

N. D. de - Grâce
BIBLIOTHÈQUE
O. M. I.
HULL

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottavienis



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

91
80
35

AURIFODINA UNIVERSALIS

MINE D'OR UNIVERSELLE

DES

SCIENCES DIVINES ET HUMAINES

THÉOLOGIQUES ET PHILOSOPHIQUES

V

L - M - N - O

Cet ouvrage se trouve :

- A ANGERS, chez M. GASTINEAU, libraire.
A BRUXELLES, chez M. GOEMAERE, libraire éditeur.
— chez MM. DEVAUX et C^o, libraires
A GENÈVE, chez M. MARC MEHLING, libraire.
— chez M. GARIN, libraire.
A LILLE, chez M. QUARRÉ, libraire.
A LA FERTÉ-MACÉ (Orne), chez M. BOUQUEREL, libraire
A MONTPELLIER, chez M. SEGUIN, libraire.
A NANTES, chez M. P. MAZEAU, libraire.
A RENNES, chez M. HAUVESPRE, libraire.
A SAINT-BRIEUC, chez M. FERRÈRE, libraire
A TOULOUSE, chez M. FERRÈRE, libraire.
A TOURS, chez M. EUDES, libraire.

AURIFODINA UNIVERSALIS

MINE D'OR UNIVERSELLE

DES

SCIENCES DIVINES ET HUMAINES

THÉOLOGIQUES ET PHILOSOPHIQUES

DISTRIBUÉE

SOUS HUIT CENTS TITRES DIFFÉRENTS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

EN CENT MILLE SENTENCES

EXTRAITES DES SOURCES SACRÉES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT, ET DES SOURCES VÉNÉRABLES
DES SAINTS PÈRES, DES CONCILES, DES DOCTEURS ET DES MEILLEURS AUTEURS PAÏENS
AU NOMBRE DE DEUX CENTS ENVIRON

OUVRAGE DESTINÉ

A TOUS RELIGIEUX ET SÉCULIERS, MAIS SURTOUT AUX PRÉDICATEURS, ORATEURS, JURISCONSULTES
ET A TOUS LES HOMMES D'ÉTUDE EN GÉNÉRAL

Par le **R. P. ROBERT, Capucin**

DE LA TRIOINCE FRANCO-BELGE

NOUVELLE ÉDITION REPRODUITE DE CELLE DE 1680

Avec traduction et indication du nom de l'auteur et des titres, chapitres et versets de l'ouvrage
d'où chaque texte a été tiré

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES DE DIVERS DIOCÈSES

ET SOUS LA DIRECTION DE

M. l'abbé ROUQUETTE, de Toulouse

PRÉDICATEUR, CHANOINE HONORAIRE

Approuvé par plusieurs Archevêques et Evêques de France et de l'Étranger
et précédé d'une lettre de Mgr DUPANLOUP, évêque d'Orléans

TOME CINQUIÈME



FELIX GIRARD, LIBRAIRE ÉDITEUR

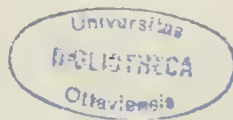
LYON

Place Bellecour, 30

PARIS

Rue Cassette, 5

1866



—
PROPRIÉTÉ
—

AURIFODINA UNIVERSALIS

MINE D'OR UNIVERSELLE

DES

SCIENCES DIVINES ET HUMAINES

THÉOLOGIQUES ET PHILOSOPHIQUES

L

LIBIDO (PASSION).

DEFINITIO.

S. Aug. Libido est appetitus animi, quo æternis bonis quælibet temporalia præponuntur. *De Mendacio ad Consentium, c. 7, in med. pag. 8, C, tom. 4.*

La passion est une aspiration de l'âme, par laquelle on préfère des biens temporels, quels qu'ils soient, aux biens éternels.

Libido est amor rei temporalis, ut pecuniæ, vel scientiæ, vel excellentiæ, vel hujusmodi. *Sup. Ep. ad Galat. c. 3, f. 153, col. 3, t. 7.*

La passion est l'amour d'une chose temporelle, comme de l'argent, ou de la science, ou de la supériorité, ou d'autres choses semblables.

SENTENTIA PATRUM.

S. Ambr. 1. Pascitur libido conviviis, nutritur deliciis, vino accenditur, ebrietate flammatur. *Lib. 1 de Pœnit. c. 14, circa med. col. 179, C, t. 1.*

La passion se repait de bonne chère, se nourrit de délices, s'échauffe dans le vin, s'enflamme dans l'ivresse.

2. Qui majore flagrat ardore gratiæ, flammis non sentit libidinis. *Lib. 2, Ep. 7 ad Simplician. ante med. col. 618, B, t. 3.*

Celui qui brûle des feux ardents de la grâce ne ressent point les flammes de la passion.

3. Sævus criminum stimulus, libido est, quæ nunquam manere quietum patitur affectum. *Pros.*

S. Ambr.

La passion est le cruel aiguillon du crime; elle ne laisse jamais le cœur en repos.

4. Nocte fervet, die anhelat, de somno excitat, a negotio abducit, a ratione revocat, aufert consilium, amantes inquietat lapsos inclinat, castis insidiatur, potiundo inflammat, usuque accenditur. *Lib. 1 de Cain et Abel, c. 5, ante finem, col. 931, A, t. 4.*

La nuit elle bouillonne, le jour elle est haletante; elle interrompt le sommeil, elle détourne des occupations, elle écarte de la raison, elle enlève le jugement, elle tourmente le cœur, elle accable les malheureux tombés, elle tend des pièges à la chasteté, elle s'enflamme par la jouissance et s'active par le plaisir.

5. Nihil est quod tam miseræ servituti subiciat hominem, quam libido, quæ jugo quodam criminum gravi deprimit miseram conscientiam, ut se nequeat attollere. *De Noe et Arca, c. 9, ante finem, col. 961, B et C, t. 4.*

Rien n'assujétit l'homme à un aussi misérable esclavage que la passion, qui écrase cruellement sa conscience sous le joug pesant du crime et ne lui permet plus de se relever.

6. Qui subditus est libidini, ille servus est: primum suis ardet incendiis, et peccati sui fabricibus exurit. *De Joseph, cap. 4, circa med. col. 1080, D, t. 4.*

Celui qui est soumis à la passion est esclave; il brûle dans l'incendie qu'il allume lui-même et se consume dans les flammes de son péché.

7. Dum libido in carne dominatur, cæteræ vires emollescunt, ut ad virtutem surgere ne-

S. Antonin.

queant. *Part. 4, tit. 5 de Justitia, c. 4, § 2, in fine, f. 59, col. 1.*

Tant que la passion domine dans la chair, toutes les forces de l'âme s'affaiblissent, et elle ne peut plus s'élever jusqu'à la vertu.

S. Ant. de Pad.

8. Gravibus libido urit, quem invenit otiosum. *Serm. 2 dom. 3 post Pascha, sub fin. f. 145, p. 2.*

La passion brûle plus cruellement celui qu'elle trouve oisif.

S. Aug.

9. Clarum est, jam nihil aliud, quam libidinem in toto malefacienti genere dominari. *Lib. 1 de lib. Arb. c. 3, in fine, p. 436, C, t. 1.*

Il est clair que de tous les vices malfaisants le plus tyrannique c'est la passion.

10. Magnam istam pœnam esse judico, et omnino justam; si quis jam in sublimitate sapientiæ collocatus, inde descendere, ac libidini servire delegerit. *Lib. 1 de libero Arbitr. c. 11, prope finem, p. 441, A, t. 1.*

Je suis d'avis que le châtement le plus grand et le plus juste, c'est celui d'une âme qui descend du faite de la sagesse pour s'assujétir, de son choix, à la passion.

11. Quid tam inimicum bonæ voluntati est, quam libido? *Lib. 1 de libero Arb. c. 13, ante med. p. 442, D, t. 1.*

Où trouver un ennemi de la bonne volonté aussi implacable que la passion?

12. In usu rerum, abesse oportet libidinem. *Lib. 3 de Doctrina christiana, c. 12, in fine, p. 36, D, t. 3.*

Il faut écarter la passion de la jouissance des biens temporels.

13. Grave est, ut quem non vincit homo, vincat libido. *Epist. 182 ad Bonifac. in fine, p. 518, D, t. 2.*

Il est pénible de voir un homme qui est resté inébranlable devant les hommes se laisser vaincre par la passion.

14. Sunt multæ variæque libidines:

Est libido ulciscendi, quæ ira dicitur;
Est libido habendi pecuniam, quæ avaritia;
Est libido quomodocunque vincendi, quæ pervicacia;
Est libido gloriandi, quæ jactantia;
Est libido dominandi, quæ superbia nuncupatur. *Lib. 19 de Civit. Dei, cap. 15, in fin. p. 238, D, t. 5.*

Il y a la passion de la vengeance: c'est la colère.

Il y a la passion de l'or: c'est l'avarice.

Il y a la passion de vaincre à tout prix: c'est l'entêtement.

Il y a la passion de la vaine gloire: c'est l'orgueil.

Il y a la passion du commandement: c'est l'ambition.

Il y a des passions nombreuses et diverses:

15. Felicius servitur homini, quam libidini,

cum sævissimo dominatu vastet corda mortali-
um. *Ibid. lib. 19, c. 15, post med. p. 393, A.*

On est plus heureux d'être assujéti à l'homme qu'à la passion, puisque celle-ci est la plus cruelle tyrannie qui ravage le cœur des mortels.

16. Libidinosa crudelitas, vel libido crudelis est, ubi propter luxuriam sterilitatis venena procurantur. *Lib. 1 de Nuptiis, c. 15, post med. p. 555, A, t. 7.*

C'est une cruauté voluptueuse ou une volupté cruelle d'employer, en assouissant la luxure, les poisons qui ont pour effet la stérilité.

17. Mulier longe, libido prope. *Sup. Psal. 50, post init. p. 332, C, t. 8.*

La femme peut être loin, la passion est toujours proche.

18. Contra libidinis impetum apprehende fugam, si vis obtinere victoriam: nec sit tibi verendum fugere, si castitatis palmam desideras impetrare. *De Honest. mulier. c. 1, in fine, p. 722, D, t. 9.*

Contre les assauts de la passion prenez la fuite, si vous voulez remporter la victoire, et n'ayez pas honte de fuir, si vous désirez obtenir la couronne de la chasteté.

19. Contra reliqua vitia, Deo auxiliante, debemus in præsentî resistere, libidinem vero fugiendo superare. *Serm. 2 dom. 23 post Pent. et in ord. 250, circa init. p. 817, B, t. 10.*

Nous devons, avec le secours de Dieu, lutter de front avec les autres vices; mais nous devons vaincre la passion par la fuite.

20. Cum vir a virtute nomen acceperit, et mulier a molli-
tate, id est, a fragilitate, quare contra crudelissimum bestiam libidinem vult unusquisque uxorem suam victricem esse, cum ipse ad primum libidinis ictum victus cadat? *Pros.*

L'homme ayant reçu son nom de la vertu et la femme de la mollesse, c'est-à-dire de la faiblesse, pourquoi, contre une bête aussi cruelle que la passion, veut-on toujours que l'épouse soit victorieuse, puisque, au premier coup de la passion, on est vaincu et terrassé soi-même?

21. Vere nimis grave malum est, ut vir fortis, qui ferro non vincitur, libidine superetur. *Serm. 2 dom. 22 post Trinit. et in ord. 243, in princ. p. 803, A, et in fine, p. 805, A, t. 10.*

Vraiment c'est un trop grand malheur qu'un homme de cœur, invincible par le fer, soit subjugué par la passion.

22. Tentat libido, ut accendat. *Lib. 4 contra Julian. c. 16, ante finem, t. 7.*

La passion vous tente pour vous embraser.

23. Quando libido vincit, vincit et diabolus: quando libido vincitur, et diabolus vincitur. *Ibid. lib. 5, c. 7, post med.*

Quand la passion triomphe, le diable triomphe aussi; quand la passion est vaincue, le diable est aussi vaincu.

24. Uti libidine non semper est peccatum, quia malo bene uti non est peccatum. *Ibid. c. 16, ante med.*

User du plaisir, ce n'est pas toujours péché, parce que ce n'est pas toujours un péché d'user bien de ce qui est un mal en soi.

V. Eeda. 25. Ferreas mentes libido domat. *In suis Proc. verbo Ferreas, p. 189, t. 2.*

La passion dompte les âmes de fer.

S. Bern. 26. Libidinis illecebrosa vorago quantis laboribus et dispendiis interdum, et famæ, vel honoris, aut etiam vitæ ipsius periculo comparatur! *Serm. de Convers. ad cleric. cap. 12, post init. f. 114, col. 2, E.*

Au prix de quelles fatigues, et souvent par quel mépris de sa réputation ou de son honneur, ou même à quel péril de sa vie ne court-on pas au gouffre séduisant de la passion?

27. Libidinis appetitus anxietatis et vecordiae, actus abominationis et ignominiae, exitus poenitudinis et verecundiae plenus esse dignoscitur. *Ibid. paulo ante med. etc.*

On reconnaît que la passion est pleine d'angoisses et d'hallucinations, que c'est un acte abominable et ignominieux, une source d'amers regrets et de honte.

28. Ardor libidinis pro aliqua parva occasione excitatur, et nisi illico respuatur, subito totum corpus occupat, urit et incendit: primo carnem cogitatione medicum titillat, deinde delectatione turpi mentem maculat, et ad extremum per consensum pravitatis sibi mentem subjugat. *Lib. Medit. c. 14, post init. f. 325, col. 2, D.*

L'ardeur de la passion se réveille à la plus légère occasion, et si elle n'est à l'instant étouffée, elle s'empare aussitôt de tout le corps, elle le brûle et l'enflamme: d'abord elle chatouille légèrement la chair par la pensée, puis elle souille l'esprit par une honteuse délectation, et enfin elle subjuge l'âme par un consentement désordonné.

29. Difficile est libidinis incendia extinguere: impuberes stimulat, juvenes inflammant, viros enervat, senes fatigat, non aspernatur tuguria, non reveretur palatia; utinam sola cœnobita fugiat. *De inter. Domo, cap. 29, in fine, f. 328, col. 3, H.*

Il est difficile d'éteindre les incendies de la passion: elle sollicite l'enfance, elle enflamme la jeunesse, elle énerve l'homme mûr, elle fatigue le vieillard, elle ne méprise pas la chaumière, elle ne respecte pas le palais; plaise à Dieu qu'elle s'éloigne au moins de la cellule!

30. Transacta libido semper sui relinquit poenitudinem; nunquam satiatur, et extincta reaccenditur. *De Ordine vitæ, ante fin. f. 337, col. 4, M.*

La passion assouvie laisse toujours après elle le remords; jamais elle n'est rassasiée, et quand elle paraît éteinte, elle se rallume.

31. Libido cedit rebus, luxuria cedit operibus. *Serm. 51 ad sororem, fol. 93, col. 3, I.*

La passion recule devant les circonstances, la luxure devant le travail.

S. Bern. 32. Triplex libido inducit diabolus in animam: Libido principandi, Libido delectandi, Libido possidendi. *Serm. 22 in Hexam. ante finem, p. 68, col. 1, E, t. 2.*

Trois passions introduisent le diable dans l'âme: La passion de l'ambition, La passion de la délectation, La passion de l'avarice.

33. Sicut ignis ex oleo crescit et lignis, sic libido ex cibis. *Serm. 1 de S. Philipp. et Jacobo, ante med. p. 246, col. 2, t. 3.*

Comme l'huile et le bois activent le feu, ainsi les viandes activent la passion.

34. Libido est juncta luxuriæ: prius enim venter extenditur, et sic cætera membra concitantur. *Ibid.*

La passion est associée à la luxure: d'abord le ventre se satisfait, et par là les membres sont surexcités.

35. Libido est fundamentum civitatis diaboli, et radix omnis peccati. *Sup. lib. 2 Sent. dist. 5, art. 2, quæst. 1, p. 69, col. 2, D, t. 4.*

La passion est le fondement de la cité du diable et le germe de tous les péchés.

36. Contra libidinem non expedit repugnare, sed fugere: esto ergo libidinis fugitivus, si vis castitatis pugnator esse egregius. *Epist. ad quosdam, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 788, col. 2, II, edit. Colon. 1618.*

Il n'est pas avantageux de lutter contre la passion, il faut fuir; prenez donc la fuite devant elle, si vous voulez être un brillant soldat de la chasteté.

37. Nec libidinum morsus quisquam evasit illæsus. *De Jejunio et Tentat. Christ. cap. 2, post init. p. 261, col. 2, t. 3.*

Il n'est pas d'homme qui échappe entièrement aux morsures de la passion.

38. Per omne scelus copiosæ libidines exquiruntur. *Ibid. c. 6, prope med. p. 465, col. 2.*

On cherche par toutes sortes de crimes à se procurer de quoi servir aux passions avec abondance.

39. Libido incessabilis est, quia quo amplius pervagatur, seu exercetur, eo plus incitatur, et infrænis ac vaga efficitur. *Sup. Ep. 2 Petri, c. 2, art. 2, post med. f. 39, G.*

La passion est sans bornes: plus elle s'étend ou s'assouvit, plus elle est excitée, et alors elle erre à l'aventure et sans frein.

40. Quousque tandem libidinibus subservies? Noli effici libidinum servus; sed ab iis potius te liberum redde. *Sup. illud, Attende tibi, c. 6, circa med. p. 317, D, t. 2.*

Jusques à quand enfin serez-vous lâchement asservi aux passions? N'en soyez point esclave, mais plutôt rendez-vous libre.

41. In adolescentia libido fervescere inchoat. *Lib. 15 Moral. cap. 5, paulo ante med. num. 4, col. 491, B, t. 1.*

La passion commence à bouillonner dans l'adolescence.

42. Plerumque virus libidinis de radice nascitur elationis: tunc caro vincit, cum spiritus latenter intumuit. *Ibid. lib. 26, c. 13, in med. num. 13, col. 864, B.*

Le plus souvent le venin de la passion part d'un fonds d'orgueil: la chair triomphe quand l'esprit s'enfle secrètement.

43. Libido ad perfectionis summam tendentibus, arma voluptatis objicit, et corda quæ potest, gladio immundæ suggestionis ferit. *Lib. G*

S. Greg. Mag. *in primum Regum, c. 1, ante med. sup. illud, Quomodo restitit ei in via, etc. t. 1.*

La passion oppose les armes de la volupté à ceux qui tendent à une haute perfection, et, quand elle le peut, elle frappe les cœurs avec le glaive de ses immondes suggestions.

44. Libido ignis est, et turpes cogitationes paleæ : si in paleis ignis negligenter extinguitur, ex parva scintilla quæ remanet, omnes paleæ accenduntur. *Ibid. ante med. sup. illud, Non concupisces ipsius aliquid, col. 1570, C.*

La passion est un feu, et les pensées honteuses sont des pailles ; quand on éteint avec négligence le feu dans la paille, une étincelle inaperçue qui reste rallume le paillier.

45 Nil facilius vincitur, quam libido, si omnis immunda cogitatio devitetur. *Ibid. c. 2, longe post init. super illud, Nec voluerunt dispendere ea, col. 1579, C.*

Rien n'est plus aisé à vaincre que la passion, quand on rejette toute pensée impure.

46. Celer et facilis victoria libidinis est, circumspectio cogitationis. *Ibid.*

La vigilance sur la pensée donne une victoire prompt et facile sur la passion.

S. Hier.

47. In serico et in pannis libido dominatur : nec regum purpuras timet, nec mendicantium spernit squalorem. *Tom. 1, Epist. 9 ad Salvinam, ante finem, p. 77, A.*

La soie comme la bure reconnaît la souveraineté de la passion ; la passion ne craint pas la pourpre des rois, pas plus qu'elle ne méprise les haillons sales du mendiant.

48. Sola libido insita a Deo ob liberorum procreationem : si fines suos egressa fuerit, redundat in vitium. *Tom. 1, Ep. 10 ad Furiam, circa med. p. 81, B.*

La passion a été déposée par Dieu dans le cœur, uniquement pour présider à la procréation des enfants ; vient-elle à sortir de ses limites, elle déborde et devient un vice.

49. Libido transacta semper sui relinquit penititudinem, nunquam satiatur, et extincta reaccenditur, usu crescit et deficit ; nec rationi paret, quæ impetu ducitur. *Tom. 1, Epist. 11 ad Geruntiam, post med. p. 92, C.*

La passion satisfaite laisse toujours sur ses pas les remords ; jamais elle n'est assouvie, et après s'être calmée, elle se rallume ; la jouissance l'agrandit et l'affaïsse ; elle n'écoute point la raison, elle qui marche par bonds.

50. Inter illecebras voluptatum etiam ferreas mentes libido domat. *Tom. 1, Ep. 17 de vitando suspecto contubernio, a med. p. 226, C.*

Placez des âmes de fer sous les attraits de la volupté, la passion les dompte.

51. Libidinosus mens ardentius inhonesta persequitur, et quod non licet, diutius suspiratur. *Ibid.*

Une âme passionnée se porte avec plus d'ardeur au mal, et ce qui n'est pas permis fixe plus longtemps son attention.

52. In nullis ætatibus, libido tuta est. *Ibid. ante fin. p. 227, A.*

Aucun âge n'est assuré contre la passion.

53. Captivitatis nulla major calamitas est, quam ad alienam libidinem trahi. *Tom. 2, lib. 1 advers. Jovian. circa fin. p. 52, D.*

Il n'y a pas de chaîne plus déplorable et plus lourde que celle de la passion d'autrui.

54. Tu qui contra libidinem pugnas, superari potes et vincere. Ego vero nolo spe pugnare victoriae, ne perdam aliquando victoriam : cum fugero, non vincam in eo quod fugio ; sed ideo fugio ne vincam, ut vincam. *Pros.*

Vous qui luttez de front contre la passion, vous pouvez être vaincu, et vous pouvez vaincre. Pour moi, je ne veux pas, dans une lutte, courir les chances de la victoire, de peur de la perdre : quand je fuis, ma fuite n'est pas une défaite ; mais quand ma fuite prévient une défaite, je vise à la victoire.

55. Nulla securitas est, vicino serpente dormire : potest fieri ut me non mordeat, tamen potest fieri ut aliquando mordeat. *Tom. 2, Ep. 6 advers. Vigilant. in fine, p. 126, C.*

Il n'y a pas de sécurité à dormir à côté d'un serpent ; il peut arriver qu'il ne me pique pas, mais il peut arriver qu'il me pique à un moment donné.

56. Inter illecebras voluptatum etiam ferreas mentes libido domat ; quæ majorem in virginibus patitur famem, dum dulcius putat omne quod nescit. *In Reg. monach. c. 3 de Castitate, post med. p. 268, D, t. 4.*

Exposées à l'attrait de la volupté, les âmes mêmes de fer sont domptées par la passion ; la passion est plus aveugle et plus violente dans les vierges, par la raison que dans tout ce qu'on ne connaît pas on suppose plus de charmes qu'il n'y en a.

57. Potens diabolus miserum vulnerat cor sagittis tentationum, cum ardore libidinis. *In Reg. monach. c. 20, in princ. p. 331, A, t. 4.*

Le diable, qui est puissant, porte ses coups sur le cœur de l'homme, qui est faible ; il le blesse avec les flèches de la tentation et avec les ardeurs de la passion.

58. Non sufficit mulieribus libido innata naturæ, sed occasiones, quærunt explendæ libidinis. *Ibid. ante med. p. 334, D.*

Les femmes, qui, par nature, sont si livrées à la sensualité, non contentes d'être ainsi exposées, vont au-devant de toutes les occasions qui peuvent satisfaire leur passion.

59. Dæmonum cultum sequitur libido. *Lib. 2 sup. Oseam, c. 8, sup. illud, Væ eis, quoniam recesserunt a me, p. 28, D, t. 6.*

La passion s'associe au culte des démons.

60. Ubiqumque saturitas atque ebrietas fuerint, ibi libido domina. *Sup. Ep. ad Tit. c. 1, in illud, Non vinolentum, p. 246, D, t. 9.*

Partout où vous trouverez la bonne chère et l'ivresse, vous verrez la passion souveraine.

61. Effrænata libido modum servare non novit. *Sup. Ep. ad Rom. c. 2. in illud, Masculi relicto, etc. p. 268, A, t. 9.*

Une passion sans frein ne connaît pas de bornes.

62. Cui libido domina est, in quo cœno decoris volutatur ? Pendet ad occasiones adulteriorum, anxius circa lascivæ suæ fervorem,

S. Hier.

S. Hier.

oculis, mente, corpore totus in scortis est. *Sup. Ps. 125, ante med. f. 88, col. 4.*

Celui qui reconnaît la passion pour souveraine, dans quelle honte et dans quelle houe ne se vautre-t-il pas ? Il prête l'oreille à toutes les occasions d'adultère, il est tourmenté par le bouillonnement de ses débauches ; ses yeux, son esprit, son corps, tout en lui est plongé dans la turpitude.

Hugo
à S. Victore.

63. Nullus portus illi tutus est, nulla statio secura, nulla serenitas tranquilla, qui intrinsicus concupiscentiæ suæ æstibus jactatur, et insatiabili libidinum voragine absorbetur. *Lib. 4 de Arca Noe moral. c. 7, in fine, p. 215, E, tom. 2.*

Pas de port assuré, pas de rade possible, pas de sérénité tranquille pour celui qui est ballotté par les flots intérieurs de la concupiscentie ; il s'engloutit dans le gouffre sans fond de ses passions.

S. Innoc. III.

64. O extrema libidinis turpitude, quæ non solum mentem effœminat, sed etiam corpus enervat : non solum maculat animam, sed fœdat et personam ! *Lib. 2 de Contempt. mundi, c. 21, ante med. p. 90.*

O turpitude inexprimable de la passion, qui non seulement énerve l'esprit, mais qui dévore le corps lui-même ! Non seulement elle souille l'âme, mais elle rend méconnaissable tout ce qui constitue l'homme.

Joan. Cass.

65. Ubi furoris insidet virus, libidinis necesse est incendium penetrare. *Lib. 6 de cœnob. Inst. c. 23, post med. p. 64.*

Partout où règne le venin de la frénésie, vous verrez pénétrer nécessairement l'incendie de la passion.

S. Jean. Chr.

66. Modum nescit libido, sed quanto exercetur, tanto magis accenditur. *Hom. 32 sup. Matth. oper. imp. post init. col. 948, B, tom. 2.*

La passion ne connaît pas de limites : plus elle s'assouvit, plus elle s'embrase.

67. Actus libidinis opus est animalium. *Ibid. Hom. 42, ante med. col. 1037, D.*

L'acte de la passion est l'acte de la brute.

68. Proprium et naturale est angelorum, omnino separatos esse ab usu libidinis. *Ibid. prope med. col. 1038, A.*

Le propre et la nature des anges consistent à être tout à fait à l'abri des atteintes de la passion.

69. Sensus libidinis semper in malo est, et nunquam in bono. *Ibid. fere in med. col. 1038, litt. C.*

Le sens de la passion est toujours voué au mal et jamais au bien.

70. Porci sunt, qui vitam suam cœnosæ libidini et voluptatibus sæculi mancipant. *Hom. de Cruce dominica, post init. col. 837, C, t. 3.*

Ce sont des porceaux, tous ceux qui se vautrent dans la fange de la passion et dans la boue des voluptés du monde.

71. Libidinis innumera confluent incitamenta, quam gignit potestatis auctoritas ; nutriunt vero et fovent, deliciarum fomenta, et

super omnia regalis luxus inflammat. *Lib. 2. de Compunct. cordis, ante med. col. 588, B, t. 5.*

Les stimulants de la passion affluent sans nombre de tous côtés quand elle s'introduit dans le palais des grands ; la henné chère la favorise et l'excite, et le luxe de la cour l'enflamme par-dessus tout.

72. Qui libidinis amore tenetur, a tartarea charybde non longe abest. *Lib. 1 Parall. cap. 77, in fine, f. 41, p. 1, C.*

S. Joan. D. m

Celui qui est enchaîné par l'amour de la passion a un pied dans l'enfer.

73. Anima libidini dedita nihil fœtidius. *Ibid. lib. 3, c. 28, post med. f. 118, p. 1, C.*

Rien de plus repoussant qu'une âme livrée à la passion.

74. Libidinis usus non satiat, sed irritat : more febrilis ardoris, quem potus nutrit, auget et inflammat. *In dialogo de Castit. eccles. act. 3, circa med. pari. 2.*

Joan. Gers.

La satisfaction de la passion ne rassasie pas, mais elle irrite ; elle ressemble à une fièvre brûlante, que la boisson nourrit, augmente et embrase.

75. Libidinis ardore succensus, quo plus ignem se credit extinguere, eo magis accendit. *Orat. 1 in Conventu abbat. habita, longe ante med. p. 842, col. 2.*

Joan. Trith.

Quand quelqu'un est embrasé par les ardeurs de la passion, plus il croit éteindre son feu, plus il l'active.

76. Fera pessima libido, cuius semel obrucrit mentem, raro libertati diuittit. *Ibid.*

C'est une bête féroce que la passion ; une fois qu'elle s'est abattue sur une âme, rarement elle la rend à la liberté.

77. Unusquisque suæ deputet culpæ, quod cecidit, quoties libidine vincitur : quia nisi præcessisset latens superbia, non sequeretur libidinis manifesta ruina. *Pros.*

S. Hieronymus
Hispal.

Que chacun s'attribue à lui-même sa chute toutes les fois qu'il cède à la passion ; car si un orgueil caché n'eût ouvert la marche, on ne trouverait pas sur ses pas les ruines fumantes de la passion.

78. Sed Dei servus sic cavet libidinem, ut non incurrat elationem ; et sic premit elationem, ut non resolvat animum ad libidinem. *Lib. 2 de summo Bono, c. 39, sent. 2, p. 653, col. 2.*

Mais le serviteur de Dieu se prémunit contre la passion en évitant l'orgueil, qu'il étouffe pour l'empêcher de fondre sur son âme dans la passion.

79. Libido tunc magis queritur, dum videtur. *Ibid. sent. 8, p. 653, col. 1.*

La vue de la passion active les désirs.

80. Libidinis immoderata licentia nescit habere modum : nam dum immoderate metas pudoris excesserit, ad alia nefanda scelera succidentibus demonibus transit. *Ibid. sent. 13, p. 653, col. 2.*

La passion lancée sans retenue ne connaît plus de mesure ; car, après avoir librement franchi les bornes de la pudeur, elle marche de crime en crime sous l'inspiration du démon.

81. Non ita suavis est amantium, iroamentium, incerta carnis libido, sicut experta ;

S. Isidorus
Hispal.

nec ita delectat fornicatio, dum primum committitur, nam repetita majorem ingerit delectationem : jam vero si in usum venerit, tanto perditis dulcior fit, ut ab illa separari difficile sit. *Ibid. sent. 23, p. 656, col. 1.*

Les hallucinations de l'amour, je dirai mieux, de la folie, n'ont pas pour le cœur qui poursuit une volupté fugitive les mêmes charmes que pour le cœur qui l'atteint et se satisfait, et la fornication ne donne pas, au premier essai, autant de jouissance qu'en procure une répétition subséquente ; mais bientôt, si l'on s'y abandonne, elle devient si attrayante pour les âmes perdues, qu'il leur est bien difficile de s'en arracher.

82. Libidinis ignes ciborum fomite increscunt. *Ibid. c. 42, sent. 7, p. 658, col. 1.*

Les feux de la passion s'activent par la bonne chère.

83. Libido in infernum hominem demergit, libido ad tartara hominem mittit, ad pœnas tartari hominem libido perducit. *Lib. 2 de Synonym. c. 2, in princ. p. 313, col. 2.*

La passion plonge l'homme dans le gouffre infernal, la passion précipite l'homme dans l'enfer, la passion conduit l'homme aux tourments éternels.

S. Isidorus
Pelus.

84. Libido et corporis robur, et animi vires dejicit et adimit, eumque qui hoc vitio captus est, omnibus illudendum et irridendum propinat. *Lib. 1, Ep. 135 ad Zosimum, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

La passion prosterne et détruit et l'énergie du corps et les forces de l'âme ; elle livre celui qui est atteint de ce vice à toutes sortes de railleries et de mépris.

Lact. Firm.

85. Libido, si extra legitimum thorum non evagetur (licet sit vehemens), tamen culpa caret : sin vero appetit alienum (licet sit medicris), vitium tamen maximum est. *Lib. 6 de divin. Inst. c. 16, post med. p. 256.*

La passion n'est point coupable, si véhémence soit-elle, quand elle se renferme dans un lit légitime ; mais se porte t-elle sur un lit étranger, si modérée qu'elle soit, elle est toujours néanmoins un vice énorme.

86. Non est morbus, libidine commoveri : sed libidinosum esse, morbus est. *Ibid.*

Ce n'est pas un mal de ressentir les mouvements de la passion, mais c'est un mal de s'y livrer.

87. Qui libidinosus est, etiam quod legibus vetatur affectat. *Ibid. in fin. p. 267.*

Celui qui se livre à la passion se porte même à des excès défendus par la loi.

88. Libidinis voluptas, corporis finis est. *Ibid. lib. 7, c. 10, in princ. p. 305.*

La jouissance de la passion tue le corps.

S. Nilus.

89. Libidinis vitium ex ventris imbecillitate, infirmum est et debile ; contra viget ac fervet, cum illi robur et vires venter sufficit. *In Lib. Ascetico, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Le vice de la passion, à raison de l'impuissance des organes, est faible et débile ; mais il devient vigoureux et bouillonnant quand une nourriture substantielle donne au corps de l'énergie et des forces.

90. Libido gulam sibi sociam assumit in bello, ut ejus auxilio atque insidiis tandem

expugnet adversarios. *Ibid. Orat. 2 de Luxur. in princ.*

La passion s'associe pour la guerre la gourmandise, afin de parvenir, à l'aide de ses armes et de ses pièges, à débusquer ses adversaires.

91. Incentiva libidinis fomites sunt avaritiæ, et materia cupiditatis. *Lib. 1, Ep. 15 ad Alexandr. pap. post med. p. 14, col. 2, B, t. 1.*

S. Petr. Dam.

Les stimulants de la passion, ce sont les sources de l'avarice et les foyers de la cupidité.

92. Dum nullo modo venter ab immoderata alimentorum perceptione restringitur, in ardorem libidinis animus turpiter inflammat. *Opusc. 7, c. 7, circa med. p. 453, col. 2, A, tom. 3.*

Quand il n'y a ni régime ni modération dans l'usage des aliments, l'âme s'embrase des feux honteux de la passion.

93. Crassitudo carniùm et deliciosæ epulæ, provocant corpus ad libidinem. *Sup. Ep. ad Rom. c. 14, can. 2, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 834, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

S. Remigius.

Les viandes fortes et substantielles et les repas somptueux provoquent le corps à la passion.

94. Absque dubio non extinguitur flamma libidinis, nisi prius flectatur vigor elationis. *Part. 2 super Ps. 28, circa med. p. 62, col. 2, litt. D.*

Richard
à S. Victore.

Assurément on n'éteint pas la flamme de la passion avant d'avoir abattu les mouvements de l'orgueil.

95. Nihil sic morbidum, sic contagiosum invenitur in homine, sicuti indomita libido, quæ totam corrumpit animæ pulchritudinem. *Serm. 5 ad frat. in princ. t. 2.*

Thomas
à Kempis.

On ne trouve pas dans l'homme de maladie aussi tenace, aussi contagieuse qu'une passion indomptée, qui détruit toute la beauté de l'âme.

SENTENTIE PAGANORUM.

96. Nulla facilius ad maleficium causa, quam turpis amor et intemperans libido commovere potest. *Lib. 4 de Arte Rhetoric. ad Herennium, ante med. t. 2.*

Cicero.

Il n'y a rien qui puisse pousser au mal aussi aisément qu'un amour honteux et une passion déréglée.

97. Libido nefaria, gurgis est vitiorum, ac vorago turpitudinum omnium. *Orat. 8 in Verrem, lib. 3, act. 4, ante med. t. 2.*

Une passion criminelle est l'abîme de tous les vices et le gouffre de toutes les turpitudes.

98. Locus jam nullus est, neque tam longinquus, neque tam reconditus, quo non per hæc tempora nostrorum hominum libido pervaserit. *Ibid. post med. num. 207.*

Il n'est pas de lieu si éloigné et si retiré que n'ait envahi, dans ces temps funestes, la passion des hommes de notre époque.

99. Quid fœdus, quid immanius, quid contemptius, quid abjectius ex vitiis perspicui po-

Cicero. test libidine? *Lib. 1 de Legibus, ante fin. numer. 51, t. 4.*

Que peut-on voir dans les vices de plus honteux, de plus inhumain, de plus méprisable, de plus abject que la passion?

400. Si libidinum intemperantia accesserit, duplex malum est : quod et ipsa senectus concipit dedecus, et facit adolescentium impudentiorem intemperantiam. *Lib. 1 de Offic. post med. t. 4.*

Si l'intempérance se joint à la passion, le mal est double : la vieillesse se déshonore elle-même et rend les jeunes gens plus déréglés et plus impudents.

401. Illam, quem libidinibus inflammatum et furentem videmus, quo affluentius voluptates undique hauriat, eo gravius ardentiusque sitientem, nonne recte miserrimum dixeris? *Lib. 5 Tusc. Quest. ante med. t. 4.*

Quand nous voyons un misérable, enflammé et rendu furieux par ses passions, avalant de toutes parts les voluptés avec une avidité qui irrite et active sa soif dévorante, ne sommes-nous pas fondés à le proclamer le plus malheureux des hommes?

Plato. 402. Nunquam finem invenit libido. *Ibid.*

Jamais la passion ne trouve de limites.

403. Ita usuenit, ut cum amatores libidinem expleverint, eos tandem pœniteat. *Tom. 2, syzygia 5, in dial. Phædri, post med. pag. 264, A.*

Ainsi il arrive qu'après avoir assouvi leurs passions, les voluptueux éprouvent du remords.

Seneca. 404. Expulso melioris æquiorisque respectu, quocunque visum est libido se impingit. *Lib. 2 de Ira, c. 8, circa med. p. 413, t. 1.*

Après avoir abjuré le respect de la bienséance et de l'honnêteté, la passion se lance en aveugle à toute aventure.

405. Libidinis initia continebit, qui exitum cogitabit. *De Moribus, circa med. p. 677, edit. Basil. 1537.*

On réprimera les premiers mouvements de la passion, si l'on songe à ses suites.

Sextus phil. 406. Vir libidinosus ad omnia inutilis est. *Sentent. 162, p. 65, col. 2, G, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

L'homme livré à la passion est inapte à quoi que ce soit.

407. Nihil propter solam libidinem facias. *Ibid. sent. 223, p. 66.*

Que la passion ne soit jamais l'unique mobile de notre conduite.

408. Turpissimæ libidinis ea quidem quæ suavia sunt, cito transeunt : probra vero perpetuo manent. *Ibid. sentent. 264, p. 66, col. 1, litt. D.*

Ce qu'il y a de charmes dans la plus honteuse des passions passe vite, mais la honte reste éternellement.

409. Excole quod intra te est, nec ei ex libidine corporis contumeliam facias. *Ibid. sent. 428, p. 67, col. 2, E.*

Cultivez ce qui est au-dedans de vous, et ne l'outragez point par la passion de votre corps.

LICENTIA, LICERE (LICENCE,

PERMETTRE).

DEFINITIO.

Collector.

Licentia est immoderata impunitaque quædam facultas agendi dicendique quidquid velis.

La licence est une faculté immodérée de faire et de dire impunément tout ce que l'on veut.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Licentia multos decipit. *De Similitud. c. S. Anselm. 89, prope init.*

La licence trompe un grand nombre d'hommes.

2. Ab illicitis cavere, jugum necessitatis est : permissa vincere, munus arbitrii. *In Exhort. ad monach. post init. col. 830, B, t. 4.*

Se préserver de ce qui est défendu, c'est la loi de la nécessité; résister à l'attrait de ce qui est permis, c'est le privilège de notre libre arbitre.

3. Cui licentia iniquitatis eripitur, utiliter vincitur, quoniam nihil est infelicius felicitate peccantium, qua pœnalis nutritur impunitas, et mala voluntas velut hostis interior roboratur. *Epist. 5 ad Marcell. post med. pag. 15, A, tom. 2.*

S. Aug.

Celui qui s'est vu enlever la licence de faire le mal a éprouvé une défaite utile, parce que rien n'est plus malheureux que le bonheur qu'on trouve à pécher, bonheur qui nourrit une impureté cruelle, et qui renforce la malice de la volonté, cette ennemie intérieure de l'âme.

4. Quæ est pejor mors animæ, quam libertas erroris? *Epist. 166, in med. pag. 488, G, tom. 2.*

Quelle est la mort de l'âme plus funeste que la liberté de suivre l'erreur?

5. Quisquis meminit illicita se commisisse, studeat a licitis abstinere, et qui prohibita commisit, sibimet abscidat concessa. *De Spiritu et Anima, c. 57, in princ. p. 636, D, t. 3.*

Que tout homme qui se souvient d'avoir fait ce qui ne lui était pas permis s'applique de temps en temps à ne pas faire ce qui lui est permis, et que celui qui a violé des défenses se punisse par des privations libres dans les concessions qui lui sont faites.

6. Si quod minus est non licet, quanto minus licet, quod majus malum est. *Lib. 3 super Levitic. quest. 73, post med. pag. 158, B, t. 4.*

Si un mal léger n'est pas permis, combien moins sera permis un mal grave!

7. Juste puniuntur, qui licitis abutuntur : juste puniuntur, qui rapere inconcessa conantur. *Pros.*

C'est avec justice que sont punis ceux qui abusent des choses permises; c'est avec justice que sont punis ceux qui cherchent à enlever ce qui ne leur a pas été accordé.

8. Abutuntur licitis, qui bona Dei maculant

S. Aug.

usibus inconcessis. *De Spiritu et Anima, c. 42, circa init. p. 628, C, t. 2.*

Ils abusent des choses permises, ceux qui souillent les dons de Dieu par des usages condamnés.

9. Melius est quod licet et expedit, quam id quod licet et non expedit. *Pros.*

Ce qui est permis et avantageux vaut mieux que ce qui est permis et n'est pas avantageux.

10. Ubi aliquid ita licitum est, ut aliud facere omnino non sit illicitum, fiat quod expedit, vel quod magis expedit. *Lib. 1 de adulterinis Conjugiis, c. 19, in fin. p. 587, B, et cap. 21, sub fin. p. 589, A, t. 6.*

Lorsqu'on est en présence de deux choses dont l'une est licite et dont l'autre n'est pas, absolument parlant, illicite, qu'on fasse ce qui est avantageux ou ce qui est plus avantageux.

11. Tantum valet ordinatio Creatoris, et ordo creaturæ, ut in rebus ad utendum concessis, etiam cum modus exceditur, longe sit tolerabilis, quam in eis, quæ concessa non sunt, vel unus, vel rarus excessus. *De Bono conjugali, c. 11, in princ. p. 522, C, t. 6.*

Telle est la volonté du Créateur, et telle la position de la créature, que, à l'égard des choses livrées à notre discrétion, les excès mêmes que nous y commettons sont beaucoup plus excusables que ne le sont, à l'égard des choses dont nous ne pouvons pas user, les violations les plus rares et les plus légères.

12. Quærentes licentiam male faciendi, quærent sibi exempla male viventium. *Serm. 2 de comm. vitæ clericor. post. med.*

Ceux qui demandent la licence de faire le mal cherchent, pour s'excuser, les exemples de ceux qui vivent mal.

13. In ipsa voluntate reus est, qui vult facere quod non licet fieri. *Epist. 144, ante med. tom. 2.*

Celui qui veut faire ce qui ne lui est pas permis est coupable dans sa volonté même.

14. In quibusdam rebus pro temporum proprietatibus institutis, invenimus nunc aliquid non licere quod ante licuerit, vel quod ante non licuerit, nunc licere. *Lib. 10 contra Faust. c. 20, post med. tom. 6.*

Dans certains réglemens appropriés au temps, nous trouvons quelques défenses présentes dans des choses autrefois permises, ou sur des défenses antérieures quelques choses présentement permises.

15. Qui a nullis refrænatur licitis, vicinus est illicitis. *De Utilitate jejunii, c. 5, circa init. tom. 9.*

Celui qui court sans frein dans la sphère du licite est prêt à mettre le pied dans le cercle de l'illicite.

S. Bern.

16. Sicut non omne quodlibet, licet : sic non omne quod licet, statim etiam expedit. *Epist. 25 ad Hugonem archiepiscop. in fin. fol. 213, col. 1, B.*

De même que tout ce qui plaît n'est pas permis, de même tout ce qui est permis n'est pas, de prime abord même, avantageux.

17. Extorta seu coacta licentia, licentia non

est, sed violentia. *Epist. 87 ad Ogerium canonic. regul. ante med. f. 228, col. 3, G.*

Une licence extorquée ou arrachée par la force n'est pas une licence; c'est de la violence.

18. Quod absque licentia non liceret, liceret autem, si cum licentia fieret. *Epist. 7 ad Adam monach. prope med. f. 208.*

La licence autorise ce qui ne serait pas autorisé par défaut de licence.

19. Etsi constet in christiana philosophia, non decere nisi quod licet, non expedire nisi quod decet et licet : non continuo tamen omne quod licet, decere aut expedire consequens erit. *Lib. 3 de Considerat. ad Eugen. pap. post med. f. 279, col. 3, H.*

Bien qu'il soit admis dans la doctrine chrétienne qu'il n'est convenable de faire que ce qui est permis, qu'il n'est avantageux de faire que ce qui est convenable et permis, ce n'est pas à dire pourtant que tout ce qui est permis sera en conséquence convenable ou avantageux.

20. Vide utrum liceat, si liceat utrum deceat, et si deceat utrum expedit : nil enim expedit, nisi liceat et deceat. *Serm. 22 in Hexam. post med. p. 67, col. 2, A, t. 1.*

Quand vous avez une chose à faire, voyez si elle est permise; si elle est permise, voyez si elle est convenable; si elle est convenable, voyez si elle est avantageuse; car rien n'est avantageux qui ne soit permis et convenable.

21. Nullus magis illicita vitare debet, quam qui respuit quod licebat. *Hom. 16, ante fin. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 762, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Personne ne doit plus éviter ce qui est défendu que celui qui a fait vœu de ne pas faire ce qui était permis.

22. In populo christiano quidquid foeminiis non licet, nec viris unquam licuit, aut licebit. *Ibid. in fin. p. 762, col. 1, B.*

Parmi les chrétiens, ce qui n'est pas permis aux femmes n'a jamais été ou ne sera jamais permis aux hommes.

23. Consensere jura peccatis, et cœpit licitum esse, quod publicum est. *Ep. 2 ad Donat. c. 7, in fin. p. 4, col. 1, t. 1.*

Le débordement du mal a conquis l'impunité devant les lois, et l'on a regardé comme permis tout ce que la conscience publique a admis.

24. Disce temperantiæ modum, qui per licentiam quæris excessum. *De Singular. cleric. c. 9, ante med. f. 526, col. 2, t. 3.*

Apprenez à modérer votre intempérance, vous qui demandez l'impunité pour vos excès.

25. Libertas multis peccandi occasio est, quoniam pœnam non metuunt. *Sup. Ep. ad Galat. c. 5, art. 5, ante med. f. 75, F.*

La liberté est pour beaucoup une occasion de pécher, parce qu'on n'est pas retenu par la crainte du châtement.

26. Non est purus, qui in mala ageret, si liceret. *Sup. Job, c. 9, in calce, col. 134, D, t. 3.*

Il n'est pas pur, celui qui ferait le mal s'il lui était permis de le faire.

27. Quanto accusatio impiorum rarior et difficilior est, tanto peccandi licentia videtur eis

S. He. n.

S. Bonav.

S. Cas. Arel.

S. Cyprian.

Dionysius Carthus.

Gloss. ord.

Gloss. ord. esse major. *Sup. Eccl. c. 8, in illud, Vidi impios sepultos, etc. col. 1794, E, t. 3.*

Plus il est rare et difficile de reprendre l'impie, plus est grande la licence qu'il croit avoir pour faire le mal.

28. Nunquam dicitur licere, quod prohibetur. *Sup. 1 ad Cor. c. 5, in illud, Omnia mihi licent, col. 239, C, t. 6.*

On ne dit jamais que ce qui est prohibé est permis.

29. Melius quod licet et expedit, quam quod licet et non expedit. *Ibid. c. 7, sub fin. in illud, Melius facit, col. 257, A.*

Mieux vaut ce qui est permis et avantageux que ce qui est permis et n'est pas avantageux.

S. Greg. Mag. 30. Sæpe hi qui in potestate sunt, dum sese a licitis retinere nesciunt, ad illicita opera et inquieta dilabuntur. *Pros.*

Souvent ceux qui sont au pouvoir, en n'apprenant pas à se modérer dans le cercle de ce qui est permis, se laissent aller à des actions illicites et inquiétantes pour la conscience.

31. Solus enim illicitis non cadit, qui se aliquando et a licitis caute restringit. *Lib. 5 Moral. c. 8, ante med. n. 6, col. 139, B, t. 1.*

Il ne cède pas à l'attrait de ce qui n'est pas permis, celui-là seul qui a la précaution de se restreindre de temps à autre dans ce qui lui est permis.

32. Cum homini facere quodlibet licet, juste sibi omne æstimat licere quodlibet. *Ibid. prope init. col. 138, D.*

Quand un homme a la faculté de faire ce qui lui plaît, il s'imagine aisément qu'il en a le droit.

33. Tanto a se licita quisque abscindere debet, quanto se meminit illicita perpetrasse. *Hom. 20 sup. Evang. ante med. col. 398, B, tom. 2.*

On doit soi-même resserrer le cercle du licite en proportion des violations passées et des actes illicites dont on se souvient.

34. Cogitandum summopere est, ut qui se illicita meminit commisisse, a quibusdam etiam licitis studeat abstinere. *Ibid. Hom. 84, post med. col. 482, B.*

Il faut réfléchir très attentivement que, si l'on se souvient d'avoir fait ce qui n'était pas permis, on doit s'appliquer à s'abstenir de temps en temps même de ce qui est permis.

35. Culpa esse innuitur, quod indulgeri prohibetur: sed quæ tanto citius relaxetur, quanto non per hanc illicitum quid agitur, sed hoc quod est licitum sub moderamine non tenetur. *Part. 3 Pastor. c. 8, admonit. 28, in med. col. 1303, C, t. 1.*

C'est se reconnaître coupable que de recourir à l'indulgence; mais la facilité à s'absoudre d'une telle faute prouvera, non qu'on s'autorise à faire une chose qui ne soit pas permise, mais qu'on ne se modère pas dans ce qui est permis.

36. Sapienter illicita superat, qui didicerit etiam non uti concessis. *Lib. 7 in Reg. ind. 2, c. 39, Ep. 39 ad Romanum defensor. col. 912, B.*

On sait résister à l'attrait de ce qui n'est pas permis quand on a appris à ne pas user même de ce qui est autorisé.

37. Pessimæ consuetudinis est, putare licere quodlibet: omnia quidem licent, sed non omnia expediunt. *Tom. 1, Epist. 10 ad Furiam, post med. p. 82, D.*

C'est un détestable principe que de croire que tout est permis: tout, à vrai dire, est permis dans un certain cercle donné, mais tout n'est pas avantageux.

38. Providendum est ne tibi hoc, cum licita contempnas, securitatem quadam illicitorum faciat. *Tom. 1, Ep. 14 ad Celantiam, post med.*

Il faut prendre garde qu'une conduite inconsidérée dans ce qui est permis n'entente une sorte d'aveuglement sur ce qui n'est pas permis.

39. Sæpe dum una pars se a licitis abstinere, altera ad illicita delabitur. *Pros.*

Souvent on sera tantôt austère et mortifié dans ce qui est permis, tantôt relâché dans ce qui n'est pas permis.

40. Quidquid æqualiter licet, æqua lance pensandum est. *Tom. 2, lib. 1 advers. Jeruvian. ante med. p. 29, A.*

Tout ce qui est indistinctement permis doit être sévèrement pesé.

41. Quidquid licet, minus desideratur: quidquid non licet, fomentum accipit desiderii. *Tom. 3, Ep. 29 ad Algasiam, quæst. 8, ante med. p. 165, B.*

Tout ce qui est permis est peu désiré; tout ce qui n'est pas permis enflamme les desirs.

42. Nullus magis illicita vitare debet, quam qui respuit quæ licebant. *Tom. 4, Ep. 1 ad Demetriad. ante med. p. 16, D.*

Personne ne doit éviter ce qui n'est pas permis avec plus de soin que celui qui dédaigne d'user de ce qui lui était permis.

43. Quid proderit sprevisse quod licuit, et exercere quod non licet? Si vis prodesse tibi quod licita contempsisti, vide ne quid eorum, quæ non licent, facias. *Tom. 4, Ep. ad Mauriti filiam, ante med. p. 89, B.*

Que sert-il d'avoir renoncé à ce qui est permis, si l'on use de ce qui ne l'est pas? Si vous voulez retirer quelque fruit de vos sacrifices volontaires, avisez à ne pas laire ce qui ne vous est pas permis.

44. Non tam laudabile est, si ab illicitis, quam si etiam a licitis nos temperemus. *Coll. 21 abb. Threnæ, c. 5, ante med. p. 782.*

Il n'y a pas autant de mérite à s'abstenir de ce qui n'est pas permis qu'à se modérer dans ce qui est permis.

45. Perniciosa est circa minores blanda majorum permissio. *Ep. 51 ad Joan. Saresb. ep. post med. apud Bibl. Patr. tom. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Les complaisances des supérieurs sont funestes aux inférieurs.

46. Omnia cum licentia sunt facienda: quia quod sine licentia fit, vanæ gloriæ deputabitur, non mercedi. *Serm. 58 de S. Andr. ante fin. p. 288, col. 1, A, t. 2.*

Il faut tout faire avec une certaine licence intérieure qui exclue la gêne, parce que ce qui se fait sans cette licence sera attribué à la vaine gloire et n'aura pas de récompense.

S. Hier

Joan. Cass

Petr. Elo-ens.

S. Petr. Dam.

Tertullian

47. Erramus, nusquam et nunquam excusatur, quod Deus damnat : nusquam et nunquam licet, quod semper et ubique non licet. *De Spectaculis, c. 20, post med. p. 256, F, t. 2.*

Nous sommes dans l'erreur : nulle part et jamais on ne peut excuser ce que Dieu condamne ; nulle part et jamais n'est permis ce qui est toujours et partout défendu.

S. Thomas Aquinas.

48. Non licere aliquid alicui dicitur dupliciter : scilicet ratione prohibitionis, et ratione defectus. 2 2, *quest. 187, art. 1, in pr. corp.*

Une chose est dite n'être pas permise à quelqu'un à un double point de vue, savoir : au point de vue de la défense, et au point de vue de l'impossibilité.

SENTENTIE PAGANORUM.

Cicero.

49. Non est permissum, ut impune nobis liceat, quod alteri impune non licet. *Or. 7 in Verrem, lib. 2, act. 3, ante med. t. 2.*

Une chose n'est pas permise jusqu'à me laisser l'impunité à moi quand elle ne la laisse pas à tout autre.

50. Est aliquid quod non oportet, etiamsi licet : quidquid vero non licet, certe non oportet. *Or. 35 pro Balbo, post inil. n. 8, t. 2.*

Il y a des choses qu'il ne faut pas faire, fussent-elles permises ; mais assurément il ne faut pas faire ce qui n'est pas permis.

51. Quid deceat vos, non quantum liceat vobis, spectare debetis. *Or. 59 pro Rabirio, ante med. t. 1.*

Vous devez considérer la mesure de la bienséance et non l'étendue de votre licence.

52. Scelerum permissio, et iis qui peccant, perniciosus est, et iis qui permittunt. *Or. 50, Philipp. 8, ante med. n. 10, t. 2.*

Permettre le crime, c'est pernicieux pour celui qui le commet et pour celui qui le permet.

Cicero. Liu.

53. Quanto plus liceat, tam libeat minus. *In Dictis sapient. ex Ausonio, dict. 1.*

Que l'étendue de votre licence restreigne proportionnellement vos complaisances.

M. Mus Publ.

54. Cui plus licet, quam par est, plus vult quam licet. *In suis Sent. sent. 86.*

La licence qui va au-delà de la bienséance pousse la volonté au-delà de la licence.

Plato.

55. Qui immoderatam habent licentiam, maxima et plane impie committunt facinora. *Tom. 1, syzygia 3 de Rhetor. post med. p. 525, litt. D.*

Ceux qui jouissent d'une licence sans bornes commettent les crimes les plus énormes et les plus monstrueux.

Seneca.

56. Quædam licent, quæ tempore et loco mutato non licent. *Lib. 3 Controvers. 25, post med. p. 194, t. 1.*

Il y a des licences qui se restreignent par le changement des temps et des lieux.

57. Crescit licentia spiritus, servitute comminuitur. *Lib. 2 de Ira, c. 21, ante med. p. 421, tom. 1.*

L'intelligence grandit dans la liberté ; elle s'affaïsse dans la servitude.

Seneca.

58. Nihil tibi liceat, dum irascaris : quare ? quia vis omnia licere. *Ibid. lib. 3, c. 12, in fin. p. 442.*

Ne vous permettez rien dans la colère : pourquoi ? parce que vous prétendez que tout vous est permis.

59. Solutior est post vinum licentia. *Ibid. lib. 3, c. 37, in princ.*

La licence est plus effrénée sous l'action du vin.

LIGNUM (ARERE, BOIS).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Produxit Dominus Deus de humo omne lignum pulchrum visu, et ad vescendum suave. *Pros. Gen. 2, v. 9.*

Le Seigneur fit sortir de la terre toutes sortes d'arbres beaux à voir et dont les fruits étaient doux à manger.

2. Lignum etiam vitæ in medio paradisi, lignumque scientiæ boni et mali. *Gen. 2, v. 9.*

Au milieu du paradis étaient l'arbre de vie et l'arbre de la science du bien et du mal.

3. Præcepit Deus ei, dicens : Ex omni ligno paradisi comede ; de ligno autem scientiæ boni et mali ne comedas : in quocunque enim die comederis ex eo, morte morieris. *V. 17.*

Dieu fit à l'homme un commandement, lui disant : Tu peux manger de tous les fruits du paradis ; mais ne mange pas du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal ; car, au jour que tu en mangeras, tu mourras de mort.

4. Cur præcepit vobis Deus, ut non comederetis de omni ligno paradisi ? *Pros. Ibid. 3, v. 1.*

Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger du fruit de tous les arbres du jardin ?

5. De fructu lignorum, quæ sunt in paradiso, vescimur : de fructu vero ligni, quod est in medio paradisi, præcepit nobis Deus, ne comederemus, ne forte moriamur. *V. 2-3.*

Nous mangeons du fruit des arbres de ce jardin ; mais pour le fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu nous a commandé de n'en point manger, de peur que nous ne mourions.

6. Nequaquam morte moriemini, scit enim Deus, quod quocunque die comederitis ex eo, aperientur oculi vestri, et eritis sicut dii, scientes bonum et malum. *V. 4-5.*

Assurément vous ne mourrez point de mort, car Dieu sait que le jour où vous aurez mangé de ce fruit vos yeux s'ouvriront, et que vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal.

7. Vidit igitur mulier, quod bonum esset lignum ad vescendum, et pulchrum oculis, aspectuque delectabile. *V. 6.*

La femme vit donc que ce fruit était bon à manger, beau à voir, et d'un aspect agréable.

8. Et tulit de fructu illius, et comedit, de-

ditque viro suo, qui comedit, et aperti sunt oculi amborum. *V. 7.*

Et elle en prit et en mangea, et elle en donna à son mari, qui en mangea également, et leurs yeux furent ouverts.

9. Quando peccaverit homo, quod morte plectendum est, et adjudicatus morti appensus fuerit in patibulo, non permanebit cadaver ejus in ligno, sed in eadem die sepelietur. *Pros. Deut. 21, in fine.*

Lorsqu'un homme aura commis un crime qui mérite la mort, et qu'ayant été condamné à mourir, il sera attaché à une potence, son cadavre ne demeurera point sur le bois, mais il sera enseveli le même jour.

10. Quia maledictus a Deo est, qui pendet in ligno. *Ibid.*

Parce que celui qui est suspendu au bois est maudit de Dieu.

11. Lignum vitæ erit illis in odore unguenti, et non laborabunt, neque fatigabuntur. *4 Esdr. 2, v. 12.*

L'arbre de vie sera pour eux un parfum odorant; ils n'éprouveront ni labeur ni fatigue.

12. Lignum habet spem: si præcisum fuerit, rursum virescit, et rami ejus pullulant, etc. *Job 14, v. 7.*

L'arbre qu'on a coupé n'est pas sans espérance; il peut reverdir et porter de nouveaux rejetons.

13. Erit justus tanquam lignum, quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo. *Ps. 1, v. 3.*

L'homme juste sera comme l'arbre planté près du courant des eaux, qui donne des fruits en son temps.

14. Lignum vitæ est his, qui apprehenderint sapientiam; et qui tenuerit eam, beatus. *Prov. 3, v. 18.*

La sagesse est l'arbre de vie pour ceux qui l'embrassent; heureux ceux qui y demeurent attachés.

15. Fructus justî, lignum vitæ. *Ibid. 11, v. 30.*

La récompense du juste est l'arbre de vie.

16. Lignum vitæ, desiderium veniens. *Ibid. 13, v. 12.*

Le désir accompli est comme un arbre de vie.

17. Lingua placabilis, lignum vitæ. *Ib. 15, v. 4.*

La parole qui guérit est l'arbre de vie.

18. Cum defecerint ligna, extinguetur ignis. *Ibid. 26, v. 20.*

Quand le bois est consumé, le feu s'éteint.

19. Qui scindit ligna, vulnerabitur ab eis. *Eccl. 10, v. 9.*

Celui qui fend le bois en sera blessé.

20. Si ceciderit lignum ad austrum, aut ad aquilonem, in quocunque loco ceciderit, ibi erit. *Ibid. 11, v. 3.*

Si l'arbre tombe au midi ou à l'aquilon, en quelque lieu qu'il tombe, il restera.

21. Sicut malus inter ligna sylvarum, sic dilectus meus inter filios. *Cant. 2, v. 3.*

Comme le pommier s'élève parmi les arbres de la forêt, ainsi mon bien-aimé entre les jeunes hommes.

22. Benedictum est lignum, per quod fit justitia. *Pros. Sap. 14, v. 7.*

Le bois qui sert à la justice est béni.

23. Per manus autem, quod fit idolum, maledictum est et ipsum. *V. 8.*

Mais le bois dont est faite l'idole est maudit avec celui qui l'a façonné.

24. Ne relinquareis velut lignum aridum in eremo. *Eccl. 6, v. 3.*

De peur que tu ne sois délaissé comme le bois aride dans le désert.

25. Non litiges cum homine linguato, et non strues in ignem illius ligna. *Ibid. 8, v. 4.*

Ne dispute pas contre l'homme qui parle beaucoup, et n'alimente pas son ardeur.

26. Rusticatio de ligno, et ostendit fructum illius. *Ibid. 27, v. 7.*

Le soin qu'on prend de l'arbre se fait connaître par son fruit.

27. Lignum offensionis est aurum sacrificantium: væ illis, qui sectantur illud! *Ib. 31, v. 7.*

L'or amène la chute de ceux qui lui sacrifient; malheur à ceux qui le convoitent!

28. Dabo in solitudinem cedrum et lignum olivæ: ponam in deserto abietem, ulmum et buxum simul, dicit Dominus. *Isa. 41, v. 19.*

Je ferai naître dans le désert le cèdre et l'olivier, le sapin, l'orme et le buis, dit le Seigneur.

29. Non dicat eunuchus: Ecce ego lignum aridum. *Ibid. 56, v. 3.*

Eunuques, ne dites plus: Je ne suis qu'un bois aride.

30. Doctrina vanitatis insipientium, lignum est. *Jer. 10, v. 8.*

Le bois qu'adorent les insensés prouve la vanité de leur science.

31. Mittamus lignum in panem ejus, et eradamus eum de terra viventium, et nomen ejus non memoretur amplius. *Ibid. 11, v. 19.*

Mettons du bois dans son pain, exterminons-le de la terre des vivants, et que son nom soit livré à l'oubli.

32. Benedictus vir, qui confidit in Domino: erit quasi lignum quod transplantatur super aquas, quod ad humorem mittit radices suas. *Pros. Ibid. 17, v. 7-8.*

Béni l'homme qui se confie dans le Seigneur; il sera comme un arbre planté sur le bord d'un fleuve, qui étend ses racines dans l'eau.

33. Non timebit, cum venerit aestus, et erit folium ejus viride, et in tempore siccitatis non erit sollicitum, nec aliquando desinet facere fructum. *Ibid.*

Il ne craindra pas les ardeurs de l'été; ses rameaux seront toujours verts, et au jour de la sécheresse il ne languira pas, et il ne cessera de donner des fruits.

34. Fili hominis, quid fiet de ligno vitis, ex omnibus lignis nemorum, quæ sunt inter ligna sylvarum? *Pros. Ezech. 15, v. 2.*

Fils de l'homme, que fera-t-on du bois de la vigne, si on le compare à tous les autres arbres qui sont dans les bois et les forêts?

35. Numquid tolletur de ea lignum, ut fiat opus, aut fabricabitur de ea paxillas, ut dependeat in eo quodecumque vas? *V. 3.*

Peut-on en prendre pour quelque ouvrage de bois, on peut-on en faire seulement une cheville pour y suspendre un vase quelconque?

36. Ecce igni datum est in escam, utramque partem ejus consumpsit ignis, et medietas ejus redacta est in favillam. *V. 4.*

On le jette dans le feu dont il devient la proie; la flamme en consume les deux parties, et le milieu est réduit en cendres.

37. Numquid utile erit ad opus? Etiam cum esset integrum, non erat aptum ad opus; quanto magis cum illud ignis devoraverit et combusserit, nihil ex eo fiet operis? *V. 5.*

Après cela, sera-t-il bon à quelque ouvrage? Lors même qu'il était entier, il n'était propre à rien; que sera-ce donc quand le feu l'aura dévoré?

38. Propterea hæc dicit Dominus: Quomodo lignum vitis inter ligna sylvarum, quod dedit igni ad devorandum, sic tradam habitatores Jerusalem. *V. 6.*

C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur: Comme le bois de la vigne et les arbres des forêts que j'ai jetés aux flammes, ainsi je livrerai les habitants de Jérusalem.

39. Scient omnia ligna regionis, quia ego Dominus; humiliavi lignum sublime, et exaltavi lignum humile. *Pros. Ibid. 17, in fin.*

Tous les arbres de cette terre sauront que moi le Seigneur, j'ai humilié le grand arbre et élevé l'arbre bas et humble.

40. Et siccavi lignum viride, et frondere feci lignum aridum, ego Dominus. *Ibid.*

Que j'ai séché l'arbre vert et fait reverdir l'arbre sec, moi le Seigneur.

41. Si in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet? *Luc. 23, v. 31.*

S'ils traitent de la sorte le bois vert, que feront-ils du bois sec?

42. Beati, qui lavant stolas suas in sanguine Agni, ut sit potestas eorum in ligno vite. *Apoc. 22, v. 14.*

Heureux ceux qui lavent leurs vêtements dans le sang de l'Agneau, afin qu'ils aient des droits sur l'arbre de vie!

LILIUM (Lis).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Ex omnibus floribus orbis, elegisti tibi lilium unum. *4 Esdr. 5, v. 24.*

Parmi toutes les fleurs de l'univers, vous n'avez choisi pour vous que le lis,

2. Ego flos campi et lilium convallium. *Cant. 2, v. 1.*

Je suis la fleur des champs et le lis des vallées.

3. Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter lilias. *Cant. 2, v. 2.*

Comme le lis au milieu des épines, ma bien-aimée s'élève au-dessus des jeunes filles.

4. Dilectus meus mihi, et ego illi, qui pas- citur inter lilia. *V. 16.*

Mon bien-aimé, qui se repait entre les lis, est à moi et moi à lui

5. Dilectus meus descendit in hortum suum, ut lilia colligat. *Ibid. 6, v. 1.*

Mon bien-aimé descend dans son jardin pour rassembler des fleurs.

6. Florete, flores, quasi lilium, et date odorem, et benedicite Dominum. *Eccli. 39, v. 19.*

Fleurs, fleurissez comme les lis, exhalez une douce odeur, et bénissez le Seigneur.

7. Quasi sol refulgens, sic ille effulsit; et quasi lilia, quæ sunt in transitu aquæ. *Ibid. 50, v. 7-8.*

Il a brillé comme un soleil resplendissant, comme les lis qui croissent sur le bord des eaux.

8. Exultabit solitudo, et florebit quasi lilium. *Isa. 35, v. 1.*

La solitude sera dans l'allégresse et fleurira comme un lis.

9. Israel germinabit sicut lilium, et erumpet radix ejus, ut Libani. *Osce 14, v. 6.*

Israël fleurira comme le lis, il multipliera ses racines comme le cèdre du Liban.

10. Considerate lilia, quomodo crescut; non laborant, neque nent: dico autem vobis, nec Salomon in omni gloria sua vestiebatur, sicut unum ex istis. *Luc. 12, v. 27.*

Considérez comment croissent les lis des champs: ils ne travaillent ni ne filent, et je vous dis que Salomon même, dans toute sa gloire, n'était point vêtu comme l'un d'eux.

LINGUA (LANGUE).

DEFINITIO.

Lingua est membrum corporis, per quod exprimuntur conceptus mentis. Collector.

La langue est un membre du corps par lequel on exprime les conceptions de l'esprit.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. A flagello linguæ absconderis. *Job 5, v. 21.*

Tu échapperas aux traits de la langue perçante.

2. An extrahere poteris Leviathan hamo, et fune ligabis linguam ejus? *Ibid. 40, v. 20.*

Peux-tu avec un hameçon élever Léviathan et lier sa langue avec un cordon?

3. Sepulcrum patens est guttar eorum, linguis suis dolose agebant, venenum aspidum sub labiis eorum. *Ps.* 13, v. 5.

Leur gosier est un sépulcre ouvert, leur langue distille le mensonge, et leurs lèvres recèlent un poison dévorant.

4. Aruit tanquam testa virtus mea, et lingua mea adhæsit faucibus meis. *Ps.* 21, v. 16.

Ma force s'est desséchée comme l'argile, ma langue s'est attachée à mon palais.

5. Prohibe linguam tuam a malo, et labia tua ne loquantur dolum. *Ps.* 33, v. 13.

Préservez votre langue de la calomnie et vos lèvres des discours artificieux.

6. Custodiam vias meas, ut non delinquam in lingua mea. *Ps.* 38, v. 1.

Je veillerai sur mes voies pour ne pas pécher dans mes paroles.

7. Lingua mea, calamus scribæ velociter scribentis. *Ps.* 44, v. 2.

Ma langue obéit comme la plume à l'écrivain rapide.

8. Filii hominum dentes eorum arma et sagittæ, et lingua eorum gladius acutus. *Ps.* 56, v. 6.

Enfants des hommes, vos dents sont des lances et des dards, votre langue est un glaive perçant.

9. Exacerunt ut gladium linguas suas. *Ps.* 63, v. 3.

Ils ont aiguisé leur langue comme un glaive.

10. Domine, libera animam meam a labiis iniquis et a lingua dolosa. *Ps.* 419, v. 2.

Seigneur, délivrez mon âme des lèvres de l'iniquité et de la langue du mensonge,

11. Acuierunt linguas suas, sicut serpentis : venenum aspidum sub labiis eorum. *Ps.* 139, v. 3.

Ils aiguïssent leur langue comme celle d'un serpent : leurs lèvres distillent le venin de l'aspic.

12. Argentum electum, lingua justi. *Prov.* 10, v. 20.

La langue du juste est un argent épuré.

13. Os justi parturiet sapientiam, lingua pravorum peribit. *V.* 31.

La bouche du juste enfantera la sagesse, la langue homicide séchera.

14. Lingua sapientium ornat scientiam : os fatuorum, ebullit stultitiam. *Ibid.* 15, v. 2.

La langue du sage répand la science, mais la folie écume sur la bouche de l'insensé.

15. Lingua placabilis, lignum vitæ : quæ autem immoderata est, conteret spiritum. *V.* 4.

La parole qui guérit est l'arbre de vie, et le discours pervers est un tourbillon qui ravage.

16. Malus obedit linguæ iniquæ ; et fallax obtemperat labiis mendacibus. *Ibid.* 17, v. 4.

Le pervers obéit à la langue inique, et le trompeur à la lèvre mensongère.

17. Qui vertit linguam, incidet in malum. *V.* 20.

Celui qui pervertit sa langue tombera dans le mal.

18. Mors et vita in manu linguæ : qui diligunt eam, comedent fructus ejus. *Ibid.* 18, v. 21.

La mort et la vie sont au pouvoir de la langue ; ceux qui l'aiment mangeront de ses fruits.

19. Qui custodit linguam suam, custodit ab angustiis animam suam. *Ibid.* 21, v. 23.

Celui qui garde sa langue préserve son âme des angoisses.

20. Lingua fallax, non amat veritatem. *Prov. verb.* 26, in fine.

La langue trompeuse déteste la vérité.

21. Favus distillans labia tua, mel et lac sub lingua tua. *Cant.* 4, v. 11.

Tes lèvres sont le rayon qui distille le miel ; le miel et le lait sont dans ta bouche.

22. Noli citatus esse in lingua tua. *Eccli.* 4, v. 34.

Ne sois point prompt à parler.

23. Lingua imprudentis subversio est ipsius. *Ibid.* 5, v. 15.

La langue de l'imprudent est sa ruine.

24. Lingua tua ne capiaris et confundaris. *V.* 16.

Ne sois pas surpris dans tes paroles et confondu.

25. Quis est, qui non deliquerit in lingua sua ? *Ibid.* 19, v. 17.

Qui ne pèche point par la langue ?

26. Quis dabit ori meo custodiam, et super labia mea signaculum certum, ut non cadam ab ipsis, et lingua mea perdat me ? *Ib.* 22, in fin.

Qui donnera une sentinelle à ma bouche, qui mettra un sceau inviolable sur mes lèvres, afin que par elles je ne tombe pas et que ma langue ne cause pas ma perte ?

27. Beatus, qui lingua sua non est lapsus. *Ibid.* 25, v. 11.

Heureux celui qui n'a pas été exposé par sa langue.

28. Lingua tertia multos commovit, et dispersit illos de gente in gentem. *Pros. Ibid.* 28, v. 16.

La langue d'un tiers a ému un grand nombre d'hommes et les a dispersés de peuple en peuple.

29. Civitates muratas divitum destruxit, et domos magnatorum effodit. *V.* 17.

Elle a détruit des villes fortes et opulentes, et elle a renversé les maisons des grands.

30. Virtutes populorum concidit, et gentes fortes dissolvit. *V.* 18.

Elle a abattu la force des peuples et dissous des nations puissantes.

31. Lingua tertia mulieres viratas ejecit, et privavit illas laboribus suis. *V.* 19.

La langue d'un tiers a fait bannir les femmes fortes et les a privées du fruit de leurs travaux.

32. Flagelli plaga livorem facit, plaga autem linguæ comminuet ossa. *V.* 21.

La plaie du fouet est une meurtrissure, mais la plaie de la langue brise les os.

33. Multi ceciderunt in ore gladii, sed non sic quasi qui interierunt per linguam suam. *V. 22.*

Plusieurs ont péri par le tranchant du glaive, mais un plus grand nombre sont morts par leur propre langue.

34. Beatus, qui tectus est a lingua nequam, et in vinculis ejus non est ligatus. *Pros. Ecli. 28, v. 23.*

Heureux celui qui est à couvert d'une langue perfide, et qui n'a point été chargé de ses liens.

35. Jugum enim illius, jugum ferreum est; et vinculum illius, vinculum æreum. *V. 24.*

Car son joug est un joug de fer, et ses liens sont des liens d'airain.

36. Mors illius, mors nequissima; et utilis potius infernus, quam illa, etc. *V. 25.*

La mort qu'elle donne est une mort terrible, et le tombeau lui serait préférable.

37. Sepi aures tuas spinis, linguam nequam noli audire, et auri tuo facito ostia et seras. *V. 28.*

Environne tes oreilles d'une haie d'épines, n'écoute pas la langue perverse, mets à ta bouche une porte et des verrous.

38. Verbis tuis facito stateram, et frænos ori tuo rectos; et attende, ne forte labaris in lingua. *Ibid. 28, v. 29-30.*

Fais une balance pour tes paroles et un frein solide pour ta bouche, et sois attentif à ne point pécher par ta langue.

39. Verbum nequam immutabit cor, ex quo partes quatuor oriuntur: bonum et malum, vita et mors, et dominatrix illorum est assidua lingua. *Ibid. 37, v. 21.*

Une parole mauvaise changera le cœur; c'est du cœur que viennent ces quatre choses: le bien et le mal, la vie et la mort, et la langue en est la dominatrice assidue.

40. Labia ejus repleta sunt indignatione, et lingua ejus quasi ignis devorans. *Isa. 30, v. 27.*

Ses lèvres sont pleines d'indignation, et sa langue est un feu dévorant.

41. Dominus dedit mihi linguam eruditam, ut sciam sustentare eum qui lapsus est verbo. *Ibid. 50, v. 4.*

Le Seigneur m'a donné une langue éloquente, afin que je puisse soutenir par ma parole celui qui est dans l'abâttement.

42. Sagitta vulnerans lingua eorum. *Jer. 9, v. 8.*

Leur langue est une flèche brûlante.

43. Tam multa genera linguarum sunt in hoc mundo, et nihil sine voce est. *1 Cor. 14, v. 10.*

Il y a tant de langues différentes dans le monde, et il n'y a point de peuple qui n'ait la sienne.

44. Si quis putat se religiosum esse, non refrænans linguam suam, hujus vana est religio. *Jac. 1, v. 26.*

Si quelqu'un de vous croit avoir de la piété et ne met pas un frein à sa langue, sa piété est vaine.

45. Lingua modicum quidem membrum est, et magna exaltat. *Pros. Ibid. 3, v. 5.*

La langue n'est qu'une petite partie du corps, et elle fait de grandes choses.

46. Ecce quantus ignis, quam sylvam incendit; et lingua ignis est, universitas iniquitatis. *V. 6.*

Une étincelle embrase une grande forêt; la langue aussi est un feu, c'est un monde d'iniquité.

47. Lingua construitur in membris nostris, quæ maculat totum corpus, et inflammat rotam nativitatis nostræ, inflammata a gehenna. *Ibid.*

Elle est un de nos membres qui infecte tout le corps; elle embrase tout le cours de notre vie, enflammée elle-même du feu de l'enfer.

48. Omnis natura bestiarum, et volucrum, et serpentium, et cæterorum, domantur a natura humana: linguam autem nullus hominum domare potest; inquietum malum, plena veneno mortifero. *V. 7-8.*

L'homme dompte les bêtes sauvages, les oiseaux, les reptiles et tous les animaux; mais nul homme ne peut dompter la langue. C'est un mal inquiet; elle est pleine d'un venin mortel.

49. In ipsa benedicimus Deum et Patrem, et in ipsa maledicimus homines, qui ad similitudinem Dei facti sunt: ex ipso ore procedit benedictio et maledictio. *V. 9-10.*

Par elle nous bénissons Dieu notre Père, et par elle nous maudissons les hommes, qui sont créés à l'image de Dieu. La bénédiction et la malédiction partent de la même bouche.

50. Qui vult vitam diligere, et dies videre bonos, coerceat linguam suam a malo. *1 Petr. 3, v. 10.*

Si quelqu'un aime la vie et désire que ses jours soient heureux, qu'il défende à sa langue la médiance.

SENTENTIE PATRUM.

51. Ubi non est moderatio linguæ, ibi nunquam erit perfectio vitæ. *De Paradiso anime, part. 1 de Virtutibus, c. 31, a med. p. 224.*

Celui qui ne modère pas sa langue ne sera jamais parfait.

52. Lingua tua menti subdita sit, restringatur habentibus vinculis, frænos habeat suos, quibus revocari possit. *Pros.*

Que votre langue soit soumise à votre raison, qu'elle sente la dureté du mors, qu'elle ait ses freins au moyen desquels vous puissiez la retenir.

53. Ad mensuram sermones proferat libra examinatos justitiæ, ut sit gravitas in sensu, in sermone pondus, atque in verbis modus. *Lib. 1 Offic. c. 3, in fin. col. 2, t. 1.*

Que, dans sa liberté, elle parle à propos le langage métré de la justice; que ses pensées soient graves, ses discours pesés, ses expressions mesurées.

54. Lingua male persuadentium gladius ac-

S. Alert. Mag.

S. Ambr.

S. Antonin.

tus est. *Part. 1, tit. 6, c. 13, § 1, post med. f. 147, col. 2.*

La langue qui persuade le mal est un glaive aigu et tranchant.

Ant. de Pad.

55. Sicut lingua canis est medicinalis, sic lingua prædicatoris, qui est medicus animarum. *Serm. dom. 1 post Trinit. in fin. f. 173, p. 1.*

Comme la langue du chien est médicinale, ainsi est la langue du prédicateur, qui est le médecin des âmes.

S. Aug.

56. Utinam isti, qui vacare volunt manibus, vacarent et linguis! *De Opere monachor. c. 22, in fine, t. 3.*

Plut à Dieu que ceux dont les bras se reposent laissassent aussi reposer leur langue !

57. Quotidiana fornax nostra est humana lingua. *Lib. 10 Confess. c. 37, in princ. p. 131, A, t. 1.*

La langue de l'homme est une fournaise constamment allumée.

58. Lingua inquietum malum est, plena veneno mortifero, ait Apostolus, utique nocentiore quam bestiarum est atque serpentum. *De Nat. et Grat. c. 15, prope med. p. 498, C, tom. 7.*

La langue est un mal qui ne se repose jamais; elle est pleine, dit l'Apôtre, d'un venin mortel, et sans aucun doute beaucoup plus malfaisant que celui des animaux venimeux et des serpents.

59. Mali malas habent linguas : mala loquuntur, cum loquuntur dolam. *Sup. Psalm. 5, post med. vers. 11, Linguis suis dolose agebant, p. 19, B, tom. 8.*

Les méchants ont des langues méchantes; ils font le mal quand ils parlent un langage hypocrite.

60. Difficile est ut quisquam lingua non labatur et peccet, et qui lingua non peccavit, ut scriptum est, hic perfectus est vir; non enim lingua frustra inuda est, nisi quia facile labitur. *Sup. Ps. 38, post init. vers. 1. Ut non delinquam in lingua, p. 223, A, t. 8.*

Il est difficile de ne pas se rendre coupable et criminel par la langue, et celui qui ne pèche pas par la langue, dit l'Écriture, est un homme parfait; ce n'est pas en vain qu'elle est mouillée, elle qui glisse si facilement.

61. Major est machæra linguæ, quam ferri. *Tract. 10 sup. Epist. Joan. de c. 5, sub fin. p. 445, B, t. 9.*

La langue est une épée plus puissante qu'une épée de fer.

62. Non aliud pectus tegat, et aliud lingua proferat. *De Verb. Dom. Serm. 39, in fin. pag. 104, C, t. 10.*

Que la poitrine ne cache pas une chose, tandis que la langue en exprime une autre.

63. Non est labor erigere fabricam, et labor est tenere linguam. *Ibid.*

Il n'y a pas de peine à monter une fabrique, et il y aurait de la peine à retenir sa langue.

64. Lingua periculum immittit, luctum producit, discordiam sæpe spargit, prodicionis ve-

nenum et detractionis parit. *Serm. 2 ad frat. in eremo, ante med. p. 912, D, t. 10.*

S. Aug.

La langue met un homme en péril, enfante le deuil, répand souvent la discorde, secrète le venin de la calomnie et de la médisance.

65. Lingua nostra sensum nostrum sequatur, et rationem non voluntatem. *Ib. in princ. p. 912, D.*

Que notre langue exprime notre pensée; qu'elle écoute la raison, non la volonté.

66. Lingua dolosa seminat inter fratres discordias, incitat furores, suscitât lites, conventus conturbat, adulando laudat. *Ibid. Serm. 29, in princ. p. 952, D.*

Une langue trompeuse sème la discorde parmi des frères, excite la fureur, suscite les procès, trouble l'union, ne parle que pour flatter.

67. Majora vulnera sunt linguæ, quam gladii : gladius corpus interficit, lingua autem animam perimit. *Ib. Serm. 45, in med. p. 983, litt. B.*

Les blessures de la langue sont plus larges et plus profondes que les blessures du fer; le fer tue le corps, mais la langue atteint et tue l'âme.

68. Quanta mala habet lingua. In bono magna est, in malo mors est. *Ibid. in med. p. 984, B.*

Quel mal la langue ne fait-elle pas? Pour le bien, c'est une grande chose; pour le mal, c'est un instrument de mort.

69. Male homo utitur lingua, nec ideo malum est lingua : opus Dei est lingua, sed bono opere Deimale utitur. *Tract. 27 sup. Joan. post med. tom. 9.*

Si l'homme fait un mauvais usage de sa langue, ce n'est pas à dire que la langue soit une mauvaise chose : elle est l'œuvre de Dieu; mais l'homme mésuse de ce don de Dieu, tout bon qu'il est.

70. Non minus amori lingua serviat, quam timori. *Ibid. tract. 123, in med.*

Que la langue exprime des sentiments d'amour autant que des sentiments de crainte.

71. Rustica lingua viri mansuetum cor retinentis, gravior est Domino, quam lingua perita superbi. *In suis Prov. verbo Rusticus, p. 197, tom. 2.*

V. Beda.

La langue inculte de l'homme qui conserve sa douceur est plus agréable au Seigneur que la langue savante de l'orgueilleux.

72. Tribus lingua mala nociva est : primo loquenti, secundo audienti, tertio patienti, seu impatienti. *Serm. 20 dom. 23 post Pent. art. 3, c. 5, circa init. p. 290, col. 1, C, t. 4.*

S. Bernardin Scenus.

La mauvaise langue est nuisible à trois personnages : d'abord, à celui qui parle; en second lieu, à celui qui écoute; en troisième lieu, à celui qui la supporte ou à celui qui s'impatiente.

73. Lingua multum inquinat homines per vaniloquia et mendacia, per detractiones et

S. Bern.

S. Bern.

adulationes, per verba malitiæ et jactantiæ. *Serm. 2 post octav. Epiph. post med. f. 21, col. 4, K.*

La langue rend l'homme gravement coupable par ses discours vains et menteurs, par ses médisances et ses flatteries, par les expressions de sa méchanceté et de son orgueil.

74. Est lingua dissoluta in sermonibus otiosis, est lingua impudica, est et magniloqua: quarum prima lasciviæ, sequens arrogantia famulatur. *Pros.*

La langue se dérègle dans les entretiens oisifs, où l'on trouve la langue impudique et la langue de la jactance: la première est au service du débauché, la seconde est au service de l'orgueilleux.

75. Est etiam dolosa, et item lingua maledica: quarum altera in falsiloquam et adulatoriam subdivitur, altera vero nunc in facie contumelias irrogat, nunc detrahit in occulto. *Serm. de triplici custodia lingue, post init. f. 98, col. 2, D.*

Il y a aussi la langue de l'hypocrite et la langue du médisant: la première est menteuse et adulatrice; quant à la seconde, tantôt elle vomit l'injure en face, et tantôt elle déchire en secret.

76. Levis, tenera, mollis et exigua caro est lingua hominis; affamen vix teneri potest: modicum membrum est, sed nisi caveas, magnum malum. *Ibid. post med. f. 98, col. 2, D.*

La langue de l'homme est un organe léger, tendre, flexible et mince; cependant on peut à peine le contenir. C'est un membre bien petit; mais si l'on ne veille sur lui, il produit un mal immense.

77. Facile lingua labitur, nec minus facile illabitur cordi; ita ut multis inter loquendum minus profuerit, quod propriam colibuerint, dum non caverint alienam. *Ibid.*

La langue glisse facilement, et elle se glisse avec autant de facilité jusques au cœur; de telle sorte que, dans un entretien, il est souvent peu utile de réprimer sa propre langue, quand on ne se tient pas en garde contre la langue d'un autre.

78. Est magna sermonis utilitas, et frequenter in lingua fructus pretiosissimus reperitur. *Ibid. etc. E.*

L'utilité du langage est grande, et souvent on cueille sur la langue les fruits les plus précieux.

79. Ubique frænanda lingua præceps, maxime autem in convivio. *Lib. 4 de Consil. ad Eugen. pap. ante fin. f. 28, col. 1, C.*

Il faut contenir la précipitation de la langue, toujours, mais surtout à table.

80. Lingua dicitur, quia lingit; lingit adlando, mordet detrahendo, occidit mentiendo. *De inter. Domo, cap. 50, in princ. f. 331, col. 3, litt. G.*

On l'appelle langue, parce qu'elle lèche, caresse; elle caresse par l'adulation, elle mord par la détraction, elle tue par la calomnie.

81. Lingua ligat, et ligari non potest; labilis est, et teneri non potest: sed labitur et falli-

tur. labitur ut anguilla, penetrat ut sagitta, *Ibid.*

S. Bern.

La langue lie, et elle ne peut être liée; elle est glissante, et elle ne peut être saisie et retenue; mais elle glisse et se cache, elle glisse comme l'anguille et pénètre comme la flèche.

82. Lingua tollit amicos, multiplicat inimicos, movet rixas, seminat discordias. *Ibid.*

La langue écarte les amis, multiplie les ennemis, excite les querelles, sème la discorde.

83. Lingua uno ictu multos percuntit et interficit; blanda est et subdola, lata et parata ad exhaurienda bona, et miscenda mala. *Ibid.*

La langue frappe et tue plusieurs victimes d'un seul et même coup; elle est flatteuse et astucieuse; elle est large et prête à épuiser la source du bien et à y substituer le mal.

84. Custodi cor, et retine linguam. *De Ord. vitæ, ante med. f. 335, col. 4, K.*

Surveillez le cœur et retenez la langue.

85. Antequam verba proferas, his ad limam veniant, quam semel ad linguam. *In Speculo monach. paulo ante med. f. 340, col. 4, K.*

Au moment de prononcer une parole, il faut la soumettre deux fois à la lime avant de la livrer une fois à la langue.

86. Lingua modicum est membrum in corpore hominis, sed tamen si refrænata non fuerit, totum corpus maculat et corrumpit. *Serm. 17 ad sororem, prope med. f. 85, col. 3, I.*

La langue est un faible organe dans le corps de l'homme; mais si elle n'est pas réprimée, elle souille et corrompt le corps tout entier.

87. Lingua contentiosa, si frænenum non habeat, nullus homo cum ea in pace vivere poterit. *Ibid. etc.*

Si la langue querelleuse n'a pas de frein, nul homme ne pourra vivre en paix avec elle.

88. Rixosa lingua veneno plena est. *Ibid.*

La langue querelleuse est remplie de venin.

89. Nunquam melius, quam per linguam homo cognoscitur; numquid per linguam non cognoscuntur Teutonici? numquid non Gallici? numquid non Græci? *Serm. 4 de SS. Apostolis, post med. p. 299, col. 1, t. 3.*

S. Bonav.

Jamais on ne connaît mieux un homme que par sa langue; n'est-ce point par la langue qu'on connaît les Teutons, qu'on connaît les Gaulois, qu'on connaît les Grecs?

90. Sæpe meritum immoderata lingua confundit. *In Speculo discipl. part. 1, c. 20, in fin. p. 544, col. 2, B, t. 7. part. 4.*

Une langue immodérée anéantit souvent le mérite.

91. Lingua sequitur mentis arbitrium, impenioque cordis ejus mobilitas naturali ordine famulatur. *Sup. Psal. 5, post med. v. 13, fol. 10, col. 1.*

Cassiodor.

La langue est aux ordres de la volonté, et sa mobilité la met bien souvent au service du cœur.

92. Lingua est psalterium Domini. *Lib. 2 Pædag. c. 4, ante med. f. 34, p. 2, E.*

S. Clem. Alex.

La langue est le psaltérion du Seigneur.

- S. Ephrem. 93. Lingua non minus nocet, quam gladius. *De Morbo lingue, post med. p. 101, E, t. 1.*
La langue ne blesse pas moins que l'épée.
- Eus. Emiss. 94. Lingua bonum opus Dei, atque decus, mendaciis, falsiloquiis, falsis testimoniis depravatur. *Hom. 4 Epiphani. ante med.*
La langue, ouvrage excellent de Dieu et sa gloire, se déprave par le mensonge, la fourberie, le faux témoignage.
- Illeb Angl. 95. Lingua vitiatæ nativitatibus mobilis corruptela, per se nimis rotatur ad malum, et volubilitate propria fertur in præcepta. *Serm. 24 sup. Cant. ante fin. apud D. Bern. vol. 2.*
La langue, mobile instrument de corruption de notre nature dépravée, tourne d'elle-même avec trop de facilité vers le mal, et roule au précipice avec l'agilité de sa volubilité naturelle.
96. Lingua prava iracundiæ et indignationis occasiones requirit, injurias vel falsas simulat, vel veras exaggerat, quas debuerat dissimulare. *Ibid.*
La langue dépravée aime à exprimer la colère et l'indignation; elle invente l'injure quand elle n'existe pas, et si l'injure est vraie, elle l'exagère au lieu de la dissimuler.
- Gloss, ord. 97. Lingua pravorum bestiis ferocitate, volucris levitate, serpentibus virulentia præcellit. *Sup. Ep. Jacobi, c. 3, col. 1286, E, t. 6.*
La langue des hommes pervers est plus féroce que les bêtes fauves, plus agile que les oiseaux, plus venimeuse que les serpents.
- Greg. Mag. 98. Lingua janua mentis est. *Lib. 2 Moral. c. 4, num. 5, col. 27, D, t. 1.*
La langue est la porte de l'âme.
99. Perversi quique malum non in lingua, sed sub lingua habent; sermonibus enim dulcia prætendunt, et cogitationibus perversa molliuntur. *Ibid. lib. 15, c. 5, sub fin. num. 5, col. 492, B.*
Les hommes les plus pervers portent le venin du mal, non dans la langue, mais sur la langue; leur entretien a des charmes, et leur esprit médite les plus noirs projets.
100. Per linguæ incontinentiam, discordiæ origo propinatur. *Ibid. lib. 5, c. 11, in fin. col. 146, A.*
L'incontinence de la langue ouvre les réservoirs de la discorde.
101. Qui linguam non refrænât, concordiam dissipat. *Ibid. lib. 7, c. 17, ante med. col. 238, A, et in Pastor. p. 2, c. 1, adm. 15.*
Celui qui ne réprime pas sa colère détruit la concorde.
102. Lingua sub magni moderaminis libratione frænanda est, non insolubiler obliganda; ne aut laxata in vitium defluat, aut restricta etiam ab utilitate torpescat. *Ibid. in Moral. ante med. sup. illud, Væ mihi, quia tacui!*
La langue doit être réprimée avec le discernement d'une grande modération, et elle ne doit pas être irrévo- cablement enchaînée, de peur que, la brûlée une fois lâchée, elle ne donne dans des excès, ou, que trop serrée, elle ne tombe dans un engourdissement qui la rende inutile.
103. Lingua bonis fomentum sit, pravis aculeis, humidis retundat, iratos mitiget, pigros exacuat, desides hortatu succendat, refugientibus suadeat, asperis blandiatur, desperatos consoletur. *Lib. 7 in Reg. ind. 2, c. 111, Ep. 111 ad Aregium episcop. ante med. col. 987, C, tom. 2.*
Que la langue soulage les bons et refoule les pervers; qu'elle abatte l'orgueil, calme la colère, aiguillonne la paresse, anime les lâches, pousse les retardataires, adou- cisse les caractères âpres et console l'âme désespérée.
104. Hominum lingua lubrica est, præcipue cum non ratione gubernetur. *Orat. 1 ad Naz. ante fin. p. 26.*
La langue de l'homme est dangereuse, surtout quand elle n'est pas gouvernée par la raison.
105. Lingua scortans, cum dæmone commiscetur. *Orat. 28, in med. p. 223.*
La langue du débauché est associée avec le démon.
106. Nihil aliud noverit lingua, nisi Christum; nihil possit sonare, nisi quod factum est. *Tom. 1, Ep. 8 ad Demetr. in calce, p. 71, B.*
Que la langue ne connaisse que le Christ; qu'elle ne sache chanter que ce qui est saint.
107. Incongruum est, latere corpore, et lingua per totum orbem vagari. *Tom. 1, Ep. 47 de vitando suspecto contubernio, in princ. p. 224, litt. C.*
Il ne convient pas que le corps se cache et que la langue parcoure le monde entier.
108. Nihil est quidquam in nobis, quo facilius peccare possimus, quam lingua. *Tom. 4, Ep. 1 ad Demetr. post med. p. 20, D.*
Il n'est rien en nous qui nous conduise au péché plus facilement que la langue.
109. Nescio qua conscientia lingua quis Dominum rogat, qua aut mentitur, aut maledicit, aut detrahit. *Tom. 4, Ep. 14 ad Mauritiæ filiam, circa med. p. 90, D.*
Je ne comprends pas la conscience de celui qui prie le Seigneur avec une langue qui ment, ou qui médit, ou qui calomnie.
110. Linguam a maliloquio cohibe, et ori tuo legis frænos impone. *Ibid. ante fin. pag. 92, litt. D.*
Détourne ta langue de la médisance, et mets à ta bouche le frein de la loi.
111. Pretiosa Deo lingua est, quæ non nisi in divinis rebus novit verba construere; et sanctum est os unde cœlestia semper eloquia proferuntur. *Ibid. etc.*
Elle est précieuse devant Dieu, la langue qui n'a jamais su articuler des paroles que pour les choses divines, et elle est sainte, la bouche d'où ne sortent que des entretiens célestes.
112. Linguam semper tuam de bonis eloquiis assuesce, et auditum tuum magis ad bonorum laudem, quam ad malorum vituperationem accommoda. *Ibid. ante fin. p. 93, A.*
Habituez votre langue à ne s'entretenir que du bien, et prêtez votre oreille à la louange des bons plus volontiers qu'à la blâme des méchants.

S. Hier.

113. Refrænatio linguæ est, cum linguæ aut silentium imponitur, aut ad bonum exercetur. *In Reg. monachor. c. 23, prope med. p. 332, D, tom. 4.*

On réprime sa langue, soit en lui imposant silence, soit en l'utilisant pour le bien.

114. Majora vulnera sunt linguæ, quam gladii : gladius tantum interficit corpus, lingua animam. *Pros.*

Les blessures de la langue sont plus graves que celles du fer; le fer ne tue que le corps, la langue tue l'âme.

115. Lingua mala res est, malum magnum : modicum quidem membrum, sed magna exulcerat.

La langue est une mauvaise chose et la cause d'un grand mal; c'est, il est vrai, un petit organe, mais elle porte la gangrène dans les grands.

116. Lingua nihil medium habet, aut grande malum est, aut grande bonum : grande bonum, si Deum confitetur : grande malum, si Deum negat.

La langue ne garde pas de milieu; elle produit ou un grand mal ou un grand bien : un grand bien, si elle confesse Dieu; un grand mal, si elle le renie.

117. Diabolus cur de cælo cecidit? Non quia furtum fecit, non quia homicidium, non quia adulterium commisit; sed propter linguam suam cecidit. *Sup. Ps. 149, exp. 2, vers. Domine, libera animam meam, etc. pag. 215, D, tom. 8.*

Pourquoi le diable est-il tombé du ciel? Ce n'est pas parce qu'il a commis un vol, ni un homicide, ni un adultère; mais il est tombé à cause de sa langue.

118. Nihil mihi nocet alterius lingua, mea mihi inimica est : puto quod inimico meo noceam, et nescio quod meipsum occido. *Sup. Ps. 149, vers. ultimo, p. 217, D, t. 8.*

La langue d'un autre ne me fait aucun mal, c'est la mienne qui est mon ennemie; je m'imagine faire du tort à mon ennemi, et je ne comprends pas que je me tue moi-même.

S. Hier.

119. Linguæ humanæ officium est, ut naturali impulsa ratione, motu vario, eodemque moderato vocem in verba distingnat. *In Expli-cat. sup. Ps. 51, post init. f. 12, col. 1.*

La tâche de la langue humaine est de donner, sous la dictée de la raison naturelle, une expression à la voix par ses mouvements variés et modérés.

120. Lingua machæra acuta est. *In Explan. sup. Ps. 54, ante fin. f. 21, col. 3.*

La langue est un glaive acéré.

121. Periculosus linguæ et promptissimus lapsus est. *Sup. Psal. 140, fol. 118, col. 1.*

On est très-exposé et très-prompt à pécher par la langue.

Hugo
a S. Victore.

122. Lingua modica est, labilis, velox, in humido sedet, verba format, magna exaltat, frigidum est membrum, voluntatem denuntiat. *Lib. 4 de Propriet. rer. c. 10, circa med. pag. 308, C, t. 2.*

La langue est petite, glissante, agile; elle est toujours

mouillée, et par là plus apte à articuler les paroles; elle exalte les grandes choses; c'est un membre froid qui manifeste la volonté.

123. Quinque sunt linguæ vitiosæ, scilicet :

Il y a cinq langues vicieuses, savoir :

124. Multiplex est lingua mala, scilicet :

Il y a plusieurs langues mauvaises, savoir :

Lingua impudica,
Lingua dolosa,
Lingua adulatoria,
Lingua detractoria,
Lingua magniloqua. *Sup. Psal. Moraliter, fol. 26, col. 2, t. 2.*

La langue impudique,
La langue artificieuse,
La langue adulatrice,
La langue diffamatrice,
La langue orgueilleuse.

Lingua avaritiæ, loquens semper de terrenis;
Lingua luxuriæ, quæ provocat ad luxuriam;
Lingua invidiæ, quæ detrahit bonis;

Lingua superbiæ, magna loquens;
Lingua gulæ, de cibis discurrens;

Lingua perfidiæ, frangens fidem;
Lingua fraudulentæ, id est, advocatorum;
Lingua diaboli, suggerens peccatum. *Sup. Ps. 118, f. 322, col. 2, t. 2.*

La langue de l'avarice, qui ne parle que des biens terrestres;
La langue de la luxure, qui provoque au libertinage;
La langue de l'envie, qui déchire les hommes de bien;
La langue de l'orgueil, qui ne parle que de grandeurs;
La langue de la gourmandise, discourant de bonne chère;
La langue de la perfidie, trahissant la foi jurée;
La langue de la fraude : c'est celle des avocats;
La langue du diable, qui suggère le mal.

125. Nihil magis gratiosum reddit hominem, quam modestia linguæ. *Sup. Eccl. c. 42, post init. p. 251, col. 4, t. 3.*

Rien ne rend un homme plus aimable que la modestie de la langue.

126. Lingua præmia æternæ jucunditatis obtinebit, si bene regitur. *Sup. Ep. B. Jacobi, c. 3, f. 317, col. 1, t. 7.*

La langue obtiendra la récompense de la béatitude éternelle, si elle est bien gouvernée.

127. Qui petulantis est linguæ, quidquid in buccam venerit, garrit. *Hom. 15 sup. Gen. ante fin. col. 101, B, t. 1.*

Celui qui a une langue querelleuse dit tout ce qui lui vient à la bouche.

128. Cohibe linguam tuam a malo, id est, a mendacio, a furto, a jactantia, a detractioe,

Hugo card.

S. Joan. Cl.

S. Joan. Chr. ab adulatione, a fictione. *Hom. sup. Ps. 33, ante med. col. 721, C, t. 1.*

Détournez votre langage du mal, c'est-à-dire du mensonge, du vol, de l'orgueil, de la diffamation, de l'adulation, de la feinte.

129. Audaciæ es, diabolus imitatur : linguam habet nequissimo dæmoni simillimam. Os diaboli conditur maledictione, contumeliis, contradictione, perjurio; igitur diaboli linguam habet, qui ut diabolus loquitur. *Hom. 79 sup. Matth. op. perf. ante fin. col. 645, A, tom. 3.*

La bouche impudente marche sur les traces du diable; elle a une langue qui reproduit toute la perversité du démon. La bouche du diable est assaisonnée de malediction, d'outrages, de contradiction, de parjure; donc il a la langue du diable, celui qui parle comme le diable.

130. Deus tibi dedit linguam, ut sibi gratiarum actionem persolvas, et proximum ædifices : ilaque si sermone tuo ædificationem subvertis, melius est ut taceas, et nunquam loquaris. *Serm. 14 sup. Ep. ad Ephes. sub fin. ante Moral. col. 4045, B, t. 4.*

Dieu vous a donné une langue pour que vous lui rendiez des actions de grâces et que vous édifiez le prochain; donc, si par vos discours vous détruisez l'édification, mieux vaut que vous vous taisiez et que vous n'ouvriez jamais la bouche.

131. Magnas laqueus est linguæ petulantia, et multæ refrænationis indigens. *Hom. 15 ad popul. Antioch. post med. col. 142, A, t. 5.*

La langue pétulante est très-dangereuse, et il est nécessaire de la réprimer avec vigueur.

132. Lingua tua mensuras habeat, ne per linguam pereas. *Ibid. Hom. 22, post med. col. 210, B.*

Que votre langue mesure ses paroles, de peur que vous ne périssez par la langue.

133. Nullum æque congruum diabolo organum lingua humana, in ministerium est interitus atque peccati : inde mors, inde lapsus, inde perditio, inde naufragium preparatur. *Hom. ad baptiz. post med. col. 733, D, t. 2.*

Aucun membre ne s'harmonise avec le diable autant que la langue humaine pour le ministère de la mort et du péché; c'est cet accord qui prépare la mort, les chutes, la perte, le naufrage.

S. Joan. Clim. 134. Lingua membrum corporis cum sit, etiam quo jam erudita fuerit, ejus consuetudinem requirit. *Grad. 11, post med. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 264, col. 2, II, edit. Coloniae 1618.*

Comme la langue est un membre du corps, elle recherche ses goûts, qu'elle qu'ait été son éducation.

Jean Trith. 135. Ad libitum famulatur lingua : si es bonus, bona loqueris : si malus, mala facis. *Sup. prolog. Reg. S. Bened. c. 2, text. 8, post init. p. 172, col. 2.*

La langue est une servante docile : si vous êtes bon, elle parlera bien; si vous êtes méchant, elle fera le mal.

136. Pessimum membrum lingua, dum male regitur, quia multos occidit loquendo, quam

gladius vorax persequendo. *Ibid. ante med. p. 173, col. 1.*

La langue est un instrument très-mauvais quand elle est mal gouvernée, parce qu'elle fait plus de victimes par ses paroles que l'épée meurtrière et avide par son acharnement.

137. Nihil reperitur deterius ac malevolentius lingua : lingua enim homines pereunt, lingua in paupertatem devenitur, lingua urbes eveituntur, lingua mala omnia oriuntur. *Ibid.*

On ne trouve rien de pire et de plus méchant que la langue; car la langue fait périr les hommes, la langue les réduit à la pauvreté, la langue renverse les villes, la langue enfante tous les maux.

138. Qualis unusquisque sit, lingua probat loquentis. *Ibid.*

Quel que vous soyez, la langue vous trahit quand vous parlez.

139. Maximum terrenorum omnium membrorum lingua est, quæ ægre retineri possit. *Lib. 1, Ep. 325 ad Cyrum, apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 2, p. 207, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

S. Isidorus Pelus.

La langue est le plus grand et le plus fort de tous les organes matériels, puis-que ce n'est qu'avec la plus grande peine qu'on peut la retenir.

140. Lingua interpres animi a sensu et cogitatione non discordet. *Lib. 6 de dir. Inst. c. 8, post init. p. 270.*

Jean Trith.

Que la langue, qui est votre interprète, s'accorde avec vos sentiments et vos pensées.

141. Ubi incomposita est lingua, ibi nil potest esse occultum : hæc si moderetur reddit hominem moribus ornatum, mente tranquilum, conscientia sincerum, et cunctis amabilem. *De Disc. monast. conv. c. 45, ante med. p. 110, col. 2, B, part. 1.*

S. Laur. Just.

Quand la langue est sans retenue, il n'y a pas de secret possible; si elle est modérée, elle rend l'homme sage, vertueux, calme, pur, sincère, aimable à tous.

142. Ecce lingua ossa non habet, et ossa comminuit : quia cum ipsa per ventosa verba leviter effluit, fortia atque robusta virtutis nostræ facta corrumpit. *Serm. 73 de Vitio linguæ, ante med. p. 322, col. 2, D, t. 2.*

S. Petr. Dam.

Voilà la langue qui est sans os, et elle broie les os, parce que ses paroles, portées par le vent et volant avec agilité, vont corrompre les actes les plus généreux et les plus héroïques de nos vertus.

143. Immenso pondere gravior est, qui linguam suam vertit ad quæcunque libuerit. *Quest. 45 sup. Numer. in princ. p. 41, col. 1, tom. 1.*

S. Theodorct.

Il est plus lourd que les poids les plus lourds, celui qui met sa langue à la remorque de toutes ses fantaisies.

144. Benedicta lingua prudentis, quia sanat vulnera irascentis. *In Hortulo rosar. c. 4, sect. 2, tom. 2.*

Thomas à Kempis.

Béniesoit la langue du sage, parce qu'elle guérit les blessures de l'homme irrité.

145. Estimari non potest, quantum im-

S. Valentin.

S. Valerian.

diant viam vitæ vitia indisciplinae linguæ. *Ibid.* 3 de *arcta Vita, a med. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 3, p. 478, col. 1, B, edit. Coloniae 1618.*

Il est impossible de juger jusqu'à quel point les vices d'une langue indisciplinée obstruent la voie de la vie.

146. Inquieta naturaliter lingua non parvum mortalibus affert vitæ detrimentum, ut cum bene composita dissipat, aut diu pacata conturbat. *Ibid.* *Hom. 5 de oris Insolentia, in princ. p. 280, col. 2, H.*

Une langue naturellement inquiète ne cause pas peu de tort aux mortels, par exemple, quand elle trouble le bon ordre ou une longue paix.

147. Habet semper hoc lingua malitiosa commercium, ut lites serat, odia moveat, mortes acquirat. *Ibid.*

La langue méchante a toujours pour effet de susciter des procès, de soulever des haines, de faire des victimes.

148. Nilhil est tam noxium aut malitiosum, quod non viribus suis minus sit, si se incitata semel lingua commoverit. *Ibid. circa init. p. 481, col. 1, A.*

Il n'est rien de si nuisible ou de si malfaisant qui ne soit réduit au-dessous de sa valeur naturelle, quand la langue une fois lancée y apporte son contingent et ses ravages.

149. Singulare malum est lingua, in qua tantum malitiæ robur exultat, ut in perficiendo opere suo, alterius auxilium non requirat. *Ibid.*

C'est un mal singulier que la langue, dont la malice révèle une énergie si puissante que, pour accomplir son œuvre, elle ne réclame jamais le secours d'autrui.

150. Solet lingua non impune recedere, cum se in verborum præcitate jactaverit: nam flammam evomit, et cum alium nocere quærit, totum intrinsecus male consciunt pectus incendit. *Ibid. post init. p. 481, col. 1, A.*

Jamais la langue, en se retirant, n'emporte l'impunité d'une impudence dans laquelle elle s'est lancée; elle vomit des flammes, et, en cherchant à frapper un ennemi, elle embrase toutes les profondeurs d'une conscience perverse.

151. Facilius quilibet potest ferre armatas ferro acies, et instructas rebus bellicis legiones: quis autem sustineat labiorum tela fixa pectoribus? Facilius sine dubio recipiunt sanitatem corpora ferro lacerata, quam lingua venenata. *Pros.*

Il est plus facile au premier venu de résister au choc d'une armée en ligne, bardée de fer, et de légions rangées avec tout l'appareil de la guerre, que de soutenir les traits de la langue enfoncés dans la poitrine. Il est, sans nul doute, plus facile de recouvrer la santé après avoir été mutilé par le fer que de guérir des blessures d'une langue venimeuse.

152. Linguæ enim insanabilis plaga est, quamquamvis leviter percussit, alta tamen semper movet pectoris doloresuspiria. *Ibid. ante med.*

Car les blessures de la langue sont incurables; bien qu'elle frappe légèrement, la violence de la douleur arrache de longs soupirs du fond de la poitrine.

153. Enumerari non potest, quantis sit lingua jaculis accincta verborum. *Ibid. circa med. pag. 481, col. 2, D.* S. Valerian.

On ne peut point compter les traits de la langue dans le carquois des paroles.

154. Cohibenda est lingua, ne forte cum proruperit, aut excitata cadat, aut incitata percussiat. *Ibid. p. 481, col. 1, A.*

Il faut contenir la langue, de peur qu'une fois entrée en lice, elle ne s'anime pour offenser ou ne s'élançe pour frapper.

155. Castigandus est linguæ sonus, ne de facilitate verborum faciat venenum. *Ibid. circa med. p. 481, col. 1, D.*

Il faut modérer les expressions de la langue et prendre garde que sa facilité à s'exprimer ne se change en poison.

156. Excedit lingua omne genus veneni, quæ non potest nisi morte compesci. *Ib. circa med. p. 481, col. 2, E.*

Il n'y a pas de genre de poison égal à celui de la langue, dont la mort seule peut tarir la source.

157. Ubi semel quis lingua rotante proruperit, frustra medicum quærit, sine remedio enim est culpa verborum. *Ibid.*

Une fois que quelqu'un s'est abandonné à la volubilité de sa langue, c'est en vain qu'il cherche un médecin, car une parole coupable est sans remède.

158. Quid istis infelicis, quid periculosius esse potest, qui fallacis linguæ studio vitæ insidiantur alienæ? *Ibid. p. 481, col. 2, litt. F.*

Que peut-il y avoir de plus désastreux, de plus pernicieux que celui qui met tous les efforts d'une langue artificieuse à perdre quelqu'un?

159. Inter confusos linguæ sonos neminem pœnitui tacuisse. *Ibid.*

Personne ne s'est jamais repenti de s'être tu au milieu des expressions déréglées de la langue.

160. Quamvis aliquis vitam fide muniat, scientia regat, castitate et sobrietate componat, nihil est quod in homine placeat, si in toto corpore sola lingua displiceat. *Ibid. in calce, p. 482, col. 1, B.*

On a beau fortifier sa vie par la foi, la protéger par la science, l'entourer par la chasteté et la tempérance, il n'y a rien dans l'homme qui plaise à Dieu, si, seule dans tout le corps, la langue lui déplaît.

161. Cito quæ sunt in homine optima revilescent, nisi linguæ vitia resecentur. *Ib. Hom. 6, in calce, p. 483, col. 1, D.*

Toutes les vertus de l'âme se ternissent, si l'on ne coupe les vices de la langue.

162. Qui linguam refrænât, ubique peregrinus est. *Lib. 5, libell. 10 de Discretione, num. 33, in princ. p. 599, col. 2.* In Vitis Patr.

Celui qui réprime sa langue marche toujours comme un étranger.

163. Non didicimus nos ligneum claudere ostium, sed magis ostium linguæ. *In Sent. in fine positus, sent. 43, p. 998, col. 2.*

Nous savons fermer une porte de bois, et nous ne savons pas fermer la porte de la langue.

SENTENTIÆ PATRUM.

Cicero.

164. Tibi diligentissime est lingua continenda. *Lib. 1, Ep. ad Quintum frat. Ep. 1, ante fin. t. 3.*

Vous devez contenir votre langue avec le plus grand soin.

Sextus phil.

165. Lingua maliloqua, indicium est mentis malæ. *Sent. 47, pag. 68, col. 1, B, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Une langue médisante est l'indice d'une âme perverse.

166. Insuesce linguam tuam bene proloqui, et maxime cum de Deo fit sermo. *Ibid. sent. 75, p. 65, col. 1, C.*

Habituez votre langue à dire du bien avec sincérité, surtout quand il est question de Dieu.

167. Lingua tua sensum tuum sequatur. *ib. sent. 143, p. 65, col. 2, F.*

Que votre langue exprime votre pensée.

LIS (PROCÈS, QUERELLE).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Homo perversus suscitatur litem. *Prov. 16, v. 28.*

L'impie sème les querelles.

2. Non litiges cum homine potente, ne forte incidas in manus illius. *Eccli. 8, v. 1.*

Ne plaide pas contre l'homme puissant, de peur qu'un jour tu ne tombes entre ses mains.

3. Ne contendas cum viro locuplete, ne forte contra te constituatur litem tibi. *V. 2.*

Ne dispute pas avec l'homme riche, de peur qu'il ne te suscite un procès.

4. Non litiges cum homine linguato. *V. 4.*

Ne dispute pas contre l'homme qui parle beaucoup.

5. Abstine te a lite, et minues peccata. *Ibid. 28, v. 10.*

Evite les contradictions, et tu diminueras les péchés.

6. Homo iracundus incendit litem. *V. 11.*

L'homme colère allume les querelles.

7. Lis festinans effundit sanguinem. *V. 13.*

Une querelle obstinée répand le sang.

8. Stultas et sine disciplina quæstiones de vita, sciens quia generant lites. *2 Tim. 2, v. 23.*

Evitez les questions vaines et inutiles, sachant qu'elles engendrent les contestations.

9. Servum Domini non oportet litigare, sed mansuetum esse ad omnes. *V. 24.*

Il ne faut pas qu'un serviteur du Seigneur intente de procès, mais il doit être modéré envers tout le monde.

10. Unde bella et lites in vobis? nonne ex concupiscentiis vestris, quæ militant in membris vestris? *Jac. 4, v. 1.*

D'où viennent les guerres et les procès entre vous? n'est-ce pas de vos passions qui combattent dans vos membres?

LOCUPLES (RICHE).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Si divitiæ appetuntur in vita, quid sapientia locupletius quæ operatur omnia? *Sap. 8, v. 5.*

Si les richesses sont désirées dans la vie, qu'y a-t-il de plus riche que la sagesse qui fait toutes choses?

2. Non contendas cum viro locuplete, ne forte contra te constituatur litem tibi. *Eccli. 8, v. 2.*

Ne dispute pas avec l'homme riche, de peur qu'il ne te suscite un procès.

3. Domus quæ nimis locuples est, annullabitur superbiâ. *Ibid. 21, v. 5.*

La maison où la richesse abonde sera renversée par l'orgueil.

4. Locuples in thesauris, venit finis tuus pedalis præcisionis tuæ. *Jer. 51, v. 13.*

Riche, par les trésors ta fin est venue comme un arbre coupé par le pied.

5. In incorruptibilitate quieti et modesti spiritus, qui est in conspectu Dei locuples. *1 Petr. 3, v. 4.*

Songez à l'ornement caché du cœur, qui consiste dans la pureté incorruptible d'un esprit de douceur et de paix; il est le plus riche ornement aux yeux de Dieu.

6. Snadeo tibi emere a me aurum ignitum probatum, ut locuples fias. *Apoc. 3, v. 18.*

Je te conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé au feu pour t'enrichir.

LOCUPLETARE (ENRICHIR).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Locupletatus est homo, et ibat proficiens, atque succrescens, donec magnus vehementer effectus est. *Gen. 26, v. 13.*

Il prospéra (Isaac), et il alla s'élevant et s'accroissant jusqu'à ce qu'il devint très-riche.

2. Visitasti terram, et inebriasti eam, multiplicasti locupletare eam. *Ps. 64, v. 9.*

Vous avez visité la terre, vous l'avez abreuvée d'une pluie féconde, et vous avez multiplié ses richesses.

3. Est, qui locupletatur parce agendo, et hæc est pars mercedis illius. *Eccli.* 11, v. 18.

Un homme s'enrichit par son avarice, et voilà la part de sa récompense.

4. Operarius ebrius non locupletabitur. *Ibid.* 19, v. 1.

L'ouvrier adonné au vin ne s'enrichira pas.

5. Propter inopiam multi deliquerunt; et qui querit locupletari, avertit oculum suum. *Ibid.* 27, v. 1.

A cause de la pauvreté, plusieurs ont défailli, et celui qui cherche à s'enrichir détourne ses yeux de la loi.

6. Facti sunt hostes ejus in capite, inimici ejus locupletati sunt. *Thren.* 1, v. 5.

Ses ennemis se sont élevés sur sa tête, ses persécuteurs se sont enrichis.

7. Sicut egentes, multos autem locupletantes: tanquam nihil habentes, et omnia possidentes. *2 Cor.* 6, v. 10.

Comme pauvres et enrichissant plusieurs, comme n'ayant rien et possédant tout.

8. Qui administrat semen seminanti, multiplicabit semen vestrum; ut in omnibus locupletati, abundetis. *Ibid.* 9, v. 10-11.

Dieu, qui donne la semence à celui qui sème, multipliera ce que vous aurez semé, afin que, riches en tout, vous répandiez toutes sortes d'aumônes.

9. Dives sum, dicitis, et locupletatus, et nullius ego; et nescis quia tu es miser et miserabilis, et pauper, et nudus. *Apoc.* 3, v. 17.

Tu dis: Je suis riche et opulent, et je n'ai besoin de rien; et tu ne sais pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu.

LOCUS (LIEU).

DEFINITIO.

§ Joan. Tam. Locus est terminus corporis continentis, quo id quod continetur, continet. *Lib. de Fide orthodox.* c. 16, in princ. f. 169, p. 1, C.

Le lieu est la limite d'un corps, limite qui circonscrit ce qui est contenu.

SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Surgite, egredimini de loco isto. *Gen.* 19, v. 14.

Levez-vous, sortez de ce lieu.

2. Vere Dominus est in loco isto, et ego nesciebam. *Pros. Ibid.* 28, v. 16.

Véritablement le Seigneur est en ce lieu-ci, et je ne le savais pas.

3. Quam terribilis est locus iste! Non est hic aliud, nisi domus Dei et porta cœli. *V.* 47.

Que ce lieu est terrible! C'est la maison de Dieu et la porte du ciel.

4. In optimo loco fac eos habitare: terra in conspectu tuo est. *Ibid.* 47, v. 6.

Fais-les habiter dans un lieu fertile: la terre d'Égypte est en ta présence.

5. Locus, in quo stas, terra sancta est. *Exod.* 3, v. 5.

Le lieu où tu demeures est une terre sainte.

6. Maneat unusquisque apud semetipsum, nullus egrediatur de loco suo. *Ibid.* 16, v. 29.

Que chacun demeure en sa tente, et que nul n'en sorte.

7. Ecce ego mitto angelum meum, qui præcedat te, et introducat in locum, quem paravi. *Ibid.* 23, v. 20.

Voilà que j'enverrai mon ange devant vous, afin qu'il vous précède et qu'il vous introduise au lieu que je vous ai préparé.

8. Proficiscimur ad locum quem Dominus daturus est nobis: veni nobiscum, ut benefaciamus tibi. *Num.* 10, v. 29.

Nous allons au lieu que le Seigneur a dit qu'il nous donnerait; viens avec nous, afin que tu profites des bienfaits qui nous sont promis.

9. Quare nos adduxistis in locum istum pessimum, qui seri non potest, et aquam non habet ad bibendum? *Ibid.* 20, v. 5.

Pourquoi nous avez-vous amenés dans ce lieu où l'on ne peut semer et où il n'y a point d'eau pour nous désaltérer?

10. Omnis locus, quem calcaverit pes vester, vester erit. *Deut.* 11, v. 24.

Toute terre que votre pied aura foulée sera à vous.

11. Surge et ascende ad locum, quem elegerit Dominus Deus tuus. *Ibid.* 17, v. 8.

Levez-vous et montez vers le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi.

12. Perges ad locum, quem Dominus Deus tuus elegerit, ut ibi invocetur nomen ejus. *Ibid.* 26, v. 2.

Vous irez vers le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi pour y invoquer son nom.

13. Solve calceamentum tuum de pedibus tuis: locus enim, in quo stas, sanctus est. *Josue* 5, v. 16.

Ote la chaussure de tes pieds, car le lieu où tu te tiens est saint.

14. Elegi locum istum mihi in domum sacrificii. *2 Par.* 7, v. 12.

J'ai choisi ce lieu pour moi comme une maison de sacrifice.

15. Nec revertetur ultra in domum suam, neque cognoscat eum amplius locus ejus. *Job* 7, v. 10.

Il ne rentrera plus dans sa demeure, et le lieu qu'il habitait ne le connaîtra plus.

16. Unde sapientia venit? et quis est locus intelligentiæ? *Ibid.* 28, v. 20.

D'où vient la sagesse? où est le séjour de l'intelligence?

17. Super hoc expavit cor meum, et emotum est de loco suo. *Ibid.* 37, v. 1.

Mon cœur s'est ému de frayeur et a tressailli en ce lieu.

18. Quis ascendet in montem Domini? aut quis stabit in loco sancto ejus? Innocentis manibus et mundo corde. *Ps. 23, v. 3.*

Qui montera sur la montagne du Seigneur? qui s'arrêtera dans son sanctuaire? Celui qui a les mains innocentes et le cœur pur.

19. Statuisti in loco spatioso pedes meos. *Ps. 30, v. 10.*

Vous avez affermi mes pas dans une voie spacieuse.

20. Adhuc pusillum, et non erit peccator; et quæres locum ejus, et non inuenies. *Ps. 36, v. 10.*

Encore un peu de temps, et l'impie ne sera plus; et vous chercherez sa place, et vous ne la trouverez pas.

21. Vidi impium superexaltatum et elevatum sicut cedros Libani; et transivi, et ecce non erat, et non est inventus locus ejus. *V. 37-38.*

J'ai vu l'impie grand, élevé comme le cèdre du Liban, et j'ai passé, et il n'était plus, et je n'ai pas trouvé sa place.

22. Esto mihi in Deum protectorem, et in locum munitum, ut salvum me facias. *Ps. 70, v. 3.*

Soyez pour moi un Dieu protecteur, soyez pour moi une citadelle pour me sauver.

23. Factus est in pace locus ejus. *Ps. 75, v. 2.*

Il a établi sa demeure au sein de la paix.

24. Spiritus pertransibit in illo, et non subsistet, et non cognoscet amplius locum suum. *Ps. 102, v. 15.*

Un souffle a passé, la fleur tombe, et le lieu qui la portait ne la reconnaît plus.

25. In omni loco oculi Domini contemplantur bonos et malos. *Prov. 15, v. 3.*

Les yeux de l'Éternel sont en tout lieu, observant les bons et les mauvais.

26. In loco magnorum ne steteris. *Ibid. 25, v. 6.*

Ne prenez pas votre place parmi les grands.

27. Sicut avis transmigrans de nido suo, sic vir, qui derelinquit locum suum. *Ibid. 27, v. 8.*

Un homme qui délaisse sa maison est comme l'oiseau qui quitte son nid.

28. Oritur sol, et occidit, et ad locum suum revertitur. *Eccl. 1, v. 5.*

Le soleil se lève et se couche, et reparait aux lieux d'où il est parti.

29. Ad locum, unde exeunt flumina revertuntur, ut iterum fluant. *V. 7.*

Les fleuves reviennent aux lieux d'où ils sont sortis pour couler de nouveau.

30. Omnia pergunt ad unum locum; de terra facta sunt, et in terram pariter revertuntur. *Ibid. 3, v. 20.*

L'un et l'autre vont en un même lieu; ils ont été faits de la même terre, et ils retourneront également à la terre.

31. Nonne ad unum locum properant omnia? *Ibid. 6, v. 6.*

Tout ne se hâte-t-il pas vers le même lieu?

32. Vidi impios sepultos, qui etiam cum adhuc viverent, in loco sancto erant. *Ibid. 8, v. 10.*

J'ai vu les impies ensevelis avec honneur, et même pendant leur vie ils habitaient dans le lieu saint.

33. Si spiritus potestatem habentis ascenderit super te, locum tuum ne dimiseris. *Ibid. 10, v. 4.*

Si la colère du prince s'élève contre vous, ne sortez pas de votre calme.

34. Si ceciderit lignum ad austrum, aut ad aquilonem, in quocumque loco ceciderit, ibi erit. *Ibid. 11, v. 3.*

Si l'arbre tombe au midi ou à l'aquilon, en quelque lieu qu'il tombe, il restera.

35. Confide in Deo, et mane in loco tuo. *Eccl. 11, v. 22.*

Confie-toi en Dieu et demeure à ta place.

36. Angustus est mihi locus: fac spatium mihi, ut habitem. *Is. 49, v. 20.*

Le lieu est trop étroit; faites-nous une enceinte que nous puissions habiter.

37. Audiatur in loco isto vox gaudii et vox lætitiæ. *Jer. 33, v. 10-11.*

Dans ce lieu on entendra la voix de la joie et la voix de l'allégresse.

38. O Israel, quam magna est domus Dei, et ingens locus possessionis ejus! Magnus est, et non habet finem, excelsus et immensus. *Bar. 3, v. 24-25.*

O Israël, qu'elle est grande la maison de Dieu, et qu'ils sont vastes les lieux qu'il possède! Il est grand, il n'a point de fin; il est élevé, immense.

39. Non propter locum gentem, sed propter gentem locum Deus elegit. *2 Mach. 5, v. 19.*

Dieu n'a pas choisi le peuple à cause du temple, mais le temple à cause du peuple.

40. Ipse locus particeps factus est populi malorum, postea autem fiet socius bonorum. *V. 20.*

C'est pourquoi ce lieu a participé aux maux du peuple, comme il aura part aussi à ses biens.

41. Benedictus, qui locum suum incontaminatum servavit. *Ibid. 15, v. 34.*

Béni soit celui qui a gardé son temple sans être souillé.

42. Cum invitatus fueris ad nuptias, non discumbas in primo loco, ne forte honoratior te sit invitatus ab illo. *Pros. Luc. 14, v. 8.*

Quand vous serez invité à des noces, ne prenez pas la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi les conviés quelqu'un de plus considérable que vous.

43. Et veniens is, qui te et illum vocavit, dicat tibi: Da huic locum, et tunc incipias cum rubore novissimum locum tenere. *V. 9.*

Et que celui qui aura invité l'un et l'autre ne vous dise: Donnez votre place à celui-ci, et qu'alors vous ne soyez, à votre grande confusion, mis au dernier rang.

44. Sed cum vocatus fueris, vade, recumbe in novissimo loco; ut cum venerit, qui te invitavit, dicat tibi : Amice, ascende superius, etc. *V. 10.*

Mais quand vous aurez été invité, allez vous mettre à la dernière place, afin que celui qui vous a invité vous dise : Ami, montez plus haut.

45. Vado vobis parare locum. *Joan. 14, v. 2.*
Je vais vous préparer le lieu.

46. Nolite locum dare diabolo. *Eph. 4, v. 27.*
Ne donnez pas de place au démon.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Amlr.

47. Nulla spatia possunt satis esse discordibus, quietis et pacificis etiam angusta abundant, dissonis moribus etiam spatiosa arctantur. *Pros.*

Les hommes discordants n'ont jamais assez d'espace; les hommes paisibles et pacifiques sont à l'aise, même dans les lieux resserrés; les caractères bizarres sont à l'étroit, même dans les endroits spacieux.

48. Melius est emigrare loco cum gratia, quam cohabitare cum discordia. *Lib. 1 de Abraham, c. 3, in princ. col. 987, D, et lib. 2, c. 6, in princ. col. 1012, C, t. 4.*

Il vaut mieux se séparer en paix que de cohabiter dans la discorde.

Anastas. II
papa.

49. Non loca Creatori nostro nos proximos faciunt, sed bona merita. *In decret. Grat. part. 1, dist. 40, can. Non loca, f. 44, col. 1.*

Ce ne sont pas les lieux, mais ce sont les œuvres méritoires qui nous rapprochent de notre Créateur.

S. Antonin.

50. Non loca, sed vita et mores sanctum faciunt. *Part. 1, tit. 13, c. 5, § 9, post med. fol. 212, col. 2.*

Ce ne sont pas les lieux, mais la conduite et les mœurs qui nous sanctifient.

51. Sanctitas loci ordinatur ad sanctitatem hominis. *Part. 2, tit. 1, c. 21, § 1, in princ. f. 83, col. 2.*

On consacre les lieux pour sanctifier l'homme.

S. Aug.

52. Locus non facit sanctos, sed operatio bona locum sanctificabit et nos. *Serm. 27 ad frat. in cremo, sub fin. p. 948, C, t. 10.*

Les lieux ne font pas les saints, mais ce sont nos bonnes œuvres qui sanctifient les lieux et nos âmes.

53. Nullus locus medius est, ut non sit in supplicio, qui non erit in regno. *Et hab. in Glossa ord. sup. illud 5 ad Galat. Regnum Dei non consequentur, col. 517, A, t. 10.*

Il n'y a pas de lieu intermédiaire où ne soit pas dans les supplices celui qui ne sera pas dans le royaume.

54. Omne quod oculis corporis conspici potest, in loco aliquo sit necesse est. *Ep. 6, post init, t. 2.*

Tout ce qui est visible à l'œil du corps doit nécessairement se trouver dans un lieu.

55. Effusione lucis adjuyamur ad capiendā

spatia locorum. *Lib. 6 Musicae, c. 8, circa med. tom. 1.* S. Aug.

C'est la diffusion de la lumière qui nous aide à percevoir les intervalles des lieux.

56. Proprie dicitur locus in spatiis, quæ corporibus occupantur. *Lib. 4 de Genesi ad litter. c. 18, post med. t. 3.*

On appelle proprement lieu la partie de l'espace occupée par les corps.

57. Homo secundum corpus in loco est, et de loco migrat; et cum ad alium locum venerit, in eo loco unde venit non est. *Tract. 31 sup. Joan. post med. t. 9.*

L'homme, par le corps, est dans un lieu, et il change de lieu, et quand il s'est déplacé, il n'est plus dans le lieu où il était.

58. Si loca dicenda sunt, et quibus non corpora continentur, et locus est cuique rei ubi est : locus Christi æternus ubi semper est, ipse Pater est, et locus Patris Filius est; et locus noster ipsi sunt, et nos locus Dei sumus, quoniam templum ejus sumus. *Ibid. tract. 111,*

Si l'on faut appeler lieux même les espaces où ne sont pas contenus les corps, il y a aussi un lieu pour chaque chose là où elle est. Le lieu éternel où est toujours le Christ, c'est le Père même, et le lieu du Père, c'est le Fils; et ils sont eux-mêmes notre lieu, et nous sommes le lieu de Dieu, puisque nous sommes son temple.

59. Illis Deus intus loquitur, qui ei locum præbent : illi autem Deo locum præbent, qui diabolo locum non præbent. *Tract. 4 sup. Ep. Joan. circa init. t. 9.*

Dieu parle au cœur de celui qui lui donne une place en lui; or, celui-là donne une place à Dieu, qui ne donne pas une place au démon.

60. Deus quidem omnibus adest in locis, neque tamen Deum locus ullus audet circumscribere. *Orat. 20, apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 3, p. 437, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Dieu, il est vrai, est dans tous les lieux, et néanmoins il n'est pas de lieu qui puisse circonscrire Dieu.

61. Quanto sanctior locus es, tanto ibi commissa gravior est offensa. *Serm. 20 fer. 3 post dom. 2 Quadr. art. 1, c. 4, p. 111, col. 2,*

Plus le lieu est saint, plus est grave l'offense que l'on y a commise.

62. Altiozem locum sortitus es, sed non tutiozem, sublimiozem, non securiozem; terribilis prorsus, terribilis est locus iste. *Epist. 237 ad Eugen. pap. circa med. f. 258, col. 2, B.*

Il a obtenu une place plus élevée, mais non plus sûre, plus sublime, non plus paisible; c'est une place terrible, tout à fait terrible.

63. Triplex locus est, in quo puniuntur peccata post hanc vitam ;

Est purgatorium, et hic debetur peccato veniali ;
Est limbus, et hic debetur peccato originali ;
Est infernus, et hic debetur peccato mortali. *In Centiloq. part. 2, sect. 4, in princ. pag. 70, col. 2, D, tom. 6,*

S. Bernav.

S. Bern.

S. Basilus
Seleucus.S. Bernardin
Senens.

Il y a trois lieux où sont punis les péchés après cette vie :

Il y a le purgatoire, réservé au péché véniel ;
Il y a les limbes, réservés au péché originel ;
Il y a l'enfer, réservé au péché mortel.

S. Bonav. 64. Nullum putaveris locum sine teste. In *Speculo discipl. part. 1, c. 30, post init. pag. 550, col. 2, A, t. 7, part. 4.*

Ne supposez pas qu'il y ait un lieu sans témoin.

S. Cyrill. Hier. 65. Non est Deus loco circumscriptus, sed in omnibus locis existens, a nullo tamen comprehensus. *Catech. 6, ante med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 410, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Dieu n'est pas circonscrit dans un lieu, mais il est présent dans tous les lieux sans être embrassé par aucun.

S. Greg. Mag. 66. Locus perversorum, est temporalis vitæ delectatio et carnis voluptas. *Lib. 8 Moral. c. 12, in fine, num. 22, col. 598, A, t. 1.*

Le lieu des hommes pervers, c'est la délectation de la vie temporelle et la volupté de la chair.

67. Malorum locus, est superbia : bonorum vero locus, est humilitas. *Ibid. lib. 3, c. 13.*

Le lieu des méchants, c'est l'orgueil, tandis que le lieu des bons, c'est l'humilité.

68. Si desit spiritus, non adjuvat locus. *Hom. 9 sup. Ezech. 2, col. 148, A, tom. 2.*

Si l'esprit vous fait défaut, les lieux ne vous aideront pas.

69. Locus extra paradysum esse non potest, in quo antiquus hostis mentes hominum penetrare non valeat. *Lib. 8 in Reg. indict. 3, cap. 45, Ep. 45 ad Palladium presbyt. circa fin. col. 1033, D, t. 2.*

Hors du paradis, il ne peut pas y avoir de lieu où l'ancien ennemi ne puisse atteindre et percer l'âme.

70. Prædicatorum locus, quem pro se habent, secreta Divinitatis contemplatio est : locus autem pro subditis, prædicatio. *Lib. 4 in 1 Reg. c. 4, post med. sup. illud, Et ascenderunt civitatem, col. 1427, D.*

Le lieu que choisissent les prédicateurs de la vérité, c'est la contemplation intime de la Divinité ; le lieu réservé et cher aux âmes dociles, c'est la prédication.

71. Quælibet occulta loca sine Dei gratia animam salvare non possunt. *Lib. 6 in Reg. indict. 15, c. 169, Ep. 5 ad Cyriacum episc. Constantinopol. circa med. col. 865, C, t. 2.*

Les lieux les plus secrets ne peuvent pas sauver l'âme sans la grâce de Dieu.

72. Non pro locis res, sed pro bonis rebus loca amanda sunt. *Ibid. lib. 12 de 12 Interrog. c. 3, interrogat. 3, col. 1191, C.*

Ce n'est pas à raison des lieux qu'il faut aimer les choses saintes, mais c'est à raison des choses saintes qu'il faut aimer les lieux.

S. Hier. 73. Judæ nihil profuit paratus locus, quem suo vitio perdidit. *Tom. 2, lib. 2 advers. Jovian. longe post med. p. 89, A.*

A rien ne servit à Judas le lieu qui lui avait été préparé, puisqu'il le perdit par son crime.

74. Non locus virtute facit præditos, sed mens et mores. *Hom. 43 sup. Gen. post init. col. 354, D, t. 1.*

S. Joan. Chr.

Ce n'est pas le lieu, mais c'est l'intention et la conduite qui font les hommes vertueux.

75. Locus non salvat hominem, sed mores. Adam in paradiso, ut in portu naufragium fecit : Loth in Sodomis, sicut in pelago, servatus est : Job in stercore justificatus est : Saul inter caros regno præsentis et futuro excidit. *Serm. de Euchar. in princ. col. 919, B, t. 5.*

Ce n'est pas le lieu, ce sont les mœurs qui sauvent l'homme. Adam fit naufrage au paradis comme au port du salut ; Loth fut sauvé à Sodome comme dans une mer ; Job fut justifié sur le fumier ; Saül, au milieu de ses amis, fut déchu du trône présent et du trône futur.

76. Non locorum commoditas, sed morum probitas quietem præbet. *Hom. 21 ad popul. Antioch. post med. col. 192, B, t. 5.*

Ce n'est pas la convenance des lieux, mais c'est la pureté des mœurs qui donne la paix.

77. Invenies multos e mediis liberatos tumultibus, qui si in alium locum mittantur, sæpe numero morosi sunt, tristes, et migrationem agre ferentes. *Hom. 34 sup. Gen. post med. col. 283, t. 5.*

On trouve bon nombre d'âmes qui s'arrachent au fracas du monde ; mais qu'on les envoie dans un autre lieu hors de leurs habitudes, le plus souvent elles deviennent bizarres, tristes, et regrettent le changement.

78. Unicuique rei locum proprium distribuit Deus. *Ibid. Hom. 3, ante med. col. 13, D.*

Dieu a départi à chaque chose son lieu propre.

79. De loco in locum non transit universorum Dominus. *Ibid. Hom. 42, ante med, col. 347, D.*

Le Seigneur de l'univers ne passe pas d'un lieu à un autre.

80. Multi adeo sunt consuetudini suæ alligati, ut potius multa et omnia ferre velint, quam loca mutare. *Ibid. Hom. 31, ante med. col. 253, D.*

Beaucoup d'hommes sont tellement enchaînés à leurs habitudes, qu'ils sont prêts à faire de grands sacrifices, et même à tout sacrifier plutôt que de changer de lieu.

81. Non locus sanctificat hominem, sed homo locum. *Hom. 43 sup. Matth. oper. imperf. ab init. col. 1046, C, t. 2.*

Ce n'est pas le lieu qui sanctifie l'homme, mais c'est l'homme qui sanctifie le lieu.

82. Qui proni ac faciles ad migrationem mutationemque locorum sunt, improbi omnino judicantur. *Pros.*

S. Joan. Clim.

Ceux qui sont enclins et faciles à émigrer et à changer de lieu sont regardés comme dépourvus de toute probité.

83. Nihil ita boni operis fructus consuevit obtundere, ut locorum crebra mutatio. *Gradu 4, post med. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, pag. 253, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

D'habitude, rien ne compromet le fruit d'une bonne œuvre comme un changement de lieu trop fréquent.

Jean. Trith.

84. Quanto quis in eminentiori constitutus est loco, tanto majori versatur in periculo. *Lib. 2 de Tent. relig. c. 5, in fine, p. 722, col. 2.*

Plus est éminent le lieu où l'on est placé, plus grands sont les périls auxquels on est exposé.

85. Tria sunt hominum loca :	}	Supremus,	In supremo, id est, in cœlo, soli boni;
		Medius,	In medio, boni et mali;
		Infimus.	In infimo, tantum mali et nusquam boni. <i>Ep. 14 ad Nicol. presbyt. Mernicens. post med. pag. 951, col. 2.</i>
Il y a trois lieux pour les hommes :	}	Le lieu suprême,	Dans le lieu suprême, c'est-à-dire dans le ciel, il n'y a que les bons;
		Le lieu intermédiaire,	Dans le lieu intermédiaire, il y a les bons et les méchants;
		Le lieu infime.	Dans le lieu infime, il n'y a que les méchants, et jamais les bons.

S. Isidorus Hispal.

86. Valet interdum conversis pro animæ salute mutatio loci : plerumque enim dum mutatur locus, mutatur et mentis affectus. *Pros.*

Un changement de lieu est quelquefois utile aux âmes nouvellement converties pour leur salut ; car le plus souvent le changement du lieu entraîne le changement des affections.

87. Nam locus ubi prave quisque vixit, hoc in aspectu mentis opponit, quod semper ibi vel cogitavit, vel gessit. *Lib. 1 de summo Bono, c. 10, sent. 7, p. 642, col. 1.*

Car le lieu où l'on a vécu dans le crime présente aux regards de l'âme le souvenir des pensées et des actes dont on s'y est rendu coupable.

88. Quanto quisque in superiori constitutus est loco, tanto in majori versatur periculo. *Ib. lib. 3, c. 50, sent. 5, p. 686, col. 1.*

La hauteur du lieu où l'on est placé mesure la grandeur du danger que l'on y court.

S. Laur. Just.

89. Non ille apud Deum censendus est vilior, qui infimum tenet locum, sed qui virtutibus inferior est. *De triumphali Christi agone, c. 26, circa init. p. 347, col. 1, E, part. 1.*

Aux yeux de Dieu, le moins considéré n'est pas celui qui occupe le lieu le plus infime, mais celui qui est le moins élevé en vertus.

S. Petr. Chr.

90. Non locorum mutatio, sed conversio sensuum adversa depellit, mœrores fugat, desperationes abjicit, excludit angustias, intrat domicilium sinceri pectoris, et lætitiæ divinæ æternam preparat mansionem. *Serm. 46, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 695, col. 2, edit. Colon. 1618.*

Ce n'est pas le changement des lieux, mais c'est la conversion des sens qui repousse les suggestions mauvaises,

qui chasse le chagrin, calme le désespoir, exclut les angoisses, entre dans le domicile d'un cœur sincère, et y prépare un éternel séjour à la joie divine.

S. Petr. Dam.

Ad cœlum statim evolvant, qui domicilio corporis usi sunt, tanquam carcere, qui defœcatam puramque substantiam utriusque hominis servaverunt.

E contrario, qui fecerunt usque ad mortem, quæ digna sunt morte, locis gehennalibus sine misericordia deputantur.

Qui vero neutrum sunt, sed sunt inter utrumque ; qui mortalia quidem commiserunt, sed circa mortem penituerunt, penitentiam non explentes, indigni ut statim gaudeant : nec digni ut semper ardeant, loca purgatoria sortiuntur. *Serm. 59 de S. Nicol. post med. p. 290, col. 1, A, t. 2.*

Ils s'évolent directement aux cieux, ceux qui ont considéré leurs corps comme une prison, qui ont purifié ou conservé intacts leur corps et leur âme.

Au contraire, ceux qui jusqu'à leur mort ont fait des œuvres de mort sont précipités dans l'enfer sans miséricorde.

Pour ceux qui ne sont dans aucun de ces deux cas et qui restent à une égale distance de chacun, qui ont en réalité commis des péchés mortels, mais ont eu un repentir qui les préserve de la mort éternelle, sans avoir pourtant complètement satisfait à la peine méritée, ils sont indignes d'entrer immédiatement dans la joie, et ils ne méritent pas de brûler éternellement ; aussi c'est le séjour du purgatoire qui leur est assigné.

Thomas a Kempis.

92. Imaginatio locorum et mutatio, multos fellit. *Lib. 1 de Imitat. Christi, c. 9, sect. 1, tom. 1.*

Les illusions et les changements de lieux ont trompé beaucoup d'âmes.

93. Si in monasterio cum aliis versaris, non mutes locum : monachus frigescit et mortificatur in fide, de loco ad locum transeundo. *Lib. 5, libell. 7 de Fort. num. 15, p. 588, col. 1.*

In Vitis Patr

Si vous êtes dans un monastère à côté d'autres religieux, n'en sortez pas : le religieux se refroidit dans la foi et dans l'amour en passant d'un lieu dans un autre.

SENTENTIE PAGANORUM.

94. Censemus locum id continere, cujus est

Aristot.

Aristot. locus, et nihil esse ipsius rei. *Lib. 4 Physic. c. 4, text. 30, t. 1.*

Mon avis est que le lieu contient un corps qui occupe une place, et qu'il n'a rien de commun avec ce corps.

95. Locus est alicubi, non ut in loco, sed ut finis in eo quod est finitum. *Ibid. c. 5, text. 49.*

Le lieu existe en soi; il n'est pas dans un lieu, mais il détermine la limite de ce qui est limité.

Cicero. 96. Loca sacra et religiosa profana haberi, sacrilegium est. *Or. 30 de harusp. respons. post init. num. 9, t. 2.*

Considérer les lieux sacrés et saints comme profanes, c'est un sacrilège.

Seneca. 97. Commutatio loci tolerabilis est, si tantum locum mutes, non animum. *De Consol. ad Helviam, c. 13, in princ. p. 638, t. 1.*

Un changement de lieu est excusable, pourvu qu'on ne change que de lieu et qu'on ne change pas de sentiments.

98. Severior loci disciplina format ingenium, aptumque magnis conatibus reddit. *Ep. 51, post med. p. 612, t. 2.*

La sévérité des institutions d'un lieu retrempe l'esprit et double l'énergie de ses efforts.

99. Non multum ad tranquillitatem locus confert, animus est, qui commendat omnia. *Ep. 55, ante finem, p. 620, t. 2.*

Le lieu contribue peu à la tranquillité, mais ce sont les sentiments de l'âme qui donnent du mérite à tout.

100. Mutare te loca, et in alium de alio transire nolo: quia tam frequens migratio instabilis animi est. *Ep. 69, in princ. p. 675, t. 2.*

Je n'aime pas que vous changiez de lieu et que vous passiez d'un endroit à un autre, parce que ces changements fréquents dénotent une âme instable.

101. Ultra summum non est locus. *Ep. 74, ante med. p. 675, t. 2.*

Au-delà des limites de l'espace, il n'y a plus de lieu.

102. Nullum putaveris locum sine teste. *De Morib. in med. p. 677.*

Ne supposez pas de lieu sans témoin.

LOCUTIO

(ACTION DE PARLER, LANGAGE).

DEFINITIO.

S. Aug. Loqui est articulata voce signum dare, quod comprehendit litteris potest. *In princ. Dialect. c. 5, circa init. t. 1.*

Parler, c'est exprimer par l'articulation de la voix un signe qui peut être reproduit par des lettres.

S. Gregorius Thaum. Nihil aliud sunt voces nostræ, quam imagines quædam animi nostri conceptum ac notionum. *In Orat. panegyrica, statim ab init. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 57, col. 1, A.*

Les paroles ne sont autre chose que certaines images des conceptions et des notions de notre esprit.

SENTENTIE PATRUM.

1. Loqui oportet opportuno tempore, quia sermo opportunus est optimus. *De Paradiso anime, part. 1 de Virtutib. c. 31, pag. 215.*

Il faut parler en temps opportun, parce qu'un discours opportun est excellent.

2. Laqueus adversarii est sermo noster, sed etiam ipse non minus adversarius est nobis. *Pros.*

Notre adversaire nous tend un piège par notre conversation, qui même nous fait par elle-même non moins de mal.

3. Loquimur plerumque quod excipiat inimicus, et quasi nostro gladio nos vulneret.

Le plus souvent, quand nous parlons, nous donnons prise sur nous à l'ennemi, qui nous blesse, pour ainsi dire, avec nos propres armes.

4. Quanto tolerabilius est alieno gladio, quam nostro perire! Explorat ergo adversarius nostra arma, et conculcit sua tela: si emiserit verbum indecorum, laqueum suum stringit. *Lib. 1 Offic. c. 4, a med. col. 3, B, t. 1.*

Qu'il est moins dur de périr de la main d'autrui que de sa propre main! Aussi l'ennemi examine nos armes et secoue son carquois; si je lâche une parole trop libre, il serre son lacet.

5. Sapiens ut loquatur, multa prius considerat; quid dicat, aut cui dicat, quo in loco, quo tempore. *Ibid. c. 10, in fine, col. 5, D.*

Le sage réfléchit beaucoup avant de parler; il considère ce qu'il va dire, à qui il s'adresse, en quel lieu, en quelle circonstance il parle.

6. Sermo tædiosus iras excitat: quam vero indecorum, ut cum omnis confabulatio habere soleat incrementum gratiæ, habeat nævum offensionis! *Ibid. c. 22, sub fin. col. 15, B.*

Un discours ennuyeux indispose; mais combien il est honteux que tout entretien, qui doit naturellement procurer un surcroît de grâces, soit marqué au coin de l'offense!

7. Nullum ex ore verbum, quod revocare velis, proferas; sed parcius loquendi fiducia sit. *Lib. 3 de Virgin. col. 94, litt. B et C, tom. 1.*

Que votre bouche ne profère aucune parole que vous voudriez révoquer; mais comptez avec votre réserve, qui doit seule vous donner de la confiance.

8. Ingreditur mors per ostium tuum, si falsum loquaris, si turpiter, si præcaciter; postremo si ubi non oportet loquaris. *Ibid. lib. 3, post med. col. 108, C.*

La mort entre par votre porte si vous dites un mensonge, si vous dites une parole honteuse, une parole trop libre, si, en un mot, vous parlez où il ne faut pas.

9. Laqueus est in labiis nostris, et sæpe unusquisque sermonibus suis non explicatur, sed involvitur. *Ep. 44 ad Constantium, ante med. col. 604, B, t. 3.*

Il y a un piège sur nos lèvres, et souvent on ne s'enlacc pas seulement, mais on s'embourbe dans ses propres paroles.

S. Ambr.

10. Nihil sic penetrat animam, sicut sermo facatus : nihil sic mordet, ut durior sermo. *Lib. 2 de Interpellat. c. 3, ante med. col. 1168, A, t. 4.*

Rien ne pénètre l'âme comme un discours coloré ; rien ne lui est âpre comme un discours trop sec.

11. Adulterinus sermo juvenulæ, nodus adolescentium est : verba adolescentis, vincula sunt amoris. *Lib. 1 de Penitent. c. 13, post med. col. 178, D, t. 1.*

Une jeune fille qui parle de luxure enchaîne les jeunes gens ; les paroles du jeune homme sont des chaînes d'amour.

S. Aug.

12. Romani maximus auctor Tullius eloquii, nullum unquam verbum, inquit, quod revocare vellet, emisit, quæ quidem laus, quamvis præclarissima videatur, tamen credibilior est de nimium fatuo, quam de sapiente perfecto. *Ep. 7 ad Marcellinum, ante med. p. 20, C, t. 2.*

Le premier et le plus éloquent écrivain de Rome, Tullius, n'émit jamais, dit-il, une parole qu'il eût voulu révoquer. C'est un éloge qui, si brillant qu'il paraisse, révèle une fatuité sans mesure plutôt que la perfection d'un sage.

13. Plerumque in sermone copiosa est egestas humanæ intelligentiæ : quia plus loquitur inquisitio, quam inventio ; et longior est petitio, quam impetratio, et operosior est manus pulsans quam sumens. *Lib. 12 Confess. c. 1, in princ. p. 144, D, t. 1.*

Le plus souvent un discours révèle l'abondante pauvreté de l'intelligence humaine, parce que l'acquisition y parle plus que l'invention, parce qu'on demande plus que l'on n'obtient, et parce que la main qui frappe se fatigue plus que la main qui reçoit.

14. Mali malas habent linguas : mala loquuntur, cum loquuntur dolum. *Sup. Ps. 5, post med. vers. 11, Linguis suis dolose agebant, p. 17, B, t. 8.*

Les méchants ont des langues méchantes ; leur langage est mauvais quand il est artificieux.

15. Non ille reus tenebitur, qui plura quidem, sed bona loqui : sed ille qui saltem rara, sed mala dicere probatur. *De Conflictu vitior. et virt. c. 22, in princ. p. 714, D, t. 9.*

On ne regardera pas comme coupable celui qui parle trop, il est vrai, mais qui reste dans le cercle du bien ; mais le coupable sera celui qui parle peu, si l'on veut, mais que l'on voit entrer dans le cercle du mal.

16. Tenendus est modus in loquendo, et ab ipsis nonnunquam utilibus parcendum. *Ibid. in fine, p. 714, D.*

Il faut garder une mesure en parlant, et quelquefois il faut omettre des choses utiles.

17. Oportet ut senilis sermo non solum sit gravis, sed etiam brevis. *De Laudibus charit. in fine, p. 721, C, t. 9.*

Il faut que le discours du vieillard soit non seulement grave, mais concis.

18. Nemo de suo corde præsumat, quando profert sermonem : quia ut bona prudenter loquamur, a Deo est, non nostra sapientia, *Serm.*

1 de Vincentio, et in ord. 12, post init. p. 847, A, t. 10.

S. Aug.

Qu'on ne présume jamais de son abondance et de sa facilité quand on débite un discours, parce que la prudence de notre langage et l'excellence des choses que nous avons à dire viennent de Dieu, non de notre fonds.

19. O quam sanctum est os, unde semper cœlestia erumpunt eloquia ! *Serm. 3 ad frat. in cremo, in med. p. 912, D, t. 10.*

Oh ! qu'elle est sainte la bouche d'où n'émanent que des entretiens célestes !

20. Omne quod non ædificat, in periculum vertitur dicentium et audientium. *Ibid. in princ. p. 912, D.*

Tout ce qui n'édifie pas tourne au détriment de celui qui parle et de celui qui écoute.

21. O quam grande periculum est, non solum dicere falsa, sed et vera prædicare penosum et dubium est ! *Ibid. Serm. 26, post init. p. 944, D.*

Oh ! qu'il y a de péril non seulement à dire le mensonge, mais qu'il est pénible et douteux de prêcher la vérité !

22. Magnæ sapientiæ est, hominem revocare quod male locutus est. *Et habetur in decretis Gratiani, part. 2, causa 22, quest. 4, can. Magnæ, f. 86, col. 3.*

C'est une grande sagesse que de reprendre un homme quand il a mal parlé.

23. Plerumque loqui amant etiam qui nesciunt quid loquantur, vel quomodo loquantur. *Lib. 1 contra Cresconium, c. 1, post med. t. 7.*

Trop souvent ceux-là aiment à parler, qui ne savent pas ce qu'ils disent, ou qui ignorent comment ils parlent.

24. Qui sic credit ut loquitur, etsi non vera loquitur, fideliter loquitur : qui autem non credit quæ loquitur, etsi vera loquitur, infideliter loquitur. *Ep. 135, ante med. t. 2.*

Celui qui croit comme il parle est sincère dans son langage, se trompât-il du reste ; mais celui qui ne croit pas ce qu'il pense, même en disant la vérité, est de mauvaise foi.

25. Tanto magis pro parvulis loqui debemus, quanto ipsi pro se loqui non possunt. *Ep. 89, quest. 3, post med. t. 2.*

Nous devons être d'autant plus empressés à parler pour les petits enfants qu'ils sont eux-mêmes moins capables de parler pour leur propre compte.

26. Si frigido loquor, nescit quid loquor. *Tract. 25 sup. Joan. longe ante med. t. 9.*

Si je parle à un homme qui reste froid et insensible, il ne comprend pas ce que je dis.

27. Semper de dilectione loqui non possumus : sed de qua semper loqui non licet, semper eam custodire licet. *Tract. 8 sup. Epist. Joan. circa init. t. 9.*

Nous ne pouvons pas toujours parler de l'amour de Dieu ; mais si nous ne pouvons pas toujours en parler, nous pouvons toujours le conserver.

28. Homo, si velit, adimit sibi possibilitatem loquendi. non adempto illo membro, quo lo-

quimur. *De Natura et Grat. cap. 43, in med. tom. 7.*

L'homme, s'il le veut bien, peut s'enlever la possibilité de parler sans perdre le membre qui sert d'organe à la parole.

V. Beda.

29. Longo usu discendum est, quid, cuique loqui vel tacere conveniat. *In suis Prov. verbo Longo, p. 192, t. 2.*

Il faut qu'une longue expérience nous apprenne ce qu'il convient de dire, à qui il convient de parler, ou quand il convient de se taire.

S. Bern.

30. Videas multos (sincera licet intentione, et benigno accedat animo) leviter dicere quod graviter audiatur. Volat irrevocabile verbum; et quod sanare debuerat, quia mordacius forte videtur, exasperat et ulcerat magis, quando negligentia additur impudentia, etiam et impatientia cumulatur. *Serm. 2 Pasche, circa med. f. 37, col. 3, H.*

On voit beaucoup de personnes, animées d'ailleurs de bonnes intentions et pleines de sentiments de bienveillance, dire en étourdis des choses qui blessent. La parole vole sans pouvoir être rappelée, et elle exaspère quand elle aurait dû calmer, parce que sans doute elle paraît trop piquante; elle aigrit encore davantage quand à la négligence se joint l'impudence, et même quelquefois l'impatience est alors poussée à bout.

31. Multis non suppetit verborum copia, sed præ sermonis inopia, linguam suam palato adhærescere sentiunt, quod et ipsum interdum solet audientibus obesse non parum. *Prov.*

Souvent la facilité de la parole fait défaut à l'orateur, et, à bout d'expressions, il sent sa langue s'attacher à son palais: c'est là un malheur qui d'ordinaire a de grands inconvénients pour les auditeurs.

32. Aliquibus autem ad manum est abundantia multa sermonis, sed quæ dicunt minus sapiunt, minus acceptantur; et quia gratiam non habent, minus efficacia sunt quæ loquuntur. *Ibid. post med. f. 37, col. 3, I.*

Quelquefois, au contraire, l'orateur est doté d'une grande abondance; mais ce qu'il dit est peu goûté, peu agréé, et ce qu'il dit est peu efficace, parce que la grâce lui manque.

33. Felix ille, quem in omni confabulatione duplex timor sollicitat, et duorum consideratio stimulat auditorum: primum quidem divinæ majestatis, in cuius manus incidere, prorsus horrendum: de hinc fraternæ infirmitatis, cui nihilominus perfacile est offendiculum dare. *Serm. de triplici custodia linguæ, ante fin. f. 98, col. 2, F.*

Heureux celui qui, dans tout entretien, est sous l'empire d'une double crainte, sans perdre de vue le zèle dont il doit être enflammé pour ses auditeurs: il considère, d'un côté, la majesté divine, entre les mains de laquelle il est tout à fait horrible de tomber; de l'autre, la faiblesse de ses frères, à qui, malgré toute sa circonspection, il lui est si facile de donner un sujet de scandale.

34. Quod sermo non explicat, consideratio quærat, oratio expetat, mereatur vita, puritas assequatur. *Lib. 5 de Consid. ad Eugen. pap. post init. f. 228, col. 3, H.*

Ce que les paroles n'éclaircissent pas, que la méditation le cherche, que l'oraison le demande, que la vie le mérite, que la pureté l'obtienne.

35. Fieri non potest, ut aliquando cum Deo loquatur, qui cum toto mundo etiam tacens fabulatur: intende illi, qui intendit tibi: audi illum loquentem tibi, ut ipse exaudiat te loquentem sibi. *Lib. 6 Medit. c. 6, in princ. fol. 232, col. 4, L.*

S. Bern.

Il est impossible de s'entretenir de temps en temps avec Dieu, quand on s'entretient, même sans parler, avec tout l'univers; regardez Dieu qui vous regarde; écoutez-le quand il vous parle, afin qu'il vous exauce quand vous lui parlez.

36. Stude loqui non quod libet, sed quod oportet. *De inter. Domo, c. 43, post med. fol. 330, col. 4, M.*

Appliquez-vous à dire, non ce qui vous plait, mais ce qu'il faut.

37. Bona mens et vere munda, ut loquatur, multa prius considerat quid dicat, et cui dicat, quo loco et quo tempore. *De Ordine vitæ, ante med. f. 335, col. 4, M.*

Une âme bonne et véritablement pure fait pour parler de profondes réflexions; elle considère ce qu'elle a à dire, à qui, où et quand elle doit le dire.

38. Cum loqueris, verba tua sint rara, vera, ponderosa, et de Deo. *In notabili Documento, post init. f. 340, col. 2, E.*

Quand vous parlez, que vos paroles soient rares, vraies, sensées, et que l'entretien roule sur Dieu.

39. Antequam verba proferas, bis ad limam veniant, quam semel ad linguam. *In Speculo monachorum, paulo ante med. f. 340, col. 4, K.*

Avant de lancer vos paroles, soumettez-les deux fois à la lime avant de les livrer une fois à la langue.

40. Loquentis gestus debet esse modestus et humilis, sonus demissus et suavis. *In Speculo discipl. part. 1, c. 20, in princ. p. 543, col. 2, D, t. 7, part. 4.*

S. Bonav.

Le geste de l'orateur doit être modeste et humble, son ton doux et sans prétention.

41. Clamositas et verborum asperitas, locutionem plurimum quidem et dedecet et deturpat. *Ibid. post init. p. 543, col. 2, E.*

Les criaileries et la dureté des paroles sont très-inconvenantes dans un discours et le déparent beaucoup.

42. Honestatem habet locutio, si et illius qui loquitur, et illorum quibus vel de quibus fit sermo, conveniat dignitati. *Ib. p. 544, col. 2.*

Un discours est convenable quand il est approprié à la dignité et de celui qui parle et de ceux devant qui ou de qui l'on parle.

43. Primo bis ad limam, quam semel ad linguam veniat sermo. *Ibid. c. 31, in princ. pag. 551, col. 2, E.*

Passez deux fois votre discours à la lime avant de le livrer une fois à la langue.

44. Ponderet unusquisque sermones suos, et quod sibi loqui non vult, alteri non loquatur. *Apud Grat. in decret. part. 1, dist. 50, can. Ponderet, f. 55, col. 2.*

S. Calixt. pap.

Qu'on approfondisse ses discours, et qu'on ne dise pas aux autres ce qu'on ne voudrait pas s'entendre dire à soi-même.

Cassiodor

45. Nescit titubare quod veritas loquitur. *Sup. Ps. 110, a med. vers. 7, f. 131, col. 1.*

On ne saurait hésiter quand la vérité parle.

Evagrius.

46. Præstat lapidem incassum mittere, quam sermonem : loquere quæ oportet, et cum oportet, et non audies quæ non oportet. *Et hab. apud D. Joan. lib. 1 Parall. c. 19, in calce, f. 2, p. 2, A.*

Il vaut mieux lancer une pierre en l'air qu'un discours dans le vide ; dites ce qu'il faut et quand il le faut, et vous n'entendrez pas ce qu'il ne faut pas entendre.

Gloss ord.

47. Humilis quæ dicit, non ex auctoritate præcipit, sed ex ratione persuadet. *Sup. Job, c. 6, in illud, Loquentes quod justum est, col. 100, E, t. 3.*

L'homme humble qui parle ne commande pas par son autorité, mais il persuade par sa raison.

48. Facundius loquitur, qui obtupescendo tacet. *Ibid. c. 6, col. 124, E, t. 3.*

C'est quelquefois parler éloquentement que de demeurer stupéfait.

49. Aliquando blande loquitur Deus, ut ametur : aliquando terribiliter, ut timeatur. *ib. c. 38, col. 347, C.*

Quelquefois Dieu parle avec douceur pour se faire aimer, d'autres fois avec un air terrible pour être craint.

Gloss. int.

50. Intemperata locutio excitat iram, moderata extinguit. *Sup. Eccles. c. 28, col. 217, G, tom. 3.*

Un langage immodéré excite la colère, une parole douce l'éteint.

S. Greg. Mag

51. Qui in dictis suis reprobari metuit, ipse prius debet examinare quod dicit. *Lib. 8 Moral. c. 2, ante med. col. 241, B, t. 1.*

Celui qui craint de se rendre coupable dans ses paroles doit lui-même, avant de parler, examiner attentivement ce qu'il va dire.

52. Discrete vicissitudinum pensanda sunt tempora, ne aut cum restringi debet lingua, per verba se inutiliter solvat : aut cum loqui utiliter potest, semetipsam pigre restringat. *Ibid. lib. 7, c. 17, circa fin. col. 239, C.*

Il faut faire une étude particulière et approfondie des circonstances et de leurs vicissitudes, afin que, au moment où l'on doit laisser reposer sa langue, on ne s'épuise pas en vains efforts pour parler, ou que, si le moment de parler avec fruit est venu, on ne reste pas dans une honteuse inaction.

53. Aliquando linguæ modum quis ponere nititur, sed onere dispensationis exigente silere prohibetur. *Pros.*

Quelquefois on cherche à se modérer ; mais un devoir impérieux de dispenser la parole de Dieu défend de garder le silence.

54. Aliquando dum nimia se censura restringit, tacet etiam quæ loqui debuit.

D'autres fois, en redoutant d'être trop dur dans la réprimande, on tait même ce qu'on aurait dû dire.

55. Aliquando ad inferenda necessaria, dum se altius relaxat, dicit etiam quæ loqui non debuit. *Ibid. lib. 2, c. 26, ante med. col. 54, C.*

D'autres fois aussi, quand on veut inculquer dans les esprits la notion des choses nécessaires, en se laissant emporter trop loin, on dit même des choses qu'on aurait dû taire.

56. In Dei auribus superba non sunt, quæ humili corde proferuntur. *Ibid. lib. 12, c. 11, post med. n. 16, col. 418, A.*

Pour l'oreille de Dieu les paroles orgueilleuses ne sont plus telles quand elles partent d'un cœur humble.

57. Ille scit recte dicere, qui et ordinate scit tacere. *Ibid. lib. 30, c. 7, post med. col. 1013, A.*

Celui-là sait parler à propos, qui sait se taire à propos.

58. Multum sæpe mens etiam cum recte loqui conatur, extra semetipsum spargitur. *Pros.*

Bien souvent l'esprit, alors même qu'il s'étudie à parler à propos, se laisse emporter au-delà des bornes qu'il s'était prescrites.

59. Integritatem animi, dum cogitantur verba qualiter proferantur, quia eum trahunt extrinsecus, minuunt.

L'attention que l'on donne à la prononciation nuit à l'énergie de l'esprit, qui se partage et s'affaiblit en se portant au-delors.

60. Igitur a publico locutionis redeundum est ad curiam est.

Donc il faut renoncer momentanément à parler en public et revenir à l'étude.

Aut mala male,

Male malum dicitur, cum res perversa suadetur ;

Aut bona bene ;

Bonum bene dicitur, cum recte recta prædicantur.

Aut mala bene,

Malum bene dicitur, quando per os dicentis idcirco vitium exprimitur, ut reprebetur ;

61. Omne quod dicitur, quadripartita potest qualitate distingui, si dicantur

Aut bona male.

Male bonum dicitur, cum rectum aliquid recto studio non profertur. *Ibid. lib. 23, c. 1, a med. num. 3, col. 764, A.*

Ou le mal au mal,

Ou le bien au bien,

Ou le mal au bien,

Ou le bien au mal.

On associe le mal au mal en conseillant une chose perverse;

On associe le bien au bien en prêchant le bien à propos;

On associe le mal au bien en faisant la peinture du vice pour en inspirer l'horreur;

On associe le bien au mal en ne parlant pas d'une chose bonne avec une intention pure.

que præsentia tolerat, ad alia loquendo suspirat. *Ibid. lib. 7, c. 3, post med. sup. illud, Job 6, Unde et verba mea, col. 211, A.*

Les paroles du juste sont pleines de douleur, parce que, tant qu'il supporte les choses présentes, ses soupirs, quand il parle, se portent vers d'autres biens.

68. Magnæ virtutis laus est, simplicitas locutionis. *Ibid. lib. 23, c. 8, in fin. n. 14, sup. illud, Job 33, Simpliciter corde meo, etc.*

La simplicité du langage est la preuve d'une haute vertu

69. In omne quod dicitur, summopere intuentum est quid dicatur, cui dicatur, quando dicatur, et quomodo dicatur. *Ibid. lib. 24, c. 13, in med. num. 29, col. 822, C.*

Dans tout ce qui se dit, il faut considérer avec la plus grande attention ce que l'on dit, à qui on le dit, quand on le dit, comment on le dit.

70. Juxta quod loquitur lingua, vivat conscientia; ut lux ejus tanto clarius resplendeat in superficie, quanto verius inardescit in corde. *Ibid. lib. 30, c. 3, in fin.*

Que les maximes de votre langue règlent la vie de votre conscience, afin que sa lumière resplendisse à l'extérieur avec d'autant plus d'éclat qu'elle brille avec plus de vérité dans le cœur.

71. Cautè descendum est, quatenus os discrete, et congruo tempore vox aperiat, et rursum congruo taciturnitas claudat. *Part. 3 Pastor. cap. 1, admon. 15, in med. col. 1277, D, tom. 1.*

Il faut sagement étudier et comprendre la liberté que la prudence et l'opportunité du temps laissent à votre parole, et puis examiner encore quand il est à propos de clore votre bouche par le silence.

72. Ille loqui veraciter novit, qui prius bene tacere didicerit: quasi enim quoddam nutrimentum verbi est censura silentii. *Pros.*

Celui-là sait parler avec vérité, qui a préalablement appris à se taire à propos; car l'épreuve du silence est en quelque sorte l'éducation de la parole.

73. Pensandum est ergo quanta ei culpa sit non tacere, quem nulla cogit necessitas loqui. *Hom. 11 sup. Ezech. longe post init. sup. illud, Cum autem pertransissent, etc. col. 172, A, t. 2.*

Qu'on juge donc de l'imprudence criminelle de celui qui ne se tait pas quand il n'y a pour lui aucune nécessité de parler.

74. Pensare doctor debet quid loquatur, cui loquatur, quando loquatur, qualiter loquatur, et quantum loquatur. *Ibid. ante med. sup. illud, Si autem tu annuntiaveris impio, etc. col. 175, litt. B.*

Le docteur doit considérer ce qu'il dit et la portée de ce qu'il dit, à qui il parle, quand il parle, et comment il parle.

75. Arrogantes ad loquendum, prolatis laudibus animantur. *Lib. 1 in Reg. cap. 4, longe ante med. sup. illud, Maledictus qui comederit, etc. col. 1551, D, t. 2.*

Ceux qui sont orgueilleux dans leurs discours sont stimulés par les éloges qu'on leur donne.

Tout ce que l'on dit peut s'embrasser dans quatre qualités distinctes, selon qu'en parlant on associe

62. Tunc bene dicitur bonum, cum is qui dicit, soli ei a quo accipit, per id appetit placere quod dicit. *Ibid. lib. 33, c. 16, ab init. n. 26, col. 1223, B.*

On parle bien de ce qui est bien lorsqu'en parlant on aspire à plaire par ce que l'on dit à celui de qui on a reçu le bien.

63. Boni viri fræno consilii retinent præcipationem verbi, et caute considerant, ne relaxantes linguæ lasciviam, auditorum conscientiam incauta locutione transigant. *Ibid. lib. 5, c. 11, post med. n. 12, col. 145, D.*

Les hommes de bien retiennent leur parole par le frein de la prudence, et ils prennent bien garde de donner trop de liberté à leur langue pour ne pas scandaliser leurs auditeurs par des discours imprudents.

64. Sicut pravi in sensu leves sunt, ita in locutione præcipientes: quia quod levis conscientia concipit, levior protinus lingua prodit. *Ibid. in fin. col. 146, D.*

Comme les hommes pervers sont légers dans leur sens, ils sont aussi prompts à parler, parce que ce que la conscience est agile à saisir, la langue est encore plus agile à le dire au même instant.

65. Ille bene loquendi facundiam accipit, qui sinum cordis ad perfecte vivendi studia extendit: nec conscientia loquentem præpedit, cum vita linguam antecedit. *Ibid. lib. 6, c. 16, sup. illud, Job 5, Et sciens quoniam multiplex, etc. col. 202.*

Celui-là reçoit le don de l'éloquence pour bien parler, qui dilate son cœur par l'affection d'une vie parfaite; sa conscience ne lui ferme pas la bouche quand il devra parler, parce que sa vie précède sa langue.

66. In omne quod dicitur, necesse est ut causa, tempus et persona pensetur: si verba sententiæ veritas roboret, si hanc tempus congruum postulet, si veritatem sententiæ et congruentiam temporis, personæ qualitas non impugnet. *Ibid. c. 18, in fin. col. 208, A.*

Dans tout ce qui se dit, il faut tenir compte du sujet traité, du temps et de la personne: il faut voir si la vérité de la doctrine renforce les paroles, si le temps est opportun pour prêcher la vérité, si la vérité de la doctrine et l'opportunité du temps ne sont pas en opposition avec la qualité du personnage.

67. Justi verba dolore plena sunt, quia quous-

S. Greg. Mag.

76. Os alienum videtur assumere, qui ea conatur, quæ in corde non sentit, proferre. *In septem Psalm. Pœnit. sup. Ps. 4, vers. 16, in fine, col. 578, C, t. 2.*

Il paraît emprunter une bouche, celui qui s'efforce de dire ce qu'il ne sent pas dans le cœur.

77. Multum quippe deorsum ducimur, dum locutione continua sæcularibus admiscemur. *Pros.*

Nous sommes fortement rabaissés vers la terre quand nous mêlons à tous nos entretiens les choses du siècle.

78. Valde difficile est, ut lingua sæcularium mentem non inquinet, quam tangit.

Il est bien difficile que la langue des mondains ne souille pas l'âme qu'elle touche.

79. Quia dum plerumque eis ad quædam loquenda condescendimus, paulisper assueti hanc ipsam locutionem, quæ nobis indigna est, etiam delectabiliter tenemus : ut extra jam redire non libeat, ad quam velut ex condescensione deducti venimus invitæ, sicque fit, ut ab otiosis ad noxia, a levioribus ad gravia veniamus. *Lib. 3 Dialogi, c. 15, ante fin. verbo Apud, col. 1396, C, t. 1.*

Car en leur accordant, ce qui arrive le plus souvent, la liberté de discourir, nous nous habituons peu à peu à ce genre d'entretien, qui est indigne de nous, et nous finissons même par nous y complaire. Bientôt nous n'avons plus le courage de revenir sur nos pas, en quittant ces conversations que notre condescendance nous a fait admettre comme malgré nous, et alors il arrive que des choses oiseuses et indifférentes nous passons à des choses nuisibles, des choses légères aux choses graves.

80. Loqui de Deo quietæ valde et liberæ mentis est : tunc bene dirigitur lingua in sermone, cum secure sensus quieverit in tranquillitate. *Hom. 11 sup. Ezech. post med. sup. illud, Rom. 2, Ignoras quoniam benignitas, etc. col. 180, D.*

Parler de Dieu, c'est le privilège d'une âme très-calme et très-libre ; or, la langue est bien dirigée dans un discours quand le sens reste paisible et tranquille.

81. Utilis semper est docti viri oblocutio, quia aut discit audiens, quod nescire se noverat : aut cognoscit (quod est amplius) id quod se et nescisse nesciebat. *Lib. 7 in Reg. ind. 1, c. 29, Ep. 29 ad Eulogium episc. Alexandr. in princ. col. 916, D, tom. 2.*

La conversation d'un homme savant est toujours utile, parce que celui qui l'écoute y puise des connaissances auxquelles il se savait étranger, ou bien, ce qui est plus, il y acquiert des notions qu'il n'avait pas, sans même se douter de son ignorance.

S. Hier.

82. Bonus sermo secreta non quærît, quin potius delectatur laudibus suis et testimonio plurimorum. *Tom. 1, Epist. 12 ad Gaudentium, circa med. p. 100, C.*

Un bon discours ne cherche pas à se cacher ; il aime mieux jouter des éloges qui lui sont dus et du plaisir que procurent de nombreuses félicitations.

83. Sermo sit in omnibus moderatus et parvus, et qui necessitatem magis loquendi indicet,

quam voluntatem. *Tom. 1, Ep. 14 ad Celantium, circa med. p. 112, C.*

S. Hier.

Qu'en toutes matières le discours soit modéré et sobre, qu'il révèle la nécessité de parler plutôt qu'une volonté individuelle.

84. Diu ante considera quid loquendum sit, et adhuc tacens provide, ne quid dixisse pœniteat. *Ibid. a med. p. 112.*

Considérez longtemps d'avance ce que vous allez dire, et puis, encore avant de parler, prenez garde d'avoir à regretter quelque parole déplacée.

85. Sit sermo virginis prudens, modestus et rarus : nec tam eloquentia pretiosus, quam pudore. *Pros.*

Que le langage de la vierge soit prudent, modeste et rare ; qu'il se fasse moins remarquer par l'éloquence que par la pudeur.

86. Mirentur omnes tuam te tacente verecundiam, te loquente prudentiam.

Que tout le monde admire votre réserve dans votre silence et votre prudence dans vos discours.

87. Mite ac placidum semper eloquium tuum ornet mixta cum gravitate suavitas, cum pudore sapientia. *Tom. 4, Epist. ad Demetriad. post med. p. 21, A.*

Que vos discours doux et paisibles soient toujours ornés d'une sagesse mêlée de pudeur et d'une suavité mêlée de gravité.

88. Si forte loquaris, quando tacere peccatum est, caveas ne quid, quod in reprehensionem veniat, dicas. *Tom. 4, Ep. 14 ad Mauritiæ filiam, ante fin. p. 92, D.*

Si par hasard vous avez à parler quand ce serait un crime de se taire, prenez garde de dire quelque chose qui puisse être repris.

89. Lapis emissus est, sermo prolatus : quapropter diu antequam proferatur, cogitandus est. *Prosec.*

On lance une pierre quand on prononce un discours : c'est pourquoi, longtemps avant de le prononcer, il faut le méditer.

90. Beata labia sunt, quæ nunquam quod revocare velint, emittunt. *Ibid.*

Heureuses sont les lèvres qui n'émettent jamais ce qu'elles voudraient révoquer.

91. Pudicæ mentis debet etiam sermo esse pudicus, qui ædificet semper, et nunquam destruat audientem. *Ibid.*

Avez-vous une âme pudique, votre discours doit aussi être pudique ; qu'il édifie toujours l'auditeur, et que jamais il ne le perde.

92. Sermo semper sit modestus, et in suo tempore proferendus. *Ibid. ante finem, p. 92, litt. C.*

Que le discours soit toujours modeste, et qu'il attende son temps pour être prononcé.

93. Omne quod non ædificat audientes, in periculum loquentium vertitur. *In Reg. monach. c. 20 de Juramento, post med. p. 287, B, tom. 4.*

Tout ce qui n'édifie pas les auditeurs met en péril les orateurs.

94. In locutione quinque res sunt observandæ :

Quid dicatur,
Cui dicatur,
Ubi dicatur,
Quando dicatur,
Quomodo dicatur. *De Inst. novit. cap. 13, in princ. p. 23, II, t. 2.*

Dans un discours, il faut considérer cinq choses :

Ce que l'on dit,
A qui on le dit,
Où on le dit,
Quand on le dit,
Comment on le dit.

95. Qui cum alio loquitur, primum consideret utrum propter se, an propter illum loquatur: si propter se videat ut ille talis sit, de cujus colloquio utilitas sibi provenire possit : si propter illum loquitur, caveat ne talis sit ille, qui vel sua exhortatione non indigeat, vel ita in malo obstinatus, ut exhortatione alterius corrigi se non permittat. *Ibid. c. 14, circa med. p. 26, D.*

Quand vous vous entretenez avec une personne, il faut d'abord considérer si c'est pour vous ou si c'est pour elle que vous parlez : si c'est pour vous, faites en sorte que votre interlocuteur soit tel, que son entretien vous procure quelque utilité ; si c'est pour lui que vous parlez, prenez garde qu'il ne soit tel, qu'il puisse se passer de vos exhortations, ou qu'il ne soit si endurci dans le mal, qu'il n'autorise personne à l'exhorter à l'amendement.

96. Est tempus quando nihil, et est tempus quando aliquid dicendum est : nullum vero tempus est, quando dicenda sunt omnia. *Pros.*

Il est un temps pour ne rien dire et un temps pour dire quelque chose ; mais il n'y a pas de temps où l'on puisse tout dire.

97. Tempus est, quando nihil dicendum est, quia tempus tacendi ; et tempus quando aliquid, quia tempus loquendi : tempus vero quando omnia, nunquam. *Ibid. c. 16.*

Il est un temps pour ne rien dire, c'est le temps de se taire, et il est un temps pour dire quelque chose, c'est le temps de parler ; mais le temps de tout dire ne vient jamais.

98. Sapiens æque cavet, vel ne eo tempore quando loqui debet, per negligentiam sileat, vel ne omni tempore quando loqui licet, per licentiam concessam in multiloquium cadat. *Pros.*

Le sage prend également garde, on de se taire par négligence dans le temps où il doit parler, ou d'user, toutes les fois qu'il lui est permis de parler, trop largement de la liberté qu'on lui accorde.

99. Recte tempus loquendi discernitur, si homo nec unquam quando loqui debet, sileat : nec semper quando licet, loquatur. *Ibid. in fine.*

On choisit à propos le temps de parler, quand on ne garde jamais le silence au moment où il est nécessaire de parler, et quand on ne parle pas toutes les fois qu'on y est autorisé.

100. Modus loquendi in tribus consistit : quo gestu, quo sono, qua significatione quis loquatur. *Pros.*

L'action du discours embrasse trois choses : le geste, le son, le but de l'orateur.

101. Loquentis sit gestus modestus et humilis, sonus demissus et suavis, significatio verax et dulcis. *Ibid. c. 17, in princ. p. 27, E.*

Que le geste de l'orateur soit modeste et humble, que son ton soit grave et doux, que son but soit la vérité et la persuasion.

102. Sermo prius debet venire ad limum, quam ad linguam.

Debet esse

Præmeditatus,
Discretus,
Maturus,
Distinctus,
Rarus,
Vivus,
Authenticus,
Humilis,
Patiens,
Sollicitus.

Lib. 4 de Propr. rerum, c. 17, circa med. p. 312, C, tom. 2.

Le discours doit passer par la lèvres avant de passer par la langue.

Il doit être

Réfléchi.
Discret,
Mûri,
Clair,
Sobre,
Vif,
Authentique,
Humble,
Modéré,
Plein de sollicitude.

103. Vere sapiens, non solum quod loquitur, sed etiam opportunitatem loci et temporis, et personæ cui loquitur, diligenter inquirat. *Sup. Prov. c. 15, f. 34, col. 1, t. 3.*

Le vrai sage médite attentivement ce qu'il dit, et il considère aussi l'opportunité du lieu et du temps, ainsi que la qualité de la personne à laquelle il parle.

104. Optimi sermonis quinque sunt partes, scilicet :

Doctrina veritatis,
Exhortatio honestatis,
Confessio peccati,
Confessio laudis,
Oratio vocalis. *Ibid.*

Tout bon discours embrasse cinq points, savoir :

La doctrine de la vérité,
L'exhortation à la vertu,
La confession de la vérité,
La confession de la louange,
L'oraison vocale.

105. Temeritas loquendi in quatuor maxime reprobatur, scilicet :

In judiciis faciendis,
In consiliis dandis,
In testimoniis ferendis,
In votis et promissionibus emittendis. *Sup. Eccl. c. 5, in princ. f. 84, t. 3.*

La témérité du discours est blâmable dans quatre points capitaux, savoir :

Dans les cas à résoudre,
Dans les avis à donner,
Dans les témoignages à présenter,
Dans les vœux et les promesses à émettre.

Hugo card. 406. Quatuor genera sunt fugienda, scilicet : } Sermo otiosus ;
Sermo spurcus, sive turpis ;
Sermo venenatus laudis, vel detractionis ;
Sermo blasphemus. *Ibid.* c. 7, *Mor.* f. 91, col. 2.

Il y a quatre genres de discours à éviter, savoir : } Le discours oisif ;
Le discours ordurier ou honteux ;
Le discours qui répand le poison par la louange ou la diffamation ;
Le discours blasphémateur.

S. Joan. Chr. 407. Sicut ignem cum valde accenditur, aqua injecta extinguit : ita et animum fornace magis exardescentem, verbum cum mansuetudine prolatum extinguit. *Hom.* 58 *sup.* *Gen.* ante fin. col. 463, A, t. 1.

De même que l'incendie le plus violent s'éteint à force d'y jeter de l'eau, de même la colère la plus impétueuse, qui bouillonne plus violemment que dans une fournaise, se calme à force de paroles pleines de douceur et de mansuétude.

408. Nemo potest in valle stare, et de monte loqui : sed ubi stas, loquere : aut unde loqueris, ibi sta. *Pros.*

Personne ne peut se tenir au fond de la vallée et parler du haut de la montagne ; mais parlez où vous êtes, et restez où vous parlez.

409. Si in terra est animus tuus, ut quid de cœlo loqueris ? Si ergo in terra tu stas, de terra loquere : si autem de cœlo loqueris, in cœlo consiste. *Hom.* 9 *sup.* *Matth.* oper. imp. in princ. col. 795, D, t. 2.

Si votre cœur est dans la terre, pourquoi parlez-vous du ciel ? Si donc vous êtes dans la terre, parlez de la terre ; mais si vous parlez du ciel, tenez-vous au ciel.

410. Sicut ignis de modica scintilla magnum conflat incendium : ita et sermo malus de levi occasione magnam succendit inimicitiam. *Ibid.* post med. col. 800, A.

De même qu'une légère étincelle allume un grand incendie, de même un discours pervers suscite une grande haine à la plus légère occasion.

411. Si christianus es, quod loqueris, hoc cogita : aut quod cogitas, hoc loquere. *Ibid.*

Si vous êtes chrétien, pensez ce que vous dites, ou dites ce que vous pensez.

412. Licet justa cum furore dicas, totum perdis, etiamsi libere loquaris, etiamsi moneas, etiamsi quidvis operatus fueris : si autem mansuete, tunc est vera loquendi libertas. *Hom.* 17. in princ. *Moral.* col. 563, B, t. 3.

Quoique vous parliez à propos, si vous parlez avec emportement, vous perdez votre peine, bien que vous vous sentiez libre, bien que vous donniez de sages avis, bien que votre conduite soit irréprochable ; mais parlez avec douceur, et alors vous avez la vraie liberté de parler.

413. Neque dicendi libertas aliquid conducit, ubi non est facultas : neque facultas, ubi non est fiducia. *Ibid.* *Hom.* 40, post med. col. 707, C.

Ni la liberté de parler ne produit aucun fruit si l'on n'est pas autorisé, ni l'autorisation si l'on n'inspire pas de confiance.

414. Semper asperis uti sermonibus magis exacerbat hominem : ideoque bonum est ubique moderatis uti. *Sup.* *Ep.* ad Galat. c. 4, ante med. col. 928, A, t. 4.

On ne fait qu'exaspérer par des discours toujours âpres : c'est pourquoi il est bon d'être toujours modéré.

415. Os habes spirituale, cogita quamprimum verbum proferre volueris, quid sis locuturus, et quæ sit oris tui dignitas. *Serm.* 14 *sup.* *Ep.* ad Ephes. in *Moral.*, circa init. col. 1045, B, t. 4.

Votre langage est-il spirituel, avant de vous hasarder à prononcer une parole, pensez à ce que vous allez dire et considérez quelle doit être la dignité de votre langage.

416. Si dicendum utile quid habes, aperi labia : si nihil sit necessarium, tace. *Hom.* 21 ad popul. *Antioch.* post med. col. 192, B, t. 5.

Si vous avez quelque chose d'utile à dire, ouvrez vos lèvres ; s'il n'y a aucune nécessité, gardez le silence.

417. Si omnia nunc dicere voluero, vanus erit et inexplibilis conatus meus, incidamque in illud : Omnia qui dicit, nihil dicit. *Serm.* 4 de omnibus Sanct. in princ. part. 2.

Si je veux tout dire en une fois, mes paroles seront vaines, et j'aurai perdu toute ma peine ; j'encours cette censure : Dire tout, c'est ne rien dire.

418. Senem loqui decet, juvenem auscultare loquentem. In cap. 4 *Regule S. Bened.* verbo Seniores, a med. p. 312, col. 2.

Il convient au vieillard de parler, il convient au jeune homme d'écouter celui qui parle.

419. Quadrimoda est dicendi ratio, qua prævidendum est : quid, cui, quando, vel quomodo aliquid proferatur. *Lib.* 2 de summo Bono, c. 29, sent. 14, p. 650, col. 1.

Il y a, avant de parler, quatre points à approfondir : la doctrine, la personne, le temps, la forme.

Vel bonum bene,

Bonum bene loquitur, qui ea quæ recta sunt, humiliter annuntiare videtur.

Vel malum male ;

Malum male loquitur, qui quodlibet flagitium persuadere conatur.

Vel bonum male,

Bonum male loquitur, qui quodcumque rectum arroganter prædicare sentitur.

Vel malum bene.

Malum bene loquitur, qui aliquod narrando vitium detestatur, ut ab eo homines avertantur. *Ib.* sent. 16, p. 650, col. 1. *Pros.*

420. Quadripartita est loquendi ratio, qua proferitur :

S. Joan. Chr.

Joan. Cæs.

Joan. Trüb.

S. Isidorus Hispal.

S. Hieron.
Lupat.

Ou bien de ce qui est bien,	On parle bien de ce qui est bien, quand on paraît annoncer avec humilité ce qui est du ressort de la vertu.
Ou mal de ce qui est mal;	On parle mal de ce qui est mal, quand on cherche à persuader un crime quelconque.
Ou mal de ce qui est bien,	On parle mal de ce qui est bien, quand on laisse percer son orgueil en prêchant une vertu quelle qu'elle soit.
Ou bien de ce qui est mal.	On parle bien de ce qui est mal, quand on déteste le vice que l'on traite en visant à le faire abhorrer.

Il y a quatre principes distincts d'après lesquels on parle :

121. Corde bene loquitur, qui charitatem non dissimulat : ore bene loquitur, qui veritatem annuntiat : factis bene loquitur, qui alios bonis exemplis œdificat.

Parler bien par le cœur, c'est ne pas dissimuler la charité ; parler bien par la bouche, c'est annoncer la vérité ; parler bien par la conduite, c'est édifier par de bons exemples.

122. Corde male loquitur, qui interius cogitationes noxias meditatatur et cogitat.

Parler mal par le cœur, c'est rouler et poursuivre dans son esprit des pensées nuisibles.

123. Lingua male loquitur, qui dum pro eo quod male agit, flagellatur, murmurat.

Parler mal par la langue, c'est murmurer de se voir châtier à l'occasion d'une mauvaise action.

124. Factis male loquitur, qui male vivendo exemplis suis, alios ad prave vivendum informat.

Parler mal par la conduite, c'est, en vivant mal, apprendre aux autres par ses mauvais exemples à vivre dans la dépravation.

125. Semel bene loquitur, qui se pœnitendo redarguit : bis bene loquitur, qui bene vivendo et alios instruit.

C'est parler bien une fois que de s'accuser ; c'est parler bien deux fois que de bien vivre et d'instruire ses frères.

126. Semel male loquitur, qui post vitium cito non corrigitur : bis male loquitur, qui male vivit et male docet.

C'est parler mal une fois que de ne pas se corriger promptement d'un vice ; c'est parler mal deux fois que de mal vivre et d'enseigner le mal.

127. Bis male loquitur, qui et male cogitat, et male refert cogitata.

C'est parler mal deux fois que de poursuivre et d'exprimer de mauvaises pensées.

128. Bis male loquitur, qui et bonum quod debuit, non egit ; et malum quod non oportebat, admisit. *Ibid.*

C'est parler mal deux fois que de ne pas faire le bien qu'on aurait dû faire et de commettre le mal qu'on devait ne pas commettre.

129. Mores hominis lingua pandit ; qualis

sermo ostendit, talis et animus comprobatur. *Lib. de Synonym. c. 8, post med. p. 317, col. 2.*

La langue de l'homme met ses mœurs à nu ; tel son langage le peint, tel on reconnaît son cœur.

130. Intende opportunitatem loquendi, tempus proferendi sermones inquire : scito quo tempore loquaris, considera quando dicas, tempore congruo loquere, tempore congruo tace. *Pros.*

Soyez attentif à l'opportunité de parler, sondez le moment de débiter vos discours ; sachez en quel temps et considérez à quel moment vous faites entendre votre voix, parlez à propos, taisez-vous à propos.

131. Non loquaris, nisi interrogatus ; non dicas, priusquam audias : sint verba tua pauca, loquendi modum non excedas, ne immoderatione linguæ incurras pericula. *Ibid. sub fin. p. 317, col. 2.*

Ne parlez qu'autant que vous êtes interrogé, n'ouvrez la bouche qu'après avoir écouté ; soyez sobre dans vos paroles, ne vous étendez pas au-delà d'une juste mesure, de peur que l'immodération de votre langue ne vous suscite un danger.

132. Melior est sermo novissimus, quam primus : ideo in principio audi, loquere novissimus ; postremus dicas, primus taceas. *Ibid. cap. 15.*

Le dernier discours vaut mieux que le premier : c'est pourquoi commencez par écouter, parlez ensuite ; soyez le dernier à parler, le premier à vous taire.

133. Communia omnibus, secretiora perfectioribus loquere, aperta cunctis, aperta paucis annuntia. *Pros.*

Dites des choses communes pour tous, des choses plus élevées pour les plus parfaits ; annoncez les choses claires pour tous, réservez les choses obscures pour le petit nombre.

134. Non erubescas loqui quod nosti defendere ; quæ aliis deesse videris, tace. *De Contemptu mundi, verbo Disce, etc. p. 28, col. 2.*

Ne rougissez pas d'annoncer ce que vous savez être défendu ; ne parlez pas de ce qui manque aux autres.

Aut bene sentiendo, quod bene proferatur ;

Aut nil sentiendo, nil dicitur ;

Aut parum sentiendo, loquacitas sola ostentatur ;

Aut optime sentiendo, non eleganter profertur quod intelligitur. *Lib. 2 de summo Bono, cap. 29, sentent. 15.*

Ou, en sentant bien, on parle bien ;

Ou, en ne sentant rien, on ne dit rien ;

Ou, en sentant légèrement, on ne répand que du verbiage ;

Ou, en sentant énergiquement, on n'a pas d'élégance pour exprimer ce qui est compris.

135. Quadrimoda est sentiendi ratio, qua

Il y a quatre principes basés sur le sentiment ; ainsi :

136. Pulchre loqui, cymbalo simile est ; at

S. Hieron.
Pelas.

probe agere, angelis innatum est. *Lib. 1, Ep. 163 ad Cyrum, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Briller en parlant, c'est ressembler à une cymbale ; mais agir bien, c'est inné dans les anges.

Lact. Firm. 137. Qui rationem Divinitatis ignorat, is vere elinguis et mutus est, licet sit omnium disertissimus. *Pros.*

Celui qui ne connaît pas les attributs de la Divinité est réellement sans langue, et il est muet, fût-il le plus éloquent des hommes.

138. Lingua enim cum verum loqui coeperit, id est, virtutem majestatemque Dei singularis interpretari, tum demum officio naturæ suæ fungitur.

Car une fois que la langue a commencé à parler vérité, c'est-à-dire à comprendre par elle seule la puissance et la majesté de Dieu, c'est alors seulement qu'elle est dans son rôle naturel.

139. Quamdiu autem falsa loquitur, in suo usu non est ; et ideo infans sit necesse est, qui divina proloqui non potest. *Lib. 4 de divin. Inst. c. 26, post init. p. 184.*

Mais tant qu'elle profère le mensonge, elle n'est pas à sa tâche ; et c'est pourquoi il est nécessaire qu'elle devienne comme un petit enfant, qui ne sait pas parler des choses divines.

S. Laur. Just. 140. Prout suggerit animus imprudens loquitur. *De Discipl. monast. convers. cap. 45, ante med. p. 110, col. 2, part. 2.*

L'imprudent parle selon ses émotions et ses impressions.

141. Regula bene loquendi est, ut prius discat quisque tacere, quam loqui. *Pros.*

L'art de bien parler, c'est d'apprendre à se taire avant que de parler.

142. Nunquam sciet fari quod expedit, qui tacere ignorat. *In Fasciculo amoris, cap. 11, post init. p. 249, col. 1, D, part. 1.*

Celui qui ne sait pas se taire ne saura jamais dire des choses utiles.

Petr. Blesens. 143. Sicut in suavi colloquio, non est suavitas admittenda : sic in duro rusticoque sermone, non est veritas aspernanda. *De Charit. c. 52, ante med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, pag. 994, col. 1, H, edit. Colon. 1618.*

De même que, dans un entretien suave, ce n'est pas la suavité qu'il faut rechercher, de même, dans un discours rude et inculte, il ne faut pas mépriser la vérité.

S. Petr. Dam. 144. Erubescat lingua phrenetica, et quæ nescit esse fœcunda, discat esse vel muta : nescit utiliter verba depromere, sciat saltem sine læsione tacere. *Lib. 5, Ep. 8 ad cleric. Florent. post med. col. 2, D, t. 1.*

Qu'elle rougisse la langue frénétique, et que celle qui ne sait pas être éloquente apprenne à être du moins muette : elle ne sait pas parler avec fruit, qu'elle sache du moins se taire sans offenser.

145. Prudens quæ dicenda sunt ponderat, et tanquam cautus viator solerter attendit, ubi linguæ suæ vestigium figat. *Lib. 6, Ep. 27 ad*

Petr. Cerebros. monach. in princ. p. 99, col. 2, A, t. 1.

L'homme prudent pèse ce qu'il doit dire, et, semblable au voyageur circonspect, il examine avec soin où il doit laisser l'impression de sa langue.

146. Oris tui ostium utilitati aperiatur, nugaritati claudatur : aperiatur ad ædificationem, claudatur ad obloquentium, vel murmurantium detractionem : aperiatur ad exhortationem supervenientium, claudatur ad verborum curiosorum. *Lib. 1, Ep. 20 ad Gislebert. ante fin. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 24, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Que la porte de votre bouche s'ouvre pour donner des fruits, qu'elle se ferme à la frivolité ; qu'elle s'ouvre pour l'édification, qu'elle se ferme à la contradiction ou au murmure et à la médisance ; qu'elle s'ouvre pour l'encouragement de ceux que vous rencontrez, qu'elle se ferme au verbiage et à la curiosité.

147. Tutius est dicenda diu deliberare, quam post dicta pœnitere. *Ibid. lib. 2, Ep. 34 ad Atonem Treceus. episc. in fine, p. 72, col. 2, F.*

Il vaut mieux peser longtemps ce que l'on doit dire que de se repentir d'avoir parlé.

148. Gaudet sermo, et fit alacrior, quando conceptus animi non est obscurus, quo prælucente decurrit expedite propriis, aptis, egregie significativis vocabulis affluens. *De Migrat. Abrahamæ, ante med. p. 554, t. 1.*

On éprouve de la joie et l'on s'anime quand les conceptions de l'esprit sont claires : la clarté des idées double l'agilité et fournit en abondance la propriété, la justesse et le choix heureux des expressions qui rendent la pensée.

149. Libertas loquendi cognata est amicitiae : alioqui cum quo loquemur libere, si cum amico non licet ? *Lib. quis rer. divinar. hæres sit, longe post init. p. 669, t. 1.*

La liberté du langage est parente de l'amitié ; sans quoi avec qui parlerions-nous librement, si nous ne le pouvons pas avec un ami ?

150. Maximum pondus in verbis est, cum aut nulla narrantur, aut seria. *Lib. 1, Ep. 2 ad Agricolum, circa med. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 1, p. 991, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Les paroles ont une grande valeur, quand nous ne disons rien, ou quand nous disons des choses sérieuses.

151. Si loqui licet et expedit, quæ ædificabilia sunt, loquere. *Lib. 1 de Imit. Chr. c. 20, in fine, t. 2.*

S'il vous est permis de parler et s'il y a utilité, dites des choses édifiantes.

152. Nemo secure loquitur, nisi qui libenter facit. *Ibid. c. 20, sect. 2.*

On ne parle avec sécurité qu'autant qu'on est disposé à se taire.

153. Claude oris ostium, et pondera verba tua antequam loquaris. *In Hortulo rosarum, c. 16, sect. 2, t. 2.*

Fermez la porte de votre bouche, et pesez vos paroles avant de parler.

S. Petr. Maur. abbas Clun.

Philo Jud.

S. Sidorius episc.

Thomas a Kempis.

154. O quam laudabile et jucundum loquentis verbum, nil mali, nil vani, nil doli, nil falsi habens admixtum! *In Valle lilior. c. 18, sect. 3, tom. 1.*

Oh ! qu'elle est digne et agréable la parole de celui qui parle, quand elle ne contient aucun mélange ni de mal, ni de vanité, ni de fourberie, ni de mensonge !

S. Valerian.

155. Nihil est sævius, nihil violentius amaris asperisque sermonibus, quorum vulnera tanto difficilius curantur, quanto facilius proferuntur. *Hom. 5 de oris Insolentia, paulo ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 481, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Rien n'est plus cruel ni plus violent que des discours amers et durs, dont les blessures sont d'autant plus difficiles à être pansées que les paroles coulent avec plus de facilité.

In Vitis Patr.

156. Sermo superbus et malus, etiam bonos convertit ad malum : sermo vero humilis et bonus, etiam malos mutat in melius. *Lib. 3, n. 127, in fin. p. 519, col. 1.*

Un discours orgueilleux et pervers pousse même les bons au mal, mais un discours humble et bon amende les méchants.

157. Esto liber in loquendo, non servus. *In Sent. in fin. positus, sent. 95, p. 1000, col. 1.*

En parlant, montrez-vous libre, non pas esclave.

SENTENTIE PAGANORUM.

Chilo Laced.

158. Si dixeris quæ vis, audies quæ non vis. *In Sent. circa med. sent. 1.*

Si vous dites ce que vous voulez, vous entendrez ce que vous ne voulez pas entendre.

Epictet.

159. Quod si potes, familiarium tuorum sermones, tuis sermonibus, eo quo decet, traducito : sin a peregrinis circumventus fueris, taceo. *In Ench. c. 42, per totum.*

Si vous le pouvez, reproduisez, autant qu'il est convenable, les discours de vos amis dans vos discours ; mais si vous êtes entouré d'étrangers, taisez-vous.

160. Magni periculi est, statim emovere, quod non concoceris. *Ibid. c. 68, in princ.*

Il y a un grave danger à dire immédiatement ce que l'on n'a pas mûri.

P. Tacus phil.

161. Loqui ignorabit, qui tacere nesciet. *In Dictis sapient. ex Ausonio, dict. 1.*

Il ne saura pas parler, celui qui ne saura pas se taire.

Plinius jun.

162. Nihil audio quod audisse, nihil dico quod dixisse pœniteat. *Lib. 1, Ep. 9 ad Minutium Fundan. in med. p. 21.*

Je n'écoute rien, je ne dis rien que j'aie à regretter d'avoir écouté ou d'avoir dit.

Seneca.

163. Effœminata vox, virum dedecet. *Ep. 96, post med. p. 797, t. 2.*

Une voix efféminée ne convient pas à un homme.

164. Omnibus rebus, omnibusque sermonibus aliquid salutare miscendum est. *Lib. 2 de nat. Quest. c. 59, ab init. t. 1.*

A toute chose, à toute conversation il faut mêler quelque chose d'utile.

165. Sermones utiles magis, quam facetos, et amabiles ama rectos, potius quam obsecundantes. *De quatuor Virt. circa med. p. 674, edit. Basileens. 1537.*

Préférez les discours utiles aux discours facétieux, les discours francs aux discours obséquieux.

166. Sis rari sermonis ipse, sed loquentium patiens. *Ibid. post med. p. 675.*

Soyez vous-même sobre dans vos discours, mais supportez ceux qui vous parlent.

167. In hoc tantum incumbere, ut libentius audias, quam loquaris. *De Moribus, in princ. p. 675, edit. Basileens. 1537.*

Attachez-vous uniquement à être plus disposé à écouter qu'à parler.

168. Imago animi, sermo est. *Ibid. in med. pag. 677.*

Le discours est le miroir de l'âme.

169. Quidquid dicturus es, antequam alii dixeris, dicito tibi. *Ibid. post med. p. 678.*

Quoi que vous alliez dire, avant de le dire aux autres, dites-vous-le à vous-même.

170. Cum loqueris Deo, scito quod iudicaris a Deo. *Sent. 19, p. 64, col. 2, G, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Quand vous parlerez à Dieu, sachez que vous êtes jugé par Dieu.

Sextus phil.

171. Delibera antequam dicas, ne quæ non expedit dicas. *Ibid. sent. 144, p. 65, col. 2, F.*

Délibérez avant de parler, de peur de dire des choses qu'il n'est pas avantageux de dire.

172. Brevis est in sermonibus sapiens : indicium imperitiæ, longa narratio. *Ibid. sent. 146, etc.*

Le sage est concis dans ses discours : de longs récits sont des preuves d'ignorance.

173. Tum loquere, quando tacere non expedit. *Ibid. sent. 151, etc.*

Parlez quand il n'est pas avantageux de se taire.

174. Sermo extra tempus, indicium malitiæ mentis est. *Ibid. sent. 153, p. 65, col. 2, litt. F.*

Un discours à contre-temps dénote une âme malicieuse.

175. Ideo natura dedit homini aures duas, os unicum, ut plus audiamus, quam loquamur. *In suis Sent. sent. 2.*

Si la nature a donné à l'homme deux oreilles et une seule bouche, c'est pour que nous sachions plus écouter que parler.

Teno Citiens Philos.

LONGE (LOIN).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Manum tuam longe fac a me, et formido tua non me terreat. *Job 13, v. 21.*

Eloignez de moi votre bras, ne m'accablez pas de vos terreurs.

2. Cor eorum longe fecisti a disciplina, propterea non exaltabuntur. *Ibid.* 17, v. 4.

Vous avez fermé leur cœur à la lumière, et vous ne les glorifierez pas.

3. Fratres meos longe fecit a me, et noti mei quasi alieni recesserunt a me. *Ibid.* 19, v. 13.

Il a éloigné de moi mes frères; mes amis me sont devenus étrangers.

4. Consilium impiorum longe sit a me. *Ibid.* 21, v. 16.

Que le conseil des pervers soit loin de moi.

5. Longe facies iniquitatem a tabernaculo tuo. *Ibid.* 22, v. 23.

L'iniquité sera bannie de ta tente.

6. Abominantur me, et longe fugiunt a me. *Ibid.* 30, v. 10.

Ils s'éloignent de moi avec horreur.

7. Ut quid, Domine, recessisti longe? *Ps.* 9, v. 22.

Pourquoi, Seigneur, vous êtes-vous retiré loin de moi?

8. Qui juxta me erant, de longe steterunt. *Ps.* 37, v. 12.

Mes amis se sont tenus au loin.

9. Tu autem, Domine, ne longe facias miserationes tuas a me. *Ps.* 39, v. 15.

Vous, Seigneur, n'éloignez pas de moi vos miséricordes.

10. Longe fecisti notos meos a me, posuerunt me abominationem sibi. *Ps.* 87, v. 8.

Vous avez éloigné de moi mes amis, vous m'avez rendu pour eux un objet d'horreur.

11. Persequentes me, a lege tua longe facti sunt. *Ps.* 118, v. 150.

Mes persécuteurs se sont éloignés de votre loi.

12. Longe a peccatoribus salus, quia justificationes tuas non exquisierunt. *Ps.* 118, v. 155.

Le salut est loin des pécheurs, parce qu'ils n'ont pas recherché vos justices.

13. Longe fac a muliere viam tuam, et ne appropinques foribus domus ejus. *Prov.* 5, v. 8.

Fuis loin de la femme étrangère, et ne t'approche pas de la porte de sa maison.

14. Longe est Dominus ab impiis. *Ibid.* 15, v. 29.

Le Seigneur est loin des impies.

15. Longe abesto ab homine potestatem habente occidendi. *Eccli.* 9, v. 18.

Eloigne-toi de l'homme qui a le pouvoir de tuer.

16. Hæc dicit Dominus: Ecce ego longe projiciam habitatores terræ in hac vice, et tribulabo eos. *Jer.* 10, v. 18.

Le Seigneur a dit: Voilà que moi je jeterai au loin les habitants de cette terre, et je les livrerai à toutes les tribulations,

17. Prope es tu, Domine, ori impiorum, et longe a renibus eorum. *Ibid.* 12, v. 2.

Seigneur, vous êtes près de la bouche des impies et loin de leurs cœurs.

18. Putasne Deus e vicino ego sum, dicit Dominus, et non Deus de longe? *Ibid.* 23, v. 23.

Penses-tu que je sois Dieu de près, dit le Seigneur, et que je ne sois plus Dieu de loin?

19. Longe factus est a me consolator. *Thren.* 1, v. 16.

Le consolateur s'est éloigné de moi.

20. Homo justus erit longe ab opprobriis. *Bar.* 6, in fin.

L'homme juste sera toujours loin de l'opprobre.

21. Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me. *Matth.* 15, v. 8.

Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi.

LOQUACITAS (BAVARDAGE).

Vide MULTILOQUIUM.

LOQUI (PARLER).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Quia semel cœpi, loquar ad Dominum meum, cum sim pulvis et cinis. *Gen.* 18, v. 27.

Puisque j'ai commencé, je parlerai encore, ô mon Seigneur, quoique je ne sois que cendre et poussière.

2. Loquebatur Dominus ad Moysen facie ad faciem, sicut solet loqui homo ad amicum suum. *Exod.* 33, v. 11.

Le Seigneur parlait à Moïse face à face, comme un homme parle à son ami.

3. Nolite multiplicare loqui snblimia, gloriantes. *1 Reg.* 2, v. 3.

Ne multipliez pas les paroles orgueilleuses, vous glorifiant vous-mêmes.

4. Si cœperimus loqui tibi, forsitan moleste accipies: sed conceptum sermonem tenere quis poterit? *Job* 4, v. 2.

Si nous commençons à te répondre, peut-être le supporteras-tu avec peine; mais qui pourrait retenir la parole qui s'échappe?

5. Loquentes id quod justum est, judicate. *Ibid.* 6, v. 29.

En parlant, jugez des choses selon la justice.

6. Loqueris quod tibi non expedit. *Ibid.* 15, v. 3.

Vous ne parlez pas selon vos intérêts,

7. Qui leviter locutus sum, responderè quid possum? Manum meam ponam super os meum *Ibid.* 39, v. 34.

Puisque j'ai parlé avec trop de légèreté, que puis-je vous répondre? Je n'ai plus qu'à mettre ma main sur ma bouche.

8. Unum locutus sum, quod utinam non dixissem; et alterum, quibus ultra non addam. *V.* 35.

J'ai dit une chose que je souhaiterais n'avoir pas dite et une autre encore dont je me repens, et je n'y ajouterai rien davantage.

9. Os meum loquetur sapientiam, et meditatio cordis mei prudentiam. *Ps.* 48, v. 13.

Ma bouche dira la sagesse, et les méditations de mon cœur réveilleront la prudence.

10. Qui quod novit loquetur, index justitiæ est: qui autem mentitur, testis est fraudulentus. *Prov.* 12, v. 17.

Celui qui parle de ce qu'il connaît est l'indice de la justice, mais celui qui ment est un témoin frauduleux.

11. Cum obsecrationibus loquetur pauper, et dives effabitur rigide. *Prov.* 18, v. 23.

Le pauvre parle avec prière, et le riche répond durement.

12. In auribus insipientium ne loquaris, quia despicient doctrinam eloquii tui. *Ibid.* 23, v. 9.

Ne parle point aux oreilles de l'insensé, car il méprisera la sagesse de ton discours.

13. Mala aurea in lectis argenteis, qui loquitur verbum in tempore suo. *Ibid.* 25, v. 11.

Les paroles dites à propos sont des pommes d'or dans un vase d'argent.

14. Sicut urbs patens, et absque murorum ambitu: ita vir qui non potest in loquendo cohibere spiritum suum. *Ibid.* in fine.

L'homme qui ne peut retenir son esprit quand il parle est une ville ouverte et sans murailles.

15. Vidisti hominem velocem ad loquendum? Stultitia magis speranda est quam illius correptio. *Ibid.* 29, v. 20.

As-tu vu l'homme qui se précipite dans les discours? Il y a plus à espérer d'un insensé que de lui.

16. Ne temere quid loquaris: ideo sint pauci sermones tui. *Eccl.* 5, v. 1.

Ne parlez pas au hasard; c'est pourquoi parlez peu.

17. Qui loquitur iniqua, non potest latere. *Sap.* 1, v. 8.

L'homme qui profère l'iniquité ne peut se cacher.

18. Non erubescit loqui cum illo, qui sine anima est. *Ibid.* 13, v. 17.

Il ne rougit pas de parler avec lui, puisqu'il est sans âme.

19. Priusquam audias, ne respondeas verbum; et in medio sermonum ne adjicias loqui. *Eccl.* 11, v. 8.

Avant d'avoir entendu, ne réponds pas, et ne te hâtes pas de parler au milieu des discours.

20. Dives locutus est superba, et justificave-

runt illum: humilis locutus est sensate, et non est datus ei locus. *Pros.* *Ibid.* 13, v. 26-27.

Si le riche parle insolemment, plusieurs le justifient; si le pauvre parle sagement, on ne l'écoute pas.

21. Dives locutus est, et omnes tacuerunt, et verbum illius usque ad nubes producent: pauper locutus est, et dicunt: Quis est hic? *V.* 28-29.

Le riche a parlé, et tous se sont tus, et tous ont élevé ses paroles jusqu'aux nues; le pauvre a parlé, et ils disent: Qui est celui-là?

22. Ante judicium para justitiam tibi; et antequam loquaris, disce. *Ibid.* 18, v. 19.

Avant le jugement, prépare-toi à la justice, et apprends avant de parler.

23. Est tacens, qui invenitur sapiens; et est odibilis, qui procax est ad loquendum. *Ibid.* 20, v. 5.

L'homme qui se tait est reconnu pour sage; celui qui est prompt à parler se rend odieux.

24. Indisciplinatæ loquelæ ne assuescat os tuum; est enim in illa verbum peccati. *Ibid.* 23, v. 17.

Que la bouche ne s'accoutume pas à un langage indiscret, car ce langage est une parole de péché.

25. Loquere, major natu, decet enim te. *Ibid.* 32, v. 4.

Parle le premier, toi le plus avancé en âge, car cela te convient.

26. Adolescens, loquere in tua causa vix. *V.* 10.

Jeune homme, parle à peine dans ta cause.

27. Ubi sunt senes, non multum loquaris. *V.* 13.

Où il y a des vieillards, parle peu.

28. Qui sophisticè loquitur, odibilis est, in omni re defraudabitur. *Ibid.* 37, v. 23.

Celui qui parle avec ruse est haïssable; il sera trompé en toutes choses.

29. Nolite aspicere nobis ea, quæ recta sunt; loquimini nobis placentia. *Is.* 30, v. 40.

N'écoutez pas ces paroles sévères, parlez-nous un langage qui nous plaise.

30. Nemo, quod bonum est, loquitur. *Jer.* 8, v. 6.

Personne ne publie ce qui est bon.

31. Progenies viperarum, quomodo potestis bona loqui, cum sitis mali? Ex abundantia enim cordis os loquitur, etc. *Matth.* 12, v. 34.

Race de vipères, comment pouvez-vous dire de bonnes choses, vous qui êtes mauvais? Car la bouche parle de l'abondance du cœur.

32. Qui est de terra, de terra est, et de terra loquitur. *Joan.* 3, v. 31.

Celui qui est sorti de la terre est de la terre et parle de la terre.

33. Nunquam sic locutus est homo, sicut hic homo. *Ibid.* 7, v. 46.

Jamais homme ne parla comme cet homme.

34. Noli timere, sed loquere, et ne taceas. *Act. 18, v. 9.*

Ne crains point, mais parle et ne te tais pas.

35. Non insanio, sed veritatis et sobrietatis verba loquor. *Ibid. 26, v. 25.*

Je ne suis pas dans le délire, mais ce que je dis est plein de vérité et de sens.

36. Qui loquitur lingua, non hominibus loquitur, sed Deo. *1 Cor. 14, v. 2.*

Celui qui parle une langue inconnue ne parle pas aux hommes, mais à Dieu.

37. Qui loquitur lingua, semetipsum ædificat. *V. 4.*

Celui qui parle une langue inconnue s'édifie lui-même.

38. Sit omnis homo velox ad audiendum, tardus autem ad loquendum. *Ibid. 2, v. 12.*

Que l'homme soit prompt à entendre et tardif à parler.

39. Sic loquimini, et sic facite.

Agissez comme vous parlez.

40. Si quis loquitur, quasi sermones Dei. *1 Petr. 4, v. 11.*

Si quelqu'un parle, qu'il parle comme la parole de Dieu.

LUCERNA

(LAMPE, FLAMBEAU, LUMIÈRE).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Ardeat lucerna semper in tabernaculo testimonii. *Exod. 27, v. 20-21.*

Que la lampe brûle toujours dans le tabernacle du témoignage.

2. Tu lucerna mea, Domine; et tu, Domine, illuminabis tenebras meas. *2 Reg. 22, v. 29.*

Seigneur, vous êtes ma lumière, vous éclairez mes ténèbres.

3. Venias huc, et ego accendam in corde tuo lucernam intellectus, quæ non extinguetur. *4 Esdr. 14, v. 25.*

Viens ici, et j'allumerai dans ton âme le flambeau de l'intelligence, qui ne pourra s'éteindre.

4. Lux obtenebrescet in tabernaculo illius, et lucerna, quæ super eum est, extinguetur. *Job 18, v. 6.*

Son flambeau s'obscurcira dans sa tente; la lampe qui luisait sur sa tête s'éteindra.

5. Quis mihi tribuat, ut sim juxta menses pristinos, secundum dies, quibus Deus custodiebat me? *Pros. Ibid. 29, v. 2.*

Qui me donnera de revoir ces années, ces premiers jours où le Seigneur me couvrait de ses ailes?

6. Quando splendebat lucerna ejus super caput meum, et ad lumen ejus ambulabam in tenebris. *V. 3.*

Lorsque son flambeau brillait sur ma tête et que sa lumière me guidait dans les ténèbres.

7. Tu illuminas lucernam meam, Domine: Deus meus, illumina tenebras meas. *Ps. 17, v. 31.*

C'est vous, Seigneur, qui faites luire le flambeau qui m'éclaire; illuminez mes ténèbres.

8. Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis. *Ps. 118, v. 105.*

Votre parole est le flambeau qui guide mes pas, la lumière qui éclaire le sentier où je marche.

9. Paravi lucernam Christo meo. *Ps. 131, v. 18.*

J'ai préparé le flambeau de mon Christ.

10. Lux justorum lætificat, lucerna autem impiorum extinguetur. *Prov. 13, v. 9.*

Le flambeau des justes brillera toujours, la lampe des méchants sera éteinte.

11. Qui maledicit patri suo et matri, extinguetur lucerna ejus in mediis tenebris. *Ibid. 20, v. 20.*

Celui qui maudit son père ou sa mère verra sa lampe s'éteindre au milieu des ténèbres.

12. Lucerna Domini, spiraculum hominis, quæ investigat omnia secreta ventris. *V. 27.*

L'intelligence de l'homme est le flambeau de Dieu, qui pénètre les secrets des cœurs.

13. Lucerna impiorum, peccatum. *Ibid. 21, v. 4.*

Le péché est le flambeau des impies.

14. Non extinguetur in nocte lucerna ejus. *Ibid. 31, v. 18.*

Sa lampe ne s'éteindra pas durant la nuit.

15. Lucerna splendens super candelabrum sanctum. *Eccli. 26, v. 22.*

Une lampe qui resplendit sur un candélabre d'or, telle est la beauté dans la jeunesse.

16. Scrutabor Jerusalem in lucernis. *Soph. 1, v. 12.*

Je scruterai Jérusalem la lampe à la main.

17. Nemo lucernam accendens, operit eam vase, aut subtus lectum ponit: sed supra candelabrum ponit, ut intrantes videant lumen. *Luc. 8, v. 16.*

Personne, après avoir allumé une lampe, ne la couvre d'un vase, ni ne la met sous le lit; mais on la met sur un chandelier, afin que ceux qui entrent voient la lumière.

18. Nemo lucernam accendit, et in abscondito ponit, neque sub modio, sed supra candelabrum, ut qui ingrediuntur, lumen videant. *Ibid. 11, v. 33.*

Personne n'allume une lampe pour la mettre en un lieu caché ni sous un boisseau; mais on la place sur un chandelier, afin que tous ceux qui entrent voient la lumière.

19. Lucerna corporis tui, est oculus tuus, etc. *V. 34.*

Votre œil est la lampe de votre corps.

20. Sint lumina vestri præcincti, et lucernæ ardentes in manibus vestris. *Ibid. 12, v. 35.*

Que vos reins soient entourés d'une ceinture, et que vos lampes brûlent en vos mains.

21. Lux lucernæ non lucebit in te amplius. *Apoc. 18, v. 23.*

La lumière des lampes ne luira plus en toi à jamais.

LUCRUM (LUCRE, GAIN).

DEFINITIO.

Lucrum est acquisitio pecuniæ, vel rei pecunia æstimabilis, alias indebitæ.

Le lucre, c'est l'acquisition de l'argent ou d'une chose estimable à prix d'argent, et à laquelle on n'avait aucun droit antérieur.

SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Non inveniet fraudulentus lucrum, et substantia hominis erit auri pretium. *Prov. 12, v. 27.*

Le fourbe ne trouvera pas le gain qu'il convoite, et la richesse de l'homme sera le prix de l'or.

2. Æstimaverunt lusum esse vitam nostram, et conversationem vitæ compositam ad lucrum, et oportere undequaque, etiam ex malo, acquirere. *Sap. 15, v. 12.*

Ils ont cru que notre vie est un jeu, et que le soin de la vie devait être d'amasser de l'or, et qu'il fallait en acquérir par tous les moyens, même par le mal.

3. Principes ejus in medio illius, quasi lupi rapientes prædam, ad effundendum sanguinem, et ad perdendas animas, et avare ad sectanda lucra. *Ezech. 22, v. 27.*

Les princes étaient dans Jérusalem comme des loups prêts à ravir leur proie, à répandre le sang, à perdre les âmes, et à chercher un salaire de toutes parts pour assouvir leur avarice.

4. Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiat? *Matth. 16, v. 26.*

Que sert à un homme de gagner l'univers entier et de perdre son âme?

5. Qui quinque talenta acceperat, et operatus est in eis, et lucratus est alia quinque. *Pros. Ibid. 25, v. 16.*

Or, celui qui avait reçu cinq talents s'en alla et les fit valoir, et il en gagna cinq autres.

6. Similiter, et qui duo acceperat, lucratus est alia duo. *V. 17.*

De même celui qui en avait reçu deux en gagna deux autres.

7. Domine, quinque talenta tradidisti mihi, ecce alia quinque superlucratus sum. *V. 20.*

Seigneur, vous m'aviez donné cinq talents, j'en ai gagné cinq autres.

8. Domine, duo talenta tradidisti mihi, ecce alia duo lucratus sum. *V. 22.*

Seigneur, vous m'aviez donné deux talents, en voilà deux de plus que j'ai gagnés.

9. Quid proderit homini, si lucretur mundum totum, et detrimentum animæ suæ faciat? *Marc. 8, v. 36.*

Que servirait à un homme de gagner le monde entier et de perdre son âme?

10. Quid proficit homo, si lucretur universum mundum, se autem ipsum perdat, et detrimentum sui faciat? *Luc. 9, v. 25.*

Que sert à l'homme de gagner le monde entier et de se nuire et de se perdre lui-même?

11. Mihi vivere, Christus est, et mori lucrum. *Philipp. 1, v. 21.*

Le Christ est ma vie, et la mort m'est un gain.

12. Quæ mihi fuerunt lucra, hæc arbitratus sum propter Christum detrimenta. *Ibid. 3, v. 7.*

Tout ce qui me paraissait gain m'a paru perte réelle, à cause de Jésus-Christ.

13. Diaconos pudicos, non bilingues, non multo vino deditos, non turpe lucrum sectantes. *1 Tim. 3, v. 8.*

Que les diacres soient de mœurs pures, qu'ils ne soient ni doubles dans leur langage, ni adonnés au vin, ni avides d'un gain sordide.

14. Oportet episcopum sine crimine esse, sicut Dei dispensatorem: non superbum, non iracundum, non vinolentum, non percussorem, non turpis lucri cupidum. *Tit. 1, v. 7.*

Il faut que l'évêque soit irrépréhensible, comme le dispensateur de Dieu; qu'il ne soit ni superbe, ni colére, ni adonné au vin, ni violent, ni avide d'un gain sordide.

15. Sunt multi inobedientes, vaniloqui et seductores, quos oportet redargui, qui universas domos subvertunt, turpis lucri gratia. *V. 10-11.*

Il y en a plusieurs qui sont indociles, vains dans leurs paroles et séducteurs; il faut fermer la bouche à ces hommes qui renversent les familles entières pour un gain misérable.

16. Ecce nunc qui dicitis: Hodie aut crastino ibimus in illam civitatem, et faciemus ibi quidem annum, et mercabimur, et lucrum faciemus: qui ignoratis, quid erit in crastino. *Jac. 4, v. 13-14.*

Je m'adresse maintenant à vous qui dites: Nous irons aujourd'hui ou demain en telle ville, nous demeurerons là un an, et nous trafiquerons, et nous gagnerons beaucoup; et vous ne savez pas même ce qui arrivera demain.

17. Pascite, qui in vobis est, gregem Dei providentes, non coacte, sed spontanee secundum Deum: neque turpis lucri gratia, sed voluntarie. *1 Petr. 5, v. 2.*

Paisez le troupeau de Dieu qui vous est confié, veillant sur lui non par contrainte, mais de vous-mêmes et selon Dieu, non à cause d'un gain sordide, mais volontairement.

SENTENTIA PATRUM.

18. Nihil tam contrarium fortitudini, quam lucro vinci. *Lib. 1 Offic. c. 39, in princ. col. 27, D, t. 1.*

Rien n'est plus contraire à la force que de céder à l'appât du lucre.

S. Ambr.

S. Anbr.

19. Pretiorum captare incrementa, non simplicitatis, sed versutiae est. *Ibid. lib. 3, cap. 6, in princ. col. 64, D.*

Employer la captation pour multiplier son avoir, c'est un procédé, non de la simplicité, mais de la fourberie.

20. Meliora damna, quam luera sunt saeculi. *Lib. 5, Ep. 14 ad Marcellum, in med. col. 153, C, tom. 3.*

Mieux valent les pertes que les gains du siècle.

21. Caduca haec omnia cum damno sine lucro : illud solum est lucrum, ubi fructus perpetuus, ubi aeternae merces quietis. *Lib. 7, Ep. 44, ante fin, col. 606, D, t. 3.*

Tous les biens de ce monde sont des pertes sans gain ; il n'y a de gain que dans ce qui porte un fruit perpétuel, dans ce qui conduit à la récompense de l'éternel repos.

22. Quæstus est plane non modicus, ubi lucrum non pecuniarum, sed acquiritur animarum. *Serm. 78, in princ. col. 772, A, t. 3.*

Il y a un profit considérable à gagner non des sommes, mais des âmes.

23. Inflammatur lucro avaritia, non restinguitur. *De Nabuthe, c. 2, in princ. col. 110, A, tom. 4.*

Le lucre enflamme l'avarice, il ne l'éteint pas.

S. Antonin.

24. Avarus quanto magis lucratur, tanto magis desiderat lucrari. *Part. 2, tit. 1, c. 2, § 1, circa init.*

Plus l'avare s'enrichit, plus il désire s'enrichir.

25. Rapit animam insatiabilis amor et spes lucrorum. *Part. 3, tit. 16, c. 10, § 4, sub fin. f. 256, col. 4.*

L'âme est emportée par l'amour insatiable et l'appât du lucre.

S. Aug.

26. Lucrum luteum, cum apprehenditur, manum inquinat. *Lib. 5 Conf. c. 12, in med. tom. 1.*

Un lucre de boue souille la main qui le saisit.

27. Lucrum auri vides, damnum fidei non vides. *Tract. 2 sup. Ep. Joan. longe ante fin. tom. 9.*

Vous voyez le gain de l'or, vous ne voyez pas la perte de la foi.

28. In rebus utilibus non vocatur damnun, quod propter majus lucrum amittitur. *De Mendacio, c. 18, in fin. p. 18, D, t. 4.*

Quand il est question de choses utiles, on n'appelle pas perte ce que l'on perd pour un gain plus considérable.

29. Omnes artifices mali, Deum non timentes, pro lucro vel pro timore damni, aut egestatis, mentiuntur et perjurant. *Sup. Ps. in enarrat. primæ partis, post med. v. 17, pag. 524, C, t. 8.*

Tous les artisans du mal, qui ne craignent pas Dieu, mentent et se parjurent pour un lucre, ou par crainte de quelque perte ou de la pauvreté.

30. Tu desiderio tuo facis locum diabolo. Ecce enim diabolus promittit lucrum, et invitavit ad fraudem. Lucrum habere non potes,

nisi fraudem feceris ; sed lucrum esca est, fraus laqueus. Sic attende escam ut videas et laqueum : quia lucrum non potes adipisci, nisi fraudem feceris ; fraudem autem si feceris, capieris. *Sup. Ps. 139, vers. 9, p. 107, tom. 8.*

S. Aug.

Votre avidité fait une place au diable, car voici le diable qui vous offre un gain, et il vous invite à user de fraude. Vous ne pouvez obtenir le gain qu'en recourant à la fraude ; or, le gain c'est l'appât, la fraude le lacet. Regardez l'appât de manière à voir aussi le lacet. Ne pouvez-vous acquérir le gain, qu'en faisant la fraude ? Si vous fraudez, vous êtes pris.

31. Nemo habet injustum lucrum, sine justo damno : qui furatur, verbi gratia, acquirat vestem, sed cœlesti judicio perdet fidem. Ubi lucrum, ibi damnun : visibiliter lucrum, invisibiliter damnun. *Serm. 2 in sabb. post 3 dom. Quadrag. et in ord. 93, post med. pag. 566, C, t. 10.*

Personne n'acquiert un gain injuste sans subir une perte juste : celui qui vole, par exemple, acquiert, si vous voulez, un habit, mais il perd la foi au jugement céleste. Ou il y a gain, il y a perte : un gain visible, une perte invisible.

32. Non decet christianum saeculi lucris inhare, cui promissum est regnum cœlestis. *Serm. 2 dom. 24 post Trinit. et in ord. 248, circa med. p. 815, B, t. 10.*

Il ne convient pas au chrétien de soupirer après les gains du siècle, quand il a la promesse du royaume céleste.

33. Amanda sunt honesta lucra, sed horreantur damnosa compendia. *Serm. 31 ad frat. in eremo, ante fin. p. 957, A, t. 10.*

On peut aimer les gains honnêtes, mais qu'on abhorre les profits préjudiciables.

34. Lucrum turpe ut dispendiam fugito. *In suis Prov. verbo Lucrum, p. 192, t. 2.*

V. Beda.

Fuyez les gains honteux comme des frais ruineux.

35. Lucrum sine damno ulterius non potest esse. *Ibid.*

Un gain ne peut exister sans un dommage ultérieur.

36. Non valet pure Dei, vel proximi quærere lucra, qui propria non contempserit. *Ep. 42 ad Henricum Senonens. archiep. ante med. f. 216, col. 1, A.*

S. Bern.

On ne peut pas chercher avec une intention pure le gain de Dieu ou le gain du prochain sans mépriser son profit personnel.

37. Mirum est quod non timent homines, quod post buccellam, quam de injusto acquirunt lucro, intret in eos Satanas. *Serm. 1 dom. 3 Quadrag. in princ. p. 72, col. 1, t. 3.*

S. Bonav.

Il est étonnant que les hommes ne craignent pas que Satan entre dans eux à la suite de la première bouchée de pain qui est le fruit d'un gain injuste.

38. Usque ad mortem Domini amor lucri se ingerit : nec vitam Salvatoris quæstus desiderium parit. *De Jejun. et Tent. Christi, cap. 6, circa med. p. 465, col. 2, t. 3.*

S. Cyprian.

L'amour du gain se porte jusqu'à attenter à la vie du Seigneur ; la soif du lucre ne recule pas devant la mort du Sauveur.

Gilleb. Angl.

39. Suspecta sunt lucra, quorum incertus est proventus, vicinum propriæ periculum salutis, certum internæ suavitalis damnum. *Serm. 29 sup. Cant. ante fin. apud D. Bern. volum. 2.*

Les gains sont suspects, dont l'origine est incertaine; ils mettent le salut en danger prochain et font un tort évident à la suavité intérieure.

S Greg Mag.

40. Quasi esca in laqueo est, lucrum cum culpa; et dum a concupiscente lucrum appetitur, quasi pedem mentis apprehendit decipula, quæ non videtur. *Lib. 14 Moral. c. 7, post init. num. 16, col. 456, B, t. 1.*

Un lucre coupable ressemble à un appât dans le laque; pendant que la main avide cherche à saisir le gain, l'âme est prise, pour ainsi dire, par le pied au trébuchet qu'elle ne voit pas.

41. Qui semper ad lucra inhiat, semper damna formidat. *Ibid. lib. 10. c. 12, post med. sup. illud. Job 11, Requiesces, et non erit, etc. col. 363, litt. D.*

Celui qui aspire continuellement à gagner craint continuellement de perdre.

42. Mundi lucrum quæritur sub ejus honoris specie, quo mundi destrui lucra deberent. *Part. 1 Pastor. c. 8, in fin. col. 1233, B, t. 1.*

On court après les gains du monde sous le voile d'un motif qui devrait auéantir tous les gains de la terre.

43. Damna parva quandoque causa magni lucri fiunt. *Lib. 3 Dialog. c. 14, in fin. verbo Magna, col. 1363, D, t. 1.*

De légères pertes procurent quelquefois de grands gains.

44. Boni sunt, qui sic lucra aliorum expectant, ut sui nulla damna patiantur. *Lib. 4 in 1 Reg. c. 4, sup. illud, Et erat ei filius, etc.*

Il est homme de bien celui qui vise au profit d'autrui en ne s'exposant à aucun dommage personnel.

45. Solerter intuendum est, quod cuncta hic relinquantur, et solæ dispendiosorum lucrorum causæ post mortem ad judicium deportantur. *Lib. 1 in Registr. indict. 9, c. 2, Ep. 2 ad Justin. prætorem Siciliæ, in med. col. 640, A, t. 2.*

Il faut attentivement considérer qu'on laisse ici-bas tous les gains, et qu'après la mort on ne porte au jugement que les causes de ces gains dispendieux.

46. Providum salubreque est aliquid compendii procurare, unde nulla spes lucri, sed damni magis formido est. *Ibid. lib. 11, indict. 6, c. 58, Ep. 58 ad Joan. episc. Panormitan. in fine, col. 1159, C.*

C'est une prévoyance salutaire que de se ménager quelque ressource, non en vue de quelque spéculation, mais dans la crainte de quelque revers.

S. Hier.

47. Ne lucra sæculi in Christi militia quæras. *Tom. 1, Ep. 2 ad Nepotian. ante med. pag. 13, litt. A.*

Ne cherchez pas les goûts du siècle dans la milice du Christ.

48. Ubi cunque compendium est velocior pes, citus sermo auris attentior: si damnum

(ut sæpe accidere solet) fuerit nuntiatum, vultus mœrore deprimitur. *Tom. 1, Epist. 18 ad Marc. ab init. p. 129, B.*

S. Hier.

A-t-on réalisé quelque profit, le pied est plus agile, la parole plus prompte, l'oreille plus attentive; mais, comme cela arrive tous les jours, annonce-t-on un revers, le visage devient sombre et se comprime.

49. Quidquid in sumptus de tuo tuleris, pro lucro computa. *Tom. 3, Ep. 1 ad Paulin. in fine, p. 10, C.*

Que toutes les dépenses qui diminuent votre avoir soient considérées comme un gain.

50. Optandum est etiam quamvis sit amarum, quod lucrum parit, et cum lætitia majore sumendum, quidquid ampliosem generat mercedem. *Tom. 4, Ep. 5 ad virginem in exilium missam, circa med.*

Il faut souhaiter ce qui produit un gain, quelque amer-tume qu'il y ait, et il faut prendre avec plus de satisfaction tout ce qui nous procure une plus grande récompense.

51. Pericula maris, spes lucri delectat. *Sup. Marc. c. 1, can. 5, num. 9, sup. illud, Penitentini, etc. p. 90, A, t. 9.*

L'espoir du gain égaye les périls de la mer.

52. Ibi promittitur lucrum, ubi sæpe datur sepulcrum. *Lib. 1 de Claust. animæ, c. 5, ante med. p. 33, F, t. 2.*

Hugo a S. Victore.

Ce qui promet le gain donne souvent la mort.

53. Nihil iniquius est quam commodum temporale lucro animarum præferre, cum Christus pro lucro animarum seipsum dederit. *Sup. Prov. c. 13, f. 28, col. 1, t. 3.*

Hugo card.

Il n'y a rien de plus injuste que de préférer un avantage temporel au gain des âmes, puisque c'est pour le gain des âmes que le Christ s'est donné lui-même.

54. Turpe lucrum est ditari de peccatis distillantibus, vel per bursam vindicantis, vel per silentium veritatis. *Sup. 1 Cor. c. 9, f. 96, col. 1, t. 7.*

Il est honteux de s'enrichir en exploitant la passion du libélin, ou la générosité du vindicatif, ou le silence de la vérité.

55. Turpe lucrum est, emere et pluris vendere: turpe est enim huic professioni quæstibus studere. *Sup. 1 Tim. 3, f. 213, col. 3, t. 7.*

C'est un gain honteux que d'acheter pour vendre plus cher, car il est honteux de se livrer à un pareil trafic dans la vue des profits.

56. Justum est, ut qui est particeps in negotiatione, particeps sit in lucro. *Sup. Apoc. c. 1, f. 367, col. 3, t. 7.*

Il est juste que celui qui court la chance participe au gain.

57. Qui injuste lucrum quærit, animæ detrimentum reperit, et sic deperit, quidquid agitur. *Lib. 1 Contempl. de amore Dei, c. 33, in med. apud Bibl. Patr. t. 10, p. 10, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Idiota.

Celui qui veut réaliser un gain par l'injustice perd son âme, et ainsi périssent tous les soins qu'il se donne.

58. Ubi laboris plus est, ibi et plus emolu- S. Ignat. mart.

menti. *Ep. 11 ad Polycarp. episc. Smyrn. ab init. apud Bibl. Patr. t. 1, pag. 86, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Plus grande est la peine, plus grande est la récompense.

S. Joan. Chr.

59. Ubi spirituale affulserit lucrum, tempestiva violentia atque coactio laudabilis est. *Hom. 43 sup. Gen. ante med. col. 357, A, t. 1.*

Quand on vise à un gain spirituel que l'on voit briller, il est louable de se faire violence et de se raidir contre ses aises.

60. Multi lucra magna lucrificiunt, ut habeant quod dent pauperibus : injusta lucra et hæc cogitatio molesta. *Hom. 37 sup. Acta Apost. in fine Mor. col. 691, A, t. 3.*

Beaucoup de personnes réalisent de grands bénéfices pour avoir de quoi donner aux pauvres : bénéfices injustes et principe funeste !

61. Licet pauca injuste lucratus sis, ex his tamen universam substantiam tuam corrumpis : ideo pauca male parta, multa bene comparata perdunt. *Hom. 15 sup. 1 Cor. in princ. Moral. col. 438, D, t. 4.*

Si faibles que soient les bénéfices que vous avez réalisés par l'injustice, ils vicient tout votre avoir ; c'est pourquoi des profits légers, mais coupables, compromettent une grande fortune bien acquise.

62. Qui lucrum animæ magnum esse existimat, damnnum rei modicum putat : nam qui damnnum rei magnum existimat, lucrum animæ minimum putat. *Hom. 12 sup. Matth. oper. imperf. post med. col. 822, A, t. 2.*

Faire beaucoup de cas des gains spirituels, c'est faire peu de cas des revers temporels ; car faire grand cas des revers temporels, c'est faire peu de cas des gains spirituels

S. Hieron. Hyspal.

63. Sciant sæculi lucra sectantes, quantum sint vana vel adversa quæ diligunt : quæ etiam nec in hoc sæculo sine contritione gravi conquirant, et pro quibus in futuro supplicio pœnas dabunt. *Lib. 3 summ. Bono, c. 59, sent. 3, p. 690, col. 1.*

Que les spéculateurs du siècle sachent combien sont vains ou funestes les gains qui leur sont si chers ; ils ne les réalisent pas sans ressentir, dans ce siècle même, de profonds regrets, et dans les supplices futurs ils seront éternellement privés de ces injustes profits.

64. Lucrum tentatio est mundi, tantoque majora supplicia in futurum dabunt, quanto et ipsa lucra majora sunt. *Ibid. c. 60, sent. 2, p. 690, col. 2.*

Le lucre est la tentation du monde, et l'intensité des supplices futurs se mesurera à la grandeur des gains réalisés.

Lact. Firm.

65. Stultus est, qui alteri fecerit lucrum, sibi damnnum. *In Epitome, cap. Nam, post init. p. 396.*

On est stupide de gagner pour un autre en perdant pour soi.

66. A quibus abest studium lucri, abest etiam voluntas peccandi et causa fallendi. *Lib. 1 de div. Inst. c. 4, in fine, p. 8.*

Ceux qui n'ont pas l'amour du gain n'ont ni volonté de pécher, ni motif de tromper.

67. Lucro nunquam sapiens studet, quia bona hæc terrena contemnit. *Ibid. lib. 5, cap. 18, in fine, p. 225.*

Le sage ne court jamais après le lucre, parce qu'il méprise tous ces biens terrestres.

68. Cupiditas injusti lucri, non injusti causa est damni. *Serm. 6 de Jejun. decimi mensis, post med.*

La soif d'un gain injuste est la cause d'une juste perte.

69. Anima lucri cupida, etiam pro exiguo perire non metuit. *Serm. 9 de Passione, post med.*

L'âme qui a la soif du lucre ne craint pas de périr pour une bagatelle.

70. Absit, ut quod alieni juris est, in tua lucra proficiat. *Lib. 4, Ep. 1 ad Albert. episc. circa med. p. 44, col. 2, B, t. 1.*

Arrière tout profit qui vous enrichit aux dépens d'un droit étranger !

71. Stultitiæ genus est, aliis fecisse lucrum, et sibi parasse supplicium. *Hom. 20 de Avarit. prope med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

C'est une espèce de stupidité que d'enrichir les autres en se vouant soi-même au supplice.

72. Si non requiras lucrum, nullum patieris in tempestate naufragium. *Ibid. sub fin. pag. 499, col. 2, E.*

Si vous ne courez pas après le gain, vous ne subirez pas de perte dans la tempête.

SENTENTIE PAGANORUM.

73. Indigentia auxiliium, lucrum est. *Lib. 8 Ethic. ad Nicomach. c. 14, in med. t. 2.*

Secourir le besoin, c'est réaliser un gain.

74. Lucri cupidus undequaque quæstum aucupatur. *Lib. 2 Ethic. ad Eudomium, circa med. t. 2.*

La soif du lucre épie partout une occasion de gain.

75. Damnnum appellandum est, cum mala fama lucrum. *In suis Sent. sent. 99.*

Il faut appeler perte tout gain qui compromet la réputation.

76. Lucrum sine damno alterius, fieri non potest. *Ibid. sent. 215.*

On ne peut pas réaliser un gain sans perte pour quelqu'un.

77. Lucrum turpe, res pessima. *In Dictis sapient. ex Græcis, dict. 5.*

Un gain honteux est une chose détestable.

78. Lucrum non est appositum sceleri, sed immixtum. *Ep. 87, post med. p. 734, t. 2.*

Le lucre est non pas le voisin, mais l'associé du crime.

S. Leo 1.

S. Petr. Dam.

S. Valerian.

Aristot.

Mimus Publ.

Seneca.

LUCTUS (DEUIL).

DEFINITIO.

F. Greg. Nyss. Luctus est tristis animi habitus, et affectus qui existit propter privationem rei alicujus, quæ placet. *Or. 3 de Beatitud. ante med. col. 523, B.*

Le deuil est l'état d'une âme triste et un sentiment pénible résultant de la privation d'une chose quelconque qui plaît.

Cicero. Luctus est ægritudo animi ex ejus, qui carus fuerit, interitu acerbo. *Lib. 4 Tusc. Quest. ante med. col. 31, D, num. 18.*

Le deuil est une maladie de l'âme à l'occasion de la mort cruelle de quelqu'un qui lui était cher.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Fili mi Absalom, Absalom fili mi, quis mihi tribuat, ut moriar pro te, Absalom fili mi, fili mi Absalom? *1 Reg. 18, in calce.*

Mon fils Absalon, Absalon mon fils, qui me donnera que je meure pour toi, Absalon mon fils, mon fils Absalon?

2. Antequam comedam suspiro, et tanquam inundantes aquæ, sic rugitus meus. *Job 3, v. 24.*

Je gémis avant de manger, et, comme les grandes eaux, je pousse des rugissements.

3. Versa est in luctum cithara. *Ibid. 30, v. 31.*

Ma lyre retentit de la voix des pleurs.

4. Convertisti planctum meum in gaudium mihi: conscidisti saccum meum, et circumdedisti me lætitia. *Ps. 29, v. 12.*

Vous avez changé mes gémissements en joie, vous avez déchiré le cilice dont je m'étais enveloppé, et vous m'avez revêtu d'allégresse.

5. Risus dolore miscebitur, et extrema gaudii luctus occupat. *Prov. 14, v. 13.*

Le rire est mêlé à la douleur, et toutes les joies finissent dans les larmes.

6. Melius est ire ad domum luctus, quam ad domum convivii. *Eccl. 7, v. 3.*

Il vaut mieux aller dans la maison de deuil que dans la maison de fête.

7. Non desis plorantibus in consolatione, et cum lugentibus ambula. *Eccl. 7, v. 38.*

Ne tarde pas à consoler ceux qui pleurent, et marche avec ceux qui sont dans le deuil.

8. Musica in luctu, importuna narratio. *Ibid. 22, v. 6.*

Des chants durant la douleur, c'est un discours à contre-temps.

9. Supra mortuum plora, deficit enim lux

ejus; et supra fatuum plora, deficit enim sensus. *Pros. V. 10.*

Pleurez sur un mort, parce qu'il a perdu sa lumière, et pleurez sur un insensé, parce qu'il a perdu le sens.

10. Modicum plora supra mortuum, quoniam requievit: nequissimi enim nequissima vita super mortem fatui. *V. 11-12.*

Pleurez peu sur un mort, parce qu'il est entré dans le repos; la vie criminelle du méchant est pire que la mort de l'insensé.

11. Luctus mortui, septem dies: fatui autem et impii, omnes dies vitæ illorum. *V. 13.*

On pleure un homme durant sept jours, mais l'insensé et le méchant doivent être pleurés tous les jours de leur vie.

12. Fili, in mortuum produc lacrymas, et quasi dira passus, incipe plorare. *Pros. Ibid. 38, v. 16.*

Mon fils, pleure sur un mort, et pleure comme un homme qui a été frappé d'une grande plaie.

13. Propter delaturam autem amare fer luctum illius uno die, et consolare propter tristitiam. *V. 17.*

Porte ce deuil durant un jour dans l'amertume de ton âme, mais ne sois pas inconsolable dans ta tristesse.

14. Fac luctum secundum meritum ejus uno die, vel duobus propter detractionem. *Eccl. 38, v. 18.*

Porte ce deuil selon le mérite de la personne, un jour ou deux, à cause de la médisance.

15. Luctus hominum in corpore ipsorum, nomen autem impiorum delebitur. *Ibid. 41, v. 14.*

Le deuil de l'homme se fait autour de son corps, mais le nom des méchants sera effacé.

16. Erit tibi Dominus in lucem sempiternam, et complebuntur dies luctus tui. *Is. 60, v. 20.*

Le Seigneur sera pour toujours ta lumière, et les jours de ton deuil seront finis.

17. Nolite flere mortuum, neque lugeatis super eum fletu. *Pros. Jer. 22, v. 10.*

Ne pleurez pas les morts, et ne chantez pas sur eux l'hymne de la douleur.

18. Plangite eum qui egreditur, quia non revertetur ultra. *Ibid.*

Pleurez plutôt celui qui sort, parce qu'il ne reviendra plus.

19. Convertam luctum eorum in gaudium, et consolabor eos, et lætificabo a dolore suo. *Ibid. 31, v. 13.*

Je changerai leur deuil en allégresse, et je les consolerais, et je les remplirai de joie après leur douleur.

20. Defecit gaudium cordis nostri, versus est in luctum chorus noster. *Thren. 5, v. 15.*

La joie de notre âme s'est éteinte, nos chants sont changés en lamentations.

21. Adduxit mihi Deus luctum magnum. *Bar. 4, v. 9.*

Dieu a amené un grand deuil.

22. Amputabitur exultatio multitudinis ejus, et gaudium ejus erit in luctum. *V. 34.*

Les cris de joie de la multitude seront étouffés, et sa joie sera changée en douleur.

23. Numquid super isto non commovebitur terra, et lugebit omnis habitator ejus? *Amos 8, v. 8.*

Est-ce que la terre ne sera pas ébranlée dans les lieux où vous êtes? tous ses habitants ne pleureront-ils pas?

24. Convertam festivitatis vestras in luctum, et omnia cantica vestra in planctum. *V. 40.*

Je changerai vos jours de fête en jours de deuil, et vos cantiques de joie en lamentations.

25. Super hoc plangam, et ululabo; faciam planctum velut draconum, et luctum quasi struthionum. *Mich. 1, v. 8.*

Je pleurerai sur cela, je pousserai des cris, j'exhalerai des gémissements comme ceux du dragon, et ma douleur sera comme celle de l'autruche.

26. Sublimitas ejus conversa est in luctum. *1 Mach. 1, v. 42.*

Son élévation s'est changée en deuil.

27. Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur. *Matth. 5, v. 5.*

Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés

28. Vae vobis, qui ridetis nunc, quia lugebitis et flebitis! *Luc. 6, v. 25.*

Malheur à vous qui riez maintenant, car vous gémirez et vous pleurerez!

29. Miseri estote, et lugeate, et plorate: rixus vester in luctum convertatur, et gaudium in moerorem. *Jac. 4, v. 9.*

Soyez dans l'affliction, dans le deuil et dans les larmes; que vos ris se changent en pleurs et votre joie en tristesse.

30. Absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum, et mors ultra non erit, neque luctus, etc. *Apoc. 21, v. 4.*

Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux, et la mort ni le deuil ne seront plus.

SENTENTIAE PATRUM.

S. Allect. Mag. 31. Si non luges, propter hoc luge: si vero luges, propter hoc magis luge. *De adhaerendo Deo, c. 13, post med.*

Si vous n'êtes pas affligé, c'est une raison pour l'être; mais êtes-vous affligé, c'est une raison pour l'être davantage.

S. An. Dr. 32. Qui lugeat, humiliatur. *Lib. 5 sup. Luc. cap. 6, in illud, Beati qui nunc fletis, etc. col. 1687, B, t. 5.*

Celui qui est dans l'affliction s'humilie.

S. Aug. 33. Luctus est, si quis amicorum moriatur, et tenebrae dolorum; et versa dulcedine in amaritudinem cor vividum, et ex amissa vita orientium, mors vivientium. *Lib. 4 Confess. c. 9, in princ. p. 68, C, t. 1.*

On est dans le deuil à la mort d'un ami, et l'on est en-

veloppé par les ténèbres de la douleur: la douceur est changée en amertume, et le cœur pleure; ainsi, la perte de la vie de ceux qui meurent, c'est la mort de ceux qui vivent.

34. Consideremus quantum nobis in hoc exilio lugendum sit. *De Spiritu et Anima, cap. 49, sub finem, p. 632, C, t. 3.*

Considérons combien nous devons être affligés dans cet exil.

35. Quanto magis homo sua mala intelligit, tanto amplius suspirat et gemit. *Ibid. in fine, p. 632, C.*

Plus l'homme connaît ses maux, plus il soupire et gémit.

36. Paryulis est ludere, perfectis autem viris lugere. *De salutar. Docum. c. 43, in princ. p. 761, B, t. 4.*

Il appartient aux petits enfants de s'amuser, aux hommes parfaits de s'affliger.

37. Præsens luctus lætitiã generat sempiternam. *Ibid.*

Le deuil présent engendre une joie éternelle.

38. Sunt ne, christiane, in te viscera pietatis, qui plangis corpus, a quo recessit anima; et non plangis animam, a qua recessit Deus? *Apud div. Antonin. part. 4, tit. 7, c. 6, § 3, prope med. f. 118, col. 4.*

Portes-tu, chrétien, des entrailles de piété, toi qui pleures un corps séparé de son âme, et qui ne pleures pas une âme séparée de son Dieu?

39. Luctus in humano corde, quasi vulnus aut ulcus, cui sanando adhibentur officiosæ consolationes. *Lib. 49 de Civ. Dei, c. 8, post med. tom. 5.*

Le deuil dans le cœur de l'homme est une sorte de blessure ou d'ulcère où l'on applique, par forme de remède, les consolations réclamées par les circonstances.

40. Luctus humano pensetur affectu, non usu. *Serm. 26 sup. Cant. post med. fol. 135, col. 2, D.*

Appréciez le deuil au point de vue de l'affection et non des services.

41. Videmus mortuos quotidie plangere mortuos suos, fletum multum et fructum nullum: non culpamus affectum, nisi cum excedit modum, sed causam. Ille nimirum naturæ est, et ejus turbatio pœna peccati: hæc vero vanitas est et peccatum. *Ibid. etc.*

Nous voyons des morts pleurer chaque jour leurs morts; nous voyons de longs gémissements et aucun fruit. Nous ne blâmons pas l'affection quand sa douleur ne dépasse pas les limites de la décence, mais nous blâmons la cause: la première tient assurément à la nature, et le coup qu'elle éprouve est le châtimeut du péché; mais la seconde est une erreur et un péché.

42. Qui non vetera plangit, nec plangit admissa peccata, nec plangit tempus amissum, Deo minime placet. *Pros.*

Celui qui ne pleure pas ses fautes passées, qui ne pleure pas les péchés qu'il a commis, qui ne pleure pas le temps qu'il a perdu, celui-là est loin de plaire à Dieu.

43. Si non plangis, plane non sentis animæ

S. Aug.

S. Bern.

S. Bern. vulnere et conscientiae læsionem. *Serm. 2 de Septuag. post med. f. 26, col. 3, G.*

Si vous ne pleurez pas, c'est que vous ne sentez pas tout à fait les meurtrissures de votre âme et les blessures de votre conscience.

44. Mens casta plus gaudet in luctu, quam in risu. *Serm. 65 ad sororem, a med. fol. 97, col. 3, I.*

L'âme chaste se réjouit plus dans le deuil que dans la joie.

45. Pro fidelibus defunctis non debemus plorare, sed Deo gratias agere : quia eos de miseria hujus sæculi dignatus est liberare. *Ibid. Serm. 70, prope med.*

An souvenir des fidèles qui sont morts, au lieu de pleurer, nous devons rendre grâces à Dieu, qui a daigné les délivrer des misères de ce siècle.

46. Defunctos fideles lugere non debemus, quos ad requiem migrasse non dubitamus. *Pros.*

Nous ne devons pas pleurer les fidèles morts, quand nous ne doutons pas qu'ils ne soient passés au repos.

47. Illi homines sunt in morte plorandi, quos dæmones cum ignorantia rapiunt : non illi quos angeli cum honore suscipiunt.

Les hommes qu'il faut pleurer à leur mort, ce sont ceux que les démons enlèvent dans l'obscurité, non ceux que les anges reçoivent en triomphe.

48. Illi sunt lugendi, quos dæmones pertrahunt ad pœnas inferni : non autem illi, quos angeli perducunt ad gaudia paradisi.

Ceux-là sont à pleurer, que les démons traînent aux peines de l'enfer, et non ceux que les anges conduisent aux joies du paradis.

49. Illi sunt plorandi, qui post mortem a dæmonibus sepeliuntur in inferno : non illi, qui ab angelis collocantur in cœlo.

Ceux-là sont à pleurer, qui, à leur mort, sont ensevelis par les démons dans l'enfer, et non ceux qui sont placés par les anges dans le ciel.

50. Illi sunt plorandi, qui male moriuntur : non illi, qui bene finiuntur.

Ceux-là sont à pleurer, qui meurent mal, et non ceux qui finissent bien.

51. Illi sunt fiendi, qui mala morte præoccupantur ; et non illi, qui pretiosa morte honorantur. *Ibid. a med.*

Ceux-là sont à pleurer, qui sont surpris par une mauvaise mort, et non ceux qui sont récompensés par une mort précieuse.

52. Quando mortuos, qui bene moriuntur, lugere, mihi noceo, et illis non proficio : quando mortuos ploro, et illis non prodest, et mihi obest. *Ibid. in fine.*

Quand je pleure des morts qui ont fait une bonne mort, je me porte tort à moi-même, et je ne suis pour eux d'aucune utilité ; quand je pleure les morts, mes pleurs ne leur servent de rien à eux et me nuisent à moi.

S. Bern. 53. Quanto aliquis plus luget, tanto videt amplius esse lugendum. *Sup. Lament. Jerem. c. 1, post med. p. 419, col. 1, C, t. 1.*

Plus on s'afflige, plus on voit qu'il y a lieu de s'affliger

54. Viri sancti in tribulatione, vel contritione vehementi non solent parcere oculis, aut pectori. *Ibid. c. 2, circa med. p. 429, col. 2, A.*

Les hommes saints ne ménagent ni leurs yeux ni leur poitrine au milieu de leurs tribulations ou dans la véhémence de leur contrition.

55. Culpabiliter se durum ostendit, qui damna temporalium, vel mortem amici deflet, et non dolorem peccati. *Serm. 1 dom. 9 post Pent. ante med. p. 165, col. 2, t. 3.*

C'est faire preuve d'un cœur endurci dans le péché que de déplorer des pertes temporelles ou la mort d'un ami, au lieu de pleurer le péché.

56. Carnem quam non possumus suscitare, plangimus, et mortuam animam non plangimus. *Pros.*

Nous pleurons une chair que nous ne pouvons pas ressusciter, et nous ne pleurons pas une âme morte.

57. Corpus mortuum plangimus, quod amamus : animam vero mortuam, quam non amamus, nec dolemus, nec plangimus. *Hom. 8, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, pag. 753, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Nous pleurons un corps mort que nous avons aimé, et pour une âme morte que nous n'aimons pas, nous ne nous affligeons pas, nous ne pleurons pas.

58. Ille quærendus est gemitus christianis, qui cordis compunctione peragitur, cum et malorum nostrorum reminiscimur, et futuræ pœnæ consideratione terremur. *Sup. Ps. 6, circa med. vers. 6, Laboravi in gemitu meo, fol. 11, col. 2.*

Ce qui doit être cher aux chrétiens, ce sont les gémissements qui partent de la compunction du cœur au souvenir de leurs péchés, d'un côté, et de l'autre, devant la terreur que leur inspire la considération des peines futures.

59. Cavendum est ne tempore luctus increpatione fiat, quia etsi quidam debent increpari, non tamen in luctu : ne qui lenire debet, dolorem augeat. *Sup. Job, c. 16, in princ. col. 183, B, tom. 5.*

Il faut prendre garde de réprimander quelqu'un au moment où il est affligé, parce que, si une réprimande lui est nécessaire, il faut la lui épargner au milieu de son deuil, de peur qu'au lieu de le calmer on n'augmente sa douleur.

60. Plangendum est nunc, ut in futuro saltemus. *Sup. Eccl. c. 3, in illud, Tempus plangendi, col. 1766, D, t. 4.*

Il faut pleurer ici-bas pour nous réjouir au ciel.

61. Ex ipso luctu pœnitentiam oriuntur virtutes sanctorum : ut tanto magis in bono proficiant, quanto se nequius egisse meminerint. *Sup. Ezch. c. 3, col. 1102, D, t. 4.*

C'est dans le deuil même de la pénitence que germent les vertus des saints, et ils avancent d'autant plus dans la vertu que le mal qu'ils ont fait est plus grave.

62. Lugere et tristari tam pro nostra, quam pro aliorum morte non oportet. *In decr. part. 2, causa 13, quæst. 2, can. Quia, § Lugere.*

Nous ne devons pas nous affliger et nous attrister soit de notre mort, soit de la mort des autres.

S. Bern.

S. Cas. Arel.

Cassiodor.

Gloss. ord.

Gloss. int.

Gratianus.

S. Greg. Mag.

63. Quisque perpendere sollicitè sciat, ne luctus tempore verba increpationis inferat. *Lib. 13 Moral. c. 2, post med. num. 2, col. 431, B, t. 1.*

Que chacun sache considérer avec sollicitude qu'il ne convient pas d'infliger une réprimande au moment du deuil.

64. Qui nescit lugere quod gravat, non valet proferre quod sublevat. *Ibid. lib. 31, c. 18, sub fin. num. 33, col. 1085, A.*

Celui qui ne sait pas pleurer ce qui accable est incapable de présenter ce qui soulage.

65. Luctu suo anima pascitur, cum ad superna gaudia flendo sublevatur. *Ibid. lib. 5, c. 7, sup. illud, Ps. 41, Fuerunt mihi lacrymæ meæ panes, etc. col. 137, C, t. 1.*

L'âme se nourrit de son deuil lorsque par ses larmes elle se soulève vers les joies suprêmes.

66. Perditi nimis lugendi non sunt. *Lib. 6 in 1 Regum, c. 3, in princ. col. 1605, B, t. 2.*

Il ne faut pas trop pleurer ceux qu'on a perdus.

67. Grave nimis est, de alieno velle facere luctu compendium. *Lib. 7 in Registro, indict. 2, c. 55, Ep. 55 ad Januarium episc. Sardinie, prope init. col. 956, C, t. 2.*

C'est un très-grand crime de vouloir spéculer sur le deuil d'autrui.

68. Continuo luctu, dolor maculas carnis diluit. *In sept. Psal. Pavit. sup. Ps. 1, vers. 6, in fine, col. 540, B, t. 2.*

La douleur efface les souillures de la chair par les larmes d'un deuil continuel.

69. Quiesce dolere, desine tristis esse : nam indecens est, de illis tædio afflictionis addici, quos credendum est ad veram vitam moriendo pervenisse. *Lib. 7 in Registro, ind. 2, c. 111, Ep. 111 ad Aregium episc. in princ. col. 987, litt. C.*

Trêve à la douleur, cessez d'être triste ; car il ne convient pas de s'abandonner aux étreintes de l'affliction au souvenir de ceux qui, comme nous sommes autorisés à le croire, sont passés en mourant à la vie véritable.

S. Hier.

70. Judæorum luctus, christianorum gaudium est. *Tom. 1, Ep. 3 ad Heliod. ante med. p. 22, D.*

La joie des chrétiens est le deuil des Juifs.

71. Lugeas mortuum, sed quem gehenna suscipit, quem tartarus devorat, in cujus pœnam æternus ignis æstuat : cibum tibi denegas, non jejuniarum studio, sed doloris. *Tom. 1, Ep. 25 ad Paulam, prope med. p. 159, A.*

Pleurez un mort, mais un mort que la géhenne reçoit, que le tartare dévore, un mort pour le châtiment duquel bouillonne le feu éternel ; vous vous refusez la nourriture, non par le zèle de la mortification, mais par la vivacité de la douleur.

72. Non licet luctu commoveri animum christianum, ne contra Christi imperia reluctetur : non te deseruit, sed præcessit. *Tom. 4, Ep. 52 ad Tyrasium, in fine, p. 313, B.*

Il n'est pas permis aux chrétiens de se laisser ébranler

par la douleur, de peur d'aller contre les ordres du Christ ; votre ami ne vous a pas abandonné, il n'a fait que vous devancer.

73. Vir sapiens quando filium suum bonæ indolis amittit, non doleat, quod talem perdidit ; sed gaudeat, quod talem habuerit. *Et hab. apud Bedam, t. 7, in suis Scintillis, cap. 56, col. 437.*

Qu'un homme sage qui vient à perdre un fils heureusement doué ne s'afflige pas de l'avoir perdu, mais qu'il se réjouisse d'avoir un tel fils.

74. Heu ! quam multi lugent damna corporalia, qui lugere contemnunt damna spiritualia ! *Pros.*

Mélas ! comme ils sont nombreux, ceux qui s'affligent des pertes corporelles, et qui dédaignent de s'affliger des pertes spirituelles !

75. O vita mortua ! de istis quæ non sunt lugenda, vel parum lugenda, homines graviter lugent ; et graviter lugenda non lugent, etiam de ipsis rident.

O vie qui n'est plus ! les hommes s'affligent de ce qui est indigne de leur douleur, ou de ce qui ne mérite qu'une douleur légère, et ce qui devrait leur causer une douleur profonde les trouve insensibles ; ils vont jusqu'à en rire.

76. Lugeat corruptus amissionem virginalis integritatis.

Que l'homme corrompu pleure la perte de l'intégrité virgine.

77. Lugeat malitiosus amissionem pietatis.

Que le méchant pleure la perte de la piété.

78. Lugeat superbus amissionem humilitatis.

Que l'orgueilleux pleure la perte de l'humilité.

79. Lugeat iracundus amissionem internæ tranquillitatis.

Que le furieux pleure la perte de la tranquillité intérieure.

80. Lugeat avarus amissionem largitatis.

Que l'avare pleure la perte de la libéralité.

81. Lugeat ebriosus amissionem sobrietatis.

Que l'ivrogne pleure la perte de la tempérance.

82. Lugeat acediosus amissionem spiritualis exercitationis.

Que l'âme tiède pleure l'oubli des exercices spirituels.

83. Lugeat invidus amissionem charitatis. *De Allegor. sup. Matth. lib. 2, c. 1, ante med. in illud, Beati qui lugent, etc. p. 210, B, t. 1.*

Que l'envieux pleure la perte de la charité.

84. Qui nescit lugere quod gravat, non valet proferre quod sublevat. *Serm. 53 de divers. post med. p. 368, H, t. 1.*

Celui qui ne sait pas pleurer ce qui abat est incapable de présenter ce qui relève.

85. Beati, qui propria peccata lugent, quia accepta remissione consolantur : sed beatiores, qui et aliena desunt. *Sup. 1 Esdrae, c. 10, fol. 351, col. 1, t. 1.*

Heureux ceux qui pleurent leurs propres péchés, parce que, en recevant le pardon, ils sont consolés ; mais plus heureux ceux qui pleurent aussi les péchés d'autrui.

S. Hier.

Hugo
a S. Victore.

Hugo card.

Hugo card.

86. *Melius est lugere humiliter mala sua, vel aliena, quam temere gaudere de bonis propriis. Sup. Eccl. c. 7, f. 88, col. 4, t. 3.*

Mieux vaut pleurer humblement le mal qu'on a fait, ou le mal qu'ont fait les autres, que de se réjouir témérairement des biens qu'on possède.

S. Innoc. III.

87. *Sciat se culpabiliter durum, et dure culpabilem, qui corporalem amici sui mortem deplorat, et spiritualem animæ suæ mortem non dolet. Lib. 1 de Contemptu mundi, c. 24, in calce, p. 50.*

Qu'il reconnoisse son endurcissement coupable et obstiné, celui qui déplore la mort corporelle de son ami, et qui ne pleure pas la mort spirituelle de son âme.

S. Joan. Chr.

88. *Animi vitia, corporis mœrere sunt demonstranda : si vexatus est animus, lugeat corpus ; quoniam quoties corpus in causa est, animus mœstitia condolescit. Hom. 2 de Lapsu primi hominis, post med. col. 544, A, t. 2.*

La douleur du corps doit traduire les vices de l'âme : si l'âme est tourmentée, que le corps pleure, parce que, toutes les fois que le corps est souffrant, l'âme se plonge dans la tristesse.

89. *Circa defunctos ne temere lugeamus : sed quid ? Lugeamus peccatores, non tantum defunctos, verum et viventes. Pros.*

Ne pleurons pas témérairement sur les trépassés ; mais que faut-il faire ? Pleurer sur les pécheurs, sur ceux qui ne sont plus comme sur ceux qui vivent encore.

90. *De justis autem non lugeamus, sed gaudemus non modo superstilibus, verum et mortuis : nam illi quidem et viventes mortui sunt ; hi vero mortui quoque vivunt.*

Ne pleurons pas sur les justes, mais réjouissons-nous plutôt tant sur ceux qui survivent que sur ceux qui sont morts ; car les premiers sont réellement morts en vivant, tandis que les seconds, bien qu'ils soient morts, vivent toujours.

91. *Ne mortuos itaque temere desleamus, sed in peccatis mortuos ; hi namque luctu sunt digni, hi planctibus et lacrymis.*

C'est pourquoi ne pleurons pas témérairement les morts, mais pleurons ceux qui sont morts dans leurs péchés ; ceux-là sont dignes de notre affliction, de nos gémissements et de nos larmes.

92. *Quomodo non sunt lacrymis digni ? Ita migrantes lugeamus, non prohibeo. Lugeamus, sed non indecenter, non comas vellentes, non detegentes brachia, oculos non dissipantes, non pullis utentes vestibus : sed tantum in animo silenter amaras fundentes lacrymas. Hom. 69 ad populum Antioch. ab init. col. 438, B, t. 25.*

Comment ne seraient-ils pas dignes de nos larmes ? Que nous pleurons ceux qui s'en vont ainsi, je ne m'y oppose pas. Pleurons-les, mais non pas indécentement, non pas en nous arrachant les cheveux, en nous dénudant les bras, en portant çà et là des yeux égarés, en nous couvrant d'habits de deuil, mais seulement en versant des larmes silencieuses dans notre cœur.

93. *Non ita cor continens efficit, sicut secundum Deum luctus. Ibid. Hom. 79, longe ante med. col. 469, A.*

Ce n'est pas ainsi que se comportent ni le cœur qui sait se contenir, ni le deuil qui est selon Dieu.

94. *Lugendum est et flendum, et per totam vitam plangendum : ut sic occupata in luctu et lacrymis anima erubescat aliquando peccare. Lib. 1 de Comp. cordis, longe ante fin. col. 582, A, tom. 5.*

S. Joan. Chr.

Il faut s'affliger, et pleurer, et gémir toute la vie, afin que l'âme, toujours pénétrée par le deuil et par les larmes, rougisso de tomber dans le péché.

95. *Quod carum est, in luctu contrariam formam accipit. Hom. 3 de Patient. Job, longe ante fin. col. 671, B, t. 1.*

Ce qui nous est cher se change en amertume dans le deuil.

96. *Plangendum est in hac vita caduca, ruinis plena, casibus obvolnta. Hom. de Jephthe, circa med. col. 571, C, t. 1.*

Il faut gémir dans cette vie fugitive, pleine de ruines et encombrée de dangers.

97. *Peccata nemo lugeat, nemo animæ suæ curat perdilionem : quod lugere non debemus, id lugeamus. Pros.*

Personne ne pleure ses péchés, personne n'a souci de la perte de son âme ; nous ne pleurons que ce qui ne mérite point nos larmes.

98. *De morte hominis esse lugendum, non ego prohibeo : minime lugere, sed imprudenter lugere veto : luge, sed prudenter. Hom. 6 sup. Joan. ante fin. col. 298, D, t. 3.*

Qu'il faille s'affliger de la mort d'un homme, je ne m'y oppose pas ; je veux qu'on pleure, mais je ne veux pas qu'on pleure imprudemment ; pleurez, mais que ce soit avec prudence.

99. *Mœrere, naturæ est : ultra modum hoc facere, amentia est, delirationis est, effœminati animi est. Pros.*

La tristesse est naturelle ; mais une tristesse outrée, c'est de la folie, c'est du délire, c'est l'effet d'une âme efféminée.

100. *Luge, lacryma : sed ne indigneris, ne moleste feras ; gratias age Deo accipienti, ut exornes abeuntem e vita hominem, et honesta illi hæc tribuito parentalialia. Hom. 2 in dictum Apost. De dormientibus nolo vos, etc. ante med. col. 1151, D, t. 3.*

Affligez-vous, versez des larmes, mais ne vous indignez pas, ne vous impatientez pas ; rendez grâces à Dieu, qui reçoit celui que vous perdez et que vous devez honorer à sa mort : tels sont les honneurs qu'il attend de vous.

101. *Si corpus jaceat mortuum, omnes rogas ut congregentur, et sine compassione requiris qui forte non luxerint : anima vero perit, et dicis : Non lugeas. Hom. 23 sup. Ep. ad Hebr. in Moral. ante fin. col. 1806, C, t. 4.*

Dès que le corps a cessé de respirer dans son lit de mort, vous invitez tous les parents à se réunir, et vous ne pardonnez pas à ceux que vous ne voyez pas pleurer ; mais une âme a péri, et vous dites : Ne vous affligez pas.

102. *Lugere et deplorare et lamentari eos, qui de hac vita discedunt, ex pusillanimitate contingit. Ibid. Hom. 26, circa med. col. 1820, litt. C.*

Si notre deuil et nos regrets et nos gémissements accompagnent ceux qui sortent de cette vie, c'est un effet de notre faiblesse.

Joan. Trib.

103. Semper justus in hac vita habet unde lugeat, qui durum in carne servitutum portat : si non habet propria peccata, lugeat aliena. *Lib. 3 de Vir. illustr. ord. S. Bened. c. 319, in fin. p. 116, col. 2.*

Il y a toujours de quoi pleurer dans cette vie aux yeux du juste, qui porte une dure servitude dans sa chair; s'il est personnellement sans péché, il a ceux d'autrui à pleurer.

S. Isidorus Hispal.

104. Etsi pietas pro defunctis fidelibus flere jubeat, fides tamen pro eis lugere vetat. *Pros.*

Quoique l'affliction commande nos larmes, la foi nous défend l'affliction sur les fidèles qui meurent.

105. Illi enim plorandi sunt in morte, quos miseros infernus ex hac vita recepit, non quos cœlestis aula Christi iustificandos claudit. *Lib. 2 de summo Bono, c. 62. sent. 13, p. 692, col. 2.*

Ceux qu'il faut pleurer à la mort, ce sont les malheureux que l'enfer reçoit au sortir de cette vie, non pas ceux que la cour céleste associe aux joies du ciel.

S. Nilus.

106. Propter mortuum ne lugeas, communis enim via est : beatus vero qui precessit. *Parænes. 191, apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 2.*

Que la mort d'un homme ne vous afflige pas; car la mort, c'est la voie que nous devons tous suivre : heureux celui qui nous devance.

Petri Blesens.

107. Humanum quidem est, flere : sed continere fletus, penitus inhumanum. *Ep. 175 ad quendam, ante med. apud Bibl. Patr. tom. 12, part. 2, p. 816, col. 1, E, edit. Colon. 1618.*

Il est humain de pleurer, mais il est profondément inhumain de prolonger indéfiniment les pleurs.

Tertullian.

108. Profectio est, quam putas mortem ; non est lugendus, qui antecedit, sed plane desiderandus : cur enim immoderate fers abisste, quem mox subsequeris ? *De Patient. c. 9, in med. p. 237, A, t. 2.*

Ce que vous regardez comme la mort, c'est le départ : celui qui vous précède n'est pas à pleurer, mais son sort est tout à fait à désirer; car pourquoi vous affligez-vous outre mesure de voir partir celui que vous allez bientôt suivre ?

In Vitis Patr

109. Qui vult liberari a peccatis, planctu liberatur ab eis ; et qui vult in se ælificare virtutes, planctu ælificet. Plangite igitur, altera enim via non est ad vitam, nisi ipsa. *In Sent. in fin. positus, sent. 33, p. 993, col. 1.*

Que celui qui veut se délivrer de ses péchés s'en délivre par les larmes, et que celui qui veut construire en lui l'édifice des vertus le construise sur les larmes. Pleurez donc, car c'est la seule voie qui conduise à la vie.

SENTENTIE PAGANORUM.

Aristot.

110. Et in luctu, et in fletu inest quædam voluptas : mœror enim in eo est, quod non adest : voluptas autem, quod recordentur amici, illum quodammodo vident. *Lib. 1 Rhetor. c. 11, ante med. t. 2.*

Et dans le deuil, et dans les larmes, il y a une certaine

volupté; car la tristesse est produite par l'absence de celui qui n'est plus, la volupté provient de son souvenir, on le contemple en quelque sorte.

Plato.

111. Omnes illos clarorum virorum mortuorum ploratus, mulieribus relinquamus, et ignavis hominibus, qui sunt etiam mulieribus deteriores. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 3 de Republ. post init. p. 337, D.*

Quant à ces pleurs de la mort des hommes, laissons-les aux femmes et à ces hommes sans courage qui sont pires que les femmes mêmes.

Seneca.

112. In tuis malis id agere te oportet, ut dolori tantum des, quantum poscit ratio, non quantum consuetudo. *De Tranquill. animi, c. 13, post init. p. 337, D.*

Dans les malheurs qui vous accablent, vous devez vous comporter de manière à régler votre douleur d'après la raison et non d'après la coutume.

113. Quid fratris mei defuncti desiderio mœror, qui aut beatus, aut nullus est ? Beatum deflere, invidia est : nullum, dementia. *De Consolat. ad Polybium, c. 27, in calce, pag. 586, tom. 1.*

Pourquoi m'ôteindre dans le regret d'un frère qui vient de mourir ? Ou il est heureux, ou il n'existe plus : s'il est heureux, le pleurer, c'est de l'envie; s'il ne l'est plus, c'est de la folie.

114. Nulla domus in toto orbe terrarum, aut est, aut fuit, sine aliqua comploratione. *ib. c. 33, circa med. p. 591, t. 1.*

Dans l'univers entier il n'est pas une famille qui n'ait ou qui n'ait eu quelque perte à déplorer.

115. Turpissimum est in homine prudente remedium mœroris, lassitudo mœrendi. *Pros.*

C'est une infamie pour l'homme sage que le remède à la douleur soit la lassitude même de la douleur.

116. Annus frœminis ad lugendum constituere majores, non ut tam diu lugerent, sed ne diutius : viris vero nullum legitimum tempus est, quia nullum honestum. *Ep. 63, post med. p. 637, t. 2.*

Nos ancêtres ont fixé un an aux femmes pour le deuil, non pas pour les forcer à le garder tout ce temps, mais pour empêcher de le prolonger au-delà; pour les hommes, la loi ne fixe pas de durée, parce qu'il n'est pas de durée honorable.

117. Nulla res citius in odium venit, quam dolor, qui recens consolatorem invenit : inveteratus vero deridetur, aut enim simulatus, aut stultus est. *Ibid. ante fin. p. 637, t. 2.*

Il n'est rien qui soit frappé d'un plus prompt mépris qu'une douleur qui trouve une consolation pendant qu'elle saigne encore; mais une douleur qui s'éternise devient ridicule, car ou elle est dissimulée, ou elle est stupide.

118. Non affligitur sapiens liberorum amissione, non amicorum : eodem enim animo fert illorum mortem, quo suam expectat : non magis illam dolet, quam hanc timet. *Ep. 74, post med. p. 678, t. 2.*

Le sage ne s'afflige pas de perdre ses enfants ou ses amis, car il supporte leur mort avec le même courage qu'il attend la sienne; il est aussi impassible sur la première qu'imperturbable devant la seconde.

119. Quem putas periisse, præmissus est : quid autem dementius quam (cum idem tibi iter emetiendum sit) lugere eum, qui antecessit? *Ep. 99, ante med. p. 814, t. 2.*

Celui que vous croyez mort a été envoyé en avant ; or, y a-t-il, puisque nous devons suivre la même route, une plus grande folie que de pleurer celui qui nous a devancés ?

LUDERE (JOUER).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Visus est eis, quasi ludens, loqui. *Gen. 19, v. 14.*

Il leur semble parler comme en jouant.

2. Sedit populus manducare et bibere, et surrexerunt ludere. *Exod. 32, v. 6.*

Le peuple s'assit pour manger et pour boire, et tous se levèrent pour jouer.

3. Sumptis jam epulis, præceperunt ut vocaretur Samson, et ante eos luderet ; qui adductus de carcere, ludebat ante eos, etc. *Judic. 16, v. 25.*

Passant les jours dans les festins, ils commandèrent que l'on fit venir Samson devant eux pour s'en servir comme d'un jouet ; Samson, ayant été amené de la prison, était en effet un jouet devant eux.

4. Surgant pueri, et ludant coram nobis. *2 Reg. 2, v. 14.*

Que les jeunes gens se lèvent et qu'ils combattent devant nous.

5. David et omnis Israel, ludebant coram Domino in omnibus lignis fabrefactis, et citharis, et lyris, et tympanis, et sistris, et cymbalis. *2 Reg. 6, v. 5.*

David et tout Israël jouaient en la présence du Seigneur de tous les instruments, la harpe, et la lyre, et le tambour, et les sistres, et les cymbales.

6. Ludam, et vilior fiam, plus quam factus sum, et gloriosior apparebo. *Ibid. in fin.*

Je danserai, et je paraîtrai plus abaissé que je n'ai été, et je n'en serai que plus glorieux.

7. Nunquam cum ludentibus miscui me : neque cum his, qui in levitate ambulat participem me præbui. *Tob. 3, v. 17.*

Je ne me suis jamais mêlé à ceux qui aiment les divertissements, et je n'ai pas vécu avec ceux qui marchent sans prudence.

8. Delectabar per singulos dies, ludens coram eo omni tempore, ludens in orbe terrarum. *Prov. 8, v. 30-31.*

J'étais tous les jours ses délices, me jouant sans cesse devant lui, me jouant dans l'univers.

9. Noxius est vir, qui fraudulenter nocet amico suo, et cum fuerit deprehensus, dicit : Ludens feci. *Ibid. 26, v. 19.*

Il est coupable, l'homme qui nuit frauduleusement à son ami, et qui dit lorsqu'il est surpris : Je l'ai fait en jouant.

10. Lude cum filio, et contristabit te. *Eccli. 30, v. 9.*

Joue avec ton fils, et il te causera de l'affliction.

11. In domo tua lude, et age conceptiones tuas, et non in delictis. *Ibid. 32, v. 16.*

Livre-toi aux divertissements dans ta maison, et repasse tes pensées sans péché et sans orgueil.

12. David cum leonibus lusit, quasi cum agnis, in juventute sua. *Ibid. 47, v. 3.*

David jouait avec les lions comme avec les agneaux dans sa jeunesse.

13. Non sedi in concilio ludentium. *Jer. 15, v. 17.*

Je ne me suis point assis dans l'assemblée des railleurs.

14. Egredietur de eis laus, voxque ludentium, etc. *Ibid. 30, v. 19.*

La louange et la voix de l'allégresse sortiront du milieu d'eux.

15. Rursum ædificabo te, et ædificaberis, virgo Israel : adhuc ornaberis tympanis tuis, et egredieris in choro ludentium. *Ibid. 31, v. 4.*

Je t'édifierai de nouveau, et tu seras édifiée, vierge d'Israël ; tu paraîtras encore au milieu des tambours, tu sortiras parmi les danses.

16. Ubi sunt, qui dominantur super bestias, quæ sunt super terram, qui in avibus cœli ludunt? *Bar. 3, v. 16-17.*

Où sont ceux qui dominaient les animaux de la terre, qui se jouaient des oiseaux du ciel ?

17. Plateæ civitatis complebuntur infantibus et puellis. ludentibus in plateis ejus : hæc dicit Dominus. *Zach. 8, v. 5.*

La ville sera remplie de jeunes garçons et de jeunes filles qui joueront sur les places publiques ; voilà ce que dit le Seigneur.

LUDUS (JEU).

DEFINITIO.

Ludus est remissio animorum, atque requies. *Aristot. Lib. 7 de Moribus, cap. 7, post med. fol. 78, pag. 1.*

Le jeu est un délassement de l'esprit et un repos.

PRODUCTIO.

Quot in taxillis sunt puncta, tot scelera ex ludo procedunt unum gravius altero ; et ideo non mirum si losores vituperantur a Deo et a toto mundo. *Pros.*

Autant il y a de points dans un jeu de dés, autant il en surgit de crimes plus graves les uns que les autres ; et pour cela il n'est pas étonnant que les joueurs soient un objet d'horreur pour Dieu et pour le monde entier.

Aristot.

S. Antonia.

S. Antonii.

Nam primum peccatum, quasi primum punctum, sine quo nunquam reperitur ludus, est amissio temporis; et non solum amittunt ipsi ludentes tempus, sed et alios amittere faciunt, qui talia scilicet respiciunt.

Ainsi, le premier péché, comme le premier point nécessaire pour ouvrir le jeu, c'est la perte du temps; et non seulement les joueurs perdent eux-mêmes leur temps, mais ils le font perdre aussi aux autres, c'est-à-dire à ceux qui les regardent.

Secundum vitium procedens ex ludo et blasphemia: nam in nullo exercitio ita frequenter blasphematur Deus, et tota curia cœlestis, sicut in ludo taxillorum.

Le second vice provenant du jeu, c'est le blasphème; car il n'est pas d'amusement où l'on ne blasphème Dieu et toute la cour céleste aussi fréquemment qu'on le fait au jeu de dés.

Tertium est contumelia: nam contumelias sibi invicem ludentes dicunt.

Le troisième, c'est l'outrage; car les joueurs se chargent mutuellement d'injures.

Quartum est dissipatio substantiæ temporalis, unde multi magnas divitias per ludum cito consumunt, et ad magnam miseriam deveniunt.

Le quatrième, c'est la dissipation de la fortune: souvent on consume au jeu de grandes richesses, et l'on se réduit à une grande misère.

Quintum est Ecclesiæ contemptus, seu inobedientia: nam Ecclesia prohibet ludum alearum, non solum clericis, sed etiam laicis.

Le cinquième, c'est le mépris de l'Eglise ou la désobéissance; car l'Eglise interdit les jeux de hasard non seulement aux ecclésiastiques, mais aussi aux laïques.

Sextum est furtum: nam qui sunt dediti ludo, cum non habent ad ludendum, furantur.

Le sixième, c'est le vol: ceux, en effet, qui sont passionnés pour le jeu volent quand ils n'ont plus rien pour jouer.

Septimum est gula criminalis: qui enim vincunt, sicut male acquisierunt pecuniam, ita male expendunt sive in tabernis, sive in conviviis.

Le septième, c'est une gourmandise criminelle: les vainqueurs vont mal dépenser un argent mal acquis, soit à boire, soit à manger.

Octavum est homicidium: nam lusores aliquando de verbis veniunt ad verbera, de verberibus ad vulnera, de vulneribus ad homicidia.

Le huitième, c'est l'homicide: les joueurs quelquefois des paroles en viennent aux coups, des coups aux blessures, des blessures à l'homicide.

Nonum est invidentia fraternalis: nam qui perdit, cum videt bursam suam vacuam, et ejus qui sibi vicit, plenam, et aliorum etiam ludentium, invidet et dolet, quod non habeat ut ludere possit.

Le neuvième, c'est l'envie fraternelle: celui qui perd, voyant sa bourse vide et celle du gagnant et de ses camarades pleine, se tord d'envie et s'afflige de n'avoir plus de quoi jouer.

S. Antonii

Decimum est caristia rerum, quæ sequitur in domo sua: nam modo delicit panis, modo vinum, modo lectus, modo vestimentum uxoris, quæ pignorat, ut ludat.

Le dixième, c'est la pénurie que le joueur introduit dans son ménage: on voit manquer tantôt le pain, tantôt le vin, tantôt un lit, tantôt les vêtements de son épouse; il a tout engagé pour jouer.

Undecimum est laudatio mala: nam qui vicit, laudat se de malo, et aliquando de eo quod decipit socium: laudatur etiam a mundanis quasi strenuus lusor, et hæc laus est diabolica.

Le onzième, c'est la louange perverse: le gagnant se vante du mal et quelquefois il se vante de tromper son adversaire; il est vanté aussi parmi les mondains comme habile joueur, et cette louange est diabolique.

Duodecimum est mendacium: quod mendacia dicuntur ibi a ludentibus et ab aspicientibus? et omnes qui dicunt mendacium, filii sunt diaboli.

Le douzième, c'est le mensonge: que de mensonges ne se dit-il point parmi les joueurs et les spectateurs? Or, tous ceux qui mentent sont les fils du diable.

Tertium decimum est neglectus: nam lusores propter hoc ut habeant magis temporis ad ludendum, negligunt divina, et missas, et vespers, et orationes, et prædicationes: nisi forte orent, ut Deus faciat eos vincere, sed nescit divina justitia patrocium dare facinori, seu criminibus.

Le treizième, c'est la négligence: les joueurs, pour avoir plus de temps à consacrer au jeu, négligent les choses divines, et messes, et vêpres, et oraisons, et prédications. S'ils prient, peut-être demandent-ils à Dieu de les faire triompher; mais la justice divine ne se prête pas au crime ni à la scélératesse.

Quartum decimum est odium: nam odiunt eos, qui eos vincunt, aliquando odiunt seipsos, se verberantes; odiunt, quod pejus est, et Deum, qui non facit eos vincere.

Le quatorzième, c'est la haine: on hait celui qui triomphe, quelquefois le joueur se hait lui-même et se frappe; il hait, ce qui est pire, Dieu même, qui ne le fait pas gagner.

Quintum decimum est participatio sceleris: nam qui dant eis pecunias ad ludendum, vel mutuunt, utique mortaliter peccant.

Le quinzième, c'est la participation au crime; car ceux qui donnent ou prêtent de l'argent pour aider le joueur épuisé, pèchent comme lui mortellement.

Sextum decimum est quæstio litigiosa, seu contentiosa, et ex his insurgunt contumelias et verba inordinata.

Le seizième, c'est la discussion ou la contestation, d'où proviennent les outrages et les paroles les plus désordonnées.

Decimum septimum est rapina: aliquando enim quasi violenter trahit unus alium ad ludum, vel volentem recedere, invitum tenet: vel falsos taxillos submittit, et tunc est tanquam rapina, et restituere tenetur.

Le dix-septième, c'est la rapine: quelquefois, l'un traîne l'autre en le violentant pour ainsi dire, ou bien

encore l'on retient malgré lui celui qui veut s'en aller, ou bien encore on introduit habilement de faux dés, et alors il y a vraie rapine et obligation de restituer.

S. Antonin. Decimum octavum est scandalum : cum enim quis videt alium ludentem, ubi nihil cogitabat de ludo, inclinatur ad simile, et sic scandalizat alios suo exemplo ludendo.

Le dix-huitième, c'est le scandale : en voyant jouer, celui qui n'en n'avait pas l'idée se laisse entraîner, et sa participation active au jeu est un scandale.

Decimum nonum est tristitia, quæ in eo tanta est, qui perdit, quod nil boni libet ei agere, quin imo aliqui intrant in desperationem, et seipsos occidunt.

Le dix-neuvième, c'est la tristesse, qui est telle dans celui qui perd, qu'il n'est plus capable de rien faire de bien ; que dis-je ? quelques uns même se jettent dans le désespoir et se tuent.

Vigesimum est usura maxima : si enim quis pro centum quæ exponit mutuo, recipiendo decem, vel quinque dicitur usurarius. Quid dicendum est de eo, qui ponit se ad ludum eum decem florenis, et in eadem die lucrabitur per ludum centum florenos ? Certe videtur maxima usura.

Le vingtième, c'est la plus criante usure : en effet, prêter à dix ou à cinq pour cent, c'est de l'usure ; que dire de celui qui se met au jeu avec dix florins, et qui le même jour en gagne cent en jouant ? On voit là, certes, l'usure la plus outrée.

Vigesimum primum est christianitatis vituperatio, quia vituperatur servitium, quo servimus Christo, et per ludum servitur diabolo. *Part. 2, tit. 1 de Divitiis, cap. 23, § 7, post initium et per totum, f. 90 et 91.*

Le vingt-unième, c'est la dégradation du titre de chrétien, parce qu'on y dégrade le service que nous devons au Christ, et de plus le jeu sert le diable.

S. Cyprian. Ludorum omnium mater idololatria est. *De Spectaculis, c. 4, in princ. tom. 3.*

L'idolâtrie est la mère de tous les jeux.

Petr. Blesens. Alea perjurii, furti, sacrilegii mater est. *Ep. 74 ad quendam archidiaconum in med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 760, col. 1, A, edit. Coloniae 1618.*

Le jeu est le père du parjure, du vol, du sacrilège.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Antonin. 1. Cum alea, taxillis luditur, ab hac fraus, et mendacium, et perjurium nunquam abest ; postremo et damna rerum. *Part. 1, tit. 1, c. 3, non procul a medio, f. 12, col. 3.*

Quand on joue aux dés, la fraude, le mensonge, le parjure jamais ne s'en éloignent, joignez-y la perte de la fortune.

2. Potest dici ludus aleæ omnis ludus, qui iunitur fortunæ, etiamsi fiat ibi aliquid de industria : sicut ludus taxillorum, chartarum, et alia hujusmodi. *Part. 2, tit. 1, c. 23, § 6, post init. f. 90, col. 2.*

On peut appeler jeu de hasard tout jeu qui roule sur la chance, y eût-il quelques combinaisons, comme le jeu de dés, le jeu de cartes et d'autres semblables.

3. Non debet dici christianus, qui deditus est ludo, cum vituperet nomen Christi. *Part. 2, tit. 1, c. 23, f. 91, col. 1.* S. Antonin.

On ne peut pas appeler chrétien celui qui s'adonne au jeu, parce qu'il déshonore le nom du Christ.

4. Facilis est ad lusum pueritia. *De 83 Quæst. quæst. 61, post med. p. 401, B, t. 4.* S. Aug.

L'enfance aime le jeu.

5. In ludo fraudulentas victorias, ipse vanæ excellentiæ cupiditate victus. sæpe aucupabar. *Lib. 1 Confess. c. 19, in med. t. 1.*

Emporté par le désir d'une vaine supériorité, j'épiais au jeu le moment de frauder pour triompher.

6. O nimis inimica amicitia, seductio mentis, investigabilis ex ludo nocendi aviditas, et alieni damni appetitus ! *Ibid. lib. 2, c. 9, circa fin.*

O amitié trop funeste, séduction de l'âme, avidité insatiable de nuire au jeu ! ô violent désir des pertes d'autrui !

7. Nullo modo sunt onerosi labores amantium, sed etiam ipsi delectant ; sicut ludo aliquo sese oblectantium : quam pudendum et dolendum est, si delectat labor ut pila jaciatur, et non delectat ut Deus acquiratur ! *De Bono viduit. c. 21, in fin. p. 735, B, t. 4.*

Elles sont loin d'être lourdes les fatigues de celui qui aime, car elles lui font plaisir ; elles sont comme un jeu où l'on se récréé ; mais comme il est honteux et adfugeant qu'on aime la fatigue pour repousser la paume, et qu'on ne l'aime pas pour acquérir l'amitié de Dieu !

8. Cohibeat se a ludis sæculi, qui perfectam vult consequi gratiam. *De vera et falsa Pœnit. c. 15, post med. p. 747, B, t. 4.*

Qu'on s'interdise tous les amusements du siècle, si l'on veut obtenir la grâce de la perfection.

9. Parvulis est ludere, perfectis autem viris lugere. *De salut. Doc. c. 43, in princ. p. 761, B, t. 1.*

C'est aux petits enfants de jouer et aux hommes faits de pleurer.

10. A ludis diabolicis mentem avertamus, ne diaboli simus hæredes. *Ord. 27, sub fin. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 446, col. 2, edit. Colon. 1618.* S. Basilien. Seleucens.

Détournons notre âme de tous les amusements diaboliques pour ne pas être les héritiers du diable.

11. Ludam ut vilior fiam, ludam ut illudam : ludamus ergo, ut illudamur. *Pros.* S. Bern.

En jouant, je m'aviliss ; en jouant, je me fais mépriser : jouons donc pour qu'on nous méprise.

12. Bonus ludus, quo Michol irascitur, et Deus delectatur : bonus ludus, qui hominibus quidem ridiculum, sed angelis pulcherrimum spectaculum præbet. *Ep. 87 ad Ogerium canonicum regular. sub fin. f. 229, col. 1, C.*

Le jeu bon, c'est celui où Michol s'irrite et où Dieu se plaît : jeu heureux, ridicule, il est vrai, aux yeux des hommes, mais qui offre aux anges le spectacle le plus magnifique.

13. Ludis cum illusore : nescis quia Ismael est, qui tecum ludit ? Ludus iste non est pueri-

na, nec simplicitatis, vel innocentiae, sed illusio est animæ, sed persecutio, sed mors. *Lib. Medit. c. 17, in med. f. 325, col. 4, L.*

Vous jouez avec un railleur : ne savez-vous pas que c'est Ismaël qui joue contre vous ? Ce jeu n'est pas de l'enfance, ni de la simplicité, ni de l'innocence ; mais c'est une illusion de l'âme, mais c'est une persécution, mais c'est la mort.

S. Bonav. 14. Ludus remissam facit animam. *Lib. 3 Pharetræ, c. 45, post med. p. 172, col. 2, D, tom. 6.*

Le jeu délasse l'âme.

S. Clem. Alex. 15. Prohibendus est tesserarum ludus, et extalium ludo lucri studium. *Lib. Pædag. c. 11, post med. f. 52, p. 2, A.*

Il faut prohiber le jeu des dés, ainsi que dans tout jeu semblable toute vue de gain.

16. Qui ludo vacant, non possunt taliter recreare animam absque damno. *Ibid.*

Ceux qui s'adonnent au jeu ne peuvent pas, sans se nuire, y chercher un délassement.

Concil. Tr. b. 17. Quicumque clericus in ludis mortuus fuerit, neque in oblatione, neque in oratione pro eo postuletur. *Et hab. in decret. Grat. part. 2, causa 21, quest. 2, can. Quicumque, fol. 309, col. 2.*

Un ecclésiastique vient-il à mourir subitement au jeu, qu'on ne prie pour lui ni au saint sacrifice de la messe, ni aux prières publiques.

S. Cyprian. 18. Alea laquens est diaboli manifestus, et venenum portans lethale serpentis. *De Aleatorib. c. 2, ab init. p. 493, col. 2, t. 3.*

Le jeu des dés est évidemment un piège du démon qui porte le poison mortel du serpent.

19. Alea diaboli est venabulum, et delicti vulnus insanabile. *Ibid. circa med. etc.*

Le jeu des dés est l'épée du diable, dont la blessure est incurable.

20. Aleatoribus diabolus præsto est, ad capiendum submissus, et cum ceperit de captivo triumphum, perfidia et falsa testimonia sequuntur. *Ibid.*

Le diable est près de ceux qui jouent aux dés ; il rampe pour les saisir, et dès qu'il a commencé à enchaîner un captif, la perfidie et les faux témoignages sont à ses ordres.

21. In aleæ ludo mentis est furia et venale perjurium, imperium et colloquium serpentinum. *Pros.*

Au-dessus du jeu des dés planent la furie de l'âme et le parjure vérial, la tyrannie et les entretiens du serpent.

22. Illic rabiosa amicitia, illic atrocissimi sceleris fraternitas discordans, illic convitia, et audacia sæva, et mens insana, et fera impatientia. *Ibid. post med.*

Là est l'amitié pleine de rage ; là est la fraternité divisée, prête aux crimes les plus atroces ; là est la ruine, et l'audace cruelle, et l'âme frénétique, et l'impatience féroce.

23. Ubi possessionum amissio, et pecuniarum

ingenium perditio, monstrum et demonstrans litigiosum, furax dementia. *Ibid. post med. etc.*

S. Cyprian.

Là se perdent les propriétés, là se dissipent d'énormes sommes d'argent, là se manifeste le monstre de la chicane et de la démeence frénétique.

24. O aleatorum noxia, sedentaria et pigra nequitia ! O manus crudeles, et ad periculum sui armatæ, quæ bona paterna et opes avorum sudore quæsitæ ignominioso ludo dilapidant ! *Ibid. post med. p. 494, col. 1.*

O scélérates de jeu de dés, scélératesse criminelle, immobile et paresseuse ! O mains cruelles armées contre elles-mêmes, qui détruisent, par le plus ignominieux des jeux, les patrimoines et les richesses conquises par les aïeux à la sueur du front.

25. Alea est, quam lex odit : alea est, quam sequitur crimen ignobile, ubi manifesta tentatio est, et pœna occulta. *Pros.*

C'est le jeu des dés que la loi proscriit ; c'est le jeu des dés que suivent le crime ignoble, la tentation visible et la peine occulte.

26. Alea est alveus mali et supplantatio amici, quæ nec lucrum confert, sed totum consumit. *Ibid. prope fin.*

Le jeu des dés est le jeu du mal ; on trompe un ami, et la ruse ne jouit pas du fruit de sa fraude, mais elle consume tout.

27. Alea qui ludit, prius auctori ejus diabolo sacrificare debet, quod christianis non licet. *Ibid. c. 3, post med. p. 494, t. 2.*

Celui qui joue aux dés doit commencer par sacrifier au démon qui en est l'auteur, ce qui n'est pas permis aux chrétiens.

28. Christianus quicumque es, et alea ludis ; non christianum, sed ethnicum tibi nomen est. *Ibid.*

Chrétien, qui que tu sois, si tu joues aux dés, ce n'est pas le nom de chrétien, mais bien celui de gentil que tu portes.

29. Aleator quicumque es, christianum te dicis, quod non es, quia sæculo particeps es : nec amicus Christi potes esse, qui cum inimico Christi tenes amicitiam. *Ibid. in fin. etc.*

Joueur de dés, qui que tu sois, tu te dis chrétien, tu ne l'es pas, parce que tu participes aux crimes du siècle ; et tu ne peux pas être l'ami du Christ, toi qui es intimement lié avec l'ennemi du Christ.

30. O ars infesta, quæ non divitias, sed nuditatem et inopiam præstat : manus carnifex, manus noxia, quæ nec post lucra desinit, sed adhuc post damna ludit ! *Ibid. c. 4, ante med. p. 495, col. 1.*

O art funeste, qui apporte non les richesses, mais la nudité et la misère ; main sanglante, main malfaisante, que le gain ne satisfait pas, mais qui joue encore après la perte !

31. Christianus qui alea ludit, ad sacrificium zabuli immolantibus pœnis auctoris, manus polluit. *Ibid.*

Le chrétien qui joue aux dés souille ses mains au sacrifice du diable offert par le ministère de ses tortures personnelles.

32. Quisquis aleator es, tuus et hæreditatis

S. Cyprian. tuæ inimicus es. *Ibid. cap. 5, in princ. p. 495, col. 1.*

Qui que tu sois, joueur de dés, tu es ton ennemi et l'ennemi de ton héritage.

33. Alea ne luseris, ubi lusus nocivus est, et crimen mortale : ubi dementia sine consideratione, ubi nulla veritas, sed mendaciorum mandra. *Ibid. prope fin. p. 495, col. 2.*

Ne jouez pas aux dés. jeu malfaisant, jeu mortellement criminel, séjour de la démence aveugle, asile fermé à la vérité, repaire de mensonges.

S. Cyrill. Hier. 34. Nepos quidam meus, Rufus nomine, in decimo octavo suæ ætatis anno expiravit : oranti mihi die quodam, hora nona apparuit, dicens se damnatum : Pro nulla, inquit, me scias causa fore damnatum, nisi quia in ludis maxime delectabar. *Pros.*

J'avais un neveu nommé Rufus ; il mourut à l'âge de dix-huit ans. Un jour que je priaïis pour lui, il m'apparut à la neuvième heure en m'annonçant qu'il était damné : « Sachez, me dit-il, que la seule cause de ma damnation, c'est de m'être beaucoup délecté au jeu. »

35. Ecce quantum turpissimum ludi scelus divinæ abhorrent majestatis oculi. *Ep. ad Aug. de Miraculis div. Hieron. que est penultima t. 4 Ep. D. Hieron. post med. p. 379, A.*

Considérez avec quelle horreur la majesté divine voit le crime infâme du jeu.

S. Ephraïm. 36. In rebus ludicris non est tempus a christianis consumendum. *De Ludicris, in princ. p. 107, A, t. 1.*

Les chrétiens ne peuvent pas consacrer de temps au jeu.

S. Hier. 37. Ita anima christiana ludat, ut et lusus ipse eruditio sit. *Tom. 1, Ep. 7 ad Letam, ante med. p. 55, A.*

Que le chrétien joue de manière à faire du jeu même une instruction.

S. Jean, Chr. 38. Belli tempus est et ludus. *Serm. 17 sup. Ep. ad Ephes. in Morali, post init. col. 1061, A, tom. 4.*

Le jeu est un temps de guerre.

39. Aleas tractare perniciosum est, et infinita vitæ mala solet inferre. *Hom. 15 ad popul. Antioch. post med. col. 142, A, t. 5.*

S'adonner au jeu des dés, c'est une chose pernicieuse, qui sème sous nos pas des maux infinis.

40. Circa aleas studium, blasphemias, jacturas, iras, convitia, infinitaque alia his graviora sæpe producit. *Ibid.*

La passion du jeu des dés produit habituellement le blasphème, la perte, la colère, l'injure et des excès encore plus graves.

41. Non Deus dat ludere, sed diabolus. *Hom. 6 sup. Matth. oper. perf. post med. col. 65, A, tom. 2.*

Ce n'est pas Dieu, mais c'est le diable qui autorise le jeu.

Joan Saresb. 42. Nonne tibi videtur aleator ineptus, qui lesserarum non tam vivit, quam perit ex gra-

tia, et omnem jactum sortis suæ præselem facit? *Pros.*

Ne voyez-vous pas dans le joueur un homme stupide, qui ne vit pas autant qu'il dépense au jeu, et qui met son sort à la merci de la chance?

43. Est ne ars accommoda rationi, cujus quanto quisque studentior, tanto erit studiosior? *Lib. 1 de Nugis curial. c. 5, in princ. apud Bibl. Patr. t. 15, p. 345, col. 2, H, edit. Colon. 1622.*

Est-ce un art approuvé par la raison que celui qui est d'autant plus captivant qu'on y est captivé?

44. Nonne satis improbata est cujusque artis exercitatio, qua quanto quisque doctior, tanto nequior? Aleator quidem omnis hic est. *Pros.*

L'épreuve d'un art quelconque n'est-elle pas assez péremptoire pour le réprouver, quand les progrès qu'on y fait augmentent d'autant la scélératesse? Tel est en réalité tout jeu de hasard.

45. Mendaciorum siquidem et perjuriorum mater est alea, et aliena concupiscentia sua prodigit, et nullam habens patrimonii reverentiam : cum illud effuderit, sensim in furta dilabitur et rapinas. *Ibid. in med. p. 346, col. 1, litt. B.*

Le jeu est le père du mensonge et du parjure ; son avidité engloutit le bien d'autrui, et le joueur n'a aucun patrimoine personnel : après l'avoir dissipé, il marche pas à pas au vol et au larcin.

46. Aleam a regione morum illius auctoritas prorsus exterminat, qui universum orbem docens in Filio, eam denuntiat omnibus fugiendam. *Pros.*

Le jeu des dés est proscriit radicalement dans la région des mœurs par l'autorité même de celui qui, en donnant à toute la terre un maître dans la personne de son Fils, l'interdit à tous.

47. Ab ea siquidem armantur ad lites homines, incurrunt inimicitias, in miseram eisi non miserabilem incidunt egestatem. *Ibid. C.*

C'est par le jeu que les hommes s'acharnent aux procès, qu'ils se font des ennemis, qu'ils se réduisent à une pauvreté pitoyable, mais indigne de pitié.

48. Ab hac arte aleæ fraus et mendacium, atque perjurium nunquam abest, postremo et odium et damna rerum. *Lib. 18 Etymol. cap. 66, p. 253, col. 2.*

L'industrie du jeu ne se sépare jamais de la fraude et du mensonge et du parjure, et enfin de la haine et de la perte des fortunes.

49. Dum in theatris et circis ludimus, deperimus. *Lib. 6 de Gubern. Dei, a med. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

Nous nous perdons en jouant dans les théâtres et dans les cirques.

50. Cum duo sint maxima mala, si homo aut seipsum perimat, aut Deum laadat : hoc utrumque in ludis publicis agitur. *Ibid.*

Les deux plus grands malheurs de l'homme sont de se perdre lui-même et d'offenser Dieu ; c'est ce double malheur qui se réalise dans les jeux publics.

51. Nos et in metu captivitatis ludimus, et

Joan. Saresb.

S. Isidorus
Hispal.

Salvianus.

positi in mortis timore videmus. *Ibid. lib. 7. post init. p. 352, col. 2, F.*

Nous jouons sous la crainte de la captivité, et nous nous souvenons de la terreur de la mort.

SENTENTIA PAGANORUM.

Aristot.

52. Ludi, qui remissionis animorum, oblectationis causa sunt instituti, per se sunt expediti. *Lib. 10 Moral. c. 6, ante med. edit. Paris. 1565.*

Les jeux, institués pour délasser et récréer l'esprit, sont par eux-mêmes dignes d'être recherchés.

Cicero.

53. Quos homines alea vincit, eos ferro statim vincit. *Lib. 4 de Arte Rhetor. ad Herenn. ante med. t. 1.*

Les hommes qui cèdent à la passion du jeu se laissent garrotter par des chaînes de fer.

54. Non a natura ita generati sumus, ut ad ludum facti esse videamur, sed ad severitatem potius, et ad quaedam studia graviora atque majora. *Pros.*

Nous ne sommes pas sortis des mains de la nature afin que nous parussions nés pour le jeu; mais nous avons été créés pour une destination plus sérieuse et pour des occupations plus graves et plus nobles.

55. Ludo autem uti illo quidem licet, sed sicut somno et quietibus cæteris, tum cum gravibus seriisque rebus satisfecerimus.

Cependant il est permis d'user de ces distractions, mais quand tout le reste se livre pour ainsi dire au sommeil et au repos, et quand nous avons donné des soins suffisants aux affaires graves et sérieuses.

56. Ipsum genus ludendi non profusum, nec immodestum, sed ingenuum et facetum esse debet.

Ce genre d'amusement même doit être, non une raison de prodigalité et d'immodération, mais un exercice honnête et divertissant.

57. Sicut enim pueris non omnem ludendi licentiam damus, sed eam quæ ab honestatis actionibus non sit aliena; sic in ipso aliquod probi ingenii lumen eluceat.

De même que nous ne laissons pas les enfants se livrer à toutes sortes de licences dans le jeu, mais que nous les contenons dans le cercle de la bienséance, ainsi que le jeu pour nous laisse briller quelque trait de probité.

58. Ludendi etiam est quidam modus retinendus, ut ne nimis omnia profundamus, elatique voluptate in aliquam turpitudinem dilabamur. *Lib. 1 de Offic. post med. t. 4.*

Il faut encore dans le jeu garder une certaine modération, de peur de nous laisser trop entraîner à la profusion, et de tomber, par l'attrait du hasard, dans quelque turpitude.

Mimus Publ.

59. Aleator quanto in arte est melior, tanto est nequior. *In suis Sent. sent. 34.*

Plus un joueur est habile, plus il est pervers.

LUMEN (LUMIÈRE).

SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Lumen candelabri nostri extinctum est. *4 Esdr. 10, v. 22.*

La lumière de notre flambeau est éteinte.

2. Quale gaudium mihi erit, qui in tenebris sedeo, et lumen cœli non video? *Tob. 5, v. 12.*

Quelle joie puis-je avoir, moi qui suis dans les ténèbres et qui ne vois point la lumière du ciel?

3. In viis tuis splendebit lumen. *Job 22, v. 28.*

La lumière brillera sur tes voies.

4. Ipsi fuerunt rebelles lumini, nescierunt vias ejus. *Ibid. 24, v. 31.*

Ce sont là les rebelles à la lumière; ils n'ont pas suivi ses sentiers.

5. Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine. *Ps. 4, v. 7.*

Seigneur, la lumière de votre visage a brillé sur nous.

6. Apud te est fons vitæ, et in lumine tuo videbimus lumen. *Ps. 35, v. 10.*

En vous est la source de la vie, et dans votre lumière nous verrons la lumière.

7. Exortum est in tenebris lumen rectis. *Ps. 111, v. 4.*

Au milieu des ténèbres s'est élevée la lumière pour les cœurs droits.

8. Domus Jacob, venite, et ambulemus in lumine Domini. *Is. 3, v. 5.*

Accourez, maison de Jacob, marchons à la lumière du Seigneur.

9. Surge, illumina, Jerusalem, quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est. *Is. 60, v. 1.*

Lève-toi, Jérusalem, ouvre tes yeux à la lumière; elle s'avance, la gloire a brillé sur toi.

10. Ambulabunt gentes in lumine tuo, et reges in splendore ortus tui. *V. 3.*

Les nations marcheront à ta lumière, et les rois à l'éclat de ta splendeur.

11. Si lumen, quod in te est, tenebræ sunt, ipsæ tenebræ quantæ erunt? *Matth. 6, v. 23.*

Si la lumière qui est en vous est ténèbres, combien grandes seront les ténèbres elles-mêmes?

12. Vide ne lumen, quod in te est, tenebræ sint. *Luc. 11, v. 35.*

Prenez garde que la lumière qui est en vous ne soit que ténèbres.

13. Adhuc modicum lumen in vobis est: ambulate, dum lucem habetis, ut non vos tenebræ comprehendant. *Joan. 12, v. 35.*

La lumière est encore un peu de temps avec vous; marchez pendant que vous avez la lumière, afin que les ténèbres ne vous surprennent point.

14. Omnia, quæ arguuntur a lumine, manifestantur : omne enim quod manifestantur, lumen est. *Ephes. 5, v. 13.*

Tout ce qui est répréhensible est manifesté par la lumière; la lumière seule met tout en évidence.

15. Tenebræ transierunt, et verum lumen jam lucet. *1 Joan. 2, v. 8.*

Les ténèbres sont passées, et la vraie lumière luit maintenant.

16. Nox ultra non erit, et non egebunt lumine lucernæ, neque lumine solis, quoniam Dominus Deus illuminabit illos. *Apoc. 22, v. 5.*

Là, il n'y aura point de nuit; ils n'auront pas besoin de lampe ni de la lumière du soleil, parce que le Seigneur les éclairera.

LUNA (LUNE).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Solem et lunam et omnia astra cœli creavit Dominus in ministerium cunctis gentibus, quæ sub cœlo sunt. *Deut. 4, v. 19.*

Le Seigneur Dieu a créé le soleil, la lune et tous les astres pour servir à toutes les nations qui sont sous le soleil.

2. Steterunt sol et luna, donec ulcisceretur se gens de inimicis suis. *Jos. 10, v. 13.*

Le soleil et la lune s'arrêtèrent jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis.

3. Orietur in diebus ejus justitia et abundantia pacis, donec auferatur luna. *Ps. 71, v. 7.*

En ces jours la justice se lèvera avec l'abondance et la paix, et leur durée égalera celle de la lune.

4. Thronus ejus sicut sol in conspectu meo, et sicut luna perfecta in æternum. *Ps. 88, v. 38.*

Son trône s'élèvera devant moi comme le soleil; il durera à jamais comme la lune.

5. Fecit lunam in tempora, sol cognovit occasum suum. *Ps. 103, v. 19.*

La lune marque les temps, le soleil connaît l'heure de son coucher.

6. Per diem sol non uret te, neque luna per noctem. *Ps. 120, v. 6.*

Tu ne redouleras pas durant le jour les ardeurs du soleil, et la lueur incertaine de la lune ne te trompera pas durant la nuit.

7. Fecit luminaria magna : solem, in potestatem diei : lunam et stellas, in potestatem noctis. *Ps. 135, v. 7, etc.*

Il a formé de grands corps de lumière : le soleil pour présider au jour, la lune et les étoiles pour présider à la nuit.

8. Quæ est ista, quæ progreditur quasi aurora, consurgens pulchra ut luna, electa ut sol, etc.? *Cant. 6, v. 9.*

Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore à son lever, belle comme la lune, brillante comme le soleil?

9. Stultus, sicut luna, mutatur. *Eccli. 27, vers. 12.*

L'insensé est changeant comme la lune.

10. Luna in omnibus, in tempore suo, ostensio temporis et signum ævi. *Ibid. 43, v. 6.*

La lune dans toutes ses révolutions est la marque du temps et le signe des changements de l'année.

11. A luna signum diei festi ; luminare, quod minuitur in consummatione, etc. *V. 7.*

La lune est le signe des jours de fête, et sa lumière diminue quand elle a atteint sa splendeur.

12. Quasi stella matutina in medio nebulae, et quasi luna plena in diebus suis lucet. *Ibid. 50, v. 6.*

Il a brillé en ses jours, comme l'étoile du matin dans l'obscurité, et comme la lune dans sa splendeur.

13. Obtenebratus est sol in ortu suo, et luna non splendet in lumine suo. *Isa. 43, v. 10.*

Le soleil s'obscurcira à son lever, et la lune cessera de répandre sa lumière.

14. Erubescet luna, et confundetur sol, cum regnaverit Dominus in monte Sion et in Jerusalem, et in conspectu senum suorum fuerit glorificatus. *Ibid. 24, in fine.*

La lune rougira et le soleil sera obscurci quand le Seigneur aura établi son règne sur la montagne de Sion et dans Jérusalem, et lorsqu'il aura manifesté sa gloire en présence de ses vieillards.

15. Erit lux lunæ, sicut lux solis. *Is. 30, v. 26.*

La lumière de la lune brillera comme la lumière du soleil.

16. Dominus dat solem, in lumine diei : ordinem lunæ et stellarum, in lumine noctis. *Jerem. 31, v. 35.*

Le Seigneur ordonne au soleil d'éclairer le jour, et à la lune et aux étoiles d'éclairer la nuit.

17. Solem nube tegam, et luna non dabit lumen suum. *Ezech. 32, v. 7.*

J'envelopperai le soleil d'un nuage, et la lune ne donnera pas sa lumière.

18. Benedicite, sol et luna, Dominum : laudate et superexaltate eum in sæcula. *Daniel. 3, vers. 62.*

Soleil et lune, bénissez le Seigneur, louez-le, exaltez-le dans tous les siècles.

19. Sol factus est niger, tanquam saccus cilicinus ; et luna tota facta est, sicut sanguis. *Apoc. 6, v. 12.*

Le soleil devint noir comme un cilice, et la lune devint comme du sang.

20. Signum magnum apparuit in cœlo : mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus. *Ibid. 12, v. 1.*

Un grand signe parut dans le ciel : une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds.

21. Civitas cœli non eget sole, neque luna, ut luceant in ea : nam claritas Dei illuminavit eam. *Ibid. 21, v. 23.*

La cité du ciel n'a pas besoin du soleil ni de la lune pour l'éclairer, car la gloire de Dieu l'éclairc.

LUX (LUMIÈRE).

DEFINITIO.

S. Bonav.

Lux est qualitas activa corporis luminosi. *Lib. 2 Compendii Theolog. verit. cap. 16, in princ. p. 705, col. 2, t. 7.*

La lumière est une qualité active de tout corps lumineux.

Aristot.

Lux est actus lucidi, secundum quod lucidum est. *Lib. 2 de Anima, c. 7, et habet. apud Beadam, t. 2.*

La lumière est l'action d'un corps lumineux en tant que lumineux.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Dixit Deus : Fiat lux, et facta est lux. *Pr. Gen. 1, v. 3.*

Dieu dit : Que la lumière soit, et la lumière fut.

2. Et vidit Deus lucem, quod esset bona; et divisit lucem a tenebris. *V. 4.*

Et Dieu vit que la lumière était bonne, et il sépara la lumière des ténèbres.

3. Quare misero data est lux, et vita his qui in amaritudine animæ sunt? *Job 3, v. 20.*

Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée aux malheureux, et la vie à ceux qui sont dans l'amertume du cœur?

4. Dies mei transierunt, noctem verterunt in diem; et rursum post tenebras spero lucem. *Ibid. 17, v. 11-12.*

Mes jours ont fui, le jour n'est plus pour moi qu'une nuit sombre, et j'attends la lumière après l'obscurité.

5. Nonne lux impii extinguetur, nec splendet flamma ignis ejus? *Ibid. 18, v. 5.*

La lumière de l'impie ne s'obscurcira-t-elle pas, et la flamme de ses feux ne s'éteindra-t-elle pas?

6. In tenebris quasi in luce ambulat. *Ibid. 24, v. 17.*

Il marche dans les ténèbres comme à la lumière.

7. Deus abscondita in lucem produxit. *Ibid. 28, v. 11.*

Dieu manifeste à la lumière les choses cachées.

8. Expectabam bona, et venerunt mala : prestolabar lucem, et eruperunt tenebræ. *ib. 30, v. 26.*

J'espérais le bonheur, et les maux sont venus : j'attendais la lumière, et les ténèbres m'ont enveloppé.

9. In manibus abscondit lucem, et præcipit ei, ut rursus adveniat. *Ibid. 36, v. 32.*

Il cache la lumière en ses mains et il lui ordonne d'arriver de nouveau.

10. Auferetur ab impiis lux sua. *Ibid. 38, vers. 15.*

La lumière sera enlevée aux méchants.

11. Lux orta est justo, et rectis corde lætitia. *Ps. 96, v. 12.*

La lumière s'est levée sur le juste, et la joie sur ceux qui ont le cœur droit.

12. Lux justorum lætificat, lucerna autem impiorum extinguetur. *Prov. 13, v. 9.*

La lumière des justes brillera toujours, la lampe des méchants sera éteinte.

13. Lux oculorum lætificat animam. *Ibid. 15, v. 30.*

La lumière des yeux réjouit le cœur.

14. Quare dies diem superat, et iterum lux lucem, et annus annum a sole? *Eccli. 33, v. 7.*

Pourquoi un jour l'emporte-t-il sur un jour, un temps sur un temps, et une année sur une année, puisqu'ils viennent sous le même soleil?

15. Populus, qui ambulabat in tenebris, vidit lucem magnam. *Pros. Isa. 9, v. 2.*

Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière.

16. Habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis. *Ibid.*

Le jour s'est levé sur ceux qui habitaient la région des ombres de la mort.

17. Erit lux lunæ, sicut lux solis; et lux solis erit septempleriter, sicut lux septem dierum, in die qua alligaverit Dominus vulnus populi sui. *Ibid. 30, v. 25.*

La lumière de la lune brillera comme la lumière du soleil, et la lumière du soleil sera sept fois plus éclatante au jour où le Seigneur guérira les blessures de son peuple.

18. Ecce dedi te in lucem gentium, ut sis salus mea usque ad extremum terræ : hæc dicit Dominus. *Ibid. 49, v. 6.*

Je t'ai placé comme la lumière des nations et comme le salut, jusqu'aux extrémités de la terre; voilà ce que dit le Seigneur.

19. Orietur in tenebris lux tua, et tenebræ tuæ erunt sicut meridies. *Ibid. 58, v. 10.*

Votre lumière brillera dans les ténèbres, et les ténèbres seront pour vous comme le soleil à son midi.

20. Benedicite, lux et tenebræ, Dominum : laudate et superexaltate eum in sæcula. *Dan. 3, v. 72.*

Lumières et ténèbres, bénissez le Seigneur, louez-le, exaltez-le dans tous les siècles.

21. Consurgam, cum sedero in tenebris, Dominus lux mea est. *Mich. 7, v. 8.*

Lorsque je serai assise dans les ténèbres, le Seigneur deviendra ma lumière.

22. Vos estis lux mundi : sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra, et glorificent Patrem vestrum, qui in cælis est. *Matth. 5, v. 14-16.*

Vous êtes la lumière du monde; ainsi que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.

23. Lux venit in mundum, et dilexerunt homines magis tenebras, quam lucem. *Joan. 3, vers. 19.*

La lumière est venue dans le monde, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière.

24. Omnis qui male agit, odit lucem; et non venit ad lucem, ut non arguantur opera ejus. *V. 20.*

Quiconque fait le mal hait la lumière et ne vient point à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient accusées.

25. Quamdiu sum in mundo, lux sum mundi. *Ibid. 9, v. 5.*

Tandis que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde.

26. Ambulate, dum lucem habetis, ut non vos tenebræ comprehendant. *Ibid. 12, v. 35.*

Marchez pendant que vous avez la lumière, afin que les ténèbres ne vous surprennent point.

27. Dum lucem habetis, credite in lucem, ut filii lucis sitis. *V. 36.*

Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous soyez enfants de la lumière.

28. Nox præcessit, dies autem appropinquavit: abjiciamus ergo opera tenebrarum, et induamur arma lucis. *Rom. 13, v. 12.*

La nuit est déjà avancée, et le jour s'approche: quittons donc les œuvres de ténèbres, et revêtons-nous des armes de lumière.

29. Eratis aliquando tenebræ, nunc autem lux in Domino; ut filii lucis ambulate. *Pros. Ephes. 5, v. 8.*

Vous étiez autrefois ténèbres, mais maintenant vous êtes lumière en notre Seigneur; marchez donc comme des enfants de lumière.

30. Fructus enim lucis est in omni bonitate, et justitia, et veritate. *V. 9.*

Or, le fruit de la lumière consiste dans toutes les œuvres de bonté, de justice et de vérité.

31. Deus lux est, et tenebræ in eo non sunt ullæ. *1 Joan. 1, v. 5.*

Dieu est la lumière même, et il n'y a point en lui de ténèbres.

32. Qui dicit se in luce esse, et fratrem suum odit, in tenebris est. *Ibid. 2, v. 9.*

Celui qui prétend être dans la lumière et qui hait son frère est encore dans les ténèbres.

SENTENTIE PATRUM.

S. Ambr. 33. Quælibet jacula justo nocere non possunt, cui Deus lux est. *De Nabuthe, c. 14, sub fin. col. 1117, C, t. 4.*

Le juste est invulnérable à tous les traits, parce que Dieu est sa lumière.

S. Aug. 34. Oculis ægris odiosa est lux, quæ puris amabilis est. *Lib. 7 Confess. c. 16, in princ. p. 50, B, t. 1.*

La lumière offusque l'œil malade, tandis qu'elle est agréable à l'œil sain.

35. Lux visibilis excellit omnes sensus corporeos. *De Moribus Eccles. c. 20, in princ. t. 1.*

La lumière visible l'emporte sur tous les sens corporels.

36. Prævaricatorem legis, lux deserit veri-

tatis, quæ desertus fit cæcus. *De Nat. et Grat. c. 20, p. 500, D, t. 7.*

Le prévaricateur de la loi est abandonné par la lumière de la vérité, dont la privation rend aveugle.

37. Sicut oculus corporis, etiam plenissime sanus, nisi candore lucis adjutus, non potest cernere: sic homo, etiam perfectissime justificatus, nisi æterna luce justitiæ divinitus adjuvetur, recte non potest vivere. *Ibid. c. 6, in fin. p. 500, D, t. 7.*

De même que l'œil du corps, dans toute la plénitude même de sa pureté, ne peut voir sans le secours d'une lumière vive, ainsi l'homme, même dans la souveraine plénitude de la justification, ne peut vivre dans le bien sans le secours divin de la lumière éternelle de la justice.

38. Anima avertens se a luce justitiæ, quanto magis querit quod inveniatur contra justitiam, tanto plus a luce repellitur, et in tenebrosa demergitur. *Sup. Psal. 63, ante med. vers. 6, Scrutati sunt iniquitates, etc. p. 447, B, t. 8.*

Quand l'âme se détourne de la lumière de la justice, plus elle cherche à trouver des armes contre la justice, plus elle est repoussée de la vérité et plongée dans les ténèbres.

39. Lux etsi per immundos transeat, non inquinatur. *Tract. 5 sup. Evang. Joan. de c. 1, p. 31, B, t. 9.*

La lumière, en traversant même des immondices, ne se souille pas.

40. Luce ista mali male utuntur: male vivendo enim etiam ipsam lucem quam vident, ad ministerium scelerum suorum usurpant. *Ib. tract. 27, post med. de c. 6, p. 160, C.*

Les méchants usent mal de cette lumière; car, en vivant mal, ils font servir cette lumière même qui les éclaire à la perpétration de leurs forfaits.

41. O lux quam non videt alia lux, lumen quod non videt aliud lumen; lux quæ obtenebrat omnem lucem, et lumen quod excæcat omne extraneum lumen. *Pros.*

O lumière que ne voit pas une autre lumière, clarté que ne voit pas une autre clarté; lumière qui couvre de ténèbres toute autre lumière, et clarté qui obscurcit toute clarté étrangère.

42. Lux a quo omnis lux, lumen a quo omne lumen: ad quod omne lumen est tenebra: ad quod omnis lux, obscuritas.

Lumière d'où vient toute lumière, clarté d'où vient toute clarté; lumière auprès de laquelle toute clarté est ténèbres, toute lumière est obscurité.

43. Lux, cui omnes tenebræ, lumen: cui omnis obscuritas, lux.

Lumière pour laquelle toutes les ténèbres sont clarté, toute obscurité est lumière.

44. Lux suprema, quam cæcitas non obnubilat, quam caligo non hebetat, quam tenebræ non obscurant, quam nulla obstantia claudit, quam nunquam separat aliqua umbra.

Lumière suprême, que l'aveuglement n'enveloppe d'aucun nuage, que l'obscurité n'éclipse pas, que les ténèbres n'offusquent pas, qu'aucun obstacle n'intercepte, qu'aucune ombre ne divise.

S. Aug.

45. Lux quæ illuminas omnia tota simul, semel et semper absorbe me in claritatis abyssum, ut videam undique te in te, et me in te, et cuncta sub te. *In Soliloq. animæ, c. 13, in princ. p. 524, C, t. 9.*

Lumière qui illumines tout l'univers ensemble, absorbe-moi pour toujours dans les profondeurs de ta clarté, afin que de tous côtés je te voie en toi, et que je me voie en toi, et que je voie tout au-dessous de toi.

46. Lux beatissima non nisi a purgatissimis oculis videri potest. *Ibid. c. 34, post med. pag. 539, B, t. 9.*

La lumière souverainement heureuse ne peut être vue que par des yeux souverainement purifiés.

47. Multi sunt, qui in luce ambulare se putant, et foris claros existere se existimant, cum intus tenebrosi persistent. *Serm. ad frat. in eremo, circa init. p. 1002, C, t. 10.*

Il y a beaucoup d'hommes qui se figurent marcher dans la lumière et jouir au-dehors d'une grande réputation, tandis que leur intérieur reste enseveli dans les ténèbres.

48. Lux divina, animæ tenebras fugat. *Et hab. apud Grat. in decret. part. 2 de Pœnit. dist. 1, can. Resuscitat, f. 379, col. 3.*

La lumière divine met en fuite les ténèbres de l'âme.

49. Omnis qui odit malum, in luce agit : qui autem in luce agit, in Christo operatur : qui in Christo operatur, ejus filius probatur. *Ibid.*

Tout homme qui hait le mal agit dans la lumière ; or, celui qui agit dans la lumière travaille dans le Christ, celui qui travaille dans le Christ prouve qu'il est son fils.

50. Ipsa regina cœlorum, lux ista perfundens cuncta quæ cernimus : si repente subtrahatur, cum desiderio requiritur : et si diu absit, contristat animam. *Lib. 10 Conf. c. 34, post init. tom. 1.*

C'est la reine même du ciel que cette lumière qui remplit tout ce que nous voyons ; si elle à s'éclipser subitement, on la réclame avec impatience, et si son éclipse est longue, l'âme s'attriste.

51. Lux adest oculis et videntis et cæci : sed videnti adest præsens, cæco vero absens. *Epist. 3, ante med. t. 2.*

La lumière est également sous l'œil clair et sous l'œil aveugle ; mais elle est présente pour l'œil clair, tandis qu'elle est absente pour l'œil aveugle.

52. Propinquare luci merito perhibentur oculi, qui sanitatis accessu aciem recipiendo, lucem recipiunt. *Ep. 57, ante med. t. 2.*

On dit avec raison que les yeux s'approchent de la lumière, car ils la reçoivent en s'ouvrant dans leur pureté aux rayons lumineux.

53. Lucis absentia tenebrarum nomen accepit. *De Genesi contra Manichæos, lib. 1, c. 4, in med. t. 1.*

L'absence de la lumière a reçu le nom de ténèbres.

54. Oculi luce pascuntur, ita ut ipsam lucem, qua reficiuntur, videre non possint ; et si diutius abfuerit, extinguuntur, et tanquam mori-

tur in eis ipsa acies lucis. *Tract. 13 sup. Joan. ante med. t. 9.*

S. Aug.

Les yeux se nourrissent de lumière, de telle sorte qu'ils ne peuvent point voir cette lumière même dont ils sont pleins ; de plus, la lumière vient-elle à s'éclipser trop longtemps, les yeux s'éteignent, et la vue même meurt pour ainsi dire en eux.

55. Deus lux est longe præstantior, quam sol et luna. *Tract. 1 super Epist. Joan. longe post init. t. 9.*

Dieu est une lumière bien supérieure à celle du soleil et à celle de la lune.

56. Aliud est lux quod est Deus, aliud lux quod fecit Deus : incomparabiliter autem melior lux ipse qui fecit, nullo modo indigens ea luce quam fecit. *Lib. 1 contra advers. legis, c. 7, ante fin. t. 6.*

Autre chose est la lumière qui est Dieu, et autre chose la lumière que Dieu a faite ; or, la lumière qui est Dieu créateur est incomparablement supérieure : il n'a absolument aucun besoin de la lumière qu'il a créée.

57. Effusione lucis adjuvamus ad capienda spatia locorum. *Lib. 6 de Musica, c. 8, circa med. t. 1.*

La diffusion de la lumière nous aide à saisir les distances des lieux.

58. Lucem intelligentiæ spiritualis, immunda corda non portant. *Lib. 1 de adult. Conjug. c. 27, post init. t. 6.*

Les cœurs souillés ne portent point la lumière de l'intelligence spirituelle.

59. Si cæco pœna est hanc non videre lucem, qualis pœna est peccatori vera luce privatum esse? *Hom. 6 in Hexam. post init. p. 28, tom. 1.*

S. Basil. Mag.

Si c'est une douleur pour l'aveugle de ne pas voir cette lumière, quel sera le supplice du pécheur privé de la vraie lumière ?

60. Digna res est ponere in lumine lumen absconditum, ne sibi soli vivat, qui et alios ad vitam trahere possit. *Ep. 153 ad Innocent. pap. in princ. f. 242, col. 2, D.*

S. Bern.

Il est louable de produire au grand jour la lumière qui se cache, afin de ne pas laisser vivre pour lui seul celui qui peut conduire ses frères à la vie.

61. Quis est hodie lux incorrupta, lux pura, lux immaculata? *Serm. 1 de Joan. Bapt. ante med. p. 256, col. 1, t. 3.*

S. Boaz

Qui est aujourd'hui une lumière intacte, une lumière pure, une lumière sans tache ?

62. Lux nihil habet immunditiæ admixtum, imo in tantum est pulchra, ut non fiat immunda transiens etiam per immunda. *Serm. 1 de una Virg. et in ord. 32, ante med. p. 334, col. 1, t. 3.*

La lumière ne contient aucun mélange de souillure ; loin de là, elle est si pure, qu'elle ne se souille pas même en traversant des impuretés.

- S. Bonav. 63. Lux est
 Cœli purpura,
 Maleficorum inimica,
 Navigantium directio,
 Oculis noctis,
 Facies omnium rerum. *Lib. 2 Compend. Theol. verit. c. 6, ante med. p. 706, col. 1, A, t. 7.*
- La lumière est
 La pourpre du ciel,
 L'ennemie des méchants,
 Le guide des navigateurs,
 L'œil de la nuit,
 La physionomie de toutes choses.
64. Lux rectum habet incessum, et nullo modo incedit per curvum. *Ibid. in med. etc.*
 La lumière marche toujours en ligne droite et jamais en ligne courbe.
65. Lux omnibus rebus decorem tribuit, et absque illa cuncta sunt ignota et abscondita. *Ibid.*
 La lumière donne la couleur à tous les corps, et sans elle tout serait inconnu et caché.
66. Lux sine sui diminutione, ubique se diffundit. *Ibid. post med.*
 La lumière se répand partout sans s'ameindrir.
67. In inferno est aliquid obscuri luminis, quo damnati videre possint unde doleant, et non unde lætentur. *Ibid. lib. 7, c. 22, post init. p. 793, col. 2, C.*
 Dans l'enfer, il y a un fonds de lumière obscure, qui permet aux damnés de distinguer ce qui les rend malheureux et ce qu'il leur faudrait pour être heureux.
68. Oculis ægris odiosa est lux, sicut noctis et vespertilionibus. *Ibid. lib. 3, c. 7, a med. p. 728, col. 1, E.*
 Les yeux malades sont offusqués par la lumière, comme les hiboux et les chauves-souris.
- Cassiodor. 69. Præsentia lucis, noctis absentia est. *Sup. Ps. 44, ante med. vers. 9, f. 67, col. 4.*
 La présence de la lumière, c'est l'absence de la nuit.
- S. Cyprian. 70. Avelle radium solis a corpore : divisionem lucis unitas non capit. *De Unit. Eccles. longe post init. t. 2.*
 Séparez d'un corps un rayon de soleil : la lumière est une, et l'unité n'admet pas de division.
- Dionysius Areop. 71. Tenebræ luce fugantur, eoque magis quo lux major est. *Epist. 1 ad Caium monach. in princ. apud Bibl. Patr. tom. 1, pag. 150, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*
 Les ténèbres sont mises en fuite par la lumière avec d'autant plus de promptitude que la lumière est plus considérable.
- S. Eus. Emis. 72. Lux Christi non parietibus obstruitur, non elementis dividitur, non tenebris obscuratur. *Pros.*
 La lumière du Christ n'est pas interceptée par les murailles, ni divisée par les éléments, ni obscurcie par les ténèbres.
73. Lux Christi dies est sine nocte, dies sine
- line : ubique splendet, ubique radiat, ubique non deficit. *S. Eus. Emis.*
 La lumière du Christ est un jour sans nuit, un jour sans fin ; partout elle brille, partout elle éclaire, partout elle est sans défaillance.
74. Lumen Christi semper micat, radiat, coruscat, nec aliqua potest caligine comprehendere. *Hom. 4 de Pascha, circa med.*
 Partout la lumière du Christ reluit, brille, éblouit, et elle ne peut être interceptée par aucune obscurité.
75. Lux corporalis et solaris, imago quædam est et symbolum lucis spiritualis et divinæ. *Pros.*
 La lumière des corps et celle du soleil sont l'image et le symbole de la lumière spirituelle et de la lumière divine.
76. Lux ista est pretiosus quidam thesaurus, et singulare quoddam peculium maximi pretii, quo Deus suos donat, exornat, nobilitatque dilectos.
 Cette lumière est un trésor et un patrimoine singulier et sans prix, dont Dieu dote, orne et ennoblit ses élus.
77. Per ejus lucis infusionem homines divinæ participes naturæ efficiens ; nunc quidem in luce perfecta fidei et spiritualis gratiæ, post vero in luce perfecta claræ visionis et beatæ gloriæ. *In Elucid. sup. c. 36 Job, in fin. fol. 239, p. 1.*
 Par l'infusion de cette lumière céleste, le Christ rend les hommes participants de la nature divine ; cette participation s'effectue aujourd'hui dans la lumière parfaite de la foi et de la grâce spirituelle, et plus tard elle s'effectuera dans la lumière parfaite de la claire vision et de la gloire bienheureuse.
78. Qui lucem justitiæ non quærit, de tenebris non recedit. *Super Job, c. 15, in illud, Non recedet de tenebris, col. 181, A, t. 3.*
 Celui qui ne cherche pas la lumière de la justice ne sort pas des ténèbres.
79. Homo vicinior luci, sentit quid ante fuit ; et quo est dignior, sibi videtur indignior, et longe esse quo propior. *Ibid. c. 39, in calce, col. 382, D, t. 3.*
 L'homme, en se rapprochant de la lumière, sent ce qu'il a été jusque là ; plus il en est digne, plus il s'en juge indigne, et plus il en est rapproché, plus il s'en croit éloigné.
80. Sicut matutina lux solvit tenebras, ita lumen veritatis fugat errores. *Super Isaiam, c. 58, in illud, Quasi mane lumen tuum, col. 473, B, t. 4.*
 De même que la lumière du matin dissipe les ténèbres, de même la lumière de la vérité dissipe les erreurs.
81. Non novit lux tenebras, id est, non aspiciat : quia si aspiceret, tenebræ non essent. *Super Matth. c. 7, in illud, Nunquam novi vos, etc. col. 153, B, t. 5.*
 La lumière ne connaît point les ténèbres, c'est-à-dire elle ne les regarde pas, parce que, si elle les regardait, les ténèbres ne subsisteraient pas.
82. Qui vult habere societatem cum luce, pellat tenebras : quia tenebræ cum luce socie-

tatem habere non possunt. *Super 1 Joan. c. 1, col. 1378, E, t. 6.*

Que celui qui veut avoir part à la lumière chasse les ténèbres, parce que les ténèbres ne peuvent pas s'unir à la lumière.

Gloss. int.

83. Magnum est malum a luce veritatis deseri. *Sup. Psalm. 9, col. 502, t. 3.*

C'est un grand malheur d'être abandonné par la lumière de la vérité

84. Eadem causa dicimur lux, qua Christus dictus est lux, ut simus exemplo ejus illuminantes alios. *Sup. 1 Joan. c. 1, col. 1377, B, tom. 6.*

Nous sommes appelés lumière au même point de vue que le Christ a été appelé la lumière, afin que, à son exemple, nous illuminions nos frères.

S. Greg. Mag.

85. Mors carnis electos luci suæ restituit, lucem suam reprobis tollit. *Lib. 29 Moral. c. 6, prope fin. col. 972, A, t. 1.*

La mort de la chair rend les élus à leur lumière, tandis qu'elle enlève la leur aux réprouvés.

86. Lux superbientis est gloria vitæ præsentis. *Ibid.*

La lumière de l'orgueilleux, c'est la gloire de la vie présente.

87. Lux visibilis si incaute diligitur, a luce invisibili cor cæcatur. *Ibid. lib. 22, c. 2, post med. num. 3, col. 733, A.*

Si nous aimons imprudemment la lumière visible, la lumière invisible aveugle notre cœur.

88. Illi in sancta Ecclesia lucere per exempla alii possunt, qui eruditione Scripturarum, et claritate acceperunt luminis, et oleum perfectæ charitatis. *Lib. 5 in 1 Reg. c. 4, longe ante fin. super illud, 2 Petr. 1, Habetis propheticum sermonem, col. 1564, D, t. 2.*

Ceux-là, dans la sainte Eglise, peuvent éclairer les autres par leurs exemples, qui, par la science des Ecritures, ont reçu la clarté de la lumière et l'huile de la charité parfaite.

89. Ut intima luce fruamur, non est nostri conaminis, sed divinæ dignationis. *Ibid. lib. 4, c. 1 Moral. longe post init. super illud, Et ascendebat vir ille, col. 1233, C.*

Ce ne sont pas nos efforts qui nous obtiennent, mais c'est la bonté divine qui nous accorde la jouissance de la lumière intérieure.

90. Lucis cognitio per speculum, electorum desideria satiare non novit, sed excitare. *Ibid. lib. 4, c. 5, longe ante fin. sup. illud, Exod. 33, Loquebatur Moysis Dominus facie ad faciem, col. 1452, t.*

La connaissance de la lumière qui n'apparaît qu'à travers un miroir, au lieu de rassasier les élus, ne fait qu'activer leurs désirs.

91. Divinæ lucis ostensio reprobos et fictos fugit, quæ se electis et mundis corde aperit. *Ib. lib. 4, c. 5, longe ante fin. super illud, Matth. 5, Beati mundi corde, col. 1317, D.*

La manifestation de la lumière divine se cache aux réprouvés et aux hommes de mauvaise foi, tandis qu'elle se découvre aux élus et à ceux qui ont le cœur pur.

92. Lux æterna, quæ Deus est, quanto immutabiliter fulget, tanto penetrabiliter videt: neque occulta nescit, quia cuncta penetrat: neque penetrata obliviscitur, quia incommutabilis durat. *Lib. 25 Moralium, c. 4, ante fin. num. 6, col. 928, C, t. 6.*

S. Greg. Mag.

La lumière éternelle qui est Dieu, toujours immuable et brillante, pénètre et voit tout; pour elle rien de caché qu'elle ignore, pour elle rien d'inaccessible, et ce qu'elle a pénétré, elle ne l'oublie pas, parce qu'elle est immuable.

93. Lux nostra, patria æterna est. *Ibid. lib. 16, c. 25, in fin. num. 29, col. 555, A.*

Notre lumière, c'est la patrie éternelle.

94. Necessè est, ut si vere intendimus illuminata cernere, studeamus mentis oculos ad ipsum illuminans lumen aperire. *Ibid. lib. 23, c. 1, longe post init. col. 762, B.*

Si nous nous appliquons à voir les choses illuminées par la foi, il est nécessaire que nous nous efforcions d'ouvrir les yeux de l'âme à la lumière même qui les illumine.

95. Lucem debet conspiciere, qui vult de tenebris judicare: ut in illa videat, quid de tenebris æstimet, per quas videre præpeditur. *Ibid. lib. 24, c. 6, ante med. num. 9, col. 802, A.*

Il faut voir la lumière, si l'on veut porter un jugement sur les ténèbres, afin d'apprendre par la lumière ce qu'on doit penser des ténèbres qui nous empêchent de voir.

96. Lux miseris datur, cum tolerare honoris onera compelluntur. *Ibid. lib. 5, c. 2, in med. super illud, Job 3, Data est misero lux.*

On donne la lumière aux malheureux, quand les devoirs de leur condition les soumettent à porter les fardeaux de ceux qui sont en dignité.

97. Æternæ lucis quanta sit claritas nesciunt, qui transitoriis occupationibus obcæcantur; et dum de terrenis rebus superbiant, cælestis sibi luminis aditum claudunt. *Ibid. lib. 27, c. 7, in fin. num. 10, col. 906, B.*

Ceux qui sont aveuglés par les soins passagers de ce monde ne savent pas quelle est la clarté de la lumière éternelle, et en s'enorgueillissant de leurs richesses terrestres, ils se ferment l'entrée de la lumière céleste.

98. Deus lux est, ac lux quidem summa cuius tenuis quidam defluxus ac irradiatio, omne lumen exuperat infernum, etiamsi splendidissimum appareat. *Orat. 20 de Modestia, ante med. p. 175.*

S. Greg. Naz.

Dieu est la lumière, et il est en réalité la lumière infinie, dont une légère émanation, un simple rayon surpasse toute clarté inférieure, si éblouissante qu'elle soit pour nous.

99. Clarius fit lumen, comparatione tenebrarum. *Tom. 1, Epist. 46 ad Rustic. post init. p. 220, C.*

S. Hier.

La lumière devient plus éclatante à côté des ténèbres.

100. Si vis videre lucem æternam, primo stude ut sis in luce per cordis munditiam. *Sup. Gen. c. 4, Allegor. f. 7, col. 2, t. 1.*

Hugo card.

Si vous voulez voir la lumière éternelle, appliquez-vous d'abord à jouir de la lumière de la grâce par la pureté du cœur.

Tibulo card.

101. Despecta luce hujus mundi (quæ est lux morientium), ad æternam lucem recurrant homines : ibique vivant, ubi rerum lumen videant, ubi idem est lux et vita. *Sup. Job, c. 33, in fine, f. 441, col. 4, t. 1.*

Que, pleins de mépris pour la lumière de ce monde (c'est la lumière des mourants), les hommes recourent à la lumière éternelle; que par elle ils vivent au ciel, d'où ils distingueront la lumière terrestre, et où lumière et vie sont chose identique.

102. Duplex lux est necessaria, maxime prælati : lux scientiæ, et lux gratiæ. *Sup. Ps. 117, f. 302, col. 2, t. 2.*

Une double lumière est nécessaire, surtout aux prélats : la lumière de la science et celle de la grâce.

103. Lux justorum, est præsens tribulatio, atque tentatio : quia illa illuminante, vident quomodo sit ambulandum : hæc est enim collyrium, quo inuncti oculi clarius vident. *Sup. Prov. c. 13, fol. 28, col. 4, t. 3.*

La lumière des justes, c'est la tribulation présente et la tentation : sous l'illumination de la première, ils voient comment il faut marcher; la seconde est un collyre qui rend leurs yeux plus clairvoyants.

S. Joan. Chr.

104. Nemo captus luminibus, lucis jucunditatem cognoscere potest. *Hom. 84 sup. Matth. oper. perf. ante fin. col. 676, A, t. 2.*

Un aveugle ne peut point connaître la douceur de la lumière.

105. Furi lux inimica est. *Hom. 28 sup. 2 Cor. in med. Moral. col. 865, D, t. 4.*

La lumière est odieuse au voleur.

106. Non lux illa bona est, quæ non fugat tenebras, sed densat. *Hom. 13 super 1 Cor. post med. col. 425, A, t. 5.*

Cette lumière n'est point bonne, qui, au lieu de chasser les ténèbres, les condense.

107. Lux arguit ea, quæ in tenebris fiunt. *Sermon. 18 sup. Ep. ad Ephes. in illud, Omnia que arguuntur, a luce, etc. t. 4.*

La lumière accuse ce qui se fait dans les ténèbres.

S. Joan. Dam.

108. Lux nunquam caligo erit, quamdiu lux fuerit. *Lib. 1 Parall. c. 19, post med. f. 20, p. 2, A.*

La lumière ne sera point les ténèbres tant qu'elle sera lumière.

S. Irenæus

109. Sequi lumen, participare est lumen : qui in lumine sunt, non ipsi lumen illuminant, sed illuminantur et illustrantur ab eo. *Lib. 4 advers. Hæres. c. 28, in princ. p. 227.*

Suivre la lumière, c'est en prendre sa part; ceux qui sont dans la lumière n'illuminent pas eux-mêmes la lumière, mais ils en sont illuminés et éclairés.

110. Hi qui faciunt lumen, dignam fugæ suæ habent locum. *Ibid. c. 76, ante fin. pag. 288.*

Ceux qui fuient la lumière ont un sort digne de leur mépris.

Lact Firm.

111. Multi lucem relinquunt, ut in tenebris

cæci ac debiles jaceant. *Lib. 1 de divin. Instit. Lact. Firm. c. 1, in fin. p. 4.*

Plusieurs abandonnent la lumière pour vivre au sein des ténèbres, dans l'aveuglement et la faiblesse.

112. Sicut lux esse sine igne non potest, sic vita sine luce. *Ibid. lib. 7, c. 9, ante fin. pag. 304.*

De même qu'il ne peut pas y avoir de lumière sans feu, ainsi il n'y aura pas de vie sans lumière.

113. Lumen mentis humanæ Deus est. *De Ira Dei, c. 1, in med. p. 332.*

Dieu est la lumière de l'âme humaine.

114. Lucem debet intueri, qui vult de tenebris judicare. *De Ligno vitæ, tract. 12 de Humilit. c. 4, in med. p. 66, col. 2, F, part. 1.*

S. Laur Just.

Celui qui veut porter un jugement sur les ténèbres doit regarder la lumière.

115. Lux separetur a tenebris; et fugiant filios diaboli, filii veritatis. *Serm. 4 Quatrag. in fin.*

S. Leo I

Que la lumière soit séparée des ténèbres, et que les fils de la vérité fuient les fils du diable.

116. Major est lux humilibus, quam superbis. *Serm. 8 de Jejun. septimi mensis, ante fin.*

La lumière est plus abondante chez les humbles que chez les superbes.

117. His, qui de tenebris progrediuntur ad lumen, lux imprimis molesta est, donec oculi lumini assuescant. *Ep. 137 ad Alexandr. de S. Albano, ante med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, pag. 812, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Petr. Ele ent.

Passez des ténèbres à la lumière; la lumière vous offusque jusqu'à ce que les yeux s'habituent à la voir.

118. Lucem tenebræ fugiunt, tenebræ luce redeunt abscedente. *Serm. 44, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 694, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

S. Petr. Chr.

La lumière chasse les ténèbres, qui reviennent à la chute de la lumière.

119. Brevis lux melior est, quam æterna tenebræ. *Lib. Quis rerum divinar. hæres sit, post med. p. 719, t. 1.*

Philo Jud.

Une lumière de courte durée vaut mieux que les ténèbres éternelles.

120. Cum Dominus sit lux vera, more solis eo ipso quo respicit, illustrat, accendit et illuminat. *Part. 1, lib. 1 de Erudit. hom. inter. c. 35, post med. p. 118, col. 2, B.*

Richard. a S. Victore

Comme Dieu est la vraie lumière, à l'instar du soleil, d'un seul regard il éclaire, embrase et illumine.

121. Lux major offuscat lucem minorem alterius corporis illuminantis : non tamen evacuat, sed perficit lucem corporis illuminati. *Part. 3, quest. 5, art. 4, in corp. ad 1.*

S. Thomas Aquinas.

Une lumière vive couvre la lumière plus faible d'un autre corps lumineux; pourtant elle n'anéantit pas, mais elle perfectionne la lumière de ce corps.

122. Lux in corporibus primum tenet locum. *Part. 1, quest. 67, art. 2, in princ.*

La lumière occupe le premier rang parmi les corps.

SENTENTIA PAGANI.

Aristot.

123. Lucis absentia omnia obfascari, opacarique solent. *Sect. 15 Problem. quest. 14, tom. 2.*

Par l'absence de la lumière, tout s'obscurcit et tout s'efface dans l'épaisseur des ombres.

LUXURIA (LUXURE).

ETYMOLOGIA.

S. Ant. de Pad.

Luxuria dicitur a luxu cibi et potus et vestitus, quorum affluentia caro viva et penetrans luxuriatur. *Serm. dom. 3 post Epiphani. post init. f. 33, p. 1.*

La luxure est ainsi appelée du luxe de la nourriture, de la boisson et des vêtements, dont l'abondance, en avivant et en excitant la chair, la pousse à des excès.

DEFINITIO.

S. Antonin.

Luxuria est inordinatus appetitus venereorum. *Part. 2, tit. 5 de Luxuria, cap. 1, post init. f. 180, col. 3.*

La luxure est une passion déréglée des voluptés vénériennes

Luxuria est inordinata carnis petulantia, dulce venenum, importuna lues, pernicioosa potio, quæ corpus humanum debilitat, et virilis animi robur enervat. *Part. 2, tit. 5 de Luxuria, c. 1, § 11, ante med. f. 181, col. 4.*

La luxure est un emportement désordonné de la chair, poison suave, contagion tyrannique, boisson fatale, qui ruine le corps humain et énerve toute l'énergie morale de l'homme.

S. Aug.

Luxuria est abutendi intemperantia. *Lib. 3 de Doctr. christ. c. 18, sub fin. tom. 3.*

La luxure est l'intempérance dans l'abus.

S. Bonav.

Luxuria est libidinosæ voluptatis appetitus. *Part. 1 Centiloq. sect. 24, in princ. p. 5, col. 1, E, t. 6.*

La luxure est la passion des voluptés vénériennes.

Hugo
a S. Victor
et
Joan. Gers.

Luxuria est ex immundis descendens desideris lubrica et effrænata mentis corporisve prostitutio. *De Fruct. carnis et spirit. cap. 10, in princ. pag. 161, E, t. 2, et Joan. Gerson. part. 4, in Descript. term. in fin. verbo Luxuria, f. 28, col. 4, N.*

La luxure est la prostitution entraînant et impétueuse du corps et de l'âme, prostitution provenant des désirs impurs.

S. Thomas
Aquinas.

Luxuria est vitium capitale, cuius propria materia est delectatio venerea, et secundaria

cujuslibet rei sensibus jucundæ abundantia. *22, quest. 153, in axiomatico, p. 261, col. 1.*

La luxure est un péché capital dont la matière propre est la délectation vénérienne, et la matière accessoire, l'abondance de tout ce qui flatte les sens.

PRODUCTIO.

Luxuria mater libidinis est. *Lib. 10, Epist. 82 ad Vercellens. Eccles. longe ante med. col. 659, B, t. 3.*

S. Ambr.

La luxure est la mère de la passion.

Undecim sunt occasiones luxuriæ, his versibus contentæ :

S. Antonin.

Otia, segnitias, somnus, caro, fœmina, vinum,

Prosperitas, ludus, carmina, forma, puer.

Part. 2, tit. 5 de Luxuria, cap. 1, § 2, in princ. f. 81, col. 2.

Il y a onze occasions de luxure, contenues dans les vers suivants :

Sommeil, vin, jeu, plaisir, oisiveté, paresse,

Enfant, femme, beauté, chants d'amour et richesse.

Luxus in corporibus est radix veluti quædam, et parens rabidæ atque efferatæ voluptatis. *Homil. 22 de Festis paschal. post init. pag. 236.*

S. Cyrill. Alex.

Le luxe pour le corps est, pour ainsi dire, le germe et le père de la volupté frénétique et farouche.

De luxuria nascuntur cæcitas cordis, iastabilitas voluntatis, impetuositas, præcipitatio, amor sui, odium Dei, affectus præsentis sæculi, error, et desperatio futuri. *In Speculo Ecclesiæ, c. 8, post med. apud Bibl. Patr. tom. 5, p. 358, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

S. Edmund.

De la luxure naissent l'aveuglement du cœur, l'instabilité de la volonté, l'impétuosité, la précipitation, l'égoïsme, la haine de Dieu, l'amour du siècle présent, l'erreur et le désespoir du salut.

De luxuria crescit illecebra, et pereuntem perditio plus delectat. *Homil. 3 de Epiphania, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, pag. 519, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

S. Eus. Emiss.

La luxure active l'attrait du plaisir, et le malheureux qui se tue trouve chaque jour un surcroît de plaisir à se détruire.

De luxuria cæcitas mentis, inconsideratio, inconstantia, præcipitatio, amor sui, odium Dei, affectus præsentis sæculi, horror autem, vel desperatio futuri, oriuntur. *Lib. 31 Moral. c. 17, post med. sup. illud, Job 39, Exhortationem ducum, etc. col. 1082, D, t. 1.*

S. Greg. Mag.

De la luxure naissent l'aveuglement du cœur, l'irréflexion, l'inconstance, la précipitation, l'amour de soi, la haine de Dieu, l'amour du siècle présent, l'horreur ou le désespoir en face du siècle futur.

Luxuria mater libidinis est, ventremque distentum cibo et vini potionibus irrigatum, voluptas genitalium sequitur. *Tom. 3, Epist. 25 ad Amandum, ante med. p. 135.*

S. Hier.

La luxure est la mère de la passion, et un ventre repu de nourriture et d'abondantes boissons engendre les voluptés vénériennes.

Iluzo
a S. Victore.

Luxuriæ co-
mites sunt

Voluptas,
Lascivia,
Ignavia,
Petulantia,
Titubatio,
Blanditiæ,
Deliciæ. *De Fruct. carnis
et spirit. c. 10, in princ.
p. 161, E, t. 2.*

Les compagnes
de la luxure sont

La volupté,
La débauche,
La paresse,
La pétulance,
L'ivrognerie,
Les caresses,
Les délices.

Lact. Firm.

Ex rerum prosperitate luxuria, ex luxuria
vero vitia omnia nascuntur. *De divin. Inst.
lib. 2 de Origine erroris, c. 1, post med. p. 51.*

La prospérité produit la luxure ; or, la luxure engendre
tous les vices.

COMPARATIO.

S. Isidorus
Hispal.

Sicut clavus clavum expellit, ita sæpe recor-
datio ardoris gehennæ, ardorem excludit luxu-
riæ.

De même qu'un clou repousse un clou, ainsi souvent la
pensée des feux de l'enfer repousse les feux de la luxure.

S. Nilus.

Quemadmodum furor ignis in stipula sæ-
viens, coerceri non potest : ita luxuriæ vis in
corpore cibis distento percurrens retineri ne-
quit. *Orat. 2 de Luxuria, in med. apud Bibl.
Patr. t. 5, part. 2, p. 970, col. 1, A, edit. Col-
lon. 1618.*

De même qu'un incendie qui sévit dans la paille ne
peut être étouffé, de même l'activité de la luxure qui se
répand dans un corps repu de bonne chère ne peut être
maîtrisée.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Filius noster iste protervus et contumax
est : monita nostra audire contemnit, commes-
sationibus vacat et luxuriæ. *Deut. 21, v. 20.*

Voici notre fils qui est insolent et rebelle ; il dédaigne
d'écouter nos avertissements, et il passe sa vie dans la dé-
bauche et la dissolution.

2. Domine, tu scis quia non luxuriæ causa
accipio sororem meam conjugem, sed sola pos-
teritatis dilectione. *Tob. 8, v. 9.*

Seigneur, vous savez que ce n'est point par un mauvais
désir que je prends ma sœur pour épouse, mais dans le
seul espoir d'une postérité.

3. Beata terra, cujus rex nobilis est ; et cu-
jus principes vescuntur in tempore suo ad reci-
ficiendum, et non ad luxuriam. *Eccl. 10,
vers. 17.*

Heureuse la terre dont le roi est illustre et dont les prin-
ces mangent au moment marqué pour se nourrir plutôt
que pour les plaisirs du festin.

4. Coronemus nos rosas, antequam marces-
cant : nullum pratium sit, quod non pertran-
seat luxuria nostra. *Pros. Sap. 2, v. 8.*

Couronnons-nous de roses avant qu'elles soient fanées ;
qu'il n'y ait aucune prairie où ne passe notre plaisir.

5. Nemo nostrum exors sit luxuriæ nostræ :
ubique relinquamus signa lætitiæ. *V. 9.*

Que nul d'entre nous ne soit étranger à nos plaisirs ;
laissons en tout lieu des traces de joie.

6. Malitia horæ oblivionem facit luxuriæ
magnæ. *Eccl. 11, v. 29.*

Le mal d'un moment fait oublier la plus grande joie.

7. Manifesta sunt opera carnis, fornicatio,
immunditia, impudicitia, luxuria. *Galat. 5,
vers. 19.*

Il est aisé de connaître les œuvres de la chair, qui sont
la fornication, l'impureté, l'impudicité, la luxure.

8. Nolite inebriari vino, in quo est luxuria.
Ephes. 5, v. 18.

Ne-vous laissez point enivrer par le vin, d'où naît la
dissolution.

9. Epulati estis super terram et in luxuriis
enutristis corda vestra. *Jac. 5, v. 5.*

Vous avez vécu sur la terre dans les délices, et vous
avez plongé vos cœurs dans la luxure.

10. Sufficit præteritum tempus his, qui am-
bulaverunt in luxuriis. *1 Petr. 4, v. 3.*

Le temps passé suffit à ceux qui ont marché dans les vo-
luptés.

11. Superba vanitatis loquentes, pelliciunt
in desideriis carnis luxuriæ eos, qui in errore
conversantur. *2 Petr. 2, v. 18.*

Parlant un langage vain et orgueilleux, qu'ils attirent
par les désirs de la chair et les voluptés ceux qui vivent
dans l'erreur.

12. Subintroierunt quidam homines impii
Dei nostri gratiam transferentes in luxuriam.
Jud. v. 4.

Il s'est introduit parmi nous des hommes impies qui
changent la grâce de notre Dieu en désordre.

SENTENTIE PATRUM.

13. Ægritudo carnis peccatum repellit, luxu-
ria autem carnis culpam adolet. *Lib. 1 de Pœ-
nit. c. 13, in princ. col. 177, D, t. 1.*

S. Ambr.

La maladie de la chair repousse le péché, tandis que
la luxure active le feu de la concupiscence.

14. Nemo se luxui committit, nisi qui rece-
dit a præceptis Dei veri : ubi autem cœperit
quis luxuriari, incipit deviare a fide vera. *Lib.
6, Epist. 36 ad Sabinum episc. in fin. col. 558,
D, tom. 3.*

On ne se livre aux dérèglements qu'en s'éloignant des
commandements de Dieu ; or, dès qu'on commence à se
laisser aller au désordre, on commence à s'écarter de la
vraie foi.

15. Quo copiosior fuerit luxuries, eo perni-

S. Ambro. *eciosior intemperantia est. Lib. 6 Hexam. c. 2, ante med. col. 878, A, t. 4.*

Plus grands sont les débordements de la luxure, plus pernicieuse est l'intempérance.

16. Luxurioso carere deliciis, poena est. *Lib. 8 sup. Luc. c. 16, in fine, col. 1756, B, tom. 5.*

Pour le luxurieux, c'est un supplice d'être sevré des plaisirs.

S. Antonin. 17. Nulla virtus vera potest esse simul cum luxuria, sed simul omnes corrumpunt. *Part. 2, tit. 5, c. 5, § 11, post med. f. 489, col. 1.*

Il ne peut exister aucune vertu véritable avec la luxure, mais toutes tombent à la fois.

18. Amara est mors corporalis, quia separatur animam a corpore: sed amarior est luxuria, quia separatur animam a Deo et caelesti curia. *Part. 2, tit. 5, c. 5, § 3, post med. f. 492, col. 4.*

La mort corporelle est amère, parce qu'elle sépare l'âme du corps; mais la luxure est plus amère, parce qu'elle sépare l'âme de Dieu et de la cour céleste.

S. Aut de Pal. 19. Sicut clavus clavum ejicit, sic timor gehennæ delectationem luxuriæ. *Serm. dom. 2 Quadrage. circa med. f. 79, p. 2.*

De même qu'un clou repousse un clou, ainsi la crainte de l'enfer repousse la luxure.

20. Luxurioso deliciis carere, maxima poena est. *Serm. dom. 2 post Trinit. post med. fol. 174, p. 2.*

Pour le luxurieux, le plus grand supplice, c'est d'être privé des plaisirs.

S. Aug. 21. Luxuria satietatem atque abundantiam se cupit vocari. *Lib. 2 Confess. c. 6, post med. p. 57, A, t. 1.*

La luxure ambitionne le titre de satiété et d'abondance.

22. Quomodo coluber non apertis passibus, sed squamarum minutissimis nisibus reptat: sic lubricus deficiendi motus negligentes minutatim occupat, et incipiens a perverso appetitu similitudinis Dei, pervenit ad similitudinem pecorum. *Lib. 12 de Trin. c. 11, in princ. p. 283, B, t. 3.*

De même que la couleuvre ne s'avance pas à découvert, mais glisse très-doucement sur ses écailles, ainsi le mouvement subtil de la concupiscence s'empare peu à peu des négligents, et, en voilant au début sa perversité sous le désir de ressembler à Dieu, il parvient à ressembler à la brute.

23. Pauperem egestas revocare debet a cupiditate luxuriæ. *De Quest. ret. et novi Testam. quest. 124, in med. p. 615, A, t. 4.*

La misère doit détourner le pauvre des convoitises de la luxure.

24. Non est luxuria vitium pulchrorum suaviumque corporum, sed animæ perverse amantiss corporeas voluptates, neglecta temperantia, qua rebus spiritualiter pulchrioribus, et incorruptibiliter suavioribus coaptamur. *Lib. 12 de Civ. Dei, c. 8, ante med. p. 215, A, t. 5.*

La luxure n'est pas le vice des corps distingués par leur

beauté et leurs attraits, mais c'est le vice d'une âme qui aime perversement les voluptés corporelles en négligeant la tempérance, qui nous fixe dans l'amour des choses spirituelles et incorruptibles, qui sont plus belles et plus attrayantes.

25. Si iniquum est aviditate possidendi, transgredi limitem agrorum: quanto est iniquius libidine concumbendi, subvertere limitem morum? *Ibid. lib. 15, c. 16, paulo post med. p. 280, C, t. 5.*

S'il est inique de dépasser la limite des champs par le désir avide d'accroître sa possession, combien il est plus inique de bouleverser la limite des mœurs par le désir impur de satisfaire sa passion!

26. Libidinosa crudelitas vel libido crudelitas est, ubi propter luxuriam sterilitatis venena procreantur. *Lib. 1 de Nuptiis, cap. 15, post med. p. 555, A, t. 7.*

C'est une cruauté libidineuse ou une passion cruelle que celle qui verse le poison pour assurer la stérilité.

27. O quam parva concubitus hora, qua perditur vita aeterna! Quod ergo emolumentum affert corpori, quodve tribuit lucrum, quod tunc cito ducit animam ad tartarum? *De Conflictu vitior. et virt. c. 24, in fin. A, t. 9.*

Oh! que c'est peu de chose que cette heure de plaisir où l'on perd la vie éternelle! Quel avantage ou quel profit trouve le corps dans ce qui mène si promptement l'âme à l'enfer?

28. Infelix commercium! pro tam brevi gaudio, caelesti privari regno, et ineffabilis miseria cum diabolo pati supplicia. *De Contemptu mundi, c. 7, in fin. p. 646, B, t. 9.*

Funeste commerce! pour une joie si courte se priver du royaume céleste et accepter le malheur inouï de subir les supplices éternels avec le diable.

29. Luxuria ita deprimit hominem intra se, ut cum factus sit ad imaginem Dei, velut porcus in luto vivere quaerat. *Serm. 42 ad frat. in eremo, circa med. p. 977, B, t. 10.*

La luxure rétrécit tellement l'homme dans lui-même, que, bien qu'il soit fait à l'image de Dieu, il ne cherche qu'à vivre dans la fange comme un porc.

30. Luxuria est } Pessima virtutum destructio,
Vitiarum augmentatio,
Delectationis combustio,
Charitatis diminutio,
Bursarum evacuatio. *Ibid. Serm. 47, ante med. pag. 987, litt. D.*

La luxure est } Le pire destructeur des vertus,
Le surcroît des vices,
L'incendie de la délectation,
La diminution de la charité,
Le tombeau de la bourse.

31. Nulla virtus, nulla bonitas, nulla sapientia cum luxuria stare potest. *Ibid. ante fin. p. 987, B.*

Pas de vertu, pas de tendresse, pas de sagesse qui puisse exister avec la luxure.

32. Luxuria est sitis ebria, delectatio momentanea, amaritudo aeterna: lucem odit, te-

S. Aug

S. Bernardin. Senens.

nebras appetit, velamen quarit, sensus hebetat. *Serm. 18 dom. 2 Quadr. art. 2, c. 2, in fin. p. 102, col. 1, C, t. 1.*

La luxure est une soif enivrante, une délectation momentanée, une amertume éternelle; elle hait la lumière, elle court après les ténèbres, elle cherche un voile, elle émousse les sens.

S. Bern.

33. Luxuriæ currus quadriga volvitur vitiorum, ingluvie videlicet ventris, libidine coitus, mollitie vestium, olii soporisque resolutione: trahitur equis duobus, prosperitate vitæ et rerum abundantia; et qui his præsentat duo, ignaviæ torpor et infida securitas. *Sermone 39 sup. Cant. post med. f. 167, col. 2, D.*

Le char de la luxure roule sur les roues de quatre vices, savoir: sur la glotonnerie du ventre, sur la passion de l'acte impur, sur la mollesse des vêtements, sur la nonchalance de l'oisiveté et de l'assouplissement; il est traîné par deux chevaux, la prospérité de la vie et l'abondance des richesses; devant eux marchent la torpeur de la lâcheté et l'insouciance perdue.

34. Largi sunt luxuriosi, eementes auro ventum de ore adulatorum. *Ibid. f. 167, col. 2, D.*

La luxure est large; elle achète au poids de l'or le vent que souffle la bouche des flatteurs.

35. O nobilis creatura, quæ in croceis es nutrita, quare stercora amplexarist *Serm. de 7 Grad. confess. ante med. f. 356, col. 3, I.*

O créature si noble, qui t'es nourrie dans la pourpre, pourquoi embrasses-tu l'ordure!

36. Luxuria carnem debilitat, fractamque celeriter ducit ad senectutem. *Serm. 22 ad sororem, in princ. f. 87, F.*

La luxure débilite la chair, la brise et la conduit promptement à la vieillesse.

37. Luxuria inimica est Deo, et paternæ benedictionis atque substantiæ perditio. *Ibid. Serm. 23, ab init. f. 87, col. 4, K.*

La luxure est odieuse à Dieu, et c'est la perte de la bénédiction et du patrimoine paternels.

38. Per cibum et potum crescit luxuria. *Ibid. Serm. 24, in fin. f. 88, col. 2, F.*

La bonne chère et la boisson activent la luxure.

39. Luxuria gravius urit quem otiosum invenit. *Ibid. Serm. 51, in fin. f. 93, col. 3, I.*

La luxure brûle avec plus de violence celui qu'elle trouve oisif.

40. Libido cedit rebus, luxuria cedit operibus. *Ibid.*

La passion se laisse vaincre par les circonstances, la luxure par le travail.

S. Bern.

41. Vitium luxuria melius vincitur fugiendo, quam resistendo. *Serm. 4 dom. 3 post Pent. ante med. p. 149, col. 1.*

Le vice de la luxure est mieux vaincu par la fuite que par la lutte.

42. Absque comparatione major est hodie luxuria hominum, quam brutorum. *Serm. 1 de uno Conf. et in ord. 23, post med. p. 328, col. 2, t. 3.*

L'incontinence des hommes est aujourd'hui incomparablement plus grande que celle des animaux.

43. Luxuria occidit hominem triplici morte: } Morte culpæ,
Morte infamiæ,
Morte gehennæ. *Tit. 1 Diæmon. c. 9, sub fin. p. 279, col. 2, E, t. 6.*

S. Bonav.

La luxure voue l'homme à une triple mort: } A la mort du péché,
A la mort de l'infamie,
A la mort de l'enfer.

44. Subtrahere ligna foco, si vis extinguere flammam:

Luxuriat raro, non bene pasta caro. *Ibid. tit. 2, c. 6, in princ. p. 284, col. 1, D, tom. 6.*

Otez le bois du foyer, si vous voulez éteindre la flamme; les dérèglements sont rares dans une chair qui n'est pas bien nourrie.

45. Qui per luxuriam peccaverit in carne sua, diabolum habet in anima sua. *Hom. 23, in med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 769, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

S. Cas. Arel.

Celui qui a péché dans sa chair par la luxure porte le diable dans son âme.

46. Vitanda sunt fomenta, occasiones et causæ luxuriæ. *Sup. 1 ad Cor. c. 6, art. 6, post med. f. 40, C.*

Benedictus Carthus.

Il faut éviter les stimulants, les occasions et les causes de la luxure.

47. Ensis diaboli est luxuria; heu! quot illa interfecit romphæa? *Epist. ad Damas. pap. de Morte D. Hier. ante med.*

S. Eus. Cies.

L'épée du diable, c'est la luxure; hélas! que d'âmes ont péri par ce glaive!

48. Sicut virginitas hominem æquat angelis, ita luxuria hominem quasi bestifical, et multo pejus bestia eum efficit. *Ibid. etc.*

De même que la virginité égale l'homme aux anges, de même la luxure bestialise, pour ainsi dire, l'homme, et le rend de beaucoup pire que la bête.

49. Luxuria } Corpus debilitat,
Famam denigrat,
Marsupia evacuat,
Furta instruit,
Homicidia causat,
Memoriam hebetat,
Cor auferit,
Oculos utriusque hominis cæcat,
Præ cæteris iram Dei provocat. *Ibid. etc.*

La luxure } Affaiblit le corps,
Noircit la réputation,
Vide les bourses,
Prépare les vols,
Cause les homicides,
Éteint la mémoire,
Enlève l'affection,
Aveugle l'homme intérieur et l'homme extérieur,
Provoque par-dessus tout la colère de Dieu.

50. Qui obscœnis et fœtidæ carnis illecebriis } S. Eus. Emiles.

occupatur, luxuriæ turpis dominæ jugo premittur. *Hom. 11 de Pascha, ab init.*

Celui qui est livré à l'impureté et aux sales plaisirs de la chair est accablé sous le joug de la luxure, sa honteuse maîtresse.

Franc. Titcl.

51. Luxuriosi nimio potu, nimiaque venere, semetipsos enecant, viribusque exhauriunt, sicque sibi mortem ante tempus accersunt, sui crudeles interfectores. *In Annot. sup. Ps. 13, post med. p. 122.*

Le luxurieux se tue lui-même par l'excès de la boisson et du plaisir; il épuise ses forces, et, suicide cruel, il se voue ainsi à une mort prématurée.

Gloss. ord.

52. Diabolus fortiter tenet quos capit per luxuriæ vitium. *Sup. Job, c. 40, col. 386, in fin. F. Moral. t. 3.*

Le diable tient énergiquement celui qu'il a pris par le vice de la luxure.

Gloss. int.

53. Luxuria consumit omnia bona naturæ. *Sup. Luc. c. 15, col. 908, t. 3.*

La luxure consume tous les biens de la nature.

S. Greg. Mag.

54. Perpetrata luxuria, sæpe aut perjurio, aut homicidio tegitur, ne humanarum legum ultione puniatur. *Lib. 25 Moral. c. 9, col. 838, D, tom. 1.*

Après la perpétration de son crime, le luxurieux se couvre souvent ou par le parjure ou par l'assassinat pour ne point tomber sous la vindicte des lois humaines.

55. Tanto pejus intus ante Dei oculos luxuriosus existit, quanto magis ante oculos hominum castus apparet. *Ibid. lib. 28, c. 4, in fin. col. 942, C.*

L'âme du luxurieux est d'autant plus en horreur aux yeux de Dieu, qu'il paraît plus chaste aux yeux des hommes.

56. Quælibet alia fuerint bona opera, si luxuriæ scelus non abluatur, immensitate hujus criminis obruuntur. *Ibid. lib. 21, c. 9, post med. num. 9, col. 721, D.*

Si les souillures de la luxure ne sont pas lavées, les bonnes œuvres, quelles qu'elles soient par ailleurs, sont effacées par l'énormité de ce crime.

57. Multis superbia luxuriæ seminarium fuit, quia dum eos spiritus quasi in altum erexit, caro in infimis mersit. *Ibid. lib. 26, c. 13, post init. num. 12, col. 863, C.*

L'orgueil a été souvent une semence de luxure; car, tandis que l'esprit de l'orgueilleux s'élève dans les hauteurs, la chair a plongé son âme dans les bas-fonds.

58. Omnis luxuria in carne perfecte domanda est, et a mente radicitus extirpanda. *Lib. 6 in Reg. c. 1, ante med. sup. illud, Non concupisces ipsius aliquid, col. 1570, D, t. 3.*

Il faut dompter complètement toute luxure dans la chair et l'extirper de l'âme jusque dans sa racine.

59. Delectatio luxuriæ ad instar gladii, dum mentem percutit, virtutis cogitationes, aut operis bonum vivere nequaquam sinit. *Ibid. cap. 2, post med. sup. illud, Sine liberis fecit mulieres gladius, etc. col. 1599, B.*

La délectation de la luxure, en frappant l'âme, tue, à l'instar d'un épée, toutes les pensées vertueuses comme les bonnes œuvres.

60. Jumenta in stercore suo putrescere, est carnales homines in fœtore luxuriæ vitam finire. *Hom. 10 sup. Evang. post med. col. 351, C, sup. illud, Joct. 1, Jumenta in stercore, etc.*

Les animaux qui pourrissent sur leur fumier sont l'image des hommes charnels, qui terminent leur vie dans l'infection de la luxure.

61. Necessè est ut luxuria, ubi semel radices egerit et coaluerit, reliquam secum nequitiæ materiam trahat. *Orat. 1 de Pauperibus amandis, ante finem, col. 626, A.*

Il est nécessaire que la luxure, lorsqu'elle s'enracine et se fortifie, sème sous ses pas quelque germe de corruption.

62. Crudelis domina ac rabiosa est luxuria, libidine quasi stimulis servilem mentem exagitans. *De Vita Moysis, ante med. col. 135, E.*

La luxure est une maîtresse cruelle et farouche, qui torture l'âme, son esclave, par la passion, dont elle se sert comme d'un aiguillon.

63. Qui luxuriatur, vivens mortuus est. *Tom. 2, Epist. 41 ad Ocean. post med. p. 324, litt. C.*

Celui qui s'adonne à la luxure est mort en vivant.

64. Luxuria est inimica Deo, inimica virtutibus. *Tom. 3, Epist. 24 ad Damas. pap. longe ante med. p. 128, C.*

La luxure est ennemie de Dieu, ennemie de la vertu.

65. Luxuria est cibus dæmonum. *Ibid. ante med. p. 129, A.*

La luxure est la pâture des démons.

66. O quam acerbus fructus luxuriæ, amarior felle, crudelior gladio! *Tom. 4, Epist. 22 ad Susannam lapsam, in consolatione, ante med. p. 143, A.*

Oh! qu'il est âpre le fruit de la luxure, plus amer que le fiel, plus sanglant qu'une épée!

67. Luxurioso verbum castitatis offensio est. *Tom. 4, Epist. 37 ad Pammach. et Ocean. circa med. p. 164, C.*

Pour le luxurieux une parole chaste est une offense.

68. Dæmonum cultum sequitur luxuria. *Lib. 2 sup. Oseam, c. 8, sup. illud, Væ eis quoniam recesserunt a me, p. 28, C, t. 6.*

La luxure suit le culte des démons.

69. Qui semel se luxuriæ permiserit, non respicit Creatorem: gula, ventre, et his quæ infra ventrem sunt delectatur. *Lib. 3 sup. Ep. ad Galat. c. 5, in illud, Manifesta sunt, etc. p. 194, C, t. 9.*

Celui qui s'est une fois abandonné à la luxure ne regarde plus Dieu: la gourmandise, le ventre et ce qui est au-dessous du ventre, voilà ses délices.

70. Nihil mentem citius enervat, quam cum aliquis ad luxuriam affectum cordis inclinatur. *Lib. 3 de Claustro animæ, c. 5, ante med. pag. 60, C, t. 2.*

Rien n'énerve plus promptement l'âme que d'abaisser les affections du cœur vers la luxure.

S. Greg. V. 22.

S. Greg. Nyss.

S. Hier.

Hugo
a S. Victore.

Hugo
a S. Victore

71. Nisi adjacentem subtrahas igni stipulam, non cessat ignis : sic luxuria, quamdiu carnalibus desideriis pascitur, non extinguitur. *Lib. 1 de Nuptiis carnal. c. 2, in fin. pag. 168, F, tom. 2.*

Si vous ne soutirez pas au feu la paille voisine, la flamme ne s'arrête point; de même la luxure ne s'éteint pas tant qu'elle se repait de désirs charnels.

72. Luxuria

Gratuita tollit,
Animam inficit,
Corpori morbum paralysis
ingerit et cæcitatem oculis,

Corpus inquinat,
Famam deflorat,
Pecuniam tollit,
Inimica est proximo,
Fœtet Deo,
Placet diabolo,
Odibilis est angelis;
Ejus ignis descendit in infernum :

Fumus ejus vindictam petens, ascendit in cœlum.
Lib. 4 de Propriet. rerum, c. 10, in fine, pag. 308, H, t. 2.

La luxure

Enlève les dons gratuits,
Souille l'âme,
Introduit la paralysie dans le corps
et aveugle les yeux,
Infecte le corps,
Ternit la réputation,
Soutire l'argent,
Est ennemie du prochain,
Est en horreur à Dieu,
Fait plaisir au diable,
Est odieuse aux anges;
Son feu descend dans l'enfer;
Sa fumée, qui demande vengeance,
monte au ciel.

73. Tribus
modis luxuria
nocet :

Cutis nitore,
Vestis decore,
Exquisito ciborum sapore.
Lib. 4 Miscellam. codic. 2, tit. 65, p. 209, F, t. 3.

La luxure a une
triple arme pour
nuire :

L'éclat du teint,
L'éclat de la parure,
La recherche de la saveur dans les
aliments.

Hugo card.

74. Luxuria inter septem mortalia, extremum locum tenet, propter foetorem et immunditiam. *Sup. Gen. c. 6, f. 10, col. 1, t. 1.*

Dans la liste des sept péchés capitaux, on place la luxure au dernier rang, à cause de sa puanteur et de ses immondices.

75. Luxuria habet ingluviem ventris, molliem vestis, voluptatem carnis. *Sup. Exod. c. 15, in princ. f. 84, col. 3, t. 1.*

La luxure embrasse dans son domaine la gloutonnerie du ventre, la mollesse des vêtements, la volupté de la chair.

76. Duobus modis perpetratur luxuria, opere

et cogitatione. *Sup. Job, c. 31, in princ. fol. 436, col. 1, t. 1.*

On commet le péché de la luxure de deux manières : par les actes et par la pensée.

77. Alia est luxuria carnis, alia luxuria cordis : illa de corruptione carnis oritur, ista de castitate et cæteris virtutibus nascitur. *Ibid. c. 38, f. 449, col. 1, t. 1.*

Autre est la luxure de la chair, autre la luxure du cœur : la première provient de la corruption de la chair, la seconde à son origine dans la chasteté et dans les autres vertus.

78. Luxuriosi pleni sunt luto, sed vacui castitate. *Sup. Eccles. c. 24, f. 217, col. 2, t. 3.*

Les luxurieux sont pleins de boue, mais vides de chasteté.

79. Peccatum luxuriæ est quasi gluten. *Sup. 1 Cor. 6, f. 87, col. 3, t. 7.*

Le péché de la luxure est comme une glu.

80. Luxuria sus immunda est. *Sup. Ep. ad Galat. c. 2, Moral. f. 152, col. 1, t. 7.*

La luxure est profondément immonde.

81. Familiaris est inimicus luxuria, habitans non procul, sed prope : non exterius, sed interior. *Pros.*

S. Isaac. III.

La luxure est un ennemi domestique qui habite non pas loin, mais près de nous ; non pas au dehors, mais à l'intérieur.

82. Nunquam fugatur, nisi cum fugitur : nunquam maclatur, nisi cum maceratur.

Elle n'est mise en fuite qu'autant qu'on la fuit ; on ne la tue qu'en se macérant.

83. Ad causam exigit libertatem et abundantiam, sed requirit ad effectum facultatem et adjacentiam.

Dans sa cause elle réclame liberté et abondance ; dans ses effets elle a besoin de puissance et d'occasion.

84. Hæc omnem ætatem corrumpit, omnem sexum confundit, omnem ordinem solvit, omnem gradum pervertit.

Elle corrompt tout âge, elle confond tout sexe, elle brise tout ordre, elle bouleverse toute condition.

85. Invadit senes et juvenes, mares et foeminas, prudentes et simplices, superiores et inferiores. *Lib. 2 de Contempt mundi, c. 22, fere per totum, p. 91.*

Elle envahit les vieillards et les jeunes gens, les hommes et les femmes, les prudents et les simples, les supérieurs et les inférieurs.

86. Majus miraculum est, de propria carne fomitem luxuriæ eradicare, quam expellere immundos spiritus de corporibus alienis. *Col-lat. 15 abbat Nesterotis, cap. 8, in princ. pag. 664.*

Joan. Casa.

C'est un plus grand miracle de déraciner de sa propre chair l'agent de la luxure que de chasser les esprits immondes des corps étrangers.

87. Luxuria corruptus et petulans, qui ad omnem corporis formam oculos figit, a dæmo-

S. Joan. Chr.

S. Jean. Chr. *niaco non differit. Hom. 29 sup. Matth. oper. perf. post med. col. 272, B, t. 2.*

Un luxurieux corrompu et pétulant, qui arrête ses regards sur toutes les parties du corps, est la personnification du diable.

88. Nihil ita rescindit et suffodit, atque corrumplit, sicut luxuria. *Ibid. Hom. 45, ante fin. col. 395, B.*

Il n'est rien qui tranche, qui perce, qui corrompt comme la luxure.

89. Talis res luxuria est, ut non petulantes solum, verum etiam homicidas faciat. *Ibid. Hom. 49, post med. col. 417, C.*

La luxure est une chose telle, qu'elle produit non seulement la frénésie, mais aussi l'homicide.

90. Divitiæ, deliciae, gloria, amor corporum luxuriari faciunt corpus, vitiant autem animam. *Hom. 18 super Ep. ad Hebr. in princ. Moral. col. 1778, B, t. 4.*

Les richesses, les délices, la gloire, l'amour naturel, provoquent la luxure dans le corps et souillent l'âme.

Joan. Truth. 91. Luxuria nunquam melius vincitur, quam si per fugam declinetur. *De Inst. vite sacerdot. c. 2, sub fin. p. 772, col. 2.*

Jamais la luxure n'est mieux vaincue que lorsqu'on l'esquive par la fuite.

S. Isidorus Hispal. 92. Luxuriosis atque superbis daemones plus fautores existunt : dumque in caeteris vitis spiritus maligni deserviunt, his tamen majori familiaritate junguntur, eisque amplius famulantur. *Pros.*

Les démons veulent une protection toute particulière aux luxurieux et aux orgueilleux ; les esprits de ténèbres servent, il est vrai, les autres vices aussi, mais néanmoins ils sont plus sympathiques et plus assidus pour la luxure et pour l'orgueil.

93. Per hæc duo vitia diabolus humanum possidet genus, vel dum mentem in superbiam erigit, vel dum per luxuriam carnem corrumplit. *Lib. 2 de summ. Bono, c. 39, sent. 4, pag. 654, col. 2.*

C'est par ces deux vices que le diable possède le genre humain, soit en élevant l'esprit par l'orgueil, soit en corrompant la chair par la luxure.

94. Luxuriosa vita carnem cito debilitat, fractamque celeriter ducit ad senectutem. *Ibid. c. 40, sent. 5, p. 656, col. 2.*

Une vie luxurieuse débilite promptement la chair, la brise et la conduit prématurément à la vieillesse.

Petr. Blesens. 95. Luxuria nunquam facilius vincitur, quam fugiendo : nunquam cautius vitalur, quam declinando : nunquam perfectius expugnatur, quam ab ejus congressu se cohibendo. *Serm. 45, post med. apud Bibl. Patr. tom. 12, part. 2, p. 907, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

La luxure n'est jamais plus aisément vaincue que par la fuite ; jamais on ne l'évite avec plus de précaution qu'en l'esquivant ; jamais on ne la débusque plus décemment qu'en se dérochant à son abord.

96. Luxuria quandoque ad modicum temperatur, sed postmodum eo fortius revertitur,

quo debilius ei resistitur. *Ibid. sub fin. pag. 907, col. 2, E.*

La luxure quelquefois se calme momentanément, mais elle revient avec d'autant plus de violence qu'elle rencontre une plus faible résistance.

Petr. Cellens. 97. Ubi regnat luxuria, ibi miserabiliter ancillatur et affligitur anima. *Lib. 4, Ep. 10, in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, pag. 576, col. 2, C, edit. Colon. 1618.*

Où règne la luxure, l'âme est misérablement asservie et maltraitée.

S. Petr. Dam. 98. Cum luxuria multis sumptuum indigere non ambigatur expensis, nisi ex multiplicibus exuberent commodis, fluere nequeunt in oblectationibus voluptatis. *Lib. 1, Ep. 15 ad Alexandr. pap. post med. p. 14, col. 2, C, t. 1.*

Comme il est bien constaté que la luxure réclame de grandes somptuosités et de grandes dépenses, on ne peut pas, sans nager dans l'abondance, se livrer aux plaisirs de la volupté.

99. Si luxuriæ flamma in ossibus æstuat, protinus illam memoria perpetui ignis extinguat. *Opusc. 7, c. 23, post med. p. 461, col. 1, C, tom. 3.*

Si la flamme de la luxure bouillonne dans la moelle des os, que la pensée du feu éternel l'éteigne à l'instant.

S. Prosper. 100. Luxuriam facit et nutrit vini perceptio nimia, non natura. *Lib. 2 de Vita contempl. c. 22, in med.*

Ce n'est pas la nature du vin, mais c'est l'excès de la boisson qui provoque et nourrit la luxure.

Theophylact. 101. Ubi est vita porcina, ibi non manet Christus, sed diabolus. *Sup. Matth. cap. 8, in calce, p. 25, B.*

Ce n'est pas le Christ, mais c'est le diable qui séjourne là où l'on mène une vie de porc.

S. Thomas Aquinas. 102. Luxuriosorum cor est turpibus concupiscentiis plenum, de facili ad turpia verba prorumpens. *2 2, quest. 153, art. 5, in corp. ad 5.*

Le cœur des luxurieux est plein de désirs honteux ; il déborde facilement en paroles obscènes.

SENTENTIE PAGANORUM.

Cicero. 103. Quam turpe est diffluere luxuria, et delicate ac molliter vivere, quamque honestum parce, continenter, severe, sobrie ! *Lib. 1 Offic. post med. t. 4.*

Comme il est honteux de se laisser aller à la luxure et de vivre dans les délices et la mollesse, et comme il est honorable d'être retenu, continant, austère et sobre !

104. Luxuria cum homini sit turpissima, tum senectuti est foedissima. *Ibid.*

Comme la luxure est tout à fait honteuse pour l'homme, elle est tout à fait ignominieuse pour le vieillard.

Plinius jun. 105. Memento nihil magis esse vitandum, quam luxuriæ et sordium societatem. *Lib. 2, Ep. 6 ad Arrium, in fine, p. 46.*

Souvenez-vous qu'il n'y a rien qui soit plus à éviter que la luxure et les ordures.

Seneca.

106. Nihil est iam mortiferum ingenis, quam luxuria. *Lib. 1 Controvers. post init. p. 38, t. 1.*

Rien n'est aussi mortel à l'esprit que la luxure.

107. Desunt luxuriæ multa, avaritiæ omnia. *Lib. 3 Controvers. post med. p. 155, t. 1.*

Il manque beaucoup de choses à la luxure ; tout manque à l'avarice.

108. Nulla res magis iracundiam alit, quam luxuria intemperans et impatiens. *Lib. 2 de Ira, c. 26, in princ. p. 423, t. 1.*

Rien n'alimente plus la colère qu'une luxure intempérante et impétueuse.

109. Parum est luxuriæ, quod naturæ satis est. *De beata Vita, c. 13, in princ. p. 498, t. 1.*

C'est peu de chose pour la luxure que ce qui est suffisant à la nature.

110. Vacatio longa, somniculosæ inertisque causa est luxuriæ. *Lib. 3 Quest. c. 18, in princ. p. 709, t. 1.*

Une longue oisiveté amène l'assoupissement et l'inertie de la luxure.

111. Luxuria videtur aliquando cessisse, sed frugalitatem professos sollicitat, atque in media parcimonia, voluptates non damnatas, sed relictas petit ; et quidem eo vehementius, quo occultius. *Ep. 56, a med. p. 622, t. 2.*

La luxure paraît quelquefois battre en retraite, mais elle sollicite ceux même qui pratiquent la frugalité, et, jusque dans l'austérité, elle réclame des voluptés délaissées et non prosrites, et même ses assauts sont d'autant plus violents qu'ils sont mieux couverts.

112. Luxurioso frugalitas pœna est. *Ep. 71, post med. p. 666, t. 2.*

Seneca.

Pour le luxurieux la frugalité est une gêne pénible.

113. Nihil est istis, quamdiu mersa et involuta cœno suo jacent fœdius, nihil obscurius, nihil informius. *Ep. 94, post med. p. 780, t. 2.*

Il n'est rien de plus infect, de plus dégradant, de plus hideux que ces excès, tout le temps qu'on reste plongé et enseveli dans cette boue.

114. Faciliorem virtutis ad luxuriam, quam luxuriæ ad virtutem transitum esse videtur. *Lib. 2 Dictor. memorab. c. 1, post med. p. 72.*

Valer. Max.

Il paraît plus facile de passer de la vertu à la luxure que de la luxure à la vertu.

115. Blandum malum est luxuria, quam accusare aliquando facilius est, quam vitare. *Ibid. lib. 9, c. 1, in princ. p. 393.*

La luxure est un mal attrayant, qu'il est plus facile de réprouver que d'éviter.

116. Quid luxuria et deliciis fœdius, quid etiam damnosius, quibus virtus atteritur, victoriæ languescunt, sopita gloria in infamiam convertitur, animique pariter et corporis vires expugnantur ? *Ibid. post med. p. 398.*

Qu'y a-t-il de plus infect que la luxure et les plaisirs ? qu'y a-t-il même de plus funeste ? Avec eux le courage faiblit, la victoire se traîne, la gloire sommeille et se change en infamie, toute l'énergie de l'âme et du corps s'éteint à la fois.

MAGISTER (MAÎTRE).

ETYMOLOGIA.

S. Ant. de Pad. Magister dicitur quasi major statione : nam στερον græce, statio latine dicitur. *Serm. dom. 23 post Trinit. in med. f. 329, p. 2.*

Le mot maître (*magister*) signifie plus élevé de position, car le mot grec στερον, statio en latin, signifie position.

DEFINITIO.

Collector. Magister est doctor seu præceptor, apud quem est summa rerum potestas.

Le maître est un instituteur et un précepteur ayant tout pouvoir sur celui qu'il instruit.

COMPARATIO.

S. Ambr. Sicut aurum, et argentum, et lapides, quos ignis non corrumpit : ita bonus magister in-

corruptibilis permanebit. *Sup. 1 Cor. 3, in illud, Ignis probabit.*

Semblable à l'or, à l'argent et aux pierres précieuses, que le feu ne peut attaquer, un bon maître sera toujours incorruptible.

Eadem est præceptorum conditio, quæ seminum : multum efficiunt, etsi angusta sunt ; modo idonea mens capiat illa, et in se trahat. *Ep. 18, in fine, p. 591, t. 2.*

Seneca.

Il en est du maître comme d'une semence qui, si tenue qu'elle soit, acquiert un grand développement quand elle rencontre une intelligence bien disposée qui se l'assimile.

SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Non audiivi vocem docentium me, magistris non inclinavi aurem meam. *Prov. 5, v. 13.*

Je n'ai pas écouté la voix de ceux qui m'instruisaient et n'ai pas prêté l'oreille à mes maîtres.

2. Magister, sequar te quocunque ieris. *Matth. 8, v. 19.*

Maître, je vous suivrai partout où vous irez.

3. Quare cum publicanis et peccatoribus manducat magister vester? *Ibid.* 9, v. 11.

Pourquoi votre maître mange-t-il avec les publicains et les pécheurs?

4. Non est discipulus super magistrum, nec servus super dominum suum. *Pros. Matth.* 10, v. 24.

Le disciple n'est point au-dessus du maître, ni le serviteur au-dessus de son seigneur.

5. Sufficit discipulo, ut sit sicut magister ejus, et servo sicut dominus ejus. *V.* 25.

Il suffit au disciple d'être comme son maître, et au serviteur comme son seigneur.

6. Magister, scimus quia verax es, et viam Dei in veritate doces. *Ibid.* 22, v. 16.

Maître, nous savons que vous êtes vrai et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité.

7. Vos nolite vocari rabbi: unus est enim magister vester, omnes autem vos fratres estis. *Pros. Ibid.* 23, v. 8.

Pour vous, ne veuillez pas être appelés maîtres; car vous n'avez qu'un seul maître, et vous êtes frères.

8. Nec vocemini magistri, quia magister vester, unus est Christus. *V.* 10.

Ne vous appelez point maîtres, parce que vous n'avez qu'un maître, qui est le Christ.

9. Tu es magister in Israel, et hæc ignoras? *Joan.* 3, v. 10.

Vous êtes docteur en Israël, et vous ignorez ces choses?

10. Magister adest, et vocat te. *Ibid.* 11, v. 28.

Le maître est ici, il t'appelle.

11. Vos vocatis me Magister et Domine, et bene dicitis: sum etenim. *Ibid.* 13, v. 13.

Vous m'appelez Maître et Seigneur, et vous avez raison, car je le suis.

12. Cum deberetis magistri esse, rursum indigeris ut vos doceamini. *Hebr.* 5, v. 12.

Vous devriez être maîtres, depuis le temps qu'on vous parle, et vous avez besoin qu'on vous enseigne.

13. Nolite plures magistri fieri, fratres mei: quoniam majus iudicium sumitis. *Jac.* 3, v. 1.

Mes frères, qu'on ne voie pas parmi vous plusieurs maîtres, car vous encourez un jugement plus sévère.

14. In vobis erunt magistri mendaces. *2 Petr.* 2, v. 1.

Il y aura parmi vous de faux docteurs.

SENTENTIE PATRUM.

S. Amb. 15. Perfectio discipulorum, gaudium et corona magistri est. *Pros.*

La perfection des disciples est la joie et la couronne du maître.

16. Fructus magistri, discipulus est obediens: cujus dum bona conversatio proficit magistro, fructus sui edit laborem.

Un élève obéissant fait la joie du maître; car, en recevant la gloire des progrès de son disciple, il y trouve la juste récompense de ses efforts.

17. Labor enim discipuli in opere bono, coronam dat magistro. *Sup. 1 Thess. cap. 2, in calce, col. 2040, D, t. 5.* S. Amb.

Le disciple qui s'occupe à une bonne chose fait la gloire du maître.

18. Magistrorum secundum mundum et non Christum, totum studium est legere et disputare, et commenta curiosa facere, de pœnitentia non curare, carnaliter vivere, et honores appetere. *Part. 3, tit. 5 de Doctoribus, c. 2, § 10, in fin. f. 68, col. 3.* S. Anton.

Les maîtres selon le monde et non selon le Christ perdent tout leur temps à lire, à disputer, à faire de curieuses recherches; ils négligent la pénitence et briguent les honneurs.

19. Probi præceptoris est, omnia in erudiendo ad mores discipulorum dispensare, donec eos ad perfectum absolutæ eruditionis evehat. *Epist. adversus Arianos, ante med. col. 355, B, t. 2.* S. Athan. Mag.

Un maître consciencieux doit, dans l'éducation de ses élèves, consacrer tous ses soins à réformer leurs mœurs et les conduire au plus haut point de la perfection.

20. Me potius magistrum audire, quam velut magistrum delectat audiri. *Ep. 28 ad Hieron. ante med. p. 62, B, t. 2.* S. Aug.

J'aime bien mieux écouter le maître que d'être écouté comme maître.

21. Magister verus est, qui neminem palpat, neminem fallit, sed verax est doctor. *De Verb. Apostol. Serm. 13, post med. p. 215, B, t. 10.*

Le vrai maître est celui qui ne flatte personne, qui ne trompe personne, mais n'enseigne que la vérité.

22. Docentis auctoritas, fidem orationi conciliat, attentioresque discipulos reddit. *Apud div. Joan. Damasc. lib. 1 Parall. c. 90, in princ. f. 46, p. 1, D.* S. Bas. Mag.

L'autorité de celui qui enseigne fait croire à la vérité de sa parole et rend les disciples plus attentifs.

23. Loqui et docere, magistrum condecet: tacere et audire, discipulo convenit. *In Regula, c. 6, a med.* S. Bas. Mag.

Parler et instruire, tel est le devoir du maître; le silence et l'attention, celui de l'élève.

24. Discipulus aurem parat magistro. *Serm. 7 sup. Cant. in princ. f. 138, col. 1, B.* S. Bern.

Le disciple doit obéir au maître.

25. Multi sub præceptore quieti vivunt, quos si iugo absolvas, vides non posse quiescere, nec se ullo modo æqualibus servare innoxios. *Ibid. Serm. 23, ante med. fol. 15, col. 4, litt. K.*

La plupart des élèves sont tranquilles sous l'autorité du maître; mais, si on leur rend la liberté, ils n'ont plus de repos et ne peuvent s'empêcher de tourmenter leurs camarades.

26. Innumeros cernes simpliciter ac sine querela inter fratres conversari, super fratres non solum inutiliter, sed et insipienter et ne-

S. Bern. quitter, minime quidem egentes magistro, nec tamen idonei magisterio. *Ibid. etc. L.*

Une foule de gens vivent avec leurs frères sans dissimulation ni querelle; mais viennent-ils à commander, ils perdent toute règle, toute sagesse, toute bienveillance; ils n'ont plus besoin de maître, il est vrai, mais ils sont incapables de l'être.

27. Multi sunt qui sine duce et præceptore vias vitæ ingredi non formidant, et ex hoc a recto tramite periculosissime aberrasse comperti sunt. *Ibid. Serm. 77, post med. f. 197, col. 1, C.*

Il y a bien des gens qui ne craignent pas de s'engager dans la vie sans guide ni maître; mais on a reconnu que par suite ils se sont périlleusement écartés du droit chemin.

28. Erubescunt superbi esse discipuli, si eos in humilitate præcesserint magistri. *In suis Sent. verbo Quantum, f. 128, col. 2, F.*

Un élève rougit de son orgueil lorsque le maître est plus humble que lui.

29. Magister ignoraus ignorabitur, imo et multos ignorare faciet et ignorari. *In Declamat. ante med. f. 309, col. 2, F.*

Le maître ignorant sera ignoré; bien plus, il fera beaucoup d'ignorants et d'ignorés.

Roetius. 30. Miserum est eum esse magistrum, qui nunquam novit se esse discipulum. *De Discipl. scholar. et hab. apud Bedam, t. 2, in Axiomat. philos. verbo Miserum, p. 147.*

Il est déplorable de voir enseigner un homme qui n'a jamais su qu'il a toujours à apprendre.

31. Non est dignus scientia, qui scientiæ insurgit præceptoris. *Ibid. etc. verbo Non est, pag. 151.*

Il n'est pas digne de la science, celui qui insulte à la science du maître.

S. Bas. 32. Ipse magister est, qui cathedram habet in cælis, corda hominum in terris. *Sup. Sap. c. 5, in med. p. 358, col. 1, B, t. 1.*

Le vrai maître est celui qui, possédant la science du ciel, dirige le cœur des hommes sur la terre.

33. Cathedram habet in cælo, qui intus docet corda. *Sup. Luc. c. 19, ante finem, p. 241, col. 1, t. 2.*

Celui-là a la science des cieux, qui sait pénétrer dans les cœurs pour instruire.

34. Boni magistri bonos discipulos facere consueverunt. *De sex Alis seraphim, c. 1, ante fin. p. 89, col. 2, A, t. 7, p. 1.*

Les bons maîtres font les bons disciples.

S. Cyprien. 35. Tam de divinis, quam de philosophorum doctrinis, nec tutum est, nec honestum ineruditos et ignaros sibi usurpare magisterium. *De cardinalibus oper. Christi, in præfat. c. 2, post init. p. 444, col. 1, t. 3.*

Il est imprudent et ridicule à la fois que des hommes qui n'ont jamais rien appris, que de vrais ignorants osent s'arroger le titre de maître pour enseigner les choses divines et la doctrine des philosophes.

S. François d'Assises. 36. Quid in temerario præceptore auctoritas

imperandi est, nisi gladius in manu furiosi? *In suis Opusc. oraculo 17, p. 503, t. 3.*

L'autorité du commandement, chez un maître imprudent, est-elle autre chose qu'une épée dans la main d'un furieux?

37. Qui prius magister esse desiderat, quam discat, stultitiæ noxam non declinat. *Sup. Prov. c. 18, col. 1682, E, t. 3.*

Gloss. ord.

Celui qui désire être maître avant de l'avoir appris encourt le reproche de sottise.

38. Magister eruditus, margaritæ fulgenti recte comparatur : quia dum emendationem morum, dum supernorum scientiam pie quærentibus aperit, quasi aureo ornatu majorem insuper gratioresque fulgorem gemmæ ardentis annectit. *Ibid. c. 25, col. 1742, D.*

C'est avec raison que l'on compare un maître instruit à un diamant brillant, parce qu'en travaillant à corriger les mœurs et à communiquer la science des choses célestes à ceux qui la cherchent pieusement, il ressemble à une pierre précieuse qui, enchâssée dans de l'or, brille ainsi d'un éclat plus vif et plus saisissant.

39. Sicut peccat, qui scit, et non vult proximum docere : sic qui nescit, et vult magister esse. *Sup. Eccles. col. 2002, c. 5, F, t. 3.*

Gloss. int.

Il y a faute, quand on a la science, à ne la point communiquer au prochain; il y a faute encore à vouloir enseigner ce qu'on ignore.

40. In arrogantiam (quæ est ruina diaboli) incidunt, qui in puncto horæ, nec dum discipuli, fiunt magistri. *In decret. part. 1, distinct. 48, can. Prohibentur.*

Gratianus.

Ils tombent dans un abîme d'orgueil, cause de la chute du démon, ceux qui en un instant, sans avoir été disciples, veulent devenir maîtres.

41. Omne magisterium in examine charitatis approbatur. *Lib. 21 Moral. c. 8, ante fin. num. 8, col. 720, B, t. 1.*

S. Greg. Mag.

Au point de vue de la charité, tous les soins, toutes les fonctions d'un maître méritent notre approbation et nos éloges.

42. Incassum tenet magistri locum, qui non exercet officium. *Ibid. lib. 23, cap. 12, circa med. col. 843, D.*

C'est vainement qu'il a le titre de maître, celui qui n'en remplit pas les devoirs.

43. Sunt plerique qui dum metiri se nesciunt, quæ non didicerunt docere concupiscunt; qui pondus magisterii tanto levius æstimant, quanto magnitudinem illius ignorant. *In Pastoralis cura, sub finem protogi, col. 1225, t. 1.*

Bien des gens, s'aveuglant sur leur valeur, veulent enseigner ce qu'ils n'ont jamais appris; la fonction du maître leur paraît d'autant plus légère qu'ils en ignorent la grandeur.

44. Ipsa in magisterio lingua confunditur, quando aliud discitur, et aliud docetur. *Part. 1 Pastor. c. 1, ante med. col. 1227, B.*

Il y a chez le maître confusion des langues, si, apprenant une chose, il en enseigne une autre.

45. Sunt nonnulli qui ita per magisterium spiritus intrinsecus docentur, ut etsi externus

S. Greg. Mag

humani magisterii disciplina desit, magistri ultimi censura non desit. *Lib. 1 Dialog. c. 1, post med. verbo Nequaquam, col. 1327, D, t. 1.*

Bien des gens reçoivent dans leur âme les enseignements de l'Esprit saint, et s'ils n'ont pas reçu la science par la parole humaine, ils portent en eux la science du divin Maître.

46. Qualis magister erit, si discipulus non fuerit? *Lib. 7 in Registro, indict. 2, Ep. 5, c. 5 ad Brunichild. reg. Franc. paulo ante med. col. 902, B, t. 2.*

Quel maître sera-t-il, celui qui n'a pas été disciple?

47. Nullus post magister discipulorum fit, nisi prius habuerit magistrum. *Lib. 1 Dialog. c. 1, post med. col. 1327, D, t. 1.*

Personne ne peut devenir maître et avoir des disciples, s'il n'a commencé par avoir un maître.

48. Quid putamus quod isti subjectis præstaturi sunt, qui antequam discipulatus limen attingant, tenere locum magisterii non formidant? *Pros.*

Que pensez-vous que puissent enseigner à leurs disciples ceux qui, avant de franchir le seuil de l'école, ne craignent pas de venir s'asseoir dans la chaire des maîtres?

49. Videat quod imitetur, discat quod doceat, informetur quod teneat: ut postea non debeat errare, qui eligitur viam erranti demonstrare.

Fixer ses regards sur des actes à imiter, apprendre ce qu'il doit enseigner, se tracer une ligne dont il ne s'écartera pas, tel est pour le maître le moyen de ne pas s'égarer, lui que Dieu a choisi pour montrer la route à ceux qui s'égarent.

50. Quid hoc celerius, quidve præcipitan-
tius, quam ut exoriatur a summitate princi-
pium, et ante esse incipiat quis magister, quam
minister? *Lib. 7 in Registro, indict. 2, c. 110, Ep. 110 ad Syagrium episc. a med. col. 985, A, tom. 2.*

Peut-on agir avec plus de célérité et de précipitation que de commencer par où l'on devrait finir, et de vouloir être maître avant d'avoir été disciple?

S. Greg. Naz.

51. Magnum quid est docere, verum discere periculo caret. *Pros.*

Enseigner est une lourde charge, mais apprendre est sans danger.

52. Cur teipsum facis pastorem, cum sis ovis? cur teipsum præbes magistrum, cum sis discipulus? cur caput esse contendis, cum pes existas? cur exercitum ducere quæris, cum inter milites adhuc censearis? *Orat. 20 de Modestia, ante med. p. 175.*

Pourquoi vous faire pasteur quand vous êtes encore du troupeau? pourquoi maître quand vous êtes disciple? pourquoi voulez-vous être en haut quand vous êtes en bas? pourquoi enfin cette ambition de conduire l'armée quand on vous compte parmi les soldats?

S. Hier.

53. Delicatus magister est, qui pleno ventre de jejuniis disputat. *Tom. 1, Ep. 2 ad Nepotian. circa med. p. 14, C.*

Il appartient à un maître corrompu de discuter du jeûne après avoir trop mangé.

S. Hier.

54. Ne miles antequam tyro, ne prius magister sis, quam discipulus. *Ibid. Epist. 4 ad Rustic. ante med. p. 45, A.*

Ne soyez pas soldat avant d'être conserit, ni maître avant d'avoir été disciple.

55. Nulla ars absque magistro discitur. *Ibid. post med. p. 46, D.*

Point d'art qui s'apprenne sans maître.

56. Magistrorum non vitia imitanda sunt, sed virtutes. *Tom. 2, Ep. ad Rufin. post med. pag. 242, C.*

Ce ne sont pas les vices des maîtres, mais leurs vertus que l'on doit imiter.

57. Incidunt in arrogantiam diaboli, qui in puncto horæ, necdum discipuli, jam magistri sunt. *Tom. 2, Ep. 41 ad Ocean. pag. 325, A.*

Ils ont tout l'orgueil de Satan, ceux qui tout aussitôt, et sans avoir appris, veulent enseigner.

58. Felix est, qui Deo magistro utitur. *Sup. Ps. 93, vers. 11, p. 139, A, t. 8.*

Heureux qui a Dieu pour maître.

59. Nihil est fœdus præceptore furioso, qui cum debeat esse mansuetus, et humilis ad omnes: e diverso torvo vultu, trementibus labiis, rugata fronte, effrænatis convitiis, facie inter pallorem, ruboremque variata, clamore perstrepat; et errantes non tam ad bonum retrahat, quam ad malum sua sævitia præcipitet. *Sup. Ep. ad Tit. c. 1, in illud, Non iracundum, p. 246, C, t. 9.*

Pas de spectacle plus hideux que celui d'un maître en fureur. Au lieu de cette douceur, de cette affabilité qu'il doit à tous, voyez ce regard farouche, ces lèvres tremblantes, ce front courroucé, ces invectives indécentes, ce visage tantôt livide et tantôt pourpre; entendez ces cris rauques. Certes, sa colère est moins propre à ramener les égarés qu'à les précipiter dans le mal.

60. Severus magister, non crudelis, summus est medicus. *Lib. 2 de Claustro animæ, c. 21, in fine, p. 51, G, t. 2.*

Un maître sévère avec douceur est le premier des médecins.

61. Magister debet esse	}	Eruditus,	}	Hugo a S. Victore.
		Mitis,		
Le maître doit être	}	Diligens.	}	Hugo card.
		Sollicitus. <i>Lib. 4 de Propriet. rer. c. 11, in princ. p. 309, A, t. 2.</i>		
		Instruct,		
Le maître doit être	}	Bienveillant,	}	S. Innoc. III.
		Attentif,		
		Soigneux.		

62. Qui non novit esse discipulus, nescit esse magister. *Sup. Ecclesiast. c. 18, fol. 204, col. 3, t. 3.*

Qui n'a su être élève ne saurait être bon maître.

63. Miserum est eum fieri magistrum, qui nunquam fuit discipulus. *Et hab. in decret. Gratian. dist. 61, can. Miserum, f. 69, col. 3.*

Il est déplorable que l'on devienne maître sans avoir été élève.

S. Joan. Clr.

64. Hoc magistri optimi est officium, suo exemplo docere quod præcipit. *Hom. 20 sup. 1 Cor. in fine, ante Moral. col. 478, B, t. 4.*

Le devoir d'un bon maître, c'est de confirmer ses préceptes par son exemple.

65. Hoc potissimum est præceptoris, non statim ulcisci, sed corrigere, cessareque, ac moramnectere in pœnis. *Hom. 21 sup. 2 Cor. ante med. in illud, Oro ne audax sim, etc. col. 822, C, t. 4.*

Un maître doit particulièrement s'appliquer à différer le châtement; il doit ramener l'élève, attendre et retarder la punition.

66. Præceptorum virtus est, nihil honoris, nihil gloriæ a discipulis, sed salutem ipsorum quærere. Ita ut qui non istud, sed gloriam suam quærit, non jam præceptor, sed tyrannus sit. *Serm. 8 sup. Ep. ad Ephes. in princ. col. 995, B, t. 4.*

Un des mérites du maître, c'est de chercher dans les élèves, non une source de gloire et de célébrité, mais de jeunes âmes à sauver. Ambitionner non leur salut, mais sa propre gloire, ce n'est plus de l'éducation, mais du despotisme.

67. Affert non modicum ad virtutis studia incrementum, assidua magistrorum cura. *Lib. 6 de Sacerd. longe post inît. col. 552, A, t. 5.*

C'est une aide puissante pour l'étude de la vertu que la sollicitude assidue de nos maîtres.

68. Noli quærere magister fieri, si virtutem magisterii a te alienam esse consideras : verum etsi traharis, inde resilire contende. *Hom. 2 sup. Ep. ad Titum, in fine, ante Moral. col. 1610, C, t. 4.*

Ne cherchez pas à devenir maître, si vous reconnaissez que votre vocation s'y refuse; vous trainerait-on à la chaîne, que vous devriez sortir.

Joan. Trith.

69. Discipulatus securus est; magisterium autem periculis plenum : nihil enim in magisterio est sine mœrore et sollicitudine. *Lib. 2 de Tent. relig. c. 5, in fine, p. 722, col. 2.*

Apprendre est sans danger, enseigner est plein de périls; car le maître n'est pas une heure sans inquiétude, sans alarme.

S. Isidorus Hispal.

70. Esto non solum magister, sed et imitator virtutis : non enim satis est laudare quod dicis, nisi dictis facta conjunxeris. *Pros.*

N'enseignez pas seulement, pratiquez aussi la vertu; vos éloges ne suffiraient pas, si vos actes ne se joignaient à vos paroles.

71. Cum enim doces, cum erudis, cum instruis, noli verborum obscuritate uti : ita dic, ut intelligaris; nec simplicibus displiceas, nec prudentes offendas.

Dans vos préceptes, vos exhortations, vos conseils, parlez sans obscurité; sachez vous faire comprendre sans déplaire aux hommes simples, sans choquer les esprits plus élevés.

72. Sic alios instrue, ut te custodias : sic doce, ut humilitatis gratiam non amittas; et cave, ne dum alios docendo erigis, ipse laudis

appetitu demergaris. *Lib. 2 de Synonym. cap. 14, circa med. p. 309, col. 2.* S. Isidorus Hispal.

En instruisant les autres, veillez attentivement sur vous-même, gardez dans votre enseignement le charme de la modestie, et gardez-vous, en rehaussant les autres dans vos leçons, de vous rabaisser par la passion de la gloire.

73. Per disciplinam nomen accipe magistri. *Ibid. c. 15, post med. p. 320, col. 1.*

Que votre enseignement vous donne le titre de maître

74. Ubi Deus magister est, quam cito discitur quod docetur : non est adhibenda interpretatio ad audiendum, non consuetudo ad usum, non tempus ad studium. *Serm. 1 Pent. post inît.*

Ce que Dieu veut nous enseigner est aussitôt appris; il ne faut ni application pour comprendre, ni habitude pour pratiquer, ni longtemps pour étudier.

75. Præceptoris oculus, tacita doctrina est. *Et hab. apud D. Joan. Damasc. lib. 2 Parall. c. 25, post med. f. 72, col. 1, D.*

Le regard du maître est un enseignement muet.

76. Nullus magister fidelior aut efficacior est, quam qui probavit per experientiam, quod impertitur aliis per doctrinam. *Ep. 75 ad Rogerium decan. in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 760, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Il n'y a pas de maître plus consciencieux, plus instructif que l'homme dont l'expérience a confirmé les préceptes.

77. Honor magistrorum, numerositas est auditorum. *Sup. Ep. ad Rom. c. 11, can. 13, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 845, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

La gloire des maîtres se mesure à la foule de leurs auditeurs.

78. Magister ille est laude dignus, qui sequitur regulam divinatorum eloquiorum. *Sup. 2 ad Tim. c. 2, circa med. p. 136, col. 1, D, t. 2.*

Le maître est digne d'éloges, qui suit la règle des divins préceptes.

SENTENTIA PAGANI.

79. Imbecillioribus ingeniis necessarium est aliquem præire, ut dicat : Hoc vitabis, hoc facies. *Ep. 94, post med. t. 2.*

Les esprits faibles ont besoin d'un guide qui leur dise : Voilà ce qu'il faut fuir, voilà ce qu'il faut faire.

MAGISTRATUS (MAGISTRAT).

DEFINITIO.

Magistratus est homo in dignitate aliqua civili constitutus, reipublicæ administrationem fideliter gerens.

Le magistrat est l'homme revêtu de quelque charge civile, administrant avec soin les intérêts publics.

S. Leo I.

S. Nilus.

Petr. Blaesens.

S. Remigius.

S. Theodoret.

Seneca.

Collector.

S. Ambr.

Quis est magistratus, nisi penes quem omnis potestas est, et qui pleni et perfecti temporis sublimem sibi vendicat dignitatem? *Lib. 7 sup. Luc. c. 12, in illud, Dum vadis ad magistratus, col. 1739, A, t. 5.*

Le magistrat n'est-il pas un homme tout puissant, qui revendique cette noble gloire d'avoir fait un bon usage de toutes ses heures?

SENTENTIE PATRUM.

S. Antonin.

1. Magistratus æstimare se debent gerere personam civitatis. *Part. 4, tit. 4 de Temperantia, c. 10, § 1, in fine, f. 52, col. 3.*

Les magistrats doivent se considérer comme les représentants de la cité.

2. Voluptatis vitium in magistratu totam politiam submittit ruinæ : quia dum rector voluptatibus intendit, a cura reipublicæ excors remittitur, et exemplo ejus sublimi licentius ad vitia inclinatur. *Part. 4, t. 5 de Justitia, c. 4, § 2, in fine, f. 59, col. 2.*

L'amour des plaisirs chez un magistrat ruine toute police ; car ses débauches ne lui permettent pas de s'occuper de la cité, et son exemple donne à ses administrés toute licence pour leurs vices.

3. Necessaria est recta conscientia et vitiorum odium magistratibus. *Part. 4, tit. 11, cap. 4, § 2, ante finem, f. 164, col. 4.*

Il faut au magistrat une conscience pure et la haine du vice.

S. Aug.

4. Si populus sit bene moderatus et gravis, communisque utilitatis diligentissimus custos, recte lex fertur, qua huic ipsi populo liceat creare sibi magistratus, per quos sua res, id est, publica, administraretur. *Lib. 1 de libero Arbitrio, c. 6, ante med. p. 438, C, t. 1.*

Un peuple est-il bien réglé, sage et parfaitement attentif aux intérêts communs? il est à propos que la loi lui confère le droit de nommer lui-même des magistrats chargés d'administrer les affaires, ou, en d'autres termes, la chose publique.

5. Senatoribus fœnus diffamia est. *De Quest. vet. et novi Testament. quæst. 102, ante med. p. 538, D, t. 4.*

L'usure chez un sénateur est une infamie.

6. Locus superior, sine quo regi populus non potest, etsi ita teneatur atque administratur ut decet, tamen indecenter appetitur. *Lib. 19 de Civit. Dei, c. 19, in fine, p. 395, B, t. 5.*

On peut dignement garder et gérer une haute fonction indispensable au gouvernement d'un Etat ; mais l'ambition est indigne.

7. Magistratus republicam gerens terrenam, cor sursum habet, si christianus est, si fidelis est, si pius est, si contemnus in quibus est, et sperat in quibus nondum est. *Sup. Psalm. 51, sub finem præfationis, p. 342, D, t. 8.*

Un magistrat chargé d'un gouvernement temporel doit fixer sa pensée vers les cieux, s'il est chrétien, fidèle, pieux, détaché des biens actuels, et plein d'espoir en la vie future.

S. Aug.

8. Fideles et boni magistratus in civitatibus suis iudices sunt, et duces sunt, et comites sunt, et reges sunt. *Sup. Psal. 61, ante med. v. 4, p. 428, D, t. 8.*

De bons et fidèles magistrats sont pour leurs administrés des juges, des ducs, des comtes, des rois.

S. Basil. Mag.

9. Absurdum est eum, qui intus a meretricis dominio detinetur, publicæ civitatis esse præfectum. *Pros.*

Il est révoltant qu'un homme dont le cœur est seumis à une courtisane soit à la tête de l'Etat.

10. Domesticas res bene administrare oportet, atque ea quæ intus sunt, bono ordine disponere, et ita in alios assumere ac gerere magistratum. *Hom. 10 in Hexam. in fine, p. 56, tom. 1.*

Bien gouverner sa maison et tous les détails de l'administration intérieure, c'est se donner des droits à la gestion des emplois publics.

11. Qualis rector est civitatis, tales inhabitantes. *In suis Prov. verb. Qualis, p. 196, t. 2.*

Tel est l'administrateur, tels sont les administrés.

V. Becl.

12. Vis ea est magistratibus, ut utentium mentibus virtutes inserant, vitia depellant. *Lib. 3 de Consolat. philos. prosa 4, in princ.*

Telle est l'influence des magistrats, qu'ils peuvent propager les vertus dans les cœurs et les soustraire aux vices.

Boetius.

13. Magistratura magna olim potestas, nunc inane nomen est, et senatoris census gravis sarcina. *Ibid. ante finem.*

La magistrature confèrait autrefois un immense pouvoir ; aujourd'hui ce n'est plus qu'un titre, et la dignité sénatoriale est un fardeau bien lourd.

14. Qui in magistratu est constitutus, non secus ac Moyses, præsit ad salutem eorum, in quos obtinet imperium : honore quidem eorum, qui sunt optimi ac præstantissimi : supplicio autem improborum, quod non convenienter rationi adscriptum est ad disciplinam. *Lib. 7 Strom. longe ante med. f. 145, p. 2, F.*

L'homme élevé à une magistrature doit, comme Moïse, veiller au salut de ses administrés, en honorant d'une part toute supériorité morale ou intellectuelle, de l'autre en livrant les pervers au supplice. Ce dernier point, que la raison réprouve, est commandé par la discipline.

S. Clem. Alex.

15. Quos honores putas esse, quos fasces in magistratu, quam purpuræ speciem, in principatu licentiæ potestatem? *Ep. 2 ad Donat. cap. 8, circa init. p. 4, col. 1, t. 1.*

Que valent à vos yeux ces honneurs, ces faisceaux des magistrats, cette pourpre éclatante, indices de la licence dans le pouvoir?

S. Cyprian.

16. O in populo Christi consuetudo corruptissima, quæ magistratus solam generis nobilitatem considerans, neque morum integritatem, neque sapientiæ claritatem requirit! *Pros.*

quel usage dépravé pour des chrétiens ! on considère dans le magistrat la noblesse de sa naissance, sans consulter ni la pureté de ses mœurs, ni son renom de sagesse.

Franc. Tiell.

17. Una carnis (quam vocant et fingunt) nobilitas, etiam indoctos et improbos homines ad omnem administrationem et civilem et ec-

eclesiasticam, hodie, prohi pudori! facit idoneos. *In Annot. super c. 15 Joan. prope med. f. 120, pag. 1.*

Aujourd'hui quelle honte ! on voit des hommes ignorants et méchants se croire capables de remplir toutes les fonctions civiles et ecclésiastiques, par cela seul qu'ils ont ou font semblant d'avoir un sang noble.

Class. ord.

18. Nisi magistratus ac subditi philosophantur, certum est non fore fortunatas civitates. *Sup. Esther, c. 6, col. 140, F, t. 2.*

Si les magistrats et les sujets ne travaillent à devenir sages, il est certain que les Etats ne seront jamais heureux.

S. Greg. Mag.

19. Magistratus plerique inordinatum sibi metum a subditis exigunt, et non tam propter Dominum, quam pro Domino venerari volunt. *Lib. 24 Moral. c. 14, in princ. num. 29, col. 822, D, t. 1.*

La plupart des magistrats exigent de leurs administrés une crainte déraisonnable, et veulent qu'on les honore, non à cause de Dieu, mais plutôt à la place de Dieu.

20. Qui est in magistratu, honore suppresso, æqualem se subditis bene viventibus putet, et erga perversos jura rectitudinis exercere non formidet. *Part. 2 Pastor. c. 6, in princ. col. 1244, A, t. 1.*

Un magistrat doit laisser de côté la supériorité de son titre pour se considérer comme l'égal de tous les citoyens vertueux et exercer contre les méchants les droits de la justice.

S. Greg. Nys.

21. Magistratus imperium atque potestas, plerumque superbiæ materiam et occasionem præbet. *Orat. 1 de Beatitud. post med. col. 514, litt. D.*

Le pouvoir et la puissance des magistrats sont souvent la matière et l'occasion de leur orgueil.

22. Gravis est magistratus quidem iis, qui ejus reguntur imperio : sceleratis autem et iniquis, etiam habetur odio. *Adversus eos, qui nolunt reprehendi, ante finem, col. 610, C.*

Le magistrat paraît dur et sévère à ceux qui vivent sous sa puissance ; mais les méchants et les scélérats vont pour lui jusqu'à la haine.

Hugo card

23. Magistratus superbi et potentes, vilis in judicio Dei tractabuntur, quam cæteri a dæmonibus, et quasi lutum conculcabuntur. *Sup. Is. c. 44, f. 93, col. 4, t. 4.*

En jugeant les magistrats qui abusent orgueilleusement de leur puissance, Dieu les traitera plus mal que tous les autres démons et les foulera aux pieds comme une vile poussière.

S. Joan. Chr.

24. Qui affectant dignitatem magistratus, nimirum ut glorificentur et honorentur apud homines, perduntur apud Deum. *Hom. 3 sup. Acta Apost. post med. col. 465, B, t. 3.*

Ceux qui recherchent la magistrature pour être glorifiés et honorés par les hommes se perdent aux yeux de Dieu.

25. Magistratus velut miles armatus, delinquentibus terribilis præficitur. *Serm. 23 sup. Ep. ad Rom. ante med. col. 256, C, t. 4.*

Le magistrat, semblable à un soldat bien armé, fait la terreur des coupables.

26. In maximis populo benefacit magistra-

tus, dum et pacem et administrationem politicam procurat. *Ibid.*

S. Joan Chr.

Parmi les plus grands bienfaits d'un peuple, on doit compter le magistrat qui maintient la paix et administre la cité.

27. Innumera bona civitatibus per magistratum proveniunt, quæ si sustuleris, omnia simul pessum ibunt. *Ibid. a medio, col. 258, A.*

Les magistrats sont pour les cités une source de biens innombrables, dont la privation conduit l'Etat à sa perte.

28. Multa beneficia per magistratum urbibus exhibentur : ut pote ordinata disciplina, pacifico convictu reliquisque ministeriis, ut sunt militum, eorumque qui communia, quæ ad rempublicam pertinent, administrantur. *Ibid.*

Les villes doivent aux magistrats une foule de bienfaits, une discipline bien réglée, des relations paisibles entre les citoyens, enfin bien d'autres soins : par exemple, celui de l'armée et de tous les hommes qui administrent quelques intérêts publics.

29. Magistratibus honor debetur et timor. *Ibid. post med. col. 258, D.*

On doit honorer et craindre les magistrats.

30. Doles magistratum videns, cum tu sis privatus : cogita ante eum quot metus, quot pericula, quot adulationes, quot vigilas, quot generis omnium miserias. *Hom. 38 sup. 1 Cor. ante fin. col. 633, A, t. 4.*

Vous voyez un magistrat, et vous en souffrez, parce que vous n'êtes qu'un homme privé ; mais songez un peu aux craintes, aux périls, aux adulations, aux veilles et à tous les autres genres de misère qui l'accompagnent sans cesse.

31. Nihil ita clarum facit gerentem magistratum, sicut dilectionis studium erga subditos. *Hom. 15 sup. 2 Cor. in princ. Moralis, col. 791, C, t. 4.*

Rien ne rend un magistrat plus illustre que son amour pour ses sujets.

32. E magistratu non est, qui plus pecuniæ dederit, sed qui maximas virtutes declaraverit. *Ibid. ante fin. col. 794, C.*

Le véritable magistrat n'est pas le plus prodigue d'argent, mais le plus riche de vertus.

33. E magistratu non est, qui quasi ad humanam gloriam et ad suam quietem : sed quasi ad labores et sudores, et ad multorum utilitatem ad magistratum ascendit ordinatus. *Ibid.*

Celui qui n'est magistrat que pour acquérir de la gloire et pour sa propre tranquillité ne mérite pas de l'être ; celui-là seul en est digne, qui n'accepte cet honneur que pour travailler, suer et être utile à tous.

34. Malum est, ubi nullus est magistratus, et multarum cladum hæc res existit occasio, et confusionis turbationumque principium, subversionis denique hoc argumentum est. *Hom. 34 sup. Epist. ad Hebr. in princ. col. 187, B, t. 4.*

L'absence de magistrats est un grand mal ; elle est l'occasion d'une foule de malheurs, un principe de confusion et de trouble, enfin la preuve d'un déplorable bouleversement.

S. Juan. Chr.

35. Magistratus non jam sunt animi virtutis demonstrationes, pecuniis enim sunt venales, et amicorum vendicantur assentationibus. *Hom. 16 ad popul. Antioch. ante med. col. 147, D, tom. 5.*

Les magistratures ne sont plus la consécration des vertus ; on les achète à prix d'or, et l'on y arrive par le suffrage des amis.

36. In magistratu positus nihil magis laboriosum, quam alienas curare necessitates affirmat. *Ibid. Hom. 67, post med. col. 432, B.*

L'homme qui occupe une magistrature affirme que ce qu'il y a de plus pénible c'est de veiller aux besoins des autres.

37. Mundani magistratus nequaquam possunt christianorum demonstrare virtutes, quin potius frequenter habent accusationem malitiæ. *In Orat. de S. Philog. ante med. col. 932.*

Les magistrats selon le monde ne peuvent rendre hommage aux vertus des chrétiens sans encourir fréquemment le reproche de perversité.

Laet Firm.

38. Multi sunt, qui ad gerendos magistratus omnem vitæ suæ operam curamque convertunt, ut potestate domini dici possint. *Lib. 6 de div. Inst. c. 4, prope fin. p. 243.*

Il est bien des hommes qui emploient et consomment toute leur existence dans la gestion des charges publiques, pour qu'on puisse dire qu'ils sont puissants, qu'ils sont maîtres.

S. Laur. Just.

39. Impudentissimum esse arbitror, quem piam sæculares magistratus precibus mendicare. *De perf. Gradibus, c. 8, ante med. pag. 744, col. 2, B, part. 2.*

C'est, à mon avis, le comble de l'impudence que de demander, de mendier les magistratures.

S. Petr. Dam.

40. Qualis rector est civitatis, tales et inhabitantes in ea. *Lib. 8, Ep. ad Cinthium præf. in princ. p. 123, col. 1, B, t. 1.*

Tel est l'administrateur d'une cité, tels sont les citoyens.

Philo Jud.

41. Seniores ad magistratus legitimos gerendos vocari mos est. *De Agricultura, ante med. p. 276, t. 1.*

Il est d'usage d'appeler les vieillards aux magistratures que confère la loi.

42. Quid civitas, si destitatur magistratibus? nonne carens magistratibus civitas illa malis opprimetur maximis? *Lib. de eo quod deterius, etc. post med. p. 256, t. 1.*

Que serait une cité privée de magistrats? ne tomberait-elle pas dans les plus grands malheurs?

Salvianus.

43. Olim pauperes magistratus opulentem rempublicam habebant: nunc autem dives potestas pauperem facit esse rempublicam. *Pros.*

Jadis les magistrats étaient pauvres et l'Etat opulent; aujourd'hui la richesse des chefs appauvrit l'Etat.

44. Tales magistratus veteres Romani sic tunc contemnebant divitias, nescientes Deum, sicut nunc spernunt sequentes Dominum. *Lib. 1 de Gubern. Dei, longe post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

Les anciens magistrats de Rome méprisaient les riches-

ses ; mais aujourd'hui, méconnaissant Dieu, ils méprisent les hommes qui suivent la loi du Seigneur.

45. Virtutis, non divitiarum, ut nunc assollet, inita ratione, magistratum delectus habeatur. *De Regno ad Arcadium imperat. ante fin. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 53, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

S. Synesius episc.

Pour choisir nos magistrats, renversons l'usage établi, et tenons compte du mérite et non de la fortune.

46. Magistratus præ divite multo magis eligendus est, qui regendorum hominum peritia valet. *Pros.*

S'il faut nommer un magistrat, préférons au plus riche le plus habile à gouverner.

47. Quid enim, si quis ex hoc ipso quod improbus esset, divitias congescit, num ab eo æquum est magistratum geri, nec ab eo qui sit quidem pauper, sed legum tamen justitiæque cultor, qui ob ipsum quod justus est paupertate laborans, pudore non afficitur.

Eh quoi ! voilà un homme qui doit sa fortune à sa perversité ; est-il bon de le préférer pour une magistrature à l'homme pauvre, mais rigide observateur de la justice et des lois ? Il est pauvre parce qu'il est juste, et il ne rougit pas de sa pauvreté.

48. Atqui ille sane quomodocunque dives magistratum pecuniis mercatus, cujusmodi sit æqui distributor idoneus nesciat. *Ibid.*

Certes, si l'on s'est enrichi par tous les moyens, si l'on a acheté à prix d'or une magistrature, on ne peut dispenser convenablement la justice.

49. Qui in magistratu sunt constituti, non suis commodis, sed utilitati subditorum inservire debent. *Quæst. 17 sup. Jesum nave, in fine, p. 54, col. 2, F.*

S. Theodoret.

Les magistrats doivent oublier leur utilité personnelle pour ne songer qu'aux intérêts de leurs administrés.

50. Everso regno, necesse est etiam magistratus, qui sub eo degunt, commutari. *Sect. 12 sup. Ezech. post med. p. 363, col. 2, F, t. 2.*

Si le trône est renversé, il faut nécessairement changer les magistrats qui ont vécu sous son influence.

51. Multa mala conciliat, nullum habere magistratum. *Sup. Judic. ante med. pag. 527, col. 2, F, t. 1.*

L'absence de magistrats engendre une foule de maux.

52. Magistratum gubernationem tanquam pharmacum quoddam depulsorium peccati, ulceribus rerum Creator imposuit. *Serm. 7 de Provident. ante finem, p. 434, col. 2, E, t. 2.*

Le gouvernement des magistrats est une sorte de remède dépuratif, destiné par Dieu à panser les plaies sociales.

53. Plurimum prosunt reipublicæ magistratus; per ipsos enim hominum vita consistit: qui nisi essent, jam olim omnia periissent, potentioribus imbecilliores devorantibus. *Sup. Epist. ad Rom. c. 13, in illud, Necesse est subditos esse, etc. p. 471, B.*

Theophylact.

Combien les magistrats sont utiles à la société ! Ce sont eux qui garantissent la vie des citoyens ; sans eux, depuis longtemps tout aurait péri, car le plus fort aurait dévoré le plus faible.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot.

54. Magistratus custos est justus : quod si justus et æqui, quia alii non sibi ipsi laborat. *Lib. 5 Ethic. ad Nicomach. c. 6, a med. t. 2.*

Le magistrat est le gardien de la justice, c'est-à-dire de l'équité, car il doit songer à autrui plus qu'à lui-même.

55. Oportet et volentem et non volentem, ad magistratum assumere, si dignus sit eo magistratu. *Lib. 2 Politic. c. 7, post med. t. 2.*

Ne consultons pas le goût ou la répugnance d'un homme pour l'élever à la magistrature dont il est digne.

56. Nemo magistratum petet, nisi honoris sit affectator : atque plerumque eorum, quæ homines injuste faciunt, per ambitionem et avaritiam committuntur. *Ibid.*

On n'aspire pas à une magistrature, si l'on n'a la passion de l'honneur ; la plupart des injustices ont leurs sources dans l'ambition et l'avarice.

57. Carthaginenses non solum optimos, verum etiam ditissimos censent in magistratibus esse ponendos, quasi impossibile sit, qui egenus existat, eum bene magistratum gerere. *Ibid. c. 9, in med.*

Les Carthaginois croient devoir choisir leurs magistrats, non seulement d'après la vertu, mais aussi d'après la fortune, comme s'il était impossible que le pauvre fût un administrateur intègre.

58. Si inspicere oportet ad opes gratia quietis, pravum est maximos magistratus esse venales. *Ibid. circa med.*

Si l'on doit envisager dans la richesse le repos qu'elle nous donne, n'est-il pas injuste qu'elle serve à acheter les plus hautes magistratures ?

59. Oportet eos, qui possunt optime gerere magistratum, assumere ad magistratum. *Ibid. post med.*

Il faut élever à la fonction de magistrat ceux qui peuvent le mieux la remplir.

60. Pravum videri potest, plures magistratus ab uno homine geri : unicum enim ab uno optime perficitur opus. *Ibid. post med.*

On peut considérer comme fâcheux le cumul des magistratures ; un seul homme pour un seul emploi, c'est le mieux.

61. Dicimus studiosum in magistratu, bonum esse atque prudentem. *Ibid. lib. 3, c. 3, ante med.*

Nous appelons consciencieux le magistrat qui unit la bonté à la prudence.

62. Istis, qui neque opes habent, neque virtutis ullam existimationem, permittere magnos magistratus, nequaquam est tutum. *Ibid. c. 7, circa med.*

Confier les hautes magistratures à des hommes qui n'ont ni ressources ni réputation de mérite, est une grande imprudence.

63. Civitas absque magistratibus esse non potest : necessarium igitur est, esse quosdam qui magistratus gerere valeant, et hoc

munus sufferre, vel perpetuo, vel ad tempus. *Ibid. lib. 4, in med.*

Aristot.

Un Etat ne peut subsister sans magistrats ; il faut donc trouver des hommes capables de soutenir le fardeau des fonctions publiques, soit perpétuelles, soit temporelles.

64. Magistratus constituendus est quidam, qui sit quasi in specula ad mores civium instituendus, ne quis ita vivat, ut reipublicæ nocere possit. *Ibid. lib. 5, c. 8, a med.*

Il faut un magistrat qui, placé comme en vedette, surveille les mœurs des citoyens, pour que personne ne puisse, par sa manière de vivre, être nuisible à l'Etat.

65. Maximum illud est in omni republica, et omni diligentia constituendum, ne ex magistratibus lucra proveniant. *Ibid.*

Le point le plus important dans tout Etat, le plus digne de sollicitude, c'est que les magistratures ne soient pas une source de lucre.

66. Tria debent habere illi, qui magistratus sunt suscepturi :

Primum, ut ament præsentem civitatis statum ;
 Secundum, ut habeant potentiam maximam ad ea exequenda, quæ magistratus requirit ;
 Tertium, ut habeant virtutem et justitiam. *Ibid. c. 6, in princ.*

Pour exercer une magistrature, il faut trois conditions :

1^o Aimer l'état présent de la cité ;
 2^o Avoir le pouvoir le plus étendu pour accomplir ce qu'exige sa fonction ;
 3^o Être vertueux et juste.

67. Senatus officium est, consilio civitatem juvare : magistratus officium est, opera et diligentia consequi voluntatem senatus. *Lib. 4 de Arte Rhetor. ad Herenn. post med. t. 1.*

Cicero.

Le devoir du sénat, c'est de servir l'Etat par ses conseils ; celui du magistrat, c'est de mettre tous ses soins, toute son activité à exécuter la volonté du sénat.

68. Magistratus legum sunt ministri, legum interpretes, legum iudices, legum denique servi, ut possint esse liberi. *Orat. pro Cluentio, post med. num. 146, t. 2.*

Les magistrats sont les serviteurs de la loi, les interprètes de la loi, les juges de la loi, enfin les esclaves de la loi pour être libres.

69. Sudandum est his, qui magistratum gerunt, pro communibus commodis. *Orat. 32 pro Sextio, ante finem, num. 139, t. 2.*

Ceux qui gèrent une magistrature doivent se dévouer aux intérêts publics.

70. Sicut magistratibus leges, ita populo præsumt magistratus : vereque dici potest magistratum legem esse loquentem, legem autem mutum magistratum. *Lib. 3 de Legibus, circa init. num. 2, t. 4.*

La loi commande au magistrat, comme celui-ci commande au peuple, et l'on peut dire que le magistrat est la loi parlante et la loi un magistrat muet.

71. Magistratibus opus est, sine quorum

Cicero.

prudencia ac diligentia esse civitas non potest. *Ibid. circa init. num. 5.*

Les magistrats sont nécessaires, car, sans leur sagesse et leur vigilance, il n'est pas d'Etat possible.

72. Magistratus nec obedientem et noxium civem muleta, vinculis, verberibusque coercent. *Ibid. ab init. num. 6.*

Les magistrats doivent réprimer par des amendes, par la prison, par les verges, les citoyens indociles et dangereux.

73. Proprium manus magistratus est, intelligere se gerere personam civitatis, debereque ejus dignitatem et decus sustinere, leges servare, jura distribuere, eaque fidei suae commissa meminisse. *Lib. 1 Offic. post med. t. 4.*

La fonction du magistrat, c'est de comprendre qu'il tient la place de l'Etat, qu'il doit veiller à la dignité, à l'honneur de la cité, protéger la loi, distribuer la justice, et se rappeler que tous ces intérêts sont placés sous son égide.

Plato.

74. Vere verum germanumque magistratum non ita esse comparatum putes, ut propriam utilitatem perscipiat, sed ut subjecti sui emolumentum quaerat. *Pros.*

Le magistrat vraiment digne de ce nom n'est pas revêtu de sa fonction pour songer à ses intérêts privés, mais pour faire le bien de ses administrés.

75. Quocirca quicumque id prudenter cognoscit, potius malit alium quempiam in magistratu constitutum sibi prodesse, quam ut dum ipse alienam utilitatem studet promovere, negotium sibi facessat. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 1 de Republ. post med. p. 347, D.*

Quiconque est sérieusement convaincu de tels devoirs aimera mieux être heureux sous la magistrature d'un autre, que de se créer des inquiétudes en cherchant à faire le bonheur d'autrui.

76. Omni ratione providendum est, ne summorum magistratum socii. quibus id tributum est muneris, ut magistratus adjuvent, idem agant adversus cives, quos nimirum viribus et auctoritate superant, ne cum benigni socii esse debeant, immanibus et feris dominis assimilentur. *Ibid. lib. 3, post med. p. 416, B.*

Il faut empêcher par tous les moyens que les hommes subordonnés aux magistrats et destinés à les aider dans leur tâche n'abusent pas envers les citoyens de leur pouvoir, de leur autorité; qu'on ne trouve pas chez eux, au lieu de la bienveillance, la barbarie de maîtres cruels.

77. Magistratus ut pastores sunt civitatis. *Ibid. lib. 4, post med. p. 440, D.*

Les magistrats sont les pasteurs de la cité.

78. Magistratus legum sunt ministri. *Tom. 2, syzyg. 4, lib. 4 de Legibus, p. 715, litt. C.*

Les magistrats sont les ministres de la loi.

Seneca

79. Quidquid peccavi in magistratum aliquis, majestatem lædit. *Lib. 4 de Controvers. ante med. p. 192, t. 1.*

Toute offense à un magistrat est un crime de lèse-majesté.

80. Lex a sexagesimo anno senatorem non citat. *De Brerit. vite, c. 2, post med. p. 578, t. 1.*

La loi veut qu'à partir de soixante ans un sénateur ne soit plus convoqué.

MAGNANIMITAS (MAGNANIMITÉ).

ETYMOLOGIA.

Magnanimitas dicitur, quasi magna animositas; et magnanimus, quasi magnus animus.

Collector.

On nomme *magnanimité* cette disposition de l'âme qui la porte aux grandes choses; l'homme magnanime est celui qui a une âme élevée.

Magnanimus non est μικροκίνδυνος, id est, pro parvis periclitans; sed μεγαλοκίνδυνος, id est, pro magnis periculis periclitans. *2 2, quæst. 129, art. 5, in corp. ad 2, p. 230, col. 1.*

S. Thomas Aquinas.

Le magnanime n'est pas μικροκίνδυνος, c'est-à-dire qu'il ne s'expose pas à de minces dangers; il est μεγαλοκίνδυνος, ami des grands périls.

DEFINITIO.

Magnanimitas est appetitus ordinatus magni honoris. *Part. 2, tit. 3, c. 5, § 1, ante med. f. 131, col. 4.*

S. Antonin.

La magnanimité, c'est la passion réfléchie de la gloire.

Magnanimitas est difficultum spontanea et rationabilis aggressio. *Part. 3 Centiloquii, sect. 43, p. 87, col. 2, B, t. 6, p. 1.*

S. Bonav.

La magnanimité, c'est une disposition spontanée et rationnelle aux entreprises difficiles.

Magnanimus est, qui ad universa sustinenda patiens est, et qui nullis passionibus perturbatur. *Lib. 2 de Profectu religiosor. c. 34, in princ. p. 590, col. 4, D, t. 7, part. 4.*

L'homme magnanime, inaccessible aux passions, oppose la patience à tous les maux.

Magnanimitas est generosa quædam excellentia animi, res difficiles et arduas pulchre et fortiter administrantis. *De Fruct. carnis et spirit. c. 1, prope init. p. 162, B, t. 2.*

Hugo a S. Victore.

La magnanimité, c'est la noblesse et la supériorité d'une âme accomplissant vaillamment les actes les plus difficiles et les plus pénibles.

Magnanimitas est fortitudo, qua inclinatur habens eam tendere in bonum aliquod sub ratione arduis et excellentis apprehensum. *Part. 4 in Descr. terminor. cap. Fortitudo, in princ. f. 26, col. 4, X.*

Joan. Gers.

La magnanimité est le courage qui nous porte à faire le bien qui nous paraît excellent et difficile.

Magnanimitas est circa honores, ut scilicet, studeat facere ea, quæ sunt honore digna. *2 2, quæst. 129, art. 1, in corp. ad 3, pag. 228, col. 2.*

S. Thomas Aquinas.

La magnanimité, pour ce qui concerne les honneurs, consiste à ne jamais rien faire que ce qui est honorable.

Magnanimitas est quædam extensio animi ad magna. *Ibid. in princ. corporis, p. 228, col. 1.*

La magnanimité est l'impulsion de l'âme et du cœur pour les grandes choses.

Plato. Magnanimitas est usus prudens eorum quæ contingunt, magnificentia animæ cum ratione. *Tom. 3, syzygia 6 de Definit. ante med. p. 412, litt. E.*

Être magnanime, c'est user avec sagesse des événements sous l'inspiration d'une âme élevée et raisonnable.

SENTENTIE PATRUM.

S. Antonin. 1. Magnanimus magis curat veritatem, quam opinionem. *Part. 2, tit. 4, c. 1, § 3, post med. f. 157, col. 3.*

L'homme magnanime se préoccupe plus de la vérité que de l'opinion.

2. Magnanimus non est contentiosus, quia nihil æstimat magnum : nullus enim contendit, nisi pro re, quam æstimat magnam. *Ibid.*

Le magnanime n'est point ami des procès, parce que rien ne lui paraît considérable ; on ne dispute, en effet, que ce qui semble d'une grande valeur.

3. Injurias magnanimus debet parvipendere, et a memoria repellere, tunc in mente sua quietus erit. *Part. 4, tit. 3, c. 7, § 15, in princ. f. 33, col. 1.*

L'homme magnanime doit mépriser les injures et les oublier ; c'est alors qu'il jouira de la paix de l'âme.

S. Aug. 4. Virilis animi est et præclaræ mentis, deicere a cervicibus inimicum pondus. *Sermone 1 vigil. Pentecostes, et in ordin. 181, post med. p. 714, B, t. 10.*

C'est le propre d'un grand cœur et d'une belle âme de se soustraire à une préoccupation ennemie.

5. Dilectio magnanimum facit. *Sermone 1 dom. Rogat. et in ordin. 169, ante finem, p. 692, C, t. 10.*

L'amour rend magnanime.

S. Clem Alex. 6. Magni et excelsi animi virtutis species sunt, tolerantia, ingens spiritus, magnitudo animi et liberalitas. *Lib. 7 Stromat. longe ante med. f. 146, p. 1, A.*

La tolérance, la noblesse du cœur, la grandeur d'âme, la générosité, sont les marques d'une nature grande et élevée.

S. Cyprian. 7. Quisquis magnanimus est, a livore alieno est. *De Zelo et Livore, c. 4, prope finem, p. 326, col. 2, t. 2.*

La jalousie n'entre jamais dans un cœur magnanime.

S. Greg. Mag. 8. Respicere inopem, exaudire precem, largiri stipem, præbere defensionem, atque pro ejusdem defensione pauperis, adversantis cujuslibet inimicitias non timere, magnæ mentis latitudo est. *Hom. 12 sup. Ezech. longe post init. col. 242, B, super illud, Et mensus est portam.*

Jeter un regard de compassion sur le pauvre, exaucer sa prière, lui faire l'aumône, le défendre sans craindre en le défendant de s'attirer la haine d'un adversaire, est l'exercice d'une grande âme.

S. Hier. 9. Magnus est, qui vicerit magna : ingentis

virtutis est, ingentia superare. *Tom. 4, Epist. 6 ad amicum, ab init. p. 36, D.*

C'est être grand que de triompher de grandes difficultés ; c'est le propre d'une grande vertu que de vaincre de grands obstacles.

10. Magnanimitas virtus est, quæ omnia probe dispensare facit, affectioni non servit, et nihil putat esse pecunias : quia qui insumit ubi opus est pecuniam, magnanimus est. *Hom. 48 super Acta Apost. in Morali, ante med. col. 759, B, t. 3.*

La magnanimité est une vertu qui règle tout avec équité, ne se laisse point aveugler par l'affection, et compte l'argent pour rien, parce que celui qui l'emploie quand il le faut est magnanime.

11. Ille magnanimus est, qui vere est humilis, non adulator, non contemptor. *Hom. 1 super 1 Cor. in med. Moral. col. 330, A, t. 4.*

Celui-là est magnanime, qui véritablement humble, ne sait ni flatter ni mépriser.

12. Is excelsi animi est, qui pecuniis et gloria, et nulla ejusmodi re indiget : sed qui ea omnia contemnit, et in seipso suam servat magnanimitatem. *Ibid. post med. col. 330, D.*

Celui-là a l'esprit élevé, qui sait se passer d'argent, de gloire et de toutes choses de même valeur ; tout cela, il le méprise, et conserve avec soin sa magnanimité.

13. Quemadmodum tuba clare insonante, locus undique vicinus completur, ita clara magnanimitatis fama cujusque viri. *Hom. 2 super 1 ad Thessal. in princ. col. 1327, D, t. 4.*

De même que tous les lieux dalentour sont remplis du son éclatant d'une trompette, de même se répand la bonne réputation d'un homme magnanime.

14. Magnanimum illum esse denuntio, qui renuntiat sæculo, carnis lenocinia calcat, perfectionis arcem conscendere nititur. *Serm. de S. Hugone, post init. p. 456, col. 2, D, part. 2.*

Je le déclare magnanime, celui qui renonce au siècle, foule aux pieds les attraits de la chair, et s'efforce d'arriver au sommet de la perfection.

15. Stat magnanimus

{	Imperterritus corde,
	Desiderio accensus,
	Lætus animo,
	Fide fundatus,
	Spei consolatione repletus,
virtutumque protectione.	
<i>Ibid.</i>	

L'homme magnanime est

{	Inaccessible à la peur,
	Enflammé des plus nobles désirs,
	Joyeux dans son âme,
	D'une foi inébranlable,
	Tout plein des consolations de l'espérance et protecteur de la vertu.

16. Magnanimitas in pauperes, paucorum est. *Serm. 3 de Jejun. septimi mensis, ante finem.*

La magnanimité envers les pauvres est la vertu d'un petit nombre.

17. Hæc est laudanda magnanimitas, quæ prosperis non extollitur, nec frangitur adversis : sed in omni eventu permanens eadem, sufficit ipsa sibi. *Ep. 177 ad reginam quandam, circa*

init. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 836, col. 1, D, edit. Colon. 1618.

Elle est louable cette magnanimité qui ne se laisse pas éblouir par la prospérité, ni abattre par le malheur, mais qui, toujours supérieure à tout événement, se suffit à elle-même.

S. Hier. Bas.

18. In desperatis rebus gloriosum est fortiter agere. *Opusc. 48, c. 4, circa med. p. 714, col. 1, D, t. 3.*

Il est glorieux, quand tout semble désespéré, de lutter avec courage.

S. Synesios
episc.

19. Qui magnanimus est, nisi philosophiæ beneficio intra virtutis limites coerceatur; si paululum prodierit, pro magnanimo arrogans fiet, et mente depravatus. *De Regno ad Arcadium imperat. longe post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 47, col. 2, F, edit. Colon. 1622.*

La philosophie retient l'homme magnanime dans les limites de la vertu; mais s'il les franchit tant soit peu, il tombe dans l'orgueil et la vanité.

S. Thomas
Aquin.

20. Magnanimitas non potest esse, nisi aliis virtutibus præexistentibus, unde est quasi ornatus earum. *1^a 1^a quæst. 66, art. 4, in corpore ad 3.*

La magnanimité suppose toujours la préexistence des autres vertus, dont elle est comme l'ornement.

21. Pro his quæ vere sunt magna, magnanimus promptissime se periculis exponit; quia operatur magnum in actu fortitudinis. *2^a 2^a quæst. 129, artic. 5, in corp. ad 2.*

Pour les choses qui sont véritablement grandes, le magnanime s'expose au péril spontanément, parce que tout acte de courage a un caractère de grandeur.

SENTENTIE PAGANORUM.

Aristot.

22. Qui generosus est atque magnanimus, multas ac magnas adversitates facile perfert. *Lib. 1^a Ethic. ad Nicomach. c. 10, a med. t. 1.*

Celui qui est noble et magnanime supporte facilement la foule des malheurs dont il est assailli.

23. Magnanimus is est, qui magnis est dignus: magnanimitas enim in magnitudine consistit. *Ibid. lib. 4, c. 3, circa init.*

Celui-là est magnanime, qui est digne de grandes choses; car la magnanimité ne peut exister sans grandeur.

24. Eum, qui vere magni est animi, bonum esse oportet: magnanimus si non sit bonus, ridiculus omnino videbitur, nec etiam dignus erit honore. *Ibid. ante med.*

Il faut que celui qui a un grand cœur ait en même temps la bonté; car si cette vertu lui fait défaut, il ne sera plus que ridicule et indigne de toute estime.

25. Magnanimi videbitur id esse quod est in unaque virtute magnum: nulloque modo convenit magnanimo pericula fugere ob timorem, aut injuriam facere. *Ibid.*

La magnanimité emprunte à chaque vertu ce qu'elle a de grand; il serait donc inconvenant pour elle de se soustraire au danger par crainte ou de faire une injure.

26. Videtur ipsa magnitudo animi tanquam

ornamentum quoddam esse virtutum: nam majores efficit ipsa, sine illis ipsa non fit: quamobrem difficile est vere magnanimum esse; non enim esse potest, si non omnis probitas adsit. *Ibid.*

Aristot.

La grandeur d'âme semble être l'ornement des vertus; elle les rend plus grandes, et elle ne peut exister sans elles; aussi est-il difficile d'être vraiment magnanime, car on ne peut l'être si l'on n'est tout à fait vertueux.

27. Est magnanimi non audire ea, quæ afficiuntur honore, et ubi alii primas occupant partes, et otiosum esse ac tardum, nisi ubi magnus est honos, vel opus, et paucas quidem agendas res aggredi, magnas autem et præclaras. *Ibid. post med.*

Il appartient à un homme magnanime de n'ambitionner point les charges honorifiques, et de rester oisif et indifférent, alors que d'autres occupent les premières places; si cependant il doit en recueillir un très-grand honneur, ou si une nécessité absolue l'exige, il entreprendra peu, à la vérité, mais ses entreprises seront marquées d'un caractère de grandeur et d'éclat.

28. Nihil apud magnanimum est magnum, nec est sibi mali memor illati: non est enim magnanimi meminisse, sed potius despiciere mala. *Ibid. post med.*

Rien n'a d'importance pour la grandeur d'âme; elle oublie le mal qu'elle a subi, car la magnanimité consiste non dans le souvenir, mais dans l'oubli des méfaits.

29. Inter cæteras virtutes, magnanimitas eminent: quare peculiari vocabulo hæc præditus, magnanimus appellatur. *Lib. 3^a Ethic. ad Eudomium, post med. t. 2.*

La magnanimité surpasse toutes les autres vertus; aussi celui qui la possède est désigné par un nom particulier: on l'appelle magnanime.

30. Magnanimus vir nec mœrens, nec timens, nec cupiens, nec gestiens est. *Lib. 4^a Tuscul. Quæst. post med. num. 61, t. 4.*

Gicéron

L'homme magnanime ne se laisse aller ni au chagrin, ni à la crainte, ni à la cupidité, ni à une joie excessive.

31. Viro fortes et magnanimos, eosdem bonos et simplices, veritatis amicos, minimeque fallaces esse volumus. *Lib. 1^a de Officiis, ante med. num. 63, t. 4.*

Les hommes forts et magnanimes doivent être à la fois bons et sincères, amis de la vérité et jamais trompeurs.

32. Ad magnanimum pertinet, nulli neque homini, neque perturbationi animi, neque fortune succumbere. *Ibid. ante med. num. 66.*

Rien ne surprend l'homme magnanime, ni les honneurs, ni les troubles de l'âme, ni les caprices de la fortune.

33. Fortis animi et constantis est, non perturbari in rebus asperis, nec tumultuantem de gradu dejici, sed præsentî animo uti et consilio. *Lib. 1^a de Officiis, ante med. tom. 4.*

C'est le propre d'une âme forte et constante de ne pas se troubler dans les choses difficiles, de ne pas perdre son rang et sa dignité au milieu du trouble et de l'agitation, mais de conserver toujours sa présence d'esprit pour utiliser une inspiration ou un bon conseil.

34. Magnitudo animi remota justitia, huma-

naque comitate, feritas quædam fit et immanitas. *Ibid. sub finem.*

La magnanimité, sans justice et sans la douceur qui convient à l'homme, devient de la barbarie et de la cruauté.

35. Decet magnanimitas quemlibet mortalem. *Lib. 1 de Clement. ad Neronem, c. 5, post init. p. 466, t. 1.*

La magnanimité convient à tout mortel.

36. Magni animi est proprium, placidum esse tranquillumque, et injurias atque offensiones semper despiciere. *Ibid. circa med. pag. 467.*

C'est le propre d'une grande âme d'être calme et tranquille, et de toujours mépriser les offenses et les injures.

37. Nihil æque hominem, quam magnus animus decet. *Lib. 2 de Clement. ad Neronem, c. 5, a med. p. 486, t. 1.*

Rien ne convient mieux à un homme que la magnanimité.

38. Generosos animos labor nutrit. *Epist. 31, circa med. p. 582, t. 2.*

Le travail nourrit les âmes généreuses.

39. Magni animi est, magna contemnere, ac mediocria male, quam nimia : illa enim utilia sunt, at hæc (eo quod superfluum) nocent. *Ep. 39, post med. p. 591, t. 2.*

C'est le propre des grandes âmes de ne pas estimer les choses élevées et de préférer la mesure à l'excès ; car ce qui est mesuré est utile, tandis que ce qui est excessif est par cela seul nuisible.

40. Perit magnanimitas, quæ non potest eminere ; nisi omnia velut minuta contempserit, quæ pro maximis vulgus optat. *Ep. 7, ante med. p. 675, t. 2.*

La magnanimité qui ne peut s'élever périt bientôt, à moins qu'elle ne méprise comme de peu d'importance tout ce qui est jugé grand et désirable par le vulgaire.

41. Magnanimos nos natura produxit, et ut quibusdam animalibus ferum dedit, quibusdam subdolum, quibusdam pavidum, ita nobis gloriosum et excelsum spiritum, quærentem ubi honestissime, non ubi tutissime vivat, simillimum mundo. *Ep. 124, post med. p. 822, tom. 2.*

La nature nous a créés magnanimes, et de même qu'elle a donné aux animaux, aux uns la féroce, aux autres la ruse, aux autres la crainte, de même elle nous a donné une âme avide de gloire et de grandeur, cherchant dans la vie l'honneur plutôt que la sûreté, et faite enfin à l'image du monde.

42. Nihil non magnanimo magnum est, quia satis. *Epist. 74, ante med. p. 675, t. 2.*

Il n'y a rien qui n'ait du prix pour l'homme magnanime, parce que tout lui suffit.

43. Quis generosus ? Ad virtutem bene a natura compositus. *Ep. 44, in medio, p. 598, tom. 2.*

Quel est l'homme noble, si ce n'est celui que la nature a prédisposé à la vertu ?

44. Magnanimitas si insit animo tuo, cum magna fiducia, vives liber, intrepidus, alacer.

De quatuor Virt. ante med. p. 674, edit. Basil. 1537.

Si vous avez la magnanimité dans le cœur, alors, plein de confiance, vous vivrez libre, sans crainte et joyeux.

45. Magnanimi hominis bonum est, non vacillare constare sibi, et finem vitæ intrepidus expectare. *Ibid.*

L'homme magnanime est heureux, parce qu'il ne chancelle jamais, est toujours d'accord avec lui-même, et attend sa dernière heure sans trembler.

46. Eris magnanimus, si pericula nec appetas ut temerarius, nec formides ut timidus. *Ibid.*

Vous serez magnanime si vous ne courez pas après les dangers comme un téméraire, et si vous ne les fuyez pas comme un lâche.

47. Magnanimus esse stude. *Sent. 112, p. 65, col. 1, D, apud Bibliothecam Patrum, t. 3, edit. Colon. 1618.*

Efforcez-vous de devenir magnanime.

MAGNIFICARE (GLORIFIER).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Magnificabo nomen tuum, erisque benedictus. *Gen. 12, v. 2.*

Je glorifierai ton nom, et tu seras béni.

2. Cantemus Domino, gloriose enim magnificatus est. *Exod. 15, v. 1.*

Chantons le Seigneur, parce qu'il a fait éclater sa gloire.

3. Magnificatus es, Domine Deus, quia non est similis tui. *2 Reg. 7, v. 22.*

Seigneur Dieu, votre gloire a éclaté ; nul n'est semblable à vous.

4. Magnificata est anima mea hodie, præ omnibus diebus meis. *Judith 12, v. 18.*

Mon âme est aujourd'hui glorifiée plus qu'en tous les jours de ma vie.

5. Quid est homo, quia magnificas eum ? *Job 7, v. 17.*

Qu'est-ce que l'homme pour que vous le glorifiez ?

6. Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum. *Ps. 33, v. 3.*

Célébrez avec moi le Seigneur, exaltons tous ensemble la sainteté de son nom.

7. Laudabo nomen Dei cum cantico, et magnificabo eum in laude. *Ps. 68, v. 33.*

Je célébrerai le Seigneur dans mes cantiques, je le glorifierai dans mes louanges.

8. Domine Deus meus, magnificatus es vehementer. *Ps. 103, v. 1.*

Seigneur mon Dieu, que vous avez été grand dans votre magnificence !

9. Confitebor tibi, quia terribiliter magnificatus es. *Ps. 138, v. 13.*

Je vous louerai, ô mon Dieu, parce que votre grandeur a éclaté d'une manière étonnante.

10. Tanquam agni exultaverunt, magnificantes te, Domine, qui liberasti illos. *Sap. 19, vers. 9.*

Ils bondiront comme des agneaux, vous glorifiant, vous, Seigneur, qui les avez délivrés.

11. In omnibus magnificasti populum tuum, Domine; in omni tempore et in omni loco assistens ei. *Ibid. in fine.*

En toutes choses, Seigneur, vous avez glorifié votre peuple; en tout temps et en tout lieu vous l'avez secouru.

12. Noli magnificare virum peccatorem divitem. *Eccli. 10, v. 26.*

Ne glorifie pas le pécheur dans l'opulence.

13. Quis videbit eum, et enarrabit? et quis magnificabit eum, sicut est ab initio? *Eccli. 13, v. 35.*

Qui pourra le voir et le représenter? qui le glorifiera selon ce qu'il est dès le commencement?

14. Magnificabor et sanctificabor, et notus ero in oculis multarum gentium, et scient quia ego Dominus. *Ezech. 38, in fin.*

Je montrerai ma grandeur, et je signalerai ma puissance, et je me ferai connaître aux yeux des nations, et elles sauront que moi je suis le Seigneur.

15. Magnificabitur nomen Domini Dei usque ad terminos terræ. *Mich. 5, v. 4.*

Le nom du Seigneur Dieu sera glorifié jusqu'aux extrémités de la terre.

16. Magnificat anima mea Dominum. *Luc. 1, vers. 46.*

Mon âme glorifie le Seigneur.

17. Ipse docebat, et magnificabatur ab omnibus. *Ibid. 4, vers. 15.*

Il enseignait dans les synagogues, et il était glorifié par tous.

18. Laudate, omnes gentes, Dominum; et magnificate eum, omnes populi. *Rom. 15, v. 11.*

Nations, louez toutes le Seigneur; peuples, glorifiez-le tous.

19. Quis non magnificabit nomen tuum, Domine, quia solus pius es? *Apoc. 15, v. 4.*

Il est glorifiera votre nom, ô Seigneur, car seul vous êtes miséricordieux?

MAGNUS, MAGNIFICENTIA

(GRAND, MAGNIFIQUE).

DEFINITIO.

S. Bonav.

Magnificus est, qui in omni opere virtutis eligit quod perfectius est. *Sup. Lament. Jerem. c. 1, post med. p. 418, col. 1, B, t. 1.*

Il est magnifique, celui qui, dans toute action vertueuse, choisit toujours ce qu'il y a de plus parfait.

Magnificentia est decus et ornamentum divinarum humanarumque omnium virtutum. *Ib.*

La magnificence est la gloire et l'ornement de toutes les vertus divines et humaines.

Magnificentia est difficilium et præclarorum consummatio. *Part. 3 Centiloquii, sect. 43, in med. p. 87, col. 2, C, t. 6, part. 1.*

S. Bonav.

La magnificence est l'accomplissement des actes éclatants et difficiles.

Magnificentia est virtus factiva magnorum. *2 2, quæst. 134, art. 2, in corp. p. 235, col. 2.*

S. Thomas Aquinas.

La magnificence est la vertu qui fait les grandes choses.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Date magnificentiam Deo nostro. *Deut. 32, v. 3.*

Rendez gloire à notre Dieu.

2. Non est deus alius, ut Deus rectissimi: magnificentia ejus discurrunt nubes. *Ibid. 33, vers. 26.*

Israël, nul autre dieu n'est semblable à ton Dieu; sa magnificence éclate dans les nues.

3. Magnus Dominus, et laudabilis nimis: confessio et magnificentia coram eo. *1 Par. 16, v. 25-27.*

Le Seigneur est grand et au-dessus de toute louange; il est environné de gloire et de majesté.

4. Tua est, Domine, magnificentia, et potentia, et gloria. *Ibid. 9, v. 11.*

A vous, Seigneur, appartiennent la majesté, la puissance et la gloire.

5. Elevata est magnificentia tua super cælos. *Ps. 8, v. 2.*

Vous avez élevé au-dessus des cieux le trône de votre gloire.

6. Vox Domini in virtute, vox Domini in magnificentia. *Ps. 28, v. 4.*

Voix du Seigneur pleine de force, voix du Seigneur pleine de gloire.

7. Date gloriam Deo super Israel; magnificentia ejus et virtus ejus in nubibus. *Ps. 67, vers. 36.*

Rendez gloire à Dieu, dont la splendeur brille sur Israël; sa majesté et sa puissance éclatent dans les cieux.

8. Multiplicasti magnificentiam tuam, et conversus consolatus es me. *Ps. 70, v. 23.*

Vous avez exalté votre gloire; vous êtes revenu, et j'ai été consolé.

9. Magnificentiam gloriæ sanctitatis tuæ loquentur, et mirabilia tua narrabunt. *Ps. 144, vers. 5.*

Les générations diront la magnificence de votre gloire et de votre sainteté, et elles raconteront vos merveilles.

10. Magnificentia tua in diademate capitis illius sculpta erat. *Sap. 18, v. 24.*

Votre magnificence était écrite sur le diadème de sa tête.

11. Benedicite Dominum in operibus suis; date nomini ejus magnificentiam. *Eccli. 39, vers. 19-20.*

Bénissez le Seigneur dans ses œuvres, donnez à son nom la magnificence.

12. Glorificantes Dominum, quantumcumque potueritis : supervalebit enim adhuc, et admirabilis magnificentia ejus. *Ibid.* 43, v. 32.

Glorifiez le Seigneur autant que vous pourrez ; sa gloire l'emportera encore, et sa magnificence sera au-dessus de toute votre admiration.

13. Multam gloriam fecit Dominus magnificentiâ sua a sæculo. *Ibid.* 44, v. 2.

Le Seigneur, dès le commencement, a signalé sur eux sa gloire et sa magnificence.

14. In die illa erit germen Domini in magnificentia et gloria. *Isa.* 4, v. 2.

En ce jour paraîtra dans sa magnificence et dans sa gloire le germe du Seigneur.

15. In regno meo restitutus sum, et magnificentia amplior addita est mihi. *Dan.* 4, v. 33.

J'ai été rétabli dans mon royaume, et je suis devenu plus puissant que jamais.

16. Soli Deo Salvatori nostro gloria et magnificentia, imperium et potestas aucto omne sæculum, et nunc, et in omnia sæcula sæculorum. Amen. *Jude, in fine.*

A Dieu seul, notre Sauveur, gloire et magnificence, empire et force avant tous les siècles, et maintenant, et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Antonin.

17. Quanto quis major est in bonis exterioribus, tanto est instabilior, nisi sustineatur. *Part. 2, tit. 8 de Invidia, c. 5, § 3, post med. f. 255, col. 2.*

Plus on est grand par les biens extérieurs, plus on est exposé si l'on manque d'appui.

S. Aug.

18. Non participatione magnitudinis Deus magnus est, sed seipso magno magnus est, quia ipse sua est magnitudo. *Lib. 5 de Trin. c. 10, prope fin. p. 228, D, t. 3.*

Dieu n'a pas une grandeur d'emprunt, il est grand par lui-même, il est lui-même sa grandeur.

19. Non erit magnus se magnum putans. *De 21 Sent. sent. 20, in med. p. 438, D, t. 4.*

N'est pas grand celui qui croit l'être.

20. Hæc virum magnum faciunt, domi industria, foris justum imperium, animus in consulendo liber, neque libidini, neque delicto obnoxius. *Lib. 5 de Civitate Dei, cap. 42, post med. p. 90, D, t. 5.*

Ce qui constitue la grandeur de l'homme, c'est son activité dans la vie privée, sa justice dans les fonctions publiques, la liberté de son esprit dans ses déterminations, et le calme de son âme, que ne sauraient troubler ni passions ni méfaits.

21. Tunc semper in Deo magni esse poterimus, si semper parvuli simus. *Sup. Ps. 62, post med. vers. 8, p. 442, B, t. 8.*

Nous serons toujours grands devant Dieu, si nous sommes toujours petits à nos propres yeux.

22. Nemo se dicat magnum, quia Deus solus

est magnus. *Super Psalm. 83, circa med. pag. 651, A, t. 8.* S. Aug.

Personne n'a le droit de se dire grand, parce qu'il n'y a que Dieu qui soit grand.

23. Magnus esse vis? a minimo incipe. *Pros.*

Vous voulez être grand? commencez par être petit.

24. Cogitas magnam fabricam construere celsitudinis? de fundamento prius cogita humilitatis; et quantam quisque vult superimponere molem ædificii: quanto erit majus ædificium, tanto altius fodiit fundamentum. *Serm. 10 de Verbis Dom. post init. p. 22, D, t. 10.*

Vous voulez élever bien haut votre grandeur? songez d'abord à la fonder sur l'humilité; car plus doit être élevée et imposante la masse d'un bâtiment, et plus aussi doit-on établir profondément la fondation.

25. Sæpe qui major est ætate, major est iniquitate. *Ibid. Serm. 36, in fine, p. 94, C.*

Souvent le plus âgé n'est que le plus coupable.

26. Esto parvus in oculis tuis, ut sis magnus in oculis Dei. *Serm. 70 ad frat. in eremo, post med. p. 1013, A, t. 10.*

Soyez petit à vos propres yeux pour être grand aux yeux de Dieu.

27. Maximæ res cum a parvis quærentur, magnos eos solent efficere. *Lib. 1 contra Acad. c. 2, in fine, t. 1.*

Les petits qui s'appliquent à faire de grandes choses finissent par devenir grands eux-mêmes.

28. Magnorum est libertas. *Lib. 4 de Musica, c. 6, circa init. t. 1.*

La liberté est le propre des grandes âmes.

29. Non mole, sed virtute magnus est Deus. *Ep. 3, longe post init. t. 2.*

Dieu est grand par sa vertu et non par son poids.

30. Deus in minimis suis operibus magnus est. *Lib. 9 de Genesi ad litt. c. 10, post med. tom. 3.*

Dieu est grand dans le plus petit de ses ouvrages.

31. Deus ita magnus est in operibus magnis, ut minor non sit in minimis. *Lib. 21 contra Faust. c. 5, circa init. t. 6.*

Dieu, qui est grand dans les plus grandes de ses œuvres, n'est pas moindre dans les plus petites.

32. Loquitur parvulus parvus, sed ipse ita parvus, ut et magnus: nos autem parvi, sed in illo magni. *Tract. 21 sup. Joan. post init. tom. 9.*

Il se fait petit pour parler aux petits, mais il est petit sans cesser d'être grand; pour nous, nous sommes petits, mais en lui nous devenons grands.

33. Nil magnum in rebus humanis, nisi animus magna despiciens. *In suis Proverb. verbo Nil, p. 194, t. 2.* V. Boda.

Rien n'est grand dans les choses humaines, que l'âme qui méprise les grandeurs.

34. Magna et rara virtus profecto est, ut magna licet operantem, magnum te nescias, et S. Bern.

S. Bern.

in manifestam omnibus tuam te solum latere sanctitatem. *Sermone 13 sup. Cant. ante med. fol. 142, col. 4, L.*

Certes, c'est une grande et bien rare vertu que d'ignorer que l'on est grand, quoiqu'on fasse de grandes choses, et d'être seul à ignorer sa sainteté, alors que tout le monde la connaît.

35. Magni magna audent, quoniam magni sunt; et quæ audent, obtinent. *Ibid. Serm. 32, ante fin. f. 162, col. 4, A.*

Les grands osent les grandes choses, parce qu'ils sont grands, et ce qu'ils osent, ils l'accomplissent.

36. Quidni erubescas minimus inveniri in magnis, qui te recordaris magnum in minimis extitisse? *Lib. 2 de Consid. ad Eugen. pap. ante med. f. 276, col. 3, I.*

Comment ne rougirez-vous pas de votre petitesse dans les grandes choses, lorsque vous vous rappelez que vous avez été grand dans les petites?

37. Quibus summus pontifex sis? numquid quia summus pontifex, ideo summus? Infimum noris esse, si summum putas. Noti te ad summum velim, non putare summum, aut velle putari antequam sis. *Ibid. f. 276, col. 2.*

Qu'importe que vous soyez souverain pontife? votre suprématie vient-elle de votre souveraineté? Vous êtes au plus bas degré si vous croyez être au plus haut. Je voudrais vous voir aspirer au premier rang, sans vous en croire digne et sans vouloir le faire croire avant de l'avoir atteint.

38. Arbitratur se non esse minoribus occupandum, qui se ad majora sentit idoneum. *De 12 Grad. humilit. grad. 7, in med. f. 303, col. 3, G.*

On croit ne devoir pas s'occuper de pensées moindres, quand on se sent né pour les grandes pensées.

39. Qui sibi vilis est, ante Deum magnus est. *Serm. 39 ad sororem, in fine, f. 91, col. 2, D.*

Celui qui s'apprécie peu est grand devant Dieu.

S. Bonav.

40. Minorem major præcedit sicut honore, ita et crimine. *Lib. 3 Pharetra, cap. 34, in med. p. 69, col. A, t. 6.*

Les grands sont supérieurs aux petits en mal comme en bien.

41. Nihil magnum præter animum magnum, nec tibi magno aliquid est magnum. *De 7 Donis Spiritus sancti, in specie de Dono fortitudinis, c. 3, circa med. p. 244, col. 1, D, tom. 6.*

Il n'y a de véritable grandeur que dans l'âme, et dans votre prétendue grandeur je ne trouve que petitesse.

Cassiodor.

42. Magnus non dicitur, nisi qui summæ potestatis arcem tenere monstratur. *Sup. Ps. 94, post init. vers. 3, f. 144, col. 2.*

On n'appelle grand que celui qui est placé au faite du souverain pouvoir.

S. Euch. Lugd.

43. Nihil est magnum re, quod parvum est tempore. *In Epist. parænetica ad Valerian. post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

Il n'y a pas de grandeur réelle pour ce qui est de petite durée.

44. Magnus plane est ille, qui nunquam titubatur in fide, et passionibus animi nullis turbatur. *Serm. 13 super Cant. in fine, apud Bernard. vol. 2, f. 11, col. 1, B.*

Celui-là est véritablement grand, dont la foi n'est jamais chancelante et que les passions ne troublent jamais.

45. Magnus est, qui magna: parvus, non minimus, qui saltem potest consequi mediocritia. *Super Levit. c. 3, in princ. col. 625, B, t. 1.*

Il est grand, celui qui accomplit une grande entreprise: il est petit, sans cependant être au dernier rang, celui qui du moins obtient des résultats ordinaires.

46. Qui se magnum jactat, similis est diabolo. *Sup. Ecclesiast. c. 9, col. 1799, C, t. 3.*

Qui se glorifie d'être grand est semblable au démon.

47. Multi minimi dum congregantur unanimis, fiunt magni. *Sup. Epist. ad Rom. c. 15, col. 185, B, t. 6.*

Les petits, par l'unanimité de leurs pensées, deviennent grands.

48. Quisquis apud se magnum aestimat, aditum sibi Dei accessus angustat. *Lib. 17 Moral. c. 17, post med. num. 15, col. 576, D, t. 1.*

Plus on a une haute opinion de soi-même, moins on est accessible à Dieu.

49. Magnus mihi fuisti, quia despectus tibi: sed nunc quia magnus tibi es, factus es despectus mihi. *Ibid. lib. 18, c. 20, ante finem, col. 611, B, t. 1.*

Vous avez été grand à mes yeux tant que vous avez été petit aux vôtres; mais le jour où vous avez cru être grand, vous êtes devenu bien petit pour moi.

50. Magnus est, qui æterna concupiscit: parvulus, qui terrena diligit. *Ibid. lib. 5, c. 32, in fine, col. 176, C.*

Il est grand, celui qui aspire à l'éternité, et petit au contraire, celui qui n'aime que les biens de ce monde.

51. Dum arrogantes magna et spiritualia agunt, in oculis suis magni sunt. *Pros.*

Tant qu'un orgueilleux fait des choses grandes et spirituelles, il est grand à ses propres yeux.

52. Magni sunt merito humiles æstimatione, quia semper magna agunt; sed in eisdem magnis, se magnos nunquam aspiciunt. *Lib. 4 in 1 Reg. c. 4, circa fin. col. 1444, B, t. 2.*

Ils sont grands à bon droit, ceux qui s'apprécient avec humilité, parce que leurs actes ont toujours un caractère de grandeur; mais dans ces mêmes actes ils ne se croient jamais grands.

53. Tanto major efficeris, quanto te a superbi et stulti vocabuli usurpatione restringis. *Lib. 4 in Registro, ind. 13, c. 82, Epist. 38 ad Joan. episc. Constantinop. col. 803, B, tom. 2.*

Vous approchez d'autant plus de la grandeur que vous renoncez davantage à un titre orgueilleux et insensé.

54. Qui bonis studiis comptus est, judicio magnus est, non favore. *Ibid. lib. 8, indict. 3, c. 37, Ep. 37 ad Innocent. episc. in princ. col. 1025, litt. D.*

Une âme embellie par de bonnes études a une grandeur réelle plutôt que conventionnelle.

S. Greg. Mag.

55. Ante Deum ille magnus per meritum nocitur, qui ei perfecte subicitur in præceptis. *Lib. 2 in 1 Reg. c. 4, ab init. col. 1302, A, tom. 2.*

Celui-là est grand par ses mérites devant Dieu, qui lui est parfaitement soumis dans ses préceptes.

56. Sciunt inter magna, quæ ostendunt magni per jactantiam non apparere. *Ibid. lib. 4, c. 4, longe post med. super illud, Exod. 33. Ostende mihi faciem tuam, etc. col. 1433, B.*

Tout le monde sait qu'il ne faut pas mettre au nombre des grandes choses ce que les grands montrent avec jactance et ostentation.

57. Qui magni sunt meritis, parvi sint per humilitatem. *Ibid. post med. sup. illud, Cumque aspexisset Samuel Saul, col. 1432, A.*

Ceux qui sont grands par leurs mérites doivent être petits par l'humilité.

58. Hoc proprium magnorum virorum est, ut a minimis difficile cognoscantur. *Ibid. post med. super illud, Ubi est domus videntis? col. 1432, C.*

C'est le propre des grands hommes d'être difficilement appréciés par les petits.

S. Hier.

59. Magnus est, qui vicerit magna : ingentis virtutis est. ingentia superare. *Tom. 4, Epist. 5 ad amicum, ab init. p. 36, D.*

Il est grand, celui qui triomphe des grandes difficultés ; c'est le propre d'une grande vertu que de vaincre de grands obstacles.

Hugo a S. Victor.

60. Ecce sacerdos magnus :

Magnus officio,
Magnus merito,
Magnus præmio,
Magnus suffragio,

Magnus officio, quia episcopus;
Magnus merito, quia dignus cælo;
Magnus præmio, quia beatus;
Magnus suffragio, quia noster patronus. *Serm. 19 de divers. in princ. p. 327, E, t. 2.*

Voici le prêtre vraiment grand :

Grand par le ministère,
Grand par le mérite,
Grand par la récompense,
Grand par le suffrage.

Grand par le ministère, parce qu'il est évêque;
Grand par le mérite, parce qu'il est digne du ciel;
Grand par la récompense, parce qu'il est heureux;
Grand par le suffrage, parce qu'il est notre protecteur.

Hugo card.

61. Magnus unusquisque esse studeat, sed tamen aliquo modo se esse nesciat; ne dum sibi magnitudinem arroganter tribuit, amittat. *Sup. Gen. c. 14, f. 19, col. 2, t. 1.*

Que chacun s'efforce de devenir grand ; mais que pourtant en quelque sorte il s'ignore s'il se peut, de peur de perdre la grandeur en se l'attribuant orgueilleusement à lui-même.

62. Magnum fecit Deus hominem in natura, majorem in gratia, maximum in gloria. *Pros.*

Dieu a fait l'homme grand dans la nature, plus grand dans la grâce, et infiniment plus grand dans la gloire.

63. Sed qui non fuerit minimus reputatione sui, non fiet maximus coram Dei majestate. *Sup. Job, c. 7, f. 407, col. 1, t. 1.*

Mais celui qui ne croira pas être le plus petit de tous ne sera pas le plus grand devant Dieu.

64. Quanto major es, tanto magis submitte teipsum. *Hom. 4 de Verbis Isaie, post med. col. 824, C, t. 1.*

Plus vous êtes grand, plus vous devez vous abaisser vous-même.

65. Si voluerimus magni ac mirabiles videri, non modo non tales erimus, verum etiam cæteris omnibus abjectiores futuri sumus. *Hom. 66 sup. Matth. oper. perfect. post med. col. 549, D, t. 2.*

Si nous voulons paraître grands et admirables, non seulement nous ne serons pas tels, mais encore nous serons plus méprisables que tous les autres.

66. Si magnus vis fore, hæc ipsa contemne, et eris profecto magnus : illud enim quod tu maximum putas, minimum omnium est. *Ibid.*

Si vous voulez devenir grand, méprisez les grandeurs, et alors vous le serez ; car ce que vous estimez être le plus grand est précisément ce qu'il y a de plus petit.

67. Consideremus magnum eum esse hominem, qui cum omnium minimus sit, minimum quoque se putat. *Ibid. ante fin. col. 551, A.*

Nous devons regarder comme un grand homme celui qui, étant le plus petit de tous, croit réellement être tel.

68. Qui apud nos magnus est (etiãsi nemo ipsum hujusmodi esse dicat), vere tamen magnus est. *Ibid. post med. col. 555, B.*

Celui qui est grand à nos yeux, lors même que personne ne l'appellera ainsi, ne laisse pas néanmoins d'être grand réellement.

69. Non qui major fuerit, ille est justior : sed qui justior fuerit, ille est major. *Hom. 35 sup. Matth. oper. imperf. col. 986, D, tom. 2.*

Ce n'est pas la grandeur qui fait la justice, mais c'est la justice qui fait la grandeur.

70. Sancti sibi invicem sunt ita subjecti, ut minor majori non invadeat, quasi majori : sed libenter ei obsequatur, quasi sibi servienti in eo ipso quod major est, et major non contemnat minorem, quia major est. *Ibid. sub finem, col. 988, C.*

On trouve chez les saints une telle soumission, que l'inférieur ne jalouse pas la supériorité d'un autre ; il lui obéit au contraire, comme si celui-ci obéissait lui-même à sa propre conscience en ce qui constitue sa grandeur ; d'un autre côté, le supérieur n'invoque pas sa supériorité pour mépriser l'inférieur.

71. Nihil in hac vita magnum (nisi prius omni animi perturbatione amota) adipisci possumus. *Post med. prolog. sup. Joan. col. 15, D, t. 3.*

Dans cette vie, il n'y a rien de grand que ce que nous pouvons acquérir, après avoir banni tout d'abord de notre âme toute cause de trouble.

Hugo card.

S. Joan. Chr.

S. Joan. Chr. 72. Omnia quæ vulgo videntur esse magnifica, mihi facta sunt mortua. *Sup. Epist. ad Galat. c. 6, post med. col. 948, B, t. 4.*

Tout ce que le vulgaire trouve grand et magnifique est comme mort à mes yeux.

73. Magnus in Deo dicitur, non relative ad aliquid, sed absolute omnino dicitur magnus, post quem magnus rite nemo dicitur. *Hom. sup. Epist. ad Tit. ante med. col. 1628, D, t. 4.*

Celui-là est grand, non d'une manière relative, mais absolue, qui est grand en Dieu, devant qui toute grandeur s'efface.

74. Vere magnus parvulo se inferiorem existimat esse, et ita major efficitur. *Hom. 58 ad popul. Ant. ab init. col. 387, A, t. 5.*

Celui qui est véritablement grand se croit inférieur à un enfant, et c'est par là qu'il est grand.

75. Qui vere magnus est, nihil de se magni sentit, aut loquitur, sed omnium se ultimum judicat: hoc vere magnum et mirabile est. *Lib. 2 de Compunct. cordis, a med. t. 5.*

Il est vraiment grand, celui dont les pensées ni le langage ne témoignent en lui une haute opinion de lui-même, mais qui se croit le dernier des hommes; c'est là ce qui est vraiment grand et digne d'admiration.

S. Joan. Clin. 76. Magnus ille quidem est, qui nihil quod factu possibile fuerit, facere omisit: major autem, qui per humilitatem etiam quæ ultra vires sunt agere conatur. *Grad. 26, post med. p. 280, col. 2, II, apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Il est grand, celui qui n'a pas négligé de faire tout le possible; mais il n'est pas moins grand, celui qui, par abnégation, entreprend au-delà de ses forces.

J. an. Gers. 77. Quæ magna sunt, magno egent studio, cura, sollicitudine, vigiliis et labore. *Serm. coram papa Benedict. longe ante med. part. 1.*

Les grandes choses exigent un grand zèle, beaucoup de soins, d'application, de veilles et de travail.

S. Egidius
H. p. l. 78. Etsi aliquid es, nisi tanto te humiliter, quanto magnus es, perdes omnino quod es. *De Conflict. vitior. et virt. post init. p. 710, col. 1.*

Quelle que soit votre valeur, vous la perdrez absolument, si votre humilité n'est pas proportionnée à votre grandeur.

S. Leo I. 79. Ille vere erit magnus, qui fuerit totius ambitionis alienus. *Epist. 53 ad Pulcheriam August. in med.*

Pour être vraiment grand, il faut être étranger à toute ambition.

Ludov. Blos. 80. Etiamsi magna sint, et magna esse scias ea, quæ cœlitus percipis, nunquam tamen magnus tibi videaris. *Lib. 1 Enchirid. parvulor. document. 12, ante med.*

Si grandes que soient les choses que vous savez et que le ciel vous a révélées, gardez-vous de vous croire jamais grand.

Petr. Blesens. 81. Magnos se reputant, qui aut parvi, aut omnino nulli sunt: quare te apud te majorem reputas, quam hominum reputet communis

opinio? Pondera teipsum secretius, nec te majorem vendas, quam te libra veritatis appendit. *Epist. ad quendam nobilem, circa init. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 702, col. 2, II, edit. Colon. 1618.*

Des hommes se croient grands, qui ont peu ou point de valeur; pourquoi votre estime de vous-même serait-elle au-dessus de l'opinion publique? Rentrez en vous-même pour mieux vous peser, et, pour fixer votre prix, consultez la balance de la vérité.

82. Cave ne magnificentia cordis tui, tibi occasio sit ruinæ. *Ibid. Epist. 21 ad quendam canonic. in fine, p. 72, col. 2, F.*

Prenez garde que l'orgueil qui vous enivre ne soit pour vous une cause de ruine.

83. Hypocritæ magni student videri, non fieri. *Lib. 2 de Vita contemplat. cap. 4, circa med.*

Les hypocrites recherchent les dehors et non la réalité de la grandeur.

84. Vere magnus est, qui magnam habet charitatem: vere magnus est, qui in se parvus est, et pro nihilo omne culmen honoris ducit. *Lib. de Imit. Christ. c. 3, sect. 6, t. 2.*

Une grande charité est une vraie grandeur. Il est vraiment grand, celui qui, petit à ses propres yeux, compte pour rien toutes les grandeurs de la terre.

85. Si vis magnus esse in cœlo, esto parvus in mundo. *In Hortulo rosar. c. 9, sect. 2, t. 3.*

Voulez-vous être grand dans le ciel? soyez petit sur la terre.

86. Non magnum est, quod aliquis coram mundo magnus sit: sed qui coram Domino magnus dici poterit, hic magnus est. *Tom. 2, conc. 1 de S. Joan. Bapt. in princ.*

Être grand aux yeux du monde n'est pas de la grandeur; être grand aux yeux de Dieu, c'est être vraiment grand.

87. Nihil est magnum, nisi quod ipse Dominus magnum voluerit reputare. *Ibid.*

Rien n'est grand que ce qui l'est aux yeux de Dieu.

88. Magnus est quisquis aliqua virtute magnus est: sed maximus est, quisquis optima virtute magnus est. *Tom. 2, conc. de sanct. Mar. Magdal. ante med.*

Toute vertu est une source de grandeur, mais la suprême grandeur vient de la suprême vertu.

SENTENTIE PAGANORUM.

89. Nemo vir magnus, sine aliquo afflatu divino unquam fuit. *Lib. 2 de Natura deor. in fine, num. 166, t. 4.*

Il n'est pas de grandeur humaine sans quelque inspiration divine.

90. Quid videtur ei magnum in rebus humanis, cui æternitas omnis, totiusque mundi nota sit magnitudo? *Lib. 4 Tusc. Quæst. ante med. t. 4.*

Est-il rien de grand dans les choses humaines, quand on pense à l'éternité et à l'immensité du monde?

Petr. Blesens.

S. Prosper.

S. Thomas
a Kempis.

S. Thomas
a Villanova.

Cicero.

Plato.

91. Si quis in rebus magnis præclare ac feliciter elaborare instituit, consentaneum est, ut prius in parvis eas meditando se exerceat, quam in illis magnis. *Tom. 2, syzygia 2, in dialogo Sophistæ, post init. p. 218, D.*

Vent-on travailler avec éclat et avec fruit à l'étude des grandes choses? il convient de s'exercer plutôt à méditer sur les petites.

92. Nihil magnum aut mirum facere potest, qui maximis quibusdam sceleribus se contaminat. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 2 de Republ. post med. p. 378, B.*

Il est incapable d'aucun acte de grandeur et de gloire, celui qui s'est souillé des plus grands crimes.

Punius jun.

93. Hoc tantum cæteris es major, quo melior. *In Panegy. de Trajano August. longe ante med. p. 338.*

Vous n'êtes plus grand que les autres que parce que vous êtes meilleur.

Seneca.

94. Magnus es vir : sed unde scio, si tibi fortuna non dat facultatem exhibendæ virtutis? *De divina Prov. c. 4, p. 384, tom. 1.*

Vous êtes un grand homme; mais comment le savoir, si la fortune vous refuse les moyens de faire éclater votre mérite?

95. Multis rebus, non ex natura sua, sed ex humilitate nostra magnitudo est. *Lib. 3 Quæst. circa med. præfat. 699, t. 1.*

Bien des choses ne sont grandes que par comparaison à notre petitesse.

96. Sapiens magnus est, quia magnum animum habet. *Epist. 87, circa med. p. 732, t. 2.*

Le sage est grand, parce qu'il a une grande âme.

97. Laxum spatium, res magna desiderat. *Epist. 88, ante fin. p. 743.*

Tout ce qui est grand réclame un grand théâtre.

98. Verus philosophus contentus est magnitudine sua : multi enim majores quam sint, videri volunt. *Epist. 111, p. 843, tom. 2.*

Le vrai philosophe se contente de sa grandeur; mais combien n'y en a-t-il pas qui désirent paraître plus grands qu'ils ne sont?

99. Nihil non magnanimo magnum est, quia satis. *Epist. 74, ante med. p. 675, t. 2.*

Tout est grand pour une grande âme, parce que tout lui suffit.

100. Nihil aliud magnum in rebus humanis, nisi animus magna despiciens. *De quatuor Virtut. ante med. p. 674, edit. Basil. 1537.*

Il n'y a de grand dans l'humanité qu'une âme au-dessus des grandeurs.

101. Nihil magnum, nisi magno animo despicias. *De Moribus, ante med. p. 677, edit. Basil. 1537.*

On n'a de grandeur qu'à mettre son âme au-dessus des grandeurs.

Zeno Citien.
philos.

102. Non qui magnus, statim bonus est : sed quisquis bonus, idem et magnus est. *In suis Sent. sent. 1.*

Ce n'est pas la grandeur qui fait la bonté, mais de la bonté naît la grandeur.

MAGNUS (GRAND).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Locupletatus est homo, et ibat proficiens, atque succrescens, donec magnus vehementer effectus est. *Gen. 26, v. 13.*

Et il prospéra, et il alla s'élevant et s'accroissant jusqu'à ce qu'il devint très-riche.

2. Fuit Moyses vir magnus valde in terra Ægypti coram omni populo. *Exod. 11, v. 3.*

Moïse devint très-grand en la terre d'Égypte devant tout le peuple.

3. Nunc cognovi quia magnus Dominus super omnes deos. *Ibid. 48, v. 11.*

Maintenant je connais que le Seigneur est grand au-dessus de tous les dieux.

4. Deus magnus et terribilis in medio tui est. *Deut. 7, v. 21.*

Le Dieu grand et terrible est au milieu de vous.

5. Ipse est Deus deorum et Dominus dominantium : Deus magnus et potens et terribilis. *Ibid. 10, v. 17.*

Il est lui-même le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, puissant et terrible.

6. Erat vir magnus apud dominum suum et honoratus. *4 Reg. 5, v. 1.*

Naaman était un homme grand et honoré auprès du roi son maître.

7. Magnus est Deus noster super omnes deos. *2 Par. 2, v. 5.*

Notre Dieu est grand au-dessus de tous les dieux.

8. Erat vir ille magnus inter omnes Orientales. *Job 1, v. 3.*

Il était grand entre tous les Orientaux.

9. Ecce Deus magnus, vincens scientiam nostram : numerus annorum ejus inestimabilis. *Ibid. 36, v. 26.*

Dieu l'emporte sur notre science, et ses années sont innombrables.

10. Digne eum invenire non possumus, magnus fortitudine, et judicio, et justitia, et enarrari non potest. *Ibid. 37, v. 23.*

Nous ne pouvons le comprendre; il est grand dans sa force, dans sa justice et dans son équité; il est ineffable.

11. Magnus Dominus et laudabilis nimis in monte sancto ejus. *Ps. 47, v. 1.*

Le Seigneur est grand et digne de toute louange sur sa montagne sainte.

12. Quis deus magnus, sicut Deus noster? *Ps. 76, v. 13.*

Quel dieu est grand comme notre Dieu?

13. Magnus es tu, et faciens mirabilia : tu es Deus solus. *Ps. 85, v. 9.*

C'est vous qui êtes grand, c'est vous qui opérez des prodiges; vous êtes seul Dieu.

14. Deus magnus Dominus et Rex magnus super omnes deos. *Ps. 94, v. 3.*

Le Seigneur est le grand Dieu, le grand Roi, qui s'élève au-dessus des dieux.

15. Magnus Dominus noster, et magna virtus ejus, et sapientie ejus non est numerus. *Ps. 146, v. 5.*

Notre Dieu est grand, sa force est infinie, sa sagesse est une.

16. In loco magnorum ne steteris. *Prov. 25, vers. 6.*

Ne prenez pas votre place parmi les grands.

17. Quanto magnus es, humilia te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam. *Eccli. 3, vers. 20.*

Plus tu es grand et plus tu dois t'humilier en toutes choses, et tu trouveras grâce devant Dieu.

18. Magnus et potens est in honore, et non est major ille, qui timet Deum. *Ibid. 10, v. 27.*

Les grands et les puissants sont en honneur, mais nul n'est plus grand que celui qui craint Dieu.

19. Quam magnus, qui invenit sapientiam et scientiam sed non est super timentem Dominum. *Eccli. 25, v. 13.*

Qu'il est grand celui qui a trouvé la sagesse et la science ! mais il n'est pas au-dessus de l'homme qui craint le Seigneur.

20. Terribilis Dominus, et magnus vehementer, et mirabilis potentia ipsius. *Ibid. 43, vers. 31.*

Le Seigneur est terrible, il est très-grand, et sa prudence est admirable.

21. Fuit magnus secundum nomen suum, maximus in salutem electorum Dei. *Ibid. 46, vers. 1.*

Il a été grand selon son nom, très-grand pour sauver les élus de Dieu.

22. Exulta et lauda, habitatio Sion, quia magnus in medio tui Sanctus Israel. *Isa. 12, in fine.*

O Sion, tressaille de joie, redouble tes cantiques ; le Très-Haut, le Saint d'Israël habite au milieu de toi.

23. Non est similis tui, Domine; magnus es tu, et magnum nomen tuum in fortitudine. *Jerem. 10, v. 6.*

Il n'est pas de Dieu semblable à vous, Seigneur ; vous êtes grand, et votre nom est grand en sa puissance.

24. Fortissime, magne et potens, Dominus exercituum nomen tibi. *Pros. Ibid. 32, v. 18.*

Vous le fort, le grand, le tout-puissant, le Seigneur des armées est votre nom.

25. Magnus consilio et incomprehensibilis cogitatu. *V. 19.*

Vous êtes grand dans vos conseils et incompréhensible dans vos pensées.

26. Magnus est, et non habet finem, excelsus et immensus. *Bar. 3, v. 25.*

Il est grand, il n'a point de fin ; il est élevé, immense.

27. Cui similis factus es in magnitudine tua? *Ezech. 31, v. 2.*

A qui as-tu été comparé dans ta grandeur ?

28. Daniel factus est magnus in conspectu populi a die illa et deinceps. *Dan. 13, in fine.*

Daniel devint grand en la présence du peuple depuis ce jour-là et dans la suite.

29. Ab ortu solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus. *Malach. 1, vers. 11.*

Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, mon nom est grand parmi les nations.

30. Magnus es in hac civitate, et ornatus filiis et fratribus. *1 Mach. 2, v. 17.*

Tu es le chef le plus grand de cette ville et la gloire de tes fils et de tes frères.

31. Qui fecerit et docnerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum. *Matth. 5, v. 19.*

Celui qui fera et enseignera sera appelé grand dans le royaume des cieux.

32. Non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptista. *Pros. Ibid. v. 11.*

Nul ne s'est élevé d'entre les enfants des femmes plus grand que Jean-Baptiste.

33. Qui autem minor est in regno cœlorum, major est illo. *Ibid.*

Mais le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui.

34. Erit magnus coram Domino, et Spiritu sancto replebitur. *Luc. 1, v. 15.*

Il sera grand devant le Seigneur, et il sera rempli du Saint-Esprit.

35. Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur. *V. 32.*

Il sera grand et il s'appellera le Fils du Très-Haut.

36. Major serviet minori. *Rom. 9, v. 13.*

L'aîné sera assujéti au plus jeune.

MALEDICERE (MAUDIRE, MÉDIRE).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Qui maledixerit tibi, sit ille maledictus. *Gen. 27, v. 29.*

Que celui qui te maudira soit maudit.

2. Qui maledixerit patri suo, vel matri, morte moriatur. *Exod. 21, v. 17.*

Celui qui maudira son père ou sa mère mourra de mort.

3. Diis non detrahes, et principi populi tui non maledices. *Ibid. 22, v. 28.*

Tu ne parleras point mal des juges, et tu ne maudiras point le prince de ton peuple.

4. Homo, qui maledixerit Deo suo, portabit peccatum suum. *Levit. 24, v. 15.*

Quiconque aura maudit son Dieu portera la peine de son péché.

3. Veni, et maledic populo huic, quia fortior me est. *Num. 22, v. 6.*

Viens et maudis ce peuple, parce qu'il est plus fort que moi.

6. Qui maledixerit, in maledictione reputabitur. *Ibid. 24, v. 9.*

Maudit celui qui te maudira.

7. Ad maledicendum inimicis meis vocavi te, quibus e contrario tertio benedixisti. *V. 10.*

Je t'ai appelé pour maudire mes ennemis, et tu les as bénis par trois fois.

8. Benedicentes Domino, hæreditabunt terram : maledicentes autem ei, disperibunt. *Ps. 36, v. 23.*

Ceux qui bénissent le Seigneur posséderont la terre en héritage ; ceux qui le maudissent périront.

9. Si inimicus meus maledixisset mihi, sustinuissem utique. *Ps. 54, v. 12.*

Si mon ennemi m'avait maudit, j'aurais supporté ses malédictions.

10. Ore suo benedicebant, et corde suo maledicebant. *Ps. 61, v. 4.*

Ils me flattaient des lèvres, ils me maudissaient du cœur.

11. Maledicent illi, et tu benedices. *Ps. 108, vers. 27.*

Ils me maudissent, et vous me bénirez.

12. Qui maledicit patri suo et matri, extinguet lucerna ejus in mediis tenebris. *Prov. 20, vers. 20.*

Celui qui maudit ou son père ou sa mère verra sa lumière s'éteindre au milieu des ténèbres.

13. Qui dicunt impio : Justus es, maledicent eis populi, et detestabuntur eos tribus. *Ibid. 24, v. 24.*

Ceux qui disent à l'impie : Tu es juste, seront maudits des peuples et abhorrés des tribus.

14. Generatio, quæ patri suo maledicit, et quæ matri suæ non benedicit. *Ibid. 30, v. 11.*

Il y a une race qui maudit son père et qui ne bénit pas sa mère.

15. Cunctis sermonibus, qui dicuntur, ne accomodes cor tuum, ne forte audias servum tuum maledicentem tibi. *Pros. Eccl. 7, v. 22.*

N'inclinez pas votre cœur à toutes les paroles qui se disent, de peur d'entendre votre serviteur médire de vous.

16. Scit enim conscientia tua, quia et tu crebro maledixisti aliis. *V. 23.*

Car votre conscience sait que vous avez vous-même souvent médit des autres.

17. In secreto cubiculi tui, ne maledixeris diviti, quia et aves cœli portabunt vocem tuam. *Ibid. 10, in fine.*

Dans votre demeure la plus secrète, ne maudissez pas le riche, parce que les oiseaux du ciel porteront votre voix.

18. Non relinquo quærentibus tibi retro maledicere. *Pros. Eccl. 4, v. 5.*

Ne laisse pas ceux qui t'implorent te maudire derrière toi.

19. Maledicentis enim tibi in amaritudine animæ, exaudietur deprecatio illius : exaudiet autem eum, qui fecit illum. *V. 6.*

Car l'imprécation de celui qui te maudit dans l'amertume de son âme sera exaucée ; il sera exaucé par celui qui l'a créé.

20. Dum maledicit impius diabolum, maledicit ipse animam suam. *Ibid. 21, v. 30.*

Lorsque l'impie maudit le démon, l'impie maudit son âme.

21. Unus orans, et unus maledicens, cujus vocem exaudiet Deus ? *Ibid. 34, v. 29.*

Si l'un prie et l'autre maudit, de qui Dieu exaucera-t-il la voix ?

22. Si nolueritis audire, ut detis gloriam nomini meo, ait Dominus exercituum, maledicam benedictionibus vestris. *Malach. 2, v. 2.*

Si vous ne voulez pas entendre pour rendre gloire à mon nom, dit le Seigneur des armées, je maudirai vos bénédictions.

23. Beati estis, cum maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversum vos mentientes, propter me : gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis. *Matth. 5, v. 11-12.*

Vous êtes heureux lorsque les hommes vous maudiront et vous persécuteront, et diront fansément de vous toute sorte de mal à cause de moi ; réjouissez-vous et soyez remplis d'allégresse, parce que votre récompense est grande dans les cieux.

24. Benedicite persecuentibus vos : benedicite, et nolite maledicere. *Rom. 12, v. 14.*

Bénissez ceux qui vous persécutent ; bénissez-les, et gardez-vous de les maudire jamais.

25. Maledicimur, et benedicimus. *1 Cor. 4, vers. 12.*

On nous maudit, et nous bénissons.

26. Qui cum malediceretur, non maledicebat. *1 Petr. 2, v. 23.*

Quand on le maudissait, il ne maudissait pas.

MALEDICTIO, MALEDICTUM
(MALÉDICTION).

ETYMOLOGIA.

Maledicere est malum dicere : quod tripliciter contingit, scilicet, annuntiando, imperando et optando. *Sup. Epist. ad Roman. c. 12, lect. 3, ante mcd. f. 41, col. 4.*

S. Thomas Aquinas.

Maudire, c'est dire du mal, ce qui se peut faire de trois manières : par une simple énonciation, par commandement ou par souhait.

DEFINITIO.

Maledicere est alicui plagas, vel poenas verbo optativo imprecari. *In Declarat. terminor. Theologicæ, p. 202, col. 2, D, t. 6, part. 1.*

S. Bonav.

Maudire, c'est demander au ciel, sous forme optative, des coups ou des malheurs pour quelqu'un.

S. THOMAS
AQUINAS.

Maledicere nihil est aliud, nisi de re aliqua ex malitia malum dicere. *Sup. Epist. ad Galat. c. 3, lect. 4, prope med. f. 140, t. 1.*

Médire n'est autre chose que dire du mal méchamment.

Maledicere nihil aliud est, quam malum alterius referre. 2 2, *quest. 76, art. 1, in princ. corp. p. 140, col. 2.*

Médire n'est autre chose que rapporter le mal qu'un autre a fait.

DIVISIO.

Fetr. Bleiens.

Duo sunt modi maledictionis :

Primus, consideratione justitiæ ;
Secundus, livore vindictæ.

Primus modus licitus est ;

Secundus prohibitus. *Super Job, c. 3, in princ. apud Bibl. Patr. t. 2, part. 2, p. 926, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Il y a deux sortes de médisances :
La première en vue de la justice : celle-ci est permise ;
La deuxième par jalousie ou vengeance : celle-là est coupable.

DIFFERENTIA.

Cicero.

Aliud est maledicere, aliud accusare : accusatio crimen desiderat, maledictio autem nihil habet propositi præter contumeliam. *Orat. 34 pro Calio, post init. num. 6, col. 693, B.*

Autre chose est médire, autre chose accuser ; une accusation vise à une condamnation, la médisance n'a d'autre but que la réprobation.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Innocens eris a maledictione mea. *Gen. 24, vers. 41.*

Ma malédiction ne sera pas sur toi.

2. Maledictionibus subjacebis ; det te Dominus in maledictionem. *Num. 5, v. 21.*

Tu seras sous le poids des condamnations ; que le Seigneur te donne en malédiction.

3. Qui maledixerit, in maledictione reputabitur. *Ibid. 24, v. 9.*

Maudit celui qui te maudira.

4. En propono in conspectu vestro hodie benedictionem et maledictionem. *Pros. Deut. 11, vers. 26.*

Voilà que je mets aujourd'hui en présence la bénédiction et la malédiction.

5. Benedictionem, si obedieritis : maledictionem, si non obedieritis. *V. 28.*

La bénédiction si vous obéissez, la malédiction si vous n'obéissez point.

6. Cujus maledictione os plenum est et amaritudine. *Ps. 9, v. 29.*

Sa bouche est pleine de malédiction et d'amertume.

7. Dilexit maledictionem, et veniet ei ; et nohnt benedictionem, et elongabitur ab eo. *Ps. 108, v. 18.*

Il a aimé la malédiction, elle viendra sur lui ; il n'a pas voulu la bénédiction, elle s'éloignera de lui.

8. Induit maledictionem sicut vestimentum ; et intravit sicut aqua in interiora ejus, et sicut oleum in ossibus suis. *Ibid.*

Il s'est revêtu de la malédiction comme d'un manteau ; elle est entrée comme l'eau dans ses entrailles et comme l'huile dans ses os.

9. Benedictio patris firmat domos filiorum : maledictio autem matris eradicat fundamenta. *Eccli. 3, v. 11.*

La bénédiction du père affermit la maison des enfants, et la malédiction de la mère la renverse jusqu'aux fondements.

10. Maledictio superbiorum auditus gravis. *Ibid. 27, v. 16.*

Les malédictiones des superbes sont insupportables.

11. Vae vobis, viri impij ! et si nati fueritis, in maledictione nascemini ; et si mortui fueritis, in maledictione erit pars vestra. *Ibid. 41, vers. 12.*

Malheur à vous, hommes impies ! quand vous êtes nés, vous êtes nés sous la malédiction, et quand vous mourrez, votre partage sera la malédiction.

12. A facie maledictionis luxit terra, arefacta sunt arva deserti. *Jerem. 23, v. 10.*

La malédiction est venue, et la terre a gémi, et ses champs se sont desséchés comme le désert.

13. Ex ipso ore procedit benedictio et maledictio. *Jac. 3, v. 10.*

La bénédiction et la malédiction partent de la même bouche.

14. Novi, quod benedictus sit, cui benedixeris : et maledictus, in quem maledicta congesteris. *Num. 22, v. 6.*

Je sais que celui que tu béniras sera béni, et que celui que tu maudiras sera maudit.

15. Maledictum frustra prolatum, in quempiam superveniet. *Prov. 26, v. 2.*

La malédiction qu'un homme prononce sans sujet retombe toujours sur lui.

16. Benignus est spiritus sapientiæ, non liberabit maledictum a labiis suis. *Sap. 1, v. 6.*

L'esprit de sagesse est doux, mais il ne sauvera pas le médisant de la punition due à ses lèvres.

17. Qui tenuerit superbiam, adimplebitur maledictis. *Eccli. 10, v. 15.*

Celui que l'orgueil saisit sera chargé de malédictiones.

18. Ante sanguinem maledicta, et contumelia, et minæ. *Ibid.* 22, v. 30.

Avant le sang, les malédictions, les outrages et les menaces.

19. Derelinquet in maledictum memoriam ejus, et dedecus illius non delebitur. *Ibid.* 23, vers. 36.

Elle laissera sa mémoire maudite, et sa honte ne s'effacera pas.

20. Convitia et maledicta reddet illi, et pro honore et beneficio reddet illi contumeliam. *Ibid.* 29, v. 9.

Ils lui rendent des injures, des outrages et des mépris, pour l'honneur et le bien qu'il leur a faits.

21. Impii a maledicto in perditionem convertentur. *Ibid.* 41, v. 13.

Les impies tomberont de la malédiction dans une ruine éternelle.

22. Maledictum, et mendacium, et homicidium, et furtum, et adulterium inundaverunt in terra. *Osee* 4, v. 2.

Les blasphèmes les mensonges, l'homicide, le vol et l'adultère ont inondé la terre.

23. Quicumque ex operibus legis sunt, sub maledicto sunt. *Galat.* 3, v. 10,

Tous ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi sont sous la malédiction.

24. Christus nos redemit de maledicto legis, factus pro nobis maledictum. *V.* 13.

Jésus-Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, s'étant soumis à la malédiction pour nous.

25. Terra proferens spinas, ac tribulos, reproba est, et maledicto proxima. *Hebr.* 6, v. 8.

La terre qui ne produit que des ronces et des épines est abandonnée et approche de la malédiction.

26. Non reddentes malum pro malo, nec maledictum pro maledicto; sed e contrario benedicentes. *1 Petr.* 3, v. 9.

Ne rendez pas le mal pour le mal, ni la malédiction pour la malédiction; mais au contraire bénissez ceux qui vous maudissent.

27. Omne maledictum non erit amplius. *Apoc.* 22, v. 3.

Il n'y aura plus là aucune malédiction.

SENTENTIA PATRUM.

28. Fovea alta est os malevoli, grande innocentiae præcipitium, sed majus malevolentiae; quia maledicus suis artibus præcipitatur, unde nunquam evadat. *Lib. 7, Epist. 44 ad Constantium, ante med. col. 604, B et C, t. 3.*

La bouche de l'homme malveillant est une profonde trappe, bien dangereuse pour l'innocence, mais plus encore pour la malveillance elle-même; car le médissant se prend à ses propres pièges sans en pouvoir sortir.

29. Quid pulchrius quam ridere, cum maledicitur nobis? *Lib. 2 de Interpellat. c. 3, ante med. col. 1168, A, t. 4.*

Rien de mieux que d'opposer le rire aux médiances.

30. Tanta est humana fragilitas, ut ad sibi-
lum unius verbi dejiciatur. *Part. 4, tit. 5, cap. 12, § 2, post med. f. 69, col. 2.*

Telle est la fragilité humaine, qu'un seul mot suffit pour l'abattre.

31. Cum falsum quid a maledico fingitur, aut omnino non creditur, aut certe integra salute sola fama vexatur. *Epist. 15 ad Hieronym. in fin. p. 42, C, t. 2.*

Un médissant invente un fait, on n'y croit pas, ou notre réputation seule est atteinte.

32. Quicumque maledicto aliquem læsit, minerit satisfactione quantocius curare quod fecit. *In Reg. 3 ad clericos, p. 595, D, t. 1.*

Avez-vous blessé quelqu'un par vos médiances? songez au plus tôt à guérir le mal que vous avez fait.

33. Non ad maledicendum quemquam consuescamus linguam nostram, quæ ad benedicendum et laudandum Deum creata est. *De salutarib. Docum. c. 42, in med. p. 761, B, t. 4.*

Notre langue a été créée pour bénir et louer Dieu, ne l'accoutumons point à dire du mal de personne.

34. Maledicere hoc est malum dicere: sed maledictum aliter jactatur cum contumelia coram illo qui maledicitur, et aliter cum absentis fama læditur. *Serm. Dom. in monte, lib. 1, longe ante med. p. 786, D, t. 4.*

Médire, c'est dire du mal de quelqu'un, soit en sa présence, ce qui est un outrage, soit en son absence, en déchirant sa réputation.

35. Idipsum vipereum est, non habere in ore firmamentum veritatis, sed venenum maledictionis. *Lib. 2 contra litteras Petiliani, c. 14, prope init. p. 62, E, t. 7.*

N'est-il pas digne d'une vipère d'avoir dans la bouche non pas l'assurance de la vérité, mais le venin de la calomnie?

36. Non qui maledictus fuerit, justus est: sed qui justus est, et injuste maledicitur; et si injuste maledicitur, præmium illi redditur. *Sup. Ps. 102, post med. vers. 6, p. 10, B, t. 8.*

On n'est pas juste parce qu'on a subi la médiance, mais parce qu'on est juste et qu'on la subit injustement, et, dans ce cas, on finit toujours par être réhabilité.

37. Surgit ira, noli dare iræ linguam ad maledicendum. *Tract. 41 sup. Evang. Joan. de c. 8, ante fin. p. 211, A, t. 8.*

La colère s'allume-t-elle en vous, ne lui prêtez pas votre langue pour médire.

38. Cum quisque maledicit tibi, benedic ei, et magnam habebis gratiam, quod tu non lædis a quo læsus es. *De Rectitud. catholice conversat. in med. p. 793, H, t. 9.*

Quelqu'un dit-il du mal de vous, dites-en du bien, et ce sera un grand mérite que de rendre le bien pour le mal.

39. Quisque est qui maledicendi licentia felicem se putat, multo erit felicior, si hoc illi omnino non liceat. *Lib. 5 de Civitat. Dei, c. 27, circa fin. t. 5.*

Quiconque s'estime heureux de pouvoir donner libre carrière à sa médiance, le sera bien plus si cette licence lui est refusée.

S. Antonin.

S. Aug.

S. Ambr.

S. Basil. Mag.

40. Si contra maledicta irascaris, jam ea corroborasti: si vero quietus et immobilis persistas, pudorem maledicendi magnum intulisti. *Hom. 10 de Ira, post med. f. 109, p. 12, t. 1, edit. Colon. 1550.*

Si les médisances vous irritent, vous leur donnez plus de poids; si, au contraire, elles vous laissent calme et tranquille, vous faites rougir le médisant.

S. Bern.

41. In maledicere sermo est, vel supervacaneus, ratione et utilitate carens: vel detractorius, fraterna bona invida corrosione et odii instinctu diminuens: vel adulatorius, caput alicujus falsa olei delinitione demulcens. *In suis Sent. verbo Auctoritate, f. 230. col. 1, C.*

Les discours de la médisance sont ou superflus, sans raison ni utilité, ou inspirés par une jalousie rongeuse, par une haine active qui nous porte à dénigrer, à rabaisser le mérite de nos frères, ou flatteurs, pleins d'adulations mensongères.

S. Bonav.

42. Qui negligit oris maledici resecaere consuetudinem, etsi non maledicat, immunditiam famen labiorum et oris inquinamentum incurrit. *In Centiloq. part. 1, lect. 13, in med. pag. 61, col. 2, B, t. 6.*

Si l'on néglige de se corriger de médire, lors même qu'on n'en aurait pas encore contracté l'habitude, on risque de garder toujours des lèvres impures et une bouche souillée.

43. Estimanda sunt verba maledicorum, sicut latratus canum et clamores anserum. *Lib. 2 de Prof. relig. c. 41, prope fin. p. 569, col. 2, A, t. 7, part. 4.*

Que la médisance soit pour nous comme l'aboïement d'un chien ou le cri d'une oie.

S. Epiphani.

44. Beatus ac felicissimus, qui maledictis, prescindo proximum, linguam suam non maculat: nec lingua maledica cor sibi contaminat. *De Maledictis, in princ. p. 36, C, t. 1.*

Heureux et trois fois heureux celui qui ne souille pas sa langue en proférant des malédictions, et qui ne souille pas son cœur par la médisance.

45. Qui maledictis alterum non incessit, seipsum inculpatum servat. *Ibid. pag. 36, C.*

Celui qui ne médit pas de son prochain est irréprochable.

46. Qui maledicentiae spiritum vital, ab improborum se consuetudine servat, exercitusque daemonum fugat ac superat. *Ibid.*

Celui qui évite l'esprit de médisance se garde de l'habitude des méchants et triomphe facilement de tous les démons.

47. Qui alios lubens maledictis incessit, se iis quæ in alios confert, obnoxium declarat. *De Maledicentia, in princ. p. 37, A, t. 1.*

Celui qui aime à médire des autres montre par là qu'il a les mêmes défauts qu'il leur reproche.

48. Vere miser ac deplorandus est ille, qui maledictis in proximos conferendis se assuescit: quid hoc scelere gravius? *Ibid. in fin. pag. 37, litt. B.*

Il est vraiment misérable et digne de pitié, celui qui s'accoutume à médire de son prochain; est-il un crime plus abominable?

49. Aliter maledictum profertur prætextu justitiæ, aliter livore vindictæ. *Lib. 4 Moral. c. 6, in princ. col. 96, C, t. 1.*

Autre chose est la médisance inspirée par un sentiment de justice, autre chose par la jalousie ou la vengeance.

50. Cum sancti viri maledictionis sententiam profertur, non ad hanc ex voto ultionis, sed ex justitia examinis erumpunt. *Ibid. post init. num. 6, col. 96, D.*

Lorsque des hommes irréprochables disent du mal de quelqu'un, ils obéissent non pas à l'impulsion de la vengeance, mais à une juste appréciation.

51. Qui maledictionibus inimicum impetunt, quid aliud in illo Deum facere volunt, nisi quod ipsi facere aut nequeunt, aut erubescunt? *Ibid. lib. 22, c. 6, circa fin. col. 743, B.*

Ceux qui accablent un ennemi de leur malédiction, quels châtimens demandent-ils à Dieu, sinon ceux qu'ils sont incapables ou qu'ils rougiraient d'exercer eux-mêmes?

52. Valde grave esse credimus, si fortasse cuilibet exagitante iracundia maledicamus. *Lib. 3 Dialog. c. 15, in med. col. 1395, C.*

Nous estimons que c'est une chose très-grave que de maudire quelqu'un dans le trouble ou l'agitation de la colère.

53. Omnibus maledicere, malæ conscientia signum est. *Hom. 2, Epist. 1 adversus Helvid. in princ. p. 5, A.*

Médire de tout le monde est le signe d'un cœur perversi.

54. Contra quemlibet passim in triviis strepere, et congerere maledicta, scurrarum et parasitorum est. *Tom. 2, Epist. 3 ad Domnionem, post med. p. 114, D.*

Lancer çà et là de méchantes propos dans les carrefours, et entasser des médisances, ne peut convenir qu'à un grossier bouffon ou à un parasite.

55. Nihil prodest maledicentibus remaledicere, et adversarios talione mordere, cum præcipitur malum pro malo non reddere. *Tom. 2, Ep. 19 ad Pammachium et Oceanum, in princ. p. 189, A.*

Médire des médisants et appliquer la loi du talion est une chose fâcheuse, puisqu'il est ordonné de ne point rendre le mal pour le mal.

56. Non velis in maledictis referre vicem, ne ipse maledicus esse videaris. *Tom. 3, Ep. 21 ad Pammachium et Marcellinum, lib. 2 in med. p. 220, C.*

Ne rendez pas médiances pour médisances, de peur de passer vous-même pour un médisant.

57. Illi æquali maledicto subjacent, qui bona mala dicunt, et illi qui mala bona judicant. *Tom. 3, Epist. 32 ad Paulin. post med.*

Ne sont-ils pas aussi convaincus de médisance, ceux qui appellent bon ce qui est mauvais et mauvais ce qui est bon?

58. Qui sanitate abutuntur in libidinem, et divitias vertunt in luxuriam, bonamque famam sordida conversatione deturpant, hi benedictiones Dei mutant in maledictionem. *Sap. Ma-*

S. Greg. Ma

S. Hier.

luch. c. 2, sup illud, Maledicam benedictionibus vestris, etc. p. 292, B, t. 6.

User sa santé dans les plaisirs, prodiguer sa fortune en débauches, souiller une réputation sans tache dans de honteuses fréquentations, n'est-ce pas transformer en malédictions les bénédictions de Dieu ?

59. Qui justis maledicit, diabolus est. *Sup. Ps. 32, vers. 2, p. 58, D, t. 8.*

Celui qui maudit les justes est un démon.

60. Illud maledictum contemnendum est, quod beatitudinem creat, quod falso maledicentis ore profertur. *Pros.*

Ne soyons pas trop sensible à une médisance qui nous conduit à la béatitude : la bouche du médisant a trompé son intention.

61. Ubi ergo Christus in causa est, ibi et optanda maledictio est. *Lib. 1 sup. Matth. c. 5, can. 10, num. 35, sup. illud, Beati estis, cum maledixerint vobis homines. p. 18, B, t. 9.*

Donc, où Jésus-Christ est en cause, désirons d'être maudits comme lui

62. Qui jaculum maledictionis jacit in aliquem, pro eo punietur. *Sup. Prov. c. 26, sub fin. f. 58, col. 3, t. 3.*

Celui qui lance la malédiction contre quelqu'un la verra retomber sur lui-même.

63. Quanto magis noster est, qui maledicit, tanto intolerabilior est, et profundius atque periculosius vulnerat maledictio ejus. *Sup. Eccl. c. 7, f. 91, col. 3, t. 3.*

Plus celui qui nous maudit nous touche de près, plus sa malédiction est intolérable, plus aussi est profonde et dangereuse la blessure qu'elle cause.

64. Justa pœna est, ut tu maledicaris, qui aliis maledixisti : quia per quæ peccat quis, per hæc torquetur. *Ibid.*

Il est juste que vous soyez maudit, vous qui avez maudit les autres ; car chacun doit être puni par où il a péché.

65. Si quis te maledictis prosequitur, recordare Domini tui, quem ad derisum adorabant Judæi, et verbis et re distrahebant et irridebant : ipse vero non modo non ultus est, sed beneficiis et summa humanitate et clementia eos affecit. *Pros.*

Si l'on vous poursuit de malédictions, songez à votre Dieu, que les Juifs adoraient par dérision, et qu'ils poursuivaient de leurs méchantes paroles, de leurs mauvais traitements, de leurs moqueries ; mais lui, bien loin de se venger, les accablait de ses bienfaits, de sa douceur, de sa divine clémence.

66. Christus opprobriis et maledictis afficitur, ad derisum alapis cœditur ; tu ab omnibus laudem captas, et non fers opprobria Christi. *Hom. 82 sup. Joan. ante fin. col. 194, D, tom. 3.*

Le Christ est accablé d'opprobres et de malédictions, on lui donne des soufflets pour se moquer de lui, tandis que vous cherchez à être loué de tout le monde, et que vous ne voulez point subir les opprobres qu'il a endurés.

67. Si maledicentes patri vel matri, morte moriuntur : quali judicio dignus eris, qui ma-

ledicere audes ei, qui parentibus illis magis necessarius est et melior ? *Pros.*

Si celui qui maudit son père meurt prématurément, quelle peine méritez-vous donc, vous qui osez maudire le Père céleste, bien meilleur que vos parents, et auquel vous devez plus d'affection ?

68. Si is qui publicano maledixit, pœnam non effugit : qui vero parentibus maledicere solet, qua apologia tuebitor ? *Serm. sup. illud, Salute Priscam, etc. post med. col. 957, A, tom. 3.*

Si celui qui maudit le publicain ne peut éviter le châtiment, celui qui maudit ses parents pourra-t-il trouver une justification ?

69. Quos vere amamus, nunquam morsu petimus. *Hom. 24 sup. 1 Cor. in Moral. circa med. col. 514, C, t. 4.*

Notre langue ne blesse jamais ceux que nous aimons véritablement.

70. Lingua maledica ebria est, caninis canibus impuriorem depascitur mensam. *Ibid. Hom. 44, ante fin. col. 619, D.*

La langue du médisant à la folie de l'ivresse, et se repaît de restes impurs.

71. Sanguinaria lingua cœnum confundit, et os cloacam latrinamque reddit, imo qualibet latrina abominabiliorum. *Ibid. ante finem, col. 680, litt. A.*

La langue sanguinaire remue les choses les plus obscènes, et rend la bouche semblable à un cloaque, et plus abominable encore que les lieux les plus immondes.

72. Nihil detestabilius animo alim devovente, neque quidquam impurius lingua imprecationes exhalante. *Pros.*

Rien de plus détestable que la passion qui nous porte à maudire, comme aussi rien de plus impur que la langue qui vomit des imprécations.

73. Homo es, ne virus aspidum evomas : homo es, ne vertaris in feram. Tibi datum est os, non ut mordeas : data tibi est lingua, non ut maledicas, sed ut benedicas.

Vous êtes homme, ne vomissez donc pas le venin de l'aspic ; vous êtes homme, ne devenez donc pas une bête féroce. Il vous a été donné une bouche non pour mordre, et une langue non pour maudire, mais pour bénir.

74. Nonne putas diabolum ridere, cum talia audit maledictionis vota ? Numquid putas Deum irritari et averti, cum talia imprecationibus postulas ? Quare nihil fieri potest sceleratius ? *Hom. 5 sup. 2 Cor. Moral. col. 729, A, tom. 4.*

Croyez-vous ne pas faire rire le démon, lorsqu'il vous entend proférer ces souhaits de malédiction ? Ne pensez-vous pas aussi irriter Dieu et vous le rendre hostile, lorsque vous lui demandez l'accomplissement de vos imprécations ? C'est là le comble de la scélératesse.

75. Nihil putas te mali facere, quando fratri maledicis : quomodo ergo illum fratrem vocas ? Si vero non est frater tuus, quomodo dicis : Pater noster ? *Serm. 14 sup. Epist. ad Ephes. in Moral. post init. col. 1046, D.*

Croyez-vous ne faire aucun mal en maudissant votre frère ? Pourquoi donc appelez-vous votre frère ? Mais s'il n'est pas votre frère, pourquoi dites-vous : notre Père ?

S. Joan. Chr.

76. Maledicit frater, et tu qui audis, maledicentis os non obturas; iis quæ ab eo dicuntur facile credis, et non reprimis: ejus sunt ista indicia? dilectionis an odii? *Hom. 2 super 2 Thess. ante med. col. 1042, B, t. 4.*

Votre frère médit, vous l'entendez, et vous ne lui fermez pas la bouche; vous croyez facilement le mal qu'il dit, et vous ne l'en reprenez pas: est-ce là un signe d'amour ou de haine?

77. Maledixit te quispiam, tu illum dilige, tu illum beneficiis refove, et magnum quid fecisti. *Hom. 3 sup. 1 Tim. in fine Moral. col. 1448, B, t. 4.*

Quelqu'un vous maudit; aimez-le, comblez-le de bienfaits, et vous aurez fait une grande chose.

78. Qui inimicum benedicit, seipsum benedicit; et qui illi maledicit, in seipsum maledicta detorquet. *Ibid. Hom. 6, in fine Moral. col. 1464, B.*

Celui qui bénit son ennemi se bénit lui-même, et celui qui le maudit attire sur sa propre tête toutes les malédictions qu'il lui a souhaitées.

79. Maledici sibiipsis nihil boni consilii sunt, veluti solatii ejusdam vice aliorum opinionem violare nituntur, ac per id innumeris se peccatis ac sceleribus implicant. *Hom. 8 sup. 2 Tim. post init. col. 1579, B, t. 4.*

Les médisans ne peuvent se rendre à eux-mêmes aucun bon témoignage, et, pour se dédommager, ils s'efforcent d'enlever aux autres leur réputation; c'est ainsi qu'ils se rendent coupables d'une foule de péchés et de crimes.

80. Sicut benedicere, amicitiae principium est: sic maledicere inimicitiae, et odii, et injuriarum principium est, atque discordiarum materia. *Hom. 3 ad popul. Antiochenum, post med. col. 45, A, t. 5.*

De même que des paroles douces et bienveillantes sont un principe d'amitié, de même médire est un principe d'inimitié, de haine et d'injure, et une source de discorde.

81. Sive fatuum quis dixerit, sive vanum, sive latronem, sive quolibet alio nomine maledictum fratri ingesserit, ex quolibet horum vocabulo sub maledicti titulo gehennæ ignis supplicio condemnabitur. *Lib. de Compunct. cordis, post init. col. 568, B, t. 5.*

Si quelqu'un appelle son frère ou fou, ou insensé, ou voleur, s'il lui donne tout autre titre aussi infamant, une de ces injures lui vandra une accusation de médiance et le livrera au feu éternel.

82. Maledicus cum adultero et avaro et idola colente damnabitur. *Ibid.*

Le médisant sera condamné au même supplice que l'adultère, l'avare et l'idolâtre.

83. Christus maledicentibus benedici jubet: nos e contrario aut priores maledicimus, aut maledictis alterius multiplicata maledicta restituimus. *Ibid. ante med. col. 572, D.*

Jésus-Christ nous ordonne de bénir ceux qui nous maudissent; nous, au contraire, ou nous sommes les premiers à maudire, ou nous rendons au centuple les malédictions que nous avons reçues.

84. An non times ne aperiat se terra, et to-

lum te absorbeat, vel fulmen superne in te adigatur, et maledicam illam linguam comburat? *Serm. in illud Pauli, Salutate Priscam, etc. post med. col. 957, B, t. 4.*

S. Joan. Chr.

Ne craignez-vous pas que la terre s'entr'ouvre pour vous engloutir, ou que le feu du ciel tombe sur vous pour brûler cette langue médisante?

85. Maledictiones, quæ diriguntur in proximos, maledicentes primitus vexant. *Hom. 1 sup. Epist. ad Hebr. in Moral. prope med. col. 1662, B, t. 4.*

Les malédictions lancées contre le prochain retombent d'abord sur ceux qui les profèrent.

86. Quis se maledici non desideret, ut meator Christi voce laudari, et celesti copiosa-que mercede munerari? *Lib. 1, Hom. 10 ad monach. ante med. p. 450, col. 2.*

Joan. Trith.

Qui ne désirerait d'être maudit pour mériter d'être loué par la bouche même de Jésus-Christ et obtenir les magnifiques récompenses du ciel?

87. Multi hanc velut artem facitiant, ut hominibus maledicant, et obtrectent. *Lib. 4, Ep. 71, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

S. Isidorus Pelus.

Plusieurs se font comme un métier de médire des hommes et de les rabaisser.

88. Maledicenti benedictio respondeat, et nunquam ipse maledicat. *Lib. 6 de div. Instit. c. 18, post init. p. 270.*

Lact. Firm.

Bénissez celui qui vous maudit, et ne mandissez jamais personne.

89. Hinc intelligere possumus, quam gravis sit et pernicioza maledictio, quando etiamsi alia bona adfuerint, sola excludit e cælo. *Lib. 3 de Gub. Dei, a med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 333, col. 1, C, edit. Colon. 1618, sup. illud, 1 Cor. 6, Maledici regnum Dei non possidebunt.*

Salvianus.

Pour comprendre combien est grave et pernicieuse la médiance, il suffit de dire qu'elle exclut du ciel ceux mêmes qui d'ailleurs posséderaient toutes les vertus.

90. Sacrosanctum Domini Dei nomen sacrilegorum hominum maledictione violatur. *ib. lib. 4, ante fin. p. 341, col. 1.*

Le nom très-saint du Seigneur notre Dieu est profané par les malédictions des hommes sacrilèges.

91. Maledicere animo maledicendi, optando, seu imprecando malam alicui, illicitum est. *2 2, quæst. 76, art. 1 in princ. corporis.*

S. Thomas Aquinas.

Il est défendu de maudire en esprit, soit en désirant, soit en souhaitant du mal à quelqu'un.

92. Otiosum est maledicere non existenti, vitiosum vero si existeret. *Ibid. art. 2, argument. 3.*

Maudire celui qui n'existe pas est une chose oiseuse, mais le maudire s'il existait serait un crime.

SENTENTIE PAGANORUM.

93. Nihil est tam volucere, quam maledictum, nihil facilius emittitur, nihil citius excipitur,

Cicero.

nihil latius dissipatur. *Orat. 31 pro Plancio, post med. num. 57, t. 2.*

Rien n'est si prompt que la médisance; rien ne s'échappe si aisément, ne se recueille plus avidement, ne se propage avec plus de facilité.

Epictet.

94. Si quis nuntiavit quendam tibi maledicere, ne refuta quæ dicta sunt; responde, eum nescisse cætera tua vitia, nam alioqui non illa sola fuisset dicturum. *In suo Enchirid. c. 48, per totum.*

Si l'on vous dit que quelqu'un a dit du mal de vous, ne réfutez pas ses accusations; contentez-vous de répondre que si on connaissait tous vos autres défauts, on en dirait bien davantage.

95. Quidquid de te dictum fuerit, id ne curato: id enim non jam tui est arbitrii. *Ibid. c. 74, in med.*

Quoi qu'on ait dit de vous, ne vous en préoccupez pas, car vous n'y pouvez déjà plus rien.

Seneca.

96. Male de te loquuntur homines, bene autem loqui nesciunt; non quod merearis, sed quod solent ipsi. *Pros.*

Les hommes disent du mal de vous, mais ils ne savent dire du bien; ce n'est pas que vous méritiez leur médisance, c'est que telle est leur habitude.

97. Homines de te male loquuntur: si merito, non quod loquuntur, molestum est, sed quod non mentiuntur: si immerito, innocentia mea nunc maxime gaudeo. *De Moribus, ante med. p. 677, edit. Basil. 1537.*

Les hommes parlent mal de vous; si vous le méritez, soyez fâché, non de ce qu'ils disent, mais de ce qu'ils disent la vérité; si vous ne le méritez pas, c'est alors surtout que vous devez vous réjouir de votre innocence.

98. Multi, cum aliis maledicunt, sibiipsis convitium faciunt: nihil enim turpius, quam qui obijcit alteri sibi obijciendum. *Ibid. post med. p. 678.*

Plusieurs, en parlant mal des autres, parlent mal d'eux-mêmes; car rien n'est plus honteux que de reprocher aux autres ce qu'on peut nous reprocher à nous-mêmes.

99. In defunctum maledicta ne congerito. *In suis Scat. sent. 9.*

Ne maudissez jamais un mort.

MALEDICTUS (MAUDIT).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Qui maledixerit tibi, sit ille maledictus. *Gen. 27, v. 29.*

Que celui qui te maudira soit maudit.

2. Maledictus a Deo est, qui pendet in ligno. *Deut. 21, in fine.*

Celui qui est suspendu au bois est maudit de Dieu.

3. Maledictus, qui non honorat patrem suum et matrem. *Ibid. 27, v. 16.*

Maudit celui qui n'honore point son père et sa mère.

4. Maledictus, qui transfert terminos proximi sui. *V. 19.*

Maudit celui qui change les bornes de son prochain.

5. Maledictus, qui errare facit cæcum in itinere. *Deut. 27, v. 18.*

Maudit celui qui égare l'aveugle dans le chemin.

6. Maledictus, qui pervertit iudicium advenæ, pupilli et viduæ. *V. 19.*

Maudit celui qui pervertit la justice contre l'étranger, l'orphelin et la veuve.

7. Maledictus, qui dormit cum uxore patris sui, et revelat operimentum lectuli ejus. *V. 20.*

Maudit celui qui dort avec la femme de son père, et qui soulève la couverture de son lit.

8. Maledictus, qui dormit cum sorore sua, et filia patris sui vel matris suæ. *V. 22.*

Maudit celui qui dort avec sa sœur, la fille de son père ou de sa mère.

9. Maledictus, qui dormit cum socru sua. *V. 23.*

Maudit celui qui dort avec sa belle-mère.

10. Maledictus, qui clam percusserit proximum suum. *V. 24.*

Maudit celui qui frappe son prochain en secret.

11. Maledictus, qui accipit munera, ut percutiat animam sanguinis innocentis. *V. 25.*

Maudit celui qui reçoit des dons pour répandre le sang innocent.

12. Maledictus, qui non permanet in sermonibus legis hujus, nec eos opere perficit. *V. 26.*

Maudit celui qui ne demeure pas dans les préceptes de cette loi, et qui ne les accomplit pas dans ses œuvres.

13. Maledictus eris in civitate, maledictus in agro. *Pros. Ibid. 28, v. 16.*

Tu seras maudit dans la ville et maudit dans les champs.

14. Maledictum horreum tuum, et maledictæ reliquiæ tuæ. *V. 17.*

Tes greniers seront maudits avec les fruits que tu réserves.

15. Maledictus fructus ventris tui et fructus terræ tuæ. *V. 18.*

Maudit sera le fruit de tes entrailles et le fruit de tes terres.

16. Maledictus eris ingrediens, et maledictus egrediens. *V. 19.*

Tu seras maudit en entrant et maudit en sortant.

17. Maledicti erunt, qui contempserint te: benedictique erunt, qui ædificaverint te. *Tob. 13, v. 16.*

Ceux qui te méprisent seront maudits, ceux qui te glorifient seront bénis.

18. Est maledictus a Deo, qui exasperat matrem. *Eccli. 3, v. 18.*

Celui qui provoque le courroux de sa mère est maudit de Dieu.

19. Maledictus homo, qui confilit in homine, et a Domino recedit cor ejus. *Jerem. 17, v. 5.*

Maudit l'homme qui se confie dans l'homme, et dont le cœur s'éloigne du Seigneur.

20. Maledictus, qui facit opus Domini fraudulenter. *Ibid. 48, v. 10.*

Maudit celui qui fait frauduleusement l'œuvre du Seigneur.

21. Maledictus, qui prohibet gladium suum a sanguine. *Ibid.*

Maudit celui qui retire son épée du sang.

22. Maledictus dolosus, qui votum faciens, immolat debile Domino. *Malach. 1, in fine.*

Maudit soit le fourbe qui, pour accomplir son vœu, sacrifie au Seigneur une victime débile.

MALEFICUS (DEVIN, ENCHANTEUR, QUI SE LIVRE AUX MALÉFICES).

SENTENTIAE SCRIPTURARUM.

1. Maleficos non patieris vivere. *Exod. 22, vers. 18.*

Vous ne laisserez pas vivre les devins et les enchanteurs.

2. Nec sit maleficus, nec incantator, nec qui pythones consulat, nec divinos: omnia hæc abominatur Dominus. *Deut. 18, v. 11-12.*

Qu'il ne se trouve personne parmi vous qui se livre aux maléfices, aux sortilèges et aux enchantements, ou qui consulte les pythonesses et les devins; car le Seigneur a toutes ces choses en abomination.

3. Maleficus artibus inserviebat; habebat secum magos et incantatores. *2 Par. 33, v. 6.*

Il s'adonnait à l'art magique; il avait auprès de lui des magiciens et des enchanteurs.

4. Divinatio erroris, et auguria mendacia, et somnia malefacientium, vanitas est. *Eccl. 34, v. 5.*

Les divinations de l'erreur, les augures mensongers et les songes des pervers ne sont que vanité.

5. Universa venerunt super te, propter multitudinem maleficiorum tuorum. *Isa. 47, vers. 9.*

Tous ces malheurs t'accableront à cause de la multitude de tes maléfices.

6. Si cum multitudine maleficiorum tuorum, si forte quid prosit tibi, aut si possis fieri fortior. *V. 12.*

Parais avec la multitude de tes enchanteurs; tu verras s'ils te servent à quelque chose et s'ils ajoutent à ta force.

7. Nolite audire divinos et maleficos, quia mendacium prophetant vobis. *Jer. 27, v. 9-10*

N'écoutez pas les devins et les enchanteurs, car ils vous prophétisent le mensonge.

8. Non vos seducant divini vestri, quia falso ipsi prophetant vobis. *Ibid. 29, v. 8-9.*

Ne vous laissez pas séduire par les devins qui sont au milieu de vous, parce qu'ils vous prophétisent le mensonge.

9. Non erit ultra omnis visio cassa, neque divinatio ambigua, in medio filiorum Israel. *Ezech. 12, v. 24.*

Les visions désormais ne seront pas vaines, ni les prédictions incertaines, au milieu des enfants d'Israël.

10. Auferam maleficia de manu tua, et divinationes non erunt in te. *Mich. 5, v. 12.*

J'arracherai d'entre vos mains tout ce qui servait à vos sortilèges, et il n'y aura plus de devins parmi vous.

11. Accedam ad vos in judicio, et ero testis velox maleficis, etc., dicit Dominus exercituum. *Malach. 3, v. 5.*

Je viendrai à vous au jour du jugement, et je serai un témoin fidèle contre les enchanteurs, dit le Seigneur des armées.

MALIGNITAS (MÉCHANCÉTÉ).

SENTENTIAE SCRIPTURARUM.

1. Facta est permanens infirmitas cum malignitate radice; et discessit quod bonum est, et mansit malignum. *4 Esdr. 3, v. 22.*

L'infirmité est permanente quand la racine est défectueuse; ce qui est bon s'en va, et le mauvais reste.

2. Domine, quando respicies? Restitue animam meam a malignitate eorum. *Ps. 34, v. 17.*

Seigneur, jusques à quand les regarderez-vous? Arrachez mon âme à leurs violences.

3. Qui malignantur, exterminabuntur. *Ps. 36, v. 9.*

Les méchants seront exterminés.

4. Nolite tangere christos meos, et in prophetis meis nolite malignari. *Ps. 104, v. 13.*

Gardez-vous de toucher à mes christes, gardez-vous de faire aucun mal à mes prophètes.

5. In malignitate nostra consumpti sumus. *Sap. 8, v. 19.*

Nous avons été consumés dans notre malice.

6. Malignitas evertet sedes potentium. *Ibid. in fine.*

La malice renversera les trônes des puissants.

7. Avertent se a malignitatibus suis. *Bar. 2, v. 33.*

Il se dépouillera de sa malice.

MALITIA (MALICE).

DEFINITIO.

Malitia est mentis atque animi depravatio a S. Ambr.

S. Ambr. tramite veritatis devia. *De Isaac et Anima, c. 7, post med. col. 1043, D, t. 4.*

La méchanceté est une dépravation de l'esprit et du cœur qui nous détourne du droit chemin.

Quid est malitia, nisi boni indigentia? *Ibid.*

La méchanceté est-elle autre chose que l'absence du bien?

S. Aug. Quid est malitia, nisi nocendi amor? malitia enim malo delectatur alieno. *Hom. 20 ex quinq. Hom. circa init. p. 314, C, t. 10.*

La méchanceté, n'est-ce pas le plaisir de nuire? car elle trouve son bonheur à faire du mal aux autres.

Bil Lael. a S. Ambro. Nihil aliud est malitia, quam concupiscentia effrænata. *Pros.*

La méchanceté n'est autre chose qu'un désir passionné et sans frein.

Malitia namque est ex proposito et deliberatione, malo cognito, prono animo consentire. *Part. 1 de Fermento ad Bernardum, ante finem, p. 582, col. 1, B.*

C'est la connaissance du mal et le désir prémédité qui nous y porte de tout notre cœur.

Serena Malus est, cuicumque deest aliquid ad bonum. *Ep. 93, ante finem, t. 2.*

C'est un mal si quelque chose de bien manque à quelqu'un.

Sedus phil. Malitia est ægritudo animæ. *Sent. 498, apud Bibl. Patr. t. 3, pag. 66, col. 1, A, edit. Coloniae 1618.*

La méchanceté est une maladie de l'âme.

DIVISIO.

S. Euseb. Malorum quatuor sunt genera :

Pravi,
Malevoli,
Maligni,
Pessimi. *Sup. Psal. 88. in princ. p. 130, col. 2. C, tom. 1.*

Il y a quatre sortes de méchants :
Les hommes pervers,
Les malveillants,
Les vicieux,
Ceux qui n'ont rien de bon.

PRODUCTIO.

S. Petr. Chr. Bonitas virtutum mater, malitia origo vitiorum. *Serm. 31, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 683, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

La bonté est la mère des vertus, la méchanceté celle des vices.

Omnis improbitas ex imbecillitate venit. *De Perfect. vitæ spirit. c. 26, circa med. fol. 42, p. 1, t. 2 Opusc.*

Toute méchanceté vient de la faiblesse de l'âme.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

I. Videns Deus, quod multa malitia homi-

num esset in terra : Delebo, inquit, hominem quem creavi. *Gen. 6, v. 5-7.*

Dieu voyant que la malice des hommes se multipliait sur la terre : J'exterminerai, dit-il, l'homme que j'ai créé.

2. Obsecro, ut obliviscaris sceleris fratrum tuorum, et malitiæ quam exercuerunt in te. *Ibid. 50, v. 17.*

Je te prie d'oublier le crime de tes frères et la malice dont ils ont usé contre toi

3. Si perseveraveritis in malitiæ, vos peribitis. *1 Reg. 12, in fine.*

Si vous persévérez dans votre malice, vous périrez.

4. Completa est malitia ejus. *Ibid. 20, v. 7.*

Sa malice est à son comble.

5. Malitia non inveniatur in te omnibus diebus vitæ tuæ. *Ibid. 25, v. 28.*

Que le mal ne soit pas en vous durant tous les jours de votre vie.

6. Reddidit Dominus malitiam tuam in caput tuum. *3 Reg. 2, v. 44.*

Le Seigneur a fait retomber votre malice sur votre tête.

7. Numquid veniet tecum in iudicium, et non propter malitiam tuam plurimam? *Job 22, v. 4-5.*

Te vaudra-t-il jusqu'à disputer avec toi? la malice n'est-elle pas à son comble?

8. Iniquitatem meditatus est in cubili suo : astitit omni viæ non bonæ, malitiam autem non odivit. *Ps. 35, v. 5.*

Il médite l'iniquité sur son lit ; il se tient à l'entrée de toutes les mauvaises voies ; il ne repousse aucun mal.

9. Os tuum abundavit malitiæ. *Ps. 49, v. 19.*

Ta bouche est pleine de malice.

10. Quid gloriaris in malitiæ, qui potens es in iniquitate? *Ps. 51, v. 1.*

Pourquoi te fais-tu gloire de ta méchanceté, toi qui n'es puissant que dans le crime?

11. Dillexisti malitiam super benignitatem : iniquitatem magis loqui, quam æquitatem. *V. 3.*

Tu as préféré le mal au bien, le langage de l'iniquité aux paroles de la justice.

12. Reddet illis iniquitatem ipsorum, et in malitiæ eorum, disperdet illos Dominus Deus noster. *Ps. 93, in fine.*

Le Seigneur notre Dieu rendra aux impies leurs iniquités ; il les perdra dans leur malice.

13. Non declines cor meum in verba malitiæ, ad excusandas excusationes in peccatis. *Ps. 140, v. 4.*

Ne souffrez pas que mon cœur se laisse aller à des paroles de malice pour chercher des excuses à mes péchés.

14. In malitiæ sua expelletur impius. *Prov. 14, v. 32.*

L'impie sera rejeté dans sa malice.

15. Qui operit odium fraudulenter, revelabitur malitiæ ejus in concilio. *Ibid. 26, v. 26.*

Celui qui cache sa haine sous une apparence fautive verra sa malice révélée dans l'assemblée.

16. Impius multo vivit tempore in malitia sua. *Eccles. 7, v. 16.*

L'impie vit longtemps dans sa malice.

17. Corda filiorum hominum implentur malitia in vita sua, et post hæc ad inferos deducuntur. *Ibid. 9, v. 3.*

Les cœurs des enfants des hommes sont remplis de malice durant leur vie, et après ils sont conduits aux enfers.

18. Aufer iram a corde tuo, et amove malitiam a carne tua. *Ibid. 11, v. 10.*

Bannis la colère de ton cœur et le mal de ta chair.

19. Raptus est, ne malitia mutaret intellectum ejus. *Sap. 4, v. 11.*

Il a été emporté, de peur que le mal ne changeât son esprit.

20. Illi succedit nox, sapientiam autem non vincit malitia. *Ibid. 7, in fine.*

A la lumière succède la nuit, mais la malice ne triomphe pas de la sagesse.

21. Malitia horæ oblivionem facit luxuriæ magnæ, et in fine hominis denudatio operum illius. *Eccli. 11, v. 29.*

Le mal d'un moment fait oublier la plus grande joie, et dans la fin de l'homme est la révélation de ses œuvres.

22. Qui jucundatur in malitia, denotabitur. *Ibid. 19, v. 6.*

Celui qui se rejouit dans sa malice sera déshonoré.

23. Loquimini ad cor Jerusalem, et advocate eam, quoniam completa est malitia ejus, dimissa est iniquitas illius. *Isa. 40, v. 2.*

Parlez au cœur de Jérusalem et appelez-la par son nom; ses maux sont finis, son iniquité lui est pardonnée.

24. A facie malitiæ collectus est justus. *ib. 57, v. 1.*

Le juste sera enlevé de la présence des méchants.

25. Arguet te malitia tua, et aversio tua increpabit te. *Jerem. 2, v. 19.*

Ta malice t'accusera, ta haine s'élèvera contre toi.

26. Lava a malitia cor tuum, Jerusalem, ut salva fias. *Ibid. 4, v. 14.*

Jérusalem, purifie ton cœur de ta malice, afin que tu sois sauvée.

27. Sufficit diei malitia sua. *Matth. 6, in calce.*

A chaque jour suffit sa peine.

SENTENTIE PATRUM.

S. Ambr.

28. Malitiæ diabolus præsidet, virtutibus Christus. *Sup. Ps. 37, circa med. col. 1331, A, tom. 4.*

Le démon préside à la méchanceté, et Jésus-Christ aux vertus.

29. Pejor est, qui se (cum sit malus) bonum ostendit, quam ille qui aperte est malus. *Sup. 1 Tim. 1, c. 5, in calce, col. 2062, B, t. 5.*

Le méchant qui cherche à paraître bon est pire que le méchant qui se montre sans déguisement tel qu'il est.

30. Per malos Deus purgat bonos. *Sup. Ep. S. Anselm. ad Rom. c. 9, post med.*

Dieu corrige les bons par les méchants.

31. Malitia contra sui usurpatores militat, eosque qui ipsam tenent, magis quam illos, in quos noxam parat, consauciat. *De Passione et Cruce Domini, ante med. col. 674, D, t. 3.*

La méchanceté retombe sur les méchants, et elle blesse plutôt ceux qui la portent dans leur propre cœur que ceux à qui elle veut faire mal.

32. Deus malorum malitia juste utitur, ut alii mala ingerat temporalia. *Ep. 170 ad Bonifac. post med. p. 215, A, t. 2.*

Dieu se sert à bon droit de la méchanceté des uns pour éprouver les autres par des maux temporels.

33. Malitiæ individua comes miseria est. *Pros.*

Le malheur est le compagnon inséparable de la méchanceté.

34. Perversi enim non solum mali esse volunt, et miseri nolunt, quod fieri non potest, sed ideo volunt mali esse, ne miseri sint: ergo ne miser sit, malus est, et ideo miserior est, quia malus est. *Sup. Psal. 32, conc. 2, in med. vers. 12, p. 147, A, t. 8.*

Non seulement les pervers veulent être méchants sans être malheureux, chose impossible, mais ils sont méchants précisément pour n'être pas malheureux; on est donc méchant pour n'être pas malheureux, et cependant on est d'autant plus malheureux qu'on est méchant.

35. Omnis malus aut ideo vivit, ut corrigatur; aut ideo vivit, ut per illum bonus exerceatur. *Sup. Ps. 54, post init. vers. 2, p. 360, C, tom. 8.*

Dieu laisse vivre le méchant ou pour qu'il se corrige, ou pour éprouver par lui la patience des bons.

36. Areta omnis malitia, sola innocentia lata est. *Sup. Ps. 100, ante med. vers. 3, p. 774, C, tom. 8.*

Toute méchanceté a quelque chose d'étroit, la bonté seule est large.

37. Malitiæ meæ nulla causa erat, nisi malitia. *Lib. 2 Conf. c. 4, ante finem, t. 1.*

Ma méchanceté n'avait d'autre cause qu'elle-même.

38. Voluntate propria quisque malus est. *Lib. 2 de Civit. Dei, c. 4, circa init. t. 5.*

N'est méchant que celui qui veut l'être.

39. Malus fuisti heri, hodie bonus esto. *Tract. 33 sup. Joan. ante finem, t. 9.*

Hier vous étiez méchant, soyez bon aujourd'hui.

40. Malitia malo delectatur alieno. *Hom. 20 ex quinquag. Hom. c. 1, in med. t. 10.*

La méchanceté se réjouit du mal d'autrui.

41. Eo tempore quisque incipit malus esse, quo potest bonus fieri. *In suis Prov. verbo Eo, p. 188, t. 2.*

Chacun de nous commence d'être méchant à l'époque même où il est capable de bien.

V. Beda.

V. Beda.

42. Vix quisquam in bonum transit. nisi ex malo. *Ibid. verbo Vix, p. 208.*

Presque personne ne devient bon qu'après avoir été méchant.

S. Bern.

43. Habet malitia currum suum rotis quatuor consistentem : sævilia, impatientia, audacia, impudentia. Valde velox est currus iste, qui nec innocentia sistitur, nec patientia retardatur, nec timore frænatur, nec inhibetur pudore. *Pros.*

Le char de la méchanceté est supporté par quatre roues : la crainte, l'impatience, l'audace et l'impudence. Ce char est si rapide, que ni l'innocence ne peut le retenir, ni la patience le ralentir, ni la crainte l'enrayer, ni la pudeur l'arrêter.

44. Trahitur autem duobus admodum perniciosibus equis, ad omnem perniciem paratissimis : terrena potentia, et sæculari pompa. Porro præsentibus duobus his equis aurigæ duo, tumor et livor : tumor quidem pompam, livor vero potentiam agit. *Serm. 39 sup. Cant. post med. f. 167, col. 1, B.*

Il est traîné du reste par deux chevaux très-rapides, toujours prêts à causer toute sorte de maux : c'est la puissance terrestre et la pompe du siècle. Or, ces deux chevaux sont guidés par deux conducteurs, l'orgueil et l'envie. L'orgueil conduit la pompe, et l'envie conduit la puissance.

45. Minus semper malitia palam nocuit : nec unquam bonus nisi boni simulatione deceptus est. *Ibid. Serm. 66, in princ. f. 186, col. 3, H.*

La méchanceté est toujours moins nuisible quand elle s'exerce ouvertement, et les bons ne se laissent jamais tromper que par l'apparence du bien.

46. Molestum est, grave est, periculosum est, nimirum ubi malitiæ plurimum, sapientiæ modicum. *Serm. 6 de Ascens. ab init. f. 43, col. 1, A.*

Là où se trouve beaucoup de méchanceté et peu de sagesse, il y a toujours embarras, peine et péché.

47. Sicut nemo fit repente summus, sed gradatim quisque ascendit : sic nemo repente fit pessimus, sed paulatim descendit. *De 12 Grad. humilit. verbo Interlucet, circa fin. fol. 301, col. 4, L.*

Personne ne devient grand tout à coup, mais c'est par degrés que l'on s'élève ; ainsi personne ne devient subitement très-méchant, mais on descend peu à peu.

48. Malus homo nunquam tute secum habitat, quia cum malo homine habitat ; et nemo molestior ei est, quam ipse sibi. *De Vita solit. circa med. f. 318, col. 1, A.*

Le méchant n'est jamais en sûreté avec lui-même, parce qu'il habite avec un méchant homme, et personne ne lui est plus à charge que lui-même.

49. Optimus hodie est, qui non est nimis malus. *In præfat. Vitæ S. Malach. circa med.*

Aujourd'hui c'est être très-bon que de n'être pas tout à fait mauvais.

Boetius.

50. Infeliciores esse necesse est malos, cum cupita perfererint, quam si ea, quæ cupiunt, implere non possint. *Pros.*

Les méchants sont nécessairement plus malheureux quand leurs désirs sont accomplis que lorsqu'ils ne peuvent atteindre leur but.

Tertius.

51. Nam si miserum est voluisse prava, potius miserius est, sine quo voluntatis misere langueret effectus. *Lib. 4 de Consol. phil. pros. 4, circa init.*

Car s'il est malheureux d'avoir une méchante intention, la facilité de l'accomplir, qui seule donne un effet à la volonté, est plus malheureuse encore.

52. Si nequitia miserum facit, miserius sit necesse est diuturnior nequam : quos infelicissimos esse iudicarem, si non eorum malitiam saltem mors extrema finiret. *Ibid. post init.*

Si la méchanceté fait les malheureux, celui-là sera plus malheureux qui aura été plus longtemps méchant ; et j'estime que l'infortune des méchants serait extrême, si la mort ne venait heureusement mettre un terme à leur méchanceté.

53. Feliciores sunt improbi supplicia lucentes, quam si eos nulla justitiæ pœna coerceret. *Ib. ante med.*

Les méchants qui subissent la peine due à leur crime sont plus heureux que s'ils échappaient aux châtimens qu'ils méritent.

54. Sæpe illa summa Providentia profert insigne miraculum, ut malos mali et bonos faciant. *Pros.*

N'est-ce pas souvent un des grands miracles de la Providence de se servir des méchants pour faire des méchants et des bons ?

55. Nam dum iniqua sibi a pessimis quidam perpeti videntur noxiorum odio fragrantibus, ad virtutis frugem redeunt. *Ibid. ante fin.*

Car, lorsqu'on a à subir l'iniquité des méchants, l'on s'indigne contre le vice et l'on revient à la vertu.

56. Sicut probis probitas ipsa fit præmium, ita improbis nequitia ipsa supplicium est. *Ibid. lib. 4, pros. 3, circa med.*

De même que les bons trouvent leur récompense dans la vertu, de même aussi les méchants trouvent leur supplice dans leur méchanceté même.

57. In ipso uno qui malus est, et proximum habes et inimicum : nam quod homo est, proximus tuus est ; quod malus est, non solum tuus, sed etiam suus inimicus est. *Hom. 11, paulo ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 756, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

S. Cass. Arel.

Dans un seul homme méchant vous trouvez à la fois votre prochain et votre ennemi ; car, comme homme, il est votre prochain et comme méchant, il est non seulement votre ennemi, mais encore le sien.

58. Malorum libertas confert absolutam superbiam, dum contemptum semper nutrit impunita protervitas, et subjectum se malis esse non credit, qui nihil quod obviare possit expaverit. *Sup. Ps. 72, post init. vers. 6, f. 110, col. 3.*

Cassiodor.

La liberté des méchants nourrit leur orgueil effréné ; car l'impunité de leur crime leur inspire l'insolence et le mépris, et ils se croient à l'abri de tout mal lorsqu'ils ne craignent plus aucun obstacle.

59. Lugendi ac deplorandi sunt illi, qui malitiæ vinculis constricti sunt : grave enim

S. Ephrem.

S. Greg. Mag. m. malitia dæmonium est. *Le Malitia, in princ. p. 32, C, t. 1.*

Combien ils sont à plaindre et dignes de nos larmes, ceux que la méchanceté retient captifs dans les fers ! car il est horriblement pesant, le démon de la méchanceté.

60. Nunquam in pace est malignus; semper perturbationibus agitatur, semper dolo et ira plenus est, semper proximum suum despicit, semper submurmurat, semper susurrat, semper invidet, semper æmulatur, semper exasperatur. *Ibid. circa med. p. 32, C.*

Le méchant n'est jamais en paix ; il est toujours dans le trouble et dans l'inquiétude, toujours agité par la ruse et la colère, toujours plein de mépris pour son prochain ; toujours il murmure, toujours il se plaint ; toujours jaloux, toujours ambitieux, toujours irrité.

61. Maligaus { Eos, a quibus diligitur, illud it,
Commendantes se spernit,
Proficientes contristat,
Admonitiones parvi facit,
Fratres dirimit,
Simplices vexat,
Longanimis repellit,
Patientes irridet,
Peregrinos aversatur,
Singulis adversatur. *Ibid. a med. p. 32, C et D.*

Le méchant { Se moque de ceux qui l'aiment,
Méprise ceux qui se contentent à lui,
Contriste ceux qui réussissent,
Compte pour rien les bons conseils,
Divise les frères unis,
Fait le tourment des simples,
Repousse ceux qui sont doux et cléments,
Se moque des patients,
Déteste les étrangers,
Est hostile à tout le monde.

62. Malignus { Iracundiam excitat,
Ad vindictam impellit,
Ad convitia promptus,
Ad detractiones facilis,
Ad injurandum proclivis,
Ad loquacitatem potens,
Ad jurgia pronus. *Ibid. circa finem, p. 32, D.*

Le méchant { Excite à la colère,
Pousse à la vengeance,
Est prompt à injurier,
Est toujours prêt à médire,
Est enclin à nuire,
Est grand parleur,
Est grand partisan des procès.

Franc. Titel. 63. Tanta est jam malorum copia, ut vix ullus videatur (si cum illorum conferatur immensa multitudo) numerus justorum. *In Elucid. sup. Psal. 13, vers. Non est qui faciat bonum.*

Le nombre des méchants est déjà si grand, que le nombre des justes paraît excessivement petit, si on le compare à l'immense multitude des méchants.

S. Greg. Mag. 64. Cor pessimum ex sua malitia tabescit. *Pros.*

Le cœur des méchants est desséché par sa propre méchanceté.

65. Sicut ignis amoris mentem erigit, ita ignis malitiæ involvit. *Hom. 2 sup. Ezech. in med. col. 77, B, t. 2.*

De même que le feu de l'amour élève l'âme, ainsi le feu de la méchanceté la rabaisse.

66. Frustra indignatio, clamor et blasphemia ab exterioribus tollitur, si in interioribus vitiorum mater malitia dominatur. *Part. 3 Pastoral. cap. 1, admonit. 10, post med. col. 1267, D. Pros.*

C'est en vain que l'indignation, les cris, les blasphèmes cesseront de paraître à l'extérieur, si la méchanceté, mère des vices intérieurs, subsiste toujours.

67. Incassum foras nequitiae ramus inciditur, si surrectura multiplicius intus in radice mater malitia servatur. *Ibid.*

Vainement vous émondez au-dehors l'arbre de la méchanceté, si vous laissez subsister dans le cœur les racines qui donneront de nombreux rejetons.

68. Facilius est scientes malitia aliorum inquirari, quam alii virtutem impertiri. *Orat. 10 in funere Basilii, ante med. p. 87.*

Il est plus facile de se souiller par le contact de la méchanceté des autres que de leur communiquer la vertu.

69. Expedita est malitia, etiam sine trahente. *Orat. 3 et in ord. 15 de Pace, ante med. p. 140.*

La méchanceté va d'elle-même et n'a pas besoin d'impulsion.

70. Magnum malitiæ remedium confessio, et fuga est peccati. *Orat. 8 ob patrem episc. ante finem, p. 62.*

La confession est le grand remède pour guérir la méchanceté et pour mettre en fuite le péché.

71. Boni a Deo conditi, vitio mali sumus effecti. *Serm. 2 fer. 2 Litaniar. sub finem.*

Créés bons par Dieu, le vice nous a rendus mauvais.

72. In omni proposito, in omni gradu et sexu, et boni et mali repertiuntur : malorumque condemnatio, laus honorum est. *Tom. 1, Ep. 2 ad Nepotian. ante med. p. 13, B.*

En tout état, à tous les degrés et dans chaque sexe, on trouve des bons et des méchants ; mais la réprobation de ceux-ci fait la gloire des hommes de Dieu.

73. Sicut virtus salutis causa est, eam operantibus : ita et malitia interitus. *Hom. 42 sup. Gen. ante med. col. 347, A, t. 1.*

De même que la vertu procure le salut à ceux qui la pratiquent, de même la méchanceté cause la mort aux méchants.

74. Tale est vitium malignitatis, ut sibi perniciem accersat. *Hom. 7 sup. Matth. oper. perf. ante med. col. 7, A, t. 1.*

La méchanceté semble appeler le malheur.

75. Anima semel malitia capta, stultior cunctis efficitur. *Ibid. ante med. col. 71, D.*

Dès que l'âme est en proie à la méchanceté, son aveuglement est à son comble.

76. Nunc illud maxime multis dignum est lacrymis ; quia cum multi sint mali, non pu-

S. Joan. Chr. det eos male agere. *Ibid. Hom. 82, a med. col. 661, A.*

Aujourd'hui le plus grand sujet de nos larmes, c'est que les méchants sont si nombreux, qu'ils ne rougissent plus de mal faire.

77. In quibus est una malitia, est unus ad malefaciendum consensus. *Hom. 26 sup. Matth. oper. imperf. in princ. col. 906, D, t. 2.*

Entre gens animés de mauvais sentiments, il y a toujours accord pour mal faire.

78. Malitia non compescitur sermonibus, sed excitatur : malum enim hominem plus tacendo, quam respondendo vincere potes. *Ibid. Hom. 38, in fine, col. 1003, D.*

Les discours, loin d'apaiser la méchanceté, ne font que la rendre plus énergique ; vous triompherez des méchants plus par le silence que par les arguments.

79. Omnis malitia confunditur aliquoties ratione veritatis, corrigitur autem nunquam, maxime eorum qui proposito malo et non ignorantia peccant. *Ibid. Hom. 42, in princ. col. 1033, A.*

Tous les méchants sont parfois confondus par la seule force de la vérité ; mais cela ne sert nullement à les corriger, surtout s'ils péchent de propos délibéré et non par ignorance.

80. Sicut ignis quanto amplius ligna susceperit in majorem flammam erigitur : sic animus malus quanto magis veritatem audierit, eo amplius in malitiam excitatur. *Ibidem, ab init. col. 1033, C.*

De même que plus on jette de bois au feu, plus aussi la flamme s'élève, de même plus on cherche à corriger le méchant en lui disant la vérité, plus il est poussé au mal.

81. Malitia cæca est. *Hom. 8 sup. Joan. in med. col. 53, D, t. 3.*

La méchanceté est aveugle.

82. Talis malitia est, ut quidquid dicatur, statve, non exsugit, sed proprium servat venenum. *Ibid. Hom. 40, ante fin. col. 232, A.*

La méchanceté est telle, que, quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise, on ne peut épuiser son venin qu'elle garde tout entier.

83. Nihil tam stultos homines facit, quam malitia. *Ibid.*

Rien ne rend un homme plus insensé que la méchanceté.

84. Impudens quiddam et temerarium malitia est, quæcum magis confundi deberet, magis irritatur. *Ibid. Hom. 54, in princ. col. 238, litt. C.*

La méchanceté est un vice impudent et téméraire, qui s'irrite au lieu de se reconnaître.

85. Malitiosus seipsum percutit primum, alium autem nullum, et sic sibiipso est hostis. *Hom. 7 sup. Acta Apost. ante med. Moral. col. 492, C, t. 3.*

Le méchant est sa première victime, et nul autre n'est plus atteint que lui par ses coups ; c'est ainsi qu'il devient son plus cruel ennemi.

86. Nihil impudentius, neque audacius malitia. *Ibid. Hom. 13, in princ. col. 530, C.*

Il n'est rien de plus effronté et de plus audacieux que la méchanceté ?

87. Mentis malitia necessitate non tollitur. *Hom. de Prod. Judæ, circa med. col. 820, A, tom. 3.*

La méchanceté de l'esprit ne se laisse pas vaincre par la nécessité.

88. Qui in malitia vivit, omni caret securitate. *Hom. 9 super 1 Cor. ante fin. col. 39, A, t. 4.*

Celui dont toute la vie n'est qu'une suite de méchancetés ne peut trouver de sécurité nulle part.

89. Nihil virtute purius, nihil malitia impurius : nam illa sole fulgidior est, hæc vero luto foetidior. *Hom. 28 sup. 2 Cor. in principio Moral. col. 864, D.*

Rien de plus pur que la vertu, rien de plus impur que la méchanceté ; car la première est plus éclatante que le soleil, la seconde plus noire que la boue des marais.

90. Nemini fidit, qui in malitia vivit. *Serm. 14 sup. Epist. ad Philipp. in Morali, ante med. col. 1218, B, t. 4.*

Le méchant ne se fie à personne.

91. Quemadmodum boni ac probi viri, duplici honore digni sunt : quod et frugi scilicet fuere, et ab improbis nihil quidquam vitii traxere : sic et mali duplici pœna mulcandi, quod cum boni esse possent, per vitia improbi fuere, et a bonis virtutis nihil adipisci voluere. *Pros.*

De même que les hommes bons et honnêtes sont dignes d'un double honneur, d'abord d'avoir pratiqué la vertu, et puis de s'être tenus éloignés des vices des méchants, de même les méchants méritent un double châtement, premièrement parce que, pouvant être bons, ils ont préféré devenir méchants en s'abandonnant à leurs passions, et secondement parce qu'ils n'ont voulu emprunter aux hommes de bien aucune de leurs vertus.

92. Sicuti bonos non improbi solum, sed probi quoque admirantur : ita et improbos non boni solum, sed mali etiam odere. *Serm. de Virt. et Vit. longe post init. col. 771, D, t. 5.*

Si les hommes de bien se concilient l'admiration des hommes honnêtes aussi bien que des méchants, ainsi les gens de bien et même les méchants haïssent la perversité.

93. Quemadmodum si aliquis claudere voluerit aquæ currentis meatum, si una ex parte exclusa fuerit aqua, violentia aliunde sibi semitam rumpit : sic et impiorum malignitas, ex una parte confusa, aliunde sibi aditum advenit. *Hom. 42 sup. Matth. oper. imperf. ab init. col. 103, C, t. 2.*

Si l'on veut arrêter le courant d'une eau rapide, cette eau, détournée de son lit naturel, s'ouvre violemment une autre issue ; ainsi la méchanceté des impies, confondue d'un côté, cherche à s'exercer ailleurs.

94. Nequitia non est scientia, imo vero turpitudine dæmoniaca, privata veritate, et quæ plurimos latere videatur. *Grad. 24, ante med.*

S. Joan. Clim.

S. Jean. Clim. *apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 276, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

La méchanceté n'est pas la science; elle est plutôt un vice honteux inspiré par le démon, aveugle à l'éclat de la vérité, et dont la plupart des méchants n'ont pas conscience.

95. Nequilia est

Rectitudinis perversio,
Intentio seducta,
Mentis dispersio,
Fraudis abyssus,
Lapsus artifex,
Daemoniaca vita. *Ibid. in med. p. 276, col. 1, D.*

La méchanceté, c'est

La droiture pervertie,
L'intention mal dirigée,
L'âme égarée,
Un abîme de fraudes,
Un acte mauvais prémédité,
La vie des démons.

96. Malus est diabolo et familiaritate conjunctus et nomine. *Ibid. in med. p. 276, col. 1, litt. D.*

Le méchant est parent du démon par son nom et par ses accointances avec lui

97. Malitia a tumore ac iracundia nascitur. *Ibid. grad. 26, longe ante med. p. 280, col. 2, litt. II.*

La méchanceté naît de l'orgueil et de la colère.

Joan. Trith. 98. Si malus in juventute quis extitit, raro in senectute bonus erit. *De Inst. vitæ sacerdot. c. 2, in fin. p. 772, col. 2.*

Celui qui est méchant dans sa jeunesse, rarement devient bon dans la vieillesse.

S. Isidorus Hispal. 99. Malorum iniquitas sanctorum servit utilitati : quia unde mali corrunt, inde boni proficiunt. *Lib. 1 de summo Bono, c. 40, sent. 12, p. 623, col. 1.*

L'iniquité des méchants est une ressource pour les hommes de bien; car toute chute des uns est pour les autres un avertissement salutaire.

100. Impii cibus sunt diaboli. *Lib. 1 de summ. Bono, c. 11, sent. 7, p. 623, col. 1.*

Les impies sont la pâture des démons.

101. Malignantium hominum voluntas nequaquam potest impleri, nisi Deus dederit potestatem. *Ibid. lib. 3, c. 57, sent. 4, pag. 688, col. 2.*

La volonté des méchants ne peut s'accomplir qu'avec la permission de Dieu.

102. Sunt necessarii mali, ut quoties boni offendunt, flagellentur ab illis. *Ibid. sent. 7, etc.*

Les méchants sont nécessaires pour exercer les gens de bien, toutes les fois que ceux-ci ont le malheur de les rencontrer.

Origin. 103. Ne contempnas etiamsi parvam videris intra te fermentari malitiam, quia modicum fermenti totam massam corrumpit. *Pros.*

Ne négligez pas d'extirper de votre cœur le moindre levain de méchanceté; il en faut si peu pour gâter l'âme tout entière!

104. Sicut enim ex justitia generatur justitia, et ex castitate castitas, et castus accepto castitatis fermento, quotidie castior efficitur : ita et qui semel intra se licet parvum malitiæ reposerit fermentum, quotidie in semetipso nequior efficitur ac deterior. *Hom. 23 in cap. 27 Num. post med. t. 1.*

Car, de même que la justice engendre la justice et la chasteté une plus grande chasteté, de telle sorte que celui qui place dans son cœur le germe de cette vertu devient tous les jours plus chaste, ainsi celui qui a laissé entrer dans son cœur le moindre levain de méchanceté chaque jour deviendra plus méchant et plus pervers.

105. Jam optimus est, qui non est nimis malus. *Ep. 134 ad Conrad. archiep. Mogunt. circa med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

C'est déjà être bon que de n'être pas tout à fait méchant.

106. Non semper felix est malitia, interdum cum maxime se celat, deprehenditur. *Lib. 7 de Joseph, post med. p. 764, t. 1.*

Le méchant ne réussit pas toujours à se cacher; sa dissimulation même le fait parfois découvrir.

107. Magis damnabilis est malitia, quam titulus bonitatis accusat. *Lib. 4 de Gubern. Dei, ante fin. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 34, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

La méchanceté est bien plus coupable lorsqu'elle se cache sous le manteau de la vertu.

108. In hoc scelus res devoluta est, ut nisi quis malus fuerit, salvus esse non possit. *Ibid. lib. 5, longe post init. p. 343, col. 1, D.*

Les choses en sont venues à ce point de scélératesse, qu'on ne peut arriver au salut qu'après avoir passé par le mal.

109. Nullus malus, nisi stultus : si enim saperet, bonus esse vellet. Exue ergo nequitiam, si vis habere sapientiam. *Ibid. in fine, p. 346, col. 1, A.*

Il n'y a de méchants que les insensés; car s'ils avaient l'intelligence, ils désireraient être bons. Cessez donc d'être méchant, si vous voulez être raisonnable et sage.

110. Vere potens vir est, qui et ab opere et a scientia malitiam removet. *Hecatontad. 1, sent. 12, apud Bibl. Patr. etc. t. 7, edit. Colon. 1618.*

Celui-là est véritablement grand, qui repousse toujours la méchanceté loin de lui, soit qu'il agisse ou qu'il pense.

111. Malitia inveterata, longa opus habet exercitatione : sole clarior enim consuetudo, haud cito immutatur. *Hecatontad. 3, sent. 7, p. 274, col. 1, C, apud Bibl. Patr. etc.*

Pour guérir une méchanceté invétérée, il faut du temps et beaucoup d'efforts; car une vieille habitude se corrige difficilement.

112. Malitiam mortifica ne mortuus non resurgas, et a brevi mortem in longam transeas. *Ibid. Hecatontad. 4, sent. 51, p. 276, col. 2, F.*

Si vous voulez ressusciter après votre mort, mortifiez votre méchanceté; sans cela votre mort de quelques instants deviendra éternelle.

113. Malitia nequaquam expellit malitiam : In Vitis Patr.

Petr. Blesens

Philo Jul.

Sal Janus.

Tha'sius.

sed si quis tibi malefacit, tu benefac ei, ut per bonum opus tuum destruas ipsius malitiam. *Lib. 5, libell. 10 de Discretionē, num. 53, p. 601, col. 2.*

Le méchanteté ne guérit point la méchanceté; mais rendez le bien pour le mal, afin que le bien que vous faites détruise la méchanceté d'autrui.

SENTENTIE PAGANORUM.

Aristot. 114. Malus nunquam sibi amicus est, se namque semper oppugnat. *Lib. 2 magnor. Moral. c. 11, sub fin. t. 2.*

Le méchant ne s'aime pas lui-même, car il se fait constamment la guerre.

Diogen. 115. Nobilitas, gloria, divitiæ, malitiæ sunt velamenta. *In Sent. sent. 14.*

La noblesse, la gloire, les richesses, sont le voile sous lequel se cache la méchanceté.

Seneca. 116. Levis est malitia: sæpe mutatur non in melius, sed in aliud. *Epist. 47, in fine, p. 605, tom. 2.*

La méchanceté est inconstante et légère de sa nature; souvent elle change, non pour devenir meilleure, mais pour prendre une autre forme.

117. Nemo est extra periculum malitiæ, nisi qui totam eam excussit: nemo autem illam excussit, nisi qui pro illa sapientiam assumpsit. *Ep. 75, circa med. p. 681, t. 2.*

On n'est pas à l'abri de la méchanceté, si l'on n'a pas su complètement s'en affranchir; or, personne n'en est affranchi que celui qui a su la remplacer par la sagesse.

118. Malitia miseris facit, virtus beatos. *Ep. 81, post med. p. 704.*

La méchanceté fait les malheureux, et la vertu les heureux.

119. Malitia ipsa maximam partem veneni sui bibit, dum nocet. *Ibid.*

La méchanceté boit elle-même la plus grande partie du poison dont elle se sert pour nuire aux autres.

Sextus phil. 120. Impius in Deum maledicus, et infestus, et contumeliosus est. *Sent. 77, p. 63, col. 1, C, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

L'impie, méchant contre Dieu, l'attaque par le blasphème, l'injure et l'outrage.

121. Intolerabilis est malitia, cum laudatur. *Ibid. sent. 142, etc.*

La méchanceté est intolérable lorsqu'elle est louée.

122. Anima mala Deum fugit. *Ibid. sent. 301, p. 66, col. 2, F.*

Le méchant fuit Dieu.

Trismegist. 123. Anima in corpus humanum lapsa, si quidem mala perseveraverit, non gustabit immortalitatis quidquam. *Lib. de Potest. et Sap. Dei, cui tit. Pimander, c. 10, ante med.*

L'âme humaine qui persévère dans le mal n'aura jamais part au bonheur de l'immortalité.

124. Quænam fera mordax, ita corpus lacerat, ut impietas laniat animam? Nonne vides

quot malis animus premitur impius? *Ibid. post med.* Tri-megist.

Quelle est la bête fave qui déchire le corps de sa victime comme l'impiété déchire l'âme? Ne voyez-vous pas de combien de calamités est accablée une âme impie?

125. Morbus animæ gravissimus impietas est. *Ibid. c. 12, ab init.*

La maladie la plus dangereuse de l'âme est l'impiété.

MALUM (MAL).

DEFINITIO.

Malum est aversio ab incommutabili bono, et conversio ad mutabilia bona. *Lib. 2 de lib. Arb. c. 19, in fine, p. 464, C, t. 1.* S. Aug.

Le mal, c'est l'abandon du bien immuable et la recherche des biens éphémères.

Malum est corruptio vel modi, vel speciei, vel ordinis naturalis. *De Natura boni, in princ. p. 383, B, t. 6.*

Le mal trouble la nature dans sa mesure, sa beauté et son ordre.

Malum est privatio, defectus, imbecillitas, aptæ compositionis vacuitas, peccatum, vacuitas propositi, pulchritudinis, vitæ, mentis, rationis, perfectionis, sedis: quod causam non habet, quod interminatum est, quod sterile, ignavum, imbecillum, inordinatum, dissimile, infinitum, tenebricosum, expers essentia. *De divinis Nominibus, c. 4, parte ultima, ante fin. apud Bibl. Patr. t. 1, p. 148, col. 1, D, edit. Colon. 1618.* Dionysius Areop.

Le mal est privation, manque, faiblesse, absence de justes proportions, faute, absence de dessein, de beauté, d'énergie, d'intelligence, de raison, de perfection, de fixité; tout ce qui n'a pas de raison d'être; tout ce qui est indéterminé, stérile, lâche, faible, désordonné, disparate, confus, ténébreux, sans vie.

Malum est infirmitas imbecillitasque, ac privatio aut scientiæ, quæ latere non potest, aut fidei, aut appetitus, aut actionis bonæ. *Ibid. in fine, p. 148, col. 2, G.*

Le mal est une faiblesse, une infirmité; c'est la privation d'une science accessible à tous les hommes, l'absence de la foi ou du désir qui nous porte à faire le bien.

Malum est privatio modi, speciei et ordinis. *Parte I Summæ, quæst. 5, art. 5, argum. 3, p. 10, col. 1.* S. Thomas Aquinas.

Il y a mal partout où manquent la mesure, la beauté et l'ordre.

Malum nihil aliud est, nisi quod turpe, inhonestum, indecorum, pravum, flagitiosum, foedum, quod fugiendum est. *Lib. 3 de Finib. post init. num. 14, col. 106, F, t. 4.* Cicero.

Le mal n'est autre chose que ce qui est honteux, deshonnête, inconvenant, difforme, déshonorant, infâme, enfin ce qu'il faut éviter.

Malum est rerum imperitia. *Ep. 31, post med. p. 582, t. 2.* Seneca.

Le mal, c'est l'ignorance.

DIVERSIO.

S. Isidorus Hispal.	Dupliciter malum appel- latur :	}	Unum quod	Quod facit,
			homo facit :	peccatum est;
			Alterum quod	Quod patitur,
			patitur.	pœna. <i>Lib. 5</i>
				<i>Etym. c. 27,</i>
				<i>p. 61.</i>
	Le mal est de deux sortes :	}	Celui que l'hom-	Celui qu'il fait est
			me fait,	un péché ;
			Et celui qu'il su-	Celui qu'il subit
			bit.	une peine.

COMPARATIO.

S. Thomas
Aquinus. Sicut bonum objectum est et causa amoris, ita malum est objectum et causa odii. 1^o 2^o, *quest. 29, art. 1, in corp. p. 52, col. 4.*

De même que le bien est l'objet et la cause de l'amour, de même le mal est l'objet et la cause de la haine.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Videns Deus quod multa malitia hominum esset in terra, et cuncta cogitatio cordis intenta esset ad malum omni tempore, pœnituit eum quod hominem fecisset in terra, etc. *Gen. 6, v. 5-6.*

Dieu, voyant que la malice des hommes se multipliait sur la terre et que toutes les pensées de leurs cœurs étaient tournées au mal en tout temps, se repentit de ce qu'il avait créé l'homme sur la terre.

2. Sensus et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia sua. *Ibid. 8, vers. 21.*

L'esprit et les pensées de l'homme sont inclinés au mal dès sa jeunesse.

3. Vos cogitastis de me malum, sed Deus vertit illud in bonum. *Gen. 50, v. 20.*

Vous avez mal pensé de moi, mais Dieu a changé ce mal en bien.

4. Non sequeris turbam ad faciendum malum. *Exod. 23, v. 2.*

Tu ne suivras point la multitude pour faire le mal.

5. Obsecro ut interficias me, ne tantis afficiar malis. *Num. 11, v. 15.*

Je vous conjure de me faire mourir pour que je ne sois pas accablé de tant de maux.

6. Quare contempsisti verbum Domini, ut faceres malum in conspectu meo? *Pros. 2 Reg. 12, v. 9.*

Pourquoi as-tu méprisé la parole du Seigneur pour faire le mal en ma présence?

7. Tu enim fecisti abscondite: ego autem faciam verbum istud in conspectu solis, dicit Dominus. *V. 12.*

Car tu as agi secrètement; mais moi j'accomplirai cette parole à la face du soleil, dit le Seigneur.

8. Tu nosti omne malum, cujus tibi conscientium est cor tuum, etc. *3 Reg. 2, v. 44.*

Vous savez tout le mal que votre cœur vous reproche.

9. Seminatum est malum, et necdum venit destructio ipsius. *Pros. 4 Esdr. 4, v. 28.*

Le mal a été semé, et l'heure de sa fin n'est pas encore venue.

10. Si ergo non inversum fuerit, quod seminatam est, et discesserit locus, ubi seminatam est malum malum, non veniet ubi seminatam est bonum. *V. 29.*

Et si cette semence n'est pas arrachée, et si le germe du mal n'est pas enlevé, le germe du bien ne viendra jamais en nous.

11. Quoniam gramen seminis mali seminatam est in corde Adam ab initio. *V. 30.*

Car, dès le commencement, la semence du mal a été jetée dans le cœur d'Adam.

12. Æstima apud te gramen mali seminis, quantum fructum impietatis generavit. *V. 31.*

Mesure la semence du mal qui est en toi par l'impieité qu'elle produit.

13. Erat vir ille simplex et rectus, ac timeans Deum, et recedens a malo. *Job 1, v. 1.*

Cet homme était simple et droit; il craignait le Seigneur et fuyait le mal.

14. Si bona suscepimus de manu Dei, mala quare non suscipimus? *Ibid. 2, v. 10.*

Si nous avons reçu les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrons-nous pas les maux?

15. Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo? aut quis requiescet in monte sancto tuo? Qui nec fecit proximo suo malum. *Psal. 14, vers. 1-3.*

Seigneur, qui habitera dans votre tabernacle, et qui reposera sur votre montagne sainte? Celui qui ne fait point de mal à son frère.

16. Vultus Domini super facientes mala, ut perdat de terra memoriam eorum. *Psal. 33, vers. 17.*

Le regard du Seigneur est sur ceux qui font le mal; il efface de la terre jusqu'à leur souvenir.

17. Qui inquirebant mala mihi, locuti sunt vanitates, et dolos tota die meditabantur. *Ps. 37, v. 13.*

Ceux qui veulent ma ruine répandent des calomnies contre moi; ils méditent tous les jours de nouvelles perfidies.

18. Convertantur retrorsum, qui volunt mihi mala. *Ps. 39, v. 15.*

Qu'ils se retirent chargés d'opprobres, ceux qui s'acharment à ma ruine.

19. Adversum me susurrabant omnes inimici mei: adversum me cogitabant mala mihi. *Ps. 40, v. 8.*

Tous mes ennemis murmuraient contre moi, tous méditaient ma perte.

20. Tibi soli peccavi, et malum coram te feci. *Ps. 50, v. 5.*

J'ai péché contre vous seul, j'ai fait le mal en votre présence.

21. Vitium injustum mala capient in intuitu. *Ps.* 139, v. 12.

Le mal investira l'homme inique au moment de sa mort.

22. Vir pravo corde machinatur malum. *Prov.* 6, v. 14.

Le pervers médite le mal.

23. Qui investigator malorum est, opprimitur ab eis. *Ibid.* 11, v. 27.

Le mal vient à la rencontre de celui qui l'aime.

24. Sapiens timet et declinat a malo : stultus transiit et confidit. *Ibid.* 14, v. 16.

Le sage craint et se détourne du mal ; l'insensé passe et ne craint pas.

25. Errant, qui operantur malum. *V.* 22.

Ils se trompent, ceux qui font le mal.

26. Vir impius fodit malum, et in labiis ejus ignis ardescit. *Prov.* 16, v. 27.

L'homme d'iniquité creuse le mal, et sur ses lèvres est un feu qui dévore.

27. Qui attonitis oculis cogitat prava, mordens labia sua perficit malum. *Ibid.* 16, v. 30.

Le voilà fermant les yeux pour méditer la désolation, se mordant les lèvres pour sonder l'iniquité.

28. Qui reddit mala pro bonis, non recedet malum de domo ejus. *Ibid.* 17, v. 13.

Le malheur ne s'éloignera jamais de la maison de celui qui rend le mal pour le bien.

29. Ne dicas : Reddam malum : expecta Dominum, et liberabit te. *Ibid.* 20, v. 22.

Ne dis point : Je me vengerai ; attends le Seigneur, et il te délivrera.

30. Anima impii desiderat malum, non miserebitur proximo suo. *Ibid.* 21, v. 10.

L'âme de l'impie désire le mal, et il n'a pas pitié de son prochain.

31. Qui cogitat mala facere, stultus vocabitur. *Ibid.* 24, v. 8.

Celui qui médite le mal sera appelé insensé.

32. Qui mentis est duræ, corruet in malum. *Ibid.* 28, v. 14.

L'homme qui endureit son cœur se précipitera dans le mal.

33. Absque timore filii hominum perpetrant mala. *Eccles.* 8, v. 11.

Les enfants des hommes font le mal sans aucune crainte.

34. Peccator centies facit malum, et per patientiam sustentatur. *V.* 12.

Le pécheur fait le mal cent fois, et il est supporté avec patience.

35. Malorum amatores digni sunt, qui spem habeant in talibus. *Sap.* 15, v. 6.

Ceux qui aiment le mal sont dignes de mettre leur espérance en de tels dieux.

36. Noli facere mala, et non te apprehendent. *Eccli.* 7, v. 1.

Ne fais point le mal, et le mal ne te surprendra pas.

37. Discede ab iniquo, et deficient mala abs te. *V.* 2.

Eloigne-toi du méchant, et le mal s'éloignera de toi.

38. Fili, non semines mala in sulcis injustitiæ, et non metes ea in septuplum. *V.* 3.

Mon fils, ne sème pas le mal dans les sillons de l'injustice, de peur que tu ne le moissonnes sept fois.

39. Qui exultant in malis, consenescent in malo. *Ibid.* 11, v. 16.

Ceux qui se glorifient dans le mal vieillissent dans le mal.

40. Non est ei bene, qui assiduus est in malis. *Ibid.* 12, v. 3.

Il n'y a point de bonheur pour celui qui persévère dans le mal.

41. Amicum salutare non confundar, et a facie illius non abscondam ; et si mala mihi evenerint per illum, sustinebo. *Ibid.* 22, v. 31.

Je ne rougirai point de défendre mon ami, je ne me cacherai pas en sa présence ; et si le mal m'arrive par lui, je le supporterai.

42. De malo ad malum egressi sunt, et me non cognoverunt, dicit Dominus. *Jer.* 9, v. 3.

Ils sont allés du mal au mal, et ils ne m'ont point connu, dit le Seigneur.

43. Omnia quæ mandasti eis ut facerent, non fecerunt, et evenerunt eis omnia mala hæc. *Ibid.* 32, v. 23.

Ils n'ont point accompli ce que vous leur aviez ordonné, et tous ces maux sont venus sur eux.

44. Confundantur omnes, qui ostendunt servus tuus mala ; et sciant quia tu es Dominus Deus solus. *Dan.* 3, v. 44 et 45.

Que tous ceux qui accablent de maux vos serviteurs soient confondus, et qu'ils sachent que vous êtes le Seigneur, le seul Dieu.

45. Si erit malum in civitate, quod Dominus non fecerit ? *Amos* 3, v. 6.

Un mal sera-t-il dans la ville que le Seigneur ne l'ait fait ?

46. Væ qui cogitatis inutile, et operamini malum in cubilibus vestris ! *Mich.* 2, v. 1.

Malheur à vous, qui méditez le mal, et qui, sur vos lits, préparez l'iniquité !

47. Unusquisque malum contra amicum suum ne cogitetis in cordibus vestris. *Zach.* 8, v. 17.

Qu'aucun de vous ne pense dans son cœur le mal contre son ami.

48. Tribulatio et angustia in omnem animam hominis operantis malum. *Rom.* 2, v. 9.

Tribulation et angoisse pour l'âme de tout homme qui fait le mal.

49. Quod operor, non intelligo : non enim quod volo bonum, hoc ago ; sed quod odi malum, illud facio. *Ibid.* 7, v. 15.

Je n'approuve pas ce que je fais, car je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je hais.

50. Nolite esse prudentes apud vosmetipsos, nulli malum pro malo reddentes. *Ibid.* 12, v. 16.

Ne soyez point sage à vos propres yeux ; ne rendez à personne le mal pour le mal.

51. Non vinci a malo, sed vince in bono malum. *V.* 21.

Ne vous laissez pas vaincre par le mal, mais triomphez du mal par le bien.

52. Dilectio proximi malum non operatur. *Ibid.* 13, v. 10.

L'amour du prochain n'opère pas le mal.

53. Auferte malum ex vobisipsis. *1 Cor.* 5, v. 13.

Retranchez le méchant du milieu de vous.

54. Charitas non irritatur, non cogitat malum. *Ibid.* 13, v. 4-5.

La charité est patiente, elle ne médite pas le mal.

55. Videte ne quis malum pro malo alicui reddat : sed semper quod bonum est, sectamini in invicem. *1 Thess.* 5, v. 15.

Prenez garde que personne ne rende à un autre le mal pour le mal ; mais soyez toujours prêts à pratiquer le bien les uns envers les autres.

56. Fidelis Deus est, qui confirmabit vos, et custodiet a malo. *2 Thess.* 3, v. 3.

Dieu, qui est fidèle, vous affermira et vous préservera du mal.

57. Carissime, noli imitari malum, sed quod bonum est. *3 Joan.* v. 11.

Mon bien-aimé, n'imité point ce qui est mauvais, mais ce qui est bon.

SENTENTIE PATRUM.

S. Ambr.

58. Mala non sunt, nisi quæ crimine mentem implicant, et conscientiam ligant. *Lib. 1 Hexam. c. 8, ante fin. col. 811, D, t. 4.*

Il n'y a de mal que ce qui engage notre âme et lie notre conscience.

59. Non sunt mala, nisi quæ privantur bonis : per mala tamen factum est, ut bona emerent. *De Isaac et Anima, c. 7, post med. col. 1046, A, t. 4.*

Rien n'est mauvais que ce qui est privé de bien ; il arrive toutefois que le mal fait ressortir le bien.

60. Permittit Deus impiis male agere, ut eorum malis bona operetur. *Sup. Apoc. cap. 9, post init. col. 3073, D, t. 5.*

Dieu permet aux impies de faire le mal pour faire sortir le bien de leurs mauvaises actions.

S. Aug.

61. Nemo a malo liberatur quisquam nisi Dei gratia. *Lib. 1 Retract. c. 9, sub fin. p. 9, B, t. 1.*

Personne ne peut éviter le mal que par la grâce de Dieu.

62. Cum malum perpetratur, hostis est intimus, etiamsi nullius infini loquacitate vulge-

tur. *Ep. 15 ad dir. Hieronym. in fine, p. 42, C, t. 2.*

Lorsque nous commettons le mal, nous avons en nous une voix ennemie qui nous accuse, à défaut de toute autre.

63. Deus malorum malitia juste utitur, ut aliis mala ingerat temporalia. *Ep. 70 ad Bonifac. post med. p. 215, A, t. 2.*

Dieu se sert justement de la malice des méchants pour exercer les bons par des maux temporels.

64. Cum Deus summe bonus sit, nullo modo sineret mali aliquid esse in operibus suis, nisi usque adeo esset omnipotens et bonus, ut bene faceret etiam de malo. *In Enchiridio, c. 11, in princ. p. 108, D, t. 3.*

Dieu étant souverainement bon ne permettrait jamais qu'il y eût rien de mauvais dans ses œuvres, si sa toute-puissance, égalant sa bonté, ne savait faire sortir le bien du mal.

65. Ex omnibus consistit universitatis admirabilis pulchritudo, in qua etiam illud quod malum dicitur, bene ordinatum, et loco suo positum, eminentius commendat bona, ut magis placeant, et laudabiliora sint, dum comparantur malis. *Ibid. c. 10, in fine, etc. 11, in princ. p. 108, D.*

Il n'est aucune partie de cet univers qui ne concoure à l'admirable beauté de l'ensemble ; même ce que l'on appelle mal est mis à son rang et à sa place pour faire ressortir le bien, qui nous plaît davantage et nous paraît plus louable par le contraste du mal.

66. Non dubitandum Deum facere bene, etiam sinendo fieri quæcunque male : non enim hoc nisi iudicio sinit, et profecto bonum est, omne quod justum est. *Pros.*

C'est à bon bruit, n'en doutons pas, que Dieu permet le mal sous toutes ses formes ; car il ne le permet qu'avec de justes raisons, et tout ce qui est juste est bien.

67. Quamvis ea, quæ mala sunt, in quantum mala sunt, non sint bona : tamen ut non solum bona, sed etiam sint et mala, bonum est.

quoique les choses qui sont mauvaises, en tant qu'elles sont mauvaises, ne soient pas bonnes, cependant il est bon qu'il y ait non seulement du bien, mais du mal.

68. Nam nisi esset hoc bonum ut essent et mala, nullo modo esse sinerentur ab omnipotente bono. *In Enchiridio, c. 96, in princ. p. 131, A, t. 3.*

Car si la présence du mal n'était pas un bien, celui qui est souverainement bon et tout puissant ne le permettrait pas.

69. Cum bona et mala nullus ambigat esse contraria, non solum simul esse possunt, sed etiam mala omnino sine bonis, et nisi in bonis esse non possunt, quamvis bona sine malis esse possint. *Ibid. c. 14, ante med. p. 109, B, t. 3.*

Personne ne conteste que le bien et le mal ne soient contraires et essentiellement opposés entre eux ; toutefois, non seulement ils peuvent exister ensemble, mais bien plus, le mal ne peut nullement exister sans le bien, et rien que dans le bien, quoique le bien puisse exister sans le mal.

70. Melius iudicavit Deus de malis bene fa-

S. Aug. cere, quam mala nulla esse permittere. *Ibid.* c. 27, in med. p. 114, C.

Dieu a jugé qu'il valait mieux changer le mal en bien que d'empêcher le mal d'exister.

71. Prosunt mala quæ fideles pie perferunt, vel ad emendanda peccata, vel ad exercendam probandamque justitiam, vel ad demonstrandam vitæ hujus miseriam, ut illa ubi erit beatitudo vera atque perpetua, et desideretur ardentius, et instantius acquiratur. *Lib. 13 de Trin. c. 16, post init. p. 297, B, t. 3.*

Les maux que les fidèles souffrent pieusement leur sont très-utiles, soit pour expier leurs péchés, soit pour exercer et éprouver leur vertu, soit pour leur faire sentir les misères de cette vie, afin qu'ils désirent avec plus d'ardeur et travaillent avec plus de courage à obtenir ce séjour où habite la vraie et éternelle béatitude.

72. Quanto magis homo sua mala intelligit, tanto amplius suspirat et gemit. *De Spirit. et Anima, c. 49, in fine, p. 632, C, t. 3.*

Plus l'homme sent sa misère, plus il gémit et soupire.

73. Bonum et malum a Deo est, non secundum malitiam qua homines mali sunt : malus enim Deus non est, sed malis ingerit mala, quia justus est. *In Quest. sup. Exod. quest. 143, p. 118, D, t. 4.*

Le bien et le mal viennent de Dieu : non le mal qui fait les hommes méchants, car Dieu n'est pas méchant ; mais il fait mal aux méchants, parce qu'il est juste.

74. Qui peccando malum facit, prius delinquendo a bono cadit. *Quest. sup. Levit. quest. 20, post init. p. 141, A, t. 4.*

Celui qui commet le mal a commencé par renoncer au bien.

75. Malorum omnium causa, improba voluntas est. *Lib. 3 de libero Arbitrio, c. 17, post med. p. 480, D, t. 1.*

La cause de tous les maux est une méchante intention.

76. Notitia evidentior boni, mali est experimentum. *De 21 Sent. sent. 20, in princ. pag. 438, D, tom. 4.*

Une connaissance claire du bien est la pierre de touche du mal.

77. Quid melius, quid omnipotentius eo, qui cum mali nihil faciat, bene etiam de malis facit? *De Continentia, c. 6, circa med. p. 709, A, t. 4.*

Quoi de meilleur, quoi de plus puissant que celui qui, ne faisant jamais le mal, sait pourtant tirer le bien du mal?

78. Mali nulla natura est, sed amissio boni mali nomen accepit. *Lib. 11 de Civit. Dei, c. 9, in calce, p. 196, D, t. 5.*

Le mal n'a pas d'existence par lui-même ; on a donné ce nom à l'absence du bien.

79. Non hæc quæ pateris mala, mala sunt : si enim justa sunt, bona sunt, sed tibi patienti hæc mala sunt. *Pros.*

Les maux que vous souffrez ne sont pas un mal, car s'ils sont justes, c'est un bien ; ils ne sont mal que pour vous qui les endurez.

80. Non vis ut mala sint tibi, quæ justa sunt Dei? non sit mala in conspectu Dei iniquitas tua. *Sup. Ps. 102, longe post init. vers. 3, p. 795, B, t. 8.*

Voulez-vous que la justice de Dieu ne soit plus un mal pour vous? faites que votre iniquité ne soit plus un mal aux yeux de Dieu.

81. Difficilius bonorum appetitores invenies, quam malorum desertores. *De Sobriet. c. 1, in princ. p. 684, C, t. 9.*

Vous trouverez plus difficilement des hommes qui cherchent le bien que des hommes qui fuient le mal.

82. Non nocent mala præterita, si non placeant. *De Verb. Dom. Serm. 20, post med. p. 62, C, t. 10.*

Les maux passés ne peuvent nous nuire, s'ils ont cessé de nous plaire.

83. Quam spem habere possunt, qui mala faciunt : cum illi perituri sunt, qui bona non faciunt? *Serm. 1 de Defunct. et in ord. 38, a med. p. 896, D, t. 10.*

Quelle espérance peuvent avoir ceux qui font le mal, lorsque ceux-là même qui ne font pas le bien doivent périr?

84. Per ignorantiam malum quasi bonum placet. *Lib. 1 ad Bonifac. c. 13, circa fin. t. 7.*

C'est par ignorance que le mal nous plaît comme le bien.

85. Malum est male uti bono. *De Nat. boni, c. 36, ante fin. t. 6.*

C'est un mal que de faire un mauvais usage du bien.

86. Nihil est detestabilius quam de malo alterius, mera diaboli similitudine atque imitatione lætari. *De Catech. rud. c. 11, in med. tom. 4.*

Rien de plus détestable que de se réjouir du mal d'autrui, à l'imitation et à l'exemple du démon.

87. Homo factus est malo dignus æterno, qui in se peremit bonum, quod esse posset æternum. *Lib. 21 de Civitate Dei, c. 12, ante med. tom. 5.*

Il est digne d'un malheur sans fin, celui qui fait périr en lui le bien qui pourrait être éternel.

88. Bona mea dona tua sunt, mala mea delicta mea sunt. *Lib. 10 Confess. c. 4, post init. tom. 1.*

Le bien qui est en moi, c'est vous, Seigneur, qui me l'avez donné ; mais le mal que j'y trouve est seul mon ouvrage.

89. Bona sine malis esse possunt, mala vero sine bonis esse non possunt ; quia naturæ in quibus sunt, in quantum naturæ sunt, utique bonæ sunt. *Lib. 14 de Civitate Dei, c. 11, ante med. t. 5.*

Les biens peuvent exister sans les maux, mais les maux ne peuvent exister sans les biens, parce que les êtres en qui se trouve le mal, par cela seul qu'ils sont des êtres, sont bons.

90. Qui nimis querunt unde sit malum,

S. Aug.

nihil reperirint nisi malum. *De Utilit. cred. c. 18, post init. t. 6.*

Ceux qui cherchent trop d'où vient le mal ne trouvent que le mal.

91. Reddere mala christianus non debet pro malis. *In Enchirid. cap. 72, prope finem, tom 3.*

Le chrétien ne doit pas rendre le mal pour le mal.

92. Qui nihil mali faciunt, bene vivunt. *Ep. 105, circa med. t. 2.*

Ceux qui ne font rien de mal vivent bien.

93. Quando homini proponitur, ut aut mali aliquid faciat, aut mali aliquid patiat, eligat non facere mala, quam non pati mala. *Epist. 204, circa med. t. 2.*

Si l'on vous laisse le choix entre faire le mal et le subir, vous devez préférer de le subir.

94. Malum nisi experimento non sentiremus, quia nullum esset, si non fecissemus. *Lib. 8 de Genesi ad litt. c. 14, circa init. t. 3.*

Nous ne ressentons le mal que par l'expérience que nous en faisons, car il n'existerait pas si nous ne le faisons pas.

95. Origo et caput mali est peccatum. *Contra Fortunatum, disputatione 2, longe ante med. t. 6.*

Le péché est la source et l'origine de tout mal.

96. Quod in homine malum est, est fructus originalis peccati. *Lib. 3 contra Julian. c. 8, ante med. t. 7.*

Le mal qui est dans l'homme est le fruit du péché originel.

97. Nullum malum sine aliquo bono esse potest, nec ideo bonum est. *Ibid. c. 23, ante fin.*

Le mal est toujours mêlé à un peu de bien, sans qu'il cesse d'être mal pour cela.

98. Bonum est bene uti malis. *Ibid. lib. 5, c. 9, circa med.*

C'est une bonne chose que de faire un bon usage du mal.

99. Malo bene uti non est peccatum. *Ibid. c. 16, post init.*

Ce n'est pas un péché que de faire un bon usage du mal.

100. Ea quæ dicuntur mala, aut vitia sunt rerum bonarum, aut supplicia peccatorum. *Lib. 1 contra adv. legis, c. 5, in princ. t. 6.*

Ce qu'on appelle mauvais est ou le défaut des bonnes choses ou le supplice des pécheurs.

101. Quod malum per vitium, profecto hominum est per naturam. *Ibid. post init.*

Ce que le vice a fait mauvais est certainement bon par nature.

V. Beda.

102. Cum Deus omnia facere possit, malum famen, quia nihil est, facere non potest. *In suis Prov. verbo Cum, p. 187, t. 2.*

Quoique Dieu puisse tout faire, il ne peut cependant pas faire le mal, puisque le mal n'est rien.

103. Deo nihil mali est imputandum, quando-

quidem ipse malo utitur ad bonum. *Ibid. verbo Deo, p. 188.*

Rien de mal ne peut être imputé à Dieu, puisqu'il tire le bien du mal.

104. In malis sperare bona, nemo nisi innocens solet. *Ibid. verbo In, p. 191.*

L'innocence seule peut espérer le bien dans les maux.

105. Hoc est funditus a malo recedere, ex amore Dei jam nolle peccare. *Ibid. verbo Hoc, p. 190.*

C'est avoir renoncé complètement au mal que de ne plus vouloir pécher par amour pour Dieu.

106. Qui manum non retinet a malo, quod potest, licet quandoque frustretur effectus, non minus culpatus affectus. *Epist. 1 ad Fulconem, post init. f. 205, col. 4, K.*

Celui qui ne recule pas devant le mal, alors qu'il le pourrait, peut manquer son but, mais son intention n'est pas moins coupable.

107. Malum si comprimam, reputabitur tibi ad justitiam; si alienum, ad gloriam. *Ep. 200, post med. f. 232, col. 1, C.*

Le mal que vous aurez corrigé en vous fera votre justification; celui que vous aurez corrigé chez les autres fera votre gloire.

108. Sapere malum, sapere non est, sed desipere. *De 12 Grad. humilitatis, grad. 1, verbo Tu quoque, ab init. f. 302, col. 1, C.*

La science du mal n'est pas science, mais sottise.

109. Quæ in terris abundare creduntur, si disponentem providentiam spectes, nihil usquam mali esse perpendias. *Lib. 4 de Consolatione philos. pros. 6, sub finem.*

Dans toutes les choses qui vous paraissent surabonder sur la terre, si vous vous placez au point de vue de la providence qui les a faites, vous reconnaîtrez qu'elles n'ont jamais rien de mauvais.

110. Malo consentire est malum: operam dare malo est majus malum; sed in malo perseverare, est pessimum malum. *De SS. Apost. post med. p. 304, col. 1, t. 3.*

C'est un mal de consentir au mal, le commettre est un plus grand mal, mais y persévérer est le plus grand de tous les maux.

111. Malum est vituperabile in se, et vituperabilem reddit actorem. *Super lib. 2 Sent. dist. 34, art. 1, quest. 1, ab init. p. 420, col. 1, A, t. 4.*

Le mal est répréhensible en lui-même et rend répréhensible celui qui le commet.

112. Magis nocet malum, quod magis intimum est: et magis prodest bonum et delectat, quod magis intimum est. *De septem Itineribus eternit. itin. 6, distinct. 3, in fin. p. 175, col. 2, A, t. 7.*

Le mal est d'autant plus nuisible qu'il est plus caché, et le bien est d'autant plus agréable et utile qu'il est aussi plus caché.

113. Permittitur nimis præcurrere scelestum malum, ut gratius regnum Domini susci-

V. Beda

S. Bern.

B. Hier.

S. P. lav.

Cassiodor.

piatur optatum. *Super Psal. 9, vers. 40, fol. 17, col. 2.*

Dieu permet souvent que de grands maux nous affligent sur la terre, pour nous faire arriver avec plus de reconnaissance et de bonheur au royaume des cieux, après lequel nous soupérons.

144. Nunquam malum derelinquit, qui cognoscitur amare quod peccat. *Super Ps. 51, post init. vers. 3, Dilexisti malitiam, fol. 78, col. 4.*

Il ne quittera jamais le mal, celui qui aime le péché qu'il commet.

145. Omne malum execrabilius redditur, quando publica præsumptione tractatur. *Sup. Ps. 54, ante med. v. 11, f. 82, col. 1.*

Le mal est bien plus exécrationnable quand il s'accomplit en public avec orgueil et audace.

146. Malum intestinum quanto plus tegitur, tanto amplius incurabili putredine sauciatur. *Sup. Ps. 55, ante med. v. 7, f. 83, col. 4.*

Plus le mal intérieur est caché, et plus la corruption qu'il produit est incurable.

147. Nullum malum difficilius extinguunt, quam quod faciles reditus habet. *De Spectaculis, c. 1, in fine, p. 415, col. 2, t. 2.*

Le mal le plus difficile à guérir est celui dans lequel on retombe facilement.

148. Malum nec est in natura, nec est quicumque natura malus. *De Perfectionibus spiritus, c. 3, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 745, col. 2, C, edit. Colon. 1618.*

Le mal n'est pas dans la nature, et personne n'est méchant naturellement.

149. Qui alium malo aliquo mulctare vult, prius seipsum mulctat. *Et habetur apud div. Joan. Dam. lib. 2 Parall. c. 68, f. 89, p. 1. C.*

Vouloir faire le mal à autrui, c'est se punir soi-même.

120. Malorum omnium principium et finis, est bonum : boni enim causa sunt omnia, et quæ bona sunt, et quæ mala. *Pros.*

Le bien est le principe et la fin de tous les maux ; car tout a pour but le bien, autant les biens que les maux.

121. Mala quippe boni desiderio aguntur ; nemo enim proposito sibi malo facit quæ facit : idcirco non subsistit malum, sed subsistere videtur, cum boni causa, non sui fiat. *De divin. Nom. c. 4, part. ultima, ante finem, apud Bibl. Patr. t. 1, p. 148, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Car c'est le désir du bien qui nous fait commettre le mal. Personne ne se propose le mal dans ce qu'il fait ; aussi le caractère de nos actes, sans cesser d'être mauvais, semble ne l'être pas, lorsque nous commettons le mal en vue d'un bien et non pour le mal lui-même.

122. Nullus respiciens ad malum operatur : unde malum nec agitur, neque appetitur, nisi sub ratione boni. *Sup. Epist. ad Rom. cap. 7, art. 10, circa med. f. 15, C.*

Personne n'agit en vue du mal ; aussi le mal n'est-il jamais ni accompli ni désiré qu'à cause du bien qu'on se propose.

123. Debet unusquisque a se eradicare quod malum est, et inferre in se quod bonum est. *Hom. 8, longe post init. apud Bibl. Patr. t. 7, p. 240, col. 2, II, edit. Colon. 1618.*

Chacun doit arracher de son cœur ce qu'il y a de mauvais et y introduire tout ce qu'il y a de meilleur.

124. Cui mala propria non sufficiunt, ille sic agit, ut iudicium etiam alienæ perditionis incurrat. *Hom. 7 ad monach. in fine, apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 1, pag. 584, col. 2, edit. Colon. 1618.*

Celui qui, non content de ses maux, s'approprie ceux des autres, prend la responsabilité des fautes d'autrui.

125. Uniuscujusque malum in suum redundat auctorem : suam linguam maliloquus maculat, suum corpus obtrektor exulcerat, suæ mentis lumen iracundus obæcat, suam animam invidus veneno livoris aspergit. *Ibid. Hom. 8, post med. p. 585, col. 2, F.*

Le mal retombe toujours sur son auteur : le médisant salit sa langue, le calomniateur se blesse lui-même, l'homme colère aveugle sa raison, l'envieux abreuve son âme du poison de l'envie.

126. Tanto gravius est homini, quod infligitur malum, quanto eum qui infligit, minus æquum est hoc agere. *In titulo Ps. 3, prope fin. p. 25, sect. 1.*

Le mal que l'on subit est d'autant plus grand que celui qui le fait subir devrait moins le commettre.

127. Plus valet apud pravos malum inolitum, quam bonum insolitum. *Sup. Genes. c. 19, in illud, Eo quod increverit clamor, etc. col. 243, E, tom. 1.*

Le mal invétéré a plus d'empire sur les méchants que le bien accidentel.

128. Communia sunt bonorum et malorum in hac vita, mala ; nec quisquam est tam aceri ingenio, qui horum rationem possit reddere, sed solus Deus eorum providentiam tenet. *Sup. Job. c. 9, col. 129, A, t. 3.*

Dans cette vie, les maux sont communs aux bons et aux méchants, et il n'est pas de génie si pénétrant qui puisse expliquer cet état de choses ; Dieu seul, dans sa souveraine providence, s'est réservé ce secret.

129. Non est purus, qui mala ageret, si liceret. *Ibid. c. 9, in calce, col. 134, D, t. 3.*

Il n'est pas irréprochable, celui qui ferait le mal s'il en avait le pouvoir.

130. Qui mala temporalia stulte præcavet, incidit in æterna. *Ibid. c. 20, col. 218, D, t. 3.*

Celui qui, pour éviter des maux passagers, blesse son âme, tombera dans des supplices éternels.

131. Odit malum, qui non solum voluptate non vincitur, sed odit opera voluptatis. *Sup. Amos, c. 5, in illud, Odisse malum, col. 1871, E, tom. 4.*

Pour haïr le mal, il ne suffit pas de résister aux attraits de la volupté, mais il faut haïr tout ce qui conduit à la volupté.

132. Ubi charitas deficit, desiderium mali

Fus. Euz.

Franc. Tiel.

Gloss. ord.

Gloss. ord.

Gloss. int.

Gloss. ord.

Cassiodor.

S. Cyprian.

S. Basilus.

Dionysius
Aly.Bionysius
Aly.Dionysius
Carrus.

crescit. *Sup. Epist. ad Romanos, c. 7, col. 92, F, tom. 6.*

Là où la charité diminue, le désir du mal augmente.

S. Greg. Mag.

133. Sæpe committunt homines mala, quæ sciunt, et idcirco permittuntur decipi, ut cadant etiam in mala, quæ nesciunt. *Lib. 11 Moral. c. 7, post med. col. 381, C, t. 1.*

Souvent les hommes commettent le mal sciemment ; Dieu permet aussi quelquefois qu'ils se trompent, pour leur laisser commettre en outre le mal dont ils n'ont pas conscience.

134. Tanto securius mala temporalia mens penetrat, quanto durius bona æterna desperat. *Ibid. lib. 26, c. 8, in fine, col. 859, D.*

L'âme se plonge avec d'autant plus de sécurité dans les maux temporels qu'elle désire moins les biens éternels.

135. Quos præsentia mala non corrigunt, ad sequentia perducunt. *Ibid. lib. 9, c. 24, in med. col. 324, A.*

L'homme qui n'aura pas corrigé les maux de la vie présente souffrira ceux qui lui sont réservés dans la vie future.

136. Mala reproborum bonos dum cruciant, purgant. *Ibid. lib. 20, c. 19, sub finem, col. 693, D.*

Les maux des méchants font souffrir les bons, mais les purifient.

137. Quælibet mala, quæ minores iniqui faciunt, ea nequissimi majores tuentur. *Pros.*

Tout le mal que font ceux qui sont encore novices dans le crime est encouragé et défendu par les plus méchants et les plus consommés dans le mal.

138. Dum malum pejor vendicat, quasi umbra umbram, ne a veritatis lumine irradietur obscurat. *Ibid. lib. 33, c. 4, in fine, col. 1130, litt. D.*

Lorsque le méchant punit le mal, il ressemble à l'ombre qui obscurcit l'ombre pour ne pas être éclairée par les rayons de la vérité.

139. Ille hujus mundi veraciter mala sentit, qui ejus bona inhiat appetit. *Ibid. lib. 6, c. 7, paulo ante med. col. 184, D.*

Celui-là souffre d'autant plus les maux de ce monde qu'il désire ses biens avec plus d'ardeur.

140. Mala præsentis vitæ tanto durius animus sentit, quanto pensare bonum quod sequitur negligit ; et quia non vult præmia considerare, quæ restant, gravia æstimat esse, quæ tolerat. *Ibid. lib. 10, c. 12, in princ. col. 361, litt. A.*

L'âme ressent d'autant plus les maux de la vie présente qu'elle est indifférente aux biens de la vie future, et parce qu'elle détourne ses regards des récompenses qui l'attendent, les maux qu'elle endure lui paraissent bien plus cruels.

141. Difficilius malum corrigitur, quod perfectionis prosperitate fulcitur. *Ibid. lib. 31, c. 2, prope finem, col. 1170, A.*

Le mal est bien difficile à corriger, quand la prospérité le soutient et l'encourage.

142. Mala quæ pro peccatis nostris sæpe pa-

timur, quia per divinam justitiam nobis irrogantur, bona sunt : bonum profecto est, quidquid est justum. *Lib. 4 in 1 Regum, cap. 3, in med. col. 1042, B, t. 2.*

S. Greg. Mag.

Les maux que nous subissons en punition de nos péchés, et que la justice de Dieu nous envoie, sont des biens ; car cela est certainement bien, qui est juste.

143. Districto judicio permittit Deus mala fieri, sed misericorditer providet de his malis, quæ per judicium irrogat, quæ bona facere disponat. *Ibid. c. 1, post med. col. 1391, D.*

Dieu, par un jugement particulier, permet le mal en ce monde ; mais sa miséricorde veille sur ce mal que sa justice nous inflige, afin qu'il prépare la voie au bien qui doit le suivre.

144. Cum de manifesto bono latens malum nascitur, sapienter bonum absconditur, ne malo superveniente maculetur. *Ibid. lib. 5, cap. 4, post init. col. 1522, B.*

Lorsque d'une chose évidemment bonne il résulte un mal qui était imprévu, c'est agir sagement que de s'abstenir du bien, pour qu'il ne soit pas gâté par le mal qui survient.

145. Pessum eunt, quæ bona sunt et honesta : sine pudore vigent, quæ mala sunt. *Ep. 29 ad Eudoch. rhet. a med. p. 415.*

S. Greg. Naz.

Ce qui est bon et honnête dépérit ; le mal, au contraire, prospère impudemment.

146. Fieri non potest ut ex malo bonum, aut ex bono oriatur malum : arbor enim bona Christus est, arbor vero mala diabolus. *Serm. fer. 6 Pentecostes, post med.*

Haymo.

Il ne peut se faire que le mal produise le bien, ni que le bien produise le mal ; car Jésus-Christ est le bon arbre, et le mauvais, c'est le démon.

147. Omnipotens Deus bene utens malis nostris, multa ex his bona operari consuevit. *Sup. Apocal. c. 8, circa finem.*

S. Hier.

Dieu, dans sa toute-puissance, utilisant nos maux, en tire souvent une foule de biens.

148. Duplex malum æquale et anceps, periculosum est : ex utroque aretaris, ex utroque constringeris. *Tom. 1, Epist. 14 ad Celant. ante finem, p. 115, A.*

Lorsque deux malheurs également redoutables nous menacent, nous courons de grands risques ; car tous deux nous étreignent, et chacun nous empêche d'agir.

149. Mala imposita, bona devotione portata vincuntur : pejus nocet malum, si male portetur ; lædunt et ipsa bona, si male portentur. *Tom. 4, Ep. 6 ad amicum, ante med. p. 39, litt. A.*

Le fait de nos maux, souffert avec patience et résignation, s'allège ; il est plus accablant si nous le supportons mal.

150. Bonum certamen est, malis non cedere, sed mala virtutis bono portare. *Ibid.*

C'est une lutte honorable que de ne pas céder aux maux et de les supporter par la force de la vertu.

151. Grande peccatum est, non solum facere malum, sed et diligere. *Lib. 2 sup. Amos, c. 5,*

S. Hier. *sup. illud, Querite bonum et non malum, pag. 93, B, tom. 6.*

C'est un grand péché non seulement de faire le mal, mais encore de l'aimer.

152. Mala non fugere, vitii est : quantæ impietatis est, etiam diligenter inquirere? *Lib. 1 sup. Mich. c. 3, in princ. p. 145, D, t. 6.*

S'il est déjà vicieux et mauvais de ne pas fuir le mal, quelle ne sera pas l'impïété de celui qui le recherche avec ardeur?

153. In eo nullum bonum fuit, qui nullum malum destruit. *Sup. Ps. 33, v. 14, p. 49, tit. 6, tom. 8.*

Celui-là n'a fait aucun bien, qui n'a triomphé d'aucun mal.

154. Nonnunquam malum, occasio fit bonorum. *Sup. Epist. ad Philemon. in illud, Fecit ideo discessit, p. 262, B, t. 9.*

Quelquefois le mal est une occasion du bien.

155. Malum posse, potestas non est, sed infirmitas. *Hom. 12 sup. Eccles. longe onte fin. in illud, Quid gloriaris in malitia? p. 86, C, tom. 1.*

Pouvoir faire le mal n'est pas un pouvoir, mais une impuissance.

156. Totum est a providentia Dei rempublicam suam tam sapienter ordinantis, ut etiam de malis noverit eligere bonum. *Sup. Eccles. c. 8, f. 94, col. 1, t. 3.*

Il est digne de la providence du Dieu tout puissant de coordonner si bien toutes choses dans sa république, qu'il puisse tirer le bien même du mal.

157. Mala temporalia non occurrunt justo, id est, non contra eum current, vel obviabunt : sed cum eo et pro eo ; quia non impediunt vel retardant cursum ejus ad patriam, sed jurant et accelerant. *Sup. Eccles. c. 33, in princ. f. 235, col. 2, t. 3.*

Les maux temporels n'attaquent pas le juste, c'est-à-dire ne marchent pas contre lui et à sa rencontre ; mais ils marchent avec lui et pour lui, parce qu'ils n'empêchent pas et ne retardent pas sa course vers sa patrie, mais plutôt ils l'aident et l'accélèrent.

158. Mala præterita defleamus, præsentia expellamus, futura caveamus. *In prologo super Jerem. f. 175, col. 2, t. 4.*

Pleurons les maux passés, guérissons les maux présents, prévenons-nous contre ceux de l'avenir.

159. Mala	}	Alia sunt præterita,	Præterita sunt dolenda ;
		Alia sunt præsentia,	Præsentia sunt vincenda ;
		Alia sunt futura.	Futura sunt præcavenda. <i>Serm. 1 in die Ciner. post med. fol. 12, col. 1.</i>

Les maux sont	}	Ou passés,
		Ou présents,
		Ou futurs.

}	Il faut gémir sur les maux passés ;
	Il faut vaincre les maux présents ;
	Il faut se précautionner contre les maux futurs.

160. Omnis homo elatus, malum ipsum, cui servit, dominum sibi facit. *Hom. 1 super Matth. oper. imperf. in med. col. 724, D, t. 2.*

S. Joan Chr.

L'homme superbe et orgueilleux se fait volontairement l'esclave de la passion à laquelle il s'abandonne.

161. Qui nunquam fuit in malis, sed innocentia, dum nescit quid sit malum, facile decipitur, et transit ad diabolum : sed cum expertus fuerit malum quod invenit, et recordatus fuerit bonum quod perdidit, compunctus redit ad Deum, unde recessit. *Pros.*

Celui qui n'a jamais fait le mal, ne sachant pas, dans son innocence, ce qui est mal, se laisse aisément tromper et passe au démon ; mais lorsque l'expérience lui a ouvert les yeux sur le mal qu'il a fait, et qu'il se rappelle le bien qu'il a perdu, pénétré de repentir, il revient à Dieu dont il s'était éloigné.

162. Qui autem gaudet de bonis quæ invenit, et recordatur mala quæ evasit, difficile redit ad malum.

Celui qui se réjouit de son retour à la vertu et qui se rappelle aussi les maux auxquels il a échappé, celui-là revient difficilement au mal.

163. Malus quod malum est, non putat malum ; ideo nec poenitet cum fecerit malum. *Ibid. Hom. 2, post med. col. 749, A.*

Le méchant, se trompant lui-même, ne croit pas mal ce qui est mal ; aussi fait-il le mal sans remords.

164. Mala quamdiu præsentia sunt, gravia videntur cum vero transacta fuerint, recordatio eorum gloriatio est. *Ibid. Hom. 6, in fine, col. 789, A.*

Les maux que nous souffrons nous paraissent intolérables ; mais quand ils sont passés, nous sommes glorieux de les avoir soufferts.

165. Omne malum quanto gravius crimen est, tanto levius videtur ad non faciendum, et gravius facit peccatum. *Ibid. Hom. 10, circa finem, col. 807, A.*

Plus le mal que nous avons intention de faire est criminel, et plus il est facile de ne pas le commettre ; c'est ce qui rend le péché plus grave.

166. Manifestum malum, quasi malum fugitur et cavetur : malum autem sub specie boni celatum, dum non cognoscitur nec cavetur, sed quasi bonum suscipitur, et ideo conjunctum bono exterminat bonum. *Ibid. Hom. 19, in princ. col. 867, C.*

On se garde, on s'éloigne du mal qui est évident ; mais lorsque le mal est caché sous l'apparence du bien, faute de le connaître, on ne s'en garantit pas, on fait le mal croyant faire le bien, et c'est pourquoi le mal détruit le bien auquel il est joint.

167. Intelligere malum, laudabile est : facere autem, vituperabile. *Ibid. Hom. 24, paulo ante med. col. 894, A.*

Savoir discerner le mal est déjà digne d'éloges, mais le commettre est blâmable.

S. Joan. Chr.

168. Præ omnibus malis homo est pessimus malum : unaquæque bestia unum habet et proprium malum, homo autem habet omnia in se. *Ibid. in med. col. 894, C.*

Le plus grand et le plus dangereux de tous les maux, c'est l'homme. Chaque animal a un mal qui lui est propre et particulier, mais l'homme les renferme tous en lui-même.

169. Quid pejus quam mali et non boni memorem esse? *Hom. 19 ex diversis in Matth. post med. col. 1197, C, t. 2.*

Est-il rien de pire que de se rappeler le mal et d'oublier le bien?

170. Spiritualis vir si occurrant ei mille mala, nullo modo vincitur. *Hom. 34 sup. Ep. ad Hebr. in Moral. post med. col. 1877, D, t. 4.*

L'homme juste pourrait être assailli de mille maux divers, qu'il en triompherait.

171. Nihil adeo Deum delectat, quam non malum pro malo, imo pro malo bonum redere. *Hom. 70 sup. Joan. col. 333, B, tom. 3.*

Rien ne plaît tant à Dieu que de ne pas rendre le mal pour le mal, et plus encore, de rendre le bien pour le mal.

S. Joan. Dam.

172. Solers ad inveniendâ mala est impietas, atque ad aggrédiendum aliquid mire audax. *Ibid.*

L'impïété est ingénieuse à inventer le mal et pleine d'audace pour le faire.

173. Nulla alia mali substantia est quam disjunctio a bono. *Ibid.*

Le mal n'a d'autre essence que son incompatibilité avec le bien.

174. Sceleratus quisque quod justum est, malum dicere consuevit. *Ibid. c. 12, post med. f. 14, p. 2, C.*

Le méchant a coutume d'appeler mauvais tout ce qui est juste.

175. Malum, cum expectatur, timorem affert : cum adest, incerorem. *Lib. 2 de Fide orthodox. c. 12, in calce, f. 195, p. 2, C.*

Le mal qu'on attend inspire la crainte, et la tristesse quand il arrive.

Joan. Trith.

176. Nihil prodest mala non facere, nisi etiam bona adjicias. Mala non facere, pœnam non habet : sed bona omittere, corona caret. *Super prolog. Reg. S. Benedict. c. 2, tract. 2, in calce, p. 167, col. 2.*

Il ne sert de rien d'éviter de faire le mal, si de plus on ne fait le bien. Ne pas faire le mal, c'est éviter le châtiement ; mais ne pas faire le bien, c'est demeurer sans récompense.

177. Malum superare per bonum, lanlabile est. *In c. 4 Reg. S. Bened. verbo Hinc, pag. 286, col. 1.*

Il est glorieux de triompher du mal par le bien.

178. Malum sub specie boni celatum dum cognoscitur, non cavetur. *Lib. 2 de Tent. relig. c. 5, post med. p. 721, col. 1.*

On n'évite pas, jusqu'à ce qu'on le reconnaisse, le mal qui se cache sous l'apparence du bien.

Joan. Trith.

179. Neminem ad malum natura compellit, sed propria voluntas. *Ep. 15 ad Nicol. presbyt. Mernicens. in fine, p. 955, col. 4.*

Ce n'est pas la nature, mais notre propre volonté qui nous porte à faire le mal.

180. Ob eam causam permisit Deus mala oboriri, ut ex contrariis malis bonæ naturæ decor emueret. *Lib. 1 de summ. Bono, c. 9, sent. 5, p. 622, col. 1.*

Dieu a permis l'écllosion du mal pour faire ressortir par le contraste la beauté de la vertu.

181. Bona mens ad malum nec præmiis corrumpitur, nec terroribus vincitur. *Ibid. lib. 3, c. 30, sent. 12. p. 650, col. 2.*

L'âme vertueuse ne se laisse entraîner au mal ni par l'appât des récompenses, ni par la crainte.

182. Magis mala facientibus, quam mala patientibus dolere ac lugere debemus. *Pros.*

Ils sont bien plus à plaindre, ceux qui font le mal, que ceux qui le subissent.

183. Illi enim mala faciendo, in malum proficiunt : isti patiendâ, a malo corrigantur. *Id. c. 57, sent. p. 628, col. 2.*

Car les premiers, en faisant le mal, progressent dans le mal ; les autres, en le subissant, s'en corrigent.

184. Malum inferre miserius est, quam malo affici. *Lib. 2, Ep. 257 ad Eutonium diacon. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 561, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Il est bien plus malheureux de faire que de subir le mal.

185. Potest Deus mala tollere, sed non vult : quia et sapientiam simul tribuit, et plus boni ac jucunditatis in sapientia est, quam in malis molestiæ. *Pros.*

Dieu pourrait détruire le mal, mais il ne le veut pas, parce qu'il nous a donné en même temps la sagesse ; or, la sagesse nous procure plus de joie et de bonheur que le mal ne peut nous causer de souffrances.

186. Sapientia facit ut etiam Deum cognoscamus, et per eam cognitionem immortalitatem assequamur, quod est summum bonum : itaque nisi prius malum agnoverimus, nec bonum poterimus agnoscere.

La sagesse nous fait connaître Dieu et nous fait arriver par là à l'immortalité, qui est le souverain bien ; nous ne pouvons donc connaître le bien, si déjà nous ne savons ce que c'est que le mal.

187. Si enim tollantur mala, tolle pariter sapientiam necesse est ; nec ulla in homine virtutis remanere vestigia, cujus ratio in sustinenda et superanda malorum acerbitate consistit.

Car si tous les maux disparaissent, il est nécessaire aussi que la sagesse disparaisse, et qu'il ne reste plus dans l'homme aucune trace de la vertu, dont l'effet est de supporter et de vaincre l'amertume des maux.

188. Itaque propter exiguum compendium malorum, maximo et vero et proprio nobis bono carere caveamus.

Que la crainte de souffrir quelques maux légers ne nous expose pas à perdre le plus grand, le plus vrai, le plus nécessaire de tous les biens.

S. Isidorus Hispal.

S. Isidorus Petus.

Lact. Firm.

Fact. Firm. 189. Constat omnia propter hominem esse proposita, tam mala quam etiam bona. *De Ira Dei, c. 13, in fine, p. 351.*

Il est certain que tout ce qui existe a été fait à cause de l'homme, autant les maux que les biens.

190. Ideo malum permisit Deus, ut et bonum clarius emicaret; et alterum sine altero intelligimus constare non posse. *Ibid. c. 15, in princ. pag. 352.*

Dieu ne permet le mal que pour donner plus d'éclat au bien, et nous comprenons que l'un ne peut exister sans l'autre.

S. Leo I. 191. Magis plangendus est faciens mala, quam patiens. *Hom. in festo omnium Sanctor.*

Plaignons plutôt celui qui fait le mal que celui qui le subit.

S. Nilu. 192. Res est beata, malis affici: inferre vero, miserrimum. Qui enim patitur mala, Christi hæres: faciens vero, diaboli cohæres esse creditur. *Parænes. 17, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

C'est un bonheur que de souffrir, mais bien misérable est celui qui fait souffrir les autres; car celui qui souffre le mal est l'héritier de Jésus-Christ, tandis que celui qui le fait est le cohéritier du démon.

193. Mala ne semina, messis enim prope est, et ignis excipiet spinarum agricolam. *Ibid. parænes. 212.*

Ne semez pas le mal, car le temps de la moisson est proche, et le feu va dévorer celui qui ne cultive que des ronces.

Petr. Cellens. 194. Malum absconditum urget acrius: indecenter latum, nocet apertius. *Lib. 1, Epist. 18 ad Joan. episc. in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Un mal caché a plus de violence; un mal qui s'étale effrontément est plus ostensiblement nuisible.

S. Petr. Dam. 195. O misera hominis ac lugenda conditio, quæ facilius valet sibi consciscere mala, cum desunt, quam vitare, cum imminet! *Opusc. 34, c. 3, sub finem, p. 646, col. 2, E, t. 3.*

O misérable et déplorable condition de la vie humaine, qui sait beaucoup mieux se créer des maux quand ils n'existent pas que les éviter lorsqu'ils nous menacent!

S. Valianus 196. Quid amentius quam in malis esse, et malorum intelligentiam non habere? *Lib. 6 de Gubern. Dei, post med. p. 351, col. 1, C.*

Quoi de plus insensé que d'être en proie aux maux sans les apprécier?

S. Synesius Grec. 197. Incipientia mala facile superantur, progressa confirmantur. *De Regno ad Arcadium imperat. post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

Il est facile de triompher du mal dès le début; mais si on le laisse s'accroître, il s'établit en nous.

S. Thomas Aquinas 198. Hoc ad infinitam Dei bonitatem pertinet, ut esse permittat mala, et ex eis eliciat bona. *Part. 1, quæst. 2, art. 3, in corp. ad 1.*

Il est de la souveraine bonté de Dieu de permettre le mal et d'en tirer le bien.

199. Mala quæ nos hic premunt, ad Deum

ire compellant. *Part. 1, quæst. 21, art. 4, in corp. ad 1.*

Les maux que nous souffrons en ce monde nous pressent d'aller à Dieu.

200. Bona nostra Divinitati debemus adscribere, mala autem humanis moribus imputare: quia sicut bona procurante Domino creantur, ita mala diabolo auctore nascuntur. *Hom. 11, circa init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, pag. 488, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Nous devons attribuer à Dieu tout le bien qui est en nous et imputer à la nature mauvaise tout le mal que nous faisons, parce que, de même que c'est par le secours de Dieu que nous faisons le bien, de même aussi le mal a le démon pour auteur.

SENTENTIE PAGANORUM.

201. Malum facile, bonum vero difficile est. *Lib. 2 Ethic. ad Nicomach. c. 6, a med. t. 2.*

Le mal se fait facilement, mais il est difficile de faire le bien.

202. Nemo tolerantior est malorum homine forti. *Ibid. lib. 3, c. 6, a med.*

Personne ne tolère plus le mal que l'homme fort.

203. Homo malus millies plura mala, quam fera facere potest. *Ibid. lib. 7, c. 6, in calce.*

L'homme méchant peut faire mille fois plus de mal qu'une bête féroce.

204. Omne malum nascens facile opprimitur, inveteratum fit plerumque robustius. *Orat. 47, Philipp. 45, post med. num. 21, t. 2.*

Le mal qui ne fait que de naître est facile à vaincre; mais si nous le laissons vieillir, il se fortifie.

205. Malum nihil est, nisi quod turpe, inhonestum, indecorum, pravum, flagitiosum, fœdum, quod fugiendum est. *Lib. 3 de Finibus, post init. num. 14, t. 4.*

Le mal n'est autre chose que ce qui est honteux, malhonnête, inconvenant, disforme, déshonorant, infâme, ce qu'il faut éviter.

206. Nihil bonum, nisi quod honestum: nihil malum, nisi quod turpe. *Lib. 2 Tuscul. Quæst. ante med. t. 4.*

Il n'y a de bon que ce qui est honnête, il n'y a de mauvais que ce qui est honteux.

207. Malitia mala bonis anteponit. *Lib. 3 Offic. post med. num. 71, t. 4.*

La méchanceté préfère le mal au bien.

208. Grave est malum omne, quod sub aspectu latet. *In suis Sent. sent. 152.*

Le mal qui se cache est grave.

209. Prudentis est prospicere, ne quid eveniat mali: fortis tolerare, si quid forte obtigerit. *In Sent. sent. 3.*

L'homme prudent prend des précautions pour éviter le mal, l'homme fort le supporte avec courage lorsqu'il arrive.

210. Nihil unquam bono viro quidquam

mali evenire potest, nec vivo, nec mortuo. *Tom. 1, syzygia 1, in Apolog. sub fin. p. 41, C.*

Rien de mal ne peut jamais arriver à l'homme de bien, ni pendant sa vie, ni après sa mort.

Seneca.

211. Quid eo infelicis cui jam esse malum necesse est? O miserabilem illum! *Lib. 1 de Clement. c. 13, ante med. p. 474, t. 1.*

Malheureux celui qui ne peut se passer d'être méchant. O le plus infortuné des hommes!

212. Alienis malis torqueri, aeterna miseria est: alienis malis delectari, voluptas inhumana. *De Tranquillitat. animi, c. 13, post init. p. 538, t. 1.*

Se tourmenter des maux des autres est un perpétuel tourment; mais c'est une volupté inhumaine que de se réjouir de leur malheur.

213. Tu ita vive, ut nihil mali committas. *Epist. 3, circa med. p. 525, t. 2.*

Vivez de manière à ne jamais faire le mal.

214. Mali mala sua (quod malorum ultimum est) amant. *Epist. 39, in fine, p. 593, t. 2.*

Les méchants aiment leurs maux, ce qui est le comble des malheurs.

215. Mala mentis nostræ tunc perniciosissima scias esse, cum simulata sanitate subsidunt. *Epist. 50, post med. p. 622, t. 2.*

Les maux de notre âme ne sont jamais plus dangereux que lorsqu'ils se cachent sous l'apparence de la sagesse.

216. Quæ ista dementia est, malum suum antecedere! *Epist. 98, circa med. p. 801, t. 1.*

Quelle folie que de se préoccuper du mal avant qu'il arrive!

217. Lento adjutorio opus est contra mala continua et fecunda, non ut desinant, sed ne vincant. *Lib. 2 de Ira, c. 40, in calce, t. 1.*

Contre des maux continuels et qui renaissent sans cesse, il faut de justes et continuels efforts non pour les détruire, mais pour les empêcher de nous vaincre.

Sextus phil.

218. Mali nullius auctor est Deus. *Sent. 106, p. 65, col. 1, D, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Dieu n'est jamais l'auteur d'aucun mal.

219. Non putes malum, quod non sit turpe. *Ibid. sent. 192, p. 65, col. 2, II.*

Il n'y a jamais de mal là où il n'y a pas de honte.

220. Qui nihil mali vult, fidelis est. *Ibid. sent. 293, p. 66, col. 1, A.*

On peut compter sur l'homme qui n'a jamais de mauvaise intention.

221. Omne quod malum est, Deo inimicum est. *Ibid. sent. 302, p. 66, col. 2, F.*

Tout ce qui est mauvais est ennemi de Dieu.

222. Qui cogitat adversus alium mala, ipsa præveniens ipse perfert mala. *Ibid. sent. 318, p. 66, col. 2, G.*

Celui qui veut nuire au prochain commence par se faire à lui-même le mal qu'il veut faire aux autres.

Trismegist.

223. Deus profecto extra culpam malorum a nobis causa venit, nam mala bonis anteponi-

mus. *Lib. de Potest. et Sap. Dei, cui tit. Pimander, c. 4, post med.*

Dieu n'est certainement pas responsable de la faute des méchants; c'est à nous qu'il faut imputer le mal, car nous le préférons au bien.

MANDATUM IN GENERE

(MANDAT, COMMANDEMENT EN GÉNÉRAL).

ETYMOLOGIA.

Mandatum dicitur quasi manus datum; quia quod manus traditur, in promptu est, sic mandatum semper in promptu esse debet.

Collector.

Dire *mandat*, c'est indiquer une chose que l'on nous met dans la main; car ce qu'on nous met dans la main, nous sommes prêts à nous en servir; ainsi devons-nous toujours être prêts à exécuter le mandat.

DEFINITIO.

Mandatum est omnis jussio, qua alter alteri jubet quod vult fieri. *Vel:*

Collector.

Mandatum est intimatio voluntatis superioris, facta inferiori, ut secundum illam agat.

Le mandat, c'est tout ordre par lequel on ordonne à un autre de faire ce qu'on veut qui soit fait. *Ou:*

Le mandat est l'intimation du supérieur faite à l'inférieur pour que celui-ci agisse conformément à cette volonté.

SENTENTIA PATRUM.

1. Qui alios præceptis suis ligat, debet ipse legitima præcepta in se custodire. *Lib. 10, Epist. 82 ad Vercellens. Ecclesiam, statim a med. col. 664, B, t. 3.*

S. Ambr.

Celui qui lie les autres par ses préceptes est lui-même tenu d'observer tous les préceptes justes qu'il impose.

2. Ex quo incipit homo præcepti esse capax, ex illo incipit posse peccare. *Lib. 3 de libero Arbitr. c. 24, circa med. p. 387, B, t. 1.*

S. Aug.

Du moment où l'homme devient capable d'observer un précepte, il devient au même instant capable de pécher.

3. Præceptum non est ab illo, cui præcipitur; sed ab illo, qui præcipit. *Ibid.*

Le précepte est fait non par celui à qui l'on commande, mais par celui qui ordonne.

4. Quod neque contra fidem, neque contra bonos mores injungitur, indifferenter est habendum, et pro eorum inter quos vivitur, societate servandum est. *Epist. 118 ad Januarium, post init. p. 359, B, t. 2.*

Tout ce qui est ordonné et qui n'est contraire ni à la foi ni aux bonnes mœurs, doit être reçu avec indifférence et observé dans l'intérêt de ceux avec lesquels on vit.

5. Per mandatum gravius delinquit, qui per

- S. Aug. mandatum scit quam malum sit quod admittit. *Epist. 144 ad Anastas. ante med. p. 433, B, tom. 2.*
- Celui qui connaît, par le commandement qui lui est fait, quelle est la nature du mal qu'il commet, pèche bien plus grièvement.
6. Mandatum si fit timore poenæ, non amore justitiæ, serviliter fit, non liberaliter, et ideo nec fit: non enim fructus est bonus, qui de charitatis radice non surgit. *De Spiritu et Litera, c. 14, sub fin. p. 581, A, t. 3.*
- Si on obéit par crainte du châtement et non par amour de la justice, l'obéissance est servile et non libre, et, par ce motif, est comptée pour rien; car le fruit n'est bon qu'autant qu'il est produit par la racine féconde de la charité.
7. Quidquid difficile est in præcepto, leve est amanti. *Sup. Ps. 67, ante med. vers. 14, pag. 485, A, t. 8.*
- Tout ce qu'il y a de difficile dans un précepte devient facile à celui qui aime.
8. Animus mallet non esse quod præcipitur, si ad faciendum amore non ducitur, sed timore coarctatur. *Sup. Psalm. 32, conc. 1, post med. vers. 2, p. 140, D, t. 8.*
- Celui qui reçoit un commandement aimerait bien mieux que cet ordre n'existât pas, si c'est la crainte et non l'amour qui le porte à le faire.
9. Non est amicus recti, quando mallet (si fieri posset), id quod rectum est non juberi. *Sup. Ps. 67, ante med. vers. 14.*
- Celui-là n'est pas ami de la justice, qui voudrait, si cela était possible, que ce qui est juste ne lui fût pas commandé.
10. Quanto magis suavia sunt quæ jubet qui juvat, tanto magis ea scrutatur amans, ut cognita faciat, et faciendo cognoscat, quia perfectus cognoscuntur cum fiunt. *Sup. Ps. 118, conc. 17, ante fin. p. 942, C, t. 8.*
- Plus nous trouvons de charme à exécuter les ordres de celui que nous aimons, plus aussi celui qui aime les étudie pour les accomplir comme il les exécute pour les connaître, car on connaît bien mieux ce que l'on exécute.
11. Circumstant nos et præcepta recte faciendi, et exempla recte facientium. *Hom. 50 ex quinquag. Hom. in fine, p. 386, D, t. 10.*
- Nous avons constamment les préceptes qui nous ordonnent de bien faire et les exemples de ceux qui font bien.
12. Magnum a Deo judicium timere et expectare debent, qui prælatorum suorum jussa despiciunt. *Serm. 61 ad fratres in eremo, in fine, p. 1001, A, t. 10.*
- Ils ont à attendre et à redouter un sévère jugement de Dieu, ceux qui auront méprisé les ordres de leur prélat.
13. Iniquum est eum damnare, cui non fuit potestas jussa complere. *De Fide contra Manich. c. 10, circa init. t. 4.*
- Il serait inique de condamner celui qui n'a pas pu accomplir ce qui lui a été ordonné.
14. Præceptum non est ab illo cui præcipi-
- tur, sed ab illo qui præcipit. *Lib. 3 de libero Arbitr. c. 24, ante med. t. 1.*
- Le précepte est fait non par celui à qui on commande, mais par celui qui ordonne.
15. Præcepta liber facit, qui libens facit. *De Gratia Christi, c. 13, circa fin. t. 7.*
- Il exécute librement un précepte, celui qui le fait volontiers.
16. Ipse se interimit, qui præcepta medici observare non vult. *Tract. 12 sup. Joan. post med. tom. 9.*
- Celui-là se tue lui-même, qui ne veut pas observer les préceptes du médecin.
17. Valde bona sunt præcepta, si legitime his utamur. *De Natura et Gratia, cap. 69, in princ. t. 7.*
- Les préceptes nous sont très-utiles, si nous les observons convenablement.
18. Omni tempore, omni personæ, mortem contempta, custodita salutem operantur. *De Præceptis et Disput. fol. 290, col. 3, II.*
- En tout temps et pour tous ils causent la mort, si on les méprise, et le salut, si on les observe.
19. Prælati jussio vel prohibitio non prætereat terminos professionis, nec ultra extendi potest, nec contrahi citra. *Ibid. etc. col. 4, M.*
- L'ordre ou la défense du prélat ne doit pas dépasser les limites de son pouvoir; il ne doit ni franchir les bornes, ni demeurer en deçà.
20. In prælati quibusque gravioris auctoritatis, et eorum mandatis quibusque majoris utilitatis, quo diligentius debetur obsequendi cura, eo et culpa gravior incurritur de contemptu. *Ibid. ante med. f. 291, col. 1, G.*
- Plus on doit avoir de zèle et d'empressement à obéir aux prélats dont l'autorité est la plus respectable et dont les commandements sont les plus utiles, et plus aussi on est coupable de ne pas obéir par négligence ou par mépris.
21. Jussa prælatorum sine culpa non negliguntur, sine crimine non contemnuntur: ubique enim et culpabilis neglectus, et contemptus damnabilis est. *Ibid. etc. col. 2, F.*
- Négliger d'obéir aux ordres des prélats, c'est une faute; mais les mépriser, c'est un crime; car toujours et la négligence est coupable et le mépris est un crime.
22. Contemptus in omni specie mandatorum pari pondere et communiter damnabilis est: neglectus autem in fixis gravior, tolerabilior in mobilibus mandatis. *Ibid.*
- Le mépris des ordres est de toute façon également grave et coupable; mais il est plus condamnable s'il s'agit d'un ordre toujours le même que d'un ordre sujet à changement.
23. Sive Deus, sive homo vicarius Dei, mandatum quodcumque tradiderit, pari profecto obsequendum est cura, pari reverentia referendum, ubi tamen Deo contraria non præcipit homo. *Ibid. etc. col. 3, G.*
- Si Dieu, ou l'homme qui est son représentant sur la terre, vous ordonnent quelque chose, vous devez obéir avec le même respect et le même zèle, à moins toutefois que les ordres de l'homme ne soient contraires à la loi de Dieu.

S. Aug.

S. Bern.

S. Bern

24. Imperfecti cordis et infirmæ prorsus voluntatis indicium est, statuta seniorum studiosius discutere, hære ad singula quæ injunguntur, exigere de quibusque rationem, et male suspicari de omni præcepto cujus causa latuerit: nec unquam libenter obedire, nisi cum audire contigerit quod forte libuerit, aut quod non aliter licere seu expedire monstravit, vel aperta ratio, vel indubitata auctoritas. *Ibid. etc. col. 4, M.*

C'est la marque d'un cœur imparfait et d'une volonté sans énergie que de discuter minutieusement les règles établies par les anciens, d'hésiter à chaque commandement, d'en exiger la raison, et de n'accueillir qu'avec ombrage tout précepte dont la cause nous échappe; enfin de n'obéir volontiers qu'à des ordres qui par hasard sont de notre goût, ou tels que l'impossibilité ou l'inutilité de faire autrement nous soit démontrée par une raison évidente ou par une autorité incontestable.

25. Elatio contententis atque impenitentis obstinatio in minimis quoque mandatis culpam facit non minimam; et convertit in crimen gravis rebellionis nævum satis levem simplicis transgressionis. *Ibid. ante med. f. 292, col. 2, D.*

L'orgueilleux par son dédain et l'impenitent par son obstination se rendent grandement coupables en transgressant même un léger précepte, et changent en crime la faute assez légère de simple transgression.

26. Quidquid vice Dei præcipit homo (quod non sit tamen certum displicere Deo), haud secus omnino accipiendum est, quam si præcipiat Deus. *Ibid. ante med. f. 291, col. 4, L.*

Tout ce que commande l'homme qui tient la place de Dieu, pourvu toutefois qu'il soit évident que cela ne déplait pas à Dieu, doit être accepté de la même manière que si Dieu lui-même l'ordonnait.

27. Ille se decipit, qui occulte vel aperte sagagit, ut hoc ei injungatur, quod ipse desiderat. *Lib. 1 Medit. c. 11, fol. 324, col. 3, I.*

Celui-là se trompe lui-même, qui, soit en secret ou bien ouvertement, se tourmente et s'agite pour qu'on lui commande ce qu'il désire.

28. Multos videmus post præcipientis imperium, multas facere questiones: cur, quare, quamobrem, sæpius interrogare. Ingeminare querelas, quærere quare hoc præcipit? unde hoc venit? quis hoc adinvenit consilium? *Sermone de Virtut. obedient. ante med. fol. 338, col. 1, A.*

On voit bien des hommes qui, après avoir reçu un ordre, ne cessent de faire des questions; ils demandent sans fin pourquoi, pour quel motif, pour quelle raison on ordonne cela. Leurs plaintes redoublent sans cesse, et ils demandent constamment: Pourquoi n'a-t-on pas ordonné cela? comment cela se fait-il? qui a donné ce conseil?

S. Bonav.

29. Mandata tripliciter sunt servanda:

Propter salutarem obligationem;
Propter maledictionis ablationem;
Propter benedictionis collationem. *Expos. 2 super Ps. 118, c. 1, vers. 6, art. 4, p. 159, col. 1, C. tom. 1.*

Nous devons obéir pour trois motifs:

A cause de la salutaire obligation où nous sommes d'obéir;
A cause de la malediction que nous mériterions en désobéissant;
A cause de la bénédiction que nous obtiendrons en obéissant.

30. Benedictionis adeptio, est mandatorum observatio. *Ibid. etc. D.*

S. Bonav.

La bénédiction du ciel est toujours la récompense de l'observation des commandements.

31. Mandata

Animam pacificant,
Pacificatam fortificant,
Fortificatam sapientificant. *Ibid. c. 1, vers. 10, art. 4, p. 152, col. 1, B, t. 1.*

L'observation des commandements

Produit d'abord la paix de l'âme,
Ensuite la force,
Et enfin la sagesse.

32. Mandatorum conservatio, est conservatorum exultatio. *Ibid. c. 7, vers. 15, art. 4, p. 232, col. 2, A.*

L'observation des commandements fait la gloire de ceux qui les pratiquent.

33. Nemo excusabilis est, si mandata non servat: quia omne quod præcipitur, facile est amanti. *Serm. 1 de SS. Evang. et in ord. 11, post init. p. 310, col. 2, t. 3.*

Personne n'est excusable de ne pas observer les commandements, parce que tout ce qui est ordonné est facile à celui qui aime.

34. Non est obediens, sed negligens, qui secundum expectat mandatum. *Epist. ad Damas. pap. de Morte D. Hier. longe ante med.*

S. Eus. Cæs.

Il y a non pas obéissance, mais négligence à attendre un second commandement.

35. Non considerare debetis quis, vel qualis sit, qui vobis faciendum præcipit; sed solum quod sit prelatus. *In suis Opusc. collat. 4 de Obedient. p. 292, t. 2.*

S. Franciscus Asisias.

Pour obéir à un commandement, ne considérez ni l'homme ni sa valeur; qu'il vous suffise de savoir qu'il est prélat.

36. Ad promissam requiem pervenire desiderat, qui mandatorum onera libenter portat. *Sup. Gen. c. 49, col. 452, A, t. 1.*

Gloss. int.

Celui-là désire arriver au repos qui lui est promis, qui obéit de grand cœur aux commandements même difficiles qui lui sont imposés.

37. Dum salva fide res agitur, virtutis est meritum, si quidquid superior præcipit, humiliter toleratur. *Lib. 25 Moral. cap. 14, circa med.*

S. Greg. Mag.

Lorsque la chose dont il s'agit ne blesse en rien la foi, le mérite de la vertu est de se soumettre avec humilité à tout ce que le supérieur ordonne.

38. Justitiæ ac rationis ordo suadet, ut qui sua a successoribus desiderant mandata servari, decessoris sui procul dubio voluntatem et statuta custodiant. *Lib. 5 in Registr. ind. 14, c. 112, Epist. 112, in fin. col. 831, B, t. 2.*

La raison et la justice nous disent évidemment que celui qui désire que ses ordres soient observés par ses successeurs, doit lui-même observer ceux de ses prédécesseurs.

S. Greg. Mag.

39. Si parva quæ videntur majorum imperia contempta, ab internis gaudiis separant; etiam minima, quæ perticiuntur, vitam parant. *Lib. 2 in primum Regum, c. 3, Allegorice, ante med. col. 1307, C, t. 2.*

Si le mépris des ordres du supérieur ne laisse pas de nous priver des joies intérieures, alors même que nous les jugeons peu importants, de même l'obéissance aux petites choses nous mérite le ciel.

40. Majorum imperia perfecta humilitate observanda sunt. *Ibid. lib. 4, c. 5, post med. col. 1463, A.*

Les ordres du supérieur doivent être observés avec une parfaite humilité.

41. Præcepta majorum et timori esse debent et amori. *Ibid. lib. 5, c. 4, ante med. col. 1541, C.*

Il faut obéir au supérieur avec crainte et amour.

S. Hier.

42. Prudentissimus ille est, qui non tam considerat quod jussum sit, quam illum qui jusserit: nec quantitatem imperii, sed imperantis cogitat dignitatem. *Tom. 1, Epist. 14 ad Celant. ante med. p. 109, A.*

C'est agir sagement que de considérer moins la nature de l'ordre que l'homme dont il émane, et plutôt sa dignité personnelle que l'étendue de son pouvoir.

43. Quod præcipitur, imperatur: quod imperatur, necesse est fieri: quod necesse est fieri, nisi fiat, pœnam habet. *Tom. 2, lib. 1 advers. Jovian. longe ante med. p. 25, A.*

Ce qui est prescrit est commandé; ce qui est commandé doit être fait nécessairement; ce qui doit être fait nécessairement, si on ne le fait pas, entraîne à un châtiement.

44. Ubi consilium datur offerentis arbitrium est: ubi præceptum, necessitas est servientis. *Ibid.*

On est libre de donner un conseil, mais on est forcé de se soumettre à un ordre.

45. Nullus a se mandata ita pollicetur implenda, ut ille qui amore perfectionis supra mandata descendit; et dum amplius statuit facere, quam præceptum est, ostendit minus sibi præceptum esse quam potuerit. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetriad. ante med. p. 16, C.*

Personne ne peut mieux remplir un devoir que celui qui, par amour de la perfection, fait plus qu'il ne lui a été ordonné de faire; et tandis qu'il fait plus qu'il ne lui a été commandé, il montre qu'il lui a été ordonné moins qu'il ne pouvait exécuter.

46. Non solum ille servus contempsit Dominum, qui prohibita fecerit, sed et qui jussa non fecerit. *Ibid. in med. p. 18, D.*

On méprise le Seigneur soit en faisant ce qu'il défend, soit en refusant de faire ce qu'il ordonne.

Hugo a S. Victore.

47. Leve est præcipere, sed labor est implere. *Lib. 2 de Claustr. animæ, c. 13, circa med. p. 45, D, t. 2.*

Il est aisé de commander, mais pénible d'obéir.

48. Vitia præceptis contradicunt, virtutes obediunt. *Ibid. lib. 3, c. 6, in princ. p. 56.*

Le vice est réfractaire aux ordres, la vertu obéissante.

Hugo a S. Victore.

Primo trahimur,

Vinculum attrahens, sunt præceptiones quæ sunt eorum, quæ fieri oportet;

Secundo retrahimur,

Vinculum retrahens sunt prohibitiones, quæ sunt eorum, quæ fieri non licet;

Tertio, astringimur.

Vinculum astringens, sunt admonitiones, quibus cordium fluxum ligamus, cum voluntates etiam a licitis restringimus. *Lib. 4 Misc. codic. 2, tit. 33, post med. pag. 205, B, tom. 3.*

49. Triplex est vinculum mandatorum:

Quand ils nous excitent,

Ils nous excitent quand ils nous prescrivent un acte à accomplir;

Quand ils nous arrêtent,

Ils nous arrêtent quand ils nous défendent un acte à éviter;

Quand ils nous retiennent.

Ils nous retiennent quand ils nous conseillent de ne pas nous abandonner à notre cœur et de nous abstenir même des choses permises.

Les commandements nous lient de trois manières:

50. Mandatum est sepes arcens ab anima bestias vitiorum. *Sup. Prov. c. 19, fol. 42, col. 2, tom. 3.*

Hugo card.

Un commandement est comme une haie qui protège notre âme contre l'atteinte des vices.

51. Mandatorum observatio, amicitiae est confirmatio. *Pros.*

S. Jean. Chr.

L'observation des commandements est la meilleure preuve de notre amitié.

52. Non potest quis et amicus esse, et mandata contemnere: quia qui contemnit mandatum, amicus esse non poterit. *Hom. 1 in dictum Joan. 15, Vos amici mei estis, etc. in med. col. 432, B, t. 3.*

On ne peut pas être l'ami de quelqu'un et mépriser ses commandements, parce qu'on ne peut pas être l'ami de celui dont on méprise les ordres.

53. Custoditio præceptorum, perceptio est promissorum. *Ibid. Hom. 2, in fin. col. 435, litt. B.*

Accomplir les commandements, c'est déjà jouir de la récompense promise.

Joan. Trith.

54. Quidquid jusserit superior, debet obedire inferior: sic tamen ut non aliter jubeat, quam Deus præcepit. *In cap. 7 Regulæ, grad. 4, verbo Fides, in calce, p. 367, col. 1.*

Tout ce que le supérieur ordonne, l'inférieur doit l'accomplir, pourvu toutefois qu'il n'ordonne rien de ce que Dieu défend.

55. Quidquid vice Dei præcipit homo, non aliter accipiendum est, quam si per se Deus præciperet. *Part. 1 de Regione claustral. tract. 2, reg. 2, art. 5, circa med. pag. 596, col. 1.*

Tout ce qu'ordonne l'homme au nom de Dieu doit être accepté comme un ordre de Dieu lui-même.

Lact. Firm.

56. Qui dat præcepta vivendi, amputare debet omnium excusationum vias, ut imponat hominibus parendi necessitatem. *Lib. 5 de divin. Inst. c. 24, ante med. p. 181.*

Celui qui donne des préceptes sur la conduite à tenir dans la vie, doit couper court à toute excuse pour imposer aux hommes la nécessité d'obéir.

S. Petr. Dam.

57. Aliud est quod ex auctoritate præcipitur, aliud quod misericorditer indulgetur. Quod præcipitur, non sine peccato negligitur: quod autem indultum est, bonum est si dimittitur, non malum est si completur. *Opusc. 13, c. 7, ante med. p. 504, col. 2, C, t. 3.*

Autre chose est ce que l'autorité commande, et autre chose est ce que l'indulgence tolère. Ce qui est ordonné, on ne peut sans péché se dispenser de le faire; pour ce qui est toléré, on fait bien de se priver de le faire, mais on ne pèche pas en le faisant.

S. Thomas Aquinas.

58. Inferioris potestatis præceptum non obligat, si contrarietur præcepto potestatis superioris. *1 2, quest. 19, art. 5, argum. 2.*

Le précepte d'un inférieur n'oblige pas, toutes les fois qu'il est en contradiction avec le précepte du supérieur.

Thomas à Kempis.

59. Nemo secure præcipit, nisi qui bene obedire didicit. *Lib. 1 de Imit. Christi, c. 20, sect. 2, t. 2.*

Il n'est pas de commandement plus sûr que celui qui nous ordonne de bien obéir.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot.

60. Jubere imperiosius est, quam parere. *Lib. 4 Polit. c. 15, ante med. t. 2.*

Ordonner appartient à un maître bien plus que l'obéissance.

Seneca.

61. Longum iter est per præcepta, breve et efficax per exempla. *Epist. 6, ante finem, pag. 530, tom. 2.*

Les préceptes nous conduisent lentement au bien, les exemples nous y mènent par une route et plus courte et plus sûre.

62. Nihil proficient præcepta, quamdiu menti error obfusos est. *Epist. 94, post init. p. 771, t. 2.*

Le précepte ne sert de rien à celui dont l'esprit est aveuglé par l'erreur.

63. Tolle errores et vitia, supervacua præcepta sunt. *Ibid. ante med. p. 775.*

Seneca.

Détruisez les erreurs et les vices, et aussitôt les préceptes deviennent inutiles.

64. Ad actiones rectas præcepta perdurant. *Epist. 95, post init. p. 784.*

Les préceptes nous conduisent aux actions vertueuses.

65. Præcepta dare scienti supervacuum est, nescienti parum: audire enim debet non tantum quid sibi præcipiatur, sed etiam quare. *Epist. 94, ante med. t. 2.*

Donner un ordre à celui qui le connaît déjà est une chose inutile, le donner à celui qui l'ignore sert de peu; car il faut qu'il comprenne non seulement ce qu'on lui ordonne, mais encore le motif de l'ordre.

MANDATUM DEI (COMMANDEMENT DE DIEU).

ETYMOLOGIA ET DEFINITIO.

Nihil aliud sunt mandata Dei, quam jura divina manu data, vel effectui commendata. *Sup. Ps. 118, exposit. 2, vers. 6, c. 6, art. 2, pag. 214, col. 2, B, t. 3.*

S. Bonav.

Les commandements de Dieu ne sont autre chose que les droits divins confiés à nos mains pour être mis en pratique.

DIVISIO.

Duo sunt genera mandatorum Dei, prohibendi unum, jubendi alterum: ut enim mala prohibentur, ita præcipiuntur bona: ibi otium imperatur, hic studium; ibi coercetur animus, hic incitatur: hic fecisse, illic non fecisse culpabile est. *Pros.*

S. Hier.

Les commandements de Dieu sont de deux sortes, les uns défendent et les autres ordonnent; car, de même que le mal est défendu, de même le bien est ordonné: tantôt on commande de s'abstenir, et tantôt d'agir; les uns compriment l'ardeur, et les autres l'excitent; les uns nous rendent coupables d'avoir agi, les autres de ne l'avoir pas fait.

Hoc duplex diversumque præceptum, prohibendi scilicet et imperandi, æquo omnibus jure mandatum est, et nullus ab hoc imperio liber est. *Tom. 1, Ep. 14 ad Cclantiam, longe post init. p. 168, D.*

Ces deux préceptes, qui sont opposés, et qui d'une part nous défendent et de l'autre nous commandent d'agir, sont une loi commune imposée à tout le monde, et nul n'est exempt de cette loi.

DIFFERENTIA.

Differentia est inter mandatum et præceptum Dei: quia mandatum non obligat de necessitate salutis, ejusque transgressio est venialis; sed præceptum fit de necessitate salu-

S. Antonin.

lis, quia obligat ad mortale. *Part. 2, tit. 4, c. 2, § 1, in princ. f. 161, col. 1.*

Il y a une différence entre le mandat et le précepte de Dieu, parce que le mandat n'oblige pas de nécessité de salut, et le transgresser est une faute vénielle; mais le précepte est de nécessité de salut et oblige mortellement.

Præcepta Dei multis nominibus significantur : via, lex, testimonia, mandata, justificationes, judicia, sermones, eloquia, mirabilia, æquitas, verba, veritas, justitia. Pros.

Les préceptes de Dieu sont désignés par plusieurs noms : la voie, la loi, les témoignages, les commandements, les justifications, les jugements, les discours, les entretiens, les merveilles, l'équité, les paroles, la vérité, la justice.

Via dicuntur præcepta Dei, quia ea faciendo perveniuntur ad vitam.

La voie, parce qu'en les pratiquant on marche dans la voie qui conduit à la vie éternelle.

Lex dicuntur, quia observationum ritu proposito ligant.

La loi, parce qu'ils nous astreignent à les observer d'une manière déterminée.

Testimonia dicuntur, quia evidenter admonent poenis, vel promissis, vel præmiis, vel donis contestantia.

Les témoignages, parce qu'ils nous avertissent ou des peines, ou des promesses, ou des récompenses, ou des dons qui nous sont réservés.

Mandata dicuntur, quia facienda indicant.

Les commandements, parce qu'ils indiquent ce qu'il faut faire.

Justificationes dicuntur, quia impleta, a reatu liberant.

Les justifications, parce que, si on les observe, on est exempt de faute.

Judicia dicuntur, quia unicuique pro merito debitam retributionem pronuntiant.

Les jugements, parce qu'ils déclarent à chacun ce qu'il a à espérer ou à craindre de ses œuvres.

Sermones dicuntur, quia narrando instruunt.

Les discours, parce qu'ils nous instruisent par un simple récit.

Eloquia dicuntur, quia aperte significant.

Les entretiens, parce qu'ils expriment clairement ce qu'ils ordonnent.

Mirabilia dicuntur, quia insolita præcipiunt, et incognita promittunt.

Les merveilles, parce qu'ils ordonnent des choses extraordinaires et qu'ils nous promettent des biens inconnus.

Æquitas dicuntur, quia secundum justitiam facta sunt.

L'équité, parce qu'ils sont éminemment justes.

Verba dicuntur, quia significationes Dei sunt.

Les paroles, parce qu'ils expriment la volonté divine.

Veritas dicuntur, quia ita est ut dicunt.

La vérité, parce qu'ils sont l'expression de ce qui est.

Justitia dicuntur, quia nihil inordinatum continent. *Sup. Ps. 118, c. 68, p. 52, D, t. 4.*

La justice, parce qu'ils ne contiennent rien de déordonné.

Mandata Dei a præceptis distinguuntur : præcepta dicuntur, quæ Deus per seipsum jussit ; mandata autem, quæ per alios mandavit. *1 2, quest. 99, art. 5, in fine corp. p. 174, col. 1.*

On distingue le mandat de Dieu de ses préceptes : on donne le nom de précepte à ce que Dieu lui-même nous ordonne, et le nom de mandat à ce qu'il nous commande par l'intermédiaire des autres.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Custodite mandata mea, et facite ea : ego Dominus. *Levit. 22, v. 31.*

Gardez mes commandements et remplissez-les ; je suis le Seigneur.

2. Si mandata mea custodieritis et feceritis ea, dabo vobis pluvias temporibus suis, etc. *Ibid. 26, v. 3.*

Si vous gardez mes commandements et les observez, je vous donnerai les pluies en leur temps.

3. Quod si non feceritis omnia mandata mea, si spreveritis leges meas, et judicia mea contempseritis, etc., ponam faciem meam contra vos, et corrueitis coram hostibus vestris. *Vers. 14-15.*

Si vous ne gardez pas tous mes commandements, si vous méprisez mes lois et dédaignez mes jugements, je tournerai ma face contre vous, et vous tomberez devant vos ennemis.

4. Dominum Deum vestrum sequimini, et mandata illius custodite. *Deut. 10, v. 4.*

Suivez le Seigneur votre Dieu, et gardez ses commandements.

5. Si audieris vocem Domini Dei tui, ut facias atque custodias omnia mandata ejus, venient super te universæ benedictiones, etc. *Pros. Ibid. 28, v. 1 et 2.*

Si tu écoutes la voix du Seigneur ton Dieu, et que tu gardes et observes tous ses commandements, toutes ses bénédictions se répandront sur toi.

6. Quod si audire nolueris vocem Domini Dei tui, ut custodias et facias omnia mandata ejus, venient super te maledictiones. *V. 15.*

Si tu ne veux point écouter la voix du Seigneur ton Dieu, afin de garder et de remplir tous ses commandements, toutes ses malédictions viendront sur toi.

7. Mandatum hoc non supra te est, neque procul positum, nec in cælo situm, ut possis dicere : Quis nostrum valet ad cælum ascendere, ut deferat illud ad nos, et audiamus, atque opere compleamus ? *Pros. Ibid. 30, v. 11 et 12.*

Ce commandement que je te preseris aujourd'hui n'est ni au-dessus de toi, ni loin de toi ; il n'est point dans le ciel, en sorte que tu puisses dire : Qui de nous peut monter au ciel et nous apporter ce commandement, afin que nous l'entendions et l'accomplissions par nos œuvres ?

8. Neque trans mare positum, ut causeris, et dicas : Quis ex nobis poterit transfretare mare, et illud ad nos usque deferre ? Sed juxta te est sermo valde in ore tuo, et in corde tuo, ut facias illum. *V. 13 et 14.*

Il n'est point au-delà de la mer, pour que tu l'excuses

en disant : Qui de nous pourra passer la mer pour l'apporter jusqu'à nous ? Mais ce commandement est près de toi, dans la bouche et dans ton cœur, afin que tu l'accomplisses.

9. Non custodivimus mandatum tuum, et ceremonias, et judicia quæ præcepisti. *2 Esdr. 1, v. 7.*

Nous n'avons pas gardé vos commandements, ni vos cérémonies, ni les jugements que vous avez prescrits.

10. Si audieris omnia, quæ præcipio tibi, et ambulaveris in viis meis, et feceris quod rectum est coram me, custodiens mandata mea, etc., ego tecum. *3 Reg. 11, v. 38.*

Si tu écoutes ce que je t'ordonne, et si tu marches dans mes voies, et que tu fasses ce qui est juste devant mes yeux, en gardant mes préceptes, je serai avec toi.

11. Mandatum, quod scripsit vobis, custodite, ut faciatis cunctis diebus. *4 Reg. 17, v. 37.*

Gardez les commandements qu'il a écrits pour vous, observez-les durant tous les jours de votre vie.

12. Mandans mandavit Deus, quid facientes viverent, et quid observantes non punirentur. *4 Esdr. 7, v. 21.*

Dieu a ordonné ses préceptes, afin que ceux qui les remplissent aient la vie et que ceux qui les observent ne soient point punis.

13. Væ eis, qui peccant, et non observant mandata mea ! dicit Dominus ; non paream illis. *4 Esdr. 15, v. 24.*

Malheur à ceux qui commettent le péché et qui n'observent pas mes commandements ! dit le Seigneur ; je ne les épargnerai point.

14. Ab infantia sua semper Deum timuit, et mandata ejus custodivit. *Tob. 2, v. 13.*

Il a craint Dieu dès son enfance, et il a gardé tous ses commandements.

15. A mandatis labiorum Dei non recessi, et in sinu meo abscondi verba oris ejus. *Job 23, v. 12.*

Je n'ai point oublié les préceptes de Dieu, et j'ai gardé en mon cœur les paroles de sa bouche.

16. Memores sunt mandatorum ipsius, ad faciendum ea. *Ps. 102, v. 18.*

Ils se souviennent de ses commandements pour les observer.

17. Fidelia omnia mandata ejus, confirmata in sæculum sæculi, facta in veritate et æquitate. *Ps. 110, v. 8.*

Toutes ses lois sont fidèles, elles sont affirmées à jamais, elles reposent sur la vérité et l'équité.

18. Beatus vir, qui timet Dominum, in mandatis ejus volet nimis. *Ps. 114, v. 1.*

Heureux l'homme qui craint le Seigneur et qui met ses délices à accomplir sa loi.

19. Tu mandasti mandata tua custodiri nimis. *Ps. 118, v. 4.*

Vous avez vous-même ordonné d'observer vos commandements avec fidélité.

20. Tunc non confundat, cum perspexero in omnibus mandatis tuis. *V. 6.*

Je ne serai point couvert de confusion tant qu' je serai attentif à tous vos préceptes.

21. Incola ego sum in terra, non abscondas a me mandata tua. *V. 19.*

Je suis voyageur dans une terre étrangère ; ne me cachez pas vos commandements.

22. Maledicti qui declinant a mandatis tuis. *V. 21.*

Ceux qui s'écartent de votre loi sont l'objet de vos malédictions.

23. Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum. *V. 32.*

J'ai couru dans la voie de vos commandements, quand vous avez dilaté mon cœur.

24. Deduc me in semitam mandatorum tuorum, quia ipsam volui. *V. 35.*

Conduisez-moi vous-même dans les sentiers de votre justice, parce qu'elle est l'objet de mes délices.

25. Ecce concupivi mandata tua, in æquitate tua vivifica me. *V. 40.*

J'ai désiré d'accomplir vos commandements ; dans votre équité donnez-moi la vie.

26. Ambulabam in latitudine, quia mandata tua exquisivi. *V. 45.*

Je marchais dans un chemin spacieux, parce que j'ai recherché vos commandements.

27. Meditabar in mandatis tuis, quæ dilexi. *V. 47.*

J'ai médité vos préceptes, qui sont l'objet de mon amour.

28. Paratus sum, et non sum turbatus, ut custodiam mandata tua. *V. 60.*

Je suis prêt, je ne crains pas d'observer vos préceptes.

29. Particeps ego sum omnium custodientium mandata tua. *V. 63.*

Je m'unirai du fond du cœur à tous ceux qui observent vos préceptes.

30. Bonitatem, et disciplinam, et scientiam doce me, quia mandatis tuis credidi. *V. 66.*

Inspérez-moi la bonté, la sagesse et la science, parce que j'ai cru à votre parole.

31. Ego autem in toto corde meo scrutabor mandata tua. *V. 69.*

Mais mon cœur s'est attaché à vos commandements.

32. Da mihi intellectum, et discam mandata tua. *Ps. 118, v. 73.*

Donnez-moi l'intelligence, afin que je connaisse vos décrets.

33. Omnia mandata tua veritas. *V. 86.*

Toutes vos paroles sont vérité.

34. Paulo minus consummaverunt me in terra : ego autem non dereliqui mandata tua. *V. 87.*

Ils m'ont presque anéanti dans cette terre d'exil, mais je n'ai point abandonné vos préceptes.

35. Super inimicos meos prudentem me fecisti mandato tuo, quia in æternum mihi est. *V. 98.*

Votre loi m'a rendu plus sage que mes ennemis ; j'en ai fait mon étude continuelle.

36. Super senes intellexi, quia mandata tua quasivi. *V. 100.*

Je l'emporte en sagesse sur les vieillards, parce que je pratique vos commandements.

37. A mandatis tuis intellexi, propterea odivi omnem viam iniquitatis. *V. 104.*

Vos commandements me donnent l'intelligence; c'est pourquoi je hais les soutiens du mensonge.

38. Posuerunt peccatores laqueum mihi, et de mandatis tuis non erravi. *V. 110.*

Les impies me tendent des pièges, mais je n'ai point erré loin de vos commandements.

39. Declinate a me, maligni, et scrutabor mandata Dei mei. *V. 115.*

Impies, éloignez-vous de moi, afin que j'observe fidèlement les préceptes de mon Dieu.

40. Dilexi mandata tua super aurum et topazion. *V. 127.*

Votre loi m'est plus chère que l'or et les pierres précieuses.

41. Os meum aperui, et attraxi spiritum, quia mandata tua desiderabam. *V. 131.*

J'ai ouvert la bouche et j'ai aspiré votre souffle divin, car je brûle du désir de voir accomplir votre loi.

42. Redime me a calumniis hominum, ut custodiam mandata tua. *V. 134.*

Délivrez-moi de la calomnie des hommes, afin que j'observe vos préceptes.

43. Mandata tua meditatio mea est. *V. 143.*

Vos commandements sont ma méditation.

44. Salvum me fac, ut custodiam mandata tua. *V. 146.*

Délivrez-moi, et j'accomplirai vos décrets.

45. Vide quoniam mandata tua dilexi, Domine. *V. 159.*

Voyez, Seigneur, que j'ai toujours aimé vos commandements.

46. Omnia mandata tua aequitas. *V. 172.*

Toutes vos lois reposent sur l'équité.

47. Fiat manus tua, ut salvet me, quoniam mandata tua elegi. *V. 173.*

Etendez votre main pour me sauver, parce que j'ai choisi vos commandements pour mon partage.

48. Erravi sicut ovis, quæ peritit : quære servum tuum, quia mandata tua non sum oblitus. *V. 176.*

J'ai erré comme une brebis perdue; cherchez votre serviteur, parce que je n'ai point oublié vos commandements.

49. Mandatum lucerna est, et lex lux, et via vitæ, increpatio disciplinæ. *Prov. 6, v. 23.*

Le précepte est un flambeau, la loi est une lumière, et une sage réprimande est le chemin de la vie.

50. Fili, serva mandata mea, et vives. *Ibid. 7, v. 2.*

Mon fils, observe mes commandements, et tu vivras.

51. Qui custodit mandatum, custodit animam suam. *Ibid. 19, v. 16.*

Celui qui garde le commandement garde son âme.

52. Deum time, et mandata ejus observa : hoc est omnis homo. *Eccl. 12, v. 13.*

Craignez Dieu et observez ses commandements, car c'est là tout l'homme.

53. Quis permansit in mandatis ejus, et derelictus est ? *Eccl. 2, v. 12.*

Qui a persévéré dans ses commandements et s'est vu délaissé ?

54. Qui timent Dominum, custodiunt mandata illius. *V. 21.*

Ceux qui craignent le Seigneur observent ses commandements.

55. Cogitatum tuum habe in præceptis Dei, et in mandatis illius maxime assiduus esto. *Ibid. 6, v. 37.*

Arrête ta pensée sur la loi de Dieu, et médite sans cesse ses commandements.

56. Semen hominum honorabitur hoc, quod timet Deum : semen autem hoc exhonorabitur, quod præterit mandata Domini. *Eccl. 10, v. 23.*

La race des hommes qui craint le Seigneur sera en honneur, mais la race qui méprise ses commandements sera déshonorée.

57. Adjecit Deus mandata et præcepta sua : si volueris mandata servare, conservabunt te. *Ibid. 15, v. 15.*

Dieu lui a donné ses commandements et ses préceptes; si tu veux garder ses commandements, ils seront ton salut.

58. Nihil dulcius, quam respicere in mandatis Domini. *Ibid. 23, v. 37.*

Rien n'est plus doux que d'observer les commandements du Seigneur.

59. Peccator transgrediens mandatum Domini, incidit in promissionem nequam. *Ibid. 29, v. 26.*

Le pécheur qui transgresse les commandements s'engagera pour un trompeur.

60. Quis credit Deo, attendit mandatis. *Ibid. 32, v. 28.*

Celui qui croit en Dieu est attentif à ses préceptes.

61. Sapiens non odit mandata. *Ibid. 33, v. 2.*

Le sage aime les commandements.

62. Sacrificium salutare, est attendere mandatis. *Ibid. 33, v. 2.*

C'est un sacrifice salutaire d'être attentif aux commandements.

63. Si vis ad vitam ingredi, serva mandata. *Matth. 19, v. 17.*

Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les commandements.

64. Mandatum ejus, vita æterna est. *Joan. 12, v. 50.*

Son commandement est la vie éternelle.

65. Si diligitis me, mandata mea servate. *Ibid. 14, v. 15.*

Si vous m'aimez, gardez mes commandements.

66. Qui habet mandata mea, et servat ea ; ille est, qui diligit me. *V. 21.*

Celui qui a mes commandements et les garde, c'est celui-là qui m'aime.

67. In hoc scimus, quoniam cognovimus eum, si mandata ejus observemus. *Pros. 1 Joan. 2, v. 3.*

Nous sommes assurés que nous le connaissons, si nous observons ses commandements.

68. Qui dicit se nosse eum, et mandata ejus non custodit, mendax est, et in hoc veritas non est. *V. 4.*

Celui qui dit qu'il le connaît, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui.

69. Hæc est charitas Dei, ut mandata ejus custodiamus, et mandata ejus gravia non sunt. *Ibid. 5, v. 3.*

L'amour pour Dieu consiste à garder ses commandements, et ses commandements ne sont pas pénibles.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr. 70. Qui secundum corporis appetentiam vivit, caro est : qui secundum præcepta Dei, spiritus est. *Sup. Psal. 118, Serm. 4, vers. 1, col. 1446, C, t. 4.*

Celui qui vit selon la concupiscence de la chair vit charnellement ; celui qui vit selon les préceptes de Dieu vit de la vie de l'esprit.

S. Aug. 71. Magna est utilitas præceptorum Dei, si libero arbitrio tantum detur, ut gratia Dei amplius honoretur. *Epist. 29 ad D. Hieron. ante fin. p. 73, B, t. 2.*

Les préceptes de Dieu sont surtout utiles, si nous les accomplissons en toute liberté et pour rehausser la grâce divine.

72. Mandatum si fit timore poenæ, non amore justitiæ, serviliter fit, non liberaliter, et ideo nec fit, non enim fructus est bonus, qui de charitatis radice non surgit. *De Spiritu et Littera, c. 14, sub finem, p. 581, A, t. 3.*

Si c'est la crainte du châtement et non l'amour de la justice qui fait accomplir un commandement, on l'accomplit servilement et non librement, et c'est comme s'il n'était pas accompli ; car nulle action n'est bonne qui n'a pour principe la charité.

73. Homo inobediens mandato Dei, atque elatus superbia, suasioni serpentis obediens, Dei præcepta contempsit. *In Dialog. 65 quæst. ad Orosium, quæst. 4, in princ. responsionis, p. 582, C, t. 4.*

L'homme qui désobéit aux commandements de Dieu, et qui, plein d'orgueil, est obéissant aux suggestions du démon, celui-là méprise les préceptes de Dieu.

74. Generalis prohibitio est : Non concupisces ; et generalis jussio : Diliges. *De Perfect. justitiæ, c. 5, ratiocinat. 11, in med. p. 967, B, tom. 7.*

C'est une défense générale : Tu ne convoiteras pas ; et c'est un commandement aussi général : Tu aimeras.

75. Quidquid difficile est in præcepto, leve est amanti. *Sup. Psal. 67, ante med. vers. 14, p. 485, A, t. 8.*

Tout ce qu'un précepte a de difficile devient facile à celui qui aime.

76. Animus mallet non esse quod præcipitur, si ad faciendum amore non ducitur, sed timore coarctatur. *Sup. Psal. 32, conc. 1, post med. vers. 2, p. 140, D, t. 8.*

On aimerait bien mieux que l'ordre n'existât pas, quand c'est par crainte et non par amour qu'on accomplit un précepte.

77. Mandatis rectis atque arduis humana non obtemperat infirmitas, nisi præveniens Dei adjuvet charitas. *Sup. Psal. 118, conc. 5, post med. p. 917, B, t. 8.*

La faiblesse humaine refuse d'obéir à des commandements ardues et difficiles, à moins que Dieu, dans son amour, ne la prévienne et ne l'aide.

78. Via testimoniorum Dei nihil certius, nihil brevius, nihilque grandius intelligimus esse. *Sup. Psal. 118, conc. 6, post med. p. 919, B, tom. 8.*

Nous comprenons qu'il n'est pas de voie plus certaine, plus courte et plus glorieuse à suivre que celle des commandements de Dieu.

79. Cum causæ articulus venerit, ut hæc conditio proponatur, aut faciendum esse contra Dei præceptum, aut ex hac vita emigrandum : quorum duorum homo si cogatur alterum eligere, comminante mortem persecutore, ibi eligat Deo dilecto emori, quam offenso vivere. *Tract. 5 sup. Evang. Joan. de cap. 2, post med. p. 253, B, t. 9.*

Lorsque, dans le cours de la vie, on se trouve placé dans cette alternative, ou de désobéir à Dieu ou de mourir, l'homme, ainsi menacé de la mort et obligé de choisir, doit préférer mourir en aimant Dieu que de vivre en l'offensant.

80. Non potest divina promissa percipere, qui præcepta cœlestia noluerit observare. *Serm. 1 fer. 3 post domin. Quadages. et in ordin. 76, in fine, t. 10.*

Il ne peut pas recueillir les promesses divines, celui qui refuse d'obéir aux divins préceptes.

81. Dominus noster Jesus Christus jubet nobis aliquid, et promittit nobis aliquid. Quod jubet hic est, quod promittit alibi est. Quod jubet finitur, quia temporale est : quod promittit non finitur, quia æternum est. Quod jubet, opus est : quod promittit, merces est. *Serm. 4 de S. Stephano, et in ord. 4, p. 834, C, t. 10.*

Lorsque notre Seigneur Jésus-Christ nous ordonne quelque chose, il nous promet une récompense. Ce qu'il ordonne est ici, ce qu'il promet est ailleurs. Ce qu'il ordonne aura une fin, parce que c'est temporel ; ce qu'il promet n'en aura pas, parce que c'est éternel. Ce qu'il ordonne est le travail, ce qu'il promet est la récompense.

82. Præcepta ideo data sunt, ut homo excusationem de ignorantia non haberet. *De Grat. et lib. Arb. c. 2, post init. t. 7.*

Les préceptes ont été donnés à l'homme pour qu'il ne pût pas s'excuser sur son ignorance.

83. Accusatio potius quam excusatio vera est, ubi mandati divini est aperta transgressio. *Lib. 14 de Civit. Dei, c. 14, circa fin. t. 5.*

Il vaut mieux s'accuser que s'excuser quand on a transgressé les ordres de Dieu.

S. Aug. 84. Multi Dei mandata retinent memoria, ut contemnunt ea. prævaricationis majore peccato, ubi oblivionis nulla est excusatio. *Lib. 2 de Genesi ad litt. c. 30, in med. t. 3.*

Plusieurs ne se rappellent les commandements de Dieu que pour les mépriser; leur péché est d'autant plus grand qu'ils n'ont pas l'excuse de l'oubli pour se justifier.

85. Certum est nos servare mandata, si volumus. *De Grat. et lib. Arb. c. 16, tom. 7.*

Il est certain que nous pouvons observer les commandements de Dieu si nous le voulons.

86. Mandata Dei servare possumus tanto amplius, quanto illud percipimus amplius. *Tract. 74 sup. Joan. ante med. t. 9.*

Nous pouvons observer les commandements de Dieu, soyons bien convaincus de cette vérité, et nous les observerons d'autant plus facilement.

V. Beda. 87. Nihil prodest littera jubens, nisi adfuerit gratia juvans. *Lib. 1 sup. Luc. c. 2, in illud, Lex per Moysen, etc. col. 239, t. 2.*

La lettre du précepte qui ordonne ne sert de rien sans l'aide de la grâce.

88. Quanto solertius quisquam divinis obtemperat jussis, tanto dulcius Dei amorem concipit. *Sup. Prov. c. 3, in illud, Et gratia faucibus meis, col. 646, t. 4.*

Plus on obéit avec intelligencee aux ordres divins, plus l'amour de Dieu croit délicieusement dans nos cœurs.

S. Bern. 89. Omni tempore, omni personæ, mortem contempta, custodita salutem operantur. *De Præcepto et Disput. f. 290, col. 3, II.*

En tout temps et pour tous, ils causent la mort si on les méprise, et le salut si on les observe.

90. Bona præcipit Deus, ut faciamus; a malis jubet, ut abstineamus. *Serm. de Virt. obed. ante med. f. 357, col. 4, L.*

Dieu nous ordonne le bien pour que nous le fassions, et nous défend le mal pour que nous l'évitons.

91. Frustra se Deum diligere dicit, qui mandatis ejus suis operibus contradicit. *Serm. 9 de Cena Dom. circa med. f. 113, col. 2, F.*

C'est en vain qu'on se flatte d'aimer Dieu, si on contredit par ses œuvres ses commandements.

S. Bonav. 92. Mandata Dei sunt :

{	Via,	Via, in patriam reducens;
	Veritas,	Veritas, in patriam conducens;
	Vita,	Vita, in patriam inducens. <i>Exposit. 2 super Ps. 118, cap. 2, vers. 3, art. 4, p. 168, col. 2, D, tom. 2.</i>

{	La voie,	La voie, qui nous ramène à la patrie;
	La vérité,	La vérité, qui nous conduit à la patrie;
	La vie.	La vie, qui nous introduit dans la patrie.

93. Mandata Dei non sunt impossibilia credenti, nec inutilia speranti, ned difficilia diligenti. *Ibid. c. 3, vers. 3, art. 4, p. 168, col. 2, D, tom. 1.*

Les commandements de Dieu ne sont ni impossibles à celui qui croit, ni inutiles à celui qui espère, ni difficiles à celui qui aime.

94. Mandata Dei est

{	Dominicum decernere,
	Diabolicum spernere,
	Angelicum adimplere. <i>Ib. cap. 5, vers. 11, art. 2, p. 207, col. 1, B, t. 1.</i>

Pour obéir à Dieu, il faut

{	Estimer ce qui vient de Dieu,
	Mépriser ce qui vient du démon,
	Accomplir l'œuvre des anges.

95. Quanto leviora sunt Dei præcepta, tanto majus supplicium his, qui non obediunt. *Lib. 2 Pharetræ, c. 24, in princ. p. 150, col. 1, D, tom. 6.*

Plus les préceptes que Dieu nous impose sont faciles à accomplir, et plus aussi sera grand le supplice de ceux qui se refusent à obéir.

96. Non est perfectus observator mandatorum Dei, nisi sit repletus timore et amore. *Serm. 2 de decem Præcept. ante med. p. 4, col. 1, D, t. 7, part. 3.*

On n'observe pas facilement les commandements de Dieu, si on n'est rempli de crainte et d'amour pour lui.

97. Via mandatorum amantibus est lata, sed non amantibus est arcta. *Ibid. etc.*

La voie des commandements est large à ceux qui aiment et étroite à ceux qui n'aiment pas.

98. Justum est, ut qui divina contemnunt mandata severioribus corriganter vindictis: quatenus cæteri talia committere timeant, et sumant severitatis atque bonitatis exemplum. *Apud Gratian. in decretis, part. 2, causa 23, quest. 3, can. Justum, f. 293, col. 1.*

Il est juste que ceux qui n'observent pas les commandements de Dieu soient punis par des châtimens plus sévères, afin que les autres effrayés craignent d'en faire autant et profitent de l'exemple de sévérité ou de bonté qui leur est donné.

99. Apud Deum vice sunt pecudum, qui ejus præceptis resistunt, et aliud sentire volunt, quam sanctis regulis continetur. *Sup. Ps. 72, ante fin. vers. 24, f. 111, col. 3.*

Ils sont devant Dieu comme des bêtes dépourvues de raison, ceux qui résistent à ses préceptes et cherchent d'autres satisfactions que celles que donne l'observation des saintes règles.

100. Multi resistunt præceptis Dei, quando illa magis appetunt, quæ ipsius monitis inbibentur. *Sup. Ps. 75, circa med. vers. 7, Et quis resistet tibi? f. 116, col. 1.*

Plusieurs résistent à la loi de Dieu quand ils désirent avec trop d'ardeur ce que cette même loi leur défend.

101. Se persequitur, qui Domini jussa non sequitur. *Sup. Ps. 91, a med. vers. 9, f. 141, col. 2.*

Il se nuit à lui-même, celui qui refuse d'obéir à Dieu.

S. Bonav.

C. Calist. pap.

Cassiodor.

S. Clem. Alex.

102. Custodia præceptorum Dei, est securitatis vitæ acquisitio. *Lib. 2 Stromat. prope med. f. 82, p. 1, C.*

Celui qui observe les préceptes de Dieu jouit d'une sécurité parfaite.

Bionysius
Carius.

103. Mandatum Dei lucerna est, lex, lux, via vitæ, increpatio disciplinae. *Sup. Epist. ad Tit. in proœmio, circa init. f. 110, F.*

Les commandements de Dieu sont un flambeau, une loi, une lumière, la voie de la vie, le conseil et le guide de toutes nos démarches.

Franc. Titel.

104. Illi soli vere sunt liberi dulcissima libertate, qui salubrius mandatorum Dei vinculis fuerint bene captivati. *In Annot. sup. Ps. 2. fere in princ. vers. 3, Dirumpamus vincula eorum, p. 11, sect. 1.*

Ceux-là seulement sont vraiment libres et jouissent de la plus douce liberté, qui sont heureusement liés par les liens salutaires des commandements de Dieu

Gloss. ord.

105. Mandata gravia non sunt, non trahunt deorsum, ut talentum plumbi; sed sursum vehit et excelsos facit custodia mandatorum Dei. *Sup. 1 Joun. c. 5, in illud, Mandata ejus gravia non sunt, col. 1411, C, t. 6.*

Les commandements de Dieu ne sont pas lourds; ils ne nous entraînent pas au fond, comme pourrait le faire une masse de plomb, mais leur observation nous rend légers et nous élève au-dessus des basses passions.

S. Greg. Mag.

106. Cum ab externis actionibus mens sopitur, tunc plenius mandatorum Dei pondus agnoscitur. *Lib. 23 Moral. c. 12, in princ. num. 20, col. 781, C, t. 1.*

Quand on devient insensible aux choses de la terre, on comprend mieux la valeur des ordres de Dieu.

107. Magna recordia est, forti opere præceptis cœlestibus inservire, sed terrena retributionis præmium querere. *Ibid. lib. 8, c. 25, in princ. col. 277, A.*

C'est une grande folie que de se donner beaucoup de mal pour pratiquer les préceptes divins, si l'on recherche en même temps quelque récompense terrestre.

108. Graviter unusquisque confunditur, quando mandata Dei, vel legendo, vel audiendo respicit, quæ male vivendo contempsit. *Ibid. lib. 18, c. 5, post init. sup. illud, Psal. 118, Tunc non confundar, col. 587, A.*

On est bien péniblement affecté lorsqu'une lecture ou les discours d'autrui nous rappellent les commandements de Dieu que nous avons méprisés par une vie coupable.

109. Sacri eloquii mandata si modo bene portantur in opere, postea coronam victoriae exhibent in retributione. *Ibid. lib. 22, c. 14, in princ. num. 20, col. 753, C.*

Si, pour pratiquer les saintes lois du Seigneur, nous nous résignons à observer tout ce qu'elles ont de pénible, un jour elles nous obtiendront pour récompense la couronne de la victoire.

110. Iram Dei provocare est, mandatis illius sciendo contradicere: scire bonum, sed despicerè; facere posse, sed non velle. *Ibid. lib. 26, c. 23, post init. col. 881, B.*

C'est provoquer la colère de Dieu que d'agir sciemment

contre ses divins préceptes : connaître le bien et le mépriser; pouvoir le faire et ne pas le vouloir.

111. Mandata Dei pro jussione facere, servientis et obedientis est: diligendo hæc facere, obedientis et amantis est. *Hom. 10 sup. Ezech. post med. sup. illud, Psal. 118, Vide qui mandata tua dilexi, col. 164, C, t. 2.*

S. Greg. Mag.

Accomplir les prescriptions divines en les considérant comme un ordre absolu est un acte d'abnégation et d'obéissance; mais le faire par affection est un acte d'obéissance et d'amour.

112. Omne mandatum de sola dilectione est, quia quidquid præcipitur, in sola charitate solidatur. *Hom. 27 super Evang. in princ. col. 436, B, t. 2.*

Tout commandement de Dieu n'a en vue que l'affection de la créature, parce que tout précepte n'est vraiment accompli que par l'amour.

113. Multum cordi suo seminat, sed parum infert, qui de mandatis cœlestibus vel legendo, vel etiam audiendo multa cognoscit; sed negligenter operando pauca fructificat. *Hom. 10 sup. Ezech. post init. col. 155, D, t. 2.*

Celui-là sème beaucoup dans son cœur et récolte peu, qui, soit en lisant, soit en écoutant, s'instruit de beaucoup de choses touchant les commandements divins; mais sa négligence à les pratiquer est cause qu'il en retire peu de fruit.

114. Magnum est quod committitur, cum Dei mandata negliguntur. *Lib. 5 in 1 Reg. cap. 3, post med. sup. illud. Nec custodisti mandata Domini Dei tui, col. 1511, A, t. 2.*

Un acte quelconque est grave du moment qu'il méconnaît les commandements de Dieu

115. Ubi timor Dei, ibi mandatorum est observatio. *Orat. 2 Epiphani. ante med. p. 288.*

S. Greg. Naz.

Où est la crainte de Dieu, là aussi est l'observation de ses commandements.

116. Præcepta Novi Testamenti, quanto sunt perfectiora, tanto districtiora. *Serm. 2 dom. 2 post Pent. ante med.*

Haymo.

Les préceptes du Nouveau Testament sont d'autant plus obligatoires qu'ils sont plus parfaits

117. Duo sunt genera mandatorum Dei: prohibendi unum, jubendi alterum. Ut enim mala prohibentur, ita præcipiuntur bona: ibi otium imperatur, hic studium: ibi coercetur animus, hic incitatur: hic fecisse, illic non fecisse culpabile est. *Pros.*

S. Hier

Il y a deux sortes de commandements de Dieu, les uns prohibitifs et les autres impératifs; car de même que le mal est défendu, le bien est ordonné: tantôt ils prescrivent de s'abstenir, et tantôt d'agir; tantôt ils nous retiennent, et tantôt ils nous excitent; les uns nous rendent coupables d'avoir agi, les autres de ne pas l'avoir fait.

118. Hoc duplex diversumque præceptum, prohibendi scilicet et imperandi, æquo omnibus jure mandatum est, et nullus ab hoc imperio liber est. *Tom. 1, Ep. 14 ad Celant. pag. 108, litt. D.*

Ce double et différent précepte, qui d'une part nous défend et de l'autre nous ordonne d'agir, est une loi commune imposée à tout le monde, et nul n'est exempt de cette loi

S. Hier.

119. Sufficere tibi non putes, mandata Dei memoria tenere, et operibus oblivisci : sed ideo illa cognosce, ut facias quidquid faciendum didiceris. *Ibid. ante med. p. 110, D.*

Ne pensez pas qu'il vous suffise de retenir dans votre mémoire les commandements de Dieu pour les oublier dans vos œuvres, mais apprenez-les pour pratiquer tout ce qu'ils vous auront dit de faire.

120. Imperium Dei, beneficium est. *Ibid. ante med. p. 111, A.*

La loi divine est un bienfait.

121. Quanto solertius quisque divinis obtemperat jussis, tanto dulcius ejus amorem concipit. *Lib. 1 sup. Prov. c. 3, sup illud. Et gratia faucibus tuis, p. 10, D, t. 7.*

Plus on met d'empressement à suivre les ordres de Dieu, plus l'amour divin croît délicieusement dans nos cœurs.

S. Hier.

122. Quisquis in præceptis Dei institerit, hic beatus est : dum vitia carnis coerces, dum animi petulantiam edomat, dum avaritiæ famem vincit, dum terrenorum honorum gloriam evitat. *In Explanat. sup. Psal. 118, in illud, Beati immaculati, etc. fol. 50, col. 4, ante med.*

S'appliquer à observer les préceptes divins, c'est acquérir le bonheur ; car on réfrène ainsi les aiguillons de la chair, on dompte les transports désordonnés du cœur, on triomphe de l'insatiable avarice, on évite la vanité qui s'attache aux honneurs de la terre.

123. O infelix superbiat dedignatur sub præceptis cœlestibus vivere, quæ mandata divina animi infidelis tumore fastidit. *Sup. Psal. 118, vers. Retribue servo tuo, etc. post med. fol. 54, col. 3.*

O misérable orgueil, qui dédaigne de vivre sous la loi du Seigneur, et qui, dans son infidèle présomption, méprise les préceptes divins !

124. Veritas in præceptis Dei, nihil falsum, nihil imperfectum, nihil imperfectum habet. *Ibid. vers. Defecit in salutare tuum, f. 65, col. 1.*

La vérité, dans les préceptes de Dieu, n'a rien de faux, rien d'incertain, rien d'imparfait.

Lact. Firm.

125. Instruitur christianus, ut non cum mora vel tarditate, non cum tædio vel desidia, nec cum tristitia vel dolore, non cum murmure vel querela, divinum exequatur mandatum. *Serm. 3 Dedic. post med. f. 34, col. 3.*

Le chrétien doit savoir qu'il doit pratiquer la loi de Dieu sans lenteur ni paresse, sans ennui ni négligence, sans tristesse ni douleur, sans plainte ni murmure.

S. Leo I.

126. Quidquid imperative decernitur, mortem irrogat non impletum : quæcumque vero suadentur potius quam jubentur, facta prosunt, infecta non puniunt. *Collat. 21 abbat. Theonæ, c. 14, ante med.*

Tout ce qui est ordonné impérativement cause la mort à celui qui refuse d'obéir ; quant aux choses qui sont plutôt conseillées qu'ordonnées, utiles à celui qui les pratique, elles n'attirent aucune punition sur celui qui les néglige.

S. Joan. Chr.

127. Mandatorum adimpletio animarum est disciplina, vulnerum pharmacum, optima ad

Deo placendum via, et certissimum animæ piæ inditium. *Hom. 27 sup. Gees. in fin. col. 220, A, t. 1.*

La pratique des commandements de Dieu est la science infailible des âmes, le remède qui guérit leurs blessures, le moyen le plus sûr pour plaire à Dieu, la marque la plus certaine d'une âme pieuse.

128. Dat Deus mandatum, ut probet obsequium : imponit legem, ut exploret hominis voluntatem : insinuat præceptum, ut ejus noscat arbitrium. *Serm. de Gen. post init. col. 539, B, tom. 4.*

Dieu commande pour éprouver l'obéissance ; il impose des lois pour faire l'essai de notre volonté ; il formule un précepte pour connaître notre détermination.

129. Utilitas omnium mandatorum una est, et omnia mandata quasi unum videntur esse mandatum : quia ita sibi coherent, ut alterum sine altero esse non possit. *Homil. 42 super Matth. oper. imp. post med. col. 1041, C, t. 2.*

L'utilité de tous les commandements est une, et tous les commandements semblent n'être qu'un seul précepte ; ils sont tellement unis entre eux, que l'un ne peut subsister sans l'autre.

130. Qui Dei mandatum transgreditur, omnia confundit, et divini muneris proditor est, et cœlitus sibi tributum honorem, abjectum contemnit. *Hom. 26 sup. 1 Cor. post med. col. 526, D, t. 4.*

Celui qui transgresse les commandements de Dieu confond toutes choses, agit en traître à l'égard du bienfaiteur divin, et méprise, en le foulant aux pieds, l'honneur céleste qui lui est offert.

131. Pauca Dei præcepta sic totum hominem immutant, et expolito veteri novum reddunt, ut non cognoscas eundem esse. *Lib. 3 de divin. Instit. c. 26, in fine, p. 136.*

Le peu de préceptes que Dieu nous a donnés suffisent pour changer complètement un homme ; ils le dépouillent de ses vices et en font en quelque sorte un homme nouveau que vous aurez de la peine à reconnaître.

132. Mandatum Dei sanctum est, cœleste, delectatione refertum, dulcedine plenum, mercede exuberantissimum, non temporali, sed æterna. *In Fasciculo amoris, c. 3, in princ. col. 1, E, part. 1.*

Les commandements de Dieu sont saints, célestes, pleins de douceur et de consolation, surabondants de récompenses non temporelles mais éternelles.

133. Artifex misericordia Dei splendidissimum in mandatis suis condidit speculum, in quo homo suæ mentis faciem inspiceret, et quam conformis imagini Dei, aut quam similis esset, agnosceret. *Serm. 11 Quadrag. post med.*

La miséricorde de Dieu, ouvrière habile, a caché dans les commandements un magnifique miroir dans lequel l'homme peut contempler l'image de son âme et reconnaître en quoi elle est conforme et semblable à celle de Dieu.

134. Est servi laus maxima, nihil ex jussis dominicis contemnere, sed impigre industrieque, vel supra vires conari cuncta exequi ex

Joan. Chr.

Lact. Firm.

S. Leo Just.

S. Leo I.

Paul. Jad.

Philo Jud. illius animi sententia. *Lib. Quis rerum divinarum lucres sit, post init. p. 667, t. 1.*

La gloire du serviteur est de ne rien négliger des ordres de son maître, et d'exécuter avec tout le zèle et tout le soin possible, même en dépassant ses forces, tout ce que celui-ci lui commande.

135. Mandata Dei retineas firmiter, et jus divinum habes in pretio. *Lib. 2 de Victivitis, ante med. p. 1150, t. 2.*

Appliquez-vous à observer fidèlement la loi de Dieu, et soyez plein de vénération pour le droit divin.

S. Pro-per. 136. Superba voluntas facit Dei præcepta contemni, humilitas custodiri. *Lib. 3 de Vita contemplat. c. 3, in princ.*

C'est l'orgueil qui nous fait désobéir aux préceptes divins, c'est l'humilité qui nous les fait observer.

137. Ille mandata Dei memoriter tenet, qui quod mandatis Dei continetur, operatur. *Sup. Psal. 102, vers. 17.*

Celui-là se souvient des commandements de Dieu, qui s'efforce d'accomplir tout ce qu'ils contiennent.

138. Mandata Dei, nisi quieta mens, scrutari non potest. *Apud div. August. in fine t. 3, sent. 2.*

Seul, l'esprit calme et tranquille peut méditer les commandements de Dieu.

139. Nihil Deus jubet quod sibi prosit, sed illi cui jubet. *Ibid. sent. 39.*

Dieu n'ordonne rien pour son utilité personnelle, mais uniquement pour celle de celui à qui il ordonne.

Salvianus. 140. Pauca sunt, quæ mandat Deus, sed salutaria : expedita, sed sancta : præcepto parva, sed fructu grandia : scripto breviter, sed beatitudine sempiterna. *Lib. 1 ad Eccles. cathol. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

Les ordres de Dieu sont peu nombreux mais salutaires, résumés mais sacrés, peu développés mais féconds ; il faut peu de temps pour les écrire, mais ils procurent un bonheur éternel.

141. Pene omnis sermo divinus habet æmulos suos : quot genera præceptorum, tot adversariorum.

Si largitatem esse in hominibus jubet Dominus, avarus irascitur.

Si parcimoniam exigit, prodigus execratur.

Horrent raptores, quidquid de justitia scribitur ;

Horrent superbi, quidquid de humilitate mandatur.

Adversantur ebriosi, ubi sobrietas indicitur ;

Detestantur impudici, ubi castitas imperatur.

Mavult quilibet improbus execrari legem, quam emendare mentem : mavult præcepta odisse, quam vitia. *Ibid. lib. 4, sub finem, p. 382, col. 1, litt. B.*

Si Dieu ordonne la libéralité envers les hommes, l'avare s'irrite ; S'il commande l'économie, le prodigue s'indigne.

Les voleurs ont horreur de tout ce qui est écrit sur la justice ;

Les orgueilleux ont horreur de tout ce qui prescrit l'humilité.

Les ivrognes combattent tout ce qui ordonne la sobriété ;

L'impudique déteste ce qui commande la chasteté.

Tout méchant aime mieux maudire la loi que de corriger sa conduite, et poursuit de sa haine les préceptes plutôt que ses vices.

Presque toute parole divine a son contradicteur : autant de sortes de préceptes, autant de sortes d'adversaires.

142. Mandatis Domini servit, qui vitam suam ab omni vitiorum contagione custodit. *Hom. 10 de Parasitis, in fin. apud Bibl. Patr. t. 7, part. 3, edit. Colon. 1618.*

C'est obéir aux préceptes divins que de se préserver de la contagion des vices.

S. Valerian.

MANDATORUM FACILITAS (FACILITÉ DES COMMANDEMENTS).

SENTENTIE PATRUM.

1. Nihil est tam facile, quin habeat difficultatem, quod facias invitus. *Lib. 5 Hexam. cap. 15, ante finem, col. 867, D, t. 4.*

Il n'est rien de si facile qui n'ait ses difficultés, si vous le faites à contre-cœur.

S. Ambr.

2. Quidquid difficile est in præcepto, leve est amanti. *Sup. Ps. 67, ante med. vers. 14, p. 485, A, t. 8.*

Tout ce que le précepte a de difficile devient facile à celui qui aime.

S. Aug.

3. Non Deus impossibilia jubet, sed jubendo admonet, et facere quod possis, et petere quod non possis. *De Natur. et Grat. c. 43, in med. tom. 7.*

Dieu n'ordonne pas l'impossible, mais ses ordres nous avertissent de faire ce que nous pouvons et de demander ce que nous ne pouvons pas faire.

4. Valde bona sunt præcepta, si legitime his utimur : eo quippe ipso quo firmissime creditur, Deum justum et bonum impossibilia non potuisse præcipere. *Ibid. c. 59, in princ.*

Les préceptes de Dieu sont évidemment bons, si nous en usons comme il faut ; car nous croyons fermement qu'un Dieu juste et bon ne peut ordonner l'impossible.

5. Viæ Dei duræ sunt timori, leves amori. *Ibid. in fine.*

La crainte trouve dures et difficiles les voies de Dieu, l'amour les trouve douces et faciles.

6. Omnia fiunt facilia charitati ; cui uni Christi sarcina levis est. *Ibid. in princ.*

Tout est facile à l'amour, car pour l'amour seul la loi du Christ est un fardeau léger.

S. Aug.

7. Præcepta Dei gravia non sunt; sed cui gravia sunt, consideret non potuisse divinitus dici, gravia non sunt, nisi quia potest esse cordis affectus cui gravia non sunt, et petat quo destituitur, ut impleat quod jubetur. *Ibid.*

Les commandements de Dieu ne sont pas difficiles; toutefois, si quelqu'un les trouve difficiles, qu'il considère qu'au point de vue de la Divinité, ils ne sont pas difficiles, à moins qu'il n'existe dans le cœur un sentiment qui les rende difficiles, et alors qu'il demande ce qui lui manque pour qu'il puisse accomplir ce qui lui est ordonné.

8. Ostenditur non esse gravia divina præcepta; quis autem nesciat, cum præceptum sit generale charitas, quia finis præcepti est charitas, non esse grave quod diligendo fit, non timendo? *De perfect. justit. contra Cælestium. c. 10, in princ. t. 7.*

Il est évident que les préceptes divins sont faciles à pratiquer; qui ne sait, en effet, que la charité est un précepte général, puisque la fin de tout précepte est la charité, et que tout est facile quand c'est l'amour et non la crainte qui le fait accomplir?

9. Non aliam ob causam Scriptura commemorat non esse gravia divina præcepta, nisi ut anima quæ illa gravia sentit, intelligat se nondum accepisse vires, quibus talia sunt præcepta Domini, qualia commendantur, levia scilicet atque suavia; et oret gemitu voluntatis, ut impetret donum facultatis. *Ibid. post init. Pros.*

Lorsque l'Écriture sainte nous dit que les préceptes divins ne sont pas difficiles, elle n'a d'autre intention que de faire comprendre à l'âme qui les trouve difficiles que cette âme n'a pas encore reçu les forces nécessaires pour trouver les préceptes tels qu'on les lui a annoncés, c'est-à-dire doux et légers; qu'elle prie donc instamment pour obtenir le courage de les accomplir.

10. Commendantur non esse gravia, ut cui gravia sunt intelligat nondum se accepisse donum, quo gravia non sint, nec arbitretur ea se perficere, quando ita facit, ut gravia sint. *Ibid.*

On assure qu'ils ne sont pas difficiles, afin que celui qui les trouve difficiles comprenne qu'il n'a pas reçu encore le don qui fera qu'ils ne seront plus difficiles, et qu'il ne pense pas pouvoir les accomplir tant qu'il ne vivra pas de manière à les trouver faciles.

11. Dei mandata non modo impossibilia non sunt, verum ne gravia quidem. *Ibid.*

Non seulement les commandements de Dieu ne sont pas impossibles, ils ne sont même pas difficiles.

12. Non juberet Deus, quod sciret non posse ab homine fieri. *De Grat. et liber. Arbitr. c. 16, in princ. t. 7.*

Dieu n'aurait pas commandé ce qu'il savait être impossible à l'homme.

13. Execramur blasphemiam eorum, qui dicunt impossibile aliquid homini a Deo esse præceptum, et mandata Dei non a singulis, sed ab omnibus in commune posse servari. *Sermone 3 de Trinit. et in ord. 191, tom. 10.*

Nous avons horreur du blasphème de ceux qui disent que Dieu a commandé à l'homme quelque chose d'impossible, et que les commandements de Dieu ne peuvent pas être observés par chacun en particulier, mais par tous en commun.

S. Aug.

14. Multi præcepta Dei sua imbecillitate, non sanctorum viribus æstimantes, putant esse impossibilia, quæ præcepta sunt. *Serm. 59 de temp. fer. 6 post dom. Quinquag. post init. tom. 10.*

Plusieurs, considérant les préceptes de Dieu au point de vue de leurs faiblesses et non à celui de la force des saints, pensent que ce qui est ordonné est impossible.

15. Præcepta Dei nolentibus gravia, volentibus sunt levia. *Serm. 61 ad frat. in cremo, in princ. t. 10.*

Les commandements de Dieu sont toujours difficiles pour ceux qui se refusent à les accomplir, mais ils sont faciles pour celui qui les accomplit de grand cœur.

16. Onerosum et quasi impossibile præceptum videtur: sed quibus? mollibus, effœminatis, ignavis: in quibus? libertate perniciose, ruptis habentibus eunt, quo volunt. *Serm. 2 in Cæna Dom. circa med.*

S. Bern.

Un précepte paraît toujours onéreux et comme impossible, mais à qui? aux faibles, aux efféminés, aux lâches, qui, vivant sans frein, vont où ils veulent, emportés par une liberté pernicieuse.

17. Nemo excusabilis est, si mandata non servat: quia omne quod præcipitur, facile est amanti. *Serm. 1 de S. Evangelistis, et in ord. 11, post init. p. 310, col. 2, t. 3.*

S. Bonav.

Personne n'est excusable de ne pas observer les commandements, parce que tout ce qui est ordonné est facile à pratiquer par celui qui aime.

18. Quanto leviora sunt Dei præcepta, tanto majus supplicium his, qui non obediunt. *Lib. 2 Pharetræ, c. 44, in princ. p. 150, col. 1, D, tom. 6.*

Plus les commandements de Dieu sont faciles, et plus aussi méritent d'être punis ceux qui ne les observent pas.

19. Via mandatorum amantibus est lata, sed non amantibus est arcta. *Serm. 2 de decem Præceptis, ante med. p. 4, col. 1, D, t. 7.*

La voie des commandements est large à ceux qui aiment, mais elle est étroite à ceux qui n'aiment pas.

20. Fac quod in te est, sicque cito senties facile quod fuit difficile. *De perfect. charit. art. 4, in fine, f. 173, p. 2.*

Dionysius Carthus.

Faites ce qui dépend de vous, et bientôt vous éprouverez que ce qui vous paraissait difficile est devenu facile.

21. Nemo temeraria illa, et a Patribus sub anathemate prohibita voce uti debet: Dei præcepta homini justificato ad observandum esse impossibilia. Nam Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet, et facere quod possis, et petere quod non possis, et adjuvat ut possis, cujus mandata gravia non sunt, cujus jugum suave est, et onus leve. *Session. 6, can. 11.*

Concil. Trid.

Personne ne doit jamais prononcer cette parole téméraire, défendue par les saints Pères sous peine d'anathème: Il est impossible à l'homme justifié d'observer les commandements de Dieu. Car Dieu ne commande pas l'impossible; mais lorsqu'il nous commande, il nous avertit de faire ce que nous pouvons et de demander ce que nous ne pouvons pas. Alors il nous aide à accomplir ses commandements, qui ne sont pas difficiles; car son joug est doux et son fardeau léger.

Concil. Trid.

22. Si quis dixerit Dei præcepta homini etiam justificato, et sub gratia constituto, esse ad observandum impossibilia, anathema sit. *Session. 6, can. 18, per totum.*

Si quelqu'un dit que les préceptes de Dieu, même pour l'homme justifié et rétabli en état de grâce, sont impossibles à observer, qu'il soit anathème.

S. Bas. Epi.

23. Nemo dominicum esse intolerabile conqueratur jugum : qui duri est animi, qui cordis est asperi, ipse sibi facit durum atque asperum jugum Christi : onus Domini scit relevare, nescit opprimere. *Hom. 1 Epiphan. a med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 547, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Que personne ne dise : Le joug du Seigneur est intolérable. Celui qui a le cœur endurci et l'âme farouche se rend à lui-même le joug de Jésus-Christ dur et pesant, car le joug du Seigneur nous allège au lieu de nous écraser.

Gloss. ord.

24. Jugum Dei suave est, et onus leve : quæ natura sua dura sunt et aspera, amor Dei et spes præmii facit levia. *Sup. illud 1, cap. 3 Jean. Mandata ejus gravia non sunt, col. 1411, C, t. 6.*

Le joug de Dieu est doux et son fardeau léger ; ce qui est dur et rude de sa nature, l'amour de Dieu et l'espérance de la vie éternelle le rendent léger.

25. Mandata gravia non sunt, non trahunt deorsum, ut talentum plumbi : sed su sum vehit, et excelsos facit custodia mandatorum Dei. *Ibid.*

Les commandements de Dieu ne sont pas un fardeau pesant ; ils ne nous entraînent pas au fond de l'abîme, comme le ferait une masse de plomb ; mais lorsque nous les observons, ils nous portent en haut et nous élèvent au-dessus des choses basses et terrestres.

26. Mandata Dei dum fiunt, levia sunt, et nullo onere deprimunt : si quis autem accedens ad ea non sicut oportet, ea gravia esse dicat, suam infirmitatem magis accuset. *Pros.*

Les commandements de Dieu sont légers quand on les observe fidèlement et n'accablent nullement de leur poids ; mais si quelqu'un ne les pratique pas comme il faut et dit qu'ils sont difficiles, il doit plutôt accuser sa lâcheté.

27. Unde non scripsit, mandata ejus levia sunt, sed ait, gravia non sunt : illud solum assumens quod deorsum non trahit, et sursum vehit : ut iuste sectemur quod justum est, experimentum utique cognoscentes, quia Christi jugum leve est, suavitatem obtinens copiosam. *Ibid.*

On n'a pas écrit que les commandements de Dieu sont légers, on dit seulement qu'ils ne sont pas à charge, en considérant que ces commandements, au lieu de nous entraîner vers l'abîme, nous élèvent vers les célestes régions pour nous engager à pratiquer avec soin ce qui est juste, et à faire l'épreuve de ce joug du Christ, si léger et si plein d'abondantes délices.

Gloss. int.

28. Mandata Dei libenter custodienda sunt, quia non sunt gravia. *Ibid. etc.*

Les commandements de Dieu doivent être observés avec plaisir, parce qu'ils ne sont pas difficiles.

Gloss. ord.

29. Mandata Dei moderata et temperata

sunt humanis viribus. *Sup. Deuter. c. 30, post init. in illud, Juxta est sermo, etc. t. 1.*

Les commandements de Dieu sont modérés et proportionnés aux forces humaines.

30. Præceptum Domini, jugum est divinæ suavitatis : quid enim grave non leviter tolerat, qui amat ? *Lib. 5 in 1 Reg. c. 2, circa med. sup. illud 12, Et audieritis vocem ejus, t. 2.*

S. Greg. Mag.

Les préceptes de Dieu sont un joug d'une suavité divine. Qu'y a-t-il, en effet, de pesant que ne trouve léger celui qui aime ?

31. Ii qui divina mandata quasi dura et importabilia respuunt, intolerabilis pœnæ onere in futuro deprimuntur. *Ibid. circa med. sup. illud 12, Si non audieritis vocem Domini, etc.*

Ceux qui se refusent à observer les commandements de Dieu parce qu'ils sont durs et impraticables, seront accablés dans l'autre vie par le poids de supplices intolérables.

32. Jugum meum suave est, et onus meum leve. Quid grave mentis nostræ cervicibus imponit, qui vitari omne desiderium, quod perturbat, præcipit ? *Pros.*

Mon joug est doux et mon fardeau léger. Car que peut nous imposer de pénible celui qui nous ordonne d'éviter tout désir qui pourrait nous troubler ?

33. Quid grave subjectis jubet, qui declinare laboriosa mandati hujus itinera admonet ? *Lib. 4 Moral. edit. Parisiensis 1531, c. 39, ante med. sup. illud Job. 3, Ibi impij cessaverunt, etc. t. 1.*

Que peut-il ordonner de pénible à ses sujets, celui qui nous avertit de nous détourner des sentiers laborieux de ce monde ?

34. Mandata Dei in delibatione suavitatis habenda sunt, non in æstimatione asperitatis. *Pros.*

Soyons persuadés que les commandements de Dieu sont pleins de douceur et qu'ils n'ont rien de pénible et de sévère.

35. Nam quibus semper dura et aspera videntur, quæ a Domino præcipiuntur, paulatim decidunt et deficiunt. *Lib. 5 in 1 Regum, c. 2, ante med. col. 1493, D, t. 2.*

Car ceux qui trouvent dur et difficile ce que Dieu commande s'affaiblissent peu à peu et tombent bientôt.

36. Præceptum Domini jugum est divinæ suavitatis : quid enim levius, aut unquam gratius, quam amor fertur ? *Pros.*

Les préceptes du Seigneur sont un joug d'une suavité divine ; est-il, en effet, de joug plus léger et plus agréable que celui de l'amour ?

37. Quid præterea grave non leviter tolerat, qui amat ? quidquid enim diligitur, cum magna devotione portatur. *Ibid. circa med. col. 1494, litt. A.*

Qu'y a-t-il d'ailleurs de si pesant qui ne devienne léger à celui qui aime ? car on fait toujours avec plaisir tout ce que l'on aime.

38. Ii qui divina mandata quasi dura et im-

portabilia respuunt, intolerabilis pœnæ onere in futuro deprimauntur. *Pros.*

Ceux qui se refusent à observer les commandements de Dieu parce qu'ils sont pénibles et impraticables, seront accablés dans l'autre vie par le poids de supplices intolérables.

39. Stulta audacia hominis, unde ad modicum subire ea, quæ sibi videntur aspera, refugit; inde se asperioribus in aeternum subdit.

L'audace insensée de l'homme se refuse à supporter pour quelques instants ce qui lui paraît dur et pénible, et se prépare par là des supplices intolérables pendant l'éternité.

40. Nam si sapienter saperet, hoc sibi, sibi quod displicet, suaderet : ut per dura et aspera hujus brevissimi temporis, dura et aspera evaderet futuræ damnationis.

Car, s'il était sage, il comprendrait qu'il lui est plus avantageux de faire ce qui lui déplaît, afin d'éviter, par quelques souffrances courtes et passagères, les supplices éternels de l'enfer.

41. Hæc profecto dura corda carnalium velociter audiunt, sed per salubre consilium facile molliri non possunt. *Ibid. in med. col. 1494, C.*

Les cœurs durs et charnels écoutent facilement ces choses, mais un conseil utile et salutaire les touche difficilement.

42. En totum illud divinæ legis arduum, totumque difficile, en ob quam causam dura imperia Domino reclamamus, et dicimus nos vel difficultate, vel impossibilitate mandatorum premi. *Pros.*

Voilà le point le plus pénible et le plus difficile à pratiquer de la loi divine; voilà le motif qui nous fait murmurer sans cesse contre la sévérité des commandements du Seigneur, et nous fait dire que nous gémissons sous le poids de préceptes difficiles ou même impossibles à accomplir.

43. Nec sufficit, quod jussa non facimus, nisi etiam jubentem, injustum pronuntiemus, dum ipsum æquitatis auctorem non modo dura et ardua, sed etiam impossibilia præcepisse conquerimur. *Tom. 1, Ep. 14 ad Celantiam, ante med. p. 411, A.*

Et comme s'il ne nous suffisait pas de désobéir aux ordres qui nous sont donnés, nous accusons d'injustice celui qui les donne, lorsque, faisant éclater nos plaintes et nos murmures, nous disons que l'auteur lui-même de toute équité nous commande non seulement des choses pénibles et difficiles, mais encore impossibles.

44. Nihil amantibus durum est, et nullus difficilis cupienti labor est : amemus et nos Christum, et facile videbitur omne difficile. *Tom. 1, Epist. 22 ad Eustoch. ante fin. p. 449, litt. A.*

Rien n'est pénible à ceux qui aiment, et nul travail n'est difficile à celui qui désire le faire. Aimons donc Jésus-Christ, et dès lors tout ce qui nous paraît difficile nous deviendra facile.

45. Adversarius Christi est et Antichristus, cui præcepta displicent Christi. *Tom. 1, Ep. 23 ad Marcellam, sub finem, p. 455, A.*

Celui qui n'aime pas la loi du Christ est son ennemi et un Antechrist.

46. Dices forsitan : Grandis labor est : sed respice quod promissum est : omne opus leve fieri solet, cum ejus pretium cogitatur. *Tom. 4, Ep. 1 ad Demetriad. ante fin. p. 25, A.*

Pent-être direz-vous : Le travail est grand ; mais songez à la récompense. Tout travail devient léger, quand on pense au prix qui doit le suivre.

47. Jugum meum suave est, et onus meum leve : suave est volentibus, durum est nolentibus. *Sup. Psal. 116, vers. 5, p. 20, C, t. 8.*

Mon joug est doux et mon fardeau léger : doux à ceux qui veulent l'accepter, et pesant à ceux qui le refusent.

48. Nihil durum, nihil impium, nihil contrarium præceptis Dei jubetur. *Sup. Psal. 118, vers. Iniquos odio habui, ab init. f. 70, col. 3.*

Rien de difficile, rien d'impie, rien de contraire aux préceptes de Dieu n'est commandé.

49. Communis omnium Dominus prius benefacit : et multitudine beneficiorum omnis naturam ad se allicit, et postea imperat facilia atque levia, ut facilitate mandatorum, et beneficiis prioribus excitati, ad ea implenda homines inducantur. *Ibid. post med. col. 216, A.*

Le Seigneur de toutes choses commence d'abord par nous faire du bien, et par la multitude de ses bienfaits il attire à lui la nature humaine; il commande ensuite des choses faciles et aisées, afin que les hommes, excités par la facilité de ses commandements et par le souvenir des bienfaits reçus, s'empressent d'accomplir ses ordres.

50. Difficultatem non natura præceptorum, sed multorum solet socordia efficere : itaque si quis ea cum studio et alacritate animi suscipiat, videbit ea esse levia. *Hom. 10 sup. Matth. oper. imperf. circa fin. col. 807, A, t. 1.*

Ce n'est pas la nature des préceptes, mais la mollesse de la plupart des hommes qui rend si difficile l'accomplissement des ordres divins; c'est pourquoi celui qui les accomplit avec zèle et gaieté de cœur éprouvera bientôt qu'ils sont faciles et légers.

51. Nihil molestum habent Dei leges, levia et facilia sunt mandata : nihil grave neque onerosum requirit Deus a nostra natura. *Hom. 27 sup. Gen. post med. in illud, Qui effuderit sanguinem, etc.*

Les lois de Dieu n'ont rien d'incommode, ses commandements sont doux et légers; Dieu n'exige rien de difficile et de pénible de notre pauvre nature.

52. Nolite onus pertimescere, suavitatis enim eximiæ plenum est. *Hom. 39 super Matthæum, oper. perfect. circa med. in illud, Jugum meum suave est, etc. t. 2.*

Ne craignez pas d'accepter ce fardeau, il est d'une douceur extrême.

53. Non pertimescas onus, nec ab eo jugo resiliat : sed omni alacritate animi jugum hoc jubeas, et tunc quam suave sit, facile cognosces. *Pros.*

Ne craignez pas ce fardeau, ne refusez pas ce joug, mais acceptez-le de grand cœur; alors vous comprendrez facilement combien il est doux.

54. Nec enim teret cervicem tuam, sed ornatus gratia imponitur; et ut discas ordine ad

S. Hier.

S. Hier.

S. Joan. Chr.

S. Hier.

S. Joan. Chr. regiam viam procedere, et præcipitia utrimque vitare, ac facile per angustam viam lætus incedere. *Ibid. in fine.*

Il ne blessera pas votre cou, et il ne vous est imposé que pour vous servir d'ornement et pour vous apprendre à marcher avec ordre dans le chemin royal, à éviter les précipices nombreux qu'on y rencontre, et à vous avancer facilement et avec joie dans la voie étroite du ciel.

55. Cur fugis? cur tremis? cur metuis? ergone impossibilia præcipit tibi Deus? *Hom. 33 sup. Act. Apost. in Morali, post init.*

Pourquoi fuir? pourquoi trembler? pourquoi craindre? est-ce que Dieu vous a ordonné l'impossible?

56. Mandata Moysi in actu facilia sunt, ideo in remuneratione modica, in peccato autem magna: mandata vero Christi, ipso actu difficilia sunt, et ideo in remuneratione magna, in peccato autem minima. *Hom. 10 sup. Matth. oper. imperf. circa finem, col. 807, A, t. 2.*

Les lois de Moïse, faciles à pratiquer, ne promettaient que de modiques récompenses, et c'était un grand péché que de les violer; les préceptes du Christ, au contraire, sont difficiles à accomplir, donnent droit à de grandes récompenses, et leur oubli ne constitue pas une faute énorme.

57. Videamus si quid Dei mandatorum difficile sit, et naturam humanam transgrediens: nihil igitur tale profecto, sed e contra incredibilem in his facilitatem invenimus. *Hom. 57 super Matth. oper. perf. post med. t. 2.*

Examinons si les commandements de Dieu n'ont rien de difficile et de supérieur à la nature humaine; certainement nous n'y trouverons rien de tel, mais nous verrons qu'ils sont d'une incroyable facilité.

58. Possibile est Dei jussa perficere, si modo velimus omnem naturæ trepidationem alacriter virtute superare, nihilque impossibile est eorum, quæ a Christo hominibus imperantur. *Homil. 6 de Laudibus D. Pauli, post init. t. 3.*

On peut accomplir les ordres de Dieu, si toutefois on veut par son énergie triompher des emportements désordonnés de la nature; car il n'y a rien d'impossible dans ce que Jésus-Christ nous commande.

59. Quamnam habemus excusationem, si tam levia, tam facilia præcepta non servaverimus? Nullam sane. *Hom. 9 super. 1 Corinth. ante med. t. 4.*

Quelle excuse pourrions-nous avoir, si nous n'observons pas des préceptes si légers et si faciles? Aucune certainement.

60. Præcepta Dei adeo facilia sunt, adeo levia, ut multi philosophica tantum ratione ea exarserint. *Ibid. Hom. 2, post med.*

Les préceptes de Dieu sont tellement faciles, tellement légers, que plusieurs philosophes, par les seules forces de la raison, les ont pratiqués et au-delà.

61. Quid grave, quid onerosum est in præceptis Christi? *Serm. 2 super Epist. ad Philipp. in princ. Moral. t. 4.*

Qu'y a-t-il de pénible, d'onéreux dans les préceptes du Christ?

62. Nihil difficile est, nihil grave est quod nobis imperatur: si voluerimus, in voluntate

omnia constituta sunt, per gratiam duntaxat quæ desuper est. *Hom. 13 super Epist. ad Hebr. in fine Moral. col. 1752, D, t. 4.*

Rien n'est difficile, rien n'est pénible de ce qui nous est ordonné, si nous voulons; car tout est possible à la volonté aidée de la grâce qui nous vient d'en haut.

63. Magna præcepti facilitas est, sed dilecte, grave malum est desidia, facitque ut facilia omnia videantur difficilia; sicut studio et vigilantia etiam omnia ardua et difficilia, facilia nobis fiunt. *Hom. 14 sup. Genes. circa med. tom. 1.*

Combien est grande la facilité d'accomplir les préceptes pour celui qui aime! La lâcheté est un grand mal; elle fait que les choses les plus faciles paraissent difficiles, comme le zèle et la vigilance nous rendent doux et facile ce qui nous paraissait pénible et difficile.

64. Jugum Domini Jesu suave est bonis, durum et importabile reprobis. *Pros.*

Le joug du Seigneur Jésus est doux aux bons, dur et intolérable aux réprouvés.

65. Nihil est enim tam durum, nihil tam terribile, nihil tam arduum, quod amanti Deum non sit facile et jucundum.

Rien, en effet, n'est si dur, si terrible, si difficile, qui ne soit agréable et facile à celui qui aime Dieu.

66. Rursus nihil tam leve, nihil tam facile, nihil tam parvum, quod malæ voluntati non sit grave et onerosum. *Lib. 2 ad monachos, Serm. 4, in princ. p. 541, col. 1.*

Et, d'autre part, rien n'est si léger, si facile, si petit, que le mauvais vouloir de notre âme ne rende lourd et onéreux.

67. Nihil Christo Domino famulanti difficile, nihil arduum, nihilque æstimandum est asperum. *De Obedient. c. 26, ante fin. p. 651, col. 2, E, part. 2.*

Rien n'est difficile, rien n'est pénible, rien n'est impraticable au serviteur de notre Seigneur Jésus-Christ.

68. Præceptum sapientiæ et lex Christi, lex charitatis est, lex amoris et elegantia, non coacta, neque in terrore posita; sed in gratuita et spontanea cordis dilectione solidata. *In Fasciculo amoris, c. 1, post med. p. 218, col. 2, E, part. 1.*

Le précepte de la sagesse et la loi du Christ, c'est la loi de la charité, la loi d'amour et de grâce, qui n'a rien de forcé, qui ne repose point sur la crainte, mais qui s'appuie sur une tendance de notre cœur toute gratuite et spontanée.

69. Nihil arduum est humilibus, nihil asperum mitibus, et facile omnia præcepta veniunt in effectum, quando et gratia præfendit auxilium, et obedientia mollit imperium. *Serm. 5 Epiphani. post med.*

Il n'y a rien d'inaccessible pour les humbles, rien de trop rude pour les âmes douces; tous les préceptes sont faciles à accomplir quand la grâce prête son secours, et que l'obéissance adoucit le commandement.

70. Nihil, o anima, a te Deus exigit grave et arduum, sed facilia. *Lib. 2 de Victimis, ante med. p. 1150, t. 2.*

O âme, Dieu n'exige de toi rien de pénible et d'impraticable; il ne te demande que des choses faciles.

Philo Jul

71. Quid hic molestum est, aut difficile? Non juberis maria nunquam prius tentata trajicere, et tempestate furente in mediis fluctibus, non pedibus emetiri asperos calles et invios, non itinera ingredi feris infestata et latronibus, non agere sub odio excubias, expositus insidiis hostium; absit, satis est si annuat animus, mox in promptu facilia erunt omnia. *Ibid. prope med. p. 1151.*

Qu'y a-t-il dans les préceptes divins de pénible ou de difficile? On ne vous dit pas de traverser des mers explorées et de vous précipiter au milieu des flots pendant les fureurs de la tempête, ni de parcourir à pied des sentiers raboteux et impraticables, ni de voyager par des chemins infestés de voleurs et de bêtes féroces, ni de passer des nuits sans abri, exposé aux pièges des ennemis; non, il suffit d'être animé d'une bonne volonté, et tout devient aisé et facile.

S. Prosper.

72. Omne præceptum Dei, leve est amanti. *Apud D. August. in fine, t. 3, sent. 222.*

Tout précepte divin est léger à celui qui aime.

Salvianus.

73. Totum durum est, quidquid imperatur invitis. *Lib. 4 ad Eccles. catholic. circa finem, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 382, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Tout est dur et pénible à celui qui obéit à contre-cœur.

S. Thomas à Villa nova.

74. Attendite, fratres mei, attendite et videte, qualia præcepta nobis injungit Deus noster; non aspera et difficilia, non gravia et importabilia. *Serm. 17 post Pentec. post init.*

Remarquez bien, mes frères, remarquez et considérez quels sont les préceptes que notre Dieu nous impose; ils ne sont ni rudes, ni difficiles, ni pénibles, ni intolérables.

75. Lex Domini non est gravis, nisi carnalibus et iniquis: justis autem et rectis, suavis supra modum et dulcis est. *Tom. 2, conc. 4 de uno Mart. ante med.*

La loi de Dieu n'est point pesante, si ce n'est pour les hommes iniques et charnels; pour les justes au contraire, et pour ceux qui ont le cœur droit, elle est d'une douceur et d'une suavité ineffables.

MANERE CUM DEO

(DEMEURER, ÊTRE AVEC DIEU).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Omnis multitudo sanctorum est, et in ipsis est Dominus. *Num. 16, v. 3.*

Toute l'assemblée est sainte, et le Seigneur est au milieu d'elle.

2. Amantissimus Domini, habitabit confidenter in eo quasi in thalamo tota die morabitur, et inter humeros illius requiescet. *Deut. 33, v. 12.*

Le bien-aimé du Seigneur habite avec confiance en lui; il sera tout le jour comme dans sa chambre nuptiale, et il se reposera entre ses bras.

3. Visio, quam locutus est vir, cum quo est

Deus, et qui Deo secum morante confortatus, ait: *Prov. 30, v. 1.*

Vision d'un homme qui a Dieu avec lui, et qui, étant fortifié par la présence du Dieu qui réside en lui, a dit:

4. Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi. *Matth. 28, in fine.*

Voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.

5. Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in illo. *Joan. 6, v. 57.*

Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui.

6. Ego sum in Patre meo, et vos in me, et ego in vobis. *Ibid. 14, v. 20.*

Je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous.

7. Manete in me, et ego in vobis. *Joan. 15, vers. 4.*

Demeurez en moi, et moi en vous.

8. Sicut palmes non potest ferre fructum a semetipso, nisi manserit in vite: sic nec vos, nisi in me manseritis. *Pros. Ibid.*

Comme la branche de la vigne ne peut porter de fruit par elle-même, si elle ne demeure unie à la vigne, ainsi vous, si vous ne demeurez en moi.

9. Ego sum vitis, vos palmites; qui manet in me, et ego in eo, hic fert fructum multum, quia sine me nihil potestis facere. *V. 5.*

Je suis la vigne, et vous les branches. Celui qui demeure en moi, et moi en lui, porte beaucoup de fruits; car sans moi vous ne pouvez rien faire.

10. Si quis in me non manserit, mittetur foras sicut palmes, et arescet. *V. 6.*

Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un rameau inutile, et il séchera.

11. Si manseritis in me, et verba mea in vobis manserint, quodcumque volueritis, petetis, et fiet vobis. *V. 7.*

Si vous demeurez en moi, et que mes paroles demeurent en vous, vous demanderez ce que vous voudrez, et vous l'obtiendrez.

12. In ipso vivimus, et movemur, et sumus. *Act. 17, v. 28.*

En lui nous avons la vie, le mouvement et l'être.

13. Qui dicit se in ipso manere, debet sicut ille ambulavit, et ipse ambulare. *1 Joan. 2, vers. 6.*

Celui qui dit qu'il demeure en Jésus-Christ doit marcher lui-même comme Jésus-Christ a marché.

14. Omnis, qui in eo manet, non peccat. *Ibid. 3, v. 6.*

Quiconque demeure en lui ne pèche point.

15. Qui servat mandata ejus, in illo manet, et ipse in eo. *V. 24.*

Celui qui garde les commandements de Dieu demeure en Dieu, et Dieu en lui.

16. Si diligamus invicem, Deus in nobis

manet, et charitas ejus in nobis perfecta est. *Ibid.* 4, v. 12.

Si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous, et son amour est parfait en nous.

17. In hoc cognoscimus, quoniam in eo manemus, et ipse in nobis, quoniam de Spiritu suo dedit nobis. V. 13.

En cela nous connaissons que nous demeurons en lui, et lui en nous, parce qu'il nous a fait participer à son Esprit.

18. Quisquis confessus fuerit, quoniam Jesus est Filius Dei, Deus in eo manet, et ipse in Deo. V. 15.

Celui qui confesse que Jésus est le Fils de Dieu demeure en Dieu, et Dieu en lui.

19. Deus charitas est : et qui manet in charitate, in Deo manet, et Deus in eo. V. 16.

Dieu est amour, et quiconque demeure dans l'amour demeure en Dieu, et Dieu en lui.

MANSUETUDO

(MANSUÉTUDE, DOUCEUR).

ETIMOLOGIA.

Collector. Mansuetus dicitur, quasi manens quietus.

On appelle doux (*mansuetus*) celui dont l'âme reste dans le calme (*manens quietus*).

Hugo card. Mansueti dicuntur, quasi manus assueti; quia qui de manu Domini bona et mala suscipiunt, recte manus sunt assueti. *Super Ps.* 33, fol. 82, col. 4, t. 2.

On appelle doux ceux qui semblent en quelque sorte être accoutumés à la main, parce que ceux qui reçoivent avec docilité de la main de Dieu les biens et les maux sont parfaitement accoutumés à cette main divine.

DEFINITIO.

Dionysius Carthus. Mansuetudo est tractabilitas, iram repellens. *Sup. Epist. ad Gal.* c. 5, post med. f. 76, C.

La douceur est ce qui nous rend traitables et nous éloigne de la colère.

S. Hier. Benignitas est virtus lenis, blanda, tranquilla et omnium bonorum apta consortio, invitans ad familiaritatem sui dulcis alloquio, moribus temperata. *Lib. 3 sup. Ep. ad Gal.* c. 5, p. 196, A, t. 5.

La bienveillance est une vertu douce, aimable, tranquille, et la compagne fidèle de tout ce qui est bien, invitant à jouir de sa familiarité par la suavité de sa parole et par la douceur de ses mœurs.

Benignitas est virtus sponte ad benefacendum exposita. *Ibid.*

La bienveillance est une vertu toujours prête à faire du bien spontanément.

Hugo a S. Victore. Mansuetudo est, per quam mansueti vel modesti tranquillitas animi, nullius improbi-

tate limitens suæ quietis excedit. *De Fruct. carnis et spirit.* c. 18, in med. p. 162, II, t. 2.

Hugo a S. Victore.

La douceur est le calme d'une âme affable et modeste, et qu'aucune méchanceté ne peut faire sortir des bornes de sa quiétude.

Benignitas est cum quadam splendida morum suavitate diligentis animi fervida conspectio. *Ibid. prope fin.* p. 163, A, t. 2.

La bienveillance, c'est l'étreinte brûlante d'une âme affectueuse, jointe à une remarquable douceur de caractère.

Mansuetudo est virtus, quæ disponit cor ad hoc, ut nec injurias, nec verbera, nec contumelias sentiat. *Sup. Ep. B. Jacobi,* c. 3, f. 317, col. 4, t. 7.

Hugo card.

La douceur est une vertu qui dispose le cœur à ne ressentir ni les injures, ni les coups, ni les outrages.

Mansuetudo est animi immobilis status, inter vituperationes et laudes eodem modo perseverans. *Grad. 8, in princ. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 262, col. 1, C.*

S. Joan. Clim.

La douceur est l'état calme d'un esprit que ne sauraient impressionner ni le blâme ni les éloges.

Mansuetudo est suavitas malo cedens, subesse sciens, superiori non resistens, et bonis consentiens. *Part. 1 de Ligno vitæ, tract. 4 de Charitate,* c. 16, in med. p. 34, col. 1, E.

S. Laur. Just.

La douceur, c'est cette heureuse disposition de l'âme qui fait que nous acceptons le mal qu'on nous fait, que nous savons nous soumettre sans résistance à un supérieur et sympathiser avec la vertu.

Mansuetudo est virtus compescens ab ira, quæ perturbat judicium rationis. *Super 2 ad Tim.* c. 2, lect. 4, ante fin. f. 212, col. 3.

S. Thomas Aquinas.

La douceur est une vertu qui nous tient éloignés de la colère qui trouble notre jugement.

Clementia est temperantia animi in potestate ulciscendi. *Lib. 2 de Clement. ad Neronem,* c. 3, in princ. p. 485, t. 1.

Seneca.

La clémence nous fait renoncer à la vengeance quand elle est dans nos mains.

Clementia est lenitas superioris adversus inferiorem in constituendis poenis. *Ibid.*

La clémence est la douceur du supérieur lorsqu'il inflige des punitions à ses inférieurs.

Clementia est inclinatio animi ad lenitatem in poena exigenda. *Ibid.*

La clémence est le penchant de l'âme qui nous calme au moment de punir.

Clementia est, quæ se flectit citra id quod merito constitui posset. *Ibid. in fine,* p. 485.

C'est la clémence qui fléchit au-delà des bornes justement établies.

SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Mansuetudo tua multiplicavit me. 2 *Reg.* 22, v. 36.

Votre miséricorde a multiplié ma vie.

2. Propter veritatem et mansuetudinem, deducet te mirabiliter dextera tua. *Ps.* 44, v. 6.

A cause de votre vérité et de votre clémence, votre droite se signalera par des merveilles.

3. Supervenit mansuetudo, et conripimur. *Ps.* 89, v. 12.

La mansuétude survient, et nous serons corrigés.

4. Memento, Domine, David, et omnis mansuetudinis ejus. *Ps.* 131, v. 1.

Seigneur, souvenez-vous de David et de toute sa douceur.

5. Fili, in mansuetudine opera tua perfee, et super hominum gloriam diligeris. *Eccli.* 3, vers. 19.

Mon fils, accomplis tes œuvres avec douceur, et avec la gloire tu auras l'amour des hommes.

6. Fili, in mansuetudine serva animam tuam, et da illi honorem secundum meritum suum. *Eccli.* 10, v. 31.

Mon fils, conserve ton âme dans la douceur, et honore-la selon ce qu'elle vaut.

7. Fructus spiritus est mansuetudo. *Gal.* 5, vers. 22.

Le fruit de l'esprit, c'est la douceur

8. Obsecro vos, ut digne ambuletis, cum omni humilitate et mansuetudine, supportantes invicem. *Ephes.* 4, v. 1-2.

Je vous conjure de marcher dignement, avec toute humilité et douceur, vous supportant les uns les autres.

9. Tu, o homo Dei, sectare justitiam, pietatem, mansuetudinem. *1 Tim.* 6, v. 11.

Vous, homme de Dieu, suivez en tout la justice, la piété, la douceur.

10. Admone illos non litigiosos esse, sed modestos, omnem ostendentes mansuetudinem ad omnes homines. *Tit.* 3, in princ.

Avertissez-les de fuir les procès, d'être équitables, témoignant la plus grande douceur pour tous les hommes.

11. In mansuetudine suscipite insitum verbum, quod potest salvare animas vestras. *Juc.* 1, v. 21.

Recevez avec douceur la parole entée en vous et qui peut sauver vos âmes.

12. Quis sapiens et disciplinatus inter vos? ostendat ex bona conversatione operationem suam in mansuetudine. *Ibid.* 3, v. 13.

Est-il quelqu'un parmi vous sage et instruit? qu'il fasse paraître ses œuvres dans le cours d'une bonne vie avec une sagesse pleine de douceur.

SENTENTIA PATRUM.

S. Albert. Mag. 13. Mansuetudo vera est, cum propter illatas injurias mens nequaquam exercetur, nec amaritudo cordis exterius indicatur. *De Paradiso anime, lib. 1 de Virt. c.* 19, in princ. p. 142.

On est vraiment sous l'empire de la douceur lorsque l'on ne se tourmente point des outrages reçus, et que notre extérieur ne laisse rien transpirer de l'amertume de nos sentiments.

S. Ambr. 14. Quid mihi prodest carere secularibus, nisi fuero mitis et mansuetus? *Lib. 5 sup. Luc.*

cam, c. 6, in illud, *Beati mites, etc. col.* 1687, S. Ambr. 1, t. 3.

De qui me servirait-il de m'être privé des plaisirs du siècle, si je ne me suis appliqué à pratiquer la douceur et la mansuétude?

15. Quanto melior, tanto esto mitior. *Epist.* 54 ad *Macedonium, circa med. p.* 158, C, t. 2. S. Aug. Plus vous êtes bon, plus vous devez être doux.

16. Mansuetudo falsa crudelitas est. *Ep.* 50 ad *Bonifac. longe post init. p.* 136, D, t. 2.

La fausse douceur est une cruauté.

17. Mitibus hæreditas data est, tanquam testamentum Patris cum pietate quærentibus. *Serm. Domini in monte, lib. 1, post init. pag.* 786, C, t. 4.

Les âmes douces ne sont point déshéritées de Dieu, qui réserve à leur piété les témoignage de son amour.

18. Mites sunt, qui cedunt improbitatibus, et non resistunt malo, sed vincunt in bono malo. *Ibid. post init. p.* 784, t. 2.

Ceux-là sont doux qui cèdent aux méchants, supportent le mal, et triomphent du mal par le bien.

19. Sunt aliqui mites, sed quamdiu nihil dicitur vel agitur, nisi pro eorum arbitrio, patet autem quam longe sint a vera mansuetudine, si levis oriatur occasio. *Serm. 4 Advent. circa med. f.* 3, col. 3, G. S. Bern.

Il y en a qui sont doux, pourvu qu'on ne dise rien, qu'on ne fasse rien qui les contrarie; mais à la plus légère occasion ils font voir combien ils sont loin de la véritable douceur.

20. Triplici velut ariete mansuetudo nostra pulsatur, verborum injuriis, damnis rerum, corporis læsione: in his tribus omnis exercitatio mansuetudinis existit. *Serm. in Convers. S. Pauli, in med. f.* 23, col. 4, L.

Il y a comme trois béliers qui battent en brèche notre douceur: les paroles injurieuses, les pertes matérielles, les outrages corporels; c'est contre cette triple attaque que lutte notre douceur.

21. Noli abuti clementia, ne potentia opprimaris. *Epist.* 431 ad *Mediolanenses, ante med. f.* 239, col. 1, B.

N'abusez pas de la clémence, si vous voulez ne pas être opprimé par la force.

22. Mansuetudo habet } Pacem et societatem cum proximo, Gratiam et familiaritatem cum Deo, Regnum et hæreditatem in cælo. *Tit. 7 Diata, c.* 2, in princ. p. 309, col. 2, E, tom. 6. S. Bonav.

A la douceur sont réservées } Paix et amitié avec le prochain, Grâce et intimité avec Dieu, Royauté et richesse dans le ciel.

23. Sicut leoni a natura inest crudelitas, sic homini mansuetudo; et qui relicta mansuetudine regitur crudeliter, non est homo, sed bes-

S. Bonav. *tia sylvestris. Ibid. circa fin. p. 310, col. 1, C, tom. 6.*

De même que la nature a donné la cruauté au lion, de même elle a donné la douceur à l'homme, et celui qui abandonne la douceur pour se livrer à la cruauté n'est plus un homme, mais une bête féroce.

24. Mansueti { Clarius informantur,
Rarius impugnantur,
Altius elevantur,
Amplius venerantur. *Ibid. tit. 8, c. 4, in princ. p. 317, col. 1, A.*

Les hommes doux sont { Mieux informés,
Plus rarement contredits,
Placés plus haut,
Plus respectés.

Cassiodor. 25. Audiant mansueti et lætentur. Non dixit, lege docti, non jejunantes, non psallentes, sed mansueti lætentur, qui charitate præcipua habere rerum omnium temperantiam consueverunt. *Sup. Psal. 33, ab init. vers. 2, f. 48, col. 4.*

Que les doux écoutent et se réjouissent. Jésus-Christ n'a pas dit que les docteurs, que ceux qui jeûnent, que ceux qui chantent les louanges de Dieu se réjouissent; mais il a dit que ceux qui sont doux se réjouissent: pleins de charité, ils sont accoutumés à user avec modération de toutes choses.

26. Mansueti mentis soliditate firmissimi sunt, et quamvis pia humilitate curventur, spe futuræ beatitudinis in summitates solidissimas eriguntur. *Sup. Psal. 97, sub finem, vers. 9, f. 48, col. 2.*

Ceux qui sont doux sont inébranlables par la fermeté de leur esprit, et, quoiqu'ils s'abaissent par un sentiment de pieuse humilité, ils ne laissent pas de s'élever, pleins de force et de confiance, jusqu'au ciel, soutenus par l'assurance des biens qui leur sont promis.

S. Ephrem 27. Beatus ac felicissimus vere est vir ille, qui mansuetus est: nam vir mansuetus omnibus operibus bonis decoratur. *Pros.*

Heureux et mille fois heureux est l'homme qui possède la douceur, car sa vie est ornée de toutes sortes de bonnes œuvres.

28. Quamvis afficiatur injuria, lætatur: quamvis rebus adversis prematur, Deo gratias agit.

Il se réjouit au milieu des plus grandes injures, et, accablé par l'adversité, il en rend grâces à Dieu.

29. In charitate irascentes placat, increpationes aliorum fortiter tolerat.

Par la douceur de sa charité, il apaise la colère et supporte avec courage les injures des autres.

30. In pugna tranquillus est, et sub imperio alterius lætus vivit.

Il est calme dans la lutte et vit joyeux sous la domination d'un autre.

31. Non pungitur stimulis superbiam, in depressionibus lætatur: recte factis non extollitur, nec de iis se jactat.

Il est insensible aux aiguillons de l'orgueil, se réjouit de son humiliation, ne ressent point la vanité de ses bonnes actions et ne s'en vante jamais.

32. Cum omnibus se pacificum exhibet, superiorum jussis promptus obtemperat.

Il se montre pacifique avec tout le monde, et obéit avec docilité aux ordres de ses supérieurs.

33. Omnis malitiæ expers est, et a simulatione distat quam longissime, a dolo et invidia alienissimus est. *De Mansuetud. p. 31, C et D, t. 1.*

Exempt de toute malice, il abhorre la dissimulation, la ruse et l'envie.

34. Perversi nulla flectuntur æquitate ac mansuetudine. *Epist. 77 ad Olympium, ante med. p. 433.*

Ni l'équité ni la douceur ne peuvent rien sur les pervers.

35. Mansuetudo nulla passione turbatur, et specialiter ira et furore non rumpitur. *In Regula monachorum, c. 21 de Patient. in princ. p. 288, C, t. 4.*

La douceur n'est troublée par aucune passion, et triomphé de la colère et de la fureur.

36. Mansuetudo pascitur injuriis. *Super Ezech. c. 22, f. 82, col. 3, t. 5.*

La douceur se nourrit d'injures.

37. Qui mitis semper ac tranquillus est, nec iracundiæ perturbatione succenditur, nec accidiæ atque tristitiæ angore consumitur, nec cenodoxiæ vanitate distenditur, nec superbiæ tumore sustollitur. *Collat. 12 abbat. Chæremonis, c. 16, circa med. p. 577.*

Celui qui est toujours doux et tranquille ne connaît ni les transports et les désordres de la colère, ni les chagrins rongeurs d'une âme triste et morose, ni la présomption énervante de la vanité, ni les vertiges d'un fol orgueil.

38. Bestiæ natura feroces sunt, et præter naturam mansuetæ. E contra tu, homo, præter naturam ferox, natura autem mitis; et qui bestiis id quod natura eis inest auferre, et quod earum naturæ adversum inserere potes: id quod natura tibi præstitit, conservare non potes? *Hom. 9 sup. Gen. circa med. col. 56, B, tom. 1.*

Les bêtes sont féroces par nature et douces contre nature. Toi, au contraire, ô homme, tu es féroce contre nature et doux par nature, et quoique tu puisses enlever aux bêtes ce qu'elles ont par nature et leur donner ce qui est contre leur nature, tu ne peux cependant conserver ce que la nature t'a donné.

39. Nihil mansuetudine potentius, nihil illa fortius: illa animam in perpetua tranquillitate, et quasi in portu constituit, et omnis quietis occasio est. *Ibid. Hom. 34, in princ. col. 278, C.*

Rien de plus puissant que la douceur, rien de plus fort qu'elle; c'est elle qui place notre âme comme dans un port où elle jouit d'une parfaite tranquillité, car elle est la source de tout repos.

40. Nihil animam ita in tranquillitate et quiete esse facit, ut mansuetudo et modestia. *Ibid. circa init. col. 278.*

Rien ne peut donner à l'âme de la tranquillité et du repos comme la douceur et la modestie.

41. Mansuetudo omni diademate se possi-

S. Joan. Chr. denti est utilior, et omni claritudine et gloria conducibilior. *Ibid.*

La douceur est plus utile à celui qui la possède que le plus beau diadème, et plus nécessaire que l'éclat et la gloire.

42. Hoc certissimum signum est, quo interoscitur vir ratione præditus, si mansuetus fuerit, si lenis, si mitis, si modestus et quietus. *Ibid.*

Il est un signe infaillible auquel on distingue l'homme sage, c'est sa douceur, sa bonté, sa clémence, sa modestie et son calme.

43. Tantum mansuetudinis et lenitatis est robur, ut hæc sola virtus sufficiat se colentem diligenter ineffabilibus laudibus dignum reddere. *Ibid.*

Telle est la force de la douceur et de la bonté, que cette vertu toute seule suffit pour rendre digne des plus magnifiques éloges celui qui la pratique avec soin.

44. Hæc vere mansuetudo est, non quando quis offensus mansuete fert, sed quando quis ab his, etiam qui inferiores putantur, offensus cedit. *Ibid. Hom. 52, circa med. col. 414, B.*

La vraie douceur est celle qui non seulement nous fait supporter patiemment les offenses, mais encore nous fait céder et pardonner à des inférieurs qui nous ont offensés.

45. Ille vere mansuetus est, qui cum nocitus fuerit, non cogitat malum, neque facit. *Hom. 9 sup. Matth. oper. imperf. in med. sup. illud Matth. 5, Beati mansueti, col. 698, C, tom. 2.*

Celui-là est véritablement doux, qui, offensé, ne songe pas, ne court pas à la vengeance.

46. Mansuetudo, si non sit propter Deum, stultitia est. *Ibid. Hom. 37, post init. col. 992, litt. D.*

La douceur n'est que sottise, si elle n'est inspirée par l'amour de Dieu.

47. Mansuetus sibiipsi dulcis, et aliis est utilis. *Hom. 6 sup. Acta Apost. ante finem, in Moral. col. 487, A, t. 3.*

L'homme clémente est doux pour lui-même et utile aux autres.

48. Tantum bonum est mansuetudo, ut ipsa pectora magis quam vehemens severitas extimulet, et plaga feriat majore. *Ibid. Hom. 7, in princ. col. 488, A.*

La douceur est un si grand bien, qu'elle est pour les âmes un aiguillon plus puissant que la sévérité la plus rigoureuse, et qu'elle les frappe d'une plus vive impression.

49. Ex dilectione mansuetudo oritur. *Hom. 17 sup. 1 Timoth. sub fin. ante Moralem, col. 1527, C, t. 4.*

La douceur naît de l'amour.

50. Mitis orphanorum pater est, viduarum præses, paupertatis procurator, injuria affectorum adjutor. *Pros.*

Celui qui est doux est le père des orphelins, le protecteur des veuves, le trésor des pauvres, le consolateur de ceux que déchirent de cruelles injures.

51. Mitis reverendus est pater pueris, et ob-

servandus dominus est servis. *Serm. de Mansuetud. ab init. col. 783, C, t. 5.* S. Joan Chr.

La douceur rend le père respectable à ses enfants, le maître à ses serviteurs.

52. Mansuetus sua præsentia res turbulenta componit, quietasque ac tranquillas reddit. *Ibid. ante med. col. 784, A.*

L'homme doux, par sa seule présence, porte le calme et la paix partout où règne le trouble.

53. Multæ quidem sunt virtutes, quæ christianum decent, maxime autem omnium mansuetudo. *Ibid. a med. col. 785, C.*

Plusieurs vertus sont l'apanage du chrétien, mais la douceur entre toutes.

54. Nihil Deo tam gratum, tam amabile et t. quam mitis anima, atque mansueti. *Hom. 3 de Penit. post init. col. 856, D, t. 5.*

Dieu ne trouve rien de plus agréable et de plus aimable qu'une âme douce et clémente.

55. Christi erimus discipuli, si mansueti simus, et mitis ingenii. *Hom. 59 sup. Joan. circa med. col. 285, A.*

Nous serons les disciples du Christ, si nous sommes doux d'esprit et de cœur.

Firmamentum patientiæ, S. Joan Clim.
Charitatis janua, imo vero mater,

Discretionis argumentum,
Veniæ ministra,
Confidentia in oratione,
Spiritus sancti diversorium,
Obedientiæ adjutrix,
Fraternitatis dux,
Furentium frenum,
Irascentium retinaculum,
Gaudii indultrix,
Imitatio Christi,
Angelorum proprietas,
Dæmonum nexus,
Amaritudinis clypeus, *Gradu 25, in princ. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 276, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Le soutien de la patience,
La porte ou plutôt la source de la charité,

Un signe d'élection,
La conseillère du pardon,
La confiance dans la prière,
L'asile du Saint-Esprit,
L'aide de l'obéissance,
Le guide de la fraternité,
Le frein de la fureur,
Le mors de la colère,
Une source de joie,
L'imitation du Christ,
La propriété des anges,
Un obstacle au démon,
Un bouclier contre le chagrin.

56. Mansuetudo est

La douceur est

57. In cordibus mansuetorum requiescit Deus: anima vero turbulenta, sedes est diaboli. *Ibid. post init. p. 276, col. 1, C.*

Dieu aime à se reposer dans le cœur de ceux qui sont

doux, mais l'âme qui est dans le trouble et l'agitation est le séjour de Satan.

S. Joan. Clim. 58. Mansueta anima, simplicitatis est sedes: mens autem iracunda, nequitiae est opifex. *Ib.*

La simplicité habite dans un cœur doux, mais l'esprit colére est l'artisan de l'iniquité.

59. Mansuetus est totius charitatis domicilium: is enim difficile ad verba moveri, sed immobilis esse ad iracundiam solet. *Ibid. gradu 27, ante med. p. 287, col. 2, E.*

L'homme doux porte la charité tout entière dans son cœur; difficilement les paroles acerbes pourraient l'émouvoir, il est inaccessible à la colére.

S. Isidorus Hispal. 60. Nulla mansuetudo torporis segnitiam gignit. *Lib. 3 de summo Bono, c. 34, p. 652, col. 2.*

Une grande mansuétude engendre l'indolence de la torpeur.

S. Petr. Dam. 61. Mitis est, qui nulli reddit malum pro malo: laesus veniam petit, et benefacit laedentibus. *Serm. 15 in festo omni. SS. ante med. p. 279, col. 1, A, t. 2.*

Celui-là est doux, qui ne rend pas le mal pour le mal, demande pardon à ceux qui le blessent, et leur fait tout le bien qu'il peut.

SENTENTIA PAGANORUM.

Aristot. 62. Mansueta meliora sunt, quam fera. *Lib. 1 Politic. c. 3, post med. t. 2.*

Ce qui est doux est bien meilleur que ce qui est âpre et sauvage.

Cicero 63. Nihil laudabilius, nihil magno et præclaro viro dignius placabilitate atque clementia. *Lib. 1 Offic. post med. t. 4.*

Rien de plus louable, rien de plus digne d'un homme grand et illustre que d'avoir un cœur clément et accessible au pardon.

Seneca. 64. Mansuete immansueta tractanda sunt. *Lib. 3 de Ira, c. 7, post med.*

Il faut traiter avec douceur tout ce qui manque de douceur.

65. Nullam ex omnibus virtutibus magis homini convenire (cum sit nulla humanior) constat, necesse est. *Lib. 1 de Clement. c. 4, circa init. p. 465.*

De toutes les vertus, la douceur est celle qui convient le mieux à l'homme.

66. Clementia in quamcumque domum pervenerit, eam felicem tranquillamque præstabit. *Ibid. c. 5, circa med. p. 467, t. 1.*

Quelle que soit la maison où la clémence habite, le bonheur et la tranquillité y entrent avec elle.

67. Nullum clementia ex omnibus magis quam regem decet. *Ibid. c. 3, ante med. pag. 465, tom. 1.*

De tous les hommes, le roi est celui à qui la clémence convient le mieux.

68. Nec promiscuam habere ac vulgarem

clementiam oportet, nec abscissam. *Ibid. c. 2, post med. p. 464.*

Seneca.

Que la clémence ne soit ni trop commune ni trop vulgaire, mais qu'elle ne soit pas non plus inaccessible.

69. Magna laus est, si homo mansuetus homini est. *Epist. 95, post med. p. 792, t. 2.*

C'est un grand mérite pour l'homme que d'être doux pour ses semblables.

MANSUETUS (DOUX, HUMBLE).

SENTENTIAE SCRIPTURARUM.

1. Subverterunt pauperum viam, et oppreserunt pariter mansuetos terrae. *Job 24, v. 4.*

Le pauvre est chassé de la voie publique; ceux qui sont doux et humbles sur la terre sont opprimés.

2. Dulcis et rectus Dominus: diriget mansuetos in iudicio, docebit mites vias suas. *Ps. 24, v. 9-10.*

Le Seigneur est plein de douceur et d'équité; il conduira les humbles dans la justice, il enseignera ses voies à ceux qui sont doux.

3. In Domino laudabitur anima mea audiant mansueti, et lætentur. *Ps. 33, v. 2.*

Mon âme se glorifiera dans le Seigneur; que ceux qui ont le cœur doux m'entendent et partagent mon allégresse.

4. Mansueti hæreditabunt terram, et delectabuntur in multitudine pacis. *Ps. 36, v. 11.*

Les humbles hériteront de la terre, et ils se réjouiront dans l'abondance de la paix.

5. Suscipiens mansuetos Dominus, humilians autem peccatores usque ad terram. *Ps. 146, vers. 6.*

Le Seigneur élève les humbles, il abat les impies.

6. Exaltabit mansuetos Dominus in salutem. *Ps. 149, v. 4.*

Le Seigneur glorifiera les humbles par le salut.

7. Ipse Dominus mansuetis dabit gratiam. *Prov. 3, in fine.*

Le Seigneur répandra ses faveurs sur les humbles.

8. Esto mansuetus ad audiendum verbum, ut intelligas, et cum sapientia proferas responsum verum. *Eccli. 5, v. 13.*

Écoute avec douceur, afin de comprendre et de rendre avec sagesse une réponse véritable.

9. Servum Domini non oportet litigare, sed mansuetum esse ad omnes. *2 Tim. 2, v. 24.*

Il ne faut pas qu'un serviteur du Seigneur intente de procès, mais il doit être modéré envers tout le monde.

MANUS DEI (MAIN DE DIEU).

SENTENTIAE SCRIPTURARUM.

1. Non est qui de manu mea possit eruere. *Deut. 32, v. 39.*

Nul ne peut s'arracher de ma main.

2. Si arripuerit iudicium manus mea, redam ultionem hostibus meis. *V. 41.*

Si mon bras s'arme du jugement, je me vengerai de mes ennemis.

3. Melius est ut incidam in manus Domini (multæ enim misericordiæ ejus sunt), quam in manus hominum. *2. Reg. 24, v. 14.*

Il vaut mieux que je tombe dans les mains du Seigneur (car ses miséricordes sont grandes) que dans les mains des hommes.

4. Non est, qui effugiat manum tuam. *Tob. 13, v. 2.*

Nul ne peut fuir votre main.

5. Deus non projiciet simplicem, nec porriget manum malignis. *Job 8, v. 20.*

Dieu ne rejette point le juste, et il ne tendra pas la main aux méchants.

6. Manus tuæ fecerunt me, et plasmaverunt me totum in circuitu. *Ibid. 10, v. 8.*

Vos mains ont formé mon corps, elles en ont disposé tous les membres dans leur ensemble.

7. Quis ignorat, quod omnia hæc manus Domini fecerit? *Pros. Ibid. 12, v. 9.*

Qui ignore que la main du Seigneur a fait toutes ces choses?

8. In cujus manu anima omnis viventis, et spiritus universæ carnis hominis. *V. 10.*

Il a dans sa main la vie de tout ce qui respire et l'âme de tous les esprits créés.

9. Manum tuam longe fac a me, et formido tua non me terreat. *Ibid. 13, v. 21.*

Eloignez de moi votre bras, ne m'accablez pas de vos terreurs.

10. Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos, amici mei, quia manus Domini tetigit me. *Ibid. 19, v. 21.*

Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous du moins, mes amis ; car la main de Dieu m'a touché.

11. Cæli enarrant gloriam Dei, et opera manuum ejus annuntiat firmamentum. *Ps. 18, vers. 1.*

Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament annonce l'œuvre de ses mains.

12. Inveniatur manus tua omnibus inimicis meis ; dextera tua inveniatur omnes, qui te oderunt. *Ps. 20, v. 8.*

Seigneur, votre main trouvera tous mes ennemis, et votre droite tous ceux qui vous haïssent.

13. Die ac nocte gravata super me manus tua. *Ps. 31, v. 4.*

Votre main s'est appesantie sur moi jour et nuit.

14. Cum ceciderit, non collidetur, quia Dominus supponit manum suam. *Ps. 36, v. 24.*

S'il se heurte, il ne tombera pas ; car le Seigneur lui tend la main.

15. Sagittæ tuæ infixæ sunt mihi, et confirmasti super me manum tuam. *Ps. 37, v. 2.*

Vos traits me pénètrent de toutes parts, et votre main s'est appesantie sur moi.

16. A fortitudine manus tuæ ego defeci in increpationibus. *Ps. 38, v. 14.*

Le poids de votre bras m'a fait défaillir.

17. Manus tua gentes disperdidit, et plantasti eos. *Ps. 13, v. 3.*

Votre main a dissipé les nations, et vous avez établi nos pères.

18. Non sunt recordati manus ejus, die qua redemit eos de manu tribulantis. *Ps. 77, v. 47.*

Ils oubliaient le bras du Tout-Puissant dans ce jour où il les délivra de l'oppression.

19. Firmetur manus tua, et exaltetur dextera tua. *Ps. 88, v. 14.*

Que votre main soit inébranlable, que votre droite soit exaltée.

20. Manus mea auxiliabitur ei, et brachium meum confortabit eum. *V. 21.*

Ma main sera son appui, et mon bras sa force.

21. In manu ejus sunt omnes fines terræ. *Ps. 94, v. 4.*

Il tient dans ses mains les profondeurs de la terre.

22. Ecce, Domine, tu formasti me, et posuisti super me manum tuam. *Ps. 138, v. 4.*

Seigneur, vous m'avez formé, et vous avez posé sur moi votre main.

23. Si sumpsero pennas meas diluculo, et habitavero in extremis maris : etenim illuc manus tua deducet me, et tenebit me dextera tua. *V. 8-9.*

Si je prends les ailes de l'aurore et vais habiter aux extrémités des mers, c'est votre main qui m'y conduit, c'est votre droite qui m'y soutient.

24. In factis manuum tuarum meditabar. *Ps. 142, v. 5.*

J'ai considéré toutes vos œuvres.

25. Aperis tu manum tuam, et implem omne animal benedictione. *Ps. 144, v. 17.*

Vous ouvrez votre main, et tout ce qui respire est comblé de vos bienfaits.

26. Laeva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me. *Cant. 8, v. 3.*

Sa main gauche est sous ma tête, et il m'embrasse de sa droite.

27. Justorum animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis. *Sap. 3, vers. 4.*

Les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et le tourment de la mort ne les atteindra pas.

28. Tuam manum effugere, impossibile est. *Sap. 16, v. 15.*

Il est impossible d'échapper à votre main.

29. In manu Dei potestas terræ : in manu Dei prosperitas hominis. *Eccli. 10, v. 4-5.*

Dans la main de Dieu est le pouvoir de la terre, dans la main de Dieu est le bonheur de l'homme.

30. Ab initio ego ipse, et non est, qui de

mann mea eruat, hæc dicit Dominus. *Isa. 43, vers. 13.*

Dès l'éternité je sais moi-même qui peut résister à mon bras, dit le Seigneur.

31. Ecce in manibus meis descripsi te, ego non obliviscar tui. *Ibid. 49, v. 15-16.*

Je te porte gravée dans mes nains ; je ne t'oublierai jamais.

32. Numquid abbreviata et parvula facta est manus mea, ut non possim redimere? *Ibid. 50, v. 2.*

Mon bras serait-il raccourci ? ne peut-il plus racheter ?

33. In umbra manus meæ protexi te. *Ibid. 51, v. 16.*

Je t'ai couvert de l'ombre de ma main.

34. Ecce non est abbreviata manus Domini, ut salvare nequeat ; neque aggravata est auris ejus, ut non exaudiat. *Ibid. 59, v. 1.*

Le bras du Seigneur n'est pas raccourci et peut encore sauver ; son oreille n'est point appesantie et peut encore entendre.

35. Expandi manus meas tota die ad populum incredulum, qui graditur in via non bona post cogitationes suas. *Ibid. 65, v. 2.*

J'ai tendu les bras pendant tout le jour vers un peuple incrédule, qui marche dans une voie mauvaise à la suite de ses pensées.

36. Omnia hæc manus mea fecit, et facta sunt universa ista, dicit Dominus. *Ibid. 66, vers. 2.*

Tout ce qui existe, ma main l'a fait, et tout a été fait par moi, dit le Seigneur.

37. Ecce sicut lutum in manu figuli, sic vos in manu mea, ait Dominus. *Jer. 18, v. 6.*

Comme l'argile est dans la main du potier, ainsi vous êtes dans ma main, dit le Seigneur.

38. Manus Domini erat mecum, confortans me. *Ezech. 3, v. 14.*

La main du Seigneur était avec moi, me fortifiant.

39. Manum Omnipotentis nec vivus, nec defunctus effugiam. 2 *Mach. 6, v. 26.*

Je ne pourrai fuir la main du Tout-Puissant, ni durant ma vie, ni après ma mort.

40. Oves meæ vocem meam audiunt, non peribunt in æternum, et non rapiet eas quisquam de manu mea. *Joan. 10, v. 27-28.*

Mes brebis entendent ma voix, elles ne périront jamais, et nul ne les ravira de ma main.

41. Tota die expandi manus meas ad populum non credentem et contradicentem. *Rom. 10, in fine.*

J'ai tendu les bras durant tout le jour à ce peuple incrédule et rebelle à ma parole.

42. Horrendum est, incidere in manus Dei viventis. *Hebr. 10, v. 31.*

Il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant.

MANUS HOMINIS

(MAIN DE L'HOMME).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Hic erit ferus homo : manus ejus contra omnes, et manus omnium contra eum. *Gen. 16, v. 12.*

Il sera un homme farouche ; sa main sera contre tous, et la main de tous sera contre lui.

2. Non obdurabis cor tuum, nec contrahes manum ; sed aperies eam pauperi. *Deut. 15, v. 7-8.*

Vous n'endurcirez point votre cœur, et vous ne fermerez point votre main ; mais vous l'ouvrirez au pauvre.

3. Non deerunt pauperes in terra habitationis tuæ : ideo ego præcipio tibi, ut aperias manum fratri tuo egeno et pauperi. *V. 11.*

Les pauvres ne manqueront pas dans la terre de votre habitation ; c'est pourquoi je vous ordonne d'ouvrir votre main à votre frère pauvre et sans secours.

4. Quis extendet manum suam in christum Domini, et innocens erit ? *I Reg. 26, v. 9.*

Qui étendra sa main sur l'oint du Seigneur et sera innocent ?

5. Conclusit me Deus apud iniquum, et manibus impiorum me tradidit. *Job 16, v. 12.*

Dieu m'a livré au méchant ; il m'a jeté dans les mains de l'impie.

6. Innocens manibus et mundo corde. *Ps. 23, v. 4.*

Celui qui a les mains innocentes et le cœur pur.

7. Eripe me de manu inimicorum meorum et a persequentibus me. *Ps. 30, v. 19.*

Arrachez-moi des mains de mes ennemis et de mes persécuteurs.

8. Manus peccatoris non moveat me. *Ps. 35, vers. 12.*

Que la main des impies ne m'ébranle point.

9. Omnes gentes, plaudite manibus, jubilate Deo in voce exultationis. *Ps. 46, v. 1.*

Peuples, applaudissez, faites éclater votre joie devant Dieu par vos transports.

10. In corde iniquitates operamini, in terra injustitias manus vestræ concinnant. *Ps. 57, vers. 2.*

Vous nourrissez l'iniquité dans votre cœur ; vos mains répandent l'injustice sur la terre.

11. Lætabitur justus, cum viderit vindictam ; manus suas lavabit in sanguine peccatoris. *V. 10.*

Le juste se réjouira au jour de la vengeance ; il laverà ses mains dans le sang de l'impie.

12. In nomine tuo levabo manus meas. *Ps. 62, v. 5.*

J'élèverai mes mains en votre nom.

13. Tenuisti manum dexteram meam, et in voluntate tua deduxisti me. *Ps. 72, v. 23.*

Vous m'avez tenu par la main, et vous m'avez guidé dans votre conseil.

14. Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis. *Ps. 75, v. 5.*

Ils ont dormi leur sommeil, et de leurs richesses tous ces hommes n'ont rien trouvé dans leurs mains.

15. Non sunt recordati manus ejus, die qua redemit eos de manu tribulantis. *Ps. 77, v. 47.*

Ils oubliaient le bras du Tout-Puissant dans le jour où il les délivra de la main du pêcheur.

16. Custodit Dominus animas sanctorum sanctorum, de manu peccatoris liberabit eos. *Ps. 96, v. 11.*

Le Seigneur garde les âmes des saints, il les délivrera de la main du pêcheur.

17. Custodi me, Domine, de manu peccatoris, et ab hominibus iniquis eripe me. *Psal. 139, v. 4.*

Seigneur, préservez-moi de la main du pêcheur, et délivrez-moi des hommes injustes.

18. Egestatem operata est manus remissa : manus autem fortium, divitias parat. *Prov. 10, vers. 4.*

La main paresseuse produit l'indigence ; la main des forts les enrichit.

19. Manus in manu non erit innocens malus. *Ibid. 11, v. 21.*

Le méchant ne sera point innocent lors même qu'il aura les mains l'une dans l'autre.

20. Manus fortium dominabitur ; quæ autem remissa est, tributis serviet. *Ibid. 12, v. 24.*

La main des forts dominera, mais la main paresseuse payera le tribut.

21. Manum suam misit ad fortia. *Ibid. 31, v. 19.*

Elle a occupé ses mains à des choses fortes.

22. Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem. *V. 20.*

Elle a ouvert sa main à l'indigent, elle a étendu ses bras vers le pauvre.

23. Non sit porrecta manus tua ad accipiendum, et ad dandum collecta. *Eccli. 4, in fine.*

Que votre main ne soit pas ouverte pour recevoir et fermée pour donner.

24. Confortate manus dissolutas, et genua debilia roborate. *Isa. 35, v. 3.*

Fortifiez les mains languissantes, affermissiez les genoux tremblants.

25. Manus vestræ pollutæ sunt sanguine, et digiti vestri iniquitate. *Ibid. 59, v. 3.*

Vos mains sont souillées de sang, et vos doigts d'iniquité.

26. Dedit me Dominus in manu, de qua non potero surgere. *Thren. 1, v. 14.*

Le Seigneur m'a livré à une main que je ne pourrai fuir.

27. Apprehendet vir manum proximi sui, et conseretur manus ejus super manum proximi. *Zach. 14, v. 13.*

Ils s'attaqueront les uns les autres, et leurs mains s'encercleront dans les mains de leur prochain.

28. Si dextera manus tua scandalizat te, absconde eam, et projice abs te : expedit enim tibi, etc. *Matth. 5, v. 30.*

Si votre main droite vous scandalise, coupez-la et jetez-la loin de vous ; car il vaut mieux pour vous, etc.

MARE (MER).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Congregationes aquarum, appellavit Deus maria. *Gen. 1, v. 10.*

Dieu appela mers les eaux rassemblées.

2. Cantemus Domino, gloriose enim magnificentus est, equum et ascensorem dejecit in mare. *Pros. Exod. 15, in princ.*

Chantons le Seigneur, parce qu'il a fait éclater sa gloire ; il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier.

3. Currus Pharaonis et exercitum ejus projecit in mare. *V. 4.*

Il a renversé dans la mer les chars de Pharaon et son armée.

4. Electi principes ejus submersi sunt in mari Rubro. *Ibid.*

Ses guerriers d'élite ont été engloutis dans la mer Rouge.

5. Ingressus est eques Pharaon cum curribus et equitibus in mare, et reduxit super eos Dominus aquas maris, etc. *V. 19.*

Le coursier de Pharaon est entré dans la mer avec ses chars et ses cavaliers, et le Seigneur a ramené sur eux les eaux de la mer.

6. Mare divisisti ante eos, et transierunt per medium maris in sicco. *2 Esdr. 9, v. 11.*

Vous avez divisé la mer devant eux, et ils ont passé à pied sec au milieu de la mer.

7. Mare positum est in spatioso loco, ut esset altum et immensum. *4 Esdr. 7, v. 3.*

La mer a été placée dans un grand espace, afin qu'elle fût profonde et immense.

8. Quis conclusit ostiis mare ? circumdedit illud terminis meis, et posui vectem et ostia. *Job 38, v. 8-10.*

Qui a renfermé la mer dans ses digues ? Je lui ai marqué ses limites, je lui ai opposé des portes et des barrières.

9. Omnia subjecisti sub pedibus ejus, volucres cœli et pisces maris, qui perambulansemitas maris. *Psal. 8, v. 8 et 9.*

Vous avez tout mis à ses pieds, les oiseaux du ciel, les poissons de la mer et tout ce qui se meut dans les eaux.

10. Veni in altitudinem maris, et tempestas demersit me. *Ps. 68, v. 3.*

Je suis descendu dans la profondeur des mers, et les flots m'ont submergé.

11. Dominabitur a mari usque ad mare, a flumine usque ad terminos orbis terrarum. *Ps.* 71, v. 8.

Il dominera de la mer jusqu'à la mer, du fleuve jusqu'aux extrémités de la terre.

12. In mari via tua, et semitæ tuæ in aquis multis, et vestigia tua non cognoscuntur. *Psal.* 76, v. 20.

La mer a été votre route, les flots ont été vos sentiers, et l'on ne connaîtra point vos traces.

13. Inimicos eorum operuit mare. *Ps.* 77, v. 53.

La mer engleutit leurs ennemis.

14. Tu dominaris potestati maris, motum autem fluctuum ejus tu mitigas. *Psal.* 88, v. 10.

Vous dominez la puissance de la mer ; ses flots se soulèvent, vous les apaisez.

15. Tui sunt cœli, et tua est terra : orbem terræ et plenitudinem ejus tu fundasti : aquilonem et mare tu creasti. *V.* 12.

Les cieux et la terre sont à vous ; vous avez fondé l'univers avec tout ce qu'il contient ; vous avez créé l'aquilon et la mer.

16. Mirabiles elationes maris, mirabilis in altis Dominus. *Ps.* 92, v. 6.

Admirables sont les élancements de la mer, admirable est le Seigneur dans la hauteur des cieux.

17. Deus magnus Dominus, quoniam ipsius est mare, et ipse fecit illud, et siccam manus ejus formaverunt. *Ps.* 94, v. 5.

Le Seigneur est le grand Dieu ; la mer est à lui, elle est son ouvrage ; ses mains ont formé la terre.

18. Domine, omnia in sapientia fecisti : hoc mare magnum et spatiosum manibus ; illi reptilia, quorum non est numerus. *Psal.* 103, v. 25-26.

Seigneur, vous avez tout accompli dans votre sagesse : voilà la grande mer que vos mains ont étendue au loin ; là se meuvent des animaux sans nombre.

19. Si sumpsero pennas meas diluculo, et habitavero in extremis maris : illuc manus tua deducet me, et tenebit me dextera tua. *Psal.* 138, v. 8-9.

Si je prends les ailes de l'aurore et vais habiter aux extrémités des mers, c'est votre main qui m'y conduit, c'est votre droite qui m'y soutient.

20. Deus fecit cœlum et terram, mare, et omnia quæ in eis sunt. *Ps.* 145, v. 6.

Dieu a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'elle renferme.

21. Quando circumdabat mari terminum suum, et legem ponebat aquis, ne transirent fines suos, cum eo eram cuncta componens. *Prov.* 8, v. 29-30.

Lorsqu'il donnait à la mer des limites que les eaux ne dépasseront pas, lorsqu'il posait les fondements de la terre, j'étais avec lui, et je réglais toutes choses.

22. Omnia flumina intrant in mare, et mare non redundat. *Eccli.* 1, v. 7.

Tous les fleuves vont à la mer, et la mer ne déborde pas.

23. Transtulit justos per mare Rubrum, et transvexit illos per aquam nimiam : inimicos autem illorum demersit in mare. *Sap.* 10, v. 18-19.

Elle a conduit les justes à travers la mer Rouge et les a fait passer au milieu des eaux profondes ; elle a enseveli leurs ennemis dans la mer.

24. Tua, Pater, providentiâ gubernat : quoniam dedisti et in mari viam, et inter fluctus semitam firmissimam. *Ibid.* 14, v. 3.

O Père, votre providence gouverne son navire ; c'est vous qui lui avez tracé et un chemin sur les mers, et une route assurée au milieu des flots.

25. Arenam maris quis dinumeravit ? *Eccli.* 1, v. 2.

Qui a compté le sable de la mer ?

26. Omnia quæ de terra sunt, in terram convertentur ; et omnes aquæ in mare revertentur. *Ibid.* 40, v. 11.

Tout ce qui est de la terre retournera à la terre, comme toutes les eaux reviennent à la mer.

27. Qui navigant mare, enarrent pericula ejus ; et exaudientes auribus nostris, admirabimur. *Ibid.* 43, v. 26.

Que ceux qui navigent sur la mer en racontent les dangers, et, en les écoutant, nous serons ravis d'admiration.

28. Ego sum Dominus Deus tuus, qui conturbo mare, et intumescunt fluctus ejus. *Isa.* 51, v. 15.

Je suis le Seigneur ton Dieu, qui ébranle la mer, et ses flots se gonflent.

29. Ait Dominus : Posui arenam terminum mari, præceptum sempiternum quod non præteribit ; et commovebuntur, et non poterunt ; et intumescunt fluctus ejus, et non transibunt illud. *Ser.* 5, v. 22.

J'ai dit le Seigneur, donné le sable pour borne à la mer, loi éternelle qu'elle ne dépassera jamais ; et ses flots monteront, et ils ne le franchiront pas ; et ses flots se précipiteront, et ils n'iront pas au-delà.

30. Enumerari non possunt stellæ cœli, et metiri arena maris. *Ibid.* 33, v. 22.

Les étoiles du ciel ne peuvent être comptées, et le sable de la mer ne peut être mesuré.

31. Morieris in interitu occisorum in corde maris. *Ezech.* 28, v. 8.

Tu mourras dans le massacre de ceux qui sont tués au milieu de la mer.

32. Qui vocat aquas maris, et effundit eas super faciem terræ, Dominus nomen est ejus. *Amos* 5, v. 8.

C'est lui qui appelle les eaux de la mer et les répand sur la terre ; le Seigneur est son nom.

33. Dominus misit ventum magnum in mare, et facta est tempestas magna in mari, et navis periclitabatur contereri. *Jonas* 1, v. 4.

Le Seigneur envoya sur la mer un grand vent, et une grande tempête s'éleva, et le vaisseau fut sur le point d'être brisé.

34. Tollite me, et mittite in mare, et cessabit mare a vobis : scio enim ego, quoniam propter me tempestas hæc grandis venit super vos. *V. 12.*

Prenez-moi et jetez-moi dans la mer, et la tempête s'apaisera ; car je sais que c'est à cause de moi que cette grande tempête est venuë sur vous.

35. Et tulerunt Jonam, et miserunt in mare, et stetit mare a fervore suo. *V. 15.*

Et ils prirent Jonas, et ils le jetèrent à la mer, et la mer apaisa sa furie.

36. Væ, qui habitatis funiculum maris, gens perditorum ! *Sophon. 2, v. 5.*

Malheur à vous qui habitez sur les bords de la mer, race condamnée !

37. Imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna : venti et mare obediunt ei. *Matth. 8, v. 26-27.*

Il commanda aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme ; les vents et la mer lui obéissent.

38. Væ terræ et mari, quia descendit diabolus ad vos, etc. ! *Apoc. 12, v. 12.*

Malheur à la terre et à la mer, parce que le démon est descendu vers vous !

MARIA VIRGO (VIERGE MARIE).

ETYMOLOGIA.

S. Antonin. Maria, id est, mare mundans a peccatis, meritis et precibus suis. *Part. 4, tit. 7 de Spe, c. 2, § 5, f. 110.*

Marie, c'est la mer qui nous lave de nos fautes par ses mérites et par ses prières.

S. Hieronymus Hæspal. Maria dicitur illuminatrix, sive stella maris : genuit enim lumen mundi. Sermone autem syro Maria, Domina nuncupatur, quia Dominum genuit. *Lib. 7 Etymolog. c. 10. in princ. p. 98, col. 2.*

Marie, c'est la lumière ou l'étoile de la mer ; elle a engendré, en effet, celui qui est la lumière du monde. Mais, en langue syriaque, Marie signifie *maîtresse*, parce qu'elle a donné le jour au Maître du monde.

S. Thomas Aquinas. Maria interpretatur stella maris, quia sicut per stellam maris navigantes diriguntur ad portum, ita christiani diriguntur per Mariam ad gloriam. *Tom. 1 Opuscul. opusc. 8 super Ave Maria, ante fin. f. 47, p. 2.*

Marie est appelée étoile de la mer, parce que, de même que les navigateurs arrivent au port, guidés par l'étoile de la mer, ainsi les chrétiens arrivent au ciel par la protection de Marie.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Inimicitias ponam inter te et mulierem : ipsa conteret caput tuum, et tu insidiaberis calcaneo ejus. *Gen. 3, v. 15.*

Je mettrai inimitié entre toi et la femme ; elle te brisera la tête, et tu la blesseras insidieusement au talon.

2. Benedicta inter mulieres. *Jud. 5, v. 24, in sensu accomm.*

Bénië entre les femmes.

3. Benedicta es tu a Domino Deo excelso, præ omnibus mulieribus super terram. *Judith 13, v. 23.*

Tu es bénië par le Seigneur, le Dieu très-haut, au-dessus de toutes les femmes de la terre.

4. Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel, tu honorificentia populi. *Ibid. 15, v. 10, in sensu accomm.*

Tu es la gloire de Jérusalem, tu es la joie d'Israël, tu es l'honneur de notre peuple.

5. Ego diligentes me diligo, et qui mane vigilans ad me, invenient me. *Prov. 8, v. 17.*

Jaime ceux qui m'aiment, et ceux qui me cherchent me trouvent.

6. Beatus homo, qui audit me, et qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei. *Pros. v. 34.*

Heureux l'homme qui m'écoute, qui passe les jours à l'entrée de ma maison, et qui veille au seuil de ma porte.

7. Qui me invenerit, inveniet vitam, et auferet salutem a Domino. *V. 35.*

Celui qui me trouve trouve la vie ; son salut viendra du Seigneur.

8. Omnes, qui me oderunt, diligunt mortem. *V. 36.*

Tous ceux qui me haïssent aiment la mort.

9. Nigra sum, sed formosa. *Cant. 1, v. 4.*

Je suis noire, mais je suis belle.

10. O pulcherrima inter mulieres, pulchræ sunt genæ tuæ sicut turris, collum tuum sicut monilia. *V. 7-9.*

O la plus belle d'entre les femmes, tes joues sont belles comme le plumage de la colombe, ton cou brille comme les pierreries.

11. Ecce tu pulchra es, amica mea, ecce tu pulchra es ; oculi tui columbarum. *V. 14.*

Tu es belle, ô ma bien-aimée, tu es belle : tes yeux sont ceux de la colombe.

12. Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te. *Ibid. 4, v. 7.*

Tu es toute belle, ma bien-aimée ; aucune tache n'est en toi.

13. Quam pulchræ sunt mammæ tuæ ! Pulchriora sunt ubera tua vino, et odor unguentorum tuorum super omnia aromata. *V. 10.*

Que tes mamelles sont belles ! Elles sont plus belles et plus agréables que le vin le plus délicieux, et l'odeur de tes parfums passe celle de tous les aromates.

14. Favus distillans labia tua, mel et lac sub lingua tua, et odor vestimentorum tuorum sicut odor thuris. *V. 11.*

Tes lèvres sont le rayon qui distille le miel ; le miel et le lait sont dans ta bouche, et l'odeur de tes vêtements est comme l'odeur de l'encens.

15. Hortus conclusus, soror mea sponsa, hortus conclusus, fons signatus, emissiones tuæ paradisi. *V. 12.*

Tu es un jardin fermé, ma sœur, mon épouse, une fontaine scellée, un jardin délicieux.

16. Fons hortorum, puteus aquarum viventium. *V. 15.*

La fontaine de tes jardins est une source d'eau vive.

17. Pulchra es, amica mea, suavis et decora sicut Jerusalem, terribilis ut castrorum acies ordinata. *Ibid. 6, v. 3.*

Tu es belle, ô ma bien-aimée, douce et ravissante comme Jérusalem, terrible comme une armée rangée en bataille.

18. Quæ est ista, quæ progreditur quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol? *V. 9.*

Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore à son lever, belle comme la lune, brillante comme le soleil?

19. Quæ est ista, quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum? *Ibid. 8, v. 5.*

Quelle est celle-ci qui monte du désert, remplie de délices, appuyée sur son bien-aimé?

20. Est hæc speciosior sole; et super omnem dispositionem stellarum, luci comparata inventi prior. *Sap. 7, v. 29.*

Elle est plus belle que le soleil et par-dessus toutes les étoiles; comparée à la lumière, elle l'emporte sur elle.

21. Qui illam diligit, diligit vitam; et qui vigilaverint ad illam, complectentur placorem ejus. *Pros. Eccli. 4, v. 13.*

Celui qui l'aime aime la vie, et ceux qui veillent éprouveront ses douceurs.

22. Qui tenuerint illam, vitam hæreditabunt; et eos, qui diligunt illam, diligit Deus. *V. 14-15.*

Ceux qui s'attachent à elle hériteront de la vie, et Dieu aime ceux qui l'aiment.

23. Decor vitæ est in illa, et vincula illius alligatura salutaris. *Ibid. 6, v. 31.*

En elle est une beauté qui donne la vie, et ses chaînes sont des liens qui guérissent.

24. Qui creavit me, requievit in tabernaculo meo, etc. *Ibid. 24, v. 12.*

Celui qui m'a créée a reposé dans mon tabernacle.

25. Qui audit me, non confundetur: qui operantur in me, non peccabunt. *Pros. v. 30.*

Celui qui m'écoute ne sera point confondu, et ceux qui agissent par moi ne pêcheront pas.

26. Qui elucidant me, vitam æternam habebunt. *V. 31.*

Ceux qui me trouvent auront la vie éternelle.

27. Porta hæc clausa erit, non aperietur, et vir non transibit per eam, quoniam Dominus Deus Israel ingressus est per eam. *Ezech. 44, v. 2.*

Cette porte demeurera fermée, et nul homme n'y passera, parce que le Seigneur Dieu d'Israël est entré par cette porte.

28. Ave, gratia plena, Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus. *Luc. 1, v. 28.*

Je vous salue, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes.

29. Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui. *V. 42.*

Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni.

30. Unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me? *V. 43.*

D'où me vient que la mère de mon Seigneur s'approche de moi?

31. Beata, quæ credidisti: quoniam perficientur ea, quæ dicta sunt tibi a Domino. *V. 45.*

Bienheureuse, vous qui avez cru; car les choses qui vous ont été dites par le Seigneur seront accomplies.

32. Mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim. *Apoc. 12, v. 1.*

Une femme revêtue du soleil, ayant la lune sous ses pieds et sur sa tête une couronne de douze étoiles.

SENTENTIA PATRUM.

33. Ut omnium advocatus est ad Deum Christus, ita mediatrix ad Christum est Maria. *Part. 1 in Apologia, c. 6, in fine, p. 17.*

B. Alanus de Rupe

De même que le Christ est l'avocat de nous tous auprès de Dieu, de même aussi Marie est notre médiatrice auprès de Jésus-Christ.

34. Opus divinæ clementiæ positum est ad plenum in manibus Mariæ. *Part. 4, Serm. 1, cap. 24, quinquagen. 3, post med. p. 306.*

La plénitude des grâces de la divine miséricorde a été déposée dans les mains de Marie.

35. Signum sit tibi probabilissimum æternæ salutis, si perseveranter in dies Mariam in suo psalterio salutaveris. *Ibid.*

Regardez comme un signe très-probable de votre salut, si vous persévérez à invoquer Marie chaque jour.

36. Quid nobilius Dei Matre? quid splendidius ea, quam splendor elegit? quid castius ea, quæ corpus sine corporis contagione generavit? *Pros.*

S. Ambr.

Quoi de plus noble que la Mère de Dieu? Où trouver plus de splendeur que dans celle qui fut choisie par la splendeur même? Quoi de plus chaste, puisque, pour engendrer le corps de son Fils, elle n'a pas subi le contact flétrissant d'un autre corps?

37. Nam de cæteris ejus virtutibus quid loquar? Virgo erat non solum corpore, sed etiam mente, quæ nullo doli ambitu sincerum adulteraret affectum.

Car pourquoi parler de ses autres vertus? Elle était vierge non seulement par le corps, mais par l'âme; car la pureté de ses sentiments ne pouvait jamais être flétrie par les détours de la ruse.

38. Corde humilis, verbis gravis, animo prudens, loquendi parcius, legendi studiosior.

Elle était humble de cœur, grave dans ses paroles, pleine de prudence, parlait peu et lisait beaucoup.

S. Ambr.

39. Quando nani ista vel vultu læsit parentes? quando dissensit propinquis? quando fastidivit humilem? quando derisit debilem? quando vitavit inopem?

A-t-elle jamais, même par un regard, causé la plus légère peine à ses parents ou contrarié ses proches? Quand a-t-elle méprisé les petits, ou s'est-elle moquée des faibles, ou a-t-elle évité les pauvres?

40. Eos solos solita erat cœtus virorum invisere, quos misericordia non erubesceret, neque præteriret verecundia.

Parmi les réunions d'hommes, elle fréquentait ceux-là seuls que la piété ne faisait pas rougir et dont la tenue était irréprochable.

41. Nihil torvum in oculis, nihil in verbis proci, nihil in actu inverecundum.

Il n'y avait rien de menaçant dans ses yeux, rien d'effronté dans ses paroles, rien d'inconvenant dans ses actions.

42. Non gestus fractior, non incessus solutior, non vox petulantior. *Lib. 2 de Virgin. statim ab init. col. 87, D, t. 1.*

Il n'y avait ni brusquerie dans ses gestes, ni abandon dans sa démarche, ni éclats inconvenants dans sa voix.

43. Sic Maria intendebat omnibus, quasi a pluribus moneretur: sic implebat omnia virtutis officia, ut non tam disceret, quam doceret. *Ibid. ante med. col. 88, B.*

Marie prêtait son attention à chacun, comme si elle eût voulu de tous côtés des enseignements; elle accomplissait tous les devoirs qu'impose la vertu, si bien, qu'elle semblait moins les apprendre que les enseigner.

44. Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium disciplina sit: hæc est enim imago virginitatis. *Ibid. etc. D.*

Telle fut Marie, que sa vie peut servir de règle à tous; elle est en effet l'image de la virginité.

45. O quantæ in beata Virgine species virtutum emicant: secretum verecundiæ, vexillum fidei, devotionis obsequium! Virgo intra domum, comes ad ministerium, mater ad templum. *Ibid. col. 88, D.*

Oh! combien de belles vertus brillent dans la vie de cette bienheureuse Vierge: le cachet de la pudeur, la force de la foi, le zèle de la dévotion! Elle est vierge dans l'intérieur de sa maison, compagne active dans le travail, et se montre enfin véritablement mère dans le temple.

46. Disce virginem moribus, disce virginem verecundia, disce virginem oraculo, disce virginem mysterio. *Pros.*

Apprenez qu'elle est vierge par ses mœurs, vierge par sa pudeur, vierge par la prédiction de l'oracle, et vierge par le mystère.

47. Discant mulieres propositum pudoris imitari; sola in penetrabilibus, quam nemo virorum videret, solus angelus reperiret: sola sine comite, sola sine teste, ne quo degeneret depravaretur affatu, ab angelo salutatur.

Que les femmes apprennent à imiter ce modèle de pudeur: seule dans l'intérieur de sa maison, loin des regards des hommes, un ange seul a pu trouver accès auprès d'elle, seule sans compagne, seule sans témoin, de peur d'être souillée par quelque entretien profane: c'est l'ange qui la salue.

TOME V.

S. Ambr.

48. Disce, virgo, verborum vitare lasciviam; Maria etiam salutationem angeli, verebatur. *Lib. 2 sup. Luc. c. 1, in illud, Et ingressus ad eam angelus, col. 1633, B, t. 5.*

Vierge, apprenez à éviter l'abandon des entretiens, car Marie redoutait même la salutation d'un ange.

49. Exurgens Maria, etc. Non quasi incredula de oraculo, nec quasi incerta de nuntio, nec quasi dubitans de exemplo: sed quasi læta pro voto, religiosa pro officio, festina pro gaudio, in montana perrexit. *Pros.*

Marie se lève, etc. Non qu'elle soit incrédule à l'oracle, non qu'elle ne soit très-sûre de la nouvelle qu'on lui annonce, ni qu'elle ait aucun doute sur l'exemple qu'on lui cite; mais, heureuse du vœu qu'elle a fait, pleine de respect pour la dignité de mère que Dieu lui destine, la cœur plein de joie, elle se hâte de gravir la montagne.

50. Quo enim jam Deo plena, nisi ad superiora cum festinatione contenderet? Nescit tarda molimina sancti Spiritus gratia. *Ibid. in illud, Exurgens Maria, etc. col. 1635, D.*

Que pouvait désirer, en effet, celle qui est déjà pleine de la présence de Dieu, si ce n'est d'accomplir avec empressement les choses les plus élevées et les plus parfaites? La grâce du Saint-Esprit ne connaît point les retards.

51. Discite, virgines, non circumcursare per alienas aedes, non demorari in plateis, non aliquos in publico miscere sermones: Maria in domo sera, festina in publico. *Ibid. etc. col. 1636, A.*

Virgines, apprenez à ne pas aller souvent dans les maisons étrangères; ne demeurez pas longtemps sur les places publiques, évitez les entretiens en public: Marie restait beaucoup chez elle et très-peu dehors.

52. Didicistis, virgines, pudorem Mariæ? discite humilitatem. Venit propinqua ad proximum, junior ad seniore: nec solum venit, sed etiam prior salutavit. Sit magistra humilitatis, in qua est professio castitatis. *Ibid. etc. col. 1636, A.*

Vous avez appris quelle a été la pudeur de la vierge Marie, apprenez maintenant quelle a été son humilité: parente, elle va chez une parente; plus jeune, chez une femme plus âgée; et non seulement elle y vint, mais encore elle la salua la première. Que celle qui pratique si bien la charité vous apprenne aussi l'humilité.

53. Per portam orientalem beata Virgo Maria figuratur, quæ clausa ante ingressum Christi semper extitit, et post egressum ejus clausa in ævum permansit. *Sup. Apoc. c. 21, in illud, Habentem portas duodecim, col. 4033, A, tom. 5.*

La bienheureuse Vierge Marie est figurée par cette porte d'orient, qui demeura toujours fermée avant l'entrée de Jésus-Christ, et qui ne se rouvrit plus après sa sortie.

54. Quidquid crudelitatis inflictum est corporibus martyrum, leve fuit, aut potius nihil, comparatione passionis Mariæ; quæ nimirum sua immensitate transiit cuncta penetralia ejus, suique benignissimi cordis intima. *De Excellent. Virg. Mariæ, c. 5, post med.*

Toute la cruauté qu'on a exercée sur les corps des martyrs est peu de chose, ou plutôt n'est rien, comparée à la passion de Marie, dont la douleur immense transperça ses entrailles et son cœur si plein d'amour.

S. Anselm.

10

S. Anselm.

55. Invocato nomine Mariæ, etsi merita invocantis non merentur, ut exaudiatur; merita tamen Matris intercedunt, ut exaudiatur. *Ibid.* c. 6, *in fine*.

Lorsque celui qui invoque le nom de Marie n'est pas exaucé par ses propres mérites, alors ce sont les mérites de cette tendre Mère qui intercedent pour lui et lui obtiennent grâce.

56. O benedicta super mulieres, quæ angelos vincis puritate, sanctos superas pietate. *In Invocat. Matris V. M. in fine*.

Oui, vous êtes bénie par-dessus toutes les femmes, vous qui êtes plus pure que les anges, et dont la piété est plus grande que celle de tous les saints.

57. Fugiat reus justî Dei ad piam Matrem misericordis Dei, refugiatque reus offensæ Matris ad pium Filium benignæ Matris, ingerat se reus utriusque inter utrumque. *Ibid.*

Que celui qui est redevable à la justice de Dieu se jette dans les bras de la Mère du Dieu de miséricorde, et que celui qui a offensé la Mère se réfugie auprès du Fils de la Mère toujours indulgente; qu'il cherche un asile entre le Fils et la Mère, celui qui les a offensés tous deux.

58. Scio beatam Virginem magis propter peccatores, quam propter justos esse factam Dei Matrem. *De Excell. beatæ Virginis, c. 1.*

Je sais que la bienheureuse Vierge est devenue la Mère de Dieu plutôt à cause des pécheurs qu'à cause des justes.

S. Antonin.

59. Totam Mariam exanduerat divinus amor, ardor continuus, et ebrietas perfusi amoris, ut nihil esset in ea quod mundanus violaret affectus. *Part. 3, tit. 31, c. 3, § 2, in fine, f. 431, col. 3.*

Marie était tout embrasée de l'amour divin; le feu sacré dont son cœur brûlait sans cesse et la sainte ivresse de l'amour céleste n'avaient laissé en elle aucune place aux affections terrestres.

60. Maria ipsa sola mater est et virgo, et primiceria, et speculum virginum, quæ utique possidet aureolam virginitatis: quia etsi non habuit a carne pugnam (propter cujus victoriam plena datur aureola), habuit tamen ab hoste, cujus caput contrivit sola. *Part. 3, tit. 2, c. 1, in princ. f. 34, col. 2.*

Marie est la seule qui soit mère et vierge à la fois; la première, elle a levé le glorieux étendard de la virginité; modèle des vierges, l'aureole de la virginité brille sur son front; car, encore qu'elle n'ait pas eu à soutenir les combats contre la chair, dont le vainqueur mérite les plus belles couronnes, elle a cependant combattu contre le démon, dont seule elle a écrasé la tête.

61. Virgo Maria, quia humillima semper fuit, ideo plena gratia et consolatione cœlesti. *Part. 3, tit. 6, c. 10, § 5, fol. 257, col. 1.*

La Vierge Marie a toujours été pleine de grâce et de consolations célestes, parce qu'elle a toujours été la plus humble.

62. Eva fœmina mater fuit cunctorum in terra viventium: beata autem Virgo mater est omnium in cœlum ascendentium. *Part. 3, tit. 31, c. 1, § 1, circa med. f. 430, col. 2.*

Eve, la première femme, a été la mère de tous ceux qui vivent sur la terre; Marie est la mère de tous ceux qui montent au ciel.

63. Matrimonium replet terram, virginitas S. Antonin. Mariæ replet cœlum. *Ibid.*

Le mariage peuple la terre, la virginité de Marie peuple le ciel.

64. Sicut cedrus in Libano, est altior omni arbore: ita Virgo sublimior est omni angelo. *Ibid. c. 3, § 3, prope finem, f. 432, col. 2.*

De même que le cèdre du Liban est le plus élevé de tous les arbres, de même la Vierge Marie est au-dessus de tous les anges.

65. Quid dicam, beata Virgo? Cum de te quicquid dixerò, minor est laus tua, quam dignitas tua meretur. *Pros.*

Que dirai-je de vous, bienheureuse Vierge? Quoi que je puisse dire, ma louange sera toujours au-dessous de ce que mérite votre éminente dignité.

66. Si cœlum te vocem, altior es: si Matrem gentium dicam, præcedis: si formam Dei appellem, digna existis: si Dominam angelorum vocem, per omnia esse probabis. *Ibid. c. 4, § 1, circa med. f. 432, col. 4.*

Si je vous donne le nom de ciel, vous êtes au-dessus de lui; si je vous appelle la Mère des nations, vous les surpassez toutes; si je dis que vous êtes l'image de Dieu, vous en êtes l'image la plus digne et la plus ressemblante; si je vous appelle la Reine des anges, tout prouve que vous l'êtes.

67. Beata Virgo Maria cum gratia repletur, cum Spiritu sancto perfunditur, cum virtute Altissimi obumbratur, fit pretiosior meritis, celsis sublimior fastigiis, pulchrior sanctitate, gloriosior suorum meritorum prærogativis: ita ut nullis sit usibus jam mancipanda, nisi divinis. *Ibid.*

La bienheureuse Vierge Marie, après avoir été remplie de grâce, être devenue le temple du Saint-Esprit, et après que la vertu du Tout-Puissant l'eût couverte de son ombre, est devenue plus riche en mérites, plus élevée que tout ce qu'il y a de plus grand, plus belle par sa sainteté, plus glorieuse par le privilège de ses vertus, de telle sorte que son ministère ne peut plus servir qu'aux desseins de la Divinité.

68. O dilectissimi, quis laudes beatissimæ Virginis digne decantare valeat? *Pros.*

O frères bien-aimés, qui pourra chanter dignement les louanges de la bienheureuse Vierge?

69. Facta est enim Maria	}	Janna cœlorum.
		Sublimatio apostolorum, Laus martyrum, Jubilatio confessorum, Gloria viduarum, Gaudium angelorum, Requies animarum. <i>Ibid.</i> c. 5, § 2, circa fin. fol. 433, col. 2.

Car Marie est devenue	}	La porte du ciel, L'ornement des apôtres, La louange des martyrs, La jubilation des confesseurs, La gloire des vierges, La joie des anges, Le repos des âmes.
-----------------------	---	---

S. Antonin. 70. Facta est Maria

Salus morum.
Mors criminum,
Vita virtutum;
Virtus pugnantium,
Palma victorum.

Marie est

La sauvegarde des mœurs,
La mort des vices,
La vie des vertus,
La force des combattants,
La palme des vainqueurs.

71. Facta est Maria excelsa super sidera, sanctorum super omnes feminas, cujus vita inclinata cunctas illustrat Ecclesias.

Marie est élevée au-dessus des astres; elle est plus sainte que toutes les femmes, et sa vie glorieuse a répandu son éclat sur toute l'Eglise.

72. O quot sententias terribilium flagellorum, quæ meruit mundus propter peccata sua, hæc sanctissima Virgo misericorditer revocavit! *Ibid. c. 4, § 3, post med. f. 433, col. 4.*

Oh! combien de fois, dans sa miséricorde, cette Vierge sainte a-t-elle fait révoquer la sentence des terribles châtimens que méritait le monde par ses péchés!

73. Beata Virgo Maria est

Mundatrix vitiorum,
Mediatrix hominum,
Ablatrix criminum,
Peccatorum venia,
Reparatrix angelorum,
Juvatrix miserorum,
Sublevatrix omnium,
Illuminatrix superiorum.
Part. 4, tit. 7 de Spe. c. 2, § 5, circa med. f. 110, col. 1 et 2.

Marie, la bienheureuse Vierge, est

Le remède qui nous purifie de nos vices,
La médiatrice des hommes,
Le pardon des crimes,
La rémission des péchés,
La réparatrice des anges,
L'aide des malheureux,
Le secours de tous,
La lumière des cieux.

74. Quinque sunt litteræ nominis Mariæ, quæ hæc significant :

M. Mater universorum,
A. Arca thesaurorum,
R. Regina cælorum, vel regula viatorum,
I. Jaculum inimicorum,
A. Advocata peccatorum.
Part. 4, tit. 15, c. 14, § 3, in princ. f. 296, col. 2 et 3.

Le nom de Marie se compose de cinq lettres qui signifient :

M. Mère de tous,
A. Arche des trésors,
R. Reine des cieux ou guide des voyageurs,
I. Javelot contre les ennemis,
A. Avocat des pécheurs.

S. Aug.

75. Integra fide credendum est, beatam Mariam Dei Christi Matrem, et virginem concepisse, et virginem genuisse, et post partum virginem permansisse. *In Euchirid. c. 69, in princ. p. 156, D, t. 3.*

Il faut croire d'une foi certaine que la bienheureuse

Marie, Mère de Dieu-Christ, a conçu étant vierge, a enfanté demeurant vierge, et après l'enfantement est restée vierge.

S. Aug.

76. Beatior Maria percipiendo fidem Christi, quam concipiendo carnem Christi : sic et materna propinquitas nihil Mariæ profuisset, nisi felicius Christum corde, quam carne gestasset. *De S. Virginit. c. 3, post med. p. 561, B, t. 6.*

Marie est bien plus heureuse d'avoir reçu la foi du Christ que d'avoir conçu la chair du Christ; car la maternité divine n'aurait servi de rien à Marie, si elle n'avait eu le bonheur de porter plutôt le Christ dans son cœur que dans ses entrailles.

77. Quomodo, inquit Maria, fiet istud, quoniam virum non cognosco? Quod profecto non diceret, nisi Deo virginem se ante vovisset. Sed quia hoc Israelitarum mores adhuc recusabant, desponsata est viro justo, non violenter ablaturo, sed potius contra violentos custodituro quod illa jam voverat. *Ibid. cap. 4, in princ. p. 561, B.*

Comment cela, dit Marie, pourra-t-il se faire, puisque je ne connais point d'homme? Ce qu'elle n'aurait point dit certainement, si elle n'avait point consacré à Dieu sa virginité; mais parce que les mœurs des Juifs s'opposaient encore à un tel vœu, elle l'a été par la sincérité d'un homme juste, qui, loin de lui ravir violemment ce qu'elle avait déjà voué à Dieu, l'aurait plutôt défendu contre toute violence.

78. Sola Maria et spiritu et corpore, et mater et virgo, et mater Christi, et virgo Christi est. *Ibid. c. 6, in med. p. 562, C.*

Marie est la seule qui, par l'esprit et par le corps, soit mère et vierge, et elle est à la fois mère du Christ et vierge du Christ.

79. Eva inobediens meruit pœnam, Maria obediendo consecuta est gratiam : illa gustavit prohibitum maledicta, hæc credens angelo est benedicta : illa nobis mortem contulit, hæc vitam nobis peperit. *De quinque Haresibus, cap. 5, in fine, p. 28, B, t. 6.*

Eve désobéissante a mérité le châtement, Marie obéissante a obtenu grâce; l'une, en goûtant du fruit défendu, a été maudite, l'autre, en ajoutant foi aux paroles de l'ange, a été bénie; la première nous a apporté la mort, la seconde nous a donné la vie.

80. Maria ministra Christi spiritualium operum qualitatibus, sicut devotissima extitit, ita etque dubio religionis fide, id est, veræ credulitatis charitate secutrix fuit. *De Assumpt. Mariæ, c. 7, prope med. p. 621, C, t. 9.*

De même que Marie a été la plus zélée servante du Christ par la perfection de ses œuvres spirituelles, de même et sans aucun doute elle l'a été par la sincérité de sa foi, c'est-à-dire que sa charité l'a rendue plus croyante.

81. Quantum Christi potestas possit, mundi ostendit universitas : quantum gratia, Mariæ monstrat integritas. *Ibid. c. 4, sub finem, pag. 620, C.*

De même que les merveilles de l'univers nous montrent la puissance du Christ, de même aussi la pureté de Marie nous montre la puissance de la grâce.

82. Non immerito excipitur Maria a quibusdam generalibus vera restinatione, quam tant,

S. Aug. servat gratia, et attollit dignitatis prærogativa. *Ibid.*

Ce n'est pas sans motif que Marie est généralement accueillie partout avec une si profonde vénération; car Dieu l'a comblée de grâces, et sa prérogative de Mère de Dieu l'élève au-dessus de toutes les créatures.

83. Si merito Mariæ viventi præ omnibus donata est gratia, non erit mortuæ minuenda: quia si omnium sanctorum mors est pretiosa, Mariæ sane est pretiosissima, quam tanta comitata est gratia, ut Mater Dei dicatur et sit. *Ibid. c. 7, in fine, p. 621, B.*

Si Marie a reçu pendant sa vie plus de grâces que personne, elle n'en sera pas dépourvue après sa mort; car, si la mort des saints est précieuse, celle de Marie le sera davantage, puisque les grâces dont elle a été comblée toute sa vie sont si grandes, qu'on la nomme et qu'elle est la Mère de Dieu.

84. Porta clausa, signaculum est pudoris et immaculatæ carnis. Virginis Mariæ integritas: non enim est violata partu, quæ magis est sanctificata conceptu. *Serm. 2 de Nativ. et in ord. 6, in princ. p. 104, C, t. 10.*

L'intégrité de la Vierge Marie est désignée par cette porte close dont parle l'Écriture, signe de pudeur et de chair immaculée; car elle n'a pas pu être souillée par l'enfantement de celui dont la conception l'avait rendue plus pure.

85. O mira et laudabilis inter fœminas! in qua ab angelo salutatur virginitas, sola imprægnata, nec vitata: exonerata, nec vacuata; quia sic est ab angelo salutata: Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum. *Serm. 14 de Nativ. et in ord. 18, post init. p. 421, B, t. 10.*

O la plus admirable et la plus digne entre toutes les femmes! C'est en elle que l'ange a salué la virginité; seule elle a pu concevoir sans souillure et enfanter sans rien perdre, parce qu'elle a été ainsi saluée par l'ange: Je vous salue, Marie, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous.

86. Magnum meritum virginitatis: virginitas Mariæ angeli salutatione est imprægnata; et prægnans Mariæ virginitas, de utero in utero est salutata; et generans virginitas Mariæ, ab angelis est collaudata; et lactans virginitas Mariæ per stellam de cœlo est indicata, et magorum muneribus est honorata. *Ibid. in fine, p. 423, B.*

Voici le grand mérite de la virginité: c'est la virginité de Marie qui est devenue féconde par la salutation de l'ange; c'est la virginité de Marie qui est saluée après qu'elle a conçu; c'est la virginité de Marie que les anges louent lorsqu'elle enfante; c'est la virginité de Marie allaitant qu'annonce une étoile du ciel et qu'honore la présence des mages.

87. Ave, Maria, gratia plena, Dominus tecum. Tecum Dominus in corde, tecum in ventre, tecum in utero, tecum in auxilio. *Serm. 2 Annunt. B. Mariæ et in ord. 18, post init. p. 855, A, t. 10.*

Je vous salue, Marie, le Seigneur est avec vous. Le Seigneur est avec vous dans votre cœur, avec vous dans vos entrailles, avec vous dans votre sein, avec vous pour vous secourir.

88. Anctrix peccati Eva, anctrix meriti

Maria: Eva occidendo obfuit, Maria vivificando profuit. *Ibid.*

Eve est l'auteur du péché, Marie est l'auteur du mérite; Eve nous a donné la mort, Marie nous a donné la vie.

89. Tu es spes, Maria, unica peccatorum; per te speramus veniam delictorum, et in beatissima nostrorum est expectatio præmiorum. *Ibid. in fine, p. 856, C.*

Vous êtes, ô Marie, l'unique espoir des pécheurs; par vous nous espérons le pardon de nos fautes, et c'est de vous, Mère chérie, que nous attendons toutes nos récompenses.

90. O beata Maria, quis tibi digne valeat jura gratiarum, ac laudum præconia rependere, quæ singulari tuo assensu mundo succurristi perditio? *Ibid.*

O bienheureuse Marie, qui pourra jamais dignement vous remercier et célébrer vos louanges, vous qui, par l'éminence de vos vertus, avez secouru le monde condamné à périr?

91. O vere beata Mariæ humilitas, quæ Deum hominibus peperit, vitam mortalibus edidit, cœlos innovavit, mundum purificavit, paradisi aperuit, et hominum animas ab inferis liberavit! *Pros.*

O bienheureuse humilité de Marie, dont l'enfantement a donné un Dieu aux hommes, la vie aux mortels, a créé de nouveaux cieux, a purifié le monde, a ouvert le paradis et a délivré de l'enfer l'âme de ceux qui y étaient condamnés!

92. O vere gloriosa Mariæ humilitas, quæ porta paradisi efficitur, scala cœli constituitur, per quam Deus descendit ad terras! *Serm. 1 de Assumpt. B. M. et in ord. 35, post med. pag. 884, C, t. 10.*

O humilité vraiment glorieuse de Marie, qui êtes devenue la porte du paradis, l'échelle du ciel, par laquelle Dieu est descendu sur la terre!

93. Non dubium est Mariam, quæ meruit pro liberandis proferre pretium, posse plus omnibus liberatis impendere suffragium. *Ibid. in fine, p. 883, B.*

Il n'est pas douteux que Marie, qui a mérité de porter celui qui nous a rachetés, ne puisse nous obtenir plus de faveurs que tous ceux qui ont été rachetés.

94. O Virgo sanctissima, de qua qui cum laude graviterque dixerit: non ille quidem a veritate aberrabit, sed pro merito hand fecerit satis. *Orat. 29, in fin. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 3, p. 464, edit. Colon. 1618.*

O Vierge très-chaste, celui qui vous glorifie non seulement n'a pas à craindre de se tromper, mais ses louanges seront toujours au-dessus de vos mérites.

95. Jure beata Maria angelico aspectu simul et affatu meruit perfiri, quæ angelicam studebat vitam imitari. *Hom. in festo Annuntiat. B. M. in illud, Et ingressus angelus, etc. col. 366, t. 7.*

Il était juste que Marie jouit de la présence et de la conversation d'un ange, elle qui s'efforçait d'imiter la vie des anges.

96. O vere gratiosa et venerabilis, o vere

S. Aug.

S. Basilus
Seleucus.

V. Beda.

gloriosa et admirabilis saluatio, quanto humanae consuetudini inaudita, tanto beatae Mariæ dignitati est congrua ! *Ibid.*

O salutation à la fois gracieuse et vénérable, glorieuse et admirable, d'autant plus convenable à la dignité de Marie qu'elle est tout à fait inconnue et inusitée dans le monde !

S. Bern.

97. O Virgo virga sublimis ! o vere cœlestis planta pretiosior cunctis, sanctior universis ! *Serm. 2 Advent. ante fin. f. 2, col. 2, E.*

O Vierge, rejeton sublime ! ô plante vraiment céleste, la plus précieuse et la plus sainte de toutes !

98. Per te, Maria, accessum habemus ad Filium, o benedicta inventrix gratiæ, genitrix vitæ, mater salutis, ut per te nos suscipiat, qui per te datus est nobis. *Ibid. in fine, etc. F.*

C'est par vous, ô bienheureuse Marie, que nous avons accès auprès de votre Fils ; car nous vous devons la grâce ; vous êtes l'auteur de la vie, la mère du salut ; c'est par vous qu'il nous a été donné et par vous que nous y avons accès.

99. Felix Maria, cui nec humilitas defuit, nec virginitas, et quidem singularis virginitas, quam non temeravit, sed honoravit fecunditas ; et nihilominus specialis humilitas, quam non abstulit, sed extulit fecunda virginitas, et incomparabilis prorsus fecunditas, quam virginitas simul comitatur et humilitas. *Hom. 1 super Missus, in fine, f. 5, col. 8, G.*

O heureuse Marie, qui avez possédé à la fois et l'humilité et la virginité, et une virginité si extraordinaire, que la fécondité l'a rehaussée au lieu de la ternir ; et en même temps votre humilité est si spéciale, que votre virginité féconde non seulement ne vous l'a pas fait perdre, mais encore l'a augmentée, et votre fécondité incomparable a à la fois pour compagnes la virginité et l'humilité.

100. O admirandam et omni honore dignissimam Virginem, virginem carne, virginem mente, virginem professione ! *Pros.*

O Vierge admirable et la plus digne de tous les honneurs, vierge par la chair, vierge par l'esprit, vierge par votre vœu !

101. O fœminam singulariter venerandam, super omnes fœminas admirabilem parentum reparatricem, posterorum vivificatricem ! *Ibid. Hom. 2, longe post init. f. 5, col. 4, L.*

O femme singulièrement vénérable parmi toutes les femmes, vous avez admirablement réparé la faute de vos parents et redonné la vie à tous vos descendants.

102. Quisquis te intelligis hujus sæculi profluvio magis inter procellas et tempestates fluctare ; quam per terram ambulare, ne avertas oculos a fulgore hujus sideris, si non vis obrui procellis. *Pros.*

O vous qui, entraîné par le courant du siècle, flottez plutôt au milieu des écueils et des tempêtes que vous ne marchez sur la terre, ne détournez pas vos yeux de cet astre étincelant, si vous ne voulez pas périr submergé par la tempête.

103. Si insurgant venti tentationum, si incurras scopulos tribulationum : respice stellam, voca Mariam.

Si le vent des tribulations se lève contre vous, si vous craignez de vous heurter contre les écueils des tentations, regardez l'étoile, invoquez Marie.

104. Si jactaris superbiæ undis, si ambitionis, si detractionis, si æmulationis : respice stellam, voca Mariam.

Si votre frêle embarcation est emportée par le flot de l'orgueil, de l'ambition, de la calomnie, de la jalousie, regardez l'étoile, appelez Marie.

105. Si iracundiâ, aut avaritiâ, aut carnis illecebra naviculam concusserit mentis, respice ad Mariam.

Si la faible nacelle de votre âme est agitée par la colère ou l'avarice ou les attraites de la chair, regardez Marie.

106. Si criminum immanitate turbatus, conscientia fœditate confusus, judicii horrore perterritus, barathro incipias absorberi tristitiæ, desperationis abyssos : cogita Mariam.

Si vous êtes effrayé de l'énormité de vos crimes, confus des souillures de votre conscience, effrayé de l'hoireur du jugement, et que vous vous sentiez déjà entraîné dans l'abîme de la tristesse et le précipice du désespoir, pensez à Marie.

107. In periculis, in angustiis, in rebus dubiis, Mariam cogita, Mariam invoca : non recedat ab ore, non recedat a corde, et ut impetres ejus orationis suffragium, non deseras conversationis exemplum.

Dans les périls, dans les dangers, dans les choses douteuses, pensez à Marie et invoquez Marie ; que son nom soit constamment dans votre bouche, constamment dans votre cœur, et, pour mériter le secours de ses prières, appliquez-vous à imiter ses vertus.

108. Mariam sequens non devias, ipsam rogans non desperas, ipsam cogitans non erras ; ipsa tenente non corrui, ipsa protegente non metuis, ipsa duce non fatigaris, ipsa propitia pervenis. *Ibid. in fine, f. 7, col. 1, C.*

En suivant Marie on ne s'égare pas, en la priant on ne désespère pas, en pensant à elle on ne se trompe pas ; si elle vous soutient, vous ne tomberez pas ; si elle vous protège, vous ne craignez pas ; si elle vous conduit, vous ne vous fatiguez pas ; sous sa protection, vous atteindrez heureusement le but de votre course.

109. O pia Virgo, non immerito ex ore tuo pendet consolatio miserorum, redemptio captivorum, liberatio damnatorum, salus denique universorum. *Ibid. Hom. 4, post med. fol. 9, col. 3, G.*

O pieuse Vierge, ce n'est pas en vain que tous les malheureux attendent de vous leur consolation, les captifs leur rédemption, les condamnés leur délivrance, tous enfin leur salut.

110. Sicut origo fontium et fluminum mare est, ita virtutum auctrix, et scientiarum scientia sanctorum, Maria. *Serm. 1 sup. Salve Regina, ante med. f. 363, col. 3, G.*

De même que la mer est la source des fleuves et des fontaines, de même Marie est la source des vertus et de toute science divine.

111. Sicut sol universa cœli lumina præcellit prærogativa claritatis eximiae, sic Maria totam rationalem creaturam, post Filium, præcellit splendore virtutis. *Ibid.*

De même que le soleil surpasse par son immense lumière tous les astres du ciel, de même Marie surpasse par l'éclat de ses vertus toute créature raisonnable, son Fils excepté.

S. Bern.

112. Juste Maria regina mundi et regina cœli dicitur, per quam utriusque creator et rector generatur. *Ibid. circa med. fol. 363, col. 3, II.*

C'est avec raison que Marie est appelée la reine du ciel et de la terre, puisque c'est elle qui a engendré celui qui les crée et les gouverne.

113. Maria regina est misericordiæ, domina mundi, regina cœlorum, virgo virginum, sancta sanctorum, lumen cœcorum, justorum gloria, peccatorum venia, desperatorum reparatio, deficientium fortitudo, salus orbis, speculum totius integritatis. *Ibid. in fine, f. 364, col. 1, A.*

Marie est la reine de la miséricorde, la souveraine du monde, la reine des cieux, la vierge des vierges, la sainte des saints, la lumière des aveugles, la gloire des justes, le pardon des pécheurs, l'espérance des désespérés, la force des faibles, le salut du monde, le miroir de pureté.

114. Tu es ager plenus, o Maria, plena virtutum, plena gratiarum. *Ibid. Serm. 4, circa med. f. 365, col. 3, I.*

Vous êtes comme un champ fertile, ô Marie, pleine de vertus et pleine de grâces.

115. Nihil est virtutis quod ex te, Maria, non respicatur; et quicquid singuli habuere sancti, tu sola possedisti. *Ibid. in fin. f. 366, col. 1, A.*

Il n'est pas de vertu, ô Marie, dont vous ne releviez la splendeur, et tout ce que les saints ont eu isolément, vous le possédez à vous seule.

116. Laudamus virginitatem Mariæ, humilitatem miramur: sed misericordia miseris sapit dulcius, misericordiam amplectimur carius, recordamur sæpius, crebrius invocamus. *Serm. 4 Assumpt. prope fin. f. 56, col. 1, A.*

Nous louons la virginité de Marie, nous admirons son humilité; mais, dans notre malheur, nous goûtons mieux sa miséricorde; sa miséricorde attire plus vivement notre amour, revient plus souvent à notre cœur et plus souvent dans nos prières.

117. Per te, Maria, cœlum repletum est, infernus evacuatus est, instauratæ ruinæ cœlestis Jerusalem, expectantibus miseris vita perditæ data. *Ibid. in fine, f. 56, col. 1, B.*

Par vous, Marie, le ciel a été peuplé, l'enfer est devenu désert, les ruines de la céleste Jérusalem ont été réparées, et la vie qu'ils avaient perdue a été rendue aux malheureux mortels qui l'attendaient.

118. Sit pietatis tuæ, o Maria, ipsam quam apud Deum gratiam invenisti, notam facere mundo, reis veniam medelam ægris, pusillis corde robur, afflictis consolationem, periclitantibus adjutorium et liberationem, sanctis tuis precibus obtinendo. *Ibid.*

Les grâces que vous avez trouvées auprès de Dieu, ô Marie, que votre infinie bonté les fasse connaître à l'univers, en obtenant par vos saintes prières le pardon des coupables, la santé des malades, la force d'âme pour les faibles, la consolation pour les affligés, le secours et la délivrance de ceux qui sont en péril.

119. Qui ad Mariam accedere trepidet humana fragilitas? Nihil austerum in ea, nihil

terribile: tota suavis est, tota plena pietatis et gratiæ, plena mansuetudinis et misericordiæ. *Pros.*

S. Bern.

Pourquoi la fragilité humaine craindra-t-elle de recourir à Marie? On ne trouve en elle rien d'austère ni d'effrayant; elle est toute pleine de douceur, de bonté, de grâce, d'indulgence, de miséricorde.

120. Revolve diligentius evangelicæ historiæ seriem universam, et si quid forte increpatorium, si quid durum, si quod denique signum, vel tenuis indignationis in Maria occurrerit, de cætero suspectam habeas, et accedere verearis. *Serm. B. M. de Verb. Apostol. post iuit. f. 53, col. 3, II.*

Relisez avec soin tous les faits racontés par l'Évangile, et si par hasard vous rencontrez en Marie quelque chose de répréhensible ou de dur, ou enfin quelque signe qui indiquerait chez Marie la moindre indignité, je vous permets de suspecter ses autres qualités et de l'aborder avec méfiance.

121. Maria omnibus misericordiæ sinum aperit, ut de plenitudine ejus accipiant universi: captivus redemptionem, æger curationem, tristis consolationem, peccator veniam, justus gratiam, angelus lætitiæ, denique tota Trinitas gloriam, Filii persona carnis humanæ substantiam, ut non sit qui se abscondat a calore ejus. *Ibid. etc. I.*

Marie ouvre à tous son sein plein de miséricorde, afin que tous reçoivent de sa plénitude: le captif la délivrance, le malade la guérison, l'affligé la consolation, le pécheur le pardon, le juste la grâce, l'ange la joie, enfin la Trinité tout entière la gloire, la personne du Fils un corps humain, afin qu'il n'y ait personne qui ne se réchauffe à ce foyer bienfaisant.

122. Maria omnibus sese exorabilem omnibus clementissimam præbet, omnium denique necessitates amplissimo quodam miseratur affectu. *Ibid. etc. I.*

Marie écoute toujours favorablement les prières de tous ceux qui l'implorent; elle est pour tous pleine de bonté et de clémence; enfin, toutes les nécessités trouvent en elle un cœur plein d'affection et de pitié.

123. Speciali quodam splendore in Maria coruscant, mansuetudo pudoris, devotio humilitatis, magnanimitas credulitatis, martyrium cordis. *Ibid. ante med. f. 58, col. 1, B.*

Marie brille d'un éclat incomparable par sa douce chasteté, par son humble dévouement, par sa foi élevée, par le martyre de son cœur.

124. Maria in omnibus et per omnia providens miseris, trepidationem nostram solatur, lidem excitat, spem roborat, diffidentiam abigit, erigit pusillanimitatem. *Serm. de Nativ. B. M. ante med. f. 59, col. 3, G.*

Marie est toujours, en tout et partout, toute pleine de prévoyance pour les malheureux; elle nous console dans nos craintes, excite notre foi, fortifie notre espérance, chasse la défiance, relève le courage abattu.

125. Deus totius boni plenitudinem posuit in Maria, ut proinde si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare. *Ibid.*

Dieu a placé en Marie la plénitude de tout bien, afin

que nous sachions que c'est d'elle que nous vient tout ce qui peut se trouver en nous d'espérance, de grâce, de salut.

S. Bern.

126. Tolle corpus hoc solare, quod illuminat mundum, ubi dies? Tolle Mariam hanc maris stellam, maris utique magni et spatiosi: quid nisi caligo involvens, et umbra mortis ac densissimæ tenebræ relinquuntur? *Ibid.*

Otez le soleil qui éclaire le monde, que devient le jour? Otez Marie, cette étoile de la mer, de cette mer partout si étendue et si immense, que vous restera-t-il? une obscurité profonde, les ombres de la mort et les ténèbres les plus épaisses.

127. Advocatum habere vis ad Christum? ad Mariam recurre: exaudiet utique Matrem Filium. *Ibid.*

Voulez-vous avoir une avocate auprès du Christ? ayez recours à Marie; très-certainement le Fils exaucera sa Mère.

128. Fuit beata Virgo Maria fortis in proposito, temperans in silentio, prudens in interrogatione, justa in confessione. *Serm. 9 de parvis Sermonibus, sub finem, f. 118, col. 2, F.*

La bienheureuse Vierge eut de la fermeté dans ses dessein, de la sagesse dans son silence, de la prudence dans ses questions, de la réserve dans ses aveux.

129. Mariæ præsentia totus illustratur orbis. adeo ut ipsa jam cœlestis patria clarius rutilet virgineæ lampadis irradiata fulgore. *Serm. 1 Assumpt. B. M. in princ. f. 53, col. 3, H.*

Tout l'univers est éclairé par la présence de Marie, si bien que même la céleste patrie emprunte un plus vif éclat à la splendeur de ce flambeau virginal.

130. Tria nobis contulit Mariæ fœcunditas: Avertit jugum captivitatis antiquæ; Remisit iram indignationis divinæ; Delevit notam iniquitatis humanæ. *In suis Sent. c. fol. 131, col. 4, C.*

La fécondité de Marie nous a procuré ces trois biens: Elle a brisé le joug de l'antique servitude; Elle a écarté de nous les effets de la colère divine; Elle a effacé la tache de l'iniquité humaine.

131. Auctor mirabilium Deus, tria quædam mirabilia operatus est in Maria: Integritatem munditiæ mirabiliter suscitavit, Puritatem virgineam potentialiter fœcundavit, Ima supernis ineffabiliter copulavit, Utarca testamenti auro purissimo tegetur; Ut rubus ardens non comburetur; Ut scala Jacob mediante, terrena cœlestibus unirentur. *In suis Sent. c. Auct. f. 131, col. 4, C.*

Il a merveilleusement suscité une pureté sans tache,

Dieu, l'auteur de tant d'ouvrages admirables, nous a offert dans la personne de Marie un triple miracle:

Il a fécondé par sa toute-puissance cette virginité si pure,

Il a réuni dans son ineffable bonté ce qu'il y a de plus humble à ce qu'il y a de plus grand,

Pour couvrir de l'or le plus pur l'arche sainte du testament;

Pour que le laisson ardent brûlât sans se consumer;

Pour que l'échelle de Jacob fût un intermédiaire entre la terre et le ciel.

132. Mariam advocatam præmisit peregrinatio nostra, quæ tanquam judicis mater et mater misericordiæ, suppliciter et efficaciter salutis nostræ negotia pertractabit. *Serm. 1 Assumpt. B. M. in princ. f. 53, col. 3, II.*

S. Bern.

Du lieu de notre exil, nous avons envoyé Marie notre avocate, qui, en sa qualité de mère du juge et mère de miséricorde, par ses supplications amènera à bonne fin l'affaire de notre salut.

133. Quantum in terris Maria adeptæ est præ cæteris, tantum et in cœlis obtinet gloriæ singularis. *Ibid. prope finem, f. 53, col. 4, M.*

Autant en ce monde Marie fut supérieure aux autres créatures, autant dans le ciel elle brille d'une gloire particulière.

134. Felix plane Maria, et multipliciter felix, sive cum excipit Salvatorem, sive cum a Salvatore suscipitur: utrobique mira dignitas Virginis Matris, utrobique amplectenda dignatio majestatis. *Ibid. etc.*

Marie est véritablement heureuse et heureuse de différentes manières, soit lorsqu'elle reçoit le Sauveur dans son sein, soit lorsque le Sauveur la reçoit dans le ciel: des deux côtés, la grandeur de la Vierge-Mère nous frappe d'admiration; des deux côtés, la majesté dont elle est digne attire notre amour.

135. Unum in quo nec primam similem visa est, nec habere sequentem, gaudia matris habens cum virginitatis honore, Mariæ privilegium est; non dabitur alteri: singulare est, sed etiam indicibile inventur. *Ibid. Serm. 4, post med. f. 53, col. 4, L.*

Posséder à la fois et les joies de la mère et la pureté de la vierge est un privilège unique qu'on n'a jamais vu avant Marie et qu'on ne verra jamais après elle; nulle autre ne l'obtiendra, ce privilège spécial et ineffable.

136. Non in sola Mariæ taciturnitate commendatur ejus humilitas, sed evidentius resonat in sermone, quia nihil aliud quam ancillam Dei se esse fatetur. *Serm. beata Mariæ de Verbis Apocat. post med. f. 53, col. 3, II.*

Ce n'est pas seulement par le silence de Marie que sa recommandation son humilité; cette vertu ressort plus évidemment encore de ses discours, lorsqu'elle déclare qu'elle est simplement la servante de Dieu.

137. Exaudiet Matrem Filius, et exaudiet Filium Pater: filioli, hæc peccatorum scala, hæc mea maxima fiducia est, hæc tota ratio spei meæ. Quid enim potestæ Filius aut repellere, aut sustinere repulsam? non audire, aut non audiri Filius potest? Neutrum plane.

S. Bern.

Inveniisti, ait angelus, gratiam apud Deum, et sola est gratia, qua egemus. *Serm. Nativ. B. M. de Aqueductu, ante med. f. 59, col. 3, H.*

Le Fils exaucera la Mère, et le Père exaucera le Fils; voilà, mes chers enfants, l'échelle des pécheurs, voilà ce qui m'inspire la plus grande confiance, voilà l'unique motif de mon espérance. Comment, en effet, le Fils pourrait-il repousser sa Mère ou essayer lui-même un refus? comment pourrait-il ne pas écouter et n'être pas écouté à son tour? Non, cela n'est pas possible. Vous avez trouvé grâce devant Dieu, lui dit l'ange, et cette grâce de Marie est la seule dont nous ayons besoin.

138. Modicum istud quod offerre desideras, gratissimis illis, et omni acceptione dignissimis Mariæ manibus offerendum tradere cura, si non vis sustinere repulsam. *Ibid. in fine, fol. 66, col. 3, H.*

Si petit que soit ce que vous désirez offrir, ayez le soin, si vous voulez ne pas essayer un refus, de le confier aux mains de Marie, si agréable à Dieu et si digne, qu'il accepte tout ce que lui est offert par elle.

139. A Domina nostra rei habent veniam, justî gratiam, angeli lætitiâ. *In suis Sent. verbo A Domina, f. 133, col. 1, B.*

C'est par notre Souveraine que les coupables obtiennent le pardon, les justes la grâce, les anges la joie.

140. Fuit procul dubio Mater Domini ante sancta quam nata : nec fallitur omnino sancta Ecclesia, sanctum reputans ipsum nativitatî ejus diem. *Epist. 174 ad canon. Lugdunenses, in med. f. 145, col. 1, A.*

Il n'est pas douteux que la Mère du Seigneur a été sainte avant que de naître, et la sainte Eglise ne se trompe certainement pas en regardant comme saint le jour de sa naissance.

141. Fuit Maria mundissima carne, humilima corde, devotissima mente. *Serm. de B. Virg. Maria, ante med. f. 352, col. 4, L.*

Marie fut pure de corps, humble de cœur, dévouée d'esprit.

142. O pia, o magna, o multum amabilis Maria, tu nec nominari quidem potes, quin accendas; nec cogitari, quin recrees affectus diligentium te. *In Deprecat. ad V. Mariam, post med. f. 102, col. 2, F.*

O pieuse, ô admirable, ô très-aimable Marie, on ne peut ni vous nommer ni penser à vous sans qu'aussitôt vous enflammez et réjouissez le cœur de tous ceux qui vous aiment.

143. Peccatorem quantumlibet fetidum, non horres, non despicias, si ad te suspiraverit, tuncque interventum penitenti corde flagitaverit. *Pros.*

Le pécheur le plus criminel ne vous inspire ni horreur ni mépris, s'il soupire vers vous, et si d'un cœur repentant il réclame votre protection.

144. Tu peccatorem a desperationis barathro pia manu retrahis, spei medicamine foves : non despicias, quousque horrendo judicii miserum reconcilies. *In Deprecat. sua ad B. Mariam, ab initio, f. 101, col. 4, M.*

Votre pieuse main retient le pécheur près de tomber dans l'abîme du désespoir; vous le guérissez en lui rendant l'espérance, et vous ne le quittez qu'après l'avoir réconcilié avec son juge redoutable.

145. Quidquid illud quod offerre paras, Mariæ commendare memento, si non vis sustinere repulsam. *Lib. 11 Florum, c. 6, in fine.*

Quelle que soit la chose que vous vous préparez à offrir, souvenez-vous de la recommander à Marie, si vous ne voulez pas essayer un refus.

146. Sileat misericordiam tuam, Virgo beata, si quis est, qui invocatum te in necessitatibus suis sibi meminerit defuisse. *Serm. 4 in Assumpt. B. M. ante finem, f. 56, col. 1, A.*

Qu'il se taise sur votre bonté, ô bienheureuse Vierge, l'homme, s'il en est un, qui vous a vainement invoquée dans une circonstance difficile.

147. Maria est

Omnibus amabilis,
Omnibus affabilis,
Omnibus delectabilis,
Sedes sapientia,
Fluvius clementia,
Radius Deitatis,
Solatium miserorum,
Refugium expulsoꝝ,
Liberatio captivoꝝ,
Regina bellatoꝝ,
Domina universoꝝ. *Medit. sup. Salve Regina, post med. f. 120, col. 3, litt. G.*

Marie est

Pour tous aimable,
Pour tous affable,
Pour tous délectable,
Le siège de la sagesse,
Un fleuve de clémence,
Un rayon de la Divinité,
La consolation des malheureux,
Le refuge des exilés,
La délivrance des captifs,
La reine des guerriers,
La souveraine de tous.

148. Maria clemens est indigentibus, pia exorantibus, dulcis diligentibus. *Pros.*

Marie est pleine de clémence pour les pauvres, de tendresse pour ceux qui la prient, de douceur pour ceux qui l'aiment.

149. Clemens penitentibus, pia proficientibus, dulcis contemplantibus.

Elle est bienveillante à ceux qui se repentent, bonne pour ceux qui s'avancent dans la perfection, douce pour ceux qui vivent dans la contemplation.

150. Clemens liberando, pia largiendo, dulcis se donando.

Bienveillante en procurant la liberté, bonne en donnant, douce en se donnant elle-même.

151. Clemens consolando, pia blandiendo, dulcis osculando.

Bienveillante en consolant, bonne en caressant, douce en embrassant.

152. Clemens subjectis, pia jam correctis, dulcis prædilectis.

Bienveillante envers ceux qui sont soumis, bonne pour ceux qui sont convertis, douce pour ses amis.

153. Beata Virgo Maria doctrix apostolorum

S. Bern

S. Bonav.

S. Bonav.

est et evangelistarum. *Serm. 9 in Hexam. circa med. p. 35, col. 2, D, t. 1.*

La bienheureuse Vierge Marie est le docteur des apôtres et des évangélistes.

154. Fuit Virgo Maria {
Beata, propter meritum castitatis ;
Beatior, propter consilium virginitatis ;
Beatissima, propter privilegium fecunditatis. *Sup. Luc. c. 1, in illud, Beatam me dicent, etc. pag. 15, col. 1, B, t. 2.*

La Vierge Marie fut {
Heureuse à cause du mérite de sa chasteté ;
Plus heureuse à cause de son vœu de virginité ;
Très-heureuse à cause du privilège de sa fécondité.

155. Virgo Maria exaltata est super choros angelorum, nullam puram creaturam habens superiorem, nec etiam aequalem. *Ibid. cap. 7, in illud, Nullus major, etc. pag. 87, col. 2, B, tom. 2.*

La Vierge Marie a été élevée au-dessus des chœurs des anges ; nulle pure créature ne lui est supérieure ni même égale.

156. Maria non tantum beata fuit, quia Christum gestavit in carne, verum etiam beatior, quia ipsum perfectissime gestavit in mente. *Ibid. c. 11, in illud, Beatus venter, etc. p. 114, col. 2, tom. 2.*

Marie a été heureuse non seulement pour avoir porté Jésus-Christ dans son sein, mais elle a été bien plus heureuse encore de l'avoir porté d'une manière très-parfaite dans son âme

157. Beata Maria in animo martyri Filio commartyr astabat, vulnerato convulnerata, crucifixo concrucifixa, gladiato congladiata. *Serm. 1 dom. infra octav. Epiph. circa med. p. 35, col. 1, t. 3.*

Le même martyr que son Fils endurait sur la croix, Marie, à ses pieds, le ressentait dans son âme, blessée comme lui des mêmes blessures, crucifiée à la même croix, percée du même glaive.

158. Sicut in comparatione Dei, bonus nemo : sic comparatione Matris Domini, nulla invenitur perfecta, quantumcumque virtutibus eximia comprobetur. *Sup. Luc. c. 10, in calce, p. 135, col. 2, t. 2.*

De même que nul homme n'est bon si on le compare à Dieu, de même nulle femme ne sera parfaite, quelque éminente qu'elle soit par ses vertus, si on la compare à la Mère de Dieu.

159. Quando misereri non poterit Mater omnipotentiae ? quando misereri noluerit Regina misericordiae ? Tota est dulcis, tota suavis, tota misericors, omnibus offerens lac et lanam. *Serm. 2 de B. V. M. pag. 56, col. 1, tom. 3.*

Quand est-ce que la Mère de la toute-puissance ne pourra pas secourir ? quand est-ce que la Reine de la miséricorde n'a pas voulu secourir ? Elle est toute douce, toute suave, tout miséricordieuse, offrant à tous le lait et la laine.

S. Bonav.

160. Beata Virgo Maria auxiliatrix et amatrix est omnium fidelium suorum laudatorum. *Sup. lib. 3 Sent. dist. 3, part. 1, art. 1, quest. 1, in fine corporis, p. 31, col. 1, C, t. 5.*

La bienheureuse Vierge Marie aime et protège tous les fidèles qui lui sont dévoués.

161. Ex hoc quod Virgo Maria effecta est Dei Mater, est effecta Mater omnium creaturarum. *Ibid. dist. 6, part. 1, art. 1, quest. 3, argum. 2, p. 102, col. 1, B.*

La Vierge Marie, devenant la Mère de Dieu, est devenue aussi la Mère de toutes les créatures.

162. Beatissima Virgo Maria mater fuit complectissimo modo, ipsum Dei Filium concipiendo absque viro, fecundante Spiritu sancto. *In Breviloq. part. 4, c. 3, in fin. p. 27, col. 2, A, tom. 6.*

La bienheureuse Vierge Marie a été véritablement mère dans le sens le plus rigoureux de cette expression, en concevant le vrai Fils de Dieu en l'absence de tout homme par l'opération du Saint-Esprit

163. Mariam salutans angelus, non solum plenam gratia, sed adhuc superventurum in eam asseruit Spiritum sanctum : ad quid, nisi ut adveniente jam Spiritu, plena sibi, eodem superveniente, nobis quoque superplena, et supereffluens fieret ? *Lib. 1 Pharetræ, cap. 3, ante finem, p. 105, col. 2, D, t. 6.*

L'ange, saluant Marie, lui assura non seulement qu'elle était pleine de grâce, mais encore que le Saint-Esprit surviendrait en elle. Pourquoi, si ce n'est afin que, déjà pleine de grâce et comblée par l'Esprit saint, elle débordât pour ainsi dire et nous inondât de ses bienfaits ?

164. O femina mirabiliter singularis, et singulariter mirabilis, per quam elementa renovantur, inferna remediuntur, homines salvantur, angeli redintegrantur ! *Pros.*

O femme admirablement singulière et singulièrement admirable, qui renouvelle les éléments, qui arrache à l'enfer sa proie, qui sauve les hommes et complète les phalanges des anges !

165. O femina plena et superplena gratia, de cujus plenitudinis exundantia respersa sic revirescit omnis creatura ! *Ibid. in fine, p. 106, col. 1, A.*

O femme pleine et surabondante de grâce, dont la plénitude inonde et arrose toute créature et la fait reverdir !

166. O Virgo benedicta, per cujus benedictionem benedicuntur omnes creatura : non solum creatura a Creatore, sed etiam Creator a creatura ! *Ibid.*

O Vierge bénie, dont la bénédiction bénit toute créature ! Non seulement la créature est bénie par le Créateur, mais le Créateur par la créature.

167. Innocentissima et sanctissima Maria corde fuit absque vœ, ore absque vœ, opere absque vœ, et ideo dictum est ei : Ave. *In Speculo B. M. V. lect. 2, ante med. p. 431, col. 1, C, tom. 6.*

Dans son innocence et sa sainteté ineffables, Marie n'eut de menace ni dans le cœur, ni dans les discours, ni dans les actes ; aussi lui dit-on : Ave.

S. Bonav.

168. Hoc nomen Maria sanctissimum, nomen dulcissimum, nomen dignissimum, tam sanctissimæ, tam dulcissimæ, tam dignissimæ Virgini convenientissime impositum est. *Ibid. lect. 3, in princ. p. 432, col. 1, litt. C.*

Marie, ce nom très-saint, ce nom très-doux, ce nom très-digne, a été donné très-justement à la plus sainte, à la plus douce, à la plus digne des vierges.

169. Interpretatur	Maria, amarum mare;	Maria amarum est mare dæmonibus;
	Maria, stella maris;	Stella maris hominibus;
	Maria, illuminata vel illuminatrix;	Illuminata vel illuminatrix angelicis spiritibus;
	Maria, Domina.	Domina creaturis omnibus. <i>Ibid.</i>

Le nom de Marie a pour traduction :	Marie, océan aux flots amers;	Marie, océan dont les flots sont amers au démon;
	Marie, étoile de la mer;	Étoile de la mer pour les hommes;
	Marie, foyer qui donne ou reçoit la lumière;	Foyer de lumière qui la reçoit ou la répand dans le cœur des anges;
	Marie, souveraine.	Souveraine de toutes les créatures.

170. Omnia flumina intrant in mare, dum omnia charismata sanctorum intrant in Mariam. *Pros.*

Tous les fleuves se jettent dans la mer, et toutes les grâces des saints retournent à Marie.

171. Flumen gratiæ angelorum intrat in Mariam, et flumen gratiæ patriarcharum et prophetarum intrat in Mariam.

Le fleuve des grâces que les anges ont reçu retourne à Marie, et le fleuve des grâces que les patriarches et les prophètes ont reçu retourne à Marie.

172. Flumen gratiæ apostolorum intrat in Mariam, et flumen gratiæ martyrum intrat in Mariam.

Le fleuve des grâces que les apôtres ont reçu retourne à Marie, et le fleuve des grâces que les martyrs ont reçu retourne à Marie.

173. Flumen gratiæ confessorum intrat in Mariam, et flumen gratiæ virginum intrat in Mariam : omnia flumina intrant in mare.

Le fleuve des grâces que les confesseurs ont reçu retourne à Marie, et le fleuve des grâces que les vierges ont reçu retourne à Marie; tous les fleuves rentrent dans la mer.

174. Quid mirum, si omnis gratia in Mariam confluit, per quam tanta gratia ad omnes defluit? *Ibid. post init. etc.*

Il n'est pas étonnant que toute grâce conflue vers Marie, puisque c'est par elle que la grâce par excellence a coulé sur tous.

175. Maria est	Stella purissima,	Stella purissima, purissime vivendo;
	Stella radiosissima,	Stella radiosissima, radium æternum patiendo;
	Stella utilisissima.	Stella utilisissima, ad litus patriæ dirigendo. <i>Ibid. p. 432, col. 2, E.</i>

Marie est	Une étoile très-pure,	Une étoile très-pure, parce que sa vie a été la pureté même;
	Une étoile très-radiieuse,	Une étoile très-radiieuse, parce qu'elle a créé la lumière éternelle;
	Une étoile très-utile.	Une étoile très-utile, parce qu'elle dirige vers les rivages de la patrie.

176. Maria Domini est	Filia nobilissima,	Filia nobilissima,
	Mater dignissima,	Mater dignissima,
	Sponsa venustissima,	Sponsa venustissima,
	Ancilla devotissima. <i>Ibid. lect. 10, p. 444, col. 2.</i>	Ancilla devotissima. <i>Ibid. lect. 10, p. 444, col. 2.</i>

Marie est du Seigneur	La fille la plus noble,	La fille la plus noble,
	La mère la plus digne,	La mère la plus digne,
	L'épouse la plus belle,	L'épouse la plus belle,
	La servante la plus dévouée.	La servante la plus dévouée.

177. Maria in domo Dei plantata, et impinguata Spiritu sancto, ut oliva fructifera, omnis virtutis habitaculum facta est. *Lib. 1 Pharetra, c. 5, circa med. p. 103, col. 1, C, t. 6.*

Marie a été plantée dans la maison de Dieu comme un olivier fertile; l'Esprit saint l'a comblée de toutes ses grâces; elle est devenue le temple de toutes les vertus.

178. Sicut, o beatissima, omnis a te aversus, et a te despectus, necesse est ut intereat : ita ad te omnis conversus, et a te respectus, impossibile est ut pereat. *Ibid. in fine, p. 103, col. 2, E.*

De même, ô bienheureuse, que celui qui s'éloigne de vous et que vous abandonnez ne peut manquer de périr, de même il est impossible qu'il périsse, celui qui vous invoque et que vous daignez regarder.

179. Maria est	Solatium miserorum,	Solatium miserorum,
	Refugium expulso- rum,	Refugium expulso- rum,
	Liberatio captivo- rum,	Liberatio captivo- rum,
	Medicina infirmo- rum,	Medicina infirmo- rum,
	Mater parvulo- rum,	Mater parvulo- rum,
	Sponsa adultero- rum,	Sponsa adultero- rum,
	Regina bellato- rum,	Regina bellato- rum,
	Domina universo- rum. <i>In Stimul. amor. part. 3, c. 49, ante finem, p. 233, col. 1, A, t. 7.</i>	Domina universo- rum. <i>In Stimul. amor. part. 3, c. 49, ante finem, p. 233, col. 1, A, t. 7.</i>

Marie est	La consolation des malheureux.	La consolation des malheureux.
	Le refuge des exilés,	Le refuge des exilés,
	La délivrance des captifs,	La délivrance des captifs,
	Le remède des malades,	Le remède des malades,
	La mère des petits,	La mère des petits,
	L'épouse des adultes,	L'épouse des adultes,
	La reine des guerriers,	La reine des guerriers,
La souveraine de tous.	La souveraine de tous.	

S. Cyprian.

180. Mariae proprium privilegium, quod nulla mulierum, nec ante, nec deinceps meruit obtinere : quia simul mater et virgo singularis titulis est insignata. *De Nativ. Christi, c. 2, a med. p. 448, col. 2, t. 3.*

Le privilège spécial de Marie, qu'aucune femme ni avant ni après n'a mérité d'obtenir, c'est d'être mère et vierge à la fois, et d'en porter les glorieux caractères.

Prophysius
Carthus.

181. Quanto beatissima Virgo Maria cæteris sanctis universis perfectior, sanctior, major et dignior est : tanto illis amabilior, honorabilior, suaviorque consistit. *Sup. Hymn. B. V. M. ad Vesperas, sub finem.*

Autant la bienheureuse Vierge Marie est élevée au-dessus de tous les autres saints par sa perfection, sa sainteté, sa grandeur et sa dignité, autant aussi et plus qu'eux elle est aimable, honorable et pleine de douceur.

182. Maria est

Regina cælorum,
Mater Regis angelorum,
Mundi domina,
Imperatrix totius orbis gloriosissima,
Peccatorum advocata,
Reorum reconciliatrix,
Misererum consolatrix. *De perf. charit. art. 31, in princ. f. 203, p. 2.*

Marie est

La reine des cieux
La mère du Roi des anges,
La souveraine du monde,
La glorieuse impératrice de tout l'univers,
L'avocate des pécheurs,
La réconciliatrice des coupables,
La consolatrice des malheureux.

Gloss. ord.

183. Mulier a diabolo seducta, mortem intulit : contra, mulier ab angelo edocta, salutem edidit. *Sup. Luc. c. 1, col. 682, D, t. 5.*

La femme séduite par le démon nous a apporté la mort, mais la femme instruite par l'ange nous a rendu la vie.

S. Greg. Mag.

184. Maria dignitate electionis suæ transcendit electarum creaturarum altitudinem. *Lib. 1 in 1 Regum, c. 2 allegoricæ exposit. longe post init. sup. illud, Fuit vir unus de Ramathaim Sophim, col. 1208, B, t. 2.*

Marie, par la dignité de son élection, surpasse en grandeur les créatures les plus privilégiées.

S. Hier.

185. Nulli dubium est, quin totum ad gloriam laudis Christi pertineat, quidquid digne Genitrici suæ impensum fuerit. *Tom. 4, Ep. 10 ad Paulam et Eustochium de Assumpt. B. M. ante med. p. 69, A.*

Personne ne doute que tout ce qui est fait pour rehausser la dignité de sa Mère ne serve à la gloire et à la louange du Christ.

186. Beatam et gloriosam Virginem Mariam digne laudare nequeo, quoniam quidquid humanis dici potest verbis, minus est a laude ejus : quia divinis est et angelicis excellentius prædicata et laudata præconiis. *Pres.*

Je ne puis dignement louer la bienheureuse et glorieuse Vierge Marie, parce que tout ce que peut dire la parole

de l'homme est au-dessous de sa louange, puisqu'elle a été louée et glorifiée bien plus dignement par les éloges divins et angéliques.

S. Hier

187. A prophetis prænuntiata, a patriarchis figuris et ænigmatibus præsignata, ab evangelistis exhibita et monstrata, ab angelo venerabiliter atque officiosissime salutata.

Annoncée par les prophètes, figurée par les énigmes des patriarches, présentée et montrée par les évangélistes, saluée avec respect et vénération par l'ange.

188. Talibus decebat Virginem oppignorari muneribus, ut esset gratia plena : quæ dedit cælis gloriam, terris Dominum, pacemque reffudit, fidem gentibus, finem vitii, vitæ ordinem, moribus disciplinam.

Tels étaient les dons qui devaient enrichir cette Vierge pour qu'elle fût pleine de grâce, elle qui a donné la gloire aux cieux, rendu le Seigneur et la paix à la terre, la foi aux nations, mis une fin aux vices, l'ordre dans la vie, et la discipline dans les mœurs.

189. Et bene angelus ad Virginem Mariam mittitur, quia semper est angelis cognata virginitas.

Et c'est avec raison qu'un ange est envoyé à la Vierge Marie, parce que la virginité est toujours parente des anges.

190. In carne angelicam vitam acquirere, majus est meritum, quam habere.

Il y a bien plus de mérite à acquérir dans une chair fragile une vie angélique que de la posséder déjà.

191. Cæteris per partes præstatur, Mariæ vero simul se tota infudit plenitudo gratiæ. *Ib.*

C'est par petites parties que les autres créatures reçoivent la grâce, mais Marie en a reçu à la fois toute la plénitude.

192. Quod natura non habuit, usus nescivit, ignoravit ratio, mens non capit humana ; pavet cælum, stupet terra, creatura omnis etiam cælestis miratur. Hoc totum est, quod per Gabrielem Mariæ divinitus nuntiatur, et per Christum adimpletur. *Ibid. p. 69, litt. B.*

Ce prodige que la nature n'a jamais offert, dont il n'existe pas d'autre exemple, que la raison a ignoré, l'esprit humain ne le peut concevoir, le ciel en frissonne, la terre est saisie de stupeur, toute créature, même dans les cieux, est ravie d'admiration : c'est là la nouvelle divine que Gabriel annonça à Marie et qu'accomplit le Christ.

193. Sicut beata Maria incomparabilis est virginibus cæteris, ita incomparabilis est omnium sanctorum festivitibus, et admiranda etiam angelicis virtutibus. *Ibid. ante med. pag. 70, litt. D.*

De même que la bienheureuse Vierge est incomparablement supérieure aux autres vierges, de même elle ne peut être comparée aux saints par sa bonté et ses vertus angéliques qui commandent l'admiration.

194. Maria quia mente passa est, plusquam martyr fuit : nimirum quod ejus dilectio amplius fortis, quam mors fuit, quia mortem Christi suam fecit. *Ibid. longe post med. pag. 75, litt. A.*

Marie a été plus que martyr par tout ce qu'elle a souffert dans son âme ; car son amour a été plus fort que la mort, parce que la mort du Christ était la sienne.

S. Hier.

195. Si diligentius aspicias, nihil virtutis est, nihil speciositatis, nihil caudoris gloriæque, quod in Maria non resplendeat. *Ibid.*

Si vous regardez avec soin, vous verrez qu'il n'y a pas de vertu, qu'il n'y a rien de beau, rien de pur, rien de glorieux qui ne brille avec éclat dans Marie.

196. Maria cunctis tanto venerabilior, quanto gratiosior; et quanto virtute Altissimi extollitur ad sublimia, tanto clarior resultat in gloria. *Ibid.*

Marie est pour tous d'autant plus vénérable qu'elle est plus favorisée de grâces; et plus la vertu du Tout-Puissant l'élève à de grandes choses, plus aussi sa gloire brille d'un vif éclat.

197. Plena gratia, plena Deo, plena virtutibus, non potest non possidere plene gloriam claritatis æternæ, quam plenissime accepit, ut Mater fieret Salvatoris. *Ibid.*

Pleine de grâce, pleine de Dieu, pleine de vertus, elle ne peut pas ne pas posséder pleinement la gloire de la clarté éternelle qu'elle a reçue dans toute sa plénitude pour devenir la Mère du Sauveur.

198. Maria omnibus exemplum est castitatis, in qua velut in speculo refulget forma virtutis. *Ibid. longe ante finem, p. 75, B.*

Marie est pour tous un exemple de chasteté; la beauté de la vertu se reflète en elle comme dans un miroir.

199. Quid nobilius Matre Domini? quid splendidius ea, quam splendor elegit paternæ gloriæ? quid ea castius, quæ corpus Christi sine contagione corporis generavit? *Ibid. ante finem, p. 76, C.*

Quoi de plus noble que la Mère du Seigneur? quoi de plus resplendissant qu'elle, qui a été choisie par celui qui est la splendeur de la gloire éternelle? quoi de plus chaste qu'elle, qui a engendré le corps du Christ sans contracter aucune souillure?

200. Nunquam beata Virgo Maria sine pudoris sui custode processit. *Ibid.*

La Vierge Marie ne marchait jamais sans le gardien de sa pudeur.

201. Mariæ vita omnium est disciplina, cujus mores instituta sunt Ecclesiarum: quæ præcellit cunctos, supereminet universis, et in ea magisteria sunt probitatis expressa. *Ibid.*

La vie de Marie peut servir de modèle à tous; c'est d'après son enseignement que les Eglises ont établi leurs lois et leurs usages; elle est au-dessus de tous les hommes, elle les surpasse tous, elle résume en elle tous les enseignements de la vertu.

202. Sicut in comparatione Dei nemo bonus, ita et in comparatione Matris Domini nulla feminarum invenitur perfecta, quamvis virtutibus eximis comprobetur. *Ibid.*

De même que nul homme ne sera bon si on le compare à Dieu, de même aussi nulle femme ne sera parfaite, quelque éminente que soit sa vertu, si on la compare à la Mère de Dieu.

203. Maria virgo extitit ante conjugium, virgo in conjugio, virgo prægnans, virgo pariens, virgo lactans; et dicta est merito mater,

non de marito. *Tom. 4, Epist. 11 de Assumpt. B. M. in fine, p. 73, D.*

S. Hier.

Marie est vierge avant son mariage, vierge pendant son mariage, vierge lorsqu'elle conçoit, vierge lorsqu'elle enfante, vierge lorsqu'elle allaite, et c'est avec raison qu'elle est appelée mère sans le concours d'un mari.

204. Beata Maria tantæ extitit puritatis, ut Mater Domini esse mereretur. *Et habet. in Glossa ord. sup. Ep. ad Rom. c. 5, in illud, In omnes homines mors pertransit, col. 71, A, t. 6.*

Marie a été tellement pure, qu'elle a mérité de devenir la Mère du Seigneur.

205. Beata Virgo pauper fuit, humilis, obediens, quieta, modesta, simplex et sapiens. *Lib. 4 de Propriet. rerum, c. 2, in med. pag. 303, A, t. 2.*

Hugo
a S. Victore.

La bienheureuse Vierge fut pauvre, humble, obéissante, paisible, modeste, sincère et sage.

206. Beata Virgo Maria, vere aurora clarissima est, quæ suo magifico jubare præcedentium patrum claritatem minoravit: sane quæcunque in Scripturis, vel in creaturis sunt laudabilia, ejus sunt laudî convenientia. *Serm. 34 de diversis, post init. p. 343, II, t. 2.*

La bienheureuse Vierge Marie est une aurore très-brillante qui, par son éclat magnifique, a dominé la clarté des pères qui l'ont précédée; tout ce qu'il y a de louable dans les Ecritures et dans toutes les créatures doit être employé à sa louange.

207. Habuit beatissima Virgo non solum intus sanctitatem ad conscientiam, sed et foris sanctitatis opinionem ad famam. *Serm. 46 in diversis de Assumpt. B. M. post med. p. 359, D, tom. 2.*

La bienheureuse Vierge eut la sainteté non seulement à l'intérieur par la pureté de sa conscience, mais encore à l'extérieur par sa réputation de sainteté.

Flos pulchritudine,
Favus dulcedine,
Viola humilitate,
Rosa charitate vel compas-
sione,
Lilium suavitate,
Vitis fructificatione,
Quodlibet aroma bona opi-
nionem,
Castrum securitate,
Murus vel turris fortitu-
dine,
Clypeus aut propugnacu-
lum defensione.
Columna rectitudine,
Sponsa fide,
Amica dilectione,
Mater fecunditate,
Virgo integritate,
Domina dignitate,
Regina majestate,
Ovis innocentia,
Agna munditia,
Columba simplicitate,
Turtur castitate,

208. Sicut ergo est aurora veræ lucis præventionem, sic est

Hugo
a S. Victore

Sicut ergo
est aurora veræ
lucis preventio-
ne, sic est

Munda et mansueta conver-
satione,
Nubes protectione,
Stella cujuslibet virtutis aut
boni operis inchoatione,
Luna ejusdem augmenta-
tionem,
Sol consummatione,
Cœlestis denique paradisi
cœlestis boni plenitudine.
*Serm. 34 de divers. post
init. p. 343, II, t. 2.*

Une fleur par sa beauté,
Un rayon de miel par sa douceur,
Une violette par son humilité,
Une rose par sa charité et sa com-
passion,
Un lis par sa suavité,
Une vigne par sa fructification,
Un arôme par sa bonne réputa-
tion,
Un camp par la sécurité qu'elle
inspire,
Un mur ou une tour par sa force,
Une cuirasse parce qu'elle nous
protège,
Une colonne par sa rectitude,
Une épouse par sa foi,
Une amie par son affection,
Une mère par sa fécondité,
Une vierge par sa pureté,
Une souveraine par sa dignité,
Une reine par sa majesté,
Une brebis par son innocence,
Un agneau par sa candeur,
Une colombe par sa simplicité,
Une tourterelle par sa chasteté,
Pure et douce par sa conversation,
Nuage par sa protection,
Étoile de toute vertu et de toute
bonne œuvre par son initiative,
Lune parce qu'elle s'accroît,
Soleil parce qu'elle éclaire,
Enfin paradis céleste par la pléni-
tude du bien céleste.

De même donc
qu'elle est l'aurore
qui annonce la vraie
lumière, de même
aussi elle est

209. Maria
Virgo virginum

Marie, Vierges des
vierges,

Singularis integritate,
Unica castitate,
Excellens dignitate. *De B.
M. virginis. perpetua, c.
1, post init. p. 59, t. 3.*

Par sa pureté incomparable,
Par sa chasteté unique,
Par sa dignité élevée.

210. Tria con-
tulit Mariæ fœ-
cunditas :

La fécondité de
Marie a apporté
trois choses :

Avertit jugum captivitatis
antiquæ;
Remisit iram indignationis
divinæ;
Delevit notam iniquitatis
humanae. *Lib. 4 Miscell.
codice 2, tit. 135, per
totum, p. 217, F, t. 3.*

Elle a brisé le joug de l'antique
servitude;
Elle a apaisé la colère de l'indi-
gnation divine;
Elle a effacé la tache de l'iniquité
humaine.

211. Quid tibi negabitur, o Maria, quæ

Theophilum de ipsis faucibus diaboli eruisti?
Pros.

Dieu pourra-t-il rien refuser à vos prières, ô Marie, qui
avez retiré Théophile de la gueule du démon ?

212. Quomodo illa potestas tuæ potentia pot-
terit obsistere, quæ de carne tua carnis susce-
pit originem ?

Comment cette puissance qui a pris sa chair de votre
chair pourra-t-elle résister à votre puissance ?

213. Accedis ad illud reconciliationis altare
non solum rogans, sed et imperans : in mani-
bus tuis sunt thesauri misericordiae Dei ; absit
ut cesset manus tua.

Vous approchez de l'autel de la réconciliation non en
suppliante, mais en souveraine ; tous les trésors de la mi-
séricorde de Dieu sont entre vos mains ; il n'est pas vrai
que cette main puisse jamais faillir.

214. Neque enim tua gloria minuitur, sed
augetur, cum poenitentes ad veniam justificati
assumuntur ad gloriam. *Lib. 3 Miscellan. cod.
2, tit. 44, in fine, p. 179, C, t. 3.*

Car votre gloire, loin de diminuer, s'augmente au con-
traire lorsque le pécheur, réconcilié par le pardon, est
élevé à la gloire.

215. O Virgo gratiosa, totum nobis quodam-
modo est a te ; et per illum nobis est, qui na-
tus est ex te. *Collat. 3 de Verbo incarnato,
post med. p. 55, B, t. 3.*

O Vierge bienfaisante, tous les biens nous viennent par
celui qui est né de vous.

216. Virgo Maria exemplar est humilitatis.
decus castitatis, fons charitatis. *Sup. Eccles.
c. 24. f. 217, col. 2, t. 3.*

La Vierge Marie est le modèle de l'humilité, la gloire
de la chasteté, la source de la charité.

Hugo card.

217. Beata
Virgo fuit

La bienheureu-
se Vierge fut

Et pia,	Pia in opere,
Et benigna,	Benigna in corde,
Et modesta,	Modesta in ser- mone,
Et casta :	Casta in cor- pore et in mente. <i>Ibid. cap. 26, in princ. f. 223, col. 4.</i>

Et piense,	Piense dans ses œuvres,
Et bénigne,	Bénigne dans son cœur,
Et modeste,	Modeste dans ses discours,
Et chaste :	Chaste dans son corps et dans son âme.

218. Beata Virgo de virginitate accepit inte-
gritatem, et sterilitatem reliquit : de matre fœ-
cunditatem, et fœditatem reliquit ; et facta est
mater integra et virgo fœcunda : mater sine
fœditate, virgo sine sterilitate. *Sup. Is. c. 47,
Myst. f. 105, col. 4, t. 4.*

La bienheureuse Vierge a en la pureté de la virginité

sans en avoir la stérilité, la fécondité de mère sans en contracter la souillure; elle a été mère pure et vierge féconde, mère sans souillure et vierge sans stérilité.

ad invocationem ipsius cœlum ridet, terra lætatur, angeli congaudent, dæmones contremiscent, et infernus conturbatur. *Ibid. cap. 5, in med. p. 29, col. 2, G.*

Telle est la vertu et l'excellence de votre saint nom, bienheureuse Vierge, qu'à la seule invocation de ce nom le ciel sourit, la terre se réjouit, les anges font éclater leur joie, les démons frémissent, l'enfer est troublé.

Hugo cord.

219. Maria Virgo assimilatur stellæ :

Primo, quia cum magna esset ad modum stella, modica apparebat per humilitatem :

Secundo, sicut stella de nocte lucet, sic beata Virgo his lucet, qui sunt tenebris ;

Tertio, in hoc quod naufragantes hujus mundi ad portum salutis dirigit ;

Quarto, quia ad modum stellæ radios ex se profert honorum exemplorum. *Sup. Luc. c. 1, fol. 131, col. 2, t. 6.*

La Vierge Marie est assimilée à une étoile :

1° Parce que, étant grande comme une étoile, elle paraissait petite par son humilité ;

2° De même qu'une étoile brille pendant la nuit, de même la bienheureuse Vierge brille aux yeux de ceux qui sont dans les ténèbres ;

3° Parce qu'elle conduit au port du salut ceux qui ont fait naufrage par le péché ;

4° Parce que, pareille à une étoile, elle émet des rayons : ce sont ses vertus.

220. Maria amarum est mare : quia aqua ejus salsa est, et ideo sitim provocat. *Ibid.*

Marie est un océan d'amertume, parce que ses flots salés provoquent la soif.

224. Tanto pretiosior præ cunctis et sublimior beata Virgo, quanto et gratia gloriosior refulsit. *Serm. 3 de Assumpt. B. M. circa init. apud Bibl. Patr. t. 7, p. 463, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Marie est d'autant plus sublime et élevée au-dessus des autres, que les grâces qu'elle a reçues sont plus excellentes et plus précieuses.

225. Virginitas et vita beatæ Mariæ, speculum et species fuit totius castitatis, et integritas virtutum, decus pudicitia, et magisterium valde eximium probitatis. *Ibid. post med. p. 464, col. 1, B.*

La virginité et la vie de la bienheureuse Marie fut le miroir et la gloire de la chasteté, la pureté des vertus, l'honneur de la pudeur, l'enseignement le plus excellent de la probité.

226. De propagine carnis, nulla nobilior Dei Matre refulsit, nulla splendidior ea processit. *Ibid.*

Nulle créature engendrée n'a brillé d'un plus noble éclat que la Mère de Dieu, nulle ne s'est montrée plus resplendissante.

227. Sancta Maria semper virgo fuit, virgo permansit, virgo ante partum, virgo in partu, et virgo post partum. *Pros.*

La bienheureuse Marie fut toujours vierge et demeura toujours vierge, vierge avant l'enfantement, vierge dans l'enfantement, vierge après l'enfantement.

228. Concepit, et virgo est : generat, et virgo est : lactat, et virgo est.

Elle conçoit, et elle est vierge ; elle enfante, et elle est vierge ; elle allaite, et elle est vierge.

229. Mater quippe esse potuit beata Maria, mulier esse potuit : magnum mysterium, magnum donum, magna gratia. *Ibid. Serm. 4 de Nat. B. M. sub fin. p. 468, col. 2, E.*

La bienheureuse Marie a pu être à la fois mère et vierge ; c'est là un profond mystère, un don précieux, une grâce ineffable.

230. Ipsa Maria virgo extitit ante conjugium, virgo in conjugio, virgo prægnans, virgo pariens, virgo lactans ; et data marito, et mater non de marito. *Ibid. Serm. 2, in fine, p. 469, col. 1, D.*

Marie fut vierge avant son mariage, vierge pendant son mariage, vierge lorsqu'elle a conçu, vierge lorsqu'elle enfante, vierge lorsqu'elle allaite ; et, quoique mariée, son époux ne fut pour rien dans sa maternité.

Matth.

221. Tua species, Virgo Maria, fuit

In corporis castitate, In conscientia puritate, In exteriori conversatione, In divinarum contemplatione. *In Contemplat. V. M. cap. 3, in fin. apud Bibl. Patr. t. 10, p. 26, col. 1, B, edit. Colonia 1618.*

Votre beauté, Vierge Marie, brille

Par la chasteté de votre corps, Par la pureté de votre conscience, Par votre vie extérieure, Par la contemplation des choses divines

222. Per te, o superbenedicta Virgo Maria,

Innocentia reparatur, Vita angelica reducitur, Deus homini pacificatur et unitur, Diabolus vincitur et conteritur. *Ibid. circa med. p. 29, col. 1, D.*

Par vous, ô très-bénie Vierge Marie,

L'innocence est reconquise, La vie des anges reparait, Dieu est apaisé et s'unit à l'homme, Le démon est vaincu et écrasé.

223. Tantæ virtutis et excellentiæ est tuum sanctissimum nomen, beatissima Virgo, quod

231. Virgo Dei Genitrix virga est

Recta,	Recta per justitiam,	Recta per fidem,
Erecta,	Erecta per devotionem,	Erecta per spem,

S. Ildephons.

S. Innoc. III.

Table III

Virgo Dei genitrix virga est

La Vierge Mère de Dieu est semblable à un rameau; elle est

Procera,	Procera per longanimitatem,	Procera per charitatem,
Fragilis,	Fragilis per abjectionem sui,	Fragilis per pudorem,
Gracilis,	Gracilis per humilitatem,	Gracilis per despectionem mundi,
Flexibilis,	Flexibilis per mansuetudinem,	Flexibilis per compassionem proximi,
Froncosa,	Froncosa persancitissimam conversationem,	Froncosa per bonorum operum executionem,
Florigera,	Florigera per virginalem conceptionem,	Florigera per gloriam virginitatis,
Fructifera :	Fructifera per partum vitæ æternæ.	Fructifera per prerogativam fecunditatis. <i>In Encom. B. M. f. 207, col. 1.</i>
Droite,	Droite par la justice,	Droite par la foi,
Elevée,	Elevée par la dévotion,	Elevée par l'espérance,
Haute,	Haute par la longanimité,	Haute par la charité,
Fragile,	Par ses abaissements,	Fragile par sa pudeur,
Faible,	Par son humilité,	Faible et cachée par son mépris du monde,
Flexible,	Par sa douceur,	Flexible par sa compassion pour le prochain,
Touffue,	Par ses œuvres saintes,	Touffue par la pratique des bonnes œuvres,
Couverte de fleurs,	Fleurie par sa virginale conception,	Fleurie par la gloire de sa virginité,
Converte de fruits :	Fertile parce qu'elle enfante le fruit de la vie éternelle.	Fertile par la prérogative de sa fécondité.

mone : respiciat castrorum aciem ordinatam, deprecetur Mariam. *Serm. 2 de Assumpt. B. M. in fine, f. 68, col. 2.*

Quiconque se trouve attaqué par ses ennemis, soit par le monde, soit par la chair, soit par le démon, qu'il tourne ses regards vers celle qui est puissante comme une armée rangée en bataille, qu'il invoque Marie.

233. Evam serpens seduxit, Maria Gabrieli consensus : sed seductio Evæ attulit mortem, consensus Mariæ peperit vitam. *Serm. de Gen. circa finem, col. 540, C, t. 1.*

S. Jean Chr.

Le serpent séduit Eve, Gabriel obtient de Marie son consentement à devenir mère ; mais la séduction d'Eve apporte la mort, et le consentement de Marie enfante la vie.

234. Per Mariam effectus est homo ex reo iudex, ex abjecto filius, ex hoste amicus, ex alieno proximus, ex mortuo suscitatus. *Ibid. in fine, col. 540, D.*

Par Marie l'homme d'accusé devient juge; d'esclave, il recouvre son titre de fils; d'ennemi, il redevient ami; d'étranger, parent; de mort, il renaît à la vie.

235. Maria comessatrix aut vinolenta nunquam fuit : quoniam omnis mulier, quæ vinolenta est et comessatrix, meretrix est. *Hom. 1 sup. Matth. oper. imperf. longe post med. col. 733, D, t. 2.*

Marie n'a jamais aimé ni le vin ni la débauche, parce que toute femme qui aime le vin et la débauche est une prostituée.

236. Maria non levis fuit, non jocosa, non cantatrix, non turpium verborum amatrix, sicut solent plerumque puellæ quæ libenter talia aut loquuntur, aut audiunt : non super virum oculos suos extulit, nec infixit aspectum. *Ibid.*

Marie ne fut point légère ; elle n'aimait ni à jouer, ni à chanter, ni à dire des paroles obscènes comme en disent ou en écoutent les jeunes filles, et jamais un homme n'attira ou ne fixa ses regards.

237. O inestimabilis laus Mariæ ! Magis Joseph credebatur castitati, quam ejus utero, plus gratiæ quam naturæ : conceptionem manifeste videbat, et fornicationem suspicari non poterat ; possibilis esse credebatur mulierem sine viro posse concipere, quam Mariam posse peccare. *Ibid. longe post med. col. 736, B.*

O inestimable gloire de Marie ! Joseph croyait plutôt à la chasteté de Marie qu'aux preuves contraires qu'il voyait dans son sein ; il croyait plutôt à la grâce qu'à la nature ; il voyait manifestement la conception et ne pouvait soupçonner que Marie eût subi l'approche d'un homme ; il croyait qu'il était plutôt possible qu'une femme conçût sans avoir commerce avec un homme qu'il n'était possible que Marie péchât.

238. Sancta Maria, beata Maria, mater et virgo : virgo fuit ante partum, virgo post partum. Ego hoc miror quomodo de virgine virgo natus sit, et post nativitatem virginis, mater virgo sit. *Hom. de Joan. Bapt. post med. col. 426, A, t. 3.*

La bienheureuse Marie fut mère et vierge à la fois : vierge avant son enfantement, vierge après l'enfantement. Pour moi, ce que j'admire, c'est qu'un fils ait pu naître d'une vierge, et qu'après la naissance de ce fils, sa mère soit demeurée vierge.

232. Quienque sentit impugnationem ab hostibus, vel a mundo, vel a carne, vel a dæ-

S. Iuan. Dam. 239. Tu, o Maria, eximium humani generis decus, tu sacerdotum gloria, tu christianorum spes, tu virginitatis feracissima planta. *Orat. 1 de Nat. B. M. circa fin. fol. 384, p. 2.*

O Marie, vous êtes l'honneur suprême du genre humain, la gloire des prêtres, l'espérance des chrétiens, la plante féconde de la virginité.

240. Maria virgo ipsa est, et virginum amans; pura est, et purorum amans. *Orat. 2 de Assumpt. B. M. sub fin. f. 357, p. A.*

Marie vierge aime les vierges; pure, elle aime les cœurs purs.

S. Irénée. 241. Evæ inobedienciæ nodus solutionem accepit per obedientiam Mariæ: quod enim alligavit virgo Eva per incredulitatem, hoc virgo Maria solvit per fidem. *Lib. 3 advers. hæres. c. 33, in med. p. 194.*

Le nœud formé par la désobéissance d'Eve a été brisé par l'obéissance de Marie; car ce qu'Eve vierge avait lié par son incrédulité, Marie vierge l'a délié par sa foi.

S. Isidorus Hispal. 242. Maria (quæ interpretatur domina, sive illuminatrix) est

Clara ex stirpe David,
Virga Jesse,
Hortus conclusus,
Fons signatus,
Mater Domini,
Templum Dei,
Sacrarium Spiritus sancti,
Virgo sancta,
Virgo foeta,
Virgo ante partum,
Virgo in partu,
Virgo post partum. *De Vita et Morte SS. novi Test. c. 68, p. 540, col. 1.*

Le nom de Marie, que l'on traduit par ces mots: souveraine ou lumière, est

Un illustre rejeton de David,
Verge de Jessé,
Jardin fermé,
Fontaine scellée,
Mère du Seigneur,
Temple de Dieu,
Sanctuaire du Saint-Esprit,
Vierge sainte,
Vierge féconde,
Vierge avant l'enfantement,
Vierge pendant l'enfantement,
Vierge après l'enfantement.

S. Laur. Just. 243. Maria effecta est

Porta cœli,
Paradisi janua,
Stella maris,
Solatium mundi,
Peccanti refugium,
Naufraganti portus,
Auxilium periclitanti,
Erranti via,
Desperanti salus,
Mundi interventrix,
Interemptrix peccati,
Diaboli terror. *De casto Connubio, c. 9, circa med p. 159, col. 2, D, part. 1.*

Marie est devenue

La porte du ciel,
La porte du paradis,
L'étoile de la mer,
La consolation du monde,
Le refuge du pécheur,
Le port du naufragé,
Le secours de celui qui est en danger,
La voie de celui qui est égaré,
Le salut de celui qui désespère,
La caution du monde,
L'extermination du péché,
La terreur du démon.

244. Maria est

Tabernaculum testamenti,
Arca fœderis,
Templi propitiatorium,
Thronus Dei,
Virga florida,
Nubecula levis,
Hortus conclusus,
Signatus fons,
Porta clausa,
Columba immaculata,
Rosa redolens,
Lilium candens,
Flos nitens,
Virgula fumans,
Oliva virens,
Vitis fructificans,
Cupressus se attollens,
Palma frondens,
Terebinthus se extendens,
Campus germinans,
Terra pullulans,
Aurora surgens,
Lucifer rutilans,
Sole splendidior,
Auro purior,
Gemmis pretiosior,
Balsamo suavior,
Margaritis carior,
Nectare dulcior,
Harmonia omni delectabilior. *Ibid. etc.*

S. Laur. Just.

Marie est

Le temple du testament,
L'arche de l'alliance,
Le propitiatoire du temple,
Le trône de Dieu,
La verge fleurie,
Le nuage léger,
Le jardin clos,
La fontaine scellée,
La porte fermée,
La colombe immaculée,
La rose odorante,
Le lis éclatant de blancheur,
La fleur brillante,
La baguette étincelante,
L'olivier verdoyant,
La vigne couverte de fruits,
Le cyprès qui s'élève,
Le palmier couvert de feuilles,
Le térébinthe qui s'étend au loin,
Le champ fertile,
La terre où tout abonde,
L'aurore naissante,
Lucifer tout brillant de lumière,
Plus resplendissante que le soleil,
Plus pure que l'or,

Marie est

Plus précieuse que les pierreries,
Plus suave que le baume,
Plus brillante que les diamants,
Plus douce que le nectar,
Plus délicieuse que la plus suave
harmonie.

salutis auctorem. *Lib. 6, Epist. 29 ad Steph. monach. in princ. p. 101, col. 2, B, t. 1.* S. Petr. Dam.

Il est juste que celle qui mérite d'être louée par les anges reçoive fréquemment les hommages des hommes, et qu'après Dieu elle reçoive les bénédictions de tout l'univers, puisqu'elle est pour l'univers la source du salut.

Ludov. Elus 245. Beatam Mariam Virginem frequenter lauda, omnium enim præconis dignissima est; et quantumcumque prædicetur, omnem commendationem semper superat. *In Canon. vitæ spir. c. 18, in princ.*

Louez souvent la bienheureuse Vierge Marie, car elle est très-digne de toutes sortes d'éloges, et quelque gloire qu'on lui attribue, elle est encore supérieure au plus brillant panégyrique.

246. Plane nihil sub Deo cogitari potest divinius Dei Matre: quid enim hac dignitate celsius? quid sublimius? quid honorificentius? quid admirabilius? *Ibid.*

Après Dieu on ne peut incontestablement rien imaginer de plus divin que la Mère de Dieu; quoi, en effet, de plus élevé que cette dignité? quoi de plus sublime? quoi de plus honorable? quoi de plus admirable?

247. Nullum Maria Virgo aspernatur, nulli se negat, omnes consolatur, omnibus sinum pietatis aperit; et vel tenuiter invocata, præsto adest. *Ibid. post med.*

La Vierge Marie ne méprise personne, ne se refuse à personne, console tout le monde, ouvre à tous son cœur charitable, et pour peu qu'on l'invoque, elle se présente aussitôt.

248. Fieri non potest, ut unquam pereat, qui Mariæ sedulus et humilis cultor fuerit. *Ibid.*

Il ne peut pas se faire que celui-là périsse jamais, qui a toujours été humble et fidèle serviteur de Marie.

249. Maria Virgo peccatores ad se pie et humiliter confugientes blande suscipit, fovet, protegit, et Filio suo materna fiducia reconciliat. *Pros.*

La Vierge Marie reçoit avec bonté, soutient et protège les pécheurs pieux et humbles qui viennent chercher un refuge auprès d'elle, et les réconcilie avec son Fils, pleine de confiance dans son titre de mère.

250. Citius cœlum cum terra peribit, quam ipsa aliquem serio se implorantem sua ope destituat. *In Speculo spirit. c. 12, in med.*

On verra plutôt périr et le ciel et la terre que Marie refuser son secours à celui qui l'implore sincèrement.

S. Methodius. 251. Maria Virgo omnibus generationibus excelsior est, omnibusque visibilibus, atque invisibilibus operibus longe præstantior declaratur. *De Purificat. B. M. post med. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 360, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

La Vierge Marie est plus élevée que toutes les générations; elle est déclarée bien plus excellente que tous les autres ouvrages, soit visibles, soit invisibles.

S. Petr. Dam. 252. Dignum est, ut quæ laudum præconia meretur ab angelis, obsequiis etiam frequentetur humanis: eique post Deum totus orbis exhibeat laudem, per quam suscepit propria

253. Optima spes est apud Mariam habere confugium; quæ inter omnes cœlestis curiæ senatores, impetrandi apud Deum primum obtinet locum. *Ibid. etc.*

Le plus sûr espoir de salut est d'avoir recours à Marie, qui, de tous les habitants de la cour céleste, est celle que Dieu exauce la première.

254. Ascendit Salvator in cœlum potestativæ virtutis imperio, non angelorum auxilio factus: assumpta est Maria in cœlum, sed gratiæ sublevantis judicio, et auxiliantibus angelis. *Serm. 40 de Assumpt. B. M. V. in princ. pag. 239, col. 1, D, t. 2.*

Le Sauveur est monté au ciel par la vertu de sa toute-puissance, sans le secours des anges; mais la sainte Vierge y est montée par la puissance de la grâce et soutenue par les anges.

255. Quid sanctitatis, quid justitiæ, quid religionis, quid perfectionis singularis Mariæ Virgini deesse potuit, quæ totius diviniæ gratiæ charismate plena fuit? *Serm. 46 de Nativ. B. M. V. ante med. p. 254, col. 1, A.*

Quelle sainteté, quelle justice, quelle religion, quelle perfection a pu manquer à Marie, qui fut remplie du don de toutes les grâces?

256. Nec mirum si cunctorum merita transcendat mortalium, quæ et ipsa superexcedit celsitudinem angelorum. *Ibid.*

Il n'est pas étonnant qu'elle surpasse en mérites tous les mortels, celle qui est élevée au-dessus des anges.

257. Per beatissimam Virginem Mariam non solum amissa olim vita hominibus redditur, sed etiam beatitudo angelicæ sublimitatis augeatur. *Ibid. etc.*

Par la bienheureuse Vierge Marie non seulement la vie que les hommes avaient autrefois perdue leur a été rendue, mais encore elle a ajouté à la sublimité de la béatitude angélique.

258. O mirabiliter fœcunda virginitas, quæ novo et inaudito miraculo, et mater dici possit et virgo! *Ibid.*

O miracle d'une Vierge féconde qui, par un prodige nouveau et inouï, peut être proclamée à la fois vierge et mère!

259. Per mulierem infusa est maledictio terræ, per mulierem redditur benedictio terræ: largissimum benedictionis novæ fluentum, totum detersit maledictionis antiquæ contagium. *Ibid. post med. p. 256, col. 1, E.*

C'est une femme qui avait apporté la malédiction sur la terre, c'est par une femme que la bénédiction lui a été rendue; le flot abondant de la bénédiction nouvelle a entièrement effacé la tache malheureuse de la malédiction ancienne.

260. Beata Virgo Maria, licet de generosa sit patrum stirpe progenita, ab illo tamen trahit excellentissimæ nobilitatis genus, qui de illa

S. Petr. Dam. est novo nascendi genere procreatus, et per clarissimam sobolem, omnem humani stemmatis excedit nobilitatem : clara proavorum titulis, sed incomparabiliter clarior generositate prolis; filia siquidem regum, sed Mater Regis regum. *Ibid. in fine, p. col. 2, B.*

La bienheureuse Vierge Marie, quoique issue du sang illustre des patriarches, a reçu toutefois un autre genre de noblesse bien plus excellente de celui dont elle est devenue la mère par un nouveau genre de naissance, et par la noblesse de son Fils elle surpasse toute noblesse humaine, illustre par le sang de ses aïeux, mais incomparablement plus illustre encore par la noblesse de son Fils; elle est fille des rois, il est vrai, mais elle est la Mère du Roi des rois.

261. Non ad æterni judicis poterit perire conspectum, qui Genitricis ejus sibi providit auxilium. *Opusc. 33, c. 2, p. 637, col. 2, t. 3.*

Non, il ne pourra pas périr devant le tribunal du juge éternel, celui qui aura recouru à la protection de sa Mère.

S. Petr. Maur.
abbas Clun.

262. Beata Maria, in carne etiam posita, omnem creaturam vel humanam, vel angelicam summe transcendit. *Lib. 3, Ep. 7 ad Greg. post med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 86, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

La bienheureuse Marie, même revêtue de chair mortelle, a singulièrement élevé toute créature humaine et angélique.

Rupertus.

263. Prophetissa erat Maria, prophetissa, inquam, nulli prophetarum comparanda, cujus in sacrarium pectoris Spiritus sanctus prophetias omnes convexerat. *Lib. 2 de Spiritu sancto, c. 23, post init. f. 430, p. 1.*

Marie était prophétesse, mais prophétesse telle, qu'aucun des prophètes ne peut lui être comparé; c'est dans le sanctuaire de son cœur, en effet, que le Saint-Esprit avait renfermé toutes les prophéties.

264. Pulchritudo tua, pudicitia est, et pudicarum omnium virginum, viduarum atque continentium pudicitia, religiositas aut verecundia, tuis genis, tuis oculis comparata, non est verecundia, non est religiositas, non est aut vix meretur dici pudicitia. *Lib. 1 in Cant. c. 1, p. 11.*

Ta beauté, c'est ta pudeur, et quelles que soient, chez les vierges, chez les veuves, chez les femmes les plus pures, la pudeur, la sagesse, la retenue, si l'on compare ces vertus à la modestie de tes regards, à la pourpre de ton visage, ce n'est plus, chez les mortels, retenue ni sagesse; c'est à peine si l'on peut dire pudeur.

265. Quid in te, o dilectissima dilectarum, Virgo virginum, laudatur a dilecto laudabili, quem laudat chorus angelorum? *Pros.-*

Qu'est-ce que l'on en vous, ô femme chérie entre toutes, ô Vierge des vierges, le louable objet de votre tendresse, loué lui-même par le chœur des anges?

266. Laudatur simplicitas, munditia, innocentia, doctrina, verecundia, humilitas, mentis et carnis integritas, sive incorrupta virginitas.

Il loue votre simplicité, votre modestie, votre innocence, la sainteté de votre doctrine, votre pudeur, votre humilité, votre pureté d'esprit et de corps, et votre virginité sans tache.

267. In oculis simplicitas, in capillis cogitationum tuarum munditia, in dentibus innocentia, in labiis doctrina, in genis verecundia, in

collo humilitas, in uberibus tuis admiranda et spectabilis cum fecunditate virginitas. Rupertus.

Dans vos yeux la simplicité, dans vos cheveux la pureté de toutes vos pensées, dans vos dents l'innocence, sur vos lèvres la sagesse, sur vos joues votre pudeur, sur votre cou votre humilité, sur votre sein votre admirable virginité réunie à votre fécondité.

268. Simplicitas tua, prudentia tua est : munditia tua, supernorum desiderium est : innocentia tua, religiositas est : humilitas tua, vera contra diabolum fortitudo est : virginitas tua, matrum decus est. *Lib. 3 super Cant. c. 4, sup. illud, Quam pulchra es, amica mea, p. 31.*

Votre simplicité, c'est votre prudence; votre pureté est le désir des choses célestes; votre innocence est l'attachement à la religion; votre humilité est la vraie force contre le démon; votre virginité est la gloire des mères.

269. Oculi tui columbarum. Hæc namque avicula sine felle est, et tu maxime, o misericordie Mater, sine felle es, nihil enim unquam habuisti invidiæ, nihil odii, quod familiare est rapacibus corvis. *Ibid. c. 3, p. 32.*

Vos yeux sont ceux des colombes. Car cet oiseau est sans fiel, et vous surtout, ô Mère de miséricorde, vous êtes sans fiel; car vous n'avez jamais eu ni envie ni haine, ce qui est ordinaire aux oiseaux de proie.

270. Sub Christo maxima fuit beatæ Mariæ Virginis puritas. *Part. 3, quæst. 27, art. 2, in corp. ad 2.*

Après celle du Christ, nulle pureté ne fut comparable à celle de Marie.

S. Thomas
Aquinus.

271. Beata Virgo non solum erat pura in se, sed etiam puritatem procuravit aliis. *Opusc. 8 super Ave Maria, t. 1.*

Ce n'était pas seulement pour elle que Marie était pure, mais elle a encore procuré la pureté aux autres.

Thomas
à Beaufort.

272. Si malignus hostis vos tentat,
Mariam invocate,
Mariam salutate,
Mariam cogitate,
Mariam nominate,
Mariam honorate,
Mariam glorificate,
Mariæ vos commendate.
Serm. 21 ad novit. divis. 4, t. 1.

Si l'ennemi cruel vous attaque,
Invoquez Marie,
Saluez Marie,
Pensez à Marie,
Prononcez le nom de Marie,
Honnez Marie,
Glorifiez Marie,
Recommandez-vous à Marie.

273. Maria est
Omnium virginum, virgo prudentissima;
Omnium foeminarum, foemina pudicissima;
Omnium matronarum, matrona honestissima;
Omnium puellarum, puella speciosissima;
Omnium domicellarum, domicella venustissima;
Omnium reginarum, regina nobilissima. *Ibid. Serm. 25. divis. 2.*

S. Thomas
à Villanova.

Marie est

De toutes les vierges la plus pruden-
dente ;
De toutes les femmes la plus pu-
dique ;
De toutes les matrones, la matrone
la plus bonnête ;
De toutes les filles, la fille la plus
belle ;
De toutes les demoiselles, la de-
moiselle la plus agréable ;
De toutes les reines, la reine la
plus noble.

277. Quid-
quid in quo-
libet sancto
fuit illustre,
in Virgine
Maria fuit; in
illa

Patientia Job,
Mansuetudo Moysi,
Fides Abrahæ,
Castitas Joseph,
Humilitas David,
Sapientia Salomonis,
Zelus Eliæ,
Puritas virginum,
Fortitudo martyrum.
Devotio confessorum,
Sapientia doctorum,
Contemptus mundi anachore-
tarum. *Tom. 1, conc. 3 de
Nativ. B. M. ante fin.*

Thomas
à Kempis.

274. O summe
venerabilis Vir-
go Maria,

Virginitate candidissima,
Humilitate profundissima,
Charitate ferventissima,
Patientia mitissima,
Misericordia plenissima,
Oratione devotissima,
Meditatione purissima,
Contemplatione altissima,
Compassione suavissima,
Consilio prudentissima,
Auxilio potentissima. *Ibid.*

Quelle que soit
la vertu qui a le
plus brillé dans
les saints, Marie
l'a possédée ; elle
a eu

La patience de Job,
La douceur de Moïse,
La foi d'Abraham,
La chasteté de Joseph,
L'humilité de David,
La sagesse de Salomon,
Le zèle d'Elie,
La pureté des vierges,
La force des martyrs,
La ferveur des confesseurs,
La sagesse des docteurs,
Des anachorètes leur mépris du
monde.

O Vierge Marie
souverainement vé-
nétable,

Par votre virginité très-pure,
Par votre humilité très-profonde,
Par votre charité très-fervente,
Par votre patience très-douce,
Par votre miséricorde sans bornes,
Par votre prière très-dévote,
Par votre méditation très-pure,
Par votre contemplation très-éle-
vée,
Par votre compassion très-suave,
Par vos conseils très-prudents,
Par votre secours très-puissant.

278. O homo, in quacunque tribulatione ad
Mariam fuge, sive peccatis afflictus, sive perse-
cutionibus attritus, sive tentationibus turbatus,
hanc turrim petito, ad Mariam confugito. *Tom.
2, conc. 1 de Assumpt. B. M. post med.*

O homme, dans quelque tribulation que vous soyez,
coutez à Marie ; si vos péchés vous affligent, si les persé-
cutions vous brisent, si les tentations vous troublent,
cherchez un asile dans cette tour, un refuge auprès de
Marie.

275. O summe
veneranda Virgo
Maria,

Aula Dei.
Porta cœli,
Paradisus deliciarum,
Puteus gratiarum,
Angelorum gloria,
Hominum lætitia,
Forma morum,
Virtutum splendor,
Lucerna vitæ,
Spes egenorum,
Salus infirmorum,
Mater orphanorum. *Ibid.*

279. O magnum sacramentum ! Maria virgo
in corrupta concepit, post conceptum virgo pe-
perit, post partum virgo permansit. *Scrm. 2 de
Nativ. Christi, in fine, p. III, col. 1, C, apud
Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

O mystère incompréhensible ! Marie vierge conçut sans
perdre sa virginité ; après avoir conçu, elle enfanta étant
vierge, et après son enfantement elle demeura vierge.

S. Zeno.

O Vierge Marie
souverainement vé-
nétable,

Vous êtes la cour de Dieu,
La porte du ciel,
Le paradis de délices,
Le puits de toutes les grâces,
La gloire des anges,
La joie des hommes,
La loi des mœurs,
La splendeur des vertus,
La lumière de la vie,
L'espérance des pauvres,
Le salut des infirmes,
La mère des orphelins.

MARIE CONCEPTIO IMMACULATA
(IMMACULÉE CONCEPTION DE MARIE).

Vide CONCEPTIO IMMACULATA.

MARTYR (MARTYR).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

I. Ii sunt, qui mortalem tunicam deposue-
runt, et immortalem sumpserunt, et confessi
sunt nomen Dei; modo coronantur et accipiunt
palmas. *Pros. 4 Esdr. 2, v. 43.*

Ce sont ceux qui se sont dépouillés de leurs habits mor-

276. Invocanda est Maria ab omnibus Christi
fidelibus : nam dulce nomen Mariæ fiduciam
donat invocanti et nominanti. *De Disciplina
claust. c. 14, in princ. t. 2.*

Marie doit être invoquée par tous les chrétiens, car le
doux nom de Marie donne de la confiance à celui qui in-
voque et prononce ce nom.

tels pour prendre la tunique de l'immortalité, et qui ont confessé le nom de Dieu; bientôt ils recevront les palmes et les couronnes.

2. Quis est, qui eis coronas imponit, et palmas in manus tradit? *V. 46.*

Quel est celui qui orne leurs fronts de couronnes, et qui met des palmes dans leurs mains?

3. Ipse est Filius Dei, quem in sæculo confessi sunt, qui fortiter pro nomine Domini steterunt. *V. 47.*

Le Fils de Dieu lui-même, qu'ils ont confessé pendant leur vie. Ils ont courageusement combattu pour le nom du Seigneur.

4. Esse sub sentibus, delicias computabant. *Job 30, v. 7.*

Ils trouvaient leurs délices sous les ronces et les épines.

5. Justorum animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis. *Pros. Sap. 3, v. 1.*

Les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et le supplice ne les atteint pas.

6. Visi sunt oculis insipientium mori, et æstimata est afflictio: exitus illorum illi autem sunt in pace. *V. 2.*

Ils ont semblé mourir aux yeux des insensés, et leur fin a été estimée une affliction; mais ils sont en paix.

7. Etsi coram hominibus tormenta passi sunt, spes illorum immortalitate plena est. *V. 4.*

Et si devant les hommes ils ont souffert des tourments, leur espérance est pleine d'immortalité.

8. In paucis vexati, in multis bene disponentur: quoniam Deus tentavit eos, et invenit illos dignos se. *Sap. 3, v. 5.*

Leur affliction a été légère, et leur récompense sera grande, parce que Dieu les a éprouvés et les a trouvés dignes de lui.

9. Tanquam aurum in fornace probavit illos, et quasi holocausti hostiam accepit illos. *V. 6.*

Il les a éprouvés comme l'or dans la fournaise et les a reçus comme un holocauste.

10. A quatuor ventis veni, spiritus, et insuffla super interfectos istos, et reviviscant. *Ezech. 37, v. 9.*

Viens, esprit, des quatre vents, et souffle sur ces morts, et qu'ils revivent.

11. Etsi in præsentî tempore suppliciiis hominum eripiar, sed manum Omnipotentis nec vivus, nec defunctus effugiam. *Pros. 2 Matth. 6, v. 26.*

Quand j'échapperais maintenant au supplice des hommes, je ne pourrais fuir la main du Tout-Puissant, ni durant ma vie, ni après ma mort.

12. Quamobrem fortiter vita excedendo, senectute quidem dignus apparebo. *V. 27.*

Au lieu que, mourant courageusement, je paraîtrai digne de ma vieillesse.

13. Adolescentibus autem exemplum forte relinquam, si prompto animo, ac fortiter pro

sanctissimis legibus honesta morte perfungar. *V. 28.*

Et je laisserai aux jeunes gens un exemple de fermeté, en souffrant avec constance et avec courage une mort généreuse pour nos saintes lois.

14. Domine, manifeste tu scis, quia cum a morte possem liberari, duros corporis sustineo dolores: secundum animam vero, propter timorem tuum libenter hæc patior. *V. 30.*

Seigneur, vous savez qu'ayant pu éviter le supplice, je souffre dans mon corps de cruelles douleurs, mais que dans l'âme je souffre avec joie à cause de votre crainte.

15. Quid quaeris a nobis? Parati sumus mori magis, quam Dei leges prævaricari. *Pros. Ibid. 7, v. 2.*

Que demandes-tu de nous? Nous sommes prêts à mourir plutôt que de violer les lois de Dieu.

16. Tu quidem, scelestissime, in præsentî vita nos perdis: sed Rex mundi defunctos nos pro suis legibus in æternæ vitæ resurrectione suscitabit. *V. 9.*

O le plus méchant des hommes, tu nous fais mourir en la vie présente; mais le Roi du monde nous ressuscitera à la résurrection de la vie éternelle, nous qui mourons pour ses lois.

17. Linguam postulatus cito protulit, et manus constanter extendit, et cum fiducia ait: *V. 10.*

Quand on lui demanda sa langue, il l'offrit aussitôt, et il étendit les mains avec fermeté, et, plein de confiance, il dit:

18. E cœlo ista possideo, sed propter Dei leges nunc hæc ipsa despicio, quoniam ab ipso me ea recepturum spero. *V. 11.*

J'ai reçu du ciel ces membres, mais je les dédaigne maintenant à cause des lois de Dieu, car j'espère qu'il me les rendra.

19. Potius est ab hominibus morti datos, spem spectare a Deo iterum ab ipso resuscitandos. *V. 14.*

Il vaut mieux souffrir la mort de la part des hommes dans l'espérance que Dieu nous rendra la vie en nous ressuscitant.

20. Mihi vivere, Christus est, et mori lucrum: desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo. *Philipp. 1, v. 21-23.*

Le Christ est ma vie, et la mort m'est un gain; j'ai un ardent désir d'être dégagé des liens du corps et d'être avec Jésus-Christ.

21. Qui per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, adepti sunt repromissiones, obtulerunt ora leonum. *Pros. Hebr. 11, v. 33.*

Par la foi ils ont conquis des royaumes, accompli la justice, obtenu l'effet des promesses, fermé la gueule des lions.

22. Extinxerunt impetum ignis, effugerunt aciem gladii convalescerunt de infirmitate, fortes facti sunt in bello. *V. 24.*

Ils ont arrêté la violence du feu, échappé au tranchant du glaive, triomphé de leurs maladies, et sont devenus forts dans les combats.

23. Alii distenti sunt, non suscipientes re-

demptionem, ut meliorem invenirent resurrectionem. *V. 35.*

Les uns ont été cruellement tourmentés, ne voulant point racheter leur vie présente, afin d'en trouver une meilleure dans la résurrection.

24. Alii vero ludibria et verbera experti, insuper et vincula et carceres. *V. 36.*

Les autres ont souffert les outrages et les fouets, les chaînes et les prisons.

25. Lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt. *V. 37.*

Ils ont été lapidés, ils ont été sciés, ils ont été mis aux plus rudes épreuves, ils sont morts par le tranchant du glaive.

26. Circuierunt in melotis, in pellicibus caprinis, egentes, angustiati, afflicti. *Hebr. 11, v. 37.*

Ils ont mené une vie errante, convertis de peaux de chèvres, abandonnés, affligés, persécutés.

27. Quibus dignus non erat mundus : in solitudinibus errantes, in montibus et speluncis, et in cavernis terræ. *V. 38.*

Eux, dont le monde n'était pas digne, ils erraient dans les déserts et se retiraient dans les montagnes, dans les antrès et dans les cavernes de la terre.

28. Hi sunt, qui venerunt de tribulatione magna, et laverunt stolas suas, et dealbaverunt eas in sanguine Agni. *Pros. Apoc. 7, v. 14.*

Ce sont ceux qui sont venus après de grandes afflictions, et qui ont lavé et blanchi leurs robes dans le sang de l'Agneau.

29. Ideo sunt ante thronum Dei, et serviunt ei die ac nocte in templo ejus. *V. 15.*

C'est pourquoi ils sont devant le trône de Dieu, et ils le servent jour et nuit dans son temple.

30. Non esuriunt, neque sitient amplius : nec cadet super illos sol, neque ullus æstus. *V. 16.*

Ils n'auront plus ni faim ni soif, et les ardeurs du soleil ni d'aucun autre feu ne les incommoderont plus.

31. Quoniam Agnus, qui medio throni est, reget illos, et deducet eos ad vitæ fontes aquarum ; et absterget Deus omnem lacrymam ab oculis eorum. *V. 17.*

Parce que l'Agneau qui est au milieu du trône sera leur pasteur, et il les conduira aux fontaines des eaux vives, et Dieu essuiera de leurs yeux toute larme.

MARTYRIUM (MARTYRE).

ETYMOLOGIA.

S. Antonin.

Martyr est græcum, latine interpretatur testis : per excellentiam autem dicuntur martyres, testes, qui propter Deum sustinent mortem : quia non potest esse efficacius testimonium ejus, quod dicit quis, vel fatur, quam confirmando quod verum sit, vel justum, sustinere

mortem patienter. *Part. 3, tit. 31, c. 9, § 1, ante fin. f. 443, col. 3.*

Martyr est un mot grec que l'on traduit en latin par le mot *testis* (témoin). Or, les témoins (martyrs) par excellence sont ceux que l'amour de Dieu pousse jusqu'à braver la mort ; car il n'est pas de témoignage qui confirme plus sûrement la vérité ou la justice de ce que l'on avance que la détermination de subir même la mort.

DEFINITIO.

Martyrium est expurgatio peccatorum cum gloria. *Lib. 4 Stromat. ante med. f. 104, pag. 1, litt. C.*

Le martyre est le pardon glorieux qu'on reçoit de ses péchés.

Martyrium est actus virtutis, qua aliquis contra persequentium impetus firmiter in justitia et veritate permanet. *2 2, quest. 124, art. 1, in princ. corporis, p. 223, col. 1.*

Le martyre est un acte de vertu par lequel on résiste avec courage à la violence des persécuteurs pour persévérer inébranlable dans la justice et la vérité.

DIVISIO.

Tria genera sunt martyrii :
 Castitas in juvene,
 Largitas in paupere,
 Abstinencia in abundantia.
Exposit. 1 sup. Psalm. 118, in illud, Narraverunt mihi iniqui fabulationes, p. 149, col. 2, A, tom. 1.

Il y a trois genres de martyre :
 La chasteté dans la jeunesse,
 La générosité dans la pauvreté,
 L'abstinence dans l'abondance.

Duo sunt martyrii genera ; unum in aperta passione, alterum in occulta animi virtute. *Pr.*

Il y a deux espèces de martyre : l'un qui consiste à souffrir au grand jour ; l'autre, c'est la force d'âme qui s'exerce en secret.

Nam multi hostis insidias tolerantes, et cunctis carnalibus desideriis resistentes, per hoc quod in corde suo Deo omnipotenti mactaverunt, etiam pacis tempore martyres facti sunt, qui etiamsi persecutionis tempus existeret, martyres esse potuerunt. *Lib. 7 Etymol. c. 11, in fine, p. 99, col. 1.*

Car plusieurs déjouant les embûches de l'ennemi et résistant à tous leurs désirs charnels, par cela seul qu'ils ont immolé dans leur cœur leurs passions au Dieu tout puissant, sont devenus martyrs, même en temps de paix ; ainsi, bien qu'ils n'aient pas vécu dans un temps de persécution, ils ont pu néanmoins être martyrs.

SENTENTIE PATRUM.

1. Non ideo laudabilis virginitas, quia in martyribus reperitur, sed quia ipsa martyres faciat. *Lib. 4 de Virginitibus, post init. col. 79, A, tom. 1.*

Ce n'est pas parce que la virginité se trouve dans les martyrs qu'elle est louable, mais parce qu'elle fait des martyrs.

S. Thomas Aquinas.

S. Bonav.

S. Isidorus Hispal.

S. Ambr.

S. Ambr.

2. Ipsa mors martyrum, præmium vitæ est. *Orat. de Fide resurr. ante medium, col. 472, B, tom. 3.*

Les martyrs trouvent dans leur mort la récompense de leur vie.

3. Cum judicatur martyr et condemnatur, tunc vincit, atque prosternit persecutorem. *Serm. 76 de Natali sanctorum martyrum, sub finem, col. 771, A, t. 3.*

Lorsqu'un martyr est jugé et condamné, c'est alors qu'il triomphe et terrasse son persécuteur.

4. Martyr cum patitur, non sibi tantum patitur, sed et civibus : sibi enim patitur ad præmium, civibus ad exemplum : sibi patitur ad regnum, civibus ad salutem. *Serm. 77, in princ. col. 771, B, t. 3.*

Lorsqu'un martyr souffre, ce n'est pas seulement pour lui qu'il souffre, mais encore pour ses concitoyens ; car il souffre pour lui afin d'obtenir la récompense, et il souffre pour ses concitoyens afin de leur servir d'exemple ; il souffre pour lui parce qu'il gagne le ciel, pour ses concitoyens parce qu'il contribue à leur salut.

5. Cuncti martyres devotissime percolendi sunt, sed specialiter ii venerandi sunt a nobis, quorum reliquias possidemus. *Pros.*

Nous devons avoir une grande dévotion pour tous les martyrs, mais nous devons surtout honorer ceux dont nous possédons les reliques.

6. Et ideo, fratres, veneremur eos in sæculo, quos defensores habere possumus in futuro. *Ibid. circa med. et in fine, col. 771, C et D.*

Ainsi donc, mes frères, honorons sur la terre ceux qui peuvent devenir nos protecteurs dans le ciel.

7. Martyrii mater, est fides catholica. *Serm. 93, post init. col. 796, C, t. 3.*

La mère du martyre est la foi catholique.

8. Martyres principes sunt fidei, intercessores mundi, præcones regni, cohæredes Dei. *Ibid. sub finem, col. 798, A.*

Les martyrs sont les princes de la foi, les intercesseurs du monde, les hérauts du royaume céleste, les cohéritiers de Dieu.

9. Tolle martyrum certamina, tulisti coronas : tolle cruciatus, tulisti beatitudines. *Lib. 4 super Lucam, c. 4, in illud, Diabolus recessit ab illo, col. 1672, B, t. 5.*

Point de martyrs, point de couronnes ; si vous ôtez les tourments, point de récompense.

S. Anselm.

10. Nullatenus seipsum potest homo magis dare Deo, quam cum se morti tradit ad honorem illius. *Lib. 2 Cur Deus, c. 41, sub finem.*

L'homme ne peut mieux se donner à Dieu qu'en se livrant à la mort pour l'honorer.

S. Antonin.

11. Anima martyris fræma est splendida charitate, acuta veritate, vibrata Dei virtute. *Part. 4, tit. 3, c. 3, § 2, in fine, f. 27, col. 3.*

L'âme du martyr est une framée qui est fourbie par la charité, aiguisée par la vérité et lancée par la force divine.

12. Martyrium triplex est sine sanguine :

On peut, sans verser son sang, être martyr de trois manières :

Parcitas in ubertate, quæ fuit in David ; Liberalitas in paupertate, ut in Tobia ; Castitas in juventute, ut in Joseph in Ægypto. *Ibid.*

Par la privation au sein de l'abondance, comme David la pratiqua ; Par la générosité dans l'indigence, comme Tobie ; Par la chasteté dans la jeunesse, comme Joseph en Egypte.

13. Lapides Stephano, craticula Laurentio, carbones ignis Vincentio dulces fuerunt. *Serm. dom. infra octav. Nativ. ante med. fol. 20, pag. 1.*

Les pierres pour Etienne, le grill pour Laurent, les charbons ardents pour Vincent, eurent des douceurs célestes.

14. Veri martyres illi sunt, de quibus Dominus ait : Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam. Non ergo qui propter iniquitatem, et propter christianæ unitatis impiam divisionem : sed qui propter justitiam persecutionem patiuntur, hi martyres veri sunt. *Ep. 50 ad Bonif. longe post init. p. 136, C, t. 2.*

S. Aug.

Les vrais martyrs sont ceux de qui le Seigneur a dit : « Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. » Ainsi ce ne sont pas ceux qui souffrent pour l'iniquité et pour la division impie de l'unité chrétienne, mais ceux qui souffrent persécution pour la justice qui sont les vrais martyrs.

15. Disputando et scribendo monstravimus hæreticos non posse habere martyrum mortem, quia christianorum non habent vitam : cum martyrem non faciat pœna, sed causa. *Epist. 61 ad Dulcitium, post init. p. 200, D, t. 2.*

Par nos discussions et nos écrits, nous avons démontré que les hérétiques ne pouvaient mourir de la mort des martyrs, parce qu'ils ne vivent pas de la vie des chrétiens ; car ce qui fait le martyre, ce n'est pas le supplice, mais la cause pour laquelle on le souffre.

16. Centesimus fructus martyrum est. *Lib. 1 Quest. Evang. quest. 9 super illud Matth. 13, Aliud centesimum, etc. p. 233, B, t. 4.*

Le fruit des martyrs rend plus de cent pour un.

17. Tota justitia hæc est, virginitas, sacerdotium et martyrium. *Lib. 1 de Mirab. sacræ Script. c. 3, circa med. p. 503, A, t. 3.*

Toute justice est dans la virginité, le sacerdoce et le martyre.

18. Non nos martyribus templa, sacerdotia, sacra et sacrificia constituimus, quoniam non ipsi, sed Deus eorum nobis est Deus : honoramus sane memorias eorum, tanquam sanctorum hominum Dei, qui usque ad mortem suorum corporum pro veritate certarunt. *Lib. 8 de Civit. Dei, c. 27, in princ. p. 452, C, t. 5.*

Ce n'est pas pour les martyrs que nous bâtissons des temples et consacrons des prêtres, ce n'est point à eux que nous offrons des prières et des sacrifices, parce que ce ne sont pas eux, mais leur Dieu qui est notre Dieu ; nous honorons sans doute leur mémoire, parce qu'ils ont été les amis de Dieu et qu'ils ont combattu pour la vérité jusqu'à mourir pour elle.

S. Aug.

19. Nulli martyrum, sed ipsi Deo, quamvis in memorias martyrum, constituimus altaria. *Pros.*

Ce n'est à aucun des martyrs, mais à Dieu seul que nous élevons des autels, bien que ce soit en mémoire des martyrs.

20. Colimus martyres eo cultu dilectionis et societatis, quo et in hac vita coluntur sancti homines, quorum cor ad talem pro evangelica veritate passionem paratum esse sentimus. *Lib. 20 contra Faustum, c. 21, ante med. p. 260, D, tom. 6.*

Nous honorons les martyrs de ce culte fraternel que méritent dans ce monde les hommes dont le cœur, dans sa sainteté, est prêt à subir le martyre pour confesser la vérité de l'Évangile.

21. Laus martyrum est, non in pœna, sed in causa : non persecutionem pati, non teneri, non flagellari, non includi, non proscribi, non occidi laus est : sed habendo causam bonam ista pati, hæc laus est ; laus enim est in causa bonitate, non in pœnæ acerbitate. *Sup. Ps. 68, in enarrat. primæ partis, circa med. tom. 8.*

La gloire des martyrs n'est pas dans les souffrances qu'ils endurent, mais dans la cause pour laquelle ils les endurent ; leur gloire n'est pas de souffrir la persécution, d'être enchaînés, d'être flagellés, d'être enfermés, d'être proscrits, d'être tués ; mais leur gloire est de souffrir tous ces tourments pour une cause bonne : car la gloire est dans la bonté de la cause, et non dans la rigueur du supplice.

22. Martyres non facit pœna, sed causa : nam si pœna martyres faceret, omnia metalla martyribus plena essent, omnes catenæ martyres traherent, omnes qui gladio feriuntur, coronarentur. *Sup. Ps. 34, conc. 2, post med. vers. 26, p. 177, B, t. 8.*

Ce n'est pas le supplice qui fait le martyr, mais la cause pour laquelle on le souffre ; car si la souffrance faisait les martyrs, toutes les mines seraient pleines de martyrs, tous ceux qui traînent des chaînes seraient martyrs, tous ceux qui sont frappés par le glaive seraient couronnés.

23. Multi martyres multa tormenta passi sunt, sed nihil sic elucet, quomodo caput martyrum ; ibi melius intuemur, quod illi experti sunt. *Sup. Psal. 63, post init. v. 2, p. 445, A, tom. 8.*

Une foule de martyrs ont souffert une foule de tourments, mais rien n'est comparable à celui qui est le chef des martyrs ; nous voyons bien mieux en lui tout ce que les autres ont souffert.

24. Martyrium Christi, et apud homines, et in hoc mundo non solum non est opprobrium, sed magnum est ornamentum. *Sup. Psal. 118, conc. 9, circa med. p. 925, A, t. 8.*

Non seulement en ce monde les hommes ne considèrent pas le martyre du Christ comme un opprobre, mais ils pensent au contraire qu'il est plein de gloire.

25. Quanta mala passi sunt martyres, quanta exitia, quanta tormenta ! squalores carcerum, stricturas catenarum, sævitias ferarum, ardorem flammarum, aculeos contumeliarum. *Sup. Psal. 127, post init. v. 5, p. 1023, A, t. 8.*

Que de maux les martyrs n'ont-ils pas soufferts ! que de genres de combats ! que de genres de morts ! les hor-

reurs des prisons, les meurtrisures des chaînes, le déclinement des bêtes féroces, la brûlure des flammes, la morsure des outrages.

26. Sæculi homines infeliciter felices sunt, martyres autem feliciter infelices erant : erant enim ad tempus infelices, sed in æternum felices. *Ibid. ante med. p. 1024, C.*

Les hommes du siècle sont malheureusement heureux, tandis que les martyrs étaient heureusement malheureux ; car un bonheur éternel était la récompense de quelques instants de malheur.

27. Quam mirandi generis mors est, cui parum fuit non esse in pœnis, nisi esset insuper in deliciis ! *Tract. 65 sup. Evang. Joan. de c. 13, in fine, p. 283, A, t. 9.*

O admirable trépas des martyrs ! c'était peu que la mort mit fin à leurs souffrances, si elle n'eût été d'ailleurs une source de délices.

28. Si nulla esset mortis, vel parva molestia, non esset tam magna martyrum gloria. *Ibid. tract. 123 de c. 21, in fine, p. 386, D.*

Si les tourments étaient nuls ou légers, la gloire des martyrs en serait amoindrie.

29. Perpetua et felicitas (nomina sanctarum fœminarum) merces est sanctorum omnium martyrum. *De Tempore barbarico, cap. 5, in fine, p. 681, B, t. 9.*

Perpétuité et félicité (ces mots ne rappellent-ils pas le nom de deux saintes femmes ?), telle est la récompense de tous les martyrs.

30. Habet pax martyres suos : nam iracundiam mitigare, libidinem fugere, justitiam custodire, cupiditatem contemnere, pars magna est martyrii. *De Honest. mulier. c. 1, in princ. p. 722, C, t. 9.*

La paix a ses martyrs ; car calmer la colère, fuir la débauche, pratiquer la justice, mépriser la cupidité, c'est en grande partie ce qui fait le martyr.

31. Omnibus christianis martyria deesse non possunt : sicut castitas, veritas et justitia Christus est, sic et ille qui eis insidiatur, persecutor Christi est. Ille vero qui castitatem, veritatem et justitiam in aliis defensare, et in seipso custodire voluerit, martyr est. *Ibid. c. 3, in princ. p. 723, A.*

Le martyr est adhérent à la vie chrétienne ; car, comme le Christ est la chasteté, la vérité et la justice, ainsi celui qui tend des pièges à ces vertus est persécuteur du Christ. Mais celui qui voudra protéger la chasteté, la vérité et la justice chez les autres, et pratiquer lui-même ces vertus, celui-là est martyr.

32. Injuria est pro martyre orare, cujus nos debemus orationibus commendari. *De Verb. Apost. Serm. 17, in princ. p. 243, D, t. 10.*

C'est une injure de prier pour un martyr dont nous devons au contraire invoquer la prière.

33. Si nulla esset mortis amaritudo, non esset magna martyrum fortitudo. *Ibid. Serm. 33, post med. p. 278, D.*

Si la mort des martyrs eût été sans souffrances, comment auraient-ils pu montrer tant de courage ?

34. Licet Christi passio nobis sufficiat ad sa-

S. Aug.

5. Aug. latem, tamen etiam sanctorum martyrum nobis contulit ad exemplum. *Serm. 2 S. Petri et Pauli, et in ord. 27, post med. pag. 869, B, tom. 10.*

Quoique la passion du Christ soit suffisante pour notre salut, cependant celle des martyrs est très-utile pour nous servir d'exemple.

35. Martyrum confessio, quanto in passione est fortior, tanto est clarior in honore. *Serm. 1 SS. omn. et in ord. 37, in princ. p. 887, B, tom. 10.*

Plus, dans la confession de leur foi, les martyrs ont fait éclater leur courage au milieu des tourments, et plus aussi cette même foi est devenue honorable et glorieuse.

36. Martyrium est indulgentia criminum, virtutum caput, occasio justitiæ, dominicæ passionis imitatio. *Serm. 5 de Martyribus, et in ord. 49, circa med. p. 907, A, t. 10.*

Le martyre est la rémission des péchés, le principe des vertus, l'occasion de pratiquer la justice et l'imitation de la passion de notre Seigneur.

37. Hæc est vox martyrum : omnia tolerare, et de se nihil præsumere ; illum diligere, qui glorificatur in suis. *Ibid. Serm. 6 et in ord. 50, in princ. p. 907.*

Voici quel est le cri des martyrs : tout souffrir et ne rien présumer de soi-même ; aimer celui qui est glorifié dans les siens.

38. Eligite martyrum causas, si vultis pervenire ad martyrum palmas. *Ibid. in fine, p. 908, D.*

Embrassez la cause des martyrs, si vous voulez obtenir leur couronne.

39. Martyrium non tantum effusione sanguinis, sed etiam abstinence peccatorum et exercitatione divinorum præceptorum perficitur. *Serm. 44 ad frat. in eremo, in fine, p. 983, A, tom. 10.*

Ce n'est pas seulement en versant son sang, mais aussi en s'abstenant des péchés et en pratiquant les préceptes divins que le martyre s'accomplit.

40. Non putemus tantum in effusione sanguinis esse martyrium, semper martyrium est christianis et religiosis. *Ibid. Serm. 60, statim ab init. p. 999, B.*

Ne pensons pas que le martyre consiste seulement à verser son sang ; le chrétien vraiment religieux est toujours martyr.

41. Ab inferiore martyr accipit sententiam, a superiore coronam. *Et hab. in decret. Gratiani, part. 2, causa 11, quest. 3, can. Etsi, fol. 213, col. 2.*

Le juge qui condamne le martyr est au-dessous de lui, mais celui qui le couronne est au-dessus.

42. Reges venerati sunt sanguinem martyrum, quem diabolico furore fuderunt. *Libr. 18 de Civit. Dei, c. 50, in fine, t. 5.*

Les rois ont vénéré le sang des martyrs qu'ils avaient versé sous l'inspiration furieuse du démon.

43. Martyrium extra Ecclesiam, etiam pro Christo susceptum, poenam habet, non coro-

nam. *In Serm. de Gestis cum Emerito, post med. t. 7.*

Le martyre hors de l'Eglise, même souffert pour Jésus-Christ, est un supplice sans récompense.

44. Quis modus aut quæ satietyas martyrum memoriam prosequendi erit, illi præsertim qui eorum amore ac charitate magnopere tenetur ? Nam honor in bonis a conservis collatus, benevolentia significationem apud communem Dominum habet. *Hom. 20 de quadrag. Martyr. in princ. fol. 128, p. 1, t. 1, edit. Paris. 1550.*

Pourrait-on se lasser de louer la mémoire des martyrs, lor que surtout on est pénétré pour eux de charité et d'amour ? En effet, tout l'honneur que nous leur attribuons n'est-il pas aux yeux de Dieu un témoignage des bonnes dispositions de notre âme ?

45. Per martyria veritas fidei clarius elucet, quando paratus est homo mori pro veritate, quam prædicat. *Serm. 4 dom. Quinquag. art. 2, c. 3.*

Par le martyre la vérité de la foi devient plus éclatante, quand un homme est prêt à mourir pour la vérité qu'il prêche.

46. In martyribus facit mortem pretiosam aliquando sola causa, aliquando causa pariter et vita. *Serm. 21 de parvis Serm. in med. fol. 120, col. 2.*

Ce qui rend la mort des martyrs précieuse, c'est tantôt le motif seul qui leur fait braver le trépas, et tantôt c'est ce motif et en outre leur vie antérieure.

47. Martyrium sine sanguine triplex est :

On peut, sans verser son sang, être martyr de trois manières :

Parcitas in ubertate,
Largitas in paupertate,
Castitas in juventute. *In suis Sent. cap. Martyrium, f. 132, col. 3, I.*

Par la modération dans l'abondance,
Par la largesse dans la pauvreté,
Par la chasteté dans la jeunesse.

48. Non superbi vel arrogantes, sed humiles potius, qui de se præsumere nesciunt, martyrio idonei sunt. *Serm. 47 sup. Cant. ante finem, f. 172, col. 3, G.*

Ceux qui sont le mieux disposés au martyre, ce ne sont pas les superbes et les arrogants, mais plutôt les humbles qui ne présument jamais d'eux-mêmes.

49. Nonnulli venerandum nomen gloriosæ mortis pretio emerunt. *Lib. 4 de Consolat. philos. prosa 6, post med.*

Plusieurs ont acheté un nom vénérable par une mort glorieuse.

50. O quam gloriosum est mori pro veritate, quæ etsi non convertat audientem, coronat tamen prædicantem ! *Serm. 4 dom. 4 post Pent. circa med. p. 152, col. 2, tom. 3.*

Oh ! combien il est glorieux de mourir pour la vérité, qui, alors même qu'elle ne convertit pas celui qui l'écoute, ne laisse pas de couronner celui qui la prêché !

51. Sine ferro et flammis martyres esse possumus, si patientiam in animo veraciter con-

S. Basil. Mag.

S. Bernardin. Senens.

S. Bern.

Bernardus.

S. Bonav.

S. Bonav. servemus. *Serm. 3 de sancto Andree, ante fin. p. 218, col. 2, t. 3.*

Sans avoir à souffrir ni les fers ni les flammes, nous pouvons être martyrs, si nous savons véritablement conserver la patience dans notre âme.

52. Qui unquam reges, qui principes, qui barones, aut nobiles a mundo honorantur, ut martyres? imo ut martyrum cura? Major longe, major honor exhibetur Stephano, sive Laurentio, quam Alexandro, sive Apostatæ Juliano. *Serm. 2 de uno Mart. et in ord. 14, in princ. p. 315, col. 1, tom. 3.*

Y a-t-il aucun roi, aucun prince, aucun baron, aucun seigneur qui attire l'admiration du monde autant que les martyrs? que dis-je? autant que les restes des martyrs? Certes, Etienne et Laurent sont bien autrement honorés qu'Alexandre ou Julien l'Apostat.

Cassiodor. 53. Sine labore et dolore corporis consummari non potest corona martyrii. *Sup. Ps. 9, v. 29, Labor et dolor, f. 16, col. 4.*

La couronne du martyre ne peut s'obtenir sans que le corps souffre et travaille.

54. Tribulationibus crebris, atque martyriis, robur animæ consensescit. *Sup. Ps. 70, ante med. v. 10, f. 106, col. 3.*

Les tribulations et les souffrances multipliées affaiblissent les forces de l'âme.

55. Multi sanctissimi tribulationibus appetiti, certamen atrocissimum sustinentes, martyrii coronam consummata clade meruerunt. *Sup. Ps. 128, circa init. v. 1, fol. 201, col. 4.*

Parmi les saints, plusieurs ont été assaillis par les tribulations, ont soutenu les combats les plus atroces, et ont mérité la couronne du martyre après une défaite complète.

S. Cyprion. 56. Confessio quanto in passione fortior, tanto clarior et major in honore est. *Ep. 9 ad mart. et confess. in princ. p. 22, col. 1, t. 1.*

La confession de la foi est d'autant plus glorieuse et honorable qu'elle a déployé du courage dans les souffrances.

57. Martyrum certamen, coeleste certamen est, certamen Dei, certamen spiritale, prælium Christi. *Ibid. post init. etc.*

La lutte des martyrs est une lutte céleste, lutte divine, lutte spirituelle, le combat du Christ.

58. Non minor est martyrii gloria, non publicè et inter multos perisse, cum pereundi causa sit propter Christum perire. *Ep. 56, c. 1, in fine, p. 126, col. 1, t. 1.*

Lorsqu'on meurt pour le Christ, la gloire du martyre n'est pas moindre, quoiqu'elle ne s'accomplisse pas en public et en présence de témoins.

59. Esse martyr non potest, qui in Ecclesia non est. *De Unitate Ecclesiæ, c. 8, in princ. p. 257, col. 1, t. 2.*

Celui-là ne peut être martyr qui n'appartient pas à l'Eglise.

60. Martyrium fundamentum est vite et fidei, præsidium salutis, vinculum libertatis et honoris. *De Laude mart. c. 2, circa initium, p. 425, col. 2, t. 3.*

Le martyre est le fondement de la vie et de la foi, le rempart du salut, le lien de la liberté et de l'honneur.

61. Res summa martyrium est. *Ib. c. 3, in s. Cyprion princ. p. 426, col. 2.*

Le martyre est ce qu'il y a de plus grand.

62. Martyrium est

{	Delictorum finis,
	Periculi terminus,
	Dux salutis,
	Magister patientiæ,
	Domus vitæ. <i>Ibid.</i>

Le martyre est

{	La fin des péchés,
	Le terme des dangers,
	Le guide du salut,
	Le maître de la patience,
	La demeure de la vie.

63. Martyr morte vitam condemnat, ut vitam morte custodiat. *Ibid. c. 4, in med. p. 426, col. 2.*

Le martyr condamne la vie par la mort, afin que la mort lui conserve la vie.

64. Martyrii est

{	Inæstinabilis gloria,
	Infinita mensura,
	Immaculata victoria,
	Nobilis virtus,
	Incomparabilis titulus,
	Triumphus immensus. <i>Ib. c. 16, in fine, pag. 432, col. 1.</i>

Le martyre procure

{	Une gloire inestimable,
	Une dignité infinie,
	Une victoire sans tache,
	Une vertu éclatante,
	Un titre incomparable,
	Un triomphe immense.

65. Martyrium appellatur tam corona, quam baptisma: quia baptizatur pariter et coronatur. *De Singular. cleric. c. 20, circa princ. pag. 535, col. 1, t. 3.*

Le martyre est appelé à la fois et couronne et baptême, parce qu'il baptise et couronne également.

66. Non martyr est omnis, qui occiditur; occiduntur enim et sicarii et piratæ: quia non supplicium facit martyrem, sed causa. *De duplici Martyrio, c. 6, prope init. p. 585, col. 2, tom. 3.*

Ne sont pas martyrs tous ceux qu'on fait mourir, car on tue et les assassins et les pirates, parce que ce n'est pas le supplice qui fait le martyr, mais la cause pour laquelle on meurt.

67. Martyres sunt, nec martyrum corona frustrabuntur monachi, qui vere monachi sunt, et apud Deum carnem suam crucifixerunt: ac virgines, quæ vere virgines sunt. *Ibid. c. 14, statim a med. p. 592, col. 1.*

Ils sont martyrs, et la couronne des martyrs ne leur fera pas défaut, les moines qui sont véritablement moines et qui, pour plaire à Dieu, ont crucifié leur chair, et les vierges qui sont véritablement vierges.

68. Fides est, quæ pugnat et superat in martyribus: nec quisquam deficit in tormentis, nisi fidei defectu. *Ibid. c. 17, in princ. p. 593, col. 2.*

C'est la foi qui combat et qui triomphe dans les martyrs, et aucun n'est vaincu par les tourments que celui qui manque de foi.

S. Cyprian.

69. In Dei servis (apud quos cogitatur, et martyrium mente concipitur) animus ad bonum deditus Deo iudice coronatur : aliud est martyrium animum deesse, aliud animo defuisse martyrium. *Et habetur in decretis Gratiani, part. 2 de Penit. dist. 1, can. Nunquid, f. 378, col. 3.*

Ce que Dieu couronne dans ses serviteurs qui ont pensé au martyre et l'ont désiré, c'est le bien habituel que leur cœur a fait; car autre chose est le courage qui fait défaut aux martyrs, et autre chose le martyre qui fait défaut au courage.

S. Ephræm.

70. Martyres imitare : vicerunt illi tyrannos sua modestia atque longanimitate, vince et tu tyrannidem passionum tuarum, iisdem instructus armis. *Pros.*

Imitez les martyrs : ils ont triomphé des tyrans par leur modération et leur patience; et vous aussi triomphez de la tyrannie de vos passions par les mêmes armes.

71. Illi palam martyres fuerunt, at tu in secreto saltem martyrem perfectum te præbe : illi in aperto certamen consummarunt, perice tu quoque certamen in occulto. *De Laudibus marty. prope finem. p. 247, B, t. 3.*

Tout un peuple fut témoin de leur martyre; pour vous, soyez du moins un vrai martyr en secret : ils finirent ostensiblement leur combat, terminez aussi le vôtre dans le secret de votre âme.

S. Eus. Cæs.

72. Duplex martyrium est :

Unum succumbere gladiis impiorum ;

Alterum in infirmitatibus et adversitatibus in animo patientiam custodire. *Ep. ad Damas. pap. de Morte D. Hier. post init.*

Il y a deux sortes de martyre :

Le premier, quand on succombe par le glaive des impies ;
Le second, quand on souffre avec patience les infirmités et les adversités de la vie.

S. Eus. Emis.

73. Quam pretiosa sunt martyrum vulnera, quam gloriosa certamina, inter quæ tormentis sunt viventes, et mortibus triumphantes ! *Serm. de S. Genesio, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1.*

Combien les blessures des martyrs sont précieuses, et glorieuses leurs couronnes ! L'immortalité est le prix de leurs tortures, et le triomphe celui de leur mort.

Gilleb. Angl.

74. Martyres Christi occidi possunt, flecti nequeunt. *Serm. 23 sup. Cant. post med. apud D. Bernard. vol. 2.*

On peut tuer les martyrs du Christ, mais on ne peut les vaincre.

Gloss. int.

75. Laus est in causæ bonitate, non in pœnæ acerbitate : causa enim facit martyrem, non pœna. *Sup. Ps. 68, col. 918, D, t. 3.*

La gloire du martyre n'est pas dans la rigueur du supplice, mais dans la bonté de la cause pour laquelle on le souffre; car c'est la cause et non la peine qui fait le martyre.

S. Greg. Mag.

76. Quisquis extra unitatem Ecclesiæ patitur, pœnas pati potest, martyr fieri non potest. *Lib. 8 Moral. c. 14, num. 13, col. 601, C, t. 1.*

Quiconque souffre en dehors de l'unité de l'Eglise peut bien endurer de cruels tourments, mais ne peut être martyr.

77. Martyr Christi occidi potest, superati non potest. *Ibid. lib. 31, c. 15, sub finem, col. 104, A.*

Le martyr du Christ peut bien être tué, mais il ne peut être vaincu.

78. Martyrium non facit pœna, sed causa : nec clarescere potest aliquis fulgore virtutis, qui non arserit in officina charitatis. *Ibid. lib. 18, c. 14, in tit. mun. 14, col. 600, D.*

Ce n'est point le supplice, mais la cause pour laquelle on le souffre qui fait le martyr, et nul ne peut briller de l'éclat de la vertu s'il n'aime l'Eglise, l'unique foyer de la charité.

79. Duo sunt martyrii genera, unum in occulto, alterum in publico. Nam etsi persecutio desit exterius, martyrii meritum in occulto est, cum virtus ad passionem prompta flagrat in animo. *Lib. Dial. c. 26, post med. verbo Duo, col. 1407, C, t. 1.*

Il y a deux sortes de martyre : l'un s'accomplit loin des regards, l'autre en public; car, encore qu'il n'y ait point de persécution extérieure, le mérite du martyre ne laisse pas d'exister en secret, lorsque l'âme, enflammée par la vertu, brûle du désir de souffrir.

80. Sancti martyres Christi præsentem vitam non despicerent, nisi certiore animarum vitam subsequi scirent. *Ibid. lib. 4, c. 6, in pr. col. 1428, C, t. 1.*

Les saints martyrs du Christ ne mépriseraient point la vie présente, s'ils n'étaient sûrs qu'une vie meilleure les attend dans le ciel.

81. Duo sunt martyrii genera, unum in mente, aliud in mente simul et actione : itaque esse martyr quisque potest, etiamsi nullo percutientium ferro trucidetur. *Pros.*

Il y a deux sortes de martyre, l'un en intention seulement, l'autre à la fois en intention et en action; aussi chacun peut-il être martyr, encore qu'il n'ait pas à souffrir le fer des persécuteurs.

82. Mors a persequente, martyrium in aperto, opere est : ferre contumelias odientem diligere martyrium est in occulta cogitatione.

Mourir par la main des persécuteurs est un martyre ostensible, supporter patiemment les injures et aimer ses ennemis est un martyre caché au fond de l'âme.

83. Nos igitur sine ferro martyres esse possumus, si patientiam veraciter in animo custodimus. *Hom. 35 sup. Evang. post med. col. 489, C, t. 2.*

Donc nous aussi, sans mourir par le glaive, nous pouvons être martyrs, si nous conservons véritablement la patience dans le fond du cœur.

84. Martyrium quod per infirmitatem carnis Petrus noluit, per virtutem spiritus amavit. *Prosec.*

Le martyre que Pierre avait refusé par crainte de la souffrance physique, l'énergie de son âme le lui fit aimer.

85. Martyr, qui dum per carnem ad pœnas trepidat, per spiritum ad gloriam exultat. *Ibid. Hom. 3, circa med. col. 327, C.*

Le martyr, dont la chair frémit en présence du supplice, s'élance dans la gloire par la ferveur de son âme.

S. Greg. Naz.

86. Martyres
sunt

Holocausta rationalia,
Sacrificia perfecta,
Oblationes acceptæ,
Veritatis præconia,
Mendacii infamatio,
Legis adimpletio,
Erroris dissolutio,
Malitiæ persecutio,
Peccati subversio,
Mundi expurgatio. *Orat. 12*
de S. Cypriano, post init.
pag. 121.

Les martyres sont

Des holocaustes raisonnables,
Des sacrifices parfaits,
Des oblations acceptées,
Des hérauts de la vérité,
La diffamation du mensonge,
L'accomplissement de la loi,
La ruine de l'erreur,
La persécution du mal,
L'extermination du péché,
Le remède qui purifie le monde.

87. Hunc esse quæstum omnium præstantissimum, aio, nimirum exiguo sanguine cælorum regnum emere, ac pro caducis et temporariis bonis æternitatem gloriæ referre. *Et habetur apud divum Joan. Dam. lib. 1 Parall. c. 31, post init. f. 25, p. 1, D.*

Je dis que de tous les gains c'est le plus précieux que l'on puisse faire, car on achète le royaume des cieux pour un peu de sang, et, en échange de biens caducs et temporels, on reçoit une éternité de gloire.

S. Hier.

88. Non solum effusio sanguinis in confessione, martyrium reputatur, sed devotæ quoque mentis servitus immaculata, quotidianum martyrium est; illa corona de rosis et violis plectitur, ista de liliis. *Tom. 1, Ep. 27 ad Eustoch. paulo ante finem, p. 183, A.*

Ce n'est pas seulement en répandant son sang pour confesser la foi qu'on est martyr, mais l'accomplissement exact de tous ses devoirs est pour une âme fervente un martyre continuel; la couronne du premier est tressée de roses et de violettes, les lis composent la seconde.

89. Confessores voluntate martyres sunt. *Tom. 1, Ep. 41 ad Rufinum, in princ. p. 213, litt. A.*

Les confesseurs sont des martyrs par le désir et la volonté.

90. Ignis, crux, bestia, confractio ossium, membrorum divisio, et totius corporis contritio, et tota tormenta diaboli in me veniant, tantum ut Christo fruam. *Tom. 1 de Scriptoribus Eccles. in Ignatio loquente, p. 273, B.*

Viennent le feu, la croix, les bêtes, puisse-je voir briser mes os, disperser mes membres, broyer mon corps, puisse-je subir tous les tourments de l'enfer, pourvu que je jouisse de Jésus-Christ!

91. Cum Ignatius jam damnatus esset ad bestias, ardore patiendi, cum rugientes audiret leones, ait: Frumentum Christi sum, dentibus bestiarum molar, ut panis mundus inveniar. *Ibid.*

Lorsqu'Ignace, déjà condamné à être dévoré par les bêtes, entendit les lions rugir, il s'écria, plein d'ardeur pour

le martyre: « Je suis le froment du Christ, puisse-je être broyé par les dents des bêtes pour devenir un pain sans tache! »

92. Non moritur, quisquis victurus occiditur. *Tom. 1, Ep. 49 ad Innocent. post init. p. 234, C.*

S. Hier.

Il ne meurt pas, celui qui doit vivre après avoir été mis à mort.

93. Voti, tempore persecutionis, christiani erat pro Christi nomine gladio perculti. *Tom. 1, Ep. 50 de Vita Pauli eremite, ab init. pag. 237, B.*

Mourir par le glaive pour le nom du Christ était le vœu des chrétiens pendant le temps de la persécution.

94. In martyre voluntas, ex qua ipsa mors nascitur, coronatur. *Tom. 2, lib. 2 adv. Jorian. longe post med. p. 91, B.*

C'est la volonté qui fait le martyre; la mort qui en dérive lui vaut la couronne.

95. Honoramus reliquias martyrium, ut eum cujus sunt martyres adoremus. *Tom. 2, Ep. 5 ad Riparium advers. Vigilant. in princ. pag. 118, D.*

Nous honorons les reliques des martyrs pour adorer celui à qui ils ont rendu témoignage.

96. Quanti in toto orbe martyres antequam cæderentur, variis subjacuere peccatis! *Tom. 2, Ep. 49 ad Pammach. et Ocean. in fine.*

Combien n'y a-t-il pas de martyrs dans tout l'univers qui, avant de souffrir, s'étaient rendus coupables d'un grand nombre de péchés!

97. Sine charitate martyrio sanguis effusus, corpus flammis traditum, coronam non habet præmiorum. *Tom. 2, Ep. 21 ad Pammach. et Marcellin. lib. 2, in princ. p. 212, C.*

Sans la charité, ni le sang versé par le martyre, ni le corps livré aux flammes ne nous obtiendront la couronne des récompenses.

98. Passio martyrum et pro Christi nomine crucioris effusio, et inter tormenta lætitia, triumphus Dei est. *Tom. 3, Ep. 28 ad Hedibiam, quest. 11, circa med. p. 152, C.*

La passion des martyrs, l'effusion du sang pour le nom du Christ, la joie au milieu des tourments, voilà le triomphe de Dieu.

99. Martyr qui pro confessione Domini sanguinem fundit, tentatus quidem est, sed tentationum retibus non ligatur. *Lib. 4 super Matth. c. 26, can. 2, num. 296, sup. illud, Ut non intretis in tentationem, p. 79, C, t. 9.*

Le martyr qui verse son sang pour Dieu est certainement tenté, mais le tentateur ne peut le retenir dans ses liens.

100. Sanguis in martyrio quamvis ardeat fides, tamen sine dolore et timore non funditur. *Lib. 3 sup. Ep. ad Galat. c. 5, in illud, Per charitatem servite invicem, p. 190, B, t. 9.*

Quoique une foi vive et ardente anime le martyr, il ne verse pourtant pas son sang sans douleur et sans crainte.

101. Si ita martyrium fecerimus, ut nostras vellimus ab hominibus reliquias honorari, si

- S. Hier. opinionem vulgi seruitutes, intrepidum sanguinem fuderimus, huic operi non tam premium, quam poena debetur; et perfidiae magis tormenta sunt, quam corona victoriae. *Ibid.*
- Si nous souffrons le martyre pour que nos restes soient honorés des hommes après notre mort, si, en versant notre sang, nous recherchons l'estime du peuple, tout cela est digne plutôt de punition que de récompense, et tous ces tourments sont plutôt une perfidie qu'un titre à la couronne de la victoire.
102. Non omnis qui vincitur, vincitur est Christi: sed quicumque pro Christi nomine et pro ejus confessione vincitur, ille vere vincitur dicitur Jesu Christi.
- Tous les captifs ne sont pas les captifs du Christ; mais quiconque est chargé de chaînes pour le nom du Christ et pour avoir confessé sa foi, celui-là est véritablement le captif de Jésus-Christ.
103. Sanguis effusus is tantum martyrem facit, qui pro Christi nomine funditur. *Sup. Ep. ad Philemon. sup. illud, Paulum vincitur, etc. p. 259, C, t. 9.*
- Tout sang versé ne fait pas le martyre, mais seulement celui qui est répandu pour le nom du Christ.
- S. Hilari. 104. Gloriosa martyrum species est, qui confessioni Dei (tanquam hostia electa) sunt immolati. *Sup. Matth. can. 2, circa med. in illud, Simile est regnum caelorum homini regi, f. 27, col. 3.*
- Il est une espèce glorieuse de martyrs: ce sont ceux qui, semblables à une victime choisie, sont immolés en confessant le nom de Dieu.
- Hugo a S. Victore. 105. Habent martyres sancti fructus in mundo, et fructus in caelo: in mundo fructus justitiae, in caelo fructus gloriae: in mundo fructus meriti, in caelo fructus praemii. *Serm. 60 de divers. de omnibus Sanctis, circa med. p. 379, D, t. 2.*
- Les saints martyrs produisent des fruits dans le monde et des fruits dans le ciel: dans le monde des fruits de justice, dans le ciel des fruits de gloire; dans le monde des fruits de mérite, dans le ciel des fruits de récompense.
- Hugo card. 106. Omnia falce martyrii resecantur peccata. *Sup. Ps. 6, f. 12, col. 3, t. 2.*
- La faux du martyre détruit et efface tous les péchés.
107. In sanguine martyrum fundata est Ecclesia. *Sup. Psal. 43, Mystice, f. 114, col. 2, tom. 2.*
- L'Eglise a été fondée dans le sang des martyrs.
108. Mors martyrum tanto erat pretiosior, quanto ante mortem poena productior. *Ibid. f. 115, col. 2.*
- La mort des martyrs était d'autant plus précieuse que les souffrances qui la précédaient se prolongeaient davantage.
- S. Ignat. mart. 109. Vincitur sum propter Christum, sed necdum Christo dignus sum: si vero consummer, fortassis dignus ero. *Ep. 5 ad Trallianos. post init. apud Bibl. Patr. t. 1, p. 79, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*
- Je suis enchaîné pour Jésus-Christ, cependant je ne suis pas encore digne de Jésus-Christ; mais si je finis de mourir pour lui, peut-être alors en serai-je digne.
110. Ignis, crux, ferarum concursus, sectiones, laniationes, ossium discriptiones, membrorum concisiones, totius corporis solutio, diaboli tormenta in me veniant, tantummodo ut Jesum nanciscar. *Ibid. Ep. 15 ad Roman. circa med. p. 94, col. 2, G.*
- Que le feu, la croix, les bêtes féroces, les blessures, les lames de fer, le brisement des os et des membres, la dissolution de tout le corps et tous les tourments de l'enfer viennent fondre sur moi, pourvu seulement que je possède Jésus.
- S. Joan. Chr. 111. Tanto eris acceptabilis hostia, quanto libenter gloriosae mortis exceperis beneficia. *Serm. de Fide Abraham, circa fin. col. 351, C, tom. 1.*
- Vous serez une hostie d'autant plus agréable à Dieu, que vous aurez recherché avec empressement les récompenses promises à une mort glorieuse.
112. Deus permittit justos occidi ad probationem pietatis, exercitatio enim pietatis est martyrium. *Hom. sup. Ps. 95, post med. col. 772, C, t. 1.*
- Dieu permet que les justes soient mis à mort pour éprouver leur piété, car la pratique de la piété est un martyre.
113. Martyrium non eventu tantum aestimatur, sed etiam proposito: non cum martyr decollatur, tum fit martyr, sed ex quo propositum ostendit profutendi, martyr est; etiamsi non patiat quae martyres solent. *Ibid. post med. col. 773, A.*
- On ne doit point estimer le martyre seulement par le fait, mais par l'intention. Ce n'est pas lorsqu'on tranche la tête au martyr qu'il devient martyr; mais c'est du moment qu'il montre la résolution qu'il a prise de souffrir qu'il est martyr, lors même qu'il n'a pas l'occasion de souffrir ce que souffrent ordinairement les martyrs.
114. Horti aquis irrigati non ita germinant, sicut Ecclesia, si martyrum irrigetur sanguine. *Serm. in Juvenin. et Maxim. post init. col. 935, A, t. 3.*
- Les jardins qu'arrose une eau abondante ne sont pas aussi fertiles que l'Eglise lorsqu'elle est arrosée par le sang des martyrs.
115. Martyrii corona non solum pro eo est, quod idolis non immolatur, sed pro ipsa Evangelii praedicatione mori, martyrium facit. *Serm. 9 super Epist. ad Philipp. sub fin. ante Moral. col. 1184, C, t. 4.*
- La couronne du martyre n'est pas seulement pour celui qui refuse de sacrifier aux idoles, mais celui-là est encore martyr qui meurt pour la prédication elle-même de l'Evangile.
116. Sanguine plenam esse decet christiani vitam, non alienum effundendo, sed se paratum suum effundere praestando. *Hom. 67 ad popul. Antioch. ante med. col. 431, A, t. 5.*
- La vie du chrétien doit être toujours ensanglantée non du sang d'autrui, mais du sien, qu'il est toujours prêt à répandre.
117. Fac martyr sis, pro eo, qui pro te martyr fuit: morere pro eo, qui pro te mortuus

3. Joan. Clr. est. *Serm. 1 de Jejun. ante fin. col. 916, D, tom. 5.*

Efforcez-vous de devenir martyr pour celui qui a été martyr pour vous, mourez pour celui qui est mort pour vous.

118. Non solum is martyrrium peragit, qui jussu sacrificare, potius ducit emori : verum etiam servare quod justum est ; ac sponte propter Deum mortem accersere, manifestum est martyrrium. *Pros.*

Le martyr n'est pas seulement celui qui meurt plutôt que de sacrifier aux idoles ; mais évidemment celui-là est martyr aussi qui, fidèle observateur de tout ce qui est juste, va pour Dieu volontairement au-devant de la mort.

119. Si morbo cum perfecta patientia moriaris, martyr perfectus eris. *Orat. 5 advers. Judeos, post med. col. 1142, D, t. 5.*

Si, étant malade, vous mourez avec une parfaite patience, vous serez un martyr parfait.

Joan. Saresb. 120. Quicumque pro justitia patitur, martyr est, id est, testis justitiæ, assertor Christi. *Ep. 166 ad dom. Cantuariens. prope med.*

Quiconque souffre pour la justice est martyr, c'est-à-dire témoin de la justice et défenseur du Christ.

Joan. Triith. 121. Mori a persequente, martyrrium in aperto opere est : ferre autem contumelias et odientem diligere, martyrrium est in occulta cogitatione. *Lib. 1, Hom. 18 ad monachos, ante med. p. 490, col. 2.*

Mourir par le fer des persécuteurs est un martyre ostensible ; mais supporter patiemment les outrages, aimer ses ennemis est un martyre caché au fond de l'âme.

S. Irenæus. 122. Martyres testantur, et contemnunt mortem, non secundum infirmitatem carnis, sed secundum quod promptus est spiritus. *Lib. 5 advers. Hæres. cap. Traductis, ante med. pag. 304.*

Les martyrs témoignent de la foi et méprisent la mort, obéissant en cela non point aux faiblesses de la chair, mais à la ferveur de l'esprit.

S. Isidorus Pelus. 123. Pulchrum est quidem pietatis martyres votivis donis ornare : pulchrius autem ac præstantius, eos per ea quæ cum virtute ac laude gesserint, imitari. *Lib. 1, Ep. 189 ad Sereuum, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 476, col. 1, B, edit. Coloniens. 1618.*

Il est beau certainement d'offrir aux martyrs les dons qu'on leur a voués, mais il est bien plus beau et surtout plus utile de les imiter dans ce qu'ils ont fait avec tant de vertu et d'édification.

S. Just. mart. 124. Dum christiani suppliciiis afficiuntur, numerus eorum crescit. *Epist. ad Diognetum, in med. apud Bibl. Patr. tom. 2, edit. Colon. 1618.*

Le nombre des chrétiens s'accroît à mesure qu'on les fait périr par les supplices.

Lact. Firm. 125. Quanto fuerint graviora tormenta, tanto majorem virtutis gloriam pariunt. *Lib. 5 de divin. Inst. c. 11, in fin. p. 213.*

Plus les tourments qu'on leur inflige sont cruels, plus aussi s'accroît la gloire de leurs vertus.

126. Si est gloriosum pro amicis, pro pa-

rentibus, pro liberis, et pro quocunque homine suscipere mortem : quanto magis pro Deo, qui potest æternam vitam pro temporali morte præstare ? *Pros.*

Lact Firm.

S'il est glorieux de mourir pour des amis, pour des parents, pour des enfants et pour un homme quelconque, combien n'est-il pas plus beau de mourir pour Dieu, qui peut récompenser une mort temporelle par une vie éternelle !

127. Deus sit ante oculos, sit in corde, cujus interno auxilio dolor viscerum, et adhibita corpori tormenta superentur : nihil tunc aliquid, quam vitæ immortalis præmia cogitemus.

Que Dieu soit présent à nos yeux, qu'il soit dans notre cœur, que le secours intérieur de sa grâce triomphe de la douleur causée par le déchirement des entrailles et de tous les tourments endurés par notre corps ; ne pensons alors à autre chose qu'à la récompense de la vie immortelle.

128. Ita facile (etsi dissipandi aut urendi artus fuerint) tolerabimus quæ in nos tyrannicæ dominationis amentia molietur.

Par là nous supporterons facilement, lors même que l'on déchirerait nos membres brûlés, tout ce que la fureur des tyrans pourra nous faire souffrir.

129. Postremo ipsam mortem non inviti, aut timidi, sed libenter et interriti subire nitamur, qui scimus quali apud Deum gloria sumus fruituri triumphato sæculo ad promissa venientes : quibus bonis, quanta beatitudine breviter hæc pœnarum mala, et hujus vitæ damna pengemus. *In Epitom. cap. Fides, in princ. pag. 403.*

Enfin efforçons-nous de subir la mort elle-même, non à contre-cœur et avec crainte, mais volontairement et avec courage, nous qui savons de quelle gloire nous jouirons dans le ciel auprès de Dieu après avoir triomphé du siècle ; songeons de quel bien, de quelle immense béatitude seront suivies nos courtes souffrances et la perte de cette vie.

130. Beatus est sapiens in tormentis : sed cum torquetur pro fide, pro justitia, pro Deo, illa patientia doloris beatissimum faciet. *Lib. 3 de divin. Inst. c. 27, ante fin. p. 138.*

Le sage est heureux au milieu des tourments qu'il endure ; mais qu'il souffre pour la foi, pour la justice, pour Dieu, ses douleurs, supportées avec patience, le rendent très-heureux.

131. Cuncta beatissimorum vulnera, vincula, carceres, aculeorum cruciatus, lampadum adustiones, membrorum sectiones, excoiationes, persecutiones, verbera, opprobria, exquisita et auditu horrenda tormenta suis vocibus clamant, ut fortiter dimicetur. *De casto Conub. c. 8, ante med. p. 156, col. 2, B, part. 1.*

S. Laur. Just.

Les blessures de tous les bienheureux, les chaînes, les prisons, les souffrances des aiguillons, les brûlures des flammes, le brisement des membres, les écorchures, les persécutions, les coups, les opprobres, enflent ces tourments inventés par un raffinement de cruauté, et qu'on ne peut entendre raconter sans horreur, crient de toutes leurs voix : Martyrs, combattez avec courage.

S. Laur. Jast.

132. Multos novimus exanimatos extitisse in pœnis, nec tamen morte consumptos. *Pros.*

Nous en avons connu plusieurs que les supplices avaient laissés presque sans vie, mais qui cependant n'avaient pas achevé d'expirer.

133. Hi voluntate, etsi non actu, dicendi sunt martyres, quorum animas quamvis persecutoris non abstulerit gladius, palmam tamen non amisere martyrii.

Ceux-là sont certainement martyrs par la volonté, quoiqu'ils ne le soient pas par le fait, et bien que la vie ne leur ait pas été arrachée par le glaive des persécuteurs, ils n'en ont pas moins mérité la palme du martyre.

134. Est et tertium martyrii genus, quod actu et voluntate perficitur. *Serm. de SS. Innocent. post med. p. 400, col. 2, C, part. 2.*

Il est un troisième genre de martyre, qui consiste à la fois dans la volonté et le fait.

135. Mortis fortitudo, amoris martyris probat incendium. *Ibid.*

Le courage à braver la mort montre combien le martyr est embrasé d'amour.

136. Facile est illi martyrii concupiscere certamen, qui propriam ignorans infirmitatem, minime pugnare inchoavit. *Ibid.*

Il est facile de désirer les combats du martyre quand on ignore sa propre faiblesse et qu'on n'a jamais combattu.

137. Defecissent procul dubio in passionis agone martyres, si absque Dei amore certassent : maxima siquidem est charitatis vis, quæ in martyribus dimicando naturam vincit. *De Reginine prælat. c. 48, circa med. p. 598, col. 2, part. 2.*

Les martyrs, sans nul doute, eussent été vaincus dans la lutte par la force de la douleur, s'ils n'avaient eu l'amour de Dieu pour les soutenir dans leur combat : car la force de la charité est immense, c'est elle qui, dans les combats du martyr, triomphe de la nature.

S. Leo I.

138. Nihil in martyribus obtinet, nihil proficit sæva crudelitas : sævisti, persecutor, in martyrem, sævisti et auxisti palmam, dum aggeras pœnam. *Serm. in Natali S. Laurent.*

La cruauté ne peut rien sur les martyrs, elle n'en obtient rien. Persécuteur, vous avez été cruel contre le martyr ; mais en devenant cruel, en ajoutant à ses tortures, vous avez ajouté à sa gloire.

Ludov. Blos.

139. Hæretici martyres effecti, non Christi, sed Satanae sunt. *Pros.*

Les hérétiques martyrisés sont les martyrs de Satan et non du Christ.

140. In martyribus enim Christi, sancta mentis humilitas relucet : in martyribus autem diaboli, præfractus animi tumor apparet. *In Canon. vitæ spirit. c. 27, ante med.*

Car dans les martyrs du Christ on voit briller la sainte humilité, tandis que dans les martyrs du démon apparaît toujours l'orgueil.

S. Maximus Taur.

141. Martyr cum patitur, non sibi tantum patitur, sed et civibus : sibi enim patitur ad præmium, civibus ad exemplum : sibi patitur ad requiem, civibus ad salutem. *Hom. in Natali SS. Martyr. Taurinor. in prin. apud*

Bibl. Patr. tom. 5, part. 1, pag. 39, col. 2, F, edit. Colon. 1618.

Lorsque le martyr souffre, ce n'est pas seulement pour lui, mais aussi pour ses concitoyens : il souffre pour lui en obtenant la récompense, et pour ses concitoyens en leur donnant le bon exemple ; pour lui, puisqu'il mérite le ciel ; pour ses concitoyens, puisqu'il contribue à leur salut.

142. Quam pulchrum spectaculum Deo, cum christianus cum dolore congregitur ! *Pros.*

Mont Felix.

Qu'il est beau, qu'il est glorieux pour Dieu de voir un chrétien aux prises avec la douleur !

143. Cum adversus minas et supplicia et tormenta componitur.

Lorsqu'il est calme en face des supplices et des tourments.

144. Cum strepitum mortis, et horrorem carnificis irridens conculcat.

Lorsqu'il se rit de tout l'appareil de la mort et de l'horreur qu'inspire le bourreau.

145. Cum libertatem suam adversus reges et principes erigit : soli Deo, cujus est, cedit.

Lorsqu'il résiste aux rois et aux princes en usant de sa liberté, qu'il ne soumet qu'à Dieu seul, de qui il la tient.

146. Cum triumphator et victor, ipsi qui adversum se sententiam dixit, insultat. *In suo Octav. ante finem, apud Bibl. Patr. t. 3, p. 40, col. 4, C, edit. Colon. 1618.*

Lorsque, triomphateur et vainqueur, il insulte celui-là même qui a prononcé contre lui la sentence.

147. Dei miles nec in dolore deseritur, nec morte finitur. *Ibid. etc.*

Le soldat de Dieu n'est pas délaissé au milieu de ses douleurs et vit encore après sa mort.

148. Pueri et mulierculæ nostræ, cruces et tormenta, feras, et omnes suppliciorum terribulas inspirata patientia doloris illudunt. *Ibid.*

Nos enfants et nos faibles femmes se jouent avec une patience toute céleste au milieu des douleurs, des croix, des tourments, des bêtes féroces et de toutes les terreurs des supplices.

149. Nihil mihi conducit martyr pater, si non bene vixero, et ornvero virtutibus generis mei nobilitatem. *Hom. 4 in c. 14 Ezech. sup. illud, Ipsi soli salvi erunt, t. 1.*

Origen.

Il ne me sert de rien d'avoir un martyr pour père, si je ne vis saintement, et si je n'embellis de toutes les vertus la noblesse de mon origine.

150. Religiosa vita martyrium est. Vos martyres estis, gravius est enim illud quod sustinetis martyrium in claustris, quam illud sit, quod fit gladio : illud materiale et momentaneum, vestrum spiritale et durtum, et ideo magis periculosum. *Serm. 8 de S. Vincent. ante finem, apud Bibl. Patr. t. 2, p. 842, col. 4, D, edit. Colon. 1618.*

Petr. Blesens.

La vie religieuse est un martyre. Vous êtes donc martyrs ; car il est bien plus terrible le martyre que vous endurez dans le cloître que si vous le subissiez par l'épée : celui-ci est matériel et de quelques instants, le vôtre est spirituel et dure toute la vie.

S. Petr. Collens.

151. Gloriosos faciunt martyres nostros causa cum poena, et poena cum causa. *Lib. 5, Ep. 4, in med. apud Bibl. Patr. tom. 12, part. 2, edit. Colonie 1618.*

La cause pour laquelle souffrent nos martyrs, réunie au tourment qu'ils endurent, voilà ce qui fait leur gloire.

S. Petr. Chr.

152. Non tam mors, quam fides et devotio, martyrem facit. *Serm. 128, in princ. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 2, p. 758, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Ce n'est pas tant la mort que la foi et la dévotion qui fait les martyrs.

† 153. Martyr comprehensus debet tenere constantiam, non comprehensus debet fugere persequentem. *Ibid. Serm. 151, post med. pag. 772, col. 1, D.*

Le martyr enchaîné doit être inébranlable; libre, il doit fuir la persécution.

154. De martyrio debemus totum Deo, nihil nobis: ad martyrium enim, qui sua virtute currit, non pervenit ad coronam. *Pros.*

Le bienfait du martyre, nous le tenons tout entier de Dieu et nullement de nous-mêmes; car celui qui court au martyre en comptant sur ses propres forces n'atteindra pas la couronne qu'il désire.

155. Vincere diabolum, corpus tradere, contemnere viscera, tormenta expetere, lassare tortores, capere de injuriis gloriam, de morte vitam, non est virtutis humanæ, muneris est divini. *Ibid. Serm. 152, in fine, p. 773, col. 1, D.*

Triompher du démon, livrer son corps à la douleur, ne pas craindre le déchirement des entrailles, aller au-devant des tortures, fatiguer les bourreaux, tirer gloire des injures, et de la mort faire sortir la vie, cela n'est pas l'effet d'une vertu humaine, mais bien celui d'une force divine.

S. Petr. Dam.

156. Martyr quo acrius impugnatur, eo robustior invenitur; et quo magis corpus per tormenta distenditur, eo magis fides augetur. *Serm. 32 de sancto Apoll. in princ. p. 220, col. 2, E, t. 2.*

Plus on met de cruauté à tourmenter un martyr, plus il se montre invincible; et plus les tourments déchirent et détruisent son corps, plus sa foi augmente.

157. Non potes invenire martyrium? exhibe te martyrio dignum, et martyrii consequeris procul dubio præmium. *Pros.*

Vous ne pouvez obtenir le martyre? montrez-vous-en digne, et par là vous obtiendrez, n'en doutez pas, la récompense du martyre.

158. Non potes sanguinem fundere, potes temetipsum poenitentiae telo percutere, et cordis contritione mactare.

Vous ne pouvez pas verser votre sang, mais vous pouvez vous frapper vous-même du glaive de la pénitence et immoler votre corps par la contrition.

159. Præparetur ad feriendum jugulum, non deerit remunerator, etiamsi defuerit gladius. Deest carnifex, qui cervicem exterius feriat: adest iudex, qui bonæ voluntati præmium redat. *Ibid. in fine, p. 223, col. 2, D.*

Préparez-vous à recevoir le coup mortel; le rémunérateur ne vous fera pas défaut, lors même qu'il n'y aura

pas de glaive pour vous frapper. Le bourreau qui doit vous trancher la tête est absent, mais le juge est présent qui récompensera votre bonne volonté.

160. Inter cuncta martyrii genera, illud nobilius, illud non immerito judicatur esse præcipuum, quod in ipso Redemptore nostro (capite videlicet martyrum) cognoscitur dedicatum. *Serm. 57 de S. Andrea, in princ. p. 283, col. 2, C, t. 2.*

S. Petr. Dam.

Parmi tous les genres de martyre, le plus noble, et celui qui avec raison est regardé comme le principal, est celui auquel a été condamné notre Rédempteur, le chef de tous les martyrs.

161. Magnum est mori pro Christo, sed non est inferius vivere Christo. *Serm. 65 de sancto Barbatiano, sub fin. p. 308, col. 2.*

C'est une grande chose de mourir pour Jésus-Christ, mais ce n'est pas un moindre mérite de vivre pour lui.

162. Gloriosa res, ubi tenera membra longiori martyrio confringuntur. *Serm. 69 in Dedicat. Eccles. in fine, p. 317, col. 1, D, t. 2.*

Quelle gloire lorsque des membres tendres et délicats souffrent avec courage un long et douloureux martyre!

163. Nil est pretiosius pro te, Christe, mori. *In Peristephano, de Hymno sancti Quirini mart. in fine.*

Prudentius
poeta.

Rien n'est plus précieux pour vous que de mourir pour le Christ.

164. Mors martyrum tanto erat pretiosior, quanto mortem præcedens poena productior, quibus volentibus mori, non dabatur occidi. *Part. 2 sup. Ps. 118, post init. p. 99, col. 1, litt. A.*

Richard
a S. Victore.

La mort des martyrs était d'autant plus précieuse que les souffrances qui l'avaient précédée avaient été plus longues; ils cherchaient la mort et ne pouvaient l'obtenir.

165. Semen est sanguis christianorum: plures efficitur, quoties metimur a tyrannis. *In Apolog. advers. gentes, c. 50, in fine, pag. 95, B, t. 1.*

Tertullian.

Le sang des martyrs est comme une semence de chrétiens; plus les tyrans en moissonnent, et plus nombreux nous devenons.

166. O vos benedicti de carcere in carcerem translati: habet quidem tenebras, sed lumen estis ipsi: habet vincula, sed vos soluti in Deo estis: triste quid illic spirat, sed vos odor estis suavitatis. *Ad martyres, c. 2, ante med. pag. 224, D, t. 2.*

Bienheureux êtes-vous, vous que l'on traîne de prison en prison: votre cachot est ténébreux, mais vous êtes une lumière; vous y êtes enchaîné, mais vous êtes libres en Jésus-Christ; on y respire je ne sais quel air malsain, mais vous êtes un parfum suave.

167. Negatio est, martyrii recusatio. *De Fuga, cap. 12, ante med. p. 1164, F, t. 5.*

C'est renier sa foi que de refuser le martyre.

168. Martyrem non poena facit, sed causa: duplex autem est causa martyrii, scilicet propter divinum honorem et salutem proximi. *Sup. 2 Tim. c. 2, lect. 2, ante med.*

S. Thomas
Aquinas.

Ce n'est pas le supplice qui fait le martyr, c'est la

cause pour laquelle il souffre; or, il y a deux causes pour lesquelles on peut souffrir le martyre : la première, la gloire de Dieu; la seconde, le salut du prochain.

S. Thomas
Aquinas.

169. Facile est martyrem celebrando venerari, magnum vero fidem ejus et patientiam imitari. *2 2. quest. 124, art. 2, argum. 3.*

Il est facile d'honorer un martyr en célébrant sa fête, mais il est difficile d'imiter sa foi et sa patience.

Thomas
à Kempis.

170. Quicumque perfectæ mortificationi tota die, id est, per totum tempus vitæ suæ se tradidit, iste veraciter martyr efficitur, quamvis materiali gladio in collo non feriat. *Pros.*

Quiconque pratique tout le jour, c'est-à-dire toute sa vie, une parfaite mortification, celui-là devient un vrai martyr, quoique en réalité le glaive ne vienne point trancher sa tête.

171. Et qui vim sibi ipsi inferre conatur, atque carnem insurgentem compescit et necat, cum martyribus de hoste victor sui ipsius factus, strenue triumphat. *Serm. 11 ad novit. divis. 2, t. 1.*

Et celui qui s'efforce de se faire violence à lui-même et qui comprime et étouffe les révoltes de la chair, vainqueur de lui-même, triomphe vaillamment avec les martyrs des embûches de l'ennemi.

172. Potest quilibet religiosus in ordine et in statu suo religiose et devote vivendo, palmam martyrii obtinere. *Ibid. divis. 3.*

Tout religieux, en vivant saintement et dévotement dans son ordre et son état, peut obtenir la palme du martyre.

173. Sancta voluntaria paupertas pro martyrio computatur. *Ibid. divis. 4.*

La pauvreté volontaire soufferte avec patience est regardée comme un martyre.

174. Martyres Christi per transitoria tormenta meruerunt sine mora migrare ad gaudia sempiterna. *Ibid. Serm. 18, divis. 4.*

Les martyrs du Christ ont mérité par quelques tourments passagers d'aller jouir tout de suite des joies éternelles.

175. O vere singulare martyrium in desolata matre et tenera Virgine Maria, quæ acrius torquebatur in corde compatiendo Filio, quam martyr aliquis suspensus in equuleo. *Ibid. Serm. 21, divis. 2, in calce.*

O martyr cruel et vraiment incomparable que celui de la tendre Vierge Marie, mère désolée! La part qu'elle prenait au supplice de son Fils causait à son cœur des douleurs plus atroces que n'en a jamais souffert aucun martyr suspendu sur le chevalet.

176. Revera toties martyr Dei efficeris, quoties pro Deo pœnam libenter pateris. *Medit. 26 de Christi Passione, c. 9, ante med. t. 1.*

On peut dire en vérité que vous devenez martyr de Dieu toutes les fois que volontairement vous endurez quelques souffrances pour lui.

S. Thomas
à Villanova.

177. In his quæ passi sunt martyres, similia patientium advocati constituti sunt. *Tom. 1, conc. 4 de Nativ. Dom. ante finem.*

Les martyrs sont constitués avocats de tous ceux qui souffrent les mêmes douleurs qu'ils ont souffertes eux-mêmes.

178. Transit cito quod cruciat, permanet in æternum quod coronat. *Tom. 2, conc. funebr. ante finem.*

Les souffrances sont courtes, mais la couronne qu'elles nous méritent sera éternelle.

179. Quanti est plane sustinuisse carnificem, cui paret pœna mercedem? *Homil. 16 de Bono martyr. ante med. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 3, p. 494, col. 1, C. edit. Colon. 1618.*

S. Valerian.

Combien il est précieux d'avoir souffert, quand ce supplice porte sa récompense!

180. Sine dubio universus apparatus mortis cedit, si tamen pugnandi voluntas martyris accrescat. *Ibid. post med. p. 494, col. 2, F.*

Il est évident que tout cet appareil de la mort n'a plus rien qui effraye, lorsque le martyr sent s'allumer en lui de plus en plus le désir du combat.

181. Omnis spes obtinendæ victoriæ in fide et voluntate consistit: si enim voluntas sequatur fidem, fides nunquam deserit voluntatem. *Pros.*

C'est la foi et la volonté qui donnent l'espoir de remporter la victoire; car, si la volonté accompagne la foi, la foi n'abandonne jamais la volonté.

182. Difficile autem est, ut illic sentiat pœnam martyris, qui susceperit injuriam voluntariæ passionis. *Ibid.*

Mais celui qui court volontairement au-devant du martyre en ressentira difficilement toutes les douleurs.

183. Quo facilius in acie positus, securus incidat, ante oculos ponenda sunt semper facta sanctorum. *Pros.*

Le moyen le plus facile de se placer au premier rang et d'y marcher avec tranquillité, c'est d'avoir constamment devant les yeux l'exemple des saints.

184. Nam in maximis præliis non desunt pugnatori solatia, si fortissimorum virorum requirantur exempla.

Car, dans les combats les plus terribles, le guerrier ne manque pas d'encouragements, s'il se propose l'exemple des plus vaillants.

185. Facile supervientis hostis impetum sustinet, quem ad pugnam voluntas armaverit: nec expavescit cœnenti lictoris gladium, quem munit virtus animæ. *Ibid.*

Celui qui se présentera au combat armé d'une vertu, d'une volonté ferme, soutiendra facilement les attaques de l'ennemi, et il ne craindra pas le glaive sanglant du licteur, celui dont la vertu fortifie le courage.

186. Multa sunt genera passionum, quæ Deo nostro mortalem hominem vivendi lege commendant: in quibus etsi non est corona martyrum, est tamen non minima palma virtutum. *Ibid. Hom. 17, a med. p. 495, col. 2, G.*

Il est plusieurs genres de souffrances qui rendent cher à Dieu l'homme mortel lorsqu'il a bien vécu; si son front ne brille pas de la couronne des martyrs, il porte dans sa main la palme non moins précieuse des vertus.

187. Tanto foedius hostis vincitur, quanto adveniens unum justum virum major tyranno

satellitum turba famulatur. *Ibid. Hom. 18 de Machab. in med. p. 496, col. 2, E.*

La défûite de l'ennemi est d'autant plus honteuse que les satellites d'un tyrin sont plus nombreux pour persécuter un seul juste.

SENTENTIE PAGANORUM.

Cicero.

188. Brevis quidem vobis vita data est, at memoria bene reddita vite, sempiterna est. *Orat. 56, Philipp. 13, ante fin. num. 32, t. 2.*

La vie qui vous a été donnée est courte, il est vrai, mais la mémoire d'une bonne vie sera éternelle.

Seneca.

189. Quanto plus tormenti, tanto plus erit gloriæ. *De divina Providentia, c. 3, post med. p. 383, t. 1.*

Plus les tourments qu'on endure sont grands, plus aussi en est grande la gloire.

190. Corpusculum hoc, custodia et vinculum animi, huc atque illuc jactetur; in hoc supplicia exercentur, animus ipse sacer et æternus est, cui possit non injici manus. *De Consolat. ad Helviam, c. 11, in calce, p. 636, tom. 1.*

Que ce faible corps, prison et lien de l'âme, soit tourmenté de différentes manières; éprouvez-le par différents genres de supplice, mais son âme sacrée et immortelle échappera à votre main.

191. Quanti viri est pro domino eo tempore mori velle, quo erat rara fides? *Lib. 3 de Benef. c. 25, in med. p. 423, t. 2.*

Quelle grandeur d'âme chez un esclave que de mourir pour son maître, dans un temps où la fidélité est si rare!

192. Dulce est torqueri. Stet illic licet carnifex, stet tortor atque ignis, constans perseverabit vir bonus: nec quid passurus, sed quid facturus sit, aspiciet; et utilem illam torturam sibi judicabit, tutam, prosperam. *Epist. 66, ante med. p. 646, t. 2.*

Il est doux de souffrir. Que le bourreau soit là, que je voie devant mes yeux les tortures et la flamme; juste, je persévère avec constance en considérant non mes souffrances, mais mon devoir, et cette torture me semblera un bienfait, une sauvegarde, un bonheur.

193. Bonum est fortiter torqueri, et magno animo uri, et patienter agrotare; sequitur ut ista optabilia sint: non tamen pati tormenta, optabile est, sed pati fortiter; illud opto fortiter, quod est virtus. *Epist. 67, ante med. pag. 653, tom. 2.*

Il est beau, au milieu des plus cruelles tortures, de souffrir avec courage et de supporter avec patience les douleurs de la maladie; il suit de là que ces maux sont désirables: non qu'il faille désirer d'endurer des tourments, mais de les souffrir avec courage; je dis avec courage, parce que c'est là la vertu.

194. Malo me fortuna in suppliciis, quam in deliciis habeat: torqueor, sed fortiter, bene est: occidit, sed fortiter, bene est. Quidni optabile sit? Non quod urit me ignis, sed quod non vincit. *Ibid. in fin. p. 655.*

Il vaut mieux que la fortune me condamne aux supplices plutôt que de me bercer dans la mollesse. Je subis

des tourments, mais avec vaillance, c'est bien; je subis la mort, mais vaillamment, c'est bien. Dois-je désirer d'être torturé par le feu? Non, mais de ne pas succomber.

MATRIMONIUM (MARIAGE).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Relinquet homo patrem suum et matrem, et adhærebit uxori suæ, et erunt duo in carne una. *Gen. 2, v. 24.*

L'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une même chair.

2. Crescite et multiplicamini, et replete terram. *Ibid. 9, v. 1.*

Croissez et multipliez, et remplissez la terre.

3. Nec senectute confecta, nec apta vinculo conjugali. *Ruth 1, v. 12.*

Je suis trop vieille pour prendre un époux.

4. Homo patrem suum relinquit, qui nutrit illum, et suam regionem, et ad mulierem se conjungit. *3 Esdr. 4, v. 20.*

L'homme abandonne son père qui l'a nourri et sa patrie pour s'unir à la femme.

5. Qui conjugium ita suscipiunt, ut Deum a se, et a sua mente excludant, et suæ libidini ita vacent, sicut equus et mulus, quibus non est intellectus, habet potestatem dæmonium super eos. *Tob. 6, v. 17.*

Ceux qui embrassent le mariage de manière à bannir Dieu de leur cœur et de leur esprit, et qui ne pensent qu'à leurs passions, comme le cheval et le mulet sans intelligence, tombent au pouvoir du démon.

6. Accipies virginem cum timore Domini, amore filiorum magis, quam libidine ductus. *Ibid. in fine.*

Tu recevras cette jeune fille dans la crainte du Seigneur et dans le désir d'avoir des enfants plutôt que poussé par la passion.

7. Filii sanctorum sumus, et non possumus ita conjungi, sicut gentes, quæ ignorant Deum. *Ibid. 8, v. 5.*

Nous sommes enfants des saints, et nous ne devons pas nous unir comme les nations qui ne connaissent point Dieu.

8. Qui invenit mulierem bonam, invenit bonum, et hauriet jucunditatem a Domino. *Prov. 18, v. 22.*

Celui qui trouve une femme vertueuse a trouvé un grand bien et a obtenu la faveur du Seigneur.

9. Trade filiam, et grande opus feceris, et homini sensato da illam. *Eccli. 7, v. 27.*

Marie ta fille, c'est une grande affaire, et donne-la à un homme sage.

10. Omnis, qui dimittit uxorem suam et alteram ducit, mœchatur; et qui dimissam a viro ducit, mœchatur. *Luc. 16, v. 18.*

Quiconque renvoie sa femme et en épouse une autre commet un adultère; quiconque épouse celle que son mari a répudiée commet un adultère.

11. Propter fornicationem unusquisque suam uxorem habeat, et unaquæque suum virum, etc. *1 Cor. 7, v. 2.*

Pour éviter la fornication, que chaque homme vive avec sa femme, et chaque femme avec son mari.

12. Dico autem, non nuptis et viduis : bonum est illis, si sic permaneant. *Pros. v. 8.*

Je dis aux personnes qui ne sont point mariées ou qui sont veuves qu'il leur est bon de demeurer dans cet état.

13. Quod si non se continent, nubant : melius est enim nubere, quam uri. *1 Cor. 7, v. 9.*

Que si elles ne peuvent garder la continence, qu'elles se marient; car il vaut mieux se marier que de brûler.

14. Iis qui matrimonio juncti sunt præcipio, non ego, sed Dominus : Uxorem a viro non discedere. *Pros. v. 10.*

Pour ceux qui sont dans le mariage, ce n'est pas moi, mais le Seigneur qui leur fait ce commandement : Que la femme ne se sépare point de son mari.

15. Quod si discesserit, manere innuptam, aut viro suo reconciliari. *V. 11.*

Si elle s'en sépare, qu'elle demeure sans se marier, ou qu'elle se réconcilie avec son mari.

16. Existimo hoc bonum esse propter instantem necessitatem, quoniam bonum est homini sic esse. *Pros. v. 26.*

Je crois que cet état est avantageux à cause des misères de la vie présente; je veux dire qu'il est avantageux à l'homme de ne point se marier.

17. Alligatus es uxori? noli quærere solutionem : solutus es ab uxore, noli quærere uxorem. *V. 27.*

Etes-vous lié avec une femme? ne cherchez point à vous délier. N'avez-vous point de femme? ne cherchez point à vous marier.

18. Si autem acceperis uxorem, non peccasti; et si nupserit virgo, non peccavit : tribulationem tamen carnis habebunt hujusmodi, etc. *V. 28.*

Au reste, si vous épousez une femme, vous ne péchez point, et si une fille se marie, elle ne pèche pas non plus; mais ces personnes-là souffriront des tribulations dans leur chair.

19. Sacramentum hoc magnum est, ego autem dico in Christo et in Ecclesia. *Ephes. 5, v. 32.*

Ce sacrement est grand, je dis en Jésus-Christ et en l'Eglise.

20. Honorabile connubium in omnibus, et thorus immaculatus. *Hebr. 13, v. 4.*

Qu'en toutes choses le mariage soit respecté, et que le lit nuptial soit sans tache.

Vide NUPTIÆ ET CONJUGIUM.

MECUM (AVEC MOI).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Vere, quia non est Deus mecum, invenerunt me hæc mala. *Deut. 31, v. 17.*

Parce que Dieu n'est pas avec moi, ces maux m'ont envahi.

2. Ascende mecum in sortem meam, ut et ego pergam tecum in sortem tuam. *Judic. 1, v. 3.*

Monte avec moi dans la terre qui m'est donnée par le sort, afin que j'aïlle avec toi dans la terre que le sort t'a donnée.

3. Si venis mecum, vadam : si nolueris venire mecum, non pergam. *Ibid. 4, v. 8.*

Si vous venez avec moi, j'irai; si vous ne voulez pas venir avec moi, je n'irai pas.

4. Revertere mecum, non revertar tecum, quia projecisti sermonem Domini. *1 Reg. 15, v. 25 et 26.*

Retourne avec moi; je ne retournerai pas avec toi, car tu as rejeté la parole du Seigneur.

5. Mane mecum, ne timeas : si quis quæsierit animam meam, quæret et animam tuam, mecumque servaberis. *Ibid. 22, in fine.*

Demeure avec moi, ne crains point; si quelqu'un recherche ma vie, il demandera aussi la tienne, et tu seras sauvé.

6. Veni mecum, ut requiescas securus mecum. *2 Reg. 19, v. 33.*

Viens avec moi, afin que tu viives en repos près de moi.

7. Si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala, quoniam tu mecum es. *Ps. 22, v. 4.*

Quand je marcherai au milieu de l'ombre de la mort, je ne craindrai aucun mal, parce que vous êtes avec moi.

8. Dominus mecum est, quasi bellator fortis : idcirco qui persequuntur me, cadent, et infirmi erunt. *Jer. 20, v. 11.*

Le Seigneur est avec moi comme un guerrier formidable; c'est pourquoi ceux qui me persécutent tomberont et seront sans force.

9. Manus Domini erat mecum, confortans me. *Ezech. 3, v. 14.*

La main du Seigneur était avec moi, me fortifiant.

10. Qui non est mecum, contra me est; et qui non congregat mecum, spargit. *Matth. 12, v. 30.*

Qui n'est point avec moi est contre moi, et qui n'amasse point avec moi disperse.

11. Qui non est mecum, contra me est, et qui non colligit mecum, dispergit. *Luc. 11, v. 23.*

Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse pas avec moi dissipe.

12. Fili, tu semper mecum est; et omnia mea, tua sunt. *Luc. 15, in fine.*

Mon fils, vous êtes toujours avec moi, et tout ce qui est à moi est à vous.

13. Ecce manus tradentis me, mecum est in mensa. *Ibid. 22, v. 21.*

Voilà la main de celui qui me trahit et qui est avec moi à cette table.

MEDICINA (MÉDECINE).

ETYMOLOGIA.

S. Isidorus Hispal.

Nomen medicinæ a modo, id est, temperamento impositum æstimatur, ut non statim, sed paulatim adhibeatur. *Lib. 4 Etymolog. c. 2, in princ. p. 50, col. 1.*

Le mot médecine vient du mot mesure; il désigne ce qui est employé pour la santé, afin qu'on n'en use pas avec précipitation, mais avec lenteur et précaution.

DEFINITIO.

Joan Gers.

Medicina post Deum, ejusque auxilium, ea est, quæ in primis prodest ob hanc vitam conservandam. *Parte 4 Orat. ad regem Franciæ, consid. 1, longe post init. f. 150, col. 1, V.*

La médecine, après Dieu et sa grâce, est ce qui sert le plus à conserver la vie.

S. Isidorus Hispal.

Medicina est, quæ corporis vel tuetur, vel restaurat salutem. *Lib. 4 Etymolog. c. 1, in princ. p. 50, col. 1.*

La médecine est ce qui conserve ou ce qui rend la santé au corps.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Subito conteretur, nec habebit ultra medicinam. *Prov. 6, v. 15.*

En un moment il sera brisé, et jamais il ne se rétablira.

2. Ante languorem adhibe medicinam. *Ecclesi. 18, v. 20.*

Avant la maladie, emploie le remède.

3. A Deo est omnis medela. *Ibid. 38, v. 2.*

Tout remède salutaire vient de Dieu.

4. Altissimus creavit de terra medicamenta, et vir prudens non abhorrebit illa. *V. 4.*

Le Très-Haut a fait sortir de la terre tout ce qui guérit, et l'homme sage ne dédaignera pas ce secours.

5. Medicina omnium in festinatione nebulæ. *Ibid. 43, v. 24.*

Une nuée se hâte de venir, et voilà le remède à ces maux.

6. Frustra multiplicas medicamenta, sanitas non erit tibi. *Ser. 46, v. 11.*

En vain tu multiplies les remèdes, tu ne guériras pas cette plaie.

7. Curavimus Babylonem, et non est sanata, derelinquamus eam. *Ibid. 51, v. 9.*

Nous avons soigné Babylone, et elle n'est pas guérie.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr.

8. Nunquam ibi proficit cura, ubi morbus

est ipsa medicina. *Lib. 10, Epist. 84 ad Demetriad. post med. col. 683, D, t. 3.*

Le soin ne sert de rien là où le remède lui-même est un mal.

9. Serpit malitia, vulnus augetur, ubi medicina defuerit. *Lib. 2 de Cain et Abel, cap. 9, sub fuem, col. 950, A, t. 4.*

Le mal gagne, la blessure augmente là où manque le remède.

10. Principium medicinæ est, causas languoris incidere, ne diutius ea quæ nocent ad incrementum ægritudinis ministrentur. *De Noe et Arca, cap. 17, circa init. col. 970, A, tom. 4.*

La médecine a pour principe de retrancher la cause du mal, afin de ne pas administrer des remèdes qui pourraient aggraver la maladie.

11. Medicina Christi, correptio est. *Sup. Ps. 37, ante fin. col. 1337, B, t. 4.*

Les reproches sont la médecine de Jésus-Christ pour les chrétiens.

12. Medicus non eo quod seipsum servat, declaratur medicus, nisi simul et ægrotis artem suam exhibeat. *De Passione et Cruce Domini, post med. col. 679, E, t. 3.*

Pour être médecin, il ne suffit pas de se guérir soi-même, mais il faut encore consacrer ses soins à guérir les autres.

13. Non tibi deputatur ad culpam, quod vulnerata membra non colligis, sed quod volentem sanare contemnis. *Lib. 3 de lib. Arbitr. c. 19, in med. p. 481, B, t. 1.*

On ne vous reproche pas de n'avoir pas rendu la santé à un malade, mais d'avoir refusé vos soins à celui qui les réclame.

14. Cogunt multas invenire medicinas, multorum experimenta morborum. *Epist. 50 ad Bonifac. ante fin. p. 147, A, t. 2.*

Une foule de maladies obligent à recourir à une foule de remèdes.

15. Ipse sibi denegat curam, qui suam medico non publicat causam. *Ep. 188, in princ. p. 519, B, t. 2.*

Celui-là ne veut pas guérir, qui cache au médecin la cause de son mal.

16. Medici curatio, nisi morbo congruat, non perducit ad sanitatem. *Lib. 4 de Trinit. c. 18, in princ. p. 220, C, t. 3.*

Les soins du médecin ne guérissent le malade qu'autant qu'ils sont bien appropriés à la maladie.

17. Duo sunt officia medicinæ, unum quo sanatur infirmitas, alterum quo sanitas custoditur. *Sup. Ps. 7, a med. vers. 11, p. 29, B, t. 8.*

La médecine a deux choses à faire, guérir la maladie et conserver la santé.

18. Omnipotenti medico nullus languor insanabilis occurrit, tantum tu curari te sine, manus ejus ne repellas, novit quid agat. *Sup. Ps. 102, ante med. vers. 3, p. 795, B, t. 8.*

Il n'y a pas de mal incurable pour le médecin tout puissant; seulement laissez-vous guérir, ne repoussez pas sa main: il sait ce qu'il y a à faire.

S. Ambr.

S. Athan. Mag.

S. Aug.

S. Aug.

19. Magnus medicus Christus sanabit te, si sanari velis : sanat omnino ille quemlibet languidum, sed non sanat invitum. *Ibid. ante med. vers. 3, p. 796, D.*

Le Christ, grand médecin, vous guérira, si vous le voulez ; car il guérit tout malade, mais non celui qui ne veut pas être guéri.

20. Medicus novit vena inspecta quid intus agitur in ægroto, ægrotus non novit : venit accessio tentationis, et probat medicus sententiam suam, perdit æger præsumptionem suam : sic novit Deus et requirit. *Sup. Ps. 43, post med. vers. 23, p. 270, C, t. 8.*

Le médecin connaît ce qui se passe dans l'intérieur du malade par l'inspection du pouls, mais le malade l'ignore ; arrive l'accès de la fièvre, le médecin confirme son opinion, le malade perd son assurance : ainsi Dieu connaît et cherche le pécheur.

21. Magna gloria medici est, quando ex desperatione convalescit ægrotus. *Sup. Ps. 47, ante med. enarrat. vers. 2, p. 298, D, t. 8.*

La guérison d'un malade désespéré fait la gloire du médecin.

22. Æger petit multa a medico, non dat medicus : non exaudit ad voluntatem, ut exaudiat ad sanitatem. *Sup. Ps. 85, ante med. vers. 4, p. 649, A, t. 8.*

Le médecin refuse beaucoup de choses au malade qui les lui demande ; mais il ne contrarie sa volonté que pour exaucer ses désirs au sujet de la santé.

23. Medicus quando ægritudinem discutit, si curet quod per aliquam causam factum est, et ipsam causam per quam factum est, non curet, ad tempus videtur mederi, causa manente morbus repetitur. *Tract. 25 sup. Evang. Joan. de cap. 6, post med. p. 449, B, t. 9.*

Quand le médecin combat une maladie et l'arrête, s'il guérit le mal sans guérir la cause qui l'a produit, espérant du temps la complète guérison du malade, la cause morbide subsistant, le mal reparaitra.

24. Medicina vitia persequitur, non naturam. *De Verbis Apost. Serm. 31, circa med. p. 272, C, t. 10.*

La médecine attaque le mal et non la nature.

25. Jaces sub manibus medici, patienter implora auxilium ; fovet, urit, secat, æquanimitè tolera. Tantum noli attendere, nisi ut saneris ; sanaberis, si te relinquis medico. *Hom. II ex quinquag. Hom. a med. p. 301, B, t. 10.*

Etes-vous entre les mains d'un médecin, implorez avec patience son secours ; il vous soigne, il vous brûle, il déchire vos chairs, supportez tout cela avec patience. N'ayez qu'un désir, celui de guérir ; vous guérirez, si vous vous confiez entièrement à lui.

26. Medicamentum famis, cibus est ; medicamentum sitis, potus est ; medicamentum lassitudinis, somnus est ; medicamentum sessionis, deambulatio est ; medicamentum deambulationis, sessio est ; medicamentum fatigationis, dormitio est ; medicamentum dormitionis, vigilia est : vide quam imbecille sit corpus huma-

S. Aug.

num. *Ibid. Hom. 38, post med. pag. 355, B, tom. 10.*

La nourriture est le remède de la faim, la boisson celui de la soif ; le sommeil guérit la fatigue, et la fatigue du repos se guérit par la promenade ; le repos nous délasse de la promenade, et le sommeil du travail ; le remède du sommeil est la veille. Voyez quelle est la faiblesse du corps humain.

27. Sanus tibi esse videris ? detrahe medicamenta, et vide quid potes. *Serm. 1 dom. 2 Quadrag. et in ord. 74, sub fin. pag. 530, D, tom. 10.*

Croyez-vous être bien portant ? cessez tout remède, et voyez quelles sont vos forces.

28. Ipsa medicamenta tormenta sunt, ut homines a pœnarum exitio, pœnah eruantur auxilio. *Lib. 2 de Civit. Dei, c. 2, post med. t. 5.*

Mes remèdes eux-mêmes sont des tourments dont on n'accepte le secours douloureux que pour se délivrer de la mort.

29. Medicus ægro corpori alimentum adhibet et vulnerato medicamentum. *Lib. 9 de Genesi ad litt. c. 15, in med. t. 3.*

Le médecin fortifie le malade par la bonne nourriture et réserve le remède pour le blessé.

30. Non eadem medicina est omnibus adhibenda. *De Catechiz. rud. c. 15, ante fin. t. 4.*

Le même remède n'est pas bon pour tout le monde.

31. Diversitas medicinarum congruit varietati temporum. *Epist. 5, post init. t. 2.*

La diversité des remèdes s'accorde très-bien avec la diversité des âges.

32. In homine secundum corpus, ei quod intrinsecus agit natura, servit extrinsecus medicina. *Lib. 8 de Genesi ad litt. c. 9, tom. 3.*

Pour ce qui regarde le corps de l'homme, la médecine, par des remèdes extérieurs, aide le travail intérieur de la nature.

33. Plus dolet vulneratus cum curatur, quam si non curaretur : sed ideo plus dolet accedente medicina, ut nunquam doleat succedente salute. *Tract. 9 sup. Epist. Joan. tom. 9.*

Le blessé souffre bien plus lorsqu'on panse ses plaies que si on le laisse sans remède ; mais il se résigne à souffrir davantage en acceptant les remèdes, pour n'avoir plus à souffrir.

34. Medicus si voluntatem ægri attendat, nunquam illud curat. *De decem Chordis, c. 4, post med. t. 9.*

Le médecin qui ne sait pas résister aux caprices du malade ne le guérit jamais.

35. Est medicus febris persecutor, ut sit hominis liberator. *Ibid. c. 8, post med.*

Le médecin s'applique à tuer la fièvre pour sauver le malade.

36. Contra omnem curantis industriam, non malo medici, sed ægroti, insanibilis morbus invictus est. *Lib. 6 de Civitate Dei, c. 1, post init. t. 5.*

La maladie qui résiste aux soins éclairés d'un médecin est réputée incurable non par le fait du médecin, mais par le fait du malade.

S. Aug.

37. De corpore tot existunt morborum mala, ut nec libris medicorum cuncta comprehensa sint. *Ibid. lib. 22, c. 22, post med.*

Le corps de l'homme est sujet à tant de maladies, que les livres de médecine ne peuvent les énumérer toutes.

38. Peritissimus medicus, sicut arte sciuntur, omnes fere morbos corporis novit : sicut autem corpore sciuntur, plurimos nescit, quos ipse non passus est. *Ibid. cap. 30, in med.*

Un habile médecin connaît en théorie presque toutes les maladies auxquelles est sujet le corps de l'homme : mais en pratique il en ignore un grand nombre qu'il n'a jamais vues ni souffertes lui-même.

39. Sicut malum medicum expertus, etiam bono timet se committere : ita erat valetudo animæ meæ. *Lib. 6 Confess. cap. 4, ante fin. tom. 1.*

Les soins qu'on a reçus d'un mauvais médecin nous font redouter même ceux d'un plus habile : telle est la disposition de mon âme.

40. Ecce vulnera mea non abscondo, medicus es, æger sum. *Ibid. lib. 10, c. 28, in med.*

Mais voici que je vous découvre toutes mes plaies ; vous êtes médecin, et je suis malade.

41. Sub medici manibus adhuc natura cum suo languore confligit. *De Continent. cap. 7, post med. t. 5.*

Aidée par les soins du médecin, la nature cherche à se débarrasser de son mal.

42. Cum phreneticus medicum vexet, et medicus phreneticum liget, non utique persequitur phreneticum, sed phreneticus medicum. *Lib. 4 contra Cresconium, cap. 51, in princ. tom. 7.*

Lorsqu'un médecin est obligé de faire lier un furieux pour se soustraire à sa fureur, ce n'est pas le médecin qui veut nuire au furieux, mais le furieux au médecin.

43. Medici cum alligant vulnera, non incomposite, sed apte id faciunt. *Lib. 1 de Doctr. christ. c. 14, circa init. t. 3.*

Lorsqu'un médecin a à panser une blessure, il ne le fait pas inconsidérément, mais il y apporte tous ses soins.

44. Erit voluntas sana, si medicum non re fugiat. *Epist. 4, post med. t. 2.*

L'homme qui ne repousse pas le médecin fait preuve de sagesse.

45. Molestus est medicus furenti phrenetico ligando, sed diligendo. *Epist. 50 ad Bonif. longe post init. t. 2.*

C'est parce qu'il l'aime et veut le guérir que le médecin impose des liens douloureux au frénétique.

46. Non ut permaneant, sed ut sanentur, a medicis diliguntur ægroti. *Epist. 54, in med. tom. 2.*

C'est parce que les médecins aiment les malades qu'ils voudraient les guérir et leur conserver la vie.

47. Tu inimicus es medico, ego morbo. *Hom. 24 ex quinquag. Hom. c. 2, t. 10.*

Vous haïssez le médecin, et moi la maladie.

48. Ululatus ejus qui secatur, non retrahit

S. Aug.

manus medici artificiose secantis. *Tract. 7 sup. Joan. circa med. t. 9.*

Malgré les cris déchirants du malade, le médecin n'en continue pas moins son opération, prescrite par les règles de l'art.

49. Nos venimus ægroti ad medicum, et medicus ad ægrotos. *Ibid. longe ante fin.*

Le malade va chez le médecin, et le médecin chez le malade.

50. Quantum in medico est, sanare venit ægrotum : ipse se interimit, qui præcepta medici observare non vult. *Ibid. Tract. 12.*

Le médecin qui va voir un malade fait tous ses efforts pour le guérir ; mais celui-là s'obstine à mourir, qui se refuse à suivre les ordonnances du médecin.

51. Odit medicus ægritudinem ægroti, et id agit curando, ut ægritudo pellatur, æger levetur. *Ibid. Tract. 41, post med.*

Le médecin hait la maladie du malade, et tous ses efforts tendent à la chasser pour rendre la santé au malade.

52. Medicus recte dicitur ægros diligere, qui in eis salutem diligit, non morbum. *Ibid. Tract. 65, post med.*

C'est avec raison qu'on dit que le médecin aime les malades, lorsqu'il aime leur santé et non leur maladie.

53. Novit medicus quid pro sua, quid contra suam salutem poscat ægrotus ; et ideo contraria poscentis non facit voluntatem, ut faciat sanitatem. *Ibid. Tract. 73, post med.*

Le médecin connaît, parmi les choses que demande le malade, quelles sont celles qui peuvent lui être utiles ou nuisibles ; celles-ci lui sont toujours refusées, afin de le guérir.

54. Multi vocantur medici, qui curare non norunt. *Tract. 4 sup. Epist. Joan. longe post init. t. 9.*

Bien des gens portent le titre de médecin, qui sont incapables de guérir.

55. Medicus secare vult, urere vult : tu si clamas et non exaudiris in sectione, in ustione et tribulatione, novit ille quousque putre est : tu jam vis revocare manus, et ille vulneris sinum attendit. *Ibid. Tract. 6, in med.*

Le médecin veut couper, veut brûler ; s'il est sourd aux cris que vous arrache la souffrance pendant qu'il coupe, qu'il brûle, c'est parce qu'il connaît la profondeur de l'ulcère : déjà vous voulez arrêter sa main, mais lui l'étend jusqu'au foyer de la blessure pour la guérir.

56. Sanitatis choragus et princeps est ars medicinæ. *Epist. 80 ad Eustathium medic. circa init. p. 712, t. 4.*

S. Basil. Mag.

L'art de la médecine est le maître et le guide de la santé.

57. Corporum medici subsidiis ad præcavendum morbum accommodatis, sanos præmuniunt : iis autem qui jam morbo tenentur, manum non admovent. *Apud D. Joan. Damasc. lib. 2 Parall. c. 64, f. 87, p. 2, B.*

Les médecins du corps ont le soin de prévenir contre la maladie ceux qui se portent bien par des médicaments préparés à cet effet ; mais ils se gardent bien de rien faire pour ceux qui sont déjà malades.

S. Basil. Mag.

58. Imperitus medicus ad ægrotos ingrediens, pro eo quod sanitati eos restituere deberet, id quoque paululum virium, quod ipsis reliquum est, etiam adimit. *Ibid.*

Le médecin ignorant, bien loin de rendre la santé aux malades qu'il visite, leur enlève même le peu de force qu'ils ont.

59. Solerter medici cum acerbissima quæque pharmaca ægrotis fastidio laborantibus laurienda porrigunt, melle persæpe poculum circumliniunt. *Ibid.*

Lorsque des médecins habiles présentent à boire quelque remède amer à des malades dégoûtés, ils ont le soin d'entourer de miel les bords de la coupe.

V. Beda.

60. Valde imperitus est medicus, qui nulla nisi lenia medicamenta dare novit. *In suis Prov. verbo Valde, p. 209, t. 2.*

Il est bien ignorant, le médecin qui ne sait ordonner que des remèdes doux à ses malades.

S. Bern.

61. Delicata nimis medicina est, prius alligari quam vulnerari, membrum non percussum plangere, et necdum suscepto ictu admoveere manum, fovere unguento ubi non dolet, emplastrum adhibere ubi cæsura non est. *In Apologia ad Guillelmum abbatem, capite Dicitur, f. 306, col. 4, K.*

C'est être trop délicat que de se faire attacher avant l'opération, que de souffrir d'un membre avant qu'il ait été frappé par le fer, d'avancer la main avant d'avoir reçu un coup, d'appliquer des onguents où l'on n'a pas de douleur et un liniment là où il n'y a pas de blessure.

Doctus.

62. Si operam medicantis expectas, oportet ut vulnus detegas tuum. *Lib. 1 de Consolat. philos. prosa 4, circa med.*

Si vous désirez que le médecin vous guérisse, ne lui cachez pas votre blessure.

S. Bonav.

63. Si medicina est propter ægritudinem, igitur non est redarguendus ægrotus, si confugit ad medicum, nec medicus, qui accedit ad ægrotum. *Sup. Luc. c. 5, in illud, Non egent sani medico, p. 62, col. 2, E, t. 2.*

Puisque le médecin a pour but de guérir la maladie, il ne faut pas blâmer le malade qui a recours au médecin, ni le médecin qui accourt auprès du malade.

64. Putridæ carnes canterio curantur et ferro, et venena serpentina curantur antidoto: sicut enim clavus clavo repellitur, sic majori dolore dolore curatur. *Pros.*

On emploie le fer et le feu pour guérir les chairs putrides, et le venin des serpents se guérit par le contre-poison; car de même qu'on se sert d'un clou pour repousser un autre clou, de même on guérit une douleur par une douleur plus grande.

65. Tunc medicus miseretur, quando non parcat ægritudini, ut curetur: tunc vero crudelis esset, si parceret; quia eum tunc occideret et non curaret. *Serm. 2 de pluribus Martyr. et in ord. 22, in med. p. 326, col. 1, t. 3.*

Le médecin est doux et bienfaisant si, pour guérir le malade, il ne néglige rien contre la maladie; mais il serait cruel envers lui s'il le ménageait trop, car alors, au lieu de le guérir, il le tuerait.

66. Magis se quam medicum diligit, quem

solum ob causam suæ salutis diligit. *Serm. 9 de sanctis Apost. post med. p. 307, col. 2, t. 3.*

On tient plus à soi qu'au médecin lorsqu'on n'aime celui-ci qu'à cause de la santé qu'on espère obtenir de lui.

67. Austeriorem ac violentiorem poscit vis occulta medicinam, ut ulceris magnitudo, aut sectione, aut exustione supercuretur, et dolor dolore pellatur. *Hom. 1, circa init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, pag. 745, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Il faut un remède plus violent et plus fort lorsque le mal est profond et caché, afin que le fer et le feu triomphent de la grandeur du mal et que la douleur soit guérie par la douleur.

68. Spiritualis medicina si libenter accipitur, absque dubitatione, etiamsi mortua sit anima, suscitatur. *Ibid. Hom. 15, in fine, pag. 831, col. 1, C.*

Telle est la nature des remèdes spirituels, que si on les prend volontiers et sans hésitation, il est certain que notre âme, fût-elle morte, ressuscitera.

69. Saluberrima medicina, ut morbus contrario remedii munere curetur. *Sup. Ps. 106, a princ. vers. 12, f. 166, col. 1.*

Guérir le mal par le remède qui lui est contraire est la meilleure des médecines.

70. Remanet iniquitas desperata, cui subtrahitur saluberrima medicina. *Sup. Ps. 108, ante med. vers. 11, f. 169, col. 3.*

Il ne reste plus aucun espoir de guérison au malade à qui on enlève le meilleur remède qui aurait pu le guérir.

71. Medicos vocare, cum non valemus, nihil prohibet: verum non oportet spem sanationis in illis collocare, sed potius in vero salvatore et medico nostro Jesu Christo. *De Perfect. spirit. c. 53, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 751, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

Rien n'empêche que nous appelions des médecins quand nous sommes malades; mais ce n'est pas d'eux qu'il faut espérer notre guérison; mais plutôt de Jésus-Christ, notre sauveur et notre médecin.

72. Vitium datur medico, si cum alios curaverit, semetipsum curare vel non possit, vel non velit. *In Elucid. super c. 4 Job, f. 52, p. 2.*

On critique le médecin qui, après avoir guéri les autres, ne sait pas ou ne veut pas se guérir lui-même.

73. Non plene cognoscitur medicantis beneficium, nisi morbus ipsi fuerit ægrotanti bene cognitus. *In Annotatione super Ps. 37, sub finem, vers. 19.*

Il n'y a que le malade qui connaît bien son mal, qui puisse apprécier parfaitement les soins du médecin.

74. Medicus injustus est aut ex malitia, aut ex imperitia. *Sup. Job, c. 3, col. 158, E, t. 3.*

Le médecin manque à son rôle par méchanceté ou par impéritie.

75. Omnis medicina habet ad tempus amaritudinem, sed fructus doloris sanitate monstratur. *Super Ezech. c. 7, in illud, Et non parcat, etc. col. 1129, B, t. 4.*

Tout remède a son amertume momentanée, mais la santé est le fruit de la douleur.

S. Cæs. Arel.

Cassiodor.

S. Diadochus

Franc. Titel.

Gloss. ord.

S. Greg. Mag.

76. *Mos medicinæ est, ut aliquando similia similibus, aliquando contraria contrariis curet. Lib. 24 Moral. c. 2, in princ. col. 795.*

C'est l'usage de la médecine de guérir tantôt les semblables par les semblables, et tantôt les contraires par les contraires.

77. *Medicina sæpe calida calidis, frigida frigidis : sæpe etiam frigida calidis, calida frigidis sanare consuevit. Ibid.*

La médecine a souvent coutume de guérir le chaud par le chaud et le froid par le froid, et souvent aussi le chaud par le froid et le froid par le chaud.

78. *Moris medicinalis est, ut sæpe fervorem viscerum in pruriginem cutis trahat ; et plerumque inde interius curat, unde exterius sauciat. Ibid. lib. 33, c. 17, prope med. num. 23, sup. illud, Job 40, Memento belli, etc. col. 1149, B.*

Il est d'usage en médecine de chercher à guérir une irritation d'entrailles en la déplaçant et en l'attirant sur la peau, où elle cause de grandes démangeaisons, et souvent par là on guérit l'intérieur et on blesse le dehors.

79. *Improbus et imperitus est medicus, qui alienum mereri appetit, et ipse vulnus quod patitur, nescit. Part. 3 Pastor. c. 1, admonit. 25, a med. col. 1296, C, t. 1.*

Il est maladroit et ignorant, le médecin qui veut guérir le malade lorsque lui-même ignore quel est le mal dont il est atteint.

80. *Si quis medicus adjutoria corpori immature dederit, fit causa periculi res salutis. Lib. 7 in Registro, indict. 2, c. 110, Ep. 110 ad Syagrium, post med. col. 985, D, t. 2.*

Le médecin qui donne prématurément des remèdes à un malade augmente le mal au lieu de le guérir.

S. Greg. Nyss.

81. *In medicina damnum affert exuperatio et defectus temporis et mensuræ, quæ convenit curationi. Hom. 4 sup. Eccles. ante med. col. 203, D.*

Rien n'est plus dangereux en médecine que l'exagération et le défaut d'à-propos.

Haymo.

82. *Interimitur, qui præcepta medici servare non vult. Serm. fer. 2 Pent. in princ.*

Ne pas suivre les ordonnances du médecin, c'est vouloir mourir.

83. *Medicorum opus tanto magis laudabile apparet, quanto et difficiliores morbos curare poterint. Serm. dom. 17 post Pent. post med.*

Les médecins paraissent d'autant plus dignes d'éloges que les maladies qu'ils guérissent sont plus difficiles à guérir.

S. Hier.

84. *Medicus si cessaverit curare, desperat. Tom. 1, Ep. 33 ad Castrat. p. 205, litt. A.*

Lorsque le médecin cesse de soigner le malade, c'est qu'il désespère de lui.

85. *Si quæ in medico perdidisti, dedisses pauperibus, curasset te verus medicus Jesus. Tom. 1, Ep. 50 de Vita Pauli eremite, ante med. p. 244, C.*

Si vous eussiez donné aux autres tout l'argent que vous avez perdu en le donnant au médecin, Jésus, le médecin par excellence, vous aurait guéri.

S. Hier.

86. *Putridæ carnes ferro indigent et cauterio : nec est medicinæ culpa, sed vulneris, cum clementi crudelitate non parcat medicus, ut parcat ; sævit, ut misereatur. Tom. 3, Ep. 25 ad Amandum, in fine, p. 137, A.*

Les chairs en putréfaction demandent à être traitées par le fer et feu : ce n'est pas de la médecine qu'il faut se plaindre, mais de la gravité de la blessure ; car si le médecin est cruel, c'est contre le mal ; s'il est sévère, c'est par pitié pour le malade.

87. *Ama medicum percussorem, cujus plaga mater est disciplinæ. Tom. 4, Ep. 6 ad amicum, post init. p. 37, A.*

Aimez le médecin qui vous blesse : de sa blessure naîtra votre santé.

88. *Multi sunt, quos medici sine ferro curare non possunt. Tom. 4, Ep. 6 ad amicum, ante med. p. 38, C.*

Le fer est quelquefois indispensable pour guérir certains malades.

89. *Sub medica pietate homo plurimum torquetur, ut plurimum vivat. Ibid.*

C'est par pitié que le médecin tourmente quelquefois le malade ; il veut lui procurer une longue vie.

90. *Grandi plagæ alta et proluxa opus est medicina. Tom. 4, Ep. ad Susannam lapsam, in fine, p. 142, C.*

A un grand mal il faut un grand et puissant remède.

91. *Dolorem medicinæ, spes salutis mitigat. Sup. Marc. c. 1, can. 6, num. 9, sup. illud, Pœnitenti, etc. p. 90, A, t. 9.*

L'espoir de guérir adoucit l'amertume du remède.

92. *Noli timere morbo medicinam apponere : morbus medicinam non corrumpit, sed morbum medicina dirumpit. De Oral. Dom. c. 19, p. 220, H, t. 1.*

Ne craignez pas d'appliquer le remède au mal, car le mal ne gêne pas le remède, mais le remède chasse le mal.

93. *Oportet medicum quasi prophetam esse ; ut non solum de præsentibus, sed etiam de præteritis et futuris possit judicare. De animæ Medicina, c. 9, in princ. p. 141, C, t. 2.*

Il faut que le médecin soit en quelque sorte prophète, car il doit connaître non seulement le présent, mais encore l'avenir.

94. *Magna est ira Dei, quando medicina versa est in venenum. Sup. Ps. 7, f. 146, col. 1, t. 2.*

C'est une grande offense faite à Dieu que de changer le remède en poison.

95. *Laudabilis est medicus, qui gratis sanat : laudabilior, qui inimicum propriis sumptibus curat ; superlaudabilis est, qui de suo sanguine conficit medicinam. Sup. Luc. c. 19, fol. 246, col. 4, t. 6.*

Il est louable, le médecin qui guérit gratuitement ; il est plus louable encore, celui qui soigne un ennemi à ses propres dépens ; mais il est au-dessus de tout éloge, celui qui donne de son sang pour composer le remède dont a besoin le malade.

96. *Saluberrimum est consilium, ut qui indiget corporali medela, spiritualium prius exi-*

Hugo
a S. Victora.

Hugo card.

S. Isaac. III.

gat et accipiat medicinam. *Sup. Ps. 6, ante med. vers. 3, f. 147, col. 2.*

Quoi de plus salutaire pour guérir le corps que de commencer par demander et par prendre les remèdes qui doivent guérir notre âme?

S. Joan. Chr. 97. Medicina optima est, quando commensurationem habet optimam. *Hom. 1 ad popul. Antioch. ante med. col. 14, C, t. 5.*

Le meilleur remède est celui qui est le mieux approprié au mal.

98. Medicina licet millies utilis sit, per utentis imperitiam inutilis sæpe fit. *Ibid. Hom. 3, ante med. col. 42, A.*

Un remède qui a été mille fois utile devient parfois nuisible par l'ignorance de celui qui l'emploie.

99. Medicinæ finis, sanitas est. *Hom. 2 sup. 1 Tim. post init. col. 14, B, t. 4.*

Le traitement finit quand la santé commence.

S. Joan. Clim. 100. Fit plerumque, ut quod alteri medicina est, alteri venenum sit. Nam eadem res, si eidem suo tempore offeratur, medicina est: sin autem intempestive, venenum efficitur. *Grad. 26, ante med. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 280, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Il arrive souvent que ce qui est un remède pour l'un est un poison pour l'autre, car la même chose devient remède ou poison selon qu'elle est prise en temps utile ou à contre-temps.

S. Joan. Dam. 101. Perfectum medicum eum appellamus, qui nihil eorum, quæ ad utilitatem atque ægrotorum curationem attinent prætermittit. *Lib. 2 Parall. c. 64, f. 87, p. 2, A.*

Nous appelons médecin accompli celui qui ne néglige rien de tout ce qui peut concourir à rendre la santé aux malades.

Joan. Saresb. 102. Nemo magis necessarius est aut utilior medico, dummodo sit fidelis et prudens. *Lib. 2 de Nugis, curial. c. ult. ante fin. apud Bibl. Patr. t. 15, p. 374, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Rien n'est plus nécessaire et utile qu'un médecin, pourvu qu'il soit probe et prudent.

S. Irenæus. 103. Quis medicus volens curare ægrotum, faciet secundum concupiscentias ægrotantis, et non secundum quod aptum est medicinæ? *Lib. 3 advers. Hæres. c. 5, a med. p. 242.*

Quel est le médecin qui, voulant guérir une maladie, se conformera plutôt au goût et aux désirs du malade qu'aux règles de la médecine?

104. Medicus in his, qui ægrotant, probatur. *Ibid. c. 22, circa med. p. 487.*

C'est à la manière dont le médecin traite ses malades qu'on reconnaît son mérite.

S. Isidorus Pelus. 105. Ridiculum est, aliis medicinam afferre conari, seipsum autem ægrotantem negligere. *Lib. 1, Epist. 39 ad Domesticum, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 512, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Il est ridicule, lorsqu'on est malade, de vouloir soigner les autres et de se négliger soi-même.

Lact. Firm. 106. Quamprimum latentibus morbis adhi-

benda est curatio. *Lib. 6 de divin. Inst. c. 24, post med. p. 284.*

Il faut se hâter de guérir les maladies qui se cachent sous un dehors de santé.

107. Medicorum vitium est, semper circa ægri tudines variare. *Epist. 43 ad Petr. medic. ante med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

La faute des médecins, c'est de n'être jamais d'accord sur la nature des maladies.

108. Frequenter ex aptitudine medici gratiosa, ex quadam confidentia, quam ægrotus inde concipit, natura jam deficiens convalescit. *Ibid. in fine.*

Souvent le médecin, par son savoir-faire, inspire une telle confiance au malade, que la nature déjà affaiblie reprend bientôt ses forces.

109. Ingratus medico, inimicus est curæ, qui semper curari aestuat, nec unquam desiderat sanari. *Serm. 113. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 746, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Il est rebelle aux soins du médecin et ennemi de sa guérison, celui qui, doutant toujours de pouvoir être guéri, ne désire jamais sa guérison.

110. Medicus, qui non fert infirmitates, curare nescit. *Ibid. Serm. 50, post init.*

Le médecin qui ne sait pas compatir au mal ne sait pas le guérir.

111. Quomodo sanari poterit, qui medicum spernit, et medicinam conculcat? *Serm. 60 de vigilia Nativit. Dom. post med. p. 292, col. 2, B, t. 2.*

Comment pourra-t-il être guéri, celui qui méprise le médecin et dédaigne la médecine?

112. Probus medicus non uno eodemque die ea omnia simul, quæ ad valetudinem conducunt ægroti adhibere sustinet: verum partitis temporibus salutaria medicamenta tribuit, atque alias aliud adjiciens, sensim ac leniter ad sanitatem eum asserit. *Et habetur apud D. Joan. Dam. lib. 2 Parall. c. 64, f. 87, pag. 2, litt. A.*

Un habile médecin a grand soin de ne pas administrer à la fois, dans un seul et même jour, tous les médicaments qui sont de nature à guérir les malades; mais il donne ses remèdes à différents temps, et tantôt d'une façon et tantôt d'une autre, peu à peu et doucement il le ramène à une santé parfaite.

113. Nunquam ibi proficit cura, ubi morbus est ipsa medicina. *Epist. ad Demetriad. ante fin.*

Là où les remèdes eux-mêmes sont du poison, la guérison est impossible.

114. Medicis est nihil inexpertum relinquere, quam morientem non curare. *Lib. 1 ad Eccles. cathol. post med. p. 367, col. 2, E.*

Il est du devoir des médecins de tout oser plutôt que de laisser mourir le malade.

115. Medicis corpus committimus, non qui ditissimi, sed quicumque demum suæ ætatis

Petr. Blosens

S. Petr. Chr.

S. Petr. Dam.

Philo Jud.

S. Prosper.

Salvianus.

S. Synesius episc.

perilissimi sint. *De Regno ad Arcadium imperat. ante finem, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 53, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Nous confions notre corps non aux médecins les plus riches, mais à ceux que nous croyons les plus habiles.

Tertullian.

116. Cur cessas aggredi, quod scias mederi tibi? Mutæ animæ et irrationales, medicinas sibi divinitus attributas in tempore agnoscunt. *De Pœnit. c. 41, ante fin. p. 199, A, t. 2.*

Pourquoi cesser de travailler à guérir en vous ce que vous savez guérissable? Voyez les bêtes privées de raison: Dieu leur a donné l'instinct pour connaître les plantes qui doivent leur servir de remède.

S. Theodoret.

117. Medica ars corporibus auxilium præbet, et morbis insidias struit. *Serm. 3 de Provid. in princ. p. 418, col. 1, t. 2.*

La médecine protège le corps et fait la guerre à la maladie.

S. Valerian.

118. Parum prodest medicina morituris. *Hom. 2 de arcta Vita, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, pag. 477, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Les remèdes ne servent de rien à celui qui va mourir.

119. Res quæ nullis medicinæ beneficiis indagata excluditur, in perpetuum dolores operatur. *Ibid. Hom. 5 de oris Insolentia, circa med. p. 491, col. 1, D.*

Un mal que l'on ne chasse pas en dirigeant contre lui toutes les ressources de la médecine, cause des tourments éternels.

120. Infirmitas, quæ in diem crescit, medicinam in diem requirit. *Ibid. Hom. 9 de Misericord. ante med. p. 486, col. 1, B.*

Le mal qui augmente chaque jour appelle chaque jour le remède.

SENTENTIE PAGANORUM.

Cato pœta.

121. Corporis auxilium medico committe fideli. *Lib. 1 Distichor. metr. 52.*

Confiez à un bon médecin le soin de votre corps.

Cicero.

122. Animi medicina non tam desiderata est, antequam inventa sit, quam corporis, nec tam culta postquam cognita est, nec tam multis grata et probata, pluribus etiam suspecta et invisa. *Lib. 3 Tuscul. Quest. in princ. num. 1, tom. 4.*

La médecine de l'âme n'a pas été, avant son invention, aussi vivement désirée que la médecine du corps; depuis qu'elle est connue, on ne la cultive pas autant que l'autre, le nombre de ceux qui l'aiment et l'approuvent est moins considérable, et la foule de ses ennemis est plus nombreuse.

Nimus Publ.

123. Crudelem medicum intemperans æger facit. *In suis Sent. sent. 73.*

Le malade intempérant rend le médecin cruel.

124. Mala est medicina, ubi aliquid nature perit. *Ibid. sent. 237.*

C'est un mauvais remède que celui qui enlève quelque chose à la nature.

Plato.

125. Medicina ars quedam dicitur; ab hac

duo fiunt: nam et medici ex medicis efficiuntur, et sanitas reparatur. *Tom. 3, syzygia 6, in dialog. Clitophi, a med. p. 408, A.*

La médecine est appelée un art, et elle sert à deux choses: à instruire les médecins, et à guérir les malades.

Seneca.

126. Mali medici est, desperare ne curet. *Lib. 1 de Clement. ad Neron. c. 17, post med. tom. 1.*

Le mauvais médecin désespère de guérir le malade.

126. Nihil in morbis est magis periculosum, nec perniciosum, quam immatura medicina. *De Consolat. ad Helviam, c. 1, circa med. pag. 624, t. 1.*

Rien n'est plus dangereux et plus pernicieux aux malades qu'un remède administré à contre-temps.

128. Medicina ægro, non regio quærenda est. *Ep. 104, in med. p. 821, t. 2.*

Le malade doit chercher un remède et non un pays différent.

129. Non quærit æger medicum eloquentem, sed sanantem. *Ep. 75, ante med. p. 280, t. 2.*

Le malade ne demande pas un médecin éloquent, mais habile à guérir.

130. Emis a medico rem inæstimabilem, vitam ac valetudinem bonam. *Lib. 6 de Benef. c. 14, in princ. p. 486, t. 1.*

Vous achetez du médecin une chose inestimable, la vie et la santé.

MEDICUS (MÉDECIN).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. In infirmitate sua non quæsit Dominum, sed magis in medicorum arte confisus est. *2 Par. 16, v. 12.*

Dans sa maladie, il ne cherche point le Seigneur, mais il se confie plutôt en l'art des médecins.

2. Languor prolixior gravat medicum. *Ecclesi. 10, v. 11.*

Une longue maladie fatigue le médecin.

3. Brevem languorem præcidit medicus. *V. 12.*

Le médecin guérit bientôt une faible maladie.

4. Honora medicum propter necessitatem, et enim illum creavit Altissimus. *Ibid. 38, v. 1.*

Rends au médecin ce qui lui est dû; le Très-Haut l'a créé.

5. Da locum medico, etenim illum Dominus creavit. *V. 12.*

Consulte le médecin, car le Seigneur l'a créé.

6. Et non discedat a te, quia opera ejus sunt necessaria. *Ibid.*

Qu'ils ne s'éloignent pas de toi, parce que leurs soins te sont nécessaires.

7. Qui delinquit in conspectu ejus, qui fecit eum, incidet in manus medici. V. 15.

Celui qui pèche en présence du Dieu qui l'a créé tombera dans la main du médecin.

8. Non est opus valentibus medicus, sed male habentibus. *Matth. 9, v. 12.*

Ce ne sont pas ceux qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais les malades.

9. Medice, cura teipsum. *Luc. 4, v. 23.*

Médecin, guéris-toi toi-même.

10. Non egent, qui sani sunt, medico, sed qui male habent. *Ibid. 5, v. 31.*

Ceux qui se portent bien n'ont pas besoin de médecin, mais ceux qui sont malades.

MEDIOCRITAS (MÉDIOCRIÉTÉ).

DEFINITIO.

Collector. Mediocritas est virtus inter excessum et defectum posita.

La modération est une vertu qui nous fait tenir le milieu entre le trop et le trop peu.

SENTENTIA PATRUM.

S. Bern. 1. Quid mediocritate gratius, ut de severitate non sis oneri, nec de familiaritate contemptui? *Lib. 4 de Consid. ad Eugen. pap. ante fin. f. 282, col. 1, B.*

Quoi de plus aimable que la modération? Elle n'est jamais ni à charge par sa fierté, ni méprisable par sa familiarité.

2. Omnia mediocria sunt utilia, et in suo modo perfecta. *Serm. 63 ad sororem, statim ab init. f. 97, col. 1, C.*

Tout ce qui garde une sage mesure est utile et parfait dans son genre.

S. Bonav. 3. Mediocritas dat satis, et dat gratis : dat quo natura caleat, et dat quo convaleat. *Sup. Ps. 9, post med. p. 88, col. 2, C, t. 1.*

La médiocrité donne assez et donne gratuitement; elle donne ce qui est nécessaire à la nature pour la nourrir et la fortifier.

Franc. Titel. 4. Ditiore est justis mediocritas, quam impiis abundantia. *In Elucid. sup. Ps. 36, post med. vers. 22, p. 312, sect. 1.*

La pauvreté du juste est plus riche que l'abondance de l'impie.

Hugo a S. Victore. 5. Ex fortitudine mediocritatis, deprimuntur vitia carnis. *Sup. Regul. D. August. c. 5, sub fin. p. 9, f, t. 2.*

C'est par la constance dans la modération que la tempérance triomphe des vices de la chair.

6. Mediocritas, quam vocant philosophi frugalitatem, est voluntaria paupertas. *Lib. 1 de Claustro anime, c. 9, ab init. p. 35, D, t. 2.*

Hugo a S. Victore.

La médiocrité, que les philosophes appellent frugalité, est la pauvreté volontaire.

7. Fame natura deficit, frigus naturam afficit : sed mediocritas utrumque reficit. *Ibid. c. 10, post init. p. 35, C.*

La faim détruit notre corps, le froid l'affaiblit et l'accable, mais la modération lui redonne la force et la vie.

8. Mediocritas est quasi via plana, in qua nec celsitudo divitiarum lapsum minatur ascendentibus, nec profunditas egestatis, cadentibus resurgendi spem negat. *Ibid.*

La médiocrité est comme une route nue, où l'on n'a pas à craindre la chute, occasionnée souvent par l'élévation des richesses, et où l'on n'est pas plongé dans un tel abîme de pauvreté, qu'il faille renoncer à tout espoir de se relever.

9. Mediocritas est via media, quæ tenenda est, quæ ducit ad civitatem summi Regis, a dextris vero et sinistris sunt egestas et divitiæ. *Ib. post med. p. 35, H.*

La médiocrité est le milieu de la voie qu'il faut tenir pour arriver à la cité du souverain Roi, car à droite et à gauche sont la pauvreté et les richesses.

10. Mediocritas est quasi mensura quædam, qua totius bonitatis spatium terminatur. *Ibid.*

La modération est la limite que ne peut franchir le bien sans cesser d'être tel.

11. Mediocritas novit æqualiter omnibus sua partiri. *Ibid. lib. 2, c. 3, in fine, p. 42, C.*

La médiocrité sait faire en toutes choses un partage équitable.

12. Semper quod mediocritatem custodit, amabile est : quod vero modum non servat, injucundum est. *Hom. 16 super Acta Apost. post med. Moral. col. 55, D, t. 3.*

S. Joan. Chr.

Là où préside la médiocrité, tout est aimable; son absence rend tout désagréable.

13. Mediocritas duplex sanitas est, et duplicia adfert bona. *Ibid.*

La médiocrité est à deux points de vue la santé de l'âme et nous donne deux sortes de biens.

14. Ubique malum, ubi non est mediocritas. *Ibid. Hom. 22, in Moral. circa finem, col. 609, litt. B.*

Le mal se trouve partout où n'est pas la modération.

15. Mediocritas rerum optima est. *Orat. 5 in Conv. abbat. habita, post med. p. 882, col. 2.*

Joan. Trith.

La modération est la meilleure des choses.

16. Rerum mediarum usus rectus, et rationi consentaneus, animæ conditionem purgat, et discretionem procreat. *Centur. 4 de Charit. c. 19, apud. Bibl. Patr. t. 7, p. 365, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

S. Maximus martyr.

User avec modération de toutes choses, et en se conformant à la raison, est le moyen d'améliorer notre condition morale et de former notre discernement.

SENTENTIA PAGANORUM.

19. Notam morum laudabilium habent, qui mediocriter vivunt. *Lib. 1 de Histor. animal. c. 10, in fine, t. 1.*

Aristot.

Vivre avec modération est une excellente preuve qu'on a de bonnes mœurs.

20. Mediocritatem in vita sequi oportet, non excessus. *Lib. 5 Polit. c. 11, in fine, t. 2.*

Il faut éviter les excès et pratiquer toujours la modération.

21. Ne tibi quid desit, quæsitis utere parce: Utque quod est serves, semper tibi deesse putato. *Lib. 1 Distich. metr. 46.*

Cato poeta.

Voulez-vous être à l'abri du besoin, soyez économe de votre bien; et pour conserver ce que vous avez acquis, figurez-vous toujours que vous n'avez pas le nécessaire.

22. Nihil est uberius, nihil eruditius, nihil gravius, nihil dulcius mediocritate. *Lib. 3 Tusc. Quest. ante med. num. 22, t. 4.*

Cicero.

Rien de plus fertile, rien de plus honnête, rien de plus sérieux, rien de plus agréable que la modération.

23. In vestitu sicut in plerisque rebus, mediocritas optima est. *Lib. 1 de Offic. post med. tom. 4.*

Soit dans la manière de se vêtir, soit dans la plupart des choses que l'on fait, quoi de mieux que de pratiquer la modération?

24. Mediocritas ad omnem usum, cultumque vitæ transferenda est. *Ibid.*

Appliquez-vous à agir toujours avec modération dans tous vos actes et dans toutes les circonstances de la vie.

25. In omnibus fere rebus mediocritatem esse optimam, existimant. *Lib. 4 Tuscul. Quest. post med. t. 4.*

On estime que presque en toutes choses ce qu'il y a de mieux c'est la modération.

26. Disce parvo esse contentus. *Ep. 10, sub fin. p. 804, t. 2.*

Seneca.

Apprenez à vous contenter de peu.

27. Contentus esse mediocribus stude. *Sentent. 90, p. 63, col. 1, C, apud Bibl. Patr. t. 3 editionis Colon. 1618.*

Sextus phil.

Apprenez à vous contenter des choses communes et ordinaires.

MEDITARI (MÉDITER).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Beatus vir, qui non abiit in consilio impiorum; in lege Domini meditabitur die ac nocte. *Psal. 1, v. 1-2.*

Heureux l'homme qui n'est pas entré dans le conseil des impies, et qui jour et nuit médite la loi du Seigneur.

Sufficiens est,

Sufficiens est, quia non inhiat quærendis, non incubat quæsitis nec cruciatur amissis;

Tranquilla est,

Tranquilla est, quia non exsanguinatur curis, non distrahitur negotiis, non maccratur opprobriis;

Secura est.

Secura est, quia non timet calumnias proximorum, non insidias latronum, nec impetus hostium. *Serm. 31 de S. August. sub finem, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, pag. 886, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Elle est contente de ce qu'elle possède,

Elle est contente de ce qu'elle possède, parce qu'elle ne se tourmente pas pour acquérir de nouvelles richesses;

Elle est tranquille,

Elle est tranquille, parce qu'elle ne s'épuise pas par des soins excessifs, qu'elle n'est pas trop préoccupée par les affaires, ni tourmentée par les outrages;

Elle est calme.

Elle est calme, parce qu'elle ne craint ni les calomnies de ses proches, ni les pièges des voleurs, ni les attaques de ses ennemis.

17. Mediocritas in tribus consistit:

La médiocrité consiste en trois choses:

18. Ubi mediocritas servatur, ibi virtus concordie diutius perseverat. *In Hortulo rosar. c. 16, sect. 2, t. 2.*

Là où règne la modération règnent aussi la concorde et la paix.

Thomas a Kempis.

2. Lingua mea meditabitur justitiam tuam, tota die laudem tuam. *Ps. 34, in fine.*

Ma langue méditera votre justice; chaque jour elle publiera vos louanges.

3. Os justi meditabitur sapientiam. *Ps. 36, v. 32.*

La bouche du juste annoncera la justice.

4. In matutinis meditabor in te, quia fuisti adjutor meus. *Ps. 62, v. 7.*

Je méditerai vos merveilles dès l'aurore, parce que vous avez été mon secours.

5. Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui. *Pros. Ps. 76, v. 6.*

J'ai pensé aux jours anciens, j'ai médité les années éternelles.

6. Et meditatus sum nocte cum corde meo; et exercitabar, et scopebam spiritum meum. *V. 7.*

Et la nuit je m'entretenais avec mon cœur, et j'étais combattu au-dedans de moi, et mon âme était haletante.

7. Meditabor in omnibus operibus tuis, et in adinventionibus tuis exercebor. *V. 13.*

Seigneur, je méditerai toutes vos œuvres, et je m'exercerai à connaître vos prodiges.

8. Considerabo vias tuas, in justificationibus tuis meditabor. *Ps. 118, v. 15-16.*

Je considérerai la sainteté de vos joies, je méditerai vos justices.

9. Prævenierunt oculi mei ad te diluculo, ut meditarer eloquia tua. *V. 148.*

Mes yeux se sont tournés vers vous dès le matin pour méditer votre loi.

10. Memor fui dierum antiquorum, meditatus sum in omnibus operibus tuis. *Pros. Psal. 142, v. 5.*

Je me suis souvenu des premiers jours, j'ai considéré toutes vos œuvres.

11. In factis manuum tuarum meditabar. *Ibid.*

J'ai médité les prodiges de votre puissance.

12. Beatus vir, qui in justitia sua meditabitur. *Eccli. 14, v. 22.*

Heureux l'homme qui médite en sa justice.

13. Sicut pullus hirundinis, sic clamabo: meditabor ut columba. *Isa. 38, v. 14.*

Je crierai comme les petits de l'hirondelle, je gémirai comme la colombe.

MEDITATIO (MÉDITATION).

DEFINITIO.

S. Bern. Meditatio est studiosa mentis actio occultæ veritatis notitiam ductu propriæ rationis in-

vestigans. *In Scala claustral. cap. Cum, in fine, f. 338, col. 2, E.*

La méditation est l'action de l'esprit qui recherche avec soin, guidé par les lumières de la raison, la vérité qu'il ignore.

Meditari est secreta scrutari. *Exposit. 2 sup. Psal. 118, c. 8, art. 3, v. 5, p. 336, col. 2, D, tom. 1.*

S. Bonav.

Méditer, c'est chercher à pénétrer les choses mystérieuses.

Meditari de Deo, est interius, seu intellectualiter loqui cum eo, vel de eo. *De fructuosa temporis deductione, art. 3, in princ. fol. 98, pag. 2.*

Dionysius Carthus.

Méditer sur Dieu, c'est parler avec lui ou de lui d'une manière toute intérieure et toute spirituelle.

Meditatio est frequens cogitatio, modum, et causam, et rationem uniuscujusque rei investigans: modum, quid sit; causam, quare sit; rationem, quomodo sit. *De Arte meditandi, in princ. p. 185, D, t. 2.*

Hugo a S. Victore.

Méditer, c'est réfléchir assidument à la nature, à la cause, à la manière d'être de chaque chose: à sa nature, c'est-à-dire qu'est-elle? à sa cause, pourquoi est-elle? à sa manière d'être, comment est-elle?

Meditatio est vehemens cordis applicatio ad aliquid investigandum et inveniendum fructuose. *Parte 3 de Meditat. consid. 1, f. 355, col. 3, L.*

Joan. Gers.

Méditer, c'est appliquer énergiquement son âme à la recherche de quelque chose pour en faire un bon usage.

Meditatio est occultæ veritatis studiosa investigatio. *Parte 1, tract. 2 de Extermin. mali, ante med. p. 24, C, c. 15.*

Richard. a S. Victore.

La méditation est la recherche active d'une vérité cachée.

Meditatio est studiosa mentis intentio circa aliquid investigandum diligenter insistens. *Lib. 1 de Contempt. c. 4, in princ. p. 230, col. 2, litt. B.*

La méditation est une grande application de l'esprit qui cherche avec ardeur à découvrir quelque chose.

Meditatio est providus animi obtutus in veritatis inquisitione vehementer occupatus. *Ib.*

La méditation est le regard prévoyant de l'esprit fortement occupé à la recherche de la vérité.

DIVISIO.

Tria sunt genera meditationum: unum in creaturis, unum in scripturis, unum in moribus. *Pros.*

Hugo a S. Victore.

Il est trois genres de méditation; elles ont pour objet ou les créatures, ou les écritures, ou les mœurs.

Primum surgit ex admiratione, secundum ex lectione, tertium ex circumspectione.

Les premières sont produites par l'admiration, les secondes par la lecture, les troisièmes par un examen attentif.

In primo admiratio questionem generat,

Hugo
a S. Victore.

quæstio investigationem, investigatio inventionem.

L'admiration pose la question, la question conduit à la recherche, et la recherche à la découverte.

Admiratio est dispositionis, quæstio causæ, investigatio rationis. *De Arte meditando, in pr. p. 185, D, t. 2.*

On admire l'ordre, on cherche la cause, on se demande la raison.

DIFFERENTIA.

Dionysius
Carthus.

Differunt cogitatio, meditatio et contemplatio : cogitatio vagatur et serpit sine labore et sine fructu ; meditatio nititur et incedit cum labore et cum fructu ; contemplatio autem circumvolat et circumfertur sine labore et cum fructu. *Pros.*

Il y a cette différence entre la rêverie, la méditation et la contemplation, que la rêverie, dans son essor vagabond, agit sans fatigue et sans fruit ; la méditation est un effort pénible mais fructueux ; la contemplation est moins réglée dans son allure, et, pour agir sans fatigue, elle n'en n'est pas moins utile.

Ita quod in cogitatione est evagatio mentis, in meditatione inquisitio mentis, sed in contemplatione est mentis admiratio. *De perfect. charitat. art. 41, in medio, f. 217, p. 1.*

Ainsi, ce qui est dans la réflexion est la divagation de l'âme, ce qui est dans la méditation est l'examen de l'âme, mais ce qui est dans la contemplation est l'admiration de l'âme.

Richard.
a S. Victore.

Aliud est contemplatio, aliud est meditatio : meditationis est perscrutari occulta, contemplationis est admirari perspicua. *Pros.*

Autre chose est la contemplation, et autre chose la méditation : le propre de la méditation est de scruter les choses cachées, celui de la contemplation est d'admirer celles qui sont belles.

Per meditationem ad bonum instruimur, per contemplationem in bono solidamur. *Part. 1, tract. 2 de Exterm. mali, cap. 15, pag. 24, col. 1-2.*

La méditation nous instruit dans le bien, la contemplation nous y affermit.

COMPARATIO.

Hugo
a S. Victore.

Sicut homo exterior in refectorio materiali ad horam cibo potuque reficitur : sic homo interior in refectorio sanctæ meditationis diversorum exemplorum ferculis saginatur, et vino compunctionis potatur. *Lib. 3 de Claustro anima, c. 8, in princ. p. 58, A, t. 2.*

De même que l'homme extérieur s'assied à table à certaines heures pour manger et boire afin de nourrir son corps, de même l'homme intérieur se recueille dans la méditation pour nourrir et fortifier son âme par de saints exemples, et l'abreuver du vin de la compunction.

S. Nilus.

Sicut panis est alimentum corporis, sic spiritualis oratio alimentum mentis est. *De Orat.*

c. 95, apud *Bibl. Patr. tom. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

De même que le pain est l'aliment du corps, ainsi la prière est celui de l'âme.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Meditatio cordis mei in conspectu tuo semper. *Ps. 48, in fine.*

Les méditations de mon cœur seront toujours en votre présence.

2. Concaluit cor meum intra me, et in meditatione mea exardescet ignis. *Ps. 38, v. 4.*

Mon cœur s'est échauffé au-dedans de moi ; il s'est embrasé dans la méditation.

3. Os meum loquetur sapientiam, et meditatio cordis mei prudentiam. *Ps. 48, v. 3.*

Ma bouche dira la sagesse, et les méditations de mon cœur réveilleront l'intelligence.

4. Testimonia tua meditatio mea est. *Psal. 118, v. 24.*

Vos préceptes sont le sujet de ma méditation.

5. Veniant mihi miserationes tuæ, et vivam ; quia lex tua meditatio mea est. *V. 77.*

Que vos entrailles s'émeuvent, et que je recouvre la vie ; votre loi est le sujet de ma méditation.

6. Nisi quod lex tua meditatio mea est, tunc forte periissem in humilitate tua. *V. 92.*

Si votre loi ne faisait l'objet de mes méditations, j'aurais déjà succombé à ma douleur.

7. Quomodo dilexi legem tuam, Domine, tota die meditatio mea est. *V. 97.*

Que votre loi m'est chère, Seigneur ! elle est chaque jour ma méditation.

8. Mandata tua meditatio mea est. *V. 143.*

Vos commandements sont ma méditation.

9. Concupivi salutare tuum, Domine, et lex tua meditatio mea est. *Ps. 118, v. 174.*

Seigneur, j'ai aspiré à votre salut ; votre loi est ma méditation.

10. Frequens meditatio carnis afflictio est. *Eccles. 12, v. 12.*

Une fréquente méditation afflige la chair.

SENTENTIÆ PATRUM.

11. Meditationis præceptorum cœlestium intentio vel finis, operatio est. *Sup. Psal. 118, S. Ambr. Serm. 6, v. 7, col. 1468, A, t. 4.*

Rechercher quel est le but ou l'intention des préceptes divins est le travail de la méditation.

12. Meditatio de te, Deus, plusquam cibus suavis est : de te loqui, plena est reflectio : te nosse, perfecta consolatio : tibi adhærere, vita æterna : a te separari, mors perpetua. *In Meditationibus, G, in fine.* S. Anselm.

Vous parler, mon Dieu, est la plus douce des nourritures ; parler de vous, c'est être pleinement satisfait ; vous connaître est un bonheur parfait ; être uni à vous est la vie du ciel ; vous quitter est la mort éternelle.

S. Aug.

13. Meditatio parit scientiam, scientia compunctionem, compunctio devotionem, devotio orationem. *De Spiritu et Anima, c. 49, in fine, p. 632, C, t. 3.*

La méditation produit la science, la science la compunction, la compunction la dévotion, la dévotion la prière.

14. Piissime Domine, quam dulcis est memoria tua ! Quanto magis in te meditor, tanto es mihi dulcior et amabilior. *In Manuali, c. in princ. p. 547, A, t. 9.*

O le meilleur des maîtres, combien il est doux de penser à vous ! Plus je vous contemple, et plus vous êtes pour moi plein de douceur et d'amabilité.

15. Dulce est semper ad considerandum, quod ad amandum et laudandum semper suave est. *Ibid. c. 28, in fine, p. 531, B.*

Il y a toujours un charme à contempler ce qu'il est doux d'aimer et de louer.

16. Lectio inquirat, meditatio inveniat, oratio postulat, contemplatio degustat. *Pros.*

La lecture cherche, la méditation trouve, la prière demande, la contemplation savoure.

17. Lectio quasi solidum cibum ori apponit, meditatio masicat et frangit, oratio saporem acquirit, contemplatio est ipsa dulcedo, quæ jucundat et reficit.

La lecture donne à notre âme les aliments non travaillés, la méditation les mâche et les broie, par la prière nous les goûtions, la contemplation enfin est cette volupté qui nous charme et nous rend les forces.

18. Lectio in cortice, meditatio in adipe, oratio in desiderii postulatione, contemplatio in adeptæ dulcedinis delectatione. *In Scala paradisi, c. 2, ab init. p. 559, A, t. 9.*

La lecture s'arrête à la surface de l'âme, la méditation la pénètre profondément, la prière est le vœu du désir, la contemplation est la jouissance du désir satisfait.

19. Ad hoc ut fructuosa sit meditatio, oportet ut sequatur orationis devotio, cujus quasi effectus est contemplationis dulcedo. *De Scala paradisi, c. 10, in fine, p. 562, D, t. 9.*

Pour que la méditation soit utile, il faut qu'elle soit suivie de ferventes prières ; les douceurs de la contemplation en sont comme l'effet naturel.

20. Lectio sine meditatione arida est, meditatio sine lectione erronea est. *Ibid. c. 11, in princ. p. 562, D.*

La lecture sans méditation est aride et sans fruit, la méditation sans lecture est sujette à erreur.

21. Oratio sine meditatione est tepida, meditatio sine oratione infructuosa. *Ibid.*

L'oraison sans méditation est tiède, la méditation sans oraison est infructueuse.

S. Basil. Mag.

22. Ne majora mediteris, quam naturæ humanæ convenit. *Hom. 10 in Hexamer. in fine, p. 56, tom. 1.*

Ne méditez pas des sujets plus élevés que ne le comporte la faiblesse humaine.

S. Bern.

23. Qui mentem pacificam et serenam habent, de supernis dulcius sapiunt et subtilius

vident. *Serm. de Donis Spirit. S. c. 7, circa med.*

S. Berg.

Ceux dont l'esprit est calme et tranquille trouvent beaucoup plus de douceur dans les choses divines et les voient plus parfaitement.

24. Nihil tam efficax ad curanda conscientiae vulnera, nec non ad purgandam mentis aciem, quam Christi vulnere sedula meditatio. *Serm. 62 sup. Cant. ante finem, f. 184, col. 2.*

Rien n'est plus efficace pour guérir toutes les plaies de notre âme et pour rendre à notre esprit toute sa perspicacité que la méditation assidue des blessures du Christ.

25. Juge silentium, et ab omni strepitu secularium perpetua quies, cogit celestia meditari. *Ep. 78, ante med. f. 226, col. 1, A.*

Le silence absolu, l'éloignement continu du bruit et des affaires du siècle, nous forcent à méditer les choses du ciel.

26. Meditandi melius ac tutius proponitur imago dominicæ nativitatæ, passionis et resurrectionis. *De Vita solit. post med. f. 318, col. 4, litt. L.*

Il n'est pas de sujet plus sûr et plus utile à méditer que celui de la nativité de notre Seigneur, de sa passion et de sa résurrection.

27. Omnis locus ad meditandum congruus est. *Lib. Medit. cap. 6, post med. f. 324, col. 1, litt. B.*

Il n'est pas d'endroit qui ne soit propre à la méditation.

28. Sedula meditatio non remanet extra, non hæret in superficie, ulterius pedem figit, interiora penetrat, singula rimatur, attente considerat quod meditatur. *In Scala claustral. cap. Accedens, in princ. f. 338, t. 2, F.*

Une méditation bien faite ne se contente pas d'étudier le dehors et la surface de son sujet, elle entre plus avant, pénètre dans l'intérieur, scrute toute chose, considère attentivement ce qui est l'objet de ses recherches.

29. Summa philosophia est, assidua mortis meditatio. *In Speculo monachorum, in fine, fol. 4, litt. M.*

C'est une haute philosophie que de faire de la mort l'objet de ses méditations continuelles.

30. Oratio et meditatio, sicut turtur et columba querimonias dulces submurmurant in foramine petrae, in caverna maceriae, condolentes de Domini passione, emittentes gratiosa susurra et devota suspiria. *Hom. de duobus Discip. euntibus in Emmaus, post med. f. 40, col. 2, E.*

Semblables à la tourterelle et à la colombe qui gémissent et murmurent dans les fentes des rochers et dans les trous des murailles, la prière et la méditation, compatissant à la passion de notre Seigneur, font entendre de douces plaintes et des soupirs enflammés.

31. Meditatio non ad linguam proprie pertinet, sed ad cor, cujus proprium est meditari. *Sup. Ps. 35, ante med. p. 104, col. 2, B, t. 1.*

S. Bonav.

La méditation n'est pas véritablement le travail de la langue, mais celui du cœur, dont le propre est de méditer.

S. Bonav.

32. O felix meditatio,

Intus ardens,
Foris lucens,
Sursum ducens !

Amando, interius inardescit ;
Orando, forinsecus elucescit ;
Suspirando, quæ sursum sunt concupiscit.
Expos. 2 sup. Ps. 118, cap. 9, vers. 15, art. 4, pag. 254, col. 2, D, t. 1.

O heureuse méditation,

Qui brûle au-dedans de nous,
Qui brille au-dehors,
Et qui nous conduit en haut !

L'amour l'allume dans notre cœur ;
La prière le fait rayonner au-dehors ;
Elle soupire après la félicité des cieux.

33. Jugis et assidua vitæ Christi meditatio, contra vana et caduca mentem roborat, contra tribulationes et adversa fortificat, contra hostium insidias ac blandimenta fallacia erudit. *Lib. Meditat. vitæ Christi, in præmio, p. 334, col. 1, t. 6.*

La méditation assidue et continuelle de la vie du Christ désabuse notre âme des choses vaines et caduques, la fortifie contre les tribulations et les coups de l'adversité, lui apprend à se tenir en garde contre les pièges de ses ennemis et leurs trompeuses caresses.

34. Vitæ Christi meditatio non solum per se dulciter pascit, sed ad majorem cibum transmittit. *Lib. Medit. vitæ Christi, c. 99, in pr. p. 400, col. 2, C, t. 6.*

Non seulement la méditation de la vie du Christ nous nourrit délicieusement par elle-même, mais encore elle nous rend capables de supporter un aliment plus solide.

35. Meditatio sæpe per ardua et aspera ad directionis finem cum magna animi industria pervenire nititur. *De Itineribus æternit. itin. 2, dist. 2, in medio, p. 144, col. 2, A, tom. 7, parte 3.*

La méditation s'efforce de parvenir avec toute l'énergie de l'âme au but qu'elle doit atteindre par les sentiers souvent les plus abrupts et les plus rudes.

36. In passionis Christi meditatione fit homo totus virgineus, totus sanctissimus, totus divinus. *In Stimulo amoris, part. 3, c. 16, in fine, p. 228, col. 2, B, t. 7, part. 3.*

Lorsque l'homme médite la passion du Christ, il participe en quelque sorte à sa virginité, à sa sainteté, à sa divinité.

37. Ad orandi studium meditatio provocat et informat. *In Speculo disciplin. part. 1, c. 12, in princ. p. 539, col. 1, C, t. 2, part. 4.*

La méditation nous donne le goût et la science de la prière.

38. Vitanda est in conventu, seu congregatione oratio sibilosa. *Ibid. c. 15, circa med. p. 540, col. 2, C.*

Partout où il y a concours ou réunion de plusieurs personnes, évitez de prier d'une manière bruyante.

39. Meditationis studium est semper quovis industria labore, qualibet animi difficultate,

ardua quæque apprehendere, obscura irrumperere, occulta penetrare, donec veritatem diu quæsitam inveniat, et animum ad veritatis contemplationem, cum admiratione et exultatione adducat. *De 7 Itineribus æternit. itin. 2, dist. 1, in medio, p. 144, col. 1, C, t. 7.*

S. Bonav.

Le but de la méditation est toujours et partout d'arriver par un travail habile, et à travers les difficultés que rencontre l'intelligence, à saisir ce qu'il y a de plus ardu, à éclairer ce qui est obscur, à pénétrer les choses cachées, jusqu'à ce qu'on trouve la vérité longtemps cherchée, et que l'esprit, plein de joie et d'admiration, jouisse de la contemplation de la vérité.

40. Meditationis proprium est, sua promotione semper in ulteriora tendere. *Ibid. itin. 2, dist. 1, p. 149, col. 2, E.*

Le propre de la méditation est de diriger toujours son essor vers un but plus élevé.

41. Sic orationi sancta meditatio necessaria est, ut omnino perfecta esse oratio nequeat, si eam meditatio non comitetur aut præcedat. *In Speculo discipline, part. 1, c. 12, post init. p. 539, col. 1, C, t. 7.*

Il ne peut pas y avoir de prière parfaite, si la sainte méditation ne l'accompagne ou ne la précède.

42. Illa meditatio beatos facit, quæ operibus sanctis cœlorum regna conquirit. *Sup. Psal. 118, vers. Lex tua meditatio mea est, etc. fol. 158, col. 4.*

Cassiodor.

La vraie méditation, qui fait les bienheureux, est celle dont les œuvres saintes méritent le royaume du ciel.

43. Omnis meditationis veræ finis et fructus est Deo adhærere, et unum cum Deo spiritum fieri. *De perfect. charit. art. 38, circa init.*

Dionysius Carthus.

La fin et le fruit de toute méditation véritable est de s'unir à Dieu et de n'avoir plus d'autre volonté que la sienne.

44. Esto totus orationis tempore velut cœlestis angelus : mens tua non evagetur, et coram Deo bene te compone. *De Virginit. sub finem, p. 129, B, t. 1.*

S. Ephrem.

Efforcez-vous, pendant le temps de l'oraison, de devenir un ange céleste ; que votre esprit n'erre pas, et demeurez modeste et recueilli devant Dieu.

45. Meditare bona, ut non mediteris mala : siquidem mens non patitur otium. *Adhort. 4, in princ. p. 290, B, t. 2.*

Méditez de bonnes choses pour ne pas en méditer de mauvaises, car l'esprit ne demeure jamais oisif.

46. Ex diuturna meditatione et exercitatione, vis et feritas perturbationum animi frangitur ac debilitatur. *Et hab. apud D. Joan. Damasc. lib. 1 Parall. c. 70, f. 37, p. 1, A.*

Evagrius.

Le travail de l'esprit et la méditation de chaque jour affaiblissent la force et arrêtent l'impétuosité des passions de notre âme.

47. Ubi est quies et meditatio, ibi nec sollicitudo, nec evagatio. *In suis Opusc. in admonit. c. 26, p. 80, t. 1.*

S. Franciscus Assisias.

Là où sont le repos et la méditation ne se trouvent jamais ni le chagrin ni les divagations de l'esprit.

Giles Angl.

48. Grata meditatio, quam suggerit charitas. *Serm. 19 sup. Cant. post med. apud D. Bernard. col. 2.*

La méditation que suggère la charité est toujours aimable.

Gloss ord

49. Dilectio alicujus rei facit de illa re frequenter meditari. *Sup. illud Ps. 118, Meditabar in mandatis tuis, col. 1364, E, t. 3.*

L'amour fait penser souvent à l'objet aimé.

S. Greg. Mag.

50. In electis eo fit uberior infusio supernæ gratiæ, quo mens fuerit purior per custodiam internæ meditationis. *Lib. 2 in 1 Reg. c. 3, crite med. sup. illud, Et vocavit Dominus Samuelem, col. 1305, D, t. 2.*

Chez les élus, la grâce céleste leur est versée avec d'autant plus d'abondance que leur âme se conserve plus pure sous la garde de la méditation intérieure.

51. Quanta sit cœlestis gloriæ felicitas, in meditatione pertractatur. *In septem Psalm. Pœnit. sup. Psal. 4, v. 18, ante med. col. 579, C, tom. 2.*

C'est par la méditation qu'on s'applique à connaître quelle est la félicité de la gloire céleste.

52. Si quis meditari capit, prius abjiciendus est pulvis ex oculo, deinde oculus refovetur. *Pros.*

Celui qui veut méditer doit d'abord ôter de son œil la poussière qui l'empêche de voir; il doit ensuite le fortifier.

53. Pulvis abjicitur, cum ab intentione mentis cuncta rerum corporearum phantasmata remouentur.

On purifie l'œil de toute poussière lorsqu'on éloigne de l'attention de l'esprit toute image des choses terrestres.

54. Oculus autem refovetur, cum usu continuæ meditationis, eadem mentis intentio ad æterna sustollitur. *Lib. 1 in primum Regum, c. 1, Moral. post init. col. 1232, D, t. 2.*

Et l'on fortifie ce même œil lorsque, par une méditation continuelle, l'attention de notre esprit se porte vers les choses éternelles.

S. Hier.

55. Meditatio, animæ est pabulum. *Tom. 1, Ep. 6 ad Florent. post med. p. 53, B.*

La méditation est la nourriture de l'âme.

56. Quidquid quotidiana meditatio tribuere solet, hoc Spiritus sanctus suggerit. *Tom. 3, Ep. 1 ad Paulin. ante med. p. 6, litt. G.*

Tout ce que la méditation de chaque jour nous apprend, c'est l'Esprit saint qui nous l'inspire.

57. Bona est diurna meditatio, sed efficacior nocturna: quia per diem necessitates variæ obstrepunt, et occupationes distrahunt mentem; nox autem quieta, nox secreta opportunam se præbet orantibus et aptissimam. *Tom. 4, Ep. 36 de Observatione vigiliar. sub finem, pag. 163, A.*

Méditer pendant le jour est une bonne chose, mais la méditation qui se fait la nuit est plus efficace; car, pendant le jour, les différentes nécessités de la vie et les occupations viennent nous distraire, tandis que le repos et l'isolement de la nuit se prêtent merveilleusement à la prière.

58. Quotidiana meditatio solet magis labor mentis esse, quam carnis. *In Reg. monach. c. 14 de Contempl. post init. p. 281, A, t. 4.*

La méditation de chaque jour est plutôt le travail de l'esprit que du corps.

59. Heu cor infelicissimum, mens infortunatissima, quæ non meditatur quotidie! Si meditatur, fatuissimum est, si appetit quidquam de sæculo et pompis ejus. *In Regula monach. c. 31, in princ. p. 335, B, t. 4.*

Malheur au cœur humain qui ne médite pas chaque jour! S'il vient à méditer, l'objet de ses pensées n'est-il pas des plus vains, quand il ne désire que les biens temporels et les pompes terrestres?

60. Inflammatur discretione meditatio, accenditur consideratione, illuminatur cogitatione. *Lib. 2 de Claustro animæ, c. 14, ab init. p. 45, H, t. 2.*

La méditation s'allume dans la solitude, s'enflamme par la contemplation, s'éclaire par la réflexion.

61. Frustra accedit ad meditandum, qui non amat. *Lib. 3 de Anima, c. 9, post med. p. 132, G, tom. 2.*

C'est en vain que vous chercherez à méditer, si vous n'aimez pas.

62. Meditatio et oratio duæ sunt alæ charitatis. *Sup. Ps. 54, f. 139, col. 1, t. 2.*

La méditation et l'oraison sont les deux ailes de la charité.

63. Ignescit anima in meditatione, sed flammam emittit et illuminatur cognitione. *Pros.*

L'âme s'échauffe par la méditation, mais elle s'éclaire et devient toute de flamme par la connaissance.

64. Cognitio in mente quasi fumus in igne, sed meditatio quasi ignis ardens, cum fumo tamen; delectatio vero quasi flamma ignis sine fumo. *Sup. Cant. c. 8, f. 137, col. 2, t. 3.*

La connaissance qui est dans notre esprit peut être comparée à la fumée qui est dans le feu; mais la méditation est comme un feu ardent qui toutefois n'est pas sans fumée, tandis que la possession de la vertu est semblable au feu dont la flamme est pure de fumée.

65. Finis totius perfectionis est, ut eo usque extenuata mens ab omni situ carnali ad spiritualia quotidie sublimetur, donec omnis ejus conversatio, omnis volutatio cordis, una et jugis efficiatur oratio. *Collat. 10 abbat. Isaac, c. 7, in fine, p. 538.*

Le but de toute perfection est d'affaiblir tellement le goût des choses charnelles dans l'âme, qu'elle puisse chaque jour s'élever à la contemplation des choses célestes, de telle sorte que sa conversation et les désirs de son cœur ne soient plus qu'une seule et continuelle prière.

66. Sicut corpus quod aeris puritate perfruitur, sanius sit: sic anima sit sapientior, meditationibus enutrita. *Hom. 2 sup. Matth. oper. perf. post med. col. 24, G, t. 2.*

De même que l'air pur fortifie le corps, ainsi la méditation nourrit la sagesse de l'âme.

67. Meditatio, si debite fiat, transit in con-

S. Hier.

Hugo
a S. Victore.

Hugo card.

Joan. Cass.

S. Joan. Chr.

Joan. Gers.

Joan. Gers. **templationem, sicut cogitatio in meditationem. De mystica Theolog. considerat. 24, in princ. part. 3.**

La méditation bien faite conduit à la contemplation comme la pensée à la méditation.

68. Absque meditationis exercitio, nullus (secluso miraculo Dei speciali) ad perfectionem contemplationis dirigitur aut pervenit. *De Medit. consid. 7, in princ. part. 3.*

Personne, si Dieu ne fait un miracle, ne peut, sans l'exercice de la méditation, tendre ou parvenir à une contemplation parfaite.

Joan. Tritb. **69. Nihil in hoc mundo reperitur efficacius, nihil potentius, quam sedula vulnerum Christi meditatio. Lib. 1, Hom. 16 ad monachos, post med. p. 483, col. 2.**

Rien dans ce monde n'est plus efficace, rien n'est plus puissant que la méditation assidue des blessures du Christ.

70. Inter omnia exercitia nullum potest esse sanctius, nullum Deo acceptabilius, nullum salubrius, quam meditatio passionis Domini nostri Jesu Christi. *Ibid. circa fin. p. 484, col. 2.*

De tous les exercices de piété, nul n'est plus saint, nul n'est plus agréable à Dieu, nul n'est plus salutaire que la méditation de la passion de notre Seigneur Jésus-Christ.

71. Passionis Christi devota meditatio

Libidinem exterminat,
Luxuriam edomat,
Invidiam fugat,
Gulam refranat,
Avaritiam sedat,
Acediam inflammat,
Iram mitigat,
Superbiam extirpat. *Ibid.*

La pieuse méditation de la passion du Christ

Tue la débauche,
Dompte la luxure,
Dissipe l'envie,
Met un frein à la gourmandise,
Apaïse l'avarice,
Excite la paresse,
Adoucit la colère,
Détruit l'orgueil.

S. Isidorus Hispal. **72. Meditatio oratio cordis est, non labiorum. Lib. 3 de summo Bono, c. 7, sent. 4, pag. 666, col. 1.**

La méditation est la prière du cœur et non des lèvres.

73. Purgandus primum animus atque a temporalium rerum cogitationibus segregandus, ut pura acies cordis ad Deum vere et simpliciter in meditatione dirigatur. *Ibid. sent. 10, etc.*

Il faut d'abord purifier notre âme et la tenir éloignée de toutes les pensées terrestres, afin que le pur essor du cœur se dirige vers Dieu avec vérité et franchise.

Lact. Firm. **74. Plurimum proficit ad veniam consequendam, si abjectis humilibus terrenisque tam rebus, quam bonis, caelestia et divina sempiterna meditemur. De Ira Dei, c. 23, post med. p. 364.**

Il est très-avantageux, pour obtenir le pardon de ses fautes, de laisser de côté les objets et les biens vils et terrestres pour méditer toujours sur les biens célestes et éternels.

S. Laur. Just. **75. Nihil in hac peregrinatione dulcius sentitur, nil dulcius sumitur, nil verius capitur,**

sicut verborum Dei assidua meditatio. *De Lignorum rita, tract. 9 de Persever. c. 4, post init. p. 53, col. 1, B, part. 1.*

Rien dans ce monde n'est plus délicieusement senti, rien n'est plus doux à prendre, rien de plus vrai à saisir que la méditation assidue des paroles de Dieu.

76. Nihil ita fructuose ad meditandum inexplorato offertur novitio, sicut Christi vita et potissimum ipsius passio gloriosa. *De Discipl. monast. conversat. ante med. p. 93, col. 2, E.*

Rien de plus utile ne peut être offert aux méditations du novice inexpérimenté que la vie du Christ et surtout sa passion glorieuse.

77. Mentalis oratio rite peracta, Deo valde placet. *In Speculo spirit. c. 10, post med.*

L'oraison mentale bien faite est très-agréable à Dieu.

78. Meditatione mentem colito, extirpat enim malas cogitationes meditatio continuae frequentata. *Parænes. 46, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Nourrissez votre âme par la méditation, car la méditation assidue délivre des mauvaises pensées.

79. Loquere Deo multa, et hominibus pauca : legis vero meditatione utraque recte dispones. *Ibid. parænes. 194.*

Parlez beaucoup à Dieu et très-peu aux hommes : la méditation de la loi vous fera bien obéir à ce double précepte.

80. Quid excellentius, quam cum Deo colloqui, et usu ejus detineri ? *Ibid. de Orat. c. 32.*

Quoi de plus excellent que de s'entretenir avec Dieu et d'être constamment occupé de lui ?

81. Si tempore orationis mens tua circumspicit, nondum intellexisti, te ut monachum orare : quin potius adhuc ex mundo es, et scenam extrinsecus ornas. *Ibid. c. 41, etc.*

Si, pendant le temps de l'oraison, votre esprit divague d'un côté et d'autre, vous n'avez pas encore compris que votre prière est celle d'un moine ; mais que dis-je ? vous êtes encore du monde, et vous ne cherchez encore qu'à embellir l'extérieur.

82. Ne quæras prorsus, ut forma aut figura nlla tibi inter orandum appareat. *Ibid. c. 108.*

Ne songez nullement à avoir telle forme ou telle figure pendant votre prière.

83. Angelis efficitur similis monachus per veram orationem. *Ibid. c. 107.*

Il est semblable aux anges, le moine qui prie dans la sincérité de son âme.

84. Beata mens est, quæ dum orat, omnibus formis omnino vacua est. *Ibid. c. 111.*

Heureuse l'âme qui, pendant sa prière, oublie toutes les choses de la terre.

85. Beata mens, quæ expedita ac sine distractione orat, huic semper plus desiderii accedit. *Ibid. c. 112.*

Heureuse l'âme qui prie librement et sans distraction ; elle s'enrichit sans cesse par de nouveaux désirs.

86. Beata mens, quæ dum orat, omnino omnium sensuum usu vacua est. *Ibid. c. 113.*

Heureuse l'âme qui, pendant qu'elle prie, ne fait usage d'aucun de ses sens.

- S. Nilus. 87. Beata est mens, quæ tempore orationis nihil rerum habet, nihil possidet. *Ib. c. 114.*
Heureuse l'âme qui, pendant le temps de l'oraison, n'a rien, ne possède rien.
- S. Petr. Dam. 88. Sacri eloquii assidua meditatio, animam mundo reddidit extinctam. *Opusc. 12, c. 25. post init. p. 504, col. 1, A, t. 3.*
Par la méditation assidue de la divine parole, l'âme meurt au monde.
89. Sancta quelibet anima, quæ celestis sponso in amore conjungitur, necesse est ut ei assiduis Scripturarum meditationibus, quasi quibusdam vinculis insolubiter connectatur. *Opusc. 32, c. 6, grad. 27, ante fin. pag. 523. col. 2, C, t. 3.*
Toute âme sainte, qui est unie au céleste époux par les liens de l'amour, doit s'appliquer, par la méditation assidue des saintes Ecritures, à rendre ses liens indissolubles.
- Elain le L. 90. Meditatio, scientiæ nutritrix est. *Et habet. apud div. Joan. Dam. lib. 1 Parall. c. 70, f. 37, p. 1, A.*
La méditation est la nourrice de la science.
91. Assidua meditationis exercitatio certam ac firmam scientiam efficit, quemadmodum contra, inexercitatio inscientiam parit. *Ibid.*
L'exercice habituel de la méditation consolide et affermit la science, tandis qu'au contraire le défaut de méditation rend ignorant.
- Richard. S. Vicore. 92. Meditatio passionis Christi, stimulos carnis mitigat, tentamenta inimici extinguit, in desperatione consolatur, delet peccata, mortificat vitia, roborat mentem, confert gratiam. *Part. 2 sup. Cant. c. 38, ante med. pag. 224, col. 2, C.*
La méditation de la passion du Christ adoucit les aiguillons de la chair, dissipe les tentations de l'ennemi, efface les péchés, mortifie les vices, fortifie l'âme, confère la grâce.
- S. Thomas Aquinas. 93. Ex frequenti meditatione ignis charitatis in corde accenditur. *Sup. Epist. ad Ephes. c. 5, lect. 7, post med.*
C'est par une méditation fréquente que le feu de la charité s'allume dans le cœur.
- Thomas à Kempis. 94. Summum studium nostrum sit, in vita Jesu Christi meditari. *Lib. 1 de Imit. Christ. c. 1, in princ. t. 2.*
Que notre plus grande occupation soit de méditer la vie de Jésus-Christ.
- in Vitis Patr. 95. Taciturnitas et meditatio parvum castitatem. *Lib. 5, libell. 5 de Fornicat. num. 23, p. 576, col. 2.*
Le silence et la méditation produisent la chasteté.

SENTENTIE PAGANORUM.

- Seneca. 96. Nullius rei meditatio tam necessaria est, quam sui finis. *Epist. 70, a med. p. 660, t. 2.*
Méditer sur sa propre mort est de toutes les méditations la plus nécessaire.

S. Ger. 97. Erit animus in caelo etiam antequam hac custodia exsolvatur, cum vita dejecerit, levis priusque in cogitationes divinas emicuerit. *Epist. 79. post med. p. 697, t. 2.*

L'âme sera dans le ciel même avant d'avoir quitté la prison de son corps, lorsque, dépourvue de ses vices, pure et légère, elle s'élèvera à des pensées divines.

98. Subsiliare in caelum, ex angulo licet. *Epist. 41, in fin. p. 583, t. 2.*

De cette terre si petite nous pouvons voler jusqu'au ciel.

99. Si contra mortem te præparaveris, faciet te firmum assidua meditatio. *Epist. 82, ante med. p. 707, t. 2.*

Si vous vous préparez à braver la mort, cette pensée continuelle raffermira votre âme.

100. Omnis dies, omnis hora, quam nihil simus ostendit, et aliquo argumento recenti admonet fragilitatis oblitus, cum aeterna meditantibus, respicere cogit ad mortem. *Epist. 101, in princ. p. 810, t. 2.*

Chaque jour, chaque heure nous montre notre néant par quelque preuve nouvelle, nous avertit de notre fragilité, que nous oublions, en nous forçant à abandonner nos projets de longue vie pour tourner nos regards vers la mort.

MEDIUM (MILIEU).

DEFINITIO.

Medium est in numeris, a quo ambo latera sibi met sunt æqualia. *Lib. 1 Musica, cap. 12, post init. t. 1.*

La moyenne entre deux nombres est également distante de chacun d'eux.

Medium est, quod cum æqualibus ab omni parte intervallis ab extremo abest. *Herm. 12 sup. Cant. ante med. col. 344, A.*

Le milieu est ce qui de tous les côtés, de toutes parts, est également éloigné des extrémités.

Medium dicitur quicquid est inter extrema. *Hugo card. Sup. Habacuc, c. 3, f. 206, col. 1.*

On appelle milieu tout ce qui est entre deux extrémités.

SENTENTIE PATRUM.

1. Facite vos dignos videri quorum in medio Christus sit: ubi enim pax, ibi Christus, quia pax Christus est. *Lib. 10, Epist. 82 ad Vercellensem Eccles. post init. col. 656, B, tom. 3.*

Montrez-vous digne d'être du nombre de ceux au milieu desquels le Christ se trouve toujours. En effet, là où est la paix, là aussi est le Christ; car la paix c'est le Christ.

2. Medium in cunctis tene, ut possis com-

S. Antonin.

S. Antonin. prehendere quæ sit latitudo et longitudo, sublimitas et profundum. *Pros.*

En toutes choses, tenez le milieu, pour que vous puissiez apprécier la largeur, la longueur, la hauteur, la profondeur.

3. Nam longitudo nimia, exterminium habere solet : latitudo incongrua, scissuram : sublimitas, ruinam : profundum, absorptionem. *Part. 1, tit. 3, c. 7, § 1, in fine, f. 51, col. 4.*

Car ce qui est trop long se brise, ce qui est trop large se déchire, ce qui est trop haut menace ruine, ce qui est trop profond disparaît.

S. Aug. 4. Bono fine concludantur initia, ut principium medio, medium ne discrepet ultimo. *Serm. 8 ad frat. in eremo, in med. p. 921, B, tom. 10.*

Finissez bien ce que vous avez commencé, afin que le commencement s'harmonise avec le milieu et le milieu avec la fin.

5. Omnia quanto clarius nota sunt, tanto magis in medio esse dicuntur. *Epist. 120, cap. 17, ante fin. t. 2.*

Plus une chose est évidente, plus on dit qu'elle est à la portée de tous.

6. Quælibet rerum copulatio atque connexio, tunc maxime unum quiddam efficit, cum et media extremis, et mediis extrema consentiunt. *Lib. 1 Musicae, c. 12, in med.*

Toute réunion, tout enchaînement de parties ne forme un tout que lorsqu'il y a un parfait accord entre les parties extrêmes et les moyennes.

S. Bern. 7. Timendum est periculum in via, scilicet in medio stare, aut residere. *Serm. de tribus Ordin. post inît. f. 107, col. 2, F.*

Il y a un danger à craindre dans la route, c'est de s'arrêter et de rester au milieu.

8. Virtutes medium tenent : si vel ultra, vel infra quam oportuerit fiat, a virtute disceditur. *Serm. de Donis Spirit. sanct. c. 5, in fine, f. 127, col. 4, litt. L.*

Les vertus sont entre deux excès ; aller plus loin ou rester en deçà de la mesure nécessaire, c'est s'écarter de la vertu.

9. Medium vitiorum virtus tenet, ac promde sedula eget, non solum putatione, sed et circumscriptione. *Serm. 58 sup. Cant. ante finem, f. 181, col. 1, B.*

Entre deux vices la vertu tient toujours le milieu, et c'est pourquoi son zèle indiscret non seulement doit être modéré, mais encore retranché.

10. Tene medium, si non vis perdere modum. *Lib. 2 de Consid. ad Eugen. pap. post med. f. 277, col. 4, L.*

Gardez le milieu, si vous voulez ne pas perdre la modération.

11. Locus medius tutus est. *Ibid.*

Le lieu sûr est celui du milieu.

12. Medium sedes est modi, et modus virtus. *Ibid.*

Le milieu est le siège de la modération, et la modération est une vertu.

13. Non est sapientis habitare in longo, quod ultra medium sit : nec in lato, quod extensa sit : nec in alto vel imo, quod alterum supra, alterum infra sit. *Ibid.*

Le sage ne doit se fixer ni trop loin, il serait au-delà du milieu ; ni trop près, il serait en deçà ; ni trop haut ni trop bas, pour n'être ni au-dessus ni au-dessous du milieu.

14. Virtus est medium vitiorum utrimque redactum. *Pros.*

Toute vertu est le milieu entre deux vices.

15. Est quoddam medium inter nimis comedere et nimis abstinere, et illud medium est virtus. Quod si omnino tale medium servare non potest homo, tamen hoc cavere potest, ne nimis a medio recedatur. *Lib. de Passione Domini, c. 42, circa fin. f. 73, col. 4, I.*

Il y a un certain milieu entre trop manger et trop jeûner, et ce milieu est une vertu. Si l'homme ne peut garder exactement ce juste milieu, il dépend de lui toutefois de ne pas trop s'en écarter.

16. Medium tene, ne sis nimis tristis vel hilaris, nimis severus vel lenis, nimis socialis vel alienus, nimis tacitus vel verbosus, nimis dure loquens vel blande, nimis rigidus vel remissus. *De sex Alis scraphin, c. 7, longe ante fin. p. 92, col. 1, C, t. 7, part. 3.*

Tenez le milieu, afin que vous ne soyez ni trop triste, ni trop gai ; ni trop sévère, ni trop doux ; ni trop humilier, ni trop fier ; ni trop silencieux, ni trop parleur ; ni trop dur dans vos paroles, ni trop flatteur ; ni trop rigide, ni trop indulgent.

17. Verus amor nullum patitur medium inter se et objectum. *De Itin. æternit. itin. 4, dist. 6, a princ. p. 170, col. 1, B, t. 7, part. 3.*

Le véritable amour ne connaît pas de milieu entre lui et l'objet aimé.

18. Qui stetit in medio discipulorum, sedit in medio doctorum, suspensus est in medio latronum. *Lib. Compend. theolog. verit. c. 35, in fin. p. 764, col. 1, A, t. 7, part. 4.*

Celui qui vécut au milieu de ses disciples s'assit au milieu des docteurs et fut crucifié au milieu des voleurs.

19. Natura in mediis delectatur, et per extrema corrumpitur. *Ibid.*

La nature se plaît dans les milieux, et les extrêmes lui sont nuisibles.

20. Medium est quidquid non eget rebus necessariis. *Lib. 2 Pædagogici, cap. 1, ante fin. f. 31, p. 2, E.*

Le milieu est tout ce qui ne manque pas du nécessaire

21. Plus amator finis, quam medium. *Sup. 1 ad Cor. c. 9, art. 9, in med. col. 44, D.*

On aime plus la fin que le milieu.

22. Virtus semper vult medium : nimis diligere, malum est ; minus diligere, malum est : sed ut jus exigere, bonum est. *Epist. ad Damas. pap. de Morte D. Hieronymi, circa med. quæ est 61 Epist. D. Hieron. t. 4.*

La vertu veut toujours le milieu : c'est un mal de trop aimer et un mal aussi de ne pas aimer assez ; mais aimer comme il est ordonné de le faire est une bonne chose.

S. Bern.

S. Bonav.

S. C. om. Atez.

D. en. s. s. Carthus.

S. Jus. Cas.

Closs de cr.

23. Virtus est medium vitiorum : sed in omnibus medium servare, ultra hominem est; ideoque summe virtuosus nemo dicendus est. *In decretis Gratiani, f. 390, col. 1, edit. Lugdun. 1540.*

La vertu est le milieu des vices, mais garder le milieu en toutes choses est au-dessus des forces de l'homme; aussi n'est-il aucun homme qui soit entièrement vertueux.

S. Hier.

24. Nihil Salvator nisi medium amat. *Tom. 1, Epist. 19 ad Eustochium, sub fin. p. 131, B.*
Le Sauveur n'aime rien que le milieu en toute chose.

Hugo card

25. Medium hominis, labor est. *Sup. 3 Regum 3, f. 263, col. 1, t. 1.*

Ce qui sauve l'homme des excès, c'est le travail.

Joan. Cass.

26. Ea quæ natura sua bona sunt, non debent propter ea quæ media sunt, exerceri : sed potius e converso, ea quæ media sunt, ad ea quæ principaliter bona sunt acquirenda, suscipi debent. *Collat. 21 abbat. Theonæ, c. 15, in titulo, p. 793.*

Les choses naturellement bonnes ne doivent pas être pratiquées en vue de celles qui tiennent le milieu; mais plutôt, au contraire, il faut que celles qui tiennent le milieu servent à acquérir celles qui sont supérieures par leur bonté.

S. Isidorus Pelus.

27. Medium virtutis iter tene, siquidem ipsius excessus et defectus a recta via abducentes, in peccata desinunt. *Lib. 3, Epist. 320 ad Asclepium ep. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Tenez le milieu du chemin de la vertu, car son excès et son défaut détournent de la bonne voie et conduisent au péché.

S. Thomas Aquinas.

28. Omne medium moralis virtutis, est medium rationis : sed solius justitiæ medium, est rei et rationis. *1 2, quæst. 64, art. 2, in corp.*

Le milieu de toute vertu est un milieu rationnel, mais une justice sans excès est à la fois réelle et rationnelle.

SENTENTIE PAGANORUM.

Aristot.

29. Cernimus in universis medium quidem laudabile esse, extrema vero, neque recta; neque laudabilia, sed vituperabilia esse. *Lib. 2 Ethic. ad Nicomach. c. 7, post med. t. 2.*

Nous remarquons qu'en toutes choses le milieu seulement est louable; ce qui est extrême, au contraire, mérite le blâme plutôt que la louange.

30. Eum, qui medium ipsum conjectat, primum quidem a magis contrario discedere oportet. *Ibid. c. 9, post init.*

Quand on cherche un milieu, il faut d'abord s'écarter de l'extrême qui en est le plus éloigné.

31. Difficile est in unoquoque medium capere, ut circuli medium invenire, non injustibet, sed scientis est tantum. *Ibid.*

Il est difficile de prendre le milieu en toutes choses, comme il est difficile de trouver le centre d'un cercle, mais le savant seul en est capable.

32. Cum consequi medium summe sit diffi-

cile, minima malorum sunt capienda : extremorum enim altero magis, altero minus delinquitur. *Ibid. ante med.*

Comme il est très-difficile de garder toujours le milieu, il faut du moins éviter ce qu'il y a de plus mauvais; car ce qui est hors du milieu est plus ou moins condamnable.

33. Longe a delinquendo secedentes, ad ipsum tandem medium accedimus. *Ibid. in med.*

C'est en nous éloignant de toute faute que nous arrivons enfin à ce juste milieu.

34. Medium attingere consequive, difficile est, et in singulis maxime. *Ibid. a med.*

Rencontrer ou atteindre le milieu est toujours difficile, et particulièrement dans chaque chose.

35. Nimum et parum vituperabilia, quæ si non longe absunt a medio, leviter : si longius, graviter : si longissime, gravissime sunt vituperanda. *Lib. 4 Mor. c. 5, circa init. edit. Paris. 1565.*

Ce qui s'éloigne un peu du milieu est légèrement répréhensible, ce qui s'en éloigne davantage l'est beaucoup plus; mais ce qui en est tout à fait éloigné mérite les plus graves reproches.

MELIOR, MELIUS (MEILLEUR, MIEUX).

ETYMOLOGIA.

Melior dicitur, quia mollior, non durus aut ferreus : nam melius, quasi mollius. *Lib. 10 Etymol. verbo Melior, p. 141, col. 2.*

Dire meilleur, c'est dire plus mou, plus flexible, plus souple; mieux est synonyme de plus mollement.

SENTENTIE PATRUM.

1. Nullus pudor est ad meliora transire. *Lib. 10, Epist. 31 ad Valentinianum imperat. post init. col. 570, B, t. 3.*

Il n'y a point de honte à changer en mieux.

2. Felix est miseria, quæ ducit ad meliora; et felix nigredo, quæ candorem parit. *Serm. dom. 2 post Trinit. ante fin. f. 180, p. 1.*

Heureux le malheur qui conduit à mieux; heureuse la brume d'où sort la sérénité.

3. Nemo securus esse debet in ista vita, quæ tota tentatio nominatur, ut qui fieri potuit ex deteriore melior, non fiat etiam ex meliore deterior. *Lib. 10 Confess. c. 32, in fine, p. 128, C, t. 1.*

On ne doit pas goûter la sécurité dans tout le cours d'une vie qui n'est qu'une longue épreuve; car si l'on a pu de mauvais devenir meilleur, on pourrait en retour passer de bien à pire.

4. Quanto melior, tanto esto mitior. *Ep. 54 ad Macedonium, circa med. p. 158, C, t. 1.*

Voulez-vous être meilleur? soyez plus doux.

5. Melior homo est, qui voluntate, quam

Aristot.

S. Isidorus Hispat.

S. Amb.

S. Ant. de Pad.

S. Aug.

S. Aug. qui necessitate bonus est. *De octoginta tribus Quest. quest. 2, in princ. p. 378, C, t. 4.*

La bonté volontaire vaut mieux que la bonté forcée.

6. Meliora sunt quædam singula, quam alia singula : sed meliora simul omnia, quam quælibet singula. *De Bono viduitatis, cap. 6, post med. p. 728, C, t. 4.*

Il y a des choses meilleures que d'autres, mais celles qui sont bonnes valent mieux toutes ensemble que chacune isolément.

7. Non ordo rectus aut ordo appellandus est omnino, ubi deterioribus meliora subjiciuntur. *Lib. 2 de lib. Arbitrio, in fin. p. 349, B, tom. 1.*

Le mot *bon ordre* ou même le mot *ordre* ne peut s'appliquer à un état où le bien est soumis au mal.

8. Felix est necessitas, quæ in meliora compellit. *Epist. 45 ad Arment. prope fin. p. 103, A, tom. 2.*

Bénié soit la nécessité qui nous contraint à mieux faire

9. Fieri non potest ut res deterior te faciat meliorem : deterius est quidquid cupis, tu melior es, et utique vis melior esse, quam es. *Sup. Ps. 32, conc. 2, circa med. col. 247, B, tom. 8.*

Il est impossible que le mal vous améliore; renoncez donc à vos désirs, vous valez mieux que cela, et surtout vous aspirez à devenir meilleur que vous n'êtes.

10. Melior est, qui et bonis simul et malis bonus est, quam qui bonis tantum bonus est. *In Manuali, c. 32, in fine, p. 553, A, t. 8.*

La vertu qui se manifeste dans la mauvaise comme dans la bonne fortune est supérieure à la vertu qui s'exerce seulement dans la prospérité.

11. Animus cum proficit non dicitur major, sed melior. *De Quantit. animæ, c. 16, ante fin. t. 1.*

On dit de l'âme qui avance dans la bonne voie non pas qu'elle grandit, mais qu'elle s'améliore.

12. Deteriora melioribus sunt subdenda. *Lib. 2 de lib. Arbitr. c. 10, post init. t. 1.*

Le mal doit être soumis au bien.

13. Apud Deum melior est, qui majoribus et pluribus, quam qui minoribus et paucioribus donis Dei dives est. *Epist. 32, post med. tom. 2.*

Le meilleur aux yeux de Dieu, c'est le plus riche de ses dons dans les grandes comme dans les petites choses.

14. Tanto nobis melius est, quanto magis in Deum imus, quo nihil melius est. *Epist. 32, post med. t. 2.*

Nous nous améliorons d'autant plus que nous nous rapprochons plus de Dieu, qui est la perfection même.

15. Ibi meliora, ubi veriora, ubi æterna et incommutabilia. *Lib. 5 de Genesi ad litt. cap. 15, in med. t. 3.*

Le mieux se trouve avec la vérité, l'éternité, l'immuabilité.

16. Ille est melior, qui bonum amplius

quam alius habet. *De conjug. Bono, cap. 23, circa init. t. 6.*

Être plus qu'un autre en possession du bien, c'est être meilleur.

17. In melius nos erimus homines, si prius nos homines esse agnoscamus. *Tract. 1 sup. Joan. post init. t. 9.*

L'homme, pour s'améliorer, doit d'abord reconnaître qu'il est homme.

18. Melior est anima, quam corpus, sed melior quam ipsa Deus. *Ibid. Tract. 9, post med.*

L'âme est supérieure au corps, mais Dieu est au-dessus de l'âme.

19. Convertamus nos ad meliora, dum in nostra sunt potestate remedia. *Hom. 16 ex quinquag. Hom. prope fin. t. 10.*

Songons à nous améliorer tant que nous en avons les moyens.

20. Uniuscujusque dei opus considerans; adice aliquid priori, et festina ut tias melior. *Serm. 2 Exerc. in fin. p. 445, t. 3.*

Calculez l'ouvrage de chaque journée, et que toujours le lendemain ajoute quelque chose au travail de la veille, pour assurer une prompte amélioration.

21. Quid perversius, quidve indignius, quam ut inde velis videri melior, unde videris deterior? *Serm. 16 sup. Cant. post med. f. 115, col. 3, L.*

Y a-t-il perversité, indignité plus condamnable que de couvrir du masque de la vertu vos vices les plus honteux?

22. Minime pro certo est bonus, qui melior esse non vult; et ubi incipis nolle fieri melior, ibi etiam desinis esse bonus. *Epist. 91 ad abates Suessione congregatos, prope fin. f. 230, col. 1.*

Il est incontestable qu'on n'est pas bon quand on ne veut pas s'améliorer, et dès qu'on cesse d'aspirer à mieux, on cesse aussi d'être bon.

23. Multo facilius reperies multos sæculares converti ad bonum, quam unum quempiam de religiosis transire ad melius. *Epist. 91 ad Richardum Fontanens. abbat. circa med. f. 230, col. 3, H.*

Il est bien plus facile de trouver une foule de séculiers qui se convertissent qu'un seul religieux qui s'améliore.

24. Felix necessitas, quæ cogit in melius. *De Præcept. et Dispens. in princ. fol. 290, col. 1, litt. C.*

Heureuse la nécessité qui nous force à mieux faire.

25. Qui ex spirituali dono putant se alius meliores, aliosque contemnunt tanquam viliores se, peste illius pharisæi premuntur. *Lib. 1 de Passione Dom. c. 29, in med. f. 69, col. 2, litt. E.*

Ceux qui se croient supérieurs aux autres par les dons spirituels, et qui méprisent leur prochain en raison de cette prétendue supériorité, sont atteints de la peste du pharisien.

26. In nulla temporali causa eligas meliora, in transitoriis rebus meliora non quæras, in

rebus mundi meliora non concupiscas. *Sermone 17 ad sororem, circa fin. fol. 83, col. 4, litt. L.*

Ne choisissez, ne cherchez, ne désirez pas mieux dans les biens temporels et éphémères de ce monde.

Boetius.

27. Lex æterna sancit, quod melioribus animi si conformaveris, nihil opus est iudice præmia deferente, tu te ipse excellentioribus addidisti: si autem studium ad pejora deflexeris, extra ne quaesieris ultorem, tu te ipse in deteriora detrusisti. *Lib. 4 de Consol. philol. pros. 4, post med.*

Telle est la sanction de la loi éternelle: si vous conformez votre âme à la loi du bien, pas n'est besoin d'un juge pour obtenir le prix de votre vertu, qui porte en soi sa récompense; si, au contraire, vous vous laissez entraîner au mal, ne cherchez pas de châtement hors de vous: votre conscience se charge de vous punir.

S. Bonav.

28. Apud Dominum non gradus elegantior, sed vitæ melioris actio comprobatur. *Lib. 4 Pharetræ, c. 4, in princ. pag. 176, col. 2, C, tom. 6.*

Ce n'est pas une position brillante, mais une existence irréprochable qui a quelque prix aux yeux de Dieu.

29. Quod est simpliciter melius, in casu est sæpe pejus, et pluribus periculosius. *In Fasciculatio, c. 7, in fin. p. 102, col. 1, D, tom. 7, part. 3.*

Ce qui est généralement meilleur peut souvent, selon l'occasion, être le pire et exposer bien des hommes.

30. Omne quod est melius, est etiam rarius in mundo. *Lib. 2 de Profectu relig. c. 45, sub fin. p. 595, col. 1, A, t. 7, part. 4.*

Tout ce qui est meilleur est aussi plus rare en ce monde.

S. Clem. Alex.

31. Medicina corpus, philosophia vero animam reddit meliorem. *Lib. 7 Stromat. in princ. f. 144, p. 1, C.*

La médecine améliore la santé comme la philosophie guérit l'âme.

S. Cyrill. Alex.

32. Præclarum est æmulari meliora. *Hom. 2 de Festis paschal. circa med. p. 20.*

Il est beau de rivaliser avec ce qu'il y a de mieux.

S. Geroth.

33. Impossibile est hominem in eodem statu semper permanere: sed aut pejor fit, aut melior. *Doctrin. 12. post med. apud Bibl. Patr. t. 5, p. 786, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Un homme ne peut rester stationnaire, il devient forcément pire ou meilleur.

I. agrias.

34. Homines tum meliores efficiuntur, cum ad Deum appropinquant. *De octo vitiosis cogitat. post med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 926, col. 1, F, edit. Colon. 1618.*

Les hommes s'améliorent en se rapprochant de Dieu.

S. Euch. Lugl.

35. Vanitatem tanto magis fuge, quanto melior efficieris. *In Epist. paren. ad Valerian. sub fin. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

A mesure que vous devenez meilleur, éloignez davantage la vanité.

S. Eus. Emis.

36. Quotidie ad meliora tendamus: quan-

tum nos addiderimus ad studium, tantum Deus apponet adiutorium. *Hom. 3 ad monachos, ante fin. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, pag. 581, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Cherchons tous les jours à nous améliorer; l'empressement de notre zèle nous vaudra l'aide de Dieu.

37. Facilius inveniemus, qui ea quæ deteriora sunt, quam quæ meliora sectentur. *Ibid. Hom. 4, in princ. p. 581, col. 2, F.*

Il est plus aisé de trouver des hommes enclins au mal qu'au bien.

38. Quanto meliora gerimus vel agimus, et in optimis conversamur, tanto dæmonibus hæc graviora efficiuntur. *Sup. Josue, c. 19, col. 124, E, t. 2.*

Plus louables sont nos actes, notre conduite, nos pensées, plus les démons en éprouvent de peine.

39. Nulli te de operibus meliorem præferas, qui de his quos intueris adhuc culpam per frigidus, quantos operadores justitiæ et defensores rectæ fidei sit Deus facturus, ignoras. *Sup. Job, c. 38, col. 352, A, t. 3.*

Ne croyez jamais vos œuvres meilleures que celles des autres, parce que vous ignorez si ceux que vous voyez aujourd'hui sans nul mérite ne seront pas un jour, par la grâce de Dieu, les ouvriers de la justice et les défenseurs de la vraie foi.

40. Dæmones tanto atrociores sunt, quanto melius homines agere sibi videntur. *Ibid. cap. 4, col. 403, B, t. 3.*

Les démons sont d'autant plus cruels que les hommes croient avoir plus de mérite.

41. Sicut accepta contumelia bonus fit melior, ita malus de beneficio pejor. *Sup. Joan. c. 8, col. 1170, D, t. 5.*

De même que l'injure rend le bon meilleur, de même les bienfaits rendent les méchants plus mauvais.

42. Consideratio meliorum multum proficit ad humilitatem iustorum. *Lib. 31 Mer. c. 23, in tit. col. 1090, B, t. 1.*

Le juste gagne en humilité en considérant ceux qui sont meilleurs que lui.

43. Meliora cæteris habere non prævalet, qui melior esse non studet. *Lib. 4 in Reg. cap. 4, longe post med. col. 1438, A, t. 2.*

Il ne peut se prévaloir d'avoir rien de meilleur que les autres, celui qui ne s'applique pas à devenir meilleur.

44. Ne hoc præclare de te sentias, quod malis melior appareas, sed dole te bonis inferiorum esse. *Et hab. apud D. Joan. Dam. lib. 2 Parall. c. 43, f. 78, p. 2, D.*

Ne soyez point fier de ce que vous paraissez meilleur que les méchants, mais gémissiez plutôt d'être inférieur aux bons.

45. Melior esto, alienis malis emendatus. *Et hab. apud D. Joan. Damasc. lib. 3 Parall. c. 12, f. 130, p. 1, B.*

Le mal des autres doit nous rendre meilleurs.

46. Ubi bonum et melius est, ibi boni et

S. Eus. Emis.

Gloss. ord.

S. Greg. Mag.

S. Greg. Naz.

S. Hier.

S. Hier. melioris non unum præmium est. *Tom. 2, Ep. 2 ad Pammach. ante med. p. 193, B.*

La où se trouvent le bon et le meilleur, là au si doit être une récompense différente pour le bon et le meilleur.

47. Melius semper ad comparationem deterioris respicit, non ad simplicitatem incomparabilis per se boni. *Ibid. post med. p. 103, D.*

Ce qui est mieux n'est ainsi qu'en comparaison du pire, et non si on le compare à ce bien absolu qui échappe à toute comparaison.

48. Omne tempus, in quo te non meliorem senseris, hoc æstima perdidisse. *Tom. 4, Epist. 14 ad Mauritiū filiam, sub finem, p. 93, A.*

Regardez comme perdu tout le temps que vous avez passé sans chercher à devenir meilleur.

49. Peccator vivens potest melior esse justo mortuo, si voluerit in ejus transire virtutes. *Super Eccles. c. 9, sup. illud, Est confidentia, etc. p. 89, A, t. 7.*

Le pécheur vivant peut devenir meilleur que le juste qui est mort, s'il s'applique à acquérir les vertus de ce dernier.

Hugo a S. Victore. 50. Nihil bonum est, quod melius tollit. *Lib. 3 Did. c. 14, a med. p. 15, t. 3.*

Il n'y a pas de bien quand un mieux peut l'effacer.

Hugo card. 51. Quanto quis melior, magis tentatur. *Super Ep. ad Romanos, c. 8, f. 47, col. 2, t. 7.*

Plus on est meilleur, plus on est tenté.

S. Jean. Clr. 52. Desidia peiores, timore autem meliores efficiuntur. *Hom. 2 super 1 Cor. in fine, col. 336, C, t. 4.*

La paresse nous rend pires, la crainte de Dieu nous améliore.

Joan. Trith. 53. Nulla prætereat dies in qua unusquisque se melior non evaserit. *Lib. 1, Hom. 1 ad monachos, in fine. p. 418, col. 2.*

Ne passez pas de jour sans devenir meilleur.

54. Quanto quisque extitit melior, tanto erit procul dubio et humilior. *Pros.*

On est d'autant meilleur qu'on est plus humble.

55. Eo autem quo te meliorem æstimas, deterior factus es : si bonus es, meliorem te reputando, jam desinis esse quod es. *Lib. 2 de Tent. relig. c. 4, ab init. p. 707, col. 1.*

La seule pensée de vous croire meilleur vous a rendu pire ; si vous êtes bon, vous cessez de l'être du moment que vous vous croyez meilleur.

S. Irenæus. 56. Non in eo quod dicitur, sed in eo quod est, melior ostendi debet. *Lib. 2 advers. Hæres. c. 54, in med. p. 122.*

Celui qui est bon doit être vu tel qu'il est, et non tel qu'on le dit être.

S. Isidorus Hispal. 57. Quisquis ex deteriore jam melior esse cœpit, caveat de acceptis extolli virtutibus ; ne gravius per vanam gloriam corruat, quam prius cum per lapsum vitiormia jacebat. *Lib. 2 de summo Bono, c. 8, sent. 8. p. 641, col. 1.*

Tout homme qui de méchant commence à devenir meilleur

doit craindre de s'enorgueillir de vertus qu'il acquiert ; car la vaine gloire pourrait le rendre pire qu'il n'était lor qu'il s'abaissait à ses passions.

58. Anima dum cibo et potu male tractatur, fit melior. *Epist. ad Diognetum, in med. apud Bibl. Patr. t. 2, edit. Colon. 1618.*

Les mortifications du boire et du manger rendent l'âme meilleure.

59. Ipse usus rerum, et quotidiana experientia, possunt docere quid sit verius et melius. *Lib. 3 de divin. Inst. c. 7, ante med. p. 101.*

L'usage des choses et l'expérience de chaque jour peuvent nous apprendre ce qu'il y a de plus vrai et de meilleur.

60. Si altior, quam melior esse appetis, non præmium, sed præcipitium expectabis. *Epist. 132 ad quendam abbat. a med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 808, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Si vous aspirez à devenir plutôt grand que meilleur, attendez-vous à être plutôt humilié que récompensé.

61. Quanto meliores, tanto vigilantius caveas astutias Satanae : qui non magnificat, si devoret simplices, cibus enim ejus, electus est. *Ibid. Epist. 137 ad Alexandr. ante fin. p. 813, col. 1.*

Plus vous êtes supérieur par vos vertus, plus aussi vous devez vous tenir en garde contre les ruses de Satan, qui compte pour rien de tromper les simples, mais qui attache un grand prix à prendre ceux qui ont plus de mérite.

62. Quanto fueris cautior, tanto eris melior. *Lib. 6, Epist. 14 ad Eustach. ante finem, apud Bibl. Patr. t. 2, part. 2, p. 215, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Vous serez d'autant meilleur que vous serez plus prudent.

63. Statim ut quis melior esse tentaverit, deterioris abjectione ab aliis calcatur. *Lib. 4 de Gubernat. Dei, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 337, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Un homme travailte-t-il à devenir meilleur, aussitôt une jalousie des plus détestables s'efforce de le mépriser.

64. Ex hoc ipso barbaris deteriores sumus, si meliores non sumus, qui meliores esse debemus. *Ibid. post med. p. 339, col. 18, B.*

Nous sommes pires que des barbares, si nous ne sommes pas meilleurs qu'eux, nous qui devrions leur être si supérieurs.

65. Hoc ipso christiani deteriores sunt, qui meliores esse deberent, et non sunt. *Ibid. ante fin. p. 341, col. 1, D.*

Les chrétiens sont plus mauvais par cela seul qu'ils devraient être meilleurs et qu'ils ne le sont pas.

66. Indecorum hoc sanctæ menti est, ut bona sua crescere, malis arbitretur alienis, et meliorem se esse æstimet, comparatione peiorum. *Ibid. lib. 2 ad Eccles. catholic. post init. p. 358, col. 1, D.*

Il est honteux pour une âme vertueuse de croire qu'elle s'améliore quand les autres deviennent plus mauvais, et de s'estimer supérieure en se comparant aux pires.

S. Just. Mart.

Lact. Firm.

Cotr. Die cas.

S. Peter Maur. abbas Clun.

Salvianus.

SENTENTIE PAGANORUM.

Aristot.

67. Semper id melius est, quod optimo propinquius est. *Lib. 2 de Cælo, cap. 12, text. 66, tom. 1.*

Le mieux est toujours ce qui se rapproche le plus de la perfection.

68. Natura omnibus in rebus, semper id quod melius est, expetit. *Lib. 2 de Generat. et Interitu, c. 10, text. 59, t. 1.*

La nature désire toujours en toutes choses ce qu'il y a de meilleur.

69. Quod a melioribus perficitur, melius est opus. *Lib. 1 Polit. c. 3, a med.*

Le plus habile est toujours celui qui fait le meilleur ouvrage.

70. Consentaneum est ex melioribus ortos esse meliores. *Ibid. lib. 3, c. 8, in med.*

On s'accorde à penser que les meilleurs naissent des meilleurs.

71. Melior majora semper meretur, et optimus maxima. *Lib. 4 Ethic. ad Nicomach. c. 3, post init.*

L'homme le meilleur mérite une plus grande récompense, mais le plus excellent mérite la plus grande.

Plato.

72. Honor est meliora sequi, deteriora vero, quæ meliora fieri possunt, quam optime perticere. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 5 de Legibus, post init. p. 128, C.*

Il est beau de s'attacher à mieux faire et à corriger le plus possible le mal qui peut s'améliorer.

Plinius jun.

73. Hoc tantum cæteris es major, quo melior. *In Panegy. de Trajano Augusto, longe ante med. p. 338.*

La seule chose qui nous élève au-dessus des autres, c'est d'être meilleur qu'eux.

74. Non videri potest optimus, nisi qui est omnibus optimis in sua cujusque laude præstantior. *Ibid. longe ante fin. p. 339.*

On ne peut passer pour meilleur que si l'on est supérieur à tous les hommes qui sont les meilleurs dans leur genre.

Seneca.

75. Qui se deteriorem facit, non sibi tantummodo nocet, sed etiam omnibus eis, quibus melior factus prodesse potuisset. *De beata Vita, c. 30, in fine, p. 513, t. 1.*

Celui qui devient plus méchant ne se nuit pas seulement à lui-même, mais encore à tous ceux auxquels il aurait pu être utile en devenant meilleur.

76. Felix, qui ad meliora impetum dedit. *Epist. 39, in med. p. 591, t. 2.*

Heureux celui qui met tous ses efforts à faire ce qu'il y a de mieux.

77. Non faciunt meliorem equum aurei fræni. *Ep. 41, a med. p. 595, t. 2.*

Ce ne sont pas les freins dorés qui rendent le cheval meilleur.

78. Bona mens omnibus patet. *Epist. 44, circa princ. p. 598, t. 2.*

Seneca.

Améliorer son âme est à la portée de tout le monde.

79. Omnia impedimenta dimitte, et vaca bonæ menti: nemo ad illam pervenit occupatus. *Epist. 53, ante fin. p. 617, t. 2.*

Laissez de côté tout obstacle, et consacrez-vous à la vertu; personne n'y parvient s'il est trop occupé d'affaires.

80. Nulla sine Deo mens bona est. *Epist. 73, in fine, p. 673, t. 2.*

Dieu seul peut nous rendre bons.

81. Non bonitas est, pessimis esse meliorem. *Epist. 79, a med. p. 696, t. 2.*

Ce n'est pas être bon que d'être meilleur que les plus mauvais.

82. Ad meliores transi. *Ep. 104, post med. p. 822, t. 2.*

Passez dans le camp des meilleurs.

MEMINISSE (SE SOUVENIR).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tui. *Ps. 136, v. 6.*

Que ma langue s'attache à mon palais, si je ne me souviens pas de toi.

2. Si annis multis vixerit homo, meminisse debet tenebrosi temporis. *Eccles. 11, v. 8.*

Si l'homme a vécu plusieurs années, il doit se souvenir du temps des ténèbres.

3. Memento Creatoris tui in diebus juventutis tuæ, antequam veniat tempus afflictionis. *Ibid. 12, v. 1.*

Souvenez-vous de votre Créateur aux jours de la jeunesse, avant que le temps de l'affliction arrive.

4. Omnis injuriæ proximi ne memineris. *Eccli. 10, v. 6.*

Ne te souviens pas des outrages de ton prochain.

5. Memento paupertatis in tempore abundantiarum, et necessitatum paupertatis in die divitiarum. *Ibid. 18, v. 23.*

Souviens-toi de ta pauvreté au jour de l'abondance, et des besoins de l'indigence au jour des richesses.

6. Memento novissimorum, et desine inimicari. *Ibid. 28, v. 6.*

Souviens-toi de ton dernier jour, et cesse de haïr.

7. Festina tempus, et memento finis. *Ibid. 36, v. 10.*

Hâtez le temps, et souvenez-vous de la fin.

8. Memento novissimorum, noli oblivisci. *Ibid. 38, v. 21.*

Souviens-toi de ton dernier jour.

9. Memor esto iudicii mei, sic enim erit et tuum : mihi heri, et tibi hodie. *V. 23.*

Souviens-toi du jugement de Dieu sur moi, car il en sera de même du tien ; hier à moi, et aujourd'hui à toi.

10. Memento, quæ ante te fuerunt, et quæ superventura sunt tibi. *Ibid. 41, v. 5.*

Souviens-toi de ceux qui t'ont précédé et de ceux qui te suivront.

11. Ne memineritis priorum, et antiqua ne intueamini. *Isa. 43, v. 18.*

Oubliez le passé, ne considérez plus ce que j'ai fait autrefois.

12. Noli meminisse iniquitatum patrum nostrorum, sed memento nominis tui in tempore isto ; quia tu es Dominus Deus noster. *Bar. 3, v. 5.*

Ne vous souvenez pas des iniquités de nos pères, mais souvenez-vous de votre nom en ce jour, parce que vous êtes le Seigneur notre Dieu.

13. Mementote operum patrum, quæ fecerunt in generationibus suis, et accipietis gloriam magnam et nomen æternum. *1 Mach. 2, v. 51.*

Souvenez-vous des œuvres de vos pères en leurs générations, et vous laisserez une grande gloire et un nom éternel.

14. Memores sumus vestri in sacrificiis quæ offerimus, sicut fas est et decet meminisse fratrum. *Ibid. 12, v. 11.*

Nous nous sommes souvenus de vous dans les sacrifices que nous offrons, comme il convient de se souvenir de ses frères.

15. Domine, memento mei, cum veneris in regnum tuum. *Luc. 23, v. 42.*

Seigneur, souvenez-vous de moi lorsque vous serez dans votre royaume.

MEMOR (QUI SE SOUVIENT).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Nunc, Domine, memor esto mei. *Tob. 3, v. 3.*

Maintenant, Seigneur, souvenez-vous de moi.

2. Non est in morte, qui memor sit tui, Domine. *Ps. 6, v. 6.*

Seigneur, la mort ne garde pas votre souvenir.

3. Quid est homo, quod memor es ejus ? *Ps. 8, v. 5.*

Qu'est-ce que l'homme, pour mériter que vous vous souveniez de lui ?

4. Exaudiat te Dominus, memor sit omnis sacrificii tui. *Ps. 49, v. 13.*

Que le Seigneur vous exauce, qu'il se souvienne de vos sacrifices.

5. Memor ero tui de terra Jordanis. *Ps. 41, v. 7.*

Je me souviendrai de vous dans la terre du Jourdain.

6. Memores erunt nominis tui in omni generatione et generationem. *Ps. 44, in fine.*

Ils garderont le souvenir de votre nom dans toute la suite des âges.

7. Memor esto congregationis tuæ, quam possedisti ab initio. *Ps. 73, v. 2.*

Souvenez-vous de votre peuple que vous avez possédé dès le commencement.

8. Memor fui Dei, et delectatus sum. *Psal. 76, v. 3.*

Je me souvenais de Dieu, et je pouvais des cris de joie.

9. Memor fui operum Domini, quia memor ero ab initio mirabilium tuorum. *V. 12.*

Je me suis souvenu des œuvres de Dieu, je me souviendrai, Seigneur, de vos merveilles depuis le commencement.

10. Memor esto, Domine, opprobrii servorum tuorum. *Ps. 88, v. 51.*

Souvenez-vous, Seigneur, des opprobres de vos serviteurs.

11. Patres nostri non fuerunt memores multitudinis misericordiæ tuæ. *Ps. 103, v. 7.*

Nos pères ne se sont pas souvenus de la multitude de vos miséricordes.

12. Dominus memor fuit nostri, et benedixit nobis. *Ps. 113, v. 20.*

Le Seigneur s'est souvenu de nous, et il nous a bénis.

13. Memor esto verbi tui servo tuo, in quo mihi spem dedisti. *Ps. 118, v. 49.*

Souvenez-vous de la parole que vous avez dite à votre serviteur, et qui m'a donné l'espérance.

14. Memor fui iudiciorum tuorum, Domine, et consolatus sum. *V. 52.*

Je me suis souvenu, Seigneur, de vos jugements éternels, et j'ai été consolé.

15. Memor fui nocte nominis tui, Domine, et custodivi legem tuam. *V. 53.*

Dans la nuit, Seigneur, je me suis souvenu de votre nom, et j'ai gardé votre loi.

16. In humilitate nostra memor fuit nostri. *Ps. 135, v. 23.*

Il s'est souvenu de nous dans notre humiliation.

17. Memor fui dierum antiquorum. *Ps. 142, v. 5.*

Je me suis souvenu des premiers jours.

18. In die bonorum, ne immemor sis malorum ; et in die malorum, ne immemor sis bonorum. *Eccli. 11, v. 27.*

Au temps des biens, n'oublie pas les maux, et dans le temps des maux, n'oublie pas les biens.

19. Memor esto, quoniam mors non tardat. *Ibid. 14, v. 12.*

Souviens-toi de la mort qui ne tarde point.

20. Memor esto iudicii mei, sic enim erit et tuum : mihi heri, et tibi hodie. *Ibid. 38, v. 13.*

Souviens-toi du jugement de Dieu sur moi, car il en sera de même du tien ; hier à moi, et aujourd'hui à toi.

21. Memoria memor ero, et tabesceat in me anima mea. *Thren.* 3, v. 20.

Ce souvenir sera toujours dans ma mémoire, et mon âme s'est consumée en moi.

22. Laudabant me, et memores erunt nominis mei. *Bar.* 2, v. 32.

Il me louera dans la terre de sa captivité, et il se souviendra de mon nom.

23. Memor esto unde excideris, et age penitentiam. *Apoc.* 2, v. 5.

Souviens-toi d'où tu es tombé, et fais pénitence.

MEMORARI (SE SOUVENIR).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Memorare dierum humilitatis tuæ, et invoca Dominum. *Esth.* 15, v. 2-3.

Souvenez-vous des jours de votre abaissement, et invoquez le Seigneur.

2. Domine, memorabor justitiæ tuæ solius. *Ps.* 70, v. 16.

Seigneur, je me souviendrai seulement de votre justice.

3. Dixerunt : Venite, et disperdamus eos de gente, et non memoretur nomen Israel ultra. *Ps.* 82, v. 5.

Ils ont dit : Venez, exterminons-les du milieu des peuples; qu'on ne se souvienne plus désormais du nom d'Israël.

4. Usquequo, Domine, exardescet, sicut ignis, ira tua? Memorare quæ mea substantia. *Ps.* 88, v. 47-48.

Jusques à quand, Seigneur, votre colère s'allumera-t-elle comme un brasier? Rappelez-vous ce que je sais.

5. In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in aeternum non peccabis. *Eccli.* 7, in fine.

Dans toutes tes œuvres, rappelle-toi ton dernier jour, et tu ne pécheras jamais.

6. Non dicas : A Deo abscondar, et ex summo quis mei memorabitur? *Ibid.* 16, v. 16.

Ne dis point : Dieu ne me verra pas, et qui se souviendra de moi du haut du ciel?

7. Quis me videt? Tenebræ circumdant me, et parietes cooperiunt me, et nemo circumspicit me. Quem vereor? Delictorum meorum non memorabitur Altissimus. *Ibid.* 23, v. 26.

Qui me voit? Les ténèbres m'environnent, et les murailles me couvrent, et nul ne m'aperçoit. Qui craindrai-je? Le Très-Haut ne se souviendra pas de mes péchés.

8. Memorare timorem Dei, memorare testamentum Altissimi. *Ibid.* 28, v. 8-9.

Souviens-toi de la crainte de Dieu, souviens-toi de l'alliance du Très-Haut.

9. Eradamus enim de terra viventium, et nomen ejus non memoretur amplius. *Jer.* 11, v. 19.

Retranchons-le de la terre des vivants, et que son nom s'efface à jamais.

10. Propitiabor iniquitati eorum, et peccati eorum non memorabor amplius. *Ibid.* 31, v. 34.

J'oublierai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés.

11. Propitius ero iniquitatibus eorum, et peccatorum eorum jam non memorabor. *Hebr.* 8, in fine.

Je leur parlerai de leurs iniquités, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés.

MEMORIA (MÉMOIRE).

DEFINITIO.

Memoria nihil aliud est, quam impressio cogitationum, velut in anima depicta. *De Virginit. ante med.* p. 283, t. 2. S. Basil. Mag.

La mémoire n'est autre chose que l'impression des pensées qui se peignent en quelque sorte dans notre âme.

Memoria est repositorium præteritorum. *Lib. 2 Compendii theolog. veritatis, c. 40, in princ.* p. 715, col. 2. C, t. 7. S. Bonav.

La mémoire est le trésor du passé.

Memoria est per quam animus repetit quæ audita, visa, factaque cognoscit. *Super Psal. 102, ante fin. vers. 19, f. 155, col. 3.* Cassiodor.

La mémoire est la faculté qui rappelle à notre âme ce qu'elle a entendu, vu ou fait.

Memoria est ad mentis intuitum imaginaria quedam representatio præteritorum. *De Fructu carnis et spiritus, c. 12, circa med. p. 161, II, tom. 2.* Hugo S. Victore.

La mémoire est pour les yeux de l'âme une certaine représentation imaginaire des choses passées.

Memoria est species atque imago ab aliquo sensu mentisque agitatione, quæ actu appareat, relicta. *Lib. 2 de Fide orthod. c. 20, in princ. f. 20, p. 1, D.* S. Joan. Dam.

La mémoire est une impression et une image gravées dans notre âme par son activité propre et par quelqu'un de nos sens pour reparaitre à l'occasion.

Memoria est rei sensu et cogitatione perceptæ conservatio. *Ibid.*

La mémoire est la conservation dans l'âme d'une chose perçue par les sens ou par la pensée.

Memoria est thesaurus intentionum sensibilium. *Part. 1 Summ. quest. 78, art. 4, in med. corporis, p. 146, col. 1.* S. Thomas Aquinas.

La mémoire est le trésor des impressions sensibles.

Memoria est firma animi rerum et verborum dispositionis perceptio. *Lib. 1 de Arte Rhetor. ad Herenn. post init. col. 3, C, t. 1.* Cicero

La mémoire est la perception durable des choses et des paroles.

Memoria est sensus conservatio. *Tom. 2, syzygia 4 de Voluptate, ante med. p. 34, A.* Plato.

La mémoire est la conservation des impressions reçues.

Plato

Memoria est affectio animæ, quæ conservat eam, quæ in ipsa est, veritatem. *Tom. 3, syzygia 6 de Definit. circa med. p. 414.*

La mémoire est la disposition de l'âme conservant son propre bien.

DIFFERENTIA.

S. Greg. Naz.

Memoria et recordatio inter se differunt: memoria enim est conservatio rei receptæ, recordatio autem rei præteritæ est resumptio. *Orat. 20 de Modestia, post med. p. 179.*

La mémoire et la réminiscence diffèrent entre elles, car la mémoire est la conservation d'une image reçue, et la réminiscence est le rappel d'une image que nous avons perdue de vue.

S. Isidorus Hispal.

Inter sensum et memoriam hoc interest: sensus rei cuiusque est adinventio, memoria vero rei inventæ recordatio: ille excogitata reperit, hæc reperta custodit. *Lib. 2 Differentiarum, differ. 20, p. 279, col. 1.*

L'intelligence diffère de la mémoire en ce que l'intelligence découvre et la mémoire se souvient; l'intelligence imagine les idées dont la mémoire est le dépôt.

Inter memoriam, mentem et cogitationem talis differentia est, quod memoria præterita retinet, mens futura prævidet, cogitatio præsentia complectitur. *Ibid. differ. 21, pag. 279, col. 1.*

Entre la mémoire, la raison transcendante et la réflexion voici la différence: la mémoire est le trésor du passé, la raison transcendante plonge dans l'avenir, la réflexion embrasse le présent.

SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Memoria vestra comparabitur cineri, et redigentur in lutum cervicis vestræ. *Job 13, v. 12.*

Votre mémoire sera semblable à la poussière, et vos têtes ne seront plus que de la boue.

2. Memoria illius impii pereat de terra, et non celebretur nomen ejus in plateis. *Ibid. 18, v. 17.*

La mémoire de l'impie disparaît de la terre; son nom ne retentit plus dans les places publiques.

3. Periit memoria eorum cum sonitu. *Ps. 9, v. 7.*

Leur mémoire a péri avec éclat.

4. Vultus Domini super facientes mala, ut perdat de terra memoriam eorum. *Ps. 33, v. 17.*

Le regard de Dieu est sur ceux qui font le mal; il efface leur souvenir de la terre.

5. In memoria æterna erit justus. *Ps. 111, v. 6.*

La mémoire du juste ne périra jamais.

6. Memoria justii cum laudibus, et nomen impiorum putrescet. *Prov. 10, v. 7.*

La mémoire du juste sera bénie, mais le nom de l'impie répandra l'infection.

7. Oblivioni tradita est memoria eorum. *Eccl. 9, v. 5.*

Leur mémoire est livrée à l'oubli.

8. O quam pulchra est casta generatio cum claritate! Immortalis est enim memoria illius: quoniam et apud Deum nota est, et apud homines. *Sap. 4, v. 1.*

Oh! combien est belle la génération qui joint la vertu à la gloire! Sa mémoire est immortelle, car elle est connue de Dieu et des hommes.

9. Cessare fecit Dominus memoriam eorum a terra. *Eccl. 10, v. 20.*

Dieu a fait disparaître leur mémoire de la terre.

10. Memoriam superbiorum perdidit Deus, et reliquit memoriam humilium sensu. *V. 21.*

Dieu a retranché le souvenir des superbes, et il a laissé subsister la mémoire des humbles de cœur.

11. Derelinquet in maledictum memoriam ejus, et dedecus illius non delebitur. *Ibid. 23, v. 36.*

Elle laissera sa mémoire en malédiction, et sa honte ne s'effacera pas.

12. Memoria mea in generationem sæculorum. *Ibid. 24, v. 28.*

Ma mémoire vivra dans la suite des générations.

13. Memoriam justii non obliviscetur Dominus. *Eccl. 35, v. 9.*

Le Seigneur ne perdra jamais le souvenir du juste.

14. In requie mortui requiescere fac memoriam ejus, et consolare illum in exitu spiritus sui. *Ibid. 38, v. 24.*

Dans le repos de la mort laisse reposer la mémoire de celui qui n'est plus, et console-toi de ce que son esprit est séparé de son corps.

15. Non recedet memoria ejus, et nomen ejus requiretur a generatione in generationem. *Ibid. 39, v. 13.*

Sa mémoire ne s'effacera pas, et son nom sera honoré de siècle en siècle.

16. Sunt, quorum non est memoria: perierunt, quasi qui non fuerint. *Ibid. 44, v. 9.*

Il en est dont la mémoire n'est pas; ils ont péri comme s'ils n'étaient pas nés.

17. Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est. *Ibid. 45, v. 1.*

Moïse a été chéri de Dieu et des hommes, et sa mémoire est en bénédiction.

18. Memoria memor ero, et tabescet in me anima mea. *Thren. 3, v. 10.*

Ce souvenir sera toujours dans ma mémoire, et mon âme s'est consumée en moi.

SENTENTIA PATRUM.

19. Gravet conscientiam memoria delictorum, nisi medicina poscatur. *Super Ps. 37, aut fin. col. 1337, B, t. 4.*

Le souvenir des fautes passées est un lourd fardeau pour la conscience, si on ne se hâte d'en demander pardon

S. Ambr.

S. Ambr.

20. Memoriam mortis a mente rejiciunt impii, ne tristic cogitatio lætitiã cordis eorum perturbet. *Super Apocalypsim, cap. 18, ante med. col. 4013, D, t. 5.*

Les impies éloignent le souvenir de la mort, de peur que cette triste pensée ne trouble la joie de leur cœur.

S. Antonin.

21. Laudabilis memoria beneficiorum, et maxime memoria creationis, redemptionis et justificationis. *Part. 4, tit. 2 de Prudentia, c. 2, § 4, ante med. f. 15, col. 4.*

Se rappeler les bienfaits reçus, surtout la création, la rédemption et la justification, est une chose digne.

S. Aug.

22. Virtus abstinentiæ memoriam nutrit. *Part. 4, tit. 4 de Temperantia, c. 4, § 1, prope med. f. 40, col. 4.*

La mémoire se fortifie par l'abstinence.

23. Sensus res tradunt memoriæ. *Lib. 10 Conf. c. 10, in tit. p. 120, C, t. 1.*

La mémoire reçoit par les sens tout ce qu'elle possède.

24. Memoria quasi venter est animi; lætitia vero atque tristitia, quasi cibus dulcis et amarus, cum memoriæ commendantur. *Ibid. cap. 14, ante med. p. 121, A, t. 1.*

La mémoire est l'estomac de l'âme, à qui la joie et la tristesse sont données comme un aliment doux et amer.

25. Quod memoriæ meæ non meminî, non est in memoria mea: nihil autem tam in memoria, quam ipsa memoria est. *Lib. 10 de Trinit. c. 11, post med. p. 268, D, t. 3.*

Je ne me rappelle pas avoir été jamais sans mémoire, car ma mémoire est ce qu'elle a le mieux conservé.

26. Acies animi, quæ formatur ex memoria, cum recordando aliquid cogitamus, non ex ea specie procedit quam meminimus visam, quandoquidem eorum meminisse non possemus, nisi vidissemus. *Ibid. 11, c. 7, fere in princ. p. 275, A, t. 3.*

Cette puissance de l'âme qui s'exerce sur les données de la mémoire, lorsque à l'occasion d'un souvenir nous créons par l'imagination, ne procède pas d'une image que nous nous souvenions d'avoir vue; car, à moins de l'avoir vue, nous ne pourrions nous la rappeler.

27. Memoria præteritorum est, non præsentium. *Ibid. lib. 14, c. 11, in princ. p. 308, D, tom. 3.*

Ce n'est pas le présent, mais le passé qui est du domaine de la mémoire.

28. Memoria etiam mens est, unde et immemores amentes dicuntur. *De Spiritu et Anima, c. 34, ab init. p. 622, C, t. 3.*

La mémoire, c'est encore l'intelligence; c'est pourquoi on appelle fous ceux qui n'ont pas de mémoire.

29. Omnium rerum thesaurus et custos est memoria, nec enarrari potest, tam grandis est ejus perplexitas, et animus ipsa est. *Ibid. etc.*

La mémoire est le trésor et le dépôt de toutes choses; on ne peut dire quelle est sa puissance, car elle s'étend sur tout et est identique à l'intelligence elle-même.

30. Memoria consors et cooperatrix est rationis, quoniam sine ea ratio, nec ad incognita

procedere, nec cognitorum scientiam retinere potest. *Ibid. c. 7, in fine, p. 625, B,*

La mémoire est la sœur et l'aide de la raison, parce que sans elle la raison ne peut ni s'avancer vers l'inconnu, ni garder la science des choses connues.

31. Memoria est vis animæ accepta retinens, præterita repetens, elapsa recolligens. *Ibid. in fin. p. 626, C.*

La mémoire est la puissance de l'âme qui garde ce qu'elle a reçu, rappelle ce qui est passé et recueille ce qu'elle a perdu.

32. Quanto tenacius et facilius puer meminit, tanto est laudabilior ingenii. *Lib. 10 de Trinit. c. 11, in princ. p. 268, C, t. 3.*

Plus la mémoire d'un enfant est facile et tenace, plus on doit louer son intelligence.

33. Memoria infida custos est excogitatorum. *Lib. 2 contra Academicos, c. 9, circa med. p. 303, A, t. 3.*

La mémoire ne conserve pas fidèlement les produits de notre imagination.

34. Memoria non solum cætera omnia quæ meminimus comprehendit, sed etiam quod non obliviscimur nos habere memoriã: ipsa se memoria quodammodo tenet in nobis, quæ non solum aliorum, sed etiam sui meminit. *Lib. 2 de lib. Arb. c. 19, ante med. t. 1.*

La mémoire embrasse non seulement nos souvenirs, mais encore elle nous rappelle que nous avons sa mémoire; elle est inséparable de notre âme, et a non seulement des souvenirs étrangers, mais encore se souvient d'elle-même.

35. Memoria quasi lumen est temporalium spatiorum. *Lib. 6 de Musica, c. 8, ante med. tom. 1.*

La mémoire est comme le flambeau qui nous fait percevoir les intervalles du temps.

36. Nihil aliud agimus cum revocamus nos in memoriã, nisi quodammodo quod repossuimus, quærimus. *Ibid. post med.*

Lorsque nous rentrons en nous-mêmes par la mémoire, nous ne faisons autre chose que chercher, pour ainsi dire, un objet mis en dépôt.

37. Memoria dicitur magnum quoddam adjutorium in hujus vite negotiosissimis actibus. *Ibid. c. 11, circa med.*

La mémoire est d'un grand secours dans les affaires si compliquées de cette vie.

38. Melius est habere bonam mentem, quam memoriã quantumlibet ingentem. *Pros.*

Un bon esprit est préférable à la plus excellente mémoire.

39. Nemo enim malus est, qui bonam habet mentem, quidam vero pessimi memoria sunt mirabili; tanto peiores quanto minus possunt quod male cogitant oblivisci. *Lib. 7 de Civ. Dei, c. 2, circa med. t. 5.*

On n'est jamais méchant quand on a un bon esprit, mais on peut être très-vicieux avec une mémoire admirable, et d'autant plus vicieux qu'on oublie moins toutes ses mauvaises pensées.

40. Memoria et ratio sunt ante doctrinã: sine his autem non potest esse ulla doctrinã, ac

S. Aug.

S. Aug. per hoc nec virtus, quæ utique discitur. *Ibid. lib. 19, c. 3, post med.*

La mémoire et la raison précèdent le savoir, car sans ce point de savoir, et par suite point de vertu, car la vertu aussi a besoin d'être apprise.

41. Cum labore meminimus, sine labore obliviscimur. *Ibid. lib. 22, cap. 22, ante med. tom. 5.*

Il est pénible d'apprendre, mais on oublie sans peine.

42. Audire et legere, et quæ dicta sunt haurire memoria, quid est nisi bibere? *Lib. 2 de Anima et orig. c. 17, post med. t. 7.*

Ecouter et lire, et imprimer dans notre mémoire ce qui a été dit, n'est-ce pas désaltérer notre âme?

43. Memoria inscrutabilis thesaurus est. *lib. 4, c. 7, in margin.*

La mémoire est un trésor insondable.

44. Memoria hominis sic est, quomodo venter pecoris. *Hom. 35 ex quinquag. Hom. ante fin. t. 10.*

La mémoire de l'homme ressemble au ventre d'un animal.

S. Bern. 45. Quid hoc infelicis casu potest aestimari, ubi pereunte memoria, ratione, voluntate, tota animæ substantia perimitur? *Serm. 1 parvorum, in medio.*

Peut-on imaginer une plus grande infortune que celle de perdre la mémoire, la raison et la volonté, c'est-à-dire tout ce qui est l'essence de l'âme?

Gilleb. Angl. 46. Dulcis plane memoria, quam amor inducit. *Serm. 19 super Cant. post med. apud div. Bernard. vol. 2.*

Combien est douce la mémoire que donne l'amour!

Gloss. int. 47. Nihil prodest vidisse et audisse, nisi commendes memoriæ. *Super Ezech. cap. 10, col. 1378, D, t. 4.*

Il ne sert de rien de voir et d'entendre pour oublier aussitôt.

S. Greg. Mag. 48. Sicut mors interimit vitam, ita oblivio extinguit memoriæ. *Lib. 4 Moral. cap. 10, circa med. col. 99, D.*

De même que la mort tue la vie, de même l'oubli fait périr la mémoire.

S. Greg. Naz. 49. Magnum memoriæ incentivum est consuetudo etiam perbrevis, iis qui moribus præditi sunt gratiosis. *Orat. 12 de sancto Cypriano, in princ. p. 120.*

Une habitude même légère est d'un grand secours pour la mémoire de ceux qui sont doués d'un heureux naturel.

50. Memoria bona est jucundior animæ, quam oleum corpori. *Super Eccles. cap. 7, in princ. p. 329.*

Une bonne mémoire est plus douce à l'âme que l'huile au corps.

S. Hier. 51. Memoriæ tenacitatem antiquior senectæ dissolvit. *Tom. 1, Epist. 21 ad Paulum Corinthensium, in medio, p. 133, A.*

Une trop grande vieillesse finit par détruire la mémoire la plus tenace.

52. Memoria Dei excludit cuncta flagitia. *Lib. 7 super Ezech. cap. 22, sup. illud, Mei oblita es, etc. p. 454, C, t. 5.*

Le souvenir de Dieu exclut toute faute.

53. Nihil prodest vidisse et audisse, nisi ea quæ videris et audieris, in memoriæ reposueris thesauro. *Ibid. lib. 12, c. 40, super illud, Vide oculis tuis, etc. p. 521, B, t. 5.*

Il ne sert de rien de voir et d'entendre, si vous ne confiez au trésor de votre mémoire ce que vous avez vu et entendu.

54. Memoria bonorum in tempore tribulationis. animum per spem erigit: memoriæ malorum in tempore prosperitatis. ad custodiam sui cautionem facit. *Super Ps. 37, c. 46, post med. p. 46, F, t. 1.*

Le souvenir du bonheur, lorsqu'il survient au milieu de nos tribulations, relève notre âme par l'espérance; le souvenir du malheur que l'on se rappelle dans la prospérité nous rend plus prudents dans notre conduite.

55. Homo quamdiu in hac vita est, debet anteacta mala assidue ad memoriæ revocare. *Super Thren. ante fin. p. 128, D, t. 1.*

Tant que l'homme est dans cette vie, il doit fréquemment repasser dans sa mémoire tout le mal qu'il a fait.

56. Nullo pondere gravius premitur animæ, nihil tam vehementer mentis restringit oculos, nihil magis dejicit ac prosternit, quam male actæ vitæ ac peccatorum recordatio. *Hom. 37 super Matth. oper. perf. post med. col. 354, A, tom. 2.*

Rien n'opprime l'âme d'un poids plus accablant, rien n'afflige plus ses regards, rien ne la brise et ne la torture plus que le souvenir de ses péchés et d'une vie coupable.

57. Jucunda bene actæ vitæ memoria, quasi tranquillitas post tempestatem veniens, conturbatam facile animam consolatur. *Ibid. Hom. 54, in fine, col. 458, B.*

Semblable au calme qui naît après l'orage, le souvenir d'une vie irréprochable rend facilement à notre âme sa sérénité.

58. Duplex malum est, pertinax injuriæ memoria: tum quia nullam ipsa apud Deum meretur veniam, tum quia reliqua peccata, etsi condonata, denuo in integrum restituuntur. *Hom. 20 ex divers. in Matth. ante finem, col. 1210, D, t. 2.*

C'est un double mal que la réminiscence d'une injure, d'abord parce que ce souvenir lui-même ne mérite nul pardon devant Dieu, et ensuite parce que les péchés même pardonnés reprennent en nous une nouvelle vie.

59. Nihil profecto, nihil Deus ita aversatur ac odit, sicut hominem injuriæ memorem. *Ib.*

Non, certainement, Dieu n'a pour rien autant de haine et d'aversion que pour l'homme qui ne veut pas pardonner une injure.

60. Magnum quiddam operatur memoria Dei, magnum autem etiam cum et nos ejus habemus memoriæ. Hoc quippe facit eligere bona, illud autem impetrare, et ad effectum

S. Hier.

Hugo
a S. Victore.

S. Joan Chr.

perducere. *Hom. 26 sup. Epist. ad Hebr. in Moral. circa init. col. 2823, B, t. 4.*

Le souvenir de Dieu opère en nous quelque chose de grand, et nous aussi nous laissons quelque chose de grand quand nous souvenir se présente à notre esprit : dans le premier cas, ce souvenir nous fait choisir bien, et dans le second, il nous fait obtenir l'objet de nos prières.

S. Jean Dam.

61. Vis illa, qua meminimus, est memoriae ac recordationis origo ac promptuarium. *Lib. 2 de Fide orthodox. c. 20, in princ. f. 202, p. 4, litt. D.*

Cette faculté que nous avons de nous souvenir est la source et le réservoir de la mémoire et du souvenir.

S. Isidorus Hispal.

62. Rerum omnium thesaurus, memoria est : ipsa est enim custos rebus inventis, ipsa cogitatis. *Lib. 1 de sum. Rono, c. 13, sent. 6, pag. 626, col. 1.*

La mémoire est le trésor de toutes choses, car elle est la gardienne de nos découvertes et de nos pensées.

Origen.

63. Bonorum frequentius, quam malorum habenda est memoria. *Hom. 6 in c. 6 Epist. ad Rom. post med. t. 2.*

Il faut se souvenir plus souvent du bien que du mal.

S. Petr. Dam.

64. Infelix cor, quod evangelica tenere mysteria centies perfecta non sufficit ; et semel tantum aspectu mulieris formae memoriam non amittit. *Lib. 7. Epist. 18 ad Guillelm comitiss. in princ. p. 119, col. 2, D, t. 1.*

Malheureux le cœur qui ne peut se souvenir des mystères de l'Évangile qu'il a lu cent fois, tandis qu'il ne peut oublier la beauté de la femme qu'il n'a vue qu'une fois.

Phil. Jud.

65. Memoria non quævis bona est, sed ea sola quæ rerum bonarum meminit : malorum enim non oblivisci nocet maxime. *De Agricult. post med. p. 291, t. 1.*

La bonne mémoire est celle qui se souvient seulement du bien, car ne pas oublier le mal est très-nuisible.

F. Thomas Aquinas

66. Ea, quæ magna æstimamus, magis memoriæ infigimus. *1 2, quæst. 47. art. 2, in corp. ad 3.*

Plus une chose a de prix pour nous, plus profond en est le souvenir.

SENTENTIE PAGANORUM.

Aristot.

67. Futura repeti memoria nequeunt, sed opinione potius comprehendendi, et spe præsumi possunt : memoria tamen ad præterita referuntur. *De Memoria et Reminiscent. tom. 1.*

La mémoire ne peut embrasser l'avenir, que nous ne pouvons atteindre que par l'opinion et l'espérance ; le domaine de la mémoire, c'est le passé.

Cicero.

68. Rerum intelligendarum memoriam non sine imaginum notis paratur. *Ibid. post init.*

On ne peut retenir les idées intellectuelles qu'en s'en formant une image dans l'esprit.

69. Memoria non solum a natura perficitur, sed etiam habet plurimum artis et industria. *Lib. 3 de Arte Rhetor. ante fin. t. 1.*

Ce n'est pas seulement la nature qui perfectionne la mémoire, mais aussi l'art et la méthode.

70. Stulti malorum memoria torquentur : sapientes bona præterita grata recordatione renovata delectant. *Lib. 1 de Finib. post med. num. 57, t. 4.*

Cicero.

Les insensés sont tourmentés par le souvenir des maux passés ; les sages, au contraire, trouvent du plaisir à renouveler par la pensée toute la douceur du bien qu'ils ont accompli.

71. Snavis est laborum præteritorum memoria. *Ibid. post med. num. 105.*

On a du plaisir à se rappeler les épreuves passées.

72. Manet memoria modo permaneat studium et industria : memoria enim minuitur, nisi eam exerceas. *De Senect. ante med. t. 4.*

L'art et l'étude conservent la mémoire, qui s'amoindrit si on cesse de l'exercer.

73. Memoria est res ex omnibus partibus animi maxime delicata et fragilis. *Lib. 1 Controvers. in princ. proemii, p. 36, t. 2.*

De toutes les facultés de l'âme, la mémoire est celle qui est la plus délicate et la plus fragile.

74. Memoria minimum tribuit, quisquis spei plurimum. *Lib. 3 de Benefic. c. 4, in calce, p. 412, t. 2.*

On fait la part petite à la mémoire quand on la fait trop grande à l'espérance.

75. Memoria beneficiorum facilis est, injuriarum tenax. *De Moribus, ante finem. p. 578, edit. Basil. 1537.*

Le souvenir d'un bienfait s'efface, celui d'une injure persiste.

MENDACIUM (MENSONGE).

DEFINITIO.

Mendacium est falsa significatio cum voluntate fallendi. *Contra mendacium, c. 12, in fin. p. 32, D, t. 4.*

S. Aug.

Le mensonge est un signe qui n'est pas l'expression de notre pensée, joint à la volonté de tromper.

Mentiri est contra mentem loqui, et illud lingua promere, quod non unumquemque constat in animo non habere. *Sup. Ps. 17. ante finem, v. 46. Mentiti sunt mihi, f. 27, col. 4.*

Cassiodor.

Mentir, c'est dire le contraire de ce que l'on pense et employer sa langue à exprimer ce qui certainement n'est dans l'esprit de personne.

Mendacium est vitium oppositum veritati, quo quis inclinatur loqui falsum cum proximo suo cum intentione fallendi. *Part. 4 in Descript. termin. cap. Justitia, f. 27, col. 2, B.*

Joan. Gers.

Le mensonge est l'opposé de la vérité ; le menteur dit des faussetés avec l'intention de tromper.

Mendacium est, cum aliquis exterius significat contrarium veritati. *2 2, quæst. 93, art. 1, in princ. corp. p. 174, col. 1.*

S. Thomas Aquinas.

Il y a mensonge lorsque quelqu'un fait croire par quelque signe visible le contraire de la vérité.

DIFFERENTIA.

S. Aug. Ita discernitur mentiens a fallente, quod inest omni mentienti voluntas fallendi, etiamsi non ei credatur : fallens autem esse non potest, qui non fallit. *De vera Religione, cap. 33. ante med. p. 505, B, t. 1.*

La différence qui existe entre le menteur et le trompeur, c'est que tout menteur a l'intention de tromper, lors même qu'on ne croit pas ce qu'il dit; mais celui qui ne peut tromper personne n'est pas trompeur.

Interest inter mentientem atque mendacem : nam mentiens est etiam qui mentiur invitus : mendax vero amat mentiri, atque habitat animo in delectatione mentiendi. *De Mendacibus, c. 11, in princ. p. 11, A, t. 4.*

Il y a une différence entre le menteur et celui qui ne dit pas la vérité : celui-ci ment quelquefois malgré lui; le menteur, au contraire, aime le mensonge, et son âme y trouve un plaisir habituel.

Aliud est mentiri, aliud est verum occultare : aliud est falsum dicere, aliud verum tacere : ut si quis forte ad istam visibilem mortem non vult hominem prodere, paratus esse debet verum occultare, non falsum dicere, ut neque prodatur, neque mentiatur, ne occidat animam suam pro corpore alterius. *Sup. Ps. 5, v. 6. Qui loquuntur mendacium. p. 18, C.*

Autre chose est mentir, autre chose est cacher la vérité : autre chose est dire ce qui est faux, autre chose est taire ce qui est vrai : par exemple, si l'on ne veut pas livrer un homme en dévoilant ses actes, on doit être prêt à cacher la vérité, sans toutefois rien dire de faux, pour se garder à la fois de la trahison et du mensonge, double faute qui exposerait le salut de notre âme pour procurer à autrui le salut temporel.

S. Bonav. Tres sunt mendacii differentie :

- Mendacium perniciosum, quod nocet;
- Mendacium officiosum, quod prodest;
- Mendacium jocosum, quod delectat. *Lib. 5 Compendii theologiae verit. c. 67, p. 769, col. 2, C, t. 7.*
- Le mensonge nuisible, qui porte préjudice;
- Le mensonge officieux, qui est utile;
- Le mensonge joyeux, qui réjouit.

Inter falsitatem et mendacium hoc interest, quod falsitas fit ingenio, mendacium vero simplici verbo. *De Conflictu vitiorum et virtutum, post med. p. 716, col. 1.*

Il y a cette différence entre la fausseté et le mensonge, que la fausseté vient du caractère et le mensonge d'une simple parole.

PRODUCTIO.

S. Joan. Clim. Ex lapide ac ferro excutitur ignis, ex loquacitate vero ac jocosis mendacium nascitur.

Oradu 12, in princ. apud Bibl. Patr. tom. 6, part. 2, p. 265, col. 1, A, edit. Colon. 1618.

Du choc du fer et de la pierre jaillit l'étincelle, mais c'est du bavardage et de la plaisanterie que naît le mensonge.

COMPARATIO.

Mendacium simile est veneficio. *Lib. 4 Contra Seneca, 29, in princ. p. 211, t. 1.*

Le mensonge est semblable au poison.

SENTENTIAE SCRIPTURARUM.

1. Mendacium fugies. *Exod. 23, v. 7.*
Tu fuiras le mensonge.
2. Fabricatores mendacii, et cultores per-versorum dogmatum. *Job 13, v. 4.*
Vos discours sont pleins de mensonges, et vos maximes sont perverses.
3. Numquid Deus indiget vestro mendacio, ut pro illo loquamini dolos? *V. 7.*
Dieu a-t-il besoin de votre mensonge? l'imposture peut-elle le servir?
4. Non loquentur labia mea iniquitatem, nec lingua meditabitur mendacium. *Ibid. 27, v. 4.*
Mes lèvres ne prononceront rien d'injuste, ma langue ne profèrera pas le mensonge.
5. Vere absque mendacio sermones mei. *Ps. 36, v. 4.*
Le mensonge est loin de mes paroles.
6. Filii hominum, ut quid diligitis vanitatem et quæritis mendacium? *Ps. 4, v. 3.*
Enfants des hommes, pourquoi recherchez-vous les vanités et embrassez-vous le mensonge?
7. Perdes omnes qui loquuntur mendacium. *Ps. 5, v. 7.*
Vous perdez ceux qui profèrent le mensonge.
8. Qui nititur mendaciis, hic pascit ventos. *Pror. 10, v. 4.*
Celui qui s'appuie sur le mensonge se nourrit de vent.
9. Abscondunt odium labia mendacia. *V. 18.*
Les lèvres menteuses cachent la haine.
10. Abominatio est Domino labia mendacia. *Ibid. 12, v. 22.*
Les lèvres menteuses sont en abomination au Seigneur.
11. Testis fidelis non mentietur : profert autem mendacium dolosus testis. *Ibid. 14, v. 5.*
Le témoin fidèle ne ment jamais, mais le témoin rusé profère le mensonge.
12. Profert mendacia versipellis. *V. 25.*
Le témoin rusé profère le mensonge.
13. Qui mendacia loquitur, non effugiet. *Job 19, v. 5.*
Celui qui profère le mensonge ne demeurera pas impuni.

14. Qui loquitur mendacia, peribit. *V. 9.*
Celui qui dit des mensonges périra.
15. Suavis est homini panis mendacii, et postea implebitur os ejus calculo. *Ibid. 20, v. 17.*
Le pain du mensonge est d'abord doux à l'homme, mais après sa bouche sera remplie de gravier.
16. Princeps, qui libenter audit verba mendacii, omnes ministros habet impios. *Ibid. 29, v. 12.*
Tous les ministres d'un prince qui prête l'oreille au mensonge sont iniques.
17. Noli arare mendacium adversus fratrem tuum, neque in amicum facias. *Eccli. 7, v. 13.*
Ne sème le mensonge ni contre ton frère ni contre ton ami.
18. Noli velle mentiri omne mendacium: assiduitas enim illius non est bona. *Eccli. 7, v. 14.*
Garde-toi de tout mensonge, car l'habitude de mentir est funeste.
19. Opprobrium nequam in homine mendacium, et in ore indisciplinatorum assidue erit. *Ibid. 20, v. 26.*
Le véritable opprobre dans l'homme est le mensonge, et il sera continuellement dans la bouche des hommes sans loi.
20. Mores hominum, mendacium sine honore. *V. 28.*
La vie des menteurs est une vie sans honneur.
21. Mendacium viro insensato. *Ibid. 31, v. 1.*
Le mensonge est pour l'insensé.
22. Quasi qui apprehendit umbram, et persequitur ventum: sic et qui attendit ad mendacia. *V. 2.*
Comme celui qui veut saisir une ombre et atteindre le vent, ainsi est l'homme attentif à des visions mensongères.
23. Liberasti corpus meum a labiis operantium mendacium. *Ibid. 51, v. 3.*
Vous m'avez délivré des artisans du mensonge.
24. Posuimus mendacium spem nostram, et mendacio protecti sumus. *Isa. 28, v. 13.*
Notre espérance est dans le mensonge, et le mensonge est notre appui.
25. Extenderunt linguam suam, quasi arcum mendacii et non veritatis. *Ser. 9, v. 3.*
Ils ont préparé leur langue comme un arc de mensonge et non de vérité.
26. Non est veritas in terra: maledictum et mendacium inundaverunt. *Osee 4, in princ.*
La vérité a disparu de la terre, les blasphèmes et les mensonges l'ont envahie.
27. Vos ex patre diabolo estis: cum loquitur mendacium, ex propriis loquitur, qui mendax est et pater ejus. *Joan. 8, v. 44.*
Le père dont vous êtes nés est le démon: quand il profère le mensonge, il dit ce qui lui est propre; car il est menteur, il est père du mensonge.

28. Commutaverunt veritatem Dei in mendacium. *Rom. 1, v. 25.*

Ils ont changé la vérité de Dieu en mensonge.

29. Deponentes mendacium, loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo. *Ephes. 4, v. 25.*

Renonçant au mensonge, que chacun de vous parle à son prochain selon la vérité.

30. Omne mendacium ex veritate non est. *1 Joan. 2, v. 21.*

Nul mensonge ne peut venir de la vérité.

31. In ore eorum non est inventum mendacium. *Apoc. 14, v. 5.*

Il ne s'est point trouvé de mensonge en leur bouche.

SENTENTIÆ PATRUM.

32. Impossibile est Deo mentiri: impossibile istud non infirmitatis est, sed virtutis et majestatis. *Libro 6, Ep. 37 ad Chromat. in pr. col. 589, B, t. 3.*

S. Ambr.

Dieu ne peut pas mentir; cette impossibilité n'est pas de l'impuissance, mais de la force et de la gloire.

33. Mentiri non virtutis, sed infirmitatis est. *Ibid.*

Mentir, ce n'est pas de la force, mais de la faiblesse.

34. Quod non verum, mendax est: quod mentitur, occidit. *Sup. Ps. 118, Sermon. 18, vers. 6, prope med. col. 1577, C, t. 4.*

Ce qui n'est pas vrai est mensonge, et le mensonge tue.

35. Mendacium valde gravissimum est, cum mentimur ea quæ promisimus. *Sup. Apoc. c. 14, ante med. col. 3097, B, t. 7.*

Le mensonge est très-coupable lorsqu'on ment aux promesses qu'on a faites.

36. Mendaces faciunt, ut vera dicentibus non credatur. *Part. 2, tit. de Mendacio, c. 1, § 3, ante fin. f. 294, col. 3.*

S. Antonia.

Les menteurs sont cause qu'on ne croit pas toujours à ceux qui disent la vérité.

37. Abolita est veritas, et mendacium in terris prævaluit. *Serm. de Vanitate mundi, circa med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 31, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

S. Ant. abb.

La vérité n'existe plus, le mensonge a prévalu sur la terre.

38. Ille mentitur, qui vult videri id quod non est: qui autem non volens aliud putat quam est, non mentitur. *De vera Religione, c. 33, ante med. p. 505, B, t. 1.*

S. Aug.

C'est mentir que de vouloir paraître ce qu'on n'est pas; mais il ne ment pas, celui qui, n'ayant pas ce désir, se croit ce qu'il n'est pas.

39. Non est mentiendum in doctrina pietatis, magnum enim scelus est, et primum genus detestabilis mendacii. *De Mendacio ad Consentium, c. 21, statim ab init. p. 20, C, t. 4.*

Il ne faut pas mentir dans l'enseignement de la piété, car c'est un grand crime et le plus détestable des mensonges.

S. Aug.

40. Hic homines fallunt atque falluntur, miserioresque sunt cum mentiendo fallunt, quam cum mentientibus credendo falluntur. *In Enchirid. c. 17, prope fin. p. 111, A, t. 3.*

Dans le monde, les hommes trompent et sont trompés ; mais ils sont bien plus misérables lorsqu'ils trompent par leurs mensonges que lorsqu'ils sont trompés en croyant les mensonges des autres.

41. Mihi videtur peccatum esse omne mendacium, sed multum interesse quo animo, et quibus de rebus quis mentiatur. *Pros.*

Pour moi tout mensonge est un péché ; mais il est très-important de remarquer quelles sont les intentions de celui qui ment et quelle est la matière du mensonge.

42. Non enim sic peccat ille, qui consulendi, quomodo ille, qui nocendi voluntate mentitur.

Le péché, en effet, n'est pas la même chose, si l'on trompe quelqu'un pour le servir ou pour lui nuire.

43. Haud vero tantum nocet, qui viatorem mentiendo in diversum iter mittit, quantum is, qui viam vitæ mendacio fallente depravat. *Ibid. c. 18, fere in princ. p. 111, A.*

Il est très-certain que celui qui, par des mensonges, égare le voyageur dans une fausse route, fait moins de mal que celui qui, par des paroles menteuses, nous égare dans le chemin de la vie.

44. Nemo mentiens judicandus est, qui dicit falsum, quod putat verum : quoniam quantum in ipso est, non fallit ipse, sed fallitur. *Ibid. post init. p. 111, A.*

Il ne faut pas appeler un menteur celui qui dit faux en croyant dire vrai ; car son intention n'est pas de tromper, mais il se trompe.

45. Non mendacii, sed aliquando temeritatis arguendus est, qui falsa incautius credita pro veris habet : potiusque e contrario, quantum in ipso est mentitur ille, qui dicit verum, quod putat falsum. *Ibid. ante med. p. 111, A.*

On ne doit point accuser de mensonge, mais plutôt de témérité, celui qui, par crédulité irréfléchie, prend le faux pour le vrai ; et, au contraire, il ment autant qu'il dépend de lui, celui qui, croyant mentir, dit pourtant la vérité.

46. Veritate sunt cavenda, veritate capienda, veritate occidenda mendacia. *Contra mendacium, c. 6, circa med. p. 25, B, t. 4.*

La vérité doit être le préservatif, le piège, la mort du mensonge.

47. Non semper occultare veritatem, est mendacium : quamvis enim omnis qui mentitur, velit celare quod verum est, non tamen omnis qui vult quod verum est celare, mentitur. *Contra mendac. c. 10, circa princ. p. 30, C, tom. 4.*

Ce n'est pas toujours un mensonge que de cacher la vérité ; car, quoique celui qui ment veuille cacher ce qui est vrai, cependant on n'est pas menteur toutes les fois qu'on cache ce qui est vrai.

48. Cavenda sunt mendacia recte agendo, aut confitenda sunt poenitendo. *Ibid. c. 21, in princ. p. 38, D.*

Il faut éviter le mensonge en faisant le bien, ou en faire l'humble aveu dans la pénitence.

S. Aug.

49. Non omne quod fingimus, mendacium est : sed quando id fingimus quod nihil significat, tunc est mendacium. *Pros.*

Toute fiction n'est pas un mensonge, mais toute fiction insignifiante en est un.

50. Cum autem fictio nostra refertur ad aliquam significationem, non est mendacium, sed aliqua figura veritatis. *Lib. 2 Quæst. Evang. quæst. 51, in princ. p. 256, C, t. 4.*

Mais lorsque notre fiction a pour but de mettre en lumière une idée, elle n'est plus un mensonge, mais une nouvelle parure de la vérité.

51. Licet vel dissertori ac disputatori atque prædicatori rerum æternarum, vel narratori aut prænuntiatori rerum temporalium, occultare in tempore quidquid occultandum videtur : mentiri autem nunquam licet, ergo nec occultare mentiendo. *De Mendacio, cap. 10, in fine, p. 10, D, t. 4.*

En dissertant, en discourant, en parlant des choses éternelles, ou bien en racontant et prédisant les choses temporelles, il est permis de cacher à propos ce qui doit être caché, mais il n'est pas permis de mentir, et, par conséquent, on ne doit rien cacher, si on ne peut le faire sans mentir.

52. Non illa sunt admittenda mendacia, quæ quamvis non obsint alteri, nulli tamen prosunt, et obsunt eis ipsis, qui gratis mentiuntur. *Ibid. c. 11, in princ. p. 11, A.*

Ils ne sont pas permis les mensonges qui, encore qu'ils ne nuisent pas au prochain, ne sont cependant utiles à personne et nuisent seulement à ceux qui les profèrent sans motif.

53. Quisquis dicit, pro periclitantis hominis salute temporali vel vita esse mentium, nimis ipse ab itinere exorbitat æternæ salutis et vitæ. *Contra mendac. c. 19, in fine, p. 37, D, tom. 4.*

Dire qu'on doit mentir pour sauver la vie temporelle d'un homme, c'est trop s'écarter du sentier du salut et de la vie éternelle.

54. Multa videntur pro salute aut commodo alicujus, non malitia, sed benignitate mendacia ; et ista non re, sed in dolo laudantur. *Sup. Psal. 5, v. 6, Qui loquuntur mendacium, t. 8.*

Plusieurs mentent, non par malice, mais par bonté, pour sauver ou servir quelqu'un ; de tels mensonges ne sont loués que par complaisance et non réellement.

55. Duo sunt genera mendaciorum, in quibus non magna culpa est, sed tamen non sunt sine culpa : cum aut jocamur, aut ut proximis proximis mentimur. *Ibid. etc. D.*

Il est deux genres de mensonge qui ne sont pas très-coupables, mais qui ne sont pas exempts de blâme : c'est mentir par plaisanterie ou pour servir le prochain.

56. Non artificioso ingenio, nec simplici verbo oportet decipere quemquam, quia quolibet artis modo mentiatur, os quod mentitur, occidit animam. *De Conflictu vitiorum et virtutum, c. 19, in fine, p. 714, C, t. 9.*

Il ne faut tromper ni par un artifice ingénieux, ni par un simple mot, parce que, quelle que soit la manière dont on ment, la bouche qui ment donne la mort à l'âme.

S. Aug.

57. Quomodo alter tuam calumniam devitabit, quando te tuæ linguæ mendacio reum facis? *De Verbis Apostoli, Serm. 29, in med. p. 269, A, t. 10.*

Comment votre prochain pourra-t-il éviter votre calomnie, lorsque vous vous rendez vous-même coupable par le mensonge?

58. Cum humilitatis causa mentiris, si non eras peccator antequam mentireris, mentiendo efficeris quod evitaveras. *Ibid.*

Si, n'étant pas déjà pécheur, vous mentez pour vous humilier, vous devenez ce que vous n'aviez pas voulu être.

59. Diabolus primus est mentitus, et a quo peccatum, ab illo cepit esse mendacium. *Lib. 14 de Civit. Dei, c. 3, in fine.*

Le démon est le premier qui a menti, et le premier auteur du péché est aussi le premier auteur du mensonge.

60. Si cuiquam videtur utile aliquando esse mendacium, potest videri utilem aliquando esse iniquitatem. *Lib. 4 de Doctr. christiana, c. 36, in medio, tom. 3.*

Si quelqu'un croit que le mensonge puisse être quelquefois utile, l'iniquité peut aussi quelquefois lui paraître utile.

61. A veritate quisquis aversus est, tenebatur mendacio. *Lib. 2 de Genesi contra Manich. c. 16, ante med. t. 3.*

Quiconque est hostile à la vérité se plonge dans les ténèbres du mensonge.

62. Mendacium sum diabolus genuit, quod a nemine auditur: quomodo Deus Pater genuit Filium veritatem, sic diabolus lapsus genuit quasi filium mendacium. *Tract. 42 super Joan. post med. t. 2.*

Le diable a engendré le mensonge sans l'avoir entendu de personne; de même que Dieu le Père a engendré son Fils, qui est la vérité, de même le diable, dans sa chute, a été comme le père du mensonge.

63. Joci nunquam sunt putata mendacia: habent enim evidentissimam ex pronuntiatione, atque ipso jocantis affectu, significationem animi nequaquam fallentis, etsi non vera enuntiantis. *De Mendacio, c. 2, in fine, t. 4.*

Les plaisanteries ne sont pas regardées comme des mensonges, parce que, encore qu'elles ne soient pas vraies, on voit évidemment, à la manière de les prononcer et aux dispositions enjouées de leur auteur, qu'il n'a pas l'intention de tromper.

64. Non est mendacium cum silendo absconditur verum, sed cum loquendo promittitur falsum. *Contra mendac. c. 10, ante med. t. 4.*

Il n'y a pas mensonge à taire la vérité, mais il y en a à dire ce qui est faux.

65. Qui dicit aliqua justa esse mendacia, dicit aliqua justa esse peccata. *Ibid. c. 15, in pr.*

Dire qu'il y a des mensonges justes, c'est dire qu'il y a des péchés justes.

66. Mendacium patronam sibi non adhibet veritatem: non enim adversario suo vincit, ut a seipsa vincatur. *Ibid. c. 19, circa med.*

Le mensonge ne marche pas sous le patronage de la vérité, car il ne veut pas triompher grâce à son adversaire, mais de son adversaire.

67. Qui cognoscit, et dicit falsum est, ipse mentitur. *Lib. 10 Confess. c. 3, post init. t. 1.*

Celui-là ment qui, connaissant qu'une chose est vraie, dit qu'elle est fautive.

68. Non mentitur quisquam si aliis verbis dixerit, quid ille voluerit, cujus verba non dicit. *Lib. 2 de Consensu Evang. c. 28, circa fin. tom. 4.*

On ne ment pas lorsqu'on rapporte la pensée d'un autre en d'autres termes que les siens.

69. Quidquid figurate fit aut dicitur, non est mendacium. *De Mendacio, c. 5, ante med. tom. 4.*

Tout ce qui se dit ou se fait par figure n'est pas un mensonge.

70. Qui nocendi causa mentiri solet, si jam consulendi, vel proficiendi causa mentiat, multum proficit. *Ibid.*

Celui qui a coutume de mentir par malveillance, dès qu'il en vient à mentir par dévouement et bonté, est déjà en grand progrès.

71. Cum mentiando vita æterna amittitur, nunquam pro cujusquam temporali vita mentiendum est. *Ibid. c. 6, post med.*

Il ne faut jamais mentir, même pour sauver à quelqu'un la vie temporelle, parce que le mensonge nous fait perdre la vie éternelle.

72. Nemo potest convincere aliquando esse mentiendum, nisi qui potuerit ostendere æternum aliquod bonum obtineri posse mendacio. *Ibid. c. 7, post med.*

Personne ne pourra jamais prouver qu'il est quelquefois permis de mentir, si on ne montre en même temps qu'on peut obtenir quelque bien éternel par le mensonge.

73. Non est credendum ei, qui putat aliquando esse mentiendum. *Ibid. c. 8, ante med.*

Si l'on vous dit qu'il faut quelquefois mentir, n'en croyez rien.

74. Qui timendo mori mentitur, moritur antequam moriatur, qui ideo mentiebatur ut viveret. *Pros.*

Celui que la crainte de la mort fait mentir meurt avant de mourir, alors qu'il ne mentait que pour vivre.

75. Mentiri vis ne moriaris, et mentiris, et moreris; et cum vitas unam mortem, quam differre poteris, auferre non poteris, incidis in duas: ut prius in anima, postea in corpore moriaris. *Sup. Psal. 30, concion. 1, ante fin. tom. 1.*

Vous voulez mentir pour ne pas mourir, mais en mentant vous mourez, et pour éviter une seule mort que vous pouvez différer sans y échapper, vous devenez la victime de deux morts, celle de votre âme d'abord, et puis celle de votre corps.

76. Mendacium negotiatorum, est sigillum Antichristi. *Serm. 30 fer. 5 post dom. 4 Quadrag. part. 1, ante med. p. 310, col. 2, C, t. 3.*

Le mensonge des négociants est le masque de l'Antechrist.

77. Et qui dubie profert mendacium, nec mentitur; et est qui veritatem, quam nescit,

S. Aug.

S. Bernardin. Senens.

S. Bern.

affirmat et mentitur : nam et ille non quidem quod non esse, sed se quod credit credere dicit, et verum dicit, etiamsi hoc verum non sit quod credit ; et is cum se certum unde non est certus dicit, verum non dicit, etiamsi verum sit de quo asserit. *Serm. 17 sup. Cant. ante med. f. 146, col. 3, G.*

On peut faire un mensonge sous une forme dubitative sans mentir pour cela, et en revanche celui qui affirme la vérité sans la connaître fait un mensonge : le premier, en effet, n'atteste pas la vérité de ce qu'il dit, mais ce qu'il croit, il affirme qu'il le croit, et dit vrai, lors même que sa croyance n'est pas fondée ; le second, en affirmant ce dont il n'est pas certain, ne dit pas la vérité, lors même que l'objet de son affirmation est certain.

78. Mentiri aut intendit prodesse, aut delectare, aut lædere. Secundum quod intendit prodesse, est mendacium officiosum : secundum quod intendit delectare, est mendacium jocosum : secundum quod intendit lædere, est mendacium perniciosum. *Sup. lib. 3 Sent. dist. 38, art. 1, quæst. 5, in princ. corp. p. 39, col. 2, A, t. 5.*

Celui qui ment à l'intention ou de rendre service, ou de réjouir, ou de nuire. Si c'est pour rendre service, le mensonge est officieux ; si c'est pour réjouir, le mensonge est joyeux ; si c'est pour nuire, le mensonge est pernicieux.

79. Omnis mendax sine maligno spiritu esse non potest. *Hom. 23, a med. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 3, pag. 769, col. 1, F, edit. Colon. 1618.*

Il n'existe pas de menteur qui ne soit animé ou inspiré par le démon,

80. Qui in mendacium officiosum, seu jocosum, non collapsus est, singularis est gratiæ. *Sup. Apoc. c. 14, ante med. f. 127, B.*

Il est singulièrement favorisé de la grâce, celui qui n'a jamais commis de mensonge ni officieux ni joyeux.

81. Miser atque infelix, qui semper mendaciis addictus est, quoniam in verbis suis omnem perdit auctoritatem, ab omnibus rejicitur, ab omnibus irridetur. *De Mendacio, p. 33, C. tom. 1.*

Bien à plaindre et bien malheureux est celui qui a l'habitude de mentir ; car ses paroles n'ayant plus d'autorité, il est l'objet du mépris et des railleries de tout le monde.

82. Quomodo diabolus mendax est, paterque mendacii : sic et universos, quos possederit, vanos et mendaces facit. *In Annotat. sup. Ps. 5, circa med. v. 10, p. 38, sect. 1.*

C'est parce que le diable est menteur et le père du mensonge qu'il rend vains et menteurs tous ceux qui lui appartiennent.

83. Sicut ædificium lapidibus, ita mendacium sermonibus fabricatur. *Sup. Job, c. 13, in illud, Fabricatores mendacii, col. 158, E, t. 3.*

Un édifice se fait avec des pierres, un mensonge avec des paroles.

84. Mendacium facit, qui in mendaciis inveniendis delectatur. *Sup. Apoc. c. 21, in illud, Faciens mendacium, col. 1683, B, t. 6.*

C'est mentir que de se plaire à chercher les mensonges.

85. Quidquid contrarium est veritati, atque ad deceptionem animarum pertinet, mendacium recte dici potest. *Ibid. c. 21, in fine, col. 1684, E.*

On peut appeler mensonge tout ce qui est contraire à la vérité et qui sert à tromper les âmes.

86. Plana veritatis via est, et grave iter mendacii. *Lib. 12 Moral. c. 21, sup. illud, Job 15, Terrebit eum tribulatio, col. 421, D.*

La voie de la vérité est facile, le chemin du mensonge est pénible.

87. Omne mendacium iniquitas, et omnis iniquitas mendacium : quia ab æquitate discrepat, quidquid a veritate discordat. *Ibid. lib. 18, c. 4, in princ. num. 2, col. 585, B.*

Tout mensonge est une iniquité, et toute iniquité est un mensonge, parce que tout ce qui n'est pas conforme à la vérité ne peut être d'accord avec l'équité.

88. Nonnunquam pejus est mendacium meditari, quam loqui : nam loqui plerumque præcipitationis est, meditari vero studiosæ pravitatis. *Ibid.*

Très-souvent on est plus coupable de méditer un mensonge que de le dire ; c'est presque toujours avec précipitation qu'on le dit, mais une perversité réfléchie est seule capable de le méditer.

89. Summopere cavendum est omne mendacium, quamvis nonnunquam sit aliquod mendacii genus culpæ levioris, si quisquam vitam præstando mentitur. *Ibid. post init.*

Il faut éviter avec soin tout mensonge, quoiqu'il soit souvent une faute légère : par exemple, lorsqu'on ment pour sauver la vie à quelqu'un.

90. Mendacii genus perfecti viri summopere fugiunt, ut nec vita cujuslibet per eorum fallaciam defendatur, ne suæ animæ noceant, dum præstare vitam carni nituntur alienæ, quamquam hoc ipsum peccati genus facillime credimus relaxari. *Ibid.*

Les hommes parfaitement vertueux mettent tous leurs soins à se préserver du mensonge, de telle sorte qu'ils ne voudraient pas tromper même pour sauver la vie à quelqu'un ; ils ne veulent pas souiller leur âme, même pour le salut temporel d'autrui, bien que ce genre de faute soit, à notre avis, très-pardonnable.

91. Valde difficile est, ut qui multa loquitur, non etiam mentiatur. *Hom. 12 sup. Ezech. post med. col. 193, t. 2.*

Il est bien difficile de ne pas mentir quand on parle beaucoup.

92. Sæpe mendacium perjurio tegitur, ut ante hominum judicia veletur. *Ibid.*

Souvent on cache le mensonge par le parjure pour le dérober à la vue des hommes.

93. Incauti sunt homines, qui mendacio se illaqueant. *Et hab. in decret. Grat. part. 2, causa 22, quæst. 2, can. Incauti, f. 184, col. 2.*

Ils sont bien imprudents, ceux qui se prennent aux laets du mensonge.

94. Nullum est mendacium, quod peccato careat. *Sup. Apoc. c. 21, ante med.*

Tout mensonge est un péché.

Gloss. ord.

S. Greg. Mag.

Hayma

S. Bonav.

S. Cæs. Arel.

Dionysius Carthus.

S. Ephrem.

Franc. Titel.

Gloss. ord.

Gloss. Int.

- Harmo.** 95. Multi mendacium faciunt, sed tamen non amant mendacium; quia studio atque amore peccandi non mentiuntur. *Ibid. cap. 22, post med.*
Plusieurs mentent et n'aiment pas le mensonge, car ils mentent sans goût et sans amour pour le péché.
- S. Hier.** 96. Mentiri virgo, sacrilegium putet. *Tom. 1, Ep. 7 ad Lætam, ante fin. p. 58, C.*
Une vierge doit regarder le mensonge comme un sacrilège.
97. Mentiri et jurare, lingua tua prorsus ignoret, tantusque in te sit veritatis amor, ut quidquid dixeris, juratum putes. *Tom. 1, Ep. 14 ad Celant, post med. p. 112, B.*
Que votre langue ne connaisse jamais le mensonge et le serment; que votre amour pour la vérité soit tel, que tout ce que vous direz ait la valeur du serment.
98. Mendaces faciunt, ut nec vera dicentibus credatur. *Tom. 1, Ep. 37 ad Julian, in pr. p. 211, B.*
Les menteurs font souvent qu'on ne croit pas ceux qui disent la vérité.
99. Semper imitatur mendacium veritatem; et nisi habuerit aliquam similitudinem recti, decipere non potest innocentes. *Lib. 4 sup. Jerem, c. 23, super illud, Propterea ecce ego, etc. p. 321, D, t. 5.*
Le mensonge imite toujours la vérité, et ce n'est qu'en en prenant l'apparence qu'il peut tromper les âmes innocentes.
- S. Hilar.** 100. Cum hæretici stulte mentiantur, stultius tamen in defensione mendacii sui sapiunt. *Lib. 8 de Trin. circa init. f. 40, col. 4.*
Les mensonges des hérétiques sont insensés, mais ils se montrent bien plus fous encore dans la défense de leurs mensonges.
- Hugo card.** 101. Mos adulatorum et proprium, est mentiri. *Sup. 2 Machab. c. 9, in fine, f. 259, col. 1, t. 5.*
La coutume et le propre des courtisans est de mentir.
102. Mentiri diabolicum est. *Sup. Joan. c. 8, f. 342, t. 5.*
Mentir est une chose diabolique.
- S. Joan. Chr.** 103. Homo mendax neque præstat quod promisit, neque perficit quod proponit. *Explan. sup. Psal. 115, post med. v. 2, col. 780, B, t. 1.*
Le menteur ne tient pas ses promesses et n'accomplit pas ses projets.
104. Nihil mendacio imbecillius, etsi innumeris obtegatur operimentis. *Hom. 28 super Joan. in princ. col. 139, t. 7.*
Rien de plus faible que le mensonge, quoiqu'il s'abrite sous une foule de précautions.
105. Homines quando mentiuntur, mendacio non tanquam proprio, sed ut alieno utuntur: diabolus autem ut proprio, quia illo primus usus est. *Ibid. Hom. 53, post med. col. 256, C.*
Lorsque l'homme ment, ce n'est pas en son nom, mais plutôt au nom d'un autre; mais le diable s'en sert comme
- d'un bien qui lui appartient, parce que c'est lui qui s'en est servi le premier.
106. Qui mentitur, non fatetur se mentiri: sed veritatem simulans decipit: non prædicat quod est, sed quod non est figurat. *Serm. de Fide et Lege, ante med. col. 903, C, t. 3.*
Celui qui ment n'avoue jamais qu'il a menti, mais il trompe en dénigant la vérité; il ne dit pas ce qu'il est, mais il cherche à faire croire ce qui n'est pas.
107. Qui mentitur nusquam mendacium fatetur, sed veritatem memoriter simulans, fellisse conatur. *Serm. de Virtut. et Vit. ante med. col. 773, C, t. 8.*
Le menteur n'avoue jamais son mensonge, mais il s'efforce de tromper en feignant de se rappeler exactement la vérité.
108. Concessum est diabolo interdum veritatem dicere, ut mendacium suum rara veritate commendet. *Hom. 19 sup. Matth. oper imperf. ante fin. col. 775, A, t. 2.*
Le diable peut parfois dire la vérité pour donner par là une certaine confiance à ses mensonges.
109. Mendacium est charitatis exterminatio. *Grad. 12, in princ. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 265, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*
Le mensonge bannit la charité.
110. Extrema improbitatis linea, est mendacium. *Lib. 3 Parall. c. 117, f. 145, p. 1, C.*
Le mensonge est le dernier retranchement de l'improbité.
111. Prolapsio a veritate, hallucinatio et cæcitas mentis est. *Ibid.*
Déchoir de la vérité, c'est tomber dans les hallucinations et l'aveuglement de l'esprit.
112. Mentiri servile vitium est. *In cap. 4 Regul. S. Bened. verbo Quia, in princ. p. 280, col. 2.*
Mentir est le vice de l'esclave.
113. Mendaces faciunt, ut nec vera dicentibus credatur: reddit enim sæpe hominem multa falsitas etiam in veritate suspectum. *Lib. 2 de summo Bono, c. 30, sent. 1, p. 655, col. 2.*
Le menteur n'a pas de crédit même lorsqu'il dit la vérité, car un homme qui trompe habituellement est suspect même lorsqu'il dit vrai.
114. Sæpe vera promittit, qui falsa dicturus est: ut cum primum acquisierit fidem, ad reliqua mendacia audientes credulos faciat. *Ibid. etc.*
Celui qui a l'intention de mentir promet presque toujours la vérité, afin qu'après avoir gagné la confiance de ses auditeurs, ils soient plus portés à croire le reste de ses mensonges.
115. Nonnunquam pejus est mendacium meditari, quam loqui. Nam interdum quisque incautus solet ex præcipitatione loqui mendacium: meditari autem non potest, nisi per studium. *Pros.*
Il est parfois plus criminel de méditer le mensonge que de le dire; car il arrive assez souvent que, par inadver-

S. Joan. Chr.

S. Joan. Chrt.

S. Joan. Dam.

Joan. Taith.

S. Isidorus Hispal.

tance et par trop de précipitation, on se laisse aller à mentir; mais il faut de la réflexion et de l'étude pour méditer et préparer le mensonge.

116. Gravius ergo ille ex studio mentiri perhibetur, quam is qui ex præcipitatione sola mentitur. *Ibid. sent. 6, p. 650, col. 2.*

Donc il est bien plus coupable, le mensonge qui est le fruit de l'étude, que celui qui échappe à la seule précipitation.

117. Summopere cavendum est omne mendacium, quamvis sit mendacii genus culpæ levioris: sicut si quisque pro salute hominum mentitur. *Ibid. sent. 7, p. 650, col. 2.*

Il faut éviter avec le plus grand soin tout mensonge, alors même qu'il serait une faute très-légère, comme si quelqu'un mentait pour sauver les hommes.

118. Multa mentiuntur, multaque fingunt homines propter humanam laudem: sicque fit ut et isti mentiendo pereant. et eos quos laudant, ad vanæ gloriæ ruinam perducant. *Ibid. sent. 8, p. 651, col. 1.*

La vanité humaine cause bien des mensonges, bien des faussetés; les menteurs y trouvent leur perte et précipitent ceux qu'ils encensent à la ruine de leur vaine gloire.

119. Omne genus mendacii summopere fuge, nec casu, nec studio loquaris falsum. *Pros.*

Fuyez avec le plus grand soin toute espèce de mensonge, et ne mentez jamais ni par hasard, ni par réflexion.

120. Cave mendacium in omnibus, mendacio enim fides tollitur, error inducitur, veritas aboletur.

En toute chose évitez de mentir, car le mensonge tue la confiance, engendre l'erreur, détruit la vérité.

121. Nullum justum mendacium: omne mendacium peccatum est; omne quod a veritate discordat, iniquitas est. *Lib. 2 de Synon. c. 10, in princ. p. 318, col. 2.*

On n'a jamais raison de mentir; tout mensonge est un péché, tout ce qui s'écarte de la vérité est injuste.

122. Refuge fallaciam, declina mendacium, cave falsitatem, parum loquere, nunquam mentiaris. *Pros.*

Évitez de tromper, fuyez le mensonge, ne tombez pas dans la fausseté, parlez peu, ne mentez jamais.

123. Esto in verbo verax, neminem mentiendo fallas, neminem mentiendo in errorem inducas, neminem mendacio fallente decipias. *Ibid.*

Soyez toujours vrai dans vos paroles, ne trompez personne par vos mensonges, n'induisez personne en erreur, n'abusez personne par des mensonges.

124. Nec artificioso ingenio, nec simplici verbo oportet decipere quemquam: quia quolibet modo mentitur quis, offendit. *De Conflictu vitior. et virtut. post med. p. 716, col. 1.*

Il ne faut tromper personne, ni par vos artifices, ni par un simple mot, parce que le mensonge, quelle qu'en soit la forme, est toujours une offense

125. Nunquam mentiendum est; quia mendacium semper aut fallit, aut nocet. *Pros.*

Il ne faut jamais mentir, parce que toujours le mensonge ou trompe ou nuit.

126. Non est vir justus, qui non sine noxa, vitioso sermone mentitur. *In Epitome, cap. Superest, in fine, p. 402.*

Il n'est pas de juste qui puisse mentir sans se rendre coupable.

127. Mendacium specie placet aliena, quia per se corruptam evanescit ac deluit, nisi aliunde ornatu quæsito circumlitum fuerit ac politum. *Lib. 3 de div. Inst. c. 1, ante med. pag. 93.*

Le mensonge ne plaît que parce qu'il se montre sous une forme étrangère, parce que, n'ayant de sa nature que la corruption, il disparaîtrait et s'évanouirait bientôt, s'il n'avait le soin de se parer et de s'embellir d'ornements empruntés.

128. In justitiæ virtutumque omnium via, nullus mendacio locus est. *Ibid. lib. 6, c. 8, post init. p. 270.*

Dans la voie de la justice et de la vertu, point de place pour le mensonge.

129. Mens christiana, fugax mendacii est, discipula veritatis. *Serm. 8 Quadrag. in med.*

L'âme chrétienne évite le mensonge et suit attentivement les leçons de la vérité.

130. Qui loquitur mendacium, certum est quod diabolus aperiat os ejus, ut mendacium loquatur. *Hom. 3 in c. 7 Exodi, ab init. super illud, Ego aperiam os tuum, etc. t. 1.*

C'est le démon qui inspire de mentir à celui qui préfère les mensonges.

131. Quia mentiri est contra mentem loqui, contingit aliquando ut idem sit et ex dicentis opinione verum, et ex ipsius rei qualitate mendacium. *Lib. 4, Epist. 9 ad Oleric. episc. Firman. circa init. p. 51, col. 1, B, t. 1.*

Parce que mentir est dire le contraire de ce que l'on croit, il arrive quelquefois qu'une chose est vraie dans la pensée de celui qui la dit et fautive dans la réalité.

132. Incredibile est hominem non mentiri, ne capiatur, qui mentitur ut capiat. *Apud D. Aug. in fine t. 3, sent. 253.*

Il n'est pas croyable qu'un homme qui ment pour tromper ne ment pas aussi pour ne pas être trompé.

133. Mendacium est primum ordinarie peccatum actuale, quod pueri committunt. *Sup. Psal. 57, vers. 3.*

Le mensonge est ordinairement le premier péché actuel que les enfants commettent.

134. Turpius est mendacium in ore, quam stercus, quod aufert officium linguæ. *Serm. 2 fer. 2 Pasch. post med. f. 10, col. 1, part. 2.*

Le mensonge est plus dégoûtant à la bouche que les ordures qu'on nous ferait enlever avec la langue.

SENTENTIA PAGANORUM.

135. Per se mendacium improbum est et

Lact. Firm.

S. Leo I.

Origen.

S. Petr. Dam.

S. Prosper.

Robertus Bellarmin.

S. Vinc. Ferr.

Aristot.

Aristot.

vituperabile : verum autem probum ac laudabile. *Lib. 4 Ethicorum ad Nicomach. c. 7, ante med. t. 2.*

Le mensonge est nuisible de sa nature et blâmable ; le vrai, au contraire, est utile et digne d'éloges.

136. Qui verum amat, ut turpe, mendacium fugiet, non enim mendacio gaudet. *Ib. in med.*

Celui qui aime la vérité fuira le mensonge comme honteux, car le mensonge lui déplaît.

137. Iniquitatis est mentiri etiam ac pejerare. *Lib. 1 de Virtut. c. 5, circa med. t. 2.*

Mentir et se parjurer sont le propre de l'iniquité.

Cicero.

138. Qui mentiri solet, pejerare consuevit. *Orat. 3 pro Roscio, ante finem, t. 2.*

Quand on a l'habitude de mentir, il est ordinaire qu'on se parjure.

139. Tollendum est ex rebus contrahendis omne mendacium. *Lib. 2 de Officiis, tom. 4.*

Il faut éviter tout mensonge dans les choses qui sont l'objet d'un contrat.

Plato.

140. Verum opinari, pulchrum est : mentiri, turpe. *Tom. 1, syzygia 2 de Scientia, p. 194, B.*

Il est beau de proclamer la vérité, mais il est honteux de mentir.

141. Infidus est, qui sponte mentitur, et mendacium amat : qui vero invitus mentitur, amens est et recors ; quorum profecto neutrum optabile est. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 5 de Legibus, ante med. p. 730, C.*

Il est sans foi et aime le mensonge, celui qui ment spontanément ; mais il est fon et sans raison, celui qui ment contre son gré : leur sort est triste et peu digne d'envie.

Seneca.

142. Mentiri solemne est amantibus. *Lib. 2 Controv. 10, circa princ. p. 102, t. 1.*

Mentir est l'habitude des amants.

143. Quæ decipiunt nihil habent solidi : tenue est mendacium, perlucet, si diligenter inspexeris. *Epist. 79, in calce, p. 699, t. 2.*

Les choses qui nous trompent sont peu solides ; le mensonge est clair et transparent, si on l'examine attentivement.

144. Crebro faciem mendacii veritas retinet, crebro mendacium specie veritatis occultitur. *De quatuor Virtutibus, in princ. p. 673, edit. Basil. 1537.*

La vérité a souvent l'apparence du mensonge, et souvent aussi le mensonge se cache sous l'apparence de la vérité.

Sextus phil.

145. Melius est vinci, vera dicentem, quam vincere mentientem. *Sent. 155, p. 63, col. 2, G, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Il vaut mieux être vaincu en disant la vérité que de vaincre par le mensonge.

146. Nunquam potest anima bona mendacium diligere. *Ibid. sent. 159, etc.*

Une âme bonne et honnête n'aimera jamais le mensonge.

147. Mentiri in vita, decipere est et decipi. *Ibid. sent. 380, p. 67, col. 1, B.*

Mentir, c'est à la fois tromper et être trompé.

MENDAX (MENTEUR).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Abscondunt odium labia mendacia. *Prov. 10, v. 18.*

Les lèvres menteuses cachent la haine.

2. Abominatio est Domino labia mendacia. *Ibid. 12, v. 22.*

Les lèvres menteuses sont en abomination au Seigneur.

3. Verbum mendax justus detestabitur. *Ibid. 13, v. 5.*

Le juste hait la parole du mensonge.

4. Fallax obtemperat labiis mendacibus. *Ib. 17, v. 4.*

Le trompeur obéit à la lèvre mensongère.

5. Melior est pauper, quam vir mendax. *Ibid. 19, v. 22.*

Le pauvre vaut mieux que le riche menteur.

6. Duo rogavi te, ne deneges mihi : vanitatem et verba mendacia longe fac a me. *Ibid. 30, v. 7-8.*

Je vous ai demandé deux choses, ne me les refusez pas : éloignez de moi la vanité et le mensonge.

7. Potior fur, quam assiduitas viri mendacis : perditionem autem ambo hæreditabunt. *Eccli. 20, v. 27.*

Le voleur vaut mieux que l'homme qui ment, mais tous les deux auront la ruine pour héritage.

8. Ab immundo, quid mundabitur ? et a mendace, quid verum dicetur ? *Eccli. 34, v. 4.*

Par l'impur qui peut être purifié ? et que dira de vrai un menteur ?

9. Fauces contingunt cibum feræ, et cor sensatum verba mendacia. *Ibid. 36, v. 21.*

Le palais discerne le goût de l'animal sauvage, et le cœur découvre les paroles mensongères.

10. Vos ex patre diabolo estis : cum loquitur mendacium, ex propriis loquitur ; quia mendax est et pater ejus. *Joan. 8, v. 44.*

Le père dont vous êtes nés est le démon : quand il profère le mensonge, il dit ce qui lui est propre ; car il est menteur, il est père du mensonge.

MENDICITAS (MENDICITÉ).

ETYMOLOGIA.

Mendicus dicitur, quia minus habet, unde vitam degat : sive manu dicens, quia mos erat apud antiquos egentium os claudere et manum extendere, quasi manu dicere. *Serm. dom. 1 post festum Trinit. post med. f. 171, p. 2, et*

S. Ant. de Pad.
et
S. Isidorus
Hispal.

Isidorus Hispal. lib. 10 Etymolog. verbo Mendicus, p. 141, col. 2.

On appelle mendiant celui qui n'a pas assez pour vivre et qui demande avec la main, parce qu'anciennement les misérables avaient la coutume de garder le silence et de tendre la main pour demander l'aumône.

DEFINITIO.

Collector. Mendicare est victum ostiatim queritare.

Mendier, c'est chercher sa nourriture de porte en porte.

Hugo a S. Victore. Mendici vocantur, qui ostiatim victui necessaria querunt. *Lib. 3 de Claustro animæ, c. 10, post init. p. 61, G, t. 2.*

On appelle mendiants ceux qui cherchent leur subsistance de porte en porte.

Hugo card. Mendicitas est paupertas, qua pauperes improbos se exhibent divitibus pro eleemosynis obtinendis. *Sup. Matth. c. 5, f. 15, col. 3, t. 6.*

La mendicité, c'est la pauvreté qui excite les pauvres à se montrer méchants envers les riches pour en obtenir l'aumône.

SENTENTIA PATRUM.

S. Antonin. 1. Causa humilitatis aliqui laudabiliter mendicant, quasi efficacissimam medicinam contra superbiam hoc sumentes, quam vel in seipsis, vel etiam in aliis per exemplum extinguere volunt. *Part. 3, tit. 16, c. 6, § 3, in princ. f. 249, col. 4.*

Ils sont dignes d'éloges, ceux qui mendient par un sentiment d'humilité, pensant que c'est un remède très-efficace contre l'orgueil qu'ils veulent détruire, soit en eux, soit chez les autres par le bon exemple.

2. Mendicare exercitium est humilitatis. *Ib. ante med. f. 249, col. 4.*

Mendier est l'exercice de l'humilité.

3. Competit mendicare religiosi, ut Christum imitentur, qui dicit: Ego autem mendicus sum. *Ibid. circa med. f. 249, col. 4.*

Il est convenable que les religieux mendient à l'exemple de Jésus-Christ, qui dit: « Quant à moi, je suis un mendiant. »

4. Discrete oportet sumere mendicitatem ad humiliationem, ut inde notam cupiditatis non incurrant, vel cujuscunque alterius indecentia, qui mendicant. *Ibid. circa med. f. 250, col. 2.*

On ne doit mendier qu'avec discrétion, pour pratiquer l'humilité, afin que ceux qui mendient ne soient pas accusés de cupidité ou de tout autre défaut.

5. Mendicitas non reddit religiosos ipsos contemptibiles, si hoc ipsum moderate fiat ad necessitatem, non autem ad superfluitatem. *Pr.*

Les religieux eux-mêmes ne se rendent pas méprisables en mendiant, s'ils le font avec modération, pour avoir le nécessaire et non le superflu.

6. Et quamvis mendicare, fiat cum quadam abjectione, cum necessarium est, ad sectandam perfectionem vitæ pauperis mendicare, ferre talem abjectionem, humilitatis est: assumere

etiam abjecta, virtutis est. *Part. 4, tit. 12, c. 3, § 1, sub finem, f. 182, col. 3.*

Et quoiqu'il y ait une certaine abjection à mendier, lorsqu'il y a nécessité cependant, supporter cette abjection pour arriver à la perfection de la pauvreté, c'est de l'humilité; il y a de la vertu à assumer cette abjection.

7. Eleemosyna datur ad supplendam necessitatem, non ad pascendam pigritiam. *De Opere monachorum, c. 16, circa med. p. 560, D, t. 3.*

S. Aug.

L'aumône est destinée à secourir le besoin et non à nourrir la paresse.

8. Quid est mendicare, nisi ad hominum misericordiam vivere? *Exposit. 5 sup. Ps. 108, ab init. vers. 9, p. 871, A, t. 8.*

Qu'est-ce que mendier, si ce n'est vivre de la pitié des hommes?

9. Perfecta est misericordia, ut ante occurratur esurientibus, quam roget mendicus. *Hom. 39 ex quinquag. Hom. ante med. t. 10.*

Elle est parfaite la pitié qui prévient la faim du mendiant sans attendre sa prière.

10. Jesus cum factus esset annorum duodecim, quasi unus e turba pauperum stipem per ostia mendicabat. *Hom. infra oct. Epiphau. in 2 volum. longe ante med. f. 105, col. 1, A.*

S. Bern.

Jésus âgé de douze ans, comme un indigent ordinaire, demandait l'aumône de porte en porte.

11. Cum summe honorificum sit dare, summa privatio honoris est constituere se in dandi impossibilitate, et necessitate mendicandi. *Sup. Reg. FF. Minor. c. 6, a med. p. 322, col. 1, D, tom. 7.*

S. Bonar.

Donner est très-honorable, et c'est se priver d'un honneur que de se réduire à l'impossibilité de donner et à la nécessité de mendier.

12. Inter omnium petitionum genera verecundissima est mendicitas. *Ibid.*

De toutes les demandes la mendicité est la plus humiliante.

13. Tripliciter contingit mendicare :	}	Primo ex necessitate natura,
		Secundo ex vitiositate cultura,
		Tertio ex supererogatione justitiæ. <i>De Paup. Christi contra magistr. Guillel. quæst. 1, art. 2 in resp. argum. verbo Responsio, pag. 365, col. 2, E, t. 7.</i>

On peut mendier pour trois motifs :	}	1° Par nécessité naturelle,
		2° Par inculpabilité,
		3° Par surcroît de vertu.

14. Fœdum est interius divitum instar affluere, et exterius more pauperum mendicare. *Epist. ad quendam provincialem, paulo ante fin. p. 432, col. 3, D, t. 7, part. 4.*

Il est honteux d'avoir dans son intérieur le superflu des riches et de mendier au-dehors comme un indigent.

S. Bonav.

15. Quintuplex est mendicitatis differentia:

Prima est, quam parit calamitas, et hæc est in personis miserabilibus et egenis;

Secunda est, quam parit cupiditas, et hæc est in pauperibus simulatis;

Tertia est, quam parit pigritia, et hæc est in pauperibus mendicantibus validis et otiosis;

Quarta est, quam parit industria, et hæc est in pauperibus studiosis circa disciplinam scholasticam occupatis;

Quinta est, quam parit justitia, et hæc est in pauperibus voluntariis, immunibus ab amore temporalis lucri, et torpore temporalis quietis. *In Apologia pauper. resp. 4, c. 3, post med. p. 429, col. 1, E, t. 7, part. 4.*

La première, fille du malheur, se trouve chez les misérables et les indigents;

La seconde, fille de la cupidité, se trouve chez les hommes qui feignent la pauvreté;

La troisième dérive de la paresse et se trouve chez les pauvres bien portants et paresseux;

La quatrième naît de l'amour de la science: on la rencontre chez les pauvres studieux et zélés à s'instruire;

La cinquième, fille de la justice, appartient à la pauvreté volontaire: elle est indifférente aux richesses de ce monde et à la torpeur du bien-être.

Il y a cinq différentes espèces de mendicité:

16. Hoc vere est quoddam genus rapinæ, cum aliquis ultra necessitatem veram mendicat, unde alter magis indigens detrimentum patitur. *Lib. 2 de Profectu relig. c. 47, in fine, p. 595, col. 2, C, t. 7, part. 4.*

Celui qui mendie au-delà de ses besoins commet un véritable vol au préjudice d'un plus indigent que lui.

17. Quid potest tam verecundum esse, quam in omnium christianorum misericordia se ponere? *In Regul. FF. Minorum, c. 6, post med. p. 322, col. 1, E, t. 7.*

Que peut-il y avoir de plus humiliant que de se jeter à la merci de tous les chrétiens?

Dionysius
Cardius.

18. Majoris perfectionis est in religione mendicare, quam divitias proprias in sæculo erogare. *Sup. Acta Apostolorum, c. 20, art. 20, sub finem.*

Il est beaucoup plus parfait de mendier étant en religion que de distribuer ses richesses aux pauvres en restant dans le siècle.

S. Franciscus
Asisias.

19. Amorem Dei pro eleemosynis offerre,

nobilis est prodigalitas; et qui minus ipsum quam denarios reputant, judicarem ego esse stultissimos: nam solius divini amoris impreffabile pretium ad regnum comparandum sufficit. *In suis Opusc. oraculo 2, p. 498, t. 3.*

Pour l'aumône que l'on reçoit offrir en échange l'amour de Dieu, c'est là une noble prodigalité, et ceux qui estiment cette aumône moins que leurs deniers sont, à mon avis, les plus insensés des hommes, car le prix incomparable de l'amour de Dieu suffit pour gagner le ciel.

20. Mendicus divitem a quo eleemosynam efflagitat, abundantioribus afficit thesauris, et occultam subministrat fenoris et lucri occasionem. *In suis Opusc. Serm. 3, in med. p. 512, tom. 3.*

La pauvreté qui s'adresse à l'opulence lui procure les plus riches trésors et lui fournit une secrète occasion de passer à gros intérêt.

21. Nolo dimittere regalem meam dignitatem, ire scilicet pro eleemosyna ostiatim. *Ibid. apophth. 14, p. 427, t. 3.*

Je ne veux point renoncer à cette dignité vraiment royale d'aller mendier de porte en porte.

22. Fratres, petite tantum victui et vestitui necessaria. Ego de me fateor, et gratias ago Deo, quod nunquam fui fur aut latro eleemosynarum: semper enim minus accepi, quam me contigeret, ne alii pauperes sua sorte fraudarentur: quia contrarium facere, semper furtum reputavi. *Ibid. apophth. 41, p. 436, t. 3.*

Mes frères, demandez seulement ce qui est nécessaire pour la nourriture et le vêtement. Quant à moi, je l'avoue, et j'en rends grâces à Dieu, je n'ai jamais été voleur ou larron d'aumônes; car j'ai toujours pris moins que ce dont j'aurais eu besoin, de peur que les autres pauvres ne fussent fraudés, parce que agir différemment m'a toujours paru être un vol.

23. Panis eleemosynæ, panis est et benedictus, quem sanctificat laus et amor. *Pros.*

Le pain de l'aumône est un pain béni que sanctifient la gloire et l'amour.

24. Cum enim frater eleemosynam petit, prius dicit: Laudatus et benedictus sit Dominus Deus; postea addit: Facite nobis eleemosynam pro amore Domini Dei. Laus panem sanctificat, et amor Domini benedicit. *Ibid. colloquio 6, in fine, p. 448, t. 3.*

Car, lorsque votre frère demande l'aumône, il dit d'abord: « Que le Dieu tout puissant soit loué et béni: » ensuite il ajoute: « Faites-moi l'aumône pour l'amour du Seigneur notre Dieu » La louange sanctifie le pain, et l'amour de Dieu le bénit.

25. Jucundum est sub fratrum minorum titulo mendicare, quem in retributione justorum evangelicæ veritatis Magister ore suo tam signanter expressit, dicens: Quamdiu non fecistis uni de minoribus his, nec mihi fecistis. *In suis Opusc. colloquio 37, p. 471, t. 4.*

C'est un bonheur de mendier sous le titre de frère mineur; car, dans la rétribution des justes, le souverain Maître de la vérité évangélique a merveilleusement relevé ce titre, quand sa bouche prononçait ces paroles: « Tout ce que vous avez refusé à ces pauvres enfants, vous me l'avez refusé à moi-même. »

S. Franciscus
Asisus. 26. Ille est panis angelorum, qui pro Dei amore petitur, et beatis suggerentibus angelis pro ipsius charitate largitum sancta paupertas colligit ostiatim. *Ibid. colloquio 38, p. 471.*

Il est vraiment le pain des anges, celui que l'on demande pour l'amour de Dieu, et qui, donné par la charité sous l'inspiration des anges, est recueilli de porte en porte par la sainte pauvreté.

Haymo. 27. Mendicare confusionis est, maxime illo pessimo genere mendicandi, quo fatuas virgines legimus mendicasse. *Serm. dom. 10 post Pent. longe post inuit.*

Il y a de la honte à mendier, surtout comme il est dit que le firent les vierges folles.

Hugo card. 28. Mendicus fuit Christus, quærens ab alijs necessaria; et non tantum mendicus, sed et pauper. *Sup. Psal. 39, f. 106, col. 3, t. 2.*

Le Christ fut mendiant, réduit à demander pour vivre; et non seulement il fut mendiant, mais encore pauvre.

29. Multi sunt mendici, qui pauperes non sunt: sed mendicando divitias congregant. *Sup. Psal. 39, Mor. f. 106, col. 4, t. 2.*

Il est des mendiants qui ne sont pas pauvres, mais qui en mendiant deviennent riches.

30. Multi sunt pauperes, qui mendicare erubescunt; et hi non sunt pauperes spiritu, sed re tantum. *Pros.*

Il est beaucoup de pauvres qui rougissent de mendier, et ceux-là ne sont pas pauvres en esprit, mais en réalité.

31. In Christo autem et suis imitatoribus nec paupertas a mendicitate, nec mendicitas a paupertate recedit. *Ibid.*

Mais chez le Christ et ses imitateurs la pauvreté était jointe à la mendicité et la mendicité à la pauvreté.

S. Innoc. III. 32. O miserabilis mendicantis conditio! si petit, pudore confunditur: si non petit, egestate consumitur: sed ut mendicet, necessitate compellitur. *Lib. 1 de Contemptu mundi, c. 14, in princ. p. 27.*

O misérable condition du mendiant! s'il demande, la honte le confond; s'il ne demande pas, la pauvreté le dévore; pour mendier, il faut que la nécessité le pousse.

S. Joan. Chr. 33. Quare mendicantes nullus trahit ad iudicem? quare nullus cogit, nullus calumniatur? nonne quia in securiori loco habitant? *Pros.*

Pourquoi ne traîne-t-on pas les mendiants devant les juges? pourquoi ne subissent-ils de personne ni violences ni calomnies? n'est-ce pas parce qu'ils habitent au sein de toute sécurité?

34. Quam multis autem infelicissimum videtur, esse pauperem et mendicare? Quid igitur? estne bonum mendicare? Bonum, inquam. *Hom. 13 sup. Acta Apost. circa med. Mor. t. 3.*

Bien des gens trouvent un très-grand malheur dans la pauvreté et la mendicité, Et quoi! me dira-t-on, le sort du mendiant est-il digne d'envie? Sans doute.

S. Leo I. 35. Sunt qui palam poscere ea, quibus indigent, erubescunt; et malunt miseria tacite egestatis affligi, quam publica petitione confundi. *Serm. 4 de Collect. post med.*

Il y a des hommes qui rougissent de demander ouver-

tement de quoi suffire à leurs besoins; ils aiment mieux subir en secret les étreintes de la misère que de subir l'humiliation de demander en public.

36. Miserum, quem ubertas sterilem, abundantia anxium, inhumanum copia, divitiarum fecere mendicum. *Serm. 40, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 739, col. 2, H, édition. Coloniens. 1618.*

S. Petr. Chr.

Malheureux celui que l'abondance a rendu avare, l'opulence inquiet, les ressources inhumain, les richesses mendiant.

37. Mendicus est ille, qui nihil sibi tribuit, sed totum de misericordia Dei expectat. *Sup. Psal. 106, vers. 41.*

S. Prosper.

Il est mendiant, celui qui, ne s'attribuant aucun mérite, attend tout de la miséricorde de Dieu.

38. Solus tantummodo Christus est, qui in omnium pauperum universitate mendicet. *Lib. 4 ad Eccles. cathol. in med. p. 380, col. 2, F.*

Salvianus.

Sous le grand nombre des pauvres mendiants je ne vois jamais que le Christ.

39. Cave ne Domino tuo mendicante (scilicet Christo), alienas divitias congeras. 2, 2, *quæst. 187, arg. in contrar.*

S. Thomas Aquinas.

Gardez-vous, alors que Jésus-Christ votre Maître mendie, d'entasser chez vous les richesses d'autrui.

40. Non modo religiosis, sed omnibus ad humilitatis assumptionem, et exemplum, et communem utilitatem mendicare licet, non autem ad otium fovendum, vel ad lucri cupiditatem. *Ibid. in princ. corp.*

Non seulement les religieux, mais tous ceux qui aspirent à l'humilité, à donner l'exemple et à servir leurs frères, peuvent mendier, mais non pas pour alimenter la paresse et la cupidité.

41. Pauperes voluntate delectat mendicare cum Christo. *Lib. 1 in Vita sanctæ Eugenæ, c. 1, in fine, p. 344, col. 1.*

In Vita Patr.

La pauvreté volontaire aime à mendier avec le Christ.

SENTENTIA PAGANI.

42. Nulla res carius constat, quam quæ precibus empta est. *Lib. 2 de Benefic. c. 1, circa med. p. 390, t. 2.*

Seneca.

Rien n'est plus cher que ce que l'on achète par des prières.

MENS (RAISON TRANSCENDANTE).

ETIMOLOGIA.

Mens dicitur a *μῆνη*: mene autem græce, latine dicitur luna; et sicut luna crescit et deficit, et varia vicissitudine commutatur, in id tamen quod fuit quadam perfecta novitate se restituit: sic mens nunc caput summis inserit, nunc decidit in intimis, nunc sese infe-

S. Aug.

rens sibi, veris falsa redarguit. *De Spirit. et Anima, c. 11, in princ. p. 608.*

Le mot *mens* vient du mot grec *μήνη* (la lune); et comme la lune a ses accroissements et ses décroissances et ses alternatives de phases diverses, pour retourner ensuite à son premier état qui semble la faire renaître, ainsi l'âme tantôt vole aux régions supérieures pour plonger ensuite dans les plus infimes, tantôt, se retournant sur elle-même, substitue la vérité à l'erreur.

DEFINITIO.

S. Anastas.
Eppa.

Mens rationalis est immortalis et intellectualis animæ contemplandi facultas. *In lib. viæ ducis, c. 2 de Anima, apud Bibl. Patr. tom. 6, part. 1, p. 549, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

L'âme douée de raison et d'immortalité est dans un être intelligent la faculté de contempler.

Mens est visio, seu contemplatio incorporea per omnia absque laboris molestia discurrens. *Ibid.*

Cette âme est la vue ou la contemplation immatérielle qui se porte sur tous les objets sans fatigue ni dégoût.

S. Ant. de Pad.

Mens est pars animæ quædam, per quam omnis ratio intelligentiæ percipitur. *Serm. dom. 1 post Trin. ante med. f. 255, p. 2.*

Le mot *mens* signifie cette partie de l'âme qui perçoit les idées intellectuelles et rationnelles.

S. Bern.

Mens est vis quædam animæ, qua inhæremus Deo et fruimur. *Lib. de Natura et Dignit. amoris, c. 10, stat. ab init. f. 55, col. 3, G.*

Cette faculté supérieure nous donne l'intimité et la jouissance de Dieu.

S. Jeau. Dam.

Mens nihil aliud est, quam purissima pars animæ: quod enim oculus in corpore, hoc mens est in anima. *Lib. 2 de Fide orthod. c. 21, circa med. f. 195, p. 1, A.*

C'est la partie la plus pure de notre âme; elle est pour l'âme ce que l'œil est pour le corps.

DIFFERENTIA.

S. Isidorus
Hispat.

Inter animam, animum, spiritum et mentem hoc interest: quod anima est, qua vivimus, animus quo regimur, spiritus quo spiramus, mens qua cogitamus. *Lib. 1 de Different. different. 177, p. 188, col. 1.*

Entre l'âme, la pensée, le souffle et cette raison transcendante, voici les différences: l'âme est ce qui nous fait vivre; la pensée, ce qui dirige nos actes; le souffle, ce que nous respirons; la raison transcendante, la faculté de méditer et de réfléchir.

Inter mentem et rationem hoc differt: mens est animæ pars præstantior, a qua procedit intelligentia: ratio vero est motus quidam animi visum mentis acuens, veraque a falsis distinguens. *Ibid. lib. 2, differ. 19, p. 297, col. 1.*

Entre cette raison supérieure et la simple raison, il y a cette distinction à établir, que la raison supérieure est la portion la plus pure de notre âme, celle d'où procède l'intelligence; la simple raison est cette activité de l'âme qui aiguise notre pénétration et nous fait distinguer la vérité de l'erreur.

Inter memoriam, mentem et cogitationem talis differentia est: quod memoria præterita retinet, mens futura prævidet, cogitatio præsentia complectitur. *Ibid. different. 21, pag. 297, col. 1.*

Entre la mémoire, la raison transcendante et la réflexion, voici la différence: la mémoire est le trésor du passé, la raison transcendante plonge dans l'avenir, la réflexion embrasse le présent.

S. Isidorus
Hispat.

ORIGO.

Primam mentis originem aspicias, non ex terreno et gravi concreta corpore, sed ex illo cœlesti spiritu descendit. *De Consolat. ad Helviam, c. 6, in med. p. 629, t. 1.*

Considérez l'origine de cette raison supérieure: elle ne dérive point de la terre et n'a rien de commun avec un corps matériel, mais elle est une émanation de l'âme divine.

Seneca.

COMPARATIO.

Quemadmodum oculus in corpore, sic mens in anima dominatur. *De octo vitiosis cogitat. ante finem, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 926, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Comme l'œil, organe supérieur dans le corps, la raison transcendante est supérieure à toutes les facultés de notre âme.

Evagrius.

Quemadmodum corporis regimen est penes oculos, mundi vero penes lucis naturam: eodem modo imperium in nos mens obtinet. *Lib. Quod Deus sit immutabilis, longe ante med. p. 418.*

Si l'œil éclaire et dirige le corps, et la lumière le monde, la raison supérieure dirige tous les mouvements de notre âme.

Philo Jud.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Ambulabo et ego contra eos, donec erubescat incircumcisa mens eorum. *Lev. 26, v. 41.*

Et moi je marcherai contre eux jusqu'à ce que leur cœur incirconcis s'humilie.

2. In excessu mentis factus es. *4 Esdr. 5, v. 33.*

L'esprit prophétique t'inspire.

3. Omnibus diebus vitæ tuæ in mente habete Deum. *Tob. 4, v. 6.*

Aie Dieu dans ta pensée tous les jours de ta vie.

4. Fugit mens et consilium ab eis. *Judith 15, v. 1.*

Le courage et la résolution les abandonneront.

5. Cogitationes meæ variæ succedunt sibi, et mens in diversa rapitur. *Job 20, v. 2.*

Une foule de pensées m'assiègent et emportent de tous côtés mon esprit.

6. Cogitavi dies antiquos, et annos æternos in mente habui. *Psa. 76, v. 6.*

J'ai pensé aux jours anciens, j'ai médité les années éternelles.

7. *Secura mens, quasi juge convivium. Prov. 15, v. 15.*

Le cœur content est comme un festin perpétuel.

8. *Mens justi meditatur obedientiam. Prov. 15, v. 28.*

L'esprit du juste médite l'obéissance.

9. *Qui possessor est mentis, diligit animam suam. Ibid. 19, v. 8.*

Celui qui possède son cœur aime son âme.

10. *Mens ejus non est tecum. Ibid. 23, v. 7.*
Son cœur n'est point avec toi.

11. *Qui mentis est duræ, corrueit in malum. Ibid. 28, v. 14.*

Celui qui endureit son cœur se précipitera dans le mal.

12. *Mens mea contemplata est multa sapienter, et didici. Eccles. 1, v. 14.*

Mon âme a contemplé beaucoup de choses, et j'en ai eu l'intelligence.

13. *Mens mea sine fructu est. V. 15.*

Mon intelligence demeure sans fruit.

14. *Orabo spiritu, orabo et mente : psallam spiritu, psallam et mente. 1 Cor. 14, v. 15.*

Je prierai de cœur, mais je prierai aussi avec intelligence ; je chanterai de cœur des cantiques, mais je chanterai aussi avec intelligence.

15. *Infidelibus nihil est mundum : sed inquinatæ sunt eorum et mens et conscientia. Tit. 1, v. 15.*

Rien n'est pur pour ceux qui sont infidèles, mais leur raison et leur conscience sont souillées.

SENTENTIE PATRUM.

S. Ambr.

16. *Ut mens nostra nullis repagulis corporalibus impediatur, tanquam lucernæ lux intus posita foris luceat. Lib. 2 de Virginib. post init. col. 88, A, t. 1.*

Les barrières matérielles sont impuissantes contre la raison transcendante ; c'est le flambeau qui, enfermé dans une lanterne, rayonne au-dehors.

17. *Mens nihil sibi arroget : quia se regere non potest, nisi divino favore suffulta sit. Lib. 2 de Abraham, c. 3, circa init. col. 1018, A, tom. 4.*

Que cette raison se garde de trop présumer d'elle-même, car elle est incapable de se diriger sans l'aide de Dieu.

18. *Omnis mens præterita spectat, nec naturæ quodam usu impeditur, nihil vacuum, nihil nudum suorum patitur esse gestorum. De Noe et Arca, c. 31, in princ. col. 984, C, t. 4.*

La raison transcendante embrasse le passé ; rien dans la nature qui ne lui soit utile ; il n'est pas un de ses actes qui n'ait pour elle sa valeur, son emploi.

19. *Quando mens sibi recti est conscia, gratulatur vel infusione quadam spiritali repletur animus gaudio. Lib. 2 de Cain et Abel, c. 6, in princ. col. 946, A, t. 4.*

Quand cette faculté a la conscience du bien accompli, elle devient une source abondante de félicité et de joies spirituelles.

20. *Mens cum se cognoscit, nobilitatem suam agnoscit, et est sola parens suæ nobilitatis. S. Aug. de Pad. Sermon. dom. 6 post Pascha, post init. f. 159, p. 1.*

L'âme qui se connaît est la cause de cette connaissance qu'elle ne peut attribuer qu'à elle-même.

21. *Semper in mente habeto Deum : o mens omni beato beatior, omni felici felicior, quam habes Deum in mente ! Pros.*

Que Dieu habite toujours en votre âme ; ô béatitude, ô félicité suprême que d'avoir Dieu dans son cœur !

22. *Quomodo te ergo in mente habere poterò, o Deus ? quid ego ut te habeam dare debeo ? Da, inquis, te mihi, et ego dabo me tibi : da mentem, et habebis me in mente.*

Que faire pour vous avoir dans mon cœur, ô mon Dieu ? que vous donner pour vous posséder en retour ? Donne-toi à moi, dites-vous, et je me donnerai à toi ; livre-moi ton âme, et ton âme sera mon séjour.

23. *Vis Deum semper habere in mente ? habe semper te coram te : nbi oculus, ibi rationes, habe semper oculum in te.*

Voulez-vous que Dieu soit toujours dans votre âme ? ayez toujours les regards fixés sur vous-même ; que votre pensée suive vos regards, et ne vous perdez jamais de vue.

24. *Deus est in mente, mens in oculo, oculus in te : si ergo vides te, habes Deum in te. Sermon. dom. 15 post Trinit. ante med. f. 274, pag. 1.*

Dieu est en votre âme, votre âme dans vos yeux, vos yeux en vous ; si donc vous voyez en vous, vous avez Dieu en vous.

25. *Mens princeps est et dux corporis animæ. S. Athan. Mag. De communi Essentia, in calce, col. 652, A, tom. 3.*

L'âme est la reine et le guide de tout corps animé.

26. *Oculus animæ, mens est ab omni labe corporis pura, id est, a cupiditatibus rerum temporalium jam remota atque purgata. Lib. 1 Soliloq. c. 6, fere in princ. p. 362, D, t. 1.*

L'œil de l'âme, c'est cette raison supérieure, pure de toute souillure corporelle, c'est-à-dire éloignée et purifiée de toute convoitise temporelle.

27. *Nihil tam novit mens, quam id quod sibi præsto est : nec menti magis quidquam præsto est, quam ipsa sibi. Lib. 14 de Trinit. c. 4, in fine, p. 304, D, t. 3.*

Ce que l'âme connaît le mieux, c'est ce qui est à sa portée ; or, rien n'est plus à sa portée qu'elle-même.

28. *Mens sine oculis carnis humana est, oculi autem carnis sine mente belluini sunt. Ibid. c. 14, ante finem, p. 311.*

Une âme dans un corps aveugle est encore une âme humaine, mais des yeux dans un corps sans âme sont ceux d'une bête.

29. *Nusquam se melius, regente duntaxat fidei regula, acies humanæ mentis exerceat, quam in eo quod ipse homo, in sua natura melius cæteris animalibus, melius etiam ea teris animæ suæ partibus habet, quod est ipsa mens. Lib. 15 de Trinit. c. 27, p. 318, D, tom. 3.*

L'âme soumise aux règles de la foi ne peut trouver un

S. Aug.

meilleur objet de ses études que cette faculté de l'homme qui le rend supérieur aux autres êtres animés, et qui est elle-même au-dessous des autres facultés de l'âme, je veux dire la raison transcendante.

S. Aug.

30. Mens veritatis capax non est, nisi vitiiis libera. *De Agone christiano, c. 34, in tit. pag. 545, A, t. 3.*

L'âme n'est capable de vérité que libre des entraves du vice.

31. Memoria etiam mens est, unde et immemores amentes dicuntur. *De Spiritu et Anima, c. 34, ab init. p. 622, C, t. 3.*

La mémoire fait partie de la raison; aussi appelle-t-on insensés ceux qui n'ont pas de mémoire.

32. Cum anima in se agit se, et ex se, et per se, sola mens dici solet. *Ibid.*

Lorsque l'âme agit sur elle-même d'elle-même, par elle-même, c'est le nom de raison qu'il faut lui donner.

33. Mens quando cogitatione se conspicit, intelligit se et recognoscit : quando contemplatione ad Deum ascendit, ut eum intelligat et diligat, imago Dei dicenda est : cogitando æterna, vir est : quando vero ea agit vel cogitat quæ sunt temporalia, mulier appellatur. *Ibid. in fine.*

Quand par la réflexion l'âme se considère, elle se comprend et se reconnaît; quand par la contemplation elle s'élève jusqu'à Dieu pour le comprendre et l'aimer, on peut dire qu'elle est l'image de Dieu; quand elle médite sur les choses éternelles, elle a toute l'énergie virile; elle est faible et efféminée lorsque ses actes ou ses pensées s'abaissent aux soins temporels.

34. Mens amare seipsam non potest, nisi etiam se noverit : nam quomodo amat quod nescit? *Lib. 9 de Trinit. c. 3, in princ. p. 254, B, t. 3.*

L'âme ne peut s'intéresser à elle-même qu'en apprenant à se connaître; car est-il possible d'aimer ce que l'on ne connaît pas?

35. Tanto gloriosius mens ad superiora promovetur, quanto diligentius ab inferioribus concupiscentia cohæbetur. *De Opere monach. c. 32, in fine, p. 572, A, t. 3.*

L'âme s'élève d'autant plus librement vers le ciel qu'elle a mis plus de soins à se détacher des désirs terrestres.

36. Multum lugenda est mens humana, si vincitur a corpore suo. *De Agone christiano, c. 19, sub finem, p. 546, D, t. 3.*

Elle est bien à plaindre l'âme qui se laisse subjugué par le corps.

37. Mens universorum capax, et omnium rerum similitudine insignita, omnia esse dicitur naturali quadam potentia, et naturali dignitate. *De Spiritu et Anima, c. 11, post init. p. 608, C, t. 3.*

L'âme peut tout percevoir, et son caractère spécial, c'est d'avoir avec toutes choses des rapports de ressemblance; elle est donc tout en vertu de sa puissance naturelle et de sa supériorité naturelle.

38. Nihil tam novit mens, quam id quod sibi præsto est : nec magis menti quidquam præsto est, quam ipsa sibi. Nam cognoscit se

vivere, se meminisse, se intelligere, se velle, cogitare, scire, judicare, hæc omnia novit in se. *Ibid. c. 31, post init. p. 620, C.*

S. Aug.

Ce que l'âme connaît le mieux, c'est ce qui est le plus à sa portée; or, n'est-elle pas pour elle-même son objet le plus immédiat? C'est ainsi qu'elle a conscience de son existence, de ses souvenirs, de ses perceptions, de ses volontés, de ses pensées, de ses connaissances, de ses jugements, toutes choses qu'elle aperçoit en soi.

39. Mens paradisi est, in qua cum cœlestia meditatur, quasi in paradiso voluptatis delectatur. *Ibid. c. 37, in princ. p. 625.*

L'âme, c'est le paradis; quand la méditation l'élève aux sphères célestes, elle goûte les voluptés du paradis.

40. Ad majora mentem, nisi pietas puritasque non perducit. *De Moribus Manich. c. 7, in fine, col. 1.*

L'âme ne peut s'élever au ciel que par la piété et la pureté.

41. Nihil potentius ista creatura, quæ mens dicitur rationalis, nihil hæc creatura sublimius : quidquid supra istam est, Creator est. *Tract. 13 sup. Evang. Joan. de c. 5, ante med. pag. 173, B, t. 9.*

Parmi les créatures, aucune n'est plus puissante que l'âme appelée rationnelle, il n'en est pas de plus élevée; elle n'a au-dessous d'elle que le Créateur.

42. Diabolus intrare non potest mentem, in qua pax dominatur. *Serm. 2 ad frat. in eremo, ante med. p. 911, A, t. 10.*

Quand la paix règne dans l'âme, le démon n'y a point d'accès.

43. Qualis est homo in mente, talem verbositas depingit in ore. *Ibid. Serm. 3, in princ. p. 912, O.*

L'état de l'âme se manifeste par la parole.

44. In mente arbitror esse summum hominis bonum. *Lib. 3 contra Academ. c. 12, circa init. t. 1.*

L'âme est le plus beau présent que l'homme ait reçu de Dieu.

45. Sensu nos multæ bestiae superant, mente autem et ratione nos Deus illis præposuit. *De Quantit. animæ, c. 28, circa init. t. 1.*

Bon nombre d'animaux nous sont supérieurs par les sens; mais, en nous donnant l'âme et la raison, Dieu nous a mis au-dessus d'eux.

46. Si aliud ratio, aliud mens : constat certe non nisi mentem uti ratione. *Lib. 1 de lib. Arb. c. 9, in med.*

Autre chose est la raison, autre chose l'âme; mais il n'est point douteux qu'à l'âme seule appartient l'emploi de la raison.

47. Non est homo perfectus, si animæ ipsi mens humana defuerit. *Epist. 57, quæst. 1, post init. t. 2.*

L'homme n'est parfait que lorsque la raison souveraine dirige tous les actes de son âme.

48. Mens Deo subdita, concupiscentiæ dominatur. *De Opere monach. c. 32, tom. 3.*

Une âme soumise à Dieu est au-dessus de la concupiscentie.

S. Aug.

49. Caro in terram cogit, mens sursum tendit : rapitur amore, sed tardatur pondere. *De Utilit. jejun. c. 2, ante finem, tom. 9.*

La chair nous abaisse vers la terre, l'âme, au contraire, tend vers les cieux ; l'amour l'élève, mais la matière retient son essor.

50. Lux mentium supra mentes est, et excedit omnes mentes. *Tract. 3 sup. Joan. longe post init. t. 9.*

La lumière qui éclaire notre âme est supérieure à notre âme, et surpasse même toutes les âmes.

51. Quando quisque nascitur, antequam possit nisi mente, non regitur, nisi sensibus carnis. *Ibid. tract. 15, post med.*

L'homme, depuis sa naissance jusqu'à l'âge où son âme entre en exercice, n'a d'autres guides que ses sens.

52. Mens nostra, quæ est oculus animæ, nisi veritatis lumine radietur, nec ad sapientiam, nec ad justitiam poterit pervenire. *Ibid. tract. 35, longe post init.*

La raison, qui est comme l'œil de l'âme, ne peut, si les rayons de la vérité ne l'éclairent, parvenir ni à la sagesse, ni à la justice.

53. A nullo malo abstinet mens mala, etiam clausis oculis. *Ibid. tract. 44, post init.*

Le méchant a beau dormir, son âme est en proie à tous les vices.

54. Mutabilis est mens nostra, quæ percipit discendo quod nesciebat, et verisimilitudine fallitur, ut pro vero approbet falsum ; et obscuritate sua, quasi quibusdam tenebris impeditur ne perveniat ad verum. *Ibid. tract. 99, circa med.*

Notre âme se transforme sans cesse ; elle apprend ce qu'elle ignorait, et se laisse égarer par l'apparence, au point d'admettre le faux pour le vrai ; les ténèbres qui l'enveloppent lui voilent la vérité qu'elle ne peut atteindre.

55. Lamentari quisque sana mente mavult, quam lætari in amentia. *Lib. 11 de Civit. Dei, c. 27, in med. t. 4.*

On aime mieux la tristesse avec la santé de l'âme que la gaieté de la folie.

56. Parti carnali mens debet imperare, et eam ab illicitis operibus ratione cohibere. *Ibid. lib. 16, c. 7, post med.*

L'âme doit commander au corps, et, par l'emploi de la raison, le détourner des actes répréhensibles.

57. Mens corporis atque vitiorum non potest esse domina, Dei veri nescia, nec ejus imperio subjugata, sed vitiosissimis demonibus corruptentibus prostituta. *Ibid. lib. 19, c. 25.*

L'âme ne peut maîtriser les penchants physiques et les sollicitations des vices quand elle ignore Dieu, et que, rejetant ce joug salutaire, elle se prostitue aux démons qui la corrompent.

58. Nisi bono ingenio pietas et pax quædam mentis accedat, de rebus divinis nihil prorsus intelligi potest. *De Utilitate cred. c. 18, ante finem, t. 6.*

Si la piété et la paix de l'âme ne viennent en aide à l'intelligence, on ne peut rien comprendre aux choses du ciel.

59. Mens ipsa hominis, quæ dicitur rationalis, mutabilis est, non est idipsum, modo vult, modo non vult : modo scit, modo non scit : modo meminit, modo obliviscitur. *Sup. Psal. 121, ante med. t. 8.*

La portion de notre âme que l'on nomme rationnelle se transforme sans cesse et ne reste jamais dans le même état ; elle veut et puis ne veut pas ; tantôt elle sait, tantôt elle ignore ; elle se souvient pour oublier bientôt.

60. Quorum mens ad mutationem propensa est, non est dissentaneum ; quin eorum quoque vita non sit ordinata. *Apud D. Joan. Dam. lib. 2 Parall. c. 1, fol. 51, p. 1, C et D.*

Il n'est pas étonnant que les hommes dont l'âme est portée au changement vivent sans ordre et sans règle.

61. Janua cordis mens est. *De Substant. post init. p. 202, t. 2.*

La raison est la porte du cœur.

62. Variam dant otia mentem. *In suis Prov. verbo Variam, p. 200, t. 2.*

De l'oisiveté naît l'inconstance.

63. Bona possessio mens bona ; sepi hanc possessionem et muni eam undique, ne irruant in eam et captivam ducant irrationabiles corporis passiones. *De Ordine vitæ, ante med. fol. 335, col. 4, M.*

Une âme vertueuse est un bien précieux qu'il faut protéger et entourer de clôtures pour la défendre contre les attaques et la préserver du joug brutal des passions physiques.

64. Si tibi mens bene conscia est, terreno carcere resoluta cælum libera petit. *Lib. 2 de Consolat. philosoph. pros. 7, in fine*

Si vous avez la conscience pure, votre âme, dégagée des biens terrestres et libre, prendra son vol vers le ciel.

65. Mentem

{	Tranquillitas pacificat,
	Charitas lætificat,
	Veritas rectificat,
	Puritas scandalum eradicat.

Expos. 2 sup. Psal. 118, c. 11, v. 5, art. 4, p. 270, col. 2, E, t. 1.

L'âme

{	Trouve sa paix dans le calme,
	Sa joie dans la charité,
	Son guide dans la vérité,
	Et sa pureté la met à l'abri des embûches.

66. Sicut homines diversas habent facies, sic diversas habent mentes. *Sup. lib. 2 Sent. distrib. 3, part. 1, art. 2, quest. 1, in fine corp. p. 47, col. 1, B, t. 4.*

Les âmes n'offrent pas moins de diversité que les visages.

67. Mens nostra non ad peccandum data est, sed ad contemplandum. *Pros.*

Notre âme n'est pas destinée au péché, mais à la contemplation de Dieu.

68. Mens enim verba discernit, mens videt ; quia mens in nobis est visus, gustus et discretio.

Car c'est l'âme qui perçoit le sens des mots, c'est l'âme qui voit ; en elle se réunissent la vue, le goût, le discernement

S. Aug.

S. Basil. Mag.

S. Bern.

Guetus

S. Bonav.

S. Epiph.

91. Mens justi in adversis erigitur, et in prosperis deprimitur : non ad vitium, sed ad virtutem. *Sup. prolog. Reg. S. Bened. c. 2, text. 23, in fine, p. 189, col. 2.*

L'âme du juste grandit dans l'adversité, s'efface dans la prospérité; car ce n'est pas le vice, mais la vertu qui la met en relief.

92. Nihil deterius incuria mentis. *Part. 1 de Regione claustr. tract. 1, reg. 1, art. 8, ante med. p. 582, col. 2.*

Rien de plus mauvais que de négliger son âme.

93. Mens nostra cœlestis est. *Lib. 3 de summo Bono, c. 7, sent. 7, p. 667.*

Notre âme descend du ciel.

94. Mens soluta in diversis, catena charitatis non astringitur; et male laxata, male ad omnem occasionem movetur. *Ibid. c. 30, sent. 2, p. 681, col. 1.*

Une âme qui flotte en tout sens n'est point retenue par l'ancre de la charité, et si on ne lui laisse pas assez de liberté, on l'empêche d'agir dans les occasions importantes.

95. Quid ab homine desiderat Deus, nisi cultum mentis, qui est purus et sanctus? *In Epitome, c. Nam, in fine, p. 397.*

Qu'est-ce que Dieu demande à l'homme, sinon le culte saint et pur de son âme?

96. Nunquam Deo quis poterit esse subiectus, qui menti suæ imperare nequiverit. *Serm. de sancto Hier. post med. p. 444, col. 1, litt. F, part. 2.*

Jamais on ne sera soumis à Dieu, si l'on est incapable de commander à son âme.

97. Mens nostra, thronus est Divinitatis, et nostræ mentis thronus, est Divinitas ac Spiritus sanctus. *Hom. 6, post med. apud Bibl. Patr. tom. 4.*

Notre âme est le trône de la Divinité, et le trône de notre âme, c'est la Divinité et le Saint-Esprit.

98. Mens odiosa, cupida, curis tantummodo sæcularibus dedita, libidinis igne succensa, infernus est. *Lib. 2, Ep. 5 ad Hildebrand. cardinal. circa med. p. 29, col. 2, B, t. 1.*

Une âme où siègent la haine, la cupidité et les préoccupations du siècle, une âme qu'enflamment les désirs charnels est une image de l'enfer.

99. Quemadmodum principalis pars corporis est facies, ita animæ pars principalis est mens; hanc solum inspirat Deus, alias hoc honore non dignatur. *Lib. 7 Legis allegor. ante med. p. 65, t. 1.*

Si le visage est la partie principale du corps, la raison est la principale partie de notre âme; c'est la seule accessible aux inspirations de Dieu, car les autres ne sont pas à ses yeux dignes d'un tel honneur.

100. Mens ipsa est oculorum oculus et auris aurium, et in unoquoque sensu sensus sincerior. *De Congressu quereunde erudit. gratia, post med. p. 614, t. 1.*

L'âme est l'œil des yeux, l'oreille des oreilles; c'est dans chacun de nos sens le sens par excellence.

101. Mens, quæ inest nostrum unicuique, cætera potest comprehendere, seipsam nosse non potest. *Pros.*

L'âme qui habite en chacun de nous peut percevoir tout ce qui n'est pas elle, mais ne peut arriver à la pleine connaissance d'elle-même.

102. Quemadmodum enim oculus alia videt, seipsum non videt: sic et mens intelligit alia, seipsam non comprehendit. *Lib. 1 Legis allegor. post med. p. 97, t. 1.*

Car, comme l'œil voit tout hormis lui-même, l'âme comprend tout et ne se comprend pas.

103. Monitor sermonis mens est, sicut mentem Deus commovet: sermo interpres mentis est apud homines, sermonis vero mens apud Deum. *De Migrat. Abrahamæ, ante med. p. 554, tom. 1.*

L'âme dirige la langue comme Dieu dirige l'âme: la langue traduit notre pensée aux hommes, l'âme traduit nos discours à Dieu.

104. Mens quando Deo pure sacrificat, non est humana, sed divina: cum autem ad aliquid humanum avertitur, descendens de cælo, vel potius delapsa in terram, egreditur, etiamsi corpus intus maneat. *Lib. Quis rerum divinarum hæres sit, longe ante med. p. 680, t. 1.*

Quand l'âme sacrifie à Dieu sans autre intention, elle n'est plus humaine, elle est divine; mais si elle est mue par quelque considération humaine, elle quitte le ciel, ou plutôt, s'abaissant jusqu'à terre, elle s'évanouit quoiqu'elle n'ait pas quitté le corps.

105. Mens est oculus animæ, illustratus splendore proprio, per quem dispelluntur altissima tenebræ offusæ a rerum ignorantia. *Lib. Quod Deus sit immutabilis, longe ante med. p. 418, t. 1.*

La raison est l'œil de l'âme éclairé de sa propre lumière qui dissipe les ténèbres les plus épaisses.

106. Mens perturbationibus nudata, quotidie luculentior evadit, et ad res quæ vere sunt contemplandas illustratur. *Hecatontad 1, sent. 50, apud Bibl. Patr. t. 7, pag. 271, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

L'âme qui s'est affranchie des passions s'éclaire de jour en jour et se rend de plus en plus apte à contempler la vérité.

107. Mens a perturbationibus libera, quæ considerat, sive invigilet, sive dormiat corpore, videt tenacius. *Ibid. sent. 51, p. 271, col. 7, H.*

L'âme affranchie des passions saisit mieux tout ce qu'elle envisage, soit que le corps veille, soit qu'il dorme.

108. Non potest mens rei sensibili diu immorari, nisi omnino illa afficiatur. *Ibid. Hecatontad. 2, sent. 53, p. 273, col. 1, D.*

L'âme ne peut se rapprocher longtemps d'un objet sensible sans en être complètement dominée.

109. Mentis cum sensibus amicitia, eam facit mancipium corporearum voluptatum. *Ibid. sent. 53, p. 278, col. 1, D.*

L'âme qui est attachée aux sens devient l'esclave des voluptés charnelles.

S. Isidorus

S. Isidorus
Hispal.

Lact. Firm.

S. Laur. Just.

S. Marhar.
Ægypt. sea

S. Petr. Dam.

Philo Jud.

T. 166. in-

Thalassius.

110. Quando a virtutibus suis affectivæ vires moventur, tunc etiam mens a scientiæ suæ loco deturbatur. *Ibid. sent. 56, p. 273, col. 1, D.*

Quand le cœur détourne ses affections de la vertu, l'esprit s'écarte aussi des voies de la science.

111. Mens cui affectiones imperant, cogitat quæ non decent, quales autem cogitationes sint, produunt sermones et opera. *Pros.*

L'âme asservie à une affection sensible est livrée à des pensées inconvenantes; or, telles sont les pensées, tels seront les discours et les actes.

112. Malæ cogitationis dux est affectio, affectionis auctor sensus: quo ut male utamur, in causa est mens. *Ibid. Hecatontad. 3, sent. 4, p. 274, col. 1, B.*

La passion fait naître les mauvaises pensées, et le sentiment produit la passion; or, le mauvais usage du sentiment est l'ouvrage de l'âme.

113. Magna equidem mens est, quæ ab affectionibus est libera, et sequestrata ab his quæ sunt, et in Deo versatur. *Ibid. sent. 27, p. 274, col. 2, E.*

Il y a de la grandeur dans une âme qui se dégage des passions et qui s'éloigne des objets sensibles pour vivre en Dieu.

114. Mens continentis, templum est Spiritus sancti: gulosi autem mens, corvorum est domicilium. *Ibid. sent. 55, p. 275, col. 1, A.*

L'âme de l'homme tempérant est le temple de l'Esprit saint, mais l'âme de l'intempérant est le repaire impur des corbeaux.

115. Mens affectionibus referta, officina est malarum cogitationum. *Ibid. sent. 77, p. 275, col. 1, D.*

L'âme livrée aux passions est un repaire de mauvaises pensées.

116. Ne putes mentem a carnis amicitia descivisse, cum adhuc in his quæ carnis sunt propria occupetur. *Ibid. Hecatontad. 4, sent. 2, p. 275, col. 2, G.*

Ne croyez pas que l'âme ait rompu avec les affections charnelles tant qu'elle s'occupe de ce qui est propre à la chair.

In VIII. 7. tr

117. Mens alacris et serena, Spiritus sancti habitaculum est. *Lib. 2 de Vita Joannis, ante med. p. 252, col. 2.*

L'âme sereine et joyeuse est le sanctuaire de l'Esprit saint.

SENTENTIA PAGANORUM.

Aristot.

118. Mens videt, mens audit. *Sect. 11 Problemat. quæst. 33, t. 2.*

L'esprit voit, l'esprit entend.

119. Ut est in corpore visus, sic est in anima mens. *Lib. 1 Ethicor. ad Nicomach. c. 6, ante fin. t. 2.*

Ce qu'est l'œil dans le corps, l'intelligence l'est dans l'âme.

120. Mens omnis id expetit, quod est opti-

mum sibi, et probus obtemperat menti. *Ibid. lib. 9, c. 8, post med.*

Toute âme aspire à ce qui est son souverain bien, et l'homme vertueux se laisse guider par l'âme.

121. Mente nihil homini dedit ipse Deus divinius. *Lib. 3 de Offic. ante med. num. 44, tom. 4.*

Dieu même n'a rien donné à l'homme de plus divin que l'âme.

122. Hominis mens discendo alitur, et cogitando semper aliquid aut inquirat, aut agit, videndum et audiendi oblectatione ducitur. *Lib. 1 de Offic. post med. t. 4.*

L'âme de l'homme se nourrit par l'étude, et sa pensée préside à toutes ses recherches, à toutes ses actions; c'est le plaisir de voir et d'entendre qui est le mobile de l'intelligence.

123. Quemadmodum inambulando caves ne clavum calces, pedemve distorqueas: sic in degenda vita cave ne gubernatricem actionum mentem tuam lædas. *In suo Enchirid. c. 60, per totum.*

De même qu'en marchant vous prenez garde de fouler un clou ou de vous donner une entorse au pied, de même, dans le cours de la vie, vous devez prendre garde de blesser votre esprit, qui est le guide de vos actions.

124. Commota semel et concussa mens ei servit, a quo expellitur. *Lib. 1 de Ira, c. 7, in med. p. 396, t. 1.*

L'âme émue et ébranlée devient sujette de celui qui l'ébranle.

125. Mobilis et inquieta mens homini data est: nunquam se tenet, spargitur, et cogitationes suas in omnia nota alque ignota dimittit; vaga et quietis impatiens, et novitate rerum lætissima. *De Consolat. ad Helviam, c. 5, in med. p. 629, t. 1.*

L'homme a reçu un esprit mobile et inquiet; l'esprit n'est jamais stable, il s'agite et livre ses pensées au connu et à l'inconnu; il est toujours errant, incapable de repos et amateur des nouveautés.

126. Bona mens nec commendatur, nec emittitur: et puto, si venalis esset, non haberet emptorem: at mala quotidie emittitur. *Epist. 27, in fine, p. 575, t. 2.*

L'âme vertueuse ne se vend ni ne s'achète; si elle était en vente, je crois qu'elle n'aurait pas d'acheteur; mais l'âme perverse s'achète chaque jour.

127. Debemus aut curare mentem ægram, et vitis liberare, aut vacantem quidem, sed ad pejora pronam præoccupare. *Epist. 94, ante med. p. 273.*

Nous devons guérir notre âme, quand elle est malade, en la purifiant des vices, et, si elle en est exempte, nous devons la garder avec soin, car elle est portée à se pervertir.

128. Templum sanctum est Deo, mens pii; et altare est optimum ei, cor mundum et sine peccato. *Sent. 40, p. 64, col. 2, H, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

L'âme piense est un temple consacré à Dieu, pour qui le plus précieux des autels est un cœur pur et exempt de péché.

Cicero.

Epictet.

Seneca.

Sextus phil.

Sextus phil.

129. Bona meas chorus est Dei : mala mens, chorus est dæmonum. *Ibid.* 54, p. 65, col. 1, *lit.* A.

L'âme vertueuse est le sinectuaire de Dieu, l'âme perverse est le chœur des démons.

130. Sapientis mentem Deus inhabitat. *Ibid.* *sent.* 137, p. 55, col. 2, E.

Dieu habite l'âme du sage.

131. Sapiens mens, speculum est Dei. *Ibid.* *sent.* 430, p. 67, col. 2, E.

L'âme sage est le miroir de Dieu.

Trisagisti.

132. Mens in ratione, ratio in anima, anima in spiritu, spiritus in corpore. *Lib. de Potestate et Sapientia Dei, cui titulus Pimander, c. 10, in med.*

L'intelligence est dans la raison, la raison est dans l'âme, l'âme est dans l'esprit, et l'esprit est dans le corps.

133. Anima mentis præsentia destituta, nec agere quidquam, nec dicere potis est : nec audit, nec videt, sed animali similis est ratione carenti. *Ibid. sub finem.*

L'âme privée de l'intelligence est incapable de rien faire et de rien dire; elle n'entend pas, elle ne voit pas, mais elle ressemble à l'animal sans raison.

4. Cum manducas et bibis psalle, non intermiscendo sonorum suavitates ad aures aptas, sed modeste et frugaliter et temperanter manducando et bibendo. *Pros.*

Pendant que vous mangez et que vous buvez, chantez, non pas en faisant entendre des sons harmonieux qui flûtent l'oreille, mais en mangeant et en buvant avec modération, avec sobriété, avec tempérance.

5. Si vero modum naturæ debitum immoderatione voracitatis excedas, et vinolentia te ingurgites, quantaslibet laudes Dei lingua tua sonet, vita blasphemat. *Sup. Psal. 136, post init. p. 163, B, t. 8.*

Mais si vous dépassez les besoins de la nature en mangeant avec excès et en vous gorgeant de boisson, quelques louanges que votre voix adresse à Dieu, votre vie est un blasphème.

6. Quisquis amat dictis absentum rodere famam,

Hanc mensam indignam noverit esse sibi. *Serm. 26 ad frat. in eremo, post med. p. 945, B, t. 10.*

Quiconque en ses propos aime à déchirer la réputation des absents, doit savoir que cette table lui est interdite.

7. In omnibus necessaria est diligentia, et proba mensæ cura, ut nusquam necessitatis terminos transgrediamur. *Quæst. 20, quæst. diffuse explicat. in fine, p. 732, t. 3.*

Chacun doit veiller sur soi et se bien observer à table pour ne jamais dépasser la mesure des besoins.

8. Inter prandendum quantum fauces dapius, tantum aures pasuntur rimatoribus. *In Apolog. ad Guillelm. abbat. c. Dicitur, f. 306, col. 3, G.*

A table, autant on mange de mets, autant on recueille de bruits.

9. Ad mensam non solum fauces cibum capiant, sed etiam aures exhauriant verbum Dei: non enim debet totus manducare, sed sic occupetur cor ad verbum Dei, ut solæ fauces sumant cibum aures verbum. *In Speculo monach. ante med. f. 340, col. 4, K.*

Qu'on ne se contente pas de manger quand on est à table, mais qu'on écoute la parole de Dieu; car on ne doit pas s'occuper exclusivement de manger, il faut aussi ouvrir son cœur à la parole divine, de telle sorte que la bouche seule seie à la nourriture, et que l'oreille soit attentive à la parole sacrée.

10. Christianus semper ita surgat de mensa, ut adhuc habeat appetitum plura sumendi. *Lib. de Passione Domini, c. 42, circa finem, f. 73, col. 4, I.*

Le chrétien doit toujours se lever de table dans un état tel, qu'il se sente encore disposé à manger.

11. Si manducas, mensam tuam sobrietas perornet. *Apud D. Antonin. part. 4, tit. 4, § 2, a med. f. 41, col. 2.*

Quand vous mangez, que la frugalité orne votre table.

12. Loqui seu mussitare ad mensam, ubi silentium est servandum, turpe vitium est. *In*

MENSA (TABLE).

DIVISIO.

Hugo card.

Est triplex mensa :

Mensa naturæ,
Mensa Scripturæ,
Mensa Eucharistiæ. *Sup. Ecclesiastic. c. 31, col. 4, tom. 3.*

Il y a trois tables :

La table de la nature,
La table de l'Écriture,
La table de l'Eucharistie.

SENTENTIE PATRUM.

S. Antonin.

1. In principio mensæ debet fieri benedictio per eum, qui ibi est major, et in fine gratiarum actio, vel hymnus, exemplo Christi. *Part. 3, tit. 13, c. 3, § 3, post med. f. 128, col. 4.*

Qu'au moment du repas, le plus élevé en dignité bénisse la table, et qu'à la fin il rende grâces et louange à Dieu, selon l'exemple du Christ.

S. Ant. de Pad.

2. Mensa Domini est paupertas, mensa diaboli est prosperitas. *Serm. dom. 1 post Trinit. versus finem, f. 172, p. 2.*

La table du Seigneur, c'est la pauvreté; la table du démon, c'est la richesse.

S. Aug.

3. Memento divertisse te ad refectionem, non ad defectionem. *Sup. Ps. 34, conc. 1, vers. 3, p. 168, D, t. 8.*

Pensez que vous vous êtes mis à table pour vous refaire et non pour vous affaiblir.

S. Bonav. *Speculo discipl. part. 1, c. 21, in princ. pag. 544, col. 2, D, t. 7.*

C'est un vice honteux de parler ou de bourdonner à une table où le silence est prescrit.

13. Moram in mensa facere, religiosum non est. *Ibid. c. 32, p. 552, col. 2, E.*

La lenteur à table ne convient pas à un religieux.

S. Clem. Alex. 14. Mensa, in qua nulla Dei memoria adhibetur, a brutorum stabulo nil differt. *Et hab. apud D. Joan. Dam. lib. 2 Parall. c. 5.*

Une table où rien ne rappelle la pensée de Dieu ne diffère point d'une étable d'animaux.

Bionysius Carthus. 15. Dum manducas et bibis, cogitare non cesses qualiter Rex tuus pro te aceto et felle potatus est. *De Profess. mon. art. 19, in med.*

En mangeant et en buvant, n'oubliez jamais que pour vous votre Dieu a été abreuvé de vinaigre et de fiel.

S. Greg. Mag. 16. Requies mensæ, est refectio satietatis internæ. *Lib. 26 Mor. c. 24, circa fin. num. 32, col. 885, D, t. 1.*

Le repos de la table est un délassement dans la satiété de l'âme.

S. Hier. 17. Mensam tuam pauperes et peregrini, et cum illis Christus conviva noverit. *Tom. 1, Epist. 2 ad Nepotian. ante med. p. 13, A.*

Faites assoier à votre table les pauvres et les étrangers, et le Christ avec eux.

18. Nec cibi sumatur, nisi oratione præmissa : nec recedatur a mensa, nisi referatur Creatori gratia. *Tom. 1, Epist. 21 ad Eustochium, post med. p. 147, B.*

Que la prière précède le repas, et que des actions de grâces à Dieu le terminent.

19. Dum corpus saginatur cibo, saturetur anima lectione. *In Regul. monach. c. 37, in princ. p. 338, C, t. 4.*

Pendant que le corps se fortifie en mangeant, que l'âme se nourrisse par la lecture.

Hugo à S. Victor. 20. In mensa duplex est custodia disciplinæ : in habitu scilicet et in cibo ; in habitu tribus modis, in disciplina tenendi, in disciplina videndi, in disciplina continendi sese. *Pros.*

Il y a à table deux règles à observer : la règle de la tenue et la règle de la nourriture ; la tenue renferme trois points : le silence, le regard et l'attitude.

21. In cibo triplex est observatio : in eo quid sumat, in eo quantum sumat, in eo quomodo sumat : in prima, luxus arguitur ; in secunda, curiositas ; in tertia, superstitio notatur. *De Inst. novit. c. 19, in princ. p. 28, B, t. 2.*

La nourriture embrasse aussi trois points : la qualité, la quantité et la manière de la prendre ; dans la qualité il faut blâmer le luxe, dans la quantité l'intempérance, dans la manière la superstition.

22. Mensa religionis, ordinata : est sufficiens, non superflua. *Lib. 1 de Claustro animæ, c. 11, ante med. p. 36, C, t. 2.*

La table de la religion est suffisante et non surabondante.

S. Joan. Chr. 23. Mensa monachorum, formosa mulieri

(quam nihil externum decorat, cum innata quadam pulchritudine splendeat) persimilis est. *Hom. 71 sup. Matth. oper. perf. ante fin. col. 587, C, t. 2.*

La table des cloîtres ressemble à une belle femme dépourvue d'ornements étrangers, mais remarquable par sa beauté naturelle.

24. Tempus post mensam, agendi gratias tempus est : non decet autem agentem gratias ebrium esse, sed sobrium. *Conc. 1 de Lazaro mendico, post med. col. 1323, D, t. 2.*

Après le repas, c'est le moment de remercier Dieu ; or, il ne convient pas que celui qui rend grâces soit troublé par le vin, mais il doit être sobre.

25. Mensarum sumptuosarum, nullus alius proventus est, quam corruptio. *Sup. Epist. ad Galat. c. 6, ante med. col. 945, D, t. 4.*

Les tables somptueuses n'engendrent que la corruption.

26. Vilis tenuisque mensa sanitatem parit. *Hom. 55 ad popul. Antioch. in princ. col. 37, B, tom. 5.*

Une table pauvre et modeste apporte la santé.

27. Nihilo fiunt asinis meliores, animi mensarum deliciis sectantes. *Ibid.*

Ils ne valent pas mieux que des ânes, les hommes qui ne recherchent que les délices de la table.

28. Mensa ab oratione sumens initium, et in orationem desinens nunquam deficiet, sed fonte largius afferet bona. *Ibid. Hom. 79, longe ante med. col. 760, C, t. 5.*

Un repas qui s'ouvre et qui se conclut par la prière, au lieu d'épuiser les provisions, élargit les sources de l'abondance.

29. Mensa mediocris, plurimum jucunditatis habet et voluptatis. *Hom. Quod nemo læditur, etc. post med. col. 769, C, t. 5.*

Une table modeste procure beaucoup de gaieté et de plaisir.

30. Divitum mensæ execrabiles quidem et horridæ, ac morborum et contaminationis plena sunt. *Ibid.*

Les tables des riches sont exécrables et horribles ; elles portent les maladies et les souillures du péché.

31. Extremæ dementiæ est fugere a mensa frugali, quæ habet voluptatem et suavitatem, et instruere aliam plenam innumeris calamitatibus, insuavem, tristem et morbosam. *Sermone contra luxum et crapulam, post medium, col. 826, D, t. 5.*

C'est une grande folie de fuir une table frugale où surabondent le plaisir et la joie, et de dresser des tables chargées de malheurs, de tristesse, de dégoût et de maladies.

32. Frugalis et mediocris mensa laudanda est, quam non carpit propheta, non arguit homo, non reprehendit Deus, non punit ignis, nullus adversatur, nullus odit, nullus invidet, sed probat Deus, commendat angeli, laudant homines, suscipit cælum. *Ibid. sub fin. col. 828, litt. D.*

Il faut faire l'éloge d'une table modeste et frugale, qui

n'a à redouter ni les reproches du prophète, ni les censures de l'homme, ni la malédiction de Dieu, ni la punition du feu, ni aucune sorte de châtement; qui ne soulève ni haine ni envie, mais que Dieu approuve, que les anges bénissent, que les hommes louent, que le ciel agré.

33. Ex mensa continua, maligna quæque intercentidialia solvuntur. *Hom. 1 de Pat Job, ante fin. col. 661, B, t. 1.*

Un repas prolongé fait tomber les propos blessants qui sont survenus.

34. Mensa hominis est terra. *Serm. de Jejun. ante fin. col. 530, C. t. 1.*

La terre est la table de l'homme.

35. Magni honoris est, recumbere cum posterioribus. *Serm. 1 sup. Epist. ad Coloss. post med. col. 1234, D, t. 4.*

C'est un grand honneur de s'asseoir à table avec les grands personnages.

36. Omni jucunditate privata est divitum mensa: illa vero quæ pauperum est, quavis animi delectatione referta est. *Ibid. post med. col. 1235, B.*

La table des riches ne connaît point la gaité, tandis qu'à la table des pauvres abonde l'enjouement des esprits.

37. Tenuis mensa, cibus asperior, simplicior potus, corpus firmant, confirmant animum, et utriusque hominis statum reddunt alacriorem. *Serm. 56 de sancto Martino, ante finem, p. 283, col. 1, C, t. 2.*

Une table modeste, une nourriture frugale, une boisson simple fortifient le corps, donnent de l'énergie à l'esprit, et réjouissent à la fois l'âme et le corps de l'homme.

38. Bonus mensæ administrator, sic dispensat necessaria corporum, ut salutem etiam consulat animarum: quia et parcendo sobrietatem nutrit, et largiendo murmurationis vitium ne oriatur obsistit. *Opusc. 13, c. 19, post init. p. 521, col. 2, B, t. 3.*

Un bon économiste pourvoit tout à la fois à l'entretien du corps et aux intérêts de l'âme; car son économie maintient la sobriété, et sa libéralité prévient les murmures coupables.

39. Non dat tot pugna socios, quot solet mensa convivæ. *Lib. 3, Epist. 3 ad Ecdicam, circa med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

Un champ de bataille réunit moins d'alliés qu'une table ne réunit de convives.

40. Dum in mensa epularis, Dei meminere: ne corpus ipsum dum ex foecundiori alimonia repletur, animus a sapientiæ studio revocetur. *In Concione panegyri. in principio, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Col. 1618.*

Quand vous participez à un festin, souvenez-vous de Dieu, de peur que le corps, en se chargeant trop de nourriture, ne laisse déchoir l'âme du goût de la sagesse.

41. Mensa egenorum in mærore et fletu dolorum Christi versari debet, et Deo regratiari. *In Enchirid. monach. c. 1, lect. 2, t. 2.*

A la table des pauvres, on doit se souvenir de la tristesse du Christ, de ses larmes et de ses douleurs; et rendre grâces à Dieu.

SENTENTIA PAGANI.

42. Ad proborum hominum mensa probos non invitatos proficisci posse, consentaneum est. *Tom. 3, syzygia 3 de Convivio, post init. pag. 174, B.*

Il est convenable que les hommes vertueux puissent aller s'asseoir, même sans invitation, à la table des hommes vertueux.

Plato.

MENTIRI (MENTIR).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Non mentiemini, nec decipiet unusquisque proximum suum. *Lev. 19, v. 11.*

Tu ne mentiras point, et aucun de vous ne trompera son prochain.

2. Qui quod novit loquitur, index justitiæ est: qui autem mentitur, testis est fraudulentus. *Prov. 12, v. 17.*

Celui qui dit ce qu'il sait rend un témoignage juste, mais celui qui ment est un témoin trompeur.

3. Testis fidelis non mentitur: profert autem mendacium dolosus testis. *Ibid. 14, v. 5.*

Le témoin fidèle ne ment jamais, mais le témoin rusé profère le mensonge.

4. Non decent stultum verba composita, nec principem labium mentiens. *Ibid. 17, v. 7.*

La parole sage ne convient pas à un insensé, ni la lèvre menteuse à un roi.

5. Os, quod mentitur, occidit animam suam. *Sap. 1, v. 11.*

La bouche qui ment tue l'âme.

6. Nolle velle mentiri omne mendacium: assiduitas enim illius non est bona. *Eccli. 7, v. 14.*

Garde-toi de tout mensonge, car l'habitude de mentir est funeste.

7. Quare posuisti in corde tuo hanc rem? Non est mentitus hominibus, sed Deo. *Act. 5, v. 4.*

Pourquoi avez-vous formé ce dessein dans votre cœur? Vous n'avez pas menti aux hommes, mais à Dieu.

8. Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, scit quod non mentior. *2 Cor. 11, v. 31.*

Dieu, qui est le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, sait que je ne mens point.

9. Nolite mentiri invicem. *Coloss. 3, v. 9.*
Ne mentez point les uns aux autres.

10. Impossibile est mentiri. *Hebr. 6, v. 18.*
Il est impossible que l'on se trompe.

S. Job. Chr.

S. Petr. Pam.

S. Sionius epi-c.

S. Synesius epi-c.

Thomas Kempis.

MENTIS EVAGATIO

(DIVAGATION DE L'ESPRIT).

Vide EVAGATIO.

MERCATURA (COMMERCE).

Vide NEGOTIATIO.

MERCES (RÉCOMPENSE, SALAIRE).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Noli timere, Abram : ego protector tuus sum, et merces tua magna nimis. *Gen. 15, v. 1.*

Abraham, ne crains point ; je suis pour toi un protecteur, et ta récompense sera très-grande.

2. Non morabitur opus mercenarii tui apud te usque mane. *Lev. 19, v. 13.*

Le travail de ton mercenaire ne demeurera point chez toi jusqu'au matin.

3. Non negabis mercedem indigentis, sed eadem die reddes ei pretium laboris sui ante solis occasum, etc. *Deut. 24, v. 14.*

Vous ne refuserez point à l'indigent ce que vous lui devez, mais vous lui rendrez le même jour le prix de son travail avant le coucher du soleil.

4. Justi ex propriis operibus recipient mercedem. *4 Esdr. 8, v. 33.*

Les justes recevront la récompense de leurs œuvres.

5. Quicumque tibi aliquid operatus fuerit, statim ei mercedem retribue. *Pros. Tob. 4, v. 15.*

Lorsqu'un homme aura travaillé pour toi, paye-lui aussitôt son salaire.

6. Et merces mercenarii tui apud te omnino non remaneat. *Ibid.*

Et que la récompense du mercenaire ne demeure jamais chez toi.

7. Impius facit opus instabile : seminanti autem justitiam, merces fidelis. *Prov. 11, v. 18.*

L'œuvre du méchant est fragile, mais la moisson est assurée à celui qui sème la justice.

8. Justi in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum. *Sap. 5, v. 16.*

Les justes vivront à jamais ; près du Seigneur est leur récompense.

9. Reddidit Deus justis mercedem laborum suorum. *Ibid. 10, v. 17.*

Dieu a rendu aux justes le prix de leurs travaux.

10. Benedictio Dei in mercedem justii festi-

nat, et in hora veloci processus illius fructificat. *Eccli. 11, v. 24.*

La bénédiction de Dieu se hâte pour la récompense du juste, et en un instant les rameaux du juste se couronnent de fruits.

11. Merces Dei manet in æternum. *Ibid. 18, v. 22.*

La récompense de Dieu demeure éternellement.

12. Qui defraudat pauperem (mercede scilicet) homo sanguinis est. *Pros. Ibid. 34, v. 25.*

Celui qui ôte au pauvre son pain (c'est-à-dire son salaire) est un homme de sang.

13. Qui auferit in sudore panem, quasi qui occidit proximum suum. *V. 26.*

Celui qui arrache à un homme le pain de son labour est comme celui qui tue son prochain.

14. Qui effundit sanguinem, et qui fraudem facit mercenario, fratres sunt. *V. 27.*

Celui qui répand le sang et celui qui ôte à l'ouvrier son salaire sont frères.

15. Da mercedem sustinentibus te. *Eccli. 36, v. 18.*

Récompensez ceux qui vous ont soutenu.

16. Operamini opus vestrum ante tempus, et dabit vobis mercedem vestram in tempore suo. *Ibid. 51, in fine.*

Faites votre œuvre avant la fin de vos jours, et il vous en donnera la récompense en son temps.

17. Oculus non vidit, Deus, absque te, quæ parasti expectantibus te. *Isa. 64, v. 4.*

Aucun œil, excepté vous, Seigneur, n'a vu ce que vous avez préparé pour ceux qui vous aiment.

18. Qui mercedes congregavit, misit eas in sacculum pertusum. *Aggea 1, v. 6.*

Celui qui a amassé de l'argent l'a mis dans une ceinture entr'ouverte.

19. Si bonum est in oculis vestris, afferite mercedem meam ; et si non, quiescite. *Zach. 11, v. 12.*

Si cela est bon à vos yeux, apportez-moi ma récompense ; sinon reposez-vous.

20. Gaudete et exultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis. *Matth. 5, v. 12.*

Réjouissez-vous et soyez remplis d'allégresse, parce que votre récompense est grande dans les cieux.

21. Qui recepit prophetam in nomine prophete, mercedem prophete accipiet. *Pros. Ibid. 10, v. 41.*

Celui qui reçoit le prophète comme prophète recevra la récompense du prophète.

22. Qui recepit justum in nomine justii, mercedem justii accipiet. *Ibid.*

Et celui qui reçoit le juste comme juste recevra la récompense du juste.

23. Voca operarios, et redde illis mercedem. *Ibid. 20, v. 8.*

Appelez les ouvriers, et payez-les.

24. Quisquis potum dederit vobis, calicem

aque in nomine meo, non perdet mercedem suam. *Marc. 9, v. 40.*

Quiconque vous donnera à boire un verre d'eau en mon nom ne perdra point sa récompense.

25. Dignus est operarius mercede sua. *Luc. 10, v. 7.*

L'ouvrier est digne de son salaire.

26. Ei, qui operatur, merces non imputatur secundum gratiam, sed secundum debitum. *Rom. 4, v. 4.*

La récompense qu'on donne à quelqu'un pour ses œuvres ne lui est pas imputée comme une grâce, mais comme une dette.

27. Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus iis, qui diligunt illum. *1 Cor. 2, v. 9.*

L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu et le cœur de l'homme n'a jamais compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment.

28. Unusquisque propriam mercedem accipiet secundum suum laborem. *Ibid. 3, v. 8.*

Chacun recevra son salaire selon son travail.

29. Si volens hoc ago, mercedem habeo : si autem invitus, dispensatio mihi credita est. *Ibid. 9, v. 17.*

Si je fais cette œuvre de bon cœur, j'en ai la récompense ; mais si c'est à regret, je n'ai que le mérite d'un serviteur.

30. Ecce merces operariorum, quæ fundata est a vobis, clamat, et clamor eorum in aures Domini introivit. *Jac. 5, v. 4.*

Voilà que le salaire que vous dérobez aux ouvriers crie contre vous, et leur clameur est montée jusqu'aux oreilles du Seigneur.

31. In corruptione sua peribunt, percipientes mercedem injustitiæ. *2 Petr. 2, v. 12-13.*

Ils périront par leur corruption même, en recevant la récompense de leur injustice.

32. Videte, ne perdatis, quæ operati estis, sed ut mercedem plenam accipiatis. *2 Joan. v. 8.*

Veillez sur vous-mêmes, afin que vous ne perdiez pas le fruit vos bonnes œuvres, mais que vous en receviez une pleine récompense.

33. Ecce venio cito, et merces mea mecum est, reddere unicuique secundum opera sua. *Apoc. 22, v. 12.*

Voilà que je viens promptement, et j'ai ma récompense avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres.

MERETRICIUM (PROSTITUTION).

ETYMOLOGIA.

Collector.

Meretrix a merendo dicta est, eo quod mercede suam exerceat malitiam.

La prostituée est appelée en latin *meretrix*, du mot *mereri*, mériter, parce qu'elle met sa dépravation à prix.

Meretrices lupas vocabant, unde nunc etiam turpia loca earum lupanaria nuncupantur. *Lib. 18 de Civ. Dei, c. 21, post med. t. 5.*

S. Aug.

On appelait les prostituées des *lupas* (*lupas*), ce qui fait donner au lieu de leur infâme commerce le nom de *lupanar*.

Meretrix est dicta eo quod pretium libidinis mereatur. *Lib. 10 Etymol. verbo Meretrix, p. 141, col. 2.*

S. Isidorus Hispal.

La prostituée est appelée en latin *meretrix*, parce qu'elle se livre moyennant un prix.

DEFINITIO.

Meretrix est mulier, quæ sordidissimi quæstus gratia prostat, et cujus pulchritudo venalis est.

Collector.

La prostituée est une femme qui se livre moyennant le prix le plus sordide, et qui fait commerce de sa beauté.

Meretricium est commercium nefarium cum muliere, quæ multorum parat libidini. *Part. 1 Centiloquii, sect. 32, in fine, p. 69, col. 1, B, tom. 6.*

S. Bonav.

La prostitution suppose un infâme commerce avec une femme qui est à la merci de la débauche publique.

Meretrix est mulier, quæ multorum libidini parat. *Tom. 2, Epist. 6 ad Fabiolam, ante med. p. 58, D.*

S. Hier.

La prostituée est une femme qui se livre au public.

SENTENTIA PATRUM.

1. Proh dolor! quantis lusce refertus est orbis : dulces sunt fariæ, inescant melle, viperæ sævius felle necant. *Parte 3, Serm. 2, cap. 20, ante med. p. 194.*

B. Alanus de Rupe.

O douleur ! le monde est plein de ces misérables ; fariées caressantes, sous la douceur attrayant du miel, elles inoculent un fiel plus mortel que le venin de la vipère.

2. Virgo est, quæ Deo nubit : meretrix, quæ deos fecit. *Lib. 1 de Virginibus, post med. col. 85, B, t. 1.*

S. Ambr.

La vierge est celle qui ne s'unit qu'à Dieu ; la prostituée est celle qui a fait les dieux.

3. Oculus meretricis, laqueus amantis est. *Lib. 1 de Pœnit. c. 14, in princ. col. 179, A, tom. 1.*

Les regards de la prostituée sont une chaîne pour ses amants.

4. Sermo meretricis laqueus est, qui obducit ad tempus fauces tuas, et postea exasperat eas amaritudine conscientie peccatrici. *De Bono mortis, c. 6, a med. col. 219, C, t. 1.*

La voix de la prostituée est un lacet plein de douceur momentanément pour votre cœur, mais qui bientôt y dépose l'aigreur et l'amertume d'une conscience coupable.

5. Omnibus modis lascivæ mulieris vitandus occurus est. *Lib. 2 de Apologia David, in med. col. 1201, A, t. 4.*

Il faut éviter à tout prix la rencontre d'une femme corrompue.

S. Aug.

6. Non est desidiosa petulantia meretricis, non otiosa lascivia, quæ facit juvenum volare corda, ut propriæ mentis nequeant tenere constantiam, et hæc atque illuc fervido amore rapiantur. *Pros.*

L'effronterie de la courtisane ne s'endort pas, son libertinage ne reste pas oisif; il donne des ailes au cœur du jeune homme, qui n'est plus maître de lui-même, et qui voltige de tous côtés au gré du feu qui le brûle.

7. Cave hujusmodi mulierem, quæ pedibus non quiescit, foris errat, insidiatur per angulos, oculis ligati verbis allicit, institis lectum intexit suum. *Ibid. a med. col. 201, B.*

Fuyez la femme qui ne peut tenir en place sur ses pieds, qui erre à l'aventure, qui tend ses pièges aux angles des rues, qui enchaîne par le regard, qui séduit par la parole, qui a tissé son lit de bandelettes.

8. Facile capit oculos petulantis forma meretricis, nisi eos odia premant justa, et impunitatem indignatus avertat affectus. *Sup. Ps. 118, Serm. 13, vers. 8, in fin. col. 1533, A, tom. 4.*

La beauté de la courtisane éhontée séduira vos yeux, si un juste mépris ne vous les fait tenir fermés, si l'horreur de l'impureté ne vous fait détourner d'elle vos regards.

S. Aug. de P. d.

9. Difficile lupi a cadavere, formicæ a grano, a melle muscæ, meretrices a prostibulo separantur. *Serm. dom. infra octav. Nativit. post iul. f. 19, p. 2.*

Il est difficile d'éloigner le loup des cadavres, la fourmi du grain, les mouches du miel, et les courtisanes des lieux de prostitution.

S. Athan. Mag.

10. Scortatio ita juventutem inflammat, et tandiu impugnat, donec mentem ejus oculis privet. *De Definit. ante fin. col. 802, E, t. 4.*

La prostitution enflamme la jeunesse et la harcèle jusqu'à ce que son âme soit aveuglée.

S. Aug.

11. Quid sordidius, quid inanius, dedecoris et turpitudinis plenius meretricibus, lenonibus, cæterisque hoc genus pestibus dici potest? *Pros.*

Que peut-on imaginer de plus vil, de plus sordide, de plus abject, de plus infâme que les prostituées, les proxénètes et autres gens de la même espèce?

12. Aufer tamen meretrices de rebus humanis, turbaveris omnia libidinibus. *Lib. 2 de Ordin. c. 4, circa med. p. 334, D, t. 1.*

Pourtant, si vous supprimez la prostitution, vous livrez la société à tous les désordres de la débauche.

13. Meretricium publice venalis est turpitudinis. *Lib. 5 Quest. super Deuteronom. quest. 37, in med. p. 192, D, t. 4.*

La prostitution, c'est la turpitude mise publiquement à prix.

14. Vehementius meretrix, quando casta esse voluerit, quam quæ semper fuit casta conflict; et tanto amplius in ea superanda voluntas laborabit, quanto majores ei consuetudo vires dedit. *Lib. 6 contra Julian. c. 18, ante med. p. 767, B, t. 7.*

La prostituée qui voudra revenir à une vie chaste aura

plus à combattre que la femme qui a toujours garde la chasteté, et elle aura d'autant plus de peine à vaincre, que l'habitude du vice aura donné plus d'empire sur elle à la corruption.

15. Velis, nolis, illa quæ præter uxorem tuam tecum dormit, meretrix est. *Serm. 8 in octav. Pasche, et in ord. 164. post med. p. 686, B, t. 10.*

Que vous le vouliez ou non, celle qui n'est pas votre épouse et qui partage votre couche est une courtisane.

16. Pejus est alienum matrimonium violare, quam meretrici adhærere. *De conjug. Bono, c. 8, ante med. t. 6.*

Le commerce avec une femme mariée est plus criminel que le commerce d'une prostituée.

17. Absurdum est eum, qui intus a meretricis dominio detinetur, publicæ civitatis esse præfectum. *Hom. 10 in Hexamer. in fin. p. 56, t. 1.*

Il est absurde que celui qui est dominé chez lui par une courtisane soit à la tête d'une cité.

18. Fœmina senex et meretrix (si lex permitteret) viva sepelienda esset. *Epist. de Cura et Regim. rei familiaris, in secundo vol. posita, ante med. f. 371, col. 2, D.*

Une femme qui se prostituerait dans sa vieillesse, si la loi le permettait, devrait être enterrée vivante.

19. Solent peccatrices mulieres in his quatuor maxime delinquere: scilicet in nutibus oculorum, in capillorum superflua præparatione, in voluptatibus osculorum, et in suavitatibus unguentorum. *Super Luc. c. 7, pag. 90, col. 1, tom. 2.*

Il y a quatre signes principaux qui révèlent les habitudes criminelles de la prostituée: l'effronterie du regard, le soin exagéré de la chevelure, la lubricité dans les embrassements et la suavité des parfums.

20. Sicut amicus simulator, non amicum, sed dona sua amat: sic meretrix non amat virum, sed nummum. *Serm. 15 de SS. Apostol. circa med. p. 309, col. 2, D.*

De même qu'un faux ami n'aime pas la personne de son ami, mais ses présents, ainsi ce n'est point l'homme qu'aime la courtisane, mais ses écus.

21. Pulchra meretrix et jucunda, dux veneorum est. *Lib. 1 Pædag. c. 9, prope med. f. 26, p. 2, D.*

Une courtisane belle et aimable est une source de luxure.

22. Qui fœminas, meretrices vocaverit, quæ ex vultibus suis personas faciunt, non aberravit. *Ibid. lib. 3, c. 2, post med. f. 45, p. 2, F.*

On ne se trompe pas en traitant de courtisanes les femmes qui font des masques de leur visage.

23. Mulier meretrix ornata meretricio, præparata ad capiendas animas, garrula, vaga nunc foris, nunc plateis, nunc juxta angulum insidiatur. *Serm. 5 super Cant. ante med. apud Bern. vol. 2.*

La courtisane, parée immodestement pour séduire les âmes, ne fait que parler, errer de tous côtés, et tendre ses pièges dans les rues, sur les places et dans les carrefours.

S. Aug

S. Basil. Mag

S. Bern

S. Bonar.

S. Clem. Alex.

Gilleb. Angl.

Gloss. lat.

24. De meretrice uxor facta pristinos mores non derelinquit. *Super Oseam, c. 12, col. 1712, D, t. 4.*

Une courtisane, devenue épouse, n'abandonne pas ses anciennes habitudes.

25. Quid turpius quam viros cultui meretricum copulari, et immolari hostias suæ libidini? *Ibid. c. 4, col. 1730, E.*

Quelle honte plus grande pour un homme que de courir après les embrassements d'une prostituée et de ne connaître d'autre culte que celui de la passion!

Gloss. ord.

26. Quanto Deus clementior, qui salutis viam post fornicationem ostendit : tanto miserior meretrix, quæ non vult recipere sanitatem. *Super Jer. c. 3, col. 605, B, t. 4.*

Plus Dieu est clément envers la prostituée en lui ouvrant la voie du salut, plus celle-ci est misérable en dédaignant d'accepter sa guérison.

Gratianus.

27. Cum in meretrice nulla spes fidei, nulla sit certitudo pudicitiae, patet quod non est, in conjugium ducenda. *In decret. part. 2, causa 32, quest. 1, cau. Integritas, § Cum ergo.*

Comme la courtisane ne présente ni espoir de fidélité, ni garantie de chasteté, il est évident que personne ne saurait la prendre pour épouse.

S. Hier.

28. Meretrix illa in Evangelio baptizata lacrymis suis, et crine quo multos ante deceperat, pedes Domini tergens, salvata est : non habuit crispantes mitras, nec stridentes calceolos, nec orbes stibio fulginatos ; quanto foedior, tanto pulchrior. *Tom. 1, Ep. 10 ad Furiam, ante med. p. 81, A.*

Cette courtisane de l'Évangile, lavée dans ses larmes, et essuyant avec ses cheveux, qui avaient fait tant de victimes, les pieds du Sauveur, rentra dans la voie du salut ; elle n'avait plus ni chevelure frisée, ni chaussure bruyante, ni robes empesées ; sa beauté n'était plus que dans sa négligence.

29. Pudet dicere, et tamen dicendum est : nobiles fœminæ, quæ nobiliores habuere neglectui procos, vilissimæ conditionis hominibus et servulis copulantur : ac sub nomine religionis et umbra continentiae, interdum deserunt viros Helenæ, sequuntur Alexandros, nec Menelaos pertimescunt. *Tom. 10, Ep. 42 ad Gaudentium, ante fin. p. 100, D.*

C'est chose honteuse et qu'il faut dire pourtant : des femmes nobles, après avoir dédaigné les partis les plus honorables, se livrent à des hommes de la plus basse condition et à de misérables esclaves ; quelquefois, sous le voile de la piété, et sous prétexte de garder la continence, on voit de nouvelles Hélénes abandonner leurs époux pour suivre d'autres Paris, sans redouter le courroux des Ménélas.

30. Multæ meretrices sterilitatem præbent, et necdum nati hominis homicidium faciunt. *Pros.*

Bon nombre de prostituées se rendent stériles et deviennent homicides d'enfants qui n'étaient pas encore formés.

31. Nonnullæ cum se senserint concepisse de scelere, abortivi venena meditantur, et frequenter etiam ipsæ commortuæ trium crimi-

num recæ ad inferos perducuntur : homicidæ sui, Christi adulteræ, necdum nati filii parricidæ. *Tom. 1, Epist. 22 ad Eustoch. ante med. p. 138, C.*

Quelques unes, en sentant dans leur sein le fruit de leur crime, courent aux remèdes de l'avortement pour mourir souvent avec leur fruit et porter aux enfers le poids d'un triple crime : d'un suicide, d'un adultère devant le Christ, et du meurtre d'un enfant qui n'a pas vu le jour.

32. Inter concubinarum greges, palma vitiorum est, honesta polluere. *Ibid. circa med. p. 142, C.*

Dans la tourbe des prostituées, c'est obtenir la palme du vice que de souiller ce qui est digne de respect.

33. Meretrices expolitæ, sunt libidinum victimæ. *Tom. 2, Epist. 1 adversus Helvidium, ante fin. p. 14, D.*

Les courtisanes qui se parent sont les victimes des passions.

34. Lais Corinthia prærogativa pulchritudinis insignis, conata est Demostheni philosopho participare : cum jam Demosthenes blanditiis attractus emolliretur ad thalamum, petivit ab eo Lais centum talenta pro consensu : at ille suspiciens in cœlum, ait. Non emo tanti pœnitere. *Tom. 4, Epist. 51 ad Rufinum, ne ducat uxorem, post med. p. 262, C.*

La Corinthienne Laïs, que sa beauté faisait remarquer, fit ses efforts pour séduire le philosophe Démosthènes. Déjà celui-ci, gagné par ses caresses, s'approchait de son lit, quand Laïs, pour prix de son consentement, lui demanda cent talents ; alors le philosophe, levant les yeux vers le ciel, lui dit : « Je n'achète pas si cher un repentir. »

35. Quanto Deus clementior est, qui salutis post fornicationem ostendit viam : tanto miserior meretrix, quæ non vult post vulnera recipere sanitatem. *Lib. 1 super Jerem. c. 3, super illud, Frons mulieris meretricis, etc. pag. 268, D, t. 5.*

Plus Dieu est clément envers la prostituée en lui ouvrant la voie du salut, plus celle-ci est misérable en dédaignant d'accepter la guérison de ses plaies.

36. Callidæ meretrices sunt, quæ solent difficultate angere libidinis pretium, et ex hoc magis amatores ad insaniam provocare. *Lib. 5 super Ezech. c. 16, super illud, In quo mundabo cor tuum? pag. 428, B, t. 5.*

Les courtisanes adroites sont celles qui savent faire les difficiles pour exploiter la passion et mieux pousser ainsi leurs amants à l'extravagance.

37. Meretrix auro ornatur et gemmis, nt placeat amatoribus suis : quidquid pulchritudinis non habet per naturam, arte conquirat. *Lib. 1 super Oseam, c. 2, super illud, Et visitabo, etc. p. 10, D, t. 6.*

La courtisane se couvre d'or et de pierreries pour plaire à ses amants ; les ornements artificiels suppléent à ce qui manque à la beauté naturelle.

38. Meretricis præ nimis fornicationibus laxantur ubera, rugosa efficitur frons ejus, genæ micidæ, languentes et stupentes oculi, labia pallore obducta parent ; exsiccata cutis, virtus

S. Hier.

Hugo
à S. Victore.

infracta, ipsis quoque postea amatoribus suis fit odiosa. *In Soliloquio de Arrha animæ, a med. p. 147, F, t. 2.*

Quand la prostituée se livre avec excès à la fornication, ses mamelles se relâchent, son front se couvre de rides, ses joues se creusent, ses yeux deviennent ternes et hébétés, ses lèvres saillantes se couvrent d'une pâleur livide, et bientôt elle est pour ses amants eux-mêmes un objet de dégoût.

39. In favo mellis duo sunt, scilicet mel et cera : sic in facie meretricis duo sunt, scilicet decor et gratia ; hoc est, pulchritudo oris, et dulcedo sermonis. *Pros.*

Dans le rayon de miel il y a deux choses, le miel et la cire ; de même aussi le visage de la prostituée présente deux choses, l'éclat et la grace, c'est-à-dire la beauté des traits et la douceur du langage.

40. Sicut cera succendit ignem, mel præbet dulcedinem : sic pulchritudo meretricis igne libidinis inflammat carnem, blandimento vero lenocinantis sermonis subvertit mentem.

De même que la cire active le feu et que le miel présente de la douceur, ainsi la beauté de la courtisane enflamme la chair par le feu de la passion, tandis que la douceur de son langage corrompteur trouble la raison.

41. Stillat mel ex cera, cum meretrix verba sua mollit, et facit dulcia : hanc autem dulcedinem æternæ mortis amaritudo comitatur. *De Nuptiis carnalibus, lib. 1, c. 2, post init. p. 167, t. 3.*

C'est le miel qui tombe goutte à goutte de la cire, quand la courtisane adoucit son ton et son langage ; mais cette douceur entraîne l'amertume de la mort éternelle.

42. Diligit meretrix, ut decipiat, ut rapiat : amat quæ habes, non quod es. *Ibid.*

La prostituée feint l'amour pour tromper, pour voler ; elle aime ce que vous avez et non ce que vous êtes.

Hugo card.

43. Anima peccatrix meretrix est. *Super Psal. 30, f. 76, col. 1, t. 2.*

L'âme qui pèche est une prostituée.

44. Sicut stercus quanto plus calcatur, tanto amplius foetet : ita meretrix quanto pluribus se exponit, tanto plus sordet. *Pros.*

Plus l'ordure est foulée, plus elle répand d'infection ; de même plus la prostituée a d'amants qui la fréquentent, plus elle devient repoussante.

45. Et sicut stercus, quanto recentius, tanto foetidius, ita est de meretrice. *Super Eccles. c. 9, f. 188, col. 2, t. 3.*

Plus l'ordure est récente, plus elle est fétide : ainsi en est-il de la prostituée.

46. Mulier si comessatrix est, meretrix est : si ebriosa est, et meretrix necessario. *ib. c. 26, f. 224, col. 2.*

La femme qui partage votre table est une courtisane ; s'adonne-t-elle au vin, elle est nécessairement une prostituée.

S. Joan. Chr.

47. Meretrix Magdalena virgines ipsas castitate superavit. *Hom. 6 super Matth. oper. perf. post med. col. 64, B.*

Madeleine la courtisane devint plus chaste que les vierges mêmes.

48. Non ita cœcum oculis noxium est, ut impudicus ille vultus et nudatæ meretricis aspectus : meliusque est luto omnes suam decolorare fœdareque faciem quam tale spectare flagitium. *Ibid. circa fin. col. 67, D.*

La houe dans l'œil fait moins de mal que le visage impudique et la nudité effrontée d'une courtisane ; il vaut mieux noircir et salir tout son visage de boue que de considérer une pareille dégradation.

49. Sepulcra sunt meretricum diversoria, cum multo fœtore, multa putredine, multaque immunditia sunt repleta. *Hom. 29 super Matth. oper. perf. post med. col. 417, B.*

Les maisons des prostituées ne sont que des sépultures, puisque tout y est plein d'ordure, de pourriture et d'immundices.

50. Mulieres omnes, quæ mercede corpus prostituunt, sceleratissimæ, pertinacissimæ sunt omnium, atque truculentissimæ. *Ibid. Hom. 29, post med. col. 417, B.*

Les femmes qui prostituent leur corps sont ce qu'il y a de plus pervers au monde, ce qu'il y a de plus endurci dans le mal et de plus féroce.

51. Meretrix deformis, quamvis multo circumdetur fuco, non potest tamen deformitatem occulere ; sed quo magis appropinquat, eo deformior videtur. *Ibid. Hom. 71, ante fin. col. 587, C.*

Une courtisane laide a beau se farder avec soin, elle ne peut déguiser sa laideur ; mais plus on approche d'elle, plus on la trouve hideuse.

52. Meretrix atque infamis, nihil honestum admittit. *Ibid.*

La prostituée et la femme perdue ne possèdent rien d'honnête.

53. Meretrix ad tempus guttur tuum melle impingual, postea vero amarior felle invenies, et acutam magis ferro bipenni. *Ibid. Hom. 74, in fine, col. 605, B.*

La courtisane vous adoucit un instant la bouche avec du miel, mais bientôt vous la trouverez plus amère que le fiel et plus aiguë qu'un glaive à deux tranchants.

54. Multæ nunc mulieres meretricum sibi mores assumpserunt. *Ibid. Hom. 74, post med. col. 603, D.*

De nos jours un grand nombre de femmes ont adopté des habitudes de courtisanes.

55. Meretrix uxor virum se fingit amare, vere autem amat adulterum ; et in facie istius quidem est, in corde autem alterius. *Hom. 30 sup. Matth. oper. imp. ante med. col. 933, A, tom. 2.*

La courtisane mariée feint d'aimer son époux, mais en réalité elle n'aime que son amant ; si elle est sous les yeux de l'un, elle vit dans le cœur de l'autre.

56. Rahab meretrix sanctificata est, ut meretricibus spes daretur. *Ibid. Hom. 41, in med. col. 1028, C.*

Rahab la courtisane fut sanctifiée pour donner quelque espoir aux prostituées.

57. Nihil prodest meretrici, si nomen ha-

S. Jean Chr. beat castum. *Ibid. Hom. 45, ante fin. col. 1063, litt. D.*

Il ne sert de rien à une courtisane de passer pour chaste.

58. Quid eo turpius, qui meretricios petit fornicus? quid contumeliosius? *Hom. 4 super Joan. paulo ante fin. col. 42, D, t. 3.*

Quoi de plus honteux que de fréquenter les prostituées? quoi de plus ignoble?

59. Qui meretricibus dat, ridiculus et infamis est, et multos sibi inimicos parat, et brevem voluptatem, vel nullam potius. *Pros.*

Donner aux prostituées, c'est se couvrir de ridicule et d'infamie; c'est s'entourer d'ennemis en se procurant une volupté passagère, ou plutôt sans s'en procurer aucune.

60. Tunc cessat meretrix, cum omnibus rebus amantem spoliavit: imo nec tunc quidem, sed magis convitiatur et insultat jacenti, emaque majorem in modum ridet, et tot eum malis circumvenit, quæ nullo pacto narrari possent. *Ibid. Hom. 81, in fine, col. 416, C.*

La courtisane guette son amant après l'avoir dépouillé de tous ses biens; bien plus, elle ne le quitte pas; mais en le voyant réduit à la misère, elle l'outrage et l'insulte, elle s'ingénie à l'écraser sous son ironie, et telle est l'amertume du fiel dont elle l'abreuve, qu'il n'y a pas de termes pour l'exprimer.

61. Scorta impudentia sunt, quia impudens peccatum est. *Hom. 17 super Acta Apost. circa med. col. 564, C, t. 3.*

Si les prostituées sont impudentes, c'est que le péché est impudent.

62. Cum meretrici quis concubuerit, totus immundus est. *Hom. 18 super 1 Cor. in med. col. 457, C, t. 4.*

Celui qui partage la couche d'une prostituée est entièrement immonde.

63. Quid turpius, quam ad ostium meretriciæ domus hæreere cantillantem, pugnis a scorto contundi, flere, lugere, seipsum deturpare? *Ibid. Hom. 37, in princ. Moral. col. 622, C.*

Quoi de plus honteux que de s'en aller chanter à la porte d'une maison d'infamie, que d'être battu par une prostituée, de pleurer, de se lamenter, de se couvrir soi-même d'ignominie?

64. Quantus pro meretrice potianda pecuniarum sumptus? Periculum sæpe extremum, cum corivalibus bellum, vulnera, plagæ. *Ibidem, etc.*

A quel prix n'achète-t-on pas les faveurs d'une courtisane? Souvent on risque sa vie, on se bat avec des rivaux, on se retire accablé de coups et couvert de blessures.

65. Qui in meretricia barathra deducti sunt, quovis servo serviliores, et miserioribus effecti redeunt, et a multis corporibus infecti, morbos afferunt. *Hom. 9 super 2 Cor. post init. Moral. col. 154, C, t. 4.*

Ceux qui se laissent entraîner dans les gouffres de la prostitution en sortent plus avilis et plus misérables que les derniers des esclaves, et en communiquant à l'infection de tant de corps, ils n'en rapportent que des germes de maladie,

66. Vehementer mulierem odit, qui cum ea scortatur; et ve. e mulierem diligit, qui a scelerato meretricio actu eam abducit. *Hom. 49 super 1 Thess. post med. col. 1349, B, t. 4.*

C'est haïr profondément une femme que de se souiller avec elle; mais c'est aimer réellement une personne que de la détourner de ce commerce criminel.

67. Quemadmodum porcus in cæno volutatus, quocumque ingressus fuerit, omnia fætere replet: ita et scortatio malum est, quod difficile abluatur. *Ibid. Hom. 59, post init. col. 1352, litt. D.*

De même qu'un pourceau, après s'être vautré dans la fange, salit tous les endroits où il passe, ainsi la prostitution est une ordure encore plus difficile à enlever.

68. Qui scortari non didicerit, neque mœchari sciet: qui vero scortis fuerit involutus, mox et in adulterium quoque prolabitur. *Ibid. in med. col. 1354, D.*

Celui qui n'a pas connu la fornication ne tombera pas dans l'adultère, mais celui qui s'est livré à la prostitution ne tardera pas à tomber dans l'adultère.

69. Meretrix amare nescit, sed insidiatur tantum: venenum habet ipsius osculum, et toxicum os perniciosum. *Hom. 14 ad populum Antioch. a med. col. 132, C, t. 5.*

La prostituée ne sait pas aimer, elle ne fait que tendre des pièges; son baiser porte du venin, et ses lèvres distillent un poison mortel.

70. Prostant in ædibus meretrices, et hoc est earum culmen: quia corpus suum venundant pecuniæ causa. *Hom. 15 super Epist. ad Hebr. in Moral. ab init. col. 1763, A, t. 4.*

Les prostituées s'affichent devant leur habitation; c'est là leur marché, car elles mettent leurs corps à prix.

71. Hoc proprium est meretricum, quod ejus sint, qui aurum dat, sit quilibet. *Ibid.*

Le propre des prostituées, c'est de se livrer à celui qui les paye, quel qu'il soit.

72. Si alloqui blande cœperint, obsurdescas: sirenes sunt, suavi cautu sopiunt ut demergant. *Pros.*

Si elles adoucissent leur voix pour vous flatter, soyez sourd: ce sont des sirènes qui vous endorment par la douceur de leurs chants pour vous noyer.

73. Si tuos petant amplexus, cito rejicias: latronum morem geruat, amplexantur ut perimant.

Si elles provoquent vos embrassements, fuyez aussitôt; elles ont les mœurs des brigands, elles ne cherchent à vous embrasser que pour vous assassiner.

74. Si blanda frons et suavis prætenditur, non confidas: arident ut irrideant: si promissa promissis accumulunt, non credas. *In col. lat. ser. de reliquis duab. domib. ante med. part. 2.*

Présentent-elles un visage caressant et aimable, ne vous y fiez point; leur sourire cache l'ironie. Ajoutent-elles promesses sur promesses, gardez-vous d'y croire.

75. Nulla vehementior discordiarum est causa, quam unius fœminæ a multis maribus

S. Jean Chr.

L. an. Gers.

Lact. Firm.

1. Act. Firm. appetitio. *Lib. 3 de divin. Inst. c. 21, in fine, p. 130*

Il n'y a pas de plus violente cause de discorde que la prétention de plusieurs hommes à une même femme.

76. Mulieres, quæ a multis habentur, prostitutæ ac meretrices sint necesse est. *Ibid. cap. 22, post med. p. 131.*

La femme qui a plusieurs amants est nécessairement une courtisane et une prostituée.

Origen.

77. Omnis mulier aut sub viro est, et subiecta legibus viri: aut meretrix est, et utitur libertate peccandi. *Hom. 8 in c. 20 Exod. post med. t. 1.*

Ou bien une femme est mariée, et elle dépend légitimement de son mari; ou bien elle est courtisane, et elle abuse de la liberté de faire le mal.

S. Petr. Chr.

78. Meretrix non est compta moribus, non monilibus ornata virtutum, non incessu gravis, non vere illo flammeo virginialis verecundiæ operta velamento: sed lasciva oculis, soluta gressibus, præventa illecebris, et tota dolis et simulationibus perfucata. *Serm. 115, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 747, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

La prostituée n'est ni convenable dans ses mœurs, ni ornée de vertus, ni grave dans sa démarche, ni couverte du voile éclatant de la pudeur virginale; elle est effrontée dans le regard, lascive dans la démarche, portée à la volupté; tout en elle n'est qu'une combinaison de ruses et de feintes.

S. Petr. Dam.

79. Meretrix pulpamentum est diaboli, projectio paradisi, virus mentium, gladius animarum, aconita bibentium, toxica convivarum, materia peccandi, occasio pereundi. *Opusc. 18, c. 7, in princ. p. 564, col. 1, C, t. 3.*

La prostituée est le mets privilégié du démon, le rebut du paradis, le venin des esprits, le glaive des âmes, le poison des buveurs et des convives, une matière de péché, une occasion de ruine éternelle.

Robertus Bellarmin.

80. Omnes blanditiæ meretricis, sunt jacula, sive lanceæ; quæ cum delectant aures, feriunt corda. *Sup. Psal. 54, v. 4.*

Toutes les caresses des courtisanes sont des javalots ou des lances qui plaisent aux sens, mais qui percent le cœur.

S. Theodoret.

81. Meretricis formæ pulchritudo venalis est, et mercede conducitur. *Lib. 1 Eccles. histor. c. 21, in med. p. 157, col. 2, F, t. 2.*

La prostituée met sa beauté à prix et la vend moyennant un salaire.

SENTENTIE PAGANORUM.

Cicero.

82. Necesse est mulierem, quæ suum corpus addixerit turpissimæ cupiditati, timere damnationem. *Lib. 4 de Arte Rhet. ante med. t. 1.*

La femme qui a livré son corps aux passions honteuses doit nécessairement redouter la condamnation.

83. Si lenones tanquam leones vitasses, vitæ tra didisses. *Ibid.*

Si vous aviez fui les proxénètes comme des bêtes féroces, vous auriez bien veillé sur vos jours.

84. Formosum scortum, lethale malum. *In Sent. sent. 7.*

Une belle courtisane est un vin mêlé de miel qui donne la mort.

85. Meretrix ita inter multos se dividit, ut nemo non aliquod signum familiaris animi ferat. *Lib. 1 de Benef. c. 14, circa med. p. 389, tom. 2.*

Une prostituée se partage entre plusieurs amants, de manière à ménager à chacun quelque témoignage d'amour particulier.

Diog. eo.

Seneca

MERETRIX (COURTISANE).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Non erit meretrix de filiabus Israel. *Deut. 23, v. 17.*

Il n'y aura point de courtisane parmi les filles d'Israël.

2. Prudentia servabit te, ut eruaris a muliere aliena, et ab extranea quæ mollit sermones suos, et reliquit ducem pubertatis suæ, et pacti Dei sui oblita est. *Prov. 2, v. 12, 16, etc.*

La vigilance te gardera et te fera échapper à la femme adultère, à l'étrangère qui amollit ses paroles, qui abandonne l'époux de sa jeunesse et qui oublie l'alliance de son Dieu.

3. Inclinata est enim ad mortem domus ejus, et ad inferos semitæ ipsius. *V. 18.*

Sa demeure penche sur l'abîme, et ses voies mènent à l'enfer.

4. Omnes, qui ingrediuntur ad eam, non revertentur, nec apprehendent semitas vitæ. *V. 19.*

Tous ceux qui entrent chez elle ne reviendront pas; ils ne suivront plus les sentiers de la vie.

5. Favus distillans labia meretricis, et nitidius oleo guttur ejus. *Pros. Ibid. 5, v. 3.*

Les lèvres de la femme étrangère distillent le miel le plus doux; ses paroles sont onctueuses comme l'huile.

6. Novissima et acuta, quasi gladius biceps. *V. 4.*

Mais à la fin elle est amère comme l'absinthe, elle blesse comme l'épée à deux tranchants.

7. Pedes ejus descendunt in mortem, et ad inferos gressus illius penetrant. *V. 5.*

Ses pieds descendent dans la mort, ses pas pénètrent jusqu'aux enfers.

8. Per semitam vitæ non ambulat, vagi sunt gressus ejus et investigabiles. *V. 6.*

Elle marche au hasard loin de la vie, ses pas s'égarent; nul ne sait où elle va.

9. Nunc ergo, fili mi, audi me: longe fac ab ea viam tuam, et ne appropinques foribus domus ejus, etc. *V. 7 et 8.*

Et maintenant, mon fils, écoute-moi: fais loin de l'étrangère, et ne t'approche pas de la porte de sa maison.

10. Ecce occurrit illi juveni mulier ornata meretricio, preparata ad capiendas animas. *Pros. Ibid. 7, v. 10.*

Voilà qu'une femme vint à ce jeune homme, parée comme une courtisane, et le cœur plein d'artifice.

11. Garrula et vaga, quietis impatiens, nec valens in domo consistere pedibus suis : nunc foris, nunc in plateis, nunc juxta angulos insidians. *V. 11-12.*

Insinuante, légère, impatiente du repos, et ne pouvant arrêter ses pieds dans sa demeure, maintenant dans la rue, maintenant sur les places publiques, tendant ses rets dans tous les lieux écartés.

12. Apprehensumque deosculatur juvenem, et procaci vultu blanditur, dicens : *V. 13.*

Elle arrête le jeune homme et lui donne un baiser, et d'un visage hardi elle le flatte disant :

13. Veni, inebriemur uberibus, et fruamur cupitis amplexibus, donec illucescat dies. *V. 18.*

« Viens, enivrons-nous de délices, rassasions-nous de voluptés jusqu'à ce que le jour paraisse. »

14. Irretivit eum multis sermonibus, et blanditiis labiorum protraxit illum. *V. 21.*

Elle l'enlace dans ses discours et l'enflamme par les flatteries de ses lèvres.

15. Statim eam sequitur, quasi bos ductus ad victimam, et quasi agnus lasciviens ; et ignorans quod ad vincula stultus trahatur. *V. 22.*

Aussitôt il la suit comme le taureau conduit à l'autel et comme l'agneau qui va à la mort en bondissant. L'insensé ! il ignore qu'on le mène dans les fers.

16. Donec transfigat sagitta jecur ejus, velut si avis festinet ad laqueum, et nescit quod de periculo animæ illius agitur. *V. 23.*

Il ne voit pas le trait qui déchirera son cœur, semblable à l'oiseau qui se hâte vers le filet et qui ne sait pas qu'il y va de sa vie.

17. Nunc ergo, fili mi, audi me : ne abstrahatur in viis illius mens tua, neque decipiaris semitis ejus. *V. 24-25.*

Maintenant donc, ô mon fils, écoute-moi : que ton cœur ne s'empporte pas dans les voies de cette femme, n'erre pas dans ses sentiers.

18. Multos enim vulneratos dejecit, et fortissimi quique interfecti sunt ab ea. *V. 26.*

Car elle a livré d'innombrables victimes aux douleurs, elle a abattu les plus forts.

19. Viæ inferi, domus ejus, penetrantes in interiora mortis. *V. 27.*

Les voies de l'enfer sont sa demeure ; elle descend dans les profondeurs de la mort.

20. Fovea profunda os alienæ : cui iratus est Dominus, incidit in eam. *Pros. 22, v. 14.*

La bouche de la femme étrangère est une fosse profonde ; celui qui a mérité la colère du Seigneur y tombera.

21. Fovea profunda est meretrix, et puteus angustus. *Pros. Ibid. 23, v. 27.*

La courtisane est une fosse profonde, un puits étroit.

22. Insidiatur in via, quasi latro ; et quos incautos viderit, interficiet. *V. 28.*

Elle dresse des embûches sur le chemin, comme le voleur, et elle tue ceux qu'elle peut surprendre.

23. Qui nutrit scorta, perdet substantiam. *Ibid. 29, v. 3.*

Celui qui nourrit des courtisanes perdra son bien.

24. Ne dederis mulieribus substantiam tuam. *Ibid. 31, v. 3.*

Ne donne pas ton bien aux femmes.

25. Cum saltatrice ne assiduus sis, nec audias illam, ne forte pereas in efficacia illius. *Eccli. 9, v. 4.*

Ne sois pas assidu près d'une danseuse, ne l'écoute point, de peur que tu ne périsses par ses artifices.

26. Ne de fornicariis animam tuam in ullo, ne perdas te et hæreditatem tuam. *V. 6.*

Ne livre en aucune manière ton âme à des courtisanes, de peur que tu ne te perdes avec ton héritage.

27. Omnis mulier, quæ est fornicaria, quasi stercus in via conculcabitur. *V. 10.*

Toute femme qui se prostitue est comme la boue qu'on foule dans la voie publique.

28. Omnem masculum excipiet mulier. *Ibid. 36, v. 23.*

Une femme peut épouser tout homme indistinctement.

29. Posuisti ut terram corpus tuum, et quasi viam transeuntibus. *Isa. 51, in fine.*

Tu t'es couchée à terre, et les passants t'ont foulée aux pieds.

30. In omne colle sublimi, et sub omni ligno frondoso, tu prosternebaris, meretrix. *Jer. 2, v. 20.*

Courtisane éhontée, les collines les plus élevées, les bois les plus convertis ont été le théâtre de tes prostitutions.

31. Tu fornicata es cum amatoribus multis : tamen revertere ad me, dicit Dominus, et ego suscipiam te. *Pros. Ibid. 3, v. 1.*

Tu t'es prostituée à une multitude d'adorateurs ; cependant reviens à moi, dit le Seigneur, et je te recevrai.

32. Leva oculos tuos in directum, et vide ubi non prostrata sis. *V. 2.*

Lève les yeux en haut, regarde s'il est un lieu où tu ne te sois pas prostituée.

33. Frons mulieris meretricis facta est tibi, et noluisti erubescere. *V. 3.*

Ton front est devenu semblable à celui des courtisanes qui ne rougissent plus.

34. Tu vastata quid facies ? Cum vestieris te coccino cum ornata fueris mouili aureo, et pinxeris stibio oculos tuos, frustra componeris. *Ibid. 4, v. 30.*

Fille de Sion, que feras-tu ainsi ravagée ? Quand tu serais parée d'or, et que le fard rehausserait l'éclat de tes yeux, en vain chercherais-tu à t'embellir.

35. Væ, væ tibi ! ædificasti tibi lupanar,

et fecisti tibi prostibulum in cunctis plateis.
Pros. Ezech. 16, vers. 24.

Malheur, malheur à toi ! Tu as bâti pour toi un lieu infâme, et tu as préparé pour toi une maison de débauche sur toutes les places publiques.

36. Ad omne caput viæ ædificasti signum prostitutionis tuæ, et abominabilem fecisti decorum tuum. V. 25.

A l'entrée de toutes les voies tu as établi des signes de prostitution, et tu as rendu ta beauté abominable.

37. Et divisisti pedes tuos omni transeunti, et multiplicasti fornicationes tuas. *Ibid.*

Et tu l'es livrée à tous les passants, et tu as multiplié tes prostitutions.

38. In quo mundabo cor tuum, ait Dominus Deus, cum facias omnia opera mulieris meretricis et procacis ? V. 30.

Comment purifier maintenant ton cœur, dit le Seigneur Dieu, quand tu fais toutes les œuvres d'une femme prostituée et impudente ?

39. Quia fabricasti lupanar tuum in capite omnis viæ, et excelsum tuum fecisti in omni platea. V. 31.

Tu as bâti un lieu de débauche à l'entrée de toutes les voies, et tu as élevé un refuge d'impudicité dans toutes les places publiques.

40. Nec facta es, quasi meretrix, fastidioso augens pretium, sed quasi mulier adultera, quæ super virum suum inducit alienos. V. 31-32.

Tu n'as pas été comme une courtisane qui dédaigne le prix qui lui est offert pour avoir davantage, mais comme une femme adultère qui préfère des étrangers à son époux.

41. Omnibus meretricibus dantur mercedes: tu autem dedisti mercedes cunctis amatoribus tuis. V. 33.

On donne un salaire à toutes les courtisanes ; mais toi, tu as payé tes amants.

42. Qui adhæret meretrici, unum corpus efficitur. *1 Cor. 6, v. 16.*

Celui qui se joint à une femme prostituée devient un même corps avec elle.

MERITUM (MÉRITE).

DEFINITIO.

S. Bonav.

Meritum est boni operis efficacia ad obtinendum id quod non habetur, vel habendum justius quod habetur. *Lib. 3 Compendii theol. verit. c. 11, in princ. p. 755, col. 1, E, t. 7.*

Le mérite est l'efficacité d'une bonne œuvre donnant droit à ce qu'on ne possède pas, ou augmentant les droits à ce que l'on possède.

Joan. Ges.

Meritum est actus laudabilis factus ad bonum alterius, pro quo exigitur præmium. *Part. 4 in Descript. terminor. ante med. f. 25, col. 3, K.*

Le mérite est un acte louable fait dans l'intérêt d'autrui, et auquel est attachée une récompense.

PROBATIO.

Merita ex Dei gratia, hominisque arbitrio originem habent. *Part. 1 in Fasciculo amoris, ante med. p. 286, col. 1, B.* S. Laur. Just.

Les mérites procèdent de la grâce de Dieu et du libre arbitre de l'âme.

SENTENTIA PATRUM.

1. Deus iis quos elegit sine meritis, dat unde ornamentum et meritis. *Lib. 1 de Vocat. gentium, c. 10, post med. col. 269, D, t. 2.* S. Ambr.

Dieu donne à ceux qu'il choisit sans mérites les moyens de mériter.

2. Non clauditur locus, quod diffunditur meritis. *Serm. 93, post med. col. 797, C, t. 3.*

Aucun lieu ne peut renfermer ce qui se répand en mérites.

3. Nullus Deum meritis antecessit, ut tenere eum quasi debitorem possit. *Super Epist. ad Rom. c. 11, ante finem.* S. Anselm.

Jamais on ne prévient Dieu par des mérites personnels, de manière à pouvoir le considérer comme débiteur.

4. Quanto quis plus vivit, tanto plura merita acquirere potest. *Part. 1, tit. 5, c. 4, § 7, in fin. f. 106, col. 2.* S. Antonin.

Plus longtemps on vit, plus on peut acquérir de mérites.

5. Principalis causa meritorum, est gratia. *Part. 2, tit. 3, cap. 2, § 2, in princ. fol. 122, col. 3.*

La principale source des mérites, c'est la grâce.

6. Nec somnus sanctorum vacat a merito. *Part. 4, tit. 9, cap. 1, § 2, ante med. fol. 136, col. 3.*

Le sommeil même des saints n'est pas dépourvu de mérites.

7. Quisquis tibi enumerat vera merita sua, quid tibi enumerat, nisi munera tua ? *Lib. 9 Confession. c. 13, post init. p. 115, B, t. 1.* S. Aug.

Quiconque énumère ses vrais mérites, que fait-il qu'énumérer vos propres dons ?

8. Æterna lex incommutabili stabilitate firmavit, ut in voluntate meritum sui, in beatitudine autem et miseria præmium, atque supplicium. *Lib. 1 de libero Arbitrio, c. 14, post med. pag. 413, B, t. 1.*

La loi éternelle et invariable nous enseigne que le mérite est dans la volonté, la récompense dans la béatitude, et le châtimeut dans les supplices.

9. Tanta est erga omnes homines bonitas Dei, ut nostra velit esse merita, quæ sunt ipsius dona ; et pro his quæ largitus est, æterna præmia sit donaturus. *De Eccles. dogmat. p. 32, in med. p. 142, C, t. 3.*

Telle est la bonté de Dieu envers tous les hommes, qu'il considère ses propres dons comme nos mérites personnels, et qu'il attache une récompense éternelle à ce qui est l'effet de sa libéralité.

S. Aug.

10. Dona sua coronat Deus, non merita tua: si ergo Dei dona sunt bona merita tua, non Deus coronat merita tua, tanquam merita tua, sed tanquam dona sua. *De Gratia et libero Arbitr. c. 6, in fine, p. 890, D, t. 7.*

Dieu couronne ses propres dons plutôt que vos mérites; car si vos mérites ne sont que des libéralités de Dieu, ce ne sont pas vos mérites en tant que vos mérites, mais ce sont ses libéralités que Dieu couronne.

11. Ubi merita considerantur electio est, non sors. *Sup. Ps. 30, conc. 2, ante finem, vers. 18, in manibus meis sortes meæ, p. 117, B, t. 8.*

Partout où l'on tient compte du mérite, c'est le choix qui préside et non le hasard.

12. Si vis alienus esse a gratia, jacta merita tua. *Sup. Ps. 31, prope finem præfat. p. 127, B, t. 8.*

Si vous voulez devenir étranger aux secours de la grâce, vantez vos mérites.

13. Noveris non jactare te de meritis tuis. *Sup. Ps. 13, enarrat. 2, in princ. vers. 1, p. 128, D, t. 8.*

Apprenez à ne pas vous vanter de vos mérites.

14. Totum de misericordia: merita tua nusquam jactes, quia et ipsa tua merita Dei dona sunt. *Sup. Ps. 142, circa med. vers. 8, p. 149, lit. B.*

Tout vient de la miséricorde; ne vantez jamais vos mérites, parce que vos mérites mêmes sont des dons de Dieu.

15. Delevisti omnia mala merita mea, et prævenisti omnia bona merita mea. *Lib. 13 Confess. c. 1, ante med. t. 1.*

Vous avez effacé tout ce qui ne méritait de ma part que châtement, et vous avez prévenu toutes mes bonnes œuvres par votre grâce.

16. Præmium non potest præcedere merita. *De Moribus Eccles. c. 25, post med. t. 1.*

La récompense ne peut pas devancer le mérite.

17. Sunt merita justorum, sed ut justi fierent, merita non fuerunt. *Ep. 105, post init. tom. 2.*

Les justes ont des mérites, mais rien ne leur a fait mériter de devenir justes.

18. Nullum est ante gratiam, quo merito percipiat gratiam: cum omne bonum meritum nostrum, non in nobis faciat nisi gratia; et cum Deus coronat merita nostra, nihil aliud coronat quam munera sua. *Ibid. longe ante med.*

Il n'y a en nous, antérieurement à la grâce, aucun mérite qui nous rende dignes de la recevoir, puisque tous nos vrais mérites ne sont produits que par la grâce, et lorsque Dieu couronne nos mérites, il ne couronne que ses dons.

19. Parvulos Deus discernit, quos merita nulla discernunt. *Ep. 106, ante med. tom. 2.*

Dieu discerne les petits enfants qu'aucun mérite ne distingue.

20. Diversitate poenarum, diversitas agnoscitur meritorum. *Epist. 162, ante fin. t. 2.*

La diversité des châtements fait connaître la diversité des mérites.

S. Aug.

21. Malum meritum prioris hominis, natura sequentis est; et bonum meritum sequentis, natura prioris est. *Lib. 3 de lib. Arb. cap. 20, post init. t. 1.*

Le démerite du premier homme a passé dans la nature de sa postérité, et les mérites de ses descendants viennent de la nature du premier père.

22. Deo deserente aliquis pro meritis in malum, et Deo adjuvante sine meritis convertitur ad bonum. *Lib. 1 ad Bonifac. c. 18, ante fin. t. 7.*

Celui que Dieu abandonne à cause de ses démerites se jette dans le mal, et celui que Dieu aide sans qu'il l'ait mérité se convertit au bien.

23. Nullis hominum meritis dicimus gratiam antecedi. *Ibid. lib. 2, c. 5.*

Nous disons que jamais le mérite d'un homme ne devance la grâce.

24. Ne quis velut de suis meritis extollatur. *De Corrept. et Grat. c. 10, in fine, t. 7.*

Que personne ne s'enorgueillisse de ses mérites comme s'ils étaient personnels.

25. Credenti colligitur meritum, videnti red-ditur præmium. *Tract. 68 sup. Joan. ante finem, t. 9.*

La foi amasse des mérites, et la vision cueille la récompense.

26. Humilitas claritatis est meritum, claritas humilitatis est præmium. *Ibid. Tract. 104, prope finem.*

La faiblesse de notre lumière fait notre mérite, et la lumière de notre faiblesse est notre récompense.

27. Hoc totum hominis meritum, si totam spem suam ponat in eo, qui totum hominem salvum fecit. *Serm. 15 sup. Qui habitat, ante finem, f. 88, col. 3, l.*

S. Bern.

Tout le mérite de l'homme consiste à mettre toutes ses espérances en celui qui a sauvé l'homme tout entier.

28. Sufficit ad meritum, scire quod non sufficientiam merita, sed ut ad meritum satis est de meritis non præsumere: sic carere meritis, satis ad judicium est. *Serm. 68 sup. Cant. ante finem, f. 189, col. 2, D.*

Pour mériter, il nous suffit de savoir que nos mérites sont insuffisants; mais de même que, pour mériter, c'est assez de ne pas présumer de nos mérites, de même c'est assez, pour être condamné, d'être sans mérites.

29. Merita habere cures; habita, data no-veris, et omne periculum evasisti. *Ibid.*

Appliquez-vous à acquérir des mérites; quand vous les aurez acquis, regardez-les comme des bienfaits, et vous aurez évité tout danger.

30. Perniciosa paupertas, penuria meritorum: præsumptio autem spiritus, fallaces divitiarum meritorum. *Ibid.*

La disette de mérites est une pauvreté pernicieuse, mais la présomption spirituelle dénote une richesse de mérites fautive et trompeuse.

31. Felix, cui nec merita sine præsumptione, nec præsumptio absque meritis deest. Habet unde præsumat, sed non merita; habet merita,

S. Bern.

sed ad promerendum, non ad præsumendum. Ipsum non præsumere, promereri est : ergo eo præsumit securius, quo non præsumit. *Ibid.*

Heureux celui qui a des mérites sans avoir de la présomption, et qui a de la confiance en dehors de ses mérites. Sa confiance est fondée, mais non sur ses mérites ; il a des mérites pour en acquérir d'autres, mais non pour se livrer à la présomption. Ne pas présumer de soi-même, c'est mériter ; donc sa confiance est d'autant plus sûre qu'il en a moins lui-même.

32. Rerum causa non materia, nec exitus actum ; sed intentionis propositum culpas discernit et merita. *Ep. 69 ad Guidonem abbat. in princ. f. 222, col. 1, A.*

Ce qui établit la différence entre nos fautes et nos mérites, c'est le principe et non la matière de nos actes ; ce n'est pas le résultat obtenu, mais la fin des actes que nous nous proposons

33. Deus auctor est meriti, qui et voluntatem applicat operi, et opus explicat voluntati. *De Gratia et lib. Arb. in fine, f. 289, col. 4, litt. L.*

L'auteur du mérite, c'est Dieu, qui donne à la volonté l'énergie pour accomplir les œuvres, et qui met les œuvres à la portée de la volonté.

34. Merita cum gratia, spei quædam sunt seminaria, charitatis incentiva, occultæ prædestinationis indicia, futuræ felicitatis præsentia, via regni cælestis. *Ibid.*

Les mérites avec la grâce sont la semence de notre espérance, les stimulants de la charité, les signes de la prédestination, les présages de la béatitude future, la voie du royaume céleste.

35. Totum meritum in bona voluntate est : quantum vis, tantum mereris. Quantum crescit voluntas tua bona, tantum crescit meritum tuum. *De inter. Domo, c. 8, post med. f. 326, col. 3, II.*

Le mérite est tout entier dans la bonne volonté ; vous méritez selon que vous voulez. Plus votre bonne volonté s'accroît, plus vos mérites augmentent.

36. Sicut quædam medicina nihil valet sine scammonæ, ita merita nostra nihil valent sine passione Christi. *Expos. 1 sup. Ps. 118, in illud. Judica judicium meum, et redime me, p. 152, col. 2, D, t. 1.*

De même que certains remèdes sont sans vertu sans la scammonée, ainsi nos mérites n'auraient aucune valeur sans la passion du Christ.

S. Bern.

37. Non bonum facere, sed bene facere, laudabile est : non enim verbis, sed adverbis meremur. Unde versus :

Ce qui est louable, ce n'est pas précisément de faire le bien, mais de le bien faire ; car ce n'est point par les verbes, mais par les adverbes que nous méritons. D'où la maxime suivante :

38. In vitæ meritis præsentia adverbia verbis. *Lib. 5 Compend. theolog. verit. c. 13, in calce, p. 735, col. 2, E, t. 7, part. 4.*

Dans les mérites de la vie, les adverbes l'emportent sur les verbes.

S. Cres. Arel

39. Indumenta Christi, merita sanctorum

sunt. *Hom. 6, ante finem, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 750, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Les vêtements du Christ sont les mérites des saints.

40. Augmenta meritorum, incitamenta debent esse profectuum. *Hom. 12 ad monachos, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 581, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

L'accroissement des mérites doit nous exciter à faire des progrès.

41. Quotidie addamus ad merita, nec de nobis aliquid præsumamus, quia Dei est omne quod possumus. *Ibid. ante fin. pag. 581, col. 1, litt. C.*

Ajoutons chaque jour à nos mérites, sans rien présumer de nos forces ; car nous ne pouvons rien que par Dieu.

42. Deus novit de impiorum criminibus, merita augei e justorum. *Ibid. Hom. 4 Epiphani. ante med. p. 550, col. 1, D.*

Dieu sait tirer des crimes de l'impie un accroissement de mérites pour le juste.

43. Anxia vota suis nesciunt esse contenta meritis, ideo alienæ precis mendicant suffragia. *Serm. 46 sup. Cant. in princ. apud dir. Bernard. vol. 2.*

Les désirs impatients ne savent pas se contenter des mérites personnels ; c'est pourquoi ils implorant les suffrages et les prières d'autrui.

44. Perfecta humilitas de meritis semper alienis præsumit. *Ibid. etc.*

L'humilité parfaite compte toujours sur les mérites d'autrui.

45. Per adversa, virtutum merita patefunt. *Sup. Job, c. 331, col. 312, F, t. 3.*

L'adversité fait éclater les mérites de la vertu.

46. Non res eadem semper est virtus, quia per momenta temporum sæpe merita mutantur actionum. *Lib. 28 Moral. c. 6, post med. num. 12, col. 951, C, t. 1.*

La même chose n'est pas toujours une vertu, parce que les changements des temps font souvent varier les mérites de nos actions.

47. Cum vita justorum differtur, semper eis per augmentum temporum crescut etiam lucra meritorum. *Ibid. lib. 35, c. 10, in fine, col. 214, B.*

Quand la vie des justes est prolongée, cette augmentation de temps leur sert à accroître la somme de leurs mérites.

48. Præveniente gratia, et bona voluntate subsequente, hoc quod omnipotentis Dei donum est, sit meritum nostrum. *Hom. 6 sup. Ezech. post init. sup. illud, Et ingressus est in me spiritus, col. 139, C, t. 2.*

Par l'effet de la grâce qui nous prévient et de la bonne volonté qui la suit, les dons du Dieu tout puissant deviennent nos mérites personnels

49. Stultæ mentes hominum merita ex qualitate corporis metiuntur. *Lib. 1 Dialog. c. 5, post med. verbo Quia, col. 1336, D, t. 1.*

Les sots mesurent les mérites de l'homme sur les qualités physiques.

S. Lus. Eoiss

Galbr. Arel

Gloss. int

S. Greg. Mag

S. Hier.

50. Periculosum est, de sanctorum meritis disputare, et aliquid vel minus vel plus disseverere velle de eo, quem Dominus coronavit. *Tom. 3, Ep. 20 ad Damas. pap. ante finem, p. 120, C.*

Il est téméraire de disputer sur les mérites des saints, et de vouloir mesurer le plus ou le moins de mérite de ceux que Dieu a couronnés.

51. Nulli sapienti venire in dubium potest, eam rem majoris esse meriti, quæ sit amplioris laboris. *Tom. 4, Epist. 4 ad Mauritiū filiam, ab init. p. 87, B.*

Aucun esprit sage ne pourra mettre en doute cette vérité, qu'il y a plus de mérite là où il y a plus de difficulté.

52. Temporale meritum debet esse dignum, sed non condignum æterno præmio : quia plus dabitur in præmio, quam fuerit in merito. *In Annot. sup. Epist. ad Roman. ante med. in il-lud, Non sunt condignæ passionēs, etc. p. 264, A, tom. 1.*

Les mérites temporels sont dignes, mais non pas adéquatement dignes de la récompense éternelle, parce que la récompense dépassera le mérite.

53. Meritum condigni, proprie meritum est. *Sup. 1 Reg. c. 26, f. 240, col. 1, t. 1.*

Le mérite proprement dit est celui qu'on appelle de condigno.

54. Omne meritum a gratia est : unde opus factum extra charitatem, nullius est meritiorum. *Sup. 4 Reg. c. 10, in fine, f. 294, col. 3, tom. 1.*

Tout mérite vient de la grâce, d'où il résulte qu'une œuvre faite en dehors de la charité ne peut être méritoire.

55. Nisi præcedant merita non est spes, sed præsumptio. *Sup. Ps. 15, f. 30, col. 2, t. 2.*

En l'absence des mérites, l'espérance n'est que présomption.

56. Triplex est meritum :
 { Primum, est bonæ voluntatis ;
 { Secundum, est bonæ operationis ;
 { Tertium, est declinationis a malo. *Sup. Psal. 17, fol. 36, col. 2, t. 2.*

Il y a un triple mérite :
 { Celui de la bonne volonté,
 { Celui de l'accomplissement du bien,
 { Celui de la fuite du mal.

57. Quanta est charitas, tantum est meritum : pondus enim meriti, charitas est. *Sup. Ep. ad Rom. c. 1, f. 10, col. 4, t. 7.*

Telle est la charité, tel est aussi le mérite ; car la charité est la mesure du mérite.

58. Sit licet excellens hominum meritum, sit naturæ jura conservans, sit legum justis obtemperans, impleat fidem, justitiam teneat, virtutem exerceat, damnet vitia, semet exemplum imitantibus præbeat, parum est. *Pros.*

Si éminent que soit le mérite d'un homme, qu'il respecte les droits de la nature, qu'il obéisse aux lois, qu'il rem-

plisse les devoirs de la foi, qu'il observe la justice, qu'il pratique la vertu, qu'il réprouve le vice, qu'il donne le bon exemple aux autres, tout cela est peu de chose.

59. Quidquid gesseris, parum est : quidquid feceris, minus. Omne enim meritum breve est comparatione donorum : numerata beneficia, si potes, et tunc considera quid mereris.

S. Joan. Chr.

Quoi que vous produisiez, c'est peu de chose ; quoi que vous fassiez, c'est encore moins ; car tout mérite est bien petit en comparaison des dons reçus. Comptez les bienfaits reçus, si vous le pouvez, et voyez ensuite ce que sont vos mérites.

60. Cum divinis muneribus actus proprios meditare, nec dignum te judicabis eo quo frue-ris, si intelligas quid mereris.

Rapprochez vos actes personnels des dons célestes, et vous ne vous trouverez plus digne d'en jouir quand vous comprendrez ce qu'est votre mérite.

61. De beneficiis innumeris divina in te pietate collatis, elige quod libererit unum, hinc tum compensari totum non poterit meritum ? *Serm. Quomodo primus homo, etc. ante finem, col. 533, D, t. 1.*

Des innombrables bienfaits que la bonté divine vous a accordés, prenez-en un seul, celui que vous voudrez, tous vos mérites pourront-ils le compenser ?

62. Tanta est erga omnes bonitas Dei, ut nostra velit esse merita, quæ sunt ipsius dona, et pro his quæ largitus est, æterna præmia sit daturus. *Hom. de Adam et Eva, in fine, col. 538, C, t. 1.*

Si grande est la bonté de Dieu envers tous les hommes, qu'il veut que ses propres dons soient nos mérites, et qu'il nous promet une récompense éternelle pour ce qui est le fruit de sa libéralité.

63. Merita sanctorum non minuuntur morte, non retardantur die, non dissolvuntur in terra, nec nocte obscurantur, nec tenebris obumbrantur. *Serm. de Pentecost. post init. col. 873, D, tom. 3.*

Les mérites des saints ne sont pas diminués par la mort, ni retardés par le jour, ni ensevelis dans la terre, ni obscurcis par la nuit, ni couverts par les ténèbres.

64. Tutus meritum penus, oblivio meritum. *Hom. 38 ad popul. Antioch. post med. col. 288, D, t. 5.*

Une provision assurée de mérites, c'est d'oublier qu'on a des mérites.

65. Vis vere magnum aliquid operari ? nunquam te suspiceris tanquam magnorum meritum. *Ibid. in princ. col. 285, D.*

Voulez-vous faire quelque œuvre vraiment grande ? ne croyez jamais avoir de grands mérites.

66. Si vis magnum ostendere meritum, noli altum sapere, et tunc hoc magis ostenderis : ne te putes aliquid magni effecisse, et totum feceris. *Ibid. circa med. col. 288, A.*

Voulez-vous montrer un grand mérite ? n'ayez pas de hautes prétentions, et vous paraîtrez plus grand ; ne croyez pas avoir fait quelque chose de grand, et vous aurez fait de grandes choses.

67. Quamdiu anima in hoc mortali corpore est, nobis quidquid voluerimus operari licet ;

Joan. Tr th.

Hu o a S. Vicore.

Hugo card.

S. Joan. Chr.

egressa vero ipsa, nec promereri ultra possimus, nec demereri. *Sup. prolog. Regul. S. Benedict. c. 2, text. 7, post med. p. 171, col. 2.*

Tant que notre âme est dans ce corps mortel, nous pouvons faire les œuvres que nous voulons; mais, une fois qu'elle en sera sortie, nous ne pourrons plus ni mériter ni démériter.

S. Laur Just. 68. Cuncta Deus reliquit incerta hominum merita, ut unus non intumescat præ alio. *De casto Connubio, c. 10, ante fin. p. 164, col. 1, D, part. 1.*

Dieu laisse les hommes dans l'incertitude de leurs mérites, afin que l'un ne s'élève pas au-dessus de l'autre.

69. Præcedit divina electio electorum merita : nam hominum merita temporalia sunt, sed electio sempiterna. *In Fasciculo amoris, c. 17, ante med. p. 268, col. 1.*

L'élection de Dieu précède les mérites des élus; car les mérites de l'homme naissent dans le temps, tandis que l'élection divine est de toute éternité.

70. Merita ex Dei gratia, hominisque arbitrio originem habent. *Ibid.*

Les mérites procèdent de la grâce de Dieu et du libre arbitre de l'homme.

71. Non ex dignitatibus aut gradibus discernuntur merita, sed exercentur dona. *De triumphali Christi agone, c. 26, in princ. p. 347, col. 1, E, part. 1.*

Les dignités et les honneurs attestent non le discernement des mérites, mais les dons de Dieu.

72. Nullum temporis momentum præterit, in quo merita non valeant cumulari aeterna. *Serm. de Vita solii. c. 10, circa med. p. 486, col. 2, E, part. 2.*

Il n'y a pas un seul instant du temps qui passe où nous ne puissions amasser des mérites éternels.

S. Isidor 73. Equatur plerumque merito, quod distat impendio : quia potest esse par animus, etiam ubi impar est census. *Serm. 4 de Jejun. decimi mensis, in fine.*

Le plus souvent il y a égalité de mérite sous l'inégalité de la dépense, parce que l'esprit peut être égal là où la fortune ne l'est pas.

Petr. Collens. 74. Secundum altitudinem meritorum, surgit remuneratio præmiorum. *Lib. 2 de mosaico Tabernac. ante finem, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 687, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

La valeur des récompenses s'élève selon la grandeur des mérites.

S. Prosper. 75. Nihil potest quisquam de meritis suis perdere, quorum causas atque profectus non in se, sed in suo Auctore constituit. *Ep. ad Demetriad. post med.*

On ne peut rien perdre de ses mérites, quand on en reconnaît le principe et l'accroissement, non en soi-même, mais dans le Créateur.

76. Suum constituere meritum, ubi divinum cessarit auxilium, hæc superbia est omni peccato nocentior, omni genere elationis insanior. *Ibid.*

S'attribuer quelque mérite quand le secours de Dieu

vient à manquer, c'est un orgueil plus funeste que tout autre péché, c'est le plus insensé de tous les genres d'orgueil.

77. Semper detrimenta meritorum designant detrimenta præmiorum : nam quantum detrahatur merito, tantum semper detrahatur et præmio. *Part. 1, lib. 1 de Erud. hom. inter. c. 1, post med. p. 72, col. 2, D.*

Richard. a S. Victora.

Toute diminution de récompense désigne une diminution de mérites; mais la diminution de la récompense est souvent moindre que celle des mérites.

METUS (CRAINTE).

Vide TIMOR.

MILITIA (MILICE).

ETYMOLOGIA.

Miles dictus est, quia mille erant ante in numero uno, vel quia unus est ex mille electus. *Lib. 9 Etymolog. c. 3, circa med. pag. 123, col. 1.*

S. Isidorus Hispal.

Le soldat ou militaire est ainsi appelé parce que primitivement chaque compagnie contenait mille hommes, ou parce que chacun était choisi entre mille.

Militia a militibus dicta est, aut a multis, quasi multitia, quasi negotium multorum. *Ib. post med. p. 12, col. 2.*

Milice vient de militaire ou de multitude, parce que c'est la fonction d'un grand nombre.

DIVISIO.

Tria sunt militiae genera :	Sacramentum,	Sacramentum, in quo post electionem jurat unusquisque miles se non recesurum a militia, nisi post completa militiae tempora;	S. Isidorus Hispal.
	Evocatio,	Evocatio, dum ad subitum bellum, non solum milites, sed et cæteri evocantur;	
	Conjuratio,	Conjuratio, quæ fit tumultu, quando vicinum urbis periculum singulos jurare non patitur, sed repente colligitur multitudo, et tumultuosa in ira conflatur. <i>Libro 9 Etymolog. cap. 3, ante fin. pag. 124, col. 1.</i>	

Ilya trois manières de former la milice .	Le serment,	Après l'enrôlement, chaque soldat jure de ne pas quitter le drapeau avant l'expiration de son service ;
	L'évocation,	Dans une guerre imprévue, on appelle aux armes non seulement les soldats, mais tous les hommes ;
	La conjuration.	Quand un péril imminent ne permet pas de recevoir le serment de chacun en particulier, on fait précipitamment une levée en masse avec tamulte et exaltation.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Militia est vita hominis super terram. *Job 7, v. 1.*
La vie de l'homme sur la terre est un combat
2. Quis militat suis stipendiis unquam ? *1 Cor. 9, v. 7.*
Qui est-ce qui fait la guerre à ses frais ?
3. In carne ambulantes, non secundum carnem militamus. *Pros. 2 Cor. 10, v. 3.*
Quoique nous vivions dans la chair, nous ne combatons pas selon la chair.
4. Nam arma militiæ nostræ, non carnalia sunt. *V. 4.*
Car les armes de notre combat ne sont point charnelles.
5. Hoc præceptum commendo tibi, fili, ut milites bonam militiam. *1 Tim. 1, v. 18.*
Voici, mon cher Timothée, l'avertissement que je vous donne : combattez selon les lois de la sainte milice.
6. Labora sicut bonus miles Christi Jesu. *Pros. 2 Tim. 2, v. 3.*
Travaillez comme un bon soldat de Jésus-Christ.
7. Nemo militans Deo implicat se negotiis sæcularibus. *V. 4.*
Quiconque est au service de Dieu évite l'embarras des affaires du siècle.

SENTENTIE PATRUM.

8. Habet bonam militiam castitas, quæ stipendiis militat sempiternis. *Lib. 2 de Virginitibus, post med. col. 90, D, t. 1.*
La chasteté soutient une bonne guerre, car elle combat pour une solde éternelle.
9. Præclara est militia, quæ regno cœlorum militat. *Lib. 3 de Virginitibus, ante med. col. 102, A, t. 1.*
C'est une belle lutte, celle qu'on soutient pour le royaume des cieux.
10. Miles terrenus ad quemcumque locum mittitur, paratus ac promptus est : multo magis miles Christi sine impedimento hujus sæculi imperatori suo Domino Jesu Christo debet obe-

dire. *De salutar. Docum. c. 20, in princ. p. 755, B, tom. 4.*

Les soldats de la terre sont toujours prêts à partir, n'importe le lieu où on les envoie ; à plus forte raison les soldats du Christ, dégagés des embarras du monde, doivent obéir avec promptitude à leur général, le Seigneur Jésus-Christ.

11. Militare non est delictum, sed propter prædum militare, peccatum est. *Pros.*

Faire la guerre n'est pas un mal ; mais faire la guerre pour piller, c'est un péché.

12. Militantibus sunt ideo stipendia constituta, ne dum sumptus quæritur, præda grassetur. *De Verb. Dom. Serm. 19, p. 59, B, t. 10.*

On fixe une paye aux soldats, afin qu'ils ne pillent point sous prétexte de pourvoir à leur subsistance.

13. Quisquis militiæ cingulo utitur, dignitatis suæ miles adscribitur, et stipendia sibi publice decreta consequitur : si amplius quærit, tanquam concussor est. *Ibid. p. 60, litt. C.*

Celui qui porte les insignes militaires est soldat ; il est inscrit selon son grade, et il reçoit la solde que l'Etat lui adjuge ; s'il ne se borne pas à sa solde, il est concussionnaire.

14. Miles in hoste interficiendo, minister est legis. *Lib. 1 de lib. Arb. c. 5, ante med. t. 1.*

Le soldat est l'instrument de la loi quand il tue un ennemi.

15. Deus militem suum ita spectat dimicantem, ut adjuvet laborantem. *De Cataclysmo, c. 2, circa init. t. 9.*

Dieu contemple son soldat dans la lutte pour le soutenir dans la fatigue.

16. Improvidus miles, fortem se in pace gloriatur. *In suis Prov. verbo Improvidus, p. 191, tom. 2.*

Un soldat imprévoyant vante son courage pendant la paix.

17. Militis cujuslibet fortitudo, non agnoscitur nisi in bello. *Ibid. verbo Militis, p. 193, tom. 2.*

Le courage d'un soldat ne se reconnaît qu'à la guerre.

18. Perfectus miles pensat sapissime vires. *Ibid. verbo Perfectus, p. 193.*

Le soldat parfait mesure souvent ses forces.

19. Tales debent esse milites Christi, ut sint leves, non gravati pondere terrenorum ; custodes et stabiles, non vagantes vanitatibus mundanorum. *Serm. 16 fer. 5 post dom. 2 Quadrag. post med. p. 112, col. 2, E, t. 3.*

Voici ce que doivent être les soldats du Christ : dégagés et non appesantis par les choses de la terre ; vigilants et stables, au lieu de courir après les vanités des mondains.

20. Impavidus profecto miles, et omni ex parte securus, qui ut corpus ferro, sic animum fidei lorica induitur ; utrisque nimirum munitus armis, nec dæmonem timet, nec hominem. *Serm. ad milites Templi, c. 1, ante med. f. 109, col. 3, H.*

Un guerrier intrépide, en sûreté de toutes parts, dont le

S. Amb.

V. Eeda.

S. Bernardin. S. Bern.

S. Aug.

S. Bern.

corps est protégé par une armure de fer, et l'âme par la cuirasse de la foi, qui est muni des armes corporelles et des armes spirituelles, ne craint ni le démon ni les hommes.

S. Bern.

21. Quis finis fructusve sæcularis, non dico militiæ, sed malitiæ, si et occisor lethaliter peccat, et occisus æternaliter perit? *Pros.*

Quel sera l'avantage ou le fruit temporel, je ne dis pas de la milice, mais de la malice, si le meurtrier pèche mortellement, et si la victime périt pour l'éternité?

22. Quis, o milites. hic tam stupendus error? quis furor hic tam non ferendus, tantis sumptibus ac laboribus militare; stipendiis vero nullis, nisi aut mortis, aut criminis? *Ibid. c. 2, in princ. f. 109, col. 4, K.*

D'où vient, soldat, cet égarement étrange, cette fureur insupportable qui vous fait embrasser tant de fatigues et dépenser tant d'argent pour la guerre, pour n'aboutir qu'à la mort et au crime?

23. Devotus miles non sentit sua, cum benigni ducis contnetur vulnera. *Serm. 61 sup. Cant. ante fin. f. 183, col. 2, E.*

Le soldat dévoué ne sent plus ses blessures quand il contemple celles d'un chef plein de bonté.

24. Quatuor sunt, quorum in hac vita obsequiis militamus:	Caro,	Carni militamus, gulæ illecebris serviendo, luxuriæ stimulis obsequendo;
	Mundus,	Mundo militamus, avaritiæ aestibus ambulando, honoris altitudinem affectando;
	Diabolus,	Diabolo militamus, bonorum prolectibus invidendo, et contra Deum superbiæ spiritu intumescendo;
	Deus.	Deo militamus, pietatis operibus humiliter insistendo, potestates aereas virtute spiritus oppugnando. <i>In suis Sent. verbo Quatuor. f. 129, col. 4, L.</i>
	Il y a quatre choses pour lesquelles nous combattons dans cette vie:	La chair,
Le monde,		Nous combattons pour le monde en brûlant des feux de l'avarice et en courant après l'éclat des honneurs;
Le démon,		Nous combattons pour le démon en enviant les progrès des justes et en nous révoltant contre Dieu sous les inspirations de l'orgueil;
Dieu.		Nous combattons pour Dieu en nous appliquant humblement aux œuvres de la piété, et en repoussant avec le courage spirituel les puissances de l'air.

25. Ille recte militat, qui per militiam, quam exercet in corpore, domum ædificat conscientie.

lie. De inter. Domo, in prolog. ab unit. fol. 326, col. 1, A.

Celui-là est un bon soldat, qui, en combattant dans son corps, bâtit l'édifice de sa conscience.

26. Ad licitum usum militiæ oportet, quod concurrat conveniens persona et causa. *Pros.*

S. Bonav.

Pour faire légitimement une guerre, il faut la justice dans les motifs et la convenance dans les personnes.

27. Persona scilicet indicentis bellum, in qua requiritur quod habeat potestatem: persona agentis, quæ debet esse laicus et sæcularis, non clericus vel religiosus: persona patientis, quæ talis sit insolentiæ, ut per bellum sit compescenda.

Il faut que celui qui déclare la guerre ait le pouvoir de la déclarer; que celui qui la fait soit laïque et séculier, et non clerc ou religieux; que celui que l'on attaque soit tellement arrogant, qu'il n'y ait pas d'autre moyen de le réprimer.

28. Causa autem conveniens est, cum est pro tutela patriæ, vel pacis, vel fidei. Quando hæc concurrunt, tunc licitum est militare; sed quando deficit aliquid horum, tunc est illicitum. *Sup. Luc. c. 3, in illud, Contenti estote stipendiis vestris, p. 37, col. 2, A, t. 2.*

La cause légitime, c'est la défense de la patrie, de la paix ou de la foi. Quand ces conditions sont réunies, la guerre est licite; mais quand quelqu'une d'entre elles manque, alors elle est illicite.

29. Prudentis militis officium est, non solum bellum non fugere; sed et optare bellando vicioriam, ut possit coronam accipere. *Serm. 1 de S. Lucia, in princ. p. 223, col. 2, t. 3.*

Le devoir d'un soldat prudent est non seulement de ne pas fuir les combats, mais de désirer se battre pour vaincre, afin de recevoir la couronne du triomphe.

30. Gloriosius et generosius est militi, stare in bello, quam in balneo: esse in campo, quam in lecto. *Tit. 7 Dietæ. c. 7. p. 314, col. 1, F, tom. 6.*

Il y a plus de gloire et plus de générosité pour un soldat d'être à la bataille qu'au bain, d'être au camp que dans son lit.

31. Alacris certat miles in acie, si ducem suum secum cernit laborem certaminis tolerare. *De sex Alis seraph. c. 6, ab unit. p. 88, col. 2, E, t. 7, part. 2.*

Un soldat combat avec plus d'ardeur dans la bataille quand il voit son général supporter avec lui les fatigues de la guerre.

32. Fortis Christi miles, quanto res difficilius quantoque ignominiosior, tanto ferventius et ardentius atque libentius aggreditur eam. *Ibid.*

Plus une lutte est difficile et humiliante, plus un soldat du Christ l'entreprend avec ardeur, avec courage et de grand cœur.

33. Idoneus non potest miles esse ad bellum, qui non exercitatus prius in campo fuerit. *De Exhort. mart. in præf. ante med. pag. 339, col. 1, t. 2.*

S. Cyprian.

Un soldat ne peut pas être propre à la guerre, s'il n'a été auparavant exercé sur le champ des manœuvres.

S. Cyrill. Alex. 34. Strenuum se præbet miles in bello, si ante pugnæ labores belli studia prævisione medietur. *Hom. 6 de Festis paschal. ante med. pag. 186.*

Pour se montrer intrépide dans les combats, il faut s'être exercé à l'art de la guerre avant d'en soutenir les travaux.

S. Cyrill. Hier. 35. Miles expectans præmia, alacris est in bellum : nemo vero tam indiscreto regi militaverit, qui non soleat bravia laborum exhibere, ut frustra sit paratus mori. *Cateches. 18, in princ. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 477, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Le soldat qui attend une récompense se conduit avec ardeur dans les combats ; il n'y a pas de roi assez imprudent pour ne pas montrer le prix de la victoire à ceux qui combattent pour lui, et pour leur laisser croire qu'ils exposent leur vie pour rien.

S. Eus. Emis. 36. Militia nostra hæc a nobis requirit, ut non contra alios, sed contra nosmelipsos quotidie dimicemus. *Hom. 8 ad monach. in med.*

Notre milice exige que nous combations chaque jour non contre les autres, mais contre nous-mêmes.

Glossa de cr. 37. Militia, mercatio, vix sine peccato fit. *In decret. Grat. f. 29, col. 1, edit Lugd. 1540.*

La milice et le commerce sont deux états qu'il est bien difficile d'exercer sans pécher.

Gloss. int. 38. Qui sub Jesu militat, non suscipit inimici jacula. *Sup. Josue, c. 10, col. 75, B, t. 2.*

Celui qui combat sous les ordres de Jésus-Christ n'est pas atteint par les traits de l'ennemi.

39. Non debet miles Christi otiosus esse, hoste intra patriam manente. *Sup. Judith, cap. 15, col. 1601, B, t. 2.*

Un soldat du Christ ne doit pas se livrer au repos, l'ennemi se tenant dans sa patrie.

S. Greg. Mag. 40. Improvidus miles est, qui fortem se in pace gloriatur. *Lib. 23 Moral. c. 28, in princ. col. 792, D.*

Celui qui vante sa bravoure en temps de paix est un soldat imprévoyant.

41. Dux in prælio plus eum militem diligit, qui post fugam reversus, hostem fortiter premit, quam illum qui nunquam terga præbuit, et nunquam aliquid fortiter gessit. *Hom. 34 sup. Evang. post init. col. 475, D, t. 8.*

Un général préfère le soldat qui, après avoir fui, revient sur l'ennemi et l'attaque vigoureusement, à celui qui n'a jamais tourné le dos, mais qui n'a jamais déployé beaucoup de courage.

42. Summa militiæ laus inter alia bona merita hæc est, obedientiam sanctæ reipublicæ exhibere, quodque sibi utiliter imperatum fuerit obtemperare. *Lib. 12 in Registro, indict. 2, c. 24, Epist. 24 ad universos episcopos Neapol. in princ. col. 1174, D, t. 2.*

La gloire suprême de l'art militaire, entre autres mérites, c'est de prêter obéissance à la république chrétienne et d'exécuter les ordres utiles qui lui sont donnés.

S. Greg. Naz. 43. Cur exercitum ducere quæris, cum in-

ter milites adhuc censearis? *Orat. 20 de Modestia, ante med. p. 175.*

Pourquoi recherchez-vous le commandement d'une armée lorsque vous êtes encore inscrit parmi les simples soldats?

44. Quid facis in paterna domo, delicate miles? ubi vallum? ubi fossa? ubi hyems acta sub pellibus? Ecce de cælo tuba canit. *Pros.*

S. Hier.

Que faites-vous sous le toit paternel, soldat amolli? où sont les palissades? où sont les tranchées? où sont les hivers passés sous la tente? Entendez retentir la trompette céleste.

45. Tu de cubiculo ad aciem, tu de umbra egrederis ad solem : corpus assuetum tunicis, loriciæ onus non fert : caput opertum linteo, galeam recusat : mollem otio manum, durus exasperat capulus. *Epist. 1 ad Heliodor. circa init. p. 1, B, t. 1.*

Vous passez du lit à la bataille, de l'ombre aux feux du soleil : un corps accoutumé aux robes de chambre ne supporte pas la cuirasse ; une tête habituée au lin refuse le casque ; une main amollie par l'oisiveté repousse la dure poignée du sabre.

46. Cur tam bene paratus ad bella, non militas? *Ibid. a med. p. 3, A, t. 1.*

Pourquoi ne faites-vous pas la guerre, étant ainsi préparé?

47. Christi miles, nec laude extollitur, nec vituperatione frangitur : non divitiis tamen, non contrahitur paupertate, et lata contemnit et tristia. *Ibid. Epist. 2 ad Nepotian. post med. pag. 16, C.*

Le soldat du Christ ne se laisse ni enorgueillir par la louange, ni abattre par le blâme ; il n'est ni enflé par la richesse, ni affligé par la pauvreté ; il méprise également la joie et la tristesse de ce monde.

48. Nihil nocet militandi paludamentum, et baltheus, et apparitorum catervæ, qui sub habitu alterius, alteri, scilicet Christo, militat. *Ibid. Epist. 9 ad Salv. post init. p. 74, C.*

Le manteau militaire, le ceinturon et des troupes d'archers ne peuvent rien contre celui qui, sous un habit étranger, combat pour un autre, je veux dire pour le Christ.

49. Non debet miles revocari, aut pati formidinem, ubi sequitur palma victoriæ. *Tom. 7, Epist. 6 ad amicum, circa med. p. 29, B.*

Un soldat ne doit ni retourner en arrière ni éprouver aucune crainte quand il voit après le combat la palme de la victoire.

50. Eum militem non sequitur felicitas præmiorum, qui sarcinam gestare non vult armorum. *Ibid.*

Le soldat qui refuse de supporter le poids de l'armure ne doit pas attendre le bonheur des récompenses.

51. Militiæ convenit christianæ, exenti calamitatibus et probari. *Ibid. circa med. p. 40, lit. C.*

Il convient à la milice chrétienne d'être affligée et éprouvée par le malheur.

52. A fortissimo milite semper in acie s'an-

S. Hier.

dum est, et quærenda occasio, qua virtus enitescat excussa. *Ibid. post med, p. 40, D.*

Un vaillant soldat doit être toujours debout sur le champ de bataille et chercher toujours l'occasion de faire éclater son courage.

53. Militiæ christianæ specimen est, lucidum per ardua componere gradum, per dura vectari, et miseriarum duram duris viribus perferre censuram. *Ibid.*

Il appartient à la milice chrétienne de marcher d'un pas tranquille au milieu des obstacles, de se transporter à travers les difficultés les plus grandes, et d'opposer à la rude épreuve des revers une valeur encore plus rude.

54. Bona militia est, in qua contra diabolum et vitia militatur. *Sup. 1 ad Timoth. c. 1, in fine, p. 382, B, t. 9.*

Une bonne milice est celle qui combat contre le démon et contre les vices.

Hugo
a S. Victore.

55. Miles

Duris gaudet.
Dura sustinet,
Fortis est,
Non cedit ictibus. *Lib. 4 de Propriet. rerum, c. 11, circa med. pag. 309, C, tom. 3.*

Un soldat

Se réjouit dans les difficultés,
Soutient les fatigues,
Montre du courage,
Ne cède pas aux coups.

Hugo card

56. Tria præcipue necessaria sunt militanti :

Primum est, quod sciat pugnare;
Secundum est, quod habeat fortitudinem;
Tertium est, quod habeat arma. *Sup. Ps. 26, f. 61, col. 1, t. 2.*

Trois choses sont nécessaires à un soldat :

Premièrement, de savoir se battre;
Deuxièmement, d'être courageux;
Troisièmement, d'avoir des armes.

57. Miles in bello aut impetit, aut impetitur : qui igitur fortiore se impetit, indiget adjutore; qui autem impetitur, indiget protectore. *Sup. Ps. 113, Mor. f. 296, col. 2, t. 2.*

Dans les combats, les soldats attaquent ou ils sont attaqués : celui qui attaque un plus fort que soi a besoin d'être aidé; celui qui est attaqué a besoin d'être protégé.

58. Si compositus miles, compositam debet habere familiam; et quis magis compositus miles, quam Christus? *Sup. 2 Cor. 6, f. 131, col. 3, t. 7.*

Un militaire bien rangé doit avoir aussi une famille bien ordonnée; or, quel est le soldat mieux rangé que le Christ?

59. Non est bonus miles, qui se armat pro musca capienda, imo ignominiosus est. *Sup. 1 Tim. c. 1, f. 210, col. 2, t. 7.*

Celui qui s'arme pour prendre une mouche n'est pas un bon soldat, c'est un homme méprisable.

60. Hodie pauci sunt Josaphat, pauci sunt ministri militum. *Ibid. etc.*

Aujourd'hui les Josaphats sont rares; il y a peu de sergents des soldats.

61. Miles Christi non carnis, non mundi, non diaboli est : sed contra hos militat pro Christo habendo. *Sup. 2 Tim. 2, f. 224, col. 2, t. 7.*

Hugo card.

Un soldat du Christ n'appartient ni à la chair, ni au monde, ni au démon; mais il combat contre ces trois ennemis pour posséder le Christ.

62. Miles nihil egregium absque præfecti ductu gerit. *Hom. 3 sup. Gen. circa med. col. 15, C, t. 1.*

S. Joan. Clr.

Un soldat ne peut rien faire d'éclatant sans être guidé par son chef.

63. Miles in bellum proficiscens, non cogitat vulnera tantum, et cædes, et hostium insidias, et alias arumnas, sed et victorias et triumphos sibi ipsi præsciens, omni armatura, bona spe proposita, se munit. *Ibid. Hom. 25, sub fin. col. 198, C.*

Le soldat qui part pour la guerre ne pense pas seulement aux blessures, au carnage, aux pièges de l'ennemi et aux autres désastres; mais il prévoit aussi la victoire, le triomphe, et, en se revêtant de son armure, il est rempli de belles espérances.

64. Melius est non militare, quam in militia curam et honorem regis negligere eum, qui a rege nutritur, pro rege autem non certare. *Serm. de Euchar. in princ. col. 919, A, t. 2.*

Il vaut mieux ne point porter les armes que de négliger sous les armes l'honneur du roi, et de ne pas combattre pour le prince par qui l'on est nourri.

65. Nemo miles ab imperatore extraneo stipendium accipit, nisi illum cui militat. lædat. *Serm. 1 de Martyribus, ante fin. col. 926, D, tom. 3.*

Un soldat ne peut pas recevoir la solde d'un prince étranger sans trahir le prince au service duquel il est engagé.

66. Magna dignitas est esse militem Christi. *Hom. 4 sup. 2 Tim. ante med. col. 1554, B, tom. 4.*

C'est un grand honneur d'être soldat du Christ.

67. Si laborare regii militis est, non laborare militis Christi non est : non itaque graviter aut moleste ferre militem labores decet, sed grate ac libenter, et tum magis dolere, cum non laborat. *Ibid.*

Si la fatigue est le partage des soldats d'un roi, l'oïveté ne saurait être le partage des soldats du Christ; ce n'est donc pas avec peine et avec chagrin qu'un soldat doit subir la fatigue, mais avec plaisir et de bon cœur; son plus grand chagrin doit être de ne point travailler.

68. Non reprehenditur miles, cum de prælio revertitur vulneratus : sed reprehensibile magis ac semper turpe est, arma deponere, et fugiendo servitutis jugum subire captivum. *Epist. ad Theodor. lapsum, ab init. col. 1011, B, tom. 5.*

On ne blâme pas un soldat de se retirer du combat avec une blessure; mais c'est une honte et une ignominie de jeter les armes et d'être pris en fuyant pour être soumis à la servitude.

69. Militem præter ea, quæ ad militiam S. Joan. Bern.

spectant, nihil curiosius inquirere oportet. *Lib. 3 Parall. c. 70, f. 22, p. 1, A.*

A part ce qui tient à l'art militaire, un soldat ne doit s'occuper de rien avec curiosité.

Joan. Saresb. 70. Honestas idoneum militem reddit, et verrecundia dum prohibet fugere, sape facit victorem. *Lib. 6 de Nugis curial. c. 5, apud Bibl. Patr. t. 15, p. 417, col. 1, edit. Colon. 1622.*

L'honneur fait le bon soldat, et la honte, qui l'empêche de fuir, le rend souvent victorieux.

Joan. Frith. 71. Ut semper in vigore fortitudinis maneat miles necesse est ut otium caveat : quia nihil damnabilius in eo est, quam otium, per quod usus armorum dediscitur, nutritur pusillanimitas, vires fatiscunt, obrepit inertia, et ad immunditiæ actus animus occupatur. *Sup prolog. Reg. S. Bened. c. 2, text. 28, p. 193, col. 1.*

Pour conserver toujours l'énergie et le courage, un soldat doit fuir l'oisiveté; car il n'y a rien de plus funeste pour lui que le repos, qui fait oublier l'usage des armes, qui alimente la pusillanimité, qui détruit les forces, qui fait régner la paresse, et qui tourne l'esprit vers les actions impures.

72. Miles summi Regis es, non licet tibi agnomen illius deserere : nihil enim Christi milite felicius, cui promittuntur regna cœlorum : nihil laboriosius, qui quotidie de vita periclitatur; nihil fortius, qui vincit diabolum; nihil imbecillius, qui a carne superatur. *De Inst. vitæ sacerdot. c. 7, a med. p. 782, col. 2.*

Vous êtes soldat du souverain Roi, il ne vous est point permis de désertir sa milice; rien n'est plus heureux que le service du Christ, auquel le royaume des cieux est promis; rien n'est plus pénible, car on y expose sa vie tous les jours; rien n'est plus courageux, car on y triomphe du démon; mais aussi rien n'est plus lâche que l'homme qui se laisse vaincre par la chair.

73. Si milites sumus, quare non militamus? Qui male militat, finem belli formidat. *De Vanit. et Miser. hum. vitæ. c. 3, in princ.*

Si nous sommes soldats, pourquoi ne faisons-nous pas la guerre? Celui qui fait mal le service militaire doit redouter la fin de la guerre.

S. Laur. Just. 74. Quicumque Dei militiam aggressus est, caveat ne repente se transferat ad exteriora. *De Discipl. monast. conversat. c. 21, circa init. p. 126, col. 1, C, part. 1.*

Quiconque s'est enrôlé au service de Dieu doit bien se garder de passer tout d'un coup au service du monde.

75. Generosi milites, quamvis non decerent actu, habitu tamen et desiderio semper sunt ad pugnam parati. *De Perfect. gradib. c. 10, ante med. p. 618, col. 2, D, part. 2.*

Les soldats courageux, même quand ils ne combattent pas actuellement, sont toujours prêts à se battre par leurs dispositions intérieures et par leur désir.

S. Leo I. 76. Debet esse immunis ab aliis, qui divinæ militiæ fuerit aggregandus : ut a castris dominicis (quibus nomen ejus adscribitur) nullis necessitatibus vinculis abstrahatur. *Epist. 1, c. 1.*

Celui qui veut s'enrôler dans la milice de Dieu doit être affranchi de tout autre service, afin qu'aucun engagement, qu'aucune obligation ne le fasse sortir de l'armée du Seigneur, dans laquelle il est inscrit.

77. Non est liber a laqueis diaboli, qui se militia mundana voluerit implicare. *Epist. 91 ad Rustic. Narbonens. episc. c. 11.*

S. Leo I.

Celui-là n'est pas affranchi des liens du démon, qui s'enrôle dans la milice mondaine.

78. Si in Christi inceperis comitiva militia militare, finis militiæ tuæ regnum, non terræ et temporis, sed æternitatis et cœli. *Epist. ad quendam militem, in calce, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 206, col. 2. G.*

S. Paulinus.

Si vous entrez dans la milice qui accompagne le Christ pour le servir, vous obtiendrez, comme récompense de vos combats, non pas un royaume terrestre et temporel, mais le royaume des cieux et de l'éternité.

79. Ordo militum nunc est, ordinem non tenere : nam cujus os majore verborum spurcitiâ polluitur, qui detestabilius jurat, qui minus Deum timet, qui ministros Dei vilificat, qui Ecclesiam non veretur, esse hodie in cœtu militum fortior, et nominatior reputatur. *Epist. 94 ad Joan. archidiacon. in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Petr. Blesens.

Aujourd'hui la discipline des soldats, c'est de ne point connaître de discipline; car celui qui souille sa bouche des discours les plus immondes, celui qui profère les plus détestables juréments, celui qui a le moins de crainte de Dieu, celui qui outrage ses ministres et qui n'a aucun respect pour l'Eglise, celui-là aujourd'hui passe, dans les réunions de soldats, pour le plus courageux et pour le plus honorable.

80. Militaris hodie disciplina, quam Vegetius, Rhenus ac plerique docuerunt, prorsus evanuit, et se in quandam delinquendi libertatem et scurrilitatis speciem deformavit. *Ibid.*

Aujourd'hui la discipline militaire qu'avaient enseignée Végèce, René et tant d'autres, a tout à fait disparu, et s'est changée en une grande licence et en une sorte de bouffonnerie.

81. Ex quo hodie militari cingulo tyrones decorantur, statim insurgunt in christos Domini, et desæviunt in patrimonium Crucifixi. *Pros.*

Aujourd'hui, dès que les conscrits ont reçu le cordon militaire, ils se précipitent sur les oints du Seigneur, et ils mettent au pillage le patrimoine du Crucifié.

82. Spoliant et prædantur subjectos Christi pauperes, et miserabiliter atque immisericorditer affligunt miseròs, ut in doloribus alienis illicitos appetitus impleant voluptatum. *Ibid.*

Ils dépoillent et ils pillent les pauvres, qui sont les sujets du Christ; ils accablent de misère et sans aucune pitié les malheureux, afin de trouver dans la douleur d'autrui les moyens de satisfaire leur soif criminelle de voluptés.

83. Milites, qui contra inimicos Christi vires suas exercere debuerant, potibus et ebrietatibus pugnans. *Pros.*

Des soldats qui devaient employer leurs forces contre les ennemis du Christ ne combattent que pour la boisson et pour l'ivresse.

84. Vacant otio, marcent crapula, vitiumque degenerent in immunditiis transigentis, nomen et officium militiæ dehonstant. *Ibid.*

Ils s'endorment dans l'oisiveté, ils s'avilissent dans la

crapule, ils passent dans l'impureté une vie ignominieuse, et ils déshonorent ainsi le titre et la fonction de militaire.

Petr. Blesens.

85. Nihil damnabilius est in milite, quam otium; per quod usus armorum dediscitur, nutritur pusillanimitas, vires fatiscunt, obreperit inertia, et ad immunditiæ actus animus occupatur. *Ibid.*

Rien n'est plus funeste à un soldat que l'oisiveté, qui fait oublier l'usage des armes, qui alimente la pusillanimité, qui abat les forces, qui fait régner la paresse, et qui tourne l'esprit vers les actions impures.

86. Inutilis est omnino militiæ, nutritus tenere, et deliciis assuetus. *Ibid. circa med.*

L'homme nourri délicatement et habitué aux plaisirs est impropre à la milice.

87. Si milites nostros ire in expeditionem quandoque oporteat : summarii eorum non ferro, sed vino : non lanceis, sed caseis : non ensibus, sed utribus : non hastis, sed veribus operantur. *Pros.*

Si nos soldats sont quelquefois obligés de se mettre en campagne, leurs fourgons sont chargés non pas de fer, mais de vin ; non pas de lances, mais de fromages ; non pas d'épées, mais d'outres ; non pas de javelots, mais de broches.

88. Credas eos ire ad domum convivii, non ad bellum : clypeos deferunt optime deauratos, prædam potius hostium cupientes, quam certamen ab hostibus, et eos referunt, ut ita loquar, virgines et intactos. *Ibid. a med.*

Vous croiriez qu'ils se rendent à un festin et non à la guerre ; ils emportent des boucliers parfaitement dorés, convoitent le butin des ennemis plus qu'ils ne désirent les rencontrer sur le champ de bataille, et ils rapportent leurs boucliers pour ainsi dire vierges et parfaitement intacts.

89. Militia regularis, arma spiritualia exigit : quia sine tentationibus, vix hora dimidia claustralis vita transigitur. *Ibid. Epist. 134 ad Wilhelm electum, p. 810, col. 1, litt. C.*

La milice monastique exige des armes spirituelles, car il est presque impossible de passer une demi-heure sans tentations dans le cloître.

S. Petr. Chr.

90. Verus miles est, qui non concutit, sed defendit : qui calumniam non ingerit, sed repellit : qui currit ad regis stipendia, non ad prædam. *Serm. 132, in fin. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 663, col. 1, B, edit. Col. 1618.*

Le vrai soldat est celui qui ne persécute pas, mais qui défend ; qui ne soutient pas la calomnie, mais qui la repousse, qui prétend à la solde du roi et non au pillage.

91. Devoti militis est

Regis sui tacere fugam,
Referre constantiam,
Virtutes loqui,
Timores silere,
Aperire fortia,
Infirma reticere,
Adversa delere,
Prædicare victorias. *Ibid. Serm. 120, post init. p. 771, col. 1, D.*

Un bon soldat doit

Taire la fuite de son roi,
Rapporter les traits de sa constance,
Vanter ses vertus,
Ne point parler de ses frayeurs,
Faire connaître son courage,
Cacher ses faiblesses,
Effacer ses revers,
Proclamer ses victoires.

92. Insuperabilis miles est, cui virtus ex vulneribus crescit : ex minarum terroribus, animositas surgit. *Serm. 2 de S. Apollinare, in princ. p. 220, col. 2, E, t. 2.*

S. Petr. Dam.

Un soldat est invincible quand les blessures ne font qu'accroître son courage, quand les menaces les plus terribles ne font qu'exciter son ardeur.

93. Pudeat te, o miles Christi, peritura in hoc sæculo facultate ditescere : ne in futuro cogaris nudus et inops perpetuo mendicare. *Pros.*

Rougisiez, soldat du Christ, de posséder en abondance les richesses du siècle, de peur que dans la vie future vous ne soyez condamné à mendier éternellement dans la misère et la nudité.

94. In talis quippe militiæ arma jurasti, quæ nudos et agiles expetit bellatores : onustos autem atque adeo segnes, a castrorum excubiis donativi arceat immunes.

Car vous avez fait serment de servir dans une milice qui demande des guerriers agiles et sans embarras, et qui renvoie de son camp, sans qu'ils aient leur part de butin, ceux qui sont surchargés et sans agilité.

95. Abjurat illa militia sarcinis prægravatum, et turpiter ante tempus merito subrogat expeditum.

Cette milice repousse le soldat chargé de hardes, et elle le remplace d'une manière honteuse pour lui avant qu'il ait fait tout son temps.

96. Non licet illic marsupia pendere nummorum, ubi thecæ tantummodo vibrantium cernuntur amorum.

Il n'est pas permis de porter des bourses remplies d'écus là où l'on ne voit que des caisses d'armes vibrantes.

97. In bellicosa scilicet acie, inerti pecuniæ non tuto servitur, ubi constipatis cuneis assidua dimicatione colligitur. *Opusc. 12, c. 5, ab init. usque ad med. p. 494, col. 1, B, t. 3.*

C'est dire que sur un champ de bataille il est dangereux de s'occuper d'un argent qui ne peut nous défendre, tandis qu'on est foulé par le choc continu de bataillons pressés.

98. Sæcularis militia, quia cœlestia non habet, terrena strenue militantibus præstat. *Lib. 2 de Vita contempl. c. 10, post init.*

S. Prosper.

La milice du siècle, n'ayant aucun bien céleste, promet les biens de la terre à ceux qui combattent courageusement.

99. Quid aliud omnium militantium vita, quam rapina? *Lib. 3 de Gubern. Dei, ante fin. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Col. 1618.*

Salvianus.

Qu'est-ce que la vie de tous les soldats, sinon une rapine perpétuelle?

100. Nulla deliciosis militibus virtutum patet janua. *Hom. 2 de arca Vita, post med.*

S. Valerian.

apud *Bibl. Patr. t. 3, part. 3, p. 478, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

La porte de toute vertu est fermée pour les soldats voluptueux.

S. Zeno.

101. Miles es, attende tibi, ut non militans Deo implices te negotiis sæcularibus, ut placeas ei, qui te probavit : sed collabora Evangelio, ut miles in illis bonam militiam. *Serm. de Præcepto, circa med. apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Vous êtes soldat, veillez sur vous-même. Engagé au service de Dieu, ne vous occupez point des affaires du siècle, afin de plaire à celui qui vous a accepté ; mais travaillez pour l'Évangile, afin de combattre un bon combat.

SENTENTIE PAGANORUM.

Cicero.

102. Rei militaris virtus præstat cæteris omnibus. *Oratione pro Murena, ante med. num. 22, tom. 2.*

La valeur militaire l'emporte sur toutes les autres.

Seneca.

103. Militia invidiosa est, periculosa est. *Lib. 1 Controv. 8, a med. p. 85, t. 1.*

La profession militaire excite la haine et suscite des dangers.

104. Gloriæ causa aliquis militat? consecutus est gloriam : vacationis causa? consecutus est præmium. *Lib. 1 Controv. 8, a med. p. 85, tom. 1.*

Un homme se bat-il pour la gloire? il acquiert la gloire. Est-ce pour obtenir son congé? il emporte sa récompense.

105. Militares viri gloriantur vulneribus, læti fluentem meliori casu sanguinem ostentant. *De divina Providentia, c. 4, post init. p. 385, t. 1.*

Les militaires se glorifient de leurs blessures ; ils montrent avec fierté leur sang qui coule pour une meilleure fortune.

106. Ad suspensionem vulneris tyro pallescit ; andacter veteranus cruorem suum spectat, qui scit se sappe vicisse post sanguinem. *Ibid. ante med. p. 385, t. 1.*

Un conscrit pâlit à la seule idée d'une blessure ; mais un vétéran voit couler son sang avec fierté, car il sait qu'il a souvent vaincu après avoir été blessé.

107. Erit utilis miles, qui scit parere consilio. *Lib. 1 de Ira, c. 9, sub fin. p. 398, t. 1.*

Celui qui sait obéir à un conseil sera un soldat utile.

108. Lex a quinquagesimo anno militem non cogit. *De Brevit. vitæ, c. 20, post med. p. 578, t. 1.*

La loi ne force pas un homme à prendre les armes, à partir de la cinquantième année.

109. Non potest quisquam eodem tempore et bonum virum et bonum militem agere. *Lib. 4 de Benef. c. 37, in med. p. 453, t. 2.*

Nul ne peut être en même temps un homme de bien et un bon soldat.

110. Nobis militandum est, et quidem ge-

nere militiae, quo nunquam quies, nunquam otium datur : debellandæ sunt in primis voluptates, quæ sæva ad se ingenia rapuerunt. *Ep. 51, ante med. p. 612, t. 2.*

Nous avons à combattre dans une guerre qui ne laisse jamais ni trêve ni repos ; il faut avant tout combattre la volupté, qui a subjugué les âmes les plus fières.

111. Nullum laborem recusant manus, quæ ad arma ab aratro transferuntur. *Epist. 51, a med. p. 612, t. 2.*

Les bras qui passent de la charrue aux armes ne se refusent à aucun travail.

112. Malus miles est, qui imperatorem gemens sequitur. *Epist. 105, in fine, p. 829, t. 2.*

C'est un mauvais soldat, celui qui suit son général en gémissant.

MINISTER (MINISTRE, SERVITEUR).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Qui facis ministros tuos ignem urentem. *Ps. 103, v. 4.*

Les flammes sont vos ministres.

2. Acceptus est regi minister intelligens. *Prov. 14, in fine.*

Le ministre intelligent est aimé du roi.

3. Princeps, qui libenter audit verba mendacii, omnes ministros habet impios. *Ibid. 29, vers. 12.*

Tous les ministres d'un prince qui prête l'oreille au mensonge sont impies.

4. Cum essetis ministri, non recte iudicatis, nec custodistis legem justitiæ, neque secundum voluntatem Dei ambulastis. *Pros. Sap. 6, v. 5.*

Vous, établis les ministres de son royaume, vous n'avez pas jugé équitablement, vous n'avez pas gardé la loi de justice, et vous n'avez pas marché selon la volonté de Dieu.

5. Horrende et cito apparebit vobis : quoniam iudicium durissimum his, qui præsumunt. *F. 6.*

Il vous apparaîtra formidable et soudain, car un jugement très-rigoureux est réservé à ceux qui régissent.

6. In omni virtute tua dilige eum, qui te fecit, et ministros ejus ne derelinquas. *Eccli. 7, v. 32.*

Aime de toute ton âme celui qui t'a créé, et n'abandonne point ses ministres.

7. Secundum iudicem populi, sic et ministri ejus. *Ibid. 10, v. 2.*

Tel est le juge du peuple, tels sont ses ministres.

8. Quicumque vulnerit inter vos major fieri, sit vester minister. *Matth. 20, v. 26.*

Que celui qui voudra être le plus grand entre vous soit votre serviteur.

9. Qui major est vestrum, erit minister vester. *Ibid.* 23, v. 11.

Celui qui est le plus grand d'entre vous sera votre serviteur.

10. Si quis vult primus esse, erit omnium novissimus et omnium minister. *Marc.* 2, v. 34.

Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier et le serviteur de tous.

11. Quicumque voluerit fieri major, erit vester minister. *Ibid.* 10, v. 43.

Quiconque veut devenir le plus grand doit être votre serviteur.

12. Dei minister est tibi in bonum; si autem malum feceris, time: non enim sine causa gladium portat. *Pros. Rom.* 13, v. 4.

Le prince est le ministre de Dieu pour votre bien; or, si vous faites mal, vous avez raison de craindre, parce que ce n'est pas en vain qu'il porte le glaive.

13. Dei enim minister est, vindex in iram ei, qui malum agit. *Ibid.*

Car il est le ministre de Dieu, l'exécuteur de sa vengeance à l'égard de celui qui fait le mal.

14. Sic nos existimet homo, ut ministros Christi et dispensatores mysteriorum Dei. *1 Cor.* 4, v. 1.

Que les hommes nous regardent comme les ministres de Jésus-Christ et comme les dispensateurs des mystères de Dieu.

15. Deus idoneos nos fecit ministros novi testamenti, non littera, sed spiritu. *2 Cor.* 3, v. 6.

Dieu nous a rendus propres à devenir les ministres de la nouvelle alliance, non dans la lettre, mais dans l'esprit.

16. In omnibus exhibeamus nosmetipsos, sicut Dei ministros in multa patientia, etc. *Ibid.* 6, v. 4.

Nous nous montrons en toutes choses tels que doivent être les ministres de Dieu par une grande patience, etc.

17. Non est magnum, si ministri Satanae transfigurentur velut ministri justitiæ: quorum finis erit secundum opera ipsorum. *Ibid.* 11, v. 15.

Il n'est pas étrange que les ministres de Satan se transforment en ministres de justice; mais leur fin sera selon leurs œuvres.

18. Ministri Christi sunt (ut minus sapiens dico), plus ego. *V.* 23.

Sont-ils ministres de Jésus-Christ? Quand je devrais passer pour imprudent, j'ose dire que je le suis encore plus qu'eux.

19. Cujus (scilicet Christi) factus sum, secundum donum gratiæ Dei, quæ data est mihi. *Ephes.* 3, v. 7.

De qui (c'est-à-dire du Christ) j'ai été fait ministre en vertu du don de la grâce de Dieu.

20. Bonus eris minister Christi Jesu, enutritus verbis fidei et bonæ doctrinæ, quam assecutus es. *1 Tim.* 4, v. 6.

Vous serez un fidèle ministre de Jésus-Christ, nourri des vérités de la foi et de la saine doctrine que vous avez apprise.

MINISTERIUM (MINISTÈRE).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Recordabitur Pharaon ministerii tui, et restituet te in gradum pristinum. *Genes.* 40, v. 13.

Pharaon se souviendra de votre ministère et vous rétablira dans votre première charge.

2. Homo qui habuerit maculam, non accedet ad ministerium Dei. *Lev.* 21, v. 18.

L'homme qui aura un défaut n'approchera point du ministère de Dieu.

3. Solem et lunam et omnia astra coeli creavit Dominus Deus in ministerium cunctis gentibus, quæ sub caelo sunt. *Deut.* 4, v. 19.

Le Seigneur Dieu a créé le soleil, la lune et tous les astres du ciel pour servir à toutes les nations qui sont sous le ciel.

4. Fratres fortissimi robore, ad faciendum opus ministerii in domo Dei. *1 Par.* 9, v. 13.

Leurs frères, hommes forts et propres à remplir l'œuvre du ministère dans la maison de Dieu.

5. Expellam te de statione tua, et de ministerio tuo deponam te. *Isa.* 22, v. 19.

Je te chasserai de ce rang usurpé, je te déposerai de ton ministère.

6. Nihil horum vereor, dummodo consummem cursum meum et ministerium verbi, quod accepi a Domino Jesu. *Act.* 20, v. 24.

Je ne crains rien de tout cela, pourvu que j'achève ma course et que je remplisse le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus pour prêcher l'Évangile.

7. Quamdiu ego sum gentium apostolus, ministerium meum honorificabo. *Rom.* 11, v. 13.

Tant que je serai l'apôtre des gentils, j'honorerai mon ministère.

8. Nemini dantes ullam offensionem, ut non vituperetur ministerium nostrum. *2 Cor.* 6, v. 3.

Nous prenons garde de ne donner à personne aucun scandale, afin que notre ministère ne soit point blâmé.

9. Vide ministerium, quod accepisti in Domino, ut illud impleas. *Coloss.* 4, v. 17.

Réfléchissez au ministère que vous avez reçu du Seigneur, afin de le remplir.

10. Gratias ago ei, qui me confortavit, Christo Jesu Domino nostro; quia fidelem me existimavit, ponens in ministerio. *1 Tim.* 4, v. 12.

Je rends grâce à Jésus-Christ notre Seigneur, qui m'a fortifié, de ce qu'il m'a jugé fidèle en m'établissant dans le ministère.

11. Tu vero vigila, in omnibus labora, opus fac evangelistæ, ministerium tuum imple. *2 Tim.* 4, v. 5.

Mais vous, veillez; souffrez constamment tous les travaux, remplissez les devoirs d'un prédicateur de l'Évangile, accomplissez votre ministère.

12. Marcum assume, et adduc tecum; est enim mihi utilis in ministerium. *V. 11.*

Prenez Marc et amenez-le avec vous, car il peut me servir beaucoup pour le ministère de l'Évangile.

MINISTRARE (SERVIR).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Ambulans in via immaculata, hic mihi ministrabat. *Ps. 100, v. 6.*

Celui qui vit sans reproche était seul appelé à me servir.

2. In habitatione sancta coram ipso ministravi. *Eccli. 24, v. 14.*

J'ai exercé devant lui mon ministère dans la maison sainte.

3. In medio magnatorum ministrabit. *Ibid. 39, v. 4.*

Il gouvernera au milieu des grands.

4. Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare. *Matth. 20, v. 28.*

Le Fils de l'homme n'est point venu pour être servi, mais pour servir.

5. Filius hominis non venit, ut ministraretur ei, sed ut ministraret. *Marc. 10, v. 45.*

Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir.

6. Qui major est in vobis, fiat sicut minor; et qui præcessor est, sicut ministrator. *Pros. Luc. 22, v. 26.*

Que celui qui est le plus grand parmi vous devienne comme le plus petit, et que celui qui gouverne soit comme celui qui sert.

7. Nam quis major est, qui recumbit, an qui ministrat? nonne qui recumbit? *V. 27.*

Car lequel est le plus grand de celui qui est à table ou de celui qui sert? n'est-ce pas celui qui est à table?

8. Ego autem in medio vestrum sum, sicut qui ministrat. *V. 27.*

Et moi je suis au milieu de vous comme un serviteur.

9. Si quis mihi ministrat, me sequatur: et ubi sum ego, illic et minister meus erit. *Pros. Joan. 12, v. 26.*

Si quelqu'un veut me servir, qu'il me suive: où je serai, mon serviteur sera aussi.

10. Si quis mihi ministraverit, honorificabit eum Pater meus. *Ibid.*

Si quelqu'un est mon serviteur, mon Père l'honorera.

11. Non est æquum nos derelinquere verbum Dei, et ministrare mensis. *Act. 6, v. 2.*

Il n'est pas juste que nous abandonnions la parole de Dieu pour le service des tables.

12. Nunc proficiscar in Jerusalem, ministrare sanctis. *Rom. 15, v. 25.*

Maintenant je m'en vais à Jérusalem porter des secours aux fidèles.

13. Qui bene ministraverint gradum bonum, sibi acquirunt. *1 Tim. 3, v. 13.*

Ceux qui auront bien rempli leur ministère monteront au plus haut degré.

14. Non enim injustus Deus, ut obliviscatur operis vestri, qui ministrastis sanctis et ministratis. *Hebr. 6, v. 10.*

Car Dieu n'est pas injuste pour oublier vos bonnes œuvres et la charité dont vous avez donné des marques par les services que vous avez rendus et que vous rendez encore aux saints.

15. Si quis ministrat, tanquam ex virtute, quam administrat Deus. *1 Petr. 4, v. 11.*

Si quelqu'un exerce quelque ministère, qu'il l'exerce comme par la vertu que Dieu donne

MIRACULUM (MIRACLE).

ETYMOLOGIA.

Miraculum dicitur, quasi admiratione plenum. *Part. 1 Summe, quest. 105, art. 7, in corp. p. 193, col. 2.*

S. Thomas Aquinas.

Le miracle est ainsi appelé parce qu'il nous remplit d'admiration.

DEFINITIO.

Miraculum voca quidquid arduum aut insolitum supra spem vel facultatem mirantis apparet. *De Util. cred. c. 16, in med. p. 76, D, t. 6.*

S. Aug.

J'appelle miracle tout ce qui est difficile et insolite, et au-dessus de l'espérance et du pouvoir de celui qui l'admire.

Miraculum proprie dicitur, quod præter naturæ cursum evenit. *Pros.*

Hugo card.

On appelle proprement miracle tout ce qui arrive en dehors du cours de la nature.

Interdum tamen miraculum dicitur quodlibet insuetum, vel inusitatum, licet præter natura non eveniat. *Sup. Luc. c. 6, f. 164, col. 2, tom. 6.*

Cependant on appelle quelquefois miracle tout ce qui est insolite et inusité, quoique ce ne soit pas en dehors des lois de la nature.

Miraculum proprie est, cum aliquid fit præter ordinem naturæ. *Part. 1 Summe, quest. 110, art. 4, in corpore, p. 202, col. 1.*

S. Thomas Aquinas.

Le miracle proprement dit est ce qui se fait en dehors de l'ordre de la nature.

PRODUCTIO.

Apparitio miraculi parit admirationem, admiratio cognitionem, sive inquisitionem. *In c. 1 Luc. in illud, Apertum est os ejus, p. 17, col. 2, E, t. 2.*

S. Benav.

L'apparition d'un miracle produit l'admiration, et l'admiration produit la connaissance ou l'investigation,

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambr.

1. Signa incredulis, fides credentibus; et ideo cessant miracula. *Lib. 2 de Sacram. c. 2, ante med. col. 1241, B, t. 3.*

Les miracles sont pour les incrédules, la foi pour ceux qui croient; voilà pourquoi les miracles cessent.

S. Aug.

2. Cum Ecclesia catholica per totum orbem diffusa atque fundata sit, nec miracula illa visibilia in nostra tempora durare permissa sunt, ne animus semper visibilia quæreret, et eorum consuetudine frigeret genus humanum, quorum novitate flagravit. *De vera Reliq. c. 23, post med. p. 501, A, t. 1.*

L'Eglise catholique s'étant répandue et affermie par toute la terre, les miracles matériels ne se produisent plus dans notre temps, de peur que nos esprits cherchant toujours des prodiges visibles, le genre humain ne fût refroidi par l'habitude de voir les miracles dont la nouveauté l'avait enflammé.

3. Aliter magi faciunt miracula, aliter boni christiani, aliter mali christiani. *Pros.*

Les magiciens font des miracles d'une façon, les bons chrétiens d'une autre, et les mauvais d'une autre.

4. Magi per privatos contractus, boni christiani per publicam justitiam, mali christiani per signa publicæ justitiæ. *De 83 Quest. quest. 79, post med. p. 526, D, t. 4.*

Les magiciens les opèrent par des conventions particulières, les bons chrétiens par la sainteté publique, et les mauvais chrétiens par les apparences extérieures de la sainteté.

5. Quavis miracula visibilium naturarum videndi assiduitate viluerunt, tamen cum ea sapienter intuemur, inusitatissimis rarissimisque majora sunt. *Pros.*

Quoique les merveilles dans la nature visible soient devenues viles par l'habitude de les voir, lorsque nous les contemplons avec sagesse, elles paraissent au-dessus des prodiges les plus rares et les plus extraordinaires.

6. Omni miraculo quod fit per hominem, majus miraculum est homo. *Lib. 10 de Civit. Dei, c. 12, circa med. p. 173, A, t. 5.*

L'homme est un miracle plus grand que tous les miracles qu'il opère.

7. Majus miraculum est gubernatio totius mundi, quam saturatio quinque millium hominum de quinque panibus, et tamen hæc nemo miratur, illud mirantur homines, non quia majus est, sed quia rarum est. *Tract. 24 sup. Evang. Joan. de c. 6, in princ. p. 142, D, t. 9.*

Le gouvernement de l'univers est un plus grand miracle que le rassasiement de cinq mille hommes avec cinq pains, et cependant personne n'admire cette merveille; on admire le miracle, non parce qu'il est plus grand, mais parce qu'il est plus rare.

8. Non tantum miracula propter miracula faciebat Christus: sed ut illa quæ faciebat, mira essent videntibus, vera essent intelligentibus. *De Verb. Lomin. Serm. 44, c. 1, post init. t. 10.*

Le Christ ne faisait point des miracles pour les miracles

mêmes, mais afin que ses actes merveilleux, en excitant l'admiration de ceux qui les voyaient, ouvrirent leur intelligence à la vérité.

S. Aug.

9. Opus est homines ad invisibilium fidem, visibilibus miraculis excitari. *Epist. 122, longe post init. t. 2.*

Les hommes ont besoin de miracles visibles pour s'élever à la foi des choses invisibles.

10. Miracula, Dei cultum religionemque commendant. *De Civit. Dei, lib. 10, c. 12, in princ. t. 5.*

Les miracles établissent le culte de Dieu et la religion.

11. Christus ut in se commendaret Deum, miracula fecit. *Ibid. lib. 18, c. 46, post init.*

Le Christ fit un grand nombre de miracles, afin de se faire reconnaître pour Dieu.

12. Sicut non impossibile fuit Deo, quas voluit instituire naturas: sic ei non est impossibile in quidquid voluerit, quas instituit mutare naturas: unde miraculorum multitudo silvescit. *Ibid. lib. 21, c. 8, post med.*

De même qu'il était possible à Dieu d'établir les lois naturelles qu'il voulait, de même il lui est possible de changer, selon sa volonté, les lois naturelles qu'il a établies: c'est là ce qui rend moins frappants les miracles qui se multiplient.

13. Deus in hoc mundo magna et parva miracula fecit, eademque ipso mundo uno, atque omnium maximo miraculo inclusit. *Ibid. c. 9,*

Dieu a fait dans l'univers un grand nombre de miracles, et il les a tous renfermés dans ce monde, qui est un de ses miracles et le plus grand de tous.

14. Christus miraculis conciliavit auctoritatem. *De Utilit. cred. c. 14, circa finem, t. 6.*

Le Christ s'est concilié l'autorité divine par ses miracles.

15. Miracula sentiendi assiduitate contemnimus. *Ibid. c. 16, in fine.*

Nous méprisons les miracles par l'habitude de les voir.

16. Dei miracula, magica non sunt. *Lib. 29 contra Faust. c. 2, post med. t. 6.*

Il n'y a aucune magie dans les miracles de Dieu.

17. Quotidiana miracula Dei, non facilitate, sed assiduitate viluerunt. *Hom. 32 ex quinquag. Hom. c. 2, in fine, t. 10.*

Les miracles quotidiens de Dieu ont perdu leur éclat, non qu'ils soient faciles, mais parce qu'ils sont communs.

18. Illa vera nequeunt dici miracula, quæ ad nullam utilitatem simulata, deceptis oculis blandiuntur. *Sup. Psal. 8, in med. vers. 9, fol. 131, col. 3.*

Cassiodor.

On ne peut appeler de vrais miracles ces faux prodiges qui n'ont point d'utilité, et qui trompent l'homme en charmant sa vue.

19. Non te confundat, nec trepidum faciat rerum novitas, sed sufficiat tibi omnipotens auctoritas. *Serm. 1 de Symbolo, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, p. 353, col. 1, B, edit. Colonia 1618.*

S. Eus. Emiss.

Que la nouveauté des choses ne vous confonde et ne vous ébranle pas, mais que l'autorité du Tout-Puissant vous suffise.

Gloss. ord.

20. Maxime cavendum est ab his, qui propter nomen Christi etiam miracula habent, quæ cum propter infideles Dominus fecerit, monuit tamen ne a talibus decipiamur: putantes ibi esse invisibilem sapientiam, ubi est visibile miraculum. *Sup. Matth. c. 7, col. 152, E, t. 5.*

Il faut se garder avec soin de ceux qui, pour le nom du Christ, présentent même des miracles; car si le Seigneur a fait des miracles pour les infidèles, il nous a avertis de ne pas nous laisser séduire par de tels signes, et de ne pas croire que la sagesse invisible est partout où se présentent des prodiges visibles.

S. Greg. Mag.

21. Divina miracula semper debent considerari per studium, et nunquam discuti per intellectum. *Lib. 6 Moral. c. 8, in princ. col. 184, D, t. 1.*

Il faut examiner avec soin les miracles de Dieu, mais il ne faut pas les discuter pour les comprendre.

22. Magnum est omne hoc miraculum, quod videri nunc potest: sed illud de internis miraculum est mirabilius quod nunc videri non potest. *Ibid. lib. 9, c. 6, post med. num. 13, col. 299, D.*

Les miracles que nous pouvons voir dans cette vie sont grands; mais bien plus admirable encore est le miracle intérieur qui s'opère dans les âmes, et qui est maintenant invisible.

23. Vera virtus in amore est, non autem in ostensione miraculi: quia veros Dei famulos non miracula, sed sola charitas probat. *Ibid. lib. 20, c. 9, ante fin. num. 8, col. 675, C.*

La véritable vertu est dans la charité, et non dans les œuvres miraculeuses; car ce qui prouve qu'on est véritablement serviteur de Dieu, c'est la charité et non les miracles.

24. Miracula cum electi faciunt, longe dissimiliter a reprobis fiunt: quia quod electi ex charitate, hoc reprobi student agere per elationem. *Hom. 17 sup. Ezech. paulo ante finem, col. 242, C, t. 2.*

Les miracles opérés par les élus sont bien différents de ceux que font les réprouvés; car ce que les élus font par la charité, les réprouvés cherchent à le faire par l'orgueil.

25. Sola est in miraculis ratio, potentia facientis. *Ibid. Hom. 20, in medio, sup. illud, 1 Cor. 9, Sic currite ut comprehendatis, col. 283, litt. D.*

La seule raison des miracles, c'est la puissance de celui qui les opère.

26. Ad hoc visibilia miracula coruscant, ut corda videntium ad fidem invisibilium pertrahant: ut per hoc quod mirum foris agitur, hoc quod intus est longe mirabilius esse sentiantur. *Hom. 4 sup. Evang. circa med. col. 330, B, t. 2.*

Les miracles visibles n'apparaissent que pour élever les cœurs à la foi des choses invisibles, afin que la merveille extérieure fasse connaître la merveille beaucoup plus grande de l'intérieur.

27. Frustra miraculum foris ostenditur, si deest quod intus operetur. *Ibid.*

C'est en vain qu'un miracle brille au-dehors, s'il manque au-dedans de celui qui l'opère.

28. Miracula ex assiduitate vilescent. *Ibid. Hom. 26, ante finem, col. 435, A, t. 2.*

Les miracles perdent leur prix en devenant habituels.

29. Miracula in exordio Ecclesiæ necessaria fuerunt: ut enim ad fidem cresceret multitudo credentium, miraculis erat nutrienda. *Ibid. Hom. 29, ante med. col. 445, C.*

Les miracles furent nécessaires à l'origine de l'Eglise; car, pour se développer, la multitude des croyants avait besoin d'être nourrie par les miracles.

30. Miracula tanto majora sunt, quanto spiritualia: tanto spiritualia sunt, quanto per hæc non corpora, sed animæ suscitantur. *Ibid. ante med. col. 446, C.*

Les miracles sont d'autant plus grands qu'ils sont plus spirituels, et ils sont d'autant plus spirituels qu'ils ont pour effet la résurrection des âmes plutôt que celle des corps.

31. Charitatis atque pietatis miracula amate, quæ tanto securiora sunt, quanto et occulta, et de quibus apud Dominum eo major fit retributio, quo apud homines minor est gloria. *Ibid. etc.*

Aimez les miracles de la charité et de la piété, qui sont d'autant plus sûrs qu'ils sont plus cachés, et qui sont d'autant mieux récompensés par Dieu qu'ils sont moins glorifiés par les hommes.

32. Quoties præter quotidianum usum nova quædam accidunt, quæ carnales ac simplices admirantur, miraculum fieri dicitur. *Lib. 5 in primam Regum, c. 4, ante med. sup. illud, Et factum est miraculum, t. 2.*

Toutes les fois qu'en dehors des événements ordinaires, il arrive une chose nouvelle qui est admirée par les hommes simples et charnels, on dit que c'est un miracle.

33. Valde premedus est animus inter miracula, ne fortassis in his propriam gloriam quærat, et privato suæ exultationis gaudio exulet. *Lib. 9 in Registro, indict. 4, c. 88, Ep. 58 ad Aug. episc. Anglor. post med. col. 1084, A, tom. 2.*

Il faut qu'au milieu des miracles une âme s'humilie profondément, de peur qu'elle n'y recherche sa propre gloire, et qu'elle ne se livre aux transports d'une joie égoïste.

34. Hi qui omnipotenti Deo familiariter serviunt, aliquando miracula facere, etiam ex potestate possunt. *Lib. 2 Dialogi, c. 31, in fine, col. 1374, B, t. 1.*

Ceux qui vivent dans la familiarité intime de Dieu peuvent quelquefois faire des miracles, même de leur propre autorité.

35. Sic omnipotens Deus, contra elatas carnalium mentes potentia suæ miracula per despectos operatur, ut qui superbe contra præcepta veritatis se elevant, eorum cervicem veritas per humiles premat. *Ibid. lib. 3, c. 12, in fine, col. 1390, B.*

Pour confondre les prétentions orgueilleuses des âmes charnelles, Dieu opère ses miracles par le ministère d'hommes méprisés, de telle sorte que la vérité humilie, par ces hommes obscurs, l'orgueil de ceux qui se révoltent contre ses préceptes.

S. Greg. Mag.

36. Majus miraculum est, intimo sonitu insensibilem mentem concutere, quam collisis per ventum nubibus tonitruum insonare. *Lib. 5 in 1 Reg. c. 2, a mel. col. 1495, B, t. 2.*

C'est un plus grand miracle de réveiller une âme insensible par la parole intérieure, que de faire retentir le tonnerre au milieu des vents et des nuages qui s'entrechoquent.

Hoyano.

37. Postquam in fide firmiter radicata est Ecclesia, exteriora miracula cessaverunt. *Serm. 2 Pentec. post med.*

Quand l'Eglise fut établie fermement dans la foi, les miracles extérieurs cessèrent.

S. Hier.

38. Prophetare et virtutes facere, et dæmonia ejicere, interdum non ejus meriti est, qui operatur : sed vel invocatione nominis Christi hoc agit, vel ob condemnationem eorum qui invocant, et utilitatem eorum qui vident et audiunt, conceditur. *Lib. 1 sup. Matth. c. 7, num. 60, sup. illud, Multi dicent mihi in illa die, etc. p. 23, D, t. 9.*

Le don de prophétiser, de faire des miracles, de chasser les démons, ne prouve pas toujours le mérite de celui qui opère ces merveilles : ou bien il les fait par l'invocation du nom du Christ, ou bien Dieu accorde cette grâce, soit pour la condamnation de ceux qui la demandent, soit pour l'avantage de ceux qui voient ces choses ou qui les entendent.

Hugo card.

39. Quanto miraculum famosius, tanto gloriosius. *Sup. Lucam, c. 7, f. 172, col. 2, t. 6.*

Plus un miracle fait de bruit, plus il est glorieux.

S. Joan. Chr.

40. Absque nobilitate morum, nihil signa valent neque miracula. *Hom. 33 sup. Matth. oper. perfect. in medio. col. 298, D, t. 2.*

Sans la dignité des mœurs, les prodiges et les miracles n'ont aucune valeur.

S. Isidorus Hispal.

41. Nunc in Ecclesia plus est bene vivere, quam signa facere. *Pros.*

Aujourd'hui c'est un plus grand mérite dans l'Eglise de bien vivre que de faire des miracles.

42. Quod nunc Ecclesia non ea miracula faciat, quæ sub apostolis faciebat, ea causa est, quia tunc oportebat mundum miraculis credere : nunc vero jam credentem oportet bonis operibus conrascare.

Le motif pour lequel l'Eglise ne fait plus aujourd'hui les miracles que faisaient les apôtres, c'est qu'il fallait attirer le monde à la foi par les miracles ; mais aujourd'hui que le monde croit, il faut l'éduquer par les bonnes œuvres.

43. Nam ideo tunc signa fiebant exterius, ut interius fides roboraretur : jam in fide miracula quicunque requirit, vanam gloriam, ut laudetur, quærit. *Lib. 1 de summo Bono, c. 24, sent. 1, p. 633, col. 1.*

Alors les miracles extérieurs avaient lieu pour fortifier la foi intérieure ; mais quiconque a déjà dans la foi demandé des miracles, celui-là cherche la vaine gloire et les louanges.

44. Miracula in signum sunt non fidelibus, sed infidelibus : non fidelibus, qui jam crediderunt, sed infidelibus ut convertantur. *Pros.*

Les miracles sont des signes qui ne s'adressent pas aux

fidèles, mais aux infidèles ; non pas aux fidèles qui croient déjà, mais aux infidèles, afin qu'ils se convertissent.

45. Noveris igitur miracula pro incredulis, non pro fidelibus fieri. *Ibid. sent. 3, p. 633, col. 2.*

Sachez donc que les miracles se font pour les incrédules et non pour les croyants.

46. Ubi quod quæritur, supervacaneum est ; illic quoque miracula edere, prorsus intemptivum est. *Lib. 1, Epist. 76 ad Joan. cremit. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 485, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Quand ce que l'on demande est superflu, il serait inopportun de faire des miracles.

47. Inane est omne miraculum, quod utilitati salutis non operatur humanæ. *Hom. 1 Quadr. post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 13, col. 2, H.*

Tout miracle est vain quand il n'est pas utile au salut des hommes.

48. Miracula Christi cum humanas vires superarent, et propria Christi virtute fierent, divinitatem ejus abunde comprobabant. *Part. 3, quæst. 43, art. 4, in princ. corporis.*

Les miracles du Christ dépassant toutes les forces humaines, et étant néanmoins opérés par sa vertu propre, prouvaient abondamment sa divinité.

MIRATIO, MIRABILE (ADMIRATION, MERVEILLE).

DEFINITIO.

Mirabile est quiddam arduum supra spem, vel facultatem mirantis apparet. *Serm. 1 dom. Quinquag. art. 2, c. 4, in fine, p. 7, col. 2, C, t. 1.*

Une merveille, c'est une chose difficile qui dépasse l'espérance et le pouvoir de celui qui l'admire.

Admiratio est desiderium quoddam sciendi, quod in homine contingit ex hoc, quod causa talis effectus excedit cognitionem aut facultatem ipsius. *1 2, quæst. 32, art. 8, in corp. p. 59, col. 1.*

L'admiration est le désir de savoir causé dans l'homme par la vue d'un effet dont il ignore la cause et qui dépasse ses facultés.

Admiratio est species timoris, consequens apprehensionem alicujus rei excedentis nostram facultatem. *2 2, quæst. 180, art. 3, in corp. ad 3. p. 308, col. 1.*

L'admiration est une espèce de crainte qui suit la perception d'une chose qui dépasse notre intelligence.

DIFFERENTIA.

Inter admirationem et stuporem hoc inter- est : quod admiratio est principium philoso-

S. Isidorus Hispal.

S. Isidorus Pelus.

S. Maximus Taur.

S. Thomas Aquinas

S. Bernardin Seneus.

S. Thomas Aquinas.

S. Thomas Aquinas.

phandi, sed stupor est philosophicæ considerationis impedimentum. *1 2, quæst. 41, art. 4, ad 5, p. 72, col. 2.*

Entre l'admiration et la stupeur il y a cette différence, que l'admiration ou l'étonnement est un motif d'étudier et de faire de la philosophie, tandis que la stupeur est un obstacle à l'examen philosophique.

SENTENTIE PATRUM.

S. Ambr.

1. Tantum habet virginitas admirationis, ut eam etiam lenones mirentur. *Lib. 2 de Virgin. ante med. col. 89, B, t. 1.*

La virginité est une chose si admirable, que les corrupteurs eux-mêmes l'admirent.

2. Quod mirabile fit, mira quidem res est, sed in viro sancto miranda non est. *Serm. 87 de S. Elisæo, in princ. col. 785, D, t. 3.*

Ce qui est admirable est sans doute étonnant, mais ne doit pas étonner de la part d'un saint.

S. Antonin.

3. Mirari solent homines, cum audiunt aliquem bonum cadere in peccata, cum tamen continue sit in pugna: sed potius mirandum est, si aliquando non cadat. *Part. 4, tit. 5 de Justitia, c. 12, § 2, post med. f. 69, col. 1.*

Les hommes s'étonnent ordinairement quand ils entendent dire qu'un homme de bien est tombé dans le péché, quoiqu'il ait à combattre continuellement; il faudrait bien plutôt s'étonner s'il ne succombait jamais.

S. Aug.

4. Eunt homines admirari alta montium, et ingentes fluctus maris, et latissimos lapsus fluminum, et Oceani ambitum, et gyros siderum, et relinquunt seipsos, nec mirantur. *Lib. 10 Conf. c. 8, in fine, p. 419, B, t. 1.*

Les hommes vont admirer la hauteur des montagnes, l'immensité de la mer, la chute des fleuves, les bords de l'Océan, les révolutions des astres, et ils s'oublient eux-mêmes, ils ne s'admirent pas.

5. Si ratio quæritur, non erit mirabile: in rebus mirabilibus tota ratio facti est potentia facientis. *Epist. 3 ad Volusian. ante med. p. 6, D, tom. 2.*

Si l'on cherche la raison des choses, il n'y aura plus rien d'étonnant dans les choses qui sont merveilleuses; la raison de leur existence, c'est la puissance de celui qui les fait.

6. Istæ causæ sunt admirationis, cum vel ratio ejusque rei latet, vel eadem res usitata non est, quod aut singularis, aut rara est. *Ep. 101 ad Erodium, post med. p. 292, C, t. 2.*

Ce qui fait admirer une chose, c'est qu'on ignore la cause qui la produit, ou que c'est un effet extraordinaire; c'est que la chose est singulière ou très-rare.

7. Mira societas carnis et animæ, spiritus vitæ et limi terræ: nec minus mirabile fuit, quod limo nostro Deus seipsum conjunxit, ut sibi invicem unirentur Deus et limus, tanta sublimitas, et tanta vilitas. *Pros.*

C'est une chose admirable que l'union de l'âme et du corps, d'un esprit vivant avec le limon de la terre; ce qui n'est pas moins admirable, c'est qu'un Dieu se soit uni à notre limon, que la Divinité et le limon se soient unis ensemble, une chose si sublime et une chose si vile.

S. Aug.

8. Mirabilis fuit conjunctio prima, mirabilis fuit secunda, nec minus mirabilis erit tertia, cum homo, angelus et Deus unus erit spiritus. *De Spirit. et Anima, c. 14, prope med. p. 611, B, tom. 3.*

La première union fut admirable, la seconde le fut aussi; la troisième ne le sera pas moins, quand l'homme, l'ange et Dieu ne formeront qu'un seul esprit.

9. Quidquid mirabile fit in hoc mundo, perfecto minus quam totus hic mundus, id est, cælum et terra, et omnia quæ in eis sunt. *Lib. 10 de Civ. Dei, c. 12, post init. p. 175, A, t. 5.*

Tout ce qui se fait de merveilleux en ce monde est moins étonnant que l'univers tout entier, c'est-à-dire le ciel, la terre et tout ce qu'ils renferment.

10. Quid mirabilius inter Dei mirabilia, quam mortuos suscitare? *Sup. Psal. 70, conc. 2, ante med. vers. 18, p. 528, D, t. 8.*

Quoi de plus admirable, parmi les miracles de Dieu, que la résurrection des morts?

11. Mortuos resurrexit, mirati sunt homines, tot quotidie nascuntur, et nemo miratur: si consideremus prudentius, majoris miraculi est esse qui non erat, quam reviviscere qui erat. *Tract. 8 sup. Evang. Jean. de c. 2, circa init. p. 50, C, t. 9.*

Un mort est ressuscité, et les hommes ont été ravis d'admiration; tous les jours il naît un grand nombre d'hommes, et personne n'admire. Si nous considérons la chose plus attentivement, le miracle est plus grand de faire exister ce qui n'existait pas que de faire revivre ce qui avait déjà existé.

12. Illud mirantur homines, non quia majus est, sed quia rarum est. *Ibid. tract. 24 de c. 6, in princ. p. 142, D, t. 2.*

Les hommes admirent le premier prodige, non parce qu'il est plus grand, mais parce qu'il est plus rare.

13. Beati spiritus in cælo admirantes diligunt, et diligentes admirantur, ut inextinguibiliter per admirationem ardeat dilectio, et suaviter in dilectione ferveat admiratio. *Sup. Magnificat, post init. vers. 2, p. 281, A, t. 9.*

Les esprits bienheureux, dans le ciel, aiment en admirant et admirent en aimant, de telle sorte que l'admiration entretient un amour inextinguible, et l'amour excite doucement une éternelle admiration.

14. Mirabilia assiduitate vilescunt: assiduitas experiendi paulatim subtrahit admirationis incitamentum. *Lib. 2 de Civ. Dei, c. 4, post med. t. 5.*

Les choses merveilleuses perdent de leur prix par l'assiduité; l'habitude de les voir éteint peu à peu l'admiration.

15. Quæ sunt rara admiramur. *Ibid. c. 8, post med.*

Nous admirons ce qui est rare.

16. Omnium mirabilium vincit admirationem, quod homo divinam potuit invenire naturam, eamque efficere. *Ibid. lib. 8, circa init.*

La merveille qui surpasse toutes les merveilles, c'est que l'homme ait pu trouver la nature divine et la produire.

S. Aug.

17. Illa plus habent admirationis, quæ molis minimum. *Ibid. lib. 22, c. 24, longe post med.*

Les choses qui ont le moins de masse excitent la plus grande admiration.

18. Ignorantia est mater admirationis. *Lib. 13 Conf. c. 21, in med. t. 1.*

L'ignorance est la mère de l'admiration.

19. Multi sunt qui plus tenentur admiratione rerum, quam cognitione causarum. *Epist. 222, longe ante med. t. 2.*

Il y en a beaucoup qui s'arrêtent davantage à admirer les effets qu'à étudier les causes.

20. Admiratio de rebus inspiratis nasci solet. *Lib. 1 de Genesi contra Manich. c. 8, tom. 1.*

L'admiration naît ordinairement des choses imprévues.

21. Miracula quotidiana assiduitate amiserunt admirationem. *Tract. 8 sup. Joannem, in princ. t. 9.*

Les miracles de chaque jour n'excitent plus l'admiration à cause de l'habitude.

22. Licet in cunctis operibus tuis sis mirabilis, mirabilior tamen crederis esse in operibus pietatis. *Lib. Medit. c. 2, post init. t. 9.*

Quoique vous soyez admirable dans toutes vos œuvres, vous le paraissez davantage dans les œuvres de votre piété.

23. Multi per cupiditatem mundi, multa mira faciunt. *Tract. 6 sup. Epist. Joan. longe post init. t. 9.*

L'ambition terrestre fait opérer à un grand nombre d'hommes des choses admirables.

24. Rationalis creatura eo magis miratur insolita, quo minus cernit futura. *Lib. 26 contra Faust. c. 3, ante finem, t. 6.*

La créature raisonnable admire d'autant plus les choses extraordinaires qu'elle discerne moins l'avenir.

25. Non movent quæ mira non sunt, at si solita essent, mira non essent. *De Utilit. cred. c. 16, ante finem, t. 6.*

Ce qui n'est pas admirable ne nous émeut point; mais si les merveilles étaient habituelles, nous ne les admirerions plus.

S. Fern.

26. Mirabilem te apparere, et contemptibilem reputare, hoc ego ipsis virtutibus mirabilibus judico. *Serm. 13 sup. Cant. ante med. f. 142, col. 4, L.*

Ce que je trouve plus admirable que la vertu même, c'est que vous vous montriez admirable et que vous vous regardiez comme digne de mépris.

S. Cyprian.

27. Deiecit se de culmine generositatis suæ, qui admirari aliquid post Deum potest. *De Spectacul. p. 418, col. 1, t. 3.*

Celui qui peut admirer quelque chose après Dieu déchoit du faite de sa noblesse.

S. Ens. Fmiss.

28. Divinis rebus admiratio adhibenda est, non credulitas abneganda. *Hom. 2 de Symbolo, post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

Il faut accorder l'admiration aux choses divines et ne pas leur refuser la foi

29. Illa quæ rara sunt mirantur homines, et non consueta. *Sup. Ecclesiast. c. 31, col. 2130, F, t. 3.*

Gloss ord

Les hommes admirent ce qui est rare et non ce qui est habituel.

30. Mira quæ ex fide credenda sunt, perscrutanda per rationem non sunt: quia si hæc oculis ratio expenderet, mira non essent. *Lib. 6 Moral. c. 8, paulo post init. col. 185, A, t. 1.*

S. Greg. Mag.

Les merveilles qui sont imposées à notre foi ne oivent pas être scrutées par la raison; car si la raison pouvait s'en rendre compte, elles ne seraient plus des merveilles.

31. Divina operatio, si ratione comprehenditur, non est admirabilis; nec fides habet meritum, cui humana ratio præbet experimentum. *Hom. 26 sup. Evang. in princ. col. 420, C, t. 2.*

L'opération divine n'est plus admirable, si elle est comprise par la raison, et la foi n'a plus de mérite quand la raison humaine a pu la sonder.

32. Mirabilia Spiritus sancti ab infirmis veneranda sunt, non imitanda. *Lib. 1 Dialogi. c. 1, in fine, col. 1318, B, t. 1.*

Les faibles doivent vénérer les merveilles de l'Esprit saint et non les imiter.

33. Non quod foris est, mirabile est; sed quod intus est, mirabile est: intus ergo vide, et non miraberis quidquid apparet. *Sup. Psal. 67, c. 59, p. 50, E, t. 1.*

Hugo
à S. Victore

Ce n'est pas ce qui est au-dehors qui est admirable, mais ce qui est au-dedans; regardez donc à l'intérieur, et vous n'admirez plus ce qui paraît au-dehors.

34. Mirabile est ignem tangere et non uri, spinas colligere et non pungi, lapides supportare et non lædi. *Sup. Ecclesiast. cap. 31, f. 231, col. 4, t. 3.*

Hugo card.

C'est une chose merveilleuse de toucher le feu et de n'être par brûlé, de cueillir des épines et de n'être point piqué, de recevoir des pierres et de n'être point blessé.

35. Mirabile opus fuit creatio mundi, mirabilis fuit recreatio mundi, mirabilissimum erit glorificatio mundi. *Ibid. c. 38, f. 244, col. 2.*

La création du monde fut une chose admirable, la réparation du monde a été plus admirable encore; mais ce qui sera souverainement admirable, c'est la glorification du monde.

36. Satius et expetibilis est, cælo non terræ, Deo non hominibus admirabilem apparere. *Hom. 41 sup. Joannem, ante finem, col. 207, A, t. 3.*

S. Joan. Chr

Il est plus sage et plus désirable de paraître admirable au ciel plutôt qu'à la terre, à Dieu plutôt qu'aux hommes.

37. Smt graculis haud absimiles, et asinis pejores, qui præsentia admirantur. *Ibid. Hom. 75, post med. col. 358, C.*

Ceux qui admirent les choses présentes ressemblent à des geais et sont pires que des ânes.

38. Donec anima terrena miratur, necessario cælestia spernit ac despicit. *Lib. 2 de Compunctione cordis, post init. col. 587, D, t. 2.*

Tant qu'une âme admire les choses terrestres, elle doit mépriser et dédaigner les choses du ciel.

S. Isidorus Hispal.

39. Cuncta quæ sunt et facta sunt, mira valde sunt; sed consuetudine viluerunt. *Lib. 1 de summo Bono, c. 8, sent. 19, p. 621, col. 2.*

Tout ce qui est, tout ce qui a été fait mérite une grande admiration; mais l'habitude l'a rendu vil.

40. Homo, qui miraris siderum altitudinem, et maris profunditatem, animi tui abyssum intra, et mirare si potes. *Ibid. c. 13, sent. 4, p. 626, col. 1.*

O homme, pourquoi admires-tu la hauteur des astres et la profondeur de la mer? Entre dans l'abîme de ton âme, et admire si tu peux.

Lact. Firm.

41. Multo præclarius est, et homine dignius, hoc pulcherrimum opus, scilicet cælum, intermicantibus astrorum luminibus, tanquam floribus adornatum, quam picta et ficta et gemmis distincta mirari. *Lib. 6 de divin. Instit. cap. 20, post inît. p. 274.*

Il est plus glorieux pour l'homme et plus digne de lui d'admirer ce magnifique ouvrage, je veux dire le ciel semé d'astres lumineux qui l'ornent comme des fleurs, que d'admirer des ouvrages peints, façonnés et enrichis de pierres précieuses.

S. Prosper.

42. Multa possunt in homine reperiri miranda, quæ sine charitatis medullis, habent quidem pietatis similitudinem, sed non habent veritatem. *Ep. ad Rufin. de lib. Arbitr. cap. 1.*

On peut trouver dans l'homme bien des choses qui semblent admirables, et qui, sans procéder d'un fonds de charité véritable, ont les apparences de la piété sans en avoir la réalité.

43. Quæ sunt mirabilia, eadem sunt terribilia: nulla quippe est admiratio sine formidine. *Sup. Ps. 105, v. 22.*

Tout ce qui est admirable est terrible, car il n'y a pas d'admiration sans mélange de crainte.

SENTENTIA PAGANORUM.

Cicero.

44. Causarum ignoratio in re nova, mirationem facit. *Lib. 2 de Divinat. ante med. num. 49, tom. 4.*

L'ignorance des causes qui ont produit un effet nouveau produit l'admiration.

Seneca

45. Adeo naturale est, magis nova quam magna mirari. *Lib. 7 Quest. c. 1, in med. p. 777, t. 1.*

Il est dans notre nature d'admirer ce qui est nouveau plutôt que ce qui est grand.

46. Cogita in te præter animum, nihil esse mirabile, cui magno nihil magnum est. *Ep. 8, in med. p. 532, t. 2.*

Considérez qu'il n'y a rien d'admirable en vous que votre âme, pour laquelle, si elle est grande, il n'y a rien de grand.

47. Nihil habent ista magnificentum, quæ æstimamus, quo mentes in se nostras trahant, præter hoc, quod mirari illa consuevimus. *Ep. 81, ante fin. p. 705, tom. 2.*

Les choses que nous estimons n'ont rien de magnifique qui puisse ravir nos âmes, si ce n'est l'habitude où nous sommes de les admirer.

MISER (MISÉRABLE, MALHEUREUX).

SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Deus cælorum, etc., exaudi me miseram deprecaentem. *Judith 9, v. 17.*

Dieu des cieux, exaucez-moi, pauvre suppliante.

2. Quare misero data est lux, et vita his, qui in amaritudine animæ sunt? *Job 3, v. 20.*

Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée aux malheureux, et la vie à ceux qui sont dans l'amertume du cœur?

3. Miser factus sum et curvatus sum usque in finem. *Ps. 37, v. 7.*

Je suis misérable et courbé vers la terre.

4. Filia Babylonis misera. *Ps. 136, v. 8.*

Malheur à toi, fille de Babylone!

5. Justitia elevat gentem: miseros autem facit populos peccatum. *Prov. 14, v. 34.*

La justice élève une nation, mais le crime fait les peuples malheureux.

6. Consummatus est miser: defecit qui conculcabat terram. *Isa. 16, v. 4.*

Le misérable qui nous opprimait n'est plus; celui qui foulait la terre aux pieds est exterminé.

7. Væ misero mihi, quoniam addidit Dominus dolorem dolori meo! *Jer. 45, v. 3.*

Malheur à moi, car le Seigneur a ajouté la douleur à ma douleur!

8. Miseri estote, et lugete, et plorate: risus vester in luctum convertatur, et gaudium in mœrorem. *Jac. 4, v. 9.*

Soyez dans l'affliction, dans le deuil et dans les larmes; que vos ris se changent en pleurs, et votre joie en tristesse.

9. Nescis, quia tu es miser, et miserabilis, et pauper, et cæcus, et nudus. *Apoc. 3, v. 17.*

Tu ne sais pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu.

MISERIA (MISÈRE).

DEFINITIO.

Miseria est in acerbis et tristibus, nostraque voluntate non accidentibus casibus et calamitatibus ærumna. *Orat. 1 de Beatitud. post inît. col. 510, D.*

S. Greg. Nys.

La misère est l'accablement dans le malheur, dans les événements tristes et pénibles, dans les revers qui nous arrivent en dehors de notre volonté.

Miseria est defectus rationalis naturæ (quam contigit esse felicem) oppositus felicitati. *Part. 1 Summæ, quest. 21, art. 1, in corp. pag. 46, col. 2.*

S. Thomas Aquinas.

La misère est un défaut de l'être doué de raison, qui est opposé au bonheur pour lequel la créature raisonnable est faite.

DESCRIPTIO.

Hugo card.

Miseria in
præsenti est

Deformitas sine pulchritudine,
Gravitas sine agilitate,
Imbecillitas sine potestate,
Infirmitas sine sanitate,
Servitus sine libertate,
Anxietas sine voluptate,
Mors sine vita,
Ignorantia sine doctrina,
Inimicitia sine charitate,
Discordia sine pace,
Dedecus sine honore,
Invaliditas sine fortitudine,
Timor sine securitate,
Tristitia sine gaudio. *Sup.*
Ps. 149, f. 355, col. 1, t. 2.

Dans cette vie, la
misère est

Une difformité sans beauté,
Une pesanteur sans agilité,
Une faiblesse sans puissance,
Une maladie sans santé,
Une servitude sans liberté,
Une angoisse sans volupté,
Une mort sans vie,
Une ignorance sans doctrine,
Une inimitié sans charité,
Une discorde sans paix,
Un opprobre sans honneur,
Une infirmité sans force,
Une crainte sans sécurité,
Une tristesse sans joie.

DIVISIO.

S. Anselm.

Partes miseriae sunt

Turpitude, ponderositas,
imbecillitas;
Servitus, infirmitas, anxietas;
Vitæ brevitatis, insipientia,
inimicitia;
Discordia, dedecus, impotentia;
Timoret tristitia. *De Similitudinibus, cap. 49, in principio.*

Les différentes faces
de la misère sont:

La honte, le poids accablant, la faiblesse;
L'esclavage, l'infirmité, l'angoisse;
La brièveté de la vie, l'imprévoyance, l'inimitié;
La discorde, l'opprobre, l'impuissance;
La crainte et la tristesse.

SENTENTIAE SCRIPTURARUM.

1. Pertransibunt miseriae, et longanimitas congregabitur. *4 Esdr. 7, v. 33.*

Les misères passeront outre, et la longanimité s'accumulera.

2. Si impius fuero, vae mihi est; et si jus-

tus non levabo caput, saturatus afflictione et miseria. *Job 10, v. 15.*

Si je suis coupable, malheur à moi! Si je suis juste, je ne lèverai pas la tête, rassasié d'affliction et de misère.

3. Miseriae oblivisceris, et quasi aquarum, quae praeterierunt, recordaberis. *Ibid. 11, v. 16.*

Tu oublieras ta misère, et tu ne l'en souviendras que comme des eaux qui se sont écoulées.

4. Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis. *Ibid. 14, v. 1.*

L'homme né de la femme vit peu de jours, et il est rassasié de misères.

5. Propter miseriam inopum et gemitum pauperum, nunc exurgam, dicit Dominus. *Ps. 11, v. 6.*

A cause de la misère des opprimés et des gémissements des pauvres, je me lèverai, dit le Seigneur.

6. Eduxit me de lacu miseriae, et de luto faecis. *Ps. 39, v. 2.*

Il m'a retiré de l'abîme de la misère et du milieu de la fange.

7. In conspectu tuo sunt omnes, qui tribulant me: improprium expectavit cor meum et miseriam. *Ps. 68, v. 21.*

Tous mes ennemis sont en votre présence; mon cœur est navré d'amertume, la misère m'accable.

8. Elongasti a me amicum et proximum, et notos meos a miseria. *Ps. 87, in fine.*

Vous avez éloigné de moi mes amis et mes proches; tous m'ont abandonné à cause de ma misère.

9. In miseriis non subsistent. *Ps. 139, v. 11.*

Ils ne pourront subsister dans la misère qui les accable.

10. Veniet super te repente miseria, quam nescies. *Isa. 47, v. 11.*

La misère fondra sur toi, et tu ne l'auras pas connue.

SENTENTIAE PATRUM.

11. Quid nobis miserius, qui tanquam spoliati et nudi projicimur in hanc vitam, corpore fragili, corde lubrico, imbecillo animo, anxili ad sollicitudinem, desidiosi ad laborem, proni ad voluptates? *Orat. de Fide resurrect. longe ante med. col. 470, A, t. 3.*

S. Anbr.

Quoi de plus misérable que nous qui sommes jetés dans la vie nus et privés de toutes choses, avec un corps fragile, un cœur porté au mal, un esprit sans force, tourmentés par mille inquiétudes, pleins de dégoût pour le travail et enclins à la volupté?

12. Felix est miseria, quae ducit ad meliora, S. Ant. de Pad. et felix nigredo, quae candorem parit. *Serm. dominicae 2 post Trinitatem, ante fin. f. 180, pag. 1.*

Heureuse la misère qui conduit au bonheur, heureuse la noirceur qui produit la blancheur.

13. Nemo est mortalium, qui non laboret in ista misera vita: sive sit inops, sive sit opulentus, sive servus, sive liber, sive pec-

S. Athan. Nag.

cator, sive justus, omnes æque laborant. *De Virginit. post med. col. 627, D et E, t. 3.*

Il n'y a pas un mortel qui ne souffre de la misère dans cette misérable vie ; qu'on soit riche ou pauvre, esclave ou libre, pécheur ou juste, tous ont également à souffrir.

S. Aug.

14. Quid miserius misero non miserante seipsum? *Lib. 1 Confess. c. 13, ante med. p. 51, A, tom. 1.*

Quoi de plus misérable qu'un misérable sans miséricorde pour lui-même?

15. Duobus modis nocet homo, quantum in ipso est, aut faciendo miserum, aut deserendo miserum. Tu non vis ab alio fieri miser, et non vis deseri ab alio ; si miser fueris, quare alios facis miseros? *Sup. Ps. 100, ante med. v. 3, pag. 774, C, t. 4.*

L'homme a deux manières de nuire en sa puissance : en faisant des malheureux, ou en abandonnant les malheureux. Vous ne voulez pas être rendu malheureux par les autres ou être abandonné dans votre misère ; si vous êtes malheureux, pourquoi donc rendez-vous les autres misérables?

16. Malitiæ individua comes, miseria est. *Pros.*

La misère est la compagne inséparable de la malice.

17. Perversi enim non solum mali esse volunt, et miseri nolunt (quod fieri non potest) ; sed ideo volunt mali esse, ne miseri sint ; ergo ne miser sit, malus est, et ideo miserior est, quia malus est. *Sup. Psal. 32, conc. 2, in med. v. 12, p. 147, A, t. 8.*

Les pervers voudraient non seulement être méchants sans être malheureux (ce qui est impossible), mais ils veulent être méchants précisément pour éviter d'être malheureux ; cet homme est donc méchant pour n'être point malheureux, et il est d'autant plus malheureux qu'il est plus méchant.

18. Tota miseria est in mundo, dolor ubique, ubique metus, ubique necessitas, ubique labores. *Sup. Ps. 138, ante med. exposit. v. 11, p. 1096, D, t. 8.*

Tout n'est que misère dans le monde ; partout la douleur, partout la crainte, partout le besoin, partout le travail.

19. In luctu nascimur, in labore vivimus, et in dolore morimur. *Serm. 65 ad frat. in eremo, circa med. p. 1007, B, t. 19.*

Nous naissons dans les larmes, nous vivons dans la peine, et nous mourons dans la douleur.

20. Homines quamdiu mortales sunt, etiam miseri sint necesse est. *Lib. 9 de Civit. Dei, c. 15, in princ. t. 5.*

Tant que l'homme est dans cette vie mortelle, il est nécessairement malheureux.

21. Miseri in quantum miseri sunt, utique in pace non sunt : verumtamen quia juste miseri sunt, in ea quoque ipsa sua miseria præter ordinem esse non possunt. *Ibid. lib. 9, c. 13, post init.*

Les malheureux, en tant qu'ils sont malheureux, ne peuvent pas avoir la paix ; mais cependant, comme ils sont justement dans le malheur, ils ne peuvent pas être dans leur misère même sans être dans l'ordre.

22. Nihil prodest alicui misero, si felix aut fortunatus vocetur. *Lib. 22 contra Faust. cap. 22, post med. t. 6.*

Il ne sert de rien à un malheureux qu'on l'appelle heureux ou fortuné.

23. In miseria generis humani laudatur justitia punientis. *Lib. 22 de Civit. Dei, c. 24, in princ. t. 5.*

Dans les misères de l'humanité, il faut reconnaître la justice de celui qui la punit.

24. Homo invitus est miser. *Lib. 3 de lib. Arbitr. c. 6, post init. t. 1.*

L'homme subit malgré lui la misère.

25. In sordibus generamur, in tenebris confovemur, in doloribus parturimur. *Pros.*

Nous sommes engendrés dans la fange, nous sommes formés dans les ténèbres, nous sommes enfantés dans la douleur.

26. Ante exitum miseras oneramus matres, in exitu more vipereo laceramus, mirum quod non ipsi pariter laceramur. *Serm. fer. 4 hebdom. pœnosæ, ante med. f. 34, col. 2, D.*

Avant de naître, nous sommes un poids accablant pour nos malheureuses mères ; en naissant, nous les déchirons comme font les petits de la vipère, et ce qu'il y a d'étonnant, c'est que nous ne soyons pas déchirés nous-mêmes.

27. Homo natus de muliere quo nihil abjectius, repletur multis et multiplicibus miseriis, miseriis corporis, miseriis cordis, miseriis cum dormit, miseriis cum vigilet, miseriis quoquoversum se vertat. *Serm. feriæ 4 hebdom. pœnosæ, circa med. f. 34, col. 2, D.*

L'homme né de la femme, ce qui est la plus grande abjection, est accablé de misères diverses et innombrables : misères du corps, misères du cœur, misères quand il dort, misères quand il veille, misères de toutes parts autour de lui quoi qu'il fasse.

28. Si diligenter contideres, quid per os et nares, caeterosque corporis meatus egrediatur, vilis sterquilinum nunquam vidisti. *Lib. Medit. c. 3, in princ. f. 322, col. 4, K.*

Si vous considérez attentivement tout ce qui sort par la bouche et les narines et par les autres issues de votre corps, vous n'avez jamais vu une pareille source d'ordures.

29. Miseri nos et miserabiliter nati, quibus datum est nasci in mœrore, vivere in labore, in dolore mori : de peccatore peccatores, de debitore debitores, de corrupto corrupti, de subacto subacti. *Serm. de quinque negotiation. ante med.*

Malheureux dans notre vie et dans notre origine, puisque notre partage est de naître dans les larmes, de vivre dans la peine et de mourir dans les douleurs ; pécheurs nés d'un pécheur, débiteurs nés d'un débiteur, pervers nés d'un pervers, esclaves nés d'un esclave.

30. Omne mortalium genus in miseriam, mortis tunc, labitur. *Lib. de Consolat. philos. pros. 4, in fine.*

Le genre humain tout entier tombe dans la misère par la mort finale.

31. Miseriæ deliciis et delicia miseriis con-

S. Aug.

S. Bern.

Boetius.

S. Benav.

mutantur. *Serm. 1 dom. 1 post Epiph. in catec.*
p. 39, col. 1, t. 3.

On échange la misère pour les délices et les délices pour la misère.

S. Czes. Arel.

32. Infelix solatium est turba miserorum. *Hom. 15, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 760, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

C'est une triste consolation pour la multitude des malheureux.

Dionysius
Caribus.

33. Tanto fit miseris miseria sua gravior, quanto prius fuit felicitas major. *De perfect. charit. artic. 33, circa med. f. 206, p. 1.*

Les misérables trouvent leur misère d'autant plus insupportable qu'ils avaient joni précédemment d'une plus grande félicité.

S. Eus. Emis.

34. Nemo miser putetur, qui in fide, vel in animi virtute non læditur. *Hom. in Litanis, in fine, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

On ne doit pas se croire malheureux tant qu'on n'est atteint ni dans la foi, ni dans la vertu.

Gloss. int.

35. Hujus sæculi miseriis impatientes deficiunt, quas boni patienter transeunt. *Sup. Ps. 139, in illud, In miseriis non subsistent, col. 1328, D, t. 3.*

Les hommes impatientes succombent dans les misères de cette vie que les justes traversent par la patience.

S. Greg. Mag.

36. Omne quod hic agitur, poena et miseria est. *Lib. 11 Moral. c. 26, sup. illud, Job 14, Brevis vivens tempore, col. 399, D, t. 1.*

Tout ce qui se fait ici-bas n'est que peine et misère.

S. Greg. Naz.

37. Calamitas inventrix est ingeniosa. *Orat. 9 in funere patris sui, post med. p. 73.*

La misère est ingénieuse en inventions.

S. Greg. Nyss.

38. In miseria omnia eundem honoris gradum inter se obtinent, omnia tenent in malorum excellentias, omnia parem præbent luctus occasionem. *Pros.*

Dans la misère, toutes choses obtiennent le même degré d'honneur, toutes choses occupent le même rang parmi les maux, toutes choses fournissent la même occasion de larmes.

39. Quid enim miseriæ magis deflebis, et qua ex parte magis quæreris de natura, vitæ brevitate, et laborem incipere a lacrymis, et desinere in lacrymas?

Quelle est, en effet, la misère à laquelle vous donnez plus de larmes, et quelle est la face de la nature humaine que vous déplorez plus amèrement? est-ce la brièveté ou les chagrins de la vie? est-ce de commencer ou bien de finir dans les larmes?

40. Quid plura? miserabilem infantiam, juventutis inconstantiam, senectutis delirium. *Hom. 6 sup. Eccles. ante finem, col. 207.*

Que déplorez-vous davantage, les misères de l'enfance, l'inconstance de la jeunesse, ou le délire du dernier âge?

Hugo card.

41. Recte miseriæ hujus vitæ aquis prætereuntibus comparantur, quia mentes electorum calamitas transitoria non subvertit, sed abluit. *Sup. Job, c. 11, f. 411, col. 4, t. 1.*

C'est avec raison que l'on compare les misères de cette

vie à une eau qui s'écoule, parce que les peines passagères, au lieu de renverser l'âme des élus, ne font que la purifier.

42. Revera non erunt socii in gloria, qui noluerunt esse socii in miseria. *Sup. 1 ad Cor. c. 1, f. 73, col. 3, t. 7.*

Hugo card.

En réalité, on ne peut être associés dans la gloire quand on n'a pas voulu l'être dans la misère.

43. O vilis conditionis humanæ indignitas! o indigna vilitatis humanæ conditio! Herbas et arbores investiga. *Pros.*

S. Ianc. III

O indigne bassesse de la condition humaine! ô indigne condition de l'humaine bassesse! Considérez les plantes et les arbres.

44. Illæ de se producunt flores, et frondes, et fructus; et tu de te lendes, et pediculos, et lumbricos.

Les plantes produisent d'elles-mêmes des fleurs, des feuilles et des fruits, et vous, de vous-même, vous ne produisez que des lentes, des poux et des vers.

45. Illæ de se fundunt oleum, vinum et balsamum; et tu de te sputum, urinam et stercus.

Elles donnent l'huile, le vin et le baume, et vous ne donnez que du crachat, de l'urine, des ordures.

46. Illæ de se spirant suavitatem odoris; et tu de te reddis abominationem factoris. *Lib. 1 de Contemptu mundi, c. 8, fere per totum, p. 16.*

Elles répandent des parfums délicieux, et vous n'exhalez qu'une odeur fétide.

47. Non parva sunt, ex summa felicitate ad miserorum societatem transire, et sui minus calamitatibus reliquis securitatem ac honorem conciliare. *Pros.*

S. Joan. Chr.

Ce n'est pas une petite chose de tomber de la félicité souveraine dans la société des misérables, et d'assurer par son propre malheur la tranquillité et la gloire des autres.

48. Nam etsi magnum sit bona malis proximi gratia permutare, tamen parum affert consolationis, si calamitatis socii habeantur.

Si c'est une grande chose d'échanger les biens pour des maux en faveur du prochain, ce n'est pas une mince consolation d'avoir des compagnons de malheur.

49. Quis autem quispiam velit solus miser esse, ut alii bonis fruatur? Et multo præstantioris animi est. *Hom. 23 sup. 1 Cor. in Mor. ante med. col. 520, C, t. 4.*

Quel est celui qui voudrait être seul malheureux pour faire jouir les autres du bonheur? Ce serait l'acte d'une âme bien éminente.

50. Miseris nihil utilius est, quam ut eumque finire miseriam. *Lib. 5 de Nugis curial. cap. 7, post init. apud Bibl. Patr. t. 13, p. 402, col. 1, B, edit. Colon. 1622.*

Joan. Saresb.

Rien n'est plus avantageux aux malheureux que de savoir qu'il y a un terme à leur misère.

51. In omni statu miseria est, et quanto quisque excellentius super omnes sublimatus cernitur, tanto abundantius miseria repletur. *De Vanitate et Miser. humanæ vitæ, c. 7, post med. p. 798, col. 1.*

Joan. Trith.

Toutes les conditions sont sujettes à la misère, et plus un

homme paraît élevé en dignité au-dessus des autres, plus il est assiégé par de nombreuses misères.

Joan. Teub.

52. Non quisquam alienum se a miseria hujus mundi existimet : quoniam tunc vere quisque miser est, cum se putat esse felicem. *Pros.*

Quo personne ne s'estime à l'abri des misères de ce monde, car on n'est jamais plus malheureux que lorsqu'on se croit dans le bonheur.

53. Ab infantia usque ad senium nemo miseria caret : in omni ætate miseria est, quamquam se miseros esse multi non intelligunt. *Ibid.*

Depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, personne n'est exempt de misère ; la misère est de tous les âges, quoiqu'il y en ait un grand nombre qui ne voient pas leur malheur.

54. Ubi major putatur esse felicitas, ibi miseria copiosior exuberat. *Ibid. in fine, p. 798, col. 2.*

Là où paraît être une plus grande félicité, là est une plus grande misère.

5. Isidorus
lib. 10.

55. Impossibile est, ut homo sis, et non gustes miserias et angustias : dolor et tristitia omnibus communia sunt. *Pros.*

Il est impossible que vous soyez homme et que vous n'éprouviez pas les misères et les angoisses ; la douleur et la tristesse sont le partage de tout le monde.

56. Nemo in perpetuum expers mali est, nemo est qui in hoc sæculo non doleat, nullus est qui in hac vita positus non suspiret.

Personne n'est exempt pour toujours des maux de cette vie ; il n'y a personne en ce monde qui ne se plaigne et qui ne gémissé.

57. Vita ista lacrymis plena est, vita ista a fletibus inchoat : qui nascitur, a fletu incipit vivere, fletus projicimur in hanc miseram vitam, ipse ortus sequentium dolorum est gemitus. *Lib. 1 de Synon. ante med. p. 308, col. 2.*

Cette vie est remplie de larmes, cette vie commence par les larmes ; celui qui naît commence à vivre en pleurant, nous sommes jetés en pleurant dans cette misérable vie, notre naissance même est un gémissement qui annonce les douleurs qui doivent suivre.

8. Just. mart.

58. Conturbari repentino malo, aut clamare, aut angere et dolere, admodum miseri est animi. *Ep. ad Zenam, sub fin. apud Bibl. Patr. t. 2, p. 71, col. 2, G. edit. Colon. 1618.*

C'est le partage d'une âme malheureuse d'être bouleversée par un malheur inattendu, de pousser des cris, d'être dans l'angoisse et de se plaindre.

Mont. Ellis.

59. Calamitas sæpius disciplina virtutis est, ærumnis suis inclyti floruerunt. *In Octavio, ante finem, apud Bibl. Patr. t. 3, p. 10, col. 1, C.*

Le malheur est ordinairement l'école de la vertu ; les hommes illustres ont été célèbres par leurs épreuves.

60. Christianus miser videri potest, non potest inveniri. *Ibid.*

Un chrétien peut paraître malheureux, mais il ne peut pas l'être.

Petr. Cellens.

61. Infeliciores est illa miseria, qua anima interficitur, quam miseria, qua corpus exacer-

latur. *In prolog. de Conscient. post init. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, pag. 688, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

La misère qui donne la mort à l'âme est plus déplorable que celle qui fait souffrir le corps.

62. Miseri mercedem miseriarum amamus, et ipsas execramur. *Serm. 59 de S. Nicol. circa med. p. 289, col. 2, B, t. 2.*

Nous aimons la récompense attachée à la misère, et nous exécrons la misère elle-même.

63. Sancti quamlibet videantur ignorantibus esse miseri, non possunt tamen esse aliudquam beati. *Pros.*

Quoique les saints paraissent malheureux aux ignorants, ils ne peuvent qu'être bienheureux.

64. Superfluum est, ut eos quisquam vel infirmitate, vel paupertate, vel aliis istiusmodi, rebus existimet esse miseros quibus se illi confidunt esse felices.

C'est une erreur de les croire malheureux à cause de leurs maladies, de leur pauvreté ou d'autres épreuves de ce genre, puisque c'est précisément à cause de ces épreuves qu'ils sont heureux.

65. Nemo enim aliorum sensu miser est, sed suo ; et ideo non possunt cujusquam falso iudicio esse miseri, qui sunt vere conscientia beati. *Lib. 1 de Gubern. Dei, post init. p. 324, col. 1, litt. A.*

Car ce qui rend un homme malheureux, ce n'est pas l'opinion des autres, mais la sienne ; aussi les faux jugements d'autrui ne peuvent rendre malheureux ceux qui ont conscience de leur bonheur.

66. Miser es, ubicunque fueris, et quocunque te verteris, nisi ad Deum te convertas. *Lib. 1 de Imit. Christ. c. 22, in princ. t. 2.*

Vous serez toujours misérable, où que vous soyez et de quelque côté que vous vous tourniez, si vous ne vous tournez pas vers Dieu.

67. Comedere, bibere, vigilare, dormire, quiescere, laborare, et cæteris necessitatibus nature subjacere, vere magna miseria est. *ib. c. 22, sent. 2.*

Manger, boire, veiller, dormir, se reposer, travailler et se voir sujet aux autres nécessités de la nature, c'est certainement une grande misère.

SENTENTIE PAGANORUM.

68. Nemo beatorum erit miser, miser nunquam erit ipse felix. *Lib. 1 Eth. ad Nicom. c. 10, ante finem, t. 2.*

Aucun des bienheureux ne sera jamais misérable, et un misérable ne sera jamais heureux.

69. Ea lege nati sumus, ut nemo in perpetuum esse possit expers mali : nam mortalis nemo est, quem non attingit dolor morbusque. *Lib. 3 Tusc. Quæst. t. 4.*

Nous sommes nés sous cette loi, que personne ne peut être exempt de malheur à jamais ; car il n'y a pas un seul mortel qui ne soit atteint par la douleur et la maladie.

70. Miserum te iudico, quod nunquam fuisti

S. Petr. Dam.

Solimanus.

Thomas
à Kempis.

Aristot.

Cicero

Seneca.

Seneca. miser transisti sine adversario vitam. *De div. Prov. c. 4, in princ. p. 384, t. 1.*

Je vous estime malheureux de n'avoir jamais connu la misère et d'avoir passé la vie sans ennemi et sans revers.

71. Calamitas, virtutis occasio est. *Ibid. p. 395, t. 1.*

Le malheur est une occasion de vertu.

72. Illos merito quis dixerit miseros, qui nimia felicitate torpescunt, quos velut in mari lento tranquillitas iners delinet? *Ibid.*

Ne peut-on pas appeler justement malheureux ceux qui s'engourdissent dans une prospérité excessive, ceux qui sont arrêtés comme les marins que le calme plat empêche d'avancer sur une mer trop tranquille?

73. Nihil tam miserum est, quam quod in naturam consuetudo perduxit. *Ibid. sub finem, p. 386, t. 1.*

Il n'y a pas de plus grande misère que celle dont l'habitude a fait une seconde nature.

74. Ignis aurum probat, miseria fortes viros. *Ibid. c. 5, in fine, p. 388, t. 1.*

Le feu éprouve l'or, et la misère éprouve les hommes courageux.

75. Malevoli solatii genus est, turba miserorum. *De Consolat. ad Marciam, c. 12, ante finem, p. 606, t. 1.*

C'est une mauvaise consolation que la multitude des malheureux.

76. Licet totius mundi quis dominus sit, tamen miser est, qui se beatissimum non iudicat, licet imperet mundo. *Ep. 9, ante finem, p. 537, t. 2.*

Quand même un homme serait le maître de tout l'univers, il serait pourtant malheureux s'il ne regardait pas comme un bonheur pour lui d'avoir l'empire du monde.

77. Bono loco res humanæ sunt, quod nemo nisi vitio suo miser est. *Ep. 70, in med. pag. 660, t. 2.*

C'est une loi juste des choses humaines que nul n'est malheureux que par sa faute.

78. Miser esse, qui virtutem habet, non potest si potest virtus efficere ne miser aliquis sit, facilius efficiet, ut beatissimus sit. *Ep. 92, ante med. p. 764, t. 2.*

Celui qui possède la vertu ne saurait être malheureux; si la vertu peut empêcher l'homme d'être malheureux, elle lui assure plus facilement le bonheur.

79. Calamitosus est animus futuri anxius, et ante miseras miser, qui sollicitus est. *Ep. 98, ante med. p. 800, t. 2.*

Un esprit qui se tourmente de l'avenir est un esprit malheureux et d'autant plus misérable qu'il souffre avant que le malheur n'arrive.

80. Nihil puto viro miserum, nisi aliquid esse in rerum natura putet miserum. *Ep. 91, in princ. p. 796, t. 2.*

Je ne crois pas qu'il y ait du malheur pour un homme, s'il ne regarde pas comme un malheur certaines choses qui sont dans la nature.

MISERATIO DEI

(MISÉRICORDE DE DIEU).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Minor sum, Domine, cunctis miserationibus tuis et veritate tua, quam explevisti servo tuo. *Gen. 32, v. 10.*

Seigneur, je ne mérite point vos miséricordes et la fidélité que vous avez gardée à votre serviteur.

2. Dominator Domine Deus, misericors et clemens, patiens, et multe miserationis, ac verax. *Exod. 34, v. 6.*

Souverain dominateur, Seigneur Dieu, miséricordieux et clément, patient, riche en miséricorde et plein de vérité.

3. Melius mihi est ut incidam in manus Domini (quia multæ sunt miserationes ejus), quam in manus hominum. *1 Par. 21, v. 13.*

Il vaut mieux pour moi tomber entre les mains du Seigneur, parce que sa miséricorde est grande, qu'entre les mains des hommes.

4. Tu autem, Deus propitius, clemens et misericors, longanimis et multæ miserationis, non dereliquisti eos. *2 Esdr. 9, v. 17.*

Mais vous, Dieu propice, clément et miséricordieux, plein de longanimité et d'amour, vous ne les avez point délaissés.

5. Secundum miserationes tuas multas, dedisti eis salvatores, qui salvarent eos de manu hostium suorum. *V. 27.*

Selon la multitude de vos miséricordes, vous leur avez donné des sauveurs pour les délivrer de la main de leurs ennemis.

6. Deus miserationum et clemens es tu. *V. 31.*

Vous êtes le Dieu de miséricorde et de clémence.

7. Memento mei, Deus meus, et parce mihi secundum multitudinem miserationum tuarum. *Ibid. 13, v. 22.*

Souvenez-vous de moi, ô mon Dieu, et pardonnez-moi selon la multitude de vos miséricordes.

8. Reminiscere miserationum tuarum, Domine, et misericordiarum tuarum, quæ a sæculo sunt. *Ps. 24, v. 6.*

Souvenez-vous, Seigneur, de votre bonté et de vos miséricordes qui sont éternelles.

9. Tu autem, Domine, ne longe facias miserationes tuas a me. *Ps. 39, v. 12.*

Et vous, Seigneur, n'éloignez pas de moi vos miséricordes.

10. Secundum multitudinem miserationum tuarum, dele iniquitatem meam. *Ps. 50, v. 2.*

Selon la multitude de vos miséricordes, effacez mon iniquité.

11. Secundum multitudinem miserationum tuarum, respice in me. *Ps. 68, v. 17.*

Regardez-moi selon la grandeur de vos miséricordes.

12. Benedic, anima mea, in Domino, qui coronat te in misericordia et miserationibus. *Ps.* 102, v. 2-4.

O mon âme, bénis le Seigneur qui te couronne de miséricorde et d'amour.

13. Veniant mihi miserationes tuæ, et vivam. *Ps.* 118, v. 77.

Que vos miséricordes se répandent sur moi, et que je recouvre la vie.

14. Suavis Dominus universis, et miserationes ejus, super omnes opera ejus. *Ps.* 144, v. 9.

Le Seigneur est bon pour tous, et ses miséricordes reposent sur toutes ses œuvres.

15. Ne dicas : Miseratio Domini magna est, multitudinis peccatorum meorum miserebitur. *Eccli.* 5, v. 6.

Ne dis pas : La miséricorde du Seigneur est grande, il aura pitié de la multitude de mes péchés.

16. Laudabis Deum, et gloriaberis in miserationibus illius. *Ibid.* 17, v. 27.

Confesse Dieu, et glorifie-le dans ses miséricordes.

17. Miserere nostri, Deus omnium, et respice nos, et ostende nobis lucem miserationum tuarum. *Ibid.* 36, v. 1.

Ayez pitié de nous, Dieu de toutes choses, et regardez-nous, et montrez-nous les lumières de vos miséricordes.

18. Dixit Deus tuus : Ad punctum in modico dereliqui te, et in miserationibus magnis congregabo te. *Isa.* 54, v. 7.

Je t'ai délaissée pour un moment, dit le Seigneur, et, dans ma miséricorde, je te rappellerai.

19. Miserationum Domini recordabor. *Ibid.* 63, v. 7.

Je me souviendrai des miséricordes du Seigneur.

20. Ubi est zelus tuus et fortitudo tua, multitudo viscerum tuorum et miserationum tuarum? Super me continuerunt se. *V.* 15.

Où est votre zèle, votre puissance et la tendresse de vos entrailles et de vos miséricordes? Votre amour ne s'émeut plus pour moi.

21. Abstuli pacem meam a populo isto, dicit Dominus, misericordiam et miserationes. *Jer.* 16, v. 5.

J'ai, dit le Seigneur, retiré à ce peuple ma paix, ma miséricorde et ma pitié.

22. Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti, quia non defecerunt miserationes ejus. *Thren.* 3, v. 22.

Parce que les miséricordes du Seigneur ne sont pas épuisées, parce que son amour n'est pas tari.

23. Fecisti in nobis, Domine, Deus noster, secundum omnem bonitatem tuam, et secundum omnem miserationem tuam illam magnam. *Bar.* 2, v. 27.

Vous avez agi envers nous, Seigneur notre Dieu, selon votre bonté et selon toute cette grande miséricorde qui est la vôtre.

24. Inclina, Deus meus, aurem tuam, et audi : aperi oculos tuos, et vide desolationem nostram : neque enim in justificationibus nostris prosternimus preces ante faciem tuam, sed in miserationibus tuis multis, etc. *Dan.* 9, v. 18.

O mon Dieu, inclinez votre oreille et écoutez, ouvrez vos yeux et voyez notre désolation ; car nous ne répandons pas nos prières devant votre face selon nos justices, mais selon la grandeur de vos miséricordes.

25. Sponsabo te mihi in sempiternum, et sponsabo te mihi in justitia et judicio, et in misericordia, et in miserationibus. *Osee* 2, v. 19.

Je te prendrai pour mon épouse à jamais, et tu seras mon épouse par la justice et l'équité, par la grâce et la miséricorde.

26. Scio, quia tu Deus clemens et misericors es, patiens, et multæ miserationis. *Jonæ* 4, v. 2.

Je sais que vous êtes un Dieu clément, patient, plein de bonté et de miséricorde.

MISERATIO HOMINIS

(MISÉRICORDE DE L'HOMME).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Memento me, Deus meus, pro hoc, et ne deleas miserationes meas, quas feci in domo Dei mei, 2 *Esdr.* 13, v. 14.

Souvenez-vous de moi, mon Dieu, à cause de cela, et n'effacez point le bien que j'ai fait dans la maison de mon Dieu.

2. Ab infantia mea crevit mecum misratio, et de utero matris meæ egressa est mecum. *Job* 31, v. 18.

La pitié a grandi avec moi dès mon enfance; elle est sortie avec moi du sein de ma mère.

3. Miseratio hominis, circa proximum suum : misericordia autem Dei, super omnem carnem. *Eccli.* 18, v. 12.

La miséricorde de l'homme est pour son prochain, mais la miséricorde de Dieu s'étend sur toute chair.

4. Miseretur excipientis doctrinam miserationis, et qui festinat in judiciis ejus. *V.* 44.

Il prend pitié de celui qui reçoit l'instruction de sa miséricorde, et qui se hâte de reconnaître ses jugements.

5. Hæc ait Dominus exercituum, dicens : Judicium verum judicate, et miserationem et miserationes facite, unusquisque cum fratre suo. *Zach.* 7, v. 9.

Voici ce que dit le Seigneur des armées : Jugez selon la justice, usez de clémence et de miséricorde les uns envers les autres.

MISERATOR DEUS

(DIEU COMPATISSANT).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Tu, Domine Deus, miserator et misericors, patiens, et multæ misericordiæ, et verax. *Ps.* 85, v. 15.

Vous, Seigneur, vous êtes un Dieu compatissant et doux, patient, prodigue de miséricorde et plein de vérité.

2. Miserator et misericors Dominus, longanimis et multum misericors. *Ps.* 102, v. 8.

Le Seigneur est plein de tendresse et de clémence; il est lent à punir et prodigue de miséricorde.

3. Memoriam fecit mirabilium suorum, misericors et miserator Dominus escam dedit timentibus se. *Ps.* 110, v. 4.

Le Seigneur a perpétué la mémoire de ses merveilles; il est le Dieu de bonté, le Dieu de miséricorde; il a donné la nourriture à ceux qui le craignent.

4. Exortum est in tenebris lumen rectis, misericors, et miserator, et justus. *Ps.* 111, v. 4.

Au milieu des ténèbres s'est élevée une lumière pour les cœurs droits : Dieu lui-même, clément, juste et miséricordieux.

5. Miserator et misericors Dominus, patiens, et multum misericors. *Ps.* 144, v. 8.

Le Seigneur est plein de clémence et de compassion; il est patient et prodigue de miséricorde.

6. Non esuriunt, neque sitiunt, et non percussit eos æstus et sol, quia miserator eorum reget eos, et ad fontes aquarum potabit eos. *Isa.* 49, v. 10.

Ils n'éprouveront plus ni la faim ni la soif; la chaleur et le soleil ne les brûleront plus; un roi miséricordieux les conduira à la source des eaux.

7. Misericordiæ mea non recedet a te, et fœdus pacis meæ non movebitur, dixit miserator tuus Dominus. *Ibid.* 54, v. 10.

Ma miséricorde ne se retirera jamais de toi, et l'alliance de notre paix sera éternelle, a dit le Seigneur miséricordieux.

8. Misericors Dominus est et miserator. *Jac.* 5, v. 11.

Le Seigneur est miséricordieux et plein de compassion.

MISERERI DEI

(A VOIR PITIÉ, FAIT DE DIEU).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Fuit Dominus cum Joseph, et misertus illius, dedit ei gratiam in conspectu principis carceris. *Gen.* 39, v. 21.

Le Seigneur fut avec Joseph, et, prenant pitié de lui, il lui fit trouver grâce devant le chef de la prison.

2. Miserebor, cui voluero; et clemens ero, in quem mihi placuerit. *Exod.* 33, v. 19.

Je ferai grâce à qui je voudrai et miséricorde à qui il me plaira.

3. Ostendat Dominus faciem suam tibi, et misereatur tui. *Num.* 6, v. 25.

Que le Seigneur vous montre son visage et ait pitié de vous.

4. Postquam afflixit ac probavit, ad extremum misertus est tui. *Deut.* 8, v. 16.

Après vous avoir punis et éprouvés, il a eu enfin pitié de vous.

5. Avertatur Dominus ab ira furoris sui, et misereatur tui. *Ibid.* 13, v. 17.

Afin que le Seigneur détourne de vous sa colère et qu'il ait pitié de vous.

6. Reducet Dominus Deus tuus captivitatem tuam, ac miserebitur tui. *Ibid.* 30, v. 3.

Le Seigneur te ramènera de ta captivité, et il aura pitié de toi.

7. Judicabit Dominus populum suum, et in servis suis miserebitur. *Ibid.* 32, v. 36.

Le Seigneur jugera son peuple et aura pitié de ses serviteurs.

8. Misertus est Dominus super afflictione. 2 *Reg.* 24, v. 16.

Le Seigneur eut pitié de son affliction.

9. Vidit Dominus, et misertus est super magnitudine mali. 1 *Par.* 21, v. 15.

Le Seigneur la regarda et fut touché de compassion à la vue d'une plaie si terrible.

10. Tu, quia pius es, miserere nostri. *Jud.* 7, v. 20.

O vous qui êtes miséricordieux, ayez pitié de nous.

11. Nunc, Domine Rex Deus, miserere populi tui: quia nos volunt inimici nostri perdere. *Esth.* 13, v. 15.

Maintenant, Seigneur Roi, Dieu d'Abraham, ayez pitié de votre peuple, parce que nos ennemis veulent nous perdre.

12. Miserere mei, et exaudi orationem meam. *Ps.* 4, v. 2.

Ayez pitié de moi, écoutez mes supplications.

13. Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum. *Ps.* 6, v. 2.

Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis infirme.

14. Miserere mei, Domine, vide humilitatem meam de inimicis meis. *Ps.* 9, v. 14.

Ayez pitié de moi, Seigneur; voyez l'humiliation où me réduisent mes ennemis.

15. Respice in me, et miserere mei: quia unicus et pauper sum ego. *Ps.* 24, v. 16.

Regardez-moi, Seigneur, et prenez pitié de moi, car je suis seul et pauvre.

16. Ego autem in innocentia mea ingressus sum: redime me, et miserere mei. *Ps.* 25, *in fine.*

Pour moi, j'ai marché dans l'innocence; délivrez-moi et faites-moi miséricorde.

17. Exaudi, Domine, vocem meam, qua clamavi ad te; miserere mei, et exaudi me. *Ps.* 26, v. 7.

Seigneur, entendez ma voix et mes cris, ayez pitié de moi, exaucez-moi.

18. Audivit Dominus, et misertus est mei. *Ps.* 29, v. 11.

Le Seigneur m'a entendu, et il a eu pitié de moi.

19. Miserere mei, Domine, quoniam tribulor. *Ps.* 30, v. 10.

Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis opprimé.

20. Ego dixi: Domine, miserere mei; sana animam meam, quia peccavi tibi. *Ps.* 40, v. 5.

J'ai dit: Seigneur, ayez pitié de moi; guérissez mon âme, parce que j'ai péché contre vous.

21. Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam. *Ps.* 50, v. 1.

Ayez pitié de moi, Seigneur, selon la grandeur de votre miséricorde.

22. Miserere mei, Deus, quoniam conculcavit me homo. *Ps.* 55, v. 1.

O mon Dieu, ayez pitié de moi: l'homme a voulu me fouler aux pieds.

23. Miserere mei, Deus, miserere mei, quoniam in te confidit anima mea. *Ps.* 56, v. 1.

Ayez pitié de moi, Seigneur, ayez pitié de moi, parce que mon âme espère en vous.

24. Non miserearis omnibus, qui operantur iniquitatem. *Ps.* 58, v. 6.

N'épargnez pas les hommes d'iniquité.

25. Deus, repulisti nos, et destruxisti nos: iratus es, et misertus es nobis. *Ps.* 59, v. 1.

O Dieu, vous nous avez rejetés et vous nous avez détruits; vous vous êtes mis en colère contre nous, et vous avez eu pitié de nous.

26. Deus misereatur nostri, et benedicat nobis: illuminet vultum suum super nos, et misereatur nostri. *Ps.* 66, v. 1.

Que Dieu ait pitié de nous et qu'il nous bénisse; qu'il répande sur nous la lumière de son visage, et que sa miséricorde vienne sur nous.

27. Miserere mei, Domine, quoniam ad te clamavi tota die. *Ps.* 85, v. 3.

Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que j'ai crié vers vous durant tout le jour.

28. Tu exurgens misereberis Sion, quia tempus miserendi ejus. *Ps.* 101, v. 14.

Vous vous lèverez et vous aurez pitié de Sion, parce que le temps de la miséricorde est venu.

29. Quomodo miseretur pater filiorum, misertus est Dominus timentibus se. *Psal.* 102, v. 13.

Comme un père s'attendrit sur ses enfants, ainsi le Seigneur a pitié de ceux qui le craignent.

30. Misericors Dominus et justus, et Deus noster miseretur. *Ps.* 114, v. 5.

Le Seigneur est miséricordieux et juste; notre Dieu se plaît à pardonner.

31. Viam iniquitatis amove a me, et de lege tua miserere mei. *Ps.* 118, v. 29.

Eloignez de moi la voie de l'iniquité, et faites-moi miséricorde selon votre loi.

32. Miserere mei secundum eloquium tuum. *V.* 58.

Ayez pitié de moi selon votre parole.

33. Aspice in me, et miserere mei secundum judicium diligentium nomen tuum. *V.* 132.

Regardez-moi et ayez pitié de moi selon l'équité dont vous usez envers ceux qui vous aiment.

34. Oculi nostri ad Dominum Deum nostrum, donec misereatur nostri. *Ps.* 122, v. 3.

Nos regards sont fixés sur le Seigneur notre Dieu jusqu'à ce qu'il ait pitié de nous.

35. Miserere nostri, Domine, miserere nostri, quia multum repleti sumus despectione. *V.* 4.

Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous, parce que nous sommes rassasiés d'opprobres.

36. Misereris omnium, quia omnia potes; et dissimulas peccata hominum propter poenitentiam. *Sap.* 11, v. 24.

Vous avez pitié de tous, parce que vous pouvez tout, et vous dissimulez les péchés des hommes à cause du repentir.

37. Eris tu velut filius Altissimi obediens, et miserebitur tui magis, quam mater. *Eccli.* 4, v. 11.

Tu seras comme un fils obéissant du Très-Haut, et il aura compassion de toi plus qu'une mère.

38. Ne dicas: Miseratio Domini magna est, multitudinis peccatorum meorum miserebitur. *Ibid.* 5, v. 6.

Ne dis pas: La miséricorde de Dieu est grande, il aura pitié de la multitude de mes péchés.

39. Altissimus odio habet peccatores, et misertus est poenitentibus. *Ibid.* 12, v. 3.

Le Très-Haut a les pécheurs en haine, et il a pitié de ceux qui se repentent.

40. Misereatur excipientis doctrinam miserationis, et qui festinat in iudiciis ejus. *Ibid.* 18, v. 14.

Il prend pitié de celui qui reçoit l'instruction de sa miséricorde et se hâte de reconnaître ses jugements.

41. Miserere nostri, Deus omnium, et respice nos, et ostende nobis lucem miserationum tuarum. *Ibid.* 36, v. 1.

Ayez pitié de nous, Dieu de toutes choses, et regardez-nous, et montrez-nous les lumières de vos miséricordes.

42. Miserere plebi tuæ, super quam invocatum est nomen tuum. *Eccli.* 36, v. 14.

Ayez pitié de votre peuple, sur qui votre nom a été invoqué.

43. Non est populus sapiens: propterea non miserebitur ejus, qui fecit eum; et qui formavit eum, non parcat ei. *Isa.* 27, v. 11.

Ce n'est pas un peuple sage: le Seigneur qui l'a créé n'aura pas pitié de lui; le Seigneur qui l'a formé ne lui pardonnera point.

44. Propterea expectat Dominus ut misereatur vestri, et ideo exaltabitur parcens vobis. *Ibid.* 30, v. 18.

Cependant le Seigneur vous attend pour vous faire miséricorde; il met sa gloire à vous pardonner.

45. Plorans nequaquam plorabis, miserans miserebitur tui. *V.* 19.

Toi qui verses des larmes, tu ne pleureras pas toujours; le Seigneur aura pitié de toi dans sa miséricorde.

46. Domine, miserere nostri; te enim expectavimus, esto brachium nostrum in mane, et salus nostra in tempore tribulationis. *Ibid.* 33, v. 2.

Seigneur, ayez pitié de nous; nous vous avons toujours attendu, soyez notre force dès le matin et notre salut aux jours de détresse.

47. Consolatus est Dominus populum suum, et pauperum suorum miserebitur. *Ibid.* 49, v. 13.

Le Seigneur a consolé son peuple; il aura pitié de ses enfants opprimés.

48. In momento indignationis abscondi faciem meam parumper a te, et in misericordia sempiterna misertus sum tui. *Ibid.* 54, v. 8.

Dans un moment d'indignation, je t'ai voilé mon visage; mais bientôt j'ai eu pitié de toi dans ma miséricorde éternelle.

49. Derelinquat impius viam suam, et vir iniquus cogitationes suas, et revertatur ad Dominum, et miserebitur ejus. *Ibid.* 53, v. 7.

Que l'impie abandonne sa voie, et l'homme inique ses pensées; qu'ils retournent au Seigneur, il aura pitié d'eux.

50. In indignatione mea percussi te, et in reconciliatione mea misertus sum tui. *Ibid.* 60, v. 10.

Dans ma colère, je t'ai frappée, et dans ma clémence, j'ai eu pitié de toi.

51. Ecce ego evellam eos de terra sua; et cum evulsero eos, convertar, et miserebor eorum. *Jer.* 12, v. 14-15.

Moi-même je les arracherai de leur terre, et, lorsque je les aurai ainsi arrachés, je me tournerai vers eux et j'en aurai pitié.

52. In charitate perpetua dilexi te, ideo atraxi te miserans. *Ibid.* 31, v. 3.

Je t'ai aimé d'un amour éternel; c'est pourquoi, dans ma pitié, je t'ai attiré à moi.

53. Conturbata sunt viscera mea super eum, miserans miserebor ejus, ait Dominus. *V.* 20.

Mes entrailles se sont émues sur son sort; j'en aurai pitié, dit le Seigneur.

54. Dabo vobis misericordias, et miserebor vestri, et habitare vos faciam in terra vestra. *Ibid.* 42, v. 12.

Je vous donnerai mes miséricordes, et j'aurai pitié de vous, et je vous ferai demeurer dans votre terre.

55. Interfecisti in die furoris tui: percussisti, nec misertus es. *Thren.* 2, v. 21.

Vous les avez tués au jour de votre fureur; vous les avez frappés, et vous n'avez pas été ému.

56. Miserebitur secundum multitudinem misericordiarum suarum. *Ibid.* 3, v. 32.

Il aura pitié selon la multitude de ses miséricordes.

57. Audi, Domine, et miserere, quia Deus es misericors, et miserere nostri. *Bar.* 3, v. 2.

Écoutez, Seigneur, et ayez pitié, parce que vous êtes le Dieu de miséricorde, ayez pitié de nous.

58. Ego quoque confringam, et non parceat oculus meus, et non miserebor. *Ezech.* 5, v. 11.

Je te briserai; mon œil ne t'épargnera pas, et je ne serai point touché de compassion.

59. Non parceat oculus meus super te, et non miserebor. *Ibid.* 7, v. 4.

Mon œil ne t'épargnera pas, et je n'aurai pas pitié.

60. Vidit Deus opera eorum, quia conversi sunt de via sua mala, et misertus est Deus. *Jona* 3, v. 10.

Dieu considéra leurs œuvres, et voyant qu'ils s'étaient convertis en quittant leurs voies criminelles, il eut pitié d'eux.

61. Revertetur, et miserebitur nostri: deponet iniquitates nostras, et projiciet in profundum maris omnia peccata nostra. *Mich.* 7, v. 19.

Il reviendra, et il aura pitié de nous; il déposera nos iniquités et précipitera tous nos péchés au fond de l'abîme.

62. Nunc clamemus in cœlum, et miserebitur nostri Dominus. *1 Mach.* 4, v. 10.

Maintenant crions vers le ciel, et le Seigneur aura pitié de nous.

63. Vade in domum tuam ad tuos, et annuntia illis quanta tibi Dominus fecerit, et misertus sit tui. *Marc.* 5, v. 19.

Va dans ta maison, vers les tiens, et leur annonce tout ce que le Seigneur a fait à ton égard, et qu'il a eu pitié de toi.

64. Miserebor, ejus misereor; et misericordiam præstabo, ejus miserebor. *Pros.* Rom. 9, v. 15.

Je ferai miséricorde à qui il me plaira de faire miséricorde, et j'aurai pitié de qui il me plaira d'avoir pitié.

65. Igitur non volentis, neque currentis: sed miserantis est Dei. *V.* 16.

Cela ne dépend ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde.

66. Ergo ejus vult miseretur, et quem vult indurat. *V.* 18.

Il fait donc miséricorde à qui il lui plaît, et il laisse s'endureir qui il lui plaît.

67. Conclusit Deus omnia in incredulitate, ut omnium misereatur. *Ibid.* 11, v. 32.

Dieu a renfermé tous les hommes dans l'incredulité pour faire miséricorde à tous.

68. Infirmatus est usque ad mortem, sed Deus misertus est ejus. *Phil.* 2, v. 27.

Il a été malade jusqu'à la mort, mais Dieu a eu pitié de lui.

MISERERI HOMINIS

(A VOIR PITIÉ, FAIT DE L'HOMME).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Pauperis non misereberis in iudicio. *Exod. 23, v. 3.*

Tu n'auras point compassion du pauvre dans tes jugements.

2. Sit benedictus, qui misertus est tui. *Ruth 2, v. 19.*

Qu'il soit béni, celui qui a eu pitié de toi.

3. Nunc obsecro, ut miserearis animæ meæ. *4 Reg. 1, v. 14.*

Je vous supplie maintenant d'avoir pitié de ma vie.

4. Misere mini mei, misere mini mei, saltem vos, amici mei, quia manus Domini tetigit me. *Job 19, v. 21.*

Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous du moins, mes amis ; car la main du Seigneur m'a touché.

5. Mutuabitur peccator, et non solvet : justus autem misereatur, et tribuet. *Ps. 36, v. 21.*

L'impie emprunte et ne rend pas ; le juste donne et a compassion.

6. Tota die misereatur et commodat, et semen illius in benedictione erit. *V. 26.*

Chaque jour il est ému de compassion, et il prodigue son bien ; sa postérité sera bénie.

7. Quomodo misereatur pater filiorum, misertus est Dominus timentibus se. *Psal. 102, v. 13.*

Comme un père s'attendrit sur ses enfants, ainsi le Seigneur a pitié de ceux qui le craignent.

8. Non sit illi adjutor ; nec sit, qui misereatur pupillis ejus. *Ps. 108, v. 12.*

Que personne ne vienne le secourir, que personne n'ait pitié de ses enfants.

9. Jucundus homo, qui misereatur et commodat : disponet sermones suos in iudicio, quia in æternum non commovebitur. *Ps. 111, v. 5.*

Heureux l'homme qui compatit aux maux et qui prête à ceux qui ont besoin ; il réglera toutes ses paroles sur la justice, il ne sera point ébranlé dans l'éternité.

10. Justi misericordes sunt, et miserantur. *Prov. 13, v. 13.*

Les justes sont compatissants et font miséricorde.

11. Qui misereatur pauperis, beatus erit. *1b. 14, v. 21.*

Celui qui a pitié du pauvre sera heureux.

12. Qui calumniatur egentem, exprobrat factori ejus : honorat autem eum, qui misereatur pauperis. *V. 31.*

Opprimer le pauvre, c'est outrager celui qui l'a créé, et c'est honorer le Seigneur que d'avoir pitié du misérable.

13. Fœneratur Domino, qui misereatur pau-

peris, et vicissitudinem suam reddet ei. *Ibid. 19, v. 17.*

Celui qui donne au pauvre prête au Seigneur, et le Seigneur lui rendra son bienfait.

14. Anima impij desiderat malum, non miserebitur proximo suo. *Ibid. 21, v. 10.*

L'âme de l'impie désire le mal, et il n'a pas pitié de son prochain.

15. Misere animæ tuæ placens Deo, et contine. *Eccli. 30, v. 24.*

Aie pitié de ton âme en te rendant agréable à Dieu, et modère-toi.

16. Sagittis parvulos interficiet, et lactantibus uteris non miserebuntur. *Isa. 13, v. 18.*

Ils perceront les enfants de leurs flèches ; ils n'auront pas pitié de ceux qui sont encore dans le sein de leurs mères.

17. Misereamur impio, et non discet justitiam, etc. *Isa. 26, v. 10.*

Auriez-vous pitié de l'impie ? Il ne connaît point la justice.

18. Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui ? *Ibid. 49, v. 15.*

Une mère peut-elle oublier son enfant ? peut-elle n'être plus émue pour le fruit de ses entrailles ?

19. Sagittam et scutum arripiet : crudelis est, et non miserebitur. *Jer. 6, v. 23.*

Il saisira ses flèches et son bouclier ; il est cruel, impitoyable.

20. Quis miserebitur tui, Jerusalem ? aut quis contristabitur pro te ? aut quis ibit ad rogandum pro pace tua ? *Ibid. 13, v. 5.*

Qui aura pitié de toi, Jérusalem ? ou qui donnera des larmes à tes malheurs ? ou qui viendra prier pour l'obtenir la paix ?

21. Percutiet eos in ore gladii, et non flectetur, neque parcat, nec miserebitur. *Ibid. 21, v. 7.*

Il les frappera du glaive, et on ne le fléchira pas, et il ne les épargnera pas, et il n'aura point de pitié.

22. Percutite, non parcat oculus vester, neque misereamini. *Ezech. 9, v. 5.*

Frappez ; que votre œil n'épargne pas, et n'avez point de pitié.

23. Fili mi, misere me, quæ te in utero novem mensibus portavi, et lac triennio dedi et alui. *2 Mach. 7, v. 27.*

Mon fils, aie pitié de moi, qui t'ai porté neuf mois dans mon sein, qui t'ai allaité trois ans et qui t'ai nourri.

24. Serve nequam, nonne oportuit et te misereri conservi tui, sicut et ego tui misertus sum ? *Matth. 18, v. 32 et 33.*

Serviteur méchant, ne devais-tu pas à ton tour avoir pitié de ton compagnon comme j'ai eu pitié de toi ?

25. Si quid potes, adjuva nos, misertus nostri. *Marc. 9, v. 21.*

Si vous pouvez quelque chose, secourez-nous, ayez compassion de nous.

MISERICORDIA IN GENERE
(MISÉRICORDE EN GÉNÉRAL).

ETYMOLOGIA.

S. Aut de Pad. Dicitur misericordia, quasi miserum cor donans, vel quasi seorsum mittens rigorem cordis, vel quasi mira suavitas rigans corda. *Serm. 22 post Trinit. post med. f. 320, p. 2.*

La miséricorde est ainsi appelée, ou bien parce qu'elle donne un cœur compatissant à la misère, ou bien parce qu'elle chasse du cœur toute dureté, ou bien parce qu'elle inonde le cœur d'une admirable suavité.

S. Thomas Aquinas. Dicitur misericordia ex eo quod aliquis habet miserum cor super miseria alterius. *2 2, quest. 30, art. 1, in princ. corporis. pag. 61, col. 2.*

La miséricorde est ainsi appelée parce que celui qui la possède a un cœur compatissant pour la misère d'autrui.

DEFINITIO.

S. Aug. Quid est misericordia, nisi alienæ miseriæ quædam in corde compassio, qua utique, si possumus, subvenire compellimur? *Lib. 9 de Civit. Dei, c. 5, ante med. p. 156, C, t. 5.*

Qu'est-ce que la miséricorde, sinon une compassion du cœur pour la misère d'autrui qui nous pousse à secourir les autres si nous le pouvons?

S. Berny. Misericordia est virtus, per quam animus super calamitate afflictorum movetur. *Part. 3 Centiloquii, sect. 44, a med. p. 88, col. 1, E, tom. 6, part. 1.*

La miséricorde est une vertu par laquelle notre cœur est ému des malheurs des affligés.

S. Greg. Nyss. Misericordia est voluntaria tristitia, quæ conflatur ob incommoda aliena. *Orat. 5 de Beatitud. ante med. col. 536, B.*

La miséricorde est une tristesse volontaire que nous éprouvons des peines d'autrui.

Hugo a S. Victore. Misericordia est clemens et æqualis in omnes dignatio, et in afflictos compassibilis animi inclinatio. *De Fructib. carnis et spirit. cap. 18, post med. p. 162, H, t. 2.*

La miséricorde est une pitié clémente et égale pour tous; c'est une inclination du cœur qui le rend compatissant envers les affligés.

Hugo carl. Misericordia est miseria cordis de alieno malo. *Super Prov. c. 11, fol. 24, col. 2, t. 3.*

La miséricorde est la compassion du cœur pour les maux d'autrui.

S. Thomas Aquinas. Misericordia est tristitia quedam super apparenti malo corruptivo, vel contristativo. *2 2, quest. 30, art. 1, in corp. p. 61, col. 2.*

La miséricorde est une sorte de tristesse causée par la vue d'un mal qui produit en nous la corruption ou l'abattement.

Cicero Misericordia est ægritudo ex miseria alterius,

injuriam laborantis. *Lib. 4 Tuscul. Quest. ante med. num. 18, col. 231, D, t. 4.*

La miséricorde est une tristesse de l'âme causée par le malheur des autres, par les injures qu'ils ont à supporter.

Misericordia est ægritudo animi ob alienarum miseriarum speciem. *Pros.*

La miséricorde est une tristesse de l'âme causée par la vue des maux d'autrui.

Aut tristitia ex alienis malis concepta, quæ accidere immerentibus creditur. *Lib. 2 de Clementia ad Neronem, c. 5, a med. p. 486, t. 1.*

C'est encore une tristesse causée par les maux d'autrui qui nous semblent immérités.

DIVISIO.

Propria,	Propria, est hominis ad seipsum per contritionem;	Hugo card.
Fraterna.	Fraterna, est fratris ad proximum per compassionem;	
Paterna.	Paterna, est patris ad filium per correctionem. <i>Sup. Matth. c. 5, f. 15, col. 3, tom. 6.</i>	
Personnelle.	Personnelle, quand l'homme a pitié de lui-même par la contrition;	
Fraternelle.	Fraternelle, quand il a compassion des maux du prochain comme d'un frère;	
Paternelle.	Paternelle, quand un père l'exerce sur son fils par la correction.	

Triples est hominis misericordia :

La miséricorde humaine est triple :

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Misericordia vera consistit in tribus :
 In dando,
 In condonando,
 In supererogando. *De Pado animæ, part. 1 de Virtut. c. 14, in princ. pag. 120.*

S. Albert. Mag.

La vraie miséricorde consiste en trois choses :
 A donner,
 A pardonner,
 A donner avec surabondance.

2. Nihil tam commendat christianam animam, quam misericordia, *Lib. 1 Offic. c. 11, in med. col. 6, B, t. 1.*

S. Auubr.

Rien ne rend l'âme chrétienne plus recommandable que la miséricorde.

S. Ambr. 3. Ubi causa manifestatur, persona cognoscitur, tempus urget, largius se debet profunderi misericordia. *Ibid. c. 30, ante med. col. 21, litt. C.*

La miséricorde doit se répandre avec plus de libéralité, quand la cause est manifestée, que la personne est connue et que le temps presse.

4. Videndus est ille, qui te non videt: requirendus ille, qui erubescit videri. *Pros.*

Il faut voir celui qui ne vous voit pas; il faut chercher celui qui a honte d'être vu.

5. Ille etiam clausus in carcere occurrat tibi; ille affectus aegritudine mentem tuam personet, qui aures non habet. *Lib. 2 Offic. c. 16, ante med. col. 48, B, t. 1.*

Allez à la rencontre même de celui qui est enfermé dans les prisons; que le malheureux qui ne peut se faire entendre à vos oreilles se fasse entendre à votre cœur.

6. Non habes charitatem, cum tibi in proximum desit humanitas, desit misericordia; quid te egestosinos, quidve mendicis? *Serm. 81, post med. col. 780, B et C, t. 3.*

Vous n'avez point la charité, puisque vous manquez d'humanité, de miséricorde envers le prochain. Or, qui est plus pauvre, plus mendiant que vous-même?

7. Qui misericordiam defert, mercedem amittit, nisi mundo corde misereatur: nam si jactantiam quarat, nullus est fructus. *Lib. 5 sup. Luc. c. 6, in illud, Beati pauperes, etc. col. 1687, C et D, t. 5.*

Celui qui exerce la miséricorde perd sa récompense, s'il ne fait pas le bien avec un cœur pur; car s'il cherche la vaine gloire, il n'a plus aucun mérite.

S. Antonin. 8. Tanto misericordia est gratior, quanto pena proximior est, ad quam quis paratur. *Part. 4, tit. 5 de Justitia, c. 12, § 2, ante med. p. 68, col. 4.*

La miséricorde est d'autant plus méritoire qu'elle prévient un malheur plus imminent et plus inévitable.

S. Ant. de Pad. 9. Tria facit misericordia:
 { Purificat animam a vitiis,
 { Completat charismatum divitiis,
 { Accumulat cœlestium gaudiorum deliciis. *Serm. dom. 22 post Trinit. post med. f. 320, p. 2.*

La miséricorde a trois effets:
 { Elle purifie l'âme des vices,
 { Elle l'enrichit des trésors spirituels de la grâce,
 { Elle la comble des délices et des joies célestes.

S. Aug. 10. Quid tam opus habens misericordia, quam miser? et quid tam indignum misericordia, quam superbus miser? *Lib. 3 de lib. Arb. c. 10, ante med. p. 475, A, t. 1.*

Qui a plus besoin de miséricorde qu'un misérable? et qui en est plus indigne qu'un misérable orgueilleux?

11. Qui emendat verberibus in quem potestas datur, vel coeret aliqua disciplina, misericordiam præstat. *In Enchirid. c. 72, in medio, p. 123, B, t. 3.*

Celui qui corrige par les coups ou qui réprime par la

discipline ceux qui sont soumis à son autorité, exerce envers eux la miséricorde.

12. Officia misericordie mali implere non possunt. *Lib. 1 Quest. Evang. quest. 10, in fine, p. 233, B, t. 4.*

S. Aug

Les méchants ne peuvent pas remplir les devoirs de la miséricorde.

13. Nihil ad misericordiam sic inclinat, quam proprii periculi cogitatio. *Exposit. super Epist. ad Galat. cap. 6, p. 881, B, tom. 4.*

Rien ne nous porte plus à la miséricorde que la considération de nos propres dangers.

14. Nulla de virtutibus tuis, nec admirabilior, nec gratior misericordia est. *Lib. 9 de Civit. Dei, c. 5, ante med. p. 156, C, t. 5.*

Aucune de vos vertus n'est ni plus admirable ni plus aimable que votre miséricorde.

15. Pascit esmientem charitas, pascit et superbia: charitas ut Deus laudetur, superbia ut ipsa laudetur. *Pros.*

La charité nourrit celui qui a faim, l'orgueil le nourrit également; la charité nourrit le pauvre pour faire louer Dieu, et l'orgueil pour se faire louer lui-même.

16. Vestit nudum charitas, vestit et superbia: jejunit charitas, jejunit et superbia: sepelit mortuum charitas, sepelit et superbia. Omnia opera bona, quæ vult facere charitas et facit, cogitat contra superbia. *Traet. 8 sup. Ep. Joan. de c. 4, post med. p. 432, C, t. 9.*

La charité habille ce qui est nu, l'orgueil l'habille également; la charité jeûne, l'orgueil jeûne également; la charité ensevelit les morts, l'orgueil les ensevelit également; toutes les bonnes œuvres que la charité inspire et qu'elle produit, l'orgueil s'en préoccupe aussi.

17. De misericordia parva, magna nascitur copia. *De Verbis Dom. Serm. 25, p. 72, t. 10.*

D'une petite œuvre de miséricorde naît une grande abondance.

18. Perfecta est misericordia, ut ante occurratur esurientibus, quam roget mendicus: non enim est perfecta misericordia, quæ precibus extorquetur. *Hom. 39 et quinquag. Hom. post init. t. 10.*

La miséricorde parfaite veut qu'on aille au-devant de ceux qui ont faim, sans attendre la prière du mendiant; l'aumône n'est point l'œuvre d'une miséricorde parfaite quand elle est arrachée par les prières.

19. Ante fores gehennæ stat misericordia, et neminem permittit in carcerem mitti, qui misericordiam fecerit; et quicumque misertus fuerit, miserebitur ei; et si quis non fuerit misertus, non miserebitur ei. *Ibid. sub fin.*

La miséricorde se tient à la porte de l'enfer, et elle ne permet pas qu'aucun de ceux qui l'ont pratiquée soit jeté dans l'abîme; celui qui a été miséricordieux obtiendra miséricorde, et il n'y aura point de pitié pour celui qui aura été sans pitié.

20. Sola misericordia ad Deum dirigit hominem, sola ad Deum deducit hominem, sola Deum deducit ad hominem. *Pros.*

La miséricorde seule élève l'homme vers Dieu; seule elle conduit l'homme à Dieu; seule elle conduit Dieu vers l'homme.

S. Aug.

21. Hæc est sola mediatrix, aversos consolans, hæc disjunctos copulat, hæc sola Deum humilians nos sublimat. *Serm. 6 ad frat. in eremo, in princ. p. 918, D, t. 10.*

La miséricorde est la seule médiatrice qui console ceux qui sont affligés, la seule qui réconcilie ceux qui étaient divisés, la seule qui élève l'homme à une hauteur sublime en faisant descendre Dieu jusqu'à lui.

22. Si clauderis viscera misericordiæ indigenti, omnino claudetur tibi janua Christi. *Ib. ante finem, p. 920, C.*

Si vous fermez aux pauvres les entrailles de votre miséricorde, la porte du Christ sera complètement fermée pour vous.

23. Qui esurientem pane verbi reficit, qui sitientem potu sapientiæ refrigerat, qui errantem in domum patris revocat, qui innocentem protegit, qui infirmum fide et patentia instruit, qui in tribulatione oppresso consolando subvenit, hic verus misericors est. *Ibid. Serm. 44, post init. p. 980, D.*

L'homme vraiment miséricordieux est celui qui restaure par le pain de la parole ceux qui ont faim, qui rafraîchit ceux qui ont soif par les eaux de la sagesse, qui ramène les égarés à la maison paternelle, qui protège l'innocent, qui soutient les faibles par la foi et la patience, qui console et secourt les malheureux.

24. Misericordia est salutis præsidium, fidei ornamentum, propitiatio peccatorum. *Ibid.*

La miséricorde est la garantie du salut, l'ornement de la foi, la défense des pécheurs.

25. Nulli homini claudenda est misericordia. *Et habetur in decretis Gratiani, part. 2, causa 23, quest. 4, c. Duo, § Ita, f. 299, col. 1.*

Il ne faut fermer à personne les portes de la miséricorde.

26. Homini nihil obest nomen misericordiæ, cum abest miseria. *De Morib. Eccles. cap. 27, post med. t. 1.*

Le mot de miséricorde ne peut faire aucun tort à l'homme quand il n'y a point de misère.

27. Cum miserum neminem esse libeat, libet tamen esse misericordem. *Lib. 3 Confess. c. 2, post init. t. 1.*

Comme personne n'aime à pâtir soi-même, on aime à éprouver de la compassion.

28. Plures per misericordiam colliguntur, sed qui misericordiam præstitit. *Ep. 29, ante finem, t. 2.*

Il y en a beaucoup qui sont sauvés par la miséricorde, mais ceux-là seulement qui ont exercé la miséricorde.

29. Bono misericordiæ non caret, qui non invenit miseros, quibus possit misericorditer subvenire. *De conjug. Bono, c. 23, tom. 6.*

On n'est pas privé des récompenses de la miséricorde quand on n'a pas pu trouver des malheureux envers qui l'exercer.

30. Non opus est misericordia, ubi nulla est miseria. *Lib. 1 oper. imperf. contra Julian. num. 38, tom. 7.*

Il n'y a pas besoin de miséricorde là où il n'y a point de misère.

31. Non optare debemus esse miseros, ut possimus exercere opera misericordiæ. *Tract. 8 sup. Ep. Joan. ante med. t. 9.*

Nous ne devons pas désirer qu'il y ait des malheureux, afin de pouvoir pratiquer la miséricorde.

32. Iterata iniquitas, concessam misericordiam exinanivit. *Lib. Medit. cap. 3, post med. tom. 9.*

L'iniquité qui se renouvelle anéantit la miséricorde qu'on avait reçue.

33. Qui pauperis miseretur, Deo ad usuram tradit. *Sup. Psal. 14, conc. 4, ante finem, v. 6, p. 78, tom. 1.*

Exercer la miséricorde envers les pauvres, c'est prêter à Dieu à usure.

34. Sive peregrinos susceperis, sive egenos refeceris, sive ob dolentes fleveris, sive in necessitate ac calamitate constitutis manum porrexeris, sive infirmis inservieris, omnia in seipsum Christus recipit. *In Constitution. c. 1, in princ. p. 624, t. 3.*

Que vous ayez donné l'hospitalité aux étrangers, que vous ayez restauré les indigents, que vous ayez pleuré avec les affligés, que vous ayez tendu la main aux nécessiteux et aux malheureux, que vous ayez soigné les malades, le Christ a tout pris à son compte.

35. Sunt aliqui misericordes de his quæ ad ipsos non pertinent, qui scandalizantur si non datur omnibus abundanter, sic tamen ut ipsi ne in modico quidem graventur : qui si misericordes essent, de suo facere deberent misericordiam. *Serm. 4 Advent. post med. f. 3, col. 3, litt. H.*

Il y a des hommes qui font la miséricorde avec ce qui ne leur appartient pas, et qui se scandalisent si l'on ne donne pas à tous en abondance, quoiqu'ils ne veulent pas s'imposer la moindre gêne; s'ils étaient vraiment miséricordieux, ils devraient faire le bien à leurs propres dépens.

36. Vera misericordia non judicat, sed afficit : non nititur discussione, occasione contenta. *Ep. 12 ad Carthus. in med. f. 211, col. 2, tom. 4.*

La vraie miséricorde ne juge pas, mais elle aime; elle ne se fonde pas sur la discussion, mais elle se contente de saisir les occasions.

37. Nulla nisi cum justitiæ periculo, misericordiæ occasio relinquatur. *Ep. 37 ad comitem Theobaldum, sub finem, f. 214, col. 3, G.*

Ne laissez passer aucune occasion de faire la miséricorde, à moins que ce ne fût exposer la justice que de l'exercer.

38. Misericordia affectio est, quæ nec voluntate coercetur, nec rationi subjicitur : quando non eam in se quisque protrahit voluntario nutu, sed ipsas piæ mentes ad compassionem dolentium necessario cogit affectu. *Ep. 70 ad Guidonem abbat. in princ. fol. 222, col. 2, F.*

La miséricorde est un sentiment qui n'est ni comprimé par la volonté, ni gouverné par la raison; car personne ne l'attire en son âme par un appel volontaire, mais c'est elle-même qui s'empare par force des âmes tendres et les porte à la compassion pour les malheureux.

39. Ubi non erit miseriæ locus, aut miseri-

S. Aug.

S. Basil. Mag.

S. Bern.

S. Bern. cordiæ tempus, nullus esse poterit miseracionis affectus. *Tract. de diligendo Deo, cap. Sed, in fine, fol. 299, col. 1, B.*

Quand il n'y aura ni place à la mi-ère, ni temps pour la miséricorde, il n'y aura aucun sentiment de compassion.

40. Non est misericordia, ubi non est benevolentia. *Serm. 14 ad sororem, f. 85, col. 1.*

Il n'y a pas de miséricorde sans bienveillance.

S. Bonav. 41. Omni homini misericordiam impendas, si vis vere esse misericors. *Sup. Luc. c. 10, in illud, Vade et tu fac similiter, p. 132, col. 1, E, tom. 2.*

Si vous voulez être miséricordieux, exercez la miséricorde envers tous les hommes.

42. Misericordia { Primo liberat a peccato ;
Secundo locupletat in merito ;
Tertio beatificat in præmio. *Serm. 1 dom. 1 post Pent. in med. p. 142, col. 1, t. 3.*

La miséricorde { Premièrement, délivre du péché ;
Deuxièmement, enrichit de mérites ;
Troisièmement, béatifie dans la récompense.

43. Sicut cito per usuram locupletatur homo divitiis temporalibus, sic per misericordiam divitiis spiritualibus. *Ibid. post med. etc.*

De même que l'usure est un moyen rapide d'acquérir les richesses temporelles, ainsi la miséricorde nous enrichit rapidement de biens spirituels.

44. Misericordia nihil humanum a se alienum putat : aliorum damna vel commoda, sua aestimat. *In Centilog. parte 3, sect. 44, u med. p. 88, col. 1, E, t. 6.*

La miséricorde estime que rien de ce qui touche à l'homme ne doit lui être étranger ; elle regarde comme siens les pertes ou les gains d'autrui.

45. Misericordia est { Interna Christi passio,
Prima Christi lectio,
Optima Christi unctio. *Tit. 7 Diæta, c. 4, in princ. p. 311, col. 7, E, t. 6.*

La miséricorde est { La passion intérieure du Christ,
La première leçon du Christ,
La meilleure onction du Christ.

46. Misericordia { Decenter conversatur,
Prudenter negotiatur,
Abundanter remuneratur. *Ibid. ante med.*

La miséricorde { Est décente dans sa conversation,
Est prudente dans ses négociations,
Est abondante dans ses rémunérations.

47. Misericordia { De malis aliorum melioratur,
De sordibus lavatur,
De paupertate ditatur,
De infirmitate sanatur,
De onere alleviatur. *Ibid.*

La miséricorde { Tire avantage des maux d'autrui,
Est lavée par les souillures de la misère,
S'enrichit de la pauvreté,
Tire la guérison de la maladie,
Tire le soulagement de la charge même.

48. Vir pius et misericors, benedicitur a Deo, placet proximo, et natat in oleo. *Ibid. etc.*

L'homme doux et miséricordieux est béni par le Seigneur, se fait aimer du prochain et nage dans l'huile.

49. Misericordia omnibus compatitur, omnium onera portare nititur ; et quanto plus onera assumit, tantot plus lucratur, et velocius currit. *Ibid.*

La miséricorde compatit aux maux de tous et s'efforce de porter le fardeau de tous ; plus elle se charge, plus aussi elle profite, et plus elle court avec agilité.

50. Misericordia est { Virtus quæ cunctas superat,
Modus qui reum liberat,
Clavis quæ cælum reserat. *Ibid. in medio, pag. 312, col. 1, A.*

La miséricorde est { Une vertu qui surpasse toutes les autres,
Une loi qui délivre les accusés,
Une clef qui ouvre le ciel.

51. Ubi major miseria, ibi clarior misericordia apparet. *De sex Alis seraphim, c. 4, circa med. p. 86, col. 2, D, t. 7, part. 3.*

Où la misère est plus grande la miséricorde est plus éclatante.

52. Quidquid misericordia humana largitur in via, misericordia divina reddit in patria. *Hom. 22, post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 768, col. 1, edit. Colon. 1618.*

Tout ce que la miséricorde des hommes répand de largesses dans cette vie, la miséricorde de Dieu le rend dans la patrie.

53. Talium Dominus miseretur, qui misericordiam momenta non negligunt. *Sup. Ps. 6, in fine, vers. ult. f. 11, col. 4.*

Dieu a compassion de ceux qui ne négligent pas les moments de la miséricorde.

54. Nullus hominum est, qui sibi misereri non egeat. *Sup. Ps. 23, circa med. v. 5, f. 35, col. 2.*

Il n'y a point d'homme qui n'ait besoin de miséricorde.

55. Quanto unicuique major misericordia a Deo impensa est, tanto proximis suis misericordior esse debet. *Sup. Ep. Jacobi, c. 2, art. 4, post med. f. 9, E.*

Plus un homme a reçu de grandes miséricordes du Seigneur, plus il doit être miséricordieux envers le prochain.

56. Frustra petit misericordiam, qui aliis denegat misericordiam. *Ep. ad Damas. pap. de Morte div. Hieron. ante med.*

C'est en vain qu'on demande miséricorde quand on n'est pas miséricordieux pour les autres.

57. Qui misericordia caret, christianus non est. *Ibid.*

Celui qui est sans miséricorde n'est pas chrétien.

S. Bonav.

S. Cæs. Arel.

Cassiodor.

Bianysius Carhus.

S. Eus. Cæs.

Gloss. deerr.

58. Excedendum est potius circa misericordiam, quam circa severitatem. *In decret. Gratiani, f. 55, col. 2. edit. Lugdun. 1540.*

Il vaut mieux pécher par excès de miséricorde que par excès de sévérité.

Gloss. int.

59. Misericordia redimitur iniquitas peccatoris, cum dat et dimittit aliis. *Sup. Pror. c. 16, in princ. col. 1672. t. 3.*

Le pécheur rachète ses iniquités en faisant miséricorde, quand il fait l'aumône aux autres ou qu'il leur pardonne.

S. Greg. Mag.

60. Magnæ misericordiæ ista sunt opera :

Les grandes œuvres de miséricorde sont :

Liberare vociferantem pauperem,
Pupillo adjutorium ministrare,
Peritulum eripere.
Cor viduæ consolari. *Lib. 19 Moral. c. 12. post init. super illud Job, Cor viduæ consolatus sum.*

De délivrer le pauvre qui implore du secours en criant,
De donner aide à l'orphelin,
D'arracher à la mort celui qui va périr,
De consoler le cœur de la veuve.

61. Qui omnino dimittit et non dat, etsi non plane operatus est, meliorem tamen partem misericordiæ tenuit. *Pres.*

Celui qui pardonne, encore qu'il ne fasse pas d'aumônes, a exercé la plus belle partie de la miséricorde.

62. Qui dat et minime dimittit, omnino misericordiam ullam facit. *Ibid. lib. 22, c. 8, ante med. num. 42, col. 744, D.*

Mais celui qui fait l'aumône et qui ne pardonne rien, celui-là ne pratique nullement la miséricorde.

63. Per olivam misericordes accipimus, quia græce ὄλιβος, misericordia vocatur; et quasi olivæ liquor ante omnipotentis Dei oculos, misericordiæ fructus lucet. *Hom. sup. Ev. post med. col. 401, A, t. 2.*

Par l'olivier il faut entendre l'homme miséricordieux, parce que le mot grec qui veut dire olivier signifie miséricorde, et le fruit de la miséricorde brille devant les yeux du Tout-Puissant comme la liqueur de l'olive.

S. Greg. Naz.

64. Indigentiam infirmi, tu qui sanus es; et inopis, qui dives es, subleva: tu qui non collapsus es, jacenti subveni: qui lætus es, contristato: qui dextra polles, illi qui sinistra languet. *Orat. 17 de Paupert. post med. p. 157.*

Vous qui êtes fort, soutenez la faiblesse de l'infirme; vous qui êtes riche, secourez le pauvre; vous qui êtes debout, tendez la main à celui qui est tombé; vous qui êtes dans la joie, consolez ceux qui sont dans la tristesse; vous qui êtes puissant à droite, aidez celui qui est languissant à gauche.

65. Fias infortunato Deus, misericordiam Dei imitando; nihil enim a deo divinum habet homo, quam bene facere, quamvis ille plus, hic vero minus bene facit. *Ibid.*

Devenez un Dieu pour l'infortuné, en imitant la miséricorde de Dieu; car l'homme n'a rien de plus divin que de faire du bien, quoiqu'il ne fasse pas autant de bien que Dieu.

S. Greg. Naz.

66. Nulla re ex omnibus perinde ac misericordia Deus colitur: quoniam nihil aliud tam peculiare est Deo, quam misericordia. *Ibid. post init. p. 249.*

Rien n'honore autant la Divinité que la miséricorde, parce qu'il n'est rien qui soit aussi propre à Dieu que la miséricorde.

67. Qui miseretur cum alacritate, bonum animi promptitudine duplicatur: quod enim ex tristitia, aut ex necessitate datur, ingratum est et indecorum: beneficentia cum lætitia, et non cum mœstitia est adoranda. *Ib. pag. 161.*

Celui qui fait l'aumône joyeusement double par sa promptitude de cœur le prix de son bienfait; mais ce qu'on donne avec tristesse ou par nécessité est un bienfait sans grâce et sans gloire: un bienfait doit être rehaussé par la joie et non avili par la tristesse.

S. Greg. Naz.

68. Misericordia est Benevolentia mater, Dilectionis pignus, Vinculum amicæ affectionis. *Orat. de Beatitud. ante med. col. 537, E.*

La miséricorde est La mère de la bienveillance, Le gage de la charité, Le lien de l'affection et de l'amitié.

69. Misericordia est

Pauperum mater, Magistra divitum, Bona pupillarum nutrix, Conservatrix senum, Egentium penus, Miserorum portus, Omnium ætatum curatrix. In omnibus ætatis consiliatrix. *Orat. 4 de Pau; amandis. ante med. col. 623, C.*

La mère des pauvres, La maîtresse des riches, La nourrice des orphelins, La conservatrice des vieillards, La provision des pauvres, Le port des malheureux, La providence de tous les âges, La conseillère dans toutes les peines.

70. Misericordia artem non habet: nemo melius erogat, quam qui sibi nihil reservat. *Tom. 1. Ep. 51 de Vita Hilarionis, ante med. pag. 245, A.*

S. Hier.

La miséricorde n'a point d'artifice; nul ne fait mieux l'aumône que celui qui ne réserve rien pour lui-même.

71. Qui clementiam non habet, non indutus est viscera misericordiæ, quamvis spiritualis sit, non adimplevit legem Christi. *In Regula monachorum. c. 28 de Charitate, circa med. pag. 294, C, t. 4.*

Celui qui est sans clémence et qui n'a point des entrailles de miséricorde a beau être un homme spirituel, il n'accomplit point la loi du Christ.

72. Contra justitiæ regulam interdum misericordia inclinatur. *Sup. Ep. ad Rom. c. 2, in princ. p. 268, D, t. 9.*

Quelquefois la miséricorde nous incline du côté opposé à la justice.

Hugo
à S. Victore.

73. Si vis misericordiam accipere, misericordiam exhibe. *De Allegor. sup. Matth. lib. 2, cap. 1, circa med. in illud, Beati misericordes, etc.*

Si vous voulez recevoir miséricorde, faites miséricorde vous-même.

Hugo card.

74. Merito talis sine misericordia cruciatur et affligitur, qui noluit ipse cum posset, intelligenti pauperi misereri. *Sup. Luc. c. 16, f. 233, col. 2, t. 6.*

C'est avec justice qu'un homme est tourmenté et accablé sans miséricorde, lorsqu'il n'a pas voulu, tandis qu'il le pouvait, être miséricordieux pour l'indigent.

S. Joan. Chr.

75. Ubi misericordia flagitatur, interrogatio cessat : ubi misericordia postulatur, iudicium non scivit : ubi misericordia petitur, poenæ locus non est. *Hom. 2 sup. Ps. 50, ante med. col. 740, A, t. 1.*

Dès qu'on demande miséricorde, il n'y a plus d'interrogatoire ; dès qu'on demande miséricorde, il n'y a plus de jugement sévère ; dès qu'on implore la miséricorde, il n'y a plus de place pour le supplice.

76. Ars quædam liberalis misericordia est. Quid hac arte utilius, atque præstantius ? Hæc post hanc vitam maxime fulget, in cœlis habet officinam ; et non hominem, sed Deum magistrum possidet. *Homil. sup. Matth. oper. perfect. circa med. col. 448, A, et post med. col. 449, B, t. 2.*

La miséricorde peut être rangée parmi les arts libéraux. Quoi de plus utile et de plus excellent que cet art ? C'est surtout après cette vie qu'il brille de l'éclat le plus vif, c'est dans le ciel qu'il a son atelier ; ce n'est pas un homme qui en est le maître, c'est Dieu.

77. Misericors non est, qui curat quem vulneravit, sed qui aliunde vulneratis medetur. *Ibid. ante finem, col. 450, C.*

Ce n'est pas être miséricordieux que de soigner ceux qu'on a blessés soi-même, mais bien de guérir ceux qui ont été blessés par d'autres.

78. Non sic oleum corpus hominis roborat, sicut animam misericordia stabilizat, adeoque confirmat, ut superari a diabolo nequeat. *Ibid. Hom. 65, post med. col. 542, C.*

L'huile fortifie moins les corps que la miséricorde n'affermie les âmes ; elle leur donne une force si grande que le démon ne peut plus les vaincre.

79. Ille verus misericors est, quia inimico proprio miseretur, et benefacit ei. *Hom. 9 sup. Matth. oper. imperf. post med. col. 799, A, tom. 2.*

Celui-là est vraiment miséricordieux, qui a compassion de ses propres ennemis et qui leur fait du bien.

80. Sicut qui desideranti misericordiam denegat, crudelis est ; sic qui non desideranti misericordiam præstat, injustus est. *Hom. 46 sup. Matth. oper. imperf. circa med. col. 1070, tom. 2.*

Si c'est être cruel de refuser la miséricorde à celui qui la demande, c'est aussi être injuste de la faire à celui qui ne la désire pas.

81. Qui totus est misericors, miseretur om-

nium tum peccatorum, tum amicorum. *Hom. 2 S. Joan. Chr. sup. 1 Cor. post init. Moral. col. 697, C, t. 4.*

Celui qui pratique entièrement la miséricorde l'exerce envers tous, envers les pécheurs comme envers ses amis.

82. Ex dilectione nascitur misericordia. *Sup. 4 Ep. ad Philipp. in fine Moralis, col. 1151, B, tom. 4.*

La miséricorde naît de la charité.

83. Nihil ita exprimit Christum sicut misericordia. *Hom. 32 sup. Ep. ad Hebr. in Mor. post med. col. 1865, A, tom. 4.*

Rien ne manifeste autant le Christ que la miséricorde.

84. Vis misericordiam consequi ? miserere proximi. *Hom. 13 ad populum Antiochenum, a med. col. 124, A, t. 5.*

Voulez-vous obtenir miséricorde ? soyez miséricordieux envers le prochain.

85. Misericordia est salutis præsidium, fidei ornamentum, propitiatio peccatorum : hæc est quæ justos probat, sanctos roborat, Dei cultores ostentat. *Hom. 3 de Miser. circa init. col. 927, C, tom. 5.*

La miséricorde est la garantie du salut, l'ornement de la foi, le gage de la rémission des péchés ; c'est elle qui manifeste les justes, qui fortifie les saints, qui fait reconnaître les serviteurs de Dieu.

86. Nihil humanitate potentius. *Hom. 3 de David et Saul, post med. col. 631, D, t. 1.*

Rien n'est plus puissant que l'humanité.

87. Humanitas quavis stola magnificentior est. *Ibid. Hom. 2, ante med. col. 616, C.*

L'humanité est plus magnifique que tous les ornements.

88. Nemo natura strenuus est, nemo natura vanæ gloriæ studio caret, nemo natura zelo atque emulatione superior est : misereri vero natura est omnibus inditum. *Serm. 4 sup. Ep. ad Philipp. in Morali, post init. col. 1149, B, tom. 4.*

Personne n'est brave naturellement, personne n'est naturellement exempt de la gloire humaine, personne n'est naturellement au-dessus de la jalousie et de l'émulation ; mais tout homme est naturellement porté à la miséricorde.

89. Nulla est venia ei, qui misericordiam non exhibet exigenti. *Ibid. Hom. 31, in fine, Moral. col. 1859, D.*

Il n'y a point de pardon pour celui qui ne fait pas miséricorde à ceux qui l'implorant.

90. Misericordia a compatiendo alienæ miseriæ vocabulum sortita est. *Pros.*

La miséricorde est ainsi nommée parce que c'est la compassion dans la misère d'autrui.

91. Nullus autem in alio misericors esse potest, qui prave vivendo in se misericors non est. *Lib. 3 de summ. Bono, c. 60, sent. 5, pag. 691, col. 1.*

Nul homme ne peut être miséricordieux pour les autres, s'il est sans miséricorde pour lui-même en menant une mauvaise vie.

S. Victoris
Hierosol.

S. Isidorus
Hispat.

92. Quod habes, habeto ad misericordiam, suffragetur virtus tua egeni inopiam. *Pros.*

Possédez ce que vous avez pour en faire des œuvres de miséricorde; que votre vertu vienne secourir la misère des pauvres.

93. Si quem positum in necessitate cognoveris, si quem ad inopiam redactum, si quem oppressum, si quem humiliatum, nullum contemnas, nullum spernas, nullum despicias, vacuum nullum dimittas, nullus a te tristis abeat, nemo a te confusus abscedat.

Si vous connaissez un homme dans le besoin, ou réduit à la misère, ou opprimé, ou accablé d'humiliations, ne le méprisez pas, ne le dédaignez pas, ne le repoussez pas, ne le renvoyez jamais sans secours; qu'il ne vous quitte jamais le cœur triste ou accablé de confusion.

94. Omnibus comunica, omnibus tribue, omnibus præbe: non eligas cujus miseriaris, ne forte prætereas eum qui mereatur accipere.

Soyez miséricordieux pour tous, libéral, généreux pour tous; ne choisissez pas celui pour qui vous devez avoir de la miséricorde, de peur de laisser de côté ceux qui le méritent.

95. Quidquid tribuis, cum affectu tribue: quidquid largiris, cum hilaritate largire: præbe misericordiam sine murmuratione.

Si vous donnez, que ce soit toujours de bon cœur; si vous faites l'aumône, que ce soit toujours avec joie; faites la miséricorde sans mauvaise humeur.

96. Major sit benevolentia, quam quod datur: major gratia, quam quod impenditur.

Que votre bienveillance soit encore supérieure à votre don, que votre bonne grâce l'emporte sur votre aumône.

97. Tale erit opus tuum, qualis fuerit intentio tua: quod enim affectu bono dispensatur, hoc accipiet Deus.

Votre bonne œuvre aura du mérite selon que votre intention aura été bonne, car Dieu reçoit et agréé les aumônes que l'on distribue de bon cœur.

98. Qui cum tædio dat, mercedem perdit: qui cum tristitia largitur, remunerationis non percipit fructum.

Celui qui donne avec déplaisir perd sa récompense; celui qui fait l'aumône avec tristesse ne recolle pas la moisson des récompenses.

99. Non est enim misericordia, ubi non est benevolentia.

Car il n'y a pas de miséricorde là où manque la bienveillance.

100. De tuis justis laboribus ministra pauperibus: non auferas alteri, unde tribuas alteri, non te misericordem ostendas alieno spolio.

Donnez aux pauvres le fruit légitime de votre travail; n'enlevez pas à autrui de quoi donner aux malheureux; ne vous montrez pas généreux aux dépens des autres.

101. Nihil enim prodest, si alterum inde reficis, unde inanem alium facis: contemnitur ista miseratio, et non propitiatur: talis misericordia peccata purgat, sed ampliatur. *Lib. 2 de Synonym. c. 47, post med. pag. 322, col. 1.*

Car il ne vous servirait de rien, si vous dépouilliez l'un

pour donner à l'autre: cette bienfaisance n'est digne que de mépris et ne rend pas le ciel propice; au lieu d'effacer les péchés, elle les augmente.

102. Bonum quod facis, misericordiæ causa, non jactantiæ facito: nihilque studeas propter laudem, nihil propter temporalem opinionem, nihil propter famam, sed propter vitam æternam facere. *Ibid.*

Si vous faites du bien, faites-le par un sentiment de miséricorde et non pour la vaine gloire; appliquez-vous à ne rien faire pour la louange, ni pour l'opinion des hommes, ni pour la renommée, mais à tout rapporter à la vie éternelle.

103. Divina res est commiseratio. *Lib. 4, Epist. 191 ad Calliopum, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 496, col. 1, C, edit. Col. 1618.*

La commisération est une chose divine.

104. Magna est misericordiæ merces, cui Deus pollicetur, peccata se omnia remissurum. *Pros.*

Grande est la récompense de la miséricorde, à laquelle Dieu promet le pardon de tous les péchés.

105. Si audieris, inquit, preces supplicis tui, et audiam ego tuas: si misertus laborantium fueris, et ego in tuo labore miserebor. Si autem non respexeris, nec adjuveris; et ego animam contra te geram, tuisque te legibus judicabo. *Lib. 6 de div. Inst. cap. 12, in fin. pag. 261.*

Si vous écoutez les prières de celui qui vous implore, dit le Seigneur, moi j'écouterai les vôtres; si vous avez pitié des malheureux, j'aurai pitié de vous dans votre malheur; mais si vous ne les regardez pas, si vous ne les secourez point, je détournerai aussi de vous mon esprit, et je vous jugerai d'après vos propres lois.

106. In homine præclarum et excellens bonum est misericordia, idque divinis testimoniis, et bonorum malorumque consensu optimi judicatur. *Ibid. c. 14, in princ. p. 263.*

Chez l'homme, la miséricorde est un mérite glorieux et excellent, et ce jugement est fondé sur les témoignages divins comme sur l'accord unanime des bons et des méchants.

107. Nemo clarissimus, nisi qui opera misericordiæ largiter fecerit. *Ibid. lib. 5, c. 45, sub fin. p. 219.*

Celui-là seul arrive à une grande gloire, qui accomplit généreusement les œuvres de miséricorde.

108. Misericordiæ virtus tanta est, ut sine illa ceteræ, etsi sint, prodesse non possint. *Serm. 5 de Collect. in med.*

La vertu de miséricorde est si grande, que sans elle toutes les autres ne serviraient de rien, quand même elles se trouveraient dans une âme.

109. Quamvis quis fidelis sit, et castus, et sobrius, et aliis moribus ornatus insignibus: misericors tamen si non est, misericordiam non meretur. *Ibid.*

Qu'un homme soit fidèle, chaste, sobre, distingué par toute sorte de bonnes habitudes, s'il n'est pas miséricordieux, il ne mérite point miséricorde.

110. Quidquid in cibos pauperum, in curationes debiliun, in pretia captivorum, et in

S. Isidorus
Hispat.S. Isidorus
Pelus.

Lact. Firm.

S. Leo I.

S. Luc 1

quaelibet opera pietatis impenditur, non minuitur, sed augetur. *Pros.*

Tout ce qu'on emploie à nourrir les pauvres, à guérir les malades, à racheter les captifs, et en autres œuvres de miséricorde, au lieu de diminuer la fortune, l'augmente.

111. Nec unquam apud Deum perire poterit, quod fidelis benignitas erogavit : dum quodcumque tribuit ad subsidium, id sibi recondit ad premium. *Serm. 1 de Jejun. Pent. in fine.*

Jamais ce que la piété donne ne sera perdu devant Dieu : car tout ce qu'on répand en aumônes, on le met en réserve pour sa propre récompense.

112. Ex affectibus piorum, benignitatis mensura taxatur, et nunquam eum miserendi efficacia deserit, in quo misericordia ipsa non deficit. *Serm. 4 Quadrag. ante med.*

L'homme charitable mesure ses libéralités aux sentiments de son cœur, et celui qui ne manque point de miséricorde ne manquera jamais des moyens de l'exercer.

113. Ubi Deus curam misericordiæ invenit, ibi imaginem suæ pietatis agnoscit. *Ibid. Ser-mone 10, in fine.*

Quand Dieu voit quelque part du zèle pour la miséricorde, il reconnaît l'image de sa propre bonté.

114. Nihil validius contra diaboli dolos, quam benignitas misericordiæ et largitas. *Serm. 2 de Ascens. in fin.*

Rien n'est plus puissant contre les ruses du démon que la tendresse et la générosité de la miséricorde.

S. Pelag. pap.

115. Qui negant misericordiam faciendam necessitatem patientibus, ipsum Christum (qui est misericordia) negant. *Epist. ad Benign. archiep. et habetur in decret. Gratiani, part. 2, causa 7, quest. 1, can. Omnis, f. 190, col. 3.*

Nier la nécessité d'être miséricordieux envers ceux qui souffrent, c'est nier le Christ, qui est la miséricorde même.

Petr. Eleens.

116. Sibi apud Deum pietatis januam claudit, qui viscera misericordiæ proximo mendicanti non aperit. *Epist. 19 ad Radulph. Lexoviens. episc. ante med. apud Bibl. Patr. t. 12, p. 775, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Celui-là se ferme à lui-même la porte de la miséricorde divine, qui ferme ses entrailles au prochain dans l'indigence et suppliant.

S. Petr. Chr.

117. Clamat Deus : Misericordiam volo. Qui quod vult Deus, Deo negat, a Deo sibi quod desiderat, vult negari. *Pros.*

Dieu crie : Je veux la miséricorde. Refuser à Dieu ce qu'il veut, c'est se faire refuser par Dieu ce qu'on désire.

118. Misericordiam volo. Homo, petit Deus, sed tibi, non sibi. Misericordiam volo. Humanam misericordiam petit, ut largiatur divinam.

Je veux la miséricorde. O homme, Dieu demande non par pour lui, mais pour vous. Je veux la miséricorde. Il demande la miséricorde humaine pour répandre la miséricorde divine.

119. Est enim in cœlis misericordia, ad quam per terrenas misericordias pervenitur. *Sermone 8, post med. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 2, p. 667, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Car il y a dans le ciel une miséricorde à laquelle on parvient par la miséricorde terrestre.

TOME V.

S. Petr. Chr.

120. Qui facit misericordiam, currit ad premium : qui non facit misericordiam, decurrit ad pœnam. *Ibid. in calce, p. 667, col. 2, II.*

Celui qui pratique la miséricorde court vers la récompense ; celui qui ne fait pas miséricorde court vers le châ-timent.

121. In die mala illi Deus liberaliter assistet, qui a malis pauperem liberavit. *Pros.*

Au jour mauvais, le Seigneur assistera avec bonté celui qui a délivré le pauvre de ses maux.

122. In angustiis illum Deus clamantem au-diet, qui pauperem cum clamaret, audivit.

Dieu écoutera le cri de détresse de celui qui aura écouté le cri des pauvres.

123. Non videbit diem malum, qui dies bonos habere pauperem fecit : videbit diem malum, qui diem judicii sine advocacione pauperis intraverit.

Celui-là ne verra pas de mauvais jour, qui aura donné aux pauvres des jours heureux ; mais celui-là verra un jour mauvais, qui, au jour du jugement, ne sera pas défendu par les pauvres.

124. Sine causa accusant peccata, quem pauper excusat : excusari non potest, quem fames pauperis accusavit. *Ibid. Serm. 14, post med. p. 672, col. 1, B.*

C'est en vain que les péchés s'élèvent contre celui que les pauvres défendent ; mais rien ne saurait excuser celui qu'accusent la faim et les souffrances du pauvre.

125. Clamat Deus : Misericordiam volo. Homo, da Deo quod vult, si vis tibi dari a Deo quod vis. *Pros.*

Dieu crie : Je veux la miséricorde. O homme, donnez à Dieu ce qu'il veut pour qu'il vous donne ce que vous voulez.

126. Misericordiam volo. Dei vox est ; Deus a nobis misericordiam petit. Si dederimus, quid dicturus est ? Venite, benedicti, percipite regnum. *Ibid. Serm. 41, sub fin. p. 692, col. 1, litt. D.*

Je veux la miséricorde. C'est la voix de Dieu ; Dieu nous demande la miséricorde. Si nous la faisons, que dira-t-il ? Venez, les bénis de mon Père, recevez le royaume.

127. Lacrymæ pauperis cœlum rigant : ergo sitit cœlum, et expectat de ploratu pauperum vicem roris. *Pros.*

Les larmes du pauvre arrosent le ciel ; le ciel est donc altéré, et il attend des pleurs du pauvre le bienfait de la rosée.

128. Quia misericordia arat cœli campos, sulcos ducit pietatis per superna : illic misericordia seminat, quia quæ suscepit manus pauperis, ibi metit ; ibi segetem colligit, qui semen suum pauperi commiserit hic serendum. *Ibid. Serm. 42, circa med. p. 692, col. 2, II.*

La miséricorde labourant les champs du ciel, elle trace dans les plaines célestes les sillons de la piété ; c'est là que la miséricorde sème, parce qu'elle y moissonne tout ce que reçoit la main des pauvres ; c'est là que moissonnera celui qui aura semé dans le sein des pauvres.

129. Homo, esto tibi misericordiæ forma : sic quomodo vis, quantum vis, quam cito vis

18

misericordiam tibi fieri, tam cito alii, tantum, taliter ipse miserere. *Serm. 43, ab init. pag. 693, col. 1, E.*

O homme, tracez vous-même la loi de la miséricorde; soyez miséricordieux envers les autres avec la promptitude, avec l'abondance, avec la bonté que vous désirez pour vous-même.

S. Petr. Dam. 130. Qui sibi a Deo fieri misericordiam postulat, ipse quoque misericordiae viscera proximis indigentibus clementer impendat. *Serm. 20 de S. Bonifac. circa med. p. 196, col. 2, D, tom. 2.*

Celui qui demande à Dieu miséricorde doit aussi ouvrir avec bonté les entrailles de sa miséricorde aux indigents.

131. Misericordia est speciosum humanæ naturæ ornamentum, cujus expers male degenerat, et hominem difflitetur. *Serm. 55 in festo omnium SS. circa med. p. 279, col. 2, C, t. 2.*

La miséricorde est une gloire magnifique pour la nature humaine; celui qui ne la possède pas est un homme dégénéré que l'humanité désavoue.

Salvianus. 132. Vera misericordia est, cum superexaltatur misericordia iudicio, cum vel largitate substantiæ, vel bona voluntate, vel doctrina verbi, vel exemplo facti, proximi corpus et anima refoventur. *Ibid.*

La vraie miséricorde est celle qui s'élève au-dessus de la justice, quand on restaure le corps ou l'âme du prochain par la libéralité des aumônes, par la bonne volonté, par l'enseignement de la parole ou par l'exemple des bonnes actions.

133. Salvator ipse ac Deus noster, nihil tutius ac salubrius omni homini esse dixit, quam rem suam atque substantiam in usu misericordiae collocare. *Lib. 5 de Gab. Dei. post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Col. 1618.*

Notre Sauveur et notre Dieu enseigne que rien n'est plus utile et plus salutaire à l'homme que d'employer son bien et ses ressources aux œuvres de miséricorde.

Theophylact. 134. Qui heri misericors fuit, etiamsi hodie inops sit, ab omnibus misericordiam consequetur, et alibi multo majorem a Deo. *Sup. Matth. c. 5, in illud, Beati misericordes, etc. p. 14, litt. B.*

Celui qui était miséricordieux hier, s'il est aujourd'hui dans la misère, recevra la charité de tout le monde, et il la recevra bien plus grande de Dieu dans l'autre vie.

S. Valerian. 135. Ille ad Christum dives vadit, qui misericordiae fructus congregat. *Hom. 6 de otiosis Verbis, in fine, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 483, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Celui-là marche vers le Christ avec de grandes richesses, qui amasse les fruits de la miséricorde.

136. Ipsum scias esse Christum quem videris nudum, quem aspexeris cecum, quem offenderis claudicantem, quem panuis involutum, quem videris sordida veste contactum. *Ibid. Hom. 7 de Misericord. ante med. p. 483, col. 2, G.*

Sachez que le Christ c'est quiconque vous voyez nu, aveugle, boiteux, couvert de haillons, de vêtements sordides.

137. Multi sunt, qui cum nullum exhibeant misericordiae fructum, misericordiae tamen mentiuntur affectum. *Ibid. post med. p. 484, col. 2.*

Il y en a beaucoup qui, sans produire aucun fruit de miséricorde, feignent d'en avoir les sentiments.

138. Deo tanta est cura infelicium, ut sibi datum iudicet, quidquid inopem aut vestit, aut reficit. *Ibid. Hom. 7, in med. p. 483, col. 1, C.*

Tel est le soin que Dieu prend des malheureux, qu'il regarde comme donné à lui-même tout ce qui est donné pour vêtir ou soulager les pauvres.

139. Parum profecto sibi prospicit, qui non causæ alienæ necessitatis intendit. *Ibid.*

C'est prendre bien mal ses propres intérêts que de ne pas s'occuper des besoins d'autrui.

140. Vestisse pauperem, corporis sui est operuisse nuditatem: lucrum autem magnum est, refecisse mendicem. *Ibid. Homil. 9, post med. p. 485, col. 2, F.*

Habiller un pauvre, c'est couvrir la nudité de son propre corps, et c'est un grand profit de soulager un mendiant.

141. Satis ille impius est, quem non ad misericordiam provocat aut infelicitas desolationis, aut infirmitas senectutis. *Ibid. ante finem, p. 486, col. 2, G.*

C'est être bien impie que de se montrer sans miséricorde devant les douleurs des malheureux ou devant les infirmités des vieillards.

142. Qui pauperi miseretur, Deo foeneratur. *Ibid. in fine, p. 487, col. 1, A.*

Exercer la miséricorde envers les pauvres, c'est prêter à Dieu à usure.

143. Gloriosum est quidem indigentem fratrem pascere, sed fortius est inimico in necessitateposito subvenire. *Ibid. Hom. 12, ante med. p. 489, col. 2, E.*

Il est sans doute glorieux de nourrir un père dans l'indigence, mais il y a bien plus de vertu à secourir un ennemi dans le besoin.

SENTENTIA PAGANORUM.

144. Nulla de virtutibus nec gratior, nec admirabilior misericordia est. *Orat. 41 pro Ligario, in fine, num. 37, t. 2.*

Cicero.

Entre toutes les vertus, il n'en est point de plus aimable ni de plus admirable que la miséricorde.

145. Utilis est misericordia ad opem ferendam et calamitates hominum indignorum sublevandas. *Lib. 4 Tusc. Quæst. circa med. num. 46, t. 4.*

La miséricorde est utile pour secourir les malheureux et pour soulager la douleur des hommes qui ne méritent pas de souffrir.

146. Homo qui in homine calamitoso est misericors, meminit sui. *In suis Sent. sent. 160.*

Mimus Publ.

Celui qui exerce la miséricorde envers les malheureux se souvient de lui-même.

147. Homo es, non vis ali hominem? Civis

Seneca.

Seneca. es, non vis ali civem? Amicus es, non vis ali amicum? Propinquus es, non vis ali propinquum? *Lib. 1 Controvers. 1, ante med. p. 45, tom. 1.*

Vous êtes homme, et vous ne voulez pas que l'homme soit nourri? Vous êtes citoyen, et vous ne voulez pas que votre concitoyen soit nourri? Vous êtes ami, et vous ne voulez pas que votre ami soit nourri? Vous êtes voisin, et vous ne voulez pas que votre voisin soit nourri?

148. Sæpe qui misereri potuit, et non fecit, misericordiam rogat. *Lib. 4 Controvers. ante fin. p. 207, t. 1.*

Souvent celui qui a refusé de faire miséricorde quand il le pouvait est obligé de supplier à son tour.

149. Misericordia vicina est miseria, habet enim aliquid trahitque ex ea. *Lib. 2 de Clement. ad Neron. c. 6, post med. p. 467, t. 1.*

La miséricorde touche de près à la misère, car elle a quelque chose qui lui vient d'elle.

Sextus phil. 150. Sententiam, quæ misericordiam vetat, non solum non tenere, sed audire refuge. *Sent. 328, p. 66, col. 2, G, apud Bibl. Patr. tom. 3, edit. Colon. 1618.*

Si une maxime proscriit la miséricorde, non seulement vous ne devez pas l'adopter, mais vous devez même la repousser.

MISERICORDIA DEI (MISÉRICORDE DE DIEU).

DEFINITIO.

Dionysius Carthus. Misericordia Dei est, quæ miseris et aliunde seductis clementer subvenit. *Sup. Epist. ad Hebr. c. 2, art. 2, post med. f. 115, G.*

La miséricorde de Dieu est celle qui vient généreusement au secours des malheureux et de ceux qui ont été séduits et égarés.

Urbanus IV. Misericordia Dei, miserorum est chorda, qua de lacu fœcis et miseriæ extrahuntur. *Super Ps. 50, vers. 1, apud Bibl. Patr. t. 13, p. 369, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

La miséricorde de Dieu est une corde par laquelle les malheureux sont retirés de l'abîme de la misère et de l'ignominie.

DIVISIO.

S. Bonav. Misericordia Dei triplex est: liberans, adjuvans et coronans. *Exposit. 2 sup. Ps. 118, cap. 5, vers. 12, art. 1, p. 207, col. 2, B, t. 1.*

La miséricorde de Dieu est triple: celle qui délivre, celle qui aide, celle qui couronne.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Ego sum Dominus Deus tuus, et faciens misericordiam in multa millia diligentibus me. *Deut. 5, v. 9 et 10.*

Je suis le Seigneur ton Dieu, faisant miséricorde à plusieurs milliers de générations.

2. Dominus faciet tecum misericordiam, quia ostendisti gratiam et fidem. *2 Reg. 15, v. 20.*

Le Seigneur te fera miséricorde, parce que tu as montré du zèle et de la fidélité.

3. Multæ misericordiæ ejus sunt. *Ibid. 24, v. 14.*

Ses miséricordes sont grandes.

4. Petentibus vobis a me misericordiam, non miserebor: maculastis enim manus vestras sanguine. *4 Esdr. 1, v. 25 et 26.*

Vous implorerez ma miséricorde, et je serai sans pitié, car vos mains sont souillées de sang.

5. Misericordiam cum illis faciam, quoniam misericors sum, dicit Dominus omnipotens. *Ibid. 2, v. 31.*

Je leur ferai miséricorde, car je suis miséricordieux, dit le Seigneur tout puissant.

6. Benedicite Deum cœli, et coram omnibus viventibus confitemini ei, quia fecit vobiscum misericordiam suam. *Tob. 12, v. 6.*

Bénissez le Dieu du ciel, et confessez-le devant tout ce qui vit, parce qu'il vous a fait miséricorde.

7. Convertimini, peccatores, et facite justitiam coram Deo, credentes quod faciet vobiscum misericordiam suam. *Ib. 13, v. 8.*

Convertissez-vous, pécheurs; pratiquez la justice devant Dieu, et croyez qu'il vous fera miséricorde.

8. Vitam et misericordiam tribuisti mihi. *Job 10, v. 12.*

Vous m'avez donné la vie et la miséricorde.

9. Ego in misericordia tua speravi. *Ps. 12, v. 6.*

J'ai espéré en votre miséricorde.

10. Mirifica misericordias tuas, qui salvos faci: sperantes in te. *Ps. 16, v. 7.*

Faites éclater vos miséricordes, vous qui sauvez ceux qui espèrent en vous.

11. Misericordia tua subsequetur me omnibus diebus vitæ meæ. *Ps. 22, v. 6.*

Votre miséricorde me suivra tous les jours de ma vie.

12. Reminiscere miserationum tuarum, Domine, et misericordiarum tuarum, quæ a sæculo sunt. *Ps. 24, v. 6.*

Souvenez-vous, Seigneur, de votre bonté; souvenez-vous de vos miséricordes, qui sont éternelles.

13. Secundum misericordiam tuam, memento mei tu, propter bonitatem tuam, Domine. *V. 7.*

Souvenez-vous de moi dans votre miséricorde, souvenez-vous-en, Seigneur, à cause de votre bonté

14. Universæ viæ Domini, misericordia et veritas. *V. 10.*

Toutes les voies du Seigneur ne sont que miséricorde et vérité.

15. Salvum me fac in misericordia tua, Domine. *Ps. 30, v. 17.*

Seigneur, sauvez-moi à cause de votre miséricorde,

16. Benedictus Dominus, quoniam mirificavit misericordiam suam mihi. *V. 22.*

Béni soit le Seigneur, car il a signalé sur moi les merveilles de sa miséricorde.

17. Diligit misericordiam et iudicium : misericordia Domini, plena est terra. *Psal. 32, v. 5.*

Il aime la justice et le jugement ; la terre est remplie de la miséricorde du Seigneur.

18. Fiat misericordia tua, Domine, supernos, quemadmodum speravimus in te. *Ibid. in fine.*

Seigneur, que votre miséricorde soit sur nous, comme notre espoir est en vous.

19. Tu, Domine, ne longe facias miseraciones tuas a me : misericordia tua et veritas tua semper susceperunt me. *Psal. 39, v. 12.*

Vous, Seigneur, n'éloignez pas de moi vos miséricordes ; votre miséricorde et votre vérité m'ont protégé.

20. In die mandavit Dominus misericordiam suam, et nocte canticum ejus. *Psal. 41, v. 9.*

Il approche le jour des miséricordes ; elle approche la nuit des hymnes de joie.

21. Suscepimus, Deus, misericordiam tuam, in medio templi tui. *Psal. 47, v. 10.*

O Dieu, nous avons senti votre miséricorde au milieu de votre temple.

22. Miserere mei secundum magnam misericordiam tuam. *Psal. 50, v. 1.*

Ayez pitié de moi selon la grandeur de votre miséricorde.

23. Magnificata est usque ad coelos misericordia tua. *Psal. 56, v. 11.*

La grandeur de votre miséricorde s'étend jusque dans les cieux.

24. Exultabo mane misericordiam tuam : quia factus es susceptor meus. *Psal. 58, v. 17.*

Je célébrerai dès l'aurore votre miséricorde, parce que vous êtes devenu mon défenseur.

25. Ne memineris iniquitatumstrarum, cito anticipent nos misericordiae tuae, etc. *Psal. 78, v. 8.*

Ne vous souvenez point de nos iniquités ; que vos miséricordes se hâtent de nous prévenir.

26. Ostende nobis, Domine, misericordiam tuam. *Psal. 84, v. 8.*

Montrez-nous, Seigneur, votre miséricorde.

27. Confitebor tibi, Domine Deus meus, in toto corde meo : quia misericordia tua magna est super me. *Psal. 85, v. 12 et 13.*

Seigneur mon Dieu, je vous louerai de tout mon cœur, parce que votre infinie miséricorde est venue sur moi.

28. Tu, Domine Deus miserator et misericors, patiens, et multa misericordiae, et verax. *V. 15.*

Seigneur, vous êtes le Dieu bon et compatissant, patient, prodigue de miséricorde et plein de vérité.

29. Misericordias Domini in aeternum cantabo. *Psal. 88, v. 1.*

Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur.

30. Secundum altitudinem caeli a terra, corroboravit misericordiam suam super timentes se. *Psal. 102, v. 11.*

Autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant sa miséricorde s'affermi sur ceux qui le craignent.

31. Laudate Dominum, omnes gentes, quoniam confirmata est super nos misericordia ejus. *Psal. 116, v. 1-2.*

Nations, louez toutes le Seigneur, parce que sa miséricorde est affermie sur nous.

32. Veniat super me misericordia tua, Domine. *Psal. 118, v. 41.*

Seigneur, que vos miséricordes viennent sur moi.

33. Misericordia tua, Domine, plena est terra. *V. 64.*

Seigneur, la terre est pleine de votre miséricorde.

34. Fiat misericordia tua, ut consoletur me, secundum eloquium tuum servo tuo. *V. 76.*

Consolez-moi par le retour de votre miséricorde, en vertu de la promesse que vous avez faite à votre serviteur.

35. Apud Dominum misericordia, et copiosa apud eum redemptio. *Psal. 129, v. 7.*

Dans le Seigneur est la miséricorde, dans lui est une abondante rédemption.

36. Tu, Deus noster, suavis et verus es, patiens, et in misericordia disponens omnia. *Sap. 45, v. 1.*

Vous, notre Dieu, vous êtes doux et véritable, patient et disposant tout avec miséricorde.

37. Secundum magnitudinem ipsius, sic et misericordia illius cum ipso est. *Eccli. 2, v. 23.*

Sa miséricorde est en lui comme sa puissance.

38. Quam magna misericordia Domini, et propitio illius convertentibus ad se ! *Ibid. 17, v. 28.*

Qu'elle est grande la miséricorde du Seigneur ! qu'elle est grande sa clémence pour ceux qui se convertissent à lui !

39. Miseratio hominis circa proximum suum : misericordia autem Dei super omnem carnem. *Ibid. 18, v. 12.*

La miséricorde de l'homme est pour son prochain, mais la miséricorde de Dieu s'étend sur toute chair.

40. Speciosa misericordia Dei in tempore tribulationis, quasi nubes pluviae in tempore siccitatis. *Ibid. 35, in fine.*

Admirable est la miséricorde de Dieu au temps de la tribulation, comme la nuée de la pluie au temps de la sécheresse.

41. Abstuli pacem meam a populo isto, dicit Dominus, misericordiam et miseraciones. *Jer. 16, v. 5.*

J'ai retiré à ce peuple, dit le Seigneur, ma paix, ma miséricorde et ma pitié.

42. Misericordiae Domini, quia non sumus consumpti, quia non defecerunt miseraciones ejus. *Thren. 3, v. 22.*

Parce que les miséricordes du Seigneur ne sont pas épuisées, parce que sa pitié n'a pas failli.

43. Miserebor, cujus misereor ; et misericordiam præstabo, cujus miserebor. *Rom. 9, v. 15.*

Je ferai miséricorde à qui il me plaira de faire miséricorde, et j'aurai pitié de qui il me plaira d'avoir pitié.

44. Deus dives est in misericordia. *Ephes. 2, v. 4.*

Dieu est riche en miséricorde.

SENTENTIE PATRUM.

S. Ambr.

45. Ad misericordiam promptior est, quam ad severitatem spiritus Dei. *Lib. de Paenit. c. 2, ante med. col. 169, C, t. 1.*

L'esprit de Dieu est plus prompt pour la miséricorde que pour la sévérité.

46. Manifestum est justam Dei misericordiam, misericordemque justitiam, nec alendis unquam corporibus hominum, nec docendis juvenisque eorum mentibus defuisse. *Lib. 2 de Vocat. gent. cap. 3, ante med. col. 256, B, tom. 2.*

Il est certain que la juste miséricorde de Dieu et sa miséricordieuse justice n'ont jamais manqué ni pour nourrir de corps de l'homme, ni pour instruire et pour aider les âmes.

47. Magna est misericordia Dei, quæ non solum remissionem tribuit peccatorum, sed etiam certantibus adhibet exhortationis calcaria, ne suscepti certaminis passionibus in belli formidine derelinquant. *Sup. Ps. 118, Serm. 10, vers. 4, in princ. col. 1504, C et D, t. 4.*

La miséricorde de Dieu est grande; non seulement elle accorde le pardon des péchés, mais encore elle excite et éperonne ceux qui combattent, afin qu'ils n'abandonnent point la lutte entreprise, à cause des souffrances et des terreurs de la guerre.

48. Misericordia Domini tam perspicua est, ut nullus homo sanam mentem possidens, hanc ignorare valeat. *Sup. Apoc. c. 4, post init. col. 3035, B, t. 5.*

La miséricorde de Dieu est si évidente, qu'il n'y a pas un homme jouissant du bon sens qui puisse la méconnaître.

49. Nihil prodest nobis clementiam Dei verbis implorare, et operibus irritare. *Ibid. c. 8, a med. col. 569, D.*

Il ne nous sert de rien d'implorer la miséricorde de Dieu par nos paroles, si nous la rendons inutile par nos actions.

S. Anselm.

50. Vobis lapsis non est desperandum, nec confessio dimittenda, quia non habemus pontificem austerum, vel dedignantem, sed misericordem: non a nobis remotum, sed naturæ nostræ participem. *Sup. Epist. ad Hebr. c. 4, in illud, Non habemus pontificem, etc.*

Si vous êtes tombés, vous ne devez pas désespérer ni abandonner la confession; car nous avons un pontife qui n'est ni austère ni dédaigneux, mais plein de miséricorde, un pontife qui n'est pas étranger à notre nature, mais qui s'en est revêtu.

S. Aug.

51. Non solum cum agitur poenitentia, ve-

rum etiam ut agatur, Dei misericordia necessaria est. *In Enchirid. c. 82, in med. p. 128, D, tom. 3.*

La miséricorde de Dieu nous est nécessaire non seulement quand nous faisons pénitence, mais encore pour obtenir de la faire.

52. Nullum potest esse momentum, quo homo non fruatur Dei bonitate et misericordia. *De Spiritu et Anima, c. 35, post med. pag. 624, D, t. 3.*

Il ne peut pas y avoir un seul instant où l'homme ne jouisse de la bonté et de la miséricorde de Dieu.

53. Misericordia Dei nolentem prævenit, ut velit: volentem subsequitur, ne frustra velit. *In Enchirid. c. 32, sub fin. p. 115, B, t. 3.*

La miséricorde de Dieu prévient celui qui ne veut pas, pour lui donner le vouloir; elle coopère avec celui qui veut, afin que son vouloir soit efficace.

54. Nihil ita Deum inclinat ad pietatem et misericordiam, quemadmodum purus mentis affectus. *De Spiritu et Anima, c. 50, ante med. p. 632, C, t. 3.*

Rien ne dispose davantage le Seigneur à la bonté et à la miséricorde que les sentiments d'un cœur pur.

55. Nemo de Dei pietate diffidat, quoniam major est ejus misericordia, quam nostra miseria. *De Spiritu et Anima, c. 6, in fine, pag. 606, D, t. 7.*

Que personne ne se défie de la miséricorde de Dieu, parce qu'elle est plus grande que nos misères.

56. Cui magna Dei misericordia necessaria est, nisi magnæ humanæ miseriæ? *Lib. 9 de Civ. Dei, c. 9, in med. p. 388, C, t. 5.*

A quoi la grande miséricorde de Dieu est-elle nécessaire, sinon à la grande misère de l'homme?

57. Nulla de virtutibus tuis, nec admirabilior, nec gratior misericordia est. *Ibid. lib. 6, c. 5, ante med. p. 156, C.*

Entre toutes vos vertus, il n'en est pas de plus admirable et de plus aimable que la miséricorde.

58. Non potest aliquis futuram in se esse misericordiam Dei, si est in se immisericors. *Pr.*

Nul ne doit espérer d'obtenir la miséricorde de Dieu, s'il est lui-même sans miséricorde.

59. Satiari vis bonis Dei? satiata sit in te misericordia Dei: plena misericordia, ipsa est perfecta misericordia. *Sup. Ps. 102, post med. vers. 6, Faciens misericordias Domini, t. 8.*

Voulez-vous être comblé des biens de Dieu? que la miséricorde de Dieu trouve en vous pleine satisfaction; la miséricorde parfaite, c'est la miséricorde sans limites.

60. Multum interest inter descendere et cadere; nam quia cecidit Adam, ideo descendit Christus. Ille cecidit, iste descendit: ille cecidit superbia, iste descendit misericordia. *Sup. Ps. 119, circa med. enarrat. p. 972, C, t. 8.*

Il y a une grande différence entre descendre et tomber. C'est parce qu'Adam est tombé que le Christ est descendu; le premier tomba, le second est descendu; l'un tomba par orgueil, l'autre est descendu par miséricorde.

S. Aug.

61. Quid tam longanimum, quid tam multum in misericordia? Peccatur et vivitur, accedunt peccata, augetur vita. Sed observa ne longitudine misericordiae Dei male utendo, tu tibi thesaurizes iram in die irae. *Sup. Ps. 102, Misericors et miserator Dominus, p. 802, D, t. 8.*

Quoi de plus généreux, quoi de plus abondant que la miséricorde? On pèche et l'on vit, les péchés s'accroissent et la vie augmente; mais prenez garde, en abusant de la longanimité et de la miséricorde de Dieu, d'amasser contre vous des trésors de vengeance pour le jour de la colère.

62. Noveris Deum misericorditer dare eum dat, misericorditer auferre cum tollit, nec te credas a misericordia ejus derelinqui, qui tibi aut blanditur dando ne delicias, aut corripit exultantem ne perens. *Sup. Ps. 114, post init. vers. 2, p. 1146, C, t. 8.*

Sachez que Dieu agit toujours par miséricorde, soit qu'il vous donne des biens, soit qu'il vous les enlève, et ne croyez jamais être abandonné par sa miséricorde; quand il vous donne, il vous encourage pour vous empêcher de défaillir, et quand il reprend vos biens, il vous corrige pour que l'orgueil ne vous perde point.

63. O dives bonarum dapum, supernae satisfactionis opulentissime largitor Deus, da lasso cibum, collige dispersum, libera captivum, et reintegra scissum. *In Manuali, c. 4, post med. p. 544, C, t. 9.*

O Dieu qui êtes si riche en mets excellents, ô vous qui répandez avec tant de magnificence les biens célestes qui nous rassasient, donnez la nourriture à celui qui est fatigué, ramenez les égarés, délivrez les captifs, réunissez ceux qui sont divisés.

64. Misericors est Deus, quia totus et summe bonus est. *In Manuali, c. 32, in fine, p. 553, A, tom. 9.*

Dieu est miséricordieux, parce qu'il est entièrement et souverainement bon.

65. Pareae per clementiam, ne ulciscaris per justitiam. *Ibid. c. 33, in princ. pag. 553, A, tom. 9.*

Pardonnez par votre miséricorde pour n'avoir pas à punir par votre justice.

66. Taceat laudes tuas, qui miserationes tuas non considerat. *Lib. 6 Confess. c. 7, ante fin. tom. 1.*

Que celui-là taise vos louanges, qui ne sait pas contempler vos miséricordes.

67. Misericordia Dei non habet compatentis miserum cor, sed misericordia Dei est bonitas opitulantis. *Lib. 1 contra advers. legis, c. 20, ante med. t. 6.*

La miséricorde de Dieu ne suppose pas un cœur qui souffre avec vous de vos misères, mais la bonté qui veut les secourir.

68. Deus quem vult illuminat, et quem vult execat: illuminat misericordia, execat iudicio, utique æquissimo etsi occultissimo. *Ibid. lib. 2, c. 8, circa med.*

Dieu éclaire ou aveugle ceux qu'il veut; il éclaire par sa miséricorde, il aveugle par le jugement le plus juste quoique le plus impénétrable.

S. Aug.

69. Miseri negant esse misericordem Deum, ne miserum cor habere credatur: at potest esse in Deo misericordia, sine cordis miseria. *Contra Adimant. c. 11, ante fin. t. 6.*

Des malheureux nient que Dieu soit miséricordieux, sous prétexte qu'il ne peut pas ressentir la misère dans son cœur; mais Dieu peut avoir la miséricorde sans éprouver de la peine dans son cœur.

70. Miseratio Dei altitudo Dei est. *Tract. 14 sup. Joan. longe post init. t. 9.*

La miséricorde de Dieu n'a pas d'autre mesure que sa grandeur infinie.

71. Deus prærogat misericordiam in præsentis sæculo, et minatur iudicium in futuro: gaudeamus ad misericordiam Dei, sed timeamus ad iudicium Dei. *De decem Chordis, c. 1, in princ. t. 9.*

Dieu nous envoie sa miséricorde dans cette vie, et il nous menace de sa justice dans l'autre; réjouissons-nous à la pensée de sa miséricorde, mais tremblons à la pensée de sa justice.

72. Misericordia Dei fovendos amplectitur bonos, sicut severitas Dei puniendos corripit malos. *Lib. 1 de Civit. Dei, c. 8, post init. tom. 5.*

La miséricorde de Dieu embrasse les bons pour les encourager, de même que sa sévérité frappe les méchants pour les punir.

73. Deus hominem peccantem nec impunitum esse permisit, nec sine misericordia dereliquit. *Ibid. lib. 5, c. 11, post init.*

Dieu n'a pas permis que le péché de l'homme fût impuni, et il n'a pas voulu qu'il fût privé de la miséricorde.

74. Magna Dei misericordia necessaria est magna humanae miseriae. *Ibid. lib. 19, c. 9, in med.*

La grande miséricorde de Dieu est nécessaire à la grande misère de l'homme.

75. Misericordia Dei non deserit eos, qui ex ejus fide vivunt, eumque pie colunt. *Epist. 3, prope fin. t. 2.*

La miséricorde de Dieu n'abandonne point ceux qui vivent de la foi et qui honorent pieusement le Seigneur.

76. Inest Deo et misericordia judicanti, et iudicium miserandi. *Epist. 29, ante fin. t. 2.*

Dieu est miséricordieux dans ses jugements, et il est juste dans sa miséricorde.

77. Non obdurat Deus impertiendo malitiam, sed non impertiendo misericordiam. *Epist. 105, longe ante med. t. 2.*

Dieu n'endurcit pas les âmes en leur communiquant la malice, mais en leur retirant sa miséricorde.

78. Amplectantur homines in præsentis vita misericordem Deum, et timeant in futura venacem. *Lib. 2 de Baptismo contra Donatist. c. 10, in fine, t. 7.*

Que les hommes embrassent en cette vie la miséricorde de Dieu, et qu'ils craignent sa justice dans l'autre.

79. Deus extendit pontem misericordiae suae, quia tu transire posses: hoc vis ut jam subducat,

ne alius transeat. *Hom. 6 ex quinquag. Homil. post init. t. 6.*

Dieu a établi le pont de sa miséricorde, afin que vous puissiez passer ; et vous voulez maintenant qu'il enlève ce pont, pour que d'autres ne passent point.

S. Bern.

80. Quam dives in misericordia, quam magnificus in justitia, quam munificus, Domine Deus ! Non est qui similis sit tibi, munerator copiosissime, remunerator æquissime, piissime liberator. *Serm. 3 Annunt. B. Mariæ, in princ. f. 31, col. 2, F.*

Seigneur mon Dieu, que vous êtes riche dans votre miséricorde ! que vous êtes magnifique et généreux dans votre justice ! Il n'y a personne qui vous ressemble, ô le plus libéral, le plus équitable des rémunérateurs, le plus doux des libérateurs.

81. Sicut sunt peccata nimia, sunt mediocria, sunt et magna : sic est misericordia Dei parva, mediocria et magna. *Sermone de triplici Misericordia, in princ. f. 96, col. 1, B.*

De même qu'il y a des péchés énormes, des péchés médiocres et de grands péchés, il y a aussi en Dieu une miséricorde petite, une médiocre, une grande.

82. Magnæ misericordiæ sunt quatuor filie, scilicet immissio amaritudinis, subtractio opportunitatis, virtus resistendi, et sanitas affectionis. *Ibid. in fine, f. 96, col. 2, D.*

La grande miséricorde a quatre filles, savoir : l'envoi de l'amertume, la soustraction des occasions, la force de résister, et la pureté de l'affection.

83. Nullo alio modo Deus citius ad misericordiam flectitur, quam si animus deprecantis ad eum toto devotionis affectu convertatur. *De inter. Domo, c. 48, in princ. f. 331, col. 2, E.*

Il n'y a rien qui fléchisse plus vite le Seigneur et qui le dispose mieux à la miséricorde que s'il voit le cœur du suppliant se tourner vers lui avec les sentiments d'une dévotion parfaite.

S. Bonav.

84. Deus miseretur homini tribus modis :
 { Peccantem expectat,
 Desperantem consolatur,
 Congaudet poenitenti. *Sup. Ps. 6, in med. p. 87, col. 2, tom. 1.*

Dieu est miséricordieux envers l'homme de trois manières :
 { En l'attendant quand il pèche,
 En le consolant quand il désespère,
 En se réjouissant avec lui quand il se repent.

85. Duæ sunt alicubi Dei, misericordia et veritas : per misericordiam peccatores protegit, per veritatem justos. *Sup. Ps. 16, ante fin. p. 91, col. 2, B, t. 1.*

Les deux ailes de Dieu sont la miséricorde et la vérité : par la miséricorde il couvre les pécheurs, et par la vérité les justes.

86. Deus est misericors in remittendo, multum misericors in remissionem iterando, maxime misericors in glorificando. *Sup. Psal. 50, post init. p. 112, col. 1, B, t. 1.*

Dieu est miséricordieux en pardonnant, plus miséricordieux en renouvelant le pardon, infiniment miséricordieux en glorifiant le pécheur pardonné.

87. O summa et inenarrabilis pietas Domini

Dei nostri ! peccat anima nec uno tantum, nec pluribus peccatis, sed modis innumereis, cum mundo, carne et diabolo : et statim si redeat, statim eam recipit, et omnia peccata condonat : imo quod majus est, nolentem redire vocat, ut redeat ; et ut revertatur, revocare non cessat. *Serm. 1 de S. Matth. ante med. pag. 274, col. 1, t. 3.*

O honte souveraine et ineffable du Seigneur notre Dieu ! l'âme pèche, non pas une fois, non pas plusieurs fois, mais elle commet des péchés innombrables et de mille manières, avec le monde, avec la chair, avec le démon. A peine revient-elle à Dieu, que Dieu la reçoit aussitôt et lui pardonne tous ses péchés ; bien plus, il appelle celle qui ne veut pas revenir, et il ne cesse pas de la solliciter afin qu'elle revienne.

88. Misericordia est
 { Interna Christi passio,
 Prima Christi lectio,
 Optima Christi unctio. *Tit. 7 Diatæ, c. 4, in princ. p. 311, col. 1, E, t. 6.*

La miséricorde est
 { La passion intérieure du Christ,
 La première leçon du Christ,
 La meilleure onction du Christ.

89. Ex misericordia Deus
 { Patienter expectat peccatores,
 Benigne revocat,
 Eleisci dissimulat,
 De multis periculis liberat,
 Gratiam liberaliter donat,
 Datam multiplicat,
 Multiplicatam conservat,
 Conservatam in caelo præmiat. *Lib. 1 Compend. theolog. verit. capite 34, in fine, p. 703, col. 2, A, tom. 7.*

La miséricorde fait que Dieu
 { Attend patiemment les pécheurs,
 Les rappelle avec bonté,
 Diffère ses vengeances,
 D'évite les pécheurs d'un grand nombre de dangers,
 Répand sa grâce avec libéralité,
 Multiplie la grâce répandue,
 Conserve la grâce multipliée,
 Récompense dans le ciel la grâce conservée.

90. Ex misericordia Deus
 { Peccatorem ad se redeuntem hilariter suscipit,
 Ad poenitentiam cor emollit,
 Offensam cito remittit,
 Injuria post remissionem non meminit. *Ibid.*

La miséricorde fait que Dieu
 { Reçoit avec joie le pécheur qui revient à lui,
 Amolli le pécheur et le dispose au repentir,
 Pardonne promptement les offenses,
 Ne se souvient plus des offenses après les avoir pardonnées.

S. Bonav. 91. Ex misericordia Deus

Dat adversa, ut peccatum purget ;
 Dat prospera, ut ad amorem provocet ;
 Dat sacramenta, ut meritum cumulet ;
 Dat præcepta, ut præmio ditet. *Ibid.*

La miséricorde fait que Dieu

Envoie des revers pour faire expier le péché,
 Donne la prospérité pour exciter les âmes à l'aimer,
 Donne les sacrements pour augmenter les mérites,
 Donne des commandements afin d'avoir à distribuer de riches récompenses.

92. Ex misericordia Deus

Errantes ad se reducit,
 Euntes ad se conducit,
 Cadentes erigit,
 Stantes tenere non desinit,
 Pervenientes in gloriam introducit. *Ibid.*

La miséricorde fait que Dieu

Ramène à lui les égarés,
 Dirige ceux qui reviennent à lui,
 Relève ceux qui tombent,
 Ne cesse pas de soutenir ceux qui se tiennent debout,
 Introduit dans la gloire ceux qui arrivent à lui.

S. Cres. Arel. 93. Quidquid misericordia humana largitur in via, misericordia divina reddit in patria. *Hom. 22, post init. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 3, p. 768, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Tout ce que la miséricorde de l'homme répand de bienfaits dans cette vie, la miséricorde divine le lui rend dans la patrie.

Cassiodor. 94. In misericordia divina dum fixa spes ponitur, venia facilius impetratur. *Sup. Ps. 6, circa med. vers. 4, f. 11, col. 2.*

Quand on place une espérance ferme dans la miséricorde divine, on obtient facilement le pardon.

95. Talium Dominus miseretur, qui misericordiae momenta non negligunt. *Ibid. in fine, vers. ult. f. 11, col. 4.*

Dieu fait miséricorde à ceux qui ne négligent pas l'heure de la miséricorde.

96. Quis justitiam evaderet tuam, nisi præmissa pietas subveniret? *Sup. Ps. 7, in concl. ante med. f. 13, col. 3.*

Qui pourrait éviter les coups de votre justice, si votre miséricorde ne nous prévenait pour nous aider?

Didymus. Alex. 97. Ante omnia quæ in Deo considerantur, essentialis ejus bonitas incedit. *Et habet. apud div. Joan. Damasc. lib. 3 Parall. c. 400, sub fin. f. 139, p. 2, A.*

La bonté essentielle de Dieu marche la première parmi les perfections que nous pouvons admirer en lui.

Dionysius Carthus. 98. Tanta est bonitas atque benignitas Dei, ut justum sit eum, etiam indignis et impiis misereri ac parcere. *Sup. Epist. ad Rom. c. 1, art 4, circa init. f. 3, H.*

La bonté de Dieu, sa tendresse est si grande, que c'est

justice de sa part d'avoir pitié même des pécheurs indignes et des impies, et de leur pardonner.

99. Nullus homo potest Dei misericordiam promereri, qui charitatis præcepta contemnit, aut inimicis ex toto corde non vult indulgere. *Hom. 8, ante med. apud Bibl. Patr. t. 7, pag. 241, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Un homme ne saurait mériter la miséricorde de Dieu, s'il méprise le précepte de la charité, et s'il n'est pas disposé à pardonner de tout son cœur à ses ennemis.

100. Peccator dum labitur in peccatum, de misericordia Dei præsumat, apud quem nullas patitur veniæ moras vera confessio. *Ibid. Hom. 8, post med. p. 245, col. 1, B.*

Que le pécheur, en tombant dans le péché, ait confiance en la miséricorde de Dieu, auprès de qui une confession sincère obtient le pardon sans aucun retard.

101. Neque misericordiam Dei mereri poterit, qui misericors non fuerit : aut impetrabit divina pietate aliquid in precibus, qui ad precem pauperis non fuerit humanus. *Ibid. Hom. 11, post med. p. 247, col. 2, E.*

Celui qui aura été sans miséricorde n'obtiendra pas la miséricorde divine ; celui qui sera sans humanité pour les prières des pauvres n'obtiendra rien de la bonté de Dieu par ses propres prières.

102. O veneranda pietas Dei ! peccavimus, et parci ; deliquimus, et ignoscit ; offendimus, et adhuc placatus existit. *Ibid. ante fin. pag. 247, col. 2, E.*

O adorable bonté de Dieu ! nous avons péché, et il nous pardonne ; nous avons fait le mal, et il nous absout ; nous l'avons offensé, et il n'est pas irrité contre nous.

103. Misericordia Dei prævenit impium, ut fiat justus : subsequitur justum, ne fiat impius. *Pros.*

La miséricorde de Dieu prévient l'impie pour qu'il devienne juste ; elle accompagne le juste pour qu'il ne devienne pas impie.

104. Prævenit cæcum, ut lumen quod non invenit, donet : subsequitur videntem, ut lumen quod contulit, servet.

Elle prévient l'aveugle pour qu'il trouve la lumière ; elle accompagne celui qui jouit de la vue pour qu'il ne la perde pas.

105. Prævenit elisum, ut surgat : subsequitur elevatum, ne cadat.

Elle prévient celui qui est tombé pour qu'il se relève ; elle accompagne celui qui est debout pour qu'il ne tombe point.

106. Prævenit donans homini bonam voluntatem : subsequitur benevolentem, operando in illo boni operis facultatem.

Elle prévient l'homme en lui donnant la bonne volonté ; elle l'accompagne en faisant produire à la bonne volonté des œuvres méritoires.

107. Hoc igitur ista misericordia Dei in homine subsequitur, quod præveniens ipsa largitur. *Lib. 1 ad Monimum, c. 16, circa med.*

Elle produit donc des fruits chez l'homme, en fécondant ce qu'elle lui avait donné en le prévenant.

108. Gratuita et spontanea est omnibus Dei

S. Lig.

S. l'ugent

Gloss. int.

miseriçordia: cum enim miseretur, gratia est; cum indurari permittit, justum judicium est, quamvis occultum. *Sup. Exod. c. 33, in illud, Miserebor cui voluero, col. 849, A, t. 1.*

Dieu fait miséricorde à tous les hommes gratuitement et spontanément; car lorsqu’il pardonne, c’est une grâce, et lorsqu’il permet qu’on s’endurcisse, c’est un jugement très-juste, quoiqu’il soit mystérieux.

Gloss. ord.

109. Qui secundum magnam miseriçordiam se quærit salvari, non temporalis, sed æternæ vitæ salutem inquirat. *Pros.*

Celui qui cherche à se sauver par la grande miséricorde de Dieu ne s’inquiète pas de la vie temporelle, mais bien du salut éternel.

110. Equidem miseriçordiam pertinere ad hanc vitam æstimo temporalem: magnam autem miseriçordiam, remunerationi concurrere sempiternæ. *Super Orat. Manass. in illud, Secundum magnam miseriçordiam, col. 1270, E, tom. 2.*

Je crois, en effet, que la simple miséricorde se rapporte à la vie temporelle, mais que la grande miséricorde a pour objet les récompenses éternelles.

111. Quanto major culpa, tanto in peccatores amplior Dei clementia. *Sup. Jer. cap. 32, col. 809, C, t. 4.*

Plus le péché a été grand, plus est grande la miséricorde de Dieu pour les pécheurs.

112. Magna sunt delicta, sed magna miseriçordia: multæ iniquitates, sed et multæ miserationes. Unde nulli diffidendum, cum fons miseriçordiæ non siccatur, nisi prius fuerit exsiccatus. *Sup. Thren. c. 3, in illud, Non defecerunt miserationes ejus, col. 985, C, t. 4.*

Les péchés sont grands, mais la miséricorde est grande; les iniquités sont nombreuses, mais aussi nombreuses sont les miséricordes. Aus-i personne ne doit désespérer, puisque la source des miséricordes n’est à sec qu’autant qu’on la tarit soi-même.

Gratianus

113. Deus bonus est omnibus, et aperta sunt viscera ejus omni homini poenitenti. *In decret. part. 2, caus. 1, quest. 7, canon. Si quis, § Episc.*

Dieu est bon pour tous, et ses entrailles s’ouvrent pour tout homme qui se repent.

S. Greg. Mag.

114. Omnipotentis Dei miseriçordia oblivisci ejus dicitur, qui omnipotentis Dei justitiæ fuerit oblitus. *Pros.*

On dit que la miséricorde de Dieu oublie ceux qui ont oublié la justice du Tout-Puissant.

115. Quia quisquis eum nunc justum non timet, postea invenire non valet miseriçordem. *Lib. 16 Moral. c. 28, in med. col. 556, D.*

Parce que celui qui ne craint pas la justice de Dieu dans cette vie n’éprouvera pas sa miséricorde dans l’autre.

116. Divinam miseriçordiam non intelligit, qui suæ miseriçordiæ memor non est. *Hom. 18 sup. Ezech. longe post med. col. 261, A, tom. 2.*

On ne comprend pas la miséricorde divine quand on oublie d’être soi-même miséricordieux.

117. Fons divinæ miseriçordiæ ad hoc patet

ut lavet, ad hoc fluit ut keificet, ad hoc redundat ut purget. *Sup. 7 Ps. Pœn. in Ps. 6, v. 7, in fine, col. 622, D, t. 2.*

S. Greg. Mag.

La fontaine de la divine miséricorde est ouverte pour laver, elle coule pour réjouir, elle déborde pour purifier.

118. Tunc miseriçordiæ Dei mirificatur, cum ad memoriam miseriçordiæ revocatur. *Hom. 18 sup. Ezech. post med. sup. illud Ps. 6, Mirifica miseriçordias tuas, etc. col. 261, A, tom. 2.*

C’est lorsqu’on pense aux misères secourues que l’on glorifie les miséricordes de Dieu.

119. Deus differt iram, ut præbeat miseriçordiam. *Lib. 9 sup. Isaiam, c. 28, sup. illud, Quem docebit scientiam, p. 117, D, t. 5.*

S. Hier.

Dieu diffère ses vengeances afin d’exercer sa miséricorde.

120. Quanto major culpa peccantium, tanto amplior in peccatores clementia Creatoris. *Lib. 6 super Jer. c. 32, sup. illud, Et factum est verbum Domini, etc. p. 349, B, t. 5.*

Plus sont grandes les fautes des pécheurs, plus est large la miséricorde de Dieu à leur égard.

121. Duas alas habet Deus, miseriçordiam et charitatem: per miseriçordiam peccatores protegit, per charitatem justos. *Sup. Ps. 21, c. 22, p. 42, B, t. 1.*

Hugo a S. Victore.

Dieu a deux ailes, la miséricorde et la charité: la miséricorde couvre les pécheurs et la charité les justes.

122. Nemo de Dei pietate diffidat: quoniam major est ejus miseriçordia, quam nostra miseria. *Lib. 2 de Anima, c. 3, post med. pag. 97, D, t. 2.*

Que personne ne désespère de la bonté de Dieu, car sa miséricorde est plus grande que nos misères.

123. Miseriçordia Dei nos facit eum amare: veritas ejus nos facit eum timere. *Sup. Prov. c. 20, sub finem, f. 45, col. 1, t. 3.*

Hugo card.

La miséricorde de Dieu fait que nous l’aimons, et sa vérité nous porte à le craindre.

124. Non est voluntatis Dei mors nostra, sed salus: quia ejus proprium est misereri, et coactus punit. *Super Ezech. c. 18, fol. 70, col. 2, t. 5.*

La volonté de Dieu n’est pas notre perte, mais notre salut, parce que la miséricorde est dans son essence, tandis qu’il ne punit que lorsqu’il y est forcé.

125. Miseriçordia Dei in tribus consistit erga peccatores: { Primo in largiendo eis beneficia; Secundo in eos patiando; Tertio in expectando eos. *Sup. Epist. ad Rom. c. 2, fol. 17, col. 3, t. 7.*

La miséricorde de Dieu pour les pécheurs s’exerce: { Premièrement, en leur accordant ses bienfaits; Deuxièmement, en les supportant; Troisièmement, en les attendant.

126. In hoc apparet miseriçordia Dei, cum videt malos persequi amicos suos, et tamen eos non punit. *Ibid.*

Ce qui fait briller la miséricorde de Dieu, c’est lorsqu’il

voit les méchants persécuter ses amis et qu'il ne les punit pas.

S. Joan. Cbr.

127. Misericordia inestimabilis est, sine fine est, quæ comprehendi non potest, superans omnem sensum omnemque cogitationem. *Hom. 2 sup. Ps. 50, ante med. vers. 3, col. 743, B, tom. 1.*

La miséricorde de Dieu est inappréciable, elle est sans limites et incompréhensible, elle est au-dessus de notre sens et de toutes nos pensées.

128. Sicut qui desideranti misericordiam Dei denegat, crudelis est : sic qui non desideranti misericordiam præstat, injustus est. *Hom. 46 super Matth. operis imperf. circa med. col. 1070, C, t. 2.*

De même que c'est une cruauté de refuser la miséricorde à quiconque la demande, c'est aussi une injustice de l'offrir à celui qui ne la désire pas.

129. Ille desiderat misericordiam Dei, qui timet iram ejus : qui autem non timet, non desiderat ejus misericordiam. *Hom. 46 super Matth. oper. imperf. circa med. col. 1070, C, t. 2.*

Celui-là désire la miséricorde de Dieu, qui redoute sa colère ; mais celui qui ne craint pas sa colère ne désire pas sa miséricorde.

130. Misericordia Dei dignos requirit, nec temere obtingit quibuslibet, nec offertur iis, qui brutis sunt affectibus, et non se sentiunt egere misericordia. *Homilia 2 super 2 Cor. sub fin. ante Moral. col. 695, B, t. 4.*

La miséricorde de Dieu recherche des hommes qui la méritent, elle ne se donne pas à tous indifféremment ; elle ne s'offre point à ceux qui n'ont que des passions brutales et qui n'en sentent pas le besoin.

131. Dei Regis humanitatem non excedit gestorum iniquitas, etiamsi gravia sint patrata. *Hom. 17 ad populum Antiochenum, post init. col. 155, A, t. 5.*

La gravité de nos crimes, si énormes qu'ils soient, ne dépasse pas la miséricorde de Dieu notre Roi.

132. Sedes gratiæ nunc est, non sedes judicii : propterea accelamus cum fiducia, ut accipiamus misericordiam qualem querimus. *Hom. 7 sup. Ep. ad Hebr. sub finem, col. 1711, A, tom. 4.*

C'est maintenant le règne de la grâce et non le règne de la justice ; c'est pourquoi approchons avec confiance pour recevoir la miséricorde telle que nous la désirons.

Lact Firm.

133. Deus miseretur ei, quem viderit misericordem : inexorabilis est autem ei, quem peccantibus cernit immitem. *In Epitome, capite Dixi, in fine, p. 402.*

Dieu a pitié de ceux qu'il voit être miséricordieux, mais il est inexorable pour ceux qui se montrent implacables envers les pécheurs.

S. Leo I.

134. Causa reparationis nostræ non est, nisi misericordia Dei. *Serm. 1 de Jejun. decimi mensis, in princ.*

Il n'y a pas d'autre cause de notre rédemption que la miséricorde de Dieu.

135. Nulli Deus misericordiam suam denc-

gat : cum indiscrete universis bona multa largitur, eoque quos merito subderet pœnis, magis vult invitare beneficiis. *Serm. 5 de Epiphau. ante finem.*

Dieu ne refuse à personne sa miséricorde : en distribuant à tous sans distinction ses bienfaits, il invite plus tendrement par ses dons ceux qu'il pourrait avec justice accabler de châtements.

136. Non tua malitia tanta esse potest, ut misericordiam Dei superet, quæ modum et terminos non novit. *In Canon. vite spiritualis, c. 1, in med.*

Ludov. Blus.

Votre malice ne peut être assez grande pour surpasser la miséricorde de Dieu, qui est sans mesure et sans fin.

Quantum magnam,	Magna est in patientia,	In patientia, expectat ad emendationem ;	Petr. Blesens.
Quantum majorem,	Major in disciplina,	In disciplina, corripit ad justitiam ;	
137. Notandum est misericordiam Dei	Quantum maximam.	Maxima in justificatione, sublevat ad palmam. <i>Serm. 17 in Cena Dom. circa med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, pag. 682, col. 1, B, edit. Colton. 1618.</i>	

Grande,	Elle est grande dans la patience,	Dans la patience, elle attend que le pécheur s'amende ;
Il faut remarquer que la miséricorde divine est	Plus grande,	Plus grande dans la discipline,
	Très-grande.	Très-grande dans la justification.
		Dans la discipline, elle le corrige pour le justifier ;
		Dans la justification, elle le soulève pour le glorifier.

138. Misericordia Dei et peccatores liberat, et restituit sanctos : quia nisi affuisset misericordia, etiam David cum adulterat, amiserat prophetiam : et Petrus cum negat, apostolici ordinis perdiderat principatum ; et Paulus cum blasphemat, remanserat persecutor. *Serm. 8, in fine, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 667, col. 2, H.*

S. Petr. Chr.

La miséricorde de Dieu délivre les pécheurs et rétablit les saints ; car, sans la miséricorde, David aurait perdu par l'adultère le don de prophétie. Pierre aurait perdu par son reniement la principauté apostolique, Paul par ses blasphèmes aurait mérité de rester toujours persécuté.

139. Aspice misericordiam Dei, licet peccaveris, licet neglexeris, et provocaveris patientiam ejus, paratus est tamen misereri, cum voleris, et reverti ad revertentem, oblivisci et tegere peccata tua, et projicere in profundum maris. *Pros.*

S. Petr. Dam.

Admirez la miséricorde de Dieu : malgré vos péchés,

malgré votre négligence, et quoique vous ayez bravé sa patience, il est toujours prêt à vous pardonner lorsque vous le voudrez; si vous revenez, il est toujours prêt à marcher au devant de vous, à oublier vos péchés, à les ensevelir et à les jeter au fond de la mer.

S. Petr. Dam. 140. Nec erit mora inter confitentem et remittentem, inter gementem et gemitus exaudientem, quia misericors est.

Et il n'y aura pas le moindre intervalle entre votre confession et son pardon, entre vos gémissements et sa grâce, parce qu'il est miséricordieux.

141. Sunt homines mundi faciles ad iram, difficiles ad misericordiam : Deus autem est ad irascendum difficilis, et facilis ad miserendum. *Serm. 56 de S. Martino, ante med. p. 281, col. 2, D, t. 2.*

Les mondains se portent facilement à la colère et difficilement à la miséricorde; Dieu, au contraire, est prompt à pardonner et lent à punir.

142. Offensus, te clementem promittis, poenitentem admittis, punire prætermittis. *Ibid. post med. p. 282, col. 2, C.*

Vous êtes offensé, et vous promettez d'être clément, vous accueillez le repentir, vous oubliez de châtier.

143. Major est pietas Dei, quam quævis iniquitas. *Serm. 58 de S. Andraæ, post med. pag. 287, col. 2, F, t. 2.*

La miséricorde divine est plus grande que toutes les iniquités.

S. Prosper. 144. Sive Deus justificet impium, sive arguat pigrum, sive expectet adversum, sive deserat puniendum, semper misericors est, semper justus, semper omnipotens. *Sup. Ps. 110, vers. 2.*

Soit que Dieu justifie le pécheur, soit qu'il corrige le paresseux, soit qu'il attende son ennemi, soit qu'il abandonne celui qui doit être puni, il est toujours miséricordieux, toujours juste, toujours tout puissant.

Salvianus. 145. Indulgentissimus Dominus propensior semper miseracioni præstat, quam ultioni. *Lib. 1 de Gubern. Dei, longe post med.*

Infiniment miséricordieux, le Seigneur se montre toujours plus disposé à la miséricorde qu'à la vengeance.

146. Tanta est misericordia Dei, ut etsi nos pati vult aliqua de piaculis nostris, nolit tamen cuncta tolerare : quia castigat malos non re mala, et agnoscere nos peccata nostra mavult, quam sustinere. *Ibid. lib. 5, post med.*

La miséricorde de Dieu est si grande, que, s'il permet que nous souffrions quelque chose pour expier nos péchés, il ne veut pas que nous supportions toute l'expiation; car il châtie les méchants par des peines qui ne sont pas mauvaises en ell s-mêmes, et il aime mieux nous voir reconnaître nos péchés que nous les faire expier.

S. Thoma Aquinas. 147. Magis proprium est Deo misereri et parcere, quam punire, propter ejus infinitam bonitatem. 22, *quest. 21, art. 2, in corpore.*

Il est dans la nature de Dieu d'user de clémence et de pardon plutôt que de châtement, à cause de son infinie bonté.

S. Valerian. 148. Nullus profecto adhuc pœnæ finis esset, nisi Christus cœntis legibus oleum misericordiæ miscuisset. *Hom. 13, ante med. apud Bibl.*

Patr. t. 5, part. 2, p. 490, col. 2, F, edit. Colon. 1618.

Le châtement, en ce monde même, n'aurait point de fin, si le Christ n'avait mêlé à la rigueur sanglante des lois l'huile de la miséricorde.

SENTENTIA PAGANI.

149. Perierat totus orbis, nisi iram finisset misericordia. *Lib. 1 Controvers. 1, post init. p. 44, t. 1.*

Seneca.

L'univers tout entier aurait péri, si la miséricorde n'avait pas arrêté la colère.

MISERICORDIA HOMINIS

(MISÉRICORDE DE L'HOMME).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Qui tollit ab amico suo misericordiam, timorem Domini derelinquit. *Job 6, v. 14.*

Celui qui refuse à son ami la pitié renonce à la crainte du Seigneur.

2. Misericordia et veritas te non deserant, circumda eas gutturi tuo, etc. *Prov. 3, v. 3.*

Que la miséricorde et la vérité ne t'abandonnent pas; place-les autour de ton cou.

3. Qui credit in Domino, misericordiam diligit, etc. *Ibid. 14, v. 21.*

Celui qui croit au Seigneur aime la miséricorde.

4. Per misericordiam purgantur peccata. *Ibid. 15, v. 27.*

Les péchés se purifient par la miséricorde.

5. Misericordia redimitur iniquitas. *Ibid. 16, v. 7.*

L'iniquité se rachète par la miséricorde.

6. Facere misericordiam et judicium, magis placet Domino, quam victimæ. *Ibid. 21, v. 3.*

La miséricorde et l'équité sont plus agréables au Seigneur que les sacrifices.

7. Qui sequitur justitiam et misericordiam, inveniet vitam et gloriam. *V. 21.*

L'homme qui embrasse la justice et la miséricorde trouvera la vie et la gloire.

8. Qui pronus est ad misericordiam, benedictur. *Ibid. 22, v. 9.*

Celui qui est enclin à la miséricorde sera béni.

9. Omnis misericordia faciet locum unicuique, secundum meritum operum suorum. *Eccli. 16, v. 15.*

Toute miséricorde fera placer chacun selon le mérite de ses œuvres.

10. Quia misericordiam habet, docet et erudit, quasi pastor gregem suum. *Ibid. 18, v. 13.*

Dans sa miséricorde, il enseigne et châtie les hommes comme le pasteur ses brebis.

11. Qui facit misericordiam, fœneratur proximo suo. *Ibid.* 29, v. 1.

Celui qui fait miséricorde prête à intérêt à son prochain.

12. Qui facit misericordiam, offert sacrificium. *Ibid.* 35, v. 4.

Celui qui fait miséricorde offre un sacrifice.

13. Gratia sicut paradisi in benedictionibus, et misericordia in sæculum permanet. *Ibid.* 40, v. 17.

Les œuvres de la grâce sont comme un jardin de délices et de bénédictions, et la miséricorde durera éternellement.

14. Misericordiam et iudicium custodi, et spera in Deo tuo semper. *Osee* 12, v. 6.

Gardez la miséricorde et la justice, et espérez toujours en votre Dieu.

15. Indicabo tibi, o homo, quid sit bonum, et quid Dominus requirat a te : ulique diligere misericordiam. *Mich.* 6, v. 8.

Homme, je te montrerai ce qui est bon, ce que le Seigneur demande de toi : aime la miséricorde.

16. Misericordiam et miserationes facite, unusquisque cum fratre suo. *Zach.* 7, v. 9.

Usez de clémence et de miséricorde les uns envers les autres.

17. Misericordiam volo, et non sacrificium. *Matth.* 9, v. 13.

Je veux la miséricorde et non le sacrifice.

18. Induite vos, sicut electi Dei, viscera misericordiæ. *Coloss.* 3, v. 12.

Revêtez-vous, comme des élus de Dieu, d'entrailles de miséricorde.

19. Iudicium sine misericordia illi, qui non fecit misericordiam. *Jac.* 2, v. 13.

Celui qui n'aura point fait miséricorde sera jugé sans miséricorde.

MISERICORS DEUS

(DIEU MISÉRICORDIEUX).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Si clamaverit ad me, exaudiam eum, qui misericors sum. *Erod.* 22, v. 27.

S'il crie vers moi, je l'exaucerai, car je suis miséricordieux.

2. Dominator Domine Deus, misericors et clemens, patiens, et multæ miserationis, ac verax. *Ibid.* 34, v. 6.

Seigneur tout puissant, vous êtes un Dieu miséricordieux et clément, patient, riche en miséricorde et plein de vérité.

3. Deus misericors, Dominus Deus tuus est. *Deut.* 4, v. 31.

Le Seigneur votre Dieu est un Dieu miséricordieux.

4. Erit nostri misericors, si custodierimus

et fecerimus omnia præcepta ejus. *Ibid.* 6, in fin.

Il sera miséricordieux pour nous, si nous observons et si nous pratiquons tous ses préceptes.

5. Tu, Deus propitius, clemens et misericors, longanimis, et multæ miserationis, non dereliquisti eos. 2 *Esdr.* 9, v. 17.

Vous, Dieu propice, clément et miséricordieux, plein de longanimité et d'amour, vous ne les avez point délaissés.

6. Ipse est misericors et propitius fiet peccatis eorum, et non disperdet eos. *Ps.* 77, v. 38.

Il est plein de miséricorde, et il pardonnera leurs péchés et ne les perdra point.

7. Tu, Domine Deus, miserator et misericors, patiens, et multæ misericordiæ, et verax, respice in me, et miserere mei. *Ps.* 85, v. 15-16.

Vous, Seigneur, vous le Dieu compatissant et miséricordieux, patient, prodigue de miséricorde et plein de vérité, jetez les yeux sur moi, prenez-moi en pitié.

8. Miserator et misericors Dominus, longanimis, et multum misericors. *Ps.* 102, v. 8.

Le Seigneur est compatissant et miséricordieux, plein de longanimité et de miséricorde.

9. Memoriam fecit mirabilium suorum misericors et miserator Dominus, escam dedit timentibus se. *Ps.* 110, v. 4.

Le Seigneur a perpétué la mémoire de ses merveilles ; il est le Dieu de bonté et le Dieu de miséricorde ; il a donné la nourriture à ceux qui le craignent.

10. Exortum est in tenebris lumen rectis, misericors, et miserator, et justus. *Ps.* 111, v. 4.

Au milieu des ténèbres s'est élevée une lumière pour les cœurs droits, Dieu lui-même, clément, miséricordieux et juste.

11. Misericors Dominus et justus, et Deus noster miseretur. *Ps.* 114, v. 5.

Le Seigneur est plein de miséricorde et de justice ; notre Dieu se plaît à pardonner.

12. Miserator et misericors Dominus, patiens, et multum misericors. *Ps.* 144, v. 8.

Le Seigneur est plein de clémence et de compassion ; il est clément et prodigue de miséricorde.

13. Pius et misericors est Deus, et remittet in die tribulationis peccata ; et protector est omnibus exquirentibus se in veritate. *Eccli.* 2, v. 13.

Dieu est bon et miséricordieux, et il pardonne les péchés au jour de l'affliction ; il est le protecteur de tous ceux qui le cherchent dans la vérité.

14. Invocaverunt Deum misericordem, et expandentes manus suas, extulerunt ad cælum, et sanctus Dominus Deus audivit cito vocem ipsorum. *Ibid.* 48, v. 22.

Le peuple invoqua le Seigneur miséricordieux, et il étendit ses mains, et il les leva vers le ciel, et le Seigneur Dieu écouta sa voix.

15. Audi, Domine, et miserere, quia Deus es misericors, et miserere nostri. *Bar. 3, v. 2.*

Ecoutez, Seigneur, ayez pitié, parce que vous êtes le Dieu de miséricorde; ayez pitié de nous.

16. Convertimini ad Dominum Deum vestrum, quia benignus et misericors est. *Joel. 2, v. 13.*

Retournez au Seigneur votre Dieu, parce qu'il est bon et miséricordieux.

17. Scio, quia tu Deus clemens et misericors es. *Jonæ 4, v. 2.*

Je sais que vous êtes un Dieu clément et miséricordieux.

18. Domine Deus omnium Creator, terribilis et fortis, justus et misericors, etc. *2 Mach. 1, v. 24.*

Seigneur Dieu, Créateur de toutes choses, terrible et fort, juste et miséricordieux.

19. Estote misericordes, sicut et Pater vester misericors est. *Luc. 6, v. 36.*

Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux.

20. Misericors Dominus est et miserator. *Jac. 5, v. 11.*

Le Seigneur est compatissant et miséricordieux.

MISERICORS HOMO

(HOMME MISÉRICORDIEUX).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Quomodo poteris, ita esto misericors. *Tob. 4, v. 8.*

Sois charitable autant que tu le pourras.

2. Benefacit animæ suæ vir misericors. *Prov. 11, v. 17.*

L'homme qui exerce la miséricorde vivifie son âme.

3. Justi misericordes sunt et miserantur. *Ibid. 13, v. 13.*

Les justes sont compatissants et font miséricorde.

4. Homo indigens, misericors. *Ibid. 19, v. 22.*

L'homme indigent est compatissant.

5. Multi homines misericordes vocantur: virum autem fidelem, quis inveniet? *Ibid. 20, v. 6.*

Beaucoup d'hommes sont appelés miséricordieux, mais qui trouvera un homme fidèle?

6. In judicando esto pupillis misericors, ut pater, et pro viro matri aliorum. *Eccli. 4, v. 10.*

Dans les jugements sois pour l'orphelin miséricordieux comme un père, et comme un mari pour sa mère.

7. Da misericordi, et ne suscipias peccatorum. *Ibid. 12, v. 4.*

Donne au miséricordieux, et ne relève pas le pécheur.

8. Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur. *Matth. 5, v. 7.*

Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde.

9. Estote misericordes, sicut et Pater vester misericors est. *Luc. 6, v. 36.*

Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux.

10. Estote invicem benigni, misericordes, donantes invicem, sicut et Deus in Christo donavit vobis. *Ephes. 4, v. 32.*

Soyez bons et miséricordieux les uns pour les autres, vous pardonnant les uns aux autres comme Dieu vous a pardonnés en Jésus-Christ.

MITIS (DOUX).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Erat Moyses vir mitissimus. *Num. 12, v. 3.*

Moïse était un homme très-doux.

2. Docebit mites vias suas. *Ps. 24, v. 9.*

Il enseignera ses voies à ceux qui sont doux.

3. Tu, Domine, suavis et mitis. *Ps. 83, v. 3.*

Vous êtes doux, Seigneur, et facile à fléchir.

4. Melius est humiliari cum mitibus, quam dividere spolia cum superbis. *Prov. 16, v. 19.*

Mieux vaut être humilié avec les pauvres que partager les dépouilles avec les superbes.

5. Sedes ducum superbiorum destruxit Deus, et sedere fecit mites pro eis. *Eccli. 10, v. 17.*

Dieu a renversé du trône les chefs superbes, et il a fait asseoir les humbles à leur place.

6. Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram. *Matth. 5, v. 4.*

Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre.

7. Discite a me, quia mitis sum et humilis corde. *Ibid. 11, v. 29.*

Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur.

MITTERE (ENVOYER).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Vade et vide, si cuncta prospera sint erga fratres tuos et pecora; et renuntia mihi quid agatur. *Gen. 37, v. 14.*

Allez et voyez si tout va bien pour vos frères et pour les troupeaux et rapportez-moi ce qui se fait.

2. Nolite pavere, pro salute enim vestra misit me Deus ante vos. *Pros. Ibid. 45, v. 5.*

Ne craignez point, car Dieu m'a envoyé devant vous pour votre salut.

3. Non vestro consilio, sed Dei voluntate huc missus sum. *V. 8.*

J'ai été envoyé ici, non par votre conseil, mais par la volonté de Dieu.

4. Non auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus : donec veniat, qui mittendus est, etc. *Ibid. 49, v. 10.*

Le sceptre ne sortira point de Juda, ni le prince de la postérité, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé.

5. Qui est, misit me ad vos. *Erod. 3, v. 14.*
Celui qui est m'a envoyé vers vous.

6. Obsecro, Domine, mitte quem missurus es. *Ibid. 4, v. 13.*

Seigneur, je vous en conjure, envoyez celui que vous devez envoyer.

7. Domine, cur afflixisti populum istum ? quare misisti me ? *Ibid. 5, v. 22.*

Seigneur, pourquoi avez-vous affligé ce peuple ? pourquoi m'avez-vous envoyé ?

8. Misi nuncios ut vocarem te : cur non statim venisti ad me ? *Num. 22, v. 37.*

J'ai envoyé des députés pour l'appeler vers moi ; pourquoi n'es-tu pas venu aussitôt ?

9. Vade in hac fortitudine tua, scito ; quod miserim te. *Judic. 6, v. 14.*

Marche dans ta force, sache que je t'ai envoyé.

10. Obsecro, Domine, ut vir Dei, quem misisti, veniat iterum, et doceat nos quid debeamus facere. *Ibid. 13, v. 8.*

Seigneur, je vous prie que l'homme de Dieu que vous avez envoyé vienne encore, afin qu'il nous apprenne ce que nous devons faire.

11. Nemo sciat rem, propter quam missus es a me. *1 Reg. 21, v. 2.*

Que nul ne sache pourquoi tu es envoyé par moi.

12. Missus est angelus Domini sanctus Raphael, ut curaret eos ambos, quorum uno tempore sunt orationes in conspectu Domini recitatae. *Tob. 3, in fine.*

Raphaël, le saint ange du Seigneur, fut envoyé pour guérir ces deux personnes, dont les prières avaient été présentées au Seigneur en même temps.

13. Sicut acetum dentibus, et fumus oculis : sic piger his, qui miserunt eum. *Prov. 10, v. 26.*

Le paresseux est à ceux qui l'emploient comme le vinaigre aux dents et la fumée aux yeux.

14. Sicut frigus nivis in die messis, ita legatus fidelis ei, qui misit eum : animam ipsius requiescere facit. *Ibid. 25, v. 13.*

Le messager fidèle est à ceux qui l'envoient comme la fraîcheur de la neige au jour de la moisson ; il réjouit le cœur de son maître.

15. Quem mittam ? et quis ibit nobis ? Et dixi : Ecce ego, mitte me. *Isa. 6, v. 8.*

Qui enverrai-je ? qui ira pour nous ? Me voici, répondis-je ; envoyez-moi.

16. Ad annuntiandum mansuetis misit me

Dominus, ut mederer contritis corde, et prædicarem captivis indulgentiam, et clausis aperiorem. *Isa. 61, v. 1.*

Le Seigneur m'a envoyé pour prêcher son Evangile aux humbles, pour relever le courage de ceux qui sont abattus, pour annoncer aux aveugles la lumière, aux captifs la liberté.

17. Ponam in eis signum, et mittam ex eis, qui salvati fuerint ad gentes in mare, etc. *Ib. 66, v. 19.*

J'éleverai un signe au milieu d'eux ; j'en choisirai quelques uns qui auront été sauvés pour les envoyer vers les nations de la mer.

18. Ad omnia, quæ mittam te. ibis ; et universa quæcumque mandavero tibi, loqueris. *Jer. 1, v. 7.*

Tu iras partout où je t'enverrai, et tout ce que je t'ordonnerai, tu le diras.

19. Ecce ego mittam piscatores multos, dicit Dominus : et piscabuntur filios Israel. *Pros. Ibid. 16, v. 16.*

Voilà que j'enverrai, dit le Seigneur, une multitude de pêcheurs qui pêcheront les enfants d'Israël.

20. Et post hæc mittam eis multos venenatores, et venabuntur eos de omni monte, et de omni colle, et de cavernis petrarum. *Ibid.*

Et ensuite j'enverrai une multitude de chasseurs qui les chasseront de toutes les montagnes, de toutes les collines et des rochers.

21. In veritate misit me Dominus ad vos, ut loquerer in auribus vestris omnia verba hæc. *Ibid. 26, v. 15.*

En vérité, le Seigneur m'a envoyé vers vous pour que je fisse entendre à vos oreilles toutes ces paroles.

22. Filii dura facie et indomabili corde sunt, ad quos ego mitto te, dicit Dominus. *Ezech. 2, v. 4.*

Des enfants au front dur, au cœur indomptable, voilà ceux vers qui je t'envoie, dit le Seigneur.

23. Ecce ego mitto angelum meum, et præparabit viam ante faciem meam, etc. *Malach. 3, v. 1.*

Voilà que j'envoie mon ange, et il préparera la voie devant ma face.

24. Ecce ego mittam vobis Eliam prophetam, antequam veniat dies Domini magnus et horribilis, etc. *Ibid. 4, v. 5.*

Voilà que je vous enverrai le prophète Elie avant que soit venu le grand, l'épouvantable jour du Seigneur.

25. Ecce ego mitto vos, sicut oves in medio luporum. *Matth. 10, v. 16.*

Voilà que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups.

26. Non sum missus, nisi ad oves, quæ perierunt domus Israel. *Ibid. 15, v. 24.*

Je ne suis envoyé que pour les brebis perdues de la maison d'Israël.

27. Ecce mitto ad vos prophetas, et sapien-

tes, et scribas, et ex illis occidētis et crucifigētis, etc. *Ibid.* 23, v. 34.

Voilà que je vous enverrai des prophètes et des sages et des docteurs, et vous tuerez plusieurs d'entre eux, et vous en crucifierez.

28. Spiritus Domini super me, evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde. *Pros. Luc.* 4, v. 18.

L'esprit du Seigneur est sur moi; il m'a envoyé pour évangéliser les pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé.

29. Prædicare captivis remissionem et cæcis visum, dimittere contractos in remissionem. *V.* 19.

Pour annoncer aux captifs la délivrance, aux aveugles la lumière, et pour soulager les opprimés.

30. Designavit Dominus et alios septuaginta duos, et misit illos binos ante faciem suam in omnem civitatem et locum, quo erat ipse venturus. *Ibid.* 10, v. 1.

Le Seigneur choisit encore soixante-douze autres disciples, et les envoya deux à deux devant lui dans toutes les villes où il devait aller lui-même.

31. Messis quidem multa, operarii autem pauci : rogare ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam. *V.* 2.

Et il leur disait : « La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers; priez donc le Seigneur de la moisson qu'il envoie des ouvriers en sa moisson. »

32. Ite, ecce mitto vos, sicut agnos inter lupos. *V.* 3.

Allez, voici que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups.

33. Quando misi vos sine sacco, et pera, et calceamentis, numquid aliquid defuit vobis? *Ib.* 22, v. 35.

Quand je vous ai envoyés sans sac, sans bourse et sans chaussure, quelque chose vous a-t-il manqué?

34. Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes. *Joan.* 1, v. 6.

Un homme fut envoyé de Dieu, et son nom était Jean.

35. Non misit Deus Filium suum in mundum, ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum. *Ibid.* 3, v. 17.

Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui.

36. Quem misit Deus, verba Dei loquitur. *Joan.* 3, v. 34.

Celui que Dieu a envoyé annonce les paroles de Dieu.

37. Mens cibus est, ut faciam voluntatem ejus, qui misit me, ut perficiam opus ejus. *Ib.* 4, v. 34.

Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, afin d'accomplir son œuvre.

38. Misi vos metere, quod vos non laborastis : alii laboraverunt, et vos in labores eorum introistis. *V.* 38.

Je vous ai envoyés moissonner où vous n'avez point travaillé; d'autres ont travaillé, et vous êtes entrés dans leurs travaux.

39. A me ipso non veni, sed est verus, qui misit me, quem vos nescitis : ego scio enim, quia ab ipso sum, et ipse me misit. *Ibid.* 7, v. 28-29.

Je ne suis point venu de moi-même, mais celui qui m'a envoyé est véritable, et vous ne le connaissez point; pour moi, je le connais, car je suis par lui, et c'est lui qui m'a envoyé.

40. Qui me misit, verax est; et ego quæ audiivi ab eo, hæc loquor in mundo. *Ibid.* 28, v. 26.

Celui qui m'a envoyé est véritable, et les choses que j'ai entendues de lui, je les dis au monde.

41. Qui me misit mecum est, et non reliquit me solum : quia ego, quæ placita sunt ei, facio semper. *V.* 29.

Celui qui m'a envoyé est avec moi, et il ne m'a point laissé seul, parce que je fais toujours ce qui lui plaît.

42. Dixit ergo eis Jesus : Si Deus pater vester esset, diligeretis utique me. Ego enim ex eo processi et veni : neque enim a me ipso veni, sed ille me misit. *V.* 42.

Jésus donc leur dit : « Si Dieu était votre père, certes vous m'aimeriez, car je suis né de Dieu; et je ne suis point venu de moi-même, mais il m'a envoyé. »

43. Qui accipit, si quem misero, me accipit : qui autem me accipit, accipit eum qui me misit. *Ibid.* 13, v. 20.

Quiconque reçoit celui que j'aurai envoyé me reçoit lui-même, et qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé.

44. Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. *Ibid.* 20, v. 21.

Comme mon Père m'a envoyé, moi je vous envoie.

MODESTIA (MODESTIE, MODÉRATION).

ETYMOLOGIA.

Modestus a modo dictus et temperie, nec plus quidquam, nec minus agens. *Lib. 10 Ety-mol. verbo Modestus, p. 141, col. 1.*

S. Isidorus Hispal.

Modestie, modération vient du mot latin *modus*, et signifie mesure, tempérament, rien de trop, rien de moins.

DEFINITIO.

Modestia est modus vitæ in omni verbo et opere. *De Ordine vitæ, post med. f. 336, col. 4, litt. K.*

S. Bern.

La modestie ou modération est la règle de la vie dans les paroles et dans les œuvres.

Modestia est, quæ facit cultum, et molum, et omnem occupationem ultra defectum et citra excessum sistere. *Part. 3 Centiloq. sect. 42, circa med. p. 87, col. 1, D, t. 6, part. 1.*

S. Bonav.

La modestie est cette vertu qui règle la tenue, le mouvement et toutes les occupations de la vie, évitant également le défaut et l'excès.

Dionysius
Carthus.

Modestia est moderatio in verbis et actibus. *Super Ep. ad Galat. c. 5, post med. f. 76, C.*

La modestie est la modération dans les actes et dans les paroles.

Hugo
à S. Victore.

Modestia est pudici et honesti habitus de laudabili profectu verecundia. *De Fructu carnis et spiritus, c. 17, in med. p. 162, F, t. 2.*

La modestie est une honte pudique et honnête dans la tenue, qui assure des progrès louables.

Hugo card.

Modestia est virtus, quæ modum in dietis vel factis servat. *Sup. Ep. ad Galat. c. 5, fol. 165, col. 4, t. 7.*

La modestie est une vertu toujours mesurée, soit dans les paroles, soit dans les actions.

Modestia proprie est virtus modificans verba. *Sup. 1 B. Petri, c. 3, f. 331, col. 4, t. 7.*

La modestie proprement dite est une vertu qui règle les paroles.

Modestia est virtus, qua omnes motus illicitos omnium membrorum corporis refrænamus. *Ibid. c. 3, f. 333, col. 2.*

La modestie est une vertu par laquelle nous réprimons dans tous nos membres les mouvements désordonnés.

Joan. Gers.

Modestia est virtus, qua refrænatur appetitus inordinatus cujuslibet inquietudinis vitiosæ. *Part. 4 de Descript. terminor. c. Temperantia, ante finem, f. 26, col. 4, T.*

La modestie est une vertu par laquelle on impose silence aux appétits désordonnés de toute inclination vicieuse.

S. Thomas
Aquinas.

Modestia est virtus, per quam aliquis in omnibus exterioribus modum tenet, ut non offendat cujusquam aspectum. *Sup. Ep. ad Titum, c. 3, lect. 1, f. 220, col. 1.*

La modestie est une vertu par laquelle on se règle dans tout son extérieur de manière à ne point blesser un regard étranger.

Cicero.

Modestia est in animo continens moderatio cupiditatum. *Lib. 3 de Arte rhetor. ad Herennium, post med. col. 31, t. 1.*

La modestie est par rapport à l'âme une règle qui contient les passions.

Modestia est, per quam pudor honestus, clarum et stabilem comparat auctoritatem. *Lib. 2 de Inventionem rhetor. post med. col. 148, C, tom. 1.*

La modestie est une qualité par laquelle la pudeur délicate acquiert une autorité brillante et solide.

Modestia est scientia earum rerum, quæ aguntur, aut dicuntur, loco suo collocandarum. *Lib. 1 de Offic. post med. num. 142, col. 490, E, tom. 4.*

La modestie est l'habileté à mettre à leur place toutes les choses que nous avons à faire ou à dire.

Plato.

Modestia est bona circa corporis motum compositio. *Tom. 3, syzygia 6 de Definit. post init. p. 412, D.*

La modestie consiste à bien composer tous les mouvements du corps.

DIVISIO.

Modestia est in duobus maxime, scilicet in pace mentis et honestate corporis. *Serm. dom. 3 Advent. post init. f. 13, p. 2.*

La modestie embrasse surtout deux choses : la paix de l'âme et la décence du corps.

DIFFERENTIA.

Inter modestiam et continentiam hoc interest, quod modestia in viris perfectis est consummataque virtutis : continentia vero in via quidem virtutis est, sed necdum pervenit ad calcem. *Lib. 3 sup. Ep. ad Galat. cap. 5, pag. 196, C, tom. 9.*

La modestie et la continence diffèrent en ce que la modestie, dans les hommes parfaits, est le suprême degré de la vertu, tandis que la continence, qui est bien un acheminement à la vertu, n'en a pas encore atteint le premier degré.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Finis modestiæ, timor Domini. *Prov. 22, v. 4.*

La crainte du Seigneur est la fin de l'humilité.

2. Fructus Spiritus est, modestia, etc. *Galat. 5.*
Les fruits de l'esprit sont la modestie, etc.

3. Modestia vestra nota sit omnibus hominibus, Dominus prope est. *Philipp. 4, v. 5.*

Que votre modération soit connue de tous les hommes : le Seigneur est proche.

4. Induite vos, sicut electi Dei, benignitatem, humilitatem, modestiam. *Coloss. 3, v. 12.*

Revêtez-vous, comme des élus de Dieu, de bonté, d'humilité, de modestie.

5. Servum Domini non oportet litigare, sed mansuetum esse ad omnes cum modestia. *2 Tim. 2, v. 24.*

Il ne faut pas qu'un serviteur du Seigneur intente de procès, mais il doit être plein de bonté et de modestie envers tout le monde.

6. Modesti spiritus, qui est in conspectu Dei locuples. *1 Petr. 3, v. 4.*

Un esprit modeste est le plus bel ornement aux yeux de Dieu.

SENTENTIE PATRUM.

7. Ipsum vocis sonum libet modestia, ne cujusquam offendat aures fortior. *Lib. 1 Offic. c. 18, in princ. col. 10, D, t. 1.*

Que la modestie règle jusqu'au son de la voix, de peur qu'un ton trop élevé n'offense les oreilles.

8. Magna est modestia, quæ cum sit etiam sui juris remissior, nihil sibi usurpans, nihil vindicans, et quodammodo intra vires suas

S. Hier.

S. Ambr.

S. Ambr. contractior, dives est apud Deum, quia portio D ei est. *Ibid. ante med. col. 11, B.*

C'est une grande vertu que la modestie, qui, bien qu'elle rabatte de ses droits pour ne rien usurper, pour ne rien s'arroger, bien qu'elle se contracte pour ainsi dire en elle-même, est riche devant Dieu, parce qu'elle est un don de Dieu.

9. In modestia maxime tranquillitas animi, studium mansuetudinis, moderationis gratia, honesti cura, decoris consideratio spectatur. *ib. c. 43, in princ. col. 30, B, t. 1.*

On admire surtout dans la modestie la tranquillité de l'âme, le goût de la mansuétude, le don de la modération, l'application à la vertu et le soin des bienséances.

S. Antonin. 10. Modestia componit hominem in vestitu, incessu, et usu sensuum. *Part. 1, tit. 1, c. 3, § 2, post med. f. 12, col. 1.*

La modestie règle l'homme dans sa mise, dans sa démarche et dans l'usage de ses sens.

11. Modestia indecentiam cavet in verbo, in risu, in motu corporis, in membrorum situ, in occupatione vel actu, in habitu. *Part. 4, tit. 4 de Temperantia, c. 10, § 1, circa med. fol. 52, col. 2.*

La modestie évite avec soin l'indécence dans le langage, dans le rire, dans les mouvements du corps, dans la position des membres, dans les occupations ou les actes, dans le vêtement.

S. Aug. 12. In omnibus motibus vestris nihil fiat, quod cujusquam offendat aspectum, sed quod vestram deceat sanctitatem. *Regula 3 ad clericos, ante med. p. 593, A, t. 1.*

Que dans tous vos mouvements on ne remarque rien qui offense le regard, mais que tout y soit digne de votre perfection.

13. Sit actus corporis purus, modestus, totius expers insolentiae et lasciviae, levitatis et ignaviae. *Pros.*

Que les actions de votre corps soient pures, modestes ; qu'il n'y ait rien d'indécent, de lascif, de léger, de nonchalant.

14. Sit sermo rarior, vultus hilarior, aspectus verecundior, incessus modestior. *De Spiritu et Anima, c. 62, in med. p. 641, A, t. 3.*

Que vos paroles soient rares, votre visage gai, votre regard pudique, votre démarche modeste.

15. Incompositio corporis, inaequalitatem indicat mentis. *Et habetur in decret. Gratiani, dist. 4, canon. Clericus, in fine, f. 45, col. 3.*

Le désordre du corps annonce l'inégalité de l'âme.

16. Nihil tam idoneum homini, nihil tam congruum christiano, maximeque monachum nihil adeo decet, quam modestia. *Serm. B. M. de Verbis Apocal. post med.*

Rien n'est aussi digne de l'homme, rien ne s'harmonise autant avec la dignité du chrétien, et surtout rien ne convient autant aux religieux que la modestie.

17. Modestia animi probat sapientem. *Serm. 85 sup. Cant. post med. f. 203, col. 1, A.*

La modestie de l'esprit annonce un homme sage.

18. Modestus moderatur curas, temperat a superfluis, non deest necessariis. *Lib. 2 de Consider. ad Eugen. pap. post med. f. 277, col. 4, litt. L.*

L'homme modeste modère ses préoccupations, retranche le superflu, ne refuse pas le nécessaire.

19. Magna est modestia, individua verecundiae socia, quae cum sit sui juris remissior, nihil usurpans, nihil vendicans, et quodammodo intra vires suas contractior, dives est apud Deum. *De Ordine vitae, ante med. f. 335, col. 3, litt. G.*

La modestie, compagne assidue de la pudeur, est une grande vertu ; bien qu'elle rabatte de ses droits en évitant les usurpations et les empiètements, bien qu'elle se contracte en quelque sorte en elle-même, elle est riche devant Dieu.

20. Verecunda modestia et modesta verecundia est, quae nulli insidias machinatur, laesa non irascitur, et cunctos simpliciter respiciens, de nullo sinistrum aliquid suspicatur. *Ibid.*

La modestie pudique, comme la pudeur modeste, est une vertu qui ne dresse jamais d'embûches, qui ne s'emporte pas à cause d'une offense, et qui, considérant tout le monde avec candeur, ne soupçonne jamais le mal.

21. Sit tibi gravitas in incessu, in sermone pondus et in verbis modus : haec si custodieris, eris modestus. *Ibid. ante med. fol. 335, col. 4, litt. K.*

Soyez grave dans votre démarche, circonspect dans votre langage, modéré dans vos paroles ; si vous êtes fidèle à ces règles, vous serez modeste.

22. Ipsum sonum vocis libret modestia, ne cujusquam offendat aurem vox incomposita. *Ibid. post init. f. 334, col. 4, K.*

Que la modestie règle jusqu'au son de la voix, afin qu'un ton immodéré ne choque personne.

23. Modestia sobrietatis et verecundiae comes est : humilitatis regulam custodit, tranquillitatem animi servat, continentiam et castitatem diligit, fovet decus et honestatem, restringit ratione appetitum, iram contemnit, nec rependit contumeliam. *Ibid. post med. f. 336, col. 4, K.*

La modestie est la compagne de la modération et de la pudeur ; elle observe les règles de l'humilité, elle sauvegarde la tranquillité de l'âme, elle aime la continence et la chasteté, elle entretient la décence et l'honnêteté, elle modère les appétits par la raison, elle est insensible à l'outrage, et elle n'y répond point par l'injure.

24. Sit gravis aspectus, ac motus honestus, et decorus gestus. *Lib. 2 Pædag. c. 7, in fine, f. 36, p. 2, F.*

Que votre regard soit imposant, vos mouvements graves et votre geste noble.

25. Modestum ac gravem te gere : modestia enim et gravitas pacificum ac tranquillum vitae statum parit. *Ad monach. paren. 46, circa init. p. 430, B, t. 2.*

Montrez-vous modeste et grave, car la modestie et la gravité sont la base de la paix et de la tranquillité.

S. Hier.

26. Nec citus, nec tardus debet incessus esse. Tom. 1, Epist. 15 ad Marcell. in calce, p. 117, litt. A.

La démarche ne doit être ni précipitée ni trainante.

27. Quo virginis verecundior est sexus, animus debet esse modestior. Tom. 4. Ep. 14 ad Mauritii filiam, ante finem, p. 92, D.

Plus une vierge doit être pudique à raison de son sexe, plus son esprit doit être modeste.

28. Nihil sit scurrilitatis aut vanitatis : sed magis quidquid est gravitatis et modestiæ ; quia christiani vita in speculo posita est. Tom. 4, Ep. 53 ad Ocean. de perferendis opprobriis, ante fin. p. 316, D.

Arrière la bouffonnerie ou la vanité, mais soyez digne et modeste ; car le chrétien est toujours en face d'un miroir.

Hugo a S. Victoris

29. Gestus hominis in omni actu esse debet gratiosus sine mollitie, quietus sine dissolutione, gravis sine tarditate, alacer sine inquietudine, maturus sine protervia, et sine turbulentia severus. De Instit. novit. c. 12, in fine, p. 25, G, t. 2.

L'attitude de l'homme dans tous ses actes doit être gracieuse sans mollesse, paisible sans abattement, grave sans lenteur, vive sans inquiétude, hâtée sans précipitation, et sévère sans confusion.

30. Gestus modestiæ demonstrantur ex habitu conscientiæ, ut talis appareat foris, qualis est intus. Lib. 3 de Claustro animæ, c. 22, in fine, p. 67, D, t. 2.

L'attitude extérieure est l'expression de l'état intérieur de la conscience, qui se montre au-dehors ce qu'elle est au-dedans.

Hugo card.

31. Modestia esse debet sermonis { In judicando, In ordinando, In orando, In prædicando, In corrigendo. Sup. Eccl. c. 20, in princ. f. 207, col. 1, t. 3.

Le ton doit être modeste

{ Pour juger, Pour ordonner, Pour prier, Pour prêcher, Pour corriger.

32. Nihil magis gratiosum reddit hominem, quam modestia. Ibid. c. 42, post init. f. 251, col. 4.

Rien ne rend l'homme aussi aimable que la modestie.

S. Joan. Chr.

33. Vera modestia est quando ceditur iis, qui videntur esse minores, et illi venerationem, qui videntur esse aliis indigniores. Hom. 33 sup. Gen. in fine, col. 277, D.

La véritable modestie consiste à montrer de la déférence pour ceux qu'on regarde comme ses inférieurs, et du respect pour ceux qu'on suppose les moins dignes.

34. Magna animi modestia, ubi non est damnosum condescendit. Hom. 6 sup. Acta Apost. ante med. col. 482, D, t. 3.

La vraie modestie fait preuve de déférence toutes les fois que la conscience n'est pas compromise.

35. Gravis et modestus vir. ne in magnis quidem rebus intumescit, cum suam non ignoret imbecillitatem. Hom. 1 sup. 1 Cor. in Moral. post med. col. 33, D, t. 4.

S. Joan. Chr.

Un homme judicieux et modeste fait même les plus grandes choses sans s'enorgueillir, parce qu'il a conscience de sa faiblesse.

36. Nunquam eris modestus, neque tum quando modestus es, si pro mercede facis ; nihil æstimas modestiæ virtutem, si non ipsam amas. Hom. 13 sup. Ep. ad Hebr. in Moral. post init. col. 1750, D, t. 4.

Vous ne serez jamais modeste, alors même que vous faites preuve de modestie, si vous travaillez en vue d'une récompense ; car c'est compter pour rien la modestie que de ne pas l'aimer pour elle-même.

37. Pudore oculos attollere erubescere, incede deposita facie, perculso corde, lugubri veste. Lib. 2 de Synon. c. 5, post med. p. 315, col. 1.

S. Isidorus Hispal.

Rougisiez d'oser lever les yeux ; marchez le front baissé, le cœur contrit, et dans un costume de deuil.

38. Religiosorum modestia non sit mœsta, sed sancta. Serm. 4 Quadrag. ante med.

S. Leo I.

Que la modestie du religieux exprime non la tristesse, mais la sainteté.

39. Non sis fastuosus in vultu, non vultuosus in verbis, non minis exasperans, non superfluous in victu, non notabilis in vestitu. Epist. 132 ad quemdam abb. a med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.

Petr. Blesens.

Évitez la hauteur dans le regard, la dureté dans la parole, l'aigreur dans la menace, la superfluité dans la nourriture, l'éclat dans la mise.

40. Modestiam cum religiosa hilaritate, prout tibi congruit, moribus ostende. De Exercit. spirit. c. 5, sect. 4, in fine, t. 2.

Thomas Kempis.

Montrez dans votre conduite la modestie jointe à une gaieté pieuse, comme il convient à votre position.

SENTENTIE PAGANORUM.

41. Nec vestimentorum nitor, nec excellentia forma, nec auri magnitudo tantum valet ad mulieris laudem, quantum modestia in rebus, ac studium honeste decoreque vivendi. Lib. 2 Oeconomic. c. 1, post init. t. 2.

Aristot.

Ni la splendeur des vêtements, ni l'éclat de la beauté, ni l'immensité des richesses ne rehaussent le mérite d'une femme autant que la modestie et l'amour d'une vie honnête et pure.

42. Modestus incessus et compositus, probus vultus, ac gestus, conveniunt prudenti viro. Ep. 66, circa init. p. 644, t. 2.

Seneca.

La modestie et la gravité dans la démarche, la décence dans le regard et la dignité du geste, voilà ce qui convient à l'homme sage.

43. Sales tui sint sine dente, joci sine vilitate, risus sine cachinno, vox sine clamore, incessus sine tumultu. De quatuor Virtut. circa med. p. 674, edit. Basileensis 1537.

Que vos saillies soient sans pointe, vos plaisanteries sans bassesse, votre rire sans bruit, votre voix sans éclat, vos pas sans retentissement.

MODICITAS (MODICITÉ).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Melius est modicum justo, super divitias peccatorum multas. *Ps. 36, v. 16.*

Le peu que possède le juste est préférable à toutes les richesses des impies.

2. Melius est parum cum timore Domini, quam thesauri magni. *Prov. 15, v. 16.*

Peu avec la crainte du Seigneur vaut mieux qu'un grand trésor.

3. Melius parum cum justitia, quam multi fructus cum iniquitate. *Ibid. 16, v. 8.*

Peu avec la justice vaut mieux que de grandes richesses avec l'iniquité.

4. Melior est pugillus cum requie, quam plena utraque manus cum labore et afflictione animi. *Eccles. 4, v. 6.*

Un morceau de pain avec le repos vaut mieux que les deux mains pleines avec la peine et l'affliction de l'âme.

5. Qui spernit modica, paulatim decidet. *Eccli. 19, v. 1.*

Celui qui méprise les petites choses se perdra peu à peu.

6. Minimum pro magno placeat tibi. *Ibid. 29, v. 30.*

Sois content de peu comme de beaucoup.

7. Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est. *Pros. Luc. 16, v. 10.*

Celui qui est fidèle dans les moindre choses l'est aussi dans les grandes.

8. Et qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est. *Ibid.*

Et celui qui est injuste dans les petites choses l'est aussi dans les grandes.

MODUS (MODÉ, MESURE).

DEFINITIO.

S. Thomas
Aquinus.

Modus est quem unicuique rei propria mensura præfigit. 2 2, *quest. 27, art. 6, argum. 3, p. 58, col. 1.*

Le mode, dans un être quelconque, c'est ce qui est déterminé par la mesure qui lui convient.

Plato.

Modus est medium excessus et defectus. *Tom. 3, syzygia 6 de Definit. post med. pag. 445, A.*

Le mode est le milieu entre l'excès et le défaut.

SENTENTIE PATRUM.

S. Ambr

1. Habeat caput in omnibus rationem, et

finis modum. *Lib. 1 de Offic. c. 22, post med. col. 15, B, t. 1.*

Que tout principe soit fondé en raison : que toute fin ait pour soi la mesure.

2. Modum nescit ponere voluptas. *Lib. 6 Hexam. c. 8, in calce, col. 890, D, t. 4.*

La volupté ne sait pas se fixer une borne.

3. Mensura omni rei modum præfigit. *Lib. 4 de Genesi ad litt. c. 3, p. 387, A, tom. 3.* S. Aug.

La mesure fixe à tout une borne.

4. Modus pater est ordinis. *Lib. 2 de Ordine, c. 19, in med. p. 346, C, t. 1.*

La mesure est la mère de l'ordre.

5. Ubi modus est, nec plus est quidquam, nec minus. *De beata Vita, in disput. 3 diei, post med. p. 357, A, t. 1.*

Où il y a une règle, il n'y a ni rien de trop, ni rien de moins.

6. Quod evenit ultra quam satis est, ibi desideratur modus ; et res quæ nimia est, modo eget. *Ibid.*

Ce qui entraîne au-delà des bornes naturelles n'a point de mesure, et tout ce qui porte à un excès manque de règle.

7. A modo et plus et minus aliena sunt. *Ib.*

Le plus et le moins sont opposés à la mesure.

8. Modus animi, sapientia est. *Ibid.*

La règle de la raison, c'est la sagesse.

9. Modus ubique servandus est, ubique amandus. *Ibid. in fine, p. 358, C.*

Partout il faut observer, partout il faut aimer une mesure.

10. Modum in omni re dominari decet. *De Morib. Manich. c. 16, ante med. pag. 552, C, tom. 1.*

Il faut que tout ait une borne infranchissable.

11. Non erat omnino quod responderem veritate convictus. Modo, ecce modo. sine paululum, sed modo et modo non habebant modum. *Lib. 8 Conf. c. 5, sub finem, t. 1.*

Convaincu par la vérité, je n'avais absolument rien à répondre. Tout à l'heure, oui, tout à l'heure, attendez un peu ; mais ces tout à l'heure n'avaient point de fin.

12. Quæ non semper nec eodem modo sunt, eodem modo semper nosti omnia. *Ibid. c. 3,*

Ce qui n'existe pas toujours ni de la même manière, vous le connaissez toujours d'une manière immuable.

13. Non possumus dicere bene moveri aliquid, si modum non servat. *Lib. 1 Musicae, c. 2, in med, t. 1.*

Nous ne pouvons pas dire qu'une chose va bien, si elle ne garde pas une mesure fixe.

14. Deus habere modum dicendus non est, ne finis ejus dici putetur : nec ideo tamen immoderatus est, a quo modus omnibus tribuitur rebus. *De Natura boni, c. 22, t. 6.*

On ne peut pas dire que Dieu ait une mesure, de peur de lui supposer des limites ; et pourtant il n'en garde pas moins une mesure, lui qui pose des limites à toutes choses,

S. Aug.

15. Omnis modus in quantum modus est, bonus est : unde omnia moderata, modesta, modificata, dici sine laude non possunt. *Ibid.*

Toute mesure, en tant que mesure, est bonne; aussi nous ne pouvons qu'applaudir à tout ce qui est modéré, borné, mesuré.

16. A Deo est omnis modus, species et ordo. *Ibid. c. 3, circa med. et lib. 11 de Civ. Dei, c. 15, circa finem, t. 5.*

C'est de Dieu que viennent la mesure, la beauté et l'ordre.

17. Si custodiant omnes naturæ modum, nullum erit malum. *Ibid. c. 37.*

Si chaque créature se tenait dans ses limites naturelles, il n'y aurait point de mal.

S. Bern.

18. Tene medium, si non vis perdere modum. *Lib. 2 de Consid. ad Eugen. pap. post med. fol. 277, col. 4. L.*

Gardez le milieu, si vous ne voulez point sortir des bornes.

19. Medium sedes est modi, et modus virtus. *Ibid.*

Le milieu est le séjour de la modération, et la modération c'est la vertu.

20. Omnem extra modum habitationem, sapiens exilium reputat. *Ibid.*

Tout séjour hors du cercle de la modération est regardé par le sage comme un exil.

21. Modus diligendi Deum, sine modo diligere est. *Tract. de diligendo Deo, in princ. f. 295, col. 1, C.*

La mesure de l'amour de Dieu, c'est de l'aimer sans mesure.

22. In omnibus modus eligendus est melior. *Lib. 3 de Consid. ad Eugen. pap. ante fin. fol. 282, col. 1, B.*

En toutes choses il faut choisir la meilleure règle.

S. Bonav.

23. Virtus non est aliud quam modus; hunc modum prudentia invenit, ut in omnibus non excedas, sed circa centrum consistas. *Serm. 6 in Hexam. circa med. p. 30, col. 1, B, t. 3.*

La vertu n'est pas autre chose que la mesure; la mesure que trouve la prudence, c'est de ne jamais donner dans l'excès et de se tenir dans le milieu.

24. Deus creavit omnia in modo, nec aliquid voluit esse sine modo. *Serm. 4 de mo Mart. et in ordine 16, ante med. p. 316, col. 2, tom. 3.*

Dieu a fixé une mesure à tout ce qu'il a créé, et il a voulu que tout fût soumis à des règles.

25. Modus in gestu et sono considerari debet. *In Speculo discipl. part. 1, c. 20, in princ. p. 540, col. 2, D, t. 7, part. 4.*

Vous devez observer une mesure dans le geste et dans le ton de la voix.

S. Hier.

26. Modum adhibeas in dolore, memor illius sententiæ: Ne quid nimis. *Tom. 1, Ep. 3 ad Heliodor. ante med. p. 23, A.*

Gardez une mesure dans la douleur, en vous rappelant ce proverbe: Rien de trop.

27. Impatientia nescit modum. *Tom. 1, Ep. 17 ad Marcellam, in princ. p. 123, A.*

L'impatience ne connaît pas de mesure.

28. Difficile est modum tenere in omnibus; modus virtus est, vitium nimietas reputatur. *Tom. 1, Ep. 27 ad Eustoch. post med. p. 179.*

Il est difficile de garder en tout une mesure; la mesure, c'est la vertu; l'excès est considéré comme un vice.

29. Optimus est in omni re modus, et laudabilis ubique mensura. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetriad. post med. p. 21, B.*

Il y a une règle pour chaque chose, et la modération est louable en tout.

30. In bonis rebus quidquid modum exceserit, vitium est. *Ibid. longe post med. p. 22.*

Dans les bonnes choses, tout ce qui dépasse la modération est un vice.

31. Quidquid supra modum est, in vitio est. *Lib. 9 sup. Isaiam, c. 30, sup. illud Numer. 20, Nec ad dexteram, etc. p. 128, D, t. 5.*

Tout ce qui sort des bornes de la modération est du domaine du vice.

32. Tenendus in omnibus modus: quod enim excedit modum, excedit et vires. *Lib. 1 de Claustro anim. c. 14, in princ. p. 37, H, tom. 2.*

Hugo
de S. Victore.

En tout il faut garder une mesure, car ce qui dépasse la mesure dépasse aussi les forces.

33. Modus servat rem incolumem, quam immoderatio confundit. *Ibid.*

La modération sauvegarde l'intégrité d'une chose que l'excès gâterait.

34. Modus æqua lance librat onera fortiorum sicut debilium: ne graventur fortiores aut debiles opprimantur sub onere. *Ibid. etc.*

La modération pèse attentivement le fardeau du fort comme celui du faible, afin que le fort ne soit pas trop chargé, et que le faible ne soit pas écrasé sous le poids.

35. Modus ubique bonus est. *Hom. 51 sup. Gen. in princ. col. 78, D, t. 1.*

S. Joan. Chr.

La modération est bonne en toutes choses.

36. Quod modum non servat, injucundum est. *Hom. 16, post med. Moral. col. 557, D, tom. 3.*

Ce qui sort de la mesure perd tout agrément.

37. Modus est pulcherrima virtus, sine quo omnis virtus vitium reputatur. *In c. 2 Regul. S. Benedict. verbo Magna, sub finem, p. 239, col. 1.*

Joan. Trith.

La modération est une très-belle vertu; sans la modération, toute vertu est considérée comme un vice.

38. Difficile est modum omnibus adhibere factis. *De Ruina monast. ordin. c. 7, in fine, p. 832, col. 2.*

Il est difficile d'assigner une mesure à tous les actes.

39. Tene modum in omni opere, in omni re tene temperamentum. *Pros.*

S. Isidorus
Hispal.

Ayez une mesure dans toutes vos œuvres; en toutes choses soyez modéré.

S. Isidorus
Hispal.

40. Nihil intemperantius agas, nec minus, nec nimium aliquid, nec ultra quam oportet, nec infra.

Ne faites rien qu'avec mesure, rien de moins, rien de plus que ce qu'il faut; évitez l'excès et le défaut.

41. Etiam in bonis immoderatum esse non decet, bona immoderato usu noxia efficiuntur.

Le bien même demande la modération; sans la modération, le bien devient nuisible.

42. Nimietas enim omnis in vitio deputatur: omne autem quod cum modo fit, salubriter fit.

Car tout excès est considéré comme du domaine du vice, tandis que tout ce qui se fait avec mesure est salutaire.

43. Perspice quoque quid cui aptum sit tempori: quid, ubi, quando, qualiter, quamdiu facere debeas. *Lib. 2 de Synonym. c. 16, ante med. p. 320, col. 2.*

Considérez aussi l'opportunité de la chose pour chaque moment, la chose à faire, le lieu, l'occasion, la manière et le temps à y employer.

S. Isidorus
Pelus.

44. Virtutis labor moderatus sit, ne immoderatus mutationis modus existat. *Lib. 2, Ep. 45 ad monach. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Que l'exercice de la vertu soit réglé, afin d'éviter des changements immodérés.

S. Nilus.

45. Nihil tutum est, quod modum excedit, quem servare convenit. *Parænes. 75, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Il n'y a jamais de sûreté quand on dépasse la mesure qu'il convient de garder.

Richard.
a S. Victore.

46. Quid durius, quid difficilius, quam nil faciendum negligere, et in omni suo facto nunquam modum perturbare, nunquam mensuram excedere? *Pros.*

Qu'y a-t-il de plus rude, de plus difficile que de ne rien négliger dans ses actions, de ne jamais sortir de la règle qu'on leur a fixée, de ne jamais dépasser les bornes?

47. Crede mihi, nihil a se animus difficilius extorquet, quam ut in omni affectione sua modum servet. *Part. 1 de Benjamin minore, cap. 68, in med. p. 216, col. 2, B.*

Croyez-moi, il n'y a rien de plus pénible pour une âme que de garder la mesure dans toutes ses affections.

Thomas
a Kempis.

48. Quidquid modum excedit, et discretionem non tenet, nec Deo placet, nec diu durare solet. *De Discipl. claustr. c. 9, sect. 2, t. 2.*

Ce qui est sans règle et sans discernement ne saurait ni plaire à Dieu, ni durer longtemps.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot.

49. Omnis modum superans vitiositas, vel ferina est, vel morbosa. *Lib. 7 Moral. c. 5, circa med. edit. Paris. 1565.*

Tout vice qui dépasse les mesures ordinaires sent la férocité ou la fièvre.

Cicero.

50. Modus est optimus, deus ipsum tenere, nec progredi longius. *Lib. 1 de Officiis, t. 4.*

C'est une excellente règle que d'observer la décence, sans en franchir jamais les limites.

51. Modum rerum fingere non possumus, animorum modum tenere possumus. *De Paradox. c. 4, post med. t. 4.*

Cicero.

Nous ne pouvons pas donner une mesure aux choses, mais nous pouvons fixer des règles aux esprits.

52. Modus pecuniæ, corpus est unicum, ut calcei pes: si igitur in eo institeris, modum servabis: sin præterieris, jam velut per præceps referri necesse erit; ejus enim quod semel transierit modum, nullus est terminus. *In suo Enchiridio, c. 61, per totum*

Epict. phil.

La mesure de la richesse est un corps où chacun doit se renfermer, comme le pied dans le soulier; donc, tant que vous y resterez, vous garderez une mesure; mais, si vous en sortez, vous roulez nécessairement de précipice en précipice; car, quand on a franchi la mesure, on ne s'arrête plus à aucune limite.

53. Optimus modus est, servare modum: sed non magis servat modum, qui infra rem quam qui supra. *Ep. 20 ad Cornelium Tacitum, post med. p. 34.*

Plinius jun.

La règle parfaite, c'est de garder une règle; mais on ne la garde pas mieux en restant en deçà qu'en allant au-delà.

54. Mota semel multitudo, modum non servat. *Lib. 5 Declamat. controv. 8, p. 283, t. 2.*

Seneca.

La multitude, une fois amentée, ne garde plus de mesure.

55. Modum tenere in eo difficile est, quod bonum esse credideris. *Epist. 23, post med. p. 565, t. 1.*

Il est difficile de garder une mesure dans ce que l'on croit être le bien.

56. Nunquam pernicioosa servant modum. *Epist. 85, ante med. p. 720, t. 2.*

Ce qui est pernicieux ne connaît point de mesure.

MOLESTIA (CHAGRIN).

DEFINITIO.

Molestia est ægritudo animi permanens. *Lib. 4 Tuscul. Quest. ante med. n. 18, col. 231, D, t. 4.*

Cicero.

Le chagrin est une peine habituelle de l'âme.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Quælibet jacula justo nocere non possunt, cui Deus lux est. *De Nabuthe, c. 14, sub fin. col. 1117, C, t. 4.*

S. Ambr.

Aucun trait ne peut blesser le juste, qui a Dieu pour lumière.

2. Quam deforme est pro beneficio ei, qui te adjuvit, rependere molestiam! *De Tobia, c. 21, in princ. col. 1155, B, t. 4.*

Qu'il est odieux de répondre à la bonté de celui qui vous a rendu service en lui causant du chagrin!

3. Nisi correptis hæreditatem Deus dare dis-

S. Antonin.

poneret, erudire eos per molestias non curaret. *Part. 4, tit. 4, c. 7, § 9, post init. f. 31, col. 4.*

Si Dieu ne prédestinait pas à l'héritage éternel ceux qu'il frappe, il n'aurait pas soin de les former par les tribulations.

S. Aug.

4. Appetere voluptates corporis, et vitare molestias, ferinae vitæ omnis actio est. *Lib. 1 de lib. Arbitr. c. 8, in med. p. 439, B, t. 1.*

Courir après les voluptés corporelles et éviter le chagrin, voilà tout le souci de la brute.

5. Si vos aliqua molestia temporalis exagitat, ipsa vos magis admonere debet, quemadmodum de illa vita cogitare debeatis, ubi sine aliquo labore vivatis, evadentes non molestas angustias temporis parvi, sed horrendas penas ignis æterni. *Epist. 138 ad clericum, ante med. p. 426, C, t. 2.*

Un revers temporel vient-il vous affliger, il doit vous apprendre le cas que vous devez faire de cette vie, et à vivre sans autre préoccupation que le soin d'éviter, non les afflictions et les chagrins d'une vie si courte, mais les épouvantables supplices du feu éternel.

6. Verius atque jucundius est gaudere hominem de bona conscientia inter molestias, quam de mala inter delicias. *De Catechizand. rudibus, c. 16, in fine, p. 649, A, t. 4.*

La joie d'une bonne conscience au milieu des afflictions est plus vraie et plus douce que la joie d'une conscience coupable au sein des délices.

7. Nemo frangitur adversarum rerum molestia, qui prosperarum dilectione non capitur. *De Serm. Dom. in monte, lib. 2, ante med. p. 847, B, t. 4.*

On ne se laisse jamais abattre sous les coups de l'adversité, quand on n'est pas captivé par l'amour du bien-être.

8. Molestiis exercitata vita justorum, splendidius enitet. *De Natura et Gratia, c. 23, stat. a med. p. 501, B, t. 7.*

La vie du juste, éprouvée par l'affliction, brille avec plus d'éclat.

9. Brevis est molestia tua, æterna erit beatitudo tua: ad modicum doles sine fine gaudebis. *Sup. Psal. 36, conc. 2, longe post init. vers. 48, p. 193, B, t. 8.*

Votre affliction est passagère, votre félicité sera éternelle; votre douleur n'a qu'un instant, votre joie n'aura pas de terme.

10. Premunt nos, sed non opprimunt: urgent nos, sed non demergunt. *Sup. Psal. 3, enarrat. 2, vers. 8, In diluvio aquarum multarum, p. 133, B, t. 8.*

La douleur nous presse, mais ne nous écrase pas; elle nous étreint avec force, mais elle ne nous engloutit pas.

11. Ubi nulla adversitas turbat, ibi nulla molestia inquietat. *De Conflictu vitior. et virt. c. 26, in med. p. 715, B, t. 9.*

Sans revers qui nous trouble, pas de chagrin qui nous afflige.

12. Cui molesta sunt tempora, si homines

sibi non sint molesti? *De Verb. Apost. Serm. 4, in princ. p. 256, D, t. 10.*

S. Aug.

Qui trouverait les temps durs, si les hommes ne causaient pas de chagrin?

13. Melius est post paucas angustias ad æternam beatitudinem pervenire, quam post brevem lætitiã ad inferni profunda descendere. *Serm. 1 vigilia Ascens. et in ord. 173, post init. sup. illud Matth. 5, Beati qui lugent, etc. p. 697, A, t. 10.*

Il vaut mieux passer à la félicité éternelle à travers quelques déboires que de descendre dans les abîmes de l'enfer après une joie passagère.

14. Ubique majus gaudium, molestia majori præceditur. *Lib. 8 Confess. c. 3, post med. t. 1.*

Partout les grandes douleurs précèdent les grandes joies.

15. Molestias corporales absit ut dicamus necessitatem habere peccandi. *De Nat. et Grat. c. 23, post med. t. 7.*

Gardons-nous de prétendre que les peines corporelles nous font une nécessité de pécher.

16. Diffunderis animo cum delectaris, contraheris animo cum molestaris. *Tract. 46 in Joan. circa finem, t. 9.*

L'esprit se dilate dans le plaisir; il se resserre dans le chagrin.

17. Quod tibi adversum est, sit mihi molestum. *Lib. Medit. c. 7, circa fin. t. 9.*

Que ce qui vous déplaît soit pour moi un chagrin.

18. Sufficit ad salutem, corporis molestias patienter ferre: sed cumulus est, etiam libenter in fervore spiritus eas amplecti. *Serm. de tribus Ordin. post med. f. 107, col. 3, H.*

S. Bern.

Il suffit, pour se sauver, de supporter avec résignation les douleurs corporelles; mais c'est le comble de la vertu de les embrasser avec joie dans la ferveur de l'âme.

19. Quemadmodum fieri nequit, ut aliquis super terram effugiat hunc aerem: ita impossibile est homini, quamdiu in hoc sæculo est, tribulationibus atque molestiis non tentari. *Adhort. 4, prope med. p. 261, A, t. 2.*

S. Ephræm.

De même qu'il n'est pas possible sur la terre de se soustraire au souffle de l'air, de même il est impossible à l'homme, tant qu'il vit dans ce monde, de se soustraire à l'épreuve des tribulations et des afflictions.

20. Cum inde quisque molestias invenit, unde vitare molestias quæsiuit, sanciatu de ipso suo medicamine languescit. *Lib. 8 Moral. c. 20, ante med. col. 268, A, t. 1.*

S. Greg. Mag.

Quand on trouve les chagrins là où l'on cherchait à les prévenir, on souffre des blessures qu'on s'est faites soi-même en croyant accourir à un remède.

21. Molestia corporalis, salus est cordis. *Part. 3 Pastoral. c. 2, admonit. 13, a med. col. 4273, D, t. 1.*

La souffrance du corps est le salut du cœur.

22. Studendum summopere est, ut res aspera fiat mercedis occasio. *Lib. 8 in Registro, in-*

S. Greg. Mag. *dict. 3, c. 37, Epist. 37 ad Innocent. episc. tom. 2.*

Il faut mettre tous ses soins à transformer tout chagrin en occasion de mérite.

23. Molestia corporalis, admissa peccata diluit, et ea quæ admitti poterant, compescit. *Part. 3 Pastoral. c. 1, admonit. 13, post med.*

La souffrance corporelle efface les péchés qu'on a commis et préserve de ceux qu'on pouvait commettre.

S. Greg. Naz. 24. Nihil veritatem obscurat, quod molestia afficitur. *Epist. 17 ad Eusebium episcop. Cæsariensis, in calce, p. 409.*

Jamais une affliction navrante n'obscurcit la vérité.

25. Quod invite fit, statim molestiam affert. *Et hab. apud D. Joan. Dam. lib. 1 Parall. c. 58, in med. fol. 33, p. 1, E.*

Ce que l'on fait à contre-cœur entraîne aussitôt le chagrin.

Hesych.

26. Gravem molestiam internus homo contrahit ab externis sensibus. *Centuria 2, sent. 70, apud Bibl. Patr. t. 7, edit. Colon. 1618.*

Les sens extérieurs causent un grave malaise à l'homme intérieur.

Hugo card.

27. Justi quanto amplius impetuntur, tanto gloriosius coronantur. *Sup. Jerem. c. 39, fol. 259, col. 2, t. 4.*

Plus l'épreuve du juste est violente, plus sa couronne est brillante.

S. Joan. Chr.

28. Monachorum et crucifixorum vita, quæ onerosior ac molestior hominibus solet videri, multo hæc sæculari tenera, molli et flexibili jucundior est. *Hom. 69 sup. Matth. oper. perf. in med. col. 569, D, t. 2.*

La vie du religieux et de l'homme mortifié, qui paraît si dure et si insupportable aux mondains, est plus douce que cette vie efféminée, molle et changeante du monde.

29. Forum, urbes et tumultus platearum monachi fugientes, in montibus vivere malunt, ubi nihil sibi cum his sæcularibus rebus commune est, ubi nihil humanarum rerum perturbat non mœstitia, non dolor, non acerbior cura, non pericula, non livor, non turpis amor, non aliud hujusmodi, sed quæ sunt futuri regni meditantur. *Ibid. a med. col. 570, D.*

Les religieux, fuyant le forum, les villes, le tumulte des places, aiment mieux vivre sur les montagnes, loin de tout commerce avec le monde, à l'abri de toutes les misères humaines, de la tristesse, de la douleur, des chagrins amers, des périls, de la jalousie, de l'amour honteux, et de toute autre préoccupation, sans autre souci que le soin de méditer sur le royaume éternel.

30. Monachi illico postquam lectulo splendentes et læti surrexerunt, in choro constituto integra conscientia, omnes quasi ab uno consonanter ore, hymnis diligenter Deum laudant. *Ibid. a medio, col. 570, D.*

Les religieux, aussitôt qu'ils sortent du lit, le visage rayonnant, le cœur joyeux et la conscience pure, se ren-

dent au chœur désigné pour y réciter dévotement les psaumes sacrés et louer Dieu tous ensemble comme d'une seule voix.

31. Non afflictio, non insidia, non alia res ulla molestiam afferre potest animo recte sapienti. *Hom. 1 sup. Epist. 2 Cor. in princ. Moral. col. 68, D, t. 4. Pros.*

S. Joan. Chr.

Ni les afflictions, ni les trahisons, ni tous les déboires possibles ne sont capables de chagriner une âme vraiment sage.

32. Nihil enim aliud molestum est, quam Deum habere offensum. *Ibid.*

Car il n'y a pour elle qu'un chagrin possible, l'offense faite à Dieu.

33. Rerum subitæ mutationes solent afferre molestias. *Epist. 16, in princ.*

Joan. Saresb.

Un revers inattendu est habituellement une cause de chagrin.

34. Oculus cordis tui illum respiciat, qui molestiis exercere te sinit, magis quam eos, qui tibi molesti sunt. *In Canone vite spirit. c. 9, a med.*

Lu lov. 13-15.

Que l'œil de votre cœur considère celui qui permet que vous soyez éprouvé par l'affliction plutôt que ceux qui en sont les instruments.

35. Etiam exigua molestia propter Deum æquanimiter tolerata, incomparabiliter præstantior est, quam sint multa et grandia bonorum operum exercitia. *De Inst. spirit. c. 8, circa med.*

Une seule affliction, légère même, supportée avec résignation pour Dieu, est incomparablement plus méritoire que l'accomplissement fréquent et sublime des bonnes œuvres.

36. Molesta quæque animam vel corpus gravantia, quomodocunque, aut undeunque a venant, non aliunde, quam de manu Domini suscipias. *In brevi Regula tyronis, verbo Ad-versa.*

Recevez, comme venant de la main de Dieu, tous les chagrins qui affectent l'âme ou le corps, de quelque manière et d'où qu'ils arrivent.

37. Felix commercium nunc subjacere molestiis, et ad angelicæ postmodum transferri gloriæ dignitatis. *Lib. 8, Epist. 6, ante med. p. 127, col. 1, D, t. 1.*

S. Petr. Dam.

Heureux commerce d'être éprouvé ici-bas par les afflictions et de passer ensuite à la gloire et à la dignité des anges.

SENTENTIE PAGANORUM.

38. Voluptates repudiandæ sunt, et molestiæ non recusandæ. *Lib. 1 de Finibus, in med. n. 33, t. 4.*

C. 62

Il faut répudier les voluptés et ne pas repousser les chagrins.

39. Corpus animæ molestum, non natura, sed peccatum fecit. *Sent. 131, p. 65, col. 2, E, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Sextus pl. I.

Ce n'est pas la nature, mais le péché qui a rendu le corps fâcheux et funeste pour l'âme.

MONACHUS (MOINE, RELIGIEUX).

ETYMOLOGIA.

S. Iulianus
Hierosol.

Monachus, græca etymologia vocatur, eo quod sit singularis: *μόνος* enim græce, singularitas latine dicitur. Ergo si solitarius interpretatur vocabulum monachi, quid facit in turba, qui solus est? *Lib. 7 Etymolog. c. 43, in princ. p. 100, col. 2.*

Le moine est, d'après l'étymologie grecque, appelé ainsi parce qu'il est seul; car le mot grec *μόνος* signifie seul. Donc, si le mot de moine veut dire solitaire, que fait dans la foule celui qui doit être seul?

SCRIPTIO.

S. Jean. Clim.

Monachus est ordo et status angelicus in corpore materiali et sordido consummatus. *Pros.*

L'ordre religieux est l'état angélique dans un corps matériel et grossier.

Monachus est, qui solum ad Deum acie mentis intentus, illum semper orat in omni tempore, et loco, et re.

Le religieux est celui qui, ayant toujours l'âme fixée en Dieu seul, le prie constamment en tout temps, en tous lieux et en toutes choses.

Monachus est perpetua naturæ violentia, sensuumque vigilantissima ac indefessa custodia.

La vie du moine n'est qu'une violence incessante contre la nature, une vigilance attentive et continuelle sur les sens.

Monachus est castificatum corpus, expiatum os, animusque semper divino lumine irradiatus.

Le religieux est un corps rendu chaste, une bouche purifiée, et un esprit constamment éclairé par la lumière divine.

Monachus est afflicto et mœrens animus, qui jugi mortis memoria, sive vigilans, sive obdormiens, seipsum semper exercet. *Gradu 1. post init. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 243, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Le religieux est une âme affligée et triste, que la pensée continuelle de la mort préoccupe constamment, soit qu'il veille, soit qu'il dorme.

S. Maximus
Martyr.

Monachus est, qui mentem suam a rerum terrenarum amore segregatam habet, ut per assiduitatem in Deo amando et colendo perducat. *Centuria 2 de Charit. c. 54, apud Bibl. Patr. t. 7, p. 354, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

Le religieux est celui qui tient son âme dégagée des affections terrestres pour l'occuper sans relâche à aimer et à adorer Dieu.

S. Nilus.

Monachus is est, qui in perpetuo mentis excussu, ac vitæ mœrore versatur. *Orat. 8 de Superbia, post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 977, col. 2, E.*

Le religieux est celui qui est constamment préoccupé par le soir d'épurer son âme et par la tristesse de la vie.

SENTENTIE PATRUM.

1. Decet monachum esse alienum ab omni creatura, ut soli Deo intra se nude et expedite intendat, vacet et adhæreat. *De adherendo Deo, c. 10, in princ.* S. Albert. Mag.

Il convient que le religieux s'éloigne de toute créature, afin que son âme soit dégagée et libre pour ne fixer qu'en Dieu seul son attention, ses soins et ses affections.

2. Melius esset ut Deo quis sine professione serviret spontaneus, quam in monasterio professione se alligans servire cogere tur invitus. *De Similitud. c. 21, in fine.* S. Anselm.

Il vaudrait mieux conserver sa liberté pour servir spontanément Dieu sans faire profession religieuse, que d'enchaîner sa volonté par la profession religieuse dans un monastère pour le servir forcément et contre son gré.

3. Si monachus pœnitentiam non egerit, majori quam laicus damnationi subiacebit. *Ib. c. 82, in fine.*

Si le religieux ne fait point pénitence, il subira une condamnation plus terrible que le séculier.

4. Monachus ut vere monachus esse reputetur, pura ejus debet esse obedientia, stabile propositum ejus, et perseverantia firma. *Ibid. c. 9, paulo post init.*

Pour qu'un moine soit réellement digne de ce nom, son obéissance doit être pure, sa résolution inébranlable et sa persévérance ferme.

5. Nihil cuiquam prodest habitum monachi exteriorem habere, si non studuerit et interio-rem retinere. *Ibid. paulo ante finem.*

Rien ne sert de porter l'habit extérieur du religieux, si l'on ne s'applique à garder le vêtement intérieur.

6. Gravius irascitur Deus peccanti monacho, quam alii, quia de proposito altiori cadit: sed benignius et familiarius suscipit Deus monachum pœnitentem, si ad suum propositum revertitur, quam monachum, qui ad idem propositum non venit. *Epist. 3 ad Henricum.*

Dieu déploie envers tout autre une justice moins rigoureuse qu'envers un religieux qui pêche, parce que le religieux tombe de plus haut; mais aussi il montre plus de bonté et de condescendance au religieux repentant qui se réintègre dans ses bonnes dispositions, qu'à un homme du monde qui n'est jamais entré dans les mêmes résolutions.

7. Cum diabolus monachum vitæ, quam professus est, odio nequit obruere, nititur eum conversationis in qua est subruere fastidio. *Epist. 7 ad Lauronem monach. ante med. B.*

Quand le diable ne peut inspirer à un religieux la haine de la vie qu'il a embrassée, il met toute son application à lui inspirer le dégoût pour la règle qu'il a à observer.

8. Monachus debet claustrum esse contentus: quia sicut piscis sine aqua caret vita, ita sine monasterio monachus. *Part. 1, tit. 3, c. 7, § 1, post med. f. 51, col. 3.* S. Antonin.

Le religieux doit se contenter du monastère; car, de même que le poisson ne peut vivre hors de l'eau, de même le religieux ne peut vivre hors du cloître.

S. Antonin. 9. Nulla pejor bestia malo monacho, et ideo si se non corrigit, separandus est. *Part. 2, tit. 2, c. 1, § 4, circa med. f. 101, col. 4.*

Il n'y a pas de bête plus perverse qu'un mauvais religieux; donc, s'il ne se corrige pas, il faut l'éloigner.

10. Monachus non debet se qualibuscunque negotiis implicare, sit claustrum suo contentus. *Pros.*

Le religieux ne doit pas s'impliquer dans toute sorte d'affaires; qu'il se contente de son cloître.

11. Quia sicut piscis sine aqua caret vita, ita et monachus sine monasterio. *Ibid. statim a med. f. 102, col. 2.*

Car de même que le poisson ne saurait vivre hors de l'eau, de même le religieux ne peut vivre hors du cloître.

S. Aug.

12. Qui aliquid habebant in sæculo, quando ingressi sunt monasterium, libenter velint illud esse commune: qui autem non habebant, non ea quærant in monasterio, quæ nec foris habere potuerunt: sed tamen eorum infirmitati quod opus est, tribuatur, etiamsi paupertas eorum, quando foris erant, nec ipsa necessaria poterat invenire. *Regula 3 ad clericos, in princ. p. 592, C, t. 1.*

Que ceux qui possédaient quelque avoir dans le monde veuillent bien, en entrant dans le monastère, le verser dans la cuisine commune; pour ceux qui ne possédaient rien, qu'ils n'ambitionnent pas dans le cloître ce qu'ils n'ont pu se procurer dans le monde; toutefois, que dans leurs infirmités on leur accorde les soins que leur état réclame, alors même que leur condition antérieure de pauvreté dans le monde ne leur eût jamais fourni le nécessaire.

13. Non ideo se putent esse felices, quia invenerunt victum et tegumentum, quale foris invenire non poterant: nec erigant cervicem, quia sociantur eis, ad quos foris accedere non audebant: sed sursum cor habeant, et terrena vana non quærant, ne incipiant esse monasteria divitibus utilia, non pauperibus, si divites illic humiliantur, et pauperes illic inflantur. *Ibid.*

Qu'ils ne s'estiment pas heureux de trouver une nourriture et des vêtements qui leur manquaient dans le monde; qu'ils ne lèvent pas fièrement la tête, parce qu'ils partagent la condition de ceux qu'autrefois ils n'osaient pas aborder; mais qu'ils élèvent leur cœur vers le ciel en méprisant les vanités de la terre: car il ne faut pas que le monastère soit utile aux riches et non pas aux pauvres; ce qui arriverait, si les riches y étaient humiliés et si les pauvres y devenaient orgueilleux.

14. Nimis dolendum, si ad tam ruinosa superbiam monachos surrigamus, et tam gravi contumelia clericos dignos putemus, cum aliquando etiam bonus monachus vix bonum clericum faciat: ita ipsi vulgares de nobis jocabuntur, dicentes: Malus monachus bonus clericus est. *Epist. 76 ad Aurelium, in med. p. 222, C, t. 2.*

Il serait trop déplorable de former les religieux à un orgueil si funeste et de supposer que les ecclésiastiques méritent un si sanglant outrage, quand, assez souvent même, un bon religieux ferait à peine un digne ecclésiastique. Le public même serait en droit de nous jeter au face cette ironie: Un mauvais religieux est un bon ecclésiastique.

15. Cur volatilia cœli non vobis sunt exemplo ad nihil reservandum, et vultis ut sint exemplo ad nihil operandum? *De Opere monachorum. c. 24, in fine, p. 563, B, t. 3.*

Pourquoi n'apprenez-vous pas des oiseaux du ciel à ne rien réserver, tandis que vous voulez apprendre d'eux à ne rien faire?

16. Tam multos hypocritas sub habitu monachorum usquequaque dispersit calidissimus hostis, circumcunctes provincias, nusquam missos, nusquam fixos, nusquam stantes, nusquam sedentes. *Ibid. c. 28, ante med. p. 568, C.*

L'ennemi, dans ses ruses infernales, a prodigieusement multiplié sous l'habit religieux les hypocrites, qui parcourent les provinces, qui sont sans mission, sans fixité, sans demeure, sans résidence.

17. Hæc sunt, quæ excæcant monachum, et conversum efficiunt perversum:

Velox ad mensam, tardus ad ecclesiam;
Potens ad potandum, sed æger ad psallendum;
Pervigil ad fabulas, somnolentus ad vigiliam;
Prociac ad loquendum, sed mutus ad irandum;
Promptus ad iram et detractionem, piger vero ad orationem;
Invidiæ amator, pauperum Christi persecutor;
Festucam in alio oculo respiciens, sed trabem in oculo suo non considerans;
Alios vituperans, seipsum laudans;
Malitiæ inventor, disciplinæ destructor;
Amicus vitiorum, hostis virtutum. *De Speculo peccatoris, c. 8, in med. p. 694, C, t. 9.*

Le premier à table, le dernier à l'église;
Bien portant pour boire, malade pour prier;
Attentif au récit des fables, somnolent à l'heure des veilles;
Bavard pour parler, muet pour chanter;
Prompt à la colère et à la détraction, paresseux pour la prière;
L'amant de l'envie, le persécuteur des pauvres du Christ;
Habile à découvrir la paille dans l'œil d'autrui, incapable d'apercevoir la poutre dans le sien;
Le censeur d'autrui, son propre apologiste;
Un inventeur de méchancetés, un destructeur de la discipline;
L'ami des vices, l'ennemi des vertus.

18. Qui non custodit linguam suam, monachus non est: qui autem moderatur linguam

Voici les défauts qui aveuglent un religieux et font d'un convers un pervers.
Il est

S. Aug. suam, prudentissimus est, verusque monachus. *Serm. 3 ad frat. in eremo, p. 913, A, t. 10.*

Celui qui ne garde pas sa langue n'est pas un religieux ; mais celui qui modère sa langue est un homme d'une prudence consommée et un vrai religieux.

19. Ama, o monache, solitudinem, fuge multitudinem, ne comprehendaris in verbo, ne confundaris in facto. *Ibid. pag. 913, C.*

Aimez, ô religieux, la solitude ; fuyez le monde ; soyez sans reproche dans vos paroles, sans défaut dans votre conduite.

20. O monache, nisi in proposito tuo perseveraveris, morieris : si incepisti aedificare, perforce : si non incepisti, incipe. *Pros.*

O religieux, si tu ne persévères pas dans ta résolution, tu mourras. As-tu commencé à bâtir ? achève ton ouvrage ; si tu n'as pas commencé, mets la main à l'œuvre.

21. Si obtulisti florem juventutis tuæ diabolo, saltem facem senectutis tuæ immolare non differas Christo. *Ibid. Serm. 8, post med. p. 922, C, t. 10.*

Si vous avez offert la fleur de votre jeunesse au démon, hâtez-vous du moins de consacrer au Christ la lie de votre vieillesse.

22. Monachus qui patiens non est, monachus non est. *Serm. 16 ad fratres in eremo, circa med. p. 932, C, t. 10.*

Le religieux qui n'est pas patient n'est pas un religieux.

23. Oportet monachum præ omnibus vitam inopem possidere, corporis quietem, habitus honestatem, vocem moderatam, sermonem ordinatum, cibum et potum temperatum. *Serm. 3 Exercitantentor. in princ. p. 446, t. 3.*

Plus que tout autre le religieux doit mener une vie pauvre, être maître de son corps, digne dans son maintien, modéré dans le ton de sa voix, mesuré dans son langage, sobre dans sa nourriture et dans sa boisson.

Coram senioribus tacere,
Coram sapientioribus au-
dire,
Erga æquales charitatem
habere,
Erga inferiores amicum con-
siliium tenere,
A malis et carnalibus sece-
dere,
Plura cogitare, pauca loqui,
Non facilem esse ad risum,
Verecundia ornari,
Oculos deorsum habere,
Animam sursum levare,
Obedientem esse,
Manibus laborare,
Semper extremorum me-
minisse,
Spe gaudere,
Afflictionem sufferre,
Indesinenter orare,
In omnibus gratias agere,
Humilem esse,
Arrogantiam odisse,
Sobrium esse. *Ibid.*

S. Basil. Mag. 24. Oportet monachum

Se taire devant ceux qui sont plus
vieux que lui,
Ecouter devant ceux qui ont plus
d'expérience,
Avoir de la charité pour ses égaux,
Être bienveillant envers ses infé-
rieurs,
S'éloigner des hommes pervers et
charnels,
Réfléchir beaucoup, parler peu,
Ne pas se laisser aller facilement
au rire,
Être orné de pudeur,
Baisser les yeux vers la terre,
Élever son âme vers le ciel,
Être obéissant,
Travailler des mains,
Penser constamment aux fins de r-
nières,
Se réjouir dans l'espérance,
Supporter l'affliction,
Prier sans cesse,
Béni Dieu en toutes choses,
Être humble,
Hair l'orgueil,
Pratiquer la sobriété.

Le religieux doit

25. Altior professio virtutis, altioem debet ritum tenere vivendi. *De Templo Salomonis, c. 7, post init. col. 12, t. 8.*

V. Beda.

Plus est élevée la profession de la vertu, plus parfaite doit être la manière de vivre.

26. Puta te monachum esse, non medicum ; nec de complexionem judicandum, sed de professione. *Serm. 30 sup. Cant. ante fin. f. 160, col. 2, E.*

S. Bern.

Faites attention que vous êtes moine, non pas médecin, et que ce n'est pas d'après votre complexion, mais d'après votre profession que vous serez jugé.

27. Monachus habitu mentiens, frontosus est ad verecundiam, insensatus ad metum, inflexibilis ad pietatem, ad iram præceps, audax ad facinus, pronus ad injurias. *Epist. 198 ad Innocent. pap. prope med. f. 251, col. 4, K.*

Le religieux qui ment à son habit est effronté et sans pudeur, inaccessible à la crainte, incapable de compassion, prompt à la colère, audacieux au crime, enclin à l'injure.

28. Monachus non habet docentis, sed plangentis officium : quippe cui oppidum carcer esse debet, et solitudo paradus. *Ep. 323 ad Henric. Mogunt. archiep. post init. f. 271, col. 1, litt. B.*

Le moine a pour mission non de prêcher, mais de pleurer ; car pour lui la ville doit être une prison et la solitude un paradis.

29. O quantum distamus ab his, qui in diebus Antonii extiterunt monachi ! *In Apologia ad Guillelm. abbat. post med. verbo Dicitur, f. 306, col. 2, F.*

Oh ! que nous sommes loin de ces moines qui véquirent au temps d'Antoine !

30. Ecce ipse habitus noster (quod et dolens dico), qui humilitatis esse solebat insigne, a monachis temporis nostri in signum gestatur superbiæ. *Ibid. etc. col. 4, M.*

Voici que notre habit même (je le dis avec douleur), qui était l'insigne de l'humilité, est devenu pour les religieux de notre temps un signe d'orgueil.

S. Bern.

31. Qui linguam suam et ventrem custodire non potest, monachus non est. *De inter. Domo, c. 50, in med. f. 331, col. 3, II.*

Celui qui ne sait pas garder sa langue et maîtriser son ventre n'est pas un religieux.

32. Summa virtus monachi, humilitas est, et summum vitium ejus, superbia est. *Pros.*

La plus haute vertu du religieux, c'est l'humilité, et son vice capital, c'est l'orgueil.

33. Superbiendo, contendendo, dimicando, murmurando, detrahendo, susurrando, negligendo, contemnendo, et proprias voluntates faciendo infinitas monachi culpas incurrunt. *De Ordin. vit. post med. f. 337, col. 1, C.*

L'orgueil, la contention, la discussion, le murmure, la détraction, la négligence, le dédain, le bourdonnement, le désir de faire sa volonté, entraînent le religieux dans une infinité de fautes.

34. Ille qui se pro Deo duritiæ tradit monachorum, assiduus debet esse in orationibus, lacrymas suas Deo, non hominibus offerre : jejunia in aurigæ modum pro lassitudine et viribus corporis temperare. *Ib. ante fin. f. 338, col. 2, A.*

Celui qui se livre pour Dieu aux austérités du cloître doit être assidu dans la prière, offrir ses larmes à Dieu et non aux hommes, et modérer ses jeûnes à l'instar d'un cocher, en ménageant la lassitude et les forces de son corps.

35. Hoc solum attende, quod monachus factus es, et ideo ea age quæ monachi sunt. *Ibid.*

Considérez uniquement que vous êtes religieux, et remplissez en conséquence la tâche d'un religieux.

36. Sic in cunctis se habeat monachus, ut ædificet videntes, ut nemo dubitet, cum vel viderit eum vel audierit, quin vere sit monachus. *In Speculo monach. paulo ante med. fol. 340, col. 4, K.*

Que le religieux se comporte en tout de manière à édifier tous les regards, au point qu'en le voyant ou en l'entendant personne ne doute que ce ne soit un vrai religieux.

37. Sit monachus quasi Melchisedech, sine patre, sine matre, sine genealogia. *Ibid. in fine, f. 340, col. 4, M.*

Que le religieux soit comme Melchisédech, sans père, sans mère, sans généalogie.

38. Qui propter ipsum Christum seipsum odit, et super omnia illum diligit, vere monachus est; et qui talis non est, licet sit cucullus, licet sit pannosus, sive abrasus, sive tonsuratus : habeat quidquid vis, est imago vel pictura monachi, et non est monachus. *Serm. 13 de Cena Domini, post init. f. 418, col. 4, L.*

Celui qui se hait lui-même pour le Christ et qui aime le Christ par-dessus tout est un vrai religieux; mais celui qui ne remplit pas ces conditions a beau porter le capuchon et le froc, il a beau porter la tonsure et avoir la tête rasée, quelque mérite qu'il fasse paraître, il est l'image ou le portrait d'un religieux, mais il n'est pas un religieux.

S. Bern.

39. Quanti sunt monachi corpore claustrales, mente sæculares : pigri ad lectionem, tardi ad orationem : in choro dormientes, in refectorio vigilantes? *Ibid. Serm. 3, post med. f. 109, col. 2, litt. E.*

Combien n'y a-t-il pas de religieux qui sont au cloître par le corps et dans le siècle par le cœur; qui sont paresseux pour la lecture, nonchalants pour l'oraison; qui dorment au chœur, mais qui sont éveillés au réfectoire?

40. Nemo se decipiat, nemo se seducat, nemo in gloriosa veste confidat : non enim vestis religiosa, sed mentium munditia monachum facit : non capitis abrasio, sed Christi dilectio probatum monachum reddit. *Ibid. Serm. 12, ante finem, f. 446, col. 3, G.*

Que personne ne se laisse tromper, que personne ne se laisse séduire, que personne ne compte sur un habit qui nous relève; car ce n'est point l'habit religieux, mais la pureté du cœur qui fait le religieux; ce n'est pas une tête rasée, mais c'est l'amour du Christ qui élève le religieux à la perfection.

41. Qui querulosus est, monachus non est. *S. Bonav. Pros.*

Celui qui aime à se plaindre n'est pas religieux.

42. Qui malitiam in corde tenuerit, monachus non est.

Celui qui garde de la rancune dans son cœur n'est pas religieux.

43. Qui iracundus est, monachus non est.

Celui qui s'emporte n'est pas religieux.

44. Qui elatus et verbosus est, monachus non est.

Celui qui est fier et bavard n'est pas religieux.

45. Qui vere monachus est semper est mansuetus, humilis, et charitatis plenus. *In octo Collat. collat. 8, pag. 531, col. 2, E, tom. 7, part. 4.*

Le vrai religieux est toujours plein de mansuétude, d'humilité et de charité.

46. Etsi habitus non facit monachum, oportet tamen monachos vestes proprio congruentes ordini semper deferre, ut per decentiam habitus extrinseci morum honestatem intrinsecam ostendant. *Session. 14 decret. de Reformat. c. 6, in princ. p. 123.*

Quoique l'habit ne fasse pas le moine, il faut néanmoins que les religieux portent toujours l'habit approprié à leur ordre, afin de montrer par la décence de l'habit extérieur la pureté intérieure des mœurs.

47. Non locus desertus, saccus pro veste, legumen pro cibo, neque jejunia, neque chameunia simpliciter, monachum absolvunt. *De duplici Martyrio, c. 14, a med. pag. 592, col. 1, E, tom. 3.*

La perfection du religieux ne consiste pas à vivre dans la solitude, à porter un sac pour tout habit, à ne vivre que de légumes, à ne jamais coucher que sur la dure.

Habitu monachi, sed moribus crudeles ;
 Habitu humiles, et moribus pestiferi ;
 Habitu religiosi, et moribus exitiosi ;
 Habitu amici, et moribus inimici ;
 Habitu gratiosi, et moribus odiosi ;
 Habitu exercitatores seduli, moribus athletæ ignavi ;
 Habitu sobrii, moribus prædones ;
 Habitu pudici, animo adulteri ;
 Habitu modesti, moribus vagabundi ;
 Habitu mites, moribus arrogantes ;
 Habitu consolatores, moribus destructores ;
 Habitu consiliarii, moribus obrectatores ;
 Habitu simplices, moribus duplices ;
 Habitu defensores, moribus proditores. *Adversus vitiose viventes, ante med. p. 93, D et E, t. 1.*

Moines par l'habit, mais cruels par les mœurs ;
 Humbles par l'habit et pestiférés par les mœurs ;
 Religieux par l'habit et scandaleux par les mœurs ;
 Amis par l'habit et ennemis par les mœurs ;
 Gracieux par l'habit et odieux par les mœurs ;
 Ascètes appliqués par l'habit et athlètes sans courage par les mœurs ;
 Sobres par l'habit et brigands par les mœurs ;
 Chastes par l'habit et adultères par les mœurs ;
 Modestes par l'habit et vagabonds par les mœurs ;
 Doux par l'habit et arrogants par les mœurs ;
 Consolateurs par l'habit et destructeurs par les mœurs ;
 Conseillers par l'habit et détracteurs par les mœurs ;
 Simples par l'habit et pleins de duplicité par les mœurs ;
 Défenseurs par l'habit et traltres par les mœurs.

49. Monachus citra diligentiam ac patientiam, ad perfectionem religionis pervenire non poterit. *De recta vivendi rat. c. 45, t. 1.*

Le religieux qui n'est pas actif et patient n'atteindra jamais la perfection de son état.

50. Monachum non tonsura commendat, seu habitus : sed cœleste desiderium, divinumque

vivendi institutum, quibus optima declaratur vita. *De Vita spiritu, c. 69, p. 55, E, t. 1.*

Ce n'est pas la tonsure ou l'habit qui recommande le religieux, mais c'est le désir du ciel, c'est son application à vivre en Dieu qui relaussé l'éclat de sa vie.

51. Bellum militum breve, sed monachi pugna, quoad usque emigret ad Dominum, durat. *Arthort. ad pietatem, ante med. pag. 72, litt. B, t. 2.*

La guerre du soldat n'a qu'un temps, mais la lutte du religieux dure jusqu'à ce qu'il émigre vers le Seigneur.

52. Fugere oportet monachum, et tacere, atque abstinere : fugere hæreticos et homines perniciosos ; tacere vetita, Deoque non placentia ; abstinere a turbis rebusque mundanis. *Adhort. 1, sub finem, p. 281, C, t. 1.*

Le religieux doit fuir, se taire et s'abstenir : fuir les hérétiques et les hommes scandaleux ; se taire sur ce qu'il lui est défendu de dire et sur ce qui déplaît à Dieu ; s'abstenir du tumulte du monde et des préoccupations mondaines.

53. Considera habitum, quo indutus es, o monache, et cerne quantum sit inter hunc, sæcularemque discrimen. *De Virtute, c. 9, in pr. p. 303, B, t. 2.*

Considère, ô religieux, l'habit dont tu es revêtu, et vois combien est grande la différence entre ton habit et celui du monde.

54. Monachus strenuus, cruce Christi laqueos fugat diabolicos : monachus autem terrena sapiens ac spectans, omnibus est satanicus. *Ad monachos, parænes. 1, circa init. pag. 336, D, tom. 2.*

Le religieux fervent déjoue les pièges du démon par la croix du Christ, mais le religieux qui savoure et regarde les choses de la terre est un Satan pour tout le monde.

55. Qui cupit fieri monachus, nec potest contumelias, ac contemptus et pœnas sufferre, nequit esse monachus. *De Humilit. comparanda, c. 7, p. 447, C, t. 2.*

Aspirer à l'état religieux sans savoir supporter les injures, les mépris et les souffrances, c'est se montrer incapable d'être religieux.

56. Vita monachorum angelis similis, eorumque institutum divino mysterio plenum est. *De Perfect. monachi, post init. p. 470, E, t. 2.*

La vie du religieux ressemble à celle de l'ange, et ses exercices sont remplis de mystères divins.

57. Multis difficultatibus est exposita monachorum vita ; nam si remissior sit, decipitur : si minus sincera sit, cito instar vini aqua mixti pervertitur ; et ascens non amplius in pretio est, sed vilescit : non amplius usui, sed damno : nec oblectamento, sed nauseæ. *Ibid. longe post init. p. 471, D.*

La vie du religieux offre bien des difficultés ; car vient-il à se relâcher, il est victime de son relâchement ; déchoit-il de sa ferveur, il tourne à l'instar du vin mêlé à l'eau, qui, une fois aigri, est sans valeur, sans utilité, qui devient nuisible et rebute au lieu de plaire.

58. Multi habitu monachi, sed pauci certato-

S. Ephrem. res : tempore enim tentationis probatio apparet monachi. *In prologo, t. 3, p. 509, E.*

Il y a beaucoup de religieux par l'habit, mais il y en a peu qui combattent avec courage ; or, c'est le temps de l'épreuve qui montre le vrai religieux.

59. Melior est monachus pauper vitam quietam degens cum humilitate, quam dives monachus superbia et elatione animi tumens. *De Timore Dei, longe ante med. p. 513, E, t. 3.*

Mieux vaut un religieux pauvre qui passe sa vie dans l'humilité qu'un religieux riche qui est enflé d'orgueil et de prétention.

60. Monachus superbus, velut aquila est absque pennis : monachus humilis, levis et celer est cursor, et tanquam sagittarius jaculandi peritus. *Ibid. ante med. p. 516, D.*

Un moine orgueilleux est semblable à un aigle sans ailes ; le religieux humble est léger et agile à la course ; il ressemble à un archer habile à lancer des flèches.

61. Monachus piger, nec sibi est utilis, nec proximo. *Ibid. longe post med. p. 529, B, t. 3.*

Un moine paresseux est inutile au prochain et à lui-même.

S. Eus. Ca. s. 62. Monachus, id est unus : non decet monachum velle habere et nolle, nisi in non peccando. *Pros.*

Moine veut dire un ; il ne convient pas que le religieux ait un oui et un non, si ce n'est pour ne pas pécher.

63. Idcirco sicut unum est nomen monachi, ita sit unum velle et unum nolle. *Ep. ad Dan. pap. de Morte D. Hieron. longe ante med.*

Ainsi, puisque le mot de moine signifie un, que le religieux n'ait qu'un oui et qu'un non.

64. Monachus sine misericordia, navis est in medio pelagi undique perforata. *Ibid. ante med.*

Le religieux sans charité est un vaisseau qui fait eau de toutes parts au milieu de la mer.

65. Non vestimentis et ordine solum quis est monachus, sed vita ; parum prodest differentem esse vestimentis a sæcularibus, et concordem vita. *Ibid.*

Ce n'est pas seulement par l'habit et l'ordre qu'on est religieux, mais par la vie ; c'est peu de se distinguer du monde par le frce, si on lui ressemble par la vie.

66. Nulla certe in mundo tam crudelis bestia, quam malus monachus. *Ibid.*

Assurément il n'y a pas au monde de bête pire qu'un mauvais religieux.

Gilleb. Angl. 67. Monachorum est non colloquium, sed silentium : non quæstiones, sed quietem sectari. *Serm. sup. Cant. post init. apud D. Bernard. vol. 2.*

La tâche du religieux est non pas de bavarder, mais de se taire ; de courir non après la discussion, mais après la paix.

Gloss. orl. 68. Veri monachi sunt, qui omnibus mundi negotiis spretis, spiritu subito protegente præmium æternum districta vita, voluptate mortificata quærunt : qui pompam mundi calcantes,

humilia amplectentes, soli Deo placere cupiunt. *Sup. Num. c. 1, col. 1161, C, t. 1.*

Les vrais religieux sont ceux qui, pleins de mépris pour toutes les affaires du monde, cherchent, sous le souffle inspirateur de la grâce, la récompense éternelle par les austérités de la vie et par la mortification des voluptés, et qui, en foulant aux pieds les vanités du monde pour embrasser l'humilité, n'aspirent à plaire qu'à Dieu.

69. Monachus, qui in terra possessiones quærit, monachus non est. *Lib. 3 Dialogi, cap. 14, ante med. col. 1392, B, t. 1.* S. Greg. Mag.

Le religieux qui court après les possessions terrestres n'est pas un religieux.

70. Quid est habitus monachi, nisi contemptus mundi ? Quomodo igitur mundum despiciunt, qui in monasterio positi, aurum quærunt ? *Lib. 10 in Registro, ind. 5, c. 22, Epist. 22 ad Joan. subdiac. ante med.*

Que signifie l'habit du religieux, si ce n'est le mépris du monde ? Or, comment méprisent-ils le monde, ceux qui, au sein du monastère, courent après l'or ?

71. Monachus reverentiam sui habitus in actu, in locutione, in cogitatione semper circumspiciat, et ea quæ mundi sunt perfecte deserat. *Pros.*

Que le religieux considère toujours, dans ses actes, dans son langage et dans ses pensées, le respect qu'il doit à son habit, et qu'il renonce complètement à tout ce qui sent le monde.

72. Quod ostendit humanis oculis habitu, hoc ante Dei oculos, moribus prætendat. *Hom. 17 sup. Evang. in fine, col. 384, B.*

Qu'il justifie devant Dieu par sa conduite ce qu'il annonce aux regards de l'homme par son habit.

73. Monachorum quidem species tenetur, multa vero sub sanctitatis habitu sæculari aguntur. *Lib. 6 in Reg. ind. 15, c. 193, Ep. 29, in med.*

On conserve de fait les apparences du religieux, tandis que, sous l'habit de la sainteté, on mène souvent une vie mondaine.

74. Hic profecto verus est monachus, qui recte temperantiam diligit ; et hic vere temperans est, qui monachus est animo. *Centur. 2, sent. 57, apud Bibl. Patr. tom. 7, edit. Colon. 1618.* Hesych.

Celui-là certainement est un vrai religieux, qui aime sincèrement la tempérance ; et celui-là est véritablement tempérant, qui est religieux dans l'âme.

75. Tu si monachus esse vis, non videri : habeto curam non rei familiaris (cui renuntiando hoc esse cœpisti), sed animæ tuæ. *Tom. 1, Ep. ad Rustic. ante med. p. 44, C.* S. Hier.

Voulez-vous être religieux et ne pas simplement le paraître ? ayez soin non de votre fortune (vous y avez renoncé), mais de votre âme.

76. Quem monachum senseris, tibi aut semper aut crebro de nummis loquentem (excepta eleemosyna, quæ indifferenter omnibus patet), institorem potius habeto, quam monachum. *Tom. 1, Ep. 13 ad Paulin. post med. p. 104, C.*

Avez-vous remarqué un religieux vous parlant constam-

ment ou fréquemment de capitaux (à moins qu'il n'ait été question de l'aumône, dont tout le monde est libre de causer)? prenez-le pour un spéculateur plutôt que pour un religieux.

S. Hier.

77. Ipsa ambitio videri et videre, salutari et salutare, laudare et detrahere, vel audire, vel proloqui, a proposito monachorum et quiete aliena sunt. *Tom. 1, Ep. 17 ad Marcellam, ante fin. pag. 127, A.*

Le désir d'être vu et de voir, d'être salué et de saluer, la flatterie, la critique, la curiosité, la causerie, voilà autant de choses étrangères à la mission et à la tranquillité d'un religieux.

78. Prima virtus monachi est contemnere hominum judicia. *Tom. 1, Ep. 29 ad Pammach. ante med. p. 164, C.*

La première vertu du religieux, c'est de mépriser les jugements des hommes.

79. Noli inter sæculares esse monachus. et inter monachos sæcularis. *Tom. 1, Ep. 34 ad Julian. ante fin. p. 208, C.*

Ne soyez point religieux parmi les hommes du monde et hommes du monde parmi les religieux.

80. Parcat sibi, parcat mihi, parcat nomini christiano, monachum se esse non loquendo et discursando, sed tacendo et sedendo noverit. *Tom. 2, Ep. 3 ad Domnionem, p. 114, C.*

Pour votre bien, pour ma satisfaction, pour l'honneur du nom chrétien, sachez que vous êtes religieux, non point par le talent de la parole et de la discussion, mais par l'assiduité au silence et à la résidence.

81. Monachus non doctoris, sed plangentis habet officium; qui vel se vel mundum lugeat, et Domini pavidus præstoletur adventum. *Tom. 2, Ep. 6 adversus Vigilant. sub finem, pag. 126, litt. D.*

La tâche du religieux n'est pas d'enseigner, mais de pleurer; qu'il pleure sur lui-même ou sur le monde, et qu'il attende en tremblant l'avènement du Seigneur.

82. Monachus in tantum castigator sui sit, ut etiam quæ tuta sunt pertimescat. *Ibid.*

Que le religieux se châtie avec autant de sévérité que s'il craignait même ce qui n'est pas à craindre.

83. Monachus semper contemnat, quod semel contempsit: nam summæ stultitiæ est, renuntiare sæculo, patriam deserere, monachum profiteri, et inter populos conversari. *In Regula monachorum, c. 7 de Solitudine, p. 273, B.*

Que le religieux méprise toujours ce qu'il a une fois méprisé; car c'est le comble de la folie de renoncer au siècle, de quitter sa patrie, de se faire moine, et de vivre ensuite au milieu du monde.

84. Monachus solitudo facit, non publicum. *Tom. 4, Ep. 54 ad Ocean. de Vita clericor. post med. p. 318, D.*

C'est la solitude et non le bruit du monde qui fait le religieux.

85. Monachus, qui non vigilat, sed dormit, non custodit se. *Sup. Ps. 76, vers. 4, p. 107, A, tom. 8.*

Le religieux qui ne veille pas, mais qui dort, ne se garde pas lui-même.

86. Monachi dicimur, et licet non simus, quales esse debemus, tamen dicimur. *Sup. Ps. 149, vers. penult. p. 117, A, t. 8.*

On nous appelle religieux, et bien que nous ne soyons pas tels que nous devrions être, on nous considère néanmoins comme religieux.

87. Si vis esse monachus curialis, laudas quod non debes, defendis quod non expedit, operaris quod non licet, loqueris quod non decet. *Lib. 2 Claustr. anim. c. 16, ab init. p. 47, D, tom. 2.*

Si vous voulez être un moine de cour, vous louez ce que vous ne devez pas louer, vous défendez ce qu'il ne convient pas de défendre, vous faites ce que vous ne pouvez pas faire, vous dites ce qu'il ne faut pas dire.

88. Sit honestas in habitu, mediocritas in victu, in clauastro assidui, ad curiam rari: ut non sint curiales, sed claustrales. *Ibid. c. 23, in fine, p. 54, A.*

Soyez dignes dans votre maintien, sobres dans votre nourriture, assidus à la résidence du cloître, rares à la cour, afin d'être non des courtisans, mais des religieux.

89. Is qui de sæculo ad monasterium aliquid de proprio attulit, remissior in labore, paratior in habitu, delicatior in victu, honoratior præ cæteris esse vult. *Ibid. lib. 3, c. 23, in princ. p. 67, E.*

A-t-on porté quelque avoir personnel au monastère, on prétend à quelque exception de travail, à quelque recherche dans la mise, à quelques friandises dans la nourriture, à quelques honneurs particuliers.

90. Si monachus es, quid facis in turba? Si amas silentium, cur declamantibus assidue inter esse delertaris? Tu semper jejuniis et fletibus insistere debes, et tu philosophari queris. *Pros.*

Si vous êtes religieux, que faites-vous dans la foule? Si vous aimez le silence, pourquoi fréquentez-vous assiduellement les déclamations des rhéteurs? Votre devoir est de toujours jeûner et pleurer, et vous ne cherchez que les discussions philosophiques.

91. Simplicitas monachi, philosophia ejus est. Sed docere, inquis, alios volo. Non est tuum docere, sed plangere.

La simplicité du religieux, voilà sa philosophie. Mais, dites-vous, je veux instruire les autres. Votre mission n'est pas d'instruire, mais de gémir.

92. Si tamen doctor esse desideras, audi quid facias: vilitas habitus tui et simplicitas vultus, innocentia vite et sanctitas conversationis tuæ docere debent homines.

Toutefois, si vous désirez être un docteur, voici votre ligne de conduite: c'est la pauvreté de votre habit, c'est la simplicité de votre maintien, c'est l'innocence de votre vie, c'est la sainteté de votre conversation qui doivent instruire les hommes.

93. Melius fugiendo mundum doces, quam sequendo: considera ubi sis, et quid agere debeas facile agnosces. *Lib. 4 Didasc. c. 8, a med. ad fin. p. 24, B, t. 3.*

Vous instruisez mieux le monde en le fuyant qu'en le recherchant; considérez où vous êtes, et vous reconnaîtrez aisément ce que vous aurez à faire.

S. Hier.

Hugo
à S. Victore.

Hugo card. 94. Monacho qui libenter in curiis commoratur, non placet observantia regularis, neque vita claustralis. *Sup. 4 Regul. c. 9, fol. 293, col. 1, tom. 1.*

Le religieux qui aime à vivre à la cour ne se plaît ni à l'observation de la règle, ni à la vie du cloître.

95. Derisor est monachus caudidicus et litigiosus, qui exterius nomine et habitu militat Deo, interius corde, ore et opere militat diabolo. *Pros.*

C'est une dérision que la conduite d'un religieux qui aime le barreau et les procès; extérieurement, par ses discours et par ses œuvres, c'est le champion du diable.

96. Qui mortuus est et litigat, qui sepultus et discurrit ubique portans sudarium suum, quæ major derisio ista? *Super Prov. c. 22, Moral. f. 49, col. 2, t. 3.*

Être mort et plaider, être enterré et discuter en portant son suaire, quelle plus grande dérision?

97. Multi sunt, qui jamdiu monachum gestaverunt, et adhuc non possunt parere. *Sup. Eccles. c. 3, Moral. f. 78, col. 4, t. 3.*

Il y a beaucoup de religieux qui depuis longtemps s'exercent et ne savent pas encore obéir.

98. Quando monachus incipit esse malus, nullus pejor : quando bonus, nullus melior. *Super Apocal. c. 2, f. 373, col. 1, t. 7.*

Quand un religieux tourne mal, il n'y a rien de pire; quand il se porte au bien, il n'y a rien de plus sublime.

Joan. Cas.

99. Monachum ut militem Christi in pro-cinctu semper belli positum, accinctis lumbis jugiter oportet incedere. *De canob. Inst. lib. 1 de Habitu, c. 2, in princ. p. 5.*

Le religieux, comme soldat du Christ, doit toujours être prêt à combattre et toujours marcher les reins ceints.

100. Vestis sit monachi, quæ corpus contegat tantum, et repellat nuditatis verecundiam, et frigoris retundat injuriam : non quæ seminaria vanitatis, aut elationis enutriat. *Ibid. cap. 4, in princ. p. 8.*

L'habit du religieux doit être suffisant pour protéger son corps contre l'indécence et contre les injures du froid; il ne doit jamais fomentier la vanité et le orgueil.

101. Monachus spiritalia mella coudere cupiens, velut apis prudentissima debet unquamque virtutem ab his, qui eam familiaris possident deflorare, et in sui pectoris vase diligenter recondere : nec quid minus aliquid habeat discutere, sed hoc tantum quid virtutis habeat contemplari, studioseque decerpere. *Ibid. lib. 5, c. 4, ante med. p. 106.*

Le religieux qui désire composer son miel spirituel doit, à l'exemple de la sage abeille, butiner chaque vertu sur ceux qui y sont familiers pour la cacher avec soin dans la cellule de son cœur; qu'il ne discute pas ce qu'un tel a de moins, mais qu'il se borne à considérer et à recueillir diligemment ce qu'il a de bon.

102. Ita debet monachus jejuniis operam dare, quasi centum annis in corpore commoraturus; ita motus animi refrænare, et injuriarum oblivisci, tristitiasque respuere, dolores quoque ac detrimenta continere, tanquam

quotidie moriturus. *Ibid. cap. 14, in princ. Joan. Cas. pag. 145.*

Le religieux doit s'appliquer au jeûne comme s'il avait cent ans à vivre dans son corps, tandis qu'il doit, comme si chaque jour il touchait à sa dernière heure, réprimer les mouvements de son cœur, oublier les injures, dédaigner la tristesse, mépriser les souffrances et les déboires.

103. Hæc est apud Ægyptum ab antiquis sancita sententia, operantem monachum dæmone uno pulsari; otiosum vero innumeris spiritibus devastari. *Ibid. lib. 10, c. 23, in fine, pag. 237.*

L'antique Egypte nous a transmis comme incontestable cette sentence, que le religieux qui travaille n'a affaire qu'avec un seul démon, tandis que le religieux oisif est assailli par une infinité d'esprits malfaisants.

104. Probatum est sine opere manuum nec in loco posse monachum perdurare, nec ad perfectionis culmen aliquando conscendere. *Ibid. c. 24, in fine, pag. 237.*

Il est avéré que, sans le travail corporel, le religieux ne peut ni se maintenir dans le même état, ni s'élever jamais à un haut degré de perfection.

105. Cum monachus elatione cordis in perniciosissimum teporem noxiumque corruerit, nec verus monachus, nec sacralis effectus est. *Ibid. lib. 12, c. 30, in fine, p. 291.*

Quand la présomption a précipité le religieux dans une tiédeur funeste et scandaleuse, ce n'est plus ni un vrai religieux ni un homme du monde.

106. Monachus ad perfectionem tendens, et agonem spiritalem legitime cupiens decertare, ab omni iræ furorisque vitio alienus existat. *Ibid. lib. 8, c. 5, in princ. p. 191.*

Le religieux qui vise à la perfection et qui désire combattre légitimement le combat spirituel doit rester étranger à tout sentiment de colère et de fureur.

107. Omnis monachi finis, cordisque perfectio, ad jugem atque indructam orationis perseverantiam tendit, et (quantum humanæ fragilitati conceditur) ab immobili tranquillitate mentis, ac perpetuam nititur puritatem. *Collat. 9 abbat. Isaac, c. 2, in princ. p. 500.*

La vocation de tout religieux, comme la perfection de la vertu, c'est de tendre à persévérer constamment et sans interruption dans l'oraison, et, autant que le permet la fragilité humaine, à obtenir une invariable tranquillité et une inaltérable pureté d'âme.

108. Si comparare volueris quietem securitatemque monachorum, periculis et ærumnis quibus mundi hujus homines implicentur, paupertatis requiem edacibus divitum tristitiis, et pervigilibus curis, suavissimum jugum Christi onusque levissimum facile comprobabis. *Collat. 24 abbat. Abraham, c. 25, in fine, pag. 881.*

Si vous voulez comparer la paix et la sécurité du religieux aux périls et aux misères dans lesquelles sont impliqués les hommes du monde, si vous voulez comparer le repos de la pauvreté aux chagrins cuisants et aux soucis incessants du riche, vous reconnaîtrez aisément combien est doux le joug du Christ et combien est léger le fardeau qu'il impose.

109. Monachi soli perpetue conjunctionis

retinent unitatem, atque indiscrete possident universa, qui omnia sua esse quæ fratrum, omnia fratrum credunt esse, quæ sua sunt. *Ibid. c. 26, ab init.*

Il n'y a que les religieux qui conservent l'unité de la vraie fraternité et qui réalisent la véritable communauté de biens, en regardant comme appartenant à tous ce qui est à chacun.

S. Joan Chr.

110. Considerate, monachi, dignitatem vestram : Joannes princeps vestri et dogmatis, ipse monachus statim ut natus est, in eremo vivit, in eremo nutritur, Christumque expectat in solitudine. *Hom. de Joan. Baptista, in princ. col. 423, D, t. 3.*

Considérez, ô religieux, votre dignité : Jean-Baptiste votre chef, qui était religieux en principe, est à peine sorti du berceau qu'il va vivre dans la solitude, se nourrir dans le désert et y attendre le Christ.

111. Monachi homines pauperes sunt, pallio et habitu nihil habentes vilius, viventes in paupertate, nihil esse apparentes. *Hom. 17 ad pop. Antioch. post init. col. 156, A, t. 5.*

Les religieux sont des hommes pauvres qui ne possèdent qu'un manteau et un habit grossier, qui vivent dans le dénuement et semblent n'être rien.

112. Idonea civitatis morum demonstratio, monachorum est testimonium. *Ibid. antemed. col. 156, D.*

La preuve péremptoire des bonnes mœurs d'une cité, c'est le témoignage des religieux.

113. Monachorum certamen ingens, ac labor multus est. *Lib. de Sacerdot. ante med. col. 554, A, t. 5.*

Le religieux a à soutenir de grandes luttes et des travaux nombreux.

S. Joan Clim.

114. Monachus, qui injuriarum servat in semetipso memoriam, aspis nidificans est, lethale virus secum ubique circumferens. *Gradu 4, ante fn. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 263, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

Le religieux qui garde dans son cœur le souvenir d'une injure est comme un aspic qui fait son nid et qui porte partout avec lui un venin mortel.

115. Pervigil monachus, fornicationis inimicus : somniculosus vero, contubernalis ejus est. *Ibid. gradu 19, ante med. p. 272, col. 2, litt. F.*

Le religieux vigilant est ennemi de la fornication, mais celui qui vit dans la torpeur la porte partout où il demeure.

116. Monachus proprie est

Animi oculus omni elatione carens, immobilisque corporis sensus ;

Jugis excessus mentis, ac mœror vitæ ;

Lux cordis, oculos jugiter irradians ;

Humilitatis abyssus, spiritum omnem præcipitans et suffocans. *Ibid. gradu 22, post med. p. 276, col. 1, B.*

Le religieux est, à proprement dire,

L'œil de l'esprit exempt d'orgueil, et le sens du corps sans mobilité ; Une extase continuelle de l'âme et le dégoût de la vie ; La lumière du cœur qui éclaire constamment les yeux ; Un abîme d'humilité qui engloutit et étouffe tout esprit tentateur.

117. Monachus simplex, rationale jumentum est obediens, quod onus suum ductori suo perfecte deposuit, trahentem sequitur ut vult, donec mactetur, contradicere non novit. *Ibid. grad. 24, in fn. p. 276, col. 2, C.*

S. Joan. Clim.

Le religieux humble est une bête de somme raisonnable et obéissante qui remet fidèlement son fardeau à son maître, qui se laisse mener au gré de son guide, qui, jusqu'à ce qu'elle soit immolée, ne sait jamais lui résister.

118. Monachorum quidem lux, angeli sunt : cunctorum autem mortalium lux, monastica disciplina. *Ibid. grad. 26, ante med. p. 280, col. 1, D.*

La vraie lumière du religieux, ce sont les anges, et la lumière de tous les hommes, c'est la vie monastique.

119. Qui suo arbitrio monasticam viam pergit, etiamsi in omni mundana sapientia fuerit instructus, facillime perit. *Ibid. post med. recapitulat. p. 286, col. 2, H.*

Celui qui se guide d'après sa volonté dans la vie monastique s'égare très-aisément, fût-il un esprit consommé dans toutes les connaissances humaines.

120. Verus monachus profecto non erit, qui ut monachus alteri monacho non sit per charitatem, scilicet adjunctus. *Ibid. grad. 27, ante med. p. 287, col. 2, F.*

Celui-là ne sera pas certainement un vrai religieux, qui ne sera pas uni par la charité à un autre religieux.

121. Patiens monachus ante monumentum mortuus est : sepulcrum enim cellulam suam fecit. *Ibid. post med. p. 289, col. 2, G.*

Le religieux résigné est un mort dans son tombeau, car il a fait de sa cellule un sépulcre.

122. Nulla vita fidelior, nulla simplicior, nulla felicior, quam eorum, qui in claustris fideliter degunt. *Lib. 7 de Nugis curial. apud Bibl. Patr. t. 15, p. 453, col. 1, B, edit. Colou. 1618.*

Joan. Saresb.

Il n'y a pas de vie plus fidèle, plus simple, plus heureuse que celle d'un religieux qui réside fidèlement dans son cloître.

123. Cappa non facit monachum, sed vita religiosa, et a mundi vanitatibus aliena. *Pros.*

Joan. Tritb.

Ce n'est pas l'habit qui fait le moine, mais une vie religieuse et étrangère aux vanités du monde.

124. Qui autem cupiditatibus extenditur, qui mundi negotiis implicatur, qui divitias sectatur atque honores, monachi vocabulo indignus est. *Lib. 3 de Vir. illustr. ord. S. Bened. c. 338, in princ. p. 111, col. 4.*

Mais celui qui cherche à satisfaire ses passions, qui se mêle aux affaires du monde, qui aspire aux richesses et aux honneurs, est indigne du titre de religieux.

Juan. Trith.

123. Si verus monachus esse desideras,
 Fuge homines,
 Ama secretum cellæ,
 Otium vita,
 Habeto charitatem. *Ibid.*
c. 339, sub fin. p. 116, col. 2.

Si vous désirez être un vrai religieux,
 Fuyez les hommes,
 Aimez le silence de la cellule,
 Evitez l'oisiveté,
 Ayez la charité.

126. Tota vita monachi debet esse pœnitentialis, etiamsi culpis videatur esse immunis. *Ibid. in fine, etc.*

La vie du religieux doit être tout entière une vie de pénitence, si exempt du péché qu'il paraisse.

127. Sic vivamus monachi, ut non timeamus mori : bona enim vita, non est morti obnoxia. *Ibid.*

Vivons en religieux, de manière à ne pas redouter de mourir ; car une vie vertueuse n'est pas sujette à la mort éternelle.

128. Nostri monachi, eheu ! tunc se religiosos æstimant, si mundi divitiis studiosius intendant. *Pros.*

Nos religieux, hélas ! se prétendent religieux en portant toute leur attention sur les richesses du monde.

129. Paucos nunc invenies, qui contemplationi vacent, qui orationibus insistant, qui divinis Scripturis invigilent.

On en trouve aujourd'hui peu qui vaquent à la contemplation, qui s'appliquent à l'oraison, qui passent les veilles dans la méditation des divines Ecritures.

130. Multi autem terrena sapiunt, divitias quærunt, honores ambiunt, solitudinem fugiunt, in urbibus conversantur. *Ibid. c. 338, med. p. 115, col. 2.*

Un grand nombre, au contraire, savent les choses de la terre, convoitent les richesses, briguent les honneurs, fuient la solitude, vivent dans les villes.

131. Quid monastica vita in terra invenitur jucundius ? monachi enim sancti eum apostolis non solum verbo, sed et exemplo prædicant.

Que trouve-t-on sur la terre de plus suave que la vie religieuse ? car un saint religieux s'associe à la prédication des apôtres, non seulement par son éloquence, mais par ses exemples.

132. Cum martyribus, corpora sua per abstinenciam macerant.

Aux supplices des martyrs, en macérant son corps par l'abstinence.

133. Cum Christi confessoribus, Deo semper in orationibus confitentur.

A la constance des confesseurs du Christ, en confessant continuellement Dieu dans l'oraison.

134. Cum sanctis virginibus, mentis puritatem cum corporis castitate servant.

A la sainteté des vierges, en conservant la pureté du cœur avec la chasteté du corps.

135. Cum angelis, Deum jugiter laudant : quia sive vigilent, sive dormiant, omnia ad

laudem Dei faciunt. *Lib. I de Regim. claustral. Juan. Trith. ante med. p. 153, col. 1.*

Aux hymnes des anges, en louant constamment Dieu ; car, soit qu'ils veillent, soit qu'ils dorment, ils font tout pour la gloire de Dieu.

136. Monachus puriori splendere debet conscientia : nihil quippe monachum decentius ornat, quam cor mundum et conscientia pura. *Sup. prolog. Regule S. Bened. c. 2, text. 46, circa init. p. 180, col. 2.*

Le religieux doit briller par une pureté de conscience particulière, car aucun ornement ne convient mieux à un religieux qu'un cœur innocent et une conscience pure.

137. Officium monachi est planctus et pœnitentia. *In c. 1 Regul. S. Bened. verbo Monachorum, in princ. p. 209, col. 1.*

La tâche du religieux, ce sont les gémissements et la pénitence.

138. Maxima virtus monachi, humilitas : et maximum vitium ejusdem, superbia est. *Ibid. in cap. 2, verbo Non, sub fin. p. 237, col. 1.*

La plus haute vertu du religieux, c'est l'humilité, et son vice le plus grave, c'est l'orgueil.

139. Pompa sæculi monachos non decet. *ib. verbo Divitiæ, circa med. p. 252, col. 1.*

La pompe du monde ne convient pas au religieux.

140. Quid est monachus delicias quærens, nisi fomes delicti ? Vitam monachi abstinencia ornat, obedientia decorat, patientia approbat. *Ibid. ante finem, p. 252, col. 2.*

Qu'est-ce qu'un religieux qui convoite les richesses, si ce n'est un foyer de péchés ? L'abstinence rehausse la vie du religieux, l'obéissance l'embellit, la patience l'épure.

141. Qui querulosus est, monachus non est. *Ibid. in c. 4, verbo Charitas, a med. p. 283, col. 1.*

Celui qui aime à se plaindre n'est pas un religieux.

142. Sunt quatuor exercitia monachi :	Oratio, Lectio, Meditatio, Labor.	Oratio mundat, Lectio instruit, Meditatio conservat, Labor recreat. <i>ib. verbo Sacras, p. 299.</i>

Il y a quatre exercices religieux :	L'oraison. La lecture, La méditation, Le travail.	L'oraison épure, La lecture instruit, La méditation conserve, Le travail récréé.

143. Talis debet esse monachi vita, ut omnis actio ejus oratio sit. *Ibid. verbo Hinc, circa init. p. 302, col. 2.*

La vie du religieux doit être telle que tous ses actes soient une oraison.

144. Monachus loquax et clamorosus, instrumentum artis diabolicæ est. *Ibid. in cap. 7, gradu II, p. 392, col. 1.*

Un moine qui aime le bavardage et les cris est l'instrument du diable.

145. O quam bonum est monachum mori !

Joan. Tritl.

Tunc nullus dolebit se fuisse monachum, quando poterit monachus mori. *Pros.*

Où ! qu'il est bon de mourir religieux ! On ne regrettera pas d'avoir été religieux, quand on pourra mourir en vrai religieux.

146. Ecce monachus vis mori, et non vis monachus vivere, cum vita mortem commendet, non mors vitam : qualis vis mori, talis vive. *Ibid. grad. 12, ante finem, p. 497, col. 2.*

Voici que vous voulez mourir en religieux, et vous ne voulez pas vivre en religieux, quoique la vie soit le gage de la mort, et non la mort le gage de la vie : tel vous voulez mourir, tel vous devez vivre.

147. Monachus, qui aliquid habet præter Christum, non potest esse perfectus. *Lib. 1, Hom. 1 ad monachos, post med. p. 413.*

Le religieux qui possède autre chose que le Christ ne peut pas être parfait.

148. Nihil certe bono monacho felicius, nihil laboriosius, nihil fortius. *Ibid. Hom. 2, post med. p. 417, col. 1.*

Il n'y a assurément rien de plus heureux qu'un bon religieux, rien de plus actif, rien de plus généreux.

149. Mox ut monachus de securitate præsumpserit, jam sine dubio ad interitum tendit. *Ibid.*

Du moment qu'un religieux présume de sa sécurité, il court à une mort certaine.

150. Integritas observantiæ regularis abundantiam peperit rerum temporalium, sed paulatim divitiæ monachorum, puritatem ordinis funditus extinxerunt. *Ibid. Hom. 7, post init.*

L'observation scrupuleuse de la règle produit l'abondance des richesses temporelles ; mais les richesses du cloître affaiblissent peu à peu et finissent par anéantir la sainteté de l'ordre.

151. Monachus, quia miles est Regis æterni, nunquam debet esse otiosus. *Ibid. post med. p. 436, col. 2.*

Le religieux, qui est le soldat du Roi éternel, ne doit jamais être oisif.

152. Qui verus est monachus, nec laudibus extollitur, nec vituperatione frangitur, non intumescit necessariorum rerum affluentia, nec contrahitur paupertate, læta simul contemnit et tristitia. *Ibid. Hom. 18, circa med. p. 491, col. 2.*

Le vrai religieux n'est pas enorgueilli par la louange, ni consterné par le blâme ; il ne se laisse ni enfler par la richesse, ni écraser par la pauvreté ; il voit d'un même œil dédaigneux la joie et la tristesse.

153. Humilitas monachum facit, superbia destruit et corrumpit. *Ibid. Hom. 19, in princ. p. 495, col. 2.*

C'est l'humilité qui fait le religieux ; l'orgueil le mine et le corrompt.

154. Monachus incontinens, apostata est. *Ibid. Hom. 21, post med. p. 509, col. 2.*

Un moine incontinent est un apostat.

155. Nulla in ornatu monastico gemma pretiosior, obedientia et humilitate. *Orat. 1 in*

Conventu abbat. habita, ante finem, pag. 848, col. 1.

Les ornements d'un monastère n'ont pas de pierre plus précieuse que l'obéissance et l'humilité.

156. Via sine offendiculo, vita monachi est sine cupiditatis et timoris impedimento. *Lib. 3 de summo Bono, c. 17, sent. 3, p. 673, col. 1.*

C'est une voie sans le plus léger obstacle, que la vie du religieux exempte de cupidité et de trouble.

157. Ille perfectus est monachus, qui huic sæculo et corpore et corde discretus est. *Ibid. sent. 4, etc.*

Celui-là est un parfait religieux, qui est séparé du monde par le corps et par le cœur.

158. Monachi adversa vitæ hujus appetunt, prospera contemnunt : ut dum ab eis hæc vita despicitur, futura inveniat. *Ibid. sent. 5, etc.*

Les religieux aiment l'adversité et dédaignent la prospérité dans ce monde, afin que le mépris de la vie présente leur procure la vie future.

159. Qui non rigida intentione monachi professionem sectantur, quanto superni amoris propositum dissolute appetunt, tanto proclivius ad mundi amorem denuo reducuntur. *Pros.*

Quand un religieux ne s'applique pas avec zèle et constance à sa profession, plus il s'élançait témérairement vers l'amour de Dieu, plus il retombe vite dans l'amour du monde.

160. Nam perfectio non perfecta, præsentis vitæ repetit desideria : in quibus etsi nondum monachus se alliget opere, jam tamen alligat cogitationis amore.

Car la profession parfaite qui ne s'élève pas à la perfection retombe dans les affections de la vie présente, et bien qu'un religieux n'y soit pas encore rattaché par ses actes, il y est déjà enchaîné par l'affection de la pensée.

161. Longe quippe a Deo est animus, cui hæc adhuc vita dulcis est : ipse enim quid de supernis appetat, quidve de infimis fugiat, nescit. *Ibid. c. 20, sent. 1, p. 673, col. 2.*

Un cœur est loin de Dieu tant que cette vie lui sourit ; car il ne voit ni ce qu'il doit chercher au ciel, ni ce qu'il doit fuir sur la terre.

162. Summa virtus monachi, humilitas : summum vitium ejus, superbia est. *Ibid. c. 19, sent. 1, p. 673, col. 1.*

La plus haute vertu du religieux, c'est l'humilité ; son vice capital, c'est l'orgueil.

163. Tunc se quisque monachum judicet, quando se minimum existimaverit, etiam cum majora virtutum opera gesserit. *Ibid. etc.*

Ne vous croyez religieux que lorsque vous vous supposez le dernier de tous, quand même vous auriez accompli les œuvres de vertu les plus sublimes.

164. Monachi, qui mundum deserunt, et tamen virtutes præceptorum sine cordis humilitate sequuntur, isti quasi de excelso gravius corruunt : quia deterius per virtutum elationem dejiciuntur, quam per vitia prolabi potuerunt. *Ibid. sent. 2, p. 673, col. 2.*

Les religieux qui quittent le monde et qui néanmoins

S. Isidorus Hispal.

remplissent sans humilité de cœur les vertus qui leur sont commandées, descendent plus bas, parce qu'ils tombent de plus haut; car la présomption les précipite dans l'abîme à une profondeur où leurs vices ne les auraient jamais conduits.

S. Isidorus
Hispal.

165. Tales nequaquam monachi vocitandi sunt, qui Deo sola professione, non actione conjunguntur. *Lib. 2 de Offic. Eccles. c. 15, in calce, p. 604, col. 2.*

Jamais un religieux ne doit être appelé de ce nom, s'il n'est uni à Dieu que par sa profession, sans l'être par ses œuvres.

S. Isidorus
Pelus.

166. Secessionis monasticæ cupiditas, non est in urbibus ac tumultibus immoratio. *Lib. 1, Epist. 220 ad Pelusiot. monach. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 2, p. 499, col. 1, etc.*

Ce n'est pas désirer la retraite du cloître que de séjourner dans les villes et au milieu du tumulte.

167. Si probus monachus fieri studes, ne tuo ipsius arbitrio vivas, ac mores tuos tibi uni probatos esse velis. *Ibid. Ep. 260 ad Luc. monach.*

Voulez-vous être un bon religieux? ne vivez pas selon votre volonté personnelle, et ne prétendez pas contrôler vous seul votre conduite.

168. Bellum et existima et crede esse monasticæ vitæ studium, gravioribus ac periculosioribus, quam sint ii gladii, qui in sensum cadunt, spiritualibus telis undique cinctum. *Ibid. Ep. 308 ad Abraham, p. 505, col. 1, D.*

Croyez et soyez convaincu que la vie religieuse est une lutte soumise à des épreuves spirituelles plus terribles et plus dangereuses que les glaives visibles qui blessent les corps.

169. Monasticam vitam colere cupis? linguæ celeritatem fræno coerce. *Ibid. Ep. 325 ad Cyrum, p. 507, col. 1, B.*

Voulez-vous pratiquer la vie monastique? réprimez sévèrement la promptitude de votre langue.

Ludov. Blos

170. Monachus diceris, vide ut vere sis quod diceris, et opus fac monachi. *In Speculo monachorum, in princ.*

Vous portez le nom de religieux; visez à justifier votre titre, et remplissez la tâche du religieux.

S. Maximus
martyr.

171. Nemo te decipiat, monache, quod liceat te servari, voluptatibus aut inani gloriæ servientem. *Centuria 2 de Charit. cap. 63, apud Bibl. Patr. tom. 7, p. 355, col. 1, D, edit. Colonia 1618.*

Que personne, ô religieux, ne t'abuse jusqu'à te persuader que tu peux rester tel et être asservi aux passions ou à la vaine gloire.

172. Mundanorum officia, monachorum lapsus sunt; et monachorum officia, sunt lapsus mundanorum. *Pros.*

Les occupations des mondains sont un écueil pour le religieux, et la tâche du religieux est un deuil pour l'homme du monde.

173. Mundanorum officia, sunt divitiæ, et gloria, et prefecturæ, et deliciae, et corpus carnosum, numerosa liberorum soboles, et reliqua

quæ hæc consequuntur; ad quæ si monachus pervenerit, perit. S. Maximus martyr.

Les soins de l'homme du monde, ce sont les richesses, la gloire, les dignités, les délices, la santé du corps, l'entretien d'une nombreuse famille, et tout ce qu'entraînent ces préoccupations; qu'un religieux s'y livre, c'est un homme perdu.

174. Officia autem in quibus monacho elaborandum est, paupertas, ignominia, imbecillitas, continentia, malorum tolerantia, et quæ his sunt similia: in quæ si mundi studiosus et amans inciderit, præter animi propositum, ingentem lapsum esse existimet. *Cent. 3 de Charit. c. 84, apud Bibl. Patr. t. 7, p. 361, col. 1, D, edit. Colonia 1618.*

Les soins qui occupent le religieux, ce sont la pauvreté, l'ignominie, l'humilité, la continence, la résignation dans la souffrance, et toute autre épreuve semblable; que celui qui, avec les affections et les goûts du monde, aborde les épreuves à contre-cœur, sache qu'il prépare une grande chute.

175. Beatus monachus, qui se omnium peripsema, id est, abjectissimum reputat. *Parvulus. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colonia 1618.*

S. Nilus.

Heureux le religieux qui se regarde comme le rebut du monde, c'est-à-dire comme le plus abject des hommes.

176. Apud mundanos radix malorum, avaritia est: apud monachos autem gula. *Orat. 1 de Gula, in fine, apud Bibl. Patr. etc.*

Chez les hommes du monde, la source de tous les maux, c'est l'avarice; mais, chez les religieux, c'est la gourmandise.

177. Monachus dives ac copiosus, onusta navis est, atque in tempestate facile pessum iens. *Ibid. Orat. 3 de Avarit. sub finem.*

Un religieux nageant dans la richesse et l'abondance est un vaisseau surchargé et près de s'engloutir au premier coup de la tempête.

178. Monachus ita paratus esse debet, tanquam crastino die moriturus; ac non ita corpus delinire, tanquam diu victurus. *Orat. 6 de Acedia, post med. etc.*

Le religieux doit se tenir prêt comme s'il était à la veille de sa mort, et ne pas soigner et flatter son corps comme s'il avait longtemps à vivre.

179. Vir claustralis, vir compeditus. *Scrm. Petr. 50, in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, p. 911, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Petr. 5^e cens.

L'homme dans le cloître est un homme enchaîné.

180. Pedes illoti, manus neglectæ, inculta casaries, quasi quædam anchora est monachi in cella jugiter permanendi: accurata vero delicati corporis compositio, fomes est et occasio in publicum prodeundi. *Opusc. 12, e. 25, ante med. p. 504, col. 1, B, t. 3.*

S. Petr. Bam.

Des pieds sales, des mains négligées, des cheveux en désordre, sont pour ainsi dire des ancres qui retiennent constamment le religieux dans sa cellule, tandis que des soins délicats donnés à son corps l'attirent et l'invitent à se produire dans le monde.

181. Apud sæculares absentis monachi auctoritas gravis est; si autem præsens affuerit,

S. Petr. Dam.

nullius judicatur esse momenti. *Opusc. 12, c. 26, circa med. p. 504, col. 2, B, t. 3.*

Un religieux a du prestige dans le monde quand il n'y paraît pas, mais il perd tout son crédit dès qu'il s'y montre.

182. Errat, qui confidit se simul et monachum esse et curiæ deservire. *Pros.*

C'est se tromper que prétendre être tout à la fois et religieux et courtisan.

183. Quam male mercatur, qui monachorum præsumit claustra deserere, ut mundi valeat militiam bajulare! Undis erutus sanus est piscis : non ut sibi vivat, sed ut alios pascat. *Opusc. 36, c. 1, in princ. pag. 653, col. 2, C, tom. 3.*

Quelle mauvaise spéculation que de prétendre sortir du cloître et pouvoir soutenir la malice du monde ! Retiré du fond de l'eau, le poisson est sain, non pour vivre, mais pour nourrir les autres.

184. Heu ! quam pernicioiosa res, spiritus contumax et litigiosus in monacho ! *Opusc. 51, c. 12, in fine, p. 734, col. 2, B, t. 3.*

Hélas ! quel scandale que l'esprit d'orgueil et de chicane dans un religieux !

Rapertus

185. Ordinem habitumque monachicum, secundum baptismum dicere sancti Patres non dubitaverunt. *Lib. 8 de Spirit. sanct. cap. 8, post init. f. 469, p. 2.*

Les saints Pères n'ont pas hésité à appeler l'habit et l'ordre religieux un second baptême.

Thalassius.

186. Accelera, ut monachum te ostendas, non exteriorem hominem, sed interiorum affectionibus alienando. *Hecatontad. 3, sent. 22, apud Bibl. Patr. t. 7, p. 274, col. 2, B, edit. Colon. 1618.*

Hâtez-vous de vous montrer religieux en dégageant des affections terrestres non l'homme extérieur, mais l'homme intérieur.

Theophylact.

187. Si illi nec patrem sepelire licuit, vobis qui monasticum professi, ad mundana regrediuntur negotia ! *Sup. Matth. c. 8, in illud, Sine mortuos sepelire mortuos, etc. p. 24, B.*

S'il ne fut point permis au jeune homme de l'Évangile d'ensevelir son père, malheur à ceux qui, après avoir fait profession de la vie monastique, retournent aux affaires du monde !

Théodorus a Kempis.

188. Cito obedire, frequenter orare, devote meditari, diligenter laborare, libenter studere, discursus vitare, solitudinem diligere, devotum faciunt monachum. *In Hortulo rosar. c. 9, in princ. t. 2.*

Obéir promptement, prier souvent, méditer dévotement, travailler activement, étudier avec plaisir, éviter les discussions, aimer la solitude, voilà ce qui fait le fervent religieux.

189. Vere vita boni monachi crux est, et dux paradisi : inceptum est retro abire non licet, nec relinquere oportet. *Lib. 3 de Imit. Christi, c. 56, sect. 4, in fine, t. 2.*

La vie d'un vrai religieux est véritablement une croix, mais une croix qui mène au paradis ; j'ai commencé, il n'est plus permis de reculer ni de lâcher pied.

In Vitis Patr.

190. Monachus, si fidem habet, auro non in-

In Vitis Patr.

diget : si autem auro eget, fidem non habet, et servus Dei iste monachus non est. *Lib. 1 in Vita S. Joannis Eleemosuar. c. 23, in fine, p. 192, col. 1.*

Le religieux, s'il a la foi, n'a pas besoin d'or ; mais, s'il a besoin d'or, il n'a pas la foi, et un pareil religieux n'est pas un serviteur de Dieu.

191. Nefas est, ut monachum quis reprehendat in modico, vel in maximo : irreprehensibilis enim esse debet. *Lib. 1 in Vita S. Pachomii, c. 8, regul. 13, p. 237, col. 1.*

C'est un malheur qu'on reprenne un religieux, soit pour une faute légère, soit pour une faute grave, car il doit être irréprochable en toutes choses.

192. Non decet monachum causa pecuniæ esse mercatorem, sed cœlestium bonorum lucra mercantem. *Ibid. cap. 8, regul. 19, pag. 237, col. 2.*

Il n'est pas permis à un religieux de faire le commerce qui donne de l'argent ; mais qu'il spéculé sur les biens célestes.

193. Monachorum vita, angelicæ vitæ imitatio est. *Lib. 1 in Vita SS. Barlaam et Josaphat, c. 1, ante med. p. 543, col. 1.*

La vie monastique est la copie de la vie angélique.

194. Hoc vere monastici ordinis munus est, nunquam a spirituali opere vacuum inveniri. *Ibid. c. 38, in fine, p. 334, col. 1.*

C'est le vrai bienfait de la vie monastique qu'on ne trouve jamais un religieux qui ne soit occupé à quelque œuvre spirituelle.

195. Nisi quis fuerit conculcatus, monachus esse non potest. *Lib. 3, num. 86, in fine, pag. 513, col. 2.*

Si l'on n'est pas à l'épreuve du mépris, on ne peut pas être religieux.

196. Ille vere est monachus, qui se in omnibus vincit. *Ibid. num. 87, in princ. pag. 513, col. 2.*

Celui-là est un vrai religieux, qui sait se vaincre lui-même en toutes choses.

197. Vita monachi hæc est, scilicet opera, obedientia, meditatio, ut non judicet, non obloquatur, non murmuret. *Lib. 5, libell. 1, num. 22, in princ. p. 563, col. 2.*

La vie du religieux consiste à travailler, à obéir, à méditer, à ne pas juger, à ne pas médire, à ne pas murmurer.

198. Sicut leo terribilis est onagris, sic monachus probatus cogitationibus concupiscentiæ. *Lib. 5, libell. 4 de Continent. num. 45, p. 271, col. 1.*

Le lion n'est pas plus terrible pour l'onagre que le religieux éprouvé pour les inspirations de la concupiscentie.

199. Monachus, qui non retinet linguam in tempore furoris, neque passionum corporalium retentor erit. *Ibid. num. 49, etc.*

Le religieux qui ne retient pas sa langue au moment de la colère ne maîtrisera pas ses passions corporelles.

200. Monachus, qui querulosus est, monachus non est : qui malum pro malo reddidit,

In Viuis Patr. monachus non est : qui iracundus est, monachus non est. *Lib. 5, libell. 10 de Discret. num. 54, p. 601, col. 2.*

Le religieux qui aime à se plaindre n'est pas un religieux ; celui qui rend le mal pour le mal n'est pas un religieux ; celui qui est emporté n'est pas un religieux.

201. Debet monachus totus oculus esse, sicut cherubim et seraphim. *Lib. 5, libell. 11 de Discret. num. 54, p. 601, col. 2.*

Le religieux doit être tout yeux, comme les chérubins et les séraphins.

202. Nihil ita Deo monachos familiares efficit, ut pulchra et honesta et gratissima castitas. *Lib. 10, c. 152, post med. p. 902, col. 2.*

Rien ne rend un religieux aussi cher à Dieu que la beauté, la pudeur et la candeur si aimable de la chasteté.

203. Voluntaria paupertas, tribulatio cum patientia, et discretio, instrumenta sunt monachi. *In Sent. in fine positis, sent. 2, p. 996, col. 2.*

La pauvreté volontaire, la patience dans la tribulation, la discrétion, voilà les armes du religieux.

204. Si facta est monacho despectio quasi laus, et paupertas sicut divitiæ, et esuries sicut epulæ, nunquam moritur. *Ibid. sent. 33, in princ. p. 997, col. 2.*

Si le religieux parvient à se plaire dans le mépris comme dans la louange, dans la pauvreté comme dans les richesses, dans la faim comme dans les festins, jamais il ne mourra.

205. Oportet monachum cor forte habere ad singula, ut salvetur. *Ibid. sent. 74, pag. 998, col. 2.*

Le religieux, pour être sauvé, doit être un cœur rempli de force pour chacun de ses devoirs.

MONASTERIUM (MONASTÈRE).

ETYMOLOGIA.

S. Antonin. Monasterium dicitur a μόνος, quod est unum : quia maxime debet ibi unitas reperiri. *Part. 1, tit. 6, c. 2, p. 5, circa med. f. 130, col. 3.*

Le monastère est ainsi appelé de μόνος qui signifie un ; car avant tout c'est l'unité qu'on doit y trouver.

DEFINITIO ET DIFFERENTIA.

Joan. Cass. Licet a nonnullis soleant indifferenter monasteria pro cœnobiis appellari, tamen hoc interest, quod monasterium nomen est diversorii, nihil amplius quam locum, id est, habitaculum significans monachorum. *Pros.*

Bien que souvent on prenne indistinctement le monastère pour le couvent, il y a néanmoins cette différence, que le nom de monastère ne désigne que la maison, le lieu seulement qui est le séjour des religieux.

Cœnobium vero etiam professionis ipsius qualitatem, disciplinamque designat.

Joan. Cass.

Tandis que le nom de couvent désigne aussi la qualité et la règle de la profession même.

Monasterium potest etiam unius monachi habitatio nominari : cœnobium autem appellari non potest, nisi ubi plurimorum cohabitantium degit unita communio. *Collat. 18 abbat. Piammonis, c. 10, per totum, p. 737.*

L'habitation d'un seul religieux peut être appelée monastère, mais on ne donne le nom de cénobie qu'à une maison cohabitée par plusieurs religieux vivant en communauté.

SENTENTIE PATRUM.

1. In monasterio ubi minima districte custodiuntur, ibi vigor monachorum inviolabilis permanet, ibi pax inter fratres, et omnia conquiescunt : ubi vero minimi excessus negliguntur, ibi totus ordo paulatim dissipatur et destruitur. *Epist. 6 ad monach. Cistrensis, in medio.*

S. Anselm.

Dans un monastère où l'on observe scrupuleusement les plus légères prescriptions, la vigueur de la discipline reste inaltérable, et les frères jouissent entre eux de la paix et de la tranquillité ; mais une communauté où l'on tolère les plus légers manquements s'éroule peu à peu et s'abîme tout entière.

2. Infelix et maledictum illud claustrum, in quo arbor hypocrisis et vanæ gloriæ plantatur et concrescit. *Serm. dominica 2 Adventus, sub fin. f. 11, p. 2.*

S. Ant. de Pad.

Malheur et malédiction à un cloître où l'on voit sortir de terre et grandir l'arbre de l'hypocrisie et de la vaine gloire !

3. In quocunque monasterio sunt scissuræ charitatis, ibi lis est in capitulo, dissolutio in choro, murmuratio in claustro, gula in relectorio, carnis petulantia in dormitorio. *Serm. Sexages. in medio, f. 53, p. 1.*

Dans tout monastère où la charité est déchirée, on voit la discussion au chapitre, la dissipation au chœur, le murmure au cloître, la gourmandise au réfectoire, le libertinage au dortoir.

4. Simpliciter fatéor, ex quo Deo servire cœpi, quomodo difficile sum expertus meliores, quam qui in monasteriis profecerunt : ita non sum expertus peiores, quam qui in monasteriis ceciderunt. *Ep. 137 ad clerum, in fine, p. 425, B, t. 2.*

S. Aug.

J'avoue naïvement que, depuis le moment où j'ai commencé à servir Dieu, si je n'ai pas trouvé d'âmes plus vertueuses que celles qui s'appliquaient à leur avancement dans les monastères, je n'ai pas non plus rencontré d'hommes plus pervers que ceux qui étaient tombés pendant qu'ils y habitaient.

5. Quantumlibet vigilet disciplina domus meæ, homo sum, et inter homines vivo : nec mihi arrogare audeo, ut domus mea melior sit quam arca Noe, ubi tamen inter octo homines reprobos unus inventus est. *Pros.*

Quelle que vigilante que soit la discipline de ma maison, je suis homme, et je vis parmi des hommes ; je n'ose pas

prétendre que ma maison est plus sainte que l'arche de Noé, où sur huit personnes on trouva néanmoins un réproché.

S. Aug.

6. Aut melior sit quam domus Abrahamæ, ubi dictum est : Ejice ancillam et filium ejus.

Que la maison d'Abraham, où il fut dit : Chassez la servante et son fils.

7. Aut melior sit quam domus Isaac, cui de duobus geminis dictum est : Jacob dilexi, Esau odio habui.

Que la maison d'Isaac, à qui il fut dit de ses deux jumeaux : J'aime Jacob, et j'ai pris en horreur Esau.

8. Aut melior quam cohabitatio ipsius Domini Christi, in qua undecim boni perfidum et furem Judam toleraverunt.

Que la compagnie de notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, où les onze disciples fidèles eurent à supporter Judas, un traître et un voleur.

9. Aut melior sit postremo, quam cœlum, unde angeli ceciderunt. *Epist. 137 ad clerum, in fine, p. 425, B, t. 2.*

Plus sainte enfin que le ciel, d'où les anges sont tombés.

10. Nemo positus in monasterio frater, recedat de monasterio : mementote uxoris Loth, liberata est a Sodomis, et in via posita retrorsum respexit : ubi respexit, ibi remansit. *Super Ps. 73, ante finem, versu penultimo, Vocete et reddite, p. 576, C, t. 8.*

Qu'aucun frère, une fois entré dans le monastère, ne s'en éloigne. Souvenez-vous de la femme de Loth : délivrée de Sodome et s'étant mise en route, elle regarda en arrière. Où elle a regardé, elle est restée.

S. Bern.

11. Minus damnabile est in sæculo perire, quam in monasterio. *Serm. 2 de S. Michaelis, in princ. f. 61, col. 2, D.*

On est moins coupable de pécher dans le monde que de pécher dans le monastère.

12. Merito stagnis monasteria comparantur, ubi quodammodo incarcerati pisces evagandi non habeant libertatem : quo videlicet parati sint semper ad epulas spirituales, dicentes singuli intra se : Quando veniet, qui me deferat ? *Serm. 1 de S. Andrea, ante med.*

On a raison de comparer un monastère à un étang, d'où les poissons, qui y sont pour ainsi dire incarcérés, n'ont pas la liberté de sortir ; c'est sans doute afin que les religieux se tiennent toujours prêts à prendre place aux festins spirituels, en se disant en eux-mêmes : Quand viendra celui qui doit m'appeler ?

13. In monasteriis omnes recipimus spe meliorandi ; at curia bonos facile recipere magis quam facere consuevit. *Lib. 4 de Considerat. ad Eugen. pap. circa med. f. 281, col. 1, C.*

Dans le monastère, nous recevons tout le monde avec l'espoir d'amender ceux qui entrent ; mais la cour reçoit d'ordinaire plus de vertus qu'elle n'en crée.

14. Civitas parva et justa, id est, non a sæculo, in qua Lothi ardente Sodoma salvatur, monasterium est. *Serm. de Virgin. ante med. f. 355, col. 3, L.*

Le monastère est une cité petite et juste, c'est-à-dire

étrangère et au goût du monde, cité dans laquelle Loth fut préservé des feux de Sodome.

15. Non venisti ad monasterium ut divitias terrenas habeas, sed ut virtutes spirituales acquiritas, ut in simplicitate Deo servias, ut in humilitate Deo placeas, et ut voluntati alienæ obedias. *Serm. 17 ad sororem, prope fin. f. 85, col. 4, L.*

Vous êtes entré au monastère, non pour y posséder des richesses terrestres, mais pour y acquérir des vertus spirituelles, pour y servir Dieu dans la simplicité, pour y plaire à Dieu dans l'humilité, et pour vous y soumettre à la volonté d'autrui.

S. Bern.

16. In monasterio est

Vita contemplativa,
Vita sancta,
Vita spiritualis,
Vita cœlestis,
Vita quieta,
Vita pacifica,
Vita tranquilla,
Vita angelica,
Vita casta,
Vita perfecta,
Vita plena virtutibus,
Vita sanctitatis. *Ibid. Serm. 20, post med. f. 87, col. 1, B.*

On trouve dans le monastère

La vie contemplative,
La vie sainte,
La vie spirituelle,
La vie céleste,
La vie calme,
La vie paisible,
La vie tranquille,
La vie angélique,
La vie chaste,
La vie parfaite,
La vie pleine de vertus,
La vie de la sainteté.

17. In monasterio servire venisti, non imperare : obedire potius, quam jubere. *Hom. 18, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 763, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Vous êtes entré au monastère pour obéir, non pour commander, pour servir bien plus que pour donner des ordres.

S. Cas. Arel.

18. Monasterium velut portus quietis, et quasi paradisi est. *Ibid. Homil. 36, fere in medio, p. 780, col. 2, G.*

Le monastère est comme le port du repos et comme un paradis.

19. Quod aqua piscibus, hoc idem monachis monasterium operatur. *Epist. ad Aug. de Miraculis D. Hieron. que est penultima, t. 4 Ep. D. Hieron. longe post med. p. 382.*

Le monastère procure aux religieux le même bien que l'eau procure aux poissons.

S. Cyrill Hier.

20. Cœnobium est cœlum terrenum : ideo sicut angeli sancti in cœlo deserviunt Deo cum omni charitatis ardore, puritate ac reverentia : sic religiosus (quantum sibi possibile est) Deo servire debet in monasterio cum omni

Dionysius Carthus.

Dionysius
Carthus.

custodia, reverentia et fervore. *De Profess. monast. art. 19, in principio, f. 90, p. 1.*

Le monastère est un ciel sur la terre : aussi, de même que les saints anges dans le ciel servent Dieu avec toute l'ardeur de l'amour, avec pureté et avec crainte, de même le religieux, dans la mesure de ses forces, doit servir Dieu au monastère avec toute la vigilance, toute la révérence et toute la ferveur de son âme.

21. Recludi in claustrum est sibiipsi occasionem recidivandi, aditum quoque mundanæ vanitatis amputare. *De Mortificat. vivifico, art. 5, post init.*

Se retirer dans un cloître, c'est se soustraire aux occasions de retomber et rompre avec le bruit des vanités mondaines.

S. Ephrem.

22. Beatum monasterium, quod a temperantibus administratur. Væ autem monasterio, quod ab intemperantibus regitur : nam monasterium desolabitur ob ignaviam administrantium. *De Virtute, c. 1, p. 295, B, t. 2.*

Heureux le monastère dirigé par des hommes tempérants. Mais malheur au monastère guidé par des hommes intempérants ; car il tombera dans la désolation, à cause de l'incurie de ses guides.

23. Magnum in monasterio periculum est puerulus, nisi regatur atque instituat. *De Timore Dei, longe ante med. p. 513, E, t. 3.*

C'est un grand danger dans un cloître, qu'un jeune enfant qui n'est pas bien dirigé et bien élevé.

S. Hier.

24. Egyptiorum monasteria hunc morem tenent, ut nullum absque operis labore suscipiant ; non tam propter victus necessitatem, quam propter animæ salutem. *Tom. 1, Epist. 4 ad Rustic. circa med. p. 46, C.*

Les communautés de l'Égypte ont pour principe de ne recevoir personne qui ne s'astreigne à la fatigue et au travail, non pas tant pour parer aux nécessités de l'entretien que pour favoriser le salut de l'âme.

25. Præpositum monasterii timeas ut dominum, diligas ut parentem : credas tibi salutare, quidquid ille præceperit. *Ibid. post med. p. 47, litt. B.*

Craignez comme un maître le supérieur d'un monastère, et aimez-le comme un père ; croyez que tout ce qu'il vous commande est utile à votre salut.

26. Ita age et vive in monasterio, ut clericus esse merearis. *Ibid. post med. p. 47, B.*

Comportez-vous et vivez dans le monastère de manière à mériter d'entrer dans les ordres sacrés.

27. Quod inter sæculi homines vel leve putatur, vel nihil, hoc in monasteriis gravissimum delictum est. *Tom. 1, Epist. 27 ad Eustochium, post med. p. 179, A.*

Ce qui pour des hommes du monde est considéré comme léger ou comme indifférent, est un péché très-grave pour des religieux.

28. Hæc charitas religiosos facit, hæc monachos : sine ac monasteria sunt tartara, habitatores sunt demones : cum hæc vero sunt paradisi in terris, et in eis degentes sunt angeli. *In Regula monachorum, c. 1 de Charitate, circa med. p. 323, B, t. 4.*

C'est la charité qui fait le moine, qui fait le religieux :

sans elle, les monastères sont des enfers, les habitants des démons ; avec elle, ils sont un paradis, et ceux qui y vivent sont des anges.

29. In monasteriis sicut unum propositum, unus et animus est. *Super Psal. 132, vers. 1, Ecce quam bonum, etc. p. 191, A, t. 8.*

S. Hier.

Dans les monastères, comme il n'y a qu'un but, il n'y a non plus qu'un esprit.

30. In monasteriis, et maxime in cenobiis rixæ esse solent : non erubescimus, non dolemus. *Pros.*

On voit souvent des rixes dans les monastères, et surtout dans les couvents ; et nous n'en rougissons pas, nous ne nous en affligeons pas.

31. Dimisimus patres, dimisimus matres, dimisimus fratres, dimisimus sorores, dimisimus uxores, dimisimus filios, dimisimus patrias nostras, dimisimus domos : venimus in monasterium, et propter hæc dimisimus omnia, et propter rem frivolum cum fratribus rixam facimus in monasterio.

Nous avons quitté nos pères, nous avons quitté nos mères, nous avons quitté nos frères, nos sœurs, nos épouses, nos fils, nos patries, nos maisons ; nous sommes venus dans un monastère en quittant tout pour lui, et une chose frivole excite des rixes entre nous dans le cloître.

32. Dimisimus possessionem, dimisimus patriam, dimisimus sæculum, et propter calumniam rixam facimus in monasterio. *Super. Psal. 119, versu ultimo, Cum his qui oderunt pacem, etc. p. 217, D, t. 8.*

Nous avons quitté nos biens, nous avons quitté notre patrie, nous avons quitté le monde, et pour une plume nous nous querellons dans le monastère.

33. Si superbis angelis non fuit utile cælum constat, quia superbis religiosis non est utile monasterium. *Super Regul. D. August. c. 2, in princ. p. 6, E, t. 2.*

Hugo
à S. Victore.

Si le ciel ne put sauver des anges orgueilleux, il est certain que le monastère ne sauvera pas des religieux superbes.

34. Utilia sunt humilibus monasteria. *Ibid.*

Le monastère sauve les humbles.

35. Monachi faciunt sibi claustra, quibus homo exterior teneri possit : sed utinam claustra facerent, quibus homo interior ordinate teneretur. *Lib. 1 de Claustro animæ, c. 1, ante med. p. 30, F, t. 2.*

Les religieux bâtissent des cloîtres pour y renfermer l'homme extérieur ; mais plut à Dieu qu'ils se bâtissent des cloîtres où ils pussent contenir dans l'ordre l'homme intérieur !

36. Tutius est claustrum, quam castrum. *Lib. 1 de Claustro animæ, c. 11, post med. pag. 36, D, t. 2.*

Les cloîtres offrent plus de sécurité que les camps.

37. Loens aliquando placet, aliquando displicet : placet quibusdam, non quia abundat fratribus, sed piscibus : placet, quia abundat fabulis : placet, quia cuncta possidet. *Ibid. lib. 2, c. 13, circa med. p. 45, D.*

Le lieu plaît quelquefois, et quelquefois il déplaît ; il

plait à certains parce qu'il y a quantité, non de frères, mais de poissons; il plait parce que tout y récréé, il plait parce que tout y abonde.

Hugo
à S. Victor.

38. *Clastrum carcer est spotaneus, clericorum locus quietis, securum efficit de externis, lætum de internis, certum de æternis : si corpus comescit, tamen mentem exhilarat. Lib. 4 de Propriet. rerum, c. 3, post med. p. 305, B, tom. 2.*

Le cloître est une prison où l'on entre spontanément, un lieu où les ecclésiastiques trouvent le repos; il procure la sécurité extérieure, la joie intérieure, la certitude du bonheur éternel; s'il attriste le corps, il égaye l'âme.

39. *Ædificia fratrum non superflua sint, sed humilia : non voluptuosa, sed honesta. Lib. 2 de Claustro animæ, c. 4, in princ. pag. 42, D, tom. 3.*

Les bâtiments des religieux ne doivent pas être somptueux, mais modestes; ils doivent respirer non la volupté, mais la vertu.

Hugo card.

40. *Quot sunt claustra religiosorum, tot sunt greges ovium Christi : tutius autem est ovem esse in grege, et hominem in conventu, quam singularem ; quia dispersas et singulares oves lupus rapit, et ad dispergendum eas semper laborat. Super Psal. 77, Moral. f. 205, col. 4, t. 2.*

Les monastères de religieux sont autant de troupeaux de brebis du Christ; or, la brebis trouve plus de sécurité dans le troupeau, et le religieux dans le cloître, qu'ils n'en trouvent l'un et l'autre dans l'isolement; car le loup enlève les brebis dispersées et isolées, et il ne cherche qu'à les disperser.

41. *Clastrum est domus sapientiæ, cujus fundamentum est paupertas, parietes obedientia et continentia, altitudo humilitas, tectum vero est amator fraternitatis. Pros.*

Le cloître est une maison de sagesse, dont le fondement est la pauvreté, dont les murailles sont l'obéissance et la continence, dont la base est l'humilité, et dont le toit est l'amour fraternel.

42. *Septem columnæ sunt septem observantiæ regulares, scilicet cibi ariditas, vestis austeritas, jejuniorum continuatio, vigiliarum protractio, manuum labor, disciplinæ rigor et orationum instantia. Super Prov. c. 9, f. 48, col. 4, t. 3.*

On y voit sept colonnes qui sont les sept observances de la règle, savoir : la sobriété de la nourriture, l'austérité de l'habit, la continuité du jeûne, la prolongation des veilles, le travail des mains, la rigueur de la discipline et l'assiduité à l'oraison.

S. Joan. Chr.

43. *Qui servit in monasterio Christo, imperatori suo servit, signatus est cauterio regis sui. Habet scutum jejunium, habet galeam fidem, habet gladium sermonem Dei, habet loriceam vestimentum Jesum in baptisate. Hom. 18 ex divers. in Matth. post med. col. 1190, D, tom. 2.*

Celui qui sert le Christ dans le monastère sert son général, et il est marqué du sceau de son roi : son bouclier, c'est le jeûne; son casque, la foi; son épée, la parole de Dieu; sa cuirasse, c'est la livrée de Jésus-Christ dans le baptême.

44. *Vere domus luctus monasteria sunt, ubi cinis atque cilicium, ubi solitudo, ubi risus nullus, nullus negotiorum sæcularium strepitus, ubi jejunia, ubi terrenorum duritia lectulorum, ubi munda sunt omnia. Pros.*

S. Joan. Chr.

Ce sont de vraies maisons de deuil que les monastères, où l'on trouve la cendre, le cilice et la solitude, où expirent le rire et le tumulte des affaires du monde, où règnent les jeûnes, où l'on a pour lit la terre dure, où tout est pur.

45. *Nullus ibi nidoribus locus, absunt procul sanguinis rivi, perturbationes, curæ, tumultus : tranquillo in portu ibi navigant monachi, ac veluti luminaria sunt, sublimi de loco navigantibus fulgore suo iter aperientes.*

On n'y voit ni exécutions cruelles, ni torrents de sang, ni révolutions, ni soucis, ni tumultes; les religieux y naviguent dans un port tranquille, et, semblables à des feux brillants et élevés, ils montrent, par l'éclat de leur lumière, le chemin aux navigateurs.

46. *Mundus est locus ille, alta ibi quies atque silentium est : meum et tuum inde prorsus eliminatum est.*

Ce lieu est saint; le repos y est profond; le mien et le tien en sont à jamais bannis.

47. *Neque vero nudos illic dormire fas est ; inde ubi resurrexere, divinis laudibus in choro constituto instant, hymnosque propheticos canunt magno suavique concentu, et canticis numerosis. Non fistula, non cithara, non ullum aliud instrumentum musicum sustinentes : sed illorum cantica convenientissima sunt, et amorem Dei, divinarumque rerum studium spirant. Hom. 14 super 1 Tim. in Morali, post init. col. 391, C, t. 5.*

Il ne leur est pas permis de se déshabiller pour dormir; aussi, dès qu'ils sont sur pieds, ils font entendre au chœur les louanges divines; ils chantent les hymnes des prophètes dans un accord majestueux et suave, et avec des cadences harmonieuses. Point de flûte ni de luth, point d'instrument quelconque de musique; mais leurs chants sont très-beaux et respirent l'amour de Dieu et le goût des choses célestes.

48. *Sicut a terra in cælum, sic est ad viri sancti confugere monasterium. Hom. 59 ad pop. Antioch. post init. col. 391, C, t. 5.*

De même que les âmes parfaites s'envolent de la terre au ciel, de même, sur la terre, elles se réfugient dans un monastère.

49. *Difficile ad monasterium convertitur, quem blandiens sæculi fortuna semel tenuerit in sua potestate. Epist. 14 ad Nicol. presbyt. Mernicens. post med. p. 958, col. 1.*

Joan. Trith.

Il tourne difficilement ses pas vers le monastère, celui qu'une fortune prospère a une fois assujéti à son pouvoir.

50. *Villa sane longè remota debet esse a monasterio, ne viciniis posita, aut labis inferat periculum, aut famam inficiat dignitatis. In Regula monachor. c. 1, in med. p. 698, col. 2.*

S. Isidorus Hispal.

La maison de campagne doit être fort éloignée du monastère, dans la crainte qu'un voisinage trop rapproché ne soit un péril ou ne compromette la dignité de l'ordre.

51. *Deo inspirante erecta sunt monasteria, S. Laur. Just. et cœnobita constructa : ut in illis spreto lethali*

S. Laur. Just. luxu carnalium voluptatum, atque abdicato usu temporalium cupiditatum, mentes aptius contra se, et ferventius contra vitia dimicarent. *De Discipl. monast. c. 1, sub fin. part. 1.*

C'est sous l'inspiration de Dieu que se sont élevés les monastères et que se sont fondées les communautés religieuses, afin que, méprisant le dérèglement mortel des voluptés charnelles, et abjurant l'attrait des convoitises temporelles, l'âme soit mieux secondée dans sa lutte contre elle-même et plus ardente dans sa lutte contre les vices.

52. Non minus vituperale, quam ridiculosum est, mundo solo corpore, et hominum aspectibus renuntiasse, atque in monasterio otiosam ducere vitam. *Pros.*

Il n'est pas moins blâmable que ridicule de ne se soustraire que de corps au monde et aux regards des hommes pour mener dans le monastère une vie oisive.

53. Non autem putes te esse securum, quia ad monasterium confugisti : quid prodest æquoris evasisse procellas, et in portu præ negligentia periclitari ? *Ibid. c. 14, circa med. p. 108, col. 2, C.*

Mais ne vous croyez pas en sûreté pour vous être réfugié dans un cloître : que vous sert-il d'avoir échappé à la tourmente, si la négligence vous expose à périr dans le port ?

54. *Clastrum.* est
 Hortus conclusus,
 Paradisus deliciarum,
 Thalamus nuptialis,
 Cubile immaculatum,
 Virtutum schola,
 Tabernaculum fœderis,
 Reclinatorium sponsi,
 Bellatorum statio,
 Sanctitatis domus,
 Castitatis custos,
 Pudicitie firmitamentum,
 Religionis magisterium,
 Obedientiæ sanctæ speculum. *De Obedient. c. 18, in calce, p. 638, col. 2, E, part. 2.*

Le cloître est
 Le jardin muré,
 Le paradis des délices,
 Le lit nuptial,
 La couche immaculée,
 L'école des vertus,
 Le tabernacle de l'alliance,
 Le reposoir de l'époux,
 La station des guerriers,
 La maison de la sainteté,
 Le gardien de la chasteté,
 Le rempart de la pudeur,
 L'école de la religion,
 Le miroir de l'obéissance parfaite.

55. Quid aliud monasteria, quam robustorum virorum adversus seipsos dimicantium nuncupaverim castra ? *Ibid. c. 19, ante med. p. 639, col. 2, B.*

Que puis-je voir dans un monastère, si ce n'est un camp de robustes guerriers combattant contre eux-mêmes ?

56. In monasteriis contra malignos spiritus implacabile geritur bellum : ibi vitiorum germinantium eradicantur sentes, ibi virtutum omnium institutio patet. Non tamen in cunctis

reperitur monasteriis, sed solum in illis, in quibus sacræ religionis perficiuntur vota. *Pros.*

Dans le monastère, on fait une guerre implacable aux esprits immondes ; c'est là qu'on extirpe les germes épineux des vices ; c'est là qu'on plante et qu'on fait croître toutes les vertus. Or, ces éloges reviennent non pas à tous les monastères, mais à ceux-là seuls où l'on pratique les vœux de la perfection religieuse.

57. Sunt quippe multa cœnobia, quæ non sanctorum habitacula, sed latronum sunt dicenda speluncæ, spectacula dæmonum, et officinæ vitiorum. *Ibid. etc.*

Car il y a un grand nombre de couvents qu'on doit appeler non des habitations de saints, mais des cavernes de voleurs, des assemblées de démons et des sentines de vices.

58. Clastrum semel ingressus, clausisti te, et Christi vinculis alligasti : clausisti sane et alligasti te per obedientiæ jugum, per disciplinæ observantiam, per timoris et reverentiæ ligaturam. *Epist. 13 ad monach. novit. post init. apud Biblioth. Patrum, t. 12, part. 2, p. 711, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Une fois dans le cloître, vous vous êtes muré, et vous vous êtes enchaîné au Christ : vous vous êtes en effet muré et enchaîné par le joug de l'obéissance, par l'observation de la règle, par les liens de la crainte et du respect.

59. Video in claustris cœlestes homines, aut potius angelos terrestres : quorum conversatio est in cœlis, qui quadam nobili superbia despiciunt honores et divitias hujus mundi. *ib. Epist. 102 ad Radigens. abbat. ante med. p. 785, col. 1, C.*

Je vois dans les cloîtres des hommes célestes, ou plutôt des anges terrestres, dont la conversation est dans le ciel, et dont le noble orgueil foule aux pieds les honneurs et les richesses du monde.

60. *Habes in clastro*
 Secretum solitudinis,
 Locum pœnitentiæ,
 Pacem animæ.
 Contemplationis arcanum,
 Gaudium in Spiritu sancto,
 Consilium in hesitatione,
 In tentatione remedium,
 In omnibus efficax beneficium medicinæ. *Ibid. in Invektiva contra depravator. ante med. p. 496, F. Pros.*

Vous avez dans le cloître
 Le silence de la solitude,
 Le lieu de la pénitence,
 La paix de l'âme,
 Le secret de la contemplation,
 La joie du Saint-Esprit,
 Le conseil dans le doute,
 Le remède dans la tentation,
 En toutes choses le privilège d'une médecine efficace.

61. Ibi virtutum schola est, summus ibi modestiæ usus, morum regularitas, legendi libertas, fraternitatis affectio, omnium communicatio.

Vous avez là une école de vertus, des exemples parfaits de modestie, des mœurs irréprochables, la liberté de lire, l'affection fraternelle, la communauté de toutes choses.

S. Laur. Just.

Petr. Blesens

Petr. Blesens.

62. Ibi disciplinæ vigor, lex obedientiæ, vinculum charitatis, et mutua obsequela. *Ibid.*

Vous y trouverez la vigueur de la discipline, la loi de l'obéissance, le lien de la charité, la condescendance mutuelle.

S. Petr. Dam.

63. Vere claustrum paradisi est : hic prata virentia Scripturarum, præterfluens lacrymarum undositas, quam de purissimis affectibus amor ille cœlestis eliquat. *Serm. 59 de S. Nicolao, circa med. p. 289, col. 2, D, t. 2.*

Un vrai cloître est un paradis ; c'est le pré verdoyant des Ecritures, la source abondante des larmes que l'amour divin fait couler des plus pures affections.

64. Claustrum monasterii, vinarium est animarum. *Opusc. 52, c. 2, in princ. p. 737, col. 1, C, t. 3.*

Le cloître du monastère est le cellier des âmes.

MONIALIS (RELIGIEUSE).

DEFINITIO.

S. Innoc. III.

Monialis est, quæ professa est se velle vivere secundum regulam beati Benedicti, vel beati Basilii, aut Augustini, aut aliorum. *Et habetur in decretis Gratiani, part. 2, causa 18, quest. 2, canon. Perniciosum, fol. 272, col. 4.*

Une religieuse est celle qui a fait profession de vivre selon la règle de saint Benoît, de saint Basile, de saint Augustin, ou d'autres.

SENTENTIA PATRUM.

S. Ambr.

1. Pulchritudinem quis potest majorem existimare decore ejus, quæ amatur a rege, probatur a judice, dicatur Domino, consecratur Deo ? *Lib. 1 de Virgini, post med. col. 83, C, tom. 1.*

Qui peut imaginer une beauté supérieure à celle qui est aimée du roi, qui est approuvée du juge, qui est vouée au Seigneur, qui est consacrée à Dieu ?

2. Aiunt plerique, maturioris ætatis virgines esse velandas, neque ego abnuo sacerdotis esse cautionis debere, ut non temere puella veletur. *Pros.*

La plupart prétendent que les vierges ne doivent prendre le voile religieux que dans l'âge mûr ; pour moi, je ne conteste pas que c'est au prêtre à décider s'il y a témérité à donner le voile à une jeune fille.

3. Spectet plane, spectet ætatem sacerdos, sed fidei vel pudoris.

Que le prêtre considère attentivement l'âge, mais l'âge de la foi et de la pudeur.

4. Spectet et maturitatem verecundiæ, examinet gravitatis canitiem, morum senectam, pudicitia annos, animos castitatis. *Lib. de Virginitate, prope med. col. 103, B, t. 1.*

Qu'il considère aussi la maturité que donne la pudeur,

le respect qui s'attache à la gravité, la vieillesse des mœurs, les années passées dans la pudicité, les dispositions à la chasteté.

5. Væ virgini, quæ non subest regulæ : est enim tanquam navis gubernatore destituta ; rupto siquidem cacumine mah jactatur a fluctibus horsum illorsum (cum ducem non habeat). donec offendat in scopulos, et statim pereat. *Pros.*

Malheur à la vierge qui ne se laisse pas guider par la règle ; car elle ressemble à un vaisseau sans pilote, qui, après avoir vu son mât rompu, est ballotté par les flots dans tous les sens, puisqu'il est sans guide, jusqu'à ce qu'il se heurte contre les écueils et s'engloutisse à l'instant.

6. Contra, beata est virgo, quæ sub regula est : est enim tanquam vitis fecunda in horto, ad quam veniens cultor ejus, palmites ipsius putat, illamque irrigat, et putridas herbas circumcirca evellit. *De Virgini, circa med. col. 625, B et C, t. 3.*

Au contraire, heureuse la vierge qui est assnjétie à la règle ; elle ressemble à une vigne bënée, plantée dans le jardin, et que le vigneron vient émonder et arroser, en ayant soin d'arracher autour de ses racines les herbes malfaisantes.

7. Sacratæ virginitati nuptias coæquare, non hoc christiani, sed joviniani est. *In Enchiridio, c. 68, p. 146, B, t. 3.*

L'hymen d'une vierge qui a été consacrée à Dieu est digne, non d'un chrétien, mais d'un adorateur de Jupiter.

8. Virginali et viduali continentia expetita et electa, et voti debito oblata, jam non solum capessere nuptias, sed etiam non nubatur, nubere velle damnabile est. *De Bono viduit. c. 9, in princ. p. 729, A, t. 4.*

Une vierge ou une veuve a-t-elle volontairement et par un libre choix engagé sa virginité ou sa continence par un vœu solennel, non seulement il ne lui est pas permis de contracter mariage, mais encore d'en former le désir, quoiqu'elle ne l'accomplisse pas.

9. Si vel spernentibus vel tardantibus sponsis, vel peregrinantibus maritis, carnalis concupiscentia potuit contineri, ne stuprum aut adulterium committeretur, cur contineri non potest, ne sacrilegium committatur ? *Pros.*

Si dans l'impossibilité ou l'ajournement d'un hymen, si dans l'absence d'un mari elles ont pu contenir la concupiscentie de la chair pour ne pas commettre une fornication ou un adultère, pourquoi ne peuvent-elles pas la contenir pour ne pas commettre un sacrilège ?

10. Si repressa est, cum ferveret dilatata, cur non opprimitur, cum frigerit amputata ?

Si elle a été réprimée sous l'effervescence qui l'excitait, pourquoi n'est-elle pas anéantie par la froide retraite qui l'éteint ?

11. Plus ardentem ferunt libidinem, quæ non desperant ejusdem voluptatem : quæ autem inuaptarum castitatem Deo vovens, ipsam spem subtrahunt, quæ fomes amoris est. *De Bono viduit. c. 29, post med. p. 735, A, t. 4.*

Les feux de la passion sont plus ardents dans la vierge qui ne désespère pas de l'assouvir ; mais celle qui voue à Dieu sa chasteté éteint jusqu'à l'espérance, foyer de l'amour.

S. Athan. Mag.

S. Aug.

S. Aug.

12. Non ipsa, quia virginitas est, sed quia Deo dicata est, honoratur. *De sancta Virginit. c. 8, in princ. p. 769, A, t. 6.*

Ce n'est pas la virginité comme telle, mais c'est la virginité en tant qu'elle est vouée à Dieu qui est comblé d'honneur.

13. Pergite, puellæ : pergite perseveranter in finem : laudate Dominum dulcius, quem cogitatis uberius : sperate felicius, cum servitis instantius : amate ardentius, cui placetis attentius. *Ibid. c. 27, in princ. p. 569, A, t. 6.*

Courage, jeunes vierges, courage et par évéance jusqu'à la fin : louez le Seigneur avec amour, vous qui pensez à lui avec fruit ; espérez-le avec bonheur, vous qui le servez avec zèle ; déployez pour l'aimer la même ardeur que pour lui plaire.

14. Gaudium est virginum Christi de Christo, in Christum, cum Christo, post Christum, per Christum, propter Christum. *Pros.*

Les vierges du Christ se réjouissent du Christ, dans le Christ, avec le Christ, à la suite du Christ, par le Christ, pour le Christ.

15. Gaudia propria sunt virginum Christi : non sunt eadem non virginum, quamvis Christi. *Ibid. post med. p. 569, A.*

C'est une joie à part que la joie des vierges du Christ ; elle diffère de la joie de celles qui ne sont pas vierges, quoiqu'elles soient consacrées au Christ.

16. Hæ, quas pœnitet professionis, nubere volunt ; et ideo non nubunt, quia impune non possunt. *Ibid. Tract. 34, in princ. p. 572, C, tom. 6.*

Celles qui regrettent d'être entrées en religion désirent se marier, et si elles ne se marient pas, c'est qu'elles ne peuvent pas le faire impunément.

17. Virgo est castimonialis, jam dicata Deo, habens cætera, quæ vere ornant ipsam virginitatem, et sine quibus ipsa virginitas turpis est : quid prodest, si sit corpore integra, mente corrupta ? *Super Psal. 73, ante finem, versu penultimo, Vovete et reddite, p. 576, C, t. 8.*

La vierge est une âme chaste, déjà vouée à Dieu, et possédant les autres vertus qui sont l'ornement de la virginité, et sans lesquelles la virginité même serait honteuse. A quoi lui sert-elle, si son corps est intact et son âme corrompue ?

V. Beda.

18. Altior professio virtutis, alioem debet ritum tenere vivendi. *De Templo Salomonis, c. 7, post init. col. 11, t. 8.*

Plus la profession de la vertu est sublime, plus la manière de vivre doit être parfaite.

S. Bern.

19. Ut quid hactenus nonna et sanctimonialis vocitata es, quæ sub sanctitatis nomine, non tamen sancte conversaris ? *Pros.*

Pourquoi vous a-t-on jusqu'ici prodigué les titres de religieuse et de sainte, à vous qui, sous ces noms de sainteté, ne vivez pas cependant d'une manière sainte ?

20. Cur velum in capite mentitur reverentiam, et sub velo petulans oculus exhibet impudentiam ?

Pourquoi ce voile sur la tête couvre-t-il une pudeur mensongère, et pourquoi sous ce voile un regard lascif annonce-t-il l'impudence ?

S. Bern.

21. Caput geris velatum, sed elatum : sub signo verecundiæ sermo resonat inverecundus ; risus immoderatus, incessus lascivior, vestis ornatio, uni inflatæ magis quam velatæ congruerent. *Epist. 114 ad sanctimonialiam quandam, ante fin. f. 235, col. 3, G.*

Vous avez la tête voilée, mais haute ; sous le signe de la pudeur, on entend un langage impudique ; ce rire immodéré, cette démarche si libre, cette recherche dans les habits conviendraient à une mondaine vaniteuse plutôt qu'à une vierge voilée.

22. Sanctimonialis quæ cum Christo desiderat intrare ad nuptias, non debet hominibus dare sudariola, pectines, corrigias vel specula, aut fascias. *Serm. 61 ad sororem, in princ. f. 96, col. 3, G.*

Une vierge pudique, qui désire faire ses noces avec le Christ, ne doit pas étaler aux yeux du monde des dentelles, des peignes, des rubans de chaussures, des miroirs, des bandelettes.

23. Sanctimonialis quæ cum hominibus in vanis delectatur, magna vanitate decipitur, et signum demonstrat meretricis. *Ibid.*

Une vierge vouée à Dieu qui se plaît aux vanités humaines est dupe d'une grande vanité et présente l'apparence d'une courtisane.

24. Si in mente sanctimonialis sanctus amor esset, dona vanitatis et superfluitatis ab hominibus non acciperet. *Ibid. post init. f. 96, col. 3, litt. H.*

Si l'amour divin résidait dans l'âme de la vierge consacrée à Dieu, elle ne recevrait pas de la main des hommes des vanités et des superfluités.

25. Mens casta et religiosa non desiderat a sæcularibus amicis accipere dona, sed a Christo pro cuius amore contempsit omnia terrena dona. *Ibid. etc.*

L'âme chaste et vouée à Dieu ne désire pas recevoir des cadeaux de ses amis du monde ; elle ne goûte que les dons du Christ, pour qui elle a dédaigné tous les présents de la terre.

26. Sanctimonialis quæ Christum perfecte diligit, amplius adulterinum amorem non recipit, id est, non amplius in malo homines diligit. *Ibid. circa med. f. 96, col. 3, I.*

La vierge vouée à Dieu et qui aime parfaitement le Christ n'agrée plus un amour adultère, c'est-à-dire qu'elle n'aime plus les hommes d'un amour impur.

27. Sanctimonialis quæ Christum perfecte diligit, delectabilia et superflua dona ab hominibus non recipit, quia Christum omnibus donis anteponit. *Ibid.*

La vierge vouée à Dieu et qui aime parfaitement le Christ ne reçoit pas de la main des hommes des présents de luxe et superflus, parce qu'elle préfère le Christ à tous les dons.

28. Cum sis Christo desponsata, si ante oculos hominum vis apparere, non es casta, sed adultera. *Ibid. Serm. 64, ante med. f. 97, col. 2, E.*

Du moment que vous êtes l'épouse du Christ, si vous aimez à vous montrer aux regards des hommes, vous n'êtes plus une fille chaste, mais une adultère.

S. Bern.

29. Sanctimonialis fœmina, quæ cum viro sola loqui desiderat, stultitia in mente ejus regnat. *Ibid. Serm. 59, in fine, f. 96, col. 2, E.*

Une femme vouée à Dieu désire t-elle s'entretenir seule avec un homme, la folie règne dans son âme.

30. Religiosa fœmina, quæ plus diligit hominem quam Christum, non est casta, sed adultera : quia Christum contemnit, cui fuerat desponsata. *Ibid. Serm. 61, post med. f. 96, col. 4, litt. K.*

Une religieuse qui aime un homme plus que le Christ n'est pas chaste, mais c'est une adultère, parce qu'elle méprise le Christ, à qui elle a été fiancée.

S. Bonav.

31. Nihil prodest corpus velare, et mentem vitiorum portentis maculare. *Pros.*

Rien ne sert de voiler le corps, si l'on souille l'âme des horreurs du vice.

32. Quid prodest nigris vestibus indui, et a detractone linguam non cohibere ? *Lib. 1 Pharetræ, c. 37, in med. p. 120, col. 2, t. 6.*

Que sert-il de porter des vêtements noirs et de ne pas préserver sa langue de la détraction ?

33. In monasterio positæ non otio torpescent, non detractationibus, non obscœnis confabulationibus incumbant; sed aut psalmodum modulationibus, aut manuum operationibus insistant. *Ibid. circa med. p. 121, col. 1, A.*

Que celles qui sont vouées au cloître ne s'abandonnent pas à l'oisiveté ni à la détraction, et qu'elles n'aient pas les propos obscènes; mais qu'elles persistent dans le chant des psaumes et le travail des mains.

34. Minores natu eas, quæ propectæ sunt ætatis, obsequio sanctitatis venerentur. *Ibid. a medio, etc.*

Que les plus jeunes professent un saint respect pour celles qui sont plus avancées en âge.

35. Propectæ annis, juniores dictis et exemplis ad bene vivendum informant. *Pros.*

Que les plus avancées en âge, par leurs conseils et leurs exemples, apprennent aux jeunes à bien vivre.

36. Nobiles genere nequaquam ignobilibus se præferant : quia personarum acceptor non est Deus. *Ibid.*

Que celles qui sont nobles ne se mettent pas au-dessus de celles qui viennent d'une humble condition, parce que Dieu ne fait pas acception des personnes.

37. Religiosam quamquam non oportet, non decet, non expedit parentum suorum multis obligationibus implicari, aut quorumlibet extraneorum perniciosam familiaritatem constringi. *Ibid. circa fin. etc.*

Il ne faut pas, il ne convient pas, il n'est pas avantageux qu'une religieuse quelconque ait souvent obligation à ses parents, qu'elle se lie à un étranger, quel qu'il soit, par une pernicieuse familiarité.

38. Pomposa vestimenta, quæ non utilitati, sed vanitati serviunt, fastidite atque contemnite, virgines, Christi sponsæ. *Pros.*

Quant aux vêtements pompeux, qui ne sont pas d'utilité, mais qui nourrissent la vanité, prenez-les en dégoût et méprisez-les, ô vierges, épouses du Christ.

39. Multæ quod in moribus diligunt, hoc in vestibus et in operibus suis ostendunt. *Ibid. circa finem, p. 121, col. 1, B.*

Souvent vos affections intérieures se reflètent dans vos vêtements et dans vos œuvres.

40. Computari jam non potes inter puellas et virgines Christi, quæ sic vivis, ut possis adamari. *De Discipl. et Habitu virgin. c. 5, ante med. p. 229, col. 1, t. 2.*

Vous ne pouvez pas être comptées parmi les filles et les vierges, vous qui vous comportez de manière à provoquer l'amour.

41. Vince vestem, quæ virgo es, quæ Deo servis : vince aurum, quæ carnem vincis et sæculum. *Ibid. c. 9, ante med. p. 232, col. 1.*

Méprisez l'attrait de la parure, vous qui êtes vierge, qui servez Dieu; surmontez l'attrait de l'or, vous qui foulez aux pieds la chair et le monde.

42. Servate, virgines, servate quod esse cœpistis, servate quod eritis : magna vos merces manet, præmium grande virtutis, munus maximum castitatis. *Ibid. in fine, etc.*

Gardez, ô vierges, gardez ce que vous avez commencé d'être, gardez ce que vous serez : une grande récompense vous attend, la récompense infinie de la vertu, la récompense sublime de la chasteté.

43. Pejus est quam mœchæ, continentiam ducere criminosam, et infamem ferre sanctimonialiam. *De Singular. cleric. c. 5, circa init. p. 523, col. 2, t. 3.*

L'adultère est moins criminel qu'une continence coupable et que la profession religieuse souillée par le vice.

44. Religiosæ personæ impatientes, contentiosæ, discordes, et proximis suis non ignoscetes; non religiosam, sed diabolicam ducunt vitam : nec dignæ sunt sponsæ Christi vocari, sed adulteræ sunt diaboli. *Pros.*

Les personnes du cloître qui sont impatientes, querelleuses, amies de la discorde, et qui ne savent point pardonner à leurs compagnes, mènent une vie non pas religieuse, mais diabolique; elles sont indignes d'être appelées les épouses du Christ, mais elles sont les prostituées du démon.

45. Et quæ per impiæ voluntatis conformitatem, ac prævæ mentis consensum, cum diabolo spiritualiter fornicantur, adulteræ sunt diaboli. *De Profess. monast. art. 2, circa med. f. 66, p. 2.*

Et celles qui, par la conformité d'une volonté perverse et le consentement à des pensées impures, commettent de cœur la fornication avec le diable, sont des adultères prostituées au diable.

46. Si quæratui cui monialis magis obedire teneatur, suæ abbatis, seu matri spirituali, an confessori, respondetur quod quantum ad ecclesiastica sacramenta, magis obedire tenetur rectori et confessori : in his vero quæ ad observantiam pertinent regularem, magis adstricta est matri spirituali, cui et obedientiam vovit. *Ibid. art. 14, in fin. f. 84.*

Si l'on me demande à qui, de son abbesse, sa mère spirituelle, ou de son confesseur, une religieuse est tenue d'obéir préférentiellement, je répondrai que, en ce qui tou-

S. Bonav.

S. Cyprian.

Dionysius
Cartius.

che les sacrements de l'Eglise, elle doit plutôt suivre les avis de son directeur et de son confesseur; tandis que, dans ce qui a rapport à l'observation de la règle, elle est plutôt assujétie à sa mère spirituelle, à qui d'ailleurs elle a fait vœu d'obéir.

47. Moniales jubentur et obligantur esse reclusæ, ut omnis occasio incontinentiæ eis penitus auferatur, et tanto purius ac libentius seruiant et inhæreant sponso cœlesti, quanto plus separatæ sunt ab humanis aspectibus ac mundanis consortiis. *Pros.*

Les religieuses ont l'ordre et l'obligation stricte d'être cloîtrées, afin qu'elles soient radicalement à l'abri de toute occasion d'incontinence, et qu'elles soient d'autant plus pures et plus portées à servir l'époux cœleste et à s'attacher à lui, qu'elles sont plus éloignées du regard des hommes et du contact du monde.

48. Non est dubium, quin religiosæ personæ suam clausuram fideliter conservantes tanto jucundius post hanc vitam volabunt per longitudinem latitudinemque cœli empyræi, quanto nunc propter Deum in strictiori se continent loco.

Il n'est pas douteux que les religieuses qui observent fidèlement leur clôture jouiront après cette vie d'une liberté d'autant plus grande de voler à travers les immensités de l'empyrée, qu'elles se seront plus étroitement resserrées pour Dieu ici-bas.

49. Parum aut nihil confert clausura exterior corporalis, nisi mens clausa sit a cogitationibus vanis et vilibus, ab imaginationibus fœdis, a vitiosis affectibus, ab inquietudine passionum, a sollicitudine mundanorum, a sæcularibus occupationibus, curiositatibus, fabulationibus, atque sæculi rumoribus. *Ibid. art. 15, post med. f. 85, p. 2.*

Il y a peu ou point d'avantage à elôturer le corps, si l'âme n'est elle-même close aux pensées vaines et abjectes, aux imaginations impures, aux affections vicieuses, à l'agitation des passions, aux sollicitudes et aux soins de la terre, à la curiosité, aux entretiens frivoles et aux rumeurs du monde.

50. Speciali modo puellæ et fœminæ religionem ingressæ, continentiamque professæ, dicendæ sunt Christi sponsæ, quatenus sponso immortalis casto corpore puroque corde semper adhærere valeant. *De Mortificatione vivifica, art. 14, ante med. f. 137, p. 2.*

Les jeunes vierges et les femmes qui sont entrées en religion et qui ont fait vœu de continence doivent être appelées d'une manière spéciale les épouses du Christ, à condition qu'elles auront le courage de rester constamment fidèles à leur immortel époux par la chasteté du corps et par la pureté du cœur.

51. Refrænatio linguæ tanto plus necessaria est monialibus, quanto communiter solent esse magis pronæ ad loquacitatem. *De Profectu spirit. art. 5, post med. f. 146, p. 2.*

La répression de la langue est d'autant plus nécessaire aux religieuses, qu'elles sont d'ordinaire plus portées à la loquacité.

52. Felix est anima illa, quæ, dum in congregatione versatur, multorum est gaudium,

et plurimi ex ea ædificantur, vel illuminantur. *Hom. ad monachos.*

Heureuse est l'âme qui vit dans une communauté, et dont la conduite est la joie, l'édification et la lumière d'un grand nombre.

53. Dilectio claustris quasi murus est, antemurale regularis districtio: illa cogitationes sanctas in affectus dulces includit, hæc occasiones delinquendi repellit et excludit. *Pros.*

L'amour du cloître est pour ainsi dire un mur, l'observation de la règle un avant-mur; la première renferme les saintes pensées dans des affections pieuses, la seconde repousse et prévient les occasions de pécher.

54. Ille murus gratus est, antemuralis necessarius: ille te cœlestes inter delicias claudit, iste proscribit mundanas.

Le premier est un mur agréable, l'avant-mur est nécessaire; le premier vous place au sein des célestes délices, le second proscribit les délices mondaines.

55. Si tibi votivum est cor tuum, velut hortum deliciarum præstare Christo, non ægrie feras hoc antemurali si concludaris.

Si vous avez fait vœu de faire de votre cœur un jardin de délices pour le Christ, vous ne serez point fâché de le protéger par l'avant-mur.

56. Delicias perdere vult, quas habet (si tamen habet), quæ de munitione claustris submurmurat.

Elle veut perdre les délices qu'elle possède, si tant est qu'elle en possède, celle qui se plaint de la rigueur de la clôture.

57. Hortus nescit esse, qui non vult esse conclusus. *Serm. 35 sup. Cant. ante med. apud D. Bernard.*

Le jardin qui n'est pas muré ne peut pas être un vrai jardin.

58. Moniales velle non habent; quod mulieri ab insidiis nequissimi hostis (qui rapinam meditatur) inducitur. *In decretis Gratiani, f. 422, col. 3, edit. Lugdun. 1540.*

Les religieuses n'ont pas de volonté; la volonté est suggérée à la femme par les embûches de son plus terrible ennemi, qui ne pense qu'à la rapine.

59. Virgo in monasterio inter virginum choros vivat angelice, sit in carne sine carne, omne hominum genus sui simile putet. *Tom. 1, Epist. 7 ad Letam, ante finem, p. 58, C.*

Que la vierge dans le monastère vive comme un ange parmi les chœurs des vierges; qu'elle vive dans la chair comme sans chair; qu'elle suppose tout le genre humain semblable à elle.

60. Solent miseri parentes, et non plenæ fidei christiani, deformes et aliquo membro debiles filias virginitati tradere; et quæ religioſiores sibi videntur, parvo sumptu (et qui vix ad alimenta sufficiat) eis dato, omnem censum sæcularibus liberis largiuntur. *Ibid. Ep. 8 ad Demetr. ante med. p. 64, D.*

Des parents misérables, des chrétiens qui n'ont pas la plénitude de la foi ont coutume de vouer à la virginité des filles défigurées ou estropiées; ils ne donnent à celles qui leur paraissent avoir de l'attrait pour la vie religieuse qu'une modique dot, à peine suffisante à leur entretien,

Gillib. Angl.

Gloss. decr.

S. Hier.

en réservant tout leur avoir pour ceux de leurs enfants qui veulent rester dans le monde.

S. Hier.

61. Contra naturam, imo ultra naturam est, non exercere quod nata sis interficere in te radicem tuam, et sola virginitatis poma decerpere : nescire torum, omnem virorum horrere contactum, et in corpore vivere sine corpore. *Ibid. post med. p. 67, B.*

C'est aller contre la nature, c'est même sortir de la nature, que de ne point pratiquer ce qui est de votre vocation ; vous devez éteindre en vous radicalement toute passion, ne recueillir que les fruits de la virginité, ne point connaître les fêtes du monde, avoir en horreur le contact des hommes, et vivre dans votre corps comme si vous n'aviez pas de corps.

62. Monialis jejunia pro ludo habet, orationem pro deliciis. *Tom. 1, Epist. ad Furiam, post med. p. 83, A.*

Pour la religieuse, les jeûnes sont un jeu, l'oraison une source de délices.

63. Nulli te unquam de generis nobilitate præponas : neque obscuriores quasque et humiliore loco natas, te inferiores putes. *Pros.*

Que votre noblesse ne vous fasse jamais dédaigner aucune de vos compagnes ; ne vous croyez pas au-dessus des plus obscures et de celles qui viennent des plus humbles conditions.

64. Nescit religio personas accipere, nec conditiones hominum : sed animos inspicit singulorum, servum et nobilem de moribus pronuntiat. *Tom. 1, Ep. 14 ad Celantiam, post med. p. 112, C.*

La religion ne fait acception ni des personnes ni des conditions humaines ; mais elle considère les sentiments de chacun et juge l'esclave et le noble d'après leur valeur personnelle.

65. Quotiescunque te vana sæculi delectaverit ambitio, quoties in mundo aliquid videris gloriosum, ad paradisum mente transgredere, esse incipe quod futura es. *Tom. 1, Ep. 22 ad Eustoch. in calce, p. 150, C.*

Toutes les fois que la vaine ambition de la terre chatouillera votre cœur, toutes les fois que la gloire du monde viendra frapper vos regards, transportez vous en esprit au paradis, et commencez d'être ce que vous serez un jour.

66. Non satis religiosa velis videri, nec plus humilis quam necesse est, ne gloriam fugiendo quæras. *Ibid. non longe a med. p. 143, B.*

Ne cherchez à paraître ni plus parfaite ni plus humble qu'il n'est nécessaire, de peur de chercher la gloire en la fuyant.

67. Si quis te carpit quod sis christiana, quod sis virgo, non cures quod ideo dimiseris matrem, ut in monasterio inter virgines viveres : talis detractio laus tua. *Pros.*

Si l'on vous blâme d'être chrétienne, d'être vierge, ne vous inquiétez pas d'avoir quitté votre mère pour vivre dans le cloître parmi des vierges : un pareil reproche fait votre éloge.

68. Ubi non luxuria in pñella Dei, sed duritia carpitur, crudelitas ista pietas est : illum enim præfers matri, quem præferre juberis et

animæ tuæ. *Tom. 1, Epist. 47 de vitando suspecto contubernio, ante med. p. 225, B.*

S. Hier.

Quand ce n'est pas la sensualité, mais l'austérité qu'on reproche aux vierges consacrées à Dieu, cette cruauté est de la pitié ; car vous préférez à votre mère celui qu'il vous est ordonné de préférer à votre vie.

69. Huic mundo mortua esto, et nihil aliud, nisi de cœlestibus cogitans, loquere ad sponsum tuum. *Tom. 3, Epist. 18 ad Princ. post med. p. 109, B.*

Soyez morte à ce monde, et, sans autre pensée que celle du ciel, parlez à votre époux.

70. O virgo, cognosce statum tuum, agnosce locum, agnosce propositum. Christi sponsa diceris, vide nequid indignum ei, cui desponsata esse videris, admittas : cito scribit repudium, si in te vel unum videat adulterium. *Tom. 4, Epist. 14 ad Mauritiæ filiam, post med. p. 91, A.*

O vierge, connais ta vocation considère ta place, considère ta profession. On t'appelle l'épouse du Christ ; prends garde de rien faire qui soit indigne de celui à qui tu es fiancée : il signe ta repudiation dès la première fois qu'il te voit adultère,

71. De Dei virgine facta es corruptio Satanæ, de sponsa Christi facta es scortum execrabile, de templo Domini fanum immunditiæ, de habitaculo Spiritus sancti tugurium diaboli. *Tom. 4, Epist. 22 ad Susannam lapsam, prope init. p. 139, B.*

Vous êtes devenue de vierge de Dieu l'esclave corrompue de Satan, d'épouse du Christ une exécration prostituée, de temple du Seigneur un cloaque d'immondices, de sanctuaire de l'Esprit saint la taverne du démon.

72. Quæ se spondit Christo, et sacrum velamen accepit, jam nupsit, jam immortali juncta est viro, et jam si voluerit nubere communi lege conjugii, adulterium perpetrat, ancilla mortis efficitur. *Ibid. circa med. p. 140, C.*

Celle qui a engagé sa foi au Christ et pris le voile sacré est déjà épouse, elle est déjà unie à l'époux immortel, et désormais, si elle veut contracter mariage d'après la loi commune, elle commet un adultère, elle devient l'esclave de la mort.

73. Non extollatur, nec improprietæt cæteris se tantum ex suis facultatibus attulisse : plus enim attulit soror pauperula, si ingrediens affectum habendi dimisit, quam quæ multa afferens dona, superbiam tulit. *In Regula monachar. c. 5 de Simonia, circa med. pag. 325, B, tom. 4.*

Qu'une religieuse ne s'enorgueillisse pas, qu'elle ne reproche pas aux autres les grands biens qu'elle a apportés ; car une fille pauvre, qui, en entrant, a renoncé à l'affection des richesses, a plus apporté que celle qui, avec de si beaux présents, a apporté son orgueil.

74. Nondum Deo vivit, nondum religionis semitam Christique nuptias attigit, quæ non efficitur ita simplex et pura, ut quicquid sibi mandatam fuerit per præpositam matrem, angelico putet ore transmissum. *Ibid. cap. 9 de Correct. ante med. p. 327, A.*

Elle ne vit pas encore pour Dieu, elle n'est ni entrée

dans le sentier de la vie religieuse, ni devenue l'épouse du Christ, celle qui n'est pas assez simple ni assez pure pour regarder comme transmis par la bouche d'un ange tout ordre qui lui vient de sa mère supérieure.

S. Hier.

75. Dicam audacter, proh dolor! Dei templa, Spiritus sancti vasa, et Deo dicata ædificia, nisi diligenti serventur custodia, prostibula fiunt. *Ibid. c. 18, p. 330, D.*

Je dirai hardiment, hélas! que les temples de Dieu, les vases de l'Esprit saint, les édifices consacrés au Seigneur, s'ils ne sont pas gardés avec soin, deviennent des lieux de prostitution.

Joan. Chr.

76. Cœli et angelorum Dominum induta es, et terrenis adhuc immoraris? *Serm. 1 super Epist. ad Coloss. ante finem, col. 1302, A, tom. 4.*

Vous êtes revêtu du Seigneur des cieux et des anges, et vous êtes encore esclave des affections terrestres?

Joan. Cera.

77. Moniales illæ sunt fortunatiores, quæ ad sobrietatem sustinendam sunt fortiores. *De Sanctimonial. ante med. part. 4.*

Les religieuses les plus heureuses sont celles qui soustiennent avec plus de courage les rigueurs de la sobriété.

78. Si oporteat alloqui personam sæcularem, tunc specialissime ori suo adhibeat monialis custodiam, ne omnino quidquam dicat, quod audientem non ædificet. *Pros.*

Une religieuse a-t-elle à s'entretenir avec une personne du monde, qu'elle place sur sa bouche une garde toute spéciale de vigilance, pour ne rien dire absolument qui ne soit un sujet d'éducation.

79. Se taliter in omnibus habeat, ne nullus qui eam viderit, vel audierit, ipsam sanctam monialem non reputet. *Ibid.*

Quelle se comporte en toutes choses de telle sorte, que tous ceux qui la voient ou l'entendent la regardent comme une parfaite religieuse.

80. Monialis in omnibus rebus fugere debet singularitatis, ut admirationis notam : hoc est, non debet facere aliter, quam aliæ ut vanam habeat gloriam, nec debet loqui quicquam, ob quod possit judicari, aut multum sapiens, aut multum religiosa. *Ibid. in med.*

Une religieuse doit, en toutes choses, éviter l'esprit de singularité qui pourrait la faire admirer; c'est-à-dire qu'elle ne doit ni rien faire autrement que les autres en vue d'une vaine gloire, ni rien dire qui puisse la faire juger très-sage ou très-parfaite.

81. Si familiaritas mulierum religiosis prohibita est, multo magis monialibus virorum facies seu gestus. *Ibid. post med.*

Si toute familiarité avec les femmes est interdite aux religieux, à plus forte raison doit-on interdire aux religieuses la vue des hommes et tout rapport avec eux.

Petr. Blesens.

82. Eas sponsalio amore sibi libentissime fœderat Deus, quas sæculum non fœderavit. *Ep. 36 ad christianam sanctimonialem, circa init. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 731, col. 1, edit. Colon. 1618.*

Dieu s'unit très-volontiers d'un amour d'époux à celles que le monde n'a pas souillées.

83. Monachum, sive monacham facit propria professio, vel paterna devotio. *Ibid. Epistola*

54 ad Pictaviens. archid. post init. p. 742, col. 2, H.

Ce qui fait le religieux et la religieuse, c'est le choix personnel ou la volonté des parents.

84. Beata es, quæ spretis filiis hominum, Filium Altissimi tibi elegisti in sponsum. *Pros.*

Petr. Blesens.

Vous êtes heureuse, vous qui avez méprisé les fils des hommes afin de choisir pour époux le Fils du Très-Haut.

85. Tanto eris acceptior sponso tuo Christo, quanto fueris in veste vilior : quanto in cultu corporis tui abjectior, in sermone rarior, in vultu dejectior, in aspectu verecundior, in incessu maturior. *Ep. 55 ad Adelitiam monialem, in princ. p. 743, col. 1, C.*

Vous serez d'autant plus agréable au Christ votre époux que vos vêtements seront plus vils, que le soin de votre corps sera plus négligé, vos paroles plus rares, votre visage plus humble, votre regard plus pudique, votre démarche plus grave.

86. Nupsisti Christo, illi tradidisti carnem tuam, illi sponsasti maturitatem tuam : incede ergo secundum sponsi voluntatem, quia sponsas suas velari jubet. *De Virginib. velandis, c. 1, post med. p. 372, F, t. 2.*

Tertulian.

Vous avez épousé le Christ, vous lui avez livré la propriété de votre chair, vous lui avez engagé vos plus belles années; marchez donc selon la volonté de votre époux, car il ordonne à ses épouses de prendre le voile.

87. Monialis quæ curis sæcularibus implicatur, spiritus suavitatem ignorat. *Hom. 2 de S. Dorothea, post med.*

S. Thomas à Villanova.

La religieuse qui se livre aux préoccupations du monde ne connaît point les délices spirituelles.

MORES (MŒURS).

DEFINITIO.

Mores proprie dicuntur actus humani, qui conveniunt rationi : actus autem humani, qui discordant a ratione, non mores boni, sed mali dici debent. *Parte 1, tit. 14 de Lege mosaica, c. 3, §2, in princ. f. 195, col. 1.*

S. Antonin.

On appelle proprement *mores* les actes humains conformes à la raison. Quant aux actes humains qui sont en opposition avec la raison, ils doivent être qualifiés de mauvaises mœurs et non de bonnes mœurs.

DIVISIO.

Mores alii boni sunt, alii vero mali : boni virtutes dicuntur, mali autem vitia. *De Similitudin. capite 133.*

S. Anselm.

Les mœurs sont ou bonnes ou mauvaises; les bonnes mœurs s'appellent vertus, tandis que les mauvaises mœurs portent le nom de vices.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Nunc in mundo hoc corrupti sunt mores. *4 Esdr. 9, v. 19.*

Maintenant dans ce monde les mœurs sont corrompues.

2. Mores hominum, mendacium sine honore. *Eccli. 20, v. 28.*

La vie des menteurs est une vie sans gloire.

3. Nolite seduci, corrumpunt mores bonos colloquia mala. *1 Cor. 15, v. 33.*

Ne vous laissez pas séduire; les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs.

4. Sint mores sine avaritia, contenti præsentibus. *Hebr. 13, v. 5.*

Que votre vie soit exempte d'avarice; soyez content de ce que vous avez.

SENTENTIA PATRUM.

S. Ambr.

5. Non placet Deo, quem non suorum gravitas morum probat. *Lib. 1, Ep. 64 ad Syagrium Veronensem episcop. ante med. col. 624, B, t. 3.*

On ne plaît pas à Dieu quand on ne se rend pas recommandable par la dignité des mœurs.

6. Graviorum inimici sunt pravi mores, quam hostes infesti. *Pros.*

Les mœurs dépravées sont des ennemis plus terribles que les hommes les plus cruels.

7. Facilius enim pravitas hostium vinci potest, quam morum. *Serm. 87 de Eliseo, post init. col. 786, A, t. 3.*

Car il est plus facile de triompher de l'acharnement d'un ennemi que de la dépravation des mœurs.

8. Grandis morum est assuefacienda maturitas, quæ vincat naturam. *Super Psal. 118, Serm. 18, vers. 5, post med. col. 1576, C, t. 4.*

Il faut s'habituer à une grande maturité de mœurs, qui triomphe de la nature.

S. Augustin.

9. Non tunc mores dicuntur, cum cito adveniunt, citoque recedunt, sed cum in anima stabiles existunt. *Cap. 132 de Similitudinibus.*

On appelle mœurs, non pas des actes qui se produisent et qui disparaissent aussitôt, mais les habitudes constantes de l'âme.

S. Aug.

10. Hi mores sunt optimi, per quos nobis etiam ipsa provenit (ad quam omni studio rapimur) agnitio veritatis. *De Moribus Eccles. c. 28, in med. p. 533, B, t. 1.*

Nos mœurs sont parfaites quand elles nous mènent à la connaissance de la vérité, vers laquelle nos désirs nous entraînent.

11. Mores nostri, non ex eo quod quisque novit, sed ex eo quod quisque diligit, diducari solent, nec faciunt bonos vel malos mores, nisi boni vel mali amores. *Epist. 52 ad Macedonium, ante fin. p. 253, A, t. 2.*

On juge ordinairement de nos mœurs, non d'après no-

tre science, mais d'après nos affections, et ce n'est que la vertu ou la dépravation des affections qui fait la vertu ou la dépravation de nos mœurs.

12. Ornet mores tuos pudicitia, ornet sobrietas et frugalitas. *Ep. 182 ad Bonifac. in princ. p. 518, D, t. 2.*

Que la pudeur, la sobriété et la frugalité soient l'ornement de vos mœurs.

13. Pravorum morum quasi contrariis flatibus a cœlesti patria repercutiuntur homines. *Lib. de Doctrina christ. c. 9, in fine, p. 7, A, tom. 3.*

Les hommes sont repoussés de la céleste patrie par la dépravation des mœurs, comme par le souffle d'un vent contraire.

14. Si bonis moribus propinquatur Deo, malis moribus receditur a Deo. *Sup. Ps. 94, ab init. p. 730, D, t. 8.*

Si nos bonnes mœurs nous rapprochent de Dieu, nos mauvaises mœurs nous en éloignent.

15. Noli bonæ cantilenæ tuæ obstrepere moribus malis. *Super Psal. 145, post init. vers. 1, p. 1164, C, t. 8.*

Ne mêlez pas à vos chants pieux la discordance de vos mauvaises mœurs.

16. Si sunt boni mores, delectent: si sunt mali, emendentur et corrigantur. *Tract. 1 sup. Ep. Joan. de capite 4, prope finem, p. 428, D, tom. 9.*

Si vos mœurs sont bonnes, réjouissez-vous; si elles sont mauvaises, amendez-vous et corrigez-vous.

17. Boni mores requirantur: omnibus vitam donavit, qui bonos mores instituit. *De Cataclysmo, c. 6, sub fin. p. 677, B, t. 9.*

Qu'on aspire aux bonnes mœurs; c'est l'auteur de la vie qui les a instituées.

18. Ambula moribus, non pedibus: multi enim ambulant bene pedibus, et male ambulant moribus. *De Verbis Domini, Serm. 55, in fine, p. 144, C, t. 10.*

Réglez vos mœurs et non votre marche, car souvent on marche bien et l'on se conduit mal.

19. Nonnullis errare profuit aliquando; sed in via pedum, non in via morum. *In Enchirid. c. 17, ante med. t. 3.*

Quelquefois on s'est bien trouvé d'un égarement, mais d'un égarement physique et non d'un égarement moral.

20. Ad eum qui ubique præsens est, non locis movemur, sed bonis moribus. *Lib. 1 de Doctr. christ. c. 10, in fine, t. 3.*

Nous nous rapprochons de celui qui est présent partout, non en changeant de lieu, mais en nous conduisant bien.

21. Amicitia similibus moribus confit. *De Gen. ad litt. imperfect. oper. capite 16, in med. t. 3.*

C'est la conformité de mœurs qui fait l'amitié.

22. Non in pravis moribus naturæ dona culpanda sunt. *Lib. 10 de Genesi ad litt. c. 13, circa finem, t. 3.*

Ce n'est pas aux aptitudes naturelles qu'il faut attribuer la dépravation des mœurs.

S. Aug.

S. Aug.

23. Non quisquam efficitur amicus Dei, nisi purgatis moribus. *Lib. 1 de Genesi contra Manich. c. 2, circa fin. t. 1.*

L'homme ne devient l'ami de Dieu qu'après avoir épuré ses mœurs.

24. Ad eum qui ubique præsens est, non pedibus ire licet, sed moribus. *Ep. 52 ad Macedonium, post med. t. 2.*

Ce ne sont pas nos pieds, mais ce sont nos mœurs qui nous rapprochent de celui qui est présent partout.

25. Morum corrigendorum, nullus alius quam in hac vita locus est. *Ep. 54, post init. tom. 2.*

La correction des mœurs ne peut avoir lieu que dans cette vie.

26. Verus ornatus christianorum, mores boni sunt. *Epist. 73, in med. t. 2.*

Le véritable ornement des chrétiens, ce sont les bonnes mœurs.

27. Fuge per immobilem fidem ad mores bonos. *De Catechiz. rudib. c. 25, post init. tom. 4.*

Courez aux bonnes mœurs par une foi inaltérable.

28. Non malis convertentium moribus aliquis ab bonos mores convertendus est. *De Mendac. c. 21, ante med. t. 4.*

Ce n'est pas en prêchant par l'exemple des mauvaises mœurs qu'on ramènera quelqu'un aux bonnes mœurs.

29. Multi sunt intus, qui corda pie viventium suis perditis moribus cruciant. *Lib. 18 de Civ. Dei, c. 52, in med. t. 5.*

On voit dans le sein de l'Eglise un grand nombre de chrétiens qui crucifient par la dépravation de leurs mœurs le cœur des âmes ferventes.

30. Boni mores vitam bonorum, malorumque discernunt, et ad diversa perducunt. *Lib. 3 contra Crescon. c. 4, in med. t. 7.*

Les mœurs établissent une séparation entre les bons et les méchants, et les conduisent à des fins contraires.

31. Nolite nos contristare malis moribus vestris. *Tract. 18 super Joan. circa fin. t. 9.*

Ne nous contristez pas par vos mauvaises mœurs.

32. Tenebræ metuendæ sunt morum, non oculorum. *Ibid. Tract. 35, circa init.*

Il faut craindre l'aveuglement des mœurs et non celui des yeux.

33. Boni mores delectent, mali corrigantur. *Tract. 7 sup. Ep. Joan. circa fin. t. 9.*

Que les bonnes mœurs fassent nos délices, que les mauvaises mœurs nous corrigent.

34. Quis in via morum errare timebit duce sapientia? *Serm. ad milites Templi, c. 11, post med. f. 112, col. 1, B.*

Qui craindra de s'égarer dans la voie des mœurs sous la conduite de la sagesse?

35. Ad mores honestandos, vel corrigendos, per necessaria est (cum multa quidem diligen-

tia) disciplinæ censura. *Serm. 76 sup. Cant. ante fin. f. 196, col. 3, II.*

La sanctification ou l'amendement de notre conduite réclame impérieusement, outre une grande attention, la censure sévère d'un guide.

36. Mores hominis lingua pandit, et qualis sermo ostenditur, talis animus comprobatur. *De inter. Domo, capite 43, prope med. f. 330, col. 3, L.*

Les mœurs de l'homme se reflètent dans le langage, et telles résonnent les paroles, tels sont les sentiments.

37. Probos mores sua præmia non relinquunt: quantumlibet igitur sæviant mali, sapienti tamen corona non decidet, non arescet. *Lib. 4 de Consolat. philos. prosa 3, ante med.*

La vertu reçoit toujours sa récompense; donc, à quelque frénésie que se porte le mal, la couronne du sage ne périra pas, ne se flétrira pas.

38. Quid in hac vita bonis moribus melius? Nonne ad componendos mores omnis nobis scriptura est tradita, et omnis moralis philosophia? *Serm. 2 de S. Laurent. circa med. p. 367, col. 2, t. 3.*

Qu'y a-t-il dans cette vie de plus grand que les bonnes mœurs? N'est-ce pas pour former nos mœurs que nous ont été données l'écriture et toute la philosophie morale?

39. Modicis paulatim per incuriam subrepentibus maculis, tota morum congeries inquinatur. *In Speculo discipl. part. 1, c. 24, in fine, p. 547, col. 2, D, t. 7, part. 4.*

Les taches légères que l'incurie laisse se glisser peu à peu dans l'âme, finissent par corrompre l'ensemble de nos mœurs.

40. Uniformitas morum, uniformitatem juvat et indicat animorum. *Ibid. c. 29, circa fin. p. 550, col. 1, C.*

L'uniformité des mœurs produit et manifeste l'union des esprits.

41. Popularis existimatio solet dominorum mores ex servorum moribus æstimare. *De duplici Mart. c. 2, post med. p. 382, col. 1, t. 3.*

Le vulgaire juge les mœurs des maîtres d'après les mœurs des serviteurs.

42. Mores scelesti, voluntasque, quæ ad turpissimam quæque præceps rapitur, merito puniuntur. *Hom. 5 de Festis paschal. ante med. p. 175.*

La dépravation des mœurs et de la volonté qui se jette aveuglément dans toutes les hontes est justement punie.

43. Molles atque effœminati mores sanctis haud congruunt. *Ibid. Hom. 22, p. 229.*

La mollesse et les mœurs efféminées ne conviennent pas aux saints.

44. Mali mores, honestis moribus usu virtutis facti obedientes, intereunt. *De Perfect. spir. c. 93, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 760, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

On détruit les mauvaises mœurs en les assujétissant aux bonnes habitudes par l'exercice de la vertu.

45. Nihil pejus pravis moribus cum mala

Ecclesi.

S. Bonav.

S. Cyprian.

S. Cyrill. Alex.

S. Diadochus.

S. Doroth.

S. Bern.

consuetudine. *Doctrina* 12, *ante med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 786, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Il n'y a rien de pire que la dépravation des mœurs jointe aux mauvaises habitudes.

S. Edmund. 46. Ille homo magna dignus est confusione, qui non vult vivere secundum suum gradum et conditionem. *In Speculo Eccles. c. 6, apud Bibl. Patr. t. 13, p. 357, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

Un homme est digne d'une confusion profonde quand il ne veut pas vivre selon son rang et sa condition.

S. Greg. Maz. 47. Arbitrantur se despici, qui bonorum mores despiciere consueverunt. *Lib. 14 Moral. c. 2, post init. super illud Job 18, Quare reputati sumus?*

On se croit méprisé quand on a l'habitude de mépriser la conduite des hommes vertueux.

48. Existant qualitates morum, quæ certis vitiis sunt vicinæ : nam mores asperi, aut crudelitati, aut superbiam solent esse conjuncti : mores autem blandi, et quam decet paulo amplius lætiores, nonnunquam luxuriæ et dissolutioni. *Ibid. c. 7, ante med. col. 456, C.*

Il y a des nuances de mœurs qui avoisinent certains vices : ainsi les mœurs âpres et rudes touchent à la cruauté ou à l'orgueil, tandis que des mœurs douces et tant soit peu plus gaies qu'il ne convient confinent à la luxure et à la dissolution.

49. Quanto morum vita a rerum distat substantia, tanto gravior calumniator est, qui male vivendo vim infert alienis moribus. *Ibid. lib. 26, c. 10, post init. num. 9, col. 860, C.*

Plus la réputation est en contradiction avec la réalité des mœurs, plus le calomniateur se rend coupable en menant une vie criminelle et en faisant violence aux mœurs d'autrui.

50. Mirum valde est, cum in cordibus sublimium regnat humilitas morum. *Ibid. c. 19, ante finem, num. 24, col. 876, A.*

C'est une chose bien admirable de voir les mœurs les plus sublimes régner dans les cœurs par l'humilité.

51. Non verbis quæro prosperari, sed moribus. *Lib. 7 in Registr. indict. 1, c. 30, Ep. 30 ad Eulogium episcopum Alexandr. ante finem, col. 918, D, t. 2.*

Ce ne sont pas les discours qui font la prospérité des hommes, mais les bonnes mœurs.

S. Greg. Naz. 52. Moderati mores probandi sunt, non elati et fastuosi. *Super Ecclesiasten, c. 7, ante med. p. 338.*

C'est la modération qu'il faut louer dans les mœurs, et non l'orgueil et le faste.

S. Greg. Nyss. 53. Cum natura hominis diviniorem adeptam sit statum, ex moribus quisque suis effingitur. *De Mortuis, col. 591.*

Puisque l'homme passe à une condition plus divine, ce sont les mœurs de chacun qui fixent son nouvel état.

54. Mores magis elegantur, quam vultuum elegantia. *Tom. 1, Ep. 8 ad Demetr. post med. p. 68, C.*

Que votre choix se base sur les mœurs et non sur la beauté des visages.

55. Mores dominarum plerumque ex ancillarum et comitum moribus judicantur. *Ibid. ante fin. p. 70, D.*

On juge le plus souvent les mœurs des maîtresses d'après les mœurs de leurs esclaves et de leurs suivantes.

56. Optimi sunt ad institutionem morum primi quinque anni : habent in se lentum quiddam et molle, quod facile formari queat, atque ad arbitrium volentis trahi. *Tom. 4, Ep. 1 ad Demetriad. ante med. p. 18, C.*

Les années les plus favorables pour former les mœurs, ce sont les cinq premières années de l'enfance ; cet âge a quelque chose de tendre et de souple qui se plie aisément à la façon et à la volonté d'un maître.

57. Ad omnem morum perfectionem, mentis aciem intende ; et ad cœlestem præmium, cœlestem vitam para. *Ibid. ab init. p. 19, B.*

Portez toute l'attention de votre esprit à perfectionner vos mœurs, et menez une vie toute céleste en vue des célestes récompenses.

58. Omne studium, omnisque cura, in ornandis moribus exhibenda est. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetriadem, longe post med. p. 22, C.*

Il faut mettre toute son application et tous ses soins à orner ses mœurs.

59. Mores mutare, singulasque virtutes animi formare in se, atque perficere, grandis studii est, et longæ consuetudinis. *Ibid. longe post med. p. 22.*

Réformer ses mœurs, former et perfectionner chaque vertu dans son âme, voilà une tâche qui demande de grands efforts et une longue habitude.

60. Quod animus firmiter conservat, puritas mentis per bonos mores fideliter ordinat : quod moribus non convenit, discretio vera separat, removet et expellit. *De animæ Medicina, c. 8, in fine, p. 141, C, t. 2.*

La pureté intérieure et les bonnes mœurs règlent fidèlement tout ce que l'esprit conserve avec fermeté ; ce qui ne convient pas aux mœurs, un vrai discernement le sépare, le repousse et le bannit de l'âme.

61. Morigerationis est, servata propria virtute, se juste pieque moribus secum commorantium contemperare. *De Fructibus carnis et spiritus, c. 15, prope med. p. 162, D, t. 2.*

La complaisance chrétienne veut que, tout en conservant sa propre vertu et en menant une vie juste et sainte, on soit plein d'égards pour les mœurs de ceux avec qui l'on vit.

62. Mores boni bonum faciunt, mores mali malum reddunt. *Sup. Josue, c. 22, f. 193, col. 1, t. 1.*

Les bonnes mœurs rendent l'homme vertueux ; les mauvaises mœurs le pervertissent.

Hugo card.

63. Correctio morum in quinque consistit :

In modestia verborum,
In ordine gestuum exteriorum,
In maturitate incessus,
In verecundia vultus,
In humilitate habitus. *Sup. Eccles. c. 2, f. 174, col. 1, t. 3.*

La correction des mœurs consiste dans cinq choses :

Dans la modestie des paroles,
Dans la régularité des actes extérieurs,
Dans la gravité de la démarche,
Dans la pudeur du visage,
Dans l'humilité du maintien.

64. Animi boni humores, boni mores sunt. *Super Epist. ad Titum, c. 4, fol. 231, col. 3, tom. 7.*

Les bonnes humeurs de l'âme, ce sont les bonnes mœurs.

65. Mores sæculares sub habitu religioso retinere satis turpe est, et monstro simile. *Pros.*

Conservier les mœurs mondaines sous l'habit religieux, c'est une véritable honte et une sorte de monstruosité.

66. Tales interius vivunt mundo, exterius mortui sunt : exterius lucent, interius fœtent : exterius sunt oves, interius sunt lupi rapaces. *Sup. Gen. c. 31, fol. 44, col. 2, t. 1.*

Ceux qui en sont là vivent intérieurement selon le monde, tandis qu'extérieurement ils sont morts au monde ; ils brillent à l'extérieur, ils infectent à l'intérieur ; en apparence ce sont des brebis, et en réalité des loups rapaces.

S. Joan. Chr.

67. Multum valent virtus et morum suavitas. *Hom. 53 super Genes. post init. col. 418, C, t. 3.*

La vertu et la douceur des mœurs sont d'une grande autorité.

68. Hoc supremum philosophiæ culmen est, et angelorum vita, ut cum prudens sis, nihil ficti, nihil simulati in tuis moribus adsciscas. *Hom. 63 sup. Matth. oper. perf. post med. col. 527, C, t. 2.*

La suprême perfection de la sagesse et la vie angélique consistent à être assez prudent pour ne montrer dans ses mœurs ni feinte ni dissimulation.

Joan. Saresb.

69. Longe præstantius est, moribus splendere, quam rebus. *Lib. 5 de Rebus curial. c. 7, post med.*

Il est beaucoup plus honorable de briller par ses mœurs que de briller par ses richesses.

Joan. Trith.

70. Difficile est senem mores suos corrigere : enim vero senectus mores habet, non accipit. *De Instit. vite sacerdot. c. 2, in fine, pag. 772, col. 2.*

Il est difficile à un vieillard de réformer ses mœurs, car la vieillesse a des habitudes faites et n'en reçoit pas.

71. Habet unaquæque gens mores suos, nec omnium est inter barbaros non barbare vivere. *Orat. 5 in Conventu abbat. habita, longe ante fin. p. 887, col. 1.*

Chaque nation a ses mœurs, et il n'est pas donné à tout le monde de ne pas vivre d'une manière barbare parmi les barbares.

72. Mores longa consuetudine roborati, vix unquam mutantur. *Epist. 10 ad Nicol. presbyt. Mervicens. circa med. p. 943, col. 2.*

Joan. Trith.

Les mœurs fortifiées par une longue habitude ont peine à varier jamais.

73. Sicut mali mores in bono colloquio corriguntur, ita bonos mores turpia colloquia corrumpunt. *Lib. 2 de summo Bono, cap. 29, sent. 5, p. 649, col. 2.*

S. Isidorus
Hispan.

De même que les bonnes mœurs se corrigent par des entretiens vertueux, de même les bonnes mœurs se corrompent dans des entretiens obscènes.

74. Deteriores sunt, qui sive doctrinis, seu exemplis, vitam moresque bonorum corrumpunt, his qui substantias aliorum prædique diripiunt. *Pros.*

Il y a plus de perversité à corrompre par des doctrines ou des scandales la vie et les mœurs des personnes vertueuses, qu'à piller les biens et les domaines d'autrui.

75. Hi enim ea quæ extra nos sunt, sed tamen nostra auferunt : corruptores vero morum, proprie nosipsos diripiunt : quoniam divitiæ justorum, mores eorum sunt.

Car les uns pillent des biens qui nous appartiennent, il est vrai, mais qui sont hors de nous ; tandis que les corrupteurs des mœurs s'attaquent à nous-mêmes personnellement, puisque la richesse du juste, c'est la pureté des mœurs.

76. Multum ergo distant damna morum, a damnis temporalium rerum : cum ista extra nos sint, mores vero in nobis. *Ibid. lib. 3, c. 38, sent. 3, p. 680, col. 2.*

S. Isidorus
Pelus.

Il y a donc une grande distance entre la perte des mœurs et la perte des biens temporels, puisque les biens sont hors de nous et que les mœurs sont en nous.

77. Morum cum prudentia conjuncta tranquillitas, gravis atque constantis animi maximum argumentum est. *Lib. 3, Ep. 190 ad Zenon. presbyt. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 593, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Des mœurs paisibles jointes à la prudence sont la marque la plus sûre d'un esprit sérieux et ferme.

78. Gratia indigent non mediocri, qui inventeratos cupiunt et volunt abolere mores. *De casto Connub. c. 7, p. 154, col. 1, A, part. 1.*

S. Leon. Just.

On a besoin d'une grâce plus qu'ordinaire quand on désire et qu'on veut détruire des mœurs invétérées.

79. Mores a convictu trahuntur. *Ep. 107 ad amic. summ. in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 789, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Petr. Ble. ens.

Les mœurs se forment d'après la société qu'on fréquente.

80. Melius est tibi domum tuam augere moribus, quam possessionibus. *Ibid. Ep. 134 ad Wilhelm. electum, auct. med. p. 810, col. 1, B.*

Il vaut mieux orner votre maison de bonnes mœurs que d'en augmenter les richesses.

81. Si amicos morum facit imitatio, morum similitudo conjungit. *Serm. 101 in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, pag. 737, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

S. Petr. Chr.

Si l'imitation forme l'amitié, la ressemblance des mœurs la resserre.

- S. Prosper. 82. Mores ejus verecundia custos integritatis ornet, ut ei placeat quod ante sordebat, quando sordidus erat; et sordeat quod ante placebat, quando ipse bonis omnibus displicebat. *Lib. 2 de Vita contemptat. cap. 51, sub finem.*
Que vos mœurs soient ornées par la pudeur, gardienne de la vertu, au point de goûter ce qui vous rebutait quand votre cœur était souillé, et de rebuter ce qui vous plaisait quand vous déplaisiez vous-même à tous les gens de bien.
- Salvianus. 83. Pessimum hoc est, quod libentius omnes deteriora sectantur; et facilius mala institutio depravat bonos, quam bona emendet malos. *Ibid. lib. 7, longe post init. p. 353, col. 2, F.*
Ce qu'il y a de bien déplorable, c'est que tout le monde se porte volontiers au mal, et que le mauvais exemple déprave les bons plus facilement que les bons exemples n'amendent les méchants.
- S. Silonius episc. 84. Non sanctum est, ut de moribus amici cito perperam sentias. *Lib. 1, Epistola 11 ad Montium, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*
Il n'est pas charitable d'être prompt à mal juger les mœurs d'un ami.
- S. Synesius episc. 85. Nulli æque mores Deo execrabiles sunt, ac famigatoris, qui ex obscuro vulnus infligit. *Epist. 44 ad Joan. post med. p. 96, col. 1, A.*
Il n'y a pas de mœurs aussi exécrables aux yeux de Dieu que celles d'un calomniateur qui frappe dans l'ombre.
- Thalassius. 86. Similitudo morum vel honorum, vel malorum, filios facit vel Dei, vel Satanæ. *Hecatontad. 2, sent. 58, apud Bibl. Patrum, t. 7, edit. Colon. 1618.*
C'est la ressemblance des mœurs ou bonnes ou mauvaises qui crée des amis ou à Dieu ou au démon.
- S. Thomas Aquinas. 87. Illi mores dicuntur boni, qui rationi congruunt; mali autem, qui a ratione discordant. 12, *quæst. 100, art. 1, in corp.*
On appelle bonnes mœurs celles qui sont conformes à la raison, et mauvaises mœurs celles qui ne s'accordent pas avec la raison.
- Thomas a Kempis. 88. Multi judicantur stulti, quia moribus sunt inculti. *In Hortulo rosarum, c. 9, tom. 2.*
Beaucoup d'hommes sont taxés de stupidité, parce que leurs mœurs sont incultes.
- In Vitis Patr. 89. Mores in animo vehementer corroborati, ægre expugnari atque obliterari possunt, verborumque potius blanditiis quam vi commutantur. *Lib. 1 in Vita sanctorum Barlaam et Josaphat, c. 33, ab initio, p. 322, col. 1.*
Des mœurs profondément enracinées dans l'âme sont difficiles à extirper et à détruire; elles cèdent à la douceur du langage plutôt qu'à la force.
- Aristot. 90. Modicus situs, nota morum est optimorum. *Lib. 1 de Historia animal. c. 10, in fine, tom. 2.*
Une position modeste annonce d'excellentes mœurs.
- Aristot. 91. Mores hominum, corporum motionibus discernuntur. *Lib. 4 Ethic. ad Nicomach. c. 8, ante med. t. 2.*
Les mœurs d'un homme se reflètent dans les mouvements de son corps.
92. Mores honestos aut pravos elucere necessum est in persecutione. *Lib. 2 Ethic. ad Eudomium, ante med. t. 2.*
La persécution révèle nécessairement la vertu ou la dépravation des mœurs.
93. Pudeat cum animalibus permutasse mores. *Lib. 2 de Ira, c. 31, post med. p. 428, t. 1.*
Rougisiez de prendre les mœurs des animaux.
94. Sumuntur a conversantibus mores: { Ebriosus convictores in amorem vini trahit; Impudicorum coetus forte quoque et siliceum virum emollit; Avaritia in proximos virus suum transfert. *Lib. 3 de Ira, c. 7, post med. p. 438, t. 1.* }
On prend les mœurs de ceux avec lesquels on vit: { L'ivrogne entraîne à l'amour du vin ceux qui mangent avec lui; Une réunion d'impudiques ébranle l'homme ferme, le cœur de granit; L'avare distille son venin sur ceux qui l'entourent. }
95. Civitatis mores magis corrigit parcitas animadversionum. *Lib. 1 de Clement. ad Neronem, c. 21, circa med. p. 480, t. 1.*
La clémence dans la répression est ce qui corrige le mieux les mœurs d'une ville.
96. In mores fortuna jus non habet. *Epist. 36, post med. p. 588, t. 2.*
La fortune n'a pas d'autorité sur les mœurs.
97. Hoc habent inter cætera boni mores, placent sibi et permanent. *Epist. 47, in fine, p. 605, t. 2.*
Les bonnes mœurs ont sur tout le reste l'avantage de plaire et de ne point passer.
98. De sinis esse remedio locus, ubi quæ fuerunt vitia, mores sunt. *Epist. 39, in fine, p. 592, t. 2.*
Il n'y a plus de remèdes possibles contre des vices qui se sont transformés en mœurs.
99. Non quidquid morale est, bonos mores facit. *Ep. 121, in princ. p. 876, t. 2.*
Tout ce qui est moral ne fait pas les bonnes mœurs.
100. Mores alia aliter attingunt, quædam illos corrigunt et ordinant, quædam naturam eorum et originem scrutantur. *Ibid.*
Toutes choses n'affectent pas également les mœurs: il en est qui les corrigent et les règlent, il en est d'autres qui scrutent leur nature et leur origine.
101. Quomodo scies, qui mores habendi sunt, nisi quid hemini sit optimum, inveneris; nisi naturam ejus inspexeris? *Ibid.*
Comment saurez-vous quelles sont les mœurs à embrasser, si vous n'avez pas appris quel est le bien suprême de l'homme, si vous n'avez pas étudié la nature humaine?

SENTENTIE PAGANORUM.

Sextus pñil 102. Ut sunt mores tui, talis et vita tua. *Sent.* 317, p. 66, col. 2, G, apud *Bibliothecam Patr.* t. 3, edit. Colon. 1618.

Telles sont vos mœurs, telle est votre vie.

MORI (MOURIR).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Mortui sunt omnes, qui querebant animam tuam. *Exod.* 4, v. 19.

Tous ceux qui recherchaient ta vie sont morts.

2. Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia. *Num.* 23, v. 10.

Que je meure de la mort des justes, et que mes derniers jours soient semblables aux leurs.

3. Pax tecum : ne timeas, non morieris. *Judic.* 6, v. 23.

La paix soit avec toi ; ne crains point, tu ne mourras pas.

4. Quæ te terra morientem suscepit, in ea moriar. *Ruth* 1, v. 17.

La terre qui vous recevra à votre mort me verra mourir.

5. Omnes morimur, et quasi aquæ dilabimur in terram, quæ non revertuntur. 2 *Reg.* 14, v. 14.

Nous mourons tous, et nous nous écoulons sur la terre comme les eaux qui ne retournent pas.

6. De lectulo, super quem ascendisti, non descendes, sed morte morieris. 4 *Reg.* 1, v. 6.

Vous ne descendrez point du lit sur lequel vous êtes monté, mais vous mourrez de mort.

7. Non morientur patres pro filiis, neque filii morientur pro patribus, sed unusquisque in peccato suo morietur. *Ibid.* 14, v. 6.

Les pères ne mourront pas pour les fils, et les fils ne mourront pas pour leurs pères, mais chacun mourra pour son péché.

8. Nunc, Domine, secundum voluntatem tuam fac mecum, et præcipe in pace recipi spiritum meum : expedit enim mori magis, quam vivere. *Tob.* 3, v. 6.

Maintenant, Seigneur, faites-moi selon votre volonté, et commandez que mon âme soit reçue en paix, parce qu'il vaut bien mieux pour moi mourir que vivre.

9. Noli metuere, non morieris : non enim pro te, sed pro omnibus hæc lex constituta est. *Esth.* 15, v. 13.

Soyez sans crainte, vous ne mourrez pas ; car cette loi n'a pas été faite pour vous, mais pour tous les autres.

10. Adhuc tu permanes in simplicitate tua ? Benedic Deo et morere. *Job* 2, v. 9.

Vous demeurez encore dans votre simplicité ? Bénissez Dieu et mourez.

11. Homo, cum mortuus fuerit, ubi, quæso, est ? *Job* 14, v. 10.

L'homme, quand il est mort, où est-il ?

12. Iste moritur robustus et sanus, dives et felix : alius vero moritur in amaritudine animæ suæ, absque ullis opibus ; et tamen simul in pulvere dormient, et vermes operient eos. *Ibid.* 21, v. 23-24-25.

Parmi les hommes, l'un meurt plein de force et de santé, riche et heureux ; l'autre meurt dans l'amertume de l'âme, sans avoir connu aucun bien ; et cependant tous deux dorment ensemble dans la poussière, et les vers les recouvrent.

13. Dives cum dormierit, nihil secum auferet : aperiet oculos suos, et nihil inveniet. *Ib.* 27, v. 19.

Le riche s'endormira du sommeil de la mort, et il n'emportera rien avec lui ; il ouvrira les yeux, et il ne trouvera rien.

14. Nescio quandiu subsistam, et si post modicum tollat me factor meus. *Ibid.* 32, *in fine.*

J'ignore combien de temps encore je resterai sur la terre, et si celui qui m'a créé ne m'enlèvera pas bientôt la vie.

15. Vos sicut homines moriemini, et sicut unus de principibus cadetis. *Ps.* 81, v. 7.

Vous mourrez comme des hommes, et comme un des rois vous tomberez.

16. Non moriar, sed vivam, et narrabo opera Domini. *Ps.* 117, v. 17.

Je ne mourrai pas, je vivrai ; je raconterai tes œuvres du Seigneur.

17. Ipse morietur, quia non habuit disciplinam, et in multitudine stultitiæ suæ decipietur. *Prov.* 5, *in fine.*

Il mourra parce qu'il n'a point reçu la sagesse ; il sera enseveli dans ses iniquités.

18. Qui indocti sunt, in cordis egestate morientur. *Ibid.* 10, v. 21.

Les insensés mourront dans l'indigence du cœur.

19. Mortuo homine impio, nulla erit ultra spes. *Ibid.* 11, v. 7.

L'impie mort, plus d'espérance.

20. Qui increpationes odit, morietur. *Ibid.* 15, v. 10.

Celui qui hait la réprimande mourra.

21. Moritur doctus, similiter ut indoctus. *Eccles.* 2, v. 16.

Le savant meurt comme l'ignorant.

22. Nemo est, qui semper vivat, et qui hujus habeat fiduciam : melior est canis vivus leone mortuo. *Pros. Ibid.* 9, v. 4.

Il n'est personne qui vive toujours et qui en ait même l'espérance ; mieux vaut un chien vivant qu'un lion mort.

23. Viventes enim sciunt se esse morituros : mortui vero nihil noverunt amplius. *V.* 5.

Les vivants savent qu'ils mourront, mais les morts ne connaissent plus rien.

24. Consummatus in brevi explevit tempora multa : placita enim erat Deo anima illius, etc. *Sap. 4, v. 13-14.*

Consummé en peu de jours, il a rempli une longue carrière ; son âme était agréable à Dieu.

25. Noli de mortuo inimico tuo gaudere ; sciens, quoniam omnes morimur, et in gaudium volumus venire. *Eccli. 8, v. 8.*

Ne te réjouis pas sur ton ennemi mort ; considère que nous mourons tous, et que nous ne voulons pas être un objet de risée.

26. Rex hodie est, et cras morietur. *Ibid. 10, v. 12.*

Il est roi aujourd'hui, il mourra demain.

27. Cum enim morietur homo, hæreditabit serpentes, et bestias, et vermes. *V. 13.*

L'homme, à sa mort, aura pour héritage les serpents, les bêtes et les vers.

28. Nescit, quod tempus præteriet, et mors appropinquet, et morietur. *Ibid. 11, v. 20.*

Il ne sait pas que le temps passera, et que la mort arrivera, et qu'il mourra.

29. A muliere initium factum est peccati, et per illam omnes morimur. *Ibid. 25, v. 33.*

Par la femme le péché a eu son commencement, et par elle nous mourons tous.

30. Ibi morieris, et ibi erit currus gloriæ tuæ. *Isa. 22, v. 18.*

Tu mourras là, et là viendra se briser le char de ta gloire.

31. Dispone domui tuæ, quia morieris tu, et non vives. *Ibid. 38, v. 1.*

Mets ordre à ta maison, parce que tu mourras et tu ne vivras pas.

32. Petivit animæ suæ, ut moreretur, et dixit : Melius est mihi mori, quam vivere. *Joan. 4, v. 8.*

Il souhaite de mourir, disant : « La mort est pour moi meilleure que la vie. »

33. Moriamur omnes in simplicitate nostra. *1 Mach. 2, v. 37.*

Mourons tous dans la simplicité de notre cœur.

34. Defuncti sunt, qui quærebant animam pueri. *Matth. 2, v. 20.*

Ceux qui en voulaient à la vie de l'enfant sont morts.

35. Mortuus est dives, et sepultus in inferno. *Luc. 16, v. 22.*

Le riche mourut, et il fut enseveli dans l'enfer.

36. Vix pro justo quis moritur : nam pro bono forsitan quis audeat mori ? *Rom. 5, v. 7.*

A peine quelqu'un voudrait-il mourir pour un juste, et quelqu'un aurait-il le courage de mourir pour un homme de bien ?

37. Nemo nostrum sibi vivit, et nemo sibi moritur. *Pros. Ibid. 14, v. 7.*

Aucun de nous ne vit pour soi-même, et nul ne meurt pour soi-même.

38. Sive enim vivimus, Domino vivimus : sive morimur, Domino morimur. *V. 8.*

Soit donc que nous vivions, soit que nous mourions, nous vivons et nous mourons pour le Seigneur.

39. Sive ergo vivimus, sive morimur, Domini sumus. *Ibid.*

Et soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes toujours au Seigneur.

40. Sicut in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur. *1 Cor. 15, v. 22.*

Comme tous meurent par Adam, tous revivront aussi par Jésus-Christ.

41. Quotidie morior. *V. 31.*

Je meurs tous les jours.

42. Mihi vivere Christus est, et mori lucrum. *Philipp. 1, v. 21.*

Le Christ est ma vie, et la mort m'est un gain.

43. Coarctor, desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo. *V. 23.*

J'ai un ardent désir d'être dégagé des liens du corps et d'être avec Jésus-Christ.

44. Statutum est hominibus semel mori. *Hebr. 9, v. 27.*

Il est établi que tous les hommes meurent une fois.

45. Beati mortui, qui in Domino moriuntur. *Apoc. 14, v. 13.*

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur

MORS IN GENERE

(MORT EN GÉNÉRAL).

ETYMOLOGIA.

Mors est dicta a morsu primi hominis, quia S. Ant. de Pad. vetitæ arboris pomum mordens, mortem incurrit. *Serm. dom. 5 in Passione, post med. f. 105, p. 1.*

La mort est ainsi appelée de la morsure du premier homme, qui, en mordant le fruit défendu, encourut la mort.

DEFINITIO.

Mors bonorum non est, nisi

- Acceleratio glorificationis, Hugo card.
- Diruptio carceris,
- Finis peregrinationis,
- Portus navigationis,
- Contritio laquei,
- Depositio vetustæ vestis,
- Inductio novæ,
- Depositio ponderis,
- Dejectio atrocissimi hostis,
- Solutio debiti naturalis. *Su- per Prov. c. 3, fol. 9, col. 2, t. 3.*

La mort des bons n'est que

- L'accélération de la glorification,
- L'effraction de la prison,
- Le terme du pèlerinage,
- Le port de la navigation,
- La rupture d'une chaîne,
- Le dépouillement d'un vieil habit,
- La prise de l'habit nouveau,
- La déposition d'un fardeau,
- Le triomphe sur le plus atroce des ennemis.
- L'acquit d'une dette naturelle.

Idiota. Mors nihil aliud est, quam finis et defectus vitæ, quæ tamen non est aliquid positivum, sed privativum. *Lib. 5 Contempl. de morte. c. 1, in princ. apud Bibl. Patr. t. 10, p. 20, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

La mort n'est pas autre chose que la fin et l'extinction de la vie, extinction qui n'est pas toutefois une chose positive, mais une privation.

Iact. Firm. Mors est naturæ animantium dissolutio. *De div. Inst. lib. 2 de Origine erroris, c. 13, ante med. p. 83.*

La mort est la dissolution de la nature des êtres animés.

Petr. Blesens. Mors nihil aliud est, quam

- Peregrinationis terminus,
- Finis miseriæ,
- Laborum meta,
- Exilii limes,
- Janua patriæ,
- Nativitas vitæ,
- Principium beatitudinis,
- Primitiæ præmiorum. *Ep. 277 ad reginam quandam, a med. apud Bibl. Patr. t. 17, part. 2, pag. 836, col. 2, E, edit. Col. 1618.*

La mort n'est pas autre chose que

- Le terme d'un pèlerinage,
- La fin de la misère,
- Le terme du travail,
- La limite de l'exil,
- La porte de la patrie,
- La naissance à la vie,
- Le principe de la béatitude,
- Les prémices de la récompense.

Cicero. Nihil aliud est mors (scilicet justorum) quam migratio ad cœlestes superasque sedes. *De Consol. post med. col. 630, D, t. 4.*

La mort (j'entends la mort des justes) n'est pas autre chose que l'émigration aux demeures célestes et immortelles.

Plato. Mors est solutio et separatio animi a corpore. *Tom. 1, syzygia 1, in dialogo Phædonis, ante med. p. 67, D.*

La mort est la désunion et la séparation de l'âme d'avec le corps.

Seneca. Mors omnium dolorum, et solutio est, et finis. *De Consolat. ad Marciam, c. 19, fere in med. p. 615, t. 1.*

La mort est la solution et la fin de toutes les douleurs.

DIVISIO.

Triplex est mors :	Una spiri- tualis,	Una, cum morimur peccato, vivimus Deo;	S. Ambr
	Alia natu- ralis,	Alia est vitæ excessus;	
	Tertia pœ- nalis.	Tertia, qua non solum caro, sed etiam anima moritur. <i>In Orat. de Fide res. ante med. col. 470, D, t. 3.</i>	

Il y a une triple mort :	La première est spiri- tuelle,	La première consiste à mourir au péché et à vivre en Dieu;
	La seconde naturelle,	La seconde, c'est la sortie de la vie;
	La troisième pénale.	La troisième, c'est la mort non seulement de la chair, mais aussi de l'âme.

Sicut triplex est vita, ut pote, vita naturæ, vita gratiæ, vitæque gloriæ; ita est triplex mors huic triplici vitæ opposita, videlicet, mors naturæ, mors culpæ, mors infernalis miseriæ. *Sup. Hymnos in Adventu Dom. ad Vesperas, post med. in illud, Donans reis remedium, fol. 144, litt. E.*

Dionysius Carthus.

De même qu'il y a une triple vie, savoir : la vie de la nature, la vie de la grâce, la vie de la gloire; de même il y a une triple mort correspondant à ces trois vies, savoir : la mort de la nature, la mort du péché, la mort éternelle de l'enfer.

Tria sunt genera mortis :	Acerba, Immatura, Naturalis.	Acerba, infantium; Immatura, juvenum; Naturalis, senum. <i>Lib. 11 Etymolog. c. 2, sub fin. pag. 155, col. 1.</i>	S. Isidorus Hispal.
	Mort acerbe,	La mort acerbe, c'est la mort des enfants;	
Il y a trois genres de mort :	Mort prématurée,	La mort prématurée est la mort des jeunes gens;	
	Mort naturelle.	La mort naturelle est la mort des vieillards.	

Dicendum duplicem esse mortem : alteram hominis, alteram animæ. *Pros.*

Phil. Jud.

Il faut dire qu'il y a une double mort : l'une est celle de l'homme, l'autre celle de l'âme.

Hominis mors est, animæ e corpore separatio : animæ vero mors, corruptio virtutis, et assumptio vitii. *Lib. 1 Allegor. sub fin. p. 83.*

La mort de l'homme, c'est la séparation de l'âme d'avec le corps, et la mort de l'âme, c'est la ruine de la vertu et le triomphe du vice.

COMPARATIO.

Velut ex alto undarum jactans, aliis atque aliis supervenientibus, in littoris extrema franguntur; ita in terminum mortis succiditæ al-

Eucl. Lugd.

liduntur ætates. *In Epist. parænes. ad Valerian. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 775, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Comme les ondes, lancées de la haute mer et poussées les unes par les autres, viennent se briser au bord de la terre, ainsi les âges viennent successivement s'éteindre au rivage de la mort.

SENTENTIE PATRUM.

S. Allert. Mag.

1. Æstima te jam mortuum, quem non ambigis de necessitate moriturum. *De adherendo Deo, c. 15, in fine.*

Considérez-vous déjà comme mort, vous qui ne doutez pas de la nécessité de mourir.

2. Moriar innocens, ne moriar nocens. *Lib. 3 de Virgin. post med. col. 91, B, t. 1.*

Que je meure innocent pour ne pas mourir coupable.

S. Anselm.

3. Justis mors, quietis est portus : nocentibus naufragium putatur. *De Bono mortis, cap. 8, in princ. col. 221, B, t. 1.*

Pour le juste, la mort est le port du repos ; pour le pécheur, la mort est un naufrage.

4. Mors est

Vitæ testimonium,
Stipendiorum plenitudo,
Summa mercedis,
Gratia missionis. *Ibid. circa med. col. 222, B.*

La mort est

Le témoignage de la vie,
La plénitude des salaires,
Le prix de la récompense,
La grâce de la mission.

5. Quis dubitet de bono mortis, cum id quod inquietum, id quod erubescendum, id quod inimicum nobis est, id quod violentum, id quod procellosum, ad omnia vitia illecebrosum conquescat et taceat, et quasi fervida cavea claudatur sepulcri? *Ibid. c. 9, in princip. col. 222.*

Qui pourrait douter du bienfait de la mort, quand toutes les inquiétudes, toutes les hontes, toutes les tribulations, toutes les violences, toutes les tempêtes, tous les traits des vices viennent se calmer, se taire et s'enfouir dans l'abîme dévorant du sépulchre ?

6. Mors æqualis est omnibus, indiscreta pauperibus, inæxcepta divitibus. *In Orat. de Fide resurr. circa init. col. 466, D, t. 3.*

La mort est sans pitié pour tous ; elle ne respecte pas le pauvre, elle n'excepte pas le riche.

7. Quam multi vitam solo mortis stimulo consecrarunt ! quantos vivere pudit, mori profuit ! *Ibid. ante med. col. 472, A.*

Qu'ils sont nombreux ceux dont la vie n'a été sainte que par le coup de la mort, ceux dont la vie fut une honte et la mort une gloire !

8. Mors remedium est, non pœna : non enim peremptoria est, per quam non admittitur vita, sed ad meliora transferitur. *Lib. 2 de Cain et Abel, c. 10, post init. col. 950, D, t. 4.*

La mort est un remède, non pas un châtement ; elle ne nous anéantit pas, puisque, loin de nous enlever la vie, elle nous transporte dans une vie meilleure.

9. Mors honesta, redemptio vitæ est, etiam decoloris, aut innoxia firmamentum. *Sup. Ps. 37, ante fin. col. 1336, B, t. 4.*

S. Anselm.

Une mort glorieuse est le rachat d'une vie coupable ou le couronnement d'une vie pure.

10. Mortuus præfertur viventi, quia peccare desinit : mortuo præfertur qui natus non est, quia peccare nescivit. *Sup. Ps. 118, Serm. 18, in princ. col. 1570, C, t. 4.*

Il vaut mieux être mort que de vivre, parce qu'un mort ne pèche plus ; il vaut mieux ne pas naître que d'être mort, parce que celui qui ne naît pas ne connaît pas le péché.

11. Sola virtus comes est defunctorum, sola sequitur misericordia. *Lib. 7 sup. Luc. c. 12, in illud, Hominis cujusdam divitis, col. 1743, B, t. 5.*

La vertu seule accompagne les morts, seule la charité les suit.

12. Memoriam mortis a mente rejiciunt impii, ne tristes cogitatio lætitiæ cordis eorum perturbet. *Sup. Apoc. cap. 18, ante med. col. 4013, D, tom. 5.*

L'impie rejette de son âme la pensée de la mort, de peur qu'elle ne trouble par sa tristesse la joie de son cœur.

13. Hominem invitum mori, miserum est. *Lib. 1 Cur Deus, c. 9, ante med.*

S. Anselm.

C'est une grande misère que l'homme meure à regret.

14. Apud mortem non est acceptio personarum, nec miseretur pupillo, nec defert seniori, nec timet potentem, nec veretur nobilem ; nec horret pauperem, aut ignobilem : nec dimittit civitem, aut potentem : nec contemnit infirmum, aut debilem : nec evitat fortem, nec parciat sapienti, nec insipienti. *Parte 4, tit. 14, c. 8, § 1, post med. f. 240, col. 1.*

S. Antonin.

La mort ne fait pas acception de personnes ; elle n'a ni pitié pour l'orphelin, ni déférence pour le vieillard, ni crainte du grand, ni respect pour le noble, ni horreur du pauvre ou du roturier ; elle ne ménage ni le riche ni le puissant ; elle ne dédaigne ni l'infirme ni le faible ; elle n'évite pas le fort ; elle n'épargne ni le sage ni l'insensé.

15. Mors justis est finis noctis et initium diei, finis miseræ et ingressus beatitudinis. *Serm. dom. 6 post Pascha, post med. fol. 62, pag. 1.*

S. Ant. de Pal.

La mort pour le juste, c'est la fin de la nuit et le commencement du jour, le terme de la misère et l'entrée dans la béatitude.

16. Non est justis mors, sed translatio : quippe qui transferuntur ex hoc mundo in vitam æternam. *De Virginit. post med. col. 627, C, tom. 3.*

S. Athan. Mag.

Pour le juste, la mort n'est pas une mort, mais une translation ; car il est transféré de ce monde dans la vie éternelle.

17. Certum est, quia morieris, sed incertum quomodo, vel quando, vel ubi, quoniam mors ubique te expectat : et tu si sapiens fueris, ubi-

S. Aug.

S. Aug. que eam expectabis. *De Spiritu et Anima, c. 51, post med. p. 633, A, t. 3.*

Il est certain que vous mourrez; mais vous ne savez ni comment, ni quand, ni où vous mourrez, parce que la mort vous attend partout; et vous, si vous êtes sage, vous l'attendrez aussi partout.

18. Mors sicut nec sibi a quoquam sponte, nec cuiquam sponte inferenda est : ita Deo jubente recusanda non est, cujus constitutione quocunque tempore obeunda est. *Lib. 7 super Judic. quest. 49, circa med. p. 226, D, t. 4.*

De même qu'il ne faut ni se donner volontairement la mort à soi-même, ni la donner volontairement à un autre, de même, quand Dieu l'envoie, il ne faut pas la repousser; il faut la subir en tout temps, selon la volonté de Dieu.

19. Non illos amisimus, sed præmisimus, qui ex hac vita migrantes recesserunt. *Ep. 6 ad Italicam viduam, in princ. p. 17, B, t. 2.*

Nous n'avons pas perdu, mais nous avons envoyé en avant ceux qui, en sortant de cette vie, se sont séparés de nous.

20. Quid interest quo mortis genere vita ista finiatur, quando ille cui finitur, iterum mori non cogitur? *Lib. 1 de Civit. Dei, c. 1, circa med. p. 10, C, t. 5.*

Qu'importe le genre de mort qui met fin à cette vie, quand celui pour qui la vie finit n'est plus forcé de mourir?

21. Mala mors putanda non est, quam bona vita præcesserit : neque enim facit malam mortem, nisi quod sequitur mortem. *Ibid. p. 10.*

Il ne faut pas considérer comme mauvaise la mort qu'une bonne vie a précédée; du reste, ce qui fait une mauvaise mort, c'est ce qui suit la mort.

22. Non multum curandum est eis, qui necessario morituri sunt, quid accidat, ut moriantur, sed moriendo quo ire cogantur. *Ibid.*

Il faut, pour ceux qui doivent nécessairement mourir, s'inquiéter non point du malheur de mourir, mais du sort qui les attend à la mort.

23. Horrenda illa in genera mortium : quid mortuis obfuerunt qui bene vixerunt? *Ibid.*

Ces genres de mort sont affreux; quel tort ont-ils fait aux morts qui ont bien vécu?

24. Mors illa in inferno potius æterna dicenda est quam vita : nulla quippe major et pejor est mors, quam ubi non moritur mors. *Lib. 6 de Civit. Dei, c. 12, p. 113, A, tom. 5.*

La vie de l'enfer mérite le nom de mort éternelle plutôt que le nom de vie; car il n'y a pas de mort plus triste et plus affreuse qu'une mort qui ne meurt pas.

25. Nunquam erit homini pejus in morte, quam ubi erit mors ipsa sine morte. *Ibid. lib. 13, c. 11, in fin. p. 234, C.*

Jamais il n'y aura pour l'homme rien de pire dans la mort que de subir la mort même sans mourir.

26. Tantam Deus fidei præstitit gratiam, ut mors (quam vitæ constat esse contrariam) instrumentum fieret, per quod transiretur ad vitam. *Ibid. c. 4, in fin. p. 230, D.*

Dieu a accordé à la foi une si grande puissance, que

la mort, que nous trouvons si opposée à la vie, devient pour nous un moyen de passer à la vie.

27. Quid hic certum est, nisi mors? Quid sis hodie, hodie scis; quid futurus sis crastino, nescis. *Pros.*

Qu'y a-t-il ici bas de certain, si ce n'est la mort? Vous savez aujourd'hui ce que vous êtes aujourd'hui, vous ne savez pas ce que vous serez demain.

28. Quocunque te verteris, incerta omnia, sola mors certa. Pauper es, incertum est an ditescas. Indoctus, incertum est an erudiaris. Imbecillis, incertum est an convalescas. Natus es, certum est quia morieris; et in hoc ipso quia mors certa est, dies mortis incertus est : itaque hæc incerta. Ubi sola mors est certa, cujus etiam hora incerta, et sola multum cavetur, quæ nullo modo devitatur. *Sup. Ps. 38, ante fin. vers. 15. Verumtamen vane conturbatur, p. 232, C, t. 8.*

Quoi que vous considérez, tout est incertain, seule la mort est certaine. Êtes-vous pauvre? il est incertain si vous deviendrez riche. Êtes-vous ignorant? il est incertain si vous deviendrez savant. Êtes-vous malade? il est incertain si vous recouvrirez la santé. Vous êtes né, il est certain que vous mourrez, et, dans la certitude même de la mort, le jour de la mort est incertain. Aussi il n'y a là qu'incertitude, il n'y a que la certitude de la mort avec l'incertitude de l'heure, et l'on ne cherche à éviter que la mort, que l'on ne peut éviter d'aucune manière.

29. Nihil tam ad mortem amarum, quod morte Christi non sanetur. *In Manuali, c. 22, in med. p. 549, B, t. 9.*

La perspective de la mort n'a rien de si amer que la mort du Christ n'adoucisce.

Hunc necat febris,
Illum opprimit doloribus;
Hunc consumit fame,
Illum siti extinguit;
Hunc suffocat aquis,
Illum interimit laqueo;
Illum perimit flammis,
Alium dentibus bestiarum
ferocium vorat;
Hunc trucidat ferro,
Illum veneno corrumpit;
Alterum repentino terrore
miseram vitam finire
compellit. *Lib. Soliloq.
animæ, c. 2, p. 518, t. 9.*

Elle fait mourir l'un par la fièvre,
Elle opprime l'autre par les souffrances;
Elle éteint celui-ci par la faim,
Elle enlève celui-là par la soif;
Elle suffoque celui-ci par l'eau,
Elle fait périr celui-là par la corde;
Elle brûle celui-ci par les flammes,
Elle dévore cruellement celui-là par la dent des bêtes féroces;
Elle égorge celui-ci par le fer,
Elle consume celui-là par le poisson;
Un autre s'en va, à la suite d'une terreur subite, finir misérablement ses jours.

30. Importuna mors mille modis quotidie miseris homines rapit :

La cruelle mort frappe tous les jours de mille manières les malheureux humains :

S. Aug.

31. Non potest male mori, qui bene vixerit. *De Disciplina christiana, c. 2, circa med. p. 627, A, t. 9.*

Il est impossible que celui qui a bien vécu meure mal.

32. Naufragio perire, gladio percuti, a bestiis laniari, mors mala tibi esse videtur : nonne has mortes martyres subierunt? *Ibid. post med. p. 627, A, t. 9.*

Périr dans un naufrage, être frappé par le glaive, être déchiré par les bêtes féroces, voilà ce qui vous semble une mauvaise mort ; est-ce que les martyrs n'ont pas subi ces morts diverses ?

33. Disces bene mori, si didiceris bene vivere. *Ibid. in fine.*

Vous apprendrez à bien mourir, si vous apprenez à bien vivre.

34. Vocantur ante tempus boni, ne diutius vixerent a noxiis : mali vero et impii tolluntur, ne bonos diutius persequantur. *De Vita christiana, c. 5, in princ. p. 610, C, t. 9.*

Les bons sont appelés prématurément, afin de n'être pas trop longtemps les victimes de la cruauté des méchants ; mais les méchants et les impies sont enlevés, afin qu'ils ne persécutent par trop longtemps les bons.

35. Male mori, christianorum non est : bene autem mori, cum Christo vivere est. *Pros.*

Mourir mal, ce n'est pas le sort des chrétiens ; mais bien mourir, c'est vivre avec le Christ.

36. Mors enim finis malorum est, nutrix iniquitumque futuræ felicitatis est. *Lib. 1 de Visit. infirm. c. 6, ante fin. p. 656, D, t. 9.*

Car la mort est la fin des maux ; c'est la nourrice et le commencement de la félicité éternelle.

37. Nulla doctrina sic superat superbiam, nec sic vincit malitiam, nec sic extinguit libidinem, nec sic mundi calcet vanitatem, sicut hominis horrendæ mortis recordatio. *De Speculo peccator. c. 5, prope fin. p. 691, B, t. 9.*

Aucun enseignement ne dompte l'orgueil, ne surmonte la haine, n'éteint la passion, ne nous fait mépriser la vanité du monde aussi efficacement que la pensée des terreurs de la mort.

38. Nemo potest stare, sed omnes cogimur transire ; nolentes imus, inviti eximus, quia mali sumus. *De Verbis Dom. Serm. 25, in fine, p. 72, C, t. 10.*

Personne ne peut s'arrêter, mais tous nous sommes forcés de passer outre ; nous avançons malgré nous, nous partons à regret, parce que nous sommes méchants.

39. Si tanta cura inest hominibus, ut quotidianis magnis perpetuisque laboribus cupiant ut tardius moriantur, quanta cura agendum est, ut nunquam moriantur? *Ibid. Serm. 39, in med. p. 103, A.*

Si telle est la préoccupation de l'homme pour acheter chaque jour, au prix d'immenses et d'incessants efforts, le privilège de mourir tard, quels soins ne devons-nous pas prendre pour ne jamais mourir ?

40. Morere ut vivas, sepelire ut resurgas. *De Verb. Apost. Serm. 13, post med. p. 230, C, tom. 10.*

Mourez pour vivre, enterrez-vous pour ressusciter.

S. Aug.

41. Quidquid egeris, quantumcumque viglaveris, quocumque fugeris, quelibet munimenta quæsieris, quibuslibet divitiis te redelemis, quibuslibet calliditatibus hostem fefelleris, non fallis mortis febrem : nihil enim aliud agis, ut non cito ab hoste moriaris, nisi ut serius aliquando a febre moriaris. *Pros.*

Quelques efforts que vous fassiez, quelle que soit votre vigilance, en quelque lieu que vous vous trouviez, quelque forte position que vous choisissiez, de quelques richesses que vous vous entouriez, quelque habileté que vous ayez à tromper l'ennemi, vous ne trompez pas la fièvre de la mort ; en vous précautionnant contre les coups précipités de l'ennemi, vous ne faites qu'ajourner pour quelque temps les coups d'une fièvre mortelle.

42. Habes quod agas ut nunquam moriaris : si times mortem, ama vitam ; vita tua Deus est, vita tua Christus, vita tua Spiritus sanctus est. *Ibid. Serm. 18, post med. p. 240, C.*

Vous pouvez faire que vous ne mouriez jamais : si vous craignez la mort, aimez la vie ; votre vie, c'est Dieu ; votre vie, c'est le Christ ; votre vie, c'est le Saint-Esprit.

43. Deus diem mortis incertum salubriter constituit, ut diem ultimum suum quisque salubriter cogitet. *Pros.*

C'est pour notre bien que Dieu a laissé dans l'incertitude le jour de notre mort, afin que chacun pense avec fruit à son dernier jour.

44. Misericordia Dei est, quia nescit homo quando moriatur : latet enim ultimus dies, ut observentur omnes dies. *Hom. 13 ex quinquag. Hom. in princ. p. 302, D, t. 10.*

C'est la bonté de Dieu qui laisse ignorer à l'homme l'époque de sa mort ; car notre dernier jour nous est caché, afin que tous les jours nous nous tenions sur nos gardes.

45. A regula mortis non etiam parcitur diviti. *Serm. 48 ad frat. in eremo, in fine, pag. 991, A, t. 10.*

Le riche même ne fait pas exception à la loi de la mort.

46. Non voluntate vivimus aut morimur, sed necessitate. *Lib. 3 de libero Arbitrio, c. 3, circa med. t. 1.*

Ce n'est pas par l'effet de la volonté que nous vivons et que nous mourons, mais c'est par l'effet de la nécessité.

47. Diem mortis omnes quidem affuturum sciunt, et eum tamen omnes, aut pene omnes differre conantur ; etiam qui post mortem se beatius credunt esse victuros. *Ep. 120, c. 6, post init. t. 2.*

Tout le monde sait bien que le jour de la mort arrivera, et néanmoins tout le monde ou à peu près tout le monde, même ceux qui, après la mort, attendent une vie plus heureuse, cherchent à l'ajourner.

48. Ex quo incipit homo vivere, ex illo utique jam mori potest. *In Enchirid. c. 86, t. 3.*

Depuis le jour où l'homme entre dans la vie, il est constamment exposé à mourir.

49. Mors hominis indicat eum sine morte futurum fuisse, nisi peccasset. *Lib. 6 de Genesi ad litt. c. 21 et c. 23, t. 3.*

La mort de l'homme prouve qu'il ne serait pas mort s'il n'avait pas péché.

S. Aug.

30. Omnibus morientibus aperiuntur portæ mortis. *Annot. in Job, c. 38, longe ante med. tom. 4.*

Les portes de la mort s'ouvrent à tous les mourants.

31. Nullus est moriens, nisi vivens : qui enim non dum anima caruit, adhuc vivit. *Pros.*

Il n'y a de mourant que celui qui vit; car tant que l'âme ne s'est pas envolée, on est encore en vie.

32. Homo antequam mors veniat, non est moriens, sed vivens : cum vero mors venerit, mortuus erit, non moriens. *Lib. 13 de Civit. Dei, c. 9 et c. 11, circa init. t. 5.*

Avant que la mort ne l'ait saisi, l'homme n'est pas mourant, mais vivant; mais dès que la mort l'a touché, il est mort et non pas mourant.

33. Cadunt corpora moriendo : nam a cadendo cadavera nuncupantur. *Ibid. lib. 20, c. 10, circa init.*

Les corps tombent en mourant, et c'est du mot *tomber* (*cadere*) qu'on les appelle cadavres.

34. Prima immortalitas fuit, posse non mori; novissima erit, non posse mori. *Ibid. lib. 22, c. 30, ante med.*

La première immortalité consistait à pouvoir ne pas mourir; la seconde consiste à ne pas pouvoir mourir.

35. Mors est pœna peccati. *Ibid. lib. 13, c. 3, in princ.*

La mort est la peine du péché.

36. Nihil est aliud tempus vitæ hujus, nisi cursus ad mortem. *Ibid. c. 10, ante med.*

Le temps de cette vie n'est pas autre chose qu'une course vers la mort.

37. Corporis mors bonis bona est, malis mala : mors vero animæ, sicut nullorum bonorum est, ita nulli bona. *Ibid. c. 2, in fine.*

La mort du corps est bonne pour les bons, mauvaise pour les méchants; mais la mort de l'âme, qui n'est jamais la mort des bons, n'est bonne pour personne.

38. Cras moriemur, sed non omnimodo moriemur, manet enim post mortem quod sequitur mortem : comes morienti aut vita erit, aut pœna. *De Epicur. et Stoicis, c. 6, tom. 6.*

Nous mourrons demain, mais nous ne mourrons pas tout à fait; car après la mort il reste ce qui suit la mort : la compagnie de la mort, ce sera ou la vie ou le châtement.

39. Damnalis sine fine mors est, non posse in cruciatibus mori. *De Catechiz. rud. c. 25, post init. t. 4.*

Pour les damnés, c'est une mort sans fin de ne pas pouvoir mourir dans les supplices.

60. Non est injustum homini justo optare mortem, quando amarissima est vita. *Lib. 1 contra Gaudentium, c. 30, circa fin. t. 7.*

Pour le juste, ce n'est pas une impiété que de souhaiter la mort, puisque la vie est si amère.

61. Mors peccatum sequitur, non præcedit. *Lib. 2 contra Julianum, oper. imperf. num. ultimo, t. 7.*

La mort suit le péché et ne le précède pas.

62. Mors eum sit supplicium peccatoris, bono mali usu accedente fit meritum martyris. *Lib. 6 contra Julian. c. 18, ante med. t. 7.*

Quoique la mort soit le supplice du pécheur, quand elle se présente au juste sous les coups du méchant, elle devient la couronne du martyr.

63. Laborat ne moriatur homo moriturus; et cum laborat ne moriatur, sine causa laborat : id enim agit ut multum mors differatur, non ut evadatur. *Tract. 49 sup. Joan. t. 9.*

L'homme qui doit mourir cherche à ne pas mourir, et, en cherchant à ne pas mourir, il perd sa peine; car le but de ses efforts est d'ajourner considérablement sa mort et non de l'éviter.

64. Requiem, quæ continuo post mortem datur, si ea dignus est, tunc accipit quisque cum moritur. *Ibid. ante med.*

Au moment de la mort, on entre, si on le mérite, dans le repos qui suit immédiatement la mort.

65. Infirmittatis affectus, quo nemo vult mori, naturalis est. *Ibid. Tract. 123, prope fin.*

La répugnance que notre faiblesse éprouve pour mourir est naturelle.

66. Quantumlibet diu mors differatur, veniet quod differtur. *Ibid. Tract. 43, in med.*

Si longtemps que la mort soit différée, ce qui est différé viendra.

67. Ut mors evitetur, mors ipsa suscipitur. *Homil. 50 ex quinquag. Homiliis, prope finem, tom. 10.*

Pour éviter la mort, c'est la mort même que l'on se donne.

68. Exitus et hinc decessus pretiosus est et illustris, non omnium hominum, sed eorum qui sancte et juste vitam transegerunt. *Sup. Psal. 115, conc. 17, post med. v. 5, pag. 140, tom. 10.*

La mort avec le départ de cette vie est précieuse et belle, non pas pour tous les hommes, mais pour ceux qui ont mené une vie pleine de sainteté et de justice.

69. Vitam lucrari est, in dies cunctos mori. *Apud D. Joan. Damasc. lib. 3 Parall. c. 119, in fine, f. 146, p. 1, B.*

C'est gagner la vie que de mourir tous les jours.

70. Mors viventes furatur, neque legem sibi præstitutam novit. *Orat. 27, a med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 446, col. 1, C, edit. Colton. 1618.*

La mort enlève les vivants, et elle ne connaît pas de loi qui la contrôle.

71. Quis unquam exceptus est a conditione moriendi, qui non est exceptus a conditione nascendi? *Serm. de Morte S. Placidi, a medio.*

Quel est celui qui a jamais été excepté de la condition de mourir, s'il n'a pas été excepté de la condition de naître?

72. Dura est conditio mortis, et ideo rarus est qui velit mori. *Serm. ad clerum Rhe-mens. post init. f. 361, col. 1, A.*

La loi de la mort est dure, et voilà pourquoi il est rare de trouver un homme qui veuille mourir.

S. Aug.

S. Basil Mag.

E. Basilus Seleucus.

S. Benedict

S. Bern.

S. Bern.

73. Si moriturum aliquo modo vivificare valeas et negligis, procul dubio ejus mortis reus teneris. *Serm. 4 sup. Salve Regina, post med. f. 365, col. 4, M.*

Quand vous pouvez, de quelque manière, prolonger les jours d'un mourant, si vous négligez ce soin, il est hors de doute que vous êtes coupable de sa mort.

74. Nihil congruentius esse potest, quam ut mors operata sit mortem : spiritualis corporalem, culpabilis pœnalem, voluntaria necessariam. *Serm. ad milites Templi, c. 11, ante med. f. 111, col. 3, G.*

Rien n'était plus rationnel que de voir la mort produire la mort : la mort spirituelle a produit la mort corporelle, la mort du péché a produit la mort de la peine, la mort volontaire a entraîné la mort nécessaire.

75. Quid in rebus humanis certius morte ? quid hora mortis incertius invenitur ? Non miseretur inopiæ, non divitias reveretur, non generi cujuslibet, non moribus, non ipsi denique parci tæti. *Serm. de Convers. ad cleric. c. 14, prope init. f. 114, c. 3, H.*

Qu'y a-t-il, dans ce qui touche l'homme, de plus certain que la mort ? que trouve-t-on de plus incertain que l'heure de la mort ? La mort n'a pas pitié du pauvre ; elle ne respecte pas le riche ; elle n'épargne ni la naissance, ni les mœurs, ni l'âge même.

76. Senibus mors est in jannis, adolescentibus in insidiis. *Ibid. in med. etc.*

Pour les vieillards, la mort est à la porte ; pour les jeunes gens, elle est dans une embuscade.

77. Mors peccatorum { Mala est in amissione mundi,
Pejor in dissolutione carnis,
Pessima in tormentis inferni. *Serm. 41 de parv. Serm. fol. 122, col. 4, L.*

La mort des pécheurs est { Mauvaise dans la perte du monde,
Pire dans la dissolution de la chair,
Très-mauvaise dans les tourments de l'enfer.

78. Mors bonorum optima, quoniam { Fit quies a labore,
Fit jucunditas de novitate,
Fit securitas de æternitate. *Ibid. in fine, etc.*

La mort des bons est excellente, parce qu'elle devient { Le repos dans le travail,
La joie dans la nouvelle vie,
La sécurité dans l'éternité.

79. Vita perversa, mors periculosa, et post mortem restat mors gravior, mors secunda. *Serm. 2 Pent. post med. f. 45, col. 1, A.*

La perversité de la vie fait le péril de la mort, et après la mort vient une mort plus terrible, la seconde mort.

80. Quidni similiter exeat, qui similiter vixit ? More bestialium incubuit terrenis, more bestialium excedet terris. *Serm. 82 super Cant. post med. f. 200, col. 4, L.*

Pourquoi n'y a-t-il pas similitude dans la mort, quand il y a similitude dans la vie ? Celui qui s'est vautré dans la terre à la façon de la brute s'éloignera de la terre à la façon de la brute.

81. Nihil mortalibus vel morte certius, vel

incertius hora mortis : justus mortem etsi non cavet, tamen non pavet. *Ep. 103 ad Romanæ curiæ subdiacon. prope init. f. 232, col. 2, E.*

Il n'y a rien de plus certain pour les mortels que la mort et de plus incertain que l'heure de la mort ; si le juste ne se met pas en garde contre la mort, il n'en a point peur.

82. Bona est mors justii propter requiem, melior propter novitatem, optima propter securitatem. *Ibid. sub fin. f. 232, col. 2, E.*

La mort du juste est bonne à cause du repos qui la suit, meilleure à cause de la nouvelle vie, très-bonne à cause de la sécurité éternelle.

83. Mala est mors peccatorum in mundi amissione, pejor in carnis separatione, pessima in vermis ignisque duplici contritione. *Ibid.*

La perte du monde rend mauvaise la mort du pécheur : la séparation de la chair la rend pire ; la double morsure des vers et du feu la rend affreuse.

84. Bona mors si peccato moriaris, ut justitiæ vivas : hæc mors necesse est ut præcurrat, ut sequatur illa securi. *Ibid. in med.*

La bonne mort consiste à mourir au péché pour vivre de la justice ; il est nécessaire que cette mort précède pour pouvoir obtenir celle-là en sûreté.

85. Moritur quidem justus, sed secure ; quippe cujus mors, ut præsentis est exitus vitæ, ita introitus melioris. *Ibid.*

Le juste meurt, il est vrai, mais il meurt plein de sécurité ; la mort, en effet, qui termine la vie présente, l'introduit dans une vie meilleure.

86. Dum vivis in carne, morere mundo, ut post mortem carnis, Deo vivere incipias. *Ibid.*

Pendant que vous vivez dans la chair, mourez au monde, afin qu'après la mort de la chair vous puissiez vivre en Dieu.

87. Succedit bene morientibus jucunditas de novitate, ac de æternitate securitas. *Ibid. etc.*

Ceux qui meurent bien entrent immédiatement dans la joie de la nouvelle vie et dans la sécurité de l'éternité.

88. Certum est quod morieris, et incertum est quando, aut quomodo, aut ubi, quoniam ubique te mors expectat : tu quoque, si sapiens fueris, ubique eam expectabis. *Lib. Medit. c. 3, post med. f. 323, col. 1, B.*

Il est certain que vous mourrez, et il est incertain quand, comment et où vous mourrez, parce que la mort vous attend partout ; et pour vous, si vous êtes sage, vous attendrez aussi partout la mort.

89. Summa philosophia est, assidua mortis meditatio. *In Speculo monachorum, in fine, f. 340, col. 4, M.*

La suprême sagesse consiste à méditer continuellement sur la mort.

90. Ideo Dominus voluit nobis horam ultimam esse incognitam, ut semper vigilantes simul suspensi : ut dum illam videre non possumus, quotidie nos ad illam præparemus. *Serm. 55 ad sororem, ante med. f. 95, col. 1, A.*

Si le Seigneur a voulu que notre heure dernière nous fût inconnue, c'est afin que nous soyons toujours sur nos gardes et en suspens, de telle sorte que, dans l'impossibilité de la voir, nous nous préparions chaque jour à son arrivée.

S. Bern.

S. Bern. 91. Si diem mortis tuæ ad memoriam reduxeris, felix eris. *Ibid.* etc.

Rappelez à votre mémoire la pensée de la mort, et vous serez heureux.

92. Venturi exitus ignorantia hominibus est incerta; et dum quisque mori non arbitratur, confestim moritur. *Ibid.* Serm. 69, ab init.

L'ignorance du jour où la mort doit venir laisse l'homme dans l'incertitude, et, en ne pensant pas à mourir, on meurt inopinément.

93. Diabolus, quos viventes accendit ad vitia, morientes subito nititur pertrahere ad tormenta. *Ibid.* post init.

Quand le démon a entraîné des hommes au vice pendant leur vie, il se hâte de les traîner aux tourments aussitôt après leur mort.

94. Dæmones suscipiunt animas malorum hominum in die mortis eorum, ut ipsi sint tortores in pœnis, qui fuerunt suasores in vitiis. *Ibid.* post med.

Les démons s'emparent des âmes des méchants le jour de leur mort pour être eux-mêmes leurs bourreaux dans les supplices, après avoir été leurs conseillers dans les vices.

95. Iniquus post mortem ducitur cruciandus, justus vero post laborem quiescit securus. *Ib.*

L'impie, à sa mort, est traîné aux supplices; le juste, au contraire, se repose de son travail dans une pleine sécurité.

Boetius. 96. Omne mortalium genus in miseriam, mortis fine, labitur. *Lib. 2 de Consol. philos. pros. 4, in fine.*

Toute la race des mortels finit par la misérable catastrophe de la mort.

S. Bas. 97. Mori nos vult Deus, ut vivamus; quia vivimus, ut moreremur. *Collat. 27 sup. cap. 6 Joan. in illud, Quando mortui audient, etc. p. 435, col. 1, t. 2.*

Dieu veut que nous mourions, afin que nous vivions, parce que nous avons vécu pour mourir.

98. Animæ perfectorum statim post mortem evolvant ad cælum: animæ reproborum statim descendunt ad infernum. *Serm. de Animabus, in princ. p. 286, col. 1, t. 3.*

Les âmes des hommes parfaits s'envolent au ciel immédiatement après leur mort; les âmes des réprouvés descendent immédiatement dans l'enfer.

99. Nihil tantum movet peccatorem ad emendandum suos defectus, et corrigendum peccata sua, quantum memoria mortis. *Serm. 2 dom. 11 post Pent. ante finem, p. 173, col. 1, tom. 3.*

Rien ne porte le pécheur à se purifier de ses défauts et à se corriger de ses péchés aussi efficacement que la pensée de la mort.

100. Memoria mortis facit

}	Peccata fugere,
	Mundum contemnere,
	Seipsum despiciere,
	Vitam recte regere. <i>Tit. 7 Diata, c. 1, ante med. p. 307, col. 2, t. 6.</i>

La pensée de la mort nous porte

}	A fuir le péché,
	A mépriser le monde,
	A nous mépriser nous-mêmes,
	A bien régler notre vie.

401. Raro accidit ut in morte mereatur divinam obtinere indulgentiam, qui dum sanus est et validus Deum offendere non formidat. *In collat. de Contemptu sæculi, in fine, p. 96, col. 3, A, t. 7, part. 3.*

S. Ponav.

Il est rare qu'on mérite de trouver grâce devant Dieu au moment de la mort, quand on n'a pas craint de l'offenser lorsqu'on était plein de santé et de force.

402. Considera frequenter,olve et revolve diligenter, quod mors non potest declinari, quod hora mortis non potest investigari, quod tempus a Deo præordinatum non potest immutari. *In Soliloquio, c. 3, in princ. p. 117, col. 1, C, t. 7, part. 3.*

Considérez fréquemment, méditez et approfondissez avec soin l'impossibilité d'éviter la mort, l'impossibilité de découvrir l'heure de la mort, l'impossibilité de changer le temps fixé par Dieu.

103. Insiptens peccator criminis, moriendo mortem incipit; sed sapiens et virtuosus, moriendo mortem vincit. *Ibid.* post init. p. 117, col. 2, B.

Le pécheur insensé qui s'est couvert de crimes commence la mort en mourant, tandis que l'homme sage et plein de vertus triomphe de la mort en mourant.

104. Bonorum mors est beata, mors vero peccatorum infelix et misera. *Ibid.*

La mort des bons est heureuse, tandis que la mort des pécheurs est malheureuse et déplorable.

105. Non dignus est in morte accipere solatium, qui se in vita non cogitavit moriturum. *Ep. ad Antonianum, t. 1.*

S. Cyprian

On n'est pas digne de recevoir des consolations au moment de la mort, quand on ne s'est point préparé à mourir pendant la vie.

106. Anima, quæ in sua erga Deum charitate hora mortis exultat, supra omnes acies dæmonum cum angelis pacis sublimius fertur, veluti pennata spiritali charitate. *De Perf. spir. c. 100, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 762, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

S. Diadoch.

L'âme qui, dans son amour pour Dieu, tressaille de joie au moment de la mort, s'élance par-dessus toutes les armées des démons, et monte avec les anges de la paix sur l'aile rapide de la charité spirituelle.

107. Mortem meditari bonum est ac utile, et anxie atque sollicite die nocteque cogitare, necessarium; qui enim semper mortis recordatur, raro aut nunquam peccabit. *De Comp. animi, sub fin. p. 596, C, t. 3.*

S. Ephræm.

Il est bon et utile de méditer sur la mort, il est nécessaire d'en approfondir la pensée nuit et jour avec crainte et anxiété; car celui qui pense toujours à la mort pèche rarement ou même ne pèche jamais.

108. Nihil ita quotidie homines ut mortem vident, nihil ita obliviscuntur ut mortem. *In Ep. parænetica ad Valerian. ante med. apud*

S. Euch. Lugd.

S. Euch. Lugd. *Bibl. Patr. t. 5, part. 1, pag. 775, col. 1, edit. Colon. 1618.*

Il n'y a rien qui frappe chaque jour les regards des hommes comme la mort, et il n'y a rien qu'ils oublient aussi aisément que la mort.

109. Non multum refert quando finiant vitam temporariam, qui transeunt in æternam. *Ibid.*

Qu'importe l'époque où finit leur vie temporelle à ceux qui passent à la vie éternelle?

S. Eus. Cæs. 110. Perrarum est, ut hominis, cujus semper mala fuit vita, bona sit mors. *Ep. ad Damas. pap. de Morte D. Hieron. circa med.*

Il bien rare qu'un homme dont la vie a toujours été mauvaise fasse une bonne mort.

S. Eus. Emis. 111. Paratos nos inveniat extrema necessitas, quæ sæpe prævenit imparatos. *Pros.*

Tenons-nous prêts pour le dernier moment, car il surprend souvent ceux qui ne s'y préparent pas.

112. Certam nobis imponat sollicitudinem, incerta conditio.

Que l'incertitude de notre condition nous impose une sollicitude certaine.

113. Quotidianus sit illius periculi metus, cujus nescitur incursus. *Hom. 1 ad monach. in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1.*

Tremblons chaque jour sur un péril dont nous ignorons la marche.

S. Fulgent. 114. Prima mors animæ, quam sibi homo intulit, secundæ mortis est causa : secunda mors, quam Deus homini reddidit, primæ mortis est pœna. *Pros.*

La première mort de l'âme, que l'homme s'est infligée, est la cause de la seconde mort, et la seconde mort, dont Dieu l'a puni, est le châtement de la première.

115. Et quia illam sibi homo injustus injuste intulit, illam a justo judice juste percepit. *Lib. 1 ad Monimum, c. 27, post med.*

Comme l'homme coupable s'est infligé la première en péchant, il reçoit justement la seconde de la part d'un juge équitable.

C. oss. ord. 116. Melius est miseræ vitæ tormenta et tribulationes et labores morienlo evadere, quam ad hæc nasci et sustinere. *Sup. Eccles. c. 7, in illud, Melius est dies mortis, col. 1784, F, t. 3.*

Il vaut mieux échapper en mourant aux afflictions, aux tribulations et aux souffrances d'une vie misérable, que de naître pour les endurer.

117. Nulli ætati pareitur, quia mortis serpens callidissimus nec pueris miseretur, nec juvenes veretur, nec pareit senibus, omnem ætatem et dignitatem involvit. *Sup. Thren. c. 5, col. 1031, B, t. 4.*

Aucun âge ne trouve grâce devant la mort, ce serpent si rusé, qui n'a pas pitié de l'enfant, qui ne respecte pas le jeune homme, qui n'épargne pas le vieillard, qui englobe tous les âges et toutes les conditions.

S. Greg. Mag. 118. Dura mente abesse mors longe creditur, etiam cum sentitur. *Lib. 8 Moral. c. 12, post init. sup. illud Job 7, Et consumpti sunt.*

Le cœur endurci croit la mort loin de lui au moment même où il sent son étrointe.

119. Quamvis diu homo hic stare desideret, ipso tamen cursu mortalis vitæ impellitur, ut egrediatur. *Ibid. lib. 11, c. 26, num. 11, ante med. col. 400, A.*

Bien que l'homme désire rester longtemps sur la terre, le cours même de sa vie mortelle le force de la quitter.

120. Facies hominis immutatur, cum ejus species morte atteritur. *Ibid. lib. 12, c. 14, in princ. sup. illud Job 14, Immutabis faciem ejus, col. 413, B.*

La figure de l'homme change quand sa beauté est flétrie par la main de la mort.

121. Qui considerat qualis erit in morte, semper fit timidus in operatione : atque unde in oculis suis jam quasi non vivit, inde veraciter in oculis sui Conditoris vivit. *Ibid. lib. 13, c. 10, ante med. sup. illud Job 17, Dies mei breviabuntur, col. 442, D.*

Celui qui considère ce qu'il deviendra à la mort est toujours rempli de crainte dans les œuvres, et par cela même qu'il semble déjà ne plus vivre à ses propres yeux, il commence réellement à vivre aux yeux de son Créateur.

122. Perfecta vita est mortis meditatio, quam cum justii sollicitè peragunt, culparum laqueos evadunt. *Ibid. prope med. etc.*

La méditation de la mort fait la vie parfaite; les justes, qui la méditent sérieusement évitent les pièges du péché.

123. Mors justorum, bonis est in adjutorium, malis in festimonium : ut inde perversi sine excusatione pereant, unde electi exemplum capiunt ut vivant. *Hom. 35 sup. Evang. ante med. col. 484, B, t. 2.*

La mort des justes est un stimulant pour les bons et une condamnation pour les méchants; ainsi ce qui fait que les pervers périssent sans excuse est un exemple qui fait vivre les justes.

124. Cogitandum valde est, quantum erit terribilis resolutionis hora, quis pavor mentis, quanta tunc omnium malorum memoria, quæ oblivio transactæ felicitatis, quæ formido et consideratio judicis. *Ibid. Hom. 39, post med. col. 522, A.*

Il faut penser sérieusement à l'horreur de notre dernière heure, à l'effroi de notre âme, au remords violent que nous causeront tous nos péchés, à la vanité que nous verrons dans une félicité passée, à la terreur que nous inspirera la vue de notre juge.

125. Plerumque genus mortis, in alterius mortis consideratione levamen est. *Lib. 8 in Registr. indict. 3, c. 41, Ep. 41 ad Dom. ep. Carthagin. post init. col. 1028, D, t. 2.*

Le plus souvent la douleur d'un genre de mort est adoucie par la considération d'une autre mort.

126. Nihil homini facilius est quam mori : quot enim bellum consumpsit, terræ motus absorpsit, aut mare hausit, aut fera rapuit, aut agritudo perdidit, aut mica strangulavit vilissima? *Orat. 3 de S. Lavacro, pag. 297.*

Rien n'est plus facile à l'homme que de mourir; que d'hommes sont tombés dans la guerre, ont été engloutis par des tremblements de terre, se sont abîmés dans la mer, ont été dévorés par les bêtes féroces, consumés par la maladie, étranglés par une vile mieule de pain!

S. Gregorius
Thaumat.

127. Nulla ars omnino et astutia inveniatur, quæ mortis tempus repellat, ac velut exceptione submoveat. *Sup. Eccl. c. 8, in med. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 54, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Jamais tout l'art de la médecine et toute l'habileté humaine ne trouveront le moyen de conjurer le jour de la mort et d'introduire la plus légère exception à ses lois.

Hesych.

128. Optimus corporis et animæ pædagogus est, indelebilis memoria mortis. *Centur. 1, sent. 94, apud Bibl. Patr. t. 7, edit. Coloniae 1618.*

Le meilleur précepteur pour le corps et l'âme, c'est la pensée constante de la mort.

S. Hier.

129. O mors, quæ fratres dividis, et amore sociatos, crudelis ac dura, dissocias! *Tom. 1, Ep. 3 ad Heliodor. prope init. p. 21, B.*

O mort, qui sépare les frères et désunis, dans ton impitoyable cruauté, les cœurs unis par l'amour!

130. Platonis sententia est, omnem sapientium vitam meditationem esse mortis. *Pros.*

D'après Platon, la méditation de la mort est toute la vie des sages.

131. Debemus igitur et nos animo præmeditari, quod aliquando futuri sumus, et quod velimus nolimus, abesse longius non potest. *Tom. 1, Ep. 3 ad Heliodor. post med. p. 25, litt. B.*

Nous devons donc, nous aussi, méditer dans notre esprit ce que nous devons être un jour, ce que, bon gré, mal gré, nous serons bientôt.

132. Aliud est conari, aliud agere, aliud vivere moriturum, aliud mori victurum: ille moriturus est ex gloria, iste moritur semper ad gloriam. *Ibid. etc.*

Autre chose est de travailler, d'agir, de vivre pour mourir, et autre chose de mourir pour vivre: dans le premier cas, nous mourons à la gloire; dans le second cas, nous mourons constamment pour la gloire.

133. Sentisne quando infans, quando puer, quando juvenis, quando robustæ ætatis, quando senex factus sis? Quotidie morimur, quotidie commutamur, et tamen æternos nos esse credimus. *Pros.*

Sentez-vous quand vous passez à l'enfance, à l'adolescence, à l'âge mûr, à la vieillesse? Chaque jour nous mourons, chaque jour nous changeons, et pourtant nous nous croyons immortels.

134. Hoc ipsum quod dico, quod scribo, quod relego, quod emendo, de vita mea tollitur: quot puncta notarii, tot meorum damna sunt temporum.

Ce que je dis, ce que j'écris, ce que je relis, ce que je corrige, c'est autant d'enlevé à ma vie; tous les traits de ma plume sont des instants ravés à mon existence.

135. Juvenis quidem potest cito mori; sed senex diu vivere non potest. *Tom. 1, Ep. 16 ad Principiam, ab init. p. 118, C.*

Il est possible sans doute qu'un jeune homme meure bientôt, mais il est impossible qu'un vieillard vive longtemps.

136. Sciant omnes hominem Christo dedi-

tum posse mori, non posse superari. *Tom. 1, Epist. 52 de Vita Malchi, in fine, p. 238, C.*

S. Hier.

Que tout le monde sache que le disciple du Christ peut mourir, mais qu'il ne peut pas être anéanti.

137. Multo gravior expectata, quam illata mors est. *Ibid.*

L'attente de la mort est plus terrible que la mort même.

138. Qui se recordatur quotidie esse moriturum, contemnit præsentia, et ad futura festinat. *Tom. 3, Ep. 17 ad Cyprian. post med. p. 103, litt. A.*

Celui qui chaque jour songe qu'il doit mourir méprise les choses présentes et tourne ses aspirations vers les choses futures.

139. Cum pro Christo mori sit vita, quid ipse in mortis sacramento doluisse existimandus est, qui pro se morientibus vitam rependit? *Lib. 10 de Trin. post init. f. 59, col. 3.*

S. Hier.

Puisque mourir pour le Christ c'est vivre, que ne doit pas avoir souffert dans le mystère de sa mort celui qui s'est immolé en faveur de ceux qui meurent pour lui?

	Casus,	Casus dubia,	Casus mortem denuntiat latentem;
140. Tres sunt nuncii mortis:	Infirmitas,	Infirmitas gravia,	Infirmitas appetentem;
	Senectus.	Senectus certa denuntiat.	Senectus præsentem. <i>Lib. 2 de Claustro anim. c. 15, in princ. p. 46, D.</i>
Il y a trois messages de la mort:	L'accident,	L'accident apporte le doute;	L'accident porte une mort cachée;
	La maladie,	La maladie, un danger grave;	La maladie, une mort imminente;
	La vieillesse.	La vieillesse, la certitude.	La vieillesse, une mort présente.

Hugo
S. Victor.

141. Mors

Nullius miseretur,
Nulli compatitur,
Omnibus æquatur,
Insperata venit,
Nulli parcat,
Corpus et animam separat.
Finitis est laborum et ultima
linea rerum. *Lib. 4 de Propriet. rer. c. 11, post med. p. 309, D.*

La mort

N'a pitié de personne,
N'a compassion pour personne,
Aborde également tout le monde,
Vient à l'improviste,
N'épargne personne,
Sépare l'âme du corps,
Est la fin des travaux et le dernier terme des choses présentes.

Hugo card.

142. Triplex est mors, naturæ, culpæ et gratiæ: in prima moritur caro, in secunda moritur anima, in tertia moritur totus homo. *Pros.*

Il y a une triple mort : la mort de la nature, la mort du péché, la mort de la grâce; la chair meurt dans la première, l'âme meurt dans la seconde, l'homme tout entier meurt dans la troisième.

143. Prima separat animam a carne, secunda dividit gratiam a mente, tertia sejungit totum hominem a curis sæculi.

La première sépare l'âme d'avec la chair; la seconde divise la grâce d'avec l'âme; la troisième enlève l'homme tout entier aux préoccupations du monde.

144. Prima est omnium, secunda malorum, tertia bonorum.

La première est pour tous, la seconde pour les méchants, la troisième pour les bons.

145. Mortui prima morte sepeliuntur in mundo, secundi in inferno, tertii in cœlo. *Sup. Gen. c. 23, f. 29, col. 4, t. 1.*

Les morts de la première mort sont ensevelis dans le monde, ceux de la seconde dans l'enfer, ceux de la troisième dans le ciel.

146. Juvenes mortem habent a tergo, et senes ante oculos. *Ibid. c. 16, Mystice, in princ. f. 209, col. 3, t. 1.*

Les jeunes gens ont la mort derrière eux, les vieillards devant les yeux.

147. Mors nulli pareit, omnia domat, a nemine superatur, dilectos separat, et ab omnibus timetur. *Super lib. Judic. c. 16, Mystice, in princ. f. 209, col. 3, t. 1.*

La mort n'épargne personne, elle dompte tout, elle n'est vaincue par personne, elle sépare ceux qui s'aiment, elle est redoutée de tous.

148. Homo non tam cito incipit vivere, quam incipit mori. *Sup. Ps. 89, f. 238, tom. 1.*

L'homme n'a pas encore commencé à vivre qu'il commence à mourir.

149. Mors nihil aliud est, quam

Exitus de carcere,
Finis exilii,
Laboris consummatio,
Ad portum applicatio,
Peregrinationis finitio,
Oneris gravissimi, scilicet corporis, depositio,
De equo furioso, id est de carne, descensio,
De ruinoso domo liberatio,
Omnium ægritudinum terminatio,
Omnium periculorum evasio,
Omnium malorum consumptio,
Omnium vinculorum diruptio,
Debiti naturalis solutio,
Reditus ad patriam,
Ingressus ad gloriam. *Sup. Ecclesiasten, c. 7, f. 88, col. 3, t. 3.*

La sortie de la prison,
La fin de l'exil,
L'achèvement du travail,
L'entrée au port,
Le terme du pèlerinage,
La décharge d'un poids très-lourd, c'est-à-dire du corps,
La descente à bas d'un cheval fougueux, c'est-à-dire de la chair,
La délivrance d'une maison ruinée,
La cessation de toutes les maladies,
La fuite de tous les périls,
La destruction de tous les maux,
La rupture de tous les liens,
L'acquit de la dette de la nature,
Le retour à la patrie,
L'entrée dans la gloire.

La mort n'est pas autre chose que

150. Mortis modus est subitus et imperceptibilis, nihilque certius est morte: hora autem mortis ac loco et modo nihil incertius. *Pros.*

La marche de la mort est subite et imperceptible, et rien n'est plus certain que la mort; mais rien n'est plus incertain que l'heure, le lieu et le genre de mort.

151. Nescit enim homo finem suum, nec quantum ad tempus, nec quantum ad locum, nec quantum ad modum. *Lib. 5 Contempl. de morte, c. 3, ante med. apud Bibl. Patr. t. 10, p. 20, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Car l'homme ne connaît sa fin ni quant au temps, ni quant au lieu, ni quant à la manière.

152. Nihil tam revocat a peccato, quam frequens mortis cogitatio. *Ibid. c. 4, circa med. p. 21, A.*

Rien ne détourne du péché aussi efficacement que la pensée fréquente de la mort.

153. Nihil tantum valet ad domanda desideria, quantum cogitare qualis sit ipsa futura mors. *Ibid. c. 4, circa med.*

Rien n'est aussi efficace pour dompter les passions que de méditer sur la mort future.

154. Prævidenda est mors, ne præoccupemur: bonorum, ut ad bonum animemur: malorum, ut in nostris affectibus temperemur. *Pros.*

Il faut songer sans cesse à la mort pour ne pas être surpris; à celle des bons pour qu'elle nous encourage au bien; à celle des méchants pour que sa pensée remédie à nos mauvaises inclinations.

154. Si enim mortem cogitando præviderimus, minus sua percussio, cum ipsa venerit, nos gravabit. *Ibid. c. 5, in princ. p. 21, col. 1, C.*

Car si nous prévoyons la mort en y pensant, quand elle nous frappera, ses coups seront moins terribles.

156. Lucrum est mori homini, qui bona morte moritur: nam per bonam mortem commutat homo timorem in securitatem. *Ibid. cap. 6, in princ. p. 21, col. 2, E.*

C'est un bien de mourir, pour l'homme qui meurt de la bonne mort; car, par le privilège de la bonne mort, l'homme échange la crainte contre la sécurité.

157. Semper morimur, semper ultimus dies, primus; et nunquam primus, dies ultimus de-

Idiota.

s. Inoc. III.

S. Innoc. III. putatur, cum tamen semper ita vivere deceat, tanquam mori semper oporteat. *Pros.*

Nous mourons constamment; toujours le dernier jour doit être considéré comme le premier, et jamais le premier n'est pris pour le dernier, bien qu'il soit prudent de vivre toujours comme s'il fallait mourir à chaque instant.

158. Tempus præterit, et mors appropinquat : semper enim futura nascuntur, semper præsentia moriuntur ; et quidquid est præteritum, est mortuum totum.

Le temps passe, et la mort approche; car chaque instant voit naître des choses futures, chaque instant voit mourir les choses présentes, et tout ce qui est passé est entièrement mort.

159. Morimur ergo, dum vivimus semper ; et tunc tantum desinimus mori, cum desinimus vivere.

Nous mourons donc tant que nous continuons à vivre, et nous ne cessons de mourir qu'en cessant de vivre.

160. Melius est ergo mori vitæ, quam vivere mortis : quia nihil est vita mortalis, nisi mors vivens.

Il vaut donc mieux mourir à la vie que de vivre pour la mort; car la vie mortelle n'est pas autre chose qu'une mort vivante.

161. Vita velociter fugit, et retineri non potest : mors autem instanter occurrit, et impediri non valet.

La vie s'enfuit rapidement, et l'on ne peut pas la retenir; tandis que la mort nous serre de près, et l'on ne peut pas l'arrêter.

162. Hoc est ergo illud mirabile, quia quanto plus crescit, tanto magis decrescit : quia quanto plus vita procedit, tanto magis ad finem accedit. *Lib. 1 de Contemptu mundi, c. 22, fere per totum, p. 45.*

Ce qu'il y a donc de surprenant, c'est que la vie décroît en croissant; car plus elle s'avance, plus elle approche du terme.

163. Necessitati subitæ mortis, vana spes immaturæ non præjudicat ætatis : quippe quæ infantes pueros, adolescentes, pari ut senes sorte præripit. *Collat. 21 abb. Theone, c. 8, in fine, p. 786.*

Le jeune âge avec sa vaine espérance ne ralentit pas les coups imprévus de la mort; car elle enlève les enfants et les adolescents aussi inopinément que le vieillard.

164. Est mors his, qui bene vivunt, translatio quædam ad meliora, a momentanea vita ad perpetuam et immortalem, finemque non habentem. *Hom. 36 sup. Gen. col. 300, B, t. 1.*

Pour ceux qui vivent bien, la mort est une translation à une condition meilleure, le passage d'une vie qui ne dure qu'un moment à un autre qui est immortelle et qui n'a pas de fin.

165. Mors nihil est, quam somnus, et peregrinatio, et transmigratio a deterioribus ad meliora. *Ibid. Hom. 45, ante med. col. 271, D.*

La mort n'est pas autre chose qu'un sommeil, un pèlerinage, un passage d'une condition inférieure à une condition meilleure.

166. Qui in peccatis moritur, miser est : etiamsi super lectum, etiamsi præsentibus

amicis omnibus spiritum exhalet, semper miser est. *Pros.*

S. Joan. Chr.

Celui qui meurt dans le péché est malheureux; que ce soit sur son lit, que ce soit sous les yeux de tous ses amis qu'il exhale son dernier soupir, il est toujours malheureux.

167. Etiamsi domi suæ quispiam moriatur, et uxore et filiis præsentibus, et familiaribus, et notis adstantibus, virtute autem careat, mala hujus mors est.

Celui-là même qui meurt dans sa maison, dans les embrassements de son épouse et de ses enfants, sous les yeux de tous ses amis et de ses connaissances, mais sans la sauvegarde de la vertu, fait une mauvaise mort.

168. Etsi in aliena terra est, etsi humi jacens, etiamsi in latrones incidat, etiamsi a bestiis devoretur, virtute autem præditus sit, pretiosa ejus mors erit. *Ibid. Hom. 66, post init. col. 514, A.*

Mais celui qui meurt sur la terre étrangère, couché sur un sol froid et humide, sous les coups meurtriers des brigands, sous la dent dévorante des bêtes féroces, mais sous la sauvegarde de la vertu, celui-là fait une mort précieuse.

169. Multo melius est mortem omnino despiciere, quam eam effugere. *Hom. 35 super Matth. oper. perfect. circa med. col. 319, B, tom. 2.*

Il vaut mieux mépriser souverainement la mort que de la fuir.

170. Pœna mortis quanto major fuerit, tanto illustriorem reddit patientem. *Ibid. circa med. col. 320, A.*

Plus le supplice de la mort est affreux, plus il fait briller le patient.

171. Mori non est malum, sed male mori pessimum. *Ibid. Hom. 6, post init. col. 325, litt. D.*

Mourir n'est pas un mal, mais mourir mal est le pire des maux.

172. Sunt multi homines sic effecti, quasi nunquam morituri. *Hom. 47 sup. Acta Apost. in Mor. ante med. col. 753, C, t. 3.*

Il y a beaucoup d'hommes qui sont aussi insoucians que s'ils ne devaient jamais mourir.

173. Mors requies est, studiorum et curarum ad vitam pertinentium vacuitas. *Hom. 4 in dictum Apost. De dormientibus nolo vos, etc. ante med. col. 1052, D, t. 2.*

La mort est un repos; c'est la délivrance des préoccupations et des soins qui s'attachent à la vie.

174. Mortis tyrannis, et mors revera est illa quando nunquam permittitur mortuus ad vitam reverti : quando vero post mortem vivendum erit, et vitam meliorem, non est mors illa, sed dormitio. *Hom. 17 sup. Ep. ad Hebr. circa med. col. 1771, C, t. 4.*

La mort tyrannique, la mort véritable est celle qui ne permet pas à la victime de revenir à la vie; mais quand, après la mort, on doit revivre et trouver une vie meilleure, ce n'est pas une mort, c'est un sommeil.

175. Nihil aliud est mors, quam somnus, et migratio, et translatio, et requies, et tranquil-

S. Jean Chr. lus portus, et perturbationis liberatio, et a vite curis absolutio. *Hom. 7 ad popul. Antiochen. ab init. col. 79, C, t. 5.*

La mort n'est pas autre chose qu'un sommeil, un passage, une translation, un repos, un port tranquille, un affranchissement des troubles, un affranchissement des préoccupations de la vie.

176. Mors indifferens est et melia. Non enim malum est mors, sed malum, si mortuus tormentis trahatur : neque est bonum mors, sed bonum, si defunctus sæculo cum Domino vivat. *Ibid. Hom. 69, in princ. col. 438, B.*

La mort en elle-même est indifférente, c'est un passage ; car la mort n'est pas un mal en soi, mais c'est un mal pour celui qui tombe dans les supplices éternels ; la mort n'est pas un bien en soi, mais c'est un bien pour celui qui, en sortant du monde, vit avec le Seigneur.

177. Mors tranquillus est portus, vita præsens plena malis. *Ibid. circa med. col. 440, D.*

La mort est un port tranquille ; la vie présente est pleine de misères.

S. Jean. Clim. 178. Memoria mortis tecum semper quiescat, tecumque simul evigilet. *Grad. 15, circa med. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, pag. 268, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

Que la pensée de la mort repose constamment avec vous, et qu'elle veille avec vous.

179. Mortis meditatio est	}	Continentiæ mater, Pudicitæ adjutrix, Solitudinis quies, Incentivorum confractio vitiorum, Cogitationum turpium adversatrix, Contritio animæ. <i>Ib. grad. 26, in princ. recapitulat. p. 286, col. 1, E.</i>
La méditation sur la mort est	}	La mère de la continence, La sauvegarde de la pudeur, Le repos de la solitude, L'opposé des vices impurs, L'ennemie des pensées honteuses, La contrition de l'âme.

Joan. Gers. 180. Cogitare debes, si jam mori deberes et occumbere, anne istud faceres, et an auderes mori in eo in quo te sentis statu? *De Sanctim. in princ. part. 4.*

Vous devez considérer si, au moment de mourir et de descendre au tombeau, vous feriez telle chose, et si vous oseriez mourir dans l'état où vous vous sentez.

Joan. Trib. 181. Periculosum est in talis statu vivere, in quo quis mori non velit. *In c. 4 Regul. S. Bened. verbo Ira, post med. p. 277, col. 1.*

Il est téméraire de vivre dans un état où l'on ne voudrait pas mourir.

182. Qualis vis mori, talis vive : qualis vis inveniri in morte, talis esto in vita : nec in eo statu vivere præsumas, in quo mori non audes. *Ibid. in c. 7, grad. 12, ante finem, pag. 403, col. 1.*

Vivez comme vous voulez mourir ; soyez en vivant tel que vous voulez être en mourant, et n'ayez pas la témérité de vivre dans l'état où vous n'oserez pas mourir.

183. Scitote, quia mors quotidie properat, et singulis momentis pars vitæ non amplius reversura extinguitur. *Lib. 1, Hom. 7 ad monachos, post med. p. 437, col. 2.*

Sachez que la mort marche tous les jours à grands pas, et que chaque instant absorbe une partie de votre existence qui ne reviendra plus.

184. Qualis mori vis, talis nunc vive : quia mala mors esse non poterit, quam vitæ bonæ integritas præcessit. *Ibid. Hom. 25, circa med. p. 522, col. 2.*

Vivez dès à présent comme vous voulez mourir ; car on ne peut pas mourir mal quand on a toujours bien vécu.

185. Secure moritur, cujus vita nullis hujus mundi voluptatibus inquinatur. *Ibidem, etc.*

On meurt plein de sécurité quand, dans la vie de ce monde, on ne s'est pas souillé dans la volupté.

186. Male non moritur, qui bene vivit ; et raro bene moritur, qui semper male vixisse demonstratur. *Ibid.*

On ne meurt point mal quand on a bien vécu, et il est rare qu'on meure bien quand on a toujours mené une mauvaise vie.

187. Secure moritur, qui bene vivit. *De Vanit. et Miser. humanæ vite, c. 3, in princ.*

On meurt plein de sécurité quand on a bien vécu.

188. Mors senibus in aperto imminet, juvenibus in insidiis latet. *Ibid. c. 5, circa med. p. 795, col. 2.*

La mort menace ouvertement les vieillards ; pour les jeunes gens elle se cache dans une embuscade.

189. Qualis inveniri, o homo, in mortis hora desideras, talis vivere omni tempore non omitas. *Ibid. c. 6, in fine, p. 796, col. 2.*

Ne néglige pas, ô homme, de vivre en tout temps comme tu désires te trouver à l'heure de la mort.

190. Omnis homo miser ; mors ergo felices facit. Non facit, sed discernit : discernit inter felicem et miserum. *Ibid. c. 7, in princ. col. 4.*

Tout homme est malheureux, la mort fait donc les heureux ; elle ne les fait pas, elle les discerne ; elle discerne l'heureux du malheureux.

191. Quid si dives, si potens, si nobilis fuerit homo ? Mors auctoritatem terrenæ potestatis non metuit, divitias non attendit, nobilitatem generis non pavescit. *Pros.*

Que sert à l'homme d'avoir été riche, puissant, noble ? La mort ne craint pas l'autorité d'un pouvoir terrestre, elle ne considère pas la richesse, elle ne s'incline pas devant la noblesse du sang.

192. Pari in omnes fertur vindicta, rapere omnes sine personarum acceptione didicit, præcere nulli novit. *Ibid. c. 8, ante med. pag. 799, col. 2.*

La mort étend indistinctement sa main vengeresse sur tous les hommes ; elle a appris à les saisir tous sans acception de personnes, et elle ne sait en épargner aucun.

193. Quanto quisque diutius in mundo vixerit, tanto minus ad moriendum voluntarius erit. *Ibid. etc.*

Plus on aura vécu longtemps dans le monde, plus il en coûtera de mourir.

Joan. Trith.

194. Nihil morte certius, nihil in humanis duius, nihil horribilius. *Ibid. c. 9, ante med. p. 804, col. 1.*

Rien n'est plus certain que la mort; rien dans les choses humaines n'est plus dur et plus affreux.

195. Mors honores non metuit, divitias non attendit, ætatem non discernit : una est omnibus, nemini parcit, neminem reveretur, voluntatem hominis non requirit, necessitatem omnibus indicit. *Pros.*

La mort ne craint pas les honneurs, elle ne fait pas attention aux richesses; elle ne discerne pas les âges, elle est la même pour tous; elle n'épargne, elle ne respecte personne; elle ne s'inquiète pas de la volonté de l'homme, elle s'impose à tous.

196. Nulla ætas de morte segura est, nullum tempus tutum, locus nullus sub cœlo immunis : ætas hominem moriturum non excusat, tempus non liberat, locus non præservat. *Ibid. c. 10, post init. p. 804, col. 2.*

Aucun âge n'est en sûreté devant la mort, aucun temps n'est préservé, aucun lieu sous le ciel n'est à l'abri; l'âge n'empêche pas l'homme de mourir, le temps ne l'en exempte pas, le lieu ne l'en préserve point.

197. Venturi exitus ignorantia incerta est, et dum quisque mori non existimat, tollitur. *Pros.*

L'ignorance du jour où l'on doit mourir laisse l'homme dans l'incertitude, et l'on est enlevé au moment où l'on n'y songe pas.

198. Unde unusquisque festinet, ne in iniquitatibus suis rapiatur, simulque finiatur vita cum culpa. *Lib. de summo Bono, c. 62, sent. 4, p. 692, col. 2.*

Que chacun donc se hâte, de peur d'être enlevé au milieu de ses iniquités et de ne mettre à ses crimes d'autre terme que celui de la vie.

199. Sæpe iniquus moriens, qui imitatione sua multos ad culpam traxerat delectatione peccati, multos a culpa revocat terrore tormenti. *Ibid. sent. 7, etc.*

Souvent l'impie, après avoir, par ses exemples et sous l'attrait du péché, entraîné plusieurs âmes au crime, en convertit un grand nombre par le spectacle de la mort et par la terreur de ses supplices.

200. Quotidie dies ultimus appropinquat, quotidie ad finem tendimus, quotidie viam vitæ transimus. *Pros.*

Chaque jour le dernier moment approche, chaque jour nous hâtons vers le terme, chaque jour nous abrégeons la voie de la vie.

201. Ad mortem quotidie properamus, ad vitæ terminum quotidie tendimus, momentis decurrentibus ad finem ducimur.

Chaque jour nous nous hâtons vers la mort, chaque jour nous marchons vers le terme, chaque moment qui s'écoule nous rapproche de notre fin.

202. Finis noster absconditus est nobis, venturi exitus ignorantia nobis incerta est : improvisus est mortis occursus, incertus eventus, et finis omnium.

Notre fin nous est cachée; l'ignorance de notre destinée future nous laisse dans l'incertitude; la mort accourt à

l'improviste, et chacun vit dans l'incertitude sur sa destinée et sur sa fin.

203. Dum nescimus, repente mors venit : dum non æstimamus, improvisi tollimur : dum ignoramus, repente subtrahimur. *Lib. I de Synon. post med. p. 309, col. 2.*

C'est au moment où nous n'y pensons pas que la mort survient tout à coup; c'est quand nous n'y songeons pas que nous sommes enlevés à l'improviste; c'est à une heure qui nous est inconnue que la mort nous frappe subitement.

204. Mors, viro requies. *Lib. 3, Ep. 12 ad Theotistum, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 469, col. 1, F, edit. Colon. 1618.*

La mort est un repos pour l'homme.

205. Proborum virorum mortis somnus, molestiarum quidem finis est. malorum autem initium. *Ibid. Epist. 311 ad Danielem, pag. 609, col. 2, G.*

Pour les hommes vertueux, la mort est un sommeil, car c'est la fin des souffrances; mais pour les méchants, c'est le commencement de tous les maux.

206. Qualitas mortis ex vitæ ratione pendet : nam sicut ipsa vita bonum est, si cum virtute vivitur, malum si cum scelere : ita et mors ex præteritis vitæ actibus ponderanda est. *Lib. 3 de div. Instit. cap. 19, ante med. pag. 331.*

La qualité de la mort dépend du genre de vie; car la vie étant un bien si nous vivons dans la vertu et un mal si nous vivons dans le crime, c'est d'après les actions passées de la vie qu'il faut apprécier la mort.

207. Nihil in morte nobiscum ferre possumus, nisi vitam bene atque innocenter actam. *Ibid. lib. 7, c. 27, post med. p. 331.*

Nous ne pouvons en mourant rien emporter avec nous, si ce n'est une vie passée dans le bien et l'innocence.

208. Tot passibus quisque tendit ad mortem, quot diebus et horis vegetatur ad vitam. A qua profecto lege nullus cujuscunque sit dignitatis atque conditionis, excipitur. *De Regimine prælatorum, c. 15, post init. p. 584, col. 2, B, part. 2.*

Ce sont autant de pas qui tendent à la mort que les jours et les heures que compte votre vie. Voilà certes une loi qui n'exécute aucune dignité ni aucune condition.

209. Equissime percipitur hac animadvertione peccator, ut moriens obliviscatur sui, qui dum viveret, oblitus est Dei. *De Contemptu mundi, c. 15, in fine, p. 520, col. 1, part. 2.*

Le pécheur est frappé d'un châtement bien mérité quand il meurt dans son endurcissement, et en s'oubliant lui-même, après avoir toute sa vie oublié Dieu.

210. Nunquam mors est morituro improvisa, nec in inordinatum incidit finem, qui se novit esse mortalem. *Serm. 5 de Jejun. septimi mensis.*

La mort n'est jamais imprévue pour celui qui sait qu'il doit mourir, et elle ne vient jamais surprendre celui qui se reconnaît mortel.

211. Qui revera et strenue christiani sunt,

S. Isidorus Hisp.

S. Isidorus Hisp.

Lact. Firm.

S. Laur. Just.

S. Leo I

S. Ysidore Hisp.

confidunt et gaudent migrantes e corpore. *Hom. 5, statim a med. apud Bibl. Patr. tom. 3, col. 2, G.*

Le vrai et le fervent chrétien est plein de confiance et de joie quand il émigre de son corps.

Minut. Felix.

212. Quid post mortem impendat, miseri, dum adhuc vivitis considerate. *In suo Octavio, ante med. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 3, col. 2, G.*

Malheureux, pendant que vous vivez encore, considérez ce qui vous menace au-delà du tombeau.

Petr. Blesens.

213. Sit cogitatio vestra dies mortis : mors enim, quæ in insidiis junioribus est, vobis senioribus est in januis. *Ep. 6 ad quendam ludi magistr. in fine, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 705, col. 2, E.*

Que le jour de la mort soit l'objet de vos pensées ; car la mort, qui attend les jeunes gens dans une embuscade, est à la porte des vieillards.

214. Dulce est in amicorum amplexibus mori, carorum lacrymis excipi, cum suis progenitoribus sepeliri. *Ibid. Ep. 46 ad Richard. episc. Syracusan. in fine, p. 737, col. 1, C.*

Il est doux de mourir dans les embrassements de ses amis, au milieu des pleurs de sa famille, et d'être enseveli à côté de ses ancêtres.

215. Quanto recessimus longius a die nati-
vitatibus nostræ, tanto propinquiores mortis ter-
mino facti sumus. *Ibid. Ep. 141 ad Gualter. Rothomag. episc. circa med. p. 818, col. 1, A.*

Plus nous sommes éloignés du jour de notre naissance, plus nous sommes près du terme de la mort.

216. Omnes morimur, et sicut aquæ, quæ non revertuntur, dilabimur. *Ibid. Ep. 172 ad auditores, in fine, p. 833, col. 1, D.*

Nous mourons tous, et nous passons comme l'eau qui ne revient pas.

217. Mirabilis est ista regula mortalium, nunquam fallitur, et omnes fallit, fallacia videlicet veridica. *Ibid. Ep. 173 ad quosdam, post med. p. 833, col. 2, A.*

Elle est admirable cette loi de la mort qui ne trompe jamais et qui trompe tout le monde ; mais sa tromperie est véridique.

218. Nulla facultas mortis imperio resistit. *Ibid. in calce, p. 833, col. 2, G.*

Il n'y a pas d'éloquence qui résiste à la loi de la mort.

219. Habet humanæ conditionis fragilitas debita solvere certa morti. Hinc nescit importunæ mortis exactio quidquam debitum humanæ relinquere sorti, sine differentia discretio-
nis illud extorquens. *Ibid. Ep. 178 ad reginam quandam, in med, p. 836, col. 2, A.*

La fragilité de la condition humaine doit payer à la mort une dette imprescriptible. Ainsi l'impitoyable mort ne sait faire ni concession ni remise en faveur de l'homme ; elle exige son droit sans distinction.

220. Mortalitas etsi pœna sit homini, tamen verius attendenti misericordia est. *Ibid. Serm. 20 in Litan. post init. p. 865, col. 1, D, etc.*

Bien que la nécessité de mourir soit un châtement pour

l'homme, c'est un loi de miséricorde pour celui qui la mé-
dite attentivement.

221. Cujus vita moritur in culpa, ejus mors Petr. Blesens.
vivet in pœna. *Serm. 23, ante med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, pag. 906, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Celui dont la vie s'éteint dans le péché trouvera une mort qui vivra dans le châtement.

222. Bonum est, bene vivere ; sed longe melius bene mori : non tamen bene moritur, qui bene non vixerit. *Ibid. sup. Job c. 42, in med. p. 927, col. 1, D.*

Il est bon de bien vivre, mais il vaut beaucoup mieux bien mourir ; or, celui-là ne meurt pas bien qui n'a pas bien vécu.

223. Naturalis homo subjacet mortalitati : non ex infirmitate creationis, sed ex pœna transgressionis. *Pros.* Petr. Cellens.

L'homme matériel est voué à la mort non point à raison de la faiblesse de sa nature, mais en punition de son péché.

224. Nam posse non mori, habuit ex creatione : mori vero inevitabiliter, habet ex prævaricatione. *De Panibus, c. 17, post init. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 659, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Car, par nature, il avait le privilège de ne pas mourir ; mais sa prévarication lui a imposé la nécessité de mourir.

225. Mori naturæ est, necesse est deperire. S. Petr. Chr.
Mors antequam veniat, non est : cum autem venerit, venisse nescitur. *Serm. 101, post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 737, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Mourir, c'est la loi de la nature. On meurt par nécessité. La mort n'est quelque chose que lorsqu'elle est arrivée, et quand elle est venue, on ne sent pas sa présence.

226. Mors est { Desperationis domina,
Incredulitatis mater,
Germana corruptionis,
Inferni parens,
Diaboli conjunx,
Omnium malorum regina.
Serm. 118, circa init. p. 749, col. 2, H, apud Bibl. Patr. etc.

La mort est { La souveraine du désespoir,
La mère de l'incrédulité,
La sœur de la corruption,
La mère de l'enfer,
L'épouse du diable,
La reine de tous les maux.

227. Mors captivat, vastat, interficit omnes quos natura præsentem perducit ad vitam. *Pros.*

La mort enchaîne, pille, tue tous ceux que la nature introduit dans la vie présente.

228. Ducit reges, trahit populos, gentes impellit ; non divitiis redimi, non flecti precibus, non lacrymis molliri, non viribus unquam potuit ista superari. *Ibid. ante med. p. 750, col. 1.*

Elle mène les rois, elle traîne les peuples, elle pousse

les nations; jamais on n'a pu l'écarter par les richesses, la fléchir par des prières, l'émouvoir par des larmes; jamais aucune puissance n'a pu la dompter.

S Petr. Dam. 229. O quam beate moritur, qui moriendo oritur! quam feliciter temporalem vitam finit, qui vivere perpetualiter incipit! *Serm. 17 de S. Vitale mart. circa init. p. 183, A, t. 2.*

Oh! que l'on meurt heureusement, quand on naît en mourant! qu'en est heureux de terminer la vie temporelle pour entrer dans la vie éternelle!

230. Mors licet aliis sit incerta, procul dubio tamen senibus est propinqua. *Opusc. 33, in fine præf. p. 636, col. 1, B, t. 3.*

La mort, qui tient tout le monde dans l'incertitude, est certainement proche pour les vieillards.

Philo Jud.

231. Dicendum est duplicem esse mortem :	Alteram hominis,	Hominis mors, est animæ a corpore separatio ;
	Alteram animæ.	Animæ vero mors, est corruptio virtutis, et assumptio vitii. <i>Lib. 1 Legis allegoric. in fine, pag. 83, tom. 1.</i>

Il faut reconnaître une double mort :	L'une pour l'homme,	La mort de l'homme est la séparation de l'âme d'avec le corps ;
	L'autre pour l'âme.	La mort de l'âme, c'est la souillure de la vertu et la soumission au vice.

232. Mors mala, quo diuturnior, eo gravior. *De Præmiis et Pœnis, post med. p. 1240, t. 2.*

La mauvaise mort est d'autant plus terrible qu'elle est plus longue.

233. Bonum virum non mori, sed abire perspicuum est. *Lib. Quis rerum divinarum heres sit, post med. p. 716, t. 1.*

Il est reconnu que l'homme de bien ne meurt pas, mais qu'il s'en va.

234. Est mors	Naturalis et pœnalis.	Naturalis est per quam anima separatur a corpore ; Pœnalis vero est cum anima e virtutis vita emoritur, et vivit in vita vitii. <i>Lib. 1 Legis allegor. in fine, p. 83, t. 1.</i>
	Naturelle et pénale.	La mort naturelle, c'est la séparation de l'âme d'avec le corps ; La mort pénale consiste en ce que l'âme meurt à la vie de la vertu pour vivre de la vie du vice.

235. Nihil est pretiosius pro te, Christo,

Prudentius poeta,

mori. *In Peristephano, de hymno sancti Quirini martyr. in fine.*

Rien n'est plus précieux que de mourir pour toi, ô Christ.

236. Profectio est, quam putas mortem : non est lugendus, qui antecedit, sed plane desiderandus : cur enim immoderate fers abisse, quem mox subsequeris? *De Pat. c. 9, in med. p. 237, A, t. 2.*

Tertullian.

Ce que vous prenez pour la mort n'est qu'un départ : il n'est pas à pleurer, celui qui nous devance, mais son sort est tout à fait à envier ; car pourquoi s'affliger outre mesure de son absence quand vous devez bientôt le suivre ?

237. Sic te in omni facto et cogitatu deberes tenere, quasi hodie esses moriturus. *Lib. 1 de Imit. Christi, c. 23, in princ. t. 2.*

Thomas a Kempis.

Vous devriez, dans toutes vos actions et dans toutes vos pensées, vous comporter comme si vous deviez mourir aujourd'hui même.

238. Si hodie mori non es paratus, quomodo cras eris? Cras est dies incerta, et qui scis si crastinum habebis? *Ibid.*

Si aujourd'hui vous n'êtes pas prêt à mourir, comment le serez-vous demain? Le jour de demain est incertain, et savez-vous si vous vivrez demain ?

239. Quam felix et prudens, qui talis nunc nititur esse in vita, qualis optat inveniri in morte! *Ibid. c. 23, sect. 4.*

Qu'il est heureux et prudent, celui qui s'efforce d'être dans la vie tel qu'il désire se trouver à la mort!

240. Multos porta mortis recipit : quia ubi liberius pergitur, facilius pervenitur. *Hom. 2 de arcta Vita, post med. p. 478, col. 1, D, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

S Valerian.

La porte de la mort s'ouvre devant un grand nombre, parce que la facilité de l'abord procure la liberté du passage.

241. Quid pretiosius esse potest illa morte, quæ in conflictu pugnae hostilibus telis nescit cedere? *Ibid. Hom. de Bono martyrii, circa init. p. 492, col. 1, A.*

Que peut-il y avoir de plus précieux que cette mort qui ne cède jamais devant les traits ennemis au fort du combat ?

242. Hoc est vere eximiae virtutis indicium, persecutionis tempore, plus morti favere, quam vitæ. *Ibid.*

L'indice d'une vertu véritablement éminente, c'est de désirer la mort plus que la vie au temps de la persécution.

243. Nihil profecto liceret morti, si scirent miseri causas vitare pereundi. *Ibid. Hom. 10, post med. p. 497, col. 2, F.*

La mort serait assurément sans pouvoir, si les mortels savaient se soustraire aux causes de la perdition.

244. Mors aeterna, mors est sine morte, finis sine fine, defectus sine defectu : quia mors illa semper vivit, et finis semper incipit, et defectus deficere nescit. *Sup. Ps. 50, vers. 4, apud Bibl. Patr. t. 13, edit. Colon. 1618.*

Urbanus IV, papa.

La mort éternelle est une mort sans mort, une fin sans fin, une éclipse sans éclipse ; car cette mort vit toujours, cette fin recommence sans cesse, cette éclipse ne connaît pas de terme.

SENTENTIE PAGANORUM.

- Aristot. 245. Omnium rerum nihil horribilius est morte, nam omnium rerum est extremum. *Libro 3 Moral. cap. 5, circa med. edit. Paris. 1565.*
Il n'y a rien dans la nature de plus horrible que la mort, parce que la mort est la fin de toutes choses.
- Cato pœta. 246. Morte repentina noli gaudere malorum :
Felices obeunt, quorum sine crimine vita est. *Lib. 4 Distich. metr. 93.*
Ne vous réjouissez point de la mort subite des méchants ; on meurt heureux quand on a vécu sans crime.
- Cicero Laced. 247. Vive memor mortis ut sis memor et saluti. *In Dictis sapient. ex Anonio, dict. 2.*
Vivez dans la pensée de la mort, si vous voulez penser à votre salut.
- Cicero. 248. Neque gravis mors forti viro potest accidere, neque immatura consulari, neque misera sapienti. *Orat. 4, et in ord. 12 pro Cutilina, ab init. num. 3, t. 2.*
La mort ne saurait être ni dure pour l'homme de cœur, ni prématurée pour le consulaire, ni fâcheuse pour le sage.
249. Omnium rerum extremum, mors est. *Lib. 6, Ep. 21 ad Toranium, in med. t. 3.*
La fin de toutes les choses, c'est la mort.
250. Quasi poma ex arboribus cruda si sint, avelluntur : si matura et decocta, decidunt ; sic vitam adolescentibus vis aufert, senibus maturitas. *De Senect. post med. t. 4.*
Comme on détache de l'arbre le fruit vert, tandis que le fruit avancé et déjà mûr tombe de lui-même, ainsi c'est la violence qui moissonne la vie du jeune homme, tandis que le vieillard s'affaïsse sur la maturité de l'âge.
251. Non censeo lugendam esse mortem, quam immortalitas consequitur. *Ibid. ante fin.*
Je ne suis pas d'avis qu'on doive s'affliger de la mort, qui nous conduit à l'immortalité.
252. Sine mortis meditatione tranquillo animo esse nemo potest. *Ibid. ante fin.*
Personne ne peut avoir l'âme tranquille sans méditer sur la mort.
253. Moriendum certum est, et id incertum an hoc ipso die. *Ibid. ante finem.*
Ce qui est certain, c'est qu'il faut mourir ; mais il est incertain s'il faut mourir aujourd'hui même.
254. Nihil morti similis, quam somnus. *Ibid. ante fin.*
Rien ne ressemble plus à la mort que le sommeil.
255. Sapientissimus quisque æquo animo moritur, stultissimus iniquissimo. *Ibid. sub finem.*
L'homme vraiment sage meurt tranquillement, mais l'insensé meurt avec le plus cuisant regret.
256. Non me vixisse prenitet, quoniam ita vixi, ut non frustra me natum existimem : et e vita ita discedo tanquam ex hoc hospitio, non

tanquam e domo : commorandi enim natura diversorium nobis, non habitandi dedit. *Ibid. sub fin.*

Je n'ai point de regret d'avoir vécu, parce que j'ai vécu de manière à pouvoir me rendre le témoignage que ma naissance n'a pas été inutile, et je sors de la vie comme d'une hôtellerie, non comme d'une demeure fixe ; car la nature a voulu que nous fussions en ce monde dans une hôtellerie et non dans une maison.

257. Moriendum est omnibus, quæ enim nobis in vita potest esse jucunditas, cum dies et noctes cogitandum sit, jam jam esse moriendum. *Lib. 1 Tusc. Quest. post init. t. 4.*

Il faut mourir à toutes choses ; car quel agrément pourrions-nous trouver ici-bas, puisqu'il nous faut penser nuit et jour qu'il faudra bientôt mourir ?

258. Quam optabiliter illud mortis iter jucundum esse debet, quo confecto nulla reliqua cura, nulla sollicitudo sit futura ! *Ib. post med.*

Que nous devons désirer et aimer ce passage de la mort, puisqu'il ne nous reste ensuite ni souci ni inquiétude !

259. Non miserabiliter vir clarus emoritur. *Ibid. post med.*

Un grand homme ne peut avoir une mort misérable.

260. Teneamus nullum esse malum, quod sit a natura datum hominibus, intelligamusque si mors malum sit, esse malum sempiternum : nam vitæ miseræ mors finis esse videtur : mors si est misera, finis nullus esse potest. *Ibid. post med.*

Tenons pour certain qu'il n'y a aucun mal qui ait été donné à l'homme par la nature, et comprenons que si la mort est un mal, c'est un mal éternel ; car la mort ne paraît être que la fin d'une misérable vie : si donc elle est un mal, ce mal ne peut avoir aucun terme.

261. Quamquam sensus abierit, tamen summis bonis laudis et gloriæ (quamvis non sentiant mortui) non carebunt. *Ibid. post med.*

Quoique la mort éteigne les sens, les justes jouiront du bien suprême de la vertu et de la gloire, quoique les morts n'aient point de sentiment.

262. Non tam cumulus bonorum jucundus esse potest, quam molesta decessio. *Ibid. post med.*

Cependant l'assemblage de tous les biens ne peut causer autant de joie que leur perte fait éprouver de chagrin.

263. Cum supremus ille dies mortis non extinctionem, sed commutationem affert loci, quid illo optabilis ? *Ibid. sub fin.*

Puisque le dernier jour, le jour de la mort ne nous apporte pas l'anéantissement, mais un changement de demeure, y a-t-il rien de plus désirable ?

264. Bis mori est, alterius arbitrio mori. *In suis Sent. sent. 41.*

C'est mourir deux fois : une fois par le caprice d'autrui.

265. Cujus mortem amici expectant, vitam oderunt. *Ibid. sent. 74.*

Quand des amis attendent la mort d'un homme, c'est qu'ils détestaient de le voir vivre.

Mimus Publ.

266. Est honesta turpitudine, pro bona causa mori. *Ibid. sent.* 161.

C'est une honte glorieuse de mourir pour une bonne cause.

267. Mori necesse est, sed non quoties volueris. *Ibid. sent.* 229.

C'est une nécessité de mourir, mais non pas autant de fois que vous le voudriez.

Plato.

268. Mors est omnium bonorum maximum, et tamen mortem pertimescunt homines, quasi recte nossent illam omnium malorum esse maximum. *Tom. 1, syzyg. 1 in Apolog. circa med. p. 29, A.*

La mort est le plus grand de tous les biens, et cependant les hommes la redoutent comme s'ils reconnaissaient clairement qu'elle est le plus grand de tous les maux.

269. Difficile est mortem effugere, sed sane difficilius est ejus improbitatem evitare. *Ibid. post med. p. 39, A.*

Il est difficile d'échapper à la mort, mais il est bien plus difficile encore d'en éviter les rigueurs.

270. Non prius mortem sibi consciscere oportet, quam necessitatem aliquam Deus immiserit. *Tom. 1, syzygia 1 in dial. Phedonis, ante med. p. 62, C.*

Il ne faut point se donner la mort à soi-même, à moins que Dieu ne nous ait mis dans quelque nécessité de le faire.

271. Post mortem longe melius est bonis, quam malis. *Ibid.*

Après la mort, le sort des bons est bien meilleur que celui des méchants.

272. Qui philosophiæ studium recte amplexi sunt, se hanc nam in rem omni animi intentione tota vita incumbunt, ut de morte cogitent : cum vero mors ipsa accesserit, absurdum est omnino hac de re eos indignari. *Ibid. ante med. p. 64, A.*

Ceux qui ont embrassé l'étude de la vraie philosophie n'appliquent, pendant toute leur vie, toutes les facultés de leur âme qu'à la pensée de la mort ; aussi, quand la mort arrive, ce serait une grande absurdité de leur part s'ils en éprouvaient de la colère.

273. Idoneum argumentum est, eum quem moriturum indignantem conspexeris, minime esse φιλοσοφον, sed φιλοσώματον : id est non sapientiæ, sed corporis studio teneri. *Ibid. ante med. p. 68, litt. B.*

Si vous voyez un homme s'irriter contre la mort, c'est une preuve certaine que cet homme n'est pas un philosophe, un ami de la sagesse, mais un ami du corps et du plaisir.

274. Si purus animus decesserit, nihil a corporis contagione secum trahens ad divinum quoddam et immortale proficiscitur, quo cum pervenerit, omnino felix evadit. *Ibid. post med. p. 80, E.*

Si l'âme, en quittant le corps, est pure et n'emporte rien des souillures de la chair, elle part pour une demeure divine et immortelle, et quand elle y est arrivée, elle jouit d'un bonheur parfait.

275. Cum ex humilibus magnos et insignes

Plato.

viros evasisse conspicatus es, eos in morte e miseria in magnam felicitatem conscendisse pates. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 10 de Legibus, post med. p. 905, B.*

Quand vous avez vu des hommes partis d'une basse condition devenir grands et illustres, sachez qu'au moment de la mort ils s'élèvent de la misère à une immense félicité.

276. A malis mors abducit, non a bonis. *Tom. 3, syzygia 6 in dialog. Axiochi, ante med. p. 366, B.*

La mort nous arrache aux maux et non pas aux biens.

277. Magni viri mortalitas magis finita, quam vita est : vivit enim, vivetque semper. *Lib. 2, Epist. 1 ad Rom. in fine, p. 40.*

Plinius Jun.

Pour un grand homme, c'est la mortalité et non pas la vie qui finit ; car il vit et il vivra toujours.

278. Mihi videtur acerba semper, et immatura mors eorum, qui immortale aliquid parant. *Lib. 5, Epist. 5 ad Maxim. circa med. p. 131.*

La mort me semble toujours amère, cruelle et prématurée pour ceux qui préparent quelque œuvre immortelle.

279. Qui posteros cogitant, et memoriam suis operibus extendunt, his nulla mors repentina est. *Ibid. in med. p. 131.*

Pour ceux qui pensent à la postérité et qui immortalisent leur mémoire par leurs œuvres, il n'y a point de mort imprévue.

280. Dum suppetit vita enitatur, ut mors quam paucissima quæ abolere possit, inveniat. *Ibid. in calce, p. 131.*

Tandis que nous jouissons de la vie, efforçons-nous pour que la mort trouve en nous le moins possible à détruire.

281. Nelli natura in æternum spiritum delit, statutaque nascentibus in finem vitæ dies est. *Suas. 2, circa init. p. 8, t. 1.*

Seneca.

La nature n'a donné à personne la vie pour l'éternité, et le dernier jour de la vie est déjà fixé au moment où nous naissons.

282. Omne tempus, omnis vos locus doceat, quam facile sit renuntiare naturæ. *De divina Providentia, c. 6, post med. p. 390, t. 1.*

Que tous les temps, que tous les lieux vous apprennent combien il est facile de sortir de la vie.

283. Nulla res magis proderit, quam cogitatio mortalitatis. *Lib. 3 de Ira, c. 42, ante med. p. 460, t. 1.*

Rien n'est plus utile que de méditer sur cette pensée, que nous sommes mortels.

284. Ultimum malorum est, ex vivorum numero exire, antequam moriâris. *De Tranq. animi, c. 3, in fine, p. 257, t. 1.*

Le dernier des malheurs, c'est d'être retranché du nombre des vivants avant de mourir.

285. Male vivet, quisquis nesciet bene mori. *Ibid. c. 11, post init. p. 533, t. 1.*

Celui-là vivra mal, qui ne sait pas bien mourir.

286. Vivere tota vita descendum est ; et quod magis fortasse miraberis, tota vita discen-

Seneca

dum est mori. *De Brevit. vitæ, c. 7, in princ. p. 564, t. 1.*

Il faut apprendre à vivre pendant toute la vie ; et ce qui vous paraîtra peut-être plus étrange, il faut, pendant toute la vie, apprendre à mourir.

287. Tu occupatus es, vita festinat : mors interium aderit, cui velis nolis, vacandum est. *Ibid. in calce, p. 566.*

Vous êtes saisi, la vie marche vite, la mort approche, et, bon gré mal gré, il faudra la subir.

288. Erras, non perdidit lucem frater tuus, sed securiorem fortitus est : non reliquit ille nos, sed antecessit. *De Consolat. ad Polybium, c. 28, in calce, p. 587, t. 1.*

Vous vous trompez, votre frère n'a point perdu la lumière, mais il a trouvé la lumière plus sûre ; il ne nous a point quittés, il nous a seulement devancés.

289. Quid est novi hominem mori, cujus tota vita nihil aliud, quam ad mortem iter est ? *Ibid. c. 30, in princ. p. 581.*

Qu'est-ce que la mort a de nouveau pour l'homme dont la vie tout entière n'est qu'une course vers la mort ?

290. Quisquis ad vitam editur, ad mortem destinatur. *Ibid.*

Quiconque arrive à la vie est destiné à la mort.

291. Nihil de hodierna die promittitur, nihil de hac hora : instat a tergo mors, quæ rapina rerum omnium est. *De Consolat. ad Marciam, c. 10, in med. p. 605, t. 1.*

Nous n'avons aucune promesse pour le jour présent, ni pour l'heure présente ; la mort est derrière nous, la mort qui ravit toutes choses.

292. Nemo nimis cito moritur, qui victurus diutius, quam vixit, non fuit. *Prosec.*

On ne meurt jamais trop vite quand on ne devait pas vivre plus qu'on n'a vécu.

293. Fixus est cuique terminus, manebit semper ubi positus est ; nec ullum ulterius diligentia aut gratia promovebit. *Ibid. c. 20, ante med. p. 618.*

Le terme de chacun est fixé, et il ne peut point changer ; ni les soins ni la faveur ne peuvent prolonger la vie de qui que ce soit.

294. Infantiam in se pueritia convertit, pueritiam pubertatem, juventutem senectutem mors abstulit. *Ibid. c. 20, in calce, p. 618.*

La première enfance devient la seconde, la seconde enfance devient l'adolescence, l'adolescence fait place à la jeunesse, la jeunesse est remplacée par la vieillesse, et la vieillesse est enlevée par la mort.

295. Nunquam magnis ingeniiis cara in corpore mora est : exire atque erumpere gestiunt, ægre has angustias ferunt, vagi per omne sublime, et ex alto assueti humana despicere. *Ibid. c. 23, in princ. p. 620.*

Les grands esprits ne tiennent jamais à prolonger leur séjour dans le corps ; ils brûlent de briser leurs entraves et de s'envoler ; ils supportent avec peine les chagrins d'ici-bas, parce qu'ils sont habitués à parcourir des régions sublimes et à voir de très-haut les choses de la terre.

Seneca.

296. Si quid te vetat bene vivere, bene mori non vetat. *Epist. 17, ante med. p. 552, t. 2.*

Si quelque chose vous empêche de bien vivre, rien ne vous empêche de bien mourir.

297. Pejores morimur, quam nascimur. *Ep. 22, sub fin. p. 564, t. 2.*

Nous sommes pires à notre mort qu'à notre naissance.

298. Percepit sapientiam, si quis tam securus moritur quam nascitur. *Ibid.*

Celui-là possède la sagesse, qui meurt avec la même sécurité qu'il est né.

299. Quid est turpius, quam in ipso limine securitatis esse sollicitum ? Causa autem hæc est, quod inanes omnium honorum sumus, quorum in fine vitæ desiderio laboramus. *Ibid.*

Quoi de plus honteux que d'être dans l'inquiétude sur le seuil même de la sécurité ? La cause en est que nous sommes vides de tous les biens que nous désirons avec ardeur dans cette vie.

300. Non potest stare paratus ad mortem, qui modo incipit vivere, et non incipit mori. *Epist. 23, in fin. p. 566, t. 2.*

On ne peut pas être prêt à mourir quand on vient à peine de commencer à vivre et qu'on n'a pas encore commencé de mourir.

301. Si moriar, desinam ægrotare posse, desinam alligari posse, desinam mori posse. *Ep. 24, post med. p. 569, t. 2.*

Si je meurs, je ne puis plus être malade, je ne puis plus être enchaîné, je ne puis plus mourir.

302. Mors nos aut consumit, aut emittit. *Ib.*

La mort nous anéantit, ou elle nous délivre.

303. Quotidie morimur, quotidie enim demitur aliqua pars vitæ ; et tunc quoque cum crescimus, vitæ decrescit. Infantiam amissimus, deinde pueritiam, deinde adolescentiam, usque ad hesternum quidquid transiit temporis, perit : hunc ipsum, quem agimus diem, cum morte dividimus. *Ibid. post med.*

Nous mourons chaque jour, puisque chaque jour une partie de la vie nous est enlevée ; et à mesure que nous croissons, notre vie décroît. Nous avons d'abord perdu la première enfance, puis la seconde, puis l'adolescence ; tout le temps qui s'est écoulé jusqu'au jour d'hier est un temps perdu pour nous, et le jour présent lui-même, nous le partageons avec la mort.

304. Vir fortis ac sapiens non fugere debet e vita, sed exire. *Ibid. ante finem, p. 570, t. 2.*

L'homme sage et courageux ne doit pas s'enfuir de la vie, mais s'en retirer.

305. Incertum est, quo te loco mors expectet, itaque tu illam omni loco expecta. *Epist. 26, post med. p. 573, t. 2.*

Vous ne savez pas en quel lieu la mort vous attend ; c'est donc à vous de l'attendre en tous lieux.

306. Meditare mortem. Egregia res est, mortem condiscere : supervacuum forsitan putas, id discere quo semel utendum est ? *Pros.*

Méditez sur la mort. C'est une belle science que celle de la mort ; croiriez-vous donc inutile d'apprendre ce que vous ne devez faire qu'une fois ?

Seneca.

307. Hoc est ipsum, quare meditari debeamus, semper discendum est, quod an sciamus, experiri non possumus. *Ibid. sub fin. p. 573.*

C'est précisément pour cela que nous devons y réfléchir beaucoup : il faut apprendre sans cesse une chose dont nous ne pouvons nous assurer par l'expérience que nous avons la science.

308. Hoc tibi ante diem mortis præsta, ut moriantur in te vitia. *Epist. 27, ante med. p. 574, t. 2.*

Faites en sorte, avant votre mort, que tous vos vices meurent en vous.

309. Nihil habet quod speret, quem senectus ducit ad mortem. *Epist. 30, ante med. p. 579, tom. 2.*

Il n'y a plus rien à espérer pour celui que la vieillesse conduit à la mort.

310. Puto fortiorem eum esse, qui in ipsa morte est, quam qui circa mortem est. *Ibid. ante med. p. 580.*

Je crois qu'il y a plus de courage chez celui qui est dans la mort même que chez celui qui est dans les environs de la mort.

311. Mortem venientem nemo hilaris excipit, nisi qui sed ad illam diu composuerit. *Ibid. post med. p. 580.*

Personne n'accueille la mort avec joie, excepté celui qui s'y est préparé depuis longtemps.

312. Mors me sequitur, fugit vita. *Epist. 49, ante finem, p. 609, t. 2.*

La mort me poursuit, et la vie me fuit.

313. In omni loco æque tenne intervallum est, ubique se mors tam prope ostendit, ubique tam prope est. *Epist. 49, sub finem, p. 609, tom. 2.*

La distance qui me sépare de la mort est également étroite en tous lieux ; partout la mort est également menaçante, partout également proche.

314. Ante senectutem curavi, ut bene viverem : in senectute curo, ut bene moriar. *Pros.*

Avant d'être vieux, je me suis efforcé de bien vivre ; dans ma vieillesse, je m'exerce à bien mourir.

315. Bene autem mori, est libenter mori. *Epist. 61, fere in med. p. 635, t. 2.*

Or, bien mourir, c'est mourir sans regret.

316. Nescio quo hinc iturus sim, quæ sedes expectet animam solutam legibus servitutis humanæ. *Epist. 65, ante finem, p. 643, t. 2.*

Je ne sais où j'irai en sortant de ce monde, je ne sais quel séjour attend l'âme affranchie des lois de la servitude terrestre.

317. Nihil est clausum, cui non mors aperta non sit. *Epist. 66, ante med. p. 646, t. 2.*

Rien n'est si bien fermé que la mort ne trouve une entrée ouverte pour y pénétrer.

318. Meditare mortem. Bella res est, mori sua morte : illud tecum cogites, nemo nisi suo die moritur : nihil perdis ex tuo tempore, nam quod relinquis, alienum est. *Ep. 69, p. 658, t. 2.*

Pensez à la mort, c'est une belle chose de mourir de

sa propre mort : pensez souvent que nul ne meurt qu'au jour déterminé ; vous ne perdez rien de votre vie, car le temps que vous laissez appartient à d'autres.

319. Citius mori, vel tardius, ad rem non pertinet : bene mori aut male, ad rem pertinet. *Pros.*

Il importe peu de mourir plus tôt ou plus tard ; ce qui importe, c'est de bien ou mal mourir.

320. Bene autem mori, est effugere male vivendi periculum. *Epist. 70, circa init. pag. 658, t. 2.*

Or, bien mourir, c'est échapper au danger de mal vivre.

321. Nihil melius æterna lex fecit, quam quod unum introitum nobis ad vitam dedit, exitus multos. *Ibid. a med. p. 660.*

Il n'y a qu'une manière d'entrer dans la vie, mais il y a beaucoup de manières d'en sortir.

322. Quid stultius, quam fastidiose mori ? *Ibid. p. 661, t. 2.*

Quoi de plus insensé que de mourir à regret ?

323. Ubicunque desines, si bene desinis, sed et fortiter desinendum : non est res magna vivere (omnes servi tui vivunt, omnia animalia), sed magnum est, honeste mori, prudenter, fortiter. *Epist. 77, post init. p. 688, t. 2.*

Peu importe le lieu où vous mourrez, pourvu que vous mouriez bien ; mais il faut mourir bravement. Ce n'est pas une grande chose de vivre : vos esclaves et vos animaux vivent ; ce qui est grand, c'est de mourir avec honneur, avec sagesse, avec courage.

324. Vita, si moriendi virtus abest, servitus est. *Ibid. ante fin. p. 690.*

La vie n'est qu'un esclavage, si l'on n'a pas le courage de mourir.

325. Sæpe debemus mori, nec volumus : morimur, nec volumus. *Ibid.*

Souvent nous devons mourir, et nous ne le voulons pas ; nous mourons, et c'est sans le vouloir.

326. Nemo tam imperitus est, ut nesciat sibi quandoque moriendum : tamen cum prope accesserit, tergiversatur, tremit, plorat. *Pros.*

Il n'y a pas d'homme si insensé, qu'il ignore qu'il devra mourir un jour ; et pourtant, quand ce jour arrive, on recule, on tremble, on se lamente.

327. Nonne tibi videtur stultissimus omnium, qui fleverit quod ante annos mille non vixerat ? Æque stultus est, qui flet quod post annos mille non vivet.

Ne regarderiez-vous pas comme entièrement fou l'homme qui pleurerait de n'avoir pas vécu il y a mille ans ? Mais celui-là n'est pas moins insensé, qui gémit de ne pas vivre mille ans après lui.

328. Hæc paria sunt : non eris, nec fuisti, utrumque tempus alienum est. In hoc punctum conjectus es : quod ut extendas, quousque extendes ? Quid fles ? quid optas ? Perdis operam : rata et fixa sunt, atque magna et æterna necessitate ducuntur : eo ibis, quo omnia eunt.

Ces deux choses sont égales : vous n'existiez pas dans le passé, et vous ne serez pas dans l'avenir. Vous avez été jeté sur ce point ; de quel côté l'étendrez-vous ? Pourquoi ces pleurs ? pourquoi ces souhaits ? Vous perdez votre peine.

Seneca.

Les choses ont été décidées et absolument arrêtées, elles sont réglées par une fatalité puissante et éternelle; vous irez où vont toutes choses.

Seneca.

329. Quod tibi novum est? Ad hanc legem natus es: hoc patri tuo accidit, hoc matri, hoc majoribus, hoc omnibus ante te, hoc omnibus post te. *Ibid. circa med. p. 789.*

Qu'y a-t-il de nouveau pour vous? Vous êtes né sous cette loi. C'est ce qui est arrivé à votre père, à votre mère, à vos aïeux, à tous ceux qui vous ont précédé; c'est ce qui arrivera à tous ceux qui vous suivront.

330. Non morbi hunc mortis esse, sed naturæ metum credas: morieris, non quia aegrotas, sed quia vivis. *Epist. 78, post init. p. 692, t. 2.*

Ne croyez pas que c'est la maladie qui produit cette crainte de la mort; c'est la nature. Vous mourrez, non parce que vous êtes malade, mais parce que vous vivez.

331. Si contra mortem te preparaveris, faciet te firmum assidua meditatio. *Epist. 82, ante med. p. 707, t. 2.*

Si vous vous préparez contre les coups de la mort, la méditation continuelle vous rendra inébranlable.

332. Mors non est gloriosa, sed fortiter mori, gloriosum est. *Epist. 82, ante med. p. 707, t. 2.*

Ce qui est glorieux, ce n'est pas de mourir, mais de mourir bravement.

333. Magna exercitatione durandus est animus, ut conspectum mortis, accessumque patiat: mors contemni debet, magis quam solet. *Ibid. a med. p. 709.*

Il faut endurcir le cœur par de longs exercices, afin qu'il puisse soutenir l'aspect et l'approche de la mort; il faudrait mépriser la mort plus qu'on ne le fait ordinairement.

334. Aequat omnes cinis, impares nascimur, pares morimur. *Epist. 91, post med. p. 761, tom. 2.*

La poussière de la tombe nous rend tous égaux; nous ne sommes pas égaux par la naissance, mais nous le sommes tous dans la mort.

335. Quid interest, quam cito exeas, unde utique exeundum est? Non ut diu vivamus curamus, sed ut satis. *Epist. 92, t. 2.*

Que vous importe de sortir bientôt d'un lieu qu'il vous faudra quitter? Il ne faut pas nous mettre en peine de vivre longtemps, mais de vivre assez.

336. Ille obiit viridis, sed officiis boni quod executus est: in nulla parte cessavit, licet ejus ætas imperfecta sit, vita perfecta est. *Epist. 92, ante med. p. 769, t. 2.*

Il est mort encore vert, mais après avoir rempli son office et fait le bien; il n'a point cessé d'être en aucune façon, et, quoique son âge fût incomplet, sa vie est parfaite.

337. Mors per omnes it: qui occidit, sequitur occisum: quid ad rem pertinet, quamdiu vites, quod evitare non possis? *Ibid. in calce, p. 770.*

La mort parcourt tous les rangs; celui qui a tué ne tarde pas à suivre sa victime: qu'importe que vous évitiez pendant un certain temps ce qui est inévitable?

338. Cui nasci contingit, mori restat: inter-

vallis distinguimur, exitu æquamur. *Epist. 99, ante med. p. 804, t. 2.*

Seneca

Quiconque est né doit mourir; nous sommes séparés par des intervalles de temps, mais nous avons tous la même fin.

339. Semper ad latus mors est, et nemo scit, quam prope versetur. *Epist. 101, ante med. p. 811, t. 2.*

La mort est toujours à nos côtés, et personne ne sait à quelle distance elle se trouve.

340. Effugere mortem non potes, contemneres potes: contemnes autem, si sæpe cogitaveris. *Epist. 107, ante med. p. 828, t. 2.*

Vous ne pouvez pas éviter la mort, mais vous pouvez la mépriser; or, vous la mépriserez, si vous y pensez souvent.

341. Sic vivamus, sic loquamur, ut paratos nos inveniat atque impigros fatum. *Ibid. in calce, p. 829.*

Agissons et parlons de telle manière, que l'heure fatale nous trouve prêts et intrépides.

342. Quidquid facies, respice ad mortem. *Epist. 114, in calce, p. 855, t. 2.*

Quoi que vous fassiez, pensez à la mort.

343. Nihil mihi videtur turpius, quam optare mortem. *Epist. 117, post med. p. 864, t. 2.*

Rien ne me paraît plus honteux que de désirer la mort.

344. Scit quo exiturus sit, qui unde venerit meminit. *Epist. 120, post med. p. 875, t. 2.*

Celui qui se souvient d'où il est venu n'ignore pas où il doit aller.

345. Mors malum non est: quid quereris? Solajus æquumque generis humani. *Epist. 123, in fine, p. 887, t. 2.*

La mort n'est pas un mal; pourquoi vous plaignez-vous? C'est le seul droit égal pour tout le genre humain.

346. Multos vitam diferentes, mors juncta prævenit: itaque omnis dies velut ultimus judicetur. *De Morib. circa init. p. 677, edit. Basileæ 1537.*

La mort surprend et prévient souvent ceux qui font de longs projets pour la vie; regardez chacun de vos jours comme s'il devait être le dernier.

347. Mors omnia abscindit: alia nos torquent, mors omnia devorat. *De Remediis fortuitor. in princ. p. 281, edit. Basil. 1537.*

La mort met un terme à toutes choses; les autres maux nous tourmentent, la mort finit tout.

348. Si fortuna tibi palam mortem minetur, omnes terribiles ejus deludas. *Ibid.*

Si le sort vous menace ouvertement de la mort, déjouez tous ses appareils de terreur.

349. Morieris. Ista hominis natura est, non pœna. *Pros.*

Vous mourrez. C'est une loi naturelle et non un châtiement.

350. Morieris. Hac conditione intrasti, ut exires.

Vous mourrez. Vous êtes entré dans la vie avec cette nécessité d'en sortir.

Seneca.

331. Morieris. Gentium jus est, quod acciperis reddere.

Vous mourrez. C'est le droit public de rendre ce qu'on a reçu.

332. Morieris. Peregrinatio est vita; multum enim deambulaveris, demum redeundum est.

Vous mourrez. La vie est un pèlerinage; quand vous aurez beaucoup marché, il faudra revenir.

333. Morieris. Nascenti tibi natura protinus hunc posuit terminum.

Vous mourrez. Quand vous êtes né, la nature vous a imposé ce terme de la vie.

334. Morieris. Stultum est timere, quod vitare non possis: istud non effugit, etiam qui distulit.

Vous mourrez. C'est une folie de redouter ce qu'on ne peut éviter; on n'échappe point à la mort, même en la différant.

335. Morieris. Nec primus, nec ultimus: multi te antecesserunt, omnes sequentur.

Vous mourrez. Vous ne serez ni le premier ni le dernier; beaucoup vous ont précédé, et beaucoup vous suivront.

336. Morieris. Hic est humani officii finis, ad hanc conditionem cuncta gignuntur.

Vous mourrez. C'est le terme de la destinée humaine; tout ce qui naît doit subir cette loi.

337. Morieris. Nihil grave est, quod semel est.

Vous mourrez. Une chose n'est point dure quand elle n'arrive qu'une fois.

338. Morieris. Nemo hac re melius mortalibus minari potest. *De Remed. fortuit. in princ. p. 282, edit. Basil. 1537.*

Vous mourrez. Rien de plus avantageux ne peut être réservé aux mortels.

339. Mori est felicis, antequam mortem invocet. *In suis Prov. in fine positis.*

L'homme heureux meurt avant d'invoquer la mort.

360. Beatus vir, cujus animam nemo reprehendit ad Deum euntem. *Sent. 33, p. 64, col. 2, II, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Heureux l'homme dont personne ne peut accuser l'âme quand elle retourne à Dieu.

361. Mortis quidem ipse tibi causa non fias: si quis autem vult te corpore exuere, ne indigneris. *Ibid. sent. 312, p. 66, col. 2, F.*

Ne posez pas vous-même la cause de votre mort; mais si quelqu'un veut vous ôter la vie, ne vous irritez point.

362. Animam mors non perdit, sed mala vita. *Ibid. sent. 384, p. 67, col. 1, C.*

Ce n'est pas la mort qui perd l'âme, c'est la mauvaise vie.

363. Mors religiosi, facit vitam beatam. *Ibid. sent. 317, p. 66, col. 2, II.*

La mort de l'homme religieux lui donne une vie heureuse.

364. Vita perit, mortis gloria non moritur. *Thales phil. In Dict. sapient. ex Ausonio, dict. 2.*

La vie s'évanouit, mais la gloire de la mort ne meurt point.

365. Digni morte sunt ii, qui in morte jaacent. *De Potest. et Sop. Dei, cui titulus Pimander, c. 1, post. med.*

Ceux-là méritent de mourir, qui demeurent dans la mort.

366. Mors efficitur dissolutione corporis: moritur enim corpus, quando hominis vitalia ferre posse destiterit: est ergo mors corporis dissolutio, et corporis sensus interitus. *De Volunt. divina, cui tit. Asclepius, c. 10, in princ.*

La mort arrive par la dissolution du corps, le corps de l'homme meurt quand il ne peut plus soutenir la vie: la mort est donc la dissolution du corps et la perte du sens corporel.

367. Sicut certum est, mori neminem solere, qui non vixerit: ita nec vivere aliquem posse, qui non sit moriturus. *Lib. 5 Dictor. memorab. c. 10, in calce, p. 264.*

De même qu'il est certain que personne ne meurt sans avoir vécu, il est certain également que personne ne peut vivre sans mourir un jour.

Valer. Max

MORS CHRISTI (MORT DU CHRIST).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Ecce tempus veniet, revelabitur enim Filius meus Jesus, et morietur Filius meus Christus. *4 Esdr. 7, v. 26-28-29.*

Voilà que le temps viendra où mon Fils Jésus sera révélé et où mon Fils le Christ mourra.

2. In die illa erit radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsam gentes deprecabuntur, et erit sepulcrum ejus gloriosum. *Is. 11, v. 10.*

En ce jour-là le rejeton de Jessé sera élevé comme un étendard à la vue des peuples; toutes les nations accourront vers lui, et son sépulcre sera glorieux.

3. Oblatus est, quia ipse voluit, non aperuit os suum: sicut ovis ad occisionem ducetur, etc. *Ibid. 53, v. 7.*

Il a été sacrifié parce qu'il l'a voulu, et il n'a pas ouvert la bouche; il sera conduit à la mort comme un agneau.

4. Tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est, et ipse peccata multorum tulit, et pro transgressoribus rogavit. *V. 12.*

Il s'est livré à la mort, et il a été mis entre des scélérats; il s'est chargé des péchés d'une multitude criminelle, et il a prié pour les violateurs de la loi.

5. Ego quasi agnus mansuetus, qui portatur ad victimam... *Jer. 11, v. 19.*

Et moi, comme un agneau paisible qu'on traîne à la mort...

Trisime, ist.

6. Post hebdomades sexaginta duas, occidetur Christus. *Dan. 9, v. 26.*

Après soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort.

7. Ego mors tua, o mors; morsus tuus ero, inferne. *Osee 13, v. 14.*

Mort, je serai ta mort; enfer, je serai ta désolation.

8. Sol et luna obtenebrati sunt, et stellæ retraxerunt splendorem suum. *Joel. 3, v. 15.*

Le soleil et la lune seront obscurcis, et les étoiles retireront leur lumière.

9. Occidet sol in meridie, et tenebrescere faciam terram in die luminis. *Amos 8, v. 9.*

Le soleil disparaîtra en plein midi, et, au milieu de la lumière, la terre sera plongée dans l'obscurité.

10. Jesus iterum clamans voce magna, emisit spiritum. *Matth. 27, v. 50.*

Jésus, jetant de nouveau un grand cri, rendit l'esprit.

11. Jesus emissa voce magna expiravit. *Marc. 15, v. 37.*

Jésus, ayant jeté un cri, expira.

12. Clamans voce magna Jesus, ait: Pater, in manus tuas commendo spiritum meum; et hoc dicens, expiravit. *Luc. 23, v. 46.*

Jésus, jetant un grand cri, dit: Mon Père, je remets mon âme entre vos mains; et, disant ces paroles, il expira.

13. Cum accepisset Jesus acetum, dixit: Consummatum est; et inclinato capite tradidit spiritum. *Joan. 19, v. 30.*

Lorsque Jésus eut pris le vinaigre, il dit: Tout est consommé; et, ayant incliné la tête, il expira.

14. Christus, cum adhuc infirmi essemus, secundum tempus pro impiis mortuus est. *Rom. 5, v. 6.*

Lorsque nous étions encore infirmes, Jésus-Christ est mort, dans le temps marqué, pour des impies.

15. Cum adhuc peccatores essemus, Christus pro nobis mortuus est. *V. 8-9.*

Lorsque nous étions encore pécheurs, Jésus-Christ est mort pour nous.

16. Cum inimici essemus, reconciliati sumus Deo per mortem Filii ejus. *V. 10.*

Lorsque nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son Fils.

17. Christus mortuus est et resurrexit, ut et mortuorum et vivorum dominetur. *Ibid. 14, v. 9.*

Jésus-Christ est mort et il est ressuscité, afin de régner sur les morts et sur les vivants.

18. Christus mortuus est pro peccatis nostris secundum Scripturas. *1 Cor. 15, v. 3.*

Jésus-Christ est mort pour nos péchés, selon les Ecritures.

19. Pro omnibus mortuus est Christus: ut et qui vivunt, jam non sibi vivunt, sed ei, qui pro ipsis mortuus est. *2 Cor. 5, v. 15.*

Jésus-Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort pour eux.

20. Christus mortuus est pro nobis; ut sive vigilemus, sive dormiamus, simul cum illo vivamus. *1 Thess. 5, v. 10.*

Jésus-Christ est mort pour nous, afin que, soit que nous veillions, soit que nous dormions, nous vivions avec lui.

21. Christus semel pro peccatis nostris mortuus est, justus pro injustis, etc. *1 Petr. 3, v. 18.*

Jésus-Christ est mort une fois pour nos péchés, le juste pour les injustes.

22. Ego sum primus, et novissimus, et vivus; et fui mortuus, et ecce sum vivens in sæcula sæculorum, et habeo claves mortis et inferni. *Apoc. 1, v. 17-18.*

Je suis le premier et le dernier, je suis celui qui vit; j'ai été mort, mais je suis vivant dans les siècles des siècles, et j'ai les clefs de la mort et de l'enfer.

SENTENTIE PATRUM.

23. Passio Christi nostra redemptio est, mors Christi vita nostra est. *Serm. 56 de Cruce Christi, in princ. col. 750, C, t. 3.*

S. Ambr.

La passion du Christ est notre rédemption, et la mort du Christ est notre vie.

24. Christus mortis malo, quo nos exuere vellet, indutus est. *De Morib. Eccles. c. 2, in fine, t. 1.*

S. Aug.

Le Christ s'est soumis au mal de la mort, dont il voulait nous affranchir.

25. Nos immortalitate male usi sumus, ut moreremur: Christus mortalitate bene usus est, ut viveremus. *Lib. 1 de Doctrina christ. c. 14, in medio, t. 3.*

Nous avons abusé de notre immortalité pour mériter la mort; le Christ a fait un bon usage de notre mortalité pour nous mériter la vie.

26. Christus in cruce mortuus est, ne quisquam aliquod genus mortis, quod homines ignominiosum arbitrantur, horreret. *De Fide et Symbolo, c. 5, circa init. t. 3.*

Le Christ est mort sur la croix, afin que personne n'eût horreur d'un genre de mort quelconque réputé ignominieux parmi les hommes.

27. Christus resurrexit nunquam moriturus, ne ab illo quisquam sic disceret mortem contemnere, quasi nunquam victurus. *De Catechiz. rudib. c. 22, in fine, t. 4.*

Le Christ est ressuscité pour ne plus mourir, afin que personne ne se prévaut de sa mort pour mépriser la mort, comme si l'on ne devait plus revivre.

28. Christus mortuus est, qui mortuos suscitavit. *Ibid.*

Le Christ est mort, lui qui ressuscitait les morts.

29. Non habebat Christus quare moreretur, et mortuus est: tu habes quare, et mori dignaris. *Tract. 3 sup. Joan. post med. t. 9.*

Le Christ n'avait en lui aucun principe de mort, et il a voulu mourir; mais vous, vous portez un principe de mort, et vous refusez de mourir.

30. Vita æterna mori voluit, sed de tuo, non

S. Aug. de suo accepit a te ubi moreretur pro te. *Ibid.* Tract. 16, *prope med.*

Celui qui est la vie éternelle a voulu mourir; mais ce n'est pas de lui-même, c'est de vous qu'il a tiré le principe qui le faisait mourir pour vous.

31. Morte Christi pejus nihil fuit, inter omnia genera mortium: mors protendebatur, ne dolor citius finiretur. *Ibid.* ante med.

Parmi tous les genres de mort, il n'y en a jamais eu de plus affreux que la mort du Christ; sa vie se prolongeait afin que ses douleurs ne finissent pas trop vite.

32. Passurus Christus exitia, præmisit obsequia, non solum eis pro quibus erat subiturus mortem, sed etiam illi qui eum fuerat traditurus ad mortem. *Ibid.* Tract. 55, *in fin.*

Devant subir des supplices, le Christ a commencé par répandre des bienfaits non seulement sur ceux pour lesquels il devait souffrir la mort, mais aussi sur celui-là même qui devait le trahir et le livrer à la mort.

33. Non est mors Christi nostrorum gloria meritorum, sed medicina morborum. *Ibid.* Tract. 110, *sub fin.*

La mort du Christ n'est point la gloire de nos mérites, mais le remède de nos maladies.

34. Dignare æquo animo pati per meritum tuum, quod Christus pati dignatus est, ut te a sempiterna morte liberaret. *Ibid.* Tract. 3, *post med.*

Ne dédaignez pas de souffrir avec patience, pour votre propre intérêt, ce que le Christ a daigné souffrir pour vous délivrer de la mort éternelle.

35. Assumpsit vita mortem, ut vita occideret mortem. *Ibid.* Tract. 26, *prope med.*

La vie s'est assujétie à la mort, afin que la vie tuât la mort.

36. Christus mortem nostram moriendo destruxit, et vitam resurgendo reparavit. *Lib. Medit. c. 15, post init. t. 9.*

Le Christ en mourant a détruit notre mort, et en ressuscitant il a réparé notre vie.

37. Nihil tam ad mortem amarum, quod morte Christi non sanetur. *In Manuali, c. 22, in med. t. 9.*

Il n'y a rien de si amer dans la mort qui ne soit guéri par la mort du Christ.

38. Occiditur ad tempus vita, ut in perpetuum a vita occideretur mors. *De quatuor Virt. charit. post med. t. 9.*

La vie est tuée par la mort pour un peu de temps, afin que la mort soit tuée par la vie pour l'éternité.

39. Extremum moriendi genus elegit Christus, ut nullam mortem martyres formidarent. *Apud divum Bonavent. Sermon. 6 in Parasc. in fin. p. 91, col. 1, t. 3.*

Le Christ a choisi le genre de mort le plus affreux, afin que les martyrs ne redoutassent aucun supplice.

40. Ecce pro mendace veritas necatur, ad dicitur innocentia pro reo, moritur vita pro mortuo. *Serm. dcm. in Ramis, et in ord. 114, ante med. p. 114, D, t. 10.*

Voilà que la vérité est immolée pour l'homme men-

teur, l'innocence est massacrée pour l'homme coupable, la vie meurt pour l'homme mort.

41. Triumphavit Christus de morte, quam diabolus propinaverat per astutias suas homini: sed ut occideret mortem, vestitus est morte; non potuit mors mori, nisi in vita. *Hemil. 35 ex quinquag. Hemil. c. 9, ante med. t. 10.*

Le Christ a triomphé de la mort que le démon avait, par ses artifices, fait encourir à l'homme; mais s'il s'est revêtu de la mortalité, c'était pour détruire la mort: la mort ne pouvait mourir que dans la vie.

42. Illi sunt a mortis vinculo liberi, pro quibus mortuus est inter mortuos liber. *Lib. 6 contra Julian. c. 15, prope fin. t. 7.*

Ceux-là sont affranchis de la mort, pour lesquels le Christ mort est ressuscité libre d'entre les morts.

43. Nolite timere cruce et mortem, quia si nocerent homini, non ea pateretur homo, quem suscepit Filius Dei. *De Agone christ. c. 11, post med. t. 3.*

Ne craignez ni les croix ni la mort, car, si elles étaient pernicieuses pour l'homme, l'humanité dont s'est revêtu le Fils de Dieu ne les aurait pas subies.

44. Mors Christi non diminutio est divinitatis, sed depositio corporis: non defectio deitatis ipsius, sed separatio carnis ipsius. *Contra Serm. Arian. c. 9, post med. t. 6.*

La mort du Christ n'est pas un échec de la divinité, mais la déposition de son corps; ce n'est pas une défaillance de sa divinité, mais sa séparation de la chair.

45. Christus commendans dilectionem suam in eos, quibus erat daturus indebitam vitam, pati pro eis voluit indebitam mortem. *Lib. 4 ad Bonifac. c. 4, circa med. t. 7.*

Le Christ, voulant se faire aimer de ceux à qui il donnait une vie dont ils n'étaient pas dignes, a subi pour eux une mort qu'il ne méritait pas.

46. Christus humilitate nostræ mortalitatis indutus, et a peccatoribus et pro peccatoribus mortuus est. *De Catechiz. rud. c. 17, in fin. tom. 4.*

Le Christ, ayant revêtu les misères de notre mortalité, est mort par les pécheurs et pour les pécheurs.

47. Christus ideo solvere potuit moriendo peccata, quia mortuus est et non pro suo peccato. *Lib. 10 de Civit. Dei, c. 24, circa med. tom. 5.*

En mourant, le Christ a pu effacer les péchés, parce qu'il est mort pour des péchés qui n'étaient pas les siens.

48. Christus habuit pro nobis moriendi non necessitatem, sed potestatem. *Ibid. lib. 13, c. 23, post med.*

Le Christ n'était pas dans la nécessité de mourir pour nous, mais il en avait le pouvoir.

49. Mortuus est Christus duobus Geminis consulibus octavo kalendas aprilis. *Ibid. lib. 18, c. 54, in med.*

Le Christ est mort sous le consulat des deux Geminus, le huitième jour avant les calendes d'avril.

50. Christus non pro nullis, sed pro impiis

S. Aug.

S. Aug.

mortuus est, ut justificarentur. *Epist. 105, ante med. t. 2.*

Le Christ est mort pour justifier tous les hommes, pour justifier les impies.

51. Mortuus est Christus non discedente vita, sicut passus est non perennante potentia. *Contra Felician. c. 14, ante med. t. 6.*

Le Christ est mort sans que la vie s'éloignât d'elle-même, comme il a souffert sans perdre sa puissance.

52. Credo mortuum esse Filium Dei, non secundum pœnam injustitiæ, quam ex toto non habuit, sed secundum legem naturæ, quam pro humani generis redemptione suscepit. *Ib. c. 18, post princ.*

Je crois que le Christ est mort non parce que l'iniquité l'avait condamné, car il n'y avait en lui aucune iniquité, mais en se conformant à la loi de la nature pour la redemption du genre humain.

53. Parva erat pro nobis Dei nostri humilitas in nascendo, accessit etiam ut mori pro mortalibus dignaretur. *De Fide et Symbolo, c. 5, in princ. t. 2.*

L'humilité d'un Dieu dans sa naissance était peu de chose, il a voulu y joindre la bonté de mourir pour les mortels.

54. Christus non mortuus est pro fidelibus, sed mortuus est ut faceret fideles. *Hom. 6 ex quinquag. Hom. circa med. t. 10.*

Le Christ n'est pas mort pour des fidèles, mais pour faire des fidèles.

55. Descendit Christus et mortuus est, et ipsa morte liberavit nos a morte: morte occisus mortem occidit. *Tract. 12 sup. Joan. post med. t. 5.*

Le Christ est descendu et il est mort, et par sa mort il nous a affranchis nous-mêmes de la mort; en subissant la mort, il a détruit la mort.

56. Nonne vita Christus? et tamen mortuus est Christus: sed in morte Christi mors mortua est, quia vita mortua occidit mortem. *Ibid. ante fin.*

Est-ce que le Christ n'est pas la vie? et cependant il est mort; mais dans la mort du Christ la mort est morte, parce que la vie en mourant a tué la mort.

57. Crede in Christum factum propter te mortalem, ut illum capias immortalem. Vivebat, moriebaris: mortuus est, ut vivas; bibit mortem, ne mors biberet hominem. *Ibid. Tract. 14, in fine, t. 9.*

Croyez au Christ devenu mortel à cause de vous, afin de le recevoir immortel. Il vivait, et vous mouriez; il est mort pour vous faire vivre; il a bu la mort pour que la mort n'absorbât point l'homme.

58. Christus voluntate et potestate, non necessitate natus et mortuus est. *Ibid. Tract. 37, post med.*

C'est par sa volonté, par son libre pouvoir et non par nécessité que le Christ est né et qu'il est mort.

59. Christi fides, morte ejus firmata est. *Ib. Tract. 52, ante med.*

La foi dans le Christ a été confirmée par sa mort.

60. Christus mortuus est, quando voluit. *Ibid. Tract. 119, in fine, t. 9.*

Le Christ est mort quand il l'a voulu.

61. Ideo in carne venit Christus, ut moreretur pro nobis. *Tract. 6 sup. Epist. ad Joan. ante fin. t. 9.*

Le Christ est venu dans la chair afin de mourir pour nous.

62. Nusquam legi in divinis auctoritatibus mortuum esse Christum pro eis, qui nullum omnino habuerunt peccatum. *Lib. 6 contra Julian. c. 4, post init. t. 7.*

Je n'ai trouvé nulle part dans les saints livres que le Christ soit mort pour ceux qui ne furent jamais souillés d'aucun péché.

63. Non morior necessitate peccati, sed obedientiæ voluntate. *De Natura et Gratia, c. 24, in med. t. 7.*

Je ne meurs point parce que c'est une nécessité du péché, mais par l'obéissance volontaire.

64. Mors in Christi morte fugatur. *Serm. ad milites Templi, c. 41, ante med.*

Réfugions-nous contre la mort dans la mort du Christ.

65. Quanto sane indignius moritur, qui mortem non meruerit, tanto is justius pro quo moritur, vivit. *Ibid.*

Plus sa mort est cruelle et imméritée, plus ceux pour qui il est mort ont droit à la vie.

66. Christus, cum homo esset, potuit mori: cum justus, non debuit. *Ibid. etc.*

Étant homme, le Christ pouvait mourir; étant juste, il ne méritait point la mort.

67. Vita Christi, vivendi regula extitit: mors, a morte redemptio. Illa vitam instruxit, mortem ista destruxit: vita laboriosa, sed mors pretiosa, utraque vero admodum necessaria. *Pros.*

La vie du Christ a été le modèle de notre vie, et sa mort nous a rachetés de la mort. L'une a instruit notre vie, l'autre a détruit notre mort; sa vie fut laborieuse et sa mort précieuse, toutes deux nécessaires pour nous.

68. Quid enim Christi prodesse poterat sive mors nequiter viventi, sive vita damnabiliter morienti?

Que pouvait servir, en effet, la mort du Christ à celui qui vit dans l'iniquité, ou sa vie à ceux qui demeurent dans le crime?

69. Nunc ergo quia utrumque nobis pariter necessarium erat, et pie vivere, et secure mori; et vivendo vivere docuit, et mortem moriendo: securam reddidit. *Ibid. in princ.*

Mais comme ces deux choses nous étaient également nécessaires, et de vivre pieusement, et de mourir dans la sécurité par sa vie, il nous a appris à vivre, et par sa mort il nous a mérité la grâce de mourir dans la sécurité.

70. Christus, ut viveres, mori voluit. *Epist. ad quandam, in secundo volum. ante med. fol. 119, col. 4, L.*

Le Christ a voulu mourir pour que vous viviez.

71. Turpe est, et valde alienum, imo contra

S. Aug.

S. Bern.

S. Bonav.

naturam, ut sub capite moriente, membrum vita non careat. *Serm. 2 de plur. Mart. et in ord. 19, circa med. p. 322, col. 1, t. 3.*

C'est une chose honteuse, absurde et tout à fait contre nature que sous un chef mourant il y ait des membres qui conservent la vie.

Cassiodor.

72. Nulla mors sanctæ Majestati melius convenire potuit, nisi quæ nobis perfectæ salutis indicia dereliquit. *Sup. Ps. 21 in med. vers. 18, Foderant manus meas, etc. f. 32, col. 3.*

Aucune mort ne pouvait mieux convenir à la suprême Majesté que celle qui nous laissait des marques assurées de salut.

73. Res vetusta erat, ut homo moreretur; quod ne semper valeret in homine, res nova facta est, ut Deus moreretur. *Ibid. a med. vers. 18, f. 32, col. 3.*

C'était une chose ancienne que la sujétion de l'homme à la mort, et, pour que cette loi perdît sa force sur l'humanité, il s'est fait une chose nouvelle, la mort d'un Dieu.

74. Redemptor noster ut a morte potiussemus eripi, ipse magis elegit occidi. *Sup. Ps. 27, in conclus. f. 40, col. 3.*

Afin de nous affranchir de la mort, le Christ a choisi pour lui-même une mort cruelle.

75. O vere miranda et divina commutatio! accepit necem, reddidit salutem: pertulit injurias, tribuit honores: dolorem sumpsit, contulit sospitatem. *Sup. Ps. 30, in princ. vers. 1, f. 43, col. 1.*

O échange admirable et véritablement divin! il a reçu la mort, et il nous a rendu le salut; il a été accablé d'injures, et il nous a comblés d'honneurs; il s'est assujéti à la douleur, et il nous a donné la guérison et la santé.

S. Cyrille.

76. Tu morti imperas. et absorpta eliditur: inanescit corruptio, ubi ager (te medente) sanatur. *Pros.*

Vous commandez à la mort, et elle est vaincue, absorbée; la corruption s'évanouit dès que c'est par vous que le malade est guéri.

77. Gustasti mortem pro filiis hominum, ut qui tecum mortui erant, tecum viverent. *De Resurr. Christi, in fine, t. 3.*

Vous avez subi la mort pour les enfants des hommes, afin que ceux qui étaient morts avec vous retrouvassent la vie avec vous.

S. Cyrille Hier.

78. Non coacte Christus reliquit vitam, non violenter mortuus est, sed voluntate sua. *Cateches. 13, ante med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 427, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Ce n'est point par contrainte que le Christ a quitté la vie; ce n'est point malgré lui qu'il est mort, mais par sa libre volonté.

S. Bas. Emiss.

79. Nos Christi mors vivificavit, nos resurrectio erexit, nos ascensio consecravit. *Hom. 2 de Ascens. sub finem.*

La mort du Christ nous a vivifiés, sa résurrection nous a relevés, son ascension nous a consacrés.

Gloss. ord

80. Mirum quid: mors erat arma, per que vincebat diabolus, et per eam victus est a Christo. *Sup. Epist. ad Hebr. c. 2, in illud,*

Ut per mortem destrueret eum, col. 817, B, tom. 6.

Chose admirable: la mort était l'arme par laquelle le démon avait vaincu, et c'est par la mort que le Christ a vaincu le démon.

81. Redemptor noster suscepit mortem, ne mori timeremus. *Lib. 14 Moral. edit. Parisiensis 1551, c. 29, ante med. sup. illud, Job 19, De terra surrecturus sum, t. 1.*

S. Greg. Mag.

Notre Rédempteur s'est soumis à la mort pour que nous ne craignions pas de mourir.

82. Si Christus ipse indebitam mortem non suscepisset, nunquam nos a debita morte liberasset. *Ibid. lib. 3, c. 11, sub fin. sup. illud, Job 2, Commovisti me adversus eum, etc.*

Si le Christ n'avait point voulu subir une mort imméritée, il ne nous aurait jamais affranchis de la mort que nous méritions.

83. Dominus noster pro nobis mortem solvit indebitam, ut nobis mors debita non noceret. *Ibid. lib. 17, c. 16, post init. sup. illud, Job 26, In fortitudine illius, etc.*

Notre Seigneur a souffert pour nous la mort qu'il ne méritait point, afin de nous soustraire aux malheurs d'une mort méritée.

84. Christus moriendo docuit mortem non metui, resurgendo docuit de vita confidi, ascendendo de cœlestis patriæ hæreditate gloriari. *Lib. 27 Moral. edit. Basileæ 1550, c. 8, circa med. col. 908, B, t. 1.*

En mourant le Christ nous a appris à ne pas craindre la mort; il nous a appris en ressuscitant à ne pas désespérer de la vie, et en montant au ciel il nous apprend à nous glorifier de l'héritage céleste de la patrie.

85. Redemptor noster suscepit mortem, ne mori timeremus. *Ibid. lib. 14, cap. 27, circa init. col. 408, D.*

Notre Rédempteur s'est assujéti à la mort pour que nous ne craignions pas de mourir.

86. Redemptor noster moriendo mortem superavit, eamque resurgendo consumpsit. *Hom. 23 sup. Evang. circa med. col. 446, C.*

Notre Rédempteur a vaincu la mort en mourant, et il l'a détruite en ressuscitant.

87. Agnoscamus mysterii virtutem, et qua grata Christus sit mortuus. *Serm. de Paschate et ignoscenda obsequendi caritate, in med. pag. 311.*

S. Greg. Naz.

Reconnaissons la puissance du mystère, et quelle grâce a été la mort du Christ.

88. Mortem assumpsit vita æterna, mori voluit: sed de tuo, o homo, non de suo: accepit a te ut moreretur pro te. assumpsit ergo vita mortem, ut vita occideret mortem. *Sermone 2 fer. 4 Pentecost. circa med.*

Beymo.

La vie éternelle s'est assujéti à la mort; elle a voulu mourir, mais par ce qui lui venait de toi, ô homme, et non par ce qui était de son propre fonds. Le Christ a pris de toi le principe de mort, afin de mourir pour toi; la vie s'est donc revêtue de la mortalité, afin de détruire la mort.

89. Unigenitus Deus ad peragendum in se mortis suæ sacramentum, cum potuisset con-

S. Hilari.

summasse se omne humanarum passionum opus testatus esset, inclinato capite tradidit spiritum. *Lib. 10 de Trin. post init. fol. 59, col. 3.*

Le Fils unique de Dieu, pour consommer en sa personne tout ce qui se rapportait au mystère de sa mort, après avoir bu le vinaigre et s'être écrié qu'il avait achevé de supporter toutes les souffrances humaines, le Fils de Dieu baissa la tête, et il rendit l'esprit.

111.70
a S. Victore.

90. Christus

}	Descendit,	Descendit ad mortem;
	Suscepit,	Suscepit mortalitatem;
	Sustinuit,	Sustinuit passionem;
	Vicit, Restauravit.	Vicit mortem; Restauravit hominem. <i>In Soliloquio de Arrha animæ, post med. p. 147, G, tom. 2.</i>

Le Christ

}	Est descendit,	Il est descendu vers la mort;
	S'est revêtu,	Il s'est revêtu de l'immortalité;
	A souffert, A vaincu, A restauré.	Il a souffert la passion; Il a vaincu la mort; Il a restauré l'humanité.

91. Nulla dilectio major, nullus amor sincerior, nulla charitas sanctior, nullus affectus ardentior: mortuus est Christus pro me innocens, nihil in me quod amaret inveniens. *ib. post med. p. 148, A.*

Il n'y a point de dilection plus grande, d'amour plus sincère, de charité plus sainte, d'affection plus ardente : le Christ innocent est mort pour moi, quoiqu'il ne trouvât rien en moi qui méritât son amour.

S. Joan. Chr.

92. Omnis gloria Dei, et omnis salus hominum, in Christi morte posita est. *Hom. 35 sup. Matth. oper. imperf. in princ. col. 977, B, tom. 2.*

Toute la gloire de Dieu et tout le salut du genre humain reposent sur la mort du Christ.

93. Nulla est res, quæ amplius ad salutem hominum pertineat, quam mors Christi. *Ibid.*

Il n'y a rien qui se rapporte davantage au salut du genre humain que la mort du Christ.

94. Origine rerum, auctor naturæ, quare nasci voluit, nisi quia mori voluit? *Serm. 6 in fer. 5 Passion. in princ. col. 813, D, t. 3.*

Pourquoi l'auteur de la nature, le principe de toutes choses, a-t-il daigné naître, sinon parce qu'il voulait mourir?

95. Christus ipsam libens mortem suorum suscipit ad salutem, ut majorem contemptu mortis, quam de ipso hoste victoriam referat et triumphum. *Ibid. ante med.*

Le Christ s'assujétit librement à la mort même pour le salut de ses frères, afin de remporter sur l'ennemi, par le mépris de la mort, une plus grande victoire et un plus beau triomphe.

96. Christus de deitatis secreto ad nostram servitutem venit, ut nos suæ redderet libertati: nostram mortem suscepit, ut nos ejus morte viveremus. *Ibid.*

S. Joan. Chr.

Le Christ voile sa divinité et revêt notre esclavage pour nous rendre à sa propre liberté; il se soumet à notre mort, afin de nous faire vivre par la sienne.

97. Christus se pro suis, dat pœnis, corpus objectat morti, ut illos neci subtrahat, illos reservet ad vitam. *Ibid. post med. col. 815, B.*

Pour ses frères, le Christ se livre aux tourmens, il abandonne son corps à la mort, afin de les affranchir eux-mêmes de la mort et de les rendre à la vie.

98. Mortuus est Christus, ut tibi immortalitatem donaret. *Hom. de Cruce Domini, post med. t. 3.*

Le Christ est mort pour vous donner l'immortalité.

99. Mors Domini eorum quidem, qui cruci cum fixerunt, et non crediderunt ejus adventum, damnatio est: salvatio vero eorum, qui credunt in eum. *Lib. 4 advers. heres. c. 47, post med. p. 259.*

S. Irenæus.

La mort du Christ est la condamnation de ceux qui le crucifièrent et qui refusèrent de croire à son avènement, mais elle est le salut de ceux qui croient en lui.

100. Usque ad mortem Christus pervenit, ut sit primogenitus ex mortuis: ipse primatum tenens in omnibus, princeps vitæ, prior omnium, et præcedens omnes. *Ibid. lib. 2, c. 39, ante fin. p. 106.*

Le Christ est allé jusqu'à la mort, afin d'être le premier né d'entre les morts; car il doit occuper la primauté en toutes choses, étant le prince de la vie, le premier de tous, marchant avant tous les autres.

101. Propter hoc Christus mortuus est, ut liberos faceret servos suos, post deinde hæredes eos constitueret regno cælorum. *ib. lib. 5, cap. Traductis, ante med. p. 305.*

Le Christ est mort pour rendre libres ses serviteurs, et pour les établir ensuite héritiers du royaume des cieux.

102. Mortalis erat secundum carnem, sapiens magnificis operibus: sed iudiciis Chaldæis armis comprehensus, clavis et cruce amarum toleravit finem. *Lib. 4 de div. Inst. c. 13, ante med. p. verbo græco ὄνητος post Sibyllam.*

Lact. Firm.

Il était mortel selon la chair, lui si sage et si magnifique dans ses œuvres; mais, arrêté par les armes des juges chaldéens, il subit une mort cruelle par les clous et par la croix.

103. Mors Christi, oppressio et triumphus dæmonum fuit. *Hom. 16 in cap. Gen. circa med. t. 1.*

Origen.

La mort du Christ fut la défaite de l'enfer et le triomphe sur les démons.

104. Factus est Deus homo mortalis, ut moriendo diabolum vinceret: nisi enim homo esset, qui moriendo diabolum vinceret, non juste, sed violenter homo ei tolli videretur, qui se illi sponte subiecit. *Lib. 3 Sent. dist. 19, p. 310, B, in princ.*

Petr. Lomb.

Un Dieu s'est fait homme mortel, afin de vaincre le démon par sa mort; car si celui qui, par sa mort, doit vain-

ere le démon, n'était pas un homme, ce ne serait point par la justice, mais par la violence que l'homme serait affranchi du pouvoir du démon après s'y être soumis volontairement.

Tertullian.

105. Totum christiani nominis et pondus et fructus, mors Christi est. *Lib. 3 advers. Marcion. c. 8, in med. p. 804, F, t. 3.*

Le nom de chrétien tire tout son poids et tout son mérite de la mort du Christ.

MORS HUMANA (MORT DE L'HOMME).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Siccine separat amara mors? *1 Reg. 15, v. 32.*

Ainsi une mort amère va me séparer de tout!

2. Clamaverunt, dicentes : Mors in olla, vir Dei. *4 Reg. 4, v. 40.*

Ils crièrent, disant : Homme de Dieu, la mort est dans ce vase.

3. Qui in amaritudine animæ sunt, expectant mortem, et non venit. *Job 3, v. 21.*

Pourquoi la vie a-t-elle été donnée à ceux qui sont dans l'amertume de l'âme, qui attendent la mort sans qu'elle vienne?

4. Scio, quia morti trades me, ubi constituta est domus omni viventium. *Ibid. 30, v. 23.*

Je sais que vous me traînez à la mort, à la demeure où se rassemblent tous les vivants.

5. Circumdederunt me dolores mortis, et præoccupaverunt me laquei mortis. *Psal. 17, v. 5-6.*

Les douleurs de la mort m'ont environné, les rets de la mort m'ont enveloppé.

6. Si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala, quoniam tu mecum es. *Psal. 22, v. 4.*

Quand je marcherai au milieu de l'ombre de la mort, je ne craindrai aucun mal, parce que vous êtes avec moi.

7. Mors peccatorum pessima. *Psal. 33, v. 22.*

La mort des pécheurs est très-funeste.

8. Cor meum conturbatum est in me, et formido mortis cecidit super me. *Psal. 54, v. 5.*

Mon cœur s'est troublé au-dedans de moi, et les terreurs de la mort ont fondu sur moi.

9. Quis est homo, qui vivet, et non videbit mortem? *Psal. 88, v. 49.*

Quel est l'homme vivant qui ne verra pas le sépulchre?

10. Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. *Psal. 115, v. 5.*

La mort de ses élus est précieuse au Seigneur.

11. Virum injustum mala capient in interitu. *Psal. 139, v. 12.*

Le mal investira l'homme inique au moment de sa mort.

12. In malitia sua expelletur impius, sperat autem justus in morte sua. *Prov. 11, v. 32.*

Le méchant s'inquiète dans sa malice, mais le juste espère jusque dans sa mort.

13. Erue eos, qui ducuntur ad mortem : et qui trahuntur ad interitum, liberare ne cesses. *Ibid. 24, v. 11.*

Arrache les captifs à la mort et les faibles au supplice.

14. Melior est dies mortis die nativitatibus. *Eccles. 7, v. 2.*

Le jour de la mort est préférable au jour de la naissance.

15. Nolite zelare mortem in errore vitæ vestræ, quoniam Deus mortem non fecit. *Sap. 1, v. 12-13.*

Ne recherchez pas la mort par les égarements de votre vie, car Dieu n'a point fait la mort.

16. Morte turpissima condemnemus eum. *Ibid. 2, v. 20.*

Condamnons-le à la mort la plus infâme.

17. Invidia diaboli mors introivit in orbem terrarum. *Ibid. in fine.*

Par l'envie de Satan, la mort est entrée dans l'univers.

18. Justus si morte præoccupatus fuerit, in refrigerio erit. *Ibid. 4, v. 7.*

Quand le juste mourrait d'une mort soudaine, il sera dans le repos.

19. Placens Deo factus est dilectus, et vivens inter peccatores, translatus est. *Prov. 11, v. 10.*

Celui qui plaît à Dieu devient son bien-aimé; vivant, il est enlevé du milieu des pécheurs.

20. Raptus est, ne malitia mutaret intellectum, aut ne fictio deciperet animam illius. *V. 11.*

Il a été emporté, de peur que le mal ne changeât son esprit et que l'illusion ne trompât son âme.

21. Consummatus in brevi, explevit tempora multa; placita enim erat Deo anima illius, etc. *V. 13.*

Consummé en peu de jours, il a rempli une longue carrière; son âme était agréable à Dieu.

22. Tempus præterit, et mors appropinquat. *Eccli. 11, v. 19.*

Le temps passe et la mort s'approche.

23. Memor esto, quoniam mors non tardat. *Ibid. 14, v. 12.*

Souviens-toi de la mort qui ne tarde point.

24. Ante mortem benefac amico tuo, et secundum vires tuas exporrigens da pauperi. *V. 13.*

Avant la mort, fais du bien à ton ami, et, selon ton pouvoir, donne au pauvre et tends-lui la main.

25. Melior est mors, quam vita amara. *Ibid. 30, v. 17.*

La mort vaut mieux qu'une vie amère.

26. Quid defraudat vitam? Mors. *Ibid. 31, v. 34.*

Qui est-ce qui nous ôte la vie? La mort.

27. Mihi heri, et tibi hodie. *Ibid.* 38, v. 23.

Hier à moi, et aujourd'hui à toi.

28. O mors, quam amara est memoria tua, homini pacem habenti in substantiis suis! *Ibid.* 41, v. 1.

O mort, que ton souvenir est amer à l'homme qui vit en paix au milieu de tous ses biens!

29. O mors, bonum est iudicium tuum homini indigenti, et qui minoratur viribus. V. 3.

O mort, que ton arrêt est doux pour l'homme pauvre et dont les forces diminuent!

30. Noli metuere iudicium mortis. V. 5.

Ne redoute pas le jugement de la mort.

31. Concidit cadaver tuum, subter te sternetur tinea, et operimentum tuum erunt vermes. *Is.* 14, v. 11.

Ton cadavre est étendu sur la terre; les insectes le dévoront, les vers formeront ton vêtement.

32. Ascendit mors per fenestras nostras, ingressa est domos nostras, disperdere parvulos de foris, juvenes de plateis. *Jer.* 9, v. 21.

La mort est montée par nos fenêtres; elle est entrée dans nos maisons pour exterminer nos enfants dans les rues et nos jeunes gens dans les places publiques.

33. Nunc, Domine, tolle, quæso, animam meam a me: quia melior est mihi mors, quam vita. *Jonæ* 4, v. 3.

Maintenant, Seigneur, je vous conjure de retirer mon âme de mon corps; car la mort vaut mieux pour moi que la vie.

34. Sicut per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors, ita in omnes homines mors pertransiit. *Rom.* 5, v. 12.

Comme le péché est entré dans ce monde par un seul homme, et la mort par le péché, ainsi la mort a passé à tous les hommes par ce seul homme.

35. Stipendia peccati, mors. *Ibid.* 6, in fin.

La mort est la solde du péché.

36. Infelix ego homo! quis me liberabit de corpore mortis hujus? *Ibid.* 7, in fin.

Malheureux homme que je suis! qui me délivrera de ce corps de mort?

37. In diebus illis quærent homines mortem, et non invenient eam; et desiderabunt mori, et fugiet mors ab eis. *Apoc.* 9, v. 6.

En ce temps, les hommes chercheront la mort, et ils ne la trouveront pas; ils souhaiteront de mourir, et la mort fuira loin d'eux.

MORTIS TIMOR

(CRAINTE DE LA MORT).

Vile TIMOR MORTIS.

MORTIFICARE (FAIRE MOURIR).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Dominus mortificat et vivificat. *1 Reg.* 2, v. 6.

Le Seigneur tue et vivifie.

2. Considerat peccator justum, et quærit mortificare eum. *Ps.* 36, v. 32.

Le pécheur épie le juste; il cherche à lui donner la mort.

3. Propter te mortificamur tota die. *Ps.* 43, v. 23.

Tous les jours nous sommes livrés pour vous à la mort.

4. Persecutus est hominem inopem et compunctum corde mortificare. *Ps.* 108, v. 17.

Il a poursuivi jusqu'à la mort un homme pauvre et brisé de douleur.

5. Qui negligit viam suam, mortificabitur. *Prov.* 19, v. 16.

Celui qui néglige sa voie tombera dans la mort.

6. Si secundum carnem vixeritis, moriemini: si autem spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis. *Rom.* 8, v. 13.

Si vous vivez selon la chair, vous mourrez; mais si vous faites mourir par l'esprit les passions de la chair, vous vivrez.

7. Dejecimur, sed non perimur, semper mortificationem Jesu in corpore nostro circumferentes, etc. *2 Cor.* 4, v. 9-10.

Nous sommes renversés, mais nous ne périssons pas, portant toujours dans notre corps la mort de Jésus.

8. Qui sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis. *Galat.* 5, v. 24.

Ceux qui appartiennent à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses passions et ses désirs déréglés.

9. Mortificate membra vestra, quæ sunt super terram. *Coloss.* 3, v. 5.

Faites mourir les membres de l'homme terrestre qui est en vous.

10. Mortificatus quidem carne, vivificatus autem spiritu. *4 Petr.* 3, v. 18.

Jésus-Christ est mort en sa chair, mais il a été vivifié dans l'esprit.

MORTIFICATIO (MORTIFICATION).

DEFINITIO.

Quid est mors, seu mortificatio, nisi sepultura vitiorum, virtutum suscitatio? *De Bona mortis, c. 4, in fine, col. 217. A, l. 1.*

Q'est-ce que la mort ou la mortification, si ce n'est la sépulture des vices et la résurrection des vertus?

S. Ambr. Mortificare corpus, seu castigare, est jejuniis illud agere, et illa ei dare, quæ ad vitam proficiant, non ad luxum. *Sup. 1 Cor. 9, in fine, in illud, Castigo corpus meum, etc. col. 1909, C, tom. 5.*

Mortifier son corps ou le châtier, c'est le faire jeûner et ne lui donner que ce qui est nécessaire à la vie, en lui refusant ce qui ne sert que pour le luxe.

Eugenius Carillus. Mortificatio nihil est aliud, quam suiipsius abnegatio spontanea, fractio conservativa, violentia virtuosa, odium amorosum, ac salutatis perditio. *De Mortific. vivif. art. 1, in fin. fol. 113, pag. 1.*

La mortification n'est pas autre chose que le renoncement volontaire à soi-même; c'est une destruction qui conserve, une violence vertueuse, une baine amoureuse, une perdition salutaire.

Mortificatio est privati amoris extinctio, ac divinæ charitatis adeptio. *Ibid. art. 2, in fine, f. 114, p. 1.*

La mortification est l'extinction de l'amour-propre et l'acquisition de la charité divine.

Hugo a S. Victore. Afflictio carnis est, per quam lascivæ mentis seminaria, castigatione discreta comprimuntur. *De Fruct. carnis et spirit. c. 15, prope finem, p. 162, D, t. 2.*

C'est la mortification de la chair qui, par des austérités pratiquées avec discernement, réprime les inclinations lascives de l'âme.

S. Joan. Clim. Mortificatio est inimicitia adversus corpus, atque adversus gulæ concupiscentiam inexorable bellum. *Gradu 15, post init. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 267, col. 2, edit. Colen. 1618.*

La mortification est une sorte d'inimitié contre le corps et une guerre implacable contre les désirs de la gourmandise.

DIVISIO.

Hugo a S. Victore.

Tria sunt genera mortificationis :

- Primum, iniquitatis, per pœnitentiam;
- Secundum, carnis, per abstinentiam;
- Tertium, voluntatis, per obedientiam. *Lib. 2 Miscellan. codicis 2, tit. 74, circa init. pag. 139, H, tom. 3.*

Il y a trois genres de mortification :

- Premièrement, la mortification de l'iniquité par le repentir;
- Deuxièmement, la mortification de la chair par l'abstinence;
- Troisièmement, la mortification de la volonté par l'obéissance.

COMPARATIO.

S. Nilus. Ut hostis sublatu terrorem amplius non affert, sic corpus mortificatum a nimiam non perturbat. *Orat. 1 de Gula, ante fin. apud Bibl.*

Patr. t. 5, part. 2, p. 969, col. 2, E, edit. Colen. 1618.

De même qu'un ennemi disparu ne peut plus inspirer de terreur, de même un corps mortifié ne trouble plus l'âme.

SENTENTIE PATRUM.

1. Immortificationis morbo laborat, qui passionibus animi, cupiditatibusque carnis, sive in illicitis, sive in licitis facile obsequitur et indulget.

Collect. etc.

Celui-là est travaillé par la maladie de l'immortification, qui se plie et s'abandonne facilement aux passions de l'âme et aux convoitises de la chair, soit dans les plaisirs défendus, soit même dans les plaisirs permis.

2. Quid excelsius et magnificentius, quam exercee mentem, affigere carnem, et in servitum redigere, ut obediat imperio, consiliis obtemperet, et impigre obsequatur propositum animi ac voluntatem? *Lib. 1 Offic. c. 33, ante med. col. 26, A, t. 1.*

S. Ambr.

Quoi de plus noble et de plus magnifique que d'exercer l'âme, de mortifier la chair et de la réduire en servitude, de façon qu'elle se soumette aux ordres de l'âme, qu'elle suive ses conseils, et qu'elle exécute avec énergie les résolutions de la volonté?

3. Mortificetur avaritia, moriatur concupiscentia. *Lib. 2 Offic. c. 6, in princ. col. 64, C, tom. 3.*

Mortifiez l'avarice, faites mourir la concupiscentie.

4. Moriatur caro nostra cupiditatibus, sit captiva, sit subdita, nec legi mentis nostræ repugnet, sed bonæ servituti subjecta moriatur. *Lib. 1 de Pœnit. cap. 12, a med. col. 177, B, tom. 1.*

Que notre chair meure aux passions, qu'elle soit captive, qu'elle soit soumise, qu'elle ne résiste pas aux lois de l'âme, mais qu'elle meure en se soumettant au service du bien.

5. Qui per mortificationem nocet corpori, juvat spiritum. *Ibid. c. 43, post init. col. 178, A, tom. 1.*

Celui qui châtie le corps par la mortification aide aux progrès de l'âme.

6. Mortificatio est

- Remissio peccatorum,
- Abolitio criminum,
- Erroris oblivio.
- Assumptio gratiarum. *De Bono mortis, c. 4, in fine, col. 217, A, t. 1.*

La mortification est

- La rémission des péchés,
- La destruction des crimes,
- L'oubli de l'erreur,
- L'acquisition des grâces.

7. Apud Deum non tam valet abstinentia ciborum, quam mortificatio vitiorum. *Part. 3, tit. 3, c. 7, § 5, in med. f. 53, col. 2.*

S. Augustin.

Devant Dieu, l'abstinence des aliments a moins de prix que la mortification des vices.

8. Cum corpus per si gella atteritur, cor

S. Antonin. circa libidinis delectationes non vagatur. *Part. 4, tit. 3, c. 7, § 18, fere in med. f. 33, col. 4.*

Quand le corps est abattu par les flagellations, le cœur ne s'égaré pas dans les plaisirs de la luxure.

9. Mortificatio passionum et vitiorum ad contemplativam vitam multum requiritur. *Part. 4, tit. 19, cap. 5, § 2, in princ. fol. 152, col. 1.*

La mortification des passions et des vices est d'une grande nécessité pour la vie contemplative.

10. Omnes corporales sensus mortificare, nihil est aliud quam offerre se Deo in sacrificium. *Part. 4, tit. 15, cap. 35, § 2, circa med. f. 350, col. 1.*

Mortifier tous les sens du corps, ce n'est rien moins que s'offrir soi-même à Dieu en sacrifice.

S. Aug. de Pa 1. 11. Cum castitas in corpore, humilitas in opere, abstinentia in cibo, vilitas in habitu resplendent, prænutia sunt internæ mortificationis et sanctificationis. *Serm. dom. 1 Adventus, ante med. f. 5, p. 2.*

Quand on voit briller la chasteté dans le corps, l'humilité dans les œuvres, l'abstinence dans la nourriture, la grossièreté dans les habits, on peut reconnaître à ces signes la mortification et la sainteté intérieures.

12. Sic de carne nostra fit medicina, sicut de serpente theriaca : caro fuit serpens in culpa, dabit theriacam in pœna. *Serm. dom. 11 post Trin. ante med. f. 249, p. 1-2.*

Notre chair peut servir à faire un remède, comme on emploie le serpent dans la thériaque : la chair a été serpent dans la faute, elle devient thériaque dans la mortification.

S. Aug. 13. Non satis est ut moriantur vitia, nisi marescant corporis luxus. *Lib. 2 contra Julian. c. 5, ante finem, p. 661, B, t. 7.*

Ce n'est pas assez que le vice meure, il faut encore que l'intempérance du corps soit réprimée.

14. Nemo ibi moritur, quo nemo pervenit, nisi huic sæculo moriatur, non morte omnium, qua corpus ab anima deseritur; sed morte electorum, qua etiam cum in carne mortali adhuc manetur, cor sursum ponitur. *Tract. 65 sup. Evang. Joan. de c. 15, ante med. p. 282, C, t. 9.*

Personne ne meurt dans ce séjour où nul ne peut arriver s'il n'est déjà mort au siècle, non de la mort commune qui sépare l'âme du corps, mais de la mort des élus, par laquelle le cœur s'élève dans le ciel, lors même que l'on continue de vivre dans la chair mortelle.

15. Morere ut vivas, sepelire ut resurgas. *De Verbis Apostoli, Serm. 15, post med. pag. 230, C, t. 10.*

Mourez pour vivre soyez enseveli pour ressusciter.

16. Certe fortius pugnat, qui contra se pugnat. *Serm. 3 de Nativitat. et in ord. 7, ab init. p. 406, D, t. 10.*

Certes, c'est un combat qui demande beaucoup de courage que le combat contre soi-même.

17. Cur corpus fame discernias, cui turpiter

peccando blandiris? *Serm. 1 fer. 3 Rogat. et in ord. 172, in med. p. 696, C, t. 10.* S. Aug.

Pourquoi faites-vous souffrir la faim à votre corps, tandis que vous le flattez par des péchés honteux?

18. Cujus animus non moritur huic sæculo, in graviolem mortem, morte corporis trahitur. *Lib. 1 de Doctr. christ. cap. 20, in princ. t. 3.*

Celui dont le cœur n'est pas mort au siècle tombe par la mort corporelle dans une mort plus funeste.

19. Ut spiritu nostro opera carnis mortificemus, spiritu Dei agimur. *De Continent. c. 5, post init. t. 4.*

L'esprit de Dieu nous pousse à mortifier par notre esprit les œuvres de la chair.

20. Nemo in cælo moritur, quo nemo pervenit nisi huic sæculo moriatur. *Tract. 65 sup. Joan. post init. t. 9.*

Personne ne peut mourir dans le ciel, où nul ne parvient s'il n'est pas déjà mort au siècle.

21. Illic extinguamus mortem, moriendo peccatis. *Hom. 16 ex quinquag. Homil. prope finem, t. 10.*

Eteignons ici-bas la mort en mourant au péché.

22. Mortificatio, seu affectuum castigatio, est quies animi ac tranquillitas, fecundissimusque virtutum fons existens. *In Const. c. 5, in princ. p. 628, t. 1.* S. Basil. Mag.

La mortification ou la répression des passions est le repos et le calme de l'esprit; c'est une source intarissable de vertus.

23. Credite mihi, et putata repullulant, et effugata redeunt, et reaccendantur extincta, et sopita denuo excitantur. *Pros.* S. Bern.

Croyez-moi, les vices qu'on a émondés repoussent, ceux qu'on a chassés reviennent, ceux qu'on a éteints se rallument, ceux qui étaient assoupis se réveillent.

24. Parum est semel putasse, sæpe putandum est, imo (si fieri possit) semper : quia semper quod putari oporteat (si non dissimulas) invenis. *Serm. 58 sup. Cant. ante finem, fol. 181, col. 1, A.*

Ce n'est pas assez d'émonder une fois, il faut émonder souvent et même toujours, si c'est possible; car vous trouverez toujours quelque chose à éloigner, si vous ne cherchez pas à vous dissimuler le mal.

25. Bene mortuus est a corde, si jam non tibi vivere studeas, sed ei qui pro te mortuus est. *Pros.*

Vous êtes déjà heureusement mort de cœur, si vous vous appliquez à ne plus vivre pour vous-même, mais pour celui qui est mort pour vous.

26. Bona mors, non vitæ, sed mortis : bona mors, et nequaquam abhorrenda, quæ vitam etsi admittit, non perimit : admittit quidem, sed ad tempus restituendam in tempore, duraturam sine tempore. *Ep. 42 ad Henricum archiep. Senonens. ante med. f. 216, col. 1, B.*

La bonne mort ne détruit pas la vie, mais elle détruit la mort. La mort est bonne, et il ne faut pas l'avoir en horreur; car, si elle nous enlève la vie, elle ne l'anéantit pas : elle l'enlève, il est vrai, mais pour un peu de temps; elle doit vous être rendue dans le temps pour durer au-delà de tout temps.

S. Bern.

27. Bona mors, quæ vitam non aufert, sed transfert in melius : bona qua non corpus cadit, sed anima sublevatur. *Serm. 52 sup. Cant. circa med.*

La mort est bonne, car elle n'ôte pas la vie, mais la change en une vie meilleure ; elle est bonne, car elle ne détruit pas le corps, mais elle relève l'âme.

S. Bonav.

28. Debet homo corpus suum mortificare, et sicut Magister pistorum in cruce suspendi. *Serm. 2 dom. infra oct. Epiph. in fine, tom. 3.*

L'homme doit mortifier son corps et l'attacher à la croix, comme a fait le divin Maître des croyants.

29. Mortificatione confunditur diabolus. *Serm. 3 dom. 2 Quadrage. circa med. pag. 69, col. 1, t. 3.*

La mortification confond le démon.

30. Mortificanda est caro, ne superbiat : sed non est exterminanda, ne deficiat. *Serm. 3 de Dedication. circa med. p. 367, col. 2, t. 3.*

Il faut mortifier la chair pour qu'elle ne devienne pas arrogante ; mais il ne faut pas trop l'accabler, de peur qu'elle ne succombe.

31. A seipso in seipsum rigida debet esse censura et districta severitas. *In Speculo disciplina, part. 2, c. 2, in princ. p. 553, col. 2, E, t. 7, part. 4.*

Chacun doit exercer sur soi-même une vigilance rigoureuse et une sévérité sans faiblesse.

S. Cæs. Arel.

32. Sanctæ afflictiones humiliata corpora macerant, maculata corda purificant. *Hom. 1, in princ. apud Bibl. Patr. t. 3, part. 3, p. 745, col. 1, edit. Colon. 1618.*

Les saintes pénitences mortifient la chair humiliée et purifient les cœurs souillés.

33. Dum exterior afflictio voluntariæ distractionis inferitur, tremendi judicis offensa sedatur, et ingentia debita labor solvit exiguus, quæ vix consumpturus erat ardor æternus. *Ibid. ab init. p. 745, col. 2, E.*

Tandis qu'on s'impose volontairement des mortifications extérieures, on répare l'offense faite au redoutable juge, on l'apaise, et l'on acquitte, par une peine légère, une dette immense que pouvait à peine acquitter le feu éternel de l'enfer.

34. Si nosmetipsos propria severitate distringimus, sententiam futuri judicis prævenimus. *Ibid. Hom. prope finem, p. 759, col. 1, litt. B.*

Si nous nous châtions nous-mêmes par des austerités volontaires, nous prévenons la sentence du jugement à venir.

35. Quid prodest, quod affligis corpus tuum, quando nihil proficit cor tuum ? *Ibid. Hom. 27, post med. p. 772, G.*

A quoi bon châtier votre corps, si votre cœur ne devient pas meilleur ?

S. Clem. Alex.

36. Voluptates continere, ventricus dominari, est maximi imperii. *Lib. 2 Pedag. c. 10, circa med. f. 40, p. 1, B.*

L'empire le plus glorieux, c'est de contenir ses passions et de commander à son ventre.

37. Disce mori, disce te frangere, assuesce subjectione et abjectione gaudere, ac castigatōnibus gloriari. *Sup. Hymn. temp. feriali ad Matutin. post med. f. 163, G.*

Apprenez à mourir, apprenez à vous vaincre, habituez-vous à vous réjouir de la sujétion et de l'abjection, et à tirer gloire des mortifications.

38. Quæ carni molestiora sunt, elige. *In Exhort. ad novit. articul. 8, circa med. fol. 15, p. 1.*

Choisissez toujours ce qui répugne davantage à la chair.

39. Qui se mortificant, sunt quippe mortui propriæ voluntati, sed vivunt Deo per ardentissimam charitatem. *De Profectu spirit. art. 13, in med. f. 255, p. 1.*

Ceux qui se mortifient sont morts à leur volonté propre, mais ils vivent en Dieu par la charité la plus brûlante.

40. Parum prodest carnis contritio, si non adhibeatur cordis sollicitudo et mentis intentio. *Pros.*

La mortification de la chair ne profite guère, si l'on n'y ajoute le zèle du cœur et l'application de l'esprit.

41. Quid prodest passiones impugnari a famula, quæ pacem inveniuntur habere cum domina ?

A quoi sert que les passions soient combattues par la servante, quand elles vivent en paix avec la maîtresse ?

42. Quid prodest si extra civitatem geramus bellum, et intus patiamur excidium ? *Hom. 8 ad monachos, ante med. apud Bibl. Patr. tom. 2, part. 1, p. 585, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

A quoi bon porter la guerre hors de la cité, si nous sommes livrés au pillage dans l'intérieur ?

43. Quid prodest afflictio corporalis, si linguam nequitias et obtreccionibus polluamus ? *Ibid. Hom. 4, circa med. p. 582, col. 1, A.*

A quoi bon affliger notre chair, si nous souillons notre langue par les injures et les détractions ?

44. Quid prodest quod affligis corpus tuum, quando nihil proficit cor tuum ? *Ibid. a med. p. 582, col. 1, B.*

A quoi vous sert de mortifier votre corps, tant que votre cœur ne fait aucun progrès ?

45. Si caro conteritur, et anima non fructificatur, simile est ac si campus arari non desinat, et nunquam tamen messis appareat. *Ibid. Hom. 8, post init. p. 584, col. 2, G.*

Si vous mortifiez votre chair et que votre âme n'en tire aucun profit, vous êtes semblable à un champ qu'on labourerait sans cesse et qui ne porterait jamais de moisson.

46. De contritione animi redimuntur crimina voluptatum. *Pros.*

Les voluptés criminelles se rachètent par la contrition de l'âme.

47. Per duræ crucis exercitia, decepta dudum carnis gaudia puniuntur.

On châtie les plaisirs de la chair, désormais abandonnés, par les pratiques et les rigueurs de la croix.

Dionysius
Carthus.

S. Eus. Emis.

S. Eus. Emils.

48. Mortificatione presenti, futuræ mortis sententia prævenitur.

Par les mortifications présentes, on prévient la sentence de la mort.

49. Dum exterior afflictio voluntariæ districtioris infertur, tremendi iudicis offensa sedatur. *Ibid. Hom. 10, in princ. p. 386, col. 2, litt. G.*

Par les mortifications intérieures qu'on s'impose volontairement, on apaise le juge redoutable qu'on avait offensé.

50. Nisi nostras hic quotidie reseceamus et circumcidamus passiones, deteriores nos multo effici, quam fuimus dum in sæculo viveremus, perspicuum est. *Ibid. Hom. 7, in fine, p. 384, col. 2, F.*

Si maintenant nous ne retranchons pas, si nous ne brisons pas chaque jour nos passions, il est évident que nous devenons pires que lorsque nous vivions dans le siècle.

S. Greg. Mag.

51. Qui mortificari se appetunt, jam perfecte, si liceat, Conditoris sui faciem contemplantur. *Lib. 5 Mor. c. 4, post med. num. 3, col. 134, B, t. 1.*

Ceux qui s'appliquent à se mortifier contemplent déjà la face de leur Créateur d'une manière parfaite autant qu'il est possible.

52. Quasi mortui mundo in sepulcro abscondimur, cum mortificati exterius in secreto internæ contemplationis celamur. *Ibid. c. 5, circa med. col. 135, C.*

Nous sommes comme morts au monde et ensevelis dans un sépulchre, lorsque, mortifiés extérieurement, nous savons nous retirer et nous cacher dans le secret de la contemplation intérieure.

53. Qui mortificare se appetit, valde ad inventam requiem contemplationis hilarescit. *Ibid. c. 5, circa med. col. 135, C.*

Celui qui s'applique à se mortifier arrive joyeusement à trouver le repos de la contemplation.

54. Electi quanto se exterius affligendo despicunt, tanto se verius intus componunt. *Ibid. lib. 35, c. 14, in princ. col. 1220, D.*

Plus les élus se méprisent et se livrent aux mortifications extérieures, plus ils se régissent intérieurement selon la vérité.

55. Gratum Deo sacrificium est, afflictio contra peccatum. *Hom. 10 sup. Evang. in fine, col. 352, B, t. 2.*

C'est un sacrifice agréable à Dieu que de punir le péché par la mortification.

56. Incassum caro atteritur, si a pravis suis voluptatibus animus non refrænatur. *Ib. Hom. 16, sub finem, col. 374, C.*

C'est en vain qu'on mortifie le corps, si l'on abandonne l'âme sans frein aux voluptés criminelles.

57. Si ad cœlestia pervenire volumus, necesse est ut passiones carnis mortificemus. *Lib. 4 in princ. Regum, c. 5, ante med. col. 1458, B, t. 2.*

Si nous voulons arriver aux biens célestes, nous sommes dans l'obligation de mortifier nos passions charnelles.

S. Greg. Mag.

58. Cum per carnem morimur, de inimicis nostris ulciscimur, quos jam velut interfectos penitus non pavemus : quia dæmonum insidiæ tentando nihil obsunt mortuis. *Ibid. lib. 5, cap. 4, ante med. col. 1539, B.*

Quand nous mortifions notre chair, nous tirons vengeance de nos ennemis et nous cossons de les craindre, comme s'ils étaient entièrement massacrés, parce que les pièges et les tentations du démon ne peuvent nuire à ceux qui sont morts.

59. Quisquis corpus affligit, sed concordiam deserit, Deum quidem laudat in tympano, sed non laudat in choro. *Part. 3 Pastoral. c. 1, admon. 23, in princ.*

Celui qui mortifie son corps, mais qui vit dans la discorde, celui-là loue Dieu avec un instrument de musique, mais il ne loue pas Dieu dans le chœur.

60. Placens sacrificium Deo, corporum nostrorum mortificatio est. *Lib. 1 sup. Lev. c. 1, in princ. apud Bibl. Patr. t. 7, p. 3, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

La mortification de nos corps est un sacrifice agréable à Dieu.

61. Nulli membrorum tuorum parcas, ut soli parcas animæ. *Tom. 1, Ep. 4 ad Rustic. ante med. p. 44, D.*

Ne ménagez aucun de vos membres, afin de ménager votre âme seule.

62. Affligendum est corpus, quod multis vacavit deliciis. *Tom. 1, Ep. 27 ad Eustochium, ante med. p. 175, B.*

Il faut mortifier le corps qui s'est livré à beaucoup de plaisirs.

63. Hinc mundo mortua esto, et nihil aliud, nisi de cœlestibus cogitans, loquere ad sponsum tuum. *Tom. 3, Ep. 18 ad Principiam, post med. p. 109, B.*

Soyez morte à ce monde, et, tout occupée dans les pensées du ciel, entretenez-vous avec votre époux.

64. Initium vestimentorum Christi est, suscipere mortem illius, et in sua carne monstrare. *Ibid.*

On commence à se revêtir du Christ, quand on s'applique sa mort et qu'on la porte dans sa chair.

65. Corpus non frangendum, sed regendum est. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetriad. post med. p. 21, B.*

Il ne faut pas briser le corps, mais le gouverner.

66. Vestis abjectio, cibi vilitas, jejunii lassitudo, extinguere debent, non nutrire superbiam. *Ibid. etc.*

La grossièreté de l'habit, la pauvreté de la nourriture et la fatigue du jeûne ont pour but d'éteindre l'orgueil et non de le nourrir.

67. Frangatur corpus jejuniis, castigetur verberibus, si quidquam concupiscit illicitum, donec sic humile, sic benignum fiat quod nihil sibi vendicat noxium. *Pros.*

Si votre corps est travaillé par quelque convoitise criminelle, domptez-le par les jeûnes, châtiez-le par les verges jusqu'à ce qu'il devienne si humble et si soumis qu'il ne réclame plus rien d'illicite.

Hesych.

S. Hier.

S. Hier.

68. Erigatur domina, principetur in omnibus: et subjiciatur, suppeditetur et conculcetur ancilla. *In Regul. monacharum, c. 36, in fine, p. 337, B, t. 4.*

Que la maîtresse porte haut la tête, et qu'elle domine en toutes choses; que la servante soit soumise, abaissée et foulée aux pieds.

Hugo
a S. Victoris

69. Carni providendum est, ut serviat, non ut sæviat: ut sit ancilla, non domina: hostia fiat vitiorum mortificatione, et vivat virtute. *In Annot. sup. Ep. ad Rom. post med. in illud, Ut exhibeatis corpora, etc. p. 266, A, t. 1.*

Il faut pourvoir aux besoins du corps pour qu'il nous serve, et non pour qu'il nous domine; qu'il soit l'esclave et non le maître; qu'il immole le vice par la mortification, et qu'il fasse vivre la vertu.

Hugo card.

70. Mali hic impingunt carnem, ut lautius a diabolo manducantur; sed boni hic crucifigunt carnem suam, ut non sit idonea ad manducandum, sed potius ad glorificandum. *Pros.*

Ici-bas les méchants engraisent leur chair pour offrir une proie plus délicate au démon; mais les bons la crucifigent, afin qu'elle soit propre, non à être mangée, mais à être glorifiée.

71. Crux præsens, scala est ad gloriam; gloria autem præsens, scala est ad crucem æternam. *Sup. Gen. c. 40, f. 57, col. 4, t. 1.*

Les croix présentes sont des échelles pour monter à la gloire, mais la gloire présente est une échelle pour arriver à la croix éternelle.

72. Carnem mortificare et orare, hæc duo cogunt diabololum exire. *Sup. 1 Reg. c. 16, in fine, f. 231, col. 3, t. 1.*

La mortification de la chair et la prière, voilà deux choses qui chassent le démon.

73. Justitia est, vindictam de carne propria sumere. *Sup. Psal. 117, f. 300, col. 4, t. 2.*

C'est justice de faire subir des châtimens à sa propre chair.

74. Mortificanda est caro, quia caro viva et petulans signum est lepræ. *Sup. Ps. 43, f. 115, col. 2, t. 2.*

Il faut mortifier la chair, car une chair vive et pétulante annonce la lèpre.

75. Scimus quia in Dei oculis majoris meriti est, sæpe mortificari, quam mori. *Ibid.*

Nous savons qu'aux yeux du Seigneur il y a plus de mérite à se mortifier longtemps qu'à mourir.

76. Carnis mortificatio terret dæmones et percutit. *Sup. Psal. 80, f. 213, col. 4, t. 2.*

La mortification de la chair épouvante les démons et les frappe.

77. Crux mortificationis ascensus est, sive scala qua de lacu miseriæ, et de luto fæcis, et de mundo ascenditur in cælum. *Sup. Cant. c. 3, f. 122, col. 2, t. 3.*

La croix de la mortification est un moyen de s'élever, une sorte d'échelle qui, de ce lac de misère et du bourbier infect de ce monde, nous fait monter au ciel.

78. Carnis mortificatio cum exercitio virtu-

tum consonat in laudem Dei. *Sup. Is. cap. 23, f. 53, col. t. 4.*

La mortification du corps s'unit à la pratique des vertus pour procurer la gloire de Dieu.

79. Mortificatio carnis nisi fiat in gratia, non valet ad divisionem peccatorum, vel ad a-leptionem præmiorum æternorum. *Sup. Ezech. c. 12, f. 46, col. 2, t. 5.*

Si les mortifications corporelles ne se font pas en état de grâce, elles n'ont aucune efficacité pour la rémission des péchés ou pour l'acquisition des récompenses éternelles.

80. Non est possibile, qui hanc amat vitam, vitam vivere crucifixam. *Sup. Joan. c. 5, fol. 319, col. 4, t. 6.*

Il n'est pas possible, quand on aime la vie présente, de mener une vie crucifiée.

81. Maceratione minuuntur concupiscentiæ. *Sup. Epist. ad Roman. c. 8, f. 47, col. 2, t. 7.*

Les macérations affaiblissent la concupiscence.

82. Corpus affligitur, sed anima gloriatur. *Sup. 2 ad Cor. c. 11, f. 141, col. 1, t. 7.*

La mortification afflige le corps, mais elle glorifie l'âme.

83. Illa mortificatio, quæ fit in communitate, placet Deo. *Sup. Epist. ad Hebr. c. 2, f. 242, col. 2, t. 7.*

Les mortifications pratiquées en communauté sont agréables à Dieu.

84. De humilitate mortificatio voluntatum generatur; mortificatione extirpantur atque marcescunt universa vitia. *Lib. 4 de cænob. Instit. c. 43, a med. p. 102.*

L'humilité produit la mortification des volontés, et la mortification extirpe et détruit les vices.

85. Afflictio corporalis, initia quædam sunt profectus. *In Collat. 1 abbat. Moysis, cap. 10, in med. p. 308.*

Les mortifications corporelles sont un commencement de progrès spirituel.

86. Finis cænobitæ est, omnes suas mortificare et crucifigere voluntates. *Collat. 19 abbat. Joan. c. 8, in med. p. 756.*

Le but d'un cénobite, c'est de mortifier et de crucifier toutes ses volontés.

87. Omnia, quæ vulgo videntur esse magnifica, mihi facta sunt mortua. Nilul hæc mortificatione felicius, hoc est beate vitæ fundamentum. *Sup. Ep. ad Galat. c. 6, post med. in illud, Per quem mihi mundus crucifixus est, col. 948, C, t. 4.*

Toutes les choses que le vulgaire trouve magnifiques sont pour moi comme des choses mortes. Rien ne donna plus de bonheur que cette mortification; elle est le fondement de la vie bienheureuse.

88. Cum liceat deliciose et optime degere, si eligatur laboriosa vita et amara, mortificans corpus, holocaustoma est. *Pros.*

Celui qui, ayant la faculté de vivre dans les plaisirs et dans les délices, choisit une vie laborieuse et pénible, celui-là, en mortifiant son corps, offre à Dieu un véritable holocauste.

Hugo card.

Jean Cass.

S. Jean. Chr.

S. Joan. Chr. 89. Mortifica ergo corpus tuum, et crucifige; et accipies et tu hujus martyrii coronam. *Hom. 11 sup. Epist. ad Hebr. post init. col. 1737, C, tom. 4.*

Mortifiez donc votre chair et crucifiez-la, et vous recevrez la couronne de ce martyr.

S. Joan. Clim. 90. Initium quidem mortificationis, vel membrorum corporis, vel animæ, voluntatis labor est: medium vero, interdum labor, interdum requies: finis autem, jam omni motus perturbatione, omnique laboris sensu vacat. *Gradu 4, ab init. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, pag. 247, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Les commencements de la mortification, soit pour les membres du corps, soit pour l'âme, sont pénibles à la volonté; dans la suite, il y a alternative de peine et de consolation; mais, à la fin, il n'y a plus ni trouble des passions, ni sentiment de peine.

91. Afflictio ventris charitatem parit. *Ibid. gradu 14, ante med. p. 266, col. 1, C.*

La mortification du ventre produit la charité.

92. Si affligatur venter, humiliabitur cor: sin autem ille foveatur, superbit. *Ibid. in med. p. 266, col. 1, D.*

Si le corps est affligé, le cœur s'humilie; mais si l'on flatte la chair, le cœur se livre à l'orgueil.

93. Quicumque voluntatem Christi addiscere volunt, suam prius voluntatem studiose mortificare debent. *Ibid. gradu 26, a med. pag. 283, col. 1, B.*

Quiconque veut apprendre la volonté du Christ doit commencer par mortifier avec soin sa propre volonté.

Joan. Tith. 94. Qui voluntate mortificatus est, nihil carnale, nihil turpe concupiscit. *Lib. 1 ad monachos, Hom. 21, ante finem, p. 511, col. 1.*

Celui qui est mortifié dans sa volonté n'a plus de désir charnel, de convoitise honteuse.

95. Carne repugnante virtus perficitur; et quam recta sit voluntas, ex violentia spiritus probatur. *Part. 1 de Regione claustral. tract. 2, reg. 2, art. 6, in med. p. 601, col. 1.*

Les révoltes de la chair aident à perfectionner la vertu, et la violence spirituelle qu'on exerce fait connaître la rectitude de la volonté.

96. Magnam sibi infert violentiam, quisquis carnis propriae vicerit voluptatem. *Ep. 3 ad quasdam moniales, ante fin. p. 924, col. 2.*

On ne peut pas vaincre les convoitises de la chair sans se faire une grande violence.

S. I. id. us Il. pet. 97. Qui crucem portat, debet et mundo mori. Nam ferre crucem et mori, mortificare seipsum est: ferre et non mori, simulatio hypocritarum est. *Lib. 2 de summ. Bono, c. 2, sent. 9, p. 637, col. 2.*

Celui qui porte la croix doit encore mourir au monde. Or, porter la croix et mourir, c'est se mortifier soi-même; porter la croix et ne pas mourir, c'est une feinte des hypocrites.

98. Justi ita se ab omni mortificant, ut Deo vivunt: ideoque blanditias calcant, ut validiores ad vitam æternam de hujus vitæ mortifica-

tione consurgant. *Ibid. lib. 3, c. 16, sent. 6, p. 672, col. 2.*

Les justes meurent à toutes choses, de manière à ne vivre que pour Dieu; et ils foulent aux pieds les plaisirs, afin de s'élever avec plus de force, par les mortifications de cette vie, à la vie éternelle.

99. Anima dum cibo et potu male tractatur, fit melior. *Ep. ad Diognetum, in med. apud Bibl. Patr. t. 2, edit. Colon. 1618.*

L'âme devient meilleure quand on est mortifié dans le boire et dans le manger.

100. Sui cohibito gloriosa est. *De Ira Dei, c. 18, sub fin. p. 357.*

C'est une gloire de se dompter soi-même.

101. Congruit statui nostro, ut donec peregrinamur in hac miseriarum et periculorum valle, reprimendarum carnalium voluptatum crucem nobisipsi faciamus. *Pros.*

C'est un devoir de notre état, pendant que nous sommes en pèlerinage dans cette vallée de misères et de périls, de nous faire une croix en réprimant les convoitises de la chair.

102. In hac cruce per totam istam vitam, perpetuo debet pendere christianus, non enim est tempus evellendi clavos. *De Ligno vitæ, tract. 11 de Sobriet. c. 2, in fine, p. 60, col. 2, E, part. 1.*

Le chrétien doit rester attaché à cette croix pendant toute la durée de cette vie, car ce n'est pas encore le temps d'arracher les clous.

103. Rara virtus hæc est, carnis refrænare naturam, atque libidinum incendia cohibere. *Serm. de S. Joan. evang. ante finem, p. 398, col. 2, B, part. 2.*

C'est une vertu rare de réprimer les penchants naturels de la chair et d'éteindre les feux de la passion.

104. Parum est, si carnis substantia tenuatur, et animæ fortitudo non alitur. *Pros.*

C'est peu de chose d'exténuer les membres du corps, si l'on n'alimente pas la force de l'âme.

105. Afflicto paululum exteriore homine reficiatur interior; et subtracta saturitate corporea, spiritualibus mens deliciis roboretur. *Serm. 1 Quadr. ante finem.*

Que les mortifications extérieures du corps servent à fortifier l'homme intérieur, et que les privations imposées à l'appétit corporel nourrissent l'âme de délices spirituelles.

106. Pia vita sanctorum nunquam aliena est crucis Christi, dum continentia clavis desideria carnis configit, et corporeas cupiditates virtute spiritus in se habitantis interficit. *Pros.*

La vie pieuse des saints n'est jamais exempte de la croix du Christ, car elle perce continuellement les désirs de la chair avec les clous de la continence, et elle détruit toutes les convoitises corporelles par la force spirituelle de l'âme.

107. Difficile est enim quemquam in se non habere, quod perimat: extinguenda est iracundia, mortificanda superbia, destruenda luxuria. *Ibid. Serm. 7, ante finem.*

Il est bien difficile en effet qu'un homme n'ait pas en lui quelque chose à détruire: il y a la colère à éteindre, l'orgueil à abaisser, la luxure à étouffer.

S. Just. mart.

Lact. Firm.

S. Laur. Just.

S. I. c. 1

S. Leo I.

108. Toties peccatis morimur, quoties in nobis peccata moriuntur : ubi homo occiditur mundo, non terminatione sensuum, sed fine vitiorum. *Serm. de Machabæis, post med.*

Nous mourons au péché toutes les fois que les péchés meurent en nous, toutes les fois que l'homme meurt au monde, non par la perte de la vie sensible, mais par la cessation des vices.

109. Per voluntarias afflictiones caro concupiscentiis moritur, virtutibus spiritus innovatur. *Serm. 2 de Jejun. decimi mensis, post init.*

Les mortifications volontaires font mourir la chair à la concupiscence et renouvellent l'esprit dans la vie de la vertu.

110. Susceptio crucis est interfectio cupiditatum, occisio vitiorum, declinatio vanitatis, et abdicatio omnis erroris. *Serm. 2 de Resurr. post med.*

Accepter la croix, c'est mortifier ses convoitises, détruire les vices, s'éloigner de la vanité et rejeter toute erreur.

111. Tanto fit rationalis anima purgatio, quanto fuerit substantia carnis afflictio. *Serm. 1 de Jejun. Pentec. ante med.*

L'âme raisonnable est d'autant plus purifiée que le corps est plus mortifié.

112. Vitia mortificanda sunt, non corpusculum opprimendum, nec natura destruenda. *In Specul. spir. c. 5, ante med.*

Il faut mortifier les vices sans écraser notre faible corps et sans détruire la nature.

113. Excellentissimum plane exercitium est, mentem semper habere mortificatam ; in vera enim atque integra mortificatione, vera et jucundissima vita latet : qui enim moritur semper in seipso, semper in Deo nova vita vivere incipit. *De Institut. spirit. c. 2, ante finem.*

C'est une pratique certainement excellente de tenir toujours son âme dans la mortification ; car c'est dans une véritable et entière mortification que se trouve le secret de la vie véritable, de la vie heureuse : celui qui meurt constamment à lui-même se met à vivre en Dieu d'une vie toujours nouvelle.

114. Anima quidem mortificata est veluti botrus maturus, mollis ac suavis : anima vero immortificata est tanquam uva immatura, dura atque acerba. *Ibid. ante fin.*

L'âme mortifiée ressemble à un raisin mûr, tendre et doux, tandis que l'âme immortifiée est semblable à un raisin encore vert, dur et acide.

115. Mortificatio in initio quidem difficilis est ac molesta : sed ubi quis aliquamdiu in ea viriliter perstiterit, jam dono Dei facilis omnino multumque amabilis redditur. *Ibid. sub fin.*

Sans doute la mortification est difficile et pénible dans les commencements ; mais celui qui a le courage d'y persévérer pendant quelque temps ne tarde pas à la trouver, par la grâce de Dieu, tout à fait facile et infiniment agréable.

116. Vera perfectio in mortificatione sitiata est : nam ad veram perfectionem, integra

mortificatione pervenitur. *Ibid. cap. 7, circa med.*

La vraie perfection consiste dans la mortification de soi-même, car c'est par la mortification parfaite que l'on parvient à la véritable perfection.

117. Revera beatus est animus ille, qui rebus omnibus præclare mortuus est : sensibilibus quidem, vi sensus abdicata, intelligibilibus autem, intellectivo motu quiescente. *Cent. 3 de Virtut. et Vitiis, c. 24, apud Bibl. Patr. t. 7, p. 362, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Heureuse, véritablement heureuse l'âme qui est entièrement morte à toutes les créatures : aux choses sensibles, par le dépouillement des sens, et aux choses naturelles, par le renoncement et le repos de l'esprit.

118. Super omnia mortifica corpus tuum. *Parænes. 20, apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Par-dessus toutes choses, mortifiez votre corps.

119. Abjice quidquid malitiam spirat, et membra carnis tuæ vehementer mortifica. *ib. Orat. 1 de Gula, ante finem.*

Repussez tout ce qui sent la malice, et mortifiez rudement tous les membres de votre corps.

120. Si mortificationem in corpore tuo suscipias, et mortifices membra tua, peccato obnoxia, tunc in te multiplicabuntur sensus boni et spirituales. *Pros.*

Si vous pratiquez la mortification dans votre corps, et si vous châtiez vos membres, qui sont un foyer de péchés, alors les sentiments purs et spirituels se multiplieront en vous.

121. Si enim sensus carnis mortificentur, sensus spiritus crescunt, et quotidie emorientibus in te vitiis, virtutum numerus augetur. *Hom. 1 in cap. 1 Exodi, super illud, Mortuus est Joseph, t. 1.*

Car si l'on mortifie les sens charnels, le sens spirituel se développe, et chaque jour, à mesure que les vices s'éteignent en vous, le nombre des vertus s'accroît.

122. Caro læta trahit nos ad culpam, afflictia retrahat ad veniam. *Serm. 43, in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 906, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

C'est la chair trop flattée qui nous a entraînés au péché ; il faut que la chair mortifiée nous rappelle à la pénitence et au pardon.

123. Afflictio carnis est mensa spiritus. *In Vita sua, c. 49, in fine, t. 1.*

La mortification de la chair est le festin de l'esprit.

124. Qui virtutum lapidibus festinat atrium sublime construere, prius necesse est inhorentia carnalium delectationum mortificatione dumeta purgare. *Lib. 6, Ep. 32, ante med. col. 2, B, t. 1.*

Celui qui veut élever, avec les pierres de la vertu, un magnifique édifice, doit commencer par arracher de l'emplacement, en mortifiant la volupté, toutes les ronces et les broussailles hérissées du vice.

125. Indiscreta mortificatio, est causa mor-

S. Maximus
martyr.

S. Nilus.

Origen.

Pet. Blesens.

S. Petr. Dam.

Ludov. Blos.

S. Petr. Dam. *borum. Ibid. Ep. 34, ante med. p. 107, col. 1, litt. D.*

Les mortifications immodérées sont des causes de maladies.

126. Quid prodest castigatio, vel afflictio carnis, si desit munditia cordis? *Lib. 8, Ep. 14 ad sorores, ante med. p. 134, col. 2, E, t. 1.*

A quoi sert l'austérité de la vie ou la mortification de la chair sans la pureté du cœur?

127. Nequaquam sufficit, si a pravitate vitæ quisque convertitur, nisi et propria vitia gladio spiritus mortificare conetur. *Serm. 3 de Anastasio, p. 154, col. 2, E, t. 2.*

Il ne suffit pas de renoncer à la dépravation des mœurs, si l'on ne s'efforce point d'immoler ses propres vices par le glaive spirituel de la mortification.

128. Si quem delectat in anima consurgere, et adversus hostium cuneos dimicare, veritat manus in se, et illic plures inveniet adversarios obtruncandos. *Ibid. ante med. p. 153, col. 1, A.*

Si vous aimez à porter les armes et à vous précipiter sur les bataillons ennemis, tournez vos coups contre vous-même, et vous trouverez toujours un grand nombre d'ennemis à frapper.

129. Qui carnem suam crucifigit, qui membra sua abstinendo mortificat, ille vere crucem suam portat. *Serm. 18 de Invent. Crucis, ante med. p. 191, col. 2, B, t. 2.*

Celui qui crucifie sa chair et qui mortifie ses membres par l'abstinence, celui-là porte véritablement sa croix.

130. Prudens vir, et ad salutis suæ custodiam vehementer intentus, tanta reprimendis vitii sollicitudine semper invigilat, ut perfectæ mortificationis cingulo lumbos suos et renes, ventrem una cum lateribus undique circumstringat. *Opusc. 13, cap. 2, sub fin. p. 511, col. 2, A, t. 3.*

L'homme sage et vraiment appliqué à son salut veille avec tant de sollicitude à réprimer ses vices, qu'il tient constamment ses reins, son ventre et ses flancs resserrés de tous côtés par les chaînes de la mortification parfaite.

131. Omnes voluntates proprias frange, unidique te mortificatione præcinge. *Opusc. 45, c. 11, in fine, p. 719, col. 2, D, t. 3.*

Brisez en toutes choses votre propre volonté, soyez ceint de tous côtés par la mortification.

Philo. Jac. 132. Cum vivimus, mortua est anima: si mortui fuerimus, tum demum anima vivit vita propria. *Lib. 1 Legis allegoric. in calce, p. 84, t. 1.*

Tant que nous vivons, l'âme est morte; quand nous serons morts, c'est alors enfin que l'âme vivra de sa vie propre.

S. Prosper. 133. Omnes mortificationes, quas inflata vanitas facit tolerabiles, non sunt ornamenta morum, sed velamina vitiorum. *Lib. 3 de Vita contempl. c. 10, ante fin.*

Toutes les mortifications que fait supporter l'enflure de la vaine gloire ne sont pas des ornements de vertu, mais des voiles qui cachent le vice.

134. Qui putantur crucem portare, sic portant ut plus habeant in crucis nomine dignitatis, quam in passione supplicii. *Lib. 3 de Gub. Dei, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 332, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Plusieurs qui semblent porter la croix la portent de manière à partager l'honneur et la dignité qui s'y attachent plutôt que les douleurs et le supplice qu'elle rappelle.

135. Affectus artubus, vires corporum in virtutes transferuntur animorum. *Pros.*

Quand on mortifie les membres, les forces corporelles se changent en vertus spirituelles.

136. Mihi genus quoddam sanitatis esse videtur, hominem interdum non esse sanum: tunc sola exultat anima læta, corpore affecto, quasi adversario subjugato. *Ibid. Ep. 5 ad Caturam soror. fere in med. p. 363, col. 2, G.*

Il me semble que c'est pour l'homme comme une sorte de santé d'être quelquefois privé de la santé; car alors l'âme seule triomphe dans la joie, le corps étant abattu comme un ennemi dompté.

137. Proprium est rationalis, ut rationi subdatur: castigatumque corpus in servitutum redigat. *Hecat. 5, sent. 2, apud Bibl. Patr. t. 7, p. 272, col. 1, F, edit. Colon. 1618.*

Thalassius

C'est le propre de l'être raisonnable d'obéir à la raison, de châtier son corps et de le réduire en servitude.

138. Malitiam mortifica, ne mortuus non resurgas, et a brevi morte in longam transeas. *Ibid. Hecat. 4, sent. 51, p. 276, col. 2, F.*

Mortifiez en vous la corruption, de peur que vous ne mouriez pour ne pas ressusciter, et que de la mort d'un instant vous ne passiez à une mort sans fin.

139. Maceratio proprii corporis non est Deo accepta, nisi sit discreta: ut scilicet concupiscentia refrænetur, et natura non nimis gravetur. *2 2, quest. 88, art. 2, in corp. ad 3, in pr.*

S. Thomas Aquinas.

La mortification du corps ne peut être agréable à Dieu qu'autant qu'elle est réglée avec discernement, c'est-à-dire quand elle réprime la concupiscentie sans trop accabler la nature.

140. Non est alia via ad vitam, nisi via sanctæ crucis et quotidianæ mortificationis. *Pros.*

Thomas a Kempis.

Il n'y a pas d'autre chemin qui mène à la vie que celui de la sainte croix et de la mortification continuelle.

141. Ambula ubi vis, quære quodcumque volueris, et non altiorem viam supra, nec securiorem viam infra, nisi viam sanctæ crucis. *Lib. 2 de Imitat. Christi, c. 12, sect. 3, t. 2.*

Allez où vous voudrez, cherchez autant qu'il vous plaira, vous ne trouverez pas de voie plus élevée ni plus sûre que le chemin de la sainte croix.

142. Crux semper parata est, et ubique te expectat, non potes effugere, quocumque curreris: quia quocumque iveris, te ipsum tecum portas, et semper te ipsum invenies. *Pros.*

La croix est toujours dressée pour vous, et elle vous attend partout; vous ne sauriez l'éviter, en quelque lieu que vous fuyiez, parce que vous vous portez toujours vous-même et que vous vous trouvez toujours, quelque part que vous alliez.

Thomas
à Kempis.

143. Convertete supra, convertete infra, convertete extra, convertete intra, et in his omnibus invenies crucem.

Regardez en haut ou en bas, sortez de vous ou rentrez en vous-même, et partout vous trouverez la croix.

144. Si libenter crucem portas, portabit te, et ducet te ad desideratum finem : si invite portas, onus tibi facis, et teipsum magis gravas, et tamen oportet ut sustineas : si abjicis unam crucem, aliam procul dubio invenies, et forsitan graviorem. *Ibid. sect. 4 et 5.*

Si vous portez la croix de bon cœur, elle vous portera aussi et vous conduira au terme désiré ; si vous la portez à regret, vous en augmenterez le poids, vous rendrez votre fardeau plus accablant, et cependant il faudra toujours la porter ; si vous vous déchargez d'une croix, vous en trouverez infailliblement une autre, et peut-être plus pesante.

145. Qui libere cum Deo ambulare desiderat, necesse est ut omnes pravas et inordinatas affectiones suas mortificet. *Ibid. lib. 3, c. 53, in fine.*

Celui qui désire marcher avec Dieu en liberté doit mortifier toutes ses affections mauvaises et déréglées.

146. Quanto caro plus premitur, tanto spiritus plus elevatur. *De Disciplina claustr. cap. 12, sect. 1, t. 2.*

Plus la chair est comprimée, plus l'esprit s'élève.

S. Valerian.

147. Opus est ut semper resecet quæcunque aut inhonesta videantur, aut turpia, qui animam suam ad celestem gloriam desiderat pervenire. *Hom. 2 de arcta Vita, post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

Celui qui veut faire arriver son âme à la patrie céleste doit retrancher sans cesse tout ce qu'il y a en lui de déshonnéte ou de honteux.

In Vitus Patr.

148. Nisi homo omnes voluntates carnis suæ mortificaverit, non potest monachus fieri. *Lib. 5, libell. 3 de Compunctione, num. 11, in fine, p. 566, col. 1.*

Un homme qui ne mortifie point toutes ses convoitises charnelles ne saurait devenir religieux.

149. Vade, et ama tibi ipsi vim facere : evagina gladium tuum, et exi in bellum. *In Sent. in fine positus, sent. 46, p. 998, col. 2.*

Allez et aimez à vous faire violence ; tirez votre glaive du fourreau et marchez au combat.

150. In omnibus sibi unumquemque vim facere, hæc est via Dei et opus monachi. *Ibid. sent. 92, p. 1000, col. 1.*

Se faire violence en toutes choses, voilà le chemin du ciel et le devoir de tout religieux.

151. Qui sibi vim facit propter Deum, similis est homini confessori. *Ibid. sent. 93, etc.*

Celui qui se fait violence pour plaire à Dieu mérite d'être mis au rang des confesseurs.

SENTENTIE PAGANORUM.

Seneca.

152. Darius tractandum est corpus, ne animus male pereat : cibus famem sedet, potio si-

tim extinguat, vestis arceat frigus. *Ep. 8, fere in med. p. 533, t. 2.*

Il faut traiter le corps avec dureté pour que l'âme ne se perde point ; il suffit que la nourriture apaise la faim, que la boisson étanche la soif, que le vêtement préserve du froid.

153. Mors religiosi, facit vitam beatam. *Sent. 317, p. 66, col. 2, G, apud Bibl. Patr. tom. 3, edit. Colon. 1618.*

Sent. 317.

La mort d'un religieux le conduit à la vie bienheureuse.

MOTUS ANIMI ET CORPORIS

(MOUVEMENTS DE L'ÂME ET DU CORPS).

ETYMOLOGIA.

Motus animi græci πάθη, nostri autem quidam (sicut Cicero) perturbationes, quidam affectiones vel affectus, quidam vero, sicut iste de græco, expressius passionem vocant. *Lib. 9 de Civit. Dei, c. 4, in princ. p. 154, D, t. 5.*

S. Aug.

Les mouvements de l'âme sont appelés par les auteurs grecs πάθη, par quelques uns de nos auteurs, comme Cicéron, des troubles, par d'autres des affections, des émotions, par d'autres enfin des passions, mot qui traduit plus énergiquement le grec.

DEFINITIO.

Motus animi est affectus vituperabilis præter naturam. *Centur. 1 de Charit. c. 35, pag. 349, col. 1, D, apud Bibl. Patr. t. 7, edit. Colon. 1618.*

S. Maximus
martyr.

On appelle mouvement de l'âme une passion blâmable, en dehors de la nature.

DIVISIO.

Unus ex natura,
Secundus ex pastu multorum ciborum,
Tertius est spirituum malignorum tentantium. *Ep. 1, circa med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 23, col. 2, II, edit. Colon. 1618.*

S. Ant. abb.

Je distingue trois mouvements du corps :
Le premier vient de la nature,
Le second de la surabondance des aliments,
Le troisième des suggestions des esprits malins.

Triplex est motus mentis et corporis :
Primus est in voluntate,
Secundus in delectatione,
Tertius in opere. *Sup. Ps. 113, circa med. p. 143, col. 2, D, t. 1.*

S. Bonav.

Il y a trois mouvements :
Celui de l'âme,
Celui de la sensibilité,
Celui du corps.
Le premier est dans la volonté,
Le second est dans la délibération,
Le troisième est dans l'action.

Hugo a S. Victore.	Tres sunt motus in hominine:	Motus mentis,	Motus mentis in voluntate est,	In motu mentis solo, liberum arbitrium est.
		Motus corporis,	Motus corporis in opere,	In motu corporis et sensualitatis, quæ sequuntur liberum arbitrium. <i>Lib. 1 Miscell. cod. 1, tit. 22, in pr. p. 74, C, t. 3.</i>
		Motus sensualitatis.	Motus sensualitatis medius in delectatione.	
Il y a trois mouvements dans l'homme:		Le mouvement de l'âme,	Dans la volonté.	C'est dans le mouvement de l'âme seul qu'est le libre arbitre.
		Le mouvement du corps,	Dans l'action.	Dans les mouvements de la sensualité et du corps, il n'y a que les suites du libre arbitre.
		Le mouvement de la sensualité.	Dans la délectation.	

SENTENTIAE PATRUM.

S. Ambr. 1. Tunc maxime insidiatur adversarius, quando videt nobis motus et passiones aliquas generari, tunc fomites movet, laqueos parat. *Lib. 1 de Offic. c. 4, ante med. col. 3, A, tom. 1.*

Le moment où l'ennemi nous tend des pièges plus nombreux, c'est quand il voit naître dans nos cœurs des mouvements et des passions; c'est alors qu'il excite les feux du mal et qu'il dispose ses embûches.

2. Præclarum est motum temperare consilio. *Lib. 5 sup. Luc. c. 6, in illud Psal. 4, Irascimini et nolite peccare, etc. col. 1687, B, t. 5.*

Il est beau de modérer les passions par la prudence.

3. Nulla mens est, quæ non recipiat etiam malarum motus agrestes cogitationum. *De Noe et Arca, c. 16, ante fin. col. 969, C, t. 4.*

Il n'y a pas une âme qui n'éprouve les mouvements grossiers des pensées mauvaises.

S. Aug. 4. Anima non illos carnales motus, ut cum libet exurit, ita etiam cum libet extinguit: non enim sicut peccatum in ejus potestate est, ita etiam poena peccati. *Lib. 6 Musica, c. 5, post med. p. 274, D, t. 1.*

L'âme ne peut pas éteindre les mouvements de la chair aussi facilement qu'elle peut les allumer; car si le péché dépend d'elle, il n'en n'est pas de même de ce qui est la peine du péché.

5. Magna res est ipsa anima, nec ad opprimendos lascivos motus suos idonea sibi remanet. *Ibid.*

L'âme est par elle-même une grande chose, et cependant elle n'est point capable de contenir tous ses mouvements lascifs.

6. Cum non reguntur motus animi nostri, erumpunt et pergunt in foedissimas consuetudines, et per diversas perniciosasque delectationes nos rapiunt et faciunt similes omni generi bestiarum: cum autem reguntur et subjiciuntur, omnino mansuescunt, et nobiscum concorditer vivunt. *Lib. 1 de Genesi contra Manich. c. 20, in princ. p. 569, B, t. 1.*

Quand nous ne gouvernons pas les mouvements de notre âme, ils franchissent les barrières et se changent en habitudes honteuses, ils nous entraînent dans des plaisirs divers et pernicieux qui nous font ressembler aux différentes espèces de bêtes; mais quand nous savons les gouverner et les soumettre, ils s'adoucissent et vivent en paix avec nous.

7. In omnibus motibus vestris nihil fiat quod cujusquam offendant aspectum, sed quod vestram deceat sanctitatem. *Reg. 3 ad clericos, ante med. p. 593, A, t. 1.*

Qu'il n'y ait rien dans tous vos mouvements qui puisse offenser les regards de qui que ce soit, mais que tout soit digne de votre sainte vocation.

8. Fastus elationis, et delectatio libidinis, et venenum curiositatis, motus sunt animæ morituræ. *Lib. 13 Confess. c. 21, post med. p. 162, C, t. 1.*

Le faste de l'orgueil, les charmes de la volupté, le venin de la curiosité, sont des mouvements d'une âme destinée à la mort.

9. Motibus animæ cum ratio dominatur, ordinatus homo dicendus est. *Lib. 1 de libero Arbitrio, c. 8, in fine, p. 439, B, t. 1.*

Quand la raison, chez un homme, gouverne les mouvements de l'âme, on peut dire que cet homme est bien réglé.

10. Nulla culpa motus deprehendi potest, ubi natura necessitasque dominatur. *Ibid. lib. 3, c. 1, in princ. p. 465, A.*

On ne peut rien trouver de coupable dans un mouvement, quand il est produit par la nature et la nécessité.

11. Si perversa est voluntas hominis, perversos habebit motus: si autem recta est, non solum inculpabiles, verum etiam laudabiles erunt. *Lib. 14 de Civit. Dei, c. 6, in princ. p. 249, B, t. 5.*

Si la volonté de l'homme est perverse, ses mouvements seront criminels; mais si sa volonté est droite, ses mouvements, loin d'être criminels, seront louables.

12. Motus de amore boni et de sancta charitate venientes, si vitia vocanda sunt, sinamus ut ea quæ vera vitia sunt, virtutes vocentur: sed cum rectam rationem sequantur isti motus, quando ubi oportet adhibentur, quis eos tunc morbos, seu vitiosas passiones audeat dicere? *Ibid. c. 9, ante med. p. 252, D, t. 5.*

S'il faut appeler vices les mouvements inspirés par l'amour du bien et par la sainte charité, il faudra donner le nom de vertus aux vices véritables; mais ces mouvements étant toujours guidés par la droite raison et ne se produisant que lorsqu'il le faut, qui oserait les qualifier maladies ou passions mauvaises?

13. Motus desideriorum malorum, si consentientem traxerit atque illexerit, concipit parit-

S. Aug.

que peccatum. *Lib. 6 contra Julian. c. 11, in fine, p. 775, B, t. 7.*

Quand les mouvements excités par les mauvais desirs provoquent et entraînent le consentement, ils conçoivent et en font le péché.

14. Motus animæ secundum carnem se moventis, et in deliciis carnales immoderate diffuere cupientis, regit intellectus. *Sup. Evang. Joan. de c. 4, circa med. p. 93, A, t. 9.*

Les mouvements d'une âme qui suit les impulsions de la chair et qui recherche avec excès les plaisirs corporels, se rendent maîtres de l'intelligence.

15. Pereant argumenta philosophorum, qui negant in sapientem cadere perturbationes animorum. *Ibid. Tract. 60 de c. 13, circa med. p. 275, B.*

Périssent les dissertations des philosophes qui soutiennent que le sage est à l'abri des mouvements et des passions de l'âme.

16. Capilli hominis magis numerabiles sunt, quam affectus ejus et motus cordis. *Lib. 4 Confess. c. 14, post med. t. 1.*

Il est plus facile de compter les cheveux d'un homme que de compter ses affections et les mouvements de son cœur.

17. Non omne quod movet, mutatur. *De Immortal. animæ, c. 3, post init. t. 1.*

Tout ce qui se meut ne change pas.

18. Cum ratio irrationales animi motus regit, id scilicet dominatur in homine, cui dominatio lege debetur. *Lib. 1 de lib. Arb. c. 8, in fine, t. 1.*

Quand la raison gouverne les mouvements irrationnels de l'âme, alors on peut dire que c'est le principe auquel la domination appartient légitimement qui règne dans l'homme.

19. Motus aversionis quod fatemur esse peccatum, quoniam defectivus motus est, non pertinet ad Deum. *Ibid. lib. 20, c. 20, in med.*

Le mouvement d'aversion que nous reconnaissons être un péché, parce qu'il est un mouvement défectueux, ne peut pas se trouver en Dieu.

20. Motus quo huc atque illuc voluntas convertitur, nisi esset voluntarius, neque laudandus, neque culpandus esset. *Ibid. lib. 3, c. 1, post init.*

Si le mouvement qui fait pencher la volonté d'un côté et d'autre n'était pas volontaire, il ne mériterait ni blâme ni louange.

21. Hæc est hominis vita beata, cum omnes motus ejus rationi veritatis consentiunt. *Lib. de Gen. contra Manich. c. 20, in med.*

Le bonheur de la vie pour l'homme consiste dans la conformité de tous ses mouvements avec la raison et la vérité.

22. Nonnulli motus animorum apparent in vultu, et maxime in oculis. *Ibid. lib. 2, c. 21, post med.*

Quelques uns de nos mouvements intérieurs apparaissent sur le visage et surtout dans les yeux.

23. Animæ motus quamdiu rebus adhuc ter-

renis implicatur, pigrius inflammatur : si vero feratur ad similitudines corporales, et inde feratur ad spiritualia, ipso quasi transitu vegetatur. *Ep. 119, c. 11, circa fin. t. 2.*

Tant que l'âme est embarrassée dans les choses terrestres, son mouvement s'enflamme avec plus de lenteur ; mais si elle se porte aux apparences corporelles et si de là elle s'élève aux biens spirituels, elle devient plus ardente par cette transformation même.

24. Sic Deus administrat omnia quæ creavit, ut etiam proprios exercere et agere motus sinat. *Lib. 7 Civit. Dei, c. 30, ante fin. t. 5.*

Dieu gouverne tout ce qu'il a créé de telle façon qu'il laisse chaque créature exercer et produire ses propres mouvements.

25. Corporis motus cum decentes atque congruentes sunt, inter naturæ prima numerantur. *Ibid. lib. 19, c. 4, post princ.*

Les mouvements du corps, quand ils sont décents et convenables, doivent être comptés parmi les plus belles choses de la nature.

26. Deus temporalia movens, temporaliter non movetur. *Ibid. lib. 10, c. 12, ante fin.*

Dieu, qui imprime le mouvement aux choses temporelles, est à l'abri des mouvements du temps.

27. Varios motus in corpore, nisi ipsa anima non facit : et nescit quod facit, vel unde facit : nec ei turpe est ista quod nescit. *Lib. 4 de Anima et orig. c. 5, circa fin. t. 7.*

Quand l'âme ne produit pas elle-même les divers mouvements du corps, elle ne sait ni comment ni d'où ils procèdent, et il n'y a aucune honte pour elle dans ces choses qu'elle ignore.

28. Nullus fit hominis ad hominem corporalis accessus, si desit corporis motus. *Lib. 2 de Nuptiis, c. 31, ante med. t. 7.*

Un homme ne peut pas s'approcher d'un autre homme, s'il n'y a un mouvement du corps.

29. Refrænari debent incontinentes motus voluptatis, bestiales motus curiositatis, et cervicosi motus elationis. *Serm. 3 de Circumcis. post med. f. 19, col. 1, C.*

Il faut réprimer les mouvements incontinents de la volupté, les mouvements de bête de la curiosité et les mouvements hautains de l'orgueil.

30. Conculca bestiales tuos motus, quia domari debent, ne dominari pravaleant : nisi culcati fuerint, conculcabunt te : nisi premantur, opprimunt te. *Serm. 4 Ascens. longe post init. f. 42, col. 3, I.*

Foulez aux pieds vos mouvements de passion bestiale, parce qu'il faut les dompter, de peur qu'ils ne vous dominent ; si vous ne les foulez pas, ils vous fouleront ; si vous ne les réprimez pas, ils vous opprimeront.

31. Mitiga efferos motus, et crudelem bestiam mansuefacere cura. Ligatus es? solve studeas quod rumpere omnino non possis. *Serm. de Controv. ad clericos, c. 11, prope init. f. 114, col. 2, D.*

Médéciez les mouvements de fureur, et appliquez-vous à apprivoiser la bête cruelle. Êtes-vous enchaîné? tâchez de délier ce qu'il vous est absolument impossible de rompre.

S. Aug.

S. Bern.

S. Bern.

32. Motus carnis tribus ex causis contingit:

Ex præcedenti cogitatione,
Ex ventris plenitudine,
Ex maligni spiritus impugnatione. *In suis Sent. c. Motus, f. 130, col. 1, B.*

Les mouvements de la chair viennent de trois causes :

D'une pensée qui a précédé,
D'un ventre trop plein de nourriture,
Des suggestions de l'esprit impur.

33. Quis ita vigil et diligens observator motionum internarum suarum, sive in se, sive ex se factarum, ut liquido ad quæque illicita sensu cordis sui discernat inter morbum mentis et morsum serpentis? *Serm. 32 sup. Cant. circa med. fol. 161, col. 4, K.*

Quel est l'homme assez vigilant et assez habile observateur de ses mouvements intérieurs, produits en lui-même ou par lui-même, pour discerner parfaitement les sentiments mauvais de son cœur, de manière à distinguer ce qui est une maladie de son âme de ce qui est une morsure du serpent?

34. Vox quædam animi est, corporis motus: sæpe enim per incessum proditur qualis sit animus. *De Ordine vitæ, ante med. fol. 334, col. 4, M.*

Le mouvement du corps est comme une voix de l'âme, car la démarche du corps révèle souvent l'état intérieur de l'âme.

S. Bernard

35. Pacifici motus animi componunt, et rationi subiciunt. *De 7 Donis Spirit. S. in specie de dono timoris, c. 4, circa med. p. 235, col. 2, B, t. 6.*

L'homme pacifique règle les mouvements de son cœur et les soumet à la raison.

Cassiodor.

36. Motuum conversio humanæ convenit fragilitati, ut de læto quis tristis, de placato iracundus, de benevolo reddatur offensus. *Sup. Psal. 2, vers. 5, fol. 6, col. 2.*

La faiblesse humaine a le pouvoir de changer les mouvements de l'âme, en ce sens que la tristesse devient joie, que le calme se change en colère et la haine en bienveillance.

D. Cassius
Cassius

37. Si ad motus passionum ex innata dispositione aut assuefactione proclivior es, instantius pugna, ferventius ora, indefesse labora. *In Exhort. ad novit. art. 2, ante finem, fol. 4, pag. 2.*

Si, par une disposition naturelle ou par la force de l'habitude, vous êtes vivement porté aux mouvements de la passion, combattez avec plus de constance, priez avec plus de ferveur, travaillez sans relâche.

Closs. int.

38. Aditus cordis contra pravos motus, ratione munitur. *Sup. Gen. c. 19, in illud, Claustrum ostium, c. 243, D, t. 1.*

La raison prémunit l'entrée du cœur contre les mouvements dépravés.

S. Greg. Mag.

39. Motus carnis pacem nobis cum Deo faciunt, cum tentando contradicunt. *Lib. 6, c. 16, circa med. col. 200, D, t. 1.*

Les mouvements de la chair nous mettent en paix avec Dieu quand nous résistons à la tentation.

40. Quoties turbulentos motus animi sub mansuetudinis virtute restringimus, ad simili-

tudinem redire Conditoris conamur. *Ibid. lib. 5, c. 31, circa init. col. 171, D.*

Toutes les fois que nous réprimons les mouvements désordonnés de l'âme par la vertu de mansuétude, nous tâchons de rétablir en nous l'image ressemblante du Créateur.

41. Robusti sunt motus cordis, cum nulla nisi quæ virtutis sunt, sentiunt. *Ibid. lib. 26, c. 28, post med. num. 37, col. 891, B.*

Les mouvements du cœur sont généreux quand ils ne produisent que ce qui touche à la vertu.

42. Motus illicitus carnis (quamdiu ipsi caro est) tolli non potest, violentia movendi tolli potest. *Lib. 5 in 1 Reg. c. 1, ante med. sup. illud, Reliqui vero dispersi sunt, col. 1480, D, tom. 2.*

Tant que nous sommes dans la chair, nous ne pouvons pas supprimer entièrement les mouvements de la chair, mais nous pouvons en arrêter la violence.

43. Motus carnis quasi in fugam vertitur, dum ipsa caro bene jejunando castigatur. *Ibid. post med.*

On met en fuite les mouvements de la chair quand on mortifie la chair par le jeûne.

44. Electa virginitas de carne, continentia: arce sublimata, motus turpes extinguit. *Ibid. c. 3, longe post init. sup. illud, Et percussit Jonathas stationem, etc. col. 1502.*

Quand on a choisi la virginité du corps, on éteint les mouvements honteux de la chair en élevant la noble forteresse de la continence.

45. In corpore virginali carnales motus non habent requiem delectationis, sed statum certaminis: stant, quia impugnant, sed requiescere non possunt, quia mentem sanctam minime oblectant. *Ibid.*

Dans un corps vierge, les mouvements de la chair ne sont pas une délectation tranquille, mais un état de combat; ils nous attaquent, mais ils n'obtiennent point la paix, car ils n'ont aucun attrait pour une âme sainte.

46. Omnes libidinosi motus proisus perimantur in corpore. *Ibid. lib. 6, c. 1, post init. sup. illud, Non parces ei, etc. col. 1570, C.*

Réprimez entièrement dans votre corps les mouvements de la passion.

47. Axa super asinum sedet, cum irrationalibus carnis suæ motibus anima præsidet. *Lib. 3 Dial. c. 34, in med. sup. illud Josue 15, Axa filia Caleph sedens super asinam, col. 1414, D, tom. 1.*

Axa est assise sur son âne quand l'âme commande aux mouvements déréglés de sa chair.

48. Quid cogitationes luxuriæ, quid sunt libidinosi corporis motus, nisi carbones ignis, qui si in carne, aut in corde conveniunt, comburere cito possunt, extingui facile nunquam possunt? *Lib. 6 in 1 Reg. c. 2, ante finem, col. 1602, D, t. 2.*

Que sont les pensées impures, que sont les mouvements luxurieux du corps, sinon des charbons ardents qui, brûlant dans les sens ou dans le cœur, peuvent tout consumer facilement, mais ne peuvent jamais être éteints qu'à ce difficile ?

49. Motus corporis vigorem mentis reprimat, cum ad invicem convenire minime permittit. *Pros.*

Les mouvements du corps affaiblissent la vigueur de l'âme, parce que ces deux choses ne peuvent jamais s'accorder ensemble.

50. Motus illecebrosus carnis si per cogitationem minime pascitur, convenire cum altero non videtur.

Si les mouvements de la chair ne sont point entretenus par la pensée, ils ne peuvent point s'accorder avec d'autres mouvements.

51. Glutinum quippe illecebrosorum motuum immunda cogitatio est, quia qui libenter immunda videt, statim carnem ad amata concupiscendo violenter movet.

Car la pensée est comme la glu des mouvements de volupté; celui qui regarde volontiers des choses impures excite aussitôt les convoitises charnelles de l'amour.

52. Quo libentius ac morosius cogitat, quasi carbonibus carbonibus, turpes turpioribus motus ligat.

Celui qui se livre avec plaisir et avec une complaisance morose aux mauvaises pensées, ajoute à des mouvements honteux des mouvements plus honteux encore, comme s'il entassait des charbons ardents sur d'autres charbons.

53. Teneat ergo fortem custodiam animi, qui potenter vult dispergere motus carnis. *Ibid. ante finem, col. 1603, A.*

Gardez donc avec énergie votre esprit, si vous voulez dissiper efficacement les mouvements de la chair.

54. Omnis animæ motus ad bonum est conditus, ab eo qui nostram fabricatus est naturam. *Hom. 8 sup. Ecclesiasten, col. 223.*

Tout mouvement de l'âme a été créé pour le bien par l'auteur de notre nature.

55. Unusquisque ei subjacet passioni, a qua vincitur. *Tom. 2, lib. 1 advers. Jovian. post med. p. 46, C.*

Chacun est l'esclave de la passion par laquelle il se laisse vaincre.

56. Tranquilla mens, nullis passionibus perturbatur. *Lib. 3 sup. Epist. ad Galat. c. 5, in illud, Fructus spiritus est pax, p. 196, A, tom. 9.*

L'âme paisible n'est troublée par aucune passion.

57. Duo sunt motus cordis, quibus anima rationalis ad omne quod facit agendum impellitur :

{	Unus est timor, Alter amor.	{	Per timorem macaventur;
			Per amorem bonam exercentur. <i>Lib. 2 de Sac. part. 13, c. 3, in princ. p. 486, tom. 3.</i>

Il y a deux mouvements du cœur qui poussent l'âme raisonnable à tout ce qu'elle fait :

{	La crainte et l'amour	{	La crainte fait éviter le mal,
			Et l'amour fait pratiquer le bien.

58. Duo sunt genera motuum, scilicet sancta

desideria et mundæ cogitationes. *Sup. Gen. c. 40, fol. 57, col. 3, t. 1.*

Il y a deux sortes de mouvements, savoir : les saints désirs et les pensées pures.

59. Subtrahite ligna foco, si vis extinguere flammam :

Si motus carnis, otia, vina, dapes. *Sup. Prov. c. 26, f. 58, col. 2, t. 3.*

Si vous voulez éteindre les flammes, ôtez le bois du feu; si vous voulez éteindre les mouvements de la chair, supprimez l'oisiveté, le vin et les viandes.

60. Non æstus corporis declinabit, nisi qui animi motus ante compresserit. *Collat. 12 abbat. Chærem. c. 6, in princ. p. 576.*

On n'échappera point aux révoltes de la chair, si l'on ne commence par réprimer les mouvements de l'âme.

61. Liquido patet difficilium convelli, atque eradicari inultas corporis atque animæ passionum, quam spirituales extrui plantarique virtutes. *Coll. 14 abbat. Nesterotis, c. 3, p. 360.*

Il est bien évident qu'il est plus difficile d'arracher et de déraciner les passions mauvaises du corps et de l'âme, que de planter et de faire croître les vertus spirituelles.

62. Magnificentius signum est, virtute patientiæ truculentos motus carnis cohibere, quam aeris principatibus imperare. *Collat. 15 abbat. Nesterotis, c. 8, ab init. p. 664.*

C'est un prodige plus magnifique de réprimer, par la vertu de la patience, les mouvements désordonnés de la chair, que de commander aux tempêtes de l'air.

63. Modestia mentis facit ut naturales motus nullum afferant detrimentum. *Hom. 63 sup. Matth. oper. perf. in med. col. 526, D, t. 2.*

La modestie spirituelle empêche les mouvements naturels de causer du tort à notre âme.

64. Omnes animi motus cedunt affectionibus. *Hom. 26 sup. 2 Corinth. in princ. Moral. col. 854, A, t. 4.*

Tous les mouvements de l'âme cèdent aux passions.

65. Qui tumidos naturæ motus victor se lavet, nulli unquam ulla in re humana passioni succumbet. *Serm. de Virtut. et Vitio, post med. col. 776, t. 5.*

Celui qui a su vaincre et apaiser les mouvements tumultueux de l'âme ne succombera jamais à aucune passion dans les affaires humaines.

66. Quicumque animi sui motus regit et premit, cogitationum suarum rex est et sensuum. *Lib. 4 de Tent. relig. c. 10, ab init. p. 683, col. 2.*

Celui qui sait gouverner et contenir les mouvements de son âme est véritablement roi de ses pensées et de ses sentiments.

67. Nihil inde oriri potest, ubi nullus est motus voluntarius. *Lib. 2 de div. Institut. c. 9, in med. p. 72.*

Rien ne peut sortir d'un cœur où il n'y a pas de mouvement volontaire.

68. Felix omnino esset, si motus minus delectaret nec sentires quidem : sed et felix esis,

Greg. Ma.

Greg. Nyes.

S. Hier.

Hugo a S. Victore.

Hugo card.

Hugo card

J. J. Cas.

S. J. de CL.

Jean. Trüb.

Lact. Firm.

Lader. Blas.

Ludov. Blas. etiamsi senseris, modo non consentias. *In Canon. vitæ spirit. c. 30, circa med.*

Vous seriez parfaitement heureux, si vous ne ressentiez jamais des mouvements inconvenants; mais vous serez encore heureux, si, même en les ressentant, vous n'y consentez pas.

69. In omnibus ferocientem animi impetum religa et reprime. *Lib. 1 Enchirid. parvul. document. 4, in princ.*

En toutes choses, enchaînez et réprimez les révoltes impétueuses de votre cœur.

S. Petr. Dm. 70. Sensuales motus tuos, continentiae frænâ infrænâ. *Serm. 58 de S. Andree, ante med. p. 288, col. 1, A, t. 2.*

Retenez par le frein de la continence vos mouvements sensuels.

71. Pudeat eos, qui se mortuos profitentur, motus carnis et passiones animorum adhuc in se procaciter vivere. *Serm. 74 de spirituali Certam. post med. p. 326, col. 1, t. 2.*

Ceux qui font profession d'être morts au monde doivent rougir quand ils sentent vivre et s'élever en eux les mouvements de la chair et les passions de l'âme.

72. Mortis cogitatio, turpes abigit motus. *Opusc. 49, c. 3, in tit. p. 716, D.*

La pensée de la mort dissipe les mouvements honteux.

Philo Jud. 73. Omnis motus absque favore divino damnosus est. *De Migrat. Abrahæ, post med. pag. 573, tom. 1.*

Tout mouvement de la passion devient funeste, à moins d'une grâce divine.

S. Thomas Aquinas. 74. Motus humanus a ratione incipit, et in voluntate consummatur. *Sup. 1 Sent. dist. 3, prol. art. 4, ad primum.*

Tout mouvement humain commence dans l'intelligence et se consomme dans la volonté.

In V. d. Patr. 75. Tres sunt corporales motus : unus naturalis, alius ex plenitudine ciborum, tertius vero ex demonibus. *Lib. 5, libell. 5 de Fornicat. num. 1, in fine, p. 573, col. 1.*

Il y a trois mouvements du corps : le premier vient de la nature, le second de l'abondance des aliments, et le troisième des suggestions du démon.

76. In quacunq̄ue hora venerit passio, abscide illam, quia fragilis est anima : ante armetur, quam inquinetur. *In Sent. in fine positus, sent. 26, p. 997, col. 2.*

A quelque moment que la passion s'élève, arrêtez-la, car l'âme est fragile; armez-vous avant de vous laisser souiller.

77. Quidam frater requisivit abbatem Agathonem, dicens : Non discedunt a me passiones. Respondit senex : Vasa ipsorum intra te sunt ; da illis arrhas remunerationis ipsorum, et fugiant a te. *Ibid. sent. 27, etc.*

Un frère, s'adressant à son abbé Agathon, lui disait : « Les passions ne me quittent pas. » Le vieillard lui répondit : « Vous portez en vous-même le vase des passions; faites-leur subir les arrhes des peines qu'elles méritent, et elles prendront la fuite. »

SENTENTIE PAGANORUM.

78. Inter omnes convenire oportet commotiones animorum a recta ratione aversas, esse vitiosas. *Lib. 4 Tusc. Quæst. post med. num. 61, tom. 4.*

Cicero.

Tous les hommes sont forcément d'accord sur ce point, que les mouvements de l'âme qui s'écartent de la droite raison sont des mouvements vicieux.

79. In omni vita rectissime præcipitur, ut motus animi nimios fugiamus, rationi non obtemperantes. *Lib. 1 de Offic. post med. t. 4.*

C'est avec beaucoup de raison qu'il nous est ordonné pendant toute la vie d'éviter les mouvements immodérés de l'âme qui sont opposés à la raison.

80. Utile est bene uti motu animi, qui uti ratione non potest. *Lib. 4 Tusc. Quæst. post med. t. 4.*

Il est utile de faire un bon usage des mouvements de l'âme, quand l'âme ne peut pas bien diriger la raison.

81. Omnes motus, qui non voluntate nostra fiunt, invicti et inevitabiles sunt. *Lib. 2 de Ira, c. 2, in princ. p. 409, t. 1.*

Seneca.

Tous les mouvements qui ne sont pas commandés par notre volonté sont irrésistibles et inévitables.

82. Animi motus eos putemus sanissimos validissimosque, qui nostro arbitrio ibunt, non suo ferentur. *Ibid. c. 35, p. 430.*

Regardons comme très-salutaires et très-puissants les mouvements de l'âme qui sont dirigés par notre volonté et non par leur propre caprice.

83. Animi tui motus corporisque observa, ne indecori sint. *De quatuor Virt. a med. pag. 673, edit. Basil. 1527.*

Veillez sur les mouvements de votre âme et sur ceux de votre corps, afin qu'ils ne soient jamais inconvenants.

MULIER (FEMME).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Multi perierunt, et jugulati sunt, et peccaverunt propter mulieres. *3 Esdr. 4, v. 27.*

Les femmes ont été pour plusieurs une cause de mort, de tourments et de péché.

2. Non zeles mulierem sinus tui, ne ostendat super malitiam doctrinæ nequam. *Eccli. 9, v. 1.*

Ne sois pas jaloux de la femme à qui tu es uni, de peur qu'elle n'emploie contre toi la malice que tu lui auras enseignée.

3. Non des mulieri potestatem animæ tuæ, ne ingrediatur in virtutem tuam, et confundaris. *V. 2.*

Ne donne pas à la femme le pouvoir sur ton âme, de peur qu'elle ne s'empare de ta force et que tu ne tombes dans le mépris.

4. Ne respicias mulierem multivolam, ne forte incidas in laqueos illius. *Eccli.* 9, v. 3.

Ne regarde pas une femme inconstante en ses désirs, de peur que tu ne te jettes dans ses rets.

5. Cum saltatrice ne assiduus sis, nec audias illam, ne forte pereas in efficacia illius. *V.* 4.

Ne sois pas assidu près d'une danseuse, ne l'écoute point, de peur que tu ne périsses par ses artifices.

6. Averte faciem tuam a muliere compta. *V.* 8.

Détourne tes yeux d'une femme parée.

7. Propter speciem mulieris multi perierunt, et ex hoc concupiscentia quasi ignis exardescit. *V.* 9.

Par la beauté d'une femme plusieurs ont péri, et c'est par là que la concupiscence s'allume comme un feu.

8. Omnis mulier, quæ est fornicaria, quasi stercus in via conculcabitur. *V.* 10.

Toute femme qui se prostitue est comme la boue qu'on foule dans la voie publique.

9. Speciem mulieris alienæ multum admirati, reprobi facti sunt: colloquium enim illius, quasi ignis exardescit. *V.* 11.

Plusieurs, admirant la beauté d'une femme étrangère, ont été répréhendus; car ses paroles brûlent comme le feu.

10. Cum aliena muliere ne sedas, omnino nec accumbas cum ea super cubitum. *V.* 12.

Ne t'assieds jamais avec la femme d'un autre, et ne sois pas à table avec elle, nonchalamment appuyé sur le bras.

11. Ne respicias in mulieris speciem, et non concupiscas mulierem in specie. *Ib.* 25, v. 28.

Ne considère point la beauté d'une femme, et ne désire pas une femme pour sa beauté.

12. Ne respicias mulierem alieni viri. *Ibid.* 41, v. 27.

Garde-toi de regarder la femme d'un autre.

13. In medio mulierum noli commorari. *Ibid.* 42, v. 12.

Ne demeure pas au milieu des femmes.

14. Ab ea, quæ dormit in sinu tuo, custodi claustra oris tui. *Mich.* 7, v. 5.

Fermez les secrets de votre bouche à celle qui dort sur votre sein.

15. Omnis, qui viderit mulierem, ad concupiscendum eam, jam mœchatus est eam in corde suo. *Matth.* 5, v. 28.

Quiconque aura regardé une femme pour la convoiter a déjà commis l'adultère dans son cœur.

16. Quæ sub viro est mulier, vivente viro, alligata est legi: si autem mortuus fuerit vir ejus, soluta est a lege viri, etc. *Rom.* 7, in princ.

Une femme mariée est liée par la loi du mariage à son mari, tant qu'il est vivant; mais s'il vient à mourir, elle est dégagée de la loi du mari.

17. Bonum est homini, mulierem non tangere. *I Cor.* 7, v. 1.

Il est avantageux à l'homme de ne s'approcher d'aucune femme.

18. Mulier sui corporis potestatem non habet, sed vir: similiter autem et vir sui corporis potestatem non habet, sed mulier. *V.* 4.

Le corps de la femme n'est point à elle, mais à son mari; de même le corps du mari n'est point à lui, mais à sa femme.

19. Sanctificatus est vir infidelis per mulierem fidelem; et sanctificata est mulier infidelis per virum fidelem. *V.* 14.

Le mari infidèle est sanctifié par la femme fidèle, et la femme infidèle est sanctifiée par le mari fidèle.

20. Omnis viri caput Christus est: caput autem mulieris, vir: caput vero Christi, Deus. *Ibid.* 11, v. 3.

Jésus-Christ est le chef de l'homme, et l'homme est le chef de la femme; mais Dieu est le chef de Jésus-Christ.

21. Omnis mulier orans, non velato capite, deturpat caput suum. *Pros.* *V.* 5.

Toute femme qui prie sans voile sur la tête déshonore sa tête.

22. Nam si non velatur mulier, tondeatur: si vero turpe est mulieri tonderi, aut decalvari, velet caput suum. *V.* 5.

Si une femme ne se voile point, qu'elle ait les cheveux coupés; mais s'il est honteux à une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile la tête.

23. Mulier gloria viri est: non enim vir ex muliere est, sed mulier ex viro. *V.* 7-8.

La femme est la gloire de l'homme; car l'homme n'a point été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme.

24. Etenim non est creatus vir propter mulierem, sed mulier propter virum. *V.* 9.

Aussi l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme a été créée pour l'homme.

25. Ideo debet mulier velamen habere supra caput propter angelos. *V.* 10.

C'est pourquoi la femme doit, à cause des anges, porter sur sa tête la marque de sa dépendance.

26. Verumtamen neque vir sine muliere, neque mulier sine viro in Domino. *I Cor.* 11, v. 11.

Toutefois ni l'homme n'est point sans la femme, ni la femme sans l'homme dans notre Seigneur.

27. Nam sicut mulier de viro, ita et vir mulierem, omnia autem ex Deo. *V.* 12.

Car comme la femme a été tirée de l'homme, ainsi l'homme naît de la femme, et l'un et l'autre viennent de Dieu.

28. Mulier, si comam nutriat, gloria est illi, quoniam capilli pro velamine ei dati sunt. *V.* 15.

Il est glorieux à une femme de soigner sa chevelure, parce que les cheveux lui ont été donnés comme un voile.

29. Mulieres in ecclesiis taceant, non enim

permittitur eis loqui, sed subditas esse. *Pros. Ibid. 11, v. 31.*

Que les femmes se taisent dans les églises, parce qu'il ne leur est point permis d'y parler; mais elles doivent être soumises.

39. Turpe est enim mulieri loqui in ecclesia. *V. 35.*

Car il est honteux à une femme de parler dans l'église.

31. Mulieres viris suis subditæ sint sicut Domino. *Ephes. 5, v. 22.*

Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur.

32. Sicut Ecclesia subjecta est Christo, ita et mulieres viris suis in omnibus. *V. 24.*

Comme l'Église est soumise à Jésus-Christ, de même aussi les femmes doivent être soumises en tout à leurs maris.

33. Mulieres, subdite estote viris, sicut oportet in Domino. *Coloss. 3, v. 18.*

Femmes, soyez soumises à vos maris comme il le faut dans le Seigneur.

34. Mulier in silentio discat, cum omni subjectione. *Pros. 1 Tim. 2, v. 11.*

Que les femmes écoutent en silence et avec une entière soumission.

35. Docere autem mulieri non permitto, neque dominari in virum, sed esse in silentio. *V. 12.*

Je ne permets point aux femmes d'enseigner ni de prendre autorité sur leurs maris, mais je leur ordonne de demeurer dans le silence.

36. Mulier seducta in prævaricatione fait. *V. 14.*

La femme ayant été séduite est tombée dans la prévarication.

37. Mulieres similiter pudicas, non detrahentes, sobrias, fideles in omnibus. *Ibid. 3, v. 11.*

Que les femmes de même soient pudiques, qu'elles ne soient point médisantes, qu'elles soient sobres et fidèles en toutes choses.

SENTENTIE PATRUM.

S. Ambr. 38. Verba petulantis mulieris, cupiditatum retia sunt; manus ejus, amoris nodus est. *Lib. 1 de Pœnitent. cap. 13, col. 179, litt. A, t. 1.*

Les discours d'une femme pétulante sont les filets de la volupté; ses mains sont les nœuds de l'amour.

S. Antonia. 39. Mulier caput est peccati, arma diaboli, qua diabolus sanctos viros dejicit, et laquens ejus, quo incautos capit. *Part. 2, tit. 4, c. 5, § 1, ante med. f. 167, col. 2.*

La femme est le principe du péché, l'arme du démon, au moyen de laquelle il renverse les hommes les plus saints; c'est le piège du démon, par lequel il saisit les imprudents.

40. Cum mulierem vides, non hominem, non belluam, sed diabolum esse credito. *Ibid.*

Quand vous voyez une femme, ne croyez pas voir un homme ou une bête féroce, mais le diable lui-même.

41. Mulier, quia communiter parvi animi est, gloriam temporalem magnum quid arbitratur. *Ibid. circa med. f. 167, col. 3.*

La femme, parce qu'elle n'a ordinairement qu'une faible portée d'esprit, regarde la gloire humaine comme quelque chose de grand.

42. Mulier est inimicus blandus et occultus, et ideo amarior et periculosior laqueus dicitur dæmonum, quo contemplativos et solitarios capiunt. *Part. 3, tit. 1 de Matrim. c. 25, post init. f. 29, col. 4.*

La femme est un ennemi flatteur et caché, et c'est pour cela qu'on l'appelle le piège le plus amer et le plus dangereux des démons, dans lesquels se prennent les contemplatifs et les solitaires.

43. Vox mulieris est serpentis sibilus. *Ibid.*

La voix de la femme est le sifflement du serpent.

44. Aspectus mulieris est pulcher, tactus foetidus, conversatio mortifera. *Ibid. post med. f. 30, col. 4.*

L'aspect de la femme est beau, son contact est fétide, et sa conversation est meurtrière.

45. Sicut mulier est men lax in natura, sic et in loquela est men lax. *Ibid.*

De même que la femme est trompeuse dans sa nature, elle l'est aussi dans son langage.

46. Mulier est { Hominis confusio,
Insatiabilis bestia,
Continua sollicitudo,
Indelicentis pugna,
Viri incontinentis naufragium,
Humanum mancipium. *ib.*

La femme est { La confusion de l'homme,
Une bête insatiable,
Une inquiétude perpétuelle,
Un combat sans relâche,
Le naufrage de l'homme incontinent,
Une propriété humaine.

Avidum animal,
Bestiale barathrum,
Concupiscentia carnis,

Avaritiæ delictum.
Inspidum.
Insatiabilis.

47. Proprietates ac malitiæ mulierum alphabeto exaratae : Falsa fides.

Inter virum et uxorem.
Id est : Sicut mare per iram et impatientiam.
Fœmina minus fide.
Litigiosum.

Garrulum guttur,
Herynnis armata,
Invidiosus ignis.

Dea discordiæ.
Mulieri proprium.

Kalumniarum chaos,
Lepidales,
Monstruosum mendacium,
Naufragii nutrix,
Opifex odii,
Prima peccatrix,
Quietis quassatio,
Ruina regnorum,
Sylva superbia,
Triculenta tyrannis,
Vanitas vanitatum,
Xanxia Xerxis,
Ymago idololum,
Zelus zelotypus,
Un animal avide,
Un gouffre bestial,
Une concupiscence charnelle,
Un duel douloureux,
Un flot tumultueux,
Une mauvaise foi,
Une langue havarde,
Une furie en armes,
Une flamme envieuse,
Un chaos de calomnies,

Confusio murmurationum et infamationum.
Pungit et delectat.
Illud habet in promptu.
Vitæ.
Alterius amorem, odium suum suspicatur.
Peccati causa.
Importuna.
Exemplo Helenæ et aliarum.
Qua inflatur ad omnem audaciam.
Si totam domum ei commiseris, serviendum est.
Quibus studet hominibus placere.
Tumor et impetus Xerxis.
Se ornât et pingit, ut idola.
Toto zelat.
Part. 3, tit. 1 de Matrim. c. 25. f. 29. col. 4. et fol. 30. colon. 1, 2, 3, 4. etc.
Possédé par l'avarice.
Insipide.
Insatiable.
Entre le mari et l'épouse.
Comme la mer par la colère et l'impatience.
Une femelle sans fidélité.
Querelleuse.
La déesse de la discorde.
C'est le propre de la femme.
Un bruit confus de murmures et de diffamations

Une peste qui plaît,
Un monstre de mensonge.
Un éveil fécond en naufrages,
Un artisan de haine,
La première pécheresse,
La destruction du repos,
La ruine des empires,
Une forêt d'orgueil,
Une tyrannie affreuse,
La vanité des vanités,
La folie de Xerxès,
L'image des idoles,
La jalousie envieuse.

Elle blesse en charmant.
Elle a le mensonge toujours prêt.
Pour la vie.
Elle regarde l'amour d'autrui comme sa propre laine.
La cause du péché.
Toujours importune.
A l'exemple d'Hélène et des autres.
Parce qu'elle est pleine de vanité et d'audace.
Si vous lui confiez toute la maison, il faut être esclave.
Par les vanités, elle s'efforce de plaire aux hommes.
L'orgueil et l'impétuosité du roi Xerxès.
Elle se pare et se peint comme une idole.
Elle est jalouse de tout.

S. Antonin.

Proprietates ac malitiæ mulierum alphabeto exaratae :

Id est :

Propriétés et malices de la femme par ordre alphabétique. Elle est

C'est-à-dire :

48. Ut ait Theophrastus, non amicum habere possumus, non sodalem : alterius amorem, suum odium suspicatur mulier. Part. 3, tit. 1 de Matrim. c. 25. post init. f. 29, col. 4.

S. Antonin.

Comme le dit Théophraste, on ne peut avoir ni ami ni compagnon; la femme regarde l'amitié qu'on a pour autrui comme une haine pour elle-même.
49. Hoc vitium mulie um est, nolle regi, sed furiose agere, et se qui impetus suos sine quacunq; pietate. Ibid. ante finem, f. 31, col. 2.
Le défaut des femmes, c'est de ne vouloir pas être dirigées, mais d'agir avec emportement et de suivre tous leurs caprices avec impétuosité, sans aucun modération.

50. Affectus mulieris ergi bonos viros, licet sanctus, de facili degenerat in carnalem, qui fragilis est natura. Part. 3, tit. 16, c. 1, § 10, post med. f. 238, col. 4.
L'affection des femmes pour les hommes même vertueux, quoiqu'elle soit sainte, dégénère facilement en affection charnelle, parce que la femme est fragile de sa nature.

51. Mulieris est domi philosophari, id est, in domo operosam continue se redtere, et a discursibus se cohibere. Part. 4, tit. 3 de Prudentia, c. 5, § 2, prope med. f. 20, col. 2.

La femme doit faire de la philosophie chez elle, c'est-à-dire qu'elle doit s'occuper sans relâche dans la maison et ne pas se livrer à des courses inutiles.

52. Non decet mulierem esse querulam, vel litigiosam : quia silentium ornamentum est mulieris. Ibid. f. 20, col. 2.

Il ne convient pas à une femme d'être criarde et querelleuse, car le silence est l'ornement de la femme.

S. Aug.

53. Nolite vosipsas contemnere, feminae : Filius Dei natus est ex femina. *De Agone christ. c. 44, circa med. p. 544, t. 3.*

O femmes, ne vous méprisez pas vous-mêmes, car le Fils de Dieu est né d'une femme.

54. Infirmus est mulierum sexus ad actiones. *De 83 Quest. quest. 61, post med. p. 401, t. 4.*

Le sexe féminin est faible pour le travail.

55. Mulier docere non potest, nec testis esse, neque fidem dicere, neque judicare, quanto magis non potest imperare? *De Quest. Vet. et Novi Test. quest. 45, in fine, p. 520, C, t. 4.*

La femme ne peut pas enseigner, ni porter témoignage, ni prêter serment, ni juger; à plus forte raison ne peut-elle pas commander.

56. Mulier longe, libido prope. *Sup. Psal. 50, post init. p. 332, C, t. 8.*

La femme est loin, la passion est proche.

57. Quanto vilior est mulierum conditio, tanto ruina facilior. *De Honest. mulier. c. 3, in med. p. 723, A, t. 9.*

Plus la condition d'une femme est vile, plus sa chute est facile.

S. Basil. Mag.

58. Sicut stupa ubi ignem olfecit, statim accenditur : ita femina masculi corpus contingens, non opus habet multo labore neque amore ut attrahat, statim habet latenter incensam voluptatis scintillam. *De Virginitat. post med. p. 289, t. 2.*

De même que l'étaupe s'enflamme dès qu'elle sent le feu, de même, dès qu'une femme a touché le corps de l'homme, elle n'a pas besoin de beaucoup de travail ni de beaucoup d'amour pour l'attirer, car elle porte intérieurement une étincelle de volupté qui s'allume aussitôt.

59. Mulier opum amans, ejusmodi viro conjuncta, duplex morbus est : nam et delicias accendit, et voluptatum amorem auget. *Conc. 7 ad divites, prope med. et apud D. Joan. Dam. lib. 1 Parall. c. 76, in princ. f. 38, p. 2, C.*

Une femme qui aime les richesses et qui est unie à un homme également disposé, est une double maladie; car elle enflamme les sens pour les délices, et elle augmente l'amour de la volupté.

V. Beda.

60. Bestia crudelis est cor pravæ mulieris. *In suis Prov. verbo Bestia, p. 186, t. 2.*

Le cœur d'une femme dépravée est une bête cruelle.

S. Bern.

61. Mulier sæcularis organum est Satanæ. *Serm. 57 ad sororem, circa med. f. 95, col. 4, litt. L.*

Une femme mondaine est l'instrument de Satan.

62. Quid sunt verba sæcularium mulierum, nisi cantus sirenarum? *Ibid. ante finem, fol. 95, col. 4, M.*

Que sont les paroles des femmes mondaines, sinon des chants de sirènes?

S. Bonav.

63. Non est tutum juxta serpentem dormire, femina scorpionis more semper est hominem parata ferire : nihil enim est in corpore mulieris, quod intuitu non sagittet cor hominis.

Serm. 2 de Invent. S. Crucis, circa med. pag. 251, col. 2, t. 3.

S. Bonav.

Il est dangereux de dormir près d'un serpent; or, la femme est toujours prête à blesser l'homme, à l'exemple du scorpion; car il n'y a pas une seule partie du corps de la femme dont la vue ne perce comme une flèche le cœur de l'homme.

64. Mulier, quæ sobrietatem abjicit, et vinum immoderate bibit, virtutibus omnibus januam claudit, et eam vitii aperit. *Serm. 2 de SS. Philippo et Jacobo, p. 246, col. 2, t. 3.*

Une femme qui n'observe pas la sobriété et qui boit du vin sans modération, ferme sa porte à toutes les vertus et l'ouvre à tous les vices.

65. Fœmina scorpionis more, semper est hominem parata ferire. *Serm. 2 de Invent. S. Crucis, in med. p. 249, col. 2, t. 3.*

Comme le scorpion, la femme est toujours prête à blesser l'homme.

66. Mulier est

Quotidianum damnum,
Castitatis impedimentum,
Domus tempestatis,
Adulterii vas,
Viri et continentiae naufragium,
Præcipuum prælium,
Animal pessimum,
Pondus gravissimum,
Aspis insatiabilis,
Humanum mancipium. *Lib. 1 Pharetræ, c. 8, in fine, p. 108, col. 1, C, t. 6.*

La femme est

Un dommage quotidien,
L'empêchement de la chasteté,
Le séjour de la tempête,
Un vase d'adultère,
Le naufrage de l'homme et de la continence,
Le plus grand des combats,
Le plus méchant des animaux,
Un poids écrasant,
Un aspic insatiable,
Une bête de somme humaine.

67. Arma diaboli mulieres sunt, et balistæ sunt diaboli de longe intigentes. *Tit. 1 Diactæ, c. 9, post init. p. 297, col. 1, A, t. 6.*

Les femmes sont les armes du diable; ce sont des balistes qui lancent au loin des traits perçants.

68. Mulier in risum aliquando dissolvitur, nunc blanditias exhibet, et (quod est venenosius super cuncta) psallere delectatur, aut canere : cujus cantu tolerabilius est audire basiliscum sibilantem. *De Singul. cleric. cap. 7, prope med. p. 525, col. 1, t. 3.*

S. Cyrill.

Parfois la femme s'abandonne au rire, parfois elle prodigue les caresses, et parfois (ce qui est un poison dangereux entre tous) elle se plaît à faire de la musique ou à chanter; il vaudrait mieux entendre les sifflements du basilic que ces chants.

69. Nullo toto diabolus animas reti capit, quot laqueo pessimo mulierum. *Ep. ad Aug. de Mirac. D. Hieronymi, quæ est penultima t. 4 Ep. 4 D. Hier. post med. p. 378.*

Le diable n'a point de filet où il prenne autant d'âmes que dans les pièges empoisonnés des femmes.

Dionysius
Carthus.

70. Mulier virtuosa quanto ex sexu videtur fragilior, tanto ex virtute est præstantior. *De Profectu spirit. in princ. proœm. f. 139, p. 1.*

La vertu rend une femme d'autant plus sublime qu'elle paraît plus fragile à raison de son sexe.

71. Res valde gratiosa, donum præcipuum, beneficiumque præclarum ac pretiosum est mulier sancta. *Pros.*

Une femme sainte est une chose très-aimable, un présent sublime, un don brillant et précieux.

72. Mulier sancta est, quæ mente et corpore pura, ac pudorata est.

La femme sainte est celle qui est pure d'esprit et de corps, et ornée de pudeur.

73. Mulier sancta est, quæ timet incurrere inhonestam et turpia, et quidquid probitati bonisque moribus adversatur, abhorret ac fugit.

La femme sainte est celle qui craint de se rendre coupable de quelque indécence et de quelque turpitude; elle abhorre et fuit tout ce qui est contraire à la vertu et aux bonnes mœurs.

74. Mulier sancta est, quæ tacita ori suo ponit custodiam, et linguam suam refrænât ab omni verbo inutili, imo nec in bonis sermonibus modum excedit.

La femme sainte est celle qui, sans faire de bruit, met une garde à sa bouche, préserve sa langue de toute parole inutile, et observe une mesure même dans les bons entretiens.

75. Omnis hujusmodi mulier, sive sit virgo, sive maritata, aut vidua, magnis præconiis est condigna, præsertim si etiam opibus sæculi, potentia propinquorum, nobilitate originis, juventute ac pulchritudine decoretur. *De Profect. spirit. post. init. proœm. fol. 139, pag. 1.*

Toute femme qui remplit ces conditions, qu'elle soit vierge, mariée ou veuve, est digne des plus grands éloges, surtout si elle se recommande encore par la richesse, par la puissance de sa famille, par la noblesse de son sang, par sa jeunesse et sa beauté.

S. Ephraem.

76. Nulla par fera improbæ ac maledicæ foemina: quid enim inter quadrupedia leone terribilius, aut inter reptilia dracone crudelius? Verum nihil ad malam mulierem. *Adversus mulieres, in princ. p. 120, B, t. 1.*

Il n'y a pas de bête féroce comparable à une femme méchante et médisante: ainsi quel quadrupède est plus terrible que le lion, quel reptile plus cruel que le dragon? Or, ils ne sont rien auprès de la femme méchante.

77. Quid est mulier? Laqueus comptus, homines in voluptatem illiciens, quæ splendida quidem facie, et excelso collo oculis annuit, et genis arridet. *Ibid. post med. p. 121, D.*

Qu'est-ce que la femme? Un lacet bien ourdi, qui sollicite la passion de l'homme; elle présente aux regards l'éclat de sa beauté, la grâce de son cou et le sourire de sa bouche.

78. Quid est mulier? Lingua dulciter canens, voce alios decipit et sermone pellicit: vestes trahens et pedibus luteus, forma placens, cor-

pore fornicationem exercens, factisque occidens. *Ibid.*

Qu'est-ce que la femme? Une langue mélodieuse; elle trompe par le son de sa voix et attire par la douceur de son entretien; elle traîne ses vêtements, se dandine sur ses pieds, plaît par sa beauté, prostitue son corps et tue par ses actes.

79. Quid est mulier? Nanfragium super terram, fons nequitiæ, thesaurus immunditiæ et malitiæ. *Ibid.*

Qu'est-ce que la femme? Un naufrage sur la terre, une source de perversité, un foyer de corruption et de méchanceté.

80. Quid est mulier? Mortifera conversatio atque confabulatio, oculorum pernicies, animarum exitium, cordis spiculum, juvenum perditio, sceptrum inferni. *Ibid.*

Qu'est-ce que la femme? Une conversation, une causerie qui donne la mort, le fléau des yeux, la ruine des âmes, le glaive du cœur, la perdition de la jeunesse, le sceptre de l'enfer.

81. Quid est mulier? Causa diaboli, requies serpentis, dæmonum consolatio, dolor inconsolabilis, caminus succensus, malitia incurabilis, hospitium lascivorum, officina dæmonum. *Ibid.*

Qu'est-ce que la femme? L'instrument du diable, le repos du serpent, la consolation des démons, une douleur sans consolation, une fournaise ardente, une malice incurable, la taverne des libertins, l'atelier des démons.

82. Quid est mulier? Amor flagitiosus, bestia impudens, incontinentissimus impetus, effrenatum os rerum arcanarum, triumphus tenebrarum, dux delictorum, oblectamentoium magistra, insatiabilis concupiscentia, æterni supplicii conciliatrix. *Ibid.*

Qu'est-ce que la femme? Un amour criminel, une hête imprudente, une passion irrésistible, une bouche qui ne garde aucun secret, le triomphe des ténèbres, le guide des forfaits, une école de vices, une concupiscentie insatiable, la voie du supplice éternel.

83. Quid est mulier? Prudentia terrena, viri socordia, concumbens incontinentia, excitata cura, vipera vestita, pugna voluntaria, quotidiana calamitas, procella domus, viri naufragium, immanis bellua, adulterorum diversorium, arma diaboli, expetita rabies, exornata mors. *Ibid. ante fin. p. 121, E.*

Qu'est-ce que la femme? La prudence terrestre, l'abrutissement de l'homme et l'incontinence de son lit, le souci toujours en éveil, une vipère vêtue, un combat volontaire, une calamité quotidienne, la tempête de la famille, le naufrage de l'homme, une hête féroce, l'hôtelier des adultères, l'arme du diable, une rage recherchée, une mort parée.

84. Mulier diaboli sagitta est, qua in luxuriam homo cito trahitur. *Epist. ad Damasc. pap. de Morte D. Hier. ante med. quæ est 61 Epist. D. Hier. t. 4, p. 354, D.*

La femme est la flèche du démon; c'est par la femme qu'il entraîne promptement l'homme au libertinage.

85. Nullus in mulierem confidat vivens: si sanctus es, nec tamen securus es; mulier viri pretiosam animam rapit. *Ibid.*

Que jamais homme vivant ne compte sur lui en face

S. Ephraem.

S. Eus. Cæs.

d'une femme ; vous pouvez être un saint, mais vous n'êtes pas sûr de vous : la femme ravit l'âme innocente de l'homme.

S. Greg. Mag. 86. Mulier recta docere nescit. *Lib. 3 Mor. c. 6. super illud Tim. 2, Docere autem mulieri, etc. col. 67, B, t. 1.*

La femme ne sait pas enseigner la vertu.

S. Greg. Naz. 87. Mulieres valde ac prompte se ostentare, ac pudoris tegmen ignominia afficere solent. *Orat. 7 in funere Gorgoniæ sororis suæ, ante med. p. 51.*

Les femmes aiment beaucoup à se montrer, à parader, et souvent elle foulent ignominieusement aux pieds les règles de la pudeur.

S. Gregorius Thaum. 88. Cor mulieris pertransientes irretit, ac si vel manum tantum manui connexerit, non minus stricte retinet, quam si vinculis constructos traheret. *Super Ecclesiast. cap. 7, in fine, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Le cœur de la femme surprend l'homme au passage, et, par un simple serrement de mains, elle le captive aussi invinciblement que si elle le liait avec de fortes chaînes.

S. Hier. 89. Si mulier suo arbitrio relinquatur, cito ad deteriora delabitur. *Tom. 1, Epist. 8 ad Demetriadem, non longe ante fin. p. 70, C.*

La femme livrée à elle-même tombe promptement dans le mal.

90. Samsom leone fortior et saxo durior, qui et nudus mille persecutus est armatos, in Dalila mollescit amplexibus. *Pros.*

Samson, plus fort que le lion et plus dur que le roc, qui, seul et sans armes, mit en fuite un mille d'hommes armés, s'amolbit dans les embrassements de Dalila.

91. David secundum cor Domini electus, et qui venturum Christum sancto sæpe ore cantaverat, postquam deambulans super tectum domus suæ, Bethsabææ captus est nuditate, adulterio junxit homicidium.

David, choisi selon le cœur de Dieu, David qui avait si souvent chanté d'une voix si pure le futur avènement du Christ, en se promenant sur la terrasse de son palais, fut séduit par la beauté de Bethsabée, et bientôt il commit un double crime, l'adultère et l'homicide.

92. Salomon per quem cecinit ipsa sapientia, recessit a Domino, quia amator mulierum fuit.

Salomon, l'organe de la sagesse même, se sépara du Seigneur parce qu'il aimait les femmes.

93. Et ne quis sibi de sanguinis propinquitate consideret, in illicitum Thamar sororis Amnon frater exarsit incensum. *Tom. 1, Ep. 22 ad Eustoch. longe ante med. p. 138, C.*

Et afin que personne ne se croie en sûreté contre son propre sang, la vue de Thamar alluma le feu de la passion dans le cœur de son frère Amnon.

94. Amor mulieris semper insatiabilis est, qui extinctus accenditur, et post coriam rursus inops est, amicumque virilem effeminat, et excepta passione, quam sustinet, alium non sinit cogitare. *Tom. 2, lib. 1 ad Jo. Jovian. a med. p. 36, D.*

L'amour de la femme est toujours insatiable ; il s'éteint et se rallume, la satisfaction fait renaitre le besoin ; il

énerve le cœur de l'homme et ne lui laisse d'autre pensée que celle de la passion qui le domine.

95. Amator Dei, mulieris amore non vincitur. *Tom. 4, Epist. 1 ad Dem. p. 14, D.*

Celui qui aime Dieu ne se laisse pas vaincre par l'amour de la femme.

96. Optima femina (quæ rarior est phœnice) amari non potest sine amaritudine metus et sollicitudinis et frequentis infortunii. *Pros.*

Une femme accomplie (merveille plus rare que le phœnix) ne peut être aimée sans causer l'amertume, qui accompagne la crainte, l'inquiétude et de nombreux malheurs.

97. Malæ autem (quarum tam copiosa sunt examina, ut nullus sit expers malignitatis earum) cum amantur, amare puniunt, et afflictioni vacant usque ad divisionem corporis et spiritus. *Tom. 4, Epist. 51 ad Rufin. Ne ducat uxorem, ante med. p. 260, D.*

Mais les femmes perverses, dont les essais sont si abondants qu'il n'y a personne qui n'éprouve leur malice, punissent amèrement l'amour qu'on leur porte ; elles s'acharnent sur leurs victimes jusqu'à ce que leur âme se sépare de leur corps.

98. Audax est ad omnia, quæ amat vel odit femina, et artificiosa enim nocere vult (quod semper est, vel frequenter), cum juvare parat, obest. *Ibid. post med. p. 262, D.*

La femme ose tout quand elle aime ou quand elle hait ; elle est pleine d'artifices quand elle veut nuire, ce qui a lieu toujours ou le plus souvent, et si elle se dispose à rendre service, c'est pour frapper.

99. Janua diaboli, via iniquitatis, scorpionis percussio necivumque genus est femina : cum proximat, stimulat et incendit ignem. *Tom. 4, Ep. 54 ad Ocean. de Vita cleric. post init. p. 317, B.*

La femme est la porte du diable, la voie de l'iniquité, la dent du scorpion, une vengeance nuisible ; quand elle s'approche, elle excite et enflamme la passion.

100. Vox mulieris ignita sagitta diaboli est, et labia viri venena præbent mulieri. *In Regula monachar. c. 20, in princ. pag. 331, A, tom. 4.*

La voix de la femme est la flèche brûlante du diable, et les lèvres de l'homme empoisonnent la femme.

101. Infortunatissimum mulierum genus, hamo capiuntur ut pisces, ad macellum ducuntur ut bestiarum. *Pros.*

Les femmes sont des victimes infortunées qui se prennent à l'hameçon comme des poissons, et qui se laissent conduire à la boucherie comme des animaux stupides.

102. Protervæ nimirum feminae, semper fictitia cupiunt, semper subornata verba deponunt, exquirunt mendacia, fabulas novas nunquam fastidiunt : auguribus, veneficiis et incantationibus demonum delectantur. *Ibid. c. 21, in med. p. 331, B.*

La femme effrontée recherche les fictions, elle ne veut entendre que des paroles trompeuses, elle aime à entendre les mensonges, elle n'est jamais rassasiée de contes nouveaux ; la divination, les maléfices, les sortilèges diaboliques, voilà ses délices.

S. Hier.

103. Mulierum vox blanditur auribus, et facies oculis. *Lib. I de Clastr. animæ, c. 4, circa init. p. 32, E, t. 2.*

La voix de la femme flatte l'oreille, et son visage flatte les yeux.

104. Amor mulieris est quasi quædam vorago mortis, velut unda submergens. *Lib. I de Nuptiis carnalibus, in princ. prol. p. 166, B, tcm. 2.*

L'amour de la femme est comme le gouffre de la mort, comme un abîme qui engloutit.

105. Non acquiescit mulier superba viro sapienti, nec potentem veretur irata. *Ibid. c. 1, a med. p. 167.*

Une femme orgueilleuse n'écoute pas les avis de l'homme sage, et une femme irritée ne craint pas l'homme puissant.

106. Totæ Euripidis tragœdiæ in mulierum maledicta sunt; unde Hermione loquitur: Malarum me mulierum deceptere consilia. *Ibid.*

Les tragédies d'Euripide ne sont que des imprécations contre les femmes; ainsi il fait dire à Hermione: « J'ai été trompée par les conseils des femmes méchantes. »

107. Scribit Herodotus quod mulier cum veste deponit verecundiam, quod sine teste gerit, quasi non fecerit, obliviscitur: si quis autem testis adfuerit, ipsa tamen artificioso linguæ fateri cogit eum non vidisse quod viderit, quod verbis excusare non valet, hoc lacrymis excusat. *Ibid.*

Hérodote prétend que la femme dépose la pudeur en même temps que ses habits, et qu'elle ne se souvient pas plus de ce qu'elle fait sans témoin que si elle ne l'avait pas fait; a-t-elle un témoin, elle le force par les artifices de sa langue à avouer qu'il n'a pas vu ce qu'il a vu, et ce qu'elle ne peut excuser par ses mensonges, elle le fait excuser par ses larmes.

108. Mulier blanditur oculis, seducit osculis, amplexibus instat et vincit. *Ibid.*

La femme caresse par le regard, séduit par le baiser, presse et triomphe par les embrassements.

109. Anant mulieres civitatem frequentiam, platearum plausus, fori spectacula, otiosorum confabulationes; interesse choreis gaudent, videre et videri summum bonum existimant. *ib. in fine. p. 167, E. Pros.*

Les femmes aiment les foules des villes, les applaudissements du public, les spectacles du forum, les causeries avec les hommes oisifs; elles font leurs délices de la danse et regardent comme le souverain bien de voir et d'être vues.

110. Causa mali mulier, initium culpæ, fomes peccati. *Ibid. in princ. c. 2.*

La femme est la cause du mal, le principe du péché et le foyer du vice.

111. Mulier subvertit justum, sapientem decipit, exuperat fortem. *Ibid. c. 2, in princ. p. 167, E. Pros.*

La femme terrasse le juste, trompe le sage et triomphe du fort.

112. Nonne David virum sanctum, qui leone et urso non cessit, qui Philisthæi frontem lapide

committit, mulieris aspectus traxit ad culpam?

Hugo
a S. Victoris.

Est-ce que David, cet homme si parfait, qui ne recula pas devant les lions et les ours, qui brisa le front du Philistin d'un coup de pierre, ne fut pas entraîné au péché par la vue d'une femme?

113. Quid tam ingens Samsoni virtus, vel quid Salomoni tam laudanda profuit sapientia? vicit enim utrumque mulier. *Ibid.*

Que servit à Samson cette force surhumaine, ou à Salomon cette sagesse si vantée? car ils furent l'un et l'autro vaincus par la femme.

114. Sicut ignis non satiat'ur combustilibus, et avaritia nunquam satiat'ur pecunia: sic ardor mulieris nunquam dicit: Sufficit. *Ibid.*

Semblable au feu que les combustibles ne rassasient pas et à l'avarice que l'or n'as-ovnit point, la passion de la femme ne dit jamais: C'est assez.

115. Conditio- nes mulieris septem: Pallax, Garrula, Curiosa, Inconstans, Adulatrix, Amara, Pertinax. *Super Proverb. c. 5, f. 10, col. 2, t. 3.*

Hugo card.

La femme a sept défauts; elle est Fourbe, Bavarde, Curieuse, Inconstante, Flattense, Aigre, Opiniâtre.

116. Mulier nequam substantiam annihilat, corpus polluit, vocem acerbat, vires diminuit, oculos orbat, et animam (quod pejus est) necat. *Pros.*

La femme vicieuse dévore la fortune de l'homme, souille son corps, donne de l'aigreur à sa voix, épuise ses forces, éteint ses yeux, et (ce qui est plus déplorable) tue son âme.

117. Comparatur leoni et draconi simul: leo enim aperte nocet, draco occulte nocet; mulier nequam et aperte et occulte. *Super Ecclesiast. c. 25, f. 223, col. 1, t. 3.*

Elle ressemble à la fois au lion et au serpent: ainsi, pour nuire, le lion se montre à découvert, le serpent se cache dans l'ombre; la femme perverse porte ses coups et à découvert et dans l'ombre.

118. Mulier quem semel oderit, vix aut nunquam diligit de cætero. *Ibid.*

La femme aura de la peine à aimer ou n'aimera jamais celui qu'elle a une fois haï.

119. Mulier ab initio viro par erat dignitate, sed honore abusa est. *Hom. 29 sup. Gen. post med. col. 238, C, t. 1.*

S. Jean Clr.

Primitivement la femme égalait l'homme en dignité; mais elle a abusé de sa gloire.

120. Mulier contentiosum est animal, avidumque victoria. *Hom. 4 de Fide Anæ, ante med. col. 591, D, t. 1.*

La femme est un animal opiniâtre et avide du triomphe.

S. Joan. Chr.

121. Mulier si ad malitiam declinat, magna mala patrat : si ad virtutem se applicet, anima potius eam destituet, quam propositum mutet. *Ibid.*

Quand la femme tourne au mal, elle commet de grands excès ; s'applique-t-elle à la vertu, elle se fera broyer, plutôt que de changer de résolution.

122. Mulier mala et inimica, adjutorium est diaboli, non mariti. *Hom. 6 de Job, circa med. col. 696, C, t. 1.*

Une femme perverse et aigrie est l'aide du diable et non de son mari.

123. Onerosum ac durum valde est, omni nequitia plena mulierem tenere ; et tam atrocem belluam in penetralibus domus scævientem fovere. *Hom. 63 sup. Matth. ante med. col. 525, C, t. 2.*

C'est un fardeau bien lourd et bien dur que d'avoir une femme remplie de tous les vices et de nourrir dans sa maison une bête féroce si malfaisante.

124. Sexus mulierum incautus et mollis est : incautus, quia non omnia, quæ videt aut audit, cum sapientia et ratione considerat : mollis, quia facile flectitur, vel de malo ad bonum, vel de bono ad malum. *Ibid. Hom. 44, col. 4051, D.*

La femme est par sa nature imprévoyante et flexible : imprévoyante, parce qu'elle ne considère pas avec sagesse et avec réflexion tout ce qu'elle voit ou entend ; flexible, parce qu'elle passe aisément soit du bien au mal, soit du mal au bien.

123. Quid aliud est mulier, nisi

Amicitia inimica,
Ineffugabilis pœna,
Necessarium malum,
Naturalis tentatio,
Desiderabilis calamitas,
Domesticum periculum,
Delectabile detrimentum,
Mali natura boni colore depicta? *Hom. 32 sup. Matthæum, oper. imperf. post med. col. 952, A, t. 2.*

Qu'est-ce qu'une femme, sinon

L'ennemie de l'amitié,
Un chagrin inévitable,
Un mal imposé par la nécessité,
Une tentation de la nature,
Une calamité qu'on désire,
Un péril domestique,
Un fléau qui plaît,
Un mal déguisé sous les couleurs du bien ?

126. Ego existimo nullam in hoc mundo bestiam comparabilem mulieri malæ. *Pros.*

Pour moi, je crois qu'il n'y a pas dans ce monde de bête féroce comparable à une femme méchante.

127. Quid inter quadrupedia animalia leone scævius ? Sed nihil ad hanc, nam leo in malo inferior est.

Lequel des quadrupèdes est plus féroce que le lion ? Or, il n'est rien auprès d'elle, car il lui cède en malice.

128. Quid in serpentibus dracone atrocius ? Sed ne hoc quidem juxta mulierem malam conferri potest, nam dracon in malo inferior est.

Quel reptile est plus cruel que le serpent ? Or, le serpent même ne peut pas être comparé à la femme ; car il lui est inférieur en malice.

129. Danielem leones in lacu reveriti sunt ; justum vero illum Naboth Jezabel interfecit.

Les lions ont respecté Daniel dans la fosse, tandis que Jézabel a tué le juste Naboth.

130. Cetus Jonam in ventre custodivit, Dalila autem Samson circumventum illecebris, raso etiam capite deformatum, alienigenis tradidit.

La baleine garda Jonas dans son ventre, tandis que Dalila livra Samson à des étrangers, après l'avoir circonvenu par ses caresses, après l'avoir même déshonoré en lui rasant la tête.

131. Dracones et aspides Joannem Baptistam in deserto viventem subdita feritate tremuerunt : Herodias vero eidem caput abscidit, et tanti viri mortem in pretium saltationis accepit. *Hom. 14 ex div. in Matth. ab init. col. 1172, C, t. 2.*

Les serpents et les aspides déposèrent leur férocité en présence de Jean-Baptiste dans le désert, mais Hérodiade lui coupa la tête et obtint la mort d'un si grand homme pour prix d'une danse.

Per mulierem Adam in paradiso diabolus prostravit, et de paradiso exterminavit ;

Per mulierem mitissimum illum David, ut necem militis sui innocentis Uriæ in epistola dolo mandaret, armavit ;

Per mulierem sapientissimum Salomonem in prævaricationis sacrilegium præcipitavit ;

Per mulierem fortissimum Samson inductum rasi, rasumque cæcavit ;

Per mulierem castissimum Joseph vinculis alligatum detrusit in carcerem ;

Per mulierem illum totius mundi lucernam Joannem capite truncavit ;

Per mulierem angelos e cælo deposuit, id est, homines sanctos, qui ad cælum pergebant ;

Per mulierem cuncta omnino prosternit et jugulat, omnes interfecit, omnes elidit. *Ibid. post init. col. 1173, B.*

132. O malum summum et acutissimum telum diaboli, mulier !

Oh ! quel mal extrême et quelle flèche très-aiguë du diable que la femme !

Par la femme, le diable terrassa Adam dans le paradis, d'où il le bannit sans retour ;

Par la femme, il enflamma ce David si doux, jusqu'à lui faire signer un arrêt sanglant et artificieux contre l'innocent Urie, son fidèle soldat ;

Par la femme, il précipita dans une prévarication sacrilège Salomon, cet oracle de la sagesse ; Par la femme, il soumit, rasa et aveugla ensuite l'invincible Samson ;

Par la femme, il chargea de fers et plongea dans une prison Joseph, ce modèle de la chasteté ; Par la femme, il trancha la tête à Jean-Baptiste, cette lumière du monde ;

Par la femme, il ferma le ciel aux anges, c'est-à-dire à tous ces saints qui couraient dans la voie du ciel ;

Par la femme, il terrasse et égorge tout sans exception, il extermine et broie tous les hommes.

S. Joan. Chr.

133. Mulier impudens nemini parcat, non levitam honorat, non sacerdotem reveretur, non prophetæ defert. *Ibid. post init. col. 1173, litt. D.*

La femme impudente n'épargne personne ; elle est sans considération pour le lévite, sans respect pour le prêtre, sans déférence pour le prophète.

134. O malum omni malo pejus, mulier mala ! Sive illa pauper sit, sive dives, duplex malum est. *Ibid.*

O mal pire que tout mal, femme méchante ! Riche ou pauvre, c'est un mal double.

135. Intolerabilis vipera, immedicabile venenum, mulier mala. *Ibid.*

Une vipère intolérable, un poison sans remède, voilà la femme méchante.

136. Mulier mala si injuriam patitur, insanit : si honorem accipiat, extollitur. *Pros.*

La femme méchante qui subit une injure devient folle ; reçoit-elle quelque marque de considération, l'orgueil la soulève.

137. Si potentis alicujus nxor sit, non cessat die ac nocte virum suum callidis stimulare sermonibus, blanda nequiter, et importuna violenter donec mentem extrudat, ut sibi similem faciat.

Est-elle unie à un homme puissant, elle stimule nuit et jour son mari par ses discours artificieux, par ses flatteries perverses, par ses violences impitoyables, jusqu'à ce qu'elle parvienne à pervertir sa nature et à le rendre semblable à elle-même.

138. Si pauperem habeat virum, ipsum ad iracundias et rixas excitare non desinit.

A-t-elle un mari pauvre, elle ne cesse de l'exciter à la colère et à la vengeance.

139. Si vidua sit, omnes passim despiciet, et ad omnem audaciam superbix spiritu inflatur.

Si elle est veuve, elle regarde avec dédain tous ceux qui l'entourent ; l'esprit d'orgueil la soulève et la porte à tout excès.

140. Timore Dei non refrænât linguam suam, nec futurum judicium prospicit, nec ad Deum attendit : non amicitix jura servare novit, nec religionis fidem vereri. *Ibid.*

La crainte de Dieu est impuissante à réprimer sa langue, à lui faire considérer le jugement futur ou porter son attention sur Dieu ; elle ne sait respecter ni les droits de l'amitié, ni la foi du serment.

141. Mulieris officium est, ut parta custodiat, ut conservet redivit, et curet rem domesticam. *Hom. 22 ex divers. in Matth. ante med. col. 1222, D, t. 2.*

L'office de la femme est de garder le fruit du travail, de sauvegarder les revenus et de prendre soin du ménage.

142. Mulier non potest in senatu sententiam dicere, sed potest de re familiari ferre sententiam. *Ibid.*

La femme ne peut pas opiner au sénat, mais elle a le droit d'émettre son avis au foyer domestique.

143. Hoc est divinæ Providentiæ, ut maritus, qui in majoribus negotiis est utilis, in minoribus reperiatur deterior, ut necessaria sint mulierum opera. *Ibid. ante med. col. 1223, A.*

La divine Providence veut que le mari, qui est apte à diriger les affaires importantes, soit moins habile dans les petites choses, afin de rendre nécessaire l'action de la femme.

144. Mulieres ingenio sunt superbo, honorisque cupido : si opes quoque accesserint, quomodo erunt maritis tolerabiles ? *Ibid.*

Les femmes sont naturellement orgueilleuses et avides d'honneur ; si avec ces passions elles ont la richesse, comment leurs maris pourront-ils les supporter ?

145. Nihil potentius muliere bona ad instituendum et informandum virum quodcumque voluerit. *Hom. 90 sup. Joan. post med. col. 292, D, t. 3.*

Rien n'est plus puissant qu'une femme vertueuse pour tourner et former son mari à ce qu'elle voudra.

146. Sicut ad virtutem mulier, ita ad malitiam plurimum potest : mulier Absalom, mulier Amnon perdidit : ipsa Nabal a cade eripuit, ipsa universam gentem liberavit. *Ibid. post med. col. 293, A.*

Si la femme est puissante par le bien, elle l'est aussi par le mal : c'est une femme qui perdit Absalon, c'est une femme qui perdit Amnon ; c'est une femme qui sauva Nabal, c'est une femme qui délivra la nation tout entière.

147. Muliebri genus temerarium est, et inferno ejus assimilatur cupiditas. *Ibid. post med. col. 293, A.*

Les femmes sont d'un naturel téméraire, et leur passion est comparable à l'avidité de l'enfer.

148. Nihil foedius muliere, quæ in deliciis agit : nihil turpius ea, quæ ebria est. Obscuratur illi flos visus, turbatur serenitas et puritas oculorum, quasi nube quadam radiis solaribus succedente. *Hom. 27 in Act. Apostol. in Mor. post init. col. 630, D, t. 3.*

Rien n'est plus fétide qu'une femme qui vit dans les délices : rien n'est plus ignoble qu'une femme ivre. La

beauté de son visage s'efface. L'éclat et la lucidité de ses yeux se trouble, à l'instar des rayons du soleil voilés par un nuage.

S. Joan. Chr.

149. Da formosam mulierem, turbulentam, loquacem, convitiatricem, ebriam ac sumptuosam : nonne quasi foeda et turpi deformosior ? Pros.

Montrez-moi une femme belle, mais turbulente, bavarde, insolente, adonnée au vin et au luxe : n'est-elle pas plus hideuse qu'une femme laide et difforme ?

150. At si erubescat, sileat, modeste loquatur, jejuniis vacet, duplex pulchritudo, amplior formositas, gratior vultus, continentiae ornatu plenus. Ibid. ante med. col. 631, A.

Mais qu'elle soit pudique, réservée, modeste dans son langage et sobre, sa beauté s'accroît et brille d'un plus vif éclat, et une grâce particulière reluit sur son visage paré du reflet de la continence.

151. Nihil molestius juveni muliere, cui non assentiunt, nihil detestabilius, nihil gravius. Ibid. Hom. 49, in Morali, post init. col. 765, A.

Rien n'est plus maussade, plus détestable, plus insupportable qu'une jeune femme que l'on a contrariée.

152. Sicut mulier adiutrix est, ita saepe et insidiatrix fit. Serm. de lib. repudii, in princ. col. 969, B, t. 3.

Si la femme est une aide, c'est aussi bien souvent un piège.

153. Mulier gravis rhetor est, ad decipiendum eos qui inconsultiores sunt. Hom. 28 sup. 1 Cor. in Mor. ante finem, col. 547, B, t. 4.

La femme grave est un rhéteur adroit qui trompe les malavisés.

154. Nihil est tam turpe, quam mulier vorax. Ibid. 39, ante fin. col. 647, A, t. 4.

Rien n'est aussi ignoble qu'une femme glotonne

155. Mulieres excellunt viros pudicitia, fervore, pietate et dilectione. Serm. 13 sup. Ep. ad Ephes. in fine Mor. col. 1641, C, t. 4.

Les femmes l'emportent sur les hommes par la pureté, par la ferveur, par la piété et la charité.

156. Magnum bonum est mulier, sed etiam magnum malum. Hom. 29 sup. Epist. ad Hebr. in Morol. a med. col. 1789, A, t. 4.

La femme est un grand bien, mais c'est aussi un grand mal.

S. Joan. Dam.

157. Interdabilis est mulier, quae assentionibus demulcetur : quaeque vultum tanquam pratum quoddam variis floribus ornat, et fucos genas rubicundas reddit, et mallem veses suam unguentis perfunderet. L. b. 1 Parall. c. m. 76. post med. f. 30. col. C.

Une femme insupportable est celle qu'on entoure de complaisances, qui fait de son visage une sorte de prairie émaillée de fleurs variées, qui emploie le fard pour colorer ses joues, et dont les vêtements sont inondés de parfums.

158. Mulier jumentum malum, vermibus replens, atque in Adamo domicilium habens,

mendacis filia, paradisi custodia, Adami exputrix, hostis perniciososa, pacis inimica. Ibid.

La femme est une mauvaise bête et un ver rampant ; elle a été tirée du corps de l'homme ; c'est la fille du diable, la sentinelle du paradis, la cause du bannissement d'Adam, un fléau mortel, l'ennemie de la paix.

S. Laur. Just.

159. Sexus muliebris semper suspectus est, illo frequentissime abutitor diabolus, ut robustissimos telis foemineis prosternat viros. De triumphali Christi agone, c. 8, post med. p. 299, col. 2, B, part. 1.

La femme est un sexe toujours suspect ; le diable en abuse très-souvent pour vaincre par les traits féminins les hommes les plus forts.

Petr. Blesens.

160. Animal inquietum est mulier, apta jurgiis et contentionibus, seminandis discordiis accommoda. Serm. 33 in festo omnium SS. ante finem, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 890, col. 2, E, edit. Colon. 1618.

La femme est un animal inquiet ; elle est querelleuse, entêtée, habile à semer les discordes.

S. Petr. Chr.

161. Mulier est { Mali causa, Peccati auctor, Via mortis, Sepulcri titulus, Inferni janua, Lamenti necessitas tota. Sermone 79, post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 720, col. 2, H, edit. Colon. 1618

La femme est

{ La cause du mal, L'auteur du péché, La voie de la mort, L'inscription du sépulture, La porte de l'enfer, La cause nécessaire de tous les pleurs.

S. Prosper.

162. Mulierum quisque nomina frequenter habet in ore, quarum desideria vulnerato gestat in corde. Lib. 3 de Vita contempl. cap. 6, in fine.

On a souvent sur les lèvres les noms des femmes dont on a l'amour dans le cœur.

S. Thomas Aquinas.

163. Sicut mulieres sunt mollioris corporis, quam viri, ita et debilioris rationis. Sup. 1 Tim. c. 2, lect. 2, a med.

De même que le corps de la femme est plus délicat que celui de l'homme, de même sa raison est plus faible.

164. Propria passio mulierum est concupiscentia. Opusc. 9 de decem Praecept. praeept. 6, verbo Non machaberis, t. 1.

La passion particulière de la femme, c'est la concupiscentie

Ja Vitus Par.

165. Corpus mulieris, ignis est. Lib. 5, li. 1, c. 1. Continentia. hanc. CS, in pre. pag. 372, col. 2.

Le corps de la femme, c'est du feu.

SENTENTIAE PAGANORUM.

166. Mulier misericors magis est, et ad la-

Aristot.

Aristot.

crymas propensior, quam vir : est invidia item magis et querula, et maledicentior, et mordacior atque impudentior, et mendacior; quin etiam facilior decipi, meminisseque aptior: ad hæc vigilantior, segnior, immobilior denique est. *Lib. 9 de Histor. animal. cap. 1, post inît. t. 2.*

La femme est plus compatissante et plus portée aux larmes que l'homme; elle est aussi plus envieuse, plus querelleuse, plus médisante, plus impudente et plus menteuse; elle est encore plus facile à tromper et plus tenace dans ses ressentiments, plus vigilante pour certaines choses, plus flegmatique et plus indolente.

167. Mulieres optimatum in deliciis vivunt. *Lib. 4 Polit. c. 15, post med. t. 2.*

Les femmes des grands vivent dans les délices.

Cicero.

168. Nulla potest honesta ratio retinere mulierem quam magnitudo peccati facit tumidam, intemperantia audacem. *Lib. 4 de Arte Rhetor. ad Herenn. ante med. t. 1.*

Aucune considération honnête n'est capable de retenir une femme que la grandeur de ses excès rend altière, que l'intempérance rend audacieuse.

169. Cum cujusque animus mulieris est corruptus, corpus castum esse non potest. *Ibid.*

Une femme qui a l'esprit dépravé ne peut pas avoir le corps chaste.

170. Viros ad unumquodque maleficium singulæ cupiditates impellant: mulieres autem ad omnia maleficia cupiditas una ducit. *Ibid.*

Chaque crime dans l'homme est l'effet d'une passion correspondante et particulière; mais la femme est poussée à tous les crimes par une seule et même passion.

171. Magna certe fœminarum miseria est, quia quamdiu vivunt, parere semper coguntur: aut enim innuptæ parentibus, aut nuptæ maritis parent et serviunt: sic quo minus liberæ, eo magis miseræ: nec unquam liberæ, nisi e vita profectæ. *De Consol. post inît. t. 4.*

Sans doute la condition de la femme est très-malheureuse, parce que, tant qu'elle vit, elle est forcée d'obéir constamment: avant le mariage, elle est soumise à sa famille; est-elle mariée, elle est sous la dépendance et au service de son mari; ainsi, moins elle est libre, plus elle est malheureuse, et elle n'est jamais libre qu'au sortir de la vie.

Mianus Publ.

172. Aut amat, aut odit mulier, nihil est tertium. *In suis Sent. sent. 6.*

La femme aime ou elle hait, il n'y a pas de milieu pour elle.

173. Aperte mala cum est mulier, tum demum est bona. *Ibid. sent. 20.*

La femme est ouvertement mauvaise ou complètement bonne.

Plato.

174. Muliebres genus aliud est, et plane diversum ab hominis genere, magis latens et versutum, præpter naturæ imbecillitatem. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 6^{ae} Lejibus, post med. p. 781, A.*

La nature de l'homme est tout à fait et toute différente de celle de la femme, plus dissimulée et plus rusée, à cause de la débilité de sa nature.

Seneca

175. Nihil tam mobile, quam fœminarum voluntas, nihil tam vagum. *De Remediis fortuit. ante finem, p. 283, edit. Basil. 1537.*

Rien n'est aussi agile que la volonté de la femme, rien n'est aussi volage.

MULIER BONA

(FEMME BONNE, VERTUEUSE).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Dixitque Lia : Beatam me dicent mulieres. *Gen. 30, v. 13.*

Et Lia dit : Les femmes m'appelleront bienheureuse.

2. Benedicta inter mulieres. *Judic. 5, v. 24.*
Bénié entre les femmes.

3. Scit omnis populus, mulierem te esse virtutis. *Ruth 3, v. 11.*

Tout le peuple sait que vous êtes une femme pleine de vertu.

4. Mulier sancta es, et timens Deum. *Judith 8, v. 29.*

Vous êtes une femme sainte et craignant Dieu.

5. Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel, et honorificentia populi. *Ibid. 15, v. 10.*

Tu es la gloire de Jérusalem, tu es la joie d'Israël, tu es l'honneur de notre peuple.

6. Benedicta es tu a Domino Deo excelso, præ omnibus mulieribus super terram. *Ibid. 13, v. 23.*

Tu es bénie par le Seigneur, le Dieu très-haut, au-dessus de toutes les femmes de la terre.

7. Non est talis mulier super terram, in aspectu, in pulchritudine, et in sensu verborum. *Ibid. 11, v. 19.*

Il n'y a pas une femme sur la terre semblable à celle-ci par son regard, sa beauté et la sagesse de ses paroles.

8. Sit vena tua benedicta, et lactare cum muliere adolescentiæ tuæ. *Prov. 5, v. 18.*

Que la femme de ta jeunesse soit bénie, qu'elle soit pour toi une source de délices.

9. Mulier gratioza inveniet gloriam. *Ibid. 11, v. 16.*

La femme pleine de grâce s'empare de la gloire.

10. Mulier diligens, corona est viro suo. *Ibid. 12, v. 4.*

La femme vigilante est la couronne de son époux.

11. Sapiens mulier edificat domum suam : insipiens extructam quoque manibus destruet. *Prov. 14, v. 1.*

La femme sage édifie sa maison; l'insensée la renverse de ses propres mains.

12. Qui invenit mulierem bonam, invenit bonum, et hautiet jucunditatem a Domino. *Prov. 18, v. 22.*

Celui qui a trouvé une femme vertueuse a trouvé un grand bien et a obtenu la faveur du Seigneur.

13. Qui expellit mulierem bonam, expellit bonum. *Ibid.*

Celui qui renvoie une femme vertueuse se prive d'un trésor.

14. Mulierem fortem quis inveniet? Præcul et de ultimis finibus pretium ejus. *Pros. Ibid. 31, v. 10.*

Qui trouvera une femme forte? Elle est d'un prix infini.

15. Confidit in ea cor viri sui, et spoliis non indigebit. *V. 11.*

Le cœur de son époux se confie en elle, et il voit les richesses s'accroître dans sa maison.

16. Mulier timens Dominum, ipsa laudabitur. *V. 30.*

La femme qui craint le Seigneur sera seule dans la gloire.

17. Virum de mille unum reperi, mulierem ex omnibus non inveni. *Eccl. 7, v. 29.*

J'ai rencontré un homme entre mille, et je n'ai pas rencontré une femme entre toutes.

18. Noli discedere a muliere sensata et bona, quam sortitus es in timore Domini: gratia enim verecundiæ illius super aurum. *Eccl. 7, v. 21.*

Ne t'éloigne pas de la femme bonne et sage que tu as reçue dans la crainte du Seigneur, car la grâce de la pudeur est au-dessus de l'or.

19. Mulier si est tibi secundum animam, ne projicias illam. *V. 28.*

Si tu as une femme selon ton cœur, ne la quitte point.

20. Beatus qui habitat cum muliere sensata. *Ibid. 25, v. 11.*

Heureux celui qui habite avec une femme prudente.

21. Mulieris bonæ beatus vir, numerus enim annorum illius duplex. *Eccl. 26, v. 1.*

Heureux le mari d'une femme sage, car le nombre de ses années sera double.

22. Mulier fortis oblectat virum suum, et annos vitæ illius in pace implebit. *V. 2.*

La femme forte est la joie de son mari, et elle remplira de paix les années de sa vie.

23. Pars bona, mulier bona, in parte timentium Deum, dabitur viro pro facti bonis. *V. 3.*

Une femme vertueuse est un heureux partage, c'est la part de ceux qui craignent Dieu; elle sera donnée à l'homme pour ses bonnes œuvres.

24. Gratia mulieris sedulæ delectabit virum suum, et ossa illius impinguabit. *Pros. V. 16.*

La grâce d'une femme vertueuse réjouira son époux et entretiendra sa santé.

25. Disciplina illius datum Dei est. *V. 17.*

La sagesse de la femme est le don de Dieu.

26. Mulier sensata et tacita, non est immutatio eruditæ animæ. *V. 18.*

Une femme sensée est silencieuse; rien n'est comparable à l'âme d'une femme bien instruite.

27. Gratia super gratiam, mulier sancta et pudorata. *V. 19.*

La femme sage et pudique a une grâce qui dépasse toute grâce.

28. Sicut sol oriens mundo in altissimis Dei: sic mulieris bonæ species, in ornatu domus ejus. *V. 21.*

Comme le soleil qui se lève pour le monde au plus haut des cieux, ainsi la beauté d'une femme vertueuse est l'ornement de sa maison.

29. Columnæ aureæ super bases argenteas, et pedes firmi super plantas stabilis mulieris. *V. 23.*

Une colonne d'or repose sur des bases d'argent; ainsi la femme prudente est affermie sur ses pieds.

30. Fundamenta æterna supra petram solidam, et mandatum Dei in corde mulieris sanctæ. *V. 24.*

Des fondements éternels sur un rocher immuable, tels sont les commandements de Dieu dans le cœur d'une femme sage.

31. Species mulieris exhilarat faciem viri sui. *Ibid. 36, v. 24.*

La beauté de la femme répand la joie sur le visage de son époux.

32. Qui possidet mulierem bonam, inchoat possessionem: adjutorium secundum illum est, et columna ut requies. *Pros. V. 26.*

Celui qui possède une femme bonne fonde sa maison; il a une aide semblable à lui, et son repos est comme une colonne.

33. Ubi non est sepes, diripietur possessio; et ubi non est mulier, ingemiscit egens. *V. 27.*

Où il n'y a point de haie, une terre est au pillage, et où il n'y a point de femme, l'homme gémit dans le dénûment.

34. Mulier immaculata computabitur. *Eccl. 10, v. 19.*

Une femme sans tache est au-dessus de tout.

MULIER MALA

(FEMME MAUVAISE, MÉCHANTE).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Multi perierunt, et jugulati sunt, et peccaverunt propter mulieres. *3 Esdr. 4, v. 27.*

Les femmes ont été pour plusieurs une cause de mort, de tourments et de péché.

2. Cum jam esset senex, depravatum est cor ejus per mulieres. *3 Reg. 11, v. 4.*

Il était déjà avancé en âge lorsque son cœur fut dépravé par les femmes.

3. Ne attendas fallaciæ mulieris, favus enim distillans labia meretricis. *Pros. Prov. 5, v. 2-3.*

Ne vous laissez point séduire par les artifices de la femme étrangère; ses lèvres distillent le miel le plus doux.

4. Longe fac ab ea viam tuam, et ne appropinques foribus domus ejus. *V. 8.*

Fais loin de l'étrangère, et ne t'approche pas de la porte de sa maison.

5. Mandatum lucerna est, et lex lux, ut custodi-
ant te a muliere mala. *Ibid.* 6, v. 23-24.
Pros.

Le précepte est un flambeau, la loi est une lumière; par eux tu te préserveras de la femme d'iniquité.

6. Non concupiscat pulchritudinem ejus cor
tuum, nec capiaris nutibus illius. *V.* 25.

Que sa beauté n'enflamme pas ton cœur, et ne te laisse pas surprendre par ses regards.

7. Mulier autem viri pretiosam animam capi-
t. *V.* 26.

La femme adultère dévore l'âme, la richesse de l'homme.

8. Mulier stulta et clamosa, plenaque illece-
bris, et nihil omnino sciens. *Ibid.* 9, v. 13.

La folie est comme une femme bruyante, impudique, et qui ne sait rien.

9. Circulus aureus in auribus suis, mulier
pulchra et fatua. *Ibid.* 11, v. 22.

La femme belle et insensée est comme un anneau d'or au cou d'un animal immonde.

10. Tecta jugiter perstillantia, litigiosa mul-
lier. *Ibid.* 19, v. 13.

La femme querelleuse est comme un toit qui dégoutte sans cesse.

11. Melius est sedere in angulo domatis,
quam cum muliere litigiosa, et in domo com-
muni. *Ibid.* 21, v. 9.

Il vaut mieux habiter sur un toit que de résider dans un palais avec une femme querelleuse.

12. Melius habitare in terra deserta, quam
cum muliere rixosa et iracunda. *V.* 19.

Il vaut mieux vivre dans un désert qu'avec une femme querelleuse et colère.

13. Inveni amariorem morte mulierem,
quæ laqueus venatorum est, et agenda cor ejus,
vincula sunt manus illius. *Pros. Eccl.* 7, v. 27.

J'ai trouvé la femme plus amère que la mort; son cœur est comme le filet des chasseurs, ses mains sont des chaînes.

14. Qui placet Deo, effugiet illam: qui au-
tem peccator est, capiatur ab illa. *V.* 28.

L'homme qui plaît à Dieu lui échappera, mais le méchant sera séduit par elle.

15. Mulieres impiorum insensatae sunt, et
nequissimi filii eorum. *Sap.* 3, v. 12.

Les femmes des impies sont insensées et leurs fils pervers.

16. Non zeles mulierem sinus tui, ne osten-
dat super te malitiam doctriinæ nequam. *Eccl.*
9, v. 4.

Ne sois pas jaloux de la femme qui repose sur ton sein, de peur qu'elle n'emploie contre toi la malice que tu lui auras enseignée.

17. Non des mulieri potestatem animæ tuæ,
ne ingrediatur in virtutem tuam, et confunda-
ris. *V.* 2.

Ne donne pas à la femme le pouvoir sur ton âme, de

peur qu'elle ne s'empare de ta force et que tu ne tombes dans le mépris.

18. Ne respicias mulierem multivolam, ne
forte incidas in laqueos illius. *V.* 3.

Ne regarde pas une femme inconstante en ses désirs, de peur que tu ne te jettes dans ses rets.

19. Cum saltatrice ne assiduus sis, nec au-
dias illam, ne forte pereas in efficacia illius.
V. 4.

Ne sois pas assidu près d'une danseuse, ne l'écoute point, de peur que tu ne périsses par ses artifices.

20. Omnis mulier, quæ est fornicaria, quasi
stercus in via conculcabitur. *V.* 10.

Toute femme qui se prostitue est comme la boue qu'on foule dans la voie publique.

21. Vinum et mulieres apostatare faciunt sa-
pientes. *Eccl.* 19, v. 2.

Le vin et les femmes font tomber les sages.

22. Omnis plaga, tristitia cordis est; et om-
nis malitia, nequitia mulieris. *Ibid.* 25, v. 17.

Toute plaie est dans la tristesse du cœur, et toute malice dans la malice de la femme.

23. Non est caput nequius super caput cola-
bri, et non est ira super iram mulieris. *V.* 22.

Il n'est point de tête plus perfide que la tête du serpent, et il n'est pas de colère au-dessus de la colère de la femme.

24. Commorari leoni et draconi placebit,
quam habitare cum muliere nequam. *V.* 23.

Il vaut mieux habiter avec un lion et un dragon que de demeurer avec une femme méchante.

25. Nequitia mulieris immutat faciem ejus,
et obæcat vultum suum tanquam ursus. *V.* 24.

La méchanceté de la femme change son visage et l'obscurcit comme l'approche d'une bête farouche.

26. Brevis omnis malitia super malitiam mu-
lieris. *V.* 26.

Toute malice est légère auprès de la malice de la femme.

27. Sicut ascensus arenosus in pedibus vete-
rari, sic mulier linguata homini quieto. *V.* 27.

La langue d'une femme est pour l'homme paisible comme un chemin montant et sablonneux pour les pieds d'un vieillard.

28. Mulieris ira, et irreverentia, et confusio
magna. *V.* 29.

La colère de la femme et son audace et sa honte sont grandes.

29. Mulier, si primatum habeat, contraria
est viro suo. *V.* 30.

Si la femme a le pouvoir, elle est insupportable à son mari.

30. Cor humile, et facies tristis, et plaga
cordis, mulier nequam. *V.* 31.

Humiliation de l'âme, tristesse du visage et plaie du cœur, voilà la femme méchante.

31. Manus debiles, et genua dissoluta, mulier quæ non beatificat virum suum. *V. 32.*

La femme qui ne rend pas son mari heureux affaiblit ses mains et fait chanceler ses genoux.

32. A muliere initium factum est peccati, et per illam omnes morimur. *V. 33.*

Par la femme le péché a eu son commencement, et par elle nous mourons tous.

33. Non des aquæ tuæ exitum, nec modicum : nec mulieri nequam veniam prodeundi. *Pros. V. 34.*

Ne donne pas à l'eau une ouverture même petite, ni à une méchante femme l'occasion de paraître.

34. Si non ambulaverit ad manum tuam, confundet te in conspectu inimicorum. *V. 35.*

Si elle ne marche au signe de ta main, elle te confondra en présence de tes ennemis.

35. A carnibus tuis abscinde illam, ne semper te abutatur. *V. 36.*

Eloigne-la de ta couche, de peur qu'elle n'abuse sans cesse de toi.

36. Dolor cordis et luctus, mulier zelotypa. *Eccli. 26, v. 8.*

Une femme jalouse est l'affliction et le deuil du cœur.

37. In muliere zelotypa, flagellum linguæ, omnibus communicans. *V. 9.*

La langue d'une femme jalouse est un dard qui frappe tout ce qu'il rencontre.

38. Sicut bonum jugum, quod movetur, ita et mulier nequam. *Pros. V. 10.*

La femme méchante est comme un joug mal assuré.

39. Qui tenet illam, quasi qui apprehendit scorpionem. *Ibid.*

L'homme qui la possède est comme celui qui saisit un scorpion.

40. Mulier ebriosa, ira magna, et contumelia, et turpitudine illius non tegetur. *V. 11.*

La femme qui s'enivre excite une grande colère, et sa honte et son ignominie ne sont pas cachées.

41. In medio mulierum noli commorari. *Ibid. 42, v. 12.*

Ne demeure pas au milieu des femmes.

42. De vestimentis procedit tineæ, et a muliere iniquitas viri. *Pros. V. 13.*

Comme le ver s'engendre dans les vêtements, ainsi l'iniquité de l'homme vient de la femme.

43. Melior est enim iniquitas viri, quam mulier benefaciens, et mulier confundens in opprobrium. *V. 14.*

L'injustice d'un homme est meilleure pour toi que la douceur d'une femme, qui par là te conduit à l'opprobre.

44. Super mulierem nequam, bonum est signum. *Eccli. 42, v. 6.*

Il est bon de sceller tout avec soin contre une méchante femme.

MULIERIS VIOLATIO (VIOL DE LA FEMME).

SENTENTIE PATRUM.

1. Aperite aures, virgines Dei : virgo prostitui potest, adulterari non potest. *Pros.* S. Ambr.

Ecoutez, vierges de Dieu : la vierge peut se prostituer, elle ne peut commettre l'adultère.

2. Ubiunque virgo est, Dei templum est : nec lupanaria infamant virginitatem, sed virginitas etiam loci abhorret infamiam. *Lib. 2 de Virgin. statim a med. p. 90, B, t. 2.* S. Aug.

Partout où il y a une vierge, elle est le temple de Dieu ; ce ne sont pas les lupanars qui souillent la virginité, mais la virginité abhorre jusqu'à l'infamie des lieux.

3. Quidquid in virgine nec commisit, nec permisit libido patientis, solius erit culpa facientis, omnisque illa violentia non pro corruptionis turpitudine, sed pro passionis vulnere deputabitur. *Epist. 122 ad Victorian. in fine, p. 409, B, t. 2.*

Quand une vierge a souffert violence, tout ce qui n'a été de sa part ni produit ni consenti par la passion ne peut être imputé qu'à l'auteur de la violence ; aussi n'en résulte-t-il pour la victime qu'une blessure involontaire et non la honte qui s'attache à la corruption.

4. Violentia non violatur pudicitia, si mente servatur : quoniam nec in carne violatur, quando voluntas patientis sua turpiter carne non utitur, sed sine consensione tolerat quod alius operatur. *Epist. 180 ad Honorat. ante med. p. 516, D, t. 2.*

La pureté n'est pas souillée par le viol tant que la volonté la sauvegarde ; elle n'est même pas souillée dans la chair tant que la volonté de la victime refuse de consentir à l'acte honteux que la brutalité du violeur lui fait subir.

5. Aliena libidine pudicitia non potest violari. *De Mendac. c. 7, in med, t. 4.*

La pureté ne peut pas être souillée par la passion d'autrui.

6. Pudicitiam corporis, non consentiente ac permittente anima, nemo violat. *Ibid. c. 49, in princ.*

J. mais la pureté du corps n'est souillée sans le consentement et la volonté de l'âme.

7. Pudicitia est res animi, virginitas corporis : denique illa integra in animo permanente, potest ista de corpore violenter auferri ; et cum ista integra manet corpori, potest illa in animo lasciviat voluntate corrumpi. *Lib. 4 contra Julian. post med. p. 710, D, t. 7.*

La pureté est une vertu de l'âme, la virginité est un privilège du corps ; en un mot, la pureté peut se maintenir intacte dans l'âme, tandis que la virginité sera enlevée au corps par la violence, comme aussi la virginité peut se maintenir intégralement dans le corps, tandis que la pureté sera souillée dans l'âme par la dépravation de la volonté.

S. Cæs. Arcl. 8. Cavete ne a vobis virginittatis bonum peccat, cui facere nihil potestis ut redeat. *Pros.*

Gardez-vous de perdre le privilège de la virginité, qu'aucun effort ne peut vous rendre.

9. Non enim habent quid faciant, ut virgines sint, in quibus factum est, ut virgines esse non possint. *Epist. ad quosdam, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 789, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Car c'est en vain qu'on s'efforce de redevenir vierge quand on s'est mis dans l'impossibilité de l'être.

S. Ephræm. 10. Turpissima illius est facies, ejus violata est virginitas. *Ad monachos, parænes. 1, post init. p. 337, E, t. 2.*

Celui qui a souillé sa virginité porte une tache indélébile au front.

Gilieb Anzl. 11. Læsa virginitas condonari solet, sed redonari non valet. *Serm. 40 sup. Cant. ante med. apud D. Bernard. vol. 2.*

Si l'on peut pardonner la perte de la virginité, on ne peut pas la réparer.

S. Hier. 12. Audacter loquar : Cum omnia possit Deus, suscitare virginem non potest post ruinam : valet quidem liberare de poena, sed non vult coronare corruptam. *Tom. 1, Ep. 22 ad Eust. post init. p. 136, C.*

Je dirai hardiment : Bien que Dieu soit tout puissant, il ne peut point relever la virginité de sa ruine ; il peut bien l'exempter du châtement, mais il ne peut pas la couronner.

13. Corpus mulieris non vis maculat, sed voluntas. *Tom. 3 in Quest. hebraicis super Genes. ante med. p. 208, C.*

Ce n'est pas la violence, mais c'est la volonté qui souille le corps de la femme.

14. Vas Christo oblatum, Domino dedicatum, dementi lemeritate polluere, sacrilegium est. *Tom. 4, Epist. 22 ad Susanam in corruptorem ipsius, in princ. p. 142, D.*

Souiller, par une extravagante témérité, un vase offert à Dieu, consacré au Seigneur, c'est un sacrilège.

S. Isidorus Hispal. 15. Omne peccatum per pœnitentiam recipit vulneris sanitatem, virginitas autem, si labitur, nullatenus reparatur. *Pros.*

Tout péché obtient par la pénitence la guérison de sa blessure, mais la virginité qui succombe reste sans remède.

16. Nam quamvis pœnitendo veniæ fructum percipiat, incorruptionem tamen nullatenus recipit pristinam. *Lib. 2 de summo Bono, c. 40, sent. 6, p. 636, col. 2.*

Car si la pénitence lui mérite le bienfait du pardon, elle ne lui obtient jamais le rétablissement de sa pureté primitive.

MULTILOQUIUM (BAVARDAGE).

DEFINITIO.

Hugo & S. Victor. Multiloquium est, per quod levitas interior, stulta verborum effusione monstratur. *De*

Fruct. carnis et spirit. c. 4. in fin. p. 160, F, tom. 12.

Le bavardage est une abondance démesurée de paroles, qui prouve la légèreté intérieure de l'esprit.

Multiloquium est superflua locutio, vitium scilicet loquendi amore contractum. *Lib. 1 contra Crescon. c. 1, post med. p. 137, A, t. 7.*

Le bavardage est une superfluité de paroles, c'est-à-dire un vice contracté par la manie de parler.

DIFFERENTIA.

Inter multiloquium et scurrilitatem hoc interest : quod multiloquium pertinet ad verba superfluitatis, scurrilitas vero pertinet ad verba ratione inhonestatis. *2 2, quest. 148, art. 6, in corp. post med, p. 255, col. 1.*

Entre le bavardage et la bouffonnerie grossière il y a cette différence, que le bavardage a trait à la superfluité des paroles, tandis que la bouffonnerie se rapporte à la grossièreté des paroles qui blessent l'honnêteté.

PRODUCTIO.

Verbositas et curiositas ex otiositate nascuntur. *Sup. 1 ad Tim. c. 5, circa med. fol. 105, litt. H.*

Le verbiage et la curiosité naissent de l'oisiveté.

Multiloquium contentiones generat. *De Institut. novitior. c. 6, prope init. p. 21, E, t. 2.*

Le bavardage engendre les querelles.

Ex lapide quidem, ac ferro excutitur ignis : ex loquacitate vero mendacium nascitur. *Grad. 12, in princ. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 265, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

De la pierre et du fer jaillit le feu, mais de la loquacité naît le mensonge.

SENTENTIE SCRIPTURALUM.

1. Numquid qui multa loquitur, non et audiet? aut vir verbosus justificabitur? *Job 11, v. 2.*

Tant de paroles resteront-elles sans réponse? et suffira-t-il de parler pour prouver son innocence?

2. Vir linguosus non dirigetur in terra. *Ps. 139, v. 12.*

Le calomniateur ne s'afferra pas sur la terre.

3. In multiloquio non deerit peccatum : qui autem moderatur labia sua, prudentissimus est. *Prov. 10, v. 19.*

Le péché abonde dans la multitude des paroles, mais celui qui modère ses lèvres est très-prudent.

4. Ubi verba sunt plurima, ibi frequenter egestas. *Ibid. 14, v. 23.*

Dans la multitude des paroles est la misère.

5. Vidisti hominem velocem ad loquendum?

S. Aug

S. Thomas
Aquinas

Bionisius
Cardua.

Hugo
& S. Victor

S. Joan. Chrys.

Stultitia magis speranda est, quam illius correptio. *Ibid.* 29, v. 20.

As-tu vu l'homme qui se précipite dans ses discours? Il y a plus à espérer d'un insensé que de lui.

6. In multis sermonibus inuenietur stultitia. *Eccles.* 5, v. 2.

La folie se rencontre dans les longs discours.

7. Noli verbosus esse in multitudine presbyterorum. *Eccles.* 7, v. 15.

Ne te répands pas en discours dans l'assemblée des vieillards.

8. Terribilis est in civitate sua homo linguosus. *Ibid.* 9, in fine.

Le médisant est terrible dans une ville.

9. Qui odit loquacitatem, extinguit malitiam. *Ibid.* 19, v. 5.

Celui qui hait les longs discours éteindra le mal.

10. Est odibilis, qui procax est ad loquendum. *Ibid.* 20, v. 5.

L'homme intempérant dans ses discours est odieux.

11. Homo sapiens tacebit usque ad tempus : lascivus autem et imprudens, non servabunt tempus. V. 7.

L'homme sage se taira jusqu'au temps convenable, mais l'homme léger et imprudent n'observera point les temps.

12. Qui multis utitur verbis, lædet animam suam. V. 8.

Celui qui se répand en paroles blessera son âme.

13. Cum stulto ne multum loquaris. *Ibid.* 22, v. 14.

Ne parle pas beaucoup à l'imprudent.

14. Ubi sunt senes non multum loquaris. *Ibid.* 32, v. 13.

Où il y a des vieillards, parle peu.

15. Orantes nolite multum loqui, sicut ethnici; putant enim, quod in multiloquio suo exaudiantur. *Matth.* 6, v. 7.

En priant, ne parlez pas beaucoup, comme les païens; car ils pensent que la multitude des paroles les fera écouter.

SENTENTIE PATRUM.

S. Ambr.

16. Alliga sermonem tuum, ne luxuriet, ne lasciviat, et multiloquio peccata sibi colligat: sit restrictior, et ripsis suis coerceatur, quia cito lutum colligit amnis exundans. *Lib. 1 Offic. c. 3, post med. col. 2, D, t. 1.*

Serrez votre langage pour éviter la superfluité, la lascivité et les péchés qui suivent le bavardage; que votre discours soit sévère et contenu dans son cours naturel, car un fleuve qui déborde se charge de boue.

17. Copiosum in multiloquio peccatum est. *Lib. 3 de Virg. post init. col. 94, t, t. 1.*

Le bavardage est la source de beaucoup de péchés.

18. In multiloquio nequaquam qui exeat sermo trutinatur, sed imprudenter labitur.

Lib. 1 de Cain et Abel, cap. 9, post med. col. 935, D, t. 4.

Le bavard, quand il parle, ne pèse point ses paroles, mais il marche en étourdi.

19. Loquacitas innocentiae virtutisque est naufragium, atque incentivum prolapsionis et culpæ. *Sup. Ps. 36, ante med. col. 1304, C, tom. 4.*

La loquacité est le naufrage de l'innocence et de la vertu; c'est un foyer de péchés et de vices.

20. Multiloquium est tertia filia gulæ; ex nimia enim comestione et potu, communiter sequitur loquacitas. *Part. 2, tit. 6, c. 5, § 4, in princ. f. 218, col. 3.*

Le bavardage est le troisième fils de la gourmandise, car l'excès dans le manger et le boire entraîne habituellement le babil.

21. Absit ut multiloquium deputetur, quando necessaria dicuntur, quantalibet sermonum multitudine, ac prolixitate dicantur. *Lib. 1 Retract. ante med. prol. p. 1, A, t. 1.*

Gardons-nous d'appeler bavardage les détails nécessaires, quelle que soit l'abondance, quelle que soit la prolixité des paroles.

22. Omne multiloquium a gentilibus venit, qui exercendæ linguæ potius quam mundandæ dant operam. *De Serm. Dom. in monte, ante med. p. 811, B, t. 4.*

Toute cette manie de bavarder nous vient des païens, qui cherchent à exercer leur éloquence plutôt qu'à épurer leurs discours.

23. Vir linguosus amat et mendacia: quid enim illi est voluptas, nisi loqui? Non attendit quid loquatur dum loquitur, non potest fieri ut iste dirigatur. *Sup. Ps. 139, post med. vers. 12, Vir linguosus non dirigetur, p. 1109, A, t. 8.*

Un babillard aime jusqu'au mensonge; car quelle est sa passion, si ce n'est de parler? Quand il parle, il ne fait pas attention à ce qu'il dit; il est impossible qu'il observe une direction.

24. Qualis est homo in mente, talem verbositas depingit in ore. *Serm. 3 ad frat. in eremo, in princ. p. 912, D, t. 10.*

Tel est l'homme dans son esprit, tel il se dépeint au dehors par son verbiage.

25. Verboſitas hominem conducit in jocularitatem, humanæ naturæ dignitatem deponit, honores sibi rapit, inimicos infinitos acquirit. *Ibid.*

Le verbiage entraîne l'homme à la bouffonnerie; il perd la dignité de la nature humaine, il s'arroge de la gloire, il se fait une infinité d'ennemis.

26. Inflammata linguæ mobilitas in adolescentia ad jocosa, in virili ætate ad fraudulenta, sed in senili ad detractoria. *Ibid. post init. p. 912, D.*

Le babil jette le jeune homme dans la bouffonnerie, l'homme mûr dans la fourberie, le vieillard dans la détraction.

27. O verbose, erubescere: o loquax, cognosce teipsum. *Ibid. post med. p. 913, A.*

O babillard, rougis; ô bavard, connais-toi toi-même.

S. Antonin.

S. Aug.

S. Bern.

28. Non opus verborum multitudine, ubi multum urget affectus. *Epist. 317 ad Malach. archiepisc. in princ. f. 296, col. 4, L.*

On n'a pas besoin de parler beaucoup quand on sent vivement.

29. Monstruosa res lingua magniloqua et manus otiosa : sermo multus, et fructus nullus. *Lib. 2 de Consid. ad Eug. pap. post med. fol. 277, col. 2, E.*

C'est une chose monstrueuse qu'une langue pleine de jactance, ainsi qu'une main oisive : on entend beaucoup de paroles, et l'on ne voit aucun fruit.

30. O quantum auferit devotionis, quantum auferit dissolutionis intrinsecus, frequens linguæ resolutio! *Pros.*

Où! combien nuit à la dévotion et au recueillement intérieur la précipitation effrénée de la langue!

31. Nam sicut fornax, cujus os semper apertum est, non potest in se retinere fervorem : sic nec cor devotionis in se poterit gratiam conservare, cujus os non fuerit janua silentii reclusum. *Lib. de Pass. Dom. c. 27, ante med. f. 68, col. 2, D.*

Car, semblable à une fournaise dont l'entrée est toujours ouverte et qui ne peut retenir la chaleur en elle-même, le cœur dont la bouche ne sera pas fermée par la porte du silence sera incapable de conserver en lui-même la grâce de la dévotion.

32. Loquacitatis vitium maxime devitent virgines pudicæ, si volunt virtutem pudicitiae conservare : omnis enim loquacitas indicium impudicitiae est, quia nequaquam potest esse simul cum pudicitia. *Ibid. f. 68, col. 1, G.*

Que les vierges qui aiment la pudeur évitent surtout le vice de la loquacité, si elles veulent conserver la vertu de pureté; car la loquacité est toujours un indice de luxure, et elle est incompatible avec la pureté.

33. Nondum certe ad summitatem virtutis pervenerunt, qui linguam suam a multiplicitate verborum nesciunt, sive nolunt refrænare. *Pros.*

A coup sûr on n'est pas encore parvenu au plus haut degré de la vertu, quand on ne sait pas ou qu'on ne veut pas réprimer le bavardage de sa langue.

34. Tanto altius se quisque noverit in virtutum gradibus ascendisse, quanto minus colloquiis humanis delectatur. *Ibid. in fine, f. 68, col. 3, G.*

Sachez que, dans l'échelle de la vertu, vous êtes arrivé à un degré d'autant plus élevé que vous vous plaisez moins aux entretiens des hommes.

35. Multiloquia non effugiunt culpam, multiloquium non declinat peccatum. *Serm. 39 ad sororem, in fine, f. 90, col. 2, D.*

Le bavardage ne peut pas être exempt de faute, le bavardage ne se préserve pas du péché.

36. Loqui multum, stultitia est. *Ibid.*
Parler beaucoup, c'est de la folie.

S. Bonav.

37. Frustra ille religiosus gloriatur de possessione virtutis in corde, qui dissipat disciplinam silentii per inquietudinem multiloquii.

De Perfect. vite ad sor. c. 4, ante med. pag. 643, col. 2, D, t. 7, part. 4.

C'est en vain qu'un religieux s'applaudit de posséder la vertu dans son cœur, quand il perd la discipline du silence par la démangeaison de parler.

38. Laqueus viro validus, labia sunt propria, et capitur verbis oris proprii. *Lib. 2 Stro-mat. prope med. f. 81, p. 2, E.*

Un piège terrible pour l'homme, c'est sa propre bouche; il se laisse prendre à ses propres paroles.

39. Nulla certe permanet in homine quies mentis, qui multorum verbositate implicatur. *Epist. ad Aug. de Miracul. D. Hieron. longe post med. p. 381, B.*

A coup sûr l'homme trouble constamment le repos de son âme, quand il se mêle fréquemment à la conversation des bavards.

40. Multus sermo mentem immoderate distrahens, non solum otiosam efficit, sed etiam demoni acediae eam prodit. *De Perf. spir. cap. 96, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 761, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Le habit, en dissipant l'âme outre mesure, ne se borne pas à la rendre oisive, mais il la livre encore au démon du dégoût.

41. Multiloquium

Vanae gloriae cathedra,
Porta detractionis,
Origo mendacii,
Resolutio compunctionis,
Impedimentum divinae illuminationis,
Mater acediae,
Exterminatio exterioris custodiae,
Frigefactor fervoris,
Obscurator orationis,
Scurrilitatis indevotionisque causa. *De Profess. monast. art. 9, ante med. f. 90, p. 1.*

D. nyctus Carthus.

Le bavardage est

La chaire de la vaine gloire,
La porte de la détraction,
La source du mensonge,
Le relâchement de la compunction,
Un obstacle à la lumière divine,
La mère du dégoût,
L'extermination de la garde extérieure,
Le refroidissement de la ferveur,
L'obscurcissement de l'oraison,
La cause d'une bouffonnerie grossière et de la tiédeur.

42. A multiloquio abstinence; hoc enim rationabiles et cordi e caelo advenientes cogitationes extinguit. *Doctr. 24, in fine, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 799, col. 2, II, edit. Colon. 1618.*

S. Doroth.

Préservez-vous du bavardage, car il éteint les lumières de la raison et arrête le cours des inspirations que le cœur reçoit du ciel.

43. Multiloquium mentem sensumque obtenebrat. *Ad monachos, paræns. 46. circa init. p. 430, B, t. 2.*

S. Ephraim.

Le bavardage obscurcit le sens et la raison.

S. Eus. Cas.

44. Ubi est multiloquium, ibi frequenter mendacium : ubi mendacium est, ibi peccatum. *Epist. ad Dam. pap. de Morte D. Hier. t. 4, p. 353, B.*

Le mensonge accompagne souvent le bavardage ; or, tout mensonge est un péché.

Gloss. int.

45. Cui voluptas est loqui, non attendit quid dicat. *Sup. illud, Ps. 139, Vir linguosus. etc. col. 1528, D, t. 3.*

Celui qui trouve de la volupté à parler ne fait pas attention à ce qu'il dit.

S. Greg. Mag.

46. Mens per multiloquium exterius sparsa, vim intimæ considerationis amittit. *Lib. 7 Moral. c. 17, ante med. num. 25, col. 238, C, t. 1.*

L'âme répandue au-dehors par le bavardage perd la puissance intérieure de la réflexion.

47. Multiloquio quisque serviens, rectitudinem justitiæ tenere non potest. *Ibid. ante med. num. 25, col. 238, A, et in Pastor. part. 3, c. 1, adm. 15, a med.*

Quiconque se livre au bavardage est incapable de conserver la rectitude intérieure de la justice.

48. Mentis justitia desolatur, quando ab immoderata locutione non parcitur. *Ibid.*

La justice de l'âme est abandonnée quand on ne modère pas la démangeaison de parler.

49. Inimicus tanto civitatem mentis sine labore superat, quanto et hæc eadem, quæ vincitur, contra semetipsam per multiloquium pugnat. *Ibid. sup. illud, Prov. 25, Sicut urbs patens.*

L'ennemi emporte la cité de l'âme avec d'autant plus de facilité que l'âme attaquée combat contre elle-même par le bavardage.

50. Vir verbosus justificari nequaquam potest. *Ibid. lib. 10, c. 2, col. 343, D.*

Un homme qui aime le bavardage ne sera jamais justifié.

51. Valde difficile est, ut qui multa loquitur, non etiam mentiatur. *Hom. 12 sup. Ezech. post med. col. 193, A, t. 2.*

Il est bien difficile que celui qui parle beaucoup ne mente pas beaucoup.

52. Taciti sæpe, linguam quia immoderatus premunt, in corde gravius multiloquium tolerant. *Part. 3 Pastoral. c. 1, admonit. 15, in princ. col. 1276, D, t. 1.*

Souvent, sans rien dire et en réprimant trop sévèrement sa langue, on parle trop dans son cœur.

53. Multiloquio vacantes, vigilanter aspiciant a quanto rectitudinis statu depereunt, dum per multiplicia verba dilabuntur. *Ibid. post med. col. 1277, D.*

Que ceux qui se livrent au bavardage considèrent attentivement de quel degré de vertu ils décroient à travers ce déluge de paroles qui les entraîne.

54. Si ratio de otioso sermone exigitur, pensandum valde est quæ poena multiloquium meret. *Ibid. in fine, col. 1278.*

S'il faudra rendre compte d'une parole oiseuse, il faut

considérer attentivement quel châtement est réservé au bavardage.

55. Ex multiloquio fallacia generatur. *Hom. S. Greg. Mag. 12 sup. Ezech. post med. sup. illud, Et dabis contra eam castra, col. 193, A, t. 2.*

Le bavardage engendre la fourberie.

56. Multum quippe deorsum ducimur, dum locutione continua sæcularibus admiscemur. *Lib. 3 Dialogi, c. 15, prope med. verbo Apud, col. 1396, A, t. 1.*

C'est trop se répandre au-dehors que de converser constamment avec les séculiers.

57. Immodicus sermo auribus inimicus est, non secus atque immoderatus cibus corpori. *Et habetur apud D. Joan. Damascen. lib. 1 Parall. c. 79, f. 42, p. 1, A.*

L'intempérance du langage fatigue les oreilles comme l'intempérance de la nourriture nuit au corps.

58. Verborum multorum nulla est utilitas. *Sup. Ecclesiast. c. 12, in fine, apud Bibl. Patrum, t. 3, p. 55, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

La surabondance des paroles n'a aucune utilité.

59. In multiloquio Deus haberi et contemplari non potest. *In Regul. monach. c. 23, in princ. p. 332, D, t. 4.*

La manie du bavardage ne permet ni de posséder Dieu, ni de le contempler.

60. Grave vitium stultitiæ, sed non levius est verbositatis. *Lib. 3 sup. Prov. c. 29, sup. illud, Velocem ad loquendum, p. 53, D, t. 7.*

La sottise est un grand défaut, mais le bavardage ne l'est pas moins.

61. Affluentiam ciborum comitari solet inundatio verborum. *Lib. 2 de Claustro animæ, c. 20, p. 49, F, t. 2.*

Le luxe de la table entraîne habituellement un déluge de paroles.

62. Nimis difficile est, vel impossibile, multa loqui sine peccato. *Sup. Prov. c. 25, in fine, f. 57, col. 1, t. 3.*

Il est très-difficile ou même impossible de parler beaucoup sans pécher.

63. Incurribilitatis et stultitiæ signum probatissimum est verbositas. *Pros.*

Le babil est un signe incontestable de sottise incurrable.

64. Nam verbosus semper loquitur, et ideo non cogitat quid sibi dicatur, sed qualiter obloquatur. *Ibid. c. 29, f. 63, col. 3.*

Car le babillard parle constamment, et c'est pourquoi il ne pense pas à ce qu'on lui dit, mais à parler beaucoup.

65. Qui facit consuetudinem multa loqui, necesse est ut aliquando importuna loquatur. *Hom. 12 sup. Matth. oper. imperf. in med. col. 818, B, t. 2.*

Celui qui se fait une habitude de toujours parler doit nécessairement se rendre souvent importun.

66. Infinita mala ex verbositate sæpius acciderunt : domus eversæ sunt, amicitia dissol-

S. Greg. Naz.

S. Gregorius
Thaumaturgus

S. Hier.

Rugo
S. Victore

Rugo card.

S. Joan. Ch.

patre, et alia multa contigerunt. *Hom. 21 sup. Epist. ad Hebræos, in Morali, ante fin. col. 1795, A, t. 4.*

Le bavardage a occasionné des maux infinis, tels que la ruine d'une maison, la rupture de l'amitié et d'autres malheurs.

S. Joan. Clim.

67. Loquacitas est inanis gloriæ sedes, per quam seipsam judicare, atque in publicum producere solita est. *Gradu 11, in princ. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 264, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Le babil est le siège de la vaine gloire; c'est par le bavardage que la vanité se juge elle-même et se produit en public.

68. Loquacitas est

- Ignorantiæ certum argumentum,
- Detractionis janua,
- Scurrilitatis dux,
- Mendacii opifex,
- Compunctionis desolatio,
- Acediæ auctor, sive evocatrix,
- Somni præcursor,
- Intentæ cogitationis dissipatio,
- Custodiæ exterminatio. *Ibid.*

Le bavardage est

- Une preuve certaine d'ignorance,
- La porte de la détraction,
- Le guide de la bouffonnerie,
- L'artisan du mensonge,
- La désolation de la componction,
- L'auteur ou l'excitateur du dégoût,
- Le précurseur du sommeil,
- La dissipation de la réflexion,
- L'extermination de la garde.

69. Qui possidet animi luctum, ut ab igne ita fugit a loquacitate. *Ibid. sub finem, p. 264, col. 2, H.*

L'âme qui est plongée dans la tristesse fuit le bavardage comme le feu.

S. Joan. Trith.

70. Grande malum loquacitas, quia nihil est quod adeo hominem vituperet, quomodo multiloquium. *Super prolog. Regul. S. Bened. c. 2, text. 8, ante med. p. 73, col. 1.*

C'est un grand mal que le bavardage, parce qu'il n'y a rien qui rende l'homme aussi blâmable.

71. In multiloquio rectitudo justitiæ teneri non potest. *Ibid.*

Avec la démangeaison de parler, il est impossible de conserver la rectitude de la justice.

72. Pensemus quæ poena multiloquio maneat, si tanta restrictione levia et otiosa puniantur. *Ibid. ante med. p. 173, col. 2.*

Considérons quel châtement attend le bavardage, quand des paroles légères et oiseuses sont punies avec tant de sévérité.

73. Signum stultitiæ est loquacitas. *Ibid.*

La loquacité est la marque de la sottise.

74. Sicut mentiri non potest, qui non loquitur, ita male loqui non valet, qui multiloquium

non amat. *In c. 4 Reg. S. Bened. verbo Sicut, Joan. Trith. in princ. p. 297, col. 2.*

De même que celui qui ne parle pas ne peut pas mentir, de même celui qui n'aime pas à bavarder ne peut pas mal parler.

75. Animam multiloquium maculat et lædit. *Ibid. in fine, p. 298, col. 2.*

Le bavardage souille et blesse l'âme.

76. Qui quietem solitudinis diligit, os suum a multiloquio recludit. *Ibid. grad. 9, circa med. p. 387, col. 2.*

Celui qui aime le repos de la solitude ferme sa bouche au bavardage.

77. Multiloquium est

- Insipientiæ argumentum,
- Detractionis porta,
- Manuductor scurrilitatis,
- Mendacii minister,
- Compunctionis resolutio,
- Acuitatis intelligentiæ dissipatio,
- Acediæ conditor,
- Dissipatio mentis,
- Frigefactio fervoris,
- Obnubilatio orationis. *Ibid. in princ. p. 385, col. 1.*

Le bavardage est

- Une preuve de folie,
- La porte de la détraction,
- Le guide de la bouffonnerie,
- Le ministre du mensonge,
- Le relâchement de la componction,
- L'hébètement de l'intelligence,
- Le père du dégoût,
- La dissipation de l'âme,
- Le refroidissement de la ferveur,
- L'obscurcissement de l'oraison.

78. Dum multa parva vitiorum verba non evitamus, in magno linguæ prolabimur crimine. *Lib. 2 de summ. Bono, c. 29, sent. 1, p. 649, col. 2.*

S. Hieron. Hospital.

En n'évitant pas dans nos paroles les manquements légers, nous finirons par tomber dans de grandes fautes par la langue.

79. Imperiti sicut loqui nesciunt, ita multiloquiorum stultitia tacere non possunt; mente enim ineruditi sunt, ore loquaces, verbis pers-trepunt, sensu nihil dicunt. *Ibid. sent. 3, etc.*

Les ignorants, qui ne savent pas parler, ne savent pas non plus se taire, par suite de leur stupe démangeaison de bavarder; car leur intelligence est fermée et leur bouche toujours ouverte; leurs lèvres font beaucoup de bruit, et leurs paroles n'ont pas de sens.

80. Multiloquium non effugit culpam, multiloquium non declinat peccatum; fluvius exundans cito colligit lutum. *Lib. 2 de Synonym. c. 8, in fin. p. 317, col. 2.*

Le bavardage ne saurait être exempt de péché, le bavardage n'évite pas le mal; un fleuve débordé se charge bientôt de boue.

81. Linguosus homo, imperitus est; sapiens verbis utitur paucis, brevem sermonem sapientia facit. *Pros.*

Le bavard est insensé; l'homme sage est sobre de paroles, la sagesse a un langage mesuré.

S. Isidorus Hispal. 82. Loqui multum, stultitia est : vox enim insipientis, in multiplicitate est sermonis. *Ibid.*

Parler beaucoup, c'est de la folie; car il n'y a que de la folie dans le bavardage.

S. Laur. Just. 83. Nihil sic dissolvit mentem, compunctionem dissipat, confusionem inducit, denigrat honestatem, et interioris gustus dulcedinem tepescit, sicut inanis et præsumptuosa loquacitas. *De Discipl. monast. convers. c. 5, ante med. p. 110, col. 2, C. p. 1.*

Rien ne dissipe l'âme, rien ne détruit la compunction, rien n'entraîne la confusion, ne dénigre la vertu et ne refroidit la suavité de la dévotion comme un verbiage vide et présomptueux.

S. Nilus. 84. Parce utere lingua : sæpe enim proferuntur, quæ melius fuisset celari. *Parænes. 45, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colonie 1618.*

Modérez votre langue, car on dit souvent ce qu'il aurait mieux valu taire.

S. Petr. Dam. 85. Confabulatio crebra, in mente monachi esuriam parit : secreta remotio animam in assuetæ continentiæ rigore custodit. *Opusc. 12, c. 25, post init. p. 504, col. 1, A, t. 3.*

Les causeries fréquentes appauvrissent l'âme du religieux; la solitude lui conserve l'autorité de sa vertu.

Thomas a Kempis. 86. Non est parvum damnum, perdere devotionis gratiam per multiloquium. *Serm. 19 ad novit. divis. 13, t. 1.*

Ce n'est pas perdre peu que de perdre par le bavardage la grâce de la dévotion.

S. Valerian. 87. Certum est amari oris studio aliquoties venena comperi, et nimia facilitate labiorum frequenter odia comparari. *Hom. 5 de oris insolentia, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 480, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

Il est certain que la perversité d'une bouche pleine de fiel secrète le venin de la détraction, et qu'une trop grande facilité de paroles soulève habituellement les haines.

88. Ferri spicula per cælum volantis, facile scuti objectione contemnis : verborum vero jactus nec revocari possunt, nec prohiberi, multo enim velociores sagittis sunt. *Pros.*

Vous méprisez les traits de fer qui volent dans les airs, parce que vous les arrêtez en leur opposant un bouclier; mais les traits de la langue une fois lancés ne peuvent être ni retenus ni repoussés, car ils volent plus vite que la flèche.

89. Quæ autem ibi propugnacula subveniant, aut quæ munitione tam parata succurrat, ubi emissum telum pene ante percussit, quam procedit? *Ibid. circa med. p. 481, col. 1, C.*

Or, quelle redoute opposer, quel bouclier assez bien trempé présenter à un trait qui frappe, pour ainsi dire, avant qu'il ne parte?

90. Quomodo potest fieri, ut homo magniloquus aut maliloquus, non habeatur ingratus? *Ibid. ante fin. p. 481, col. 2, H.*

Comment peut-il se faire qu'un bavard ou un médisant ne soit pas regardé comme un méchant?

MULTIPLICARE (MULTIPLIER).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Crescite et multiplicamini. *Gen. 1, v. 28.*
Croissez et multipliez-vous.

2. Multiplicabo ærumnas tuas et conceptus tuos. *Ibid. 3, v. 16.*

Je multiplierai tes calamités et tes enfantements.

3. Multiplicans multiplicabo semen tuum, et non numerabitur præ multitudine. *Ibid. 16, v. 10.*

Je multiplierai ta postérité, et elle sera innombrable.

4. Multiplicabo semen tuum sicut stellas, et velut arenam, quæ est in littore maris. *Genes. 22, v. 17.*

Je multiplierai ta postérité comme les étoiles et comme le sable qui est sur le rivage de la mer.

5. Deus omnipotens benedicat tibi, et crescere te faciat, atque multiplicet. *Ibid. 28, v. 3.*

Que le Dieu tout puissant te bénisse et te fasse croître et multiplier.

6. Quanto opprimebant eos, tanto magis multiplicabantur. *Exod. 1, v. 12.*

Plus ils étaient opprimés, plus ils se multipliaient.

7. Nolite multiplicare, loqui sublimia gloriantes. *1 Reg. 2, v. 3.*

Ne multipliez pas les paroles orgueilleuses, vous glorifiant vous-mêmes.

8. Mansuetudo tua multiplicavit me. *2 Reg. 22, v. 26.*

Votre miséricorde a multiplié ma vie.

9. Deus meus, confundor, et erubescor levare faciem meam ad te, quoniam iniquitates nostræ multiplicatæ sunt super caput nostrum, etc. *1 Esdr. 9, v. 6.*

Mon Dieu, je suis confondu, et j'ai honte de lever ma face vers vous, car nos iniquités se sont multipliées sur notre tête.

10. Frustra aperit os suum, et absque scientia, verba multiplicat. *Job 35, in fine.*

Job ouvre follement la bouche; il multiplie des discours insensés.

11. Domine, quid multiplicati sunt, qui tribulant me? *Ps. 3, v. 1.*

Seigneur, pourquoi le nombre de mes persécuteurs s'est-il multiplié?

12. Respice inimicos meos, quoniam multiplicati sunt, et odio iniquo oderunt me. *Ps. 24, v. 19.*

Jetez les yeux sur mes ennemis, voyez leur multitude et leur fureur à me persécuter.

13. Multiplicati sunt, qui oderunt me inique. *Ps. 37, v. 20.*

Ceux qui me haïssent injustement s'accroissent de jour en jour.

14. Justus ut palma florebit, sicut cedrus Libani multiplicabitur. *Ps.* 91, v. 13.

Le juste croîtra comme le palmier; il se multipliera comme le cèdre du Liban.

15. Dinumerabo eos, et super arenam multiplicabitur. *Ps.* 138, v. 18.

Si je veux les compter, ils surpassent les grains de sable.

16. Per me multiplicabuntur dies tui, et ad dentur tibi anni vitæ. *Prov.* 9, v. 11.

Par moi se multiplieront tes jours et s'accroîtront les années de ta vie.

17. Substantia festinata minuetur, quæ autem paulatim colligitur manu, multiplicabitur. *Ibid.* 13, v. 11.

Les richesses amassées à la hâte s'amouindrissent, mais celles recueillies peu à peu par le travail se multiplient.

18. Cum impii perierint, multiplicabuntur justi. *Ibid.* 28, in calce.

Lorsque les impies périssent, les justes se multiplient.

19. In multiplicatione justorum, lætabitur vulgus. *Ibid.* 49, v. 2.

Quand les justes se multiplient, le peuple est dans la joie.

20. In multiplicatione impiorum, multiplicabuntur scelera, et justi ruinas eorum videbunt. *V.* 16.

Le crime s'accroît avec l'impie qui s'élève, mais les justes verront sa ruine.

21. Stultus verba multiplicat. *Eccles.* 10, v. 14.

L'insensé multiplie ses discours.

22. Verbum dulce multiplicat amicos, et mitigat inimicos. *Eccli.* 6, v. 5.

La parole douce multiplie les amis et apaise les ennemis.

23. Qui dat lasso virtutem, et his, qui non sunt, fortitudinem et robur multiplicat. *Is.* 40, v. 29.

C'est lui qui donne la vigueur aux bras affaiblis, qui remplit de force les infirmes.

24. Multiplicabo eos, et non minuentur. *Jer.* 30, v. 19.

Je les multiplierai, et leur nombre ne diminuera point.

25. Multiplicatam quasi germen agri dedi te, et multiplicata es, et grandis effecta. *Ezech.* 16, v. 7.

Je t'ai fait croître comme l'herbe qui est dans les champs; tu croissais, tu avançais en âge.

26. Multiplicasti tibi fortitudinem, et elevatum est cor tuum in robore tuo. *Ibid.* 28, v. 5.

Tu as multiplié ta puissance, et ton cœur s'est élevé dans ta force.

27. Multiplicabo in vobis homines, omnemque domum Israel, et habitabunt civitates, et ruinosa instaurabuntur. *Pros. Ezech.* 36, v. 10.

Je multiplierai les hommes en vous, j'y ferai croître toute la maison d'Israël; les villes seront habitées, et les lieux ruinés seront rétablis.

28. Et replebo vos hominibus et jumentis, et multiplicabuntur, et crescent, etc., et scietis, quia ego Dominus. *V.* 11.

Et je vous remplirai d'hommes et d'animaux; ils multiplieront et ils croîtront, et vous saurez que moi je suis le Seigneur.

29. Fundabo eos, et multiplicabo, et dabo sanctificationem meam in medio eorum in perpetuum. *Ibid.* 37, v. 26.

Je les affermirai, et je les multiplierai, et j'établirai pour jamais mon sanctuaire au milieu d'eux.

30. Væ ei, qui multiplicat non sua! *Habac.* 2, v. 6.

Malheur à celui qui multiplie des biens qui ne sont pas à lui!

31. Congregabo eos, quia redemi eos, et multiplicabo eos, sicut ante fuerant multiplicati. *Zach.* 10, v. 8.

Je les rassemblerai, parce que je les ai rachetés, et je les multiplierai comme aux anciens jours.

32. Gratia vobis et pax multiplicetur. *I Petr.* 1, v. 2.

Que la grâce et la paix se multiplient sur vous.

MULTITUDO (MULTITUDE).

ORIGO.

Omnis multitudo ab unitate trahit originem. *Lib. Compend. theol. verit. c. 3, in med. pag. 689, col. 1, D, t. 7.*

S. B. N. V.

Toute multitude tire son origine de l'unité.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. In nobis non est tanta fortitudo, ut possimus huic multitudini resistere, quæ irruit super nos. *2 Paralip.* 20, v. 12.

Nous n'avons pas assez de force pour résister à toute cette multitude qui vient fondre sur nous.

2. Omnis multitudo, quasi unus. *1 Esdr.* 2, v. 64.

Toute la multitude est comme un seul homme.

3. Pereat multitudo, quæ sine causa nata est. *4 Esdr.* 9, v. 22.

Toute multitude née sans but périra.

4. Ecce pene omnes in perditionem ambulant, et exterminium fit multitudo eorum. *Ib.* 10, v. 10.

Voilà qu'ils marchent presque tous à leur perte; toute leur multitude sera exterminée.

5. Qui confidunt in multitudine sua, etc., nesciunt quia tu ipse es Deus noster, qui conteris bella ab initio, et Dominus nomen est tibi. *Judith* 9, v. 9-10.

Seigneur, qu'il en soit de même de cette armée qui se confie en sa multitude; ils ne savent pas que vous êtes notre Dieu, qui écrêtez les combats dès le commencement, et qu'à vous est le nom du Seigneur.

6. Non in multitudine est virtus tua, Domine, sed humilium et mansuetorum semper tibi placuit deprecatio. *V. 16.*

Seigneur, votre puissance n'est point dans la multitude; mais la prière des faibles et des miséricordieux vous a toujours été agréable.

7. In multitudine populi, dignitas regis : in paucitate plebis, ignominia principis. *Prov. 14, v. 28.*

La multitude du peuple est la dignité du roi, le petit nombre des sujets est la honte du prince.

8. Multigena impiorum, multitudo non erit utilis. *Sap. 4, v. 3.*

La race nombreuse des impies sera une race inutile.

9. Multitudo sapientium, sanitas est orbis terrarum. *Ibid. 6, v. 26.*

La multitude des sages est le salut du monde.

10. In multitudine videbor bonus, et in bello fortis. *Ibid. 8, v. 15.*

Je me montrerai bon au peuple et fort dans les combats.

11. Non pecces in multitudinem civitatis, nec te immittas in populum. *Eccli. 7, v. 7.*

N'offense pas la multitude d'une ville, et ne t'élève point contre un peuple.

12. Non te reputes in multitudine indisciplinatorum. *V. 17.*

Ne t'unis pas à la multitude des hommes déréglés.

13. In multitudine electorum habebit laudem, et inter benedictos benedicetur. *Ibid. 24, v. 4.*

Elle recevra des louanges au milieu de la multitude des élus et sera bénie de ceux qui sont bénis.

14. Vae multitudini populorum multorum, ut multitudo maris sonantis! etc. *Isa. 17, v. 12.*

Malheur aux peuples dont les mugissements ressemblent aux mugissements de la mer!

15. Erit sicut pulvis tenuis multitudo ventilantium te. *Pros. Isa. 29, v. 5.*

La multitude de tes vainqueurs sera comme la poudre légère.

16. Et sicut favilla pertransiens, multitudo eorum, qui contra te prævaluerunt. *Ibid.*

La multitude de ceux qui ont prévalu contre toi sera comme la paille que le vent emporte.

17. In profundis aquarum opes tuæ, et omnis multitudo tua, quæ erat in medio tui, ceciderunt. *Ezech. 27, v. 34.*

Tes richesses et ton peuple immense ont été précipités au fond de la mer.

18. In gladiis fortium dejiciam multitudinem tuam. *Ibid. 32, v. 12.*

L'épée des forts abattra ton armée.

19. Vastabunt gentes superbiam Ægypti, et dissipabitur multitudo ejus. *Ibid.*

Tous ces peuples dévasteront l'orgueil de l'Égypte, et sa multitude sera dissipée.

20. Præpara et instrue te, et omnem multi-

tudinem tuam, quæ coacervata est ad te. *Ibid. 38, v. 7.*

Prépare-toi et arme-toi avec toute la multitude rassemblée près de toi.

21. Præparabit multitudinem nimiam, et dabitur multitudo in manu ejus. *Pros. Dan. 11, v. 11.*

Il assemblera une grande armée, et la multitude sera en ses mains.

22. Et capiet multitudinem, et dejiciet multa millia. *V. 12.*

Et il s'emparera de la multitude, et il en fera périr un grand nombre.

23. Quia confisus es in multitudine fortium tuorum, omnes munitiones tuæ vastabuntur. *Osee 10, v. 14.*

Parce que vous vous êtes confié en la multitude de vos guerriers, toutes vos citadelles seront dévastées.

24. Quomodo poterimus pauci pugnare contra multitudinem tantam, et tam fortem? *Pros. 1 Mach. 3, v. 17.*

Comment pourrions-nous, en si petit nombre, combattre une armée si grande et si forte?

25. Facile est concludi multos in manus paucorum; et non est differentia in conspectu Dei cœli liberare in multis et in paucis. *V. 18.*

Il est facile à un petit nombre de vaincre une multitude, et devant le Dieu du ciel il n'y a point de différence entre un grand nombre et un petit.

26. Quoniam non in multitudine exercitus victoria belli, sed de cœlo fortitudo est. *V. 19.*

Car la victoire n'est pas dans la multitude des armées, mais la force vient du ciel.

27. Ipsi veniunt ad nos in multitudine contumaci et superbia, ut disperdant nos, et ipse Dominus conteret eos ante faciem nostram. *V. 20-22.*

Il s'avancent contre nous avec une multitude orgueilleuse et superbe pour nous perdre, et le Seigneur les brisera devant notre face.

28. Ne timueritis multitudinem eorum, et impetum eorum ne formidatis. *Ibid. 4, v. 8.*

Ne craignez point leur multitude, et n'appréhendez point leur approche.

29. Multitudinis credentium erat cor unum et anima una, etc. *Act. 4, v. 32.*

La multitude de ceux qui croyaient n'avaient qu'un cœur et qu'une âme.

SENTENTIE PATRUM.

30. Concordia multitudinis, Deum ad exaudiendum promptiorem habet. *Apol. ad imp. Constantium, post med. col. 322, C, t. 2.*

Quand la multitude s'unit pour prier, elle trouve Dieu plus prompt à exaucer.

31. Perpetienda sunt vitia multitudinis, ut curentur; et prius toleranda, quæ sedenda est

S. Aug.

S. Aug. pestilentia. *De Moribus Eccles. c. 32, circa fin. p. 537, A, t. 1.*

Il faut supporter les vices de la multitude pour les guérir ; il faut bien affronter préalablement une peste qu'en doit apaiser.

32. Quævis multitudo eo minus viacitur, quo magis in unum coit : unde ipsa coitio in unum, cuneus nominatus est, quasi cuneus. *Lib. 2 de Ord. c. 18, circa fin. p. 345, B, t. 2.*

Une multitude quelconque est d'autant plus puissante qu'elle est plus unie ; aussi l'union a reçu le nom de coin, uni en pointe.

33. Si contagio peccati multitudinem invaserit, disciplinæ divinæ severa misericordia necessaria est. *Lib. 3 contra Epist. Parmeniani, c. 2, post med. p. 41, A, t. 7.*

Quand la contagion du péché a envahi la multitude, il est nécessaire que la justice de Dieu rende sa miséricorde moins indulgente.

34. Timenda est ruina multitudinis, etsi non magnitudinis. *Serm. dom. 4 Quadreg. et in ord. 96, ante fin. p. 576, C, t. 10.*

Il faut trembler devant la multitude, lors même que la ruine n'est pas grande.

35. Justum est ut qui cum multorum destructione se perdidit, cum multorum ædificatione se redimat. *Serm. 4 de Defunctis, et in ord. 41, post med. p. 894, C, t. 10.*

Il est juste que celui qui a participé à la ruine générale participe aussi à la rédemption générale.

S. Bern. 36. Non in multitudine exercitus est victoria belli, sed de celo fortitudo est. *Serm. ad milites Templi, c. 4, in fine, f. 110, col. 2, F.*

Ce n'est pas la multitude des soldats qui donne la victoire à la guerre, mais c'est le courage qui vient du ciel.

S. Bonav. 37. Ubi multitudo, ibi frequentes strepitus et magna distractio cordis. *In Alphabeto religios. lect. 4, p. 528, col. 2, D, t. 7, part. 4.*

Dans la foule on ne trouve que des bruits retentissants et une grande dissipation de cœur.

S. Cas. Arel. 38. Infelix solatium est turba miserorum. *Hom. 15, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 700, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

C'est une triste consolation que la foule des malheureux.

Dionysius Aicop. 39. Non est multitudo, quæ non sit unius particeps, sed id quidem quod multa est partibus, toto unum est, et quod multa est accidentibus, unum est subjecto. *Pros.*

Un tout révèle toujours l'unité ; il y a bien pluralité dans les parties, mais unité dans l'ensemble ; il y a pluralité dans les accidents et unité dans le sujet.

40. Quod multa est numero, vel virtute, id unum est specie : quod speciebus est multa, genere est unum.

Ce qui présente la pluralité par le nombre ou la qualité est un par l'espèce, et s'il y a pluralité dans les espèces, il y a unité dans le genre.

41. Quod denique multa est eruptionibus, unum est principio : nec quidquam est, quod non aliqua ex parte unius sit particeps : ac sine

uno quidem multitudo non erit : unum autem erit sine multitudine. *De div. Nomin. c. 13, post init. apud Bibl. Patr. t. 1, p. 157, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Enfin, quoiqu'il y ait pluralité dans les effets, il peut y avoir unité dans la cause ; il n'y a rien qui, sous quelque regard, ne laisse entrevoir l'unité ; la multitude supposera toujours l'unité, mais l'unité ne supposera pas la multitude.

42. Ad negligentiam vitæ, non nos negligentium turba persuadeat : nec ad damnum propriæ salutis multitudinis ducamur erroribus. *Pros.*

Que la multitude de ceux qui s'oublie ne soit pas une raison pour nous oublier avec elle, et ne nous laissons pas entraîner à notre perte éternelle par les égarements de la foule.

43. Quid nobis in illo Dei judicio proderit multitudo, ubi singuli judicabuntur, ubi sola examinatio meritorum, actus quemque non populus absolvent ?

Que nous servira la foule à ce jour du jugement où chacun sera jugé personnellement, où les mérites, les actes particuliers, et non la foule, seront la base de notre justification ?

44. Præstat vitam propagasse cum paucioribus, quam perdidisse cum pluribus. *In Ep. parænetica ad Valer. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 775, col. 1, C, edit. Colonia 1618.*

Il vaut mieux se sauver avec le petit nombre que de se perdre avec le grand nombre.

45. Mali sunt in multitudine, boni in unitate. *Gloss. int. Sup. Judith, c. 5, col. 1563, B, t. 2.*

Les méchants sont dans la multitude, les bons dans l'unité.

46. Multi minimi dum congregantur unanimes, fiunt magni ; et multorum preces impossibile est, ut non impetrent. *Sup. Ep. ad Rom. c. 15, in illud, Ut adjucetis in orationibus vestris, col. 185, B, t. 6.*

Les petits en grand nombre deviennent grands quand ils s'unissent, et il est impossible que l'union dans la prière n'ait pas son effet.

47. Hæreditas Domini, multitudo fidelium est. *Lib. 4 in 1 Reg. c. 5, longe post init. sup. illud. Unxit te Deus in princip. col. 1446, B, tom. 2.*

L'héritage du Seigneur, c'est la multitude des fidèles.

48. Multitudo peccantium, peccandi licentiam subministrat. *Tom. 1, Ep. 12 ad Gaudentium, ante fin. p. 100, D.*

La multitude des pécheurs encourage à pécher.

49. Multitudinis numerus semper in vitio est. *Lib. 8 sup. Isaiam, c. 66, sup. illud, Antequam parturiret, p. 253, D, t. 5.*

Le grand nombre est toujours dans le vice.

50. Quidquid a multis peccatur inultum est : multitudo enim peccantium impetrabiliorem facit impis veniam. *Lib. 15 sup. Ezech. cap.*

44, sup. *illud, Sacerdotes autem, levitæ, etc. p. 516, B, t. 5.*

Un crime qui a de nombreux complices est toujours impuni, car la multitude des coupables rend le pardon plus facile aux impies.

S. Joan. Chr. 51. Multitudo mater est seditionis et contumacie : paucitas autem, magistra est disciplinæ. *Hom. 4 sup. Matth. oper. imperf. ante med. col. 722, A, t. 2.*

La multitude est la mère de la révolte et de l'obstination; le petit nombre est l'école de la soumission.

52. Non numero magno, sed probata virtute multitudo censenda est. *Hom. 24 sup. Acta Apostol. ante med. Moral. col. 612, D, t. 3.*

Il faut apprécier la multitude des fidèles non d'après le nombre, mais d'après la vertu.

53. Si sint in Ecclesia homines clari, erit etiam multitudo : si autem non sint, non erit in Ecclesia honesta multitudo. *Ibid. circumed. col. 613, A.*

Y a-t-il dans l'Eglise des hommes illustres, ils forment toujours une multitude; mais s'il n'y en a pas, l'Eglise n'est point formée d'une multitude honorable.

56. Ubi Christus medius, magna multitudo est. *Ib. Hom. 26, in med. Moralis, col. 627, A.*

Ceux qui ont le Christ au milieu d'eux forment une grande multitude.

55. Sicut plurimum valet multitudo, cum adest virtus : ita si adsit malitia, nihil prodest multitudo. *Hom. 2 sup. 1 Corinth. in fine, ante Moral. col. 696, A, t. 4.*

De même que la multitude a une grande valeur quand elle est vertueuse, de même, sous les inspirations du mal, le nombre ne sert à rien devant Dieu.

56. Nullam confert utilitatem multitudo, si vitiose vivat : e contra damnum ex hoc nascitur. *Hom. 17 ad populum Antiochen. ante fin. col. 160, A, t. 5.*

Si la multitude vit dans le vice, elle ne procure aucun bien; elle ne produit au contraire que le mal.

57. Non in numeri multitudinem, sed in virtutis probitate multitudo consistit. *Ibid. Hom. 40, post init. col. 196, D.*

Ce n'est pas le nombre, mais c'est la vertu qui forme la multitude des fidèles.

Joan. Trith. 58. Multitudinem unitas refugit, unam unitas requirit : nam quantum multitudini concesseris, tantum ab unitate recesseris. *Part. 1 de Regione claustr. tractatu 3, reg. 3, art. 1, in fine, p. 617, col. 2.*

Multitude et unité sont des mots contradictoires : l'unité ne veut qu'un seul individu; plus vous accordez à la multitude, plus vous vous éloignez de l'unité.

59. Multitudo est unitati opposita ; et quanto se mens ad multa contulerit, tanto ab unitate recedit. *Ibid. art. 4, in princ. p. 619, col. 1.*

Multitude est opposée à unité ; plus l'âme embrasse d'objets, plus elle s'éloigne de l'unité.

S. Nilus. 60. Qui in multitudine versatur, assiduis vulneribus afficitur. *Oratione 2 de Luxuria,*

in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.

Celui qui reste dans la foule reçoit des blessures continues.

61. Principiam malorum omnium, est multitudo : principium autem bonorum, coangustatio et a turbis in singularitatem redactio. *Hom. 9 in c. 17 Ezech. circa init. t. 1.*

Origen

Le principe de tous les maux, c'est la multitude; mais le principe de tous les biens, c'est la retraite et l'isolement d'avec la foule.

62. Nullum inexorabilius persequitur multitudo, quam illum qui sibi multitudinis arrogat principatum. *Serm. 59 de S. Nicolao, circa med. p. 289, col. 2, C, t. 2.*

S. Petr. Dam

Jamais la foule n'est plus implacable qu'envers celui qui s'arroge le droit de lui commander.

63. Apud homines injusta multitudo pluris, quam unus justus aestimatur : apud Deum vero bonitas rara praefertur iniquis innumeris. *De Migrat. Abrahae, ante med. p. 550, t. 1.*

Ih. B. J. d. t.

Les hommes font plus de cas d'une multitude impie que d'un seul juste; mais Dieu préfère une âme vertueuse à une multitude innombrable de coupables.

64. Ubi major est peccantium turba, ibi major est Divinitatis injuria. *Lib. de Gubern. Dei, ante finem, p. 334, col. 2, E.*

Salvianus.

Plus le nombre des pécheurs est grand, plus est grande l'offense faite à Dieu.

65. Qui amat misceri multitudini, crebra suscipiet vulnera. *Lib. 5, libell. 2 de Quiete, num. 11, p. 564, col. 2.*

Ih. A. Vitis Patr.

Celui qui aime à se mêler à la foule recevra de fréquentes blessures.

SENTENTIA PAGANORUM.

66. Multitudo necessitati potius, quam rationi, et poenis, quam honestati pareat. *Lib. 10 Ethic. ad Nicomach. c. 9, ante med. t. 2.*

Aristot.

La multitude se soumet à la force plutôt qu'à la raison, à la crainte plutôt qu'à l'honneur.

67. Mota semel multitudo, modum non servat. *Lib. 5 Declamat. controv. 8, in calce, p. 283, t. 1.*

S. Nepot.

La multitude une fois amentée ne garde pas de mesure.

68. Facit consuetudinem peccandi, multitudo peccantium. *Lib. 1 de Clement. ad Neron. c. 21, circa med. p. 480, t. 1.*

La multitude des coupables produit l'habitude des crimes.

69. Quid tibi vitandum praecipue existimem, quaeris? Turbam : nondum illi te tuto commiseris. *Pros.*

Vous me demandez ce qui est, à mon avis, le plus à éviter? La foule; jamais vous n'y paraîtrez sans péril.

70. Inimica est multorum conversatio : quo major est populus, cui commiscemur, hoc periculi plus est. *Ep. 7, in princ. p. 530, t. 2.*

Il est dangereux de vivre dans la foule : plus grande est

la multitude que nous fréquentons, plus grand est notre péril.

Seneca.

71. Fuge multitudinem, fuge paucitatem, fuge etiam unum. *Epist.* 10, in princ. p. 337, tom. 2.

Fuyez la multitude, fuyez le petit nombre, fuyez même un homme isolé.

72. Multitudini placere ne satagas. *Sent.* 140, p. 65, col. 1, D, apud *Bibl. Patr.* t. 3, edit. Colon. 1618.

Ne cherchez pas à plaire à la multitude.

MUNDUS (MONDE).

DEFINITIO.

Jan. Gera.

Mundus est universitas rerum ab arte divina conditarum, quæ res ab ejus dominantissimo et liberrimo regimine suis legibus ordinantur. *Part. 4 in Descript. term. in princ. fol. 24, col. 1, X.*

Le monde est l'universalité des choses que la puissance de Dieu a créées, et que sa providence souveraine et libérale gouverne selon ses lois éternelles.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Egredimini de Babylone, fugite a Chaldæis, etc. : non est pax impiis, dicit Dominus. *Isa.* 48, v. 20-22.

Sortez de Babylone, fuyez la Chaldée : nulle paix pour l'impie, dit le Seigneur.

2. Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit. *Pros. Joan.* 15, v. 18.

Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a hait avant vous.

3. Si de mundo fuissetis, mundus quod suum erat diligeret : quia vero de mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo, propterea odit vos mundus. *V.* 19.

Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui ; mais parce que vous n'êtes point du monde et que je vous ai choisis au milieu du monde, c'est pour cela que le monde vous hait.

4. In mundo pressuram habebitis : sed confidite, ego vici mundum. *Ibid.* 16, in fin.

Vous aurez de grandes tribulations dans le monde ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde.

5. Qui utantur hoc mundo, tanquam non utantur : præferit enim figura hujus mundi. *1 Cor.* 7, v. 31.

Que ceux qui usent des choses de ce monde soient comme s'ils n'en usaient point, car la figure de ce monde passe.

6. Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo. *Galat.* 6, v. 14.

Le monde est crucifié pour moi, et moi pour le monde.

7. Nihil intulimus in hunc mundum, haud

dubium, quod nec auferre quid possumus. *1 Tim.* 6, v. 7.

Nous n'avons rien apporté en ce monde, et il est certain que nous ne pouvons non plus en rien emporter.

8. Nolite diligere mundum, neque ea, quæ in mundo sunt. *Pros. 1 Joan.* 2, v. 15.

N'aimez point le monde ni ce qui est dans le monde.

9. Si quis diligit mundum, non est charitas Patris in eo. *Ibid.*

Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui.

10. Quoniam omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, et concupiscentia oculorum. *V.* 16.

Car tout ce qui est dans le monde est ou convoitise de la chair ou convoitise des yeux.

11. Mundus transit, et concupiscentia ejus. *V.* 17.

Or, le monde passe avec sa convoitise.

12. Ipsi de mundo sunt, ideo de mundo loquuntur, et mundus eos audit. *Ibid.* 4, v. 5.

Ils sont du monde ; c'est pourquoi ils parlent le langage du monde, et le monde les écoute.

13. Omne, quod natum est ex Deo, vincit mundum : et hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra. *Ibid.* 5, v. 4.

Tous ceux qui sont nés de Dieu sont vainqueurs du monde, et la victoire qui triomphe du monde, c'est notre foi.

14. Mundus totus in maligno positus est. *V.* 19.

Le monde est sous l'empire de l'esprit malin.

15. Cecidit, cecidit Babylon magna, et facta est habitatio dæmoniorum, etc. *Apoc.* 18, v. 2.

Elle est tombée, elle est tombée, la grande Babylone ; elle est devenue la demeure des démons,

SENTENTIE PATRUM.

16. Qui delectatur hoc mundo, et tripudiat in voluptatibus mundanis, obnoxius est sensuum passionibus atque in his habitat et diversatur. *De Fuga sæculi, c. 4, in med. col. 202, C, tom. 1.*

S. Ambro.

Celui qui fait ses délices de ce monde et qui trouve son bonheur dans les voluptés mondaines est l'esclave des passions sensuelles, dans lesquelles il met sa demeure et son repos.

17. Christianus qui mundum non possidet, hic totum possidet Salvatorem. *Serm. 51 de Juda, sub fin. col. 746, B, t. 3.*

Le chrétien qui ne possède pas le monde possède le Sauveur sans partage.

18. Omnia quæ nascuntur in mundo, infirma, caduca, corruptibilia ac vana sunt. *Sup. Ep. ad Rom. c. 8, in illud, Vanitati creatura subjecta est. col. 1815, A, t. 5.*

Tout ce qui naît dans le monde est fragile, caduc, corruptible et vide

S. Anselm.

19. Pensa quantahabet mundi gloria potius fueris, quis sit finis, et in fine quis fructus, quod primum; et e contra quæ sit expectatio mundi gloriam conculcantium. *Ep. 3 ad Henric. prope med.*

Quelle gloire que vous obteniez dans le monde, considérez quelle en est la fin, quel en est le dernier résultat, quelle en est la récompense, et voyez à côté quelle est l'attente de ceux qui foulent aux pieds la gloire de ce monde.

S. Antonin.

20. Ipse mundus dum tot amaritudinibus cruciatur, dum tot calamitatibus ingeminat, quid aliud nisi ut non ametur, clamat? *Part. 4, tit. 3, c. 7, § 8, in fin. f. 31, col. 4.*

Le monde même, par les amertumes dont il nous abreuve, par les calamités dont il nous accable, que nous crie-t-il, si ce n'est de ne pas l'aimer?

S. Ant. de Pad.

21. Carcer est hic mundus et fornax Babylonis. *Serm. dom. 22 post Trin. post med. fol. 321, p. 2.*

C'est une prison que ce monde; c'est la fournaise de Babylone.

S. Aug.

22. Amici hujus mundi tam timent ab ejus amplexibus separari, ut nihil eis sit laboriosius, quam non laborare. *De vera Relig. c. 35, in fine, p. 506, D, t. 1.*

Les amis de ce monde redoutent tellement d'être arrachés à ses embrassements, que rien n'est pour eux aussi intolérable que de ne pas souffrir.

23. Magnus est hic mundus, qui sæpe in Scripturis divinis, cœli et terræ nomine nuncupatur: cujus omnes partes si proportionem minuuntur, tantus est; etsi proportionem auquantur, nihilominus tantus est: quia nihil in spatiis locorum et temporum per seipsum magnum est, sed ad aliquid brevius et nihil rursus in his per seipsum breve est, sed aliquid majus. *Lib. 6 Musicae, c. 7, ante fin. pag. 276, C, t. 1.*

Il est grand ce monde que les divines Ecritures appellent le ciel et la terre; réduisez-en toutes les parties, il est immense; agrandissez-les, il est encore immense. C'est que rien de ce que renferment les espaces et les temps n'est grand en soi, mais relativement à ce qui est plus petit, comme aussi rien n'est petit en soi, rien n'est petit que par comparaison.

24. Quantum illi laudandi atque prædicandi, qui dignitati non sunt etiam cum mundo florentes florere: tantum increpandi et accusandi sunt, quos perire cum mundo pereunte delectat. *Ep. 45 ad Armentarium, post init. p. 101, A, t. 2.*

Autant sont à louer et à admirer ceux qui n'ont pas daigné s'associer à l'éclat et à la prospérité du monde, autant sont à blâmer et à condamner ceux qui font leurs délices de se perdre avec ce monde périssable.

25. Mundus iste periculosior est blandus, quam molestus: magis cavendus cum se illicit diligi, quam cum admonet cogitque contemni. *Ep. 144 ad Anastas. in princ. p. 433, A, t. 2.*

Ce monde est plus à redouter dans ses douceurs que dans ses amertumes; il faut plus se précautionner contre ses attraits séducteurs que contre ses mépris et ses rebuts.

S. Aug.

26. Vincula hujus mundi asperitatem habent veram, jucunditatem falsam, certum dolorem, incertam voluptatem, durum laborem, timidam quietem, rem plenam miseriæ, spem beatitudinis inanem. *Ep. 39 ad Licentium, fere in princ. p. 92, C, t. 2.*

Les affections de ce monde présentent une amertume vraie, une joie fautive, une douleur certaine, un plaisir douteux, un travail dur, un repos inquiet, une réalité qui est remplie de misère, et des espérances vides.

27. In hoc mundo non timere, non dolere, non laborare, non periclitari, impossibile est: sed plurimum interest qua causa, qua expectatione, quo termino ista quisque patiat. *Ep. 82 ad Largum, ante med. p. 241, A, t. 1.*

Ce monde est inséparable des craintes, des douleurs, des souffrances, des dangers; mais quel est le mobile, l'espoir, le but qui nous fait supporter ces misères? Voilà ce qui intéresse infiniment chacun de nous.

28. Quam fallax et suspectum, quam instabile et transitorium est, quidquid hujus mundi amor parturit! *De Spir. et Anima, c. 49, sub fin. p. 632, C, t. 3.*

Combien est trompeur et suspect, combien est instable et fugitif tout ce qu'enfante l'amour du monde!

29. Visibilium omnium maximus est mundus, invisibilium omnium maximus est Deus. *Lib. 11 de Civit. Dei, c. 14, in princ. p. 192, D, tom. 5.*

De toutes les choses visibles, la plus grande c'est le monde; de toutes les choses invisibles, la plus grande c'est Dieu.

30. Tota miseria est in mundo, dolor ubique, ubique metus, ubique necessitas, ubique labores. *Sup. Ps. 138, ante med. exposit. vers. 11, p. 1096, t. 8.*

Il n'y a que misère dans ce monde; partout la douleur, partout l'inquiétude, partout le besoin, partout la souffrance.

31. Ut quid claudicatis ambobus inguinibus? Si Deus est, ite post illum: si mundus est, ite post illum. Si Deus eligitur, serviatur illi: si mundus eligitur, ut quid fictum cor quasi Deo accommodatur? *Pros.*

Pourquoi boitez-vous des deux jambes? Si Dieu vous sourit, allez à lui; si le monde vous attire, suivez-le. Si vous choisissez Dieu, servez-le; si vous préférez le monde, pourquoi donner à Dieu un cœur indécis?

32. Quisquis contempto Deo sequeris mundum, et ipse te deserit mundus.

Qui que vous soyez, si vous méprisez Dieu pour suivre le monde, le monde lui-même vous abandonne.

33. Sequere adhuc quantum potes fugitivum, et si potes, apprehende eum, tene eum: sed video, non potes, fallis te.

Quand il vous fait, redoublez d'efforts pour le suivre, et, si vous le pouvez, joignez-le, saisissez-le; mais, je le vois, les forces vous manquent, vous vous abusez.

34. Ille enim labiles motus suos torrentis ictu percurrens, dum te videt inhaerentem sibi et tenentem se: ad hoc te rapit, non ut salvet, sed ut perdat te.

Car ses mouvements rapides ne sont que le cours im-

pétueux d'un torrent; quand il vous voit attaché à ses pas et qu'il se sent saisi, il vous entraîne, non pour vous sauver, mais pour vous perdre.

S. Aug.

35. Ecce ruinosus est mundus, ecce tantis calamitatibus replevit Dominus mundum, ecce amarus est mundus, et sic amator. Quid faceremus, si dulcis esset?

Voici que le monde tombe en ruines, voici que Dieu l'a rempli de calamités incalculables; le monde est amer, et il est ainsi aimé. Que serait-ce s'il était rempli de douceurs?

36. O monde immunde, teneri vis periens: quid faceres si maneres? Quem non deciperes dulcis, si amarus alimenta mentiris? *Lib. 4 de Symbolo fidei, c. 1, post med. p. 777, B, t. 9.*

O monde impur, tu veux qu'on s'enchaîne à toi quand tu passes; que ferais-tu si tu étais stable? Quel serait celui que tu ne tromperais pas par tes douceurs, quand tu sais déguiser l'amertume de tes dons?

37. Necessè est ut nos oderit mundus, quos cernit nolle quod diligit. *Tractatu 87 super Evang. Joan. de capit. 13, in med. p. 312, C, tom. 9.*

Il est nécessaire que le monde nous haïsse, quand il nous voit dédaigner ce qu'il aime.

38. Utere mundo, non te capiat mundus, quo intrasti: iter agis, exiturus venisti, non remansurus. *Ibid. Tractatu 40 de c. 8, in fine, p. 206, D.*

Usez du monde, mais ne vous laissez pas captiver par le monde où vous êtes entré; vous y voyagez, vous y êtes venu pour en sortir, non point pour y rester.

39. Si delectat te mundus, semper vis esse immundus: si autem jam non te delectat hic mundus, jam tu es mundus. *Pros.*

Si le monde vous plaît, vous voulez toujours être impur; mais si le monde ne vous plaît plus, vous êtes déjà purifié.

40. Verumtamen si per aliquam infirmitatem adhuc te delectat mundus, habitet in te qui mundat, et eris mundus. *Ibid. Tract. 38 de c. 8, ante med. p. 197, B, t. 9.*

Toutefois, s'il y a en vous quelque reste d'infirmité qui vous fasse encore aimer le monde, faites entrer dans votre cœur celui qui purifie, et vous serez pur.

41. Quisquis amas mundum, tibi prospice, quo sit eundum:

Hæc via qua vadis, via pessima, plenaque cladis. *In Manuali, cap. 30, in princ. p. 532, C, t. 9.*

Qui que vous soyez, qui aimez le monde, considérez où vous devez aboutir: la voie que vous parcourez est infiniment mauvaise et partout remplie d'écueils.

42. Quanto felicius mundus iste esse conspiciatur, tanto facilius pro amore celestis patriæ contemnatur. *De Speculo peccatoris, c. 3, in princ. p. 690, C, t. 9.*

Plus le monde paraît offrir de satisfactions, plus il faut être prompt à le mépriser pour la céleste patrie.

43. Si blanditur hic mundus, ut nemo velit finire æramnosam vitam, ubi falsa voluptas, nullæ securitas gaudii, timor torquens, cupiditas

avidas, tristitia arida. *De Verbis Domini, Serm. 17, post med. p. 50, D, t. 10.*

S. Aug.

Tel est l'attrait de ce monde, que personne ne désire en finir avec une vie pleine de misère, qui n'a que des voluptés fausses et aucune joie sûre, qui ne présente qu'inquiétudes déchirantes, que passions insatiables, que tristesses amères.

44. Theatrum mundus, spectator Deus. *Homilia 9 ex quinquag. Homil. in med. p. 295, A, t. 10.*

Le monde est un théâtre, Dieu en est le spectateur.

45. Tenet te mundus, illecebræ circumquaque blandiuntur: delectat te pecuniæ magnitudo, delectat honoris fulgor, delectat potentiæ terror. *Ibid. Hom. 13, in princ. p. 302, D.*

Le monde vous tient asservi, ses attraits vous séduisent de toutes parts; vous aimez la grandeur des richesses, vous aimez l'éclat des honneurs, vous aimez le faste imposant de la puissance.

46. O infelicitas generis humani! amarus est mundus, et diligitur: si dulcis esset, qualiter amaretur? *Serm. 1 fer. 5 post dom. Pass. et in ord. 111, p. 603, A, t. 10.*

O misère cruelle du genre humain! le monde est plein d'amertume, et on l'aime; que serait-ce s'il avait des douceurs?

47. Si migrandum est de hoc mundo, non amandus est mundus: ecce turbatur mundus, et amator mundus; quid si tranquillus esset mundus? *Pros.*

Puisqu'il faut quitter ce monde, il ne faut pas aimer le monde. Voici qu'il n'offre que des inquiétudes, et on l'aime; que serait-ce s'il donnait le repos?

48. Non vis relinquere mundum; relinquit te mundus, et sequeris mundum. *Serm. 1 dominice 23 post Trinitat. et in ord. 245, in fine, p. 811, A, t. 10.*

Vous ne voulez pas quitter le monde; le monde vous quitte, et vous le suivez.

49. Duplicem mundus aciem producit contra milites Christi: blanditur ut decipiat, terret ut frangat. *Serm. 1 de S. Vincentio, et in ord. 32, post med. p. 847, B, t. 10.*

Le monde a deux manières d'attaquer les soldats du Christ: il flatte pour tromper, il terrifie pour abattre.

50. Quomodo potest superare mundum sævientem, qui non potest superare blandientem? *Pros.*

Comment pourra-t-on triompher des injures du monde, quand on ne peut pas triompher de ses douceurs?

51. Blanditur hic mundus pollicendo honores, divitias, voluptates: minatur hic mundus intendendo dolores, egestates, humilitates. *Sermone 6 de Martyribus, et in ord. 50, post init. p. 907, B, t. 10.*

Le monde flatte en promettant les honneurs, les richesses, les plaisirs; il menace en montrant les souffrances, la pauvreté, les humiliations.

52. Diabolus regnat in mundo, dum regnat ambitio, dum dominatur perfidia, dum concul-

S. Aug. catur simplicitas. *Serm. 23 ad frat. in eremo, circa med. p. 941, B, t. 10.*

Le diable règne dans le monde quand règne l'ambition, quand domine la perfidie, quand la simplicité est foulée aux pieds.

53. O monde immonde, homines illaqueare non desinis, quiescere non permittis, rapere omnes appetis, occidere omnes quæris. *Pros.*

O monde impur, tu ne cesses d'enlacer les hommes; tu ne leur laisses aucun repos; tu cherches à les enlever, à les exterminer tous.

54. Væ qui tibi credit, beatus qui tibi resistit, sed beator qui a te illæsus recedit. *Ibid. Serm. 31, in princ. p. 935, A.*

Malheur à celui qui se fie à toi! Heureux celui qui te dédaigne, mais plus heureux celui qui sort de tes mains sans meurtrissure.

55. O monde proditor, cuncta bona promittis, sed cuncta mala profers; promittis vitam, sed donas mortem; promittis gaudium, sed largiris mœrorem; promittis quietem, sed ecce turbatio; promittis florem, sed cito vanescit; promittis stare, sed cito recedis. *Pros.*

O monde traître, tu promets toutes sortes de biens, mais tu envoies toutes sortes de maux; tu promets la vie, mais tu donnes la mort; tu promets la joie, mais tu abreuves de chagrin; tu promets le repos, mais voici l'inquiétude; tu promets des fleurs, mais elles se flétrissent promptement; tu promets la stabilité, mais tu tombes à l'instant.

56. Non ergo es diligendus, quoniam omnino transis, et concupiscentia tua velut fumus evanescit.

Donc tu ne mérites pas d'être aimé, parce que tu passes sans retour et que tes plaisirs s'évanouissent comme la fumée.

57. Loquantur omnes amatores tui, o monde immonde: utrum in hac vita gaudium haberint sine dolore, pacem sine discordia, quietem sine metu, sanitatem sine infirmitate, lumen sine tenebris, pacem sine dolore, risum sine fletu. *Ibid.*

Que tous tes amateurs s'expliquent, ô monde impur; qu'ils disent s'ils ont eu dans cette vie une joie sans douleur, une union sans discorde, un repos sans inquiétude, une santé sans infirmité, une lumière sans ténèbres, une paix sans souffrance, un rire sans larmes.

58. O monde immonde, fallax et proditor, numquid non periculosior es blandus quam rolestus? numquid non magis timendus es dum allicis, quam dum spernis? numquid non magis odiendus, dum diligere dissimulas, quam dum odire te ostendis? *Ibid.*

O monde impur, trompeur et traître, n'es-tu pas plus dangereux dans tes douceurs que dans tes amertumes? n'es-tu pas plus à redouter dans tes attraits que dans tes mépris? n'es-tu pas plus haïssable quand tu feins d'aimer que lorsque tu montres ta haine à découvert?

59. O monde immonde, in te habitare et non dolere impossibile est, in te sperare et non timere vanum est, in te tua amare et non periclitari possibile non est. *Ibid. post init. pag. 935, A.*

O monde impur, vivre en toi sans souffrir n'est point

chose possible; espérer en toi sans craindre, c'est une chose vaine; aimer tes douceurs sans courir de grands périls, c'est une chose impossible.

60. Ecce mundus transit et nos turbat, et amatur: fallit, et fidelis reputatur: occidit, et velut vita desideratur: flectit, et amplectitur. *Ibid.*

Voici que le monde passe et nous trouble, et il est aimé; il trompe, et on le croit fidèle; il tue, et on le recherche comme la vie; il fuit, et on s'attache à lui.

61. Si floreret mundus, quid facerent amatores ejus? Sed vere non floret, et stabilitatem nullam habet, sed jucunditatem falsam, certum dolorem, incertam lætitiã, durum laborem, timidam quietem, rem plenam miseriam, et spem beatitudinis inanem. *Ibid.*

Si le monde avait quelque valeur, que ne feraient pas les amateurs du monde? Mais il n'a pas de valeur réelle, il n'a aucune stabilité; il présente des douceurs fausses, des souffrances inévitables, des joies incertaines, un travail accablant, un repos plein d'inquiétude, une réalité remplie de misère et des espérances vides.

62. Mundus quanto familiarior est, tanto periculosior est, et multi per vitia ejus corruunt. *Ibid. post init. p. 935.*

Plus on aime le monde, plus on court de périls, et souvent ses vices entraînent à la mort.

63. Ut mundus hinc vincatur cum amatoribus et terroribus suis, sanctorum martyria docuerunt. *Apud D. Antonin. part. 4, tit. 3, c. 3, § 2, in fine, f. 27, col. 3.*

Les souffrances des martyrs nous ont appris à vaincre le monde avec ses amateurs et avec les terreurs qu'il inspire.

64. Mundus ut obtineatur, relinquatur. *Ep. 32, ante med. t. 2.*

On quitte le monde pour en jouir.

65. Sic utaris hoc mundo tanquam non utens, ut ex bonis ejus bona facias, non malus fias. *Epist. 70, post med. t. 2.*

Usez de ce monde comme si vous n'en usiez pas, afin que les avantages que vous y trouvez vous servent à faire le bien et non pas à vous pervertir.

66. Utendum est hoc mundo, non fruendum. *Lib. 1 de Doctr. christian. c. 4 circa fin. t. 3.*

Il faut user de ce monde sans en jouir.

67. Mundus vel ictu oculi stare non poterit, si ei Deus regimen subtraxerit. *Lib. de Gen. ad litt. c. 14, post init. t. 3.*

Le monde ne pourrait pas subsister un instant, si Dieu lui retirait l'action conservatrice de sa providence.

68. Vivis in mundo impuris voluptatibus illecebroso, nefandis crudelitibus furioso, erroribus et terroribus inimicum. *Lib. 1 de Civ. Dei, c. 27, circa fin. t. 5.*

Vous vivez dans un monde que ses voluptés impures entourent d'attraits séducteurs, que sa cruauté inhumaine pousse à la frénésie, que ses égarements et ses terreurs rendent odieux.

69. Quidquid mirabile fit in hoc mundo, profecto minus est quam totus hic mundus. *Ibid. lib. 10, c. 12, post init.*

Tout ce qui se fait de merveilleux dans ce monde est assurément inférieur à l'ensemble du monde.

S. Aug.

70. Mundus non est æternus. *Ibid. lib. 11, c. 4, post init.*

Le monde n'est pas éternel.

71. Iste mundus nobis notus esse non posset, nisi esset : Deo autem nisi notus esset, esse non posset. *Ibid. c. 10, in fine.*

Neus ne pourrions pas connaître ce monde, s'il n'existait pas ; mais il ne pourrait pas exister, s'il n'avait été auparavant connu de Dieu.

72. Boni ad hoc utuntur mundo, ut fruuntur Deo : mali autem contra, ut fruuntur mundo, uti volunt Deo. *Ibid. lib. 51, c. 7, ante med.*

Les bons usent du monde pour jouir de Dieu, mais les méchants veulent user de Dieu pour jouir du monde.

73. Mutatione rerum, non omnimodo interitu transibit hic mundus. *Ibid. lib. 20, c. 14, ante med.*

Quand le monde passera, ce sera un changement général, mais non pas l'anéantissement.

74. Omnis homo prius mundo, non Deo nascitur, et ut Deo nascatur, de mundo eligitur qui renascitur, ut jam non sit de mundo. *Lib. 6 contra Julian. c. 2, post med. t. 7.*

Tout homme naît au monde avant de naître en Dieu, et pour naître en Dieu il est pris dans le monde, afin de renaître et de ne plus appartenir au monde.

75. Iste mundus tanta rerum labe contritus est, ut etiam speciem seductionis amiserit. *Ep. 43, circa init. t. 2.*

Ce monde a été si meurtri dans sa chute, qu'il a perdu toute la splendeur de sa beauté.

76. Cælum et terra, mare, et omnia quæ in eis sunt, mundus dicitur. *Tract. 2 super Joan. post med. t. 9.*

Le ciel, la terre, les mers et tout ce qui s'y trouve, voilà ce qu'on appelle le monde.

77. Utere mundo, non te capiat mundus. *Ib. Tract. 40, ante fin.*

Usez du monde, mais que le monde ne vous captive pas.

78. Totus mundus christianus est, et totus mundus impius. *Tract. 4 super Ep. Joan. longe post init. t. 9.*

Le monde entier est chrétien, et le monde entier est impie.

79. Si pulcher est mundus, qualis est artifex mundi? *Hcmilia 38 ex quinquag. Hcm. c. 4, ante fin. t. 10.*

Si le monde est beau, que ne doit pas être l'artisan du monde?

S. Bern.

80. Mundus est ubi malitiæ plurimum, sapientiæ modicum, si tamen vel modicum invenitur. *Pros.*

Le monde est un séjour où l'on trouve beaucoup de malice et peu de sagesse, si tant est qu'on en trouve un peu.

81. Ubi viscosa omnia, omnia lubrica, operata nebulis, obsessa laqueis : ubi periclitantur animæ, ubi spiritus affliguntur, ubi tantum vani-

tas et afflictio spiritus. *Serm. 6 de Ascens. circa init. f. 43, col. 1, A.*

Où tout est séduisant, tout est glissant, couvert de ténèbres, semé de pièges ; où les âmes risquent de périr, où les cœurs sont accablés de tristesse, où l'en ne trouve que vanité et affliction d'esprit.

82. Quid in hoc mundo agimus, fratres, aut quid facimus de hoc mundo? Si salvari contendimus ab illo nequam, quid adhuc de hoc mundo decernimus? *Serm. de eo quod scriptum est: Beatus homo, etc. in princ. f. 96, col. 4, litt. K.*

Que faisons-nous dans ce monde, mes frères, ou que faisons-nous de ce monde? Si nous prétendons nous préserver de sa perversité, pourquoi sommes-nous encore épris de lui?

83. Habet mundus iste noctes suas, et non paucas, cum pene totus ipse sit nox, et totus semper versetur in tenebris : quid dico, quia noctes habet mundus? an non nox, ubi non percipiuntur ea quæ sunt Spiritus sancti? *Serm. 75 super Cant. ante fin. f. 195, col. 3.*

Ce monde a des nuits, et des nuits longues, puisque lui-même n'est tout entier qu'une nuit, et que tout entier il est constamment plongé dans les ténèbres ; que dis-je, qu'il a ses nuits? n'est-il pas une nuit profonde, puisqu'en n'y voit rien de ce qui tient à l'Esprit saint?

84. Generositas sanguinis, proceritas corporis, juvenilis decor, prædia, palatia, immensa suppellex, infulæque dignitatum, de mundo sunt hæc, et mundus quod suum est diligit. *Epist. 109 ad Thomam præpositum, post init. f. 232, col. 4, K.*

La noblesse du sang, la beauté du corps, l'éclat de la jeunesse, les domaines, les palais, les meubles somptueux et les insignes des dignités, voilà les biens du monde, et le monde aime ce qui est à lui.

85. Ubi sunt amatores mundi, qui ante pauca tempora nobiscum erant? Nihil ex eis remansit, nisi cineres et vermes. Quid profruit illis inanis gloria, brevis lætitia, mundi potentia, carnis voluptas, falsæ divitiæ? Ubi risus, ubi jocus, ubi arrogantia? *Lib. Med. c. 3, a med. f. 323, col. 1, A.*

Où sont les amateurs du monde qui naguère étaient à nos côtés? Il ne reste rien d'eux, sinon des cendres et des vers. À quoi leur ont servi leur vaine gloire, leur courte joie, la puissance du monde, les voluptés charnelles et leurs fausses richesses? Où sont ces rires et ces amusements? où est cette arrogance?

86. Tu, homo, quem fructum expectas in mundo, cujus fructus ruina est, cujus finis mors est? *Ibid. c. 17, in princ. f. 325, col. 4, K.*

O homme, quel fruit attends-tu dans un monde dont le fruit est la ruine, dont la fin est la mort?

87. Mundum diligis, et Deum relinquis. *Serm. de Miseria human. post init. f. 102, col. 3, I.*

Vous aimez le monde, et vous renoncez à Dieu.

88. Vulnerati sumus ingredienti mundum, conversando in mundo, exeundo de mundo. *Serm. de quinque Negotiationib. ante med.*

Nous sommes blessés en entrant dans le monde, en vivant dans le monde, en sortant du monde.

S. Bern.

- S. Bonav. 89. Mundus duobus modis contra electos pugnat :
- | | | |
|-------------------|---|---|
| } Verbo et gladio | } Verbo falsitatis et gladio adversitatis. <i>Sup. Ps. 34, post init. p. 103, col. 2, t. 1.</i> | } mundo est sua beneplacita assequi, et a mundo diligi. <i>Epist. ad Damas. pap. de Morte div. Hieronym. longe ante med. que est 61 div. Hier. t. 4, p. 350, D.</i> |
| | | |
- Le monde combat contre les justes de deux manières :
90. Mundus cum suis vanus est, quia non præbet fulcimentum innitenti : baculus enim est arundineus, super quem si innixus fuerit homo, cadet. *Sup. Ecclesiast. post init. proæmii, p. 294, col. 2, C, t. 2.*
- Le monde avec son apanage est vain, parce qu'il n'offre pas un appui solide, ce n'est qu'un roseau qui laisse choir l'homme qui veut en faire son soutien.
91. Anguilla quanto fortius stringitur, tanto citius de manu elabitur : sic et mundus quanto plus amatur, tanto timidius retinetur ne perdat. *Serm. 2 de Invent. S. Crucis, ab init. p. 249, col. 2, t. 3.*
- Plus on serre l'anguille, plus promptement elle échappe de la main ; ainsi en est-il du monde : plus on l'aime, plus on a de peine à le retenir et à ne pas le perdre.
92. Quod cum magna expectatione in mundo speratur ut veniat, non potest teneri cum venerit, quia transeunt omnia, et evolvant omnia, et sicut fumus evanescunt, et vœ qui amant talia. *In coll. de Contemptu sæculi, ab init. p. 95, col. 2, E, t. 7, p. 3.*
- Nous attendons avec anxiété, dans ce monde, que nos espérances se réalisent, et quand elles se sont réalisées, nous ne pouvons pas jouir de l'objet de nos vœux, parce que tout passe, tout s'envole, tout s'évanouit comme une fumée. Malheur à ceux qui aiment ces vanités !
93. Fallax et vanus est mundus, finis dubius, exitus horribilis, iudex terribilis, et poena infinita. *Ibid. ante med. part. 95, col. 2, C.*
- Ce monde trompeur et vain laisse entrevoir une fin incertaine, un départ affreux, un juge terrible, un châtiment sans terme.
- Cassiodor. 94. Mari comparatur hic mundus, quia falsitatibus amarus est, fluctibus diabolicis quatitur, et vitiorum tempestatibus commovetur. *Sup. Psalm. 64, ante med. vers. 6, f. 94, col. 4.*
- Ce monde est comparé à une mer, parce que sa fausseté est amère, qu'il est battu par les flots de l'enfer et soulevé par les tempêtes des vices.
- S. Cyrilian. 95. Mundum habes, Deum non habes : mundus transibit, tu cum eo qui non stat, cades, transibis et rues. *De Jejun. et Tent. Christi, c. 6, ante fin. p. 466, col. 1, t. 3.*
- Vous possédez le monde, vous ne possédez pas Dieu ; le monde passera, et vous, vous tomberez avec ce qui n'a pas de consistance : ce sera une chute et une ruine.
- Dionysius Carthus. 96. Mundus carcer est, atque exilium electorum. *Super Epist. ad Ephes. c. 2, art. 2, in fine, f. 80, A.*
- Le monde est la prison et l'exil des élus.
- S. Eus. Cæs. 97. Signum manifestæ damnationis in hoc
98. Nihil mihi commune sit tecum, fallacis mundi figura præteriens : hoc uno genere acquiram de te, relinquendo te, incursurus damnum mei per usum tui, palmam de te potius capiam, quam repulsam. *Serm. de Castigat. ante fin. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, C, edit. Colon. 1618.*
- Que je n'aie rien de commun avec toi, monde trompeur, fantôme qui passe ; tout ce que j'attends de toi en te quittant, sûr que je serais de me perdre en te goûtant, c'est de mériter, pour t'avoir quitté, ma récompense plutôt que ma condamnation.
- S. Francisus Assis. 99. Non est mundus amandus, quia latet ha-
- Le monde ne doit pas être aimé, parce que l'hameçon se cache sous l'appât de son amour.
100. Amor enim mundanorum semper pro ducit multos fructus dolorum ; et tanto majores dolores tibi inferunt, quanto majorem amorem habes. *In suis Opusc. oraculo 30, p. 505, t. 3.*
- Car l'amour des mondains produit des fruits de douleur, et la douleur est d'autant plus grande que l'amour est plus intense.
- Gilleb. Angl. 101. Insensibilem pene reddit affectum, frequens cura mundi, et quasi callum quemdam menti obducit. *Serm. 1 sup. Cant. ante med. apud D. Bernard. vol. 2, f. 1, col. 3, G.*
- Les préoccupations habituelles du monde rendent le cœur presque insensible et recouvrent l'âme d'une sorte de callosité.
- Gloss. ord. 102. Utimini mundo ad necessitatem, sed non diligite ad superfluitatem. *Sup. 1 Joan. c. 2, in illud, Nolite diligere mundum, col. 1375, C, t. 6.*
- Usez du monde selon vos besoins, mais ne l'aimez pas pour en tirer du superflu.
- S. Greg. Mag. 103. Tendamus oculos cordis in hac latitudine mundi præsentis, et ecce quasi tot floribus quot hominibus plenus est. *Lib. 11 Mor. cap. 26, ante med. num. 27, col. 400, B, t. 1.*
- Promenons les yeux du cœur sur l'immensité de ce monde, nous y verrons autant de fleurs que d'hommes.
104. Mihi mundus crucifixus est, et ego mundo. Quia nec Paulus mundi gloria quærebat, nec a mundi gloria ipse quærebat ; et se mundo et mundum sibi crucifixum esse gloriatur. *Ibid. lib. 5, c. 3, circa med. super illud ad Galat 6, Mihi mundus, etc. col. 133, B.*
- Le monde est crucifié pour moi, et je suis crucifié pour le monde. C'est que Paul ne cherchait pas la gloire du monde, pas plus que la gloire du monde ne le cherchait lui-même ; et c'est pourquoi il se glorifiait d'être un crucifié pour le monde et de regarder le monde comme crucifié pour lui.
105. Ecce mundus qui diligitur, fugit : ecce

S. Greg. Mag. jam mundus in seipso aruit, et adhuc in cordibus nostris floret. *Pros.*

Voici que le monde, qui est aimé, s'enfait ; voici qu'il s'est déjà desséché en lui-même, et il reverdit encore dans nos cœurs.

106. Ubique mors, ubique luctus, ubique desolatio, undique percutimur, undique amaritudinibus replemur ; et tamen cæca mente carnalis concupiscentiæ, ipsas mundi amaritudines amamus, fugientem sequimur, labenti inhaeremus. *Hom. 28 super Evang. in fine, col. 443, A, t. 2.*

Partout la mort, partout la tristesse, partout la désolation ; de tous les côtés nous sommes frappés et abreuvés d'amertumes, et néanmoins notre âme est si aveuglée par la concupiscentie de la chair, que nous aimons jusqu'à ces amertumes mêmes du monde, nous courons après lui, nous nous associons à sa ruine.

107. Qui nihil habet in mundo quod appetat, nihil est quod de mundo pertimescat. *Lib. 10 Mor. c. 12, post med. sup. illud Job 11, Requiesces, et non erit, etc. col. 363, D, t. 1.*

Celui qui n'a rien à désirer dans le monde n'a rien à craindre du monde.

108. Tanto quisque plenius pavorem a se, qui ex mundo est, abjicit, quanto in semetipso verius concupiscentiam mundi vincit. *Ibid. ante finem, col. 363, D, t. 1.*

On s'affranchit d'autant plus de la crainte qu'inspire le monde, qu'on triomphe plus véritablement en soi-même des convoitises du monde.

109. Nolite constanter mundum diligere, quandoquidem ipse non potest quem diligitis, stare : incassum cor manentes figitis, dum fugit ipse quem amatis. *Part. 3 Pastor. c. 1, admonit. 28, ante med. col. 1302, D, t. 1.*

Ne vous attachez pas irrévocablement au monde, puisque le monde, que vous aimez, n'offre pas de stabilité ; c'est en vain que vous lui enchaînez votre cœur sans retour, puisque l'objet de vos affections s'enfuit.

110. Despiciendus est hic mundus, etiamsi blandiatur, et rebus prosperis demulceat animum. *Lib. 3 Dial. c. 38, post med.*

Ce monde est digne de mépris, même lorsqu'il flatte et qu'il caresse le cœur par la prospérité.

111. Postquam hic mundus tot flagellis premitur, tanta adversitate fatigatur, tot quotidie hominibus ingeminat, quid aliud quam ne diligatur, clamat ? *Ibid.*

Quand ce monde est accablé de tant de fléaux, écrasé par tant d'adversités, abreuvé tous les jours de tant de déboires, que nous crie-t-il, si ce n'est de ne pas l'aimer ?

S. Greg. Naz.

112. Eripe animam e mundo, fuge Solomam, fuge incendium, perge, nec retrospectis, ne forte in salis statuam obdrueris, in montibus salveris. *Orat. 3 de S. Lavacro, ante med. p. 299.*

Eloignez votre âme du monde, fuyez Sodome, fuyez le feu, hâtez-vous, ne vous retournez pas, de peur d'être changé en statue de sel ; cherchez votre salut sur la montagne.

Haymo.

113. In mundo etiamsi quædam commoda blandiuntur, non amplectenda sunt nequiter,

sed despicienda sunt fortiter. *Serm. 1 Ascens. sub finem.*

Bien que l'on trouve dans le monde quelques avantages et quelques douceurs, au lieu de s'y attacher d'une affection criminelle, il faut les mépriser avec courage.

114. In illo æstu (maris scilicet hujus mundi) Charybdis luxuriæ salutem vorat : ibi ore virginæ, ad pudicitiam perpetranda naufragia ; Scylla ceu renidens libido, blanditur : hic barbarum littus, hic diabolus pirata, cum sociis portat vincula capiendis. *Pros.*

S. Hier.

Dans cette mer (j'entends la mer de ce monde), Charybdis, le gouffre de la luxure, dévore le salut ; là, de sa voix de sirène, qui entraîne les naufrages de la pudeur, Scylla, c'est-à-dire la passion souriante, vous attire ; là, un rivage barbare ; là, le démon, aposté en pirate à la tête de sa troupe, se dispose à enchaîner les captifs.

115. Nolite credere, nolite esse securi, licet in modum stagni fusum æquor arrideat, licet vix summa jacentis elementi spiritu terga crispentur, magnos hic campus montes habet, inclusum est periculum, intus est hostis ; expedito rudentes, vela suspendite, crux antennæ figatur in frontibus : tranquillitas ista tempestas est. *Ep. 1 ad Heliodor. circa med. p. 3, A, t. 1.*

Méfiez-vous, tenez-vous sur vos gardes : bien que cette mer présente une surface calme et unie comme celle d'un étang et à peine ridée sous le souffle du vent, elle n'en cache pas moins de hautes montagnes ; c'est dans son sein qu'est l'ennemi. Préparez vos cordages, serrez vos voiles, arboriez la croix au baut de l'antenne : ce calme, c'est la tempête.

116. Tu qui calcasti mundum, ut calcato eo gradum tibi quendam ascendendi ad cælum faceres, mundi gloriam ne requiras. *Tom. 4, Ep. 1 ad Dem. post med. p. 20, C.*

Vous qui avez foulé aux pieds le monde, afin de vous en faire un marche-pied pour monter au ciel, ne recherchez pas la gloire du monde.

117. Minimum donum, quod Deus dedit homini, ut diligatur ab homine, totus est mundus : si minimum donum sit mundus, quantum putas est maximum ? *De Allejor. super Exod. lib. 3, c. 4, circa med. p. 169, D, t. 1.*

Hier.
S. Viator

Le don le plus petit que Dieu ait fait à l'homme pour s'en faire aimer, c'est le monde entier. Si le monde est le plus petit don de Dieu, que doit-ce être du plus grand ?

118. Mundus duo promittit ut pervertat, pretiosa scilicet et sublimia : hoc est, divitias et honores. Dat mundus opes, sed non gratis : dat honores, sed non sine pretio. *Lib. 2 de Claustro animæ, c. 3, in princ. p. 33, E, t. 2.*

Pour pervertir les âmes, le monde promet deux sortes de choses, savoir : des choses précieuses et des choses sublimes, c'est-à-dire les richesses et les honneurs. Le monde donne les richesses, mais pas gratuitement ; il donne les honneurs, mais non point sans les faire payer.

119. Mundus diluivum est, cor autem hominis (si per amorem mundanorum se deorsum inclinet) naufragatur inter fluctus sæculi, et mutabilibus admixtum inter labentia fluit, geminoque salutis periculo, et per affectum in-

Hugo
a S. Victore.

firmorum profunde mergitur, et per occupationem plurimorum late dissipatur. *Lib. 2 de Vanit. mundi, p. 176, F, t. 2.*

Le monde est un déluge : or, le cœur de l'homme, qui se penche vers la terre par les affections mondaines, s'abîme dans les flots du siècle, et, livré au torrent de l'instabilité, il roule avec lui, entraîné à sa perte par une double force, et par des affections basses qui le retiennent au fond de l'abîme, et par des préoccupations infinies qui se partagent toute son attention.

120. Alter quidam mundus huic prætereunti mundo ac transitorio contrarius invenitur (quid est vita æterna), ibi præteritis præsentia non succedunt, nec præsentibus futura superveniunt; sed quidquid ibi est, præsens est: nihil præteritum, nihil futurum, cujus figura non præterit, cujus forma non transit, cujus species non marcescit, cujus pulchritudo non deficit. *Pros.*

Ce monde passager et fugitif se trouve en face d'un autre monde, qui est la vie éternelle, où le passé ne fait pas place au présent, où le présent est sans un avenir qui le presse. Tout ce qu'on y trouve n'est que le présent, sans passé, sans avenir; sa figure ne passe pas, sa forme ne change pas, son éclat ne pâlit point, sa beauté ne se flétrit jamais.

121. Ille mundus in hoc mundo est, et hic mundus illo mundo minor est; quia ille capit, quem capere hic non potest. Hunc mundum vident oculi carnis, illum mundum intrinsecus contemplantur oculi cordis. In hoc mundo habent homines sua oblectamenta, in illo mundo ineffabiles sunt delectationes.

Ce monde visible est dans le monde invisible, et ce dernier est plus grand que le premier, parce qu'il contient celui que le premier ne peut contenir. Les yeux de la chair voient le monde visible; les yeux du cœur contemplent intérieurement le monde invisible. Les hommes trouvent leurs délices dans le monde visible, mais le monde invisible a des douceurs ineffables.

122. In hoc mundo currunt homines, et plaudunt ad spectacula vanitatis; in illo mundo, per æternum silentium exercentur et jucundantur mundi corde in contemplatione veritatis. *Lib. 4 de Arca Noe moral. cap. 9, circa fin. p. 217, F, t. 2.*

Les hommes s'agitent dans le monde visible et applaudissent aux spectacles de la vanité; dans le monde invisible, les cœurs purs goûtent des extases indéfinissables et savourent les jouissances de la vérité.

123. Mundus est

{	Transitorius,
	Vanus,
	Sollicitus,
	Falsus,
	Deceptorius. <i>Lib. 4 de Proprietat. rerum. cap. 11, circa fin. p. 309, D, t. 2.</i>

Le monde est

{	Fugitif,
	Vain,
	Plein d'inquiétude,
	Faux,
	Trompeur.

Hugo card.

124. Mundus duo genera hominum sibi retinet, quasi proprios: scilicet fide bonos, et

aperte malos. *Sup. Gen. c. 30, f. 42, col. 1, tom. 1.* Hugo card.

Le monde se réserve comme propriété inaliénable deux sortes d'hommes, savoir: les hypocrites et les méchants avoués.

125. Nullus est (si perfecte inspiceret mundum) qui non fugeret ab eo. *Ibid. c. 31, Moral. f. 43, col. 1.*

Il n'y a pas d'homme qui, connaissant parfaitement le monde, ne se hâtât de le fuir.

126. Mare mortuos expellit a se, sic et mundus; et sicut mortuus a mari expulsus non sentit, ita qui vere mortuus est mundo, non sentit contumelias ejus. *Ibid.*

La mer rejette les morts, ainsi en est-il du monde; et de même qu'un mort rejeté par la mer n'a pas de sentiment, de même celui qui est véritablement mort au monde est insensible aux injures.

127. Vir justus recedens a mundo, non indicat hoc mundo, ne retrahat eum mundus. *Ibid.*

Le juste qui veut quitter le monde n'avertit pas le monde, de peur que le monde ne cherche à le retenir.

128. Sicut Judas osculo Christum tradidit, sic et mundus quos osculatur tradet. *Ibid. cap. 31, f. 44, col. 1.*

Judas trahit le Christ par un baiser; ainsi le monde trahit ceux qu'il embrasse.

129. Mundus a longe pulcher est: si autem diligenter et de prope intueris, turpis et foetidus apparebit. *Ibid. c. 37, f. 51, col. 4, t. 1.*

Le monde est beau, vu de loin; mais, considéré attentivement et vu de près, il est ignoble et horrible.

130. Nullus vere ingreditur mundum per cognitionem; quia si vere cognosceret, nullo modo diligeret, et nullatenus in eo remaneret. *Sup. Josue, c. 6, in princ. Mystice, f. 181, col. 4, tom. 1.*

Il n'y a peu d'hommes qui entrent dans le monde après l'avoir bien connu, parce que, si on le connaissait bien, on ne l'aimerait d'aucune façon, et jamais on n'y resterait.

131. Mundus dicitur mare, quia

{	Tumet per superbiam,
	Spumat per luxuriam,
	Fervet per iracundiam,
	Nubilus est per tristitiam,
	Omnia flumina in se recipit per avaritiam,
	Major piscis ibi minorem devorat per rapinam,
	Mortuos eiecit, vivos attrahit per invidiam. <i>Sup. 3 Reg 18, fol. 281, col. 4, tom. 1.</i>

Le monde est appelé mer parce qu'il

{	S'enfle par l'orgueil,
	Écume par la luxure,
	Bouillonne par la colère,
	S'obscurcit par la tristesse,
	Reçoit dans son sein tous les fleuves par l'avarice;
	Parce que le plus grand poisson y dévore le plus petit par la rapine;
	Parce qu'il rejette les morts et attire les vivants par l'envie.

Hugo card.

132. Mundus opprimit blandiendo, et juvat prehendendo. *Sup. Job, c. 33, f. 444, col. 2, t. 1.*

Le monde opprime en caressant et plait en opprimant.

133. Mundus est quidam hospes, qui nos libenter recipit, et multa promittit, et tandem nudos expellit. *Sup. Ps. 48, f. 126, col. 2, t. 2.*

Le monde ressemble à un hôte qui nous reçoit avec plaisir, nous entoure de prévenances, et finit par nous mettre à la porte après nous avoir dépouillés.

134. Mundus mare est falsum per cupiditatem, foetens per luxuriam, tumens per superbiam. *Sup. Psal. 68, circa init. Moral. f. 171, col. 4, t. 2.*

Le monde est une mer trompeuse par la cupidité, fétide par la luxure, bouleuse par l'orgueil.

135. Mundus non est regio, sed carcer; non solum hominum, sed et daemonum. *Sup. Psal. 114, Anagogice, in fine, f. 298, col. 1, t. 2.*

Le monde n'est pas la patrie, mais la prison, non seulement des hommes, mais encore des démons.

136. Septem sunt vincula, quæ tenent hominem quasi ligatum in mundo :

- Primum, est amor sui ;
 - Secundum, amor mundi ;
 - Tertium, amor parentum ;
 - Quartum, ambitio honorum ;
 - Quintum, prava consuetudo ;
 - Sextum, stulta promissio ;
 - Septimum, præsumptio.
- Sup. Psal. 131, fol. 333, col. 1, t. 2.*

Il y a sept liens qui tiennent l'homme pour ainsi dire enchaîné dans le monde :

- Le premier, c'est l'amour de soi ;
- Le second, c'est l'amour du monde ;
- Le troisième, l'amour des parents ;
- Le quatrième, le désir des honneurs ;
- Le cinquième, les mauvaises habitudes ;
- Le sixième, les promesses insensées ;
- Le septième, la présomption.

137. Totus orbis terræ est quasi quidam ludus pilæ, qui modo ab illo tenetur, modo ad illum projicitur, et aliquando in partes dividitur, et ille unam partem habet, et alius aliam. *Sup. Prov. c. 8, f. 17, col. 3, t. 3.*

Le monde est comme un jeu de paume : la balle tantôt reste à un joueur, tantôt passe à un autre, et quelquefois se partage, moitié dans une main, moitié dans une autre.

138. Mirabile opus fuit creatio mundi, mirabilius fuit recreatio mundi, mirabilissimum erit glorificatio mundi. *Sup. Eccles. c. 38, f. 244, col. 2, t. 3.*

L'œuvre du monde fut admirable dans sa création ; elle fut plus admirable dans sa restauration ; elle sera très-admirable dans sa glorification.

139. Mundus nihil aliud est, quam tumultus, vel sarcophagus plenus cadaveribus mortuorum. *Sup. Is. c. 23, Mystice, f. 53, col. 21, tom. 4.*

Le monde n'est pas autre chose qu'un tumulte incessant ou un sarcophage rempli de cadavres.

140. Mali sunt domestici mundi, boni autem peregrini. *Sup. Joan. c. 13, f. 378, col. 2, t. 6.*

Les méchants sont les habitants du monde, mais les bons n'en sont que les hôtes passagers.

Hugo card.

- Bonum, Bonum est sola virtus animi ;
- Malum, Malum est peccatum ;
- Medium. Media sunt, quæ in utramque partem pro affectu et arbitrio utentis derivari possunt. *Coll. 6 abbat. Theodori, cap. 3, in princ. p. 413.*

Joan. Cass.

141. Tria sunt omnia quæ in hoc mundo sunt, scilicet :

- Au bien,
 - Au mal,
 - Aux choses indifférentes.
- Tout ce qui est dans le monde se rattache à trois principes :

Le bien, c'est la vertu seule de l'âme ;
Le mal, c'est le péché ;
Les choses indifférentes sont celles qui peuvent devenir bonnes ou mauvaises, suivant l'affection ou la volonté de celui qui en use.

142. In mundo est

- Magna malitiæ lues,
 - Magna pecuniarum tyrannus,
 - Magna virtutum raritas.
- Homil. 35 super Genes. ante finem, col. 294, A, tom. 1.*

S. Joan. Chr

Il y a dans le monde

- Un grand déluge de malice,
- Une grande cupidité pour l'or,
- Une grande rareté de vertus.

143. Qui separat se a mundo non corpore, sed animo : non loco, sed actu ; quamvis sit in mundo, non videtur esse in mundo, quia non utitur mundo. *Hom. 18 sup. Matth. oper. imperf. in fine, col. 867, A, t. 2.*

Celui qui se sépare du monde, non de corps, mais d'esprit, non par la distance des lieux, mais par les actes, ne paraît pas être dans le monde, bien qu'il y soit, parce qu'il n'use pas du monde.

144. Fuge mundum conversatione, non corpore : nam ipse mundus non natura diaboli est, sed corruptione. *Pros.*

Fuyez le monde, non de corps, mais par la manière de vivre ; car le monde appartient au démon, non par sa nature, mais par sa corruption.

145. Nec ab initio fecit hunc mundum diabolus, sed Deus ; postea corruptione factus est diaboli. Ergo mundus quidem ipse, Dei est : corruptio autem mundi, diaboli est.

Ce n'est pas le démon, mais c'est Dieu qui a primitivement créé ce monde ; plus tard, en se corrompant, le monde est devenu l'apanage du démon. Donc le monde en lui-même appartient à Dieu, mais la corruption qu'il porte est l'œuvre du démon.

146. Si ergo de mala conversatione recesseris, etsi corpore sis in mundo, recessisse vile-

S. Joan Chr. ris de mundo diaboli, et esse in Dei mundo. *Ibid. Hom. 29, ante finem, col. 930, D.*

Ainsi, en vous préservant de la vie coupable du monde sans vous en éloigner corporellement, vous paraissez séparé de la propriété du démon, et vous restez dans la propriété de Dieu.

147. O miserimus mundus, et miseri, qui eum sequuntur! Semper homines mundi alia opera excluderunt a vita. *Ibid. Homil. 41, a med. col. 1029, A.*

Malheureux le monde, et malheureux ceux qui le servent! De tout temps les hommes du monde ont été exclus de la vie, à raison de l'incompatibilité des œuvres.

148. Nemo amatur a mundo, nisi qui odio fuerit Christo. *Serm. 1 de Martyr. post med. col. 926, C, t. 3.*

On n'est aimé du monde qu'autant qu'on est haï du Christ.

149. Omnia mundana risus sunt, facetiæ et urbanitas; et hoc est quod omnia subvertit, hoc omnia dejicit. *Hom. 15 sup. Ep. ad Hebr. in Morali, circa med. col. 1763, D, t. 4.*

Tout dans le monde est joie, amusements et flatterie, et de là vient que tout est bouleversé, que tout est renversé.

150. Quidquid terroris habet mundus, contemno: quidquid delectabile habet, rideo: divitias non cupio, paupertatem non horresco, mortem non timeo. *Hom. de Expuls. ipsius, in princ. col. 953, A, t. 5.*

Je méprise les terreurs du monde, je me ris de ses délices; je ne désire pas les richesses, la pauvreté ne me fait pas horreur, la mort ne me fait pas trembler.

S. Joan Dam. 151. Mundus hic et mortalis est, et morientium regio. *Lib. 1 Parall. c. 8, ante med. fol. 5, p. 2, D.*

Ce monde est mortel, et il est le séjour des mourants.

Joan Sares-b 152. Difficillimum aut impossibile asserunt sapientes, in præsentia gaudere cum mundo, et in æternum exultare cum Christo. *Pros.*

Les saints assurent qu'il est très-difficile ou qu'il est impossible de se réjouir ici-bas avec le monde et de partager dans l'éternité la félicité du Christ.

153. Et plane miserimum est, torqueri cum mundo, et in æternum cum diabolo flagellari. *Lib. 7 de Nugis curial. c. 22, in princ. apud Bibl. Patr. t. 15, p. 453, col. 1, D, edit. Colou. 1622.*

Il est souverainement malheureux d'être torturé avec le monde, et d'être puni éternellement avec le démon.

Joan. Trith. 154. Fallax est hic mundus, finis dubius, exitus horribilis, judex terribilis, pœna infinitibilis. Periculosior est blandus, quam molestus: et magis cavendus, cum per prospera attrahit, quam cum per adversa sævit. Blandimenta ejus noxia, plena sunt dolis: nititur ut decipiat, insistit ut occidat. *Pros.*

Ce monde trompeur laisse entrevoir une fin incertaine, un départ horrible, un juge terrible, un châtement sans terme. Il est plus à redouter dans ses flatteries que dans ses persécutions; il faut se tenir plus en garde contre le vertige de ses prospérités que contre les coups de ses adversités. Ses funestes attraits sont remplis de pièges; il ne cherche qu'à tromper, il n'aspire qu'à détruire.

155. Recte mundus per antiphrasim dictus est, quia mundus non est, sed omni spurcitia et malitia plenus. *Lib. 1 de Tentat. relig. cap. 2, in fine, p. 666, col. 2.*

La dénomination de monde, qui signifie pur, est une antiphrase bien trouvée, puisque, loin d'être pur, il ne renferme que souillure et malice.

156. Ecce mundus transit, et sequeris: decipit, et eum diligis: mentitur et confidis. Quid putas, fiet tibi? Cum pereunte peris, cum labente laberis, cum decipiente deciperis. *De Vanit. et Miser. hum. vite, c. 2, post med. pag. 788, col. 1.*

Voici que le monde passe, et vous le suivez; il trompe, et vous l'aimez; il ment, et vous vous fiez à lui. Qu'attendez-vous? Vous êtes entraîné à sa perte, vous êtes associé à sa ruine, vous êtes dupe de ses supercheries.

157. Nihil rebus mundi fugacius, nihil fragilius, nihil brevius. *Ibid.*

Rien n'est plus fugitif, rien n'est plus fragile, rien ne passe plus vite que les choses du monde.

158. Fugiendus mundus, quoniam male suos amatores remunerat, quos in æternum damnat. *Ibid. col. 2.*

Il faut fuir le monde, parce qu'il récompense mal ses amateurs, puisqu'il les précipite dans la damnation éternelle.

159. Magna apud Deum refulget gratia, qui huic mundo contemptibilis fuerit: nam revera necesse est, ut quem mundus odit, diligatur a Deo. *Lib. 3 de summo Bono, c. 16, sent. 3, p. 672, col. 1.*

Il brille aux yeux de Dieu d'une grande gloire, celui qui subit les mépris de ce monde: de fait, il est nécessaire que Dieu aime ceux que le monde haït.

160. Qui hunc mundum diligunt, turbulentis ejus curis, et sollicitudinibus conturbantur: qui autem eum odiant, nec sequuntur, internæ quietis tranquillitate fruuntur, futuræ pacis requiem hic quodammodo habere jam inchoant. *Ibid. sent. 7, p. 672, col. 2.*

Ceux qui aiment ce monde sont en proie aux soucis cuisants et aux amères inquiétudes; mais ceux qui le haïssent et l'abjurent jouissent du calme et du repos intérieur, et commencent à goûter en quelque sorte ici-bas la joie et la paix de la vie future.

161. Dum quis a consortio mundi abstrahitur, nec cupiditas eum obligat consentientem, nec cruciat sentientem. *Pros.*

Quand on s'éloigne du contact du monde, on ne consent pas aux exigences de la passion, et l'on n'en ressent pas les tourments.

162. Bonum est quidem corporaliter remotum esse a mundo, sed multo est melius voluntate, utrumque perfecte. *Ibid. c. 17, sent. 3, p. 673, col. 1.*

Certes, il est bon de s'éloigner corporellement du monde, mais il vaut beaucoup mieux s'en éloigner par le cœur; mais s'en éloigner de corps et de cœur, c'est la perfection.

163. Quæcumque mens, procellis mundi hujus involveris, lignum consœude crucis, ut a

Joan. Trith.

S. Isidorus Hispal.

S. Isidorus
Hispal.

mari : id est, tempestate hujus mundi libereris. *Ibid.* c. 22, p. 674, col. 2.

Qui que tu sois, ô âme qui es enveloppée par les orages de la terre, monte sur le bois de la croix pour l'arracher aux flots de la mer, c'est-à-dire à la tourmente de ce monde.

164. Mundi amatores non solum ex eo rei sunt, quod infima pro summis appetunt : verum etiam et miseri, per hoc quod gravi ærumna ad ipsa desiderata pertingunt. *Ibid.* c. 59, sent. 1, p. 689, col. 2.

Les amateurs de ce monde ne sont pas seulement coupables parce qu'ils recherchent ce qu'il y a de plus infime, au mépris des biens les plus élevés, mais encore ils sont malheureux parce qu'ils n'atteignent l'objet de leurs vœux qu'à travers les plus cruels chagrins.

165. Multis mortuus est mundus, ipsi tamen vicissim mundo mortui non sunt : bona enim mundi diligunt, et tamen ipsa quæ diligunt, minime consequuntur. In utroque vacui sunt, quia et futura perdunt, et præsentia non acquirunt. *Ibid.* c. 59, sent. 5, p. 690, col. 1.

Le monde est mort pour un grand nombre d'hommes, bien que de leur côté ils ne soient pas morts au monde ; car ils aiment les biens du monde, et, quoiqu'ils les aiment, ils ne peuvent pas les atteindre ; ils sont doublement malheureux, et de perdre les biens futurs, et de ne pas acquérir les biens présents.

166. Mori oportet hominem in carne mundo, ne moriatur in animo Christo : nam vere tunc vivere quisque creditur, si secundum mundum moriens in solo Deo vivere delectetur. *Ibid.* c. 61, sent. 6, p. 692, col. 1.

Il faut que l'homme meure au monde dans sa chair pour ne pas mourir au Christ dans son âme ; car on vit véritablement quand, en mourant au monde, on fait ses délices de ne vivre qu'en Dieu.

167. Esto mortuus mundo, et mundus tibi : mundique gloriam tanquam mortuus non quæras. *Lib. 2 de Synonym. c. 17, circa med. pag. 321, col. 2.*

Soyez mort au monde, et que le monde soit mort pour vous ; et en vous considérant comme mort, ne cherchez pas la gloire du monde.

168. Mundus hic insidiis plenus est : nullum locum, nullum tempus invenies, in quo valeas esse securus. *De Disc. monast. convers. c. 14, p. 108, col. 2, D, part. 2.*

Ce monde est plein de pièges ; vous ne trouverez ni lieu ni temps où vous puissiez être en sûreté.

169. Totus cum sit turbinibus mundus plenus, ille vere censendus est felix, qui Dei gratia præventus, aridum mundum spernit cum flore. *Serm. de Vita solitar. cap. 6, circa med. p. 481, col. 2, B.*

Puisque le monde est partout plein de troubles, celui-là doit être véritablement heureux, qui, prévenu par la grâce divine, méprise également les aridités et les fleurs du monde.

S. Leo I.

170. In mundo plena sunt omnia periculis, plena laqueis : incitant cupiditates, insidiantur illecebræ, blandiuntur lucra, damna deterrent. *Pros.*

Dans le monde, tout est rempli de périls et de pièges ;

les passions troublent, la concupiscence dresse des embûches, le gain sourit, les pertes éprouvent.

171. Amarae sunt obloquentium linguæ, nec semper veracia sunt ora laudantium : inde sævit odium, hinc decipit mendax officium : ut facilius sit vitare discordem, quam declinare fallacem. *Serm. 5 Quadrag. post init.*

S. Leo I.

La langue médisante est pleine d'amertume, et la bouche qui loue n'est pas toujours sincère ; d'un côté l'on est déchiré par la haine, de l'autre on est trompé par un faux empressément, au point qu'il est plus facile de se garantir des coups d'un ennemi que des pièges d'un trompeur.

172. Omnia mundana, umbra et fumus et bullæ sunt. *Paræn. 211, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

S. Nilus.

Dans le monde, tout est ombre, fumée et vent.

173. Mundus in maligno positus est : plenus periculis, plenus laqueis, plenus scandalis, plenus colloquiis pravis, exemplis malis, proditoriis verbis, et iniquis consiliis. *Ep. 102 ad Radicens. abbat. in fine, apud Bibl. Patr. tom. 12. part. 2, pag. 786, col. 2, G, edit. Coloniae 1618.*

Petr. Blesens.

Le monde est tout entier dans la malice ; tout y est périls, pièges, scandales, propos dépravés, exemples pervers, discours perfides, conseils impies.

174. Totus mundus hoc tempore nihil est aliud, nisi gula, avaritia, atque libido. *Lib. 1, Ep. 13 ad Alexandr. pap. post med. p. 13, col. 2, C, t. 1.*

S. Petr. Dàm.

Aujourd'hui le monde tout entier n'est que gourmandise, avarice et luxure.

175. Fugiendus est mundus, qui tenebras parturit ; et in quibus semper est, tenebrarum caligines inserit, consentientibus sibi, atque obedientibus lumen extinguit, et suorum oculos obruit amicorum. *Lib. 6, Epist. ad monach. Cluniac. ante med. p. 84, col. 1, A, t. 1.*

Il faut fuir le monde, qui n'enfante que ténèbres ; il épaisse l'obscurité, il éteint la lumière dans le cœur de celui qui se laisse entraîner et qui se livre à lui, et il aveugle ses propres amis.

176. Quisquis mundi hujus inquietis actionibus implicatur, necesse est ut lumen contemplationis amittat. *Ibid. circa med. p. 84, col. 1, litt. D.*

Quiconque s'implique dans les préoccupations et les soins du monde doit nécessairement perdre la lumière de la contemplation.

177. Mundus offert nobis quidquid pulchrum est visu, carnis concupiscentiam et oculorum, et ambitionem sæculi, ut illaqueet miseros, illaqueatos strangulet, strangulatos sempiternis involvat inceudiis. *Serm. 56 de sancto Martino, ante finem, p. 283, col. 1, C, t. 2.*

Le monde fait briller à nos yeux tout ce qui séduit les yeux : la concupiscence de la chair et de la vue, l'ambition du siècle, afin d'enlacer les malheureux mortels, de les étrangler dans ses laçets, et de les précipiter ensuite dans les flammes éternelles.

178. Inter ea, quæ sensu comprehenduntur, nihil quidquam est mundo absolutius. *Lib.*

Philo Jud.

quod mundus sit incorruptibilis, in princ. pag. 1263, t. 2.

Rien de tout ce qui tombe sous les sens n'est plus fragile que le monde.

Robertus
Bellarmus.

179. Certe si non essent preces assiduæ servorum Dei, quibus Deus placari se patitur, jam mundus non tam diu subsisteret. *Sup. Ps. 104, vers. 24.*

Assurément, sans les prières des serviteurs de Dieu, qui apaisent le ciel, il y a déjà bien longtemps que le monde ne subsisterait plus.

180. Mundus etsi non diligit eos, qui de mundo non sunt, miratur tamen et Deum in illis, et cum illis esse negare non potest. *Sup. Psal. 125, vers. 3.*

Bien que le monde n'aime pas ceux qui ne sont pas du monde, il n'en admire pas moins Dieu en eux, et il ne peut pas nier que Dieu ne soit avec eux.

Thomas
à Kempis.

181. Quid quæris, quid cupis videre in mundo, ubi nihil est mundum? *In Hortulo rosar. c. 2, sect. 2, t. 2.*

Que cherchez-vous, que désirez-vous voir dans le monde, où rien n'est pur?

In Vitis Patr.

182. In mundo parva et brevis voluptas est, imo non voluptas, sed fraus quædam est et impostura perversitatis mundi, quem nullomodo diligere, verum potius ex animo odisse atque insectari docemur. *Pros.*

Il y a dans le monde quelque plaisir léger et court, ou plutôt ce n'est pas un plaisir, mais une fourberie, une supercherie de la perversité mondaine, que nous ne pouvons aimer d'aucune manière, mais que nous apprenons plutôt à haïr et à détester du fond de l'âme.

183. Ac sane odio et detestatione dignus est : nam quidquid amicis suis dono dat, idem rursus animo irato eripit, atque omni bono spoliatus, ignominiaque indutos, gravibusque sarcinis onustos, ad sempiternam calamitatem transmittit ; et quos in sublime attollit, extremæ humilitati atque afflictioni obnoxios quamprimum reddit, hostiumque suorum ludibrio exponit.

Et certes il est digne de notre haine et de notre exécution ; car s'il fait quelques gratifications à ses amis, bientôt il les leur enlève avec colère, et après les avoir complètement spoliés, abreuvés d'ignominie et courbés sous le poids de pesants fardeaux, il les précipite dans un malheur éternel. Quant à ceux qu'il élève au faite des grandeurs, il les plonge immédiatement dans l'abîme de la misère et de la douleur, et en fait les jouets de leurs ennemis.

184. Amicorum suorum hostis est, omnibusque qui ipsius voluntatibus obsequuntur, insidias struit : horrendum in modum eos, qui ipsi innituntur, conturbat ; et eorum qui fiduciam suam in ipso collocant, nervos omnes elidit.

Il est l'ennemi de ses amis, et il ne cesse de dresser des embûches contre tous ceux qui se livrent à ses caprices ; il tourmente cruellement ceux qui s'appuient sur lui, et les malheureux qui placent en lui leur confiance sont totalement broyés dans ses mains.

185. Cum stultis foedus sancit, falsasque pollicitationes init : hoc tantum animo, ut eos ad se pertrahat. illis sincero animo sese ad ipsum

adjungentibus, improbus ipse ac mendax esse comperitur, nihil eorum quæ pepigerat, præstans. In Vitis Patr.

Il s'allie avec les insensés et s'engage envers eux par de flatteuses promesses, sans autre dessein que de les attirer à lui ; et quand ils lui ont témérairement engagé leur foi, il leur répond par la méchanceté et le mensonge, sans tenir aucun des engagements qu'il avait pris.

186. Nam cum jucundis cibis eorum fauces hodie delinivit, cras eosdem hostibus suis devorandos objicit.

Car, après avoir un jour flatté leur bouche dans un délicieux festin, il les livre le lendemain à la merci de leurs impitoyables ennemis.

187. Hodie regem aliquem creat, et cras eundem in miseram servitatem addicit : hodie innumeris bonis florentem reddit, cras mendicem et mancipiorum mancipium : hodie insignem coronam ipsius capiti imponit, cras ipsius faciem terræ allidit : hodie ipsius collum splendidis dignitatum honoribus exornat, cras eundem ferreis catenis vinctum dejicit.

Aujourd'hui il crée roi un de ses favoris, demain il en fait le jouet d'une misérable servitude ; aujourd'hui il le comble de toutes sortes de biens et de prospérités, demain il le réduit à la mendicité et en fait l'esclave de ses esclaves ; aujourd'hui il lui ceint la tête d'une brillante couronne, demain il traîne sa face dans la boue ; aujourd'hui il couvre sa poitrine des insignes des plus pompeuses dignités, demain il le charge de lourdes chaînes de fer.

188. Ad breve tempus omnium amorem ac benevolentiam ipsi conciliat, aliquanto post autem eidem omnium odium et execrationem conflat.

Un instant il lui concilie l'affection et le dévouement de tout un peuple, et bientôt après il soulève contre lui la haine et l'exécution générale.

189. Hodie ipsum voluptate afficit, et cras eundem luctibus ac lamentis conficit.

Aujourd'hui il le sature de voluptés, et demain il l'abreuve de douleurs et de larmes.

190. Denique incolas gehennæ, eos a quibus adamatus est, miserandum in modum afficit.

Enfin il eloue impitoyablement dans l'enfer ceux qui l'ont aimé.

191. Hæc semper ipsius mens, ac sententia est, hoc institutum : nec eos qui præterierunt, luget : nec eorum, qui relictis sunt, commiseratione afficitur. *Lib. 1 in Vita SS. Barlaam et Josaphat, c. 12, post med. p. 271, col. 2.*

Telles sont invariablement ses vues, tel est son plaisir, tels sont ses principes : il est sans regret pour ceux qui passent, il est sans compassion pour ceux qui restent.

SENTENTIE PAGANORUM.

192. Auctor supremus creavit hunc orbem, ut exemplar idoneum suæ excellentis sapientiæ. *Lib. 2 Theolog. c. 22, in med. t. 1.*

Aristot.

L'auteur suprême a créé cet univers pour en faire un exemple parfait de sa souveraine sagesse.

193. Mundus amplitudine est summus, motu incitatissimus, splendore fulgentissimus, nec

vetustescens, nec occidens unquam. *De Mundo, post med. t. 2.*

Le monde est immense en grandeur ; il se meut avec une incalculable vitesse ; il est très-brillant de splendeur ; il ne vieillit et ne meurt jamais.

Cicero 194. Mundus hic omnis oppidum nostrum est. *Lib. 4 de Finib. post init. num. 7, t. 4.*

Le monde entier est notre cité.

Plato. 195. Hunc mundum ex omni materia creavit Deus, universique naturam terminum ipsum circumscripsit, atque definiit. *Tom. 3, syzygia 5 in dialog. Timæi, post med. p. 94, litt. D.*

Dieu a formé ce monde de toute espèce d'éléments, et il lui a donné et fixé l'immensité pour limites.

196. Unus profecto est mundus, non plures, factus ad exemplum, qui omnia animalia, et maxime qua ratione intelliguntur, complectitur. *Ibid. ante med. p. 31, A.*

Il n'y a assurément qu'un monde, il n'y en a pas plusieurs ; s'il a été créé comme un modèle, il renferme tous les êtres animés, et particulièrement ceux qui sont doués d'intelligence.

Seneca. 197. Pusilla res mundus est, nisi in illo quod quærat omnis, mundus habeat. *Lib. 7 Quest. c. 31, circa med. p. 795, t. 1.*

C'est peu de chose que le monde, s'il ne possède pas ce que chacun y cherche.

MUNITIO (CITADELLE, REMPART).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Qui suavis est in vini demorationibus, in suis munitionibus relinquit contumeliam. *Prov. 12, v. 11.*

Celui qui passe le temps à boire du vin avec plaisir laissera des marques de sa honte dans ses places fortes.

2. Pro eo quod habuisti fiduciam in munitionibus tuis, tu quoque capieris. *Jer. 48, v. 7.*

Parce que vous avez mis votre confiance dans vos citadelles, vous aussi vous serez prise.

3. Vastator ascendit ad te, dissipavit munitiones tuas. *V. 18.*

Le dévastateur est monté vers toi, il a détruit tes remparts.

4. Præcipitavit Dominus, nec pepercit; destruxit in furore suo munitiones virginis Juda, et dejecit in terram. *Thren. 2, v. 2.*

Le Seigneur a renversé, et il n'a pas épargné ; il a détruit, dans sa fureur, les remparts de la vierge de Juda ; il les a abattus sur la poussière.

5. Quia confisus es in multitudine fortium tuorum, omnes munitiones tuæ vastabuntur. *Osee 10, v. 14.*

Parce que vous vous êtes confié en la multitude de vos guerriers, toutes vos citadelles seront dévastées.

6. Dicit Dominus : Perdam civitates terre

tuæ, et destruam omnes munitiones tuas. *Mich. 5, v. 11.*

Je renverserai tes villes, dit le Seigneur, je détruirai tes remparts.

7. Omnes munitiones tuæ, sicut ficus cum grossis suis ; si concussæ fuerint, cadent in os comedentis. *Nahum 3, v. 12.*

Toutes tes forteresses seront semblables à des fruits précoces, qui tombent aussitôt qu'on les agite.

8. Ipse super omnem munitionem ridebit, et comportabit aggerem, et capiet eam. *Habac. 1, v. 10.*

Ils se rient des forteresses, ils ouvrent la tranchée, et ils sont dans la place.

9. Super custodiam meam stabo, et figam gradum super munitionem, et contemplabor, ut videam quid dicatur mihi. *Ibid. 2, v. 1.*

Comme une sentinelle, je veille ; je suis comme sur un rempart élevé ; j'attends ce que le Seigneur me dira.

10. Arma militiæ nostræ non carnalia sunt, sed potentia Deo ad destructionem munitionum. *2 Cor. 10, v. 4.*

Les armes avec lesquelles nous combattons ne sont point charnelles, mais puissantes en Dieu pour détruire les citadelles ennemies.

MUNUS (PRÉSENT).

DEFINITIO ET DIFFERENTIA.

Munus est rei alicujus donatio, ac honoris signum. *Lib. 1 Rhetor. c. 5, circa med. col 1098, tom. 2.*

Aristot.

Un présent est la donation de quelque chose et une marque d'estime.

Inter munus et donum hoc interest, quod munus accipientis sit, donum dantis : illud a muniendo, istud a dando. *Lib. 1 de Differentiis, differ. 108, p. 285, col. 1.*

S. Isidorus Hispal.

Entre le présent et le don il y a cette différence, que le mot présent s'applique à celui qui reçoit et le mot don à celui qui donne : le mot présent (*munus*) vient du mot latin *muniere* (munir), et don vient de donner.

Observa dona differre a muneribus : illa enim magnitudinem bonorum præ se ferunt ; hæc intra parvum modum contrahuntur. *Lib. 2 Legis allegor. longe post med. p. 136.*

Philo Jud.

Remarquez que le don diffère du présent ; car les dons annoncent l'abondance des biens, tandis que les présents sont circonscrits dans d'étroites limites.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Non accipies munera, quæ etiam excæcant prudentes, et subvertunt verba justorum. *Exod. 23, v. 8.*

Tu ne recevras pas de présents, car ils aveuglent les sages et pervertissent la parole des justes.

2. Ipse est Deus deorum et Dominus dominantium, qui personam non accipit, nec munera. *Deut. 10, v. 17.*

Il est lui-même le Dieu des dieux, le Seigneur des Seigneurs; il n'a égard ni aux personnes ni aux présents.

3. Non accipies personam, nec munera : quia munera excæcant oculos sapientum, et mutant verba justorum. *Ibid. 16, v. 19.*

Vous ne ferez point acception des personnes, et vous ne recevrez point de présents, parce que les présents aveuglent les yeux des sages et changent les paroles des justes.

4. Maledictus qui accipit munera, ut percussat animam sanguinis innocentis. *Ibid. 27, v. 25.*

Maudit celui qui reçoit des dons pour répandre le sang innocent.

5. Ignis devorabit tabernacula eorum qui munera libenter accipiunt. *Job 15, v. 34.*

Le feu dévorera les tentes de ceux qui sont accessibles aux présents.

6. Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo, etc.? Qui munera super innocentem non accipit. *Ps. 14, v. 1-5.*

Seigneur, qui habitera votre tabernacle? Celui qui ne reçoit point de présents contre l'innocent.

7. Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam, et cum viris sanguinum vitam meam : in quorum manibus iniquitates sunt, dextera eorum repleta est muneribus. *Ps. 25, v. 9-10.*

Seigneur, ne perdez pas mon âme avec celle des impies, et ma vie avec celle des hommes de sang; leurs mains sont souillées d'iniquités, et leur droite est remplie de présents.

8. Qui odit munera, vivet. *Prov. 15, v. 27.*

L'homme qui hait les présents vivra.

9. Munera de sinu impius accipit, ut pervertat semitas judicii. *Ibid. 17, v. 23.*

Le méchant reçoit en secret des présents pour pervertir la voie de la justice.

10. Munus absconditum extinguit iras, et donum in sinu indignationem maximam. *Ibid. 21, v. 14.*

Le don fait en secret apaise la colère, et un présent glissé dans le sein calme le ressentiment le plus fort.

11. Victoriam et honorem acquirit, qui dat munera : animam autem aufert accipientium. *Ibid. 22, v. 9.*

Celui qui fait des présents aura pour lui la victoire et l'honneur, mais il perd les âmes de ceux qui les reçoivent.

12. Ne dicas : In multitudine munerum meorum respiciet Deus, et offerente me Deo altissimo, munera mea suscipiet. *Eccli. 7, v. 11.*

Ne dis pas : Dieu regardera la multitude de mes dons, et lorsque j'offrirai mes présents au Dieu très-haut, il les acceptera.

13. Noli Domino offerre munera prava, non enim suscipiet illa. *Ibid. 35, v. 14.*

N'offre point à Dieu des dons pervers, parce qu'il les refusera.

14. Omne munus et iniquitas delebitur, et fides in sæculum stabit. *Ibid. 40, v. 12.*

Tout présent coupable et toute iniquité périra, mais la foi subsistera à jamais.

15. Omnes diligunt munera, sequuntur retributiones. *Isa. 1, v. 23.*

Tous aiment les présents et recherchent les salaires.

16. Vae, qui justificatis impium pro muneribus, justitiam justis aufertis ab eo ! *Ibid. 5, v. 22-23.*

Malheur à vous qui justifiez l'homme inique à cause de ses dons, et qui ravissez à l'innocent la justice !

17. Qui excutit manus suas ab omni munere, iste in excelsis habitat. *ib. 33, v. 15-16.*

Celui qui rejette les présents habitera dans la gloire.

18. Munera tua sint tibi, et dona domus tuæ alteri da. *Dan. 5, v. 17.*

Que vos dons soient pour vous, et donnez les présents de votre maison à un autre.

19. Munera vestra non suscipiam. *Amos 5, v. 22.*

Je ne recevrai point vos présents.

20. Si offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris, quia frater tuus habet aliquid adversum te : relinque ibi munus tuum, et tunc veniens offeres munus tuum. *Matth. 5, v. 23-24.*

Si vous présentez votre offrande à l'autel, et que là vous vous souveniez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande et allez d'abord vous réconcilier avec votre frère, et alors vous viendrez présenter votre offrande.

SENTENTIE PATRUM.

21. Acceptio munerum, prævaricatio veritatis est. *Part. 4, tit. 5 de Justitia, c. 15, § 2, sub finem, f. 75, col. 3.*

S. Antonin.

Recevoir des présents, c'est prévariquer contre la vérité.

22. Munera non solum pecunia est, non solum aurum et argentum, non solum xenia sunt, neque omnes qui accipiunt ea, accipiunt munera. *Pros.*

S. Aug.

Les présents ne consistent pas uniquement dans la transmission de quelques pièces de monnaie, d'une certaine quantité d'or et d'argent, de quelques cadeaux; et même tous ceux qui reçoivent ces valeurs ne reçoivent pas des présents.

23. Accipere enim munera est propter munera laudare hominem, adulari homini, palpare blandiendo, judicare contra veritatem propter munera.

Car recevoir des présents, c'est faire l'éloge de la main qui les transmet, la flatter, la caresser basement; c'est juger contre l'équité pour l'amour des présents.

24. Non solum propter aurum et argentum, et hujusmodi aliquid : sed etiam propter laudem, qui judicat male, munus accipit, et munus quo nihil inanius. *Super Psal. 25, enar-*

S. Aug. *rat. 2, post med. vers. 10, Dexteram eorum repleta est muneribus, p. 84, D, t. 8.*

Recevoir un présent, ce n'est pas seulement accepter de l'or ou de l'argent, ou toute autre chose équivalente; car celui qui prononce un jugement contraire à la justice pour recevoir des louanges reçoit aussi un présent, et le plus vain de tous.

25. Non intendit Deus ad munus, sed in corde videt. *Tract. 5 super Epist. Joan. de c. 3, post med. p. 416, D, t. 9.*

Dieu ne considère pas le présent, mais il examine le fond du cœur.

S. Bonav. 26. Qui dat munera, animam aufert accipientium: quia per munus aufertur animus. *Exposition. 2 super Psalm. 118, c. 3, vers. 11, art. 1, p. 186, col. 1, A, t. 1.*

Celui qui fait des présents ravit l'âme de celui qui les reçoit, car les présents captivent le cœur.

27. Honestas rei et vilitas pretii, religiosorum et pauperum xenium esse probant. *In Speculo discipl. part. 2, c. 6, ante med. pag. 356, col. 2, E, t. 7, part. 4.*

Un présent honnête et modeste est la véritable aumône des religieux et des pauvres.

28. Nullius gratiam munusculis comparant. *Ibid. etc.*

Qu'on ne capte jamais la faveur par des présents.

Cassiodor. 29. Malorum poena est, a munere Divinitatis arceri. *Super Ps. 83, in fine, f. 129, col. 3.*

Le châtement des méchants, c'est d'être privés des faveurs de Dieu.

S. Clem. Alex. 30. Non munus, sed voluntatem divitem reputat Dominus, qui animam erudit. *Et hab. apud div. Joannem Damasc. lib. 3 Parall. cap. 26.*

Ce n'est pas la richesse du présent, mais c'est la générosité de la volonté que considère Dieu, le Maître des âmes.

S. Cyprian. 31. Quæ religio manum claudit, porrectis muneribus? *De cardinal. Oper. Christi, in præfat. c. 4, ante med. p. 446, col. 1, t. 3.*

Quelle vertu ferme la main devant les présents?

Gloss. ord. 32. Apud Deum non est quantitas muneris, sed dilectio et humilitas cordis. *Super. Eccles. c. 35, in illud, Noli offerre munera tua, etc. col. 2150, E, t. 3.*

La richesse du présent n'est rien devant Dieu, qui ne considère que la charité et l'humilité du cœur.

S. Greg. Mag. 33. Pensandum est quanti est periculi transacta munera cernere, et futura desperare. *Lib. 28 Mor. c. 16, post med. col. 868, C, t. 1.*

Pesez le danger qu'il y a à considérer les faveurs qu'on a reçues de Dieu et à désespérer d'en recevoir d'autres.

34. Non frangit quod ex dolore obviat, si menti citius hoc quod ex munere sublevar, occurrat. *Ibid. lib. 3, c. 7, post med. col. 69, B.*

On ne se laisse pas abattre par une douleur qui accable, quand on porte promptement ses regards vers le secours qui relève.

35. Tanto ab homine Deus postea districtius poenas exigit, quanto hunc impenso munere

largius prævenit. *Ibid. lib. 8, c. 16, circa med. col. 264, C.* S. Greg. Mag.

Dieu sera plus tard d'autant plus sévère pour punir une âme, qu'il a été plus libéral dans les faveurs dont il l'a prévenue.

36. Tres sunt acceptiones munerum :	}	Munus a corde,	Est captata gratia a cogitatione;
		Munus ab ore,	Est gloria per favorem;
		Munus ex manu.	Est præmium per donationem. <i>Ibid. lib. 9, c. 17, in medio, numer. 26, col. 316, B.</i>
Il y a un triple présent qu'on peut recevoir :	}	Le présent qui vient du cœur,	Le premier, c'est la reconnaissance imposée au sentiment;
		Le présent qui vient de la bouche,	Le second, c'est l'estime achetée par la faveur;
		Le présent qui vient de la main.	Le troisième, c'est le prix acquitté par un don.

37. Justus quisque ab omni munere manus excutit, quia in eo quod recte agit, nec ab humano corde inanem gloriam, nec ab ore laudem, nec a manu recipere donationem querit. *Ibid.*

Le juste dédaigne toute espèce de présents; car, comme il fait tout par vertu, il ne recherche ni l'estime du cœur de l'homme, ni les éloges de sa bouche, ni les dons de sa main.

38. Ab omnipotenti Deo munus ex manu non accipitur, quod corde obligato in malitia profertur. *Ibid. lib. 22, c. 8, ante med. numer. 12, col. 744, D.*

Le Dieu tout puissant n'agrée pas le don de la main qui procède d'un cœur souillé par la malice.

39. Considerandum est, ne acceptum munus vertatur in vitium, ne per favorem vitæ nos absorbeat vorago nequitiae. *Ibid. lib. 30, c. 9, a med. num. 18, col. 1020, B.*

Il faut prendre garde que la reconnaissance pour un présent qu'on a reçu ne nous entraîne au mal, et que les faveurs temporelles ne nous jettent dans l'abîme de la perversité.

40. Aliud est munus ab obsequio, aliud munus a lingua. Munus ab obsequio est subjectio indebite impensa; munus a manu, pecunia est; munus a lingua, favor. *Hom. 4 sup. Evang. ante fin. super illud Is. 33, Qui excutit manus suas a munere, col. 331, B.*

Autre est le présent qui vient du sentiment, autre le présent qui vient de la main, autre celui qui vient de la langue. Le présent qui vient du sentiment, c'est une soumission qui outrepassé les obligations de la justice; le présent qui vient de la main, c'est une valeur pécuniaire; celui qui vient de la bouche, c'est la louange.

41. Nunquam est vacua manus a munere, si

S. Greg. Mag.

fuerit arca cordis repleta bona voluntate. *Ibid.*
Hom. 4, a med. col. 333, B.

Jamais la main n'est vide de présents, tant que le coffre du cœur est rempli de bonne volonté.

42. Oblata munera subito respuit, qui avaritiæ radicem a corde suo penitus extirpavit. *Lib. 4 in 1 Reg. c. 4, longe post init. super illud, Declinaverunt post avaritiæ, col. 1404, D, t. 2.*

Il repousse instantanément les présents qu'on lui offre, celui qui a radicalement extirpé l'avarice de son cœur.

43. Non delectamur xeniis. *Lib. 1 in Registr. ind. 9, c. 64, Ep. 64 ad Felicem episc. Messanens. in med. col. 679, B, t. 2.*

Nous n'aimons pas les présents.

S. Hier.

44. Crebra munuscula, et sudariola, et fasciolas, et vestes ori applicatas, ac degustatos cibos, blandas et dulces litterulas, sanctus amor non habet. *Tom. 1, Epist. 2 ad Nepotian. ante med. p. 13, B.*

Les cadeaux fréquents, les dentelles, les rubans et autres parures du visage, les mets recherchés, les lettres flatteuses et tendres, voilà des présents que le saint amour ne connaît point.

45. Modica in hamo esca ponitur, ut matronarum in eo sacculi protrahantur : sic bestię, sic aves, sic capiuntur et pisces. *Ibid. post med. p. 15, A.*

On adapte un léger appât à l'hameçon pour attirer les bourses des dames : c'est ainsi qu'on prend les bêtes, les oiseaux et les poissons.

46. Munera parva specie, sed charitate sunt magna. *Tom. 1, Epist. 19 ad Eustochium, in princ. p. 131, A.*

Les présents sont peu de chose en eux-mêmes, mais la charité leur donne un grand prix.

47. Munuscula argumenta sunt diaboli, mortis æternæ indicia, et luxuriæ nuncia. *In Reg. monachar. c. 20, in fine, p. 331, B, t. 4.*

Les cadeaux sont les armes du diable, des indices de la mort éternelle et les messagers de la luxure.

48. In catalogo vitiosorum numerantur etiam hi qui diligunt munera. *Lib. 1 sup. Is. c. 1, super illud, Omnes diligunt munera, p. 10, B, tom. 5.*

Il faut enregistrer dans la liste des hommes vicieux ceux qui aiment les présents.

49. Munera dantem spoliant, accipientem excæcant et interficiunt. *Lib. 2 sup. Micham, c. 7, super illud Deuteronom. 16, Munera excæcant oculos, p. 160, D, t. 6.*

Les présents dépouillent celui qui donne, aveuglent et tuent celui qui reçoit.

Hugo
a S. Victore.

50. Qui amat munuscula, delectantur in propriis. *Super Reg. D. August. c. 8, post med. p. 13, D, t. 2.*

Ceux qui aiment les présents se complaisent dans leurs propres biens.

Hugo card.

51. Sunt quidam qui munera non quærunt, sed oblata recipiunt ; et sunt quidam qui non

Hugo card.

quærunt, sed respiciunt, tepide tamen, unde et tandem recipiunt : sunt qui quærunt, et avidè recipiunt. *Super Gen. 14, in fine, f. 20, col. 2, t. 1.*

Il y en a qui ne recherchent pas les présents, mais qui reçoivent tout ce qu'on leur offre ; il y en a qui ne les recherchent pas, mais qui les repoussent, faiblement néanmoins, et finissent par les accepter ; il y en a qui les recherchent et les reçoivent avec avidité.

52. Munera accipere ad nutrimentum mutuæ charitatis, aut causa necessitatis, bonum est : aliter, malum. *Sup. Prov. cap. 15, f. 34, col. 2, t. 3.*

Accepter des présents en vue de maintenir des relations amicales ou par nécessité, c'est une chose bonne ; hors de ces conditions, c'est une chose mauvaise.

53. Sanctorum animæ Deo magis lætantur auctore munerum, quam ipsis muneribus : non eum propter dona ipsius, sed dona propter illum diligunt. *Hom. 5 de Fide Annæ, ante med. col. 599, B, t. 1.*

S. Joan. Chr.

Les saints se plaisent en Dieu, auteur des présents, plus que dans les présents mêmes ; ils ne l'aiment pas à cause de ses bienfaits, mais ils aiment ses bienfaits à cause de lui.

54. Munuscula infirmorum dissolvunt animos. *Lib. 2 ad monach. Serm. 3, circa med. p. 538, col. 2.*

Joan. Trith.

Les cadeaux pervertissent les âmes faibles.

55. Per munus, et honos et affectio ostenditur. *Lib. 4 advers. Hæres. c. 34, in princ. p. 236.*

S. Irenæus.

Un présent est un témoignage d'estime et d'amitié.

56. Acceptio munerum, prævaricatio veritatis est. *Lib. 3 de summo Bono, c. 54, sentent. 4, p. 687, col. 2.*

S. Isidorus
Hispal.

L'acceptation des présents est une prévarication contre la vérité.

57. Si munus Deo vere offerre cupis, muneris sequestrum ne aspernare. *Lib. 6, Ep. 349 ad Silvam, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

S. Isidorus
Pelus.

Si vous voulez réellement offrir un présent à Dieu, ne dédaignez pas de choisir un intermédiaire.

58. Dilectio, quæ munere glutinatur, eo suspensio dissolvitur. *De Ligno vitæ, tract. 4 de Charit. c. 17, in princ. p. 34, col. 2, C.*

L'affection que l'on gagne par les présents se dissout quand les présents cessent.

59. Fidelium largitas non de muneris pensator pondere, sed de benevolentia quantitate. *Serm. 3 de Collectis, post med.*

S. Ier. 1

La libéralité des chrétiens ne s'estime pas d'après la valeur des présents, mais d'après le degré de la bienveillance.

60. Sit dives munere copiosior, dum pauper animo sit inferior. *Ibid. prope fin.*

Que le présent du riche soit plus abondant, et que celui du pauvre soit accompagné d'une plus grande humilité.

61. Muneribus Dei juste et sapienter uten-

S. Leo I. dum est, ne materia boni operis fiat causa peccati. *Ib. Serm. 5, post init.*

Il faut user des bienfaits de Dieu avec justice et avec sagesse, afin que le moyen de faire de bonnes œuvres ne devienne pas une occasion de péché.

62. Semper illi quod largiatur occurrit, cui bene velle non deficit. *Serm. 1 de Jejun. de cœni mensis, post med.*

On a toujours les moyens de faire des largesses, quand on ne manque pas de bonne volonté.

Petr. Blesens. 63. Pauci inveniuntur, quos odor munerum non inclinet : sed beatus, qui excutit manum suam ab omni munere. *Pros.*

On trouve peu d'hommes qui ne se laissent pas attirer par l'odeur des présents ; mais heureux celui qui secoue sa main pour rejeter tout présent.

64. Hæc pestis multos secum trahit, difficile vincitur, mentemque inflammat ad rapiendum, ad servandum autem semper tenaciter laxat. *Serm. 45, ante fin. apud Bibl. Patr. tom. 12, part. 2, edit. Coloniae 1618.*

C'est une peste qui perd beaucoup d'âmes ; elle est difficile à vaincre ; elle pousse le cœur au vol et le rend toujours tenace pour retenir ce qui est mal acquis.

Petr. Cullens. 65. Munus amicabile est amico, sollicitudinem gerere : pluris enim est munus animi, quam nummi. *Lib. 7, Ep. 5 ad abbat. Villariens. in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 596, col. 2, edit. Colon. 1618.*

Un présent agréable à un ami, c'est de s'intéresser à lui ; car le présent du cœur est plus précieux que celui des écus.

S. Petr. Dam. 66. Manus nostra non omnia, quæ præbentur indifferenter accipiat, et non id quod offeritur, sed potius a quo offeritur causa prius examinatione discernat. *Pros.*

Que notre main ne reçoive pas indistinctement tous les présents qu'on nous fait, et qu'elle considère attentivement non pas ce qui est offert, mais bien le motif qui fait offrir.

67. Si quæ offerentium accipias, et offerentium merita non discernas, deterius deliquisti. *Lib. 4, Ep. 7 ad quendam episc. post med. p. 49, col. 2, A, t. 1.*

Recevoir ce qui est offert, sans discerner le mérite de celui qui offre, c'est montrer qu'on a déjà commis des fautes plus graves.

68. Nullum munus cuiquam congruentius datur, quam id quod ab eo ipso cui datur, exitur. *Opusc. 23, in fine præfat. p. 593, col. 2, A, t. 3.*

On ne peut pas faire de présent plus convenable que de céder à quelqu'un ce qu'on a droit d'exiger de lui.

S. Synesius episc. 69. Vir divitias neglectui habens, sicut in accipiendis muneribus restrictissimus est, ita in dandis munificentissimus ac liberalissimus. *De Provident. sect. 1, a med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 73, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

L'homme qui dédaigne les richesses est très-réservé quand il s'agit de recevoir, comme il est très-magnifique et très-libéral quand il s'agit de donner.

70. Offero tibi munus, quod et me dare, et

te accipere maxime deceat. *Serm. de Dono astralabii, a med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

Je vous offre un présent qu'il est honorable pour moi de vous offrir et pour vous de recevoir.

SENTENTIA PAGANORUM.

71. Exiguum munus, cum dat tibi pauper amicus, Cato poet.

Accipito placide, et plene laudare memento. *Lib. 1 Distich. metr. 38.*

Recevez convenablement le modeste présent que vous fait un ami pauvre, et souvenez-vous d'en faire bien ressortir le mérite.

72. Manus manum fricat ; da aliquid et cape aliquid. *Tom. 2, syzygia 6, in dialog. Axioch. ante med. p. 366, D.* Hæto.

La main frotte la main ; donnez et recevez.

73. Inter turpes jacturas, malum munus est. *De Vita beata, c. 23, in fine, p. 506, t. 1.* Seneca.

An nombre des pertes honteuses, il faut compter les présents criminels.

74. Maledictum incipit esse, non munus, in quo vitium accipientis agnoscitur. *Lib. 1 de Benef. c. 11, in calce, p. 387, t. 2.*

Ce qu'on donne à l'homme dont on reconnaît la perversité est une malédiction et non un présent.

75. Munera non tam pretiosa, quam rara et exquisita sint ; quæ etiam apud divitem sui locum faciunt. *Ibid. c. 12, in fine, t. 2.*

Que les présents soient rares et délicats, je parle même des présents que font les riches.

76. Sæpe nihil interest inter amicorum munera et hostium vota. *Ibid. lib. 2, cap. 15, in princ. p. 397, t. 2.*

Souvent il n'y a pas de différence entre les présents d'un ami et les vœux d'un ennemi.

77. Munera ista fortunæ putatis ? Insidiæ sunt. *Epist. 8, post init. p. 532, t. 2.*

Vous voyez là des présents de la fortune ? Ce sont des pièges.

MURMUR (MURMURE).

DEFINITIO.

Murmur est conquestus cum impatientia aliquis rei, quæ tolerari debet cum patientia. Collect.

Le murmure est une plainte mêlée d'impatience pour une chose qui devrait être supportée avec patience.

Murmurare est falso ad invicem de præpositis et rectoribus queri, quantum ad mentem loci pertinet : quia solet murmur etiam fieri justa ex causa. *Super 1 Cor. c. 10, in illud, Neque murmuraveritis, etc. col. 1910, C, t. 5.* S. Ambr.

Murmurer, c'est se plaindre ensemble et à tort des chefs et des directeurs, selon le lieu qu'on habite : car le murmure peut souvent naître d'une cause légitime.

S. Bonav.

Murmuratio est injusta querela contra superiores, vel alios lateenter multorum auribus conculcata. *In Speculo animæ, c. 1, post init. pag. 31, col. 1, E, t. 7, part. 3.*

Le murmure est une plainte injuste contre des supérieurs ou autres, plainte qui est souvent portée aux oreilles d'un grand nombre.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Dabit vobis Dominus vespere carnes edere, et mane panes in saturitate: eo quod audierit murmurationes vestras, quibus murmurati estis contra eum: nec contra nos est murmur vestrum, sed contra Dominum. *Exod. 16, v. 8.*

Le Seigneur vous accordera de manger vers le soir de la chair des animaux, et vers le matin de vous rassasier de pain, parce qu'il a entendu vos murmures par lesquels vous avez murmuré contre lui; car votre murmure n'est point contre nous, mais contre le Seigneur.

2. Ortum est murmur populi contra Dominum. *Num. 11, v. 1.*

Un murmure s'éleva parmi le peuple contre le Seigneur.

3. Tumultus murmurationum non abscondetur. *Sap. 1, v. 10.*

Le plus léger murmure n'est pas ignoré.

4. Custodite vos a murmuratione, quæ nihil prodest. *V. 11.*

Gardez-vous du murmure qui ne sert à rien.

5. Vir prudens et disciplinatus, non murmurabit correptus. *Eccl. 10, v. 28.*

L'homme prudent et sage ne murmurera pas contre la réprimande.

6. Quid murmuravit homo vivens, vir pro peccatis suis? *Thren. 3, v. 39.*

Pourquoi donc murmure l'homme vivant, l'homme puni pour ses péchés?

7. Minabantur gementes, ut columbæ, murmurantes in cordibus suis. *Nahum 2, v. 7.*

Les femmes étaient traînées soupirant comme la colombe et gémissant dans leurs cœurs.

8. Nolite murmurare in invicem. *Joan. 6, v. 43.*

Gardez-vous de murmurer les uns contre les autres.

9. Neque murmuraveritis, sicut quidam murmuraverunt et perierunt. *1 Cor. 10, v. 10.*

Ne murmurez point comme murmurèrent quelques uns d'eux qui furent frappés de mort.

10. Omnia facite sine murmurationibus. *Philipp. 2, v. 14.*

Faites tout sans murmurer.

11. Hospitales invicem sine murmuratione. *1 Petr. 4, v. 9.*

Exercez entre vous l'hospitalité sans murmure.

SENTENTIE PATRUM.

12. Nemo cum murmure aliquid faciat, ut

non simili judicio murmuratorum pereat. *In Regul. 2 ad cleric. in med. p. 591, A, t. 1.*

Ne faites jamais rien en murmurant, afin de ne pas subir la condamnation des murmurateurs.

13. Ne murmuraveris, meis acquiesce consiliis; quandoquidem murmurando duo mala sustines: pacificus esto, et gravamen corporale fac tibi antidotum spirituale. *Lib. 1 de Visital. infirm. c. 6, circa init. p. 636, t. 9.*

Ne murmurez pas, acquiescez à mes avis, car en murmurant vous subirez deux maux; soyez calme, et prenez vos peines corporelles comme un antidote spirituel.

14. Animæ superbæ et peccatis obnoxia, quoties adversitate pulsantur, rebelles contra Dominum murmurare præsumunt. *Serm. 2 dom. 13 post Trinit. et in ord. 222, in fine, p. 773, B, t. 10.*

Les âmes orgueilleuses et souillées par le péché ne sont jamais atteintes par les revers sans se révolter et murmurer contre le Seigneur.

15. Cum aliquid fit, cavete ne cum murmure fiat, ne murmuratores in conspectu Dei vocemini. *Serm. 1 ad fratres in eremo, in med. p. 910, C, t. 10.*

Quand vous faites quelque chose, prenez garde de le faire en murmurant, de peur que Dieu ne vous condamne comme murmurateurs.

16. Sicut lepra proprium corpus devorat, et sibi adhærentes inficit: sic et murmurator non solum seipsum destruit, sed etiam cunctos audientes inficit et occidit. *Ibid. Serm. 26, post init. p. 944, D.*

De même que la lèpre dévore le corps qu'elle entame et se communique par le contact, de même le murmurateur, non content de se perdre lui-même, entraîne à sa ruine et à sa mort tous ceux qui l'entendent.

17. O quam pestis misera et mortalis est ipsa murmuratio! o quam venenosa! *Ibid. in med. p. 945, A.*

Oh! quelle peste malheureuse et mortelle est le murmure! oh! qu'elle est venimeuse!

18. Grande periculum est inter murmuratores habitare: quia murmuratio conventus clericorum et civitates multas destruxit. *Ibid. in med. p. 945, B.*

C'est un grand péril d'habiter parmi des murmurateurs, car le murmure a fait périr bien des communautés de clercs et bien des cités.

19. Murmurare et detrahere, vel despiciere, hypocritarum conditio est. *Pros.*

Le murmure, la détraction, le mépris, voilà la manie de l'hypocrite.

20. Murmurare et detrahere hypocrita non satiatur, de omnibus male dicens, ut ipse solus a cunctis prædicetur beatus. *Ibid.*

Le murmure et la détraction ne peuvent rassasier l'hypocrite, qui décrie tout le monde afin que tout le monde le proclame lui seul parfait.

21. Repudiandus est labor ille, qui a murmuratoribus proficiscitur, non secus ac victima, cui macula subest. *Lib. Regul. disputat. inter-*

S. Aug.

S. Basil. Mag.

S. Aug.

rogation. 29, et hab. apud Joan. Damasc. lib. 1 Parall. c. 67, f. 36, p. 1, C.

Il faut réprover le travail des murmureurs, comme on réproverait une victime couverte de taches.

S. Bern.

22. Is qui impatientia sua et murmuratione cæteros molestat, manifeste Christum persecutur. *Serm. de Convers. S. Pauli, f. 23, col. 2, litt. E.*

L'homme qui afflige par ses impatiences et par ses murmures ceux qui l'entourent persécute ouvertement le Christ.

23. Nihil tam horrendum et horribile est. quam murmur in congregatione. *Serm. 73 parvulorum Serm. circa med. f. 126, col. 2, C.*

Il n'y a rien de si horrible et de si exécrationnel que les murmures dans une communauté.

24. Si is qui murmurat, secundum animam mortuus est; qui ad murmurandum instigat, quomodo vivit? *Lib. 3 de Consid. ad Eugen. pap. post med. f. 279, col. 4, K.*

Si celui qui murmure est mort spirituellement, comment celui qui excite au murmure pourrait-il avoir la vie de l'âme ?

25. Qui murmurat, venenum diaboli habet in lingua. *Serm. 87 ad sororem, post med. f. 92, col. 4, L.*

Celui qui murmure porte dans sa langue le venin du démon.

26. Nisi murmurantem miseratio superna respiciat, frontosus mox et impudens factus, tanto deterius quanto desperatius in rebellionem corrui. *De 12 Grad. humil. grad. 10, in princ.*

Si le murmureur ne reçoit de Dieu un regard de commisération, il devient bientôt effronté et impudent, et sa fureur dans l'insubordination est aussi criminelle que désespérée.

S. Bonav.

27. Adversa locutio est murmurantium, oblocutoria mordicatio. *Expos. 2 sup. Ps. 118, c. 2, v. 7, art. 3, p. 171, col. 2, B, t. 1.*

Les traits médisants du murmureur sont des morsures.

28. Qui murmurat de periculo tentationis, murmurat de præmio probationis. *Lib. 2 Pharetræ, c. 1, in med. p. 128.*

Murmurer contre les dangers de la tentation, c'est murmurer contre les récompenses de l'épreuve.

S. Cæs. Arcl.

29. In nullo penitus murmures, totum sanctum, totum justum, totum utile iudica quidquid aut tibi, aut aliis videris imperari. *Hom. 12, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 763, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Que jamais il ne vous arrive de murmurer ; regardez en tous points comme parfait, comme juste et comme utile tout ce qui vous est commandé et tout ce que vous voyez commander aux autres.

30. Non solum tuam linguam stude a murmuratione mortifera prohibere, sed etiam murmurantem alium non libenter audire. *Ibid. etc.*

Appliquez-vous non seulement à préserver votre langue du poison mortel du murmure, mais encore à ne pas écouter avec plaisir les propos des murmureurs.

31. Odit Dei disciplinam, qui ad correctiones justas iniqua præsumptione remurmurat. *Super Ps. 49, post med. vers. 18, Odisti disciplinam.*

Cassiodor.

C'est haïr les prescriptions divines que de murmurer, par une présomption coupable, contre de justes corrections.

32. Major criminis crescit invidia, cum murmurare contingit otiosis. *Sup. Ps. 105, post med. vers. 25, Et murmuraverunt, etc.*

Le crime acquiert une malice toujours croissante, quand le murmure s'introduit dans une société de gens oisifs.

33. Scandalosa est cunctis murmuratio, charitatem evertit, unionem dissipat, pacem disturbat. *De Murmurat. in princ.*

S. Ephrem.

Le murmure est un scandale pour tous ceux qui l'entendent ; il anéantit la charité, il détruit l'union, il trouble la paix.

34. Murmurator præcipientibus contradicit, et ad omne opus bonum ineptus atque inutilis est. *Ibid.*

Le murmureur contredit le supérieur qui commande ; il est inepte et inutile pour toute bonne œuvre.

35. Murmuratori semper excusationes in promptu sunt : si quod ei opus agendum injungatur, obmurmurat, ac alios mox etiam pervertit. *Ibid. ante med.*

Le murmureur a toujours des excuses toutes prêtes ; qu'on lui enjoigne de faire quelque chose, il murmure, et bientôt il pervertit même ceux qui l'entendent.

36. Quævis murmuratoris actio reproba est, inutilis, et ad nullam virtutem accommodata. *Ibid. post med.*

Toutes les œuvres des murmureurs sont coupables, inutiles, et ne s'accordent jamais avec aucune vertu.

37. Religiosus qui murmurat, quid aliud facit, quam implere propriam matrem suam (id est, religionem) felle vituperii et traditionum? *In suis Opusc. collat. 18, post init. pag. 332, tom. 3.*

S. François de Assis.

Quand un religieux murmure, fait-il autre chose qu'abreuser sa propre mère (c'est-à-dire la religion) du fiel de sa médisance et de ses trahisons ?

38. Solet murmuratio fere comitari otiosos. *In Elucidat. sup. Ps. 49, post med. vers. 20, Sedens adversus fratrem tuum loquebaris, etc. p. 468, sect. 1.*

Franc. Titel.

L'oisiveté fait naître habituellement le murmure.

39. Ignis Domini justæ ultionis in futuro illos exerceat, qui lingua inflammata a gehenna murmurant. *Sup. Num. c. 11, sup. illud, Ortum est murmur, etc.*

Gloss. ord.

Le feu du Dieu de juste vengeance tourmentera dans l'avenir ceux qu'une langue animée par l'enfer excite au murmure.

40. Dolens animus debet se custodire, ne de igne probatorio murmuret. *Sup. Job, c. 1, col. 45, D, t. 3.*

Un esprit chagrin doit se garder de murmurer au sujet du feu qui éprouve et purifie.

41. Murmurantes per impatientiam si abs-

Gloss. ord.

que culpa aliquid eis infertur, noxios se reddunt, qui hactenus videbantur innocii. *Sup. 1 Petri, c. 3, t. 6.*

Ceux qui étaient jusqu'ici innocents se rendent coupables, s'ils murmurent par l'impatience que leur cause un mal qui leur est fait sans qu'ils l'aient mérité.

42. Tanto amplius quisque murmurat et conqueritur, quanto minus in se desideria carnis extinguit. *Sup. Epist. Judæ, in illud, Hi sunt murmurantes, etc. t. 6.*

On murmure et on se plaint d'autant plus qu'on s'applique moins à étouffer les désirs de la chair.

Gratianus.

43. Alienus sit a fratrum unitate, qui murmurat; et opus ejus abjiciatur, qui murmurans extiterit, ne penam murmurantium incurrat. *In decret. dist. 90, can. Alienus, part. 1.*

Que celui qui murmure soit retranché de l'union de ses frères, et que l'œuvre de celui qui aura persévéré dans son murmure soit rejetée, de peur qu'il n'encoure la peine de ceux qui s'y livrent.

S. Greg. Mag.

44. Quisquis de percussione murmurat, quid aliud quam justitiam ferientis accusat? *Lib. 5 Moral. c. 28, ante med.*

Quiconque murmure pour avoir été frappé ne fait qu'accuser la justice de celui qui le frappe.

45. Qui de his, qui sibi praelati sunt, murmurant, non humano, sed ei cui cuncta disponit divino ordini contradicunt. *Ibid. lib. 22, c. 17, circa fin.*

Ceux qui murmurent contre ceux qui leur sont préposés se mettent en contradiction non seulement avec l'ordre humain, mais encore avec l'ordre divin de celui qui règle toutes choses.

46. Contra negligentes præpositos non immerito a subditis murmuratur. *Ibid. in titulo.*

Ce n'est pas sans raison que les inférieurs murmurent contre leurs supérieurs, si ceux-ci sont négligents.

47. Non nimio tædio in impatientiam cor erumpat, ne ea, quæ curari per plagam poterat culpa, crescat ex murmure. *Lib. 9 in Registro, indict. 4, c. 27, Epist. 27 ad Maximian. episcop. Arabiæ, in fine.*

Qu'un trop grand ennui ne produise pas dans votre âme une impatience telle, qu'une faute qui pourrait être guérie par une plaie ne vienne à s'accroître par le murmure.

Haymo.

48. Murmuratio noxia est operibus bonis. *Serm. 1 dom. post Ascens. in princ.*

Le murmure est nuisible aux bonnes œuvres.

49. In nulla causa ita offenderunt Judæi Deum in eremo, sicut in murmuratione, quoniam semper murmuratores extiterunt. *Serm. dom. 10 post Pent. in appendice, post med.*

Jamais, en aucun cas, les Juifs au désert n'offensèrent Dieu autant que par leurs murmures, car le murmure y fut toujours sur leurs lèvres.

S. Hier.

50. Maximum servorum vitium est, dominis contradicere, et cum aliquid jusserint, secum missitare. *Sup. Epist. ad Tit. cap. 2, in illud, Non contradicentes.*

Le plus grand défaut des serviteurs est de se mettre en opposition avec leurs maîtres et de grommeler entre leurs dents quand ils en reçoivent des ordres.

51. Omnis, qui murmurat, serpens venenosus est, quia venenum diaboli habet in lingua. *Sup. Regul. div. Aug. c. 9, post med.*

Hugo
a S. Victore.

Quiconque murmure ressemble à un serpent venimeux qui a le venin du démon sur la langue.

52. Servorum est improborum et insensatorum murmurare: melius esset nihil operari, quam cum murmuracione operari; nam quod factum est perit. *Serm. 8 sup. Epist. ad Philipp. in princ. Moralis.*

S. Joan. Chr.

Le murmure est le propre des serviteurs méchants et insensés; il vaudrait mieux ne rien faire que d'accompagner ses œuvres du murmure, car ce qui a été fait ainsi ne saurait subsister.

53. Melius esset sæpe ministerio privari, quam murmurantem sustinere. *Ibid.*

Souvent il vaudrait mieux être privé du commandement que de supporter sans mot dire celui qui murmure.

54. Gravis est, gravis, inquam, est murmurator, et vicinus blasphemæ. *Ibid.*

Le murmure est grave, très-grave, dis-je, et voisin du blasphème.

55. Murmurare ingratitude est: qui enim murmurat, ingratus est Deo; qui Deo ingratus est, blasphemus quoque est. *Ibid. etc.*

C'est le propre de l'ingrat de murmurer; celui qui murmure se montre ingrat envers Dieu, et quiconque est ingrat envers Dieu est aussi un blasphémateur.

56. Murmurare in flagellis Dei peccator, homo non debet, quia maxime per hoc quod corripitur, emendatur. *Pros.*

S. Isidorus
Hispal.

L'homme pécheur ne doit pas murmurer quand Dieu lui envoie des épreuves, car le plus souvent les peines qu'il lui inflige servent à sa correction.

57. Discat non murmurare, qui mala patitur, etiamsi ignorat cur mala patiat; et per hoc juste se pati arbitretur, quia ab illo judicatur, cujus nunquam injusta judicia sunt. *Lib. 3 de summo Bono, c. 4, sent. 1.*

Qu'il apprenne à ne jamais se plaindre, celui qui souffre, quand même il ignore pourquoi il souffre, et qu'il pense que les maux qu'il endure lui viennent d'un juge dont les jugements ne sont jamais injustes.

58. Proximorum murmura omnino sunt a Christi militibus declinanda, quæ tanquam acutæ sagittæ audientium animas penetrare noscuntur. *De interiori Conflictu, c. 2, circa med. p. 358, col. 2, G.*

S. Laur. Just.

Les soldats de Jésus-Christ doivent soigneusement éviter envers leurs proches les murmures, car ils sont comme des flèches aiguës qui percent l'âme de ceux qui les entendent.

59. Audet plerumque humana insipientia adversus Creatorem suum: non solum de inopia, sed etiam de copia murmurare: ut cum aliquid non suppetit, querula; et cum quædam exuberant, sit ingrata. *Serm. 1 de Jejun. decimi mensis, post med.*

S. Leo I.

L'absence d'humaine sagesse ose beaucoup contre son Créateur; non seulement on se plaint dans la disette, mais aussi dans l'abondance, en sorte que la pénurie engendre aussi bien le murmure que l'extrême abondance fait naître l'ingratitude.

leophylact.

60. Murmurare servorum et ingratorum est. *Sup. Epist. ad Philipp. c. 2, in illud, Sine reprehensione, etc. p. 656, B.*

Le murmure est le propre des serviteurs et des ingrats.

MUTARE (CHANGER).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Si quis voverit, sanctum erit, et mutari non poterit : id est, nec melius malo, nec pejus bono. *Pros. Levit. 27, v. 9-10.*

Si quelqu'un a voué un animal, il sera saint, et il ne pourra le changer, c'est-à-dire ni un meilleur pour un mauvais, ni un mauvais pour un bon.

2. Quod si mutaverit, et ipsum quod mutatum est, et illud pro quo mutatum est, consecratum erit Domino. *Ibid.*

S'il le change, celui qui est changé et celui pour lequel est fait le changement seront consacrés au Seigneur.

3. Si dederit mihi plenam domum suam argenti et auri, non potero immutare verbum Domini Dei mei, ut vel plus, vel minus loquar. *Num. 22, v. 18.*

Quand *Balac* me donnerait son palais rempli d'or et d'argent, je ne pourrais changer la parole du Seigneur mon Dieu pour dire ou plus ou moins.

4. Non est Deus, ut filius hominis, ut mutetur. *Ibid. 23, v. 19.*

Dieu n'est point, comme le fils de l'homme, pour changer.

5. Munera mutant verba justorum. *Dent. 16, v. 19.*

Les présents changent les paroles des justes.

6. Insiliet in te Spiritus Domini, et mutaberis in virum alium. *1 Reg. 10, v. 6.*

L'Esprit du Seigneur se saisira de vous, et vous serez changé en un autre homme.

7. Mutabitur cor inhabitantium, et convertetur in sensum alium. *4 Esdr. 6, v. 26.*

Le cœur des habitants est changé et converti en un autre sens.

8. Vitam Deus daturus est his, qui fidem suam nunquam mutant ab eo. *Tob. 2, v. 18.*

Nous attendons cette vie que Dieu donnera à ceux qui ne changent jamais la foi qu'ils lui ont promise.

9. Commuto faciem meam, et dolore torquetor. *Job 9, v. 27.*

Mon visage change, et je suis déchiré par la douleur.

10. Et dixi : Nunc cœpi; hæc mutatio dextere Excelsi. *Ps. 76, v. 11.*

J'ai dit : C'est maintenant que je commence à vivre ; ce changement est l'œuvre de la droite du Très-Haut.

11. Sicut opertorium mutabis eos, et mutabuntur : tu autem idem ipse es. *Ps. 101, v. 28.*

Vous les changerez comme un manteau, et ils seront changés ; mais pour vous, vous êtes éternellement le même.

12. Raptus est, ne malitia mutaret intellectum ejus. *Sap. 4, v. 11.*

Il a été emporté, de peur que le mal ne changeât son esprit.

13. Cor hominis immutat faciem illius, sive in bona, sive in mala. *Eccli. 13, v. 31.*

Le cœur de l'homme change son visage soit en bien, soit en mal.

14. Stultus sicut luna mutatur. *Ibid. 27, v. 12.*

L'insensé change comme la lune.

15. Qui sperant in Domino, mutabunt fortitudinem : assument pennas sicut aquilæ, etc. *Isa. 40, v. 31.*

Ceux qui espèrent dans le Seigneur auront toujours une vigueur nouvelle ; ils s'élèveront sur des ailes comme l'aigle.

16. Si mutare potest Æthiops pellem suam, aut pardus varietates suas ; et vos poteritis benefacere, cum didiceritis malum. *Jer. 13, v. 23.*

L'Éthiopien peut-il changer sa peau, le léopard ses couleurs ? Et vous, pourrez-vous faire le bien lorsque vous aurez appris le mal ?

17. Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus ? *Thren. 4, v. 1.*

Comment l'or s'est-il obscurci ? comment son éclat s'est-il changé ?

18. Reges insularum omnes tempestate percussi, mutaverunt vultus. *Ezech. 27, v. 35.*

Les rois des îles battues par la tempête ont changé de visage.

19. Non immutetur quod statutum est. *Dan. 6, v. 8.*

Que personne ne puisse transgresser ce qui est écrit.

20. Scito quia lex Medorum est, ut omne decretum, quod constituerit rex, non liceat immutari. *V. 15.*

Sache que la loi des Mèdes veut que tout décret rendu par le roi ne puisse être changé.

21. Ego Dominus, et non mutor. *Mal. 3, v. 6.*

Je suis le Seigneur, et je ne change point.

22. Facies et color immutatus declarabat internum animi dolorem. *2 Mach. 3, v. 16.*

Son visage et l'altération de ses traits témoignaient l'affliction de son cœur.

MUTATIO (CHANGEMENT).

DEFINITIO.

Mutatio est transitus entis ab uno termino ad alium. *Vel :*

Mutatio est transitus a privatione ad formam,

Collector.

vel a forma ad privationem intrinsecam mobili.

Le changement est le passage d'un être d'une condition à une autre. *Ou :*

Le changement est le passage de la privation à la forme, ou celui de la forme, qui est mobile, à la privation intérieure.

DIFFERENTIA.

Richard.
a S. Victore.

Omnis mutatio est aut de statu in statum meliorem, aut de statu in statum deteriolem, aut de statu in statum priori æqualem : ubi autem nihil horum esse potest, vera incommutabilitas inest. *Part. 1, lib. 2 de Trin. cap. 3, in princ.*

Tout changement s'opère ainsi : ou d'un état quelconque à une situation meilleure, ou de cet état à une situation pire, ou à une situation égale à l'état premier ; mais là où rien de ce qui précède ne peut être se trouve l'incommutabilité.

COMPARATIO.

Hugo
a S. Victore.

Sicut multa diligens in his per affectum dividitur, sic mutabilia sequens variatur. *Lib. 1 de Sacram. part. 9, c. 3, circa med.*

De même que celui qui recherche beaucoup de choses et leur donne tout son attachement se trouve divisé, de même celui qui s'attache à des objets mobiles de leur essence ne peut se soustraire à des variations.

SENTENTIE PATRUM.

S. Ambr

1. Grave est in pejus mutari : mutatur enim unusquisque morum varietate, et fit alter, in quo non agnoscitur quod fuit, et incipit esse quod non fuit, sui degener. *Lib. 1, Epist. 1 ad Justum, in fine.*

C'est chose grave que de changer en pis ; chacun, en effet, subit tellement la variation dans les mœurs, que souvent on ne reconnaît plus ce qu'il fut, et que, dégénéralant de lui-même, il commence à être celui qu'il ne fut jamais.

2. Proclivis et mutabilis in utrumque est humana conditio, ut quocunque intenderit, eo propendeat et vergat, vel ad studia virtutum, vel ad illecebram delictorum. *Sup. Ps. 47, ante med.*

L'humanité est tellement portée vers l'un ou l'autre, que, quoi que ce soit qu'elle ait en vue, elle tend et incline davantage à l'étude des vertus ou à l'attrait du péché.

S. Aug.

3. In omni mutabili natura nonnulla mors est ipsa mutatio, quia facit aliquid in ea non esse quod erat. *Lib. 3 contra Maxim. cap. 12.*

La mort est pour toute chose muable le changement même, parce qu'elle fait que ce qui était en elle ne s'y trouve plus.

4. Ut mutemur in pejus, nostra iniquitas est : ut mutemur in melius, gratia Dei præstat. *Sup. Ps. 68, conc. 1, prope finem.*

C'est à notre iniquité qu'est dû notre changement en pis ; si nous devenons meilleurs, c'est à la grâce que nous le devons.

S. Aug.

5. Mutata vita, mutatur sententia. *Serm. 47 ad frat. in cremo, ante fin.*

Le changement de notre vie opère aussi celui de nos pensées.

6. Mutabile est omne, quod semper eodem modo non est. *De Immort. animæ, cap. 2, in med.*

Tout cela est muable, qui n'a pas toujours le même mode d'être.

7. Omnis res mutabilis, etiam formabilis sit necesse est. *Lib. 2 de lib. Arb. c. 17, in princ.*

Il est nécessaire que tout ce qui est sujet au changement puisse recevoir une nouvelle forme.

8. Mutabilitas rerum mutabilium, capax ipsa est formarum omnium in quas mutantur res mutabiles. *Lib. 12 Conf. c. 6, circa finem.*

Le changement des choses muables de leur essence est lui-même susceptible de toutes les formes que peuvent recevoir les choses variables.

9. Omnis intentio, quæ variatur, mutabilis est, et omne mutabile æternum non est. *Ibid. c. 15, post init.*

Toute intention qui varie peut changer, et tout ce qui peut changer n'est pas éternel.

10. Nec tu me in te mutabis, sicut cibum carnis tuæ, sed tu mutaberis in me. *Ibid. lib. 7, c. 10, post init.*

Vous ne me changerez pas en vous, comme il se fait pour l'aliment qui nourrit votre corps, mais vous serez changé en moi.

11. Quod nullam patitur mutationem, melius est, quam id quod mutari potest. *Ibid. lib. 7, c. 1, post init.*

Ce qui ne supporte pas de changement est meilleur que ce qui y est sujet.

12. Quod mutatur in melius, non quia manebat, mutatur, sed quia pervertebatur in pejus. *Pros.*

Ce qui est changé en mieux ne subit pas de changement parce qu'il restait dans cette condition, mais bien parce qu'il tendait à un état pire.

13. Mutantur ergo quædam in meliora, et propterea tendunt adesse; nec dicuntur ista mutatione perverti, sed reverti atque converti. *De Moribus Manich. c. 6, circa med.*

Certaines choses deviennent donc meilleures, c'est pourquoi elles tendent à rester dans cet état ; on ne dit pas cependant que cet état les a rendues mauvaises, on dit au contraire qu'elles sont revenues à un état meilleur.

14. Omnia mutantur, nec mutatur divinæ Providentiæ ratio, qua fit ut ista mutantur. *Epist. 5, post init.*

La sagesse de la divine Providence, qui décide du changement d'une infinité de choses en ce monde, ne se trouve pas pour cela changée en elle-même.

15. Non verum est quod dicitur, semel recte factum nullatenus esse mutandum, mutata quippe temporis causa, quod recte ante factum fuerat, ita mutari vera ratio plerumque flagitat. *Ibid.*

Il n'est pas exact de dire que ce qui a été trouvé bon

en premier lieu ne doit jamais être changé; car la raison elle-même indique que de nouvelles circonstances, amenées par le temps, nécessitent parfois le changement de ce qui autrefois avait été trouvé bon.

S. Aug.

16. Turpe est mutare sententiam, sed veram et rectam : nam et stultam et noxiam, et laudabilem et salubrem est. *Epist. 210, prope fin.*

S'il est louable et utile de changer sa pensée quand elle est insensée ou coupable, il est honteux de la modifier quand elle est vraie et droite.

17. Manifestum est omne mutabile ex aliqua infirmitate formari. *Lib. de Gen. ad litt. c. 14.*

Il est évident que tout ce qui est sujet à un changement provient de quelque infirmité.

18. Omne corpus in omne corpus mutari posse, credible est : quodlibet autem corpus mutari posse in animam credere, absurdum est. *Ibid. lib. 7, c. 7, in fine.*

Qu'un corps puisse être changé en un autre, c'est chose admissible; mais il est plus qu'absurde de croire qu'un corps puisse être converti en une âme.

19. Spiritalis creatura tantummodo per tempora mutari potest, corporalis autem per tempora et loca. *Ibid. lib. 8, c. 12.*

Les temps seuls peuvent amener des changements dans un être spirituel; au contraire, les temps et les lieux aussi peuvent modifier l'être seulement corporel.

20. Mutatus homo mutatum Deum sentit : ut per tenebrarum diurnitatem mutati oculi, mutatum solem sentiunt. *Annot. in Job, c. 10, ante med.*

L'homme qui revient à Dieu n'a pas plus de peine à le comprendre dans son retour à lui, que celui dont les yeux ont été obscurcis par la longueur des ténèbres n'en a pour sentir les rayons du soleil quand il le revoit.

21. Quod recipit majus et minus, sine dubitatione mutabile est. *Lib. 3 de Civit. Dei, c. 6, ante fin.*

Ce qui est susceptible de plus ou de moins est sans nul doute d'une nature essentiellement variable.

22. Mutabile est omne quod aliquid patitur. *Ibid. lib. 12, c. 17, post med.*

Tout ce qui est soumis à la souffrance est nécessairement variable.

23. Deus in quidquid voluerit, quas instituit, potest mutare naturas. *Ibid. lib. 21, c. 8, post med.*

Dieu peut assujétir à ses volontés les diverses natures qu'il a formées.

24. Omnia quæ fecit Deus, quia ex nihilo fecit, mutabilia sunt. *De Natura boni, c. 1, post init.*

Tout ce que Dieu a fait est de sa nature variable, parce qu'il a créé toutes choses de rien.

25. Quidquid fecit Deus, potest esse mutabile : ipse autem Deus non est mutabilis. *Lib. 1 de Actis cum Felice, c. 19, in med.*

Tout ce que Dieu a créé peut être susceptible de changement; lui seul est immuable.

26. Nisi injustus voluntatem mutaverit, bo-

num operari non potest. *Contr. Adimant. cap. 26, ante med.*

Aucun bien n'est possible à quiconque ne veut pas modifier sa propre volonté.

27. Omnia quæ mutantur desinunt esse quod erant, et incipiunt esse quod non erant; esse verum non habet, nisi qui non mutatur. *Tract. de eo quod dictum est : Ego sum qui sum, ante finem.*

Tout ce qui change cesse d'être ce qu'il était et commence à être ce qu'il n'était pas; celui-là seul qui ne change pas ne cesse d'être vrai.

28. Omnis mutatio facit non esse quod erat. *De Natura boni, c. 19, in princ.*

Tout changement fait que ce qui était n'est plus.

29. Non omne quod movet, mutatur. *De Immortalitate animæ, c. 3, post init.*

Tout ce qui se meut ne change pas pour cela.

30. Per gratiam humana voluntas ex mala mutatur in bonam. *De Grat. et lib. Arb. c. 20, in princ.*

Par la grâce, la volonté qui était mauvaise devient bonne.

31. Res quælibet, si mutabilis est, non vere est. *Tract. 38 sup. Joan. post med.*

Il n'y a pas d'existence vraie pour toute chose qui est soumise au changement.

32. Homines similes sunt nubeculis, proventorum immutatione ad aliam atque aliam aeris partem jactatis. *Epist. 82 ad Patrophil. episc. ante fin. f. 183, p. 1, t. 2, edit. Parisiens. 1550.*

S. Basil. Mag.

Les hommes sont semblables à ces petits nuages qui, subissant l'influence des vents, sont tantôt rejetés sur une partie des airs, tantôt sur une autre.

33. Quorum mens ad mutationem propensa est, non est dissentaneum, quid eorum quoque vita non sit ordinata. *Apud D. Joan. Damasc. lib. 2 Parall. c. 1.*

Il n'est pas étonnant qu'elle ne soit pas bien réglée, la vie de ceux dont l'âme est portée au changement.

34. Tria sunt genera mutationum:	Sublimitatis in humilitatem,	Prima mutatio fuit, quando Verbum carnem assumpsit;	S. Bern.
	Contemptibilitatis in majestatem,	Secunda mutatio, quando se Homo Deus coram discipulis transformavit;	
	Mutabilitatis in æternitatem.	Tertia mutatio, quando resurgens eorum regnatus ascendit. <i>In suis Sentent. cap. Tria, f. 132, col. 2, F.</i>	

Ily a trois
sortes de
change-
ments :

La sublimité dans l'humilité,
Le mépris de soi-même dans la majesté,
L'inconstance à côté de l'éternité.

Le premier changement se fit quand le Verbe s'incarna;
Le second, quand l'Homme-Dieu se transfigura en présence de ses disciples;
Le troisième, quand, après sa résurrection, il monta au ciel pour y régner à jamais.

non esse. *Lib. 4 in 1 Reg. c. 5, ante med. sup. illud, Et mutaberis in virum alium.*
Il est changé en un autre homme, celui qui se voit tout autre que ce qu'il était réellement, celui qui n'est pas ce qu'il avait été.

44. *Honestum est et religiosum non facile quiddam aut leviter variare. Sup. Regul. D. Aug. c. 3, post med.*

Hugo a S. Victore.

Changer trop facilement on légèrement quoi que ce soit n'est ni honnête ni religieux.

S. Bern. 35. *Cibus hominis mutavit se in pabulum pecoris, homine mutato in pecus. Pros.*
Quand l'homme par le péché s'est transformé en bête, son aliment n'a pas été autre chose que celui des animaux.

36. *Hen tristis est et lacrymosa mutatio! Ut homo paradisi accola, terræ dominus, coeli civis, domesticus Domini Sabaoth, frater beatorum spirituum, et coelestium cohares virtutum, repentina se mutatione invenerit in pecorinam similitudinem propter peccatum transmutatum. Serm. 35 sup. Cant. sub med.*

Triste et déplorable changement! L'homme, assis au seuil du paradis, maître de la terre, citoyen du ciel, serviteur de Dieu, frère des bienheureux esprits et cohéritier des vertus célestes, s'est trouvé tout à coup l'égal de la bête par la transmission du péché.

Boetius. 37. *Omnis subita mutatio rerum, non sine quodam quasi fluctu contingit animorum. Lib. 2 de Consolat. philos. pros. 1, ante med.*

Tout changement dans les choses humaines n'est jamais causé que par la fluctuation des esprits.

S. Basile. 38. *Omne quod a versione inceptit, versioni subjectum est. Sup. Sapient. c. 11.*

Tout ce qui a eu la variation pour principe est soumis au changement.

39. *Quanto res magis elongatur a suo principio, tanto magis mutatur et deficit. Sup. Joan. c. 8, in illud, Principium qui et loquor vobis.*

Plus une chose s'éloigne de son principe, plus elle est sujette au changement et à la défection.

Evagrius. 40. *Pianta quæ assidue transfertur, fructum nunquam edet. Et hab. apud D. Joan. Damasc. lib. 2 Parall. c. 1.*

Une plante qui est sans interruption changée de place ne produira jamais de fruits.

Gloss. decr. 41. *Nihil est in mundo, quod mutabilitatem non sentiat. In decret. Grat. fol. 457, col. 4, edit. Lugdun. 1540.*

Rien dans ce monde n'est à l'abri des variations.

S. Greg. Mag. 42. *Quid mutabilitas, nisi mors quædam est, quæ dum rem quamlibet in aliam immutat, quasi eccidit quod fuerat, ut incipiat esse quod non erat? Lib. 12 Moral. c. 17, in princ. num. 17.*

Le changement ne ressemble-t-il pas à la mort, qui, pendant qu'elle transforme un objet en un autre, le tue, pour ainsi dire, et fait qu'il commence à être ce qu'il n'était pas?

43. *In virum alium mutatur, qui illud quod non fuit, se videt esse; et illud quod fuerat,*

45. Triplex est mutatio :	Prima est conversionis;	Prima mutatio est incipientium;
	Secunda est alterationis;	Secunda proficientium;
	Tertia est meliorationis.	Tertia perseverantium. <i>Sup. Eccles. cap. 8, in princ. tom. 3.</i>

Hugo card.

Ily a trois sortes de change- ments :	Le premier est celui de la conversion;	Le premier s'applique à ceux qui débutent;
	Le second est celui de l'altération;	Le second à ceux qui progressent;
	Le troisième est celui de l'amélioration.	Le troisième à ceux qui persévèrent.

46. *Impossibile est ea, quæ naturæ sunt ac necessaria mutare. Hom. 41 sup. Acta Apost. post init. Moral. t. 3.*

S. Joan. Chr.

Tout ce qui est naturel et nécessaire ne saurait changer.

47. *Præsentia cuncta variantur, et mutationi obnoxia sunt. Hom. 18 sup. 1 Tim. in princ. Moral. t. 4.*

Les choses de la vie présente varient et sont sujettes au changement.

48. *Quorum natura a mutatione initium duxit, ea mutationi quoque subsint, necesse est. Lib. 1 de Fide orthodox. c. 5, circa med.*

S. Joan. Dam.

Tout ce qui, dans la nature, a le changement pour principe, est nécessairement soumis à la variation.

49. *Rerum subitæ mutationes solent afferre molestias. Epist. 161, in princ.*

Juan. Saresb.

Le changement subit dans les choses ne produit jamais que le chagrin.

50. *Episcopus non mutat sedem, qui non mutat mentem. Epist ad Benign. archiep.*

S. Pelag. pap.

L'évêque qui ne change pas ses intentions ne change jamais de siège.

51. *Qui de homine in angelum transieras, nunc de angelo in hominem reversus es. Ep. ad quemdam, post med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Petr. Blesens.

Homme, vous étiez devenu ange; ange, pourquoi êtes-vous redevenu homme?

52. *Muta vitam, dum vivis in hac vita: ne si forte modo dum potes, distuleris mutare, cum non poteris, cogaris tenere. Lib. 3, Ep. 10,*

Petr. Cellens

in calce, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 658, col. 1, D, edit. Colon. 1618.

Pendant que vous vivez encore, changez de vie, de peur que, si vous différez, vous ne puissiez plus opérer ce changement quand vous serez tenu de le faire.

53. Nulla mutabilium rerum permutatio nos mutare, nulla varietas variare debet. *Lib. 1, Epist. ad Innocent. pap. sub fin. apud Bibl. Patr. tom. 12, part. 2, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Ni le changement des choses muables de la vie, ni leur inconstance ne doivent nous porter à changer.

54. Nihil est in rebus genitis firmum, sed omnia mortalia necessarias mutationes admittunt. *De mundi Opific. post med.*

Rien n'est stable dans les choses créées, et tout ce qui est périssable est nécessairement soumis au changement.

55. Omnis creatura, quæ mutari potest in melius aut in deterius, corruptibilis est. *Sup. Epist. ad Rom. c. 1, can. 23, apud Bibl. Patr. t. 3, part. 3, p. 812, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Elle est corruptible toute créature qui peut être amenée à une condition meilleure ou pire.

56. Nihil verius, nihil certius, quam mundanorum mutabilitas : quanto diligentius conspiciuntur, tanto melius, tanto manifestius fugienda, et per despectum calcanda cognoscitur. *Part. 1, lib. 3 de Contemplat. c. 2, post med.*

Rien n'est plus vrai, rien n'est plus certain que l'inconstance des heureux de ce monde ; plus on la considère avec attention, plus on remarque qu'il y a utilité à l'éviter, plus aussi on reconnaît qu'elle n'est digne que de mépris.

SENTENTIE PAGANORUM.

57. Ut homo pravus facile est mutabilis ; sic et natura prava est ea, quæ indiget mutatione. *Lib. 7 Ethic. ad Nicomach. c. 14, in fin.*

De même qu'un homme pervers peut facilement changer, de même la nature dépravée est celle qui a le plus besoin de changement.

58. Quædam nasci nulla utilitas est, mores enim mutari faciunt : nam aliqua per naturam ad utrumque apta, per mores ad pejus vel ad melius convertuntur. *Lib. 7 Polit. cap. 13, in fine.*

Il n'y a nul avantage à faire certaines choses, puisqu'elles peuvent entraîner un changement dans les mœurs ; quelques unes en effet, par leur nature, sont propres à les tourner à mieux ou à pis.

59. Mutationem, aio, omnibus in rebus, præterquam malis, esse periculosissimam. *Tom. 2, syzyg. 4, lib. 7 de Legibus, ante med.*

J'affirme que le changement en toutes choses est très-dangereux, excepté dans celles qui sont mauvaises.

60. Commutatio loci tolerabilis est, si tantum locum mutes, non animum. *De Consol. ad Helviam, c. 13, in princ.*

Si vous ne faites que changer de lieu, je vous conçois ; mais je ne vous comprends plus si vous changez vos intentions.

61. Non convalescit planta, quæ sæpe transfertur. *Epist. 2, circa init.*

Une plante que l'on change souvent de place perd de sa vigueur.

62. Animum debes mutare, non cælum : licet vastum trajeceris mare, sequuntur te, quocunque perveneris, vitia. *Epist. 28, in princ.*

Attachez-vous à changer votre âme et non de climat ; vos vices vous suivront quelque part que vous portiez vos pas, même quand vous traverseriez l'immensité des mers.

63. Mutare te loca, et in alium de alio transire nolo, quia tam frequens migratio, instabilis animi est. *Epist. 69, in princ.*

Je n'approuve pas que vous alliez d'un lieu à un autre ; de fréquentes émigrations témoignent d'un esprit inconstant.

64. O quam bene cum quibusdam ageretur, si a se aberrarent, mutando locum ! *Pros.*

Oh ! que je parlerais bien autrement de certains, si, en changeant de lieu, ils renonçaient à leurs erreurs !

65. Quid prodest mare trajicere, et urbes mutare ? Si vis ista, quibus urgeris, non alibi sis oportet, sed alius. *Ep. 184, post init. t. 2.*

A quoi sert-il que vous traversiez la mer, ou que vous alliez dans une autre ville ? Si vous voulez changer les vices qui vous pressent, il n'est pas nécessaire que vous soyez ailleurs, mais que vous deveniez tout autre.

66. Nemo se mutat, qui mutari se desperat. *De Moribus, ante finem.*

Quiconque aura désespéré de son changement ne changera jamais.

MUTUS (Muet).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Dixit Dominus : Quis fabricatus est mutum et surdum ? nonne ego ? *Exod. 4, v. 11.*

Le Seigneur lui dit : Qui a fait le muet et le sourd ? n'est-ce pas moi ?

2. Mutafiant labia dolosa. *Ps. 30, v. 19.*

Que les lèvres menteuses soient muettes.

3. Ego tanquam surdus non audiebam, et sicut mutus non aperiens os suum. *Ps. 37, v. 14.*

Et moi, je suis comme un sourd qui n'entend pas, comme un muet qui ne peut ouvrir la bouche.

4. Obmutui et humiliatus sum, et silui a bonis. *Ps. 38, v. 3.*

Je me suis tenu en silence, j'ai été humilié, je n'ai point dit le bien que je pouvais répondre.

5. Obmutui, et non aperui os meum. *V. 10.*

J'ai gardé le silence, et je n'ai pas ouvert la bouche.

6. Aperi os tuum muto, et causis omnium filiorum, qui pertranseunt. *Pros. Prov. 31, v. 8.*

Ouvre la bouche pour le muet et pour la cause de tous les orphelins.

7. Aperi os tuum, decernere quod justum est, et judica inopem et pauperem. *V. 9.*

Ouvre la bouche, déclare ce qui est juste, et juge le pauvre et l'indigent.

8. Sapientia aperuit os mutorum, et linguas infantium fecit disertas. *Sap. 10, in fine.*

La sagesse a ouvert la bouche des muets, et elle a rendu éloquente la langue des petits enfants.

9. Deus ipse veniet, et salvabit vos : tunc aperientur oculi cæcorum, et aures surdorum patebunt ; tunc saliet sicut cervus claudus, et aperta erit lingua mutorum. *Isa. 35, v. 5-6.*

Dieu lui-même viendra et vous sauvera ; alors les yeux des aveugles et les oreilles des sourds seront ouverts, le boiteux sera agile comme le cerf, et la langue du muet sera déliée.

10. Canes muti non valentes latrare. *Ibid. 16, v. 10.*

Les chiens muets ne peuvent crier.

11. Linguam tuam adhaerere faciam palato tuo, et eris mutus. *Ezech. 3, v. 26.*

J'attacherai ta langue à ton palais, et tu seras muet.

12. Ille quidem per divinam virtutem jacebat mutus, atque omni spe et salute privatus. *2 Mach. 3, v. 29.*

Frappé par cette vertu divine, il était étendu, muet, sans espérance, sans vie.

13. Bene omnia fecit ; et surdos fecit audire, et mutos loqui. *Marc. 7, in fine.*

Il a fait bien toutes choses ; il a fait entendre les sourds et parler les muets

5. Mutuabitur peccator, et non solvet ; justus autem miseretur, et tribuet. *Ps. 36, v. 21.*

L'impie emprunte et ne rend pas ; le juste donne et donne encore.

6. Qui accipit mutuam, servus est fœnerantis. *Prov. 22, v. 7.*

Celui qui emprunte est assujéti à celui qui prête.

7. Sicut fœnerator, sic is, qui mutuam accipit. *Isa. 24, v. 2.*

Il en sera alors de celui qui prête comme de celui qui doit.

8. Qui petit a te, da ei ; et volenti mutuare a te, ne avertaris. *Matth. 5, v. 42.*

Donnez à celui qui vous demande, ne repoussez pas celui qui vous prie de lui prêter.

9. Si mutuam dederitis his, a quibus speratis recipere, quæ gratia est vobis ? *Luc. 6, v. 34.*

Si vous prêtez à ceux de qui vous croyez recevoir, quel mérite aurez-vous ?

10. Nam et peccatores peccatoribus fœnerantur, ut recipiant æqualia. *Ibid.*

Car les pécheurs prêtent aussi aux pécheurs, afin de recevoir ce qu'ils ont prêté.

11. Benefacite, et mutuam date, nihil inde sperantes, et erit merces vestra multa. *Ibid. v. 35.*

Faites du bien et prêtez sans rien espérer, et votre récompense sera grande.

MUTUUM (PRÊT).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Si pecuniam mutuam dederis populo meo pauperi, qui habitat tecum, non urgebis eum quasi exactor, nec usuris opprimes. *Erod. 22, v. 25.*

Si vous prêtez de l'argent aux pauvres de mon peuple qui habitent avec vous, vous ne les opprimez pas comme un exacteur et ne les accablerez point d'usures.

2. Fœnerabis gentibus multis, et ipse a nullo accipies mutuam. *Deut. 15, v. 6.*

Vous prêterez à un grand nombre de peuples, et vous n'emprunterez rien vous-mêmes de personne.

3. Aperies manum tuam pauperi, et dabis mutuam, quo eum indigere perspexeris. *V. 8.*

Vous ouvrirez votre main au pauvre, et vous lui prêterez ce dont vous verrez qu'il aura besoin.

4. Cave ne forte avertas oculos tuos a paupere fratre tuo, nolens ei quod postulat, mutuam commendare, ne clamet contra te ad Dominum, et fiat tibi in peccatum. *V. 9.*

Gardez-vous de détourner les yeux de votre frère qui est pauvre, sans vouloir lui prêter ce qu'il vous demande, de peur qu'il ne crie contre vous vers le Seigneur, et que cela ne vous soit imputé à péché.

MYSTERIUM (MYSTÈRE).

DEFINITIO.

Mysterium est sacrum secretum, seu mystica ratio, abditumve consilium. *Sup. Hymn. in Passione ad Vesperas, in princ. sup. illud, Fulget crucis mysterium.*

Di-nysius
Cartus.

Le mystère est un secret saint, ou une chose mystique, ou un dessein caché.

Mysterium ob hoc dicitur, quod secretam et reconditam habet dispensationem. *Et habet. in decret. Grat. part. 2, caus. 1, quest. 1, can. Multi, § Mysterium.*

S. Greg. Mag.

Le mystère est ainsi appelé parce qu'il renferme une économie secrète et cachée.

DIFFERENTIA.

Mysterium in hoc differt a sacramento, quod sacramentum semper aliquid tegere dicitur ; mysterium tegi non tegere prædicatur. *Lib. 3, Epist. 7 ad Gregorium. ante finem, apud Bibl. Patr. t. 12, p. 2, pag. 62, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

S. Petr. Mour.
abbas Clun.

Le mystère diffère du sacrement en ce que le sacrement couvre une chose cachée, et que le mystère est voilé et ne est rien.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Altissimus revelavit tibi mysteria multa. *4 Esdr. 10, v. 38.*

Le Très-Haut vous a révélé beaucoup de mystères.

2. Vocavit omnes majores natu, et habuit cum eis mysterium consilii sui. *Judith 2, v. 2.*

Il appela tous les anciens, et il tint avec eux un conseil secret.

3. Ei, qui revelat mysteria, ne commisceatis. *Prov. 20, v. 19.*

Évitez avec soin celui qui révèle les secrets.

4. Denudare amici mysteria, desperatio est animæ infelicis. *Eccli. 27, v. 24.*

Dévoiler les secrets d'un ami, c'est désespérer une âme malheureuse.

5. Danieli mysterium, per visionem nocte revelatum est. *Dan. 2, v. 19.*

Ce secret fut découvert à Daniel dans une vision durant la nuit.

6. Mysterium sapientes, magi, arioli et aruspices nequeunt indicare regi : sed est Deus in cælo, revelans mysteria. *V. 27-28.*

Daniel répondit au roi : Les sages, les magies, les devins et les augures ne peuvent découvrir au roi le secret sur lequel il m'interroge ; mais il est un Dieu dans le ciel qui révèle les mystères.

7. Qui revelat mysteria, ostendit tibi quæ ventura sunt. *V. 29.*

Celui qui révèle les mystères vous a montré l'avenir.

8. Vere Deus vester, Deus deorum est, et Dominus regum, et revelans mysteria. *V. 47.*

Certes, ton Dieu est le Dieu des dieux et le Maître des rois, et il révèle les choses cachées.

9. Vobis datum est nosse mysterium regni Dei : illis autem qui foris sunt, in parabolis omnia fiunt. *Marc. 4, v. 11.*

Pour vous, il vous est donné de connaître le mystère du royaume de Dieu ; mais, pour ceux qui sont dehors, tout se fait en paraboles.

10. Vobis datum est nosse mysterium regni Dei, cæteris autem in parabolis. *Luc. 8, v. 10.*

Il vous est donné de connaître les secrets du royaume de Dieu, mais les autres n'entendent que des paraboles.

11. Sic nos existimet homo, ut ministros Christi, et dispensatores mysteriorum Dei. *1 Cor. 4, v. 1.*

Que les hommes nous regardent comme les ministres de Jésus-Christ et comme les dispensateurs des mystères de Dieu.

12. Et si noverim mysteria omnia, charitatem autem non habuero, nihil sum. *Ibid. 13, v. 2.*

Quand je pénétrerais tous les mystères, si je n'ai point la charité, je ne suis rien.

13. Ecce mysterium vobis dico. *Ibid. 13, v. 51.*

Voici que je vous apprend un mystère.

14. Mysterium, quod absconditum fuit a sæculis et generationibus, nunc autem manifestatum est sanctis ejus. *Coloss. 1, v. 26.*

Le mystère, caché dans tous les siècles et dans tous les âges, est maintenant manifesté à ses saints.

15. Orationi instate, etc., orantes simul, et pro nobis, ut Deus aperiat nobis ostium sermonis ad loquendum mysterium Christi, ut manifestem illud. *Ibid. 4, v. 2-3-4.*

Persévérez dans la prière, priez aussi pour nous ; demandez que Dieu nous ouvre une porte à la prédication de sa parole pour annoncer le mystère de Jésus-Christ, afin que je puisse le manifester.

16. Mysterium jam operatur iniquitatis : tantum ut, qui tenet nunc, teneat, donec de medio fiat. *2 Thess. 2, v. 7.*

Le mystère d'iniquité se forme dès à présent, attendant seulement pour se manifester que ce qui le retient maintenant ne soit plus.

17. Habentes mysterium fidei in conscientia pura. *1 Tim. 3, v. 9.*

Qu'ils conservent le mystère de la foi dans une conscience pure.

18. In fronte ejus nomen scriptum : Mysterium. *Apoc. 17, v. 5.*

Sur son front était écrit ce mot : Mystère.

SENTENTIÆ PATRUM.

19. Peccat Deo, qui commissa sibi secreta mysteria putaverit indignis esse vulganda. *Sup. Psal. 118, Serm. 2.*

S. AuG.

Il pèche envers Dieu, celui qui pense pouvoir communiquer aux indignes les mystères secrets qui lui ont été confiés.

20. Indignus est Domino, qui aliter mysterium celebrat, quam ab eo traditum est. *Sup. 1 Cor. c. 11, in illud, Quicumque ederit panem hunc, etc.*

Il est indigne du Seigneur, celui qui publie un mystère autrement que le Seigneur lui-même le lui a enseigné.

21. Ad cœlestia arcana penetranda, ratio per se non sufficit, nisi a Deo adjuta fuerit. *De Spiritu et Anima, c. 37, post med.*

S. Aug.

La raison ne peut par elle-même pénétrer les desseins du ciel, si elle n'est aidée de Dieu.

22. In Scripturis sacris bonorum vita, non disputationum ambagibus, sed mysteriorum auctoritate facillime purgatur. *Lib. 2 de Ord. c. 9, in fine.*

L'autorité des mystères, non les équivoques des discours, rend très-facile l'explication de la vie des hommes de bien relatée dans les saintes Ecritures.

23. In Scripturis sanctis profunda sunt mysteria, quæ ad hoc absconduntur ne vilescant, ad hoc quæruntur ut exerceant, ad hoc aperiantur ut pascant. *Sup. Psal. 140, in princ. præfat.*

L'Écriture nous présente des mystères bien au-dessus de nos intelligences : les uns sont cachés pour qu'ils ne soient pas avilis ; d'autres sont recherchés pour qu'ils rendent témoignage ; quelques uns sont découverts pour qu'ils servent d'aliment aux âmes.

- V. Beda. 24. Humilibus et fidelibus divinæ legis mysteria patent, superbis autem et infidelibus latent. *In suis Prov. verbo Humilibus.*
Dieu accorde la connaissance des mystères de sa divine loi à ceux qui sont humbles et fidèles; il la refuse aux orgueilleux et aux infidèles.
25. Quanto quisque amplius divinæ mysteria majestatis aspicere cœperit, tanto mox de se humilia sentiens a tota sua trepidus virtutum fiducia deficit. *Lib. 1 sup. Samuel. c. 11, in illud, Percussit de viris, etc.*
Plus l'homme cherche à pénétrer les mystères de la divine majesté, plus celui qui réfléchit à sa bassesse devient craintif et défiant de sa propre vertu.
- Doctius. 26. Non fas est homini, cunctas divini operis, seu mysterii machinas vel ingenio, comprehendere vel explicare sermone. *Lib. 4 de Consolat. philos. pros. 6, sub fin.*
Il n'est pas plus donné à l'homme de comprendre les desseins cachés des œuvres de Dieu ou de ses mystères que de les expliquer par la parole.
- S. Cyrill. Hier. 27. Necessè est de divinis et sanctis fidei mysteriis, neque sine sacris Scripturis temere quidquam tradere. *Catech. 4 de Spiritu sancto, apud Bibl. Patr. t. 4, circa init.*
Ce serait une témérité que de vouloir enseigner quoi que ce soit des divins et saints mystères de la foi sans le secours des saintes Ecritures.
- S. Dialoelus. 28. Profundum mysterium fidei si scrutemur, turbulentum quidem est; tranquillum vero, si simplici animo contemplemur. *De Perfect. spirit. c. 22, apud Bibl. Patr. t. 4.*
Scruter les profondeurs des mystères de la foi, c'est jeter son esprit dans le trouble; le calme vient au contraire à celui qui les contemple en toute simplicité d'âme.
- Di-nysius Car-lus. 29. Apostoli magis illuminati, Christi mysteria clarius conspexerunt, multiplicisque noverunt, quam vates Mosaicæ legis. *Sup. Epist. 2 Petri, c. 1, art. 1, ante finem.*
Les apôtres mieux éclairés comprirent plus clairement les mystères de Jésus-Christ, et ils en eurent une plus ample connaissance que les prophètes de la loi de Moïse.
- S. Eus. Emisa. 30. Divina opera non discutienda sunt, sed credenda. *Hom. 1 de Symbolo, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1.*
Il ne faut pas discuter les œuvres de Dieu, il faut les croire.
31. Quisquis ille es, qui obscurorum profunda non fide, sed curiositate rimaris; hoc potius insinna cordi tuo, ut divinas dispensationes quanto difficilium investigare te videris, tanto reverentius admireris. *Pros.*
Qui que vous soyez qui sondez les profondeurs des choses cachées de Dieu plutôt par un sentiment de curiosité que par un sentiment de foi, pénétrez-vous bien de ceci : que plus vous paraissez avoir de difficulté à scruter les mystérieux desseins de la Divinité, plus vous devez les admirer avec respect.
32. Quanto minus capis mysterii intellectum, tanto magis dispensatoris mirare consilium. *Ibid. circa med.*
Moins vous comprenez un mystère, plus vous devez admirer les desseins du souverain dispensateur.
33. Nihil pene in sermone Dei mysteriis vacat. *Hom. 1 de S. Joan. Baptist. circa med.*
La parole ne peut presque rien dans l'explication des mystères de Dieu.
34. Desinamus fide neglecta, contumeliosis questionibus divinum pulsare mysterium. *Pros.*
Cessons d'entourer de questions dangereuses les mystères divins en laissant la foi de côté.
35. Scrupulositas intelligentiam mysteriorum Dei superflua curiositate non invenit; sed fidem perdit, quam constat esse ducem salutis. *Tract. 14, ante finem, apud Bibl. Patr. t. 4, edit. Colon. 1618.*
L'inquiétude excitée par une curiosité inopportune ne parvient pas à l'intelligence des mystères de Dieu; mais elle est la perte de la foi, qui est le seul guide du salut.
36. Frustra quæris ab hominibus in terra, quod solus Deus novit in cœlo. *Sup. Dan. c. 2.*
En vain demanderez-vous aux hommes sur la terre ce que Dieu seul connaît dans le ciel.
37. Nova vitæ mysteria non sunt committenda mentibus nondum innovatis. *Sup. Matth. c. 9.*
Il ne faut pas confier les mystères nouveaux de Dieu aux esprits qui ne sont pas encore renouvelés en lui.
38. Divinæ virtutis mysteria (quæ comprehendere non possunt) non intellectu discutienda sunt, sed fide veneranda. *Hom. 20 sup. Ezech. in med.*
L'intelligence ne doit pas discuter, mais la foi doit vénérer les mystères de la divine vertu, qui ne peuvent être compris.
39. Sacrilegium est vel celasse, vel ignorasse Christi mysteria. *Tom. 2, Epist. 59 ad Pammach. a med.*
C'est un sacrilège d'avoir caché ou ignoré les mystères de Dieu.
40. Dilige mysteria Dei, ut ameris a Christo. *Tom. 4, Epist. 13 de septem Ordinib. grad. 1, ante med. p. 81, A.*
Si vous voulez être aimé du Christ, chérissez les mystères de Dieu.
41. Turpe lucrum est, de cœlestibus mysteriis terrena sectari. *Sup. 1 ad Tim. cap. 3, in illud, Non turpe lucrum sectantes, p. 384, A.*
C'est un lucre honteux que de rechercher les choses terrestres dans les mystères célestes.
42. Mysterium humanæ liberationis ignotum est. *Sup. Ep. ad Rom. c. 1, t. 7.*
Le mystère de la délivrance de l'homme nous est tout à fait inconnu.
43. Quando deficit ratio, et mens non est capax scrutari mysteria Dei, cogitet quam magnus est Dominus, et quanta ejus virtus, cum neque rationem eorum, quæ ab illo facta sunt, scire mens queat. *Hom. 7 sup. Gen. ante finem, tom. 1.*
Quand la raison humaine fait défaut et que l'esprit de l'homme ne peut scruter les mystères de Dieu, qu'il sache

S. Eus. Emisa.

S. Gaud. nt.

Gloss. int.

S. Greg. Mag.

S. Hier.

Hugo card.

S. Joan. Chr.

combien grand est le Seigneur, combien grande est sa vertu, puis-que son intelligence ne sait pas aussi comprendre la raison de tout ce qu'il a créé.

S. Joan. Chr.

44. Non possunt aliter creationis mysteria intelligi, quam fidei oculis conspecta. *Hom. 13 sup. Gen. ante med. t. 1.*

Ce n'est que par les yeux de la foi qu'on peut arriver à l'intelligence des mystères de la création.

45. Perniciosum malum est, absque delectu enivis divina mysteria detegere. *Ibid. Hom. 16, ante med. col. 104, B, t. 1.*

C'est un mal pernicieux que de découvrir sans distinction à qui que ce soit les divins mystères.

46. Mysteria virtutis margaritæ sunt : quia sicut margaritæ inclusæ cochleis, positæ sunt in profundo maris : sic et divina mysteria in verbis inclusa, posita sunt in Scripturarum sanctarum altitudinem. *Hom. 7 super Matth. oper. imperf. ante finem, col. 858, A, t. 2.*

Les mystères sont les perles de la vertu, parce que, de même que les perles renfermées dans leurs enveloppes sont placées dans les profondeurs de la mer, de même les divins mystères cachés sous l'image de la parole sont placés dans les profondeurs des saintes Ecritures.

47. Mysterium Dei scire expedit hominibus ; nam servus fidior fit circa obsequium domini sui, cum cœperit dominus illi secreta sua committere. *Ibid. Hom. 50, post init. col. 1104, litt. D.*

Il est avantageux à l'homme de connaître les mystères de Dieu ; car le serviteur devient plus fidèle à l'obéissance qu'il doit à son maître, dès que celui-ci a commencé à lui confier ses secrets.

48. Si Deus non omnia mysteria dicat hominibus, non invidet scientiæ nostræ, sed quia omnium mysteriorum scientia nobis minime prodest. *Ibid.*

Si Dieu ne révèle pas aux hommes tous ses mystères, ce n'est pas qu'il soit jaloux de notre science, mais bien parce que leur intelligence ne peut nous être nullement utile.

49. Mysterium Dei incognitum est atque ineffabile, et multum habet quod mirabile sit præter opinionem. *Serm. 19 sup. Ep. ad Rom. post med. col. 23, C, t. 4.*

Le mystère de Dieu est inconnu et inexprimable, et il renferme bien des choses qui sont admirables au-delà de toute expression.

50. Mysteria consuevit appellare Scriptura, quæ præter spem et humanam fiunt opinio-nem. *Hom. 7 sup. 1 Cor. ante med. in Moral. col. 370, A, t. 4.*

L'Écriture a coutume de donner le nom de mystère à tout ce qui se fait en dehors de l'espérance et de la pensée des hommes.

51. Ecclesia arcanorum mysteriorum thesaurus est. *Ibid. Hom. 16, post med.*

L'Église est le trésor des secrets et des mystères.

52. Istud vere mysterium est, quod nemo cognovit, quod admirabile est, quod præter

communem est expectationem, et quod absconditum est. *Hom. 5 sup. Epist. ad Coloss. post init. col. 1260, A, t. 4.*

S. Joan. Chr.

Cela est un vrai mystère que personne n'a jamais connu, qui est digne de notre admiration, qui est en dehors de l'attente de tous, et qui est caché.

53. Animadvertite mysterium, et venerationis horrore moveberis : mysterium est, magnum-que mysterium, et pietatis sacramentum ; mysterium revera ubique terrarum auditum atque creditum est. *Hom. 11 sup. 1 Tim. a med.*

Considérez un mystère, et vous tomberez dans l'extase de la vénération ; il est un mystère et un grand mystère, puisqu'il est le signe de la piété, un mystère qui a été connu et cru par toute la terre.

54. Si hominibus caninos vel porcinos mores habentibus sanctum dederis, aut mysteria secreta credideris : nec sanctum illos sanctificat, nec mysteria veritatis eos illuminant ; sed e contra ipsi sanctum ecoinquant, et mysteria veritatis blasphemant. *Hom. 17 super Matth. oper. imperf. post med. A, t. 2,*

Si vous donnez les choses saintes à des hommes dont les mœurs sont semblables aux mœurs des chiens et des porcs, ou si vous leur communiquez des mystères cachés, ils ne sont ni sanctifiés par ce qui est saint, ni éclairés par les mystères de la vérité, mais au contraire ils souillent ce qui est saint, et ils blasphèment les mystères de la souveraine vérité.

55. Sic divina scrutare mysteria, ut semper ea cogites immensa. *Lib. 1 de summo Bono, c. 8, sent. 4, p. 669, col. 2.*

S. Isidorus Hispal.

Considérez toujours les divins mystères, et de telle sorte que toujours vous restiez convaincu de leur immensité.

56. Qui nubilo terrenæ curæ fuscatur, si tentet Dei scrutari mysteria, non valet, quia caligine curarum obscuratus non videt. *Ibid. lib. 3, c. 9, sent. 4, p. 669, col. 2.*

S. Lau. Just.

Celui dont les yeux sont obscurcis par les ténèbres des choses de la terre essaiera vainement de scruter les mystères de Dieu, parce qu'il ne voit pas, empêché qu'il est par ces mêmes ténèbres.

57. Spiritualis intelligentiæ mysteria carnalis mens, et infidelitatis tenebris involuta, capere non sufficit. *De casto Connub. c. 25, ante med. col. 1, part. 1.*

Un esprit charnel et enveloppé des ténèbres de l'infidélité ne saurait comprendre les mystères d'une intelligence spirituelle.

58. Divina mysteria celantur, ut quantum non capit homo, avidius nosse quærat, et cum quæsitâ non intellexerit, amplius seiens divinum esse atque profundum, quidquid mortalibus nosse fuerit denegatum. *De Promiss. part. 2, c. 31, circa init.*

S. Prosper.

Les divins mystères sont cachés à l'homme, afin qu'il cherche avec plus d'ardeur à connaître ce qu'il ne comprend pas, afin aussi qu'après en avoir vainement sondé la profondeur, il sache davantage que cela est divin et tout à fait mystérieux que Dieu n'a pas voulu laisser connaître aux mortels

59. Christi mysteria intelligere digni non

Thomas Kempis.

sunt, qui ea cum humilitate et desiderio non requirunt. *Medit. 2 de Desiderio prophetar. c. 2, in fine, t. 1.*

Ils ne méritent pas de comprendre les mystères de Jésus-Christ, ceux qui ne les recherchent pas avec humilité et un véritable désir.

60. Vos intra secreta pectoris divina mysteria silentio tegite, et taciturnitate celate. *De Voluntat. divin. cui titulus Asclepius, cap. 11, in fine.*

Trismegist.

Cachez dans le secret de votre cœur les divins mystères, entourez-les de votre silence, et gardez-les avec soin.

N

NARRARE (RACONTER).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo : narrabo omnia mirabilia tua. *Ps. 9, v. 1.*

Je vous louerai, Seigneur, dans toute l'étendue de mon cœur ; je raconterai toutes vos merveilles.

2. Narrabo nomen tuum fratribus meis : in medio ecclesie laudabo te. *Ps. 21, v. 23.*

Je raconterai votre nom à mes frères ; je publierai vos louanges au milieu de leur assemblée.

3. Peccatori autem dixit Deus : Quare tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum ? *Ps. 49, v. 16.*

Mais Dieu dit à l'impie : Est-ce à toi qu'il appartient de publier mes décrets ? pourquoi ta bouche annonce-t-elle mon alliance ?

4. Venite, audite, et narrabo, omnes, qui timetis Deum, quanta fecit animæ meæ. *Psal. 65, v. 16.*

Venez et écoutez, et je vous raconterai, à vous qui craignez Dieu, tout ce qu'il a fait pour mon âme.

5. Non moriar, sed vivam ; et narrabo opera Domini. *Ps. 117, v. 17.*

Je ne mourrai pas, je vivrai ; je raconterai les œuvres du Seigneur.

6. Narraverunt mihi iniqui fabulationes : sed non ut lex tua. *Ps. 118, v. 85.*

Les impies m'ont raconté leurs fables ; elles ne sont pas comme votre loi.

7. Amico et inimico noli narrare sensum tuum, etc. *Eccli. 19, v. 8.*

Ne raconte tes pensées ni à ton ami ni à ton ennemi.

8. Labia imprudentium, stulta narrabunt. *Ibid. 21, v. 28.*

Les lèvres des imprudents prononceront des discours insensés.

9. Qui narrat verbum non audienti, quasi excitat dormientem de gravi somno. *Ibid. 22, v. 8.*

Celui qui parle quand on ne l'écoute point est comme celui qui réveille un homme d'un profond sommeil.

10. Beatus, qui enarrat justitiam auri audienti. *Ibid. 25, v. 12.*

Heureux l'homme qui parle de la justice à une oreille attentive.

11. Qui multa didicit, enarrabit intellectum. *Ibid. 34, v. 9.*

L'homme qui a beaucoup appris parlera avec sagesse.

12. Narra, si quid habes, ut justificeris. *Isa. 43, v. 26.*

Parle, justifie-toi si tu le peux.

13. Opus factum est in diebus vestris, quod nemo credet, cum narrabitur. *Habac. 4, v. 5.*

En vos jours j'accomplirai une œuvre que nul ne croira quand elle sera publiée.

NARRATIO (DISCOURS, RÉCIT).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Ne despicias narrationem presbyterorum sapientium, et in proverbii eorum conversare. *Eccli. 8, v. 9.*

Ne méprise point les discours des sages vieillards, mais nourris-toi de leurs maximes.

2. Non te prætereat narratio seniorum : ipsi enim didicerunt a patribus suis. *V. 11.*

Ne néglige point les récits des vieillards, parce qu'ils les ont reçus de leurs pères.

3. Omnis enarratio tua in præceptis Altissimi. *Ibid. 9, v. 23.*

Que tous tes entretiens soient selon les préceptes du Très-Haut.

4. Narratio fatui quasi sarcina in via. *Eccli. 21, v. 19.*

La conversation de l'insensé est comme un fardeau dans un chemin.

5. Musica in luctu, importuna narratio. *Ibid. 22, v. 6.*

Des chants durant la douleur, c'est un discours à contre-temps.

6. Cum dormiente loquitur, qui enarrat

stulto sapientiam ; et in fine narrationis dicit : Quis est hic? *V. 9.*

C'est s'entretenir avec un homme qui dort que de parler de la sagesse à un insensé; et, à la fin de son discours, il dira: Qui est celui-ci?

7. Narratio peccantium odiosa. *Ibid. 27, v. 14.*

Les entretiens des pécheurs sont odieux.

8. Qui tenet aratrum, stimulo boves agitat, et conversatur in operibus eorum, et enarratio ejus in filiis taurorum. *Ibid. 38, v. 26.*

Quelle sagesse peut avoir celui qui conduit une charue, qui anime les bœufs de l'aiguillon, qui vit au milieu de leurs labours et ne s'entretient que de fils de taureaux?

9. Narrationem virorum nominatorum conservabit sapiens. *Ibid. 39, v. 2.*

Le sage retiendra le récit des hommes célèbres.

NATIVITAS CHRISTI

(NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Dixit Dominus Domino meo, etc. : Ex utero ante luciferum genui te. *Ps. 109, v. 1-3.*

Le Seigneur a dit à mon Seigneur... : Je vous ai engendré avant l'aurore.

2. Cum quietum silentium contineret omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet, omnipotens sermo tuus de caelo a regalibus sedibus prosilivit. *Sap. 18, v. 14-15.*

Lorsque tout reposait dans le silence, et que la nuit était au milieu de sa course, votre parole toute puissante vint du ciel, séjour de votre gloire.

3. Cognovit bos possessorem suum, et asinus præsepe domini sui : Israel autem me non cognovit. *Isa. 1, v. 3.*

Le taureau connaît son maître, l'âne son étable; mais Israël m'a méconnu.

4. Ecce virgo concipiet, et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel. *Ibid. 7, v. 14.*

Voilà que la vierge concevra et enfantera un fils, et il sera appelé Emmanuel.

5. Populus, qui ambulat in tenebris, vidit lucem magnam : habitantibus in regione umbræ mortis, lux orta est eis. *Ibid. 9, v. 2.*

Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière; le jour s'est levé sur ceux qui habitaient la région des ombres de la mort.

6. Parvulus natus est nobis, et filius datus est nobis, et factus est principatus super humerum ejus. *V. 6.*

Un enfant nous est né, un fils nous est donné; il porte sur son épaule le signe de sa domination.

7. Et vocabitur nomen ejus, Admirabilis,

Consiliarius, Deus fortis, Pater futuri sæculi, Princeps pacis. *Ibid.*

Et il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, Dieu fort, le Père de l'éternité, le Prince de la paix.

8. Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet. *Pros. Ibid. 11, v. 1.*

Un rejeton sortira de la tige de Jessé, une fleur s'élèvera de ses racines.

9. Et requiescet super eum spiritus Domini, spiritus sapientiæ et intellectus, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiæ et pietatis. *V. 2.*

L'esprit du Seigneur reposera sur lui, esprit de sagesse et d'intelligence, esprit de conseil et de force, esprit de science et de piété.

10. Surge, illumina, Jerusalem, quia venit lumen tuum, et gloria Domini super te orta est, etc. *Pros. Ibid. 60, v. 1.*

Lève-toi, Jérusalem, ouvre les yeux à la lumière; elle s'avance, la gloire du Seigneur a brillé sur toi.

11. Super te autem orietur Dominus, et gloria ejus in te videbitur. *V. 2.*

Le Seigneur se lève à tes yeux, et sa gloire reposera sur tes murs.

12. Et ambulabunt gentes in lumine tuo, et reges in splendore ortus tui. *V. 3.*

Les nations marcheront à ta lumière, et les rois à l'éclat de ta splendeur.

13. Leva in circuitu oculos tuos, et vide : omnes isti congregati sunt, venerunt tibi ; filii tui de longe venient, et filia tua de latere surgent. *V. 4.*

Lève les yeux autour de toi, regarde : tous ces peuples réunis s'avancent vers toi; tes fils viendront de loin, tes filles s'élèveront à tes côtés.

14. Tunc videbis et afflues, mirabitur et dilatabitur cor tuum, quando conversa fuerit ad te multitudo maris, fortitudo gentium venerit tibi. *Isa. 60, v. 5.*

Alors tu verras, et ton cœur admirera, et il sera inondé de délices quand la multitude des contrées de la mer et la force des nations accourront vers ton encinte.

15. Inundatio camelorum operiet te, dromedarii Madian et Epha. *V. 6.*

Des chameaux s'avanceront en grand nombre près de toi; à tes côtés paraîtront les dromadaires de Madian et d'Epha.

16. Omnes de Saba venient, aurum et thus deferentes, et laudem Domino annuntiantes. *Ibid.*

Ils viendront de Saba t'offrir l'or et l'encens avec des cantiques de louange pour le Seigneur.

17. Antequam parturiret, peperit : antequam veniret partus ejus, peperit masculum. Quis audivit unquam tale? et quis vidit huic simile? *Ibid. 66, v. 7-8.*

Une mère a enfanté avant d'être en travail; elle a mis au monde un fils avant le temps de la douleur. Qui jamais a entendu rien de pareil? qui jamais a vu rien de semblable?

18. Creavit Dominus novum super terram : foemina circumdabit virum. *Jerem. 31, v. 22.*

Le Seigneur a créé sur la terre un nouveau prodige : la femme environnera un homme fait.

19. Et tu, Bethlehem Ephrata, parvulus es in millibus Juda : ex te mihi egredietur, qui sit Dominator in Israel, et egressus ejus ab initio, a diebus æternitatis. *Mich. 5, v. 2.*

Et toi, Bethléem Ephrata, la plus petite entre les villes de Juda, de toi doit venir celui qui dominera sur Israël, et sa sortie est du commencement et des jours de l'éternité.

20. Ecce angelus Domini apparuit in somnis ei, dicens : Joseph, fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam, quod enim in ea natum est, de Spiritu sancto est. *Pros. Matth. 1, v. 20.*

Voilà que l'ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre Marie pour ton épouse, car ce qui est né en elle est du Saint-Esprit.

21. Pariet autem filium, et vocabis nomen ejus Jesum : ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum. *V. 21.*

Elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus; c'est lui qui délivrera son peuple de ses péchés.

22. Cum ergo natus esset Jesus in Bethlehem Juda, in diebus Herodis regis; ecce magi ab oriente venerunt Jerosolymam, dicentes : *Pros. Ibid. 2, v. 1.*

Or, Jésus était né à Bethléem de Juda, aux jours du roi Hérode; voilà que des mages vinrent de l'orient à Jérusalem, et ils disaient :

23. Ubi est, qui natus est rex Judæorum? Vidimus enim stellam ejus in oriente, et venimus adorare eum. *V. 2.*

Où est celui qui est né roi des Juifs? Car nous avons vu son étoile en orient, et nous sommes venus l'adorer.

24. Et tu, Bethlehem, terra Juda, nequaquam minima es in principibus Juda : ex te enim existit dux, qui regat populum meum Israel. *Vers. 6.*

Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre parmi les villes de Juda : de toi doit sortir le chef qui conduira Israël mon peuple.

25. Netimeas, Maria, ecce concipies in utero, et paries filium, et vocabis nomen ejus Jesum. *Pros. Luc. 1, v. 31.*

Marie, ne craignez point; vous concevrez en votre sein et vous enfanterez un fils, et vous l'appellerez du nom de Jésus.

26. Hic erit magnus, et Filius Altissimi vocabitur; et dabit illi Dominus Deus sedem David patris ejus, etc. *V. 32.*

Il sera grand, et il s'appellera le Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père.

27. Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi : ideoque et quod nascetur ex te sanctum, vocabitur Filius Dei. *V. 35.*

Le Saint-Esprit viendra en vous, et la vertu du Très-

Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi le saint qui naîtra de vous s'appellera le Fils de Dieu.

28. Impleti sunt dies, ut pareret, et peperit filium suum primogenitum, etc. *Ibid. 2, v. 6.*

Il arriva que les jours de l'enfantement furent accomplis, et Marie mit au monde son fils premier né.

29. Ecce evangelizo vobis gaudium magnum, quod erit omni populo : quia natus est vobis hodie Salvator, qui est Christus Dominus in civitate David, etc. *V. 10-11.*

Je vous annonce une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie, parce qu'il vous est né aujourd'hui un Sauveur, qui est le Christ, le Seigneur dans la cité de David.

30. Verbum caro factum est, et habitavit in nobis. *Joan. 1, v. 14.*

Le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous.

31. Sic Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret : ut omnis, qui credit in eum, non pereat, sed habeat vitam æternam. *Joan. 3, v. 16.*

Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

SENTENTIE PATRUM.

32. Ex utero funditur Christus, sed corrumpat e cœlo : terreno in diversorio jacet, sed cœlesti lumine fulget : nupta peperit, sed virgo generavit. *Lib. 2 sup. Luc. c. 3, in illud, Ut pareret, etc. col. 1640, D, t. 5.*

Jésus-Christ sort du sein d'une femme, mais il brille du haut du ciel; il est couché dans une hôtellerie de la terre, mais il est resplendissant d'une céleste lumière; une mère épouse l'enfanta, mais une vierge le conçut; une mère épouse le mit au monde, mais une vierge l'engendra.

33. Ipsa Dei virtus per inviolatæ matris virginea viscera, membra infantis eduxit, quæ postea per clausa ostia, membra juvenis introduxit. *Epist. 3 ad Volusianum, p. 6, t. 3.*

Par le mystère de l'incarnation, la puissance de Dieu avait introduit les membres de Jésus-Christ dans les entrailles virginales d'une mère sans tache; cette même puissance les en tira.

34. Sicut secundum illam divinitatem, qua unum sunt Pater et Filius et Spiritus sanctus, neque Patrem natum credimus, neque Spiritum sanctum, sed solum Filium : sic etiam secundum carnem solum Filium natum catholica fides et credit et prædicat. *De Fide ad Petrum, c. 2, in princ. p. 154, D, t. 3.*

De même que, selon cette nature divine par laquelle le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne font qu'un, nous croyons que le Fils seul est né, et non le Père et le Saint-Esprit, de même, selon la chair, la foi catholique croit et proclame que le Fils seul est né.

35. Unigenitus Dei natus est semel ex patre, semel ex matre : natus est enim de patre Deus Verbum, natus est de matre Verbum caro factum. *Pros.*

Le Fils unique de Dieu est né une fois d'un père, une

S. Ambr.

S. Aug.

fois d'une mère. Le Verbe Dieu est né en effet d'un père, mais le Verbe fait chair est né d'une mère.

S. Aug.

36. Unus est ergo atque idem Deus Dei Filius natus ante sæculum, et natus in sæculo; et utraque nativitas, unus est Filii Dei. *Ibid. post inuit. p. 151, A, t. 3.*

Il est donc un seul et même Dieu, le Fils de Dieu né avant le temps et né dans le temps, et cette double naissance est celle du Fils unique de Dieu.

37. Mariæ conceptus et partus, operatio Trinitatis est. *Lib. de Trinit. c. 5, p. 187, B, t. 3.*

La conception et l'enfantement de Marie est l'acte de la sainte Trinité.

38. Nascebatur ex virgine non transgressionis contagione vitata natura, sed omnium talium vitiorum sola medicina. *Pros.*

La nature humaine naissait d'une vierge sans passer par la souillure du péché; cette naissance, au contraire, devint le seul remède du péché.

39. Nascebatur homo nullum habens, nullum habiturus omnino peccatum, per quem renascerentur liberandi a peccato, qui nasci non possunt sine peccato. *Lib. 13 de Trinit. c. 18, circa med. p. 299, A, t. 3.*

L'Homme-Dieu naissait sans péché, ne pouvant jamais être souillé (du péché); c'est lui qui devait délivrer du péché les hommes qui ne peuvent naître dans sa souillure et les faire renaître à la grâce.

40. Nolite vosipsos contemnere, viri: Filius Dei virum suscepit. *Pros.*

O hommes, ne vous méprisez pas vous-mêmes: le Fils de Dieu a voulu naître homme.

41. Nolite vosipsas contemnere, fœminæ: Filius Dei natus est ex fœmina. *De Agone christiano, c. 11, circa med. p. 544, D, t. 3.*

O femmes, ayez une haute idée de vous-mêmes: le Fils de Dieu a voulu naître d'une femme.

42. Nativitas nihil est aliud, quam exitio: exitio autem manifestatio est: itaque Christus non factus, sed editus est. *De Questionibus Veteris et Novi Testamenti, quest. 97, ante med. p. 550, D, t. 4.*

La naissance n'est autre chose que la production, et la production c'est la manifestation; c'est pourquoi le Christ n'a pas été fait, mais il s'est produit.

43. Sicut transitu meo Mariæ non est corrupta virginitas, sic et mea non est ibi maculata majestas. *De quinque Hæres. cap. 5, post med. p. 27, B, t. 6.*

De même que par mon passage la virginité de Marie n'a subi aucune altération, de même, en cette circonstance, ma divine majesté est restée sans tache.

44. Dicit Deus Creator hominis, Filius hominis: Quid est quod te permovet in mea nativitate? Non sum libidinis conceptus cupiditate: ego Matrem, de qua nascerer, feci: ego viam meo itineri præparavi atque mundavi. Hanc quam tu despicias, Manichæe, Mater mea est, sed manu fabricata est mea. *De quinque Hæresibus, c. 5, in med. p. 27, B, t. 6.*

Dieu, Créateur de l'homme, Fils de l'homme, dit:

Qu'est-ce donc qui vous inquiète dans ma naissance? Je n'ai pas été conçu par l'esprit de débauche: c'est moi-même qui ai créé la Mère dont je suis né; c'est moi qui ai préparé et purifié la voie par laquelle je suis passé. O Manichéen, celle que vous méprisez est ma Mère; elle est sortie de mes mains.

45. Natus est Dei Filius

Le Fils de Dieu est né:

Ex homine, et non per hominem, id est, non ex viri coitu, sicut Ebion dicit: sed carnem ex virginis corpore trahens, et non de cœlo secum afferens, sicut Marcion, Origenes et Eutyches affirmant.

S. Aug.

Neque in phantasia, id est, absque carne, sicut Valentinus asserit, neque putative imaginatum, sed corpus verum.

Non tantum carnem ex carne, sicut Martiannus: sed verus Deus ex divinitate, et verus homo ex carne, unus Filius, in divinitate Verbum Patris et Deus.

In homine anima et caro; anima non absque sensu et ratione, ut vult Apollinaris; neque caro absque anima, ut Eunomius: sed anima cum ratione sua, et caro cum sensibus suis, per quos sensus veros in passione et antepassionem suæ carnis dolores sustinuit. *De ecclesiasticis Dogmatibus, c. 2, post med. pag. 138, D, tom. 3.*

De l'homme et non par l'homme, c'est-à-dire sans l'entremise de l'homme, comme dit Ebion; mais tirant son corps du sein d'une vierge et ne l'apportant pas du ciel avec lui, selon que l'affirment Marcion, Origène et Eutychès.

Non un corps de fantaisie, c'est-à-dire sans chair, comme l'assure Valentin, non un corps purement imaginaire, mais un corps véritable.

Non pas seulement un corps de chair tiré de la chair, ainsi que le veut Martien, mais un Dieu vrai par sa divinité, un homme véritable par sa chair, un Fils, le Verbe du Père, Dieu par sa divinité.

Dans cet homme, une âme et un corps; une âme non dépourvue de sens et de raison, comme le dit Apollinaire; non un corps sans âme, selon l'avis d'Eunomius, mais une âme avec son intelligence, un corps avec ses sens, par lesquels il sentit avant et pendant sa passion les douleurs du chair.

S. Aug.

46. Unde sordes in virgine matre, ubi non est concubitus cum homine patre? *Pros.*

Il ne peut y avoir de souillure dans une mère vierge, là où il n'y a pas eu de cohabitation avec un homme père.

47. Unde sordes in Maria, quæ nec concipiendo libidinem, nec pariendo est perpessa dolorem? *Ibid. prope fin. p. 27, B.*

Comment pourrait-il y avoir de souillure dans Marie, qui n'éprouva ni délectation dans la conception, ni douleur dans l'enfantement?

48. Taceat immunda vanitas, quia munda nata est Divinitas. *Ibid. in fine, p. 28, C.*

Qu'elle se taise, l'erreur souillée elle-même, en présence de la Divinité née sans tache.

49. Ille unius sanctæ virginis partus, omnium sanctarum virginum est decus. *De sancta Virginitate, c. 5, prope initium, pag. 561, B, tom. 6.*

L'enfantement d'une seule vierge sainte est l'honneur de toutes les vierges saintes aussi.

50. Christus in carne quidem, et de carne, non tamen carnaliter, sed spiritualiter natus est: natus est enim de Spiritu sancto ex Maria virgine. *Lib. 6 contra Julian. c. 8, in fine, p. 771, B, t. 7.*

Jésus-Christ est à la vérité né dans la chair et de la chair, non cependant par la chair, mais par l'esprit; car il est né de la Vierge Marie par la coopération du Saint-Esprit.

51. Venerare nativitatem, per quam terrænæ nativitatis vinculis liberatus es: honora Bethlehem pusillam et minimam, per quam tibi regressus ad paradysum patefactus est. *Lib. 1 contra Julianum, c. 2, longe ante med. p. 641, B, t. 7.*

Vénérez cette naissance par laquelle vous avez été délivré des liens de votre naissance terrestre; honorez cette petite et infime bourgade de Bethléem, puisqu'elle vous a ouvert le chemin du paradis.

52. O Verbum ante tempora, per quod facta sunt tempora! Natum est in tempore, cum sit vita æterna, vocans temporales, faciens æternos. *Sup. Psalm. 101, conc. 2, circa med. vers. 25, p. 791, A, t. 8.*

O Verbe avant le temps, par qui les temps ont été faits! Il est né dans le temps, quoiqu'il soit la vie éternelle, créant les choses temporelles après avoir créé les choses éternelles.

53. Nos filios Dei gratia fecit, Christum natura. Quia vero natus est, non est ut dicas, non erat antequam natus erat: nunquam enim non natus erat, qui Patri coæternus erat. Qui sapit, capiat: qui non capiat, credat, nutriatur, et capiet. *Tract. 48 sup. Evang. Joannis de c. 10, ante med. p. 240, C, t. 9.*

La grâce nous a faits les enfants de Dieu, la nature a fait le Christ fils de Dieu; mais parce qu'il est né, ce n'est pas une raison pour que vous disiez qu'il n'était pas avant de naître: il n'était en effet jamais né, celui qui était coéternel au Père. Que celui qui a de l'intelligence comprenne, que celui qui ne comprend pas croie; qu'il se nourrisse de cette vérité, et il comprendra.

S. Aug.

54. O beata infantia, per quam nostri generis vita est reparata! *Pros.*

O heureuse enfance, par laquelle notre origine a été régénérée!

55. O gratissimi delectabilesque vagitus, per quos stridores dentium æternosque ploratus evasimus!

O avantageux et doux vagissements, qui nous ont épargné des pleurs et des grincements de dents éternels!

56. O felices panni, in quibus peccatorum sordes extersimus!

O heureux langes, où nous avons pu essuyer les souillures de nos péchés!

57. O præsepe splendidum, in quo non solum jacuit foenum animalium, sed cibus inventus est angelorum! *Serm. 5 de Nativit. et in ordin. 9, in fine, p. 411, C, t. 10.*

O crèche merveilleuse, où se trouve non seulement la nourriture des animaux, mais où aussi fut déposé le pain des anges!

58. Virtus mundi nascitur, et nullus parienti est gemitus: vacuatur uterus, infans excipitur, nec tamen virginitas violatur. *Pros.*

La vertu du monde prend naissance, et aucune plainte n'accompagne l'enfantement; un sein se vide, un enfant est reçu, et cependant la virginité reste intacte.

59. Fas enim erat, ut Domino ex virgine secundum carnem nascente, meritum cresceret castitatis: ne per ejus adventum violaretur integritas, qui veniebat sanare corrupta. *Serm. 6 de Nativitat. et in ordine 10, a med. p. 412, C, tom. 10.*

Il était juste que, le Seigneur naissant, selon la chair, d'une vierge, le mérite de la chasteté s'en accrût, de peur que, par l'avènement de celui qui était venu guérir la corruption du monde, la pureté elle-même ne fût altérée.

60. Natus est Christus in tempore per voluntatem, ut nos perducat ad Patris æternitatem. *Ibid. Serm. 9, et in ordine 13, in princ. p. 414, D, t. 10.*

Jésus-Christ est né dans le temps par sa volonté, afin de nous conduire à l'éternité de son Père.

61. Nascitur Christus, ut ipsam quam prius homo vitiaverat, melioraret naturam. *Pros.*

Jésus-Christ est né, afin d'améliorer la nature que l'homme avait auparavant viciée.

62. Jacet in pannis, sed regnat in cælis: humiliatur in cunabulis, sed in nubibus tonat: in præsepe ponitur, quia omnis caro foenum. *Serm. 20 de Nativitat. et in ordine 24, in fine, p. 431, B, t. 10.*

Il repose dans des langes, mais il règne dans les cieux; il s'humilie dans un berceau, mais il tonne dans les nues; il est couché dans une crèche, parce que toute chair est comme de la paille, sujette à la corruption.

63. Quid erit tribunal judicantis, si superbos reges cunabula terrebant infantis? *Serm. 2 de Epiphania, et in ordine 30, post init. pag. 439, A, t. 10.*

Quel sera le tribunal de Jésus devenu juge, si le berceau de Jésus enfant remplissait de crainte des rois superbes?

S. Aug.

64. Filius Dei propterea voluit nasci homo, quia perierat omnis homo. *Sermone 2 de Nativitate, et in ordine 4, ante med. p. 395, A, t. 10.*

Si le Fils de Dieu voulut se faire homme, c'est parce que tout homme avait péri.

65. Solus Christus de virgine natus est, quia solus sine amplexu viri et fœminæ, de Spiritu sancto conceptus est : solus sine corruptione implevit uterum Matris, quia solus pro nobis super cœlos ascendit, ut sederet ad dexteram Patris. *Ibid. ante med. p. 395, A, t. 10.*

Jésus-Christ seul est né d'une vierge, parce que seul il a été conçu du Saint-Esprit, en dehors du contact de l'homme avec la femme ; lui seul est entré dans le sein de sa Mère sans y produire la moindre souillure, parce que seul il est monté aux cieux pour s'y asseoir à la droite de son Père.

66. O fœmina super fœminas benedicta, quæ et virum non cognovit, et virum in utero circumdedit, quæ concubitu carnali non tangitur ; et tamen carnea prole de spiritali semine gratulatur. *Serm. 5 de Nativitate, et in ordine 9, in medio, p. 410, D, t. 10.*

O femme bénie au-dessus de toutes les femmes, vous avez porté l'homme dans votre sein sans avoir connu l'homme, sans avoir été souillée par le contact de la chair, et cependant vous avez à vous glorifier de ce qu'une nature charnelle est venue de vous par une opération toute spirituelle.

67. Peccavit homo, et factus est reus : natus est Homo Deus, ut liberaretur reus. *Sermone 9 de Nativitate, et in ordine 13, in principio, p. 414, D, t. 10.*

L'homme par le péché est devenu coupable : l'Homme-Dieu a voulu naître pour délivrer ce coupable.

68. O miracula ! o prodigia ! naturæ jura mutantur in homine : Deus nascitur, virgo sine viro gravitatur, viri nesciam sermo Dei marital. Simul facta est mater et virgo : mater facta est, sed incorrupta ; virgo habens filium, nesciens virum ; semper clausa, sed non infœcunda. *Ibid. post init. p. 415, A.*

O miracles ! ô prodiges ! les lois de la nature sont changées dans un homme : un Dieu vient au monde, une vierge se trouve avoir conçu sans le contact d'aucun homme ; la parole de Dieu la rend épouse, quoiqu'elle ne connaisse pas d'homme. En même temps qu'elle est devenue mère, elle est restée vierge : elle est devenue mère, mais sans avoir contracté de souillure ; vierge-mère, ne connaissant pas d'homme ; toujours pure, mais non stérile.

69. O sacrum et cœleste mysterium in natiuitate Domini ! Conceptit virgo antequam sponsum haberet, parit antequam nubat ; et quod ad laudem nominis Domini, et mater et virgo cœpit esse post partum. *Serm. 13 de Nativ. Domini, et in ordine 17, in princ. p. 420, G, tom. 10.*

Quel saint et cœleste mystère s'est opéré dans la naissance du Seigneur ! Une vierge a conçu avant d'avoir un époux, elle enfante avant d'être mariée ; et ce qui est à la louange du nom du Seigneur, après son enfantement, elle a commencé d'être mère sans cesser d'être vierge.

70. Veneranda nativitas Salvatoris, qui natus in carne est, humilitatis est instrumentum,

pietatis mysterium, et æternæ spei remedium manifestum. *Sermone 18 de Nativitate, et in ordine 22, in princ. p. 431, A, t. 10.*

L'adorable naissance du Sauveur, qui est né dans la chair, est un haut témoignage d'humilité, un grand mystère d'amour, non moins qu'un merveilleux moyen d'espérance éternelle.

71. Omnis Domini nativitatis schola, humilitatis est officina, patientiæ massa, virtutis agonia. *Ibid. post med. p. 429, B.*

Toutes les circonstances de la naissance du Sauveur nous enseignent qu'elle a été une source d'humilité, une provision de patience et un sacrifice de sa force.

72. Ubi virginitas concepit, integritas parit ; Dei est virtus conscia, non voluptas. *Serm. 20 de Nativitate, et in ordine 24, in princ. pag. 431, A, t. 10.*

La pureté a enfanté celui qui avait été conçu dans la virginité ; ce fut l'œuvre de la vertu de Dieu, non celle d'un sentiment de volupté.

73. Nascente Domino non est ablata, sed consecrata virginitas, quæ ipsa sponsum genuit sui pudoris, ipsa custodi præbet fidele servitium : fœta, sed virgo ; virgo, sed mater : sterilitate caruit, non pudore. *Ibid. p. 431, A.*

La naissance du Seigneur ne supprima pas, mais consacra au contraire la virginité, qui elle-même donna le jour à l'époux de son honneur et environna de soins fidèles le gardien de sa pureté. Marie engendra, mais elle resta vierge ; elle est vierge et mère : sa pureté fut la compagne de sa fécondité.

74. Beata fœcunditas Mariæ, quæ honorem acquisivit maternum, et castitatis premium non amisit. *Ibid.*

O heureuse fécondité de Marie, qui mérita l'honneur de devenir mère sans perdre l'avantage de la chasteté !

75. Nobilitas fuit Christi nascentis in virginitate parientis, et nobilitas parientis in divinitate nascentis. *Sermone 2 Epiphaniæ, et in ordine 30, in med. p. 439, A, t. 10.*

Jésus naissant est ennobli par la virginité de sa Mère, et sa Mère à son tour est ennoblée par la divinité de celui qu'elle enfante.

76. Natus est Christus ex virgine, ut nos nasceremur ex Ecclesiæ virginis utero. *Serm. 1 vigil. Pent. et in ord. 181, ante med. pag. 706, D, t. 10.*

Jésus-Christ est né d'une vierge, comme nous naitrions nous-mêmes du sein de l'Eglise vierge.

77. Ut homines nascerentur ex Deo, primo ex ipsis natus est Deus : Christus enim Deus, et Christus natus ex hominibus. *Tract. 2 super Joan. ante finem, t. 9.*

Pour que les hommes naquissent de Dieu, il a fallu d'abord que le Christ naquît des hommes ; en effet, le Christ est Dieu, et il est né des hommes.

78. Christus apparuit nobis, non in forma Dei, ne id quod debile est consternaret ; sed in forma servi, ut id quod in servitum redactum erat, liberaret. *Concione 24 de Nativitate Christi, ante finem, p. 251, t. 1.*

Le Christ nous est apparu, non sous la figure de Dieu

S. Aug.

S. Basil. Mag.

même, de peur qu'il n'effrayât notre faiblesse, mais sous la forme d'un esclave, afin de nous délivrer de la servitude.

S. Bern.

79. O nativitas illibata sanctitate, honorabilis mundo, amabilis hominibus collati magnitudine beneficii, investigabilis etiam angelis sacri profunditate mysterii, et in his omnibus admirabilis singularis excellentia novitatis ! *Pros.*

O naissance brillante par sa sainteté, honorable pour le monde, agréable aux hommes par la grandeur du bienfait qui leur est accordé, caché aux anges eux-mêmes par la profondeur de ces mystères sacrés, et en tout admirable par l'excellence d'une singulière nouveauté !

80. O partus solus sine dolore, solus necius pudoris, corruptionis ignarus, non reserans, sed consecrans virginalis uteri templum !

O enfantement, le seul qui se fit sans douleur, le seul qui fut à l'abri de toute honte, qui ne connut pas la corruption, n'ouvrant pas, mais consacrant le temple d'un sein virginal !

81. O nativitas supra naturam, sed pro natura, miraculi excellentia superans, sed reparans virtute mysterii ! *Sermone 1 vigiliæ Nativ. in principio, f. 10, col. 1, C.*

O naissance surpassant la nature par la grandeur de son prodige, quoique n'ayant lieu qu'à cause de la nature, et la réparant par la vertu de ce prodige même !

82. Cuiam Christus poterit asper aut durus videri, qui nec ipsi Matri in nativitate quidquam asperitatis, quidquam intulit læsionis ? *Ibid. Sermone 4, ante med. f. 12, col. 3, II.*

Jésus, qui, dans sa naissance, ne causa ni blessure ni douleur à sa Mère, paraîtra-t-il jamais à personne dur ou pénible ?

83. O nova vere miracula ! conceptus fuit sine pudore, partus sine dolore. O vere novitas inaudita ! virgo peperit, et post partum inviolata permansit. *Ibid. Sermone 4, ante med. f. 12, col. 3, II.*

O miracles vraiment nouveaux ! la pudeur n'eut point à souffrir de la conception de Jésus ; son enfantement ne causa aucune douleur. O prodige vraiment inouï ! une vierge a enfanté, et elle est restée vierge après son enfantement.

84. Pretiosiores sunt panni Salvatoris omni purpura, et gloriosius hoc præsepe auratis regum soliti : ditior denique Christi paupertas cunctis opibus, cunctisque thesauris sæculi. *Ib. Sermone 4, in medio, f. 12, col. 4, L.*

Les langes du Sauveur sont plus précieux que la pourpre, sa crèche est plus glorieuse que les trônes dorés des rois ; sa pauvreté est aussi bien au-dessus de toutes les richesses et de tous les trésors du monde.

85. Ubi aula regia, ubi thronus, ubi curiæ regalis frequentia ? Numquid aula est stabulum, thronus præsepium, curiæ frequentia Joseph et Maria ? *Sermone 1 Epiphaniæ, post med. f. 20, col. 1, A.*

Où est le palais, où est le trône, où est la foule qui se presse dans cette cour royale ? Est-ce que l'étable n'est pas un palais ? la crèche n'est-elle pas un trône ? Joseph et Marie ne sont-ils pas les visiteurs de cette cour ?

86. Nascitur stella in excelsis, et Deus in

terris, cujus possessio a mari usque ad mare. *Sermone 1 de Nativitate Dom. sibi adscripto in principio, f. 34, col. 1, B.*

S. Bern.

Au plus haut des cieux une étoile paraît, et sur la terre apparaît le Dieu à qui appartient l'immensité des mers.

87. Vix natus est, cœli gloria, cœli divitiæ, cœli deliciæ, dulcis Jesus, et ecce recenti ortui crucis ignominia, crucis dolor, crucis paupertas copulatur. *Lib. de Passione Dom. c. 26, post med. f. 7, col. 3, G.*

A peine est-il né, le doux Jésus, Jésus, la gloire, les richesses et les délices du ciel, que l'ignominie, les douleurs et le délaisement de la croix viennent entourer le berceau de ce nouveau né.

88. Ubi est quem quærimus ? ubi est quem desideramus et affectamus ? ubi est qui natus est rex Judæorum, lex devotorum, dux miserorum, lux cæcorum, vita morientium ? In Bethlehém Judæ. *De quinq. Festivit. pueri Jesu, solemnit. 4, post init. p. 414, col. 2, E, t. 6.*

S. Bonav.

Où est celui que nous cherchons ? où est celui qui fait l'objet de nos desirs et de nos affections ? où est celui qui est né roi des Juifs, qui est la loi des fidèles, le guide des malheureux, la lumière des aveugles, la vie des mourants ? A Bethléem, petite ville de la Judée.

89. Nativitas Christi fuit gratioza, gloriosa, copiosa, fructuosa. *Lib. 4 Compend. theolog. verit. c. 11, ante med. p. 744, col. 2, A, t. 7.*

La naissance de Jésus-Christ fut agréable, glorieuse, abondante et fructueuse en résultats.

90. In nativitate Christi nulla domus ambitio, sed reclinatorum in stabulo, mater in fœno, filius in præsepio, panniculi pro purpura, pro bysso in ornatu regio lacinia congeruntur. *De Nativ. c. 2, post init. p. 448, col. 2, t. 3.*

S. Cyrilian.

A la naissance du Christ, on n'aperçoit aucun luxe de maison, mais bien une couche dans une étable, une mère reposant sur de la paille, un enfant dans une crèche ; des langes lui tiennent lieu de pourpre, et, en place de lin, son ornement royal se compose de misérables lambeaux.

91. Nascitur Christus non sibi, sed nobis : nascitur enim qui semper erat, nascitur qui in principio erat, et Filius Dei, et Verbum Dei, et Deus. *Tract. 9, post init. apud Bibl. Patr. t. 4, edit. Colon. 1618.*

S. Gaudent.

Jésus-Christ vient au monde, non pour lui, mais pour nous ; car il naît, celui qui existait de toute éternité, celui qui fut dès le commencement, le Fils de Dieu, le Verbe de Dieu, Dieu même.

92. Christus in carne natus, culpæ ultione pressus est, et culpæ contagione inquinatus non est ; propria admissa non habuit, et tamen pœnam carnalium, sine culpa suscepit. *Lib. 3 Moral. c. 11, longe ante med. col. 74, A, t. 1.*

S. Greg. Mag.

Le Christ, prenant un corps dans sa naissance, fut soumis à la vengeance du péché, et cependant il resta sans être souillé ; il n'eut pas à expier ses propres fautes dans son corps, et cependant, quoique innocent, il subit la peine due au péché.

93. Nascente Domino videbatur Divinitas humiliata, ascendente vero Domino est humanitas exaltata : in nativitate sua apparuit Deus humilis, in ascensione sua ostensus est homo

Greg. Mag. sublimis. *Hom. 29 super Evang. post med. col. 418, A, t. 2.*

A la naissance du Sauveur, la Divinité sembla humiliée, mais à son ascension l'humanité parut exaltée ; à sa naissance, un Dieu parut dans toute son humilité ; à son ascension se manifesta son humanité dans toute sa sublimité.

94. Coeli Rege nato rex terræ turbatus est : quia terrena altitudo confunditur, cum celsitudo cœlestis aperitur. *Ibid. Hom. 10, in princ.*

A la naissance du Roi du ciel, la terre fut troublée, parce que les grandeurs des choses de la terre se trouvent confondues, quand apparaissent les hauteurs des cieux.

95. Dum Unigenitus Dei existens ante sæcula ex Mariæ utero natus est homo, investigabili miraculo facta est, et ancilla hominis per divinitatem, et mater Verbi per carnem. *Lib. 9 in Registro, indict. 4, c. 61, Epist. 61 ad Quirin. episc. a med. col. 1087, C, t. 2.*

Quand le Fils de Dieu, existant dans tous les siècles, sortit naissant du sein de Marie, elle devint, par un admirable prodige, la servante de l'homme par la divinité et la mère du Verbe par la nature.

Greg. Nys. 96. In nativitate Domini, virgo mater efficitur, et permanet virgo : nec virginitas partum ademit, nec partus virginitatem solvit. *In diem natalem Christi, ante med. col. 686, B.*

Dans la naissance du Seigneur, une vierge devient mère, et cependant elle demeure vierge ; la virginité n'empêche pas l'enfantement, l'enfantement ne détruit pas la virginité.

97. Virgo peperit sine dolore, quia sine voluptate concepit. *De Christi Resurrectione, post init. col. 702, D.*

La vierge enfante sans douleur, parce qu'elle avait conçu sans délectation.

S. Gregorius Thaumata. 98. Natus est Christus in Bethlehem secundum carnem, ut Deum decebat, angelis cœlestibus Dominum suum cognoscentibus, et Deum in præsepio pannis involutum collaudantibus. *In Anathematismis, cap. 12, circa init. apud Bibl. Patr. t. 3, pag. 39, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Jésus naquit à Bethléem selon la chair ; mais comme il convenait à un Dieu, les anges du ciel surent bien reconnaître leur Seigneur et glorifier leur Dieu, quoique enveloppé de langes dans une crèche.

S. Hier. 99. Qua voce, quo sermone tibi speluncam Salvatoris exponam ? Et illud præsepe in quo infantulus vagiit, silentio magis, quam infino sermone honorandum est. *Tom. 1, Epist. 18 ad Marcellam, post med. p. 130, C.*

Quelle voix, quelles paroles emploierai-je pour vous faire connaître la grotte où le Sauveur naquit ? Le silence plutôt qu'un insuffisant discours ne ferait-il pas mieux honorer cette crèche qui fut le témoin des vagissements d'un petit enfant ?

100. Dei Filius pro nostra salute, hominis factus est filius : novem mensibus in utero, ut nascatur expectat, fastidia sustinet, pannis involvitur, et ille pugillo mundum includens, præsepis continetur angustiis. *Tom. 1, Ep. 22 ad Eustoch. ante fin. p. 149, A.*

Le Fils de Dieu s'est fait le fils de l'homme pour notre

salut ; avant de naître, il n'a pas craint de passer neuf mois dans le sein d'une de ses créatures, supportant tous les mépris, revêtu de pauvres langes, et se contentant de l'étroit espace d'une crèche, lui qui contenait dans sa main le monde entier.

101. Felix puerperium, lætabile angelis, expectabile sanctis, necessarium perditis, congruum profligatis. *Tom. 4, Epist. 11 de Assumpt. B. M. in med. p. 78, C.*

S. Hier.

Heureux enfantement, la joie des anges, l'attente des saints, nécessaire à ceux que le péché avait perdus, avantageux aux infortunés de la terre.

102. Parit virgo, partus a Deo est : infans vagit, laudantes angeli audiuntur : panni sordent, Deus adoratur. *Lib. 2 de Trinitate, verbo Angelus, in fine, f. 9, col. 2.*

S. Hilar.

Une vierge enfante, mais c'est l'œuvre de Dieu ; un enfant fait entendre des vagissements, mais on entend aussi ses loanges chantées par les anges ; ses langes inspirent le mépris, mais en lui un Dieu est adoré.

103. In nativitate Christi, juste placatus est Deus homini : quia talis homo inventus pro homine, qui non solum par, sed et major esset homine. *Super Ps. 9, c. 8, a med. p. 39, B, t. 1.*

Hugo a S. Victore.

Dans la naissance du Christ, la colère de Dieu vis-à-vis de l'homme est justement apaisée, parce que, pour le salut de l'humanité, il fallait qu'il surgit un homme tel, que, semblable aux autres hommes, il les surpassât cependant en grandeur et en puissance.

104. O Virgo gratiosa, totum nobis quodammodo est a te, quod per illum nobis est, qui natus est ex te. *De Verbo Incarnat. collat. 3, a med. p. 58, B, t. 3.*

O Vierge pleine de grâce, c'est en quelque sorte par vous que nous sont advenus tous les biens que nous avons obtenus par celui qui est né de vous.

105. Vere genuit Maria corpus habens in se Deum habitantem ; et revera natus est Deus, Verbum ex virgine, vestitus corpore obnoxio iisdem passionibus nobiscum. *Epist. 5 ad Tralhanos, post med. apud Bibl. Patr. t. 1, p. 79, col. 2, II, edit. Colon. 1618.*

S. Igrat. mart.

Marie a véritablement engendré un corps renfermant en lui Dieu lui-même ; oui, Dieu lui-même, le Verbe de Dieu, est né d'une vierge, revêtu d'un corps sujet aux mêmes misères que nous.

106. Vere genitus Christus, et qui hæc credit, ut res se habet, quod natus sit, is beatus est : qui vero non credit hæc, scelestus est, non minus iis, qui Dominum crucifixerunt. *Ibid. Epist. 8 ad Philippæus. post init. p. 83, col. 1, litt. D.*

Le Christ a été véritablement engendré, et celui qui croit à sa naissance telle qu'elle a eu lieu, celui-là est heureux ; mais celui qui n'y croit pas n'est pas moins coupable que ceux qui crucifèrent le Seigneur.

107. Si matrem quæram, virgo est : si virginem quæram, mater est : si prolem quæram, virginis est : si pudorem quæram, matris omnino est. *De Virginit. B. M. c. 2, sub fin. apud Bibl. Patr. t. 7, edit. Colon. 1618.*

S. Hlephons.

Si je cherche une mère, je découvre une vierge ; si je cherche une vierge, je rencontre une mère ; si je cherche un enfant, c'est celui d'une vierge ; si je cherche de l'honneur, je découvre l'honneur intact d'une mère.

S. Hlephons.

108. Integritas Mariæ conceptioni adhaeret, pudor conceptionem sepius, virginitas conceptum claudit. *Ibid. c. 11, ante med. p. 445, col. 1, B.*

Dans la conception, la pureté de Marie n'est point altérée, sa pudeur est conservée, et sa virginité abrite celui qu'elle a conçu.

109. Sicut clauso utero Maria concepit, ita et clauso utero peperit. *Ibid. lib. contra eos qui disputant de virginit. B. M. ante med. p. 450, col. 1, B.*

De même que Marie conçut en restant vierge, de même elle enfanta en restant toujours vierge.

110. Nativitas Domini nostri Jesu Christi omnem intelligentiam superavit, et cuncta exempla transcendit : nec potest esse ulla comparabilis, quæ est inter omnes singularis. *Ibid. a med. p. 451, col. 1, B.*

La naissance de notre Seigneur Jésus-Christ est un fait qui a surpassé toutes les intelligences ; elle est restée sans exemple, et elle ne peut être comparée à aucune autre naissance, parce qu'elle est la plus remarquable de toutes.

S. Inno. III.

111. Miranda fecunditatis Mariæ prærogativa : quod talis talem taliter genuit. *In Encornio B. V. M. ante med. f. 207, col. 2.*

Admirable prérogative de la fécondité de Marie, puis-que vierge elle a pu, en restant vierge, engendrer un Dieu.

Joan. Cap.

112. Idem habendus est in carne, qui habetur in spiritu : idem credendus in corpore, qui creditur in majestate, quia nasciturus in carne. *Pros.*

Il faut voir dans la chair celui que l'on voit dans l'esprit : il faut le croire résidant dans un corps, celui que l'on croit revêtu de toute majesté, parce qu'il devait naître dans la chair.

113. Non divisionem aliquam, aut discessionem sui fecit, ut se ex parte aliqua non nascente, pars sui aliqua nasceretur, aut aliquid in eo divinitatis postea superveniret, quod in eo natum ex virgine non fuisset. *Lib. 5 de Incarnat. c. 4, in med. p. 1022.*

Il ne fit aucune séparation ni aucune division de lui-même, en sorte qu'une partie de sa personne ne naissant pas, une autre naquît, ou que plus tard il se manifestât en lui quelque chose de sa divinité, qui ne fût pas né déjà d'une vierge.

S. Joan. Chr.

114. Natus est Christus secundum carnem, ut tu nascereris spiritu : natus est ex muliere, ut tu desineres filius esse mulieris. *Hom. 2 super Matth. oper. perf. ante med. col. 21, B, tom. 2.*

Jésus-Christ est né selon la chair pour que vous naquissiez selon l'esprit ; il est né d'une femme pour que vous cessiez d'être l'enfant d'une femme.

115. Nascitur Christus Abrahamæ semen ex Abraham, qui ipsum fecerat Abraham ; nascitur ex patre, qui prior generat patrem, ut esset filius patre anterior, esset Christus genitore prior : nec enim nasci corporaliter potuisset, nisi genitori originem tribuisset, ut esset genitoris genitor, et suæ originis fabricator. *Hom.*

1 in dictum Joan. 15, Vos amici mei estis, S. Joan. Chr. circa med. col. 431, D, t. 3.

Jésus-Christ fils d'Abraham, qui avait créé lui-même Abraham, est né d'Abraham ; il naît d'un père, celui qui d'abord avait engendré son père, afin que le Fils fût antérieur au père. En effet, il n'aurait pu naître corporellement, s'il n'avait préalablement donné naissance à son père, afin qu'il fût le créateur de son père et l'artisan de son origine.

116. Christi juxta carnem nativitas festum est omnium festorum, venerandumque, et omnium metropolis est. *In orat. de B. Philogonio, circa med. col. 933, D, t. 3.*

La naissance de Jésus-Christ selon la chair est la fête de toutes les fêtes ; elle est la plus solennelle et les renferme toutes.

117. Quamdiu gens Judaica, quamvis sub peccatoribus, tamen Judaicis regibus tenebatur, prophetæ mittebantur ad remedium ejus : nunc autem quando lex Dei sub potestate regis iniqui tenebatur, nascitur Christus ; quia magna et desperabilis infirmitas, medicum artificiosorem querebat. *Homil. 2 sup. Matth. oper. imperf. circa init. col. 740, D, t. 2.*

Pendant que la nation juive était gouvernée par des rois juifs, quoique pécheurs, des prophètes lui étaient envoyés pour porter remède à ses maux ; mais quand la loi donnée par Dieu fut soumise au pouvoir d'un roi inique, le Christ sauveur naquît, parce qu'une infirmité grande et désespérée demandait un médecin plus habile.

118. Beata Virgo Maria, virga Jesse, novum florem carnis humanæ, utero quidem materno, sed partu est enixa virgineo. *Serm. 4 de Nativ. Dom. in princ.*

La bienheureuse Vierge Marie, verge de Jessé, a fait éclore, par l'enfement de son sein virginal, mais maternel aussi, une nouvelle fleur de la nature humaine.

119. Mariæ Virginis virginitas non est violata partu, sicut non fuerat temerata conceptu. *Ibid. Serm. 3, prope init.*

L'enfement de la bienheureuse Vierge Marie n'altéra pas plus sa pureté que sa conception ne l'avait ternie.

120. Maria ita Christum salva virginitate edidit, quemadmodum salva virginitate concepit. *Ep. 10 ad Flavian. Constantinopol. episc. c. 2, in med.*

La virginité de Marie fut aussi bien préservée dans l'enfement de Jésus-Christ qu'elle l'avait été dans sa conception.

121. Nativitas Domini nostri Jesu Christi omnem intelligentiam superat, et cuncta exempla transcendit, nec potest ullis esse comparabilis, quæ est inter omnes singularis. *Serm. 10 de Nat. Dom. circa med.*

La naissance de notre Seigneur Jésus-Christ est un fait qui a surpassé toutes les intelligences ; elle est restée sans exemple, et elle ne peut être comparée à aucune autre naissance, parce qu'elle est la plus remarquable de toutes.

122. Adorant magi in carne Verbum, in infantia sapientiam, in infirmitate virtutem, et in hominis veritate Dominum majestatis. *Serm. 1 de Epiph. post med.*

Les magis adorent le Verbe dans la chair, la sagesse

S. Leo I.

dans l'enfance, la force dans la faiblesse, et dans la vérité de l'homme le Dieu de majesté.

123. Deus erat, et homo factus est : suscepit humanitatem, non amisit divinitatem. *Pros.*

Il était Dieu, et il s'est fait homme ; il a pris la nature humaine sans perdre sa nature divine.

124. Factus humilis, mansit sublimis : natus est homo, non destitit esse Deus : natus est parvulus, latens magnus. *Serm. 13 de Nativ. B. M. circa init. apud Bibl. Patr. t. 10, pag. 615, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Il s'est fait humble, mais il est resté grand ; il est né homme sans cesser d'être Dieu : sa nature d'enfant cachait sa grandeur.

125. Ubi spiritus generat, virgo parturit, totum divinum geritur, nihil humanum. *Serm. 57, post med. apud Bibl. Patr. t. 3, part. 2, p. 703, col. 1, edit. Colon. 1618.*

Où l'esprit engendre, une vierge enfante ; rien d'humain, mais un tout divin paraît au monde.

126. Spiritus et Virgo terrena copula non est, sed cœleste secretum : hinc est quod nascitur, est divinum. Ergo quod natus, confitendum est ; quomodo natus est, tacendum. *Pros.*

Il n'y a point d'union terrestre entre le divin Esprit et la Vierge, mais un secret du ciel ; de là celui qui est né est divin. Donc on doit croire qu'il est né ; comment il est né, il faut le taire.

127. Quia quod secretum est, sciri non potest : quod clausum est, nescit aperiri : quod singulare est, non refertur exemplo. *Ibid. Serm. 16, post med. p. 706, col. 2, F.*

Parce que ce qui est secret ne peut être connu, ce qui est fermé ne peut être ouvert, ce qui est singulier ne peut être démontré par un exemple.

128. Si Deum sic nasci magnus fatetur munere, fatetur dum adorat, advertite quid sentire, quid credere debeat christianus. *Ibid. Serm. 117, in med. p. 749, col. 1, D.*

Si le mage témoigne par un présent de sa foi en la naissance du Sauveur, s'il l'atteste par son adoration, voyez ce qu'un chrétien doit sentir et ce qu'il doit croire.

129. Ineffabile nativitatis dominicæ sacramentum credere magis convenit, quam referre. *Pros.*

Il est mieux de croire l'ineffable mystère de la naissance du Seigneur que de l'expliquer.

130. Virgo peperit : quod natura non habet, et usus nescit, ignorat ratio, mens non capit, pavet cœlum, stupet terra, creatura miratur, quomodo sermo narrabit humanus ? *Ibid. Serm. 143, in princ. p. 766, col. 1, B.*

Une vierge a enfanté : en face de ce qui est contraire à la nature, à l'habitude, de ce que la raison ne connaît pas, de ce que l'esprit ne comprend pas, de ce qui fait trembler le ciel, étonne la terre et fait l'objet de l'admiration de la créature, la langue de l'homme ne sera-t-elle pas impuissante à raconter ?

131. Hæretice, desine judicare judicatum ; et adora in cœlis Deum, quem Deum

magus adoravit in terris. *Ibid. Serm. 143, in S. Petr. Chr. calce, p. 768, col. 2, F.*

Hérétique, cessez de juger votre juge ; adorez dans les cieux celui qu'un mage sur la terre adora comme un Dieu.

132. Christus quod nascitur, non est consuetudo, sed signum : non est natura, sed virtus : non ordo est, sed potestas ; et est cœleste miraculum, ratio non humana. *Ibid. Serm. 146, in princ. p. 768, col. 2, F.*

La naissance du Christ n'est pas une chose ordinaire, mais un prodige ; elle n'est pas un fait dans l'ordre de la nature, mais dans celui de la grâce ; ce n'est pas une condition, mais une puissance ; c'est un miracle du ciel, et non un fait provoqué par l'intelligence humaine.

133. Quis digne mirari valeat, quis non obstupescat, quod is qui cœli immensitate non capitur, in angusto præsepio reclinator ; qui electos suos stola immortalitatis induit, vilibus panis contegi non contempsit ? *Serm. 61 de Nativ. Dom. a medio, p. 294, col. 1, A, t. 1.*

Qui pourra admirer dignement et ne sera pas étonné que celui que l'immensité du ciel ne peut contenir consente à reposer dans une étroite crèche, que celui qui a revêtu ses élus du signe de l'immortalité n'ait pas craint de se couvrir de misérables langes ?

134. Virginem parere, novum ac singulare est : Deum vero parere, ita omnem novitatem singularitatis exsuperat, ita omnia quæ miranda sunt antecedit, ut nec mente concipi, nec lingua valeat aliquatenus explicari. *Serm. 63 de S. Joan. evang. ante fin. p. 301, col. 2, D, t. 2.*

Qu'une vierge enfante, c'est contre toute habitude, et c'est surprenant ; mais qu'elle enfante un Dieu, cela surpasse toute chose nouvelle, est au-dessus même de tout ce qui étonne davantage ; c'est chose que l'esprit ne peut concevoir et qu'aucune langue humaine ne saurait expliquer.

135. Natus est Christus temporaliter sine patre, et æternaliter sine matre. *Super Epist. ad Hebr. c. 7, lect. 1, ante fin.*

Selon le temps, le Christ est né n'ayant pas de père ; selon l'éternité, il est né n'ayant pas de mère.

136. Decuit Christum non per seipsum, sed per alias creaturas nativitatem suam manifestare, ne tibi propagandæ derogaretur. *Part. 3, quæst. 36, art. 4, in princ. corporis.*

Il fut convenable que la naissance du Christ ne fût pas publiée par lui-même, mais par les autres créatures, afin que la foi n'en souffrit nullement dans sa propagation.

137. In nativitate Christi, qui conscientiam habet securam, dulcius gaudet : qui miseram, attentius timet : qui bonus est, affectuosius orat : qui peccator, devotissime supplicat. Dulcis dies et vere dulcis cunctis penitentibus, et veniam portans. *De Nativ. Christi, tom. 1.*

Dans la naissance de Jésus-Christ, celui dont la conscience est pure goûte la joie la plus douce, celui dont la conscience n'est pas sans tache éprouve des craintes plus sérieuses ; celui qui est bon prie avec plus d'affection, le pécheur supplie avec plus d'ardeur. O jour plein de véritables délices et plein de pardons pour tous les pécheurs repentants !

138. Nesciens virgo virum, peperit sine do-

S. Petr. Dam.

S. Thomas Aquinas

S. Vinc. Ferr.

lore Salvatorem sæculorum. *Serm. de Nativ. Dom. post med. f. 50, col. 3.*

Une vierge, sans avoir éprouvé le contact de l'homme, a enfanté sans douleur le Sauveur des siècles.

S. Zeno.

139. O magnum sacramentum ! Maria virgo incorrupta concepit, post conceptum virgo peperit, post partum virgo permansit. *Serm. 2 de Nat. Christi, in fine, apud Bibl. Patr. t. 3, p. 111, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

O le plus grand des mystères ! Marie, vierge immaculée, conçoit ; après la conception, vierge, elle enfante ; après l'enfantement, elle reste vierge encore.

140. Mira res ! concipit Maria de ipso quem parit : tumet uterus majestate, non semine : capitque virgo, quem mundus mundique non capit magnitudo. *Ibid. Serm. 3, circa init. p. 111, col. 1, D.*

O prodige ! Marie conçoit de celui qu'elle enfante ; son sein virginal est rempli de la majesté divine et non de quelque chose qui touche à la chair ; elle renferme en elle-même, cette vierge, celui que l'immensité du monde ne peut contenir.

NATIVITAS HUMANA

(NAISSANCE DE L'HOMME).

DEFINITIO.

Hugo card.

Nativitas est omnium malorum ingressio. *Sup. Eccles. c. 7, f. 88, col. 3, t. 3.*

La naissance est le commencement de tous les maux.

S. Thomas Aquinas.

Nativitas est origo alicujus viventis a principio vivente conjuncto. *Part. 1 Summe, quest. 27, art. 2, in corp. p. 56, col. 1.*

La naissance d'un être vivant a pour origine une cause vivante jointe à une autre ayant également vie.

DIVISIO.

Hugo card.

Quintuplex nati-
vitas est,
scilicet :

Nativitas cul- pæ,	Prima est in u- tero,
Nativitas na- turae,	Secunda ex ute- ro,
Nativitas doc- trinae,	Tertia in Evan- gelio,
Nativitas gra- tiæ,	Quarta in bap- tismo,
Nativitas glo- riæ.	Quinta erit in judicio. <i>Sup. Sapient. c. 4, fol. 144, col. 2, tom. 3.</i>

La naissance de la faute,	La première se prend dans le sein,
La naissance de la nature,	La deuxième se tire du sein,
La naissance de la doctrine,	La troisième se fait dans l'Évangile,
La naissance de la grâce,	La quatrième a lieu dans le baptême,
La naissance de la gloire.	La cinquième aura lieu au jour du ju- gement.

Il y a cinq
sortes de nais-
sance, savoir :

Petr. Blesens.

Tres sunt natiuitates : prima est natiuitas hominis damnata, secunda est natiuitas hominis justificata, tertia est natiuitas hominis beata. *Pros.*

Il y a trois naissances : la première est la naissance de l'homme déjà condamnée ; la seconde est la naissance de l'homme justifiée ; la troisième est la naissance de l'homme pourvue du bonheur.

Prima naturæ est, secunda gratiæ, tertia gloriæ.

La première est celle de la nature, la seconde celle de la grâce, la troisième celle de la gloire.

In prima est peccatum, in secunda meritum, in tertia præmium.

Dans la première se trouve le péché, dans la seconde le mérite, dans la troisième la récompense.

Prima est ut quis vivat, secunda ut juste vivat, tertia ut beate vivat. *Sup. Job, c. 3, prope med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 926, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

La première consiste en ce qu'un être prenne vie dans ce monde, la seconde en ce qu'il vive de la vie du juste, la troisième en ce qu'il vive heureusement.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Nudus egressus sum de utero matris meæ, et nudus revertar illuc. *Job 1, v. 21.*

Je suis sorti nu du sein de ma mère, et j'y retournerai nu.

2. Pereat dies, in qua natus sum, et nox, in qua dictum est : Conceptus est homo. *Ibid. 3, vers. 2.*

Périssent le jour où je suis né et la nuit dans laquelle il a été dit : Un homme a été conçu !

3. Quare misero data est lux, et vita his qui in amaritudine animæ sunt ? *V. 20.*

Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée aux malheureux, et la vie à ceux qui sont dans l'amertume du cœur ?

4. Homo nascitur ad laborem, et avis ad volatum. *Ibid. 5, v. 7.*

L'homme naît pour le travail et l'oiseau pour voler.

5. Quare de vulva eduxisti me ? Qui utinam consumptus essem, ne oculus me videret, etc. ! *Ibid. 10, v. 18.*

Pourquoi m'avez-vous tiré du sein de ma mère ? Que ne suis-je mort avant que l'œil m'ait vu !

6. Vir vanus in superbiam erigitur, et tanquam pullum onagri, se liberum natum putat. *Ibid. 11, v. 14.*

L'homme vain s'élève dans son orgueil, et, comme le petit de l'onagre, il se croit né libre.

7. Homo natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis. *Pros. Ibid. 14, v. 1.*

L'homme né de la femme vit peu de jours, et il est rassasié de misères.

8. Qui quasi flos egreditur, et conteritur, et fugit velut umbra, et nunquam in eodem statu permanet. *V. 2.*

Comme la fleur, il s'élève, et il est foulé aux pieds, et il fuit comme l'ombre, et il ne demeure jamais dans le même état.

9. Numquid justificari potest homo, comparatus Deo, aut apparere mundus natus de muliere? *Ibid.* 23, v. 4.

Comment l'homme sera-t-il juste devant Dieu? comment sera-t-il pur devant lui, le fils de la femme?

10. Ecce in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea. *Psal.* 50, vers. 7.

J'ai été conçu dans l'iniquité, et ma mère m'a enfauté dans le péché.

11. Sicut egressus est nudus de utero matris suæ, sic revertetur. *Pros. Eccles.* 3, v. 14.

Comme il est sorti nu du sein de sa mère, ainsi il s'en retournera.

12. Miserabilis prorsus infirmitas : quomodo venit, sic revertetur. *Pros. V.* 13.

Profonde misère! comme il est venu, il s'en ira.

13. Melior est dies mortis, die nativitatis. *Ibid.* 7, v. 2.

Mieux vaut le jour de la mort que celui de la naissance

14. Ex nihilo nati sumus, et post hoc erimus tanquam non fuerimus. *Sap.* 2, v. 2.

Nous sommes nés de rien, et après nous serons comme si nous n'avions pas été.

15. Nos nati, continuo desivimus esse. *Ibid.* 5, v. 13.

Ainsi nous sommes nés, et soudain nous avons cessé d'être.

16. Ego natus accepi communem aerem, et in similiter factam decidi terram, et primam vocem similem omnibus emisit plorans. *Pros. Ibid.* 7, v. 3.

Né, j'ai reçu l'air commun à tous, j'ai été déposé sur une terre d'égaux douleurs, et, comme tous les autres, j'ai élevé ma première voix en pleurant.

17. In involumentis nutritus sum, et curis magnis : nemo enim ex regibus aliud habuit nativitatis initium. *V.* 4-5.

J'ai été nourri dans les langes et à grands soins; aucun des rois n'a eu un autre commencement.

18. Unus ergo introitus est omnibus ad vitam, et similis exitus. *V.* 6.

Tous ici-bas ont une même entrée dans la vie et une même sortie.

19. Occupatio magna creata est omnibus hominibus, et jugum grave super filios Adam, a die exitus de ventre matris eorum, usque in diem sepulturæ in matrem omnium. *Eccli.* 40, vers. 1.

Une grande occupation a été créée pour tous les hommes, et un joug pesant est sur les enfants d'Adam, depuis le jour où ils sortent du sein de leur mère jusqu'au jour de leur sépulture dans le sein de la mère commune à tous.

20. Sub una nocte nata est, et sub una nocte periit. *Joan.* 4, v. 10.

Elle est née en une nuit, et la nuit suivante l'a vu mourir.

21. Non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptista. *Matth.* 11, v. 11.

Nul ne s'est élevé entre les enfants des femmes plus grand que Jean-Baptiste.

22. Bonum erat ei, si natus non fuisset homo ille. *Ibid.* 26, v. 24.

Il vaudrait mieux pour cet homme qu'il ne fût jamais né.

23. Quod natum est ex carne, caro est; et quod natum est ex spiritu, spiritus est. *Joan.* 3, v. 6.

Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'esprit est esprit.

24. In peccatis natus es totus, et tu doces nos? *Ibid.* 9, v. 34.

Tu es né dans le péché, et tu nous enseignes?

SENTENTIE PATRUM.

25. Vitæ hujus principium, mortis exordium est. *Lib. 2 de Vocat. gentium, c. 8, ante med. col.* 263, C, t. 2.

Le principe de cette vie est le commencement de la mort.

26. Quam miserum, ut qui nascimur in libertate, moriamur in servitute! *Lib. 2, Epist. 7 ad Simplicianum, post med. col.* 521, C, t. 3.

Qu'il est déplorable que nous naissons dans la liberté et que nous mourrions dans l'esclavage!

27. Nudi omnes nascimur, nudi morimur. *Lib. 6 Hexamer. cap. 8, ante fin. col.* 890, A, tom. 4.

La nudité accompagne notre naissance, elle accompagne aussi notre mort.

28. Nescit natura divites, quæ omnes pauperes generat : neque enim cum vestimentis nascimur, nec cum auro argentoque generamur, nudos fudit in lucem, egentes cibo, amictu, potu : nudos recipit terra, quos edidit. *De Nabuthe, c. 1, circa med. col.* 1106, D, t. 4.

La nature, qui nous engendre tous pauvres, ne connaît pas de riches, car nous ne naissons pas avec des vêtements non plus qu'avec de l'or et de l'argent; la nature nous produit en ce monde manquant de vivres et de vêtements, et les corps qu'elle a enfantés, la terre les reçoit dans tout leur dénuement.

29. Omnia quæ nascuntur in mundo, infirma, caduca, corruptibilia ac vana sunt. *Sup. Epist. ad Rom. c. 8, in illud, Vanitatis creatura subjecta est, col.* 1845, A, t. 5.

Tout ce qui vient dans ce monde est faible, fragile, corruptible et vain.

30. Tam multos Deus creando nasci voluit, quos ad suam gratiam non pertinere præscivit. *Epist. 157 ad Optatum, p.* 458, D, tom. 2.

Dieu créateur a voulu qu'il naquit un grand nombre d'hommes, ceux surtout qu'il savait à l'avance ne pas appartenir à sa grâce.

31. Scito quomodo homo es, cujus conceptio culpa, nasci miseria, vivere pœna, mori necesse. *De Spirit. et Anima, c. 51, post med. p.* 633, A, t. 3.

O homme qui avez été conçu dans le péché, sachez comment vous êtes devenu homme et qu'il est nécessaire que vous naissiez dans la misère, que vous viviez dans les peines et que vous soyez sujet à la mort.

S. Aabr.

S. Aug.

S. Aug.

32. Omnis homo advena est nascendo, et incola vivendo. *In Quest. sup. Lev. quest. 91, in fine, p. 162, C, t. 4.*

Tout homme en naissant est un étranger; c'est en vivant qu'il acquiert le titre de citoyen.

33. Nemo renascitur in Christi corpore, nisi prius nascatur in peccati corpore. *Lib. 1 de peccator. meritis, c. 29, ante med. p. 460, D, t. 7.*

Personne ne renaît dans le corps du Christ, qu'il ne soit né auparavant dans le corps du péché.

34. Nasci hic in corpore mortali, incipere agrotare est. *Sup. Ps. 102, ante med. v. 3, p. 769, D, t. 8.*

Naître ici-bas dans un corps mortel, c'est commencer une vie de souffrance.

35. Quo intrasti iter agis, exiturus venisti, non remansurus. *Tract. 40 sup. Evang. Joan. de c. 8, in fine.*

En entrant dans ce monde, c'est un voyage que vous entreprenez; vous y êtes venu pour en sortir, non pour y demeurer.

36. Fui in necessariis natus, postea in spontaneis voluntatus. *In Medit. c. 39, in princ. p. 531, A, t. 9.*

Je suis né dans le besoin; ensuite je marche dans la volonté.

37. Nobilior est generatio spiritualis, quam carnalis. *Serm. 1 dom. Quinquag. et in ord. 53, in fine, p. 493, A, t. 10.*

La génération selon l'esprit est bien plus noble que la génération selon la chair.

38. Cum nascitur puer non rilet, sed plorat: quare plorat, nisi quia voce testatur et confiteatur plorando se ad miseriam devenisse? *Serm. 31 ad frat. in eremo, ante med. pag. 953, B, tom. 10.*

Lorsqu'un enfant vient au monde, il ne rit pas, mais il pleure; pourquoi pleure-t-il, si ce n'est parce qu'il témoigne par ses pleurs et ses plaintes, qu'il n'y est venu que pour subir la misère?

39. In luctu nascimur, in labore vivimus, et in dolore moriamur. *Ibid. Serm. 65, circa med. p. 1097, B.*

Nous naissons dans les larmes, nous vivons dans le travail, et nous mourons dans la douleur.

40. Mortales et ignari, et carni subditi nascimur. *Lib. 3 de lib. Arb. c. 19, prope fin.*

Nous naissons sujets à la mort et à l'ignorance, et soumis à la concupiscence de la chair.

41. Nullus vitam, in qua natus est, bene finiet, nisi renatus, antequam linat. *Epist. 57, quest. 2, circa med. t. 2.*

Nul, en ce monde, ne finira heureusement la vie où il est né, si, avant de la terminer, il ne renaît à la grâce.

42. Nemo nascitur ex Adam, nisi vinculo delicti et damnationis obstrictus. *Ep. 157. post init. t. 5.*

Aucun des enfants ne vient en ce monde que retenu par les liens du péché et de la damnation.

S. Aug.

43. Ingeniosum nasci, felicitatis est. *Lib. 4 de Cirit. Dei, c. 21, ante med. t. 5.*

Il est heureux de naître doué d'intelligence.

44. Undecunq̄ue nascantur homines, si parentum vitia non sectentur et Deum recte colant, honesti et salvi erunt. *De conjug. Bono, c. 16, ante med. t. 6.*

Quelle que soit l'origine des hommes, s'ils ne se livrent pas aux vices de leurs parents et s'ils honorent Dieu comme il convient, ils seront honnêtes, et ils seront sauvés.

45. Hoc non est malum quod natus es, sed cum quo natus. *Lib. 3 contra Julianum, c. 21, circa med. t. 7.*

Le mal n'est pas que vous soyez né, mais en ce que vous êtes né dans le péché.

46. Salva pudicitia conjugali, malum de malo nascendo trahitur, quod renascendo purgatur. *Ibid. lib. 4, c. 8, ante finem.*

La pudeur conjugale restant intacte, par la naissance le mal vient du mal, mais par la naissance à la grâce il est effacé.

47. Diligatur proles, non ut nascatur tantum, verum etiam ut renascatur: nascitur namque ad pœnam, nisi renascatur ad vitam. *De Nuptiis, libro 1, c. 17, circa init. t. 7.*

Que l'enfant soit aimé, non pas tant pour qu'il naisse à la vie de ce monde, mais bien pour qu'il renaisse; car il naît pour la peine, s'il ne renaît à la véritable vie.

48. Ex concupiscentia carnis, utique mundo, non Deo nascitur: Deo autem nascitur, cum ex aqua et Spiritu sancto renascitur. *Ibid. c. 19, in princ.*

L'homme né de la concupiscence de la chair naît pour le monde et non pour Dieu; mais il naît pour Dieu lorsqu'il est régénéré dans l'eau et dans l'Esprit saint.

49. Conjugium bonum est, unde ordinate seminatus nascitur homo, et fructus conjugii bonus est, quod est ipse qui ita nascitur homo: sed peccatum malum est, cum quo nascitur omnis homo. *Ibid. lib. 2, c. 22, ante fin. tom. 7.*

C'est une union honorable, celle qui donne naissance à l'homme: dans les conditions d'une saine moralité: l'homme qui naît ainsi est un heureux fruit de cette union; mais il est un grand mal, le péché dans lequel tout homme vient en ce monde.

50. Ideo est secunda nativitas instituta, quia nativitas est prima damnata. *Lib. 6 contra Julianum, c. 19, post init. t. 7.*

Il a donc été établi une seconde naissance, parce que la première a été condamnée.

51. Quando quisque nascitur, antequam uti possit mente, atque ratione, non regitur, nisi sensibus carnis. *Tract. 15 sup. Joan. post med.*

Quand un être prend naissance dans cette vie, il n'est dirigé que par les appétits de la chair avant qu'il puisse se servir de son intelligence et de sa raison.

52. Quisque cum præputio nascitur, quia omnis homo cum vitio propaginis nascitur. *Ibid. Tract. 30, in med.*

L'homme vient en ce monde avec le péché, parce qu'il naît avec le vice d'origine.

S. Aug. 53. Homo quando nascitur, jam cum morte nascitur, quia de Adam peccatum trahit. *Ibid. Tract. 49, circa med.*

Quand l'homme entre dans la vie, il y entre sujet à la mort, parce que son origine participe au péché d'Adam.

54. In filiis nativitas, in patribus antiquitas. *Tract. 2 super Epist. Joan. in med. t. 9.*

Dans les enfants se rencontre la naissance, dans les parents se trouve l'antiquité.

S. Ponav. 55. In sordibus generamur, in tenebris confovemur : matres nostras plurimum oneramus, in doloribus parturimur, et in nostro exitu ventres more vipereo laceramus. *Pros.*

Nous sommes engendrés dans la souillure, nous sommes réchauffés dans les ténèbres; nous sommes un pesant fardeau pour nos mères, nous sommes enfantés dans la douleur, et, dans notre production en cette vie, nous déchirons comme une vipère le sein qui nous a portés.

56. Nudi nascimur membris omnibus impotentibus, mundo exponimur, et a ploratu vitam incipimus, et cum ploratu vitam finimus. *Serm. 4 de uno Confess. et in ordine 26, post med. p. 333, col. 2, t. 3.*

Nous naissons nus, impuissants de tous nos membres; les larmes qui nous accompagnaient à l'entrée dans la vie nous accompagnent aussi à l'heure de la mort.

S. Eus. Emis. 57. Jucundiores sunt illi dies, quibus renascimur, vel reparamur, quam illi quibus nascimur. *Hom. 6 de Pascha, in princ.*

Ils sont bien plus beaux les jours de notre renaissance et de notre retour à la grâce que les jours de notre naissance selon la nature.

Franc. Tit. 58. Miserabilis prorsus hominis infirmitas : quomodo venit, sic revertetur. *In Annot. sup. cap. 1 Job, longe post med. in illud, Nudus egressus sum.*

Elle est tout à fait déplorable l'infirmité de l'homme : il sort de ce monde comme il y est entré.

Glossa de cr. 59. Anima maribus citius infunditur, quam foeminis. *In decretis Gratiani, fol. 4, col. 4, edit. Lugdun. 1540.*

Notre âme passe dans le sein de nos mères plus vite que nous n'y sommes conçus.

Gloss. int. 60. Homines nati in mundo, flores in campo : vita in carne, flos in foeno. *Sup. Job, c. 14, in princ. col. 163, B, t. 3.*

Les hommes venus en ce monde sont comme des fleurs dans un champ, la vie dans la chair comme une fleur dans du foin.

61. Hominis procreatio non est sine sorde. *Ibid. c. 14, col. 167, B, t. 3.*

La génération de l'homme n'est pas exempte de souillures.

Gloss. ord. 62. Sicut foenum in terra, vel folium in arbore nascitur, ita caro nostra nascitur ex progentie parentum. *Sup. Eccles. c. 14, in fine, col. 2042, E, t. 3.*

De même que le foin naît dans la terre, que la feuille est produite sur l'arbre, de même nous prenons notre chair dans la chair de nos parents.

S. Greg. Mag. 63. Quid sunt nati homines in mundo, nisi

quidam flores in campo? vita enim in carne, flos in foeno est. *Lib. 11 Moral. c. 26, ante med. num. 27, super illud Job 14, Quasi flos egreditur, col. 400, B.*

Que sont-ils les hommes nés en ce monde, sinon des fleurs dans un champ? car notre vie dans la chair ressemble à une fleur dans du foin.

64. Nasci de adulterio, non ejus culpa est qui nascitur, sed illius qui generat. *Tom. 2, Epist. 15 ad Pammach. ante med. p. 170, D.*

Naître d'un adultère n'est point la faute de celui qui naît ainsi, mais celle de celui qui engendre.

65. Jam captus est morte, qui natus est : testes sunt mortui, cum non negant se morituri : ubi cum initio nominatur et finis, initium nostrum cum sine suscipimus. *Tom. 4, Epist. 6 ad amic. ante med. p. 39, A.*

Il est déjà victime de la mort, celui qui naît en cette vie; et ceux qui ne nient pas qu'ils mourront sont des témoins déjà pris par la mort, puisque là où nous trouvons la fin à côté du commencement, là aussi nous mêlons forcément le commencement à la fin.

66. Nativitas immunda est, vita perversa, mors periculosa. *Sup. 3 Reg. c. 3, f. 265, col. 1, t. 1.*

Notre naissance est pleine de souillures, notre vie pleine de corruption et notre mort pleine de dangers.

67. Dolor principium est hominis, labor medium, timor finis. *Ibid. etc.*

La douleur est le commencement de la vie de l'homme, le travail en est le milieu et la crainte en est la fin.

68. Homo non tam cito incipit vivere, quam incipit mori. *Sup. Psal. 89, f. 238, col. 2, t. 2.*

L'homme commence plus tôt à mourir qu'il ne commence à vivre.

69. Homo in poena nascitur, et in poena moritur, et ideo in poena vivere debet. *Sup. Is. c. 30, Mystice, fol. 64, col. 4, t. 1.*

L'homme naît dans la souffrance, il meurt dans la souffrance, et c'est pour cela qu'il doit vivre dans la souffrance.

70. Mulier	}	Concipit cum immunditia et foetore,	S. Innoc. III.
		Parit cum tristitia et dolore,	
70. Mulier	}	Nurit cum angustia et labore,	
		Custodit cum instantia et timore. <i>Lib. 1 de Contemptu mundi, c. 6, in calce, p. 14.</i>	
		Conçoit dans la souillure et l'impureté,	
La femme	}	Enfante dans la tristesse et la douleur,	
		Nourrit dans la détresse et le travail,	
		Conserve avec attention et tremblement.	

71. Homo nudus egreditur, et nudus regreditur : pauper accedit, et pauper recedit. *Pros.*

L'homme entre nu dans le monde, il en sort nu; il vient pauvre et s'en retourne pauvre.

S. Innoc. III.

72. Si quis autem indutus egreditur, attendat quale proferat indumentum : turpe dictu, turpius auditu, turpissimum visu, foedam pelliculam, sanguine cruentatam. *Ibid. c. 7, fere per totum, p. 15.*

Mais si l'homme sort de cette vie ayant un vêtement, considérez quel est ce vêtement; il est honteux de le dire, plus honteux de l'entendre, très-horrible à voir : son vêtement est une peau fétide, cruellement ensanglantée.

S. Joan. Chr.

73. Si quis e meretrice aut adultera sit natus, si propria virtute decoretur, parentum suorum non decoloratur opprobriis. *Pros.*

Un homme peut naître d'une femme perdue ou d'une femme adultère; mais s'il s'honore par ses propres vertus, il n'est pas déshonoré par les opprobres de ses parents.

74. Non est ex virtute, nec ex vitio parentum, ut quis sit virtute præditus, aut pravus, aut obscurus, aut clarus, sed ex propria virtute. *Hom. 3 sup. Matth. opr. perf. col. 29, B, t. 2.*

Il ne dépend pas de la vertu ou des vices de ses parents qu'un homme soit doué de bonnes qualités, qu'il soit pervers, obscur ou distingué; cela dépend de sa propre vertu.

S. Isidorus Hispal.

75. Inopes nascimur in hac vita, inopes recessuri sumus de hac vita. *Lib. 2 de summo Beno, c. 41, sent. 8, p. 657, col. 1.*

Nous sommes venus pauvres dans cette vie, nous en sortirons pauvres.

Lact. Firm.

76. Hominem nimis imbecillum et fragilem nasci, quam cætera animalia nascuntur, certum est; et hominem nudum et inermem, tanquam ex naufragio in hujus vitæ miserias proijci et expelli. *De Opificio Dei, c. 3, in princ.*

Il est certain que l'homme naît en ce monde plus faible que les autres animaux, et que c'est comme après un naufrage que, nu et sans force, il est jeté dans les misères de cette vie.

Petr. Eleaser.

77. Quanto recessimus longius a die natiuitatis nostræ, tanto propinquiores mortis termino facti sumus. *Ep. 141 ad Gualter. Rothom. archiep. circa med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 818, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Plus nous nous éloignons du jour de notre naissance, plus nous nous approchons de celui de notre mort.

S. Prosper.

78. Vitæ hujus principium, mortis exordium est : nec prius incipit augeri ætas nostra, quam minui. Cui si quid adjicitur spatii temporalis, non ad hoc accedit ut maneat, sed in hoc transit ut pereat. *Pros.*

Le commencement de cette vie est aussi le commencement de la mort, et notre âge diminue à mesure qu'il augmente; que s'il y est ajouté un espace de temps quelconque, ce n'est pas pour qu'il se maintienne: il n'y passe que pour mourir.

79. Quod ergo ab initio mortale est, qualibet occidat die, non contra legem mortalitatis occumbit, nec unquam ei vicinius est posse vivere, quam posse deficere. *Lib. 2 de Vocat. gent. c. 21, circa med.*

Donc ce qui est mortel dans son principe, à quelque jour de la vie qu'il succombe, ne périt pas, contrairement à la loi de mort qui pèse sur tous, et il ne diffère pas plus dans sa possibilité de vivre que dans celle de mourir.

Bupertus.

80. Mulier quanto fecundior, tanto ærumno-

sior : post singulos conceptus, dolor cruciat; post singulos partus, suus eam sanguis fatigat. *Lib. 3 sup. Genes. cap. 22, fol. 32, pag. 2.*

Plus une femme est féconde, plus elle est malheureuse; après plusieurs conceptions, la douleur l'afflige; après plusieurs enfantements, son sang la fatigue.

81. O necessitas abjecta nascendi, vivendi misera, dura moriendi ! *Lib. 8, Ep. 41 ad Lupum, circa med. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

O triste nécessité de naître ! cruelle misère de vivre ! ô dure loi de mourir !

82. Homicidii festinatio est, prohibere nasci. *In Apol. advers. gentes, c. 9, p. 42, F, tom. 1.*

Empêcher un être de venir en ce monde, c'est se rendre homicide à l'avance.

SENTENTIE PAGANORUM.

83. Cæteris animalibus partus non laboriosi eveniunt, minus enim cum parturiunt, infestari videntur : at mulieribus dolores vehementissimi incidunt, et præcipue stabilibus, et sellulariis, seu otiosis. *Lib. 7 de Histor. animal. c. 9, in medio, tom. 2.*

Les autres animaux, en mettant bas, paraissent n'éprouver presque aucune douleur; moins encore, quand ils engendrent, paraissent-ils souffrir. Au contraire, les femmes sont sujettes aux plus violentes douleurs, celles surtout qui mènent une vie sédentaire, solitaire ou oisive.

84. Magis conjunctum est id, ex quo natum est ipsi nato, quam factum ei quod fecit : est enim ei, ex quo ortum proprium id, quod ex ipso est ortum. *Lib. 8 Ethic. ad Nicomach. c. 12, circa init. t. 2.*

Il y a une liaison plus étroite entre la cause qui donne la naissance et l'effet qui la reçoit, qu'entre la statue et l'artiste; car l'objet engendré est propre à celui qui l'engendre.

85. Nulli cuiquam mortalium a natura tributum est, ut immortalis nasceretur. *Tom. 3, syzygia 6, Ep. 7 ad Dionem. p. 334, litt. E.*

La nature n'a donné à aucun être mortel l'avantage de naître immortel.

86. Nulli natura in æternum spiritum dedit, statutaque nascentibus in finem vitæ dies est. *Suasor. 2, circa init. p. 8, t. 1.*

La nature n'a donné à qui que ce soit le suffrage de la vie pour toujours, et il a été assigné à chaque être qui naît un jour où sa vie doit finir.

87. Quisquis ad vitam editur, ad mortem destinatur. *De Consolat. ad Polybium, c. 30, in princ. p. 538, t. 1.*

Quiconque naît à la vie est destiné à la mort.

88. Nulli contigit impune nasci. *De Consolat. ad Marciam, c. 15, in calce, p. 610, t. 1.*

Il n'a été donné à personne de naître impunément.

89. Pejores morimur, quam nascimur. *Ep. 22, sub fin. p. 564, t. 2.*

Nous mourons pires que nous naissons.

90. Nihil melius æterna lex fecit, quam quod

S. Sidorus
epi. c.

Tertullian.

Aristot.

Plato.

Seneca.

Seneca.

unum introitum nobis ad vitam dedit, exitus multos. *Epist.* 70, *in med.* p. 660, t. 2.

La loi éternelle n'a rien fait de meilleur que de nous ouvrir une seule porte pour entrer dans la vie et de nous ouvrir plusieurs issues pour en sortir.

91. Ad virtutem quidem, sed sine virtute nascimur. *Ep.* 90, *in calce*, p. 759, t. 2.

Nous naissons pour la vertu, mais sans vertu.

92. Æquat omnes cinis; impares nascimur, pares morimur. *Ep.* 91, *post med.* p. 761, t. 2.

La poussière du tombeau égalise tous les hommes; l'inégalité préside à notre naissance, mais nous mourons tous égaux.

93. Conditor ille juris humani, non natalibus nos, nec nominum claritate distinxit, nisi dum nascimur. *Ibid.*

Le fondateur de cette loi de l'humanité ne nous a distingués par notre naissance ou par la célébrité de notre nom qu'au temps de notre entrée dans le monde.

94. Cui nasci contigit, mori restat. *Ep.* 99, *ante med.* p. 804, t. 2.

Il reste encore à mourir à celui à qui il est arrivé de naître.

95. Nallum animal ad vitam prodit, sine metu mortis. *Epist.* 121, *post med.* p. 879, t. 2.

Aucun animal n'entre dans la vie sans éprouver la crainte de la mort.

96. Omnes infantes terra nudos excipit: non pudet te fortius nasci, quam vivere. *De Moribus*, *post init.* p. 677, *edit. Basil.* 1537.

La terre reçoit nus tous ses enfants; n'ayez pas plus honte de naître que de vivre.

97. Non quomodo quisque venit, emittitur. *De Remediis fortuitor.* p. 283, *edit. Basil.* 1537.

Personne ne sort de ce monde de la même manière qu'il y est venu.

NATURA (NATURE).

ETYMOLOGIA.

Alban Mag.

Inde natura dicta est, quod ita nata sit et existat. *De Definit. ante med.* col. 896, C, t. 4.

Elle est appelée nature de ce qu'elle est née et qu'elle existe.

F. Thomas A.quinas.

Nomen naturæ a nascendo dictum est, ut dicatur natura quasi nascitura. *Part. 3 Summæ, quæst.* 2, *art.* 1, *in princ. corporis*, p. 4, col. 1.

Le mot de nature vient du moi qui doit naître, de telle sorte qu'elle soit appelée nature comme qui dirait devant naître.

SENTENTIE PATRUM.

S. Ambr.

1. Si quid in natura vitii est, emendet industria: ut ars desit, non desit correctio. *Lib. 1 Offic.* c. 18, *circa med.* col. 11, D, t. 4.

S'il se rencontre dans la nature quelque chose de vicieux, que l'activité industrielle de l'esprit le fasse disparaître, et que là où l'art fait défaut la correction ne manque pas.

2. Naturæ effigies, formula disciplina, forma honestatis est. *Ibid.* c. 19, col. 13, A.

L'image de la nature, la formule de l'école est le caractère de l'honnêteté.

3. Secundum naturam est matrimonium; contra naturam fornicatio; supra naturam Christi conceptio et generatio. *Lib. viæ ducis*, c. 2 *de Verbo*, *ab initio*, *apud Bibl. Patr.* t. 4, *part.* 1, p. 590, col. 1, A, *edit. Colon.* 1618.

Le mariage est selon la nature, la fornication contre la nature, la conception et l'enfantement du Christ au-dessus de la nature.

4. Tria sunt, quæ de hominibus prædicantur:

Secundum naturam, Præter naturam, Supra naturam.

Il est trois choses que l'on dit des hommes:

Selon la nature, Contre la nature, Au-dessus de la nature.

Secundum natu- S. Ath. n. Mag.

ram, est matrimonium; præter naturam scortatio; supranaturam virginitas.

Secundum naturam, sunt opes juste acquisite; præter naturam avaritia; supra naturam inopia.

Secundum naturam, est temperantia; præter naturam crapula; supra naturam jejunium.

Secundum naturam, est pax; præter naturam tumultus; supra naturam inimicorum dilectio. *In Definitionibus*, col. 802, t. 4, D.

Selon la nature, il y a le mariage; contre la nature, la fornication; au-dessus de la nature, la virginité.

Selon la nature, il y a les richesses justement acquises; contre la nature, l'avarice; au-dessus de la nature, la pauvreté.

Selon la nature, il y a la tempérance; contre la nature, la débauche; au-dessus de la nature, le jeûne.

Selon la nature, il y a la paix; contre la nature, le tumulte; au-dessus de la nature, l'amour des ennemis.

S. Aug.

5. Quod perfectioni naturæ deesse perspexeris, id voca vitium. *Lib. 3 de lib. Arbitr. c. 14, in fine, p. 478, D, t. 1.*

Ne craignez pas de donner le nom de vice à tout ce que vous aurez reconnu comme manquant à la perfection de la nature.

6. Hoc omnes naturæ a Deo habent, quod naturæ sint; et in tantum vitiosæ sunt, in quantum ab ejus a quo factæ sunt, arte discedunt. *Ibid. c. 15, in princ. p. 478, D.*

C'est de Dieu que toutes les natures tiennent leur titre de natures; elles sont d'autant plus vicieuses qu'elles s'éloignent davantage de l'art de celui par qui elles ont été créées.

7. Natura perfecta non solum nulla vituperatione, sed etiam laude in suo genere digna est. *Lib. 3 de lib. Arbitr. c. 14, in fine, p. 478, D, t. 1.*

Une nature parfaite non seulement ne mérite aucun blâme, mais au contraire elle est, dans son genre, digne d'éloge.

8. Nulla res obtinet integritatem naturæ suæ, nisi in suo genere salva sit. *De vera Relig. c. 18, in fine, p. 498, C, t. 1.*

Rien n'arrive à la perfection de sa nature qui ne soit, en son genre, pur et sain.

9. Omnis natura etiam vitiosa est, in quantum natura est, bona est: in quantum vitiosa est, mala est. *In Enchirid. c. 13, in fine, pag. 109, B, t. 3.*

Toute nature, même vicieuse, en tant que nature, est bonne; mais en tant que vicieuse, elle est mauvaise.

10. Nulla culpa motus deprehendi potest, ubi natura necessitasque dominatur. *Lib. 3 de lib. Arbitr. c. 1, in princ. p. 463, A, t. 1.*

Nul ne peut être taxé de faute, s'il n'a agi que sous l'impression de la nature et d'une impérieuse nécessité.

11. Quisquis natura sua male utitur, malus esse judicatur. *De Spiritu et Anima, cap. 42, circa init. p. 628, C, t. 3.*

Quiconque use mal de sa nature est réputé méchant.

12. Parit cives terrenæ civitatis, peccato vitiatata natura: cœlestis vero civitatis cives parit, a peccato naturam liberans gratia. *Lib. 15 de Civit. Dei, c. 2, sub fin. p. 268, C, t. 5.*

La nature viciée par le péché produit des citoyens pour la terre seulement, tandis que la nature délivrée du péché par la grâce en produit pour la céleste patrie.

13. Nullum vitium ita contra naturam est, ut naturæ deleat etiam extrema vestigia. *Ibid. lib. 19, c. 12, post med. p. 390, C.*

Nul vice n'est tellement contre la nature, qu'il détruise les derniers vestiges de la nature.

14. Natura corrupta, in quantum natura est, bona est: in quantum corrupta est, mala est. *De Natura boni, c. 4, in fine, p. 383, B, t. 6.*

Une nature même corrompue, en tant qu'elle est nature, est bonne; mais elle est mauvaise en tant qu'elle est corrompue.

15. Omnis natura quæ minus bona fieri potest, bona est; et omnis natura dum corrup-

S. Aug.

pitur, minus bona fit. *Lib. 3 de lib. Arb. c. 13, in princ. t. 1.*

Toute nature qui peut devenir moins bonne est bonne, et toute nature devient moins bonne à mesure qu'elle se corrompt.

16. Quæcunque natura cum vitio ad eam quæ sine vitio est, ut corrumpat, accedit: eo ipso non accedit æqualis, sed infirmior vitio suo. *Ibid. c. 14, circa init.*

Chaque nature déjà viciée tente sans cesse de se rapprocher d'une autre nature non viciée, afin de la corrompre; ce n'est pas dans la condition d'une véritable égalité qu'elle s'en rapproche, mais dans celle d'une grande infirmité, résultat de ses vices.

17. Quia vitium naturæ adversatur, tantum additur malitiæ vitiorum, quantum naturarum integritati minuitur. *Ibid. ante fin.*

Parce que le vice est contraire à la nature, la malice des vices s'accroît d'autant plus qu'elle est plus amoindrie par la pureté des natures.

18. Contra naturam quidquid est, naturæ adversatur, et eam perimere nititur. *De Morib. Manich. c. 2, ante med. t. 1.*

Tout ce qui est opposé à la nature la contrarie et s'efforce de la détruire.

19. Nulla natura malum, sed quod contra naturam est, id erit malum. *Ibid.*

Nulle nature n'est au fond un mal, mais cela seul est un mal qui est contre nature.

20. Nulla est Deo natura contraria. *Ibid. c. 1, post med.*

Nulle nature n'est contraire à Dieu.

21. Quia diabolus naturam nostram deceperat, dignatus est Dei Filius ipsam naturam nostram suscipere, ut de ipsa diabolus vinceretur. *De Agone christ. c. 1, circa med. t. 3.*

Parce que le démon avait trompé notre nature, le Fils de Dieu daigna s'entourer de cette même nature, afin que par elle le démon fût vaincu.

22. Natura sua voluntate depravata, recursum per semetipsam non habet, sed per Dei gratiam, qua adjuvatur et instauratur. *Lib. 9 de Gen. ad litt. c. 18, post init. t. 3.*

La nature corrompue de sa propre volonté n'a pas la possibilité d'un retour par elle-même, mais seulement par la grâce de Dieu, par qui elle est aidée et renouvelée.

23. Natura humana etiamsi in illa integritate in qua condita est permaneret, nullo modo seipsam Creatore suo non adjuvante servaret. *Epist. 106, longe ante fin. t. 2.*

Quand même la nature humaine persévérerait dans cette pureté qui lui a été accordée dans la création, elle ne pourrait cependant se préserver sans le secours de son Créateur.

24. Natura humana præstantior est pecoribus, etiam in ipsis peccantibus. *Lib. 7 de Gen. ad litt. c. 26, ante med. t. 3.*

La nature humaine est bien supérieure aux animaux, même dans ceux que le péché a fait tomber.

25. Nulla natura est, quæ non sit ex Deo. *Lib. 2 de lib. Arbitr. c. 20, ante med. t. 1.*

Il n'est pas de nature qui ne vienne de Dieu.

S. Aug.

26. Ut natura sit, ex eo habet, quod a Deo facta est : ut autem ab eo a quo facta est deticiat, ex hoc quod de nihilo facta est. *Lib. 14 de Civit. Dei, c. 13, ante med. t. 5.*

Tout ce que la nature possède, elle le tient de Dieu, parce que c'est Dieu qui l'a créée : mais si elle est séparée de celui qui est son principe, c'est parce qu'elle a été faite de rien.

27. Natura nec plene atque perfecte beata erit, nisi adepta quod expetit. *Ibid. cap. 25.*

La nature ne sera pleinement et parfaitement heureuse qu'elle n'ait acquis la possession de ce qu'elle ambitionne

28. Natura est, in qua nullum malum est, esse autem natura, in qua nullum bonum sit, non potest. *Ibid. lib. 19, c. 13, ante med.*

Il est des natures dans lesquelles il n'y a aucun mal, mais il n'y en a pas dans lesquelles il n'y ait aucun bien.

29. Sicut non impossibile fuit Deo, quas voluit instituire naturas : sic etiam non est impossibile in quidquid voluerit, quas justitia instituit, mutare naturas. *Ibid. lib. 21, cap. 8, in medio.*

De même qu'il n'a pas été impossible à Dieu de créer les natures qu'il a voulu, de même il lui est possible de changer en ce qu'il voudra les natures que sa justice a produites.

30. Deus hominis naturam quodammodo mediam inter angelos bestiasque condidit. *Ib. lib. 12, c. 21, in med.*

Dieu a créé la nature de l'homme comme tenant le milieu entre les anges et les animaux.

31. Omnis natura vel Deus est, vel ex Deo est. *Lib. 2 de Anima et orig. c. 3, post init. tom. 7.*

Toute nature est divine ou vient de Dieu.

32. Malum oriri non potest, nisi ex natura, nec ubi sit habet, nisi fuerit in natura. *Lib. 3 contra Julian. c. 24, prope fin. t. 7.*

Le mal ne peut sortir que de la nature, et il n'a rien en soi qui ne se trouve dans la nature.

33. Natura hominis primitus inculpata, et sine ullo vitio creata est : natura vero ista hominis, qua unusquisque ex Adam nascitur, jam medico indiget, quia sana non est. *De Natura et Gratia, c. 3, in princ. t. 7.*

La nature de l'homme a été dans le commencement créée sans péché et sans aucun vice ; mais cette nature de l'homme, par cela même qu'elle tire son origine d'Adam, n'a déjà plus besoin de médecin, parce qu'elle n'est pas pure.

S. Basil Mag.

34. Quanto natura vegetior ac calidior fuerit, tanto melior. *In Constit. c. 2, post med. p. 627, t. 3.*

Plus la nature est vivace et vigoureuse, meilleure elle est.

S. Bern.

35. Naturæ industria in nobis non dormitet : grande profecto in nobis donum naturæ ipsa est. *Serm. 83 sup. Cant. post init. fol. 201, col. 2, D.*

Que l'activité de notre nature ne s'endorme pas en nous, car elle est certainement en nous un don de la nature.

36. Si quod naturæ satis est, replere indigentiam velis, nihil est quod fortunæ affluentiam petas : paucis enim minimisque natura contenta est. *Lib. 2 de Consolat. philos. pros. 5, circa med.*

Boetius.

Si vous voulez pourvoir la nature de ce qui lui suffit, il n'est pas nécessaire que vous recherchiez l'affluence des richesses, car la nature se contente de peu et de très-peu.

37. Quid humana natura pauperius, quæ nihil idoneum de se habere cognoscitur? *Sup. Ps. 30, ante med. vers. 13, f. 43, col. 4.*

Cassiodor.

Quoi de plus pauvre que la nature humaine, qui est regardée comme n'ayant rien par elle-même?

38. Aeris instar est natura humana, multa cura indigens. *Serm. ad frat. post init. pag. 487, D, t. 2.*

S. Ephrem.

La nature est semblable à l'air, à qui de grands soins sont nécessaires.

39. Naturæ generositas per avaritiam est dissecta, cum legem ad potentiæ subsidium assumpsisset. *Orat. 17 de Paupert. post med. pag. 137.*

S. Greg. Naz.

La générosité de la nature fut détruite par l'avarice, lorsque celle-ci se fut arrogé la prérogative de la loi pour étayer sa puissance.

40. Natura ipsa ad omne, quod ei domesticum est, benigne se habet. *Orat. 24 de seipso, post init. p. 199.*

La nature traite favorablement tout ce qui se rapproche d'elle.

41. Quæ ad naturæ ductum fiunt, plerumque bene succedunt : quæ vero præter naturam præsumuntur, frustra tentantur. *Epist. 57 ad Eudochium rhetor. in princ. p. 425.*

Tout ce qui se fait selon le gré de la nature réussit ordinairement ; mais on tenterait vainement tout ce qui semble contraire à la nature.

42. Repugnante natura, inania omnia sunt. *Et hab. apud D. Joan. Damasc. lib. 3 Parall. c. 101, f. 139, p. 2, C.*

S. Gregorius Thaumaturgus.

Tout est vain dès que c'est contraire à la nature.

43. Negligens est humana natura, et deliciis gaudet, et relaxationes quaerit. *Hom. 10 sup. Gen. post init. col. 60, C, t. 1.*

S. Jean. Chr.

La nature humaine est paresseuse ; elle se plaît dans les délices et recherche les détassements.

44. Potentior quam natura, non eget naturæ ministerio. *Ibid. Hom. 28, post med. col. 226, litt. C.*

Ce qui est plus puissant que la nature n'a nul besoin de son secours.

45. Naturæ humanæ hæc conditio est, ut difficilioribus nonnunquam superatis, succumbat in minoribus. *Hom. 51 sup. Matth. oper. imperf. circa med. col. 431, D, t. 2.*

La nature humaine est ainsi faite, que souvent, après avoir vaincu les plus graves difficultés, elle succombe dans de bien moindres.

46. Quid miserius natura humana? Omne animal potest amare quod sibi intelligit ho-

S. Joan Chr. num, et odire quod intelligit malum : solus homo quod intelligit malum amare cogitur, et odire quod intelligit bonum, quia duas habet in se adversantes naturas : quod carni placet, animæ displicet ; et quod animæ placet, carni displicet. *Hom. 13 sup. Matth. oper. imperf. post med. col. 830, t. 2.*

Quoi de plus misérable que la nature humaine ? Tout animal peut aimer ce que son instinct lui montre comme bon et haïr ce qu'il lui montre comme mauvais ; l'homme seul est forcé d'aimer ce qu'il sait être mauvais et de haïr ce qu'il sait être bon, parce qu'il porte en lui deux natures opposées l'une à l'autre : ce qui plaît à la chair déplaît à l'esprit, et ce qui plaît à l'esprit déplaît à la chair.

47. Natura arcta est et laboriosa, nostra autem electione levis spe futurorum. *Hom. 86 sup. Joan. post med. col. 415, A, t. 3.*

La nature est étroite et laborieuse ; mais, par suite de notre vocation, l'espoir qu'elle a dans les biens futurs la rend légère.

48. Naturæ leges pervertere, summæ temeritatis est. *Hom. 26 sup. 1 Cor. circa fin. ante Moral. col. 529, C, t. 4.*

Il est souverainement téméraire de changer les lois de la nature.

49. Res est subito inclinans, et omnigenis casibus quam maxime obnoxia, hominum natura. *Ibid. Hom. 40, in med. Moral. col. 563, litt. C.*

La nature de l'homme plie subitement, et elle est sujette à toutes sortes de chutes.

50. Nihil est natura violentius. *Hom. 3 sup. 2 Cor. in Morali, post init. col. 708, D, t. 4.*

Rien n'est plus violent que la nature.

Joan. Gers. 51. Quod natura negat, nemo feliciter audet. *De Perf. cordis, partit. 2, circa med. part. 3.*

Personne ne tente avec succès ce qui est contraire à la nature.

S. Isidorus Hispal. 52. Sæpe natura moribus immutatur, sæpe natura consuetudine superatur. *Lib. 2 de Synonym. c. 10, in fine, p. 319, col. 1.*

Les mœurs changent souvent la nature ; souvent aussi elle est dépassée par l'habitude.

S. Leo I. 53. Natura mutabilis, et de peccati labe mortalis, in quantum est passibilis, in tantum est ad deteriora proclivis. *Serm. 7 de Jejun. decimi mensis, in princ.*

Autant la nature, variable par elle-même et mortelle par suite du péché, est sujette aux passions, autant elle est portée aux choses mauvaises.

54. Natura nostra, manente adhuc mortalitate mutabilis, etiamsi ad summa quæque studio provehatur, semper tamen sicut potest habere quo recidat, ita potest habere quo crescat. *Sermone 2 Quadrag. in princ.*

Notre nature, variable par suite de l'arrêt de mort qui pèse encore sur elle, serait-elle parvenue par beaucoup d'efforts aux choses les plus élevées, peut cependant trouver toujours en elle-même des occasions de chute, de même qu'elle peut y rencontrer des moyens de grandir dans le bien.

Philo Jud. 55. Natura est incipiens a vilissimis, ut de-

sinat in præstantissima omnium. *Lib. de mundi Opific. longe ante med. p. 16, t. 1.*

Il est de la nature de commencer par les choses les plus viles et de finir par les meilleures.

56. Durum est adversari naturæ. *De Sacrific. Abel, ante med. p. 212.*

Il est pénible d'être en opposition avec la nature.

57. Hominum natura mortalis : virtutum natura immortalis est. *Lib. de Abrahamo, ante med. p. 497, t. 1.*

La nature de l'homme est mortelle, celle de la vertu est immortelle.

58. Cum natura pugnare, difficile est. *Ibid. post med. p. 522.*

Il est difficile de combattre la nature.

59. Natura ordo, lex est dubio procul antiquissima omnium. *De Abrah. in princ. pag. 487, t. 1.*

La nature c'est l'ordre ; la loi est sans nul doute la plus ancienne de toutes les choses de ce monde.

60. Sordet natura sine gratia. *Epist. ad Rufin. de lib. Arb. c. 1, post med.*

La nature s'avilit si n'elle est aidée de la grâce.

61. Natura ad inferiora demissa, varietatem induit. *In Encomio calvitii, ante med. apud Bibl. Patr. t. 64, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

La nature, tombée jusqu'aux choses les plus basses, s'est pour ainsi dire revêtue de l'inconstance.

62. Omnis natura aut defraudatione aut enormitate rescinditur, proprietate mensura conservatur. *De Anima, c. 43, post med. pag. 593, C, t. 3.*

Toute nature s'amointrit par l'injustice ou par l'irrégularité ; elle se conserve par la pratique de la justice.

63. Natura callida est, et multos trahit, illaqueat et decipit, et se semper pro fine habet. *Lib. 3 de Imit. Christ. c. 54, in princ. t. 2.*

La nature est pleine de ruse et trahit beaucoup d'hommes ; elle les enlace dans ses filets et les trompe, la fin de ses actes se rapportant toujours à elle-même.

64. Natura invite vult mori, nec premi, nec superari, nec subesse, nec sponte subjugari. *Ibid. c. 54, sect. 2.*

C'est malgré elle que la nature se soumet à la mort ; elle ne veut ni être opprimée ni être surpassée ; elle ne consent pas à s'abaisser et ne subit volontairement aucun joug.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

65. Nihil præter naturam est sempiternum ; id enim quod est præter naturam, posterius est eo, quod potius sit et melius. *De communi animal. gressu, post med. t. 1.*

Rien n'est éternel, excepté la nature ; car ce qui est en dehors de la nature est bien au-dessous de ce qui se fait plus tôt et mieux.

66. Cum natura nihil supervacaneum, nihil frustra facere soleat, constat nec prius, neque posterius, quam usus exigat, ab ea effici quid-

Philo Jud.

S. Prosper.

S. Synesius
epit-c.

Tertullian

Thomas
a Kempis

Aristot.

Aristot. quam. *Lib. 2 de Generat. animal. c. 4, post med.*

Comme la nature a coutume de ne produire rien d'inutile et de ne faire rien en vain, il est certain qu'avant comme après elle ne produit rien que l'expérience n'exige.

67. Omne quod præter naturam fit, laborem doloremque movet. *Sect. 5 Problem. quest. 19, tom. 2.*

Tout ce qui se fait contrairement à la nature provoque le travail et la douleur.

68. Quæ præter naturam fiunt, hæc facta sunt difficilia. *Ibid. sect. 5, quest. 32.*

Tout ce qui se fait contrairement à la nature devient difficile.

69. Quod contra naturam est, id maxime et imbecillam esse ratio postulat. *Ibid. sect. 10, quest. 50.*

La raison veut que ce qui est contre la nature soit extrêmement faible.

70. Natura quærit non solum in negotio recte, verum etiam in otio laudabiliter posse versari. *Lib. 8 Polit. c. 3, in princ. t. 4.*

La nature cherche à se créer une situation digne dans le travail, mais louable aussi dans l'oisiveté.

Cicero. 71. Omnis natura vult esse sui conservatrix, ut et salva sit, et in genere conservetur suo. *Lib. 4 de Finib. ante med. num. 16, t. 4.*

La nature tient essentiellement à sa conservation, afin qu'elle reste saine et sauve, et qu'elle se conserve dans sa manière d'être.

72. Est natura sic generata vis hominis, ut ad omnem virtutem percipiendam facta videatur. *Ibid. lib. 5, ante med. num. 43.*

La force de l'homme est ainsi créée par la nature, qu'elle semble faite pour comprendre toute vigueur.

73. Blanda, conciliatrix, et quasi sui est lena natura. *Lib. 1 de Nat. deorum, post med. num. 77, tom. 4.*

La nature est insinuante, conciliatrice et comme jalouse d'elle-même.

74. Neque attinet naturæ repugnare, neque quidquam sequi, quod assequi nequeas: ideoque nihil decet adversante et repugnante natura. *Lib. 1 de Offic. post med. t. 4.*

Il ne convient pas de se mettre en contradiction avec la nature, ni de rechercher ce que vous ne pouvez atteindre, et c'est pourquoi rien ne convient de tout ce qui répugne ou est contraire à la nature.

75. Nihil habet natura præstantius, nihil quod magis expetat, quam honestatem, quam laudem, quam dignitatem, quam decus. *Lib. Tusc. Quest. post med. t. 4.*

Il n'est rien de plus excellent pour la nature, rien qu'elle désire davantage que l'honnêteté, que la louange, la dignité et l'honneur.

76. Multo firmior est et constantior natura, quam fortuna. *Lib. 1 Offic. post med. t. 4.*

La nature est beaucoup plus ferme et plus constante que la fortune.

77. Natura nihil solitarium amat, sed sem-

per ad aliquid tanquam ad municulum annitur. *De Amicit. post med. t. 4.*

La nature n'aime rien de ce qui ressemble à l'isolement, mais elle s'efforce toujours vers quelque chose comme vers un appui.

78. Rem facillimam secundum naturam suam vivere, difficilem facit communis insania. *Ep. 41, in fine, p. 596, t. 2.*

Seneca.

Vivre selon la nature est une chose très-facile, mais la folie de la plupart des hommes le rend très-difficile.

79. Nemo difficulter ad naturam reducitur, nisi qui ab illa defecit. *Epist. 50, fere in med. p. 610, t. 2.*

Celui-là seul qui s'est éloigné de la nature y est difficilement ramené.

80. Qui se ad id quod natura exigit, composuit, non tantum extra sensum est paupertatis, sed et extra metum. *Ep. 119, circa med. pag. 871, tom. 2.*

Celui qui s'est rangé à ce que la nature exige se soustrait non seulement au sentiment de la pauvreté, mais encore à la crainte qu'elle inspire.

NECESSITAS (NÉCESSITÉ).

ETYMOLOGIA.

Necessitas dicitur quasi: Ne cesset entitas.

C l'ector.

La nécessité tire son nom de ce qu'elle ne peut ne pas être.

DEFINITIO.

Necesse est quod vi aliqua fieri opus est.

Collector.

On appelle nécessaire ce qui ne peut être que par une force quelconque.

DIVISIO.

Triplicis necessitas: $\left\{ \begin{array}{l} \text{Alia coactionis,} \\ \text{Alia opportunitatis,} \\ \text{Alia conditionis. } \textit{Sup. Ps.} \\ \text{93, post med. p. 133, col.} \\ \text{2, B, t. 1.} \end{array} \right.$

S Berav.

Il y a trois sortes de nécessité: $\left\{ \begin{array}{l} \text{La première de coaction,} \\ \text{La seconde d'opportunité,} \\ \text{La troisième de condition.} \end{array} \right.$

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Dabis ei, nec ages quippiam callide in ejus necessitatibus sublevandis, ut benedicat tibi Dominus Deus tuus in omni tempore. *Deut. 15, v. 10.*

Vous lui donnerez, et vous agirez bien en soulageant sa misère, afin que le Seigneur vous bénisse en tout temps.

2. Præmium bonum tibi thesaurizas in die necessitatis. *Tob. 4, v. 10.*

Tu amasseras une grande récompense au jour de la nécessité.

3. Domine, qui habes omnium scientiam, tu scis necessitatem meam. *Esth. 14, v. 14-16.*

Seigneur, qui connaissez tout, vous n'ignorez pas mes tribulations.

4. De necessitatibus meis erue me. *Psal. 24, v. 17.*

Délivrez-moi de mes tribulations.

5. Respexisti humilitatem meam, salvasti de necessitatibus animam meam. *Ps. 30, v. 8.*

Vous avez regardé mon affection, vous avez secouru mon âme dans mon angoisse.

6. Clamaverunt ad Dominum, cum tribularentur, et de necessitatibus eorum liberavit eos. *Ps. 106, v. 13.*

Ils ont crié vers le Seigneur dans leur détresse, et le Seigneur les a délivrés de leurs misères.

7. Mendicitatem et divitias ne dederis mihi, tribue tantum victui meo necessaria. *Pror. 30, vers. 9.*

Ne me donnez ni la pauvreté ni les richesses; accordez-moi seulement ce qui est nécessaire à la vie.

8. Ducebat illos ad hunc finem digna necessitas. *Sap. 19, v. 4.*

Une juste nécessité les précipitait à leur perte.

9. Memento paupertatis in tempore abundantiae, et necessitatum paupertatis in die divitiarum. *Eccli. 18, v. 25.*

Souviens-toi de la pauvreté au jour de l'abondance, et des besoins de l'indigence au jour des richesses.

10. Fenerare proximo tuo in tempore necessitatis illius. *Ibid. 29, v. 2.*

Prête à ton prochain au jour de sa détresse.

11. Honora medicum propter necessitatem, etenim illum creavit Altissimus. *Ibid. 38, v. 1.*

Rends au médecin ce qui lui est dû; le Très-Haut l'a créé.

12. In omnibus exhibeamus nosmetipsos, sicut Dei ministros in necessitatibus. *2 Cor. 6, vers. 4.*

Nous nous montrons en toutes choses tels que doivent être les ministres de Dieu, par une grande patience dans les nécessités.

13. Consolati sumus, fratres, in vobis, in omni necessitate et tribulatione nostra. *1 Thess. 3, vers. 7.*

Votre foi, mes frères, nous a fait trouver en vous de quoi nous consoler dans toutes nos peines et nos tribulations.

14. Qui habnerit substantiam hujus mundi, et viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauserit viscera sua ab eo, quomodo charitas Dei manet in eo? *1 Joan. 3, v. 17.*

Un homme qui a les biens de ce monde, et qui, voyant son frère dans la détresse, lui ferme son cœur et ses entrailles, comment aurait-il en soi l'amour de Dieu?

SENTENTIA PATRUM.

S. Ambr. 15. Ubi necessitas, ibi obsequium necessi-

tatis; melior ergo voluntas, quam necessitas. *S. Ambr. Lib. 2, Epist. 7 ad Simplic. in med. col. 520, A, tom. 3.*

Où il y a nécessité, là se trouve la soumission à la nécessité; la volonté est donc meilleure que la nécessité.

16. Nihil tam necessarium, quam cognoscere quid non sit necessarium. *Lib. 10, Ep. 82 ad Vercellensem Eccles. longe post med. col. 667, D, tom. 3.*

Rien n'est si nécessaire que de connaître ce qui n'est pas nécessaire.

17. Necessitas quæ invito imponit obsequium, affert plerumque fastidium. *Lib. 5 Hexam. ante fin. col. 867, B, t. 4.*

La nécessité, qui impose l'obéissance à qui ne se soumet que malgré lui, apporte le plus souvent le dégoût.

18. Quis est, qui non in cibo rapiatur aliquando extra metas necessitatis? *Lib. 10 Conf. c. 31, in fine, p. 128, C, t. 1.*

S. Aug.

Quel est celui qui dans le boire et le manger ne dépasse pas quelquefois les limites de la nécessité?

19. De necessitatibus meis erue me. Tunc finiuntur istæ necessitates, quando vincuntur illæ cupiditates. *Epist. 70 ad Bonifac. ante fin. p. 216, C, t. 2.*

Délivrez-moi de mes nécessités. Alors finissent les nécessités quand les désirs sont vaincus.

20. Felix est necessitas, quæ in meliora compellit. *Epist. 45 ad Armentarium, prope fin. p. 103, A, t. 2.*

Heureuse nécessité, celle qui porte à de meilleurs sentiments.

21. Nulla culpa motus deprehendi potest, ubi natura necessitasque dominatur. *Lib. 3 de lib. Arbitr. c. 1, in princ. p. 463, A, t. 1.*

Il ne peut pas y avoir de faute là où la nature et la nécessité commandent.

22. Necessitate vivimus, necessitate morimur. *Ibid. c. 3, circa med. p. 467, B.*

Nous vivons et nous mourons dans la nécessité.

23. In omnibus quibus utitur transitura necessitas, supereminet quæ permanet charitas. *In Regula 3 ad clericos, post med. p. 494, D, tom. 1.*

Dans toutes les choses dont nous nous servons, la nécessité n'est que transitoire; que la charité qui reste brille par dessus tout.

24. In genere humano dura necessitas est: nescire cor alterius, male sentire plerumque de amico fideli, bene sentire plerumque de amico infideli, o dura necessitas! *Pros.*

Il y a dans le monde de dures nécessités; ne pas connaître le cœur d'autrui, souvent mal penser d'un ami fidèle, souvent aussi bien penser d'un ami infidèle, quelle triste nécessité!

25. Magna est necessitas, non cor tuum vides, quale erit cras. Quid dicam de necessitatibus ipsius mortalitatis? Mori necesse est, et nemo vult quod necesse est, nemo vult quod erit: velis nolis, dura necessitas: nolle quod

S. Aug. non potest evitari. *Sup. Ps. 30, conc. 1, post med. vers. 9, p. 111, B, t. 8.*

O cruelle nécessité! Vous ne voyez pas votre cœur, vous ne savez quel il sera demain. Que dirai-je des nécessités de notre sentence de mort? Il est nécessaire de mourir, et personne ne veut ce qui est nécessaire, personne ne veut ce qui est inévitable. Que vous vouliez ou que vous ne vouliez pas, dure nécessité: ne pas vouloir ce qu'on ne peut éviter.

26. Ferenda est magis omnis necessitas, quam perpetranda est aliqua iniquitas. *Super Ps. 72, ante med. vers. 7, p. 545, B, t. 8.*

Il vaut mieux souffrir toutes sortes de nécessités que de commettre une seule iniquité.

27. Omnium actionum humanarum mater, est necessitas. *Sup. Ps. 83, circa med. vers. 5, p. 632, D, t. 8.*

La nécessité est la source de toutes les actions des hommes.

28. Recedente necessitate, omnia negotia necessitatis intercidant necesse est. *Sup. Ps. 141, in fine, pag. 1129, B, tom. 8.*

La nécessité n'existant plus, il faut que tous les besoins imposés par la nécessité cessent aussi.

29. Fui in necessariis natus, postea in spontaneis volutatus. *In Medit. c. 39, in princ. pag. 501, A, t. 9.*

Je suis né dans la nécessité; plus tard j'ai pu suivre les mouvements de ma volonté.

30. Ubi nulla adversitas turbat, ibi nulla necessitas angustat. *De Conflictu vitior. et virt. cap. 26, in med. p. 715, B, t. 9.*

Celui que nulle adversité ne vient troubler ne se trouve pressé par aucune nécessité.

31. Facile curatur vulneribus peccatorum, qui necessitatem curaverit pauperum. *Serm. 1 fer. 3 post dom. 2 Quadr. et in ord. 76, p. 533, A, t. 10.*

Il est facilement guéri des blessures que lui ont faites les pécheurs, celui qui a pourvu aux nécessités des pauvres.

S. Bern. 32. Primum impedimentum nostrum et occupatio gravis est ipsa necessitas hujus miseri corporis. *Serm. 1 Septuag. prope fin. fol. 25, col. 1, C.*

Notre premier embarras et notre grande préoccupation est la nécessité même de ce misérable corps.

33. Bonum magis necessitas quam voluptas: cumque utraque res citius transeat, altera potnam habeat, altera sit paritura coronam. *Sermone 17 sup. Qui habitat, ante med. f. 83, col. 5, G.*

La nécessité est plus un bien que le plaisir; et comme ces deux choses passent vite, l'une entraîne avec elle une peine, l'autre doit procurer une couronne.

34. Res necessaria est necessitas, quæ coronam parit, et in gloriam vertitur. *Ibid.*

La nécessité est chose nécessaire, parce qu'elle procure une couronne et qu'elle se tourne en gloire.

35. Necessitas multorum est virtus paucorum: paucorum, inquam, paucorum præser-

tim nobilium. *Epist. 113 ad Sophiam virgin. in princ. f. 231, col. 4, L.*

S. Bern.

La nécessité de beaucoup d'entre les hommes fait la vertu de bien peu; de bien peu, dis-je, surtout de peu parmi les nobles.

36. Laudo factam de necessitate virtutem; sed plus illam, quam eligit libertas, et non indicit necessitas. *Ibid. post init. f. 234, col. 4, litt. M.*

Je loue la vertu produite par la nécessité, mais bien plus celle qui est le fait de la libre volonté que celle qui naît de la nécessité.

37. Amicus in necessitate probatur. *Epist. 125 ad Gaufridum, circa init. f. 236, col. 4, litt. M.*

C'est dans la nécessité que l'on expérimente la véritable amitié.

38. Felix necessitas, quæ cogit in melius. *De Præcepto et Dispens. in princ. f. 290, col. 1, litt. C.*

Heureuse nécessité, celle qui oblige à mieux.

39. Perfectus carere et necessariis paratus est. *In præfat. Vitæ S. Malachie, circa med.*

Celui qui est parfait est prêt à se passer même des choses nécessaires.

40. Necessitas, quam non ratio postulat, sed voluptas ostentat, extincti spiritus signum est manifestum. *In suis Opusc. collat. 10 de Necessitat. p. 207, t. 3.*

S. Franciscus Assisias.

La nécessité que la raison ne demande pas, mais que la volupté seule fait naître, est le signe manifeste d'un esprit mort.

41. Indigentias ipsas necessitatis non patienter ferre, nihil aliud est, nisi Ægyptum repetere. *Ibid.*

Ne pas supporter avec patience les misères de la nécessité, ce n'est autre chose que répéter les scènes de l'Égypte.

42. Difficile est necessitati corporis satisfacere, et pronitati sensuum non parere. *In suis Opusc. apophthegm. 11, p. 426, t. 3.*

Il est difficile de satisfaire les nécessités du corps sans obéir aux inclinations des sens.

43. Est obsequendi necessitas jure conditionis, sed necessitatem ignorat libertas dilectionis. *Serm. 19 sup. Cant. ante fin. apud D. Bernard. vol. 2, f. 17, col. 1, A.*

Gilleb. Angl.

La nécessité fondée sur le droit de la condition est celle d'obéir, mais la liberté dans le choix ne connaît pas la nécessité.

44. Tempore necessitatis omnia sunt communicanda. *In decretis Grat. f. 2, col. 4, edit. Lugd. 1540.*

Gloss. de cr.

Au temps de la nécessité, tout doit être mis en commun.

45. Omnis necessitas non incongrue ferrum vocatur, quia vitam inopis meroris vulnere cruciat. *Lib. 15 Moral. c. 14, in princ. t. 1.*

S. Greg. Mag.

Ce n'est pas sans raison que l'on donne le nom de fer à toute nécessité, parce qu'elle accable d'un violent chagrin la vie du malheureux.

46. Cum naturæ necessitatibus plusquam expedit deservitur, mentisque cura negligitur,

S. Greg. Mag. ex miseria negligentia, infirmitati additur squallor culpæ. *Ibid. lib. 20, c. 15, ante med. num. 12, col. 681, C.*

Quand on accorde aux nécessités de la nature plus qu'il ne convient, et que le soin de l'esprit est négligé, cette négligence malheureuse ne fait qu'ajouter l'horreur du péché à la faiblesse.

47. Necessitates naturales hoc habere valde periculosum solent, quod sæpe in eis minime discernitur quid circa illas per utilitatis studium, et quid per voluptatis vitium agatur. *Ibid.*

Les nécessités de la nature ont habituellement cela de dangereux, que souvent en elles on discerne très-peu ce qui se passe autour de ces nécessités par la recherche de ce qui est utile et par l'entraînement du plaisir.

48. Necessitas causam in usum voluptatis vertere, quid est aliud quam calamitati suæ squallorem miseræ sociare? *Ibid. etc.*

Convertir la cause de la nécessité en un usage de plaisir, qu'est-ce autre chose qu'ajouter à son malheur la honte de la misère?

49. Plus concupiscentia, quam necessitas petit. *Hom. 19 sup. Ezech. col. 274, D, tom. 2.*

La concupiscentie exige plus que la nécessité.

S. Hier. 50. Probet necessitas quid possint, quos securus ante coluisti. *Lib. 1 sup. Jerem. c. 2, sup. illud, Ubi sunt dii tui? p. 268, A, t. 5.*

Que votre besoin vous fasse connaître ce que peuvent ceux que vous avez affectionnés quand vous étiez à l'abri de la nécessité.

51. Quidquid necessitate fit, cito solvitur : quod voluntate arripitur, perseverat. *Lib. 2 sup. Oseam, c. 7, sup. illud, Omnes adulterantes, etc. p. 26, B, t. 6.*

Ce qui est l'effet de la nécessité est transitoire; ce que produit la volonté persévère.

Hugo
S. Victor. 52. In imperfectis plus semper voluptas appetit, quam necessitas. *Sup. Regul. D. Aug. c. 8, post init. p. 12, E, t. 2.*

La volupté recherche toujours avec plus d'ardeur les choses imparfaites que la nécessité.

53. Terrenis rebus ad necessitatem uti, corporis medicina est. *Ibid. c. 9, p. 13, litt. C.*

Ne se servir des choses de la terre que selon la nécessité, c'est être utile à son corps.

S. Joan. Cl. r. 54. Necessitas tanta vi adstringitur, ut quod necesse est (etsi nolis) præterire non possis. *Serm. de Moyse, post med. col. 569, C, t. 1.*

La force de la nécessité est telle, que, quand même vous le voudriez, vous ne pouvez vous passer du nécessaire.

55. Magistra quædam optima est, necessitas paupertatis. *Hom. 5 de Fide Annæ, post med. col. 601, B, t. 1.*

Le nécessité de la pauvreté est une bonne maîtresse.

56. Magis necessaria, minus necessariis sunt præferenda. *Hom. 14 super Acta Apost. post init. col. 338, C, t. 3.*

Ce qui est plus nécessaire est préférable à ce qui l'est moins.

57. Veri philosophi ultra necessitatem nihil expetunt. *Hom. 34 super 1 Cor. post med. col. 499, B, t. 4.*

Les vrais philosophes ne désirent rien au-delà de ce qui est nécessaire.

58. Omne quod ex necessitate fit, minuit mercedem. *Hom. 18 sup. 2 Cor. post med. in illud 9, Hilarem datorem, etc. col. 813, B, t. 4.*

Tout ce qui se fait par suite de la nécessité diminue la récompense.

59. In necessariis nihil ultra usum inquire permittitur : in spiritualibus autem, magnam abundantiam fieri consulitur. *Ibid. Hom. 20, ante med. col. 817, C.*

Dans les choses nécessaires, il n'est permis de chercher que ce que demande le besoin; mais dans les choses spirituelles, on doit faire en sorte qu'il y ait abondance.

60. Quando in extremis necessitatibus existentes gratias agimus, tunc præclarum est. *Hom. 8 sup. Epist. ad Coloss. post med. col. 1267, A, t. 4.*

Quand, placés dans une extrême nécessité, nous rendons grâce à Dieu, alors nous faisons quelque chose du parfait.

61. Noli plus concupiscere, quam exigit necessitas, ne totum amittas. *Pros.*

Ne désirez rien de plus que ce qu'exige la nécessité, de peur que vous ne perdiez tout.

62. Quod superest reseca, ut necessariis ditescas. *Hom. de Avarit. ante med. col. 963, A, tom. 5.*

Retranchez ce qui est superflu pour vous enrichir des choses nécessaires.

63. Inter necessitatem et necessitudinem hoc interest : quod necessitas vim significat, necessitudo conjunctionem sanguinis aut animi. *Lib. 1 Differ. differ. 155, p. 277, col. 1.*

Il y a cette différence entre la nécessité et la liaison intime, que la nécessité indique la force, et la liaison intime le lien qui existe entre l'esprit ou le sang.

64. Honestum est ac laudabile, intra necessitatis terminos se continere, eosque minime transilire. *Pros.*

Il est honnête et louable de se renfermer dans les limites de la nécessité et de ne pas les dépasser.

65. Si quis enim cupiditate ductus, ad ea quæ in vita jucunda sunt paulisper deflexerit, nulla deinde ratione retineri poterit, quominus ad ulteriora progrediatur.

Car si quelqu'un, se laissant aller à l'ardeur de ses désirs, se porte tant soit peu vers les choses agréables de la vie, il ne pourra être ensuite retenu par aucune raison, quand même il glisse jusqu'aux choses les plus viles.

66. Cum enim usui ac necessitati præscriptos fines excesseris, nullus amplius terminus invenitur, sed omnia vasta atque infinita.

En effet, lorsque vous aurez dépassé les limites prescrites à votre usage et à votre besoin, il n'y aura plus de terme pour vous, mais vous vous trouverez en face de l'infini et de ce qu'il y a de plus vaste.

67. Qui semel naturalis necessitatis terminos transierint, in vita solutiore liberius progre-

diuntur. *In Lib. Ascetic. ante fin. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Ceux qui auront une fois franchi les bornes de la nécessité de la nature s'avanceront plus librement dans une vie plus dissolue.

Salvianus

68. In rebus tantum necessariis est salus, in superfluis laqueus : in mediocritate Dei gratia, in divitiis diaboli calena. *Lib. 2 ad Ecclesias catholic. post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 371, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Le salut est seulement dans les choses nécessaires, les superflues cachent un piège; la grâce de Dieu se trouve dans la médiocrité, et l'esclavage du démon dans les richesses.

S. Synesius
episc.

69. Vehemens quadam res est ac violenta, necessitas. *In Catastasi, ante finem. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

La nécessité est une chose dure et violente.

S. Thomas
Aquinas.

70. Necessitas non subditur legi. 1^o 2, *quest. 96, art. 6, in fine corporis.*

La nécessité ne connaît pas de loi.

In Vitis Patr.

71. Si venerit tibi cogitatio pro carnali necessitate, et tangit te semel et bis et tertio, non audias. *In Sent. in fine positus, sent. 70, p. 999, col. 2.*

S'il vous vient la pensée d'une nécessité charnelle, et qu'elle vous assaille une fois, deux fois et trois fois, gardez-vous de la suivre.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot.

72. Necessaria ut fiant, arbitrii nostri non est, sed tanquam ex divina quadam aut humana necessitate omnino fiunt. *De Rhetorica ad Alexandr. cap. de Genere deliberativo, ante med. t. 2.*

Il ne dépend pas de notre volonté que les choses nécessaires se produisent, mais elles sont comme l'effet d'une nécessité divine ou humaine.

Cicero.

73. Danda est opera, ut omnes intelligant (si salvi esse velint) necessitati esse parendum, non voluptati. *Lib. 2 Offic. ante finem, num. 74, tom. 4.*

Il faut avoir soin que tous comprennent, s'ils veulent se préserver, qu'il faut obéir à la nécessité et non à la volupté.

Epict. phil.

74. Necessitati qui probe se accomodat, sapit, estque rerum divinarum conscius. *In suo Enchirid. c. 78, per totum.*

Celui qui se plie convenablement à la nécessité fait preuve de sagesse et de connaissance des choses divines.

Plinius jur.

75. Non minus honestas, quam necessitas valet. *Liber 4, Epist. 20 ad Sabinum, in fine, p. 107.*

L'honnêteté ne vaut pas moins que la nécessité.

Seneca.

76. Necessitatis magnum humanae infelicitatis patrocinium est. *Lib. 4 Controvers. 27, ante med. p. 203, t. 1.*

La nécessité est le grand abri du malheur de l'humanité.

77. Desinit præmium esse, cui necessitas

jungitur. *Lib. 2 Controvers. 7, ante med. p. 84, tom. 1.*

Seneca

Il n'y a pas de récompense à espérer pour celui à qui la nécessité est imposée.

78. Acerrima virtus est, quam ultima necessitas extundit. *Lib. 1 de Clement. ad Neron. c. 12, post med. p. 473, t. 1.*

C'est une vertu bien rude que celle que fait naître une extrême nécessité.

79. Executit necessitas, quidquid pax otiosa collegit. *Ep. 49, in med. p. 608, t. 2.*

La nécessité disperse ce que recueille le calme de l'oisiveté.

80. Effingere non potes necessitates, potes vincere. *Ep. 37, in med. p. 590, t. 2.*

Vous ne pouvez pas éviter les nécessités, mais vous pouvez les vaincre.

81. Simplici cura constant necessaria, in deliciis laboratur. *Ep. 90, ante med. p. 754, t. 2.*

Les choses nécessaires consistent dans de simples soins; le travail est bien autre, s'il s'agit de délices.

82. Sufficit ad necessitatem id quod natura poscit. *Ibid.*

Ce que la nature demande suffit à la nécessité.

83. Inter reliqua hoc nobis natura præstitit præcipuum, quod necessitati fastidium excusit. *Ep. 119, sub finem, p. 871, t. 2.*

Parmi d'autres choses, la nature nous a fourni cela d'essentiel, c'est qu'elle a ôté à la nécessité ce qu'elle pouvait avoir de dégoût.

84. Quidquid ex necessitate desideratur, sine fastidio sumitur. *Ibid. in calce, p. 872.*

Tout ce qui est recherché par nécessité est accepté sans dégoût.

85. Fer quod necesse est, sicut necesse est. *Sextus phil. Sent. 3, p. 63, col. 1, D, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Sextus phil.

Supportez ce qui est nécessaire et comme cela est nécessaire.

86. Quod fieri necesse est, voluntarie sacrificato. *Ibid. sent. 375, p. 64, col. 1, B.*

Sacrifiez volontairement ce que la nécessité exige.

87. Rebus mundanis in causis tantum necessariis utere. *Ibid. sent. 16, p. 64, col. 2, G.*

N'usez des choses de ce monde que dans les choses absolument nécessaires.

88. Humanae imbecillitatis efficacissimum duramentum est necessitas. *Lib. 12 Dictor. memorab. c. 2, post med. p. 84.*

Valer. Max

La nécessité est le correctif le plus efficace de la faiblesse humaine.

NEGARE DEUM (NIER DIEU).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Quæ est iniquitas maxima, et negatio contra Deum altissimum. *Job 31, v. 28.*

Tribut sacrilège, renoncement au Très-Haut.

2. Mendicitatem et divitias ne dederis mihi : tribue tantum victui meo necessaria ; ne forte satiatus illiciter ad negandum, et dicam : Quis est Dominus ? et perjurem nomen Dei mei. *Prov. 30, v. 9.*

Ne me donnez ni la pauvreté ni les richesses ; accordez-moi seulement ce qui est nécessaire à la vie, de peur que rassasié je ne vous renie, et que je ne dise : Qui est le Seigneur ? et que je ne parjure le nom de mon Dieu.

3. Prævaricatione prævaricata est in me domus Israel et domus Juda, ait Dominus ; negaverunt Dominum, et dixerunt : Non est ipse. *Jerem. 5, v. 11-12.*

La maison d'Israël et la maison de Juda ont été coupables contre moi des plus grandes prévarications, dit le Seigneur. Ils ont renié le Seigneur, et ils ont dit : Le Seigneur n'est point Dieu.

4. Qui negaverit me coram hominibus, negabo et ego eum coram Patre meo, qui in cœlis est. *Matth. 10, v. 33.*

Celui qui me renoncera devant les hommes, je le renoncerais devant mon Père qui est dans les cieux.

5. Ait illi Jesus : Amen dico tibi, quia in hac nocte, antequam gallus cantet, ter me negabis. *Pros. Ibid. 26, v. 34.*

Jésus lui dit : Je vous dis en vérité que cette nuit, avant que le coq chante, vous me renoncerez trois fois.

6. Ait illi Petrus : Etiamsi oportet me mori tecum, non te negabo. *V. 35.*

Pierre lui dit : Quand il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerais point.

7. Et iterum negavit eum juramento : Quia non novi hominem. *V. 72.*

Et Pierre le nia de nouveau et dit avec serment : Je ne connais point cet homme.

8. Et recordatus est Petrus verbi Jesu, quod dixerat : Priusquam gallus cantet, ter me negabis. *V. 75.*

Et Pierre se souvint de la parole que Jésus lui avait dite : Avant que le coq chante, tu me renieras trois fois.

9. Ait illi Jesus : Amen dico tibi, quia tu hodie in nocte hac, priusquam gallus voeem bis dederit, ter me es negaturus. *Pros. Matth. 14, v. 30.*

Jésus lui dit : Je vous dis en vérité qu'aujourd'hui, cette nuit même, avant que le coq ait chanté deux fois, vous me renoncerez trois fois.

10. Etsi oportuerit me simul commori tibi, non te negabo. *V. 31.*

Quand même il me faudrait mourir avec vous, je ne vous renoncerais point.

11. Qui negaverit me coram hominibus, negabitur coram angelis Dei. *Luc. 12, v. 9.*

Celui qui me renoncera devant les hommes sera renié devant les anges de Dieu.

12. Dico tibi, Petre, non cantabit hodie gallus, donec ter abneges nosse me. *ib. 22, v. 34.*

Je te le dis, Pierre, le coq ne chantera point aujourd'hui que tu ne m'aies renoncé par trois fois.

13. Non cantabit gallus, donec ter me neges. *Joan. 13, in fine.*

Le coq ne chantera point que tu ne m'aies renié trois fois.

14. Si negaverimus, et ille negabit nos. *2 Tim. 2, v. 12.*

Si nous le renions, il nous reniera.

15. Confitentur se nosse Deum, factis autem negant. *Tit. 1, in fine.*

Ils font profession de connaître Dieu, mais ils le renoncent par leurs actions.

16. Quis est mendax, nisi is, qui negat, quoniam Jesus est Christus ? *Pros. 1 Joan. 2, v. 22.*

Qui est menteur, sinon celui qui nie que Jésus soit le Christ ?

17. Hic est Antichristus, qui negat Patrem et Filium. *Ibid.*

Celui-là est un Antechrist qui nie le Père et le Fils.

18. Omnis, qui negat Filium, nec Patrem habet, etc. *Ibid. v. 23.*

Quiconque nie le Fils ne connaît point le Père.

19. Subintroierunt quidam homines impii, etc., solum Dominatorem et Dominum nostrum Jesum Christum negantes. *Judæ, v. 4.*

Il s'est introduit parmi nous des hommes impies qui renoncent Jésus-Christ, notre unique Maître et Seigneur.

SENTENTIÆ PATRUM.

20. Pro quocunque quis Creatori suo renuntiat, sive sit peccatum, sive res alia, illud veraciter pro idolo in mente portat. *De Paradiso animæ, part. 2 de Vitis, c. 14, sect. 1, p. 131.*

Celui qui renie son Créateur pour quoi que ce puisse être, soit que ce soit un péché ou tout autre chose, le traite véritablement dans son esprit à l'égal d'une idole.

21. Petrus tentatus est, ut negaret : negavit, ut fleret. *Lib. 4 sup. Luc. c. 4, in illud, Diabolus recessit ab illo, col. 1571, C, t. 5.*

Pierre fut tenté afin qu'il nîât ; il nia afin qu'il pleurât.

22. Deum negant affectibus, quem voeibus solis confitentur. *Ibid. lib. 9, c. 19, in illud, Osanna filio David, col. 1771, B, t. 5.*

Ils nient Dieu dans leurs affections, ceux qui ne le confessent que de bouche.

23. Negavit primo Petrus, et non fleuit, quia non respexerat Dominus. *Pros.*

Pierre renia d'abord, et il ne pleura pas, parce que le Seigneur ne l'avait pas regardé.

24. Negavit secundo, non fleuit, quia adhuc non respexerat Dominus.

Il renia une seconde fois, et il ne pleura point, parce que le Seigneur ne l'avait point encore regardé.

25. Negavit et tertio, et respexit Jesus, et ille amarissime fleuit. *Ibid. lib. 10, c. 22, in illud, Nescio quid dicat, etc. col. 1787, A et B.*

Il nia une troisième fois, et Jésus le regarda ; alors il pleura amèrement.

S. Ambr.

26. Nihil mihi nocuit quod negavit Petrus, profuit quod emendavit. *Ibid. etc. B.*

Que Pierre ait renié le Christ, cela ne m'a pas été nuisible; qu'il se soit repenti, cela m'a été utile.

27. Imitare Petrum : quia tertio negaverat, tertio confitetur : sed negavit in nocte, confitetur in die. *Ibid. etc. B.*

Imitez Pierre : parce qu'il a renié le Christ trois fois, il le confesse trois fois ; si l'a renié pendant la nuit, il le confesse ouvertement pendant le jour.

28. Negat veracem Deum, qui non credit Deum dedisse quod promisit. *Sup. Epist. ad Rom. c. 1, in illud, Ex fide in fidem, col. 1806, C, t. 5.*

Il nie la véracité de Dieu, celui qui ne croit pas que Dieu a donné ce qu'il a promis.

S. Aug.

29. Si ipse Petrus ex egregio presumptore, tam creber negator effectus est, amare ille vit. *Ep. 120 ad Honoratum, c. 14, p. 383, A, t. 2.*

Si Pierre, d'êlu qu'il avait été, en vint à nier trois fois le Christ, au moins il pleura amèrement sa faute.

30. Etiam negat Christum, qui ore depromit quod corde non credit. *Contra mendacium, c. 6, in med. p. 26, C, t. 4.*

Il nie aussi le Christ, celui qui proclame hautement de la voix ce qu'il ne croit pas dans son cœur.

31. Fac confitendo propitium, quem negando non facis nescium. *Sup. Psal. 74, ab init. exposit. vers. 1, p. 693, A, t. 8.*

Rendez-vous propice celui que votre renoncement n'a pu laisser ignorant de votre faute.

32. Petrus, qui audacius secutus erat Christum, ita adhuc longe erat ut interrogatus et perturbatus, ter negaret Dominum, cum quo se morituum esse promiserat. *Pros.*

Pierre, qui avait suivi le Christ avec courage, s'en était ensuite tellement éloigné, que, interrogé et pressé, il renia trois fois le Seigneur, avec lequel il avait promis au besoin de mourir.

33. Qui postea ex longinquo ut propinquus fieret, audivit post resurrectionem : Amas me ? et dicebat : Amo ; et dicendo propinquabat, qui negando longe factus erat, donec trina voce amoris solveret trinam vocem negationis. *Sup. Psal. 37, vers. 12, De longe steterunt, p. 218, D, tom. 8.*

Celui qui s'était tenu éloigné du Christ afin qu'il s'en rapprochât davantage, entendit, après la résurrection, ces mots : M'aimez-vous ? et il disait : Je vous aime ; et en disant cela, il se rapprochait de celui qui s'était éloigné en le reniant, jusqu'à ce qu'il rachetât par un triple cri d'amour son triple cri de renoncement.

34. Timore Petrus ter negavit, et postea accepto Spiritu sancto inter flagella principum confessus est quem negaverat. *Sup. Ps. 90, conc. 2, ante finem, vers. 12, p. 693, A, t. 3.*

Mu par la crainte, Pierre nia trois fois ; mais ayant ensuite reçu le Saint-Esprit, il confessa, au milieu des tourments des princes, celui qu'il avait nié.

35. Quanta vita est confiteri Christum, tanta mors est negare Christum. *Pros.*

Autant confesser le Christ est une véritable vie, autant le renier est une véritable mort.

S. Aug.

36. Qui hominem Christum negat, Christum negat, et hoc in eo negat quod factus est propter nos, ne periret quod fecerat nos.

Celui qui nie l'homme Christ nie le Christ, et il le nie dans ce qu'il était devenu à cause de nous, afin que ce qui nous avait faits ce que nous sommes ne pérît pas.

37. Qui ita confitetur Christum Deum, ut hominem neget, non pro illo mortuus est Christus, quia secundum hominem mortuus est Christus.

Celui qui confesse le Christ comme Dieu et le nie comme homme, le Christ n'est pas mort pour lui, parce que le Christ est mort comme homme.

38. Qui negat hominem Christum, non reconciliabitur per mediatorem Deo : unus enim Deus, et unus mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus.

Celui qui nie l'homme Christ ne sera pas réconcilié avec Dieu par le médiateur ; car Jésus l'homme Christ est en même temps Dieu et l'unique médiateur entre Dieu et les hommes.

39. Qui negat hominem Christum, non justificabitur.

Celui qui nie l'homme Christ ne sera pas justifié.

40. Qui negat hominem Christum, non resurget in resurrectione vitæ.

Celui qui nie l'homme Christ ne participera pas à la résurrection de la vie.

41. Qui negat hominem Christum, non est in corpore Christi : qui enim caput negat, quomodo est membrum ? *Tract. 66 sup. Evang. Joan. de c. 13, in med. in illud, Donec ter me neget, etc. p. 283, B, et 284, C, t. 9.*

Celui qui nie l'homme Christ n'est pas dans le corps du Christ, car celui qui en renie la tête ne saurait être un membre de ce corps.

42. Ecce columna firmissima ad unius antræ impulsam, tota contremuit. *Pros.*

Voici que la colonne la plus forte s'émut toute tremblante au souffle du premier vent.

43. Ubi est illa promittentis audacia, et de se plurimum presumentis ? Ubi sunt verba illa, quando ait : Quare non possum te sequi modo, animam meam pro te ponam ?

Où est cette hardiesse de celui qui promettait et présumentait tant de lui-même ? où sont ses paroles, quand il dit : Pourquoi ne puis-je vous suivre en ce moment ? je donnerais ma vie pour vous.

44. Hoccine est sequi magistrum, se negare discipulum ? Siccine pro Domino anima ponitur, ut hoc ne fiat, vox ancillulæ formidetur ?

Est-ce là suivre son maître, que de nier qu'on soit son disciple ? Est-ce là exposer sa vie pour son maître, que de trembler, pour que cela ne soit pas, à la voix d'une servante ?

45. Non solum abnegat Christum, qui dicit eum non esse Christum, sed ille etiam qui cum sui, negat se esse christianum.

Non seulement il renie Jésus-Christ, celui qui dit qu'il n'est pas le Christ, mais encore celui-là qui, quoiqu'il le soit, nie qu'il est chrétien.

46. Petrus ergo negavit Christum : cum se

S. Aug.

negavit ejus esse discipulum, quid aliud est quam se negare esse christianum?

Pierre renia donc le Christ, et parce qu'il nia qu'il était son disciple, fit-il autre chose que de nier qu'il était chrétien?

47. Qui ergo se Christi negavit esse discipulum, ipsam rem negavit, cujus nomen est vocari christianum.

Celui donc qui nia qu'il était disciple du Christ nia par là même ce qui lui a valu le nom de chrétien.

48. Petrus si negato Christo hinc iret, quid aliud quam periret? *Ibid. Tract. 113 de cap. 10, post inît. p. 163, A, t. 9.*

Si Pierre, après avoir renié le Christ, s'en fût totalement éloigné, que lui serait-il resté à faire, sinon d'aller se donner la mort?

49. Redditur negationi trina trina confessio, ne minus amori lingua serviat, quam timori. *Ibid. Tract. 123 de cap. 21, circa med. p. 385, litt. B.*

Un triple aveu succède à une triple négation, afin que la langue de Pierre ne serve pas moins à l'amour qu'à la crainte.

50. Erubescere, erubescere, hæretice: negavit Petrus et reversus est, et flendo delevit quod timore negavit. *De Tempore barbarico, cap. 8, post med. p. 683, B, t. 9.*

Rougisiez, rougisiez, hérétique: Pierre a renié, mais il est revenu, et ses larmes ont effacé ce que la crainte avait produit.

51. Petrus ab ancilla proditus, Christum negat: malleum Petrum Dominum negasse, quam Judam Dominum vendisse. *Serm. 1 fer. 2 post dom. Palmar. et in ord. 117, ante med. p. 612, D, t. 10.*

Pierre, pressé par une servante, renie le Christ; j'aimerais mieux que Pierre eût nié le Seigneur que Judas l'eût vendu.

52. Negat Petrus territus Christum, qui se promiserat animam pro eo positurum; sub ancilla cœpit pondere submergi, atque demergi. *Pros.*

Pierre effrayé nia le Christ après avoir promis de mourir pour lui; il commença à faiblir sous le poids des paroles d'une servante, et il succomba.

53. Videns navim cordis sui sine mercibus nudam, flere cœpit amare, quia Dominum suum cœpit amare. *Serm. 2 fer. 3 post dom. Palmar. et in ord. 121, circa med. p. 621, A, t. 10.*

Voyant le navire de son cœur perdu sans ressource, il commença à pleurer amèrement, parce qu'il commença à aimer véritablement.

54. Qui rumpit propositum suum, Christum negat. *Serm. 60 ad frat. in eremo, ab inît. p. 999, B, t. 10.*

Celui qui n'est pas fidèle à son dessein nie le Christ.

55. Multi quantalibet sævitia crudelitatis occidi, quam Christum negare maluerunt. *Lib. 22 de Civit. Dei, c. 6, in med. t. 5.*

Beaucoup ont mieux aimé mourir victimes d'une horrible cruauté que de nier le Christ.

56. Si accedere est credere, qui credit accedit, qui negat recedit. *Tract. 48 sup. Joan. circa inît. t. 9.*

Si se rapprocher c'est croire, celui qui croit se rapproche, celui qui nie s'éloigne.

57. Petrus facta pœnitentia negationis fœditatem extinxit, et lacrymarum undis culpam eluit. *Orat. 17, post inît. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, pag. 433, col. 1, D, edit. Coloniae 1618.*

Pierre, par sa pénitence, effaça la honte de son reniement, et lava sa faute dans un torrent de larmes.

58. Deum sicut pium est colere, sic impium est abnegare. *Serm. 11 de parvis Sermonibus.*

S'il y a de la piété à honorer Dieu, il y a de l'impiété à le renier.

59. Iterat Petrus negationem, quia malorum non deseruit societatem. *Sup. Luc. c. 22, in illud, Et post pusillum alius videns eum, etc. p. 270, col. 2, C, t. 2.*

Pierre réitére son reniement, parce qu'il n'a pas abandonné la compagnie des méchants.

60. Ideo ter permissus est Petrus Christum negare, ut ostendatur, quod tripliciter offendimus Dominum, scilicet corde, ore et opere. *Ibid. in illud, Donec ter abneges nosse me.*

Si Dieu a laissé Pierre nier trois fois le Christ, c'est afin qu'il soit montré que nous offensons le Seigneur de trois manières, savoir: par le cœur, par la bouche et par les actions.

61. Qui negat se esse christianum, vita vel factis negat Christum. *Sup. Joan. cap. 18, in illud, Et erat Petrus cum eis, p. 404, col. 2, tom. 2.*

Celui qui nie qu'il est chrétien nie le Christ par sa vie ou par ses œuvres.

62. Quam noxia sunt pravorum eloquia, quæ cogunt Petrum negare Dominum, vel hominem se nosse, quem inter discipulos confessus fuerat esse Filium Dei! *Sup. Luc. c. 22, post med. p. 270, col. 2, t. 2.*

Quelles sont coupables les paroles des méchants qui forcent Pierre à renier le Seigneur et à ne plus se reconnaître comme celui qui parmi les disciples avait proclamé qu'il était le Fils de Dieu!

63. Permisit Dominus Petrum se negare, ut confundatur Marcion, ut nemo de se præsumat. *Ibid.*

Le Seigneur permit que Pierre le reniât, afin que Marcion fût confondu et que personne n'osât trop présumer de soi-même.

64. O quot eum Petro quotidie negant Christum si non ore, tamen opere; et non tantum ter, sicut Petrus, imo millies facinoribus suis Christum negant, et tamen cum Petro non flent! *Serm. 3 dom. 1 post Pascha, in fine, p. 507, col. 1, t. 3.*

Qu'ils sont nombreux ceux qui avec Pierre nient chaque jour le Christ, sinon par leurs paroles, au moins par leurs œuvres, et non seulement trois fois comme Pierre, mais des milliers de fois par leurs crimes, et cependant ne pleurent pas avec Pierre!

S. Aug.

S. Basilius
Seleucus.

S. Bern.

S. Bonav.

Cassiodor. 65. Qui catholicis regulis non acquiescit, iste in corde suo negat Deum. *Sup. Psal. 52, in princ. vers. 2, f. 79, col. 4.*

Celui qui ne se conforme pas aux règles de l'Eglise catholique, celui-là nie Dieu.

S. Cyprian. 66. Putasne tu Dominum cito posse placari, quem verbis perfidis abnuisti? *De Lapsis, c. 13, in med. p. 246, col. 1, t. 2.*

Pensez-vous pouvoir apaiser si tôt le Seigneur, que vous avez renié par vos perfides discours?

Gloss. deccr. 67. Christum negat, qui mortaliter peccat. *In decret. Gratiani, f. 452, col. 2, edit. Lugdun. 1540.*

Celui qui pèche mortellement renie le Christ.

Gloss. ord. 68. Divitiis servire, Deum negare est. *Sup. Matth. c. 8, in illud, Non potestis servire, etc. col. 138, E, t. 5.*

Etre l'esclave des richesses, c'est nier Dieu.

Gloss. int. 69. Filium Dei negant, qui eum non suis, sed alienis viribus operari putant. *Ibid. c. 21, col. 352, D.*

Ils nient le Fils de Dieu, ceux qui pensent qu'il ne peut agir par ses propres forces et qu'il a besoin d'un concours étranger.

Gloss. ord. 70. Noxia peccatorum colloquia cogunt Petrum negare Christum, vel hominem se nosse, quem confessus est inter discipulos Dei Filium. *Ibid. c. 26, in illud, Non novi hominem, col. 441, B.*

Les coupables discours des méchants forcent Pierre à renier le Christ et à ne plus le reconnaître comme celui que parmi les disciples il avait proclamé Fils de Dieu.

71. Hæreticus etsi nomen Christi non negat, Christum tamen negat, qui non omnia quæ Christi sunt, confitetur. *Sup. Luc. c. 9, col. 623, C, t. 5.*

Quoique l'hérétique ne nie pas le nom du Christ, il nie cependant le Christ, s'il ne confesse pas tout ce qui est du Christ.

Gratianus. 72. Qui veritatem pro pecunia negat, vel falsum testimonium contra aliquem dicit, Deum negare probatur. *In decret. causa II, quæst. 3, can. Unicuique, § Hic.*

Celui qui nie la vérité pour de l'argent ou fait un faux témoignage contre quelqu'un, doit être réputé comme reniant Dieu.

S. Greg. Mag. 73. Una mulieris voce percussus Petrus, dum mori timuit, vitam negavit. *Hom. 30 sup. Evang. post med. col. 454, C, t. 2.*

Pierre, pressé par la parole d'une femme, nia la vie par la crainte de la mort.

74. Petrus negavit in terra, quem suspensum latro confessus est in cruce. *Ibid.*

Pierre nia sur la terre celui qu'un voleur confessa sur l'arbre de la croix.

75. Ipsum beatum Petrum apostolorum principem, lapsum esse cognovimus, sed post negationem poenitentia secuta est; post vero poenitentiam, misericordia data est: quia postea ab apostolatu eum non expulit, qui ante

quidem ipsum se negaturum prædixerat. *Lib. 7 in Registro, indict. 2, c. 53, Ep. 53 ad Secund. post med. col. 933, D, t. 2.*

Nous avons connu la chute du bienheureux Pierre, prince des apôtres, mais son reniement fut suivi de sa pénitence; sa pénitence lui obtint son pardon, car il ne fut pas exclu de l'apostolat par celui qui avait prêté auparavant qu'il le renierait lui-même.

76. Negat fontem sanctificationis Spiritum sanctum, qui eum privat potestate sanctificandi. *In Exposit. 2 fidei, post init. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 35, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Celui-là nie que le Saint-Esprit soit la source de toute sanctification, qui ne lui reconnaît pas le pouvoir de sanctifier.

77. Quare Dominus tam dilectum discipulum, in tam grave facinus cadere permisit, ut Dominum ac Magistrum suum ad vocem unius ancillæ negaret? *Pros.*

Pourquoi le Seigneur a-t-il permis qu'un disciple si chéri tombât dans une aussi grave faute que de renier à la voix d'une servante son Seigneur et son Maître?

78. Sciendum, quia providentissima dispensatione Domini hoc factum est, ut quem cunctæ Ecclesiæ præferre disposuerat, semetipsum negare permitteret, ut ex sua fragilitate disceret aliis peccantibus qualiter misereri debuisset. *Serm. in die Paschæ, circa finem.*

Il faut savoir que le Seigneur, dans la sagesse de sa providence, voulut qu'il en arrivât ainsi, afin que, permettant que celui qu'il devait mettre à la tête de son Eglise le reniât lui-même, ce même disciple apprit de sa faiblesse personnelle combien il devait avoir plus tard de miséricorde pour les autres pécheurs.

79. Petrus trinam negationem, trina confessione delevit. *Tom. 1, Epist. 30 ad Oceanum, ante med. p. 198, D.*

Pierre effaça son triple reniement par une triple confession.

80. Petrus trinam negationem, amaritudine abluit lacrymarum. *Tom. 1, Ep. 46 ad Rustic. ante med. p. 220, D.*

Pierre lava dans l'amertume de ses larmes son triple reniement.

81. Petrus in atrio Cayphæ sedens, non poterat agere poenitentiam: egreditur foras de impiorum consilio, ut avidæ negationis sordes amaris fletibus lavet. *Lib. 4 sup. Matth. c. 26, sup. illud, Et egressus foras, etc. p. 81, C, t. 9.*

Pierre, assis dans le prétoire de Caïphe, ne pouvait se livrer à la pénitence; il sortit donc du cénacle des impies pour pleurer amèrement la honte et la faiblesse de son reniement.

82. Existimant quidam in eo tantum Deum negari, si in persecutione quis comprehensus, se confiteri renuerit esse christianum. *Pros.*

Quelques uns pensent qu'il y a un acte de renoncement à Dieu seulement dans la conduite de celui qui, arrêté dans une persécution, nie qu'il soit chrétien, au lieu de proclamer hautement qu'il l'est.

83. Ecce apostolus, in omnibus quæ perversa sunt, factis Deum asserit negari.

Un apôtre affirme par ses actes que Dieu est nié dans toutes les choses qui sont criminelles.

- S. Hier. 84. Christus sapientia est, justitia, veritas, sanctitas, fortitudo : negatur per insipientiam sapientia, per iniquitatem justitia, per mendacium veritas, per turpitudinem sanctitas, per imbecillitatem animæ fortitudo. *Et habet. in decretis Gratiani, part. 2, causa 11, quest. 3, Can. Existimant.*
- Le Christ est la sagesse, la justice, la vérité, la sainteté, la force : la sagesse est niée par la folie, la justice par l'iniquité, la vérité par le mensonge, la sainteté par le péché, la force de l'âme par la faiblesse.
85. Quotiescunque vincimur a vitiis atque peccatis, toties Deum negamus. *Ibid.*
- Toutes les fois que nous nous laissons vaincre par le vice et le péché, nous nions autant de fois Dieu lui-même.
- S. Hilari. 86. Quisquis Christum, qualis ab apostolis est prædicatus, negat, Antichristus est. *Lib. contra Arianos et Auxentium, circa princ. f. 86. col. 1.*
- Quiconque nie le Christ, tel qu'il nous a été montré par les apôtres, n'est autre qu'un Antechrist.
- Hugo
a S. Victore. 87. Ter Petrus Christum negasse dicitur, et ne desperet, ter utrum amet Christum, a Christo Petrus interrogatur. *Pros.*
- Pierre est convaincu d'avoir renié trois fois le Christ, et pour qu'il ne désespère pas, le Christ lui demande trois fois s'il aime véritablement le Christ.
88. Amas? amas? amas? Amo, amo, amo. Pasce, pasce, pasce. Amas Patrem? amas Filium? amas Spiritum sanctum? Amo, amo, amo corde, ore et opere. Pasce, pasce, pasce vita, doctrina et exemplo. *Lib. 4 de Claustro anim. c. 6, post med. p. 73, C, t. 2.*
- M'aimez-vous? m'aimez-vous? m'aimez-vous? Je vous aime, je vous aime, je vous aime. Paissez, paissez, paissez. Aimez-vous le Père? aimez-vous le Fils? aimez-vous le Saint-Esprit? Je les aime, je les aime, je les aime de cœur, de bouche et par les œuvres. Paissez, paissez, paissez par votre vie, par votre doctrine et par vos exemples.
- Hugo card. 89. Qui adoratur creaturam, negat Creatorem. *Super Job, c. 31, f. 437, col. 3, t. 1.*
- Celui qui adore la créature renie le Créateur.
90. Deum negat, qui ab eo non recognoscit quidquid habet boni. *Ibid. c. 31, Mystice, fol. 437, col. 3.*
- Il nie Dieu, celui qui ne connaît pas que tout ce qu'il a de bon vient de lui.
91. Quidam Deum negant corde, quidam ore, quidam opere. *Super Psalm. 31, Moraliter, f. 26, col. 4, t. 2.*
- Il y en a qui nient Dieu par le cœur, par la bouche et par les œuvres.
92. Negatio præposita, totum negat. *Super Psal. 35, f. 92, col. 4, t. 2.*
- Toute négation qui précède entraîne la négation du tout.
- S. Irenæus. 93. Qui negat, quoniam Jesus non est Christus, hic est Antichristus. *Lib. 3 advers. Hæres. c. 48, circa med. p. 476.*
- Celui qui nie que Jésus soit le Christ est un Antechrist.
- S. Isidorus Hispal. 94. Petrus ad metum interrogantis ancillæ, Christum negavit : unde et post peccatum amarissime flevit. *Lib. 2 de summo Bono, cap. 17, sent. 3, p. 645, col. 2.*
- Pierre, par la crainte d'une servante qui l'interrogeait, nia le Christ; mais après son péché il pleura amèrement.
95. Toties anima Christum negat, quoties carnis substernitur voluptati. *De triumphali Christi agone, c. 9, circa med. p. 301, col. 1, B, part. 1.*
- L'âme renie le Christ autant de fois qu'elle se soumet au plaisir de la chair.
96. Vere reatus negationis incurritur, quando bonum quod in sono vocis auditur, in conscientia non habetur. *Serm. 6 Epiphani. sub finem.*
- Il est vraiment coupable de reniement, celui qui met sur ses lèvres un bien qui n'est pas dans sa conscience.
97. Felices, sancte apostole, lacrymæ tuæ, quæ ad diluendam culpam negationis, virtutem sacri habuere baptismatis. *Pros.*
- Heureuses furent vos larmes, ô saint apôtre, puisque, servant à laver la faute de votre reniement, elles devinrent aussi pour vous comme la vertu d'un saint baptême.
98. Adfuit enim dextera Domini Jesu Christi quæ labentem te priusquam dejicereris exciperet, et firmitatem standi in ipso cadendi periculo recepisti : vidit in te Dominus non fidem fictam, non dilectionem adversam, sed constantiam fuisse turbatam.
- C'est elle se leva, la droite de notre Seigneur Jésus-Christ, pour vous soutenir chancelant avant que vous fussiez tout à fait tombé, et elle vous donna la force de vous tenir debout et ferme au moment de tomber dans le danger. Le Seigneur avait vu en vous non une foi feinte, non un amour ennemi; il n'avait vu qu'une constance momentanément troublée.
99. Abundavit fletus, ubi non defecit affectus, et fons charitatis lavit verba formidinis. *Serm. 9 de Passione, in fine.*
- Les larmes abondèrent où l'amour n'avait pas fait défaut, et une source intarissable de charité effaça les paroles de terreur.
100. Non dicas : Negabo Deum exterius, intus non negabo ; erras, si tibi istud persuades. *Pros.*
- Ne dites pas : Je renierai Dieu à l'extérieur, mais intérieurement je conserverai la foi ; vous vous trompez, si vous vous persuadez cela.
101. Si negasti, periisti a Deo, et a consortio fidelium præcisus, reseclusque es : nec iterum in eorum numerum recipieris, nisi fidem, quam impie abnegasti, ingenue confitearis. *In Canon. vite spirit. c. 11, post init.*
- Si vous avez renié Dieu, vous vous êtes séparé de lui, et vous avez été retranché de l'union des fidèles ; et vous ne pourrez plus rentrer dans cette union que vous ne confessiez ingénument la foi que vous avez reniée avec impiété.
102. Cibus diaboli, negatores Dei sunt. *Ep. paschal. 2, circa med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 717, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*
- Ceux qui renient Dieu sont la proie du démon.
103. Qui Christum negat, negabitur a Christo :
- S. Laur. Jus
S. Leo I.
Ludo. I. Jus
S. Theophi
Alex.
S. Thoma
Aquinas.

si negaverimus coram aliis, ipse iudicabit nos in iudicio. *Super 2 Tim. c. 2, lect. 2, circa med.*

Celui qui renie Jésus-Christ sera renié à son tour par Jésus-Christ; si nous l'avons nié devant les autres, il nous condamnera lui-même au jour du jugement.

S. Zeno.

104. Negat quodammodo Deum, quisquis rationibus humanis Deum metiri conatur. *Sermone de Fide, in fine, apud Bibliothecam Patrum, t. 3, p. 144, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Il nie Dieu en quelque sorte, celui qui s'efforce de juger Dieu par la seule raison humaine.

NEGLIGENTIA (NÉGLIGENCE).

ETYMOLOGIA.

S. Isidorus Hispal.

Negligens dicitur, quasi nec eligens. *Lib. 10 Etym. verbo Negligens, p. 142, col. 1.*

Celui-là est appelé négligent, qui est comme ne choisissant pas.

DEFINITIO.

S. Bernardin Senens.

Negligentia est animi torpor, qua quis minus diligens est in exequendis officiis sibi commissis. *Super Apoc. c. 16, v. 16, p. 141, col. 1, A, t. 5.*

La négligence est une certaine torpeur de l'âme, par laquelle nous sommes moins diligents à remplir les devoirs qui nous sont imposés.

S. Bonav.

Negligentia est debita circumstantia derelictio in bono opere faciendo. *Part. 1 Centiloquii, sect. 8, in med. p. 59, col. 1, D, t. 6, part. 1.*

La négligence est l'abandon d'un moyen nécessaire à l'accomplissement d'une bonne œuvre.

Jean. Gers.

Negligentia est vitium, quo quis inclinatur nihil aut parum curare de prudentia. *Part. 4 in Descript. terminorum, capite Virtus, in med. f. 25, col. 4, N.*

La négligence est un défaut par lequel nous sommes portés à ne nous soucier nullement ou à nous soucier peu de la prudence.

S. Thomas Aquinas.

Negligentia est defectus debita sollicitudinis. *2 2, quest. 54, art. 1, in corp. p. 103, col. 1.*

La négligence est l'absence d'une sollicitude à laquelle nous sommes tenus.

SENTENTIA PATRUM.

S. Antonin.

1. Quod facit fluctus irruens, hoc et sentina neglecta. *Part. 2, tit. 9 de Acedia, c. 3, § 3, prope med. f. 267, col. 1.*

Ce que produit un flot impétueux, une sentine négligée le produit également.

S. Aug.

2. Quomodo hinc exhibimus? et ubi discenda sunt, quæ hic negleximus? an non potius hu-

jus negligentia supplicia luenda sunt? *Lib. 6 Confess. c. 11, circa med. p. 36, C, t. 1.*

S. Aug.

Comment sortirons-nous de là? et où apprendrons-nous les choses que nous avons négligées ici? Et ne faudra-t-il pas plutôt expier la peine due à cette négligence?

3. Negligentia vituperatio, multo est quam malitia purgatio. *Lib. 1 de Ordine, c. 1, prope med. p. 320, D, t. 1.*

Le blâme de la négligence l'emporte bien sur l'exuse de la malice.

4. Non tibi deputatur ad culpam, quod invitus ignoras, sed quod negligis quærere quod ignoras. *De Natura et Gratia, c. 67, sub fin. p. 528, C, t. 7.*

On ne vous impute pas à faute ce que vous ignorez malgré vous, mais bien ce que vous négligez d'apprendre et que vous ignorez.

5. Minuta plura peccata, si negligantur, occidunt. *Pros.*

Beaucoup de péchés déjà diminués, s'ils sont négligés, finissent par occasionner des chutes.

6. Minutæ sunt guttæ, quæ flumina implent: minuta sunt grana arenæ, sed multa arena premit atque opprimit.

Les gouttes qui remplissent les fleuves sont diminuées; les grains de sable diminuent aussi, mais le sable amoncelé presse et finit par étouffer.

7. Hoc facit sentina neglecta, quod facit fluctus irruens: paulatim per sentinam intrat, sed diu intrando, et non exhauriendo, mergit navim. *Tract. 12 super Evang. Joan. de c. 3, in fine, p. 77, A, t. 9.*

Une sentine négligée fait ce que produit le flot qui se rae: peu à peu il entre par la sentine; mais en y entrant pendant un certain temps et n'en sortant pas, il finit par engloutir le navire.

8. Negligis quod factus es, diligis quod fecisti: amas extra te opera tua, negligis in te opus Dei. *De Verbo Dom. Sermone 54, a med. p. 142, D, t. 10.*

Vous négligez ce qui a été fait en vous, vous aimez ce que vous avez fait vous-même; vous aimez vos propres œuvres en dehors même de vous, et vous négligez l'œuvre de Dieu qui s'est accomplie en vous.

9. Sicut in unoquoque opere bono, mater est diligentia: ita universæ doctrinæ et disciplinæ noverca, est negligentia. *Serm. 16 ad fratr. in eremo, in med. p. 931, B, t. 10.*

De même que la diligence est la mère de toute bonne œuvre, de même la négligence est la ruine de toute doctrine et de la discipline.

10. Errat facillime, qui non curat quo rectius pergat. *In suis Prov. verbo Errat, pag. 188, t. 2.*

V. Leaa.

Il erre bien facilement, celui qui ne fait pas en sorte de marcher toujours plus droit.

11. Negligentia in graviore periculo, non tam securitatis est, quam desperationis indicium. *Serm. 10 super Qui habitat, post med. f. 84, col. 3, I.*

S. Bern.

La négligence dans un grave danger n'est pas tant l'indice de la sécurité que du désespoir.

S. Bern.

12. Qui pavet, cavet : qui negligit, incidit. *Sermone de Convers. ad clericos, capite 5, in fine, f. 113, col. 3, A.*

Celui qui craint se tient sur ses gardes; celui qui néglige tombe.

13. Minimorum neglectus, impedimentum est maximorum. *Epist. 139 ad Lotharium imperat. in fine, f. 239, col. 4, M.*

La négligence dans les plus petites choses est un obstacle pour les plus grandes.

14. Neglectus est languor inertiae. *De Praecepto et Dispens. longe ante med. f. 291, col. 2, F.*

La négligence est une langueur de la paresse.

15. Status hominis negligentis, est domus ruinoso. *Epist. de Cura et Regim. rei familiaris in 2 volumine posita, in princ. f. 371, col. 1, B.*

L'état de l'homme négligent ressemble à une maison qui tombe en ruines.

S. Bonav.

16. Per negligentiam praelatorum pereunt multi, qui criminibus et flagitiis vulnerati non sunt. *Super Lament. Jerem. c. 2, post med. in illud, Quasi vulnerati, p. 426, col. 2, C, t. 1.*

Bien des hommes que le vice et le crime n'ont pas encore atteints périssent par la négligence de ceux qui leur sont préposés.

17. Non est minimum contemnere minima, quæ non minimam moribus maculam, eo turpius neglectui habita ingerunt, quo vitari facilius cognita valuerunt. *In Speculo discipl. part. 1, in princ. prologi, p. 532, col. 2, B, t. 7.*

Ce n'est pas une petite chose que de mépriser les plus petites; elles ne font pas aux mœurs une petite tache; l'effet de leur négligence est d'autant plus honteux que, connues, elles pouvaient être plus facilement évitées.

S. Ephræm.

18. Vir in torpore et negligentia dies suos transigens, seipsum decipit. *Ad monachos, parænes. 34, in princ. p. 394, E, t. 2.*

L'homme qui passe sa vie dans la torpeur et la négligence se trompe lui-même.

19. Res nullius momenti, sæpe magnorum malorum causa efficitur; et ex parva negligentia incurabilia fiunt vulnera. *De Perfect. monachi, ante med. p. 472, B, t. 2.*

Une chose de nulle importance devient souvent la cause de grands maux, et une petite négligence rend souvent les blessures incurables.

S. Euch. Lugd.

20. Ad negligentiam vitæ, non nos negligentium turba persuadeat. *In Epist. parenet. ad Valerian. ante med. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 1.*

La foule des hommes négligents ne saurait nous porter à la négligence des choses de la vie.

S. Eus. Emisa.

21. Certum est nos sicut de minimis bonis augeri, ita de minimis negligentibus debere compungi. *Pros.*

Il est certain que de même que nous nous enrichissons par les plus petits biens, de même nous devons nous repentir des moindres négligences.

22. Non est minimum vitia intra hominem

negligere minima. *Hom. 8 ad monachos, post med. apud Bibliothecam Patrum, t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

Ce n'est pas une petite chose pour l'homme de négliger les moindres défauts qui sont en lui.

23. Incepta virtutum munimina, vel improbitate hominum deceptus, vel diaboli persuasione, quisque negligens perdit. *Super Prov. c. 24, in calce, col. 1710, D, t. 3.*

L'homme trompé par la méchanceté des autres hommes ou par la persuasion du démon, s'il est négligent, ruine le rempart qu'il avait déjà établi autour de ses vertus.

24. Sicut artium in suo quoque opere inventur mater instantia, ita noverca eruditionis est negligentia. *In decret. part. 1, dist. 83, can. Nihil.*

De même qu'une attention suivie est dans toute œuvre la mère féconde des arts, de même la négligence est la ruine de toute instruction.

25. Plerumque de bonis per incuriæ vitium, mala nascuntur. *Lib. 31 Moral. cap. 47, post med. col. 108, D, t. 1.*

Souvent, par suite du défaut de soin, les maux sortent des biens.

26. Si curare parva negligimus, insensibiliter seducti, audacter etiam majora perpetramus. *Lib. 10 Moral. c. 14, post init. super illud Eccles. 19, Qui modica spernit, etc. t. 1.*

Si nous négligeons les petites choses, peu à peu nous nous laissons séduire, et nous abordons ensuite avec hardiesse les plus dangereuses.

27. Non sunt contemnenda quasi parva, sine quibus magna constare non possunt. *Tom. 1, Ep. 7 ad Lætam, ante med. p. 55, A.*

Nous ne devons pas mépriser comme petites les choses sans lesquelles les grandes ne peuvent exister.

28. Facilius negligentia emendari potest, quam amor nasci. *Tom. 1, Epist. 43 ad Chromatium, ante med. p. 216, D.*

La négligence peut être plus facilement corrigée que l'amour ne peut naître.

29. Negligentiæ semper excusatio est socia. *Tom. 1, Epist. 44 ad Chrysogonum, in fine, p. 218, D.*

L'excuse est toujours la compagne de la négligence.

30. Nullus debet esse ibi negligentia locus, ubi tam præclara servanda sunt. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetriad. post med. p. 20, C.*

Il ne doit y avoir lieu à aucune négligence là où il y a tant de grandes choses à conserver.

31. Ubertas securitatem, securitas negligentiam, negligentia contemptum parit. *Lib. 6 super Jerem. c. 32, super illud, Qui posuisti signa, etc. p. 348, D, t. 5.*

L'abondance fait naître la sécurité, la sécurité produit la négligence, et la négligence engendre le mépris.

32. Per stultitiam intrat negligentia, per inertiam manet, per superbiam regnat. *Lib. 2*

Gloss. ord.

Gratianus.

S. Greg. Mag.

S. Hier.

Hugo a S. Victore.

- Hugo
a S. Victore. *Miscellan. codic. 2, tit. 130, post init. p. 169, B, t. 3.*
La négligence entre dans l'homme par la folie, elle s'y maintient par l'inertie, elle y règne par l'orgueil.
33. *Negligentia cupiditatis desiderio pascitur. Ibid.*
La négligence se repait du désir de la cupidité.
- Hugo card. 34. *Ingeniosus negligens, justius de negligentia punietur; et tardus diligens, jucundius de studio coronabitur. Super Job, capite 5, f. 403, col. 3, t. 1.*
L'homme ingénieux, mais négligent, sera très-justement puni de sa négligence; l'homme lent, mais diligent, sera agréablement récompensé de son application.
- S. Innoc. III. 35. *Certe nihil est magis amicam iniquitati, quam negligentia. Sermone 2 dom. 1 Advent. ante med. f. 5, col. 1.*
Rien n'est certainement plus favorable à l'iniquité que la négligence.
36. *Negligentia parit torporem operis. Serm. 1 de Assumpt. B. M. circa med. f. 66, col. 2.*
La négligence engendre la torpeur dans le travail.
- S. Joan. Chr. 37. *Perditionis nostræ causa nulla alia est, quam negligentia nostra. Lib. 1 de Compunct. cordis, longe post med. col. 580, C, t. 5.*
La négligence est la seule cause de notre perte.
- Joan. Trith. 38. *Causa omnis mali est cor negligens. Sup. prolog. Regulæ S. Bened. c. 2, text. 33, post init. p. 204, col. 2.*
Un cœur négligent est la cause de tout mal.
39. *Turpissima est jactura, quæ per negligentiam fit. In c. 7 Regulæ S. Bened. grad. 1, verbo Primus, in fine, p. 341, col. 1.*
Elle est bien honteuse, toute perte qui vient de la négligence.
40. *Nihil deterius incuria mentis. Part. 1 de Regione claustr. tract. 1, reg. 1, art. 8, ante med. p. 582, col. 2.*
Rien n'est pire que la négligence de l'esprit.
41. *Nulla negligentia adeo parva est, quæ non crescat, si contemnatur. De Vanit. et Miser. hum. vitæ, c. 4, circa med. p. 791, col. 2.*
Il n'est pas de négligence, si petite qu'elle soit, qui ne s'accroisse, si elle est méprisée.
42. *Qui magna negligit, minora non admittit. Epist. 17 ad frat. Wilhelm. in med. p. 956, t. 1.*
Celui qui néglige les grandes choses ne tient aucun compte des plus petites.
- S. Irenæus. 43. *Homines in negligentia constituti, infructuosi constituuntur. Lib. 5 advers. Hæres. c. Traductis, circa med. p. 306.*
Les hommes qui se sont fait une habitude de la négligence deviennent par là même des hommes inutiles.
- S. Isidorus Hispal. 44. *Securitas negligentiam parit, negligentia autem sæpe incautum ad vitia transacta reducit. Lib. 2 de summo Bono, c. 13, sent. 14, p. 644, col. 1.*
La sécurité engendre la négligence, mais la négligence
- ramène souvent l'homme qui ne veille pas sur lui-même aux défauts qu'il avait évités.
45. *Absit negligentia torporis, negligentia enim dissolvit animum. Lib. 2 Synonym. cap. 12, in med. p. 319, col. 1.*
Eloignez la négligence de la torpeur, car la négligence anéantit l'esprit.
46. *Solertia meliorem sensum reddit, pejorem facit negligentia. Ibid. post med. p. 319, col. 1.*
Une intelligente activité rend le sens meilleur, la négligence le rend pire.
47. *Pium est, agere non indictum: impium, negligere prædicatum. Serm. 3 de Jejun. decimi mensis, circa med.*
Il est pieux de faire ce qui n'est pas ordonné; c'est une impiété de négliger ce qui est prescrit.
48. *Frequenter de majorum negligentia obveniunt errata minorum. Epist. 95 ad Henr. regem Anglor. ante finem, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 531, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*
Souvent de la négligence des supérieurs découlent les fautes des inférieurs.
49. *Mens per negligentiam paulatim defluit, et usu continuato ad deteriora prolabitur. Ibid. Ep. 131 ad quendam prior. ante med.*
Par la négligence, l'esprit décroît insensiblement, et la négligence se continuant, il tombe dans les choses pires.
50. *Negligentia male olet, diligentia semper bene redolet. Lib. 1, Ep. 19 ad Joannem pisc. sub fin. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 531, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*
La négligence répand une mauvaise odeur; la diligence, au contraire, exhale toujours un suave parfum.
51. *Negligens multis dominis venundatus est, et versatur ubicunque duxerint. Hecaton-tad. 3, sent. 60, apud Biblioth. Patr. t. 7, p. 275, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*
L'homme négligent est l'esclave de bien des maîtres, et il va où ceux-ci le conduisent.
52. *Noli esse negligens, quia negligentia multi boni operis et temporis perditio est. Serm. 30 ad novit. divis. 6, t. 1.*
Ne soyez pas négligent, car la négligence est la ruine de beaucoup de bonnes œuvres et la perte de beaucoup de temps.
53. *Cito potest perdi per negligentiam, quod multo labore vix tandem acquisitum est per gratiam. Lib. 1 de Imit. Chr. cap. 22, sect. 6, tom. 2.*
Ce qui a été acquis par la grâce et enfin par un grand travail peut être immédiatement perdu par la négligence.
54. *Quod parvum vel nihil prodest attenditur, et quod summe necessarium est, negligenter præteritur. Lib. 3 de Imitation. Christ. c. 44, in fine, t. 2.*
On s'attache à ce qui est petit et ne sert à rien, et on passe très-négligemment sur ce qui est souverainement nécessaire.
55. *Nunquam potest fieri, ut sine offensa*

S. Isidorus Hispal.

S. Leo I.

Petr. Blesens.

Petr. Cellens.

Thalassius.

Thomas Kempis.

S. Valerian.

S. Valerian. diem transigat, quem negligentia addictæ servitutis accusat. *Hom. 3 de arcta Vita, in med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 479, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Il ne peut se faire qu'il passe un jour sans péché, le serviteur négligent dans l'exercice de son emploi.

56. Omnibus sine dubio periculis subjacet, qui vitam suam quolibet tempore negligentiae tradiderit. *Ibid. Hom. 19, ante med. pag. 497, col. 1, D.*

Il s'expose sans nul doute à tous les dangers, celui qui en tout temps passe sa vie dans la négligence.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

Cicero. 57. Diligentia comparat sibi divitias, negligentia corrumpit animum. *Lib. 4 de Arte Rhetor. ad Herenn. ante med. t. 1.*

La diligence se ramasse des richesses, la négligence corrompt l'esprit.

Seneca. 58. Turpissima est jactura, quæ per negligentiam fit. *Epist. 1, in princ. p. 523, t. 2.*

C'est une bien honteuse perle, celle qui a pour cause la négligence.

NEGOTIATIO (NÉGOCE).

DEFINITIO.

S. Antonin. Negotiator proprie est, qui rem comparat ut integram et immutatam vendendo lucretur. *Parte 3, tit. 8 de Mercatoribus, c. 3, in princ. f. 82, col. 4.*

Le négoce est l'acte de celui qui se procure une chose pour la vendre dans son intégrité et dans sa nature, en se réservant un gain sur sa vente.

Cassiodor. Quid est aliud negotiatio, nisi quæ possunt vilius comparari, carius velle distrabere? *Sup. Psalm. 70, circa med. vers. 17, f. 106, col. 4.*

Qu'est-ce que le négoce, sinon vendre plus cher ce qui a été acheté d'abord à un prix moindre?

Gloss. ord. Negotiari est terrenis lucris inhiare. *Sup. Matth. c. 22, in illud, Alius ad negotiationem suam, col. 365, B, t. 5.*

Faire du négoce, c'est courir après les choses de la terre.

Hugo card. Negotiatio est commutatio dati et accepti. *Super Lucam, c. 19, f. 245, col. 1, t. 6.*

Le négoce est l'échange d'un objet remis et accepté.

S. Thomas Aquinas. Negotiatio illa honesta est, et christianorum legibus permissa, qua pecuniis vel res, vel pecuniæ, rei familiaris augendæ causa, permittuntur. *2^o 2, quest. 77, art. 1, in axiom. p. 141, col. 2.*

Ce négoce est honnête et permis par les lois chrétiennes, par lequel une chose ou même de l'argent sont échangés pour de l'argent aussi, dans le but d'augmenter son avoir.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Qui negotiantur in rapina, quantum diu exornant domos suas, et possessiones, et personas suas: tanto magis adz labor eos super peccata sua, dicit Dominus. *4 Esdr. 16, v. 48.*

Je m'irriterai, dit le Seigneur, contre ceux qui font un commerce de rapine, et plus grand aura été le faste de leurs maisons, plus grandes auront été leurs richesses et leurs jouissances, plus grande sera ma fureur.

2. Melior est acquisitio sapientiæ, negotiatione argenti et auri. *Prov. 3, v. 14.*

La possession de la sagesse vaut mieux que tous les trésors; sa moisson est préférable à l'or le plus pur.

3. Gustavit et vidit, quia bona est negotiatio ejus. *Ibid. 31, v. 18.*

Elle a compris et vu que ses œuvres sont bonnes.

4. Difficile exiit negotians a negligentia. *Eccli. 26, in fine.*

Le marchand évitèra difficilement l'oubli de la loi.

5. Cum negotiatore tracta de traiectione. *Ib. 37, v. 12.*

Avec un négociant parlez de trafic.

6. Erunt negotiationes ejus et mercedes ejus sanctificatæ Domino. *Isa. 23, vers. 18.*

Tout le profit de son commerce et de son trafic sera consacré au Seigneur.

7. Negotiatores tui ab adolescentia tua, unusquisque in via sua erraverunt; non est qui salvet te. *Ibid. 47, in fine.*

Ceux à qui tu confias ta jeunesse se sont égarés en leurs voies; il n'en n'est aucun qui puisse te sauver.

8. Vastabunt opes tuas, diripient negotiationes tuas, et domos tuas præclaras subvertent. *Ezech. 26, v. 12.*

Il ravira tes richesses, pillera tes marchandises et détruira tes superbes édifices.

9. In exitu negotiationum tuarum de mari, implesti populos multos: nunc in profundis aquarum opes tuæ ceciderunt. *Ibid. 27, vers. 33-34.*

Tes vaisseaux sortaient de tes ports pour alimenter les nations; maintenant tes richesses sont précipitées au fond de la mer.

10. In negotiatione tua multiplicasti tibi fortitudinem, et elevatum est cor tuum in robore tuo. *Ibid. 28, v. 5.*

Par la grandeur de ton commerce, tu as multiplié ta puissance, et ton cœur s'est élevé dans ta force.

11. In multitudine negotiationis tuæ repleta sunt interiora tua iniquitate, et peccasti. *V. 16.*

Quand tu multiplias tes trésors, tes entrailles ont été remplies d'iniquité, et tu as péché.

12. In multitudine iniquitatum tuarum et iniquitate negotiationis tuæ, polluisti sanctificationem tuam. *V. 18.*

Dans la multitude de tes iniquités et dans l'iniquité de tes trafics, tu as souillé ta sainteté.

13. Auferte ista hinc, et nolite facere domum Patris mei, domum negotiationis. *Joan. 2, vers. 16.*

Emportez tout cela, et ne faites point de la maison de mon Père une maison de négoce.

SENTENTIA PATRUM.

S. Ambr. 14. Nihil deformius quam usu quodam degeneris mercaturæ quæstu sollicitari ignobili, et diebus ac noctibus æstuarè corde et inhiare. *Lib. 3 Offic. c. 9, in princ. col. 67, B, t. 1.*

Rien n'est plus ignoble que de se laisser aller à la pratique d'un gain sordide sur une marchandise avilie déjà par un certain usage, et de soupirer nuit et jour par le cœur après ce gain.

15. In contractibus etiam vitia eorum, quæ veneunt, prodi jubentur: ac nisi intimaverit venditor, quamvis in jus emptoris transcripserit, doli actione vacuantur. *Ibid. capite 10, in principio, col. 68, C.*

Les défauts des choses vendues ne doivent pas être publiés, même dans les contrats, et à moins que le vendeur ne l'ait notifié, ces défauts ne pourront être taxés de vol, quoiqu'il ait fraudé le droit de l'acheteur.

16. Plurimi mercatores animas suas pro acquisitione pecuniarum perditioni tradunt. *Super Apocal. c. 18, post init. col. 4013, A, t. 5.*

Beaucoup de marchands perdent leur âme pour gagner un peu d'argent.

S. Ant de Pad. 17. Difficile lupi a cadavere, formicæ a grano, a melle muscæ, meretrices a prosibulo, mercatores a foro separantur. *Serm. dom. infra octav. Nativ. post init. f. 49, p. 2.*

Il est aussi difficile d'éloigner les marchands de la place publique qu'il l'est d'éloigner les loups d'un cadavre, les fourmis de quelques graines, les mouches du miel, et les femmes perdues du lieu de leurs débauches.

S. Aug. 18. Homines in omni contractu cum hominibus, nemini faciant quod pati nolunt. *Lib. 2 de Ordine, capite 8, circa med. p. 338, D, t. 1.*

Qu'aucun homme, dans tout contrat avec un autre, ne fasse jamais ce qu'il ne voudrait pas qui lui fût fait à lui-même.

19. Mimus quidam vel seipsum intuendo, vel alios quoque experiendo, vili velle emere et care vendere omnibus id credit esse commune. *Lib. 13 de Trinit. c. 3, in med. p. 290, C, t. 3.*

Un charlatan, soit qu'il exerce sur lui-même, soit qu'il expérimente sur les autres, a tort de croire qu'il soit ordinaire que l'on veuille acheter à vil prix et vendre cher à tous.

20. Dignitati hominis negotiari deforme est. *De Question. veteris et novi Testamenti, quest. 102, ante med. p. 558, D, t. 4.*

Il n'est pas convenable à la dignité de l'homme de faire du négoce.

21. Aviditate nescio qua acquirendi, o negotiator, quando damnum passus fueris, blasphemias: pro pretiis rerum quas vendis, non solum mentiris, verum etiam falsum juras.

Sup. Ps. 70, in enarrat. primæ partis, post med. vers. 17, p. 524, C, t. 8.

S. Aug.

O marchand, je ne sais par quelle avidité de la richesse vous blasphémez quand vous avez éprouvé une perte; non seulement vous mentez sur le prix des objets, mais encore vous faites de faux serments.

22. Quæ honeste emuntur, non illicite venduntur. *Tract. 10 sup. Erang. Joan. de cap. 2, ante med. p. 72, C, t. 9.*

Ce qui est acheté par des moyens honnêtes ne doit pas être vendu par des moyens illicites.

23. Si negotiationis domus non debet fieri domus Dei, dissolutionis debet fieri? *Ibid.*

Si la maison d'un marchand ne doit pas devenir la maison de Dieu, doit-elle devenir une maison de dissolution?

24. Quibus tempestatibus et procellis, quam horribili et tremendæ sævitia cæli et maris importuni sunt mercatores, ut divitias ventosas acquirant, majoribus quam quibus acquisituri sunt periculis et tempestatibus plenas? *Sermone 9 de Verbis Dom. in med. p. 21, B, t. 10.*

A quelle tempête et à quels orages, à quelle horrible et à quelle effrayante colère du ciel et de la mer les marchands sont exposés, et cela pour acquérir des richesses vaines et soumises à des tempêtes et à des dangers beaucoup plus grands que les biens qu'ils devraient rechercher et acquérir?

25. Quotidie negotiatores de naufragio nudi evadunt, et iterum navigant ad periculum, propter divitias acquirendas. *Serm. 6 de Martyrib. et in ordine 50, in med. p. 908, C, t. 10.*

Chaque jour les négociants échappent nus au naufrage, et de nouveau ils affrontent les dangers de la mer pour amasser quelques richesses.

26. Negotiari aliquando licet, aliquando non licet: antequam enim ecclesiasticus quis sit, licet ei negotiari, facto jam non licet. *Ethabet. in decret. Grat. part. 1, dist. 50, canon. Fornicari, f. 97, col. 1.*

Quelquefois il est permis de faire du négoce, parfois cela est défendu: cela est permis à un homme avant qu'il soit ecclésiastique; une fois ecclésiastique, le négoce lui est interdit.

27. Mendacium negotiatorum, est sigillum Antichristi. *Serm. 30 fer. 5 post dom. 4 Quadrag. part. 1, ante med. p. 310, col. 2, C, t. 3.*

S. Bernardin. SENENS.

Le mensonge des marchands est la marque de l'Antechrist.

28. Negotiatores qui rapinam meditantur in emptione, et fraudes in venditione, volunt emere vilissime et vendere carissime. *Exposit. 2 sup. Ps. 118, c. 1, vers. 16, art. 2, pag. 166, col. 1, A, t. 1.*

S. Bonav.

Les marchands qui méditent le vol dans l'achat et la fraude dans la vente veulent acheter à très-vil prix et vendre très-cher.

29. Optima negotiatio est, qua quis spiritualia dat, ut spiritualia colligat: et hæc est bona, et Deo placita. *Sup. Luc. c. 10, in illud, Negotiamini, etc. p. 231, col. 2, B, t. 2.*

Le négoce est excellent, par lequel on donne des choses spirituelles pour recueillir des choses spirituelles aussi, et ce négoce est bon et agréable à Dieu.

S. Bonav.

30. Ecclesia fit spelunca latronum, quando in ea est negotiatio cupidorum. *Serm. 4 dom. 9 post Pent. sub fin. p. 168, col. 2, t. 3.*

L'Eglise devient une caverne de voleurs quand dans son sein se trouvent des hommes assez cupides pour se livrer au négoce.

31. Stultissimi negotiatores sumus, qui damus pro plumbo argentum, pro aurichalco aurum, imo pro bono transitorio bonum summum. *Serm. 1 de sancto Barthol. in fine, pag. 270, col. 1, t. 3.*

Nous sommes de bien sots négociants, nous qui donnons de l'argent pour du plomb, de l'or pour un oripeau; bien plus, un bien immense pour un bien passager.

32. Studium avaritiæ, sive fraudis, proprium solet esset negotiantium facinus. *Lib. 1 Phœtræ, c. 48, in princ. p. 126, col. 1, B, t. 6.*

L'empressement de l'avarice ou de la fraude a coutume d'être le crime plus habituel des marchands.

33. Mercatorum fidelium hæc lex est, scilicet, sicut sunt socii in damno, ita sunt socii in lucro. *Tit. 7 Diætæ, c. 14, in med. pag. 312, col. 1, A, t. 6.*

La règle des marchands fidèles est celle-ci : savoir que de même qu'ils s'associent au gain, de même ils prennent leur part de la perte.

Cassiodor.

34. Negotiatores illi abominabiles æstimantur, qui justitiam Domini minime considerantes, per immoderatum pecuniæ ambitum pollutuntur, merces suas plus perjuriis onerando, quam pretiis. *Sup. Ps. 70, circa med. vers. 17, f. 106, col. 4.*

Ils sont abominables ces marchands qui, ne tenant aucun compte de la justice du Seigneur, souillent leur âme d'un désir immodéré d'argent, laissent valoir leurs marchandises plus par le moyen de leurs parjures que par le prix lui-même.

S. Cyrill Alex.

35. Mercatorum negotia, etiamsi laborantibus quam maxime ad voluntatem succedant, nihil apud eos (qui optimam vivendi rationem elegerunt) habent admirationis. *Hom. 16 de Festis paschal. post init. p. 184.*

Les affaires des marchands, même couronnées de succès véritables, n'ont rien qui puisse exciter l'admiration de ceux qui ont choisi le meilleur mode de conduite.

S. Eus. En. is.

36. Pretiosa et concupiscibilis merces, cupidum et avidum negotiatorem requirit. *Hom. 3 ad monachos, in princ.*

Une marchandise précieuse et enviable exige l'action d'un négociant avide et cupide.

Gloss. decret.

37. Mercatio vix sine peccato fit. *In decret. Grat. f. 29, col. 1, edit. Lugdun. 1540.*

Il est bien difficile que le commerce puisse se faire sans péché.

S. Greg. Naz.

38. Negotiatio maxima est et firmissima penes eos, qui compotes sunt mentis. *Orat. 5 sup. cæcusat. suam, in princ. p. 34.*

C'est une grande chose que le négoce fait par ceux qui sont maîtres de leur cœur.

Haymo

39. Habent hoc proprium hi, qui negotiandi operibus insistunt, ut si in uno negotio damna incurrerint, studiosius negotiandi operibus in-

sistent, quousque quod in una re perdiderunt, in alia acquirant. *Serm. de Virginiibus, circa med.*

Ils ont cela de personnel, ceux qui ne cessent de s'occuper de négoce, que, s'ils ont éprouvé des pertes dans une affaire, ils s'opiniâtent davantage à négocier, jusqu'à ce qu'ils aient réparé par de nouvelles opérations les pertes que des opérations antérieures leur ont fait éprouver.

S. Hier.

40. Dum tu, ignavus negotiator, denarium tenes, alterius locum (qui pecuniam duplicare poterat) occupasti. *Epist. ad Heliodor. post med. p. 4, C, t. 1.*

Pendant que votre paresse, ô marchand lâche et sans énergie, détenait dans vos mains un certain argent, vous avez occupé la place d'un autre qui pouvait décupler cet argent.

41. Negotiatorem clericum, quasi quandam pestem fuge. *Ibid. Epist. 2 ad Nepotian. ante med. p. 13, A.*

Fuyez comme une peste tout clerc qui s'occupe de négoce.

42. Si negotiatores sæculi tanta sustinent, ut ad incertas periturasque divitias perveniant, et servant cum animæ discrimine, quæ multis periculis quæsierunt : quid Christi negotiatori faciendum est, qui venditis omnibus quarit prætiosam margaritam? *Ibid. Epist. 4 ad Rusticum, post init. p. 43, B.*

Si les marchands du siècle se soumettent à tant d'embarras et de soucis pour l'acquisition de richesses incertaines et périssables, pour conserver au déclin de leur âme ce qu'ils ont amassé à travers mille dangers, qu'en sera-t-il de celui qui négocie les véritables affaires, celles du Christ, et qui s'est dessaisi de tout pour rechercher une pierre précieuse?

43. Negotiator avidus maria contemnit, dum in omni labore lucrum cogitat, et lassitudinem simul obliviscitur et timorem. *Tom. 4, Ep. 1 ad Demetriad. ante fin. p. 25, A.*

Le négociant avide ne tient nul compte des dangers de la mer; son travail et sa pensée se reposent sur les gains qu'il ambitionne; ils lui font oublier ses fatigues et ses craintes.

44. Negotiatores nihil gratuito accipiunt, nec gratis tribuunt, sed universa mercantur. *Lib. 8 sup. Ezech. cap. 27, sup. illud, Venditores Saba, etc. p. 475, A, t. 5.*

Les marchands ne reçoivent et ne livrent rien gratuitement, mais ils spéculent sur toutes choses.

S. Elibar.

45. Negotiosus tristis, anxius, sine requie ulla, damni metu semper detinetur : honestatis immemor est, amicitiarum inobservans, humanitatis fugax; religionem nescit, bonitatem omnino odit. *Sup. Ps. 125, ante med. fol. 88, col. 4.*

Le négociant, triste, inquiet, privé de tout repos, est sans cesse agité par la crainte des pertes; il est oublieux de la probité, il ne se souvient pas de ses amis, il ne tient pas compte des sentiments d'humanité, il ne veut plus rien savoir de ce qui touche à la religion, et la bonté n'est plus rien pour lui.

46. Solent mercatores quandoque duabus mensuris uti : una, qua vendentes sua distribuunt; altera vero, qua ementes aliena reci-

Hugo
a S. Victore,

piunt; sed hæc major est ipsis, minor est proximo. *Lib. 2 de Claustro animæ, cap. 6, circa fin. p. 43, B, t. 2.*

Les marchands ont coutume de se servir de deux mesures, de l'une quand ils vendent, de l'autre quand ils achètent; la première est nuisible aux intérêts du prochain, la seconde sert leurs intérêts personnels.

47. Felix negotiatio, ubi salus emitur, et vita morte redimitur. *Sup. Gen. c. 27, fol. 23, col. 1, t. 1.*

Heureuse opération, celle par laquelle on achète le salut, et la vie est rachetée par la mort.

48. Pessima negotiatio est, ubi pro modica delectatione transitoria datur tota gloria paradisi, et emitur tota poena inferni. *Ibid. c. 42, Mystice, f. 60, col. 3.*

Bien malheureuse opération, celle qui compromet toute la gloire du ciel pour une satisfaction minime et passagère, et qui n'a d'autre résultat bien réel que la peine de l'enfer.

49. Tam emptor, quam venditor undique peccans opprimitur: unus jurat quod non dabit pro tanto, alter jurat quod non dabit nisi tantum: unus jurat, quod valet centum; alter jurat, quod non valet sexaginta. *Sup. Ecclesiast. c. 27, f. 225, col. 2, t. 3.*

L'acheteur non moins que le vendeur est exposé au péché: l'un jure qu'il ne peut céder qu'à tel prix, l'autre qu'il ne payera que telle somme; l'un jure que sa marchandise vaut cent francs, l'autre qu'elle n'en vaut que soixante.

50. Actus pessimus in negotiatione, non res honesta, damnatur. *Ibid.*

Ce n'est pas la chose, honnête par elle-même, qui est condamnée dans le négoce, c'est l'acte mauvais du négociant.

51. Ille negotiator abominandus est, qui propter immoderatam ambitionem merces suas plus onerat perjuicio, quam pretio. *Ibid.*

Il est abominable ce marchand qui, poussé par une ambition immodérée, fait valoir ses marchandises plus par ses parjures que par le prix qu'il en demande.

52. Negotiatio proprie avaris convenit, qui etiam animas suas habent venales. *Sup. Is. c. 45, f. 103, col. 2, t. 4.*

Le négoce convient surtout aux avarés, dont l'âme est essentiellement vénale.

53. Turpe lucrum est, emere et pluris vendere: turpe est enim huic professioni quæstibus studere. *Sup. 1 ad Timoth. cap. 3, f. 213, col. 3, t. 7.*

Acheter et vendre une marchandise au-dessus de son prix est un acte honteux; il est honteux aussi de ne s'attacher à cette profession que par un esprit de lucre.

54. Justum est, ut qui est particeps in negotiatione, participet in lucro. *Sup. Apoc. c. 1, f. 367, col. 3, t. 7.*

Il est juste que celui qui a pris part à une opération commerciale ait aussi sa part du gain qui en résulte.

55. Negotiator in mari spe lucrorum acquirendorum pascitur, et omnes ærummas animose excipit, ut auctis opibus suis donum re-

deat. *Hom. 25 sup. Gen. ante fin. col. 198, B, tom. 1.* S Joan. Chr.

Le négociant, au milieu des dangers de la mer, se repaît de l'espérance de ses gains; ses peines et ses souffrances ne le découragent pas, pourvu qu'il revienne à la maison avec un surcroît de richesses.

56. Damnosa mercatio est, si salus pro cibo impenditur, aut magnis vilia comparantur. *Serm. de Jacob et Esau. circa med. col. 561, B, tom. 1.*

C'est un négoce bien dommageable, celui par lequel on sacrifie le salut à un certain lucre, ou par lequel on sacrifie de bien grands intérêts à des choses tout à fait viles.

57. Negotiatoris prosperata felicitas, apotheca multiplex est. *Hom. 36 sup. Matth. oper. imperf. in princ. col. 989, A, t. 2.*

Le succès dans le commerce est la source de bien des soucis.

58. Homo mercator vix aut nunquam potest Deo placere. *Ib. num. 38, ante med. col. 999, litt. A.*

L'homme qui se livre au commerce ne pourra jamais plaire à Dieu, ou il ne le pourra que difficilement.

59. Negotiatorum substantia, aut ipsis viventibus peritura est, aut a malis hæredibus dissipanda, aut ad extraneos et inimicos hæreditas ipsorum ventura est: quia non potest ad bonum proficere, quod congregatur de malo. *Ibid. etc. B.*

La richesse des négociants est destinée à périr de leur vivant, ou à être dissipée par des héritages vicieux, ou bien leur héritage passera à des mains étrangères et ennemies; car ce qui est venu par des moyens illicites ne saurait tourner à bien.

60. Substantia negotiatorum, dum vadunt et veniunt inter emptionem et venditionem, minuitur, et in novissimo nihil illis remanet, nisi solum peccatum. *Ibid. etc. B.*

L'avoir des négociants, pendant qu'ils se livrent à l'achat et à la vente, subit une diminution, et il ne leur reste enfin que le péché.

61. Quicumque rem comparat, non ut ipsam rem integram et immutatam vendat, sed ut opus faciat ex ea, ille non est negotiator. *Pros.*

Celui qui achète une marchandise non pour la vendre dans son intégrité et dans sa nature, mais pour s'en servir d'une manière quelconque, n'est pas négociant.

62. Qui autem comparat rem, ut illam ipsam integram et immutatam dando lucretur, ille est mercator. *Ibid. etc. C et D.*

Mais, au contraire, celui qui achète une marchandise pour la vendre dans son intégrité et dans sa nature est un véritable commerçant.

63. Si qui rem comparatam vendit, mercator est et maledictus: quanto magis maledictus erit, qui non comparatam pecuniam, sed a Deo donatam sibi, dat ad usuram? *Ibid. etc. D.*

Si celui qui achète un objet et le vend est réellement un marchand et un maudit, combien plus maudit ne sera-t-il pas, celui qui prête avec usure un argent qu'il n'a pas amassé et qu'il n'a reçu que de Dieu!

64. Super omnes mercatores, plus maledictus est usurarius: quia mercator dat rem, ut

S. Jean Chr. Jam illam non repetat; iste autem postquam feceraverit, iterum suam repetit, et aliena tollit cum suis. *Ibid.*, ante med. col. 999, D.

L'usurier est plus maudit encore que le marchand; car celui-ci livre une chose qu'il ne redemandera pas, tandis que celui-là, après son usure, redemandera la chose en ajoutant à son bien celui qu'il a enlevé au prochain.

65. Quali ira sunt digni, qui negotiationes sequendo non veniunt ad Deum? *Ibid.* Hom. 41, a med. col. 1029, B.

De quelle colère ne sont-ils pas dignes, ceux qui, en se livrant au commerce, ne se rapprochent jamais de Dieu?

66. Quando non labore manuum nostrarum, sed aliter lucra quocumque modo consequimur, ut puta honores gerere, ut divitiæ permaneant alicui, aut mercari, omne hoc negotiatio appellatur. *Ibid.* circa med. col. 1028, D.

Quand nous poursuivons un gain non par le travail de nos mains, mais par toute autre voie, comme de procurer des honneurs, ou de faire que certaines richesses restent à quelqu'un, ou d'acheter, tout cela s'appelle faire du commerce.

67. Difficile est, ut quis negotians intret in regnum cælorum. *Ibid.* circa med. col. 1029, litt. A.

Il est difficile que celui qui se livre au négoce entre jamais dans le royaume des cieux.

S. Irénæus. 68. Quis negotians non propterea negotiatur, ut inde alatur? *Lib. 4 advers. Hæres. cap. 49, circa init. p. 260.*

Tout commerçant ne doit pas faire du commerce uniquement pour pourvoir aux besoins de la vie.

S. Laur. Just. 69. Bona negotiatio hæc est, quæ misericordem in momento divitem facit. *De Regim. prælat. c. 8, a med. p. 572, col. 2, A.*

C'est là un négoce honorable, celui qui rend miséricordieux l'homme qui le pratique, en le faisant riche au temps voulu.

S. Paulinus. 70. Tanto studiosius et quæstuosius nostra negotiatio debet agitari, quanto Rex noster æternus Jesus, illo temporali Salomone præstantior est. *Epist. 4 ad Sever. post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 154, col. 2, edit. Colon. 1618.*

Notre négoce doit se faire avec d'autant plus de zèle et de soins, que Jésus-Christ, notre Roi éternel, est bien au-dessus de toute chose temporelle, représentée par le roi Salomon.

Salvianus. 71. Quid aliud cunctorum negotiantium vita, quam fraus atque perjurium? *Lib. 3 de Gub. Dei, ante fin. p. 334, col. 1, D.*

Quelle est la vie des commerçants, sinon une fraude et un parjure perpétuels?

Theophylact. 72. Negotiatorum genus avarum est, et lucri cupidissimum. *Sup. Matth. c. 22, post init. p. 63, A.*

La race des marchands est une race avide, ne soupirant qu'après un gain.

S. Thomas Aquinas. 73. Negotiatio illa honesta est, et christianorum legibus permessa, qua pecuniis vel res, vel pecuniæ, rei familiaris augendæ causa,

permutantur. 2 2, *quest. 77, art. 1, in axiomatico.*

Le négoce est honnête et permis par les lois chrétiennes, par lequel une chose et de l'argent même sont échangés pour de l'argent aussi, dans le but d'augmenter son avoir.

74. Negotiari propter res necessarias vitæ consequendas, omnibus licet: propter lucrum vero, nisi id sit ordinatum ad aliquem honestum finem, negotiari ex se turpe est. *Ibid.*

Il est permis à tous de faire du commerce pour acquérir les choses nécessaires à la vie; mais le négoce est honteux dès qu'il n'a qu'un gain pour but, à moins que ce but ne soit convenable et ne tende à une fin honnête.

75. Negotiator avidus acquirendi, pro damno blasphematur, pro pretiis rerum mentitur et pejerat. 2 2, *quest. 77, art. 4, in arg. in contrar.*

Le commerçant avide de richesses blasphème s'il a une perte à subir; il ment sur le prix des choses, et il se parjure.

76. Nunquam negotiatio sine fraude agitur, ubi ad hoc solum vilius emitur, ut carius distrahatur. *Hom. 20 de Avarit. post med. pag. 499, col. 1, A, apud Bibl. Patr.*

Aucun commerce n'est exempt de fraude, si la marchandise n'est achetée à un plus vil prix que pour être vendue à un prix plus élevé.

SENTENTIÆ PAGANORUM.

77. Utilis est quidem mercatorum vita, sed virtuti adversa. *Lib. 7 Polit. c. 9, post init. tom. 2.*

La vie des marchands est sans doute utile, mais elle est opposée à la vertu.

78. Difficile est finem facere pretio, nisi libidini feceris. *Oratione 9 in Verrem, lib. 4, art. 5, post init. t. 2.*

Il est difficile de déterminer la récompense que méritera la fin, à moins qu'il ne s'agisse de la débauche.

79. Sordidi putandi sunt, qui mercantur a mercatoribus, quod statim vendant carius: nihil enim proficiunt, nisi admodum mentiantur. *Lib. 1 de Offic. ante fin. num. 150, t. 4.*

Elle est extrême la sordide avarice de ceux qui achètent à des marchands ce qu'ils vendent tout de suite plus cher; car ils ne peuvent tirer parti de leurs marchandises qu'en faisant de nombreux mensonges.

NEGOTIUM (AFFAIRE).

ETYMOLOGIA.

Negotium dictum est eo, quod neget otium: quantum mali est, quod negat otium. *Sup. Ps. 70, enarrat. 1, post med. vers. 17, p. 525, A, tom. 8.*

Le mot *affaire* tire son nom de ce qu'il est la négation de l'oisiveté; il peut y avoir beaucoup de mal dans toute chose que l'oisiveté recherche.

S. Thomas Aquinas.

S. Valerian.

Aristot.

Cicero.

S. Aug.

DEFINITIO.

Collector.

Negotium est susceptio diligens alienjus rei particularis bonæ vel malæ, tendens ad aliquam finem sive bonum, sive malum.

Une affaire est l'entreprise faite avec soin d'une chose particulière bonne ou mauvaise, tendant à une fin soit bonne, soit mauvaise.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Non bonam rem facis, stulto labore consumeris: ultra vires tuas est negotium. *Exod. 18, v. 18.*

Tu ne fais pas bien, tu te consumes dans un vain travail; car ce fardeau est au-dessus de tes forces.

2. Non valeo solus negotia vestra sustinere. *Deut. 1, v. 12.*

Je ne puis seul soutenir vos affaires.

3. Noli timere, quoniam tecum est Dominus Deus tuus in omnibus ad quæcunque perrexeris. *Josue 1, v. 9.*

Ne crains pas, car le Seigneur ton Dieu sera avec toi partout où tu iras.

4. Ad me veniant omnes, qui habent negotium, et juste judicem. *2 Reg. 15, v. 4.*

Qui m'établira juge sur cette terre pour que tous ceux qui ont une affaire viennent à moi et que je les juge selon la justice?

5. Quid vis ut faciam tibi? Numquid habes negotium, et vis ut loquar regi, sive principi? *4 Reg. 4, v. 13.*

Que voulez-vous que je fasse pour vous? Avez-vous quelque affaire, et voulez-vous que je parle pour vous au roi ou au chef de ses armées?

6. Ad te spectat negotium, et nos tecum sumus; viriliter fac. *3 Esdr. 8, v. 96.*

Cette affaire vous regarde, et nous sommes avec vous; agissez courageusement.

7. Non timebis a negotio perambulante in tenebris. *Ps. 90, v. 5.*

Vous ne craignez point la contagion qui se glisse dans les ténèbres.

8. Omni negotio tempus est et opportunitas. *Eccles. 8, v. 6.*

Chaque chose a son temps.

9. Cum sapientibus et prudentibus tracta. *Eccli. 9, v. 12.*

Ne délibère qu'avec les sages et les prudents.

10. Sociis suis indicavit negotium. *Dan. 2, vers. 17.*

Il fit part à ses compagnons de ce qui se passait.

11. Negotium plenum vigiliarum et sudoris assumpsimus. *2 Mach. 2, v. 27.*

Nous sommes chargés d'un ouvrage qui exige beaucoup de veilles et de travaux.

12. Commendo vobis _____ en sororem nos-

tram, etc., ut assistatis ei, in quocunque negotio vestri indiguerit. *Rom. 16, in princ.*

Je vous recommande Phœbé notre sœur, afin que vous l'assistiez dans toutes les choses où elle pourrait avoir besoin de vous.

13. Audet aliquis vestrum, habens negotium adversus alterum, judicari apud iniquos, et non apud sanctos? *1 Cor. 6, v. 1.*

Comment se trouve-t-il quelqu'un parmi vous qui, ayant un différend avec son frère, ose l'appeler en jugement devant les hommes iniques et non devant les saints?

14. In omnibus exhibuistis vos incontaminatos esse negotio. *2 Cor. 7, v. 11.*

Vous avez montré par toute votre conduite que vous étiez purs et irréprochables.

15. Ne quis supergrediatur, neque circumveniat in negotio fratrem suum, quoniam vindex est Dominus. *1 Thess. 4, v. 6.*

Que personne ne se mette au-dessus de son frère et ne lui fasse aucun tort, parce que le Seigneur est le vengeur de tous les péchés.

16. Rogamus vos, fratres, ut quieti sitis, et ut vestrum negotium agatis. *V. 11.*

Nous vous conjurons, mes frères, de vous appliquer à vivre en paix et de faire tous ce que vous avez à faire.

17. Nemo militans Deo, implicat se negotiis sæcularibus: ut ei placeat, cui se probavit. *2 Tim. 2, v. 4.*

Quiconque est au service de Dieu évite l'embaras des affaires du siècle pour plaire à celui à qui il s'est donné.

SENTENTIE PATRUM.

18. Nemo invidet otio meo, quia meum otium, magnum habet negotium. *Epist. 110 ad Evadium, in fine, p. 333, B, t. 2.*

S. Aug.

Que personne ne trouve à redire sur mon oisiveté, parce qu'elle a pour but une grande affaire.

19. Otium sanctum quærit charitas veritatis, negotium justum suscipit necessitas charitatis. *Lib. 19 de Civit. Dei, c. 19, in fine, p. 395, B, tom. 5.*

L'amour de la vérité recherche une sainte oisiveté; la nécessité de la charité entreprend une affaire juste.

20. Impossibile est illis, qui negotiis sæcularibus implicati sunt, ut cor semper sursum habeant. *Sup. Ps. 51, prope finem enarrat. pag. 342, D, t. 8.*

Il est impossible à ceux qui se livrent aux affaires du siècle d'avoir toujours le cœur tourné vers les choses d'en haut.

21. Non continuo gratulandum est omnibus hominibus, quos videmus agere negotia cælestia, quia et filii pestilentie sedent aliquando in cathedra Moysi. *Sup. Ps. 51, in fine enarrat. p. 343, A, t. 8.*

Il ne faut pas toujours féliciter tous les hommes que nous voyons traiter les affaires du ciel, parce que les fils de l'erreur s'assistent quelquefois sur la chaire de Moïse.

22. Recedente necessitate, omnia negotia

S. Aug.

necessitatis intercedant necesse est. *Sup. Psal. 51, in fine, p. 1129, B, t. 8.*

La nécessité cessant, il faut aussi faire cesser les affaires qu'elle avait provoquées.

23. Majorum nugæ negotia vocantur. *Lib. 1 Conf. c. 9, ante finem, t. 1.*

Les amusements des grands s'appellent des affaires.

24. Nostra actio non frangatur negotio, nec frigida sit otio. *Epist. 81, post med. t. 2.*

Que les affaires n'amollissent jamais notre énergie, et que l'oisiveté ne la refroidisse pas.

25. Multi homines in negotiis suis concordés sunt, et ad Dei altare discordes. *Ep. 256, longe ante finem, t. 2.*

Beaucoup d'hommes s'accordent parfaitement dans leurs affaires; la discorde ne les désunit que dans les choses de Dieu.

26. Non sane absentium negotium deferendum est, si quid quo adjuvari videatur, occurrerit. *Lib. 10 de Gen. ad litt. c. 5, in med. tom. 3.*

Il n'est pas convenable d'abandonner les affaires des absents, s'il se présente quelque circonstance qui permette de leur être utile.

27. Cupiditatem negotii patitur homo in otio, et otii in negotio. *Annotat. in Job, c. 7, post init. t. 4.*

Dans le repos l'homme est agité par le désir des affaires, et dans les affaires par le désir du repos.

S. Bernardin.
Senens.

28. Vix homo prosperatur, qui dimissis negotiis propriis, sollicitus est de alienis. *Serm. 57 in sabbat. sancto, art. 1, c. 7, in princ. p. 914, col. 2, E, t. 2.*

Il réussit bien difficilement, celui qui, abandonnant ses propres affaires, s'occupe de celles d'autrui.

29. Tanto negotia gravius ponderanda sunt, quanto inde majus periculum cernitur imminere. *Serm. 3 ser. 3 dom. 2 Quadr. in principio, p. 110, col. 1, B, t. 1.*

Il faut peser les affaires avec d'autant plus de gravité qu'elles présentent elles-mêmes plus de dangers.

S. Bern.

30. Diligenter omne quod faciendum erit, tracta apud te, et cum his qui te diligunt: tracta autem ante factum, quia post factum sera retractatio est. *Lib. 4 de Consid. ad Eugen. pap. circa med. f. 281, col. 1, C.*

Traitez chez vous et avec ceux que vous aimez les affaires qui demandent un plus grand soin; traitez-les avant de les faire, car, une fois faites, il ne sera plus temps de vous rétracter.

31. Altitudo negotii non amicum desiderat, sed eruditum, sed dignum: cujus auctoritas potior, vita sanctior, stylus maturior, et opus illustret et consonet sanctitali. *Epist. 312 ad Guidonem abbat. prope init. f. 269, col. 1, B.*

L'importance d'une affaire ne demande pas un ami, mais un homme capable et digne, dont l'autorité soit préférable, la vie plus sainte, la manière d'être plus expérimentée, que ses œuvres aient déjà fait connaître et désigné comme un homme pieux.

32. Libenter amplector negotiationem tuam,

quia negotium meum est. *Serm. de quinque Negot. ab init. f. 358, col. 4, M.*

S. Bern.

Je m'attache volontiers à votre affaire, parce qu'elle est la mienne.

33. Nihil tam incommodum in negotiis accidere solet, quam si quid non observata temporis opportunitate peractum est. *Hom. 13 de Festis paschal. in princ. p. 38.*

Habituellement rien n'est plus nuisible aux affaires que si une chose est faite en dehors du temps opportun.

34. Mercatorum negotia, etiamsi laborantibus quam maxime ad voluntatem succedant, nihil apud eos, qui optimam vivendi rationem elegerunt, habent admirationis. *Ibid. Hom. 16, post init. p. 184.*

S. Cyrill. Alex.

Les affaires des marchands, même couronnées de succès, n'ont rien qui puisse exciter l'admiration de ceux qui ont choisi le meilleur mode de conduite.

35. Removeantur illæ tam vacuæ, quam coherentes sibi causæ, in quibus, quoad vivitur, studium mortalium, dum subinde negotiis inchoatur, nunquam finitur. *In Epist. parænet. ad Valerianum, longe post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 774, col. 2, E, edit. Colou. 1618.*

S. Euch. Lugd.

Que l'on s'éloigne de ces affaires aussi vaines que les causes qui s'y rattachent, dans lesquelles, tant que l'on vit, l'étude des choses mortelles de ce monde ne finit jamais, si ensuite on s'occupe encore de ces mêmes affaires.

36. Abrumpatur illa interminabilis sæcularium negotiorum catena, et ille de necessitatibus multis unus per totam vitam labor. *Ib. etc.*

Rompez cette interminable chaîne des affaires du siècle, et cet unique et perpétuel travail de toute une vie, qui naît de tant de nécessités.

37. Sæculares semper intendunt negotiis; et plus tandem negotiationi, quam quieti. *Serm. 45 sup. Cant. in fine, apud D. Bernard. vol. 2.*

Gilleb. Angl.

Les hommes du siècle ne pensent qu'aux affaires, et ils leur donnent plus de temps qu'au repos.

38. Si bonus miles esse vis, non implices te sæcularibus negotiis: quia notitia interna nequaquam conspicitur, nisi a terrena seu sæculari implicatione cessetur. *Sup. Epist. 3 ad Timoth. c. 3, in illud, Nemo militans Deo, etc. col. 735, A, t. 6.*

Gloss. ord.

Si vous voulez être un bon soldat, ne vous mêlez pas aux affaires du monde, parce que l'on n'acquiert la connaissance de soi-même qu'autant que l'on a fait cesser toute application aux choses terrestres du siècle.

39. Male homo vigilat, quando eum sæcularium negotiorum æstus insolenter inquietat. *Lib. 23 Moral. c. 12, ab init. num. 20, col. 783, D, t. 1.*

S. Greg. Mag.

L'homme veille mal quand il brûle du désir des affaires de ce siècle.

40. Aurem cordis tumultus sæcularium negotiorum claudit, et quies secreta considerationis aperit. *Ibid. in fine, col. 785, B.*

Le fracas des affaires du monde ferme l'oreille du cœur, tandis que le repos ouvre celle des considérations secrètes,

S. Greg. Mag.

41. *Negotia occupant, quæ nobis incessanter apposita a considerandis nobismetipsis, mentis nostræ oculum declinant. Ibid. lib. 25, c. 7, circa med. col. 833, D.*

Les affaires qui nous sont sans cesse présentées détournent l'œil de notre esprit des considérations auxquelles nous devons plus spécialement nous livrer.

42. *In istis negotiis visibilibus, cor extra se spargitur; at quid de se intrinsecus agitur, obliviscitur, dum extrinsecus occupatur. Ibid.*

Dans les affaires visibles, le cœur se répand au-dehors, et il oublie ce qui doit l'occuper au-dedans pendant qu'il est occupé au-dehors.

43. *Magna est servitus sæcularium negotiorum, quibus mens vehementer atteritur, quamvis in eis sponte desuadet. Ibid. lib. 30, c. 12, in princ. num. 23, col. 1023, B.*

C'est un grand esclavage celui des affaires de ce monde, qui occupent violemment l'esprit, quoiqu'il s'y porte volontairement.

44. *Sæcularia negotia aliquando ex compassione toleranda sunt: nunquam vero ex amore requirenda. Part. 2 Pastor. c. 7, a med. col. 1249, litt. D.*

On doit supporter quelquefois les affaires du siècle par esprit d'une tolérance compatissante; jamais on ne doit les rechercher par amour.

45. *Sunt pleraque negotia, quæ sine peccato exhiberi aut vix, aut nullatenus possunt. Pros.*

Il est beaucoup d'affaires qui ne peuvent être que difficilement ou même nullement être présentées sans péché.

46. *Negotium, quod ante conversionem sine peccato extitit, hoc etiam post conversionem repetere, culpa non est. Hom. 24 super Evang. in princ. col. 417, C, t. 2.*

Il n'y a pas de faute à reprendre après la conversion une affaire que l'on avait déjà commencée avant la conversion, et qui n'était pas coupable.

S. Greg. Naz.

47. *Otiosa vitæ tranquillitas, negotiorum splendore præstiosior est. Epist. 76 ad Olympium, circa med. p. 433.*

Le calme de la vie dans le repos est bien plus précieux que la splendeur des affaires.

48. *Solitudo a negotiis libera, splendore cum negotiis conjuncto præstantior est. Et hab. apud D. Joan. Damasc. lib. 1 Parall. c. 37.*

La solitude libre de toutes affaires est bien préférable à la splendeur jointe aux affaires.

S. Hier.

49. *Sæcularia negotia aliquando ex compassione toleranda sunt, nunquam vero ex amore requirenda: ne cum mentem diligentius aggravant, hanc suo victam pondere ad ima demergant. Lib. 3 super Lament. Jerem. c. 4, in princ. p. 370, t. 5.*

Il faut quelquefois supporter par commisération les affaires du siècle, mais ne les rechercher jamais avec amour, de peur que, surchargeant l'esprit de soucis et de soins, elles ne finissent par l'accabler sous leur poids, et le faire succomber.

Hugo
a S. Victore.

50. *In quolibet negotio duo sunt necessaria, opus videlicet et ratio operis: quæ ita sibi con-*

nexa sunt, ut alterum sine altero, aut inutile sit, aut minus efficax. Lib. 5 Didasc. c. 5, circa med. p. 22, H, t. 3.

Dans toute affaire deux choses sont nécessaires, le travail et la raison du travail; ces deux choses sont tellement liées l'une à l'autre, que l'une sans l'autre devient ou inutile ou moins efficace.

51. *Non potest anima simul intenta esse temporalibus negotiis disponendis, et cœlestibus contemplandis. Super Gen. c. 35, f. 49, col. 4*

Hugo card.

L'âme ne peut à la fois être attentive à disposer les affaires temporelles et à s'occuper des affaires du ciel.

52. *Negotium sanctum si imponitur, suscipiendum est propter proximi charitatem. Super Exod. c. 3, f. 77, col. 3, t. 1.*

Si une affaire sainte vous est enjointe, il faut l'entreprendre par amour pour le prochain.

53. *Multi ita solliciti sunt de alieno negotio, quod perdunt suum. Super 1 ad Thess. c. 4, f. 200, col. 3, t. 7.*

Beaucoup s'occupent tellement des affaires d'autrui, qu'ils ruinent les leurs.

54. *Qui sæcularibus negotiis sunt dediti, adduci nequeunt, ut rem aliquam incipiant, nisi prius aliquid lucri subleat. Hom. 11 super Gen. longe post init. col. 70, C, t. 1.*

S. Joan Chr.

Ceux qui se livrent aux affaires du siècle ne peuvent être entraînés à entreprendre une chose quelconque, qu'ils ne présentent en elle un certain lucre.

55. *Omne negotium inter ementes et vendentes conficit mendacium. Pros.*

Toute affaire entre acheteurs et vendeurs provoque le mensonge.

56. *Diabolus semper ingerit compendiosa negotia, ut anima pecunia decipiatur.*

Le démon suggère toujours des affaires avantageuses, afin que l'âme soit occupée par l'appât de l'argent.

57. *Malum negotium pecunia, quod animam inviscat. Homil. super Psalm. 90, ante med. vers. 6, col. 757, A, t. 1.*

L'argent est une bien mauvaise chose, puisqu'il perd l'âme.

58. *Nihil sic libere loqui, et in rerum discrimine fiduciam habere facit, sicut nullis sæcularibus obrui negotiis. Serm. super illud, Salute Priscam, etc. post med. col. 956, A, t. 3.*

Ne pas se mêler aux affaires du siècle, c'est conserver sa liberté de langage et sa confiance au milieu des vicissitudes des choses de ce monde.

59. *Qui in negotiis, vel in qualibet arte occupatur, non facile quidquam superfluum, neque verbis, neque re, nec cogitationibus suscipiet. Hom. 5 super 1 Cor. in Morali, ante finem, col. 360, A, t. 4.*

Celui qui s'occupe d'affaires ou d'une industrie quelconque ne s'occupera pas facilement d'une chose peu utile, ni en paroles, ni en action, ni même par la pensée.

60. *Pauper post negotia reliquum temporis in necessariis rebus consumens, magna consequitur præmia. Ibid.*

Le pauvre qui, après avoir donné aux affaires le temps convenable, emploie le reste de son temps aux choses indispensables, s'amasse de magnifiques récompenses.

S. Joan. Chr.

61. Negotium otio ad pietatem est opportunus. *Hom. 21 ad popul. Antioch. post med. col. 192, C, t. 5.*

La sollicitude des affaires est bien plus favorable à la piété que le repos.

62. Navis tempestatibus non agitata, secundo vento navigat; et anima secularibus absoluta negotiis in portu quiescit. *Hom. 60 super Joan. post med. col. 292, C, t. 3.*

Le navire que n'agite pas la tempête navigue heureusement, poussé par un vent favorable, et l'âme délivrée des affaires du siècle se repose doucement dans le port.

S. Just. mart.

63. Qui multa tractat et agit, is et sibi ipsi injuriam infert et proximis. *Epist. ad Zenam, ante med. apud Bibl. Patr. tom. 2, edit. Colon. 1618.*

Quiconque fait et traite beaucoup d'affaires se nuit à lui-même et au prochain.

S. Laur Just

64. In omni negotio tam spirituali, quam humano, principatum tenet amor. *De Humilit. c. 8, ante med. p. 669, col. 2, B.*

Que l'amour de Dieu tienne toujours la première place dans toute affaire tant spirituelle qu'humaine.

S. Maximus
martyr.

65. Beatus est homo ille, qui nulli rei, aut negotio temporario et transitorio semet implicat. *Centur. 1 de Charit. cap. 18, apud Bibl. Patr. t. 7, part. 2, p. 348, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

Heureux est l'homme qui ne se mêle jamais, même une seule fois, à aucune chose, à aucune affaire temporelle ou passagère.

66. Qui mundanis negotiis vere atque ex animo renuntiat, divinae charitatis particeps efficitur. *Ibid. c. 27, p. 349, col. 1, B.*

Celui qui renonce effectivement et de cœur aux affaires du monde se fait participant de la divine charité.

S. Nilus

67. Quemadmodum vincti difficulter incedunt, sic cursum virtutis purum non absolvunt, vitæ negotiis implicati. *Parvulus. 203, apud Biblioth. Patr. t. 5, part. 2.*

De même que celui qui est enchaîné marche difficilement, de même celui qui est mêlé aux affaires de la vie ne peut fournir dans la vertu une carrière toujours exempte de péché.

68. Quid prodest, si cum a negotiis recesserimus, eorum rumoribus interpellamur? *Ibid. in Libro Ascetico, post med.*

A quoi peut servir notre éloignement des affaires, si, après les avoir quittées, nous restons encore sensibles à leur voix?

Petr. Blesens.

69. Damnabile est in clerico se curialibus aut secularibus negotiis immiscere. *Epist. 14 ad sacellanos reg. Anglor. post init. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, pag. 712, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Il est plus que dangereux pour un clerc de se mêler à des affaires dites de curie ou du siècle.

70. Negotiis secularibus te totum occupas et involvis: non decet te, salute animæ spreta, adeo damnabiliter secularibus involvere. *Ibid.*

Epist. 42 ad Robertum Cameracensem, post init. p. 733, col. 2, G.

Les affaires du siècle prennent tout votre temps et vous absorbent; il ne convient pas qu'au mépris du salut de votre âme, vous vous laissiez ainsi absorber par les affaires, au risque de la perdre.

71. In negotiis amicorum gerendis, tantumdem bonæ fidei exigitur, quantum et in propriis. *Lib. 7, Epist. 11, in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 598, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

On doit mettre autant de bonne foi à traiter les affaires de ses amis qu'à traiter les siennes propres.

72. Mens terrenis obtenebrata negotiis, frustra se in contemplationis culmen attollere nititur, dum actionum secularium merito, quasi congestis lapidum ruderibus aggravatur. *Lib. 1, Epist. 15 ad Alexandrum papam, post init. p. 11, col. 2, B, t. 1.*

C'est en vain que l'esprit, couvert de ténèbres par les affaires du siècle, s'efforce d'atteindre les hauteurs de la contemplation, tandis qu'il s'affaisse justement sous le poids des choses de ce monde comme sous des décombres de pierres.

73. Sæcularium negotiorum relatio animam passionibus desiderii facit obnoxiam. *Opusc. 12, c. 25, post init. p. 504, col. 1, A, t. 3.*

Les rapports touchant les affaires du siècle exposent l'âme aux passions du désir.

74. Caput negotiorum est finis eorum. *De Sacrific. Abel, post med. p. 212.*

La chose principale à considérer dans les affaires, c'est leur fin.

75. Quanto in arcto negotium est, tanto operosior probatio est. *De Paenit. c. 9, in princ. p. 197, C, t. 2.*

Plus une affaire est épineuse, plus le travail qu'elle occasionne devient pénible.

76. Si illi nec patrem sepeliri licuit, vae his, qui monasticen professi, ad mundana regrediuntur negotia! *Super Matth. c. 8, in illud, Dimitte mortuos sepelire, etc. p. 24, B.*

S'il ne lui a pas été permis d'ensevelir son père, malheur à ceux qui, ayant embrassé la vie monastique, reviennent aux affaires du monde!

77. Tanto longinquior sit homo a Deo, et frigidior in seipso, quanto occupatio et diuturnior in negotio externo. *Medit. 28 in dominica Palmar. c. 2, a med. t. 1.*

L'homme s'éloigne d'autant plus de Dieu et se refroidit en lui-même, qu'il s'occupe davantage et plus longtemps des affaires extérieures.

78. Arduum est, ac perquam difficile, ut qui hujusce vitæ negotiis, tanquam vinculis quibusdam astrictus tenetur, ejusque curis ac tumultibus distinetur, purum seipsum atque incolumem ab iis servet. *Lib. 1 in Vita SS. Barlaam et Josaphat, c. 12, circa init. pag. 268, col. 2.*

Il est pénible et très-difficile pour celui qui se tient comme enchaîné aux affaires de cette vie, et qui est constamment arrêté par leur tumulte et les soins qu'elles exigent, de s'en tirer par et sain et sauf.

Petr. Cellens.

S. Petr. Dam.

Philo Jul.

Tertullian.

Theophylact.

Thomas
a Kempis

In Vita Pat.

SENTENTIA PAGANORUM.

Aristot.

79. Magis expetendum est otium, quam negotium : negotia enim sunt cum labore et conatu. *Lib. 8 Polit. c. 3, in princ. t. 2.*

Il vaut mieux rechercher le repos que les affaires, les affaires exigeant beaucoup de travail et d'efforts.

80. In omni negotio quiddam jucundum est, ipsamque voluptatem summo studio vitare oportet. *Lib. 2 Moral. c. 9, edit. Paris. 1565.*

Il faut dans toute affaire éviter tout ce qu'elle peut avoir d'agréable, et même le plaisir qu'on peut y trouver.

Cicero.

81. Clarorum virorum atque magnorum, non minus otii, quam negotii, rationem extare oportet. *Orat. 31 pro Plancio, post med. num. 66, tom. 2.*

Il faut s'informer auprès des hommes distingués et véritablement grands des raisons qui peuvent conseiller le repos ou les affaires.

82. Caput est in omni procuratione negotii, et muneris publici, ut avaritiæ pellatur etiam minima suspicio. *Lib. 2 de Offic. ante finem, num. 75, t. 4.*

Il est essentiel que le soin d'une affaire ou celui que l'on donne à un emploi public ne fassent pas même soupçonner un sentiment d'avarice.

83. In omnibus negotiis priusquam aggrediari, adhibenda est præparatio diligens. *Lib. 2 de Offic. ante med. t. 4.*

Avant d'entreprendre une affaire, préparez-vous-y avec soin.

Epictet.

84. Cogita quid antecedere, quid sequi solet, atque ita rem gerendam suscipito. *In suo Enchirid. c. 35, in princ.*

Songez bien à ce qui précède et à ce qui suit ordinairement une affaire, et ne l'entreprenez qu'après cette condition remplie.

85. Homo, primum considera, cujusmodi sit res quam aggredi volueris, deinde natura quoque tua eamne ferre queat, explora. *Ibid. cap. 36, in princ.*

O homme, examinez d'abord quel est le genre de l'affaire que vous voulez entreprendre, et ensuite si votre nature est capable d'en supporter tout le poids.

Seneca.

86. Estimanda sunt ipsa, quæ aggredimur negotia, et vires nostræ cum rebus, quas tentaturi sumus comparandæ. *De Tranquillit. animi, capite 5, in princ. p. 527, t. 1.*

Il faut apprécier les affaires que nous entreprenons et comparer nos forces avec les choses que nous devons tenter.

87. Illum felicissimum dixerim, qui nihil negotii secum habuit. *Epistola 52, ante med. p. 614, t. 2.*

Nous appellerons très-heureux celui qui n'est jamais mêlé aux affaires.

88. Nihil tam certum est, quam otii vitia negotio discuti. *Epist. 56, a med. p. 522, t. 2.*

Rien n'est plus sûr que de réprimer les vices de l'oisiveté par le travail dans les affaires.

89. Prospera negotia, cum divina suffragatione foventur, humana minus indigent. *Lib. 4 Dictor. memorabil. c. 7, circa init. p. 188.*

Les affaires heureuses ont bien moins besoin du suffrage des hommes, quand elles sont approuvées de Dieu.

Valer. Max.

NESCIRE (NE PAS SAVOIR).

DEFINITIO.

Nescire, est ignorare essentialiam rerum, aut factorum quorumcunque. *Vel :*

Nescire, est scientia carere in subjecto capaci.

Ne pas savoir, c'est ignorer l'essence des choses ou des faits quelconques. *Ou :*

Ne pas savoir est l'absence de toute science chez un sujet capable.

Collector.

DIFFERENTIA.

Inter nescire et ignorare hoc interest : quod qui nescit, omnium notitia caret ; qui ignorat, aliquid scit. *Lib. 1 de Different. different. 44, p. 283, col. 1.*

Il y a entre ne pas savoir et ignorer cette différence, que celui qui ne sait pas manque de toutes connaissances, tandis que celui qui ignore sait quelque chose.

Ignorantia in hoc a nescientia differt, quod nescientia dicat simplicem scientiæ negationem, seu carentiam : ignorantia vero importat scientiæ privationem, dum scilicet alicui deest scientia eorum quæ aptus natus est scire. *12, quest. 76, art. 2, in corp. p. 134, col. 1.*

L'ignorance diffère de la nescience, en ce que la nescience indique une simple négation ou absence de science, tandis que l'ignorance implique l'absence de la science, comme qui dirait que la science des choses qu'il est apte à connaître manque à quelqu'un.

S. Isidorus Hispal.

S. Thomas Aquinas.

PRODUCTIO.

Origo totius mali ab ignorantia descendit, et ipsa est malorum omnium mater, ex qua incuria et ignavia gignitur. *Lib. 5 de Recogn. post init. f. 39, p. 2.*

La source de tout mal, c'est l'ignorance ; elle est la mère de tous les maux ; c'est d'elle que sortent l'incurie et la paresse.

Ignorantia mater errorum est, ignorantia vitiorum nutrix, et peccatum per ignorantiam magis prævalet. *Lib. 2 de Synonym. c. 13, in principio, p. 319, col. 2.*

L'ignorance enfante les erreurs, elle entretient les vices, et par elle le péché a bien plus de force.

S. Chrys. pap.

S. Isidorus Hispal.

SENTENTIA PATRUM.

1. Non tibi deputatur ad culpam quod invitus ignoras, sed quod negligis querere quod

S. Aug.

S. Aug.

ignoras. *Lib. 3 de lib. Arbitr. c. 19, in med. p. 481, B, t. 1.*

Ce n'est pas ce que vous ignorez malgré vous qui vous est imputé à faute, mais votre faute consiste en ce que vous négligez d'apprendre ce que vous ignorez.

2. Non quod naturaliter quis nescit, et naturaliter non potest, hoc animæ deputatur in reatum; sed quod scire non studuit. *Ibid. c. 22, in princ. p. 485, A, t. 1.*

Ce n'est pas ce que quelqu'un ne sait pas naturellement, et qu'il ne peut savoir par la seule voie de la nature, qui lui est imputé à faute, mais bien ce qu'il ne s'est pas appliqué à savoir.

3. Non erubescendum est homini, confiteri se nescire quod nescit; ne dum se scire mentitur, nunquam scire mereatur. *Epist. 157 ad Optatum, in med. p. 459, B, t. 2.*

L'homme ne doit pas rougir d'avouer qu'il ne sait pas ce qu'il ignore; de peur qu'en disant faussement qu'il le sait, il mérite de ne jamais le savoir.

4. Sunt quædam, quæ nescire quam scire sit melius. *In Enchirid. c. 17, p. 110, D, t. 3.*

Il est certaines choses qu'il vaut mieux ignorer que savoir.

5. Non est consequens ut continuo erret quisquis aliquid nescit, sed quisquis se existimat scire quod nescit. *In Enchiridio, cap. 17, in princ. p. 110, D, t. 3.*

Il n'est pas important que quelqu'un qui ne sait pas une chose tombe dans de continuelles erreurs, mais cela est grave pour celui qui croit savoir ce qu'il ignore.

6. Nemo ex me scire quærat, quod me nescire scio, nisi forte ut nescire discat, quod sciri non posse sciendum est. *Lib. 12 de Civit. Dei, c. 7, ante med. p. 214, D, t. 5.*

Que personne ne cherche à apprendre de moi ce que je sais moi-même ne pas savoir, si ce n'est que peut être il apprenne à ne pas savoir ce qui ne peut être su.

7. Non tibi deputatur ad culpam, quod in vitus ignoras, sed quod negligis quærere quod ignoras. *De Natura et Gratia, c. 67, sub finem, p. 518, C, t. 7.*

Ce n'est pas ce que vous ignorez malgré vous qui vous est imputé à faute, mais votre faute consiste en ce que vous négligez d'apprendre ce que vous ignorez.

8. Nunc nescio, nec me pudet ut istud fatear nescire, quod nescio. *Lib. 1 de Anima et ejus orig. c. 16, in princ. p. 787, B, t. 7.*

Maintenant je ne sais pas; et je ne rougis pas d'avouer que j'ignore ce que je ne sais pas.

9. Melius homini est fateri se nescire quod nescit, quam temere defensare quod nescit. *Ibid. c. 19, in fine, p. 791, B.*

Il est mieux à tout homme d'avouer qu'il ne sait pas ce qu'il ignore que de soutenir témérairement ce qu'il ne sait pas.

10. Non te quando aliquid nescis, existimes scire: sed ut scias, discere nescire. *Ibid. lib. 4, c. 14, in med. p. 823, B.*

Quand vous ignorez une chose, ne vous imaginez pas que vous la savez; mais pour savoir apprenez que vous ne savez pas.

S. Aug.

11. Id homo nescit negligentia sua, quod adhibita diligentia scire debuisset. *De Natura et Gratia, c. 17, post med. p. 499, A, t. 7.*

L'homme, par sa négligence, ne sait pas ce qu'il aurait dû savoir en employant plus de diligence.

12. Melius est nescire, quam errare: sed scire est melius, quam nescire. *Tract. 21 super Evang. Joan. de c. 5, in princ. p. 124, C, t. 9.*

Il vaut mieux ne pas savoir que de tomber dans l'erreur; mais cependant il vaut mieux savoir qu'ignorer.

13. Melius est pie confiteri ignorantiam, quam temere scientiam vendicare: quia temeritas pœnam habet, sed ignorantia promeretur veniam. *Serm. 15 ad frat. in eremo, ante med. p. 930, D, t. 10.*

Il vaut mieux avouer avec simplicité son ignorance que d'afficher témérairement une science qu'on n'a pas, parce que la témérité entraîne une punition, tandis que l'ignorance mérite le pardon.

14. Non omnis qui ignorat, immunis est a pœna. Ille enim ignorans potest excusari a pœna, qui quod discretus non invenit: illis autem hoc ignosci non poterit, qui habentes a quo discerent, operam non dederunt. *Et hab. apud Gratian. in decretis, part. 1, dist. 37, in fine, can. Non omnis, f. 42, col. 3.*

Ceux qui ignorent ne sont pas tous exempts de faute: car celui qui ignore peut ne pas encourir de peine, s'il n'a pas eu le moyen d'apprendre; mais il ne pourra être pardonné à ceux qui, pouvant apprendre, ont négligé de le faire.

15. Infelix homo, qui scit omnia, te autem nescit: beatus autem qui te scit, etiamsi illa omnia nesciat. *Lib. 5 Conf. cap. 4, in princ. tom. 1.*

Malheureux l'homme qui sait toutes choses et cependant vous ignore; heureux, au contraire, celui qui vous connaît, quoiqu'il ignore toutes choses.

16. Certe nullius crimen maculat nescientem. *Epist. 48, longe ante med. t. 2.*

Il est certain qu'aucune faute n'est imputable à celui qui ne sait pas.

17. Cum labore discimus, sine labore nescimus. *Lib. 22 de Civit. Dei, c. 22, ante med. tom. 5.*

C'est par le travail que nous apprenons; sans le travail nous ne savons rien.

18. Pejor est conditio scientium legem Dei, si non faciant, quam nescientium: ignorantia tamen simpliciter non excusat. *De Gratia et lib. Arbitr. c. 3, ante med. t. 7.*

La condition de ceux qui connaissent la loi de Dieu est pire, s'ils ne la pratiquent pas, que celle de ceux qui ignorent; cependant l'ignorance ne peut être simplement une excuse.

19. Plus a pecoribus distat, qui ejus aliquid nescire se scit, quam qui se putat scire quod nescit. *Lib. 4 de Anima et orig. c. 2, ante finem, t. 7.*

Il s'éloigne bien plus de la nature des animaux, celui qui sait ne pas savoir une chose, que celui qui croit savoir ce qu'en effet il ne sait pas.

- S. Aug. 20. Innocentes sunt etiam dum nesciunt. *De Eccles. Unitat. c. 2, post med. t. 7.*
Ils sont encore innocents tant qu'ils ne savent pas.
- S. Bern. 21. Multa scienda nesciuntur, aut sciendi incuria, aut discendi desidia, aut verecundia inquirendi. *Ep. 77 ad Hugonem de S. Victore, ante med. f. 223, col. 4, K.*
Bien des choses qu'il faut savoir sont ignorées, ou par suite de l'indifférence à savoir, ou par la paresse à apprendre, ou par suite de la honte de chercher à savoir.
- Cassiodor 22. Ipsa est profunda ignorantia, nescire quod pecces. *Super Psal. 72, ante finem. vers. 23, Et nesciri, etc. f. 111, col. 3.*
C'est une bien profonde ignorance que de ne pas savoir ce en quoi vous péchez.
- Clem. pap 23. Nihil gravius est, quam si id quod ignorat quis, scire se credat; et defendat verum esse quod falsum est. *Lib. 5 Recognit. f. 93, p. 2.*
Rien n'est plus grave que de croire savoir ce qu'on ne sait pas et de soutenir comme vrai ce qui est faux.
24. Grande malum est ignorantia, non enim aliud est ignorantia, nisi non cognovisse quod expedit: ubi autem cognoveris, perit ignorantia. *Epist. 3 de Officio sacerdot. f. 227, pag. 2.*
L'ignorance est un grand mal, car l'ignorance n'est pas autre chose que de n'avoir pas appris ce qu'il est utile de savoir; mais l'ignorance cesse dès là que l'on a appris.
- Cyrill Hier. 25. Hæc maxima est scientia, in divinis ignorantiam fateri. *Cateches. 6, circa init. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 409, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*
C'est une très-grande science que de savoir avouer son ignorance dans les choses divines.
- Greg. Mag. 26. Aliud est nescisse, aliud scire noluisse: nescire enim ignorantia est, scire nolle superbia. *Lib. 25 Moral. c. 11, in med. num. 16, super illud Job 34, Et omnes vias ejus, col. 842, C, t. 1.*
Autre chose est de n'avoir pas su, autre chose de n'avoir pas voulu savoir: ne pas savoir est un effet de l'ignorance, ne vouloir pas savoir est un effet de l'orgueil.
27. Nemo bene judicat quod ignorat. *Ibid. lib. 27, c. 1, in fine, col. 893, D.*
Personne ne juge bien ce qu'il ignore.
28. Qui ea quæ Dei sunt, sapiunt, a Domino sapiuntur; et qui ea quæ Dei sunt, nesciunt, a Domino nesciuntur. *Et hab. in decret. Gratiani, part. 1, dist. 38, can. Qui ea, fol. 43, col. 1.*
Ceux qui savent les choses qui sont de Dieu sont goûtés du Seigneur; mais le Seigneur se refuse à reconnaître ceux qui ne savent pas les choses de Dieu.
- S. Hier. 29. Melius est aliquid nescire secure, quam cum periculo discere. *Tom. 1, Epist. 22 ad Eustoch. post med. p. 144, D.*
Il est mieux de ne pas savoir une chose avec sécurité que de l'apprendre avec danger.
30. Non me pudet nescire, quod nescio. *Tom. 2, lib. 1 Dialog. advers. Pelag. pag. 262, D.*
Je n'ai pas honte de ne pas savoir ce que j'ignore.
31. Non parum est scire quid nescias; prudentis hominis est, nosse mensuram suam. *Tom. 2, Epist. 33 advers. Vigilant. p. 313, A.*
Ce n'est pas peu de chose de savoir quelles sont les choses que vous ne savez pas; il est d'un homme prudent de connaître l'étendue de ce qu'il sait.
32. Nullus excusatur per ignorantiam: quia tot doctores habet, quot creaturas videt. *Super Prov. c. 6, f. 12, col. 4, t. 3.*
L'ignorance ne peut excuser personne, car elle produit autant de docteurs qu'elle rencontre de créatures.
33. Qui nescit, facile ratione ducitur: qui vero scire credit cum nesciat, non potest facile veritatem suscipere, sed majori sudore opus est, ut antequam vera inculcentur, falsa ex animo ejus ejiciantur. *Hom. 76 super Matth. oper. perfect. post med. col. 618, B, t. 2.*
Celui qui ne sait pas se laisse conduire facilement par la raison; mais celui qui croit savoir quand il ne sait pas ne peut se rendre facilement à la vérité, et il lui faut bien plus de travail pour qu'il se pénétre des choses vraies et qu'il chasse les choses fausses de son esprit.
34. Ignorantia negligentia filia est. *Hom. 42 super Matth. oper. imperf. col. 1039, t. 2.*
L'ignorance est la fille de la négligence.
35. Qui scire se dicit, is potissimum ignorat quod se scire dicit: sed qui se ignorare dicit, partem aliquam veritatis novit. *Serm. 19 super Epist. ad Ephes. in fine, ante Morale, col. 1076, A, t. 4.*
Celui qui dit qu'il sait ignore surtout qu'il dit qu'il sait; mais celui qui dit qu'il ignore connaît une partie de la vérité.
36. Melius est bene ignorare, quam turpiter scire: illud enim nullam reprehensionem habet, hoc venia omni carere debet. *Orat. 5 de Fato, ante fin. col. 685, A, t. 5.*
Il est mieux d'ignorer convenablement que de savoir avec honte; car l'un n'est susceptible d'aucun blâme, l'autre est indigne de tout pardon.
37. Ibi non est ignorantia jam excusabilis, ubi scitur quid sit illud quod ignoratur. *Lib. 1, Hom. 4 ad monachos, pag. 425, col. 2.*
Déjà l'ignorance n'est pas excusable chez celui qui connaît quelles sont les choses qu'il ignore.
38. Turpe quidem est nescire quod scire juberis, turpius non discere, turpissimum vero contemnere. *Ibid. post med. p. 426, col. 1.*
Il est certainement honteux d'ignorer ce qu'on est tenu de savoir, plus honteux de ne pas l'apprendre, bien plus honteux encore de le mépriser.
39. Quod sine peccato nescitur, non est cum periculo descendendum. *Epist. 23 ad frat. Bernard. Minorit. in fine, p. 963, col. 2.*
Ce qu'on ignore sans péché ne doit pas être appris, s'il y a danger à l'apprendre.
40. Interdum quædam nescire convenit: sed nullus in culpa major est, quam ille qui Deum nescit. *Lib. 2 de summo Bono, c. 1, sent. 5, p. 637, col. 1.*
Quelquefois il convient de ne pas savoir certaines choses; mais personne ne commet une plus grande faute que celui qui ne connaît pas Dieu.

S. Isidorus Hispal.

41. Nescire simpliciter, ad ignorantiam pertinet : noluisse vero scire, ad contumacem superbiam. Pros.

Ne pas savoir simplement est le propre de l'ignorance ; mais n'avoir pas voulu savoir est le propre d'un orgueil opiniâtre.

42. Voluntatem quippe proprii domini velle nescire, quid aliud est, quam velle dominum superbiendo contemnere ?

En effet, vouloir ignorer la volonté de son propre maître, qu'est-ce autre chose que vouloir mépriser le maître par orgueil ?

43. Nemo igitur se de ignorantia excuset, quia Deus non solum eos judicat, qui a cognitione sua revertuntur, sed etiam et illos, qui nescierunt. Ibid. c. 17, sent. 6, p. 645, col. 2.

Que personne ne s'excuse donc sur son ignorance, parce que Dieu juge non seulement ceux qui s'éloignent de sa connaissance, mais encore ceux qui l'ont ignorée.

44. Ignorans quid sit culpæ dignum, non sentit : ignorantia nec quando delinquit, agnoscit. Lib. 2 de Synonym. c. 13, ante med. pag. 319, col. 2.

L'ignorant ne comprend pas ce qui implique une faute ; l'ignorance ne reconnaît pas non plus quand elle pèche.

Lact. Firm.

45. Non ab eo veritas exigenda est, qui se nescire fatetur. Lib. 6 de divin. Instit. cap. 12, ante med. p. 259.

Il ne faut pas exiger la vérité de celui qui avoue qu'il ne sait pas.

46. Qui se putant scire quod nesciunt, inepte arroganterque desipiunt. Ibid. c. 18, in princ. p. 270.

Ceux qui pensent savoir ce qu'ils ignorent sont insensés bien sottement et par orgueil

S. Laur. Just

47. O nescientiarum quanta sunt mala !

Sub ipsa

Jacet ratio, Discretio periclitatur, Fluit mens, Fagatur humilitas, Virtus deperit, Turbatur pax, Ordo confunditur, Disperditur gratia, Desideria sancta concepta frigescent. De interiori Conflictu. c. 8, in princ. p. 367, col. 1, B. part. 1.

Oh ! qu'ils sont grands les maux causés par la nescientia !

Par elle

La raison est abandonnée, La discrétion est en danger, L'esprit s'évanouit, L'humilité disparaît, La vertu déperit, La paix est troublée, L'ordre est confondu, La grâce se perd, Les saints desirs déjà conçus se refroidissent.

48. Ubi dominatur ignorantia, ignavia prævalet. Ibid.

La paresse prévaut où l'ignorance domine.

49. Si vix in laicis tolerabilis inscitia, quanto magis in eis qui præsent, nec excusatione est digna, nec venia ? Ep. 23, ab init.

S. Leo I.

Si l'ignorance est difficilement tolérable chez les laïques, combien plus dans ceux qui dirigent est-elle indigne d'excuse et de pardon !

50. Ignorantia in graves nonnunquam incidit lapsus. Ep. 13 ad Pulcheriam Augustam, non longe ab init.

L'ignorance fait souvent des chutes graves.

51. Agnoscere suam ignorantiam, finis est scientiæ. De Migrat. Abrahamæ, post med. pag. 565, t. 1.

Philo Jud.

Le but de la science est de reconnaître son ignorance.

SENTENTIE PAGANORUM.

52. Ignorantia nostri, rerumque aliarum provenit ex eo quod non ducimur, nisi sensu ad descendendum. Lib. 12 Theolog. c. 20, ab init. tom. 1.

Aristot.

L'ignorance de nous-mêmes et des autres choses vient de ce que nous ne sommes portés à apprendre que par les sens.

53. Pessimum ignorantia genus est, ut is qui nescit, scire se putet. Tom. 1, syzygia 2, in dialog. Sophistæ, ante med. p. 229, C.

Plato.

La pire sorte d'ignorance est celle par laquelle on croit savoir ce qu'on ne sait pas.

54. Qui res suas ignorat, eadem sane ratione res aliorum ignorabit. Tom. 2, syzygia 4, in dialog. 1 Alcibiadis, post med. p. 133, E.

Celui qui ignore ses propres affaires ignorera par la même raison les affaires des autres.

55. Temeritas est, damnare quod nescias. Ep. 91, in fine, p. 762, t. 2.

Seneca

Il y a témérité à condamner ce qu'on ne sait pas.

56. Omnes male habet ignorantia veri. tanquam ad bona feruntur, decepti rumoribus. Ep. 118, circa med. p. 867, t. 2.

L'ignorance du vrai est bien nuisible à tous, trompés par certains bruits, ils s'y portent comme à ce qui est bon.

NIHILUM (NÉANT).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. In nihilum redacti sunt omnes artus mei. Job 16, v. 8.

Tous les membres de mon corps sont réduits à rien.

2. Qui extendit aquilonem super vacuum, et appendit terram super nihilum. Ibid. 26, vers. 7.

Il étend sur le vide la voûte des cieux, il suspend la terre sur le néant.

3. Redactus sum in nihilum. *Ibid.* 30, v. 15.
J'ai été réduit au néant.
4. Ad nihilum deductus est in conspectu ejus malignus. *Ps.* 14, v. 4.
Le méchant a été réduit au néant en sa présence.
5. Substantia mea tanquam nihilum ante te. *Ps.* 38, v. 6.
Mon existence est devant vous comme le néant.
6. Ad nihilum devenient, tanquam aqua decurrens. *Ps.* 57, v. 8.
Ils seront réduits à rien, comme une eau qui passe.
7. Tu, Domine, ad nihilum deduces omnes gentes. *Ps.* 58, v. 9.
Vous, Seigneur, vous réduirez toutes les nations au néant.
8. In Deo faciemus virtutem, et ipse ad nihilum deducet tribulantes nos. *Ps.* 59, *in fine*.
En Dieu nous ferons des prodiges de force; c'est lui qui détruira nos persécuteurs.
9. Ego ad nihilum redactus sum, et nescivi. *Ps.* 72, v. 22.
J'ai été réduit au néant, et je ne l'ai point su.
10. In Deo faciemus virtutem, et ipse ad nihilum deducet inimicos nostros. *Psal.* 107.
En Dieu nous ferons des prodiges de force; c'est lui qui détruira nos ennemis.
11. Ex nihilo nati sumus, et post hoc erimus, tanquam non fuerimus. *Sap.* 2, v. 2.
Nous sommes nés de rien, et après nous serons comme si nous n'avions pas été.
12. Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram Deo; et quasi nihilum et inane reputatae sunt ei. *Isa.* 40, v. 17.
Tous les peuples sont devant Dieu comme s'ils n'étaient pas; ils sont pour lui comme le vide et le néant.
13. Ecce vos estis ex nihilo, et opus vestrum ex eo quod non est. *Ibid.* 41, v. 24.
Vous êtes venus du néant, et vos œuvres sont tirées du néant.
14. Corripe me, Domine, verumtamen in judicio, et non in furore tuo. ne forte ad nihilum redigas me. *Jerem.* 10, v. 24.
Châtiez-moi, Seigneur, mais dans votre justice et non dans votre fureur, de peur que vous ne me réduisiez au néant.
15. In nihilum redigam te, et non eris, dicit Dominus. *Ezech.* 26, *in fine*.
Je te réduirai à rien, et tu ne seras plus, dit le Seigneur.
16. Ad nihilum deducta es, et non eris usque in perpetuum. *Ibid.* 27, *in fine*.
Tu as été réduite à rien, et tu ne seras plus à jamais.
17. Nihili factus es, et non eris in perpetuum. *Ibid.* 28, v. 19.
Tu es devenu comme un néant, et tu ne seras plus à jamais.
18. Omnes habitatores terræ apud Deum, in nihilum reputati sunt. *Dan.* 4, v. 32.
Tous les habitants de la terre sont devant Dieu comme le néant.

19. Peto, nate, ut aspicias ad cœlum et terram, et ad omnia quæ in eis sunt; ut intelligas quia ex nihilo fecit illa Deus. 2 *Mach.* 7, *vers.* 28.

Mon enfant, je te conjure de regarder le ciel et la terre et toutes les choses qu'ils renferment, et de comprendre que Dieu a tout fait de rien.

SENTENTIE PATRUM.

20. Nihil est quidquid est diaboli, quod nullam potest habere perpetuitatem, atque substantialiam. *Lib. 2 de Jacob, cap. 5, post med. col. 1066, D, t. 4.*

S. Ambr.

Ce qui est du démon n'est rien, parce que cela ne peut avoir ni perpétuité ni substance.

21. Nihil est, quod in mundo appareat veri et firmi boni: nihil enim est, quod de se tendit in nihilum; et sicut omnia ex nihilo facta sunt, ita ex se debeant redire in nihilum. *Part. 2, tit. 5, c. 14, § 3, fere in princ. fol. 206, col. 3.*

S. Antonin.

Ce n'est rien ce qui apparaît dans le monde comme un bien vrai et solide; car cela n'est rien qui de soi-même tend au néant, et comme toutes choses ont été tirées du néant, de même, par leur nature, elles doivent retourner dans le néant.

22. Vita, quæ fructu corporis delectata, negligit Deum, inclinatur ad nihilum. *De vera Relig. c. 11, in fine, p. 494, D, t. 8.*

S. Aug.

La vie qui, entraînée par les délectations de l'usage du corps, néglige Dieu, s'incline vers le néant.

23. Sine protectione Dei, nihil es. *Sup. Ps. 62, post med. vers. 8, p. 442, D, t. 8.*

Sans le secours de Dieu, vous n'êtes rien.

24. Hæc est tota scientia magna hominis, scire quia ipse per se nihil est. *Sup. Psal. 70, conc. 1, in princ. p. 517, B, t. 8.*

Toute la grande science de l'homme se réduit à savoir que par lui-même il n'est rien.

25. Falsum probare non potest, qui probat nihil. *Lib. 1 contra Academ. c. 4, circa med. tom. 1.*

Celui qui ne prouve rien ne peut prouver une chose fausse.

26. Qui nihil approbat, nihil agit. *Ibid. lib. 3, c. 15, circa init.*

Celui qui n'approuve rien ne fait rien.

27. Omnis defectus tendit ad nihilum; et interitum nullum magis proprie oportet accipi, quam cum id quod aliquid erat, nihil fit; quare tendere ad nihilum, est ad interitum tendere. *De Immortalit. animæ, c. 7, post init. tom. 1.*

Tout ce qui est défiant tend au néant, et on ne peut imaginer de mort plus réelle que lorsque ce qui était quelque chose devient néant; c'est pour cela que tendre au néant, c'est tendre à la mort.

28. Omnia de nihilo Dens creavit. *Lib. 1 de libero Arb. c. 2, circa finem, t. 1.*

Dieu a fait toutes choses de rien.

S. Aug.

29. Sciri non potest, quod nihil est. *Ibid.* lib. 2, c. 20, *post init.*

On ne peut savoir ce qui n'est rien.

30. Detracto penitus omni bono, omnino nihil remanebit. *Ibid.* *in med.*

Tout bien entièrement enlevé, il ne reste plus rien.

31. Omnis defectus ex nihilo est. *Ibid.*

Tout ce qui est défectueux participe du néant.

32. Quod nulla res est, omnino nihil est. *Lib. 1 de Doctr. christ. c. 2, in med. t. 1.*

Ce qui n'est pas une chose n'est absolument rien.

33. Creatura, quæ beata esse potest, non ex seipsa potest, quia ex nihilo creata est. *Lib. 12 de Civit. Dei, c. 1, circa med. t. 5.*

La créature qui peut être heureuse ne peut l'être par elle-même, parce qu'elle a été faite de rien.

34. Peccatum nihil est, et nihil fiunt homines, cum peccant. *Tract. 1 sup. Joan. post med. tom. 9.*

Le péché n'est rien, et les hommes deviennent néant quand ils péchent.

35. Ante mundum Christus, ante Christum nihil. *Ibid.* *Tract. 38, longe post init.*

Avant le monde était le Christ, avant le Christ il n'y avait rien.

S. Bern.

36. Ad nihilum redactus est homo, nihil est homo. Quomodo tamen penitus nihil est, quem magnificat Deus? Quomodo nihil, erga quem appositum est cor divinum? Respiremus, fratres, etsi nihil sumus in cordibus nostris, forte in corde Dei potest aliud latere de nobis. *Serm. 5 Ded. Eccl. ante med.*

L'homme a été réduit à néant, l'homme n'est rien. Comment néanmoins se fait-il qu'il ne soit absolument rien, celui que Dieu lui-même exalte? Comment n'est-il rien, celui auprès duquel a reposé le cœur de Dieu? Respirons, ô frères, et quoique nous ne soyons rien dans nos propres cœurs, peut-être quelque chose de nous est-il caché dans le cœur de Dieu.

37. Ecce quasi non simus sic sumus coram Deo, quasi nihilum et inane reputati: putantes nos aliquid esse, cum nihil simus. *Serm. de quinq. Negot. ante med.*

Voici que nous sommes devant Dieu comme si nous n'étions rien, regardés comme le néant, pensant que nous sommes quelque chose quand nous ne sommes rien.

Roetius.

38. Nihil ex nihilo existere, vera sententia est, cui nemo unquam veterum refragatus est. *Lib. 5 de Consolat. philos. pros. 1, circa med.*

La véritable opinion contre laquelle aucun des anciens ne s'est jamais élevé, c'est que rien n'existe de rien.

S. Bonav.

39. Nihil sunt et nihil fuerunt homines, scilicet sine valore in se, cum peccant. *Sup. Ps. c. 3, circa finem, p. 353, col. 2, A, t. 1.*

Les hommes n'ont jamais été et ne sont rien; ils sont sans valeur lorsqu'ils commettent le péché.

40. Sine charitate homo nihil est. *Ibid. c. 9, ante med. p. 372, col. 2, A, t. 1.*

Sans la charité, l'homme n'est rien.

41. Nihil omnia sunt, in quibus homo gloriatur. *Sup. Psal. 36, col. 690, B, t. 3.*

Tout ce en quoi l'homme se glorifie n'est rien.

42. Cuncta ex nihilo facta sunt, et in nihilum tenderent, nisi ea auctor omnium manu retineret. *Lib. 16 Moral. cap. 16, post med. num. 18, col. 541, B, t. 1.*

Toutes choses ont été tirées du néant, et elles tomberaient dans le néant si elles n'étaient soutenues par l'auteur de toutes choses.

43. Peccator, quia peccando ad nihilum tendit, cum nihil illud, cui inhæsit, deserit, quasi ad esse redit. *Lib. 5 in 1 Reg. c. 4, longe ante med. col. 1530, B, t. 2.*

Le pécheur, parce que par le péché il tend vers le néant, lorsqu'il abandonne ce rien sur lequel il s'était appuyé, revient pour ainsi dire à ce qui est.

44. Omnis creatura, quæ non adhæret illi, qui semper habet esse, nihil est. *Serm. dom. 16 post Pent. circa med.*

Toute créature qui ne s'attache pas à celui qui a toujours la vie en lui n'est rien.

45. De nihilo nihil, in nihilum nil posse reverti;

Et redit in nihilum quod fuit ante nihil. *Lib. 1 Didasc. c. 7, in fine, p. 3, E, t. 3.*

Rien ne peut venir du néant et ne peut retourner au néant; ce qui ne fut rien auparavant revient au néant.

46. Peccator ad nihilum devenit, {
Quia recedit ab eo, qui est;
Quia socius fit ejus, qui non est;
Quia conjungit sibi peccatum, quod non est;
Quia melius est non esse, quam in gehenna esse. *Sup. Psal. 57, f. 147, col. 2, t. 2.*

Le pécheur est arrivé au néant {
Parce qu'il s'éloigne de celui qui est;
Parce qu'il devient le compagnon de celui qui n'est pas;
Parce qu'il s'associe le péché, qui n'est rien;
Parce qu'il vaut mieux n'être pas que de se trouver dans l'enfer.

47. Homo ex se nihil est: si autem aliquid est, ex Dei munere est. *Sup. Sap. c. 6, sub fin. f. 149, col. 3, t. 3.*

L'homme n'est rien par lui-même; mais s'il est quelque chose, c'est à Dieu qu'il le doit.

48. Graviter decipiuntur, qui putant se aliquid esse, cum nihil sint. *Ep. 107 ad amic. suum, post med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Ils se trompent gravement, ceux qui pensent être quelque chose quand ils ne sont rien.

49. Sicut e nihilo nihil fit, sic nihil corruptione redigitur in nihilum: nam ex non existente impossibile est quidquam fieri, et ens prorsus interire impossibile creditur. *Lib.*

Gloss. ord.

S. Greg. Mag.

Haymo.

Hugo
S. Vu l. re.

Hugo card.

Petr. Ele. ca.

Philo Jud.

Philo Jud. *Quod mundus sit incorruptibilis, post init. p. 1264, t. 2.*

Comme rien ne se fait de rien, ainsi rien n'est réduit au néant par la corruption; car on ne peut penser que ce qui n'existe pas puisse produire quelque chose, non plus que l'être puisse trouver une mort absolue.

50. Nihil in nihilum recidere natura patitur : sed unde est initium, eodem finis redit. *Lib. 2 de Victimis, post init. p. 1145, t. 2.*

La nature supporte que le rien revienne au néant, mais la fin se retrouve là où a été le commencement.

Richard.
à S. Victore.

51. Discat quisque quam nihil sit, et per semetipsum quam nihil possit. *Part. 1, lib. 2 de Erud. hom. inter. c. 30, post med. p. 148, col. 2, litt. C.*

Que chacun apprenne combien il n'est rien et combien il ne peut rien par lui-même.

52. Nos nihil sumus, et tamen magna de nobis aestimamus. *Part. 1 de Baptismo Christi, post med. pag. 58, col. 2, B.*

Nous ne sommes rien, et cependant nous avons une grande estime de nous-mêmes.

Tertullian.

53. Qui nihil fueras priusquam esses, idem nihil factus es, cum esse desieris : cur non posses esse rursus de nihilo ejusdem auctoris voluntate, qui voluit esse de nihilo ? *In Apolog. advers. gentes, c. 48, ante med. p. 92, F, t. 1.*

Vous qui n'aviez été rien avant d'être, vous êtes devenu rien, puisque vous avez cessé d'être; pourquoi ne pourriez-vous être de nouveau tiré du néant par la volonté du même Créateur qui a voulu que vous sortissiez du néant ?

S. Thomas
à Beuprés.

54. Omnia ad nihilum tendunt, quæ foris nitida parent. *In Hortulo rosar. c. 10, sect. 2, tom. 2.*

Toutes les choses qui au-dehors brillent d'un certain éclat tendent au néant.

SENTENTIA PAGANI.

Seneca.

55. Omnis dies, omnis hora, quam nihil sumus ostendit. *Ep. 101, in princ. p. 810, t. 2.*

Chaque jour, chaque heure nous montre combien véridiquement nous ne sommes rien.

NIMIETAS (SUPERFLUITÉ).

SENTENTIE PATRUM.

S. Antonin.

1. Cave quod est nimium, omnis enim vebementia salutis inimica est, et excessus omnis in culpa. *Pros.*

Gardez-vous de ce qui est excessif, car toute superfluité est ennemie du salut, et tout excès dégénère en faute.

2. Bonarumque rerum consuetudo nimia, pessima est. *Part. 3, c. 1, § 9, sub finem, fol. 47, col. 2.*

Une trop grande habitude des bonnes choses est la pire des choses.

3. Nimieta cibi, calorem naturalem suffocat. *Part. 4, tit. 4 de Temperantia, c. 4, § 1, in princ. f. 40, col. 4.*

S. Antonin.

L'excès dans la nourriture gêne la chaleur naturelle.

4. Quis est, qui non in cibo rapiatur aliquando extra metas necessitatis ? *Lib. 10 Conf. c. 31, in fine, p. 128, C, t. 2.*

S. Aug.

Quel est celui qui dans le boire et le manger ne dépasse pas quelquefois les limites de la nécessité ?

5. Res quæ nimia est, modo eget. *D^s beata Vita, in disput. 3 dici, post med. pag. 337, A, tom. 1.*

Toute chose qui est excessive laisse bientôt après elle le besoin.

6. Quomodo opitulatur quod nimium est, cum incommodius sit sæpe, quam parum ? *Ib.*

Comment ce qui est excessif pourrait-il être utile, puisque souvent il est plus nuisible que le peu ?

7. Quidquid vel parum vel nimium est, quia modo eget, obnoxium est egestati. *Ibid.*

Tout ce qui est peu ou de trop est pénible à la pauvreté lorsqu'elle en manque.

8. Illud præclarum est, et non immerito diffamatur, hoc primum in vita esse utile, ut ne quid nimis. *Ibid.*

Cela est beau et n'est pas sans raison proclamé, que ce qui est surtout utile dans la vie, c'est qu'il n'y ait rien d'excessif.

9. Ipsa bona, quæ per se bona sunt, aliquid contrahunt, cum excedunt. *De vera et falsa Penit. c. 8, prope med. p. 742, D, t. 4.*

Les choses bonnes, qui sont bonnes par elles-mêmes, contractent quelque chose de fâcheux lorsqu'elles sont excessives.

10. Tantum valet ordinatio Creatoris, et ordo creaturae, ut in rebus ad utendum concessis, etiam cum modus exceditur, longe sit tolerabilius, quam in eis quæ concessa non sunt, vel unus, vel rarus excessus. *De Bono conjugali, c. 11, in princ. p. 532, C, t. 6.*

L'ordre établi par le Créateur et la condition de la créature sont si avantageux, que dans les choses accordées pour notre usage, même quand le mode par lequel on s'en sert est excédé, un excès, rare cependant, est plus tolérable que dans les choses qui ne sont pas permises.

11. Qui fit nimium justus, ipso nimio fit injustus. *Tract. 95 sup. Joan. ante med. t. 9.*

Celui qui devient trop juste devient injuste par l'excès même de sa justice.

12. Omnis nimieta in vitio deputatur. *Serm. 63 ad sororem, ab init. f. 67, col. 1, C.*

S. Bern.

Tout excès est imputable à vice.

13. Nunquam nimis dicitur, quod nunquam nimis fit. *Sup. Ep. ad Philipp. c. 5, post init. p. 269, col. 1, t. 2.*

S. Bruno.

On ne dira jamais qu'elle est excessive, une chose qui ne se fait jamais trop souvent.

14. Discite temperantiae modum, qui per li-

S. Cyprian.

centiam quæris excessum. *De Singulari. clericor. c. 9, ante med. p. 256, col. 2, t. 3.*

Apprenez à être tempérant, vous qui cherchez l'excès dans la débauche.

S. Greg. Mag.

15. Nimieta salubri piorum consilio refræanda est. *Lib. 5 in Reg. c. 4, post med. sup. illud, Nullus contradixit, col. 1549, D, t. 2.*

L'excès doit être réprimé par les salutaires conseils des hommes pieux.

S. Hier.

16. Philosophorum sententia est, moderatas esse virtutes; excedentes autem modum atque mensuram, inter vitia deputari. *Tom. 1, Ep. 8 ad Demetriad. post med. p. 67, E.*

Le sentiment des philosophes est que les vertus elles-mêmes doivent être modérées, et que celles qui excèdent le mode et la limite doivent être reléguées au nombre des vices.

17. Pluvia illa optima est, quæ sensim descendit terram: subitus et nimius imber in præceps arva subvertit. *Tom. 1, Ep. 10 ad Furiam, circa med. p. 82, C.*

Elle est très-bonne cette pluie qui tombe peu à peu sur la terre; mais celle qui tombe subitement et à flots ravage les campagnes.

18. Difficile est modum tenere in omnibus: modus virtus est, vitium nimieta reputatur: quod una et brevi sententia exprimere possumus: Ne quid nimis. *Tom. 1, Ep. 27 ad Eustoch. post med. p. 179, A.*

Il est difficile de tenir le milieu en toutes choses: le milieu, c'est la vertu; le vice, c'est l'excès. Ce que nous pouvons exprimer par cette courte maxime: *Qu'il n'y ait rien de trop.*

19. Morbi ex saturitate nimia concitantur. *Tom. 3, lib. 2 advers. Jovian. ante med. p. 77, litt. A.*

L'excès rassasiement engendre les maladies.

20. Immoderata jejunia, et ardor abstinentiæ, et inordinate vigiliæ, intemperantiæ coarquantur: idque nimieta sui pariunt, ut hæc ipsa postea nec medioeriter quidem fieri possint. *Pros.*

Les jeûnes immodérés, trop d'ardeur dans l'abstinence et des veilles sans ordre sont accusés d'intempérance; leur excès fait qu'ensuite on ne peut les pratiquer même médiocrement.

21. Quod laudabile est in tempore suo, fit de nimieta culpabile.

Ce qui est louable en son temps devient coupable par l'excès.

22. In bonis rebus quidquid modum excederit, vitium est. *Tom. 4, Ep. 1 ad Demetriad. longe post med. p. 22, D.*

Dans les bonnes choses, tout ce qui excède le mode est vicieux.

23. Virtutes discretionem quærunt, et nimieta omnis in vitio est. *Lib. 1 sup. Prov. c. 4, sup. illud, Averte pedem tuum a malo, etc. p. 12, D, t. 7.*

Les vertus exigent de la réserve; tout excès devient un vice.

24. Non sola crapula vini mentem inebriare consuevit, verum etiam cunctarum escarum nimieta vacillantem eam, ac mutabundam reddidit, omnique integritatis ac puritatis contemplatione dispoliat. *Lib. 5 de canob. Instit. c. 6, in princ. p. 113.*

Joan. Cass.

Ce n'est pas seulement l'ivresse par le vin qui ruine l'esprit, mais encore l'excès de tout aliment le rend faible et chancelant, et le dépouille de tout amour pour l'intégrité et la pureté.

25. Si Sodomitas sola nimieta panis ad præruptum flagitiorum præcipitum vitio satietatis impegit, quid censendum est de his, qui vangelo corpore perceptionem carniæ, ac vini, immoderata libertate præsumunt, non quantum expetit imbecillitas, sed quantum animi libido suggesserit, usurpantes? *Ibid. in fine, p. 113.*

Si l'excès seul de pain entraîne, par le vice de satiété, les Sodomites dans un abîme de vices, que faut-il penser de ceux qui usent avec une liberté immodérée les forces d'un corps vigoureux dans l'usage des viandes et du vin, non autant que l'exige leur faiblesse, mais autant que le suggère la passion de leur cœur?

26. Quisquis mensuram districtiõnis excesserit, necesse est ut modum quoque remissionis excedat. *Ibid. lib. 6, cap. 23, in princ. pag. 164.*

Il faut que celui qui a dépassé la limite de la défense excède aussi dans le mode de la réparation.

27. Vetust sententia est: Nimietaes æqualitates sunt. *Collat. 2 abbat. Moysis, c. 16, in princ. p. 346.*

C'est une maxime ancienne que les excès équivalent à certaines égalités.

28. Escæ potusque est nimieta castiganda. *Collat. 22 abbat. Theonæ, cap. 6, ante med. p. 818.*

Il faut corriger l'excès dans le boire et dans le manger.

29. Nec valet quidquam boni per imbecillitatem perficere, ne dum quid nimis. *Pros.*

S. Isidorus
Hispal.

On ne peut, par faiblesse, rien faire de bien, de peur d'en faire trop.

30. Nam quidquid cum modo et temperamento fit, salutare est: quidquid autem nimis et ultra modum est, perniciosum fit.

Car tout ce qui se fait avec ordre et tempérance est salutaire, mais tout ce qui se fait avec excès et dépasse le mode devient funeste.

31. In omni ergo opere modum et temperamentum oportet habere: nam omne quod excedit, periculosum est.

Il faut donc en toute chose suivre le mode voulu et la tempérance, car tout ce qui excède est dangereux.

32. Sicut aqua, quæ si nimios imbres præbeat, non solum nullum usum adhibet, sed etiam periculosum exhibet. *Lib. 2 de summo Bono, c. 44, sent. 14, p. 659, col. 2.*

Il en est comme de l'eau, qui non seulement ne sert à rien si elle ne tombe qu'à travers de grands orages, mais qui devient alors très-dangereuse.

S. Isidorus Hispal. 33. Nimietas omnis in vitio deputatur : omne autem quod cum modo fit, salubriter fit. *Lib. 2 de Synon. c. 16, ante med. p. 320, col. 2.*

Tout excès est réputé comme vice, mais tout ce qui se fait dans une juste mesure devient salutaire.

34. Omne quod nimis est, vitium est. *Ibid.*
Tout ce qui est excessif est vice.

S. Leo I. 35. Nimieta edaces et bibaces dedecorat, non cibi neque poculi natura contaminat. *Serm. 4 Quadrag. post med.*

L'intempérance déshonore ceux qui mangent et boivent avec excès; ce n'est pas la nature de ce qu'ils mangent ou de ce qu'ils boivent qui les sonille.

In Vitis Patr. 36. Quaecunque super mensuram sunt, demonum sunt. *In Sent. in fine positis, sent. 78, p. 999, col. 2.*

Tout ce qui dépasse une juste mesure tient du démon.

SENTENTIA PAGANORUM.

Ari-tot. 37. Nimi labores, cibusque nimii, valetudinem auferunt. *Lib. 2 Ethic. ad Nicomach. t. 2.*

Des travaux excessifs et l'intempérance dans le boire et le manger ruinent la santé.

38. Omne nimium, quod in voluptatibus reperitur, esse vituperabile perspicuum est. *Lib. 3 Moral. cap. 11, ante finem, edit. Parisiensis 1565.*

Il est certain que l'excès dans les plaisirs est blâmable.

39. Omne nimium grave et odiosum est. *Ibid. lib. 5, c. 7, circa med.*

Tout excès est grave et odieux.

40. Quidquid plus est, iniquum seu inaequale est : sed non quidquid est iniquum, plus est. *Ibid. lib. 5, c. 2, a med.*

Tout ce qui est excès est inique et inconstant, mais tout ce qui est inique n'est pas excès pour cela.

Cato poeta. 41. Quod nimium est fugito; parvo gaudere memento. *Lib. 2 Distich. metr. 21.*

Évitez tout ce qui est excessif; souvenez-vous de vous contenter de peu.

Hippocrat. 42. Somnus et vigilia modum si excesserint, malum. *Commentar. 2, aphorism. 3.*

Le sommeil et les veilles prolongées sont un mal.

43. Omne nimium naturæ inimicum. *Ibid. aphorism. 11.*

Tout ce qui est excessif est ennemi de la nature.

Plato. 44. Omne nimium certe in magnam quandam contrariamque mutationem solet erumpere. *Tom. 2, syzyg. 4, lib. 8 de Republic. post med. p. 563, E.*

Il est certain que tout ce qui est excès est ordinairement sujet à de grandes et contraires variations.

Plinius jun. 45. Periculum non est, ne sit nimium quod esse maximum debet. *Lib. 8, Epist. ad Marim. in calce, p. 240.*

Il n'y a pas de danger qu'il y ait jamais excès dans ce qui, par sa nature, doit être très-considérable.

Seneca. 46. Voluptas nocet nimia; in virtute non est

verendum, ne quid nimium sit, quia in ipsa est modus. *De beata Vita, c. 13, p. 499, tom. 1.*

Le plaisir excessif est nuisible; il n'est pas à craindre qu'il y ait excès dans la vertu, parce qu'il y a en elle le terme voulu.

47. Vitiosum est ubique, quod nimium est. *De Tranquillitate animi, c. 9, p. 531, tom. 1.*
Ce qui est excessif est vicieux partout.

48. Nunquam nimis dicitur, quod nunquam satis dicitur. *Ep. 27, in fine, p. 575, t. 2.*

Le trop ne se trouvera jamais dans ce qui ne suffit jamais.

49. Magni animi est, mediocria malle, quam nimia : illa enim utilia sunt ad hæc, eo quod superfluum, nocent. *Pros.*

Il est d'une grande âme de préférer ce qui est médiocre à ce qui est excessif, car cela est utile tant que l'excès ne le rend pas nuisible.

50. Sic segetem nimia sternit ubertas, sic rami onere nimio franguntur, sic ad maturitatem non pervenit nimia fecunditas. *Epist. 39, post med. p. 591, t. 2.*

De même qu'une trop grande abondance renverse les moissons, que les branches se brisent sous un trop grand poids, de même une trop grande fécondité empêche la maturité.

51. Omne quod homini plus est, quam necesse sit, inimicum ei est. *Sent. 132, p. 65, col. 2, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Tout ce qui est à l'homme au-delà de ses besoins lui est nuisible.

52. Nil nimium, satis est, ne sit et hoc nimium. *In Dictis sapient. ex Ausonio, dict. 6.*

Rien de trop, le suffisant; assez et jamais trop.

NOBILITAS (NOBLESSE).

ETYMOLOGIA.

Nobilis dicitur, quasi non vilis; cujus et nomen et genus scitur. *Lib. 10 Etym. verbo Nobilis, p. 141, col. 2.*

Celui-là est dit noble, qui est un homme non vil, dont le nom et l'origine sont connus.

DEFINITIO.

Nihil aliud est nobilitas humana, quam quadam hominum fama, et quadam in exterioribus vita honorabilis. *Serm. 1 de uno Martyre, et in ord. 13, prope med. p. 313, col. 2, t. 3.*

La noblesse humaine n'est autre chose qu'une certaine réputation des hommes et une certaine vie honorable dans les choses extérieures.

Nobilitas est virtus generosorum morum. *Tom. 3, syzygia 6 de Definit. p. 413, litt. B.*

La noblesse est la vertu des mœurs généreuses.

SENTENTIA PATRUM.

1. Extra paradisum vir factus est, et mulier intra paradisum: ut advertas quod non loci, non generis nobilitate, sed virtute unusquis-

Seneca.

Sextus phil.

Thales phil.

S. Isidorus Hispal.

S. Bonav.

Floro.

S. Ambr.

S. Ambr. que gratiam sibi comparat. *De Paradiso, c. 4, in princ. col. 904, B.*

L'homme a été créé hors du paradis et la femme dans le paradis, afin de nous faire remarquer que ce n'est que par la vertu et non par la noblesse du lieu ou de l'origine que chacun recueille de la gloire.

2. Probat viri genus, virtutis prosapia est. *De Noe et Arca, c. 4, in fine, col. 956, D, t. 4.*

L'origine de l'homme éprouvé constitue la noblesse de la vertu.

3. Quid te jactas de nobilitatis prosapia? Non datur nobilitati palma, sed virtuti. *De Nabuthe, c. 13, in princ. col. 1113, D, t. 4.*

Pourquoi vous vantez de l'antiquité de votre noblesse? C'est à la vertu et non à la noblesse que la palme est accordée.

S. Antonin. 4. Commune malum nobilitatis est superbia. *Part. 2, tit. 3, cap. 4, § 4, fol. 130, col. 4.*

L'orgueil de la noblesse est un mal bien commun

5. Ridiculus est nobilitas, quæ attenditur ex parte corporis ratione generis. *Ibid.*

Elle est ridicule cette noblesse qui ne vient que du côté du corps par le motif de l'origine.

6. Unum bonum est, quod habet nobilitas carnis, quæ quasi quoddam frænum est, quod debet cohibere homines, ne male faciant. *Ib.*

La noblesse par la chair ne produit qu'un seul bien : c'est qu'elle est comme un frein qui doit empêcher les hommes de mal faire.

7. Nobilitas sola est, quæ animum moribus ornat. *Ibid.*

Il n'y a qu'une seule vraie noblesse, celle qui orne l'homme de bonnes mœurs.

8. Non æstimatur etiam ab ethnicis sapientibus nobilitas carnis, sed animi ex optimis moribus resultans. *Part. 2, tit. 4, c. 4, post med. f. 166, col. 1.*

Les sages du paganisme n'estimaient pas seulement la noblesse provenant de la naissance, mais surtout celle qui vient des bonnes qualités de l'âme.

9. Signa veræ nobilitatis animi sunt: liberalitas, mansuetudo, virilitas, magnanimitas, gratitudo. *Ibid. post med. f. 166, col. 2.*

Les signes de la vraie noblesse du cœur sont : la libéralité, la mansuétude, la virilité, la magnanimité et la reconnaissance.

10. Nobilitas in tribus consistit :	In sua causa,	In causa sua, si a nobili origine principium ducit;
	In sua substantia,	In sua substantia, si nobilem essentiam et proprietatem in se possideat;
	In sua efficientia.	In sua efficientia, si nobiles effectus ex se producat. <i>Part. 4, tit. 15, c. 3, § 3, in pr. f. 273, col. 2.</i>

La noblesse consiste en trois choses :	Dans sa cause,	Dans sa cause, si elle tire son principe d'une origine noble;
	Dans sa substance,	Dans sa substance, si elle possède dans elle-même une essence et une propriété nobles;
	Dans son action.	Dans son action, si elle produit par elle-même de nobles effets.

11. Ubi nobilitas originis perficitur et oratur nobilitate morum et operis, utraque alteri præstat incrementum laudis. *Pros.*

Il y a accroissement de gloire pour la noblesse d'origine quand elle est unie à la noblesse des mœurs et des œuvres.

12. Nobilitas carnis non laudatur, sed vituperatur, quando deest nobilitas mentis.

On ne loue pas la noblesse de la naissance, mais on la blâme quand elle n'est pas unie à la noblesse de l'esprit.

13. Nobilitas autem mentis sine nobilitate carnis tanto amplius laudatur, quanto etiam propriam vincens naturam laudabiliter operatur. *Ibid. c. 3, § 4, circa med. f. 274, col. 1.*

La noblesse du cœur sans la noblesse de la naissance est d'autant plus louée, qu'elle se distingue davantage par les victoires qu'elle remporte sur sa propre nature.

14. Questus turpitudinis tunc est, quando hi qui nobiles dicuntur, dehonestari videntur. *Pros.*

Il y a plus grande honte à ceux qui, se disant nobles, paraissent s'éloigner de ce qui est honnête.

15. Facile imitatores invenit honestata nobilitas. *In Quest. veteris et novi Testam. quest. 113, in med. p. 591, B, t. 4.*

Une noblesse honnête trouve facilement des imitateurs.

16. Magis gaudeat puella nobilis generis, nobilior sanctitate. *Epist. 179 ad Probam et Julianam, ante med. p. 514, C, t. 2.*

Une jeune fille noble par son origine doit se réjouir davantage de la noblesse de sa sainteté.

17. Nobilior est generatio spiritalis, quam carnalis. *Serm. 1 dom. Quinquag. et in ord. 53, p. 463, A, t. 10.*

La noblesse de l'esprit est préférable à la noblesse de l'origine.

18. Mala nobilitas est, quæ se per superbiam apud Deum reddit ignobilem. *Serm. 1 fer. 5 in Cena Dom. et in ord. 127, in princ. pag. 627, B, t. 10.*

C'est une noblesse condamnable, celle qui par l'orgueil rend l'homme ignoble aux yeux de Dieu.

19. Cur te jactas de generis nobilitate? Nunquid omnium nascendi conditio una est? Nunquid moriendi una conclusio? *Pros.*

Pourquoi vous enorgueillissez-vous de la noblesse de votre origine? Est-ce que la condition de tous les hommes n'est pas la même à leur naissance? Est-ce que la mort n'est pas la fin pour tous?

20. Quis nobilium unquam natus est sine sanguinis cruentatione? Nunquid nobilis simul cum paupere per eundem, dum nascitur, mea-

S. Antonin

S. Aug.

S. Aug. tum transit? *Serm. 48 ad frat. in eremo, in fine, p. 991, A, t. 10.*

Quel est le noble qui soit jamais né sans la douleur de la chair? Est-ce que le noble n'entre pas dans le monde par la même voie que le pauvre?

21. Hostis plures superbos tenet nomine nobilitatis, et de his plures nomine auctoritatis. *Lib. 8 Conf. c. 4, ante fin. t. 1.*

L'ennemi commun asservit beaucoup d'hommes orgueilleux par le moyen d'un titre de noblesse, plusieurs aussi d'entre eux par celui d'un titre d'autorité.

22. Corporalis nobilitas atque opulentia, morum intelliguntur esse, non tua. *Epist. 143, ante med. t. 4.*

La noblesse de l'origine et l'opulence sont regardées comme les effets de nos mœurs, mais non comme des biens qui nous sont personnels.

V. Beda. 23. Nemo nobilis, nisi quem nobilitat virtus. *In suis Prov. verbo Nemo, p. 194, t. 2.*

Il n'y a de véritablement noble que celui qu'ennoblit la vertu.

24. Summa apud Deum est nobilitas, clarum esse virtutibus. *Ib. verbo Summa, p. 198.*

Aux yeux de Dieu, la suprême noblesse consiste à se distinguer par ses vertus.

S. Bern. 25. Benedicta tu in nobilibus, quæ pro gloria certantibus cæteris, de contemptu gloriæ gloriosius sublimaris, et sublimis gloriaris. *Pros.*

Bénié soyez-vous parmi les nobles, vous qui, pendant que les autres combattent pour la gloire, vous élevez plus glorieusement par votre mépris de la gloire, et vous glorifiez ainsi plus hautement.

26. Insignior plane atque illustrior, quod de paucis facta es, quam quod orta de magnis : illud namque Dei munere tuum est, hoc tuorum. Quod tuum est tanto carius est, quanto rarius.

Votre gloire est plus grande et plus éclatante, parce qu'elle est venue de peu, que celle qui a eu pour cause de grandes choses; l'une a été le don de Dieu, l'autre vous est venue des vôtres mêmes. Ce qui est venu de vous est d'autant meilleur que cela est plus rare.

27. Si in viris virtus rara est avis in terris, quanto magis in fœmina fragili et nobili?

Si parmi les hommes, la vertu est un oiseau rare sur la terre, combien plus en est-il ainsi parmi les femmes fragiles, quoique nobles cependant?

28. Minime est Deus acceptor personarum. Nescio tamen quomodo virtus in nobili plus placet : an forte, quia plus claret? Siquidem ignobilis cum caret gloria, non facile liquet utrum quia nolit, an quia non possit habere. *Epist. 113 ad Sophiam virg. post init. f. 234, col. 4, M.*

Dieu ne fait acception de personne. Je ne sais cependant pourquoi la vertu plaît davantage chez une personne noble; est-ce peut-être parce qu'elle paraît davantage? Mais si la gloire fait défaut à quelqu'un qui n'est pas noble, il n'est pas facile de décider si cela vient de ce qu'il ne veut pas ou de ce qu'il ne peut pas l'acquérir.

Boetius. 29. Quam sit inane, quam futile nobilitatis

nomen, quis non videat? Quæ si ad claritudinem refertur, aliena est. *Pros.*

Qui ne voit la futilité et la vanité d'un titre de noblesse? S'il est produit à la lumière, il paraît bien étranger à celui qui le possède.

30. Videtur namque esse nobilitas quædam de meritis veniens laus parentum.

Car il est certaine noblesse qui semble avoir le mérite pour origine, tandis qu'elle n'est que le résultat de la gloire des parents.

31. Quod si claritudinem prædicatio facit, illi sint clari necesse est qui prædicantur : quare splendidum te, si tuam non habes, aliena claritudo non efficit?

Que si la gloire produit la distinction, il est nécessaire que ceux qui sont loués soient distingués. Pourquoi seriez-vous éclatant de gloire, si cette gloire ne vient pas de vous et que votre mérite y soit étranger?

32. Quod si quid est in nobilitate bonum, id esse arbitror solum, ut imposita nobilibus necessitudo videatur, ne a majorum virtute degenerent. *Lib. 3 de Consolat. philos. prosa 6, post med.*

Que s'il y a quelque chose de bon dans la noblesse, je vois surtout cela que la noblesse est imposée aux nobles pour qu'ils ne dégèrent pas de la vertu de leurs ancêtres.

33. Una est sola nobilitas facere voluntatem Dei : nec in patribus nobilibus magnum sapiamus, nisi eis similes fuerimus. *Sup. Joan. c. 8, in illud, Opera patris vestri facite, pag. 364, col. 1, t. 2.*

Il n'y a qu'une seule noblesse, celle de faire la volonté de Dieu. Ne voyons rien de grand dans la noblesse de nos pères qu'autant que nous les aurons imités.

34. Nobilis est Christus secundum carnem, nobilior secundum animam, nobilissimus secundum divinitatem. *Serm. 3 de Ascens. in princ. p. 123, col. 2, t. 3.*

Le Christ est noble selon la nature, plus noble selon l'esprit, bien plus noble encore par sa divinité.

35. Ille apud Deum nobilior est, non quem nobilitas generis, sed quem devotio fidei et sancta vita commendat. *Lib. 1 Phœtra, cap. 46, circa med. p. 125, col. 2, B, t. 6.*

Ce n'est pas celui que la noblesse de son origine recommande qui est plus noble devant Dieu, mais bien plutôt celui qui se fait remarquer par la piété de sa foi et la sainteté de sa vie.

36. Nullum ad commendationem hominis dignitas prosapiæ meritum, sed fides affert. *Ibid. post init. p. 125, col. 2, C.*

C'est la foi qui rend l'homme recommandable; la dignité de son origine ne lui donne aucun mérite.

37. Dominus non attendit in potentibus mundi, carnis nobilitatem, sed nobilitatem morum. *De Eccl. Hierarch. part. 2, c. 3, circa med. p. 257, col. 2, E, t. 7.*

Dieu ne s'arrête pas, dans les puissants de ce monde, à la noblesse de leur extraction, mais à la noblesse de leurs mœurs.

38. Sine causa est a foris vel genere, vel

Boetius.

S. Boetius.

S. Cæs. Arel.
et
S. Eus. Emiss.

honore conspicuus, qui nen est intus ingennus. *Hom. 4, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 648, col. 1, B, edit. Colon. 1618, et Euseb. Emiss. Hom. 3 Paschæ, ante med.*

Elle est sans fondement au-dchers la noblesse que l'homme ne tient que de son origine ou de ses honneurs, s'il n'est honnête au-dedans de lui-même,

S. Cyprian.

39. Nobilitas generis, vel virtutis gloria, posteris illustrat. *De cardinal. Oper. Christi, in præfat. c. 1, ante med. p. 443, col. 2, t. 3.*

La noblesse d'origine ou la gloire de la vertu illustre les descendants.

S. Eus. Cæs.

40. Nomen instabilis fortunæ est nobilitas. *Epist. ad Damas. pap. de Morte D. Hieron. longe ante med. quæ est 61 inter. Epist. D. Hieron. t. 4, p. 348, D.*

La noblesse est un nom de fortune peu durable.

41. Quod facitis, non differatis: frequentissime vestimenta permutetis, ne forte vestra dispareat nobilitas, nec sit qui vos excedat: ut in inferno verecundiam recipiatis et confusio-nem. *Ibid. longe ante med. p. 349, A.*

Ce que vous faites, ne le différez pas; changez très-fré-quemment de vêtements, de peur que votre noblesse ne se perde, et que quelqu'un ne vous dépasse: cela vous entraî-nera à la honte et à la confusion de l'enfer.

S. Fulgent

42. Disce tu nihil tibi de nobilitate generis assignare: licet avo, patre, socero, marito consulibus pridem fueris inter sæculares illus-tris. *Pros.*

Apprenez à ne pas vous prévaloir de la noblesse de vo-tre origine, fussiez-vous déjà à l'avance illustre par votre aïeul, par votre père, votre beau-père, votre mari, quand même ils auraient été consul.

43. Nunc in eo te illustrem fieri cognosce, in quo tibi virtus humilitatis accrescit.

Observez que vous vous illustrez dès le moment où vous reconnaissez que la vertu d'humilité fait des progrès en vous.

44. Nobilitatem carnis, quæ superbiæ fomes est, abjice; et nobilitatem spiritus, perfecta cordis humilitate sectare. *Epist. 2 ad Gallam, c. 16, post med. apud Bibl. Patr. t. 6, p. 127, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Eloignez de vous cette noblesse du sang, qui est une source d'orgueil, et recherchez, avec une humilité parfaite de cœur, la noblesse de l'esprit

S. Gaudent.

45. Vera nobilitas non subsistit ex divitiis, sed cognoscitur in moribus. *Tract. de Machab. in princ. apud Bibl. Patr. t. 4, edit. Colo-niæ 1618.*

La vraie noblesse ne consiste pas dans les richesses, mais elle se fait remarquer dans les mœurs.

Gilleb. Angl.

46. De prosapia carnis evacuaris a gloria Christi, si alia te nobilitati præsumas. *Ser-mone 18 sup. Cant. in fine, apud D. Bernard. col. 2.*

Vous êtes éloigné de la gloire du Christ par l'origine de votre nature charnelle, si vous présumez trouver ailleurs votre noblesse.

S. Greg. Mag.

47. Ad nobilitatem internæ prolis, virtutis nobilitate sublevantur, qui stultam sapientiam

mundi despiciunt, et sapientem Dei stultitiam concupiscunt. *Lib. 20 Moral. c. 16, circa med. num. 17, col. 687, E, t. 1.*

Ceux qui méprisent la folle sagesse du monde et recher-chent la sage folie de Dieu, s'élèvent par la noblesse de la vertu à la noblesse d'une génération intérieure.

48. Tanto ad nobilitatem quisque erigitur, quanto per acceptam imaginem ad similitudi-nem Christi ex imitatione renovatur. *Ibid. post med. num. 17, col. 688, A.*

Plus l'homme tend vers la noblesse, plus il se rend, par imitation, semblable au Christ par l'image qu'il en re-trace en lui-même.

49. Nonnullis solet nobilitas generis parare ignobilitatem mentis, ut minus se in hoc mundo despiciant, qui plus cæteris se aliquid fuisse meminerunt. *Lib. 2 Dialogi, cap. 23, prope init. col. 1369, G, t. 1.*

La noblesse de l'origine remplit habituellement de bas-sesse l'esprit de beaucoup d'hommes, en sorte que ceux qui se souviennent d'avoir été plus que d'autres se mépri-sent moins dans ce monde.

50. Non te generis nobilitas extollat, ne su-per te causa jactantiæ rapiaris: sed omnibus inferiorem te sentias, et sic in te spiritum su-perbiæ extingues. *Sup. septem Ps. Pœnit. sup. Ps. 7, vers. 10, ante med.*

Que la noblesse de votre extraction ne vous enorgueil-lisse pas, et qu'elle ne soit pas pour vous un sujet de van-té; mais reconnaissez-vous inférieur à tous, et par là vous éteindrez en vous l'esprit d'orgueil.

51. Nobilium semiplenum bonum videtur, quod sine adjectione et favoris præsidis relin-quitur. *Lib. 12 in Registro, indict. 7, c. 17, Epist. 17 ad Asclepiodotum patricium, post med. col. 1172, A, tom. 2.*

Le bien des personnes nobles paraît un demi-bien, s'il est abandonné sans défense et sans le secours de la faveur.

52. Nobilitas quæ trahitur ex carnis origine, rectæ fidei virtutibus est illustranda. *Lib. 3 in 1 Reg. c. 2, ante med. sup. illud, Hi sunt dii, qui percusserunt, etc. col. 133, B, t. 2.*

Il faut ennoblir encore par les vertus d'une foi droite la noblesse qui tire son origine du sang.

53. Carne magnorum virorum se filios esse gloriantur, qui eorum nobilitatem fidei non se-quantur. *Ibid.*

Ils se glorifient d'être par le sang les fils d'hommes il-lustres, ceux qui ne s'attachent pas à imiter la noblesse de leur foi.

54. Nobilis dicitur, qui superna conversa-tione conspicuus est, et de mundanæ vitæ rusticitate nihil habet. *Lib. 4 in 1 Reg. c. 4, ante med. sup. illud, Ecce est vir Dei in civitate, col. 1419, D, t. 1.*

On appelle noble celui qui se fait remarquer par sa conversation des choses d'en haut, et qui n'a rien de la bassesse de la vie du monde.

55. Viri Dei nobiles sunt, qui dum fortiter ea quæ divina sunt agunt, et nihil degenerosi-tatis habent: quia in magna luce omnia suæ

conversationis radios profertur celestis originis. *Ibid.*

Ils sont vraiment les hommes nobles de Dieu, ceux qui, pendant qu'ils font avec courage ce qui est de Dieu, ne se séparent point de leur générosité habituelle, parce qu'ils produisent au grand jour, par tout ce qui découle de leur conversation, les rayons de leur céleste origine.

56. Nobilitas vera, imaginis est conversatio, et ad exemplar configuratio, quod operatur verbum et virtus. *Orat. 7 in funere Gorgoniæ sororis suæ, post init. p. 50.*

La vraie noblesse est celle qui se conforme à la divine image et retrace le divin modèle par la parole et la vertu.

57. Nequaquam philosophicum est, eam nobilitatem admirari, quæ ex fabulis et sepulchris procedit, ac jam diu supercilia tollit : nec illam, quæ ex sanguine oritur, ac litteris ; sed quam pietas ac mores suis consignat sigillis. *Orat. 21 ad Heronem philos. post init. p. 182.*

Il y a peu de sagesse à admirer cette noblesse qui provient de la fable ou du tombeau et que l'arrogance a longtemps pronée, non plus celle qui vient de l'extraction ou de la distinction dans les lettres, mais celle qui se fait remarquer par la piété et les bonnes mœurs.

58. Unusquisque nobilis est, qui illud quod ex virtute est, et ad archetypum inclinat, consecutus est et custodit. *Pros.*

Tout homme est noble, qui a recherché et pratiqué tout ce qui est de la vertu, en se rapprochant du souverain modèle.

59. Ignobilis vero omnis, qui malitia confundit, et formam aliam, hoc est anguis more fœdaverit. *Orat. 23 ad Arianos, post med. pag. 197.*

Il est ignoble, au contraire, celui qui, par sa malice et à la manière du serpent, a souillé son autre forme.

60. Nobilem familiam Virgo virginitate sua nobiliorum facit. *Tom. 1, Epist. 8 ad Demetriad. longe post init. p. 64, C.*

La Vierge par sa virginité a rendu plus noble encore sa famille noble déjà.

61. Nulli te unquam de generis nobilitate præponas : neque obscuriores quasque, et humiliore loco natas, te inferiores putes. *Tom. 1, Epist. 14 ad Celantiam, post med. p. 112, C.*

Ne vous préférez jamais à personne, à cause de la noblesse de votre origine, et ne regardez pas comme vos inférieures les personnes d'un nom plus obscur et nées dans un lieu plus ignoré.

62. Summa apud Deum nobilitas est, clarum esse virtutibus. Quid apud Deum in viris nobilior Petro, qui piscator et pauper fuit? Quid in fœminis beata Maria illustrius, quæ sponsa fabri describitur? *Ibid.*

Aux yeux de Dieu, la grande noblesse est celle qui se distingue par les vertus. Quel homme auprès de Dieu fut plus noble que Pierre, qui n'avait cependant été qu'un pêcheur et un homme pauvre? Quelle femme fut plus illustre que la bienheureuse Marie, que la tradition nous montre comme l'épouse d'un simple artisan?

63. Frustra sibi aliquis de nobilitate generis applaudit cum universi pariter honoris, et

ejusdem apud Deum pretii sint, qui uno Christi sanguine sunt redempti. *Ibid. post med. pag. 103, litt. A.*

C'est bien vainement que certains hommes se glorifient de la noblesse de leur origine, puisque tous ont participé au même honneur, qu'il sont tous précieux à Dieu, qui les a tous également rachetés par son sang.

64. Nihil eo nobilior, qui opibus et nobilitate contempta, sit paupertate et humilitate nobilior. *Tom. 1, Epist. 16 ad Principiam, in princ. p. 117, B.*

Personne donc n'est plus noble que celui qui, méprisant les titres et les richesses, s'ennoblit davantage par la pauvreté et l'humilité.

65. Gloriosior ille sub vero imperatore Christo, non qui nobilior, sed qui fortior est. *Tom. 2, lib. 1 advers. Jovian. post med. p. 41, litt. B.*

En effet, sous l'empire du Christ, c'est le courage plutôt que la noblesse qui rend glorieux.

66. Nobilitatis tuæ ad hoc tantum memineris, ut cum claritate generis morum sanctitate contendas ; et cum nobilitate corporis, animi virtute nobilior proficias. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetr. longe post med. p. 22, C.*

Souvenez-vous de votre noblesse pour cela seulement que vous vous efforciez davantage de rendre plus glorieuse la noblesse de votre origine par la sainteté de vos mœurs, et que la noblesse de votre extraction se fortifie surtout de la noblesse des vertus de votre âme.

67. Ille clarus, ille sublimis, ille sit nobilis, ille tunc integram nobilitatem suam servare se putet, si dedignetur servire vitiis, ab eisque non superari : a quo enim quis superatur, hujus et servus est. *Ibid.*

Que celui-là seul soit véritablement illustre, grand, noble, et pense conserver l'intégrité de sa noblesse, qui dédaigne d'être l'esclave des vices et évite de s'en laisser dominer ; on devient en effet l'esclave des vices dont on souffre au-dedans de soi la domination.

68. Non est quod sibi aliquis de nobilitate generis blandiatur, si ex meliori parte vitiorum sit famulus : multo est indignius mente servire, quam corpore. *Ibid.*

Personne n'a lieu de se glorifier de la noblesse de son origine, s'il est par la meilleure partie de son être l'esclave des vices ; car il est plus honteux de servir par l'esprit que par le corps.

69. Quid tibi in generis nobilitate blandiris et complaces? Duos homines ab exordio fecit Deus, ex quibus totius humani generis sylvæ descendit. *Pros.*

Qu'avez-vous à vous glorifier et à vous complaire dans la noblesse de votre origine? Dès le commencement Dieu créa deux hommes qui furent le principe du genre humain.

70. Mundanam nobilitatem non naturæ æquitas præstat, sed cupiditatis ambitio. *Tom. 4, Epist. 14 ad Mauritiæ filiam, aut fin. pag. 92, litt. D.*

La cupidité sans bornes et non l'équité de la nature produit la noblesse du monde.

71. Nullus ibi ignobilitatis locus, nec degener quisquam est, quem divinæ nativitatæ or-

nat nobilitas, nisi apud illos qui non putant humanis cœlestia præponenda; aut si putant, quam vanum est, ut se illis in minoribus præferant, quos sibi in majoribus pares esse sentiunt. *Ibid.*

Il ne dégénère point de sa noblesse, celui qu'orne la noblesse d'une naissance divine, excepté aux yeux de ceux qui ne pensent pas que les biens du ciel sont préférables à ceux de la terre, ou qui pensent, ce qui est le comble de la vanité, qu'ils peuvent se préférer, dans les choses moindres, à ceux qu'ils savent être leurs égaux dans les choses plus considérables.

S Hier.

72. Dignitas originis, in operum consistit exemplis; et prosapiæ gloria, fidei imitatione retinetur. *Sup. Matth. can. 2, circa med. f. 3, col. 1.*

La dignité de l'origine consiste dans les bons exemples par les œuvres, et la gloire de l'origine se conserve par l'imitation de la fidélité.

Hugo card.

73. Nobilitas generis non salvat hominem, sed quandoque pœnam ejus aggravat. *Sup. Ps. 29, Moral. f. 70, col. 3, t. 2.*

La noblesse de l'extraction ne sauve pas l'homme, mais parfois elle aggrave sa peine.

74. Nobilitas sola est animi, quæ moribus ornat. *Tom. 7, in prologo, f. 5, col. 1.*

La seule noblesse de l'âme est celle qui procède des mœurs.

S Joan. Chr

75. Quæ utilitas est ex claris et probis parentibus originem ducere, bonæ autem vitæ et moribus esse expertem? *Pros.*

Quel avantage y a-t-il à tirer son origine de parents illustres et probes, si l'on manque des bonnes mœurs de la vie?

76. Magna tibi erit gloria, si parentes et progenitores tui fuerint ignobiles et obscuri, ipse autem virtutibus floreas. *Hom. 23 sup. Gen. longe ante fin. col. 175, B, t. 1.*

Ce sera pour vous une grande gloire si, vos parents et les auteurs de votre vie ayant été d'une extraction basse et obscure, vous brillez vous-même par l'éclat de vos vertus.

77. Quid infidelius gloria? Sæpe qui clarus erat et nobilis, repente contemptibilis fit et ignobilis; et e diverso sæpe obscuri subito clarescunt. *Hom. de habenda cura salutis proximi, post med. col. 536, D, t. 1.*

Quoi de plus inconstant que la gloire? Souvent celui qui était noble et distingué devient tout à coup ignoble et méprisable, tandis, au contraire, que d'autres, d'ignorés qu'ils étaient, deviennent des hommes distingués.

78. Etsi millies clarus habearis, atque nobilis, nihil hinc tamen inglorio aliquo melior existis: imo ad hoc ipsum multo inhonoratior, multoque despectior. *Hom. 4 sup. Matth. oper. perf. post med. col. 46, D, t. 2.*

Et fussiez-vous mille fois noble et distingué, vous n'êtes pas pour cela meilleur que celui qui est sans gloire; bien plus, peut-être êtes-vous en cela moins honorable et beaucoup plus méprisable.

79. Nihil confert ad eminentiam liberis paterna nobilitas: depravatio enim voluntatis, vicit privilegia naturæ, quæ peccantem non modo nobilitate patris, verum etiam ipsa li-

bertate expellunt. *Ibid. Hom. 9, post med. S. Joan. Chr. col. 89, C.*

La noblesse du père n'ajoute rien à la distinction des enfants; car la dépravation de la volonté a vaincu les lois de la nature, qui enlèvent à celui qui a péché non seulement la noblesse de ses pères, mais encore sa propre liberté.

80. Una sola et vera et communis nobilitas cum Christo est, ut voluntatem Dei facias: hic nobilitatis modus multo melior aliis nobilitatibus atque uberior. *Ibid. Hom. 45, longe post init. col. 390, A.*

Il n'y a aux yeux du Christ qu'une seule, vraie et commune noblesse, celle qui consiste à faire la volonté de Dieu; ce genre de noblesse est beaucoup meilleur et plus fécond que tous les autres genres.

81. Nihil de parentum nobilitate quidquam nobis arrogemus, nisi probam eorum vitam sequamur. *Ibid.*

Ne nous arrogions à nous-mêmes rien de la noblesse de nos parents, si nous ne nous conformons pas à la noblesse de leur vie.

82. Si nobilitatem tuam ostentare placet, libertatem animi ostende. *Ibid. Hom. 59, post med. col. 496, B.*

S'il vous plaît de faire vanité de votre noblesse, montrez votre liberté d'esprit.

83. Quid prodest ei, quem sordidant mores, generatio clara? aut quid nocet ei generatio vilis, quem mores adornant? *Pros.*

En quoi une origine illustre est-elle utile à celui dont les mœurs sont impures? ou en quoi une basse extraction est-elle nuisible à celui dont les mœurs sont bonnes?

84. Ipse se vacuum ab omnibus bonis actibus ostendit, qui gloriatur in patribus. *Hom. 3 sup. Matth. oper. imperf. in med. col. 759, C, tom. 2.*

Il se montre vide de toutes bonnes œuvres, celui qui se glorifie dans ses pères.

85. Aurum de terra nascitur, sed non est terra: aurum quidem eligitur, terra autem contemnitur; sic nobilitas. *Ibid.*

L'or est tiré de la terre, mais il n'est pas simplement de la terre; l'or, en effet, est choisi dans la terre, mais la terre est méprisée: ainsi en est-il de la noblesse.

86. Melius est de contemptibili genere clarum fieri, quam de claro genere contemptibilem nasci. *Pros.*

Il vaut mieux se distinguer soi-même, quoique étant issu d'une race méprisable, que de se rendre méprisable étant issu d'une noble origine.

87. Qui de claro genere clarus nascitur, gloria claritudinis ejus, non est ejus solius, sed communis videtur cum genere: qui autem de contemptibili genere clarus egreditur, tota gloria claritudinis ejus, solius ejus est.

Celui qui naît, illustre déjà par son origine distinguée, ne doit pas s'attribuer à lui seul cette illustration, car elle semble commune à toute sa race; mais celui qui sort, illustre déjà, d'une souche méprisable, peut s'attribuer à lui seul tout l'éclat de sa gloire.

88. Qui de contemptibili genere, contemptibilis nascitur, turpitudine contemptibilitatis il-

S. Joan. Chr. lins, non ejus solius est, sed etiam generis ejus : qui autem de claro genere contemptibilis nascitur, omnis turpitudine illius, solius ejus est.

Celui qui naît, méprisable déjà par son origine méprisable elle-même, peut ne pas s'attribuer à lui seul cette honte, qui est aussi celle de sa race ; mais celui qui naît méprisable d'une source distinguée peut s'attribuer à lui seul toute cette honte.

89. Melius est ut in te glorientur parentes, qui talem filium habent, quam tu glorieris in parentibus. *Ibid. in med. col. 790, A.*

Il vaut mieux que vos parents se glorifient en vous de ce qu'ils ont un tel fils, que de vous glorifier vous-même de vos parents.

90. Tu qui magna de nobilitate majorum te jactas, ultra proavos atque avos tuos si progrediaris, invenies multos e genere tuo agasones forsan aut caupones fuisse. Ad alteros e contrario : progrediaris tu aliquantulum ultra parentes, et invenies multo te clariores fuisse. *Ibid. post med.*

Vous qui tirez vanité de la grande noblesse de vos ancêtres, remontez jusqu'à vos aïeux et à vos bis-aïeux, et peut-être parmi eux en découvrirez-vous plusieurs qui ne furent que des palefreniers ou des cabaretiers. Il en est bien autrement de quelques autres ; qu'ils étudient un peu leur généalogie, et parmi leurs pères ils en découvriront qui furent bien plus illustres qu'ils ne le sont eux-mêmes.

91. Nihil aliud certe est nobilitatis genus, quam verbi sonitus ab omni re destitutus, quod in extremo illo die probe scietis. *Hom. 50 sup. Matth. oper. perfect. a med. col. 495, D, t. 2.*

Un titre de noblesse n'est certainement autre chose qu'un mot qui retentit à nos oreilles sans présenter rien de solide, chose que d'ailleurs vous saurez bien mieux au dernier jour.

Joan. Trith. 92. Generatio clara non liberat, quem vita maculata ligat. *In c. 2 Regul. S. Bened. verbo Caput, in princ. p. 236, col. 1.*

L'illustration de l'origine ne saurait purifier celui qu'une vie impure a souillé.

93. Qui vitiis dominatur, ille nobilis est. *Ibid. circa med. p. 236, col. 1.*

Celui-là est véritablement noble, qui sait dominer ses penchants vicieux.

94. Ille clarus, ille sublimis, ille nobilis, ille tunc integram nobilitatem suam ostendit, si dedignetur servire vitiis, et ab eis non superari. *Ibid. ante med. p. 236, col. 1.*

Celui-là est distingué, grand et noble, il fait réellement preuve d'une véritable intégrité de noblesse, alors surtout qu'il dédaigne d'être l'esclave de ses vices et qu'il ne se laisse pas dominer par eux.

95. Quid prodest ei, quem mores sordidant, generatio clara ? aut quid nocet illi generatio vilis, quem mores adornant ? *Ibid.*

En quoi une origine illustre est-elle utile à celui dont les mœurs sont souillées ? ou en quoi peut lui être nuisible une basse origine, s'il est lui-même recommandable par ses vertus ?

S. Isidorus Pelus. 96. Vera nobilitas a probis moribus conflare nata est, ac firma et stabilis dignitas virtute com-

paratur. *Lib. 2, Ep. 291 ad Sever. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

La véritable noblesse est faite pour être ornée par les bonnes mœurs, et un mérite ferme et stable ne s'acquiert que par la vertu.

97. Quæ potest firma esse nobilitas, quæ opes, quæ potentia, cum possit Deus reges quos ipsos inferiores infimis facere ? *Lib. 5 de divin. Inst. c. 16, prope fin. p. 220.*

Lact. Firm.

Que peut être une noblesse même solidement établie, que sont les richesses, qu'est la puissance, puisque Dieu peut placer les rois eux-mêmes plus bas que les hommes les plus infimes ?

98. Nobilitate generosus es, parentes tuos laudas : omnes tamen pari sorte nascimur, sola virtute distinguimur. *In suo Octavio, ante finem, apud Bibl. Patr. t. 3, p. 10, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Manut. Felix.

Vous êtes grand par votre noblesse, vous glorifiez vos parents ; tous cependant nous avons une commune naissance, la vertu seule nous distingue.

99. Quid jactitas genus tuum ? quem te ipsum facis ? Vaga et incerta est hominum generatio : et quandoque putatur filius principis, qui filius est culinarii histrionis. *Epist. 3 ad quemdam nobilem, in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 702, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Petr. Blesens.

Pourquoi vous glorifiez-vous de votre origine ? que vous prisez-vous tant vous-mêmes ? L'origine des hommes est vague et incertaine, et souvent celui qui se croit le fils d'un prince n'est que le fils d'un charlatan de cuisine.

100. Quanto est celebrrior titulus tuæ nobilitatis, tanto gloriosius tibi cedit ad cumulum laudis : si alios in Christi ministerio superas sanctitate, quos generositate transcendis. *Ep. 15 ad episc. Carnotens. circa med. p. 715, col. 1, D, etc. ut ante.*

Plus le titre de votre noblesse vous distingue, plus grandes sont les louanges qui vous en reviennent ; si, par votre sainteté dans le saint ministère du Christ, vous en surpassez d'autres, quels sont ceux que vous dépassez en générosité ?

101. Veram et commendabilem reputo nobilitatem, cum generis claritate virtutem. *Ibid. Ep. 49 ad decan. Carnotens. circa med. pag. 739, col. 2, H.*

Je ne reconnais de noblesse véritable et recommandable que celle qui unit la vertu à la splendeur de la naissance.

102. Nobilium sanctorum esto semper æmulator, nec te ad agendum aliquid generositas carnis, sed potius linea provocet sanctitatis. *Pros.*

S. Petr. Dam.

Soyez toujours le digne émule de la noblesse des saints, et que vos actes soient plutôt la conséquence de votre désir de la sainteté que de la générosité de votre sang.

103. Frivolum est, proavorum jactare titulos : sed gloriosum est, sanctorum præcedentium æquiparare triumphos.

Il est frivole de vanter les titres des hommes pervers, mais il est glorieux d'égaliser les triomphes des saints qui nous ont précédés.

S. Petr. Dam.

104. Non tam delecteris sublimitate natalium, quam spiritualium decore virtutum. *Lib. 7, Ep. 14 ad Beatric. duciss. ante fin. t. 1.*

Ne vous complaisez pas tant dans la sublimité de votre naissance que dans l'honneur des vertus de votre esprit.

105. In humano genere ille nobilis dicitur, qui claris majorum titulis insignitur. *Serm. 46 de Nativ. B. M. V. in fine, p. 257, col. 2, B, tom. 2.*

Le monde appelle noble celui que font remarquer les titres illustres de ses ancêtres.

Philo Jud.

106. Quoniam nobilitas expiatae purgataeque mentis sors est praecipua, nobiles dicendi sunt soli prudentes et justis, etiamsi e vernis aut empitiis nati sint. *Pros.*

Puisque la noblesse est l'état principal d'un esprit purifié et qui a expié ses fautes, on ne doit appeler véritablement nobles que ceux qui sont prudents et justes.

107. Malis vero prognatis ex honestis majoribus, nullus locus esto inter nobiles. *De Nobilit. in princ. p. 1217, t. 2.*

Il ne doit point y avoir de place parmi les nobles pour les méchants issus même de parents honnêtes.

108. Si Deus nobilitati formam vocemque daret humanam, sic allocutura esset : Gentilitas non sanguine solo aestimatur apud veritatem judicem, sed factis studiisque similibus. *Ibid. ab init. p. 1218.*

Si Dieu donnait à la noblesse une forme et une voix humaine, elle parlerait ainsi : Au jugement de la vérité, la parenté ne se reconnaît pas seulement par les liens du sang, mais aussi par la similitude des actes et des désirs.

109. Satis liquet nobilitatem virtuti potius tribuendam, quam illustri generi. *Ibid. ante med. p. 1219.*

Il est assez clair que la noblesse doit se tirer plutôt de la vertu que de l'illustration de la race.

110. Quid prodest nobilitas generis, ignobilem praese ferenti animum? *Ibid. etc.*

A quoi est utile la noblesse d'origine à celui qui porte un cœur dépravé?

111. Liqueat nobilitatem nihil prodesse indignis hac praerogativa generis. *Ibid. p. 1222.*

Il est évident que la noblesse ne sert de rien à ceux qui sont indignes de cette prérogative de la famille.

112. Generis nobilitas, etiam deterrimis obvenit. *Lib. 1 de Abraham, ante fin. p. 535, t. 1.*

La noblesse du sang échoit même aux hommes les plus méchants.

113. Genus deductum ab illustribus majoribus, ignominiosis factis dehonestare, probum est turpissimum. *Lib. de Joseph, post med. p. 765, t. 1.*

Déshonorer par l'ignominie de sa conduite l'origine que l'on tient d'ancêtres qui se sont illustrés est une action très-honteuse.

Prudentius
poeta.

114. Nobilem Sanguis parentum praestet, aut lex curiae : Generosa Christi secta nobilitat viros. *In Pe.*

ristephano. de Hymno S. Romani martyr. ante med. v. 123.

Que le sang des parents ou la loi de la cour rende quelqu'un noble, la secte généreuse du Christ ennoblit les hommes.

115. Non aliud videtur nobilitas in omni mundo, quam unus homo in grandi populo. *Lib. 3 de Gubern. Dei, ante fin. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 331, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Salvianus.

La noblesse ne paraît pas plus dans tout le monde qu'un homme seul ne paraît au milieu de tout un peuple.

116. Tanta est miseria hujus temporis, ut nullus habeatur magis nobilis, quam qui est plurimum dives. *Ibid.*

La misère de ces temps est telle, que plus quelqu'un est riche, plus il semble noble.

117. Quicumque ex nobilibus, qui mala horrent, irasci talibus debent, qui facinoribus sordidissimis nobilitatis nomen infamant. *Ibid. lib. 4, longe ante med. p. 336, col. 2, II.*

Ceux d'entre les nobles qui ont horreur du mal doivent être émus de colère contre ceux qui déshonorent leurs titres de noblesse par les crimes les plus ignobles.

118. Virtus est longe illustrior nobilitate majorum. *Sup. 2 Reg. quest. 34, in med. pag. 545, col. 1, A, t. 1.*

S. Theodoret.

La vertu est bien plus élevée que la noblesse des aïeux.

119. Nobilis est et ingenuus, quem nobilitat sua virtus. *In Hortulo rosar. c. 9, sect. 3, t. 2.*

Thomas
à Kempis.

Celui-là est noble et distingué que sa propre vertu ennoblit.

120. Inter nobiles, nil virtute nobilium : inter ignobiles, nil vitio deterius. *In Enchirid. monachor. c. 5, in princ. t. 2.*

Parmi les nobles, rien de plus noble que la vertu ; parmi ceux dont la conduite est ignoble, rien de plus détestable que le vice.

121. Qui appetit se de nobilitate, et non tenent vitamobilem et nobilium, non debent dici nobiles, quia degenerant. *Pros.*

S. Vinc. Ferr.

Ceux qui s'apprécient par leur noblesse et ne mènent point la vie des hommes vraiment nobles, ne doivent pas être appelés nobles, parce qu'ils dégèrent.

122. Nobilis est ille, qui vivit nobiliter. *Serm. 1 fer. 5 post Invocavit, circa med. f. 431, col. 4, part. 1.*

Il est noble, celui qui vit noblement.

SENTENTIA PAGANORUM.

123. Nobile, id est quod ex bono prodiit genere. *Lib. 1 de Histor. animal. c. 1, in fine, tom. 2.*

Aristot.

Cela est noble, qui provient d'une origine bonne.

124. Nobilitas apud omnes in honore habetur ; est enim generis virtus nobilitas. *Lib. 3 Polit. c. 8, in med. t. 2.*

La noblesse est en honneur chez tous, car la vertu de la race est une noblesse.

Aristot. 125. Videntur nobiles esse illi, quorum majores virtute præditi fuere. *Ibid. lib. 5, c. 1, ante med.*

Ils passent pour être nobles, ceux dont les ancêtres furent doués de vertu.

126. Nobilitatem et virtutem in verbis quidem omnes fere usurpant : at enim qui revera nobiles ac boni virtuosique sint, nusquam tantum reperiuntur, divites autem multis in locis. *Ibid. ante fin.*

Presque tous usurpent le mérite de la noblesse et de la vertu dans leurs discours ; mais ceux qui, étant véritablement nobles, sont bons et vertueux, ne se trouvent nullement par centaines, et tous les pays fourmillent de riches.

127. Nobilitatis mores sunt, ut ambitiosior sit, qui nobilior est. *Lib. 2 Rhetor. c. 15, in princ. t. 2.*

Les nobles sont ordinairement d'autant plus ambitieux qu'ils sont plus nobles.

128. Nobilitas quædam majorum claritas est. *Ibid.*

Certaine noblesse des ancêtres est fondée sur leur réputation.

129. Nobile secundum virtutem generis est. *Ibid. in med.*

Tout ce qui repose sur la vertu est noble.

Cicero. 130. Omnes boni semper nobilitati favemus, quia reipublicæ utile est nobiles esse homines dignos majoribus suis. *Orat. 2 pro Sextio Roscio, ante med. t. 2.*

Les hommes de bien rendent toujours hommage à la noblesse, parce qu'il importe à l'Etat qu'il y ait des hommes nobles, dignes de leurs pères.

131. Plus tibi virtutem, quam nobilitatem prodesse oportet. *De Petit. consulat. post init. num. 5, t. 4.*

Il vous est plus utile d'être vertueux que noble.

Seneca. 132. Humilitate nominis nihil est clarior ; quemcumque volueris revolve nobilem, ad humilitatem pervenies : nihil est humili causa nobilior. *Lib. 1 Controvers. 6, ante med. p. 72, tom. 1.*

Rien n'est plus élevé que l'humilité du nom ; considérez un homme par tous les côtés que vous voudrez, vous découvrirez toujours l'humilité : rien n'est plus noble qu'une basse origine.

133. Eadem omnibus est origo ; nemo altero nobilior, nisi cui rectius ingenium, et artibus bonis aptius. *Lib. 3 de Genes. c. 28, in princ. p. 424, t. 2.*

Tous les hommes ont une même origine ; nul n'est plus noble qu'un autre, si ce n'est celui à qui Dieu a donné un esprit plus droit et plus apte aux emplois honorables.

134. Non facit nobilem atrium plenum fumosis imaginibus, sed animus facit nobilem. *Ep. 44, post med. p. 599, tom. 2.*

Une salle remplie de vieux portraits ne donne pas la noblesse, le cœur seul fait le vrai noble.

135. Nobilitas animi, est generositas sensus :

nobilitas corporis, generosus animus. *De Moribus, a med. p. 677, edit. Basileæ 1537.*

La noblesse de l'âme est la générosité du sentiment ; la noblesse du sang est la générosité de l'esprit.

136. Pulchrius multo parari, quam creari nobilem. *In Dictis sapient. ex Ausonio, dict. 5.*

Solon Athen. philos.

L'homme vraiment noble doit tirer sa noblesse plutôt de ses belles actions que de son origine.

NOCERE (NUIRE).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Ne noceas mihi, et posteris meis, stirpique meæ. *Gen. 21, v. 23.*

Jure-moi que tu ne me nuiras point, ni à mes enfants, ni à ma race.

2. Viduæ et pupillo non nocebitis : si læseritis eos, vociferabuntur ad me, et ego au diam clamorem eorum, dicit Dominus. *Exod. 22, vers. 23.*

Vous ne nuirez ni à la veuve, ni à l'orphelin ; si vous les offensez, ils crieront vers moi, et j'entendrai leur cri, dit le Seigneur.

3. Equo animo esto, et noli pavere in corde tuo, quoniam ego nunquam nocui viro, qui voluit servire regi. *Judith 11, v. 4.*

Rassure-toi, ne crains pas en ton cœur, car jamais je n'ai fait de mal à celui qui a voulu servir le roi.

4. Homini, qui similis tui est, nocebit impietas tua. *Job 35, v. 8.*

Ton impiété ne nuira qu'à celui qui est semblable à toi.

5. Nihil proficiet inimicus in eo, et filius iniquitatis non apponet nocere ei. *Psal. 88, v. 23.*

L'ennemi ne te trompera point, l'enfant de l'iniquité ne t'affligera pas.

6. Sicut noxius est, qui mittit sagittas et lanceas in mortem : ita vir, qui fraudulenter nocet amico suo. *Prov. 26, v. 18.*

Comme celui qui lance des flèches et des dards est coupable de la mort qu'il donne, ainsi est coupable celui qui use d'artifices pour nuire à son ami.

7. Relinque proximo tuo nocenti te, et tunc deprecanti tibi peccata solventur. *Eccli. 28, vers. 2.*

Pardonne à ton prochain qui te nuit, et quand tu prieras, tes péchés te seront remis.

8. Animæquior esto ; nocentes peribunt, qui te vexaverunt. *Bar. 4, v. 30-31.*

Ne craignez pas ; les méchants qui vous ont tourmenté périront.

9. Nemo vobis nocebit. *1 Mach. 5, v. 48.*

Personne ne vous nuira.

10. Quis est, qui vobis noceat, si boni æmulatores fueritis ? *1 Petr. 3, v. 13.*

Qui sera capable de vous nuire, si vous ne songez qu'à faire du bien ?

11. Nolite nocere terræ et mari, neque arboribus, quoadusque signemus servos Dei nostri in frontibus eorum. *Apoc. 7, v. 3.*

Ne nuisez point à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de notre Dieu.

12. Tempus prope est : qui nocet, noceat adhuc. *Ibid. 22, v. 10-11.*

Le temps est proche ; que celui qui commet l'injustice la commette encore.

NOCUMENTUM (PRÉJUDICE).

DEFINITIO.

S. Thomas Aquinas. Nocumentum est quidam eventus consequens actum peccati. I 2, *quest. 73, art. 8, in princ. p. 128, col. 1.*

Le préjudice est l'effet qui résulte de l'acte d'un péché.

SENTENTIA PATRUM.

S. Ambr. 1. Nocere etiam iis, qui non læserint, ple- rique sibi existimant gloriosum. *Sup. Ps. 35, ante finem, col. 1294, D, t. 4.*

Il est des hommes qui regardent comme une chose glorieuse de nuire à ceux-là même qui ne leur ont fait aucun mal.

2. Mors nemini nocet, utinam vita non noceat : contagium enim colluvionis, consortium iniquitatis est. *Sup. Ps. 35, Serm. 21, vers. 3, col. 1601, C, t. 4.*

La mort n'est nuisible à personne ; plaise à Dieu que la vie ne le soit pas ; car la contagion de ce qui est mauvais rapproche de l'iniquité.

S. Aug. 3. Nesciens sibi vult male, dum non putat sibi obesse quod vult : sed tamen male sibi vult, quando id vult quod obsit sibi. *Lib. 14 de Trinit. cap. 14, prope init. pag. 310, G, tom. 3.*

Il se veut du mal à lui-même sans le savoir, celui qui pense que ce qu'il veut ne lui est pas nuisible ; et cependant il se veut du mal en voulant ce qui lui est nuisible.

4. Nemo vult sibi a quoquam noceri, nec ipse igitur cuiquam nocerit. *Lib. 3 de Doctrina christ. c. 14, in fine, p. 37, t. 3.*

Personne ne veut qu'il lui soit fait rien de nuisible ; qu'il ne nuise donc lui-même à personne.

5. Sæpe nihil nocet ei iniquitas, qui patitur injuriam : ei autem qui facit, necesse est ut noceat. *Serm. Dom. in monte, lib. 2, post med. p. 825, B, t. 4.*

Souvent l'injustice ne nuit pas à celui qui la souffre, mais elle nuit nécessairement à celui qui la commet.

6. Unusquisque malus apud se habet voluntatem nocendi : ut autem possit nocere, non habet in potestate. *Sup. Ps. 29, eucerrat. 2, in medio præfat. p. 160, C, t. 8.*

Le méchant a toujours en lui la volonté de nuire, mais il n'est pas toujours en son pouvoir de devenir nuisible.

S. Aug. 7. Qui timore pœnæ innocens est, non est innocens, quamvis non noceat eum vult nocere : non enim nocet alteri per effectum malum, sed sibi plurimum per cupiditatem malam. *Pros.*

Celui qui ne conserve son innocence que par la crainte du châtement n'est pas innocent, quoiqu'il ne nuise pas ; car il ne nuit pas à autrui par un effet mauvais, mais il se nuit à lui-même par le méchant désir qu'il en a.

8. Multum errant homines, qui putant injustitiam suam aliis nocere, et sibi non nocere. *Sup. Ps. 93, post init. præfat. p. 713, B, t. 8.*

Beaucoup se trompent en pensant que leur injustice nuit aux autres sans leur nuire à eux-mêmes.

9. Sibi prius nocet, qui vult aliis nocere. *Sup. Ps. 100, ante med. vers. 3, p. 774, C, t. 8.*

Il se nuit d'abord à lui-même, celui qui veut nuire aux autres.

10. Quia aliquis tibi nocuit, vis et tu nocere ; et ut tu vincas amplius magis quam ille nocuit, quomodo vincis malum in malo ? *Serm. 73, ad frat. in eremo, in princ. p. 1015, B, t. 10.*

Parce que quelqu'un vous a nuï, vous voulez aussi lui nuire ; et afin de lui nuire plus qu'il ne vous a nuï, comment cherchez-vous à vaincre le mal déjà fait par un mal plus grand encore ?

11. Nullus Dei naturæ nocere quisquam potest, nec natura Dei injuste nocere cuiquam potest, nec nocere impune patitur quemquam : qui enim nocet, recipiet hoc quod nocuit. *Et hab. in decret. Gratiani, part. 2, causa 11, quæst. 3, can. Secundum, f. 213, col. 1.*

Nul ne peut nuire à la nature de Dieu, ni la nature de Dieu ne peut injustement être nuisible à personne ; elle ne souffre pas non plus qu'il soit impunément nuï à quelqu'un, car celui qui devient nuisible recevra le châtement du mal en quoi il aura nuï.

12. Quod naturæ non nocet, nec vitium est. *Lib. 3 de lib. Arb. c. 13, ante fin. t. 1.*

Ce qui n'est pas nuisible à la nature n'est pas un vice.

13. Malum est quod nocet. *De Morib. Manich. c. 3, circa init. t. 1.*

Ce qui est nuisible est un mal.

14. Quidquid nocet, bono aliquo privat eam rem cui nocet : nam si nullum bonum adimit, nihil prorsus nocet. *Ibid.*

Tout ce qui est nuisible prive d'un bien quelconque l'objet auquel il nuit ; car il n'y a pas de mal commis, si nul bien n'est enlevé.

15. Cum timetur quæ ad exiguum tempus nocent, si tamen nocent, committuntur ea quæ vere in æternum nocent. *Ep. 70, ante med. t. 2.*

Lorsqu'on a craint les choses qui sont nuisibles pour un temps de courte durée, si cependant elles nuisent, on commet celles qui nuisent réellement pour l'éternité.

16. Unusquisque sibi, et omnes invicem sibi nocent. *De Agone christ. c. 7, in med. t. 3.*

Chacun se nuit à soi-même, et tous se nuisent mutuellement à eux-mêmes.

17. Mali bonis nihil nocent, quia hoc eis auferunt, quod non diligunt. *Ibid. ante finem.*

Les méchants ne nuisent en rien aux bons, parce qu'ils leur enlèvent ce qu'ils n'aiment pas.

S. Aug.

18. Non nocere tibi potest, qui peccat. *Aunot. in Job. c. 7, circa finem, t. 4.*

Celui qui pêche ne peut vous être nuisible.

19. Quomodo justitia tua nihil Deo prodest, sic injustitia nihil nocet. *Ibid. c. 35, ante med.*

De même que votre justice ne sert en rien à Dieu, de même votre injustice ne lui est nullement nuisible.

20. Non quiescit in malis voluntas nocendi, etiam cum potestas non datur. *Ibid. c. 38, ante finem.*

La volonté de nuire ne se repose pas dans les méchants, même quand ils n'ont pas le pouvoir de devenir nuisibles.

21. Naturæ Dei noceri non potest, nec alicui naturæ sub Deo noceri injuste potest : quia et cum peccando injuste alicui nocent, etsi voluntas injuste eis imputatur, potestas tamen qua nocere permittuntur, non est nisi a Deo, qui et ipsis nescientibus novit quid illi pati debeant, quibus eos nocere permittit. *De Natura boni, c. 11, per totum, t. 6.*

On ne peut nuire à la nature de Dieu ; il ne peut non plus être fait injustement du mal à une nature qui vit sous le gouvernement de Dieu, parce que, quand certains hommes nuisent injustement en devenant pécheurs, quoique la volonté de nuire leur soit injustement attribuée, cependant le pouvoir qu'ils ont de nuire ne leur vient que de Dieu, qui sait, sans qu'ils le sachent eux-mêmes, quelles peines il doit infliger à ceux à qui il permet d'être nuisibles.

22. Nec naturæ Dei nocere potest quisquam, nec natura Dei nocere injuste cuiquam, vel nocere impune patitur quemquam. *Ibid. c. 40.*

On ne peut nuire à la nature de Dieu, pas plus que la nature de Dieu ne peut nuire à personne et ne souffrir qu'il soit impunément fait du mal à qui que ce soit.

23. Deo nocere nihil potest. *Lib. 3 de Actis cum Felice, c. 9, post init. t. 6.*

Personne ne peut nuire à Dieu.

24. Debet palam redargui, quod in occulto nocet. *De unico Baptismo, c. 1, circa finem, tom. 7.*

On doit blâmer ouvertement ce qui est nuisible en secret.

25. Inimici proprium est nocere ac insidiari. *Quæst. 176, quæst. compend. explicat. in princip. p. 392, t. 3.*

C'est le propre d'un ennemi de nuire et de dresser des embûches.

V. Dela.

26. Quid stulti proprium, non posse et velle nocere ? *In suis Prov. verbo Quid, p. 196, t. 2.*

Qu'y a-t-il de plus insensé que de ne pouvoir et de vouloir être nuisible ?

27. Ingratus unus multis miseris nocet. *Ib. verbo Ingratus, p. 191, t. 2.*

Un ingrat nuit à beaucoup de malheureux.

S. Bern.

28. Magna gloria est, si cui nocere potuisti, parcas. *De interiori Domo, c. 43, sub finem, f. 330, col. 4, M.*

C'est une grande gloire de pardonner à celui à qui l'on peut nuire.

29. Quæ pestis efficacior ad nocendum, quam familiaris inimicus ? *Lib. 3 de Consolat. philos. pros. 4, in calce.*

Quelle peste plus capable d'être nuisible qu'un ennemi familier ?

30. Nihil est quod nocere possit homini patienti : quia ad modum incudis, quanto fortius malleis intunditur, tanto amplius insolidatur. *Serm. 2 de SS. Philippo et Jacobo, post med. p. 248, col. 2, t. 3.*

Il n'y a rien en quoi vous puissiez nuire à un homme patient, parce que vous l'amenez à ce point, que plus vous l'affligez de maux, plus il se raffermir.

31. Iste nocentium mos est, ut primum sibi noceant, qui alterum gravare festinant. *Sup. Ps. 63, ab init. vers. 3, f. 93, col. 2.*

Il arrive ceci à ceux qui cherchent à nuire qu'ils se nuisent d'abord à eux-mêmes en se hâtant de nuire à autrui.

32. Esse jam inter nocentes innocuum, crimen est. *Epist. 2 ad Donat. c. 7, in fine, p. 4, col. 1, t. 1.*

Se trouver, même innocent, parmi ceux qui se rendent nuisibles, est une faute.

33. Impii quo facilius noceant, sermones suos lenes, blandos atque molles faciunt, amplius quam ullum oleum valet esse molle aut blandum. *In Elucid. 2 sup. Psal. 51, ante fin. vers. 24, p. 514, sect. 2.*

Les impies, afin de nuire plus facilement, rendent leurs discours plus doux, plus flatteurs et plus tendres que l'huile ne peut être douce et agréable au goût.

34. Qui cuncta simul in effectu non explet, cuncta quæ noceant in mente tacitus tenet. *Lib. 15 Moral. c. 16, in fin. col. 301, C, t. 1.*

Celui qui ne peut mettre à la fois tous ses desseins à exécution, tient secrètement en réserve dans son esprit tous les moyens par lesquels il pourra nuire.

35. Cum sit gravius justos, quam injuste injustos affligere : multo tamen est gravius et justis pariter et injustis nocere. *Ibid. cap. 19, paulo post init.*

Comme il est plus grave d'affliger les hommes justes que d'affliger injustement ceux qui sont injustes, il est cependant beaucoup plus grave de nuire également aux justes et aux injustes.

36. Maximam partem æquitatis implevit, qui nulli nocuit. *Tom. 1, Ep. 14 ad Celantiam, ante med. p. 109, A.*

Il a rempli la plus grande partie des devoirs que lui impose l'équité, celui qui n'a jamais nuï à personne.

37. Malitia, odium, atque invidia, maxima et sola semina sunt nocendi. *Ibid.*

La malice, la haine et l'envie sont les seules et les plus violentes causes qui nous portent à nuire.

38. Christiana anima non opere modo, sed etiam voto nocere alicui formidat. *Ibid.*

Un âme chrétienne craint de nuire à qui que ce soit non seulement par ses actes, mais encore par ses desirs.

39. Quantum ad peccati rationem pertinet, nocuit, qui nocere disposuit. *Ibid.*

Celui qui a résolu d'être nuisible a déjà nuï autant qu'il le faut pour établir un péché.

Boccius.

S. Bonav.

Ca sioter.

S. Cyrilan.

Franc. Biel.

S. Greg. Mag.

S. Hier.

S. Hier.

40. Voto quo quis alteri vult nocere, seipsum cruciat. *Tom. 4, Ep. 1 ad Demetriad. post med. p. 20, C.*

Il se fait du mal à lui-même, celui qui a formé la résolution de nuire à autrui.

Hugo card.

41. Qui aperte nocere non audent, dolo et fraude nocere cogitant. *Sup. Prov. c. 12, f. 27, col. 1, l. 3.*

Ceux qui n'osent nuire ouvertement songent aux moyens de le faire par la ruse et la fraude.

42. Nemo prius nocet alii, quam sibiipsi. *Ibid. c. 29, f. 58, col. 3.*

Personne ne nuit à autrui qu'il ne se nuise auparavant à lui-même.

S. Joan. Chr.

43. Ea quæ fiunt in mundo, non possunt nocere eis, qui sunt extra mundum; nec mendacia lædunt eum, non in quo habitat Spiritus sanctus: sed mundus mundialibus nocet, et mendaces seducunt mendacia. *Hom. 48 sup. Matth. oper. imperf. a med. col. 1081, B, l. 2.*

Tout ce qui arrive dans le monde ne peut nuire à ceux qui sont hors du monde; les mensonges ne blessent pas celui dans lequel l'Esprit saint fait sa demeure; mais le monde nuit à ceux qui sont du monde, et les mensonges séduisent les méteurs.

44. Præstat hostis, dum nocet: beneficium tribuit, cum occidit. *Hom. 3 ex divers. in Matth. in fine, col. 1144, C, t. 2.*

Un ennemi nous est utile quand il nous nuit; il nous rend service quand il nous ôte la vie.

45. Nemo nocere prudenti viro potest. *Hom. quod nemo veditur, etc. longe post init. col. 752, C, t. 5.*

Personne ne peut nuire à un homme prudent.

Lact. Firm.

46. Pro belluis immanibus sunt habendi, qui hominibus nocent. *Lib. 6 de divin. Inst. c. 10, post init. p. 233.*

Ils ressemblent à des bêtes féroces, ceux qui nuisent à leurs semblables.

47. Eum virum bonum esse censeo, qui pro sit quibus possit, noceat nemini. *Ibid. cap. 18, prope med. p. 271.*

Il est, à mes yeux, un homme de bien, celui qui rend service à qui il peut et qui ne nuit à personne.

48. Vide ut ne facias ulli, quod pati nolis: sed alterius animam de tuo metieris. Si acerbum est injuriam ferre, et qui eam fecerit videtur injustus: transfer in alterius personam quod in te sentis, et in tuam quod de altero judicas; et intelliges tam te injuste facere, si alteri noceas, quam alterum si tibi. *In Epitome, cap. Duas, post med. p. 398.*

Observez de ne faire à personne ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait; mais jugez l'âme des autres par la vôtre même. S'il est cruel de commettre une injustice, jugez par ce que vous éprouvez vous-même de ce qu'un autre éprouve; pensez de tout autre ce que vous pensez de vous-même, et vous comprendrez alors qu'en nuisant à autrui vous agissez aussi injustement que s'il vous nuisait à vous-même.

49. Ipse noceas est, qui aut innocenti nocet,

aut nocenti parit, ut pluribus noceat. *De Ira Dei, c. 17, ante med. p. 355.*

Celui-là est coupable, qui nuit à un innocent, ou qui pardonne à un coupable afin de nuire à plusieurs.

50. Malitia nocendi avidus dum irruit, ruit: dum capit, capitur. *Serm. 9 de Passione, t. 2.*

Pendant que l'homme, entraîné par son désir d'être nuisible, se rue avec malice sur sa victime, il tombe; tandis qu'il la saisit, il se prend lui-même.

51. Magnum bonum est, nocere non nosse, et ad maligna non sapere. *Serm. 7 Epiphani. ante finem.*

C'est un grand bien de ne savoir pas nuire et de ne pas se porter à tout ce qui tient à la méchanceté.

52. Sapiens non est, omnis qui nocet. *In decretis Gratiani, part. 2, causa 6, quest. 1, can Sapiens, f. 482, col. 4.*

Tout homme qui se rend nuisible n'est pas sage.

53. Voluntas nocendi, est homini a seipso: sed potestas nocendi, est a Deo permittente. *Sup. 2 Tim. c. 3, sect. 2, a med.*

La volonté de nuire appartient à l'homme même, mais le pouvoir de nuire ne peut s'exercer qu'avec la permission de Dieu.

54. Pejus est quod nocet meliori, quam quod nocet peiori. *1 2, quest. 39, art. 4, in corpore, ad 3.*

Ce qui nuit à un homme de bien est pire que ce qui nuit au méchant.

55. Tanto majus est nocementum, quanto majus bonum demitur. *2 2, quest. 73, art. 3, in princ. corpor.*

L'injustice faite à autrui est d'autant plus grande qu'un plus grand bien lui est enlevé.

56. Æqualis est causa monacho, si contra eum, qui vi nocuit, causare velit, ac si contra diabolum. *In Sent. in fine positus, sent. 85, p. 1000, col. 1.*

La situation d'un moine est la même dans le cas où il voudrait procéder contre celui qui lui a nuï que dans celui où il voudrait procéder contre le diable.

SENTENTIE PAGANORUM.

57. Qui nocet cum electione, injustus est atque pravus. *Lib. 5 Ethic. ad Nicomach. c. 8, post med. l. 2.*

Celui qui se rend nuisible de propos délibéré est injuste et pervers.

58. Quod prudentis opus? cum possit, nolle nocere: quod stulti proprium? non posse, et velle nocere. *Ex Dictis sapient. ex Ausonio, dict. 6.*

Quoi de plus prudent que de pouvoir nuire et de ne vouloir pas le faire? Quoi de plus insensé que de ne pouvoir être nuisible et de vouloir l'être?

59. Nulla ratio ut is, qui noceri sibi putat, eo letetur quod nocere videatur. *In suo Enchirid. c. 38, in med.*

Il n'y a pas de raison pour que celui qui pense qu'on lui a nuï se réjoisse de paraître être nuisible.

S. Leo 1.

S. Lucius pap.

S. Thomas Aquinas.

In Viris Pat.

Aristot.

Fias philos

Epictet.

Plato. 60. Nefarius sermo ille videretur : justum est injustis hominibus nocere. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 1 de Republ. ante med. p. 334, D.*

Ce discours semblerait criminel : il est juste de nuire aux hommes injustes.

Seneca. 61. Pestifera vis est, valere ad nocendum. *Lib. 1 de Clem. ad Neron. c. 3, ante med. pag. 465, t. 1.*

Il est bien pernicieux d'avoir la puissance de nuire.

62. Tanto hominum moderatio esse animus debet, quanto vehementius nocet. *Ibid. c. 19, ante med. p. 478.*

L'esprit de l'homme doit se modérer d'autant plus qu'il nuit davantage.

63. Nihil Divinitati nocetur. *De Constant. sapient. c. 4, ante med. p. 545, t. 1.*

On ne peut en rien être nuisible à la Divinité.

64. Quidquid facis, contra te facis, et motu ipso noces tibi. *Ep. 28, ante med. p. 576, t. 2.*

Tout ce que vous faites, vous le faites à votre détriment, et vous vous nuisez à vous-même de votre propre mouvement.

65. Tam imbecillum est quod nocet, quam cui nocetur. *Ep. 75, in fine, p. 682, t. 2.*

Ce qui nuit est aussi faible que celui à qui on nuit.

66. Quam tutum est ei non nocere, cui de-beas prodesse! *Ep. 95, post med. p. 792, t. 2.*

Qu'il est bien plus sûr de ne pas nuire à celui à qui l'on doit être utile!

67. Miserius est nocere, quam lædi. *Ep. 65, post med. p. 792.*

Il est plus malheureux de nuire que d'être offensé.

68. Proprium est nocentium trepidare. *Ep. in med. p. 799, t. 2.*

Trembler est le propre des coupables.

69. Malus malo nocet. *Ep. 109, circa init. p. 837, t. 2.*

Le méchant nuit au méchant.

70. His, qui per speciem simplicitatis ad nocendum aliquibus subrepunt, sis oppositissimus. *De quatuor Virt. a med. p. 675, edit. Basileæ 1537.*

Soyez aussi opposé que possible à ceux qui, à travers des apparences de simplicité, s'insinuent pour nuire aux autres.

71. Justus ut sis, non solum non noceris, sed etiam nocentes prohibebis : nam nil nocere non est justitia, sed abstinentia alieni est. *Ibid. post med. p. 675.*

Pour que vous soyez juste, non seulement vous ne serez pas nuisible vous-même, mais vous empêcherez ceux qui ont le désir de nuire; car ne nuire en rien n'est pas la justice, mais l'abstinence de ce qui est à autrui.

72. Utinam ea lex homini esset, ut cum telo suo frangeretur : nec sæpius liceret nocere, quam semel. *In suis Prov. V.*

Plût à Dieu que cette loi existât pour l'homme, qu'il fût brisé par sa propre arme! il ne pourrait nuire qu'une seule fois.

73. Optimam purificationem patato, nocere nemini. *Sent. 20. p. 64, col. 2, G, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Regardez comme étant une excellente justification de ne nuire à personne.

74. Nocere Deo nemo potest. *Ibid. sent. 76, p. 65, col. 1, C.*

Personne ne peut nuire à Dieu.

75. Sapiens non est, qui nocet. *Ibid. sent. 292, p. 66, col. 2, F.*

Il n'est pas sage, celui qui se rend nuisible.

76. Quod animæ non nocet, nec homini. *Ib. sent. 307, etc.*

Ce qui ne nuit pas à l'âme ne nuit pas à l'homme.

NOMEN (Nom).

ETYMOLOGIA.

Nomen dictum est, quod notam rem faciat. *Cassiodor. Sup. Ps. 71, vers. 17, f. 109, col. 3.*

Le mot nom est ainsi dit de ce qu'il fait connaître une chose.

Nomen dicitur, quasi notamen, quod nobis vocabulo suo res notas efficiat : nisi enim nomen sciretis, cognitio rerum perit. *Lib. 1 Ety-mol. c. 7, in princ. p. 3, col. 2.*

Le mot nom est ainsi dit parce qu'il est comme un signe qui, au moyen d'un terme, nous fait connaître les choses; car, ne sachant pas le nom d'une chose, vous ne pourriez la connaître.

DEFINITIO.

Nomen est impositio ad cognoscendum rem, quia significatum nominis est diffinitivum, et ratio rei. *Sup. Ep. ad Ephes. cap. 1, lect. 7. in fine.*

Le nom est une application faite qui nous amène à la connaissance d'une chose, parce que la signification d'un nom est définitive et la raison d'être d'une chose.

Nomen est imitatio, quæ voce fit, ministerio illius nimirum rei, quam qui imitari instituit, voce imitatur. *Tom. 1, syzygia 3, in dialogo Cratylæ, post med. p. 423, B.*

Le nom est l'imitation qui se fait par la voix, par le ministère même de cette chose qu'il imite par un son de la voix.

DIVISIO.

Nomen alicujus rei dupliciter potest accipi, videlicet secundum quod est expressivum, vel secundum quod est significativum. *Sup. Ep. ad Ephes. cap. 3, lect. 4, post med. fol. 161, col. 3.*

Le nom d'une chose peut avoir deux acceptions, savoir : en ce qu'il est significatif, et en ce qu'il est expres- sif.

SENTENTIE PATRUM.

S. Aug.

4. Si nomen habes, et factum non habes, quid tibi prodest nomen, ubi res non invenitur? *Tract. 5 sup. Ep. Joan. de c. 3, sub finem, p. 418, C, t. 9.*

Si vous avez le nom et non le fait, à quoi vous sert le nom, puisque vous ne pouvez découvrir la chose?

2. Nomen ad sonum, sonus ad aures, significatio ad mentem pertinet. *De Quant. animæ, c. 32, post init. t. 1.*

Le nom va au son, le son aux oreilles, et la signification à l'esprit.

3. Omnia nomina verba sunt, non autem omnia verba nomina sunt. *De Magistro, c. 4, post med. t. 1.*

Tous les noms sont des mots, mais tous les mots ne sont pas des noms.

4. Cujus me nomen ignorare veluisti, profecto de illo me judicare noluisti. *Ep. 86, post init. t. 2.*

Certainement vous n'avez pas voulu que je juge celui dont vous avez voulu me laisser ignorer le nom.

5. Aliquando res quæ significat, nomen ejus rei quam significat, accipit. *Ep. 102, post med. t. 2.*

Quelquefois une chose qui a une signification reçoit le nom de l'objet.

6. Nihil est contentiosius, quam ubi de re constat, certare de nomine. *Ep. 174, post init. tom. 2.*

Rien ne prête plus à la querelle que de disputer sur un nom quand il est affirmé par la chose elle-même.

7. Enuntiari alter non potest res, quæ nomen accepit, nisi aliquo nomine. *De Genesi imperf. c. 6, ante med. t. 3.*

Toute chose qui a reçu un nom ne peut être énoncée autrement que par un nom quelconque.

8. Omne vocabulum ad distinctionem valet, inde etiam nomen quod rem notet, appellatum quasi notamen. *Ibid.*

Un mot exige, pour qu'il soit distingué d'un autre, qu'il ait un nom qui fait connaître la chose, et que l'on appelle signe.

9. Non prodest nomen, ubi res non est. *Tract. 4 sup. Ep. Joan. longe post init. t. 9.*

Le nom ne sert nullement à une chose qui n'est pas.

V. Beda.

10. Nomen cum honore serva, moribus imple. *In suis Prov. verbo Si ames, p. 198, t. 2.*

Conservez votre nom avec honneur, honorez-le aussi par de bonnes mœurs.

S. Bern.

11. Nihil nomini quidquam augere gloria potest sublimitas dignitatis, angel autem plurimum humilitas paupertatis. *Ep. 24 ad magistrum Gilbertum episc. Loudin. ante med. f. 212, col. 4, L.*

La grandeur de la dignité ne peut ajouter aucune gloire à votre nom; l'humilité de la pauvreté le glorifie davantage.

12. Fuge rem, et tene nomen. *De 12 Grad. humilit. grad. 4, in fine, f. 303, col. 2, D.*

Fuyez la chose, mais retenez-en le nom.

13. Plures magnum sæpe nomen falsis vulgi opinionibus abstulerunt, quo quid turpius excogitari potest? *Lib. 3 de Consolat. philos. pros. 6, in princ.*

Plusieurs ont souvent usurpé un grand nom à l'aide des suffrages trompeurs du vulgaire. Que peut-on imaginer de plus honteux?

14. Nonnulli venerandum nomen gloriosæ mortis pretio emerunt. *Ibid. lib. 4, pros. 6.*

On en a vu qui ont acheté l'honneur d'un grand nom au prix d'une mort glorieuse.

15. Non videtur congruum, ut nomen sonet timoris, ubi de materia agitur amoris. *De perfect. Charit. art. 49, post init. f. 228, p. 1.*

Il ne paraît pas convenable qu'on fasse retentir un nom inspirant de la crainte là où il ne s'agit que d'affection.

16. Nomen instabilis fortunæ est nobilitas. *Ep. ad Damas. pap. de Morte D. Hieron. longe ante med. quæ est 61 Ep. D. Hieron. tom. 4, p. 348, D.*

La noblesse est un nom de fortune peu stable.

17. Novit nomen Dei, qui colit Deum. *Sup. Ps. 9, col. 498, D, t. 3.*

Celui qui honore Dieu connaît le nom de Dieu.

18. Nominis venerandi repetitio, precandi adauget affectum. *Sup. septem Psal. Penit. sup. Ps. 6, vers. 1, sub fin. col. 615, D, t. 2.*

La répétition d'un nom vénérable augmente le désir de la prière.

19. Movetur desiderium, si nomen quod diligitur replicatur. *Ibid. etc.*

Le désir s'accroît d'autant plus que le nom qu'on chérit est répété davantage.

20. Sacerdotes plerumque vanitatis sibi nomina expetunt, et novis ac profanis vocabulis gloriantur. *Lib. 4 in Registro, indict. 13, cap. 76. Ep. 32 ad Mauritium August. in med. col. 792, D, t. 2.*

Beaucoup de prêtres recherchent pour eux-mêmes des noms vaniteux, et ils se glorifient de titres nouveaux et profanes.

21. Exhibeamus in opere, quod signamur in nomine. *Ibid. c. 59. Ep. 15 ad Joan. episc. ante med. col. 780, D.*

Montrons-nous dans nos œuvres ce que nous signons de notre nom.

22. Aliquoties contingere solet, ut nonnulli a qualitate mentis, quam habent interius, nomina sortiantur exterius. *Serm. dom 22 post Pentecost. in princ.*

Il arrive quelquefois que quelques uns tirent leurs noms des qualités qui ornent leur esprit.

23. Fœminæ nomen tuum noverint, sed vul-tum tuum nesciant. *Ep. 4 ad Rustic. post med. p. 47, B, t. 1.*

Que les femmes sachent votre nom, mais qu'elles ignorent votre visage.

S. Fé n.

Cortius.

Dionysius
Cortius.

S. Eus. Cæs.

Gloss. int.

S. Greg. Mag.

Haymo.

S. Hier.

S. Hier.

24. Unusquisque pro moribus suis sortitur vocabulum. *Lib. 1 sup. Ezech. c. 2, sup. illud, Et cum scorpionibus habitas, p. 383, D, t. 5.*

Chacun prend un nom selon ses mœurs.

25. Nomen bonum est, non quod a turbis vulgi imperiti, sed quod a fidelium, quamvis paucorum, testimonio laudatur. *Lib. 2 super Prov. c. 22, in princ. p. 40, B, t. 7.*

Il est bon ce nom que loue non pas la tourbe du vulgaire, mais que glorifient les fidèles, quoique peu nombreux.

26. Nomen Domini sanctum est sanctis, terribile peccatoribus. *Sup. Psal. 110, vers. penult. Sanctum et terribile nomen ejus, p. 167, B, tom. 8.*

Le nom de Dieu est saint pour les saints, il est terrible pour les pécheurs.

27. Cum Dominus noster in Evangelio præcipiat nullum patrem vocandum, nisi Deum : nescio qua licentia in monasteriis vel vocemus hoc nomine alios, vel vocari nos acquiescimus. *Lib. 2 sup. Epist. ad Galat. c. 4, sup. illud, Quoniam estis filii Dei, etc. p. 179, D, t. 9.*

Puisque le Seigneur recommande dans l'Évangile de n'appeler personne père, si ce n'est Dieu, je ne sais par quelle liberté nous donnons dans les monastères ce nom à un autre, ou nous permettons qu'il nous soit donné à nous-mêmes.

Hugo card.

28. Nomen justorum, quod modo mortuum est, in futuro reviviscet. *Sup. Prov. c. 10, fol. 20, col. 4, t. 3.*

Le nom des justes, qui est mort pour le temps, revivra pour l'avenir.

29. Nomen bonum habet, qui fidelium testimonio laudatur, licet paucorum, non vulgi imperiti. *Ibid. c. 2^a, in princ. f. 48, col. 3.*

Il a un bon nom, celui que glorifient les fidèles, quoique peu nombreux, et non celui que loue le vulgaire.

30. In conversione mutatur nomen, ut nominis mutatio vite mutationem ostendat. *Sup. Marc. c. 3, f. 95, col. 1, t. 6.*

Lorsque quelqu'un se convertit, on change son nom, afin que ce changement de nom montre le changement de vie.

S. Jean Chr.

31. Impositio nominum symbolum est dominii. *Hom. 14 sup. Gen. col. 92, D, tom. 1.*

L'imposition des noms est le symbole de la domination.

32. Nihil prodest alieni nomen, virtute vacuum. *Ibid. Hom. 21, ante med. col. 152, B, tom. 1.*

Il ne sert à personne, un nom vide de vertu.

33. Non est mediocris virtutis, hostem honoris et obsequii vocabulis appellare. *Pros.*

C'est le propre d'une grande vertu de donner à un ennemi des noms d'honneur et témoignant d'une certaine condescendance.

34. Ne unquam inimicum famosus nominibus, sed honorificis potius appelles. *Hom. 1 de David et Saule, ante finem, col. 613, A, t. 1.*

Ne donnez jamais à un ennemi des noms fameux, mais plutôt des noms honorifiques.

35. Unde tibi filii nomen imponis, quem nec actus, nec natura commendat, quem nec fides, nec genus præbat, quem nec mores, nec prosapia indicat? *Serm. de Zachæo, in fine, col. 1366, A, t. 2.*

D'où vient que vous vous appliquez à vous-même le nom de votre fils, vous que ne recommandent ni les actions, ni la nature, ni la foi, ni la manière d'être, ni les mœurs, pas même l'origine?

36. Frustra nomen usurpas, si nomini per contemptum repugnas. *Pros.*

Vous usez en vain de votre nom, si par mépris ce nom vous répugne.

37. Aut factis quod vocaris ostende, aut observantibus nominis vocabulum cede.

Ou honorez par vos œuvres le nom que vous portez, ou cédez-en le titre à ceux qui savent l'honorer.

38. Prævaricationis crimen incurris, si aliud feceris quam vocaris. *Hom. 2 in dictum Joan. 15, Vos amici mei estis, in med. col. 434, B, tom. 3.*

Vous pouvez être accusé du crime de prévarication, si vos actes ne sont pas conformes à votre nom.

39. Ubique fuerit nomen Domini, ibi omnia sunt prospera. *Hom. 9 sup. Ep. ad Coloss. ante finem, col. 1294, B, t. 4.*

Partout où le nom du Seigneur se trouve, là tout prospère.

40. Quod vocantur, debellant : quod profitentur, impugnant. *Hom. 11 ex variis in Matth. locis, circa med. col. 1167, t. 2.*

Les hommes combattent ce qu'ils invoquent ; ils attaquent ce qu'ils professent.

41. Ex omnibus nominibus, quæ Deo tribuuntur, nullum æque proprium videtur, sicut entis nomen. *Lib. 1 de Fide orthod. cap. 14, circa med. f. 165, p. 2, A.*

De tous les noms qui sont donnés à Dieu, aucun ne paraît lui être plus justement attribué que le nom d'être.

42. Non refert quo nomine appelletur in terris, qui cum sanctis regnat in caelis. *Lib. 2 de Vir. illustr. ord. S. Bened. c. 21, in fine, p. 33, col. 1.*

Il ne lui importe en aucune façon d'avoir tel ou tel nom sur la terre, celui qui règne dans les cieux.

43. Utilis materia etiam absque auctoris nomine valet. *Ibid. c. 144, p. 60, col. 2.*

La matière est utile, même quand elle ne porte pas le nom de son auteur.

44. Si humile nomen offendit, non lædit, nisi superbum. *Orat. 2 in Conventu abbat. habita, post med. p. 853, col. 2.*

Si un nom humble offense, il ne blesse que l'orgueilleux.

45. Beatus es, ac mirificis laudibus dignus, qui hoc es, quod vocaris. *Lib. 3, Ep. 114 ad Lampetium, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 583, col. 1, C. edit. Colon. 1618.*

Vous êtes heureux et digne de grands éloges, vous qui êtes tel que vous vous appelez.

46. Nominis appellatio nec in bonis, nec in S. Just. mar.

S. Joan Chr.

S. Jean Dam.

Jean. Trith.

S. Isidorus Pelus.

S. Just. quart. malis ducitur sine factis, quæ in nomen conveniunt. *Apolog. 2. post init. apud Bibl. Patr. t. 2, edit. Colon. 1618.*

Un nom, soit dans les bonnes choses, soit dans les mauvaises, n'est estimé s'il n'est accompagné des actions qui conviennent à ce nom.

47. Ex nomine nec laus nec supplicium jure comparatur, nisi aliquam virtutem aut vitium facta declarare possint. *Ibid.*

Le droit n'applique à un nom ni éloge ni châtement, à moins que les faits ne viennent déceler une vertu ou un crime.

Lact. Firm. 48. Impudentia est bonis malorum nomen imponere, sapientibus stultorum, justis impiorum. *Lib. 5 de divin. Institut. c. 20, p. 227.*

C'est une impudence d'imposer aux hommes bons le nom des méchants, aux sages celui des insensés, aux justes celui des impies.

S. Laur Just. 49. Parum prodest solo nominis decorari vocabulo. *De Ligno vitæ, tract. 2 de Prudentia, c. 3, ante finem, p. 16, col. 1, D, part. 1.*

Il sert bien peu d'être honoré par le seul titre de son nom.

50. O quam rari sunt, qui spirituales re et nomine censendi sunt! Vocabulum hoc denuntiatione sortiuntur multi, effectum vero ipsius pauci. *De Obedient. cap. 16, circa init. p. 63½, col. 1, D, part. 2.*

Oh! qu'ils sont rares ceux qui sont estimés par le nom et par les qualités de l'esprit! Beaucoup obtiennent cette manifestation publique, mais bien peu en obtiennent le véritable effet.

Minut. Felix. 51. Nomen Dei non quæras: Deus nomen est illi. *Pros.*

Ne cherchez pas le nom de Dieu; son nom est celui de Dieu.

52. Illic vocabulis opus est, cum per singulos propriis appellationum insignibus multitudo dirimenda est.

Il est besoin de plusieurs mots quand il faut éclairer la multitude sur un objet que des appellations successives et propres rendent plus clair.

53. Deo, qui solus est, Dei vocabulum totum est: aufer additamenta nominum, et perspicies ejus claritatem. *In suo Octavio, ante med. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 5, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Mais pour Dieu qui est seul Dieu, son nom dit tout: enlever toute périphrase et la clarté de ce nom deviendra plus apparente.

Philo Jud. 54. Nominum impositiones manifestissime res ipsas indicant, ut res necessario in nomen abeat sine ulla differentia. *Lib. de Cherubim, circa med. p. 165, t. 1.*

Les impositions des noms indiquent très-manifestement les choses elles-mêmes, afin que la chose se confonde nécessairement dans le nom sans aucune différence.

55. Adam omnibus reliquis imposuit nomina, sibi nullum imposuit, quia naturam propriam ignoravit. *Lib. 1 Legis allegor. p. 79, t. 1.*

Adam donna des noms à toutes choses; il ne s'en imposa aucun à lui-même, parce qu'il ignorait sa nature.

56. Deus non habet opus nomine, attamen humano generi suum nomen largitus est, ut habentes refugium ad preces et supplicationes, a spe bona non excluderentur. *Lib. de Abraham, ante med. p. 496, t. 1.*

Dieu n'a pas besoin d'un nom; il a cependant donné le sien au genre humain, afin que les hommes, ayant recours aux prières et aux supplications, ne fussent pas exclus des saintes espérances.

57. Nihil sunt vocabula sine rebus. *Lib. 4 de Gubern. Dei, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 335, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Les mots ne sont rien sans les choses.

58. Quam innumerabiles populi, cessantibus meritis, etiam nomina perdiderunt! *Ibid.*

Combien de peuples ont perdu leurs noms par la cessation de leurs mérites!

59. Multo plus est fidem habere, quam nomen: quia nomen est vocabulum hominis, fides autem fructus est mentis. *Ibid. ab init. p. 335, col. 2, E.*

Il vaut mieux avoir la foi qu'un nom, parce que le nom d'un homme est un mot, et que la foi est le fruit de l'esprit.

60. Atrocius sub sancti nominis professione peccamus. *Ibid. post med. p. 339, col. 1, B.*

Notre péché est bien plus grave si nous le commettons dans la profession d'un nom saint.

61. Sacrosanctum Domini Dei nomen sacrilegorum hominum maledictione violatur. *Ibid. ante fin. p. 341, col. 1, B.*

Le très-saint nom du Seigneur est profané par la malediction des hommes sacrilèges.

62. Magis damnabilis est malitia, quam titulus bonitatis accusat; et reatus impii, est pium nomen. *Ibid.*

Toute malice qu'affirme un titre de bonté est plus condamnable, et un nom pieux est la peine de l'impie.

63. Parum sunt rerum vocabula, ipsas res non habentia, et nihil virtutum verba sine viribus. *Ibid. Ep. ad Salonium episc. ante med.*

Les noms des choses sont peu, s'ils ne renferment pas les choses elles-mêmes, et les noms des vertus ne font rien sans leur force.

64. Nullum usquam nomen inventum est, quod Dei naturam assequeretur. *De Regno ad Arcadium imperat. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

S Synesius episc.

Jamais nulle part il n'a été trouvé un nom qui puisse atteindre la nature de Dieu.

65. Fides nominum, salus est proprietatum. *De Carne Christi, c. 13, circa init. p. 656, E, tom. 1.*

Tertullian.

La fidélité des noms est la sauvegarde des propriétés.

66. Nomen imponitur ad significandum rem aliquam; et tanto nomen est altius, quanto res significata per illud est altior. *Sup. Epist. ad Philipp. c. 2, lect. 3, in princ.*

S. Thomas Aquinas.

Un nom est donné pour signifier une chose, et le nom est d'autant plus élevé que la chose qu'il signifie est plus élevée elle-même.

S. Thomas
Aquinas

67. Nomen aliquod tanto aptius est ad divinarum personarum originem designandum, quanto minus modum processionis exprimit. *Sup. 1 Sent. dist. 29, art. 1 in contrar.*

Un nom est d'autant plus propre pour indiquer l'origine des personnes divines, qu'il exprime moins le mode de procession.

68. Religionis nomen magnam laudem habet inter sæculares : sed apud Deum sine contemptu sæculi, parvi ponderis est. *Pros.*

Le nom de religion est en grand honneur parmi les hommes du siècle, mais il est auprès de Dieu d'un bien faible poids, en dehors même du mépris du siècle.

69. Quid enim valet altum nomen sine opere virtutis? quid prodest altus status sine humilitate et charitate? *Serm. 14 ad novit. divis. 9, tom. 1.*

En effet, que vaut un nom sans les œuvres de la vertu? à quoi sert un état élevé sans l'humilité et la charité?

70. Quid sanctitatis confert magni nominis dilatatio, quando parum, vel nihil virtutis residet in conscientia? *Serm. 17 ad novit. divis. 4, t. 1.*

A quoi sert pour la sainteté l'éclat d'un grand nom, quand dans le cœur il ne se trouve que peu ou point de vertu?

71. Bona vita, bonum nomen facit; et qui male se regit, bonum nomen perdit: nomen novum iterum acquirit, qui malos mores relinquit. *In Enchirid. monachor. c. 6, sect. 2, tom. 2.*

Une bonne vie fait une bonne réputation, et celui qui se conduit mal perd la valeur de son nom: mais celui qui renonce à de mauvaises mœurs acquiert un nouveau nom.

SENTENTIA PAGANI.

72. Mortui sunt apud Deum, per quos nomen Dei maledicatur. *Sent. 165, p. 65, col. 2, G, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Coloniae 1618.*

Ils sont morts aux yeux de Dieu, ceux par lesquels le nom de Dieu est maudit.

NOMEN IN GENERE

(NOM EN GÉNÉRAL).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Dixit Dominus ad Abram: Faciam te in gentem magnam, et benedicam tibi, et magnificabo nomen tuum, erisque benedictus. *Gen. 12, v. 2.*

Le Seigneur dit à Abram: Je t'établirai sur une grande nation, et je te bénirai, et je glorifierai ton nom, et tu seras béni.

2. Novi te ex nomine, et invenisti gratiam coram me. *Exod. 33, v. 12.*

Je t'ai connu par ton nom, et tu as trouvé grâce devant moi.

3. Ne vocetis me Noemi (id est pulchram), sed vocate me Mara (id est amaram): quia amaritudine valde me replevit Omnipotens. *Ruth 1, vers. 20.*

Ne m'appellez plus Noëmi, c'est-à-dire belle; mais appelez-moi Mara, c'est-à-dire amère, parce que le Tout-Puissant m'a remplie d'une grande amertume.

4. Sit nomen tuum in numero sanctorum et iustorum. *Judith 10, v. 8.*

Que ton nom soit parmi les saints et les justes.

5. Nomen tuum nominabitur in universa terra. *Ibid. 11, in fine.*

Ton nom sera célèbre sur toute la terre.

6. Benedictus Dominus, quia hodie nomen tuum ita magnificavit, ut non recedat laus tua de ore hominum. *Ibid. 13, v. 24-25.*

Béni soit le Seigneur, qui a tellement glorifié aujourd'hui ton nom que ta louange ne cessera pas dans la bouche des hommes.

7. Memoria justi cum laudibus, et nomen impiorum putrescet. *Prov. 10, v. 7.*

La mémoire du juste sera accompagnée de louanges, mais le nom de l'impie répandra l'infection.

8. Melius est nomen bonum, quam divitiarum multarum. *Ibid. 22, v. 1.*

Un nom pur vaut mieux qu'une grande opulence.

9. Melius est nomen bonum, quam unguenta pretiosa. *Eccles. 7, v. 2.*

Une bonne réputation vaut mieux que les parfums les plus exquis.

10. Oleum effusum nomen tuum. *Cant. 1, vers. 2.*

Ton nom est comme une huile répandue.

11. Nomen nostrum oblivionem accipiet per tempus, et nemo memoriam habebit operum nostrorum. *Sap. 2, v. 4.*

Notre nom est oublié dans le temps, et personne ne garde la mémoire de nos œuvres.

12. Sapiens in populo hæreditabit honorem, et nomen illius erit vivens in æternum. *Ecclesi. 37, v. 29.*

Le sage sera honoré par le peuple, et son nom vivra éternellement.

13. Nomen impiorum delebitur. *Ibid. 41, vers. 14.*

Le nom de l'impie périra.

14. Curam habe de bono nomine: hoc enim magis permanebit tibi, quam mille thesauri pretiosi. *V. 15.*

Aie soin d'une bonne réputation, car ce bien sera plus durable pour toi que mille trésors précieux.

15. Bonæ vitæ, numerus dierum: bonum autem nomen permanebit in ævum. *V. 16.*

La bonne vie n'a qu'un nombre de jours, mais la bonne réputation demeure éternellement.

16. Ad insulas longe divulgatum est nomen tuum. *Ibid. 47, v. 17.*

Votre nom a été porté jusqu'aux îles les plus reculées.

Thomas
a Kempis.

Sextus phil.

17. Mementote operum patrum, quæ fecerunt in generationibus suis, et accipietis gloriam magnam et nomen æternum. *1 Mach. 2, v. 51.*

Souvenez-vous des œuvres de vos pères en leurs générations, et vous laisserez une grande gloire et un nom éternel.

NOMEN DEI (NOM DE DIEU).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Ego Dominus, et nomen meum Adonai. *Exod. 6, v. 3.*

Je suis le Seigneur; mon nom est Adonai.

2. Dominus quasi vir pugnator, Omnipotens nomen ejus. *Ibid. 15, v. 3.*

Le Seigneur est comme un guerrier terrible; son nom est le Tout-Puissant.

3. Non assumes nomen Dei tui in vanum. *Pros. Ibid. 20, v. 7.*

Tu ne prendras point le nom de ton Dieu en vain.

4. Nec enim habebit insonera Dominus eum, qui assumpserit nomen Domini Dei sui frustra. *Ibid.*

Car le Seigneur ne regardera pas comme innocent celui qui aura pris en vain le nom du Seigneur son Dieu.

5. Non pe jurabis in nomine meo, nec pollues nomen Dei tui: ego Dominus. *Levit. 19, vers. 12.*

Tu ne parjureras point mon nom, et tu ne souilleras pas le nom de ton Dieu: je suis le Seigneur.

6. Qui blasphemaverit nomen Domini, morte moriatur. *Ibid. 24, v. 16.*

Celui qui aura blasphémé le nom du Seigneur mourra de mort.

7. Non usurpabis nomen Domini Dei tui frustra: quia non erit impenitus, qui super te vana nomen ejus assumpserit. *Deut. 5, v. 11.*

Tu ne pren'ras point le nom du Seigneur ton Dieu en vain, car celui qui prendra son nom en vain ne sera pas impuni.

8. Nisi custodieris et feceris omnia verba legis hujus, quæ scripta sunt in hoc volumine, et timueritis nomen ejus gloriosum et terribile, augetur Dominus plagas tuas. *Ibid. 28, vers. 58.*

Si tu ne gardes et n'accomplis toutes les paroles de cette loi, qui sont écrites dans ce livre, et si tu ne crains son nom glorieux et terrible, le Seigneur augmentera tes plaies.

9. Sit nomen Domini benedictum. *Job 1, vers. 21.*

Que le nom du Seigneur soit béni.

10. Gloriantur in te omnes, qui diligunt nomen tuum. *Ps. 5, in fn.*

Ceux qui aiment votre nom trouveront en vous leur gloire.

11. Domine Dominus noster, quam admi-

rabile est nomen tuum in universa terra! *Psal. 8, vers. 1.*

Seigneur mon Dieu, que votre nom est grand dans toute la terre!

12. Propter nomen tuum, Domine, propitiaberis peccato meo: multum est enim. *Ps. 24, vers. 12.*

A cause de la gloire de votre nom, ô mon Dieu, vous ferez grâce à mon iniquité; elle est grande.

13. Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in idipsum. *Ps. 33, v. 3.*

Célébrons tous ensemble le Seigneur, exaltons la sainteté de son nom.

14. Beatus vir, cujus est nomen Domini spes ejus. *Ps. 39, v. 6.*

Heureux l'homme qui a fait du nom du Seigneur son espérance.

15. Si oblitus sumus nomen Dei nostri, nonne Deus requirit ista? *Ps. 43, v. 22.*

Si nous avions oublié le nom de notre Dieu, Dieu ne le saurait-il pas?

16. Secundum nomen tuum, Deus, sic et laus tua in fines terræ. *Ps. 47, v. 9.*

Comme votre nom, Seigneur, votre gloire se répandra jusqu'aux extrémités de la terre.

17. Deus, in nomine tuo salvum me fac. *Ps. 53, vers. 1.*

Seigneur, sauvez-moi par votre nom.

18. Dedisti hæreditatem timentibus nomen tuum. *Ps. 60, v. 5.*

Vous avez assuré un héritage à ceux qui craignent votre nom.

19. Sic benedicam te in vita mea, et in nomine tuo levabo manus meas. *Ps. 62, v. 5.*

Toute ma vie je vous bénirai; j'élèverai mes mains en votre nom.

20. Cantate Deo, psalnum dicite nomini ejus: Dominus nomen illi. *Ps. 67, v. 4.*

Chantez Dieu, chantez son nom; son nom est: le Seigneur.

21. Laudabo nomen Dei cum cantico, et magnificabo eum in laude. *Ps. 68, v. 31.*

Je célébrerai le nom du Seigneur dans mes cantiques, je le glorifierai dans mes louanges.

22. Qui diligunt nomen ejus, habitabunt in Sion. *Ibid. in fine.*

Ceux qui aiment le nom du Seigneur habiteront Sion.

23. Sit nomen ejus benedictum in sæcula, ante solem permanet nomen ejus. *Psal. 71, v. 17.*

Son nom est béni dans tous les siècles, son nom existe avant le soleil.

24. Benedictum nomen majestatis ejus in æternum. *Ibid. in fn.*

Béni soit à jamais le nom de sa gloire.

25. Populus insipiens incitavit nomen tuum. *Ps. 73, v. 19.*

Un peuple insensé a provoqué ton nom.

26. Notus in Judæa Deus, in Israel nomen magnum ejus. *Ps. 75, v. 1.*

Dieu est connu dans Juda, son nom est grand dans Israël.

27. Propter gloriam nominis tui, Domine, libera nos; et propitius esto peccatis nostris, propter nomen tuum. *Ps. 78, v. 9.*

Délivrez-nous, Seigneur, pour la gloire de votre nom, et pardonnez-nous nos péchés à cause de votre nom.

28. Omnes gentes quascumque fecisti, venient, et adorabunt coram te, Domine, et glorificabunt nomen tuum. *Ps. 85, v. 8.*

Toutes les nations que vous avez créées viendront, et elles vous adoreront, et elles rendront gloire à votre nom.

29. Laetetur cor meum, ut timeat nomen tuum. *V. 10.*

Que la crainte de votre nom répande la paix dans mon cœur.

30. Confitebor tibi, Domine Deus meus, in toto corde meo, et glorificabo nomen tuum in æternum. *V. 11.*

Seigneur mon Dieu, je vous louerai de tout mon cœur, je glorifierai votre nom à jamais.

31. Confiteantur nomini tuo magno, quoniam in terribile et sanctum est. *Ps. 98, v. 3.*

Que tous célèbrent votre nom, parce qu'il est saint, grand et terrible.

32. Laudate nomen ejus, quoniam suavis est Dominus. *Ps. 99, in fin.*

Bénissez son nom, car le Seigneur est bon et doux.

33. Confitemini Domino, et invocate nomen ejus. *Ps. 104, v. 1.*

Glorifiez le Seigneur et invoquez son nom.

34. Sanctum et terribile est nomen ejus. *Ps. 110, in fin.*

Son nom est saint et terrible.

35. Laudate, pueri, Dominum, laudate nomen Domini. *Ps. 114, v. 1.*

Enfants, louez le Seigneur, louez le nom du Seigneur.

36. Sit nomen Domini benedictum, ex hoc nunc et usque in sæculum. *V. 2.*

Célébrons le nom du Seigneur aujourd'hui et dans tous les siècles.

37. A solis ortu usque ad occasum laudabile nomen Domini. *V. 3.*

De l'orient jusqu'à l'occident, le nom du Seigneur est digne de louange.

38. Non nobis, Domine, non nobis, sed nomen tuo da gloriam. *Ps. 113, v. 9.*

Faites éclater votre gloire, non pas pour nous, Seigneur, mais pour votre nom.

39. Tribulationem et dolorem inveni, et nomen Domini invocavi. *Ps. 114, v. 4.*

Les tribulations et la douleur m'ont environné, et j'ai imploré le nom du Seigneur.

40. Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo. *Ps. 115, v. 4.*

Je recevrai le calice du salut, et j'invoquerai le nom du Seigneur.

41. Diripisti vincula mea, tibi sacrificabo hostiam laudis, et nomen Domini invocabo. *Vers. 7.*

Vous avez rompu mes liens; je vous offrirai un sacrifice de louange, et j'invoquerai votre nom.

42. Benedictus, qui venit in nomine Domini. *Ps. 117, v. 24.*

Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

43. Memor fui nocte nominis tui, Domine, et custodivi legem tuam. *Ps. 118, v. 55.*

Dans la nuit, Seigneur, je me suis souvenu de votre nom, et j'ai gardé votre loi.

44. Aspice, et miserere mei, secundum judicium diligentium nomen tuum. *V. 132.*

Regardez-moi, et ayez pitié de moi selon votre justice pour ceux qui vous aiment.

45. Adjutorium nostrum in nomine Domini, qui fecit cælum et terram. *Ps. 123, in fine.*

Notre secours est dans le nom du Seigneur, qui a créé le ciel et la terre.

46. Laudate nomen Domini, laudate, servi, Dominum. *Ps. 134, v. 1.*

Louez le nom du Seigneur, louez le Seigneur, vous qui le servez.

47. Domine, nomen tuum in æternum : Domine, memoriale tuum in generationem et generationem. *V. 13.*

Seigneur, votre nom est éternel; Seigneur, votre mémoire s'étend de génération en génération.

48. Magnificasti super omne nomen sanctum tuum. *Ps. 137, v. 3.*

Vous avez glorifié votre saint nom par-dessus toutes choses.

49. Justi confitebuntur nomini tuo, et habitabunt recti cum vultu tuo. *Psal. 139, in calce.*

Les justes, Seigneur, célèbreront votre nom; les cœurs droits vivront en votre présence.

50. Laudabo nomen tuum in sæculum et in sæculum sæculi. *Ps. 144, v. 2.*

Je célèbrerai votre nom dans les siècles des siècles et dans l'éternité.

51. Laudationem Domini loquetur os meum; et benedicat omnis caro nomini sancto ejus in sæculum et in sæculum sæculi. *Ibid. in fin.*

Ma bouche répétera sans cesse les louanges du Seigneur, et toute chair bénira son saint nom dans les siècles et à jamais.

52. Laudent nomen ejus in choro : in timpano et psalterio psallant ei. *Ps. 149, v. 3.*

Qu'ils chantent son nom en chœur, qu'ils le proclament sur le tambour et la cithare.

53. Turre fortissima nomen Domini : ad ipsum currit justus, et exaltabitur. *Prov. 18, vers. 10.*

Le nom du Seigneur est une forte citadelle; le juste s'y réfugie, et il sera exalté.

54. Oleum effusum nomen tuum. *Cant. 1, v. Ps. 2.*

Votre nom est comme l'huile répandue.

55. Nominatio Dei non sit assidua in ore tuo, et nominibus sanctorum non admiscearis (scilicet in vanum), quoniam non eris immunis ab eis. *Pros. Ecclii*, 23, v. 10.

Que le nom de Dieu ne soit pas sans cesse dans ta bouche, et ne mêle pas en vain dans tes discours les noms des saints, parce que tu ne serais pas exempt de péché.

56. Sicut enim servus interrogatus assidue, a livore non minuitur; sic omnis jurans et nominans, in toto a peccato non purgabitur. *V. 11.*

Comme un esclave interrogé porte toujours les marques de la crainte, ainsi tout homme qui jure sans cesse par le nom de Dieu ne peut être sans péché.

57. Date nomini ejus magnificentiam. *Ibid.* 39, vers. 20.

Donnez à son nom la magnificence.

58. Laudabo nomen tuum assidue, et collaudabo illud in confessione. *Ibid.* 51, v. 15.

Je louerai sans cesse votre nom, et je le glorifierai dans mes louanges.

59. Mementote quoniam excelsum est nomen ejus. *Isa.* 12, v. 4.

Rappelez-vous que son nom est le nom par excellence.

60. Nomen tuum, Domine, et memoriale tuum in desiderio animæ. *Ibid.* 26, v. 8.

Votre nom, Seigneur, et votre souvenir sont les délices de mon âme.

61. Jugiter tota die nomen meum blasphematur: propter hoc sciet populus meus nomen meum, dicit Dominus. *Ibid.* 52, v. 5-6.

Mon nom est tous les jours blasphémé, et voilà pourquoi mon peuple va connaître mon nom, dit le Seigneur.

62. Non est similis tui, Domine: magnus es tu, et magnum nomen tuum in fortitudine. *Jerem.* 10, v. 6.

Il n'est pas de Dieu semblable à vous, Seigneur; vous êtes grand, et votre nom est grand en sa puissance.

63. Tu autem in nobis es, Domine, et nomen tuum invocatum est super nos; ne derelinquas nos. *Ibid.* 14, v. 9.

Vous êtes au milieu de nous, Seigneur, et votre nom est invoqué sur nous; ne nous délaissez pas.

64. Ostendam eis manum meam et virtutem meam; et sciet quia nomen mihi Dominus. *Ibid.* 16, in fine.

Je leur montrerai mon bras et ma puissance, et ils sauront que mon nom est le Seigneur.

65. Hoc est nomen, quod vocabunt eum, Dominus Justus noster. *Ibid.* 23, v. 6.

Ils l'appelleront le Seigneur notre Juste.

66. Fortissime, magne et potens, Dominus exercituum nomen tibi. *Ibid.* 32, v. 18.

Vous le fort, le grand, le puissant; le Seigneur des armées est votre nom.

67. Sit nomen Domini benedictum a sæculo et usque in sæculum. *Dan.* 2, v. 20.

Que le nom du Seigneur soit béni dans tous les siècles.

68. Omnis qui invocaverit nomen Domini, salvus erit. *Joel* 2, in fine.

Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.

69. Ab ortu solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus. *Pros. Malach.* 1, v. 11.

Depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, mon nom est grand parmi les nations.

70. Et in omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda, quia magnum est nomen meum in gentibus, dicit Dominus exercituum. *Ibid.*

Et l'on sacrifie et l'on offre en tout lieu une oblation pure à mon nom, parce que mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées.

71. Rex magnus ego, dicit Dominus exercituum: et nomen meum horribile in gentibus. *Ibid.* in fine.

Je suis le grand Roi, dit le Seigneur des armées, et mon nom est formidable parmi les nations.

72. In nomine ejus gentes sperabunt. *Matth.* 12, v. 21.

Les nations espéreront en son nom.

73. Non est in aliquo salus, nec enim aliud nomen est sub cælo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri. *Act.* 4, v. 12.

Il n'y a point de salut par aucun autre; car nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvés.

74. Humiliavit semetipsum, etc., propter quod et Deus exaltavit illum, et donavit illi nomen, quod est super omne nomen. *Pros. Philipp.* 2, vers. 8-9.

Il s'est humilié lui-même; c'est pourquoi Dieu l'a élevé et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom.

75. Ut in nomine Jesu omne genu flectatur cælestium, terrestrium et inferorum. *V. 10.*

Afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers.

76. Omne quodcumque facitis in verbo, aut in opere, omnia in nomine Domini Jesu Christi, gratias agentes Deo et Patri per ipsum. *Coloss.* 3, v. 17.

Quelque chose que vous fassiez, soit en parlant, soit en agissant, faites tout au nom du Seigneur Jésus-Christ, rendant grâces par lui à Dieu le Père.

77. Discedat ab iniquitate omnis, qui nominat nomen Domini. *2 Tim.* 2, v. 19.

Qu'il renonce à l'iniquité, celui qui invoque le nom du Seigneur.

78. Quis non timebit te, Domine, et magnificabit nomen tuum, quia solus pius es? *Apoc.* 15, v. 4.

Qui ne vous craindra, ô Seigneur, et qui ne glorifiera votre nom? car vous êtes seul miséricordieux.

NOMINIS MUTATIO

(CHANGEMENT DE NOM).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Nec ultra vocabitur nomen tuum Abram, se d appellaberis Abraham. *Gen. 17, v. 5.*

Ton nom ne sera plus désormais Abram, mais Abraham.

2. Dic mihi quo appellaris nomine. Respondit : Cur quæris nomen meum? *Ibid. 32, v. 29.*

Jacob lui dit : Dis-moi quel est ton nom. Il répondit : Pourquoi me demandez-vous mon nom ?

3. Non vocaberis ultra Jacob, sed Israel erit nomen tuum. *Ibid. 35, v. 10.*

On ne t'appellera plus Jacob, mais Israël sera ton nom.

4. Ne vocetis me Noemi (id est pulchram), sed vocate me Mara (id est amaram) : quia amaritudine valde replevit me Omnipotens. *Ruth 1, vers. 20.*

Ne m'appellez plus Noémi, c'est-à-dire belle ; mais appelez-moi Mara, c'est-à-dire amère, parce que le Tout-Puissant m'a remplie d'une grande amertume.

5. Vocabitur tibi nomen novum, quod os Domini nominabit. *Isa. 62, v. 2.*

On l'appellera d'un nom nouveau que le Seigneur lui-même te donnera.

6. Dimittetis nomen vestrum, et servos suos vocabit Dominus nomine alio. *Ibid. 65, v. 15.*

Vous rendrez votre nom un nom d'imprécation pour mes élus, et le Seigneur donnera à ses serviteurs un autre nom.

7. Olivam uberem, pulchram, fructiferam, speciosam, vocavit Dominus nomen tuum. *Jerem. 11, v. 16.*

Le Seigneur t'appelait : olivier beau, fertile, verdoyant.

8. Nominabitur tibi nomen tuum a Deo in sempiternum. *Bar. 5, v. 4.*

Voici le nom que Dieu te donnera pour jamais.

9. Ecce vir, oriens nomen ejus. *Zachar. 6, vers. 12.*

Voilà l'homme ; l'orient est son nom.

10. Qui vicerit, scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei novæ Jerusalem, et nomen meum novum. *Apocal. 3, vers. 12.*

Sur celui qui sera victorieux j'écrirai le nom de mon Dieu, et le nom de la ville de mon Dieu, la nouvelle Jérusalem, et mon nouveau nom.

NOVITAS (NOUVEAUTÉ).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Nihil sub sole novum, nec valet quisquam dicere : Ecce hoc recens est. *Eccles. 1, v. 10.*

Rien de nouveau sous le soleil, et nul ne peut dire : Voilà une chose nouvelle.

2. Ne derelinquas amicum antiquum, novus enim non erit similis illis. *Pros. Eccli. 9, vers. 14.*

Ne quitte pas un ancien ami, car un nouveau ne lui sera point semblable.

3. Vinum novum, amicus novus : veterascel, et cum suavitate bibes illud. *V. 15.*

Un nouvel ami est un vin nouveau ; il vieillira, et alors tu le goûteras avec délices.

4. Ne memineritis priorum, et antiqua ne intueamini : ecce ego facio nova, dicit Dominus. *Isa. 43, v. 18-19.*

Si vous avez oublié le passé, si les prodiges d'autrefois ne vous touchent plus, j'en prépare de nouveaux.

5. Ecce ego creo caelos novos et terram novam. *Ibid. 65, v. 17.*

Je vais créer de nouveaux cieux et une terre nouvelle.

6. Projicite a vobis omnes prævaricationes vestras, in quibus prævaricati estis ; et facite vobis cor novum et spiritum novum. *Ezech. 18, v. 31.*

Rejetez loin de vous toutes les prévarications par lesquelles vous êtes souillés, et faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau.

7. Athenienses omnes et advena hospites, ad nihil aliud vocabant, nisi aut dicere, aut audire aliud novi. *Act. 17, v. 21.*

Tous les Athéniens et les étrangers qui demeuraient à Athènes ne s'occupaient qu'à dire ou à entendre quelque chose de nouveau.

8. Nos in novitate vitæ ambulemus, quia vetus homo noster simul crucifixus est, ut destruat corpus peccati, et ultra non serviamus peccato. *Rom. 6, v. 4-6.*

Marchons dans une vie nouvelle, car notre vieil homme a été crucifié avec Jésus, afin que le corps du péché soit détruit et que désormais nous ne soyons plus esclaves du péché.

9. Nunc soluti sumus a lege mortis, in qua detinebamur ; ita ut serviamus in novitate spiritus, et non in vetustate litteræ. *Ibid. 7, v. 6.*

Maintenant nous sommes affranchis de la loi de la mort dans laquelle nous étions retenus ; de sorte que nous ne servons Dieu dans la nouveauté de l'esprit et non dans la vétusté de la lettre.

10. Nolite conformari huic sæculo, sed reformamini in novitate sensus vestri. *ib. 12, v. 2.*

Ne vous conformez point au siècle présent, mais qu'il se fasse en vous une transformation par le renouvellement de votre esprit.

11. Expurgate vetus fermentum, ut sitis nova conspersio, sicut estis azymi. *1 Cor. 5, vers. 7.*

Purifiez-vous du vieux levain, afin que vous soyez une pâte toute nouvelle, comme étant vous-mêmes des pains azymes.

12. Licet is, qui foris est, noster homo corrumpatur : tamen is, qui intus est, renovatur de die in diem. *2 Cor. 4, v. 16.*

Quoique dans nous l'homme extérieur se détruise, néanmoins l'homme intérieur se renouvelle de jour en jour.

13. Si qua in Christo nova creatura, vetera transierunt : ecce facta sunt omnia nova. *Ibid.* 5. v. 17.

Si quelqu'un est à Jésus-Christ, c'est une nouvelle créature ; le passé n'est plus, tout est devenu nouveau.

14. Renovamini spiritu mentis vestre, et induite novam hominem, qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis. *Ephes.* 4, v. 23 et 24.

Renouvelez-vous dans l'intérieur de votre âme, et revêtez-vous de l'homme nouveau, qui est créé à la ressemblance de Dieu dans une justice et une sainteté véritable.

15. Nolite invicem, expoliate vos veterem hominem cum actibus suis, et induentes novam, etc. *Coloss.* 3, v. 9.

Ne mentez point les uns aux autres ; dépouillez-vous du vieil homme et de ses œuvres, et revêtez-vous du nouveau, etc.

NOVITAS MORUM

(RENOUVELLEMENT DES MOEURS).

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Aug.

1. Qui proficiendo renovatur, transfert amorem a temporalibus ad aeterna, a visibilibus ad intelligibilia, a carnalibus ad spiritualia. *Lib. 14 de Trin. c. 17, in med. p. 313, A, t. 3.*

Celui qui se renouvelle en s'avancant dans la pratique de la vertu transporte son amour des choses temporelles aux choses éternelles, des choses invisibles à celles de l'intelligence, des choses charnelles aux choses spirituelles.

2. Nisi auxilio Christi, non poteris renovari. *Sup. Ps. 66, circa finem, p. 477, B, t. 8.*

Ce n'est que par le secours du Christ que vous pourrez être renouvelé.

3. Inducitur tibi quædam nova vita, et tu vetus es : novitatis gaudio suspenderis, vetustatis onere prægravaris. *Sup. Psal. 75, longe post init. vers. 2, p. 570, D, t. 8.*

Une nouvelle vie vous est indiquée, et vous êtes le vieil homme ; vous vous arrêtez à la joie de la nouveauté, tandis que vous pliez sous le poids de la vétusté.

4. Remansit in vetustate, qui noluit amare novitatem. *Sup. Ps. 31, enarr. 2, vers. 3, pag. 131, A, t. 8.*

Il est resté dans la vétusté, celui qui n'a pas voulu aimer la nouveauté.

5. Sic amemus novitatem, ut non timeamus vetustatem. *Sup. Ps. 38, vers. 7, pag. 226, D, tom. 8.*

Aimons la nouveauté de telle sorte que nous ne craignons pas la vétusté.

6. Omnis qui jam voluntatis suæ factus est arbiter, nisi cum poeniteat vitæ veteris, novam non potest inchoare. *De Poenit. med. col. 2, in princ. p. 695, B, t. 9.*

Quiconque s'est fait le maître de sa volonté ne peut commencer une nouvelle vie, s'il ne se repent de celle qu'il a déjà menée.

7. Cum christianus cœperit bene vivere, fervere bonis operibus, nunquam contemneret ; in ipsa novitate operum suorum patitur reprehensores et contradictores, frigidus christia nos. *De Verbis Dom. Serm. 18, post med. p. 53, D, t. 10.*

Lorsqu'un chrétien a commencé à bien vivre, à être ardent pour les bonnes œuvres, et à mépriser le monde, la nouveauté de ses œuvres lui attire contre lui des censeurs et des contradicteurs ; les chrétiens tièdes s'élèvent aussi contre sa personne.

8. In licet se homo voluntate dum potest, et mores convertit in melius, ne cui n jam non poterit etiam præter voluntatem a Domino judicetur. *Hom. 50 ex quinquaginta Homil. post med. p. 53, D, t. 10.*

Que l'homme, pendant qu'il le peut, se juge volontairement lui-même, et qu'il change ses moeurs en mieux, de peur que, quand il ne le pourra plus, il ne soit jugé par le Seigneur contrairement à sa volonté.

9. Carnalitas vetustas est, gratia novitas : quæcumque homo in melius fuerit innovatus, tanto amplius cupit quod verum sapit. *Serm. 2 fr. 2 Pent. et in ord. 186, ante med. pag. 721, B, t. 10.*

Les choses de la chair appartiennent à la vétusté, la nouveauté à la grâce ; plus un homme déjà renouvelé se sera amélioré, plus il comprendra et aimera ce qui est vrai.

10. Mutatio consuetudinis, etiam quæ adjuvat utilitate, novitate perturbat. *Ep. 18, c. 5, post med. t. 2.*

Le changement dans les habitudes trouble par sa nouveauté même ce qui aide par son utilité.

11. Non omnis novitas profana est, sed profane sunt verborum novitates. *Tract. 97 sup. Joan. circa fin. t. 9.*

Toute nouveauté n'est pas profane, mais les nouveautés dans les paroles sont profanes.

12. Percipitur in baptisate christiano perfecta novitas. *Lib. 6 contra Julian. cap. 18, ante med. t. 7.*

Le baptême chrétien produit un renouvellement parfait.

13. Vetus homo suggerit vetustatem, tu in novo cognosce novitatem. *Tract. 22 sup. Joan. circa finem, t. 9.*

Le vieil homme ne peut suggérer que la vétusté ; vous, dans votre nouvel être, reconnaissez le nouvel homme.

14. Nemo eligit nova vitam, nisi quem veteris poenitet. *Hom. 27 ex quinq. Hom. cap. 1, post init. t. 10.*

Personne ne choisit une nouvelle vie, s'il ne se repent de l'ancienne.

15. Tunc nosmetipsos abnegamus, cum vitam quod per vetustatem facimus, et ad hoc nitimur quo per novitatem vocamur. *Lib. 3 sup. Luc. c. 9, in illud, Abneget semetipsum, etc. col. 321, t. 5.*

Nous nous renonçons nous-mêmes lorsque nous évitons ce que nous faisons par vieille habitude, et nos efforts tendent vers ce à quoi la nouveauté nous appelle.

16. Sic adit in novitate jucunditas, ut de

S. Aug.

V. Bala.

S. Bern.

S. Bern. vetustate non desit auctoritas. *Serm. ad milites Templi, c. 11, in fine, f. 112, col. 2, D.*

Trouvons dans notre renouvellement un plaisir tel, que les vieux sentiments n'aient plus sur nous aucune autorité.

17. Renovetur cor a carnalibus et secularibus desideriis, ut exclusis illis introducatur amor Dei. *Serm. 30 de parvis Serm. a med. f. 121, col. 2.*

Que votre cœur se détache des désirs charnels et mondains, afin que l'amour de Dieu y prenne leur place.

18. Novitas conversionis, non est novella vanitas. *De Vita solit. post init. fol. 312, col. 2, litt. F.*

Le renouvellement par la conversion n'est pas une nouvelle vanité.

S. Benav. 19. Non potest vita Dei crescere in homine, nisi vita humana vetus decrescat. *Collat. 19 sup. Joan. c. 3, p. 432, col. 1, t. 2.*

La vie de Dieu ne peut pas s'accroître dans l'homme, si les vieux sentiments de la vie humaine ne décroissent en lui.

S. Cas. Arel. 20. Festinemus emendatam vitam Domini, antequam auferat, offerre. *Hom. 17. post med. apud Bibl. Patr. t. 5. part. 3, p. 762, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Hâtons-nous d'offrir à Dieu, avant qu'il nous l'ôte, une vie entièrement purifiée.

Cassiodor. 21. Est nobis tunc magna letitia, quando antiqui hominis vetustate deponitur. In nova regenerationis gaudia commutatur. *Sup. Ps 64, post med. vers. 11, f. 95, col. 2.*

Nous goûtons une grande satisfaction quand, ayant déposé le vieil homme, nous entrons dans la joie d'une nouvelle régénération.

22. Toties nos Dominus creat, quoties de vetustate peccati in novum hominem instaurare dignatur. *Sup. 1 s. 163, ante fin. vers. 31, Et creabuntur, f. 158, col. 4.*

Dieu nous crée autant de fois qu'il daigne, après nous avoir tirés du péché, faire de nous des hommes nouveaux.

S. Luc. Cant. 23. Jucundiores sunt illi dies, quibus renascimur, vel reparamur, quam illi quibus nascimur. *Hom. 6 de Pascha, in princ.*

Ils sont plus beaux pour nous, les jours de notre nouvelle naissance ou de notre retour au bien, que le jour même de notre première naissance.

Cl. s. int. 24. Novæ vitæ mysteria non sunt committenda mentibus nondum innovatis. *Sup. Matth. c. 9, col. 177, A, t. 5.*

Les mystères d'une nouvelle vie ne doivent pas être confiés aux esprits non encore renouvelés.

S. Joan. Chr. 25. Suspecta est vetustati novitas. *Serm. 6 fer. 5 Passionis, ante med. col. 814, C, t. 3.*

Les nouveaux sentiments sont suspect à la vétusté.

26. Quando quis nova affert, res difficilior fit; quando maxime inveterata consuetudinis amovet fundamenta, et novitas introducitur. *Hom. 8 sup. 2 Cor. in Morali, circa med. col. 750, C, t. 4.*

Lorsqu'un homme produit des choses nouvelles, la dif-

ficulté devient plus grande; mais quand il brise les fondements des vieilles habitudes, alors le renouvellement se fait en lui.

27. Corruptitur externus homo, dum flagellatur; renovatur autem fide, spe, charitate, ut se opponere audeat malis. *Ibid. Hom. 9, ante fin. in illud, Licet externus homo corruptatur, col. 753, A.*

S. Joan. Chr.

L'homme extérieur est facile à séduire quand il est en lutte à la contradiction; mais il se renouvelle dans la foi, l'espérance et la charité, pour qu'il puisse résister avec plus de force aux méchants.

28. Renovari est, quando quod inveteravit, aliud ex alio factum renovatur. *Serm. 13 sup. Ep. ad Ephes. post med. col. 1037, B, t. 4.*

L'homme se renouvelle quand les vieux sentiments qu'il avait en lui font place à des sentiments bien autres.

29. Non est grave ac sceleratum aliquid innovare, cum utilitas novitati adjuncta est. *Lib. 2. Ep. 46 ad Athanas. presbyt. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 526, col. 2, H, edit. Coloniae 1618.*

S. Isidorus Pelus.

Il n'est ni grave ni criminel d'innover en quelque chose, quand il y a utilité à le faire.

30. Novus homo est animus interius renovatus. *Sup. Ep. ad Coloss. c. 3, lect. 2, in med.*

S. Thomas Aquinas.

L'homme renouvelé en lui-même devient un nouvel homme.

NOVITAS MUNDANA (NOUVEAUTÉ MONDAINE).

ETYMOLOGIA.

Novitas dicitur, quasi nova vanitas.

Collector.

La nouveauté est ainsi dite de ce qu'elle est comme une nouvelle vanité.

SENTENTIA PATRUM.

1. Novitatis appetitio in magnas quemque deducit angustias. *De Morib. Monach. c. 10, in fine, p. 515, B, t. 1.*

S. Aug.

L'excès de désir de la nouveauté jette l'homme dans de grandes difficultés.

2. Mutatio consuetudinis, etiam quæ adjurat utilitate, novitate perturbat. *Ep. 118, c. 5, post med. t. 2.*

Le changement dans les habitudes trouble par sa nouveauté même ce qui aide par son utilité.

3. Novitas mater est temeritatis, soror superstitiosis, filia levitatis. *Ep. 174 ad canonic. Lugdun. in fine, f. 245, col. 2, E.*

S. Bern.

La nouveauté est la mère de la témérité, la sœur de la superstition, la fille de la légèreté.

4. Oculus et auris volunt nova percipere, sed nihil in novitate manet. *Sup. Ecclesiasten, c. 1, post med. p. 300, col. 1, E, t. 1.*

S. Benav.

L'œil et l'oreille de l'homme veulent connaître les choses nouvelles, mais ce qui est nouveau cesse de l'être.

S. Bonav. 5. Pudeat religiosos rumigerulos esse, aut verborum sæcularium delatores. *In Speculo discipl. part. 1, c. 20, prope fin. p. 544, col. 2, A, t. 7, part. 4.*

Les religieux doivent rougir de se faire colporteurs de nouvelles ou de publier les conversations du monde.

S. Hilar. 6. Ubi impietatis occasio palet, novitas admittitur : ubi autem religionis maxima et sola cautela est, excluditur. *Lib. contra Constantium hæretic. a med. f. 81, col. 4.*

Toute occasion donnée à l'impïété fait naître la nouveauté ; mais elle est bannie de tout ce qui apparaît comme étant la grande et la seule protection des intérêts de la religion.

S. Jean. Chr. 7. Novitatis affectatores, nihil aliud demonstrant quam meram stultitiam et arrogantiam ostentationem. *Serm. 3 sup. Ep. ad Rom. circa med. col. 30, D, t. 4.*

Ceux qui recherchent la nouveauté ne font preuve que d'une pure folie et se montrent orgueilleux.

8. Qui novitatibus student, nusquam erroris finem inveniunt, sed nova semper proferunt. *Hom. 8 sup. 2 Tim. a med. col. 1580, D, t. 4.*

Ceux qui s'attachent aux nouveautés ne trouveront nulle part un terme à l'erreur, mais ils produiront toujours des choses nouvelles.

9. Profanas novitates devita. *Ibid. Hom. 5, post med. col. 1580, D, t. 4.*

Évitez avec soin les nouveautés profanes.

Vinc. Tirin. 10. Retenta est antiquitas, explosa novitas. *In Commonit. c. 9, in calce, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 239, col. 2, F, edit. Coloniae 1618.*

Les choses anciennes restent, les nouvelles sont condamnées.

11. Vitanda est novitas, tenenda est antiquitas : profana est novitas, sacrata est vetustas. *Ibid. c. 26, circa med. p. 245, col. 1, A.*

Évitez les choses nouvelles, attachez-vous aux anciennes ; la nouveauté est profane, la vétusté est sacrée.

SENTENTIAE PAGANORUM.

Seneca. 12. Discamus membris nostris inniti, cultum non ad nova exempla componere, sed ut majorum suadent mores. *De Tranquillit. animi, c. 9, in princ. p. 530, t. 1.*

Apprenons à nous appuyer sur nos propres membres, à ne rendre aucun culte aux choses nouvelles, mais à nous conduire selon les usages des anciens.

13. Stultis et fortunæ credentibus, omnis videtur nova rerum et inopinata facies : magna autem pars est, apud imperitos mali, novitas. *Ep. 76, in fine, p. 687, t. 2.*

Pour les insensés et ceux qui se confient à la fortune, toute chose nouvelle leur présente une face imprévue ; mais la nouveauté joue un grand rôle chez les hommes qui ne connaissent pas le mal.

NOVITIUS (NOVICE).

SENTENTIAE PATRUM.

1. Totum quod antea novitio grave videbatur, paulatim leve efficitur. *De Similitud. cap. 77, in fine.* S. Anselm.

Tout ce qui auparavant paraissait sévère au novice lui devient peu à peu facile.

2. Multi languescunt in orando, et in novitate suæ conversionis ferventer orant, postea languide, postea frigide, postea negligenter, quasi securi sint. Vigilat hostis, dormis tu ? *Sup. Ps. 65, in fine, p. 471, A, t. 8.* S. Aug.

Beaucoup languissent dans la prière, et ils prient avec ferveur au début de leur conversion ; mais ensuite ils prient languissamment, puis avec froideur et négligence, comme s'ils étaient en sûreté. Cependant l'ennemi veille, et vous, vous dormez !

3. Pius Dominus noster Jesus Christus pusillos corde maxime novitios blanditiis solet allicere : sed noverint qui hujusmodi sunt, gratiam hanc præstitam sibi esse, non datam, ut in die bonorum memores sint malorum, et in die malorum non immemores sint bonorum. *Serm. 3 de Circumcis. paulo ante finem, f. 49, col. 2, E.* S. Bern.

Notre Seigneur Jésus-Christ, dans son extrême charité, a coutume d'entourer les novices surtout des plus tendres caresses pour les attirer à son cœur ; mais qu'ils sachent bien, ceux qu'il traite ainsi, que cette grâce ne leur est que prêtée et non donnée, afin qu'au jour des bonnes choses ils se souviennent des mauvaises, et qu'au jour des mauvaises ils se rappellent les bonnes.

4. Solet inter primordia conversionis acrius insurgere tentatio prævæ consuetudinis, et vix extingui possunt jacula ignita diaboli. *Serm. 4 Assumpt. B. M. ante med. f. 55, col. 3, II.*

Ordinairement les mauvaises habitudes viennent tenter encore ceux qui sont dans les débuts de leur conversion, et ce ne sera qu'avec peine qu'ils se défendront des traits enflammés du diable.

Carne,	Carne, per baptismi mysterium originali peccato ;
Opere,	Opere, per pœnitentiam remedium ab actuali delicto ;
5. Tribus modis renovamur :	Carne et spiritu.
	Carne et spiritu, per resurrectionis donum. <i>In suis Sent. verbo Tribus, f. 131, col. 3, II.</i>

Nous sommes renouvelés de trois manières :	Dans la chair,	Dans la chair : les mystères du baptême nous purifient de la tache du péché d'origine ;
	Dans nos œuvres,	Dans nos œuvres : la pénitence efface nos péchés actuels ;
	Dans la chair et dans l'esprit,	Dans la chair et dans l'esprit par le bienfait de la résurrection.

S. Bern.

6. Primordia conversionis primus exagitat timor, quem intransitibus statim horror vitæ ingerit arctioris, et insueta austeritas disciplinæ. *Serm. 33 sup. Cant. post med. f. 163, col. 2, litt. D.*

Les premiers temps de la conversion sont ordinairement troublés par la crainte qu'inspirent aussitôt à ceux qui commencent l'horreur d'une vie plus étroite et l'austérité d'une discipline à laquelle ils ne sont pas habitués.

7. Cum inceperis, tristitia implebit cor tuum: sed si perseveraveris, tristitia tua convertetur in gaudium. *Serm. 3 Ascens. ante fin. f. 41, col. 2, F.*

Quand vous commencerez, votre cœur se remplira de tristesse; mais si vous persévérez, votre tristesse se changera en joie.

8. Obsecro vos, novellæ plantationes Dei, vos qui nondum exercitatos habetis sensus ad discretionem boni et mali, nolite sequi cordis vestri judicium, nolite abundare in sensu vestro, ne vos tanquam rudes adhuc versutus ille venator decipiat. *Serm. 3 sup. Qui habitat, ab initio.*

Je vous en conjure, jeunes plantes du Seigneur, vous qui n'êtes pas encore assez exercés dans les choses de la vie pour distinguer convenablement ce qui est bien d'avec ce qui est mal, ne suivez pas le jugement de votre cœur, n'abondez pas dans votre propre sens, de peur que le malin esprit ne vous surprenne comme un chasseur.

9. Ante omnia timor novitii necessarius est, quo nimirum peccata possint præterita delere, cavere futura. *Serm. de diversis affect. animæ, post med. f. 94, col. 3, G.*

Avant tout est nécessaire aux novices la crainte qui les porte à pleurer leurs fautes passées et à se préserver de celles à venir.

10. Placent fateor in novitiis, quantum ad ea quæ in facie sunt, negligentior utique is qui foris apparet corporum cultus, et vestium minor cura, sermo rarior, vultus hilarior, aspectus verecundior, incessus maturior. *Serm. 63 super Cant. ante fin. f. 184, col. 3, L.*

J'ai plaisir, je l'avoue, à voir, quant aux choses extérieures, un novice plus négligent pour tout ce qui touche le corps, un peu moins soigneux de ses vêtements, plus sobre de paroles, d'un visage plus gai, d'un aspect plus modeste, d'une démarche plus grave.

11. Novitius stultus fiat, ut sit sapiens; et hæc omnis sit ejus discretio, ut in hoc nulla sit

ei discretio. *De Vita solit. longe ante med. fol. 315, col. 4, K.*

Qu'un novice se fasse insensé pour ainsi dire, afin qu'il soit sage, et que tout son discernement consiste précisément à n'en avoir aucun.

12. Novitius docendus est sic habere corpus suum sicut ægrotum commendatum, cui etiam multum volenti, inutilia sunt neganda, utilia vero et nolenti ingerenda. *Ibid. longe ante med. f. 316, col. 1, C.*

Il faut apprendre au jeune novice à traiter son corps comme un malade pour qui il a été bien recommandé qu'on lui refuse les remèdes inutiles, quoiqu'il les désire beaucoup, et qu'on lui fasse prendre ceux qui lui sont utiles, quoiqu'il ne les veuille pas.

13. Novitius sic de corpore suo agere debet, sicut de non suo, sed ejus a quo pretio magno emptus est, ut glorificet eam in corpore suo. *Ibid.*

Le novice doit agir vis-à-vis de son corps comme s'il ne lui appartenait pas, mais bien comme s'il était à celui qui l'a racheté à un très-grand prix, afin qu'il le glorifie dans son corps.

14. Si admittitur in religione superbus, prima die qua ingreditur habitare, incipit leges dare. *Ibid. prope med. f. 318, col. 1, A.*

Si l'on admet en religion un orgueilleux, dès le jour de son entrée, il commencera à dicter des lois.

15. Fervorem novitorum non docent illæ misericordes in seipsum discretiones, et discretionum dispensationes, facilesque indulgentiæ suo judicio, non tamen recusant eas sicut alieno. *Pros.*

De miséricordieux ménagements ne portent pas le novice à la ferveur, non plus que la dispense de certaines choses facultatives et certaines indulgences faciles à son avis; il ne faut cependant pas refuser ces ménagements à d'autres.

16. A seipso in seipsum rigida debet esse censura, et districta severitas: ad regentem autem paternam charitatem obediens in omnibus humilitas.

Le novice doit être pour lui-même un rigide censeur, il doit se traiter avec sévérité; mais il doit aussi en toutes choses obéir avec humilité à une paternelle et charitable direction.

17. Si alterum desit vel in deside et tepido, non spero cursus perseverantiam: vel in principio timeo ruinam, propter quod tota debet esse discretio novitii. *Lib. de Natura et Dignitate amoris, c. 3, prope med. f. 53, col. 2, E.*

Si l'un de ces deux conditions manque, soit que cela vienne de paresse ou de tiédeur, je n'espère pas qu'il fournira sa course jusqu'au bout, ou bien je crains sa ruine même au début, car l'abnégation du novice doit être entière.

18. Qui novitium suavitate et dulcedine non docet et castigat, plus novit exasperare quam corrigere. *Pros.*

Celui qui traite et enseigne un novice sans douceur et sans ménagement l'exaspère sans le corriger.

19. Prins corrigendus et castigandus est novitius a pravo opere, deinde a cogitatione: omnis enim nova conversio, adhuc pristinae

vita habet permixtionem. *Serm. 6 ad sororem, non longe ab init. f. 82, col. 1, B.*

Il faut d'abord réprimander et corriger un novice de ses mauvaises œuvres, ensuite de toute mauvaise pensée; car une nouvelle conversion se ressent d'un certain mélange de la vie ancienne.

S. Bonav.

20. Omnis qui accedit ad Dei servitium, se preparare debet ad bellum, quia statim armatur diabolus contra eum. *Serm. 2 de S. Agnete, sub fin. p. 231, col. 1, t. 3.*

Quiconque se destine au service de Dieu doit se préparer à la guerre, parce que le diable s'arme aussitôt contre lui.

21. Novitius debet in disciplina nutriri et informari, sicut parvulus in domo, sicut planta in horto, et sicut virgula in virgulto. *Tit. 4 Diète, c. 1, post med. p. 291, col. 2, E, t. 6.*

Un novice doit être nourri dans la discipline; il doit y être formé comme un petit enfant au foyer paternel, comme une jeune plante dans un jardin, et comme un arbrisseau dans un verger.

22. Novitius debet instar plantæ,

De mundo radicatus evelli,
In religione transplantari,
In sancto proposito radicari,
Circumspectione claudi,
Devotione rigari,
Confessione purgari,
Exercitio et occupatione fodi et ex oli. *Ibid. post med. p. 292, col. 1, B.*

Un novice doit, comme une jeune plante,

Etre entièrement arraché du monde,
Etre transplanté dans la religion,
Prendre racine dans de saintes résolutions,
S'entourer de circonspection,
Etre arrosé d'une sainte dévotion,
Se purifier par une salutaire confession,
Etre creusé et cultivé dans de saints exercices et d'utiles occupations.

23. Novitius in virgulto religionis debet habere

Radicem profundæ humilitatis,
Stipitem rectæ intentionis,
Fronde sinceræ dilectionis,
Folia honestæ locutionis,
Flores pulchræ conversationis,
Fructus bonæ operationis. *Ibid.*

Un novice, dans le verger de la religion, doit

Pousser des racines de profonde humilité,
Se faire une base de droites intentions,
Former des rameaux d'un sincère amour,
Produire des feuilles d'une pure élocution,
Des fleurs d'une noble conversation,
Des fruits d'œuvres toujours bonnes.

24. Novitium prudentem et sapientem, in cella a diu posse consistere, et in congregatione durare, est impossibile. *In Speculo discipl.*

part. 2, c. 3, ante med. p. 554, col. 2, D, t. 7, S. Bonav. part. 4.

Il est impossible qu'un novice prudent et sage puisse séjourner longtemps dans la cellule et persévérer dans la communauté.

25. Novitii non frangantur adversitate, vel tentatione: sed cogitent, quia ad hoc venerunt. Qui intrat bellum, scit quod non quietem et delicias, sed laborem et vulnera oportet eum expectare. *Lib. 1 de Profectu religios. c. 1, in fine, p. 559, col. 1, B, t. 7, part. 4.*

Les novices ne doivent pas se laisser abattre par l'adversité ou la tentation; ils doivent penser qu'ils ne sont venus que pour combattre. Celui qui entreprend une guerre sait qu'il ne lui est réservé qu'un dur travail et des blessures; il ne s'attend pas au repos et aux délices.

26. Qui delicate servum suum, id est, corpus suum, nutrit ab infantia, scilicet novitiatum, postea illum sentiet contumacem: vel piger erit ad bona, vel ad peccatum proclivior, maxime carnis. *Ibid. lib. 2, c. 14, in fine, p. 582, col. 1, A.*

Celui qui nourrit avec délicatesse son esclave, c'est-à-dire son corps, depuis son enfance qui est ici le noviciat, éprouvera plus tard combien il est rebelle: il sera ou paresseux pour le bien, ou plus porté au péché, surtout à celui de la chair.

27. Plane magnus vitæ fructus est, sæculum potuisse despiciere, et Deo servare cœpisse: evasisse vitiorum infelicissimum dominatum. *Hom. 29. in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3. p. 774, col. 1, B, edit. Colm. 1618.*

S. Cas. Arel.

Il aura tiré un bien grand résultat de sa vie, celui qui aura pu mépriser le monde et aura commencé à servir Dieu, en évitant la si malheureuse domination des vices.

28. Multi novitii in prælio succumbentes deficiunt, non satis instructi in modis ac mediis resistendi. *In Exhort. ad novit. art. 6, in princ.*

Dionysius Carthus.

Beaucoup de novices succombent dans le combat, parce qu'ils ne connaissent pas suffisamment les moyens de résister.

29. Novitii in suo novitiatu non multum vacat lectioni ac studio immorari, sed ea quæ ordinis sunt diligenter addiscere. *Pros.*

Pendant leur noviciat, les novices ne doivent pas seulement vaquer à la lecture et à l'étude; ils doivent de plus s'attacher à apprendre ce qui est de leur condition.

30. Sed quæ legunt hora vacante esse debent salubria, et suo proposito magis accommodata: ut pote ea quæ compunctionem inducunt, devotionem nutriunt et inflammant, timorem Dei in corde stabiliant, et quæ ad vitiorum horrorem, ad mundi contemptum, ad sui ipsius aspersionem et humiliationem vehementius incitant. *Ibid. art. 9, in princ. f. 16, p. 1.*

Les lectures qu'ils font doivent leur être utiles à l'heure où elles n'ont plus lieu et être plus adaptées à leurs résolutions, comme celles qui portent à la compunction, entretiennent et enflamment la dévotion, établissent la crainte de Dieu dans le cœur, inspirent de l'horreur pour les vices, du mépris pour le monde, portent aussi au mépris de soi-même et plus encore à l'humilité.

S. Ephræm.

31. Monachus juvenis in abstinentia firmetur, vanamque gloriam spernat; quia novella est planta a Deo sanctificata. *Ad monachos, parænes. 1, circa med. p. 338, C, t. 2.*

Que le jeune moine s'affermisse dans l'abstinence, et qu'il méprise la vaine gloire, parce qu'il est comme une jeune plante sanctifiée par le Seigneur.

32. Novitius si quis sit inobediens, contumeliosum probrisque obnoxium sibi nomen conciliat. *Ibid. parænes. 5, circa med. p. 346, B.*

Le novice qui n'est pas fidèle à l'obéissance se fait une réputation injurieuse et exposée aux injures.

33. Paulatim ac per partes ædificatur civitas, et cum gubernatione oritur bellum: sic quoque novitium cum judicio et discretione regere oportet. *Ibid. parænes. 16, in princ. p. 359, C.*

Une ville ne se construit que peu à peu et par parties, et si la guerre éclate, ce n'est que par la faute de ceux qui la gouvernent; de même il faut diriger un novice avec beaucoup de soin et de ménagement.

34. Risus et impunitas instar veneni novitio obest. *Ibid. parænes. 46, circa init. p. 430, C.*

La moquerie et l'impunité sont comme un poison pour le novice.

35. Tutius est novitio obmutescendo, quam hinc inde argumentando et respondendo adversus malos suasores agere, si firmus velit in eo quod cœpit vel proposito perstare. *In Annot. super Ps. 37, ante fin. p. 332, sect. 1.*

Il est plus sûr pour un jeune novice de se taire que d'agir contre ceux qui le conseillent mal, en raisonnant et en leur répondant, s'il veut rester ferme dans ce qu'il a entrepris et persister dans ses résolutions.

36. Multi qui in fide præcesserunt, ferventiora novitiorum studia æmulantur. *Sup. 1 Esdræ, c. 6, col. 1312, E, t. 2.*

Beaucoup, parmi ceux qui les ont précédés dans la foi, sont portés à imiter les novices dans la ferveur de leur application.

37. Conversorum initia bonis moribus malisque permixta sunt: quia et nova vita jam per intentionem agitur, et vetus adhuc ex usu retinetur. *Lib. 31 Moral. cap. 17, ab init. col. 1077, A, t. 1.*

Les commencements des nouveaux convertis présentent un mélange de bonnes et de mauvaises mœurs, parce que déjà ils mènent une vie nouvelle, au moins par l'intention, et que certaines habitudes de leur vie ancienne reviennent sans cesse.

38. Divinæ gratiæ dispensatione agitur, ne in inchoatione sua novitii tentationum asperitate frangantur: quia si eorum initia amaritudo tentationis exciperet, tam facile ad ea, quæ reliquerant, redirent, quam nec longius disceserant. *Pros.*

Par une admirable dispensation de sa grâce, Dieu fait en sorte que les novices ne soient pas dans le commencement trop ébranlés par la rigueur des tentations, parce que, si leurs débuts étaient violemment agités par l'amertume de la tentation, il y aurait danger qu'ils ne revinsent facilement aux erreurs qu'ils avaient abandonnées, les poussant peut-être plus loin encore qu'auparavant.

39. Ex Ægypto exeuntibus e vicino bella subtrahuntur: quia derelinquentibus sæculum quædam prius tranquillitas ostenditur, ne in ipsa sua teneritudine atque inchoatione turbati, ad hoc territi redeant quod evaserant.

Pour ceux qui sortent du monde, les guerres venant de leur entouragè ne sont plus à craindre, parce qu'auparavant une certaine tranquillité leur apparaît, de peur que, dans l'inexpérience de leur commencement, ils ne se troublent, et qu'effrayés ils ne reviennent à ce à quoi ils ont renoncé.

40. Prius ergo suavitatem securitatis sentiunt, prius pacis quiete nutriuntur: post cognitam vero dulcedinem, tanto jam tolerabilius tentationum certamina sustinent, quanto in Deo altius cognovere quod amant. *Ibid. 24, c. 7, ante med. num. 13, col. 808, D.*

Ils goûtent donc auparavant la douceur de la sécurité et se nourrissent du calme de la paix; mais une fois qu'ils ont connu cette douceur, ils supportent avec d'autant plus de facilité les combats que leur livrent les tentations, qu'ils connaissent mieux dans Dieu l'objet de leur amour.

41. Qui in regularis vitæ forti proposito aliis præsumt, tanto discretius debent ad eandem vitam conversos recipere, quanto et utilius prænosendum est, num accedentium petitio ex virtute sit animi, an ex præcipitatione voluntatis. *Pros.*

Les hommes chargés de diriger les autres dans la forte résolution qu'ils ont prise de suivre une vie régulière doivent les gouverner avec d'autant plus de ménagement, qu'il est plus utile qu'ils connaissent si la demande de ces nouveaux convertis vient de la vertu de leur âme ou de la précipitation de leur volonté.

42. Libertas rectoris in recipiendis novitiis est obligatio subditi: quia tanto districtiori sententiæ subditur, quanto apertius scire potest eum, quia de eo omnipotenti Deo reddere rationem debet. *Lib. 4 in 1 Reg. c. 4, ante med. sup. illud, Et audivit Samuel omnia verba, etc. col. 1414, D, t. 2.*

La liberté d'un directeur dans la réception des novices est comme un lien qu'il impose à un sujet; car il est soumis à prononcer une décision d'autant plus sérieuse, qu'il peut mieux connaître celui pour lequel il aura un compte sévère à rendre au Dieu tout puissant.

43. Nullus qui ad bonum propositum conversus, adhuc in mentis teneritudine esse conspiciatur, despiciatur: quia frumentum de herba incipit, ut granum fiat. *Hom. 15 sup. Ezech. ante med. col. 219, A, t. 2.*

Qu'on ne rejette pas celui qui, ayant conçu une bonne résolution, paraît cependant conserver encore une certaine affection pour les choses terrestres, parce que le froment, avant d'être un grain, commence par n'être qu'un brin d'herbe.

44. Dura sunt quæ contra usum spiritualiter animo proponimus, et tamen onus Dei leve est, postquam hoc ferre cœperimus. *Ibid. Hom. 17, post med. col. 246, D.*

Elles sont dures les choses que, contrairement aux habitudes contractées, nous proposons spirituellement à notre âme, et cependant le fardeau que Dieu nous impose nous paraît léger dès que nous avons commencé à le porter.

45. Nequissimi hostis est illa prima callidi-

S. Hier.

tas, et ars doli plena, fatigare cogitationibus rudis animas, novellis in proposito mentibus de ipsa interdum conversione afferre mœrorem. *Tom. 4, Ep. 1 ad Demetriad. longe post med. p. 23, B.*

La première ruse du méchant ennemi et son art toujours plein de fourberie est de fatiguer par des pensées étrangères les âmes inexpérimentées, et de remplir de chagrin de temps en temps les novices sur les résolutions qu'ils ont prises.

Hugo
à S. Victor.

46. Exercitium novitio, disciplinæ esse debet inchoatio; virtus, perfectio; præmium virtutis, æterna beatitudo. *De Inst. novit. ante med. prologi, p. 19, E, t. 2.*

Un novice doit s'appliquer d'abord à se bien former à la discipline; sa vertu doit tendre à la perfection, un éternel bonheur devant être sa récompense.

Hugo card.

47. Maxime novitiis periculosus est omnis egressus, quia cito læduntur. *Sup. Genes. cap. 34, Moraliter, f. 47, col. 3, t. 1.*

Toute sortie est surtout dangereuse pour les novices, parce qu'ils sont aussitôt lésés.

48. Novitius est quasi flos, quem videt diabolus, quando suggeritei quod delectabile est; manu tenet, quando ille consentit: devorat, quando opus perpetrat. *Ibid.*

Le novice est comme une fleur que le diable considère attentivement, quand il lui suggère des pensées de délectation; il la tient entre ses mains, s'il y donne son consentement; il la dévore, si de la convoitise il passe aux œuvres.

49. Diabolus quasi fercula delicata libenter comedit novitios. *Ibid. etc.*

Le démon se repait volontiers des novices comme de mets délicats.

50. Novitii non debent aliquid habere suum. *Sup. 4 Reg. c. 6. circa init. fol. 290, col. 4, tom. 1.*

Les novices ne doivent rien posséder en propre.

51. Ne lætitia extollat, et securitas sternat, dispensante Deo permittitur, ut post conversionem novitius stimulis tentationum fatigetur. *Pros.*

De peur que la joie ne l'emporte et qu'une certaine sécurité ne le fasse tomber, Dieu permet que le novice soit, après sa conversion, tourmenté par la tentation.

52. Sicut sponsus sponsam blandimentis fovet, deinde increpationibus probat, tandem probatam securius possidet: sic novitios prius dulcia suscipiunt, quæ consolentur; deinde amara, quæ exercent; tandem suavia atque sublimia, quæ confirmant. *Sup. Job, c. 23, fol. 441, col. 3, t. 1.*

De même qu'un époux prodigue d'abord ses caresses à son épouse, qu'il éprouve en suite par ses remontrances, et qu'enfin, l'ayant ainsi éprouvée, il la possède avec plus de sécurité; de même un novice commence par éprouver certaines douceurs qui le consolent, ensuite des amertumes qui l'inquiètent, enfin des sentiments doux et sublimes qui l'affermissent.

53. Novitii primo fervorem magnum, sed

postmodum tepiditatem parant. *Sup. Isaiam, c. 33, Moraliter, f. 72, col. 4, t. 4.*

Les novices font naître d'abord en eux une grande ferveur, mais ensuite une certaine tiédeur.

54. Ad perfectionem ut facile juniores valeant pervenire, nullas debent cogitationes prurientes in corde perniciosam confusionem celare: sed confestim ut exortæ fuerint, eas suo patefacere seniori. *Pros.*

Joan. Cass.

Afin que les jeunes novices puissent facilement parvenir à la perfection, ils ne doivent point tenir cachées dans leur cœur, par une fausse honte, les pensées qui les agitent; ils doivent au contraire, dès qu'ils les éprouvent, les découvrir sans retard à leur directeur.

55. Ita fit, ut in nullo circumvenire juniorum callidus inimicus, velut inexpertum ignarumque prævaleat, nec ulla fraude decipere, quem prævidet non sua, sed senioris discretionem muniri.

Il arrive que le démon, même par l'emploi de ses moyens astucieux, ne peut en aucune façon circonvenir un jeune novice ni tromper son inexpérience ou son ignorance, dès qu'il le sait fortifié par les conseils de son directeur.

56. Aliter subtilissimus diabolus illudere, vel dejicere juniorem non poterit, nisi cum eum, seu per arrogantiam sive per verecundiam, ad cogitationum suarum velamen illexerit.

Le diable, en effet, malgré les subtilités de ses ruses, ne pourra ni illusionner ni abatte un jeune novice, s'il ne l'a porté d'abord à cacher ses pensées soit par orgueil, soit par fausse honte.

57. Generale et evidens indicium diabolicæ cogitationis esse pronuntiatur, si eam seniori confundantur aperire. *De cœnob. Inst. lib. 4 de Inst. venunt. c. 9, per totum, p. 74.*

Toute pensée que l'on craint de découvrir à son directeur est évidemment une pensée inspirée par le démon.

58. Qui fervorem deseruit novitiatu, hunc postea ligat obstinata et indurata senectus; adeo ut nec corrigi, nec emendari valeat senex, qui negligenter vixerat juvenis. *Sup. prolog. Regul. S. Bened. c. 2, text. 4, in fine, p. 169, col. 2.*

Joan. Trith.

Celui qui se sépare de la ferveur de son noviciat se fait pour la vieillesse une âme opiniâtre et endurcie, de telle sorte qu'un vieillard qui a négligemment vécu dans sa jeunesse ne peut ni s'amender ni se corriger.

59. Sicuti aqua extinguit ignem, cui infunditur: sic novitiorum sanctum propositum exemplis tepidorum violatur. *Lib. 1, Hom. 11 ad monachos, ante med. p. 453, col. 2.*

De même que l'eau éteint le feu sur lequel elle est répandue, de même les saintes résolutions des novices s'affaiblissent par les exemples de ceux qui sont tièdes.

60. Talis sit rector novitiorum, qui zelum animarum habeat, qui vulneribus tentationum sanandis idoneus existat, qui vinum increpationis prudenter et opportune sciat infundere, qui oleum consolationis tempore congruo noverit adhibere. *Pros.*

Un directeur de novices doit être animé d'un grand

zèle pour les âmes, être propre à guérir les blessures faites par les tentations, savoir répandre avec prudence et opportunité le vin de la réprimande, et employer au temps convenable l'huile de la consolation.

John. Trith.

61. Sit conversatione maturus, consilio cautus, eloquio succinctus, moribus bonis stabilis, interno exercitio firmus.

Il doit aussi être grave dans sa conversation, prudent dans ses conseils, bref dans ses discours, constant dans ses bonnes mœurs et ferme dans la pratique des exercices de l'âme.

62. Quales habere futuros desiderat, tales in principio novitios componat.

Il doit de plus former les novices de telle sorte, qu'ils soient dès le commencement les mêmes qu'on désire qu'ils soient dans l'avenir.

63. Novitius enim qui in exordio conversionis suæ negligitur, nunquam ad observantiam disciplinæ deinceps revertetur; et laxitatem illam, in qua semel convaluit, quamdiu vixerit non emendabit.

Car un novice qui est négligé au début de sa conversion ne reviendra jamais dans l'avenir à l'observance de la discipline, et il ne corrigera pas, tant qu'il vivra, le relâchement dans lequel il a vieilli.

64. Nunquam enim ex malo novitio, bonum monachum habiturus es. Maximam itaque cladem religioni affert negligens institutio novitiorum. *Orat. 5 in Conventu abbat. habita, ante med. p. 876, col. 1.*

En effet, vous ne ferez jamais d'un mauvais novice un bon religieux, et c'est ainsi que la mauvaise direction donnée aux novices devient très-préjudiciable à tout l'institut.

S. Ildorus Pelus.

65. Monasticæ vitæ tyrones, nec regulæ jugo immo dico onerare oportet, ne statim in ipsis præludiis animis frangantur ac deficiant, nec rursus indomitos ac laborum expertes relinquere, ne in socordiam et ignaviam prolabantur, sed paulatim ad altiora provehere. *Lib. 1, Epist. 258 ad Petr. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 2, edit. Colon. 1618, p. 501, col. 2, F.*

Il ne faut ni imposer aux novices dans la vie monastique un joug immodéré de la règle, de peur que les forces de leur esprit ne soient aussitôt anéanties et qu'ils ne se découragent, ni les laisser sans frein et sans travail, de crainte qu'ils ne tombent dans la paresse et l'ignorance, mais les faire progresser peu à peu.

S. Laur. Just.

66. Nullus alius locus debetur novitio, quam ubi sunt pedes Jesu: sed primo retro secus pedes ipsius Domini Jesu sedeat, ut postmodum mereatur sedere ante Jesum et ad pedes Jesu. *De Discipl. monast. conversat. c. 8, ante med. p. 94, col. 1. D, part. 1.*

Nulle place n'est due au novice qu'aux pieds de Jésus; mais il doit s'asseoir derrière, auprès des pieds de Jésus, afin que plus tard il mérite de s'asseoir devant Jésus et aux pieds de Jésus.

67. Nihil ita fructuose ad meditandum inexplerto offertur novitio, sicut Christi vita, et potissimum ipsius passio gloriosa. *Pros.*

Rien ne peut être plus utilement offert aux méditations d'un novice encore sans expérience que la vie du Christ, surtout sa passion glorieuse.

68. Sunt enim Salvatoris gesta spirituale lac, S. Laur. Just. introducendis novitiis proficuum, et prorsus necessarium. *Ibid.*

Car les actes du Sauveur sont un lait spirituel utile et tout à fait nécessaire aux novices qui sollicitent leur entrée dans la vie religieuse.

69. Periculosum est neophytis, et nondum in sancta religione firmatis, exire in publicum. *Epist. 13 ad monach. novit. in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, pag. 711, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Il est dangereux pour les néophytes qui ne sont pas encore affermis dans la sainte religion de sortir en public.

70. Non te deterreant conversionis primitiæ, novum obedientiæ jugum, inconsetus tibi ordinis rigor, et austeritas disciplinæ. *Pr*

Ne vous laissez pas effrayer par les prémices de votre conversion, par le joug de l'obéissance nouveau pour vous, par la rigueur d'une condition à laquelle vous n'êtes pas encore habitué, ni par l'austerité de la discipline.

71. Quidquid asperum nunc videtur, obedientiæ tibi convertet ad lucrum, et quæ nunc amariora sunt, usu mediante dulcescent.

Ce qui vous paraît dur à présent, l'obéissance le fera tourner à votre profit, et les choses qui vous paraissent amères vous deviendront douces par un plus fréquent usage.

72. His enim, qui de tenebris progrediuntur ad lumen, lux imprimis molesta est, donec oculi lumini assuescant. *Ibid. Epist. 137 ad Alexandr. de S. Albano, pag. 812, col. 2, F.*

Car la lumière produit sur ceux qui sortent des ténèbres cet effet, que d'abord elle leur est pénible à supporter, jusqu'à ce que leurs yeux s'y soient habitués.

73. Tentet novitius sæpe majora, ut quæ minora sunt, reddantur eorum collatione facilia. *Opusc. 13, c. 22, ante med. p. 523, col. 2, B, tom. 3.*

Que les novices essayent d'abord les choses plus difficiles, pour qu'à leur aide les plus petites leur deviennent faciles.

74. Studeat novitius (qui ardua tentans, angustum iter ingreditur) ut cum gravari ultra vires cœperit, mox ad latitudinem revertatur. *Ibid. in fine, p. 524, col. 1, A.*

Que le novice qui, essayant les choses difficiles, entre dans un chemin étroit, prenne garde qu'ayant commencé à se charger au-delà de ses forces, il ne revienne bientôt au relâchement.

75. Caveat diligenter novitius, ne devotionis gratiam perdat torpore infestus, sed omni tempore ad spirituales pugnam se præparet, et oret sapius ut vincat. *Serm. 18 ad novit. divis. 2. t. 1.*

Qu'il prenne garde aussi avec soin de perdre, par sa torpeur, la grâce de la dévotion: mais qu'en tout temps, il se prépare au combat spirituel, et qu'il prie plus souvent pour qu'il reste vainqueur.

76. In nullo sic gaudet inimicus, quomodo in illo novitio qui non vult cogitationes suas manifestare. *Lib. 3, num. 177, p. 526, col. 2.*

L'ennemi ne se réjouit en aucun cas plus qu'en ce novice qui refuse de communiquer ses pensées.

Thomas a Kempis.

In Vitæ Petr.

In Vitis Patr.

77. Nihil sic quærit Deus ab his, qui primitias habent conversionis, quomodo obedientiæ laborem. *Lib. 5, libell. 14 de Obedient. num. 15, p. 619, col. 1.*

Dieu ne désire connaître, touchant ceux qui sont dans les commencements de leur conversion, rien tant que la manière dont ils obéissent.

SENTENTIA PAGANORUM.

Cicero.

78. Virtus, probitas, integritas in candidato, non ars, non scientia requiri solet. *Orat. 31 pro Plancio, post med. num. 62, t. 2.*

On n'a pas habitude de rechercher dans le novice qui se présente l'art ou la science, mais bien la vertu, l'honnêteté et la pureté.

Seneca.

79. Nihil insolentius novitio divite. *Lib. 2 Controvers. 9, post med. p. 98, t. 1.*

Personne n'est plus arrogant qu'un novice riche.

80. Ad suspicionem vulneris tyro pallescit. *De divina Provident. c. 4, ante med. p. 385, tom. 1.*

Le novice pâlit au seul soupçon d'une blessure.

NOX (NUIT).

SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Cunctis diebus terræ, nox et dies non requiescent. *Gen. 8, v. 22.*

Durant tous les jours de la terre, le jour et la nuit ne cesseront point.

2. Pereat dies, in qua natus sum, et nox in qua dictum est : Conceptus est homo. *Job 3, vers. 2.*

Périsse le jour où je suis né, périsse la nuit dans laquelle il a été dit : Un homme a été conçu.

3. Noctem verterunt in diem. *Ibid. 17, v. 12.*

Le jour n'est plus pour moi qu'une nuit sombre.

4. Dies diei enuctat verbum, et nox nocti indicat scientiam. *Ps. 18, v. 2.*

Le jour parle au jour et la nuit à la nuit.

5. In die mandavit Dominus misericordiam suam, et nocte canticum ejus. *Ps. 41, v. 9.*

Il approche le jour des miséricordes du Seigneur; elle approche la nuit des hymnes de joie.

6. Tuus est dies, et tua est nox : tu fabricatus es auroram et solem. *Ps. 73, v. 16.*

Le jour t'appartient, la nuit est à toi; tu as créé le soleil et l'aurore.

7. Posuisti tenebras et facta est nox. *Psal. 103, v. 20.*

Vous amenez les ténèbres, et voilà la nuit.

8. Media nocte surgebam ad confitendum tibi. *Ps. 118, v. 62.*

Au milieu de la nuit, je me lèverai pour vous rendre gloire.

9. In noctibus extollite manus vestras in sancta, et benedicite Dominum. *Ps. 133, v. 3.*

Pendant la nuit, élevez vos mains vers son sanctuaire, et bénissez le Seigneur.

10. Nox illuminatio mea in deliciis meis. *Pros. Ps. 138, v. 10.*

La nuit a éclairé mes voluptés.

11. Et nox sicut dies illuminabitur : sicut tenebræ ejus, ita et lumen ejus. *V. 41.*

La nuit éclaire comme le jour; les ténèbres et la lumière ne sont qu'une même chose pour vous.

12. Non extinguetur in nocte lucerna ejus. *Prov. 31, v. 18.*

Sa lampe ne s'est pas éteinte durant la nuit.

13. Solis illis superposita erat gravis nox, imago tenebrarum. *Sap. 17, in fine.*

Sur eux seuls s'étendait une épaisse nuit, image des ténèbres qui leur étaient réservées.

14. Omnis faber et architectus, qui noctem tanquam diem transigit, etc. *Eccli. 38, v. 28.*

L'ouvrier et l'architecte consomment dans leur travail les jours et les nuits.

15. Consurge, lauda in nocte, in principio vigiliarum : effunde sicut aquam cor tuum ante conspectum Domini. *Thren. 2, v. 19.*

Lève-toi, loue le Seigneur durant la nuit, au commencement des veilles; répands ton cœur comme l'eau en présence du Seigneur.

16. Benedicite, noctes et dies, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula. *Dan. 3, vers. 71.*

Jours et nuits, bénissez le Seigneur, louez-le, exaltez-le dans tous les siècles.

17. Sub una nocte nata est, et sub una nocte periit. *Jona 4, v. 10.*

Une nuit l'a vu naître, et la nuit suivante l'a vu mourir.

18. Sicut fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus et tribus noctibus : sic erit Filius hominis in corde terræ tribus diebus et tribus noctibus. *Matth. 12, v. 40.*

Comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre.

19. Nox præcessit, dies autem appropinquavit : abjiciamus ergo opera tenebrarum, et induamur arma lucis. *Rqm. 13, v. 12.*

La nuit est déjà avancée, et le jour s'approche; quittons donc les œuvres de ténèbres, et revêtons-nous des armes de lumière.

20. Omnes vos filii lucis estis et filii diei : non sumus noctis, neque tenebrarum. *Pros. 1 Thess. 5, v. 5.*

Vous êtes tous des enfants de lumière et des enfants du jour; nous ne sommes point des enfants de la nuit ni des ténèbres.

21. Qui enim dormiunt, nocte dormiunt; et qui ebrii sunt, nocte ebrii sunt : nos autem, qui diei sumus, sobrii simus. *V. 7-8.*

Car ceux qui dorment dorment durant la nuit, et ceux qui s'enivrent s'enivrent durant la nuit; mais nous qui sommes des enfants du jour, soyons sobres.

22. Et nox ultra non erit, et non egebunt lumine lucernæ, neque lumine solis, quoniam Dominus Deus illuminabit illos. *Apoc. 22 v. 5.*

Et là il n'y aura point de nuit, et ils n'auront pas besoin de lampe ni de la lumière du soleil, parce que le Seigneur les éclairera.

NUDITAS (NUDITÉ).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Servies inimico tuo in fame, et siti, et nuditate. *Deut. 28, v. 48.*

Tu serviras ton ennemi dans la faim, dans la soif et dans la nudité.

2. Egenti da, orphanum tuere, nudum vesti. *4 Esdr. 2, v. 20.*

Donne au pauvre, protège l'orphelin, habille celui qui est nu.

3. Panem tuum cum esurientibus et egenis comede, et de vestimentis tuis nudos tege. *Tob. 4, v. 17.*

Mange ton pain avec les pauvres et avec ceux qui ont faim, et couvre de tes vêtements ceux qui sont nus.

4. Nudus egressus sum de utero matris meæ, et nudus revertar illuc. *Job 1, v. 21.*

Je suis sorti nu du sein de ma mère, et j'y retournerai nu.

5. Sicut egressus est nudus de utero matris suæ, sic revertetur. *Eccles. 5, v. 14.*

Comme il est sorti nu du sein de sa mère, ainsi il s'en retournera.

6. Miserabilis prorsus infirmitas : quomodo venit, sic revertetur. *V. 15.*

Profonde misère ! comme il est venu, il s'en ira.

7. Cum videris nudum, operi eum, et carnem tuam ne despexeris. *Isa. 58, v. 7.*

Lorsque vous voyez un homme nu, couvrez-le, et ne méprisez pas la chair dont vous êtes formé.

8. Prohibe pedem tuum a nuditate, et guttur tuum a siti. *Jerem. 2, v. 25.*

Défends tes pieds de la nudité, éloigne la soif de tes lèvres.

9. Vir si fuerit justus, etc., et nudum operi vestimento, etc., vita vivet, ait Dominus Deus. *Ezech. 48, v. 5-7-9.*

Si un homme est juste, s'il couvre de ses vêtements ceux qui sont nus, il vivra de la vie, dit le Seigneur.

10. Ecce ego ad te, dicit Dominus exercituum, et ostendam gentibus nuditatem tuam. *Nahum 3, v. 5.*

Me voici contre toi, dit le Seigneur des armées ; j'exposerai aux nations ta nudité.

11. Væ qui potum dat amico suo, mittens fel suum, et inebrians, ut aspiciant nuditatem ejus ! *Habac. 2, v. 15.*

Malheur à celui qui mêle du fiel dans le breuvage de son ami et l'enivre pour contempler sa nudité !

12. Nudus eram, et cooperuistis me : infirmus, et visitastis me. *Matth. 23, v. 36.*

J'étais nu, et vous m'avez revêtu ; j'étais malade, et vous m'avez visité.

13. Nescis quia tu es miser, et pauper, et nudus. *Apoc. 3, v. 17.*

Tu ne sais pas que tu es misérable, pauvre et nu.

14. Beatus qui vigilat et custodit vestimenta sua, ne nudus ambulet. *Ibid. 16, v. 15.*

Heureux celui qui veille et qui garde ses vêtements, de peur qu'il ne marche nu.

NUGÆ (AMUSEMENTS).

ETYMOLOGIA.

Nugæ a non et ago componi videtur, eo quod qui nugatur, nihil agit.

Collecter.

Le mot *amusement* semble venir des mots *non* et *agir*, de ce que celui qui s'amuse ne fait rien.

SENTENTIE PATRUM.

1. Quam suave mihi subito factum est, carere a stavitatibus nugarum ; et quas amittere metus fuerat jam dimittere gaudium est ! *Lib. 9 Conf. c. 1, circa med. p. 107, A, t. 1.*

S. Aug.

Quelle douce condition m'a été faite tout à coup par le défaut d'amusements, et quelle joie pour moi de pouvoir abandonner ceux que j'avais eu peur de perdre !

2. Majorum nugæ, negotia vocantur ; puero-rum autem puniuntur a majoribus. *Lib. 1 Conf. c. 9, ante fin. t. 1.*

Les amusements des grands sont appelés des affaires, mais les amusements des enfants sont punis par les grands.

3. Separatis nugis locorum communium, res cum re, causa cum causa, ratio cum ratione confligat. *De Util. cred. c. 1, post med. t. 6.*

Si on enlève aux lieux publics les amusements, l'effet se heurte avec l'effet, la cause avec la cause, la raison avec la raison.

4. Nugæ revera ingentes sunt, imperantem aliquem sibi ipsi et præceptorem desiderare, et heriliter ac vehementer seipsum urgere. *Homil. 9 in Hexam. ante finem, p. 49, t. 1.*

S. Basil Mag.

C'est vraiment une grande puérilité de se commander sans cesse à soi-même, de se traiter avec hauteur et véhémence, et néanmoins de ne pas être son propre maître.

5. Consecrasti os tuum Evangelio, nugis jam aperire illicitum, assuescere sacrilegum est. *Lib. 3 de Consid. ad Eugen. pap. prope fin. fol. 278, col. 1, C.*

S. Bern.

Vous avez consacré votre bouche à l'Évangile, il ne peut plus vous être permis de l'ouvrir pour des bagatelles, et ce serait un sacrilège de l'y habituer.

6. Inter sæculares nugæ, nugæ sunt ; in ore sacerdotis, blasphemæ. *Ibid.*

Pour les hommes du siècle, les bagatelles sont des amusements ; dans la bouche du prêtre, elles sont un blasphème.

S. Bern.

7. *Interveniendum est caute et prudenter nugacitati sæcularium, prorumpendum sane in serium quid, quod non modo utiliter, sed libenter audiant, et supersedeant otiosis. Ib. etc.*

Il faut intervenir avec précaution et prudence dans les badinages des hommes du monde, afin de faire tourner en choses sérieuses celles qu'ils écoutent utilement et volontiers, et auxquelles les oisifs pourraient s'arrêter.

8. *Nugæ quæ inter homines versantur, insipientiam eorum adaugent, qui ipsis utuntur. Sup. Eccles. c. 6, in calce, p. 338.*

Les amusements qui ont lieu parmi les hommes ne font qu'accroître le peu de raison de ceux qui en usent.

S. Gregorius
Thaumat.

9. *Stultitiæ verborum nugacitas conjuncta est. Super Eccles. c. 5, in princ. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 52, col. 2, II, edit. Colon. 1618.*

Le goût pour le badinage ne se sépare pas de la folie des paroles.

S. Hier.

10. *Nugas terimus, et fonte veritatis omissio, opinionum rivulos consecramur. Epist. 1 adversus Helvid. post med. p. 13, A, t. 2.*

Nous nous appliquons souvent à des bagatelles, et, passant à côté de la source de la vérité, nous suivons le torrent des opinions.

11. *Nugas terimus, et aniles et superfluas cantilenas longo sermone convincimus. Tom. 2, Epist. 13 ad Pammach. ante med. p. 167, litt. B.*

Nous nous arrêtons à des bagatelles, et nous faisons de longs discours pour ne répéter que des bruits vieux déjà et inutiles.

Hugo
a S. Victore

12. *Fascinatio nugacitatis seducit cor. Lib. 2 de Claustro anim. c. 20, ab init. p. 49, G, tom. 2.*

Le cœur se laisse séduire par l'éblouissement du badinage.

13. *Mundi amatores (qui vocari christiani volunt) nugas diligunt. Lib. 4 de Arca Noe, c. 8, circa init. p. 215, E, t. 2.*

Les partisans du monde (ceux même qui tiennent à porter le nom de chrétiens) aiment les bagatelles.

S. Joan. Chr.

14. *Extremæ insanix est, hominem ridiculum, probrosum, turpem, ignominiosum, et omni supplicio dignum, adhuc tamen in nugis gloriari velle. Serm. 11 sup. Epist. ad Rom. in fine Moral. col. 122, A, t. 4.*

C'est une extrême folie qu'un homme déjà ridicule, couvert d'opprobre, de honte et d'ignominie, et digne de tous les supplices, veuille cependant encore chercher de la gloire dans des bagatelles.

15. *Fideles homines juveniliter nugari, desipere et insanire est. Hom. 9 sup. 2 Cor. in princ. Moral. col. 753, D, t. 4.*

Que des hommes fidèles s'amuse comme des enfants, c'est folie et absence de sens.

16. *Omnia apud philosophos gentiles, sunt nugæ, fabulæ, scena et hypoëresis. Hom. 16 ad pop. Antioch. a med. col. 157, A, t. 5.*

Chez les philosophes païens, tout est bagatelle, fable, comédie et hypoëresis.

S. Just, mart.

17. *Si nugæ vobis videntur, verba nugarum*

plena, contemnite. *In Apolog. 2, in fine, apud Bibl. Patr. t. 2, p. 52, col. 1, B, edit. Colonie 1618.*

Si tout vous paraît une bagatelle, méprisez les paroles qui en sont pleines.

18. *Oris tui ostium utilitati aperiatur, nugacitati claudatur. Lib. 1, Ep. 20 ad Gillebert. ante fin. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Ouvrez votre bouche pour ce qui est utile, fermez-la pour ce qui n'est que bagatelle.

19. *Miseri jam sumus, et nondum nugaces esse cessamus. Lib. 6 de Gubern. Dei, a med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Col. 1618.*

Nous sommes déjà malheureux, et nous ne cessons encore de nous porter à la plaisanterie.

20. *Criminosior luxuriosa paupertas, et majoris invidiæ miser nugax. Ibid. lib. 7.*

La pauvreté luxueuse est bien blâmable, mais le malheureux qui s'amuse à des bagatelles est plus à plaindre encore.

21. *Otiosorum proprie sunt nugæ. Sup. 2 Thess. c. 3, a med. p. 107, col. 2, F, t. 2.*

Les bagatelles sont le propre des hommes oisifs.

SENTENTIA PAGANI.

22. *Frivolis turbamur et inanibus. Lib. 3 de Ira, c. 30, in princ. p. 454, t. 1.*

Nous nous laissons troubler par des choses bien vaines et frivoles.

NUNTIUS (DÉPUTÉ, MESSAGER).

SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. *Misi nuntios, ut vocarent te: cur non statim venisti ad me? Num. 22, v. 37.*

J'ai envoyé des députés pour t'appeler vers moi; pourquoi n'es-tu pas venu aussitôt?

2. *Quid vis currere, fili mi? Non eris boni nuntii bajulus. 2 Reg. 18, v. 22.*

Pourquoi veux-tu courir, mon fils? Tu ne seras point porteur de bonnes nouvelles.

3. *Vir bonus est, et nuntium portans bonum, venit. V. 27.*

C'est un homme de bien, et il apporte une bonne nouvelle.

4. *Ego missus sum ad te durus nuntius. 3 Reg. 14, v. 6.*

Je suis envoyé vers vous comme un triste messenger.

5. *Nuntius impii, cadet in malum: legatus autem fidelis, sanitas. Prov. 13, v. 17.*

Le messenger de l'impie tombera dans le mal; mais le messenger fidèle sera la guérison.

6. *Indignatio regis, nuntii mortis, et vir sapiens placabit eam. Ibid. 16, v. 14.*

La colère du roi est un message de mort; l'homme sage l'apaisera.

S. Petr. Maur.
abbas Clun.

Salvianus.

S. Theoderet.

Seneca.

7. Legatus fidelis ei, qui nūsiteum, animam ipsius requiescere facit. *Ibid.* 25, v. 13.

Le messager fidèle réjouit le cœur de son maître.

8. Nuntius bonus de terra longinqua. V. 25.

Une bonne nouvelle venue d'une terre éloignée.

9. Claudus pedibus, et iniquitatem bibens, qui mittit verba per nuntium stultum. *Ibid.* 26, v. 6.

Couper les pieds à celui qu'on envoie, boire une liqueur empoisonnée, c'est confier ses projets à l'insensé.

10. Ignorat præterita, et futura nullo scire potest nuntio. *Eccles.* 8, v. 7.

L'homme oublie le passé, et il ne peut savoir l'avenir par aucun ambassadeur.

11. Transierunt omnia, tanquam umbra, et tanquam nuntius percurrrens. *Sap.* 5, v. 9.

Toutes les choses ont passé comme l'ombre, comme le courrier qui se hâte.

12. Non audietur ultra vox nuntiorum tuorum. *Nahum* 2, in fine.

On n'entendra plus la voix de tes ambassadeurs.

NUPTIÆ (NOCES).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Vocatis multis amicorum turbis ad convivium, fecit nuptias. *Gen.* 29, v. 22.

Laban, ayant invité plusieurs de ses amis à un festin, célébra les noces.

2. Non est in loco nostro consuetudinis, ut minores ante tradamus ad nuptias. V. 26.

Ce n'est pas la coutume en notre pays de marier d'abord les plus jeunes avant les aînés.

3. An idcirco vocastis nos ad nuptias, ut spoliaretis? *Judic.* 14, v. 15.

Est-ce que vous nous avez appelés à vos noces pour nous dépouiller?

4. Vadas et roges eum venire ad nuptias meas. *Tob.* 9, v. 3.

Allez et priez-le de venir à mes noces.

5. Indicavit ei omnia, quæ gesta sunt. feritque eum secum venire ad nuptias. V. 7.

Il lui raconta tout ce qui lui était arrivé, et il l'amena avec lui aux noces.

6. Accesserunt ad convivium; sed et cum timore Domini, nuptiarum convivium exercebant. *Ibid.* in fine.

Ils se mirent à table, mais ils célébrèrent le festin même des noces dans la crainte du Seigneur.

7. Neque vitam, neque nuptias mundas jam custodiunt; sed alius alium per invidiam occidit, aut adulterans contristat. *Pros. Sap.* 14, vers. 24.

Ils ne respectent plus la vie ni la chasteté du mariage, mais ils se tuent et se contristent les uns les autres par l'envie ou par l'adultère.

8. Et omnia commista sunt, sanguis, homicidium, furtum et fictio, corruptio et infidelitas, turbatio et perjurium, tumultus bonorum, etc. V. 25.

Et tout fut confondu : le sang, le meurtre, le vol, la fourberie, la corruption, l'infidélité, le tumulte, le parjure, la persécution des justes.

9. Conversæ sunt nuptiæ in luctum, et vox musicorum ipsorum in lamentum. 1 *Mach.* 9, vers. 41.

Les noces se changèrent en deuil, et la voix des instruments en accents de douleur.

10. Venit sponsus, et quæ paratæ erant, intraverunt cum eo ad nuptias, et clausa est janua. *Matth.* 25, v. 10.

L'époux arriva, et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui dans la salle des noces, et la porte fut fermée.

11. Cum invitatus fueris ad nuptias, non discumbas in primo loco, ne forte honoratio sit invitatus ab illo, etc. *Pros. Luc.* 14, v. 8.

Quand vous serez invité à des noces, ne prenez pas la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi les convives quelqu'un de plus considérable que vous.

12. Sed cum vocatus fueris, vade, recumbe in novissimo loco, ut cum venerit, qui te invitavit, dicat tibi : Amice, ascende superius, etc. *Luc.* 14, v. 10.

Mais, quand vous avez été invité, allez vous mettre à la dernière place, afin que celui qui vous a invité vous dise quand il viendra : Ami, montez plus haut.

13. Nuptiæ factæ sunt in Cæna Galilææ, et erat Mater Jesu ibi : vocatus est autem et Jesus, et discipuli ejus ad nuptias. *Joan.* 2, v. 1-2.

On célébraît des noces à Cæna en Galilée, et la Mère de Jésus était là, et Jésus fut invité avec ses disciples.

14. Beati, qui ad cœnam nuptiarum Agni vocati sunt. *Apoc.* 19, v. 9.

Heureux ceux qui ont été appelés au festin des noces de l'Agneau.

SENTENTIÆ PATRUM.

15. Non dissuadeo nuptias, sed eos damno qui dissuadere consueverunt. *Lib. 1 de Virg. circa med. t. 1.*

Je ne dissuade personne de se marier, mais je condamne ceux qui habituellement en dissuadent.

16. Docuit Apostolus non damandas esse nuptias, sed probandas : nuptiis tamen ipsis integritatis studia præferenda. *Ibid. lib. 3.*

L'Apôtre a enseigné qu'il ne fallait pas condamner le mariage, mais au contraire l'approuver, et que cependant il fallait lui préférer la pratique de la pureté.

17. Bona vincula nuptiarum, sed tamen vincula : etsi vincula, tamen vincula charitatis. *Lib. 3 de Virginibus, ante med. t. 1.*

Les liens qui unissent deux époux sont honorables, mais ils sont des liens, et puisqu'ils sont des liens, qu'ils soient ceux d'un mutuel amour.

18. Non prohibemus secundas nuptias, sed non probamus sæpe repetitas : neque enim

S. Ambr.

S. Ambr.

quidquid licet et decet. *Lib. de Viduis, circa init. t. 1.*

Nous ne défendons pas les secondes nocces, mais nous n'approuvons pas celles qui se répètent souvent, car tout ce qui est permis n'est pas toujours convenable.

19. Melius est nubere, quam uri. Pro remedio nuptias suasit, ut peritura sanetur, non pro electione præscripsit casta et continens quid sequatur. *Lib. de Viduis, post init. t. 1.*

Il est mieux de se marier que de brûler. L'Apôtre a conseillé le mariage comme un remède qui pût guérir ce qui aurait peut-être péri, mais il n'en a point fait un ordre à celui qui pourrait vivre dans la continence.

20. Inuita nuptiæ solent malos proventus habere. *Sup. 1 ad Corinth. c. 7, in fine, in ilud, Cui vult nubat, t. 5.*

Les mariages forcés produisent ordinairement de mauvais effets.

21. Cum dicit nubat, lege loquitur naturali, quanquam a Deo primæ nuptiæ sint, secundæ vero permissæ sunt. *Pros.*

Quand l'Apôtre conseille qu'on se marie, il parle selon la loi naturelle; quoique le premier mariage ait été institué par Dieu, le second n'est que permis.

22. Primæ nuptiæ sub benedictione Dei celebrantur sublimiter, secundæ autem, et in præsentî carent gloria: concessæ sunt enim propter incontinentiam. *Ibid.*

Les premières nocces se célèbrent avec pompe et sans la bénédiction de Dieu, mais les secondes sont privées actuellement d'une certaine gloire, car elles n'ont été permises qu'à cause de l'incontinence.

S. Aug.

23. Nuptiæ, ut ipsæ nuptiæ tabulæ clamant, liberorum procreandorum causa matrem feminamque conjungunt. *De Moribus Manich. c. 18, ante med. t. 1.*

Les nocces, comme le constatent les registres de mariage, unissent l'homme et la femme dans le but d'engendrer des enfants.

24. Nuptiarum bonum non extinguit, sed modificat inobedientium membrorum malum; ut limitata quodammodo concupiscentia carnalis, fiat saltem pudicitia conjugalîs. *Epist. 57, quest. 2, post med. t. 2.*

Le mariage n'exclut pas le bien qui résulte de cette union, mais il modifie le mal causé par la désobéissance des membres, afin que la concupiscentie de la chair se trouvant limitée d'une certaine façon, la pudeur conjugale reste au moins saine et sauve.

25. Nihil prohibere potuit, ut essent in paradiso honorabiles nuptiæ et thorus immaculatus. *Lib. 9 de Genesi ad litt. c. 3, tom. 3.*

Rien ne put empêcher que les nocces fussent honorables dans le paradis et que le lit nuptial demeurât sans tache.

26. Utriusque sexus infirmitas propendens in ruinam turpitudinis, recte excipitur honestate nuptiarum, ut quod sanis possit esse officium, sit ægrotis remedium. *Ibid. c. 7.*

La faiblesse de chaque sexe tendant à la ruine de la pudeur, celle-ci se trouve protégée par l'honnêteté du mariage, en sorte que ce qui peut être un devoir pour ceux qui sont sains soit un remède pour ceux qui sont malades.

27. Concupiscentiam nuptiæ ordinant, continentia colibet et refrænât. *Ib. c. 10, in fine.*

Le mariage règle la concupiscentie, la continence la contient et la réprime.

28. Ad hoc nuptiæ sunt, ut concupiscentia redacta ad legitimum vinculum, non difformis et dissoluta fluitaret, habens de se ipsa irrefrænabilem carnis infirmitatem, de nuptiis autem indissolubilem fidei societatem: de se ipsi progressum immoderate coeundi, de nuptiis modum caste procreandi. *De Bono conjugali, c. 5, circa fin. t. 6.*

Les nocces ont été établies surtout afin que la concupiscentie, réduite à un lien légitime, ne présentât pas çà et là sa laideur et sa dissolution, ayant en elle-même la faiblesse indomptable de la chair, mais tirant du mariage une union indissoluble par la foi jurée; éprouvant en elle-même un désir immodéré de s'unir, mais trouvant dans le mariage le moyen de procréer sans blesser la chasteté.

29. Nuptiæ ab adulterio, seu fornicatione defendunt: neque enim illud propter nuptias admittitur, sed propter nuptias ignoscitur. *Ib. c. 6, post init.*

Le mariage préserve de l'adultère ou de la fornication, car cela n'est pas admis à cause du mariage, mais cela est pardonné à cause du mariage.

30. Nuptiæ fidelium virginitati anteponuntur impiorum. *Ibid. c. 8, in med.*

Les nocces des fidèles sont préférées à la virginité des impies.

31. Nimum detestanda est, quæ continens a nuptiis, non continet a luxuria. *Ibid. cap. 12, post init.*

On doit souverainement détester quiconque s'abstient du mariage ne s'abstient pas cependant du péché de luxure.

32. Posse fieri nuptias ex male conjunctis, honesto postea placito consequente, manifestum est. *Ibid. c. 14, in fine.*

Il est évident qu'un mariage illicite, de déshonnéte qu'il est, peut devenir honnête par un nouveau consentement donné plus tard.

33. Manet vinculum nuptiarum, etiamsi proles (cujus causa initium est) manifesta sterilitate subsequatur. *Ibid. c. 15, in princ.*

Le lien du mariage subsiste, quoique toute progéniture, qui en est la fin, soit refusée à la suite d'une manifeste stérilité.

34. Sicut filii boni adulterorum, nulla defensio est adulteriorum: sic mali conjugatorum, nullum crimen est nuptiarum. *Ibid. cap. 16, in med.*

De même que les adultères ne doivent point excuser leur faute sur ce que de leur criminelle conduite il est résulté des enfants bons, de même on ne doit pas faire un crime à ceux qui sont légitimement mariés de ce qu'il leur est né des enfants mauvais.

35. Quidam homines tanquam ascendunt in nuptias gradu honestatis, quidam vero descendunt gradu pietatis. *Ibid. c. 17.*

Si certains hommes parviennent, en se mariant, à un plus haut degré d'honnêteté, il en est aussi qui y perdent un certain degré de piété.

S. Aug.

S. Aug.

S. Aug.

36. In nostrarum nuptiis plus valet sanctitas sacramenti, quam fecunditas uteri. *Ibid. c. 18, ante finem.*

Dans le mariage de nos filles, la grâce du sacrement reçoit plus que la fécondité de leur sein.

37. Bono nuptiarum procul dubio bonum continentiae preferendum est. *Ibid. cap. 19, circa init.*

Le bien que produit la continence est sans doute préférable au bien que produit le mariage.

38. Bonum sunt nuptiæ, in quibus tanto meliores sunt conjugati, quanto castiores, ac fideiores Deum timent. *Ibid. in fine.*

Il est bien le mariage dans lequel les époux sont d'autant meilleurs qu'ils sont plus chastes et qu'ils craignent Dieu avec plus de fidélité.

39. Bonum sunt nuptiæ, et contra omnes calumnias possunt sana ratione defendi. *Ibid. c. 20, post med.*

Le mariage est une bonne chose, et il peut être défendu par de saines raisons contre toutes calomnies.

40. Bonum nuptiarum per omnes gentes, atque omnes homines, in causa generandi est, et in fide castitatis. *Ibid. c. 24, in princ.*

Chez toutes les nations et chez tous les hommes, on a regardé comme un bien procuré par le mariage la fin même, qui est de propager l'espèce humaine et de préserver la chasteté.

41. Bona nuptiarum sunt proles, fides, sacramentum. *Ibid. in medio.*

Les biens du mariage sont la procréation des enfants, la foi et le sacrement.

42. Dicimus nec a diabolo, sed ab ipso Deo nuptias institutas. *Lib. 2 ad Bonifac. cap. 5, circa init. t. 7.*

Nous soutenons que c'est Dieu lui-même et non le diable qui a institué le mariage.

43. Nuptiæ quanto magis sunt laudandæ, tanto minus eis imputanda carnis concupiscentia, quam invenerunt in hominibus nuptiæ, non fecerunt : quia et illa in plurimis sine ipsis est, et ipse si nemo peccasset, sine illa esse potuerunt. *Ibid. lib. 3, c. 8, in med.*

Le mariage est d'autant plus louable, et il faut d'autant moins lui imputer la concupiscentie de la chair, qui s'est également rencontrée dans les hommes qui ne sont point mariés, parce que cette concupiscentie est dans beaucoup sans eux, et que le mariage, si personne n'avait péché, eût pu en être exempt.

44. Nuptiarum laus est, justa copulatio sexuum, non iniqua defensio vitiorum. *Ibid. lib. 4, c. 5, post init.*

L'éloge du mariage se tire du rapprochement licite des sexes et non de l'injuste défense des vices.

45. Sic nuptiæ sunt laudandæ, ut nullo modo ad earum culpam vituperationemque pertineat, quod omnes homines primorum hominum peccato nascantur obnoxii. *Lib. 1 contra Julian. c. 2, post init. t. 7.*

L'éloge du mariage doit être ainsi fait, qu'on ne lui impute ni à faute ni à blâme le malheur que nous avons tous de porter en naissant la tache du péché commis par le premier homme.

46. Bonæ nuptiæ thorum habent immaculatam. *Ibid. c. 24, post init.*

Les bons mariages gardent le lit nuptial sans tache.

47. Immunditia naturarum non est crimen nuptiarum, bonum quippe discernitur proprium nuptiarum a quolibet vitio naturarum. *Ibid. lib. 2, c. 1, ante finem.*

L'impureté de la nature n'est point un crime qu'on doive imputer au mariage, car il faut savoir distinguer le bien qui est propre au mariage d'avec tout vice qui vient de la nature.

48. Contra languoris malum adhibentur ab incontinentibus nuptiarum remedia. *Ibid. lib. 5, c. 16, in fine.*

Le mariage est un remède employé par les incontinents contre le mal de langueur dont ils sont atteints.

49. Nuptiarum bonum homines infideles infideliter utendo, in malum peccatumque convertunt. *Ibid. lib. 4, c. 6, in princ.*

Les hommes sans foi, en usant également sans foi du bien du mariage, le font tourner en mal et en péché.

50. Nuptiarum bonum malo originali, quod inde trahitur, non potest accusari. *Lib. 1 de Nuptiis, c. 1, post med. t. 7.*

Le bien du mariage ne peut être accusé du mal d'origine, quoique le mal vienne de ce bien.

51. Pudenda concupiscentia nulla esset, nisi homo ante peccasset; nuptiæ vero essent, etiamsi nemo peccasset. *Ibid. circa fin.*

Nous n'aurions à rougir d'aucune concupiscentie, si l'homme n'avait péché auparavant; il y aurait néanmoins des mariages, quoique personne n'eût péché.

52. Nec propter libidinis malum nuptias condemnare, nec propter nuptiarum bonum libidinem laudare debemus. *Ibid. c. 7, in fine.*

Le mal qui résulte de la débauche ne doit pas nous faire condamner le mariage, pas plus que nous ne devons louer la débauche parce qu'il résulte un bien du mariage.

53. Nuptiæ institutæ sunt causa generandi, non peccandi. *Ibid. lib. 2, c. 26, in medio.*

Le mariage a été institué non pour propager le péché, mais pour propager l'espèce humaine.

54. Malum pudendæ libidinis et potest esse sine nuptiis, et potuerunt esse nuptiæ sine illo. *Ibid.*

Le mal d'une honteuse débauche peut exister sans le mariage, de même que le mariage peut exister sans le mal.

55. Aliæ nuptiæ sine pudenda libidine, aliæ cum pudenda libidine. *Ibid. c. 32, ante fin.*

Il est des mariages qui n'ont point à rougir d'aucune débauche; le contraire a lieu pour certains autres.

56. Illæ quæ virginitatem Deo vovent, sine nuptiis non sunt : nam et ipsæ pertinent ad nuptias cum tota Ecclesia, in quibus nuptiis sponsus est Christus. *Tract. 9 sup. Joan. post init. t. 9.*

Quiconque a voué à Dieu sa virginité a contracté une sorte de mariage; car il a contracté une alliance avec l'Eglise entière, et dans cette union, l'époux c'est le Christ.

57. Melior est castitas cælibum, quam cas-

S. Aug. titas nuptiarum. *De Bono conjugali, cap. 22, ante med. t. 6.*

La chasteté des célibataires est bien préférable à celle des personnes mariées.

58. Omne nuptiarum bonum impletum est in Joseph et Maria, parentibus Christi, proles, fides, sacramentum. Prolem cognoscimus Dominum Jesum; fidem, quia nullum adulterium; sacramentum, quia nullum divortium. *Lib. 1 de Nuptiis, c. 31, in fine, t. 7.*

Tout le bien qui résulte du mariage s'est trouvé dans Joseph et Marie, parents du Christ, l'enfant, la foi, le sacrement. Nous reconnaissons l'enfant dans le Seigneur Jésus, la foi dans l'absence de tout adultère, le sacrement dans celle de tout divorce.

59. Carnalis concupiscentia laudabilius continentia virtute frænatur, quam fructibus impenditur nuptiarum: tam magnum est enim malum ejus, ut eo non uti, quam bene uti sit melius. *Lib. 4 contra Julian. c. 6, in fine, t. 7.*

La concupiscentie de la chair est plus glorieusement comprimée par la vertu de continence qu'elle ne sert à produire les résultats naturels du mariage: car le danger de la concupiscentie est si grand, qu'il vaut mieux ne pas user du mariage que d'en bien user.

S. Basil. Mag. 60. Finnt honorabiles nuptiæ, quando rationem conjugii non præit obscena voluptas. *De vera Virgin. post med. f. 139, p. 2, L, edit. Paris. 1550.*

Le mariage devient honorable quand l'attrait d'un plaisir immonde ne précède pas la raison qui le fait conclure.

S. Bern. 61. Turtur compare uno contenta est, quo amisso alterum jam non admittit, numerositatem in hominibus nuptiarum redarguens. *Pros.*

La tourterelle se contente d'un seul compagnon; celui-ci perdu, elle n'en recherche pas d'autre, blâmant par là les hommes qui convolent à plusieurs noces.

62. Nam etsi forsitan culpa propter incontinentiam venialis est, ipsa tamen tanta incontinentia turpis est: pudet ad negotium honestatis rationem non posse in homine, quod natura possit in volucre. *Serm. 59 sup. Cant. post med.*

Car quoique peut-être, vu le motif d'incontinence, cette faute ne soit que vénielle, cependant cette incontinence n'est pas exempte de honte; il est honteux en effet que dans un homme, quand il s'agit d'honnêteté, la raison soit moins puissante que la nature ne l'est chez un oiseau.

63. Nuptiæ sumptuosæ, damnnum sine honore conferunt. *Epist. de Cura et Regim. rei fam. in 2 vol. pos. circa init. f. 371, col. 1, C.*

Les noces somptueuses occasionnent un dommage sans procurer de l'honneur.

S. Cyprian. 64. Nuptiarum festa improba et convivia lasciva vitanda sunt. *De Discipl. et Habitu virgin. c. 9, ante med. p. 231, col. 2, t. 2.*

Il faut éviter les fêtes inconvenantes des noces et les festins trop enjoués.

65. Quis illi in nuptiis locus est, cui animus ad nuptias non est? *Ibid. post med. libri.*

Qu'a-t-il à faire à des noces, celui dont l'esprit n'est point à ces noces?

66. Ad nuptias pudica quæ venerat, impudicior discedit. *Ibid. etc.* S. Cyprian.

La femme qui était venue aux noces remplie de pudeur s'en retire plus impudique.

67. Nubens post votum, pejor est adultero. *In decretis Gratian. fol. 30, col. 3, edit. Lugdun. 1540.* Gloss. decr.

Le mariage après un vœu est pire que l'adultère.

68. In spiritualibus nuptiis a luctu incipitur, sed ad gaudia æterna pervenitur. *Pros.* S. Greg. Mag.

Dans les noces spirituelles, on commence par le deuil, mais on parvient aux joies éternelles.

69. Carnales autem nuptiæ a lætitia semper incipiunt, et ad finem cum luctu tendunt. *Lib. 4 Dialog. c. 13, ab init. t. 1.*

Tandis que les noces selon la chair commencent par la joie et finissent par le deuil.

70. Laudabiles sunt nuptiæ, præ nuptiis tamen puritas: nuptiæ indicium sunt perturbationis, castitas vero splendoris: nuptiæ parentes sanctorum, puritas autem sacrificium. *Orat. 27 ad virginem, in princ. p. 219.* S. Greg. Naz.

On doit louer les noces, mais la pureté leur est bien préférable; les noces sont l'indice d'un certain trouble, mais la chasteté est l'indice de la splendeur; les noces nous font les parents des saints, mais la pureté est un sacrifice.

71. Prædicator continentia, nuptias ne conciliet. *Tom. 1, Ep. 2 ad Nepotian. ante finem, p. 17, A.* S. Hier.

Que celui qui prêche la continence ne conseille ni ne ménage des mariages.

72. Melius est nubere, quam uri: tolle quod pejus est, uri, et per se bonum non erit, nubere. *Tom. 1, Epist. ad Salcian. ante finem, p. 77, B.*

Il est mieux de se marier que de brûler; supprimez ce qui est pire, brûler, et en soi il sera bon de ne pas se marier.

73. Quid angustiarum habeant nuptiæ, didicisti in ipsis nuptiis. *Tom. 1, Ep. 10 ad Favianam, ab init. p. 80, C.*

Vous avez appris dans les noces elles-mêmes tout ce qu'elles préparent ou contiennent d'angoisses.

74. Nulla vidua nuptias contemptura, timeat egestatem. *Ibid. post med. p. 83, A.*

Que toute veuve qui sera portée à mépriser le mariage craigne la pauvreté.

75. In secundis nuptiis superducit mater filios, non nutricium, sed hostem, non parentem, sed tyrannum. *Pros.*

Dans un second mariage, une mère soumet ses enfants non à un bon nourricier, mais à un ennemi; non à un père, mais à un tyran.

76. Inflammata libidine obliviscitur uteri sui, et inter parvulos suas miserias uescientes, lugens dudum nova nupta componitur.

Poussée par la passion, elle oublie ceux qui sont sortis de son sein, et, nouvelle mariée depuis peu, on la trouve pleurant au milieu de ses petits enfants, qui ignorent ses souffrances.

77. Nulla maritum ducit, ut cum marito non

S. Hier.

dormiat : aut si certe libido non stimulat, quæ tanta insania est, in more scortorum prostituere castitatem, ut augeantur divitiæ, et propter rem vilem atque perituram, pudicitia (quæ pretiosa et æterna est) polluaturn?

Il n'est pas de femme qui accepte un mari pour ne pas partager sa couche ; ou si elle n'y est pas excitée par la passion, quelle n'est pas sa folie de prostituer sa chasteté à la manière de celles qui sont sans honneur, pour souiller, dans le but d'accroître ses richesses, et pour la plus vile et la plus fragile des choses, sa pudeur, qui est si précieuse et si digne de l'éternité ?

78. Si habes liberos, nuptias quid requiris ? Si non habes, quare expertam non metuis sterilitatem, et rem incertam certo præfers pudori ? *Ibid. ante finem, p. 83, B.*

Si vous avez des enfants, pourquoi recherchez-vous le mariage ? Si vous n'en avez pas, pourquoi ne redoutez-vous pas une stérilité dont vous avez fait l'expérience et préférerez-vous une chose incertaine à une pudeur certaine ?

79. Cogita quotidie te esse morituram, et nunquam de secundis nuptiis cogitabis. *Ibid. in fine, p. 84, D.*

Pensez tous les jours que vous mourrez, et jamais vous ne songerez à un second mariage.

80. Multo tolerabilius est bigamam esse, quam scortum : in altero enim miseriarum consolatio, in altero pœna peccati. *Tom. 1, Ep. 11 ad Geruntiam, post init. p. 88, C.*

Il est plus tolérable que vous soyez bigame que femme sans pudeur ; car, dans le premier cas, il y aura une consolation à vos misères ; dans le second, vous ne trouverez que la peine due à votre péché.

81. Non possunt habere pudicitia libertatem, qui serviunt dominatui nuptiarum. *Ibid.*

Ils ne peuvent avoir la liberté de la pudeur, ceux qui sont les esclaves du mariage.

82. Sub hæredum patrocínio sibi libido viduarum blanditur, ut quod propter intemperantiam suam faciunt, videantur facere desiderio liberorum. *Ibid. in princ. p. 87, B.*

Sous le prétexte d'être plus utile à ses héritiers, la passion de la veuve l'entraîne ; en sorte que ce qu'elle paraît faire pour le bien de ses enfants, elle ne le fait en réalité que pour satisfaire son intempérance.

83. Proponis mihi gaudia nuptiarum, ego tibi opponam pyram, gladium et incendium : non tantum boni est in nuptiis quod speramus, quantum mali, quod accidere potest, et timendum est. *Ibid. post med. p. 91, B.*

Vous me proposez les joies du mariage, et moi je vous proposerai le bûcher, le glaive et l'incendie ; il n'y a pas dans cet état autant de bien que nous en espérons, mais, au contraire, autant de mal qu'il peut nous en arriver et que nous avons à en craindre.

84. Non est detrabere nuptiis, cum illis virginitas antefertur. *Tom. 1, Ep. 22 ad Eustoch. ante med. p. 140, C.*

Préférer la virginité n'est point médire du mariage.

85. Laudo nuptias, laudo conjugium ; sed

quia virgines generant, lego de spinis rosam, de terra aurum, de concha margaritam. *Ibid.*

Je loue les noces, je loue le mariage ; mais parce que les vierges engendrent aussi, je choisis la rose parmi les épines, je tire l'or de la terre et la perle d'un coquillage.

86. Non damno bigamos, imo nec trigamos ; et si dici potest, octogamos : plus aliquid inferam, etiam scortatorem recipio pœnitentem : quidquid æqualiter licet, æqua lance pensandum est. *Lib. 1 adversus Jovian. p. 29, tom. 2.*

Je ne condamne ni les bigames, ni les trigames, et, si je puis le dire, les octogames non plus ; je fais mieux encore, je reçois toute personne impure qui se repent : ce qui est également permis doit être pesé dans une égale balance.

87. Nuptiæ terram replent, virginitas paradisum. *Tom. 2, lib. 1 adv. Jovian. longe ante med. p. 29, B.*

Les mariages peuplent la terre, la virginité peuple le paradis.

88. Porcia minor cum laudaretur apud eam quædam bene morata, quæ secundum habebat maritum, respondit : felix et pudica matrona nunquam præterquam semel nubit. *Ibid. longe post med. p. 50, C.*

Porcie la jeune étant louée chez une personne chez qui elle s'était arrêtée et qui avait un second mari, l'heureuse et pudique dame répondit qu'il ne fallait se marier qu'une seule fois.

89. Cito impudicas nuptias satiety solvit, cum primum lenocinim libidinis abscessit, quod libebat evilit. *Ibid. ante finem, p. 52, D.*

La satiété a bientôt dissous les mariages impudiques ; lorsque le premier attrait du plaisir a disparu, ce qui plaisait a cessé d'avoir des charmes.

90. Plus honorantur nuptiæ, quando quod de illis nascitur, plus amatur. *Tom. 1, Ep. 22 ad Eustoch. ante med.*

Les mariages sont d'autant plus honorés que ce qui en naît est plus aimé.

91. Qui nuptias damnat, non amator, sed inimicus est castitatis : dum et continentibus laudem tollit, et incontinentibus sublato nuptiarum remedio, fornicationis facit inire discrimen. *Sup. 1 ad Timoth. c. 4, in illud, Prohibitum nubere, etc. p. 384, D, t. 9.*

Celui qui condamne le mariage n'est pas l'ami, mais l'ennemi de la chasteté ; tandis qu'il supprime tout éloge de ceux qui observent la continence, et qu'il enlève à ceux qui ne l'observent pas le remède du mariage, il ouvre la voie si dangereuse de la fornication.

92. Virgines, quæ post consecrationem nupsent, non tam adulteræ sunt, quam incestæ. *Et hab. in decret. Gratiani, dist. 27, in fine, can. Virgines, f. 31, col. 1.*

Les vierges qui, après leur consécration, se sont mariées, ne sont pas aussi adultères qu'incestes.

93. Voventibus virginitatem, non solum nubere, sed etiam velle, damnabile est. *Et hab. in decret. Gratiani, part. 1, dist. 27, can. Voventibus, f. 30, col. 3.*

Il est condamnable pour celles qui ont fait vœu de virginité, non seulement de se marier, mais même de le vouloir.

S. Hier

S. Joan. Chr.

94. Ne excuses te propter nuptias : Dominus tuus nuptiis interfuit, et nuptias honestavit ; et tu nuptias arguis, et dicis nuptias obstaculum esse ad pietatem. *Sermone in illud, Nuptiæ factæ sunt, ab inît. t. 3.*

A propos de noces, ne vous excusez pas : notre Seigneur a assisté aux noces et les a honorées, et vous, vous les blâmez ; vous dites qu'elles sont un obstacle à la piété.

95. Ubi domus nuptiarum referta fœditate, vide illic turpia verba, risum incompositum, sessiones magis incompositas, vestem et gressum plenum turpitudine, et gestus stultitiam et insipientiam præ se ferentes, omnia illic risum et ridicula. *Pros.*

Dans toute maison où on a donné accès à l'impudenc des noces, là vous entendez des paroles honteuses, vous verrez des rires déréglés, des poses plus déréglées encore, des vêtements et des maintiens pleins d'indécence, et des gestes qui témoignent de folie et d'absence de sens ; en un mot, partout le rire et le ridicule.

96. Non ipsas nuptias dico, absit, sed ea quæ in nuptiis fiunt. Insanit tunc natura, præsentés pro hominibus bruta fiunt, et alii quidem ut equi hinnunt, alii vero ut asini calcitrant.

A Dieu ne plaise que je parle ici des noces ; je parle de ce qui se fait pendant les noces. Alors la nature semble se prendre de folie ; ceux qui y assistent ne sont plus des hommes, ils deviennent des brutes : les uns hennissent comme des chevaux, les autres ruent comme des ânes.

97. Magna ibi diffusio, magna dissolutio, nihil maturum, nihil generosum, magna diaboli pompa, cymbala, tibie et cantica plena scortationum et adulteriorum. *Hom. 42 sup. Acta Apost. ante med. Moral. t. 3.*

Là vous remarquez de la confusion, une grande dissolution, rien de grave, rien de généreux, la grande pompe du démon ; là vous entendez le bruit des cymbales, des trompettes et des chansons pleines de saletés et de paroles adultères.

98. Quanta olim honestate nuptias homines egerint, audite, qui ad satanicas pompas spectatis : num tunc tibie ? num tunc cymbala ? num tunc choreæ diabolicæ ? *Hom. 56 sup. Gen. in princ. t. 1.*

Vous qui courez après ces pompes sataniques, apprenez avec quelle honnêteté de mœurs les noces se célébraient autrefois : y entendait-on des trompettes, des cymbales ? s'y livrait-on à des danses diaboliques ?

99. Nuptiæ res quidem pretiosa et nobis et externis videtur : verum perfectis nuptiis tot ridicula sequuntur, quot mox audietis : etenim choreæ, cymbala, tibie, verba et turpes cantilenæ, ebrietates, bacchanalia, et multa diaboli moles inducitur. *Hom. 12 sup. 1 Cor. post med. tom. 4.*

Les noces nous paraissent à nous et aux étrangers une chose précieuse ; mais les noces une fois terminées, ont lieu toutes les choses ridicules que vous entendrez bientôt. Il s'ensuit en effet des danses ; on entend le bruit des cymbales et des trompettes, des paroles et des chansons honteuses ; on s'y livre à l'ivrognerie et aux orgies ; en un mot, le diable y étale tout l'assemblage de ses pompes diaboliques.

100. Si ista spurca abegeris, veniet et Chris-

tus ad nuptias : ubi tibicines sunt, nusquam Christus est. *Hom. 12 sup. Epist. ad Coloss. ante finem, t. 4.*

Si vous éloignez toutes ces impuretés, le Christ viendra à vos noces ; mais là où ne se trouvent que les joueurs de flûte le Christ n'est jamais.

101. Felices nuptiæ, felices illæ, quibus Christus est præsens : non luxu, sed virtutibus consecrantur. *Serm. 157, sub finem, apud Biblioth. Patr. t. 5, part. 1, p. 775, col. 2, G.* S. Petr. Chr.

Heureuses les noces, heureuses celles où le Christ est présent ; elles sont consacrées non par le luxe, mais par les vertus.

SENTENTIE PAGANORUM.

102. A re venerea ante nuptias purus esto ; sin attigeris, ea legitime utendum. *In suo Enchirid. c. 47, in princ.* Epictetus.

Avant le mariage, soyez pur de toute chose qui tient à la chair ; que si vous êtes parvenu à cela, vous pouvez en user légitimement.

103. Habent locum maledicti crebræ nuptiæ. *In suis Sent. sent. 176.* Mimus Publ.

Des mariages successifs provoquent la malédiction.

104. Mulier quæ nubit multis, multis non placet. *Ibid. sent. 250.*

Une femme qui se marie à plusieurs ne plaît pas à beaucoup.

NUTRIMENTUM (NOURRITURE).

SENTENTIE PATRUM.

1. Non deficit salutaris usus alimenti, nisi cum venerit dies suprema moriendi. *Lib. 7 sup. Luc. c. 12, in illud, Nolite solliciti esse, etc. col. 1733, G, t. 5.* S. Ambr.

La salulaire habitude de prendre des aliments ne cesse que quand est venue l'heure suprême de la mort.

2. Dum ad quietem satietatis ex indigentia molestia transeo, in ipso transitu mihi insidiat laqueus concupiscentiæ. *Pros.* S. Aug.

Tandis que de la souffrance d'une extrême pénurie je passe à la satisfaction de la satiété, j'éprouve déjà dans ce passage que la concupiscentence me tend des pièges.

3. Ipse enim transitus, voluptas est, et non est alius, qua transeat, quam quo transire cogit necessitas.

Car ce passage est un plaisir, et il n'en est pas d'autre par où l'on puisse passer que celui que la nécessité vous indique.

4. Et cum salus sit causa edendi et bibendi, adjungit se tanquam pedissequa, periculosa jucunditas, et plerumque præire conatur, ut ejus causa fiat, quod salutis causa fieri debet.

Et comme la conservation du corps est le motif pour lequel nous mangeons et nous buvons, à ce motif vient se joindre, comme une vile servante, le dangereux plaisir de

cet acte, qui cherche la plupart du temps à commander ; en sorte que l'on mange et que l'on boive plutôt pour le plaisir qu'on y trouve que pour la conservation du corps.

S. Aug.

5. Nam quod saluti satis est, delectationi parum est ; et sæpe incertum est, utrum adhuc necessaria corporis cura subsidium petat, an voluptaria cupiditatis fallacia ministerium suppetat.

Car ce qui suffit à la conservation est bien insuffisant au plaisir, et souvent il est douteux si c'est le soin indispensable du corps qui demande la nourriture, ou bien si elle n'est pas plutôt sollicitée par le trompeux plaisir que l'on y goûte.

6. Ad hoc incertum hilarescit infelix anima, et in eo præparat excusationis patrocinium, gaudens non apparere quid satis sit moderatiori valetudinis, ut obtentu salutis obumbret negotium voluptatis. *Lib. 10 Conf. c. 31, ab init. p. 127, A, t. 1.*

Ce doute donne à notre malheureuse âme une certaine joie et lui prépare une sorte d'excuse ; elle se réjouit de ce qu'on peut savoir ce qui doit suffire à l'entretien de la santé, afin de cacher sous le voile de la conservation du corps l'attrait du plaisir.

7. Edendi et bibendi voluptas nulla est, nisi præcedat esuriendi et sitiendi molestia. *Lib. 8 Conf. c. 3, circa med. p. 100, C, t. 1.*

On n'éprouve aucun plaisir à boire et à manger, si déjà l'on n'a ressenti les souffrances de la faim et de la soif.

8. Quis est, qui non in cibo rapiatur aliquando extra metas necessitatis ? *Lib. 10 Conf. c. 31, in fine, p. 128, C, t. 1.*

Quel est celui qui ne franchit pas quelquefois les limites de la nécessité dans le boire et le manger ?

9. Alimenta carnis corrupta, id est amittentia formam suam, in membrorum fabricam migrant. *De vera Rel. c. 40, in princ. p. 508, D, tom. 1.*

Les aliments de la chair s'étant corrompus, c'est-à-dire perdant leur forme, se dispersent dans tous les membres.

10. Quibus vilis est corporis salus, malunt vesci, quam satiari : cum omnis illius voluptatis sit finis non esurire ac sitire. *Ibid. c. 53, in princ. p. 518, C.*

Ceux pour qui la conservation de leur corps est une chose vile aiment mieux manger qu'être rassasiés, parce que pour eux la fin de ce plaisir ne consiste pas à éprouver la faim ou la soif.

11. Non usus ciborum, sed concupiscentia refrænanda est : non enim interest omnino quid alimentorum sumas, ut succurras necessitati corporis, dummodo congruas in generibus alimentorum his, cum quibus tibi vivendum est. *Pros.*

Ce n'est point l'usage des aliments qu'il faut réprimer, mais la concupiscentie ; car il n'importe en aucune façon que vous preniez tels ou tels aliments pour soutenir votre corps, pourvu que vous vous conformiez au genre d'aliments qui vous est nécessaire.

12. Magis autem interest, non quid, vel quantum alimentorum pro congruentia hominum atque personæ suæ, et pro suæ valetudi-

nis necessitate quis capiat, sed quanta facilitate atque serenitate animi careat, cum his vel oportet, vel etiam necesse est carere. *Lib. 2 Quæst. evang. quæst. 11, circa med. pag. 241, A, t. 4.*

Mais il importe bien davantage, non que chacun prenne la sorte ou la quantité d'aliments qui conviennent à la qualité de sa personne ou au besoin de sa santé, mais plutôt qu'il sache facilement et avec sérénité d'esprit se passer de ceux-ci ou de ceux-là, selon l'opportunité ou la nécessité.

13. Quemadmodum medicamenta, sic alimenta sunt sumenda. *Lib. 10 Conf. cap. 31, circa init. p. 127, A, t. 1.*

Il faut prendre ses aliments comme s'ils étaient des remèdes.

14. Pascet te, qui fecit te ; si pascit latronem, non pascet innocentem ? *Pros.*

Celui qui vous a créé vous nourrira ; s'il nourrit un voleur, il ne nourrira pas un innocent ?

15. Pascet te, qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos : si pascit damnandos, non pascet liberandos ? *Sup. Psal. 61, post med. vers. 10, p. 431, B, t. 8.*

Il vous nourrira, celui qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, qui fait pleuvoir sur les justes et les injustes ; s'il nourrit des hommes coupables, il ne nourrira pas des hommes qui devront être délivrés ?

16. O quam plures sunt, qui prius corpus reticiunt, quam animam ! *Serm. 33 ad frat. in eremo, in fine, p. 959, B, t. 10.*

Oh ! qu'ils sont nombreux ceux qui restaurent le corps avant de fortifier l'âme !

17. Panes quibus alimur in hac vita tres sunt :

Purgatorius cum amaritudine ; Consolatorius cum dulcedine ; Solidus cum fortitudine.	}	Purgatorius cum amaritudine ;
		Consolatorius cum dulcedine ;
		Solidus cum fortitudine.

In suis Sent. verbo Panes, f. 132, col. 1, C.

S. Bern.

Les pains qui servent à notre nourriture dans cette vie sont de trois sortes :

Le pain qui purifie avec amertume ; Le pain qui console avec douceur ; Le pain qui fortifie avec vigueur.	}	Le pain qui purifie avec amertume ;
		Le pain qui console avec douceur ;
		Le pain qui fortifie avec vigueur.

18. Crede te Deo, committe te ei, et ipse te entriet. *Serm. 5 vigilie Nat. post med. f. 13, col. 3, I.*

Croyez à Dieu, confiez-vous en lui, et il vous nourrira.

19. Caro pascenda est, et extinguenda vitia. *In Formula honestæ vitæ, ante finem, f. 340, col. 1, B.*

Il faut nourrir la chair et étouffer ses vices.

20. Christianus homo comedit ut vivat, non vivit ut comedat. *Lib. de Passione Dom. cap. 42, circa fin. f. 37, col. 4, L.*

L'homme chrétien ne vit pas pour manger, mais il mange pour vivre.

21. Sic debes nutrire corpus tuum, ut non superbiat : sic debes refrænare, ut non cadat :

S. Bern.

sic debes reficere, ut serviat : sic debes castigare, ut non pereat.

Vous devez nourrir votre corps pour qu'il ne s'enorgueillisse pas, le réfréner pour qu'il ne tombe pas, le restaurer pour qu'il vous serve, le châtier pour qu'il ne périsse pas.

22. Si enim carnem tuam, plusquam oportet, reficias, inimicum tuum nutris. *Serm. 24 ad sororem, post med. f. 88, col. 2, E.*

Car si vous confortez votre chair plus qu'il ne convient, vous nourrissez en elle votre ennemi.

S. Bonav.

23. Quanto corpus impletur, tanto anima minoratur. *Lib. 2 Pharetræ, c. 12, in fine, p. 132, col. 2, E, t. 6.*

Plus votre corps est satisfait, plus votre âme est amoindrie.

24. Nihil sic ægritudinem fugat, sicut moderata refectio; nihil sic sanitatem servat, nihil sic acumen sensuum operatur. *De Grad. virt. c. 12 de Temperantia, in fine, p. 22, col. 2, E, t. 7.*

Rien ne chasse mieux la maladie qu'une réfection modérée, rien ne conserve mieux la santé, rien n'émousse mieux l'aiguillon des sens.

25. Qui delicate corpus suum nutrit, postea illum sentiet contumacem. *Lib. 2 de Profectu religios. c. 14, in fine, p. 82, col. 1, A, t. 7, part. 4.*

Celui qui nourrit son corps avec délicatesse trouvera en lui plus tard un sujet rebelle.

S. Epiph.

26. Ne in corporis cura universum tempus nostrum insumamus, sed quancumque corpus esurit et nutrimentum appetit, cogita et animam tuam suo tunc cibo necessario refocillari velle. *Pros.*

Ne passons pas tout notre temps à soigner le corps ; mais, toutes les fois qu'il demande à boire ou à manger, songeons que notre âme veut aussi être confortée par la nourriture qui lui est nécessaire.

27. Quemadmodum corpus, nisi pane sustentetur, vivere nequit : sic et anima, nisi spiritualis sapientiæ alimento reficitur, mortua est. *De Compunct. animi, post med. p. 594, C, t. 1.*

De même que le corps ne peut vivre s'il n'est soutenu par la nourriture, de même l'âme ne peut conserver sa vie si elle n'est aussi soutenue par l'aliment de la sagesse spirituelle.

S. Fulgent.

28. Refectione tua non voluptas expletur, sed sustentetur infirmitas. *Epist. 2 ad Gallam, c. 13, in princ.*

Ne mangez pas pour vous procurer des plaisirs, mais pour soutenir votre faiblesse.

Gloss. de cr.

29. Filius patrem egentem cogitur alere. *In decretis Gratiani, f. 2, col. 4, edit. Lugdunensis 1540.*

Un fils est obligé de soutenir son père s'il manque de ce qui lui est nécessaire.

S. Greg. Mag.

30. Magnus discretionis labor est, corpori aliquid impendere, et aliquid denegare ; et non dando gulam restringere, et dando naturam nutrire. *Pros.*

C'est un grand travail de discernement de donner ou de

refuser quelque chose au corps, de réfréner la gourmandise en ne lui donnant pas, et de nourrir la nature en lui donnant.

31. Sic voluptas sæpe sub necessitatis specie se palliat, ut vix eam perfectus quisque discernat. S. Greg. Mag.

Le plaisir se cache si souvent sous l'apparence de la nécessité, que l'homme parfait le découvre avec peine.

32. Facile est deprehendere, cum voluptas ejus necessitatem prævenit : sed valde est difficile discernere, cum in ipso esu necessario se occulta subjungit.

Il est facile de le découvrir lorsque le plaisir précède la nécessité ; mais il est très-difficile de le distinguer lorsqu'il se cache, en s'unissant néanmoins à la nécessité de manger.

33. Eo tempore quo necessitati debitum solvitur, quia per esum voluptas necessitati miscetur, quid necessitas petat, et quid voluptas suppetat, ignoratur.

Au moment où l'on paye le tribut à la nécessité, parce qu'il se mêle un certain plaisir à cette nécessité de manger, on ignore ce que ce besoin exige et ce que ce plaisir sollicite.

34. Dum sibi mens ex necessitate blanditur, ex voluptate decipitur.

Tandis que l'esprit se délecte dans ce besoin même, il est trompé par le plaisir qui doit en résulter.

35. Plerumque dum plus justo caro restringitur, etiam ab exercitatione boni operis enervatur. *Lib. 30 Moral. c. 14, ab init. num. 28, col. 1029, D, t. 1.*

La plupart du temps, pendant que la chair est plus comprimée par ce qui est juste, plus aussi elle s'affaiblit dans la pratique des bonnes œuvres.

36. Sæpe dum carnis inopia satisfacere curatur, voluptas surrepit, et modum refectionis excedit. *Hom. 19 sup. Ezech. ante finem, col. 274, D, t. 2.*

Souvent aussi, pendant qu'on donne plus de soin à satisfaire au besoin du corps, le plaisir se glisse et fait dépasser les limites de la réfection.

37. Manducare et esurire novit, qui et corpus moderate reficit, et ad immoderatam ciborum perceptionem suggerenti gulæ vitio non consentit. *Pros.*

Il apprend à manger et à souffrir de la faim, celui qui restaure modérément son corps, et il ne se rend pas coupable du vice de la gourmandise, quoique celle-ci le porte à un usage immodéré d'aliments.

38. Justum est, ut reficiatur corpus, sed iniquum valde est, ut refecta caro per ardorem libidinis ad contumeliam spiritus excitetur. *Lib. 5 in 1 Regum, c. 1, post init. sup. illud, Philipp. 4, Scio manducare et esurire, etc. col. 1479, B, t. 2.*

Il est juste que le corps soit conforté, mais il est souverainement injuste que la chair ainsi confortée se trouve excitée à outrager l'esprit par l'ardeur du plaisir.

39. Electi viri sciunt necessitati corporis alimenta justa præbere. *Ibid. etc.*

Les hommes justes savent ne donner au corps que les aliments strictement nécessaires.

s. Greg. Mag. 40. Panis alimentum corporis est, verbum mentis. *Ibid. lib. 4, c. 4, post med. sup. illud, Ut comedas mecum, col. 1433, D.*

Le pain est l'aliment du corps, la parole est celui de l'esprit.

41. Qui corpus sine mente reficiunt, mente mortui sunt, carne vivi. *Ibid.*

Ceux qui restaurent le corps sans fortifier l'esprit sont morts pour l'esprit; ils ne vivent que par la chair.

s. Hier. 42. Qui delicate a pueritia nutrit corpus suum, quod animo debuerat subjugare, is ubi ad annos adolescentiæ pervenerit, lasciviosum hoc et indomabile sentiet. *Lib. 3 sub. Prov. c. 29, sup. illud, Qui delicate, etc. p. 53, A, t. 7.*

Celui qui dès l'enfance nourrit délicatement son corps qu'il aurait dû soumettre à l'esprit, celui-là, dès qu'il sera parvenu à l'âge de l'adolescence, se trouvera efféminé et indomptable.

Hugo a s. Victore. 43. Sic nutrienda est caro, ut serviat : sic domanda, ut non superbiat. *Sup. Reg. D. August. c. 3, in illud, Carnem vestram domate.*

Il faut nourrir la chair pour qu'elle serve; il faut la dompter pour qu'elle ne s'enorgueillisse pas.

44. Ut tu igitur sanus justo moderamine vivas, noxia devitans, alimenta salubria sumas. *Lib. 3 de Claustro anime, c. 8, in fine, p. 59, D, tom. 2.*

Pour que vous soyez toujours sain, vivez avec une juste modération, évitez les aliments qui peuvent vous être nuisibles, et n'en prenez que de salubres.

45. Corpus tuum, si regulas necessitatis excesserit, et ad barathrum concupiscentiæ os aperuerit, lacum perditionis sibi effodit in hospitio reparationis, et de remedio comparat exitum, de vehiculo naufragium. *Lib. 3 de Anima, c. 13, in fine, p. 115, II, t. 2.*

Si votre corps excède les limites de la nécessité et ouvre sa bouche au poison de la concupiscentie, il se creuse à lui-même un lac de perdition au lieu même du refuge et du salut; il trouve sa perte là où était le remède, et le vaisseau qui devait le sauver occasionne son naufrage.

Hugo card. 46. Sicut pisces nutriuntur in aquis, sic homines justi debent nutriri in aquis tribulationum. *Sup. Is. c. 50, Mystice, fol. 116, col. 3, tom. 4.*

De même que les poissons se nourrissent dans les eaux, de même les hommes justes doivent trouver leur aliment dans les eaux de la tribulation.

S. Joan Chr. 47. Enutri corpus, non eneca : ideoque alimenta sunt, non ut eis corpus perimas, sed ut alatur. *Hom. 13 sup. 1 Tim. in princ. Moralis, col. 1503, C, t. 5.*

Nourrissez votre corps, ne le tuez pas; les aliments lui sont donnés non pour lui procurer la mort, mais pour soutenir sa vie.

48. Nutrimentum nisi ex sufficientia, non fit : cum vero plus exuberat, quam reficiendi corporis ratio postulat, non solum nutrimentum nullum est, sed etiam corruptio generatur. *Pros.*

Il n'y a de nourriture salutaire que celle qui suffit; car lorsqu'elle dépasse ce que la raison indique comme néces-

saire à la réfection du corps, non seulement elle n'est plus une nourriture, mais encore elle devient une cause de corruption.

49. Vis nutrire corpus? reseca quod est supervacaneum, et quod sufficiat subministra. *S. Joan. Chr.*

Vous voulez nourrir votre corps? retranchez ce qui est superflu, et ne donnez que ce qui suffit.

50. Non aggravas corpus tuum, ne demergas illud, sufficientia quippe nutrimentum et voluptas est illi. *Hom. 29 sup. Epist. ad Hebr. in Moral. post med. col. 1848, C, t. 4.*

Ne chargez pas votre corps, de peur de l'anéantir; car ce qui est suffisant le nourrit et lui procure un plaisir légitime.

51. Nihil sic salutem, nihil sic sensuum acumen operatur, nihil sic ægritudinem fugat, sicut moderata refectio. *Ibid.*

Rien ne conserve mieux le corps, rien n'émousse mieux l'aiguillon des sens, rien ne chasse mieux la maladie qu'une réfection modérée.

52. Sufficientia cum nutrimento, et sospitatem simul etiam procreat et voluptatem. *Ibid.*

Des aliments en quantité suffisante et nutritifs procurent en même temps la santé et le plaisir.

53. Venter esuriens amorem inhonestum non valet procreare, magis autem neque sufficientia si fuerit moderata. *Ibid. ante finem, col. 1849, A.*

Un ventre affamé ne saurait faire naître un amour désordonné, non plus qu'une nourriture suffisante si elle est modérée.

54. Quod nutrit tantum est mediocritas, quod et confici potest : quod vero supra necessitatem affluit, non modo non nutrit, verum et illud corrumpit. *Hom. 5 ad popul. Antioch. post init. col. 371, A, t. 5.*

Ce qui nourrit, c'est la modération dans ce qui peut être donné; mais ce qui dépasse le besoin corrompt au lieu de nourrir.

55. Ubi satietas fuerit, non potest esse appetitus : absente vero appetitu, quomodo potest adesse voluptas?

Où il y a satiété il ne peut y avoir appétit; l'appétit absent, où trouverez-vous le plaisir?

56. Vis corpus alere? tolle superfluum, da quod satis est, et quantum concoquere potest : ne aggravas ipsum, ut non submergas. *Ibid. ante med. col. 372, B.*

Vous voulez nourrir votre corps? supprimez le superflu, donnez-lui assez et autant qu'il peut digérer; ne le surchargez pas, de peur de l'anéantir.

57. Sufficiens modus, voluptas est et alimentum et sanitas : plus autem, perniciosa est et fastidium et ægritudo. *Ibid.*

La quantité suffisante procure le plaisir, nourrit et conserve la santé; le plus est une perte, il inspire le dégoût et entraîne la maladie.

58. Non ad satietatem et delicias, sed ad necessitatem nutrimentum est. *Ibid. Hom. 57, longe post init. col. 381, D.*

Il ne faut prendre sa nourriture que pour satisfaire à la nécessité, et non pour se repaître outre mesure ou y goûter un excessif plaisir.

S. Joan. Chr.

59. Simplex victus, et mensa mediocris, plurimum jucunditatis habet et voluptatis. *Homil. quod nemo taditur, etc. post medium, col. 760, C, t. 5.*

Des mets simples, une table modérément servie procurent plus d'agrément et de jouissance.

60. Nostri victus nobis terminus sit, quod non lædat, quod famem sine offensione depellat, ac nil ulterius requiramus. *Orat. 6 de Fato, a med. col. 688, C, t. 5.*

Dans la nourriture que nous prenons, proposons-nous cette fin : qu'elle ne nous soit pas nuisible, qu'elle rassasie notre appétit sans péché, et que nous ne recherchions ensuite rien de plus.

S. Joan. Dam.

61. Cum te ultra quam sat est, pascis, imprudens hostem pascis. *Lib. 1 Parall. c. 77, sub finem, f. 41, p. 1, B.*

Lorsque vous prenez plus d'aliments qu'il ne faut, vous nourrissez imprudemment un ennemi.

Joan. Gers.

62. Bona educatio est utilissima : nutritio enim æquivalet naturæ, sed per malam nutritionem, homines veluti bestiæ et brutales efficiuntur. *Serm. 1 de S. Antonio, ante fuem, part. 4.*

La bonne éducation est très-utile, car la nourriture équivalet à la nature; mais la mauvaise nourriture rend les hommes semblables à des bêtes et à des brutes.

S. Isidorus
Pelus.

63. Corpus alimento, non deliciis, paucitate, non saturitate, sufficientia, non magnificentia opus habet. *Lib. 2, Epist. 57 ad Pallad. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 528, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Le corps a besoin d'aliments, non de mets recherchés; d'une quantité convenable, mais non excessive; d'une nourriture suffisante et non luxueuse.

S. Just. mart.

64. Victus non ad voluptatem referendus est, sed ad vivendi alicujus utilitatis causa voluntatem. *Epist. ad Zenam, post init. apud Bibl. Patr. t. 2, pag. 69, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Il faut manger non pour le plaisir que l'on peut y trouver, mais dans le but de soutenir la vie du corps.

65. Alimenta adhibenda sunt, ut ne esuriamus. *Ibid. post med. p. 71, col. 1, C.*

Nous devons prendre des aliments pour que nous ne souffrions pas de la faim.

S. Nilus.

66. In victu parco, fit animus prudens : in lauto, mens in profundum demergitur. *Orat. 1 de Gula, ante med. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 2.*

Une nourriture raisonnable rend l'esprit prudent; au contraire, une nourriture recherchée l'affaïsse.

S. Petr. Dam.

67. In sumendis alimentis, parcitas asperitatem mitiget, vulgaritatem delibatio castigata commendet. *Pros.*

Quand nous prenons notre nourriture, sachons en adoucir l'amertume par la petite quantité et la rendre agréable au goût, quelque ordinaire qu'elle soit.

68. Non sufficit in esculentioribus cibis cohibere crapulam, nisi et in ipsis gressioribus

noverit quis tenere mensuram. *Opusc. 49, c. 2, post med. p. 716, col. 1, B, t. 3.*

Il ne suffit pas de bannir l'excès dans les nourritures les plus délicates, il faut encore savoir garder une juste mesure dans les plus grossières.

69. Pulchre convenit, ut factum e terra corpus cognatis alatur cibis, quos terra producit : at anima æthereæ naturæ portio, habeat alimenta divina æthereaque. *Lib. 2 Legis allegor. post med. p. 126, t. 1.*

Il est très-convenable que le corps, qui a été tiré de la terre, se nourrisse des aliments ordinaires que la terre produit; mais que l'on donne à l'âme, qui est une portion de la nature éthérée, des aliments divins et éthérés.

70. Non aliquarum carnum, quæ usui humano concessæ sunt, nobis naturæ damnandæ sunt, quas Deus instituit : sed carnales concupiscentiæ fugiendæ, quas sensui carnis diabolus introduxit. *Lib. 2 de Vita contemplat. cap. 23, in princ.*

Les natures de quelques viandes, que Dieu a créées pour l'usage des hommes, ne sont pas condamnables; mais il faut éviter ces concupiscentes charnelles que le diable a introduites dans le sentiment que nous fait éprouver l'usage de la chair.

71. Quid prodest hic carnem delicate nutrire, et postea in inferno gravissime torqueri? *In Valle lilior. c. 14, sect. 3, t. 2.*

A quoi nous sert-il de nourrir ici-bas délicatement la chair, si elle doit être ensuite horriblement tourmentée dans l'enfer?

SENTENTIE PAGANORUM.

72. Non fieri potest, ut vivatur sine alimento. *Lib. 1 Polit. c. 5, ante med. t. 2.*

Nous ne pouvons vivre sans nourriture.

73. Esse oportet, ut vivas : non vivere, ut edas. *Lib. 4 de Arte Rhetor. ad Herenn. circa med. t. 1.*

Mangez pour vivre, ne vivez pas pour manger.

74. Impura corpora quo plus nutriveris, eo magis læseris. *Comment. 2, aphorism. 10.*

Plus vous nourrirez un corps impur, plus il sera votre ennemi.

75. Facilius est potu refici, quam cibo. *Ibid. aphorism. 11.*

Il est plus facile de se conforter par le boire que par le manger.

76. Haudquaquam prius salubribus alimentis corpus frui potest, quam ea, quæ in corpore sunt impedimenta, quis expulerit. *Tom. 1, syzygia 2, in dialogo Sophistæ, ante med. pag. 230, litt. D.*

Le corps ne peut jouir des aliments salubres qui lui sont donnés, s'il n'est auparavant délivré des embarras qui peuvent être en lui.

77. Edendi est bibendique finis, desideria naturæ restinguere, non implere alvum et exinanire. *De beata Vita, c. 29, ante finem, p. 504, t. 1.*

Il faut boire et manger pour comprimer les désirs de la

Philo Jud

S. Prosper.

Thomas
a Kempis.

Aristot.

Cicero.

Hippocrat.

Plato.

Seneca.

nature, et non pour remplir son ventre d'aliments qu'il faudrait rejeter ensuite.

Seneca.

78. Alimenta, quæ accipimus (quamdiu in sua qualitate perdurant, et solida innatant stomacho), onera sunt : at contra, cum ex eo quod erant, mutata sunt, tum demum in vires et in sanguinem transeunt. *Epist. 24, circa med. p. 717, t. 2.*

Les aliments que nous prenons, tant qu'ils conservent leur qualité et leur solidité dans l'estomac, sont un véritable poids ; mais au contraire, dès qu'ils ont subi les modifications que la nature leur a assignées, ils se tournent en sang et augmentent nos forces.

79. Sine fastidio implendus est venter, in quem sic pretiosa congerimus tanquam recepta servantem : quid enim ad rem pertinet, quid accipiat, perditurus quidquid acceperit? *Ep. 110, post med. p. 842, t. 2.*

Il faut remplir sans dégoût l'estomac, dans lequel se conservent comme dans un vase les mets précieux qu'il reçoit ; car qu'importe qu'il reçoive tel ou tel aliment s'il ne doit pas les garder ?

80. Sani erimus, si modica concupiscemus, si unusquisque se numeret, metiatur simul corpus, sciatque nec multum capere, nec diu posse. *Epist. 114, in fine, p. 855, t. 2.*

Nous conserverons la santé, si nous ne désirons que des choses ordinaires, si chacun sait s'apprécier et mesurer son corps, s'il sait de plus qu'il ne peut prendre beaucoup et longtemps.

81. Considera tecum, quantum natura poscat, et non quantum cupiditas expetat. *De quatuor Virtut. circa med. p. 674, ed. Bas. 1537.*

Examinez en vous-même ce que la nature demande et non ce que le désir sollicite.

NUTRIRE (NOURRIR).

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Nutrix bona, nutri filios tuos, confirma pedes eorum. *Esd. 2, v. 25.*

Nourrice dévouée, nourris les enfants, affermis leurs pas.

2. Imperasti præbere lac fructui mammillarum, ut nutriatur id quod plasmatum est. *Ibid. 8, vers. 10.*

Vous avez ordonné de donner le lait aux petits enfants, afin que tout ce qui a été créé ait sa nourriture.

3. Exaudivit me Deus, et dedit mihi filium, et nutriti eum cum labore multo. *Ibid. 9, v. 45-46.*

Dieu a exaucé mes prières ; il m'a donné un fils, et je l'ai nourri avec le plus grand soin.

4. Fortitudo mea et refugium meum es tu, et propter nomen tuum deduces me et enutries me. *Ps. 30, v. 4.*

Vous êtes ma force et mon refuge, et, à cause de votre nom, conduisez-moi et nourrissez-moi.

5. Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet. *Ps. 54, v. 23.*

Déposez le fardeau de vos misères dans le sein du Seigneur, et il soutiendra votre âme.

6. Qui delicate a pueritia nutrit servum suum, postea sentiet eum contumacem. *Prov. 29, v. 21.*

Celui qui élève mollement son esclave verra son lit souillé.

7. In involumentis nutritus sum, et curis magnis. *Sap. 7, v. 4.*

J'ai été nourri dans les langes et à grands soins.

8. Angelorum esca nutritivi populum tuum, et paratum panem de cœlo præstitisti illis. *Ib. 16, v. 20.*

Vous donniez à votre peuple la nourriture des anges, et vous lui présentiez le pain du ciel.

9. Filios enutrivit et exaltavi, ipsi autem spreverunt me. *Isa. 1, v. 2.*

J'ai nourri des enfants, je les ai élevés, et ils se sont révoltés contre moi.

10. Quos educavi et enutrivit, inimicus meus consumpsit eos. *Thren. 2, in calce.*

Ceux que j'ai nourris et élevés, mon ennemi les a dévorés.

11. Qui vescebantur voluptuose, interierunt in viis : qui nutriebantur in croceis, amplexati sunt stercora. *Ibid. 4, v. 5.*

Ceux qui vivaient avec mollesse sont morts dans les rues ; ceux qui étaient nourris dans la pourpre ont embrassé les immondices.

12. Obliti estis Deum, qui nutrit vos, et contristastis nutricem vestram. *Bar. 4, v. 8.*

Vous avez oublié le Dieu qui vous a nourris, et vous avez contristé Jérusalem votre nourrice.

13. Nutrivit illos cum jucunditate : dimisi autem illos cum fletu et luctu. *V. 11.*

Je les ai nourris dans la joie, et je les ai envoyés dans les larmes et dans la douleur.

14. Vir, si comam nutrit, ignominia est illi : mulier, si comam nutrit, gloria est illi. *1 Cor. 11, v. 14-15.*

Il serait honteux à un homme d'orner avec soin sa chevelure, mais il est au contraire glorieux à une femme de soigner la sienne.

15. Nemo unquam carnem suam odio habuit, sed nutrit et fovet eam. *Ephes. 5, v. 29.*

Jamais personne n'a haï sa propre chair ; au contraire, chacun la nourrit et en a soin.

OBEDIENTIA (OBÉISSANCE).

ETYMOLOGIA.

S. Ant. de Pad. Obedientia, quasi obaudientia dicitur : cum tui praelati vox, quæ est aer, reverberat tuam aurem, interiori cordis affectu debet audire. *Sermone dom. 12 post Trin. in med. f. 24, p. 1.*

Le mot *obéissance* est ainsi dit de ce qu'elle est comme l'acte de quelqu'un qui va au-devant de ce qu'il entend. Lorsque la voix de votre supérieur, qui est comme un air qui frappe votre oreille, se fait entendre, vous devez l'écouter de toute l'affection de votre cœur.

Hugo card. Obedire dicitur, quasi obaudire, id est, contra se audire. *Sup. Prov. c. 12, f. 48, col. 2, tom. 3.*

Obéir n'est autre chose qu'aller au-devant de ce que l'on entend, c'est-à-dire écouter même ce qui déplaît.

DEFINITIO.

S. Antonin. Obedientia est obtemperantia secundum regulam sacrae Scripturae majoribus quibuscunque debita. *Parte 4, tit. 5 de Justitia, c. 11, p. 1, in princ. f. 66, col. 3.*

L'obéissance, c'est la soumission due, selon les règles de la sainte Ecriture, à la volonté de quiconque a droit de nous commander.

S. Bonav. Obedientia est spontanea et rationabilis propriae voluntatis abnegatio. *Ibid.*

L'obéissance est l'abnégation spontanée et raisonnable de notre propre volonté.

Obedientia est spontaneum et rationabile propriae voluntatis sacrificium. *Part. 3 Centiloquii, sect. 44, ante fin. p. 88, col. 2, A, tom. 6, part. 1.*

L'obéissance est le sacrifice spontané et raisonnable de notre propre volonté.

Hugo
a S. Victore. Inobedientia est ex duritia mentis obstinate ei, cui parere debeas justa imperanti, nolle obtemperare. *De Fruct. carnis et spirit. cap. 4, ante med. p. 160, E, t. 2.*

La désobéissance est le refus d'acquiescer à la volonté de celui à qui nous devons obéir quand il nous commande des choses justes, refus qui vient d'un cœur dur et opiniâtre.

Obedientia est innixa pio studio propriae voluntatis voluntaria abnegatio. *Ibid. c. 15, in medio, p. 162, E.*

L'obéissance est une abnégation volontaire de notre propre volonté, qui a sa source dans une pieuse affection.

S. Joan. Clim. Obedientia est animæ propriae perfecta abnegatio per corpus certius ostensa. *Gradu 4,*

statim ab initio, apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 247, col. 2, F. S. Joan. Clim.

L'obéissance est une abnégation parfaite de son propre esprit, se manifestant plus clairement par les attitudes du corps.

Obedientia est mortificatio membrorum in vivente animo. *Ibid.*

L'obéissance est la mortification des membres dans l'esprit.

Obedientia est voluntas faciendi mandatum superioris. *Part. 1 de Ligno vite, tract. 6 de Obedientia, c. 1, in fine, p. 41, col. 2, C.* S. Laur. Just.

L'obéissance est la volonté de faire ce qu'ordonne un supérieur.

COMPARATIO.

Obedientes cum tristitia similes sunt Simoni Cyrenæo portanti crucem invite. *Part. 4, tit. 5 de Justitia, c. 11, § 2, ante med. f. 66, col. 4.* S. Antonia.

Ceux qui obéissent avec tristesse ressemblent à Simon le Cyrénéen portant malgré lui la croix du Sauveur.

Sicut avis cum duabus alis volat ad sublimia, Sic obediens cum duabus alis, scilicet cum ala paupertatis, et cum ala castitatis, scandit ad coelestia. *Tit. 4 Dietae, c. 2, in med. p. 292, col. 1, A, t. 6, part. 1.* S. Bonav.

L'obéissance est comme un oiseau qui vole avec ses deux ailes, l'aile de la pauvreté et l'aile de la chasteté, se dirigeant vers les cieux.

Sicut sanies ex vulnere, sic ex ulcere inobedientiae contemptus emanat. *Lib. 2 de Claustro animæ, c. 13, in princ. p. 45, B, t. 2.* Hugo
a S. Victore.

De même que le pus sort d'une blessure, ainsi le mépris sort de l'ulcère de la désobéissance.

SENTENTIAE SCRIPTURARUM.

1. Melior est obedientia quam victimæ. *Pr. 1 Reg. 15, v. 22.*

L'obéissance vaut mieux que le sacrifice.

2. Quoniam quasi peccatum ariolandi est, repugnare; et quasi scelus idololatriæ, nolle acquiescere. *V. 23.*

La désobéissance est aussi coupable que le péché de la magie; la résistance est comme le péché d'idolâtrie.

3. Mens justæ meditatatur obedientiam. *Prov. 15, v. 28.*

L'esprit du juste médite l'obéissance.

4. Multo melior est obediencia, quam stultorum victimæ. *Eccles. 4, in fine.*

L'obéissance est bien meilleure que les sacrifices des insensés.

5. Filii sapientiæ, ecclesia justorum; et natio illorum, obedientia et dilectio. *Eccli. 3, v. 1.*

Les enfans de la sagesse sont l'assemblée des justes, et le peuple est obéissance et amour.

6. Sicut per inobedientiam unius hominis, peccatores constituti sunt multi: ita et per unius obediendum, justus constituentur multi. *Rom. 5, v. 19.*

Comme par la désobéissance d'un seul plusieurs sont devenus pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul plusieurs deviendront justes.

7. Vestra obedientia in omnem locum divulgata est. *Rom. 16, v. 19.*

Votre obéissance est devenue célèbre dans tout le monde.

8. Cum esset Filius Dei, didicit ex iis, quæ passus est, obedientiam; et consummatus factus est omnibus obtemperantibus sibi causa salutis æternæ. *Hebr. 5, v. 8-9.*

Quoiqu'il fût le Fils de Dieu, il a appris l'obéissance par tout ce qu'il a souffert; et immolé, il est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur de leur salut éternel.

SENTENTIÆ PATRUM.

9. Nemo melius alicui obtemperat, quam qui ex charitate obsequitur. *Sup. Epist. ad Ephes. c. 1, circa init. col. 4993, D, t. 5.*

Personne n'obéit mieux que celui qui obéit par amour.

10. Obedire amabile est, resistere execrabile. *In Medit. litt. P, in fine.*

Celui qui obéit se rend aimable, celui qui résiste est exécration.

11. Hæc est perfecta et liberrima obedientia, cum voluntatem suam quis liberam sponte voluntati Dei subdit, et cum acceptam bonam voluntatem sine omni exactione spontanea libertate opere perficit. *In Meditat. redempt. humanæ, c. 4, post med.*

Elle est parfaite et pleine de liberté, l'obéissance par laquelle on soumet librement et spontanément sa volonté à celle de Dieu, par laquelle librement encore et spontanément on s'empresse de témoigner par sa conduite, et sans le désir manifesté d'aucune récompense, la bonne volonté qu'on a.

12. In obedientia totus vigor bene vivendi construitur, in ejus negligentia destruitur. *Epist. 6 ad monachos Cistrenses, paulo post medium.*

On consolide par l'obéissance la ferme résolution que l'on a prise de bien vivre, on la détruit en négligeant d'obéir.

13. Qui invitus obedit, aut rem, aut meritum perdit; et talis obedientia aut nulla est, aut minima. *Part. 4. tit. 20, c. 1, f. 254, col. 1.*

Celui qui obéit malgré lui perd la récompense ou le mérite, et une telle obéissance est nulle ou de bien peu de valeur.

14. Inobediencia prima filia est inanis glo-

riae. *Part. 2, tit. 4, cap. 1, in princ. fol. 158, col. 1.*

La désobéissance est la première fille de la vaine gloire.

15. Vera obedientia est	Humilis, Devota, Festina, Jucunda, Perseverans.	Humilis in corde, <small>S. Anl. de Pad.</small>
		Devota in voce, Festina in jussione, Jucunda in executione, Perseverans in adimplentione. <i>Sermone dom. 2 Advent. ante fin. f. 41, p. 2.</i>
La vraie obéissance est	Humble, Dévouée, Prompte, Agréable, Persévérante.	Humble de cœur, Dévouée dans les paroles, Prompte dans l'exécution de l'ordre reçu, Agréable dans l'accomplissement de ce qui est à faire, Persévérante dans l'achèvement de ce qui a été commandé.

16. Verus obediens est

Benignus ad obediendum prælato,
Humanus ad compatiendum proximo,
Stabilis in proposito. *Serm. dom. 2 post Epiphau. ante med. f. 31, p. 1.*

L'homme véritablement obéissant est

Doux dans l'obéissance à son supérieur,
Humain dans sa compassion pour le prochain,
Ferme dans ses résolutions.

17. Obedientia in creatura rationali, mater quodammodo est omnium, custosque virtutum. *Lib. 14 de Civit. Dei, c. 42, circa med. p. 256, C, tom. 5.*

L'obéissance dans une créature raisonnable est en quelque sorte la mère et la gardienne des vertus.

18. Majus bonum est obedientiæ, quam continentia. *De Bono conjugali, c. 23, post init. p. 556, D, t. 6.*

Le bien de l'obéissance est préférable à celui de la continence.

19. Abraham duxit filium suum ad immolandum, cui obtemperaverat ut feriret, obtemperavit ut parceret, ubique obediens, nusquam timidus. *Sup. Ps. 30, conc. 2, post med. vers. 15, p. 116, D, t. 8.*

Abraham conduisit son fils pour l'immoler à Dieu qui le lui avait ordonné; il obéit pour épargner ce fils, toujours obéissant, jamais faible.

20. Nil tam expedit animæ, quam obedire: si expedit animæ obedire, in servo ut obediat domino, in filio ut obediat patri, in uxore ut obediat viro, quanto magis in homine ut obediat Deo? *Sup. Ps. 70, conc. 2, ab init. p. 527, A, tom. 8.*

Rien n'est plus avantageux à l'âme que l'obéissance; si

S. Anabr.

S. Anselm.

S. Aug.

S. Antonin

elle est avantagée à l'âme dans un serviteur pour qu'il obéisse à son maître, dans un fils pour qu'il obéisse à son père, dans une épouse pour qu'elle obéisse à son mari, combien plus ne sera-t-elle pas utile à l'homme pour qu'il obéisse à Dieu ?

S. Aug.

21. Non potuit Deus perfectius demonstrare, quantum sit bonum obedientia, nisi cum prohibuit ab ea re, quæ non erat mala: sola ibi obedientia tenet palmam, sola ibi inobedientia invenit pœnam. *Ibid. a med. vers. 21. p. 531, A, tom. 8.*

Dieu ne put plus parfaitement démontrer combien est grand le bien de l'obéissance que lorsqu'il défendit cette chose qui en soi n'était pas mauvaise; car là l'obéissance seulement mérite la palme, tandis que la désobéissance y trouve son châtiement.

22. Caro bene obediens, famula est animæ. Illa regit, hæc regitur: illa imperat, ista famulatur. *Sup. Ps. 145, post init. vers. 1, p. 1156, C, tom. 8.*

La chair obéissante est la servante de l'âme; celle-ci gouverne, celle-là est gouvernée; celle-ci commande, celle-là sert.

23. Adolescens sine obedientia, adolescens sine disciplina est. *De 12 Abusion. c. 3, in fin. p. 563, A, t. 9.*

Un jeune homme désobéissant est un jeune homme sans discipline.

24. Ostensum est in Noe, quid Adam præceptum contemnendo perdiderit; et demonstratum est, posse homines bestiis etiam dominari, si subdant obedientiam Conditori. *De quatuor Virt. charit. post init. pag. 717, A, tom. 9.*

Il fut montré dans Noé ce qu'Adam perdit en méprisant l'ordre qu'il avait reçu, et il fut prouvé que les hommes peuvent dominer les animaux eux-mêmes, s'ils savent obéir au Créateur.

25. O venerabilis sanctaque obedientia, salus omnium fidelium, custodia omnium virtutum, tu cœlum aperis, et infernum claudis. *Serm. 5 ad frat. in eremo, in princ. p. 915, litt. B.*

O vénérable et sainte obéissance, salut de tous les fidèles, gardienne de toutes les vertus, vous ouvrez le ciel et fermez l'enfer.

26. Ut non esset nobis obedientia laboriosa, exitum præsentis vitæ Salvator per obedientiam terminavit. *Ibid.*

Pour que l'obéissance ne nous fût pas pénible, c'est par elle que le Sauveur voulut terminer sa vie terrestre.

27. Jure obedientia omni sacrificio præponitur, quia de potestate diaboli nos eripuit, quod nullum legale sacrificium facere potuit.

L'obéissance est préférée avec raison à toute espèce de sacrifice, parce qu'elle nous soustrait à la puissance du diable, ce que ne peut opérer aucun sacrifice légal.

28. Per obedientiam nunquam debet fieri malum, etiamsi angelus vel archangelus, cherubim vel seraphim tibi præcipiat: sed scire debes quia propter obedientiam aliquando debet bonum, quod agimus intermittere. *Ibid.*

L'obéissance ne doit jamais produire aucun mal, fût-il

commandé par un ange ou un archange, un chérubin ou un séraphin; mais vous savez que nous devons quelquefois, par esprit d'obéissance, interrompre un bien que nous faisons.

29. Obedientia aliquando si de suo aliquid habeat, nulla est: aliquando si de suo aliquid non habeat, minima est. *Pros.*

S. Aug.

L'obéissance est nulle, si parfois elle agit par elle-même; elle est bien médiocre, si parfois elle n'agit pas un peu par elle-même.

30. Nam cum hujus mundi prospera præcipiuntur, cum locus superior imperatur, is qui ad hæc percipienda obedit, virtutem obedientiæ sibi evacuat, si ad ea proprio desiderio anhelat.

Car lorsque les ordres que nous recevons touchent aux choses prospères de ce monde, si, lorsqu'il nous est commandé de gravir plus haut, nous obéissons en nous portant à ce degré supérieur, mais uniquement par nos propres desirs, alors nous anéantissons en nous la vertu d'obéissance.

31. Rursum cum mundi despectus præcipitur, cum probra adipisci et contumeliæ jubentur, nisi hæc ex semetipso animus appetat, obedientiæ meritum sibi minuit.

De plus, lorsque le mépris du monde nous est commandé, lorsqu'il nous est enjoint de nous porter à des choses honteuses et outrageantes, le mérite de l'obéissance est amoindri, si notre âme s'y porte d'elle-même.

32. Debet ergo obedientia in adversis ex suo aliquid habere, et in prosperis ex suo aliquid non habere: prospera mundi ex sola jussione suscipiamus, et adversa ex devotione complectamur. *Ibid. ab init. p. 915, B, et consequent.*

L'obéissance doit donc, dans les fâcheux événements, agir un peu par elle-même, et dans l'adversité paraître comme n'ayant rien fait; ne nous portons aux choses prospères que par ordre, et aux choses adverses par esprit de dévouement.

33. Ecce angelus in omnibus obedit Deo, et tu qui cinis es et vermis, contradicis Deo: insensibilia obediunt Deo, et tu rationalis, resistis Deo. *Ib. Serm. 7, in princ. p. 920, D, t. 10.*

L'ange obéit à Dieu en toutes choses, et vous, qui n'êtes que poussière et ver de terre, vous vous mettez en opposition avec lui; les êtres insensibles obéissent à Dieu, et vous, qui êtes doué de raison, vous lui résistez.

34. Melior est obedientia, quam victimæ: quæ causa est, nisi quia in victimis aliena immolatur caro, sed in obedientia voluntas propria et caro mactatur? *Pros.*

L'obéissance vaut mieux que les sacrifices; pourquoi? Parce que dans les sacrifices une chair étrangère est immolée, et que dans la désobéissance la volonté propre et la chair deviennent les victimes.

35. Tanto enim citius placat homo Deum, quanto repressa arbitrii sui superbia gladio præcepti se immolat. *Ibid.*

L'homme apaise Dieu d'autant plus vite que l'orgueil de la volonté mieux réprimé s'immole lui-même par le glaive du commandement.

36. Sub obedientia potest latere fel draconis sub specie mellis, lupus sub pelle ovina: in

S. Aug. potu dulce venenum sæpe latitat, et in olla sæpe mors ponitur. *Ibid.*

Dans l'obéissance, le fiel du dragon peut se cacher sous l'apparence du miel, le loup sous la peau de la brebis; le poison est souvent caché dans un doux breuvage, et la mort au fond du vase.

37. Obedientia, quæ præcipitur, sit honesta, et omni discretione ornata : nam si discreta non fuerit, crudelitas existimanda est : si honesta non fuerit, nullatenus obediatur. *Ibid. ante med.*

Que l'obéissance, qui est prescrite, soit honnête et pleine de ménagement; car si elle n'est pas accompagnée de ménagement, elle sera regardée comme une cruauté; si elle n'est pas honnête, qu'on n'obéisse pas.

38. Obedientia honestate privata, superbia est, et venit ex utriusque parte consentientis et præcipientis. *Ibid. in med. p. 921, A.*

L'obéissance sans honnêteté n'est qu'orgueil; elle peut se trouver dans celui qui consent comme dans celui qui commande.

39. Obedientia tunc vera, tunc sancta, tunc meritoria est, quando ditata est discretione, honestate, justitia et humilitate. *Ibid. post med. etc.*

L'obéissance n'est véritable, sainte et méritoire que lorsqu'elle est accompagnée de ménagement, d'honnêteté, de justice et d'humilité.

40. Hæc est illa obedientia quæ concordiam conservat in angelis, pacem nutrit in monachis, tranquillitatem generat in civibus, sine qua republica stare non potest, sine qua familia aliqua regi non potest. *Ibid.*

C'est cette obéissance qui entretient l'union parmi les anges, la paix parmi les religieux et la tranquillité parmi les citoyens, sans laquelle nul gouvernement ne peut exister, sans laquelle quelque famille que ce soit ne peut être régie.

41. O quam enorme vitium, quod obedientiæ contrarium est, per quod diabolus cælum perdidit, per hoc homo paradisi amisit, per hoc Saul regnum, per hoc Salomon amorem divinum ! *Ibid. ante fin. p. 921, A.*

Oh! qu'il est grand le vice opposé à la vertu d'obéissance, puisque ce fut par lui que le démon perdit le ciel, que l'homme perdit le paradis, que son royaume fut enlevé à Saül, et que Salomon fut privé de l'amour divin!

42. Obedientia sancta est Dei sponsa, perfecta scala qua cælum ascenditur, quadriga qua Elias vectus est in paradisi, porta paradisi fidelium, et clausura reorum inferni. *Ibid.*

L'obéissance est la sainte épouse de Dieu, l'échelle parfaite par laquelle on monte au ciel, le char à quatre chevaux par lequel Elie fut transporté au paradis, la porte du jardin céleste des fidèles, et l'entrée fermée sur les coupables dans l'enfer.

43. Obedientia sancta humilitatem nutrit, patientiam probat, mansuetudinem examinat. *Ibid.*

La sainte obéissance entretient l'humilité, éprouve la patience et juge la douceur.

44. Nihil est majus obedientia, nihil pejus

inobedientia. Adam perit, quia inobediens fuit; Christus resurrexit, quia Patri obeditivus; Jonas inobediens, a pisce absorptus est; Saul inobediens, a demone correptus est. *Ibid. Serm. 34, in fine, p. 961, A.*

Rien n'est grand comme l'obéissance, rien n'est pire que la désobéissance. Adam périt parce qu'il manqua d'obéissance, le Christ ressuscita parce qu'il obéit à son Père; Jonas, à cause de sa désobéissance, fut dévoré par un poisson, et Saül, pour n'avoir pas obéi, devint la victime du démon.

45. Obedientia sine mora esse debet; non placet Deo morosa et disceptatrix obedientia, quæ quidem cum præcipitur, quæritur quare, quamobrem præcipitur. *Ibid. Serm. 40, in princ. p. 973, A.*

L'obéissance doit agir sans délai; une obéissance chagrine et querelleuse, qui, quand elle reçoit un ordre, veut savoir pourquoi il lui est donné, déplaît à Dieu.

46. Debet obedientia esse sine mora, non cum murmure, atque cum tristitia animi, sed cum gaudio et hilaritate. *Ibid. Sermone 61, in fine, p. 1001, B.*

L'obéissance doit exécuter sans retard les ordres reçus; elle doit le faire sans murmurer, sans tristesse d'âme, mais avec joie et allégresse.

47. Non semper malum est non obedire præcepto, cum dominus jubet ea, quæ sunt contraria Deo, tunc ei obediendum non est. *Et hab. in decret. Grat. parte 2, caus. 11, quæstione 3, can. Non, folio 216, col. 3.*

Ce n'est pas toujours un mal que de ne pas obéir à un commandement; quand celui qui commande ordonne des choses contraires à la volonté de Dieu, il faut lui refuser toute obéissance.

48. Nec studium bonæ actionis, nec otium sanctæ contemplationis, nec lacryma pœnitentis, extra obedientiam esse poterunt. *Ad milites Templi, c. 13, in princ. f. 112, col. 3, G.*

Ne comptons pas comme des actes de désobéissance le zèle pour une bonne action, la sainte oisiveté de la contemplation et les larmes du repentir.

49. Quam pauci inveniuntur in hac perfecta obedientiæ forma, qui suam ita abjecerint voluntatem, ut ne ipsum quidem cor proprium habeant, ut non quid ipsi, sed quid dominus velit, omni hora requirant ! *Serm. 1 de Convers. S. Pauli, post med. f. 23, col. 3, G.*

Qu'il y en a peu qui parviennent à un degré d'obéissance tel, qu'ils tiennent si peu compte de leur propre volonté, que leur cœur ne leur appartient plus, et qu'à toute heure ils ne recherchent en aucune façon ce qui leur plaît à eux-mêmes, mais ce qui plaît à leur maître!

50. Si quis obediat, sed simulatorie et ad oculum, murmuret autem in abscondito, falsa est obedientia ejus. *Sermone 2 de S. Andræa, in princ. f. 73, col. 2, F.*

Si quelqu'un obéit, mais seulement à l'œil et pour sauver les apparences, et murmure en secret, son obéissance est une fausse obéissance.

51. In obedientia nævnm caveas propriæ

S. Aug.

S. Bern.

S. Bern.

voluntatis. *Sermone de tribus Ordinibus, circa med. f. 107, col. 3, G.*

Que dans votre obéissance n'apparaisse pas même le moindre signe de votre propre volonté.

52. Quisquis vel aperte vel occulte satagit, ut quod habet in voluntate, hoc ei prælatus injungat, ipse se seducit, si forte sibi, quasi de obedientia blandiatur: neque enim in ea re ipse prælato, sed magis ei prælatus obedit. *Ibid. post med. f. 107, col. 3, H.*

Quiconque, ouvertement ou d'une manière détournée, cherche à faire passer dans la volonté de son supérieur ce qui est dans la sienne propre, se séduit lui-même, s'il croit avoir fait en cela un acte d'obéissance; car alors c'est plutôt son supérieur qui lui obéit qu'il n'obéit lui-même à son supérieur.

53. Propriæ amor quietis, sanctæ obedientiæ actibus seniorumve traditionibus, præjudicium nullatenus facere debet. *Sermone 46 sup. Cant. circa med. f. 171, col. 3, I.*

L'amour de son propre repos ne doit jamais être préjudiciable aux actes de la sainte obéissance ou aux traditions des anciens.

54. Obediendi devotio lenit imperium. *Serm. de Convers. ad clericos, c. 30, a med. f. 116, col. 4, K.*

Le dévouement dans l'obéissance adoucit la rigueur du commandement.

55. Verus obediens non attendit quale sit quod præcipitur, hoc solo contentus quia præcipitur, et hæc est obedientia sine mora. *Epist. 7 ad Adam monach. post med. f. 208, col. 4, litt. L.*

L'homme qui sait obéir ne se préoccupe pas de ce qui lui est commandé; il ne voit qu'une seule chose, l'ordre qui lui est donné, et c'est là l'obéissance qui a lieu sans retard.

56. Si optio detur, pigra potius eligenda est inobedientia cum resipiscentis conscientia, quam malorum fratrum studiosa obedientia cum scandalo. *Ibid. post med. f. 209, col. 1, B.*

Si le choix est laissé, il vaut mieux s'arrêter à la désobéissance tardive accompagnée d'une conscience qui se repent, qu'à l'obéissance empressée des mauvais frères, accompagnée de scandale.

57. Melius agit inobediens recipiscens ab errore abbati, sed non charitati, servando unitatem in vinculo pacis. Quam falsi fratres, qui ita obtemperant homini uni, ut unum præferant communitati. *Pros.*

Celui qui désobéit, mais qui se repent de son erreur, agit mieux vis-à-vis de son supérieur, mais non au regard de la charité, en conservant l'union par le lien de la paix. Combien de faux frères qui obéissent à un homme seul, de telle sorte qu'ils le préfèrent à une communauté entière!

58. Expediit magis cuilibet sola unius hominis periclitari obedientia, quam reliquis omnibus pietatis bonis, et votis propriæ professionis. *Ibid.*

Il vaut mieux pour certains que l'obéissance d'un seul soit en péril que tous les avantages qui découlent de la piété et des vœux de leur propre profession.

S. Bern.

59. Sola causa, qua non liceat obedire parentibus: Deus est. *Epist. 111, in principio, f. 234, col. 2, F.*

Un seul motif peut excuser la désobéissance aux parents: c'est Dieu

60. O monachum obedientissimum, cui ex quibuslibet verbulis, ne nnum quidem iota prætervolat! *Epist. 7 ad Adam monach. paulo post med. f. 208, col. 4, L.*

Qu'elle est honorable l'obéissance du religieux qui ne passe même par-dessus un seul iota des ordres les plus minimes!

61. Merito non fidelis, sed plane rebellis atque contemptor reputabitur, quisquis obedire renuerit mandatis. *Epist. 77 ad Hugonem de S. Victore, ante med. f. 224, F.*

C'est avec raison que quiconque aura refusé d'obtempérer aux commandements qui lui sont faits sera regardé non comme un fidèle, mais comme un religieux contempteur et rebelle.

62. Modus est obeditionis, tenor professionis: nec se valet extendere potestas imperantis, nisi quatenus attigerit votum profitentis: citra et ultra, nec non etiam contra, quid aliud, quam obedientiæ limites quosdam censuerim? *De Præcepto et Dispensat. longe post init. f. 290, col. 4, L.*

La mesure de l'obéissance est déterminée par la teneur de la profession religieuse; le pouvoir de celui qui commande ne peut s'étendre au-delà du vœu de celui qui obéit: tout ce qui est en dedans, tout ce qui est au-delà, tout ce qui est contraire, ne saurait être regardé que comme de vraies limites posées à l'obéissance.

63. Perfecta obedientia legem nescit, terminis non arctatur, ad omne quod injungitur spontanea fertur, vigore liberalis alacrisque animi modum non considerans. *Ibid. ante med. f. 290, col. 4, M.*

L'obéissance parfaite ne s'arrête pas à la loi ni aux fins de la loi; elle se porte spontanément à tout ce qui lui est enjoint, ne considérant pas même les moyens, tant son esprit éprouve de joie et de générosité à exécuter ce qui est prescrit.

64. Tam qualitas præceptorum, quam auctoritas præipientium, et obedientiæ præfigit metam, et inobedientiæ terminat culpam. *Ibid. ante med. f. 291, col. 1, C.*

Le genre du commandement qui est fait, aussi bien que l'autorité de celui qui ordonne, fixent la limite de l'obéissance et déterminent la culpabilité de la désobéissance.

65. In obediendi ratione hæc generalis regula teneatur, ut in difficilioribus quidem agendis obeditio gratior, quam gravior prævaricatio judicetur; et in facilioribus minusve onerosis contemptus damnabilior, quam actus laudabilior aestimetur. *Ibid. post med. f. 293, col. 3, litt. G.*

Dans tout ce qui touche à l'obéissance, on doit observer cette règle générale, savoir: que, dans certaines choses plus difficiles, il faut juger l'obéissance comme étant plus agréable que la prévarication elle-même ne peut être grave, et que, dans les choses faciles ou moins pénibles, il faut regarder le mépris comme plus condamnable que l'obéissance.

66. Novit verus humilisque obediens, et

S. Bern.

minima non contemnere, et maxime curare quæ maxima sunt, intimo quodam devoti sincerique animi sapore discernens. *Ibid. ante med. f. 291, col. 2, D.*

Celui qui est véritablement obéissant et humble sait ne pas mépriser les plus petites choses et tenir grand compte des plus sérieuses, les discernant à l'aide du goût intime d'une âme dévouée et sincère.

67. Obedientia quæ majoribus præbetur, Deo exhibetur. *Ibid. ante med. f. 291, col. 4, litt. K.*

L'obéissance que l'on professe pour les anciens est rendue à Dieu.

68. Familiaris et amica saluti obedientia est. *In Declamat. in princ. f. 307, col. 4, L.*

L'obéissance est familière et alliée au salut.

69. Omnis bonis obediens, dat suum velle et suum nolle. *Lib. Medit. c. 4, post med. f. 323, col. 3, G.*

Tout homme de bien qui sait obéir explique son vouloir et son refus.

70. Redemptori suo non obedit, qui innocens non est; et innocens esse non potest, qui obedire contemnit. *De Ordine vitæ, ante med. f. 336, col. 2, F.*

Celui qui n'est pas innocent n'obéit pas à son Rédempteur, et il ne peut être innocent, celui qui méprise l'obéissance.

71. Necessè est, ut obedientia non servili metu, sed charitatis affectu fiat: non terrore pænæ, sed amore justitiæ. *Ibid.*

Il est nécessaire d'obéir non par une crainte servile, mais par l'attrait de la charité; non par la frayeur qu'inspire le châtement, mais par amour de la justice.

72. Summæ et admirabilis obedientiæ virtus in Abraham, et singularis excellentiæ laudibus est prædicanda. *Sermone de Virtut. obedientiæ, ante med. f. 357, col. 4, L.*

La vertu de l'obéissance fut si grande et si admirable dans Abraham, qu'on ne saurait assez la proclamer et en louer toute l'excellence.

73. Fortissima res est obedientia, et quæ in animum descendere non potest, nisi a mundi hujus aspergine pure pressequè detersum. *Ib.*

La vertu d'obéissance est très-puissante; elle ne peut entrer dans l'âme que celle-ci n'ait été préalablement purifiée de tout contact avec ce monde.

74. Obedientia ad Deum nunquam est hominis arbitrio temperanda, sed incommutabili conservanda proposito. *Ibid.*

Il ne faut jamais régler l'obéissance au gré de l'homme, mais on doit la conserver par une résolution invariable.

75. Hæc est propria hominis obedientia, quam homini debemus, qui homini subditi sumus. *Ibid. ante med. f. 357, col. 4, M.*

Telle est l'obéissance que l'homme doit à l'homme, nous qui sommes soumis à l'homme.

76. Quidquid obedientiæ prælatis exhibetur, Deo exhibetur. *Ibid.*

Tout ce que nous donnons d'obéissance à nos supérieurs, nous le donnons à Dieu.

S. Bern.

77. Difficile quidem est suam relinquere voluntatem, et alterius voluntati deservire: sed tamen maxime meritorium est obedire libenter. *Ibid. fol. 358, col. 1, A.*

Il est certainement difficile de renoncer à sa propre volonté et de se faire l'esclave de celle d'un autre; mais cependant il est très-méritoire d'obéir avec plaisir et volontiers.

78. Ex voluntate suscipienda sunt imperia prælatorum, et ipsum cor a suis voluntariis reflexionibus abducendum, donec propria voluntas mactata, mandatum diligit imperantis. *Ib.*

Notre volonté doit être empressée à recevoir les ordres des supérieurs, et notre cœur doit s'abstenir de toute réflexion, jusqu'à ce que cette volonté, une fois bien soumise, se porte affectueusement à exécuter les commandements qui lui sont faits.

79. Libenter obedire, est prælatorum voluntatem voluntarie adimplere. *Ibid.*

Obéir volontiers, c'est faire volontairement la volonté des supérieurs.

80. Incedè simpliciter in mandatis obedientiæ, addens voluntati simplicitatem, intentioni illuminationem. *Pros.*

Obéissez avec simplicité, en joignant cette simplicité à la volonté et la lumière de Dieu à la rectitude de l'intention.

81. Fortitudo simplicis via Domini est, quæ obedientia est: fortitudinem enim induunt, qui obediens sunt, et simpliciter incedunt. *Ibid. circa med. f. 358, col. 1, B.*

La force dans la simplicité, c'est la voie de Dieu, c'est celle de l'obéissance; ils acquièrent de la force en effet, ceux qui pratiquent l'obéissance et qui marchent avec simplicité.

82. Serenitas in vultu, dulcedo in sermonibus, multum colorant obedientiam obsequentis. *Pros.*

La sérénité du visage, la douceur des paroles donnent beaucoup de relief à l'obéissance.

83. Quis enim locus obedientiæ, ubi alacritas elongatur, ubi tristiæ cernitur ægritudo? Ostendunt plerumque voluntatem animi signa exteriora, et difficile est, ut vultum non mutant, qui mutant voluntatem.

Est-ce bien la véritable obéissance, celle qu'une certaine joie n'accompagne pas et qui est entourée de tristesse? La volonté de l'âme se manifeste ordinairement par des signes extérieurs, et il est difficile qu'ils ne changent pas de visage, ceux qui changent de volonté.

84. Nubilosa corporis compositio, et facies tenebris offuscata tristiæ, devotionem ab animo recessisse signant.

Le trouble dans l'attitude du corps et la tristesse répandue sur le visage démontrent que la dévotion n'est plus dans l'âme.

85. Cernis igitur, quam necessaria et conveniens sit hilaritas in obedientiæ executione: quis enim imperat libenter tristiæ efflanti?

Vous voyez donc combien la joie est nécessaire et convenable dans l'accomplissement de l'obéissance; car quel est celui qui commande volontiers à quiconque ne montre que de la tristesse?

S. Bern.

86. Si vis ergo perfectus esse, hilariter et cum magna vultus alacritate suscipe jubentis imperium; ut voluntati cordis, simplicitati operis, vultus hilaritatem adjungas. *Ibid. circa med. f. 358, col. 1, B et C.*

Si donc vous voulez être parfait, recevez avec plaisir l'ordre qui vous est donné; que votre visage témoigne la joie que vous en éprouvez; joignez l'hilarité du visage à la volonté de l'âme et à la simplicité de l'action.

87. Velociter est obsecundandum obedientiæ: velociter enim currit sermo Dei, et velocem habere desiderat sequentem. *Ibid. circa med. f. 358, col. 1, C.*

Obéissez avec promptitude, car la parole de Dieu, dans la manifestation de sa volonté, est prompte, et il lui faut quelqu'un qui l'accomplisse dans la même condition.

88. Fidelis obediens nescit moras, fugit crastinum, ignorat tarditatem, præripit præcipientem, parat oculos visui, aures auditui, linguam voci, manus operi, itineri pedes; totum se colligit, ut imperantis colligat voluntatem. *Ibid.*

Celui qui obéit avec fidélité ne connaît pas le retard, il ne remet pas au lendemain, il ne sait pas ce que c'est que la lenteur, il devance celui qui commande, il prépare ses yeux à voir, ses oreilles à entendre, sa langue à parler, ses mains à agir, ses pieds à marcher; il se recueille dans tout son être, afin de recueillir la volonté de celui qui commande.

89. Tu cum voluntatem cordi, simplicitatem operi, hilaritatem vultui in obedientia conjunxeris, adde velocitatem, ut sis ad implendum velocior. *Ibid. post med. f. 358, col. 2, D.*

Quand vous aurez uni, dans l'obéissance, la volonté au cœur, la simplicité à l'action, la joie au visage, ajoutez-y la promptitude, afin que vous soyez plus prompt dans l'accomplissement.

90. Nihil proderit fortiter obedire, si contigerit infeliciter superbire. *Ibid. post med. fol. 358, col. 2, F.*

A quoi vous servira-t-il d'obéir avec courage, si vous avez le malheur de vous enorgueillir?

S. Bonav.

91. Modus vere obediendi divinis præceptis, hic est:

Le moyen d'obéir véritablement aux divins préceptes est celui-ci:

92. Verus obediens debet esse

Sit sedulitas in profectu virtutis,

Sit profunditas in descensu humilitatis,

Sit firmitas in affectu charitatis. *Sup. Luc. c. 6, p. 79, col. 2, C, t. 2.*

De vous élever avec soin dans la vertu,

De pratiquer une profonde humilité,

De vous affermir dans l'amour de la charité.

Silens a murmuratione,

Purus intentione,

Placens executione,

Silens ore,

Purus corde,

Placens opere. *Serm. 3 dom. infra octav. Epiphani. in fin. pag. 37, col. 1, t. 3.*

L'homme véritablement obéissant doit être

Exempt de murmure,
Pur d'intention,
Agréable dans l'exécution,
Ami du silence,
Pur de cœur,
Aimable dans ses œuvres.

93. O quam detestabile vitium obedientiæ contrarium per quod angelus de cælo, homo de paradiso cecidit! *Serm. 3 dom. 3 post Epiphaniam, in fine, p. 46, col. 1, t. 3.*

Quel détestable vice que celui de la désobéissance, par lequel l'ange fut précipité du ciel, le premier homme fut chassé du paradis!

94. O confusio summa! o perversio detestanda! quia majoris sunt obedientiæ bruta, quam rationalia: nam apes in tantum regi suo obediunt, ut ad ejus imperium exeant et subsistant, vadant et redeant, et castra ponant. *Pros.*

Quelle immense confusion! quel exécrationnable bouleversement! Les êtres raisonnables savent moins obéir que les animaux; car les abeilles sont si soumises à leur reine, qu'à son commandement elles sortent pour recueillir leur subsistance, qu'elles vont et viennent et établissent leur demeure.

95. Ei non obediens eris, cui obediunt cælestia agmina; obediunt, velint nolint, dæmonia; obediunt omnia cælestia corpora et obediunt quatuor elementa et omnia animalia! *Serm. 1 de SS. Apostolis, sub finem, p. 293, col. 1 et 2, t. 3.*

Et l'homme n'obéira pas à celui à qui obéissent les armées du ciel, à celui auquel les démons se soumettent bon gré mal gré, à celui auquel rendent hommage par leur obéissance tous les corps célestes, les quatre éléments et tous les animaux!

96. Quæ nequitia, quæ perversitas! quia leo rugit, omne animal gressum ligit, expectans imperium sui regis; et summus Rex summam utilitatem servo mandat, et non est qui obediatur. *Serm. 1 de SS. Evangel. et in ord. 11, ante med. p. 311, col. 1, t. 3.*

Quelle corruption! quelle perversité! Au seul rugissement du lion, les animaux s'arrêtent, ils attendent l'ordre de leur roi; et le Roi des rois, en ne commandant à ses serviteurs que des choses qui leur sont utiles, ne trouve personne qui lui obéisse!

97. Obedientia est

Schola Salvatoris,
Nobile genus martyrii,
Palma triumphalis,
Scala paradisi. *Tit. 4 Diactæ, c. 2, in princ. pag. 292, col. 2, B, t. 6.*

L'obéissance est

L'école du Sauveur,
La race noble des martyrs,
La palme du triomphe,
L'échelle du paradis.

98. Obedientia est

Navis ad cælum transiens,
Clavis cælum aperiens,
Avis ad cælum ascendens. *Ibid. ante med. p. 292, col. 2, B.*

L'obéissance est

Le navire qui passe pour le ciel,
La clef qui ouvre le ciel,
L'oiseau qui monte vers le ciel.

S. Bonav.

S. Bonav.

99. Obedientia est { Summa in merito,
Vicina Deo,
Proxima cœlo. *Ibid. in med. p. 293, col. 1, A.*

L'obéissance est { Grande en mérite,
Voisine de Dieu,
Proche du ciel.

100. Libentius obeditur ei, qui diligitur, quam qui timetur : obedientia dilectionis propria est voluntaria, timoris autem magis est coacta. *De sex Alis seraphim, c. 6, aute med. p. 89, col. 1, A, t. 7.*

On obéit plus volontiers à celui que l'on aime qu'à celui que l'on craint. L'obéissance qui prend sa source dans l'amour est volontaire; celle que dirige la crainte est forcée.

101. Perfecta obedientia sua imperfecta relinquit. *Part. 1 in Speculo discipl. c. 4, post init. p. 533, col. 1, B, t. 7, part. 4.*

L'obéissance parfaite se dépouille de ses imperfections.

102. Bonus obediens nec verbum expectat, ubi de superioris sibi constiterit voluntate. *Ibid.*

L'homme bon et obéissant n'attend aucune explication, dès qu'il est certain de la volonté de son supérieur.

103. Nunquam de majorum sententia iudicent, quorum officii est obedire, et implere quæ justa sunt. *Ibid.*

Ceux qui ont le devoir d'obéir et de faire ce qui est juste, ne doivent jamais se préoccuper des motifs qui dirigent la conduite de leurs supérieurs.

104. Felix servitus, non suæ, sed alterius propter Deum obedire voluntati. *Ibid. in fine, p. 535, col. 1, D.*

Heureuse servitude, celle qui n'a qu'à se soumettre à la volonté d'un autre, à cause de Dieu, et non à la sienne.

105. Secure per omnia obeditur, ubi contra Deum nihil præcipitur. *Ibid. parte 2, c. 3, in med. p. 534, col. 2, E.*

On obéit sûrement en toutes choses, dès que rien qui soit opposé à la volonté de Dieu n'est commandé.

106. Necessitati obedit, qui cogitur invitus ; et libenter esset liber, si posset, vel auderet. *Lib. 2 de Profectu relig. c. 40, in princ. pag. 592, col. 2, B, t. 7, part. 4.*

Il obéit à la nécessité, celui qui obéit forcément et malgré lui ; il reprendrait volontiers sa liberté, s'il osait ou s'il pouvait.

107. Ut melius valeas esse obediens, cogita semper quando vox præcipientis sonat in auribus tuis, quod vocem istam, non tanquam ab homine audias, sed tanquam ab ipso Deo. *In octo Collat. collat. 3, p. 530, col. 2, D, t. 7.*

Pour que vous puissiez mieux obéir, songez toujours que quand la voix de celui qui commande résonne à vos oreilles, vous devez entendre cette voix, non comme si c'était celle d'un homme, mais bien comme si c'était celle de Dieu lui-même.

108. Non est obediens, sed negligens, qui secundum expectat mandatum. *Ibid.*

Il n'est pas obéissant, mais négligent, celui qui attend un second avis.

109. Nemo ad perfectionis semitam currendam magis expeditus est, quam verus obediens. *In Speculo discipl. part. 1, c. 4, post init. pag. 534, col. 1, A, t. 7.*

Personne n'est plus propre à poursuivre la carrière de la perfection que l'homme qui est véritablement obéissant.

110. Habenda est plane in agendis obedientiæ sanctæ auctoritas, sine qua nec etiam ipsa bona, bona sunt. *Ibid.*

Pour ce qui doit être bien et entièrement accompli, il faut tenir grand compte de la sainte autorité de l'obéissance, sans laquelle les choses bonnes elles-mêmes cessent de l'être.

111. Magnum est peccatum inobedientiæ, quo totus perit mundus : magna est virtus obedientiæ, qua totus salvatus est mundus. *De Laudibus Eccles. c. 1 de Paradiso, circa med. p. 2, col. 2, t. 3. Pros.*

Il fut grand le péché de désobéissance qui occasionna la perte du monde entier ; elle fut grande aussi la vertu d'obéissance qui le sauva.

112. Primus homo inobediens factus, seipsum perdidit et nos : secundus homo factus est obediens usque ad mortem, ut salveret nos. *Ibid.*

Le premier homme, par sa désobéissance, se perdit en nous perdant ; le second se fit homme, et homme obéissant jusqu'à la mort, pour nous sauver.

113. Obedientia, quæ omnium disciplinarum mater est, magna exercitatione indiget, quæ sui normam studia Christo Domino sumpsit. *De 12 Abusion. c. 3, in fine, p. 597, col. 2, t. 3.*

L'obéissance, qui est la mère de toutes les disciplines, a besoin de beaucoup d'exercice qui se réglemente sur le modèle du Seigneur Jésus-Christ.

114. Obedientia janua et aditus charitatis est in Deum ; repudiat enim arrogantiam, parit autem humilitatem. *De Perfect. spirit. c. 41, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 750, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

L'obéissance nous fait participer à la charité de Dieu ; elle répudie l'arrogance, et elle fait naître l'humilité.

115. Obedientia virtus est castitate et paupertate præstantior. *De Profess. monast. art. 12, in princ. f. 80, p. 1.*

L'obéissance est une vertu bien préférable à la chasteté et à la pauvreté.

116. Religiosus non se excuset ab adimplentione ejus quod sibi injungit superior, quasi melius aut sublimius quid acturus ; quia quidquid fecerit extra obedientiam non placet Deo. *Ibid. art. 13, in fine, f. 82, p. 2.*

Que le religieux ne s'excuse pas, s'il n'a pas fait ce qui lui était enjoint, sur ce qu'il avait à faire quelque chose de mieux ou de plus élevé, parce que tout ce qu'il pourrait faire en dehors de l'obéissance ne saurait plaire à Dieu.

117. Vir obediens præcipientibus non resistit, jubentibus non adversatur, reprehensus non irascitur. *De Obedientia, in med. p. 34, A, tom. 1.*

L'homme qui sait véritablement obéir ne résiste pas

S. Bonav.

S. Bruno.

S. Cyprian.

S. Diadoch.

Dionysius
Carthus.

S. Ephrem.

à ceux qui commandent; il ne contrarie en rien les ordres qu'il reçoit, et jamais il ne s'irrite des reproches qui lui sont faits.

S. Eus. Cas.

118. Non est obediens, sed negligens, qui secundum expectat mandatum. *Epist. ad Damas. papam de Morte D. Hieron.*

Il n'est pas obéissant, mais négligent, celui qui attend un second avis.

119. Hoc semper vera optat obedientia, nunquam suæ obtemperare voluntati, sed reverenter alienæ. *Ibid.*

La véritable obéissance s'attache toujours à ne pas suivre sa propre volonté, mais bien à accomplir avec respect celle d'autrui.

S. Eus. Emis.

120. Ita inobedientia obdurat animam, quam semel cepit, ut ad suscipienda præcepta nec auctoritate, nec ratione flectatur: sed quod pessimum est, sibi soli credat, et hoc solum rectum, quod obdurato corde concepit. *Hom. 3 ad monachos, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1.*

La désobéissance endurecit tellement l'âme, qu'une fois qu'elle a commencé, ni l'autorité ni la raison ne la déterminent à obéir; mais, ce qui est bien plus condamnable, elle ne croit alors qu'à elle seule, ne trouvant juste que ce qu'elle a conçu dans l'endurcissement de son cœur.

121. Quanto humiliores et obedientiores fuerimus, tanto super nos levius ac dulcius jugum Domini sentiemus. *Ibid. post med.*

Plus nous aurons été humbles et obéissants, plus le jour du Seigneur sera doux et léger pour nous.

122. Quantum obedientiores fuerimus præpositis nostris, in tantum obediet Deus orationibus nostris. *Ibid.*

Plus nous aurons été obéissants à nos supérieurs, plus Dieu se laissera toucher par nos prières.

123. Videmus per inobedientiam animarum opera non respici, jejunia non audiri, vota non suscipi. *Ibid. post med.*

Nous voyons que, à cause de notre désobéissance, nos œuvres ne sont pas même regardées, nos jeûnes n'obtiennent rien, nos vœux ne sont pas accueillis.

124. Nullus senior tam indoctus appareat, ut putet quod eum non deceat obedientia, quæ Deum decuit. *Ibid.*

Que personne parmi les anciens ne paraisse assez ignorant pour penser que, dans les choses qui touchent à l'obéissance, ce qui a convenu à Dieu peut ne pas lui convenir à lui-même.

S. Franciscus
Asisias.

125. Quidquid subditus facit aut dicit, quod ipse sciat quod non sit contra voluntatem prælati sui (dum bonum sit quod facit), vera obedientia est. *In suis Opusc. in admonit. ad fratres, c. 3, post init. p. 72, t. 1.*

Tout ce qu'un inférieur fait ou dit, sachant qu'il ne contrarie en rien la volonté de son supérieur (pourvu que ses œuvres soient bonnes), constitue la véritable obéissance.

126. Quanto contemptibilior præsidet, tanto magis humilitas obedientis placet. *In suis Op. collat. 4 de Obedientia, p. 292, t. 3.*

Plus un supérieur est méprisable, plus est méritoire l'humilité de celui qui obéit.

127. Summa obedientia est, in qua superioris voluntas inferioris voluntatem gubernat, et nihil quod suum sit, aut appareat, habeat caro, vel sanguis. *Ibid. oraculo 15, in med. p. 501, tom. 3.*

S. Franciscus
Asisias.

L'obéissance est parfaite quand la volonté du supérieur régit celle de l'inférieur de telle sorte, que la chair ou le sang n'ait rien qui lui soit propre ou qui paraisse lui appartenir.

128. Quid desperatius, quam obedientiæ neglector, aut contemptor? *Ibid. orac. 49, pag. 503.*

Est-il rien de plus désolant que l'abandon ou le mépris de l'obéissance?

129. Obedientia est

}	Fidei opus,
	Probatio veræ spei,
}	Argumentum charitatis,
	Mater humilitatis,
}	Genitrix pacis. <i>Ibid. orac. 27, p. 505.</i>

L'obéissance est

}	Une œuvre de foi,
	La preuve d'une véritable espérance,
}	Une démonstration de charité,
	La mère de l'humilité,
}	La mère de la paix.

130. Perfecta obedientia est illa, qua religiosus facere omittit quod sibi melius et consultius videtur, ut quod minus rectum et consonum judicat, compleat. *Ibid. Serm. 5, p. 514.*

L'obéissance est parfaite dans un religieux quand il met ce qui lui semble meilleur et préférable pour faire ce qu'il juge moins bon et moins convenable.

131. Fertillissimus est obedientiæ fructus, nihil est temporis vero obedienti sine lucro. *Ibid. in calce, p. 515.*

L'obéissance est féconde en grands fruits; il n'est pas un instant qui ne soit sans mérite pour celui qui obéit véritablement.

132. Talis esse debet verus et perfectus obediens, ut cæcus ad obediendum sit. *In suis Op. exempl. 2, p. 488, t. 3.*

L'obéissance est vraie et parfaite quand on obéit aveuglément.

133. Si dominis temporalibus præcipiuntur servi cum tremore obedire, quanto magis æterno illi Regi regum et Domino omnium dominantium? *In Annot. sup. Ps. 2, sub fin. v. 11, Servite Domino cum timore.*

Franc. Titel.

S'il est prescrit aux esclaves d'obéir en tremblant à leurs maîtres d'ici-bas, quelle ne doit pas être la crainte quand on obéit à l'éternel Roi des rois, au Seigneur de tous les seigneurs?

134. Si subditus credit quod præceptum prælati sit contra Deum, secure non obediat, licet juraverit ei obedire in omnibus; quod intelligendum est de licitis et justis et honestis. *In decret. Grat. fol. 12, col. 3, edit. Lugdunens. 1540.*

Gloss. decr.

Si un inférieur croit que son maître lui commande quelque chose de contraire à la loi de Dieu, il peut désobéir sans crainte, bien qu'il ait juré d'obéir en tout; car ce serment doit s'entendre des choses licites, justes et honnêtes.

Gloss. int.

135. Obedientia est complenda sine mora, et observanda. *Sup. Gen. c. 17, in illud, Statim in ipso die, etc. col. 227, A, t. 1.*

L'obéissance ne souffre pas de retard dans l'accomplissement, dans l'observation d'un précepte.

Gloss. ord.

136. Iter regni Dei est obedientia. *Sup. Matth. c. 7, col. 152, E, tom. 5.*

L'obéissance est la voie qui mène au royaume de Dieu.

137. Adam si in obedientia perseverasset, sensus corporis ad nullam malam voluptatem verterentur. *Sup. Apocal. c. 17, col. 1638, E, tom. 6.*

Si Adam eût toujours obéi, ses sens n'auraient jamais éprouvé aucun mauvais désir.

S. Greg. Mag.

138. Sola obedientia est, quæ fidei meritum possidet, sine qua infidelis quisque convincitur, etiamsi fidelis esse videatur. *Lib. 35 Moral. cap. 10, post init. num. 12, col. 1211, B, tom. 1.*

On est seulement obéissant quand on possède une foi méritoire, sans laquelle on est convaincu d'infidélité, bien que l'on paraisse être fidèle.

139. Nunquam per obedientiam, malum fieri debet : aliquando autem debet per obedientiam bonum, quod agitur, intermittere. *Ibid. ante med. num. 13, col. 1211, D.*

On ne doit jamais par obéissance faire le mal, mais on doit quelquefois par obéissance interrompre le bien que l'on fait.

140. Debet obedientia et in adversis ex suo aliquid habere, et in prosperis ex suo aliquid omnimodo non habere. *Pros.*

Dans l'adversité, l'obéissance doit avoir quelque chose qui lui appartienne, et dans la prospérité, elle ne doit absolument rien posséder.

141. Quatenus et in adversis tanto sit gloriosior, quanto divino ordini etiam ex desiderio jungitur; et in prosperis tanto sit verior, quanto a præsentis ipsa quam divinitus percipit gloria, funditus ex mente separatur. *Ibid. circa med. num. 13, col. 1212, B.*

Car, dans l'adversité, l'obéissance est d'autant plus glorieuse qu'elle conforme davantage ses désirs à la divine Providence, et dans la prospérité, elle est d'autant plus réelle qu'elle se sépare plus totalement d'esprit de la gloire qu'elle reçoit actuellement de Dieu.

142. Redemptori suo non obedit, qui innocens non est; et innocens esse non potest, qui obedire contemnit. *Ibid. post med. num. 14, col. 1213, B.*

Quand on n'est point innocent, on désobéit à son Rédempteur; et l'on ne peut être innocent quand on refuse d'obéir.

143. Obedientia non servili metu, sed charitatis affectu servanda est : non terrore pœnæ, sed amore justitiæ. *Ibid.*

Il faut obéir, non par une crainte servile, mais par un sentiment de charité; non par la peur que l'on a du châtement, mais par amour de la justice.

144. Sola virtus est obedientia, quæ virtutes

cæteras menti inserit, insertasque custodit. *Ibid. S. Greg. Mag. in princ. num. 12, col. 1210, D.*

L'obéissance est seulement une vertu quand elle fournit à l'âme les vertus qui lui manquent, et quand elle y conserve celles dont elle est déjà pourvue.

145. Obedientia victimis jure præponitur, quia per victimas aliena caro, per obedientiam vero voluntas propria mactatur. *Ibid. ab init. num. 12, col. 1211, B.*

C'est avec raison que l'obéissance est préférée aux sacrifices, parce que dans les sacrifices on immole une chose étrangère, tandis que par l'obéissance on immole sa propre volonté.

146. Obedientia aliquando si de suo aliquid habeat, nulla est; aliquando autem si de suo aliquid non habeat, minima est. *Pros.*

Quelquefois l'obéissance est nulle, si elle se réserve quelque chose; mais elle est aussi parfois de peu de valeur, si elle ne sait rien avoir.

147. Nam cum locus superior imperatur, si qui ad percipienda hæc obedit, obedientiæ sibi virtutem evacuat, siad hæc ex proprio anhelat.

Lorsqu'on nous ordonne de monter plus haut et que nous obéissons pour occuper la place qu'on nous désigne, notre obéissance n'est plus une vertu, si nous soupirons nous-même vers cette place.

148. Neque sub obedientia dirigit, qui ad percipienda hujus vitæ prospera, libidini propriæ ambitionis servit. *Ibid. ante med. num. 13, col. 1212, A.*

Ce n'est plus marcher sous les lois de l'obéissance que de suivre les instincts de sa propre ambition pour acquérir les biens de cette vie.

149. Qui obedire præceptis cælestibus student, dies suos in bono complent, et annos in gloria. *Ibid. lib. 26, c. 22, prope med. sup. illud, Job 36, Si audierint et observaverint, etc. col. 880, C.*

S'appliquer à suivre les préceptes divins, c'est passer ses jours dans le bonheur et ses années dans la gloire.

150. Vera obedientia nec præpositorum intentionem discutit, nec præcepta discernit : quia qui omne vitæ suæ judicium majori subdidit, in hoc solo gaudet, si quod sibi præcipitur, operatur. *Pros.*

La véritable obéissance consiste à ne point discuter les intentions des supérieurs, à ne point mettre de différence entre tel et tel précepte, parce que celui qui a mis pour la vie son jugement sous l'arbitrage d'un maître fait consister son unique bonheur à faire ce qui lui est commandé.

151. Nescit judicare quisquis perfecte didicerit obedire, quia hoc tantum bonum putat, si præceptis obediat.

On ne sait point juger quand on a appris à bien obéir, parce qu'on ne trouve du bien que dans l'accomplissement de ce qui est prescrit.

152. Præceptum in hoc solo pensari debet, quod majoris præceptum est; et qui obedientiæ bonum exequitur, non injunctum opus debet considerare, sed fructum.

Dans un précepte on ne doit voir que le supérieur qui commande, et quand on accomplit une œuvre d'obéissance, on ne doit point faire attention à l'action qui est prescrite, mais au fruit qu'on en recueillera.

S. Greg. Mag.

153. Ad promerenda æternæ vitæ gaudia, non exquiritur qualitas operis, sed mortificatio propriæ et executio alienæ voluntatis.

Pour mériter les joies de la vie éternelle, il n'est pas requis de faire des œuvres merveilleuses; il suffit de mortifier sa volonté et de faire celle d'autrui.

154. Quisquis alieno imperio subditus est, hoc solum consideret, quia quod sibi secundum Deum injungitur, valde magnum et excelsum in lucro est menti, quod vitam præparet in mercede retributionis.

Quiconque se soumet au commandement d'autrui doit considérer une chose: c'est que tout ce qu'on lui prescrit selon Dieu est d'une grande et d'une haute utilité pour son âme; c'est qu'il ne fait par là que préparer ses jours à la récompense qui sera le fruit de son obéissance.

155. Majoris est meriti charitatis injuncta refectio, jejunio propria deliberatione suscepto: qui jussus carnem reficit invitus, jejunii præmium devotione promeruit, et ampliorum mercedem obedientiæ manducando acquisivit. *Lib. 2 in 1 Reg. c. 3, ante med. sup. illud, Vade et dormi, col. 1306, D, t. 2.*

Il y a plus de mérite dans une réfection charitablement imposée que dans un jeûne entrepris de propos délibéré; celui qui refait ses membres à regret, parce qu'on le lui commande, mérite par sa soumission le prix réservé au jeûne, et conquiert, en se soumettant à manger, une plus ample récompense.

156. Hæc est forma electæ obedientiæ, ut in omni quod foris agitur, ad potentiam Conditoris ubique præsentem respiciatur. *Ibid. lib. 4, c. 5, post med. col. 1462, D.*

On fait preuve d'une parfaite obéissance quand dans toutes ses actions extérieures on pense à la puissance du Créateur qui est partout présent.

157. Perfecta obedientia, quæ hominibus exhibetur, munus est Creatoris et oblatio Domini: quia hominibus pro Deo offertur, sed oblata hominibus a Deo suscipitur. *Pros.*

Quand on obéit parfaitement aux hommes, on offre un présent au Créateur, une oblation au Seigneur; parce qu'on obéit aux hommes pour Dieu, Dieu reçoit cette obéissance rendue à l'homme.

158. Victimæ enim sunt obsequia obedientium: quia cum hominibus pro Deo quis subicitur, superbi spiritus superantur. *Ibid. post med. sup. illud, Septem diebus expectabis me, etc. col. 1416, B.*

Les victimes témoignent le respect de ceux qui obéissent, et on triomphe des esprits superbes en se soumettant aux hommes pour se rendre agréable à Dieu.

159. Victores sunt qui obediunt: quia dum voluntatem suam aliis perfecte subiciunt, ipsi per obedientiam lapsis angelis dominantur. *Pros.*

Obéir, c'est remporter une victoire; car, en soumettant parfaitement sa volonté aux autres, on surpasse par son obéissance les anges déchués.

160. Cæteris virtutibus dæmones impugnantur, per obedientiam vero vincuntur. *Ibid.*

On combat les démons avec les autres vertus, mais on en vient à bout par l'obéissance.

161. Plerique sunt fideles, qui prælati suis humiliter obedire sciunt, alla cogitare nesciunt: sciunt quidem imperata perficere, nesciunt aliis imperanda prævidere. *Ib. lib. 4, c. 5, ante fin. col. 1476, A.*

La plupart des hommes sont fidèles, parce qu'ils savent humblement obéir à leurs supérieurs et qu'ils ne savent avoir aucun sentiment d'orgueil; ils savent, il est vrai, accomplir ce qui leur est commandé, mais ils ne savent pas prévoir ce qu'il faut commander aux autres.

162. Tenenda est subditis virtus obedientiæ, non remissa. *Ibid. lib. 5, c. 4, longe ante med. col. 1528, B.*

Les subordonnés doivent pratiquer sans relâche la vertu d'obéissance.

163. Si obedierimus præpositis nostris, obediunt Deus orationibus nostris. *Et hab. apud D. Anton. part. 4, tit. 5, c. 11, § 3, circa med. f. 67, col. 2.*

Si nous obéissons à nos supérieurs, le Seigneur exaucera nos prières.

164. Bonum est obedire majoribus, et parere præfectis. *Tom. 1, Ep. 8 ad Demetriad. ante fin. p. 70, D.*

Il est bon d'obéir à ses supérieurs et de suivre les ordres de ceux qui commandent.

165. Initium obedientiæ est, quid præcipiatur velle cognoscere; et pars est obsequii, didicisse quid facias. *Tom. 4, Ep. 1 ad Demetriad. ante med. p. 16, C.*

Vouloir connaître ce qui est commandé, c'est un commencement d'obéissance; et c'est avoir accompli une partie du devoir que d'avoir appris ce que l'on doit faire.

166. O felix et abundans gratia! in obedientia summa virtutum clausa est: nam simplici gressu hominem ducit ad Christum. *In Regul. monachar. c. 6 de Obedientia, in fine, p. 326, C, tom. 4.*

O heureuse, ô abondante grâce! dans l'obéissance se trouve renfermée la somme de toutes les vertus; car d'un pas elle conduit l'homme à Jésus-Christ.

167. Verus obediens, et qui pro Christo caret omni arbitrio voluntatis, nihil novit difficile, nihil injustum. *Ibid. c. 8, circa med. p. 327, A.*

L'homme vraiment obéissant, qui se dépouille totalement pour le Christ du libre arbitre de sa volonté, ne connaît rien de difficile, rien d'injuste.

168. Ibi non est monasterium, non religiosi, ubi subditis obedientia deest erga prælatum: destructioni est corpus expositum, cum membra discordant a capite. *Ibid. in fine, p. 327, A.*

Il n'y a plus de monastère, plus de religieux quand un inférieur n'obéit plus à son supérieur; le corps est près de sa ruine quand les membres sont séparés de la tête.

169. Obedientia illa vera et perfecta est, quæ in nullo contemnit. *Sup. 2 ad Cor. c. 2, in illud, In omnibus obedientes sitis, p. 329, B, tom. 9.*

L'obéissance est vraie et parfaite quand on ne méprise personne.

170. Qui innocens est, obedit; et innocens

S. Greg. Mag.

S. Hier.

Ilago
a S. Victore.

Hugo
S. Victore.

Hugo
S. Victore.

esse non potest, qui obedire contemnit. *Sup. Reg. de August. c. 11, post init. p. 17, E, t. 2.*
 Quand on est innocent, on obéit, et l'on ne peut être innocent quand on refuse d'obéir.

animæ, et ex superbiæ tumore procedens. *Lib. 2 de Claustr. anim. c. 11, in priac. p. 45, B, tom. 2.*

La maladie de la désobéissance est une langueur de l'âme qui provient d'un excès d'orgueil.

171. Morbus inobedienciæ, languor est

172. Imponitur nomen obedienciæ	Præcepto,	Ut designet quod præcipitur,	De præcepto dicitur, injungit ei obedienciam;	Prima est facilis;
	Facto,	Monstret quod agitur,	De facto complevit eam;	Secunda gravis;
	Loco,	Nominet locum in quo quis moratur.	De loco, apud eam moratur obediencia.	Tertia ad utrumque se habet. <i>Ib. antè med.</i>
Le mot obediencia s'applique	Au commandement,	En tant qu'il indique ce qui est ordonné,	Le commandement prescrit l'obediencia;	La première est facile;
	Aux actes,	En tant qu'il démontre ce qui doit être accompli,	Le fait la complète;	La seconde grave;
	Au lieu,	En tant qu'il nomme le lieu où elle doit s'exécuter.	Pour le lieu, l'obediencia lui reste attachée.	La troisième tient de l'une et de l'autre.

173. Hanc obedienciam multi desiderant, ut extra obedienciam esse queant; et sic fit, ut vocetur obediencia, cum non sit. *Ibid.*

L'obéissance que plusieurs désirent, c'est de pouvoir vivre en dehors de l'obéissance; aussi voit-on appeler obéissance ce qui ne l'est pas.

179. Obediencia est præceptorum incitatrix. *Ibid. c. 16, in fine, p. 136, A.*

L'obéissance donne des forces au commandement.

174. Multis modis obediencia quaeri solet:

On peut obtenir l'obéissance de plusieurs manières:	Auxilio,	Auxilio parentum,
	Consilio,	Consilio fratrum,
	Ingenio;	Simulationis ingenio. <i>Pros.</i>
Par secours,	Au moyen des parents,	
Par conseil,	Par les conseils de ses frères,	
Par adresse;	Par une simulation ingénieuse.	

180. Obediencia perfecta, est in abrenuntiatione propria voluntatis. *Sup. Ps. 39, Moralit. f. 103, col. 2, t. 2.*

L'obéissance parfaite consiste dans le renoncement de sa propre volonté.

181. Sola obediencia verissima est virtus, quæ totaliter vivit contra se: ubi enim aliquid suum habet, aut nulla, aut minima est. *Sup. Prov. c. 21, f. 48, col. 2, t. 3.*

L'obéissance est seulement une véritable vertu quand on vit totalement contre son gré; car, si l'on fait quelque réserve, l'obéissance est nulle ou de peu d'importance.

175. Ut quod minis parentum, vel exhortationibus fratrum non potest obtineri, saltem simulationis ingenio possit adipisci. *Ibid.*

Il faut au moins obtenir par une simulation ingénieuse ce que ne peuvent procurer ni les menaces des parents, ni les exhortations de frères charitables.

182. Obediencia est porta paradisi et meritum regni. *Sup. Jerem. c. 42, f. 262, col. 1, tom. 4.*

L'obéissance est la porte du paradis et la clef du royaume céleste.

176. Hæc obediencia, quæ conceditur alicui parentum exactione, seu fratrum seductoria exhortatione, vel etiam boni operis simulatoria ostensione, obedienciæ nomen habet, sed re caret. *Ibid.*

L'obéissance qui s'obtient par l'exaction des parents, ou par les exhortations séduisantes d'un frère, ou par les fausses apparences d'une bonne œuvre, porte le nom d'obéissance sans l'être réellement.

183. Obedienciæ virtutem non solum operi manuum, seu lectioni, vel silentio, et quieti cellæ, verum etiam cunctis virtutibus ita præferunt, ut huic judicent omnia postponenda. *Lib. 4 de cœnobit. Inst. c. 12, in fine, p. 76.*

La vertu d'obéissance est non seulement préférable au travail manuel, à la lecture, au silence, à la contemplation du cloître, mais encore à toutes les vertus, de telle sorte que toutes les autres vertus ne doivent venir qu'après elle.

177. Cita debet esse obediencia, ut fiat cum humilitate et sine tarditate. *Ibid. lib. 3, c. 21, circa med. p. 66, H.*

L'obéissance doit être prompte, afin qu'elle s'exécute avec humilité et sans lenteur.

184. Unum sane atque idem inobedienciæ genus est, vel propter operationis instantiam, vel propter otii desiderium superioris violare mandatum. *Collation. 4 abbat. Danielis, c. 20, post med. p. 385.*

Violier les ordres d'un supérieur, ou parce qu'une chose est pressante, ou parce qu'on désire se reposer, c'est assurément un seul et même genre de désobéissance.

178. Obediencia est vicaria servitus. *Lib. 4 de Anim. c. 16, circa med. p. 133, H, t. 2.*

L'obéissance est un esclavage servile.

Hugo card.

Joan. Cass.

S. Joan. Chr.

185. Talem obedientiam Christus efflagitat, ut neque punctum temporis differamus, etiamsi nos aliquid necessarium urgere videatur. *Hom. 14 sup. Matth. oper. perf. circa med. in illud 4, Venite post me, etc. col. 129, C, t. 2.*

Le Christ désire une obéissance telle, qu'il ne souffre pas une minute de retard, eussions-nous une chose nécessaire qui nous parût plus urgente que celle qu'on nous commande.

186. Qui fidelis est, et ut oportet firmus, ratione non indiget, neque causa eorum, quæ ei præcipiuntur, sed sola admonitione contentus est: imbecillior autem cognita rei veritate, diligentius rem accipit, et quam promptissime parat. *Hom. 26 sup. 1 Cor. ante med. col. 524, A, tom. 4.*

L'homme fidèle et véritablement fort n'a besoin de connaître ni la raison ni la cause de ce qu'on lui commande; un seul avertissement lui suffit. L'homme faible veut connaître la vérité d'une chose; il l'étudie avec plus de soin et obéit ensuite le plus promptement possible.

187. Etiamsi qui præsent, improbi fuerint, innumerisque scaterent malis, obediendum est eis. *Sup. Ep. ad Galat. c. 1, a medio, col. 893, D, tom. 4.*

Nous devons obéir à nos supérieurs, fussent-ils méchants et sujets à mille vices.

S. Joan. Clim.

188. Obedientia est sepulchrum voluntatis et excitatio humilitatis: nihil resistit. nihilque discernit mortuus in bonis, aut his quæ videntur mala. *Grad. 4, in princ. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 2, p. 247, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

L'obéissance est le sépulcre de la volonté et l'aiguillon de l'humilité; on ne résiste plus, on ne discerne plus quand on est mort, soit dans bien, soit dans ce qui paraît mal.

189. Quanto fuerit in corde viridior fides, tanto corpus ad officia omnia et ministeria promptius occurrit. *Ibid. post init. p. 248, col. 1, litt. A.*

Plus la foi du cœur est forte, plus est grande la promptitude avec laquelle le corps se porte à toute sorte d'offices et de ministères.

190. Obedientia est simulationis, propriique desiderii omnimoda renuntiatio. *Ib. post med. p. 254, col. 1, C.*

L'obéissance est un renoncement complet à la simulation, à ses propres desirs.

Joan Gers.

191. Tanto erit obedientia tua placentior Deo, tibi que fructuosior, quanto est indignior ille, cui propter Deum subijci non refugis. *Tract. de Preparatione ad Missam, consider. 3, in fine, part. 2.*

Votre obéissance est d'autant plus agréable à Dieu, d'autant plus fructueuse pour votre âme, que la personne à laquelle vous ne dédaignez pas d'obéir pour plaire à Dieu est plus indigne de votre soumission.

192. Oportet ut obedientia } Sit constans, Constans illorum obedientia non est, qui ad ea quæ sibi placentur, tantum obediunt; }
 Oportet ut obedientia } Sit constans, Constans illorum obedientia non est, qui ad ea quæ sibi placentur, tantum obediunt; }

Oportet ut obedientia

Il faut que l'obéissance

Sit vera, Vera illorum obedientia non est, qui pro lucro vel commodo temporali obediunt;

Sit hilaris, Hilaris illorum obedientia non est, qui cum murmure vel responsione nolentis, quæ jubentur perficiunt;

Sit affectuosa, Affectuosa illorum obedientia non est, qui etsi respondere non audent, rancorem tamen et malevolentiam in pectore versant. *Serm. de Verb. Dom. longe ante med. part. 2.*

Soit constante, L'obéissance n'est pas constante quand nous nous proposons de faire ce qui nous plaira;

Soit vraie, L'obéissance n'est pas vraie quand on n'obéit que pour obtenir un gain ou un avantage temporel;

Soit joyeuse, L'obéissance n'est pas joyeuse quand on accomplit ce qui est commandé soit en murmurant, soit en répondant qu'on ne veut pas le faire;

Soit affectueuse, L'obéissance n'est pas affectueuse quand on conserve dans son cœur de la rancune ou de la malveillance, bien qu'on n'ose rien répondre.

193. Nihil Deo adeo gratum est, et dæmonibus horrendum, sicut obedientia. *Sup. prot. Reg. S. Bened. c. 2, circa med. p. 16, col. 2.*

Joan. Trith.

Il n'est rien de si agréable à Dieu et de si redoutable aux démons que la vertu d'obéissance.

194. Magna virtus obedientiæ est, quæ non solum in magnis, sed etiam in parvis Deo acceptabilis est. *In c. 3 Regul. S. Bened. verbo Nihil, circa med. p. 260, col. 1.*

L'obéissance est une grande vertu quand elle se fait agréer de Dieu non seulement dans les grandes, mais encore dans les petites choses.

195. Vera obedientia ex ore rapit imperium jubentis, ut eodem momento, quo imperat major, obtemperet minor. *Ibid. in cap. 4, verbo Mor, in princ. p. 320, col. 1.*

La véritable obéissance saisit un ordre sur les lèvres de celui qui commande, de telle sorte que le serviteur obéit au même instant que le maître ordonne.

196. Obedientia in difficilioribus gratior est, et inobedientia in facilioribus gravior. *Ibid. verbo Acceptabilis, ante med. p. 324, col. 1.*

Plus une chose est difficile, plus l'obéissance est agréable; plus une chose est facile, plus la désobéissance est coupable.

Joan. Triith.

197. Monachus sine obedientia est monstrum diaboli. *Ib. Hom. 20, in princ. p. 501, col. 2.*

Un moine qui n'obéit pas est une incarnation du diable.

198. Obedientia est Spiritus sancti domicilium, et quietum voluntatis propriæ sepulchrum. *Ibid. post init. p. 502, col. 1.*

L'obéissance est le temple du Saint-Esprit et le paisible sépulcre de sa propre volonté.

199. Obedientia est elationis et superbiæ omnis exterminium, et cunctorum persecutrix vitiorum. *Ibid.*

L'obéissance extermine l'orgueil et la vanité, et persécute tous les vices avec acharnement.

200. Obedientia est animæ vulneratæ remedium, et totius observantiæ monasticæ fundamentum. *Ibid.*

L'obéissance est le remède d'une âme blessée et le fondement de toute observance monastique.

201. Obedientia armatura est fortissima, cui nulla poterunt adversa nocere. *Ibid. ante med. p. 503, col. 1.*

L'obéissance est une puissante armure contre laquelle viennent se briser tous les traits de l'ennemi.

202. Vera obedientia non murmurat, non hæsiat, non tristatur, non quærit diverticulum, non tardat, non se excusat, sed ad mandatum excurrit læta. *Ibid. post med. pag. 504, col. 2.*

La véritable obéissance ne murmure pas, n'hésite pas, ne s'attriste pas, ne cherche point de détour, ne souffre point de retard, ne cherche pas d'excuse, mais elle exécute avec joie tout ce qu'on lui commande.

203. Obedientia est, quæ animam Deo reconciliat, et præter effusionem sanguinis martyres coronat. *Ibid. post med. p. 504, col. 1.*

L'obéissance réconcilie l'âme avec Dieu et couronne les martyrs sans qu'ils aient besoin de verser leur sang.

204. Quamdiu homo obediens extitit Creatori, obediens mansit creatura homini. *Lib. 1 de Tentat. relig. c. 2, ante med. p. 655, col. 1.*

Les créatures restent soumises à l'homme tant que l'homme fut soumis au Créateur.

205. Etiam in dubiis præceptis pravis prælatis obediendum est : in præceptis autem manifeste malis nullatenus est obediendum, etiam bonis prælatis. *Epist. ad Claud. ducem, post init. p. 694, col. 2.*

Lorsqu'on doute de la convenance d'une chose commandée, il faut obéir même à des maîtres pervers ; mais on ne doit nullement exécuter des ordres évidemment mauvais, fussent-ils imposés par de bons supérieurs.

206. Sicut sine duce non confiditur de victoria, et sine gubernatore non pervenitur ad portum : ita et absque obedientia impossibile est in hujus vitæ pelago non periclitari. *De Ligno vitæ, tract. 6 de Obedient. c. 3, a med. pag. 42, col. 2, E, part. 1.*

De même que sans chef on n'ose espérer la victoire et que sans pilote on n'arrive point au port, ain i est-il impossible sans l'obéissance de ne pas sombrer dans l'océan de cette vie.

207. Importabile onus est obedientia superbi, et humili voluntas propria. *De Com-punct. et Complacit. c. 2, post med. p. 392, col. 1, litt. C.*

L'obéissance est un joug que ne saurait porter un esprit superbe, mais l'âme humble s'en accommode facilement.

208. Obedientia molli imperium, nec dura ibi necessitate servitur, ubi diligitur quod jubetur. *Serm. 4 de Jejun. septimi mensis, in pr.*

L'obéissance rend doux le commandement, et l'on n'est point l'esclave d'une dure nécessité quand on aime ce qui est commandé.

209. Ubi est incolumitas obedientiæ, ibi sana est forma doctrinæ. *Epist. 87 ad episc. Afric. c. 1, paulo post init.*

La doctrine est saine partout où l'obéissance est sauvegardée.

210. Eximia virtus, eximia plane virtus, obedientia est : contra, nolle acquiescere, gravissimum omnino scelus est. *In Canon. vite spir. c. 27, in princ.*

Excellente, ô excellente vertu que l'obéissance ! La désobéissance, au contraire, est assurément un crime des plus énormes.

211. O qui sciret quantus fructus in virtute obedientiæ lateat, quam religiose, etiam minima quæ sibi præscripta essent, impleret ! quam prompte voluntatem alterius sua voluntate contracta relictaque faceret ! *Lib. 1 Enchirid. parrulorum, document. 5, a med.*

Ah ! si l'on connaissait les fruits abondants que recèle la vertu d'obéissance, avec quelle foi ne ferait-on pas les choses les plus viles qui se puissent commander ? avec quelle promptitude ne briserait-on pas, n'abdiquerait-on pas sa propre volonté pour faire celle de ses supérieurs ?

212. Nulla virtus, nullum virtutis opus Domino placet, si vitio inobedienciæ contamine-tur. *Ibid. ante fin.*

Il n'est pas de vertu, pas d'œuvre vertueuse qui puisse plaire à Dieu, si elle est entachée du vice de la désobéissance.

213. Obedientia tanta virtus est, ut vel minimum aliquid opus ex ea factum (qualecunque illud fuerit), multo melius Deoque acceptius sit quolibet alio opere, quamlibet etiam magno, quod sine obedientia peragitur. *In Apolog. pro Thaulero, c. 6, post init.*

L'obéissance est une si grande vertu, qu'une action faite sous son impulsion, si petite qu'elle soit, quelle qu'en soit la nature, est bien plus excellente et bien plus agréable à Dieu que toute autre action, si grande qu'elle soit, faite au mépris de l'obéissance.

214. Nullum in hac vita carius dignisque sacrificium Deo omnipotenti offerri potest, quam cor humile, atque obediens. *Ibid. circa medium.*

On ne peut ici-bas offrir au Dieu tout puissant de sacrifice plus cher et plus digne qu'un cœur humble et obéissant.

215. Placeat Deo, ut sicut dispendium patitur primæ obedientiæ, ita mihi claudat obedientia cursum vitæ. *Epist. 109 ad Hubert. Cantuariens. archiepisc. in calce, apud Bibl.*

S. Laur Just.

S. Leo I.

Ludov. Blos

S. Isidorus Hispal.

S. Laur. Just.

Petr. Blesens.

Patr. t. 12. part. 2, pag. 790, col. 2, F, edit. Colon. 1618.

Plaise à Dieu que, de même que nous subissons la peine du premier acte de désobéissance, ainsi l'obéissance se trouve au terme de ma vie pour en fermer le cours.

216. Sine omni delectu, sine omni exceptione faciat regulæ professor, quod injungitur sibi. Quid vero vel quale, vel quantum sit, quod injungitur, non discernat. *Ibid. Ep. 134 ad Wilhelm. electum, a med. p. 810, col. 2, F.*

Qu'un homme soumis à une règle fasse ce qu'elle lui enjoint, sans faire de discernement, d'exception pour tel ou tel point; qu'il ne fasse point de recherche sur la nature, la qualité ou l'importance des choses qu'elle lui prescrit.

217. Vir obediens vincit mundum, diabolum et seipsum. *Ibid. Epist. 136 ad Alexandr. circa med. p. 812, col. 2, F.*

Avec l'obéissance on triomphe du monde, du diable et de soi-même.

218. Sicut obediendum est libenter, sic et hilariter, sic et velociter. *Pros.*

Si l'obéissance doit être volontaire, elle doit aussi être joyeuse et prompte.

219. Obediencia enim sine mora placet Deo, non placet autem Deo morosa et disceptatrix obediencia : quæ si quid præcipitur, disputando querit, cur, quare, quamobrem præcipiatur. *Ibid. Serm. 32 de S. August. in princ. p. 886, col. 2, II.*

Dieu aime une obéissance prompte, mais il déteste une obéissance chagrine, une obéissance qui se plaint à discuter, une obéissance qui dispute sans cesse pour connaître la nature, le motif et le but de ce qu'on lui commande.

Phil. Jui

220. Apud omnes qui recte sapiunt, nihil honestius habetur, nihil optabilius, quam Deo parere. *De Abrahamo, post med. p. 521, t. 1.*

Aux yeux de tout homme bien sensé, il n'est rien de plus honorable, de plus désirable que l'obéissance rendue à Dieu.

S. Prosper.

221. Obediencia ac patientia virtute fundati, majorum suorum non discutiunt constituta, sed faciunt. *Lib. 2 de Vita contempl. in fine præfat.*

Lorsqu'on est ancré sur les vertus d'obéissance et de patience, on ne discute pas, mais on exécute les ordres de ses supérieurs.

S. Thomas Aquinas.

222. Subditi in iis tantummodo superioribus suis obedire tenentur, in quibus ipsi suis superioribus subjiciuntur, et in quibus ipsi superiores sublimioris potestatis præcepta non adversantur. 2 2, quæst. 104, art. 5, in corp.

Les subordonnés sont seulement tenus d'obéir à leurs chefs quand ceux-ci leur prescrivent des choses qui sont de leur juridiction, des choses qui ne contrarient en rien les constitutions d'une autorité qui leur est supérieure.

223. Obediencia tanto magis est meritoria et laudabilis, quanto minus habet de suo. *Ibid. art. 2, argum. 3.*

L'obéissance est d'autant plus méritoire, d'autant plus louable que le renoncement de la volonté est plus parfait.

224. Perfectæ obediencia est, obedire in

omnibus, quæ non sunt contra Deum. *Sup. 2 Sent. dist. 45, quæst. 2, art. 1, ad 2.*

L'obéissance parfaite consiste à obéir en tout ce qui n'est pas contraire à Dieu.

225. Perfecta obediencia de suo proprio quæsitu nihil habere debet, nec parum, nec magnum cum amore vitioso possidere. *Serm. 17 ad novit. divis. 6, t. 1.*

Quand on veut pratiquer parfaitement l'obéissance, on doit renoncer à ce qu'on a soi-même acquis; on ne doit posséder avec un amour déréglé ni petite ni grande chose.

226. Nil perfectius, nil salubrius, nil utilius, nil laudabilius, nil securius, nil quietius pro bona conscientia et pace cordis habenda, quam omni hora, sine contradictione, sine mora, sine fictione, sine aversione, prompte et libenter obedire. *Ibid. Serm. 18, divis. 6.*

Rien de plus parfait, de plus salutaire, de plus utile, de plus louable, de plus sûr, de plus calme, pour avoir le bonheur dans la conscience et la paix du cœur, que d'obéir promptement et avec joie, à toute heure, sans contradiction, sans retard, sans simulation, sans aversion.

227. Sancta et felix obediencia pro Christo, quæ cæli portam aperis morituro. *Ibid. Sermone 19, divis. 10.*

O sainte et heureuse obéissance endurée pour Jésus-Christ, puisqu'à la mort tu nous ouvres les portes du ciel !

228. Fili, qui se subtrahere nititur ab obediencia, ipse se subtrahit a gratia. *Lib. 3 de Imit. Christi, c. 13, in princ. t. 2.*

O mon fils, se soustraire à l'obéissance, c'est se soustraire à la grâce.

229. Ubi prompta obediencia, ibi læta conscientia. *In Hortulo ros. c. 18, sect. 2, t. 2.*

La conscience est contente toutes les fois qu'elle obéit promptement.

230. Sine obediencia, aut parva, aut nulla sunt opera nostra æstimanda, aut ponderanda. *Pros.*

Si nous faisons nos actions au mépris de l'obéissance, nous devons les apprécier, les considérer comme nulles ou de peu de valeur.

231. Cum autem humili et prompta obediencia, etiam complacent Deo valde parva et vilia servitia. *In Hospit. pauper. c. 5, in med. tom. 2.*

Mais si nous faisons avec une humble et prompte obéissance nos actions, si petites, si viles, si serviles qu'elles soient, Dieu les verra toujours d'un œil favorable.

232. Verus obediens non est tardus, nec negligens, nec querulosus, sed pro posse paratus ad omnia Deo placita. *Ibid.*

Un homme bien obéissant n'est ni lent ni négligent dans ses œuvres; il ne se plaint pas, mais il est disposé à faire son possible pour plaire à Dieu.

233. Sive obediens orat, sive laborat, sive vigilat, sive dormit, sive loquitur aut tacet, sive stat aut ambulat, sive scribit aut legit, sive intrat aut exit, sive comedit aut jejunit; omnia ex virtute obediencia in bonum et ad meritum ipsi convertuntur. *Ibid.*

Que l'homme obéissant prie, qu'il travaille, qu'il veille,

Thomas a Kempis

qu'il dorme, qu'il parle, qu'il garde le silence, qu'il se tienne debout, qu'il se promène, qu'il écrive, qu'il lise, qu'il entre dans sa demeure, qu'il en sorte, qu'il mange, qu'il jeûne, tout devient un bien et un mérite pour son âme, à cause de l'obéissance qui inspire ses actions.

234. Multo tutius obedire, quam præcipere. *In Exercit. spirit. c. 12, in princ. t. 2.*

Il est plus sûr d'obéir que de commander.

235. Nemo tam quiete vivit, nemo tam secure moritur, sicut verus obediens. *Ib. in fine.*

Personne ne mène une vie plus tranquille, personne ne fait une mort plus douce qu'un homme qui pratique parfaitement l'obéissance.

236. Omnis religiosus in obedientia vivens, paratus suam voluntatem frangere, atque prælato suo humiliter nitens obedire, iste veraciter in spiritu martyr efficitur, quamvis materiali gladio in collo non feriat. *Serm. 11 ad novit. divis. 5, in princ. t. 1.*

Tout religieux, vivant dans l'obéissance et s'efforçant de briser sa volonté pour obéir humblement à son supérieur, est réellement martyr en esprit, bien qu'un glaive matériel n'ait pas encore tranché sa tête.

237. Qui ex voto domino suo paret, acquirit gratiam; invitus, accumulatur injuriam. *Hom. 3 de arcta Vita, in med. apud Bibl. Patr. tom. t. 5, part. 3, E, edit. Colon. 1618.*

Celui qui obéit volontairement à son Dieu acquiert sa grâce; celui qui obéit à regret accroît le nombre de ses injustices.

238. Prima monachorum virtus est obedientia. *Lib. 4, c. 4, in fine, p. 538, col. 2.*

La première vertu des moines, c'est l'obéissance.

239. Ministerium monachi est obedientia, quam qui possidet, quod poscit exaudietur. *Lib. 5, libell. 14 de Obedient. num. 11, pag. 618, col. 2.*

Le ministère d'un moine consiste dans l'obéissance; celui qui la possède est sûr d'obtenir tout ce qu'il demandera.

240. Qui ad obedientiam patris spiritualis animum dederit, majorem mercedem habet, quam ille qui solus in eremo recesserit. *Ibid. num. 19, in princ. p. 620, col. 1.*

Celui qui place son âme sous le joug de l'obéissance qu'il promet à son père spirituel, se prépare une récompense plus grande que celui qui se retire seul dans un désert.

241. Obedientia egiogia :

Obedientia salus est omnium fidelium;
Obedientia genitrix est omnium virtutum;
Obedientia regni cœlorum inventrix est;
Obedientia cœlos aperiens, et homines de terra elevans est;
Obedientia cohabitatrix angelorum est;
Obedientia sanctorum omnium cibus est. *Ibid. num. 19, in fine, etc.*

Eloges de l'obéissance :

L'obéissance est le salut de tous les fidèles;
L'obéissance est la mère de toutes les vertus;
L'obéissance est la clef du royaume des cieux;
L'obéissance ouvre les cieux et élève l'homme au-dessus des choses de la terre;
L'obéissance cohabite avec les anges;
L'obéissance est la nourriture de tous les saints.

SENTENTIE PAGANORUM.

242. Gere morem parenti, pare cognatis, obsequere amicis, obtempera legibus. *Lib. 4 de Arte Rhetor. post med. t. 1.*

Soyez soumis à votre père, obéissez à vos parents, obéissez à vos amis, observez les lois.

243. Rebellem esse ei, qui nobis superior præsit, Deo et homini illud nefarium et turpe est. *Tom. 2, syzyg. 1 in Apolog. circa med. p. 29, B.*

Se révolter contre un supérieur, c'est une chose honteuse et criminelle aux yeux de Dieu et des hommes.

244. Deo mallem parere, quam hominibus. *Ibid.*

J'aimerais mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

245. Qui sapienti non obtemperaverit, nec Deo obtemperabit. *Sent. 237, p. 66, col. 1, C, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Celui qui n'aura pas écouté la voix du sage n'écouterà pas celle de Dieu.

OBEDIRE (OBÉIR).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, quia obedisti voci meæ. *Gen. 22, v. 18.*

Toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui sortira de toi, parce que tu as obéi à ma parole.

2. Quisquis vestrum sapiens est veniat et faciat quod Dominus imperavit. *Exod. 35, v. 10.*

Que quiconque d'entre vous est habile vienne faire ce que le Seigneur a ordonné.

3. En propono in conspectu vestro hodie benedictionem et maledictionem. *Pros. Deut. 11, v. 26.*

Voilà que je mets aujourd'hui en présence la bénédiction et la malédiction.

4. Benedictionem, si obedieritis mandatis Domini Dei vestri. *V. 27.*

La bénédiction, si vous obéissez aux commandements du Seigneur votre Dieu.

5. Maledictionem, si non obedieritis mandatis Domini Dei vestri. *V. 28.*

Et la malédiction, si vous n'obéissez point aux préceptes du Seigneur votre Dieu.

6. Qui superbierit, nolens obedire sacerdotis imperio, qui eo tempore ministrat Domino Deo tuo, morietur homo ille. *Ibid.* 17, v. 12.

Celui qui s'enorgueillira, ne voulant point obéir au commandement du prêtre qui en ce temps-là sera le ministre du Seigneur votre Dieu, celui-là mourra.

7. Diligas Dominum Deum tuum, atque obediens voci ejus : ipse est enim vita tua. *Ibid.* 30, in fine.

Afin que tu aimes le Seigneur ton Dieu et que tu obéisses à sa voix, car il est ta vie.

8. Numquid vult Dominus holocausta et victimas, et non potius ut obediatur voci Domini ? *Pros.* 1 Reg. 15, v. 22.

Le Seigneur veut-il des holocaustes et des oblations, et ne demande-t-il pas plutôt qu'on obéisse à sa voix ?

9. Quoniam quasi peccatum ariolandi est, repugnare ; et quasi scelus idololatriæ, nolle acquiescere. V. 23.

La désobéissance est aussi coupable que le péché de la magie ; la résistance est comme le péché d'idolâtrie.

10. Omnia quæcunque præcipisti mihi, faciam, pater. *Tob.* 5, v. 1.

Mon père, je ferai tout ce que vous m'avez commandé.

11. Quæ ego sum, ut contradicam Domino meo ? Omne quod erit ante oculos ejus bonum et optimum, faciam. *Judith* 12, v. 13.

Qui suis-je pour contredire mon Seigneur ? Je ferai tout ce qui sera bon devant ses yeux.

12. Populus, quem non cognovi, servivit mihi : in auditu auris obedivit mihi. *Ps.* 17, vers. 45.

Un peuple que je ne connaissais pas m'a servi ; il a prêté une oreille attentive à ma voix.

13. Malus obedit linguæ iniquæ, et fallax obtemperat labiis mendacibus. *Prov.* 17, v. 4.

Le pervers obéit à la langue inique, et le trompeur à la langue mensongère.

14. Vir obediens loquetur victoriam. *Ibid.* 21, v. 28.

L'homme véridique proclamera sa victoire.

15. Pecuniæ obediunt omnia. *Eccl.* 10, v. 19.

Tout obéit à l'argent.

16. Qui obedit patri, refrigerabit matrem. *Eccli.* 3, v. 7.

Celui qui obéit à son père sera la consolation de sa mère.

17. Non obedierunt voci tuæ : omnia quæ mandasti eis, ut facerent, non fecerunt. *Jerem.* 32, v. 23.

Ils n'ont point obéi à votre voix, et ils n'ont point accompli ce que vous leur aviez ordonné.

18. Numquid non recipietis disciplinam, ut obediatis verbis meis ? dicit Dominus. *Ibid.* 35, vers. 13.

Ne vous corrigerez-vous jamais, et n'obéirez-vous jamais à mes paroles ? dit le Seigneur.

19. Omnes obediunt uni, et non est invidia, neque zelus inter eos. *1 Mach.* 8, v. 16.

Tous obéissent à un seul, et il n'y a ni envie ni jalousie parmi eux.

20. Obedire oportet Deo magis, quam hominibus. *Act.* 5, v. 29.

Il faut obéir plutôt à Dieu qu'aux hommes.

21. Nescitis quoniam cui exhibetis vos servos ad obediendum, servi estis ejus, cui obeditis. *Rom.* 6, v. 16.

Ne savez-vous pas que, lorsque vous vous êtes rendus esclaves de quelqu'un pour lui obéir, vous demeurez esclaves de celui à qui vous obéissez ?

22. O insensati, quis vos fascinavit non obedire veritati ? *Galat.* 1, v. 1.

Galates insensés, qui vous a fasciné l'esprit pour ne plus obéir à la vérité ?

23. Quis vos impedivit veritati non obedire ? Persuasio hæc non est ex eo, qui vocat vos. *1b.* 5, v. 7-8.

Qui vous a empêchés d'obéir à la vérité ? Ce qu'on vous a persuadé ne vient pas de celui qui vous a appelés.

24. Filii, obedite parentibus vestris in Domino : hoc enim justum est. *Ephes.* 6, v. 1.

Enfants, obéissez à vos parents dans le Seigneur, car cela est juste.

25. Servi, obedite dominis carnalibus cum timore et tremore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo. V. 5.

Serviteurs, obéissez avec crainte et respect, dans la simplicité de votre cœur, à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, comme à Jésus-Christ même.

26. Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. *Phil.* 2, v. 8.

Il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix.

27. Carissimi mei, sicut semper obedistis, non ut in præsentia mei tantum, sed multo magis nunc in absentia mea. V. 12.

Mes bien-aimés, comme vous avez toujours été obéissants, ayez soin, non seulement lorsque je suis présent parmi vous, mais encore plus lorsque je suis absent, de travailler à votre salut.

28. Filii, obedite parentibus per omnia : hoc enim placitum est in Domino. *Coloss.* 3, v. 20.

Enfants, obéissez en tout à vos parents, car cette obéissance est agréable au Seigneur.

29. Servi, obedite per omnia dominis carnalibus, non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed in simplicitate cordis, timentes Deum. V. 22.

Serviteurs, obéissez en tout à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, ne les servant pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes, mais avec simplicité de cœur et crainte de Dieu.

30. Admone illos principibus et potestatibus subditos esse, dicto obedire, ad omne opus bonum paratos esse. *Tit.* 3, v. 1.

Avertissez-les d'être soumis aux princes et aux puissances, d'obéir à leur parole d'être prêts à toutes les bonnes œuvres.

31. Obedite præpositis vestris, et subjacete eis : ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri. *Hebr. 13, v. 17.*

Oùssez à vos guides et demeurez-leur soumis, parce qu'ils veillent pour le bien de vos âmes, comme devant en rendre compte.

(OBLATIO (OBLATION)).

DEFINITIO.

Oblatio est doni præsentatio.

L'oblation est la présentation d'un don.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Non apparebis in conspectu meo vacuus. *Exod. 23, v. 15.*

Vous ne paraîtrez point les mains vides en ma présence.

2. Oblatio est Domino odor suavissimus. *Ib. 29, v. 8.*

Le sacrifice a pour le Seigneur une suave odeur.

3. Deo dignas oblationes offer. *Eccli. 14, vers. 11.*

Offre à Dieu de dignes offrandes.

4. Inmolantis ex iniquo, oblatio est maculata. *Ibid. 34, v. 21.*

L'oblation de celui qui sacrifie à des richesses iniques est souillée.

5. Dona iniquorum non probat Altissimus, nec respicit in oblationes iniquorum. *V. 23.*

Le Très-Haut n'approuve point les dons des pervers; il ne regarde point les oblations des méchants.

6. Non apparebis ante conspectum Domini vacuus. *Ibid. 35, v. 6.*

Vous ne paraîtrez point les mains vides en présence du Seigneur.

7. Oblatio justi impinguat altare, et odor suavitatis est in conspectu Altissimi. *V. 8.*

L'oblation du juste engraisse l'autel et exhale en présence du Très-Haut une suave odeur.

8. Offeritis super altare meum panem pollutum, et dicitis : In quo polluimus te? *Pros. Malach. 1, v. 7.*

Vous offrez sur mon autel un pain souillé, et vous dites : En quoi vous avons-nous déshonoré?

9. Si offeratis cæcum ad immolandum, nonne malum est? et si offeratis claudum et languidum, nonne malum est? *V. 8.*

Si vous présentez une génisse aveugle pour un sacrifice, n'est-ce pas un mal? si vous en offrez un e boiteux ou une malade, n'est-ce pas un mal?

10. Offer illud duci tuo, si placuerit ei, aut si susceperit faciem tuam, dicit Dominus exercituum. *Ibid.*

Offrez-les à votre maître, si elles lui plaisent ou s'il accueille votre visage, dit le Seigneur des armées.

11. Fiat oblatio gentium accepta, et sanctificata in Spiritu sancto. *Rom. 15, v. 16.*

Que l'oblation des gentils soit agréable à Dieu, étant sanctifiée par le Saint-Esprit.

SENTENTIÆ PATRUM.

12. Nihil aliquid ditius offertur Deo, bona voluntate. *De adhaerendo Deo. c. 11, post med.*

On ne peut faire à Dieu une offrande plus riche que celle d'une bonne volonté.

13. Quidquid ex affectu puro ac sincero promitur, hoc est decorum. *Lib. 2 Offic. cap. 21, ante fin. col. 42, C, t. 1.*

Tout ce qui procède d'un sentiment pur et sincère est quelque chose de beau.

14. Perspicuum est Deum non muneribus oblati placari, sed offerentis affectu. *Lib. 2 de Cain et Abel. c. 6, in princ. col. 945, D, t. 4.*

Il est manifeste que ce ne sont point les présents offerts qui apaisent Dieu, mais bien les sentiments de celui qui les offre.

15. Quatuor considerantur in omni sacrificio : Cui offeratur, A quo offeratur, Quid offeratur, Pro quibus offeratur. *Sup. Epist. ad Hebr. c. 8, ante med. col. 3004, C, t. 5, et S. Augustinus, lib. 4 de Trinit. c. 14, post med.*

Dans tout sacrifice, il faut considérer quatre choses : Celui à qui on l'offre, Celui qui l'offre, Ce qui est offert, Ceux pour qui on l'offre.

16. Qui sua peccata redimere vult temporarium oblatione, caveat ut prius offerat mentem. *De vera et falsa Penit. c. 15, in med. p. 747, A, t. 4.*

Celui qui veut racheter ses péchés par l'offrande de biens temporels doit avoir soin de faire auparavant l'oblation de son cœur.

17. Ea est vis amoris, ut oculus mentis offerat, quod ardentius mens desiderat. *De Amicitia, c. 26, ante med. p. 782, C, t. 4.*

Telle est la force de l'amour, que l'œil de l'âme fait le sacrifice de ce que le cœur désire avec plus d'ardeur.

18. Non intendit Deus ad minus, sed in corde videt, et quem videt cum charitate offerre, ipsius sacrificium respicit : quem vero videt cum invidia offerre, ab ipsius sacrificio oculus avertit. *Tract. 5 sup. Epist. Joan. de cap. 3. post med. p. 416, D, t. 9.*

Dieu ne fait point attention au don, mais il regarde le cœur de celui qui l'offre, et il reçoit le sacrifice de celui qui le fait avec amour; mais pour celui qu'il voit offrir avec la haine au cœur, il ne jette pas même un regard sur son sacrifice.

19. Ille apud Deum plus habet loci, qui plus attulerit, non argenti, sed tided. *De Orbibus, c. 16, in fine, p. 751, B, t. 9.*

Celui-là est plus près de Dieu, qui aura offert non pas plus d'argent, mais plus de foi.

20. Offeritur anima Deo moribus sanctis, co-

S. Aug. gitationibus castis, operibus fructuosis. *Sermone 1 de Nativ. et in ord. 7, ante med. pag. 407, A, t. 10.*

L'âme s'offre à Dieu par des mœurs saintes, des pensées chastes et des œuvres fructueuses.

21. Si obtulisti florem juventutis tuæ diabolo, saltem facem senectutis tuæ immolare non differas Christo. *Serm. 8 ad fratres in eremo, post med. p. 922, t. 10.*

Si tu as consacré au diable la fleur de ta jeunesse, du moins ne diffère point d'immoler au Christ les derniers jours de ta vieillesse.

22. Recte offertur sacrificium, cum offertur Deo vero, cui uni tantummodo sacrificandum est. *Lib. 15 de Civit. Dei, c. 7, post init. t. 5.*

On offre avec raison un sacrifice dès qu'on l'offre au vrai Dieu, qui est seul digne d'en recevoir.

23. Cum te tibi totum offero, parum non est : offero enim quem vehementissime diligis. *Epist. 32, circa med. t. 2.*

Lorsque je vous offre votre personne adorable, ce n'est pas peu de chose ; car je vous offre ce que vous aimez de l'amour le plus intime.

24. Voventur omnia, quæ offeruntur Deo. *Epist. 59, ante med. t. 2.*

Tout ce que l'on offre à Dieu devient un sacrifice.

25. Quod offertur in locis sanctorum, offertur Deo. *Lib. 20 contra Faust. c. 21, post init. tom. 6.*

Ce que l'on offre dans les lieux consacrés aux saints, on l'offre à Dieu.

26. Ornamenta corporalia offerre nec posumus, nec debemus. *Hom. 26 ex quinquag. Hom. ante med. t. 10.*

Ce ne sont pas les ornements du corps que nous pouvons, que nous devons offrir.

27. Quidquid pretiosius inveni, devote obtuli. *Lib. Med. cap. 8, circa init. t. 9.*

Tout ce que j'ai trouvé de plus précieux, je l'ai dévotement offert.

V. Beda. 28. In multis frustra laborat, qui sua magis quam seipsum Deo offerre studet. *In suis Proverb. verbo In, p. 191, t. 2.*

Souvent nous travaillons inutilement, si nous nous appliquons à faire à Dieu le sacrifice de nos biens plutôt que celui de nous-mêmes.

S. Bern. 29. Oblatio quam Deo immolamus, triiformis esse debet :

Affectuosa, ut mens concordet voci ;
Fructuosa, ut ædificationem pariat intuenti ;
Gratiosa, ut placeat Conditori, qui gratis dedit. *In suis Sentent. cap. Oblatio, f. 130, col 2, E.*

L'oblation que nous offrons à Dieu doit avoir trois qualités ; elle doit être

Affectueuse, afin que la bouche soit d'accord avec le cœur ;
Fructueuse, pour obtenir ce que l'on espère ;
Gracieuse, pour qu'elle plaise au Créateur, qui a tout donné gratuitement.

30. Duo minuta habeo, Domine, corpus et animam dico. Utinam hæc tibi perfecte possim in sacrificium laudis offerre : bonum enim mihi longe que gloriosius atque utilius est, ut tibi magis offerar, quam auferar mihiipsi. *Serm. 3 Purif. prope fin. f. 24, col. 4, K.*

Seigneur, j'ai deux choses bien petites : un corps et une âme. Puissé-je vous les offrir en un sacrifice parfait de louange ; car c'est un bien et un bien beaucoup plus glorieux et plus utile pour moi de vous être offert que de me voir ravi à moi-même.

31. In oblatione } Sit constantia virilis,
 } Sit continentia carnis,
 } Sit conscientia humilis. *Sermone 3 de Purific. in fine.*

Pour l'oblation, il faut } Une constance virile,
 } Une chair chaste,
 } Une conscience humble.

32. Si recte offers, et recte non dividis, peccasti : noli esse rectus oblator et pravus divisor ; munus mortuum offers Deo. *Sermone 23 sup. Cant. ante fin.*

Offres-tu bien, et divises-tu mal ? tu pêches. Ne sois pas un bon sacrificeur et un mauvais distributeur ; tu n'offrirais ainsi qu'un don mort au Seigneur.

Quid, Quid, quia tunc, non alienum, neque deterius quod habes. Sed heu ! id hodie faciunt multi : vilissimum denarium sacerdoti, vilissimum quod est in scutella pauperi, vilissimum prolem religioni offerunt.

Cui, Cui, Deo : quidquid enim boni amore Dei facis, offers Deo. Sed heu ! multi plus ventri quam Deo, plus simoniaci, meretricibus, histriionibus, cauponibus, et similibus offerunt, quam Deo, imo certe diabolo per manus talium offerunt.

33. Considerandum est in oblationibus :

Quantum, Quantum, quilibet secundum suam facultatem offerat : cui enim Dominus plus benedixit in donis, plus merito ipsi offerre debet.

Quomodo, Quomodo, quia sincere, id est, sine rancore, sine ma-

S. Bern.

S. P. nav

S. Bonav. Considerandum est in oblationibus :

Ubi,

la affectione : non est enim acceptabilis oblatio tua, si habes odium in corde, quanto minus si exerceas crudelitatem in opere.

Ubi, quia ad altare. Sed heu! multi hodie plus ad aleam et ad similia offerunt, quam ad altare. Altare tuum Christus est : quod in paupere, vel in tua mente ubique invenies.

Quando.

Quando, quia frequenter : quotidie enim innocentiam animæ et corporis cum aliis bonis operibus offerre debes. Sed heu! festivis diebus multipliciter multi peccando plus offerunt diabolo, quam Deo. *Sermone 2 dom. 5 post Pentec. sup. illud, Si offers munus tuum, etc. p. 155, col. 1, t. 3.*

Sermone 2 dom. 5 post Pentec. sup. illud, Si offers munus tuum, etc. p. 155, col. 1, t. 3.

La chose,

La chose. Car il faut offrir ce qui est à soi et non ce qui est à autrui, et non ce que l'on a de plus mauvais. Mais, hélas! voici ce que la plupart font aujourd'hui : ils offrent au prêtre la plus vile monnaie, au pauvre les restes les plus sales, à la religion les enfants les plus misérables.

La personne,

La personne : Dieu. Tu offres à Dieu tout ce que tu fais par amour pour lui. Mais, hélas! beaucoup donnent plus au ventre qu'à Dieu, devent plus aux simoniaques, aux prostituées, aux histriens, aux cabaretiers et autres gens de cette espèce qu'à Dieu; bien plus, c'est au diable qu'ils sacrifient par les mains de ces personnes.

La quantité,

La quantité. Chacun doit donner selon ses facultés; car il est juste que celui qui a plus reçu de la libéralité du Seigneur fasse à son tour à Dieu de plus amples offrandes.

La manière,

La manière. Il faut offrir avec sincérité, c'est-à-dire sans arrière-pensée, sans aucune mauvaise intention; car une oblation n'est point acceptable si l'on a de la haine dans le cœur, et moins encore si l'on se montre cruel dans ses actions.

Le lieu,

Le lieu. Il faut offrir à l'autel. Mais, hélas! combien n'en est-il pas aujourd'hui qui offrent plus aux jeux de hasard et autres amusements qu'à l'autel! Ton autel, c'est le Christ, que tu trouveras dans la personne du pauvre ou dans ton âme.

Le temps.

Le temps. Il faut offrir fréquemment. Tous les jours, tu dois offrir une âme innocente, un corps pur avec d'autres bonnes œuvres. Mais, hélas! les jours de fête, plusieurs pêchent de mille manières et offrent ainsi plus au diable qu'à Dieu.

Il faut considérer dans les oblations :

34. Festinemus emendatam vitam Domino antequam auferat offerre. *Hom. 17, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 762, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

S. Cas. Arel.

Uitons-nous d'amender notre vie et de l'offrir au Seigneur avant qu'il ne nous la ravisse.

35. Non in solis facultatibus oblatio posita est, sed mentis affectu, ubi et pauper potest esse ditissimus. *Sup. Psal. 68, post med. vers. 37, f. 105, col. 2.*

Cassiodor.

On ne fait pas seulement des oblations avec les biens de la terre, mais encore avec les sentiments du cœur, dont le pauvre peut être bien riche.

36. Humile ac mansuetum decet esse, quod studio pietatis offertur. *Sup. Ps. 136, in conclus. f. 210, col. 3.*

Les sentiments qu'offre le goût de la piété doivent être pleins d'humilité et de mansuétude.

37. Non munus, sed voluntatem divitem reputat Dominus, qui animam erudit. *Et habet. apud D. Joan. Damasc. lib. 3 Parall. c. 27.*

S. Clem. Alex.

Ce n'est pas dans un don, mais dans la volonté que Dieu fait consister la richesse de l'âme qu'il instruit lui-même.

38. Quemadmodum totum quod homo est, potest et habet, a Deo omnipotente accepit : sic totum, quod est, quod potest, quod habet Deo rependat et offerat, necesse est. *De Profect. spirit. art. 14, in fine. f. 156, p. 1.*

Dionysius Carthus.

L'homme a reçu d'un Dieu tout puissant tout ce qu'il est, tout ce qu'il peut, tout ce qu'il a; aussi faut-il qu'il rende et qu'il offre à Dieu tout ce qu'il est, tout ce qu'il peut, tout ce qu'il a.

39. Unusquisque peccator quando offert Deo pecuniam, offerat illi et animam suam. *Hom.*

S. Elig.

3, *ante med. apud Bibl. Patr. t. 7, edit. Colton. 1618.*

Que chaque pécheur, en offrant à Dieu de l'argent, lui fasse aussi l'offrande de son âme.

S. Ephrem. 40. Præbe Deo non tua, ut tibi det quæ sunt sua. *De Pœnit. post med. p. 565, B, t. 3.*

Donnez à Dieu ce qui n'est pas à vous, afin qu'il vous donne ce qui est à lui.

Franc. Titel. 41. Qui indigne assistunt divinis oblationibus, potius iram Dei provocant, quam placant; et frustra laborat offerentis devotio, ubi eorum, pro quibus fit oblatio, immunditia et indignitas, quo minus exaudiantur, obstat. *In Annot. sup. c. 1 Job, longe ante med. in illud, Et sanctificabit eos, f. 11, p. 1.*

Ceux qui assistent indignement au sacrifice divin provoquent la colère de Dieu au lieu de l'apaiser, et la dévotion de celui qui fait l'oblation devient inutile, si l'impureté et l'indignité de ceux pour qui il l'offre empêchent qu'il ne soit exaucé.

Gilleb. Angl. 42. Quidquid cum dilectione offertur, non potest ejus delectatione non perfrui ipse qui offert. *Serm. 34 sup. Cant. post med. apud D. Bernard. vol. 2.*

Celui qui offre avec amour ne peut s'empêcher de goûter le plaisir que l'on ressent en donnant avec une telle disposition.

43. Non potest gratis suscipi, quod non cum gratia offertur. *Ibid. Serm. 32, ante finem.*

On ne peut bien recevoir ce qui n'est pas offert avec grâce.

Gloss. ord 44. Deo teipsum, et tuas actiones offer, et ab ipso auxilium expecta. *Sup. Ps. 36, col. 684, D, tom. 3.*

Offrez-vous à Dieu, offrez-lui vos actions; attendez de lui votre secours.

45. Quidquid in unitate fidei Deo offertur, apud eum recipitur: quidquid vero extra, impietati deputatur. *Sup. Eccles. c. 50, col. 2225, litt. D.*

Dieu reçoit tout ce qu'on lui offre dans l'unité de la foi; ce qu'on lui offre en dehors de la foi, il le regarde comme une impiété.

Gloss. int. 46. Oblatio impiorum abominabile est Domino, quæ offertur ex scelere. *Sup. Matth. cap. 27, t. 6.*

Le Seigneur abhorre l'oblation criminelle des impies.

47. Oblatio hæreticorum, eibus est dæmonum. *Sup. Ezech. c. 39, col. 1371, A, t. 4.*

L'oblation des hérétiques sert de nourriture aux démons.

S. Greg. Mag. 48. Tunc est apud Deum oblatio veræ rectitudinis, cum de radice justitiæ procedunt rami pietatis. *Lib. 19 Moral. edit. Paris. 1550, cap. 20, in medio, sup illud, Job 29, Oculus fui cæco, etc. t. 1.*

On fait à Dieu une offrande vraiment bonne quand des racines de la justice naissent les rameaux de la piété.

49. Iram Judicis placare nescit oblatio, nisi ex munditia placeat offerentis. *Ibid. lib. 22,*

c. 12, in med. sup. illud, Job 31, Foris non mansit peregrinus, etc. t. 1. S. Greg. Mag

Une oblation ne peut apaiser la colère du souverain Juge, si la pureté de celui qui l'offre ne la rend agréable.

50. Recte offertur, cum recta intentione quid agitur. *Pros.*

On fait une véritable oblation quand on agit avec des intentions pures.

51. Qui agere dissimulat, etiam recte offerens peccat. *Ibid. lib. 3, c. 10, a med. col. 72, A, edit. Basilee 1551.*

Celui qui dissimule ses actions n'est pas exempt de péché, même quand il fait une bonne oblation.

52. Latio in cruce, clavi manus ejus, pedesque ligaverant, nihilque in eo a pœnis liberum, nisi cor et lingua remanserant: inspirante Deo, totum illi obtulit. *Ib. lib. 18, cap. 23, in princ. num. 25, col. 514, C.*

Le bon larron était sur la croix, les clous tenaient ses mains et ses pieds liés; rien en lui qui fût à l'abri de la souffrance, excepté son cœur et sa langue. Fidèle à une inspiration divine, il offrit tout à Dieu.

53. Nihil offertur Deo ditius bona voluntate. *Hom. 5 sup. Evang. circa med. col. 333, B, tom. 2.*

On ne peut faire à Dieu une plus riche offrande que celle d'une bonne volonté.

54. Non Abel offerens ex muneribus, sed ex Abel offerente munera oblata placuerunt. *Lib. 7 in Registro, indict. 2, c. 126 ad Recharedum regem Visigoth. post init. t. 2.*

Ce n'est point à cause de ses présents qu'Abel plut au Seigneur; mais de pareils dons furent agréables à Dieu, parce qu'ils venaient de la main d'Abel.

55. Deo victimas offert, qui de virtute quam habet inaniter non extollitur: sed omne quod perficit, gratiæ tribuit Conditoris. *Lib. 4 in 1 Reg. c. 5, a med. sup. illud, Ego quidem descendam ad te, etc. col. 1464, B, t. 2.*

Ne point s'enlever follement de la vertu qu'on possède, mais attribuer à la grâce du Créateur tout ce qu'on fait de bien, c'est offrir à Dieu de véritables victimes.

56. Nihil adeo parvum est (si Deo fuerit oblatum), licet sit minimum, licet parvo pretio dignum, cui penitus aditus denegetur, aut non suscipiat misericors ille, qui cuncta justa novit expendere statera. *Pros.* S. Greg. Naz.

Il n'est pas de don assez petit, si on l'offre à Dieu, si minime, si peu digne de valeur qu'il soit, pour que tout accès lui soit refusé, pour qu'il mérite d'être écarté par celui qui sait peser dans la balance tout ce qui est juste.

57. Hoc pulcherrimum est et piissimum, quod Deus nequaquam ex dignitate dantis, sed virtute et qualitate fructificantis mensurat donum. *Orat. 5 de sua excusat. ante med. p. 36.*

C'est une sainte et belle chose de voir Dieu mesurer un don, non pas d'après la dignité de celui qui le fait, mais d'après les vertus et les qualités de celui qui marche dans la voie de la perfection.

58. Deo dare, accipere est: quantumcunque enim attuleris, semper plus est reliquum, et

S. Greg. Naz. nihil dabis proprium, quoniam omnia sunt a Deo. *Pros.*

Donner à Dieu, c'est recevoir. Pour si grands que soient vos dons, il vous restera toujours trop; vous ne donnez rien qui vous appartienne, parce que tout est à Dieu.

59. Da aliquid Deo, quo te gratum ostendas, ac inter illos recensearis, qui benefacere possunt, et non eos qui beneficio indigeant. *Orat. 17 de Paupert. circa med. p. 155, et post med. p. 157.*

Faites à Dieu un présent qui lui montre votre gratitude, et qui prouve que vous êtes de ceux qui peuvent rendre des bienfaits, et non de ceux qui ont toujours besoin des bienfaits d'autrui.

60. Deus alacritatem ipsam pro magna acceptat commendatione. *Orat. 3 de sancto Lavacro, a med. p. 302.*

Dieu fait un grand cas même de la promptitude que l'on met à faire une chose.

61. Virtute nullum gratius donum Deo. Quidvis licet des, nil tamen dignum ferres,

Hoc offer ergo, quod queat pauper dare: Meretricis horret purus ille præmium. *In Tetr. et hab. apud D. Joan. Damasc. lib. 1 Parall. c. 32, f. 25, p. 2, litt. C.*

Pas de don plus agréable à Dieu que la vertu. Quel que soit votre don, il ne sera jamais assez digne; offrez donc ce qu'un pauvre peut donner: le Dieu de pureté abhorre les présents d'une prostituée.

S. Hier. 62. Quidquid supra justitiam offertur Deo, non debet impedire justitiam, sed adjuvare. *Tom. 1, Epist. ad Celantiam, post med. p. 113, A.*

Tout ce qu'on offre à Dieu en dehors de la justice doit non pas empêcher, mais aider la justice.

63. Seipsum offerre Deo, proprie christianorum est et apostolorum. *Tom. 1, Ep. 28 ad Lucinum, circa med. p. 193, C.*

S'offrir soi-même à Dieu, c'est le propre du chrétien et de l'apôtre.

64. Certe Christus pro animi voluntate, omnia in acceptum refert. *Tom. 1, Ep. 33 ad Exuperantium, ante fin. p. 210, C.*

Assurément le Christ considère comme un don déjà fait tout ce que l'âme voudrait lui offrir.

65. Majoris gratiæ est, offerre quod non debeas, quam reddere quod exigaris. *Lib. 1 advers. Jovian. longe ante med. p. 23, B, t. 2.*

Il y a plus de grâce à offrir ce qu'on ne doit pas qu'à rendre ce qui est réclamé.

66. Grandis fidei est, grandisque virtutis, Dei templum esse purissimum, totum se holocaustum offerre Domino. *Ibid. p. 26, C.*

Grande est la foi, grande est la vertu, quand le temple de Dieu est pur, quand on s'offre tout entier en holocauste au Seigneur.

67. Totum Deo dedit, qui seipsum obtulit. *Tom. 3, Ep. 1 ad Paulin. in fine, p. 10, C.*

On a tout donné à Dieu quand on s'est offert soi-même à lui.

68. Amice, videto cui des, et videto cui te des. *Tom. 4, Ep. 51 ad Rufin. ne ducat urorem. ante med. p. 260, D.*

Ami, considère à qui tu donnes, vois à qui tu te donnes toi-même.

69. Offeramus animas nostras

In turture per castitatem,
In columba per simplicitatem,
In passere per contemplationem. *Serm. 37 de divers. post med. pag. 318, D, t. 2.*

Offerons notre âme

Comme une tourterelle par la chasteté,
Comme une colombe par la simplicité,
Comme un passereau par la contemplation.

70. Deus non quantum, sed ex quanto considerat. *Sup. Gen. c. 4, f. 7, col. 1, t. 1.*

Dieu fait attention, non pas à la quantité de ce qu'on lui offre, mais à la privation que l'on s'impose.

71. Si recte offeras, et recte non divides, peccasti: recte autem offertur, cum recta intentione quid agitur; sed non recte dividitur, si non hoc quod pie agitur, etiam subtiliter discernatur. *Sup. Levit. c. 2, fol. 103, col. 4, tom. 1.*

Fait-on bien une offrande, et divise-t-on mal, on pèche: on fait bien une offrande quand on agit avec une intention pure, mais on divise mal quand on n'a pas assez de subtilité pour discerner les actions pieuses.

72. Multis se onerat, qui de oblationibus vivens, offerentibus se obligat. *Sup. Num. c. 18, in princ. f. 139, col. 2, t. 1.*

Grande est la responsabilité de celui qui vit d'oblations, car il s'oblige ainsi pour ceux qui les offrent.

73. Multi multa offerunt vanæ gloriæ, quæ Deo videntur offerre. *Sup. Ps. 67, f. 170, col. 4, t. 2.*

Plusieurs font à la vaine gloire de grandes offrandes qu'ils semblent présenter au Seigneur.

74. Quidquid offert justus, totum est placatio Deo: sive cogitationes devotæ, sive desideria sancta, sive opera bona. *Sup. Prov. c. 15, f. 33, col. 1, t. 3.*

Dieu se laisse apaiser par tout ce que lui offre le juste, pensées pieuses, saints desirs, bonnes œuvres.

75. Oblatio peccatoris abominatio est; quia fetida, et immunda, et maligna: fetida Deo, immunda sibi, maligna proximo. *Ibid.*

L'oblation du pécheur est une abomination, parce qu'elle est dégoûtante, immonde et nuisible: dégoûtante pour Dieu, immonde pour son âme, nuisible au prochain.

76. Nostram Deus reputat dationem, quando ex amore est, non ex timore. *Sup. Prov. c. 3, Mystice, f. 9, col. 3, t. 3.*

Dieu reçoit de nous comme un don ce que nous lui offrons par amour et non par crainte.

77. Unusquisque prius se debet offerre Deo, quam sua: nec placet Deo, si sua offert, et se

S. Hier.

Hugo
a S. Vic. etc.

Hugo card.

S. Hier.

Hugo card

Deo subtrahat. *Super Matth. c. 5, f. 19, col. 2, tom. 6.*

Chacun doit s'offrir à Dieu avant de lui présenter ses dons ; il déplaît à Dieu, si, en lui faisant le sacrifice de ses biens, il lui refuse celui de sa personne.

78. Oblatio tantum pro duobus fit, aut in signum oblationis cordium, aut in necessitatem sustentationis ministrorum. *Sup. Apocal. c. 21, f. 427, col. 1.*

On fait une offre pour deux motifs seulement : ou pour signifier l'oblation que l'on fait de son cœur, ou pour subvenir aux besoins des ministres des autels.

S. Jean. Ebr.

79. Eum qui Deo offert, et offert ex his quæ Dei sunt, oportet quantum sibi conceditur, pretiosissima offerre. *Hom. 8 sup. Gen. post med. col. 129, C, t. 1.*

Il faut, autant que possible, donner ce que l'on a de plus précieux quand on fait une offrande à Dieu, et qu'on la fait de biens qui sont à lui.

80. Oportet offerentem Deo in discernendo magnam adhibere diligentiam ; et quantum differunt, qui offert, et qui accipit, tanta et indiscretione facienda diversitas. *Ibid. col. 131.*

Il faut choisir avec beaucoup de soin les présents que l'on veut offrir à Dieu ; car autant il y a de différence entre celui qui donne et celui qui reçoit, autant il y en a entre un bon et un mauvais choix.

81. Si hominibus, quos veneramur, prima et præcipua damus, illaque offerre maxime volumus, quæ præ omnibus illis digna videntur : sic hominem offerentem Deo, oportet illi pretiosiora et magis eximia offerre. *Ibid. Hom. 26, post init. col. 201, A.*

Nous donnons aux hommes que nous vénérons les principales, les meilleures choses, et nous désirons surtout leur offrir ce qui paraît plus digne d'eux ; ainsi faut-il qu'en faisant une offrande à Dieu, on choisisse ce que l'on a de plus précieux et de plus excellent.

82. Vere nihil est dignius quod offeramus Deo, quam oratio fidelis. *Hom. 21 sup. Matth. oper. imperf. ante med. col. 882, C, t. 2.*

En vérité, il n'est pas d'offrande plus digne de Dieu que la prière.

83. Melius est nihil omnino offerre, quam deteriora offerendo Deum provocare. *Hom. 27 sup. Joan. in fine, col. 345, C, t. 3.*

Mieux vaut ne rien offrir que provoquer la colère de Dieu en lui offrant ce que l'on a de plus vil.

84. Non quid offeras Deus aspicit, sed dantis voluntatem ; hoc enim sibi curæ est. *Ibid. Hom. 73, in fine, f. 349, A.*

Dieu ne s'occupe point de ce qu'on lui offre, il ne regarde que la volonté de celui qui donne : voilà ce qui fixe son attention.

85. Nihil mali respiciat oculus, et factus est hostia : nihil turpe loquatur lingua, et facta est oblatio : nihil iniqui committat manus, et facta est holocaustoma. *Serm. 20 sup. Ep. ad Roman. post init. col. 235, C, t. 4.*

Que l'œil ne regarde rien de mal, et il devient une victime ; que la langue ne profère aucune parole honteuse, et elle devient une oblation ; que la main ne commette aucune iniquité, et elle devient un holocauste.

86. Quod semel Deo est consecratum, in humanos usus non est amplius revocandum. *Lib. 1, Hom. 1 ad monachos, in fine, p. 413, col. 2.*

Joan Trith.

On ne doit plus employer à des usages profanes ce que l'on a une fois consacré au Seigneur.

87. Si munus Deo vere offerre cupis, muneris sequestrum ne aspernare. *Lib. 1, Epist. 349 ad Silvan. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 508, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

S. Isidorus Pelus.

Si vous désirez offrir un vrai don à Dieu, ayez soin de le bien choisir.

88. Nulli liceat ignorare, quia omne quod Domino consecratur, sive fuerit homo, sive animal, sive ager, vel quidquid semel fuerit consecratum, sanctum sanctorum erit Domino, et ad jus pertinet sacerdotum. *Lib. 1, Ep. 13 ad Alex. pap. post med. p. 9, col. 2, A, t. 1.*

S. Ietr. Dam.

Que personne n'ignore que tout ce qui est consacré au Seigneur, homme, animal, champ, ou autre chose, est un bien des plus sacrés pour Dieu, et se trouve placé sous l'autorité de ses prêtres.

89. Spontanea oblatio lætificat offerentem : coacta, tabescentem obnubilat voluntatem. *Lib. 8, Ep. 14 ad sororem, post med. p. 136, col. 1, C, t. 1.*

Une oblation volontaire réjouit celui qui l'offre ; une oblation forcée obscurcit et ronge l'âme.

90. Quod in terra Deo datur, in cælo recipitur ; et inde sperandum est præmium, quo præcessit munus oblatum. *Opusc. 9, cap. 6, prope med. p. 476, col. 1, E, t. 3.*

Ce qu'on offre à Dieu sur la terre est reçu dans le ciel, et il faut attendre la récompense du lieu où l'a devancée le don offert.

91. Liqueat micam thuris oblatam, ab homine pio, Deo gratiorem esse multis hostiis, si offerenti non adsit probitas. *Lib. 2 de Victimis, ante med. p. 1146, t. 2.*

Flavio Jud.

Il est certain qu'une miette d'encens offerte par un homme pieux est plus agréable à Dieu qu'un grand nombre de victimes offertes par un homme manquant de probité.

92. Perspicuum est Deum non delectari victimarum multitudine, sed offerentis bona mente atque puritate spiritus. *Ibid. ante med. p. 1147.*

Il est manifeste que Dieu ne se réjouit pas du grand nombre des victimes, mais de la bonté d'âme et de la pureté de cœur de celui qui les offre.

93. Certissime colligitur non victimam, sed mentem offerentis et alacritatem probari, confirmatam virtutibus. *Ibid. ante med. p. 1148.*

Il est constant que ce n'est pas une victime, mais la promptitude, les intentions et les vertus de celui qui offre qui sont dignes de considération.

94. Quod dulce cordi est, quod unicum, Deo libenter offerendam credito. *In princ. præfat. Psychomachie, p. 1, v. 7.*

Prudentius.

Ce qui est doux au cœur, ce qu'on aime uniquement, doit être gaiment offert à Dieu, soyez-en persuadé.

95. Non satis Deo carus est, imo Deo indignus est, qui rem suam illi quidem offert, se-

Rupertus.

ipsum autem sibi retinet. *Lib. 2 sup. Levit. c. 45, ante med.*

Celui qui fait une offrande à Dieu et lui refuse le sacrifice de sa personne, n'est pas de ses amis, est indigne de lui.

96. Offerat quisque cum compunctione, cum lacrymis; offerat cum dolore, cum luctu. *Pros*

Que chacun fasse son offrande avec componction, avec larmes; qu'il offre dans la douleur et le deuil.

97. Aliter quippe oblata non prosunt, quia non pretio, sed affectu placent: nec enim animus dantis datis, sed animo commendatur. *Lib. 1 ad Eccles. catholic. post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

Toute offrande faite autrement qu'il ne faut est inutile, parce que ce n'est pas la valeur, mais l'intention qui plaît, et l'âme de celui qui fait une oblation ne se recommande point par ses dons, mais bien par ses sentiments.

98. Totum oblaturus quod habet, non offerat totum quod habet, si non putat se debere totum quod habet: non offerat totum pro debito, si debere se totum non putat pro reatu. *Ibid.*

Celui qui veut offrir tout ce qu'il a ne doit point agir ainsi, s'il ne se croit pas redevable de tous ses biens, qu'il n'offre point tout pour payer sa dette, s'il pense qu'il ne se doit pas tout entier pour sa faute.

99. Unusquisque nostrum totum pro se offerat quod habet, quia non potest offerre quod debet. *Ibid. lib. 2, post med.*

Chacun de nous doit offrir pour soi tout ce qu'il a, parce qu'il ne peut offrir ce qu'il doit.

100. Nihil durum aut austerum christianis videri debet, quia quantalibet pro sempiterna beatitudine Christo offerant; vile est quod datur, ubi tam grande est quod accipitur. *Ibid. lib. 4, circa fin.*

Le chrétien ne doit trouver rien de dur ni d'austère, parce qu'il doit tout offrir au Christ pour obtenir la béatitude éternelle; ce qu'on donne est vil, eu égard à la récompense qu'on en reçoit.

101. Quæ non cum sincero affectu offeruntur, Iudex justus non suscipit. *Sup. Oseam, post med. p. 444, col. 1, B, t. 1.*

Le juste Juge ne reçoit pas les dons qui ne lui sont point offerts de bon cœur.

102. Non est oblatio dignior, quam seipsum pure et integre cum oblatione corporis Christi in missa et in communione Deo offerre. *Lib. 4 de Imitat. Christ. c. 7, in fine, t. 2.*

Il n'est pas d'oblation plus digne de Dieu que l'offrande pure et entière de soi-même, qu'on peut lui faire à la messe, à la communion, avec l'oblation du corps de Jésus-Christ.

103. Quidquid præter teipsum das, nihil curat Deus: quia non quærit datum tuum, sed te. *Prosec.*

Si tu ne te donnes toi-même à Dieu, il repoussera tes offrandes, quelles qu'elles soient; car il ne demande point ce qui est à toi, mais bien ta personne.

104. Sicut non sufficeret tibi, omnibus habitis præter Deum, ita nec illi placere poterit, quidquid dederis te non oblato.

De même que tous les biens sont inutiles si l'on ne pos-

sède Dieu, ainsi est-il impossible de plaire au Seigneur, quels que soient nos dons, si nous lui refusons celui de nous-mêmes.

105. Offer te illi, et da te totum Deo, et erit accepta oblatio. *Ibid. c. 8, post init.*

Offrez-vous à Dieu, donnez-vous totalement à lui, et votre oblation sera reçue de lui.

106. Non aspiciat quantum, sed ex quanto. *Serm. dom. Septuag. circa init. t. 1.*

Dieu ne fait point attention à la richesse du don qu'on lui offre, mais à la privation que l'on s'impose.

107. Quamvis parva, ex voto offerentis magna fiunt munera. *Homil. 3 de arcta Vita, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, pag. 479, col. 1, D, edition. Colon. 1618.*

Bien que nous fassions de petites offrandes, elles ont cependant leur importance, si nous désirons en faire de plus grandes.

108. Omnis oblatus muneris gratia perit, ubi causa repetitionis incumbit. *Ibid. Hom. 4 de Promissis, in med. p. 480, col. 1, B.*

Tout le fruit d'un don offert disparaît, dès qu'il est nécessaire de le renouveler.

109. Illas oblationes dignas Deus reputat et acceptat, quæ fiunt de substantia illa bona, cujus non est peccatum in conscientia. *Sup. Ps. 50. vers. 20, apud Bibl. Patr. t. 13, pag. 378, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Dieu regarde et reçoit comme dignes de lui les oblations qui proviennent de cette bonne substance qui ne peut souiller la conscience d'aucun péché.

SENTENTIA PAGANORUM.

110. Grave indignumque esset, si Deus ad nostra dona atque sacrificia respiceret, non vero ad animum, si quis pius et justus nimirum sit. *Tom. 3, syzygia 4, in dial. 2 Alcibiadis, post med. p. 149, E.*

Il serait désespérant, indigne de Dieu qu'il fit attention à nos dons et à nos sacrifices, et nullement aux sentiments du cœur, surtout s'ils viennent d'un cœur juste et pieux.

111. Videtur dignum templo, dignum Deo donum. *Lib. 3, Ep. 6 ad Severum, a med. p. 76,*

Un don semble mériter un temple, parce qu'il semble seulement être digne de Dieu.

112. In victimis, licet optime sint, auroque præfulgeant, non est honos, sed pia ac recta voluntas. *Lib. 1 de Benef. c. 6, in fine, p. 384, tom. 2.*

On a beau choisir d'excellentes victimes, en vain les fait-on étinceler d'or: la beauté n'est point là; elle est dans un cœur droit et pieux.

113. Non aspicias quam plenas quisque manus Deo, sed quam puras admoveat. *In suis Prov. in fine positus, N.*

Ne faisons point attention aux mains qui offrent de grands dons à Dieu; regardons seulement si ces mains sont pures.

S. Thomas a Kempis.

S. Thomas a Villano a

S. Valerian.

Urbanus IV, papa.

Plato.

Plinius jun.

Seneca.

Salvianus.

S. Theodoret.

Thomas a Kempis.

OBLIVIO (OUBLI).

DEFINITIO.

S. Aug. Nihil est oblivio, nisi privatio memoriæ. *Lib. 10 Confess. c. 16, post init. t. 1.*

L'oubli n'est que la privation du souvenir.

S. B-nav. Oblivio est memoriæ lubricatio. *Exposit. 2 super Ps. 118, vers. 11, c. 9, art. 2, pag. 251, col. 2, E, t. 1.*

L'oubli n'est qu'un chancellement de la mémoire.

S. Joan. Dam. Oblivio nihil est aliud, quam memoriæ iactura. *Lib. 2 de Fide orthodox. c. 20, post med. fol. 202, p. 2, A.*

L'oubli n'est autre chose qu'une perte de mémoire.

Plato. Oblivio est scientiæ exitus. *Tom. 3, syzygia 5 de Convivio, post med. p. 208.*

L'oubli est la perte de la science.

PRODUCTIO.

S. Cyrill. Alex. Oblivio omnis impuritatis alrix et mater est. *Homil. 6 de Fest. paschal. post med. p. 62.*

L'oubli est la nourrice et la mère de toute impureté.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Isti sunt dies, quos nulla unquam delebit oblivio. *Esth. 9, v. 28.*

Ce sont ces jours que l'oubli n'effacera jamais.

2. Oblivioni datus sum, tanquam mortuus a corde. *Ps. 30, v. 13.*

J'ai été mis en oubli comme le mort effacé du cœur.

3. Si oblitus fuero tui, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea. *Ps. 136, v. 5.*

Si je t'oublie, Jérusalem, que ma droite s'oublie elle-même.

4. Oblivioni tradita est memoria eorum. *Eccles. 9, v. 5.*

Leur souvenir a été livré à l'oubli.

5. Nomen nostrum oblivionem accipiet per tempus, et nemo memoriam habebit operum nostrorum. *Sap. 2, v. 4.*

Notre nom est oublié dans le temps, et personne ne garde la mémoire de nos œuvres.

6. Ne longe sis ab eo, ne eas in oblivionem. *Eccli. 13, v. 13.*

Ne lui sois pas importun, de peur qu'il ne t'oublie.

7. Facta est veritas in oblivionem. *Isa. 59, v. 15.*

La vérité a été oubliée.

8. Dabo vos in opprobrium sempiternum, et

in ignominiam æternam, quæ nunquam oblivione delebitur. *Jer. 23, in calce.*

Je vous livrerai à un opprobre éternel et à une honte qui jamais ne sera effacée par l'oubli.

9. Oblivione obliviscar eorum. *Osee 1, v. 6.*
Je les effacerai de ma mémoire.

10. Unus ex illis non est in oblivione coram Deo. *Luc. 12, v. 6.*

Il n'y en a pas un seul qui soit en oubli devant Dieu.

SENTENTIÆ PATRUM.

11. Tria sunt, quæ faciunt hominem oblivisci :	Sui, Dei, Proximi, scilicet :	Prosperitas mundialis, Curiositas criminalis, Voluptas carnalis. <i>Part. 1, tit. 2, c. 9, § 2, in princ. f. 34, col. 2.</i>	S. Antonin.		

Il est trois choses qui font que l'homme oublie :	Sa personne, Dieu, Le prochain ;	Une prospérité mondaine, Une curiosité criminelle, Une volupté charnelle.	S. Aug.		

12. Melior est animus, eum obliviscitur sui præ charitate incommutabilis Dei. *Lib. 3 de lib. Arbitr. c. 25, in med. p. 488, D, t. 4.*

Notre âme devient meilleure quand elle s'oublie elle-même pour aimer un Dieu immuable.

13. Obliviscere quod es, et attende quod futurus es. *De Verbis Domin. Serm. 25, in fine, p. 72, C, t. 10.*

Oublie ce que tu es, et fais attention à ce que tu deviendras.

14. Dedit Deus viam fidei, in oblivionis cæcitate. *Lib. 3 de lib. Arb. c. 20, post med. t. 1.*

Dieu a donné le chemin de la foi lorsqu'en l'oubliait nous étions tombés dans l'aveuglement.

15. Oblivione plures simul numeri, quamvis paulatim absterguntur. *Lib. 6 de Musica, c. 4, ante med. t. 1.*

L'oubli du bien ne saurait rien produire qui soit pour l'âme un ornement durable.

16. Cum labore meminimus, sine labore obliviscimur. *Lib. 22 de Civit. Dei, c. 22, ante med. t. 5.*

Nous nous souvenons avec peine, et nous oublions facilement.

17. Quantos videmus quasi oblitos sui, et peccatorum suorum, Dei quoque et beneficiorum ejus immemores, sic non redimere, sed amittere tempus, ut de moribus et affectionibus suis vix ultima apud ipsos mentio fiat. *Serm. contra vitium ingratiud. in med. fol. 103, col. 1, B.*

Combien n'en voyons-nous pas s'oublier eux-mêmes, oublier leurs péchés, et ne se souvenir ni de Dieu ni de ses

bienfaits ! Par ce moyen, au lieu de réparer le temps perdu, ils le perdent de nouveau, et à peine trouve-t-on chez eux une dernière notion de leurs habitudes et de leurs affections.

18. Bona oblivio, si teipsum nescias, ut proximo prosis. *Ep. 42 ad Henr. Senonens. archiep. ante med. f. 103, col. 1, B.*

Bon oubli, si l'on s'oublie soi-même pour servir le prochain.

19. Omnium recordaris, et teipsum oblivisceris? *Serm. de Miseria humana, post init. f. 102, col. 3, I.*

Tu te souviens de tout le monde, mais t'oublies-tu toi-même?

20. Percutitur hac animadversione peccator, ut moriens obliviscatur sui, qui dum viveret, oblitus est Dei. *Lib. 3 Pharetræ, c. 28, in med. p. 167, col. 1, D, t. 6, et S. Cæsarius Arelat. Hom. 13, ante finem, apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 3, p. 759, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Le pécheur est frappé de voir s'oublier à l'heure de la mort celui qui, durant sa vie, a oublié Dieu.

21. Oblivio non natura nobis venit, sed ab originalis peccati infirmitate descendit. *Sup. Ps. 118, vers. Non obliviscar sermones tuos, f. 181, col. 3.*

L'oubli n'est pas inhérent à notre nature, mais il provient de l'infirmité qu'a laissée en nous le péché originel.

22. Proxima est oblivioni protracta longinuitas. *Sup. Ps. 138, in princ. proæmii, f. 214, col. 4.*

On s'expose à l'oubli quand on s'éloigne trop.

23. Cum Dei oblivisceris, tum demum cogitas perversa et iniqua perficis. *Cateches. 2, post init. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 399, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

L'oubli de Dieu fait place aux pensées perverses, aux actions mauvaises.

24. Videte ne Dominum oblivioni tradatis; quia omnes illi, qui eum oblivioni tradunt, ab eo oblivioni traduntur. *In suis Opusc. Ep. 45 ad popul. rectores, in princ. p. 57, t. 1.*

Prenez garde d'oublier le Seigneur, parce que le Seigneur livrera à l'oubli quiconque l'aura oublié.

25. Non quod obliviscatur misereri Deus, sed cum differt auxiliari, videtur oblitus, ut sic accendat desiderium, et dulcius sit solatium. *Sup. Thren. c. 5, in illud, Oblivisceris nostri, col. 1034, D, t. 4.*

Dieu n'oublie point d'avoir pitié de nous; mais quand il diffère son secours et paraît nous oublier, c'est pour donner plus de vivacité à nos désirs, et pour rendre la consolation plus douce.

26. Cor quid de se intrinsecus agatur, obliviscitur, dum extrinsecus occupatur. *Lib. 25 Mor. c. 7, circa med. num. 8, col. 833, D, t. 1.*

L'âme oublie ce qui se passe en elle quand elle est retenue par des occupations extérieures.

27. Sicut mors interimit vitam, ita oblivio extinguit memoriam. *Ibid. lib. 4, c. 10, circa*

med. super illud Job 3, Obscurent eum tenebræ, etc. col. 99, D.

De même que la mort tue la vie, ainsi l'oubli éteint le souvenir.

28. Sicut mors hoc quod interficit, agit ut non sit in vita: ita et oblivio, hoc quod intercipit, agit ut non sit in memoria. *Ibid. c. 17, sup illud Job 3, Et umbra mortis, col. 108, B.*

De même que la mort arrache à la vie tout ce qu'elle frappe, ainsi l'oubli fait disparaître de la mémoire tout ce dont il se saisit.

29. Quia per mortem funditus oblivioni traditur, quidquid vivendo cogitatur, quasi quædam umbra mortis oblivio est. *Pros.*

L'oubli est comme un reflet de la mort, car la mort livre à un complet oubli toutes les pensées de notre vie.

30. Sicut agit mors interveniens, non esse quod fuit in vita: ita interveniens agit oblivio, non esse quod fuit in memoria. *Ibid. lib. 25, c. 4, prope init. numer. 4, col. 828, D.*

De même que l'intervention de la mort fait disparaître ce qui existe, ainsi l'intervention de l'oubli efface ce qui est dans la mémoire.

31. Oblivio delere solet mentis custodiam, sicut aqua extinguit ignem. *Centur. 2, sent. 1, apud Bibl. Patr. t. 7, edit. Colon. 1618.*

L'oubli empêche ordinairement l'âme de veiller sur elle-même; il fait comme l'eau qui éteint la flamme d'un brasier.

32. Qui semper præteritorum obliviscitur, et futura desiderat, ostendit se præsentibus non esse contentum. *Tom. 2, Ep. 23 ad Ctesiphont. circa med. p. 254, C.*

Celui qui ne songe jamais au passé pour ne s'occuper que de l'avenir montre qu'il n'est pas content du présent.

33. Oblivio non cadit in Deum, sed quemadmodum oblivisci dicitur, quando non juvat: ita dicitur recordari, quando juvat. *Sup. Gen. c. 8, in principio, f. 11, col. 3, t. 1.*

Dieu n'oublie rien; mais de même qu'on le dit sujet à l'oubli quand on ne ressent pas son appui, ainsi disons-nous qu'il se souvient dès qu'il vient à notre secours.

34. Duo oblivioni danda sunt: bona præterita, ne eorum fiat recordatio ad gloriam; et mala præterita, ne eorum fiat recordatio ad delectationem. *Ibid. c. 19, Moraliter, f. 25, col. 2, t. 1.*

Il faut oublier deux choses: les bienfaits passés, afin que leur souvenir ne soit pas un sujet d'orgueil; les fautes du passé, afin qu'on ne se délecte pas dans leur souvenir.

35. Mens obliviosa est quasi saccus pertusus, in quem quidquid mittitur, perditur. *Sup. Prov. c. 3, in princ. f. 7, col. 3, t. 3.*

Un esprit sujet à l'oubli est comme un sac percé qui laisse perdre tout ce dont on le remplit.

36. Oblivio Dei malitiosa est, et omnia parit vitia. *Sup. Ezech. c. 22, fol. 81, col. 3, t. 5.*

L'oubli de Dieu est si pernicieux, qu'il engendre toute sorte de vices.

37. Numquam potest aliquis oblivisci quod s. Joan. Chr.

S. Greg. Mag.

Resych.

S. Hier.

Hugo card.

S. Fern.

S. Bonav. et S. Cas. Arel.

Cassiodor.

S. Cyrill. Hier.

S. François de Assisias.

Gloss. ord.

S. Greg. Mag.

S. Joan. Chr. diligit, nec retinere quod odit. *Hom. 32 sup. Matth. oper. imperf. post med. col. 953, D, t. 2.*
Jamais on ne peut oublier l'objet de son amour, jamais on ne voudrait se rappeler l'objet de sa haine.

38. Oblivio nihil quidquam parit, quod maneat ornamentum. *Serm. Quod nulla resideat vitiorum memoria, in princ. col. 803, D, t. 5.*

L'oubli ne peut produire un ornement durable.

S. Joan. Dam. 39. Fieri non potest, ut quispiam a recta via deflectat, nisi animus ipsius Dei oblivione prius laborarit. *Lib. 1 Parall. c. 12, f. 13, p. 2, C.*

Il est impossible qu'on s'éloigne de la bonne voie, à moins que l'âme ne vienne à oublier Dieu.

S. Laur. Just. 40. Aequissime percutitur hac animadversione peccator, ut moriens obliviscatur sui, qui dum viveret oblitus est Dei. *De Contemptu mundi, c. 15, in fine, p. 520, col. 1, E, part. 2.*

C'est avec raison que le pécheur est frappé de voir s'oublier à la mort celui qui, durant la vie, a oublié le Seigneur.

S. Petr. Dam. 41. Sicut oblivio mandatorum Dei, procul dubio vitium est : sic illatae injuriæ oblivio, non parva virtus est. *Lib. 6, Epist. 5 ad monach. Cluniac. post init. p. 83, col. 1, C, t. 1.*

De même que c'est un péché d'oublier les commandements de Dieu, ainsi est-ce une grande vertu que d'oublier une injure.

Philo Jud. 42. Mors reminiscentiæ est oblivio. *De Migration. Abrahæ, longe ante fin. p. 581, t. 1.*

L'oubli est la mort du souvenir.

43. Oblivio non est passio voluntaria, sed externum quoddam accidens. *De Migrat. Abrahæ, longe ante fin. p. 581, t. 1.*

L'oubli n'est pas une passion volontaire, mais plutôt une espèce d'accident qui vient du dehors.

44. Oblivio morbus est memoriæ. *De Congressu querendæ erudit. Grat. p. 594, tom. 1.*

L'oubli est une maladie de la mémoire.

Salvianus. 45. Tanta secundarum rerum prosperitate corrumpimur, tanta morum insolentium pravitate vitiamur, ut et Dei penitus obliviscamur et nostri. *Lib. 6 de Gubern. Dei, post med. p. 340, col. 1, A.*

La prospérité de la fortune produit en nous une telle corruption, la dépravation effrénée des mœurs produit en nous de tels vices, que nous sommes conduits à l'oubli presque total de nous-mêmes et de Dieu.

S. Thomas Aquinas. 46. Oblivio parvipensionis est evidens signum, ea enim, quæ magna æstimamus, magis memoriæ infirmus. *1 2, quæst. 47, art. 2, ad. 3.*

L'oubli est une preuve manifeste du peu de cas que nous faisons d'une chose; car, pour ce que nous estimons beaucoup, la mémoire en garde un plus grand souvenir.

SENTENTIA PAGANI.

Mimus Publ. 47. Etiam oblivisci quod scis, interdum expedit. *In suis Sentent. sent. 108.*

Il est souvent avantageux d'oublier ce que l'on sait.

OBLIVISCI IN GENERE (OUBLIER EN GÉNÉRAL).

SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Miseriæ oblivisceris et quasi aquarum, quæ preterierunt, recordaberis. *Job 11, v. 16.*

Tu oublieras ta misère, et tu ne t'en souviendras que comme des eaux qui se sont écoulées.

2. Dereliquerunt me propinqui mei, et qui me noverant, oblitii sunt mei. *Ibid. 19, v. 14.*

Mes parents m'abandonnent; ceux qui me connaissent m'ont oublié.

3. Si oblitus fuero tui, oblivioni detur dextera mea. *Ps. 136, v. 6.*

Si je t'oublie, que ma droite s'oublie elle-même.

4. Gratiam fidejussoris ne obliviscaris, dedit enim pro te animam suam. *Eccli. 29, v. 20.*

N'oublie pas le bienfait de celui qui répond pour toi; il a exposé pour toi sa vie.

5. Non obliviscaris amici tui in animo tuo, et non immemor sis illius in opibus tuis. *Ibid. 37, v. 6.*

N'oublie pas ton ami dans ton cœur, et ne l'oublie pas dans ton opulence.

6. Memento novissimorum, noli oblivisci. *Ibid. 38, v. 21-22.*

Souviens-toi de ton dernier jour, ne l'oublie pas.

7. Nescierunt, neque intellexerunt; oblitii enim sunt, ne viderent oculi eorum, et ne intelligant corde suo. *Isa. 44, v. 18.*

Ils ne connaissent pas et ne comprennent pas; leurs yeux sont obscurcis; ils ne voient pas, et leur cœur n'entend pas.

8. Repulsa est a pace anima mea, oblitus sum bonorum. *Thren. 3, v. 17.*

La paix a été chassée de mon âme, et j'ai oublié la joie.

9. Quæ quidem retro sunt obliviscens; ad ea vero quæ sunt priora, extendens meipsum. *Phil. 3, v. 13.*

Oubliant ce qui est derrière moi, et m'avançant vers ce qui est devant moi, je m'efforce d'atteindre le but.

10. Beneficiæ et communionis nolite oblivisci: talibus enim hostiis promeretur Deus. *Hebr. 13, v. 16.*

Souvenez-vous d'exercer la charité et de faire part de vos biens aux autres, car c'est par de telles victimes qu'on apaise Dieu.

OBLIVISCI DEI (OUBLIER, FAIT DE DIEU).

SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Non est oblitus clamorem pauperum. *Ps. 9, v. 13.*

Il n'oublie pas le cri du pauvre.

2. Dixit in corde suo : Oblitus est Deus ; avertit faciem suam, ne videat in finem. *Prosc. v. 34.*

Il a dit en son cœur : Dieu oublie ce qui se passe ; il a détourné son visage pour ne rien voir à jamais.

3. Exurge, Domine Deus, exaltetur manus tua, ne obliviscaris pauperum. *V. 35.*

Levez-vous, Seigneur mon Dieu, étendez votre bras, ne délaissiez pas les opprimés.

4. Usquequo, Domine, oblivisceris me in finem ? usquequo avertis faciem tuam a me ? *Ps. 12, v. 1.*

Jusques à quand, Seigneur, m'oubliez-vous ? jusques à quand détournerez-vous de moi vos regards ?

5. Quare oblitus es mei ? et quare contristatus incedo, dum affligit me inimicus ? *Psal. 41, v. 13.*

Pourquoi m'avez-vous oublié ? pourquoi me laissez-vous marcher dans le deuil sous l'oppression de mes ennemis ?

6. Exurge : quare obdormis, Domine ? quare faciem tuam avertis, oblivisceris inopite nostræ et tribulationis nostræ ? *Ps. 43, v. 25-26.*

Levez-vous ; pourquoi dormez-vous, Seigneur ? pourquoi nous cachez-vous votre face ? pourquoi oubliez-vous notre misère et notre oppression ?

7. Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris tui. *Ps. 44, v. 12.*

Ecoutez, ô ma fille, voyez et prêtez une oreille attentive, et oubliez votre peuple et la maison de votre père.

8. Ne tradas bestiis animas confitentes tibi, et animas pauperum tuorum ne obliviscaris. *Ps. 73, v. 20.*

Ne livrez pas à ces bêtes furieuses les âmes de ceux qui chantent vos louanges, et n'oubliez pas pour toujours les âmes de vos pauvres.

9. Ne obliviscaris voces inimicorum tuorum, superbia eorum, qui te oderunt, ascendit semper. *Ibid. in fine.*

N'oubliez pas les clameurs de tes ennemis ; l'orgueil de ceux qui te haïssent monte sans cesse.

10. Numquid in æternum obliviscetur misereri Deus ? *Ps. 76, v. 7-9.*

Dieu oubliera-t-il pour toujours de s'attendrir ?

11. Memoriam ejus non obliviscetur Dominus. *Eccli. 35, v. 9.*

Le Seigneur n'en perdra pas le souvenir.

12. Dereliquit me Dominus, et oblitus est mei. *Pros. Isa. 49, v. 14.*

Le Seigneur m'a abandonnée, et il m'a oubliée.

13. Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui ? Et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui, dicit Dominus. *V. 15.*

Une mère peut-elle oublier son enfant ? peut-elle n'être pas émue pour le fruit de ses entrailles ? Mais quand elle l'oublierait, moi je ne l'oublierai jamais.

14. Quare in perpetuum oblivisceris nostri ? *Thren. 5, v. 20.*

Pourquoi nous oublieriez-vous pour jamais ?

15. Non addam ultra misereri domui Israel, sed oblivione obliviscar eorum. *Osee 1, v. 6.*

Je ne serai plus ému de pitié pour la maison d'Israël, et je la livrerai à l'oubli.

OBLIVISCI DEUM (OUBLIER DIEU).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Cave diligenter ne obliviscaris Domini, qui eduxit te de terra Ægypti, de domo servitutis. *Deut. 6, v. 13.*

Prends garde d'oublier le Seigneur qui t'a tiré de la terre d'Égypte, de la maison de servitude.

2. Observa et cave nequando obliviscaris Domini Dei tui. *Deut. 8, v. 11.*

Gardez-vous d'oublier jamais le Seigneur votre Dieu.

3. Deum, qui te genuit, dereliquisti, et oblitus es Domini Creatoris tui. *Ibid. 32, v. 18.*

Le Dieu qui t'a engendré, tu l'as délaissé, et tu as oublié le Seigneur ton Créateur.

4. Fecerunt malum in conspectu Domini, et oblitus sunt Dei sui. *Judic. 3, v. 7.*

Ils ont fait le mal aux yeux du Seigneur, et ils ont oublié leur Dieu.

5. Magna mirabilia feci in vobis, vos autem mei oblitus estis, dicit Dominus. *4 Esdr. 1, v. 14.*

J'ai fait pour vous de grandes merveilles, mais vous vous m'avez oublié, dit le Seigneur.

6. Convertantur peccatores in infernum, omnes gentes, quæ obliviscuntur Deum. *Ps. 9, v. 18.*

Les impies seront précipités dans l'enfer avec toutes les nations qui ont abandonné le Seigneur.

7. Oblitus sunt Deum, qui salvavit eos. *Psal. 105, v. 22.*

Ils ont oublié Dieu qui les a sauvés.

8. Servus meus es tu, Israel, ne obliviscaris mei. *Isa. 44, v. 21.*

Israël, mon serviteur, ne m'oublie pas.

9. Quis tu, ut timeres ab homine mortali, etc., et oblitus es Domini factoris tui ? *Ibid. 51, v. 12-13.*

Et toi, tu craindras un mortel ! As-tu oublié le Seigneur ton Créateur ?

10. Quia ego tacens, et quasi non videns, et mei oblita es. *Isa. 57, v. 11.*

J'ai gardé le silence comme si je ne te voyais pas, et tu m'as oubliée.

11. Populus meus oblitus est mei diebus innumeris. *Jer. 2, v. 32.*

Mon peuple m'a oublié pendant des jours innombrables.

12. Vox in viis audita est, ploratus et ululatus filiorum Israel; quoniam obliti sunt Domini Dei sui. *Ibid.* 3, v. 21.

Une voix a été entendue sur les chemins, voix des pleurs et des cris des enfants d'Israël; ils ont oublié le Seigneur leur Dieu.

13. Obliti estis Deum qui nutrit vos. *Bar.* 4, v. 8.

Ils ont oublié Dieu qui les a nourris.

14. Levaverunt cor suum, obliti sunt mei. *Osee* 13, v. 6.

Ils ont enlé leur cœur, et ils m'ont oublié.

OBSTINATIO (OBSTINATION).

DEFINITIO.

S. Bonav. Pertinacia est voluntas fugiens minorationem prohibitis, dicta vel facta sua irrevocabili ter defendens. *Part. 1 Centiloquii, sect. 18, in fine, p. 63, col. 2, A, t. 6, part. 1.*

L'obstination est cette volonté d'un homme qui soutient avec opiniâtreté toutes ses paroles et toutes ses actions, de crainte d'être rapetissé par une défense.

Hugo card. et Petr. Lomb. Obstination est indurata in malitia mentis pertinacia. *Sup. Eccles. c. 4, fol. 177, col. 1, t. 3, et Petrus Lombardus, lib. 2, dist. 43, post init. p. 251, A.*

L'obstination est l'entêtement d'une endurecie dans la malice.

DIVISIO.

Hugo a S. Victor

Sunt tres species obstinatorum :

Prima eorum, qui non penitus obstinati, ex correctione proficiunt ;

Ex correctione Manasses factus est melior ;

Secunda eorum, qui ex comminatione deteriores fiunt ;

Nabal ex comminatione deterior ;

Tertia eorum, qui emendationem promittunt, sed non faciunt.

Pharao ex afflictione durior. *Lib. 2 de Claustro animæ, cap. 15, circa med. p. 46, C, t. 2.*

Les uns ne sont pas tout à fait obstinés, ils profitent des corrections ;

Manassés devint meilleur à la suite d'une correction ;

D'autres deviennent plus mauvais par suite d'un avertissement ;

Nabal devint plus méchant après un avertissement ;

Les autres promettent de s'amender et ne le font jamais.

Le châtimeut ne fit qu'endurcir davantage le cœur de Pharaon.

Il y a trois espèces d'obstination :

Obstinatio in duobus consistit :
 { In præsumptione,
 { In desperatione. *Super Matth. cap. 4, f. 95, col. tom. 3.*

Hugo card

L'obstination consiste en deux choses :
 { Dans la présomption,
 { Dans le désespoir.

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Qui obstinatione mentis diem claudit extremum, reus est illo irremissibili peccato in Spiritum sanctum. *In Enchirid. c. 83, per totum, p. 128, D, t. 1.*

S. Aug.

Celui dont l'âme persévère dans l'obstination jusqu'au dernier jour de sa vie est coupable de péché irremissible contre l'Esprit saint.

2. Obdurate vivit, sive qui non convertitur, desperans de indulgentia peccatorum suorum, sive qui sic misericordiam Dei sperat, ut usque in vitæ præsentis finem in suorum criminum perversitate permaneat. *Pros.*

On vit dans l'endurcissement, soit quand on ne se convertit pas, parce qu'on désespère du pardon de ses péchés, soit quand on espère tellement de la miséricorde divine, qu'on persévère jusqu'à la fin de sa vie dans la perversité de ses crimes.

3. Sicut enim misericordia suscipit absolvitque conversos, ita justitia repellitque obduratos. *De Fide ad Petr. c. 3, post med. p. 158, D, t. 3.*

De même que la miséricorde reçoit et absout ceux qui se convertissent, ainsi la justice repousse et punit ceux qui persévèrent dans leur endurcissement.

4. Ut est optimi propositi, laudandique consilii facile ad veriora traduci : ita improbi obstinatique judicii est. nolle citius ad tramitem rationis inflecti. *Lib. 2 de Anima et ejus orig. c. 16, circa med. p. 800, D, t. 7.*

On fait preuve d'une généreuse résolution et d'une bonne volonté quand on se laisse facilement amener à la vérité ; mais on donne des preuves de méchanceté et d'obstination quand on ne se laisse pas remettre tout de suite dans le sentier de la raison.

5. Si deprehensæ falsitati penitus non renuntietur, et cognitæ non adhæreatur veritati, obstinatio diabolica est. *Serm. 1 Advent. in med. f. 1, col. 2, F.*

S. Bern.

Comprendre la fausseté d'une chose et n'y pas renoncer totalement, et ne pas adhérer à une vérité connue, c'est une obstination diabolique.

6. Rogo et obsecro vos, fratres, fugite obstinationem. *Serm. 1 de 7 Panib. sub finem, f. 50, col. 3, I.*

Je vous en supplie, je vous en conjure, mes frères, fuyez l'obstination.

7. Quam difficile est accedere ad cor ejus, quod lapidea quedam obstinatio claudit ! *Serm. 2 Paschæ, ante finem, f. 37, col. 4, L.*

Qu'il est difficile de trouver accès dans un cœur que tient fermé une obstination aussi dure que la pierre !

8. Obstinati ita sequuntur errorem suum,

S. Bern. ut nullis velint consiliis acquiescere. *Ib. Sermon. 3, circa med. f. 38, col. 2, D.*

Les obstinés sont tellement attachés à leurs erreurs, qu'ils ne veulent écouter aucun conseil.

9. Nequissima plane et perniciosissima pestis est obstinatio, quoniam universos turbat, et fit omnibus discordiæ fomes et materia scandalorum. *Serm. 1 de 7 Pauib. post med. f. 50, col. 3, I.*

L'obstination est une peste des plus terribles et des plus funestes, parce qu'elle trouble tout le monde, parce qu'elle est pour tous un foyer de discorde et un sujet de scandale.

10. Obstinatio non permittit nos ad alterius cor ingredi. *Serm. 5 Assumpt. B. M. in fine, fol. 57, col. 2.*

L'obstination nous ferme toute entrée dans le cœur d'autrui.

11. Crudelis obstinatio viam misericordiæ intercludit. *Serm. 11 sup. Qui habitat, post med. f. 83, col. 3, I.*

Une cruelle obstination ferme la voie de la miséricorde.

12. Obstinatio est summa quædam religionis subversio, et vere venenum insanabile. *Ib. Serm. 13, ante med. f. 87, col. 1, A.*

L'obstination est pour ainsi dire une subversion totale de la religion et un poison dont on ne saurait jamais guérir.

13. Quæ est obstinationis cauda? Finis intentionis humanæ: dum hinc quidem propriæ quisque inhæret voluntati, inde finem aliquem meditatur, et fugit animo quod desiderat adipisci. *Ibid. in medio, f. 87, col. 1, B.*

Quelle est la queue de l'obstination? Un but que l'homme veut atteindre: tandis que d'une part il s'attache à sa propre volonté, de l'autre il veut obtenir une fin; mais il voit lui échapper ce que son âme désiret acquérir.

14. Nulla gravior phrænesis judicatur, quam impenitentia cordis, et peccandi obstinata voluntas: siquidem manus nefarias injicit sibi ipsi, nec carnem, sed mentem lacerat et corrodit. *Serm. de Convers. ad clericos, c. 4, post init. f. 113, col. 2, E.*

On croit qu'il n'est pas de frénésie plus dangereuse que l'impenitence du cœur, que l'obstination de la volonté dans le péché; car ce monstre tourne contre lui-même ses mains criminelles, déchire et ronge non pas le corps, mais l'âme.

S. Bernav. 15. Sigillum diaboli obstinatio est. *Serm. 8 Pent. sub fin. p. 131, col. 1, t. 3.*

L'obstination est le sceau du diable.

Cassiodor. 16. Obstinatum hominum ira irrevocabilis est, qui ne docentium prædicationes audiant, procurant sibi voluntariam surditatem. *Sup. Ps. 37, vers. 4, f. 85, col. 1.*

Les hommes obstinés ont une colère inguérissable; car, loin d'écouter les remontrances de ceux qui leur parlent, ils se procurent une surdité volontaire.

17. Multi peccatorum in sua obstinatione mansuri sunt. *Sup. Ps. 74, sub fin. v. 8, f. 115, col. 1.*

Beaucoup de pécheurs persévèrent dans leur obstination.

18. Obstinati nonnunquam deteriores existunt ex verbere, quia aut contumaci pertinacia duriores sunt, aut (quod pejus est) in blasphemiam etiam exasperationem prosiliunt. *Lib. 26 Moral. c. 22, sub finem, num. 28.*

La correction rend quelquefois l'obstination plus coupable, soit parce qu'un entêtement opiniâtre favorise davantage l'endurcissement, soit, ce qui est pire, parce qu'il conduit au blasphème et au désespoir.

19. Divino judicio cum obstinatis agitur, ut qui noluerunt mala vitare cum possent, non possint vitare cum volunt. *Pros.*

Le jugement de Dieu fait que les obstinés qui n'auront pas voulu éviter le mal quand ils le pouvaient ne pourront l'éviter quand ils le voudraient.

20. Sæpe enim ad Dominum cum precibus veniunt, liberari a peccatis petunt, sed exaudiri non possunt, quia cum possent, noluerunt. *Lib. 4 in 1 Reg. c. 3, post med. sup. illud, Greges quoque vestros addecimabit. col. 1399, B, t. 2.*

On adresse souvent des prières au Seigneur, on lui demande le pardon de ses péchés; mais on ne peut être exaucé, parce qu'on n'a pas voulu l'être quand on le pouvait.

21. Durus ille, qui dum superbo corde corporalia agit, ejus mentem gratia sancti Spiritus non emollit. *Ibid. c. 3, ante med. col. 1402, A.*

On vit dans l'endurcissement quand les actions du corps se font avec un cœur superbe, car cet orgueil empêche l'âme d'être ramollie par la grâce de l'Esprit saint.

22. Obstinatos corripere, insipientia est. *De Instit. novit. c. 14, prope med. p. 26, D, t. 2.*

C'est être insensé que de reprendre les obstinés.

23. Obstinatio tribus modis mederi oportet:	{ Emplastro, Unguento, Ferro.	Exemplo boni operis,
		Verbo commitionis,
		Disciplina correptionis. <i>Lib. 3 de Claustro anime, c. 13, ab init. p. 45, C, t. 2.</i>

Il faut employer trois remèdes contre l'obstination:	{ Un emplâtre, Un onguent, Une verge de fer.	L'exemple des bonnes œuvres,
		Une douce monition,
		Une sévère réprimande.

24. Inter abusiones hujus sæculi, sola major est senis obstinatio. *Ibid. c. 15, p. 46, D, t. 2.*

De tous les abus de ce siècle il n'en n'est pas de plus grand que l'obstination des vieillards.

25. Obstinatio	{ Carnalibus delectatur, Loquacitate gaudet, Importuna et gravis est omnibus, More pecorum prona ad vitia, Iracundia tumens, Ad injurias manifesta, Ad omnia mobilis, Luce veritatis carens, Seipsam palpans. <i>Ibid. in fine, p. 47, C.</i>
----------------	---

L'obstination

Se complait dans les choses de la chair,
Se plaît dans la loquacité,
Est importune, à charge à tout le monde,
Se porte au vice aussi facilement que la brute,
S'irrite à force de colère,
Se laisse aller aux injures,
Est inconstante en toute chose,
Est inaccessible aux lumières de la vérité,
Se connaît elle-même.

33. Obduratos horrenda tormenta excipient : nam sine magnis laboribus molle fieri nequeunt. *Hecat. 2, sent. 67, apud Bibl. Patr. edit. Colon. 1618.*

Thalassius.

D'horribles tourmens sont réservés aux cœurs endurcis, car ce n'est qu'à force de travail qu'ils peuvent se ramollir.

SENTENTIA PAGANI.

34. Ferox et adversus omne remedium contumax est. *De Consol. ad Helviam, c. 16. ante med. p. 644, t. 1.*

Seneca.

L'obstiné est féroce et ennemi de tout remède.

OBVIARE

(ALLER AU DEVANT, SE RENCONTRER).

SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Benedictus Dominus Deus Israel, qui misit hodie te in occursum meum. *1 Reg. 25, v. 32.*

Que le Seigneur Dieu d'Israël, qui vous a envoyée aujourd'hui à ma rencontre, soit béni.

2. Occurrit obviam filio suo, et suscipiens osculatus est eum. *Tob. 11, v. 11.*

Il alla au-devant de son fils, et l'attirant à lui, il l'embrassa.

3. Misericordia et veritas obviaverunt sibi; justitia et pax osculatæ sunt. *Ps. 84, v. 11.*

La miséricorde et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont embrassées.

4. Dives et pauper obviaverunt sibi, utriusque operator est Dominus. *Prov. 22 v. 12.*

Le riche et le pauvre se rencontrent, et tous deux sont l'ouvrage de l'Eternel.

5. Pauper et creditor obviaverunt sibi, utriusque illuminator est Dominus. *Ibid. 29, v. 13.*

Le pauvre et le riche se rencontrent, et le Seigneur éclaire les yeux de l'un et de l'autre.

6. Qui timet Deum, faciet bona : et qui continens est justitiæ, apprehendet illam, et obvisbit illi, quasi mater honorificata. *Eccli. 15, vers. 1.*

Celui qui craint Dieu fera le bien, et celui qui observe la justice la possédera, et elle viendra au-devant de lui comme une mère resplendissante d'honneur.

7. Homines stulti non apprehendent sapientiam, et homines sensati obviabunt illi. *V. 7.*

Les hommes insensés ne comprendront point la sagesse, et les hommes prudents iront à sa rencontre.

8. Occurram ei quasi ursæ raptis catullis, et dirumpam interiora jecoris eorum. *Osee 13, vers. 8.*

Je viendrai à eux comme l'ourse qui a perdu ses petits ; je leur déchirerai les entrailles.

9. Media nocte clamor factus est : Ecce sponsus venit, exite obviam ei. *Mitth. 25, v. 6.*

Vers minuit, un cri s'entendit : Voilà que l'époux vient, sortez au-devant de lui.

26. Pertinaciæ est, ex irrationabili et inflexibili mentis obstinatione, meliori nolle cedere. *De Fructu carnis et spir. c. 4, in fine, p. 160, F, t. 2.*

Par suite d'un déraisonnable, d'une inflexible obstination d'esprit, un homme entêté ne se rend point à de meilleurs sentiments.

27. Ex duritia infidelitas nascitur. *Hom. 6 sup. Epist. ad Hebr. col. 1702, D, tom. 2.*

L'infidélité naît de l'endurcissement.

28. Sicut solida corpora et dura non obsequuntur manibus medicorum : sic et animæ obduratæ non obsequuntur verbo Dei. *Ibid.*

De même qu'un corps dur et solide résiste à l'art des médecins, ainsi l'âme endurcie résiste à la parole de Dieu.

29. Pessimum malum senis, est obstinatio. *Sup. prol. Regul. S. Benedicti, c. 2, text. 4, in fine, p. 169, col. 1.*

L'obstination est le mal le plus terrible du vieillard.

30. Suis homo demeritis induratur, et dum quod in se est, facere negligit, quod Deus facit, gratiam largiendo, nequaquam sentit. *Ep. 8 ad monach. laps. post med. p. 939, col. 1.*

L'homme s'endurcit en déméritant ; car, tandis qu'il néglige de faire ce qu'il peut, il ne sent point ce que Dieu fait en lui octroyant sa grâce.

31. Contumacia redargui non potest, nisi exemplo. *Lib. 4 de div. Instit. c. 24, p. 181.*

Le bon exemple peut seul corriger l'obstination.

32. O odiosa durities, qua se homo non sentit, nec alium!

Nec pietate flectitur,
Nec precibus movetur,
Exemplis non inducitur,
Minis non terretur,
Beneficiis duratur,
Flagellis non eruditur ;
Frontosus ad turpia,
Pronus ad illicita,
Subdi nescius. *Part. 4 de Grad. charit. c. 4, circa med. p. 550, col. 1, B.*

La piété ne saurait le fléchir,
Les prières ne sauraient l'émouvoir,

Les exemples ne sauraient l'entraîner,

Les menaces ne sauraient l'effrayer,

Les bienfaits ne font que l'endurcir davantage,

Les fléaux ne sauraient le ramener ;
Il est plein d'effronterie pour le vice,

Il est enclin au crime,
Il ne saurait obéir.

O odieux endurcissement, qui rend l'homme insensible pour lui-même et pour les autres!

Hugo
à S. Victore.

S. Jean. Chr.

J. J. Faith.

Lact. Firm.

Richard.
à S. Victore.

OBVIATIO (OBVIATION).

SENTENTIA PATRUM.

S. Ambr. 1. Fortis est viri non dissimulare, cum aliquid immineat, sed prætereundum, et tanquam explorare de specula quadam mentis, et obviare cogitatione provida rebus futuris. *Lib. 1 Offic. c. 38, prope med. col. 27, B, t. 1.*

L'homme courageux ne se cache point au moment du danger, mais il se montre à découvert; des hauteurs de son âme, il considère le péril et marche vers l'avenir avec prévoyance.

S. Aug. 2. Hæresibus pullulantibus est celeriter obviandum. *Ep. 91, post init. p. 271, A, t. 2.*

On doit promptement obvier aux hérésies naissantes.

Cassiodor. 3. Cum possis obviare perversis, si declinas obviare, consensus erroris est. *Sup. Psal. 81, circa med. f. 127, col. 1.*

Pouvoir obvier au mal et ne le point faire, c'est se rendre complice de l'erreur.

S. Cyprian. 4. Primis quisque titillationibus obviare debet. *De Jejun. et Tent. Christi, c. 6, ante med. p. 465, col. 2, t. 3.*

Chacun doit résister aux premiers attraits de la tentation.

5. Præoccupandus est aditus cunctis insidiis, ne hostilitas prior obrepens occurrat improvidis. *Pros.*

Il faut fermer l'entrée à toutes les embûches, afin que le premier choc de l'ennemi ne nous saisisse point à l'improviste.

6. Salutare remedium est in insidiis prævenire potius, quam præveniri. Anticipare potius, quam anticipari, viribus fortibus congruit. *De Singul. cleric. c. 23, ante fin. p. 538, col. 1, tom. 3.*

C'est un remède salutaire, quand on est environné de pièges, de prévenir l'ennemi avant d'en être prévenu. Prévenir plutôt qu'être prévenu, voilà ce qui sied bien à l'homme courageux.

Cyrrill. Alex. 7. Quicumque sunt sanctitatis amatores, debent diaboli fraudibus perquam impigre obviam ire, totaque se illi contentione virum opponere. *Hom. 12 de Festis paschal. pag. 141.*

Quiconque aime la sainteté doit affronter bravement les ruses du démon et opposer en toute rencontre une âme virile à ses attaques.

8. Oportet nos generose admodum voluptatibus, quæ ad pravitatem impellunt, obviare. *Ibid. Hom. 18, post init. p. 206.*

Nous devons généreusement obvier aux passions qui nous entraînent à la dépravation.

Cyrrill. Hier. 9. Priusquam floreat, radicitus erue malum; ne si ab initio neglexeris, postea ne quidquam incidas, et ignem magis excites. *Pros.*

Il faut couper le mal à la racine avant qu'il mûrisse; car si on le néglige dans le principe, on a beau retrancher dans la suite, on ne fait qu'attiser le feu de plus en plus.

10. Lippitudinem inceptantem tempestive cura ne cum excæcatus fueris, tum demum frustra medicum quæras. *Catech. 2, post init. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 399, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Dès que vous sentez souffrir vos yeux, soignez-les; car une fois aveugle, vous chercheriez en vain un médecin pour les guérir.

11. Qui potest obviare et perturbare perversos, et non facit, nihil est aliud quam favere impietati eorum. *Et hab. in decret. Gratiani, part. 2, causa, 23, quæst. 3, can. Qui, f. 293, col. 1.*

Pouvoir arrêter les méchants, pouvoir les détourner de leurs desseins et ne le point faire, c'est donner la main à leurs impiétés.

12. Instant religioni discrimina, nisi destructoribus obvietur. *In suis Opusc. apophthegm. 17. p. 427, t. 3.*

La religion est en danger si l'on ne fait taire ses destructeurs.

13. Qui desinit obviare, cum potest, consentit. *Sup. Ps. 81, circa med. col. 1070, E, t. 3.*

C'est consentir au mal que de n'y pas obvier quand on le peut.

14. Sicut nemo obsistit largitati Dei vocantis, ita nullus obviat justitiæ relinquentis. *Lib. 11 Moral. c. 5, post med. col. 378, C, t. 1.*

Nous ne repoussons jamais les largesses de Dieu quand il nous les offre; mais nous ne faisons rien pour empêcher que sa justice ne nous abandonne.

15. Si pravæ rei aditus, antequam diu pateat, non clauditur, usu fit latior, et erit consuetudine licitum, quod ratione constat esse prohibitum. *Lib. 7 in Registr. ind. 2, cap. 119, Ep. 119 ad Syagrium ep. August. post med. col. 995, D, t. 2.*

Si, au lieu de fermer la porte à un vice, on la laisse longtemps entr'ouverte, l'usage l'élargira davantage, et la coutume légitimera ce que la raison condamne.

16. Perspicuum est hominem iis, quæ supra se sunt, reluctari atque obsistere non posse. *Sup. Eccles. c. 6, in calce, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Il est clair que l'homme ne peut ni résister ni s'opposer à ce qui est au-dessus de ses forces.

17. Qui sapientiæ obviat in vita, ipsa obviabit ei in morte, suscipiendo in gloria. *Sup. Eccl. c. 5, f. 194, col. 4, t. 3.*

Quand on va au-devant de la sagesse pendant la vie, elle viendra à notre rencontre à la mort et nous introduira dans la gloire.

18. Negligere, cum possis obviare, nihil est aliud, quam favere perversos. *Pros.*

Ne point arrêter les méchants quand on le peut, c'est les favoriser.

19. Non caret scrupulo conscientionis occulta, qui manifesto facinori desinit obviare. *Et hab. in decret. Gratiani, dist. 83, can. Error, fol. 92, col. 1.*

Quand on ne veut point empêcher un crime manifeste, on n'échappe point à la crainte d'y avoir hautement adhéré.

S. Leo I. 20. Quidquid sublimibus desideriis obviat, amputandum est. *Serm. 7 Quadr. sub fin.*

Il faut se défaire de tout ce qui peut être un obstacle à l'exécution d'un grand dessein.

Petr. Ble-ens. 21. Non caret scrupulo societatis perversæ, qui manifesto facinori desinit obviare. *Serm. 45 ad sacerdot. circa med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, pag. 906, col. 2, II, edit. Coloniae 1618.*

Quand on cesse d'opposer une digue à un crime manifeste, on n'échappe point au scrupule d'une complicité criminelle.

S. Petr. Maur. abbas Gh. n. 22. Non tutum est valido obviare torrenti. *Lib. 3, Ep. 6 ad Pontium, in med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 82, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Vouloir opposer une digue à un torrent impétueux, c'est de la folie.

Thomas à Kempis. 23. Tunc facilius hostis vincitur, si extra limen, statim ut pulsaverit, illi obviatur. *Lib. 1 de Imit. Christ. c. 13, sect. 5, t. 2.*

On vient plus facilement à bout de l'ennemi, si on cherche à lui résister aussitôt qu'il se présente et tandis qu'il est encore loin de notre âme.

24. Qui parvos non vitat defectus, paulatim labitur ad majores. *Ibid. c. 25, in fine.*

Quand on n'évite pas les petits défauts, on tombe peu à peu dans les grands.

S. Valerian. 25. Suum corpus textit, qui armato hosti precibus obviavit. *Hom. 13, prope med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 490, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

C'est avoir défendu son corps que d'avoir repoussé par ses prières un ennemi armé.

SENTENTIA PAGANI.

• Plinius jun. 26. Occurrendum augescentibus vitiis, et mendendum est. *Lib. 9, Ep. 37 ad Paulin. in med. pag. 267.*

Il faut combattre les vices, il faut y remédier à proportion de l'accroissement qu'on leur voit prendre.

OCCASIO (OCCASION).

ETYMOLOGIA.

Collector. Occasio dicitur, quasi occurrens actio. Occasion signifie action qui se présente.

DEFINITIO.

Collector. Occasio est occurrens opportunitas temporis casu proveniens.

L'occasion est une heureuse opportunité de temps que le hasard nous amène.

Cicero. Occasio est pars temporis habens in se aliquis rei idoneam faciendi aut non faciendi

opportunitatem. *Lib. 1 de Invent. Rhetor. ante med. col. 93, E, t. 1.*

L'occasion est l'instant opportun de faire ou de ne pas faire une chose.

Occasio est temporis vigor ad id quod conducit. *Tom. 3, syzyg. 6 de Definit. p. 414, A.*

L'occasion est une impulsion du temps vers une chose qu'il met à notre portée.

SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Da sapienti occasionem, et addetur ei sapientia. *Prov. 9, v. 9.*

Fournissez au sage l'occasion, et il deviendra plus sage.

2. Occasiones querit, qui vult recedere ab amico. *Ibid. 18, v. 1.*

Celui qui veut se séparer de son ami cherche l'occasion.

3. In filia non advertente se, firma custodiam, ne inventa occasione ulatur se. *Eccli. 26, v. 13.*

Redoublez de vigilance envers la jeune fille qui ne détourne pas ses regards, de peur qu'elle ne profite de la première occasion qui se présente.

4. Peccatum occasione accepta, per mandatum seduxit me. *Rom. 7, v. 11.*

A l'occasion du commandement, le péché m'a séduit.

5. Faciam, ut amputem occasionem eorum, qui volunt occasionem. *2 Cor. 11, v. 12.*

Je ferai cela afin de retrancher une occasion de se glorifier à ceux qui la cherchent.

6. Ne libertatem in occasionem detis carnis, sed per charitatem spiritus servite invicem. *Galat. 5, v. 13.*

Ayez soin que cette liberté ne vous soit point une occasion de vivre selon la chair, mais assujétissez-vous les uns aux autres par l'esprit de charité.

7. Volo nullam occasionem dare adversario. *1 Tim. 5, v. 14.*

Je veux qu'elles ne donnent à nos ennemis aucune occasion de parler de nous.

SENTENTIA PATRUM.

8. Qui occasionem damni dat, damnum quoque dedisse videtur. *Part. 2, tit. 2, c. 9, in princ. f. 42, col. 1.*

Donner l'occasion d'un dommage, c'est le causer soi-même.

9. Si qui occasionem præstat mortis corporalis, reus tenetur, et incurrit pœnam inferni: quanto magis, qui est occasio mortis animæ alterius? *Part. 2, tit. 4, c. 5, f. 167, col. 2.*

Si, pour avoir occasionné la mort corporelle d'un homme, on est tenu pour coupable et on encourt les peines de l'enfer, que sera-ce si l'on a été l'occasion de la ruine de son âme?

10. Occasiones malorum, sunt vana quæ ingeruntur sensibus nostris. *Part. 3, tit. 16, cap. 10, § 1, in princ. f. 255, col. 4.*

Les vains objets qui tombent sous nos sens sont autant d'occasions de péché.

S. Basil. Mag.

11. Turpe est præsentis temporis occasionem dimittere; et postea aliquando quod præteritum est revocare. *Concion. 25 ad adolescentes, in fine, p. 258, t. 1.*

Il est honteux de perdre une occasion présente, et de se préparer ainsi quelquefois pour l'avenir des regrets inutiles.

V. Beda.

12. Occasiones deesse non possunt perituris. *In suis Prov. verb. Occasiones. p. 194, t. 2.*

Quand on veut se perdre, les occasions ne manquent pas.

S. Bern.

13. Subtrahenda nobis occasio est, et opportunitas fugiendi peccati. *Serm. de 7 Donis Spiritus sancti, a med. f. 96, col. 3, H.*

Nous devons nous soustraire à toute occasion de péché et lui la facilité qu'elle nous donne pour faire le crime.

S. Bonav.

14. Qui opportunitatem deserit, opportunitas eum fugit. *In Specul. discipl. part. 1, cap. 12, in med. p. 539, col. 1, E, t. 7, part. 4.*

Abandonner une occasion, c'est la mettre en fuite.

15. Ad vitium vix occasio deerit, si qualibet admittatur. *Ibid. c. 22, circa med. p. 546, col. 1, D.*

Les occasions ne sauraient manquer pour le crime, si l'on a l'air de les favoriser.

16. Qui vitium cavere desiderat, vitii occasionem præcaveat. *Ibid. c. 32, ante med. p. 252, col. 1, C.*

Veut-on se préserver du crime? il faut en éviter les occasions.

Cassiodor.

17. Gravissimum apparet esse peccatum, quando aliquis occasionem præbuerit, unde alterius conscientia polluatur. *Sup. Ps. 72, ante fin. v. 22, f. 111, col. 3.*

On commet un grand péché quand on donne au prochain une occasion dont il profite pour souiller sa conscience d'un crime.

Dionysius Carthus.

18. Ubi major peccandi occasio, ibi diligentior adsit custodia. *In Hymnum temp. feriali, ad Primam, in fine, f. 167, H.*

Plus une occasion de péché est dangereuse, plus on doit redoubler de vigilance.

S. Ephrem.

19. Ne occasionem præbeas quærentibus occasionem. *De recta vivendi ratione, c. 18, p. B, t. 1.*

Ne donnez point d'occasions de péché à ceux qui en cherchent.

20. Quamdiu quis occasiones noxias non vitat, impossibile erit a corde ejus perturbationes pravarum cogitationum, et incendium improbarum concupiscentiarum recedere. *De mala Conversatione, in med. p. 118, D, t. 1.*

Tant qu'on ne fuit pas les occasions dangereuses, il est impossible d'étonner dans son âme les révoltes des mauvaises pensées et les ardeurs d'une concupiscentie criminelle.

S. Eus. Emis.

21. Tolle originem causæ, et mox occasionem removebis offensæ. *Serm. contra diversa vitia, in med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1.*

Extirpez la racine de la cause, et vous détruisez bientôt l'occasion de l'offense.

S. Greg. Mag.

22. Nonnunquam culpa fortium, occasio virtutis fit; et virtus infirmorum, occasio peccati. *Lib. 11 Moral. cap. 26, post init. num. 28, col. 399, C, t. 1.*

Les chutes des forts sont quelquefois une occasion de vertus, et les vertus des faibles sont quelquefois une occasion de péché.

23. Cum occasio reprobis perpetrandi peccati deest, desideriorum cogitationes eorum cordibus nullatenus desunt. *Ibid. lib. 14, c. 9, post med. num. 9, col. 459, A.*

Lorsque les méchants manquent d'une occasion pour pécher, les mauvais désirs ne sont point absents de leur cœur.

24. Occasio rapiendi subtrahitur, si bene prius jus possidendi disponatur. *Part. Pastor. c. 1, adm. 22, post med. col. 1290, D, t. 2.*

C'est faire disparaître toute occasion de vol que de bien établir à l'avance son droit de possession.

25. Arripe occasionem, et fac de necessitate virtutem. *In Reg. monach. c. 30 de Pœnitent. in princ. p. 294, D, t. 4.*

Profitez de l'occasion quand vous pouvez faire une vertu d'une nécessité.

26. Qui malos percutit eo quod mali sint, et habet causam interfectionis, ut percutiat pessimos, minister Dei est. *Lib. 3 sup. Ezech. c. 9, in princ. sup illud, Et unusquisque vas interfectionis, p. 404, A, t. 5.*

Fraper les méchants parce qu'ils sont méchants, mettre à mort les plus pervers quand on a un motif pour le faire, c'est être l'exécuteur de la volonté divine.

27. Aufer occasionem his, qui volunt occasionem. *Sup. Epist. ad Tit. c. 2, in illud, In sermone suo, etc. p. 252, B, t. 9.*

Enlevez toute occasion de péché à ceux qui la cherchent.

28. Occasiones peccatorum faciunt ruere in peccatum, et peccata faciunt ruere in infernum. *Sup. Jer. c. 4, f. 186, col. 3, t. 4.*

Les occasions de péché nous font tomber dans le crime, et le crime nous précipite dans l'enfer.

29. Qui occasionem damni dat, et damnum dedisse videtur. *Serm. 1 dom. Advent. ante med. f. 3, col. 1.*

Donner occasion à un dommage, c'est le causer soi-même.

30. Occasiones commotionum in conversatione humana deesse non poterunt. *Lib. 9 eonobit. Inst. c. 7, in fine, p. 210.*

Dans une conversation, on a toujours occasion de faire quelques sages réflexions.

31. Sicut occasionem salutis diversis modis Deum cognoscimus operari: ita nostrum est occasionibus a Divinitate concessis, vel enixius vel remissius famulari. *Coll. 3 abbat. Paphnutii, c. 12, in princ.*

Nous savons que Dieu nous fournit mille occasions de salut; mais nous sommes libres de mettre à profit ou de négliger ces occasions que la Divinité nous offre.

32. Seipos homines occasionibus hujus mundi, ex ipso mundo nascentibus, invicem qu-

S. Hier.

Hugo card.

S. Innoc. III.

Joan. Cass.

S. J. n. Chr.

S. Joan. Chr. medunt et impugnant. *Hom. 39 sup. Matth. oper. imperf. circa med. col. 107, D, t. 2.*

Les occasions que ce monde nous fournit font que les hommes se combattent et se dévorent les uns les autres.

33. Sicut bonus rogat, ne occasionem peccandi incurrat : sic et malus optat, ut inveniatur occasionem peccandi. *Ibid. Hom. 46, post init. col. 1066, C.*

De même que le juste demande à être préservé de toute occasion de péché, ainsi le méchant désire-t-il trouver l'occasion de nuire.

Joan. Cers. 34. Volentibus non abest occasio justa vel injusta : sumunt enim occasionem iniqui, valde insolens et intolerabile existimant, quidquid illud non sonat quod intus amant. *Indial. duorum milit. Franc. et Angli, in addit. post med. part. 2.*

Lorsqu'on le veut, on trouve toujours une occasion bonne ou mauvaise ; car les scélérats saisissent toutes les occasions pour traiter d'insolence et d'intolérance tout ce qui condamne ce que leur cœur aime.

Joan. Trith. 35. Melius est occasionem fugere, quam incaute perire. *Lib. 1 de Tent. relig. c. 10, circa med. p. 688, col. 2.*

Mieux vaut fuir une occasion que s'exposer témérairement à périr.

36. Difficile est assueta relinquere, et a pristinis vitiis, présente occasione, abstinere. *De Instit. vite sacerdot. c. 2, post med. pag. 770, col. 2.*

Il est difficile de se défaire de ses habitudes et de faire trêve aux vices du passé quand les occasions se présentent.

37. Culpa nunquam melius vincitur, quam ubi occasio tentationis evitatur. *Orat. 5 in Conventu abbat. habita, post med. p. 88, A, col. 1.*

On ne peut mieux triompher du péché qu'en évitant toute occasion de tentation.

S. Isidorus Hispal. 38. Tolle occasionem peccandi, aufer materiam delinquendi, si vis esse tutus : sæpe occasio peccandi voluptatem facit. *Lib. 2 de Syn. c. 4, circa med. p. 314, col. 2.*

Eloignez toute occasion de péché, retranchez tout sujet de prévarication, si vous voulez être en sûreté : souvent l'occasion fait naître le désir de pécher.

Petr. Blesens. 39. Qui opportunitatem deserit, opportunitas eum fugit. *Ep. 11 ad quendam cleric. ante fin. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Abandonner une occasion, c'est la forcer à fuir.

Philo Jud. 40. Ubi vulgus incompositum occasionem peccandi accepit, non facile desistit, novis erratis priora cumulans. *Lib. in Flacc. longe ante med. p. 1305.*

Dès qu'une vile populace a reçu une occasion de péché, elle ne s'en désiste pas facilement, elle commet toujours de nouveaux crimes.

Thomas Kempis. 41. Quanta virtutis quisque fuerit, melius patet occasione adversitatis : occasiones namque hominem fragilem non faciunt, sed qualis

sit, ostendunt. *Lib. 1 de Imit. Christ. c. 16, in calce, t. 2.*

Rien ne fait mieux voir jusqu'où va la vertu de chacun que l'adversité ; car les occasions ne rendent pas l'homme fragile, mais elles le font paraître tel qu'il est.

SENTENTIAE PAGANORUM.

42. Deo occasio quidem est, tempus autem opportunum non est : eo quod nihil sit Deo conferens. *Lib. 1 Prior. c. 37, ante fin. t. 1.*

Aristot.

Les occasions et non le temps sont agréables à Dieu ; car le temps n'ajoute rien à sa gloire.

43. Rem tibi quam nosces aptam, dimittere noli :

Cato poeta.

Fronte capillata est, sed post occasio calva. *Lib. 2 Distichor. metr. 58.*

Lorsqu'une chose te paraît bonne, ne la néglige pas ; car l'occasion a un front couronné de cheveux, et ce front finit par devenir chauve.

44. Quamprimum rapienda tibi est occasio prima :

Ne rursus quæras, quæ jam neglexeris ante. *Ibid. lib. 4, metr. 91.*

Il faut saisir une occasion dès qu'elle se présente pour la première fois ; autrement on s'expose à rechercher en vain plus tard ce que l'on a négligé dans le principe.

45. Non tantum presentis, sed et vigilantis est, occasioem observare propterantem. *Epist. 22, circa init. p. 562, t. 2.*

Seneca.

Il faut être doué de vigilance et de présence d'esprit pour saisir une occasion à la course.

OCCISIO SEU HOMICIDIUM

(MEURTRE OU HOMICIDE).

ETYMOLOGIA.

Homicidii vocabulum compositum est ex homine et cæde : qui enim cædem in hominem fecisse compertus erat, homicidam veteres appellabant. *Lib. 5 Etymol. c. 26, verbo Homicidii, p. 61, col. 1.*

S. Isidorus Hispal.

Le nom d'homicide vient de deux mots : *homo*, homme, et *cædes*, meurtre ; car les anciens appelaient homicide celui qui était reconnu coupable de meurtre envers un homme.

Homicidium dicitur ab homine et cædo, verbo : unde dicitur homicida, hominem cædens. *Sup. Ep. ad Rom. c. 1, can. 29, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 813, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

S. Remigius.

Homicide vient du mot *homo*, homme, et du verbe *cædo*, je tue ; d'où le nom d'homicide pour celui qui tue un homme.

DEFINITIO.

Homicidium est hominis occisio illegitime S. Antonin.

facta. *Part. 2, titul. 8 de Ira, c. 8, in princ. f. 241, col. 3.*

L'homicide consiste à tuer injustement un homme.

DIVISIO.

S. Anselm. Tria sunt genera homicidii, quæ pari pœna plectuntur : interfectio fratrum, detractio et odium. *De Similitudinibus, c. 146, in princ.*

Il est trois sortes d'homicide dignes du même châti- ment : le meurtre de ses semblables, la détraction et la haine.

S. Clem. pap. Homicidiorum tria sunt genera, et pœna eorum parilis est : qui occidit fratrem suum, et qui odit, et qui detrahit. *Epist. 1, longe post med. f. 214, p. 2.*

Il est trois espèces d'homicide, et leur châti- ment est le même : celui qui tue son semblable, celui qui hait, celui qui calomnie.

SENTENTIÆ PATRUM.

S. Ambros. 1. Mibi quidem etsi præstabilius communi videatur usui, sapientem de periculo, quam insipientem evadere : tamen non videtur quod vir christianus, et justus, et sapiens quærere sibi vitam aliena morte debeat : ut pote qui etiamsi in latronem armatum incidat, ferientem referre non possit : ne dum salutem defendit, pietatem contamine. *Lib. 4 Offic. c. 4, post med. tom. 1.*

Aux yeux du vulgaire, et à mes yeux aussi, mieux vaut voir échapper au danger le sage que l'insensé. Cependant il me semble qu'un chrétien, qu'un homme juste, qu'un sage ne doit pas conserver sa vie en tuant son semblable. Je vais plus loin : celui qui tombe entre les mains d'un voleur armé ne devrait point riposter aux coups qu'il en reçoit, de peur qu'en défendant sa vie il ne ternisse l'éclat de sa vertu.

S. Augustin. 2. Judices occidendo reos, juridice occidunt mandato Dei, qui lege statuit ut rei occiderentur. *Parte 2, titul. 14, c. 4, § 9, ante med. f. 201, col. 4.*

Les juges, en ordonnant la mort des coupables, l'ordonnent légitimement, car Dieu a prescrit par une loi de faire périr les criminels.

3. Si in justo bello homo occidat, non est homicidium. *Part. 2, tit. 7 de Ira, c. 8, § 1, ante fin. f. 242, col. 3.*

Quand une guerre est juste, on n'est point homicide en tuant un soldat ennemi.

4. Latronem insidiantem in itineribus secundum leges cuilibet licet occidere. *Ibid. c. 8, § 2, post med. f. 243, col. 3.*

Quiconque peut, d'après les lois, tuer un voleur qui nous surprend dans notre route.

S. Aug. 5. Si homicidium est hominem occidere, potest tamen accidere aliquando sine peccato. *Pros.*

Si tuer un homme est un homicide, il peut cependant arriver quelquefois que cet homicide ne soit pas un péché.

6. Nam miles hostem et judex, vel minister ejus nocentem, et cui forte invito atque imprudenti telum manu fugit, non mihi videtur peccare, cum hominem occidunt, et homicidæ isti appellari non solent. *Lib. 1 de liber. Arb. cap. 4, post med. p. 436, C et D, t. 1.*

Car le soldat qui tue un ennemi, le juge ou son exécuteur qui met à mort un criminel, celui qui laisse, malgré lui et par imprudence, échapper de ses mains un trait qui frappe son semblable, ces hommes, dis-je, me semblent exempts de péché, et voilà pourquoi on n'a pas coutume de les appeler homicides.

7. Non lex justa est, quæ dat potestatem vel viatori ut latronem, ne ab eo ipse occidatur, occidat? vel cuiquam viro, aut feminae, ut violenter sibi stupratorem irruentem ante illatum stuprum, si possit, interimat? Nam lex in eo populo, quem regit, minoribus malefactoris, ne majora committerentur, dedit licentiam. *Pros.*

N'est-elle pas juste la loi qui donne au voyageur le pouvoir de tuer un voleur pour n'en être pas tué lui-même? N'est-elle pas juste la loi qui permet à un homme ou à une femme de tuer, s'ils le peuvent, avant le crime, celui qui se précipite brutalement sur eux pour les violer? Oui, certes ; car si les lois qui régissent un peuple permettent de commettre certains délits, c'est pour faire éviter de plus grands crimes.

8. Multo est enim mitius, eum qui aliena vitæ insidiatur, quam eum qui suam tuetur, occidi ; et multo est immanius invitum hominem stuprum perpeti, quam eum a quo vis illa infertur, ab eo cui inferre conatur, interimi.

Il est mille fois moins cruel de mettre à mort celui qui cherche à tuer son semblable que de tuer celui qui défend sa propre vie ; et le viol que l'on fait commettre à un homme malgré lui est cent fois plus horrible que le meurtre qu'il ferait en tuant la personne qui essaye de lui faire violence.

9. Sed illi homines lege inculpati, quomodo inculpati queant esse, non video : non enim lex eos cogit occidere, sed relinquit in potestate.

Mais ces hommes que la loi disculpe, je ne vois pas comment ils sont irréprochables ; car la loi ne les force pas à tuer, elle ne leur en laisse que la faculté.

10. Liberum ejus itaque est neminem necare pro iis rebus, quas invito possunt amittere, et ob hoc amare non debent.

Libre donc à nous de ne tuer personne pour des biens que nous pouvons perdre sans le vouloir, et que pour ce motif nous ne devons point aimer.

11. De vita enim fortasse cuiquam fit dubium, utrum animæ nullo pacto auferatur, dum hoc corpus interimitur : sed si auferri potest, contemnenda est : si non potest, nihil metuendum.

Il peut s'élever un doute au sujet de la vie : l'enlève-t-on à l'âme en la ravissant au corps? Mais si on peut l'arracher à l'âme, il faut la mépriser ; et si on ne le peut pas, il ne faut rien redouter.

12. De pudicitia vero quis dubitaverit, quin ea sit in ipso animo constituta, quandoquidem virtus est? Unde a violento stupratore eripi nec ipsa potest.

Quant à la pudeur, qui peut douter qu'elle ne soit dans l'âme, puisque c'est une vertu? Aussi ne peut-elle non plus nous être ravie par un brutal corrupteur.

S. Aug.

13. Quidquid igitur erepturus erat ille qui occiditur, id totum in potestate nostra non est: quare quemadmodum nostrum appellandum sit, non intelligo: quapropter legem quidem non reprehendo quæ tales permittit interficere: sed quo pacto istos defendam, qui interficiunt, non invenio.

Donc, de tout ce que devait nous ravir celui que nous tuons, rien n'est en votre pouvoir; aussi ne puis-je comprendre comment nous osons nous approprier quelque chose. Je ne blâme point la loi qui permet de tels meurtres, mais je ne sais comment excuser ceux qui les commettent.

14. Quomodo apud divinam Providentiam, sunt isti peccato liberi, qui pro iis rebus, quas contemni oportet, humana cæde polluti sunt? *Lib. 1 de liber. Arb. 5, ab init. usque post med. p. 437, t. 1.*

Comment la divine Providence regardera-t-elle comme exempts de péché ceux qui se seront souillés d'un homicide pour conserver des biens qu'il faut mépriser?

15. Cum homo ab homine occiditur, multum distat utrum fiat nocendi cupiditate, vel injuste aliquid auferendi, sicut fit ab inimico, sicut a latrone: an ulciscendi, vel obediendi ordine, sicut a iudice, sicut a carnifice: an evadendi, vel subveniendi necessitate, sicut interimitur latro a viatore, hostis a milite. *Epist. 54 ad Macedonium, circa med. p. 459, B, t. 2.*

Lorsqu'un meurtre se produit, il faut en considérer le motif: on peut le commettre ou pour nuire, ou pour ravir injustement quelque chose: c'est le cas d'un ennemi, d'un voleur; on le commet pour venger un crime, pour exécuter un ordre: c'est le cas du juge, du bourreau; on le commet ou pour échapper à un danger, ou pour défendre la patrie: c'est le cas du voyageur qui tue un voleur, du soldat qui tue un ennemi.

16. Aliquando, qui causa mortis fuit, potius in culpa est, quam ille qui occidit. *Ibid.*

Souvent celui qui est cause de la mort de quelqu'un est plus coupable que celui qui la donne.

17. De occidendis hominibus ne ab eis quisquam occidatur, non mihi placet consilium, nisi forte sit miles, aut publica functione teneatur. *Epist. 154 ad Publicolam, sub fin. p. 454, C, t. 2.*

Faire mourir des hommes pour empêcher qu'ils ne ravissent la vie à quelqu'un, c'est une conduite que je n'approuve pas, à moins que ce ne soit un soldat ou un fonctionnaire public qui agisse de la sorte.

18. Fas non est, ut reus occidatur, qui veniæ (si pœnituerit) reservatur. *Ep. 184 ad Bonifac. in med. p. 519, A, t. 2.*

Il n'est pas permis de mettre à mort un coupable, qui peut être pardonné s'il vient à se repentir.

19. Apud bellicosos viros, victus dicitur victor occisus. *Ep. 190, ante med. p. 520, D, t. 2.*

Les hommes de guerre appellent vaincu le vainqueur qui s'est laissé tuer.

20. Cum David Saulis occidendi potestatem accepisset, maluit parcere, quam ferire. *De Spirit. et Litt. c. 31, in fine, p. 592, D, t. 3.*

David pouvait tuer Saül, mais il aima mieux le pardonner que le frapper.

S. Aug.

21. Cum minister iudicis occidit eum, quem iudex iussit occidi, profecto si id sponte facit, homicida est; etiamsi eum occidat, quem scilicet occidi a iudice debuisset. *In Question. sup. Exod. quest. 39, post init. p. 95, B, t. 4.*

Lorsque le serviteur d'un juge tue un homme dont le juge a ordonné la mort, ce serviteur est homicide s'il le fait de son plein gré, et cela quand même il tuerait un coupable dont le juge a dû prononcer l'arrêt fatal.

22. Si non licet privata potestate hominem occidere, vel nocentem, cuius occidendi licentiam lex nulla concedit: profecto etiam qui se ipsum occidit, homicida est; et tanto sit nocentior cum se occiderit, quanto innocentior in ea causa fuit, qua se occidendum putavit. *Pros.*

S'il n'est point permis de tuer de son autorité privée, pas même un criminel, car aucune loi n'accorde ce droit à personne, assurément celui qui se tue lui-même est homicide, et d'autant plus coupable en se donnant la mort, qu'il l'est moins dans la cause pour laquelle il se condamne à mourir.

23. Nam si Judæ factum merito detestamur, eumque veritas iudicat, cum se laqueo suspendit, sceleratæ illius traditionis auxisse potius quam expiasset commissum: quoniam Dei misericordiam desperando exitiabiliter penitens, nullum sibi salubris pœnitentiæ locum reliquit,

Car si le crime de Judas nous est justement odieux, et si la vérité prononce que son désespoir fut le comble et non l'expiation de son parricide, puisque ce funeste repentir, en le faisant désespérer de la miséricorde de Dieu, lui ferma toutes les voies de salutaire pénitence,

24. Quanto magis a sua nece se abstinere debet, qui tali supplicio quid in se puniat non habet?

Combien à plus forte raison doit-on s'abstenir du meurtre de soi-même, quand la conscience n'a rien à expier si criminellement?

25. Judas enim cum se occidit, sceleratum hominem occidit: et tamen non solum Christi, verum etiam suæ mortis reus finivit hanc vitam: quia licet propter suum scelus, alio scelerate occisus est. *Lib. 1 de Civit. Dei, c. 17, per totum, p. 13, B, t. 5.*

Judas en se tuant tua un homme criminel, et cependant ce n'est pas de la mort seule de Jésus-Christ, c'est de la sienne aussi qu'il meurt coupable; c'est pour son crime, mais par un second crime qu'il se tue.

26. Non ipse occidit, qui ministerium debet jubenti, sicut adminiculum gladius est utenti. *Ibid. c. 21, in princ. p. 16, C.*

Celui-là n'est pas moralement homicide, qui doit son ministère à l'autorité; il n'est qu'un instrument comme le glaive dont il frappe.

27. Samson non aliter excusatur, quod se ipsum cum hostibus ruina domus oppressit, nisi quia spiritus latenter hoc jusserat, qui per illum miracula faciebat. *Ibid. in fine, p. 16, D.*

Si l'on excuse Samson de s'être enseveli lui-même avec ses ennemis sous les ruines d'un édifice, c'est qu'il obéissait au commandement intérieur de l'esprit qui par lui faisait des miracles.

28. His exceptis, quos vel lex justa generaliter, vel ipse fons justitiæ Deus specialiter

S. Aug. occidi jubet, quisquis hominem, vel seipsum occiderit, homicidii crimine innectitur. *Ibid.*

Hors ces exceptions où le meurtre est ordonné soit par une loi générale et juste, soit par un ordre exprès de Dieu, source de toute justice, celui qui tue ou son frère ou lui-même est tenu du crime d'homicide.

29. Duæ sunt maxime viles, atque usitate mortis eorum, qui seipsos interimunt : laqueus et præcipitium. *Lib. 2 contra litt. Petilianas, c. 49, in fine, p. 32, C, t. 7.*

Il est deux genres de mort bien vils et assez en usage : la corde et le précipice.

30. Illi acerbius sanguinem fundant, qui Christum, quantum in ipsis est, in homine occidunt. *Tract. 5 super c. 1 Evang. Joan. post med. p. 30, C, t. 9.*

On verse le sang avec plus de cruauté quand on fait tous ses efforts pour tuer le Christ dans l'âme de son semblable.

31. Christiane, quid tu persequeris in christiano? Hoc tu persequeris in christiano, quod melius habet. Hoc enim vis auferre unde vivit, vivit temporaliter secundum spiritum vitæ, quo corpus animatur : hoc illi vis tollere quod accepit a Domino, hoc illi vis tollere unde vivit. *Ibid.*

Chrétien, qu'attaques-tu dans le chrétien? Tu attaques en lui ce qu'il a de plus précieux, car tu veux lui ravir le principe de sa vie ; il vit temporairement selon l'esprit de vie qui anime son corps, tu veux lui ravir ce qu'il a reçu du Seigneur, tu veux lui ravir le principe de sa vie.

32. Homicida dicitur diabolus : non gladio armatus, non ferro accinctus ad hominem venit ; verbum malum seminavit et occidit. *Pros.*

Le diable est dit homicide : ce n'est pas armé d'un glaive, ce n'est pas bardé de fer qu'il est venu à l'homme ; il a semé une parole empoisonnée, et il a donné la mort.

33. Noli putare te non esse homicidam, quando fratri tuo mala persuades : si fratri tuo mala persuades, occidis. *Ib. Tract. 42 de c. 8, post med. p. 214, D, t.*

Qu'on ne se croie point exempt d'homicide quand on conseille le mal à son frère : conseiller le mal à ses semblables, c'est leur donner la mort.

34. Nondum manus armata est, nondum faucem obsedit, nondum insidias præparavit, nondum venena quæsit, et reus homicidii in oculis Dei, qui fratrem odit, tenetur. *Pros.*

On n'a pas encore armé sa main, on n'a pas encore saisi un homme à la gorge, on ne lui a pas encore tendu des pièges, on n'a pas encore cherché à l'empoisonner, quo l'on est coupable d'homicide aux yeux de Dieu quand on a de la haine pour son frère.

35. Adhuc vivit, quem quærit occidere, et occidisse jam judicatur. *Hom. 5 ex quinquag. Hom. post med. p. 287, B, t. 10.*

On cherche quelqu'un pour le tuer ; il vit encore, mais on est déjà coupable d'homicide.

36. Qui odit fratrem suum, homicida est. Gladium non eduxisti, non vulnus in carne fecisti, non corpus plaga aliqua trucidasti : cogitatio sola odii in corde tuo est, et teneris ho-

micida, reus es ante oculos Dei. *Ibid. Hom. 42, in med. p. 363, A.*

Hair son frère, c'est être homicide. Vous n'avez pas tiré le glaive du fourreau, vous n'avez fait aucune blessure, vous n'avez frappé aucun coup sur le corps de votre frère ; vous n'avez dans votre cœur qu'une seule pensée de haine contre lui, et vous êtes homicide, et vous êtes coupable aux yeux de Dieu.

37. O si possemus videre animas homicidarum, sine dubio plus plangeremus quam putrescentia corpora ulceratorum. *Serm. 2 sabbat. post 3 dom. Quadrag. et in ord. 95, circa med. p. 566, C, t. 10.*

Si nous pouvions voir l'âme des homicides, assurément nous gémissions bien plus sur leur état que sur celui de ces corps remplis d'ulcères, qui se dissolvent en pourriture.

38. Ipse occidit Christum, qui eum tradidit occidendum. *Serm. 2 fer. 2 post dom. Palm. et in ord. 118, in fine, p. 614, C, t. 10.*

Celui-là a tué le Christ, qui l'a livré à la mort.

39. Hæc tria animam capitaliter occidunt, scilicet blasphemus, homicida, castitatis suæ proditor. *Serm. 1 fer. 3 post dom. Palm. et in ord. 120, post med. p. 619, B.*

Trois choses donnent la mort à l'âme : le blasphème, l'homicide et l'impureté.

40. Periculose decipiuntur, qui existimant eos tantum homicidas esse, qui manibus hominem occidunt, et non potius eos, per quorum consilium et fraudem et exhortationem homines extinguuntur. *Et hab. indecret. Gratiani, part. 2 de Penit. dist. 1, can. Periculose, f. 378, col. 1.*

C'est une dangereuse erreur de regarder seulement comme homicides ceux qui tuent un homme de leurs mains, et non pas plutôt ceux qui occasionnent la mort de leurs frères par leurs conseils, leurs artifices et leurs exhortations.

41. Si quis metuens, ne quid ei mali accidat, hominem occiderit, homicida erit. *Lib. 1 de lib. Arbitr. c. 4, post init. t. 1.*

Tuer un homme de peur d'en recevoir quelque mal, c'est être homicide.

42. Qui metuens hominem occidit, cupit utique sine metu vivere. *Ibid.*

Tuer un homme parce qu'on le craint, c'est désirer vivre sans aucune crainte.

43. Tu occidere vis inimicum tuum, et ideo forte non facis, quia times judicem hominem, non quia cogitas Deum : ignoras quia ille est testis cogitationum? Illo vivo quem vis mori, te homicidam tenet in corde. *De decem Chordis, c. 3, in med. t. 9.*

Tu veux tuer ton ennemi ; tu t'en abtiens peut-être parce que tu redoutes un juge de la terre, et non point parce que tu penses à Dieu. Ignorez-tu que Dieu est témoin de tes pensées? A ses yeux, tu es homicide dans ton cœur, bien que celui dont tu désires la mort soit encore du nombre des vivants.

44. Quamvis lex det potestatem occidere hominem pro rebus, quas invite quis amittere potest : tamen lex non cogit occidere, sed re-

S. Aug.

linquit in potestate. *Lib. 1 de lib. Arb. c. 5, in med. t. 1.*

La loi, il est vrai, permet de tuer un homme pour conserver des choses que nous pouvons perdre malgré nous ; cependant elle ne force pas à mettre à mort cet homme, elle ne laisse que la liberté de le faire.

45. Nefas est seipsum occidere. *Ep. 52, post i. t. 2.*

Le suicide est un crime.

46. Christus non nisi ab inimicis potuit occidi. *Ep. 59, in solut. quest. 6, post init. t. 2.*

Le Christ n'a pu être mis à mort que par des ennemis.

47. Non licet alterum occidere, etiam volentem et petentem, et vivere jam non valentem. *Epist. 61, post med. t. 2.*

Il n'est pas permis de tuer un homme qui le veut, qui le demande, qui ne peut plus vivre.

48. Innocens invitus virgis cædendus non est, ne alius occidatur. *De Mend. c. 9, in fine, tom. 4.*

On ne doit point frapper de verges un homme innocent qui s'y refuse, afin de préserver quelqu'un de la mort.

49. Miles cum obediens potestati sub qua legitime constitutus est, hominem occidit, nulla civitatis suæ lege reus est homicidii ; imo nisi fecerit, reus est imperii, deserti atque contempti. *Lib. 1 de Civitate Dei, c. 27, in med. tom. 5.*

Le soldat qui tue par obéissance à l'autorité légitime n'est tenu d'homicide devant aucune loi civile. Que dis-je ? s'il ne frappe, il est coupable de trahison et de révolte.

50. Multi quantalibet sævitia crudelitatis occidi, quam Christum negare maluerunt. *Ibid. lib. 22, c. 6, in med.*

Beaucoup ont embrassé la mort et des supplices inouïs plutôt que de nier la divinité de Jésus-Christ.

51. Cum multi innocentes ab aliis occiduntur, a seipso nullus innocens occiditur. *Lib. 1 contra Gaudent. c. 13, post med. t. 7.*

Lorsqu'on voit des milliers d'innocents succomber sous des coups étrangers, on n'en trouve aucun qui se donne lui-même la mort.

52. Plus peccat, qui potestati innocentem occidendum livore tradit, quam potestas ipsa, si cum timore alterius majoris potestatis occidit. *Tract. 116 sup. Joan. circa med. t. 9.*

L'homme qui, par haine, demande au pouvoir la mort d'un innocent, est plus coupable que le pouvoir lui-même, si celui-ci le condamne par crainte d'une autre autorité qui lui est supérieure.

53. Omnis qui sine ulla legitimæ potestatis auctoritate hominem occidit, homicida est. *Epist. 61, post med. t. 2.*

C'est être homicide que de mettre à mort un homme sans aucun ordre de l'autorité légitime.

54. Propterea judex torquet accusatum, ne occidat nesciens innocentem. *Lib. 19 de Civit. Dei, c. 6, post init. t. 5.*

Un juge torture un accusé, de peur de faire mourir un innocent par ignorance.

55. Miles in hoste interficiendo minister est legis. *Lib. 1 de lib. Arb. c. 5, post med. t. 1.*

Un soldat qui tue un ennemi ne fait qu'exécuter la loi.

56. Ipse se interimat, qui præcepta medici observare non vult. *Tract. 12 sup. Joan. post med. t. 9.*

On se donne soi-même la mort quand on ne veut point observer les prescriptions de son médecin.

57. Non occides. Id maximum malum est, quod proximis potest inferri, ac propterea primo omnium debuit prohiberi. *Serm. 4 sup. Salve Regina, post med. f. 365, col. 4, M.*

Tu ne tueras pas. C'est le plus grand mal que l'on peut causer au prochain, et voilà pourquoi il a dû être défendu avant tous les autres.

58. Fit homicidium multis modis :

{	Manu,
	Præcepto,
	Consilio,
	Consensu,
{	Neglectu. <i>Pros.</i>

On est homicide de plusieurs manières :

{	Par ses mains,
	Par des ordres que l'on donne,
	Par conseil,
	Par consentement,
{	Par négligence.

59. Si moriturum aliquo modo vivificare valeas, et negligis, procul dubio ejus mortis reus teneris. *Ibid.*

Pouvoir en quelque façon ranimer un mourant et ne point le faire, c'est assurément se rendre coupable de sa mort.

60. Si in voluntate alterum occidendi, te potius occidi contigerit, moreris homicida. *Pros.*

Si, en voulant tuer quelqu'un, il arrive qu'on se tue soi-même, on meurt d'homicide.

61. Si vero voluntate superandi vel vindicandi occidis hominem, vivis homicida. *Serm. ad milites Templi, cap. 1, sub fin. f. 109, col. 4, litt. K.*

Mais si, en voulant vaincre un homme, ou en voulant se venger d'une offense, on vient à le tuer, on vit homicide.

62. Si quis nec ulciscendi zelo, nec vincendi typo, sed tantum evadendi remedio interficit hominem, ne hanc quidem bonam dixerim victoriam : cum de duobus malis, in corpore quam in anima mori levius et securius sit. *Ib. in fine, etc.*

Tuer un homme non pas par esprit de vengeance, non pas en voulant le vaincre, mais uniquement pour échapper à un danger, je n'ose appeler cela une belle victoire, parce que de deux maux il vaut mieux choisir le moindre, et ainsi faut-il souffrir la mort du corps plutôt qu'exposer le salut de son âme.

63. Interficere innocentem est de religioso facere sacrilegum, ejusque animam perpetua morte damnare. *Sup. Ps. 9, vers. 30, Ut interficiat innocentem, f. 16, col. 4.*

Tuer un innocent, c'est pour un religieux faire un sacrilège et condamner son âme à la mort éternelle.

64. Non interest quis occidat, si innocentem

S. Aug.

S. Bern.

Castro-lor.

aliquis occidendum pronuntiet. *Sup. Ps. 63, ab init. vers. 3, f. 93, col. 2.*

Peu importe quel est celui qui prononce un arrêt de mort, si cet arrêt condamne un innocent.

S. Cyrion.

65. Madet orbis mutuo sanguine, et homicidium cum admittunt singuli, crimen est : virtus tamen vocatur, cum publice geritur : impunitatem sceleribus acquirit, non innocentiae ratio, sed saevitiae magnitudo. *Epist. 2 ad Donat. c. 4, p. 2, col. 1, t. 1.*

Le sang humain coule à grands flots dans le monde. Tuer son semblable, homicide puni de mort dans un simple particulier, action grande et généreuse quand on se rénit pour le commettre ; et le meurtre est sûr de l'impunité non pour être plus légitime, mais plus barbare.

Dionysius Carthus.

66. Dicitur aliquis homicida quatuor modis :

- Primo provocatione ;
- Secundo voluntate ;
- Tertio procuratione ;
- Quarto opere. *Sup. 1 Joan. c. 3, art. 4, in fine.*

On est homicide de quatre manières :

- Denxièmement, par provocation ;
- Troisièmement, par désir ;
- Quatrièmement, par action.

67. Si malus malum occiderit, non excusat occisi nequitia ; sed cum justitia excusat, ut si juste a justo judice occidatur. *Sup. Apocal. c. 18, art. 19, in fin. f. 134, C.*

La méchanceté de celui qu'il tue n'excuse point le meurtrier ; mais la justice excuse celui qui exécute un arrêt de mort porté justement par un juge légitime.

Gilieb Angl.

68. Martyres Christi occidi possunt, flecti nequeunt. *Serm. 13 sup. Cant. post med. apud D. Bernard. vol. 2.*

On peut faire mourir les martyrs du Christ, mais on ne saurait les fléchir.

Gloss. deacr.

69. Furem nocturnum, sed non diurnum, nisi telo se defendat, licet occidere. *In deacr. Gratian. f. 304, col. 2, edit. Lugdun. 1540.*

Il est permis de tuer un voleur durant la nuit, mais non pendant le jour, à moins qu'il ne résiste les armes à la main.

Gloss. ord.

70. Diabolus non vi, sed callide interficit. *Sup. Job, c. 40, col. 386, E, t. 2.*

Le diable emploie non pas la force, mais la ruse pour donner la mort.

71. Homicida non solum est, qui ferro : sed etiam qui verbo occidit, ut diabolus primos parentes. *Sup. Joan. c. 8, in illud. Ille homicida erat, ab init. col. 167, A, t. 5.*

On est homicide non seulement par le fer, mais encore par ses paroles ; car c'est par des paroles que le diable donna la mort à nos premiers parents.

Gloss. int.

72. Omnis homicida est, qui vel ferro percuit, vel odio insequitur. *Sup. 1 Joan. c. 3, in illud, Omnis qui odit, etc. col. 1397, B, t. 6.*

Qu'on frappe du fer ou qu'on poursuive quelqu'un de sa haine, ou est toujours homicide.

Gloss. ord.

73. In perpetuum cum Cain damnabitur, qui hoc genere homicidii tenetur, ut discordet

a fratribus. *Ibid. c. 3, in illud. Omnis homicida non habet, etc. col. 1398, E.*

Etre en discorde avec ses frères, c'est participer au fratricide de Caïn, c'est partager sa damnation éternelle.

Gloss. int.

74. Si malus malum occidit, occisorem non excusat nequitia occisi. *Sup. Apocal. c. 18, in fine, col. 1560, D, t. 6.*

La méchanceté de celui qu'il tue n'excuse point un meurtrier.

S. Greg. Mag.

75. Aliquando perversus homo homicidium, quod facere vel metuit, vel erubescit, voto et voce peragit, etiam cum a lesione proximi manibus cessat. *Lib. 5 Mor. c. 31, ante med. col. 172, D, t. 1.*

Parfois un homme pervers commet par ses vœux et ses discours un homicide qu'il craint, qu'il rougit de faire, et cela lors même qu'il s'abstient de tremper ses mains dans la ruine du prochain.

76. Nulla lege necesse est perimi, qui lege nunquam potuit teneri. *Ibid. lib. 26, c. 20, in med. num. 25, col. 877, B.*

Il n'est aucune loi qui puisse faire périr celui qui n'a jamais pu la connaître.

77. Tot occidimus quot ad mortem ire quotidie tepidi et tacentes videmus. *Hom. 11 sup. Ezech. ante med. col. 174, B, t. 2.*

Nous commettons un meurtre toutes les fois que, froidement et sans rien dire, nous voyons aller quelqu'un à la mort.

78. Quis sanctorum David, qui cum Saulis persecutionibus urgeretur, non solum persecutorem occidere non voluit, sed ipsi persecutori, cum ipsum occidere posset, pepercit? *In septem Ps. Pœnit. sup. Ps. 4, circa med. prologi, col. 565, B, t. 2.*

Quel homme fut plus saint que David ? Harcelé par les poursuites de Saül, non seulement il ne voulut pas le tuer, mais il épargna ce persécuteur quand il pouvait le mettre à mort.

79. Cum homicidium ex odio saepe nascatur, quicumque odit, etiamsi necdum gladio percussit, animo tamen homicida est. *Tom. 1, Ep. 36 ad Castorinam, in princ. p. 210, D.*

S. Hier.

Comme l'homicide naît souvent de la haine, quiconque a de la haine au cœur, bien qu'il n'ait pas encore frappé du glaive, est homicide dans son âme.

80. Non moritur quisquis victurus occiditur. *Tom. 1, Epist. 49 ad Innocent. post init. p. 234, C.*

Ce n'est pas mourir que de mourir pour vivre.

81. Voti, tempore persecutionis, christiani erat, pro Christi nomine gladio percuti. *Tom. 1, Epist. 50 de Vita Pauli eremite, ab init. pag. 237, B.*

Le vœu des chrétiens au temps de la persécution, c'était d'être frappés du glaive pour le nom du Christ.

82. Mors omnium, est homicidium pessimum. *Tom. 2, Epist. 22 ad Rufin. ab init. pag. 231, B.*

La mort de tous est l'homicide des hommes très-méchants.

S. Hier.

83. Vetus sententia est, homicidam esse eum, qui cum possit hominem de morte liberare, non liberat. *Tom. 2, lib. 3 dial. aduers. Pelagianos, ante med. p. 300, D.*

C'est une opinion assez ancienne qu'on est homicide lorsqu'on n'arrache pas un homme à la mort quand on le peut sans difficulté.

84. Nullus tam crudelis homicida est, quam qui ita erga alterum scivit, ut non pareat sibi. *Tom. 4. Epist. 5 ad virginem in exilium missam, post med. p. 35, A.*

L'homicide le plus cruel est celui qui pousse la méchanceté à l'égard d'un autre au point de ne pas s'épargner lui-même.

85. Occidere hominem, non semper criminisum est : sed malitia, non legibus occidere, criminisum est. *Tom. 4, Epist. 18 ad Rufin. de Symbolo, longe ante finem, sup. illud, Remissionem peccatorum, p. 114, C.*

Tuer un homme n'est pas toujours un crime ; mais c'en est un grand quand on agit par méchanceté et non pas en vertu de la loi.

86. Homicidas, et sacrilegos, et venenarios morte punire, non effusio sanguinis, sed legum ministerium. *Lib. 4 sup. Jer. c. 22, sup. illud, Et sanguinem innocentem non effundatis, p. 315, B, t. 5.*

Punir de mort les homicides, les sacrilèges, les empoisonneurs, ce n'est pas répandre injustement le sang, c'est se montrer le fidèle exécuter des lois.

87. Non est nostrum mortem arripere, sed illatam ab aliis libenter accipere : unde et in persecutionibus non licet propria perire manu. *Sup. Jonam, c. 1, sup. illud, Tollite me, etc. p. 126, D, t. 6.*

Il nous est défendu de nous donner la mort ; nous pouvons toutefois la recevoir avec joie quand elle nous vient d'autrui. Il est donc manifeste qu'on ne peut se ravir soi-même la vie dans un temps de persécution.

88. Qui voluntatem habet occidendi, etiamsi non percutiat, occidit. *Sup. Ps. 61. vers. 3, p. 86, D, t. 9.*

Avoir le désir de tuer, c'est être homicide, bien que l'on s'abstienne de frapper.

89. Judex non est auctor sceleris, homines occidendo. *Et hab. in decret. Gratiani, part. 2, causa 23, quest. 5, can. Judex, fol. 305, col. 1.*

Un juge ne commet point de crime en ordonnant la mort des coupables.

90. Non est crudelis, qui crudeles jugulat : sed crudelis ideo vocatur, quia crudelis patientibus esse videtur. Non latro suspendendus patibulo crudelem judicem putat. *Et hab. in decret. Grat. parte 2, causa 23, quest. 5, can. Non est, f. 305, col. 1.*

Ce n'est pas de la cruauté que de mettre à mort les hommes cruels ; mais on appelle cela de la cruauté, parce que les suppliciés en jugent ainsi. Un voleur condamné au gibet n'accuse point son juge de cruauté.

91. Omnis iniquitas, et oppressio, et injus- titia judicium sanguinis est ; et licet gladio non

occidas, voluntate tamen interficis. *Part. 2 de Pœnit. dist. 1, f. 387, col. 2, in decr. Gratian.*

Toute iniquité, toute oppression, toute injustice est un jugement de sang ; et bien qu'on ne frappe pas d'un glaive meurtrier, on est homicide dans la volonté.

92. Hæc vivorum mors est, vivere cædibus. *Sup. Ps. 123, in med. f. 86, col. 2.*

Vivre de meurtres, voilà ce qui donne la mort aux hommes vivants.

S. Hier.

Hugo
a S. Victore.

Manu,

Manu fit, cum quis alium actualiter vita privat, vel in locum mortis, ubi vita privetur, præcipiat, vel in carcerem, vel alium quemlibet talem locum.

Lingua,

Lingua fit duobus modis, scilicet præcipiendo, vel suggerendo : Judæi Christum occiderunt, dum ut occideretur, judicium suggererunt.

93. Homicidium fit multis modis :

Consensu.

Consensu duobus modis fit, vel dum mortem alterius desideramus et cupimus ; vel si dum eum a morte liberare possumus, vitam ejus negligimus, id est, adjutorium non impendimus.

Lib. 1 de Sacram. part. 12, cap. 7, ante med. p. 220, E, t. 3.

Par la main,

Par la main : quand on prive actuellement quelqu'un de la vie, quand on le précipite dans un lieu où il perdra la vie, quand on le jette en prison ou dans tout autre endroit de ce genre.

Par la langue,

La langue tue de deux manières : ou par des ordres qu'elle donne, ou par des suggestions ; les Juifs mirent le Christ à mort en suggérant au juge de le condamner au supplice de la croix.

L'homicide se produit de plusieurs manières :

Par le consentement.

Le consentement se produit de deux manières : d'abord, en désirant, en souhaitant la mort de quelqu'un ; ensuite, en négligeant de sauver la vie au prochain quand nous le pouvons, ce qui a lieu lorsque nous lui refusons notre secours.

Uguz card

94. In natali-
tio occisus est

Sedecias a Nabuchodonosore,
Joannes ab Herode,
Judas ab Antiocho,
Pistor a Pharaone. *Sup. Gen. c. 40, f. 57, col. 3, tom. 3.*

A l'anniversaire de sa naissance,

Nabuchodonosor fit mourir Sédécias,
Hérode fit mourir Jean-Baptiste,
Antiochus fit périr Judas,
Pharaon fit périr son panetier.

95. Occisiones meditari, diabolicæ malitiæ est. *Sup. Joan. c. 8, f. 342, col. 5, t. 6.*

Méditer des meurtres, c'est un crime diabolique.

Jean. Cuss.

96. Ne homicidium perpetretur, ira odiumque succidatur : sine quibus homicidii crimen nullo modo valebit admitti. *Lib. 8 cænob. Institut. c. 19, in med.*

Voulez-vous empêcher l'homicide ? gardez-vous de provoquer la colère ou la haine de quelqu'un ; car sans elle le crime d'homicide est impossible.

S Jean. Chr.

97. Radix homicidii est invidia, et fructus invidiæ homicidium. *Hom. 54 sup. Gen. post init. col. 426, B, t. 1.*

La cause de l'homicide, c'est la haine, et le fruit de la haine, c'est l'homicide.

98. Innocentem perimere, nefas est : patrem occidere, scelus. *Serm. de Absalom, ante med. col. 642, A, t. 1.*

Tuer un innocent, c'est un crime ; tuer son père, c'est de la scélératesse.

99. Homicidium sæpe adulterii fructus efficitur. *Hom. 1 in Ps. 50, col. 732, A, t. 1.*

L'homicide est souvent un fruit de l'adultère.

100. Latro truculentissimus fuit homicida, sed paradisi civis effectus est. *Hom. 68 sup. Matth. oper. perf. ante finem, col. 565, B, t. 2.*

Le bon larron fut homicide par toute sorte de crimes, mais son repentir lui mérita une place dans le ciel.

101. Ex ira homicidium generatur : tolle iram, et homicidium non erit. *Hom. 11 sup. Matth. oper. imperf. post init. col. 808, C, t. 2.*

La colère engendre l'homicide ; étouffer la colère, c'est faire disparaître l'homicide.

102. Præstat hostis, dum nocet : beneficium tribuit, cum occidit. *Hom. 3 ex div. in Matth. in fine, col. 1144, C, t. 2.*

Quand l'ennemi triomphe, il nuit ; quand il succombe, c'est un véritable bonheur.

103. Si alios occidere fas non est, multo magis nefas est seipsum occidere. *Sup. Epist. ad Galat. c. 1, ante med. col. 889, A, t. 4.*

S'il n'est pas permis de tuer le prochain, il l'est encore moins de se tuer soi-même.

104. Homo scelestus hac vita desperata, ne ejus quidem rationem habet, purpura decoratus est. *Hom. 3 sup. 1 Thessal. col. 1377, t. 4.*

Le scélérat qui se livre au désespoir dans cette vie n'a pas même le sentiment de la vie ; c'est un homme vêtu de pourpre.

105. Qui sanguinem fundit humanum, occidit : qui diffamat innocentem, occidit : qui scandalizat malo exemplo videntem seu audientem, occidit. *In c. 4 Reg. S. Bened, verbo Omnia, in princ. p. 265, col. 2.*

Jean. Trith.

Répandre le sang humain, c'est être homicide ; diffamer un innocent, c'est être homicide ; scandaliser par de mauvais exemples ceux qui nous voient ou nous écoutent, c'est être homicide.

106. Pro belluis immanibus sunt habendi, qui contra jus humanitatis et fas omne occidunt. *Lib. 6 de divin. Institut. cap. 10, post init. p. 253.*

L. et Firm.

Il faut regarder comme des bêtes féroces ceux qui tuent contre le droit des gens et au mépris de toute justice.

107. Quid immanius homicidio ? quid similius feris belluis existimandum est ? *Ibid. cap. 19, in princ. p. 273.*

Est-il rien de plus horrible que l'homicide ? est-il rien qui vous assimile plus aux bêtes féroces ?

108. Hoc in sæculo necantur homines vi, ferro, insidiis, venenis. *Ibid. lib. 7, c. 22, a med. p. 324.*

Dans ce siècle, on fait périr les hommes par la violence, le fer, l'astuce et le poison.

109. Homicidium pecunia diaboli est, ille enim ab initio homicida est : fecisti homicidium, diaboli pecuniam suscepisti. *Hom. 6 in cap. 15 Genes. post med. t. 1.*

Cr'gen.

L'homicide est payé par le diable, car le diable est homicide dès le commencement ; vous avez commis un homicide, vous avez reçu l'argent du diable.

110. Christus dum occiditur, illud quod omnes occidebat, occidit. *Sermone 82, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 723, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

S. Petr. Chr.

Le Christ, en mourant, a détruit ce qui causait la ruine de tous les hommes.

111. Homicidæ censendi sunt, non solum qui interimunt, sed et qui conantur clamque palamque, ut interficiant, etiamsi non perpetrarent facinus. *Lib. 2 de specialibus Legibus, ante med. p. 1069, t. 2.*

Philo Jud.

On est homicide non seulement lorsqu'on tue quelqu'un, mais encore lorsqu'on fait tous ses efforts, soit secrètement, soit ouvertement, pour commettre un meurtre, bien qu'on n'en vienne pas à la consommation du crime.

112. Non qui gladio tantum, verum etiam qui odio sæviunt, homicidæ sunt. *De Promiss. part. 1, col. 36, in med.*

S. Prosper.

On est homicide soit en frappant du glaive, soit en poursuivant de sa haine la personne de son semblable.

113. Homicidium non sola tantummodo occidentis manu, sed etiam odientis animo perpetratur. *Lib. 3 de Gubern. Dei, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 331, col. 2, edit. Colon. 1618.*

Salvianus.

On est homicide de quelqu'un non seulement en le frappant de la main, mais encore en le haïssant dans le cœur.

114. Homicidia in servis rara sunt, terrore

Salvianus. ac metu mortis : in divitibus autem assidua, spe ac fiducia impunitatis. *Ibid. lib. 4, longe ante med. p. 336, col. 2, F.*

Les esclaves commettent rarement des homicides, soit par horreur, soit par crainte de la mort; mais les riches en commettent fréquemment, parce qu'ils ont l'espoir et la certitude de l'impunité.

115. Non sunt longe ab occidentibus, qui animo occisionis oderunt. *Ibid. lib. 8, post med. p. 360, col. 1, F.*

C'est n'être pas loin de l'homicide que de haïr quelqu'un en désirant sa mort.

S. Schemach. 116. Mortem languentibus probatur infligere, qui hanc cum possit, non excludit. *Et hab. apud Gratian. in decret. part. 1, dist. 83, in princ. can. Providendum, f. 94, col. 4.*

C'est donner la mort au malade que de ne pas l'arrêter quand il en est encore temps.

S. Thomas Aquinas. 117. Si aliquis homo sit periculosus communitati, et corruptivus ipsius propter aliquod peccatum, laudabiliter et salubriter occiditur, ut bonum commune conservetur. 2^o 2, *quest. 64, art. 2, in fin. corporis.*

Si un homme devient dangereux pour la société, s'il est pour elle un sujet de corruption à cause de ses vices, c'est une mesure louable et salutaire que de le frapper de mort; on pourroit par là à la conservation du bien commun.

118. Ille qui occidit justum, gravius peccat, quam ille qui occidit peccatorem. *Ibid. art. 6, in corp. ad 2.*

Celui qui tue un juste est plus coupable que celui qui tue un pécheur.

119. Non licet quemquam se defendendo occidere, nisi quis se defendere, intendat eum moderamine inculpatæ tutelæ. *Ibid. art. 7, in princ. corporis.*

Il n'est permis de tuer personne en se défendant, à moins que l'on n'intende se défendre en mesurant la défense à l'attaque.

S. Valerian. 120. Nemo illum homicidii crimen evasisse æstimet, quem excusatum secularis iudicii corrupti sententia absolverit. *Hom. 2 de Bono discipline, circa med. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 3, p. 476, col. 2, edit. Colon. 1618.*

Que personne ne regarde comme exempt du crime d'homicide celui qui a été absous par la sentence d'un juge séculier gagné à prix d'argent.

SENTENTIE PAGANORUM.

Aristot. 121. Lex non jubet seipsum quempiam occidere : quæ vero non jubet, vetat. *Lib. 5 Ethic. ad Nicom. c. 11, in princ.*

La loi n'ordonne à personne de se tuer; mais ce qu'elle n'ordonne pas, elle le défend.

122. Mortem sibi consciscere ob fugiendam paupertatem, aut amorem, aut molestum aliquid; non fortis est hominis, sed potius timidi. *Lib. 3 Ethic. ad Nicomach. c. 7, in fine, t. 2.*

Se donner la mort pour éviter la pauvreté, l'amour ou

quelque chose de pénible, ce n'est pas de la bravoure, c'est de la lâcheté.

123. Intueri lucem non fas est ei, qui a se hominem occisum esse fateatur. *Orat. 38 pro Milone, post init. num. 7, t. 2.*

Cicero.

On est indigne de voir le jour quand on se glorifie d'avoir tué un homme.

124. Me Anytus et Melitus occidere sane possunt, lædere vero non possunt. *In suo Enchirid. c. 79, fere per totum.*

Epictet.

Oui, Anytus et Mélitus pourront me faire mourir, mais ils ne pourront me causer aucun mal.

125. Bis interimitur, qui suis armis perit. *In suis Sent. sent. 57.*

Mimus Publ.

C'est mourir deux fois que de périr par ses propres armes.

126. Homicida sui, insepultus abjiciatur. *Lib. 8 Declam. contro. 4, in princ. pag. 322, tom. 1.*

Seneca.

Qu'un homme qui s'est donné la mort soit privé de sépulture.

127. Optimum misericordiæ genus est, civitatis curandæ causa occidere. *Lib. 1 de Ira, c. 16, circa init. p. 403, t. 1.*

L'héroïsme du dévouement consiste à sacrifier sa vie pour le salut de la république.

128. Mors per omnes it : qui occidit, sequitur occisum. *Epist. 92, in calce, p. 770, t. 2.*

La mort frappe tout le monde; celui qui a tué quelqu'un finit par succomber lui-même.

129. Misericordiæ genus est, cito eum occidere, qui occidendus est : qui tormentum ultimum, finem sui secum affert, et quod antecedit tempus, maxima venturi supplicii pars est. *Lib. 2 de Benef. c. 5, in med. t. 2.*

C'est se montrer bienveillant que de faire périr un homme sitôt qu'il est condamné à mort, parce que la perspective des derniers tourments, l'arrêt qu'il porte avec lui, le temps qui reste à s'écouler, tout contribue à rendre plus horrible un supplice à venir.

130. Crimen relinquit vitæ, qui mortem appetit. *In suis Prov. in fine positus, C.*

Désirer la mort, c'est renoncer aux crimes de la vie.

131. Mortis quidem ipse tibi causa non fias : si quis autem vult te corpore exuere, ne indigneris. *Sent. 212, pag. 66, col. 2, F, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Sextus phil.

Ne posez point vous-même la cause de votre mort; si toutefois quelqu'un veut vous arracher la vie, ne vous en indignez pas.

132. Sapientem si quis de corpore extrudat injuste, in iniquitate sua beneficium ei præstat, absolvitur enim tanquam e vinculis. *Ibid. sent. 313, p. 66, col. 2, G.*

Arracher injustement la vie du corps à un sage, c'est lui rendre service; par cet acte d'iniquité, on fait pour ainsi dire tomber les chaînes de sa captivité.

OCCUPATIO (OCCUPATION).

DEFINITIO.

Hugo card. Occupatio est distractio et illaqueatio mentis, quæ avertit, et dissipat, et illaqueat eam, ne cogitare valeat ea, quæ salutis sunt. *Sup. Ecclesiast. c. 1, f. 74, col. 2, t. 2.*

L'occupation est une distraction, un enchaînement de l'âme qui la détourne, la dissipe, l'enlace pour l'empêcher de penser aux choses du salut.

DIVISIO.

Hugo card. Triplex est occupatio :

Il y a trois sortes d'occupation :

Prima mala,
Secunda pejor,
Tertia pessima. *Pros.*

La première est mauvaise,
La seconde est pire,
La troisième très-mauvaise.

Prima est necessitatis, quæ cum sit miseria presentis necessaria, mala est ad miseriam, non ad culpam : quia etsi pœnam habeat a beatitudine alienam, culpam tamen non habet justitiæ contrariam.

La première est une occupation de nécessité : comme elle est nécessaire pour soulager les misères de cette vie, elle est mauvaise, en égard à ces misères, mais elle n'est pas un péché ; car, bien qu'elle ait une peine contraire à la félicité, elle n'a pas cependant de faute contraire à la justice.

Secunda est curiositatis, quæ mens humana instat scrutari, aut quæ scire non convenit, aut quæ scire noxium est.

La seconde est une occupation de curiosité, qui entraîne l'esprit humain à la recherche de choses qu'il ne convient pas ou qu'il est nuisible de connaître.

Tertia est cupiditatis, quæ mens humana in acquirendis et conservandis temporalibus distenditur. *Sup. Ecclesiast. c. 1, fol. 74, col. 2, tom. 2.*

La troisième est une occupation de cupidité, qui fait que l'esprit humain ne tend qu'à acquérir, qu'à conserver les biens de ce monde.

SENTENTIE PATRUM.

S. Antonin. 1. Occupatio mundi multum inquietat mentes hominum ; nunc rapit animum insatiabilis amor et spes lucrorum. *Prosec.*

Les occupations du monde causent beaucoup d'inquiétudes dans le cœur de l'homme ; l'âme se laisse emporter par la soif insatiable, par l'espoir du gain.

2. Nunc dejicit dolor de amissione bonorum : nunc gaudium vanum, quando succedunt ad votum concupita.

Tantôt c'est la douleur qui nous accable quand nous perdons nos biens, tantôt c'est une vaine joie quand nous réussissons au gré de nos désirs.

3. Nunc timor amittendi optata : nunc decipit, nunc decipitur.

Tantôt c'est la crainte de perdre ce que nous avons désiré ; mais cette crainte est tantôt trompeuse, tantôt trompée.

4. Nunc rapit aliena, modo sua auferuntur : nunc torquetur suspitionibus, nunc irascitur, nunc molestatur. *Parte 3, tit. 16, cap. 10, § 4, sub finem, f. 256, col. 4.* S. Antonin.

Tantôt elle prend le bien d'autrui, tantôt le sien lui est enlevé ; les soupçons la tourmentent, elle s'irrite, elle se chagrine.

5. Animus distentus per multa, multis lace- retur curis necesse est. *Sermone 1 Pentecost. in calce, f. 167, p. 1.* S. Aut. de Pad.

Un esprit livré à mille occupations est nécessairement déchiré par mille soucis.

6. Impossibile est illis, qui negotiis secularibus implicati sunt, ut cor semper sursum habeant. *Super Psalm. 51, prope finem enarrat. p. 342, D, t. 8.* S. Aug.

Quand on est occupé aux affaires du siècle, il est impossible d'avoir sans cesse son cœur élevé vers le ciel.

7. Spiritualis gratiæ plenitudinem occupata mens secularibus non admittit, non recipit animus, non capit affectus. *Serm. 6 Ascens. post medium, f. 43, col. 4, litt. L.* S. Bern.

La plénitude de la grâce spirituelle ne peut habiter dans un cœur distrait par les affaires du siècle ; l'âme ne saurait recevoir ni goûter les saveurs de cette grâce.

8. Quid servilius indignisque Deo servienti, quam (non dico omni die, sed pene omni hora) insudare rebus et pro rebus secularium ? *Libro 1 de Consid. ad Eugen. pap. ante med. f. 275, col. 1, litt. A.*

Quoi de plus servile, de plus indigne d'un serviteur de Dieu, que de consacrer les sueurs (je ne dirai pas de toute la journée, mais de presque toutes les heures) aux affaires du monde ?

9. Arbitratur se non esse minoribus occupandum, qui se ad majora sentit idoneum. *De 12 Grad. humil. grad. 7, in med. fol. 303, col. 3, G.*

On pense qu'on ne doit point s'occuper de petites choses quand on se sent capable de quelque fonction plus relevée.

10. Nimis difficile est, terrenas occupationes absque peccatis ministrare. *Lib. Medit. cap. 2, in fine, f. 323, col. 3, litt. I.*

Il est bien difficile de ne pas pécher quand on s'occupe sans cesse de l'administration des choses temporelles.

11. Mens occupata in terrenis curis, semper est in angustiis. *Serm. 8 ad sororem, circa medium.*

Un esprit adonné aux soins de la terre est toujours en proie à l'inquiétude.

12. Qui curis terrenis se implicat, ab amore Dei se separat. *Ibidem.*

S'embarrasser d'affaires terrestres, c'est se séparer de l'amour de Dieu.

13. Imperitus efficitur ad singula, qui confusa mente dividitur ad multa. *Sup. Sap. in princ. prologi, p. 341, col. 1, C, tom. 1.* S. Bonav.

Un esprit qui pense à mille choses est incapable de s'occuper de chacune d'elles en particulier.

14. Occupatio prodest tristibus, ut oblivis-

cantur tristitiæ. *Libro 1 de Profectu relig. c. 33, in medio, p. 570, col. 1, t. 7, part. 4.*

Quand on est triste, on n'a qu'à s'occuper : l'occupation dissipe la tristesse.

S. Cas. Arel.

15. Non sint ita nimis occupationes, ut nos Deo vacare non sinant. *Hom. 10, in principio, apud Bibl. Patrum, t. 3, p. 735, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Que nos occupations ne soient pas tellement multipliées, qu'elles nous empêchent de vaquer au service de Dieu.

16. Istas malas occupationes, quæ et animam et corpus debilitant, fugiamus ; et videbimus, quod nobis remanet tempus, in quo aliquid de salute animæ cogitemus. *Ibid. Hom. 20, ante med. p. 765, col. 2, E.*

Fuyons ces mauvaises occupations qui débilitent l'âme et le corps, et nous verrons qu'il nous reste du temps pour penser au salut de notre âme.

S. Cyprian.

17. Molestiis et laqueis sæcularibus obligari non debent, qui divinis rebus et spiritualibus occupati sunt. *Epist. 66 ad clerum et plebem Furnit. circa init. p. 158, col. 1, t. 3.*

Quand on s'occupe de choses divines et spirituelles, on ne doit point s'engager dans les ennuis et les embarras du siècle.

S. Greg. Mag.

18. Cor quid de se intrinsecus agatur obliviscitur, dum extrinsecus occupatur. *Libro 25 Moral. c. 7, circa medium, col. 833, D, t. 1.*

Un cœur occupé à des choses extérieures oublie ce qui se passe en lui.

19. Occupatorum mens quanto per mundi concupiscentiam in exteriora resolvitur, tanto per inaffectionem suam interius obduratur, si amore damnabili mollescit foris. *Ibid. lib. 31, c. 7, post med. col. 1051, A.*

L'âme occupée est d'autant plus endurcie à l'intérieur, a d'autant moins d'affection pour elle qu'elle se laisse plus dissiper par la passion des vanités extérieures, si un amour pernicieux l'amollit au-dehors.

20. Cum occupationes extrinsecus perstreperunt, intrinsecus in amore Dei peccatissima quies teneatur : ut occupationem tumultus exterioris perstreptentis dispenset interius præsidens iudex ratio, et tranquillo moderamine, ea quæ circa se minus sunt tranquilla disponat. *Ibid. lib. 48, c. 25, post med. col. 618, litt. D.*

Lorsqu'on est étourdi par le bruit des occupations extérieures, il faut à l'intérieur reposer son âme dans l'amour de Dieu ; c'est ainsi que la raison, pareille à un juge siégeant en nous, ordonnera à l'intérieur ces occupations tumultueuses qui étourdissent au-dehors, et rétablira dans la tranquillité ce qui autour de nous est dans l'agitation.

21. Nequaquam mens ad superna attollitur, si curarum tumultibus continue in infimis occupetur. *Ibid. lib. 5, c. 8, prope med. col. 139, litt. D.*

L'esprit ne saurait penser aux choses du ciel quand il est continuellement occupé aux soins extérieurs, quand il fait attention aux moindres bruits qui lui viennent du dehors.

22. Sæpe, qui contemplari Deum quieti poterant, occupationibus pressi ceciderunt ; et sæpe qui occupati bene humanis usibus vive-

rent, gladio suæ quietis extincti sunt. *Ibidem, S. Greg. Mag. lib. 6, c. 17, in med. col. 204, A.*

Souvent ceux qui pouvaient contempler Dieu dans le repos sont tombés sous le poids des occupations, et souvent le glaive du repos a tué ceux qui pouvaient bien passer leur vie en s'occupant des choses de ce monde.

23. Mens concupiscentiis exterioribus occupata, igne divini amoris non caleat. *Ibid. lib. 8, c. 26, ante med. num. 30, col. 278, B.*

Un esprit qui s'abandonne aux convoitises du dehors ne brûle point du feu du divin amour.

24. Sicut vigor mentis frændis præest motibus carnis, sic sæpe super impositos tumultus occupationis bene regit amor quietis. *Ibid. lib. 18, c. 25, post med. num. 49, col. 618, litt. B.*

De même que la vigueur de l'âme sert à réprimer les mouvements de la chair, ainsi l'amour du repos sert souvent à bien régler le nombre toujours croissant des occupations.

25. Æternæ lucis quanta sit claritas nesciunt, qui transitoriis occupationibus obcæcantur. *Ib. lib. 27, c. 7, in fine, num. 10, col. 906, B.*

On ne connaît point la clarté de la lumière éternelle quand on se laisse aveugler par des occupations d'un jour.

26. Ita occupationum onera hominem depriment, ut ad superna animus nullatenus erigatur. *Lib. 1 in Registro, indict. 9, c. 7. Epist. 7 ad Anast. episc. Antioch. ante med. col. 643, D, tom. 2.*

Le poids des occupations accable tellement l'homme, que son âme ne saurait s'élever un instant aux choses du ciel.

27. Locum sanctitatis accipimus, et terrenis actibus implicamur. *Hom. 1 sup. Evang. longe post med. col. 382, B, t. 2.*

Nous recevons ici-bas une place pour nous sanctifier, et nous ne nous occupons que des affaires temporelles.

28. Impar quisque invenitur ad singula, dum confusa mente dividitur ad multa. *Parte 1 Pastoral. c. 4, in princ.*

Nous sommes incapables de bien faire une chose quand notre esprit pense vaguement à mille objets divers.

29. Pulchra species quietis animæ, terreni actus pulvere fœdatur : cumque se ad exteriora sparserit, etiam cum interiora appetit, ad hæc procul dubio minor redit. *Libro 1 Dialogi, ante med. præfationis, col. 1325, C.*

L'éclatante beauté d'une âme vivant dans le calme est ternie par la poussière d'une action terrestre, et une fois que cette âme s'est répandue au-dehors, elle est assurément moins apte à la vie intérieure quand elle veut s'y livrer de nouveau.

30. Cum animus dividitur ad multa, fit minor ad singula, tantoque ei in una qualibet resurripitur, quanto latius multis occupatur. *Ib. c. 4, ante finem, col. 1335, C.*

Un esprit attentif à mille choses l'est peu à chacune d'elles en particulier ; et cette attention pour chaque chose est d'autant plus faible que les occupations s'offrent en plus grand nombre à sa pensée.

31. Quanto quisque in mundi occupationi-

bus profecerit, tanto ab amore Dei amplius decrescit. *Libro 1 in Registro, ind. 9, cap. 30, Epist. 30 ad Joan. exconsulem, col. 660, A, tom. 2.*

Plus on s'embarrasse dans les occupations du monde, plus on s'éloigne de l'amour de Dieu.

S. Hier.

32. Facito aliquid operis, ut te semper diabolus inveniat occupatum. *Tom. 1, Epist. 2 ad Rustic. circa med. p. 45, B.*

Faites toujours quelque chose, afin que le diable vous trouve toujours occupé.

Hugo
à S. Victore.

33. Occupatio mundana est distractio et illigatio mentium, quæ avertit et dissipat et illaqueat animas, ne cogitare prævaleant ea, quæ salutis sunt. *Hom. 5 super Ecclesiasten, prope finem, p. 69, H, t. 1.*

Les occupations du monde sont des distractions, des liens de l'âme qui troublent, qui dissipent, qui enchaînent l'esprit pour l'empêcher de penser aux choses du salut.

34. Occupatio curiositatis, qua se mens ad illicita extendit, et instat scrutari, est investigare quod ei scire aut non convenit, aut noxiu[m] est; ipsa est pessima occupatio. *Ibid.*

L'occupation de curiosité porte l'âme aux choses illicites et la force à s'y reposer; c'est la recherche de ce qu'il ne convient pas, de ce qu'il est nuisible de connaître; c'est la pire de toutes les occupations.

35. O pessima mundi occupatio! o distentio perniciosa! quo trabis animum? quantum promittis, et quantum tollis? Promittis homini totum quod ipse non est, et totum quod ipse est: quid si totum dares, quod promittis, et totum tolleres, quod tollis? *Ibid. Hom. 6, circa initium, p. 70, B.*

O affreuses occupations du monde! ô pernicieuses distractions! où entraînez-vous l'âme? quelles sont vos promesses? quels sont vos dons? Vous promettez à l'homme tout ce qu'il n'est pas et tout ce qu'il est lui-même; mais qu'arriverait-il si vous lui donniez tout ce que vous lui promettez, si vous lui apportiez tout ce que vous avez?

Hugo carl.

36. Non potest anima simul attenta esse temporalibus negotiis disponendis et cœlestibus contemplandis. *Sup. Gen. c. 35, fol. 49, col. 4, tom. 1.*

L'âme ne peut à la fois s'occuper du soin des affaires temporelles et de la contemplation des choses divines.

S. Isidor. III.

37. Vere occupatio magna creata est omnibus hominibus: beati tamen, qui occupantur in bonis, quia de bonis transibunt ad optima. *Prosec.*

Il est vrai que de grandes occupations ont été créées pour tous les hommes; heureux cependant ceux qui s'occupent à des choses honnêtes, parce qu'ils arriveront ainsi à ne se livrer qu'aux meilleures occupations.

38. Miseri vero, qui occupantur in malis, quia de malis transibunt ad pessima. *Serm. 1 Septuag. post med. fol. 9, col. 3.*

Mais malheur à ceux qui s'occupent à des choses mauvaises, parce que de ces mauvaises choses ils passent à de plus mauvaises encore!

S. Joan. Chr.

39. Occupatio virilium sollicitudinum, suggestionum voluptates plurimum excludit. *Ho-*

mil. 10 super Matth. oper. imperfect. post initium, col. 1012, C, t. 2.

Les sollicitudes humaines, en nous occupant, empêchent ordinairement les suggestions de la volupté.

Joan. Triuh.

40. Minus pulsatur illecebris carnis, qui semper occupatus utiliter nullum admittit fastidium mentis. *Lib. 1, Hom. 6, post med. p. 433, col. 2.*

On est moins sujet aux séductions de la chair quand on s'occupe toujours utilement, parce qu'on ne donne pas à l'âme le temps de s'ennuyer.

S. Isidorus
Hispal.

41. Quanto quisque curis mundi majoribus occupatur, tanto facilius vitiis premitur. *Pros.*

Plus on se livre aux occupations du monde, plus on s'expose facilement aux occasions de pécher.

42. Si enim vix valet peccata animus devitare quietus, quanto magis occupatione sæculari detentus? *Libro 3 de summo Bono, c. 48, sent. 3, p. 684, col. 2.*

Car si une âme vivant dans le calme peut à peine éviter le péché, comment fera celle qui est distraite par les occupations du siècle?

Petr. Ble-ens.

43. Animam, quæ tot labyrinthis intricata est, necesse est ancillari. *Epist. 16 ad quendam episc. in princ. apud Bibl. Patrum, t. 12, part. 2, p. 716, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Une âme est nécessairement esclave quand elle s'est engagée dans tant de labyrinthes.

44. Occupationum sæcularium turba, mors animæ est. *Ibid. in fine, p. 717, col. 1, C.*

Le grand nombre des occupations du monde donne la mort à l'âme.

45. Magnis addictus es, noli minimis occupari: minima et vilia sunt, quæcunque ad sæculi quæstus, et non ad luera pertinent animarum. *Ibidem. Tract. de lust. episc. post med. p. 943, col. 1, A.*

Etes-vous occupé de grandes choses, ne pensez point aux petites; petites et viles sont les occupations qui nous portent à nous enrichir dans ce monde et non point à gagner des âmes à Dieu.

S. Petr. Chr.

46. Totus homo miser sic carni deditur, sic rebus præsentibus occupatur: ut nihil in se, quod futuræ vitæ, quod divinis bonis deseruiat, derelinquat. *Serm. 114, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. p. 747, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

L'homme, dans son délire, se donne tout entier à la chair et ne s'occupe que des choses présentes; c'est pourquoi il ne reste rien en lui qui puisse lui servir pour la vie future, lui mériter les biens célestes.

Philô Jud.

47. Difficile est vel potius impossibile, in confusanea et occupata vita virtutem invenire. *De Profugis, post med. p. 652, t. 1.*

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver la vertu dans un homme en proie aux embarras et aux occupations de cette vie.

Thomas
à Kempis.

48. Tantum homo impeditur et distrahitur, quantum sibi res attrahit. *Lib. 2 de Imit. Chr. c. 1, sect. 7, in calce, t. 2.*

L'homme ne trouve d'empêchements et de distractions qu'autant qu'il sature d'affaires.

S. Valerian

49. Sicut homo nunquam invitus bene servit, ita nec occupatus bene commendata custodit. *Hom. 3 de arca Vita, post med. apud Bibl. Patrum, t. 5, part. 3, p. 479, col. 9, C, edit. Colon. 1618.*

De même qu'un homme ne sert jamais bien quand on lui fait violence, ainsi n'observe-t-il jamais bien ce qu'on lui commande lorsqu'il est occupé.

SENTENTIA PAGANORUM.

Seneca.

50. Occupatorum animi velut sub jugo sunt, flectere se ac respicere non possunt. *De Brevit. vitæ, c. 10, post med. p. 568, t. 1.*

Les esprits occupés sont, pour ainsi dire, sous un joug qui les empêche de fléchir ou de regarder.

51. Omnium occupatorum conditio misera est: eorum tamen miserrima, qui ne suis quidem occupationibus laborant. *Ibid. c. 19, in med. p. 577.*

La condition des gens occupés est malheureuse; mais plus malheureuse encore est l'état de ceux qui n'ont pas d'occupations.

52. Occupationes reciduntur, et sibi totus animus vacet. *Libro 3 Quest. in princ. præfat. p. 698, t. 2.*

Retrancher les occupations, c'est donner à l'âme une entière liberté.

53. Facile est occupationes evadere, si occupationum præmia contempseris. *Epist. 22, in med. p. 563, t. 2.*

On renonce facilement aux occupations quand on méprise le gain qu'elles procurent.

54. Mentiantur, qui sibi obstare ad studia liberalia turbam negotiorum videri volunt: simulant occupationes et augent, et ipsi se occupant. *Pros.*

C'est mentir que de prétendre être détourné de l'étude des arts libéraux par une multitude d'affaires; on invente des occupations, on en augmente le nombre, on se les procure soi-même.

55. Vaco, mi Lucili, vaco; et ubiunque sum, meus sum: rebus enim non me trado, sed commodo. Nec consector perendi temporis causas, sed quocunque constiti loco, ibi cogitationes meas tracto, et aliquid in animo salutare verso. *Epist. 62, in princ. p. 635, t. 2.*

Je suis libre, mon cher Lucilius, entièrement libre, et partout où je me trouve je suis maître de moi, parce que je ne me livre pas tout entier aux circonstances, mais je les accepte. Si des occasions de perdre le temps se présentent, je ne m'y livre pas; mais je poursuis mes réflexions partout où je me trouve, et je garde toujours dans mon esprit quelque saine pensée.

56. Resistendum est occupationibus, nec explicandæ, sed submovendæ sunt. *Epist. 92, ante med. p. 669, t. 2.*

Il faut résister aux occupations non en les multipliant, mais en les éloignant.

57. Quam grande præmium nos expectat, si occupationes nostras et mala tenacissima abrumpinus! *Epist. 75, in fine, p. 682, t. 2.*

Quelle grande récompense nous attend, si nous savons

triumpher de nos occupations et de nos vices les plus invétérés!

58. Impossibile est, o fili, utrisque simul intendere, mortalibus videlicet atque divinis; nam electione unius amittimus alterum: quotiesque unius cura remittitur, alterius actus intenditur. *Libro de Potest. et Sap. Dei, cui titulus Pimander, c. 4, in med.*

Il est impossible, ô mon fils, d'être à la fois attentif aux choses de la terre et à celles du ciel; car, si nous choisissons les unes, nous perdons les autres, et toutes les fois que nous ne nous occupons plus de celles-ci, c'est pour travailler à celles-là.

59. Satius est favorabili, quam invisæ rei vacare. *Lib. 5 Dictor. memorabil. c. 3, in fine, p. 227.*

Il vaut mieux s'occuper d'une chose qui nous est agréable que d'une chose pour laquelle nous n'avons que de l'éloignement.

OCULUS (OEIL).

ETYMOLOGIA.

Oculi sunt sic dicti, sive quia eos ciliorum tegmina occultant, ne incidentis injuriæ offensione lædantur; sive quia occultum lumen habent, id est, secretum vel interpositum. *Serm. dom. 4 post Trinit. in fine, f. 194, p. 1.*

Les yeux tirent leur nom soit des cils qui les ombrent et les mettent à couvert pour les préserver de tout accident fâcheux et imprévu, soit d'une lumière occulte qui leur est propre, lumière secrète ou interposée.

Oculus dictus est, quasi ocior lux, quod cito intenta respiciat: sive quod palpebris occultentibus probatur occultus. *Sup. Psal. 6, post med. v. 7, f. 11, col. 3.*

Qui dit œil dit lumière rapide, parce que l'œil voit les objets sitôt qu'il les regarde; ce nom peut encore venir de ce que l'œil se trouve caché toutes les fois que l'on ferme les paupières.

DIVISIO.

Oculus triplex est: oculus carnis, oculus rationis, oculus contemplationis. *Prosec.*

Il y a trois sortes d'yeux: l'œil de la chair, l'œil de la raison, l'œil de la contemplation.

Oculus carnis apertus est, oculus rationis lippus, oculus contemplationis clausus et cæcus.

L'œil de la chair est ouvert, l'œil de la raison est châsieux, l'œil de la contemplation est fermé et ne voit pas.

Oculo carnis videtur mundus, et ea, quæ sunt in mundo; oculo rationis animus, et ea, quæ sunt in animo; oculo contemplationis Deus, et ea, quæ sunt in Deo.

L'œil de la chair nous fait voir le monde et ce qui est dans le monde; l'œil de la raison nous découvre l'âme et ce qu'elle renferme; l'œil de la contemplation nous fait connaître Dieu et ce qui est en lui.

Trinitatis.

Valer. Max.

S. Ant. de Pa.J.

Cassiodor.

Hugo
a S. Victore.

Hugo
a S. Victore.

Oculo carnis videt homo, quæ sunt extra se : oculo rationis, quæ sunt in se : oculo contemplationis, quæ sunt intra se et supra se. *Libro 3 cælestis Hierarchie, in c. 2, circa med. p. 356, B, t. 1.*

L'œil de la chair fait voir à l'homme ce qui est en dehors de lui; l'œil de la raison lui montre ce qui est en lui; l'œil de la contemplation lui découvre ce qui lui est intrinsèque et ce qui est au-dessus de lui.

SENTENTIE PATRUM.

S. Ambr.

1. Carcer est totum corpus tenebroso inhorens situ, nisi oculorum illuminetur aspectu. *Libro 6 Hexam. c. 2, circa init. col. 891, B, tom. 4.*

Le corps entier n'est qu'une prison remplie d'affreuses ténèbres, si le regard des yeux ne vient pas l'éclairer.

2. Discant viri cavere etiam oculos fœminarum : adamantur enim et qui nolunt amari. *De Joseph, c. 5, in princ. col. 1081, D, t. 4.*

Que l'homme s'habitue à éviter les regards des femmes, parce qu'on peut être aimé sans le vouloir.

S. Antonia.

3. Qui nolunt oculos aperire ad cognoscendas culpas, et lacrymis diluendas, sine fructu eos aperient in tormentis. *Parte 1, titulo 3, c. 7, § 4, ante med. f. 54, col. 4.*

Ceux qui ne veulent point ouvrir les yeux pour connaître leurs fautes et les laver dans les larmes, les ouvriront sans fruit au milieu des tourments.

4. Quanto magis corporalis oculus ad infima inclinatur, terræque propior fit, tanto magis restringitur corporeus visus; sed e contra si ad superiora elevatur. *Part. 2, tit. 1, c. 2, § 2, in princ. f. 10, col. 1.*

Plus l'œil de la chair s'abaisse vers ce qui est au-dessous de lui et se rapproche de la terre, plus sa portée visuelle se trouve rétrécie; c'est le contraire qui arrive quand il élève ses regards vers ce qui est au-dessus de lui.

S. Ant. de Pad.

5. Ubi oculus, ibi rationis habe semper oculum in te; mens est in oculo, oculus in te. *Serm. dom. 15 post Trinit. ante med. fol. 274, pag. 1.*

Où que vous fixiez vos regards, ayez toujours en vous l'œil de la raison; car l'âme se révèle dans les yeux, et les yeux sont à vous.

S. Aug.

6. Mens sine oculis carnis humana est, oculi autem carnis sine mente belluini sunt. *Lib. 14 de Trinit. c. 14, ante finem, p. 311, A, t. 3.*

Une âme, pour être humaine, n'a pas besoin des yeux de la chair; mais l'âme absente, les yeux de la chair ne révèlent qu'un animal dépourvu de raison.

7. Frustra circumstat oculos præsens imago rerum, si oculis integritas desit. *De octoginta tribus Quæst. quæst. 12, pag. 379, B, tom. 4.*

En vain l'image des objets environne-t-elle actuellement nos yeux, s'ils sont privés de la vue.

8. Habent oculi in capite magnum honorem, sed minorem habent, si soli essent, et alia minoris honoris membra non essent. *De Bono viduit. c. 6, post med. p. 727, B, t. 4.*

Les yeux dans la tête ont un grand honneur; mais ils en

auraient un moindre s'ils étaient seuls et si les autres membres n'étaient pas en moins grand honneur.

S. Aug.

9. Oculis ægris odiosa est lux, quæ puris amabilis est. *Libro 7 Confess. c. 16, in princ. p. 93, B, t. 1.*

La lumière, si aimable à l'œil pur, est odieuse aux yeux malades.

10. Pulchras formas et varias, nitidos et amœnos colores amant oculi. *Ibidem, libro 10, c. 34, in princ. p. 129, A, t. 1.*

La beauté, la variété des formes, l'agrément et la vivacité des couleurs charment les yeux.

11. Resisto seductionibus oculorum, ne implicentur pedes mei; et erigo ad Deum invisibiles oculos, ut evellat de laqueo pedes meos. *Ibid. circa med. p. 129, A.*

Je lutte contre les séductions des yeux, de peur que mes pieds ne s'y embarrassent, et j'élève vers Dieu mes yeux invisibles, afin que ces nœuds qui arrêtent mes pas soient rompus.

12. Ideo generalis experientia sensuum, concupiscentia oculorum vocatur; quia videndi officium, in quo primatum oculi tenent, etiam cæteri sensus sibi de similitudine usurpant, cum aliquid cognitionis explorant. *Ibid. c. 33, non longe ab initio, p. 129, B, t. 1.*

L'expérience générale des sens est nommée concupiscentia des yeux. Quoique, en effet, la vision soit leur fonction particulière, les autres sens l'usurpent néanmoins, quand, à l'exemple des yeux, ils explorent quelques vérités.

13. Similitudo rerum, quæ ad oculos pertinet, mater est falsitatis. *Libro 2 Soliloq. c. 6, ante med. p. 371, A, t. 1.*

C'est la ressemblance des choses, dont les yeux sont juges, qui engendre l'erreur.

14. Lux visibilis excellit omnes sensus corporeos; quia et in ipsis sensibus, quibus anima per corpus utitur, nihil est oculis præferendum. *De Moribus Eccl. c. 20, in princ. t. 1.*

Le sens de la vue l'emporte en excellence sur tous les autres sens corporels, parce que, parmi les sens dont l'âme trouve l'usage dans le corps, il n'est rien qu'on puisse préférer aux yeux.

15. Non dicatis vos habere animos pudicos, si habeatis oculos impudicos; quia impudicus oculus impudici cordis est nuncius. *Regula 3 ad clericos, t. 1.*

Ne dites pas que vous avez un cœur chaste, si vous avez les yeux impudiques; car un œil impudique est le signe d'un cœur sans pudeur.

16. Mandatus oculus, simplexque redditus, aptus et idoneus erit ad contemplandam interiorem lucem suam; iste enim oculus cordis est. *Serm. Dom. in monte, lib. 2, longe post med. p. 829, B, t. 4.*

L'œil pur et simple sera rendu apte et propre à contempler sa lumière intérieure; car cet œil est celui du cœur.

17. Summe custodiendus est oculus, quia janua cordis est et nuncius; nam claudere oculum, et voluntas habendi non erit; cesset voluntas,

S. Aug. et ecce infernus clauditur. *Serm. 31 ad fratres in eremo, ante med. p. 936, C, t. 10.*

Il faut bien veiller sur ses yeux, parce qu'ils sont la porte et les messagers du cœur; car fermez les yeux, et vous verrez disparaître la soif des biens; que cette soif cesse, et l'enfer sera fermé.

18. Oculi nostri dicuntur lumina, et tamen nisi aut nocte lucerna accendatur, aut per diem sol exeat, lumina ista sine causa parent. *Tract. 2 in Joan. ante med.*

On dit que nos yeux sont des lumières; cependant ces lumières ne servent de rien ni pendant la nuit si l'on n'allume pas de flambeau, ni pendant le jour si le soleil ne se montre pas à l'horizon.

19. Illi oculis carnis vident vanitatem, nos cordis oculis veritatem. *Ibid. Tract. 7, longe post init. t. 9.*

C'est avec les yeux de la chair que les mondains voient la vanité; pour nous, c'est avec les yeux du cœur que nous voyons la vérité.

20. Corporis oculos habes sanos, cordis oculos habes saucios. *Ibid. Tract. 14, ante finem.*

Avoir sains les yeux du corps, c'est avoir malades les yeux du cœur.

21. Oculus solus videt in corpore, sed non solum sibi oculus videt, et manni videt, et peli videt. *Ibid. Tract. 32, post med.*

Dans notre corps, l'œil seul est doué de la faculté de voir; mais cette faculté sert non seulement aux yeux, mais encore aux mains et aux pieds.

22. Oculus carnis alia videt, se non potest. *Tract. 47, longe ante med.*

L'œil de la chair voit ce qui lui est étranger, mais il ne peut se voir lui-même.

23. Quibus oculis videtur fides, ipsis oculis videtur Deus. *Hom. 38 ex quinquag. Hom. c. 3, in fine, t. 10.*

On voit Dieu avec les yeux dont on se sert pour voir la foi.

S. Ba-il. Mag. 24. Oculus plenus sit visu et conspectu eorum quæ decent. *Hom. 41 Hexam. post init. p. 57, t. 1.*

Remplissons nos yeux de la vue et de la contemplation de ce qui est convenable.

V. Beda. 25. Nil peccati oculi, si mens velit his dominari. *In suis Prov. verbo Nil, p. 194, t. 2.*

Les yeux ne nous entraînent point au péché quand l'âme veut bien les gouverner.

26. Oculi petulantes cordis luxuriosi sunt proditores. *Ibid. verbo Oculi, p. 194, t. 2.*

Des yeux lascifs trahissent un cœur luxurieux.

S. Bern. 27. Oculi loquentis fidem faciunt dictis: nec potest ita affectum exprimere digitus, quomodo vultus. *Epist. 66 ad Gaufridum abbatem S. Theodorici, post init. f. 221, col. 1, E.*

Les yeux de l'orateur font ajouter foi à ses paroles; ses mains sont incapables d'exprimer un sentiment aussi bien que sa figure.

28. Egregium instrumentum corporis est oculus. *De Vita solit. ante med. f. 317, col. 1, litt. A.*

L'œil est un bel instrument du corps.

29. Si oculus exterior ad interioris exemplum seipsum negligens vacat circa aliena, etiam cum vult non sufficit redire ad seipsum. *Ibidem.*

S. Bern.

Si l'œil extérieur, s'oubliant à l'exemple de l'œil intérieur, s'occupe de choses étrangères, il ne pourra pas, quand il le voudra, revenir à lui-même.

30. Mens per oculos capitur, per oculos intrat in mentem impuri sagitta amoris. *Sermone 23 ad sororem, fol. 87, col. 4, litt. K.*

C'est par les yeux que le cœur se laisse prendre; c'est par les yeux que pénètre dans le cœur le dard de l'amour impur.

31. Melius est labi pedibus, quam oculis. *Lib. 2 Pædagog. cap. 6, circa init. f. 35, p. 2, litt. E.*

S. Clem. Alex.

Mieux vaut une chute de corps qu'une chute causée par les yeux.

32. Quam facile potest in puncto temporis evagari velocitatis oculi, tam sollicitè præcavenda est irruentis noxa delicti. *Hom. 4 de Epiph. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

S. Fus. Emis.

Il faut mettre autant de soin à prévenir le mal d'une faute imminente qu'un œil prompt a de facilité pour s'égarer en un rien de temps.

33. Oculi sanctorum cum interius et ardentius invisibilia concupiscunt, ab intuitu visibilibus deficiunt. *Sup. Thren. c. 2, in illud, Defecerunt præ lacrymis oculi mei, col. 961, C, tom. 4.*

Gloss. ord.

L'œil des saints n'est plus frappé de la vue des choses de la terre, lorsque intérieurement ils ne soupirent avec ardeur que vers les biens invisibles.

34. Lucerna corporis est oculus carnalis, lucens toti corpori. *Lib. 28 Moral. cap. 6, post med. num. 13, col. 952, C, t. 1.*

S. Greg. Mag.

L'œil de la chair est le flambeau du corps; c'est lui qui l'éclaire tout entier.

35. In poena sua oculos aperit, quos in culpa clausos tenuit. *Ibid. lib. 25, c. 3, circa med. num. 3, col. 827, D.*

Quand on subit un châtement, on ouvre les yeux que l'on a tenus fermés en commettant le crime.

36. Corporis lychnus est oculus: non is tantum qui corporaliter videt et videtur, sed et qui spiritualiter considerat et consideratur. *Epist. 18 ad Cesariens. post init. p. 409.*

S. Greg. Naz.

L'œil est la lampe du corps; je ne parle pas seulement de cet œil qui voit les objets corporels et qui tombe sous les sens, mais encore de celui qui considère les choses spirituelles et que l'âme voit uniquement.

37. Oculi carnalium nihil magnum noverrunt, nisi quod corporeis oculis intueri possunt. *Sup. Apoc. c. 18, ante fin.*

Haimo.

Les yeux de l'homme charnel ne voient de grand que ce que l'on peut voir avec des yeux matériels.

38. Impudicij oculi non norunt animæ pulchritudinem considerare, sed corporum. *Tom. 1, Ep. 22 ad Eustoch. prope med. p. 142, C.*

S. Hier.

Des yeux impudiques ne sauraient considérer la beauté de l'âme, ils ne s'occupent que des corps.

s. Hier.

39. Multo melius est spiritu videre, quam carne; et illos oculos possidere, in quos peccati festuca non possit incidere. *Tom. 1, Ep. 33 ad Castrutum, in fine, p. 205, B.*

Il vaut mieux voir des yeux de l'esprit que de ceux de la chair, et posséder ces yeux où le fétu du péché ne saurait entrer.

40. Reprimendi sunt oculi, quasi quidam raptores ad culpam. *Lib. 2 super Lament. Jerem. c. 3, sup. illud, Oculus meus, etc. p. 368.*

Il faut réprimer les yeux comme des monstres qui nous entraînent au mal.

41. Frequenter et oculi et vultus, mentis indicium sunt. *Pros.*

Souvent les yeux et le visage sont le miroir de l'âme.

42. Quando cor nostrum vulneratum est contra aliquem, non possumus eum aspicere rectis oculis: vultus ipse et oculi quasi speculum animæ nostræ sunt. *Sup. Ps. 149, vers. ult. p. 217, C, t. 8.*

Lorsque notre cœur ressent de la haine contre quelqu'un, il est impossible que nous le regardions d'un œil favorable, car notre visage et nos yeux sont comme le miroir de notre âme.

43. Oculus cuncta videt, seipsum non videt; et eo lumine, quo reliqua cernimus, ipsam (in qua positum est lumen) faciem nostram non videmus. *In soliloq. de Arrha animæ, post init. p. 144, H, t. 2.*

L'œil voit tout, mais il ne peut se voir lui-même, et cette lumière qui nous fait voir les autres corps ne peut nous faire considérer le front qui lui sert de support.

44. Oculus quasi speculator, bene eminentiorem cunctis locum obtinuit, ut quæ cæteris sensibus superventura sunt, ante periculum prævidere possit. *Lib. 7 de Trin. c. 7, post med. p. 32, E, t. 3.*

L'œil, semblable à une sentinelle, occupe l'endroit le plus élevé du corps, et ce n'est pas sans raison; ainsi placé, il peut prévoir les dangers dont les autres sens pourraient être menacés.

45. Nihil prosunt corporales oculi, si oculi mentis fuerint excæcati. *Hom. 43 sup. Gen. post med. col. 360, C, t. 1.*

Les yeux du corps sont inutiles, si les yeux de l'âme ne voient plus.

46. Sicut oculi corporales nihil amplius præterquam visibilia spectare possunt: ita oculi fidei non quæ videntur spectant, sed illa vident, quæ multo post futura sunt. *Ibid. Hom. 66, ante finem, col. 517, A.*

De même que les yeux du corps ne peuvent contempler que les choses visibles, ainsi les yeux de la foi ne contemplent pas ce qui paraît, mais ce qui doit arriver dans un lointain avenir.

47. Oculus carnalis non est oculus, sed est speculum oculi illius interioris, scilicet mentis. *Hom. 12 sup. Matth. oper. imperf. ante med. col. 815, B, t. 2.*

L'œil charnel n'est pas l'œil véritable, mais il est le miroir de cet œil intérieur qu'on appelle l'âme.

48. Inter membra oculus præstantissimus est, qui totum corpus gubernat ac regit. *Pros.*

De tous les membres, l'œil est le plus important, parce qu'il gouverne et régit tout notre corps.

49. Oculus ornamentum et lucerna est omnium membrorum; quod enim sol mundo, hoc oculus corpori. *Hom. 55 sup. Joan. circa med. col. 263, D, t. 3.*

L'œil est l'ornement et la lumière de tous les membres, car l'œil est au corps ce que le soleil est au monde.

50. Sicut oculi corporis nihil vident intelligibile, ita oculi fidei nihil vident sensibile. *Serm. de Verb. Ap. habentes eundem spirit. ante med. col. 1002, A, t. 13.*

De même que les yeux du corps ne voient pas ce qui est du domaine de l'intelligence, ainsi les yeux de la foi ne voient pas ce qui tombe sous les sens.

51. Nihil est magis quod faciem ornet in corpore, quam dispositio oculorum. *Sup. Cant. c. 1, expl. 22, in illud, Oculi tui columbarum.*

Il n'est rien qui orne plus la figure de l'homme que la disposition des yeux.

52. Cum lasciviunt oculi per illicitas concupiscentias et per spectacula diabolica, quid aliud nisi ignem sibi congregant? *Hom. 9 in Levit. post med. t. 1.*

Lorsque les yeux cherchent leur satisfaction dans les concupiscentes illicites et dans les spectacles du démon, font-ils autre chose qu'allumer un feu qui les dévorera?

53. Est membrorum commercio salutari pretiosus oculus, sed si perseverat in corpore; alioqui ubi corpori defuerit, sibi non aderit. *Pros.*

L'œil est précieux pour sauvegarder les fonctions de nos membres, mais il ne doit pas s'éloigner du corps; ou bien, toutes les fois qu'il fera défaut au corps il se fera défaut à lui-même.

54. Debent illi membra omnia suæ lucis obsequium, sed et ipse oculus sentit corpori se debere quod lux est. *Serm. 132, ante finem, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 760, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

Tous les membres doivent de la reconnaissance à l'œil pour la lumière qu'ils en reçoivent, mais l'œil reconnaît à son tour qu'il est redevable au corps de sa propre lumière.

55. Oculus mortis est janna, invidiæ fax, livoris caminus: qui toto cupiditatis incendio velocius per aliena percurrit, quam currit ignis arida et terrena per gramina. *Pros.*

L'œil est la porte de la mort, le tison de la jalousie, la fournaise de la colère; car, avec toutes les ardeurs de la passion, il envahit tout ce qui est en dehors de lui avec plus de promptitude que n'en met le feu à se communiquer à un gazon sec, encore attaché à la terre.

56. Dei est, quod oculus in orbem sic apertus arctatur angustissimus in pupillam; quatenus moderate visum videat, non invideat: prævideat, non proripiat: prospiciat, non despiciat.

Dieu a voulu que l'œil qui doit contempler les objets de l'univers soit resserré dans un espace aussi étroit que la prunelle, pour qu'il les regarde sans en devenir envieux, qu'il les voie à l'avance et ne les méprise pas.

S. Joan. Chr.

S. Just. Græc.

Origén.

S. Petr. Chr.

Hugo a S. Victore.

S. Joan. Chr.

S. Petr. Clr. 57. Oculus sit animæ fenestra, speculum sit mentis, sit lumen corporis, membrorum dux sit, non introitus vitiorum. *Ibid. Sermon. 139, in princ. p. 763, col. 2, F.*

Que l'œil soit la fenêtre de l'âme, le miroir du cœur, la lumière du corps, le guide des autres membres, mais qu'il ne serve point d'entrée aux vices.

S. Prosper. 58. Ante oculos habemus quæ diliguntur, et in quibus delectatur animus, in hisque moratur aspectus. *Sup. Ps. 100, v. 4.*

Lorsqu'on a sous les yeux ce qu'on aime, ce en quoi l'âme se complait, le regard aime à s'y reposer.

59. A re mala oculos avertere, est quidquid Deo displicet, non amare. *Ibid.*

Détourner ses yeux d'une chose mauvaise, c'est ne pas aimer ce qui déplaît à Dieu.

Salvianus. 60. Certum est fenestras quodammodo esse nostrarum mentium, lumen oculorum, et omnes improbas cupiditates in cor per oculos, quasi per naturales cuniculos introire. *Lib. 3 de Gubern. Dei, post med. apud Bibl. Patr. t. 1, 5, part. 3, p. 333, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Il est certain que les yeux, en nous donnant la lumière, sont en quelque sorte les fenêtres de notre âme; il est encore constant que les mauvaises passions entrent dans le cœur par les yeux comme par des ouvertures naturelles.

61. Oculi duces sensuum, cito cor vagum inficiunt. *De Exercit. spirit. c. 4, sect. 2, t. 2.*

Les yeux, qui sont les guides de nos sens, inculquent promptement le poison dans un cœur inconstant.

SENTENTIE PAGANORUM.

Plato. 62. Oculus, ut seipsum videre possit, in oculum per se intueri debet, et in illum quidem oculi locum, in quo inest oculi virtus. *Tom. 2, syzygia 4, in dialog. 1 Alcibiadis, p. 132, A.*

L'œil, pour qu'il se puisse voir, doit lui-même regarder l'œil, et même cette partie de l'œil où réside sa vertu.

63. Tunc cogitationis oculus incipit acute cernere, cum primum corporis oculus desinit vni illam suam exercere. *Tom. 3, syzygia 5 de Convicio, post med. p. 219, A.*

L'œil de la pensée commence à voir finement sitôt que l'œil du cœur cesse d'exercer la faculté visuelle dont il jouit.

Seneca. 64. Oculi irritamenta sunt vitiorum ducesque scelerum. *De Remed. fortuito. a med. p. 283, edit. Basilea 1537.*

Les yeux sont les stimulants du vice et les promoteurs du crime.

65. Nihil peccant oculi, si oculis animus imperet. *In suis Proverbiis in fine positus, N.*

Les yeux ne nous entraînent point au mal, si notre âme veut les gouverner.

Sextus phil. 66. Non oculus peccat, sed male uti oculo, peccatum est. *Sent. 9, p. 64, col. 2, F, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Les yeux ne pèchent pas, mais on pèche lorsqu'on en fait un mauvais usage.

OCULUS BONUS (OEIL BON).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Pulchriores sunt oculi ejus vino, et dentes ejus lacte candidiores. *Gen. 49, v. 12.*

Ses yeux sont plus limpides que le vin, et ses dents plus blanches que le lait.

2. Ad te, Domine, faciem meam converto, ad te oculos meos dirigo. *Tob. 3, v. 14.*

Vers vous, Seigneur, je tourne mon visage, vers vous je dirige mes regards.

3. Quasi magna cogitans, attonitos habes oculos. *Job 45, v. 12.*

Où t'emporte ton esprit? l'orgueil de ton âme a passé dans les yeux.

4. Oculus fui cæco et pes claudo, pater eram pauperum. *Ibid. 29, v. 15-16.*

J'étais l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux, j'étais le père des pauvres.

5. Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte. *Psal. 12, v. 15.*

Illuminez mes yeux, de peur que je ne m'endorme un jour dans la mort.

6. Oculi mei languerunt præ inopia. *Psal. 87, vers. 9.*

Mes yeux ont langué dans la douleur.

7. Levavi oculos meos in montes; unde veniet auxilium mihi? *Psal. 120, v. 1.*

J'ai levé mes yeux vers les montagnes; d'où me viendra le salut?

8. Ad te levavi oculos meos, qui habitas in caelis. *Psalm. 122, v. 1.*

Je lève mes yeux vers vous, ô Dieu qui habitez dans les cieux.

9. Ecce sicut oculi servorum in manibus dominorum suorum. *V. 2.*

Comme le serviteur tient les yeux attachés sur son maître.

10. Sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ: ita oculi nostri ad Dominum Deum nostrum, donec misereatur nostri. *V. 3.*

Comme une esclave les tient sur sa maîtresse, ainsi mes regards sont fixés sur le Seigneur notre Dieu jusqu'à ce qu'il ait pitié de nous.

11. Domine, non est exaltatum cor meum, neque elati sunt oculi mei. *Psal. 130, v. 11.*

Seigneur, mon cœur ne s'est point enorgueilli, mes yeux ne se sont point élevés.

12. Oculi omnium in te sperant, Domine; et tu das escam illorum in tempore opportuno. *Psal. 144, v. 16.*

Les yeux de toutes les créatures sont fixés sur vous; Seigneur, vous leur donnez leur nourriture au temps marqué.

13. Oculi tui recta videant, et palpebræ tuæ præcedant gressus tuos. *Prov. 4, v. 25.*

Que tes yeux regardent devant toi, et que tes paupières ne s'abaissent pas.

14. Lux oculorum lætificat animam ; fama bona impinguat ossa. *Ibid.* 15, v. 30.

La lumière des yeux réjouit le cœur ; la bonne réputation est la paix de l'âme.

15. Exaltatio oculorum, est dilatatio cordis. *Ibid.* 21, v. 4.

L'orgueil du cœur rend les yeux altiers.

16. Sapientis oculi in capite ejus, stultus in tenebris ambulat. *Eccles.* 2, v. 14.

Les yeux du sage le conduisent ; l'insensé marche dans les ténèbres.

17. Oculi tui columbarum, absque eo, quod intrinsecus latet. *Cant.* 4, v. 1.

Tes yeux sont les yeux de la colombe ; ils brillent à travers ton voile.

18. Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum. *Vers.* 9.

Tu as blessé mon cœur, ô ma sœur, mon épouse ; tu as blessé mon cœur d'un seul de tes regards.

19. Attenuati sunt oculi mei suspicientes in excelsum. *Isa.* 38, v. 14.

Mes yeux se sont lassés en regardant vers le ciel.

20. Lucerna corporis tui, est oculus tuus : si oculus tuus fuerit simplex, totum corpus tuum lucidum erit. *Matth.* 6, v. 22.

Votre œil est la lampe de votre corps ; si votre œil est simple, tout votre corps sera lumineux.

21. Quid vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides ? *Pros. Ibid.* 7, v. 3.

Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, et ne voyez-vous pas une poutre dans votre œil ?

22. Aut quomodo dicis fratri tuo : Sine ejciam festucam de oculo tuo ; et ecce trabs est in oculo tuo ? *V.* 4.

Ou comment dites-vous à votre frère : Laissez-moi ôter une paille de votre œil, tandis qu'une poutre est dans le vôtre ?

23. Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo, et tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris tui. *V.* 5.

Hypocrite, ôtez premièrement la poutre de votre œil, et alors vous chercherez à ôter la paille de l'œil de votre frère.

24. A sæculo non est auditum, quia quis aperuit oculos cæci nati. *Joan.* 9, v. 32.

Jamais on n'a entendu que nul ouvrit les yeux d'un aveugle né.

OCULUS MALUS (OËIL MAUVAIS).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Oculi impiorum deficient, et effugium pe-

ribit ab eis, et spes illorum abominatio animæ. *Job* 11, in calce.

Les yeux des impies se dessècheront, leur confiance fuira loin d'eux, et leur espérance sera la confusion de leur âme.

2. Hostis meus terribilibus oculis me intuetus est. *Ibid.* 16, v. 10.

Mon ennemi me regarde avec des yeux terribles.

3. Oculus adulteri observat caliginem, dicens : Non me videbit oculus, et operiet vultum suum. *Ibid.* 24, v. 15.

L'œil de l'adultère épie les premières ténèbres ; il dit : Personne ne me verra, et il voile son visage.

4. Conturbatus est in ira oculus meus, anima mea et venter meus. *Ps.* 30, v. 11.

Mes yeux, mon âme et mes entrailles sont troublés par la colère.

5. Obscurentur oculi eorum, ne videant, et dorsum eorum semper incurva. *Ps.* 68, v. 28.

Que leurs yeux s'obscurcissent, afin qu'ils ne voient pas et que leur dos soit toujours courbé sous la servitude.

6. Superbo oculo et insatiabili corde, cum hoc non edebam. *Psal.* 107, v. 7.

Je ne recevrai pas à ma table l'homme aux yeux hautains, au cœur insatiable.

Oculos sublimes,
Linguam mendacem,
Manus effundentes innoxium sanguinem,
Cor machinans cogitationes pessimas,
Pedes veloces ad currendum in malum,
Proferentem mendacia, testem fallacem,
Et eum, qui seminat inter fratres discordias. *Prov.* 6, v. 16.

Les yeux altiers,
La langue menteuse,
Les mains qui versent le sang innocent,
Le cœur qui médite de noires pensées,
Les pieds qui se hâtent de courir au mal,
Le faux témoin qui respire la perfidie,
Et celui qui sème la discorde entre les frères.

8. Qui annuit oculo, dabit dolorem. *Ibid.* 10, v. 10.

L'homme aux yeux altiers enfante la douleur.

9. Oculi stultorum in finibus terræ. *Ibid.* 17, vers. 24.

Les yeux de l'insensé errent çà et là.

10. Quæ viderunt oculi tui, ne proferas in jurgio cito : ne postea emendare non possis, cum dehonesteris amicum tuum. *Ibid.* 25, vers. 8.

Ne découvrez pas promptement, dans la chaleur d'une querelle, ce que vous avez vu de vos propres yeux, de peur qu'après avoir ôté l'honneur à votre ami, vous ne puissiez plus ensuite le réparer.

41. Infernus et perditio nunquam implentur, similiter et oculi hominum insatiabiles. *Ibid.* 27, v. 20.

L'enfer et la mort sont insatiables; ainsi l'œil de l'homme.

42. Oculum, qui subsannat patrem, et qui despiciat partum matris suæ, effodiant eum corvi. *Ibid.* 30, v. 18.

L'œil qui insulte à son père et qui méprise l'enfantement de sa mère sera arraché par les corbeaux.

43. Non saturatur oculus visu, nec auris auditu impletur. *Eccles.* 1, v. 8.

L'œil ne se rassasie pas de voir et l'oreille d'entendre.

44. Nequam est oculus lividi, et avertens faciem suam, et despiciens animam suam. *Eccli.* 14, v. 8.

L'œil de l'envieux est mauvais; l'envieux détourne son visage et dédaigne son âme.

45. Insatiabilis oculus cupidi in parte iniquitatis, etc. *V.* 9.

L'œil de l'avare est insatiable dans son iniquité.

46. Oculus malus ad mala, et non satiabitur pane, etc. *V.* 10.

L'œil de l'avare est tourné vers le mal; l'avare ne se rassasiera pas de pain.

47. Domine Pater, et Deus vitæ meæ, extolentiam oculorum meorum ne dederis mihi, et omne desiderium averta a me. *Ibid.* 23, v. 4-5.

Seigneur mon Père et le Dieu de ma vie, ne me donnez point des yeux altiers, et détournez de moi toute cupidité.

48. Annuens oculo fabricat iniqua, et nemo eum abjiciet. *Ibid.* 27, v. 25.

Celui qui flatte de ses regards ourdit une trame inique, et nul ne s'en défendra.

49. Memento, quoniam malus est oculus nequam. *Ibid.* 31, v. 14.

Souviens-toi combien est funeste l'œil mauvais.

20. Nequius oculo, quid creatum est? *V.* 15. Qu'y a-t-il de plus mauvais que l'œil?

21. Oculi sublimes hominis humiliati sunt, et incurvabitur altitudo virorum. *Isa.* 2, v. 11.

Les yeux du superbe seront humiliés; l'orgueil humain sera abattu.

22. Ascendit mors per fenestras nostras. *Jer.* 9, v. 21.

La mort est montée par nos fenêtres.

23. Oculus meus deprædatus est animam meam. *Thren.* 3, v. 51.

Mon œil a consumé ma vie.

24. Unusquisque offensiones oculorum suorum abjiciat. *Ezech.* 20, v. 7.

Que chacun éloigne les scandales de ses yeux.

25. Si oculus tuus dexter scandalizat te, erue eum, et projice abs te, etc. *Matth.* 5, v. 29.

Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le et jetez-le loin de vous.

26. Si oculus tuus fuerit nequam, totum corpus tuum tenebrosus erit. *Ibid.* 6, v. 23.

Si votre œil est mauvais, tout votre corps sera ténébreux.

27. Quid vides festucam in oculo fratris tui, et trabem in oculo tuo non vides? *Pros. Ibid.* 7, v. 3.

Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, et ne voyez-vous pas une poutre dans votre œil?

28. Aut quomodo dicis fratri tuo: Sine ejiciam festucam de oculo tuo; et ecce trabs est in oculo tuo? *V.* 4.

Ou comment dites-vous à votre frère: Laissez-moi ôter une paille de votre œil, tandis qu'une poutre est dans le vôtre?

29. Hypocrita, ejice primum trabem de oculo tuo. *V.* 5.

Hypocrite, ôtez premièrement la poutre de votre œil.

OCULUS DEI (OEIL DE DIEU).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Pulchriores sunt oculi ejus vino, et dentes ejus lacte candidiores. *Gen.* 49, v. 12.

Ses yeux sont plus limpides que le vin, et ses dents plus blanches que le lait.

2. Oculi Domini contemplantur universam terram, et præbent fortitudinem his, qui corde perfecto credunt in eum. *2 Par.* 16, v. 9.

Les yeux du Seigneur contemplent toute la terre, et ils donnent de la force à ceux qui croient en lui de tout leur cœur.

3. Oculi ejus super vias hominum, et omnes gressus eorum considerat. *Job* 34, v. 21.

Les yeux du Seigneur sont sur les voies de l'homme, et il compte tous ses pas.

4. Oculi ejus in pauperem respiciunt, palpebræ ejus interrogant filios hominum. *Psal.* 10, v. 5.

Ses yeux sont ouverts sur le pauvre, ses paupières interrogent les enfants des hommes.

5. De vultu tuo judicium meum prodeat, oculi tui videant æquitates. *Ps.* 16, v. 3.

Mon jugement sortira de la lumière de votre visage, vos yeux verront la justice de ma cause.

6. Oculi mei ad fideles terræ, ut sedeant mecum. *Ps.* 100, v. 8.

Mes yeux se tournèrent vers les justes de la terre pour les faire habiter auprès de moi.

7. Imperfectum meum viderunt oculi tui, et in libro tuo omnes scribentur. *Ps.* 138, v. 15.

Vos yeux m'ont vu lorsque j'étais encore tout informe, et tous les hommes sont écrits dans votre livre.

8. In omni loco oculi Domini contemplantur bonos et malos. *Prov.* 15, v. 3.

Les yeux de l'Éternel sont en tout lieu, observant les bons et les méchants.

9. Omnes viæ hominis patent oculis ejus, spirituum ponderator est Dominus. *Ibid.* 16, v. 2.

Toutes les voies de l'homme sont devant ses yeux ; le Seigneur pèse les esprits.

10. Oculi Domini custodiunt scientiam, et supplantantur verba iniqui. *Ibid.* 22, v. 12.

Les yeux du Seigneur gardent l'homme qui aime la science, et il confond les discours des pervers.

11. Oculi Domini ad timentes eum, et ipse agnoscit omnem operam hominis. *Eccli.* 15, vers. 20.

Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent, et lui-même connaît toutes les œuvres de l'homme.

12. Non intelligit (scilicet peccator) quoniam omnia videt oculus Dei. *Pros. Ibid.* 23, v. 27.

Il n'a pas compris, le pécheur, que l'œil du Seigneur voit toutes choses.

13. Non cognovit quoniam oculi Domini multo plus lucidiores sunt super solem, V. 28.

Et il n'a pas su que les yeux du Seigneur sont plus lumineux que le soleil,

14. Circumspicientes omnes vias hominum, et profundum abyssi, et hominum corda intuentes in absconditis partibus. V. 29.

Qu'ils pénètrent toutes les voies des mortels, la profondeur des abîmes, les secrets des cœurs et les lieux les plus cachés.

15. Oculi Dei in diligentes se. *Ibid.* 34, v. 15.

Les yeux de Dieu reposent sur ceux qui l'aiment.

16. Oculi Domini super timentes eum. V. 19.

Les yeux du Seigneur veillent sur ceux qui le craignent.

17. Opera omnis carnis coram illo, et non est quidquam absconditum ab oculis ejus. *Ibid.* 39, v. 24.

Les œuvres de tous les hommes sont devant lui, et rien n'est caché à ses yeux.

18. Dominus exercituum magnus consilio, et incomprehensibilis cogitatu, cujus oculi aperti sunt super omnes vias filiorum Adam, etc. *Jer.* 32, v. 19.

Seigneur, Dieu des armées, vous êtes grand dans vos conseils et incompréhensible dans vos pensées ; vos yeux sont ouverts sur toutes les voies des enfants d'Adam.

19. Non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus : omnia autem nuda et aperta sunt oculis ejus. *Hebr.* 4, v. 13.

Aucune créature n'est invisible pour lui, mais tout est à nu et à découvert devant ses yeux.

ODISSE DEI

(HAÏR, ACTION DE DIEU).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Odisti omnes, qui operantur iniquitatem ; perdes omnes, qui loquuntur mendacium. *Ps.* 5, v. 6.

Vous haïssez ceux qui commettent l'iniquité, vous perdez ceux qui profèrent le mensonge.

2. Sex sunt, quæ odit Dominus, et septimum detestatur :

Il y a six choses que le Seigneur hait, et il a la septième en abomination :

Oculos sublimes,
Linguam mendacem,
Manus effundentes innoxium sanguinem,
Cor machinans cogitationes pessimas,
Pedes veloces ad currendum in malum,
Proferentem mendacia, testem fallacem,
Et eum qui seminat inter fratres discordias. *Prov.* 6, v. 16, etc.

Les yeux altiers,
La langue menteuse,
Les mains qui versent le sang innocent,

Le cœur qui médite de noires pensées,

Les pieds qui se hâtent de courir au mal,

Le faux témoin qui respire la perfidie,

Et celui qui sème la discorde entre les frères.

3. Nescit homo, utrum amore, an odio dignus sit. *Eccles.* 9, v. 1.

L'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine.

4. Diligis omnia, quæ sunt, et nihil odisti eorum, quæ fecisti : nec enim odiens aliquid constituisti, aut fecisti. *Sap.* 11, v. 25.

Vous aimez tout ce qui est, et vous ne haïssez rien de tout ce que vous avez fait ; car vous n'avez rien créé, rien établi avec haine.

5. Odio sunt Deo impius et impietas ejus. *Sap.* 14, v. 9.

Dieu a également en horreur l'impie et son impiété.

6. Altissimus odio habet peccatores, et misericors est pœnitentibus. *Eccli.* 12, v. 3.

Le Très-Haut a les pécheurs en haine, et il a pitié de ceux qui se repentent.

ODISSE DEUM (HAÏR DIEU).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Qui oderunt te, induentur confusione. *Job* 8, *in fine.*

Tes ennemis seront confondus.

2. Superbia eorum, qui te oderunt, ascendit semper. *Ps.* 73, *in fine.*

L'orgueil de tes ennemis monte sans cesse.

3. Nonne qui oderunt te, Domine, oderam ? *Ps.* 138, v. 20.

Seigneur, n'ai-je pas haï ceux qui vous haïssent ?

4. Omnes, qui me oderunt, diligunt mortem. *Prov.* 8, *in fine.*

Tous ceux qui me haïssent aiment la mort.

5. Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit. *Joan. 15, v. 18.*
Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous.
6. Qui me odit, et Patrem meum odit, etc. *V. 23.*
Celui qui me hait hait aussi mon Père.

ODISSE HOMINIS

(HAIË, ACTION DE L'HOMME).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Non oderis fratrem tuum in corde tuo. *Lev. 19, v. 17.*
Tu ne haïras point ton frère en ton cœur.
2. Odisti me, et non diligis. *Judic. 14, v. 16.*
Vous m'avez haïe, vous ne m'aimez point.
3. Exosam eam habuit Amnon odio magno nimis : ita ut majus esset odium, qui oderat eam, amore quo antedilexerat. *2 Reg. 13, v. 15.*
Aussitôt Amnon fut saisi d'une grande haine, en sorte que la haine qu'il ressentait était plus grande que l'amour qu'il avait eu pour elle.
4. Diligis odientes te, et odio habes diligentes te. *Ibid. 19, v. 6.*
Vous aimez ceux qui vous haïssent, et vous haïssez ceux qui vous aiment.
5. Qui oderunt te, induentur confusione. *Job 8, in fine.*
Tes ennemis seront confondus.
6. Qui diligit iniquitatem, odit animam suam. *Ps. 10, v. 6.*
Celui qui aime l'iniquité déteste son âme.
7. Respice inimicos meos, quoniam multiplicati sunt, et odio iniquo oderunt me. *Ps. 24, v. 20.*
Jetez les yeux sur mes ennemis, voyez leur multitude, considérez avec quelle injuste fureur ils s'acharment contre moi.
8. Odivi ecclesiam malignantium, et cum impiis non sedebo. *Ps. 25, v. 5.*
Je hais l'assemblée des pervers, et je n'ai pas pris place avec les impies.
9. Qui oderunt justum, delinquent. *Ps. 33, v. 21.*
Ceux qui haïssent le juste seront désolés.
10. Multiplicati sunt, qui oderunt me inique. *Ps. 37, v. 20.*
Ceux qui me haïssent injustement s'accroissent de jour en jour.
11. Multiplicati sunt super capillos capitis mei, qui oderunt me gratis. *Ps. 68, v. 5.*
Ceux qui me haïssent sans sujet sont plus nombreux que les cheveux de ma tête.
12. Qui diligitis Dominum, odite malum. *Ps. 96, v. 11.*
Vous qui aimez le Seigneur, haïssez le mal.
13. Iniquos odio habui, et legem tuam dilexi. *Ps. 118, v. 113.*
J'ai haï les méchants, et j'ai aimé votre loi.
14. Omnem viam inquam odio habui. *V. 128.*
J'ai détesté tous les sentiers de l'iniquité.
15. Iniquitatem odio habui, et abominatus sum. *V. 163.*
J'ai détesté l'iniquité, et j'ai été un objet d'opprobre.
16. Nonne qui oderunt te, Domine, oderam? *Pros. Ps. 138, v. 20.*
Seigneur, n'ai-je point haï ceux qui vous haïssaient?
17. Perfecto odio oderam illos, et inimici facti sunt mihi. *V. 21.*
Je les haïssais d'une haine parfaite, et ils sont devenus mes ennemis.
18. Timor Domini odit malum : arrogantiam, et superbiam, et viam pravam detestor. *Prov. 8, v. 13.*
Celui qui craint le Seigneur hait le mal; je hais l'arrogance, et l'orgueil, et la voie oblique.
19. Odium suscitatur rixas, et universa delicta operit charitas. *Ibid. 10, v. 12.*
La haine excite les querelles, et l'amour couvre toutes les fautes.
20. Abscondunt odium labia mendacia. *V. 18.*
Les lèvres menteuses cachent la haine.
21. Fratres hominis pauperis oderunt eum. *Ibid. 19, v. 7.*
Les frères du pauvre le haïssent.
22. Qui operit odium fraudulenter, revelabitur malitia ejus. *Ibid. 26, v. 26.*
Celui qui cache trahusement sa haine verra sa malice dévoilée.
23. Qui cum fure participat, odit animam suam. *Ibid. 29, v. 24.*
Celui qui s'associe avec un voleur est ennemi de sa propre vie.
24. Tres species odivit anima mea :

{ Tres species odivit anima mea : {	Pauperem superbum,
	Divitem mendacem,
	Senem fatuum. <i>Eccli. 25, v. 3-4.</i>

Mon âme a détesté trois sortes de personnes : {	Le pauvre superbe,
	Le riche menteur,
	Le vieillard vain et insensé.
25. Odite malum, et diligite bonum. *Amos 5, v. 15.*
Détestez le mal et aimez le bien.
26. Qui odio habetis bonum, et diligitis malum. *Mich. 3, v. 2.*
Vous qui haïssez le bien et aimez le mal...
27. Si quis venit ad me, et non odit patrem suum, et matrem, et uxorem, et filios, et fra-

tres, et sorores, et animam suam, non potest meus esse discipulus. *Luc. 14, v. 26.*

Si quelqu'un vient avec moi, et ne hait point son père et sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple.

28. Qui amat animam suam, perdet eam, et qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam. *Joan. 12, v. 25.*

Celui qui aime sa vie la perdra, et celui qui hait sa vie en ce monde la garde pour la vie éternelle.

29. Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit, etc. *Ibid. 15, v. 18.*

Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a hait avant vous.

30. Qui dicit se in luce esse, et fratrem suum odit, in tenebris est. *Pros. 1 Joan. 2, v. 9.*

Celui qui prétend être dans la lumière et qui hait son frère, est encore dans les ténèbres.

31. Qui diligit fratrem suum, in lumine manet; qui autem odit fratrem suum, in tenebris ambulat, et nescit quo eat. *V. 10 et 11.*

Celui qui aime son frère demeure dans la lumière; mais celui qui hait son frère marche dans les ténèbres, et il ne sait où il va.

32. Omnis qui odit fratrem suum, homicida est. *Ibid. 3, v. 15.*

Tout homme qui hait son frère est homicide.

condit, et hominem ipsum, non tantum vitia ejus, malevolentia persequitur. *De Fruct. carnis et spir. c. 5, post init. p. 160, F, t. 2.*

La haine est ce qui, dans l'espoir de la vengeance, cache les mouvements de la colère, les rend par là plus violents et plus tenaces, et poursuit de ses mauvais desseins l'homme lui-même.

Odium est mala voluntas, qua quis vult alii malum. *Sup. Ecclesiast. c. 5, in fine, f. 281, col. 2, t. 3.*

Hugo card.

La haine est un mauvais désir de la volonté qui porte à souhaiter du mal à autrui.

SENTENTIE PATRUM.

1. Qui odit non alium prius, quam seipsum occidit. *Precat. 2 ante Missam, ante med. col. 1266, A, t. 4.*

S. Ambr.

Celui qui hait se tue lui-même avant de tuer son prochain.

2. Odium prima filia est invidiæ, et oritur frequenter ex ira. *Parte 2, tit. 8 de Invidia, c. 3, in princ. f. 248, col. 4.*

S. Antonin

La haine est la première fille de l'envie et provient souvent de la colère.

3. Injustus sic odit justum, ut nolit eum esse. *Sup. Ps. 36, conc. 2, in princ. p. 492, C, t. 8.*

S. Aug.

L'impie hait le juste au point de souhaiter qu'il soit anéanti.

4. Hoc est perfecto odio odisse, ut nec propter vitia homines oderis, nec vitia propter homines diligas. *Sup. Ps. 138, ante finem, vers. 21, Perfecto odio oderam illos, pag. 1102, C, tom. 8.*

Haïr d'une haine parfaite, c'est ne point haïr les hommes à cause de leurs vices, c'est ne point aimer les vices à cause des hommes.

5. Sit hominis in animam suam amor ut pereat, odium ne pereat. Si male amaveris, tunc odisti; si bene oderis, tunc amasti. Felices qui oderunt custodiendo, ne perdant amando. *Tract. 51 sup. Evang. Joan. de c. 12, statim a med. p. 255, B, t. 9.*

L'homme qui aime son âme la perdra; mais s'il la hait, il la sauvera. S'il a pour elle un amour mal entendu, il la hait; et s'il a pour elle une haine bien entendue, cette haine est de l'amour. Heureux ceux qui haïssent leur âme pour la sauver, de peur de la perdre en l'aimant.

6. Necessè est ut nos oderit mundus, quos cernit nolle quod diligit. *Ibid. Tract. 87 de c. 15, in med. p. 312, C.*

Il est nécessaire que le monde nous haïsse quand il nous voit mépriser ce qu'il aime.

7. Festuca in oculo, ira est; trabs in oculo, odium est. Festuca initium trabis est: nam trabs quando nascitur, prius festuca est. Rigando festucam, perducis ad trabem; alenda iram malis suspicionibus, perducis ad odium. *De Verb. Dom. Serm. 16, in princ. p. 45, B, tom. 10.*

La paille dans l'œil, c'est la colère; la poutre dans l'œil, c'est la haine; car la poutre à sa naissance n'est pas plus

ODIUM IN GENERE

(HAINE EN GÉNÉRAL).

ETYMOLOGIA.

Gassiodor. Odium dictum est, quasi oris repudium. *Sup. Ps. 138, circa fin. v. 22, f. 213, col. 3.*

Qui dit haine dit répudiation de visage.

DEFINITIO.

S. Aug. Quid est odium? ira inveterata: ira inveterata si facta est, jam odium dicitur. *Hom. 42 ex quinquaginta Hom. in med. p. 363, A, t. 2,*

Qu'est-ce que la haine? une colère invétérée; oui, si on laisse vieillir une colère invétérée, on appelle cela de la haine.

S. Bonav. Odium est voluntas affectans proximo malum, ut careat contristante bono. *Part. 1 Centilog. sect. 19, in fine, p. 63, col. 2, D, t. 6, part. 1.*

La haine est un acte de la volonté souhaitant du mal au prochain, afin qu'il soit privé d'un bien dont nous sommes jaloux.

S. Greg. Nyss. Odium est alienatio ab eo quod est injucundum, et aversio ab eo quod molestia afficit. *Hom. sup. Eccles. circa init. col. 219, C.*

La haine consiste à s'éloigner de ce qui est désagréable et à éviter ce qui cause de la peine.

Hugon a S. Victor. Odium est, quod motum irati animi morosius et tenacius spe vindictæ mordaciter abs-

grosse que la paille. En arrosant cette paille, vous ferez croître une poutre; en entretenant la colère par de mauvais soupçons, vous faites naître la haine.

S. Aug.

8. Odiū tenebræ sunt : non enim potest fieri, ut qui odit alterum, non sibi prius noceat : illum lædere conatur extrinsecus, se vastat intrinsecus. *Pros.*

La haine est un aveuglement, car il est impossible que celui qui hait quelqu'un ne se nuise pas à lui-même; il cherche à blesser extérieurement celui qu'il hait, et il se blesse lui-même intérieurement.

9. Lædit animum suum, qui odit alterum : ipse enim sibi inimicus est, qui odit alterum. *Ibid. Serm. 16, post init. p. 46, C.*

C'est nuire à son âme que de haïr son semblable, car on est ennemi de soi-même quand on hait le prochain.

10. Deus odit et amat : odit tua, amat te : odit quod fecisti, amat quod ipse fecit. Quæ sunt tua, nisi peccata ? et quis es tu, nisi quod fecit Deus ? *Ibid. Serm. 54, a med. p. 142, D.*

Dieu vous hait et vous aime : il hait vos vices, il aime votre personne ; il hait vos œuvres, il aime l'ouvrage de ses mains. Quelles sont vos œuvres, si ce ne sont celles du péché ? et qu'êtes-vous vous-même, si ce n'est l'ouvrage de Dieu ?

11. Rens in oculis Dei, concepto odio jam tenetur. *Hom. 5 ex quinquag. Hom. post med. p. 287, B, t. 10.*

Sitôt que la haine entre dans le cœur, on est coupable aux yeux de Dieu.

12. Amor perversus ab odio, odium rectum ab amore est. *Ibid. Hom. 37, circa med. p. 352, litt. D.*

Un amour pervers tient de la haine, et une haine bien entendue tient de l'amour.

13. In odio perseverare, diabolicum est. *Sermone 9 ad fratres in eremo, in pr. p. 922, D, tom. 10.*

Persévérer dans la haine, c'est un crime diabolique.

14. Nec Deum laudare, nec ab eo exaudiri meretur, qui odium servat in corde. *Ibid. ante med. p. 922, D.*

On n'est digne ni de louer Dieu, ni d'en être écouté, quand on conserve de la haine dans son cœur.

15. Qui odium in corde portat, secundus diabolus est. *Ibid. Serm. 28, post med. p. 951, litt. B.*

Porter de la haine dans son cœur, c'est marcher à la suite du diable.

16. Inveterascens ira fit odium. *Epist. 149, in med. t. 2.*

Une colère que l'on garde longtemps devient de la haine.

17. Mala vota sunt, optare habere quem oderis vel quem timeas, ut possit esse quem vincas. *Lib. 4 de Civit. Dei, cap. 15, circa med. tom. 5.*

C'est un coupable désir que de souhaiter d'avoir à haïr ou à craindre pour avoir à vaincre.

18. Perfectum odium debet malis, qui secundum Deum vivit, ut nec propter vitium oderit hominem, nec amet vitium propter ho-

minem : sed oderit vitium, amet hominem. Sanato enim vitio, totum quod anare nihil autem quod debeat odisse, remanebit. *Ibid. lib. 14, c. 6, in fine.*

S. Aug.

Celui-là doit aux méchants une haine parfaite, qui vit selon Dieu : non que pour le vice il haisse l'homme, ou qu'il aime le vice à cause de l'homme ; il faut qu'il haisse le vice et qu'il aime l'homme. Le vice guéri, il reste tout ce qu'il doit aimer, rien de ce qu'il doit haïr.

19. Superbia odit cum sociis æqualitatem. *Ibid. lib. 19, c. 12, post med.*

L'orgueil ne souffre pas d'égaux.

20. Gratis odit, qui nullum ex odio commodum quærit, vel incommodum fugit : sic oderunt Dominum impij. *Tract. 91 sup. Joan. ante finem, t. 9.*

On hait gratuitement quand la haine ne procure aucun bien ou n'éloigne aucun mal : telle est la haine des impies pour le Seigneur.

21. Sicut qui charitatem habet, is Deum habet : sic qui odium habet, is diabolum in seipso nutrit. *De Institut. monach. circa med. f. 40, p. 1, t. 2, edit. Paris. 1550.*

S. Basil. Mag.

De même que celui qui a la charité possède Dieu, ainsi celui qui a de la haine entretient le diable dans son corps.

22. Frustra niti, nec aliud se fatigando nisi odium quærere, extremæ dementiæ est. *In suis Proverbiis, verbo Frustra, p. 189, t. 2.*

V. Beda.

Faire des efforts en vain et ne rechercher que la haine au prix de ses fatigues, c'est le comble de la démence.

23. Tecta odia pejora sunt, quam aperta. *Ib. verbo Tecta, p. 199, t. 2.*

Une haine cachée est pire qu'une haine déclarée.

24. Odiū nec per passionem deletur, nec per martyrium purgatur, nec per sanguinem effusum abluitur. *Serm. 36 ad soror. in princ. fol. 90, col. 4, L.*

S. Bern.

La haine ne disparaît point par la souffrance, ne s'extingue point par le martyre, ne se détruit point par l'effusion du sang.

25. Apud sapientes nullus prorsus odio locus relinquitur : nam bonos quis nisi stultissimus oderit ? Malos vero odisse, ratione caret. *Pros.*

Boetius.

Aux yeux du sage, il n'est aucune excuse pour la haine ; car quel est l'homme, à moins d'être au comble de la démence, qui haïra les bons ? Quant aux méchants, les haïr serait inexplicable.

26. Nam sicuti corporum languor, ita odii vitiositas quidam est quasi morbus animorum : cum ægros corpore minime dignos odio, sed potius miseratione judicemus. *Lib. 4 Consolat. philos. pros. 4, in fine.*

La haine est un vice de l'âme, comme la langueur est une maladie du corps ; puisque nous ne croyons pas les malades dignes de haine, mais de pitié, nous ne devons pas non plus haïr ceux dont l'âme est attaquée par ce vice.

27. Ubi odium est, ibi voluntatis dissidium. *Expos. 2 sup. Ps. 118, c. 8, v. 1, art. 1, p. 233, D, tom. 2.*

S. Bonav.

Partout où se montre la haine, il y a défaillance de la volonté.

- S. Bonav. 28. Si culpa malorum sit odienda, natura tamen est amanda. *Sup. Joan. c. 15, in illud, Mundus vos odit, p. 393, col. 1, tom. 2.*
S'il faut haïr les fautes des méchants, du moins il faut aimer leur personne.
- Dionysius Carthus. 29. Odium via est ad homicidium. *Sup. Ep. 1 Joan. c. 3, art. 4, in fine, f. 51, D.*
La haine est la voie qui mène à l'homicide.
- Gloss. ord. 30. Gratis odit, qui nullum ex odio commodum quærit, vel incommodum fugit : sic impii oderunt Christum. *Sup. Joan. c. 16, in illud, Quia odio habuerunt me gratis, t. 5.*
On haït gratuitement quand la haine ne procure aucun bien ou n'éloigne aucun mal : telle est la haine des impies pour le Christ.
- S. Hier. 31. Frustra niti, neque aliud fatigando, nisi odium quærere, extremæ dementiae est. *In præfatione sup. Esdræ, in princ. p. 21, A.*
Faire des efforts en vain et ne chercher autre chose que la haine en se donnant beaucoup de peine, c'est le comble de la démente.
32. Quid ab odio mercedis accipit, qui odit, nisi horribiles animæ tenebras, et confusæ mentis horrorem? Qui vultu semper animoque mœrente voto, quo alteri vult nocere, seipsum cruciat. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetr. post med. pag. 20, C.*
Quel fruit retire de la haine celui qui en est rempli, si ce ne sont d'épouvantables ténèbres pour son âme et un affreux désordre pour son esprit? Il a toujours le visage et le cœur attristés par le souhait de vengeance qu'il médite contre son prochain.
33. Nihil tam contrarium, nihil tam execrabile Deo, quam aliquem odisse. *Tom. 4, Epist. 14 ad Mauritii filiam, ante finem, p. 92, C.*
Rien n'est si odieux, si abominable aux yeux de Dieu, que la haine que l'on a pour autrui.
- S. Hilari. 34. Quam dedecorosus est odiorum stimulus et livoris anxietas! Quanta perturbatio eorum est! *Sup. Ps. 125, circa med. f. 88, col. 4.*
Qu'il est honteux d'être aiguillonné par la haine et tourmenté par la jalousie! Quel trouble ne jettent pas en nous ces deux vices!
35. Religiosum est odium, quoties is nobis odio est, qui Deum odit. *Sup. Ps. 138, sub finem, f. 115, col. 2.*
Notre haine est pieuse quand nous haïssons celui qui haït Dieu.
- Hugo card. 36. Odire eum, qui non læsit, diabolicum est. *Sup. Joan. c. 8, f. 342, col. 4, t. 6.*
Haïr celui qui ne nous a fait aucun tort, c'est un crime diabolique.
- S. Ignat. mart. 37. Ubi ira et odium, ibi Deus minime habitat. *Ep. 9 ad Philadelph. post med. apud Bibl. Patr. t. 1, p. 86, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*
Là où se trouvent la colère et la haine, il ne saurait y avoir de la place pour Dieu.
- S. Joan. Chr. 38. Odium telum est diaboli. *Hom. 3 sup. Gen. ante finem, col. 17, B, t. 1.*
La haine est un trait lancé par le diable.
39. Odium fratrum, gravis afflictio est; et quando animam invaserit, non prius eam relinquit, donec in extremam absurditatem eam inducat. *Ibid. Hom. 61, post init. col. 475, litt. D.*
La haine entre frères est une grande affliction; quand elle a envahi leur âme, elle ne l'abandonne qu'après l'avoir fait tomber dans les plus déplorables aberrations.
40. Odio dignus est, qui aliud quam quod profitetur, exercet. *Pros.*
On est digne de haine quand la conduite ne répond pas au langage.
41. Contumaciæ crimen est, quod oderis facere, quod damnaveris velle, quod horrueris exercere.
C'est pécher par désobéissance que de faire ce que l'on haït, que de désirer ce que l'on réprouve, que de pratiquer ce que l'on abhorre.
42. Amare probatur, qui quod odit, exercet; et odisse vicissim, qui quod se amare mentitur, non facit. *Serm. de Moyse, sub fin. col. 570, A, t. 1.*
Faire une chose que l'on haït, c'est prouver qu'on l'aime; et réciproquement, ne point faire une chose que l'on prétend aimer, c'est la haïr.
43. Qui nescit odisse, nec tritari cognovit: sed continue gaudens, bonis suis perfruitur. *Hom. 62 sup. Matth. oper. perf. ante fin. col. 521, B, t. 2.*
Celui qui ne sait pas haïr ne saurait être sujet à la tristesse, car c'est avec joie qu'il jouit toujours de ses biens.
44. Odium spiritus est tenebrarum, et ubicunque insederit, sordidat pulchritudinem sanctitatis. *Hom. 13 sup. Matth. oper. imperf. ab init. col. 824, C, t. 2.*
La haine est un esprit de ténèbres, et partout où elle se montre, elle ternit le bel éclat de la sainteté.
45. Non potest hominem odisse, qui Deum amat: nec potest Deum amare, qui hominem odit. *Ibid. Hom. 42, ante finem, col. 1044, A.*
On ne peut haïr l'homme quand on aime Dieu, et l'on ne peut aimer Dieu quand on haït l'homme.
46. Odium omne malum suggerit. *Ibid. ante fin. col. 1044, D.*
La haine fomenté toute sorte de maux.
47. Apertum extremæ malitiæ indicium est, fratrem odisse. *Serm. septimo sup. Epist. ad Romanos, in Morali, post init. col. 70, A, t. 4.*
Haïr son frère, c'est donner une preuve manifeste d'une extrême méchanceté.
48. Etiam si hostes, etsi ethnici sint, non tamen odisse oportet. Odisse vero non illos, sed dogma; non hominem, sed opus malum. Homo enim Dei opus est, error diaboli. *Hom. 33 sup. 1 Cor. post med. col. 589, A, t. 4.*
Ce sont des ennemis, ce sont des païens, qu'importe! il ne faut pas les haïr. Mais il faut haïr non pas leur personne, mais leur doctrine; non pas l'homme, mais ses œuvres d'iniquité; car l'homme est l'œuvre de Dieu, l'erreur celle du diable.

Jean Trith.

49. Quisquis fratrem suum odio persecuitur, se primum a capite dividit, ac deinde injuriam Christo facit. *Part. 1 de Regione claustr. tract. 2, reg. 2, art. 4, ante finem, pag. 592, col. 1.*

Quiconque poursuit son frère de sa haine se sépare d'abord de la tête et fait ensuite une injure à Jésus-Christ.

S. Isidorus Hispal.

50. Bonorum discretio est, non odire personas, sed culpas. *Lib. 2 de summo Bono, c. 3, sent. 8, p. 638, col. 2.*

Les gens de bien ont pour principe de haïr, non pas les personnes, mais les fautes dont elles sont coupables.

51. Odium

A regno Dei hominem separat,
A cœlo subtrahit,
A paradiso dejicit;
Nec passione admittitur,
Nec martyrio expiatur,
Nec sanguine effuso deletur. *Lib. 2 de Synon. c. 7, in calce, p. 316, col. 2.*

La haine

Sépare l'homme du royaume de Dieu,
Eloigne du ciel,
Fait perdre le paradis;
Ne disparaît pas par la souffrance,
Ne s'expie point par le martyre,
Ne se détruit point par l'effusion du sang.

S. Leo I.

52. Nulli christiano quemquam odisse permittitur: quia nemo nisi in remissione peccatorum salvatur. *Serm. 10 Quadrages. circa med.*

Il n'est permis à aucun chrétien de haïr qui que ce soit, parce que personne ne peut être sauvé qu'en pardonnant les injures qu'il reçoit.

Ludev. Hles.

53. Ingens malum, ingens prorsus malum est odium in proximum, quo animam occupante, nihil jam geritur, nihil fit quod Deo placeat. *Pros.*

C'est un grand mal, oui, un grand mal de haïr le prochain; tant que cette haine obsède une âme, on ne fait rien, il n'est rien qui puisse plaire à Dieu.

54. Quamvis multum jejunes, quamvis elemosynas largiter tribuas, quamvis templum assidue ingrediaris, jugiterque ores, si fratrem odisti, non ex numero filiorum Dei es. *In Can. vitæ spirit. c. 31, ante finem.*

Vous avez beau jeûner, faire d'abondantes aumônes, fréquenter assidument le temple, faire continuellement des prières, si vous haïssez votre frère, vous n'êtes pas du nombre des enfants de Dieu.

Petr. Blesens.

55. Odium perfectum, sive perfectorum est, si peccatum in homine, non hominem in peccato habetis exosum. *Epist. ad Henricum Bajocens. ep. in fine, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 741, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

La haine parfaite ou la haine des hommes parfaits consiste à haïr le péché dans les personnes, et non pas les personnes à cause de leurs péchés.

S. Valerian.

56. Infinita virtus est, odium vicisse beneficiis: nam ille inter cæteros palmas perfectæ virtutis obtinet, qui ad vicem veneni pocula dulci melle componit. *Homil. 12, circa init.*

apud Bibl. Patr. t. 5, parte 3, p. 489, col. 1, S. Valerian. C, edit. Colon. 1618.

C'est un acte d'un mérite infini que de vaincre la haine par les bienfaits; car celui-là gagne sur tous les autres la palme d'une vertu parfaite, qui, en retour d'un breuvage empoisonné, présente une coupe remplie d'un miel doux.

57. Integræ dilectionis est cumulus, odium amore repensare. *Ibid.*

Répondre à la haine par l'amour, c'est le comble de la charité parfaite.

58. Sæpe odiis odia compensantur, et ad compensandum facinus vicaria injuria. *Ibid. post init. etc.*

Souvent la haine compense la haine, et pour compenser un crime, l'injustice offre son concours.

59. Odiorum semina abundantissimos iniquitatis fructus reddunt, et scelerum pœnas operantur. *Ibid.*

Les semences de haine produisent les fruits les plus abondants d'iniquité et sont le principe des peines réservées aux crimes.

60. Cessant odia, ubi non reputatur injuria. *Ibid. in med. p. 489, col. 2, F.*

Les haines cessent dès qu'on ne se croit plus offensé.

61. Non habet in eo locum ruina vitiorum, qui calcatis odiis iterum charitatis custodit affectum. *Ibid. statim a med. etc.*

Le vice ne trouve rien à ruiner en celui qui, foulant aux pieds toute haine, conserve toujours les sentiments de la charité.

62. Vitemus semper odia, sed ut odia vitare possimus, ante omnia causas vitemus odiorum. *Ibid. ante fin. p. 490, col. 1, B.*

Évitons toujours la haine; mais pour pouvoir éviter la haine, il faut éviter avant tout les causes qui la produisent.

SENTENTIE PAGANORUM.

63. Odium amicitiae venenum est. *De Amicit. post med. t. 4.*

Cicero.

La haine est le poison de l'amitié.

64. Turpe est odisse quem laudes: quanto vero turpius ob id aliquem odisse, propter quod misericordia dignus est? *Lib. 3 de Ira, c. 29, in princ. p. 454, t. 1.*

Seneca.

Il est honteux de haïr celui qu'on loue; mais combien plus honteux est-il de haïr quelqu'un pour un motif qui devrait plutôt exciter notre commisération à son égard?

65. Nullum est odium perniciosius, quam beneficii violati pudere. *Epist. 81, p. 706, t. 2.*

Il n'est pas de haine plus pernicieuse que celle qui provient de la honte que l'on ressent d'un bienfait dévoilé.

66. Pejora sunt tecta odia, quam aperta. *De Moribus, circa med. p. 677, edit. Basileæ 1537.*

Une haine cachée est pire qu'une haine déclarée.

67. Quamvis agas id, ut ne quis merito tuo te oderit, erant tamen semper qui oderint. *In suis Proverbiis in fine positus, Q.*

Bien que vous fassiez tous vos efforts pour éviter que personne n'ait raison de vous haïr, vous trouverez toujours quelqu'un qui vous haïra.

ODIUM DEI (HAINE DE DIEU).

DEFINITIO.

Collector. Odiū Dei est actus voluntatis, Deum ut disconvenientem aversantis.

La haine de Dieu est une acte de la volonté qui repousse Dieu comme un objet désagréable.

SENTENTIE PATRUM.

S. Aug. 1. Absit ut hoc in nobis Deus oderit, in quo nos reliquis animantibus excellentiores creavit. *Epist. 222, post init. t. 2.*

Non, Dieu ne peut pas haïr en nous ce en quoi il nous a créés supérieurs au reste des animaux.

2. Deus non odit homines, in quantum homines sunt, sed in quantum peccatores. *Contra Adimant. c. 17, ante med. t. 6.*

Dieu ne haït pas les hommes en tant qu'ils sont hommes, mais en tant qu'ils sont pécheurs.

3. Tria sunt hominum genera, quæ odit Deus : remanentem, retrocedentem et aberrantem. *De Cantico noco, cap. 4, in principio, tom. 9.*

Il est trois espèces d'hommes que Dieu haït : celui qui demeure stationnaire dans la voie de la vertu, celui qui y recule, celui qui vit dans l'erreur.

4. Odit Deus præsumptores de viribus suis. *Ibid. c. 8.*

Dieu haït ceux qui présument de leurs forces.

5. Non te amat Deus qualis es, sed odit te qualis es : ideo tui miseretur, quia odit te qualis es, ut faciat te qualis nondum es. *De decem Chordis, c. 8, post init. t. 9.*

Dieu ne vous aime pas tel que vous êtes, mais il vous haït tel que vous êtes ; et s'il vous prend en commisération, c'est parce qu'il vous haït tel que vous êtes pour faire de vous ce que vous n'êtes pas encore.

6. Mala quæ odit Deus, ipse non fecit. *Tract. 110 sup Joan. ante med. t. 9.*

Les maux que Dieu haït, il n'en est point l'auteur.

7. Deus odit et amat : odit tua, amat te ; odit quod fecisti, amat quod ipse fecit. Quæ sunt tua, nisi peccata ? Quis es tu, nisi quod fecit Deus ? *Serm. 54 de Verbis Dom. a med. tom. 10.*

Dieu vous haït et vous aime : il haït vos œuvres, il aime votre personne ; il haït ce que vous avez fait, il aime ce qu'il a fait lui-même. Quelles sont vos œuvres, si ce ne sont celles du péché ? Qu'êtes-vous, sinon l'ouvrage de Dieu ?

S. Bonav. 8. Tria sunt, quæ Deus odit : vanitas, iniquitas et malignitas ; et quantum est, quod detestatur, id est impietas. *Super Psal. 25, circa med. p. 97, col. 1, C, t. 1.*

Il est trois choses que Dieu haït : la vanité, l'iniquité et l'envie ; mais il est une chose qu'il déteste, c'est l'impie.

9. Diligere Dei, est velle alicui bonum conferre : odisse vero, est gratiam juste subtrahere. *Sup. Epist. ad Romanos, c. 9, articulo 13, prope med. f. 21, A.*

Dionysius
Cartus.

Quand Dieu veut conférer un bien à une personne, c'est une preuve qu'il l'aime ; mais le juste retrait de sa grâce est l'indice de sa haine.

10. Qui reus est divini odii, reus est æterni supplicii. *Sup. Matth. c. 12, f. 47, col. 1, t. 6.*

Hugo card.

Se rendre digne de la haine de Dieu, c'est mériter les supplices éternels.

11. Sicut in imagine sua rex honoratur, vel contemnitur : sic Deus in homine vel diligitur, vel oditur. *Hom. 42 sup. Matth. oper. imperf. ante finem, col. 1044, A, t. 2.*

S. Jo. in. Chr.

De même qu'on honore ou qu'on méprise un roi en honorant ou en méprisant son image, ainsi haït-on, aime-t-on Dieu en haïssant ou en aimant l'homme.

12. Nihil est tam invisum Deo, quam mens incesta et animus impurus. *In Epitome, cap. Cohibenda, circa init. p. 400.*

Laet Firm.

Rien n'est si odieux à Dieu qu'un cœur incestueux et un esprit impur.

13. Nihil odit Deus, nil punit in homine, nisi delictum. *De casto Connub. c. 21, ante finem, p. 200, col. 1, D, part. 1.*

S. Laur. Just.

Dieu ne haït, Dieu ne punit dans l'homme que les fautes dont il s'est rendu coupable.

14. Peccatum, Dei odium conciliat. *Sup. Machian, c. 2, post init. p. 504, col. 2, G, t. 1.*

S. Theobert.

Le péché provoque la haine de Dieu.

ODIUM SUI (HAINE DE SOI-MÊME).

SENTENTIE PATRUM.

1. Eger ægrofantem se odit, qualis est. *De decem Chordis, c. 8, post med. t. 9.*

S. Aug.

L'homme malade se haït en tant qu'il est malade, tel qu'il est.

2. Odi quod sum, et non sum quod amo. *Ep. 106, circa fin. t. 2.*

Je hais ce que je suis, et je ne suis pas ce que j'aime.

3. Dilectio sui in malo, melius odium sui vocatur. *De Doctrina christiana, c. 23, post med. p. 9, B, t. 3.*

S'aimer dans le mal, c'est plutôt se haïr.

4. Qui non diligit Deum, etiamsi se diligit, se odisse dicitur. *Lib. 14 de Trinitate, c. 14, post init. t. 3.*

Ne pas aimer Dieu, s'aimerait-on soi-même, c'est se haïr.

5. Sit hominis in animam suam amor ut pereat, odium ne pereat. Si male amaveris, tunc odisti : si bene oderis, tunc amasti. Felices

S. Aug. qui oderunt custodiendo, ne perdant amando. *Tractatu 51 sup. Evangelium Joannis, de capite 12, statim a med. p. 255, B, t. 9.*

L'homme, en aimant son âme, la perd, et il la sauve en la haïssant. Et en effet, l'aimer mal, c'est la haïr, et la bien haïr, c'est l'aimer. Heureux ceux qui la haïssent comme ils doivent pour la conserver, de peur de la perdre pour la trop aimer.

6. Oportet ut oderis in te opus tuum, et ames in te opus Dei. *Ibid. Tractatu 12, longe post med.*

En vous il faut haïr vos œuvres et aimer l'œuvre de Dieu.

7. Homines ament fieri, quod non sunt : oderint, quod fuerunt. *Hom. 27 ex quinquag. Homil. post init. t. 10.*

Que les hommes aiment à devenir ce qu'ils ne sont pas, et qu'ils haïssent ce qu'ils ont été.

S. Ponav. 8. Nullus potest perfecte invenire Deum, qui se perfecte non odit. *In Stimulo amoris, parte 2, c. 3, in fine, p. 212, col. 2, A, t. 7, parte 3.*

On ne peut parfaitement trouver Dieu quand on ne se haït pas parfaitement soi-même.

Dionysius Carhus. 9. Nullus vere Deum seu perfecte diligit, qui non se veraciter oderit. *De perfect. Charit. art. 37, circa med. f. 212, p. 1.*

On ne peut aimer Dieu d'un amour réel ou parfait quand on ne se haït pas véritablement soi-même.

S. Franciscus Assisias. 10. Qui vere pauper est spiritu, seipsum odit, et alios diligit. *In suis Opusc. in admonit. ad fratres, c. 14, in fine, p. 77, t. 1.*

Celui qui est véritablement pauvre d'esprit se haït lui-même et aime les autres.

S. Hier. 11. Gratias ago Deo meo, quod dignus sim, quem mundus oderit. *Tom. 3, Epist. ad Asellam, ante fin. p. 364, C.*

Je rends grâce à mon Dieu de ce que je suis digne de la haine du monde.

S. Joan. Chr. 12. Hæc est pugna periculosa, et hæc est gloriosa victoria : quæ poterit odisse quod amat, et amare quod odit. *Hom. 35 sup Matth. oper. imperfect. post med. col. 984, A, t. 2.*

C'est un périlleux combat et une glorieuse victoire de pouvoir haïr ce que l'on aime et aimer ce que l'on haït.

S. Thomas Aquinas. 13. Odium et abnegatio sui ipsius, est de necessitate salutis. *De Perfectione vite spirit. c. 10, ante med. t. 2.*

La haine et l'abnégation de soi-même sont des nécessités de salut.

SENTENTIA PAGANI.

Trismegist 14. Nisi, o fili, tuum corpus oderis, teipsum amare non poteris : quamprimum vero non te, sed Deum ipsum dilexeris. *Lib. de Potestat. et Sap. Dei, cui titulus Pimander, c. 4, circa med.*

O mon fils, si vous ne haïssiez votre corps, vous ne pourriez vous aimer vous-même ; aimez tout d'abord, non pas votre personne, mais Dieu lui-même.

ODOR (ODEUR).

SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Odoratus est Dominus odorem suavitatis. *Gen. 8, v. 21.*

L'odeur en fut agréable au Seigneur.

2. Ecce odor sicut odor agri pleni, cui benedixit Dominus. *Gen. 27, v. 27.*

L'odeur qu'exhalent les vêtements de mon fils est comme l'odeur d'un champ plein de fleurs que le Seigneur a béni.

3. Videat Dominus et judicet, quoniam fetere fecistis odorem nostrum. *Exod. 5, v. 21.*

Que le Seigneur voie et juge, car vous nous avez rendus odieux.

4. Trahe me post te, curremus in odorem unguentorum tuorum. *Cant. 4, v. 3.*

Attire-moi ; nous courrons sur tes pas à l'odeur de tes parfums.

5. Dum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suum. *V. 11.*

Tandis que le roi était sur son lit, le nard répandu sur moi a exhalé son parfum.

6. Vineæ florentes dederunt odorem suum ; surge, amica mea, et veni. *Ibid. 2, v. 13.*

La vigne en fleurs a répandu ses parfums ; lève-toi, ô ma bien-aimée, et viens.

7. Odor unguentorum tuorum super omnia aromata. *Ibid. 4, v. 10.*

L'odeur de vos parfums passe celle de tous les aromates.

8. Odor vestimentorum tuorum, sicut odor ihuris. *V. 11.*

L'odeur de tes vêtements est comme l'odeur de l'encens.

9. Odor oris tui, sicut malorum. *Ibid. 7, v. 8.*

L'odeur de votre bouche est comme l'odeur des fruits les plus odorants.

10. Sicut cinnamomum et balsamum aromatizans odorem dedi ; quasi myrrha electa, dedi suavitatem odoris. *Eccles. 24, v. 20.*

J'ai répandu l'odeur du cinnamome et du baume, j'ai exhalé les parfums de la myrrhe.

11. Quasi balsamum non mistum, odor meus. *V. 21.*

Mes parfums sont un baume pur et sans mélange.

12. Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris. *V. 23.*

J'ai donné des fleurs odorantes comme la vigne.

13. Quasi Libanus odorem suavitatis habete. *Ibid. 39, v. 18.*

Répandez des parfums comme le Liban.

14. Florete, flores, quasi lilium, et date odorem, et benedicite Dominum in operibus suis. *V. 19.*

Fleurissez comme les fleurs du lis, exhalez une douce odeur et bénissez le Seigneur dans ses œuvres.

15. Erit pro suavi odore fœtor. *Isa. 3, v. 24.*

Au lieu de parfums, elles répandront une odeur fétide.

16. Odor ejus non est immutatus. *Jer. 48, v. 11.*

Son parfum est toujours le même.

17. Erit quasi oliva gloria ejus, et odor ejus n̄ Libani. *Osee 14, v. 7.*

Sa beauté sera celle de l'olivier ; il répandra des parfums comme la forêt du Liban.

18. Non capiam odorem cœtuum vestrorum. *Amos 5, v. 21.*

Je ne puis respirer l'encens de vos solennités.

19. Domus impleta est ex odore unguenti. *Joan. 12, v. 3.*

Toute la maison fut remplie de l'odeur du parfum.

20. Christi bonus odor sumus Deo, in iis, qui salvi fiunt, et in iis, qui pereunt. *Pros. 2 Cor. 2, v. 15.*

Nous sommes devant Dieu la bonne odeur de Jésus-Christ pour ceux qui se sauvent et pour ceux qui se perdent.

21. Alii quidem odor mortis in mortem ; aliis autem odor vitæ in vitam. *V. 16.*

Aux uns une odeur de mort pour la mort, et aux autres une odeur de vie pour la vie.

OFFICIUM IN GENERE

(OFFICE EN GÉNÉRAL).

ETYMOLOGIA.

S. Ambr. et
S. Isidorus
Hispal.

Officium ab efficiendo dictum, quasi efficium : sed propter decorem sermonis una immutata littera, officium solet nuncupari, vel certe ut ea agas, quæ nulli officiant, sed prosint omnibus. *Lib. 1 Offic. c. 8, in fine, col. 4, litt. D, t. 1, et sanctus Isidorus Hispal. lib. 6 Etymol. c. 49, in princ. p. 80, col. 2.*

Office vient d'efficere, faire : c'est comme si l'on disait effice ; mais, en changeant une lettre, on se sert du mot officio, soit pour l'élégance du langage, soit plus certainement pour signifier que l'on doit faire une chose qui ne nuise à personne, mais soit utile à tout le monde.

DEFINITIO.

Collector. Officium est quod quisque efficere debet pro suæ personæ conditione.

Un office est ce que chacun doit faire, eu égard à son état.

Class. ord. Officium est, per quod dignitas constat. *Sup. Ep. 1 Cor. c. 12, col. 307, A, t. 6.*

Un office suppose une dignité.

SENTENTIA PATRUM.

S. Ambr. 1. Officium omne aut medium, aut perfec-

tum est. *Lib. 1 Offic. c. 10, in princ. col. 6, A, t. 1.* S. Ambr.

Tout devoir est un moyen de perfection ou une perfection.

2. Si appetitus rationi obediat, facile id quod deceat in omnibus officiis conservari potest. *Ibid. c. 24, in princ.*

Si nous soumettons nos passions à la raison, nous pourrions facilement observer ce que demandent de nous tous les genres d'offices.

3. Non defendas improbum, et sancta indigno committenda arbitraris. *Ibid. lib. 2, c. 24.*

Ne vous constituez point le défenseur du méchant, et ne confiez pas à un indigne les choses saintes.

4. Pura ac sincera amicitia, humanitatis officia non vendit : gratis præstat, et citra mercedem. *Hom. infestum Kalendarum, post init. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 703, col. 2, F, edit. Colou. 1618.*

S. Asterius.

Une amitié pure et sincère ne vend pas les devoirs d'humanité ; elle s'en acquitte gratuitement et sans espoir de récompense.

5. Non est finis miseræ, quamdiu finis officiorum nostrorum in re instabili collocatur. *Ep. 56 ad Dioscorum, p. 165, A, t. 2.*

S. Aug.

Nous ne sommes point au terme de nos misères, tant que la fin de nos devoirs dépend d'une chose instable.

6. Noveris, non officiis, sed finibus a vitiis discernendas esse virtutes. *Pros.*

Sachez que c'est non pas l'office, mais la fin qu'on s'y propose qui nous fait discerner la vertu du vice.

7. Officium est autem quod faciendum est : finis vero propter quod faciendum est. *Lib. contra Julianum, c. 3, p. 701, B, t. 7.*

Un office, c'est ce qu'on doit faire ; la fin, c'est le motif pour lequel on agit.

8. Cunctis officiis in sacris Litteris præscribitur norma vivendi : omnis enim ad bene vivendum provocatur sexus, ætas et dignitas. *De Verbo Dom. Serm. 49, ab init. p. 59, B, t. 10.*

Les saintes Ecritures prescrivent une règle de vie pour tous les états ; car toute personne y reçoit des exhortations pour bien vivre, quels que soient le sexe, l'âge et la condition.

9. Dedit Deus facultatem bene operandi in laboriosis officiis. *Lib. 3 de lib. Arbitr. cap. 20, post med. t. 1.*

Dieu donne à l'homme la force de bien faire dans les travaux difficiles.

10. Nullæ sunt occultiores insidiæ, quam hæ quæ latent in simulatione officii. *Lib. 19 de Civitate Dei, c. 1, post med. t. 5.*

Il n'est point de plus perfides trahisons que celles qui se couvrent du masque du devoir.

11. Inter officium et finem hoc distat, quod officium est in eis quæ facere debemus, finis propter quem facimus. *Lib. 2 contra advers. legis, c. 7, ante med. t. 6.*

Voici la différence qui existe entre l'office et la fin : l'office se trouve dans les choses que nous devons faire, la fin dans le motif pour lequel nous les faisons.

- S. Bern. 12. Arbitratur se non esse minoribus occupandum, qui se ad majora sentit idoneum. *De 12 Grad. hum. grad. 7, f. 303, col. 3, litt. G.*
On pense qu'on ne doit point s'occuper aux petites choses quand on se sent de l'aptitude pour les grandes.
- S. Bonav. 13. Liber a culpa non est, qui alienum usurpat officium. *In Speculo discipl. part. 1, c. 5, prope init. p. 535, col. 2, A, t. 7, part. 4.*
On n'est point exempt de faute quand on usurpe l'office d'un autre.
14. Cura officii diligens, maxima status integritas : neglectus officii, maxima vitæ corruptio, maxima religionis deformitas. *Ibid. c. 16, ante med.*
S'occuper avec soin de son devoir, voilà en quoi consiste la probité parfaite d'un homme dans son état ; négliger son devoir, voilà le signe d'une vie des plus désordonnées, voilà un des plus grands péchés contre la religion.
- S. Greg. Mag. 15. Ipse se ad officium ostendit prorsus indignum, qui commodis præsumit appetere, quod habere per gratiam non meretur. *Lib. 4 ex Registro, indict. 13, cap. 97, Epist. 53 ad Childebert. reg. Franc. post med. t. 2.*
C'est se montrer tout à fait indigne d'un office que de présumer l'obtenir en l'achetant, quand on ne peut l'avoir par grâce.
16. Frustra pro quorundam voluptatibus, quis privetur, quem sua culpa vel facinus ab officii quo fungitur gradu dejecit. *Ibid. lib. 10, indict. 5, c. 8, epist. 8 ad Columbum episcopum Numidiæ, in calce.*
En vain privera-t-on d'un office quelqu'un qui s'en est rendu indigne par ses fautes ou ses crimes ; car on ne réussira point à faire taire les passions de certains hommes.
17. Incassum tenet magistri locum, qui non exercet officium. *Ibid. lib. 25, c. 12, circa med.*
En vain occupe-t-on la place de maître, quand on n'en n'exerce pas l'office.
18. Non largus præmiis, sed dignus meritis in officio eligatur. *Ibid. lib. 4, indictione 13, c. 67, Ep. 23 ad Castorium notarium, a med.*
On doit choisir pour un office non pas celui qui fait beaucoup de dons pour l'obtenir, mais bien celui qui en est digne par ses mérites.
19. Ille ad quodlibet officium perducatur, quem morum gravitas commendat et actio. *Ibid. lib. 5, indictione 14, c. 107, Epist. 7 ad Theodorum episc. in fine.*
On peut choisir pour quelque office que ce soit celui qui se recommande par la gravité de ses mœurs et de sa conduite.
20. Ille ad officium eligatur, quem dignum vita et mores ostenderint ; et nullus ex datione pecuniæ, vel quarumlibet patrocinio personarum, seu proximitatis, patiatur accedere. *Ibid. lib. 7, indictione 1, c. 5, Ep. 5 ad Brunichildam reginam Francorum, ante med.*
Choisissez pour un office quiconque s'en montre digne par la pureté de ses mœurs et de sa vie ; mais que ce ne soient point les dons d'argent, les recommandations de certains personnages, les liens de la parenté qui influent sur vos élections.
21. Omnibus cujuslibet officii valde onerosa est novitas. *Ibid. lib. 4, indict. 13, c. 89, Ep. 45 ad Andream scholastic. post med.*
L'accomplissement d'un office quelconque est plein de difficultés pour un novice.
22. Incongruum valde est, a suscepto officio quemquam suspendi, quem culpa non removet. *Ibid. lib. 12, indict. 7, c. 1, Epist. 1 ad Marianum episc. Ravennat. in princ.*
Il est fort inconvenant de retirer un office à celui qui ne s'en est point rendu indigne par ses fautes.
23. Tolerabilius est antiquiorem fratrem in officio, quam novum et puerum tolerare. *Ibid.*
Il vaut mieux supporter dans un office un frère qui en jouit depuis longtemps que de le confier à un jeune novice.
24. Si quis mutato ordine officia deserit, ad aliena non assurgit. *Super Apocal. c. 1, post med.*
Si quelqu'un abandonne son devoir et intervertit l'ordre, il ne sauraît s'élever en remplissant un autre emploi.
25. Multi dimisso proprio officio, alienum officium usurpant. *Sup. Jerem. c. 22, Moraliter. f. 230, col. 4, t. 4.*
Il en est beaucoup qui renoncent à leur propre office pour usurper l'office d'un autre.
26. Odio dignus est, qui aliud quam quod profitetur, exercet. *Serm. de Moyse, ante fin. col. 570, A.*
On est digne de haine quand on fait le contraire de ce que l'on dit.
27. Quo majus est officium, eo majoris fit occasio contumeliæ. *Hom. 5 de Fide Annæ, ante finem, col. 603, B, t. 1.*
Plus un homme est élevé en dignité, plus il est exposé à recevoir des affronts.
28. Similitudo officiorum similitudinem exhibet meritorum. *Serm. de Zachæo, circa fin. col. 1365, B, t. 2.*
La similitude des offices révèle la similitude des mérites.
29. Nihil sic in arrogantiam extollere consuevit, sicut officiorum ambitio. *Homil. 1 ad populum Antiochenum, a med. col. 16, D, t. 5.*
Rien ne nous porte à l'arrogance comme l'ambition des charges.
30. Unumquemque oportet suo officio fungi. *Lib. contra gentiles, ante med. col. 1050, A, tom. 5.*
Il faut que chacun s'acquitte de son devoir.
31. Nullum officium Deo carius est, quam quærere utilitatem, et salutem prospicere fratrum suorum. *Orat. de B. Philogonio, ante med. col. 932, D, t. 3.*
Il n'est pas d'office plus cher au Seigneur que de rechercher l'utilité du prochain et d'aviser au salut de ses frères.
32. Officium curam requirit, cura mentem Joan. Trith.

distrahit, distractio studium litterarum impedit. *Lib. 2 de Vir. illustr. ordinis S. Bened. c. 21, post init. p. 34, col. 1.*

Un office demande des soins; les soins distraient l'esprit, et les distractions empêchent l'étude des lettres.

S. Isidorus Hispal.

33. Conturbat ordinem totum, qui non suo contentus officio, subripit alienum. *Lib. 2 de summo Bono, c. 5, sent. 10, p. 639, col. 1.*

On bouleverse toute espèce d'ordre quand, mécontent de son emploi, on usurpe celui d'un autre.

Petr. Blesans.

34. Ille, qui te ad hoc officium vocari permisit, sic te vocaverit ut non repellat, sic te honoraverit ut non humiliet, sic te exaltaverit ut non confundat, non deiciat, vel allidat. *Epist. 132 ad quendam abbat. in calce, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Faites en sorte que celui qui vous a confié votre dignité ne vous ait pas rappelé pour vous renvoyer, ne vous ait pas honoré pour vous humilier, ne vous ait pas élevé pour vous confondre, pour vous abaisser, pour vous briser.

35. Ministerium tuum plus oneris habet, quam honoris. *Ibid. Tract. de Inst. episc. post med. p. 943, col. 2, F.*

Votre dignité donne plus de responsabilité qu'elle ne confère d'honneur.

Philo Jud.

36. Quod fieri debet, sæpe fit non ut debet; et quod non est officium, interdum fit officiose. *Lib. de Cherubim, post init. p. 155, t. 1.*

Ce que l'on doit faire, souvent on ne le fait pas comme il le faudrait, et quelquefois on remplit avec beaucoup de soin ce qu'on n'est pas obligé de faire par devoir.

S. Thomas Villanova.

37. Si habes officium, officio satisfacias. *Tom. 1, Serm. dom. 3 Advent. post med.*

Si vous avez un emploi, acquittez-vous-en bien.

Vale ian.

38. Non est novum meritum, ubi alterius præcedit officium: nec perfectioni adscribendum est, ubi muneribus munera, præmissis officiis redduntur officia. *Hom. 12, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 489, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Nous ne pouvons obtenir aucun mérite nouveau, dès lors que nous sommes prévenus par les bons offices d'un autre; car il n'y a aucune perfection à rendre présent pour présent, office pour office.

39. Nisi quis sobrius fuerit, ministerium suum implere non poterit. *Ibid. Ep. ad monachos, in med. p. 499, col. 2, H.*

A moins d'être sobrius, on ne peut bien s'acquitter de ses fonctions.

SENTENTIE PAGANORUM.

Cicero.

40. Nullum est officium tam sanctum, quod non avaritia comminere atque violare soleat. *Orat. 1 pro Quintio, post init. t. 2.*

Il n'est pas d'office, si sacré qu'il soit, que l'avarice ne rabaisse ou ne flétrisse.

41. Nihil est ad officia conservanda accommodatius, quam ut appetitus rationi pareant. *Lib. 1 de Offic. post med. t. 4.*

Il n'est pas de moyen plus facile pour conserver une dignité que de subordonner ses passions à la raison.

42. Studiis officiisque scientiæ præponenda sunt officia justitiæ, quæ pertinent ad hominum utilitatem, quæ nihil homini debet esse antiquius. *Ibid. ante fin.*

Cicero

Il faut préférer à l'étude et aux offices de la science les devoirs de la justice, qui se rapportent à l'utilité des hommes, parce qu'il ne doit y avoir pour l'homme rien de plus ancien que la justice.

43. Omne officium quod ad conjunctionem hominum, et ad societatem tuendam valet, anteponendum est illi officio, quod cognitione et scientia continetur. *Ibid. sub finem.*

Tout emploi où l'on peut travailler à l'union des hommes et à la conservation de la société, doit être préféré à celui où l'on se borne à acquérir de la science et de nouvelles connaissances.

44. Omnia officia in universum mutuis affectionibus sunt metienda. *In suo Enchirid. c. 37, in princ.*

Epist. phil.

Tous les offices en général doivent être mesurés à nos affections réciproques.

45. Quanto maximum est munus, tanto et majore otio, ac proinde maxima arte et diligentia indiget. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 2 de Republ. ante med. p. 374, E.*

Plato.

Plus une charge est grande, plus elle demande de temps disponible; et par là même elle réclame le plus grand art et la plus grande application.

46. Turpe est cedere oneri, luctare cum officio, quod semel recepisti. *Epist. 22, ante med. p. 563, t. 2.*

Seneca.

Il est honteux de ployer sous une charge, de lutter avec un emploi qu'on a une fois accepté.

OFFICIUM DIVINUM (OFFICE DIVIN).

DIVISIO.

Matutinum,
Primam,
Tertiam,
Sextam,
Nonam,
Vesperas,
Completorium. *Tom. 2, opusc. de Officio sacerdotis, in princ. f. 6, p. 1.*

S. Thomas Aquinas.

Divinum officium in septem horas canonicas dividitur:

L'office divin se divise en sept heures canoniques:

Matines,
Prime,
Tierce,
Sexte,
None,
Vêpres,
Complies.

SENTENTIE PATRUM.

1. Quantum flevi in hymnis et canticis tuis, suave sonantis Ecclesiæ tuæ vocibus commotus acriter: voces illæ influebant auribus meis, et eliquabatur veritas tua in cor meum, et ex ea

S. Aug.

S. Ambr. restuabat inde affectus pietatis. *Lib. 9 Confess. c. 6, in fine, p. 110, D, t. 1.*

A vos hymnes, à vos cantiques, quel torrent de pleurs faisaient jaillir de mon âme violemment remuée les suaves accents de votre Eglise ! Ils coulaient dans mon oreille et versaient votre vérité dans mon cœur ; ils soulevaient en moi les plus vifs élans d'amour.

2. Cum reminiscor lacrymas meas, quas fudi ad cantus Ecclesiæ in primordiis recuperate fidei mee, et nunc ipso commoveor non cantu, sed rebus, quæ cantantur, cum liquida voce et convenientissima modulatione cantantur. magnam instituti hujus utilitatem rursus agnosco. *Libro 10 Confess. c. 33, post med. p. 128, D, tom. 1.*

Quand je me rappelle ces larmes que les chants de votre Eglise me firent répandre aux premiers jours où je recouvrai la foi, et qu'aujourd'hui même je me sens encore ému, non de ces accents, mais des paroles modulées avec leur expression juste par une voix pure et limpide, je reconnais de nouveau toute l'utilité de cette institution.

3. Adducor cantandi consuetudinem approbare in Ecclesia, ut per oblectamenta aurium infirmior animus in affectum pietatis assurgat. *Ibid. sub fin.*

L'inclina au maintien du chant dans l'Eglise, afin que le charme de l'oreille élève aux mouvements de la piété l'esprit trop faible encore.

4. Cum mihi accidit, ut me amplius cantus, quam res, quæ canitur, moveat, pœnaliter me peccare confiteor, et tunc mallem non audire cantantem. *Ibid. in fine.*

Lorsqu'il m'arrive d'être moins touché du sens que du chant, c'est un péché, je l'avoue, qui mérite pénitence ; je voudrais alors ne pas entendre chanter.

S. Benedict. 5. Ad horam divini officii, mox ut auditum fuerit signum, relictis omnibus quælibet fuerint in manibus, summa cum festinatione curatur, cum gravitate tamen, ut non scurrilitas inveniat fomitem. *In Regula, capit. 43, in princ.*

L'heure de l'office divin venue, sitôt que le signal en aura été donné, il faut laisser tout ce qu'on peut avoir entre les mains et partir avec la plus grande diligence, en gardant toutefois la gravité pour ne pas donner lieu à la dissipation.

6. Nihil operi Dei præponatur. *Ibid.*

On ne doit rien préférer au service de Dieu.

S. Bern. 7. Divinum officium bonum est, tum propter relevandos vitæ præsentis labores, qui utique tolerabiliores fiunt exultantibus in laude Dei : tum quia nihil ita proprie quemdam in terris representat cœlestis habitationis statum, sicut alacritas laudantium Deum. *Serm. 11 sup. Cant. in princ. f. 140, col. 4, M.*

L'office divin est bon, soit parce qu'il allège les travaux de la vie présente, qui deviennent plus tolérables à ceux qui font leurs délices des louanges de Dieu, soit parce qu'il n'est rien qui donne ici-bas une si juste idée de l'état des demeures célestes que l'ardeur que l'on met à louer Dieu.

8. Oblatio laudis quæ Deo immolatur, triformis esse debet :

Une oblation de louanges que l'on offre à Dieu doit avoir trois qualités :

Affectuosa, ut mens concordet voci :

Fructuosa, ut ædificationem pariat audienti ;

Gratiosa, ut placeat Conditori. *In suis Sententiis, verbo Oblatio, folio 130, col. 2, litt. E.*

Elle doit être affectueuse, afin que le cœur soit d'accord avec la bouche ;

Elle doit être fructueuse, afin qu'elle édifie ceux qui écoutent ;

Elle doit être gracieuse, pour qu'elle puisse plaire au Créateur.

9. Usurpemus officium angelorum, quorum sortimur consortium. *Serm. 7 sup. Cant. circa med. f. 138, col. 2, E.*

Usurpons l'office des anges dont nous partageons la destinée.

Strenue quidem, ut sicut reverenter, ita et alacriter Domino assistetis : non pigri, non somnolenti, non oscitantes, non parcentes vocibus, non præcedentes verba dimidia, non integra transientes, non fractis et remissis vocibus, muliebre quiddam balba de nare sonantes : sed virili (ut dignum est) et sonitu et affectu voces sancti Spiritus promentes.

Pure vero, ut nil aliud dum psallitis, quam quod psallitis, cogitetis. *Serm. 47 sup. Cant. in fine.*

Beaucoup d'activité, afin que vous paraissiez devant le Seigneur avec autant de promptitude que de respect. Ne soyez pas paresseux, somnolents, inactifs ; n'épargnez pas votre voix, ne coupez pas les mots par moitié, ne sautez pas des mots entiers, ne faites pas entendre des sons faibles et languissants, efféminés ou nasillardes ; mais faites retentir les paroles du Saint-Esprit par de mâles accents, par de mâles transports, qui sont seuls convenables.

Beaucoup de pureté, afin qu'en chantant vous n'ayez aucune pensée étrangère à ce que vous chantez.

11. Isti, qui stipendia accipiunt, si officium divinum non impleant, injustitiam exercent, et contra præceptum faciunt. *Serm. 1 de omnibus Sanctis, ante finem, p. 283, col. 2, t. 2.*

Ceux qui, recevant un salaire pour s'acquitter de l'office divin, ne satisfont point à cette obligation, commettent une injustice, et agissent contre ce qui leur est prescrit.

S. Bern.

S. Bonav.

S. Bonav.

12. Officium divinum in Ecclesia Spiritus sanctus ordinavit fieri quinque de causis :

Il est cinq causes pour lesquelles le Saint-Esprit a voulu que l'office divin ait lieu dans l'Eglise :

Primo, propter imitationem cœlestis concentus, quo sancti et angeli in cœlo assidue in præsentia Dei ejus laudibus sunt intenti ;

Secundo, ut beneficiorum Dei memores, certis horis gratias, pro his laudando et orando, ei jugiter referamus ;

Tertio, ut nosmetipsos sic assidue ad devotionem excitemus, et ignem amoris Dei per hoc nobis (ne per desidiam, seu alias occupationes tepescat) continue reaccendamur ;

Quarto, ut simplices fideles, qui per se nesciunt certa orandi tempora eligere, per hoc ad orationis studium assuefaciamus ;

Quinto, propter decorem religionis christianæ, quia decens est et congruum. *De sex Alis seraph. c. 8, ante med. p. 93, c. 2, t. 7, part. 3.*

Premièrement, pour imiter les accords célestes, que les saints et les anges dans le ciel font continuellement retentir en présence de Dieu en chantant ses louanges ;

Deuxièmement, pour qu'en souvenir des bienfaits de Dieu nous puissions toujours l'en remercier à certaines heures en chantant ses louanges ;

Troisièmement, pour nous exciter sans cesse à la dévotion, pour réchauffer en nous le feu de l'amour divin, que l'ennui et les occupations pourraient refroidir ;

Quatrièmement, afin que les simples fidèles, incapables de choisir par eux-mêmes certains temps pour prier, prennent par ce moyen le goût de la prière ;

Cinquièmement, pour rehausser l'éclat de la religion chrétienne, à laquelle il sied et convient parfaitement.

13. Impatientis et vani signum est hominis, opus Dei non posse in choro usque ad finem expectare. *Prosec.*

Un homme fait preuve d'impatience et de légèreté quand il ne peut attendre au chœur la fin de l'office divin.

14. Si monachum (sancto narrante Gregorio, lib. 2 Dialog. cap. 4) post completum officium continuo recedentem, visus est dæmon a choro retrahere, quid de his, qui nec ipsius expletionem officii præstolantur? *In Speculo*

discipl. part. 1, cap. 22, circa medium, p. 546, col. 1, C, t. 7, part. 4.

Si l'on a vu le démon (c'est saint Grégoire qui le raconte, Dialog. liv. 2, chap. 4) enlever du chœur un moine qui en sortait sitôt après l'achèvement de l'office, que faut-il penser de ceux qui n'en attendent pas la fin?

15. Officium divinum in choro et extra, non perfunctorie quidem, simialicis, ut aiunt, labiis : sed devote semper et integre persolvendum est. *Ibid. part. 2, c. 1, in med.*

Qu'on soit au chœur ou ailleurs, il faut toujours réciter l'office divin, non par manière d'acquit, ou, comme on dit, du bout des lèvres, mais avec dévotion et en ayant soin de ne rien omettre.

16. Dormitatio in officio tunc maxime imputatur, et omisi dicitur restitutione redimenda, quando ei occasionem quis præstat. *Ibidem, part. 1, c. 15, post initium*

On pèche gravement en dormant à l'office, et l'on est tenu de réciter ce que l'on a omis, si l'on a cherché l'occasion du sommeil.

17. Officium divinum cum præcipua devotione incipere, alacriter continuare, delectabiliter consummare debemus. *De fructuosa temporis deductione, articulo 1, fol. 95, pag. 2.*

Nous devons commencer l'office divin avec une extrême dévotion, le continuer avec joie, le terminer avec délices.

18. Signo surgendi audito mox omni mora postposita, omni torpore excusso, omni pigritia conculcata, cum interna jucunditate promptissime consurgendum est : ut pote clangore buccinæ summi Regis excitante, atque ad Creatoris ac Regis cœlestis præconium, spiritualeque prælium invitante, audito. *Prosec.*

Au premier signal du réveil, mettez tout retard de côté, chassez toute torpeur, foulez aux pieds toute paresse, et levez-vous promptement, l'âme inondée de joie, comme si vous entendiez le son de la trompette du souverain Roi qui vous réveille, qui vous invite à aller chanter les louanges du Créateur et du Roi du ciel, qui vous appelle à un combat spirituel.

19. Erubescat ergo tunc monachus, vel ad punctum tardare, aut caput sub operimento celare ; et quamvis intensum sit frigus, nihilominus confestim de lectulo ad alloquendum, ad adorandum, ad laudandum Deum suum exiliat. *Ibid. circa init.*

Un moine doit donc rougir d'être en retard d'un seul instant ou de cacher sa tête sous une couverture ; et, quelle que soit l'intensité du froid, il doit sauter promptement du lit pour aller entretenir, adorer et louer son Dieu.

20. In ecclesia, in choro tempore divini officii, refrænandi ac custodiendi sunt oculi, ne aliquid devotionis atque internæ recollectionis impedimentum ingerant cordi. *De Perfectis spirit. art. 5, ante med. f. 145, p. 2.*

A l'église, quand on est au chœur pour l'office divin, il faut mettre un frein et une garde à ses yeux pour empêcher qu'ils ne fassent entrer dans nos cœurs quelque pensée qui soit un obstacle à la dévotion et au recueillement intérieur.

21. Nunquam tædium tibi insit in Dei obsequio occupari. *Ibid. art. 10, in fin.*

Vous ne devez jamais avoir de l'ennui d'être occupé à redire les louanges de Dieu

S. Bonav.

Dionysius
Cartlius.

S. Euseb. Emis.

22. Studeamus, ut cum obsequiis labiorum vita concordet et consonet; sic enim pietas Dei ad nos flectit auditum. *Hom. 4 Epiphaniæ, in principio, apud Bibl. Patrum, tom. 5, part. 1, p. 550, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Faisons en sorte que notre vie s'accorde et s'harmonise avec les louanges qui sortent de nos lèvres; c'est par là que nous pourrions nous faire écouter de Dieu, c'est par là que nous le fléchirons.

S. François des Asisias.

23. Clerici dicant divinum officium cum devotione coram Deo, non attendentes melodiam vocis, sed consonantiam mentis: ut vox concordet menti, mens vero concordet Deo. *In suis Opusc. Epist. 11 ad capitul. general. p. 31, t. 1.*

Que les clercs récitent avec dévotion l'office divin, songeant qu'ils sont en présence de Dieu, et ne faisant nullement attention à la mélodie de la voix, mais bien à la conformité de leur cœur avec le Seigneur; c'est ainsi que leur bouche sera l'interprète de leur âme et que leur âme s'harmonisera avec Dieu.

Glossa decret.

24. Presbyter excommunicatus tenetur ad horas dicendas. *In decretis Gratiani, fol. 32, col. 4, edit. Lugdun. 1510.*

Un prêtre excommunié est obligé de dire l'office canonial.

Glossa ord.

25. Non oportet ut qui semper adstare debet officio divino, inhiat terreno lucro, cui Dens hæreditas est. Quid ergo deesse potest illi, qui omnia habentem habet? *Sup. Deuter. c. 18, in princ. col. 1561, A, t. 1.*

Il ne faut pas que celui qui doit toujours assister à l'office divin soupire après les richesses de la terre, lui qui a Dieu pour héritage. Et que pourrait-il manquer à l'homme qui possède celui à qui tout appartient?

26. Dignum est ut quanto quis prælatus est cæteris, tanto devotior sit in divinis officiis. *Sup. 1 Paralip. c. 9, sub finem, col. 1057, A, tom. 1.*

Il est convenable que plus un clerc est élevé en dignité, plus il doive montrer de dévotion dans les offices divins.

27. Divina obsequia cum instanti fervore magnæ devotionis exercenda sunt. *Libro 5 in 1 Reg. 2, ante finem, col. 1498, B, t. 2.*

Il faut remplir les fonctions du service divin avec les généreux élans d'un grande dévotion.

S. Greg. Mag.

28. Assuescas exemplo ad orationes et psalmos nocte consurgere, mane hymnos canere, et tertia, sexta, nona hora stare in acie, quasi bellatricem Christi. *Tom. 1, Ep. 7 ad Letam, post med. p. 57, A.*

Prenez pour habitude, à l'exemple de bien d'autres, de vous lever la nuit pour réciter des prières et des psaumes, de chanter des hymnes le matin, et de vous tenir sur la brèche, comme un guerrier du Christ, à la troisième, à la sixième et à la neuvième heure.

S. Hier.

29. Nullius est meriti ore divina officia verboritate, et misera mente, quæ extrinsecus eminet, vagando circumire. *In Regula monachar. c. 33, in med. p. 336, D, t. 4.*

Il n'y a aucun mérite à réciter longuement de bouche les offices divins, quand l'esprit misérable, qui se montre à l'extérieur, va errant à l'entour.

30. Hora tertia oramus, hora sexta oramus et nona; media nocte consurgimus, deinde gallicinio oramus: videte quibus horis semper ad obsequium Dei suscitamur: videte quid dicat hora tertia, sexta, nona, medio noctis, gallicinio: hoc totum facimus, et non consideramus. *Sup. Psalm. 149, vers. penult. p. 217, A, t. 8.*

Nous prions à la troisième heure, nous le faisons encore à la sixième et à la neuvième, nous nous levons à minuit, nous prions ensuite au chant du coq; considérez à quelle heure nous quittons le sommeil, et toujours pour louer Dieu; examinez pourquoi nous prions à la troisième, à la sixième, à la neuvième heure, à minuit, au chant du coq; nous faisons tout cela sans rechercher quel en est le motif.

31. Qui assumpti sunt ad divinum officium, non debent nimium affectum erga parentes habere. *Sup. Gen. c. 14, f. 19, col. 3, t. 1.*

Ceux qui ont été choisis pour le service divin ne doivent pas avoir trop d'affection pour leurs parents.

32. Si totum vitæ tempus oris obsequia occupent, laudes teneant, gratiarum actiones insistant, non poteris pensare quod debes. *Pros.*

Auriez-vous employé tous les jours de votre vie à bénir, à louer, à remercier le Seigneur, que vous ne lui auriez pas encore payé ce que vous devez.

33. Danda est opera, ut totis viribus devotio mentis in divina obsequia exercentur, et laudum gloriam os per omne tempus frequentare cogatur; non quo in islis debitum compensetur, sed ut devotio voluntas his exercitiis dignoscatur.

Nous devons faire en sorte que notre cœur se porte de toutes ses forces et avec dévotion au service divin; nous devons contraindre notre bouche à louer et à glorifier continuellement le Seigneur; nous ne compenserons point ainsi ce que nous lui devons, mais nous montrerons par ces actes le désir que nous avons de le bien servir.

34. Quidquid fragilitas detrahit ad complendum, hoc devotio conferat ad promerendum. *Serm. Quomodo primus homo, etc. circa med. col. 533, C, t. 1.*

Il faut que notre dévotion nous fasse mériter tout ce que notre fragilité nous empêche de bien faire.

35. Nihil amarum, nihil durum ea lingua proferat, quæ divinis officiis assuetæ est. *Hom. sup. 1 Tim. in princ. Moralit. col. 1461, t. 4.*

Une langue habituée à l'office divin ne doit préférer aucune parole dure ou amère.

36. Divini cultus obsequium tunc est precul dubio laude dignum, cum fuerit laudabiliter consummatum. *Lib. 4, Epist. 16 ad quendam episc. in princ. p. 60, col. 1, B, t. 1.*

Le service du culte divin est assurément digne d'éloges quand on s'en est acquitté de façon à les mériter.

37. Omnis monachorum sedulitas in orbem divini notatur obsequii. *Serm. 59 de S. Nicolao, post med. p. 290, col. 1, A, t. 2.*

L'activité des moines doit se concentrer entièrement dans l'accomplissement du service divin.

38. Si regi, vel terreno cuilibet optimati suæ ditionis officiales reverenter assistunt: cum ante terribilem majestatis divinæ conspectum laudum præconia jubilamus, quæ præsumptio-

S. Hier.

Ruge card.

S. Jean Chr.

S. Jean Dom.

s Petr. Dam nis audacia sedere presumimus? *Opusc. 39, c. 2, in fine, p. 676, col. 2, D, t. 3.*

Si un roi ou tout autre grand de la terre voit les officiers placés sous ses ordres se tenir respectueusement debout en sa présence, par quel excès d'audace osons-nous nous asseoir quand nous paraissions devant la majesté terrible de Dieu pour proclamer et chanter ses louanges?

39. Cui virtutes angelicæ trementes assistunt, terreni et corruptibiles homines stare despiciunt? *Ibid. c. 2, in princ.*

Des hommes terrestres et sujets à la corruption peuvent-ils refuser de se tenir debout en présence de celui auprès duquel les anges ne se tiennent qu'en tremblant?

40. Ecclesiasticis officiis rite creditur angelicam semper adesse presentiam. *Ibid. c. 3, in princ.*

On croit avec raison que des anges sont toujours présents aux offices de l'Eglise.

s Petr. Marr. abbis Clun. 41. In divinis officiis non parva temporis portio consumetur, quibus tractim et intente canendis, tanto te majus necesse est studium adhibere, quanto non velut gratuitum in his obsequium Deo impendit, sed quasi debitum pensum ut servus Domino reddis. *Lib. 1, Ep. 20 ad Gillebert. ante fin. apud. Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Il faut employer assez de temps aux offices divins; il faut les chanter lentement et attentivement, et l'on y doit déployer un zèle d'autant plus grand que ce n'est pas un don gratuit que l'on offre par là à Dieu, c'est plutôt une espèce de tâche dont nous devons nous acquitter envers Dieu en qualité de serviteur.

Rabanus. 42. Tertiæ horæ officium ideo fit, quia tertia hora Christi passio cœpit, cum per Judæorum linguas tunc Dominus crucifixus est, et post resurrectionem ejus in die Pentecostes tertia hora Spiritus sanctus super apostolos descendit. *Lib. 2 de Instit. cleric. c. 4.*

L'office a lieu à la troisième heure, parce que c'est à la troisième heure que commença la passion du Christ; c'est en effet à ce moment que les cris des Juifs obtinrent que le Seigneur fût crucifié; c'est encore à la troisième heure qu'au jour de la Pentecôte, le Christ étant déjà ressuscité, le Saint-Esprit descendit sur les apôtres.

43. Qui divinum officium, non dulce canticum, sed grave onus judicat, indicat se parum amare eum, cui psallit. *Sup. Ps. 80, in princ.*

Celui qui regarde le divin office non comme un doux cantique, mais comme un lourd fardeau, montre son peu d'amour pour celui dont il chante les louanges.

Thomas a Kempis.

44. Valde graviter Deum offendentium multi ad officium :

Pigre surgendo,
Tarde sæpius veniendo,
Tepide psallendo,
Verba corrupendo,
Crebrius oscitando,
Vage circumspiciendo,
Male advertendo,
Negligenter inclinando,
De longitudine psalmorum attediando,
Ad finem festinando. *Ibid. Sermon. 16, divis. 1.*

Il en est beaucoup qui offensent Dieu bien gravement à l'office :

45. Ex divinis colloquiis nascitur

Des colloques divins naissent

En se levant avec paresse,
En arrivant trop souvent après l'heure,
En chantant avec tiédeur,
En corrompant les mots,
En bâillant trop souvent,
En regardant de côté et d'autre,
En se tournant mal,
En faisant négligemment les inclinations,
En se fatiguant de la longueur des psaumes,
En se hâtant d'arriver à la fin.

Amor Dei,
Ædificatio proximi,
Odium mundi,
Desiderium regni cœlestis,
Dolor de peccatis,
Fervor charitatis,
Renovatio totius interioris hominis. *Ibid.*

L'amour de Dieu,
L'édification du prochain,
La haine du monde,
Le désir du royaume cœleste,
La douleur de ses péchés,
La ferveur de la charité,
Le renouvellement complet de l'intérieur de l'homme.

S. Thomas a Kempis.

46. Non pigeat, fratres, omni nocte surgere ad vigiliis nocturnales, sed facto signo, abjicite torporem ab oculis, evagationem a cordibus, dissolutionem a moribus. *Serm. 1 ad novit. divis. 2, t. 1.*

Qu'il ne vous ennue point, mes frères, de vous lever toutes les nuits pour les veilles accoutumées; mais, au premier signal, chassez l'engourdissement de vos yeux, le vague qui sera dans votre esprit, la mollesse qui retiendra votre corps.

47. Spiritus sancti opere et arte, divinum officium ordinatum est. *De Discipl. claustr. c. 8, in princ. t. 2.*

L'office divin a été établi par l'art et la coopération de l'Esprit saint.

48. Væ illis, qui in divino officio amore non calent, sed ad extraneas fabulas se convertunt : qui nec orant, nec alios orare permittunt. *De Discipl. claustr. c. 8, sect. 6, t. 2.*

Malheur à ceux qui ne brûlent pas d'amour durant l'office divin, mais qui s'y livrent à des conversations étrangères! Ils ne prient pas eux-mêmes, et ils empêchent les autres de prier.

49. Qui a Dei laudibus torpescit, aut tacet, aut se absentat, non est amicus Dei. *Ibidem. sect. 5.*

Quand on est plein de dégoût pour les louanges de Dieu, quand on reste muet à l'office ou qu'on s'en absente, on ne peut être l'ami de Dieu.

50. Auctori tuo oris manuscula quotidie lætus exhibeas, ejusque sacrificium laudis verborum suavitate componas, atque ad officium operis deputati devotus occurras. *Hom. 3 de arcta Vita, post med. apud. Bibl. Patrum, tom. 5. part. 3, pag. 479, col. 1. D, edit. Colon. 1618.*

S. Valerian.

Offrez tous les jours avec joie à votre Créateur un présent de votre bouche; payez-lui un tribut de louanges par

de suaves paroles, et acquitez-vous dévotement de l'office qu'on vous aura assigné.

SENTENTIA PAGANI.

Trismegist.

51. Divina officia præcedere, humana sequi debent. *Lib. de Potest. et Sap. Dei, cui titulus Pimander, c. 4, post med.*

D'abord on doit remplir les offices divins; on s'acquitte ensuite des offices humains.

ONUS (FARDEAU).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Si videris asinum odientis te jacere sub onere, non peitranabis, sed sublevabis cum eo. *Exod. 23, v. 5.*

Si tu vois l'âne de ton ennemi tomber sous le fardeau, tu ne passeras pas au-delà, mais tu relèveras l'âne et le fardeau.

2. Divertit ab oneribus dorsum ejus. *Ps. 80, v. 6.*

Il déchargea leur dos des fardeaux qui les accablaient.

3. Cibaria, et virga, et onus asino; panis, et disciplina, et opus servo. *Eccli. 33, v. 25.*

L'herbe, la verge et le fardeau pour l'âne; le pain, la punition et le travail pour l'esclave.

4. Dissolve colligationes impietatis, et omne onus dirumpe. *Isa. 58, v. 6.*

Rompez les liens de l'iniquité, portez les fardeaux de ceux qui sont accablés.

5. Onus Domini ultra non memorabitur, quia onus erit unicuique sermo suus. *Jer. 23, v. 36.*

Le fardeau du Seigneur ne sera plus annoncé à ce peuple, la parole de chacun sera son fardeau.

6. Jugum meum suave est, et onus meum leve. *Matth. 11; in fine.*

Mon joug est doux et mon fardeau léger.

7. Alligant onera gravia et importabilia, et imponunt in humeros hominum, et digito autem suo nolunt ea movere. *Ibid. 23, v. 4.*

Ils lient des fardeaux pesants et qu'on ne peut porter, et les placent sur les épaules des hommes, mais ils ne veulent pas les remuer du bout des doigts.

8. Væ, quia oneratis homines oneribus, quæ portare non possunt! *Luc. 11, v. 46.*

Malheur à vous qui chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne peuvent porter!

9. Alter alterius onera portate, et sic adimplebitis legem Christi. *Galat. 6, v. 2.*

Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ.

10. Unusquisque onus suum portabit. *V. 5.*

Chacun portera son propre fardeau.

SENTENTIE PATRUM.

11. Gravia, fili, gravia nimis delictorum pondera; nullum gravius est onus, quam peccatorum sarcina, et pondus flagitiorum deprimit animam, curvatque usque ad terram, ne se erigere possit. *Lib. 5, Epist. 18 ad Hierontianum, post init. col. 541, D, t. 3.*

Le poids du crime est lourd, ô mon fils, oui, bien lourd; il n'est pas de fardeau plus pesant que celui de nos péchés; le poids de l'iniquité écrase l'âme et la traîne dans la boue pour l'empêcher de s'élever vers le ciel.

12. Suscipite jugum Christi, nolite timere quia jugum est, festinate quia leve est: non conterit colla, sed honestat. *Prosec.*

Recevez le joug du Christ; ne craignez pas de le recevoir, parce que c'est un joug; hâtez-vous de le saisir, parce qu'il est léger: loin d'écraser notre tête, ce joug ne fait que l'honorer.

13. Quid dubitatis? quid procrastinatis? Non alligat cervicem vinculis, sed mentem gratia copulat; non necessitate constringit, sed voluntate boni operis dirigit. *De Helia et Jejunio, c. 22, in medio, col. 1137, C, t. 4.*

Pourquoi hésitez-vous? pourquoi tardez-vous? Non, ce joug n'enchaîne point nos têtes, mais il répand la grâce dans nos âmes; il n'astreint pas nécessairement, mais il dirige la volonté de ceux qui ont le désir de bien faire.

14. Sicut pondus grave, quod solus unus portat, alleviatur ex societate alterius secum portantis: sic onus tristitiæ levius et melius fert unus, si alius secum ferat.

De même qu'un lourd fardeau, porté par un seul homme, s'allège quand un autre se joint à lui pour le porter, ainsi le poids de la tristesse devient plus léger et plus supportable pour une personne quand une autre le partage avec elle.

15. Magnum onus et arduum, etsi ad sustinendum difficile, vereor ne ad suscipiendum lemerarium sit. *Lib. 1 de Doctrina christiana, c. 1, in princ. p. 5, A, t. 3.*

Je crains qu'il ne soit téméraire d'accepter une charge grande et périlleuse, s'il est difficile de la soutenir.

16. Justus injusto oneri est; quanto enim bonus est, tanto magis oneri est iniquitati illius. *Sup. Ps. 36, conc. 2, in princ. p. 192, C, tom. 8.*

Le juste est un fardeau pour l'impie; car plus le juste est bon, plus il est à charge à l'iniquité du méchant.

17. Jugum Christi amanti suave est, non amanti durum est. *De Verbis Apostoli, Sermon 12, in fine, p. 210, D, t. 10.*

Le joug du Christ est doux à celui qui l'aime et dur à celui qui ne l'aime pas.

18. Habes sarcinam Christi, unde portes cum altero onus proprium. Pauper est, dives es: onus illius paupertas est, tu tale onus non habes. *Prosec.*

Vous avez le fardeau du Christ qui vous aidera à porter votre propre fardeau avec celui des autres. Votre frère est pauvre, vous êtes riche: son fardeau, c'est la pauvreté; mais ce fardeau n'est pas le vôtre.

S. Ambr.

S. Antonin.

S. Aug.

S. Aug.

19. Vide ne forte cum te interpellabit pauper, tu dicas : Paupertas non est onus meum, sed est onus fratris mei.

Gardez-vous de répondre à la demande d'un pauvre : La pauvreté n'est pas mon fardeau, mais elle est celui de mon frère.

20. Vide ne divitiarum sint majus onus tui : nam non habes onus paupertatem, sed habes onus divitias.

Prenez garde que les richesses ne soient un plus grand fardeau pour vous ; car si vous n'avez pas le fardeau de la pauvreté, vous avez celui des richesses.

21. Si bene intendas, onus est. Ille alterum onus habet, tu alterum : porta cum illo, et portet tecum, ut invicem onera vestra portetis.

Si vous réfléchissez bien, tous ont un fardeau. Celui-ci en a un, vous en avez un autre. Aidez-le à porter le sien, faites-vous aider à porter le vôtre : c'est ainsi que vous porterez mutuellement les fardeaux que vous avez l'un et l'autre.

22. Quod est onus paupertatis? non habere. Quod est divitiarum onus? plus quam opus est habere. Et ille oneratus est, et tu oneratus es : porta cum illo non habere, portet tecum plus habere, ut fiant aequales sarcinae vestrae.

En quoi consiste le fardeau de la pauvreté? à ne rien avoir. En quoi consiste le fardeau des richesses? à avoir plus que le nécessaire. Le pauvre a donc son fardeau, et vous avez le vôtre ; portez avec lui sa pauvreté, afin qu'il porte avec vous vos richesses, et qu'ainsi vos fardeaux deviennent égaux.

23. Si enim dederis indigenti, minus illi non habenti onus, quod erat non habere : si ei dederis, incipit habere ; minus est illi onus, quod vocatur non habere ; minuit et ipse onus tuum, quod vocatur plus habere. *Ibidem, Sermon 22, post med.*

Car, si vous faites un don à l'indigent, vous allégez son fardeau, qui consistait à ne rien avoir, par votre libéralité : en effet, il commence à posséder quelque chose ; son fardeau, qui est de ne rien avoir, se trouve ainsi diminué, et l'indigent à son tour allège votre fardeau, qui consiste à avoir plus que le nécessaire.

24. Virilis animi est et praeclarae mentis, dejicere a cervicibus animae inimicum pondus. *Serm. 1 vigil. Pent. et in ord. 181, post med. p. 74, B, t. 10.*

Un cœur viril et courageux secoue tout poids ennemi dont l'âme se trouve accablée.

25. Quoniam tui plenus non sum oneri mihi sum. *Lib. 10 Confess. c. 28, circa init. t. 1.*

Trop vide encore de vous, je pèse sur moi.

26. Onerant me potius majora, quam praeparant. *Lib. 3 contra Academ. c. 15, tom. 1.*

Les grandes choses m'embarrassent plus qu'elles ne me servent.

27. Ubi succumbo quia oneror, ibi etiam qua diligor, sublevor. *Epist. 131, tom. 2.*

L'amour me relève là où me fait succomber un fardeau.

28. Quae hic honorant, in alia vita onerant. *Epist. 203, longe post init. t. 2.*

Ce qui est ici-bas de l'honneur devient un fardeau pour l'autre vie.

S. Aug.

29. Sarcina quae infirmitati gravis est, levis efficitur charitati. *De Grat. et lib. Arb. c. 17, ante med. t. 7.*

Un fardeau trop lourd pour une âme faible devient léger pour celle qui a de la charité.

30. Non nos terreat sarcina : levis erit, si Christi erit ; Christi erit, si fides aderit. *Lib. 2 de Conjug. adult. c. 19, post init. t. 6.*

Ne nous laissons point effrayer par la vue d'un fardeau ; ce fardeau sera léger, s'il vient de Jésus-Christ, et il viendra de Jésus-Christ, si la foi nous le propose comme tel.

31. Magna onera transfert homo, mentis industria magis quam viribus corporis. *Hom. 10 in Hexam. ante med. p. 5, t. 1.*

L'adresse suggérée par l'esprit, bien plus que les forces du corps, aide l'homme à transporter de grands fardeaux.

32. Nulli imponas quod ipse pati non possis. *In suis Proverbis, verbo Nulli, p. 194, t. 2.*

N'imposez à personne un fardeau que vous ne pouvez porter vous-même.

33. Onerat nos, cum exonerat Deus : onerat beneficio, cum exonerat peccato. *Serm. 15 sup. Qui habitat, ab initio, f. 86, col. 2, D.*

Dieu nous charge quand il nous délivre d'un fardeau ; il nous charge d'un bienfait quand il nous délivre du poids de nos iniquités.

34. Inhumane eorum redarguis opera, quorum onera refugis. *Serm. 13 sup. Cant. post med. f. 142, col. 2, E.*

On a tort d'incriminer les actions de ceux dont on ne veut point porter les fardeaux.

35. Pulcherrimus ordo est et saluberrimus, ut onus quod portandum imponis, tu portes prior. *Epist. 201 ad Balduin. abbat. a med. f. 252, col. 2, F.*

C'est une pratique bien belle et bien salutaire que de porter soi-même un fardeau avant de l'imposer aux autres.

36. Grave pondus, grave est periculum. *Serm. 1 de Nativ. Domini sibi adscripto, in fine, f. 348, col. 1, B.*

Un lourd fardeau expose à un grand danger.

37. Totum te Deo committe, et quod tibi est grave, fiet cito portabile. *In Alphabet. relig. lect. 19, p. 529, col. 2, D, t. 7, part. 4.*

Donnez-vous entièrement à Dieu, et ce que vous trouvez lourd deviendra aussitôt supportable.

38. Nemo dominicum esse intolerabile conqueratur jugum. *Pros.*

Que personne ne se plaigne du joug du Seigneur en prétextant qu'il est intolérable.

39. Qui duri est animi, qui cordis est asperi, ipse sibi facit durum atque asperum jugum Christi.

On se rend soi-même dur et pénible le joug du Christ quand on a un cœur dur et un esprit intraitable.

40. Vere enim gravi premitur sarcina mens subjugata peccato : onus vero Domini scit relevare, nescit opprimere. *Hom. 1 Epiphani. a*

S. Basil. Mag.

V. Beda.

S. Bern.

S. Bonav.

S. Eus. Emis.

medio, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 547, col. 2, E, edit. Colon. 1618.

Une âme esclave du péché est véritablement accablée par un grand poids; quant au joug du Seigneur, il sait adoucir, mais il ne saurait opprimer.

S. Franchus
Ascius

41. Onus quod humeris portas, magnum est et grave, animas videlicet multorum. *Epist. 7 ad frat. Eliam, p. 22, t. 1 Opuscul.*

On porte sur ses épaules un fardeau bien grand et bien lourd quand on a à répondre d'un grand nombre d'âmes.

S. Fulgent.

42. Sarcina Christi cum onerat, sublevat; et miro modo quem onerat, non permittit comprimere; quem sublevat, non sinit extolli. *Lib. 3 ad Monimum, c. 1, in princ. apud Biblioth. Patr. t. 6, part. 1, edit. Colon. 1618.*

Quand le fardeau du Christ charge un homme, il le relève; chose étrange: en le chargeant, il l'empêche de succomber; en le relevant, il l'empêche de s'élever.

Gloss ord.

43. Jugum Dei suave est, et onus leve: quæ natura sua dura sunt et aspera, amor Dei et spes præmii facit levia. *Sup. 1 Joan. c. 5, in illud, Mandata ejus gravia non sunt, col. 1141, C, t. 6.*

Le joug de Dieu est doux et son fardeau léger; ce qui est naturellement dur et pénible devient facile quand on aime Dieu et qu'on espère une récompense.

S. Greg. Mag.

44. Tantorum pondera unusquisque sustinere compellitur, quantis in hoc mundo principatur. *Lib. 9 Moral. c. 10, in princ. col. 304, A, t. 1.*

Chacun de nous est forcé de répondre d'autant d'âmes qu'il y a d'hommes placés au-dessous de lui dans le commerce de cette vie.

45. Quod valde importabile esse ex dolore ostenditur, consideratione provida et remuneratione levigatur. *Ibid. lib. 8, c. 5, statim ab initio.*

Ce qui paraît fort insupportable aux yeux de la douleur devient doux quand on sait prévoir la récompense qui nous est réservée.

Haymo

46. Nunquam poterit homo sine jugo esse, aut Christi, aut diaboli. *Serm. de Confess. Jesu, ante finem.*

L'homme ne pourra jamais vivre sans un joug: ou il subira celui du Christ, ou il se soumettra à celui du diable.

S. Il er.

47. Noli subire onus quod ferre non potes. *Tom. 1, Epist. 8 ad Letan, post med. p. 58, litt. C.*

Ne subissez point un joug que vous ne pourrez supporter.

48. Ultra vires sumpta onera minime probo. *Tom. 1, Epist. 27 ad Eustoch. post med. pag. 179, litt. A.*

Je n'approuve nullement ceux qui s'imposent des fardeaux qui dépassent leurs forces.

49. Magnitudo oneris impositi ita cervicem premit, ut ante sub fasce ruendum sit, quam levandum. *In præfat. sup. Esdræ, in princ. p. 21, A, t. 3.*

La grandeur de l'ouvrage commandé me pèse tellement sur la tête, qu'il me faudra tomber sous le fardeau avant que de le soulever.

50. Jugum meum suave est, et onus meum leve: suave est volentibus, durum est nolentibus. *Sup. Ps. 16, vers. 4, p. 20, C, t. 8.*

S. Hier.

Mon joug est doux et mon fardeau est léger; il est doux pour ceux qui l'acceptent de bon cœur, et il est dur pour ceux qui n'en veulent pas.

51. Levius est pondus tunicæ, quam loriceæ. *Lib. 1 de Claust. c. 21, a med. p. 36, D, t. 2.*

Hugo
S. Victoris

Il est plus doux de porter une tunique qu'une cuirasse.

52. Tria sunt, quibus gravatur:	} Infirmitas,	Gravatur infirmus, debilitate et dolore;	
		} Carcer,	Incarceratus, catenis et compedibus;
			Captivitas.
Il est trois choses qui nous accablent:	} Les maladies,	Le malade est accablé par la faiblesse et la douleur;	
		} La prison,	L'incarcéré est accablé par les chaînes et les entraves;
			La captivité.

53. Onus fertur, fertur si colligitur, ad terram inclinat, grave est cum ligatur super humeros. *Lib. 4 de Propriet. rer. c. 13, ante med. p. 310, A, t. 2.*

Porte-t-on un fardeau (et on le porte quand on vient à l'accepter), il fait pencher vers la terre, et il pèse lourdement sur les épaules qui le soutiennent.

54. Non sit pondus tibi majus et minus, ut aliter tibi, aliter proximo metiaris, imponens gravia, quæ nec digito velis movere. *Lib. 1 Miscellan. codic. 2, tit. 103, per totum, p. 143, B, tom. 3.*

N'ayez pas de grands et de petits fardeaux pour ne point avoir deux mesures, l'une pour vous, l'autre pour le prochain, pour ne point imposer aux autres de lourds fardeaux que vous ne voulez pas même toucher du doigt.

55. Onus mundi præbendæ sunt, et divitiæ, et honores. *Sup. Ps. 80, f. 214, col. 3, t. 2.*

Hugo card.

Prébendes, richesses, honneurs, tels sont les fardeaux de ce monde.

56. Levius fertur quod cum alio fertur. *Sup. Matth. c. 5, f. 16, col. 3, t. 6.*

Un fardeau s'allège quand on a quelqu'un qui aide à le porter.

57. Beati qui jugum Christi portant, quod est grave in principio, sed semper in fine suave. *Pros.*

S. Innoc. III.

Heureux ceux qui portent le joug du Christ; il est lourd dans le principe, mais toujours il est doux vers la fin.

58. Miseri vero, qui jugum diaboli portant, quod suave est in principio, sed in fine semper est grave. *Serm. 1 Septuages. post med. f. 9, col. 3.*

Mais malheur à ceux qui portent le joug du diable; il

est doux dans le principe, mais à la fin il est toujours bien lourd.

Onus Chris- ti, Onus mun- di, Onus diabo- li.	Primum gratiæ ;
	Secundum pœnæ ;
	Tertium culpæ. <i>Super Ps. 36, ante med. vers. 4, f. 122, col. 4.</i>

On distin- gue	Le fardeau du Christ,	Le premier, c'est celui de la grâce ;
	Le fardeau du monde,	Le second, c'est celui des peines ;
	Le fardeau du diable.	Le troisième, c'est celui des fautes.

60. Pondus terrestrium dominorum atterit paulatim ministrantium vires, pondus autem Christi magis adjuvat bajulantem. *Hom. 28, sub finem, sup. Matth. oper. imperf. in illud, Tollite jugum meum, col. 923, B, t. 2.*

Le joug des maîtres de la terre brise peu à peu les forces des serviteurs, mais celui du Christ fortifie davantage celui qui l'embrasse.

61. Nihil onerosum sentit, cui particeps Christus existit. *Serm. de Fide, Spe et Charitate, circa med. col. 984, D, t. 3.*

On ne trouve rien de lourd quand on a le Christ avec soi.

62. Qui plus accipit, quam ferre non potest, inutile, et damnum affert et ignominiam. *Homil. 19 sup. Epist. 1 ad Cor. post med. col. 552, C, t. 4.*

Accepter un fardeau qu'on ne peut porter, c'est une chose inutile, nuisible et honteuse.

63. Quod male fers, assuesce, fers. *Tract. de parvul. ad Christum trahend. consid. 1, circa med. part. 2.*

Ce qu'on supporte mal dans le principe, l'habitude le rend supportable.

64. Ubi jam suave jugum, et leve onus Christi est; ibi durum et grave est, portare servitium sæculi. *In Regula monach. c. 4, in med. p. 700, col. 1.*

Quand on a déjà éprouvé que le joug du Christ est doux et son fardeau léger, on trouve qu'il est dur et pénible de porter le joug du siècle.

65. Virtutis via non capit magna onera portantes. *Lib. 7 de div. Instit. cap. 1, ante fin. pag. 289.*

La vertu ne saisit point sur sa route ceux qui portent de grands fardeaux.

66. Tollat quisque super se jugum suave amoris Dei, ut secum habeat coadjutorem laboris sui. *Prosec.*

Que chacun prenne sur soi le doux joug de l'amour de Dieu, il aura ainsi un secours dans ses labeurs.

67. Jugum enim hoc non premit, sed robo-

rat: non perimit, sed reficit: non onerat, sed refugium præstat.

Car ce joug n'affaiblit pas, mais il fortifie; il ne détruit pas, mais il refait; il ne charge pas, mais il sert de refuge.

68. Nam onus istud portat portantem se, et in laboribus fortitudinem subministrat. *De Discipl. monast. conversat. c. 2, ab init. pag. 81, col. 2, C.*

Ce joug soutient celui qui le porte et donne des forces à celui qui travaille.

69. Ego homo sum, non asinus, ut spontaneus inviter ad onera, non compellar invitus. *Epist. 123 ad Richard. Londonens. episc. in fine, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 801, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Je suis un homme et non pas un âne; c'est pourquoi on doit me proposer la libre acceptation d'un fardeau, mais on ne doit point me l'imposer de force.

70. Non omnibus sunt onerosa hæc tolerantibus, sed tolerare nolentibus: sive enim gravia hæc, sive levia, animus tolerantis facit. *Lib. 1 de Gubern. Dei, post init. p. 324, col. 1, litt. B.*

Un fardeau n'est point lourd pour ceux qui l'acceptent volontiers, mais il l'est pour ceux qui n'en veulent pas; car il est lourd ou léger selon la manière dont le supporte celui à qui il est proposé.

71. Onus ordinis diurnum et nocturnum collo monachi impositum, ostendit cito quantum portare potest pro amore Dei et sustinere. *Serm. 14 ad novit. divis. 6, t. 1.*

Le fardeau que son ordre impose nuit et jour sur les épaules d'un moine fait bientôt voir ce qu'il peut porter, ce qu'il peut souffrir par amour pour Dieu.

72. Nemo invenitur tam bonus, cui non occurrat aliquid oneris et gravitatis. *In Hortulo rosar. c. 7, in princ. t. 2.*

Il n'est pas d'homme si bon qui n'ait son fardeau et ses peines.

73. Jugum Christi amantibus est suave, tepidus grave, superbis amarum, mitibus leve, humilibus carum. *Ibid. c. 8, sect. 2.*

Le joug du Christ est doux pour les fervents, lourd pour les tièdes, amer pour les orgueilleux, léger pour les doux, cher aux âmes humbles.

74. Unusquisque sufficiens onus sibi ipsi est: quid ergo prodest quod alienis te ingeris oneribus, et plus tollis quam portare vales? *Ibid. c. 11, sect. 3.*

Chacun est à soi-même un fardeau assez lourd; pourquoi donc vous chargez-vous de fardeaux étrangers? pourquoi acceptez-vous plus de poids que vous n'en pouvez supporter?

75. Qui onus sibi impositum patienter sustinet, Jesum et hunc crucifixum in humeris suis portat. *Ibid. c. 17, in princ.*

Celui qui supporte patiemment un fardeau qu'on lui impose porte sur ses épaules Jésus, et Jésus crucifié.

76. Debet quæ sunt onerosa deponere, qui vult ad judicium securius venire. *Hom. 2 de*

S. Laur. Just.

Patr. Uti cas.

Sabianus.

Thomas a Kempis.

S. Valerian.

S. Innoc. III.

S. Joan. Chr.

Joan. Gers.

S. Hilarius in-pat.

Lact. Firm.

S. Laur. Just.

arcta Vita, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 478, col. 1, B, edit. Colon. 1618.

Il faut mettre tout fardeau de côté pour arriver au jugement avec plus de sécurité.

SENTENTIE PAGANORUM.

Seneca

77. Grave est tenere cervici jugum. *De divina Provid. c. 4, ante med. p. 283, t. 1.*

Il est toujours pénible de soumettre sa tête à un joug.

78. Debet semper plus esse virium in labore, quam in onere : necesse est opprimant onera, quæ ferente majora sunt. *De Tranquillit. animi, c. 5, in princ. p. 527, t. 1.*

Il faut toujours plus de force pour porter un fardeau que ce fardeau n'a de poids, car tout fardeau trop lourd écrase nécessairement celui qui le porte.

79. Turpe est cedere oneri. *Epist. 22, ante med. p. 563, t. 2.*

Il est honteux de mettre de côté un fardeau une fois accepté.

80. Circumspicias quantum feras tecum, et quam magna pecunia instruas otium, nunquam exitum invenies; nemo cum sarcina enatat. *ib. post med.*

Considère quelle est la grandeur du fardeau que tu portes, et quels sont les sacrifices que tu t'imposes pour acheter le repos; mais jamais tu ne verras tes efforts couronnés de succès, car personne ne se sauve à la nage quand il a un fardeau sur le dos.

OPERARI (AGIR, TRAVAILLER).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Stulte operatus es. *Gen. 31, v. 28.*

Tu as agi en insensé.

2. Vacatis otio, ite ergo et operamini. *Exod. 5, v. 17-18.*

Vous êtes oisifs, allez donc et travaillez.

3. Sex diebus operaberis, septimo die cessabis. *Ibid. 23, v. 12.*

Tu travailleras pendant six jours, mais au septième jour tu te reposeras.

4. Quicumque tibi aliquid operatus fuerit, statim ei mercedem restitue. *Tob. 4, v. 15.*

Lorsqu'un homme aura travaillé pour toi, paye-lui aussitôt son salaire.

5. Qui operatur terram suam, satiabitur panibus : qui autem sectatur otium, stultissimus est. *Prov. 12, v. 11.*

Celui qui cultive son champ sera rassasié de pain, mais celui qui chérit l'oisiveté est une âme défaillante.

6. Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare, etc. *Eccles. 9, v. 10.*

Tout ce que ta main peut faire, fais-le promptement.

7. Melior est, qui operatur, et abundat in

omnibus, quam qui gloriatur, et eget pane. *Eccles. 10, v. 30.*

Celui qui travaille et qui a tout en abondance est au-dessus de celui qui se glorifie et qui manque de pain.

8. Qui operatur terram suam, inaltabit acervum frugum; et qui operatur justitiam, ipse exaltabitur. *Ibid. 20, v. 30.*

Celui qui cultive sa terre recueillera des monceaux de blé, et celui qui cultive la justice s'élèvera lui-même.

9. Operamini opus vestrum ante tempus, et dabit vobis Dominus mercedem. *Ibid. 51, in fine.*

Faites votre œuvre avant la fin de vos jours, et le Seigneur vous récompensera.

10. Domine, omnia opera nostra operatus es nobis. *Isa. 26, v. 12.*

Seigneur, toutes nos œuvres sont votre ouvrage.

11. Oportet operari, donec dies est : venit nox, quando nemo potest operari. *Joan. 9, v. 4.*

Il faut que je travaille tandis qu'il est jour; la nuit vient où personne ne peut agir.

12. Gloria, et honor, et pax omni operanti bonum. *Rom. 2, v. 10.*

Gloire, honneur et paix à tout homme qui fait le bien.

13. Ei, qui operatur, merces non imputatur secundum gratiam, sed secundum debitum. *Ibid. 4, v. 4.*

La récompense qu'on donne à quelqu'un pour ses œuvres ne lui est pas imputée comme une grâce, mais comme une dette.

14. Dum tempus habemus, operemur bonum. *Galat. 6, v. 10.*

Pendant que nous en avons le temps, faisons le bien.

15. Cum metu et tremore vestram salutem operamini. *Pros. Phil. 2, v. 12.*

Travaillez à votre salut avec crainte et frayeur.

16. Deus est enim, qui operatur in vobis et velle et perficere pro bona voluntate. *V. 13.*

Car c'est Dieu qui, par sa volonté, opère en vous le vouloir et le faire.

17. Si quis non vult operari, non manducet. *2 Thess. 3, v. 10.*

Celui qui ne veut point travailler ne doit point manger.

OPES (RICHESSES).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Ne erigas oculos tuos ad opes, quas non potes habere. *Prov. 23, v. 5.*

Ne tourne pas tes yeux vers des richesses que tu ne peux avoir.

2. Supergressus sum opibus omnes, qui ante me fuerunt. *Eccles. 2, v. 9.*

J'ai surpassé par mes richesses tous ceux qui ont été avant moi.

3. Ubi multæ sunt opes, multi et qui comedunt eas. *Ibid.* 5, v. 10.

Où sont de grandes richesses, là est une multitude qui les dévore.

4. Non zeles opes peccatoris, non enim scis, quæ futura sit illius subversio. *Eccli.* 9, v. 16.

N'envie pas les richesses du pécheur, car tu ne sais pas quelle doit être sa ruine.

5. Non obliviscaris amici tui in animo tuo, et non immemor sis illius in opibus tuis. *Ibid.* 37, v. 6.

N'oublie pas ton ami dans ton cœur, et ne l'oublie pas dans ton opulence.

6. Væ, qui opulenti estis in Sion, et confiditis in monte Samariae! *Amos* 6, v. 1.

Malheur à vous, riches de Sion, qui vous confiez en la montagne de Samarie!

Quadrimoda est sentiendi ratio, qua

Il y a quatre manières d'avoir une opinion :

Aut parum sentiendo, loquacitas sola ostentatur; Aut optime sentiendo, non eleganter profertur quod intelligitur. *Lib. 2 de summo Bono, c. 29, sent. 15, p. 650, col. 1.*

Ou avoir une bonne opinion et bien l'exprimer; Ou n'en avoir aucune et se taire; Ou avoir une opinion passable et en faire parade par une grande loquacité; Ou avoir une opinion excellente et ne point pouvoir l'exprimer avec élégance,

Duo sunt opinionum genera: unum verum, alterum falsum. *Tom. 1, syzyg. 2 de Scientia, post med. p. 187, C.*

Il est deux sortes d'opinions, les opinions vraies et les opinions fausses.

Plato.

OPINIO (OPINION).

DEFINITIO.

S. Bern.

Opinio est quasi pro vero habere aliquid quod falsum esse nescitur. *Lib. 5 de Consid. ad Eugen. pap. ante med. f. 282, col. 4, K.*

Une opinion consiste à regarder comme vraie une chose que l'on ne sait point être fausse.

S. Thomas Aquinas.

Opinio est actus intellectus, qui fertur in unam partem contradictionis cum formidine alterius. *Part. 1 Summæ, quæst. 79, art. 9, in corp. ad 4, p. 158, col. 1.*

L'opinion est un acte de l'intelligence qui, en présence de deux propositions contradictoires, se prononce pour l'une d'elles en craignant que l'autre ne soit vraie.

Plato.

Opinio est sermo explicatus non ad alium neque voce, sed silentio apud seipsum. *Tom. 1, syzygia 2 de Scientia, post med. p. 190, A.*

Une opinion, c'est l'explication que l'on fait d'une chose non point de vive voix et en s'adressant à un autre, mais en silence et en ne s'adressant qu'à soi-même.

Falsum opinari est alienam opinionem suscipere, et non ut illud est, cogitatione ponere. *Ibid.*

Avoir une opinion fausse, c'est recevoir celle d'un autre et ne point la placer dans sa pensée telle qu'elle est.

Falsa opinio est ea, quæ iis quæ sunt contraria, vel ea quæ non sunt, opinatur. *Tom. 1, syzygia 2, in dialogo Sophistæ, circa med. p. 230, D et E.*

Une fausse opinion consiste à croire le contraire de ce qui est, ou ce qui n'est pas.

DIVISIO.

S. Isidorus Hispal.

Quadrimoda est sentiendi ratio, qua

Aut bene sentiendo, quod bene profertur; Aut nil sentiendo, nil dicitur;

SENTENTIÆ PATRUM.

1. Non despiciat quid de se unusquisque et maxime optimus sentiat. *Pros.*

On ne doit point mépriser le jugement que les autres, et surtout les gens de bien, portent sur notre compte.

2. Nam negligere honorum judicia, vel arrogantiae vel dissolutionis est: quorum alterum superbiae adscribitur, alterum negligentiae. *Lib. 1 Offic. c. 47, ab init. col. 32, B, t. 1.*

Mépriser le jugement des gens de bien, c'est de l'arrogance ou de la mollesse; l'arrogance est un fruit de l'orgueil, et la mollesse vient d'une coupable négligence.

3. Quales haberi volumus, tales simus. *Ibid. lib. 2, c. 19, a medio.*

Soyons tels que nous voulons être jugés.

4. Magnanimus magis curat veritatem, quam opinionem. *Part. 2, tit. 4, c. 1, § 5, post med. f. 157, col. 3.*

Un grand cœur fait toujours plus de cas d'une vérité que d'une simple opinion.

5. Maxima multitudo est hominum, qui in varias noxiasque opiniones ita labuntur, ut emergere inde ac liberari, aut nunquam, aut ægerrime queant. *De Quantitate animæ, c. 7, circa med. p. 409, B, t. 1.*

Il est un grand nombre d'hommes qui tombent dans des opinions si extrêmes et si dangereuses, qu'il leur est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de s'en débarrasser, de s'en dépouiller.

6. Temeritas asserendæ incertæ dubiæque opinionis, difficile sacrilegii crimen evitat. *De Genesi ad litt. imperf. c. 1, in princ. p. 341, A, tom. 3.*

Lorsqu'on a la témérité d'avancer comme vraie une opinion incertaine ou douteuse, on évite difficilement le crime de sacrilège.

7. Non parvum malum est, perversis opinionibus abduci. *De 21 Sent. sent. 3, p. 432, t. 4.*

Ce n'est pas un mal de peu d'importance que de se laisser circonvenir par de perverses opinions.

S. Ambr.

S. Antonin.

S. Aug.

S. Aug.

8. Opinari duas ob res turpissimum est : quod discere non potest, qui sibi jam se scire persuasit, si modo illud disci potest; et per seipsam temeritas non bene affecti animi signum est. *De Utilit. credendi, c. 11, prope med. p. 62, C, t. 6.*

Il est honteux d'avoir des opinions hasardées, pour deux raisons : la première, c'est parce qu'on ne peut apprendre ce qu'on se persuade savoir déjà lorsque l'occasion se présente; la seconde, parce que la témérité est le signe d'un esprit malintentionné.

9. Quod intelligimus, debemus rationi : quod credimus, auctoritati : quod opinamur, errori. *Ibid. circa med.*

Ce que nous comprenons, nous le devons à la raison; ce que nous croyons, nous le devons à l'autorité; ce que nous conjecturons nous vient de l'erreur.

10. Aliquid aliter sapere quam se res habet, humana tentatio est : nimis autem amando sententiam suam, vel invidendo melioribus, usque ad sacrilegium pervenire, diabolica præsumptio est : in nullo autem aliter sapere, quam res se habet, angelica perfectio est. *Lib. 2 de Baptismo, c. 5, prope med. p. 261, B, t. 7.*

Juger d'une chose autrement qu'elle n'est, c'est une tentation de l'homme; aimer trop son sentiment ou jalouser un sentiment meilleur, et arriver par là au sacrilège, c'est une présomption diabolique; ne jamais penser d'une chose ce qu'elle n'est pas, c'est avoir la perfection des anges.

11. Pertinet ad nos ne perniciose opinione fallamur, ut quia non possumus hominum indagare conscientiam, de ipsis rebus habeamus veram certamque sententiam. *Tract. 90 sup. Evang. Joan. de cap. 15, ante med. p. 315, B, tom. 9.*

Nous devons ne point nous laisser tromper par une opinion dangereuse, afin que, ne pouvant scruter la conscience de nos semblables, nous portions du moins un jugement vrai et certain sur leurs actions.

12. Opinio aut in errore, aut in veritate ratiocinantis est, vel credentis. *Lib. 3 de lib. Arb. c. 8, in med. t. 1.*

Une opinion roule sur la fausseté ou la vérité d'un raisonnement ou d'une croyance.

13. Falsæ opiniones vitam contaminant, si rationalis mens ipsa vitiosa est. *Lib. 4 Confess. c. 15, circa med. t. 1.*

Les fausses opinions qui flétrissent la vie proviennent d'un dérèglement de la raison.

14. Si falsis opinionibus tanto quisque inseritur, quanto magis in eis familiariusque volutatur, multo id facilius in rebus veris animo accidit? *Epist. 117, post init. t. 2.*

S'il est vrai qu'on est d'autant plus imbu de fausses opinions qu'on aime à se les rendre familières, combien plus facilement ne se remplira-t-on pas de la vérité quand on s'appliquera à en nourrir son esprit?

15. Quod neque intelligi, neque sentiri potest, temerariam nimis atque negatoriam gignit opinionem. *Epist. 218, ante med. t. 2.*

On ne peut avancer que des opinions bien hasardées et bien négatives sur des choses que l'on ne peut comprendre, que l'on ne peut connaître.

16. Magna est vis veterosarum opinionum, et diu defensæ, atque creditæ falsitatis. *De duab. Animab. c. 3, in med. t. 6.*

Les vieilles opinions exercent un grand ascendant sur l'esprit; il en est de même d'une erreur défendue et crue pendant un long espace de temps.

17. Malæ opiniones si pertinaciter defendantur, tot hæreses facere possunt. *Lib. 3 de Anima et origo, cap. ult. t. 7.*

Si l'on soutient avec acharnement des opinions fausses, ces opinions peuvent devenir autant d'hérésies.

18. Omnino sufficit adversus os loquentium iniqua, opinio bonorum cum testimonio conscientie. *Serm. 24 sup. Cant. post init. f. 152, col. 4, M.*

L'opinion des gens de bien et le témoignage de sa conscience suffisent pour triompher tout à fait des calomnies des méchants.

19. Decor tuus, splendor bonæ opinionis est. *Lib. 3 de Consid. ad Eugen. pap. post med. f. 279, col. 3, G.*

Ta beauté vient de l'éclat d'une bonne renommée.

20. In his quæ fidei sunt, cavenda est confusio, ne aut incertum opinionis fides figat, aut quod firmum fixumque est fidei, opinio revocet in quæstionem. *Pros.*

Dans les choses qui sont de foi, il faut éviter la confusion pour que la foi ne prenne point pour certain une opinion incertaine, et réciproquement que l'opinion ne rende point douteux ce qui repose sur une croyance inébranlable.

21. Opinio si habet assertionem, temeraria est; fides si habet hæsitacionem, infirma est. *Ibid. lib. 5, ante med. f. 282, col. 3, I.*

Une opinion qui s'affirme est téméraire; une foi qui hésite est une foi faible.

22. Mirum, imo et injustum videtur, ut plus in malo quam in bono humanæ valeat intentionis opinio. *De Præcepto et Dispens. post med. f. 293, col. 1, B.*

Chose étonnante, que dis-je? chose inique : une opinion est plus puissante dans l'esprit de l'homme pour le porter au mal que pour le porter au bien.

23. Ejus, quem videre me non licet, bona me pascit opinio. *Lib. 4 Pharetræ, c. 47, in princ. p. 198, col. 1, C, t. 6.*

La bonne renommée de celui que je ne puis voir me suffit pour le connaître.

24. Senti bene de omnibus, nullum despicias nisi teipsum. *De perfect. Charit. art. 17, in med. f. 224, p. 1.*

Ayez une bonne opinion de tout le monde; ne méprisez personne, excepté vous-même.

25. Veritas præjudicat opinioni. *In decret. Gratiani, f. 6, col. 4, edit. Lugdun. 1540.*

Une vérité doit passer avant une simple opinion.

26. Unguenti more bonorum fragrat opinio. *Lib. 7 in Registr. indict. 2, c. 124, Epist. 124 ad Claudium in Hispania, col. 998, A, tom. 2.*

L'opinion des gens de bien répand une odeur semblable à celle d'un parfum agréable.

S. Aug.

S. Bern.

S. Benav.

Dionysius Carthus.

Gloss. decret.

S. Greg. Mag.

- Greg. Mag. 27. Habet hoc proprium antiqui hostis invidia, ut quos in pravorum actuum perpetratione, Deo sibi resistente, dejicere non valet, opiniones eorum falsas simulando dilaceret. *Ibid. lib. 2. indict. 10, c. 23, Epist. 23 ad Justinum, in princ.*
Voici ce que fait notre antique ennemi, acharné à notre perte : quand il ne peut nous faire commettre des actes mauvais, parce que Dieu l'en empêche, il met le trouble dans nos opinions, qu'il nous représente comme fausses.
- Greg. Naz. 28. Fratrum potius quam opinionum nostrarum amatores fiamus. *Orat. 5 de Pent. circa med. p. 325.*
Aimons nos frères plutôt que nos opinions.
- S. Gregorius Thaumast. 29. Pessima et falsa opinio per homines plerumque grassatur, tum de justis, tum de sceleratis, de utrisque enim contraria existimant : nam et qui justitia præditus est, non talis habitus est ; et rursus impius cordati viri opinionem tulit, quem errorem gravem et perniciosum esse statuo. *Sup. Eccles. c. 8, sub finem, apud Bibl. Patr. t. 3, p. 54, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*
Ce sont les hommes qui font le plus souvent les mauvaises et les fausses renommées des bons et des méchants ; car ils jugent des uns et des autres autrement qu'ils ne sont : tel est bon qui passe pour méchant, tel est impie qui passe pour homme sage. Voilà, à mon avis, une grave erreur, une conduite pernicieuse.
- S. Hier. 30. Quæ hæc est tanta levitas animi, quæ tanta vanitas, relicta propria conscientia, alienam opinionem sequi, et quidem fictam atque simulatam ? *Tom. 1, Epist. 14 ad Celantiam, circa med. p. 112, C.*
Quelle est cette légèreté d'esprit, cette frivolité si grande qui nous fait mépriser notre propre témoignage pour embrasser une opinion étrangère, et même fausse ou supposée ?
31. Multos decipit bona de malis existimatio. *Tom. 2, Epist. 12 advers. Vigil. longe post med. p. 144, C.*
La bonne opinion que l'on a des méchants sert à tromper beaucoup de personnes.
32. Eo perducta res est, ut neglecta veritate meriti, de sola opinione curemus. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetriad. post med. p. 21, B.*
Les choses en sont arrivées à ce point qu'on ne fait plus attention au véritable mérite pour ne s'occuper que des bruits qui courent sur les autres.
- Hugo card. 33. Falsa opinio, quam habet homo de se, transgressionem mandatorum inducit. *Sup. lib. Judic. c. 17, Moraliter, f. 210, col. 4, t. 1.*
La fausse opinion qu'un homme a de lui-même lui fait transgresser ce qui lui est commandé.
- S. Jean Chr. 34. Omnis homo secundum se aestimat alterum, nec potest esse melius sentire de alio, quam ipse senserit de se. *Pros.*
Chacun juge les autres d'après lui-même, et il ne peut avoir d'eux une meilleure opinion que celle qu'il a de sa propre personne.
35. Fornicarius neminem aestimat castum, et castus non facile de fornicario suspicatur. *S. Joan Chr. Hom. 39 sup. Matth. oper. imperf. post med. col. 1009, A, t. 2.*
Le fornicateur pense que personne n'est chaste, et l'homme chaste n'accuse témérairement personne du crime de fornication.
36. Vilis et temerarius vir in parvis rebus maximam sibi de se opinionem elingit. *Hom. 1 sup. 1 Cor. in Morali, post med. col. 330, D, tom. 4.*
Un homme vil et présomptueux profite des moindres choses pour se former une haute opinion de sa propre personne.
37. Non paupertas tristitiam, aut divitiæ voluptatem gignunt : sed hoc et illud opinio nostra parit. *Ibid. Hom. 38, ante fin. col. 633, litt. B.*
Ce n'est pas la pauvreté qui engendre la tristesse, ce ne sont point les richesses qui procurent le bonheur ; mais chacun est triste ou heureux, s'il se forme cette idée de lui-même.
38. Sola opinio omnibus rebus pretium facit. *Hom. 17 sup. 1 Tim. in Mer. sub fin. col. 1529, D, tom. 4.*
Une seule opinion suffit pour donner du prix aux moindres choses.
39. Multo melior est opinio bona pecuniis : illa enim si mala fuerit, non facile abluitur ; pecunias autem nihil est acquirere. *Pros.*
Une bonne renommée vaut bien mieux que de grandes sommes d'argent ; car, si une renommée est mauvaise, on ne la change pas bien facilement ; mais il ne sert de rien d'acquiescer de l'argent.
40. Opinio bona si adsit, prodest plurimum : si vero absit, facit probrosam lotum hominem, facit infamem, et ridiculum constituit omnibus et exosum. *Hom. 1 sup. Epist. ad Hebr. in Morali, ante med. col. 1665, A, t. 4.*
Si l'on jouit d'une bonne réputation, cette réputation est d'une grande utilité ; en est-on privé, cette privation couvre complètement l'homme de honte et d'infamie, le rend ridicule et odieux à tout le monde.
41. Nunquam honorum opinio, malorum pravitatem corrumpitur. *Epist. 14 ad Nicol. presbyt. Mernicens. post med. p. 951, col. 1.*
La perversité des méchants ne parvient jamais à corrompre la réputation des gens de bien.
42. In discrimen deducenda non est opinio, quæ de existimatione nostra habetur. *Epist. ad Zenam, in med. apud Bibl. Patr. t. 2, edit. Colon. 1618.*
Nous ne devons point appeler en discussion l'opinion que l'on a de nos propres jugements.
43. Quod vanæ opinioni demitur, id veritati apponitur. *De Profugis, post med. p. 647, t. 1.*
On donne à la vérité tout ce qu'on fait perdre à une vaine opinion.
44. Opinio, ut veteribus placet, est perfecta excisio : nam qui inani opinione intumescit, emendationem non sustinet. *Et hab. apud D.*

Philo Jud. *Joan. Damasc. lib. 3 Parall. c. 96, f. 137, pag. 1, D.*

Une opinion, d'après les anciens, amène une ruine complète; car un homme qu'enfle une vaine opinion ne supporte aucune réprimande.

45. *Opinio inanis, natura res impura est. Ibid.*

Une opinion frivole est naturellement une chose impure.

S. Prosper. 46. *Non te inflat opinio secunda, nec sinistra dejiciat. Lib. 1 de Vita contemplat. c. 8, in fine.*

Ne vous laissez point enfler par une opinion heureuse, et ne vous laissez point décourager par une opinion malheureuse.

Salvianus. 47. *Fallunt te opiniones tuæ, fallit pravæ et cæcæ mentis improbitas. Lib. 5 de Gubern. Dei, in fine, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

Ce qui vous trompe, c'est la fausseté de vos opinions; ce qui vous trompe, c'est la perversité de votre cœur, c'est l'aveuglement de votre esprit.

48. *Incidere in falsæ opinionis errorem, priusquam vera cognoscas, imperiti animi est et simplicis: perseverare vero in eo postquam agnoveris, contumaciæ. Epist. 7 ad Aprum et Verum, in calce, p. 364, col. 2, F.*

Tomber dans l'erreur d'une fausse opinion avant de connaître la vérité, c'est faire preuve d'un esprit simple et inexpérimenté; mais persévérer dans cette erreur malgré la connaissance que l'on a acquise de la vérité, c'est de l'obstination.

49. *Res summæ salubritatis non est minoris pretii per opinionis incertum. Ibid. Ep. ad Salonium episc. in princ. p. 365, E.*

L'incertitude des opinions ne diminue point le prix d'une chose d'ailleurs parfaitement salutaire.

S. Thomas Aquinas. 50. *Ex hoc ipso quod aliquis malam opinionem habet de alio sine causa sufficienti, indubite ipsum contemnit, eique injuriatur. 2 2, quest. 60, art. 3, in corp. ad 2.*

On méprise à tort et on injurie son prochain par cela même que l'on a de lui une mauvaise opinion qui ne s'appuie sur aucune raison suffisante.

Thomas a Kempis. 51. *Nostra opinio et noster sensus, sæpe nos fallit, et modicum videt. Lib. 1 de Imit. Chr. c. 3, in princ. t. 2.*

Notre opinion et nos sentiments bien souvent nous trompent et ne pénètrent guère avant dans les choses.

SENTENTIA PAGANORUM.

Aristot. 52. *Fides omnem opinionem sequitur, persuasio fidem, ratio persuasionem. Lib. 3 de Anima, c. 3, text. 157, t. 1.*

Une croyance est toujours précédée d'une opinion; à cette croyance succède la persuasion, qui elle-même est suivie du raisonnement.

53. *Opinionis rectitudo, veritas est. Lib. 6 Ethic. ad Nicomach. c. 9, post init. t. 2.*

Une opinion juste est une vérité.

54. *Opinio est actionum domina atque arbitra. Lib. 7 Moral. c. 3, circa finem, edit. Paris. 1565.*

Les opinions sont les maîtresses et les arbitres de nos actions.

55. *Omnis opinio ratio est: bona quidem ratio, si vera opinio est: mala autem, si falsa. Lib. 3 de Natura deorum, post med. num. 71, tom. 4.*

Toute opinion donne naissance à un raisonnement; ce raisonnement est bon, si l'opinion est bonne; il est mauvais dans le cas contraire.

56. *Negligere quid de se quisque sentiat, non solum arrogantis est, sed etiam omnino dissoluti. Lib. 1 de Offic. post med. t. 4.*

Ne point faire attention à ce que les autres pensent de nous, c'est montrer que l'on a non seulement un esprit superbe, mais encore un cœur tout à fait dépravé.

57. *Irrideat si quis vult, plus apud me vera ratio valebit, quam vulgi opinio. De Paradox. c. 2, post init. t. 4.*

Rira qui voudra; pour moi, je préfère une véritable raison à l'opinion du vulgaire.

58. *Homines perturbantur non rebus, sed iis quas de rebus habent, opinionibus. In suo Enchirid. c. 10, in princ.*

Ce qui jette le trouble dans l'esprit de l'homme, ce ne sont point ses actes, mais bien plutôt les idées qu'il se forme à leur sujet.

59. *Bona opinio homini tutior pecunia est. In suis Sententiis, sent. 53.*

Une bonne réputation vaut mieux à l'homme que beaucoup d'argent.

60. *Omnes hominum opiniones non sunt paræque colendæ: verum aliæ quidem, aliæ non item: neque omnium hominum, sed quorundam quidem, aliorum vero minime. Tom. 1, syzygia 1, in dialogo Critonis, ante med. p. 47, A.*

On ne doit pas également priser toutes les opinions des hommes, mais on doit faire plus de cas des unes que des autres; il ne faut pas non plus également estimer les opinions de tous les hommes, mais il faut faire attention à celles d'un certain nombre et mépriser totalement celles des autres.

61. *Necesse est eum qui opinatur, eorum quippiam opinari, vel quæ novit, vel quæ non novit. Tom. 1, syzygia 2 de Scientia, post med. p. 188, A.*

Quand on se forme une opinion, il faut nécessairement qu'elle roule ou sur des choses que l'on connaît, ou sur des choses que l'on ignore encore.

62. *Qui unum quid opinatur, aliquid eorum quæ sunt opinatur. Ibid.*

Quand on a une opinion, cette opinion roule sur des choses qui existent.

63. *Qui id quod non est opinatur, nihil opinatur, ne opinatur quidem. Ibid.*

Quand on fait des conjectures sur des choses qui ne sont pas, on ne formule pas une véritable opinion, ou, pour mieux dire, on n'en formule aucune.

64. *Fieri non potest, ut id quod non est, in*

Aristot.

Cicero.

Epictetus.

Mimus Publ.

Plato.

Plato. opinionem cadat, neque earum rerum quæ sunt ratione, neque ipsum per seipsum. *Ibid.*

Il ne peut se faire que ce qui n'existe pas devienne une opinion; ni les êtres de raison ni l'être qui existe par lui-même.

65. Aliud est falsa opinari, quam ea quæ non sunt opinari: non enim hoc modo falsa in sapiente est opinio. *Ibid.*

Autre chose est une opinion fautive, autre chose une opinion sur des choses qui ne sont pas; aussi ce n'est pas de cette manière que le sage est sujet à de fautes opinions.

66. Cum quis rem turpem pro pulchra, et pulchram pro turpi opinatur, tunc revera opinatur falsa. *Ibid.*

Regarder comme honteuse une chose belle, et une chose belle comme une chose honteuse, c'est concevoir véritablement une opinion fautive.

67. Opinari vera omnino ab errandi periculo liberum et immune est, et quæ ex sana illa opinione proficiscuntur, omnia et pulchra et bona existunt. *Ibid.*

Quand on a une opinion vraie, on est tout à fait à l'abri de l'erreur, et toutes les pensées qui proviennent de cette saine opinion sont de belles, d'excellentes pensées.

68. Vera opinio ad rectam rationem non minus est efficax dux, quam prudentia, sive sapientia. *Tom. 2, syzygia 4 de Virtute, p. 97, B.*

Pour bien diriger la raison, une opinion vraie est non moins utile que la prudence ou la sagesse.

69. Non minus utilis est recta opinio, quam scientia. *Ibid.*

Une opinion vraie n'est pas moins utile que la science.

70. Opinionem veram si dux præierit, uniuscujusque rei actionem deteriore non præstat, quam præstat scientia. *Ibid.*

Quand on a d'abord conçu une opinion vraie, cette opinion est aussi utile que la science pour bien faire accomplir toute chose.

71. Recta opinio nec scientiæ cedit, nec minus ad res gerendas utilis est: neque is qui rectam opinionem habet, eo qui scientiam minus utilis est censendus. *Ibid.*

Une opinion droite ne le cède point à la science; elle est d'une égale utilité pour la gestion des affaires, et l'on doit regarder comme également utiles et celui qui a une opinion juste et celui qui possède la science.

Seneca. 72. Sæpe quod est incredibile, de facto bene existimamus, de faciente male. *Lib. 3 de Ira, c. 28, in calce, p. 453, t. 1.*

Chose incroyable: souvent nous avons une bonne opinion d'une action et une mauvaise opinion de celui qui en est l'auteur.

73. In illis quæ mala vocantur, nihil tam terribile ac durum invenio, quam opinionem vulgi. *De Consol. ad Helviam, c. 5, p. 627, t. 1.*

Dans les choses qu'on appelle mauvaises, je ne trouve rien de si redoutable et de si dur que l'opinion du vulgaire.

74. Quæcumque opinio veritati repugnat, falsa est. *Epist. 76, post med. p. 683, t. 2.*

Toute opinion qui répugne à la vérité est fautive.

75. Mala opinio bene parta delectat. *Epist. 113, in calce, p. 850, t. 1.*

Une opinion fautive conçue avec art nous charme.

76. Opiniones tuæ judic'a sint. *De quatuor Virt. in princ. p. 673, edit. Basileæ 1537.*

Que vos opinions soient de vrais jugements.

77. Male opinantur de te homines, sed mali. *De Moribus, ante med. p. 677, edit. Basileæ 1537.*

On a une mauvaise opinion de vous, mais cette opinion vient des méchants.

OPPRIMERE (OPPRIMER).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Rapuit, et dormivit cum illa, vi opprimens virginem. *Gen. 34, v. 2.*

Il l'enleva et dormit avec elle, faisant violence à cette jeune vierge.

2. Quanto opprimebant eos, tanto magis multiplicabantur et crescebant. *Exod. 1, v. 12.*

Plus ils étaient opprimés, plus ils se multipliaient et croissaient.

3. Non facies calumniæ proximo tuo. nec vi opprimes eum. *Lev. 19, v. 13.*

Tu ne feras point d'injure à ton prochain, et tu ne l'opprimeras point par la force.

4. Fratres vestros ne opprimatis per potentiam. *Ibid. 23, v. 46.*

Vous n'opprimerez point vos frères par la force.

5. Omni tempore opprimaris violentia: nec habeas, qui liberet te. *Deut. 28, v. 29.*

En tout temps tu seras opprimé par la violence, et tu n'auras personne pour te délivrer.

6. Loquimini de me coram Domino, si oppressi aliquem. *1 Reg. 12, v. 3.*

Déclarez devant le Seigneur si jamais j'ai opprimé qui que ce soit.

7. Noli, frater mi, noli opprimere me: neque enim hoc fas est; noli facere stultitiam hanc. *2 Reg. 13, v. 12.*

Non, mon frère, ne me fais pas cette violence, car cela n'est pas permis; ne commets point cet acte de délire.

8. Multi bonitate principum, et honore qui in eos collatus est, abusi sunt, et subjectos regibus nituntur opprimere. *Epist. 46, v. 2-3.*

Plusieurs ont abusé de la bonté des princes et de l'honneur qu'ils ont reçu, et ils tâchent d'opprimer les sujets des rois.

9. Numquid bonum tibi videtur, si opprimas me opus manuum tuarum et consilium impiorum adjuves? *Job 10, v. 3.*

Vous semble-t-il bon de m'opprimer, moi l'ouvrage de vos mains, et de servir le conseil des impies?

10. Non erubescitis opprimentes me. *Ibid.* 19, v. 3.

Vous ne rougissez pas de m'accabler.

11. Non te superet ira, ut aliquem opprimas. *Ibid.* 36, v. 18.

Que ta colère ne t'emporte pas jusqu'à opprimer quelqu'un.

12. Dux indigens prudentia, multos opprimet per calumniam. *Prov.* 28, v. 16.

Un roi imprudent enfante l'oppression en écoutant la calomnie.

13. Noli esse sicut leo in domo tua, evertens domesticos tuos, et opprimens subjectos tibi. *Eccli.* 4, v. 35.

Ne sois pas comme un lion dans ta maison, terrible à tes serviteurs, et opprimant ceux qui te sont soumis.

14. Eruite vi oppressum de manu calumniantis. *Jer.* 21, v. 12.

Délivrez l'opprimé des mains de son persécuteur.

15. Inveterate dierum malorum, nunc venterunt peccata tua, quæ operaberis prius, innocentes opprimens, et dimittens noxios. *Dan.* 13, v. 52-53.

Vieillard plein de jours mauvais, maintenant les péchés que tu as commis pèsent sur toi; tu as opprimé les innocents et renvoyé les coupables.

16. Afflige opprimentes nos, et contumeliam facientes in superbia. *2 Mach.* 1, v. 28.

Humiliez ceux qui nous oppriment et qui nous outragent avec orgueil.

CE



a39003 006028210b

